

LA
MYSTIQUE

DIVINE
NATURELLE ET DIABOLIQUE
PAR GÖRRES

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M. CHARLES SAINTE-FOI

—
TOME I
—

PREMIÈRE PARTIE
LA MYSTIQUE DIVINE

~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION  
~~~~~

PARIS

LIBRAIRIE DE M^{me} V^e POUSSIELGUE-RUSAND
RUE SAINT-SULPICE, 23

—
1861



JUN 2 1937

9661

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

Lorsque l'illustre auteur de l'ouvrage dont nous donnons la traduction commença ses leçons sur la mystique, beaucoup se demandaient s'il était utile et important de traiter un tel sujet. C'était quelque chose de bien étrange, pour un siècle accoutumé, comme le nôtre, à ne considérer que les phénomènes de l'ordre naturel et sensible, de voir un homme à qui l'on ne pouvait refuser ni la science ni le génie sonder avec une pénétration merveilleuse les mystères les plus profonds de l'ordre surnaturel, après avoir parcouru en quelque sorte tous les domaines de la science. En effet, il n'est pas une seule branche des connaissances humaines que cet homme n'ait étudiée, non d'une manière superficielle et en amateur, mais en savant, avec une patience et une application soutenues. Aussi il n'est presque pas de sujet sur lequel il n'ait laissé

quelque ouvrage qui témoigne de l'étendue et de la profondeur de sa science.

Né à Coblenz le 25 janvier 1776, ses études furent interrompues par les guerres de la révolution française, dont il embrassa d'abord les idées avec ardeur. A peine âgé de vingt ans, il montra dans les clubs et dans les assemblées populaires une éloquence peu commune en Allemagne, et s'acquit bientôt la réputation d'un grand orateur. Il écrivit ensuite un journal intitulé *la Feuille rouge*. Son impartialité, son énergie et son désintéressement lui gagnèrent tous les cœurs. Cependant *la Feuille rouge* fut supprimée, à cause d'un article dont le prince de Hesse, alors régnant, s'était trouvé offensé. Plus tard, le désir d'assurer le sort politique des provinces rhénanes engagea les patriotes de la rive gauche du Rhin à demander la réunion du pays à la France. Görres partit donc en 1799 pour Paris, à la tête de la députation chargée de faire cette demande. Mais la révolution du 18 brumaire étant arrivée sur ces entrefaites, la députation ne put pas même obtenir une audience du premier consul. Görres, à son retour, fut tellement dégoûté de la vie politique, qu'il accepta la place de professeur d'histoire naturelle et de physique à l'école secondaire de Coblenz. Il n'avait encore que vingt-trois ans. C'est alors qu'il écrivit ses

Aphorismes sur l'art; ses *Aphorismes sur l'organologie*; son *Organologie*, et son livre intitulé *Foi et science*. En 1806, il alla à Heidelberg, où ses leçons lui attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Il publia, avec Brentano et d'Arnim, un journal intitulé *le Solitaire*, et les *Livres populaires allemands*.

De retour à Coblentz en 1808, il se livra à l'étude de la langue persane, et publia son *Histoire des mythes de l'Asie*. Il étudia également la poésie du moyen âge, et particulièrement les légendes et les poèmes héroïques de l'Allemagne composés à cette époque, et il donna une preuve de sa science profonde en ce genre dans l'introduction qu'il publia à la tête de son édition du *Lohengrin* en 1813. Mais bientôt les événements qui survinrent après la campagne de Russie réveillèrent son ardeur patriotique, assoupie jusque-là par les dégoûts qu'il avait éprouvés. Il devint membre de cette association fameuse connue sous le nom de *Tugendbund*. C'est alors qu'il publia, en 1814, *le Mercure du Rhin*. C'était un journal comme il n'en avait point encore paru en Allemagne, et qui eut sur les événements de cette époque une influence considérable. L'empereur Napoléon lui-même comprit tout ce qu'avait de redoutable pour ses intérêts cette feuille patriotique, écrite avec un entraînement et un en-

BQT

2135

thousiasme extraordinaires, et qui entretenait continuellement parmi les populations allemandes le feu du patriotisme et l'opposition contre la France. Mais une fois que les souverains de l'Allemagne eurent obtenu ce qu'ils désiraient, ils virent avec inquiétude et déplaisir un journal qui réclamait énergiquement l'accomplissement des promesses qui avaient été faites et les garanties dont l'espoir avait été un des principaux motifs de la lutte héroïque à laquelle s'était dévouée l'Allemagne tout entière. *Le Mercure du Rhin* fut donc supprimé en 1816.

En 1818, Görres s'attira le mécontentement du gouvernement prussien par une adresse qu'il avait rédigée au nom de la ville de Coblenz. Il publia en 1819 son livre de *l'Allemagne et la Révolution*. Cet ouvrage vaut encore la peine d'être lu aujourd'hui; et bien des hommes politiques y trouveraient quelque chose à apprendre, ou y verraient exprimées avec un admirable talent les idées qui ont servi depuis ce temps-là de thème aux livres et aux discours les plus remarquables en ce genre. On trouve dans cet ouvrage cette logique puissante, cette raison haute et éclairée, ce sentiment profond de la justice et du droit qui sont le trait distinctif du caractère de Görres, comme homme et comme écrivain. Son livre contraste singulière-

ment sous ce rapport avec le libéralisme faux, étroit et impie de la plupart des écrits politiques de ce temps. Le gouvernement prussien, irrité de cette publication, donna l'ordre d'arrêter l'auteur, et de l'enfermer dans une forteresse. Cet homme paraissait si redoutable que, pour s'assurer de sa personne, on ne craignit pas de violer le territoire d'un État libre et indépendant. Mais Görres, prévenu à temps, chercha un refuge sur le territoire français, et demeura quelque temps à Strasbourg. Le gouvernement prussien, inquiet du voisinage de cet homme, dont il craignait toujours l'influence, agit auprès du gouvernement français afin d'obtenir son éloignement. C'est alors que Görres, s'adressant au parlement français, écrivit cette requête mémorable où respirent à la fois un noble orgueil et une indignation profonde. Jamais peut-être le sentiment personnel de la dignité humaine ne fut exprimé avec plus de chaleur et de convenance en même temps.

C'est à Strasbourg que Dieu l'attendait pour donner à toutes les belles qualités de son esprit, de son cœur et de son caractère le complément qui leur manquait encore. Une mission, prêchée à cette époque dans la cathédrale de cette ville, fit un enfant soumis à Dieu et à l'Église de cet homme qu'aucune puissance humaine n'avait pu dompter

jusque-là. La foi et la piété, entrant dans cette âme profonde et ardente, donnèrent un tout autre cours à ses pensées et à ses études, et lui firent envisager les choses sous un jour tout nouveau. En 1820, il se retira en Suisse, et publia la traduction d'un poème persan de Ferdussi. En 1821, il écrivit son livre de *l'Europe et la Révolution*; puis un autre sur les affaires des provinces du Rhin; et enfin un troisième intitulé *la Sainte Alliance et les Peuples au congrès de Vérone*. Tous ces ouvrages portent l'empreinte de la nouvelle direction que la foi venait d'imprimer aux pensées de l'auteur. Tout en restant fidèle à son amour ardent de la patrie et de la liberté, il s'attacha à séparer la cause de l'une et de l'autre de celle de la révolution, et à montrer que c'est dans la religion surtout et dans le respect du droit que les gouvernements et les peuples trouvent le progrès et les garanties qu'ils réclament. En 1827, il publia son travail sur Swedemborg et ses visions. C'est alors qu'il fut appelé comme professeur à l'université de Munich par le roi Louis de Bavière; et c'est là qu'il publia en 1836 son livre sur la mystique, qui termine si glorieusement la série des ouvrages écrits par cette plume infatigable.

Personne n'était plus en état que lui d'aborder une matière aussi délicate, et de la traiter conve-

nablement. La vie mystique, en effet, se rattache, par des liens intimes et nombreux, soit à la nature extérieure, soit à la double nature de l'homme. Les phénomènes plus ou moins extraordinaires sous lesquels elle se produit ne peuvent donc être saisis et appréciés que par un homme profondément versé et dans les sciences naturelles, et dans les sciences morales; et comme, d'un autre côté, Dieu ou le démon est la cause principale de ces phénomènes merveilleux, leur étude demande un esprit initié non-seulement aux mystères quelquefois si obscurs de la théologie, mais encore à toutes les délicatesses de l'ascétique chrétienne. On est effrayé en effet, en lisant cet ouvrage, de l'étendue et de la variété des connaissances de l'auteur. Plusieurs, même parmi ses amis, s'étonnaient quelquefois de le voir consacrer les derniers efforts de sa vie à une œuvre dont ils ne comprenaient pas l'importance. Mais lui, avec ce regard prophétique que donne le génie appuyé sur une longue expérience, apercevait déjà les premiers symptômes de ces désordres monstrueux de l'esprit et du cœur que nous voyons se produire au grand jour sous nos yeux. Il voyait se préparer, pour un avenir prochain, une nouvelle manifestation des puissances infernales, semblable à celles que nous offre le paganisme antique; et il croyait qu'il était urgent de

prémunir les esprits contre ce nouveau danger, en déterminant avec précision les signes auxquels on peut distinguer les opérations du démon de celles de Dieu et de la nature, et en traçant d'une main ferme les limites qui séparent le monde surnaturel et divin du monde *sous-naturel* et infernal. « Mon livre viendra à temps, » avait-il coutume de dire ; et l'avenir n'a que trop bien justifié les prévisions de ce grand homme.

Depuis longtemps déjà nous avons conçu le projet de faire connaître au public français cet ouvrage, dont nous comprenions toute l'importance, et nous nous étions mis à plusieurs reprises au travail ; mais nous avons été arrêté par la difficulté de l'entreprise. Si l'auteur s'était borné à raconter les faits par lesquels se révèle la vie mystique à ses divers degrés, en les groupant selon l'ordre dans lequel ils se produisent, et en les rattachant à quelques principes généraux qui les expliquent, la tâche du traducteur serait facile, car les faits cités dans cet ouvrage y sont racontés avec une clarté et une simplicité que nous voudrions avoir imitées, ne fût-ce que de loin. Mais il n'en est pas ainsi de la partie spéculative. Ici la matière, déjà si obscure par elle-même, est rendue plus difficile encore par une terminologie que notre langue est impuissante à exprimer. Il nous a semblé que

vouloir traduire littéralement cette partie, ce serait diminuer l'intérêt du livre, et en rendre la lecture à peu près impossible au public français. Nous nous sommes donc attaché principalement dans ces paragraphes à bien exprimer le sens des propositions plutôt que le texte littéral, et à rendre claire la pensée de l'auteur soit en retranchant certaines phrases ou certains membres de phrases inutiles ou obscurs, soit en ajoutant d'autres fois, au contraire, sous forme de note les explications qui nous ont paru nécessaires ou utiles.

Puisse cet ouvrage produire le fruit que nous nous sommes proposé en le traduisant ! Ceux qui le liront verront, dès les premières pages, que c'est un livre de circonstance, et que, selon la parole de l'auteur, il vient parfaitement à temps. Nous offrons cette traduction aux esprits graves et sérieux, qui y trouveront, nous en avons la confiance, un sujet d'étude et d'édification ; nous l'offrons en même temps comme un hommage à la mémoire de l'auteur, dont la bienveillance et l'intérêt ont encouragé nos premiers pas dans la carrière littéraire ; dont la douce intimité nous a si profondément touché à un âge où rien encore ne pouvait nous recommander à lui, et dont le souvenir nous rappelle une des plus belles années de notre vie.

Plusieurs des faits qui sont racontés dans cet ouvrage ont été traduits du français en allemand par l'auteur. N'ayant pu nous procurer les livres où il les avait puisés, nous avons été obligé de les traduire sur la traduction qu'il en avait déjà faite lui-même. Le lecteur ne devra donc pas être étonné s'il trouve quelques différences, dans l'expression, entre le texte original et le nôtre.

INTRODUCTION

Dieu, quoiqu'unique dans son essence, est trine dans sa personnalité. Le monde créé, quoiqu'unique dans la pensée divine qui l'a produit, est triple dans ses manifestations. On y distingue, en effet, trois sortes d'êtres : les uns spirituels et invisibles, les autres visibles et matériels, et enfin les êtres organiques, qui forment le lien entre les premiers et les seconds. Parmi ceux-ci, l'homme réunit dans l'unité de sa personne les trois sortes d'êtres qui composent la création tout entière. Il peut ainsi entrer dans un rapport plus ou moins intime avec chacun d'eux, et chacun de ces rapports peut fonder une mystique différente. Il peut se tourner vers la nature et se livrer, pour ainsi dire, à elle. De là résulte une mystique naturelle qui a des formes, des degrés et produit des phénomènes divers. Mais dans tous ces états c'est toujours la vie inférieure et organique qui entre dans un rapport plus intime avec les différents domaines de la nature, et qui entraîne avec elle, par la sympathie qui les unit à elle, les puissances spirituelles de l'homme et les organes supérieurs qui leur servent d'instruments.

En regard de cette mystique familière à l'antiquité païenne, apparaît une autre mystique plus élevée qui a son point de départ et son siège dans les facultés spirituelles de l'homme, et de là, pénétrant les systèmes nerveux supérieurs, tisse en quelque sorte elle-

même les liens mystérieux qui la mettent dans un rapport immédiat avec le monde des esprits. Puis, agissant sur la vie inférieure, elle pénètre de degré en degré jusque dans la partie la plus intime de la nature. C'est alors que se développent les formes diverses de la clairvoyance et du magnétisme animal, particulières à notre époque, où le système nerveux et l'élément psychique ont une prédominance si marquée. Toutes ces formes, en effet, malgré la variété de leurs phénomènes extérieurs, ont leur foyer dans la vie psychique, et leur instrument dans les systèmes nerveux, d'où elles étendent leurs ramifications jusque dans les domaines les plus profonds de la nature. Cette mystique psychique ou animale met l'homme en rapport, dans le monde des esprits, principalement avec les âmes des défunts.

Ainsi la mystique psychique des temps modernes, de même que celle des temps anciens, est essentiellement profane. L'une et l'autre, chacune à sa manière, mettent la créature en rapport avec la créature; et comme elles ne s'élèvent point au-dessus du monde créé, elles sont du ressort de la science, dont elles forment comme la métaphysique pratique. Mais à côté de ce mysticisme naturel, nous en trouvons un autre, lequel s'élève jusqu'à Dieu, et produit une mystique religieuse et surnaturelle qui n'est plus du ressort de la science, mais du ressort de l'Église. Elle a cependant aussi deux côtés sous lesquels on peut l'envisager. Dieu, en effet, peut être considéré dans son essence, ou comme s'unissant à la nature humaine dans l'incarnation. De là une double mystique religieuse dont l'une, prenant pour point de départ le Verbe fait

homme, s'élève jusqu'à la Divinité, tandis que l'autre, partant de l'essence divine, descend par degrés vers les créatures. La première se manifeste sous deux formes diverses, correspondant aux deux natures du Verbe incarné, tandis que l'autre, s'attachant à l'essence de Dieu, est simple comme elle. Mais dans chacune de ces mystiques la nature physique et le monde des esprits soulèvent le voile qui en cache les mystères à nos yeux; et Dieu lui-même, dans la dernière, permet à l'homme de plonger son regard dans les profondeurs de son être.

Si nous considérons la mystique naturelle dans ses rapports avec la mystique religieuse, nous devons reconnaître que celle-ci est de beaucoup plus digne et plus élevée que la première. Celle-ci néanmoins n'a rien de mauvais en soi; car la créature étant l'ouvrage de Dieu, est dans un rapport nécessaire avec lui. La mystique naturelle n'est donc point étrangère à l'autre, mais elle en forme, au contraire, la base naturelle. Cependant on ne peut disconvenir qu'il n'y ait là un danger, depuis que le péché a séparé Dieu de la créature. Les suites de cette faute originelle se sont fait sentir jusque dans les derniers domaines de la nature physique, et il en est résulté dans celle-ci une division profonde. Depuis ce temps elle renferme un double élément, l'un salutaire et conservateur, l'autre mauvais et contagieux. La mort et la vie, la loi de la chair et celle de l'esprit, le mensonge et la vérité luttent incessamment l'un contre l'autre. Le monde des esprits lui-même a pris part à cette scission déplorable, et se partage en esprits bons et mauvais. Il résulte de là que

tout ce qu'il y a de bien est avec Dieu et agit sous sa dépendance, tandis que tout ce qui est mauvais lutte et combat contre lui. Dans cette lutte, les puissances lumineuses cherchent à maintenir l'ordre, l'harmonie et la beauté de la nature extérieure, tandis que les puissances infernales cherchent à y porter le trouble et la confusion en les soulevant contre Dieu. Tout ce qu'il y a de vrai, de bon dans le monde moral a son point de départ, son centre et son but en Dieu, tandis que tout ce qu'il y a de faux, de désordonné et de mauvais vient d'une manière quelconque du démon et retourne à lui.

Les deux cités se rencontrent donc partout et toujours, et l'opposition qui les sépare est irréconciliable. Mais la supériorité du bien sur le mal se montre en ce que celui-ci, lors même qu'il semble victorieux, rentre encore malgré lui dans l'ordre que Dieu a établi, et en assure tôt ou tard le triomphe. Cette opposition doit se reproduire dans les divers domaines de la mystique. L'homme, placé entre les deux royaumes, celui de la lumière et celui des ténèbres, trouve, et dans le bien qui lui est resté, et dans le mal dont le péché a déposé le foyer dans son être, des liens qui peuvent le rattacher à l'une ou à l'autre de ces deux cités. Dans l'un et l'autre cas, il sort en quelque sorte de soi-même, avec cette différence que dans l'un il est élevé au-dessus de sa nature, tandis que dans l'autre il descend au-dessous d'elle.

C'est ainsi que la mystique naturelle de l'antiquité a cherché, d'un côté, dans les pierres, dans les plantes et les animaux les moyens de se mettre en rapport

avec les puissances destructrices de la nature et à reculer les bornes de son pouvoir ; et telle est l'origine de la magie noire ; tandis que , d'un autre côté , les tribus sacerdotales fondaient la magie blanche , en cherchant à découvrir ou à développer dans la nature les éléments salutaires qu'elle renferme. Dans ses rapports avec le monde des esprits , la mystique de l'antiquité a suivi la même direction. Tantôt , s'adressant aux esprits de l'abîme , elle a cherché à se les rendre favorables et à leur arracher leurs secrets par des enchantements , des formules mystérieuses , des conjurations , des amulettes et des talismans ; et de là est venue la goétie. Tantôt , s'adressant aux puissances de la lumière , elle s'est développée sous la forme de la théurgie. La même opposition se retrouve encore de nos jours dans la clairvoyance magnétique , et produit deux directions contraires , dont les effets sont visibles pour tout esprit attentif.

Le monde moral étant partagé aussi entre le bien et le mal , la division que le péché y a introduite doit se reproduire dans la mystique religieuse. Dès que l'âme entre dans ces régions supérieures , elle se trouve sollicitée des deux côtés par des puissances contraires , et obligée de prendre un parti. De là une double mystique , dont l'une met l'homme en rapport avec les démons , et l'autre avec les anges lumineux. La première se rattache par des liens intimes avec la magie noire ou la goétie , tandis que l'autre a une affinité secrète avec la magie blanche ou la théurgie. Mais comme l'homme garde toujours sa liberté , et que le bien et le mal se touchent continuellement en lui , il peut toujours , lors même qu'il a pris

un parti, se retourner de l'autre côté. Lorsqu'il s'est décidé pour le bien, et que son esprit, par suite de ce choix, est entré dans les sublimes régions de la lumière, il peut de là parcourir sans dangers les sombres domaines de la nuit, et en contempler les mystères dans des visions terribles. Mais aussi les puissances infernales peuvent, par une permission de Dieu, qui veut ainsi purifier ses élus, susciter contre eux des tentations d'un ordre plus élevé que celles qui éprouvent le commun des hommes. Le même phénomène peut se reproduire dans une direction opposée, lorsque l'homme s'est livré aux puissances mauvaises. Dieu, dans sa miséricorde, le laisse quelquefois entrevoir quelque chose des mystères du monde de la lumière, de sorte que, dans l'un et l'autre cas, il y a entre les deux mondes comme une région intermédiaire qui sert de passage pour aller de l'un dans l'autre. Au-dessus de toutes ces divisions s'élève enfin la mystique unitive, qui a son point de départ et son but dans l'être de Dieu, dans cette essence simple et infinie qui ne connaît point l'opposition de l'esprit et de la nature, ni du bien et du mal, et qui communique quelque chose de son ineffable simplicité à tous ceux qui s'unissent à elle. Cette mystique unitive est le sommet et le centre de toutes les autres. C'est en elle que se réunissent les rayons partagés de toutes les autres directions de l'âme humaine.

On voit par tout ce que nous venons de dire quelle doit être la division de la mystique, et dans quel ordre il convient d'en exposer les phénomènes si variés. Pre-

mièrement, l'homme, se trouvant historiquement placé au centre de tous les rapports naturels qui caractérisent les états ordinaires de la vie, est par là même le sujet de la mystique. C'est donc par lui qu'il faut commencer. En second lieu, Dieu étant le principe et le but de la vie mystique, après avoir parlé brièvement de l'homme, nous étudierons le fondement divin de la mystique, qui est renfermé dans la révélation chrétienne. Troisièmement, l'homme, avant de sortir des rapports qui gouvernent sa nature pour entrer dans une région plus élevée, a besoin d'une certaine préparation pour briser en quelque sorte cette nature et la rendre accessible à des influences d'un autre ordre. Nous exposerons donc la discipline ascétique qui accomplit cette préparation nécessaire. Quatrièmement, l'homme, une fois sorti des voies ordinaires, rencontre devant lui deux voies, dont l'une descend vers l'abîme du mal, tandis que l'autre s'élève jusqu'à la source du bien. De là deux mystiques, dont l'une est diabolique et l'autre chrétienne. Lorsque l'homme a choisi le bon côté, la mystique lumineuse ou chrétienne a ses progrès, son cours et ses degrés. D'abord, l'âme n'est pas encore complètement détachée de la nature et des choses naturelles. Puis, à mesure qu'elle avance dans ces voies, elle se purifie davantage et plonge plus avant dans les mystères du monde invisible. Nous étudierons en deux sections différentes ces deux degrés avec les phénomènes qui leur correspondent. Il en sera de même pour la mystique diabolique, qui, comme l'autre, a aussi ses degrés et ses phénomènes divers, que nous exposerons en deux autres sections, d'après l'ordre qui

les distingue. Nous montrerons comment l'opposition de ces deux mystiques disparaît dans le plan admirable de la Providence, qui fait servir, malgré lui, le mal aux progrès du bien. Nous finirons par la mystique unitive, qui forme comme la voûte de tout l'édifice.

Malheureusement, l'auteur est mort avant d'avoir publié cette dernière partie; et son fils, Guido Görres, qui avait hérité du génie de son père, et qui aurait pu combler en partie le vide laissé par sa mort, l'a suivi de près dans la tombe; de sorte qu'il n'est pas probable que cette partie soit jamais publiée.

La mystique a pour but d'établir entre l'homme et Dieu des rapports plus intimes. Dieu est donc la cause et le but final de ces rapports. L'homme est en l'autre terme, et c'est lui qui leur donne leur base naturelle; c'est donc sur la créature que s'appuie en quelque sorte l'échelle mystérieuse par laquelle les esprits montent et descendent, et l'homme s'élève jusqu'à Dieu. L'homme ne saurait donc jamais s'affranchir entièrement des conditions de la créature; et, quelque haut qu'il monte, il sentira toujours en soi une loi qui le rattire en bas. Les éléments qui entrent, pour ainsi dire, dans la composition de son être l'accompagnent toujours dans toutes ses voies, devenant tantôt plus purs et plus libres quand il s'élève vers Dieu, tantôt plus grossiers quand il penche vers l'abîme. Comme ce sont eux qui donnent à tous nos rapports la règle terrestre et naturelle qui les détermine en partie, il est nécessaire d'en tenir compte dans l'étude de la mystique et de s'appliquer à les bien distinguer. L'homme, étant composé d'un esprit et d'un corps,

est gouverné par une double loi, la loi des esprits et celle des corps ; et de l'union de ces deux éléments de son être résulte un rapport réciproque qui ne peut jamais cesser. A l'origine, lorsque l'esprit était l'image non encore altérée de la Divinité, et que le corps en portait, dans un certain sens, la ressemblance et le vestige, la plus parfaite harmonie régnait entre ces deux éléments, car l'esprit formait en quelque sorte le corps à son image et le gouvernait avec facilité. Mais lorsque le péché eut altéré dans l'âme l'image de Dieu, sa ressemblance ou sa divine empreinte s'altéra également dans le corps. L'âme ne peut plus maintenant gouverner celui-ci, comme elle le faisait auparavant, et elle est obligée de conquérir dans une lutte incessante la domination qu'elle avait reçue sur lui.

La science considère le monde extérieur comme formant des cercles dont les rayons convergent vers un centre commun. La mystique ne connaît ni rayons, ni axes, ni angles, mais seulement la figure de la croix. C'est là sa base et son point de départ ; car c'est parce que Celui qui a vaincu le monde et tous ses enchantements, le Christ, est son type et son modèle et dans sa discipline, dont tout le but est de purifier l'âme, et dans ses progrès à travers les luttes qu'elle doit soutenir jusqu'à ce qu'elle ait dompté la mort, et dans ses triomphes lorsqu'elle a conquis le saint repos de l'union avec Dieu. Prêtre et victime à la fois, et s'offrant à son Père sur l'autel de la croix, il porte, sous ce double caractère, gravé dans le fond de son être l'empreinte de ce signe sacré, et l'a communiqué à la mystique qui purifie les âmes. Ce signe l'a suivi dans la tombe et est

ressuscité avec lui; et c'est de ce signe que sont marqués tous ceux qui s'abaissent comme lui par l'humilité, et qu'il élève à lui par sa grâce. La croix enfin l'a suivi jusqu'au ciel, et il la rapportera lorsqu'il viendra juger le monde. Or par elle doit se reproduire dans chaque homme en particulier, et dans le monde en général, ce qui s'est produit dans le Christ, type et modèle de l'homme et de la création tout entière.

La mystique porte donc l'empreinte de la croix. Si elle considère les plantes, elle voit les branches, les rameaux, les feuilles et les fleurs se développer d'après le type de la croix. C'est encore la croix que l'oiseau lui rappelle lorsque dans son vol il porte la tête en avant, étend des deux côtés ses ailes et allonge ses pieds et sa queue pour se diriger vers le but que fixe son regard. C'est encore elle que lui représente la marche du poisson dans les fleuves, la course du cerf sur les montagnes, et elle découvre ce signe adorable dans le fond le plus intime de chaque substance créée. En effet, ce qui dans chaque substance forme le centre lui rappelle la partie supérieure de la croix, tandis que les éléments multiples et extérieurs qui forment comme son enveloppe lui représentent les pieds. Entre les pieds et la tête, et unissant l'une aux autres, sont placées les deux branches qui, étendant des deux côtés leurs bras, unissant le bas au haut, lui représentent le lien qui rattache les éléments mobiles de l'être à son centre immobile, et posent ainsi la substance visible dans sa vraie nature.

On voit par là comment la mystique, dans son amour pour ce signe sacré, se sert de lui dans tous les do-

maines, même dans celui de la psychologie et de la physiologie. C'est qu'en effet les types qui ont servi à la construction de la nature tout entière se retrouvent également dans celle de l'homme; de sorte qu'ici encore la figure de la croix nous offre une formule claire et exacte, à l'aide de laquelle nous pouvons considérer et exprimer les rapports dont l'ensemble forme ce qu'on appelle le corps humain. Dans le signe de la croix, que l'Église nous apprend à faire dès notre enfance, nous touchons d'abord le front en nommant le Père; puis le cœur, en nommant le Fils; puis, reportant la main de bas en haut et de gauche à droite, nous touchons les deux épaules, en nommant le Saint-Esprit; et nous terminons l'acte tout entier en touchant la poitrine. En considérant de plus près cette action, nous verrons que, comme toutes les autres, elle s'accomplit dans la volonté avant de procéder au dehors. Elle n'est donc pas une formule purement extérieure. En la faisant l'homme ne signe pas seulement son corps, mais encore son âme. Cet acte est donc l'expression du rapport qui existe entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'âme et le corps.

La main, en touchant d'abord le front, marque du signe du Père la tête tout entière, l'un des systèmes principaux de l'organisme. La tête, avec tous les organes qu'elle contient, est donc marquée du signe du Père, et représente en même temps le ciel dans ce petit monde du corps humain. De même, lorsqu'elle touche le creux de l'estomac, en nommant le Fils, elle marque du signe de celui-ci tous les organes, toutes les formes qui composent le système placé dans cette

partie. Or le cœur est situé près du lieu où est le foyer de la vie organique inférieure. Le cœur et son système représentent donc, d'un côté le Fils, et de l'autre la terre. Enfin, la main, en touchant les épaules, marque du sceau de l'Esprit-Saint non-seulement les bras et les mains, qui en sont le prolongement, mais encore tout le système musculaire qui accomplit les mouvements volontaires dans l'homme, lequel système représente ainsi dans le corps l'air placé dans l'univers entre le ciel et la terre. Mais, avons-nous dit, la formule extérieure n'est que l'expression d'un acte intérieur qui, partant de la volonté, se produit au dehors. L'homme, en faisant le signe de la croix, marque donc de ce signe la région spirituelle de son être; de même que l'âme, en produisant cet acte au dehors, en marque la région organique. D'un autre côté, comme il y a une correspondance parfaite entre l'intérieur et l'extérieur, nous devons retrouver dans la partie spirituelle de l'homme la même distinction que nous avons observée dans sa partie organique. De cette manière, la partie la plus haute de l'âme, celle qui a son organe dans la tête, est marquée du signe du Père. La partie inférieure au contraire, celle qui, plus près de la chair, est soumise à la nécessité comme celle-ci, est marquée du signe du Fils. Et la partie mitoyenne, celle qui perçoit les images que lui fournissent les objets extérieurs, est marquée du signe du Saint-Esprit. Et ces trois régions spirituelles se reflètent dans les trois régions organiques que l'homme touche en faisant le signe de la croix.

REMARQUES DU TRADUCTEUR

Nous avertissons le lecteur de ne jamais perdre de vue cette division de l'auteur, car elle domine tout l'ouvrage. En effet, toutes les fois qu'il traite de quelque nouveau phénomène de la vie mystique, il le considère successivement dans les diverses régions de la personnalité humaine, en commençant d'ordinaire par les plus basses, pour s'élever ensuite aux plus hautes, les passant ainsi toutes en revue les unes après les autres. Au dernier degré de l'échelle se trouvent les organes de cette vie inférieure qui est commune à l'homme, à l'animal et à la plante, et que l'on peut appeler à cause de cela vie végétale. Elle a son siège principal dans les appareils qui servent aux fonctions de la nutrition, de la respiration et de l'assimilation. Au second degré l'on rencontre les organes de la vie animale, de cette vie qui est commune aux animaux et à l'homme en même temps. Cette vie, plus élevée que la première, réside principalement dans les appareils qui servent aux mouvements, aux fonctions des sens et à la manifestation des instincts et des passions. Enfin, au sommet de la personnalité humaine se trouve l'esprit ou l'intelligence, avec ses diverses facultés, telles que l'imagination, l'intelligence et la volonté. Or chacun de ces appareils ou chacune de ces facultés est modifiée d'une manière différente par la mystique surnaturelle ou diabolique, et en manifeste les influences bonnes ou mauvaises par des phénomènes particuliers, qui forment ainsi des groupes, dont chacun est

l'objet d'une étude spéciale. Ainsi la division de l'ouvrage tout entier et de chacune de ses parties est fondée sur cette division principale, et n'en est, pour ainsi dire, que la reproduction; de sorte que le lecteur possède en elle la clef de l'ouvrage tout entier, et peut très-facilement en suivre, de cette manière, l'ordre et le développement.

Cette division, au reste, n'est ni arbitraire ni nouvelle. On la retrouve et chez les philosophes de l'antiquité, et chez les Pères de l'Église, en particulier dans saint Augustin et saint Thomas. Saint Augustin, en effet, distingue dans l'homme le corps, l'âme et l'esprit. L'âme tient le milieu entre l'esprit et le corps; elle est la *psuchê* des Grecs, l'*anima* des Latins, la *seele* des Allemands, tandis que l'esprit est le *nous* des Grecs, le *mens* des Latins, le *geist* des Allemands. Saint Thomas, qui avait si parfaitement étudié saint Augustin, et qui résumait, pour ainsi dire, en lui tous les Pères de l'Église qui l'avaient précédé, saint Thomas distingue, d'après le même principe, trois âmes, ou trois principes de vie. La première est l'âme végétative, qui règle et détermine la vie des plantes, laquelle se manifeste par ces mouvements internes ou obscurs qui n'éveillent aucun sentiment dans l'être qui les éprouve. La plante, en effet, se nourrit par ses racines des sucres de la terre et se les assimile; et, d'un autre côté, elle aspire par ses feuilles l'atmosphère. Elle a donc, comme l'animal, les fonctions et les appareils de la nutrition, de l'assimilation et de la respiration. Il lui manque le mouvement extérieur, avec les appareils et les fonctions qui s'y rattachent, et c'est en cela qu'elle se distingue de l'animal.

Celui-ci, outre les fonctions de la vie végétale, en a d'autres qui le rangent dans une classe à part; car, dans l'échelle des êtres, chaque espèce possède, d'une manière plus parfaite et plus élevée, les qualités de l'espèce qui lui est inférieure. L'animal se meut et tend vers un but exté-

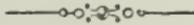
rieur. Il ne pourrait se mouvoir s'il n'était attiré par quelque chose. Cet attrait constitue ce qu'on appelle les instincts ou les passions. Mais, pour arriver au but ou au terme vers lequel l'instinct le pousse, il faut qu'il puisse le distinguer et en avoir la perception. C'est pour cela que Dieu lui a donné les sens, qui le mettent en rapport avec les objets-extérieurs. Ainsi, la faculté de se mouvoir, les instincts ou les passions et les sens extérieurs constituent la vie animale, et sont sous la dépendance immédiate de l'âme sensible, ou de l'âme proprement dite, en tant qu'on l'oppose à l'esprit d'un côté, et de l'autre au corps. Enfin, l'homme se distingue de l'animal en ce que, possédant la faculté de se rendre compte de ses perceptions en les analysant et les comparant entre elles, et de plus la faculté de comprendre et de vouloir, il n'est point entraîné par la nécessité, et peut toujours dominer les instincts et les passions de la partie animale de son être.

Rigoureusement parlant, l'homme n'a qu'une âme, et par conséquent qu'une vie, comprenant en soi la vie animale, la vie végétale et la vie intellectuelle. A la rigueur aussi, cette âme est simple dans son essence, puisqu'elle est immatérielle. Cependant, comme elle contient en soi tout ce qui constitue la vie de l'animal et de la plante, on peut, dans un certain sens, distinguer en elle trois éléments ou trois fonctions, répondant à la triple vie dont elle est le principe. Bien plus, tous ceux qui se sont occupés de psychologie, au point de vue philosophique ou religieux, distinguent dans l'âme supérieure ou l'intelligence proprement dite deux parties, ou plutôt deux régions, l'une plus élevée, et l'autre qui l'est moins; et c'est ainsi qu'ils expliquent ces luttes mystérieuses que le bien et le mal se livrent quelquefois au fond de la conscience humaine. Les livres saints autorisent eux-mêmes cette manière de parler; car il y est question de l'âme du

sang, lorsque Dieu, défendait à son peuple par Moïse de manger le sang des animaux, leur donne pour raison de cette interdiction que l'âme est dans le sang. On peut tout aussi bien, et d'après le même principe, parler de l'âme des nerfs, des muscles, etc., car elle est autant dans le système nerveux et musculaire que dans celui de la circulation.

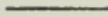
Quoique l'esprit ou l'âme supérieure n'ait rien de commun avec le corps, il ne peut cependant, à cause du lien qui l'unit à ce dernier, se soustraire entièrement à son influence; et il a, dans une foule de cas; besoin de lui pour accomplir ses opérations. Il lui faut donc un organe qui lui serve d'instrument, et par le moyen duquel il puisse agir sur les autres parties de l'organisme. Cet organe, c'est le cerveau, avec ses diverses ramifications. Ainsi, on peut dire en un certain sens que l'esprit réside dans le cerveau, l'âme dans l'appareil moteur et dans celui des sens, et la vie végétale ou inférieure dans les parties basses de l'organisme, ou dans les appareils qui servent à la nutrition et à la respiration. Et comme, d'un autre côté, la partie spirituelle de l'homme, surtout lorsqu'elle est élevée dans une sphère supérieure par l'action surnaturelle de Dieu, domine et gouverne le corps, et que même elle le fait, pour ainsi dire, à son image, en y gravant plus ou moins profondément son empreinte, il est facile de concevoir que les modifications qu'elle reçoit dans l'état mystique doivent se faire sentir aussi dans l'organisme qui lui sert d'instrument pour ses opérations. C'est, au reste, ce qu'attestent l'expérience de tous les siècles et la vie de tous les saints mystiques. La division de l'auteur est donc indiquée et par la nature du sujet, et par l'ordre dans lequel se succèdent les phénomènes mystiques.

LA
MYSTIQUE DIVINE



LIVRE PREMIER

De la base religieuse et ecclésiastique de la mystique



CHAPITRE I

Comment la mystique a ses racines dans les Évangiles.

La mystique peut être envisagée sous deux rapports ; car, d'un côté, elle a ses racines dans la nature même de l'homme, et de l'autre côté elle s'étend dans une région bien supérieure à la nature. C'est sous ce dernier rapport qu'elle tient à la religion, et qu'elle reçoit de celle-ci son caractère et sa forme. La mystique est donc éminemment chrétienne, et la doctrine du christianisme doit avoir sur son développement une influence profonde. Le but du christianisme n'est-il pas d'ailleurs de reproduire, jusqu'à un certain point, dans chaque homme en particulier, ce qui s'est accompli dans la personne de Jésus-Christ, notre modèle. Marie l'avait conçu dans un céleste

ravissement; et déjà, bien des siècles avant sa naissance, les prophètes, emportés dans une divine extase, avaient annoncé sa venue et contemplé d'avance les traits principaux de sa vie. Uni personnellement à la divinité, son esprit voyait les choses d'une vue toute mystique; car il n'avait pas besoin comme nous de remonter des effets aux causes, ou des conséquences à leurs principes; mais il embrassait par un simple regard le passé, le présent et l'avenir, et l'histoire tout entière était présente à sa pensée. Son action était mystique aussi; et la nature, reconnaissant en lui son maître, lui était soumise et lui obéissait avec docilité. C'est ainsi que nous le voyons marcher sur les flots, calmer les tempêtes par sa parole, multiplier les pains et les poissons, changer l'eau en vin, se rendre invisible, et échapper de cette manière à ceux qui le cherchaient, guérir les infirmités et les maladies, et aller attaquer la mort jusque dans son empire. Cette vertu divine, dont les saintes émanations guérissaient ceux qui approchaient de lui, il ne l'emporta point en remontant au ciel; mais il la laissa sur la terre à son Église, et en fit le prix et la récompense d'une vie surnaturelle et céleste. C'est donc lui qui a fondé la mystique chrétienne, et qui nous en a offert dans sa vie le modèle le plus parfait. Il a voulu après sa mort parcourir lui-même toutes les régions du monde invisible, afin d'éclairer de sa lumière ces sombres domaines, et de permettre à l'homme de marcher d'un pas sûr à travers ces sentiers ténébreux. Les limbes, où les patriarches attendaient sa venue; l'enfer, où avaient été précipités les esprits rebelles et orgueilleux qui n'étaient pas restés dans la vérité; et le ciel, avec les chœurs qui composent son admirable hiérarchie, ont vu

tour à tour apparaître le Christ, vainqueur de la mort, du péché et de l'enfer.

C'est au jour de la Pentecôte, lorsqu'il envoya le Saint-Esprit à ses apôtres, qu'il leur communiqua la vertu divine et mystique qui résidait en lui. Et déjà l'apôtre saint Paul, dans sa première Épître aux Corinthiens, énumérait tous les dons merveilleux qui composent ce précieux trésor que le Sauveur a confié à son Église. Ces dons sont de deux sortes : les uns ont pour but la sanctification de celui qui les reçoit, les autres l'éducation et l'utilité du prochain. Les premiers forment la mystique ésotérique ou intérieure, et les autres produisent la mystique exotérique, qui n'est ordinairement que le résultat et la manifestation de la première. Le prophète Joël avait prédit aux Juifs que leurs fils et leurs filles prophétiseraient ; que les jeunes gens auraient des visions, et les vieillards des songes merveilleux. Cette prophétie s'est accomplie dans l'Église dès le commencement ; et les Actes des Apôtres nous rapportent déjà les visions et les songes surnaturels des premiers disciples du Sauveur. C'est dans une vision que saint Pierre apprend qu'il ne doit plus différer d'admettre les gentils dans l'Église. C'est dans une vision que les mystères de l'avenir sont révélés à saint Jean. Saint Paul est ravi jusqu'au troisième ciel, et il ne peut dire si c'est avec son corps ou sans lui. Saint Irénée, dans son second livre *des Hérésies*, chap. 57, affirme que, de son temps, il y avait dans l'Église des fidèles qui contemplaient l'avenir et qui avaient des visions. Saint Justin, dans son *Apologie*, oppose aux païens, comme une preuve de la divinité du christianisme, le don de prophétie que l'Église avait reçu, héritant ainsi de la puissance de leurs

oracles et de leurs sibylles. Origène, dans son premier livre contre Celse, assure qu'un grand nombre de païens s'étaient faits chrétiens par suite des visions qu'ils avaient eues, et que l'Esprit-Saint avait tout à coup changé leurs dispositions, de sorte qu'instruits et fortifiés par ces visions, soit dans le sommeil, soit pendant la veille, ils ne craignaient pas de mourir pour une doctrine dont ils avaient eu horreur jusque-là. Il affirme avoir vu lui-même beaucoup de cas de ce genre, et il prend Dieu à témoin que ce qu'il dit est vrai. Saint Justin raconte de lui la même chose dans son Dialogue avec Tryphon; et saint Grégoire de Nysse en dit autant de saint Grégoire le Thaumaturge.

Mais, pendant que l'Esprit de Dieu versait ainsi abondamment les rayons de sa lumière et de sa chaleur sur sa jeune fiancée, l'Église, l'esprit de la nature, au milieu de ce printemps surnaturel, semblait aussi se réveiller de son sommeil; et nous voyons déjà se produire en divers lieux, et particulièrement chez les Gnostiques, cette mystique naturelle qui avait été familière aux païens. Déjà Tertulien, devenu montaniste, et parlant au nom de ces hérétiques, dit : « Dieu a daigné nous favoriser lui-même du
« don des prophètes; car nous avons parmi nous une
« sœur qui reçoit des révélations. C'est ordinairement le
« dimanche, pendant le service divin, qu'elle tombe en
« extase. Elle entre alors dans un commerce intime et
« familier avec les anges et les esprits, et quelquefois
« même avec Dieu. Elle scrute les cœurs; elle guérit les
« malades. La matière de ses visions lui est fournie par
« la lecture des livres saints, par le chant des hymnes,
« par les prédications et les exhortations, et par les prières

« que l'on récite pour les fidèles. Un jour, pendant qu'elle
« était en extase, on parla de l'âme dans l'assemblée; je
« ne me rappelle plus exactement ce que l'on avait dit.
« Le service divin une fois fini, elle laissa la foule s'é-
« couler, ce qu'elle fait toutes les fois qu'elle veut nous
« communiquer ce qu'elle a vu dans son extase, parce
« qu'on peut alors soumettre le tout à un examen sérieux
« et attentif. Elle nous raconta donc qu'elle avait vu sous
« une forme corporelle une âme qui lui avait paru être
« un esprit. Elle n'était pas privée de toute forme; mais
« il semblait qu'on pût la saisir ou la toucher. Elle était
« tendre, radieuse; elle avait comme la couleur de l'air,
« et pour tout le reste elle ressemblait à une forme hu-
« maine. » La sévérité excessive de la secte de Montan
pouvait rendre moins dangereuses pour ses adeptes ces
sortes de visions. Mais lorsque nous voyons ces mêmes
phénomènes se reproduire et dans Simon le Magicien
avec son Hélène, et dans Marcion, qui avait aussi amené
à Rome avec lui une clairvoyante, afin de gagner les
âmes simples, et dans Apelle avec sa Philomène, et dans
beaucoup d'autres sectaires, il est impossible de douter
que déjà, à cette époque, l'on n'ait connu tous les degrés
et toutes les formes de l'illusion ou de la supercherie. Il
est probable que c'est à des visions de ce genre que nous
devons une grande partie des écrits apocryphes qui
parurent à cette époque, tels que l'Apocalypse de Cé-
rinthe, celle de saint Pierre, celle de saint Paul, de saint
Thomas, les révélations de saint Étienne et d'autres sem-
blables, que le pape Gélase énumère dans sa bulle de con-
damnation. Mais, de même que l'erreur rend malgré elle
témoignage à la vérité, ainsi cette fausse mystique con-

ferme la mystique véritable et divine, dont elle est la contre-partie.

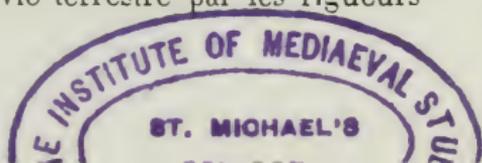
CHAPITRE II

Développement de la vie chrétienne parmi les moines et les solitaires.
Saint Paul, premier ermite. Les moines du désert. Les moines d'Oxyrinque. La règle de saint Pacôme. La vie des moines du désert.

Toute mystique, surtout la mystique ésotérique ou intérieure, a besoin, pour se développer, de la retraite et du silence, afin que les puissances de l'âme, recueillies dans son fond et n'étant point distraites par le bruit des choses extérieures, puissent entendre les douces insinuations de l'Esprit-Saint. Or c'est dans les déserts de l'Orient qu'ont trouvé ce repos les âmes fatiguées du tumulte du monde et de la vie toute naturelle qu'on y mène. C'est là surtout que s'est développée à cette époque la mystique chrétienne; et elle a dû nécessairement prendre l'empreinte du pays qui lui a servi, pour ainsi dire, de berceau. La Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, les régions arrosées par l'Euphrate et surtout la vallée du Nil attirèrent de préférence les premiers anachorètes. Cette vallée avait été habitée dès l'origine par les Misraïm, d'un tempérament de feu, enfants de la nuit par leur caractère, et disposés déjà à sonder les mystères obscurs et profonds de la nature. Le fleuve mystérieux qui arrosait leur pays, et dont la source leur était inconnue, devait présenter à ces esprits ardents et concentrés l'image de la vie et du mouvement de la nature et de l'histoire. Aussi voyaient-ils partout le symbole de l'univers; et c'est d'après ce sym-

bole que s'étaient formées toutes leurs institutions civiles, politiques et religieuses. Leurs dieux n'étaient que les puissances de la nature; la succession de leurs dynasties leur rappelait le cours des grandes périodes de l'histoire; leurs temples étaient l'image des signes du zodiaque, habités par leurs divinités; et dans la poitrine du sphinx étaient cachées en quelque sorte les énigmes de l'être, que l'antique nuit donnait à déchiffrer au jour. Mais leur pays ne leur rappelait pas seulement l'image du ciel: il leur représentait aussi les abîmes du monde inférieur et les puissances qui l'habitent. Essayant, pour ainsi dire, d'arracher à la mort sa proie, ils avaient su, par la perfection de leurs embaumements, donner aux cadavres l'apparence de la vie, et les conserver pendant de longs siècles.

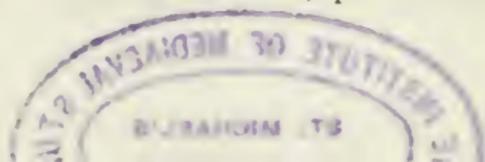
C'est alors que le christianisme parut en Égypte; et les habitants de ce pays, le saisissant à leur manière, lui donnèrent bientôt, dans sa partie extérieure et accessoire, l'empreinte et le cachet de leur propre caractère. La lumière de la nature, qui les avait éclairés jusque-là, dut céder devant la lumière supérieure qui venait s'offrir à leurs regards; et bientôt la première ne leur sembla plus qu'une nuit obscure, de même que la vie terrestre leur parut une sorte de mort, comparée à la vie surnaturelle et céleste que leur prêchaient les apôtres de la foi. Il dut résulter de là un changement profond dans la manière de considérer les choses. Jusque-là l'Égyptien n'avait été, pour ainsi dire, occupé qu'à soigner et cultiver la mort, à la rendre vivante en quelque sorte en lui conservant l'apparence de la vie. Le christianisme, au contraire, prêchant le mépris du monde et des biens matériels, détruisit, pour ainsi dire, la vie terrestre par les rigueurs



de la mortification. Ce nouveau genre de vie avait eu déjà ses précédents et ses modèles dans l'Ancien Testament, dans la personne du prophète Élie, qui, pour échapper aux persécutions de Jézabel, s'était retiré avec ses disciples au désert et sur les bords du Jourdain. Jean-Baptiste, le précurseur, était venu plus tard, avec ses disciples aussi, habiter dans la même contrée, et y avait donné l'exemple d'une vie pénitente et mortifiée. Les solitaires de l'Égypte ne faisaient que suivre les sentiers tracés déjà par ces saints personnages, et leur influence, à cette époque, fut bien plus considérable qu'on ne se l'imagine ordinairement; car ce sont eux qui préparèrent en grande partie les voies au christianisme dans ces contrées. En quittant le monde pour se retirer dans le désert, ils renonçaient, il est vrai, à tous les intérêts humains; mais, d'un autre côté, par l'empire qu'ils avaient acquis sur leur nature ardente et sauvage, ils devenaient des modèles qui excitaient l'étonnement et l'estime des païens, et que les chrétiens se sentaient disposés à imiter. Le changement profond qui s'était accompli dans leur être, sous l'action victorieuse de la grâce, offrait au monde l'image des effets merveilleux que le christianisme peut produire sur une plus grande échelle dans la société tout entière. Comme religieux et docteurs, ils ont, pour ainsi dire, continué le psautier. Leur vie, sous ce rapport, est comme la lyre de la poésie sacrée, opposée au tumulte épique de l'histoire. Ils avaient saisi le christianisme d'une manière lyrique, et l'exprimaient sous cette forme. Leur être tout entier portait le caractère d'une idylle religieuse.

Saint Paul
ermite.

Ce caractère se produit dès le commencement dans la vie de saint Paul, que les ermites honorent comme leur



fondateur. Lorsqu'en 253 la persécution de l'empereur Dèce s'étendit jusque dans la Thébaïde, Paul, au rapport de saint Jérôme, s'enfuit de la Thébaïde inférieure dans le désert, n'ayant encore que vingt-trois ans; et, s'enfonçant toujours davantage dans ces solitudes immenses, il parvint enfin au pied d'une haute montagne, et y trouva une grotte assez spacieuse, dont le fond était fermé par une pierre. Curieux de savoir ce qu'elle cachait, il essaya de l'ôter. Il trouva derrière elle un espace assez grand, ouvert par en haut et qui n'était ombragé que par le large feuillage d'un vieux palmier. Au pied de cet arbre coulait une source, pure comme le cristal, et dont l'eau se perdait aussitôt dans la terre par une petite ouverture. Autour de la grotte et dans les murs étaient creusées plusieurs cellules, où l'on voyait encore des poinçons, des enclumes, des marteaux et d'autres instruments qui avaient servi à fabriquer de la monnaie. En effet, les annales de l'Égypte rapportent que des faux-monnoyeurs s'étaient établis en ce lieu pendant le séjour qu'Antoine avait fait à Alexandrie chez Cléopâtre. C'est là que saint Paul passa tout le reste de ses jours dans la méditation et la prière, vivant des fruits du palmier et n'ayant pour breuvage que l'eau de la source. Il vécut ainsi quatre-vingt-dix ans, sans avoir jamais aperçu aucun visage humain. Lorsqu'il eut atteint l'âge de cent treize ans, saint Antoine, qui avait déjà demeuré quatre-vingt-dix ans dans un autre désert, apprit une nuit dans une vision qu'il y avait au fond de cette solitude un autre homme plus parfait que lui; et il reçut l'ordre d'aller le visiter. Il part donc dès le matin sans savoir quelle direction il doit prendre. Mais après avoir voyagé une demi-journée, sous un soleil

brûlant, il rencontre un animal extraordinaire, moitié homme, moitié cheval, et lui demande le chemin qui conduit à la demeure du saint anachorète. L'animal lui indique de la main droite la direction qu'il doit prendre, et s'enfuit aussitôt. Antoine continue son voyage. Il voit bientôt paraître une louve altérée qui se glisse dans une grotte : il attend qu'elle en sorte, puis il entre dans la grotte, avance avec précaution, et, apercevant au loin une lumière, il se hâte d'aller vers elle et heurte contre une pierre. Paul, entendant du bruit, ferme sa porte. Antoine le supplie de lui ouvrir, jusqu'à ce que le saint vieillard cède à ses instances. Ils s'embrassent, s'appellent par leur nom, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus, et louent Dieu qui les a ainsi réunis. Paul demande à son hôte comment va le monde, si on bâtit encore des maisons, quels sont les princes qui gouvernent, et si les dieux sont encore honorés. Un corbeau leur apporte un pain pour leur repas. Après l'avoir pris, ils passent la nuit en prière. Le matin, Paul découvre à son compagnon que l'heure de sa mort approche; et il prend toutes les dispositions pour mourir, sans se laisser troubler par les larmes d'Antoine. Il meurt en effet : Antoine l'enterre avec le secours de deux lions; et il emporte avec lui, comme héritage, le vêtement du saint, qui se composait de feuilles de palmier tressées ensemble. Puis, de retour dans sa cellule, il raconte à ses disciples tout ce qui s'est passé.

Dans ce récit de saint Jérôme, qui l'avait appris lui-même probablement de la bouche d'Amathas et de Macaire, disciples de saint Antoine, on aperçoit déjà l'introduction de la légende dans l'histoire dès l'origine de la vie érémitique. L'imagination et l'instinct poétique des premiers

solitaires n'avaient point été affaiblis par l'austérité de leur vie. Séparés entièrement du monde et de toute relation sociale, semblables à des plantes qui, mises en des vases étroits et ne pouvant s'étendre au large, sont forcées de se développer par en haut, les premiers solitaires étaient obligés aussi de chercher dans une région supérieure un cercle pour leur activité; et, s'élevant au-dessus des formes et des instincts de la vie ordinaire, les facultés de leur âme s'épanouissaient dans une sphère poétique et idéale. Cantinpré raconte qu'un jour le frère Henri visita, comme provincial, un couvent de son ordre à Accon, en Palestine, et qu'après le repas il conduisit, selon sa coutume, toute la communauté hors du cloître pour prendre quelque récréation. S'étant assis dans un lieu commode, sur le bord de la mer, à l'ouest de la ville, ils virent bientôt un nuage s'élever au-dessus des eaux; et celui-ci s'étant dissipé, ils virent apparaître à sa place une montagne considérable, sur le sommet de laquelle était un château, entouré de murs et flanqué de tours. De ce château, un large pont conduisait au rivage; et sur ce pont l'on voyait aller et venir un grand nombre de cavaliers et de piétons. L'apparition dura jusqu'au coucher du soleil; et ils virent alors monter de la mer un nouveau nuage, qui se dissipa quelque temps après sans laisser aucune trace. (*Lib. Apum.*, l. II; c. 57.)

C'était ce phénomène qu'on appelle la fée Morgane. Il en est ainsi de la légende : elle est comme un mirage, auquel l'époque et le lieu donnent leur forme et leur couleur, et qui, se dégageant de la terre, se joue dans une région supérieure. Or le lieu qu'habitaient les anachorètes est un désert immense et aride, où l'on n'entend la nuit

que le mugissement des bêtes féroces, qui est embrasé par un vent brûlant, lequel soulève des flots de sable plus terribles encore pour le voyageur que ceux de la mer; un désert dont la triste monotonie n'est interrompue que par quelques rares oasis et par les débris qu'ont laissés les siècles passés sur la lisière des pays habités anciennement. Toutes ces circonstances ont dû exercer une influence profonde sur l'esprit et l'imagination des premiers solitaires, qui, s'emparant de ces divers éléments et les saisissant par leur côté religieux, les ont exprimés comme ils les sentaient. L'écho qui troublait leurs prières et leurs méditations nocturnes leur semblait la voix des démons tentateurs. Le mirage produit par le désert, et qui encore aujourd'hui trompe le voyageur altéré, par l'aspect d'un lac immense, ils l'attribuaient à l'opération magique du diable. Ces images, nées dans le silence et la solitude du désert, et travaillées par l'imagination, qui leur ajoutait sans cesse de nouvelles couleurs, ont fini par acquérir une forme précise et déterminée; et c'est ainsi qu'elles sont parvenues à la postérité dans des récits naïfs et pieux, sur l'exactitude desquels l'Église ne s'est point prononcée, les laissant pour ce qu'ils sont, et distinguant toujours avec sagesse le fond de vérité qu'ils contiennent des transformations poétiques qu'ils ont subies dans ce travail.

Les moines
du désert.

Le théâtre de la vie solitaire a été principalement la vallée du Nil, qui, creusée au milieu des montagnes et renfermée d'abord dans un espace étroit, commence à s'étendre au-dessus de Memphis. A ce point, en effet, l'une des chaînes qui lui servent de limite se dirige vers le nord-est, du côté du lac de Maréotis, tandis que l'au-

tre, à droite d'Héliopolis, longeant l'ancien canal, s'étend vers l'isthme de Suez. Elle est entourée à l'est et à l'ouest par d'immenses déserts. C'est là que s'établirent les premiers anachorètes. Mais bientôt, sentant le besoin de la vie commune, ils se réunirent, et fondèrent des couvents près des contrées plus fertiles où ils pouvaient trouver une subsistance assurée. Ils furent remplacés dans le désert par d'autres ermites, à qui la vie solitaire agréait davantage. Le désert ne tarda pas à se peupler des deux côtés du fleuve, à l'est jusqu'à la mer Rouge et le Sinaï, à l'ouest jusque près des oasis. C'est à l'est du Nil qu'étaient la grotte de saint Paul et les deux couvents de saint Antoine, que Sulpice trouva encore habités par ses disciples. L'autre partie fut visitée par Rufin, qui nous a laissé sur elle des particularités remarquables.

Il avait trouvé à Tabenna saint Ammon, qui était à la tête de trois mille moines dont la vie était très-austère. Remontant le Nil, il avait visité la ville d'Oxyrinque, où, d'après la déclaration de l'évêque du lieu, habitaient deux mille religieuses et dix mille moines. Presque toutes les maisons, tous les anciens temples des dieux étaient des couvents, dont chacun avait sa chapelle; et il y avait de plus douze églises paroissiales pour le reste de la population. Tous les coins, les tours même et les portes étaient pleines de moines; et on chantait tant de psaumes que la ville entière ressemblait à une église, et que l'évêque récitait indistinctement ses prières dans une chapelle ou dans la rue. Les citoyens et les magistrats entretenaient aux portes des gardiens, chargés de voir s'il se présentait un pauvre, un pèlerin ou un étranger. C'était à qui aurait l'honneur de le recevoir dans sa maison; et Rufin, ainsi que ses

Les moines
d'Oxyrinque

compagnons, eurent presque leurs manteaux déchirés par les efforts que chacun faisait pour les entraîner chez soi. Un peu plus haut encore, près d'Hermopolis, il trouva Apollonius, qui était à la tête de cinq cents moines; et plus bas, de côté, dans la contrée d'Arsinoé, près du lac Moëris, il trouva Sérapion, qui gouvernait un grand nombre de couvents, habités par près de dix mille moines.

Mais le cloître le plus célèbre en Égypte était situé près de Nitrie, à quarante milles d'Alexandrie. Là, sur la montagne, demeuraient cinq mille moines, parmi lesquels étaient six cents anachorètes: les autres demeuraient deux ou trois ensemble. Au milieu de leurs cellules était une seule église très-vaste, avec huit prêtres, dont le plus ancien seulement était en activité. Les solitaires s'y rendaient le samedi et le dimanche. Près de l'église étaient plantés trois palmiers, à chacun desquels pendait une discipline: la première, pour les moines qui manquaient en quelque chose; la seconde, pour les brigands qu'on prenait, et la troisième pour les étrangers qui avaient commis quelque faute. Sept fours servaient à l'entretien des moines. Il y avait aussi une hôtellerie, où les étrangers pouvaient rester tant qu'ils voulaient, deux à trois ans même, s'ils s'y trouvaient bien. La première semaine seulement, on leur permettait de ne rien faire; mais ensuite on les faisait travailler au jardin, à la boulangerie ou dans l'église. On donnait des livres à ceux qui étaient instruits. Jusqu'à sexte, ils ne pouvaient parler à personne, et vers none commençaient les chants et les prières; de sorte qu'on pouvait se croire en paradis.

A dix milles plus loin, dans l'intérieur du désert, était un lieu nommé Cellia, à cause du grand nombre de cellules

qu'il contenait et qui étaient habitées par près de deux mille moines. Puis, à un jour de marche de Nitrie, du côté de Memphis, s'étendait un désert immense et sauvage, nommé Scethe : c'était la *Scythiaca regio* de Ptolémée. Aucun sentier n'indiquait sa route au voyageur, qui n'avait pour se guider que les étoiles du firmament; et si malheureusement il manquait le chemin, il était perdu. On ne trouvait point d'eau dans cette solitude, ou celle que l'on rencontrait avait une odeur insupportable et un goût de poix : elle n'était pas nuisible cependant à la santé. C'est là que demeurait Macaire. Près d'Élimax, dans le désert de Scethe, où l'on ne trouvait pas une seule source dans un espace de dix-huit milles, un solitaire, nommé Ptolémée, avait trouvé le moyen de vivre pendant quinze ans en recueillant dans des vases de terre la rosée qui tombait au mois de décembre et de janvier, et en ramassant avec une éponge l'humidité des rochers. Au reste, ce n'est pas seulement dans la vallée du Nil que s'étaient établis les solitaires : un grand nombre avaient bâti leurs cellules dans la Cyrène de Libye, dans la Palestine, au mont des Oliviers, à Bethléem, à Jéricho, sur les rives du Jourdain, près du bourg de Thécué et aux environs de la mer Morte; dans le désert près de Cyrthus, à deux journées d'Antioche; du côté de Berrhée, près de Nisibe, sur la limite qui séparait l'empire romain de la Perse, et enfin à Ancyre, où sur dix mille vierges deux cents s'exerçaient à la vie spirituelle.

Si nous voulons connaître les lois et les constitutions de ces monastères, nous n'avons qu'à lire la vie de saint Pacôme, disciple de Palémon, traduite du grec vers 540, par Denis le Petit. Sa règle, écrite en égyptien, a été

La règle de
S. Pacôme.

traduite en latin par saint Jérôme. Il l'avait introduite d'abord à Tabenna, où il avait fondé un couvent par l'inspiration divine. Quiconque désirait y être admis devait se tenir dix jours au moins devant la porte, et souffrir patiemment les affronts des frères qui passaient. On lui ôtait alors ses vêtements, et on lui mettait l'habit de l'ordre en présence des frères assemblés; mais on gardait les vêtements qu'il avait quittés pendant trois ans, jusqu'à ce qu'on fût bien assuré de sa persévérance, et on les donnait alors aux pauvres. Si pendant ce temps il avait été désobéissant une seule fois, ou s'il avait péché une seule fois en paroles, on lui rendait ses habits séculiers et on le renvoyait du couvent. Même après avoir été admis, il était confié pour un an à un ancien frère, qui demeurait près de la porte du couvent et était chargé de recevoir les hôtes; et ce n'est qu'après avoir achevé ce second noviciat qu'il était admis formellement dans la communauté. Celle-ci était partagée en vingt-quatre groupes, dont chacun était désigné par une lettre de l'alphabet, laquelle indiquait l'état, les mœurs et les habitudes des moines qui en faisaient partie. Ils menaient une vie sobre, partagée entre un travail pénible et la prière ou la contemplation. Ils ne donnaient au sommeil que le temps indispensable à la nature; encore ne se couchaient-ils pas; mais ils dormaient habillés et assis sur des sièges un peu penchés.

Leurs repas se composaient de pain, de choux, de fromage et d'olives. Ils les prenaient ensemble et en silence, le visage couvert par leur capuchon; de sorte que personne ne pouvait voir ce que faisait son voisin. Quelques-uns ne faisaient que toucher à la nourriture; d'autres faisaient semblant de la porter à leur bouche. Plusieurs

mangeaient selon leur besoin ; d'autres ne mangeaient que tous les cinq jours. Pendant le repas, on chantait des psaumes ou on lisait des passages de la Bible. Ils travaillaient toujours des mains, et cherchaient quelque travail qu'ils pussent faire, même la nuit. Ils se levaient de très-bonne heure, et chacun allait à son poste, les uns à la cuisine, les autres dans les champs, ceux-ci dans les jardins, ceux-là à la boulangerie. Les uns étaient maçons, les autres tisserands ou corroyeurs ; ceux-ci faisaient des chaussures, ceux-là tressaient des nattes ou des corbeilles. Plusieurs écrivaient : tous savaient la Bible par cœur ; et ils ne pouvaient rien avoir en propre, pas même une corbeille. On les exerçait surtout à rompre leur volonté ; et l'obéissance était si rigoureuse qu'aucun n'eût entrepris de faire quoi que ce soit à l'insu du supérieur, dont les ordres étaient reçus comme venant du ciel. Ils cherchaient même à faire des choses impossibles, et observaient un tel silence que chacun eût pu se croire seul au milieu du désert. Leurs prières étaient courtes, mais fréquentes ; ils priaient douze fois le jour, douze fois le soir, et autant la nuit. Pacôme n'admettait au sacerdoce aucun de ses moines, de peur de la vaine gloire, et il faisait venir, les jours de fêtes, des prêtres des villages voisins pour célébrer les saints mystères. Il n'était permis ni de tousser, ni de cracher, ni de bailler pendant le service divin, et l'on n'entendait que les paroles du prêtre qui priait.

Ces essaims de moines, loin d'être un fardeau pour le pays, étaient au contraire une bénédiction ; car non-seulement ils savaient arracher à ces régions inhospitalières les choses nécessaires à leur subsistance, mais ils donnaient encore l'hospitalité aux étrangers. Ils envoyaient beaucoup

de produits dans la Libye, où il y avait presque toujours disette, et ils venaient au secours des pauvres et des prisonniers dans les villes voisines. Leur vie sobre, calme et occupée éloignait d'eux toutes les maladies. Ils prévoyaient ordinairement leur mort ; et, faisant venir alors tous les frères pour prendre congé d'eux, ils s'endormaient avec joie dans le Seigneur. Cependant au-dessus de cette vie, déjà si sainte et si austère, il y en avait une plus rigoureuse encore : c'était celle des anachorètes proprement dits, quoique plusieurs cependant estimassent davantage la vie du cloître, à cause de l'obéissance qui y était plus parfaite. Si donc il se trouvait dans la communauté quelque frère qui se sentit appelé au désert, afin d'y mener une vie plus céleste encore, il ne pouvait suivre son attrait qu'après en avoir obtenu la permission du supérieur, et le couvent lui envoyait alors ce qui lui était nécessaire pour vivre. Le cloître était en ce cas considéré comme le noviciat de la vie érémitique, et l'on ne permettait celle-ci qu'à ceux qui s'étaient formés d'abord à la vie commune et exercés longtemps à rompre entièrement leur volonté. Ils allaient s'établir ordinairement dans le désert situé entre le Nil et la mer Rouge, où le sol, composé de sable et de sel, était rebelle à toute culture, mais où l'eau du Nil, filtrée par les montagnes de sable qu'elle parcourait, était plus savoureuse que le vin le plus précieux.

C'était le monastère de Cellia qui était comme la métropole de tous ces anachorètes. Ils observaient le plus profond silence, demeuraient dans des huttes étroites, où souvent ils avaient de la peine à se tenir debout ou à se coucher tout de leur long. Quelquefois ils muraient leur porte, ou bien ils passaient des années sans sortir de leur cellule. Ils ne se

réunissaient que le samedi ou le dimanche dans l'église commune. S'il manquait quelque frère, les autres savaient qu'il était malade, et ils le visitaient l'un après l'autre, lui apportant ce qu'ils croyaient lui être agréable. A part cela, ils se visitaient rarement, si ce n'est pour s'instruire ou s'encourager dans la pratique de la perfection. C'est pourquoi l'on donnait ordinairement aux solitaires qui avaient vieilli dans l'exercice de la vertu un ou plusieurs frères, afin qu'ils les instruisissent par leurs exemples, leurs conseils et leurs enseignements. Ces frères priaient, jeûnaient, psalmodiaient avec le père chargé de les diriger; ils combattaient avec lui dans ses tentations, et l'assistaient dans tous ses besoins. Lui, de son côté, les aimait comme un père et ne les quittait point. Si l'un d'eux était attaqué par une tentation plus forte que de coutume, ou s'il s'élevait dans son esprit quelques doutes difficiles à résoudre, on l'envoyait trouver un père plus vieux, plus expérimenté et d'une haute sainteté. Les conseils donnés en ces circonstances étaient écrits et conservés avec soin, et ils formaient comme le code de la vie solitaire. Si quelqu'un se rendait coupable d'une faute grave, les pères les plus voisins se rassemblaient sous la présidence du prêtre de leur église, et condamnaient le délinquant à une pénitence ou le chassaient de leur sein. Du biscuit trempé dans l'eau, avec un peu de sel ou d'huile, était leur nourriture accoutumée; mais beaucoup ne mangeaient ni pain ni fruits, et se nourrissaient seulement de laitues sauvages ou de chicorées. Plusieurs passaient des nuits entières sans dormir, occupés à prier assis ou debout jusqu'au matin.

Le but que se proposaient ces moines et ces anachorètes, c'était de s'exercer continuellement en toutes sortes de

La vie des
moines
du désert.

vertus. La pauvreté était considérée comme la première préparation à cette vie toute céleste. Un frère n'ayant rien autre chose qu'une Bible la vendit pour en donner l'argent aux pauvres, se glorifiant d'avoir vendu la parole qui dit : *Vends tout ce que tu as, et donne-le aux pauvres*. Chercher la gloire des hommes et se vanter de ses actions était pour eux un crime ; craindre l'injustice de la part des autres leur paraissait une faiblesse. L'horreur de la gloire du monde leur semblait la première condition de la vie d'un moine ; aussi interrompaient-ils leurs jeûnes et leurs pénitences quand ils recevaient la visite de quelque frère étranger, afin de lui cacher leurs bonnes œuvres. Juger les autres leur semblait un grand mal ; et ils avaient coutume de dire : Si tu es pur, prends garde de condamner celui qui ne l'est pas, ou autrement vous transgresserez tous les deux la loi de Dieu. Mais autant ils jugeaient les autres avec indulgence, autant ils étaient sévères quand il s'agissait d'eux-mêmes. L'hospitalité et la miséricorde étaient un devoir pour eux. Si un autre venait les visiter, ils laissaient aussitôt leurs jeûnes, et mangeaient même plusieurs fois en un jour avec lui, persuadés que, si le jeûne mérite sa récompense, celui qui mange par charité pour son prochain remplit deux préceptes, celui de la charité fraternelle et celui qui nous oblige à renoncer à notre volonté propre. C'est ainsi qu'un jour un père du désert ouvrit pendant la nuit sa porte à un prêtre manichéen, quoiqu'il le connût bien. Il se laissa bénir par lui, lui donna à manger et un gîte pour se reposer ; ce qui toucha tellement celui-ci qu'il devint catholique. Ils s'exerçaient continuellement à la sobriété, et c'était un principe chez eux que l'âme se flétrit à mesure que le corps fleurit, et que plus le corps perd au

contraire, plus l'âme gagne et se fortifie. On raconte de quelques-uns d'entre eux des choses incroyables. L'abbé Elpide, pendant vingt-cinq ans, ne mangea que le samedi et le dimanche; et il était devenu si maigre qu'on pouvait à travers la peau compter tous ses os. Saint Jean, vieillard de quatre-vingt-dix ans, était tellement épuisé lorsque Pallade le vit que sa barbe ne poussait plus. Jusque dans l'âge le plus avancé, il ne mangea que des fruits, et ne sortit jamais de sa cellule pendant quarante ans.

Saint Macaire enfonçait du pain dans un vase dont le cou était très-étroit, et il ne mangeait à chaque repas que ce qu'il pouvait en tirer avec les doigts. « Je n'ai pu, disait-il, accoutumer ce méchant corps à ne pas manger du tout. » Ainsi préparé, il se présenta à saint Pacôme, qui, ne le connaissant pas, eut beaucoup de peine à l'admettre dans son monastère de Tabenna. Là il passa tout le temps du carême occupé à tresser en silence dans un coin des feuilles de palmier, mangeant seulement le dimanche quelques feuilles de chou crues; de sorte que les autres moines dirent à leur supérieur : « D'où vient cet homme qui n'a rien d'humain dans sa personne? Renvoyez-le bien vite, où nous partons tous. » Après la sobriété, la mortification des passions était le grand art des solitaires. Pour cela, ils s'observaient continuellement eux-mêmes, gardaient un silence perpétuel, et priaient sans cesse. Ils attachaient un si grand prix à l'obéissance que de quatre moines, dont l'un avait beaucoup jeûné, le second avait pratiqué la pauvreté dans sa perfection, le troisième s'était distingué par la charité et le quatrième avait vécu vingt-deux ans sous l'obéissance d'un autre, Pambo déclara que celui-ci était le plus parfait, parce que les autres avaient fait leur volonté en pratiquant

la vertu, tandis que celui-ci avait renoncé à la sienne. Mais toutes les vertus ne leur paraissaient rien sans l'humilité ; elle était pour eux l'arbre de vie, qui, enfonçant ses racines dans la terre, élève ses rameaux dans les airs. Ils attachaient aussi un grand prix à la patience. Mais, aux yeux de saint Antoine, la couronne de toutes les vertus, c'était la discrétion, c'est-à-dire la mesure en toutes choses, même dans le bien, parce que sans elle aucune vertu ne peut être parfaite ni constante.

CHAPITRE III

La mystique dans le désert. Saint Antoine. Du don des miracles. Du pouvoir sur les animaux. Du don de prophétie, de clairvoyance. Du pouvoir de discerner les esprits, de guérir les malades. De l'extase.

La vie que menaient les solitaires était déjà, on le voit, une vie toute mystique. Dieu, qui les avait comblés de ces dons du Saint-Esprit qui sanctifient l'âme et sont à cause de cela les plus précieux, ne pouvait leur refuser les autres. Le don de la foi était comme la base sur laquelle ils reposaient tous. Puis venait le don de sagesse. C'est

S. Antoine. par ce don que saint Antoine avait acquis sur les esprits un tel empire qu'il convertit au christianisme un nombre considérable de païens, et décida des milliers de chrétiens à quitter tous les biens terrestres pour venir peupler autour de lui le désert. Il les aimait tous, jeunes et vieux, d'un amour paternel, et, se multipliant en quelque sorte, il distribuait de tous côtés ses enseignements et ses conseils dans les cloîtres nombreux qu'il avait fondés. On lui demandait un jour comment il pouvait suffire à tant

de choses, lui qui ne savait pas même lire. Il répondit : « Mon livre, ce sont les créatures ; je l'ai toujours devant les yeux, et j'y lis, quand je veux, la parole de Dieu. » Il avait si bien étudié ce livre qu'au rapport de saint Athanase, son biographe, il réduisit plus d'une fois au silence les platoniciens, qui étaient venus le trouver d'Alexandrie ou d'ailleurs pour le tenter et l'embarrasser dans les filets de la dialectique.

Les solitaires étaient aussi bien souvent favorisés du don Du don des miracles. des miracles. Ce don suppose l'empire sur la nature, et cet empire, Dieu peut bien le donner à qui il veut, puisque la nature est son ouvrage. Et comme l'homme n'exerce point ce pouvoir en son propre nom, mais au nom de Celui de qui il l'a reçu, les miracles ne sont point une violation des lois de la nature. Car si l'auteur de ces lois peut les changer à son gré, les phénomènes qui se produisent alors rentrent dans l'ordre de la nature, qui est déjà lui-même un miracle pour celui qui le contemple, de sorte que ce qui arrive en dehors de cet ordre n'est pas plus étonnant que cet ordre lui-même. Le miracle, familier et naturel à Dieu, n'est que passager et accidentel dans les thaumaturges. Autour d'eux, et au milieu de l'univers, Dieu s'est réservé un tout petit domaine, où il a établi immédiatement son règne, et que le monde ne comprend point ; et c'est pour cela qu'il l'appelle miraculeux. On ne peut nier cependant que l'illusion ne soit facile en cette matière ; et il est probable que, dans le grand nombre des miracles qui nous sont racontés par les écrivains de cette époque, il s'est glissé plus d'une erreur ; ce qui était d'autant plus facile alors que les sciences naturelles étaient presque complètement ignorées, et qu'il

était par conséquent très-difficile de discerner le miracle de ce qui n'est qu'extraordinaire. L'illusion d'ailleurs devait être fréquente dans un temps et parmi des circonstances où l'imagination exaltée était déjà disposée à saisir l'aspect merveilleux des choses et à embellir les récits les plus simples des couleurs de la poésie. C'est ainsi que l'on raconte de deux solitaires, Mutius et Besarion, qu'étant sortis pour aller visiter leurs moines il leur fut révélé qu'un frère qui était encore assez loin d'eux allait bientôt mourir, et qu'ils arrêtaient le soleil qui se couchait jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au lieu où demeurait ce frère. Cependant le pouvoir qu'avaient les solitaires sur les éléments est confirmé par un trop grand nombre de faits pour que nous puissions les révoquer tous en doute. Bien des fois, par exemple, ces saints anachorètes firent jaillir une source dans le désert, afin de soulager un frère qui allait défaillir, arrêtaient des rochers qui allaient tomber sur la cellule d'un solitaire, portèrent dans leurs vêtements des charbons embrasés sans en être endommagés. Ainsi l'esprit de Dieu fit passer un jour à saint Antoine le Lycus, qui était un canal du Nil, et très-profond, sans que ses pieds fussent mouillés; et ce fait eut pour témoin son compagnon de voyage, nommé Théodore.

Du pouvoir
sur les ani-
maux.

Une forme particulière de ce pouvoir miraculeux, c'était la puissance extraordinaire que beaucoup d'anachorètes exerçaient sur les animaux. Saint Pacôme raconta lui-même à Pallade que, pour échapper aux tentations qui l'assiégeaient, il se glissa tout nu dans une grotte où il savait que deux hyènes avaient établi leur tanière. Comme ces bêtes sortaient le soir pour aller au butin, elles se mirent à flairer le corps du saint, et à le lécher de la tête

aux pieds. Il s'attendait à chaque instant à être dévoré; mais elles se retirèrent sans lui avoir fait aucun mal, et il ne fut plus inquieté tout le reste de la nuit. On raconte d'un autre père du désert, nommé Théon, que, lorsqu'il sortait la nuit, il était accompagné par un grand nombre de bêtes fauves, et que, pour les récompenser, il avait coutume de les laisser se désaltérer à la source de sa cellule; et l'on trouvait en effet, chaque matin, autour de celle-ci, sur le sol, des empreintes de pied de buffles, de gazelles ou d'ânes sauvages. (*Rufinus*, ch. 6.) Sulpice et Cassien trouvèrent, à douze milles du Nil, dans un désert sauvage, près d'une montagne, un solitaire à qui un bœuf tirait d'un puits avec une machine l'eau qui lui était nécessaire. Le matin, l'anachorète conduisit ses hôtes à un endroit où étaient quelques palmiers. Ayant trouvé un lion, ils furent saisis d'effroi; mais le père cueillit des fruits d'un arbre, et le lion vint les manger dans sa main, et continua sa route. (*Lib. soc.*, 5, ch. 6.)

Ils trouvèrent un autre solitaire qu'une louve venait visiter toutes les fois qu'il prenait son repas, afin de manger les restes, après quoi elle lui léchait la main. Mais n'ayant point trouvé un jour le père à l'heure accoutumée, elle vola un pain qu'elle emporta; et, comme si elle eût eu honte de cette action, elle fut sept jours sans revenir, jusqu'à ce qu'enfin le solitaire l'appela, et, l'ayant caressée, lui donna une double ration; et depuis ce temps elle reprit ses visites ordinaires. L'abbé Paul Hellade donna, pendant sept mois, à un lion deux pains chaque jour et des fèves, à la condition qu'il ne pillerait point. Mais l'animal étant venu un jour avec la gueule ensanglantée, il le chassa à coups de corde, ne voulant pas qu'il man-

geât désormais le pain des pères. On raconte d'un autre, nommé Hélénius, qu'il sortit un jour pour aller visiter les frères dans le désert, et qu'il prit avec lui quelques provisions pour la route. Se trouvant fatigué, il aperçut de loin quelques ânes sauvages. Il en appela un, le chargea de ses provisions, monta dessus, et arriva ainsi aux cellules des frères qu'il allait visiter.

Les anachorètes profitaient quelquefois des instincts de leurs féroces voisins pour s'épargner quelques dommages. C'est ainsi qu'un père, près de Syène, qui avait manqué plusieurs fois de s'empoisonner avec des herbes ou des racines d'une apparence trompeuse, en présenta un jour une poignée à une gazelle, qui sut très-bien distinguer les bonnes des mauvaises. La fureur même de ces animaux n'effrayait point ces habitants du désert. Ainsi, un jour, trente hommes amenèrent, avec de grands cris, lié avec des cordes, devant saint Hilarion, un chameau qui était devenu furieux, et qui avait déjà écrasé plusieurs personnes. Ses yeux étaient enflammés, sa gueule écumait, sa langue était enflée, et il poussait des mugissements épouvantables. Le saint ordonna de le lâcher, sur quoi tous les assistants prirent la fuite. Mais Hilarion, allant vers lui, lui tendit la main. L'animal se jeta sur lui comme s'il eût voulu le dévorer, puis il tomba tout à coup à ses pieds, au grand étonnement de tous. Saint Didyme marchait sans aucun danger sur les serpents qu'il rencontrait, quoiqu'ils fussent très-venimeux, et saint Pacôme en avait un avec lui qui ne lui fit jamais aucun mal. Enfin, dans un voyage d'Égypte, venait de quitter, avec ses compagnons, saint Apollonius, près d'Hermopolis; ils aperçurent dans le désert les traces d'un énorme dragon :

c'était probablement un serpent de la même espèce que celui que l'armée de Régulus trouva en Afrique. Les frères que le saint leur avait donnés pour guides les engagèrent à marcher sans crainte vers lui. Comme ils y montraient quelque répugnance, un de ceux-là, plus hardi que les autres, s'avança jusqu'à l'endroit où était l'animal, et appela ses compagnons qui étaient restés en arrière.

Le don de prophétie était familier aussi aux pères du désert. Saint Antoine était visité par un grand nombre de personnes qui venaient soit pour l'honorer, soit pour lui demander la guérison de leurs maux spirituels ou corporels. Or, bien souvent, plusieurs jours, ou même plusieurs mois à l'avance, il indiquait exactement l'époque de leur arrivée et les motifs de leur voyage. On lui amena un jour une jeune fille qui était paralytique, et dont, par une maladie extraordinaire, toutes les sécrétions, telles que les larmes, se changeaient en vers dès qu'elles étaient tombées par terre. Les moines, ayant laissé cette jeune fille à la porte, vinrent raconter au saint ce dont il s'agissait; mais il savait tout d'avance en détail, et il guérit la malade sans l'avoir vue. Un jour qu'il enseignait ses frères, il leva tout à coup les yeux vers le ciel, se mit à soupirer; puis, comme oppressé de douleur, tremblant de tous ses membres, il se jeta à terre en versant des torrents de larmes et implorant le secours de Dieu. Les frères l'ayant prié de leur découvrir la cause de ses angoisses, il leur dit en sanglotant : « De grands dangers menacent la foi; « car j'ai vu l'autel du Seigneur entouré de mulets qui « brisaient tout en frappant du pied; et j'ai entendu la « voix du Seigneur qui criait : Mon autel sera souillé. » Or, deux ans plus tard, commença l'hérésie arienne.

Du don de prophétie.

Du don de voir à distance.

Au don de prophétie se rattache celui de voir à distance. Un jour, deux frères s'étant mis en route pour aller voir saint Antoine, l'eau vint à leur manquer dans le désert, et ils allaient mourir tous les deux. Le saint fit venir promptement deux moines, et leur commanda de remplir une outre d'eau, et d'aller vite sur la route d'Égypte au secours des deux moribonds. Ils firent ce qu'il leur avait dit, et trouvèrent les deux frères à un jour de marche de la montagne d'où ils étaient partis. Lorsque saint Ammon mourut à Nitrie, à treize jours de marche du lieu où vivait saint Antoine, celui-ci vit son âme monter au ciel. Les frères, ayant remarqué le jour et l'heure, apprirent, trente jours plus tard, que l'abbé était vraiment mort à l'heure qu'ils avaient marquée.

Du discernement des esprits.

Les pères du désert avaient aussi le don de discerner les esprits. Saint Antoine, s'étant embarqué un jour avec plusieurs frères, sentit une odeur insupportable : ils crurent que cela venait de poissons salés qui étaient sur le vaisseau ; mais il leur dit que ce devait être autre chose. Il leur parlait encore lorsqu'ils virent accourir un jeune homme possédé, qui s'était tenu caché dans le navire. Le saint l'ayant guéri, tous purent voir quelle avait été la cause de cette odeur. Saint Macaire d'Alexandrie pénétra un jour l'intérieur d'un prêtre qui, rongé par un cancer, était venu chercher près de lui la guérison, et il connut clairement le malheureux état de son âme. Le don du discernement des esprits s'étend quelquefois jusqu'au monde supérieur ou aux régions inférieures. Saint Antoine paraît surtout s'être distingué en ce genre ; de telle sorte qu'il put se former une doctrine complète sur la nature et les habitudes des démons, comme nous le rapporte

saint Athanase, qui l'avait appris lui-même du saint ou de ses disciples. Le nom d'Antoine est devenu proverbial, comme on le sait, à cause des tentations et des mauvais traitements que ce grand homme eut à souffrir de la part des esprits malins. Les faits qui nous sont racontés en ce genre par ses biographes étaient connus des frères qui vivaient avec lui, et devaient exciter en eux le désir de le faire causer sur ce sujet. Le saint, cédant volontiers à leurs désirs, s'étend très-au long sur cet objet, et il en traite les points essentiels avec une telle connaissance de cause que tous ceux qui sont venus après lui ont été forcés de confirmer son témoignage. Il s'appliqua surtout à montrer la différence qui existe entre les bons et les mauvais esprits. « L'aspect des premiers, dit-il, est doux et paisible ;
« car ils ne se querellent point entre eux, et c'est à peine
« si l'on entend leur voix. Ils savent inspirer au cœur une
« joie sainte et une douce familiarité, car ils ont avec
« eux le Seigneur, source de toute liesse. L'âme, loin
« d'être troublée par leur présence, est, au contraire,
« pénétrée de leur lumière, et ressent un calme profond.
« Quelquefois enflammée d'amour pour les biens éter-
« nels, elle voudrait briser le corps qui lui sert d'enve-
« loppe pour aller trouver Celui vers qui s'élancent ces
« esprits célestes. Leur bonté est telle que, lorsque la fai-
« blesse humaine se sent défaillir devant leur éclat mer-
« veilleux, ils savent dissiper toute crainte et rendre la
« confiance au cœur.

« L'aspect des esprits mauvais est terrible, au contraire ;
« leurs voix sont effrayantes ; leurs joies et leurs mouve-
« ments ressemblent à ceux des hommes les plus pervers ;
« les mauvaises pensées naissent à leur approche ; l'âme

« est saisie de crainte, et les sens sont plongés dans l'abat-
« tement. L'homme éprouve alors la haine du christia-
« nisme, la tristesse et l'ennui, la crainte de la mort, de
« mauvais désirs. Les souvenirs du monde se présentent
« à lui; son cœur est appesanti, et la vertu semble som-
« meiller en son âme. Si, après ce premier moment d'ef-
« froi, il sent renaître en lui la joie, la confiance en Dieu
« et un amour ineffable, c'est un signe qu'il a reçu le
« secours d'en haut; car l'assurance de l'esprit est un
« signe de la présence de Dieu. Mais si la crainte persiste,
« le démon est là; car il ne peut ni calmer ni redresser
« le cœur; mais il augmente, au contraire, la terreur
« dont il est rempli déjà, et ne cesse de pousser l'homme
« dans l'abîme. » Il s'étend ensuite sur la nature et la
conduite des démons, montrant comment ils haïssent tous
les chrétiens, mais surtout les moines; comment ils leur
tendent toutes sortes de pièges, revenant toujours plus
acharnés après chaque défaite, employant tantôt les me-
naces, tantôt les promesses; se transformant quelquefois
en anges de lumière, faisant entendre à l'homme qu'ils
veulent tromper les chants les plus suaves, lui inspirant
des actes de vertu extraordinaires et excessifs, puis le trou-
blant par des insinuations de toutes sortes; prédisant quel-
quefois l'avenir, mais ne disant jamais la vérité. Puis il
expose à ses disciples sous combien de formes les démons
cherchaient à le tromper, ayant recours tantôt à la louange,
tantôt aux menaces, l'entourant d'escadrons de fantômes
armés ou de scorpions, de dragons et d'autres monstres;
tantôt lui apparaissant éclatants de lumière, psalmodiant
devant lui et expliquant la sainte Écriture, lui présentant
du pain quand il avait faim, lui apportant des métaux pré-

cieux; tantôt le maltraitant et l'accablant de coups, ou se jetant sur lui sous des formes gigantesques : mais toujours le saint parvenait à les chasser au nom du Seigneur.

Les pères du désert avaient souvent aussi le don de guérir les malades, et surtout les possédés. Nous trouvons déjà dans l'Évangile le principe et la racine de ce don surnaturel; et il est confirmé par une telle masse de témoignages qu'aucun doute n'est possible sur ce point. Saint Pithyrion, dans la Thébaïde, enseignait que certains démons ont des rapports particuliers avec certains vices. Lorsqu'ils voient de quel côté penche le cœur de l'homme, ils cherchent à fortifier encore ses mauvaises inclinations. Mais lorsqu'un homme est parvenu à se corriger entièrement d'un vice, il peut alors chasser des possédés le démon qui a un rapport particulier avec celui-ci. Les démons d'un ordre inférieur sont chassés par ceux qui sont fermes dans la foi, et les démons supérieurs par les hommes humbles. On amena un jour à saint Antoine un jeune homme possédé par un esprit des plus terribles, qui blasphémait et maudissait Dieu. Dès que le saint l'aperçut, il dit à ceux qui l'amenaient : « Ce n'est pas là mon affaire; « je n'ai aucun pouvoir contre ce genre de démons : cette « grâce est réservée à Paul le Simple. » Il les conduisit à celui-ci. Paul, ayant prié, ordonna à l'esprit impur, au nom de saint Antoine, de se retirer; mais il répondit qu'il n'en ferait rien. Paul répéta son premier commandement; et le démon lui répondit par des injures contre lui et saint Antoine. Le saint vieillard lui dit alors : « Ou tu sortiras, ou je vais le dire à Notre-Seigneur qui te fera bien partir. » Le démon s'opiniâtrant à rester, Paul sortit

Du pouvoir
de guérir les
malades.

de sa cellule, en plein midi, sous un ciel brûlant; et, se tenant debout comme une colonne, il dit à Dieu qu'il ne bougerait pas et qu'il ne prendrait aucune nourriture ni aucun breuvage jusqu'à ce qu'il eût chassé ce démon. A peine avait-il fini que celui-ci s'écria : « Je pars, je pars, « car je souffre violence; je pars pour ne plus revenir. » (*Vie de saint Paul le Simple*, 7 mars.)

On amena un jour à saint Macaire d'Égypte un jeune homme possédé, qui, après avoir mangé et bu considérablement, rejetait aussitôt en fumée tout ce qu'il avait pris : car son démon consumait son intérieur de telles ardeurs que tout ce qu'il prenait semblait se dissiper en flammes. Le saint pria sur lui, et demanda à la mère combien elle voulait que son fils mangeât à l'avenir. La mère répondit dans son trouble : Dix livres de pain. Macaire lui en fit un reproche, réduisit la mesure à trois livres, et pria pendant sept jours, après lesquels le malade fut guéri. On amena à l'autre Macaire, celui d'Alexandrie, en présence de Pallade, un autre jeune homme possédé du démon. Le saint lui posa une main sur la tête et l'autre sur le cœur, et se mit à prier jusqu'à ce qu'il le vît s'élever en l'air. L'enfant enfla comme une outre, et il sortit aussitôt une grande quantité d'eau de toutes les parties de son corps, qui reprit ensuite son ancienne dimension. Le saint l'oignit avec de l'huile bénite, et le rendit guéri à son père, avec défense cependant de prendre ni viande ni vin pendant quarante jours (*Vie de saint Macaire d'Alexandrie*, 11 janvier).

Saint Jérôme raconte, dans la Vie de sainte Paule, que, visitant les lieux saints, elle vint à Sébaste, l'ancienne Samarie, où étaient les tombeaux des prophètes Abdias et

Élisée et celui de Jean-Baptiste. Là elle fut témoin d'une multitude innombrable de miracles. Elle vit des possédés tourmentés outre mesure par les démons, aboyant comme des chiens, sifflant comme des serpents, hurlant comme des loups ou des lions, tournant la tête sens devant derrière, ou la courbant jusqu'à terre. Le même Père raconte, dans la vie de saint Hilarion, qu'un homme riche d'Hæla, sur la mer Rouge, était possédé d'une légion de diables, dont la présence s'annonçait par des voix différentes et tumultueuses que l'on entendait sortir de sa bouche. Il fut guéri par le saint. Les solitaires eux-mêmes n'étaient point exempts de ce mal. L'histoire raconte que l'abbé Moïse fut possédé par le démon, à cause d'une seule parole inconvenante, et qu'il mangeait ses ordures. Et l'abbé Sérapion s'étant déchargé d'un péché qu'il avait commis, le diable sortit de lui sous la forme d'une flamme qui remplit sa cellule d'une odeur de soufre.

Nous ne devons donc pas être étonnés de voir se pro- De l'extase.
 duire en partie dans le désert les phénomènes merveilleux que la mystique a constatés dans les siècles suivants. Ainsi, les ravissements étaient très-fréquents chez les solitaires. On raconte de l'abbé Sisoïs qu'il était ravi en extase dès qu'il levait les mains dans la prière. Aussi, lorsqu'il priait avec quelques frères, il laissait tomber ses mains pour éviter l'extase. On raconte de saint Macaire d'Égypte qu'il était presque toujours en extase, et qu'il conversait ainsi avec Dieu pendant la plus grande partie de la journée. Un disciple de Sylvain anachorète, étant venu un jour le voir, le trouva dans un ravissement. Il revint six heures, neuf heures et dix heures après, et le trouva toujours dans le même état. Enfin, revenu à lui, le saint lui dit qu'il avait

vu la gloire de Dieu. On raconte de saint Arsène que tous les samedis le soleil, en se couchant, le laissait en prière, et qu'il tenait ses mains élevées vers le ciel, en continuant de prier, jusqu'à ce que le soleil, en se levant, lui donnât sur le visage; et il avait coutume alors de s'asseoir pour se reposer un peu. Sa prière était si efficace qu'un frère le vit un jour par la fenêtre de sa cellule, debout, entouré de flammes. L'abbé Lot demandait un jour à l'abbé Joseph comment il devait régler sa vie. Celui-ci se leva, étendit ses mains vers le ciel, et ses doigts parurent aussitôt enflammés, comme dix lampes qui brûlent. Il dit ensuite à Lot : « Vous pouvez par la prière, si vous le voulez, devenir tout embrasé. » Souvent il sortait aussi de la bouche de ceux qui priaient des flammes qui montaient vers le ciel.

L'extase des pères du désert était unie bien souvent aux visions. Saint Antoine, par exemple, lorsqu'il voulait savoir quelque chose qu'il ignorait, n'avait qu'à prier Dieu : elle lui était aussitôt révélée. Un jour donc, les frères l'ayant interrogé sur l'état de l'âme après la mort, il entendit pendant la nuit une voix qui lui cria : « Antoine, lève-toi, sors et regarde. » Il sortit dehors; et comme il regardait le ciel, il vit une forme gigantesque qui s'élevait jusqu'aux nues, puis des âmes ailées qui voulaient monter vers le ciel; mais le fantôme, étendant le bras, cherchait à les en empêcher. Celle qu'il prenait, il les rejetait vers la terre; les autres, lui échappant, volaient vers le ciel. Il comprit qu'il s'agissait de l'ascension et de l'abaissement des âmes.

CHAPITRE IV

La mystique considérée dans les martyrs. De leur impassibilité.
Du don de prophétie. Des visions. Sainte Perpétue.

Pendant que les anachorètes du désert, environnés de toutes les horreurs de la nature, s'exerçaient à lutter contre elle, selon l'esprit du christianisme, les chrétiens qui étaient restés dans le monde n'avaient pas des combats moins rudes à soutenir; car l'Église, fondée dans la pauvreté, la persécution, la lutte et la mort, devait se propager et s'affermir de la même manière. Le paganisme, partagé en deux sectes principales: les épicuriens, esclaves des sens, et les stoïciens, enflés d'un faux orgueil; afin d'étouffer dans son germe la nouvelle doctrine, avait fait alliance avec la politique des empereurs romains. Rome, après s'être enivrée d'abord du sang des peuples qu'elle avait conquis, puis du sang de ses enfants dans les guerres civiles qui l'avaient divisée, et enfin de celui des gladiateurs et des animaux dans les amphithéâtres, n'était pas encore rassasiée: il lui fallait un sang plus précieux, celui des chrétiens. Il fut donc convenu que l'on exigerait de ceux-ci qu'ils sacrifiasent aux dieux, et qu'ils jurassent par le génie de l'empereur. S'ils refusaient ce qu'on leur demandait, le tigre se jetait sur sa victime; et les malheureux étaient livrés à tous les supplices que pouvaient inventer la fureur et la cruauté d'un peuple qui avait pris le goût du sang et qu'excitaient encore les calomnies répandues contre les chrétiens. Ni la considération, ni l'âge, ni le sexe ne pouvaient protéger les disciples du Christ; et leurs bourreaux ne savaient qu'inventer afin d'assouvir leur

haine et leur mépris pour eux. On les étendait sur des roues; on brisait leurs membres; on leur brûlait les flancs avec des flambeaux allumés, ou on leur enfonçait dans la chair des ongles de fer; on leur pressait le corps avec des chaînes qui leur brisaient les os; on leur perçait les yeux avec des roseaux pointus; on leur enfonçait des clous dans les pieds et des pinces brûlantes dans les mollets; de sorte que leur corps, après avoir été soumis pendant tout le jour aux tortures les plus atroces, n'était plus qu'une plaie. C'est à peine s'ils gardaient la forme humaine : et les bourreaux ne pouvaient comprendre qu'ils eussent encore un souffle de vie. C'est après tous ces préparatifs qu'on les conduisait à la mort, qu'on les livrait aux bêtes, qu'on les écorchait vifs, qu'on les faisait brûler à petit feu sur des chaises de fer embrasées; qu'on les mettait dans le feu, enveloppés d'une toile enduite d'huile; qu'on les jetait dans des fours allumés, ou qu'on les noyait dans l'eau liés deux à deux, comme on a fait de nos jours dans les noyades. La mort la plus douce était celle du glaive.

Neuf persécutions s'étaient ainsi élevées coup sur coup contre l'Église, toujours plus terribles et plus violentes. Enfin, vers le déclin du III^e siècle, l'enfer sembla vouloir tenter un dernier effort; et pendant dix ans une horrible boucherie ensanglanta sans interruption le monde romain. En Phrygie, une ville tout entière, composée de chrétiens, fut détruite par les flammes avec tous ses habitants. Mais les persécuteurs furent enfin obligés de s'avouer vaincus par l'héroïsme de leurs victimes. Ce terrorisme avait excité l'horreur des païens eux-mêmes; et lorsque après un carnage affreux à Césarée, par un temps clair et serein

et sans qu'il fût tombé ni pluie ni rosée, les colonnes qui soutenaient le portique de la ville devinrent humides, et que les rues et les places parurent comme trempées par la pluie, on disait que la terre avait versé des larmes, parce qu'elle ne pouvait supporter plus longtemps de telles horreurs, et qu'elle avait voulu par là amollir le cœur des hommes. Enfin le christianisme vainquit, et un empereur chrétien monta sur le trône des Césars. Le temps de la terreur était passé; et ces monstres de perversité, que la nature humaine renferme dans ses profondeurs, furent replongés dans l'abîme.

Il était impossible que les martyrs ne participassent pas aux grâces et aux privilèges dont Dieu favorisait les solitaires du désert; car Celui pour qui ils combattaient et mouraient ne pouvait manquer de les assister de son secours. Si les anachorètes, disputant pas à pas le terrain au paganisme de la chair, obtenaient de Dieu ces faveurs peu à peu et selon la mesure de leurs progrès dans la vie ascétique, les martyrs devaient les recevoir tout à coup et sans y avoir été préparés. Au milieu des tortures et des supplices, la puissance de la chair et du sang était brisée subitement chez eux. L'âme, ou la *psuché*, dégagée de son enveloppe, se trouvait élevée subitement jusqu'au faite de la vie ascétique; et l'éclat dont elle était illuminée rejailissait sur le corps, et finissait souvent par le rendre insensible à la douleur. Lorsque les premières souffrances étaient passées, il survenait bien souvent dans ces héros chrétiens des états extatiques, où l'aiguillon de la douleur était émoussé et où d'ineffables consolations inondaient leur âme. Il n'était pas rare de les voir calmes et paisibles au milieu des tourments les plus atroces sans qu'une seule plainte

De l'impossibilité des martyrs.

s'échappât de leurs lèvres, ou de les entendre parler des choses divines d'une manière merveilleuse. Ce que dit sainte Félicité dans sa prison exprime très-bien la cause de cette patience héroïque. Surprise par les douleurs de l'enfantement, elle se mit à crier. « Comment, lui dit le geôlier, « supporteras-tu des douleurs bien plus grandes si tu as « tant de peine à endurer celles-ci? — Cette douleur, ré- « pondit-elle, est à moi; l'autre sera celle du Seigneur, « et il m'aidera à la porter. » Sa confiance ne fut pas trompée.

Lorsqu'on appliqua une seconde fois la torture, après deux jours de répit, au martyr Sanctius, dont le corps avait été tout défiguré par la première, on ne croyait pas qu'il pût supporter cette seconde épreuve. Mais il se sentit tout à coup rempli d'une force supérieure, et reprit sa première forme et l'usage de ses membres, comme si cette seconde torture l'eût guéri de la première. Nous lisons dans la lettre de l'Église de Smyrne sur le martyr de saint Polycarpe ces paroles : « Pour un grand nombre de mar- « tyrs, les fouets, la torture, les flammes semblaient douces « et agréables. Ils ne laissaient pas échapper un seul sou- « pir pendant que le sang ruisselait de tous leurs mem- « bres, que leur corps déchiré et ouvert laissait aperce- « voir leurs entrailles, et que le peuple lui-même ne « pouvait retenir ses larmes à un tel spectacle. C'est que « le Seigneur, qui veille sur les âmes et les protège, par- « lait avec eux, adoucissait leurs maux, et leur mettait « devant les yeux la couronne céleste qui devait récom- « penser leur patience. » C'est pour cela que le martyr saint Victor encourageait ses compagnons en leur rappelant ce qu'il avait éprouvé lui-même. « Au milieu des

« tourments les plus cruels, leur disait-il, j'ai invoqué,
« par mes prières et mes larmes, le Seigneur miséricor-
« dieux; et voilà que tout à coup je l'ai vu portant dans
« sa main le signe céleste de notre rédemption; et il m'a
« dit : Que la paix soit avec toi, Victor. Ne crains rien, je
« suis Jésus, et c'est moi qui envoie la confusion et les
« supplices à mes saints. Cette voix a versé dans mon âme
« une telle force que tous les tourments ne me paraissaient
« plus rien. » C'est pour cela que le martyr Flavien de-
mandant à saint Cyprien si le coup de la mort était très-
douloureux, celui-ci lui répondit : « Le corps ne sent rien,
quand l'âme s'est donnée toute à Dieu. » Nous ne devons
donc pas nous étonner de trouver dans les actes de la per-
sécution de Dioclétien que, bien souvent, les martyrs, les
femmes elles-mêmes, inondés d'une joie ineffable et divine,
se précipitaient dans les bûchers enflammés. Bien souvent
aussi, les éléments et les animaux sauvages, reconnaissant
dans les martyrs leurs maîtres, n'osaient les attaquer.
Lorsqu'on alluma sous le corps de saint Polycarpe le feu
du bûcher, les flammes se recourbant formèrent un arc
au-dessus de lui; de sorte qu'aucun de ses membres ne
fut endommagé. Son corps apparut à tous avec un éclat
merveilleux; il avait la couleur d'un pain rôti ou celle de
l'or, et répandait une odeur délicieuse. Il fallut enfin le
percer d'une lance, et son sang, en coulant, éteignit les
flammes.

Le saint martyr Pion parut, après sa mort, comme s'il
eût reçu de nouveaux membres. Ses cheveux étaient plus
beaux, sa barbe était florissante; et il avait l'apparence
d'un jeune homme, car le feu avait rajeuni son corps. Une
grâce merveilleuse respirait sur tous ses traits; de sorte

qu'il était un sujet de confiance et d'admiration pour les chrétiens et d'effroi pour les païens. L'eau, de même que le feu, se montrait rebelle quelquefois à la cruauté des persécuteurs, et l'on vit, par exemple, la mer rejeter, près de Césarée, au milieu d'agitations violentes, le corps de saint Appien. Les bêtes les plus féroces, saisies de respect devant les martyrs, n'osaient toucher leur corps, et se retournaient quelquefois contre les bourreaux. D'autres fois elles se précipitaient sur ces généreux confesseurs; mais, arrêtées tout à coup comme par une force divine, elles reculaient; de sorte qu'il fallait les lâcher deux ou trois fois de suite, et les exciter à mordre, avec le fer et le feu. Encore ne pouvait-on pas toujours y réussir, et il fallait trancher par le glaive une vie que les animaux les plus cruels s'obstinaient à ménager. C'est ce qui arriva, d'après l'épître de l'Église de Vienne, aux martyrs de Lyon. Blandine resta tout le jour attachée à un poteau, au milieu des bêtes, sans qu'aucune osât toucher son corps. Des chaises embrasées sur lesquelles on faisait rôtir à petit feu les martyrs s'échappaient une odeur insupportable pour les païens et délicieuse pour les chrétiens.

Du don de prophétie : des visions.

Souvent aussi les martyrs étaient favorisés du don de prophétie ou de visions merveilleuses. Pendant que saint Laurent était étendu sur un gril, son visage parut aux frères environné de lumière, et il prédit l'avenir du christianisme à Rome et la venue d'un empereur chrétien qui fermerait les temples des dieux. Nous lisons dans la vie de saint Cyprien, écrite par Ponce, son diacre, que quelque temps avant sa mort il eut une vision où Dieu lui révéla son martyre et les circonstances principales de sa condamnation. Saint Pion, étant en prière dans sa prison, vit qu'il serai

pris le lendemain avec les siens ; et lorsque le moment fut arrivé il se mit une corde au cou , afin que les bourreaux le trouvassent déjà lié quand ils viendraient le chercher. Saint Marien , qui souffrit le martyre en Numidie avec saint Jacques , vers le milieu du III^e siècle , vit un trône éclatant de blancheur , sur lequel était assis un juge. Vis-à-vis était un théâtre pour les confesseurs qui devaient être jugés. Une voix forte crie : Amenez Marien. Il monte sur la tribune. Cyprien , assis à la droite du juge , lui dit en souriant : Viens t'asseoir près de moi. Il s'assied ; les autres confesseurs sont interrogés. Le juge se lève , et on l'amène à son tribunal. Le chemin qui y mène traverse des prairies délicieuses plantées de cyprès et de pins ; au milieu est une source dont l'eau se partage en plusieurs ruisseaux. Cyprien prend une coupe , la remplit de l'eau de la source , et , après avoir bu , la remplit une seconde fois et la présente à son compagnon. Celui-ci boit avec plaisir , rend grâces à Dieu et se réveille. Jacques , son compagnon , a une vision semblable le même jour. Il voit un jeune homme d'une taille et d'une force extraordinaire , dont le manteau brille d'une telle lumière que les yeux n'en peuvent supporter l'éclat ; sa tête est au-dessus des nuages , et ses pieds ne touchent pas la terre. Ce géant lui jette deux ceintures de pourpre , une pour lui et l'autre pour son compagnon , en leur disant : Suivez-moi promptement.

D'autres voient les martyrs déjà glorifiés célébrer dans le ciel l'éternel festin. Un enfant , portant à la main une branche de palmier et sur la tête une couronne de roses , salue les confesseurs qui vont bientôt être couronnés à leur tour , et leur dit : Demain , vous célébrerez avec nous le fes-

tin céleste. D'autres fois, un jeune homme vient visiter les prisonniers épuisés par la faim. Il porte en chaque main une coupe de lait, et la leur présente à boire sans que la liqueur qu'elle contient diminue. Montan et Julien ont une dispute dans leur prison. La nuit suivante, Montan, dans une vision, arrive avec ses compagnons en un lieu très-clair. Ses habits deviennent blancs; sa chair reçoit un éclat merveilleux, et devient tellement diaphane que l'on peut apercevoir à travers les mouvements les plus intimes du cœur. Il aperçoit sur sa poitrine quelques taches, et comprend qu'elles viennent de la dispute qu'il a eue avec Julien.

Sainte Per-
pétue.

Une des histoires les plus remarquables en ce genre est celle de sainte Perpétue; car c'est elle-même qui l'a écrite dans sa prison, et ses actes, confirmés par le témoignage des contemporains, ont été autorisés solennellement par l'Église, qui les faisait lire dans les assemblées des fidèles. Enfin, pour que rien ne manquât à leur authenticité, Dieu a permis que saint Augustin les confirmât encore par les sermons qu'il a prêchés plusieurs fois pour la fête de cette sainte. Née vers la fin du II^e siècle, dans un des faubourgs de Carthage, d'une famille noble, elle fut mariée en 202, à l'âge de vingt-deux ans; et elle nourrissait un enfant lorsque la persécution éclata sous Géta. Elle avait encore ses parents et un frère; un autre était mort. Son père fit tout ce qu'il put pour la détourner de recevoir le baptême, mais rien ne put l'arrêter. A peine devenue chrétienne, elle est prise et jetée en prison. Là elle souffre d'une manière affreuse de la chaleur; son enfant va mourir sur son sein, lorsque enfin son frère obtient pour elle, à prix d'argent, une plus grande liberté. Il lui dit ensuite: « Tu es

« déjà assez avancée dans la grâce pour demander à Dieu
« qu'il te révèle si nous souffrirons le martyre ou si nous
« serons délivrés. » Elle se met en prière, et voit une
échelle d'or qui allait jusqu'au ciel, mais si étroite qu'une
seule personne pouvait monter à la fois. Il y avait à côté
de cette échelle des épées, des lances, des crochets et des
pioches ; de sorte que, si l'on tardait à monter et si l'on ne
regardait toujours en haut, on était blessé et déchiré par
ces instruments de supplice. Au bas de l'échelle était un
énorme dragon qui tendait des pièges à ceux qui mon-
taient, et cherchait à les effrayer. Satur, qui n'était pas
encore prisonnier, mais qui plus tard se livra aux persé-
cuteurs, monte le premier. Arrivé en haut, il se tourne
vers ceux qui le regardaient en disant : « Perpétue, je
t'attends ; mais prends garde que le dragon ne te dévore. »
« Il ne me fera pas de mal, au nom du Seigneur, » ré-
pond-elle. Le monstre se lève lentement, comme s'il crai-
gnait la sainte. Mais elle, montant le premier degré de
l'échelle, lui met le pied sur la tête, et monte courageu-
sement les autres degrés. Arrivée en haut, elle aperçoit
un jardin immense, et au milieu un vieillard vêtu comme
un berger. Il était grand ; il était occupé à traire ses bre-
bis, et autour de lui étaient debout plusieurs milliers de
personnes vêtues de blanc. Il lève la tête, et, la regardant,
il lui dit : Salut, ma fille. Puis il l'appelle à lui, et lui
donne un petit morceau du fromage qu'il venait de faire.
Elle le prend, le mange, et tous s'écrient : Amen. Elle
s'éveille, en entendant cette parole, avec le goût d'un
mets délicieux. Elle raconte à son frère sa vision, et tous
les deux reconnaissent que leur mort approche.

Ils ne s'étaient pas trompés ; car quelques jours après

ils sont interrogés, et condamnés à être livrés aux bêtes. Mais bientôt elle a une seconde vision. Pendant qu'elle prie, elle se rappelle tout à coup son frère défunt, Dinocrate, et elle implore pour lui le Seigneur. La nuit suivante, elle le voit venir d'un lieu obscur où beaucoup d'autres étaient avec lui. Il paraissait dévoré de soif; son visage était défiguré par un cancer dont il était mort à l'âge de sept ans. Entre elle et lui était un grand espace qui les empêchait de se réunir. Dans le lieu où était Dinocrate il y avait un étang plein d'eau, mais dont les bords étaient plus hauts que lui. Il s'étendait comme pour boire. A ce moment Perpétue se réveille : elle comprend que son frère souffre, mais elle espère le secourir par ses prières, et elle prie jour et nuit pour lui avec une grande abondance de larmes. Elle a une nouvelle vision : le lieu qui lui avait paru d'abord obscur est clair maintenant; le corps de son frère est pur, propre et bien vêtu; il n'y a plus qu'une légère cicatrice au visage. Le bord de l'étang est plus bas et ne va plus qu'au milieu du corps de Dinocrate. Celui-ci prend une coupe qui était sur le rivage, la remplit d'eau, et se met à boire sans que la coupe diminue. Puis il sort de l'eau pour aller jouer à la manière des enfants. Perpétue se réveille, et reconnaît que son frère ne souffre plus.

La veille du combat, elle a une troisième vision. Elle voit le diacre Pomponius sous un manteau blanc auquel pendaient des sonnettes. Il frappe à la porte de la prison, et il dit à Perpétue : Viens, nous t'attendons. Il la conduit par la main à travers des sentiers pénibles et raboteux. Arrivée à l'amphithéâtre, elle se sent tout épuisée. Le diacre la conduit au milieu de l'arène, et lui dit : Ne crains

rien, je suis avec toi et je t'aiderai. Cela dit, il disparaît. Perpétue aperçoit autour d'elle une foule immense, et s'étonne de ne voir arriver encore aucune bête. Elle voit venir vers elle un Égyptien de sauvage apparence, qui se prépare à lutter contre elle avec ses aides. Elle, de son côté, est secourue par deux jeunes gens. On lui ôte ses vêtements; on oint son corps de l'huile des athlètes; pendant ce temps-là, l'Égyptien se roule dans le sable. Bientôt se présente un homme d'une telle taille qu'il s'élève au-dessus de l'amphithéâtre. Son manteau est magnifique et garni de clochettes d'or et d'argent. Il porte un bâton comme un héraut d'armes et une branche avec des pommes d'or. Après avoir commandé le silence, il dit : Si l'Égyptien est plus fort que cette femme, il la tuera avec le glaive; mais s'il est vaincu, elle aura ce rameau pour récompense. Il se retire, et la lutte commence. Perpétue remporte la victoire et écrase la tête de son ennemi. Ses patrons célèbrent son triomphe par leurs acclamations. Elle se dirige vers le héraut, et reçoit la branche qu'il tient à la main. Puis il lui donne un baiser en lui disant : Ma fille, que la paix soit avec toi. Elle se réveille, et reconnaît qu'elle aura bientôt à lutter non contre les bêtes, mais contre le diable, et qu'elle remportera la victoire.

Telles sont les visions simples et d'une forme tout antique dont cette vierge fut favorisée avant sa mort. Une quatrième vision fit connaître à saint Satur, son compagnon de captivité, quel serait le prix de la victoire. Il vit son âme et celle des autres confesseurs qui devaient souffrir avec lui sortant de leurs corps. Ils étaient portés vers l'Orient par quatre anges, non couchés, mais debout, comme

s'ils eussent monté une colline peu escarpée. Il vit la lumière infinie, et Satur dit à Perpétue, qui était à côté de lui : C'est là ce que le Seigneur nous a promis. Bientôt s'ouvre devant eux un long espace, semblable à un jardin plein de roses et de toutes sortes de fleurs. Des arbres hauts comme des cyprès ruisselait continuellement sur la terre une pluie de feuilles et de fleurs. Là ils sont reçus par quatre anges plus beaux que les autres, qui se disent : Les voici, et qui leur rendent toutes sortes d'honneurs. Avancant plus loin, ils trouvent les martyrs qui les avaient précédés; et les anges les conduisent vers Dieu, dans un lieu dont les murs étaient éclatants de lumière et à la porte duquel étaient quatre anges vêtus de robes blanches. Entrés dans ce lieu, ils voient une lumière immense, et entendent des voix qui chantent en chœur : Saint, saint, saint. Au milieu est assis un vieillard d'une apparence jeune encore, et dont les cheveux sont blancs comme la neige. Ses pieds sont couverts; vingt-quatre vieillards se tiennent à ses côtés, et beaucoup d'autres derrière lui. Remplis d'admiration, les saints martyrs attendent au pied du trône. Les quatre anges les soulèvent; ils baisent le vieillard, et les autres leur disent : Attendez. Puis ils leur donnent le baiser de paix, et leur disent : Allez jouer maintenant. Satur dit alors à Perpétue : Tu as ce que tu désires. Elle lui répond : Dieu soit béni. Lorsque j'étais enfant, dans la chair, j'étais heureuse; je le suis bien davantage maintenant. L'événement justifia ces visions. Satur fut renversé dans l'arène par un léopard, dès la première morsure. Une vache furieuse enleva Perpétue sur ses cornes, et la brisa contre terre. Puis ils furent tous emportés et achevés par l'épée des gladiateurs.

CHAPITRE V

La mystique spéculative des premiers temps du christianisme. Les néo-platoniciens. Les livres de Denys l'Aréopagite.

Pendant que la nouvelle doctrine triomphait ainsi dans ses martyrs de la rage de ses persécuteurs, les païens éclairés, désapprouvant ces violences inutiles, lui préparaient des luttes d'un autre genre, qui, commencées pendant la persécution, durèrent longtemps après encore. Ils cherchèrent à opposer au christianisme le néo-platonisme. Les néo-platoniciens. Cette école avait été fondée à Alexandrie par Ammon Sacas, qui avait apostasié la foi. Plotin, Porphyre et Jamblique lui avaient donné son développement. Crysanthé et Plutarque l'avaient introduite à Athènes sous le règne de Julien, et elle y avait fait de grands progrès par les soins de Proclus et de Syrien. Ici comme à Alexandrie, elle s'était proposé pour but de restaurer le paganisme, et d'arrêter les progrès du christianisme. Elle voulait fondre dans une puissante unité les formes si diverses de l'ancienne tradition, afin de pouvoir l'opposer ainsi à l'unité de la doctrine chrétienne. Mais il fallait avant tout trouver dans l'antiquité un principe qui pût servir de base à tout l'édifice; et comme cette œuvre était entreprise par des philosophes qui étaient presque tous Grecs d'origine, ils durent naturellement avoir recours pour cela aux anciennes doctrines d'Orphée, de Pythagore et de Platon. Ces doctrines avaient eu leurs racines en Orient; c'était donc là qu'ils devaient aller chercher les antiques traditions dont ils avaient besoin.

Ils firent entrer dans leur syncrétisme dogmatique la

doctrine de Zoroastre, celle des Védas, les anciens oracles des Chaldéens, la sagesse des Syriens, d'Hermès Trismégiste et même des peuples barbares, pour lesquels ils avaient d'ailleurs un si profond mépris. Chaque école dut ainsi contribuer pour sa part à la fondation de l'école nouvelle, dont le fond était une espèce de panthéisme religieux mêlé de mysticisme et de théurgie. L'État ne put échapper à ces essais de rénovation; et Plotin, favorisé en cela par l'empereur Gallien, voulut offrir au monde romain le modèle d'un État aussi parfait qu'il peut l'être sur la terre, tel que les platoniciens, chassés d'Athènes, crurent le trouver plus tard en Perse à la cour de Chosroès. Cet État devait s'adapter à la république universelle, et celle-ci à l'empire ou à la cité de Dieu, qui est à la fois le principe et le but de toutes choses. L'homme devait être initié à ces mystères par une vie pure et lumineuse. L'âme, précipitée dans un corps mortel pour s'être détournée par sa faute de l'être au non-être, ne pouvait, d'après cette doctrine, reconquérir sa liberté qu'en se retournant du non-être vers l'être. Huit degrés d'initiation devaient la conduire successivement à l'union théurgique avec la Divinité. Le fond de cette doctrine, on le voit, est le même que celui du panthéisme de nos jours. Alors, comme aujourd'hui, les esprits négatifs étaient partagés au point de vue moral en deux sectes principales, les épicuriens, qui voulaient l'émancipation de la chair, et les stoïciens, qui préféraient celle de l'esprit.

Mais les néo-platoniciens prenaient la chose plus au sérieux; ils ne voulaient pas rester en arrière des chrétiens d'alors; et c'est pour cela que nous voyons les chefs de cette école pratiquer une sorte d'ascétisme philosophique,

mener une vie austère, garder la virginité, s'exercer aux jeûnes et à la prière. Ces pratiques, entreprises sérieusement, devaient bientôt les transporter dans les régions de la mystique, et développer dans les natures déjà disposées d'avance à ces sortes d'états tous les phénomènes de la clairvoyance, qui étaient d'ailleurs, on le sait, très-connus dans l'antiquité. Ammien Marcellin exprime en peu de mots l'opinion de son époque sur ces phénomènes mystérieux quand il dit : « L'âme humaine, une fois enflammée, prédit des choses divines; car le soleil, l'intelligence de ce monde, comme l'appellent les physiciens, d'où émanent, comme des étincelles, les intelligences particulières, éveille en celles-ci, quand il les inonde de sa lumière, la vue de l'avenir. Aussi, les Sibylles disent que bien souvent elles se sentent embrasées et consumées par la violence des flammes qui s'emparent d'elles. » Les oracles du paganisme avaient pour base ces rapports, qu'il avait découverts avec le sens profond de la nature dont il était doué. Il n'est donc pas étonnant que nous trouvions dans la vie des néo-platoniciens les traces d'un mysticisme plus ou moins exalté. Ainsi, par exemple, Plotin rapporte qu'Olympe d'Alexandrie avait essayé, par jalousie, de lier et de troubler son esprit par la magie; mais que toutes les puissances qu'il avait dirigées contre lui étaient venues échouer contre l'énergie supérieure de son âme, et s'étaient retournées contre celui qui les avait employées; de sorte que son corps seul en subit l'influence.

On disait qu'un prêtre égyptien, ayant conjuré un jour un génie dans le temple d'Isis, à Rome, fut tout étonné de voir un dieu lui apparaître à la place de l'esprit qu'il

attendait. Vivant familièrement avec le monde des esprits, Plotin s'était proposé pour but l'union immédiate avec la Divinité ; et cette faveur lui fut accordée quatre fois au rapport de Porphyre, son biographe, qui raconte qu'il n'en a joui lui-même qu'une fois dans sa vie, à l'âge de soixante-huit ans. Je cherche, disait Plotin en mourant, à ramener le Dieu qui est en moi à la Divinité qui est dans l'univers. On vit en ce moment un serpent sortir de dessous son lit, et s'échapper par une ouverture de la muraille. On crut voir en lui l'enveloppe visible de l'être divin qui s'échappait du mourant. On raconte de Jamblique que, quand il priait, il était toujours enlevé de dix pieds au-dessus de terre, et que sa peau et ses vêtements prenaient la couleur de l'or. On parlait aussi beaucoup de l'auréole visible qui ceignait le front de Proclus et des guérisons qu'il opérail. Il peut bien y avoir dans toutes ces légendes un fond de vérité, auquel les païens essayaient de rattacher ce qu'ils entendaient raconter de la vie merveilleuse des chrétiens, afin de combattre le christianisme avec ses propres armes.

Les apologistes chrétiens cherchèrent à parer de deux manières les coups que l'on portait à leur doctrine. Les uns employèrent pour cela la polémique, essayant de montrer combien étaient peu fondées les hypothèses de l'école platonicienne, combien était arbitraire l'explication qu'elle donnait aux anciens mythes ; ou développant avec une logique rigoureuse et serrée les funestes conséquences de ses principes panthéistes. Les autres, au contraire, laissant de côté les erreurs de ces sophistes, s'attachaient à en faire ressortir l'élément pur et vrai qu'elles contenaient. Ils démontraient aux païens que le christianisme, dans son

admirable simplicité, renferme plus clairement, plus purement et plus complètement ce qu'il y avait de vrai dans les systèmes qu'on lui opposait, et que l'on trouve, pour ainsi dire, en lui la quadrature de toutes leurs courbes. Ils concluaient de là que le christianisme seul est le centre de toute la sagesse humaine, et que le syncrétisme que l'on cherchait ne pouvait réussir qu'en prenant pour base la doctrine chrétienne. Clément d'Alexandrie, Origène, Synésius et d'autres firent des essais dans ce genre, non sans danger quelquefois pour le dogme, qui n'était pas encore parfaitement défini.

Mais il manquait un homme qui, prenant la chose par la base et réunissant dans un magnifique ensemble tous les éléments vrais dispersés dans la philosophie païenne, élevât un monument que l'on pût opposer avec succès à ce panthéon de l'école platonicienne. Cet homme parut au commencement du v^e siècle. Son ouvrage devait être mystique; car il avait pour but de sonder les plus profonds mystères de la doctrine chrétienne. L'auteur trouvait une base dans les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, interprétés par la tradition chrétienne; et parmi les auteurs sacrés il devait naturellement s'attacher de préférence à l'apôtre saint Paul, qui le premier a découvert la profondeur spéculative du dogme chrétien, et dont la conversion présentait d'ailleurs des rapports mystiques très-frappants. Saint Paul fut donc salué comme le premier initiateur des illuminations divines; et l'on crut reconnaître en Denys l'Aréopagite, que Paul avait converti et consacré premier évêque d'Athènes, celui qui avait donné à la mystique sa forme et son développement. La langue s'était déjà formée dans cette école, et il n'y avait plus be-

soin que d'y ajouter quelques mots composés, qui pussent exprimer le centre vaste et profond des mystères que l'on avait à traiter. Telle fut l'origine des livres qui nous sont parvenus sous le nom de l'Aréopagite.

Ces livres devaient, quant à leur substance, prendre leur point de départ dans l'essence divine, qui, dans leur langage, est la cause de tout être et de tout bien-être, qui s'étend à tout, est en tout, embrasse tout, et cependant n'est rien de ce en quoi elle est, et n'y participe en rien, mais est élevée au-dessus de tout, restant éternellement immuable, toujours égale à elle-même, toujours elle-même, ne sortant jamais de soi. De même que l'école platonicienne avait introduit dans le cercle de son syncrétisme les mystères antiques, et particulièrement ceux de Dionysus, que l'antiquité avait considéré comme un sauveur qui avait souffert pour l'humanité, qui était descendu aux enfers, et avait laissé à ses disciples une coupe mystérieuse, ainsi les livres de l'Aréopagite rattachent leurs idées sur la Divinité au calice du Rédempteur, qui forme le point central de tous les mystères chrétiens. Ce calice est pour eux le symbole de la Providence, qui pénètre et conserve toutes choses. (*Épître IX à l'hiérarque Titus, sect. 3.*) Il contient un double aliment, l'un fixe et durable, l'autre mobile et fluide; le premier signe de la perfection spirituelle et de l'unification en Dieu et avec Dieu, l'autre symbole, au contraire, de la multiplicité.

Les écrits de l'Aréopagite peuvent être divisés en trois parties, dont la première traite de Dieu considéré dans son immobilité, tandis que la seconde le considère comme se répandant par la Providence sur ses créatures, et que la troisième envisage celles-ci comme revenant à Dieu, leur

principe et leur fin. A la première division appartenait surtout les *Enseignements théologiques*, qui malheureusement se sont perdus, et dans lesquels l'auteur traitait du mystère de la sainte Trinité. On peut ranger encore dans cette classe le livre *Des Noms de Dieu*. Dieu, qui, considéré dans la simplicité de son essence, ne peut être nommé d'aucun nom, va prendre, pour ainsi dire, tous les noms. Tous les noms, en effet, ont leur racine en celui qui est au-dessus de tout nom. Bonté essentielle, il est le principe, le commencement et la fin de tout ce qui est; et lui-même est sans commencement, sans milieu ni fin. Il est la vie qui vivifie toute chose, et pourtant il est au-dessus de toute vie. Comme sagesse, il est la source de toute science; la vérité simple et essentielle, que l'on suit en toutes choses, et que nulle créature cependant ne peut connaître. Comme puissance et énergie, il est la cause de toute vertu. Il est un, et il est tout; il est le principe de toute unité et de toute multiplicité; et c'est pour cela qu'on peut l'appeler de tous les noms qui ne répugnent pas à son essence, mais à la condition toutefois de le reconnaître comme n'ayant en soi aucun nom. Cette doctrine, fondée sur les livres saints, est opposée à la doctrine panthéiste des émanations divines.

La seconde classe des livres de saint Denys considère Dieu dans ses rapports avec les créatures. C'est à cette classe qu'appartenait probablement le livre *des Choses spirituelles et sensibles*. Dieu a des rapports avec le monde invisible et le monde visible. Le livre *de la Hiérarchie céleste* étudie les premiers, et celui *de la Hiérarchie ecclésiastique* étudie les seconds. C'est dans cette catégorie que l'on peut mettre aussi *la Théologie symbolique*, que nous n'avons plus,

et dont le but était de combattre la symbolique des platoniciens, comme le livre *de la Hiérarchie ecclésiastique* était destiné à ruiner leur théurgie. *La Théologie mystique* enfin considérait les choses dans leur retour vers Dieu, et formait ainsi la troisième partie des écrits de l'Aréopagite. L'âme, par un mouvement opposé à celui de Dieu vers la créature, doit, s'élevant toujours davantage à travers tous les degrés de la création, remonter enfin jusqu'à Dieu, entrer dans la nuit mystérieuse de la Divinité, au delà de toute lumière, et là s'unir intimement à elle. Ces écrits démontraient que tout ce que l'école platonicienne avait recueilli de vrai dans toutes les contrées de l'univers et dans toutes les époques de l'histoire se trouve dans le christianisme d'une manière bien plus pure et plus parfaite. Ces livres donnaient aussi à la mystique spéculative une base solide, sur laquelle les siècles suivants devaient continuer l'édifice commencé.

CHAPITRE VI

Comment, au milieu des ruines du monde antique, l'humanité fut renouvelée par le christianisme. Des incursions des barbares. De la mystique en Irlande. Saint Ansgar. Saint André de Sali. Scot Érigène et ses ouvrages.

Au lieu des mystères de la nature, tels que le paganisme les avait connus, le christianisme en avait apporté d'autres bien plus sublimes, auxquels il fallait initier maintenant tous les peuples de la terre. Or cette initiation a lieu pour les peuples de la même manière que pour l'individu, avec

cette seule différence qu'au lieu de compter par jours, par semaines et par années, il faut compter par siècles. Mais là, comme ici, trois degrés doivent conduire au terme; et ces trois degrés sont la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. Les peuples ont donc commencé aussi par la vie purgative. L'ancien principe avait fleuri dans son temps; mais il n'avait pas tardé à dégénérer. Pour que le nouveau principe s'établît, l'humanité devait subir une grande expiation et comme un baptême de sang et de feu. Ce baptême eut lieu dans la migration des peuples. La Providence avait longtemps arrêté leurs flots, prêts à submerger le monde civilisé. Mais, dès que sa main se retira, d'innombrables calamités se répandirent sur la terre. Toutefois ce fruit si amer renfermait un noyau doux et succulent. Avec le sang, en effet, qui fut versé par torrents dans ces temps calamiteux, se renouvela la vie qui gît dans le sang, et avec la vie les sentiments et les idées de l'humanité.

Dans l'antiquité, l'ancien principe s'était formé, pour ainsi dire, son corps et son enveloppe; il en devait être ainsi du nouveau principe qui allait régénérer le monde. La Providence s'était réservé pour cet effet, dans les forêts du nord de l'Europe, dans les steppes de l'Asie septentrionale et dans les déserts de la péninsule arabe, des matériaux abondants. Lorsque le temps marqué par ses décrets éternels fut arrivé, et qu'elle mit en mouvement les peuples qui devaient servir d'instrument à ses desseins, il sembla que, pour la seconde fois, les cataractes du ciel et les profondeurs de l'abîme se fussent ouvertes. Les flots de l'inondation germanique, longtemps arrêtés devant les digues que leur opposaient l'empire d'Orient et celui

Des incur-
sions des
barbares.

d'Occident, s'étaient amoncelés toujours davantage. Mais lorsqu'à leurs flots impétueux vinrent s'ajouter de nouveau ceux de l'inondation asiatique des Huns, toutes les digues furent renversées. L'empire d'Occident fut submergé. Pour l'empire d'Orient, il se soutint d'abord avec peine; puis, lorsque les flots des peuples du Midi s'avancèrent et vinrent frapper jusqu'aux murs de sa capitale, il apparut comme une île détachée au milieu de ce nouvel Océan, afin de prouver par sa langueur et son abrutissement combien était nécessaire la transformation qui s'était opérée partout ailleurs. De même qu'aux premières époques du monde une lutte terrible entre les forces matérielles s'était produite à chaque retour des flots de l'abîme, ainsi chaque nouvelle inondation de peuples fut accompagnée d'une lutte non moins formidable entre les forces spirituelles du monde.

Le monde antique, cerné par le nouveau, avait çà et là conservé encore un reste de vie, et était parvenu à dompter pour quelques instants la nouvelle puissance qui devait remplacer la sienne. Mais chaque migration de peuples ajoutait à la force de celle-ci, et la rendait plus terrible; si bien qu'à la fin l'élément nouveau l'emporta complètement sur l'ancien. Il fallut pour cela que les nations barbares, auxquelles Dieu avait confié l'accomplissement de ses décrets, fussent renouvelées par le christianisme et pénétrées de ses divines influences. L'Église, ensevelie d'abord elle-même, comme tout le reste, sous les ruines du monde antique, avait bientôt, dans son impérissable vitalité, poussé à travers ces débris de nouveaux rejetons. Domptant les conquérants eux-mêmes, elle avait entrepris de les civiliser; et, manifestant sa puissance jusque dans les sectes qui s'é-

taient séparées d'elle, elle avait déjà commencé cette œuvre difficile chez les Germains de l'Est, dans l'empire d'Orient, quoiqu'ils n'eussent reçu le christianisme qu'altéré et défiguré par l'hérésie d'Arius; tandis qu'elle l'accomplissait avec bien plus de succès dans l'empire d'Occident, où les Germains de l'Ouest avaient reçu la doctrine du Christ dans toute sa pureté. Puis, après un long combat entre l'Église et l'arianisme, la première avait enfin triomphé en Occident par le moyen des Francs. Mais, de même que dans l'antiquité tous les peuples étaient appelés et qu'un seul fut élu, ainsi des trois races qui composent l'humanité une seule fut gagnée au christianisme, du moins dans la plus grande partie de ses membres, et obtint ainsi le droit d'aînesse sur les deux autres dans le royaume de Dieu. L'une de ces dernières, esclave des passions les plus sauvages, n'avait pas encore détourné d'elle l'ancienne malédiction qui l'avait frappée. L'autre avait, par l'abus des dons qu'elle avait reçus de Dieu, attiré sur sa tête une malédiction plus terrible encore sur le Calvaire, où elle avait crucifié le Sauveur du monde. Ismaël et son peuple, dont la main avait été dès le commencement contre tous, de même que tous avaient été contre lui, Ismaël devint puissant par un secret jugement de Dieu; et l'islamisme se répandit sur tous les royaumes du Sud et de l'Orient, et même jusqu'en Occident dans la péninsule ibérique.

Dans la lutte qui remplit les siècles pendant lesquels s'accomplit la ruine de l'ancien ordre de choses et l'établissement du nouveau, la mystique des anachorètes du désert et des martyrs avait eu occasion de se produire et de se développer. Le christianisme avait eu le temps de s'enraciner profondément dans toute l'étendue de l'empire romain.

Maintenant, lorsque les inondations du Nord commencèrent, il eut à lutter contre une nouvelle forme du paganisme; et quand les bandes de Mahomet, venant du Midi, menacèrent à leur tour l'Église et la civilisation, il se vit en face d'une nouvelle espèce de judaïsme. Cependant des divisions intestines s'étaient manifestées dans son propre sein par les diverses hérésies qui s'étaient succédé, et surtout par celle des ariens, chez qui l'esprit de secte, uni à la politique, embrasa de ses fureurs les rois vandales en Afrique, et en fit des persécuteurs acharnés de l'Église. Dans ces combats terribles, des milliers de victimes donnèrent leur sang pour la foi; mais Dieu ne fut pas moins prodigue de ses dons à leur égard qu'il l'avait été à l'égard des premiers martyrs, et le même enthousiasme mystique qui avait élevé ceux-ci au-dessus d'eux-mêmes fortifia les premiers dans les épreuves terribles qu'ils eurent à souffrir. L'Église, semblable à l'arche, flottant sur les eaux de ce nouveau déluge, recueillit dans son sein tous ceux qui furent fidèles, et garda pour les siècles futurs le dépôt des biens célestes confiés à sa vigilance.

e la mys-
tique en
Irlande.

A côté de la mystique héroïque des martyrs se développait en elle et par elle la mystique douce et contemplative des anachorètes. Celle-ci avait trouvé, depuis la moitié du v^e siècle, un abri dans la verte Erin, qui, par sa position au milieu de l'Océan, avait déjà échappé autrefois à la corruption romaine, et resta cette fois encore à l'abri des incursions des peuples barbares. L'Église avait pénétré dans cette île fortunée par saint Patrice, et elle avait versé toutes ses bénédictions sur ce peuple, en récompense de l'hospitalité qu'il lui avait donnée. Les mœurs s'étaient promptement adoucies; des cloîtres et des écoles s'y étaient

élevés en grand nombre, et y faisaient fleurir la science et la piété. Au milieu des guerres qui agitaient le reste du monde, l'Irlande prospérait dans le repos et la paix. Il semblait que les anges y eussent transporté les cellules et les solitaires, les cloîtres et les moines des pays arrosés par le Nil; et dans l'espace de trois siècles l'Irlande donna au ciel huit cents saints, convertit au christianisme le nord de l'Angleterre et une grande partie de l'Allemagne encore païenne. La mystique s'était largement développée dans ce pays, dans les nombreuses communautés qui le peuplaient et parmi les saints qui s'y étaient formés.

Cependant Benoît, de son côté, ce saint si célèbre et comme mystique et comme thaumaturge, avait fondé un ordre qui devait rendre à l'Église tant de services et de gloire; et déjà, de son vivant, il avait vu douze maisons soumises à sa règle. Cet ordre, partant du Midi, s'était répandu à l'Occident et au Nord; et s'il ne put, au milieu des désordres du temps, échapper entièrement à la contagion universelle, il ne cessa jamais cependant d'offrir dans quelques maisons, restées fidèles à l'esprit de leur fondateur, un abri à la science et à la vie religieuse. Il en fut de même, dans l'empire d'Orient, des communautés religieuses qui s'y étaient formées dès la plus haute antiquité. Quoiqu'elles eussent beaucoup perdu de leur ferveur primitive, elles conservèrent en partie néanmoins, presque jusqu'à l'époque de la domination des Sarrazins, le zèle, l'austérité et par conséquent aussi la fleur de la mystique des premiers ascètes; et, lorsqu'elles furent obligées de fuir devant les disciples de Mahomet, elles passèrent d'Afrique en Espagne, et s'y établirent. Lorsque enfin les eaux se furent écoulées, et que la colombe parut avec le rameau de la paix,

le monde se trouva entièrement changé. C'était une autre foi, d'autres mœurs, d'autres idées, d'autres formes politiques, d'autres habitants, d'autres langues, d'autres divisions du sol. Tout, en un mot, était nouveau, et l'on eût dit une seconde création. Les grands empires qui s'étaient succédé dans l'antiquité sont transformés, et existent pour ainsi dire simultanément, représentés, l'empire assyriomède par le califat de Bagdad, l'empire grec par celui d'Orient, et l'empire romain par celui d'Occident. Mais le premier lutte sans cesse contre les deux autres. Et lorsque le temps de la destruction et des ruines est passé, chacun, au dedans des trois royaumes, travaille à sa manière à relever ces débris épars, pour construire le nouvel édifice. Les peuples chrétiens s'appliquèrent surtout à rétablir l'autel et tout ce qui s'y rattache dans son ancienne splendeur. Pendant que l'Église manifestait sa puissance sur le monde entier par le souverain pontificat, et que l'État se développait à côté d'elle par la puissance impériale, Dieu suscita des saints, qui appliquèrent leur zèle à la réforme des institutions particulières que le christianisme avait fait naître. Saint Benoît d'Aniane réforma les bénédictins. Saint Chrodegang réforma le clergé séculier, et des chanoines fit des clercs réguliers. Des missionnaires s'enfonçaient jusque dans les contrées les plus lointaines du Nord, et les gagnaient au christianisme. La mystique ne put manquer de reflurir au milieu de ce nouvel épanouissement de la vie chrétienne, comme on peut le voir par l'exemple de saint Ansgar, l'apôtre du nord de l'Allemagne.

ns gar. Né en 802, il eut, étant très-jeune encore, une vision où il se vit dans un marais, pendant que sur le rivage une troupe de vierges marchait, par des sentiers couverts de

fleurs, à la suite de la reine du ciel. Il veut aller les trouver ; mais la sainte Vierge lui dit qu'il faut pour cela qu'il mène une vie pieuse et sainte. Les visions deviennent plus fréquentes à mesure qu'il avance dans les voies de la perfection ; et elles ont, comme toutes les œuvres de cette époque, ce caractère de simplicité et ce type antique que nous avons remarqué dans celles des premiers siècles. Dans l'une d'elles, il se voit près de mourir ; il n'a plus que le temps d'invoquer les deux princes des apôtres. Son âme, dégagée de son enveloppe, se trouve revêtue d'un corps éthéré. Devant lui sont deux hommes, l'un plus ancien, avec une tête grise et vénérable, vêtu de pourpre, le visage enflammé, mais tempéré toutefois par une douce tristesse ; l'autre, plus jeune et revêtu d'un manteau de soie flottant, a une taille élancée, les cheveux bruns et crépus et un regard d'une inexprimable douceur. Ce sont les deux apôtres qu'il a invoqués en mourant. Ils le conduisent, à travers des régions d'une admirable clarté, au lieu de la purification ; il y reste trois jours dans des angoisses et une amertume intolérables. Enfin, ses guides reviennent le visage plus serein qu'auparavant, et s'élèvent avec lui, sans aucun mouvement corporel, dans des régions toujours plus lumineuses. Ils traversent ainsi des foules innombrables de saints, qui tous regardent d'en haut vers l'Orient. Ils arrivent devant les sièges des vingt-quatre vieillards. Le saint se sent défaillir sous le charme des mélodies qui s'échappent de leur bouche. A l'Orient est assis sur un trône Celui qui est, était et sera, et qui répand la béatitude sur tous les saints qui l'entourent. Plongé dans l'adoration, Ansgar s'arrête quelques instants devant le trône du Tout-Puissant, qu'environne une splendeur

éblouissante. Du fond du sanctuaire retentit une voix semblable au son de plusieurs harpes, et qui lui dit : Retourne maintenant sur la terre, tu reviendras plus tard avec la couronne du martyr. Le saint, joyeux et triste en même temps, est reconduit par ses guides par le même chemin qu'il avait parcouru. Il eut encore beaucoup d'autres visions de cette sorte; et ce qui prouve qu'elles n'étaient point chez lui l'effet d'une illusion, c'est qu'il fut aussi favorisé du don des miracles et de prophétie. Sa vie, écrite par son disciple Rembert, se trouve dans le *Méno-logé des Bénédictins* de Mabillon.

ndré
li. Nous choisirons, entre un grand nombre de faits du même genre, dans l'empire d'Orient, ce que Nicéphore nous raconte de saint André de Sali, qui, né vers 880, mourut vers 940. André, Scythe d'origine, servait comme esclave. Comme il ne pouvait, dans cette condition, suivre l'attrait qui le poussait vers la foi contemplative, Nicéphore lui conseilla de faire le fou, pensant qu'il pourrait peut-être de cette manière obtenir de son maître sa liberté. La chose réussit en effet. Mais André, une fois arrivé à son but, voulut continuer la vie qu'il avait commencée. On le voyait marcher comme un fou dans les rues de Byzance. Maltraité, honni, battu, traîné dans la boue, il ne se laissait décourager par aucune insulte, et supportait tout avec une patience admirable. Son âme, élevée et fortifiée par toutes ces épreuves et d'autres pratiques encore, fut bientôt favorisée d'extases. Nicéphore raconte qu'il le trouva un jour en prière, élevé au-dessus de terre, et il cite un grand nombre de visions qu'il eut dans ses ravissements. Plusieurs d'entre elles rappellent celles de sainte Perpétue. Comme elle, il voit dans l'amphithéâtre deux rangées

d'hommes, les uns vêtus de noir, les autres de blanc. Un des noirs, d'une taille gigantesque, provoque les blancs, et un ange apparaît aussitôt portant trois couronnes. André en désire une, et demande ce qu'elle coûte. On lui répond que tous les trésors de la terre ne sauraient suffire pour en acheter une seule, et qu'elles sont le prix de la victoire. Il s'avance donc, et provoque l'athlète au combat. Celui-ci va être vainqueur. André, se rappelant alors les paroles de l'ange qui portait les couronnes, fait le signe de la croix, et triomphe de son ennemi.

Nicéphore rapporte encore qu'un jour un orage épouvantable, accompagné de grêle et d'un froid glacial, éclata sur Byzance; de sorte que tous les toits furent brisés. La tempête une fois passée, il se demandait ce qu'était devenu André, lorsque celui-ci se présente à lui dès le matin tout joyeux. Il lui demande où il était pendant le temps qu'avait duré l'orage. André lui raconte que, se trouvant sans abri, sans vêtements et sans nourriture, il a cru qu'il allait mourir; que d'abord il a cherché un abri dans la maison de refuge des pauvres gens, mais que ceux-ci l'ont chassé comme un chien; puis, qu'il est allé sous le portique, pour chercher un gîte dans la loge d'un chien; que le chien, après l'avoir regardé quelque temps en grognant, est parti comme s'il l'eût trouvé indigne de sa société; que dans son désespoir il s'est mis à prier Dieu, et qu'un ange éclatant de lumière lui a apparu, et l'a touché avec une tige de lis en lui disant : Puisque tu n'as point abandonné Dieu, il ne t'abandonnera point non plus. Ce lis, en te touchant, doit te rendre la vie. Il se trouva alors transporté dans un beau jardin planté d'arbres et de fleurs sans nombre. Des oiseaux de toutes couleurs le réjouis-

saient de leurs chants délicieux, et il ne pouvait se lasser de les regarder. Au milieu du jardin coulait un ruisseau, sur les bords duquel s'étendait une vigne, dont les rameaux entouraient tous les arbres comme d'une couronne. Comme il la considérait, un léger vent s'éleva, et secoua les arbres, de sorte que tous les oiseaux se mirent à chanter. Il lui prit envie de visiter aussi la contrée qui était au delà du ruisseau. Il trouva une grande plaine : puis, comme il marchait, il rencontra une forme céleste qui le conduisit au premier ciel. Là il vit une grande croix entourée d'anges qui priaient. Jetant les yeux en bas, et voyant la mer si loin au-dessous de lui, il eut peur. Mais l'ange le conduisit au second ciel, où il trouva une seconde croix. Ils vont ainsi du ciel de feu au ciel de la lumière, comme dans la *Divine Comédie* du Dante, jusqu'à ce qu'enfin ils arrivent au ciel le plus haut, qui était enveloppé d'un voile. Le voile s'étant ouvert, il aperçut le Seigneur dans une splendeur ineffable, mais pour un moment seulement. Revenu à soi, André se trouva au même endroit du portique où il était avant sa vision ; mais l'orage était passé, et le soleil brillait au milieu d'un ciel serein. On voit que toutes ces visions ont des traits de ressemblance qui annoncent un principe commun, et qui se retrouvent dans tous les temps et dans tous les lieux, sous le ciel du Nord aussi bien que sous celui de Byzance.

cot
gène. A côté de la mystique pratique, la mystique spéculative fut aussi cultivée avec succès à cette époque ; et c'est encore l'Aréopagite qui attira l'attention de ce côté. Le pape Paul avait en 757 envoyé les écrits de saint Denys à Pepin ; l'empereur Michel les envoya de son côté à Louis le Pieux ; mais ce fut Charles le Chauve qui, ayant le pre-

mier désiré de connaître leur contenu, chargea de les traduire en latin Scot Érigène, né en Irlande, et qui vivait à sa cour. La connaissance de ces livres éveilla dans Scot le désir d'en étudier d'une manière plus intime la matière et l'objet; et il publia cinq livres *de la division de la nature*, où il joint la dialectique platonicienne à la logique d'Aristote. Mais malheureusement il ne sut pas toujours éviter l'écueil du panthéisme, où il est si facile de se briser dans ces sortes de matières. Déjà, dans son livre sur l'Eucharistie, il pose un principe très-contestable; à savoir, que la religion est identique avec la vraie philosophie. Mais il va bien plus loin dans son ouvrage sur la division de la nature, où il avance que Dieu est tout, et que tout est Dieu; et que tout ce qui est sorti de lui, divinisé un jour, lui sera réuni de nouveau. Il divise tous les êtres en quatre catégories; à savoir, la nature qui crée et n'est pas créée, c'est-à-dire Dieu considéré comme père et cause première; la nature qui, étant créée, crée à son tour: c'est le Verbe ou le milieu et le médiateur des choses; la nature qui est créée et ne peut créer: c'est la créature; quatrièmement enfin, la nature qui n'est ni créée ni créatrice, c'est-à-dire Dieu considéré comme fin dernière, en qui rentrent toutes choses. Ainsi, quoiqu'il ne l'exprime pas d'une manière formelle, Scot fait entendre suffisamment qu'il veut parler ici du Saint-Esprit.

On voit qu'il confondait Dieu avec les créatures, et qu'il faisait du Fils une créature du Père, ce qui allait directement contre la doctrine catholique. C'est par suite de cette erreur qu'il n'a pas su s'élever beaucoup au-dessus du point de vue de l'Aréopagite. Celui-ci n'avait considéré Dieu que dans son essence, sans s'occuper des personnes

divines. Scot aurait pu combler cette lacune s'il n'avait pas été égaré par son principe; aussi ne fait-il que continuer en quelque sorte, sans la développer, la doctrine renfermée dans le livre des *Noms Divins*. En effet, soumettant l'essence divine aux dix catégories d'Aristote, il reconnaît qu'on ne saurait lui en appliquer aucune, quoiqu'elles soient en toutes choses; et il en vient à poser ce principe, qu'étant infiniment au-dessus de tout elle ne peut être exprimée par quoi que ce soit, et que tout cependant peut la nommer. Considérant ensuite la divinité comme passant de l'absence de tout nom à la puissance de recevoir tous les noms, il ajoute qu'on peut appeler cet acte en Dieu une création de soi-même; et l'on voit ainsi comment il a pu en venir à regarder le Verbe comme une nature créée et créatrice. Développant ce principe dans le troisième livre de son ouvrage, et prenant pour guide la Genèse, il est le premier qui ait essayé d'interpréter au point de vue de la science cet antique monument de la révélation; et il fait preuve dans cette partie d'une subtilité d'esprit admirable. Puis il expose la manière dont la créature retourne à Dieu, et rentre en lui par sept degrés, en montant du corps à la vie, de la vie au sentiment, du sentiment à l'entendement, de l'entendement à l'esprit, de l'esprit à la science, de la science à la sagesse, et enfin à l'acte final par lequel tous les esprits s'abîment en Dieu, qui reste seul après avoir tout absorbé dans son unité. On peut considérer cette partie comme le premier essai qui ait été tenté d'exposer scientifiquement les degrés de la transformation mystique. Mais on y retrouve encore malheureusement les traces du panthéisme, qu'il était difficile d'éviter à cette époque, et qui se produit dans les li-

vres de Scot avec une sorte de candeur et d'innocence, laquelle nous explique comment ses contemporains, tout en se défiant de ses principes sans s'en rendre bien compte, avaient pour sa personne une admiration mêlée cependant de quelques soupçons.

CHAPITRE VII

Second degré et développement de la mystique dans l'histoire par la voie illuminative. Saint Bernard ; sa vie et ses ouvrages.

Lorsque les temps de la discipline purgative furent écoulés pour les peuples, une nouvelle ère se produisit, et les fit entrer, pour ainsi dire, dans la vie illuminative. La chrétienté s'était constituée politiquement en deux chefs, l'empereur d'Orient et celui d'Occident réunis tous les deux jusqu'à un certain point dans le pouvoir pontifical ; tandis qu'en Orient le califat réunissait en lui le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Mais la loi du flux et du reflux domine non-seulement la nature physique et son développement historique, mais encore le monde spirituel et toute son histoire : nous devons donc la retrouver ici comme partout ailleurs. Le principe d'unité s'était établi dans le monde, et c'était là comme le flux de l'histoire. A ce flux dut succéder un reflux, par lequel le principe opposé pût se faire jour et revendiquer ses droits. Aussi l'empire fondé par Charlemagne, qui avait su faire prévaloir dans l'histoire politique de l'Europe ce principe d'unité, se dissout bientôt dans les éléments dont il s'était formé et donne naissance à plusieurs États indépendants.

Ainsi, l'élément purement germanique se constitua en Allemagne; puis l'élément franco-gaulois, gaulois, bourguignon, l'élément lombard-italien et l'élément ibérique s'établirent à côté du premier. Dans l'empire d'Orient, où l'énergie vitale était moins puissante, où par conséquent la réaction contre le despotisme était plus faible, le démembrement des provinces qui le composaient fut la suite des incursions de l'islamisme. Mais la dissolution se produisit d'une manière plus prompte et plus décidée dans le califat. L'islamisme, divisé intérieurement par les Sunnites et les Schiïtes, subit bientôt une division plus profonde encore par les Ommiades et les Abassides, puis par les Obrisides et les Aglabites, qui, unis aux Ommiades en Espagne, fondèrent la séparation du califat en deux empires, l'un en Orient et l'autre en Occident. D'un autre côté, on vit apparaître les Germains du nord asiatique, les Turcs du Turan, qui fondèrent des provinces indépendantes; de sorte que bientôt, sous leurs chefs, appelés Émirs al Omrahs, l'empire se sépara du sacerdoce dans le même califat.

Si les divisions de la chrétienté rendirent plus faibles ses efforts contre l'islamisme, celles qu'éprouva celui-ci diminuèrent aussi l'énergie de l'attaque; de sorte qu'il résulta de là une espèce d'équilibre qui rendit stationnaires leurs rapports réciproques. Tous les deux durent borner leurs conquêtes aux peuples qui étaient restés païens. Et, pendant que l'islamisme s'étendait en Afrique, dans l'Inde et au nord de l'Asie, l'empire de Byzance gagnait au christianisme, après de longs combats, les Slaves et les Bulgares. Pour l'empire d'Occident, pressé pendant quelque temps par les peuples païens de la Scandinavie, il finit par les

dompter; et la lumière de l'Évangile commença de luire jusqu'au fond du Nord. Mais la doctrine de Mahomet, dont le fatalisme paralyse l'énergie humaine et dont la doctrine sensuelle épuise promptement l'âme et le corps, était devenue stationnaire, soit au dedans, soit au dehors, pendant que le christianisme, intimement uni avec le principe germanique, faisait des progrès continuels. L'empire, sous la dynastie saxonne, avait rendu au Saint-Siège l'influence qu'il avait perdue par le malheur des temps, et la mystique, suivant les progrès de l'esprit religieux, avait pris un nouvel essor. Les peuples de l'Europe avaient attendu avec une grande angoisse la fin du premier millénaire, où ils croyaient voir arriver la fin du monde. Trompés heureusement dans leurs craintes, ils avaient pris une nouvelle confiance dans l'avenir; et au découragement qui avait paralysé leur zèle succéda bientôt une activité prodigieuse, dont nous possédons encore aujourd'hui les innombrables témoignages dans ces monuments de l'art chrétien qui excitent notre admiration. Ce fut comme l'époque d'un renouvellement universel, et dans l'Église et dans l'État. Mais l'Église et l'État, dans ces progrès rapides, devaient bientôt se rencontrer; et, comme leurs limites n'avaient pas encore été parfaitement déterminées, il ne pouvait manquer de s'élever entre eux des contestations nombreuses. Cette lutte, la plus mémorable peut-être de toute l'histoire, par la nature des intérêts qui y étaient engagés, prit des proportions grandioses dans saint Grégoire VII et l'empereur Henri IV. Le résultat de la querelle des investitures fut l'affranchissement de la puissance ecclésiastique, par le rétablissement du célibat des prêtres et la réforme des ordres religieux; de sorte que l'Église sentit à peine alors le coup

dont elle fut frappée lorsque l'Église grecque se sépara d'elle. Des faits analogues s'étaient passés dans le califat, mais avec des résultats bien différents. Les Turcs ayant rendu héréditaire chez eux dans les Bujides la dignité d'émir à côté de celle des califes, les Seldjoucides, d'origine turanienne aussi, conquièrent la Perse et l'Orient, prirent Bagdad sous Togrul, et attirèrent chez eux la dignité d'émir. Bientôt le prince subjuga le prêtre dans le califat, et l'empire turc s'établit en Asie, tandis que l'Afrique fut soumise par les Fatimites.

Bernard. Cette époque, vraiment grande par l'importance des événements qui s'y accomplirent, trouva, sous le point de vue religieux, le seul qui nous occupe ici, son expression dans la personne de saint Bernard. Pendant que sa mère le portait dans son sein, elle rêva qu'elle portait un petit chien blanc qui avait une tache brune sur le dos. Un saint homme lui dit que ce songe signifiait qu'elle donnerait à l'Église un gardien et un protecteur, un apôtre éloquent de la parole divine. Sa mère l'avait consacré à Dieu. Une vision qu'il eut dans sa jeunesse, le jour de Noël, l'avait engagé de bonne heure dans les voies mystiques; et l'on s'aperçut bientôt que l'interprétation donnée au songe de sa mère était véritable. La puissance extraordinaire que Dieu lui avait donnée sur les hommes parut pour la première fois lorsqu'il confia aux siens la résolution qu'il avait prise d'embrasser la vie religieuse; car il entraîna dans le même dessein son oncle d'abord, puis ses frères, ses sœurs et enfin son père. Ses conquêtes en ce genre devinrent si nombreuses que les mères, craignant son éloquence, empêchaient leurs enfants d'aller l'entendre. Les femmes faisaient la même chose à l'égard de leurs maris, et les amis

à l'égard de leurs amis. Il était entré avec trente compagnons, en 1113, dans l'ordre sévère de Cîteaux, sous l'obéissance de saint Étienne. L'âme du jeune Bernard avait bientôt pris une énergie incroyable, et avait fini par dominer tellement le corps que tous ses sens étaient comme liés, et qu'il semblait avoir perdu la vue, l'ouïe et le goût. Ce qu'il accordait au corps paraissait avoir pour but moins de lui conserver la vie que de l'empêcher de mourir; et plus tard il s'accusa quelquefois d'avoir poussé trop loin la mortification corporelle.

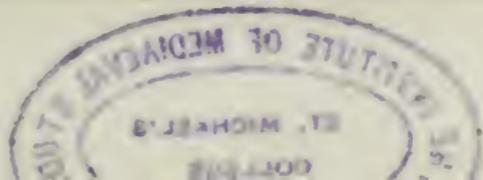
Son esprit avait acquis de bonne heure une telle maturité que saint Étienne l'envoya, un an seulement après son entrée au couvent, fonder une nouvelle colonie dans la vallée d'Absynthe, qui prit ensuite le nom de Clairvaux. Là il vécut dans une entière pauvreté avec ses frères; de sorte que bien souvent ils se contentaient de faire la soupe avec des feuilles de hêtre. Il était toujours plus retiré, plus simple, plus doux à l'égard des autres, à mesure qu'il redoublait de sévérité pour lui-même. L'esprit devenait chaque jour plus puissant en lui; et Dieu lui donna le don de la science, celui des miracles et de prophétie. Toutes ses actions et toutes ses paroles avaient un charme irrésistible, et souvent les petits enfants sur les bras de leurs mères cherchaient sa main pour la baiser. Un jour que quelques jeunes militaires étaient descendus dans son couvent, en allant à un tournoi, et qu'ils avaient résisté longtemps aux instances qu'il leur faisait pour les engager à s'abstenir seulement jusqu'à la fin du carême de ces jeux homicides, ils revinrent tous le trouver, après avoir bu de la bière qu'il avait bénie, et demandèrent à être reçus dans la communauté. Il réunit bientôt autour de lui sept cents

compagnons, parmi lesquels étaient beaucoup de fils de princes allemands, le fils du roi de Sardaigne, et Henri, frère du roi de France, qui, étant venu par pure curiosité, avait été retenu, comme par une force irrésistible. D'innombrables essaims se répandirent par tout le monde; de sorte que soixante-huit monastères furent fondés par lui, et quatre-vingt-douze par ses disciples. Son ordre fructifia tellement qu'il donna naissance jusqu'à la prétendue réforme à huit cents monastères.

Bernard, au reste, ne se bornait pas à la vie contemplative, et rien n'égalait son activité. Il fut forcé de sortir de la solitude qui lui était si chère, à l'occasion du schisme de l'antipape Pierre de Léon. Il se prononça dès le commencement en faveur d'Innocent II, dont les droits étaient évidents, et il eut bientôt gagné à sa cause les rois de France et d'Angleterre. Ce fut lui aussi qui s'opposa courageusement à l'empereur Lothaire, qui voulait renouveler la querelle des investitures. Appelé au concile d'Étampes, il en partit à la requête des Milanais, pour aller à Milan ramener cette ville à la communion de l'Église. Le peuple tout entier était allé à sa rencontre à une distance de sept milles, et c'est alors que commença une suite de miracles qui rendirent son nom célèbre dans l'univers entier. Partout, à Pavie, à Crémone, il guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles et délivrait les possédés. Lorsqu'à son retour il passa les Alpes, les bergers, quittant leurs huttes, accouraient de partout pour le voir et recevoir sa bénédiction. Il en fut de même dans le voyage qu'il fit en Aquitaine et en Sicile pour l'affaire du schisme. Lorsqu'il vint en Allemagne prêcher la croisade sur l'ordre du pape, ce fut le même concours de peuple et les mêmes miracles.

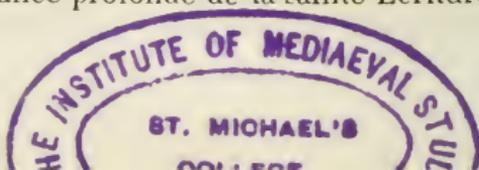
On l'assiégeait chez lui, on lui amenait tous les malades pour qu'il les touchât ou les bénît, et fit sur eux le signe de la croix. La foule était souvent si grande qu'on était obligé de lui apporter les malades par une fenêtre; et ceux-ci étaient quelquefois guéris après avoir touché seulement le bord de son vêtement.

Les miracles qu'il opérât étaient si nombreux que ses compagnons de voyage ne suffisaient pas à les écrire. Après chaque guérison, le peuple criait, rempli d'allégresse : *Kyrie, eleison!* que tous les saints aient pitié de nous. Lorsqu'on lui amenait des boiteux ou des estropiés, il semblait manier l'argile et lui donner la forme qu'il voulait; les membres contractés par le mal semblaient se fondre sous son souffle. Quelquefois une sueur froide précédait la guérison. Sa présence n'était même pas toujours nécessaire. Il semblait cependant sentir à chaque fois la vertu qui sortait de lui. Personne, au reste, n'était plus étonné que lui de ces événements merveilleux; il se perdit en conjectures pour savoir ce que signifiaient toutes ces choses, et comment Dieu opérât de tels miracles par un tel homme. Il en revenait toujours à dire que les miracles ont pour but non le bien de celui qui les fait, mais le bien de ceux qui en sont témoins; aussi était-il inaccessible à la vanité au milieu des respects et des louanges dont il était l'objet. Il refusa plusieurs fois les dignités de l'Église. Il vit céder devant la simplicité de sa parole les hommes les plus célèbres de l'époque, tels que Abailard, Gilbert de la Porrée et Pierre de Pise. Les passions les plus violentes, les inimitiés les plus implacables ne pouvaient lui résister; et lorsqu'il était sur son lit de mort, il eut encore le bonheur de réconcilier la ville de Metz avec la noblesse voisine.



Cependant il resta jusqu'à la fin humble, doux et patient, et il laissa dans son testament, comme héritage à ses frères, la charité, l'humilité et la patience.

Ses écrits sont au reste le miroir de sa vie, et on l'y retrouve tout entier. On y sent à chaque page ce feu profond et contenu qui brillait dans son regard, cette grâce qui respirait sur ses lèvres. Il y prend partout pour base et pour règle les saintes Écritures, dont son regard pénétrant sondait merveilleusement les profondeurs et dont il savait si bien saisir le sens mystérieux. De même que toute sa vie avait été partagée entre les douceurs de la contemplation et l'activité la plus prodigieuse, ainsi s'applique-t-il dans ses ouvrages à présenter l'accord qui doit réunir ces deux genres de vie. Il avait commencé par réduire le corps sous la servitude de l'esprit : partout aussi dans ses écrits on retrouve l'opposition de l'homme céleste et de l'homme terrestre, de l'homme intérieur et de l'homme extérieur. Partout il insiste sur cette pensée, qu'il faut soumettre le second au premier, et frayer les voies à celui-ci par la mortification de celui-là. Le zèle qu'il déploya pour le salut des autres et contre soi-même se révèle admirablement dans son *Apologetique* ; et son livre *des Degrés de l'humilité* nous montre avec quel soin il s'éprouvait lui-même, sondant les replis les plus secrets de son cœur, et quelle estime il avait de l'humilité. D'un autre côté, il nous montre dans son livre *du Précepte et de la dispense* comme il savait bien tempérer le zèle par la discrétion. Son livre de la *Considération*, adressé au pape Eugène, témoigne de la clarté et de la pénétration de son regard dans les matières philosophiques, de même que ses sermons et ses homélies annoncent une connaissance profonde de la sainte Écriture.



Sa doctrine a toujours pour but de présenter et de recommander l'accord et la coopération de la grâce et de la liberté, de la contemplation et de la vie active, de la foi et des œuvres, de la connaissance et de l'amour; et au-dessus de tout cela, comme dernier terme de tous nos efforts, l'union intime avec Dieu par la vision intuitive et par une charité sans bornes. Dans son livre *de l'Amour de Dieu*, saint Bernard trace avec une grande exactitude les degrés qui conduisent à cette union. D'abord, l'amour charnel est transformé dans l'amour social, qui a pour but le bien général. Puis l'homme, à la vue de sa misère, sent le besoin d'avoir recours à Dieu, afin d'en recevoir les choses qui lui manquent. L'amour, à ce second degré, est servile et accompagné de crainte. Le cœur, attendri par les bienfaits de Dieu, commence à goûter sa douceur et sa bonté, et lui rend amour pour amour; il l'aime, non plus à cause du bien qu'il en reçoit, mais parce qu'il est bon en lui-même: ce n'est plus un amour servile ou mercenaire, mais un amour filial. L'homme enfin ne s'aime plus que pour Dieu. Ravi en lui et s'oubliant soi-même, il ne fait plus avec lui qu'un seul esprit. Dépouillé de soi-même, il l'aime de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces. Cet état, durable chez les bienheureux dans le ciel, n'est accordé sur la terre qu'à quelques âmes privilégiées, et pour quelques instants seulement. Dieu, contemplé tel qu'il est, tient la volonté intimement unie à lui, et opère en elle des œuvres divines. Cette union est surnaturelle, car elle dépasse les limites de la nature humaine. Saint Bernard sait éviter avec soin l'écueil du panthéisme, car il ne considère point comme substantielle cette union de l'homme avec Dieu. Les trois personnes de la sainte Trinité

seule sont une même essence en Dieu ; mais l'homme ne peut s'unir à lui qu'en conformant sa volonté à la volonté divine. Ainsi le docteur, en saint Bernard, était parfaitement d'accord avec le religieux, et celui-ci avec l'homme. L'ineffable douceur qu'il trouvait au service de Dieu, et qui remplissait chez lui l'homme intérieur, pénétrait également le prêtre et le docteur, et faisait couler de ses lèvres des paroles d'une merveilleuse suavité. Et lorsque, prenant le style, il gravait sur des tablettes de cire les pensées que Dieu lui inspirait, il semblait à ses contemporains qu'il ne faisait que remettre le miel dans les cellules d'où il avait été extrait.

CHAPITRE VIII

Du troisième degré et de la perfection de la vie mystique dans son développement historique. L'Église et l'État. Les corporations. La chevalerie. L'islamisme et les croisades. Mystique de l'art chrétien. Le poème de Titurel et le saint Gral. La scolastique. Saint Thomas et le Dante.

Saint Bernard avait fermé, en quelque sorte, l'époque antérieure, et préparé à la vie mystique une nouvelle ère. Il arriva donc après lui ce qui arrive toujours en ces circonstances. Le mouvement qu'il avait imprimé s'arrêta quelque temps, pour recommencer ensuite avec une nouvelle activité. L'époque des Hohenstaufen forme comme l'apogée de ce développement de la vie mystique, qui non-seulement gagna en profondeur et en intensité, mais étendit d'une manière prodigieuse le cercle de son action, et imprima son caractère à cette époque tout entière. En effet,

il est impossible de ne pas reconnaître que tous les instincts, toutes les directions, tout le mouvement de cette époque portent l'empreinte d'un mysticisme profond, et que la vie tout entière est pénétrée de sa sève et comme teinte de ses nuances. Et d'ailleurs les deux idées qui ont déterminé tout le mouvement mystique de cette époque, à savoir la papauté et l'empire, sont en elles-mêmes, et dans leurs rapports mutuels, d'une nature toute mystique. Qu'est-ce, en effet, que la papauté marchant à la tête de l'Église militante, sinon l'idée mystique et centrale qui règle la vie extérieure de cette Église; de même que l'Église triomphante, composée de tous les saints, reçoit sa règle d'un centre plus élevé. Et ces deux Églises, qui au fond n'en font qu'une, sont mises dans un rapport intime et continu par le Saint-Esprit, lequel en pénètre tous les membres de ses divines influences.

L'idée de l'empire s'était rattachée à celle de la papauté et lui était corrélative. L'empire, fondé sur la puissance temporelle, appuyé sur la volonté énergique des empereurs et sur la fidélité des sujets, soutenu par toutes les vertus guerrières, réunissait la société civile autour d'un centre politique commun, comme l'Église la rattachait à un centre hiérarchique. Il avait ses racines jusque dans les profondeurs de l'histoire, et remontait par les Romains, les Grecs et les autres grands empires du monde jusqu'au berceau, pour ainsi dire, de l'humanité. Mais il devait chercher dans l'Église la consécration de son élément terrestre, et il fallait pour cela que ses rapports avec elle fussent parfaitement réglés. Or toutes les luttes de l'empire et de la papauté ont eu pour but de régler ces rapports; et l'on ne saurait méconnaître en elles l'idée mys-

L'Église et
l'Etat.

tique qui les inspirait. En effet, le but théorique et pratique de la mystique n'est-il pas d'établir les rapports de la chair avec l'esprit, de l'homme terrestre et extérieur avec l'homme intérieur et céleste? Or c'est là précisément ce que se proposaient ces deux puissances dans les luttes mémorables qui les ont si longtemps divisées. L'Église et l'État ne peuvent être entièrement séparés par une sorte de manichéisme, qui, attribuant tout le bien à la première, ne verrait dans le second que du mal. Ils ne doivent pas non plus être identifiés par une sorte de panthéisme social, qui confond le prêtre et le roi; mais l'un et l'autre doivent, en gardant chacun son individualité propre, s'unir par une sainte communauté d'efforts et de direction. Or, de même que tout le but de la vie mystique est d'établir dans chaque homme en particulier l'harmonie entre les deux parties de son être, ainsi le but de toutes les luttes du moyen âge était de placer dans des rapports convenables les deux puissances. Et peut-être ce but aurait-il été atteint si Dieu avait permis qu'Innocent III et Frédéric I^{er}, tous les deux également grands, chacun dans son domaine, vécussent ensemble.

des corpo-
rations.

La mystique n'éclairait pas seulement le sommet de la société de son admirable lumière; mais elle illuminait de ses reflets toutes les classes et tous les rangs. Le christianisme, en pénétrant la famille de son esprit, avait aboli l'esclavage, émancipé la femme, adouci la puissance paternelle, substitué la charité à l'amour matériel et grossier des sens, et changé complètement le caractère du pouvoir et celui de la soumission. Cet esprit de liberté et de subordination à la fois, qui animait la société tout entière, y avait développé un besoin profond d'association. L'homme,

semblant redouter par-dessus tout l'isolement, cherchait partout, dans son union avec d'autres hommes, un appui contre sa faiblesse. C'est ainsi que toutes les professions avaient formé de bonne heure des corporations puissantes, où chaque individu profitait, pour ainsi dire, de la force de tous les autres : et ce furent ces corporations qui fondèrent la puissance de la bourgeoisie, et lui donnèrent plus tard cette indépendance et cette confiance présomptueuse en elle-même qui devaient préparer à la société de si grands dangers. Le même instinct avait réuni la noblesse autour de l'empereur et des rois, et en avait fait une corporation qui avait pour but de faire équilibre au pouvoir de ces derniers; et c'est de là que s'épanouit la fleur de la chevalerie, dont le but était de redresser tous les torts, de se consacrer au service et à la protection de la femme, de la veuve, de l'orphelin, de tout ce qui est faible en un mot. Les chevaliers s'engageaient dans cette noble profession par des pratiques et des cérémonies qu'ils avaient empruntées à celles de l'Église, et les degrés divers par lesquels ils devaient passer rappelaient d'une manière frappante les ordres dont se compose la hiérarchie ecclésiastique.

La chevalerie.

Cet esprit d'association, si puissant dans la société temporelle, ne l'était pas moins dans l'Église. Les ordres religieux et les monastères, si nombreux alors, étaient le résultat et l'expression de ce besoin d'association qui se faisait sentir partout. L'empire et la papauté, centres de ce double organisme dont le mouvement et le jeu constituent l'histoire, étaient à la fois et le point de départ et le terme de toute l'activité humaine. Unis entre eux dans un but commun, ils devaient donner par leur harmonie, à la vie

sociale tout entière, ce rythme et cette unité que nous observons dans le domaine de la nature. De même, en effet, que toutes les eaux, descendant des montagnes, se jettent dans l'Océan, et de là, s'élevant en nuages et emportées sous cette forme par les courants atmosphériques, retombent en rosée ou en pluie sur les hauteurs d'où elles ont coulé d'abord, ainsi la vie sociale, partant du faite de la société temporelle et s'insinuant dans tous ses membres, devait être recueillie par l'Église, recevoir en elle l'influence d'un principe supérieur, converger vers le centre de cette société spirituelle, afin de revenir à sa source par un mouvement contraire à celui qu'elle avait suivi d'abord.

L'islamisme
et les Croi-
sades.

L'instinct mystique, qui avait produit cet admirable organisme dans la chrétienté, devait bientôt amener une lutte terrible entre celle-ci et l'islamisme, qui s'était établi par un principe tout opposé; à savoir, le fatalisme. L'empire d'Ismaël, fondé par le fils naturel d'Abraham et de l'esclave, et destiné, dans les desseins de la Providence, à préparer l'éducation des peuples païens du Midi, avait pénétré jusque dans les contrées soumises au pouvoir du christianisme, et avait opposé à celui-ci le principe fataliste sur lequel il s'appuyait. Il ne pouvait être question de liberté civile ou domestique dans ce royaume de la force aveugle. Tout serviteur d'Allah est son esclave, qu'il tient enchaîné dans les doubles liens de la fatalité et de la volupté, sans qu'il puisse jamais y échapper. La doctrine de Mahomet, panthéiste dans son principe, devait produire une mystique toute panthéiste, et c'est ce qu'elle a fait dans le sufisme. Il ne pouvait pas être davantage question de liberté dans les rapports de la société civile. Aussi, bientôt le prêtre, après avoir absorbé l'empereur, fut absorbé par lui; de

sorte qu'il ne resta plus rien que l'armée dans la vie publique, et le harem dans la vie domestique. Un royaume ainsi constitué devait apparaître aux yeux de l'Église comme un monstre de l'abîme et comme l'œuvre des puissances infernales. Et lorsqu'elle voulut se préparer à repousser ses incursions, elle dut s'adresser d'abord à l'empereur, son avocat et son patron, puis à toutes les autres puissances temporelles subordonnées à la sienne. Celles-ci d'ailleurs avaient plus d'une raison d'obéir à cet appel. En effet, depuis que le califat avait passé entre les mains des héros du Turan, et que l'épée des Turcs avait concentré toute sa force dans un immense empire, l'Europe se trouvait sérieusement menacée; et elle ne pouvait être arrachée au joug que par un effort universel, sous la bannière d'une grande idée, pénétrant toutes les âmes. Cette idée, c'était la conquête des lieux où celui qui fut les prémices de la résurrection avait laissé à l'avenir le gage de l'immortalité. Le démon s'était emparé de ces lieux bénis par la présence du Sauveur. Là où le ciel s'était ouvert, afin de faire pleuvoir le juste sur la terre, l'enfer ouvrait son gouffre béant. L'Église ne pouvait souffrir une telle abomination; et cette idée, toute mystique dans son principe, précipita contre l'Orient l'Occident tout entier, le pape et l'empereur à sa tête.

La réaction de ce mouvement historique si puissant sur l'esprit qui l'avait produit était inévitable, et devait bientôt se manifester et dans l'art et dans la science. Les arts, marqués du signe de la croix, avaient pénétré à la suite des croisés jusque dans les contrées les plus lointaines de l'Orient. Revenus en Europe, plus riches de science et d'inspiration que lorsqu'ils en étaient sortis, ils voulurent

Mystique de
l'art chré-
tien.

essayer leur puissance. L'architecture se prépara donc à élever partout au Seigneur des temples dignes de lui, à l'exemple de Salomon. Des loges furent bâties sur le modèle de l'ancienne loge du temple, et une foule nombreuse d'artistes, unis entre eux par les liens de l'association, se répandirent en Europe. Ils empruntèrent à l'architecture antique ses lignes et ses formes admirables de simplicité, le cube oval et équilatéral, le cercle s'allongeant dans la colonne, s'élevant en l'air dans la rotonde, et prenant dans la coupole la forme d'une voûte. Ces formes, pénétrées par l'esprit du christianisme, devinrent comme vivantes. Le cube oval et équilatéral prit bientôt dans son développement la figure de la croix, signe fondamental de toute mystique. La colonne, s'unissant à d'autres colonnes, devint plus svelte et plus gracieuse, et put s'élever à une hauteur inconnue jusque-là ; de telle sorte qu'elle sembla s'animer, passer du monde purement matériel au monde végétal, et prendre des proportions non plus seulement physiques, mais organiques. Dans son mouvement d'ascension vers le ciel, on la vit pousser à droite et à gauche comme des rameaux, et, après une longue lutte entre la ligne horizontale et la ligne verticale, atteindre enfin la forme de l'arc. Puis, ces arcs venant à se rencontrer et à s'embrasser, produisirent l'ogive, qui remplaça l'antique coupole. Les ouvertures suivent la même loi. Partagées à l'intérieur et bornées des deux côtés par des piliers, surmontées et remplies d'arcs en pointe, elles brisent partout la masse obscure et compacte du temple ; et, ouvrant un passage à l'air et à la lumière, elles donnent à l'édifice tout entier une telle légèreté qu'il semble dégagé des lois de la pesanteur. La sculpture décroît à l'envi l'intérieur et l'extérieur du temple. Ces arts

aussi prirent le caractère de l'époque, et remplacèrent la beauté du nu antique, inconciliable avec l'ascétisme chrétien, par la grâce des vêtements, qui, voilant la partie inférieure de l'homme, semblent le rapprocher des anges exempts de corps. Mais en revanche, l'art chrétien s'attacha à faire ressortir la beauté intérieure, qui gît au fond même de l'âme. Il n'est pas une vertu, et, dans chaque vertu, pas un degré qui n'ait trouvé sous la main des artistes qu'il a formés son expression. L'antiquité cherchait surtout à manifester les passions qui agitent le cœur de l'homme; l'art chrétien cherche avant tout à purifier les sentiments et les idées qu'il exprime. C'est surtout dans la peinture sur verre que cette mystique de l'art se révèle. Puis, les vastes édifices élevés au Seigneur sont remplis par les sons de l'orgue et les chants du peuple; car la musique a suivi aussi les autres arts dans leur développement, depuis que l'invention du contre-point lui a fourni la loi d'une harmonie plus riche.

Toutes les tendances artistiques de cette époque sont exprimées dans le poëme de Titurel comme en un symbole; et le temple de Gral représente à la fois et l'Église et la société temporelle. Bâti sur l'Onyx, d'après un plan tracé par une main supérieure, il est enrichi de tous les trésors des arts qui florissaient à cette époque. Les nombres un, deux et trois sont comme les racines d'où s'épanouissent ses lignes et ses formes. L'édifice est rond comme la terre. Sur le pavé, recouvert d'un cristal transparent, sont gravés des poissons et des monstres marins; de sorte qu'il représente la vaste étendue de la mer. La voûte représente le bleu du ciel, où le soleil et la lune, entourés des étoiles, parcourent leur carrière. Les quatre évangélistes repré-

Le poëme de
Titurel, et le
Saint-Gral.

sentent les solstices et les équinoxes, et le son des cymbales d'or annonce les sept divisions du jour. Du pavé à la voûte s'étend l'éther inondé des flots de la lumière, qui est doucement réfractée par les figures composées de pierres précieuses de toutes nuances, et tracées, d'après le dessin des plus grands maîtres, sur les vitraux du temple. Tout autour, le long des murs des chœurs, grimpe une vigne chargée de grappes d'or entremêlées de fleurs. L'Église orientale comptait soixante-dix langues et soixante-dix peuples dans l'antiquité, tandis que l'Église d'Occident en comptait soixante-douze. De même aussi, on pouvait compter dans le temple du Gral soixante-dix ou soixante-douze chœurs, selon que l'on prenait pour un seul chœur ou pour deux le double chœur qui était consacré au Saint-Esprit, et placé du côté de l'Orient; car c'est en Orient qu'a commencé l'histoire, et plus tard l'Église. A l'Occident, où s'ouvre une des portes qui conduisent au temple, est placé l'orgue avec ses anges qui sonnent de la trompette, comme figure du jugement dernier; de sorte que l'édifice représente dans sa longueur le commencement et la fin des choses, tandis que dans sa largeur, avec ses deux portes au nord et au midi, il exprime l'affermissement des temps; et le bâtiment entier est de cette manière construit sur le plan de la croix.

Les soixante-douze chœurs ou chapelles, avec leurs autels placés autour du temple, figurent l'Église triomphante, dont le Saint-Esprit forme le centre; de sorte que l'année ecclésiastique tout entière s'y trouve représentée. Mais l'édifice est destiné à recevoir en son sein l'Église militante, par les autels où s'accomplit l'auguste sacrifice et par la chaire d'où sont proclamés les divins enseignements; de

même que sa hiérarchie est représentée à l'intérieur par le plan du monument, et à l'extérieur dans les trente-six tours qui s'élèvent neuf par neuf aux quatre points cardinaux. Chacune d'elles est composée de six étages, symbole de la hiérarchie ecclésiastique, laquelle se compose des archevêques, des évêques, des chorévêques, des prêtres, des diacres et des sous-diacres. Les trois portes, avec leurs frontons, représentent les trois patriarches qui gouvernent les trois parties du monde. La tour qui s'élève au-dessus de toutes les autres, portant à son sommet une pierre brillante qui sert de phare aux voyageurs, et les deux cloches, dont l'une appelle au combat, et l'autre à la prière, représentent la suprématie de la papauté. Sous cette tour, au centre même de l'édifice, est placé l'autel où l'on conserve le saint sacrement et la coupe mystérieuse qui, après avoir reçu le sang du Rédempteur, a été apportée en Occident par Joseph d'Arimathie. Sur elle descend chaque année, au jour du vendredi saint, une colombe merveilleuse, qui renouvelle la vertu du sang qu'elle contient ; de sorte que quiconque la regarde est immortel, et qu'elle fournit aux hommes ici-bas une nourriture et un breuvage qui conduisent à la vie éternelle. Les templiers ont été choisis pour défendre le temple contre les incursions et les fureurs des peuples du Nord ; car c'est au Nord qu'est principalement le siège de la puissance du démon. Aussi les actions de ces héros sont-elles gravées sur les murs extérieurs ; et ils ont, tout près de l'église, au midi, leur palais, leur cloître et leur dortoir. Les templiers représentent les ordres de chevalerie qui ont rendu à l'Église militante tant de services signalés.

La science avait pris part, de son côté, à ce développe- La scolastique.

ment des arts. Des voyages nombreux et lointains avaient accru considérablement son domaine, et il s'était produit alors un fait analogue à ce qui s'était passé autrefois chez les Grecs lorsque les conquêtes d'Alexandre ouvrirent aux explorations de la science les régions inconnues jusque-là, et fournirent à Aristote de riches matériaux, qu'il sut si bien coordonner. Les écrits d'ailleurs de ce grand philosophe furent bientôt connus du monde par une double traduction; de sorte qu'aux conquêtes de l'espace vinrent se joindre celles du temps. Aristote s'était distingué surtout par la sûreté de son coup d'œil et par la précision avec laquelle il avait saisi les phénomènes du monde visible et invisible. Ces qualités si remarquables durent nécessairement éveiller l'esprit scientifique de l'époque moderne; et sa méthode avait d'ailleurs l'avantage de répondre au besoin qui se faisait sentir alors, de classer les matériaux abondants dont on pouvait disposer dans un ordre qui permit de les embrasser sans peine et sans effort. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait fourni à la science nouvelle sa forme et son caractère. Il n'est pas étonnant que des hommes tels qu'Albert le Grand aient marché sur ses traces, et se soient appliqués à l'imiter dans l'étude de la matière et de l'intelligence. Cependant, si la science trouva une base plus large dans ces études de la nature, elle n'était nullement disposée à y placer, comme celle de notre époque, son terme et son but suprême; mais elle n'y voyait qu'un moyen d'étendre en quelque sorte ses ailes pour monter plus haut. Avant comme après, la parole divine fut pour elle ce qu'il y a de plus haut et de plus grand; et l'objet principal de tous ses efforts fut de chercher à bien saisir le sens des révélations divines, à en tirer par une large

synthèse toutes les conséquences qu'elles renferment, ou à remonter jusqu'à elles par une analyse exacte et patiente. Or ces deux tendances sont mystiques dans leur principe et leur nature ; et elles ont beaucoup d'analogie avec celles qui dominaient dans le syncrétisme de l'ancienne école chrétienne. La mystique devait donc entrer dans la scolastique comme élément essentiel. Celle-ci devait se produire, comme la continuation de cette école qu'avaient fondée les anciens Pères de l'Église, et qui avait été représentée dans un sens bien différent par Scot Érigène et saint Anselme de Cantorbéry.

Ce que Titurel avait été à la poésie de cette époque, S. Thomas et le Dante saint Thomas le fut pour la science. Tous ses écrits renferment, sous une logique exacte et rigoureuse, une mystique gracieuse et profonde à la fois ; aussi peut-on les considérer comme l'expression complète de la science de ce temps. L'esprit mystique dont ils sont pénétrés est tellement manifeste que Cordier, dans son introduction aux ouvrages de l'Aréopagite, remplit quatre pages in-folio de citations des livres du Docteur angélique. Saint Thomas avait cherché à unir au point de vue de la science l'élément terrestre avec l'élément divin. Le Dante, représentant d'une autre époque, chercha cette union dans le domaine de la poésie. Lorsqu'il parut, le mouvement d'ascension produit par l'esprit chrétien était arrivé à ce terme où l'on ne peut en quelque sorte monter plus haut, et d'où il faut, par conséquent, commencer à descendre. L'empire était affaibli depuis longtemps, et lui-même paya de l'exil l'attachement qu'il témoigna à cette puissance dans les divisions de sa patrie. Il s'efforça vainement, dans un de ses écrits, de rendre à l'empire la gloire qu'il avait perdue. Le pouvoir politique

des papes avait également subi de profondes atteintes, et les temps de l'humiliation et de la captivité approchaient.

Le Dante prit part de très-bonne heure au mouvement poétique de son époque. Mais la mort qui lui enleva Béatrix changea la direction de ses pensées, et les tourna vers les régions invisibles. Comme il s'était appliqué d'abord à la science, celle-ci lui apparut sous la forme d'une femme éclatante de beauté; mais le culte qu'il lui rend lui semble bientôt un amour faux et trompeur, qui l'empêche de s'attacher aux vrais biens. La laissant donc de côté, il lève les yeux vers le ciel, et reçoit une science plus élevée; à savoir, la sagesse divine. A mesure qu'il en approfondit davantage les mystères, il croit reconnaître en elle les traits de celle qui fut l'objet de son premier amour, et il comprend que la femme qui se présente à lui pour être son guide n'est que la charité elle-même. Comme tout amour mystique conduit à la vision, le Dante conçoit dans une vision poétique le plan de sa *Divine Comédie*, qui, selon la tradition, lui fut inspiré par la vision du moine Albérich. Ce poème, tout mystique dans sa nature et sa composition, a aussi tout à fait la forme d'une vision. Il aperçoit l'enfer sous ses pieds, avec ses neuf cercles qui vont toujours en se rétrécissant. Au milieu du cône est la demeure de Satan, et un dixième cercle termine l'édifice. A mesure que les cercles se rétrécissent, les peines qu'on y souffre augmentent dans la même proportion. Du côté de la terre, et vis-à-vis de l'enfer, s'élève le purgatoire, dont les dix cercles, par une disposition contraire, vont toujours en s'élargissant, et servent à purifier davantage les âmes qui n'ont pas encore satisfait à la justice divine. De là enfin s'élève le paradis, à travers les diverses planètes, où l'on

jouit d'un bonheur plus parfait à mesure que l'on monte davantage, jusqu'à ce qu'on arrive, par le ciel zodiacal et l'empyrée, à la rose mystique où habite la sainte Trinité. De même que Titurel, célébrant la descente du Saint-Esprit sur le monde, appartient à la période ascendante de cette époque, ainsi la *Divine Comédie* marque le moment où elle commence à décroître.

CHAPITRE IX

Du développement de la mystique parmi les ordres modernes. Réformes de la discipline religieuse. Ludolf. Saint Romuald. Saint Alfer. Saint Gnalbert. Saint Étienne. Saint Bruno. Saint Robert. Des ordres militaires. Robert d'Arbrissel. Guillaume de Poitiers. Saint Norbert. Saint Dominique. Saint François. Saint Bernardin de Sienne. Saint Philippe Bénizi. Saint Célestin V. Saint Sylvestre. Saint Jean de Matha. Saint Pierre Nolasque.

Lorsque l'esprit chrétien s'empara des peuples de l'Occident, les ordres religieux se mirent à la tête de ce mouvement; et leur développement suivit dans ses phases celles de cet esprit lui-même. Au milieu des inondations des peuples, saint Benoît et sainte Scolastique, sa sœur, avaient peuplé l'Europe de leurs monastères; et la tempête de ces temps calamiteux avait répandu au loin cette précieuse semence. Les Bénédictins, s'aventurant sans crainte dans les forêts des contrées dépeuplées par les barbares, avaient entrepris généreusement de lutter contre les éléments déchainés de la nature et du cœur humain; et ils étaient enfin parvenus, après bien des alternatives de triomphes et de défaites, à se rendre maîtres de ce mou-

vement tumultueux. Mais presque toujours la nécessité et la lutte sont plus salutaires à la nature humaine que l'abondance et le repos. Aussi l'ordre de Saint-Benoît se laissa bientôt amollir par les richesses et les aises de la vie, et lorsque, sous les derniers Carlovingiens, au commencement du x^e siècle, la tempête se déchaîna de nouveau, lorsque les Lombards se précipitèrent sur l'Italie, les Sarrasins sur l'Espagne, lorsque le Nord et le Nord-Ouest furent désolés par les incursions des Normands, le Nord-Est par les Slaves, et l'Est par les Huns; lorsqu'on ne vit plus partout que désordre, violence et confusion, les Bénédictins ne se trouvèrent point en mesure de soutenir la lutte contre ces éléments de destruction. La discipline et la règle se relâchèrent, et les moines rentrèrent en foule dans le monde pour y vivre selon leur gré. Il fallut donc que la Providence suscitât d'autres hommes pour rallumer le feu sacré qui allait s'éteindre.

réforme de
la discipline
religieuse.

Bernon, Odon, Adémar et Odilon furent chargés successivement de cette mission. Cluni en Bourgogne fut le théâtre de leur activité; et l'ordre de Saint-Benoît, renaissant par leurs soins dans la réforme qu'ils avaient établie, se répandit bientôt au loin dans une foule innombrable de moines qui portèrent jusqu'au fond du nord de l'Allemagne, dans le monastère d'Hirschau, la ferveur et la discipline religieuse. Les papes avaient, poussés par le cardinal Pierre Damien, entrepris dans deux conciles la réforme des chanoines réguliers, et les avaient soumis à la règle de Saint-Augustin. L'Église entra ainsi dans le second degré de son développement. Les inondations des peuples étaient apaisées; celles des idées avaient commencé, et remplirent la plus grande partie de cette époque. La lutte

des deux puissances dans la querelle des investitures avait ébranlé l'Église et l'État jusque dans leurs fondements. Les éléments mauvais de la nature humaine, déjà si difficile à contenir dans les temps de paix, se déchainèrent dans ces jours de dissolution générale, et rompirent les digues impuissantes qu'on leur opposait. On vit des prêtres libertins faire alliance avec une soldatesque effrénée; et l'on put croire que c'en était fait de la société tout entière. L'Église dut sentir alors le besoin d'employer tous les moyens et de réunir tous ses efforts pour opposer au mal des ordres religieux capables d'en arrêter les progrès; et c'est à cela que nous devons l'origine d'un grand nombre d'associations de ce genre. Mais le respect pour saint Benoît était encore tel à cette époque que tous les fondateurs de ces nouvelles communautés embrassèrent sa règle, avec cette différence que, des deux espèces d'ordres qu'elle avait trouvés déjà existants, à savoir, les anachorètes et les cénobites, les uns embrassèrent la vie des premiers, les autres celle des seconds, tandis que d'autres encore s'efforcèrent de réunir ensemble la vie commune et la vie solitaire.

Ludolf avait mené longtemps dans les montagnes de l'Ombrie la vie d'anachorète. Des compagnons s'étaient bientôt adjoints à lui; et il avait ainsi fondé, l'an 1001, à Saint-Avellane, l'ordre de Sainte-Croix, qui fut réformé plus tard par Pierre Damien. Quelques années plus tard saint Romuald, après avoir fini ses études auprès du solitaire Marin, et s'être démis de la dignité d'abbé, s'était retiré dans les montagnes de Camaldoli, suivi de quelques disciples qui voulaient imiter sa vie pénitente. Là, dans une plaine étroite, arrosée de sept sources et plantée de

Ludolf.

S. Romuald.

pins, mais couverte de neige les deux tiers de l'année, ils s'étaient construit des cellules séparées; et, comme leur nombre s'était accru, le saint leur bâtit en 1009 une église. Telle fut l'origine de l'ordre sévère des Camaldules. Et lorsque son fondateur mourut en 1027, âgé de cent vingt ans, dont il avait passé cent dans la solitude, il le vit répandu au loin dans la chrétienté. Il fut bientôt suivi par saint Alfer, qui, né en 993, dans le sud de l'Italie, fonda la congrégation de Cave, et comptait à sa mort, en 1050, trois mille moines et cent vingt monastères. Saint Gualbert, converti miraculeusement au moment où il se préparait à tirer vengeance d'un ennemi, avait été contraint de se revêtir lui-même de l'habit religieux, parce que les frères n'avaient pas osé le lui donner, craignant le courroux de son père. Il fonda vers 1038, à Vallombreuse, sur le modèle de Camaldoli, où il avait demeuré quelque temps, un monastère où l'on s'engageait à suivre dans toute sa rigueur la règle de Saint-Benoît. Un grand nombre d'autres maisons de ce genre s'élevèrent bientôt, et sainte Humilité fonda un ordre semblable pour les femmes. La congrégation de Monte-Sasso, fondée en 1060 par Mainrad, se consacrait aux écoles, aux soins des malades et à la méditation, et compta bientôt jusqu'à cent quarante monastères.

La France ne tarda pas à se rattacher à cette réaction salutaire; et bientôt un triple fleuve se répandit de ce pays dans la chrétienté tout entière. Un de ces fleuves prit sa source dans la contrée de Muret, dans le Limousin. lorsque saint Étienne y vint en 1076. Après s'être fiancé à Dieu, avec le dernier anneau qu'il avait gardé de toutes ses richesses, il mena une vie si dure qu'il resta seul pen-

dant un an, parce que personne n'osait se joindre à lui. Quelques-uns cependant furent attirés par sa bonté, et leur nombre devint bientôt considérable. Lorsqu'en 1130 son ordre fut transporté à Grandmont, il prit son nom de l'église qu'il y avait en ce lieu, et compta bientôt soixante maisons. Vers 1086, saint Bruno de Cologne, effrayé de l'état du diocèse de Reims, qui était ravagé par son archevêque Manassès, ébranlé par les paroles d'un ami et enflammé du feu de l'amour divin, s'était établi dans le désert de la Chartreuse, près de Grenoble. C'est là, dans la solitude profonde des forêts, au milieu des torrents impétueux de ces contrées sauvages, que prit sa source le second fleuve de la vie monastique, ou l'ordre des Chartreux, qui sut conserver toujours si parfaitement sa première ferveur qu'il est le seul contre lequel le monde n'ait eu rien à dire, le seul qui n'ait eu jamais besoin de réforme. Aussi a-t-il réalisé sa devise : *Stat crux, dum volvitur orbis*. Le troisième fleuve fut l'ordre de Cîteaux, dont nous avons déjà parlé. Il avait pris naissance dans le monastère de Molesmes, lorsque saint Robert en amena une colonie de vingt-un moines dans le couvent de Cîteaux, pour y pratiquer strictement la règle de Saint-Benoît. Clairvaux fut la fille de Cîteaux : et cet ordre fit de tels progrès que cinquante-sept ans seulement après sa fondation il comptait déjà cinq cents maisons, et cent ans plus tard plus de dix-huit cents monastères. Il donna naissance aux Feuillants et à cinq ordres de chevalerie en Espagne et en Portugal.

S. Bruno.

S. Robert.

Ces ordres étaient ceux de Calatrava en Castille, d'Alcantara dans le royaume de Léon, de Montèze en Aragon, d'Âyes et du Christ en Portugal. C'était la lutte contre les

Des ordres militaires.

Maures qui leur avait donné naissance. Pour arrêter les progrès de l'islamisme, qui, de la côte d'Afrique, menaçait l'Europe et la chrétienté, il fallait opposer à son fanatisme le zèle d'un ordre militaire, entièrement dévoué aux intérêts de l'Église. Ces institutions, où le prêtre et le chevalier se confondaient, étaient nées dans le cours du XII^e siècle, moins, il semble, pour défendre l'Église en Occident que pour aller attaquer en Orient l'ennemi du nom chrétien. Comme les pèlerinages aux saints lieux devenaient toujours plus fréquents au XI^e siècle, des marchands d'Amalfi s'étaient consacrés, à Jérusalem, au soin des pèlerins malades, sous le nom d'hospitaliers de Saint-Lazare. Lorsque Jérusalem fut conquise par les croisés, cet hôpital devint bientôt une forteresse. Outre les frères qui servaient les malades et les pèlerins, et les prêtres chargés de distribuer les sacrements, il se forma bientôt une troisième classe de religieux militaires qui firent de la croix une épée et de l'épée une croix, et l'ordre prit le nom de Saint-Jean, d'une église dédiée à ce saint. Les templiers, fondés en 1118 par Hugues des Payens, se joignirent bientôt à eux, tandis qu'un troisième ordre, celui de Sainte-Catherine du mont Sinaï, avait pour but de pourvoir à la sûreté des pèlerins qui visitaient les tombeaux des saints; et les chevaliers de l'ordre de Monzoge, de leur côté, gardaient les points d'où l'on commençait à apercevoir Jérusalem. Les Hohenstaufen avaient plus tard, devant Ptolémaïs, ajouté à ces ordres militaires celui des chevaliers Teutoniques, qui, s'unissant ensuite aux chevaliers Porte-Glaive, se tournèrent contre le Nord et conquièrent la Prusse. La religion et la foi étaient la base de tous ces ordres; chez les uns, néanmoins, le chevalier, et chez

les autres le prêtre, apparaissait davantage. Ainsi, la charité des chevaliers de Saint-Jean était si grande qu'ils admettaient parmi eux même les lépreux, et qu'ils étaient obligés par leur règle de choisir un lépreux pour grand maître, tandis que plus tard, lorsqu'ils prirent le titre de chevaliers de Rhodes, puis de Malte, ils se servirent de préférence du glaive. L'héroïsme et la charité des ordres militaires et hospitaliers ne se bornèrent point à l'Orient, mais se répandirent bientôt dans l'Occident; et lorsque le mal connu sous le nom de feu sacré ravagea l'Europe, et que les malades venaient de toutes parts chercher du secours auprès des reliques de saint Antoine dans le Dauphiné, la noblesse de ce pays fonda pour eux un hôpital, et plusieurs nobles se consacrèrent à leur service sous Gaston, leur chef. Telle fut l'origine de l'ordre de Saint-Antoine, qui se propagea rapidement en France, en Espagne, en Allemagne et dans d'autres contrées.

Toutes ces fondations germèrent, il est vrai, dans la seconde période de cette époque de l'histoire; mais elles n'atteignirent leur plein développement que dans la troisième. Celle-ci apparut comme une sorte de création spirituelle. Il sembla, en effet, que le même esprit qui avait couvé les eaux de l'abîme, et avait fait sortir l'immense variété des formes corporelles de la matière plastique où elles étaient comme enfermées, couvait maintenant avec la même énergie les éléments spirituels, et leur donnait la forme qui leur est propre. Ainsi, Robert d'Arbrissel avait ouvert le *xu^e* siècle en fondant l'ordre de Fontevault, composé de frères et de sœurs, mais dans lequel les premiers devaient obéir aux secondes, afin d'honorer l'obéissance de Jésus à l'égard de la sainte Vierge. Toutes les

Robert
d'Arbrissel.

maisons, au nombre de vingt, étaient gouvernées par l'abbesse du couvent de Fontevrault, à quelques lieues de Saumur. Cette institution fut imitée plus tard dans le Nord par Brigitte, mère d'une sainte et sainte elle-même, dans l'ordre qu'elle fonda.

Guillaume
de Poitiers.

Guillaume, comte de Poitiers et duc de Guyenne, ce grand ennemi de l'Église, que saint Bernard avait excommunié, était allé à Jérusalem pour se faire absoudre de l'excommunication. Là il devint un saint, et rétablit l'ordre déchu des Ermites, qui, sous le nom de Guillelmites, s'étendit promptement en France, dans le nord de l'Allemagne et en Bohême, tandis qu'un autre Guillaume fondait un ordre semblable dans le sud de l'Italie, sur une montagne où Virgile avait habité, disait-on. Cependant saint

Norbert.

Norbert, né vers 1080, près de Clèves, était venu dans le désert de Coucy, au diocèse de Laon, et avait bâti, en 1119, une église au lieu même où, après avoir prié Dieu, il avait vu des hommes vêtus de blanc marcher en procession avec des croix et des flambeaux, et il avait nommé ce lieu Prémontré, parce que Dieu le lui avait montré d'avance. L'ordre qu'il y fonda était si pauvre qu'au commencement les frères n'avaient rien en propre qu'un seul âne qui leur apportait de la forêt du bois qu'ils faisaient vendre au marché de Laon, afin d'avoir du pain; et la règle y fut tellement sévère pendant cent vingt ans qu'il était défendu de manger des œufs, du fromage ou du laitage. La propagation de l'ordre des Prémontrés fut si rapide que, du vivant de saint Norbert, il comptait déjà dix mille religieux, et que, trente ans après sa fondation, il se trouva au chapitre général cent abbés de France et d'Allemagne. Il envoya des colonies jusque dans la Syrie et la Palestine,

et fut partagé en trente provinces, mille abbayes d'hommes, cinq cents de femmes et trois cents doyennés. Le même zèle s'était éveillé parmi les chanoines réguliers; et, pendant que quatre prêtres d'Avignon fondaient Saint-Rus, sous la règle de Saint-Augustin, Gilbert, évêque de Lincoln, donnait, en 1148, la même règle aux Gilbertins en Angleterre. D'autres associations du même genre se développaient ailleurs; et Louis le Gros, en 1113, bâtit l'abbaye de Saint-Victor à Paris, pour les chanoines réguliers de ce nom. Guillaume de Champeaux, qui s'y était retiré, avait continué néanmoins ses leçons publiques à l'université. D'autres en firent autant après lui; et cette communauté devint un foyer de science, d'érudition et de piété; de telle sorte qu'à plusieurs reprises cette célèbre abbaye se trouva avoir gardé seule la rigueur primitive de la règle pendant que toutes les autres maisons qui dépendaient d'elles s'étaient relâchées.

Les temps étaient venus où deux grands saints allaient fonder deux ordres qui ont rendu à l'Église d'immenses services. Dominique, né à Calahorra, en 1170, s'était fait Augustin à l'âge de vingt-trois ans. Sa charité était telle que non-seulement il vendit ses livres pour secourir les pauvres, mais qu'il offrit de se vendre lui-même pour racheter de la captivité des Maures le fils d'une pauvre veuve. Parcourant le Languedoc avec l'évêque d'Osma, il apprit à connaître l'hérésie manichéenne des Albigeois, et prévint les dangers dont ils allaient menacer l'Église. Il eut pitié du pauvre peuple séduit par ces imposteurs; et, envoyé par Innocent III en mission dans ces pays, il reconnut bientôt que l'austérité par laquelle les prétendus saints de la secte égaraient la foule ne pouvait être contre-balancée que

Saint Domi-
nique.

par l'austérité vraiment évangélique de ceux que l'Église envoyait pour les convertir. Il avait donc entrepris sa mission à la manière des apôtres, marchant nu-pieds, sans argent, et s'abandonnant tout entier à la Providence. Il avait réussi à convertir de cette manière plus de cent mille hérétiques. Lorsqu'on envoya contre eux une armée commandée par le comte de Montfort, il marcha à la tête des troupes le crucifix à la main; et Simon se plaisait à reconnaître qu'il dut plus d'une fois la victoire à ses prières. Mais le saint avait compris que, lorsqu'il faut lutter contre un grand nombre, le zèle d'un individu est peu de chose, et qu'il faut opposer à l'ennemi des forces compactes et réunies dans un but commun. C'est ainsi qu'il conçut l'idée d'un ordre dont les membres, renonçant à tout, devaient se consacrer principalement à cette œuvre. Innocent III approuva son dessein, et la première maison de l'ordre des Frères Prêcheurs fut établie à Toulouse en 1216. Envoyé partout pour combattre les fausses doctrines de l'époque, cet ordre fit de rapides progrès, parce qu'il répondait à un besoin du temps; de sorte qu'au second chapitre général, cinq ans après sa fondation, il était partagé en huit provinces, et comptait cinquante-six monastères; et il devint bientôt un des ordres les plus florissants de toute la chrétienté.

François.

A côté de lui, saint François d'Assise était arrivé par d'autres voies au même but. La voix qui lui avait dit : François, va relever ma maison qui menace ruine, lui avait montré sa route. Les plus grands dangers menaçaient alors en effet l'Église. Saladin venait de prendre Jérusalem; Frédéric II commençait à persécuter l'Église et le Saint-Siège; les Vaudois, les Cathares, les Patarins désolaient

l'Italie et l'est de la France, tandis que les Albigeois ravageaient les contrées de l'Ouest et de l'Espagne, et les Anabaptistes l'Allemagne. L'Église et l'État étaient à peu près dans la même position qu'au temps de l'empereur Henri IV. Douze compagnons, émus par la grandeur du péril, s'étaient unis à François; il fonda avec eux l'ordre des Frères Mineurs, tandis que sainte Claire fonda, sous sa direction, celui des Clarisses. Tous se proposaient d'imiter la vie pauvre du Sauveur. Ils avaient touché l'endroit sensible de cette époque; aussi leur ordre se propagea avec une incroyable rapidité, non par la protection des grands, ni par la sagesse de ce monde, ni par l'abondance des biens de la terre, mais au contraire par le mépris de toutes ces choses, par la soif et la faim, par le froid et la nudité et par toutes les autres privations; de sorte qu'en 1219, au premier chapitre général à Assise, il se trouva déjà cinq mille frères; et la parole du saint fut si puissante que, parmi les autres assistants, cinq cents prirent l'habit. En 1262, avant la mort de Gille, le dernier des douze compagnons de François, Alexandre IV pouvait adresser une bulle à ses fils bien-aimés les frères de l'ordre des Mineurs dans le pays des Sarrasins, des Grecs, des Bulgares, des Cumans, des Éthiopiens, des Syriens, des Ibériens, des Alains, des Chasares, des Goths, des Zechs, des Ruthéniens, des Jacobites; des Nubiens, des Géorgiens, des Arméniens, des Indiens, des Tartares, des Hongrois et des autres peuples de l'Orient.

L'arbre planté par saint François eut une telle fertilité qu'au témoignage de Louis de Grenade il surpassait, pour le nombre des provinces, des maisons et des profès, tous les autres ordres pris ensemble. Il n'est pas étonnant que,

dans ce mouvement qui entraînait les âmes vers l'ordre des Mineurs, un grand nombre y soient entrés sans avoir éprouvé suffisamment leur vocation. Cette cause, jointe à plusieurs autres, telles qu'un commerce fréquent avec le monde, les subtilités de l'école, auxquelles plusieurs s'attachèrent d'une manière excessive, tout cela dut exercer une influence fâcheuse sur cet ordre, d'ailleurs si recommandable à tant de titres, et nécessita plusieurs réformes.

Bernardin
de Sienne.

La première fut entreprise par saint Bernardin de Sienne, que son éloquence faisait appeler la trompette du ciel et une source d'eau vive. Rejetant toutes les dispenses accordées par les papes, il garda la règle pure de Saint-François. Ceux qui le suivirent s'appelèrent Observantins, et les autres Conventuels. Quelques réformes furent néanmoins entreprises encore parmi ces derniers, et Léon X les réunit toutes sous le nom de Réformés. Cependant, en Espagne, Jean de la Puebla avait fondé la réforme des Récollets, tandis que Molina fondait celle des Capucins. Toutes ces transformations répondaient aux divers besoins de cet ordre, dans lequel, à cause du nombre considérable de ses membres, devaient se produire nécessairement des tendances bien différentes. Les Conventuels comptaient encore au xvii^e siècle trente et une provinces, quinze cent vingt maisons et trente mille frères, et leurs réformés cinquante couvents; les Observantins, les Récollets et les Déchaussés comptaient ensemble quatre-vingt-quinze provinces et deux mille trois cents maisons; les Capucins, quarante-deux provinces, douze cent quarante couvents, et dix-sept mille deux cent soixante-cinq frères; les Tertiaires, liés par des vœux, dix-sept provinces, trois cent vingt-sept couvents et trois mille neuf cent quatre-vingt-dix profès.

Les Clarisses, les Capucines et les Annonciades comptaient trois mille huit cent cinquante couvents et soixante-treize mille neuf cents religieuses, tandis que le nombre des membres des ordres réformés s'élevait à cent vingt mille.

On pourrait croire que l'ordre de Saint-François avait absorbé toutes les vocations de la vie religieuse et comblé la mesure du possible en ce genre; mais il n'en fut pas ainsi, et de nouveaux ordres surgirent encore, tant la séve catholique était puissante à cette époque. Sept marchands de Florence fondèrent en 1232, sous la conduite de saint Philippe Bénizi, l'ordre des Servites de la bienheureuse Vierge Marie, qui s'étendit bientôt en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Puis un second et un troisième ordre d'Annonciades s'élevèrent, destinés à recevoir les femmes qui désiraient vivre entièrement séparées du monde, et garder néanmoins la vie commune. En 1196, quelques gentilshommes de Milan, ayant échappé à la prison, fondèrent l'ordre des Humiliés, qui ne tarda pas à dégénérer, et finit d'une manière ignominieuse au temps de saint Charles. Pierre Mouron, qui fut plus tard le pape Célestin V, fonda vers 1244 l'ordre des Célestins, sous la règle de Saint-Benoît. Et malgré son austérité, il compta bientôt treize provinces et cent vingt couvents en Italie, en Allemagne, en France et dans les Pays-Bas. Presque en même temps, saint Sylvestre d'Osimo, près de Lorette, fonda l'ordre contemporain des Sylvestrins. Dans le siècle suivant, Tolomei de Sienne fonda l'ordre du Mont des Oliviers; puis Jean Columbin fonda celui des Jésuates en 1350. On vit encore surgir celui du Saint-Sacrement, les Cellites et les Hiéronimites. Saint François de Paule fonda en 1452 l'ordre des Minimes; puis un certain Tysserand fonda celui des Made-

S. Philippe
Bénizi.

S. Céles-
tin V.

S. Sylvestre.

lonnettes, pour les femmes qui veulent se retirer du monde, afin de faire pénitence.

Cependant la tournure fâcheuse que prirent en Orient les affaires produisit un double effet sur les ordres religieux d'Occident. Ceux qui s'étaient établis en Orient furent contraints de refluer vers l'Occident et d'y chercher un refuge. Ainsi, par suite de la paix désavantageuse que l'empereur Frédéric II avait conclue en 1229 avec les Sarrasins, les Carmes prirent la résolution de quitter la Syrie pour venir s'établir en Europe, après qu'une vision d'Alain, leur général, eut dissipé tous leurs doutes à ce sujet. Ils vinrent d'abord dans l'île de Chypre, puis ils passèrent avec les croisés en Sicile. Ils s'étaient partagés en nations : les Anglais s'établirent en Angleterre vers 1240. Les Provençaux prirent pied d'abord à Marseille, puis de là ils se répandirent en Aquitaine, en Espagne, dans le nord de la France et en Allemagne, tandis que ceux de Sicile fondèrent des maisons dans la Pouille et dans le reste de l'Italie, de sorte que bientôt, outre la congrégation de Mantoue, qui avait quarante-cinq maisons, l'ordre compta trente-huit provinces. Il comprenait les deux sexes, fut réformé plusieurs fois, mais conserva toujours cet amour de la retraite et de la contemplation qui l'avait distingué dès son origine ; et c'est pour cela qu'encore aujourd'hui, dans chaque province, il y a un couvent situé dans quelque solitude, près duquel sont bâties des cellules pour ceux qui veulent mener la vie des anachorètes. L'ordre des Carmes avait pris naissance au Mont-Carmel en 1180, et ce fut saint Albert, patriarche de Jérusalem, qui lui donna sa première règle. Pour eux, par suite de cet esprit mythique propre à l'Orient, ils prétendent descendre du prophète Élie par

Élisée, Obadia, les Esséens, Énoch d'Amathie, disciple de l'évangéliste saint Marc, et Jean II, patriarche de Jérusalem.

Les ordres militaires, chassés de la terre sainte par les Sarrasins, suivirent bientôt les Carmes, et vinrent comme eux s'établir en Europe. Mais l'état de l'Orient influa d'une autre manière encore sur l'Europe. Les dangers dont étaient menacés les pèlerins de la terre sainte firent bientôt sentir le besoin de venir à leur secours; et comme l'Église, dans sa merveilleuse fécondité, trouve toujours de quoi satisfaire aux nouveaux besoins que le temps produit ou révèle, elle ne manqua point à sa mission en cette circonstance. Lorsque Jean de Matha, né en Provence en 1160, fut or-

S. Jean de
Matha.

des prières; et comme il élevait l'hostie à la messe, en présence de tout le clergé, la même forme qui avait apparu à Paris apparut en cet instant. Le pape leur permit donc de fonder un nouvel ordre, et leur donna pour habit celui de la vision. Et comme les trois couleurs désignaient la Trinité, ils s'appelèrent Trinitaires, et se consacrèrent au rachat des captifs. *Hic est ordo approbatus, non a sanctis fabricatus, sed a solo summo Deo*, avait dit le grand pape Innocent III. Cet ordre compta parmi ses membres les hommes les plus considérables de l'époque, et la bénédiction de Dieu reposait sur lui d'une manière visible. Tant que durèrent les croisades, les frères suivirent les armées, encourageant, consolant les croisés, soignant les malades et délivrant les prisonniers. Lorsqu'ils n'eurent plus rien à faire en Palestine, ils cherchèrent dans les États Barbaresques, au Maroc, en Égypte, un autre théâtre pour leur zèle. Rien ne pouvait les arrêter, ni les périls de la mer ni les mauvais traitements des infidèles. Ils apparaissaient partout comme des anges consolateurs, et des milliers de captifs leur durent la vie et la liberté. Cependant saint Pierre Nolasque, dans le Languedoc, porta plus loin encore le dévouement en fondant l'ordre de Notre-Dame de la Merci, dont les frères devaient vendre non-seulement tous leurs biens, mais encore leur personne, pour la délivrance des captifs. Et, de leur côté, les hospitaliers du Saint-Esprit, avec leurs nombreuses ramifications embrassant les deux sexes, se consacrèrent avec un zèle admirable aux soins des pèlerins et des nécessiteux.

Ainsi Marthe et Marie avaient leur part dans l'Église, et la vigne du Seigneur était chargée de fruits, tous produits par le double germe que saint Augustin et saint Benoît y

S. Pierre
Nolasque.

avaient déposé. Mais, pendant que les ecclésiastiques cherchaient ainsi à multiplier leurs forces par l'association, le même besoin se faisait sentir parmi les laïques, et ce fut saint François d'Assise qui le premier eut la pensée de le prévenir. En 1221, pressé par une grande multitude de chrétiens qui désiraient s'associer de quelque manière à ses deux ordres, il fonda pour eux une troisième congrégation, celle des Tertiaires, composée de personnes vivant dans le monde sans faire de vœux, mais soumises à une règle qui avait pour base les conseils évangéliques, et pour but de conduire à une vie plus parfaite. Les Dominicains, les Carmes, les Prémontrés adoptèrent cette institution, et l'on vit une multitude incroyable de personnes de tout sexe et de toute condition s'enrôler par milliers dans ces saintes congrégations. Déjà Lambert Begha avait réuni en 1170, dans les Pays-Bas, des femmes qui sentaient le besoin de méditer en commun la parole de Dieu et de chanter ses louanges. Elles portaient une robe grise et un voile blanc, et, sous le nom de Béguines, elles s'étaient répandues dans toutes les directions; de sorte que lorsque l'institut fut dissous par Jean XXII, à cause des abus que les Béghards y avaient introduits, il s'en trouva plus de trois cent mille en Allemagne seulement.

CHAPITRE X

Développement de la mystique dans la solitude du cloître. Sainte Hildegarde. Les monastères d'Unterlinden, de Thoss, de Schonenssteinbach, d'Adelhausen, de Waldsassen. Les béguines. Hugues et Richard de Saint-Victor.

La mystique avait dû nécessairement se développer dans ces maisons si nombreuses, ouvertes à ceux qui sentaient le

S^{te} Hilde-
garde.

besoin d'une vie plus parfaite. Sainte Hildegarde peut être considérée comme l'expression de ce développement à cette époque. Née en 1098, elle avait été placée à l'âge de huit ans dans le couvent du mont Dysibode, et confiée aux soins de la bienheureuse Jutte. Déjà à l'âge de trois ans, comme elle l'avoua plus tard au prêtre Vibert, elle avait été inondée d'une lumière intérieure qu'elle ne pouvait exprimer encore, n'ayant point de mots pour cela. Depuis l'âge de huit ans jusqu'à quinze, ses visions se multiplièrent, et elle en parlait avec une admirable simplicité; de sorte que ceux qui l'entendaient se demandaient d'où lui venaient ces choses, et qui lui mettait ces paroles sur les lèvres. Elle commença elle-même à observer ce qui se passait en elle, et s'étonnait que, pendant qu'elle avait ces visions au dedans de son âme, elle continuait malgré cela de voir les choses extérieures. Et comme, d'un autre côté, elle n'entendait rien dire de semblable aux autres sœurs, elle se mit à cacher avec soin les visions dont elle était favorisée. Beaucoup de choses extérieures lui restèrent inconnues, à cause des maladies fréquentes auxquelles elle fut sujette depuis sa naissance, et qui détruisirent sa santé. Tourmentée par ses doutes, elle demanda un jour à sainte Jutte si, outre les choses du dehors, elle voyait encore quelque autre chose; mais celle-ci, n'ayant point de visions, ne sut que lui répondre. Hildegarde devint inquiète, et n'osait plus lui révéler son état intérieur. Elle continua cependant à prédire l'avenir lorsque ses visions étaient telles qu'elle ne pouvait les contenir. Mais ensuite elle avait honte de s'être conduite comme un enfant; elle fondait en larmes, et regrettait de n'avoir pas gardé le silence. Jutte avait écrit plusieurs des choses qu'elle lui avait confiées, et les

avait communiquées à une autre sœur. Elle raconte entre autres choses que, lorsque Hildegarde était âgée de quarante-deux ans et sept mois, une lumière de feu, partant du ciel, pénétra son cerveau, sa poitrine et son cœur, semblable à une flamme qui chauffe sans brûler, à la manière du soleil. A partir de ce moment, elle eut l'intelligence des livres saints, et particulièrement du Psautier et des Évangiles, sans connaître toutefois la signification des mots en particulier, ni la division des syllabes ou les autres règles de la grammaire. Elle apprit aussi, sans aucune leçon, à chanter les louanges de Dieu et des saints; car Jutte lui avait appris seulement à chanter les psaumes, et elle savait à peine épeler.

On voit clairement par ces communications que sainte Hildegarde avait été dès son enfance naturellement clairvoyante, que cet état de clairvoyance, par suite de ses progrès dans la vie ascétique, avait passé dans le domaine de la grâce, et qu'à l'âge de quarante-deux ans son initiation à cet ordre supérieur fut complète. A partir de ce moment aussi sa vie prend un caractère plus sérieux encore. Les visions continuent : son âme, portée par l'esprit de Dieu comme une plume légère dans l'air, est élevée jusqu'au firmament; elle parcourt les diverses régions de l'atmosphère, s'étend dans les espaces, visite les peuples et les contrées les plus lointaines, voit tout en détail, mais non avec les yeux du corps, entend tout au fond de son âme, à chaque heure du jour et de la nuit, ses sens étant parfaitement éveillés, sans aucun ravissement, mais avec une conscience pleine et entière de ce qui se passe en elle. Une voix lui commande d'écrire ce qu'elle voit et entend. Elle diffère d'exécuter cet ordre, par crainte du jugement des

hommes et aussi par modestie ; mais elle est affligée d'une violente maladie, qui ne cesse qu'après qu'elle a découvert le tout à son confesseur, et que, d'après le conseil de celui-ci, elle a commencé à écrire. Le mont Rupert, près de Bingen, lui est montré dans une vision, et elle reçoit l'ordre d'aller s'y établir avec ses sœurs. Effrayée par les difficultés de l'entreprise et par les contradictions des hommes, elle diffère encore cette fois, et est affligée d'une nouvelle maladie. Elle perd la vue, et ses membres deviennent tellement pesants qu'elle est obligée de rester couchée, et souffre des douleurs intolérables, jusqu'à ce qu'elle ait nommé le nouveau séjour qui lui avait été montré dans sa vision, après quoi elle recouvre la vue, mais non la plénitude de sa santé. L'abbé, le couvent et tout le peuple s'opposent à son départ et la prennent pour une folle, et elle retombe malade. Trente jours de suite, elle est obligée de rester couchée, et son corps est brisé par des crampes violentes. Son sang se dessèche dans ses veines, et la moelle dans ses os ; et ses sœurs attendent le moment de sa mort. Mais voici qu'elle aperçoit, dans une vision, une troupe d'anges, de ceux qui ont combattu avec le dragon. L'un d'eux lui dit : « Courage ; pourquoi t'endormir dans la « sagesse ? Chasse tes doutes, et tu verras. O astre radieux, « tous les aigles te verront ; le monde s'attristera, mais « l'éternité sera dans la jubilation. Aurore, élève-toi vers « le soleil. » Puis la troupe des anges chanta d'une voix délicieuse : « Message d'allégresse ! les messagers se sont « tus ; le moment du départ n'est pas encore venu. Lève- « toi donc, ô vierge ! » Elle revient aussitôt à elle, reprend ses forces, et obtient une santé passable.

Le départ de la communauté eut lieu. Hildegarde écrivit

ses visions; une main amie rangea les mots d'après les règles de la grammaire, sans rien ajouter ni changer, et le manuscrit fut présenté d'abord à l'archevêque de Mayence, puis, à Trèves, au pape Eugène III. Saint Bernard avait d'abord éprouvé son esprit et sa vie. Ses écrits furent approuvés après un examen sérieux. Encouragée par là, elle écrivit le livre intitulé : *Scivias*, qui renferme ses visions, puis une exposition des Évangiles; d'autres explications symboliques des saintes Écritures et plusieurs livres sur la nature des éléments, de l'homme et des diverses créatures. Le bruit de son nom s'était répandu au loin, et l'on s'adressait à elle de toutes parts pour recevoir d'elle des consolations, des conseils ou des leçons. Elle lisait dans l'âme de ceux qui venaient la voir, et elle fut bientôt pour ses contemporains, dans l'ordre de la grâce, ce que les Alrunes du paganisme étaient dans le domaine de la nature. Elle reçut et écrivit un grand nombre de lettres. Parmi les dernières, il nous en est resté cent trente-huit. Les papes Eugène, Anastase, Adrien et Alexandre, des archevêques, des évêques, des abbés, les empereurs Conrad et Barberousse, des princes de tous rangs entretenaient avec elle ce commerce épistolaire. L'empereur Barberousse rappelle dans une de ses lettres qu'il l'a vue dans son palais d'Ingelheim, et qu'il se souvient encore de ce qu'elle lui a prédit. Elle lui répond que, dans une vision, elle l'a vu entraîné dans beaucoup d'égarements, et l'avertit de prendre garde à lui, et de régner comme il convient à un empereur. Elle a pour tous des avertissements, des paroles qui élèvent et qui inspirent. Ses visions ont le style sublime et prophétique de l'Ancien Testament et de l'Apocalypse; elles renferment des images grandioses et symboliques et des contrastes

frappants. Ce sont les sept péchés mortels qui lui apparaissent sous la forme de bêtes, ici comme un paon, lequel tantôt regarde la terre et tantôt blasphème Dieu ; là comme un serpent qui, couvant son venin, déroule ses longs anneaux ; ailleurs comme un porc qui se vautre dans la fange en grognant contre Dieu. L'avarice lui apparaît comme un chameau chargé des trésors de l'Église, et la violence sous la forme d'un sanglier. Puis, s'élevant au-dessus des ténèbres qui renferment ces bêtes, elle contemple le ciel ; elle voit le trône de l'Ancien des jours environné de lumière et ceint de l'arc-en-ciel. A la droite du Père est un homme brillant de jeunesse, sur lequel repose une colombe ; puis, les cieux retentissent des plus doux chants, et les quatre animaux prophétiques se meuvent autour du trône. Mais il se remue quelque chose aussi dans les ténèbres : la nuit essaie de couvrir le ciel, et les bêtes qu'elle renferme se lèvent furieuses. La trompette sonne ; les armées se préparent au dernier combat. L'Agneau vient devant le trône implorer miséricorde ; l'épée est remise dans le fourreau, et un nouveau délai est accordé au monde. Le regard de la voyante pénètre les profondeurs de l'avenir et les destins qu'elles renferment.

Beaucoup d'autres étaient, comme Hildegarde, favorisées de ces dons singuliers ; et ceci ne peut paraître étonnant pour celui qui considère la fécondité des ordres religieux à cette époque. La nature prodigue partout les germes, afin d'assurer par là la récolte des fruits contre les chances défavorables qui sont toujours si nombreuses ; il en est de même dans l'ordre moral et dans l'ordre surnaturel. Parmi les multitudes qui affluaient dans les monastères, et dont le plus grand nombre y était attiré par une véritable voca-

tion, il devait nécessairement s'en trouver beaucoup en qui l'esprit de Dieu, s'emparant de toutes leurs puissances, opérait avec toute la force d'un instinct divin. Ceux-ci, une fois entrés dans ces pieuses retraites, y trouvaient tout ce qui pouvait cultiver et développer ces dispositions; une vie séparée du monde, exempte de toute distraction, qui, concentrant toutes leurs puissances par l'habitude du recueillement, en augmentait ainsi considérablement l'énergie; une discipline, résultat d'une longue expérience, et qui, contenant la vie dans de justes limites par une sorte de nécessité extérieure, leur épargnait beaucoup de luttes inutiles; une suite non interrompue d'exercices, qui, pratiqués avec zèle et ferveur, devaient détacher de plus en plus les ailes de leur âme, et en élargir le vol. La méditation, la prière devaient augmenter toujours davantage en eux, et dans les autres autour d'eux, le feu de la charité; et les indifférents eux-mêmes ne pouvaient échapper tout à fait à cette sainte contagion. Les plus fervents, se sentant soutenus et portés par le zèle de leurs compagnons, y trouvaient un point d'appui pour s'élaner plus haut encore. Lorsqu'ils étaient entrés de cette manière dans le domaine de la mystique, l'œuvre mystérieuse, commencée au fond de leur âme, n'était troublée par aucune distraction extérieure; car le monde n'approchait point de ces pieux asiles, du moins pendant les premières années, toujours les plus dangereuses de la vie monastique. La curiosité, si puissamment attirée par ce qui est extraordinaire ou singulier, ne trouvait guère d'aliments dans cette vie recueillie et solitaire; ils se trouvaient donc exempts par là des tentations auxquelles les somnambules naturels ont coutume de succomber dans le monde.

Ceux-ci se trouvent transportés dans une région qui leur est entièrement inconnue, où ils ne voient aucun sentier tracé, aucune règle sûre, où aucun guide ne conduit leurs pas. Ceux-là, au contraire, marchaient sur une route où beaucoup d'autres avaient marché avant eux. Toujours liés par l'obéissance, ils ne perdaient jamais pied, pour ainsi dire, même dans leurs élans les plus sublimes. Dirigés par leurs confesseurs, ils profitaient de toutes les expériences qui avaient été faites en ce genre. Leurs états se développaient sous l'œil de leurs guides, à qui ils étaient tenus de découvrir les plus secrets replis de leur cœur, et qui pouvaient toujours, de cette manière, étudier et juger ce qui se passait en eux. Et s'il échappait à ceux-ci quelque chose, leur inattention ou leur ignorance était toujours réparée par la vigilance exacte et continuelle des autres membres de la communauté, qui ne pouvaient manquer à la longue de découvrir l'illusion, si elle avait lieu. Si donc nous pouvons espérer quelques éclaircissements sur ces états extraordinaires et sur les phénomènes qui en sont l'effet, ils ne peuvent venir assurément que de ce côté.

Nous ne devons donc pas être étonnés que ces états aient été si fréquents dans les monastères, et que les documents authentiques qui les constatent se soient accrus avec le nombre des cas. Les monographies nombreuses des divers monastères nous apprennent sur ce point les choses les plus intéressantes et les plus curieuses. Ainsi, par exemple, nous y voyons que le couvent d'Unterlinden, à Colmar, était, dans le ^{xiii}^e et le ^{xiv}^e siècle, une véritable école de mystique pratique. Quelques pieuses veuves l'avaient fondé en 1232, et avaient embrassé la règle de Saint-Dominique. Cette maison fit de rapides progrès, grâce

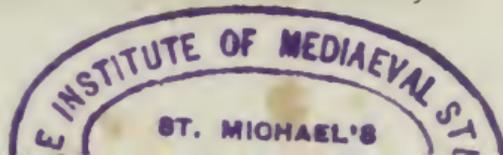
à la discipline sévère qu'on y observait. Elle eut de bonne heure pour prieure Catherine de Gebweiler, femme supérieure sous tous les rapports, capable de comprendre et de juger tout ce qui se passait autour d'elle, et dont le récit mérite, par conséquent, toute croyance. Le Chartreux Tanner de Fribourg a publié le premier son livre, et Pez l'a inséré dans le huitième volume de *La Bibliothèque ascétique*. Elle était entrée dans le monastère à l'âge de dix ans, et y mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Lorsqu'elle écrivit son livre, elle avait déjà vécu près de soixante-dix ans dans la maison; de sorte qu'elle était parfaitement en état de rendre compte de tout ce qui s'était passé pendant ce temps; et pour les trente années qui avaient précédé son entrée dans la maison, elle avait pu apprendre, dans sa jeunesse, par des témoins oculaires, les faits extraordinaires qui s'y étaient passés. Elle affirme elle-même d'ailleurs que tout ce qu'elle raconte est parvenu à sa connaissance par cette double source. Son récit, qui renferme à peu près cent ans, et qui a été continué en partie après elle, doit donc être considéré comme un témoignage authentique relativement aux faits qu'elle raconte, d'autant plus qu'elle écrivait sous les yeux du monastère entier, et que les religieuses dont elle racontait la vie avaient vécu et agi également sous les yeux de la communauté. L'établissement de cette maison coïncidait avec l'époque de confusion et d'anarchie qui se produisit dans l'empire après l'extinction de la maison des Hohenstaufen. Mais celles qui l'habitaient en avaient fait comme une oasis de paix au milieu du tumulte et des troubles de cette époque.

L'une d'elles, Hedwige de Gundelsheim, avait éprouvé

elle-même la violence de ces temps barbares. Ses parents lui avaient cherché un époux. Elle devait, d'après la coutume du pays, comme signe de ses fiançailles, mettre en même temps que son fiancé le pouce sur une épée nue; mais elle s'y refusa avec une constance que rien ne put ébranler; et lorsqu'on voulut employer la force, on ne put parvenir à remuer son bras. Les parents, la croyant ensorcelée, l'accablèrent de coups et de mauvais traitements, la jetèrent sur des épines et la traînèrent par les cheveux. Son oncle enfin se proposa de venir à bout d'elle. L'attachant en travers sur son cheval, il l'emporta chez lui, quoique le sang lui coulât du nez et de la bouche. Arrivé à la maison, il la pendit par les deux pouces, et la jeta ensuite dans un toit à pores; mais la voyant malade des mauvais traitements qu'elle avait reçus, il eut quelques sentiments de regret de ce qu'il avait fait. Plusieurs ecclésiastiques, s'intéressant à elle, déclarèrent que, si Dieu lui conservait la vie, on devait lui permettre d'entrer au couvent. C'est ainsi qu'elle vint à Unterlinden. Des natures aussi fermes et aussi éprouvées devaient, on le pense bien, pratiquer la vie religieuse dans toute sa rigueur. La plupart des religieuses étaient entrées dans ce couvent dès leur première jeunesse, et y avaient apporté par conséquent toute la fraîcheur de l'innocence. Ainsi l'on raconte de l'une d'elles que le plus grand péché qu'elle eût commis était d'avoir désiré une fois dans son enfance de se voir parée comme une fiancée, et de s'entendre appeler madame. Pour une autre, sa plus grande faute avait été une pensée de jalousie qu'elle avait eue en trouvant toujours les autres arrivées au chœur avant elle. Le travail, la méditation et la prière remplissaient la journée de ces bonnes sœurs. Les poissons et les œufs ne

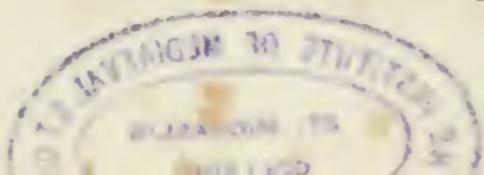
paraissaient que rarement sur leur table, et encore les plus sévères regardaient cela comme du superflu, qu'elles cherchaient à compenser par d'autres privations. Leur seul mobile en tout était l'esprit de Dieu et le zèle de la perfection chrétienne.

La vie mystique devait nécessairement faire de rapides progrès dans cette communauté; et nous voyons, en effet, parmi les quarante-neuf sœurs dont Catherine nous a laissé le portrait, se produire les états et les phénomènes mystiques les plus remarquables. L'extase y est fréquente. Adélaïde de Rheinfelden se voit, dans un ravissement, purifiée par un feu d'en haut de toute souillure. Éclairée par une lumière supérieure, elle se voit plusieurs fois sans forme, dans la pureté de son être, élevée au-dessus du corps et brillant d'une clarté ineffable. La même chose arrive à Herburg de Herkenheim : un jour qu'au temps de matines elle était allée dans le jardin pour prier, une douceur céleste, et comme une source vive, inonde son corps et son âme, et elle voit celle-ci s'élever comme un aigle en frappant fortement des ailes. Marguerite de Breisach, distinguée entre ses compagnes par son austérité, vivait dans une union continuelle avec Dieu; elle était parvenue à l'uniformité divine, et contemplait souvent la sainte Trinité. Il en était de même de Bénédicte de Bogensheim. Mechtilde de Winzenheim était souvent, dans ses extases, enlevée à une coudée au-dessus de terre. Les visions étaient fréquentes aussi dans le couvent. Un jour de Pentecôte, pendant que la communauté chantait le *Veni, Creator*, Gertrude de Colmar entend tomber du ciel avec bruit une flamme qui remplit le chœur, et qui, pendant tout le temps que dura ce chant, éclaira les sœurs d'une lumière céleste, de



sorte qu'elles paraissaient tout en feu. Adélaïde de Rheinfelden, traversant un jour le couvent, vit le ciel ouvert et une clarté telle que nul ne pouvait l'exprimer. Une autre fois elle vit le purgatoire avec tous ses supplices et le nombre infini des âmes qui y souffrent; une autre fois encore le Seigneur lui apparut attaché à la colonne, inondé de sang, et portant aux pieds et aux mains les traces de ses plaies. Agnès de Blozenheim voit toute la passion du Sauveur, depuis le moment où les juifs le prennent au jardin des Oliviers jusqu'à son crucifiement; elle entend distinctement, comme Gertrude de Bruck dans une circonstance semblable, les coups de marteau avec lesquels on le crucifie; elle s'évanouit de douleur, et à partir de ce moment elle est prise d'une fièvre violente dont elle meurt bientôt. Gertrude de Kerkenheim voit Notre-Seigneur sous la forme d'un lépreux, et lui donne à boire. Hedwige de Laufenberg le voit disant la messe et donnant la communion aux sœurs.

Mais c'est sous la forme d'un enfant qu'il se montre le plus souvent. Adélaïde de Torolzheims le voit dans le ciboire sous la figure d'un enfant de huit ans. Adélaïde de Rheinfelden le rencontre à la porte sous la forme d'un enfant. D'autres le voient sur l'autel, porté par sa mère et jouant avec elle. Elisabeth de Ruffach, étant malade, est visitée par lui; il daigne jouer avec elle et la consoler; il la délivre de ses souffrances. Ne le connaissant point, elle lui demande comment il est entré; il lui répond : Comme j'étais grand, je me suis fait petit à cause de toi; puis il disparaît. Agnès est formellement fiancée au Seigneur. Berthe de Ruffach entend tous les jours pendant la messe une harmonie ravissante des esprits célestes qui cesse avec



la fin du saint sacrifice. Élisabeth de Ruffach, dans sa dernière maladie, se met tout à coup à chanter un nouveau chant sur Dieu et sur le ciel, qu'elle n'avait jamais entendu auparavant. Des chants de cette sorte sur la Trinité, l'Incarnation et le bonheur du ciel sont mis sur les lèvres de Gertrude de Saxe, et ceux qui les entendent en sont profondément émus. Élisabeth de Senheim, qui avait coutume d'entendre aussi des harmonies célestes dans la prière, reçoit de Dieu le don de comprendre les saintes Écritures. La même chose arrive à Agnès d'Ochsenstein, de sorte qu'elle pénètre par une lumière supérieure tous les écrits des prophètes. Tuda de Colmar, qui avait reçu le même don, le perd au bout de deux ans par une parole présomptueuse. La suavité qui accompagne ces états est souvent persistante. Anne de Winech en est inondée pendant trois ans, et elle perd cette faveur pour avoir un jour goûté du vin doux dans le pressoir. Adélaïde de Sigolzheim est souvent inondée dans la prière d'une telle douceur qu'il lui semble que Dieu remplit tous ses membres; et les ardeurs dont son cœur est embrasé se manifestent souvent au dehors par une transpiration plus abondante. Quelquefois elle se jette dans un ruisseau glacé, jusqu'à ce que son corps soit roidi par le froid; puis elle reste à la porte du chœur jusqu'à l'aurore dans une méditation profonde, les pieds nus, le corps couvert d'un simple manteau; et malgré cela elle est tellement enflammée au dedans que la sueur ruisselle de tous ses membres.

Les apparitions lumineuses n'étaient pas rares non plus dans cette communauté. Agnès voit à la messe la sainte hostie environnée de lumière. Hedwige de Logelnheim, pleurant sa misère, voit tout à coup sa cellule inondée de

lumière, et sent son intérieur pénétré d'une joie ineffable. Agnès de Blozenheim voit dans la prière, et des yeux du corps, un rayon de lumière descendre du ciel sur sa poitrine, et sent son cœur consumé par un feu intérieur. Adélaïde de Rheinfelden devient transparente en quelque sorte intérieurement et extérieurement pour une de ses compagnes. Élisabeth Kemplin étant un jour en prière devant l'autel, une des sœurs vit au-dessus de sa tête une magnifique étoile ; et, comme elle approchait pour examiner la chose de plus près, elle vit le visage d'Élisabeth radieux comme celui d'un ange. Herburg était radieuse au dedans et au dehors dans ses extases. Au milieu de ces phénomènes extraordinaires, la vie de ces saintes filles s'écoulait dans l'innocence et la simplicité. Lorsqu'elles approchaient du terme, elles apprenaient souvent par une révélation, faite à elles-mêmes ou à d'autres, que leur fin arrivait. Quelquefois aussi Dieu différait leur mort, comme il arriva à la sœur Étienne de Pfirt, qui fut guérie d'une fièvre violente par une sueur d'une odeur délicieuse. Mais enfin, lorsque la mort venait, toute la communauté se réunissait autour de la mourante. Souvent alors, pour une dernière fois, une lumière supérieure brillait sur leur visage, comme on voit le soleil à son coucher dorer encore une fois le sommet des montagnes, et des visions remplies de suavité consolait leurs derniers moments. Gertrude de Hattstadt, près de mourir, invoque Dieu dans ses douleurs : tout à coup elle est enveloppée d'épaisses ténèbres ; elle est saisie d'effroi ; mais une étoile brillante lui apparaît, et, dissipant l'obscurité, remplit sa cellule de ses rayons. Elle aperçoit un ange tout radieux de lumière qui lui chante des paroles consolantes dans une mélodie

ineffable; douze fois, jusqu'au moment de sa mort, les ténèbres, l'étoile et le chant de l'ange se succèdent ainsi alternativement. Comme la sœur Sophie de Rheinfelden était sur son lit de mort, et qu'on récitait déjà les litanies, elle se sentit tout à coup comme éivrée d'un vin nouveau d'une nature supérieure. Ne pouvant contenir l'allégresse dont son âme est remplie, elle chante sans s'interrompre et d'un visage radieux des hymnes et des cantiques ravissants à la louange de Dieu et de la sainte Vierge, et elle meurt en répétant toujours sur de nouvelles mélodies le mot *Amen*. Souvent, après la mort, celles qui étaient entrées dans la gloire apparaissaient à plusieurs sœurs environnées d'éclat, ou bien celles qui avaient encore quelques fautes à expier demandaient les prières de la communauté.

Le couvent d'Unterlinden n'était pas le seul qui fût alors comme une école de mysticisme, et dont les documents soient arrivés jusqu'à nous. Dans le monastère de Thöss, dans la Thurgovie suisse, vivait Elisabeth Steiglin, la fille spirituelle de Suso, avec lequel elle entretenait un commerce épistolaire, et qui la guidait dans les voies de la perfection. C'est à elle, on le sait, que nous devons la Vie de ce saint religieux. Elle l'écrivit en secret, peu à peu, d'après ce qu'elle apprenait de lui dans les visites qu'il lui faisait. Elle a écrit aussi un beau livre sur plusieurs sœurs qui avaient vécu avant elle et avec elle, et ce livre a été conservé au couvent de Sainte-Catherine, à Hohenwyl, dans la Thurgovie, et à Dissenhofen. Steill a extrait de ce manuscrit la vie d'une dizaine de ces sœurs, la plupart extatiques ou dans un état approchant de l'extase. Le couvent de Schönensteinbach, en Alsace, était également distingué

Le couvent
de Thöss.

Le couvent
de Schöner-
steinbach ;

Le couvent d'Adelhausen. sous ce rapport, et on y avait aussi conservé un manuscrit dont Steill s'est servi dans le même but. Le monastère d'Adelhausen, près de Fribourg en Brisgau, paraît avoir encore été plus fécond en phénomènes de ce genre. Steill a extrait plus de douze vies du manuscrit qu'on y avait conservé, et qui était écrit tout à fait dans la manière de celui d'Unterlinden; et ces vies sont toutes aussi remarquables dans leur genre que celles des religieuses alsaciennes. Le peu que le hasard nous a conservé des faits de cette sorte, qui se sont passés seulement dans la Souabe allemande, nous dit assez quelles prodigieuses richesses étaient renfermées sous ce rapport dans les innombrables monastères de cette époque. Malheureusement, presque tous ces précieux manuscrits ont été détruits par les protestants, ou se sont perdus par la négligence des siècles qui sont venus après; et ce qui en reste pourrit aujourd'hui dans la poussière des bibliothèques.

Le couvent de Waldsassen. Ce n'était pas seulement dans les couvents de femmes que se produisaient les phénomènes de la vie mystique. Si la chose ne s'entendait pas déjà d'elle-même, elle nous serait suffisamment constatée par l'écrit de Jean d'Ellinbogen, qui, en 1313, était abbé du couvent de Cisterciens de Waldsassen, au diocèse de Ratisbonne, et qui nous a conservé des documents précieux sur la vie des frères de son monastère. Pez a aussi publié cet écrit dans le huitième volume de sa *Bibliothèque Ascétique*. L'institut des Béguines était encore une pépinière féconde pour la mystique. Les Béguines. Lorsque Foulques, évêque de Toulouse, chassé de son évêché par les Albigeois, vint en Belgique en 1212, Jacques de Vitri, au commencement de sa vie de Marie d'Oignies, raconte qu'il fut étonné de la multitude des saintes femmes

qui vivaient alors à Louvain et aux environs. Il les vit tellement ravies en esprit qu'elles passaient toute la journée dans le repos et le silence, étrangères à tout ce qui se passait au dehors. Leurs sens étaient si recueillis dans la paix de Dieu que rien ne pouvait les éveiller, et elles étaient insensibles à la douleur corporelle. L'une entre autres ne put jamais, pendant trois ans, malgré tous les efforts que l'on employa, être tirée de sa clôture. Quelques-unes possédaient le don des larmes à un tel degré que les pleurs qu'elles versaient formaient sur leurs joues des rides profondes. D'autres lisaient dans le cœur des autres et connaissaient les péchés qu'ils avaient cachés à confesse. Parmi les nombreuses extatiques qui vivaient en ce lieu, Jacques en vit une qui était ravie jusqu'à trente fois dans un jour, et qui le fut sept fois de suite en sa présence. Elle gardait dans l'extase la position où elle se trouvait au moment où elle était ravie. Ses bras restaient quelquefois immobiles en l'air ; et lorsqu'elle revenait à elle elle était inondée d'une telle joie qu'elle ne pouvait se contenir le reste du jour. Une autre, lorsqu'elle recevait la communion, sentait une saveur plus douce que celle du miel, qui, partant du cœur, montait jusqu'à la bouche. Quelques-unes avaient une telle faim de cet aliment céleste qu'elles ne pouvaient s'en priver plus longtemps, et que tout délai les plongeait dans un épuisement et une tristesse ineffables. Plusieurs fois le Seigneur se présenta en personne à quelques-unes d'entre elles, pour les fortifier et les guérir.

L'esprit de Dieu s'était répandu jusque sur les laïques qui vivaient dans le monde. Ainsi, d'après les notes que Tanner a ajoutées au manuscrit d'Unterlinden, cinq per-

Les cinq
bienheu-
reux.

vivaient au XIII^e siècle dans les Vosges. Ruolmann Meerschwin était probablement du nombre. Mais le plus remarquable était ce laïque qui convertit d'abord Tauler, et lui apprit l'alphabet spirituel, comme le pieux Dominicain le raconte lui-même avec une simplicité vraiment admirable. On conservait dans le couvent de Grunenwerth, à Strasbourg, un manuscrit où étaient décrites les choses merveilleuses et surnaturelles que le Seigneur avait opérées par lui, pendant les cent ans qu'il avait vécu.

Hugues de
St-Victor.

La mystique spéculative devait nécessairement prendre part au développement de la mystique pratique à cette époque. C'est aussi dans les monastères qu'elle fut étudiée et traitée avec le plus de succès. Hugues de Saint-Victor, né en Allemagne vers 1097, et qui vécut pendant vingt-cinq ans dans l'abbaye de Saint-Victor à Paris, se rattache sous ce rapport à saint Bernard, qu'il avait connu intimement, et continue la chaîne de la tradition immédiatement après ce grand docteur, de même que, sous un autre rapport, il est, dans sa direction encyclopédique, comme le précurseur d'Albert le Grand. Il distingue dans l'homme trois états : celui de l'institution, dans lequel il a été créé de Dieu ; celui de la destitution, où il est tombé par le péché, et celui de la restitution, où la rédemption l'a placé. C'est à ces trois états qu'il rattache toutes les actions et toutes les directions de l'homme sur la terre, soit dans l'ordre spéculatif, soit dans l'ordre moral, et chacune de ces directions se subdivise en trois branches. En effet, il attribue au mouvement spéculatif de l'esprit trois yeux qui lui servent, pour ainsi dire, d'organes, et à l'effort moral de la volonté trois biens qui en sont comme le terme et le but. Le premier de ces trois

yeux est celui du corps, qui regarde les choses extérieures, saisit leurs formes, et, les déposant dans la mémoire, donne ainsi une base à la pensée. Le second est celui de la raison, qui regarde les choses invisibles, et qui, travaillant par la méditation les matériaux qu'il perçoit, les conduit au but où ils doivent tendre. Le troisième enfin s'attache aux choses divines qui sont au-dessus de l'esprit, les embrasse et en fait l'objet de ses contemplations.

Parmi les trois biens vers lesquels tend la volonté, les premiers sont les biens sensibles, qui ne sont bons que par le rapport qu'ils ont à quelque autre chose. Les seconds sont les biens spirituels et invisibles, qui sont bons en soi et par leurs rapports avec d'autres. Les troisièmes enfin sont ceux qui ne sont bons qu'en soi ; à savoir, les biens divins et Dieu lui-même comme dernier but de tous les efforts de la volonté. Puis, rattachant cette triple division aux trois états de l'homme, il établit que, dans le premier état, l'œil contemplait le vrai dans sa pureté et sa clarté ; et la volonté, tournée uniquement vers les biens supérieurs, leur subordonnait tous les autres. Mais l'homme, non content d'être semblable à Dieu, étant tombé dans le second état, celui de la destitution, a perdu complètement ce regard supérieur qui contemple Dieu. Celui de la raison s'est obscurci, et il n'est resté ouvert que celui de la chair. D'un autre côté, dans le domaine moral, l'effort de la volonté vers les biens supérieurs s'est affaibli, et l'appétit des biens sensibles a pris le dessus. Mais depuis que Dieu nous a rendu la grâce, la restitution est devenue possible. Cependant elle ne peut être produite que par les sacrements, la foi et les bonnes œuvres, et avec le concours de deux éléments : l'un d'en haut, qui éclaire et sanctifie, et l'autre

d'en bas, qui s'approprie le premier par son consentement et sa coopération. L'amour, qui tend à s'unir à Dieu, met en rapport les deux éléments, et c'est par lui que s'accomplit la restauration de l'homme.

Richard de Saint-Victor, successeur de Hugues dans la chaire de docteur, esprit plus profond et plus subtil encore que le premier, continua l'œuvre de celui-ci. L'homme, d'après lui, est créé pour le vrai et pour la raison, mais aussi pour le bien et pour l'amour. Il a donc en lui deux instincts : le but du premier est la sagesse, et celui du second la vertu. Ces deux instincts lui ont été donnés en même temps ; ils sont dépendants l'un de l'autre, et se déterminent réciproquement ; de sorte que la sagesse conduit à la vertu et la vertu à la sagesse. Mais l'un et l'autre but ne sont point renfermés dans la nature humaine ; ils sont tous les deux surnaturels, et sont placés en Dieu. L'homme doit donc sortir en quelque sorte de soi-même par un double effort mystique, afin de l'atteindre. Or il faut pour cela qu'une puissance supérieure le prévienne ; de sorte que le mouvement spéculatif et moral de l'esprit suppose en quelque sorte deux facteurs, l'un supérieur, à savoir la grâce, et l'autre inférieur, qui consiste dans la coopération de la volonté. Le progrès spéculatif comprend trois degrés ; à savoir, la pensée, la méditation et la contemplation. Et comme, d'un autre côté, chacun des deux derniers est renfermé dans celui qui lui est supérieur, et peut de cette manière être considéré en celui-ci ou en soi-même, chacun par conséquent se subdivise de nouveau en deux autres ; de sorte que le mouvement spéculatif compte six degrés.

En effet, l'esprit peut saisir les choses visibles en elles-

mêmes ou dans leurs principes invisibles. De même, il peut saisir l'invisible en lui-même ou dans son principe. Puis il peut contempler les choses invisibles, qui ne sont pas hors de la portée de la raison, comme, par exemple, Dieu considéré dans son unité; ou bien celles qui sont au-dessus d'elle, et qui lui sont en quelque sorte opposées, comme la Trinité; l'Incarnation, la Transsubstantiation. L'homme ne peut monter à cette hauteur par les voies naturelles: il faut qu'il y soit porté, ou plutôt ravi. Au cinquième degré, il coopère encore à cette élévation spirituelle; mais dans le sixième, c'est Dieu qui fait tout, et l'âme est purement passive. C'est cet état qu'on appelle extase. L'homme s'y dispose par des désirs ardents, par l'admiration, par de saints ravissements où l'âme s'échappant monte au-dessus d'elle-même. Dans l'extase, la plus haute sagesse et la pureté la plus parfaite s'élèvent à l'amour le plus élevé. Nous voyons déjà ici les divisions tracées d'une manière plus profonde: les limites de chaque état sont déterminées d'une manière plus précise, et l'extase est saisie dans sa véritable nature. Hugues, dans son livre *de la Trinité*, traite avec une merveilleuse subtilité ce sujet si délicat et si sublime à la fois. Tous ceux qui sont venus après lui, saint Bonaventure, maître Eccard, Denys le Chartreux, Rusbroch, Thauler et les autres, ont marché sur ses traces, et n'ont fait que développer les principes qu'il avait posés.

Ce double progrès de la mystique pratique et spéculative devait nécessairement donner à l'esprit un coup d'œil plus sûr en ces sortes de matières, et le mettre en état de traiter d'une manière plus complète un sujet qui tient à ce qu'il y a de plus profond et de plus mystérieux dans

l'homme. Les confesseurs se mirent à écrire avec soin le résultat de leurs expériences dans les biographies des personnes qu'ils avaient conduites; de sorte qu'il se forma ainsi peu à peu un riche trésor de matériaux authentiques, qui durent servir ensuite de base à une étude plus profonde. A mesure que l'on devint plus familier avec les phénomènes de cette sorte, les supérieurs des couvents intervinrent, soit par eux-mêmes, soit par d'autres, donnant aux extatiques de leur communauté des gardiens vigilants, chargés de les accompagner toujours, et obligés, en vertu de la sainte obéissance, de leur découvrir tout ce dont ils avaient été témoins; de sorte que ce qui avait pu échapper au confesseur, ou ce que celui-ci ne pouvait dire, était connu d'une autre manière. D'autres fois, le supérieur obligeait ceux que Dieu élevait à ces états extraordinaires, à écrire tout ce qui se passait en eux; ou bien c'était la voix de Dieu lui-même qui, dans une vision, donnait ce commandement; et c'est là l'origine des authobiographies de sainte Thérèse, de Marie d'Agréda et de beaucoup d'autres. Quelquefois, dans les cas les plus importants, un confesseur expérimenté, et pénétré de la gravité de la chose, croyait ne pas perdre sa peine en consacrant toute sa vie, ou du moins une partie considérable du temps dont il pouvait disposer, à la direction d'une seule personne. Mais, outre cela, le confessionnal devait encore fournir de nombreuses expériences, dont chacune rectifiait ou développait celles qui l'avaient précédée. Et, comme les rapports des ecclésiastiques entre eux étaient à cette époque fréquents et intimes, chacun pouvait communiquer aux autres ses propres observations; et c'est ainsi que se sont formés ces recueils qui contiennent les expériences les

plus remarquables faites à cette époque. C'est ainsi, par exemple, que parurent au commencement du *xiii^e* siècle, dans le Bas-Rhin, les douze livres des histoires mémorables de Césaire d'Heisterbach, écrits pleins de faits intéressants en ce genre. Quelque temps plus tard, Cantinpré, qui avait été disciple d'Albert le Grand en même temps que saint Thomas d'Aquin, écrivit son livre des *Abeilles*. Nider, au commencement du *xv^e* siècle, composa dans le Haut-Rhin son *Formicarium*, ouvrage remarquable encore pour une époque où le sens de ces sortes de choses était déjà affaibli. Bientôt les matériaux en ce genre se multiplièrent de tous les côtés, et furent recueillis dans des ménologes. Chaque pays, chaque ordre eut le sien. Il ne manquait plus qu'une chose; c'est que l'Église intervînt elle-même d'une manière authentique en cette matière, et que, soumettant à une critique plus exacte encore les faits déjà constatés par des témoignages irrécusables, elle leur donnât une autorité légale et universelle, qui rendît le doute impossible; et c'est ce qui est arrivé depuis que le pape Urbain VIII a attribué les procès de canonisation à la Congrégation des Rites. Celle-ci, en effet, procédant à la manière des tribunaux, apporte à l'examen de ces sortes d'affaires les soins les plus minutieux, discutant les faits, employant les formes usitées dans la procédure légale, et mettant en œuvre tous les moyens pour connaître la vérité. Depuis cette époque, une ligne de démarcation très-précise a séparé l'histoire de la légende, et attribué à chacune le domaine qui lui est propre.

LIVRE II

La mystique purgative

CHAPITRE I

Comment l'homme entre dans les voies mystiques. Du choix, de l'initiation et des premiers pas qu'il fait dans ces voies.

Toute mystique a pour but de faire remonter à sa source divine l'âme que le péché en a détournée. Le point de départ de la vie mystique doit donc être cherché à ce point où le mouvement par lequel l'âme s'est éloignée de Dieu s'arrête, et retourne vers lui par un commencement de réaction salutaire. Or tout mouvement qui nous détourne de Dieu est une chute. Tout retour vers lui, au contraire, est une ascension; et dans ce dernier cas, c'est à lui qu'il appartient de préparer les sentiers, et de donner à l'homme la force et les moyens nécessaires. La chute est le fait de la créature : c'est celle-ci, en effet, qui a placé le péché comme un abîme entre elle et Dieu, et produit ainsi une opposition qui, de la part de Dieu, est seulement permise, mais qui de la part de l'homme est voulue d'une manière positive. Le retour de l'âme vers Dieu ne peut avoir lieu si cette opposition n'est levée d'abord. Et d'un autre côté, par un rapport contraire à celui qui s'est produit dans la chute, c'est de Dieu que doit venir l'initiative : c'est Dieu qui

veut, d'une manière positive, ce retour de l'âme vers lui; et l'homme ne fait que prêter à Dieu le concours de sa volonté.

Toute séparation suppose une puissance, une cause qui, détachant ce qui était uni auparavant, établit entre les deux termes une antipathie intérieure et réciproque. Toute union aussi est l'effet d'une cause, d'une force unissante qui incline l'un vers l'autre, par une sympathie intime, les deux termes qu'elle doit rapprocher. De même donc qu'à l'opposition de l'homme contre Dieu dans le péché répond en Dieu une opposition contre l'homme, ainsi à l'amour par lequel Dieu attire l'homme dans la grâce doit répondre en celui-ci un amour réciproque. Dans le domaine de la nature extérieure, toute union intime est le résultat d'un attrait, et produit un développement de calorique qui, arrivé à un certain degré d'énergie, devient lumière. De même aussi, dans l'ordre moral, toute union développe comme une douce chaleur vitale qui, parvenue à son apogée, se transforme en lumière. Le contraire a lieu dans l'acte de la séparation. Il a toujours pour effet le froid de la mort et l'obscurcissement, et l'un et l'autre sont d'autant plus considérables que l'âme s'éloigne de Dieu davantage.

Le mouvement par lequel l'âme se convertit à Dieu est quelquefois lent et progressif; mais d'autres fois aussi il est subit et le résultat d'un coup violent de la grâce. Tantôt l'âme, attirée vers Dieu par un attrait toujours plus fort, décrit pour arriver à lui une courbe plus ou moins longue; tantôt, au contraire, elle est comme frappée et renversée par un éclair. Tout dépend de celui qui donne le premier coup et de son bon plaisir. Mais comme à l'action de la grâce doit répondre la réaction de la volonté, les

desseins miséricordieux de Dieu , quoique embrassant tous les hommes , chacun à sa manière , et au degré que Dieu juge convenable , n'ont pas toujours leur effet. Quoiqu'il attire tous les hommes par l'amour ; quoique , semblable au soleil , il fasse briller sur tous sa lumière , tous ne répondent pas à ses avances. Et c'est pour cela que , connaissant dans sa science infinie quels sont ceux qui lui prêteront le concours de leur volonté , et ceux , au contraire , qui le lui refuseront , il se tourne de préférence vers les premiers. C'est là qu'on appelle le choix , l'élection , qui est dans cet ordre de choses ce que la conception est relativement à la naissance et à la vie. Ce sera aussi le premier objet de nos études.

Un attrait supérieur , accompagné de je ne sais quel souffle tiède et d'un certain rayon de lumière qui pénètre l'âme que Dieu veut s'unir , annonce que le choix a eu lieu , et que cette âme est entrée dans une vie supérieure. Du côté de Dieu , ce choix est parfaitement libre. Mais , comme la coopération de l'homme est nécessaire , et que celle - ci dépend des dispositions de chacun , elle suppose en lui une sorte d'aptitude et comme le génie de la sainteté. Partout , en effet , où il s'opère en nous quelque chose qui n'est pas l'effet de notre action directe , mais seulement le résultat de notre coopération , nous supposons l'existence d'un certain génie particulier. Ainsi , dans les choses philosophiques , la vérité frappe notre esprit de ses rayons ; il s'abandonne à elle , et alors elle l'enflamme et le féconde ; et c'est là ce que nous appelons l'inspiration du génie. Il en est ainsi du beau , qui touche notre cœur de ses harmonies. Nous nous abandonnons à son attrait ; et s'il trouve en nous quelque chose qui lui réponde , on

dit de nous que nous avons le génie de l'art. Dans ces deux cas, il s'est produit en nous quelque chose qui n'est point l'effet de notre action libre et réfléchie, et cependant nous n'avons pas été non plus tout à fait oisifs. C'est bien notre œuvre à nous : nous l'avons saisie, et, après lui avoir donné en quelque sorte un corps, nous l'avons mise au jour; mais seulement l'étincelle vitale nous est venue d'ailleurs, comme par un éclair. Or il y a dans le domaine de la nature bien des sortes de lumière. Les expériences faites avec le prisme ont prouvé que chaque étoile fixe a sa lumière spécifique. Chaque corps en combustion, qui développe de la lumière, a la sienne propre. La lumière qui se développe dans le règne végétal n'est pas la même que celle du règne animal. Les lumières spirituelles qui rayonnent à travers le monde invisible ne sont pas moins différentes : autre est la lumière des esprits célestes, autre celle des âmes ensevelies dans les ténèbres de l'abîme. Il en est de la gravitation des esprits par l'amour comme de celle des corps par l'attraction : chacun a sa mesure et son degré qui lui est propre. Chaque inspiration, quelle que soit d'ailleurs sa nature, a, d'un côté, en soi-même sa propre base, et peut, de l'autre, être rapportée à un premier principe qui agit en elle et la produit; car tout don parfait vient d'en haut, et tous les bons esprits ont pour cause un même esprit divin et infini, dont ils sont comme les rayons.

L'opération de Dieu, dans le choix et la conduite des âmes qu'il veut attirer à lui, n'est liée, on le comprend, par aucun élément terrestre et fini; elle est indépendante des lieux, des temps et des circonstances. Elle se manifeste aussi bien dans la plénitude de la santé et de la vie que dans

un corps épuisé par la maladie. Elle ne dédaigne point la simplicité naïve de l'esprit, et ne se laisse point faire violence par les intelligences supérieures. L'état de la conscience elle-même n'est pas toujours décisif en ces sortes de choses ; car le cœur le plus pervers se sent quelquefois comme brisé tout à coup par un coup de la grâce, et se trouve, presque sans s'en apercevoir, transformé subitement. Partout ici l'action intérieure est la même, et la forme seule est différente. Le rapport des sexes ne peut donc exercer d'influence que sur la forme de la vie mystique, et non sur son essence même. Cette influence toutefois n'est pas sans importance, et elle suffit souvent pour déterminer des phénomènes d'une nature particulière. Il n'est donc pas étonnant que le caractère propre à chaque sexe se reproduise dans les divers états mystiques, et que la femme s'y montre plus passive, tandis que l'homme réagit avec plus de force à l'égard de l'action divine. Cette opposition se manifeste dès les commencements de la vie mystique, dans la forme même de l'initiation. Nous partagerons donc en deux classes les faits qui se rapportent à cette forme, mettant à part ceux qui ont pour sujet des hommes, et ceux qui concernent les femmes.

CHAPITRE II

Vocation des hommes. Saint Joseph de Copertino. Jean d'Erfurt. Gilles Vailladoros. Fr. de Grotti. Am. Sansedonio. Herman Joseph.

S. Joseph de
Copertino.

Nous nommons d'abord parmi les hommes saint Joseph de Copertino, parce qu'il a été attiré vers Dieu dans les voies mystiques de très-bonne heure. Né à Copertino, au

royaume de Naples, dans une étable, l'an 1603, il fut élevé très-sévèrement par sa mère, qui cherchait à dompter son caractère violent et emporté. A l'âge de huit ans, étant un jour à l'école, il entendit le son d'un orgue; et tout aussitôt il fut ravi hors de lui-même et eut une vision. Cet état se reproduisit bien souvent depuis; et comme alors, plongé dans la contemplation, il se tenait au milieu de ses disciples, la bouche à demi ouverte, ceux-ci lui donnèrent le nom de *Bouche ouverte*. Il fut bientôt affligé d'un ulcère au genou, où les vers se mirent, et qui prit un caractère très-mauvais; puis il eut à la tête des éruptions qui répandaient une telle infection que tout le monde le fuyait, et qu'au milieu de ses souffrances et de son abandon il ne trouvait de consolation que dans les visions dont Dieu le favorisait. Il fut guéri au bout de six ans par un ermite, et se trouva confirmé dans la direction intérieure qu'il avait prise. Il pensa à entrer dans un ordre religieux. Il voulut d'abord s'adresser aux Conventuels; mais un de ses oncles, qui était Franciscain, l'en détourna, parce que, disait-il, il n'avait pas les connaissances nécessaires. Il entra donc comme frère convers chez les Capucins. Mais là ses méditations continuelles et ses visions l'empêchaient de se livrer aux œuvres extérieures qui lui étaient confiées. Tantôt il confondait le pain blanc et le pain noir, tantôt il laissait tomber les plats de ses mains, tantôt il renversait les pots qu'on le chargeait de mettre au feu. On lui donna d'abord des pénitences; mais enfin, après huit mois d'épreuve, on le renvoya comme incapable. Lorsqu'on lui ôta l'habit religieux, il raconte lui-même qu'il lui sembla qu'on lui enlevait la peau et la chair. On lui rendit ses anciens vêtements, à l'exception de son chapeau, de ses

bas et de ses souliers, qui ne pouvaient plus lui aller, et il quitta ainsi le couvent, plongé dans une désolation profonde.

Le soir, il s'arrêta près d'une cabane de bergers, et leur demanda au nom de Dieu l'hospitalité; mais ceux-ci, le prenant pour un espion ou un brigand, lâchèrent contre lui trois énormes chiens, et il n'échappa à la mort que parce que l'un des bergers le reconnut. Après avoir mangé un morceau de pain, il continue le lendemain son voyage. Un cavalier armé d'une épée s'élance sur lui, le menaçant de le tuer comme un traître. Tremblant, il répond qu'il n'est point un espion, mais qu'il s'en va trouver son oncle, qui prêche à Veterana. Le cavalier le menace encore, puis disparaît tout à coup. Joseph se dit à lui-même : C'est le démon qui a voulu me pousser au désespoir. Arrivé près de son oncle, il reçoit à genoux les reproches qu'il lui adresse. Son oncle lui ayant demandé ce que voulait dire ce nouvel accoutrement, il répondit humblement : Les Capucins m'ont ôté leur habit parce que je ne suis bon à rien. Son oncle, ayant pitié de lui, le garda quelque temps, et le reconduisit en secret à Copertino, où il lui fallut recevoir encore les reproches de sa mère, qui, cédant à la fin à ses prières, le conduisit au couvent de Franciscains de Grotella. Là il suivit tranquillement les voies par où Dieu voulait le conduire, et arriva bientôt à une haute perfection; aussi aurons-nous souvent occasion de revenir sur lui dans le cours de cet ouvrage. Ces détails sont tirés de la Vie de saint Joseph de Copertino, composée en italien par R. Nuti.

Jean d'Er-
furt.

Souvent Dieu appelle l'âme à la vie mystique dans un âge déjà avancé; et dans ce cas ordinairement il survient

quelque événement important qui décide de l'avenir tout entier. Jean d'Erfurt, né d'une famille noble, au commencement du xv^e siècle, est épris d'une jeune fille noble comme lui. Mais il trouve dans un autre chevalier un rival redoutable. De là une jalousie profonde, par suite de laquelle les deux prétendants conviennent de terminer l'affaire par les armes. Le jour fixé étant arrivé, Jean revêt sa cotte d'armes ornée d'or et de perles, monte un coursier magnifiquement harnaché, et se présente sur la place du tournois, où se trouvait avec sa bien-aimée une multitude innombrable de peuple. Son rival fait comme lui; et lorsqu'ils ont tous les deux fait plusieurs fois le tour de l'arène, ils s'élancent l'un sur l'autre. Jean parvient à désarçonner d'un coup de lance son rival. Mais les siens le remontent à cheval, et ils en viennent aux mains une seconde fois. La lutte était vive, et tous deux se tenaient fermes sur leur selle. Ils se précipitent l'un contre l'autre une troisième fois, et l'issue de cette rencontre fut malheureuse pour le rival de Jean, car il se rompit le cou en tombant de cheval. Une immense acclamation salua le vainqueur; mais celui-ci avait bien d'autres pensées. Son cœur avait été changé tout à coup, et, au lieu de se diriger vers sa belle, il donne de l'éperon à son cheval, et va droit à un couvent de Dominicains qui se trouvait en ce lieu. Il crie au portier de lui ouvrir promptement la porte, parce qu'il veut se faire Dominicain. « Doucement, doucement, lui répond le portier en lui ouvrant; vous ne prendrez pas l'habit à cheval, en bottes et en éperons. » Jean entre, et fait piaffer son coursier pendant quelque temps dans la cour du monastère; mais dès qu'il vit le prieur s'avancer vers lui, il descendit de cheval, se jeta à ses pieds et lui demanda l'habit. Le prieur

étonné réunit les frères ; et comme Jean insistait pour être admis, ils furent tous d'avis qu'on devait le recevoir. Le lendemain, il quitta ses habits précieux et prit celui de l'ordre. Son père et sa famille apprirent bientôt ce qui était arrivé. Le premier accourut aussitôt, et demanda à grands cris son fils, son unique héritier, prétendant qu'il était devenu fou ; et comme on le lui amena vêtu en religieux, peu s'en fallut qu'il ne le tuât dans un accès de colère, et les frères furent obligés de l'arracher de ses mains. Jean l'apaisa en lui disant qu'il n'était point venu au couvent pour y rester toujours, mais seulement pour y attendre que l'émotion des parents de son rival se fût calmée, et que l'impression qu'il avait reçue lui-même de sa mort fût effacée. Le père s'en alla satisfait, et Jean fut chargé d'une mission en Italie. Il devint bientôt un saint, fut l'apôtre de plusieurs peuples en Russie, et mourut en 1464. (*Ephemérides dominicano-sacræ, Steill. Cologne, 1717.*)

Gille Vailladoros.

Quelquefois c'est au milieu de la route qui conduit à l'abîme que Dieu prend les rênes, et conduit l'âme vers un but tout opposé. Gille, fils de Vailladoros, commandant à Coïmbre, avait obtenu de bonne heure la charge de chanoine et de prieur ; mais, malgré la sainteté de son état, il s'abandonnait sans contrainte à tous les vices. Il lui prit bientôt fantaisie d'étudier la médecine ; puis il s'adonna à la magie, abjura sa foi, et se fit instruire pendant sept ans dans une grotte, à Tolède, dans les sciences secrètes. Il alla ensuite à Paris, y exerça son art, y acquit une grande réputation, et y vécut selon ses caprices, dans le libertinage et l'impiété. Un jour qu'il marchait dans sa chambre, réfléchissant sur l'objet de ses études, il voit apparaître un cavalier portant une lance à la main, et qui, d'un air irrité.

se jette sur lui comme s'il voulait le renverser, en lui criant d'une voix terrible : Corrige-toi , impie , corrige - toi. Gille fut effrayé par cette vision ; mais ensuite il n'en tint aucun compte et continua de vivre comme auparavant. Cependant, quelques jours après , le cavalier lui apparut encore avec un visage bien plus terrible que la première fois, et lui dit : Cesse ta vie criminelle, ou tu mourras. Gille fut renversé à terre et dit d'une voix tremblante : Oui, oui, Seigneur, je vais me convertir, je vais me convertir. Le cavalier lui toucha le cœur de sa lance et disparut. Gille, croyant être blessé mortellement, appela au secours ; mais après un examen attentif on ne trouva aucune blessure sur son corps. Toutefois son cœur était changé, ou plutôt il semblait en avoir reçu un nouveau. Il fait allumer un grand feu dans sa chambre, y jette tous ses livres de magie, et retourne dans son pays, sans se laisser arrêter par la fièvre quarte qui le prit en chemin. Arrivé à Valence, il entra chez les Dominicains, qui étaient occupés à bâtir un nouveau monastère. Bientôt une lutte terrible s'éleva dans son cœur entre la grâce et ses anciennes habitudes. Il avait toujours été très-gai et très-causeur. Lorsqu'il voulut imposer silence à sa langue, sa nature énergique, se trouvant ainsi concentrée et sans issue, pour ainsi dire, se souleva d'une manière épouvantable. Il lui semblait que, s'il gardait le silence plus longtemps, une flamme dévorante allait le consumer. Il persista cependant dans sa résolution. Pendant sept ans, les démons le tourmentèrent par les apparitions les plus terribles, cherchant à le pousser au désespoir ; de sorte qu'il déclara plus tard qu'il aimerait mieux se faire couper mille fois la tête que de souffrir de nouveau de telles épreuves. Enfin, après une lutte longue et difficile, il rem-

porta la victoire et devint un saint. En 1233, il fut provincial de son ordre, et fit des miracles avant et après sa mort, qui arriva en 1257. (*Steill.*, I, p. 165.)

Franc de
Grotti.

Franc ou Franco, né en 1211 à Grotti, près de Sienne, fut conduit par des voies semblables. Sa destinée avait été annoncée à sa mère avant sa naissance; car il lui sembla qu'elle portait un monstre, qui ne recevait que peu à peu la forme humaine. Ses parents l'envoyèrent étudier à Sienne; mais comme il n'avait aucun goût pour l'étude, et qu'il était d'ailleurs très-fort et d'une santé robuste, il prit l'état de tanneur, qu'il exerça pendant tout le temps que son père vécut. Dès que celui-ci fut mort, son mauvais naturel éclata. Il s'associa à des hommes sans conduite, à des joueurs, des voleurs, passant les jours et les nuits à boire, à jouer aux dés, ou parcourant les rues de la ville avec ses compagnons de débauche, et se livrant à tous les excès. Il ne paraissait jamais à l'église, n'avait à la bouche que des paroles obscènes ou des blasphèmes, maudissait tout ce qu'il y avait de plus sacré, ne craignait rien, ne respectait personne et ne savait qu'inventer pour faire de la peine aux autres; en un mot, il n'avait d'humain que la figure. Sa mère étant morte de douleur, il ne connut plus aucune contrainte et exprima tout haut sa joie d'être débarrassé de la vieille. Il eut bientôt dissipé tout son héritage. Dans la guerre que les Siennois firent aux habitants d'Orvieto, en 1229, les premiers ayant pris le château de Santeano, y mirent une forte garnison, et Franco en fit partie. Il n'observa plus dès lors aucune mesure : la fornication, l'adultère, le viol et l'inceste étaient des jeux pour lui. Il se fit brigand, arrêtant les passants sur les routes, et il eut recours à tous les artifices qui pou-

vaient l'aider à exécuter ses forfaits. Tantôt il se déguisait en moine ou en solitaire, tantôt il se présentait comme aveugle ou n'ayant qu'un œil. Il se mettait une barbe postiche au visage, donnait à ses cheveux et à sa peau tantôt une couleur, tantôt une autre; il paraissait tantôt estropié, tantôt boiteux, aujourd'hui sourd, demain muet, d'autres fois fou, malade, mourant ou même mort. Il prenait toutes les formes, et semblait prendre avec chacune d'elles une nouvelle espèce de malice.

Une nuit enfin qu'il avait perdu au jeu non-seulement tout son argent, mais encore les habits qu'il avait sur lui, il se porta furieux les mains aux yeux, en disant : Ces yeux que Dieu m'a donnés, je les mets ici comme enjeu, et je me moque de lui. A peine avait-il fini de parler qu'il sentit un feu qui lui brûlait les prunelles; sa vue s'obscurcit, de sorte qu'il ne voyait plus ni où il était ni ceux qui étaient avec lui. On lui donna son congé; et comme il ne pouvait travailler, qu'il n'osait mendier, et que la honte l'éloignait des hommes, il rentra en lui-même et reconnut la profonde misère de son âme. Il se frappa la poitrine, pleura amèrement, s'arrachant les cheveux et implorant la miséricorde de Dieu. Il fit vœu d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et il avait décidé un de ses anciens compagnons de débauche, qui s'était converti aussi, à l'y accompagner; mais le père de ce dernier vint de Sienne le reprendre, après avoir accablé Franco d'injures. Malgré ce contre-temps, il poursuivit son dessein; et, quoiqu'il fût aveugle, il eut le courage d'entreprendre seul ce long voyage, après avoir recueilli les derniers débris de la fortune qu'il avait dissipée. Après bien des dangers, il arriva enfin au but désiré. Pendant qu'il était pros-

terné en prière devant l'autel, l'inflammation et les douleurs qu'il souffrait aux yeux cessèrent tout à coup, et il recouvra la vue. Il se rendit à Rome, visita tous les pèlerinages de l'Italie, vécut plusieurs années au milieu d'un désert, dans une cabane qu'il s'était faite lui-même avec des pierres, éprouvé par de nombreuses tentations, et livré aux pratiques de la pénitence, qui furent tout aussi extraordinaires que l'avaient été auparavant ses désordres. Il entra plus tard dans l'ordre des Carmes, y vécut dans l'exercice de toutes les vertus, et y mourut après avoir gagné à Dieu plus d'âmes qu'il n'en avait perdu auparavant. (*Speculum carmelitanum*, 1680, t. II, part. 2, p. 798.)

S. Ambroise
Sansedonio.

Souvent, c'est une disposition malade qui introduit l'homme dans les voies de la vie mystique. Ambroise Sansedonio, contemporain de Franco, vint au monde estropié de tout le corps, avec une figure noire et horrible à voir; de sorte que sa mère, ne voulant pas le nourrir elle-même, le confia aux soins d'une nourrice. Un jour que celle-ci portait dans la rue ce petit monstre, elle rencontra un vieux pèlerin. Celui-ci, après avoir considéré longtemps l'enfant, dit à la nourrice : Ne cachez pas le visage de ce petit, car il sera un jour la lumière et l'ornement de cette ville. La nourrice le portait souvent dans l'église des Dominicains, et avait coutume d'y faire sa prière devant un reliquaire. Or on remarqua que l'enfant était toujours tranquille et gai lorsqu'il se trouvait près de ce sanctuaire, mais qu'il commençait à pleurer amèrement dès qu'on voulait l'emporter. On eut donc la pensée, un jour qu'il tendait les bras vers les reliques, de lui en frotter tout le corps. Aussitôt il se mit à crier par trois fois : Jésus ; puis il étendit

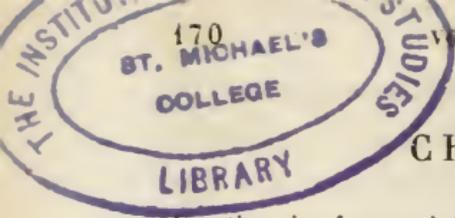
librement ses membres, qu'il ne pouvait remuer auparavant; et sa figure difforme, par une transformation subite, devint gracieuse et charmante. Tout le monde accourut pour voir le miracle. A partir de ce moment, l'enfant trouvait une grande joie à regarder de saintes images; et lorsqu'on lui en donnait qui représentaient des oiseaux, des animaux, des hommes, des paysages ou des compositions historiques, et qu'on y mêlait quelques images de saints, il choisissait toujours celles-ci et les baisait, tandis qu'il rejetait les autres et souvent même crachait dessus, et les foulait aux pieds. Son père lui donna trois livres, l'un avec des images de cavaliers et de soldats, l'autre avec des figures de grands hommes, et le troisième qui représentait des religieux; l'enfant jeta par terre les deux premiers et choisit le dernier, et quand il pleurait le meilleur moyen de l'apaiser était de le laisser feuilleter dans ce livre. A sept ans il savait déjà les heures par cœur, et donnait aux pauvres tout ce qu'il trouvait dans les boîtes ou les coffres chez son père. Avec la permission de ses parents, il donnait tous les samedis l'hospitalité à cinq pauvres. Il leur lavait les pieds, les servait à table, faisait leurs lits, et leur donnait encore le lendemain de l'argent pour la route. A dix-sept ans il entra chez les Dominicains, qui l'envoyèrent étudier à Paris avec saint Thomas d'Aquin. Il y devint bientôt, sous la direction d'Albert le Grand, un prodige de science et de génie et un des plus grands prédicateurs de son temps. Il parcourut toutes les villes de l'Italie, déchirées alors par les factions des Guelfes et des Gibelins, et partout son éloquence inspirée de Dieu apaisait les querelles et les haines les plus profondes. Pendant qu'il prêchait, on le vit souvent entouré d'une auréole brillante, ou

élevé dans l'air avec les mains tendues vers le ciel. Quand il disait la messe, sa chasuble était comme semée d'étoiles radieuses qui semblaient tomber sur lui d'en haut. Il fit beaucoup de miracles, et mourut en 1286, par suite de la rupture d'une veine, pendant qu'il prêchait. Plusieurs virent au moment de sa mort une étoile resplendissante monter au-dessus de lui vers le ciel. (*Steill*, I. p. 490.)

Herman Joseph.

Le bienheureux Herman Joseph naquit à Cologne, vers la fin du xii^e siècle, de parents qui, après avoir été riches, étaient devenus pauvres. Son enfance fut donc pénible et misérable; et il s'était accoutumé à chercher sa consolation dans une église, devant une image de la sainte Vierge avec l'enfant Jésus. Dans sa naïveté, il leur parlait, leur confiait ses peines; et, lorsqu'il avait quelques fruits ou un morceau de pain, il le leur présentait. Dans cette pieuse familiarité, il devint bientôt clairvoyant. Et comme un jour, au lieu d'aller jouer avec les autres enfants de son âge, il était entré dans l'église, il vit dans la chaire, à l'entrée du chœur, la sainte Vierge, et près d'elle saint Jean, qui jouait avec l'enfant Jésus. Pendant qu'il regardait avec admiration le spectacle qui s'offrait à lui, il aperçut la sainte Vierge qui lui faisait signe de la main, et lui disait : Herman, viens à nous. — Comment puis-je y aller? répondit l'enfant; le chœur est fermé, et je n'ai point d'échelle pour monter. — Essaie toujours, lui répondit Notre-Dame, je te tiendrai la main et t'aiderai. » L'enfant essaya, et fut bientôt monté. Il avait coutume de dire à ses intimes qu'en montant il s'était frappé le cœur contre une pointe de fer, qui avait été placée devant le chœur pour le protéger. Quoique le coup n'eût point laissé de trace extérieure,

il en ressentit longtemps néanmoins une douleur assez vive au dedans; et ce n'était que le prélude des nombreuses souffrances qui l'attendaient. Lorsqu'il fut dans la chaire, la sainte Vierge lui dit de jouer avec l'enfant Jésus; puis elle s'assit pour être témoin de leurs jeux. Une grande partie du jour se passa ainsi; et le temps de l'office du soir étant arrivé, l'enfant descendit avec le secours de ceux qui l'avaient aidé à monter. La même chose se répéta souvent depuis dans le même lieu. Un jour que, selon sa coutume, il était allé à l'église, et qu'il y priait, les pieds nus, par un froid très-vif, celle qui lui tenait lieu de mère l'appela, et lui demanda pourquoi il allait ainsi pieds nus par un temps si froid. Il lui répondit : « Je n'ai point de souliers. — Va, lui dit-elle, à cette pierre; tu trouveras dessous quatre pièces d'argent... Fais-t'en faire des souliers. » Il court joyeux à l'endroit indiqué, et trouve en effet les quatre pièces; et, à partir de ce moment, il y trouva toujours l'argent dont il avait besoin. Il entra chez les Prémontrés, et vécut dans l'abbaye de Steinfeld. Son biographe, qui était en même temps son contemporain et vécut avec lui à Steinfeld, rapportant ce dernier fait, ajoute ces mots : « Qui pourrait le croire, ou même le raconter, « si lui-même, quelques jours avant sa mort, surpris par « nos questions pieusement insidieuses, ne l'avait raconté « devant nous? » Au reste, le fait n'avait pas tardé à être connu des autres enfants, qui voulurent aussi aller à la pierre, mais qui ne trouvèrent jamais rien dessous. (*Actu Sanct.*, 7 avril.)



CHAPITRE III

Vocation des femmes à la vie mystique. Sainte Catherine de Sienne. Sainte Rose de Lima. Osanna Andreasi. Jeanne Rodriguez. Oringa. Dominique de Paradis. Christine de Stumbelen.

Si la vie mystique, considérée dans son essence, est la même dans les deux sexes, il en est autrement des phénomènes par où elle se manifeste. La femme est plus retirée, plus recueillie lorsqu'aucune passion ne l'agite. Ayant moins d'activité propre, elle est plus accessible aux impressions extérieures et plus facile à émouvoir; mais elle est aussi, par la même raison, plus mobile dans ses impressions. Ces dispositions la rendent, il est vrai, plus sujette aux illusions et à l'erreur, et, de plus, elles l'empêchent souvent de réagir avec force et persévérance contre ses impressions. Mais, d'un autre côté, comme son corps se développe plus tôt que celui de l'homme, elle entre aussi ordinairement de meilleure heure dans les voies mystiques. Et comme d'ailleurs son caractère est plus doux, et sa vie moins agitée que celle de l'homme, les phénomènes de la vie mystique prennent chez elle un caractère particulier de grâce et de fraîcheur, surtout lorsqu'elle est jeune encore. Bien souvent alors on voit se produire entre elle et Dieu un mariage mystique qui, presque toujours, est précédé par des fiançailles du même genre.

S^{te} Catherine de Sienne.

Sainte Catherine de Sienne est une des femmes chez qui la vocation mystique s'est manifestée de meilleure heure. Née jumelle en 1337, elle avait dès sa plus tendre enfance un tel charme et dans ses paroles et dans ses gestes que sa mère pouvait à peine la garder chez elle, parce que tout

le monde voulait l'avoir. Ayant appris à l'âge de cinq ans la Salutation angélique, elle ne pouvait se lasser de la réciter, et lorsqu'elle montait ou descendait les escaliers elle avait coutume de la répéter à chaque degré. Vers l'âge de six ans, elle alla avec son frère, plus âgé qu'elle, porter un message chez sa sœur, qui était mariée; et, comme elle revenait, elle vit en l'air, au-dessus de l'église des Dominicains, un trône magnifique, sur lequel était assis le Seigneur avec les habits de grand prêtre, ayant autour de lui trois de ses disciples. Elle le vit qui la regardait avec tendresse, et la bénissait; et elle fut plongée dans un tel ravissement qu'elle oublia son chemin. Son frère, qui avait pris les devants, revint sur ses pas, l'appela deux ou trois fois, et fut obligé de la secouer pour la faire revenir à elle. Le rayon de la grâce l'avait frappée, et son cœur commença à brûler des flammes du divin amour. Elle cherchait les lieux retirés, priait beaucoup, parlait peu, s'imposait toutes les privations qu'elle pouvait, et réunissait autour d'elle d'autres enfants de son âge pour les amener à une vie semblable. C'est alors que les premiers symptômes d'un état extraordinaire commencèrent à se manifester chez elle. Lorsqu'elle montait ou descendait les escaliers chez son père, elle semblait portée par une main invisible; car elle ne touchait pas les degrés, ce qui arrivait surtout lorsqu'elle fuyait la compagnie des hommes. La lecture de la vie des Pères du désert lui inspira le désir de vivre comme eux; mais elle ne savait comment faire pour trouver un désert. Un matin cependant, ne pouvant contenir plus longtemps le désir qui la pressait, elle prit un pain et sortit de la ville. Après avoir fait ainsi quelque chemin, ne voyant plus de maisons autour d'elle, elle se crut près du

désert qu'elle avait si ardemment désiré. Puis, allant un peu plus loin encore, elle fut ravie de trouver une grotte, et y entra. S'étant mise à prier, elle fut levée tout doucement de terre, et portée jusqu'au toit de la grotte. Elle resta quelque temps en cet état, puis fut replacée peu à peu à terre, et comprit que Dieu ne voulait pas qu'elle persévérât dans son dessein. Elle se trouva reportée promptement aux portes de la ville, rentra chez elle, et cacha longtemps ce qui venait de lui arriver. Cependant, ayant atteint sa septième année, elle consacra formellement à Dieu, dans un lieu solitaire, sa virginité, et fit, à partir de ce moment, de rapides progrès dans la sainteté. Lorsqu'elle fut en âge d'être mariée, ses parents la pressèrent d'avoir plus de soin de sa personne, afin qu'elle pût trouver un mari. Elle le fit d'abord sur les instances de sa sœur aînée, et elle en eut plus tard un grand regret. Mais ensuite, voulant prévenir une bonne fois toutes les sollicitations de ce genre, elle se rasa la tête, et resta inébranlable dans sa résolution, malgré les reproches et le blâme de ses parents et de ses frères. Elle fit taire enfin par son humilité toutes les contradictions, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique.

Deux siècles et demi plus tard, au delà des mers, dans une autre partie du monde, Dieu suscitait une imitatrice de sainte Catherine : c'était sainte Rose de Lima. Née en 1586 à Lima, au Pérou, et nommée d'abord Isabelle, elle reçut ensuite le nom de Rose, parce que sa mère avait vu une rose au-dessus d'elle pendant qu'elle dormait dans son berceau. Elle manifesta dès sa première enfance les mêmes dispositions que Catherine. Elle était douce, aimable ; on ne l'entendait jamais crier. Elle pleura une seule

fois, parce qu'on voulut la porter dans une autre maison. Déjà, à l'âge de trois ans, elle manifesta ce courage contre la douleur dont elle donna des preuves dans tout le reste de sa vie. Un jour, en effet, s'étant pris le pouce entre le couvercle d'une boîte fermée, elle cacha la douleur qu'elle ressentait à sa mère, qui accourait pour voir ce qui était arrivé; et lorsque plus tard, par suite de cet accident, il fallut lui arracher l'ongle, elle ne proféra pas une seule plainte. A l'âge de quatre ans, elle eut un mal d'oreille que sa mère empira en voulant le guérir. Il s'y forma des ulcères, et elle resta quarante-deux jours entre les mains du chirurgien sans se plaindre, malgré les douleurs violentes dont elle souffrait jour et nuit. Un jour, son frère, en jouant avec elle, lui salit les cheveux avec de la boue, et comme elle en montrait un peu d'humeur, l'enfant lui fit un petit sermon pour lui prouver que les tresses des jeunes filles étaient des pièges de l'enfer, où se prenaient les âmes imprudentes. Ces paroles firent sur elle une profonde impression. Enflammée par une prière continuelle, elle se fiança au Seigneur, à l'exemple de sainte Catherine, mais plus jeune qu'elle encore; car, en ces pays, on mûrit de meilleure heure; et elle se rasa les cheveux, comme témoignage authentique de son alliance avec Dieu. Elle devint dès lors plus vigilante encore; et ses confesseurs ont assuré que jamais elle ne commit aucun péché mortel. Elle était d'une admirable docilité à l'égard de ses parents; et, quoiqu'elle consacraît chaque jour douze heures à la prière, elle faisait plus de travail en un jour pour les soutenir qu'une autre en quatre. Comme elle était très-belle, dès qu'elle fut en âge d'être mariée, beaucoup de jeunes gens la demandèrent à ses parents. Comme elle refusait tou-

jours, ses frères ne se contentèrent pas de la blâmer, ils la maltraitèrent de la manière la plus indigne, lui donnant des soufflets et des coups de pied, comme avait fait la mère de sainte Catherine. Mais voyant qu'ils ne pouvaient ébranler sa résolution, ils lui permirent d'entrer au couvent. Elle s'était proposé de bonne heure d'entrer dans l'ordre où avait vécu sainte Catherine. Cependant, comme plusieurs autres communautés désiraient la posséder, elle essaya d'entrer dans un autre monastère, pour ne pas avoir l'air de tenir trop à ses idées. Mais, lorsqu'elle voulut partir, elle se trouva comme fixée au sol. Elle appela son frère à son secours; et, malgré leurs efforts communs, elle ne put bouger jusqu'à ce qu'elle eût formé intérieurement le dessein de retourner chez elle. Un autre signe encore la confirma dans sa résolution. Un jour, un essaim de papillons, des nuances les plus belles, voltigeait devant elle. L'un d'eux, noir et blanc seulement, se dirigea vers elle, voltigeant autour de sa tête; elle regarda cette circonstance comme une indication que l'habit blanc et noir des Dominicains lui était destiné. Une fois qu'elle l'eut pris, elle devint un miracle de sainteté, et s'appliqua à imiter toutes les vertus de sainte Catherine, son modèle; et son confesseur la vit une fois, à son grand étonnement, prendre tout à coup la forme, les traits et l'expression de cette sainte. Elle devint bientôt extatique; et, lorsqu'elle avait quelque ravissement, elle devenait d'abord blanche comme la neige, puis son visage se colorait et devenait rouge par suite de l'afflux des esprits vitaux, et enfin il devenait radieux et lançait des étincelles. (*Acta S.*, 26 aug.)

Osanna
Andreasi.

Une autre vierge, à une autre époque et dans un autre lieu, fut conduite dans les mêmes voies : c'était Osanna

Andreasi, née à Mantoue en 1449. Étant allée un jour, vers l'âge de six ans, sur les bords du Pô, elle eut une extase. Il lui sembla qu'un ange, la prenant par la main, la conduisait à travers tous les cieux, et que tous les chœurs des anges, tous les éléments de la nature tout entière criaient : Aimez Dieu, vous tous qui habitez la terre.

Cette vision s'était profondément empreinte en son cœur; et elle pria Dieu instamment de lui montrer le chemin de ce parfait amour. « J'ai persévéré longtemps, nous dit-elle. « Le Seigneur m'apparut enfin sous la forme d'un enfant, « plus brillant que le soleil et exhalant un doux parfum, « plus blanc que la neige, plein de grâces et de charmes. « Ses yeux étaient d'une admirable beauté; il les fixa sur « moi avec une expression pleine de tendresse, et attira « mon âme, qui le contemplait dans un céleste ravissement. « Mais il avait avec cela un air majestueux; ses cheveux, « éclatants comme l'or, flottaient autour de sa tête, sur la « quelle était une couronne d'épines. Il portait sur ses « épaules une croix beaucoup plus grande que lui. Comme « je le contemplais en cet état, il me regarda d'un air aimable, et me dit : Ma fille, ma bien-aimée, je suis le fils « de la bienheureuse Vierge Marie, et ton créateur. J'ai « toujours aimé les enfants, parce que leur cœur est pur, « et qu'on ne sent point encore en eux la mauvaise odeur « de la chair. Je prends volontiers les vierges pour fiancées; je garde leur virginité, et quand elles m'invoquent « en me disant : O bon Jésus! je leur réponds aussitôt et « descends près d'elles. Celles qui ont peur, je leur dis : « Ne sais-tu pas, ma bien-aimée, que je suis le Dieu tout- « puissant, et que je suis près de toi pour te préserver de « tout mal? » Osanna entendant ainsi parler l'enfant Jé-

sus, considérait ces paroles en son cœur. « O bon Jésus, « lui répondit-elle, vous êtes venu bien à propos, car « déjà le serpent infernal voulait me persuader de renon- « cer à votre saint amour. J'ai crié alors vers vous, et « vous êtes venu aussitôt à moi; et dès que le serpent vous « a vu, il est parti, et je me suis trouvée près de vous. Dai- « gnez donc, je vous en prie, ô mon doux maître, rester « près de moi, car je suis dans le trouble et la tristesse. » Le Seigneur lui répondit : « Ne crains rien, tu auras la « consolation que tu désires; c'est pour cela que je t'ai en- « voyé mon ange. Vois combien j'ai souffert pour toi; « tu auras aussi beaucoup à souffrir pour moi. Mais ne « crains rien; si tu gardes mon amour, je resterai tou- « jours près de toi, et lors même que tu te croiras seule « ma grâce ne te quittera point. » La vierge répondit : Je « veux vous aimer de tout mon cœur; mais je ne connais « pas le chemin qui mène à vous. Apprenez-moi donc « ce que je dois faire pour vous plaire. » L'enfant Jésus lui dit : « Je viendrai à toi; prépare seulement ton cœur à « recevoir ma doctrine, en le gardant pur de tout péché. « Ne doute pas, ma fille bien-aimée, mets en moi toute ta « confiance, et je t'apprendrai à mener une vie sainte. »

A partir de ce moment, la vierge ne songea plus qu'à servir Notre-Seigneur comme il le lui avait appris. Son commerce avec lui devint chaque jour plus intime. Chaque jour il daignait converser avec elle comme dans ce premier entretien, et la seule pensée de son bien-aimé faisait en quelque sorte fondre son cœur. Il ne lui apparaissait pas cependant toujours de la même manière. Quelquefois elle le voyait attaché à la croix, le corps ruisselant de sang, sans forme ni beauté; et alors, prenant part à ses souf-

frances, elle sentait son cœur déchiré par les douleurs les plus atroces ; mais elle n'en était que plus appliquée à suivre les enseignements qu'il lui donnait. Elle devint bientôt extatique. Ses parents la trouvaient dans quelque coin de la maison, ravie, hors d'elle-même, et incapable de répondre à leurs questions. Ignorant la cause de ces phénomènes, ils les attribuèrent à quelque maladie cachée. Les extases devinrent plus fréquentes ; elle les avait en tout temps et en tout lieu, dans la prière et dans le travail, dans la solitude et au milieu de ses compagnes. Son humilité s'inquiétait du bruit que faisaient ces choses extraordinaires. Ses parents, toujours plus inquiets, crurent qu'elle était épileptique, et la contraignirent à avoir recours aux médecins, ce qui fut encore pour elle une cause de souffrance.

Dieu appela aux mêmes voies, mais d'une autre manière, Jeanne Rodriguez. Elle naquit en 1564, à Burgos, dans la Vieille-Castille, de parents très-pieux. C'était une enfant sérieuse, charmante en même temps, aux yeux bleus, et dont sainte Thérèse lut d'avance l'avenir lorsque, la tenant sur ses bras, à l'âge de deux ans, et la caressant, elle dit à ses heureux parents : Faites attention à cette petite ; vous êtes bien heureux que Dieu vous ait donné cette enfant, car il fera par elle beaucoup de grandes choses. Lorsqu'elle fut âgée de quatre ans, elle commença déjà à montrer ce qu'elle devait être un jour, par le soin qu'elle prenait de fuir les jeux de son âge, afin de chercher la solitude. Ses parents avaient, d'après le goût du temps, une chapelle domestique où était un enfant Jésus très-beau, assis sur un trône. La petite Jeanne lui avait donné son cœur, et elle lui parlait à genoux familièrement, avec une naïveté charmante, et entendait les réponses qu'il lui faisait. Un

Jeanne
Rodriguez

jour qu'on la conduisit dans un couvent de Clarisses, la vie du cloître attira toute son attention, et de retour chez elle elle se mit à l'essayer dans sa chapelle. Elle plaça un grand banc devant l'enfant Jésus, et le tourna sens dessus dessous. Puis elle se mit dedans en disant : C'est là mon cloître; il faut que j'y reste, puisque les religieuses ne peuvent sortir. Puis elle prit des oreillers, des sièges et des flambeaux, les plaça autour, appelant ceci l'abbesse, cela la prieure, et leur témoignant le même respect que si c'eût été vraiment l'abbesse avec ses religieuses. Bientôt les apparitions commencèrent. Saint François fut le premier qui lui apparut. Un jour qu'elle était assise dans son banc, elle vit à côté d'elle un Franciscain, de grandeur moyenne, d'un visage agréable et empreint d'une sainte allégresse. Elle lui dit : Mon père, qui vous a envoyé ici? Est-ce que mon père vous a dit que j'y étais? — Oui, mon enfant, ton Père céleste m'a chargé de te visiter. Dis-moi, que fais-tu? — Je suis dans ce couvent, et je veux réciter les vêpres comme font les religieuses; mais je ne sais pas lire. Le saint s'offre à elle pour être son maître. Elle lui demande son nom; et, à partir de ce moment, il vint tous les jours à la même heure passer avec elle un temps assez long. Elle prie avec tant de ferveur que, par ces leçons, elle apprend en peu de temps ses heures.

Bientôt d'autres saints lui apparaissent encore, puis la sainte Vierge, et enfin Notre-Seigneur. Ma fille, que fais-tu? lui dit-il. — Je prie avec saint Dominique. — C'est bien; mais, dis-moi, m'aimes-tu? — Seigneur, je ne sais ce que c'est qu'aimer; mais si je devais aimer quelque chose, ce serait l'enfant Jésus qui est dans la chapelle de mon père. — Eh bien, c'est moi que représente cette image; et tu dois

l'aimer uniquement, parce qu'elle se rapporte à moi. Il lui donne ensuite la sainte Vierge pour mère et pour gardienne, et lui recommande de lui obéir en tout. Elle le fait; et bientôt arrivent les fiançailles. Un jour qu'elle priaït avec ferveur dans sa chapelle, la sainte Vierge lui apparut avec l'enfant Jésus, entourée d'un grand nombre de saints. Et comme elle était ravie de la beauté du spectacle qu'elle avait sous les yeux, la sainte Vierge demanda si elle promettait de devenir la fiancée de l'enfant Jésus. Il est charmant, répondit-elle; mais je n'ai rien, comment pourrait-il m'aimer? — Il veut se fiancer à toi, si tu le veux toi-même. — Eh bien, s'il en est ainsi, ma mère, s'il m'aime, je veux aussi l'aimer. Puis elle tendit les bras, et donna à la sainte Vierge sa main comme signe de fiançailles, et la sainte Vierge lui mit au doigt un anneau précieux. L'enfant reçoit la bénédiction, et la cérémonie est terminée.

Elle vécut toujours désormais en présence de son bien-aimé. Un jour qu'elle se promenait avec ses parents dans le jardin du médecin A. de Aguilar, et qu'elle cueillait des fleurs, elle vit tout à coup près d'elle un bel enfant qui lui dit : Petite, donne-moi de tes fleurs. — Lesquelles veux-tu? répondit Jeanne. Pourquoi ne les cueilles-tu pas toi-même? L'enfant la regarda en souriant, et lui redemanda des fleurs. Ne sachant pas qui lui parlait, elle lui dit : Bel enfant, qu'as-tu besoin de fleurs? il me semble que tu es toi-même une fleur belle et gracieuse. Cependant, si tu veux de mes fleurs, prends celles-ci, et attends un instant, j'irai t'en cueillir d'autres. Elle revint les mains chargées de fleurs qu'elle donna à l'enfant, en les recouvrant avec le bord de la robe qu'elle portait. Va, lui dit-elle, personne ne

verra que tu emportes ces fleurs ; mais si quelqu'un venait à s'en apercevoir, dis que c'est moi qui te les ai données, et ce sera moi que l'on grondera. L'enfant disparut, mais revint plus tard à l'époque de l'hiver, portant à la main les fleurs qu'elle lui avait données. Elle le reconnut alors, et le remercia de sa bonté. Cependant, les apparitions n'étaient pas toujours aussi gracieuses ; elle voyait souvent l'enfant Jésus portant avec peine sa croix, et lui demandait si elle voulait l'aider à la porter ; et comme elle y consentait le plus souvent, il la lui chargeait sur les épaules, et elle ressentait alors de grandes douleurs, ne pouvant se mouvoir sous le poids qui l'accablait, ce qui signifiait qu'elle suivrait le Seigneur en tombant et en se relevant. Toutes ces choses s'étaient passées lorsqu'elle n'avait encore que six ans.

La B. Oringa. La bienheureuse Oringa, née en 1240, près de Florence, et dont la vie a été écrite par Nazei, Camaldule, et par Curtius, de l'ordre des Augustins, était dès sa plus tendre enfance dans une disposition d'esprit telle que son visage s'altérait dès qu'elle entendait une parole un peu dure ou seulement inutile. Mais si quelque discours obscène effleurait son oreille, son estomac se soulevait aussitôt. Comme elle fut souvent sujette à cette épreuve, sa santé en fut considérablement altérée, et elle finit par avoir des vomissements presque continuels. Un jour qu'étant encore enfant elle avait la fièvre par suite de ces soulèvements de cœur, on appela un prêtre pour la confesser et l'absoudre des fautes légères qu'elle pouvait avoir commises. Mais il se trouva que ce prêtre lui-même n'était pas pur. Dès qu'il approcha d'elle, son corps se roidit, ses entrailles furent comme bouleversées, et l'on crut qu'elle allait mourir. On

lui conseilla enfin , comme préservatif contre cette incommodité, de se boucher les oreilles. Elle le fit , et se retira comme un limaçon dans sa coquille, afin d'échapper par là aux impressions pénibles qu'elle ne pouvait éviter autrement. Son père lui mettait souvent une houlette à la main et l'envoyait paître le bétail. Elle faisait ce qu'on lui avait commandé, et conduisait son troupeau dans quelques bons pâturages. Là , avec une assurance pleine de naïveté, elle lui défendait de s'éloigner, et d'aller dans les champs ensemencés qui étaient là tout près. Puis elle s'agenouillait dans le creux d'un arbre , et son troupeau , obéissant à sa voix , broutait l'herbe tranquillement dans le lieu qu'elle lui avait assigné. Lorsqu'elle fut grande , sa famille voulut la marier ; mais dès la première ouverture qu'on lui fit à ce sujet son premier état reparut. Ses frères la traitèrent de folle , et, voyant que leurs reproches ne menaient à rien, ils employèrent les mauvais traitements et les coups, qui devinrent bientôt quotidiens.

La condition de la pauvre vierge devenait chaque jour plus intolérable , et pour y échapper elle résolut enfin de quitter la maison paternelle. Elle partit pour Lucques ; et, ayant rencontré un ruisseau qui lui barrait le chemin , elle se mit à genoux pour prier Dieu, et s'y jeta avec assurance. Dieu récompensa sa foi, car elle le traversa sans se mouiller. Après avoir marché tout le jour, elle se trouva vers le soir au milieu d'une forêt ; mais une lumière guida ses pas. Elle arriva dans une prairie délicieuse , entourée d'arbres magnifiques et pleine de fleurs odorantes. S'étant assise en cet endroit pour se reposer, elle vit accourir vers elle un lièvre qui mit sa tête dans son sein, la caressa, lui lécha les mains et se mit à jouer avec elle. Étonnée de la familiarité

de cet animal, elle lui dit : Pauvre petit lièvre, pourquoi ne fuis-tu pas? Si pourtant je te prenais? Je le pourrais bien si je voulais. Te crois-tu en sûreté dans mon sein? Je suis moi-même une pauvre fugitive. Comme ils jouaient ensemble, elle s'endormit et ne s'éveilla qu'au jour. Elle se préparait à continuer son voyage; mais comme elle ne savait quelle route prendre, le lièvre lui servit de guide en sautant devant elle. Elle le suivit, et se trouva bientôt sur la grande route de Lucques. Arrivée dans cette ville, elle se mit au service d'un bourgeois, et plus tard elle entra chez une dame, auprès de laquelle elle continua son ancienne manière de vivre. Elle devint bientôt une grande sainte : le village où elle était née lui fit bâtir un monastère dont elle fut supérieure et où elle mourut en 1310, à l'âge de soixante-dix ans. (*Act. Sanct.*, 10 jan.)

Dominique
de Paradis.

Aucune femme ne fut comparable sous ce rapport à Dominique de Paradis, née en 1473 dans un village nommé Paradis, près de Florence. Ses parents étaient de pauvres gens qui cultivaient un petit coin de terre et en portaient les produits au marché. Pendant que sa mère la nourrissait, elle ne lui donnait le sein qu'une fois par jour, le matin, parce qu'elle était obligée d'aider son mari dans son travail; mais malgré cette abstinence, que d'autres enfants n'auraient pu supporter, elle devint forte et vigoureuse, et sa mère, quand elle revenait le soir de son travail, la trouvait vive et joyeuse. Elle devint bientôt d'une beauté remarquable malgré le genre de vie pénible et mortifiée auquel elle s'était astreinte. A l'âge de vingt-trois ans, elle fut obligée de l'interrompre, par suite des maladies qu'elle avait demandées elle-même à Dieu. Cependant son visage pâle, amaigri, garda toujours une grâce ineffable, une sé-

renité pleine de charmes et de modestie et une dignité qui la faisait aimer de tous les bons et craindre de tous les méchants. Elle grandit dans la maison paternelle, aidant ses parents dans leurs travaux; et lorsque son père mourut elle put déjà conduire la maison, quoiqu'elle n'eût que six ans. Ses parents, ignorants eux-mêmes, étaient incapables de lui apprendre les premiers éléments de la doctrine chrétienne. Elle apprit le *Pater* et le *Credo* en l'entendant réciter au prêtre à la messe, et l'*Ave, Maria*, en partie de son père, et en partie d'un autre enfant du voisinage. Comme elle avait toujours à la bouche les prières qu'elle savait, elle devint tellement intérieure qu'elle fut favorisée de visions et d'inspirations qui lui apprirent ce qui manquait à son instruction.

Déjà à l'âge de quatre ans, pendant qu'elle était abîmée dans la prière au pied de son lit, elle avait vu la sainte Vierge avec l'enfant Jésus, entourée d'anges et environnée de lumière. Ravie de ce spectacle, elle ne pouvait se lasser de le contempler; et lorsque l'apparition eut cessé elle se mit à chercher dans sa simplicité comment elle ferait pour revoir de si belles choses. Elle s'adressa donc à Dieu, ne cessant de le prier qu'il voulût bien lui montrer où elles étaient. Une voix lui répondit : Ce n'est pas sur la terre, mais au ciel. Attirez-moi donc au ciel, dit-elle. La voix lui répondit qu'il n'était pas encore temps, et lui apprit ce qu'elle devait faire pour y arriver. Les visions devinrent plus fréquentes, et la science de cet enfant dans les choses spirituelles augmentait de jour en jour à cette école. Un jour que sa sœur aînée la lavait et l'habillait, il lui vint à l'esprit que son âme pouvait bien aussi avoir besoin d'être lavée, ne fût-ce qu'avec ses larmes. Lorsqu'elle fut tout

habillée, elle se retira donc dans sa chambre, se jeta à genoux devant une image de l'enfant Jésus et de la sainte Vierge, et pria Dieu de lui montrer son âme pour qu'elle pût la purifier avec ses larmes. La bonté divine répondit à sa foi, et forma dans son cœur un mouvement qui lui fit voir son âme sous l'image d'un petit enfant qui la regardait en souriant; de sorte que le ravissement qu'elle éprouva à cette vue tira de ses yeux des ruisseaux de larmes. Elle les recueillit dans un mouchoir, et lorsqu'il fut tout trempé elle s'en lava le cœur, croyant dans sa naïveté enfantine laver ainsi son âme. Or, pendant qu'elle faisait cela, Dieu lui montra son âme planant dans l'air sous la forme d'une petite fille gracieuse et souriante, avec laquelle elle eut l'entretien suivant : Mon âme, fuis de ce monde, et retourne à ton créateur; je te suivrai. — Je ne le puis. Quoique tu me voies bien loin de toi dans les airs, j'habite cependant ton corps. Je suis intimement unie à la volonté divine, et il faut que je reste avec toi, et que j'attende le moment où Dieu veut que je te quitte. Dès qu'il le voudra, je partirai pour aller me reposer en lui; et à la fin du monde ton corps viendra me trouver pour vivre éternellement dans le paradis. Puis l'image disparut, et Dominique pensa que son âme était rentrée dans son sein. Elle pratiqua plusieurs années cette manière simple et naïve de se laver avec ses larmes, afin de purifier son âme. Beaucoup de mystères divins lui furent aussi révélés, et elle reçut des grâces sans nombre dans les apparitions merveilleuses dont Dieu la favorisa.

Un jour, voyant sa sœur aînée qui lui préparait à souper, elle se mit à penser à ce qu'elle devait faire pour préparer une nourriture solide à son âme. Elle s'adressa donc

à Dieu dans la prière, comme elle avait coutume de le faire toutes les fois qu'elle voulait entreprendre quelque chose, et elle entendit son âme qui lui disait : Cherche-moi pour aliment l'amour divin; j'aime à me reposer dans ses flammes. — Pourquoi, lui répondit l'enfant, ne cries-tu pas vers le ciel, de sorte que mon cœur se brise, et que le divin amour soit forcé de venir pour le remettre en son état? — Je suis en toi pour t'animer; c'est à toi de crier et de briser ton cœur par tes cris. — L'enfant : Dieu aime l'âme; c'est pour la racheter qu'il est descendu sur la terre et qu'il est mort; tu sens tout cela bien mieux que moi. — L'âme : Il est vrai que Dieu m'a rachetée sur la croix; mais il a aussi racheté le corps, et c'est pour cela que celui qui pêche nuit à l'âme et au corps, et que celui qui vit saintement les sauve tous les deux. Ce n'est donc pas à moi seulement de crier vers le ciel, mais c'est à nous deux. Crions donc ensemble, et Dieu, ayant pitié de nous, nous enverra du ciel un aliment délicieux. Pendant cet entretien, l'enfant entendit Notre-Seigneur qui lui disait : Ma fille, la nourriture de l'âme, c'est mon amour, qui fait oublier le monde et toutes les choses terrestres, et ne s'occupe que de moi. Cet éveil de toutes les pensées dirigées vers moi, c'est le vrai sommeil et le repos de l'âme. — Oh! dit l'enfant, si j'avais le bonheur de reposer toujours près de vous! — Je vois avec plaisir, lui répondit le Seigneur, que tu sais profiter de toutes les choses sensibles pour penser toujours à moi. Tu peux encore, avec le secours de ma grâce, acquérir d'autres mérites et de nouvelles consolations.

Elle se servait, en effet, de tout ce qu'elle voyait comme d'un moyen de s'élever à Dieu. Si un oiseau volait vers le

ciel, elle pensait qu'elle devait aussi prendre son vol de ce côté. Si sa mère préparait de la laine pour tisser, elle voyait là une image de ce qu'elle devait faire elle-même dans son intérieur. Les arbres avec leurs fruits, le ciel avec ses étoiles, les troupeaux qui paissaient, tout lui fournissait une occasion de penser à Dieu et à son intérieur. Et lorsqu'elle eut ainsi travaillé pendant dix ans, son âme lui fut montrée entièrement purifiée, éclatante de beauté, et blanche comme la neige. Elle sut garder toujours, au milieu de ses faveurs, la simplicité d'un enfant. Tous les dimanches elle paraît de nouvelles fleurs les images de sa chambre, et croyait, comme le peuple à cette époque, que ces fleurs seraient conservées, et la suivraient après sa mort dans son tombeau. Dans sa naïveté, elle fit devant ces images sa première confession, parce qu'ayant vu dans l'église des femmes prier devant des images, elle avait cru qu'elles se confessaient à elles. Elle avait à peine dix ans lorsqu'elle fut fiancée à Notre-Seigneur par une faveur spéciale, pour lui être unie plus tard d'une manière plus intime encore par le mariage, comme la chose est arrivée pour plusieurs autres saintes. On peut consulter la Vie de la sœur Dominique de Paradis, de l'ordre de Saint-Dominique, composée en italien par le P. Ig. del Nente, du même ordre.

Christine de
Stumbelen.

Parmi les vierges qui ont été ainsi favorisées du Seigneur, plusieurs ont eu à lutter aussi contre les puissances infernales; et souvent ces terribles épreuves se sont produites dès leur plus tendre enfance, troublant la sérénité de cet âge, ordinairement si pur et si paisible. Il en fut ainsi de Christine de Stumbelen, née en 1233 entre Cologne et Neuss, d'un cultivateur aisé nommé Pierre Bru-

ron , morte en 1312, et dont la vie a été écrite par Pierre de Danemark , son confident. Le curé de son village nous a conservé , d'après ce qu'il avait appris d'elle , les détails suivans sur les premières années de sa jeunesse. A l'âge de onze ans , elle vit pendant la nuit un homme qui brillait d'un tel éclat qu'elle fut ravie hors d'elle-même. Ma fille , lui dit-il , je suis Jésus-Christ ; promets-moi de me servir toujours ; et si quelqu'un te demande ta foi , dis-lui que tu me l'as engagée. Elle fit la promesse qu'on lui demandait , et à partir de ce moment elle fut toujours occupée du projet d'aller chez les Béguines. Toutes les fois qu'elle récitait le psautier , il lui semblait entendre la voix de Celui à qui elle s'était donnée , et elle était inondée d'une douceur ineffable , quoiqu'elle fût très-ignorante des choses divines et humaines. A l'âge de treize ans elle s'en alla à Cologne , accompagnée d'une autre femme , malgré les larmes de sa mère. Arrivée dans cette ville , elle y souffrit plusieurs jours de la faim. Les Béguines cherchèrent à lui persuader de retourner chez elle ; mais elle leur dit qu'elle aimait mieux vivre avec Dieu dans la pauvreté que chez elle dans l'abondance. Admise parmi elles , elle était toujours seule , adonnée à la prière , se privant des consolations qu'elle aurait pu trouver dans le commerce des autres sœurs , pratiquant des jeûnes rigoureux , dormant sur des pierres ou sur du bois , et se mortifiant en toute manière. Elle méditait continuellement la Passion du Sauveur , et souvent alors elle avait des ravissements qui duraient trois jours. Les autres béguines ne comprenaient rien à son état , et la croyaient tantôt folle , tantôt épileptique.

Elle vécut deux ans de cette manière ; et c'est ainsi que

commencèrent pour elle des visions d'un genre bien différent. Une nuit qu'elle était en prière, quelqu'un lui apparut sous la forme de l'apôtre saint Barthélemy et lui dit : « Ma fille, tu pries beaucoup, et tu voudrais bien aller au ciel ; rien n'est plus facile ; tu n'as qu'à te tuer pour cela. » A partir de ce moment, elle fut pendant six mois continuellement tourmentée par la pensée de se donner la mort. Si elle passait près d'un puits, elle voulait s'y jeter. Un jour qu'on l'avait saignée, elle ôta l'appareil ; mais, voyant que son bras devenait noir, elle eut peur, et il lui sembla qu'elle avait mal fait. Souvent la nuit elle entendait une voix qui lui disait : « Lève-toi vite ; Dieu veut que tu te tues : si tu ne le fais pas, tu seras étranglée et damnée. » Elle luttait de toutes manières contre la tentation, toujours persuadée cependant que c'était Dieu qui voulait l'éprouver. Après cela elle eut des doutes à propos du sacrement de l'eucharistie et d'autres articles de la foi. Elle ne pouvait faire aucune bonne œuvre, ni prier, ni aller à l'église ; et elle fut plus de quatre mois sans aller à confesse. Enfin, un jour à la messe, elle demanda à Dieu un signe qui pût l'assurer de la présence réelle de son corps sur l'autel : elle vit alors pendant l'élévation un enfant entre les mains du prêtre, ce qui la consola grandement, et le lendemain la tentation disparut pendant sa communion. Mais il en vint une autre plus terrible encore. Tous les aliments qu'elle voulait prendre lui paraissaient ou des crapauds, ou des serpents, ou des araignées, de sorte qu'elle ne pouvait se résoudre à manger. Lorsque, pressée par la faim et par les instances de son confesseur, elle se décidait à les mettre dans sa bouche, elle était bientôt contrainte de les vomir, par l'impression que lui causait le

froid de ces bêtes hideuses. Tout ce qu'elle voulait boire lui paraissait plein de vers, et elle entendait sortir de sa coupe ces paroles : « Si tu me bois, tu vas boire le diable. » Puis elle voyait toutes ces bêtes la regarder. Si elle voulait aller communier, elle était obligée de soutenir des luttes terribles, parce qu'il lui semblait qu'on allait lui donner un crapaud. Ces tentations durèrent six mois chacune.

Ce qui ajoutait encore à ses peines, c'est que les béguines se moquaient d'elle, et que ses parents ne pouvaient lui pardonner de les avoir quittés sans leur consentement ; de sorte qu'elle n'avait aucune consolation extérieure. Tous lui reprochaient de vouloir se faire passer pour une sainte; et elle fut à la fin obligée de retourner dans sa famille. Là les épreuves continuèrent. Tantôt il lui semblait voir, quand elle priait, un coq auprès d'elle, qui battait des ailes, chantait, et lui déchirait les pieds jusqu'au sang; puis, c'était un chien qui aboyait et la mordait. Lorsqu'elle était au lit, on lui ôtait son traversin de dessous la tête, pour l'empêcher de dormir. D'autres fois, une main invisible lui donnait des coups de verges. Pendant quatre semaines elle fut troublée continuellement par le mugissement d'un taureau qui la poursuivait partout. Quelquefois, quand elle voulait prier, elle devenait muette tout à coup, ou elle avait des maux de tête intolérables; ou bien encore, on lui soufflait à l'oreille les péchés les plus abominables, en lui disant : Un tel a volé, un tel a fait telle chose, etc. Une fois, pendant qu'elle priait, son livre lui parut en feu. D'autres fois, lorsqu'elle allait à la communion, le prêtre lui paraissait en flammes, ou il lui semblait qu'elle devait passer à travers un four embrasé.

CHAPITRE IV

- Rapports de l'homme mystique, à l'égard de Dieu, du monde et de soi-même.

L'âme, une fois initiée, doit marcher d'un pas ferme vers le but de la vie mystique, qui est la transformation en Dieu et l'union avec lui. On pourrait croire au premier abord que la nature humaine n'a aucun besoin d'être transformée, puisqu'elle a été créée à l'image de Dieu; et qu'il est inutile de chercher à s'unir à lui par une vie pénible et laborieuse, puisque toute créature vient de Dieu, subsiste en lui, doit retourner à lui, et ne peut pas plus échapper à son attrait divin qu'un corps ne peut se soustraire aux lois de la pesanteur; mais, au fond, il n'en est pas ainsi. De même que le ciel ne peut se réfléchir dans une mer bouleversée par la tempête, ainsi l'image de Dieu ne peut briller dans la nature humaine telle qu'elle est aujourd'hui, agitée par mille passions, mille affections dérégées. L'homme n'est nulle part moins que là où est le centre des esprits, car le cœur est là où penche son amour; et depuis la chute chacun s'aime d'abord soi-même, puis il aime le monde qui l'entoure. Chacun est donc en soi d'abord et dans le monde, dont les charmes trompeurs le séduisent. Il y a entre Dieu et nous un double abîme, le monde et nous-mêmes. L'union légitime qui existait avant le péché entre Dieu et nous a été remplacée par une union fautive, d'où il est résulté une difformité dans notre nature; et, avant que nous puissions revenir à notre premier état par une transformation divine, il faut que cette difformité soit enlevée par une réformation profonde. Or ce travail est

l'œuvre à la fois et de la grâce et de notre volonté, et le rapport de ces deux éléments essentiels dans cette œuvre capitale en détermine la forme et la loi. Cette œuvre comprend une triple restauration, celle de la volonté, celle de l'esprit et celle du corps. Pour bien comprendre quel doit être le remède il faut connaître d'abord l'état du malade; et, d'un autre côté, pour connaître cet état, il faut que nous ayons des idées bien claires sur celui qui l'a précédé.

Dieu a créé trois sortes d'êtres ou trois natures, la nature physique, la nature spirituelle et la nature humaine, dans laquelle les deux premières se rencontrent, s'unissent et s'embrassent. Mais l'homme, étant doué d'une volonté libre, devait accepter librement les liens d'amour et de soumission par lesquels Dieu voulait l'attacher à lui, et rendre ainsi en quelque sorte son œuvre propre les rapports que Dieu avait établis entre nous et lui. L'homme devait donc être soumis à une épreuve; on sait quelle en a été l'issue. La foi nous apprend aussi en partie ce qui serait arrivé si notre premier père avait été fidèle. Les rapports les plus intimes et la familiarité la plus douce auraient existé entre Dieu et nous; et, par suite, l'harmonie la plus parfaite aurait régné entre l'âme et le corps, entre l'homme et la nature extérieure. Le corps aurait participé à la nature de l'âme, de même que celle-ci serait entrée en participation de la nature divine. La loi des membres ne se serait point élevée contre la loi de l'esprit, parce que l'une et l'autre se seraient embrassées en quelque sorte dans les liens de l'amour. Au lieu de cela, qu'est-il advenu? Le mal est entré dans notre nature comme un principe contagieux. Un abîme profond s'est ouvert entre Dieu et nous

d'abord ; puis entre l'âme et le corps , puis enfin entre l'homme et la nature. L'homme n'est plus , pour ainsi dire , chez soi dans son propre corps : il y trouve des résistances qui l'avertissent qu'il n'y est plus le maître absolu. Il n'occupe plus , comme autrefois , le milieu de la création ; mais il a comme perdu son centre , et il est devenu excentrique. S'il était resté uni à Dieu , il se serait spiritualisé sans pour cela se détacher de la nature , et il aurait en quelque façon spiritualisé avec lui cette dernière. Il serait devenu l'ami , le frère des esprits bienheureux ; il aurait vécu dans leur familiarité ; son action se serait jointe à leur action , et tous auraient marché dans un parfait accord vers un but commun.

Mais le péché a rompu les liens qui devaient unir le monde des esprits supérieurs et le monde des esprits vivant dans la chair. Le premier est devenu invisible pour nous , et tout rapport intime a cessé entre nous et lui. Le péché ne nous a pas seulement séparés du monde des esprits célestes ; il nous a encore rapprochés de ces esprits mauvais et ténébreux qui ne sont pas restés dans la vérité , et ont été précipités dans l'abîme éternel. Il nous a en même temps rapprochés de la nature extérieure ; de sorte qu'au lieu de la dominer , comme nous devions le faire d'après notre destination primitive , nous sommes dominés par elle ; et elle s'est soulevée contre nous , par une réaction terrible , avec la même force que nous nous sommes soulevés nous-mêmes contre Dieu. Mais c'est surtout au dedans de son être que l'homme sent davantage cette réaction incessante et cette humiliante domination de la nature. En se détournant de Dieu , il a perdu extérieurement de sa spiritualité , et s'est comme naturalisé et matérialisé. L'âme est devenue plus

faible ; et le corps est devenu plus fort dans la même proportion. Ce lien mystérieux , dont le nœud devait être indissolublement rattaché à une loi supérieure et divine, a, depuis la chute, son nœud dans la loi de la nature, et c'est pour cela qu'il est si fragile. Tous les rapports ont été comme bouleversés : ce qui était et devait rester en bas semble avoir pris le dessus ; l'extérieur gouverne et domine l'intérieur ; et la vie tout entière, troublée dans son ordre et ébranlée jusque dans ses fondements, est préparée à tous les égarements et à tous les excès.

Lorsque Dieu , voulant appeler un homme à la vie mystique , le trouve dans ce malheureux état , il faut d'abord qu'il le change, qu'il le réforme, qu'il le convertisse en un mot. Or nous ne comprenons point assez, ordinairement, la force et l'étendue de ce mot. Se convertir, c'est tourner le dos aux choses que l'on avait regardées, et regarder celles auxquelles on avait tourné le dos. L'homme doit donc commencer par tendre en haut, afin de s'élever peu à peu vers Dieu dans la liberté de l'amour, au lieu de tendre en bas et de descendre vers l'abîme, comme il le faisait auparavant. Les rapports qui existent entre lui et la nature, soit dans son être, soit au dehors, doivent être complètement changés ; c'est en quelque sorte une nouvelle existence qui commence pour lui. Sa position, la direction habituelle de ses pensées et de ses désirs, tout doit être nouveau. Pour acquérir ainsi un nouvel être, il doit, pour ainsi dire, changer le centre de gravité de sa vie tout entière. Son amour, au lieu de se porter vers les choses extérieures et visibles, doit tendre vers Dieu, et il doit se faire comme une nouvelle patrie parmi le monde des esprits célestes : tel est l'objet et le but de la mystique pur-

gative. Or, si la naissance et la production de tout ce qui vit sur la terre est quelque chose de subit et d'inopiné comme l'éclair, son développement est soumis aux conditions du temps. L'œuvre de la mystique en ce genre est donc une œuvre lente, qui a son point de départ, ses degrés et son terme, et qui dépend à la fois et de la grâce et de la volonté humaine. Nous allons étudier dans les chapitres suivants ces degrés par lesquels l'homme, au moyen de la vie ascétique, s'élève ainsi jusqu'à Dieu.

CHAPITRE V

Comment la mystique règle et purifie l'appétit nutritif. Sainte Rose. Liduine. Saint Joseph de Copertino. Nicolas de Flue. Sainte Catherine de Sienne.

L'homme, par la chute, est tombé du royaume des esprits dans celui de la nature; la partie spirituelle de son être est comprimée et comme surchargée au dedans et au dehors par la masse corporelle de son enveloppe extérieure. Cette masse est devenue en même temps d'une nature plus grossière, plus pesante; et ce rapport, au lieu de diminuer, est continuellement entretenu, au contraire, par la triste nécessité où nous sommes de puiser chaque jour dans la nature extérieure de nouveaux éléments, que nous nous assimilons, afin de réparer nos pertes incessantes. La mystique, dont le but est de purifier l'âme et de la dégager du corps, doit donc exercer une surveillance sévère sur ce commerce journalier entre l'homme et la nature. Or ce commerce s'accomplit par un double procédé : celui de la nutrition et celui de la respiration. Par

le moyen du premier, nous nous assimilons l'eau et la terre, et par le second l'air et le feu, et comme les deux premiers éléments sont les plus grossiers, et qu'ils sont introduits le plus souvent dans l'organisme sous la forme de nourriture et de breuvage, c'est particulièrement sur ces deux choses que la mystique doit toujours avoir l'œil ouvert. Les aliments par lesquels nous réparons nos pertes doivent avoir subi une certaine préparation, et c'est dans le règne organique que Dieu veut que nous allions chercher notre nourriture. L'eau seule fait exception sous ce rapport; aussi est-elle considérée moins comme un aliment que comme un dissolvant, qui hâte et favorise la digestion des substances que nous ingérons dans notre organisme. Tout ce qui appartient au règne organique peut donc servir à notre alimentation.

Mais l'homme, qui se sent appelé à une vie supérieure, ne croit pas pouvoir faire usage de cette permission divine dans toute son étendue. Et d'abord il s'interdit toutes les substances animales, quoiqu'au fond, dans l'échelle de la création, les animaux soient placés plus haut que les végétaux. La mystique exclut donc tout ce qui appartient de près ou de loin au règne animal; et, lorsque l'on considère les choses de plus près, on voit qu'elle est en cela dirigée par un instinct vrai et supérieur. En effet, l'animal vit d'une vie qui lui est propre, il a une individualité très-prononcée, et cette vie propre ne peut lui être enlevée que par le coup de la mort, qui est toujours accompagné de souffrances. La conscience des peuples de l'antiquité sentait déjà ce qu'il y a d'inconvenant dans cet acte, par lequel l'homme ôte à l'animal une vie qu'il a reçue de Dieu; et pour calmer leurs scrupules sous ce rapport ils supposaient

une permission des dieux. Les Athéniens racontaient que le taureau avait mangé sacrilégement les pains qui devaient être offerts à Zeus Polios, et qui étaient placés sur son autel, et que c'est pour cela qu'il avait été tué par Taulon, qui, après l'avoir frappé, s'était enfui; mais le taureau sacrilège avait expié son crime par la mort, et il avait été condamné depuis ce temps à servir de nourriture aux hommes. Tous les ans, la faute commise par Taulon était vengée sur l'instrument dont il s'était servi pour la commettre, et chaque année on jetait dans la mer la hache avec laquelle il avait tué le taureau.

Cette permission divine, toutefois, n'a lieu que pour ceux qui sont appelés à une vie commune et ordinaire; et il semble convenable que celui qui veut vivre d'une vie supérieure ait horreur du sang, et ne fasse pas de la mort son pourvoyeur. Il est encore un autre rapport sous lequel il ne lui convient pas de se nourrir de chair. La chair, en effet, a pris dans la vie, dont elle a été le siège et le véhicule, une direction et comme un caractère qui lui est propre; et ce caractère est l'expression naturelle et extérieure de l'ensemble des appétits, des passions et des instincts particuliers qui l'ont distinguée pendant la vie. Ces instincts sont devenus chair en quelque sorte dans l'animal. Introduits dans une autre vie, ils y trouvent un noyau auquel ils peuvent s'attacher, et par le moyen duquel ils peuvent prendre un corps et une forme dans l'organisme. Ce droit de domicile accordé en quelque façon par l'homme aux appétits de la brute n'a pas de graves inconvénients dans la vie ordinaire, parce que l'homme alors possède une force physique qui leur est supérieure, et qui lui permet de les dominer et de les absor-

ber. Mais celui que Dieu appelle à une vie plus dégagée du corps doit avoir déjà par lui-même une nature plus tendre, plus délicate, plus accessible aux impressions extérieures et dont le moindre choc peut troubler l'harmonie; une nature qui ressent les nuances les plus déliées de cette symbolique naturelle que les autres ne soupçonnent même pas. Il n'est donc pas étonnant qu'une nourriture trop substantielle ou trop abondante produise en elle des effets qui sont inconnus aux premiers.

C'est donc dans le règne végétal que la mystique va chercher l'aliment qui convient à l'homme; elle ne connaît sous ce rapport que deux exceptions, que nous retrouvons déjà dès la plus haute antiquité, et c'est en faveur du lait et du miel. Le lait a mérité ce privilège, premièrement parce qu'il est un don volontaire de l'animal à l'homme, et que celui-ci peut l'ôter au premier sans troubler pour cela l'économie de sa vie et de son organisme; et en second lieu, parce que le lait est comme l'eau vivante de l'animal, et qu'il participe à la nature et aux qualités de l'eau, qui n'a aucune direction fixe. Il peut, à cause de cela, nourrir sans surcharger, et prend le caractère de celui qu'il nourrit plutôt qu'il ne lui donne le sien. Quant au miel, que l'abeille laborieuse va puiser dans le calice des fleurs, et qu'elle ne fait, pour ainsi dire, que toucher légèrement sans le souiller, il a toujours été considéré comme un aliment innocent et pur. A ces deux aliments mystiques, puisés à l'extrême limite du règne animal, viennent s'adjoindre le blé et le vin, fournis par le règne végétal, et qui ont toujours été considérés comme parfaitement adaptés au besoin d'une vie supérieure. Le blé semble absorber la moelle de la terre, et convenir mieux, à cause de cela, pour fournir à

la vie animale une chair saine et pure. Dans la vigne, d'un autre côté, la nature semble avoir versé son sang le plus pur, qui, par une sorte de procédé mystique, devient dans le vin le principe d'une certaine inspiration naturelle. Le vin, qui est comme le sang et l'esprit nerveux de la terre, est donc congénial, pour ainsi dire, au sang et aux esprits nerveux de l'organisme humain ; et de même que la lumière du soleil et l'humidité de la terre concourent à la production du pain et du vin, et semblent se reproduire en eux, ainsi ces deux substances, reçues dans le corps de l'homme, y introduisent avec elles les deux principes qui leur ont donné naissance. Aussi le pain et le vin, déjà choisis de Dieu dans l'institution de l'eucharistie, comme symboles de l'union la plus intime que nous puissions avoir avec lui, ont été considérés par la mystique chrétienne comme le principal aliment de l'homme appelé à une vie supérieure, tandis que le lait et le miel semblent plus particulièrement réservés pour ceux qui commencent.

Cependant, de même que la terre n'entre pas immédiatement comme nourriture dans l'organisme, mais seulement élevée à une plus haute puissance, et tempérée dans l'eau par le moyen de la végétation, ainsi le feu ne pénètre pas en nous dans sa nature primitive et dévorante, mais affaibli et adouci dans l'air par le procédé de la respiration. Et de même que tout dans la nature extérieure est le produit de la lutte de l'air et du feu contre l'eau et la terre, ainsi arrive-t-il dans un certain sens et à un certain degré dans la vie organique. Et comme le procédé de la respiration et celui de la nutrition sont les actes fondamentaux de la vie corporelle, par lesquels elle se renouvelle sans cesse, ils sont aussi tous les deux l'objet de la diète mys-

tique. Mais la respiration, de même que la combustion, a un côté qui échappe davantage à l'observation de l'esprit et à l'influence de la volonté. Il ne faut pas s'imaginer qu'il soit le même partout et toujours. Chaque corps particulier a sa flamme, qui se distingue de celle des autres par la lumière, la couleur, la diffraction et le rayonnement du calorique, et par tous les autres rapports de ce genre. Il en est de même pour la vie organique : à chaque aliment correspond une respiration particulière. Un aliment plus pur a pour effet une respiration plus douce, plus fine, plus délicate, plus spirituelle, si l'on peut parler ainsi. Cependant, comme la transparence de l'air lui donne un aspect uniforme, qui ne permet guère de distinguer quel est l'air qui convient le mieux au développement régulier de la vie, il n'y a guère lieu au choix pour la mystique sous ce rapport. Nous devons cependant constater ici la préférence des ordres contemplatifs et des solitaires pour les collines et les montagnes d'une hauteur moyenne. Si l'air des vallées, plus terrestre et plus grossier, amollit souvent le corps et la vie, celui que l'on respire sur les hautes montagnes les excite trop quelquefois, tandis que les régions moyennes fournissent à la respiration des matériaux plus tempérés.

La mystique ne s'occupe pas seulement de la qualité des aliments, mais encore de leur mesure et de leur quantité. Le corps de l'homme, par la chute, n'est pas devenu seulement excentrique, plus grossier dans sa composition, moins libre et moins agile sous le rapport dynamique ; mais sa masse et son poids ont encore augmenté. Or c'est une loi générale, qu'à mesure que l'activité de l'esprit diminue, la masse du corps augmente ; et qu'au contraire,

lorsqu'une discipline sévère diminue la masse du corps, l'esprit est plus libre et plus dégagé. Lorsque l'homme impose des limites toujours plus étroites à la nature sous ce rapport, ne se permettant que la quantité de nourriture qui est absolument nécessaire pour rétablir l'équilibre dans l'organisme, il en résulte d'abord une modification plus ou moins profonde dans le procédé de la respiration. De plus, toutes les fonctions de la vie inférieure, provoquées plus rarement par les excitations extérieures, se ralentissent de plus en plus, et les organes des fonctions purement végétales ou animales s'affaiblissent, ayant moins de matériaux à s'assimiler. Mais, à mesure que la contexture de la chair devient plus fine et plus délicate, celle-ci se dématérialise en quelque sorte, et, s'élevant au-dessus de ses organes, elle se rapproche pour ainsi dire de l'âme, et se met à sa disposition. D'un autre côté, l'appétit de la nourriture décroît de plus en plus, et la capacité de l'organe lui-même diminue dans une égale proportion. Et souvent les choses arrivent à un tel point sous ce rapport, que l'homme peut rester un temps plus ou moins long sans boire ni manger, comme le prouvent de nombreux exemples, non-seulement parmi les Pères du désert, mais encore dans les temps les plus rapprochés de nous.

S^{te} Rose.

Sainte Rose de Lima s'était interdit, dès la plus tendre enfance, tous les fruits, dont la saveur est, on le sait, si agréable au Pérou. A l'âge de six ans, trois fois par semaine, elle ne prenait que du pain et de l'eau; et depuis l'âge de quinze ans elle renonça entièrement à l'usage de la chair. Elle s'était tellement accoutumée à ce genre de vie que, lorsque dans ses maladies on lui donnait quelque

nourriture recherchée pour la soutenir, son état empirait, au contraire, d'une manière très-grave, tandis qu'un morceau de pain trempé dans l'eau lui rendait quelquefois subitement lasanté. Plus tard, à partir de l'Exaltation de la sainte croix jusqu'à Pâques, elle ne prenait qu'une fois le jour un peu de pain et d'eau ; encore, pendant tout le carême, renonçait-elle au pain, pour ne vivre que de pépins d'orange. Le vendredi, elle n'en mangeait que cinq, et le reste du temps elle en prenait si peu que ce qu'elle consommait en huit jours paraissait à peine suffisant pour un seul. Une fois, un petit pain et une bouteille d'eau lui suffirent pendant cinquante jours ; une autre fois, elle passa tout ce temps sans boire une goutte d'eau. Dans les derniers temps de sa vie, elle avait coutume de s'enfermer le jeudi dans son oratoire, et d'y rester jusqu'au dimanche sans manger, ni boire, ni dormir, mais continuellement occupée à prier. Non contente de s'être bornée ainsi à ce qui était indispensable pour l'empêcher de mourir, elle voulut étouffer le plaisir qu'elle goûtait dans les aliments qu'elle prenait. Elle employait pour cela des herbes amères de toute sorte. Elle buvait presque toujours de l'eau chaude ; et cependant elle semblait puiser dans le jeûne plus de force que dans les aliments les plus substantiels.

Il en était ainsi de Liduine de Schiedam. Elle tomba malade en 1393, et resta en cet état pendant trente-trois ans, jusqu'à sa mort. Pendant les dix-neuf premières années, elle ne mangeait dans le jour qu'une petite tranche de pomme, grosse comme une hostie, ou un peu de pain avec une gorgée de bière, ou quelquefois un peu de lait doux. Plus tard, ne pouvant digérer la bière ni le lait, elle prit un peu de vin mêlé avec de l'eau. Plus tard en-

Liduine

core, elle fut obligée de se réduire à l'eau, comme breuvage et nourriture. Elle en prenait et en buvait le quart d'une mesure par semaine, et la faisait prendre à la Meuse. Son goût avait acquis une telle délicatesse qu'elle sentait les moindres altérations de ce fleuve, dont l'eau, du reste, lui paraissait plus savoureuse que le meilleur vin. Mais au bout de dix-neuf ans, elle ne prit plus rien, et elle avoua elle-même, en 1422, à quelques frères qui la visitaient, que depuis huit ans elle n'avait pris aucune nourriture, et que depuis vingt ans elle n'avait vu ni le soleil ni la lune, et n'avait pas foulé la terre de son pied. (*Acta S.* 2 Apr.)

S. Joseph de
Copertino.

Saint Joseph de Copertino, étant devenu prêtre, resta cinq ans sans manger de pain, et dix ans sans boire de vin, se contentant d'herbes, de fruits secs ou de fèves qu'il mêlait à des poudres d'une amertume insupportable. L'herbe dont il se nourrissait le vendredi avait un goût si affreux qu'un des frères ayant voulu y toucher seulement du bout de la langue, son estomac se souleva, et que, pendant plusieurs jours, tout ce qu'il prenait le dégoûtait. Ses jeûnes étaient à peu près continuels; car, à l'exemple de saint François, il faisait sept carêmes de quarante jours dans l'année, et pendant tout ce temps il ne prenait rien, si ce n'est le dimanche et le jeudi. Son estomac affaibli avait fini par ne plus pouvoir supporter la viande; de sorte qu'obligé une fois d'en manger par obéissance; il ne put la garder. Bien plus, l'œsophage chez lui se rétrécissait tellement quelquefois que la nourriture avait beaucoup de peine à passer. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples de ce genre, quoiqu'on ne puisse nier que la facilité chez certaines personnes d'en imposer aux autres pen-

dant quelque temps sous ce rapport, afin de se faire passer pour saintes, ait pu donner lieu à plus d'une supercherie.

Souvent l'eucharistie a remplacé chez les saints la nourriture corporelle. La nourriture ordinaire produit une union intime entre la nature extérieure et le corps de l'homme : de même aussi l'eucharistie, nous introduisant dans une région supérieure, unit ceux qui la reçoivent avec Dieu, et les fait participer à sa vie. Dans la nourriture ordinaire, celui qui mange, étant supérieur à ce qui est mangé, s'assimile les aliments qu'il prend, et leur communique sa propre nature. Mais, dans l'eucharistie, l'aliment est plus puissant que celui qui le mange : ce n'est plus la nourriture qui est assimilée ; c'est elle, au contraire, qui s'assimile l'homme, et l'introduit dans une sphère supérieure. Il se produit alors comme un changement complet de la vie tout entière. La vie surnaturelle absorbe en quelque sorte la vie naturelle ; et l'homme, au lieu de vivre de la terre, vit désormais de la grâce et du ciel. Les aliments qui lui semblaient autrefois les plus délicieux n'excitent plus en lui que le dégoût, et l'estomac se refuse à les prendre ou à les garder. Nicolas de Flue, depuis qu'il eut embrassé la vie solitaire, ne vécut que de la sainte eucharistie. Bientôt le bruit de ce miracle se répandit dans le canton d'Underwald, et on n'y ajouta d'abord aucune foi. Beaucoup s'imaginent qu'autrefois toutes les nouvelles de ce genre étaient accueillies avec une crédulité qu'ils attribuent à l'ignorance de cette époque ; c'est une erreur. De tout temps, les événements de ce genre ont excité d'abord le doute et le besoin d'en constater la vérité par tous les moyens que Dieu nous a donnés pour cela ; et

Nicolas de
Flue.

de tout temps aussi l'esprit humain n'a cru ces faits merveilleux que convaincu par l'évidence. Ainsi, en 1225, Hugues, évêque de Lincoln, ayant appris qu'il y avait à Leicester une religieuse qui n'avait pris aucune nourriture depuis sept ans, et qui vivait seulement de l'eucharistie qu'elle prenait tous les dimanches, n'ajouta d'abord aucune foi à ce récit. Il envoya d'abord à cette femme quinze clercs qui devaient l'observer attentivement pendant quinze jours, sans la perdre de vue un seul instant; et comme, pendant tout ce temps, elle conserva ses forces et sa santé, quoiqu'elle n'eût pris aucune nourriture, il se déclara convaincu, comme il convient à un homme intelligent.

Les habitants d'Underwald firent la même chose avec Nicolas de Flue. Pendant un mois ils occupèrent tous les passages qui conduisaient à sa cabane, et furent enfin convaincus que non-seulement on ne lui avait porté aucune nourriture pendant ce temps, mais qu'aucun homme n'avait pu arriver jusqu'à lui. Cependant l'évêque de Constance, ne se trouvant pas encore satisfait, envoya près du solitaire son évêque suffragant. Celui-ci, étonné de le trouver si vigoureux après une si longue abstinence, lui ayant demandé quelle vertu il préférait à toutes les autres, Nicolas lui répondit que c'était l'obéissance : sur quoi l'évêque lui ordonna aussitôt de manger un pain qu'il lui présenta. Le solitaire obéit; mais à peine avait-il mangé la première bouchée qu'il éprouva des vomissements très-violents, et il lui fut impossible de continuer à manger. L'évêque de Constance, ne croyant pas encore au récit de son suffragant, voulut s'assurer par lui-même de la vérité des faits. Il se rendit donc auprès de Nicolas, et il lui demanda comment il pouvait vivre ainsi sans manger. Le

frère lui répondit que lorsqu'il assistait à la messe, ou qu'il prenait la sainte eucharistie, il sentait une force et une douceur qui le rassasiaient et lui tenaient lieu de nourriture. Il avait plus d'une fois avoué à ses amis les plus intimes que la méditation toute seule produisait en lui ces effets; de sorte que, lorsqu'il contemplait la passion du Sauveur, et qu'il recevait dans son sein le souffle de Jésus mourant, ce souffle pénétrait son intérieur, et le fortifiait pour longtemps. (A. S. Mart.)

Il en fut de même de sainte Catherine de Sienne. Dès son enfance, jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne prenait que du vin rouge mêlé avec beaucoup d'eau, et un peu de nourriture; mais depuis cet âge elle se contenta de ne prendre que de l'eau, du pain et des herbes. A vingt ans elle s'abstint de pain, puis de toute nourriture extérieure, sans que sa santé en fût le moins du monde altérée; elle ne fit qu'en éprouver un besoin plus grand de recevoir souvent la sainte eucharistie. Cet aliment divin, en même temps qu'il augmentait les flammes de son amour, lui rendait toujours plus douloureuse aussi cette vie qui la séparait de son bien-aimé; de sorte que, toutes les fois qu'elle communiait, elle était accablée d'une grande tristesse. Cependant elle recevait en même temps d'ineffables consolations, qui lui ôtaient non-seulement le désir, mais encore la possibilité de prendre aucune nourriture extérieure; et lorsqu'elle voulait essayer de manger quelque chose elle éprouvait de grandes douleurs, et ne pouvait rien garder. Cette disposition extraordinaire occupa beaucoup, comme il arrive toujours en pareil cas, les parents et les amis de la sainte. Ils s'adressèrent à plusieurs reprises à ses confesseurs; et ceux-ci, ne sachant eux-

St^e Catherine de Sienne.

mêmes que penser, lui ordonnèrent plus d'une fois de manger quelque chose ; mais à chaque fois elle courut risque de la vie. Elle essaya de temps en temps de se mettre à table avec les autres, s'efforçant de manger comme eux ; mais à peine avait-elle la nourriture dans la bouche qu'elle était obligée de la rejeter avec d'horribles souffrances, qui excitaient la compassion de tous les assistants. Après bien des essais, on la laissa enfin tranquille, et elle ne prit plus que de l'eau pure. Devant les autres, elle attribuait cette disposition extraordinaire à ses péchés ; mais à chaque fois aussi qu'elle recevait l'eucharistie, elle y puisait une force incroyable. Souvent la vue seule de la sainte hostie, ou même d'un prêtre qui avait dit la messe le matin, produisait en elle le même effet. Et plus d'une fois, lorsqu'elle était près de succomber à l'épuisement, on la vit reprendre subitement ainsi des forces, et accomplir sans fatigue les œuvres de charité les plus pénibles.

S^{te} Rose.

Sainte Rose de Lima imita aussi sous ce rapport sainte Catherine, qu'elle avait prise pour modèle. Lorsqu'elle allait à la communion, elle avait la figure d'un ange ; de sorte que le prêtre était comme frappé de stupeur. Si on lui demandait quel effet l'eucharistie produisait en elle, elle balbutiait, disant qu'elle ne trouvait point de mots pour exprimer ce qu'elle pensait ; qu'au reste tout ce qu'elle pouvait dire, c'est qu'elle passait alors tout entière en Dieu, et qu'elle était inondée d'une telle joie que rien dans la vie ordinaire ne pouvait lui être comparé. Cette divine nourriture la rassasiait et la fortifiait tellement que, lorsqu'elle revenait de l'église, elle marchait d'un pas ferme et agile, tandis que, lorsqu'elle y allait au contraire, elle était souvent obligée de s'arrêter pour respirer,

tant elle était épuisée par le jeûne , les veilles et les mortifications. Ses parents s'apercevaient facilement alors des effets que l'eucharistie produisait en elle ; car, à peine revenue chez elle , elle entrait dans sa chambre , et y restait jusqu'à la nuit. Et lorsque le soir on l'engageait à manger quelque chose , elle répondait qu'elle était tellement rassasiée qu'il lui était impossible de rien prendre. Elle passa ainsi une fois huit jours sans manger ; et toutes les fois que le saint sacrement était exposé aux quarante heures , elle passait tout ce temps à genoux en sa présence.

Quand on demandait à la bienheureuse Liduine d'où lui venait son sang, puisqu'elle ne mangeait rien : « D'où vient , répondait-elle , au cep sa sève au printemps, puisque l'hiver il sèche et dépérit ? » Et elle ajouta qu'elle puisait plus de force dans une bonne méditation que d'autres dans les mets les plus recherchés. Sainte Angèle de Foligno trouva pendant douze ans dans l'eucharistie des forces suffisantes pour pouvoir se passer de toute autre nourriture. Il en fut ainsi de sainte Colombe de Rieti, de Dominica de Paradis, qui ne prenait rien autre chose pendant tout le carême ; de l'évêque saint Mocdoc , qui, une fois pendant quarante jours , vécut seulement de la sainte eucharistie , et qui , après ce temps , parut à ses disciples plus fort qu'auparavant. A Norfolk , dans le nord de l'Angleterre , vivait une sainte fille , que le peuple avait nommée Jeanne Maltes , c'est-à-dire *sans nourriture*, parce que , pendant quinze ans , elle n'avait pris que l'eucharistie. La sœur Louise de la Résurrection , en Espagne , vécut ainsi pendant plusieurs années. Il en fut de même de sainte Colette , d'Hélène Encelmine , qui rendait par

le nez toute autre nourriture ; des abbés Ebrulph et Fantin, de Pierre d'Alcantara et de beaucoup d'autres, particulièrement chez les Pères du désert.

CHAPITRE VI

Comment la mystique règle les rapports entre la veille et le sommeil.

Comment elle fait supporter avec patience les maladies, ou inspire la pensée d'en demander à Dieu de nouvelles. Marie Bagnésie. Li-duine. Colette de Gand. Sainte Rose.

La mystique purgative ne règle pas seulement l'instinct qui porte l'homme à chercher la nourriture dont il a besoin pour vivre, mais elle soumet encore à sa discipline une autre nécessité corporelle non moins impérieuse, à savoir le sommeil. La vie de l'homme ici-bas est placée entre le monde spirituel et le monde physique. Bien plus, l'homme réunit en soi ces deux mondes dans l'âme et le corps dont son être se compose. Or, de même que le monde spirituel, relativement au monde extérieur, est comme le jour, et celui-ci comme la nuit, ainsi notre être peut-il être considéré comme étant divisé en deux parties, un côté lumineux et un côté ténébreux : l'âme est le premier, et le second consiste dans le corps. On peut donc dire en un certain sens qu'il fait jour en nous lorsque, s'élevant au-dessus du corps et de la nature, notre âme entre en Dieu et dans le monde des esprits et qu'elle se réchauffe à sa lumière, tandis qu'il fait nuit chez nous, au contraire, lorsque notre âme, se détournant du monde spirituel, descend dans le monde visible. On peut dire encore que, sous ce rapport, l'état de l'homme avant la chute était une veille continuelle,

et que l'homme alors marchait toujours à la lumière du monde spirituel, tandis que depuis le péché, son œil se fermant à cette lumière supérieure, il est descendu dans le monde inférieur, qui, comparé au premier, est comme un monde de songes et d'illusions. Or la mystique, s'efforçant de rétablir autant qu'il est possible ici-bas l'état primitif de l'homme, doit s'appliquer à faire prédominer en lui le côté lumineux, et à diminuer autant qu'il est possible le temps que nous sommes obligés de donner au sommeil, et qui est un temps perdu pour l'âme et les fonctions de l'intelligence.

Les suites de cette abstinence d'un autre genre sont analogues à celles qui résultent d'un jeûne prolongé. Les forces vitales, entretenues dans une activité continuelle, surexcitées d'ailleurs par le travail corporel, doivent à la longue, redoublant d'énergie, devenir comme des flammes dévorantes pour l'organisme, dont elles se sont en quelque sorte affranchies. Tendues par un effort persévérant, qu'interrompt rarement l'apaisement du sommeil; ne se retirant qu'à de longs intervalles dans la masse du corps pour s'y rafraîchir, elles doivent acquérir une disposition habituelle à se dégager de cette masse, qui est devenue impuissante à les contenir et à les satisfaire. Le système nerveux, de son côté, par suite de la même cause, se dégage de plus en plus du système sanguin qui l'enveloppe en quelque sorte et lui fait équilibre. L'âme, affranchie de cette manière du poids accablant du corps, peut se mouvoir facilement dans toutes les directions, et s'élever sans peine dans ces régions supérieures qui sont sa véritable patrie.

La mystique peut bien aider par sa discipline l'homme

intérieur à se dégager de son enveloppe ; mais quand elle obtient ce résultat , c'est presque toujours au détriment de l'homme extérieur. En effet , la santé repose sur le triple accord de la vie du sang avec la nature extérieure, de la vie des nerfs avec la nature spirituelle, et enfin de l'esprit avec la nature. Tous ces rapports ont depuis le péché acquis un certain équilibre dans une sorte de température moyenne qu'ils gardent tant bien que mal , jusqu'à ce qu'une force étrangère vienne le rompre. Or la vie mystique introduit l'homme dans des régions supérieures , où les rapports ordinaires perdent leur valeur ; où , par conséquent , l'accord qui existait auparavant ne suffit plus. De là résulte un état de maladie ou de souffrance qui dure jusqu'à ce qu'une harmonie nouvelle et d'un ordre supérieur se soit établie. Et d'abord, la vie du sang est troublée par la pauvreté des matériaux qui doivent l'entretenir. La vie , ou plutôt l'âme qui est dans le sang, est comme la reine dans une ruche d'abeilles : c'est elle qui , dans l'économie animale, est chargée de fournir les aliments nécessaires. Or ces aliments, il faut qu'elle les cherche au dehors , et que , renouvelant le sang par eux , elle le rende propre à être assimilé par l'organisme. Si , par une cause quelconque , elle ne peut se procurer ces matériaux en quantité suffisante , le sang appauvri est contraint de se tourner contre les organes, pour y chercher l'aliment qui lui manque. De cette lutte du sang contre la chair résulte une guerre générale de tous les organes les uns contre les autres , laquelle , commençant par l'estomac , s'étend bientôt à l'organisme entier.

La privation du sommeil, quand elle est portée à un certain degré , produit les mêmes désordres dans le système

nerveux. L'âme, toujours active et éveillée, est obligée de tenir continuellement en mouvement le fluide nerveux, par le moyen duquel elle accomplit ses opérations. La flamme consume sans cesse l'huile de la vie; et jusqu'à ce qu'un nouvel équilibre se soit établi, jusqu'à ce que la flamme de la vie se soit clarifiée et que l'huile qui l'entretient se soit éthérisée, ce manque de proportion doit produire des effets plus ou moins fâcheux, qui se manifestent au dehors par des crampes et des convulsions, indice certain d'une guerre terrible entre les nerfs et les muscles. Le renouvellement et la reproduction des matériaux nécessaires à l'entretien de la vie s'arrêtent ou sont retardés. L'homme, il est vrai, puise alors dans les régions supérieures où Dieu l'a introduit des forces qui l'aident à soutenir la lutte. Mais comme la nature continue toujours de faire valoir ses droits, ce combat se prolonge souvent jusqu'à la mort. Et dans ces circonstances il ne reste à l'homme d'autre parti à prendre que d'accepter volontairement ses souffrances, ou même d'en demander à Dieu de nouvelles, afin qu'elles puissent lui servir de moyen pour discipliner la vie intérieure. On voit par là combien cet état est différent de celui des hommes qui vivent de la vie extérieure. Chez eux, l'instinct vital se met aussitôt en garde contre le mal physique qui essaie de pénétrer dans leur organisme, et commence une lutte sérieuse, dont les conditions sont réglées par une sorte de gymnastique instinctive, et dont l'issue est d'une suprême importance, parce qu'elle doit décider de la bonne disposition du corps et de la vie physique.

Celui-là seul vaut quelque chose dans le monde extérieur qui sort victorieux de ce combat. Mais il n'en est pas ainsi chez ceux qui veulent se préparer à une vie inté-

rieure et recueillie en Dieu. Ils savent que tous ces maux sont les avant-coureurs de la mort que nous ne pouvons éviter, ou plutôt qu'ils ne sont, pour ainsi dire, qu'une sorte de mort répandue çà et là dans la vie et luttant contre elle. Lorsqu'ils voient la maladie approcher, ils ne se déconcertent point, car ils savent qu'ils ne peuvent se dégager des conditions ordinaires de l'humanité, pour entrer dans de nouveaux rapports, que par la lutte et les contradictions. Loin de se laisser aller à l'impatience, ils acceptent leurs maux comme une épreuve, qui, courageusement supportée, hâtera leurs progrès dans les voies où ils se sont proposé de marcher. Ils ne se laissent point guider par cet instinct naturel de la conservation, qui gît au fond de tous les hommes; car ils savent qu'il doit être discipliné et dompté comme tous les autres. La lutte chez eux a pris une autre direction; ce n'est pas contre le monde extérieur, mais contre eux-mêmes qu'ils combattent. La guerre qu'entreprennent ces héros spirituels est bien autre que celle qui exerce les hommes ordinaires. Et si, chez ces derniers, l'effet dramatique est plus grand, les premiers sont bien dédommagés par les avantages que leur procure la victoire. Car tout leur profite dans cette lutte, les pertes aussi bien que le gain, et chaque défaite qui diminue les forces du corps augmente d'autant celles de l'âme et la puissance de la volonté.

Marie Bagnésie.

Parmi le grand nombre de héros qui se sont distingués dans cette guerre mystérieuse, et qui ont su trouver la santé spirituelle dans les maladies du corps, nous citerons d'abord Marie Bagnésie, née à Florence en 1314, dont la vie a été écrite par Campi de Pontremoli, moine augustin, qui avait été son confesseur pendant vingt-deux ans. Ses

parents l'avaient confiée après sa naissance à une pauvre nourrice , qui n'avait pas osé leur dire qu'elle n'avait point de lait ; de sorte que la pauvre petite serait morte de faim si les voisins de sa nourrice ne lui avaient apporté de temps en temps un œuf pour la soutenir, et si elle n'avait elle-même, une fois devenue plus grande, ramassé par terre les miettes de pain qu'elle trouvait. Elle devint bientôt remarquablement belle. Elle visitait quelquefois sa sœur aînée , qui était au couvent. Les religieuses lui faisaient chanter alors les petites chansons qu'elle avait apprises par cœur : « Chante, Mariette, lui disaient-elles après lui avoir mis un voile sur la tête ; personne ne te voit. » Et elle se mettait aussitôt à chanter d'une voix angélique , qui ravissait tout le monde. Elle se sentit dès l'enfance attirée vers la vie intérieure , quoique la mauvaise santé de sa mère la forçât de conduire la maison. Et lorsque , étant devenue nubile, son frère lui proposa de la marier, elle fut saisie d'une telle horreur que tout son sang en fut bouleversé, et qu'elle contracta à l'instant même le germe d'une maladie qui ne la quitta plus. Son père employa tous les moyens pour la guérir ; mais les remèdes dont il avait fait usage ne firent qu'empirer le mal ; de sorte qu'on dut lui administrer l'extrême-onction. Il consulta une femme de Lombardie , qui prescrivit un emplâtre composé de sel et d'une multitude d'ingrédients très-actifs ; puis on étendit l'emplâtre sur un drap , dont on enveloppa le corps nu de Marie. On fut bientôt obligé de l'ôter à demi morte , et la peau resta sur l'emplâtre ; de sorte qu'elle était tout écorchée.

Son père , espérant lui procurer quelque soulagement , lui proposa de prendre l'habit de Saint-Dominique ; et elle fit ses vœux comme tertiaire. Sa joie en fut si grande

qu'elle put se lever de son lit, et parcourir la ville pour aller visiter les églises et les couvents au milieu d'un grand concours de peuple que l'étonnement et l'admiration amenaient autour d'elle. Mais ce fut la dernière fois qu'elle sortit pendant sa vie. Quelques jours après elle se remit au lit pour ne plus se relever pendant quarante-cinq ans. Elle souffrit pendant ce temps des maux de toutes sortes, des fièvres violentes, un mal de tête continu, des élancements dans les côtés, et un asthme si violent qu'elle n'osait rester la nuit sans lumière, et qu'elle était près d'étouffer lorsque celle-ci s'éteignait. Tantôt elle devenait sourde, tantôt muette. Elle souffrait aussi de la pierre; en un mot il n'y eut pas un seul membre de son corps qui n'eût quelque maladie particulière; et on fut obligé de lui donner l'extrême-onction. Mais bientôt son état offrit certains rapports avec l'année ecclésiastique. Ordinairement, chaque vendredi, de nouvelles souffrances apparaissaient. Il en était ainsi de la semaine sainte et du temps pascal, de l'Ascension, des fêtes de la sainte Vierge et des autres saints, particulièrement de ceux qu'elle invoquait comme ses patrons. Ceux qui vivaient avec elle le savaient très-bien; et lorsqu'elle se trouvait plus mal ils se disaient: Ce n'est pas étonnant, telle ou telle fête approche. Mais plus son corps était abattu dans ces occasions, plus elle se sentait fortifiée et consolée dans son intérieur. Sa vie avec cela était un jeûne continu, et ce qu'elle mangeait aurait à peine suffi pour nourrir un oiseau. Deux bouchées de pain, quelques baies et une gorgée d'eau faisaient tout son repas. Quelquefois elle se contentait de mâcher quelques câpres, ou des pepins de pomme, ou un peu d'herbe, ou une olive, et malgré cela elle s'accu-

sait encore de gourmandise. L'eucharistie seule la fortifiait; et lorsqu'elle était obligée de s'en passer pendant deux ou trois jours, à cause de quelque médecine qu'il lui fallait prendre, elle devenait tellement faible que les médecins craignaient qu'elle ne mourût.

Aux maux corporels dont elle était affligée vinrent se joindre ceux que lui firent souffrir les hommes, et particulièrement une servante qui était depuis vingt-quatre ans dans la maison. Si Marie pouvait se lever un instant, elle se mettait aussitôt à la tourmenter, lui commandant tantôt ceci, tantôt cela. Encore bien souvent, la pauvre malade devait-elle deviner à moitié les ordres qu'on lui donnait. Lorsque cette servante impitoyable rentrait, et que ses ordres n'avaient pas été exécutés, parce que la douleur ou la faiblesse n'avait pas permis à Marie de le faire, elle remplissait la maison de ses cris, mettait tout sens dessus dessous, et devenait d'autant plus furieuse que la malade cherchait davantage à l'adoucir. D'autres quelquefois venaient jusqu'à son lit de douleur, et la rendaient témoin de la haine et de la fureur réciproque dont ils étaient transportés; jusqu'à ce que, sortant de son lit et se jetant à leurs pieds, elle les suppliait de se réconcilier. Ces scènes augmentaient presque toujours son mal; de sorte que son lit tremblait sous elle, et que la sonnette qui était au-dessus de sa tête était mise en mouvement. D'autres venaient lui confier leur désespoir, afin de trouver auprès d'elle quelques consolations. Si la douleur ou l'épuisement l'empêchait de parler, elle recevait d'en haut la force nécessaire; et, assise dans son lit, le visage enflammé par le zèle et la charité, elle parlait comme si rien ne lui eût manqué.

Au milieu de ces souffrances de toute sorte, elle gardait une patience et une résignation admirables. « Si je ne souffre pas assez, disait-elle à Dieu, faites-moi souffrir davantage ; mais augmentez aussi en moi la patience, pour que je ne vous offense pas. » Elle avait fait vœu d'obéissance à son confesseur. Un jour qu'on était allé le chercher, parce que ses douleurs semblaient intolérables, il la consola et lui dit en s'en allant : « Allons, ma sœur, écoutez et reposez-vous. » A partir de ce moment, elle resta depuis le soir jusqu'au matin dans la même position, sans bouger ; de sorte que ses parents furent obligés d'envoyer chercher de bonne heure le confesseur, pour qu'il lui permît de se remuer. Elle avait de fréquentes extases : on la vit souvent élevée au-dessus de son lit. Son âme semblait alors se dissoudre dans les larmes. Elle avait soin de cacher aux hommes ses ravissements, et cherchait à les faire passer pour des défaillances. Mais ceux qui étaient autour d'elle savaient bien à quoi s'en tenir ; car dans ses évanouissements elle pâlisait, tandis que dans l'extase elle semblait fleurir comme une rose. Toujours gaie au milieu de ses douleurs, elle ne pouvait souffrir que quelqu'un de triste l'approchât. « Venez, lui disait-elle alors ; qu'avez-vous ? Ne soyez pas ainsi : donnez-vous à Jésus, qui est la véritable joie des âmes ; il descendra dans votre cœur et vous consolera. » Elle avait été avertie pendant sa vie de chaque mal particulier qui devait l'affliger ; sa mort lui fut aussi montrée dans une vision, et elle l'accepta avec la même résignation qu'elle avait accepté tous ses maux. Dans sa dernière maladie, un ulcère se forma dans sa gorge, et l'empêcha de communier. Mais son visage demeura toujours aussi serein que si elle eût vu le ciel ou-

vert. Elle persévéra dans ses dispositions jusqu'à la fin ; et lorsque déjà le pouls cessait de battre , et que son confesseur lui mit à la main le cierge des mourants , elle ouvrit encore une fois les yeux ; et l'expression de son visage était si joyeuse qu'elle remplit d'une ineffable allégresse le cœur de tous les assistants. (A. S. 28 mai.)

Nous pouvons ajouter à cet exemple celui de la bienheureuse Liduine. Elle avait joui d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de quinze ans , et s'était senti jusque-là peu d'attraits pour la vie intérieure ; mais arrivée à cet âge, comme elle était allée un jour sur la glace, selon la coutume des jeunes filles en Hollande, une de ses compagnes, passant près d'elle en patinant, chercha à s'appuyer sur elle pour éviter une chute. Liduine fut jetée par le choc contre un tas de glace, et se brisa une des petites côtes. Il se forma aussitôt un ulcère intérieur qui résista à tous les remèdes ; de sorte qu'on crut qu'elle allait mourir. Mais un jour, s'étant jetée dans les bras de son père par un mouvement très-rapide, l'abcès creva, et elle répandit par la bouche une grande quantité de pus. A partir de ce moment, elle resta infirme pendant trente-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Elle fut, pendant ce temps, accablée d'une foule de maladies diverses. D'abord, elle fut dans l'impossibilité de se mouvoir ; et, lorsqu'on voulait la remuer, il fallait lui passer un lien sous les épaules, pour qu'elle ne se défît pas quelque membre. De 1414 à 1421, elle resta couchée sur le dos sans pouvoir remuer, si ce n'est la tête, l'épaule et le bras gauche. Elle perdit en même temps beaucoup de sang par la bouche, le nez et les oreilles, et souffrit continuellement d'une fièvre tierce très-violente qui, après avoir brûlé ses os par des ardeurs intolérables, lui causait des frissons

Liduine.

non moins pénibles ; après quoi elle tombait dans une espèce de syncope où elle ne pouvait ni parler ni entendre. Trois ouvertures s'étaient formées dans son corps, et par elles sortaient des vers d'une couleur verte de la longueur d'un pouce et gros comme un fuseau. Pour les attirer, on plaçait sur ces ouvertures des cataplasmes de farine et de miel.

Bientôt elle fut atteinte d'une hydropisie qui dura dix-neuf ans. Elle rejeta peu à peu le foie et les poumons. Elle ne pouvait ni boire, ni manger, ni dormir ; et cependant on ne sentait auprès d'elle aucune mauvaise odeur. Elle était continuellement tourmentée par des maux de tête et de dents très-violents. Les deux moitiés de son corps semblaient vouloir se détacher. Elle avait au front une fente qui allait jusqu'au milieu du nez ; il en était de même pour la lèvre inférieure et le menton, et ces deux fentes étaient toujours arrosées de sang. Elle ne voyait point de l'œil droit, et l'œil gauche était si délicat qu'il ne pouvait supporter la lumière, ni le jour ni la nuit. Il n'était pas un membre dans son corps qui ne fût tourmenté de quelque mal. Et lorsque la peste éclata à Schiedam, elle en fut atteinte elle-même et en souffrit pendant longtemps.

Au milieu de toutes ces infirmités, elle conserva toujours sa mémoire et toute la force de son esprit, de sorte qu'elle pouvait consoler tous ceux qui venaient la voir, leur donner secours et conseils, même dans leurs maladies corporelles. Elle était dans la plus profonde indigence. Elle avait pour demeure une chambre étroite et obscure, et pour lit de la paille, et même pendant trois ans elle coucha sur une planche. C'est en cet état que la trouva l'hiver épouvantable de l'an 1408, où les poissons gelèrent dans l'eau. Bien

souvent, pendant ce temps, on la trouva roidie par le froid dans son lit. Ses membres étaient tout noirs, ses larmes étaient gelées dans ses yeux, et il fallait le matin les dégeler avec de l'eau chaude; de sorte que sa vie était un véritable miracle. Les riches l'avaient complètement oubliée. Beaucoup la regardaient comme folle, et se moquaient de ses ravissements. Pour elle, elle avait vendu tout ce que ses parents lui avaient laissé, pour en distribuer le prix aux pauvres; de sorte qu'elle était réduite à un dénûment complet. Malgré cela, elle trouvait encore le moyen de donner à de plus pauvres qu'elle les aumônes qu'elle recevait; et elle remerciait Dieu alors de l'avoir mise en état de secourir les malheureux. Au milieu de toutes ses misères, elle avait le courage de demander à Dieu de nouvelles souffrances, et pour son propre bien et pour celui des autres, et sa prière fut plus d'une fois exaucée. Ainsi, en 1425, elle aperçut dans une vision la couronne qu'elle devait recevoir après sa mort; mais il y manquait encore quelque chose. Elle pria donc le Seigneur de lui permettre de marcher sur ses traces, et de la laisser ensuite fouler aux pieds, s'il le voulait. Il lui arriva comme elle l'avait désiré.

Philippe, duc de Bourgogne, étant entré en Hollande avec une armée de Picards, vint à Schiedam, où il fut reçu avec honneur par la bourgeoisie de cette ville. Quelques personnes de sa cour, entre autres un médecin et un chirurgien, prirent fantaisie d'aller voir Liduine, dont ils avaient entendu parler. Ils s'adressèrent donc au curé, et le prièrent de les conduire chez elle. Celui-ci, ne soupçonnant point leurs desseins, y consentit. Mais lorsqu'ils furent arrivés, comme il voulait empêcher d'entrer les domes-

tiques qui insistaient avec grand bruit pour être admis, ils répondirent à ces démonstrations par des coups et des injures. Ces barbares, une fois entrés, allumèrent un cierge, tirèrent les rideaux du lit de Liduine, et même la couverture ; de sorte que le corps de la malade fut ainsi exposé à leurs regards. Une petite nièce qu'elle avait souvent avec elle, voulant s'opposer à cette inconvenance, fut jetée contre le lit, et resta boiteuse le reste de ses jours. Ils accablèrent alors la malade de toutes sortes d'affronts, palpèrent son corps et le percèrent en trois endroits avec leurs épées, et, comme elle était hydropique, il en sortit beaucoup de sang. Puis ils s'en allèrent après avoir essuyé le sang de leurs mains. Liduine avait tout souffert avec patience ; mais un plus fort qu'elle s'était chargé de la venger. Les quatre scélérats moururent tous de mort violente dans le même hiver en divers lieux.

S. Colette
de Gand.

Nous pouvons ajouter à ces deux noms celui de sainte Colette de Gand. Elle avait cela de particulier que c'était la nuit que ses souffrances la prenaient : elles duraient jusqu'au matin, ou souvent jusqu'à midi ; elles redoublaient le dimanche, commençaient la veille au soir, et duraient quelquefois jusqu'aux matines du lundi. Il en était de même de toutes les fêtes, de celles de Noël, de Pâques et de Pentecôte, où ses douleurs augmentaient d'intensité et de durée, selon la solennité de la fête. Ce qu'il y avait de surnaturel dans ses états se trahit en ce que, au milieu même de ses plus grandes douleurs, si elle recevait une visite qu'elle ne pouvait refuser, elles disparaissaient à l'instant même pendant tout le temps que durait l'entretien, et elle en gardait à peine un souvenir. Mais elle payait cher ces moments de répit ; car à peine la visite était-elle

finie que ses douleurs revenaient plus violentes qu'auparavant ; de sorte que souvent elle vomissait le sang. Elle souffrait aux fêtes des martyrs les mêmes supplices qu'ils avaient endurés ; et il ne se passait point de semaine où elle n'eût à renouveler ainsi dans son propre corps l'histoire d'un ou de deux martyrs. Le jour de la Saint-Laurent, elle était brûlée dans le feu ; elle était écorchée avec saint Barthélemy, et crucifiée avec saint Pierre. Il lui semblait quelquefois que ses yeux étaient dévorés par des charbons ardents, et d'autres fois que tous ses membres étaient brisés par des barres de fer. Souvent aussi il lui semblait qu'elle avait dans les yeux deux lampes brûlantes qui se remuaient à chaque mouvement qu'elle faisait. Une autre fois, sa langue rentrait dans le gosier, de sorte qu'elle pouvait à peine respirer. Il est vrai qu'elle était alors consolée par des esprits invisibles ; mais, malgré cela, elle avait coutume de dire à son confesseur : « Le combat des martyrs qui sont glorifiés maintenant dans le ciel a été facile, car il durait peu. » Mais son martyre à elle dura cinquante années entières. (A. S., 6 mart.)

Quelquefois la souffrance semble faire un dernier effort sur les limites de cette vie, afin d'achever de purifier les âmes que Dieu veut glorifier. Il en fut ainsi pour sainte Rose de Lima. Après avoir beaucoup souffert pendant trente et un ans, se trouvant en parfaite santé, elle dit un jour à son amie, la femme de Gonzalve : « Savez-vous, ma mère, que dans quatre mois je m'en irai de ce monde ? Mais les souffrances de ma dernière maladie seront terribles, et la plus grande de toutes sera une soif inextinguible. Ne m'abandonnez donc pas alors, je vous en supplie, et ne refusez pas à mon palais desséché et à mes entrailles em-

S^{te} Ros

brasées le rafraîchissement dont j'aurai besoin. » Elle venait, en effet, d'avoir une vision où il lui avait été prédit que les douleurs qui lui étaient réservées surpasseraient de beaucoup tout ce qu'elle avait souffert jusque-là ; que chaque membre de son corps épuisé aurait son supplice particulier, qu'elle endurerait la même soif que le Sauveur avait soufferte sur la croix, et que ses os seraient pénétrés jusqu'à la moelle d'ardeurs intolérables. Trois jours avant l'époque qui lui avait été fixée, elle voulut visiter encore une fois le petit oratoire qui était dans le jardin de ses parents, et qui lui était devenu si cher. Là, croyant être seule, elle chanta son chant du cygne avec une voix d'une inexprimable douceur, et dans des paroles d'un rythme admirable recommanda sa mère à la protection du Ciel ; de sorte que celle-ci, qui écoutait en secret, ressentit comme un frisson jusqu'au fond de son être. La veille du 1^{er} août, elle s'était couchée très-bien portante encore ; mais, à minuit, on l'entendit pousser des plaintes lamentables. Son amie et ses parents, étant accourus, la trouvèrent étendue par terre, les membres roides et immobiles. Sa respiration haletante et un faible reste de voix annonçaient seuls qu'il y avait encore en elle une étincelle de vie. On lui demanda ce qu'elle avait ; elle put à peine répondre avec des paroles entrecoupées qu'elle n'avait aucun mal particulier, mais qu'elle sentait que la mort s'était emparée de ses entrailles. On lui demanda si elle voulait le médecin : Le médecin céleste, répondit-elle. On la mit au lit ; mais elle ne pouvait ni se remuer ni rester tranquille. De son front pâle coulait une sueur froide, son souffle semblait comprimé par un poids accablant. Toutes ses artères luttèrent de vitesse dans leurs mouvements. De temps en temps, son corps presque

vide de sang s'enflait, et était ébranlé par d'affreuses convulsions, et elle ne paraissait trouver de soulagement qu'en prononçant doucement le nom de Jésus. Le matin, les médecins furent effrayés de l'état de la malade, et déclarèrent que ses souffrances dépassaient l'ordre naturel et le cercle de leur art.

Un de ses confesseurs l'engagea à découvrir au médecin ce qu'elle souffrait; et, comme elle hésitait, il le lui ordonna en vertu de la sainte obéissance. Elle recueillit ses forces : « Je sais que je mérite ce que je souffre, dit-elle; « mais je ne savais pas que tant de souffrances pussent « accabler le corps humain, et se partager ainsi entre tous « ses membres. Il me semble qu'une boule de fer rougie « au feu me traverse les tempes, qu'une pique embrasée « me va de la tête aux pieds, et qu'un poignard brûlant « allant de droite à gauche me perce le cœur, tandis que « ma tête est comme serrée par un casque tout en feu, « et frappée continuellement de coups de marteau. Mes « os tombent lentement en poussière; leur moelle est « desséchée et s'en va en cendre, tandis que de temps en « temps un froid aigu me pénètre toutes les fibres. Chaque « articulation souffre un supplice particulier, pour lequel « je ne trouve aucun nom ni aucune comparaison. Une « seule chose m'est évidente, c'est qu'avec tout cela « j'avance peu à peu vers le terme de ma vie. Mes souffrances doivent durer encore plusieurs jours; et ce qui « m'afflige, c'est d'être à charge plus longtemps que je « ne voudrais à ceux qui m'entourent. Au reste, que Dieu « accomplisse en moi sa sainte volonté; je ne refuse ni la « mort ni ces douleurs, plus cruelles que la mort même. » Les médecins furent frappés de cette déclaration. Ils ne

pouvaient douter de la vérité des paroles de Rose ; et cependant aucun signe ne trahissait un mal mortel , et le pouls n'annonçait point de fièvre. La vierge avait toutefois déjà confié à son confesseur que les médecins s'efforçaient en vain de connaître la nature de sa maladie, qu'il n'y avait de remède que la patience ; et elle le pria qu'on la laissât tranquille pendant quelques jours.

Elle passa le 6 août, jour de la Transfiguration , non sur le Thabor, mais sur le Calvaire. D'autres souffrances naturelles vinrent s'ajouter à celles qui l'accablaient déjà. Et d'abord, tout le côté gauche de son corps fut paralysé, et elle ne pouvait se servir que de sa langue. Elle ne sentait la présence de ses membres que par leur poids. Elle fut ensuite atteinte d'une péripneumonie, puis d'un asthme, d'une sciatique, puis d'une colique affreuse, d'une goutte au pied droit, et enfin d'une fièvre inflammatoire continue. Au milieu de tous ces supplices, elle conserva le calme et la confiance. Elle soupirait quelquefois, mais sans se plaindre ; elle demandait même de souffrir davantage encore, et plaisanta une fois sur son état. Elle n'avait demandé qu'une chose à Dieu, c'est que les douleurs dont elle souffrait à la tête ne lui ôtassent pas l'usage de la raison, ce en quoi elle fut exaucée. La soif vint s'ajouter à tous ces maux, et leur donner un nouvel aiguillon. Elle regarde alors d'un œil voilé par les larmes son amie, lui demandant un peu d'eau, et disant que du fiel et du vinaigre lui paraîtraient doux, si elle en pouvait avoir. Mais son amie refusa de lui en donner, parce que les médecins l'avaient défendu. Rose lui rappela la promesse qu'elle lui avait faite quatre mois auparavant. Mais son amie persista dans son refus ; et il ne

lui resta plus qu'à s'écrier comme le Sauveur : J'ai soif.

Cependant les signes de la mort se déclarèrent, et on lui administra les derniers sacrements. Elle eut encore assez de force pour faire une confession générale de toute sa vie. Lorsqu'elle apprit qu'on lui apportait le saint viatique, elle sembla se reprendre à la vie; et, incapable de contenir sa joie, elle tomba dans une profonde extase, pendant laquelle cependant, au grand étonnement des assistants, elle put répondre au prêtre qui lui présentait l'hostie. Lorsqu'elle l'eut reçue, elle resta pâle et sans mouvement; et son confesseur fut obligé de la rappeler à elle-même pour s'assurer qu'elle l'avait avalée. Elle reçut l'extrême-onction avec une grande joie, comme si elle allait au triomphe, et non à la mort. On voyait qu'à mesure que son corps affaibli approchait de sa dissolution, son âme devenait plus forte et plus joyeuse. Les ravissements devinrent aussi plus fréquents et plus doux; et quelques heures avant sa mort, revenant d'une de ses extases, elle dit à son confesseur qu'elle regrettait d'avoir si peu de temps de reste, parce qu'elle aurait pu lui raconter des choses ineffables de l'éternité et de la bonté de Dieu. Elle prit ensuite congé de la manière la plus touchante de tous ceux qu'elle aimait, et mourut le jour de la Saint-Barthélemy, à minuit, avec une pleine connaissance, sans manifester la moindre crainte, les yeux levés vers le ciel, et en prononçant ces paroles : Jésus, Jésus, Jésus, soyez avec moi.

CHAPITRE VII

Comment la mystique purifie et discipline la vie moyenne. Des pénitences et des mortifications. Suso. Sainte Rose. Saint Dominique l'Encuirassé. François de la Croix. Françoise du Saint-Sacrement.

La mystique, après avoir discipliné la vie inférieure, s'attache à la partie moyenne de l'homme, à cette partie où convergent en quelque sorte les rayons des deux autres parties, entre lesquelles elle est située. Les instincts organiques une fois réglés, elle attaque les penchants et les inclinations de l'appétit concupiscible et irascible, et cherche à s'emparer de tous leurs mouvements, comprimant les instincts qui veulent éclater d'une manière violente, étouffant ceux qui ne veulent connaître aucune mesure, mettant un frein à ceux qui veulent aller trop vite, et éperonnant au contraire ceux qui marchent trop lentement; recueillant ceux qui sont dispersés, assouplissant ceux qui sont indociles, rabaisant ceux qui veulent s'élever, élevant ceux qui se tiennent trop bas, et exerçant sur tous la surveillance la plus sévère. Elle se sert pour cela des mêmes moyens dont elle s'est servie pour assujettir les instincts de la vie inférieure. Ces moyens sont de deux sortes : les uns volontaires, tels que les mortifications et les pénitences; tandis que les autres sont l'effet de quelque disposition particulière de la providence. Nous étudierons dans ce chapitre les premiers.

La mystique, à son premier degré, a cherché à dégager, autant que cela peut se faire, la vie organique des liens qui la tenaient comme enfermée dans le cercle de la nature, qu'elle devait au contraire, avant la chute, contenir et

dominer. Elle a obtenu ce résultat par l'abstinence, en réduisant au plus strict nécessaire les matériaux indispensables à l'entretien du corps, et de plus en tenant toujours éveillée et tendue, par la privation du sommeil, la force vitale cachée au dedans; de sorte que celle-ci, devenue plus élastique, plus électrique, et s'arrachant, pour ainsi dire, à ses organes devenus eux-mêmes plus déliés, a repris ainsi en partie l'empire qu'elle devait à l'origine exercer sur eux et sur elle-même. Les puissances de cette région inférieure se sont ainsi rapprochées de celles de la région moyenne de l'homme, de même que ses organes, prenant un caractère plus nerveux, se sont rapprochés aussi des organes qui servent aux opérations de l'âme. Mais ceux-ci sont eux-mêmes captifs et grossiers encore, jusqu'à ce que la vie ascétique les ait disciplinés. Il s'agit de les convertir à leur tour, et de leur imprimer une autre direction que celle qu'ils ont prise jusque-là. Se détournant de leur but primitif, ils se sont laissé égarer par les objets extérieurs qui flattent les sens. Il faut donc les accoutumer maintenant à mépriser ces plaisirs bas et sensibles, et à aimer ce qui déplaît aux sens. Par cet exercice, je dirais presque par cette gymnastique, continuée pendant longtemps, les courants des affections humaines changent peu à peu de direction, de même que les pôles de l'aimant le plus fort par un frottement répété. Et, comme cet exercice brise et fait mourir la puissance des appétits dans les régions inférieures où ils se sont tenus jusque-là, pour les faire revivre dans un domaine plus élevé, on l'appelle du nom de mortification. Les vies des saints sont remplies du récit de ces mortifications; nous nous contenterons d'en citer ici quelques exemples.

Suso.

Suso nous raconte , avec le langage naïf de son temps , comment il châta sa nature vive et impétueuse, et quelles ruses il inventait pour soumettre le corps à l'esprit. Il portait une chemise de crin et une chaîne de fer, jusqu'à ce qu'enfin le sang qui coulait de son corps le força d'ôter l'une et l'autre. Il se fit faire ensuite un vêtement composé de cent cinquante épingles pointues , dont les pointes étaient tournées en dedans, et qui étaient attachées à des courroies. Il le portait la nuit même, par le plus grand froid ou par la plus grande chaleur. Puis il se fit une croix de bois de la longueur d'une palme, et large dans la même proportion. Il y enfonça trente clous dont les pointes ressortaient ; puis il se la mit sur le dos nu entre les épaules , et la porta ainsi jour et nuit pendant dix - huit ans. A chaque mouvement qu'il faisait , ou quand il se couchait le soir, il devenait tout ensanglanté ; et la douleur était si grande qu'au commencement sa nature délicate en fut épouvantée. Il n'avait besoin que de frapper cette croix avec le poing quand il voulait se donner une discipline plus forte. Pour qu'il ne pût la nuit s'aider sans le vouloir, il s'était fait faire un gant de cuir, auquel étaient attachées partout des pointes de laiton . qui le blessaient toutes les fois qu'il portait la main quelque part pour s'aider. Il endura ce supplice pendant seize ans , jusqu'à ce qu'il fût parvenu à briser sa nature. Un ange lui apparut alors dans une vision , et lui annonça que Dieu ne voulait pas qu'il continuât plus longtemps. Sa couche était une vieille porte de rebut , sur laquelle il étendait une nappe de jonc très-mince , qui n'allait que jusqu'aux genoux. Le jour, il s'enveloppait dans un manteau grossier. mais qui était aussi trop court ; de sorte que les pieds lui gelaient quand il voulait les étendre. Ses

disciplines étaient fréquentes et terribles. Il n'accordait à son corps aucune satisfaction, ni pour la température, ni pour le boire, ni pour le manger. Souvent il était dévoré d'une telle soif que, lorsqu'après complies le prier jetait, selon la coutume, de l'eau bénite sur les frères, il ouvrait la bouche vers le goupillon, pour qu'une goutte d'eau vint rafraîchir sa langue embrasée.

Sainte Rose de Lima l'emporta encore sur lui par les inventions qu'elle sut trouver pour châtier son corps. Lorsqu'elle prit l'habit de Saint-Dominique, elle se fit avec des chaînes une discipline, dont elle se frappait sans miséricorde, de sorte que chaque coup atteignît une autre partie du corps. Cette mortification lui ayant été interdite, elle se ceignit les reins d'une triple chaîne de fer, dont elle fixa les deux bouts avec un cadenas; puis, après l'avoir fermée, elle jeta la clef. La peau fut bientôt enlevée, et la chaîne s'enfonça si avant dans la chair qu'elle disparut presque entièrement, et pénétra jusqu'aux nerfs de cette région. Aussi ressentit-elle une nuit une douleur très-violente aux hanches; et comme elle ne pouvait ouvrir la chaîne, parce qu'elle n'avait pas la clef, elle crut qu'elle allait mourir. Après de longs et vains efforts, elle eut recours à la prière qui ouvre les cieux. Le cadenas s'ouvrit aussitôt de lui-même, et la chaîne céda; mais il fallut de grands efforts pour l'arracher des chairs, de sorte que la peau y resta attachée et que le sang coula en abondance. Lorsque la plaie fut guérie, elle reprit sa ceinture; mais son confesseur la força à la lui remettre. Elle porta aussi pendant plusieurs années un cilice fait avec des crins de cheval et garni de pointes; mais on le lui ôta aussi. A peine sortie de l'enfance, elle s'était fait une couronne d'étain, garnie inté-

S^{te} Rose

rieurement de pointes, et qu'elle porta longtemps en secret sur sa tête. Puis, les dix dernières années de sa vie, elle en porta une autre composée d'un cercle d'argent, garni intérieurement de quatre-vingt-dix-neuf pointes, formant trois lignes, et placées en cercle. Elle la portait en secret sous son voile; de sorte qu'au moindre mouvement qu'elle faisait les pointes entraient dans sa tête, et qu'elle finit par ne presque plus pouvoir parler sans douleur, bien moins encore tousser ou éternuer. Lorsqu'elle était tentée, elle frappait dessus un ou deux coups, et repoussait ainsi la tentation. Elle avait pour lit une table composée de sept morceaux de bois nouveaux, dont les intervalles étaient remplis par trois cents morceaux de pots cassés; de sorte que les pointes lui causaient une telle douleur que, malgré son héroïque patience, la seule pensée de cette couche, sur laquelle elle avait dormi pendant quinze ans, la faisait frémir. Ce ne fut que dans les dernières années de sa vie, lorsque ses infirmités eurent augmenté, qu'elle passa les nuits assise sur une chaise et tremblante de froid.

Dès le commencement du *x^e* siècle, on considérait la discipline comme un moyen ascétique excellent. La flagellation avait été d'ailleurs sanctifiée par Notre-Seigneur lui-même dans sa passion, et la mystique ne pouvait manquer de saisir ce rapport. Elle a le double avantage d'affaiblir les forces de la vie inférieure par le sang qu'elle fait perdre, et celles de la vie supérieure par les douleurs qu'elle cause. Elle devait donc paraître à l'austérité excessive de cette époque comme le moyen le plus puissant de dompter la chair, et d'expier non-seulement ses propres péchés, mais encore ceux des autres. Ce moyen, embrassé avec ardeur par une génération énergique, ne pouvait man-

quer d'être bientôt poussé à l'extrême. Déjà, au temps de saint Grégoire VII et de Pierre Damien, Dominique l'Encuirassé avait pratiqué à Font-Avellane cette mortification à un degré qui semble toucher aux limites du possible. Il avait passé sa jeunesse dans la solitude de Luceoli, sous la conduite de Jean de Fereti, et il s'était mis plus tard sous celle de Pierre Damien, qui nous a raconté sa vie. Son surnom d'Encuirassé lui était venu de la cuirasse de fer qu'il porta longtemps sur la chair nue. Il désignait très-bien d'ailleurs le caractère de cet homme qui semblait être d'acier, tant il était devenu insensible à la douleur. On s'était formé à cette époque toute une théorie sur la discipline, et l'on avait cherché à calculer d'une manière précise le rapport qui devait exister entre le nombre des coups que l'on se donnait et le nombre des jours de pénitence publique que l'Église a assignés pour les différents crimes. Ainsi, on était persuadé que mille coups de discipline équivalent à une année de pénitence publique. On récitait des psaumes pendant la flagellation, et l'on se donnait cent coups par psaume, de sorte que les cent cinquante psaumes récités de cette manière équivalaient à cinq années de pénitence.

Dominique en était venu à ce point qu'il récitait intérieurement deux psautiers par jour dans les temps ordinaires, en se donnant la discipline; mais il en récitait trois les jours de jeûne. Il ajoutait souvent aussi mille genuflexions à chaque psautier. Il put même vingt-six fois réciter douze psaumes de suite, les mains étendues en croix. Il parvint à réciter dans une nuit dix psautiers avec la discipline, ce qui suppose à peu près deux coups par seconde. On serait porté à regarder la chose comme impossible si elle

S. Dominique
que l'Encuirassé.

n'était attestée par un homme comme saint Pierre Damien, qui écrivait du vivant même de ceux qui avaient été témoins de ces macérations effrayantes. Ce qui étonne, c'est que la nature de ce pénitent extraordinaire ne se soit pas soulevée, pendant qu'elle était encore dans sa force, contre un traitement si cruel et si prolongé, ou que, plus tard, elle ne soit pas tombée d'épuisement. Mais les Pères du désert, et saint Siméon Stylite en particulier, avaient déjà révélé au monde la puissance de la nature humaine sous ce rapport, et montré jusqu'à quel point l'homme peut par l'habitude, et en suivant un certain progrès lent et continu, arriver à faire ou à souffrir des choses qui, au premier abord, paraissent tout à fait impossibles. Pierre Damien rapporte que la peau de Dominique était devenue noire comme celle d'un Maure, ce qui semble indiquer qu'elle avait acquis l'insensibilité du bronze. Il est à regretter qu'il ne nous ait rien dit de la réaction que produisit sur son caractère et sur son âme cette mortification excessive. Au reste, la manière dont il parle de lui prouve que le résultat, loin d'avoir été funeste sous ce rapport, avait été au contraire utile et avantageux.

Mais ce genre de mortification, poussé ainsi à l'extrême, pouvait conduire à des excès déplorables, et c'est ce qui arriva en effet dans les Flagellants. Pierre Cérébrosus en particulier, et le cardinal Étienne, qui avait vécu d'abord au mont Cassin, s'élevèrent les premiers contre cette pratique, cherchant à faire remarquer les dangers qui pouvaient provenir de son excès ; et ils décidèrent enfin Pierre Damien à recommander lui-même la modération en ce genre aux moines qui vivaient à Font-Avellane sous sa direction. Au reste, Dominique fut imité, deux siècles plus tard, par le

carme Franc, et même par sainte Colombe de Rieti, qui eurent comme lui le courage de porter sur leur corps une cuirasse de fer.

C'est afin de faire aussi pénitence pour ses péchés et pour ceux des autres qu'au xvii^e siècle un carme, frère lai, nommé François de la Croix, fit le voyage de la terre sainte et en revint en portant une croix de bois sur les épaules. Parti le 16 mars 1643, à l'âge de cinquante-sept ans, de Vallisolet, en Espagne, il vint en France, passa par la Savoie, Gènes, Milan, Parme, Florence, Rome et Venise, d'où il s'embarqua pour Alexandrie, et il arriva enfin à Jérusalem en passant par Joppé. Lorsqu'il fut aux portes de la ville, il chanta le *Te Deum*, visita avec une grande dévotion tous les saints lieux, planta sa croix sur le Calvaire, au lieu même où avait été celle de Notre-Seigneur, et passa là trois heures dans la prière et la méditation. Puis il repartit de là pour le Jourdain, toujours sa croix sur les épaules, visita Bethléem, Nazareth, le Thabor et le Carmel, s'embarqua pour Trieste, en compagnie d'un rabbin juif qu'il convertit, retourna à Rome, passa par Lucques, Gènes, Nice, la Provence et le Languedoc, traversa au milieu de l'hiver les Pyrénées, et revint à Vallisolet et à Madrid, où sa croix, qui avait été bénie à Rome sur l'ordre du pape, fut placée, en présence d'une foule immense, sur l'autel de l'église des Carmes. Il avait rencontré les plus grandes difficultés dans son voyage. La police, qui déjà commençait à se montrer, lui avait fait sentir partout, mais surtout en France, ses tracasseries, et lui avait même fait passer plusieurs mois en prison. A Rome, on ne voulait pas le laisser partir à cause de la singularité de cette conduite. Le gouvernement véni-

François
la Croix

tien , toujours ombrageux , l'avait retenu longtems. Il avait eu beaucoup à souffrir de la part des mahométans et des Juifs , et il avait manqué d'être lapidé lorsqu'il visitait le lieu où saint Étienne était mort. Mais rien ne put lui faire perdre courage ni l'ébranler dans sa résolution. A son retour, le vaisseau sur lequel il était ayant été assailli par une tempête , et le mât ayant été brisé , il mit sa croix à la place , et pria Dieu ; et aussitôt la tempête se calma.

Un grand nombre d'autres ont imité ces exemples , traitant leur corps comme des maîtres impitoyables , jusqu'à ce qu'ils l'eussent dompté. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'ils obtinssent facilement ce résultat , même avec ces moyens extrêmes. Tous ont senti plus ou moins les réactions et les soulèvements de la chair ; et ce n'était pas là la moindre partie de leur pénitence. Cette région inférieure de l'âme , qui est chargée de vaquer aux fonctions les plus basses de la vie , peut bien être , jusqu'à un certain point , purifiée , dégagée et élevée par la mortification de la chair ; mais les pénitences les plus rudes ne peuvent jamais étouffer complètement sa voix , et elle sait toujours de temps en temps réclamer plus ou moins impérieusement ses droits. C'est une loi de la nature organique , que la mobilité d'un organe augmente à proportion que son énergie diminue , et que le cercle des excitations dont il est susceptible s'élargit dans la même proportion. Lorsque celles-ci se sont accumulées dans un certain degré , elles produisent un retour ou une réaction qui fait succéder à l'épuisement une énergie fiévreuse , laquelle dure jusqu'à ce qu'elle se soit dévorée , pour ainsi dire , elle-même par son propre excès. De plus , le péché originel ne cesse jamais de nous faire

sentir sa puissance, et il arrête ainsi le vol de l'âme prête à s'élançer dans les cieux. La paresse naturelle à l'homme agit aussi de son côté; et plus l'effort pour s'élever est grand, plus la résistance qu'il rencontre est considérable, parce que l'âme, ne posant plus en quelque sorte sur le sol, n'est plus soutenue que par elle-même. A mesure donc que l'esprit se dégage davantage de la chair, celle-ci concentre ses forces, qui ne sont plus divisées comme autrefois par la multiplicité des objets auxquels elle s'applique, et s'oppose ainsi de tout son pouvoir aux progrès de l'âme que Dieu attire à la perfection, ou essaie même de la faire retomber dans ses pièges. De même que l'homme qui a laissé prédominer en lui par l'habitude du vice la nature animale sent encore parfois la voix de sa conscience, ainsi la nature, maltraitée et épuisée par la mortification, fait encore sentir de temps en temps sa puissance par les sollicitations de la chair. Ces tentations sont même quelquefois excitées par ce genre de mortification, comme on le voit par les exemples de plusieurs saints, qui, pour les combattre, ont été obligés de se rouler dans les épines ou de se plonger dans l'eau froide. Car la flagellation et l'excitation des sens sont assez souvent liées entre elles par un certain rapport mystérieux, comme la mort et la génération, la cruauté et le libertinage, l'effusion du sang et l'orgie. Et lorsque l'on considère les dangers qui peuvent résulter en ce genre d'une mortification excessive et continuelle, on ne peut s'empêcher d'admirer le courage héroïque de ces hommes, qui ont su persévérer avec fruit dans une voie où l'action des puissances infernales peut facilement trouver accès. Une constance inébranlable, jointe à l'humilité et à la discrétion, peuvent seules, avec

le secours d'en haut, mener à des résultats avantageux.

Mais, dira-t-on, n'est-ce pas faire injure à la bonté de Dieu que de s'imaginer qu'on puisse lui être agréable par de telles pratiques? N'est-ce pas se le représenter comme ces dieux cruels du paganisme, qui ne pouvaient être apaisés ni réjouis que par le sang et le spectacle des supplices infligés à la nature humaine en leur honneur? Voici ce que pourraient répondre ceux qui, à une autre époque, ont pratiqué ces mortifications : « Rien ne vous oblige à nous imiter. Appelés à vivre dans le monde, vous avez reçu de Dieu pour cela les vertus qui conviennent à ce genre de vie. Vous avez vos peines, supportez-les avec patience; vous avez vos joies, jouissez-en avec mesure et discrétion. Votre corps vous a été donné, à vous, non comme un esclave, mais comme un serviteur; traitez-le donc avec douceur, et non d'une manière tyrannique. Il doit porter les signes de Jésus-Christ; mais la mesure et la discrétion sont nécessaires en toutes choses. Vous devez vous défier de lui; mais il ne vous est pas permis de lui refuser le nécessaire. C'est ainsi que nous avons agi pendant que nous étions sur la terre, et c'est là une règle qui convient à tous les temps : la société sans cela serait impossible. Mais il ne faut point juger d'après les règles ordinaires de ces hommes privilégiés que Dieu appelle à des voies inaccoutumées. Nous devons admirer ce qu'ils ont fait, sans prétendre en faire une obligation pour tous. L'exception que nous offre leur vie confirme elle-même la règle à laquelle elle semble déroger. Ce sont des hommes privilégiés, parce que ce n'est point d'eux-mêmes qu'ils se sont engagés dans cette voie, mais par une inspiration d'en haut. Ils avaient la même nature que nous, et la nature n'incline point d'elle-

même vers ces austérités. Toujours portée au plaisir, elle a l'horreur de tout ce qui la mortifie, et ne sait que trop bien y échapper par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Si donc sa voix est étouffée dans l'homme, ce ne peut être que par un plus fort qu'elle, c'est-à-dire par l'esprit d'en haut.»

« C'est lui qui les a appelés à être à la fois et les témoins vivants du grand sacrifice qui s'est accompli sur le Calvaire, et les organes par lesquels il se continue et par lesquels en même temps le genre humain racheté témoigne à Dieu sa reconnaissance pour le bienfait de la Rédemption. Et lorsque le Christ, dont ils ont pris sur eux la croix, les voit ainsi du haut du ciel marcher sur ses traces, ce qui lui plaît, ce n'est pas la vue du sang qu'ils répandent, ni des supplices qu'ils s'infligent, mais c'est le spectacle de leur dévouement héroïque, de leur courage et de leur persévérance. Et vous-même vous ne pouvez vous empêcher d'admirer ceux qui sacrifient leur repos et leur vie pour une idée noble et généreuse. Mais bien loin de se proposer au monde comme un objet d'admiration, ou comme un modèle à suivre, ils ont toujours, au contraire, recommandé à chacun avec le plus grand soin de ne jamais s'engager dans ces voies sans un guide, et de se renfermer dans le cercle de sa vocation. Suivez donc les voies où Dieu vous appelle; mais laissez aussi les autres suivre celles qui leur sont tracées. Ils ont cherché avant toutes choses l'harmonie et la paix avec Dieu, et ils retrouveront sûrement un jour l'harmonie avec le monde qu'ils ont sacrifiée pendant leur vie. Votre vocation, à vous, est de chercher par des voies justes l'harmonie avec le monde, au fond de laquelle est cachée l'harmonie avec Dieu; et il faut espérer que vous trouverez aussi cette dernière. »

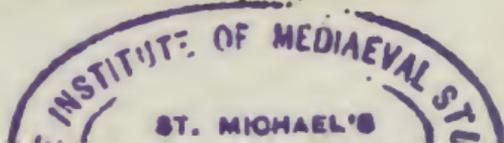
On ne peut nier cependant qu'il ne soit quelquefois très-difficile de garder une juste mesure une fois que l'on a mis le pied hors de la sphère des états ordinaires de la vie, et de bien distinguer le mouvement de l'esprit supérieur des inspirations d'un zèle exagéré. Le corps nous a été donné non comme un bien allodial, mais comme un fief. Nous ne pouvons disposer du fonds, mais seulement des revenus de ce bien ; et encore devons-nous observer pour ceux-ci certaines règles. Plusieurs, il faut l'avouer, se sont laissé emporter par un zèle qui n'était pas selon la science ; et l'on croit reconnaître quelquefois dans ces excès comme un reflet du manichéisme, qui, voyant exclusivement dans le corps le principe de tout mal, travaillait non-seulement à le dompter, mais encore à le détruire. Aussi plusieurs saints se sont reproché à eux-mêmes les excès de leur zèle sous ce rapport. Cependant il est impossible d'établir une règle générale, soit pour la pratique de ces sortes de pénitences, soit pour leur appréciation ; car tout en ce point dépend de la constitution de chacun, et ce qui peut détruire un corps faible ou malade suffit à peine quelquefois pour dompter une chair plus vigoureuse.

Françoise
du S.-Sacre-
ment.

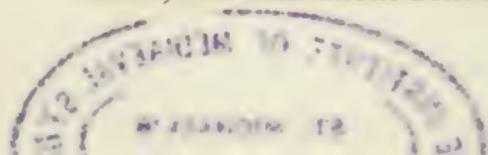
La vie de la sœur Françoise du Saint-Sacrement, contemporaine de sainte Thérèse, écrite par M. B. de Lanura, est très-instructive sous ce rapport. Douée d'un naturel impétueux, sauvage et bouillant comme un Africain, elle avait formé à l'âge de dix-sept ans une liaison criminelle avec un jeune homme de sa famille, et il fallut pour la retirer de cet abîme une apparition miraculeuse. Un jour, il lui sembla voir la terre s'ouvrir sous ses pieds, et son regard put plonger avec un indicible effroi jusqu'au fond

de l'enfer. Elle entra aussitôt chez les carmélites déchaussées de Soria, y fit une confession générale, et commença son noviciat. Elle y eut à soutenir une lutte terrible et contre sa propre nature et contre les démons, qui cherchaient à la pousser au désespoir par le souvenir de ses péchés; mais consolée de temps en temps par d'autres visions, elle sortit enfin victorieuse du combat, et fit sa profession. De nouvelles luttes plus terribles encore l'attendaient. Elle était naturellement portée à l'impatience et à la colère. Le plus petit tort qu'on lui faisait la rendait haineuse et jalouse, et il suffisait de la regarder de travers pour exciter sa colère. Cette disposition lui attirait de fréquentes pénitences; mais malgré ses bonnes résolutions elle retombait toujours. Toutes ses autres passions avaient le même caractère d'impétuosité. Ses sens étaient indomptables; elle ne pouvait ni se recueillir ni goûter les consolations de la piété. Mais elle résolut de lutter jusqu'à ce qu'elle eût remporté la victoire. Un travail et une prière continuels, le jeûne, la mortification, les pénitences, de longues et cruelles disciplines, le cilice, etc., rien ne fut négligé par elle pour arriver à ce but. Le Seigneur lui apparut un jour, et lui dit : « Tu me plais, en t'efforçant de marcher en ma présence; mais tu n'obtiendras point ce résultat par la force et la violence. Marche donc devant moi dans la douceur et la bonne conscience, et tu seras soulagée. » En effet, les mortifications excessives auxquelles elle s'était condamnée purent à peine briser sa nature, contre laquelle elle eut à lutter jusque dans sa vieillesse.

Simple d'esprit et incapable de comprendre les grandes choses, elle était méprisée des autres sœurs. De plus, comme



elle était laide et difforme, qu'elle parlait d'une manière désagréable, que son maintien et sa démarche avaient quelque chose de choquant, tout le monde l'évitait. Elle était punie sévèrement presque à chaque chapitre par ses supérieures, grondée par ses confesseurs et accusée par sa propre conscience. Jamais elle ne s'excusait; elle ne se plaignait qu'à Dieu dans la prière et dans les larmes. Dieu lui dit un jour : « Je veux que tu luttés contre ton naturel; ne pleure donc point, mais corrige-toi. » Lorsqu'elle était sur le point de céder à la violence de son caractère, le Seigneur lui apparaissait avec un visage irrité, et lui faisait d'amers reproches; de sorte que, toutes les fois qu'il se présentait à elle, elle était effrayée, et que, pour la rassurer, il lui disait : « Je viens en paix. » Cependant ses rapports pénibles avec ses sœurs duraient toujours, et le Provincial étant venu visiter le couvent, toutes, comme poussées par le démon, se mirent à l'accuser. Elle reçut une forte réprimande, et fut condamnée à sept mois de pénitence, séparée pendant trois mois de la communauté et privée de la communion. On lui ôta même son confesseur, qui avait été jusque-là son unique consolation. Trois fois de suite, à la visite du Provincial, cette épreuve se renouvela. Plongée dans la désolation la plus profonde, elle ne perdit point cependant le calme et la résignation, quoiqu'elle fût troublée outre cela par les démons, qui ne cessaient de lui apparaître et de la tourmenter jusqu'aux quatre dernières années de sa vie. Les flammes de la concupiscence s'allumèrent en elle avec une incroyable violence; tous les membres de son corps semblaient embrasés du feu de l'enfer. Cet état durait encore dans sa soixante-deuxième année, et les tentations dont elle était assiégée ne cessèrent



qu'après une lutte de quarante-six ans, peu de jours avant sa mort, qui arriva en 1629, dans la soixante-huitième année de son âge.

CHAPITRE VIII

Courage et résignation dans l'adversité des âmes que Dieu appelle à la vie mystique. Agathe de la Croix. Jeanne Rodriguez. Colombe de Rieti. Liduine. Colette de Gand. Ursule de Parme. Pierre de Milan.

Outre les combats intérieurs que l'homme a quelquefois à soutenir en cette vie, il en est d'autres non moins pénibles, par lesquels Dieu permet que sa patience soit exercée. A côté de la nature extérieure qui nous entoure, il y a encore la société dont nous faisons partie. Les âmes que Dieu appelle à des voies supérieures, étant élevées au-dessus de la nature et de la société, dans une troisième région supérieure et invisible, se trouvent par là même, vis-à-vis des deux premières, dans un tout autre rapport que ceux qui appartiennent soit à la nature par tout leur corps, soit à la société par toute leur âme. La nature, de son côté, suit ses voies, sans aucun égard pour la mystique. La société elle-même n'entend pas grand'chose à ces rapports mystérieux et intimes qui unissent l'âme à Dieu. Tous ceux qui suivent le train ordinaire de la vie prospèrent dans le monde, au physique comme au moral; mais ceux que Dieu veut conduire par ses voies particulières apparaissent comme des étrangers, comme des météores d'un monde supérieur au milieu de la société, dont l'ordre est un désordre pour eux, comme ils sont pour elle un objet de scandale; aussi ne trouvent-ils point de place pour eux dans ce monde. La terre n'étant point leur centre de gra-

vité, ils ne peuvent en quelque sorte y poser le pied. Plus accoutumés à voler qu'à marcher, ils se sentent bientôt comme enlevés et jetés çà et là, semblables à des oiseaux assaillis par la tempête, et emportés par les éléments déchainés. Leur âme, accordée d'après un autre tonique que les âmes vulgaires, ne rencontre partout que dissonnances; et ce qu'il y a en eux d'étrange ne peut s'accorder avec quoi que ce soit. La nature et la société se sentent trop puissantes et trop fortes pour se laisser détourner par eux de leurs voies ordinaires. C'est donc à eux qu'il appartient de subir toutes les conséquences de ce désaccord entre eux et elles, et ces conséquences se produisent, dans le domaine physique, par les maladies, les infirmités et les douleurs de toute sorte, et dans le domaine moral par des épreuves continuelles, qui servent à dompter complètement leur nature et à exercer leur patience. Quelques exemples nous feront mieux comprendre que tout ce que nous pourrions dire des avantages immenses que l'âme retire de ces épreuves.

Agathe de la
Croix.

Agathe de la Croix, née dans l'évêché de Tolède, près de Madrid, fut, à l'âge de six ans, jetée du haut en bas d'un rocher par une de ses camarades, et ne fut sauvée que par un miracle. Plus tard, ses parents, voulant se défaire d'elle, la jetèrent dans un précipice. Puis, irrités contre elle à cause de sa libéralité envers les pauvres, ils la chassèrent de chez eux en l'accablant de coups; de sorte qu'elle fut contrainte d'entrer au service d'un paysan pour garder ses troupeaux. Là, de nouveaux dangers l'attendaient: de mauvaises gens lui tendirent des pièges; un brigand voulut la tuer; le mur d'un grenier tomba sur elle et l'ensevelit sous ses débris; mais toujours elle fut sauvée par une protection du Ciel.

Elle répandit tant de larmes dans ses méditations qu'elle devint aveugle. Elle recouvra cependant la vue, et entra dans un couvent, où, après avoir passé un an d'épreuve dans des mortifications inouïes, elle fut enfin renvoyée. Elle supporta cet affront avec patience, fut reçue dans un autre couvent d'Alcala; mais là elle devint également pour les sœurs un objet de risée et de mépris. Le Seigneur lui apparut pendant cette persécution, portant sa croix et l'encourageant à le suivre. Chassée de nouveau de cette maison, elle tombe gravement malade de chagrin; puis elle est consolée par des apparitions célestes, et poussée à embrasser le tiers-ordre de Saint-Dominique. Elle suit l'inspiration divine; mais une nouvelle tempête s'élève contre elle. On l'accuse devant le Provincial d'entretenir un commerce illicite. On l'interroge; on lui ôte l'habit de l'ordre; on la livre à l'inquisition, et elle traverse ainsi ignominieusement les rues de la ville. L'enquête se poursuit: on épiluche toute sa vie, toutes ses actions; le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel s'unissent dans ce but, et enfin, après un examen long et attentif, elle est déclarée innocente et mise en liberté. Elle avait supporté toutes ces épreuves avec une patience et une douceur admirables, observant toujours exactement sa règle: aussi était-elle parvenue à une haute sainteté; et elle fut consolée par un grand nombre d'apparitions. Elle passa les huit dernières années de sa vie sans dormir. Quatre ans avant sa mort, elle en prédit le temps et l'heure; et elle mourut en effet, comme elle l'avait annoncé, le 20 avril 1621. (Steill, *Ephem.*, p. 336.)

Pour d'autres, c'est le mariage qui s'ert d'école à une vie supérieure. Lorsque Jeanne Rodriguez de Burgos, dont

nous avons parlé plus haut, fut âgée de treize ans, elle fut recherchée par beaucoup de prétendants à cause de sa noblesse, de sa richesse et de sa beauté. Ses parents accordèrent sa main à Mathias Ortiz. Saisie d'horreur à cette nouvelle, elle implora vainement et ses parents et son confesseur. Celui-ci lui dit que toutes ses apparitions pouvaient n'être que des illusions, tandis qu'elle ne pouvait jamais se tromper en suivant le précepte qui nous oblige d'obéir à nos parents. Elle alla donc se jeter, dans sa chambre, aux pieds de l'enfant Jésus, à qui elle s'était fiancée; mais il lui répondit : « Fais ce que veulent tes parents; la protection du Ciel ne te manquera jamais. » Elle se résigna donc, et devint la femme d'Ortiz. Elle vit bientôt que ce mariage devait être son cilice et sa discipline pendant presque toute sa vie. Ortiz, en effet, ne put consommer son mariage avec elle. C'était un Espagnol d'un tempérament de feu, d'un caractère colère et violent. Que l'on juge de ce qu'il dut ressentir dans cette lutte entre sa passion et l'obstacle inattendu qu'elle rencontrait. Et, comme les mœurs du pays lui donnaient un pouvoir absolu sur sa femme, il se porta bientôt à son égard aux plus terribles excès. Les deux époux demeurèrent d'abord chez les parents de Jeanne : la haine d'Ortiz contre sa femme était par là tenue en bride, et ne pouvait se manifester que par des reproches, que la mère de Jeanne croyait toujours légitimes et qui lui attiraient ainsi de la part de cette dernière beaucoup de mauvais traitements. Le père enfin, pour ne pas avoir toujours sous les yeux le spectacle des chagrins de sa fille, donna au jeune couple une maison particulière. C'est alors que commencèrent proprement les malheurs de Jeanne.

Sa mère l'avait déjà initiée à cette vie nouvelle par une scène horrible. Comme sa fille prenait congé d'elle, emportée par la douleur et la colère en même temps, elle se jeta sur elle comme une folle en criant qu'elle allait la tuer; puis elle la déchira et la frappa si violemment que, pendant trois semaines, elle ne put voir personne. Mais la séparation la plus douloureuse pour elle, ce fut de quitter cet oratoire où elle avait passé les jours heureux de sa jeunesse, et cet enfant Jésus qui s'était fait le compagnon de ses jeux. Il lui parut alors non plus avec des fleurs sur sa robe de couleur violette, mais avec la croix sur ses épaules. Jeanne cependant, quoique accablée de douleur, courut vers lui pour lui ôter le fardeau sous lequel il chancelait. Il lui dit : « Prends-la, puisque tu le veux; tu la porteras longtemps; mais le courage ni la force ne te manqueront; car je serai ton soutien. » Les premières paroles que son mari lui adressa dès qu'ils furent seuls dans la maison furent celles-ci : « Tu es maintenant tout à fait en « ma puissance, et tu n'as plus d'autre recours qu'à Dieu; « car qui dans le monde pourrait t'arracher de mes « mains? Eh bien! aie soin de m'obéir en tout, même « dans les plus petites choses, et de ne jamais faire ta « volonté. Fais comme si tous tes parents et tous tes amis « étaient morts. A partir de ce moment, tu ne mettras « plus jamais le pied dans la maison de tes parents, et tu « ne leur adresseras jamais la parole. Quand même tu « rencontrerais ta mère à l'église ou dans la rue, je te « défends de lui parler; et je te jure par Dieu que, si tu « t'écarter le moins du monde de mes prescriptions, je « serai pour toi un bourreau impitoyable, et que je me « vengerai sur ton corps. » Jeanne entendit avec effroi ces

paroles, et se contenta de répondre humblement : « Seigneur, je ferai ce que vous commandez, et je m'appliquerai à vous obéir en tout. »

L'occasion se présenta bientôt pour Ortiz de mettre ses menaces à exécution. Un jour, Jeanne rencontra sa mère à l'église pendant la messe ; elle chercha à l'éviter, se souvenant de la défense de son mari. Mais, comme elle était à genoux, sa mère vint à elle, la salua ; et Jeanne se contenta de la remercier. Quelqu'un, l'ayant vue, le rapporta indiscreètement au mari. Celui-ci mit à tremper dans du sel et du vinaigre de grosses cordes qui servaient à lier des ballots. Quand il fit nuit et que tout fut tranquille dans la maison, il ordonna à sa femme, alors âgée de quinze ans, de le suivre, et il la conduisit dans le portique de la maison où était un bois de lit, aux quatre colonnes duquel il l'attacha nue par les mains et les pieds ; puis il la frappa si violemment avec ces cordes qu'elle fut bientôt inondée de sang. La vue du sang ne fit qu'exciter davantage encore la fureur de ce tigre ; et, prenant un flambeau, il en faisait couler la cire fondue dans les plaies de Jeanne. Elle ne prononça aucune plainte. Cependant le bruit des coups avait réveillé les servantes, qui avaient appelé un autre habitant de la maison. Ortiz, s'étant aperçu de la chose, délia promptement sa femme, la porta demi-morte sur son lit, et la menaça, elle et les servantes, de leur percer le cœur d'un poignard si elles disaient un mot de ce qui venait de se passer. Sa guérison fut longue et difficile. A peine était-elle rétablie qu'elle eut à souffrir d'autres mauvais traitements, plus cruels encore.

Un jour, un enfant, cousin de son mari, jouant avec quelques serins que celui-ci avait à sa fenêtre, fit tomber

une des cages. Ortiz, étant arrivé sur ces entrefaites et voyant la cage par terre, se mit à rugir comme un lion, reprochant à sa femme de l'avoir jetée exprès pour le narquer, ou de l'avoir fait jeter par les servantes. Tout ce qu'elle put dire pour s'excuser fut inutile ; car il ne cherchait qu'un prétexte. Il la conduisit donc dans le portique, où était un puits, et là lui ordonna de quitter ses vêtements. Comme elle refusait de le faire par pudeur, il lui déchira sa ceinture et ses habits en la frappant. Puis, l'attachant à la corde du puits, il la plongea dans l'eau jusqu'au cou. Il avait d'abord enfermé les servantes, afin que personne ne pût venir à son secours, et il la laissa ainsi en plein hiver vingt-quatre heures dans l'eau, où elle aurait infailliblement péri si elle n'eût été soutenue miraculeusement par la charité dont elle était embrasée. Puis il la retira avec le secours de son cousin, et elle resta deux mois entiers au lit, semblable à un morceau de marbre, sans pouvoir bouger. Au milieu de toutes ses afflictions, elle resta toujours douce et humble ; et, lorsque son mari l'avait ainsi tourmentée, elle se prosternait devant lui, et lui demandait pardon, disant qu'elle méritait bien les châtimens qu'il lui infligeait. Son mari lui répondait par de nouveaux affronts, et lui disait qu'il ne se payait pas de belles paroles.

Ses parents apprirent bientôt les mauvais traitements qu'elle avait à souffrir, et l'engagèrent à demander une séparation. Mais elle s'y refusa constamment ; et elle fut dès lors abandonnée des siens, parce qu'ils ne pouvaient s'imaginer qu'elle fût traitée aussi mal qu'on le disait sans donner un seul signe de mécontentement. Il arriva bientôt que les parents de Jeanne perdirent toute leur fortune. Son

mari lui-même , qui d'abord avait été riche , ayant dissipé tous ses biens et se voyant sans ressource , lui dit un jour : « Je veux vendre le peu qui nous reste , jusqu'à tes habits , et te conduire en un lieu où ta famille n'entendra plus jamais parler de toi. » Jeanne ne lui répondit rien. Il se décida enfin à entrer au service d'un noble , et ordonna à sa femme de retourner chez ses parents , parce qu'il ne pouvait plus la nourrir. Comme elle s'y refusait , il lui jeta son manteau sur les épaules et la chassa de la maison. Dans sa tristesse et son abandon , Jeanne s'assit sur une pierre , près d'une rivière. Elle fut violemment tentée de s'y jeter ; mais elle triompha de la tentation , et , fortifiée par une voix intérieure , elle retourna pour se glisser dans la maison , pendant qu'elle croyait son mari occupé dans son cabinet. Mais il avait épié tous ses pas ; il la suivit dans l'escalier , et quand elle fut en haut il la jeta en bas. La chute fut si terrible qu'elle resta pendant trente jours sans connaissance. La femme du gentilhomme au service de qui était Mathias eut pitié d'elle , et lui procura un médecin qui la guérit.

Son mari , fatigué de son service , s'en alla avec elle à Calatayud , dans l'Aragon , et ils y restèrent une année seulement ; puis ils retournèrent à Burgos. Pendant la route , il l'enferma une nuit dans une étable avec les animaux , attachée à une crèche , et ne la détacha que le matin , afin qu'elle fit les préparatifs nécessaires pour continuer la route. De retour à Burgos , il reprit le service qu'il avait quitté , et fut placé comme receveur dans un vieux château de son maître. Là elle le servit avec bonté , comme une domestique , ne recevant pour récompense que des mauvais traitements de toute sorte. Un soir qu'elle l'attendait et

qu'elle s'était endormie de fatigue, elle n'entendit pas le premier coup qu'il frappa à la porte. Pour la punir, il lui traversa le bras avec son épée; puis il pressa dans la plaie un linge trempé dans l'huile bouillante. Plus tard, il se mit à l'agriculture, et Jeanne fut obligée de travailler comme une paysanne, ayant à peine de quoi manger. Elle n'avait que dix-huit ans, et quoiqu'elle eût à peine la force de vivre, elle avait toujours la force de souffrir. Il la renvoya une seconde fois de chez lui, l'attacha nue à un arbre et la mit en sang à force de coups. Elle resta ensuite huit jours dans une église sans rien prendre. Personne n'osait rien lui donner, parce qu'il avait menacé de sa vengeance quiconque aurait pitié d'elle. Or c'était un homme grand et fort comme un géant et cruel comme une bête fauve.

Il reprit une troisième fois son ancien service à Burgos, et sa femme dut entreprendre le voyage au milieu de l'hiver, dans des chemins couverts de neige. Le soir, à un mille de Burgos, transie de froid et épuisée, elle dit à son mari : « Je me meurs, et je ne puis faire un pas de plus. — Eh bien, descends et marche à pied, » lui dit-il. Elle obéit; mais fatiguée, gênée par son manteau, ayant de la neige jusqu'aux genoux, elle ne put avancer. Quand il la vit ainsi, la colère l'emporta. Il l'attacha sur son mulet, et la traîna un mille de chemin, en lui frappant la tête avec la bride. Des visions célestes la fortifièrent et l'empêchèrent de mourir pendant la route. Elle arriva enfin près d'une chapelle, non loin de Burgos, n'en pouvant plus d'épuisement. Le sang lui sortait par le nez et les oreilles, et son cœur était plongé dans une angoisse indicible. Dans cet état, elle dit à son mari : « Si vous me le permettez, je

passerai ici la nuit, car il m'est impossible d'aller plus loin. » La femme du sacristain intercédait aussi pour elle ; mais il lui répondit : « Je jure que ce soir même elle arrivera à Burgos morte ou vive. » Fortifiée intérieurement, elle put monter un petit cheval. Le chemin traversait un ruisseau que les neiges avaient enflé. Remplie d'effroi, elle s'écria : « O Jésus ! que ce ruisseau est profond. » Son mari, l'ayant entendue, entra dans un accès de colère, et, lui donnant un coup sur la tête, il la jeta dans le ruisseau, où elle eut plus à lutter encore avec l'eau qu'avec la mort. Elle en fut retirée à demi morte, fut obligée de remonter à cheval et de promettre qu'elle ne dirait rien à personne de ce qui s'était passé, si elle ne voulait être coupée par morceaux.

Les choses durèrent ainsi longtemps encore, lui toujours féroce et violent, elle toujours résignée, interprétant tout en bien, intercédant pour lui lorsque les autres le blâmaient ou le menaçaient, ou lorsque son caractère emporté lui avait attiré quelque fâcheuse affaire. Elle dit elle-même dans une esquisse de sa vie, écrite de sa main : « Je
« puis dire en toute vérité que, malgré tous les mauvais
« traitements de mon mari, il ne m'a jamais semblé qu'il
« agissait ainsi sans motif, et que j'ai toujours reconnu,
« au contraire, que je lui avais donné l'occasion de me
« traiter bien plus mal encore ; aussi n'ai-je jamais eu
« aucun ressentiment contre lui, mais seulement contre
« moi. Plus il me traitait mal, plus je désirais revenir avec
« lui pour lui demander pardon ; et je le faisais en me
« jetant à ses pieds et me prosternant à terre, comme j'ai
« coutume de le faire avec tous ceux qui me font du mal.
« Loin de leur en vouloir, mon seul désir est de leur

« parler avec bienveillance , et cela par la grande miséricorde de Dieu. » Elle vécut ainsi jusqu'à l'âge de vingt-trois ans. Son mari obtint alors une place dans la cathédrale de Burgos , et son caractère s'adoucit peu à peu. Il se révélait bien encore de temps en temps dans les commencements , et Jeanne avait ainsi beaucoup à souffrir ; mais ses emportements devinrent moins fréquents , et cessèrent enfin tout à fait. Au reste , cet homme , qui se conduisait à l'égard de sa femme comme une bête féroce , était irréprochable sous tous les autres rapports. On n'entendit jamais dire qu'il entretînt de commerce avec d'autres femmes. Il était compatissant et généreux envers les pauvres ; et il disait souvent à sa femme qu'il aimait mieux qu'elle le laissât manquer en quelque chose que les pauvres qui venaient à elle. Après quarante ans de mariage , il fut attaqué d'une maladie cruelle , et Jeanne ne le quitta plus. Quoique les médecins n'y vissent d'abord aucun danger , elle avait reconnu que le mal était mortel , et le décida à recevoir les sacrements. Lorsqu'il eut perdu la parole , elle ne quitta pas son lit pendant quatre jours et quatre nuits , le consolant , le fortifiant de ses paroles ; et il mourut ainsi assisté par elle en 1622. Elle ne doutait point de son salut ; et sainte Thérèse lui avait annoncé , après une vision , qu'elle avait par sa patience héroïque gagné l'âme de son mari.

Il ne faut pas croire que Jeanne se soit contentée des épreuves terribles dont la main de Dieu l'accablait. Comme si ce n'eût pas été assez pour elle , elle ne mettait aucunes bornes à ses mortifications volontaires. Elle ne prenait , dans l'espace de vingt-quatre jours , qu'une écorce de poire , une feuille de chou , une laitue ou des citrons ,

selon la saison. Quelquefois son mari la forçait à prendre quelque chose , ne fût-ce qu'autant que peut contenir le bec d'une tourterelle. Elle se faisait alors violence ; mais à peine avait-elle avalé si peu que ce fût que son estomac se soulevait : elle vomissait le sang, et était assaillie d'angoisses mortelles ; de sorte que les médecins déclarèrent qu'on exposait sa vie en la forçant ainsi à manger. Elle avait de plus le corps garni de ceintures, de cilices, de chaînes de fer et d'instruments de pénitence de toute sorte. Elle passait les nuits à prier, transie de froid, souvent dans la neige et la glace, et gagnait à son mari par son travail assidu environ vingt francs par semaine. Le reste du temps était consacré à visiter les hôpitaux, les malades les plus dégoûtants, les pauvres et les nécessiteux. Lorsque son mari devint plus doux à son égard, elle se mit sous l'obéissance d'une servante à moitié folle, qui la traitait comme une esclave, l'accablait à chaque instant de reproches et d'injures, et allait jusqu'à lui donner des soufflets, lui cracher au visage et la traîner par les cheveux. Elle faisait faire à Jeanne tout ce qui lui passait par l'esprit. Ainsi, elle la faisait s'étendre par terre, puis elle lui donnait des coups de pied sur la bouche ; ou bien elle la conduisait dans un lieu écarté, lui ordonnait de quitter ses vêtements, et la flagellait de la manière la plus atroce. Sa patience ne se démentit point non plus dans cette nouvelle épreuve. Aussi ne faut-il pas s'étonner que cette femme héroïque soit parvenue à un empire sur soi-même qui n'eut peut-être jamais d'exemple.

Outre ces épreuves, que la Providence envoie directement à ses élus, afin d'achever de purifier leur âme, il en est d'autres qui viennent de la société, et qui, quoique

moins pénibles en apparence, ont le même résultat. On raconte que plus d'une fois, dans la mer du Sud, lorsque des voyageurs abordaient dans une île que le pied de l'homme n'avait encore jamais foulée, les animaux qu'elle renfermait, frappés de cette apparition inaccoutumée, accouraient poussés par l'étonnement et la curiosité. Les oiseaux, sortant de l'épaisseur des forêts, volaient autour des étrangers, et se posaient sur leurs épaules. Les habitants de l'abîme eux-mêmes, les chiens de mer, par exemple, montaient sur le rivage, et regardaient d'un œil stupéfait la nouvelle merveille. Il en est ainsi pour ceux qui marchent par des sentiers solitaires, et dont la vie se distingue de la vie commune et vulgaire. Pendant quelque temps ils restent ignorés; mais lorsqu'on les découvre enfin, aux traces lumineuses que laissent après eux leurs pas, tous alors accourent autour d'eux. On les regarde, on les examine; chacun veut sonder l'esprit qui les pousse: chacun explique à sa manière le mystère qu'il a sous les yeux. C'est de la folie, de la supercherie, de l'illusion, de la magie naturelle, du magnétisme. En un mot, on cherche la cause de ces phénomènes partout, excepté où elle est. Aussi, après tous ces essais et toutes ces investigations, le mystère échappe à cette sagesse mondaine, qui semble craindre d'apercevoir ici-bas l'intervention de Dieu. Pour ceux qui sont soumis à ces sortes d'examen, ce sont des victimes qu'on étend comme des cadavres que l'on veut disséquer, et à qui l'on permet à peine de tressaillir sous le scalpel qu'on enfonce en leur sein. Conduits par des voies inaccoutumées, il faut qu'ils se résignent à être pour le monde un objet de scandale; et ils ne peuvent même pas essayer de se justifier. C'est déjà un dur supplice

pour eux que de voir accourir autour d'eux la foule ; que de se voir arrachés tout à coup à leur douce solitude, et transportés au milieu du tumulte du monde qui leur est insupportable. Mais le plus grand danger pour eux, c'est le concours du peuple, qui, dans sa foi et sa simplicité, approche d'eux avec respect, et s'adresse à eux comme à des saints. Ils se trouvent ainsi sur le bord d'un abîme, où une seule pensée de vanité peut leur faire perdre les fruits de plusieurs années de lutte. Les vies des saints mystiques sont pleines du récit de ces périls. Nous citerons ici comme exemple sainte Colombe de Rieti.

Sainte Colombe.

Colombe naquit à Rieti en 1467. L'esprit de Dieu s'était reposé sur elle dès sa plus tendre enfance, et lui avait inspiré des mortifications et des pénitences qui l'avaient fait mûrir avant l'âge. Dans sa douzième année, elle avait été fiancée miraculeusement à Notre-Seigneur, après avoir refusé, au grand déplaisir de sa famille, tous les partis qui s'étaient présentés. C'est alors que les extases commencèrent chez elle, et, à partir de ce moment, elles devinrent toujours plus fréquentes. A l'âge de vingt ans, elle entra dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, sans faire de vœux, et vécut dans le monde avec d'autres Tertiaires, sous la direction spirituelle d'un Dominicain. Elle eut un jour une vision, où elle se vit dans le baptistère de la cathédrale de Rieti. A ses côtés étaient son patron de religion et sainte Catherine, qui lui montraient un chemin large et droit, lequel conduisait à une église des Dominicains ; et elle entendit en même temps ces paroles : « Sors d'ici, pour n'y plus revenir, et viens à mon église que voici. » Elle regarda, remplie d'étonnement, les saints qui étaient près d'elle, s'inclina devant eux, timide et ne sachant que faire.

« Ne craignez rien , lui dirent-ils , le Seigneur vous attend là ; ne tardez pas , car c'est pour votre bien ; et nous serons avec vous. » Elle prit courage , et se mit en route ; mais bientôt elle ne vit plus rien que deux dragons qui lui barraient le chemin. Elle invoqua le secours du Seigneur , et les dragons la laissèrent passer. Elle continua sa route , et bientôt elle vit accourir à elle de la forêt une multitude de bêtes sauvages qu'elle n'avait jamais vues ; mais un gros chien les mit en fuite par son seul regard. Comme elle commençait à chanceler à la vue de tant de périls , les deux saints lui apparurent et la fortifièrent. Et , pendant qu'elle allait vers l'église entre eux deux , des oiseaux de proie s'abattirent sur elle comme pour lui arracher les yeux ; mais , pleine de courage , elle ne fit aucun mouvement pour les éloigner , et les invitait plutôt à venir vers elle. Comme ils approchaient de l'église , elle vit aux portes une grande foule d'hommes et de femmes qui se querellaient , et la regardaient avec des yeux terribles , comme s'ils eussent voulu l'empêcher d'entrer. Elle entra malgré eux , et vit l'église toute pleine d'anges et de saints , qui se prosternaient devant l'enfant Jésus.

Cette vision lui présentait l'image de sa vie tout entière. Elle comprit qu'il lui fallait quitter sa famille et sa patrie pour suivre la voix de Dieu ; elle prépara sa mère à son départ. Celle-ci fut effrayée de ce que lui disait sa fille , croyant qu'elle voulait parler de sa mort prochaine. Lorsque l'époque fut arrivée , elle fit préparer , la veille de son départ , un agneau , et invita douze de ses meilleures amies à venir le manger avec elle. Après le repas , qui fut saintement joyeux , elle leur lava les pieds en méditant les mystères du Sauveur , puis elle leur fit ses adieux en se recommandant à

leurs prières. Le lendemain, sa mère, ne la voyant point paraître à l'heure accoutumée, conçut quelque inquiétude. Elle attendit cependant jusqu'à midi, puis elle alla doucement à sa porte, et l'appela. Ne recevant point de réponse, elle monta au grenier, et leva une planche qui lui permit de voir dans l'intérieur de la chambre de sa fille. Elle la trouva vide et la porte fermée. Celle-ci ayant été forcée, on trouva les vêtements de Colombe rangés sur le plancher, en forme de croix, comme une peau qu'un serpent aurait déposée; mais on n'aperçut d'elle aucune trace.

La nouvelle de cet événement se répandit bientôt dans la ville. Le peuple accourut en foule, et tous mêlaient leurs larmes à celles des parents de Colombe. Personne ne pouvait comprendre comment elle était ainsi sortie nue, les portes de la maison et celles de la ville étant fermées; d'autant plus qu'on ne trouvait d'elle aucune trace. On disait qu'elle avait été transportée en esprit à l'ermitage d'un saint homme près de Spolète, et qu'après s'être entretenue avec lui elle s'était éloignée. On se perdait en conjectures. Elle-même raconta dans la suite à son confesseur que, s'étant mise en prière selon sa coutume, elle s'était trouvée dans la rue sans savoir comment cela lui était arrivé, dépouillée de ses vêtements et revêtue d'autres habits. Puis elle avait rencontré près d'une ville, c'était probablement Spolète, un homme qui l'avait invitée à venir trouver sa femme et ses enfants dans sa maison, près de la grande route. Cet homme la conduisit dans un bâtiment qui était vide, où il l'enferma en lui promettant de revenir bientôt. Or il se trouva que, précisément à cette époque, un ecclésiastique du royaume de Naples avait enlevé la fille unique d'un personnage considérable. Celui-ci

avait envoyé aussitôt le signalement de sa fille, avec promesse d'une grande récompense pour celui qui la trouverait ; ce qui avait paru à quelques jeunes débauchés une excellente occasion de satisfaire en même temps leur libertinage et leur cupidité. Ils avaient donc choisi cette maison comme leur refuge, et cet homme comme leur espion.

Colombe, se trouvant seule, se mit en prière, espérant que le secours d'en haut ne lui manquerait pas. L'homme arriva bientôt avec tous les apprêts d'un festin. Il était suivi de ces jeunes gens, qui, à la vue de cette jeune fille d'une beauté remarquable, crurent avoir trouvé celle qu'ils cherchaient. Ils lui adressèrent quelques paroles flatteuses, lui demandèrent le nom de son pays, le but de son voyage, et si elle était Clairette, du royaume de Naples. Elle se tut quelque temps ; mais comme ils insistaient, elle leur dit : « Je suis Claire, il est vrai, du grand royaume, et je vais où mon maître m'appelle. » Ces jeunes gens lui firent alors les propositions les plus criminelles. L'expression de modestie et de dignité qui était empreinte sur son visage leur inspirait cependant un certain effroi, dont ils ne pouvaient se rendre compte ; et ils l'écoutèrent pendant quelque temps en silence parler des peines de l'enfer, de la brièveté des plaisirs de cette vie, et des supplices dont ils sont punis dans l'autre. Mais bientôt, ne pouvant plus se retenir, ils cherchèrent à lui faire violence. Comme elle se défendait contre leurs efforts, elle devint entre leurs mains comme une pierre, et ils ne purent jamais la faire bouger de place. Aveuglés cependant par la passion, ils voulurent lui arracher ses habits. Ayant entendu sonner quelque chose, ils crurent que c'était de l'argent, ce qui excita encore leur empresse-

ment ; mais ayant ouvert le mouchoir qui couvrait sa poitrine, ils trouvèrent un crucifix, des reliques et une discipline. Renversés à cette vue, ils lui déchirèrent ses autres vêtements, et trouvèrent qu'elle avait un cilice, deux liens de fer larges de trois doigts autour des reins, et deux chaînes de fer qui se croisaient sur sa poitrine et entraient dans la chair. Frappés d'épouvante, ils prirent la fuite et moururent tous peu de temps après. Quant au malheureux qui l'avait amenée dans ce lieu, il se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et l'accompagna jusqu'au faubourg de Trevi, où il lui donna des femmes qui la conduisirent à Foligno ; et il se convertit dans la suite.

Arrivée dans cette ville, elle entra dans le couvent des Clarisses. Celles-ci lui demandèrent qui elle était et d'où elle venait ; elle répondit simplement qu'elle était religieuse, et cacha tout le reste. Ce silence augmenta leur étonnement ; et ce fut bien autre chose encore lorsqu'elles virent qu'elle ne prenait aucune nourriture. Pensant que peut-être elle avait quelque affection secrète, elles cherchèrent à gagner sa confiance par des paroles bienveillantes. Voyant qu'elles n'obtenaient rien de cette manière, elles essayèrent de la forcer à manger ; et, lui renversant la tête, elles cherchèrent à lui mettre dans la bouche, avec une cuiller, un peu de bonbons d'anis, qu'elle cracha aussitôt. Cependant, un jour, pour leur faire plaisir, elle prit un peu de légumes et d'eau. Du reste, elle s'entretenait avec elles des choses divines, et toutes, en l'entendant, fondaient en larmes. Cependant le podestat de la ville, ayant appris son arrivée, envoya quelqu'un lui demander si elle était cette Clairette qu'on cherchait. Elle répondit en souriant qu'elle était bien Claire, mais non celle qu'on cherchait ;

que son vrai nom était Colombe de Rieti, et qu'elle allait où l'appelait son maître. On écrivit à Rieti, et son frère aîné vint à Foligno avec quelques hommes armés, dans l'intention de la tuer. Mais il revint à Rieti après l'avoir beaucoup maltraitée, et Colombe devint bientôt la merveille de Foligno. Les sœurs l'observèrent jour et nuit, et la trouvèrent toujours veillant, priant ou châtiant son corps. L'une d'elles, qui l'avait prise dans sa cellule, assura qu'elle l'avait vue plusieurs fois élevée en l'air de deux pieds. Les Dominicains envoyèrent quelques frères à Foligno; et le Prieur qui lui avait donné l'habit la conduisit, en compagnie de quelques femmes respectables, par le chemin qu'elle indiqua elle-même; car on était convenu de suivre la vocation de Dieu. Ils vinrent ainsi à Assise, puis enfin à Pérouse. Là ils trouvèrent tout le peuple dans une émotion indicible; tous étaient accourus à sa rencontre, comme poussés par l'esprit de Dieu, en criant : La sainte ! voilà la sainte qui arrive ! Hommes, femmes et enfants, tous l'emmenèrent en triompe. Là elle fut, par sa simplicité, sa piété et ses extases, un sujet continuel d'admiration; et pour l'y fixer on résolut de lui bâtir un monastère, car d'autres villes encore se disputaient l'honneur de la posséder. Elle se trouva bientôt à la tête de cinquante sœurs, qui s'étaient réunies à elle après qu'elle eut fait ses vœux, en 1490, à l'âge de vingt-trois ans.

Sa vision se trouva donc accomplie de cette manière par l'enthousiasme du peuple de Pérouse; mais l'approbation des habiles, même dans son ordre, fut plus difficile à obtenir. Une jeune fille de vingt ans qui, dans un temps comme celui où elle vivait, c'est-à-dire dans un temps de dissolution morale, politique et religieuse, parcourait seule les

grandes routes, entrait dans des maisons suspectes, et ne donnait pour motifs de ces singularités que l'impulsion de l'esprit de Dieu, pouvait bien inspirer quelques soupçons à ceux qui, considérant de plus près les choses, ne se laissaient point entraîner par l'enthousiasme irréfléchi des masses, surtout chez un peuple aussi prudent et aussi circonspect que sont les Italiens. Les ecclésiastiques les plus graves et les plus grands théologiens la virent donc avec défiance. Trompés déjà plus d'une fois, ils ne se hâtèrent point de donner leur assentiment à une manière de vivre qui leur paraissait dangereuse. Ils prirent Colombe pour une vagabonde et une hypocrite, qui courait le monde afin de gagner de l'argent, et n'ajoutèrent aucune foi à ses abstinences; de sorte que son ordre chercha à se défaire d'elle, persuadé qu'elle le déshonorait. Parmi ceux qui doutaient de sa sincérité se trouvait Sébastien de Pérouse, qui fut plus tard son confesseur et son biographe. Il avait été témoin en même temps que César Borgia, encore jeune alors, d'un miracle qu'avait fait la sainte, lorsqu'elle avait rendu la santé et la vue à un enfant aveugle qui allait mourir. César, frappé d'admiration, ayant voulu faire sonner les cloches, Sébastien l'en avait empêché en lui disant : « Ar-
« rêtez; cette femme est une étrangère, et nous ne savons
« pas si c'est une sainte, malgré tout ce qu'on dit de son
« abstinence. La malice de l'homme est grande, et celle
« de la femme plus grande encore. Il faut donc l'éprouver
« au moins pendant dix ans, pour porter un jugement
« certain sur sa vertu et sa sainteté. »

Conformément à cet avis, on exerça sur Colombe la surveillance la plus minutieuse. On lui envoya des hommes de toute sorte pour l'éprouver et sonder son intérieur. Sébas-

tien , entre autres , lui représenta les suites funestes qu'aurait pour l'honneur de son ordre et pour son propre salut sa dissimulation et sa légèreté. Mais elle répondait à tout avec une simplicité parfaite. Il arriva que, le confesseur ordinaire du couvent étant tombé malade, Sébastien dut prendre sa place. Il pensa trouver là une occasion favorable de dissiper tous ses doutes, et il se croyait assez habile pour la surprendre, s'il y avait quelque chose de louche dans sa conduite, quoiqu'il fût bien décidé, d'un autre côté, à reconnaître tout le bien qu'il trouverait en elle. Après avoir entendu sa première confession, il la laissa parler quelque temps, et lui dit : « Ce que vous venez de me
« dire est bien simple, et ce sont de ces choses comme il en
« arrive souvent. Soyons donc sur nos gardes pour ne point
« tomber dans le précipice. Je ne sais comment mes pré-
« décesseurs ont agi ; il est donc utile que j'aie une con-
« naissance parfaite de toute votre vie, depuis votre pre-
« mière enfance, afin que je sois en état de porter un
« jugement sûr pour l'avenir. » Elle lui répondit qu'elle suivrait son conseil avec joie ; et, après s'être préparée le temps nécessaire, elle lui dévoila sa vie tout entière. Il examina tout dans le plus grand détail et avec le soin le plus minutieux, lui parlant tantôt avec douceur, afin de gagner sa confiance, tantôt avec sévérité, afin de l'ébranler par la crainte des jugements de Dieu. Mais plus il pénétrait dans son intérieur, plus il se sentait forcé d'admirer son innocence et sa pureté. Il n'avait pas trouvé un seul péché dans toute sa vie. Il ne se contenta pas toutefois des ouvertures qu'elle lui avait faites ; et lorsque son confesseur fut guéri, il le consulta, ainsi que les prêtres qui l'avaient confessée auparavant, et ils convinrent ensemble d'envoyer

partout des hommes prudents s'enquérir de toute sa vie auprès de ceux qui l'avaient connue. Leurs témoignages se trouvèrent parfaitement d'accord avec ses propres aveux. Il observa de plus toute sa manière de vivre, et l'obligea à lui découvrir les pénitences qu'elle faisait et à lui permettre de les régler d'après ce qu'il croirait convenable. Il avait fait tout ce que peut faire un homme prudent en pareille circonstance, et si malgré cela il fut trompé, il n'y a plus rien de certain sur la terre.

Colombe cependant continuait de vivre à Pérouse, honorée par le peuple comme une sainte, enseignant, édifiant, priant, annonçant d'avance les dangers dont on était menacé, et quelquefois même le triomphe et la victoire. Plusieurs villes d'Italie cherchaient alors à attirer quelques sibylles de ce genre, afin de se ménager un appui dans ces temps de trouble et de confusion. De même que Pérouse, Narni avait aussi la sienne, nommée sainte Lucie; Mantoue, sainte Ozanna. Or il arriva qu'en 1495 le pape Alexandre VI, fuyant de Rome par crainte du roi Charles, vint à Pérouse. Il entendit parler, comme on le pense bien, de sainte Colombe; et, un jour qu'il avait célébré le service divin dans l'église des Frères Prêcheurs, il l'envoya chercher. Elle vint à la tête de ses sœurs. Les haliebardiens du pape purent à peine lui frayer un passage jusqu'à son trône, au milieu de la foule qui se pressait autour d'elle. Lorsqu'elle fut enfin devant le souverain pontife, entouré des cardinaux, elle se mit à genoux, puis saisit le bord de sa soutane pour la baiser; mais elle devint à l'instant même immobile comme une pierre. Toutes ses sœurs furent présentées au pape, et s'en allèrent ensuite dans le même ordre où elles étaient venues. Colombe ce-

pendant restait toujours dans la même position. On interrogea à son sujet sa mère, qu'on avait fait venir également. La sainte tenait toujours le bord de la soutane du pape, et on lui aurait plutôt brisé les doigts qu'on ne lui eût fait lâcher prise. Le pape fut donc obligé d'attendre qu'elle revînt de son extase. Elle se leva enfin ; et le pape l'interrogea dans le plus grand détail. Elle répondit à toutes ses questions avec prudence, discrétion et simplicité. Le pape ayant touché des choses plus intimes, elle retomba en extase, et resta debout immobile, semblable à une colonne de marbre. Alexandre étonné se tourna d'un air menaçant vers son confesseur, qui était là tout près à genoux, et lui dit : « Prenez garde à vous, et sachez que je suis le pape : je vous commande de me dire la vérité sur cette fille. » Sébastien dit au pape tout ce qu'il savait sur son sujet ; et César Borgia, qui était présent, confirma son témoignage en racontant à Alexandre le fait dont il avait été témoin, et dont nous avons parlé plus haut. Colombe, revenue à elle-même, répondit de nouveau aux questions qu'on lui fit, et le pape la congédia après l'avoir louée et comblée de faveurs spirituelles.

Colombé devint bientôt l'objet de toutes les conversations de la cour pontificale. Chacun faisait là-dessus ses conjectures. Ils avaient tous été témoins oculaires de ses extases, et ne pouvaient par conséquent les nier. Mais ce qui leur paraissait surtout impossible, c'était son abstinence ; et cela était naturel de la part de gens qui attachaient une importance souveraine aux choses de ce genre. Cette abstinence toutefois n'était pas complète ; car la sainte, afin de dérouter l'opinion, avait bien soin de boire de temps en temps devant les autres, et de manger quelques

baies. Les philosophes arrivèrent, selon leur coutume, avec leur bagage de science et de sagesse, et déclarèrent Colombe lunatique; d'autres prétendirent qu'elle était possédée. Puis, ce fut le tour des médecins, qui s'occupèrent principalement de ses extases, et constatèrent que, pendant qu'elles duraient, le pouls et le souffle s'arrêtaient. Ils se cassèrent la tête pour expliquer ces phénomènes, et firent là-dessus des hypothèses les plus saugrenues, plutôt que d'attribuer directement à Dieu ces choses extraordinaires. Quant à son abstinence, afin de se faire sur ce point une opinion éclairée, ils examinèrent l'état de ses cheveux, de ses ongles, la couleur de son visage, l'odeur de sa transpiration, etc. L'un d'eux enfin, plus habile que les autres, eut l'idée d'examiner l'état de ses dents, et jugea par leur inspection qu'elle devait avoir passé toute sa vie dans une grande abstinence. Les religieuses, de leur côté, se scandalisèrent de sa manière de vivre; de ce qu'elle permettait au peuple de couper des morceaux de ses vêtements; de ce que tous les jours, par le plus grand froid et contre la coutume de son ordre, elle marchait nu-pieds jusqu'au souper; de ce que, malgré la défense pour les femmes d'enseigner dans l'église, elle parlait au peuple assemblé autour d'elle. En un mot, on parla, on se querrella beaucoup; et de tout ce bruit il ne résulta rien. C'était alors comme c'est aujourd'hui, et comme ce sera toujours.

Pour elle, rentrée dans son repos, elle continua sa manière de vivre, opéra beaucoup de guérisons miraculeuses, prédit beaucoup d'événements futurs, et voyait à distance par la lumière intérieure qui éclairait son esprit. De Rome, où l'on flottait toujours entre la foi et le doute à son sujet,

on la consultait de temps en temps sur ce qui devait arriver. Un jour que le trésorier du pape la questionnait dans la chapelle de Saint-Pierre, à l'occasion du souverain pontife, elle lui exposa, assise à terre, en présence de Sébastien, les visions qu'elle avait eues, parlant et menaçant avec une telle force que les assistants furent saisis d'effroi à l'annonce des terribles jugements de Dieu qui allaient éclater. Jamais on n'avait vu en cet état cette vierge si douce et si bonne. C'était précisément à l'époque où l'Espagne et le Portugal envoyèrent à Rome des ambassadeurs pour sommer le pape de réformer sa vie et sa cour, peu de temps avant ces jours de deuil et de confusion où la guerre et l'assassinat se répandirent par toute l'Italie et où le pape lui-même fut sauvé comme par un miracle, lorsque le plancher de son appartement s'affaissa sous lui, au milieu des éclairs et du tonnerre. C'était aussi l'époque où Savonarole s'élevait à Florence contre les désordres du temps avec une énergie qui dépassa quelquefois les bornes de la discrétion. La cour du pape devait être, on le pense, peu favorablement disposée à l'égard de Colombe et des autres sibylles que Dieu s'était choisies. Aussi eut-on des soupçons sur elle, et particulièrement sur son confesseur, qui fut obligé de venir à Rome rendre compte de vive voix et par écrit de tout ce qu'il savait sur elle, et de la conduite qu'il avait tenue à son égard, et des principes qui l'avaient dirigé. Il le fit avec franchise et habileté en même temps; et le pape, en le congédiant, le combla de présents.

On ne laissa pas la sainte tranquille pour cela. On lui envoya de Rome des femmes chargées de l'espionner; mais elle les reconnut aussitôt par l'esprit de Dieu. De faux

malades se glissèrent près d'elle, sous prétexte de chercher leur guérison. Comme tout cela ne menait point au but qu'on se proposait, ses supérieurs la déposèrent et lui infligèrent des peines spirituelles. On lui ôta son confesseur, et on lui donna à sa place Pierre Michel de Gênes, un des meilleurs prédicateurs et des théologiens les plus distingués de cette époque. Il avait été prévenu contre Colombe, et se proposa de prendre tous les moyens pour s'éclairer en cette affaire. Il se prépara de son mieux à ses nouvelles fonctions par une confession générale, par la prière, le jeûne et la mortification, de sorte que son corps en fut affaibli, et qu'il paraissait tout autre qu'il n'était auparavant. Colombe, toujours gaie et sereine, avait vu en esprit tout ce qu'il faisait, et l'avertit un jour, vers Noël, d'éviter tout excès. Étonné de ce qu'il entendait, il chercha à lui cacher ce qu'il faisait; mais elle lui raconta comment elle avait connu son dessein, et ajouta : « Mon père, votre prudence me plaît : je sais certainement qu'avant la nouvelle année vous aurez acquis la certitude que vous désirez, et je prierai Dieu pour cela. » Il ne parut pas faire attention à ses paroles, mais il les renferma dans son cœur. La nuit de Noël, lorsqu'il eut fini sa messe, il eut une extase, et une voix lui dit qu'aujourd'hui il aurait la certitude qu'il cherchait. Le matin, il monta à l'autel, et à peine eut-il fini l'introït qu'il se sentit consumé par le feu de la charité et fondit en larmes. Arrivé à la communion, il fut inondé d'une telle suavité qu'il ne pouvait plus se contenir; de sorte qu'il entra dans sa cellule, et conçut un dégoût insurmontable pour toute autre nourriture. Le lendemain, Colombe lui dit en souriant : « Je suis heureuse, mon père, que vous goûtiez ma nour-

riture ; persévérez, elle vous sera toujours plus agréable. » Il était désormais guéri de tous ses doutes. Pour elle, elle supporta avec une patience admirable, pendant toute sa vie, les examens et les investigations auxquels elle fut soumise.

Elle avait déjà prédit depuis longtemps qu'elle mourrait peu de temps après sa trente-troisième année. Lorsque cette époque fut arrivée, en 1501, elle fut avertie qu'elle mourrait le jour de l'Ascension. Elle se prépara donc à la mort pendant le carême, toujours favorisée cependant de visions et d'extases. Elle alla pour la dernière fois à la sainte table le jour de Pâques, et se mit au lit peu de jours après, pour n'en plus sortir. Vers le milieu de la semaine de Pâques, elle fut surprise pendant la nuit d'un vomissement violent. Elle vomit d'abord du sang pur en très-grande abondance, puis du sang caillé, puis enfin du sang mêlé de pus. Les médecins ne purent s'entendre ni sur le caractère de sa maladie ni sur les remèdes qu'il fallait employer. Pour elle, parfaitement résignée, elle demanda les sacrements, eut des extases et des visions, dont elle expliqua quelques-unes à ceux qui l'entouraient. Elle dit entre autres choses : « Seigneur, vous daignez représenter dans mon sang les signes futurs qui doivent paraître au ciel, c'est-à-dire dans l'Église ; car la différence de mon sang signifie les diverses verges dont vous allez bientôt la frapper, à savoir : le meurtre parmi les chrétiens, la peste, la mort et la ruine d'un grand nombre de peuples. » Elle n'avait que trop bien vu ; car peu de temps après la mort d'Alexandre, César Borgia mit toute l'Italie supérieure en flamme ; et Jules II ne put éteindre cet incendie que dans des fleuves de sang. Elle resta

pendant trente-trois jours couchée sur des planches nues, revêtue de son cilice, et sans rien prendre, pendant tout ce temps, que de l'eau. Une seule fois elle goûta d'un sirop qu'on lui présenta. Quelquefois aussi elle suçait une orange ou une cerise. L'Eucharistie seule la fortifiait, et elle était consolée par de douces visions. Pendant sa maladie, il sortit du plancher de sa chambre, et entre les planches de son lit, des troupes de fourmis qui avaient la tête rouge et se promenaient autour d'elle. Elle dit elle-même que ces fourmis signifiaient l'armée française qui devait opprimer l'Église et être chassée ensuite. Ses visions augmentaient à mesure qu'elle approchait de sa fin. Sa lutte avec le tentateur fut courte, et elle mourut visitée par son bien-aimé, à minuit du jour de l'Ascension. Ses yeux restèrent ouverts et son visage coloré, comme si elle eût dormi. Tous ses membres étaient souples, comme si elle eût été en extase. On l'ouvrit quatre jours après sa mort, et l'on ne trouva dans les intestins que de l'air. Il y avait un peu d'eau dans l'estomac et dans la vessie, et quelques excréments, en très-petite quantité, dans les gros intestins. Le cœur était desséché; mais autour le sang était encore liquide, pur et clair, comme le sang d'une personne vivante. (A. S., 20 mai.)

Sainte Colombe eut du moins le bonheur de rencontrer des confesseurs éclairés et prudents, et d'échapper ainsi à l'épreuve la plus pénible peut-être pour les âmes de cette trempe lorsqu'elles tombent entre les mains d'hommes ignorants ou présomptueux, qui, au lieu de les guider dans des voies où Dieu les appelle, les en détournent, au contraire, ou se servent d'elles pour faire des expériences maladroites et que rien ne justifie. C'est ce qui arriva à

la bienheureuse Liduine. En 1407, elle eut pour curé un Prémontré, nommé André, qui, ne croyant point à son abstinence, lui donnait à contre-cœur la communion. En 1412, il lui vint en pensée d'éprouver si elle ne vivait réellement que de la grâce de Dieu; et, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, comme elle désirait communier, il lui présenta une hostie non consacrée. Liduine, ne pouvant l'avalier, en conclut qu'elle n'était pas consacrée, et la cracha. Il lui fit à ce sujet de fortes réprimandes. « Croyez-vous, lui répondit-elle, que je ne sais pas distinguer le corps de Notre-Seigneur du pain ordinaire, puisque je ne puis manger celui-ci, tandis que j'avale sans difficulté la sainte hostie? » Le curé, troublé par ces paroles, se leva et s'en alla, laissant la vierge dans les larmes et désolée, moins peut-être encore d'être privée de la sainte communion que de la dureté avec laquelle son curé la traitait. Elle fut bientôt consolée dans son trouble par une vision céleste. Au milieu d'une grande clarté, qui remplissait sa cellule, elle vit au pied de son lit une croix, sur laquelle était le Sauveur, sous la forme d'un enfant. Comme elle s'entretenait avec lui, la croix s'éleva jusqu'au plafond de la chambre, et elle descendit sur la couverture de son lit, réduite aux dimensions d'une hostie, environnée d'éclat, et portant les traces de sang des plaies du Sauveur. Liduine fut inondée d'une telle joie qu'elle crut qu'elle allait mourir; et l'une des femmes qui étaient présentes fut obligée d'appuyer sa main sur son cœur, pour l'empêcher de se rompre, tant il battait fort. Six autres personnes virent comme elle cette apparition. Liduine envoya son frère chercher le curé, pour qu'il fût témoin de ce miracle. Il ne voulut pas y croire : il vint cependant, et

Liduine.

le vit comme les autres qui étaient dans la chambre. Il renvoya d'abord ceux-ci ; puis, s'étant enfermé avec Liduine, il la conjura par le jugement de Dieu de ne dire à personne ce qui s'était passé. Liduine, de son côté, le supplia de lui donner l'hostie ; mais le prêtre lui répondit : « Si vous voulez communier, j'irai vous chercher la sainte Eucharistie à l'église ; car, pour cette hostie, je ne sais ce qu'elle est. » Cependant, comme Liduine insistait, il la lui donna sans croire qu'elle eût quelque efficacité.

Le lendemain matin, après la messe, il avertit le peuple de prier pour Liduine, qui ne possédait pas, dit-il, sa raison tout entière, et qui, la nuit dernière, avait été tentée par les démons ; puis il prit la sainte Eucharistie, et la lui porta accompagné d'un grand nombre de personnes. Arrivé chez elle, il fit mettre à genoux tous les assistants, en leur recommandant de prier pour elle. Il leur dit ensuite que cette nuit le diable était venu, et avait laissé à Liduine une fausse hostie, et qu'il allait lui en donner une véritable pour la fortifier. Elle eut beau réclamer et supplier le curé de changer d'opinion, elle ne put rien obtenir ; et il retourna à l'église après lui avoir donné la communion. Cependant ceux qui avaient été témoins du miracle le racontèrent au peuple, ce qui indisposa tellement contre le curé qu'il n'osait plus sortir de l'église. Ce fut bien autre chose encore lorsqu'à ceux qui lui demandaient ce qu'il avait fait de cette hostie il répondit, tantôt qu'il l'avait brûlée, tantôt qu'il l'avait jetée dans l'eau. Le tumulte augmentant, l'évêque d'Utrecht apprit ce qui s'était passé, et envoya son suffragant avec quelques autres hommes de confiance, pour faire une enquête. Le curé consterné fit supplier Liduine d'apaiser l'affaire... Des commissaires

vinrent chez elle, accompagnés du curé, qui fondait en larmes. Liduine refusa de parler si l'évêque ne promettait que ses déclarations n'auraient aucun résultat fâcheux pour le curé, et resteraient un mystère pendant tout le temps qu'elle vivrait. On lui promit ce qu'elle demandait, et elle raconta la chose comme elle s'était passée. Ceux qui avaient été témoins du miracle confirmèrent son récit, et l'affaire fut ainsi terminée à l'amiable. (A. S., 14 avril.)

Lorsque Dieu charge quelqu'un de réformer un ordre dégénéré de sa ferveur primitive, cette mission devient ordinairement pour celui à qui elle est confiée une source de contradictions par la résistance de ceux qui sont intéressés dans l'affaire et par l'opposition que le monde a coutume de faire à toutes les œuvres de Dieu. C'est ce que prouvent de nombreux exemples; entre autres, ceux de sainte Thérèse, de saint Charles Borromée et de sainte Colette, née à Corbie en 1580, et morte à Gand en 1646. Tous les péchés du monde et les châtimens qu'ils méritent lui étaient apparus dans une vision. Dans sa douleur, elle avait conjuré le Seigneur d'avoir pitié de ceux qu'il voulait perdre, et de les convertir. Une voix lui répondit qu'elle contribuerait puissamment à cette conversion si elle pouvait réformer les trois ordres de Saint-François. Elle pria Dieu d'envoyer au monde un homme capable d'opérer cette réforme; mais, dans une autre extase, Dieu lui dit que c'était elle qui devait accomplir cette œuvre. Ces paroles la plongèrent dans un profond étonnement; car elle ne croyait pas qu'il y eût personne qui fût moins capable qu'elle de se charger de cette mission. Elle reprocha donc à la sainte Vierge et à saint François d'avoir proposé pour une œuvre de ce genre une pauvre fille, simple, sans instruction, sans

éloquence et sans vertu ; leur disant qu'elle ne pouvait pas s'en charger, qu'elle ne s'en chargerait pas, et qu'elle espérait bien que Dieu n'exigerait pas d'elle des choses impossibles. Elle persista quelques jours dans cette résolution ; mais elle sentit qu'elle avait perdu le repos. Elle réunit donc ses amis et quelques personnes prudentes en qui elle avait confiance, et leur demanda leur avis. Tous lui conseillèrent d'obéir, persuadés que ces apparitions venaient de Dieu, et non du démon.

Colette continua cependant de prier Dieu qu'il lui ôtât ce fardeau ; mais elle devint muette tout d'un coup, et ne pouvait plus prononcer un seul mot distinctement. Elle resta trois jours en cet état, et, craignant de s'opposer à la volonté divine, elle promit d'obéir. Aussitôt sa langue fut déliée. Puis, lorsqu'elle voulut examiner comment elle s'y prendrait pour mener la chose à bon terme, le fardeau lui parut si pesant qu'elle recula de nouveau. Mais, à l'instant même, elle devint aveugle, ce qui dura trois jours et trois nuits. Elle demanda pardon à Dieu, lui promettant de se conformer à sa volonté. Dieu accepta son repentir, et lui rendit la vue. Elle vit alors pousser du plancher de sa cellule un petit arbre, qui bientôt devint si grand qu'il la remplissait tout entière. Il était avec cela d'une beauté merveilleuse. Sous son vert feuillage étaient cachées des fleurs odorantes, et à ses pieds croissaient d'autres arbres, moins grands et moins beaux que lui cependant. Comme elle considérait avec admiration cet arbre qui croissait toujours, Dieu lui fit comprendre qu'elle était représentée par le plus grand, et que les petits signifiaient ceux qui devaient être réformés par elle. Mais son humilité était si grande qu'elle ne pouvait ajouter foi à cette voix inté-

rieure, et qu'elle la prenait pour une illusion du démon, qui voulait la pousser à la vaine gloire. Elle arracha donc dans une sainte colère l'arbre le plus grand, et le jeta en morceaux par la fenêtre; puis elle en fit autant des autres. Quelques jours après, comme elle était en prière, ces arbres se mirent à croître de nouveau sous ses yeux; et, après être restés quelque temps dans sa chambre, ils se transportèrent d'eux-mêmes d'un lieu à un autre, et finirent par remplir une grande partie de l'univers. Elle dut enfin reconnaître son opiniâtreté, et s'abandonner à la volonté de Dieu, à la condition toutefois qu'elle ne serait pas l'auteur principal, mais seulement la coopératrice de cette réforme.

Elle reçut alors la connaissance claire de tout ce qui était nécessaire pour l'exécution de ce dessein; et bientôt Dieu lui donna un aide dans la personne du Père Henri de Balma, et dans Isabelle, comtesse de Bourgogne, une protectrice et une compagne de voyage à Rome. Les cardinaux s'opposèrent d'abord à son entreprise; mais une peste qui se répandit brisa leur résistance. Le pape la reçut dans l'ordre de Sainte-Claire, et la consacra abbesse; après quoi elle retourna dans son pays. C'est alors que commencèrent pour elle les difficultés. Elle eut contre elle prêtres et laïques, hommes et femmes, tous les états et toutes les conditions. On la regardait comme une hypocrite, comme une magicienne, qui ensorcelait les hommes et les animaux, et avait commerce avec le démon. Elle devint tellement odieuse à tout le monde que personne ne voulait la recevoir, ni même lui prêter une maison. Les choses en vinrent au point qu'elle fut chassée du pays avec son confesseur. Celui-ci la conduisit d'abord chez son frère, au château de Balma, en Savoie. La comtesse Blanche l'invita

.

à venir partager avec elle son château à Genève, et c'est là qu'elle construisit son premier couvent. Mais le pape l'envoya chez les Clarisses de Besançon, et c'est de là que la réforme se répandit dans une multitude d'autres monastères. Cependant les persécutions durèrent pendant toute sa vie. Lorsqu'elle voulait élever une maison, elle trouvait une telle opposition que des villes et des pays entiers se soulevaient contre elle. Si, à force de patience et d'humilité, elle remportait la victoire, ses ennemis, ne pouvant lui pardonner son triomphe, disaient d'elle toute sorte de mal. Ses amis les plus intimes, ses directeurs eux-mêmes changeaient tout à coup de dispositions, et passaient brusquement de la sympathie à la haine, ce qu'ils regrettaient ensuite amèrement. On la représentait comme une femme livrée aux vices les plus abominables. Au milieu de toutes ces contradictions, elle ne fit jamais entendre aucune plainte, et accomplit ainsi l'œuvre que Dieu lui avait imposée. (A. S., 6 mart.)

Ursule de
Parme.

Ursule de Parme reçoit, dans une vision, l'ordre d'aller à Avignon trouver l'antipape Clément VII, pour lui ordonner, au nom du Seigneur, de rendre la paix à l'Église par l'extinction du schisme. Elle obéit, et traverse les Alpes avec sa vieille mère. Elle est présentée à l'antipape; elle l'ébranle, après un entretien d'une heure et demie. Clément, effrayé, refuse de la recevoir de nouveau, et elle est obligée de partir sans avoir rien fait. Elle se rend alors à Rome, pour aller trouver le pape Boniface IX, qui, d'abord, n'ajoute aucune foi à ses discours. Mais, instruit des faits par un témoin oculaire, il l'accueille avec bonté, et la renvoie à Avignon, chargée de ses pleins pouvoirs. Elle y va sans se laisser arrêter par la nouvelle que les cardinaux de

l'antipape cherchent à la perdre. Introduite devant Clément et ses cardinaux, elle parle de telle sorte que personne n'ose la contredire; et Clément, ébranlé, incline vers la soumission. Mais les cardinaux s'élèvent avec force contre elle, et cherchent à la surprendre par des questions insidieuses. Elle évite avec une merveilleuse habileté les pièges qu'on lui tend; de sorte que, pour se débarrasser d'elle, ils cherchent à l'effrayer par les menaces. Ils l'arrachent à sa mère, à laquelle ils attribuent toute cette affaire, et la confient à la garde d'une femme de la ville. Accusée comme sorcière et magicienne, elle est soumise à une enquête. On lui donne de nouveaux vêtements, et l'on examine scrupuleusement ceux qu'on lui a ôtés, pour voir s'ils ne renferment aucun objet suspect. Comme tous ces moyens ne mènent point encore au but, on cherche à lui arracher des aveux par la torture. Déjà on lui attachait les mains derrière le dos lorsqu'un tremblement de terre disperse ses bourreaux. On la laisse enfin tranquille, et elle s'en va sans avoir pu décider Clément à abdiquer. (A. S., 7 avril.)

Les visions elles-mêmes sont quelquefois, pour ceux qui les reçoivent, un objet de scandale ou une cause de persécution et d'épreuves. Saint Pierre de Milan, qui fut, au temps d'Innocent IV, un prédicateur puissant de la parole de Dieu, et qui mourut martyr, menait, dans un monastère de cette ville, une vie sainte, et était favorisé de visions fréquentes. Un jour, sainte Agnès, sainte Catherine et sainte Cécile lui apparurent et s'entretenirent avec lui. Un religieux, passant par hasard devant sa cellule et entendant des voix de femmes, approche, et voit par une fente trois femmes très-belles et magnifiquement parées s'entretenir

S. Pierre de
Milan.

familièrement avec Pierre. Indigné, il court aussitôt chez le supérieur pour lui raconter ce dont il vient d'être témoin. Celui-ci, courroucé, rassemble la communauté pour délibérer sur ce qu'il y a à faire. On décide, à l'unanimité, que le criminel sera mis en prison pendant quelques jours, puis envoyé en pénitence à Chim. On exécute la sentence sans vouloir même entendre Pierre. Celui-ci se tait, reçoit tout avec humilité et obéissance, ne se plaignant qu'à Dieu devant son crucifix, et lui demandant ce qu'il a fait pour être éprouvé de cette manière. « Qu'ai-je fait moi-même, lui répondit Notre-Seigneur, pour que l'on m'ait ainsi crucifié et fait mourir? » Pierre, consolé, ne se plaignit plus jusqu'à ce qu'enfin d'autres visions découvrirent son innocence, et le remirent en honneur. On a peint ce fait à Côme, dans la chambre où l'apparition eut lieu, et on y a conservé le crucifix qui avait parlé au saint. (*Steil*, t. I^{er}, p. 668.)

CHAPITRE IX

Des œuvres de charité. Sainte Catherine de Sienne. Sainte Rose.
Saint Pierre d'Alcantara.

L'âme, une fois dégagée des liens du monde et de son propre corps, doit, en triomphant de soi-même, s'approprier en quelque sorte l'opération de Dieu, qu'elle a reçue d'abord d'une manière passive, et briser ainsi pour toujours, par la charité, le lien et la contrainte de la loi. Or ceci se fait par la pratique des œuvres de miséricorde, par lesquelles l'homme passe de l'amour du prochain à l'amour de Dieu, d'après ce principe que deux choses qui

sont unies dans une troisième le sont aussi entre elles. Ces œuvres ont donc toujours été considérées par les ascétiques comme une préparation nécessaire, comme le prouve le nombre immense de frères et de sœurs consacrés d'une manière particulière à ces sortes d'œuvres. Il nous suffira de citer ici quelques traits plus remarquables sur ce sujet.

Peu de personnes ont porté plus loin la charité envers le prochain que sainte Catherine de Sienne. Non-seulement, plus d'une fois, quoiqu'elle fût elle-même si malade qu'elle ne pouvait se tenir debout, elle se chargea, pour procurer aux pauvres les aliments nécessaires, de fardeaux qui auraient accablé la femme la plus forte; mais elle avait encore un tel amour pour les malades qu'elle faisait pour eux des choses vraiment incroyables. Une veuve, nommée Tecta, s'était retirée, à cause de son indigence, dans un hôpital qui avait à peine lui-même le nécessaire. Son corps se couvrit tout entier d'une lèpre hideuse, et elle devait quitter non-seulement l'hospice, mais encore la ville, parce qu'elle était pour tout le monde un objet d'horreur. Catherine se chargea d'elle, et la soigna avec une admirable charité. Cette femme, enorgueillie par ces services, les considéra bientôt comme une dette, et se permettait de parler à la sainte d'une manière rude et insultante. Celle-ci n'y fit aucune attention, et continua ses soins, après même que la malade lui eut communiqué aux mains sa lèpre, comme l'avait craint sa mère. Elle resta auprès d'elle jusqu'à sa mort, pour la consoler et la fortifier; puis elle lava son corps et l'ensevelit de ses propres mains, qui devinrent à l'instant même plus saines et plus pures qu'elles ne l'avaient jamais été. Une autre femme avait au sein un cancer

St^e Catherine de Sienne.

qui répandait une odeur telle que personne ne pouvait rester près d'elle, et qu'elle pouvait trouver à peine quelqu'un pour la soigner. Catherine se chargea d'elle encore, et lui prodigua les soins les plus attentifs, nettoyant sa plaie avec un visage gai, au grand étonnement de cette femme elle-même. Le mal empirait cependant, et l'odeur devint telle qu'un jour le cœur de Catherine se souleva de dégoût. Indignée contre elle-même, elle dit à son corps : « Comment ! tu as horreur de ta sœur, baptisée comme toi du sang de Notre-Seigneur ! tu me le paieras. » En même temps elle applique sa bouche, son nez et son visage tout entier sur cette plaie dégoûtante, jusqu'à ce qu'elle sentît que l'esprit avait vaincu les répugnances de la chair. La malade, réfléchissant sur l'action héroïque de la vierge, conçut à son sujet des soupçons infâmes, comme il arrive souvent aux natures communes, incapables de comprendre un tel excès de charité. Elle communiqua ses soupçons à d'autres, et bientôt ils coururent la ville entière, parvinrent jusqu'aux oreilles de ses sœurs de religion, et lui attirèrent de leur part les plus amers reproches. Elle reçut tout avec douceur, mais continua ses soins à l'égard de cette femme, et la servit après comme auparavant avec tant de charité qu'elle finit par lui inspirer le repentir de ce qu'elle avait fait. Cependant la vierge eut encore un moment de dégoût, et alors elle fit ce que personne peut-être n'avait fait avant elle : elle but le pus et les saletés qu'elle avait recueillies de la plaie en la lavant. Elle avoua plus tard à son confesseur qu'elle n'avait jamais bu dans sa vie un breuvage plus agréable. Dieu, pour que la foi à ce miracle d'empire sur soi-même ne se perdît pas à l'avenir, a permis qu'il se renouvelât deux siècles et demi après dans la per-

sonne de sainte Rose de Lima. Celle-ci, en effet, éprouvant un jour un profond dégoût en voyant le sang qu'on avait tiré d'une pauvre fille malade, et qui était couvert de taches noires et jaunes et mêlé de pus, le but, pour se punir de ce qu'elle regardait comme une délicatesse.

Si jamais un instinct irrésistible poussa quelqu'un à se livrer aux œuvres de miséricorde, c'est assurément saint Jean de Dieu. Une tradition, qui n'est peut-être qu'une légende, raconte ainsi la manière dont il fut appelé à cette mission. Un jour, il rencontra dans les champs un très-bel enfant vêtu comme un petit paysan, qui marchait nu-pieds, ce dont il paraissait souffrir beaucoup, à cause du chemin qui était raboteux. Jean, plein de compassion, ôta ses souliers, et dit à l'enfant : « Pauvre petit, mon cœur saigne de te voir ainsi ; prends mes souliers ; je puis plus facilement aller nu-pieds que toi. » L'enfant essaya de les mettre ; mais comme ils étaient trop grands, il les lui rendit en disant : « Ils ne peuvent m'aller ; donne-les donc à un autre plus grand et plus pauvre que moi. » Jean, désolé, lui dit : « Eh bien ! enfant béni du bon Dieu, puisque mes souliers ne peuvent te servir, je te porterai sur mon dos pendant la route. » Il prit donc l'enfant sur ses épaules. Mais après quelque temps l'enfant devint aussi lourd que si c'eût été un homme fort et grand, de sorte que saint Jean pliait sous le faix et était inondé de sueur. Cependant il continua de marcher du mieux qu'il put, et l'enfant lui essuyait avec la main la sueur du front. Il arriva enfin près d'une source, et, épuisé de fatigue et de soif, il voulut se reposer un peu et se désaltérer. Il déposa donc l'enfant sous un arbre, et alla vers la source. Bientôt il entendit l'enfant qui l'appelait ; et, comme il se détournait, il lui vit dans la main une

S. Jean de Dieu.

grenade qui renfermait une petite croix. L'enfant avait le visage radieux comme un ange, et lui dit d'une voix douce : « Jean, c'est à Grenade que sera ta croix. » Aussitôt l'enfant disparut, et Jean resta quelque temps stupéfait; puis il se mit à pleurer de n'avoir pas reconnu l'enfant, et d'avoir perdu sitôt sa présence. C'était l'image de toute sa vie qui lui avait apparu dans cette vision. Il se rendit à Grenade, où les sermons d'Avila firent sur lui une profonde impression, et il y contrefit pendant quelque temps le fou par pénitence. On le renferma dans une maison d'aliénés, et on l'y accabla de mauvais traitements, jusqu'à ce qu'enfin il crût que c'était assez, et jeta le masque qu'il avait pris. Il servit ensuite les malades de la maison, et c'est là qu'il eut la pensée de fonder lui-même un hôpital, pour y vivre conformément à sa vocation.

Il commença par aller ramasser des brouilles sur une montagne qui était proche, et il les vendait dans la ville pour se nourrir lui et les siens. Puis il put louer une maison qui était vide, et il y réunit autant de pauvres qu'elle pouvait en contenir. Il leur procurait les choses nécessaires en mendiant, et sa parole était si efficace qu'il savait émouvoir le cœur des hommes les plus durs. Dieu bénit son entreprise. A mesure que ses moyens augmentaient, il augmenta aussi son établissement, et l'étendit aux nécessités et aux misères de toutes sortes. Il y apportait les malades lui-même sur son dos, et plus d'une fois il plia sous le faix. Il veillait jour et nuit sur ses chers malades. Ni l'ingratitude, ni les mauvais traitements, ni sa propre indigence ne pouvaient ralentir son zèle. Lorsque les aumônes ne suffisaient pas, il empruntait de l'argent, et trouvait toujours quelqu'un qui répondait pour lui. Un jour le feu prit à

l'hôpital royal, et l'incendie était tel que personne n'osait approcher des bâtiments, et que l'on parlait déjà d'en faire sauter une partie pour conserver le reste. Jean était accouru des premiers. Quand il entendit les plaintes que poussaient les malades aux fenêtres, emporté par sa charité, il s'élance à travers une des portes, montre le chemin à ceux qui peuvent encore marcher, conduit, porte, traîne les autres, fait descendre par la fenêtre ceux qui étaient en bas, et tout cela avec tant de vigueur et de promptitude que tous étaient stupéfaits, surtout ceux qui connaissaient la faiblesse de son corps, épuisé par les jeûnes et les veilles. Lorsque les malades furent en sûreté, il sauva ce qu'il put du mobilier, marchant toujours à la tête des autres et veillant à tout. Prenant alors une hache, il monte au grenier afin d'arrêter l'incendie. Pendant qu'il y réussit d'un côté, les flammes s'élèvent plus violentes de l'autre. Pendant une demi-heure on le perdit de vue, et l'on croyait déjà qu'il était mort, lorsque tout à coup il sort du milieu des flammes, qui avaient épargné même ses vêtements et n'avaient endommagé que ses sourcils. Soixante-dix témoins ont affirmé ce fait avec serment. C'est à ces œuvres de miséricorde qu'il consacra les douze dernières années de sa vie. Il mourut au pied de son crucifix, en 1550, âgé de cinquante-cinq ans. Il est le fondateur des Hospitaliers qui portent son nom. (A. S., 8 mart.)

CHAPITRE X

Comment la mystique discipline et purifie l'homme supérieur.

L'ascèse chrétienne trouve l'homme tel que le péché l'a fait. Avant la chute, affermi en Dieu, il devait gouverner

et rattacher à un centre commun toutes ses facultés corporelles ou spirituelles, et de ce centre dominer la nature extérieure. Mais le péché, en le séparant de Dieu, a déplacé, pour ainsi dire, tous les centres de la création, et produit comme une excentricité universelle. Le corps humain a perdu la faculté qu'il avait de transsubstantier les éléments terrestres, et n'a gardé que celle de les transformer. Il a continuellement besoin de la nature extérieure, et est obligé de la mettre sans cesse à contribution, souvent avec bien des fatigues et des peines; et il ne peut en opérer la métamorphose sans en subir une semblable lui-même. Si le corps se sent partout et toujours circonscrit et attaché par les liens des lois de la nature, l'esprit aussi, assailli par les images que lui envoie celle-ci, sent également peser sur lui la loi de la nécessité, qui gêne ses mouvements et comprime son essor. Car lui aussi a perdu le secret de transsubstantier en quelque sorte les notions en idées, ou les idées en notions, et il se trouve partout enchaîné par l'infinie multiplicité des choses qui se pressent sous son regard et sollicitent son attention. L'âme enfin, ne reposant plus en Dieu comme en son centre, a perdu aussi le privilège de mouvoir tout le reste en se tenant immobile. Elle est entrée dans la région des choses mobiles et transitoires, et se trouve entraînée dans leurs tourbillons, toujours partagée entre la génération et la mort d'un côté, et de l'autre entre le devoir et ses penchants, entre le plaisir et la peine. Le but de la mystique est de rétablir les rapports qui existaient primitivement entre Dieu et l'homme; mais elle ne saurait jamais atteindre ce but sur la terre; elle ne peut qu'en approcher de plus en plus par un effort lent et persévérant. L'âme a besoin pour cela de l'ascèse chrétienne, laquelle,

s'occupant d'abord des moyens qui conduisent au but, prend ensuite le but lui-même comme point de mire de tous ses efforts. Son travail consiste à combler peu à peu tous ces abîmes que le péché a creusés entre la créature et le créateur. Mais dans cette lutte elle garde un certain ordre, et commence ordinairement par les régions inférieures, afin de monter par degrés jusqu'à ce qu'il y a de plus élevé dans l'homme. Nous avons suivi jusqu'ici la mystique chrétienne dans ce travail de réformation; il nous reste maintenant à la considérer dans ses rapports avec les facultés supérieures de l'esprit, et à étudier les moyens dont elle se sert pour les réformer aussi et les sanctifier. Ici également elle procède avec une certaine méthode, commençant par ce qu'il y a de plus facile pour finir par ce qu'il y a de plus parfait. C'est ainsi qu'elle cherche d'abord à détacher les hautes puissances de l'âme de la multiplicité des images au milieu desquelles elles ne sont que trop portées à se disperser, depuis qu'elles ont perdu leur centre par le péché. Puis, après les avoir recueillies, elle s'efforce de les rattacher à Dieu et de les unir à lui.

Il y a entre l'esprit et la nature comme une limite extrême qui sépare ces deux régions; or c'est presque toujours, on le sait, sur les frontières des empires que la lutte est plus acharnée et que se livrent les plus sanglants combats. Ou bien, lorsque la paix succède à la guerre, les rapports continuels qui existent entre les deux États limitrophes amènent des relations fréquentes et intimes, dans lesquelles chacun des deux perd un peu de son individualité propre, et reçoit plus ou moins l'empreinte du caractère des populations qui le touchent. Il en est ainsi dans un certain sens sur la limite où se rencontrent l'esprit et la nature.

Chacun des deux fait des excursions fréquentes dans le domaine de l'autre ; car l'esprit aussi se sent attiré vers la nature , et c'est à peine si l'exercice d'une vertu soutenue peut réprimer cet attrait , et le renfermer dans de justes bornes. C'est là une des principales occupations de la mystique chrétienne. Et d'abord elle commence par discipliner les sens , qui sont comme les portes par lesquelles les impressions du dehors pénètrent dans le sanctuaire de l'âme , et , sollicitant son attention , l'entraînent dans leurs excursions vagabondes. De là résultent cette dispersion et cette transformation de l'âme , qui , en se teignant , pour ainsi dire , des couleurs de tous les objets qui la frappent , prend en quelque sorte leur forme , et devient en un certain sens tout ce qu'ils sont eux - mêmes. Or ces sollicitations du monde extérieur sont infinies , et se succèdent sans interruption. Tous les sens semblent se liguer contre l'âme dans cette lutte , et lui susciter de nouveaux dangers. Si , cédant à leurs séductions , elle devient , pour ainsi dire , étrangère à elle-même , elle finit par perdre la conscience de son état , et par entrer dans une sorte d'extase naturelle , comme celle qui caractérise notre époque. Aujourd'hui , en effet , les flots des impressions extérieures , qui frappent à chaque instant l'esprit , se sont tellement accumulés que , dans l'impossibilité où il se trouve de se défendre contre leurs débordements , il se laisse aller à une sorte d'enivrement funeste. Vide en son fond , il tourne toute son activité et toute sa force vers sa surface , et il perd , pour ainsi dire , le sentiment de soi-même dans cette incessante mobilité.

Ce n'est point là l'excuse que cherche la mystique. Son centre n'est point au dehors , mais dans le fond le plus in-

time de l'âme : c'est donc aussi de ce côté qu'elle doit diriger tous ses efforts. Et d'abord, recueillant l'esprit perdu dans la nature, elle cherche à le ramener dans ce qu'elle appelle le désert intérieur, pour qu'il y retrouve le mystère de la vie, pour qu'il y puisse entendre dans le silence les sollicitations intérieures de la grâce, et, seul avec soi-même et avec son Dieu, mener une vie sublime et cachée. La mystique prescrit donc avant tout, à ceux qui veulent marcher dans ses voies, de fermer les portes de leurs sens, afin de préserver ainsi leur âme du tumulte des impressions extérieures. Aussi trouvons-nous cette pratique recommandée et soigneusement observée par tous les mystiques. Déjà l'abstinence, par une action immédiate, diminue l'énergie des puissances vitales ; puis, pour réprimer l'impétuosité ou les dérèglements de l'appétit, les saints ne savent qu'inventer, afin de donner aux aliments qu'ils sont forcés de prendre une odeur insupportable à la nature, et qui puisse lui rendre pénible un acte où elle trouve si facilement son compte. Afin que la nourriture ne chatouille point agréablement le palais, ils l'assaisonnent d'absinthe, de fiel et d'autres choses de ce genre ; de sorte que le sens du goût finit par s'éteindre tout à fait, et ne sait plus distinguer ce qui est agréable de ce qui ne l'est pas.

On sait que saint Bernard avait perdu la faculté de dis-
tinguer ce qu'il mangeait, et que l'huile et le vinaigre
avaient le même goût pour son palais. Il en était ainsi des
autres sens. On raconte du même saint qu'il voyagea un
jour, depuis le matin jusqu'au soir, le long du lac de Ge-
nève, sans avoir aperçu ses eaux. Saint Pierre d'Alcantara
permettait à peine à ses yeux d'exercer leurs fonctions.

S. Bernard.

S. Pierre
d'Alcantara.

Pendant trois ans, il ne regarda jamais personne en face dans son couvent, et il ne reconnaissait les frères qu'à leur voix. A table, il cherchait les plats en tâtant comme un aveugle, et au chœur il avait toujours les yeux fermés, parce qu'il savait l'office par cœur. Pendant une année entière, il n'avait pas regardé une seule fois le plafond de sa cellule ni la voûte de l'église, et pendant très-longtemps il ne s'était pas aperçu de la présence d'un arbre qui était à l'entrée du couvent. Aussi marchait-il toujours derrière le frère qui l'accompagnait, parce qu'il ne connaissait point les chemins ni la porte du monastère. Il gardait un silence continuel, lors même qu'on l'injurait ou qu'on le frappait, et il ne le rompait que lorsqu'on le lui ordonnait au nom de l'obéissance. Il parlait alors en peu de mots et avec une grande modestie. Les couvents qui avaient embrassé sa réforme étaient tellement étroits et pauvres qu'ils paraissaient plutôt des tombeaux. L'église était elle-même si petite que le sanctuaire, renfermé par une grille, ne pouvait contenir avec le prêtre que celui qui disait la messe; le cloître formait un carré si étroit que deux frères, placés aux deux bouts, pouvaient se donner la main. La moitié de l'espace destiné aux cellules des moines était occupée par un lit composé de trois planches; l'autre était vide, et la porte était si étroite et si basse qu'on ne pouvait entrer que de côté et en se baissant. Sa cellule ne se distinguait en rien de celles des autres; elle avait quatre pieds et demi de long sur trois de large, et elle était si basse et si étroite qu'il ne pouvait ni s'y tenir debout ni s'y étendre tout du long. Une pierre lui servait de siège et de lit. Il n'y avait dedans que deux croix, l'une de bois, l'autre de papier; puis, dans la muraille, un morceau de bois pour appuyer sa tête quand il

voulait dormir quelques instants, et avec cela un vieux bréviaire tout déchiré. Ses habits étaient toujours les plus usés et les plus communs. Il marchait nu-pieds, et ne mangeait que du pain très-dur et très-noir, et quelquefois un peu de soupe, à laquelle il mêlait tant d'eau froide qu'elle perdait tout son goût. Et cependant cet homme si austère et si dur à soi-même était rempli de bienveillance pour les autres; il parlait peu, mais d'une manière agréable.

Ce n'est pas seulement par les sens que l'homme se disperse dans les puissances extérieures : celles-ci de leur côté, l'intelligence et la volonté elle-même, contribuent aussi à leur manière à cette dispersion. En effet, l'homme a perdu depuis le péché cette science supérieure, intime et centrale qui voit et contemple les objets, de même que, dans le domaine de la volonté, il a perdu la faculté d'agir immédiatement sur la nature, en Dieu et dans son amour. Au lieu de cela, il ne lui est plus resté qu'une science discursive, et une opération lente et pénible, obligée de recourir à des moyens plus ou moins nombreux, pour arriver à un but plus ou moins éloigné. Il ne voit plus les choses d'un seul regard; il n'embrasse plus leur multiplicité dans leur ensemble et comme dans un centre profond. Son action, paralysée de cette manière, ne peut plus dominer les objets sur lesquels elle se porte par la concentration de ses forces et de son énergie. Sollicité de tous les côtés, errant et vagabond, poursuivant tantôt un objet, tantôt un autre, il finit par perdre toute contenance intérieure, et est comme saisi de vertige. La mystique a donc encore beaucoup à faire ici. Il faut qu'après avoir recueilli l'esprit et la volonté elle les accoutume à ne plus chercher au dehors leur lumière et leur but, mais dans leur propre

fonds, purifié et affermi par les vertus chrétiennes, pour s'élever de là jusqu'à la vérité souveraine et infinie. Écoutez à ce sujet Thauler, ce grand maître de la vie spirituelle : « Comme l'âme est tellement liée aux puissances
 « qu'elle se répand partout où elles s'écoulent, il faut
 « qu'elle prenne part à toutes leurs œuvres, car elles ne
 « pourraient agir sans elle. Or, si ses pensées s'écoulent
 « dans les œuvres extérieures, il faut de toute nécessité
 « que ses opérations intérieures en soient affaiblies. Ce que
 « Dieu veut, c'est une âme vide, libre de toute sollicitude,
 « où il n'y ait rien que lui-même, et qui ne soit occupée
 « que de lui. Si ton œil veut tout voir, et ton oreille tout
 « entendre, si ton cœur veut penser à tout, ton âme se dis-
 « persera sur tous les objets. C'est pour cela qu'un doc-
 « teur disait : Quand l'homme veut opérer au dedans, il
 « faut qu'il ramasse toute sa force comme dans un coin
 « de l'âme, qu'il ferme les yeux à toutes les images et à
 « toutes les formes, et qu'il oublie et ignore toutes choses :
 « c'est alors qu'il peut agir. C'est dans le repos et le si-
 « lence que le Verbe doit être entendu ; et l'on ne saurait
 « mieux le servir que par là. C'est ainsi qu'on le com-
 « prend ; et c'est lorsqu'on s'ignore soi-même qu'il se
 « manifeste. Mais cette ignorance est plutôt au fond une
 « science transcendante qui orne et ennoblit notre igno-
 « rance. »

Cependant tout n'est pas encore fait ; il y a là un ennemi secret et perfide, le plus dangereux de tous ; c'est l'amour-propre. « Otez l'amour-propre, disait saint Bernard, il n'y aura plus d'enfer ; car où ses flammes prendraient-elles un aliment ? » Si l'homme, après s'être détaché de tout, se garde soi-même, il n'a rien fait encore. Il

a évité ce qui lui paraissait mal, et reste attaché à ce qui lui paraît un bien. Il n'est plus, il est vrai, dominé par les objets extérieurs; mais il l'est par soi-même. Aussi la mystique chrétienne lui recommande de se renoncer, et de se détacher de tout sentiment déréglé de propriété. Écoutons à ce sujet Rusbroch : « Si quelqu'un renonce
« à un grand royaume, ou même à la domination du monde
« entier, et qu'il se garde soi-même, il ne sacrifie rien ou
« presque rien. Mais celui qui se renonce en son fond,
« lors même qu'il serait contraint de garder beaucoup
« d'autres choses, comme des richesses ou des honneurs,
« quitte tout véritablement; car il sait se servir de tout
« pour la stricte satisfaction de ses besoins. Autant tu sors
« de toi-même en renonçant à toi et à tout, autant et pas
« davantage Dieu entre en toi avec tous ses trésors : il vit
« en toi selon que tu meurs à toi-même. Sacrifie donc tout
« ce que tu as et tout ce que tu peux; sacrifie-le en re-
« nonçant à toi : c'est ainsi seulement que tu jouiras de la
« véritable paix, que personne ne pourra troubler, parce
« qu'elle est appuyée sur Dieu. Celui qui renonce à sa
« volonté et à soi-même renonce à tout, comme si tout lui
« appartenait. On quitte tout ce qu'on ne désire pas pour
« plaire à Dieu; et Dieu n'aime rien tant en nous que ce
« perfectionnement de nous-mêmes par le détachement.
« Mais le chemin de ce détachement, c'est l'humilité et
« le mépris de soi-même; car l'homme est son plus grand
« ennemi, et celui-ci une fois vaincu tous les autres sont
« impuissants. Or l'humilité, d'après un maître de la vie
« spirituelle, Gilbert, ne se repose qu'après être descendue
« au lieu le plus profond. Or ce lieu, on le trouve dans
« le renoncement entier à soi-même. Mais comme, pen-

« dant que nous sommes sur la terre, nous avons toujours
 « quelque chose à quitter, l'humilité la plus parfaite ne
 « saurait jamais en cette vie trouver le lieu le plus bas,
 « parce que, à l'exception du Sauveur, l'homme le plus
 « humble peut s'humilier toujours davantage. A cette hu-
 « milité se joint aussi une sincère obéissance qui ne dit
 « point : Je veux, ou je ne veux point ceci ou cela, mais
 « qui s'applique uniquement à sortir de soi, sans jamais
 « chercher à se satisfaire. La pratique de ce renoncement
 « donne tous les jours à l'homme de nouvelles forces ; de
 « sorte que, libre et puissant, il a son âme en sa main,
 « et la donne à qui il veut. »

CHAPITRE XI

Recueillement des puissances supérieures en Dieu par la prière et la charité. Sainte Rose de Lima. Sainte Catherine de Gênes,

Les puissances supérieures une fois détachées de la nature et d'elles-mêmes, il faut les rattacher à un centre plus élevé, car elles ne peuvent se passer d'appui. Il ne suffit pas que l'homme ne s'appartienne plus à lui-même, il faut encore qu'il appartienne à Dieu, qu'il pense et qu'il agisse en lui et pour lui. L'orgueil une fois brisé, la partie haute de l'âme suit plus facilement ce mouvement d'ascension vers Dieu que lui imprime la mystique, parce que déjà elle tend d'elle-même à monter. Mais il n'en est pas ainsi de la partie inférieure qui regarde les choses visibles, qui recherche les vérités de l'ordre sensible, et à qui, par conséquent, le mouvement de bas en haut est

antipathique. Il faut donc vaincre son opposition. Il faut que tout l'homme intérieur soit en quelque sorte anéanti pour qu'il acquière en Dieu un nouvel être. « Plus l'homme, « nous dit Thauler, agit dans le mépris et le renoncement « de soi-même, meilleur il est. Plus il est bas, plus il est « haut; plus il est étroit, plus il est large. C'est le prin- « cipe de bien des imperfections, quand l'homme agit « trop par lui-même, comme si Dieu ne pouvait rien « faire sans lui. L'homme devrait toujours, recueilli au « dedans de soi, laisser à Dieu la puissance d'agir, et faire « ce qu'il peut, doucement, bellement et simplement, « mais rapporter à Dieu tout ce qu'il fait et tout ce qu'il « dit. Rentre en toi-même, plonge en ton fond, là où « Dieu est présent; sois là avec tes puissances, tes sens, « ta volonté, tes opérations, et applique-toi à désirer la « très-aimable volonté de Dieu. Si tu n'as pas ce désir, « désire du moins de l'avoir; fais-toi le captif de Dieu, « non à la manière que le monde l'entend, mais d'une « manière essentielle, avec un abandon et une résignation « parfaite; c'est ainsi seulement que l'on prie en esprit. » Lorsque l'homme marche dans ces voies, il connaît Dieu, selon qu'il cesse de se connaître comme premier principe de toute science; il vit en lui selon qu'il meurt à soi. Dieu règne en lui dans sa gloire, et vit en lui de sa vie divine. Arrivé à ce point, il est saint dans son être, et non plus seulement dans ses œuvres.

Mais pour que ce rapport de l'homme à Dieu s'établisse, il faut que l'homme le désire vivement. Or ce désir se manifeste dans la prière. « Toute prière, dit Rusbroch, con- « siste à dire à Dieu : Seigneur, mon Dieu, donnez-moi « ce que vous voulez, et agissez avec moi selon votre bon

« plaisir. » C'est la prière de Notre-Seigneur à Gethsémani, lorsqu'il dit à son Père : « Père, non comme je veux, « mais comme vous voulez, » et qu'il établit ainsi le fondement de notre salut. Cette prière le détache de la nature et du monde, en soi et autour de soi; elle le purifie en lui faisant sacrifier tout esprit de propriété. Aussi, tous les mystiques ont considéré la prière comme un des moyens ascétiques les plus puissants. Sainte Rose de Lima avait reçu dès son enfance, comme sainte Catherine de Sienne, le don de la prière; et à peine âgée de douze ans elle avait poussé ce saint exercice à son plus haut degré. Endormie ou éveillée, les yeux de son âme étaient toujours ouverts sur Dieu. Quand elle tissait, cousait; quand elle parlait, mangeait ou se promenait; dans l'église, au jardin, à la maison, dans la rue, partout et toujours, elle se tenait en la présence de Dieu. Et ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est que pendant que cette divine présence occupait toutes ses puissances intérieures, ses sens extérieurs restaient libres et dégagés; et, pendant qu'elle parlait intérieurement avec Dieu, elle s'occupait avec aisance des détails du ménage et des choses du dehors, répondait patiemment à toutes les questions qu'on lui adressait, et vaquait à ses occupations avec autant de promptitude et d'attention que ceux qui n'ont rien autre chose à faire. Ses compagnes s'aperçurent plus d'une fois que, lorsqu'elle cousait et qu'elle tirait le fil en haut, en même temps que son bras s'élevait, son esprit semblait aussi s'élever dans l'extase, pour redescendre ensuite à mesure que le bras s'abaissait, sans que la pointe de son aiguille variât d'une ligne. Pendant qu'elle priait, ses sens extérieurs semblaient fermés à toutes les choses qui ne la regardaient pas. On la vit souvent, dans

une église pleine de monde, prosternée dans un coin, près du grand autel, rester immobile des heures entières, les yeux fixés sur l'autel, ne voyant point ceux qui passaient près d'elle et sourde à tous les bruits. Si quelque objet extérieur touchait son œil, elle ne fermait pas même la paupière; car, semblable à l'aigle, elle regardait intérieurement le soleil divin, et était aveugle pour toutes les choses extérieures. Elle était en même temps immobile comme un rocher; et, après un jour entier de prière et de méditation, on la retrouvait dans la même position qu'au commencement. Ainsi, aux quarante heures, elle restait dans l'église comme pétrifiée depuis le matin jusqu'au soir, sans bouger ni rien prendre.

Elle avait coutume de s'enfermer dans son oratoire domestique pour prier, le vendredi matin jusqu'au samedi, quelquefois même jusqu'au dimanche; et elle demandait qu'on la laissât tranquille pendant tout ce temps, quoi qu'il arrivât. Comme on lui en demandait le motif, elle répondit avec simplicité que, pendant tout ce temps, elle était comme immobile, et qu'elle ne pourrait se lever pour aller ouvrir si quelqu'un frappait à la porte. Elle s'était de plus réservé trois heures dans la journée pour prier Dieu, pour lui rendre grâces de ses bienfaits, et honorer l'un après l'autre ses divins attributs, qu'elle s'était fait expliquer par des théologiens habiles, et dont elle distinguait cent cinquante. Elle ne cessait de recommander aux autres la prière, et suppliait son confesseur de la recommander à ses pénitents. Son amour pour la prière était si grand qu'elle invitait à prier et à louer Dieu toutes les créatures, celles même qui semblaient ne pouvoir l'entendre. Dans la dernière année de sa vie, pendant tout le carême, lors-

que le soleil se couchait, un petit oiseau d'une voix ravissante volait vers sa chambre; puis, se plaçant sur un arbre qui était proche, il attendait qu'elle lui donnât le signal de commencer à chanter. Rose, dès qu'elle avait aperçu son petit chantre ailé, se préparait de son côté à entonner les louanges de Dieu, et défiait l'oiseau à cette lutte mélodieuse dans un cantique qu'elle avait composé pour cela. « Commence, cher petit oiseau, lui disait-elle, « commence tes mélodies ravissantes. Que ton gosier plein « de chants les verse en abondance, afin que nous louions « ensemble le Seigneur. Tu loueras ton Créateur, et moi « mon bon Sauveur; et tous deux ensemble nous bénirons notre Dieu. Ouvre ton gosier plein de chants, afin « que nos voix se rencontrent doucement dans un cantique de sainte allégresse. »

Aussitôt l'oiseau se mettait à chanter, parcourant tous les tons, montant toujours plus haut; puis, se taisant, il attendait que la vierge chantât à son tour. Rose chantait alors les louanges de Dieu d'une voix ravissante. Et, lorsqu'elle avait fini, l'oiseau reprenait le chant à son tour; puis se taisait tout à coup, comme s'il en avait reçu le signal. La vierge recommençait à chanter les ineffables perfections de l'Être divin, tantôt emportée par l'inspiration, tantôt exhalant son amour dans de tendres soupirs, jusqu'à ce que son silence donnât de nouveau à l'oiseau le signal du chant. C'est ainsi que tous deux célébraient alternativement les louanges de Dieu pendant une heure entière, avec un ordre si parfait que, quand l'oiseau chantait, Rose ne bougeait pas; et quand elle chantait à son tour l'oiseau se taisait et l'écoutait avec une merveilleuse attention. Enfin, vers la sixième heure du soir il s'envolait, comme s'il

eût achevé son travail, pour le reprendre le lendemain.

Le second moyen de purifier cette haute partie de l'âme, c'est la charité, qui inonde tellement le cœur qu'il semble quelquefois qu'il n'a plus la force de se mouvoir, et qu'il en est tout consumé. C'est alors qu'il conçoit un dégoût profond pour tout ce qu'il a désiré ou aimé d'une manière déréglée auparavant. Il s'élève une lutte terrible entre la charité et l'amour humain, laquelle ne finit que lorsque la force de Dieu s'est emparée pleinement de tout ce qu'il y a d'imparfait dans le cœur, lorsque la volonté, privée de toute jouissance spirituelle, même supérieure, se trouve dans un délaissement et un abandon qui la perce de douleur. L'âme, en cet état, chancelle comme dans l'ivresse, cherchant de tous côtés quelques consolations dans ses angoisses. Mais, trouvant qu'elle ne peut poser le pied nulle part, elle prend le parti de se renfermer en soi; et là, dévorée de plus en plus par les flammes de l'amour divin, elle voit disparaître dans cet immense incendie tous ses troubles, ses agitations, ses imperfections; et elle sort de là purifiée de toutes ses souillures, comme un métal précieux qui a perdu dans le creuset les scories dont il était mélangé.

Nous pouvons citer comme un modèle parfait en ce genre sainte Catherine de Gênes. Toute sa vie, depuis son enfance jusqu'à son dernier soupir, cette admirable sainte brûla des feux du divin amour; les ardeurs dont elle était embrasée au dedans s'étaient communiquées à son corps, et sa vie tout entière fut comme cette flamme du sacrifice qui s'alluma d'en haut sur un rocher devant Gédéon. Elle dit un jour à quelques-uns de ses amis qui avaient été pendant quelque temps les témoins des ardeurs qui la consu-

S^{te} Catherine
de Gênes

maient : « Ah ! si vous saviez ce que ressent mon cœur ! » Et comme ceux - ci la pressaient de s'ouvrir à eux davantage : « Je ne trouve , leur répondit - elle , aucune parole « pour exprimer un amour aussi brûlant. Tout ce que je « puis dire, c'est que, si une étincelle des flammes qui brû- « lent en mon cœur pouvait tomber en enfer, ce serait aus- « sitôt le paradis ; les démons deviendraient des anges, et « les supplices d'ineffables consolations ; car aucune peine « n'est compatible avec l'amour de Dieu. » Avec une telle expérience, les écrits de cette sainte doivent être souverainement instructifs sous ce rapport. Elle dit entre autres choses dans sa *Théologie de l'amour*, l. 3, ch. 4 : « O feu « de l'amour ! que fais-tu de l'homme ? Tu le purifies de « toutes ses souillures , comme le feu fait pour l'or ; et tu « le conduis au ciel , afin qu'il atteigne le but pour lequel « tu l'as créé. L'amour est un feu divin qui , comme le « feu terrestre, chauffe toujours davantage, embrase tout « l'être de l'homme , et ne cesse jamais d'agir pour le bien « de l'objet aimé. Oh ! si je pouvais une fois du moins , « avant de mourir, exprimer ce que cet amour me fait « ressentir, comment il opère en moi , et ce qu'il veut de « moi ; comme il pénètre chaque coin de mon intérieur, et « y verse des joies d'une ineffable suavité ! Il pénètre le « cœur dans un rayon de flammes ; il y consume tous les « amours, toutes les inclinations, tous les désirs, toutes les « jouissances qui l'attachaient autrefois, ou qui pourraient « l'attacher encore aux choses de la terre. Le cœur, cédant « aux mouvements de la charité, se sépare de tout, prêt à « faire tout ce qu'elle exige de lui, et se sent attiré par elle « avec une telle force qu'il s'opère en lui une transforma- « tion merveilleuse. La créature, saisie de cette manière,

« se laisserait volontiers consumer par les flammes de
« l'amour ; car son zèle ne recule devant aucune contra-
« diction, quelque grande qu'elle soit. La vue de l'ardent
« amour de Dieu pour elle lui cause d'indicibles tour-
« ments, et elle ne peut rien souffrir en soi qui déplaît
« à son Dieu. Elle dépose donc non-seulement tous ses
« défauts, même les plus médiocres, mais encore toutes
« ses imperfections et ses habitudes inutiles, sans faire
« attention ni aux objections de sa nature sensible ni aux
« oppositions du démon, du monde et de la chair. Elle
« est protégée et fortifiée contre tout mal de l'âme et du
« corps ; car l'amour lui donne et des armes et des lu-
« mières contre les illusions du démon, contre la perfidie
« du monde et son moi plein d'amour-propre et de mé-
« chanceté. Aidée de ce secours, elle est plus forte que
« tous ses ennemis, parce qu'elle se tient unie à Dieu,
« qui est la force de tous ceux qui le craignent, l'aiment
« et le servent ; et sa propre nature elle-même ne peut
« lui nuire, parce qu'elle est en la main de Dieu et sou-
« tenue par sa bonté. »

Sainte Catherine, portant ses regards au delà de cette vie, y contemplait encore l'énergie et les effets de cet amour purifiant ; et c'est sous ce rapport qu'elle considère le purgatoire dans l'écrit qu'elle nous a laissé à ce sujet. « Je
« vois, dit-elle, Dieu tellement disposé à l'égard de l'âme,
« que, lorsqu'il la trouve pure comme elle était lorsqu'il
« l'a créée, il l'attire à soi avec un amour si ardent que,
« tout immortelle qu'elle est, elle pourrait en être
« anéantie. De plus, il la transforme tellement en soi
« qu'elle ne voit plus rien, ni elle-même ni autre chose,
« mais seulement Dieu, qui ne cesse de l'attirer et de

« l'embraser, jusqu'à ce qu'il l'ait ramenée à sa pureté
« primitive et à l'être d'où elle est issue. L'âme, sentant
« donc, dans cette autre vie, que Dieu l'attire ainsi à elle
« avec de telles ardeurs, est d'abord attendrie par cette
« charité qui l'inonde, et elle s'y écoule tout entière. Mais
« comme elle voit qu'elle ne peut suivre cet attrait, à
« cause du péché qui la souille encore, et qu'elle com-
« prend d'ailleurs combien il est affreux de se trouver
« exclu de la vision de Dieu, elle conçoit un vif désir
« d'être débarrassée de cet obstacle; et c'est cette vue qui,
« à mon avis, est la source des peines que les âmes en-
« durent au purgatoire. Et ces peines, quoiqu'elles soient
« très-grandes, sont moindres cependant pour elle que le
« sentiment pénible qu'elle a des obstacles qui s'opposent
« en elle à la volonté de Dieu et à son très-pur amour.
« Mais je vois des rayons et comme des flammes sortir de
« cet amour de Dieu, et pénétrer les âmes avec une telle
« énergie et une telle impétuosité qu'elles en seraient
« anéanties, s'il était possible; car ces rayons ont un
« double effet : ils purifient l'âme et la simplifient. Con-
« sidérez comment le feu naturel purifie toujours da-
« vantage ce qu'il consume; de sorte qu'il pourrait arri-
« ver que toutes les souillures qui y sont mêlées en fus-
« sent enlevées complètement. Or l'âme peut bien être
« anéantie en soi, mais non en Dieu; et plus elle se net-
« toie, plus aussi elle est anéantie en soi, et pure et sans
« tache en Dieu. Le feu ne peut plus rien sur l'or à vingt-
« quatre carats, parce qu'il n'y trouve plus rien à retran-
« cher. Ainsi, Dieu tient l'âme dans son feu divin, jusqu'à
« ce qu'il ait consumé toutes ses fautes et ses imperfections,
« et qu'arrivée elle-même à vingt-quatre carats, parfaite-

« ment pure et n'ayant plus rien de soi, elle se trouve toute
 « transformée en Dieu. Elle n'est plus désormais sujette à
 « la souffrance, parce qu'il n'y a plus rien à consumer en
 « elle. Si en cet état de pureté elle restait encore dans
 « le feu, elle n'en souffrirait aucunement; les flammes
 « seraient le ciel pour elle et la vie éternelle sans aucun
 « mélange de déplaisir. » (*Traité du Purgatoire.*)

Le troisième moyen de purification pour l'âme, c'est la lumière supérieure que produit l'amour. Cette lumière, dans sa plénitude et son énergie, inonde l'esprit avec une force irrésistible; elle lie les puissances qui sont tournées vers le dehors, de telle sorte que les sens sont comme flétris, et que l'esprit lui-même semble marcher dans les ténèbres; mais, en revanche, il acquiert une connaissance véritable de son propre fond; et, comparant son néant, son vide, ses ténèbres et son impureté à la majesté, aux richesses inépuisables, à la lumière et à la sainteté souveraine de Dieu, il se sent porté au découragement à la vue de sa misère; de sorte qu'il peut à peine se retrouver et se connaître. « C'est alors que les épouvantes de la mort
 « viennent fondre sur l'âme éperdue. Un vertige affreux
 « la saisit au milieu de la nuit qui l'enveloppe, toute sé-
 « curité lui échappe en ce qu'elle opère; elle perd la mé-
 « moire de tout le bien qu'elle a fait, et ne se souvient
 « plus que des péchés qu'elle a commis. Toute consola-
 « tion lui est enlevée, et il ne lui reste plus que la crainte,
 « l'amertume et la désolation. » (Saint Jean de la Croix.
la Nuit obscure, l. 2, ch. 6.)

Tels sont les effets de cette lumière que Dieu donne à l'âme, pour la purifier par le feu de la tribulation, et pour extirper en elle jusqu'à la dernière racine du péché. C'est

par là qu'il opère la séparation de l'esprit et de l'âme, et que l'esprit, devenu plus libre, acquiert la facilité de se déprendre de toutes les formes naturelles, dans lesquelles il ne trouve rien où il puisse poser le pied. « Car, continue
« saint Jean de la Croix, de même que les éléments, pour
« qu'ils puissent se communiquer à tous les corps naturels
« et composés, ne doivent avoir aucune propriété, aucune
« couleur, aucun goût, aucune odeur, et peuvent ainsi s'accorder avec toutes les couleurs, toutes les odeurs et tous
« les goûts, de même aussi l'esprit doit être purifié, simplifié, dépouillé de toutes les inclinations de la nature, soit
« actuelles, soit habituelles, pour qu'il puisse participer
« à la plénitude de l'esprit de la divine sagesse, qui lui
« donnera certainement un goût bien plus élevé de toutes
« choses. Ainsi vidé de tout ce qui pourrait le troubler, il
« s'accoutume à demeurer dans cette connaissance qui est
« au-dessus de lui ; il s'y déploie, et devient capable de recevoir les communications divines. Dieu les lui donne, soit
« en proportionnant l'effusion de sa lumière aux facultés
« qui la reçoivent, soit en adaptant celle-ci à la première ;
« et il transforme ainsi la lumière qui purifie dans la lumière
« qui illumine. C'est alors que le soleil de la vérité dissipe,
« en s'élevant, toutes les ténèbres qui enveloppaient l'âme
« auparavant. Elle reconnaît maintenant que ses épou-
« vantes n'étaient que des ombres et des fantômes de l'obs-
« curité qui devait la purifier, et que, par conséquent,
« elles étaient vaines. Elle voit enfin d'une vue claire
« quels grands biens elle a acquis par là et quelle œuvre
« merveilleuse le divin Maître a faite en elle. »

CHAPITRE XII

Vue rétrospective sur le développement de la vie mystique.
Marie d'Agréda.

Il n'est point d'art qui n'ait son apprentissage, ses degrés, ses progrès et sa perfection. Il en est de même de cet art surnaturel et divin où l'homme est à la fois et l'artiste et la matière dont il doit faire un chef-d'œuvre. Il est donc utile de bien saisir dans leur ensemble les degrés par où l'homme peut s'élever en cet art jusqu'à la perfection. A chacun de ces degrés doit correspondre quelque forme particulière et extérieure qui en soit l'expression; et ces formes reçoivent ordinairement leur empreinte de la nature même des relations habituelles au milieu desquelles l'homme est placé. La vie de Marie d'Agréda est on ne peut plus intéressante sous ce rapport; car elle nous permet de suivre tous les degrés de la vie mystique jusqu'à son entier développement. Sa biographie, qui se trouve à la fin de sa *Cité de Dieu*, a été écrite par ses confesseurs, en partie sur ses manuscrits.

Marie d'Agréda, abbesse du couvent des Déchaussées d'Agréda, eut cela de particulier que Dieu l'éleva par degrés à la perfection de la vie mystique, en lui ménageant toujours de nouvelles contradictions à mesure qu'elle montait davantage, et en préparant si bien les choses que presque toujours la lutte qu'elle avait à soutenir et la grâce qui la faisait triompher étaient du même genre. Cette particularité s'était déjà produite dès sa jeunesse, et ses premières illuminations avaient été suivies de grandes épreuves. Ce fut bien autre chose encore lors-

qu'elle entra au couvent avec sa mère et sa sœur, et qu'elle voulut embrasser une vie plus austère. Elle eut à lutter alors principalement contre les images et les apparitions qui se présentaient à elle avec un caractère très-décidé. Elle avait reçu de la nature une grande timidité, surtout dans les choses du salut ; et le démon sembla vouloir mettre à profit cette disposition, pour la détourner des voies où elle était entrée. Si, la nuit, elle voulait se livrer à quelque œuvre de dévotion, sa lumière s'éteignait tout à coup, et elle se sentait saisie d'un indicible effroi. Elle se voyait entourée de fantômes terribles, qui prenaient la forme d'animaux féroces ; puis c'était un cadavre enveloppé dans son suaire qui frappait ses regards ; puis elle entendait comme des hommes vivants qui vomissaient les paroles les plus abominables. Son corps lui-même n'était pas à l'abri des attaques du démon, et elle le sentait parfois d'une pesanteur insupportable. Effrayée d'abord par ces visions, elle s'y accoutuma bientôt ; de sorte qu'elle marchait sans crainte au milieu de ces fantômes ; et Dieu d'ailleurs la consolait.

Cependant ses tentations et ses peines augmentaient toujours. Son corps, accablé de maladies, tomba dans une faiblesse extrême. Dès qu'elle priait, elle ressentait dans tous ses membres de telles douleurs qu'il lui semblait que ses os se disjoignaient et qu'elle allait mourir. Son imagination était assiégée par d'impurs fantômes, et il lui semblait alors, dans son abattement, que toute consolation lui était interdite. Une voix intérieure lui disait que les voies où elle marchait ne conduisaient point à Dieu, mais à l'abîme ; qu'après avoir offensé Dieu, elle avait négligé tous les moyens de se réconcilier avec lui. Elle souffrait tellement

de cet état qu'elle dit elle-même qu'aucune mesure ni aucun nombre ne peut exprimer ce qu'il lui a fallu endurer. Bientôt d'autres peines vinrent s'ajouter à ces misères. Les combats qu'elle avait eu à soutenir l'avaient épuisée : on la voyait dépérir, et son visage était pâle comme celui d'un mort. L'attention des autres religieuses en fut éveillée, et on se mit à l'observer jour et nuit. Comme on attribuait sa faiblesse à ses austérités, on résolut de les modérer, afin qu'elle ne devînt pas tout à fait inutile à la communauté. On l'occupait à chaque heure du jour de quelque travail qu'elle devait faire en présence des autres. La nuit, on la faisait garder jusqu'à ce qu'elle fût profondément endormie, de peur qu'elle ne se levât pour pratiquer quelque mortification. Lorsqu'il lui arrivait de se lever, on la punissait en lui retranchant la communion, parce qu'on savait que c'était la peine la plus sensible pour elle. On ne lui permit de se confesser qu'une ou deux fois par semaine, et un demi-quart d'heure chaque fois. Elle fut en butte aux soupçons et aux reproches les plus pénibles. On lui disait que, sous l'apparence de la piété, elle marchait à sa ruine. Si la nature, succombant parfois à la violence de la douleur, laissait échapper quelque plainte, les autres s'indignaient contre elle et la traitaient d'hypocrite. Si elle se taisait, on lui en faisait également un crime; de sorte que, quoi qu'elle fit, elle ne pouvait les satisfaire.

Dans ce dénûment de tout secours humain elle perdit encore les consolations intérieures : la prière et l'usage des sacrements ne lui furent plus permis que dans une certaine mesure. Une voix intérieure lui disait avec une sorte de dérision qu'elle devait bien voir maintenant qu'elle n'était pas dans le bon chemin, puisqu'elle n'était pas aimée de

Dieu, qu'elle était punie par ses supérieurs, un objet d'horreur pour les créatures, et en proie à toutes les tentations. Mais elle resta inébranlable au milieu de toutes ces épreuves. Ses faiblesses et ses souffrances corporelles, qui souvent lui permettaient à peine de respirer, ne l'empêchèrent pas de s'en imposer d'autres volontairement, et, opposant ainsi la violence à la violence, elle finit par remporter la victoire. Ses peines étaient suivies, il est vrai, de grandes consolations, auxquelles succédaient à leur tour des épreuves plus terribles que les précédentes, mais qui servaient à purifier toujours davantage son âme de tous les sentiments terrestres qui auraient pu arrêter son vol vers Dieu. Elle écrivit alors un petit livre qui existe encore sous le titre de *l'Échelle*. Jusque-là, elle avait pu cacher aux hommes les grâces qu'elle avait reçues ; mais la puissance de l'esprit devint si forte en elle qu'elle ne put se contenir davantage. Elle se trahit bientôt devant les autres sœurs, et celles qui avaient blâmé d'abord sa manière de vivre attribuèrent les choses extraordinaires qui se passaient en elle à quelque illusion, ou à l'hypocrisie, ou à la folie. Toutes crurent qu'il fallait la punir en lui retranchant la fréquente communion, et en ne lui permettant plus de se renfermer dans sa cellule. Elle trouva quelque consolation dans cette pensée que le monde, se méprenant sur les choses qu'elle ne pouvait cacher, en prenait occasion de la mépriser. Elle n'omettait rien d'ailleurs pour modérer la violence de l'esprit, ou pour la cacher du moins, en allant se retirer en quelque lieu secret. Elle ne savait qu'inventer pour empêcher que le feu intérieur qui la consumait ne se manifestât au dehors ; mais toutes ses précautions furent inutiles. L'esprit croissait toujours en

elle ; et bientôt de fréquentes extases la trahirent, et lui attirèrent une foule de désagréments dont nous aurons plus tard occasion de parler. Elles durèrent jusqu'à ce qu'elle eût enfin obtenu de Dieu qu'il lui ôtât tous ces signes extérieurs ; et ses souffrances prirent une forme et un caractère tout opposés.

Comme elle priaît Dieu un jour de lui accorder la familiarité de l'esprit, et de la détacher de la partie extérieure et sensible, d'où elle craignait quelque danger pour son âme, il lui fut dit qu'elle serait conduite, par des sentiers mystérieux, à un état lumineux, si elle le désirait sérieusement et si elle veillait soigneusement sur elle-même, mais à la condition qu'elle ne révélerait qu'à ses supérieurs ce qui se passerait en elle. A partir de ce moment, un changement profond se produisit dans son intérieur. La lumière qui l'éclairait lui vint d'une région plus élevée, et l'esprit l'emporta à une hauteur qu'aucune parole humaine ne saurait exprimer. La partie supérieure de son âme, se détachant de la partie inférieure, et la laissant dans le dénûment, prit son vol vers Dieu. Quoiqu'elle ne perdit plus l'usage des sens extérieurs ni celui des puissances intérieures de l'âme sensible, elle les sentait reposer dans un calme et un recueillement admirables. Son esprit recevait les illuminations d'en haut d'une manière immédiate ; sa volonté brûlait de l'amour le plus pur, et tendait uniquement vers le bien suprême. Mais tout restait renfermé dans l'intérieur de l'âme : la partie sensible n'y avait aucune part, et aucun œil mortel n'y pouvait rien voir. Lors même que son esprit était élevé à la plus grande hauteur, on ne pouvait apercevoir en elle aucun signe extérieur, si ce n'est un maintien pieux et recueilli, qui annonçait une

grande application intérieure. Elle fut conduite par cette voie, depuis l'âge de vingt-deux ans jusqu'à sa mort, montant toujours par degrés à une perfection plus élevée, à mesure que, plus sévère contre elle-même, elle conformait davantage sa vie à celle du Sauveur. Ses progrès dans la perfection ne pouvaient donc, malgré le soin qu'elle prenait de les cacher, rester ignorés de ses compagnes. Considérant sa vie irréprochable et son avancement dans la vertu, elles se virent forcées de l'honorer comme une sainte, quoique ses extases eussent disparu, et de lui rendre leur affection. Le bruit de ses vertus commença à se répandre, même hors du couvent; mais sa vie intérieure resta cachée, et il ne fut permis qu'à ses confesseurs d'y jeter un regard de temps en temps. Ceux-ci trouvèrent que son âme était bien mieux disposée encore qu'auparavant à recevoir de plus grandes et de plus vives lumières, sans que sa facilité à vaquer aux occupations extérieures de son état en fût diminuée, et qu'au milieu de ses travaux elle gardait continuellement le recueillement intérieur. L'élan de son âme vers Dieu devint habituel, et il lui fut donné de grandes lumières. Elle reçut l'intelligence des mystères de la foi et de la loi du Seigneur, puis celle des mystères de la vie du Christ et de sa mère. Elle se sentait, comme elle le dit elle-même, en tout cela, élevée au-dessus de soi, également éloignée de la surabondance et de la disette des sens : vide de tout attrait pour les créatures, elle se trouvait comme en un désert, et accessible seulement dans sa partie supérieure aux influences divines.

Mais ces faveurs plus grandes qu'elle avait reçues du Ciel devaient être suivies d'épreuves plus terribles. Lorsque Dieu l'élevait à ces états sublimes, l'inquiétude naturelle à son

caractère n'y pouvait trouver place, parce que la clarté de la lumière dont elle était inondée excluait tout doute; mais lorsque ces visions descendaient dans la partie inférieure, et que l'intelligence des choses qu'elle avait ressenties auparavant perdait de sa clarté, ses angoisses recommençaient. Sa misère lui était alors représentée; et quand elle la comparait avec la grandeur des grâces qu'elle avait reçues, elle entraînait dans un trouble profond, et doutait si elle ne marchait point dans une voie fautive, et si tout ce qu'elle éprouvait n'était pas le jeu de son imagination. Son caractère inquiet se réveillait : elle craignait que ses visions ne fussent les inventions de sa raison naturelle, que sa vie ne fût une dissimulation continuelle, et qu'après avoir ainsi trompé ses confesseurs et irrité Dieu, elle ne finît par tomber dans l'abîme. La lutte intérieure qu'elle éprouvait devint pour elle un nouveau sujet d'inquiétude, car elle croyait parfois y voir une preuve de sa réprobation. Le trouble, la désolation et l'abattement qui résultaient de ces craintes, obscurcissant en elle la lumière naturelle de son esprit, l'empêchaient d'avoir recours à Dieu. Elle s'armait donc alors de patience et d'humilité, évitait de scruter les états sublimes où Dieu l'élevait, s'efforçait de le retrouver dans la lumière de la foi, allait à confesse et se servait des moyens que l'Église mettait à sa disposition. Ce martyre, auquel succédaient de temps en temps de grandes grâces, ne cessa plus tout le reste de sa vie. Elle-même, étonnée de se retrouver toujours dans la douleur, sans être jamais consolée par aucun moment de répit, ne pouvait expliquer cet état que par une permission divine.

Dieu la conduisit désormais par les voies de la charité

envers le prochain, afin d'achever ainsi de purifier sa vie. Son couvent avait été placé, en 1623, sous la règle de la stricte observance des Récollets; et c'est depuis ce temps que Marië avait éprouvé toutes les choses que nous venons de raconter. Quoiqu'elle n'eût pas encore vingt-cinq ans, ses supérieurs la jugèrent digne de conduire les autres. Elle connut bientôt, par une révélation intérieure, leurs desseins. Elle en conçut de grandes angoisses, et une lutte terrible s'engagea entre son obéissance et son humilité. Elle pria Dieu instamment de détourner le danger qui la menaçait; mais il lui fut indiqué qu'elle devait accepter la charge qui allait lui être imposée, et que le secours d'en haut ne lui manquerait pas au milieu des peines de son nouvel état. Elle dut donc se résigner, et fut choisie, en 1627, comme supérieure du couvent. Toujours élue de nouveau, elle dirigea pendant trente-cinq ans sa communauté avec une grande prudence et une sévérité tempérée par la douceur. A chaque nouvelle élection, ses répugnances et ses luttes reparaissaient; mais il lui fallut toujours céder. Une fois seulement, par l'entremise du nonce, elle parvint à se soustraire pendant trois ans au fardeau que redoutait son humilité; encore ne lui accorda-t-on ce qu'elle demandait que pour qu'elle pût donner à ses sœurs l'exemple de l'obéissance, comme elle avait été jusque-là pour elle le parfait modèle d'une supérieure. La maison prospéra sous sa direction et pour l'esprit et sous le rapport matériel. Lorsqu'elle en prit la conduite, elle l'avait trouvée dans un grand dénûment, car elle n'avait pas plus de cinquante francs à sa disposition; elle entreprit cependant, dès la première année, la construction d'un couvent spacieux et d'une nouvelle église, et acheva cette œuvre heureusement dans l'espace

de sept ans. La bénédiction d'en haut reposait sur tout ce qu'elle faisait ; et la Reine du ciel, qu'elle proclamait partout la véritable supérieure de la maison, avait, disait-elle, pourvu à tout.

Marie cependant avait fait de nouveau d'immenses progrès dans la vie intérieure, et la lumière céleste dont elle était favorisée lui faisait pénétrer jusqu'à l'essence et aux propriétés intimes des choses. Mais, comme l'orgueil se mêle facilement à de telles faveurs, et que l'esprit de l'homme ne peut supporter une plus grande mesure de lumière, s'il ne se purifie davantage du péché qui l'obscurcit, elle dut acheter ces dons du Seigneur par de nouvelles peines et de nouveaux travaux. Dieu l'introduisit d'abord dans une nuit épaisse ; les esprits célestes, qui l'avaient protégée jusque-là, se cachèrent à elle ; toute consolation, toute lumière lui fut ôtée ; et le recueillement lui était devenu impossible. Elle resta dans cet abandon pendant quatre-vingts jours, en proie aux tentations les plus violentes ; ses sens étaient troublés par d'horribles fantômes. Les objets les plus abominables lui étaient représentés, des spectres de toute sorte la plongeaient dans l'effroi ; des morts qu'elle avait connus pendant leur vie lui apparaissaient, et elle était forcée d'entendre les blasphèmes les plus affreux contre le Ciel. Le démon n'épargnait pas davantage les puissances inférieures de son âme. Il n'y avait point de malice, point d'erreur, point d'hérésie qui ne lui passât par l'esprit. L'enfer était changé en paradis, le diable en saint, et les démons allaient jusqu'à imiter devant elle les cérémonies de l'Église, et à faire de faux miracles sous ses yeux. Elle était plongée dans une indicible angoisse, surtout lorsque, étant déjà accablée d'épuisement, elle vit tous les tourments de l'enfer

représentés à son imagination. Enfin , après de longs combats , armée du casque de la foi , elle remporta la victoire , et se trouva ainsi préparée à recevoir la science sublime où Dieu voulait l'élever.

Elle était devenue la fiancée du Seigneur , qui se l'était unie par une alliance mystique et merveilleuse , après avoir éprouvé longtemps sa fidélité , et l'avoir purifiée de toute affection terrestre. Elle reçut alors de nouveaux enseignements , qui lui apprirent ce qu'elle devait faire pour se rendre digne de cet état , en avançant toujours dans la perfection. Elle reçut l'ordre d'écrire ces prescriptions , afin qu'elles lui servissent de règle à l'avenir. Elle obéit , se renferma quelque temps dans la solitude , et écrivit un livre sous ce titre : *Loi de la fiancée ; sommet de la charité fraternelle , et enseignements de la science divine*. Dans cet écrit , Dieu demande d'elle qu'elle lui bâtitse en son âme un temple mystique digne de sa majesté. Prenant pour image le temple de Salomon , elle partage son ouvrage en trois livres. Dans le premier , le sol est aplani , les matériaux préparés , triés et polis ; on y expose les lois de la mortification des sens et de leurs puissances , et les moyens de les purifier. Le second livre traite de la construction de l'édifice , de ce qu'il y a de plus parfait dans les vertus , et des moyens de faire toute chose par amour de Dieu. On y montre comment la partie supérieure et la partie inférieure de la créature doivent se convertir au Créateur , pour coopérer à la construction du temple. Le troisième traite de la consécration de celui-ci , de la communauté intime qui existe entre Dieu et l'âme. Marie , après avoir écrit ces choses , se mit en mesure de les accomplir ; et c'est ainsi qu'après un travail de plusieurs années elle éleva en elle

un temple au Seigneur. Elle s'appliqua désormais sans relâche à chercher en tout son bon plaisir et le salut des âmes, qu'elle s'efforçait de lui gagner par tous les moyens.

Le commandement qu'elle reçut d'écrire la vie de la sainte Vierge fut encore pour elle l'occasion de nouveaux progrès. Elle avait commencé cet ouvrage en 1637, et achevé le premier livre en vingt jours. Les idées affluaient en si grand nombre dans son esprit que sa plume ne pouvait suffire à les exprimer. Mais elle fut de nouveau en butte à de grandes tentations. Le démon lui représentait que c'était présomption de sa part d'entreprendre d'écrire sur des sujets si élevés; qu'il était impossible que Dieu se servît pour une telle œuvre d'une créature aussi indigne, et que ce n'était pas de lui par conséquent que pouvaient venir les lumières qu'elle recevait. Ces pensées la jetèrent dans le trouble. Son hésitation indigna le Seigneur contre elle, et l'ouvrage resta suspendu quelque temps. Plus tard cependant, elle reprit courage et se remit à l'œuvre. Pendant qu'elle écrivait, son cœur brûlait intérieurement, et les langues de feu qui descendirent sur les apôtres au jour de la Pentecôte semblaient reposer sur elle. Une lumière douce et puissante à la fois, soumettant entièrement son intelligence et ses sens, l'éclaira intérieurement, surtout dans la dernière partie. Toutes ses inclinations terrestres furent mortifiées, et elle se sentit poussée par une force irrésistible à faire toujours ce qu'il y avait de plus parfait. Lorsque l'ouvrage fut achevé, le Seigneur lui apparut dans une vision intérieure, paré de nouveaux attraits et de nouvelles grâces. Il lui sembla qu'il la présentait au Père éternel, et elle entendit une voix qui disait qu'il était con-

venable qu'elle fût la première à mettre en œuvre ce qu'elle avait écrit, afin qu'on en vît les fruits dès le commencement. Elle y consentit, et une voix dit au-dessus d'elle : « Les jours de ton âme sont achevés ; elle est déjà « morte au monde ; aujourd'hui elle est renouvelée et « renaît devant Dieu, comme celui qui commence une « nouvelle vie. » Elle s'humilia et s'anéantit plus encore qu'elle n'avait fait auparavant, et elle fut à l'égard de la sainte Vierge comme un enfant qui suit en tout les leçons de sa maîtresse. Elle recueillit les enseignements qu'elle avait reçus de cette manière dans un livre auquel elle donna ce titre : *Loi de la fiancée ; pensées et soupirs du cœur pour arriver au vrai but qui est le bon plaisir du Seigneur.* Elle y ajouta un traité *Des vertus et excellences de la sainte Vierge ;* un autre *De la méditation de la passion de Jésus-Christ,* et la suite de ses Exercices pieux de chaque jour. Le tout fut achevé en 1641, et son manuscrit se conserve encore dans le couvent où elle a vécu. Son confesseur régla désormais sa vie extérieure d'une manière plus conforme au degré de perfection qu'elle avait atteint. Il lui ordonna de modérer ses jeûnes et ses mortifications et de s'accommoder davantage à la communauté. Il lui ôta la planche sur laquelle elle dormait, lui défendit de porter le cilice sur la peau. Il chercha en général à la rappeler des pratiques extérieures à celles du dedans, et elle lui obéit en tout avec une docilité exemplaire.

Un second confesseur qu'elle avait eu lui avait ordonné de brûler tous ses écrits, et elle l'avait fait aussitôt. Lorsque le premier fut revenu, il lui ordonna de refaire ce qu'elle avait détruit, autant qu'elle pouvait rappeler ses souvenirs, et d'y ajouter l'histoire de sa vie. Elle obéit encore, mais

elle crut devoir cette fois se préparer sérieusement à cette œuvre. Elle fit donc en 1651 une confession générale qui dura trois jours, après avoir examiné sa conscience pendant soixante-deux jours. Après cela, elle entra dans une mort spirituelle, pour commencer une nouvelle vie; de sorte qu'elle regardait comme peu de chose tout ce qu'elle avait fait jusque-là dans le service de Dieu. Elle avait toujours de rudes combats à soutenir; mais les puissances supérieures de son âme dominaient, et la victoire lui fut facile. Il lui fut dit qu'elle allait être élevée à un état plus parfait encore, et qu'elle devait être comme une fille qui suit sa mère. Elle y consentit, et entra dans le noviciat de ce nouvel état, qu'elle appelait l'état religieux. Prenant d'une manière mystique l'habit pur et blanc du nouvel ordre, elle se mit comme novice sous la direction de la Reine du ciel, qui la prit pour sa fille. Elle avait commencé son noviciat en 1652, le jour de la Chandeleur. Après l'avoir achevé, en s'appliquant à imiter les vertus de la sainte Vierge, elle fut appelée à l'imitation du Christ lui-même et à l'observation exacte de l'Évangile jusque dans les moindres détails. La mort spirituelle qui précéda cette nouvelle vie fut bien plus pénible encore que la première. Ses contemplations devinrent aussi plus élevées, et son habit mystique plus pur et plus blanc. Le Seigneur lui-même fut son maître à ce second degré de son noviciat. Elle entra dans le troisième en 1653, le jour de l'Ascension. Elle n'avait encore rien ressenti de pareil à ce qu'elle éprouva dans ce nouvel état d'union intime avec Dieu, où Dieu vit en nous et opère en nous comme l'âme de notre âme; et il semble que celle-ci ne peut monter plus haut en cette vie. Un an plus tard, dans un ravissement, elle fit devant le trône du Très-Haut sa profession,

s'engageant à imiter Jésus-Christ et sa mère , et à vivre en union avec Dieu. Puis, en 1658, parmi de nombreuses extases , elle donna à son histoire la forme qu'elle a encore aujourd'hui.

Marie fut élevée à un haut degré de perfection. Elle dit elle-même à ce sujet : « Je remarquais en moi les grands et
« merveilleux effets de la lumière qui m'éclairait, et qui,
« me séparant de tout le terrestre, me portait toute à Dieu.
« Et je sentais que j'étais plus là où j'aimais que là où je
« vivais. Mon corps était affaibli et épuisé ; mes mauvaises
« inclinations étaient mortifiées, liées et assujetties ; les
« vertus prenaient leur essor, chacune en son rang.
« L'amour embrasait et conduisait la partie supérieure
« de l'âme, et celle-ci, de son côté, rattachait à Dieu
« l'inférieure. Toutes les convoitises mauvaises, de même
« que toutes les passions de l'appétit irascible, étaient sans
« force ; toutes mes bonnes inclinations étaient portées à
« l'amour de la vertu ; l'appétit irascible tout entier était
« armé contre le mal et le péché, et tout ce que j'avais
« aimé jusque-là m'était devenu un objet d'horreur et
« d'effroi. »



LIVRE TROISIÈME

L'âme reçoit par la mystique un attrait et des lumières
d'un ordre supérieur.

CHAPITRE I

Des phénomènes produits par la mystique dans les régions inférieures
de l'homme. Saint Philippe de Néri.

La mystique purgative, s'emparant de l'homme tout entier et le préparant à sa manière, doit manifester ses effets dans tous les domaines de son être; mais ses effets doivent être plus visibles encore dans les régions inférieures, où tout est saisissable aux sens. C'est donc surtout dans ces régions que les phénomènes mystiques doivent être plus faciles à constater, et c'est à l'étude des phénomènes de ce genre que nous allons nous appliquer dans cette partie. Nous avons heureusement, dans la personne de saint Philippe de Néri, un exemple parfait sous ce rapport; et nous pouvons le citer avec d'autant plus de confiance que les faits merveilleux qui remplissent sa vie sont attestés d'une manière authentique par des témoins oculaires offrant toutes les garanties que l'on peut désirer.

Philippe avait coutume d'invoquer tous les jours l'Esprit-Saint; et lorsqu'il fut devenu prêtre, il ne manqua jamais, lorsque la rubrique le permettait, de réciter à la

S. Philippe
de Néri.

messe l'oraison *Deus, cui omne cor patet*, etc. Or, comme il invoquait avec une grande ferveur le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, il se sentit consumé par le feu de la charité de telle sorte, que, ne pouvant se tenir sur ses pieds, il se coucha par terre et chercha, en déchirant ses habits, à rafraîchir un peu son cœur embrasé. Après être resté ainsi couché quelque temps, lorsque les ardeurs dont il était dévoré furent apaisées, il se releva; et, plein d'une allégresse extraordinaire, il sentit tout son corps trembler sous le poids des joies ineffables qui inondaient son cœur et ses os. Puis, devenu plus calme, il voulut mettre la main sur son cœur, et trouva sa poitrine soulevée de l'épaisseur du poing sans qu'il en ressentît aucune douleur. Il avait alors trente et un ans. Il vécut encore cinquante-deux ans dans cet état sans en souffrir, toujours gai, vif et plein d'ardeur. Mais, à partir de ce moment, il fut pris de battements de cœur, qui se reproduisaient toutes les fois qu'il priait, qu'il disait la messe, qu'il prêchait, distribuait les sacrements, ou faisait quelque autre chose de semblable. Ils étaient si violents que tout son corps en était ébranlé, et qu'il semblait que son cœur allait éclater. Tout tremblait sous lui et autour de lui, sa chaise, son lit et sa chambre elle-même; on eût dit un tremblement de terre. Un jour qu'il priait avec une grande ferveur dans la basilique de Saint-Pierre, une grosse planche sur laquelle il était agenouillé se mit à trembler comme si elle n'eût eu aucun appui. S'il embrasait quelqu'un qui lui était cher, celui-ci sentait le battement de son cœur, et était lui-même pénétré d'une joie dont il ne pouvait se rendre compte. Ce fait est attesté par plusieurs qui l'avaient éprouvé.

L'incroyable activité de l'organe du cœur, chez notre

saint, produisait dans tout son corps une chaleur qui le dévorait ; et dans sa vieillesse , quoique épuisé par les privations de toute sorte , il était souvent obligé , au milieu même de l'hiver , de chercher quelque rafraîchissement . Il fallait souvent la nuit , même par le temps le plus rude , ouvrir la porte et les fenêtres de la chambre où il dormait , frapper l'air autour de lui avec un drap ou un éventail . Plus d'une fois il se vit contraint de rafraîchir avec de l'eau froide son palais desséché par le feu qui sortait incessamment de ses poumons . Aussi , dans l'automne , tenait-il toujours ses habits ouverts sur la poitrine ; et lorsque les siens l'avertissaient de ne le pas faire , de peur qu'il n'en éprouvât quelque incommodité , il répondait qu'il était obligé de faire ainsi à cause du feu qui le dévorait intérieurement . Ce qu'il y avait de plus remarquable , c'est que ces battements de cœur , qui le prenaient malgré lui , ne duraient qu'autant qu'il le voulait , comme il l'assura lui-même au cardinal Fr. Borromée , qu'il aimait tendrement . Aussi les médecins qui le soignèrent dans ses maladies déclarèrent que ce phénomène était surnaturel , et leur opinion fut partagée par beaucoup de savants illustres de cette époque , qui écrivirent des dissertations à ce sujet , comme A. Cisalpin , A. Portas et d'autres . Pour lui , il se livra toujours à toutes les œuvres de charité ; et son amour était si violent quelquefois qu'il s'écriait d'une voix étouffée : « Laissez-moi , Seigneur , laissez-moi ; l'homme est trop faible pour supporter un tel excès de joie . »

Ses maladies étaient fréquentes ; et il se passait rarement une année sans qu'il en eût quelqu'une . Souvent elles étaient graves , et il reçut quatre fois l'extrême-onction . Mais , lors même que son corps semblait succomber , son

esprit était toujours libre , l'expression de son visage pleine de sérénité , et le son de sa voix clair comme dans la santé la plus parfaite. Jamais aucun signe ne trahissait ses douleurs , même les plus violentes ; et c'était lui qui consolait ceux qui venaient le consoler lui-même. Sa constitution était tellement forte et tellement mobile que la guérison était ordinairement aussi subite que la maladie , et qu'après avoir été le soir à la mort on le voyait le lendemain matin frais et dispos , aller , marcher , faire ce qu'il avait à faire , comme s'il n'eût jamais été malade. La guérison était ordinairement chez lui surnaturelle , et l'effet ou d'une courte prière , ou de la vertu de quelque relique. Les médecins n'avaient alors rien autre chose à faire qu'à lui donner quelques rafraîchissements pour calmer ses ardeurs. Une année avant sa mort , il fut pris d'une fièvre violente ; il ne pouvait plus ni parler ni manger. Les médecins déclarèrent que c'était fait de lui , et se retirèrent dans une chambre voisine ; ils l'entendirent s'écrier : « O ma bonne et sainte maîtresse ! toute belle , toute aimable ! » Ils accoururent , et le virent élevé en l'air au-dessus de son lit , tendant ses mains , puis les retirant comme quelqu'un qui presse quelque chose contre soi , et continuant toujours à dire : « O ma maîtresse ! je ne suis pas digne , je ne suis pas digne. » La sainte Vierge lui avait apparu , et l'avait guéri. Lorsque , revenu à lui , il vit les nombreux assistants qui entouraient son lit , il se cacha la tête sous son drap et pleura longtemps. Les médecins , lui ayant tâté le pouls , le trouvèrent dans un état parfait , et lui-même quitta le lit le lendemain , comme s'il ne lui fût rien arrivé.

L'année suivante , la fièvre le reprit avec une égale vio-

lence, et ne le quitta plus pendant un mois : mais il obtint de Dieu par ses prières la faveur de célébrer en pleine santé à l'autel la fête des apôtres Philippe et Jacques, pour lesquels il avait beaucoup de dévotion. Le mois suivant, une hémorragie le mit à deux doigts de la mort; mais la sainte eucharistie que lui apporta Baronius lui rendit le calme et la force pour le reste du jour. Le soir l'hémorragie reparut, accompagnée d'une toux violente, qui menaçait de l'étouffer. Tous les remèdes étant impuissants, le saint dit au médecin le lendemain: « Laissez là vos remèdes, j'en ai de plus efficaces. J'ai envoyé des aumônes pour que des prêtres disent la messe à mon intention ce matin; et depuis ce moment je me sens rétabli. » Les médecins étonnés se convinrent par l'inspection du pouls qu'il disait vrai; et il resta bien portant jusqu'au mois suivant. Il connut alors non-seulement le jour, mais encore l'heure et le genre de sa mort. Il fit donc toutes ses dispositions, prit congé de ceux qui lui étaient chers; et le jour même où il mourut il vaqua à ses occupations ordinaires, dit la messe, entendit les confessions jusqu'au soir, soupa, congédia les siens vers la troisième heure de la nuit, après leur avoir donné sa bénédiction, et resta seul avec Dieu jusqu'à la cinquième heure. Ceux qui logeaient au-dessous de lui, l'entendant marcher dans sa chambre, montèrent et le trouvèrent au lit, rejetant quelques légères mucosités. Il leur annonça sa mort prochaine. Les médecins furent appelés : ses disciples étaient à genoux autour de son lit; mais lui paraissait gai, et parlait sans difficulté. Cependant il s'affaissa bientôt, et la vie ne se manifestait plus en lui que par un peu de chaleur dans la région du cœur; il avait conservé d'ailleurs l'usage de ses sens. Baronius le

pria de leur adresser quelques paroles, et de les bénir. Il leva les yeux et la main droite vers le ciel; puis il la baissa, comme s'il eût obtenu ce qu'il demandait, et il mourut sans faire un seul mouvement.

Quatre jours après sa mort, son corps fut ouvert, en présence d'un grand nombre des siens, par les médecins Victorius et Zerla. On trouva au côté gauche deux fausses côtes, la quatrième et la cinquième, rompues. La rupture était visible à la partie antérieure de la poitrine, où les côtes se terminent en cartilages. Les côtes brisées étaient élevées de la hauteur de plus d'un poing. Les médecins déclarèrent unanimement, et par serment, que la rupture n'avait été produite par aucun accident extérieur, qu'elle n'avait été accompagnée ni de douleur ni d'inflammation, et qu'elle devait être par conséquent attribuée à une cause purement surnaturelle. Ils jugèrent que Dieu pouvait l'avoir permise, d'abord pour que le saint, lorsqu'il se livrait à la contemplation, ne succombât pas aux ardeurs qui le consumaient; en second lieu, afin que le cœur enflammé du feu de la charité eût assez d'espace pour se mouvoir; enfin pour que les poumons pussent apporter au cœur, du dehors, le rafraîchissement dont il avait besoin. Rien, du reste, dans le thorax, n'annonçait une blessure quelconque. Le cœur paraissait très-gros, et d'une force musculaire extraordinaire. Cisalpin et Portas déclarèrent publiquement que cette force extraordinaire venait de l'énergie surabondante des esprits vitaux. L'artère pulmonaire était une fois plus grosse qu'elle ne l'est ordinairement. On ne trouva point d'eau dans la pericarde; et les médecins attribuèrent cet effet à la ferveur de la contemplation. On ne trouva point de sang non plus dans les oreillettes du cœur.

On ne sentit aucune mauvaise odeur, pas même lorsqu'on ôta les intestins, pour les enterrer à part. Saint Philippe de Néri n'est pas, du reste, le seul chez qui ces phénomènes se soient produits. Ainsi chez Félicité de Sirignano, qui pendant cinquante ans ne se nourrit que de pain et d'eau, le cœur avait pris une telle force qu'il avait élevé considérablement les côtes des deux côtés du corps.

Ces faits sont féconds en instruction pour nous. Il est évident, par le rapport de ces états extraordinaires avec l'ordre surnaturel, qu'ils étaient d'une nature mystique, et qu'ils dépassaient par conséquent le cercle de la pathologie commune. Ce rapport se retrouve en beaucoup d'autres cas, et doit conduire par conséquent aux mêmes conclusions, surtout lorsque les symptômes paraissent se rattacher aux fêtes de l'Église, comme chez saint Herman Joseph de Steinfeld, qui avait coutume de dire : *Festa sunt mihi infesta*. Les Manichéens enseignaient qu'à l'origine le mauvais principe avait préparé la chair comme un piège aux âmes avant qu'elles fussent renfermées dans un corps. Celles-ci, après avoir voltigé pendant quelque temps avec curiosité autour des filets qui leur étaient tendus, avaient fini par s'y laisser prendre, et s'étaient trouvées ainsi captives dans la chair. Cette doctrine, fautive en tant qu'elle cherche à expliquer l'origine de l'union entre le corps et l'âme, a pourtant quelque chose de vrai en soi lorsqu'on l'applique à l'économie et aux rapports de ces deux substances après leur union. Un attrait puissant incline sans cesse l'âme vers le corps; si elle y cède, elle se trouve prise comme dans un piège, et, au lieu d'être la maîtresse, comme elle le devrait, elle devient la servante du corps.

La vie mystique, à un certain degré, rompt ce charme et donne, dans toutes les régions de la personnalité humaine, la prépondérance à l'élément supérieur, à l'âme sur le corps, au dedans sur le dehors. Dans ces états mystiques, l'homme, poussé du dehors au dedans, rentre et se recueille en soi. Il y trouve ce monde invisible et spirituel qu'il ignorait auparavant. Or ce commerce intérieur est aussi varié dans ses formes que celui qui existe au dehors entre nous et la nature qui nous environne. L'âme, avant la chute, était dans un rapport intime avec les puissances spirituelles; mais, depuis le péché, elle leur est devenue étrangère, et ne peut plus lire leurs pensées que dans le livre du monde extérieur. Cependant, revenue en quelque sorte à son état primitif, par une grâce spéciale de Dieu, elle reprend ce commerce interrompu par le péché. Elle connaît ce monde intérieur dans sa source vivante, à l'aide de ses sens spirituels, comme elle en voyait auparavant les reflets dans le livre de la nature à l'aide de ses sens corporels. A chaque fonction des sens extérieurs doit donc correspondre maintenant une fonction d'un autre genre et rattachée à un centre intérieur. De même que la profondeur du firmament apparaît à l'œil du corps, ainsi le monde des esprits, avec son ciel et ses étoiles, découvre à l'œil de l'esprit ses profondeurs immenses, tandis que l'oreille intérieure entend des voix mystérieuses qu'elle n'avait point connues jusque-là. Il en est de même du sens du goût et de l'odorat et de toutes les autres fonctions de la vie.

Avec ce changement dans tous les rapports de l'homme se produit une modification profonde dans toutes les directions de son être. Celles qui le mettent en relation

avec le monde extérieur sont affaiblies, et celles, au contraire, qui le rattachent au monde spirituel deviennent plus fortes et plus puissantes. Platon a, comme on le sait, comparé la vie et la vision de cette terre à un homme qui est dans une caverne obscure, mais éclairée toutefois par les rayons du soleil. Il tourne le dos à la lumière, et celle-ci projette sur le mur qui est devant lui ses ombres et celles des objets extérieurs. L'homme en cet état n'aperçoit donc que l'image et le reflet des choses. Il en est ainsi du rapport qui, dans la vie ordinaire, existe entre nous et le monde intérieur. Nous lui tournons le dos en quelque sorte, et toutes nos puissances sont dirigées vers le dehors. Tous les courants de notre être suivent cette direction. Mais à chacun de ceux qui nous emportent au dehors correspond un autre qui nous rattire au dedans. Par la méditation, l'ascétisme chrétien et la grâce d'en haut, tous ces rapports sont changés. L'âme, se retirant du monde extérieur, se recueille au dedans de soi, et le mouvement qui l'entraînait au dehors la reporte au dedans. Elle se soustrait ainsi à la puissance de tous ces courants du monde extérieur qui vont du soleil à la terre, qui traversent toutes les régions et tous les éléments, et emportent dans leur direction tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage, comme le magnétisme de la terre emporte les courants de l'aiguille aimantée. C'est ce bouleversement complet de la vie tout entière que la mystique appelle du nom de renaissance; et il ne peut se produire sans douleur. En effet, nous ne pouvons sans souffrir rompre des habitudes devenues chez nous comme partie intégrante de notre nature. Il nous semble impossible d'abord de remonter le courant, de nous arracher à tout ce qui nous

avait charmés jusque-là, de renoncer aux voies accoutumées pour marcher par des sentiers inconnus. Et pourtant il faut qu'il en soit ainsi : c'est la première condition de toute renaissance. De même que l'aimant plus faible, quand il est touché par un plus fort, change ses pôles, ainsi l'homme saisi par la grâce doit se résigner à éprouver en soi une modification profonde de tout son être, et à remonter vers les choses du ciel, au lieu de s'incliner en bas vers les choses de la terre.

CHAPITRE II

Comment la mystique transforme dans l'homme le système qui sert à l'assimilation. Marie d'Oignies. Bernard de Corléon.

Les basses régions de l'organisme sont comme la demeure étroite et obscure de l'âme. Elle est là comme la maîtresse de la maison, veillant à ce que rien n'y manque. Là elle garde le foyer de la vie, de peur que la flamme ne vienne à s'éteindre. Elle est en même temps l'ouvrière chargée d'entretenir et de faire manœuvrer cette grande machine hydraulique qui part du cœur, et de veiller à ce que ses rouages soient toujours en bon état. Elle a au-dessous d'elle des servantes chargées de lui filer les fibres musculaires, et elle maintient toujours tendu le métier sur lequel se prépare avec une infatigable ardeur le tissu cellulaire. C'est encore sous sa direction que sont dressées et rattachées entre elles les colonnes qui doivent supporter l'édifice. C'est elle qui distribue aux esprits vitaux ce dont ils ont besoin pour agir. Comme chez les millépores, mille

vies distinctes et particulières sont réunies en faisceau pour n'en former qu'une seule ; mais, comme chez les Vestales aussi, la moindre négligence est punie de mort. La vie et la santé dépendent de l'attention soutenue de la maîtresse de la maison. Aussi Dieu a abandonné peu de chose à ses caprices, et lui a distribué dans une juste mesure chacune des choses dont elle a besoin. Il lui a compté le nombre de fois qu'elle doit respirer et que son poulx doit battre : il a tracé lui-même autour d'elle tous les cercles où elle doit se mouvoir. Si donc elle est d'un côté la maîtresse dans la partie inférieure de l'homme, elle est en même temps assujettie à la nature et à ses lois ; et elle est toujours sous le coup de cette malédiction qui a été prononcée sur elle dès le commencement : « La terre te sera maudite et produira des ronces et des épines. »

Mais la mystique détruit en partie les effets de cette malédiction. Et d'abord elle dégage l'âme des liens du corps. Dans l'état ordinaire, l'âme se trouve comme mêlée à la chair, de sorte qu'elle ne peut agir dans toute la plénitude de son énergie ; mais dans l'état mystique chacune de ses puissances est détachée de l'élément corporel qui lui sert d'organe. Il est vrai qu'il résulte de là comme une disposition malade, parce qu'ici-bas l'homme ne peut monter à un degré supérieur sans acheter cette faveur par la maladie ou même par la mort. Mais la dynamique dans l'organisme humain est devenue par là plus puissante. Chacune des forces de l'âme, dégagée de son organe matériel, le domine et rayonne autour de lui, au lieu de lui être assujettie. Ce qui réduit les forces de l'âme à l'état latent, c'est que, sortant de leur centre, elles se répandent trop à la périphérie : c'est alors que, leur énergie étant affaiblie,

les organes corporels qui leur correspondent s'en emparent et les dominent. Elles échappent, au contraire, à cette captivité en se recueillant et se concentrant davantage. Elle acquiert par là une dignité plus haute ; elle devient plus intérieure, et se trouve ainsi plus voisine du monde spirituel, plus maîtresse d'elle-même et plus libre dans ses mouvements.

Cette élévation des puissances de l'âme a une influence considérable sur tous les domaines de la vie. Ceux-ci sont élevés à leur tour à un degré supérieur ; ils se rapprochent davantage de l'âme ; ils acquièrent par ce voisinage une nature plus délicate et plus déliée, et participent jusqu'à un certain point aux qualités de l'âme elle-même. Les esprits nerveux ont plus d'empire sur les forces de la nature, qui ont leur siège dans la chair ; et celles-ci, à leur tour, tiennent plus fortement la chair elle-même sous leur dépendance. La vie inférieure tout entière, avec ses fonctions et ses organes, se trouve transportée dans une région plus haute. Et comme tout ce qui est matériel dans l'organisme se rapproche du monde de la nature, tandis que tout ce qui appartient à l'âme se rapproche du monde des esprits, lorsque la partie spirituelle de l'homme prend le dessus, les organes qui sont en contact avec la nature et les fonctions qui leur correspondent ont un cercle plus restreint, il est vrai, mais aussi une puissance et une énergie plus grandes. L'esprit, de son côté, n'est plus comme auparavant enveloppé dans la nuit de ces régions inférieures de la vie. A mesure que l'âme se détache de la chair et du monde extérieur pour se rapprocher de celui des esprits, elle tourne de ce côté toute son activité. Et comme auparavant elle trouvait tout préparés les organes extérieurs par le moyen

desquels elle pouvait se porter et agir au dehors, ainsi doit-elle trouver maintenant, dans son nouvel état, des organes qui lui soient proportionnés et par lesquels elle puisse accomplir ses nouvelles fonctions. Or ces organes, ce sont ceux des sens, délivrés des ténèbres qui les tenaient liés et obscurcis. De même, en effet, que l'âme à l'origine était en rapport avec Dieu de deux manières, à savoir par le moyen du monde spirituel et par celui du monde corporel, ainsi le corps, comme serviteur de l'âme, avait aussi deux côtés ou deux faces dans chacun des organes dont il se compose, l'un tourné vers le dehors et l'autre comme replié en dedans; et c'est sous ce dernier rapport qu'il sert à l'âme pour l'accomplissement de ses fonctions. Or ce côté intérieur des organes est bien faible dans l'état ordinaire, et ce n'est que dans la vie mystique qu'il reprend la prédominance qu'il avait à l'origine.

Cet effet une fois produit, tous les organes destinés aux fonctions de la vie intérieure se réveillent de leur assoupissement. Tout dans l'homme, l'âme et le corps, devient plus intérieur, plus libre, plus dégagé, plus spirituel pour ainsi dire. Et d'abord, le système qui sert à l'assimilation, avec ses appétits et ses organes, se trouve comme transformé. C'est dans ce système, on le sait, qu'est préparée la nourriture qui doit entretenir la vie matérielle. Dans l'état ordinaire, cette nourriture est grossière, et l'homme se distingue peu de l'animal sous ce rapport. Mais il faut à l'abeille mystique un aliment plus pur et plus délicat; elle va donc chercher dans le calice des fleurs la goutte de miel que Dieu y a cachée pour elle. Ce miel céleste, fermentant doucement en elle, y produit comme une sainte ivresse. Les portes de la vie intérieure, par lesquelles la graisse de la terre pé-

nêtre dans l'organisme humain, se ferment ainsi à toute substance grossière, pour ne laisser pénétrer dans l'organisme, en petite quantité encore, que des substances plus déliées et plus délicates. L'esprit divin, qui veut entrer dans l'âme et y établir sa demeure, ouvre les portes qui conduisent au monde surnaturel. L'âme se sent attirée désormais vers cette nourriture spirituelle dont elle avait perdu le goût; une faim et une soif mystiques la poussent incessamment vers elle; elle la savoure avec délices, s'en rassasie doucement et se l'assimile. Or cette nourriture, c'est Dieu, c'est aussi tout don parfait qui vient de lui; mais sous le voile corporel sous lequel elle se présente à nous ici-bas, c'est la sainte eucharistie, cet aliment divin qui entre en nous par les deux portes de notre être, et réconforte en même temps l'âme et le corps.

Marie d'Oignies.

Tout ce que nous venons de dire est confirmé par une multitude de faits tirés de la vie des saints. Jacques de Vitry raconte de Marie d'Oignies qu'elle ressentait alternativement pour Dieu une faim et une soif merveilleuses. Plus elle se sentait près de lui, plus aussi cette faim et cette soif augmentaient; et elle ne pouvait se rassasier que par la sainte eucharistie. Elle reposa une fois pendant trente-cinq jours consécutifs avec le Seigneur, dans un doux silence, sans prendre aucune nourriture. Pendant tout ce temps, elle ne prononça aucune parole, si ce n'est de temps en temps celle-ci : « Donnez-moi le corps de Notre-Seigneur. » Après l'avoir reçu, elle se sentit fortifiée; mais elle retourna bientôt à son ancien état, et garda de nouveau un silence absolu. Revenue à elle au bout de cinq semaines, elle ouvrit enfin la bouche, parla au grand étonnement des assistants, et prit quelque nourriture; mais l'odeur de la

chair et du vin lui devinrent insupportables. Dans sa dernière maladie, elle ne pouvait manger ni même souffrir l'odeur du pain, tandis qu'elle prenait facilement le corps de Notre-Seigneur. Son confesseur voulut essayer une fois de lui donner une hostie non consacrée. Elle frémit aussitôt d'horreur à l'odeur du pain; et comme il s'en était attaché un peu à ses dents, elle se mit à crier, à cracher et à sanglotter avec de grandes angoisses. Sa poitrine, lorsqu'elle respirait, semblait vouloir se briser; et elle ne put prendre un peu de repos que bien avant dans la nuit, après s'être lavé la bouche avec de l'eau.

Il en était de même du frère Bernard de Corléon. Dans les premières années qu'il passa au couvent, on ne lui permettait la sainte communion, suivant la coutume de l'ordre, que deux fois ou au plus trois fois par semaine. Mais, la faim de cet aliment céleste ayant augmenté, il obtint la permission de s'en nourrir tous les jours. Plus il le recevait, plus il désirait le recevoir; et ce désir finit par devenir une faim dévorante et insatiable. Le jour du vendredi saint, où, d'après l'usage de l'Église, l'eucharistie ne peut être administrée, était pour lui un jour de supplice non-seulement pour son âme, mais aussi pour son corps; il se sentait si faible et si épuisé qu'il pouvait à peine faire un pas. Mais à Pâques, lorsqu'il avait reçu de nouveau le pain de vie, il était fortifié dans son âme et dans son corps, ce qui arrivait toutes les fois qu'il allait à la communion.

Bernard de
Corléon.

Ces faits nous indiquent la nature du rapport qui existe entre l'homme et l'aliment dont il se nourrit. Dans l'état ordinaire, la nourriture que la terre nous fournit est proportionnée à l'organisme qu'elle doit entretenir, et peut

ainsi servir de lien entre l'homme et la nature extérieure ; elle met en rapport la vie organique inférieure avec la vie de la terre. Mais, lorsque la vie se trouve élevée à une plus haute puissance par la mystique, il se produit aussitôt un désaccord entre elle et la région où elle allait auparavant chercher sa nourriture, parce qu'elle n'y trouve plus une satisfaction complète à ses nouveaux besoins. Cet aliment grossier et matériel l'affecte péniblement, à peu près comme la simple vue de l'eau produit des convulsions chez l'homme atteint de la rage ; et c'est à peine si elle peut donner accès en elle à ce qu'il y a de plus délicat et de plus fin parmi les aliments corporels. Il n'en est plus de même de la sainte eucharistie ; car il y a alors accord parfait entre la vie élevée en Dieu et l'aliment dont elle se nourrit. Mais aussi, dès que l'âme, en cet état, tombe par quelque négligence de la hauteur où elle était montée, il se produit aussitôt un désaccord pénible pour elle ; et c'est pour cela que sainte Colette, lorsqu'elle refusait d'exécuter les ordres qui lui venaient d'en haut, ne pouvait plus avaler la sainte hostie. L'homme mystique vit toujours, il est vrai, de la nourriture terrestre, puisqu'il a encore une partie de ses racines dans la nature extérieure ; mais il y a aussi tout un côté de son être qui a ses racines en Dieu, et par lesquelles il se trouve incorporé à cette organisme surnaturel dont Dieu est le principe. Or, de ce côté, il vit de cet aliment céleste que Dieu nous a préparé dans sa miséricorde. Sa vie se complète et se reproduit en se nourrissant de la vie divine du Verbe ; car le premier principe de toute mystique, c'est qu'elle vit d'une vie supérieure.

CHAPITRE III

Comment la mystique transforme la vie des organes de la respiration.

Saint Colombin. Saint Jérôme de Nami. Jean le Confesseur. Sainte Catherine de Gênes. Saint Stanislas Kostka. Sainte Madeleine de Pazzi. Saint Gerlach. Félix Barbanaria. Pierre d'Alcantara. Ursule Benincasa. Jacoponi de Todi. Joseph de Copertino.

La flamme de la vie dépend toujours de l'huile qui l'entretient, et la respiration dépend du procédé par lequel elle s'assimile l'atmosphère. Lorsque celui-ci est élevé à une plus haute puissance, la respiration doit en être profondément modifiée. Il y a dans l'air comme deux éléments distincts : l'un plus grossier, plus dévorant, que cherche de préférence la vie enfoncée dans la chair, et devenue par là plus matérielle, et qui, absorbé par les animaux carnassiers, s'allie très-bien avec le feu intérieur qui consume leur sang. Mais il est aussi dans l'air que nous respirons un aliment plus pur et plus délié, dont se nourrissent les organisations plus délicates, et qui prépare un sang moins épais et moins lourd. Ceux que Dieu élève à l'état mystique éprouvent quelque chose d'analogue à ce que sent chacun de nous quand il monte une haute montagne. A mesure qu'il s'élève, il respire un air plus libre et plus dégagé, il se sent plus léger; il lui semble qu'il a des ailes et qu'il plane au-dessus de la terre. Dans l'état mystique, il arrive pour la respiration la même chose que pour la nourriture. L'âme transformée, s'élevant au-dessus du monde étroit de la nature, qui comprimait ses élans, s'élève dans le monde plus large des esprits, et y respire un air bien plus pur que celui que renferme en

soi l'atmosphère. C'est une loi de la nature extérieure tout entière, qu'il y a un dégagement de chaleur physique partout où un élément supérieur s'attache plus fortement à un élément inférieur. Cette loi, nous la retrouvons dans le monde organique, et la chaleur vitale se développe par les mêmes causes. Et, comme le jeu de la vie organique n'est que le voile de la vie psychique, la chaleur qui se dégage dans le corps n'est que le symbole et le signe extérieur de la chaleur spirituelle qu'elle recèle. Il ne faut donc pas s'étonner de voir se produire des ardeurs extraordinaires dans les organes de ceux à qui Dieu s'unit d'une manière plus intime, et qu'il élève à l'état mystique. Un des amis de saint Colombin de Sienne lui demandait un jour comment il pouvait, le corps à demi nu, supporter le froid le plus aigu au milieu de l'hiver; le saint lui dit d'approcher sa main de sa poitrine, et il sentit alors une chaleur aussi grande que s'il avait touché des charbons allumés; de sorte qu'il ne put la tenir là qu'un moment. (A. S., 31 jul.)

S. Colombin.

Le capucin Jérôme de Nami éprouvait un feu plus violent encore; car, lorsque son cœur était agité, il avait le côté gauche tellement brûlant qu'il consumait le linge que l'on mettait dessus, et même son vêtement, qui était pourtant d'un drap très-grossier. La nuit, au milieu de l'hiver et par le plus grand froid, lorsqu'il élevait son cœur vers Dieu, il était inondé de sueur, tandis que, hors de la prière ou lorsqu'il commençait à prier, il tremblait quelquefois de tous ses membres, tant il avait froid. Le bienheureux Jean le Confesseur était tellement embrasé pendant la messe, qu'il était obligé d'ôter les vêtements que d'autres prennent contre le froid. Quand il était à

Jérôme de Nami.

Jean le Confesseur.

l'autel , et qu'il parlait pour ainsi dire des flammes , ses yeux semblaient vouloir se dissoudre en larmes et sa tête fumait. On vit aussi monter de la tête de la bienheureuse Julienne une colonne de fumée , pendant la messe , après l'évangile. Lorsque sainte Catherine de Gênes plongeait les mains ou les pieds dans l'eau froide , celle-ci devenait bouillante , comme si on y eût plongé un fer chaud. On était souvent obligé de mettre plusieurs fois de suite des compresses d'eau froide sur la poitrine de saint Stanislas Kostka , pour l'empêcher de succomber aux ardeurs qui le dévoraient ; et sainte Madeleine de Pazzi avait coutume , quand elle se sentait ainsi embrasée , de plonger les bras dans l'eau froide et de se mouiller la poitrine. Un jour qu'au milieu de l'hiver le bienheureux Gerlach traversait nu-pieds , avec un autre , une forêt , et que son compagnon ne pouvait plus marcher à cause du froid , il lui conseilla de marcher sur les traces de ses pieds , et celui-ci ne ressentit plus le froid.

Plusieurs , pour éteindre les flammes dont ils brûlaient , se sont jetés dans des étangs ; et l'on raconte du Minorite Nicolas Fattor que l'eau sifflait alors comme si on y eût jeté un fer rouge. La vierge Félix Barbanaria se roulait plusieurs fois de suite dans la neige , en changeant toujours de place , sans être transie par le froid , comme elle aurait voulu ; mais elle sortait toujours de là brûlante. Marie d'Oignies dormait ordinairement dans sa cellule ; souvent néanmoins , à l'approche des grandes fêtes , elle ne pouvait trouver de repos que dans le voisinage de Notre-Seigneur. Elle était donc obligée d'y rester jour et nuit. Il n'était pas en son pouvoir de veiller dans sa cellule ou à l'église . elle devait en cela obéir à son confesseur comme à son

St^e Catherine
de Gênes

S. Stanislas
Kostka.

St^e Madeleine
de Pazzi

Gerlach

Félix Barbanaria.

supérieur. Quand elle était trop fatiguée par ses veilles, il l'autorisait à se reposer. D'autres fois, quand elle s'était reposée assez longtemps, il la reconduisait de nouveau à l'église. Elle resta une fois comme attachée au pavé de l'église depuis la Saint-Martin jusqu'au Carême. La dernière marche de l'autel lui servait alors d'oreiller pour dormir; et pourtant l'hiver était tellement froid cette année-là, qu'au rapport de son confesseur le vin gela plus d'une fois sur l'autel. Mais elle ne sentait point le froid, et ne souffrait pas le moins du monde de la tête; car un ange la lui soutenait dans ses mains. Quelquefois, chez les saints, la chaleur animale descend tellement bas, que saint Jean de Dieu pouvait éteindre des charbons de feu embrasés en marchant dessus les pieds nus. Saint Pierre d'Alcantara était souvent obligé de sortir la nuit de sa cellule pour apaiser ses ardeurs. La neige fondait autour de lui. Ses soupirs montaient alors vers le ciel, et il s'échappait de sa poitrine un cri déchirant que personne ne pouvait entendre sans effroi. Un jour que, se sentant plus embrasé que de coutume, il ne pouvait supporter plus longtemps le feu dont il était consumé, il courut se jeter dans un étang glacé; il y resta si longtemps qu'un autre à sa place en serait mort; mais la glace fondait autour de lui, et l'eau bouillait comme dans un vase devant un grand feu. Souvent, au contraire, la rosée et la pluie gelaient sur sa tête nue, sans qu'il s'en aperçût, pendant qu'il priait la nuit. Un feu spirituel consumait aussi son âme, et produisait autour de lui, dans l'ordre moral; des effets analogues à ceux que produit dans l'ordre physique le feu matériel; et l'on disait de lui que, de même que le soleil fait fondre la glace, ainsi le feu de

Pierre d'Alcantara.

son amour faisait fondre le cœur de tous ceux qui lui parlaient, et les rendait capables de recevoir l'impression qu'il voulait produire en eux. Quelquefois aussi ce feu de la charité se communique à d'autres par la prière. Sainte Élisabeth de Hongrie priant un jour le Seigneur qu'il voulût bien allumer le feu de son amour dans le cœur d'un jeune mondain, celui-ci se sentit tout à coup consumé de telles ardeurs, qu'il s'éleva une fumée de tout son corps. Tous ses habits ruisselaient de sueur, et il se jetait de côté et d'autre comme un fou.

Le cœur est le centre et le foyer de la vie inférieure, le point de départ de tous les courants qui la traversent, et le terme de tous ceux qui viennent de plus haut; il est donc pour la mystique d'une souveraine importance. Aussi arrive-t-il quelquefois que, percé tout à coup par la charité, comme par un trait enflammé, il reçoit une blessure que rien ne saurait plus jamais guérir, et sent s'allumer en lui un feu qui consume tout ce qu'il pouvait avoir encore de terrestre et d'impur. Il n'est donc pas étonnant qu'en cet état il soit comme dévoré par d'ineffables ardeurs, et que le redoublement d'activité qu'il éprouve se manifeste par des mouvements violents qu'il ne peut contenir. On raconte de sainte Ursule Bénincasa, fondatrice des Théatines, que, pendant sa vie, son cœur battait avec une telle force qu'on voyait ses vêtements se soulever et s'abaisser dans cette partie avec une incroyable rapidité, et le feu qui la brûlait intérieurement était tel qu'une fumée sortait de sa bouche. On ouvrit son corps après sa mort, et l'on trouva à la place du cœur une peau médiocrement épaisse, qui paraissait comme brûlée, et dans cette peau quelques gouttes de sang encore conservées. Tous ceux qui

Ursule
nincasa

étaient présents jugèrent que son cœur avait brûlé par un excès d'amour pour Dieu. Elle était morte en effet sans maladie, et uniquement par l'augmentation de la chaleur qui la dévorait. Le cœur de sainte Hélène, avant sa mort, ne laissait apercevoir aucun mouvement; et quand elle fut morte on le trouva tout consumé. Henriquez raconte, dans la vie de la bienheureuse Béatrix de Nazareth, qu'assistant un jour au sermon il lui sembla tout à coup que son cœur allait se rompre par la force de son amour. Il battait avec une extrême violence, et paraissait être monté au cou. Cet accès fut suivi d'une longue faiblesse.

La chaleur n'est pas seulement l'expression de l'énergie vitale, mais elle produit encore quelquefois, ou du moins elle accompagne cet état que l'on appelle ivresse. La nourriture rassasiée, la boisson désaltère; mais il est certains breuvages spiritueux qui, étant dans un rapport plus intime avec le principe vital, le surexcitent et le plongent dans une ivresse mystérieuse. Le cœur en cet état se meut plus rapidement; le rythme du pouls est plus vif, le sang plus chaud, le teint plus coloré. L'antiquité connaissait déjà, dans les cérémonies du culte de Bacchus, cette inspiration et cet enthousiasme naturels, produits par des moyens ou des substances qui avaient une action plus ou moins profonde sur l'organisme. Or l'effet qu'elles produisaient, ou celui que produit encore sous nos yeux le vin mûri sous un soleil brûlant, l'esprit de Dieu le produit chaque jour dans les âmes qu'il appelle à la vie mystique, renouvelant en elles le mystère qui s'est accompli au jour de la Pentecôte dans la personne des apôtres, les enivrant de cette ivresse surnaturelle de la charité qui rendait quelquefois les martyrs insensibles aux tourments.

C'est cette ivresse qui inondait le cœur de saint Pierre d'Alcantara, et qui lui faisait prononcer ces paroles enflammées : « Embrasez - moi, Seigneur ; percez-moi ; consumez-moi du feu de la charité, pour que je sois en vous et vous en moi ! Cieux, terre, anges, saints, aidez-moi à louer le Seigneur. Esprits enflammés, séraphins, vous qui connaissez l'amour et sa puissance, venez à mon secours, car je languis d'amour. O mon unique espérance ! ma gloire, mon refuge et ma joie, mon bien-aimé, douceur de mon cœur, beau jour de l'éternité, lumière resplendissante de mon paradis intérieur, principe uniquement digne d'être aimé ! quand m'appellerez-vous ? quand m'attirerez-vous à vous pour faire un seul esprit avec vous, afin que je ne m'éloigne plus de vous ? O bien-aimé, bien-aimé, bien-aimé de mon être ; douceur de ma vie, exaucez-moi ; ne considérez pas mon indignité ; et que votre miséricorde soit en moi. »

Jacoponi de Todi était dans ces dispositions lorsque, embrasé du feu de l'amour divin, il courait comme un fou, chantant, pleurant, exprimant de temps en temps ses sentiments par des soupirs enflammés. Quelquefois, quittant ses frères et sentant son cœur s'embraser davantage encore dans la solitude, il embrassait un arbre, s'imaginant que c'était le Seigneur, criant tout haut, l'appelant à haute voix par les plus doux noms, ou donnant issue au feu qui le consumait dans les poésies qu'il nous a laissées. C'est dans un enthousiasme de ce genre que saint François d'Assise a composé ces cantiques si touchants qui nous sont parvenus sous son nom, et que saint Joseph de Copertino chantait les louanges de la Reine du ciel dans les chants délicieux qui nous sont restés de lui. Souvent cette

Jacoponi de
Todi.

Joseph de
Copertino

jubilation intérieure résiste aux angoisses de la mort, comme on le voit par l'exemple de Gertrude, religieuse Dominicaine au couvent d'Adelhausen, qui riait tout haut pendant son agonie et qui mourut avec le sourire sur les lèvres.

Cependant, tant que l'homme est sur la terre, il est sujet aux changements; et quelquefois ces états extraordinaires sont suivis d'une réaction terrible, qui fait payer bien cher à ceux qui les éprouvent le bonheur dont ils ont joui. Mais l'œuvre de Dieu continue au milieu de ces angoisses et de ces ténèbres, et c'est ainsi d'ailleurs que doit se former l'homme nouveau.

CHAPITRE IV

Comment la mystique modifie et transforme les systèmes nerveux et vasculaire. De l'odeur de sainteté. Liduine. Venturini de Bergame. François de Bergame. François de Paule. Joseph de Copertino. Barthole, etc. Formation de l'huile mystique. Madeleine de Pazzi. Eelix de Cantalice. Fr. Olympe. Sainte Ludgarde. Agnès de Montepulciano.

C'est l'âme ou le principe vital, résidant dans le cerveau et le cœur, qui forme le corps, aidée par la force plastique des vaisseaux capillaires. Lors donc que la mystique a transformé le principe vital dans sa source et dans ses principales ramifications, il est évident que l'organisme tout entier doit en éprouver une modification profonde.

Les organes à l'aide desquels le corps se reproduit et répare ses pertes continuelles participent et coopèrent à la fois à cette transformation. Ces organes, ce sont les nerfs

et les vaisseaux qui font circuler la vie dans tout le corps. Les systèmes nerveux et vasculaire ressentent donc d'une manière spéciale les effets de cette action surnaturelle de Dieu. De là vient cette expression familière à la langue des mystiques, que Dieu met dans la poitrine un autre cœur, afin de désigner par là la naissance du nouvel homme. Sainte Catherine de Sienne étant un jour en prière, il lui sembla que Notre-Seigneur lui ouvrait le côté, et lui emportait son cœur; elle était persuadée en effet qu'elle n'avait plus de cœur, et elle ne pouvait se défendre de ce sentiment, quoique son confesseur se moquât d'elle. Quelques jours après, Notre-Seigneur lui apparut de nouveau au milieu d'une grande lumière, et lui donna un cœur plus beau que le sien, en lui disant : « Tiens, ma fille, voici mon cœur au lieu du tien. » A partir de ce moment, elle garda au cœur une cicatrice que ses amies affirmèrent avoir vue souvent.

S^{te} Cath
rine
de Sienr

Le nouveau corps qui se forme ainsi, sous l'action transcendante de la grâce, est bien supérieur à celui que nous avons dans l'état ordinaire; il se rapproche davantage de l'état du corps avant la chute. En effet, il éprouve une transformation analogue à celle que l'on remarque en certains insectes. La chenille, qui se traîne péniblement sur la terre, après s'être enfermée quelque temps comme chrysalide dans sa prison, en sort sous la forme d'un papillon brillant, et va chercher sur les fleurs le miel qui est devenu désormais son aliment. Dès que l'âme a déployé ses ailes, et pris son essor vers le ciel, l'économie de la vie tout entière est profondément modifiée. En montant dans une région supérieure, elle emporte le corps avec elle dans une sphère plus élevée. De nouveaux rapports

s'établissent et pour l'âme et pour le corps. La vie de l'un et de l'autre est réglée par de nouvelles lois ; les diverses fonctions vitales se succèdent dans un ordre différent, et le mélange des éléments qui entrent dans la composition du corps humain s'accomplissant d'après d'autres bases, il en résulte un changement profond dans le composé tout entier. Les matériaux qu'il s'assimile deviennent plus fins, plus déliés, plus éthérés que dans l'état ordinaire. Le corps devient à la fois et plus agile, et plus ferme, et plus souple, et plus fort, plus accessible aux impressions extérieures et plus calme au dedans. Cette transformation de la vie corporelle s'annonce souvent par la bonne odeur que le corps exhale. La mauvaise odeur est ordinairement le signe de quelque disposition malade ; il est donc naturel, en quelque sorte, que cette rénovation surnaturelle de la vie tout entière se manifeste par un phénomène opposé.

Liduine.

Lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il est en odeur de sainteté, cette expression n'est pas seulement une figure, mais elle est fondée sur l'expérience. La chambre de la bienheureuse Liduine était, au témoignage de Thomas de Kempis, remplie d'un parfum délicieux qu'exhalait sa personne, et qui faisait croire à tous ceux qui entraient qu'elle avait sur elle quelque aromate. Plusieurs personnes pieuses, attirées par ce parfum et voulant en jouir davantage, approchaient leur visage de la poitrine de la malade, qui semblait être devenue comme une cassette où le Seigneur avait déposé ses plus précieux aromes. Cette bonne odeur devenait plus sensible lorsque Liduine avait reçu la visite de Notre-Seigneur ou de son ange, ou lorsqu'elle avait eu quelque vision qui l'avait transportée au ciel. Elle était sensible

non-seulement à l'odorat, mais encore au goût, et elle laissait sur la langue et au palais la même sensation que l'on éprouve après avoir mâché de la cannelle. Ce parfum se faisait aussi remarquer particulièrement sur celle de ses mains que son ange avait prise pour la conduire aux joies célestes. Chez d'autres saints, cette bonne odeur se manifestait lorsqu'ils célébraient les saints mystères. Ainsi, lorsque le bienheureux Venturini de Bergame disait la messe, le peuple cherchait à approcher le plus près possible de l'autel, pour sentir le parfum qu'il exhalait. Chez saint Dominique, c'était à la main que se manifestait ce phénomène, que remarquaient toujours ceux qui venaient la lui baiser. Il se produisait chez saint François de Paule d'une manière plus sensible encore lorsqu'il avait achevé ses jeûnes de trois, de huit ou de quarante jours, accompagnés de veilles et de fréquentes disciplines. Chez la bienheureuse Hélène et chez Marie Villana, c'était lorsqu'elles allaient à la communion.

Venturin

François
Paule.

Quelquefois c'est pendant la maladie que s'exhale cette bonne odeur. Il en était ainsi de la bienheureuse Ida de Louvain. Bien plus, le pus que rendait le bienheureux Didée exhalait un parfum délicieux. Celui-ci se communique quelquefois aux vêtements des saints et aux objets qu'ils ont touchés. Il en fut ainsi de sainte Colette, de sainte Humiliane, de la bienheureuse Dominique de Paradis, de Marie-Victoire de Gênes. Après la mort de sainte Thérèse, la sœur Marie, sentant une odeur agréable, voulut chercher d'où elle pouvait venir, et elle trouva que c'était d'une feuille de papier écrite de la main de la sainte. Une salière qu'on lui avait apportée sur son lit, et sur laquelle elle avait laissé l'empreinte de ses doigts, porta longtemps aussi cette

Joseph de
Copertino.

odeur. Mais c'est surtout dans saint Joseph de Copertino que ce phénomène s'est manifesté d'une manière particulière, comme en font foi les témoignages recueillis dans le procès de sa béatification. Le P. François de Angelis déclara qu'il ne pouvait comparer le parfum qu'exhalait et son corps et ses vêtements qu'à celui du reliquaire qui contenait les restes de saint Antoine de Padoue. Le P. François de Levanto le comparait à celui du bréviaire de sainte Claire d'Assise, qui est conservé dans l'église Saint-Damien. Tous ceux près de qui passait notre saint sentaient cette odeur, longtemps encore après qu'il s'était éloigné. Sa chambre en était remplie; elle s'attachait aux meubles, et pénétrait dans les corridors du couvent; de sorte que ceux qui, voulant le visiter, ne connaissaient pas sa cellule pouvaient la distinguer facilement par cette odeur. Elle était tellement pénétrante qu'elle se communiquait pour longtemps à ceux qui le touchaient, ou même à ceux qui lui faisaient visite; de sorte que le P. de Levanto la garda pendant quinze jours après une visite qu'il avait faite dans sa cellule, quoiqu'il ne manquât pas chaque jour de se laver. La cellule du saint conserva cette bonne odeur pendant douze ou treize ans, quoique pendant tout ce temps il n'y fût pas entré. Elle s'attachait tellement à ses habits que ni le savon ni la lessive ne pouvaient l'enlever. Elle se communiquait aux habits sacerdotaux qu'il avait portés et aux armoires où ils étaient renfermés. Cette odeur n'avait du reste aucun effet désagréable, même pour ceux qui ne pouvaient supporter aucun parfum; elle leur paraissait, au contraire, extrêmement suave. Elle persévéra pendant sa dernière maladie, après sa mort et pendant son autopsie, comme le déclara le docteur Pierpaoli.

Cette bonne odeur se manifeste quelquefois même dans les maladies qui ont coutume de produire des phénomènes opposés. Le dominicain J. Salomoni de Venise fut attaqué, quatre ans avant sa mort, d'un cancer au sein. Il supporta son mal avec une patience admirable; et sa plaie, loin de répandre une odeur désagréable, exhalait au contraire un parfum délicieux. Le tertiaire Barthole, qui vivait vers l'an 1300, fut attaqué à l'âge de cinquante-deux ans de la lèpre. Le mal fit de rapides progrès, et bientôt de la tête aux pieds son corps ne fut qu'une plaie. Les cheveux et les ongles lui tombèrent; son nez pourrit; ses yeux sortirent de leur orbite; ses doigts se courbèrent; sa chair, rongée par les vers, mettait à nu les tendons. Il resta vingt ans dans cet état sans jamais prononcer pendant tout ce temps une seule parole d'impatience, remerciant Dieu au contraire et demandant à souffrir davantage. Une foule innombrable de peuple accourut pour le voir et admirer sa patience; mais c'était lui qui les consolait bien plus qu'ils ne le consolaient eux-mêmes. De toute la contrée de Volaterra et de Florence, il accourait des gens de tout état, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui s'asseyaient près de lui, mangeaient avec lui à la même table, sans ressentir aucune odeur désagréable, mais réjouis au contraire par le parfum délicieux qu'exhalait son corps. Il mourut enfin, et un éclat céleste illumina son corps, et de sa chair en dissolution s'échappait l'odeur la plus agréable. (*Huber, Menologium*, p. 2316.)

C'est précisément après la mort que la bonne odeur de la sainteté se produit le plus souvent, et quelquefois elle persiste pendant des siècles. Les restes du pape Marcel la gardèrent sept cents ans, et ceux de sainte Aldégonde huit

siècles. D'après le témoignage de Bède, qui était présent, la chambre où était le corps de sainte Burgondefore était pleine d'un parfum délicieux, et l'église où l'on fit son service trente jours après sa mort se remplit du même parfum. Lorsque saint Ménard fut assassiné dans sa solitude, il sortit de son cadavre une odeur très-agréable, qui se répandit jusque dans la forêt environnante. Le corps de saint Dominique exhalait une odeur semblable, et elle s'attacha pour longtemps aux mains de ceux qui l'avaient enseveli. Après la mort de saint Gandolphe, son corps répandit aussi un doux parfum, qui remplit la maison pendant quinze jours. Ce même phénomène se reproduisit chez le frère Robert de Naples, chez Jeanne de la Croix, chez François de Sainte-Marie et chez François de la Conception, quoique tous fussent morts de maladies qui ont coutume d'être accompagnées de mauvaises odeurs. Il faut que ce parfum de sainteté soit bien pénétrant, puisque les actes de saint Trévère rapportent qu'on le sentait à un mille à la ronde lorsqu'on ouvrit son tombeau.

Formation
de l'huile
mystique.

Tout parfum se rattache à une huile volatile, qui en est comme le véhicule. Il n'est donc pas étonnant que, bien souvent après la mort, il se forme dans le corps des saints une huile de ce genre. Déjà saint Jean Climaque raconte, au quatrième degré de son *Échelle du Paradis*, que, comme il visitait un couvent dans le désert, un homme admirable, nommé Ménas, mourut peu de temps avant son arrivée, après y avoir passé cinq ans dans la pratique de toutes les vertus. « Comme nous faisons, dit-il, le service divin pour
« lui, le troisième jour après sa mort, le lieu où était son
« corps se trouva rempli tout à coup d'une odeur merveil-
« leuse. L'abbé permit alors d'ouvrir son cercueil, et nous

« vîmes couler des deux plantes de ses pieds, comme de
 « deux sources, un baume odorant. » Lorsqu'on leva le
 corps de Madeleine de Pazzi, un an après sa mort, on le Madeleine
de Pazzi
 trouva intact, et il en coula une huile pendant douze ans,
 après quoi la source s'arrêta; mais le corps resta incor-
 ruptible. Lorsqu'on ouvrit la tombe du bienheureux Félix
 de Cantalice, quelque temps après sa mort, on trouva dans Félix de
Cantalice
 le cercueil de plomb qui renfermait son corps une grande
 quantité d'une liqueur odorante, dans laquelle les méde-
 cins remarquèrent beaucoup de propriétés extraordinaires.
 On trouva également les os de l'abbesse Franca nageant
 dans une huile de couleur obscure. Toutes les parties
 molles du corps du bienheureux Ange s'étaient dissoutes en
 une huile de cette sorte, lorsqu'on le leva d'Oxford. Lors-
 qu'on ouvrit en 1649 la tombe du vénérable François Fr. Olympe
 Olympe, à chaque coup de marteau il s'élevait non une
 poussière sèche, mais une douce vapeur dont le parfum
 charma les assistants. Lorsqu'on eut ouvert le cercueil, on
 trouva les os nageant dans un baume, dont l'odeur semblait
 composée de celle de la rose et du lis. Le corps des saints
 résiste même quelquefois à la chaux, comme on le vit
 lorsqu'on ouvrit la tombe de Pascase Baylon, huit mois
 après sa mort, et qu'on trouva sous la chaux son cadavre
 intact et nageant dans l'huile.

Dans les rapports qui nous sont parvenus sur ce genre
 de phénomènes, on donne quelquefois le nom de manne à
 la substance qui avait été trouvée, probablement à cause
 de sa solidité. C'est ainsi qu'on raconte de Jeanne d'Or-
 viéto, qu'on trouva sa tête arrosée d'une manne céleste, et
 qu'il en sortait de l'huile ainsi que de ses pieds. Pendant
 longtemps aussi il coula de l'huile et de la manne dans le

tombeau de sainte Rose de Viterbe. Ce phénomène se produit ordinairement quelque temps après la mort. C'est ainsi qu'il se manifesta le vingtième jour chez la sœur Eustochie, religieuse Minorite, sous la forme d'une sueur odorante qui inondait son corps, et qui, pendant longtemps, revenait tous les vendredis et à toutes les grandes fêtes. Quelquefois cependant il se manifeste immédiatement après la mort. Il en fut ainsi de Pascal, de la sœur Elisabeth-Marie de la Passion, qui, pendant trois jours, mouilla continuellement son voile et ses manches; du bienheureux Alphonse, qui, immédiatement après sa mort, rendit une huile que le peuple recueillait avec empressement; de la sœur Salomé, dont le corps nagea dans l'huile pendant les sept jours qu'elle fut exposée dans le chœur du monastère. Quelquefois, les plaies de la stigmatisation paraissent sur le corps après la mort. Ainsi, lorsqu'on leva le corps de la bienheureuse Hélène, dix-sept ans après sa mort, il se forma au côté une plaie d'où s'échappait le baume le plus pur.

Dans tous ces cas, la mort avait déjà trouvé dans le corps des défunts une prédisposition à la formation de cette huile mystérieuse, et elle n'avait fait que la développer plus ou moins rapidement. Mais ceci suppose que cette disposition existait déjà et produisait ses effets pendant la vie, et c'est ce que prouvent abondamment les nombreux exemples que nous pouvons citer sous ce rapport. Sainte Lut-

Sainte Lut-
garde.

garde, étant à Los, chez une de ses amies, dans le couvent du lieu, se trouva remplie, pendant qu'elle priait, d'une telle douceur qu'elle appela son amie, et lui montra ses doigts en lui disant : « Voyez, ma sœur, comme Dieu agit avec moi : il fait couler de mes doigts, comme de l'huile, la plé-

nitude de grâce dont mon âme est inondée. » En disant cela, elle était comme ivre et parcourait le couvent avec une jubilation extrême. (A. S., 3 jun.) C'est ainsi que le sein de Christine l'Admirable, pendant sa captivité, se remplit d'huile avec laquelle elle frotta ses plaies et les guérit. Lorsque Agnès de Monte-Pulciano mourut, en 1317, les sœurs du couvent dont elle était abbesse voulurent garder son corps. Mais comme on craignait la putréfaction, on envoya dans tout le pays, jusqu'à Gênes, pour acheter les baumes les plus précieux. Mais à peine ceux qu'on avait envoyés étaient-ils partis, que l'on vit couler du corps de la sainte, de ses mains et de ses pieds des gouttes de baume que les sœurs du couvent recueillirent dans des vases et qu'elles conservèrent longtemps encore.

Agnès d'
Monte-Pu-
ciano.

Ces faits et particulièrement celui que nous avons cité de sainte Christine nous donnent quelque indication sur la nature de ce phénomène. Le sein de la femme doit, d'après les dispositions de la Providence, sécréter et fournir à l'enfant son nouvel aliment. Cet aliment est d'une nature toute végétale. Le procédé qui le prépare dans l'organe où il est renfermé n'appartient donc point proprement à la nature animale, mais à la nature végétale. Il ressemble à celui qui produit dans le noyau du fruit l'huile qui doit servir plus tard de nourriture au germe de la plante. Aussi le lait est-il, dans sa composition, une substance toute végétale, puisqu'il est formé d'huile, de mucus et de sucre de lait, et qu'il ne contient relativement qu'une très-petite partie d'azote. Or l'azote est, comme on le sait, ce qui caractérise principalement la vie animale. La vie mystique, d'un autre côté, dans la diète qu'elle s'impose, préfère les aliments fournis par le règne végétal : elle a même une

certaine répugnance pour la chair des animaux. Cette abstinence, jointe à l'éloignement de tout ce qui peut exciter les passions, doit à la longue simplifier merveilleusement les opérations de la vie, donner aux produits qui sont destinés à l'entretenir une nature plus végétale, et favoriser la formation de cette huile dont nous avons constaté la présence dans le corps de plusieurs saints. Cette huile, plus douce et plus légère, donne aussi une flamme plus pure et plus claire, et brûle comme une lampe dans le sanctuaire de la vie. Lorsque la mort a éteint la flamme, l'huile qui était dans la lampe, n'étant plus consumée, déborde, et toutes les parties molles du corps se résolvent en elle.

CHAPITRE V

De la souplesse et de l'agilité du corps chez les saints. Marie d'Agréda. Ida de Louvain. Sainte Colette. De l'incorruptibilité. Sainte Catherine de Bologne.

Marie
d'Agréda.

Une autre propriété du corps, dans les états mystiques, c'est une grande agilité, une délicatesse et une finesse merveilleuse et une extrême facilité à recevoir les impressions. La chair de Marie d'Agréda était sensible comme celle d'un petit enfant, et ses cilices lui déchiraient aussitôt la peau. Cette sensibilité croissait avec sa mortification, et elle lui était parfois si pénible, qu'on ne pouvait la toucher sans lui causer une vive douleur. Souvent ses mains enflaient rien qu'à les laver dans l'eau froide, et quelquefois le sang en sortait lorsqu'elle les frottait l'une contre l'autre. Cette sensibilité, jointe à son extrême modestie, l'avait décidée à ne se laisser jamais toucher par personne; c'est

cette mobilité du corps que nous pouvons rattacher le phénomène extraordinaire qui s'est produit chez la bienheureuse Ida de Louvain, dans le couvent de Rosenthal, près de Malines. Elle avait toujours désiré dans sa jeunesse de présenter d'une manière réelle à l'enfant Jésus ses dons avec les Rois Mages. Or il arriva qu'une béguine de ses amies vint passer la nuit avec elle la veille de la fête des Rois, afin de pouvoir aller ensemble le lendemain de très-bonne heure célébrer cette fête dans l'église des Franciscains, qui était proche. Elles se couchèrent toutes les deux dans le même lit, et la béguine se disposait à dormir. Mais Ida s'occupait intérieurement du désir qui la poursuivait. Bientôt elle se sentit inondée d'une telle douceur que celle-ci débordait de son âme. Tous les membres de son corps commencèrent à enfler de telle sorte qu'il prit bientôt des proportions monstrueuses, et que l'une de ses jambes creva, ce qui lui laissa encore longtemps après une cicatrice. La béguine, ne sachant que penser, s'éloignait toujours d'elle, et finit par ne plus occuper qu'un petit coin du lit, tandis que sa compagne le prenait presque tout entier. Mais tout à coup les choses changèrent. Le corps d'Ida diminua peu à peu, laissant vide tout l'espace qu'il avait occupé dans le lit, et se trouva enfin réduit à un volume extrêmement petit. La béguine épouvantée poussait des cris comme une folle, n'ayant jamais rien vu de tel dans sa vie. Mais Ida avait obtenu ce qu'elle désirait ; et, lorsqu'elle fut revenue à elle, elle parut tout le reste de la nuit comme plongée dans une ivresse ineffable. Le même phénomène se reproduisit le soir, pendant qu'elle revenait de l'église avec son amie, parce que son désir l'avait reprise de nouveau.

Ida de Louvain.

Quelquefois ce phénomène, au lieu d'être passager, comme dans le cas dont il vient d'être question, persiste S^{te} Colette. plus ou moins longtemps. C'est ce qui arriva à sainte Colette. Ses parents lui avaient laissé dès son enfance la plus grande liberté pour ses exercices de piété. Quelques personnes s'en scandalisaient, parce que, comme elle était très-petite de taille, elle paraissait plus jeune encore qu'elle n'était. La sainte aurait bien voulu être plus grande. Un jour donc que, dans sa douleur, elle était allée à l'église pour prier, et qu'elle disait à Dieu : « Ah Seigneur ! me laisserez-vous toujours si petite ? » elle se sentit croître tout à coup ; et, quand elle fut de retour à la maison, elle était plus grande en effet que lorsqu'elle en était partie. Elle était en même temps d'une merveilleuse beauté, avait la peau blanche comme un lis et colorée d'un doux incarnat. Elle fut longtemps sans s'en apercevoir ; mais l'ayant enfin remarqué, elle en fut inquiète. Craignant que sa beauté ne fût la cause de quelque danger, elle s'adressa à Dieu pour lui demander son secours. A peine avait-elle fini sa prière que la rougeur de son visage et de son corps disparut, et qu'il ne lui resta que la blancheur de sa peau, qu'elle garda toute sa vie.

La même chose est arrivée à plusieurs autres saints ; et ceci nous conduit à étudier d'autres phénomènes qui se sont produits souvent chez les bienheureux après leur mort. Le corps de Liduine avait été, comme nous l'avons vu, miné pendant trente-huit ans par les maladies les plus terribles. Mais lorsqu'elle eut rendu son âme à Dieu, son visage n'inspirait aucun effroi, et n'avait pas même la pâleur de la mort ; il paraissait plutôt oint d'une huile ou d'une liqueur aromatique, et brillait d'un tel éclat qu'il

paraissait comme glorifié. Tous ceux qui la virent ne pouvaient se lasser de la regarder, et disaient qu'ils n'avaient jamais rien vu d'aussi beau. Tout le reste de son corps brillait du même éclat : ses membres étaient ronds et potelés comme s'ils n'eussent jamais soufferts. Toutes ses plaies avaient disparu, et il ne lui était resté qu'une légère cicatrice des blessures que lui avaient faites les Picards. Après la mort de sainte Colette, son corps garda pendant douze heures la couleur qu'il avait pendant la vie; puis il devint blanc comme la neige et parsemé de veines bleues qui en relevaient la beauté. Tous ses membres étaient revêtus d'une telle grâce que l'état de l'innocence primitive semblait être revenu pour elle; et plus de trente mille personnes accoururent pour la voir. Marie-Jeanne de Tours étant morte à l'âge de quatre-vingt-douze ans, son corps, épuisé et desséché par la vieillesse, les jeûnes et les mortifications, reverdit en un moment, devint blanc comme la neige, poli comme l'ivoire, et semblable à celui d'une jeune fille de dix-huit ans. Quinze jours après la mort d'Antoinette de Florence, religieuse Clarisse, les sœurs, ayant ouvert son cercueil, trouvèrent son corps intact et rouge, comme s'il avait été vivant. Et plus tard, toutes les fois qu'elles allaient le visiter, elles le trouvaient alternativement blanc et rose. Il en fut de même de Madeleine de Pazzi, de Rose de Lima; de Catherine de Sienne, de Lutgarde, de Colombe de Riéti, de Dominique de Paradis, d'Oringa et de beaucoup d'autres femmes.

Parmi les hommes, nous pouvons citer saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue, saint Laurent Justinien, dont les joues, deux jours après sa mort, devinrent roses comme celles d'un homme vivant, et dont le corps resta in-

tact pendant les soixante-sept jours qui s'écoulèrent avant sa sépulture. Le corps de Philippe d'Aquério, qui était auparavant d'une couleur brune, devint clair et blanc, et ses ulcères, qui sentaient très-mauvais pendant sa vie, répandirent une odeur agréable. La clarté de la chair va quelquefois jusqu'à la transparence. Sulpice raconte de saint Martin que son corps, après sa mort, était plus pur que le cristal et plus blanc que le lait. On rapporte la même chose de saint Hugues, évêque de Lincoln. Lorsque cette clarté est jointe à la délicatesse des tissus, la couleur rose du corps semble venir de la vivacité du sang, qui se manifeste quelquefois alors par des hémorragies après la mort. Souvent aussi le corps des saints garde après la mort une souplesse et une flexibilité merveilleuse, ou bien il reste incorruptible. A mesure, en effet, que l'esprit s'affranchit des liens de la vie inférieure pour s'élever vers Dieu, celle-ci devient moins grossière, moins matérielle, et par conséquent moins corruptible. Déjà la tempérance et la sobriété, en restreignant dans de justes limites la jouissance des aliments matériels qui doivent entretenir la vie, diminuent par là même la matérialité du corps. Après la mort de Marie d'Oignies, lorsqu'on voulut laver son corps, on le trouva tellement amaigri par les jeûnes et les maladies, que l'on pouvait suivre sous la peau du ventre, comme sous un linge transparent, tout le cours de l'épine dorsale. Les exemples de cette incorruptibilité sont tellement nombreux qu'il est inutile et impossible à la fois de les citer tous. Nous choisirons donc parmi eux celui de sainte Catherine de Bologne, parce qu'il nous est attesté de la manière la plus authentique, et que ce cas nous offre d'ailleurs tous les phénomènes qui se rattachent aux faits de ce

genre. Nous suivrons le récit que nous a laissé à ce sujet Illuminata Bembi, qui a été témoin oculaire de tous les faits qu'elle raconte.

Elle commence à parler de la mort de Catherine, qui arriva en 1463, dans la quarantième année de son âge. A peine avait-elle fermé les yeux que son visage devint florissant de beauté et sa chair tendre comme celle d'un enfant. En même temps son corps et les draps dans lesquels elle était morte répandirent une odeur délicieuse; de sorte que tous en étaient dans l'étonnement. On porta son corps dans l'église; et, comme on passait devant l'autel du Saint-Sacrement, on vit son visage sourire gracieusement; sur quoi tous les assistants se pressèrent autour d'elle, et, ravis de son ineffable beauté, se mirent à lui baiser les mains, les pieds et ses vêtements. On prépara sa tombe, et l'on descendit le corps en terre sans cercueil. Il en sortit alors un parfum délicieux. Les deux sœurs qui étaient descendues dans la fosse, craignant que la terre ne couvrît et ne gâtât son visage si beau et si brillant, étendirent dessus un drap, puis placèrent une planche grossière sur le corps. Mais elles s'y étaient prises d'une manière si maladroite que la terre que l'on jeta tomba sur le visage et sur le corps tout entier. La sépulture une fois terminée, les sœurs, par amour et par dévotion pour elle, se partagèrent les objets qui lui avaient servi pendant sa vie, et s'entretenaient continuellement de ses vertus. Leur vénération pour elle augmenta bien davantage encore à la lecture du livre qu'elle avait écrit. Elles allaient donc fréquemment au cimetière visiter sa tombe, pleurer, prier ou lire auprès d'elle, et toujours elles sentaient un parfum délicieux. Comme il n'y avait là ni fleurs ni herbes odorantes, elles finirent par

St^e Catherine de Bologne.

croire que cette odeur venait de la tombe de Catherine. Bientôt des miracles s'y opérèrent; plusieurs malades y recouvrèrent la santé. Les sœurs commencèrent donc à regretter de l'avoir enterrée sans cercueil, et elles firent part de leurs regrets au confesseur du couvent. Celui-ci, qui était un homme intelligent, nous demanda, raconte la biographe, ce que nous voulions faire. Nous lui dîmes que nous voulions lever son corps, le mettre dans un cercueil de bois, puis l'enterrer de nouveau. Il fut étonné de cette demande; car il y avait dix-huit jours qu'elle était morte, et il pensait que son corps devait être déjà en putréfaction. Nous, nous mettions en avant la bonne odeur qu'il exhalait, et il nous permit enfin de le lever, pourvu qu'aucune mauvaise odeur ne se manifestât.

Nous fîmes préparer un cercueil, et dès le soir nous nous mîmes à l'œuvre. Mais il s'éleva, au moment même, une tempête accompagnée de grêle et d'éclairs. Les sœurs se mirent en prière, et l'orage cessa. Le ciel, néanmoins, resta obscur, et l'on ne voyait pas une étoile. L'une de nous sortit dans le cimetière, et pria Dieu de nous manifester par un signe s'il approuvait ce que nous voulions faire. Le ciel devint serein aussitôt, et les étoiles brillèrent au-dessus de la tombe. Toutes, remplies d'étonnement et de joie, se mirent promptement à l'œuvre. Lorsque nous découvrîmes le visage, nous le trouvâmes meurtri et défiguré par la planche qu'on avait mise dessus, et parce que les sœurs, en creusant la terre, l'avaient frappé avec leur pelle. Nous plaçâmes son corps dans un cercueil, pour le remettre en terre; mais un instinct secret et merveilleux nous poussa toutes à le placer pour quelque temps sous la porte. Là, le nez et le visage reprirent leur forme naturelle; la défunte

devint blanche et belle comme si elle eût vécu encore, et répandait avec cela une odeur délicieuse. Le matin, les sœurs, allant à matines, furent remplies d'étonnement; et, ravies par le parfum qu'elle répandait, elles ne pouvaient se lasser de la toucher et de la baiser. La plupart se rendirent à l'église, et quelques-unes seulement restèrent près du corps pour l'enterrer; mais celles-ci, poussées comme par une force mystérieuse, la portèrent dans l'église devant le Saint-Sacrement, à l'endroit où se trouvaient toutes les sœurs. On vit alors comme un éclair de joie illuminer deux ou trois fois son visage; et son corps, à chaque fois, exhalait un suave parfum. La sainte semblait imiter ce qu'elle avait fait pendant sa vie; car lorsqu'elle entra dans l'église et qu'elle se prosternait devant l'autel, elle ne pouvait se rassasier de témoigner à Dieu son respect. Toutes les sœurs étaient profondément émues. Le parfum se répandit dans l'église et le cloître, s'attacha aux mains de ceux qui le touchaient, et personne ne savait ce que cela voulait dire. L'odeur n'était pas continuelle, mais elle cessait quelquefois, le temps à peu près de réciter le *Pater*. C'était tantôt l'odeur du musc, tantôt celle de violette ou d'œillet, ou des aromates les plus précieux, sans qu'on pût la déterminer d'une manière précise. Cependant le corps avait du sang à la tête, à la gorge, aux jambes et aux pieds, où la planche avait pesé davantage.

De blanche qu'elle était auparavant, elle commença à devenir rouge, et une sueur odorante coula de tous ses membres. Tantôt elle était rouge comme un charbon allumé; tantôt elle pâlisait et distillait continuellement une liqueur tantôt pure comme l'eau, tantôt comme mêlée d'eau et de sang. Nous fîmes appeler notre confesseur. Le

bruit de cet événement s'était déjà répandu dans la ville ; et, ayant appris la chose comme les autres, il venait avec un médecin très-distingué, le docteur Marcanova. Ils inspectèrent le corps avec la plus grande attention. Il arriva bientôt d'autres personnes capables de porter un jugement sur cette affaire, des ecclésiastiques, des médecins. L'évêque suffragant assura qu'il avait vu au moins trois cents corps saints, mais qu'aucun ne lui avait paru aussi beau que celui de Catherine. Le légat permit de l'exposer à la vénération des fidèles pendant sept jours à la grille du chœur. Tous purent le voir rose, de belle forme, et changeant de couleur de temps en temps. L'évêque fit construire un monument en forme d'autel, et on l'y mit en présence des principaux de la ville et de nous toutes, au milieu des hymnes et des chants. Le cercueil fut fermé de deux clefs, dont l'une fut donnée au confesseur et l'autre gardée dans le couvent. Le vendredi suivant, on nous permit de visiter le corps. Lorsque nous eûmes ôté l'étoffe de soie qui le couvrait, nous le trouvâmes tout inondé de cette sueur qui, lorsqu'elle était sèche, répandait une odeur délicieuse. Une de nous ayant détaché des pieds un peu de peau à l'endroit où la planche avait pesé, il en coula aussitôt du sang. Cette nuit-là, ses yeux parurent tellement enfoncés qu'on n'en apercevait presque plus aucune trace. Cette circonstance nous affligea. Nous refermâmes le cercueil et primes avec nous la clef. La nuit de Pâques, nous retournâmes à son tombeau; et l'ayant ouvert, nous trouvâmes un de ses yeux beau et ouvert. Quelque temps après, l'autre s'ouvrit peu à peu; et le matin de la fête elle était si belle qu'elle paraissait rayonnante d'éclat. Le lendemain, elle fut visitée en cet état par les principaux ecclésiastiques et laïques de la ville, qui

n'en revenaient pas d'étonnement. Trois mois après sa mort, et à deux fois différentes, il sortit de son nez un plat de sang. Dans la suite, comme toute l'Italie accourait pour la voir, elle fut placée dans une chapelle particulière, assise sur un fauteuil, richement vêtue et les mains appuyées sur ses genoux ; et c'est en cet état qu'on peut la voir encore aujourd'hui. Elle ressemble parfaitement à une personne vivante, si ce n'est que les parties exposées à l'air ont noirci.

Quelquefois l'incorruptibilité du corps se communique aux objets qui ont été en contact avec lui. En 1439, après que la cathédrale de Florence fut bâtie, lorsqu'on voulut lever le corps de saint Zéno, on trouva ses os reposant sur des feuilles et des fleurs d'un ormeau qui avaient poussé au mois de janvier, au moment où on l'ensevelissait pour la première fois, et que l'on avait mises à cause de cela dans son cercueil. Elles étaient restées intactes pendant tout ce temps, comme ce blé qu'on trouva dans les catacombes de Rome, et qui, après de longs siècles, avait gardé assez de vertu pour germer encore. (A. S., 25 mai.)

CHAPITRE VI

Phénomènes mystiques dans la partie moyenne de l'homme. Comment la mystique modifie les organes du mouvement. Saint Philippe de Néri. Joseph de Copertino. Sainte Ida.

Jusqu'ici nous avons considéré les effets de la mystique dans cette région inférieure de l'organisme humain par laquelle il est mis plus particulièrement en rapport avec la nature extérieure. Cette région n'est éclairée que par une

lumière douteuse, qui rend les perceptions incertaines, et expose nécessairement à beaucoup d'erreurs et d'illusions. C'est dans cette région aussi qu'habitent tous ces instincts aveugles qui semblent produits par une puissance étrangère; c'est là qu'ils ont leurs racines dans les passions qui nous agitent. Toutes les convoitises sensibles sont dans un rapport intime avec elle, mais surtout la volupté, cette sirène perfide qui étale aux yeux le jeu trompeur de ses nuances variées, qui nous présente tous les objets sous un jour faux et menteur, et sait mêler partout ses éléments impurs à ce qu'il y a de plus pur et de plus saint. La mystique ne peut donc se trouver à l'aise en ces domaines : elle ne saurait y poser le pied avec sécurité. Aussi nous avertit-elle sans cesse de ne point nous y arrêter avec complaisance, mais d'avoir toujours les yeux ouverts, afin de nous mettre en garde contre les illusions sans nombre qu'on y rencontre; elle nous recommande de les considérer seulement comme un lieu de passage qui doit nous conduire à un but plus élevé, et de surveiller toujours avec une scrupuleuse attention les puissances qui y séjournent. Elle n'attache donc pas une très-grande importance aux phénomènes qui s'y produisent, quelque merveilleux qu'ils paraissent d'ailleurs, et elle ne les considère que comme des moyens pour arriver à quelque chose de mieux. C'est à peine si elle réussit à préserver, de ce côté, des pièges des puissances ennemies, l'homme même qui a atteint le plus haut degré de la sainteté. Les mensonges et les illusions qui se produisent dans la clairvoyance magnétique, où l'âme n'est point contenue par le frein de la discipline mystique, montrent jusqu'à quel point ces précautions et ces avertissements sont fondés.

Il fait un peu plus clair dans les régions moyennes de l'âme et de l'organisme, pas assez cependant pour que l'homme puisse s'y abandonner à une sécurité parfaite. Ces régions consistent principalement dans les organes des mouvements volontaires, avec tout ce qui s'y rattache, tels que certains instincts et certaines passions d'un côté, et de l'autre les perceptions des sens. La grâce trouve dans ces régions ce qu'elle avait déjà trouvé dans les autres; elle y trouve toutes les puissances liées par un funeste engourdissement, ou dispersées par une surexcitation non moins dangereuse. L'habitude du péché, l'entraînement des passions exercent sur l'âme tout entière, ou sur les organes qui lui servent d'instrument, une influence désastreuse, créent des mouvements factices qu'il faut réprimer, lient et concentrent ce qu'il aurait fallu désunir, et dissipent ce qu'il aurait fallu recueillir et concentrer. La vie mystique doit donc réparer tous ces fâcheux effets, détourner l'homme de l'amour des choses inférieures, pour le porter vers Dieu, fortifier le dedans aux dépens du dehors. Aussi voyons-nous que, dans ces états, la nature perd plus ou moins de son importance. Le soleil n'a plus la même influence sur l'économie de la vie tout entière, la succession des jours et des saisons passe même quelquefois inaperçue, tandis que la volonté acquiert au contraire plus de force et d'énergie, et donne aux puissances la direction qui lui plaît. Ce changement profond une fois accompli, dans l'angoisse et la douleur, le retour vers les choses qu'on a quittées n'est plus chose facile. La moindre tentative sous ce rapport est sévèrement punie, et la douleur physique qui en est la suite avertit l'homme de ne pas aller plus loin.

Tous les organes du mouvement subissent une modification profonde. Dans l'état ordinaire, le but et le terme de leur activité est placé dans le monde extérieur; mais, dans l'état mystique, ce but est au dedans; de sorte que leur action va du dehors au dedans. Il résulte de là toute une suite de nouveaux courants et de nouvelles directions, qui, partant du monde sensible, aboutissent à des régions fermées jusque-là. Toutefois, ces mouvements, qui reportent l'homme vers le monde extérieur, sont d'une tout autre nature que ceux qui se produisent dans le somnambulisme. Si nous les comparons tous les deux aux mouvements ordinaires, tels qu'ils ont lieu dans l'état de veille et dans le cours habituel de la vie, nous verrons que ces derniers tiennent le milieu entre les premiers et les seconds. Dans l'état de veille ordinaire, le mouvement produit par l'organe est imprimé par la volonté; dans le somnambulisme, il se rattache au sommeil et en dépend. L'âme intelligente se retire alors, et est remplacée par cette partie inférieure et obscure de l'âme qui a ses racines dans la nature, et qui est dans un rapport intime avec ses puissances. Il résulte de là ce somnambulisme dans les mouvements qui, soustrayant ceux-ci à la direction et au contrôle de la volonté, les rapproche de ces mouvements aveugles et involontaires qui constituent le jeu de la vie inférieure et organique. Celle-ci, en effet, n'est pour ainsi dire qu'une sorte de somnambulisme renfermé dans les limites de l'individualité, tandis que le somnambulisme magnétique, franchissant ces limites, met l'homme dans un rapport immédiat avec la nature extérieure. Mais dans le somnambulisme mystique, s'il est permis d'employer ici cette expression, ce n'est point la partie basse

et obscure de l'âme qui produit et dirige les mouvements extraordinaires qu'on y observe ; c'est l'esprit d'en haut qui pénètre et remplit de ses dons l'âme supérieure et intelligente. En cet état, les organes sont mus par une puissance supérieure, et vers un but tout spirituel, et c'est de là que résultent ces mouvements surnaturels et mystiques dont nous trouvons une foule d'exemples dans la vie des saints.

C'est ainsi que l'on raconte de sainte Ida de Louvain qu'étant malade elle reçut la visite de l'abbesse d'un autre couvent. Celle-ci, l'ayant trouvée guérie comme par miracle, la prit dans sa voiture et l'emmena avec elle pour quelques jours. Tout à coup, la sainte se sentit comme entraînée par une puissance étrangère qui ne lui permit pas d'aller plus loin, mais la força de descendre avec une force comparable à celle de deux ou trois hommes. Elle fit donc arrêter la voiture et sauta dehors sans saluer personne, ne sachant pas où elle était portée. Elle fut entraînée dans une église où elle avait coutume de prier devant un crucifix. Mais cette fois elle ne put s'y arrêter, et, toujours poussée par la même puissance, elle ne fit que la traverser, jusqu'à ce qu'enfin elle fut déposée chez une religieuse avec laquelle elle était intimement liée. C'est là qu'elle commença de trouver le repos ; et, tout en causant avec elle, elle eut plusieurs visions. (Henriquez, *Quinque prudentes virgines*. Antv., 1650, p. 380.)

Ste Ida.

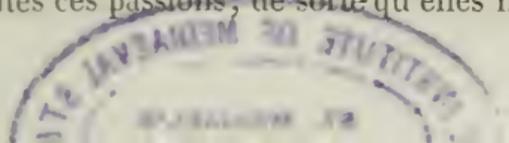
L'esprit divin, pénétrant la partie supérieure de l'âme, s'empare ainsi de la faculté motrice, et l'élève à une plus haute puissance. L'âme, en cet état, est intimement unie à Dieu par les liens d'un amour réciproque, qui fait qu'elle

se donne à lui à mesure que lui-même se donne à elle. Cependant, quelque puissante que soit l'action de Dieu sur elle, elle garde toujours sa liberté, soit qu'on la considère comme faculté affective, soit qu'on l'envisage comme faculté motrice. Considérée sous ce dernier rapport, elle a deux sortes de mouvements, l'un qui la porte au dehors, et l'autre, au contraire, qui la reporte au dedans. Or, dans l'un et l'autre cas, elle reste libre sous l'action de Dieu. Là, maîtresse de l'organe extérieur par lequel son action doit se produire, elle ne fait que manifester au dehors et dans l'espace les modifications intérieures et profondes qu'elle a subies. Ici, transportée dans des régions supérieures et surnaturelles, elle s'y meut à l'aise et converse familièrement avec les esprits qui l'habitent. Dans le premier cas, elle descend, puisqu'elle se penche vers le monde physique. Cependant, comme elle est poussée par l'esprit de Dieu, ses mouvements trahissent au dehors l'enthousiasme surnaturel qui les produit. L'ivresse où elle est plongée est une ivresse sainte, chaste et divine, n'ayant rien de commun avec ces transports qui, dans l'antiquité, emportaient les Ménades à travers les montagnes, les prairies et les forêts. Quant aux mouvements qui élèvent l'âme vers le monde des esprits, ils ne dépendent point, comme les premiers, des organes extérieurs. Ceux-ci restent, au contraire, dans un repos parfait, et ne servent à l'âme que comme une base terrestre, d'où elle prend son essor pour voler plus haut.

CHAPITRE VII

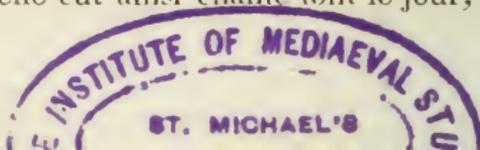
Comment la mystique change les puissances affectives de l'âme. De la jubilation mystique. Marie d'Oignies. Du don des larmes. Sainte Rose de Lima. Rinlinde de Billingen. Véronique de Binasco, etc.

L'esprit de Dieu s'empare non - seulement de la faculté motrice de l'homme, mais encore de ses puissances affectives. Comme il est devenu, pour ainsi dire, l'âme de son âme, il doit être aussi comme le centre de gravitation de toutes ses affections. Celles-ci, réunies dans un centre plus élevé, acquièrent par là une nouvelle force et une dignité plus grande : elles agissent par des motifs plus purs et plus saints. Parmi ces affections, la première, celle qui est comme la racine de toutes les autres, c'est l'amour, ce poids des âmes, qui détermine tous leurs mouvements. L'amour donc, élevé à une plus haute puissance par l'action divine, gravite vers Dieu de toutes ses forces, par une inclination qui a encore ses racines dans la partie sensible de l'âme. La même force qui l'attire vers le bien la détourne du mal par un mouvement énergique de haine et de répulsion. L'amour et la haine sont donc les deux affections fondamentales que la mystique soumet à sa discipline. L'amour purifié, fortifié, élargi par l'action divine se porte davantage vers le bien à mesure qu'il en approche de plus près. La haine, de son côté, repousse avec d'autant plus de force le mal du péché que l'âme en ressent davantage les charmes trompeurs. A ces deux affections se rattachent toutes les autres : le plaisir, la joie d'un côté ; le déplaisir, la douleur et la tristesse de l'autre. La mystique discipline toutes ces passions ; de sorte qu'elles ne peuvent



plus subjuguier la partie supérieure de l'âme, et que, devenues plus dociles, elles n'échappent plus comme autrefois à ses influences. Détournées des objets extérieurs qui les excitaient autrefois, dépouillées des motifs sensibles qui les mettaient en jeu, elles sont poussées désormais par des motifs supérieurs, et dirigées vers des biens plus élevés. La vie des saints nous montre jusqu'à quel degré l'âme animée de l'esprit de Dieu peut dominer ses passions, les arracher entièrement à tout objet terrestre, et les transfigurer, pour ainsi dire, en les purifiant toujours davantage. Nous nous contenterons de citer ici quelques exemples plus frappants que les autres, pris dans la vie des saints qui se sont fait remarquer par le don de la jubilation ou par le don des larmes, afin que le lecteur puisse avoir une idée de ce que peut devenir la joie ou la douleur, inspirée par l'esprit de Dieu.

Marie d'Oignies s'est distinguée entre beaucoup d'autres par ce don de jubilation, qui sur son lit de mort remplit son cœur de joie et ses lèvres de chant. En effet, elle se mit à chanter d'une voix haute et claire, et ne cessa pas pendant trois jours et trois nuits de louer ainsi le Seigneur, de lui témoigner sa reconnaissance, célébrant sa gloire et celle de la sainte Vierge, des anges et des saints pour lesquels elle avait une dévotion particulière, par les chants les plus délicieux. Pendant tout ce temps elle ne s'arrêta pas un seul instant pour chercher les paroles ou les mélodies qu'elle devait employer; mais c'était Dieu qui lui mettait tout cela dans la bouche, et elle semblait l'avoir écrit sous les yeux; on eût dit qu'un séraphin, étendant ses ailes sur sa poitrine, lui inspirait ses chants. Après qu'elle eut ainsi chanté tout le jour, sa voix devint



enrouée, de sorte que, vers la nuit, elle pouvait à peine faire entendre un son; mais le lendemain matin elle se remit à chanter d'une voix plus haute et plus claire; car l'ange du Seigneur lui avait ôté son enrouement, et elle continua ainsi tout le jour. Le prieur d'Oignies, qui était un prêtre fort distingué, avait fermé les portes de l'église où elle était couchée, et y était resté seul avec elle; de sorte que ceux qui étaient dehors entendaient seulement des chants sans comprendre les paroles. Elle avait commencé par célébrer la sainte Trinité, et elle avait dit sur ce sujet des choses merveilleuses, prises des évangiles, des psaumes, des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'elle n'avait jamais lus, donnant sur une foule de points obscurs ou délicats des explications nouvelles et ingénieuses. De la sainte Trinité, elle passa à l'Incarnation, puis à la sainte Vierge, racontant une foule de choses des anges, des apôtres et des autres saints. Puis elle passa aux personnes qui lui étaient chères sur la terre, les recommandant au Seigneur, et tout cela en vers latins. Elle dit, entre autres choses, que les anges reçoivent toute leur connaissance de la lumière de la sainte Trinité, et que, glorifiés par la lumière de Jésus-Christ, ils opèrent dans les âmes saintes des fruits merveilleux. Elle dit aussi que la sainte Vierge est déjà glorifiée dans son corps; que les corps des saints qui sont ressuscités à la mort de Notre-Seigneur ne sont point retournés au tombeau; que le Saint-Esprit visiterait bientôt son Église, et lui enverrait des ouvriers en plus grand nombre que de coutume, pour opérer le salut des âmes et éclairer le monde. Elle appelait saint Étienne le jardin de roses du paradis, et disait que c'était lui qui par sa prière avait obtenu la conversion de saint Paul, et

que, lorsque celui-ci avait gagné la couronne du martyr, saint Étienne avait été présent et avait offert son âme à Dieu en lui disant : Ce don précieux que vous m'avez fait, je vous le rends avec tous les fruits qu'il a rapportés. Elle parla en outre de son confesseur, priant Dieu de le garder, afin qu'elle pût un jour lui présenter aussi son âme, et lui rendre ainsi avec intérêt le don qu'il lui avait fait. Elle repassa dans le plus grand détail les tentations qu'il avait éprouvées et les fautes qu'il avait commises, priant Dieu de l'en préserver à l'avenir. Le prier, qui connaissait très-bien la conscience de son confesseur, puisqu'il le confessait lui-même, s'approchant de lui, lui demanda : « Est-ce que vous lui auriez par hasard découvert vos péchés ? elle les nomme tous comme si elle les avait écrits dans un livre. » Elle répéta plusieurs fois, toujours en vers latins, le *Magnificat*, et éprouva, en le chantant, d'ineffables délices. Elle se mit à chanter le cantique de Siméon, et, lorsqu'elle l'eut fini, elle recommanda instamment au Seigneur tous ceux qu'elle aimait, entremêlant ses recommandations du chant du *Nunc dimittis*. Elle mourut ainsi, après avoir chanté pendant trois jours.

Rose
de Lima.

Il en est de même du don des larmes, et nous le retrouvons dans la vie d'un grand nombre de mystiques, soit qu'ils pleurassent leurs propres imperfections, soit qu'ils fussent attendris par la méditation des souffrances du Sauveur. Sainte Rose de Lima avait reçu ce don ; et elle croyait que nos larmes n'appartiennent qu'à Dieu, et qu'il ne convient pas de les verser pour d'autres que pour lui. Trouvant donc un jour sa mère qui pleurait pour quelque œuvre étrangère à Dieu, elle lui dit avec feu : « Ah ma mère ! que faites-vous là ? Vous dépensez un trésor qui

n'appartient qu'à Dieu; car c'est à lui seul que nous devons donner cette liqueur précieuse destinée à laver nos péchés. » Rinlinde de Billingen, au monastère d'Adelhausen, avait aussi reçu ce don, de même que le don de jubilation. Celui-ci durait souvent dix jours sans interruption après ses communions. Mais aussi, quand elle considérait la passion du Sauveur, elle fondait en larmes; de sorte que la place où elle était agenouillée était toute mouillée de ses pleurs; elle éprouvait en même temps un désir ardent d'être associée aux souffrances de son bien-aimé. Véronique de Binasco pleurait si facilement que, dès qu'elle priait ou méditait, ou repassait ses péchés dans son esprit, les larmes lui venaient aussitôt; et les autres sœurs du couvent ne pouvaient assez s'étonner de les voir couler ainsi sans qu'elle sanglotât ou qu'elle fit entendre aucun bruit. Si elle voulait se cacher, ou retenir ses pleurs, elle devenait malade, ou était prise d'un enrrouement très-violent. Thadane, sa confidente, déclara que, lorsqu'elle était en contemplation, elle répandait sur le pavé une telle quantité de larmes qu'il semblait qu'on y eût jeté un vase plein d'eau. Aussi avait-elle fini par avoir dans sa cellule un vase de terre qui pût contenir les larmes qu'elle versait pendant ses ravissements; et le poids s'en éleva quelquefois jusqu'à plusieurs livres de Milan. D'autres sœurs assurent aussi que parfois les pleurs qui tombaient de ses yeux s'arrêtaient sur sa poitrine pendant ses extases, puis se mettaient à couler comme de l'eau ordinaire lorsqu'elle était revenue à elle.

Il en était ainsi de Marie d'Oignies. Un jour qu'elle considérait les bienfaits de la rédemption, elle fut tellement émue qu'un fleuve de larmes baigna la place où elle

Rinlinde de
Billingen.

Véronique
de Binasco.

Marie d'Oignies.

était à genoux dans l'église. A partir de ce moment, elle ne pouvait plus regarder une croix, parler ou entendre parler de la passion du Sauveur sans avoir aussitôt un ravissement. Pour calmer sa douleur et retenir ses larmes, elle était obligée de détourner sa pensée de l'humanité du Christ pour la reporter sur sa divinité. Un jour, vers le temps de la passion, comme elle s'immolait au Seigneur, au milieu des soupirs, des sanglots et des larmes, un des prêtres qui desservait l'église l'avertit doucement de prier bas et de retenir ses pleurs. Timide et obéissante comme elle était, mais sachant bien cependant qu'il lui était impossible de faire ce qu'on lui demandait, elle sortit secrètement de l'église, se cacha dans un lieu éloigné, et pria le Seigneur de faire voir à ce prêtre qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de retenir ses larmes lorsque le souffle du Saint-Esprit les fait couler. Sa prière fut exaucée ce jour-là même; car, pendant que ce prêtre disait la messe, son âme fut inondée d'un tel torrent de larmes qu'il craignit d'étouffer. Plus il s'efforçait de les arrêter, plus elles coulaient en abondance, non-seulement sur lui, mais encore sur le livre et sur les linges de l'autel. Il comprit alors, par sa propre expérience, ce qu'il n'avait pas voulu apprendre par l'humilité. Marie étant revenue longtemps après la messe, le prêtre lui raconta ce qui venait de lui arriver. « Eh bien! lui dit-elle, vous avez éprouvé vous-même qu'il n'est pas donné à l'homme de retenir l'esprit quand il souffle avec impétuosité. » Comme elle pleurait ainsi jour et nuit, elle était obligée de changer souvent les draps dont elle s'enveloppait la tête. Jacques de Vitry, son biographe, lui ayant demandé un jour si, après ses veilles et ses jeûnes prolongés, les larmes qu'elle répandait en si

grande abondance ne l'épuisait pas, et si sa tête n'en était pas affaiblie, elle lui répondit : « Les larmes sont ma force et ma nourriture, et le jour et la nuit. Loin de me faire mal à la tête, elles raniment mon esprit; loin de me causer quelque souffrance, elles remplissent mon âme de joie, parce qu'elles ne coulent point avec effort, mais que c'est le Seigneur qui les donne. » Dans tous ces phénomènes, c'est la septième paire de nerfs qui sert pour ainsi dire de conducteur, et manifeste au dehors les sentiments intérieurs de l'âme.

Mais à côté de ces courants qui se rattachent aux affections de l'appétit concupiscible, il en est d'autres qui sont en rapport au contraire avec les passions de l'appétit irascible. Celles-ci se produisent tantôt par les élans de l'orgueil ou de la présomption, tantôt au contraire par les défaillances de la crainte et du découragement. Mais une fois purifiées par la discipline chrétienne, ces passions rentrent dans leur état normal; et l'homme est délivré de cette mobilité qui, dans l'état ordinaire, le fait passer si facilement d'un excès à l'excès opposé. Loin d'être un péril pour lui, elles deviennent, au contraire, sous l'influence de la grâce, des moyens d'avancer dans la vertu, et contribuent à produire ces miracles de pureté, de patience, d'empire sur soi-même que nous admirons dans la vie des saints. N'avons-nous pas vu, par exemple, Ignace de Loyola passer en peu de temps de la vie présomptueuse, grossière et libre des camps, à un état de perfection vraiment merveilleuse, et devenir un modèle de modestie, d'humilité, de douceur et d'égalité d'âme? Quel empire n'a pas exercé sur soi-même François Borgia son successeur? Avec quelle énergie Louis de Gonzague n'a-t-il pas

su dompter la vivacité de son tempérament? Quels efforts n'a pas dû faire Philippe de Néri pour acquérir cette parfaite égalité d'âme que rien ne pouvait troubler; de sorte que ceux qui ne le connaissaient pas le croyaient insensible? La sérénité de son âme était si grande qu'il était la consolation de tous les affligés, et que beaucoup recouvraient la paix et la joie rien qu'en le regardant. Toujours bon et aimable, il savait par sa douceur assouplir les cœurs les plus opiniâtres, et attirait par un charme irrésistible ceux qui avaient gardé le précieux trésor de l'innocence. Il avait coutume de dire que l'homme humble ne doit mépriser personne, mais seulement soi-même et le monde, et qu'il lui faut savoir mépriser enfin jusqu'au mépris lui-même. Or toute sa vie n'était que l'accomplissement de cette parole. Et Marie-Élisabeth de Ranfain, quel courage ne lui a-t-il pas fallu pour lutter pendant toute sa vie contre l'esprit de l'abîme; pour supporter les mauvais traitements de sa mère, qui, irritée de ce qu'elle ne voulait pas la suivre dans sa vie mondaine, l'accablait de coups, et la faisait passer pour folle? Quelle force ne lui a-t-il pas fallu plus tard, lorsqu'on la contraignit d'épouser un homme méchant et cruel, qui ne savait qu'inventer pour la faire souffrir? Elle supporta tout avec douceur et patience sans jamais proférer une plainte, et réussit ainsi à convertir son mari. Avec quelle constance supporta-t-elle la plus terrible de toutes les épreuves, lorsque, devenue veuve, elle fut possédée du démon, et condamnée à une lutte acharnée contre l'enfer? Mais après être sortie victorieuse de cette lutte, elle eut encore assez de courage et d'énergie pour se consacrer au service et à la conversion des femmes perdues, et pour fonder l'ordre de Notre-Dame du Refuge.

CHAPITRE VIII

Comment la mystique transforme et élève les fonctions des sens. Du toucher. Marie d'Agréda. Rose de Lima. Du goût. Lucie d'Adelhausen. Angèle de Foligno. Sainte Ida.

Les sens ont été donnés à la partie moyenne de l'âme, afin de la mettre en rapport avec le monde extérieur. Chacun d'eux remplit ce but par des moyens différents; mais tous s'accordent en ce point qu'ils portent à l'âme les impressions du dehors. Chaque sens est doué d'une double faculté; car d'abord il met l'âme en rapport avec les objets extérieurs par le moyen des nerfs, et en second lieu il s'approprie et s'assimile pour ainsi dire l'impression qu'il reçoit de ces objets. Si nous voulons fortifier un sens, celui de la vue, par exemple, que faisons-nous? Nous l'armons d'un appareil optique, qui reçoit en plus grande quantité la lumière, ou en concentre les rayons. La lumière ainsi concentrée offrant à l'œil une image plus condensée et plus claire à la fois, celui-ci peut mieux se l'assimiler, la transformer et l'introduire dans les régions de l'esprit. Or, à ce moyen extérieur et factice doit correspondre un moyen extérieur, qui permette à l'homme d'obtenir par un procédé naturel et organique les mêmes résultats que l'on obtient dans le premier cas par un procédé factice et physique. Si l'on parvenait à rendre à la fois l'œil et plus transparent et plus impressionnable à la lumière, on atteindrait par là le but auquel on arrive en augmentant la masse de la lumière par l'accroissement de l'ouverture du télescope. Et si l'on pouvait d'un autre côté, en concentrant davantage l'organe, augmenter la

puissance qu'il a reçue de recueillir et de s'assimiler les rayons de la lumière, on produirait aussi les mêmes phénomènes qu'on obtient à l'aide de la lentille. On aurait une image plus précise dans ses contours, plus pleine, plus concentrée; et, si la puissance qui réside dans les nerfs était accrue dans la même proportion, cette image entrerait sans difficulté dans le domaine de l'âme; de sorte que celle-ci pourrait sans effort la saisir et la contempler. Or ces effets sont produits souvent par des moyens physiologiques, dans la clairvoyance ou le somnambulisme magnétique. Il n'est donc pas étonnant que la mystique puisse les produire par des moyens surnaturels. Nier que la chose soit possible, ce serait abaisser l'ordre surnaturel au-dessous de la nature.

La discipline chrétienne a pour résultat de rendre les organes corporels plus purs et plus subtils, et de former ainsi en quelque sorte de nouveaux organes, d'une nature plus déliée et plus délicate; cette action doit s'étendre nécessairement aux sens. Ceux-ci deviennent par là plus accessibles aux moindres impressions. Les nerfs portent celles-ci plus rapidement à l'âme. Les puissances de l'âme, de leur côté, ayant acquis une force de concentration plus grande, reçoivent plus vivement les impressions du dehors, et gouvernent avec plus d'empire les organes qui leur sont soumis. De là résultent pour ceux-ci une énergie et une activité plus considérables. Les sens acquièrent ainsi, d'une manière surnaturelle, une puissance bien plus grande encore que celle qu'ils obtiennent par des moyens extérieurs et mécaniques. On comprend toutefois qu'ils doivent en cet état considérer les choses d'une tout autre manière que dans l'état ordinaire. Ici, portés en quelque sorte à la

périphérie et à la surface du corps, ils ne perçoivent aussi les objets que par ce qu'ils ont d'extérieur. Le phénomène seul les frappe, et la substance leur échappe. Là, au contraire, ils acquièrent une concentration plus grande, et peuvent par conséquent saisir davantage le centre et le fond des choses. Pénétrant au delà de la surface extérieure, ils vont chercher la réalité qu'elle cache; et saisissant ainsi les objets d'une manière plus précise et plus large, non plus du dehors au dedans, mais du dedans au dehors, ils en procurent à l'âme une connaissance plus sûre et plus profonde.

La même disposition se fait remarquer dans les mouvements par lesquels l'âme, se détournant du monde extérieur, se tourne de préférence vers les régions spirituelles. Ces mouvements sont à la fois plus vifs, plus rapides et plus forts. L'âme associe les sens à ses dégoûts du monde sensible, et leur fait partager son amour des biens invisibles; de sorte que, se fermant comme d'eux-mêmes aux objets extérieurs, ils acquièrent une puissance et une énergie intérieure qui leur étaient inconnues auparavant. Chaque sens, en effet, a deux parties et comme deux éléments bien distincts : l'un extérieur, qui saisit les objets du dehors, et l'autre intérieur, correspondant au premier, mais dans un rapport plus direct avec l'âme, à laquelle il rapporte les impressions reçues du dehors. Or c'est cet élément interne qui, purifié et transformé pour ainsi dire par la mystique, acquiert souvent une telle énergie qu'il semble avoir absorbé l'élément extérieur, et suffire à lui seul pour toutes les opérations des sens.

Parmi ceux-ci, nous trouvons d'abord celui du toucher, Du touch

répandu par tout le corps, et qui reçoit différents noms selon les diverses fonctions qu'il exerce. Appliqué à un objet résistant, il s'appelle le sens de l'impénétrabilité. Appliqué à un objet qui pèse, c'est le sens de la pesanteur. Et s'il est mis en rapport avec un objet qui se meut, il s'appelle le sens de l'équilibre. On sait quel degré de perfection le sens du toucher acquiert quelquefois chez les aveugles, qui finissent souvent avec son aide à distinguer même les couleurs. On sait également quelle modification profonde le sens de la pesanteur subit en certaines maladies, et jusqu'à quel point augmente le sentiment de l'équilibre chez ceux à qui il est habituel. Il est donc facile de comprendre que la vie mystique doit produire aussi des effets analogues. Dans l'état ordinaire, le sens du toucher est protégé par une sorte de voile qui l'empêche d'être blessé trop profondément par l'action des objets extérieurs; mais dans la vie mystique ce voile devient plus délié et plus délicat; de sorte que les choses qui autrefois passaient inaperçues produisent maintenant une impression plus ou moins profonde. La partie interne de ce sens subit la même transformation, et sent plus vivement aussi les impressions des choses spirituelles et surnaturelles. Il se forme donc peu à peu à l'encontre du tact corporel un tact d'un ordre plus élevé, et qui est principalement en rapport avec le règne invisible. Ce tact se divise, comme le toucher matériel auquel il correspond, en plusieurs éléments très-distincts. L'homme, en cet état, touche en quelque sorte les choses spirituelles. L'amour, l'attirant comme par un poids, lui donne le sentiment d'une gravitation d'un ordre plus élevé: il acquiert en même temps l'impression d'une harmonie et d'un équilibre bien supé-

rieur à celui dont le sens extérieur lui donnait la perception. Le centre de gravité monte dans une région plus élevée, et passe dans la poitrine. De là vient cette rapidité plus grande dans les mouvements, qui fait que souvent l'homme, en cet état, semble seulement glisser sur la terre. L'âme, de son côté, se sent comme ailée; il lui semble qu'elle n'a qu'à étendre ses ailes pour s'élever jusqu'aux régions les plus hautes.

Mais ce sentiment ne persévère pas toujours : il éprouve quelquefois des interruptions bien douloureuses pour l'âme. Marie d'Agréda avait acquis une telle agilité que même pendant le sommeil son cœur était toujours éveillé. Mais, quand venait la tentation, elle se sentait appesantie par un poids si lourd qu'elle était près de tomber à terre, et sur le point de mourir.

Sainte Rose de Lima éprouva la même chose à un plus haut degré encore dès sa première jeunesse. Ses confesseurs lui avaient conseillé d'entrer dans un couvent, et les Augustines étaient disposées à la recevoir. Un dimanche donc elle se mit en route avec son frère, pour se rendre chez elles en secret. Étant entrée dans l'église des Dominicains, qui était proche, pour prier la sainte Vierge, lorsqu'elle voulut se lever pour partir, elle se sentit comme clouée au sol. Son frère, voyant qu'elle tardait, l'avertit avec impatience qu'il était temps de partir. La sainte rougissant chercha à se détacher du sol sans pouvoir y réussir. Son frère, après l'avoir avertie trois fois, voulut l'aider à se lever; mais leurs efforts réunis n'eurent aucun effet. Rose comprit que c'était un signe que la Providence avait d'autres desseins sur elle; et à peine eut-elle promis de retourner chez sa mère et de demeurer chez elle qu'elle

Marie
d'Agréda

Rose
de Lima

se sentit légère comme une plume, put se lever seule et regagner sa maison. On raconte aussi que plus d'une fois la prière d'un saint suffit pour rendre immobiles des assassins ou des voleurs, comme on peut le voir dans la vie de Sophie, femme de Théodoric, comte de Hollande; dans celle de Philippe Ferrari, de Bandin de Sienne, de Catherine de Cordoue et de plusieurs autres. Quelquefois, surtout dans les premiers siècles de l'Église, des processions païennes tout entières furent arrêtées, et comme fixées au sol de cette manière, comme on peut le voir dans la vie d'Apollonius, abbé en Égypte, et de saint Martin.

Du goût.

Après le sens du toucher vient celui du goût, qui a un rapport spécial avec les organes de la nutrition, et est placé à la porte de cette région, comme un portier chargé de surveiller tout ce qui entre. Sa fonction est d'éprouver le rapport chimique des aliments avec l'organisme qui doit se les assimiler. Les sensations qu'ils lui procurent, et par le moyen desquelles il discerne leurs qualités intrinsèques, peuvent se rapporter à deux principales, à savoir celles de l'amertume et de la douceur. C'est sous ce nom, en effet, que l'on exprime toutes les autres, de sorte que l'amertume désigne tout ce qui déplaît au goût, et la douceur tout ce qui lui plaît. Or la vie mystique purifie et élève le sens du goût, comme tous les autres. L'âme, en cet état, savoure intérieurement toutes les choses divines, qui sont l'unique objet de ses désirs. Elle goûte même extérieurement les choses saintes, cachées sous une enveloppe corporelle. Lucie de Schnadelburg, du couvent d'Adelhausen, en Alsace, sentait dans sa bouche une telle douceur quand elle priait et surtout quand elle récitait le *Pater* qu'elle avait coutume de dire que ni le sucre, ni le miel, ni ce

Lucie d'Adelhausen.

qu'il y a de plus suave au monde n'était comparable à ce qu'elle sentait. Son corps tout entier en était fortifié; et elle pouvait, malgré sa faiblesse, continuer de prier pendant de longues heures; mais, dès qu'elle se levait pour s'occuper des soins du monastère, dont elle était prieure, elle perdait aussitôt ce goût surnaturel. Cette douceur se changeait en amertume chez un saint abbé lorsqu'il priaient pour quelqu'un sans être exaucé. Mais c'est surtout dans la sainte communion que se produisent les phénomènes de ce genre. Sainte Angèle de Foligno disait à ce sujet à son confesseur : « Lorsque je communie, la sainte hostie
 « s'étend dans ma bouche, et elle n'a le goût ni du pain
 « ni de la viande ordinaire, mais un goût particulier et
 « délicieux, auquel je ne puis rien comparer sur cette
 « terre. La sainte hostie ne me semble point quelque chose
 « de dur comme autrefois : elle ne descend point non plus
 « peu à peu, comme cela arrive ordinairement, mais tout
 « d'un coup, et avec une telle suavité que, s'il n'y avait
 « obligation de l'avalier promptement, je la garderais le
 « plus longtemps possible dans ma bouche. »

Angèle
Foligno

Lorsque sainte Ida de Louvain communiait, il lui semblait que l'hostie était changée en un poisson qui avait la tête en bas et qui, s'allongeant depuis le gosier jusqu'aux intestins, attirait à soi et absorbait avec une grande avidité tous ses esprits vitaux; et cette sensation durait tout le jour. La sainte ne faisait en cette circonstance que transporter à l'aliment céleste dont elle se nourrissait sa propre avidité; de sorte qu'au lieu de se nourrir de lui elle lui servait de nourriture. Saint Philippe de Néri sentait une douceur ineffable toutes les fois qu'il communiait; et on le voyait bien à l'expression de son visage. Les saints même

pour qui tout aliment est devenu insupportable, et qui ne peuvent rien prendre sans éprouver des crampes douloureuses, reçoivent avec plaisir la sainte eucharistie, comme on le voit dans la vie de Marie d'Oignies, de Liduine, d'Ursule Bénincasa et de Marie de la Résurrection.

CHAPITRE IX

Comment la mystique transforme les sens de l'odorat et de l'ouïe.
Gille de Beggio. Catherine de Sienne. Philippe de Néri. Herman Joseph. Jérôme Gratien. Suso. Joseph de Copertino, etc.

De même que le sens du goût est dans un rapport spécial avec les organes de la nutrition, l'odorat est plus particulièrement lié à ceux de la respiration. Il est placé, comme un autre portier, à cette seconde porte de la vie, et chargé, en cette qualité, de discerner les qualités de l'atmosphère que nous respirons, par la nature de l'odeur dont elle est imprégnée. L'odorat participe, comme tous les autres sens, aux influences surnaturelles de la vie mystique. Il acquiert par là quelque chose de plus intime, de plus fin et de plus délié, et peut ainsi discerner, sous le voile extérieur qui les cache, des qualités qui lui auraient échappé dans l'état ordinaire. L'ordre et le désordre moral produisent en lui les mêmes effets qu'y produisent ordinairement les objets extérieurs qui sont en rapport avec lui. Si donc la sainteté et la vertu savent établir en toutes choses un ordre parfait; si les saints, trahissant au dehors l'harmonie intérieure de leur âme, ressemblent en quelque sorte à un parterre délicieux, d'où s'exhalent les senteurs les plus agréables, ils peuvent aussi sentir eux-mêmes le

parfum que répandent autour d'eux ceux qui, comme eux, se sont donnés tout à Dieu. Et cette élévation du sens de l'odorat est parallèle à la glorification intérieure que la sainteté produit dans l'âme. Elle ne se manifeste d'abord que par des impressions légères et incertaines; puis, à mesure que l'homme fait de nouveaux progrès dans la vertu, l'odorat devient plus sûr et plus subtil, et il finit par pénétrer jusque dans la partie la plus intime des choses, de même qu'une oreille bien exercée saisit sans peine les accords ou les dissonances les plus légères. Saint Pacôme distinguait les hérétiques à l'odeur. L'abbé Eugendis reconnaissait les vertus ou les vices de chacun par l'odeur de sa transpiration. Un frère nommé Émilien s'étant présenté à l'abbé Euthymius pour recevoir la communion après avoir consenti à une mauvaise pensée, celui-ci sentit une odeur insupportable, et reconnut aussitôt l'état de son âme; aussi lui adressa-t-il une réprimande sévère. Saint Hilarion, au rapport de saint Jérôme, distinguait à l'odeur des vêtements ou des objets qu'on avait touchés de quel démon ou de quel vice on était l'esclave. Toute faute considérable donnait à l'odorat de sainte Brigitte une sensation qu'elle ne pouvait supporter.

Plus ce sens devient subtil et pénétrant, plus aussi il acquiert d'étendue. Un jour, Gille de Reggio allant au monastère où vivait Jean des Vallées, comme il en était à vingt-huit milles, celui-ci annonça aux frères son arrivée prochaine. Ceux-ci lui ayant demandé comment il le savait, il lui répondit que cet homme de Dieu exhalait une telle abondance de parfums que l'odeur en était venue jusqu'à lui. Sainte Catherine de Sienne, se rendant dans une ville célèbre, sentit, à quarante milles de distance, une odeur tel-

Gille de
Reggio

S^{te} Cath
rine
de Sien

lement désagréable qu'elle assurait qu'elle n'avait jamais rien senti de semblable. Lorsqu'un homme vicieux approchait de sainte Lutgarde, il lui semblait recevoir le souffle d'un lépreux. Dominique de Paradis, passant près d'un soldat, connu, par l'odeur affreuse qu'il exhalait, qu'il était rempli de vices, et ses exhortations finirent par le convertir. La bienheureuse Gentille de Ravenne ne put un jour manger d'un pain qui lui avait été présenté par un homme vicieux. Saint Charles Borromée, étant venu à Somasque, en 1566, sentit, en entrant dans l'église, une odeur délicieuse, et dit aussitôt à ceux qui l'entouraient : « Je sens par l'odorat qu'il y a dans cette église le corps d'un grand serviteur de Dieu. » C'était celui de saint Jérôme Émilien, dont il trouva facilement le tombeau.

Philippe de Néri. Chez saint Philippe de Néri, ce sens avait acquis une telle délicatesse qu'il distinguait à l'odeur la chasteté, ainsi que toutes les vertus qui s'en rapprochent, ou les vices qui lui sont contraires. Un grand nombre de ses pénitents ont confirmé, par serment, ce fait après sa mort, et assuré qu'ils avaient voulu quelquefois lui cacher les péchés qu'ils avaient commis en ce genre, mais qu'il avait découvert l'état de leur âme, et leur avait dit : « Mon fils, vous sentez mauvais; vous êtes tombé dans tel ou tel péché : déchargez votre conscience, et rejetez par la confession le poison du péché. » Stupéfaits et comme renversés par ces paroles, ils avaient avoué leurs fautes avec un repentir sincère. Le saint, quand il confessait quelqu'un qui était tombé dans quelque péché impur, sentait une odeur tellement insupportable qu'il était contraint de se cacher le nez avec ses mains ou son mouchoir, ou de se détourner le visage; ce qu'il faisait toutefois avec une telle dextérité

que personne ne s'en apercevait. Il disait que l'odeur de ce vice est telle qu'il n'en est aucune qui puisse lui être comparée. Il lui vint un jour une femme chez qui il reconnut la présence de ce démon. Il étendit aussitôt la main vers elle, et il s'échappa de son corps une odeur de soufre qu'il ne pouvait supporter. Cette odeur s'attacha à son nez et à ses mains; et il eut beau se laver, il ne put pendant trois jours parvenir à s'en débarrasser. Il assura plus tard que cette odeur avait dû venir du démon lui-même. Il reconnaissait même par l'odorat ceux qui, pendant la nuit, avaient eu quelque songe impur. Bien plus, il discernait l'impureté, si on peut lui donner ce nom, chez les animaux eux-mêmes. Pour lui, il était si pur que jamais la volupté n'approcha de son âme; aussi exhalait-il une odeur délicieuse, que sentaient souvent ceux qui l'approchaient.

Saint Herman Joseph de Steinfeld, toutes les fois qu'a- S. Herm
près le repas il récitait le psaume *Miserere*, en allant du réfectoire à l'église, sentait une odeur d'aromates telle qu'il lui semblait marcher dans le paradis. Ne sachant pas d'abord que c'était un don particulier dont Dieu l'avait favorisé, il demandait quelquefois aux frères qui marchaient avec lui s'ils ne sentaient pas quelque odeur agréable. Mais, ayant remarqué qu'après chaque demande de cette sorte il ne sentait plus rien, il finit par comprendre que c'était une faveur spéciale qu'il devait taire aux autres. Il avait coutume, aux fêtes de la sainte Vierge, toutes les fois qu'on prononçait son nom, de se prosterner à terre et d'y rester aussi longtemps qu'il pouvait le faire sans paraître singulier. Quelques-uns de ses amis les plus intimes lui demandèrent pourquoi il le faisait. « C'est que,

leur dit - il , toutes les fois que je me prosterne en entendant le nom de Marie , il m'arrive une senteur qui est comme un mélange des aromes de toutes les fleurs , de sorte qu'il m'en coûte extrêmement de me relever , et que je resterais prosterné toujours , si je le pouvais . Toutes les fois qu'on chantait à matines le *Benedictus* , il sentait comme une odeur d'encens qu'on aurait allumé , quoique , d'après la coutume de l'ordre , on n'encensât à matines qu'aux quatre plus grandes fêtes de l'année ; et à chaque fois il voyait deux anges qui portaient un encensoir dans le chœur où étaient réunis les frères , encensant les uns avec respect , passant devant les autres avec indifférence , et reculant devant quelques - uns avec horreur . (A. S. , 7 avril .)

On raconte de sainte Catherine de Gênes que , lorsqu'elle allait à la communion , elle sentait un parfum si délicieux qu'elle croyait être dans le paradis . Cette finesse de l'odorat dure quelquefois jusqu'à la mort . Nous lisons dans le Ménologe de saint François qu'en 1234 un frère vit à son lit de mort trois vierges , tirant d'une boîte une liqueur tellement odorante qu'à partir de ce moment il ne put ni boire ni manger jusqu'à l'heure où il rendit joyeusement son âme à Dieu .

Du sens de
l'ouïe.

Le sens de l'ouïe met en rapport notre âme avec les autres âmes ou avec la force motrice qui gît dans les choses de la nature . Comme il est , avec le sens de la vue , déjà plus élevé naturellement que les autres , il doit participer davantage aussi aux influences surnaturelles de la vie mystique . Aussi le voyons-nous souvent acquérir chez les saints une telle délicatesse qu'il perçoit les sons les plus légers . ceux-là même que l'oreille la plus fine ne pourrait

entendre dans l'état ordinaire. Le côté spirituel et intérieur de ce sens se développe et se perfectionne dans la même mesure par le moyen de la prière. Dans la prière, en effet, l'âme s'entretient avec Dieu ; car Dieu et l'âme ont un langage par lequel ils se comprennent. C'est la piété qui apprend à l'homme ce langage divin. Or la piété est elle-même un don de Dieu. C'est ce don du langage dont parle l'Apôtre. L'âme à qui manque ce don est muette, et ne peut parler à Dieu, de même qu'elle est sourde lorsqu'elle n'entend pas sa voix. Tout entretien avec un autre est un dialogue. Si l'âme parle à Dieu, Dieu, de son côté, parle à l'âme, et l'âme entend sa voix et comprend ce qu'il lui dit. La parole que l'âme entend est une parole vivante. Ce n'est d'abord qu'un léger murmure, que l'âme, encore assourdie par le bruit du monde, entend comme un bruit lointain. Mais, à mesure qu'elle avance dans la perfection, ces sons mystérieux deviennent plus clairs, et finissent par des paroles distinctes et articulées, soit que l'âme les entende au dedans de soi, soit qu'elles lui arrivent du dehors, prononcées par une voix extérieure, soit qu'elle voie celui qui lui parle, soit qu'il se cache à ses regards. Tantôt c'est dans le sommeil et tantôt dans l'état de veille qu'elle entend ces voix surnaturelles et célestes.

Quoiqu'elles soient perçues par l'imagination, la mystique reconnaît à certains signes qu'elles viennent d'en haut, de Dieu, auteur de tout don parfait, lorsque, par exemple, il n'est pas au pouvoir de l'âme de ne point les entendre et de détourner d'elles ses pensées, lorsqu'en peu de temps et de mots elle apprend plus de choses qu'elle n'en apprendrait en beaucoup de temps et de paroles dans l'état ordinaire, lorsque ces voix enfin éveillent en elle

des sentiments inaccoutumés. Sainte Thérèse, dans sa Vie, dit beaucoup de choses à ce sujet, et d'après sa propre expérience. Elle dit entre autres choses que les paroles qui nous arrivent de cette manière se distinguent de toutes les autres en ce qu'elles renferment beaucoup de choses en peu de mots. L'âme d'abord ne peut se défendre d'un certain effroi ; mais bientôt elle se sent attirée et ravie par les trésors de bénédiction qu'elle y découvre. Nous traiterons ailleurs des voix intérieures , parce qu'elles se rattachent à un autre ordre de phénomènes , et nous ne parlerons ici que de celles qui sont accessibles au sens extérieur de l'ouïe.

Jérôme Gra-
tien.

On raconte dans la vie de Jérôme Gratiën, de l'ordre des Carmes , qu'il vit un jour, pendant l'office du matin , un rayon de lumière très-brillant , sous la forme d'un globe , dont la pointe partait de son œil et s'étendait jusqu'au ciel en s'élargissant toujours davantage. Il vit clairement alors dans cette lumière sainte Thérèse resplendissante d'un merveilleux éclat , et il l'entendit lui adresser ces paroles : « Nous là-haut, et vous en bas, nous devons être une seule « chose par la charité et la pureté ; nous en jouissant, vous « en souffrant. Et ce que nous faisons avec l'essence divine, « vous devez le faire avec le saint Sacrement. Dis cela à « toutes mes filles. » Cette vision et ces paroles ne durèrent qu'un instant, et Jérôme, occupé à chanter avec les autres frères, n'omit pas un seul verset du psaume. Il déclara que cette lumière qu'il avait vue était plus claire et plus pure que celle du soleil , et qu'il l'avait vue aussi bien les yeux fermés que les yeux ouverts , et sans que son œil en fût blessé. Il ne put jamais oublier les paroles qu'il avait entendues ni la langue dans laquelle elles lui avaient été dites.

Cette vision une fois passée, il n'eut pas la moindre tentation d'orgueil, et se mit aussitôt à examiner si elle venait de Dieu ou du démon. Il entendit alors intérieurement une voix qui lui reprocha de perdre le temps à des pensées aussi inutiles, et l'avertit d'étudier plutôt le sens des paroles qu'il avait entendues; après quoi il se trouva consolé et tranquille.

Un jour que Suso, selon sa coutume, prenait un peu de repos sur sa chaise, après matines, ses yeux s'ouvrirent, et, se mettant à genoux, il salua dans l'étoile du matin qui se levait la reine du ciel, avec le sentiment d'une ineffable consolation, comme les petits oiseaux saluent les premiers rayons de l'aurore. Il prononça chaque parole en son âme d'un ton doux et paisible. L'écho lui répondit bientôt; car, s'étant assis de nouveau, il entendit au fond de son cœur une voix si délicieuse qu'il en fut tout ému. Cette voix, pendant que l'étoile du matin se levait, se mit à chanter ces paroles : *Stella maris Maria hodie processit ad ortum*. Une autre fois, pendant la nuit, il avait prolongé sa prière jusqu'à ce que le gardien eût sonné avec sa trompette le signal du matin. Il se dit alors : Assieds-toi un instant avant de voir l'étoile du matin. Lorsqu'il se fut reposé ainsi un peu de temps, il entendit deux jeunes gens chanter d'une voix céleste le beau répons : *Surge et illuminare, Jerusalem*; et son âme en fut tellement ravie que son corps, déjà malade, semblait près de succomber. Une autre fois, étant allé se chauffer un peu après avoir beaucoup souffert du froid et de la faim, il crut entendre un écolier de douze ans passer devant la fenêtre de sa cellule en chantant un chant délicieux. Il se mit à écouter. La voix chanta trois chants l'un après l'autre; et le bienheureux ayant ouvert sa fenêtre,

Suso.

le chantre monta jusqu'à lui, et lui présenta une corbeille remplie de fraises odorantes. Une autre fois encore, les deux jeunes gens dont il a été parlé plus haut lui apparurent sous une forme visible, conduits par un musicien, et se mirent à danser en sa présence. Leurs danses n'étaient point comme les danses ordinaires; mais il semblait qu'ils plongeaient dans l'abîme des perfections divines, et qu'ils en sortaient tour à tour.

S. Joseph de
Copertino.

Saint Joseph de Copertino, disant la messe le jour de la fête de saint François, en présence du cardinal Paletta et du général de son ordre, entendit tout d'un coup les sons d'un violon qui retentissaient si doucement à son oreille qu'il en eut un ravissement. Celui-ci dura si longtemps qu'on ne put l'en faire sortir que par l'obéissance. Ces sons avaient duré jusqu'à la fin de la communion, mais aucun des assistants ne les avait entendus. Il dit ensuite qu'ils n'étaient point venus de l'église ni de la sacristie, mais du dehors, ce qui était impossible naturellement. Il raconta qu'une autre fois, pendant une fête de la sainte Vierge, il était resté pendant trois jours en union avec Dieu, et que pendant tout ce temps il avait entendu la plus délicieuse musique. « La musique matérielle, disait-il, doit servir à
« élever l'âme et à exciter en elle la charité; mais Dieu
« nous touche bien davantage quand il daigne le faire im-
« médiatement. Ces sons que j'ai entendus venaient sans
« doute du paradis, ajoutait-il, et les bienheureux jouissent
« là-haut de ces chants d'une manière ineffable. » On raconte la même chose de Salvator de Tissa, Capucin à Syracuse, et de Julien de Saint-Augustin. Souvent, lorsque ce dernier était en extase, on entendait des sons merveilleux autour de lui. C'est surtout au moment de la mort que

Dieu accorde cette faveur aux saints, même à ceux souvent qui n'ont jamais été jusque-là dans un état mystique. Ainsi, lorsque Hélène Riedmanin, abbesse du couvent de Sefflingen, en Souabe, mourut en 1588, toutes les sœurs entendirent comme une musique céleste qui les remplit à la fois de joie et d'effroi, car elles lui avaient été souvent opposées pendant sa vie. A la mort de Lucius Dominique, en Apulie, cette musique ne fut entendue que par des enfants encore innocents. Le même phénomène s'est reproduit à la mort de Jeanne de Saint-Étienne, de Marie de Luner, de Bernardin de Reggio et de beaucoup d'autres.

CHAPITRE X

Des phénomènes produits par la mystique dans le sens de la vue. De la faculté de lire dans l'âme des autres hommes. Saint Joseph de Copertino. De la faculté de voir Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Véronique de Binasco. Pierre Tolosan. Catherine de Sienne. Marie d'Oignies. Métamorphose mystique. Catherine de Sienne. Rose de Lima. Marie Villana. De la faculté de se rendre invisible, soi ou les autres.

Le sens de la vue est destiné, dans l'état ordinaire, à pénétrer la profondeur de l'espace, et à nous donner la perception des objets visibles qu'il renferme, par le moyen de la lumière qui, touchant l'organe, et réunissant en lui ses rayons dispersés, produit ainsi le phénomène de la vision. Mais, de même qu'il y a des états naturels où l'organe corporel acquiert un développement extraordinaire, ainsi arrive-t-il souvent, dans l'état mystique, que le côté spirituel de ce même organe, étant détaché davantage de son élément corporel, se trouve élevé, par une puissance sur-

naturelle, à un degré de perfection que la nature ne saurait atteindre. Lorsque, après avoir fermé l'œil, nous le tournons vers le soleil, quoique nous n'en voyions point la lumière, nous en sentons cependant la chaleur, et pour en voir les rayons nous n'avons besoin que d'ouvrir les yeux. Ainsi, lorsque notre œil intérieur s'ouvre, l'œil extérieur auquel il correspond, et qui n'aperçoit les choses que d'une manière matérielle et grossière, est à son égard comme s'il était fermé, tandis que lui voit les objets dans une lumière supérieure et toute spirituelle. Dans l'état ordinaire, l'âme sort pour ainsi dire de son sanctuaire pour se répandre au dehors sur les objets qu'éclaire le soleil; puis elle traduit en images et en pensées les impressions extérieures qu'elle a recueillies. Le contraire arrive dans l'état mystique. L'œil intérieur, élevé à une plus haute puissance, vit en quelque sorte dans une région toute spirituelle, et voit des choses qui sont un mystère pour l'œil extérieur; puis il traduit en des images sensibles les impressions toutes spirituelles qu'il a reçues; de sorte que ces deux sens, ou plutôt ces deux éléments d'un sens unique, sont dans un rapport opposé.

Les vies des saints sont pleines de faits qui nous montrent jusqu'à quel degré de perfection la mystique élève quelquefois le sens de la vue. Et d'abord, elle donne souvent à l'homme la faculté de pénétrer chez les autres, sous l'enveloppe du corps, les mystères les plus profonds de l'âme.

S. Joseph de
Copertino.

Saint Joseph de Copertino avait ce don, et de plus celui de reconnaître par l'odorat les péchés de la chair. Ce dernier était développé chez lui à un tel point que les autres frères de la communauté, lorsqu'un pécheur de cette sorte l'avait approché, le trouvaient souvent dans sa cellule occupé

à se débarrasser de l'odeur infecte qu'il sentait, soit en prenant du tabac, soit en se lavant et se frottant avec un mouchoir. Quant à l'autre don, il disait à son supérieur que quelques personnes lui paraissaient si hideuses qu'il ne pouvait ni les regarder ni leur parler. Il citait entre autres l'exemple d'une femme qui avait une grande réputation de sainteté, et passait pour avoir des visions. Mais le saint, ayant deviné l'état de son âme, lui toucha le cœur, et elle avoua qu'elle n'avait jamais été jusque-là qu'une hypocrite. Un jour, le cardinal Fachonetti de Sinigaglia lui avait envoyé par un de ses coureurs une lettre. A peine le saint eut-il aperçu ce dernier qu'il lui dit d'un air sévère : « Comment, mon fils, tu sers un si noble maître, et tu n'as pas honte de sortir avec une figure aussi sale? Va donc te laver, pour que ton maître ne se fâche pas en te voyant ainsi. » Le pauvre homme ne savait que penser, car il s'était lavé le matin, et n'avait rien fait depuis qui pût lui salir le visage. Mais, en y réfléchissant, il pensa que le saint pouvait bien avoir eu l'intention de parler des souillures de sa conscience. Il fit donc une bonne confession générale, et alla ensuite chez le saint prendre la réponse qu'il devait rapporter à son maître. Le saint l'accueillit avec joie, le caressa et lui dit : « Te voilà comme tu dois être. Lorsque tu es venu, tu étais tellement sale que je ne pouvais te regarder. Maintenant que tu es propre, tu peux paraître avec confiance devant ton maître. » Pastrovicchi raconte de lui, d'après les actes de sa canonisation, le fait suivant : Un seigneur lui ayant présenté un jour un jeune gentilhomme, le saint lui demanda : « Quel est ce Maure que vous m'avez amené? Comme il est noir! » Puis se tournant vers le jeune homme, il lui dit : « Mon

« fils, allez vous laver la figure. » Celui-ci comprit bien ce que le saint voulait dire, et suivit son conseil. S'étant présenté le lendemain devant lui, celui-ci lui dit : « Vous voilà beau maintenant, mon fils ; lavez-vous souvent, car hier vous étiez noir comme un Maure. » — « Allez vous laver le visage, dit-il à un autre dans une pareille circonstance ; il est tout taché d'encre. » Une autre fois, il dit encore à quelqu'un : « Oh ! que vous êtes laid ! bandez bien votre arc. » C'est ainsi qu'il avait coutume de nommer la conscience.

Si le sens de la vue peut, dans l'état mystique, découvrir ainsi les péchés cachés dans les replis du cœur humain, il n'est pas étonnant qu'il puisse reconnaître ce qui est saint devant Dieu sous le voile extérieur qui le cache. C'est surtout à la sainte eucharistie que s'applique cette faculté merveilleuse. C'est pour cela que nous lisons si souvent dans la Vie des saints que le Sauveur leur a apparu sous telle ou telle forme, et surtout sous la forme d'un enfant. On sait qu'un fait de ce genre arriva du temps de saint Louis, et que le roi refusa d'aller voir ce miracle, disant que c'était bon pour ceux qui ne croyaient pas. Notre-Seigneur apparut sous cette forme à sainte Ida trois fois successivement, à la fête de Noël, et à chaque fois plus grand qu'auparavant ; et la sainte fut, après ce miracle, inondée pendant quarante jours d'une joie ineffable. Véronique de Binasco le vit ainsi, des yeux du corps, tout environné d'auges. Elle voyait en même temps, au-dessus du calice, quelque chose qui brillait d'un éclat merveilleux ; mais elle ne put distinguer ce que c'était. Vualem, Cistercien, vit dans l'hostie l'enfant Jésus, portant à la main une couronne d'or garnie de pierres précieuses. Il était plus blanc que la neige ; son visage était serein et ses yeux brillants. Pierre

St^e Ida.

Véronique
de Binasco.

Tolosan, disant la messe, au moment où il tenait l'hostie sur le calice, l'enfant Jésus lui apparut d'une beauté merveilleuse. Effrayé de l'éclat qui frappait ses regards, il ferma les yeux; mais la vision durait toujours. Il voulut détourner la tête, mais il voyait toujours Notre-Seigneur, tantôt sur sa main, tantôt sur son bras, de quelque côté qu'il regardât. La même chose arriva presque tous les jours pendant trois ou quatre mois. Un curé de Moncada, dans le royaume de Valence, était tourmenté par des doutes sur la validité de son ordination. Or, un jour de Noël, pendant qu'il disait la messe, une petite fille de quatre ans et demi aperçut dans ses mains, pendant l'élévation, au lieu de l'hostie, la figure d'un enfant. Il l'avertit donc de faire attention le lendemain, et la même vision se reproduisit. Non content de cela, il prit avec lui à l'autel trois hosties, en consacra deux, communia avec l'une d'elles et présenta ensuite à l'enfant les deux autres. L'enfant aperçut la même forme dans l'hostie qui était consacrée, et ne vit rien dans l'autre. (Reynaldus, *Annal. eccles.*, an. 1392.)

On raconte des faits semblables de sainte Angèle de Foligno, de saint Hugues de Cluni, de saint Ignace de Loyola, de Liduine, de Dominique de Paradis, et d'une foule d'autres. Notre-Seigneur apparut ainsi souvent à sainte Catherine de Sienne, mais sous des formes différentes. Elle voyait toujours cependant des anges qui tenaient un voile d'or, symbole du mystère, puis, au milieu, l'hostie sous la forme d'un enfant. Tantôt elle voyait des anges et des saints qui adoraient Notre-Seigneur sur l'autel. Tantôt celui-ci lui apparaissait tout en feu, et elle se voyait alors, elle, le Christ et le prêtre, au milieu des flammes. Quelque-

Pierre To
san.

St^e Cath
rine
de Sienn

fois une lumière partant de l'autel éclairait toute l'église. Une autre fois, pendant que le prêtre partageait l'hostie, il lui fut montré comment le corps entier de Notre-Seigneur est renfermé dans chaque partie. Notre-Seigneur ne lui apparaissait pas toujours avec le même âge. Marie d'Oignies voyait souvent aussi, à l'élévation, Notre-Seigneur sous la forme d'un enfant environné d'anges. Lorsque le prêtre communiait, elle voyait en esprit Notre-Seigneur descendre dans son âme, et la remplir d'un merveilleux éclat. S'il communiait indignement, elle voyait Notre-Seigneur indigné laisser son âme dans le vide et l'obscurité. Lors même qu'elle était dans sa cellule, on voyait, par les changements extraordinaires qui se manifestaient en elle, qu'elle sentait la présence de Notre-Seigneur sur l'autel. Elle le voyait quelquefois sous la forme d'un agneau ou d'une colombe. Il se montrait à chacune de ses fêtes sous une forme analogue au mystère que l'on célébrait; ainsi, elle le voyait à Noël comme un enfant sur le sein de sa mère; à la Chandeleur, entre les bras de Siméon. Un jour, à cette fête, son cierge s'étant éteint, il se ralluma de soi-même. Dans le temps de la Passion, elle le voyait sur la croix, rarement néanmoins, parce que cette vue produisait en elle des émotions trop vives. Lorsqu'on administrait l'extrême-onction aux malades, elle le voyait se répandre dans leurs membres comme une lumière. Elle priait souvent pour un prêtre qu'elle connaissait. Or celui-ci, disant la messe en sa présence, offrit par reconnaissance le saint sacrifice pour elle. Lorsqu'il eut fini, elle lui dit : « Cette messe était pour moi. » Le prêtre étonné lui demandait comment elle l'avait su : « J'ai vu, lui répondit-elle, une colombe descendre sur votre tête à l'autel, et étendre vers moi ses ailes dans son

vol ; et j'ai compris que c'était le Saint-Esprit qui m'apportait les fruits de la messe. » Ordinairement, lorsque la messe était dite par un bon prêtre, elle voyait les anges tout joyeux. (A. S.)

Quelquefois Notre-Seigneur est visible pour tous les assistants. Cantinpré, dans son livre *des Abeilles*, raconte qu'à Douai en Flandre, dans l'église de Saint-Amat, un prêtre, ayant laissé tomber une hostie, se mit à genoux tout consterné pour la ramasser ; mais il remarqua que, se levant elle-même de terre, elle vint s'attacher au purificateur. Il appela aussitôt les autres chanoines, qui, étant accourus, virent sur le linge la forme d'un bel enfant. Le peuple se pressa pour voir le miracle, et tous en furent témoins. Cantinpré, ayant appris cet événement, vint à Douai ; et, comme il connaissait le doyen de l'église, il le pria de lui faire voir le miracle. Celui-ci ouvrit donc le tabernacle. La foule approcha, et tous se mirent à crier : « Ah ! voilà, voilà Notre-Seigneur, je le vois. » Cantinpré ne voyait que l'hostie, et pourtant il ne se reprochait rien qui pût l'empêcher de voir comme les autres : mais voici que tout à coup ses yeux s'ouvrirent, et il aperçut le visage de Notre-Seigneur dans l'âge mûr et de grandeur naturelle ; il avait une couronne d'épines sur la tête, et deux gouttes de sang coulaient de son front. Il se prosterna aussitôt, fondant en larmes. Lorsqu'il se releva, il ne vit plus ni sang ni couronne, mais seulement la figure d'un homme tourné du côté droit, de sorte que l'œil droit était à peine visible. Il était beau et radieux ; son front était élevé, son nez long et droit, ses yeux baissés ; ses cheveux flottaient sur les épaules ; sa barbe était longue ; ses joues étaient maigres et sa tête penchée. Pendant ce temps-là,

d'autres le voyaient sous une autre forme : les uns , attaché sur la croix ; les autres , comme souverain juge des vivants et des morts ; la plupart , sous la forme d'un enfant. Tel est le récit d'un homme parfaitement digne de foi , qui raconte , dans le plus grand détail , ce qu'il a vu de ses propres yeux et parfaitement éveillé. On rapporte encore beaucoup d'autres faits de ce genre , comme , par exemple , l'espèce du vin apparaissant sous la forme de sang , et celle du pain sous la forme de chair.

D'autres fois le sens de la vue est dans un rapport surnaturel avec les images des saints , et sainte Rose de Lima nous donne à ce sujet des éclaircissements précieux. Il y avait à Lima , dans l'église des Franciscains , une image de la Vierge avec l'enfant Jésus , de grandeur naturelle , et faite avec un bois inconnu , que les conquérants du Pérou avaient apportée d'Espagne. C'est aux pieds de cette image que les indigènes avaient reçu les premiers enseignements du christianisme et le sacrement de baptême. C'était de là que la foi s'était répandue dans tout le pays ; de sorte que cette statue devint bientôt une image miraculeuse , surtout après une grande victoire que six cents chrétiens remportèrent , en 1553 , sur plus de deux cent mille Indiens païens. C'était là l'aimant qui avait attiré Rose dès son enfance ; c'était aussi au pied de cette statue qu'elle avait pris l'habit de Saint-Dominique ; c'était à elle qu'elle venait confier toutes ses affaires ; et , les yeux fixés sur cette image , elle voyait aussitôt si elle était exaucée ou non. Elle s'exprima de la manière la plus claire à ce sujet avec deux hommes instruits et éclairés , J. de Castillo et J. de Lorenzana , qui avaient été envoyés pour éprouver son esprit et ses voies. Elle répondit à leurs questions que ses entretiens

avec cette image avaient lieu sans paroles, sans aucun bruit, sans mouvement; qu'ils consistaient dans une pure sympathie produite par l'harmonie des sentiments; et que le visage de la statue s'exprimait d'une manière si claire à son égard que les discours les plus recherchés ne pouvaient rien produire de semblable; qu'il en était de même du visage de l'enfant Jésus, et qu'elle lisait sur les deux, comme dans un livre ouvert, la réponse qu'elle attendait bien mieux que si elle avait été écrite. Elle ajoutait que les lèvres, les joues et les yeux de ces deux figures respiraient une grâce mystérieuse, et étaient tellement expressifs qu'ils lui donnaient une certitude à laquelle rien ne pouvait être comparé. Les signes n'étaient pas toujours favorables d'abord : la sainte Vierge et l'enfant Jésus prenaient quelquefois un visage sérieux ou même menaçant. Elle s'en allait alors triste chez elle, et ceux qui la voyaient revenir lisaient aussitôt sur son front les sentiments dont elle était animée; mais elle ne se décourageait pas, et continuait de prier jusqu'à ce qu'elle eût désarmé l'enfant par l'intercession de la mère, et qu'elle eût obtenu de lui un sourire gracieux. Dans le mot *sympathie*, dont se sert la sainte, gît tout le mystère de ce commerce intime entre elle et cette image. Ce qu'elle voyait intérieurement avec les yeux de l'esprit prenait pour elle une forme corporelle, et, par le moyen de la sympathie qui l'attirait vers cette image, se traduisait dans des signes extérieurement visibles pour elle.

Si les objets extérieurs peuvent produire une telle sympathie, elle doit exister bien plus fréquemment encore entre l'âme et les sens, et donner lieu alors à des phénomènes semblables. Lorsque Dieu, en effet, remplit une âme, il dé-

borde souvent de ses profondeurs, et se répand pour ainsi dire dans le corps, en y formant comme une image de soi-même. Raymond de Capoue, dernier confesseur de sainte Catherine de Sienne, nous raconte dans la vie de celle-ci, qu'étant un jour au lit malade elle le fit appeler pour lui parler d'une révélation qu'elle avait eue. Quoiqu'elle fût agitée par la fièvre, elle se mit, selon sa coutume, à parler de Dieu, et lui raconta la révélation qu'elle avait eue. Raymond, entendant les choses extraordinaires qu'elle lui disait, se prit à douter si tout cela était bien vrai. Comme il roulait ces pensées dans son esprit, en tenant toujours les regards fixés sur la sainte, il vit tout à coup le visage de celle-ci changé en celui d'un homme barbu, lequel le regardait d'un air sévère qui remplit son âme d'effroi. Le visage était long, avec une barbe d'une longueur moyenne et d'un brun clair; il respirait une grande majesté, et l'on reconnaissait en lui Notre-Seigneur. Saisi d'épouvante, Raymond s'écria : « Quel est celui qui me regarde ainsi? — C'est celui qui est là, » répondit la vierge, et la vision disparut aussitôt. « Je pus alors, ajoute Raymond, reconnaître la figure de la sainte, que je ne pouvais distinguer auparavant. » Il finit son récit par ces paroles : « Ce que je dis ici, je le dis devant Dieu, le Père de Notre-Seigneur, car il sait que je ne mens pas. » La même chose eut lieu avec Catherine Ricci de Florence, en 1590. Elle était stigmatisée. Or une religieuse qui était venue la voir pendant une de ses extases, ayant conçu quelques doutes, le visage de la sainte prit aussitôt la forme de celui de Notre-Seigneur, et, se tournant vers elle d'un air sévère, lui demanda : « Qui crois-tu que je sois? — Oh! Jésus, » répondit-elle remplie d'épouvante. « Catherine, qu'est-ce que

cela? » Après cela le visage de l'extatique reprit peu à peu sa première forme. Le visage de sainte Rose de Lima prenait souvent la forme de celui de sainte Catherine de Sienne, son modèle.

Dans tous ces cas nous voyons l'esprit de Dieu, qui habite dans l'âme, prendre une forme visible. Mais quelquefois aussi le mal se présente sous une forme extérieure. Marie Villana, morte à Florence en 1360, avait dès sa première jeunesse mené une vie sainte. Craignant les contradictions de son père, elle quitta en secret un soir la maison paternelle pour aller chercher un refuge dans un monastère; mais son père, l'ayant fait chercher, la ramena à la maison, et la contraignit d'épouser un jeune gentilhomme. Bientôt elle s'accoutuma à l'état du mariage, qu'elle avait tant redouté : elle devint tiède d'abord, et finit par se livrer aux vanités du monde. Un jour que, magnifiquement parée, elle se regardait dans son miroir, elle aperçut dans la glace le visage hideux non d'un homme, mais d'un démon, dans les traits duquel elle reconnut bientôt l'état intérieur de son âme. Saisie d'effroi, elle fond en larmes, jette loin d'elle tous ses ornements, reprend ses pénitences, et arrive ainsi à un haut degré de perfection. (A. S., 26 aug.)

Marie Villana.

Quelquefois, au contraire, un voile épais couvre les yeux et leur cache ce qu'ils ne doivent pas voir. Les faits de ce genre sont néanmoins trop peu nombreux encore, et ont été trop peu étudiés jusqu'ici pour que nous puissions porter sur eux un jugement certain. Nous les rapporterons donc tels que nous les trouvons. On raconte dans la vie de la bienheureuse Liduine que, deux hommes se querellant près de chez elle, l'un des deux se mit à poursuivre

avec une épée son adversaire, qui se sauva dans la chambre de la malade. Le premier, furieux, demande à la mère de Liduine si l'ennemi qu'il poursuit n'est pas là : celle-ci répond que non ; mais l'autre, ne la croyant pas, s'adresse à la sainte et lui fait la même question. Ne voulant pas mentir, elle répond affirmativement, et reçoit comme châtiment un soufflet de sa mère. Liduine s'excusa en disant qu'elle avait dit vrai, parce qu'elle avait espéré que Dieu cacherait celui qui s'était réfugié chez elle. Celui-ci, en effet, ne fut point aperçu par son adversaire, qui s'en alla sans avoir pu satisfaire sa vengeance. Il est dit de saint Lucien, dans ses actes, que lorsqu'il parcourait les rues de la ville il était visible pour ceux dont il voulait être vu, et invisible pour les autres. Le roi de Naples ayant envoyé soixante soldats pour s'emparer de saint François de Paule, celui-ci se prosterna devant l'autel de son église afin de prier Dieu. Les envoyés du roi vinrent l'y chercher, passèrent près de lui et le touchèrent, mais sans le voir. Violante, femme du roi Jean d'Aragon, voulait, par curiosité, voir l'intérieur de la cellule de saint Vincent Ferrier ; et comme le saint refusait de se prêter à ses désirs, elle fit un jour forcer la porte. Elle vit alors tout ce qui était dans sa chambre, mais non le saint lui-même ; et il en fut de même de ceux qui l'accompagnaient. Elle demanda donc aux frères où était Vincent ; ils lui répondirent qu'il était devant elle, et qu'ils étaient surpris qu'elle ne le vit pas. Puis, se tournant vers lui, ils lui dirent : « Pourquoi donc, mon père, ne paraissez-vous pas devant la reine, qui vient vous voir, et ne lui parlez-vous pas ? — Je n'ai jamais permis à aucune femme d'entrer dans ma cellule, pas même à la reine, et Dieu, pour la punir d'en avoir forcé l'entrée, tient ses

yeux liés aussi longtemps qu'elle restera ici, pour l'empêcher de me voir. » La reine sortit aussitôt. Vincent la suivit ; elle lui demanda pardon de ce qui s'était passé, et s'éloigna.

A ce genre de phénomènes s'en rattache naturellement un autre qui a beaucoup de rapport avec lui. Souvent, en effet, l'homme, dans l'état mystique, aperçoit ce qui est invisible : il ne peut être ici question que des visions d'un degré inférieur, où Notre-Seigneur et les saints se montrent sous une forme visible à l'œil extérieur. Ceci peut arriver de deux manières : ou bien, en effet, ces apparitions prennent une forme en se revêtant d'un corps éthéré ; ou elles ne font que toucher intérieurement l'organe, et y produire les mêmes effets qui résultent de la vision corporelle. L'âme étant intimement liée au corps et en pénétrant tous les organes, il ne peut rien se passer, soit en elle, soit dans le corps qu'elle anime, sans que l'autre partie ne le ressente à sa manière. Lors donc que l'âme touche intérieurement la faculté de la vue et la met en jeu, ce mouvement se communique à l'organe extérieur, et il arrive alors le contraire de ce qui a lieu dans la vision corporelle. Ici, en effet, l'impression que reçoit l'organe monte jusqu'à l'âme, tandis que là c'est l'impression de l'âme qui descend vers l'organe. De même donc que, dans la perception extérieure, l'âme transforme l'image que lui apportent les sens, afin d'en avoir la perception, ainsi l'organe, de son côté, travaille à sa manière l'impression qu'il reçoit de l'âme, et lui donne une forme extérieure ; puis il projette cette forme au dehors, et la présente à l'esprit comme un objet réel. C'est ainsi que l'on peut expliquer les apparitions sensibles que nous racontent les livres des mystiques, et se repré-

senter, jusqu'à un certain point, ce nombre merveilleux d'images au milieu duquel ils vivent.

D'ordinaire, les phénomènes de cette sorte ne se produisent que dans les commencements de la vie mystique, parce que l'homme n'est encore, pour ainsi dire, qu'à l'enfance, et qu'il a besoin que Dieu le traite comme un enfant. Les apparitions corporelles peuvent donc être considérées en général comme le dernier degré dans le royaume spirituel, de même que les sens auxquels elles s'adressent sont ce qu'il y a de moins élevé en lui. Elles ne sont donc point un signe infaillible de sainteté, car le tempérament, l'imagination, la maladie ou même le démon peuvent y avoir une grande part. La mystique ne permet pas de désirer ces visions; car l'expérience ayant appris que, lorsqu'elles viennent de Dieu, elles arrivent sans qu'on les ait désirées, et sont reçues avec une sorte de crainte et de frayeur, les maîtres de la vie spirituelle pensent avec raison que les désirer est le signe d'un orgueil secret que Dieu punit quelquefois en accordant à l'homme la faveur dangereuse qu'il demande. Ceux qui reçoivent avec plaisir cette faveur, qui veulent la posséder comme quelque chose qui leur est propre, qui en prennent occasion de s'entretenir dans la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, ceux-là, dit un ancien mystique, deviennent endurcis dans leur cœur et enfants du démon. Ces apparitions, selon la remarque ingénieuse de Richard de Saint-Victor, ont lieu ordinairement dans la vallée, quelquefois, mais rarement, sur le penchant de la montagne, et plus rarement encore sur le sommet. Il faut donc les accueillir avec précaution; et, lorsque le Christ lui-même apparaît, il devrait être toujours accompagné d'Élie et de Moïse, comme témoins.

CHAPITRE XI

Des effets produits par la mystique dans le sens commun. De la faculté de sentir de loin l'Eucharistie. Sainte Ida. Julienne. Casset. Fr. Borgia. Marie d'Oignies. De la faculté d'attirer l'Eucharistie. Sainte Thérèse. Élisabeth de Jésus. Catherine de Sienne. Saint Hippolyte. Véronique Giuliani. Julienne Falconieri. De la faculté de pénétrer les esprits. Jean de Sagonte. Julienne. Colette. Saint Thomas d'Aquin. Fr. de Paule. Fr. Olympe. Joseph de Copertino. De la faculté de voir à distance et de lire dans l'avenir, Alpède de Cadoto. Élisabeth de Schonau. Pie V. Saint Dominique. Saint Antoine de Padoue. Laurent Justinien. Philippe de Néri. Ignace de Loyola.

Si les sens n'aboutissaient à un sens commun, qui recueille leurs impressions pour les communiquer ensuite à l'âme, leurs fonctions manqueraient de l'unité qui leur est nécessaire. Aucun d'eux, en effet, ne peut percevoir les sensations des autres, et chacun agit en quelque sorte pour soi, sans rien savoir de ce que les autres font. Il leur faut donc un sens qui leur soit commun à tous, qui unisse et coordonne leurs perceptions, et en fasse, pour ainsi dire, une perception commune à tous. Ce sens commun est placé comme au milieu des sens particuliers, et ceux-ci sont rangés en cercle autour de lui, et divisés par groupes plus ou moins éloignés de ce centre. Le premier groupe, et le plus proche du centre, est formé par les sens de la tête; le second se compose de ceux qui appartiennent à la vie inférieure; et le troisième enfin, qui tient le milieu entre les deux premiers, occupe la région moyenne. Ces trois groupes sont dominés par le sens commun ou central, auquel aboutissent toutes les perceptions, depuis les plus claires jusqu'à ce sentiment obscur et à peine reconnaissable que l'homme a de soi-même, et qui constitue pro-

prement la vie animale. Or ce sens commun subit, sous l'influence de la vie mystique, la même transformation que les sens particuliers dont il est le centre. Il est, pour ainsi dire, déplacé et introduit dans un milieu plus profond, d'où il peut unir avec plus de force encore les opérations distinctes des autres sens. Les groupes que forment ceux-ci sont rapprochés du centre qui les domine, et se laissent gouverner plus facilement par lui. Ils se trouvent par la même raison plus près les uns des autres, et entrent ainsi dans des rapports plus intimes.

Ce sens commun a son siège au-dessus du groupe le plus élevé des sens de la tête, et c'est de là qu'il règne sur tous les autres. Les sens de la vie inférieure ont aussi besoin d'un organe extérieur qui puisse les mettre en rapport les uns avec les autres, et cet organe, c'est le milieu du système ganglionnaire, le *cerebrum abdominale*. C'est là que se déploie ce sens commun de la vie inférieure : c'est de là qu'il domine toutes les basses régions de l'organisme humain, et c'est dans la fossette du cœur qu'il est plus immédiatement accessible aux influences du dehors. Les sens supérieurs, de leur côté, trouvent le centre et l'organe dont ils ont besoin dans le ganglion central du cerveau inférieur, dans la glande pinéale. Or le sens général, se trouvant placé au milieu de tous les autres, peut se porter de préférence soit vers ceux qui forment le groupe supérieur placé au sommet de la tête, soit vers ceux qui appartiennent à la vie inférieure. Il peut même remplacer un sens par un autre, le sens de la vue, par exemple, par celui de l'ouïe; et, comme il se trouve élevé à une plus haute puissance, il exerce un empire plus absolu sur tous les autres. Chaque sens, avec la faculté qui lui correspond,

est attaché à un courant particulier dans l'organisme vivant. Le sens général ou commun se trouve donc en rapport avec ce courant général de la vie, qui, partant des régions les plus hautes de l'homme, pénètre jusqu'aux régions les plus basses et les plus profondes. Tel est ce sens commun qui, déjà dans le somnambulisme, acquiert un si haut degré de perfection. Nous le retrouvons plus parfait encore chez les mystiques; mais chez eux il prend une direction différente.

Dans le somnambulisme magnétique, il est tourné surtout du côté de la nature, tandis que dans l'état mystique il est tourné vers Dieu et les choses saintes, et la nature n'entre, pour ainsi dire, que d'une manière accidentelle dans le cercle de ses opérations. Dans l'un et dans l'autre cas, il saisit, par un procédé d'une nature plus élevée, les objets qui lui correspondent; il les saisit plutôt dans leurs principes que dans leurs phénomènes, plutôt dans leur centre qu'à leur surface, plutôt dans leur vie que dans leurs opérations. Il n'a donc point besoin, pour percevoir les objets corporels, des formes de l'espace, qui leur sont inhérentes. De même aussi, il voit les choses spirituelles par un regard simple et unique, sans qu'il lui soit nécessaire de faire un long circuit, pour aller du connu à l'inconnu; il n'est pas condamné à les saisir sous le voile de l'élément corporel qui les recouvre, ou dans leurs effets seulement; mais il peut pénétrer les corps étrangers avec la même facilité que le sien propre, et descendre ainsi jusque dans cette région profonde où l'âme prépare ses opérations. Là il peut lire les résolutions et les pensées avant qu'elles se produisent au dehors. Il en est ainsi des choses saintes, qui, appartenant au monde invisible, échappent

pent aux sens, dans l'état ordinaire. Tous les phénomènes que nous avons constatés jusqu'ici, dans les divers sens de l'homme, doivent donc se reproduire avec bien plus de force encore dans le sens commun; on peut dire même que c'est lui qui, dans l'état mystique, prenant la place, tantôt d'un sens, tantôt d'un autre, produit tous ces effets merveilleux.

Ainsi, pour commencer par ce qu'il y a de plus saint, beaucoup d'hommes, élevés à l'état mystique, ont eu la faculté de sentir la présence de la sainte eucharistie, même à de très-grandes distances. Ida de Louvain sentait la présence de Notre-Seigneur à la consécration, au moment où il

S^{te} Ida.

S^{te} Colette.

descendait sur l'autel, de même que sainte Colette s'apercevait de loin de l'erreur de celui qui servait la messe, lorsqu'au lieu de vin il présentait par mégarde de l'eau au prêtre, et que la consécration ne pouvait avoir lieu. Ju-

Julienne.

lienne, religieuse de l'ordre de Cîteaux, remarquait souvent de très-loin, pendant qu'Ève son amie la visitait, qu'on ôtait le saint Sacrement de l'église de Saint-Martin après le service divin; et, à chaque fois, elle en éprouvait une grande tristesse. Les Franciscains de Villonda, ayant un

Casset.

jour invité à venir les voir un saint Carme nommé Casset, ôtèrent d'abord, afin de l'éprouver, le saint Sacrement du tabernacle où il était ordinairement enfermé, et le placèrent ailleurs, dans un endroit où il n'y avait point de lumière, tandis que la lampe brûlait comme toujours devant le maître-autel. Casset, s'étant rendu d'abord à l'église, selon sa coutume, et voyant son compagnon s'incliner devant le grand autel, lui dit : « Ce n'est pas ici qu'est le corps du Seigneur, mais à cet endroit où il n'y a point de lampe; car les frères, qui sont cachés là derrière la grille,

en face du maître-autel, ont ôté d'ici le saint Sacrement pour le placer ailleurs, afin de nous éprouver. » Saint François Borgia avait aussi ce don ; et quand il entrait dans une église, il allait tout droit à la place où était le saint Sacrement, lors même qu'aucun signe n'annonçait sa présence. Jeanne Matles de Norfolk pouvait distinguer une hostie consacrée entre mille autres.

Quelquefois le sens commun passe, comme nous l'avons dit plus haut, dans un sens particulier, et en remplit les fonctions. C'est ainsi que Gerson cite un homme qui sentait l'eucharistie par l'odorat, tandis que sainte Catherine de Sienne voyait l'hostie resplendissante de lumière. Catherine Emmerich distinguait à leur éclat les reliques des saints qu'on lui mettait sur la poitrine. Lorsqu'une grande fête approchait, Marie d'Oignies sentait huit jours d'avance une jubilation extraordinaire ; et elle était ainsi dans une émotion continuelle pendant tout le cours de la journée. Lorsque la fête d'un saint arrivait, celui-ci lui apparaissait ordinairement accompagné de plusieurs esprits célestes ; et son âme reposait ainsi près de lui tout le reste du jour dans l'allégresse. Quelquefois, un saint inconnu dans le pays venait lui annoncer sa fête, qui était célébrée dans des contrées éloignées. Elle discernait, comme par une sorte de saveur intime, les fêtes plus grandes de celles qui l'étaient moins, et reconnaissait celles qu'on oubliait de célébrer. C'est ainsi qu'elle fut avertie de la fête de sainte Gertrude, et qu'elle l'annonça le soir, en sonnant la cloche, au grand étonnement du prêtre qui desservait l'église. Elle vit un jour des rayons de lumière partir d'un crucifix, et s'étendre vers elle, comme s'ils eussent pénétré dans son cœur ; elle voyait aussi sortir du ciboire une grande

S. Fr. Borgia.

Marie d'Oignies.

lumière, à l'égard de laquelle celle du soleil était comme un cierge à l'égard de celui-ci. Elle sentait d'avance les reliques qu'on apportait dans l'église, et distinguait si elles étaient véritables; elle vit un jour un morceau de la vraie croix environné de lumière. Quelqu'un lui ayant apporté des reliques dont il ne savait pas le nom, le saint à qui elles étaient lui apparut pendant sa prière et se nomma avec quatre lettres A. J. O. L. On crut que c'était Aiol ou saint Aiulf.

de la faculté
d'attirer
l'eucharis-
tie.

ste Thérèse.

Elisabeth de
Jésus.

Souvent il existe entre l'âme et les choses saintes comme une attraction magnétique. Un jour que sainte Thérèse fut enlevée de terre dans une extase, au moment de la communion, le prêtre, ne pouvant lui donner l'hostie, vit celle-ci s'échapper de ses doigts, et aller se poser sur la langue de la sainte. La même chose arriva à la sœur Elisabeth de Jésus, à qui son confesseur avait interdit la communion afin de l'éprouver. Pendant que le prêtre la donnait aux autres sœurs, on vit une hostie s'échapper de sa main, et voler sur la bouche d'Élisabeth. Raymond de Capoue raconte qu'étant revenu d'un voyage, sainte Catherine de Sienne lui témoigna l'immense désir qu'elle avait de communier. Comme il était très-fatigué, il n'avait pas voulu d'abord monter à l'autel; mais, cédant aux instances de la sainte, il dit la messe. Or, lorsqu'il lui présenta la sainte eucharistie, son visage devint radieux comme celui d'un ange. Il dit intérieurement: « Allez, Seigneur, trouver votre fiancée; » et tout aussitôt l'hostie s'envola vers elle avant qu'il l'eût touchée. Il ajoute qu'il a entendu dire à beaucoup de personnes des deux sexes, très-dignes de foi, qu'elles avaient vu clairement l'hostie voler de la main du prêtre dans sa bouche lorsqu'elle allait à la communion. Un

prêtre remarqua plus d'une fois, en donnant la communion à saint Hippolyte, que l'hostie lui échappait des mains, attirée par le saint comme le fer par l'aimant; que son visage était resplendissant, et qu'à peine avait-il reçu l'hostie qu'il devenait blanc comme la neige. Simon d'Alme allant un jour à la communion, et l'hostie qu'il devait recevoir étant tombée par hasard à terre, le prêtre voulut la ramasser; mais il le pria de la laisser jusqu'à ce qu'il eût demandé à Dieu dans la prière si c'était à cause de ses péchés que le Seigneur n'avait pas voulu venir à lui. L'hostie se leva de terre aussitôt, et vola jusqu'à sa bouche.

Ceci explique le fait, raconté par Rader dans sa *Bavaria sacra*, de la princesse Marguerite et de son chapelain. Pendant que celui-ci lui donnait la communion, il vit son visage, ordinairement pâle, briller d'un éclat merveilleux. Il fut saisi d'effroi; et, revenu de son trouble, il ne trouva plus l'hostie qu'il lui destinait. Croyant qu'elle lui était tombée des mains, il la chercha scrupuleusement sans pouvoir la trouver. L'éclat du visage de Marguerite était un signe que l'hostie était venue la trouver d'elle-même. Cet attrait se fait sentir quelquefois à de très-grandes distances, surtout dans l'extase. La bienheureuse Véronique désirait recevoir souvent la communion. Or voici comment Dieu remplit son désir. Lorsque le prêtre à l'autel partageait la sainte hostie, il s'en échappait une particule, qui venait se poser sur sa bouche, à la fenêtre où la sainte l'attendait, après quoi elle tombait aussitôt en extase. Les sœurs la voyaient en cet état sans en connaître la cause. Cette manière de communier dura pour elle presque toute sa vie, du moins tant que la messe fut dite par le prêtre

S. Hippolyte
Véronique
Giuliani

Thadeo, sans qu'il s'aperçût jamais qu'il manquât quelque chose à l'hostie. Ce ne fut que plus tard, et par la sœur Thadée, que le fait fut divulgué. Sainte Ida de Louvain avait aussi un ardent désir de communier souvent. Mais, comme elle ne voulait pas le faire sans la permission de son confesseur, voici le moyen qu'elle avait découvert. Lorsque le prêtre communiait à la messe, le désir de la sainte prenant une nouvelle intensité, elle communiait en même temps que lui; ce dont elle était clairement assurée par le goût et le sentiment qu'elle éprouvait, et qui étaient les mêmes que dans ses communions ordinaires. Une fois, l'hostie lui fut apportée par une colombe.

Il arrive souvent que le Christ lui-même ou les anges et les saints remplacent alors le prêtre. Le fait le plus remarquable en ce genre est celui qui nous est raconté dans un document de 1344, rédigé dix-huit jours après la mort de sainte Julienne Falcomeri de Florence, fondatrice des Mantellates, sur les circonstances de sa mort, et que nous citerons ici textuellement : « Comme notre chère
 « sœur, âgée de soixante-dix ans, épuisée par les morti-
 « fications, les jeûnes, les veilles, les disciplines et les
 « cilices, et souffrant depuis longtemps d'une grande fai-
 « blesse d'estomac, ne pouvait prendre aucune nourriture,
 « et qu'elle se voyait entièrement privée du très-saint
 « corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle en était in-
 « consolable; elle pleurait et se plaignait tant que l'on
 « croyait qu'elle allait mourir de douleur. Elle pria enfin
 « le P. Jacques de Campo Regio, son confesseur, d'ap-
 « porter au moins près d'elle le saint Sacrement dans le
 « ciboire, ce qui lui fut accordé. Dès que le prêtre parut
 « avec le corps du Seigneur, elle se prosterna aussitôt les

« bras en croix et l'adora. Son visage était comme celui
 « d'un ange; elle demanda qu'on lui permit de s'approcher
 « plus près de lui encore, et de le porter à sa bouche.
 « Cette faveur lui ayant été refusée, elle pria qu'on lui
 « étendit un voile sur la poitrine, et qu'on y déposât
 « l'hostie. On fit ce qu'elle désirait; et, chose admirable!
 « à peine l'hostie avait-elle touché son cœur embrasé par
 « la charité qu'elle disparut aussitôt sans qu'on pût la
 « retrouver. Mais à ce même moment Julienne mourut
 « dans les bras de Notre-Seigneur avec un visage doux,
 « une bouche souriante, comme dans un céleste ravisse-
 « ment, au grand étonnement de tous ceux qui étaient
 « présents, entre autres des sœurs Jeanne, Marie, Éli-
 « beth, du P. Jacques et d'autres personnes de la mai-
 « son. » (*Vita di S. Juliana Falconieri*, Roma, 1737.)

Le don de pénétrer les esprits est aussi dans un rapport intime avec le sens commun : c'est donc ici le lieu de citer ceux des faits de ce genre que l'on ne peut attribuer à aucun sens particulier. Comme Jean de Sagonte, de l'ordre des Ermites, passait par Salamanque, une femme vint pour lui baiser la main, selon la coutume du pays; mais lui la retira; et comme cette femme lui en demandait la cause, il lui dit : « Parce que Satan possède ton âme, et que tu as formé le dessein de tuer ta fille, qui est devenue enceinte par suite d'un crime. » Et il avait dit vrai. Sainte Julienne avait la faculté de pénétrer l'intérieur de tous ceux avec qui elle parlait, et de reconnaître leurs péchés. Si quelqu'un avait un péché mortel sur la conscience, elle pouvait à peine supporter sa vue. Et comme plus on est humble, et plus on a l'orgueil en horreur, lorsqu'elle rencontrait un orgueilleux, elle éprouvait en son âme un tel senti-

Jean de S
gonte.

St^e Julienne

ment de répulsion qu'elle ne pouvait ni se contenir ni rester longtemps avec lui ; mais elle s'éloignait dès qu'elle en trouvait l'occasion. Cependant, lorsqu'elle craignait de scandaliser, elle se faisait violence, et exhortait du mieux

S^{te} Colette. qu'elle pouvait le coupable à se convertir. Sainte Colette lisait, au moment de l'élévation, dans la conscience du prêtre qui disait la messe ; et, lorsqu'elle y voyait quelques fautes, elle les lui faisait remarquer, en prenant toutes les précautions que commande la charité. Sainte Thérèse avait aussi ce don. L'auteur de sa vie l'avait remarqué ; et comme il devait avoir un jour un entretien avec elle, il lui dit qu'il voulait d'abord purifier sa conscience, parce qu'il craignait qu'elle n'en découvrit les secrets. La sainte se mit à sourire, confirmant par son silence ce qu'il avait dit.

Saint François et saint Bernard avaient aussi reçu ce don du ciel. Deux étudiants s'étant recommandés aux prières de saint Dominique, il se mit aussitôt à prier. Puis il dit à l'un d'eux que ses péchés lui étaient pardonnés, et qu'il devait se croire pur désormais. Mais il dit à l'autre d'aller à confesse, parce qu'il avait caché tel péché qu'il lui nomma. A Naples, un Dominicain qui était au chœur,

S. Thomas d'Aquin. près de saint Thomas d'Aquin, se mit à penser avec plaisir à un certain mets dont il devait manger après l'office. Saint Thomas s'en aperçut aussitôt, et lui dit à l'oreille : « Mon frère, ne vous occupez pas de la nourriture. Ce mets, vous ne le mangerez pas seul ; je vous aiderai. » Quelqu'un apporta un jour à saint François de Paule un enfant qui était

S. François de Paule. malade, pour qu'il le guérît par sa prière ; et, pour éveiller davantage sa compassion, il lui offrit des figues nouvelles qu'il avait volées. Le saint l'en réprimanda fortement, et

lui ordonna d'aller avant tout rendre ce qu'il avait volé, pour ne pas faire tort à son âme pendant qu'il cherchait à procurer la santé à son fils. Il le fit, et l'enfant fut guéri. Saint Ignace et saint François Xavier connaissaient parfaitement tous les mouvements intérieurs du cœur chez les autres, et savaient très-bien discerner les esprits. Sainte Rose de Lima soignant une pauvre Sarrasine malade, elle connut qu'elle restait toujours attachée à l'islamisme, quoiqu'elle parût chrétienne au dehors; et celle-ci finit par lui avouer que c'était vrai, et reçut le baptême. C'est en vertu de ce don que saint Cajetan savait proportionner ses sermons aux besoins de ses auditeurs. Saint André Avellin, quand il écrivait une lettre, connaissait l'état intérieur de celui à qui elle était adressée. Souvent même il lui découvrait des péchés qu'il avait oubliés. Il en était de même de saint Jean de Dieu, de Dominique de Paradis et d'Ursule Bénincasa. Un jour que F. Olympe était sorti, il ren-

St^e Rose.

Fr. Olympe

Joseph de
Coperfino

savait-il toujours dire à chacun de ceux qui conversaient avec lui ce qui convenait le mieux à ses besoins, quoiqu'il ne connût rien antérieurement de ses relations. B. Mozzi, désirant faire une confession générale pendant son noviciat, s'adressa à lui. Le saint lui ayant conseillé d'écrire ses péchés, il le fit. Mais, arrivé à la fin, il éprouva de nouveaux scrupules, et eut recours à Joseph. Celui-ci prit la feuille sur laquelle il avait écrit ses péchés, et la lut tout entière, faisant ses remarques et lui disant, par exemple : « Mon fils, ce péché que vous avez écrit ici n'était pas de cette espèce, mais de telle autre. En voici un que vous avez omis. Pourquoi n'avez-vous pas ajouté tel ou tel péché, que vous avez commis en tel ou tel lieu? » Il fit ainsi l'examen du novice, ajoutant ou retranchant selon qu'il en était besoin. Mozzi alla trouver le maître des novices, et lui dit : « Savez-vous, mon père, que le P. Joseph connaît mieux que moi les péchés que j'ai commis, et qu'il sait même en quel lieu je les ai commis, quoiqu'il n'y ait jamais été? » Le même saint savait également si ceux qui l'approchaient avaient pour lui de l'amour ou de la haine. Il connaissait aussi les bonnes actions que les autres avaient faites, et il aimait à en parler. Ainsi, par exemple, un jour qu'il sortait de l'église, il remercia une femme parce qu'elle avait prié Dieu pour lui. Tous ceux dont la conscience était en mauvais état tremblaient devant lui.

Marie d'Oignies pénétrait aussi les pensées des hommes. Son confesseur s'était adonné à la prédication. D'abord, manquant d'exercice et de simplicité, il cherchait à faire de beaux discours ; et comme, malgré cela, il ne réussissait pas, il en fut tout troublé. Sa vanité néanmoins fut consolée par quelques louanges qu'on lui donna. Or il avait eu bien

soin de cacher son état à Marie. Mais il vit bientôt qu'elle le connaissait, car elle lui raconta qu'elle avait vu l'image d'un homme ayant une épaisse chevelure et enveloppé d'un nuage. Une courtisane brillant d'un certain éclat avait regardé cet homme avec bienveillance, et, projetant sur lui un de ses rayons, elle avait dissipé ainsi une partie du nuage qui l'enveloppait.

A ce don du discernement des esprits se rattache aussi celui de lire dans le temps et l'espace. En toutes choses, le centre domine la circonférence tout entière. Quiconque se tient dans le centre, non pas seulement d'une manière géométrique, mais d'une manière vivante et effective, est par là même présent dans tous les points de la circonférence, et l'éloignement disparaît pour lui. Le même fait se reproduit dans le temps. Le temps est dans un flux continu. Or tout mouvement suppose un point de départ fixe et immobile. Ce point de départ domine donc le cours du temps tout entier : il est en quelque sorte comme le temps central, qui contient et renferme le temps mobile ; de sorte qu'ici encore celui qui se tient dans ce milieu embrasse du regard la circonférence tout entière, et voit l'avenir et le passé comme présents sous ses yeux. Cette faculté toutefois ne doit pas être confondue avec le don de prophétie proprement dite, car il repose plutôt sur une inspiration instinctive dont l'esprit n'a point la conscience, et qui se rattache au sens général. Il n'a donc de valeur que celle de ce sens lui-même.

On raconte dans la vie de sainte Alpède de Cadoto que, malgré ses maladies continuelles et sa maigreur extraordinaire, car elle ne mangeait presque rien, son visage était beau et florissant, comme si elle eût vécu dans les délices.

Alpède de
Cadoto

Couchée presque toujours sur le dos, et ne pouvant remuer que la tête et le bras droit, elle avait en cet état des visions fréquentes. Elle voyait alors en esprit le monde et tout ce qu'il renferme. Et lorsqu'après un ou deux jours elle revenait de ses extases, il lui semblait qu'elle passait des régions de la plus pure lumière à celle des ténèbres, et qu'un voile épais couvrait son regard intérieur. Elle racontait que dans ses visions elle voyait le monde comme une boule, le soleil plus grand que la terre, et celle-ci flottant comme un œuf au milieu de l'espace, et entourée d'eau. Elle disait que les causes et les principes des choses sont à la fois si nombreux et si cachés qu'on les comprend d'autant moins qu'on cherche à les pénétrer davantage. C'était, du reste, une femme ignorante, et qui avait été élevée dans les champs.

St^e Elisabeth
de Schonau.

Sainte Élisabeth de Schonau raconta à son frère qu'elle avait assisté à la consécration de son église à Bonne, quoiqu'elle en fût éloignée de seize lieues. Elle lui rendit un compte exact de tout ce qui s'y était passé et de ce qu'il y avait fait lui-même, et désigna les chanoines qui y avaient assisté. Le biographe de Marie d'Oignies ayant été ordonné loin d'elle, à Paris, elle connut ses dispositions intérieures, le lieu de l'ordination, etc., et lui écrivit qu'elle avait tout vu, ajoutant ces paroles : « Le jeune arbre vient de fleurir, mais Dieu me réserve ses fruits. » Il ne comprit point alors ce qu'elle voulait dire, et ne le sut que, lorsqu'ayant voulu dire sa première messe en France, il en fut empêché, et la dit à Oignies en présence de la sainte. C'est surtout vers le saint sacrifice de la messe qu'est dirigée cette clairvoyance surnaturelle ; de sorte que les murs bien souvent ne peuvent cacher aux saints le mystère qui s'ac-

complît sur l'autel. C'est ainsi que François de Duracchio voyait de sa cuisine tout ce qui se passait sur l'autel, quoiqu'il y eût trois murs entre lui et l'église. (*Ménologe de saint François*, p. 1077.)

D'autres fois, Dieu fait voir à ses saints des choses qui, quoique temporelles, sont dans un rapport intime avec la gloire de son Église. Saint Pie V, en 1571, s'entretenant au Vatican avec le trésorier du palais Bussato et d'autres personnes, interrompt tout à coup la conversation, court à la fenêtre de son appartement, reste quelque temps les yeux élevés vers le ciel, puis revient le visage tout joyeux en disant : « Rendons grâces à Dieu, car en ce moment notre flotte a anéanti celle des ennemis de l'Église. » Puis, se prosternant, il remercia Dieu en fondant en larmes. Or la bataille de Lépante, entre la flotte des chrétiens et celle des Turcs, venait d'être gagnée par les premiers. L'abbé Macaire de Vurtzbourg, étant à Rome assis à la table d'Eugène III, vit la tour de son église renversée par un ouragan, et poussa un profond soupir. Saint Loup, étant à table à Sens, vit en esprit entrer dans l'église Saint - Étienne l'homme de Dieu Vinnebonde, et, se levant de table aussitôt, il alla à sa rencontre. Gothard vit à une grande distance mourir son ami Meinverk, évêque de Paderborn, et prépara tout pour le service des morts. Liduine, quand elle recevait la visite d'un supérieur de quelque couvent, lui rapportait tout ce qui s'y passait, quelque éloigné qu'il fût. Sainte Brigitte de Kildar, se promenant avec deux évêques, leur demanda de quel côté était situé le pays qu'ils habitaient ; et elle leur raconta alors la bataille qui s'y livrait en ce moment. Comme les évêques étaient grandement étonnés, leurs yeux aussi furent ouverts, et l'un d'eux vit même

tomber pendant la bataille la tête de deux de ses frères. Saint Joseph de Copertino lisait à distance les lettres qu'on lui écrivait. Un jour que le cardinal Rapaccioli lui écrivait pour lui exposer les inquiétudes de sa conscience, comme il était sur le point de lui envoyer sa lettre, son secrétaire lui en rapporta une qui répondait exactement à la sienne. Il raconta une autre fois à ce même cardinal tout ce qu'il avait fait à une certaine heure, loin de lui, à Terni, dans sa chambre, et le cardinal attesta ce fait avec serment.

Beaucoup de saints aussi ont reçu le don de lire dans l'avenir, quoique cette faculté soit plus rare que celle de voir ce qui est déjà passé. On raconte, dans la vie de saint

S. Domini-
que.

Dominique, qu'il vit d'avance la guerre sanglante des Albigeois et la mort dont y mourut Pierre d'Aragon. Avant même qu'on eût entendu parler des Albigeois dans le pays de Liège, Marie d'Oignies vit la croisade qu'on allait prêcher contre eux. Elle avait vu, en effet, beaucoup de croix descendre du ciel sur les hommes, et le Seigneur lui avait dit qu'il ruinerait presque entièrement ces contrées. Elle avait vu aussi d'avance en esprit la défaite des

S. François
d'Assise.

croisés près de Mongausi. Saint François d'Assise, ayant pris dans ses bras le fils de M. de Rubies, de la famille des Ursins, qui venait de naître, reconnut en lui le futur pape Nicolas III. La vierge Oringa, entendant pleurer un enfant au berceau, connut qu'il mourrait pendu. Saint An-

S. Antoine
de Padoue.

toine de Padoue connaissait un notaire dont la vie était très-mondaine. Cependant, toutes les fois qu'il le rencontrait, il s'agenouillait devant lui. Celui-ci finit par se fâcher, et demanda au saint ce que cela voulait dire. Le saint lui répondit : « Il m'a été révélé que tu mourras un jour

martyr, » ce qui arriva en effet bientôt après, quoiqu'en ce moment le notaire ne fit que rire de la prophétie du saint. Saint Laurent Justinien, donnant les cendres à Dandolo, lui prédit que l'année suivante il les donnerait lui-même à d'autres. Saint François de Paule, au milieu de la paix la plus profonde, fit prier ses frères pour que Dieu détournât la guerre des Turcs, qui éclata trois mois plus tard. Saint Philippe de Néri prédit aussi à deux de ses fils spirituels, qui s'étaient faits Dominicains, les voies bien différentes qu'ils parcourraient tous les deux. Saint Ignace reconnut aussi dans le duc F. Borgia le futur général de son ordre. F. Olympe reconnut également, entre sept fils de la margrave d'Antio, celui qui devait un jour appartenir à son ordre. Jean de Sagonte, prêchant à Salamanque, commença son sermon par ces paroles : « Je désire, mes frères, que vous gardiez la paix; car je sais qu'ici même va s'élever une émeute sanglante; mais celui qui commencera la querelle en mourra victime. » Malgré cet avertissement, une émeute eut lieu en effet; on tira les épées et les couteaux : mais bientôt on entendit crier que celui qui avait commencé la lutte était tué; et la mêlée finit. Saint Joseph de Copertino vit d'avance non-seulement tout le cours de sa vie, mais encore celui de beaucoup d'autres. Rencontrant un jour une femme de mauvaise réputation, il lui dit : « Dieu veut vous avoir, Madeleine; laissez donc là toutes ces vaines parures. » Elle se convertit plus tard, en effet, et prit le nom de Madeleine. Un jour qu'une mère lui présentait sa fille, à laquelle il avait annoncé d'avance un fils, et le priait de vouloir bien être le parrain de celui-ci, le saint lui répondit qu'il ne vivrait plus quand il viendrait au monde. Un jour, sainte Rose de Lima, étant assise dans son jardin, s'a-

S. Laurent
JustinienS. Philippe
de Néri

S. Ignace

musait à jeter en l'air des roses qu'elle offrait à Dieu. Son frère, prenant cela pour un jeu, voulut y prendre part; mais ses roses tombaient à terre, tandis que celles de sa sœur flottaient en l'air, et prenaient la forme d'une croix entourée d'un cercle. Elle vit là l'image des vierges qui après sa mort se réuniraient à Lima dans un couvent dédié à sainte Catherine de Sienne.

CHAPITRE XII

Phénomènes mystiques dans les régions supérieures et spirituelles, dans la faculté qui perçoit les objets et dans l'imagination. Des sons qui se font entendre quelquefois dans la région du cœur. Catherine de Sienne. Stéphanie Quinzani. Ursule Bénincasa. Colombe de Riéti. Élisabeth de Thuringe. De la langue mystique. Sainte Hildegarde.

L'esprit, avons-nous dit, occupe le sommet de la nature humaine, et il en pénètre en même temps les profondeurs. Il est donc comme le point central de la personnalité. En cette qualité, il l'embrasse et la contient toute entière; il domine et règle toutes les fonctions de la vie, même les plus basses. Il se trouve donc plus rapproché du royaume des esprits, et surtout de Dieu. Tout commerce entre l'homme et Dieu doit donc prendre son point de départ dans l'esprit, et se communiquer de là aux autres puissances. Or, quoique les rapports de Dieu à l'égard de la créature soient toujours les mêmes, celle-ci peut entrer avec lui dans un commerce plus ou moins intime. La créature, il est vrai, est dans un rapport nécessaire avec Dieu, tandis que les rapports de Dieu à son égard sont tout à fait libres. Il n'y a pas entre eux réciprocité;

et Dieu ne descend pas vers la créature à mesure que celle-ci monte vers lui; mais, immobile dans son éternité, il la laisse s'approcher de lui, ou il la tient plus éloignée selon son bon plaisir. Quoiqu'il soit dans la créature, et que celle-ci, considérée dans son essence, soit en lui, cependant la volonté de la créature libre peut, abusant de sa liberté, se placer hors de lui. L'essence de la créature ne vient point de l'essence divine. Celle-ci est immaculée, tandis que la première peut être souillée par le péché; et le péché, dans ce cas, la sépare de Dieu. L'âme peut encore, sans se séparer de lui complètement, se laisser distraire de son service par la dissipation et les sollicitudes du siècle; comme elle peut aussi, quand elle s'en est éloignée de cette manière, s'en rapprocher par le recueillement.

Si donc elle se propose d'entrer dans un rapport plus intime avec Dieu, elle doit d'abord se purifier de tout péché, puis, allant plus avant, mettre la cognée à la racine du mal, et réprimer les inclinations d'où cette racine repousse sans cesse. Elle doit en même temps arracher par la mortification le corps à la loi de la nécessité, pour le faire participer à la liberté de l'esprit. Elle doit purifier et élever ses instincts courbés vers la terre, et, les tenant sous une discipline sévère, ne leur permettre aucun mouvement désordonné, mais en faire, au contraire, des instruments dociles de la volonté. Puis elle doit faire la même chose à l'égard des sens, les empêchant de se dissiper sur les objets extérieurs, et, lorsqu'ils sont revenus de leurs excursions au dehors, les surveiller attentivement et les conserver dans le recueillement. Après avoir dépouillé, pour ainsi dire, les sens des formes sensibles dont ils encom-

brent l'esprit , elle doit dépouiller aussi l'imagination des fantômes qui le distraient, et la mémoire des souvenirs inutiles qui l'embarrassent. Ce n'est pas tout encore : mais, après que l'esprit a été ainsi purifié par la foi, et la volonté par la justice, il faut que l'un et l'autre se dépouillent de toutes les formes intelligibles, et se tiennent devant Dieu dans une entière pauvreté. Après que l'âme a ainsi, par un long exercice, ramené la partie corporelle de l'homme à la partie vitale, celle-ci à la partie animale, et l'homme animal à l'homme spirituel, il faut que, se recueillant en elle-même, et ramassant ses puissances supérieures comme en un foyer, elle contemple Dieu et se contemple elle-même dans ses vrais rapports avec lui et avec la nature. L'âme se trouve ainsi préparée à remonter vers Dieu, et à rentrer en lui comme dans sa source. C'est cette préparation que la mystique appelle l'entrée dans le désert. A cet état succède le silence mystique, où l'homme n'entend plus rien de ce que dit la créature, ou de ce qu'il dit lui-même, uniquement occupé à parler avec Dieu dans de mystérieux entretiens. N'étant plus, en effet, étourdi par les bruits du monde, aucune inspiration de Dieu n'est perdue pour lui.

Lorsque l'homme, avec le secours de la grâce, est arrivé à ce degré d'union avec Dieu, Dieu prend en lui ses complaisances, et se donne à lui selon la mesure dont il s'est donné lui-même à Dieu. Il est en lui, non plus seulement de cette présence générale par laquelle son essence est en tout sans être contenue et renfermée par rien, mais de cette présence particulière par laquelle il éclaire l'esprit de sa lumière, et l'attire par son amour. « Celui qui m'aime et garde mes commandements, dit Notre-Seigneur, le Père

aussi l'aimera, et nous viendrons prendre en lui notre demeure. » C'est ce qui arrive, en effet, dans cette union mystérieuse. L'homme, en cet état, n'est plus qu'un seul esprit avec Dieu, non d'une manière substantielle, il est vrai, car il lui serait dès lors hypostatiquement uni, mais par une transformation intime. Ainsi uni à Celui qui est l'unité essentielle, il acquiert au dedans de son être une unité et une simplicité toujours plus grandes. A mesure qu'il se simplifie, il monte plus haut; et dans cette ascension continuelle, plus il s'anéantit en soi-même, plus il se développe en Dieu, et plus en même temps il se purifie, jusqu'à ce que, devenu pur comme l'or éprouvé par le feu, il n'ait plus rien qui lui soit propre, mais appartienne à Dieu tout entier, et, transformé en lui, repose en son sein, insensible à toutes les choses de la terre.

L'esprit de l'homme, quoique simple dans son essence, a néanmoins, comme nous l'avons vu plus haut, trois facultés, image et reflet des trois personnes divines. La première est la raison, qui forme les idées; la seconde est le jugement, qui les associe et les compare; et la troisième enfin est la volonté, qui les réalise et les applique. Et d'abord on peut distinguer dans la première deux éléments et comme deux puissances. L'âme, en effet, perçoit les images qui lui sont apportées par les sens; et, une fois qu'elle les a perçues, elle se les assimile en quelque sorte par un certain travail intérieur, et leur donne son empreinte. De là deux facultés très-distinctes, à savoir la perception et l'imagination. Mais la première se subdivise elle-même en deux parties, pour ainsi dire : la perception proprement dite et la mémoire, qui conserve soigneusement les trésors que l'âme a acquis par l'étude ou la ré-

flexion. L'âme ne se borne pas à percevoir les objets, et à transformer en idées ses perceptions ; elle sent encore le besoin de les exprimer au dehors par la parole articulée. Or toutes ces facultés sont transformées dans la vie mystique par l'action surnaturelle de Dieu. Et d'abord l'âme, n'étant plus tournée du côté du monde extérieur et sensible, mais tenant toujours ses regards fixes sur les régions éternelles, a des perceptions plus pures et plus saintes. Il arrive en ce domaine ce que nous avons vu déjà dans une région inférieure. De même, en effet, que le corps, purifié par l'abstinence et les autres pratiques de la vie mystique, reçoit des matériaux moins grossiers, et devient par là plus subtil et plus immatériel en quelque sorte, ainsi l'âme, sanctifiée par cette abstinence des objets extérieurs, reçoit d'en haut des impressions célestes, et acquiert des idées plus élevées et plus claires. A mesure qu'elle s'appauvrit du côté de la terre, elle s'enrichit du côté du ciel. L'imagination s'élève à des hauteurs qu'elle ne soupçonnait pas, et exprime le saint enthousiasme qui l'inspire par des paroles et des images bien supérieures à celles de la vie ordinaire.

Sainte Catherine de Sienna.

Quelquefois la parole s'échappe de la région du cœur comme un son sourd et inarticulé, qui n'est que l'écho involontaire des sentiments dont l'âme est remplie. Lorsque sainte Catherine de Sienna approchait de la sainte table, son cœur était inondé d'une joie céleste. Elle sentait dans sa poitrine comme un tressaillement subit qui produisait un son qu'entendaient très-distinctement les personnes qui étaient près d'elle. Celles-ci firent part au frère Thomas, son confesseur, de ce fait extraordinaire. Il prit toutes les précautions pour s'assurer de la vérité de la chose, et il l'a

consignée dans ses Mémoires. Ce son ne ressemblait à aucun des bruits qui se font entendre quelquefois dans l'intérieur du corps humain, et sa singularité même prouvait qu'il était l'indice de quelque chose qui était en dehors ou au-dessus de la nature. D'autres fois le son s'articule et s'élève jusqu'à la parole. C'est ainsi que Stéphanie Quinzani, née à Sonzino en 1457, entendait dans son cœur une voix qui lui criait : « Amour ! amour ! amour ! » et qui enflammait son âme du feu de la charité. Chez Ursule Bénincasa, ces sons pouvaient être entendus de ceux qui étaient auprès d'elle, surtout au temps de Noël, où l'on entendait sortir de son cœur la voix d'un enfant qui pleure, comme le racontent les actes de sa vie ; et Silos ajoute qu'un jour, remplie d'une ineffable joie, elle alla prier devant un autel consacré à la sainte Vierge, et qu'on entendit alors en elle des sons semblables à ceux de l'orgue. Sa langue était immobile, et sa poitrine rendait des sons harmonieux et cadencés. Ce fait n'arriva pas une fois seulement, mais il se reproduisit très-souvent.

Il arrive souvent aussi que le son, montant du cœur au gosier, devient, ou une parole distincte, ou un chant harmonieux. Ces vibrations sont produites alors par une puissance supérieure. Celui qui les éprouve n'y est pour rien ; car l'organe par lequel elles se produisent est au pouvoir d'un esprit plus élevé. Cantinpré connaissait dans le Brabant une religieuse qui, lorsqu'elle entendait parler des joies du ciel, était aussitôt ravie en esprit ; puis, au bout de quelques instants, son visage s'enflammait, et il s'échappait d'elle des sons si délicieux qu'aucun chant ne pouvait leur être comparé. Ce n'était point des sons articulés, mais une harmonie merveilleuse que l'on entendait entre la poi-

Stéphanie
Quinzani.

Ursule Bé-
nincasa.

trine et le gosier. Le même phénomène s'est reproduit chez beaucoup d'autres, et en particulier chez sainte Colombe de Riéti, lorsqu'elle allait à la communion. Il se manifeste quelquefois au moment de la mort, et ces voix sont alors comme le chant du cygne de l'âme qui va quitter la terre.

Sainte Colombe.

Les biographes de sainte Élisabeth de Thuringe racontent que, près de mourir elle se tourna du côté du mur, et que, sans remuer les lèvres, elle se mit à chanter comme si un oiseau eût été renfermé dans son gosier. Elle rendit ainsi en chantant son esprit à son Créateur. L'âme, en cet état, ressemble à cette colonne mystérieuse de Memnon, qui rendait des sons sous les premiers rayons de l'aurore. Elle est comme une harpe éolienne, qui, touchée du souffle de l'esprit, éclate en des sons célestes.

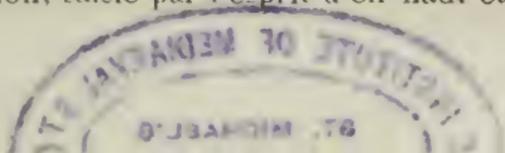
Sainte Élisabeth de Thuringe.

Ces bruits extérieurs n'étant que l'écho d'une parole intime et profonde, il doit arriver quelquefois que celle-ci s'exprime par des mots étrangers et extraordinaires comme elle-même. Cette parole, en effet, n'est point destinée à mettre l'âme en rapport avec les autres hommes; il n'est donc point étonnant qu'elle ne soit pas toujours prise du langage ordinaire, mais qu'elle semble venir parfois d'un monde supérieur. L'âme, en effet, lorsqu'elle est entrée dans les régions spirituelles, doit y rencontrer nécessairement tout un autre ordre de pensées, et des idiomes intelligibles dans l'état ordinaire. Si elle veut alors exprimer, soit au dedans, soit au dehors, les nouvelles idées qu'elle contemple, il n'est pas étonnant qu'en certaines circonstances dont nous ne pouvons nous rendre compte elle soit obligée d'avoir recours aussi à un langage nouveau et inintelligible pour les autres. C'est ce qui est arrivé pour sainte Hildegarde, qui, dans ses visions, s'était fait

Sainte Hildegarde.

une nouvelle langue, et avait fini par composer une espèce de dictionnaire, qui se trouve dans ses manuscrits conservés à Wiesbaden. Quoique, dans plusieurs mots de ce dictionnaire, il soit facile de reconnaître une certaine ressemblance avec l'allemand, qui était la langue naturelle de cette sainte, la plupart cependant trahissent une origine tout à fait inconnue. Lorsqu'on étudie de plus près la formation et la composition de ces mots étrangers, et que l'on compare le procédé de sainte Hildegarde avec celui de la clairvoyante de Prévost, quoique ce dernier cas soit d'une tout autre nature que le premier, on peut, jusqu'à un certain point, se rendre compte de la manière dont le langage s'est formé à l'origine, et l'on entrevoit que d'abord il a été le résultat d'une vision spirituelle, et que, plus tard, il a été altéré par une sorte de vision ou d'extase dans la nature; et dans les deux cas il a été l'image fidèle de l'état intérieur de l'humanité.

L'image reçue dans l'âme par la perception, ou produite en elle par l'activité de l'imagination, et la parole intérieure, de même que le son extérieur qui l'exprime, sont comme des matériaux sur lesquels l'imagination agit, qu'elle façonne à sa manière, et dont elle fait pour ainsi dire une œuvre d'art, d'après les lois qui lui sont propres. Nous sommes donc arrivés ici dans le domaine de l'art. Dans le cours ordinaire des choses, l'art, quoique inspiré en partie par le génie, suppose cependant un certain exercice entrepris librement par la volonté. Il dépend à la fois et de l'imagination quant à la forme, et de la mémoire quant à la matière; et la loi qui le domine est celle du beau. Mais dans l'état mystique l'art est une inspiration toute céleste. L'imagination, saisie par l'esprit d'en haut et transportée



au delà du cercle ordinaire de son pouvoir, est gouvernée par la loi d'une beauté et d'une harmonie supérieure. Des régions célestes où elle est entrée il lui arrive des impressions qu'elle ignorait auparavant et des inspirations inaccoutumées. Dirigée par elles, elle accomplit alors des œuvres qu'elle n'aurait pu faire d'elle-même, et qui portent le reflet d'une beauté surnaturelle. Déjà l'antiquité, lorsqu'elle rencontrait une œuvre extraordinaire, avait coutume de l'attribuer à l'inspiration divine. Le christianisme attribue les œuvres de ce genre à Celui qui est l'auteur de tout don parfait, sans méconnaître pour cela la part qui revient à l'activité humaine. Il nous reste maintenant à parcourir les divers domaines de l'art, afin de suivre en chacun d'eux les traces de l'inspiration divine, et de rendre sensible par des faits les principes que nous venons d'exposer.

CHAPITRE XIII

Des influences de la vie mystique dans le domaine des arts. Des arts plastiques. Angélique de Fiésole. Jacques le Teutonique. De la musique. Sainte Catherine de Bologne. Saint Herman Joseph.

Parmi les artistes que Dieu a élevés à l'état mystique, et dans les ouvrages desquels nous pouvons à cause de cela reconnaître l'effet d'une inspiration céleste, Jean de Fiésole se présente le premier. Il était Dominicain et le plus grand peintre de son temps. C'était en même temps un saint, et dont la vie était si pure qu'on lui donna le nom d'Angélique. Appelé à Rome pour y peindre la chapelle du pape, il vécut à la cour pontificale comme il avait fait auparavant

Angélique
de Fiésole.



dans son couvent à Florence, pratiquant la même abstinence et les mêmes mortifications. Le pape Nicolas V, voyant qu'il n'omettait jamais les jeûnes de son ordre, lui dit un jour : « Je veux que tu manges de la viande aujourd'hui, parce que le travail épuise ton corps. » Jean lui répondit avec courage : « Très-saint Père, mes supérieurs ne m'ont pas dit de le faire. — Eh bien, lui dit le pape, je te le commande, moi, et je te dispense de ta règle, car je suis le supérieur de tous les supérieurs. »

Jean ne peignait jamais Notre-Seigneur sur la croix sans verser des torrents de larmes ; et il ne peignait qu'à genoux les images de la sainte Vierge ou le signe de la croix. Il s'appliquait à s'approprier les vertus des saints que son pinceau représentait ; et les images qu'il peignait n'étaient elles-mêmes que l'expression du type qu'il avait contemplé au fond de son âme. Il ne faut donc pas s'étonner que Michel-Ange ait dit de son tableau de l'Annonciation qu'il était impossible qu'un homme eût pu faire humainement une image aussi parfaite de la sainte Vierge, et que le peintre avait dû la copier sur l'original lui-même. Dans la grâce et le charme si pur qui distinguent toutes ses créations on aperçoit le reflet d'une beauté supérieure. Et, lorsque l'on étudie les œuvres de beaucoup d'autres peintres italiens ou allemands de l'ancienne école, qui l'ont imité, on ne peut y méconnaître le caractère de quelque vision céleste.

Jacques, surnommé le Teutonique, né à Ulm, était allé à Rome à l'âge de vingt-cinq ans pour visiter les lieux saints, puis il avait pris du service dans l'armée à Naples ; mais dégoûté de la vie militaire, il l'avait quittée et était allé à Padoue. Là il fut accueilli par un homme noble

Jacques l'
Teutonique

et savant qui le traita comme son fils. Au bout de cinq ans, il partit pour retourner dans son pays, après avoir prié Dieu au pied de son crucifix d'être son guide. Arrivé à Bologne, la vie des Dominicains lui plut tellement qu'il les conjura de vouloir bien l'admettre parmi eux. Il avait alors trente-quatre ans. Il se livra à toutes les pratiques de la vie religieuse, et devint bientôt extatique avec toutes les formes et tous les phénomènes qui accompagnent ordinairement cet état. Il se distinguait surtout par la perfection de son obéissance. Un jour que le prieur du couvent montrait le monastère à un prélat, il rencontra Jacques par hasard. Voulant donner au prélat une preuve de l'obéissance du saint religieux, il lui dit : « Mon fils, allez vite porter à Paris une lettre très-importante. — J'y vais, répondit Jacques; mais puis-je d'abord aller prendre mon chapeau et mon bâton dans ma cellule? » Or ce même Jacques était un des plus grands artistes de son temps dans la peinture sur verre. On sait que, pour donner aux images ces belles couleurs que nous admirons encore aujourd'hui, il fallait les mettre à cuire dans un fourneau. Un jour qu'il venait d'y mettre une vitre magnifique, le prieur, pour éprouver son obéissance, lui dit d'aller tout de suite prendre sa cappe noire et d'aller en ville pour quêter. Jacques, quoiqu'il sût bien que son travail allait être perdu s'il s'éloignait, ne dit pas un mot, mais se mit aussitôt en devoir de faire ce qu'on lui avait commandé. Revenu au couvent, il alla bien vite à son atelier voir ce qu'était devenue son image; et il en trouva les contours si bien dessinés et les couleurs si brillantes qu'il n'y avait plus rien à y ajouter. Sa vie a été écrite par J. A. Flaminus.

les visions qu'il a contemplées dans ses extases, il peut aussi exprimer dans des sons terrestres les voix qui sont descendues vers lui d'une région supérieure, soit qu'il ait acquis déjà par l'étude les connaissances nécessaires, soit que Dieu lui communique celles-ci d'une manière extraordinaire. Nous avons à ce sujet une multitude d'exemples dans les histoires des mystiques. Sainte Catherine de Bologne étant dangereusement malade et ayant déjà reçu l'extrême-onction, comme les sœurs de son couvent priaient Dieu qu'il lui rendit la santé, elle fut tout à coup ravie en esprit, et vit dans une prairie délicieuse le Sauveur assis sur un trône resplendissant. Devant lui était quelqu'un qui jouait continuellement sur un violon ces paroles : *Et gloria ejus in te videbitur*. Ce chant était si suave qu'il semblait à la sainte qu'elle allait mourir dans un accès de jubilation. Mais celui qui était sur le trône la prit par la main en lui disant : « Ma fille, remarque bien ce chant. » Puis il lui découvrit qu'elle ne mourrait pas encore. Elle revint à elle au grand étonnement de toutes les sœurs, et elle répétait toujours avec une indicible joie les paroles qu'elle avait entendues. Elle demanda un violon ; et, comme on n'en pouvait trouver, elle tomba dans une tristesse profonde. Elle répéta sa demande jusqu'à ce qu'on lui en eût trouvé un, que l'on conserve encore dans son couvent à Bologne. Quoiqu'elle n'eût jamais appris à jouer de cet instrument, elle put répéter sur lui, dès qu'elle l'eut, le chant céleste dont son cœur était plein. Elle tomba plusieurs fois en extase pendant qu'elle jouait, et on la voyait alors, couchée sur son lit, dans une insensibilité complète, les yeux fixés vers le ciel, et chantant toujours les paroles mystérieuses ; de sorte que les sœurs crurent qu'elle allait mourir de joie.

Sainte Catherine de Bologne

Elle vécut encore une année, et sa vie, pendant ce temps, fut plus du ciel que de la terre.

S. Herman
Joseph.

Saint Herman Joseph de Steinfeld avait une grande dévotion pour sainte Ursule et ses compagnes, et il s'était même établi entre elles et lui une sorte de commerce intime, comme il arrive presque toujours en ces circonstances. Elles lui apparaissaient souvent, se nommaient à lui, lui découvraient beaucoup de choses cachées, et venaient souvent le consoler dans ses nécessités et ses peines. Il voulut composer en leur honneur une nouvelle hymne, où il pût leur exprimer sa reconnaissance et son amour. C'est celle qui commence par ces mots :

O vernantes Christi rosæ.
Supra modum speciosæ.
O puellæ,
O agnellæ,
Christi charæ columbellæ.

Comme il commençait à écrire ce chant, une des vierges lui apparut, et, se tenant devant lui, lui communiqua de la manière la plus gracieuse ce qu'il devait écrire. Puis il vit une belle colombe se poser sur son épaule, et il reconnut en elle une des saintes vierges. C'est pour cela que dans cette hymne il les appelle des colombes. Il voulut aussi trouver une mélodie pour ce chant; mais la chose était plus difficile. Cependant il y réussit, et sa composition se trouva ainsi achevée. Voici comment s'y prit son biographe, qui vivait avec le saint dans le même couvent, pour savoir de lui comment la chose avait eu lieu. « Longtemps après que le fait s'était passé, comme j'étais assis seul avec lui, nous raconte-t-il, je lui dis comme en plaisantant que je trouvais que ç'avait été de sa part une sorte de présomption d'avoir

osé composer des mélodies, puisque c'est déjà quelque chose de très-difficile pour ceux qui ont étudié l'art de la composition. » Le saint, se croyant obligé de se justifier de la faute qu'on lui reprochait et de lever le scandale de son frère, lui découvrit le secret qu'il avait caché jusque-là. « Ce n'est pas moi seul, lui dit-il, qui ai composé ce chant; mais les saintes colombes m'ont beaucoup aidé. » — Je lui demandai alors comment il avait reçu cette révélation. Il me répondit : « Lorsque j'ai écrit cette hymne, comme j'étais embarrassé de la mélodie que je devais lui donner, je m'étais couché sur ma couchette; j'entendis alors un chœur de vierges qui, voltigeant dans l'air au-dessus de moi, me chantèrent l'air que je cherchais, et je me mis à le noter sur les paroles tel que je l'avais entendu. » — « Ceci me paraît une fable, lui dis-je. Comment un homme, quelque habile qu'il soit d'ailleurs, peut-il se rappeler et noter un chant qu'il n'a entendu qu'une fois? » — Le saint, ému par ces paroles et voulant dissiper mes doutes, excita bien davantage encore mon admiration lorsqu'il ajouta : « Toutes les fois qu'il m'arrivait d'oublier leur chant, et d'écrire d'autres notes, elles répétaient devant moi les sons que j'avais oubliés, et cela bien des fois, jusqu'à ce que la mélodie se fût parfaitement empreinte dans ma mémoire. » — Il se mit alors à chanter les strophes que les vierges lui avaient apprises, et son visage respirait une merveilleuse allégresse. » Parmi les vieux chants de l'Église qui, traversant les siècles pendant que tout changeait autour d'eux, sont arrivés jusqu'à nous, et dont la grandeur, la majesté, la grâce et la sainte beauté pénètrent et ébranlent encore aujourd'hui nos âmes, on peut croire que beaucoup ont été inspirés de cette manière par un esprit supérieur.

Palestrina lui-même raconte qu'il a écrit une de ses meilleures compositions telles qu'il l'avait entendu chanter par les anges.

CHAPITRE XIV

De la poésie chez les mystiques. Cedmon. Joseph l'hymnographe.
Jacoponi.

Cedmon. La poésie, comme on le pense bien, n'a pu rester étrangère aux influences surnaturelles de la vie mystique. Déjà, dès les temps les plus anciens, on raconte que Cedmon, Anglo-Saxon, homme simple et sans instruction, reçut d'en haut le don de la poésie. Il assistait un jour à un repas où l'on était convenu que chacun chanterait à son tour en s'accompagnant de la cithare. Lorsqu'il vit que son tour approchait, il se leva honteux au milieu du festin, s'en alla chez lui, et s'assit dans l'étable, au milieu du bétail dont le soin lui avait été confié. S'étant endormi, il vit debout près de lui quelqu'un qui lui dit : « Cedmon, chante-moi quelque chose. » Il répondit : « Je ne puis chanter, et c'est pour cela que je suis parti au milieu du repas. — Tu as pourtant, lui dit la voix, quelque chose que tu pourrais me chanter. — Quoi donc? — Chante l'origine des créatures. » Il se mit aussitôt à chanter à la louange du Créateur un cantique qu'il n'avait jamais entendu auparavant. A son réveil, il se rappela tout ce qu'il avait chanté pendant son sommeil, et il y ajouta d'autres paroles. Le lendemain matin, il vint trouver le seigneur au service de qui il était, et lui raconta ce qui lui était arrivé. Celui-ci le fit conduire chez l'abbesse Hulda, et là il raconta son histoire, et récita son poëme en présence de beaucoup de personnes savantes.

Tous jugèrent que ce don lui était venu de Dieu. On lui raconta une histoire pieuse, et le lendemain il la rapporta transformée dans une poésie charmante. L'abbesse lui conseilla de quitter le monde, et le reçut parmi les frères de son couvent. Il chanta toute l'histoire sainte dans des vers ingénieux et mélodieux, qui produisaient une grande impression sur tous ceux qui les entendaient. Ce fait est raconté par Bède dans le quatrième livre de son histoire anglicane. Les Grecs racontent la même chose de Joseph l'hymnographe, mort en 883, qui obtint ce même don dans une vision par l'apôtre saint Barthélemi, et qui s'acquit une grande réputation parmi ses contemporains par les chants qu'il composa. (A. S., avril.)

Joseph
l'hymnogra
phe.

Parmi les modernes, Jacoponi mérite une mention particulière. Il était né en Ombrie, non loin de Rome, de la noble famille des Benedettoni, et il avait reçu au baptême le nom de Jacques, qu'il changea plus tard en celui de Jacoponi, par humilité; car ce nom en italien indique quelque chose de méprisable. Il exerça longtemps la profession de procureur. Actif et ambitieux, très-habile d'ailleurs dans sa profession, aimant le luxe et la dépense, il s'était livré au monde avec toute son âme. Or un jour qu'il assistait à une représentation publique, les sièges étant venus à s'écrouler, beaucoup de femmes, et entre autres la sienne, moururent de cet accident. La piété de sa femme, qu'il n'avait pas même soupçonnée d'abord, et qui se révéla pour lui en cette circonstance, fit sur lui une impression extraordinaire, et changea complètement sa vie. Il servit Dieu désormais avec la même ferveur qu'il avait servi le monde. Il se retira des affaires, distribua ses biens aux pauvres, et entra dans le tiers-ordre de Saint-François, s'appliquant à se

Jacoponi.

vaincre soi-même, à dominer ses penchants et à expier ses péchés. Voulant se punir d'avoir cherché autrefois la gloire, il ne sut qu'inventer pour se rendre un objet de mépris et de risée aux yeux du monde. Les représentations de sa famille ne firent que le confirmer dans son dessein. Au reste, il y réussit parfaitement, car les enfants couraient après lui dans les rues en se moquant de lui. Les bourgeois eux-mêmes se faisaient un plaisir de lui dire des injures, les uns afin de le pousser à l'impatience, les autres pour se venger des paroles sévères qu'il leur adressait.

Il vécut ainsi dix ans, pratiquant pendant tout ce temps des œuvres admirables de mortification et d'empire sur soi-même. Puis, craignant que la continuation de ce genre de vie n'eût quelque inconvénient, et trouvant plus sûr d'obéir, il résolut d'entrer dans l'ordre de Saint-François. Il eut beaucoup de peine à s'y faire admettre, parce que les frères craignaient de recevoir un homme qui passait pour fou. Mais un chant qu'il composa sur le mépris du monde changea leurs résolutions, et il fut admis. Toute son application fut désormais de s'humilier. Il se livra en même temps à toutes les pratiques de la pénitence, se plaisant aux fonctions les plus basses dans le couvent, et consacrant à la prière tout le temps qu'il avait de reste. Malgré ces progrès cependant, il n'était pas exempt de tentations. Il sentit un jour un désir violent de manger de la chair, et, pour s'en punir, il suspendit dans sa cellule le morceau de chair qui avait excité en lui ce désir. Bientôt la mauvaise odeur se répandit de sa cellule dans les chambres voisines. Le gardien l'enferma dans le lieu le plus puant du monastère. Mais lui accepta ce châtement avec

la joie d'un avare qui trouve un trésor, et se mit à chanter à haute voix les louanges de Dieu. C'est là qu'il composa le chant qui commence par ces paroles :

O guibilo del cuore
Che fair cantar di amore.

et qui est le soixante-dixième dans la série de ses poésies.

Comme il chantait ainsi, joyeux d'être en un lieu si peu agréable pour la nature, celui qu'il aimait lui apparut, et lui dit : « Jacoponi, je suis venu pour te récompenser d'avoir accepté cette punition par amour pour moi : demande-moi la grâce que tu voudras, et je te l'accorderai. » Le serviteur de Dieu, reconnaissant en Celui qui lui parlait l'unique objet de son amour, répondit : « La grâce que je désire, c'est que vous me placiez en un lieu encore plus horrible, afin que je puisse y expier mes péchés ; car celui où je me trouve ne l'est pas assez. » Dieu, en récompense de son humilité, inonda son âme de consolations telles qu'il n'en avait jamais éprouvé de semblables ; et, à partir de ce moment, il reçut d'en haut de telles lumières, qu'enivré continuellement d'une suavité toute céleste il parut se surpasser soi-même ; et, tout plongé dans la contemplation des choses divines, il ne s'occupa plus d'autre chose. Il acquit par la patience et l'humilité un tel degré de sainteté qu'il semblait inaccessible aux maux de la vie présente. Sa veine poétique ne tarit point non plus pendant tout ce temps, et laissa couler ces chants brûlants d'amour qui sont parvenus jusqu'à nous. Ce qui touchait le plus ce saint homme, c'était de voir l'ingratitude du monde envers Dieu : le spectacle des innombrables péchés

qui offensent continuellement la majesté divine lui arrachait des torrents de larmes. Un des frères lui demandant un jour pourquoi il pleurait ainsi, il répondit : « C'est parce que l'amour n'est point payé de retour. »

Dans son zèle pour la gloire de Dieu, il ne craignait ni la peine ni le danger, lorsqu'il s'agissait de la défendre devant les hommes. Il attaqua donc avec vigueur les vices non-seulement de ses égaux, mais encore de ceux qui lui étaient supérieurs, et il ne ménagea pas même le souverain pontife, qui était alors le pape Boniface VIII. Celui-ci, au commencement de son pontificat, lui avait témoigné des dispositions favorables. Peu de temps après qu'il fut monté sur le saint-siège, il vit en songe une cloche immense, qui embrassait toute la terre, mais qui n'avait point de marteau. Il s'adressa donc à Jacoponi pour avoir l'interprétation de ce songe. Le moine lui répondit : « Que Votre Sainteté sache que c'est vous-même qui êtes la cloche, dont la grandeur signifie l'autorité du siège apostolique, laquelle s'étend jusqu'aux confins de la terre. Si cette cloche n'a point de marteau ou de langue, prenez garde que ce ne soit parce que vous ne donnez point au monde les bons exemples qu'il a droit d'attendre de vous. » Cette explication ne plut point au pape; cependant, à cause de la sainteté du moine, il attendit pour le punir une occasion favorable. Elle ne tarda pas à se présenter. lorsque le pape, indigné de la conduite des Colonnes, les assiégea dans Préneste, et, après les avoir forcés à se rendre, détruisit la ville. Jacoponi, qui y demeurait depuis six mois, blâma dans ses poésies la conduite du pape pendant ce siège et la manière dont il gouvernait l'Église. On peut citer particulièrement en ce genre la

pièce cinquante-troisième, qui commence par ces mots :

Piange la Ecclesia,
Piange e dolura.

et la pièce cinquante-huitième, qui commence ainsi :

O papa Bonifacio,
Molt' hai giocato al mondo.

Le pape le fit jeter et enchaîner dans un cachot à Pré-neste, pour tout le reste de sa vie, le condamnant au pain et à l'eau, comme Jacoponi le raconte lui-même dans son cinquante-cinquième chant, où il rapporte aussi comment il était traité dans sa prison. Deux autres de ses poésies appartiennent encore à cette époque, à savoir les cinquante-sixième et cinquante-septième, dont la première commence ainsi :

O papa Bonifacio
Io porto il tuo prefazio,

et où il prie le pape de lui donner l'absolution, en lui laissant les autres châtimens. L'autre commence par ces paroles :

Lo pastor per mio peccato
Posto m'a fuor dal ovile,
Non mie giova alto belato.

Jacoponi était religieux depuis vingt ans lorsqu'il fut mis en prison ; il y resta pendant toute la vie de Boniface, joyeux et content au milieu des peines qu'il eut à y souffrir. On raconte que le pape, passant un jour devant sa prison, lui demanda quand il en sortirait, et que le moine lui répondit : « Quand vous y entrerez vous-même. » En effet, lorsque le pape fut pris à Anagni, Jacoponi fut délivré. A partir de ce moment, toutes ses pensées et tout son amour

furent uniquement pour Dieu ; et c'est alors qu'il composa son soixantième chant , qui respire la charité la plus ardente. Puis vinrent beaucoup d'autres poésies , dans lesquelles, semblable au cygne, il exhala avant de mourir les sentiments qui remplissaient son âme. Ils ont été recueillis sous le titre de : *Cantici del beato Jacopone da Todi*, et publiés à Rome en diverses éditions plus ou moins complètes. La plus complète a paru à Venise dans un fort volume in-4°.

Comme par humilité, pour donner à ses vers une mauvaise apparence, il mêlait des mots de tous les dialectes italiens, ils sont quelquefois très-difficiles à comprendre; mais ils respirent tous un amour semblable à celui dont portent l'empreinte les poésies attribuées à saint François, et dont la plupart sont probablement de Jacoponi, comme le pensent quelques critiques de son ordre. Languissant d'amour et accablé de vieillesse, plein de mérites, mais affaibli par les dures épreuves qu'il avait supportées et les mortifications qu'il avait entreprises, il mourut comme un saint. La maladie qui mit fin à ses jours faisant de rapides progrès, les frères virent qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre, et lui conseillèrent de recevoir les sacrements de l'Église. Il leur répondit que le temps n'était pas encore venu. Ils insistèrent; mais lui, de son côté, persista dans son dessein. Un des frères lui dit alors : « Vous oubliez, mon père, que si vous ne recevez les sacrements vous mourrez comme un impie et un infidèle. » Jacoponi, levant les yeux, fit alors sa profession de foi dans une poésie qui nous a été conservée. Cependant les frères crurent que cela n'était pas suffisant. Le bienheureux leur répondit qu'il attendait le frère Jean d'Averne, son

meilleur ami , pour recevoir de ses mains les sacrements. Là-dessus , les frères furent bien plus inquiets encore , croyant qu'il n'était pas possible qu'à une telle distance le frère Jean pût venir à temps pour l'administrer ; encore moins croyaient - ils avoir le temps de l'envoyer chercher. Ils le pressèrent donc de céder à leurs désirs. Mais lui , qui avait consolé autrefois son ami dans ses peines, comme il le raconte dans le chant soixante-troisième , savait qu'il viendrait aussi pour lui rendre ce même service , et, au lieu de répondre à leurs instances, il se mit à chanter à haute voix le cantique :

Anima benedetta dall' alto creatore.
 Bisguarda al tuo signore.

A peine avait-il fini qu'on vit arriver deux religieux , dont l'un était le frère Jean , ce qui plongea tous les assistants dans le plus profond étonnement. Jean courut se jeter dans les bras de son ami , dont la mort prochaine lui avait été révélée dans la prière , comme Jacoponi de son côté avait appris de la même manière son arrivée. Après qu'ils se furent exprimé mutuellement la joie qu'ils avaient de se revoir, Jacoponi reçut de la main du frère les saints mystères , en présence desquels il composa , tout brûlant d'amour, son beau cantique :

Gesù, nostra fidanzza.
 Del cuor somma speranza.

Lorsqu'il eut fini, il avertit les frères qui l'entouraient de persévérer dans le chemin de la vertu ; puis , levant les yeux et les mains vers le ciel, il mourut en prononçant avec une grande dévotion ces paroles : « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains. » C'était pendant la nuit de

Noël, au moment où le prêtre entonnait le *Gloria*. Tous ceux qui assistaient à sa mort restèrent convaincus qu'elle avait été l'effet moins de la maladie que du feu de l'amour dont il était dévoré. Son corps fut porté solennellement de Collazzone à Todi, et enseveli dans le couvent de Sainte-Claire, hors de la ville. Il fut levé en 1590 par l'archevêque du lieu, et mis dans un tombeau avec cette inscription :

Ossa beati Jacoponi de Benedictis, Tudertini, fratris ordinis Minorum, qui stultus propter Christum nova mundum arte delusit, et cælum rapuit.

CHAPITRE XV

De l'éloquence chez les mystiques. Saint Vincent Ferrier.

L'éloquence se trouve en quelque sorte sur l'extrême limite qui sépare le domaine de l'art des hautes régions de l'âme. Il ne s'agit ici naturellement que de l'éloquence sacrée. Si les bornes de cet ouvrage le permettaient, nous aurions à considérer ici cette multitude innombrable de sermons inspirés par la mystique chrétienne, depuis le temps des apôtres jusqu'à Thauler, et depuis ce grand mystique jusqu'à nos jours. Contraint de nous restreindre, nous nous contenterons de citer le fait le plus saillant en ce genre, à savoir celui de saint Vincent Ferrier. De 1398 à 1419, cet homme infatigable parcourut non-seulement presque toutes les provinces de l'Espagne, sa patrie, mais encore une grande partie des contrées de l'Europe. Il commença d'abord par le midi de la France; puis, traversant la

S. Vincent
Ferrier.

Savoie, la Bourgogne, la Flandre, la Picardie, la Normandie et la Bretagne, il pénétra en Lombardie et en Toscane, jusqu'à ce que, rappelé par son roi, il fut obligé de retourner en Espagne. Henri IV, de la maison de Lancastre, l'ayant invité à passer en Angleterre, il visita cette île, et de là alla en Écosse, puis en Irlande. Partout où il allait, les princes, les évêques, les prélats et tout le clergé venaient à sa rencontre en chantant des cantiques; et il marchait humblement au milieu de ce cortège. Lorsqu'il était dans une ville, pas un ouvrier ne restait à son travail aux heures où il prêchait. Toutes les leçons publiques étaient interrompues, et l'on pouvait à peine retenir les malades, tant était grand le désir de l'entendre.

Son activité était extraordinaire; il ne dormait que cinq heures, puis disait la messe, et se mettait aussitôt au travail. Il était toujours suivi d'une foule innombrable, qui venait pour l'entendre ou pour faire une retraite sous sa direction. Cette foule montait quelquefois jusqu'à quatre-vingt mille hommes. Afin de pourvoir à leurs besoins, il avait choisi des prêtres de tous les ordres, qui écoutaient les confessions, célébraient le service divin, distribuaient les aumônes aux pauvres, tandis que des notaires étaient chargés de rédiger les documents nécessaires dans les réconciliations que produisait la parole puissante de cet homme apostolique. Elle avait une telle efficacité que l'on porte à cent mille le nombre de ceux qu'il convertit; et beaucoup parmi eux, touchés d'un repentir extraordinaire, firent devant tout le peuple une confession publique de leurs péchés. Rien qu'en Espagne, il convertit huit mille Sarrasins et plus de vingt-cinq mille Juifs, et changea en

églises beaucoup de synagogues. Un grand nombre de couvents, d'églises, d'hôpitaux et de ponts s'élevèrent par ses exhortations. Toutes les villes par où il passait témoignaient de la puissance de sa parole. On ne saurait compter les cas où il apaisa des inimitiés invétérées, et mit fin à des vengeances sanglantes. On porte à quarante mille le nombre des mauvaises femmes, des brigands, des pirates, des usuriers et des blasphémateurs qu'il ramena à Dieu.

Il n'est pas étonnant qu'il ait produit tant de merveilles, car à la sainteté de sa vie il joignait cette éloquence puissante qui se distingue à la fois et par l'importance des sujets qu'elle traite et par une exposition brillante; de sorte que tous, entraînés par sa parole enflammée, croyaient entendre non un homme, mais un ange; et plusieurs, en effet, virent des anges autour de lui pendant qu'il prêchait. Ses sermons étaient appuyés sur l'Écriture et le témoignage des saints; et comme il avait toujours ces témoignages présents à la mémoire, il entraînait ses auditeurs par la richesse de son exposition, et les ébranlait par la puissance qui résidait en lui. Son organe était d'une souplesse admirable et prenait tous les tons qu'il voulait lui donner; de sorte qu'à peine ouvrait-il la bouche que tous ses auditeurs fondaient en larmes. Mais quand il parlait du jugement dernier, de la passion de Notre-Seigneur ou des peines de l'enfer, tout le peuple éclatait en sanglots; de sorte qu'il était souvent obligé de s'arrêter quelque temps. Ce qu'il y avait encore d'étonnant en lui, c'est que, quoique la plupart du temps la foule de ses auditeurs fût si grande que beaucoup étaient obligés de se tenir très-loin de lui, ils l'entendaient tout aussi distinctement que ceux qui étaient les plus proches.

Une autre merveille encore, c'est que, comme les apôtres, il avait le don des langues. En effet, quoiqu'il parlât toujours le dialecte de Valence, sa patrie, tous le comprenaient comme s'il eût parlé à chacun dans son propre idiome. A Gênes, il eut pour auditeurs des Grecs, des Allemands, des Sardes, des Hongrois et d'autres qui ne connaissaient que leur langue maternelle, et qui cependant, à la fin du sermon, affirmèrent qu'ils n'en avaient pas perdu une seule parole. En Bretagne même, il se fit comprendre des Bretons, qui ne connaissaient pas d'autre langue que la leur, et il produisit dans ces contrées des fruits merveilleux, d'autant plus que là, comme partout, sa parole était confirmée par d'innombrables miracles.

Beaucoup d'hommes des plus remarquables parmi ses contemporains, considérant les dons qu'il avait reçus, la sainteté de sa vie, les masses de peuple qu'il entraînait après lui et qui se trouvaient heureuses de pouvoir seulement le regarder, les œuvres qu'il opérait, le pouvoir admirable qu'il avait sur les âmes et les miracles qu'il faisait, étaient d'avis que depuis le temps des apôtres aucun ne l'avait égalé. L'empire qu'il exerçait sur les âmes était si grand qu'il ne craignit pas de s'aventurer dans une vallée du Dauphiné qui n'était habitée que par des voleurs et des brigands, lesquels avaient déjà tué plusieurs missionnaires qu'on leur avait envoyés; et au bout de quelques jours ils étaient tous tellement changés que cette vallée, qui s'appelait auparavant vallon impur, prit le nom de Purval. Le Seigneur lui-même, au milieu du grand schisme qui désolait alors l'Église, l'avait choisi pour son apôtre dans une vision qu'il eut à la fin d'une maladie mortelle; et, lui promettant sa protection, il lui donna les dons nécessaires pour accom-

plir la mission dont il était chargé. Le pape Benoît XIII, après une longue résistance, la confirma enfin par son autorité.

CHAPITRE XVI

Comment la mystique élève et transforme les plus hautes facultés de l'esprit.

La vérité pour la créature repose sur la vérité divine. Or la vérité en Dieu consiste dans la conformité parfaite qui existe entre lui et son Verbe ou son image. On ne saurait, en effet, se représenter une conformité plus grande, puisqu'en Dieu elle va jusqu'à l'identité. Il y a donc, dans la connaissance que Dieu a de soi-même, identité parfaite entre le sujet qui connaît et l'objet qui est connu. Mais il n'en saurait être de même pour la créature intelligente, dès qu'elle veut connaître quelque objet qui lui est extérieur. La vérité pour elle consiste dans la conformité de l'esprit qui connaît avec l'objet qui est connu. Et comme les choses ne sont au reste que ce que Dieu veut qu'elles soient, puisque c'est lui qui les a créées, c'est donc en Dieu qu'il faut chercher la base de toute vérité. A mesure donc que l'homme s'approche de Dieu davantage, il est moins sujet à l'erreur. Et lorsque, par l'influence d'une grâce toute spéciale et par une longue habitude des vertus chrétiennes, il est arrivé à une union intime avec Dieu, il s'assimile en quelque sorte la science que Dieu a de soi-même et des créatures; de même que, dans un autre ordre, la croissance et la floraison des plantes sous les rayons du soleil est comme une assimilation de la vie végétale avec

la vie générale dont le soleil est le principe; ou de même encore que toute vision est une assimilation de l'objet vu à celui qui le voit.

C'est surtout dans la sainte eucharistie que s'effectue cette assimilation de Dieu par l'homme. Là, en effet, il se fait comme une ascension de toutes les puissances et de toutes les facultés de l'homme. Dieu, en descendant dans notre chair, la purifie et l'élève, pour ainsi dire, jusque dans les régions de l'âme. Puis, prenant l'âme à son tour, il la transforme et l'élève jusque dans le domaine de l'esprit ou de l'intelligence, et enfin il attire celle-ci jusqu'à lui; de sorte que l'homme tout entier se trouve élevé et transformé dans chacune des parties qui composent son être. L'esprit, quand il est uni intimement à Dieu, se trouve avec lui dans le même rapport où il était auparavant à l'égard de la nature. Dans l'état ordinaire, en effet, la faculté perceptive de l'homme est tournée vers le monde extérieur, et c'est de là que lui arrivent à peu près toutes ses perceptions. Mais si cette faculté, se détournant de ce monde, se retourne vers Dieu et les régions spirituelles, il résulte de là entre Dieu et l'intelligence un commerce intime, qui est pour elle une source abondante de perceptions et de sentiments bien plus élevés que ceux qui occupent la plupart des hommes. L'intelligence, par une sorte d'avant-goût de la vision du ciel, contemple Dieu, puis elle le goûte; elle le sent, elle entend les paroles mystérieuses qu'il lui adresse. Elle le voit non plus dans des images extérieures, mais dans des formes purement intelligibles, dans des idées pures et claires, qui coulent, pour ainsi dire, du sein du Père et la remplissent d'une lumière douce, sereine, surnaturelle, élevée bien au-dessus des

sens extérieurs et de l'imagination. Elle éprouve l'effet de cette parole : « Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux. » Les paroles qu'elle entend ne sont point des mots extérieurs, se suivant les uns les autres et faisant passer, pour ainsi dire, la vérité par parties sous les regards de l'esprit ; mais ce sont des germes de pensées féconds, contenant des trésors de vertu, des pensées vivantes, et qui produisent aussi la vie. Tels sont les effets que la mystique produit dans l'intelligence.

Mais ceux qu'elle opère dans la volonté ne sont pas moins profonds. La volonté est comme la région pratique de l'esprit. On y distingue plusieurs degrés, correspondant aux trois éléments de la personnalité humaine. Au degré le plus haut, correspondant à l'esprit, se trouve la volonté proprement dite, libre dans ses déterminations et ses mouvements ; puis, dans le domaine de l'âme, l'appétit concupiscible avec ses diverses facultés, et enfin dans l'organisme la partie instinctive, qui a ses racines dans le corps lui-même. Or la mystique pénètre tous ces domaines de ses influences surnaturelles. L'homme a un instinct qui le porte à diriger toutes ses actions vers un but honnête ; et cet instinct persiste dans le cœur même de ceux qui par l'habitude du vice semblent avoir pris à tâche de l'étouffer. La lumière de la raison indique à la volonté le but vers lequel elle doit tendre, lui montrant à la fois et le bien qu'il faut faire et le mal qu'il faut éviter. Or l'habitude de suivre cette lumière, qui éclaire tout homme venant en ce monde, produit dans les trois régions de l'homme, c'est-à-dire dans l'esprit, dans l'âme et dans le corps, une certaine aptitude pour le bien que l'on désigne sous le nom de vertu. La vertu, en général, se divise en plusieurs vertus

particulières, qui sont dans un rapport plus direct avec l'une ou l'autre de ces trois régions. Et d'abord, nous trouvons les quatre vertus cardinales, dont la première, à savoir la prudence, qui sert de règle à toutes les autres, a pour but de rectifier l'esprit, d'éclaircir son regard, de sorte qu'il indique toujours à la volonté le but qu'elle doit atteindre, et que celle-ci puisse y tendre comme il faut. La justice règle la volonté, de sorte que, se renfermant toujours dans son droit et respectant celui des autres, elle évite le mal, fasse le bien, et accomplisse exactement tous ses devoirs. La force s'adresse particulièrement à l'âme, et lui donne cette fermeté qui, tenant un juste milieu entre la roideur et la mollesse, ne se laisse arrêter par aucune difficulté. Les appétits et les instincts de la vie inférieure sont réglés et gouvernés par la tempérance qui les retient en de justes bornes, de sorte que, toujours au service des puissances supérieures, ils leur servent d'instruments dociles, et ne dépassent jamais la ligne d'un juste équilibre.

Au-dessus de ces quatre vertus morales sont les trois vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité, qui ont Dieu pour objet immédiat, et qui rapportent à lui toutes les autres vertus. Elles correspondent aux trois facultés que nous avons distinguées plus haut dans la partie spirituelle de l'homme. La foi éclaire et affermit l'esprit, de sorte que, toujours ouvert à la lumière divine et pénétré par elle, il puisse changer, pour ainsi dire, la direction qui lui est naturelle, et entrer avec Dieu dans les mêmes rapports où il était auparavant à l'égard de la nature. La foi donne encore à l'esprit une assurance et une fermeté d'autant plus grandes que les choses surnaturelles offrent

bien plus de garanties que les choses sensibles et passagères. L'espérance, s'appuyant sur l'existence d'une autre vie, dirige de ce côté nos pensées et nos affections, et nous donne un avant-goût des biens éternels qui nous sont réservés. Nous ne pouvons trouver en nous-mêmes l'assurance de notre immortalité, puisque nous avons commencé d'être. Cette garantie ne peut nous être donnée que par Dieu, qui est éternel et la raison de son être. Et comme, d'un autre côté, l'homme ne s'est pas fait lui-même, il ne peut trouver en soi son but suprême; mais il doit le chercher en Dieu, qui est la fin de tous les êtres, parce qu'il en est le principe. Or l'espérance l'aide dans ce mouvement surnaturel, et tient ses désirs élevés vers les régions éternelles. La charité enfin achève ce que la foi et l'espérance ont commencé, et, unissant l'esprit à Dieu, en fait un seul esprit avec lui. Les trois vertus théologiques réagissant à leur tour sur les quatre vertus cardinales, les ennoblissent, les transforment, leur communiquent en quelque sorte leur propre nature, et les élèvent à un degré héroïque, comme parle l'Église.

Outre le besoin qu'éprouve la volonté de s'affermir en soi-même et de se poser dans un juste équilibre, afin de faire un bon usage de sa liberté, elle sent encore celui de produire au dehors la puissance qui lui est inhérente, et d'agir sur les choses extérieures, afin de les régler, et d'y établir l'ordre qui règne en son propre sein. Elle arrive à ce but dans l'ordre naturel par l'énergie, la persévérance et l'habileté. Mais si elle veut exercer son pouvoir d'une manière héroïque, il lui faut des grâces éminentes d'en haut, qui, lui donnant une force surnaturelle, la mettent en état de braver toutes les résistances et de surmonter sa

propre paresse. Il lui faut de plus des grâces qui, s'adressant à l'intelligence proprement dite, l'éclaire d'une manière surnaturelle. Ces grâces forment une classe à part : car elles sont accordées moins pour l'avantage de celui qui les reçoit que pour l'utilité des autres ; et c'est pour cela que les théologiens les appellent dons gratuits. Elles ne supposent donc pas toujours la sainteté en celui chez qui nous les voyons briller.

CHAPITRE XVII

Des dons gratuits. Du don de discernement des esprits. Du don des langues. Saint Pacôme. Saint Dominique. Saint Vincent Ferrier. Saint Antoine de Padoue. Saint François-Xavier. Sainte Colette. Sainte Claire de Monte-Falcone. Jeanne de la Croix.

L'apôtre saint Paul, dans sa première *Épître aux Corinthiens*, chapitre xii, énumère tous les dons de cette sorte, et nomme la sagesse, la connaissance, la foi, le pouvoir de guérir les malades, de faire des miracles, de prédire l'avenir, de discerner les esprits, le don des langues et celui de les interpréter. Tous ces dons, ayant pour but de donner à celui qui les reçoit le pouvoir de convertir à Dieu les autres, on peut les classer, d'après saint Thomas, en trois catégories. L'homme, en effet, ne peut remuer intérieurement à son gré les autres hommes ; il ne peut agir sur eux que d'une manière extérieure, en les enseignant. Or il a besoin pour cela de trois choses. Il faut d'abord qu'il connaisse bien les choses divines, pour les communiquer aux autres ; ensuite qu'il possède les moyens nécessaires pour opérer cette communication, et enfin qu'il

puisse garantir la vérité des enseignements qu'il donne et porter ainsi la conviction dans les esprits. De plus, pour bien connaître les choses divines, il a besoin de trois dons distincts. Il faut d'abord qu'il possède bien les principes des vérités surnaturelles, et c'est là le but du don de la foi ; puis la sagesse lui fait saisir l'ensemble et l'enchaînement des vérités déduites de ces principes, et la science lui donne les connaissances naturelles nécessaires pour appuyer ses enseignements par des comparaisons ou des preuves tirées de l'ordre de la nature.

Pour ce qui concerne les moyens de communiquer aux autres la lumière qu'on a reçue de Dieu, trois dons sont encore ici nécessaires. Le discernement des esprits donne à l'homme la faculté de connaître le sol auquel il doit confier la semence divine. Et comme l'esprit de l'homme ne peut entrer en rapport avec l'esprit des autres hommes que par le langage, le don des langues lui rend ce rapport plus facile en lui donnant le pouvoir de se faire comprendre de tous dans sa propre langue, ou d'entendre celle de chacun, ou bien encore d'interpréter les langues. Pour ce qui regarde enfin les garanties dont les mandataires de Dieu ont besoin pour accréditer leur mission aux yeux des peuples, trois autres dons produisent cet effet : à savoir, le don de prophétie, celui de guérir les malades et celui de faire des miracles. Il est juste, en effet, de croire que celui qui fait des choses que Dieu seul peut faire et qui commande à la nature a reçu le pouvoir de celui qui en a établi les lois.

Nous avons déjà rapporté plus haut un grand nombre de faits qui se rapportent au don de discerner les esprits ; nous n'avons donc point à nous en occuper ici, et nous

renvoyons le lecteur à ce que nous en avons dit déjà. Quant au double don du langage, à savoir celui de parler et d'interpréter les langues étrangères, on peut le considérer sous deux rapports. Quelquefois, en effet, l'homme est entendu par les autres en parlant dans sa propre langue; et dans ce cas ce n'est pas sur lui que repose ce don, mais sur ceux qui l'écoutent. Mais d'autres fois, au contraire, il parle à ses auditeurs dans la langue qui est propre à chacun d'eux, et alors c'est bien lui qui reçoit le don des langues.

Ce don, que reçurent les apôtres au jour de la Pentecôte, nous le retrouvons plus tard parmi les solitaires du désert. Ainsi on raconte de saint Pacôme que, voulant S. Pacôme parler avec un frère qui ne savait que la langue romaine, qu'il ignorait lui-même, il en reçut le pouvoir après avoir prié pendant trois heures. Ce don s'est reproduit souvent dans les temps modernes, quoique bien des fois on ait confondu avec un don surnaturel ce qui n'était que l'effet d'une aptitude naturelle. Le cardinal Mezzofanti, mort il y a peu de temps, a été un des hommes les plus remarquables en ce genre. On peut citer encore Dominique de Neisse en Silésie, qui mourut en 1650, bibliothécaire de l'Escurial. Outre la plupart des langues de l'Europe, il connaissait encore le tartare, l'indien, le chaldéen, l'hébreu, le syriaque, le japonais, le chinois et le persan. Mais il est impossible d'attribuer à une aptitude naturelle ce que l'on raconte d'Ange Clarénus, qui reçut en 1300, pendant la nuit de Noël, la connaissance de la langue grecque. On raconte au chapitre II du second livre de la Vie de saint Dominique, que ce saint, allant de Toulouse à Paris, et étant S. Do que arrivé à Pierre-d'Amour, passa la nuit en prière dans l'é-

glise Notre-Dame de ce lieu avec le frère Bertrand, son compagnon de voyage. Le lendemain matin, comme ils continuaient ensemble leur route, ils rencontrèrent des Allemands qui voyageaient comme eux. Ceux-ci, les voyant réciter des psaumes et prier souvent, se joignirent à eux pour prier avec eux; et pendant quatre jours ils les invitèrent à partager leurs repas, et eurent pour eux toutes sortes d'égards. Le quatrième jour, le saint dit en soupirant à son compagnon : « Frère, je me reproche vraiment de recevoir des biens temporels de ces étrangers, et de ne point nous occuper de leurs intérêts éternels. Si vous le voulez, nous allons nous mettre à genoux, et prier Dieu qu'il nous apprenne leur langue, pour que nous puissions leur annoncer le Seigneur Jésus. » Ils se mirent donc en prières, et commencèrent aussitôt à parler allemand au grand étonnement de ces étrangers; et pendant quatre jours encore ils s'entretenirent avec eux du Sauveur Jésus. Lorsqu'ils furent arrivés à Orléans, les Allemands les quittèrent, se recommandant à leurs prières. Le même fait arriva une autre fois encore au saint dans une circonstance semblable.

Nous avons constaté plus haut ce même don en saint Antoine de Padoue. Saint Antoine de Padoue prêchant à Rome au peuple qui y était accouru de toutes parts pour gagner les indulgences, tous ses auditeurs l'entendirent dans leur propre langue, comme un grand nombre l'attestèrent plus tard. Saint François-Xavier parlait les langues des peuples auxquels il annonçait l'Évangile aussi facilement que s'il fût né parmi eux. Souvent, lorsqu'il prêchait en même temps à des hommes de nations différentes, chacun le comprenait dans sa langue, ce qui augmentait la

vénération pour lui, et donnait une autorité singulière à sa parole. On raconte la même chose de saint Louis-Bertrand et de Martin Valentin. Jean de Saint-François obtint aussi de Dieu dans la prière la connaissance de la langue mexicaine, et se mit aussitôt à prêcher en cette langue au grand étonnement de tous les assistants. Ce don fut aussi accordé à saint Étienne dans ses missions en Géorgie; de sorte qu'il parlait si couramment le grec, le turc et l'arménien que les indigènes en étaient dans l'admiration. On raconte aussi de sainte Colette qu'elle eut le don des langues; et parmi celles qu'elle apprit de cette manière on cite le latin et l'allemand. L'abbé Trithème rapporte la même chose de l'abbesse Élisabeth. Une Française nommée Marguerite étant venue voir un jour sainte Claire de Monte-Falcone, celle-ci parla français longtemps avec elle, quoiqu'elle n'eût jamais appris cette langue. La bienheureuse Jeanne de la Croix avait ce don lorsqu'elle était en extase; et elle pouvait alors communiquer en diverses langues, selon les besoins de ses auditeurs, les lumières qu'elle recevait d'en haut. On lui amena un jour deux mahométanes que l'on ne pouvait décider à embrasser le christianisme. Elle eut une extase, et parla arabe avec elles; de sorte qu'elles finirent par demander le baptême. Jeanne les instruisit plus tard dans ses extases des vérités de la foi.

Claire
Monte-
cone

Jeanne de
la Croix

CHAPITRE XVIII

Des dons de foi, de sagesse et de science. Rupert de Dentz. Dilon. Candide. Albert le Grand. La Dominicaine Marguerite. Catherine de Cardone. Ida de Louvain. Osanna de Mantoue. Catherine de Sienne. Rose de Lima. Grégoire Lopez. Thomas d'Aquin.

Parmi les dons qui se rapportent aux plus hautes régions de l'esprit, le premier est celui de la foi, par laquelle l'homme, éclairé de Dieu d'une manière toute spéciale, pénètre les plus profonds mystères de la doctrine révélée. Cette foi vivante ne saisit pas seulement avec facilité les dogmes que l'Église nous enseigne, mais elle sait encore les communiquer aux autres sans emphase, sans dissertations scientifiques, dans des paroles simples et claires; de sorte qu'elle agit à la manière des parfums, comme le prouvent une multitude de faits incontestables. Le don de foi est donc la base de tous les autres, quoique Dieu puisse, quand il le veut, se servir de l'homme comme d'un simple instrument, comme il se servirait, par exemple, d'un agent naturel, et suppléer en ce cas la foi qui lui manque par une intervention directe de sa part. Au don de foi se rattache immédiatement celui de la sagesse, qui prend pour base de ses spéculations les dogmes reçus par la foi. Dieu donne donc avec la sagesse toutes ces idées supérieures qui servent de premiers principes dans la connaissance scientifique et dans l'exposition des mystères de la doctrine chrétienne. Il donne en même temps la facilité d'en sonder les profondeurs, d'en comprendre les rapports et d'en saisir l'enchaînement. Enfin le don de science donne à l'homme la facilité de déduire les conséquences de ces

principes, de développer d'une manière logique les idées fournies par le don de sagesse, de les exposer aux autres, et de porter ainsi la conviction dans les esprits. Des faits nombreux attestent l'existence et l'action de ces trois dons, soit qu'ils se trouvent réunis dans la même personne, soit qu'ils soient séparés.

Nous les retrouvons déjà chez beaucoup d'anciens solitaires, dans l'abbé Hor, dans saint Antoine, saint Théodore et d'autres. Rupert, abbé de Deutz vis-à-vis de Cologne, reçut dans une nuit, en 1124, après avoir prié Dieu, la connaissance des saintes Écritures portée à un tel point qu'il surpassait en ce genre tous ses contemporains. On cite encore parmi ceux qui ont reçu leur science devant les autels saint Laurent Justinien, saint Ignace de Loyola, qui l'obtint de Dieu dans la solitude de Manrèse; saint Jean Capistran, saint François de Paule, Pascal Bailon et d'autres. Henri Dilson entra chez les Jésuites. Il parut d'abord d'un esprit si lourd et d'une si pauvre mémoire qu'on ne pouvait rien lui apprendre des choses qui s'adressent à l'esprit. Un jour qu'il exhalait sa douleur à ce sujet devant une image de la Vierge, et qu'il consacrait à cette bonne mère son corps, son âme et toutes ses puissances, il reçut à l'instant même une mémoire si puissante qu'il pouvait retenir des sermons entiers et les prêcher plusieurs années après. Il reçut en même temps une connaissance si profonde des choses divines que les plus grands théologiens de son ordre étaient convaincus qu'il puisait comme à leur source les explications merveilleuses qu'il donnait. La même chose arriva pour Charles de Saëta, qui a écrit beaucoup d'ouvrages mystiques. Un frère cistercien nommé Candide, outre qu'il connaissait les maladies et les remèdes,

Rupert.

Dilson.

Candid.

avait aussi la science infuse des propriétés et des vertus des plantes et des minéraux. Le P. Thomas Madan, dans les lettres qu'il écrivait à ses supérieurs en Espagne, dit de lui qu'il employait contre les maladies des remèdes tout à fait inconnus des médecins, et qu'il n'avait fait pour cela d'autres études que dans la prière. Il ne portait jamais sur soi que son bréviaire. C'était là qu'il puisait la science dont il avait besoin pour édifier les catholiques, et réfuter les hérétiques, ou pour guérir les malades.

Albert
le Grand.

Quelquefois ce don paraît attaché à certaines conditions qui donnent au récit l'apparence d'une légende. C'est ainsi que l'on rapporte, dans les annales de l'ordre des frères Prêcheurs, qu'Albert le Grand avait peu d'ouverture d'esprit dans sa jeunesse, ce dont il était grandement affligé. Or la sainte Vierge lui apparut une nuit, et lui dit de choisir ce qu'il aimait le mieux, des sciences naturelles ou des sciences divines. Le jeune homme, qui n'avait pas encore le sens de ces dernières, choisit la philosophie. « Tu auras ce que tu demandes, lui répondit la sainte Vierge ; mais, parce que tu as préféré cette science à celle de mon Fils, tu la perdras vers la fin de ta vie. » Il en fut ainsi en effet. Albert devint un prodige de science ; mais trois ans avant sa mort, pendant qu'il était dans sa chaire à faire une leçon, il perdit tout à coup la mémoire, et ne se rappela plus rien de ce qu'il avait su. On proposa aussi à Herman Contract le choix entre la santé du corps et l'ignorance d'un côté, ou la sagesse et les infirmités de l'autre. Il choisit celles-ci, et devint incomparable en toute espèce de science.

Marguerite.

Dieu communique aussi ce don aux femmes. Marguerite, de l'ordre de Saint-Dominique, avait été renvoyée d'abord

du couvent, parce qu'elle était aveugle. Elle apprit si parfaitement non-seulement la lettre, mais encore le sens et l'explication de l'office et du psautier qu'elle était en état d'examiner sur ce point les étudiants en grammaire. Catherine de Cardone n'avait point appris à lire dans son enfance; cependant elle prenait avec elle à l'église un office de la Vierge, comme pour lire dedans. Or, cômme elle ne connaissait pas même ses lettres, il lui arriva un jour de prendre le livre la tête en bas, ce qui lui attira des paroles blessantes de la part d'une personne de sa famille. Le reproche lui alla au cœur. Rougissant de honte, mais ayant confiance en Dieu, elle pria le Saint-Esprit, dont on célébrait la fête, de la faire participer au don des langues, qu'il avait accordé à ses apôtres en ce jour, et de lui apprendre à lire. Elle fut exaucée, et à l'instant même elle put lire parfaitement. Ida de Louvain obtint de la même manière l'intelligence des Écritures, et le don d'expliquer ce que l'on chantait en latin, surtout les Évangiles au temps de Carême. Un jour que l'on chantait au chœur l'antienne : *Potestatem habeo ponendi animam meam*, elle l'entendit chanter au-dessus de sa tête, dans un chant bien plus magnifique encore, et en expliqua ensuite à son confesseur tout le contenu.

Catherine
de Cardone.

S^{te} Ida.

Un des faits les plus remarquables en ce genre est ce qui arriva à la bienheureuse Osanna de Mantoue. Le fait a été raconté en détail par Silvestre de Ferrare, de l'ordre des frères Prêcheurs, son confesseur et son confident, qui l'avait appris d'elle-même, et qui a écrit sa vie l'année même où elle est morte. Elle avait depuis longtemps le désir d'apprendre à lire et à écrire, afin de pouvoir s'édifier par la lecture des écrits des saints. Mais comme elle avait entendu

Osanna
de Mantoue.

dire souvent à son père que c'était une chose inconvenante et dangereuse pour les femmes de s'occuper à lire, elle n'avait jamais osé le prier de la faire instruire. Cependant, remplie de foi et d'espérance, elle s'était adressée à la sainte Vierge, et l'avait priée devant une de ses images de lui apprendre à lire. Elle persévéra plusieurs jours dans sa pensée sans obtenir ce qu'elle demandait. Un jour cependant elle résolut de ne pas cesser de prier jusqu'à ce qu'elle fût exaucée. Après avoir ainsi prié pendant quelque temps avec une ferveur extraordinaire, elle fut ravie en extase; et lorsqu'elle fut revenue à elle elle aperçut écrits dans sa main, d'une belle écriture, les mots Jésus, Marie, qu'elle lut très-facilement. Mais dès qu'elle les eut lus ces mots disparurent. Joyeuse d'avoir enfin obtenu ce qu'elle désirait depuis longtemps, elle remercia la sainte Vierge du fond de son âme. Une fois qu'elle eut ainsi trouvé une maîtresse pour lui apprendre à lire, elle prenait chaque jour un livre sous son bras, comme un enfant qui va à l'école, et allait se prosterner devant l'image de la Vierge; puis, sa prière achevée, elle ouvrait le livre et lisait sa leçon. Elle sut bientôt lire parfaitement; et même, lorsqu'il lui tombait un livre latin dans les mains, elle en expliquait avec une grande facilité le sens, quelque obscur qu'il fût, sans l'avoir appris de personne. Elle apprit aussi à écrire passablement, et il est resté d'elle quarante lettres qu'elle écrivit dans la suite à son confesseur. Cette histoire peut nous indiquer jusqu'à un certain point la manière dont ce don est communiqué par Dieu. Ordinairement, celui qui apprend à lire va du multiple à l'un, en épelant et composant les mots, et de la forme au contenu. Il y a, en effet, entre la pensée et l'écriture un rapport semblable à celui qui

existe entre l'âme et le corps ; et c'est en déchiffrant l'écriture que nous parvenons à découvrir la pensée qui y est contenue. Mais dans le cas dont il vient d'être question le procédé n'est plus le même ; car l'esprit va du dedans au dehors, de la pensée au signe extérieur qui la représente. Lorsque Osanna se prosternait devant l'image de la Vierge, elle lisait d'abord dans l'âme de celle-ci ce qui y était écrit, puis elle revêtait des signes de l'écriture ce qu'elle y avait lu.

Il en dut être ainsi de sainte Catherine de Sienne lorsqu'elle apprit à écrire, si nous en jugeons d'après ce que Raymond nous raconte à ce sujet. Elle s'était proposé d'apprendre à lire afin de pouvoir réciter les heures canoniales, et l'une de ses compagnes lui avait transcrit l'alphabet et s'efforçait de le lui apprendre ; mais, malgré toutes les peines qu'elle se donnait, elle n'y pouvait réussir. Pour ne pas perdre le temps plus longtemps, elle résolut d'avoir recours à la prière ; et, se prosternant un jour devant Dieu, elle lui dit : « Seigneur, si c'est votre volonté que j'apprenne à lire, pour que je puisse chanter vos louanges en récitant les heures, daignez m'enseigner vous-même ce que je ne puis apprendre seule ; sinon, que votre volonté soit faite ; je resterai alors dans ma simplicité, et emploierai mon temps à d'autres méditations. » Or, avant même qu'elle se levât, elle était tellement instruite qu'elle pouvait lire toute espèce d'écriture aussi bien que le plus habile. Raymond s'en convainquit par ses propres yeux ; et ce qui l'étonnait davantage, c'est que, quoiqu'elle lût très-couramment, dès qu'elle voulait épeler, elle connaissait à peine ses lettres. Elle apprit à écrire de la même manière, comme elle l'indique elle-même à la fin d'une lettre qu'elle écri-

Sainte Catherine
de Sienne.

vit à Raymond, lorsqu'elle lui dit : « J'ai écrit moi-même
 « cette lettre, de même que l'autre que je vous ai envoyée
 « de l'île des Rochers ; car le Seigneur m'a appris à écrire,
 « afin que, revenue de mes extases, je puisse décharger
 « mon cœur. De même qu'un maître donne à son élève
 « un modèle pour qu'il le copie, ainsi le Seigneur a fait
 « avec moi, me représentant devant les yeux de l'es-
 « prit les formes des choses que j'ai écrites dans ces
 « lettres. »

Sainte Rose
 de Lima.

Il en fut de même de sainte Rose de Lima. Sa mère lui avait appris à connaître ses lettres, et voulut la faire épeler. Elle avait en même temps écrit sur une feuille quelques caractères grossiers, afin qu'elle pût les imiter avec la plume. Mais Rose aimait mieux consacrer le temps à la prière, et sa mère croyait que, comme tous les enfants, elle craignait la peine et le travail que coûte l'étude. Elle avait donc prié le confesseur de Rose de lui faire des reproches en sa présence à ce sujet, et il s'y était prêté volontiers. Mais Rose se mit en prière le lendemain ; puis, allant trouver sa mère, elle lut couramment dans le livre qu'elle lui présenta, et lui montra de plus une feuille très-bien écrite de sa main.

Grégoire
 Lopez.

La vie du solitaire Grégoire Lopez renferme sur le sujet qui nous occupe des faits très-remarquables, d'autant plus que nous y voyons réunies l'illumination intérieure et les dispositions naturelles. Grégoire naquit à Madrid en 1542. Dès sa première jeunesse, il passa six ans avec un solitaire en Navarre ; puis, retrouvé par ses parents, il fut envoyé à Valladolid, où il servit comme page plusieurs années à la cour. Poussé par l'esprit, il partit pour le Mexique à l'âge de vingt ans, puis se rendit à la ville de Zacatécas, et enfin

dans la vallée d'Amajac , où il se bâtit une hutte au milieu de la tribu sauvage et féroce des Chichimecques. Il y demeura trois à quatre ans dans la pauvreté avec une admirable patience ; puis il alla dans le pays de Guasteca , où il vécut plusieurs années d'herbes et de racines crues. Il passa ensuite plusieurs années encore à l'hôpital de Guastepéc. Mais une maladie mortelle le força de retourner au Mexique ; et là il se fit une nouvelle solitude près de Sainte-Foi, et il y mourut en 1596. Dans cette vie de retraite et de privations, il avait acquis un merveilleux empire sur soi-même, un recueillement intérieur, une simplicité, un calme et une sérénité admirables, qui se révélaient non-seulement dans son maintien et dans tout son être , mais encore dans ses discours concis, un peu épigrammatiques, et qui toujours atteignaient leur but. Il n'avait appris dans sa jeunesse ni le latin ni aucun des arts libéraux ; mais cette science lui fut donnée par d'autres voies dans sa solitude. Il avait dès sa jeunesse ardemment désiré de comprendre la sainte Écriture ; et, pour s'y préparer de son côté, il avait pris la résolution à Guasteca de l'apprendre tout entière par cœur. Pendant quatre ans il employa quatre heures par jour. Toujours uni à Dieu, il obtint de lui la connaissance de la langue latine, et acquit ainsi à un degré extraordinaire l'intelligence des livres saints. Lorsqu'il en expliquait en espagnol quelques passages, il semblait à ses auditeurs que le texte était écrit dans cette langue. Il savait par cœur et mot à mot toute l'Écriture ; de sorte que, lorsqu'il s'agissait de quelque passage, il pouvait le citer aussitôt de mémoire, et il savait relever sur-le-champ la moindre erreur chez les autres. Il en comprenait si bien avec cela le sens qu'il en interprétait les endroits les plus

difficiles avec une clarté merveilleuse. Aussi beaucoup de théologiens, de savants jésuites et d'autres venaient le consulter. Tous le quittaient remplis d'étonnement, et plusieurs renoncèrent à leur propre opinion pour embrasser la sienne. Dominique Salazar, qui fut plus tard archevêque aux Philippines, disait un jour à trois de ses compagnons, après l'avoir consulté : « C'est pourtant bien étrange qu'après avoir passé toute notre vie à étudier nous en sachions moins que ce jeune laïque. » Il avait un jour dit à un théologien profond des choses si admirables sur l'Apocalypse que celui-ci le pria de les lui écrire. Il le fit en moins de huit jours, sans être obligé de changer une seule lettre ; et tous ceux qui lurent cet écrit en furent dans l'admiration, et ne purent s'empêcher d'y voir l'effet d'une science infuse.

Outre la Bible, il avait lu encore beaucoup d'autres livres sur l'histoire ecclésiastique et profane. Il aimait beaucoup ce genre d'ouvrages, et cherchait à s'en procurer partout. On les lui prêtait volontiers, et il lisait des volumes entiers en trois à quatre jours. Sa manière de lire était très-extraordinaire, et pouvait passer pour surnaturelle ; car il lisait souvent en dix heures un livre qui aurait demandé à un autre plus d'un mois. C'est ainsi qu'il lut les écrits de sainte Thérèse en vingt heures à peu près ; et il en savait le contenu mieux que qui que ce fût. Son biographe fit à ce sujet plusieurs expériences très-curieuses. Un jour qu'il lui citait quelques passages de ces écrits, Grégoire continua la suite, comme s'il eût eu le livre sous les yeux. Il ne pouvait se lasser d'admirer et de vanter l'esprit de cette sainte. Dieu lui avait donné outre cela des connaissances extrêmement étendues. Il savait parfaitement

toute l'histoire ancienne, les époques, les peuples avec leurs sectes, leurs coutumes et leurs arts, leurs rapports avec le peuple de Dieu, et parlait de toutes ces choses comme s'il les eût eues présentes. Il connaissait les prophéties des sibylles relativement au Sauveur, la vie des apôtres, celle des papes, de tous les fondateurs d'ordres, de tous les hérésiarques, l'histoire des empereurs, celle de l'islamisme, la mythologie, l'astronomie, la cosmographie et la géographie. Il avait construit lui-même une sphère, et dessiné une grande carte du monde, dont l'exactitude excitait l'admiration des savants. Après une discussion avec le pilote d'un vaisseau, qui prétendait que l'étoile polaire est immobile, il fit un instrument qui convainquit celui-ci de son erreur. Il était très-savant dans l'anatomie, et dit plus d'une fois à son biographe sur ce sujet des choses qui le plongèrent dans l'étonnement. La médecine lui était aussi familière; et pendant qu'il était à l'hôpital de Guastepec il écrivit un livre où il avait recueilli une multitude de recettes très-simples pour les pauvres. Ce livre existe encore aujourd'hui, et les remèdes qu'il contient ont fait dans la suite bien des cures vraiment merveilleuses. Il avait étudié dans ce but les propriétés et les vertus des plantes : il savait même leur en communiquer de nouvelles. Mais rien de tout cela ne le détournait de son affaire principale; et comme on lui demandait un jour si toutes ces choses ne lui donnaient pas quelque distraction, il répondit : « Je trouve Dieu en tout, dans ce qu'il y a de plus petit, comme dans ce qu'il y a de plus grand. »

Ce don, sous ces trois formes, apparaît d'une manière bien plus frappante encore en saint Thomas d'Aquin, ce

S. Thomas
d'Aquin.

profond penseur, qui, semblable à Salomon, a tout connu, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope. Lorsqu'il dut passer sa thèse de docteur en théologie, il eut une vision qui lui fournit le texte de sa thèse et comme le symbole de toute sa vie, à savoir le treizième verset du psaume X : *Rigans montes de superioribus tuis, de fructu operum tuorum satiabitur terra.* A partir de ce moment jusqu'à sa mort, dans le cours de vingt ans à peu près, il écrivit cette masse innombrable d'ouvrages, remplis des choses les plus profondes, et dont l'étude demanderait aujourd'hui, à l'esprit le plus exercé, plus de temps qu'il n'en a mis lui-même à les écrire. Pendant qu'il les composait, il était presque toujours en extase ; et ceux qui vivaient avec lui savaient, pour ainsi dire, à chaque livre quelles visions il avait eues. Souvent il dictait à trois personnes à la fois sur des sujets différents ; de sorte que l'on voyait bien que sa science lui venait de la source même de toute vérité. Un artiste du moyen âge l'a représenté dans un tableau d'autel à Siemie recevant sur sa tête des rayons de lumière qui partent de Notre-Seigneur Jésus-Christ. D'autres rayons lui arrivent des deux côtés, des prophètes et des apôtres ; et d'autres enfin montent d'en bas vers lui, partant de Platon et d'Aristote. Un de ses secrétaires, le Breton Événus Garuith, assura même qu'un jour qu'il lui dictait quelque chose, à lui et à deux autres personnes, il s'endormit de fatigue, et qu'il continua de parler, en dormant, sur le sujet qu'il avait commencé, de sorte qu'on pouvait bien lui appliquer cette parole : « Je dors, mais mon cœur veille. »

Il possédait à un degré éminent le don de la prière, et c'est surtout devant le Saint-Sacrement qu'il avait coutume de prier. Souvent aussi il avait des ravissements pendant

sa messe. Il donuait très-peu de temps au sommeil et aux autres nécessités de la vie ; et tout le reste était pour la prière, la prédication, la réflexion, la lecture et le travail. Il passait très-souvent la nuit dans l'église, prosterné devant les autels. Le frère Renaud, qui fut longtemps son compagnon inséparable, disait souvent aux autres religieux, après la mort du saint, en fondant en larmes :

« Mon maître m'a défendu pendant sa vie de révéler les
 « miracles dont j'ai été témoin dans sa personne ; et l'un
 « de ces miracles, c'est que ce n'est point par l'étude, mais
 « par la prière, qu'il a acquis sa science merveilleuse.
 « Toutes les fois qu'il se proposait d'étudier, de lire, de
 « dicter ou d'écrire sur quelque sujet, il commençait par
 « prier, et il recevait la lumière dont il avait besoin ; de
 « sorte qu'après s'être mis à genoux, incertain et hésitant,
 « il se relevait parfaitement instruit de ce qu'il voulait sa-
 « voir ; car le cœur et l'esprit s'appuyaient mutuellement
 « en lui dans toutes ses actions. Un jour, continuait le
 « frère Renaud, qu'il écrivait sur Isaïe, il arriva à un pas-
 « sage qu'il ne comprenait pas parfaitement. Il eut recours
 « pendant plusieurs jours au jeûne et à la prière. Une nuit
 « enfin après qu'il se fut mis au lit, je l'entendis parler
 « sans distinguer avec qui : j'entendais seulement la voix,
 « mais non les paroles. Lorsque l'entretien fut terminé,
 « Thomas cria : Frère Renaud, levez-vous, allumez une
 « lampe, prenez les feuilles où vous avez déjà écrit sur
 « Isaïe, et préparez-vous de nouveau à écrire. » Le frère
 fit ce que le saint lui demandait ; et après qu'il eut écrit
 longtemps sous la dictée de Thomas, qui semblait lire dans
 un livre, tant les choses lui venaient facilement, celui-ci
 lui dit au bout d'une heure environ : « Allez-vous coucher

maintenant, mon fils, car il vous reste encore beaucoup de temps. » Renaud, désirant connaître le secret du saint, qu'il ne faisait qu'entrevoir, se jeta à ses pieds tout en pleurs, et lui dit : « Je ne me relèverai pas que vous ne m'avez dit avec qui vous avez parlé cette nuit. » Et il le conjurait au nom de Dieu de le lui dire. Thomas refusa longtemps de le faire en lui disant : « Mon fils, cette connaissance vous est inutile. » Mais enfin, craignant de mépriser le nom de Dieu, par lequel Renaud le conjurait, il lui avoua la vérité. Fondant en larmes, il lui dit : « Mon fils, pendant tous ces jours, vous m'avez vu triste à cause de l'incertitude où j'étais sur le sens de ce passage d'Isaïe, dont j'ai demandé à Dieu l'explication. Il a bien voulu me la donner aujourd'hui, et m'a envoyé les apôtres Pierre et Paul, par l'intercession desquels je l'avais prié, et qui m'ont appris ce que je cherchais. Mais je vous défends, au nom de Dieu, de parler à qui que ce soit pendant ma vie de ce que je viens de vous dire.

Une discussion théologique s'était élevée parmi les professeurs de l'université de Paris relativement à l'eucharistie, et tous étaient convenus de s'en rapporter à la décision de saint Thomas. Celui-ci accepta l'arbitrage qu'on lui proposait, et fit un travail sur la question controversée. Mais avant de le présenter à l'université il voulut avoir l'approbation de Celui dont il avait parlé dans ce traité. Il alla donc à l'église, devant l'autel du Saint Sacrement, posa dessus son écrit comme devant son maître; puis, levant les mains vers le crucifix, il dit : « Seigneur, qui êtes vraiment présent dans ce sacrement, et qui opérez d'une manière si merveilleuse les œuvres pour lesquelles je vous consulte en ce moment, je vous en supplie, si ce

que j'ai écrit de vous, et par vous, est vrai, daignez me le faire connaître. Que si, au contraire, il m'est échappé quelque chose de contraire à la foi et à la vérité de ce mystère, ne permettez pas que je le publie. » Quelques frères, qui l'avaient suivi en secret dans l'église, afin d'observer ce qu'il allait faire, virent tout à coup Notre-Seigneur se tenant au-dessus de l'écrit du saint; et ils l'entendirent qui lui disait : « Ce que tu as écrit sur mon sacrement est vrai, et tu as résolu le problème qui t'a été proposé aussi bien qu'il est possible de le faire en cette vie. » Puis ils virent Thomas, ravi par cette vision, s'enlever de terre à une coudée de haut. Ils coururent aussitôt appeler le prier du couvent et quelques autres frères, pour qu'ils pussent être témoins du miracle. Tous virent, et racontèrent à beaucoup d'autres dans la suite ce qu'ils avaient vu. Parmi eux était le frère Martin Scola, Espagnol, qui attesta le fait de son côté. Saint Thomas disant la messe à Naples, dans une chapelle du couvent, peu de temps avant sa mort, y fut touché d'une manière singulière; et, à partir de ce moment, il interrompit sa *Somme théologique* à la question de la contrition. Renaud et les autres en furent extrêmement inquiets, et le premier lui en demanda instamment la cause. Il refusa longtemps de la lui dire; mais enfin, après lui avoir fait promettre le silence, il lui dit : « Tout ce que j'ai écrit me paraît comme de la paille, comparé avec ce qui m'a été révélé. » Saint Anselme de Cantorbéry, cette autre lumière de l'Église, dont la pensée pénétrait jusqu'au fond le plus intime des choses, était extatique aussi, et recevait dans ses extases des lumières extraordinaires. C'est à elles qu'il devait cette subtilité et cette pénétration qui distinguent ses écrits.

CHAPITRE XIX

Du don de prophétie et du pouvoir de guérir les malades. Sainte
Hildegarde. Saint Sauveur d'Horta.

Le don de prophétie se distingue de la faculté qu'ont certains hommes de génie de pressentir les événements futurs dans les causes qui les renferment, en ce que ceux-ci voient les choses dans leur propre lumière, tandis que les prophètes les voient en Dieu. Aussi leurs visions sont-elles beaucoup plus claires et plus sûres que celles des autres; et c'est même à ces deux signes, comparés aux circonstances dans lesquelles la prophétie a été faite, et au degré de sainteté de celui qui l'a faite, que l'on peut distinguer celle-ci des prévisions du génie. Entre ces deux sortes de dons prophétiques, il existe un grand nombre de degrés intermédiaires. Nous pouvons au reste nous dispenser, après tout ce que nous avons dit plus haut sur ce point, de rapporter de nouveaux faits. Cependant nous citerons ici la prophétie remarquable que sainte Hildegarde nous a laissée dans son *Heptachronon*, où elle annonce, et dans l'Église et dans l'empire, des changements dont l'accomplissement était réservé à nos jours. « Il arrivera, dit-elle, à la fin de la cin-
« quième époque, que le clergé et l'Église seront enveloppés
« dans les filets d'un schisme affreux et de la plus grande
« confusion; de sorte qu'ils seront chassés des lieux qu'ils
« habitent. De même que la foi catholique, depuis les jours
« de son fondateur, s'est répandue peu à peu et par degrés,
« jusqu'à ce qu'enfin elle ait resplendi dans la justice et la
« vérité, ainsi, en ces jours de légèreté et de faiblesse, elle
« descendra par degrés de l'ordre et du droit. Les empe-

« reurs romains perdront aussi la puissance de la dignité
« royale par laquelle ils auront auparavant gouverné l'em-
« pire, et verront se ternir leur gloire; de sorte que, par
« la permission de Dieu, leur pouvoir diminuera et dégé-
« nérera peu à peu dans leurs mains, à cause de leur vie
« tiède, servile, vaine, inutile et impure. Ils voudront en-
« core être respectés et honorés par le peuple; mais comme
« ils ne chercheront point son bonheur, ils ne seront point
« estimés par lui. C'est pour cela que les rois et les princes
« d'un grand nombre de peuples se sépareront de l'empire
« romain à son grand détriment. Car chaque pays et cha-
« que peuple se choisira un roi particulier, et dira que
« l'immense étendue de l'empire romain est plutôt une
« charge qu'un honneur. Et l'ambition et l'avidité aveugle-
« ront tellement le cœur de ces nouveaux princes qu'ils
« refuseront d'agir conformément à la vérité qu'ils ont
« connue, et ne voudront pas apprendre des autres les
« choses qu'ils ignorent. Lorsque le sceptre impérial aura
« été partagé de cette manière, sans pouvoir être réuni,
« la tiare de la dignité apostolique sera déchirée aussi. Les
« princes, de même que les autres hommes, ecclésiastiques
« ou laïques, ne trouvant plus aucune religion autour
« d'eux, mépriseront son autorité, et se choisiront d'autres
« maîtres ou archevêques sous divers titres, dans les di-
« verses provinces. Et le pape tombera tellement de la
« haute dignité qu'il avait autrefois qu'il pourra garder à
« peine sous sa tiare Rome et quelque coin de terre aux
« environs. Or toutes ces choses arriveront en partie par
« les guerres, en partie par le consentement des États ec-
« clésiastiques ou laïques; car tous travailleront à l'envi
« pour que chaque prince temporel établisse et gou-

« verne son royaume par sa propre puissance. Beaucoup
 « d'hommes retourneront alors à la discipline et aux cou-
 « tumes des anciens. Mais il ne s'écoulera pas beaucoup
 « de temps jusqu'à ce que paraisse ce fils de la perdition
 « et de l'infamie, qui s'élève au-dessus de tout ce qui est
 . « appelé Dieu, et jusqu'à ce qu'enfin Dieu le tue du souffle
 « de sa bouche. »

Le don de guérir les malades, lequel se produit si sou-
 vent chez les mystiques, n'aurait besoin ici d'aucune men-
 tion particulière, si nous n'avions à citer un exemple on ne
 peut plus remarquable sous ce rapport. C'est celui de saint
 S. Sauveur d'Horta. Né en Catalogne, il reçut la première
 moitié de son nom par une sorte de pressentiment de ce
 qu'il devait être un jour, et la seconde de son entrée
 comme frère lai dans le couvent des Récollets, à Horta.
 Il avait fait son noviciat avec une grande ferveur, et s'y
 était exercé d'une manière admirable à la pratique de
 toutes les œuvres de charité et de miséricorde, soit envers
 les frères du couvent, soit à l'égard des personnes du
 dehors.

Le peuple sembla avoir deviné de bonne heure, par une
 sorte d'instinct, le don qui résidait en lui; car peu de
 temps après qu'il eut fini son noviciat, les malades accou-
 raient déjà en foule à Horta; de sorte qu'un jour il s'en
 trouva deux mille ensemble dans le même lieu; et il les
 guérit tous en les bénissant au nom de la sainte Trinité,
 après qu'ils se furent confessés et approchés de la sainte
 table. Il continua de guérir ainsi les malades pendant plu-
 sieurs années, et le nombre en monta une fois, à la fête de
 l'Annonciation, jusqu'à six mille. Bien plus, une autre
 fois, à Valence, sur la place devant le couvent de Sainte-

Marie de Jésus, il se trouva plus de dix mille hommes, depuis le vice-roi jusqu'aux artisans, qui venaient recevoir sa bénédiction ou chercher la guérison de quelque maladie.

Il ne faut pas croire que les frères de son ordre vissent avec plaisir ce grand concours de peuple. Ils en étaient très-ennuyés, au contraire ; et pendant qu'il était encore à Horta, le provincial étant venu visiter le couvent, ils lui adressèrent leurs plaintes à ce sujet. Celui-ci, n'ayant pas de son côté confiance dans la chose, fit venir le saint au chapitre afin de l'éprouver, et lui dit d'un ton fâché : « J'es-
« pérais trouver la paix dans cette maison, et je la vois au
« contraire dans le trouble par votre faute. Dites-moi donc,
« frère Sauveur, qui vous a autorisé à vivre de cette ma-
« nière ? N'avez-vous pas honte d'entendre dire partout :
« Allons trouver le saint à Horta ? Ils devraient bien plutôt
« dire : Allons à l'esprit malin qui trouble les frères d'Horta.
« Mais vous, mes frères, ne remarquez-vous pas comme il
« vous fait tort et vous humilie en s'attribuant exclusive-
« ment le privilège de faire des miracles, comme si vous
« n'étiez pas aussi saints que lui ? Mais je ferai en sorte,
« mon-frère, que votre nom ne soit plus cité désormais,
« et je saurai bien mettre fin à vos miracles et à tout ce
« concours de peuple. Et d'abord, pour pénitence, vous
« recevrez la discipline ; puis vous changerez votre nom
« en celui d'Alphonse, et à minuit vous partirez sans rien
« dire, avec cette lettre, pour le couvent de Reus. » Sau-
veur courut à l'église sans répondre un seul mot, et se prosterna devant l'autel de la sainte Vierge pour prier ; puis, à l'heure qui lui avait été indiquée, il partit nu-pieds pour Reus, avec un frère lai, traversant en silence

la foule qui était accourue de nouveau autour du couvent d'Horta. Il fit tout le voyage plongé dans une prière fervente.

Arrivé à Reus, il fut reçu par le gardien, devant le chapitre assemblé, avec ces paroles : « Pour empêcher ce brouillon de troubler le repos des frères par ses miracles, je le mettrai en un lieu où il ne pourra déranger personne. » Il le conduisit alors à la cuisine, et l'y enferma en lui disant : « Faites la cuisine ici pour les frères, et opérez vos miracles, si vous voulez, parmi les assiettes et les plats. » Mais le matin, dès qu'il fit jour, le peuple de l'endroit accourut en foule au couvent, au nombre de plus de deux mille personnes, sans qu'on sût ni pourquoi ni comment. Tous, les malades surtout, demandaient le frère Sauveur. Les frères, ne comprenant rien à la chose, allèrent trouver le gardien. Celui-ci courut à la cuisine; et pendant qu'il faisait une verte réprimande au pauvre frère à genoux devant lui, la foule brisa les portes, et le gardien fut obligé de lui amener Sauveur, à la condition que tous s'en iraient tranquillement à l'église. Le saint leur adressa quelques paroles bien simples, les bénit au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et retourna à sa cuisine. Le grand nombre de béquilles, de ceintures, de bâtons qui furent laissés dans l'église témoigna de l'efficacité de sa bénédiction. Mais le gardien, à cette vue, s'écria : « Voyez-vous de quelles saletés ce frère remplit l'église, la changeant ainsi en une étable? » Le couvent fut en repos pendant quelque temps; mais dès que le peuple connut le chemin qui menait au saint, les processions recommencèrent. Pour y mettre fin, le provincial l'envoya à Barcelone, à Saragosse et ailleurs; mais partout, au bout de quelque temps, c'était

la même chose. Les malades campaient quelquefois sous des tentes quand ils étaient nombreux, et Daza, qui a écrit l'histoire de l'ordre, n'ose pas en fixer le chiffre, dans la crainte de ne pas être cru.

Pour l'arracher enfin à l'empressement des populations en Espagne, on l'envoya en 1565 à Cagliari, en Sardaigne, avec le P. Ferri, visiteur général de l'ordre. Là il fut ce qu'il avait été en Espagne, simple, ouvert dans ses rapports avec les hommes, austère envers soi-même, n'ayant point besoin de cellule, parce qu'il passait les nuits en prière dans l'église, et que le jour, quand il voulait prendre quelques moments de sommeil, il allait se cacher dans un coin du couvent. Tout le reste du temps, il le passait à travailler à la cuisine, ou au jardin, ou à la porte, distribuant des aumônes et bénissant le peuple. Il garda la chasteté pendant les quarante-sept ans qu'il vécut. Il fut souvent tenté. Sa patience et sa résignation ne se démentirent jamais parmi les persécutions nombreuses auxquelles il fut en butte. Il était compatissant pour les pauvres et pour les malades, et plein de zèle pour la conversion des pécheurs. Il eut des extases et des visions fréquentes, particulièrement devant l'image de la sainte Vierge; et souvent, dans cet état, il fut élevé en l'air en présence de plusieurs milliers de témoins. Il eut le don de prophétie, celui de connaître les choses secrètes et de commander aux éléments; et dans sa simplicité il était la merveille de son temps. Le nombre des malades de toute sorte qu'il guérit est incroyable. Il ressuscita même trois morts. Il mourut enfin lui-même en 1567, après avoir prédit l'heure de sa mort, et il opéra encore de nouveaux miracles du fond de son tombeau. (A. S., 18 mart.)

Beaucoup d'autres ont eu ce don, quoiqu'aucun peut-être ne l'ait possédé à ce degré, ou, ce qui est plus probable, n'ait osé l'exercer à ce point; car ici, comme en autre chose, le ciel souffre violence, et n'accorde que ce qu'on lui arrache en quelque sorte par la foi. Ce don, au reste, a une partie de ses racines dans la nature; et sous ce rapport il forme comme une sorte de talent naturel dans ces hommes, appelés de différents noms, selon la diversité des pays où ils vivent, qu'on nomme en Espagne *Saludadores*, et auxquels le peuple aime à s'adresser. Ces hommes se substituent alors aux malades, chez qui la force vitale est trop faible pour chasser de l'organisme la maladie qui le trouble. Pour qu'ils puissent produire cet effet, il faut qu'ils possèdent eux-mêmes une surabondance de vie, qui leur permette de communiquer aux autres de leur plénitude; et c'est en cela précisément que consiste le don naturel qu'ils ont reçu. Mais il en est bien autrement du don surnaturel que nous trouvons chez les saints. Chez les premiers, Dieu n'agit que d'une manière générale, en tant qu'il est le principe de tout ce qu'il y a de bon dans l'univers; mais la guérison est l'effet immédiat ou de la personne qui s'est substituée au malade, ou de la nature, lorsqu'ils se servent pour cela de quelque objet naturel, dans lequel la maladie passe comme par une sorte de transfusion. Mais chez les saints mystiques, l'opération divine est immédiate: c'est Dieu qui élève chez eux la vie à une plus haute puissance, et la rend ainsi plus mobile et plus énergique; ou bien il se sert d'eux comme d'un instrument, par le moyen duquel il verse son action et son influence en ceux qu'il veut guérir. Si donc, dans le premier cas, l'exercice de ce don ne dépend point de l'état intérieur de celui

qui le possède, et si on le trouve indistinctement chez les bons et les mauvais, il n'en est pas de même du don surnaturel chez les mystiques. On comprend, en effet, que, pour qu'ils puissent servir d'instrument aux opérations divines, il faut que rien ne puisse s'interposer entre eux et Dieu. Aussi l'Église, toutes les fois qu'elle a trouvé l'occasion de constater ce don chez les saints, a usé des plus grandes précautions, afin de s'assurer de son origine, et de donner à son propre témoignage toutes les garanties que l'on peut exiger en pareille circonstance. Elle commence donc toujours, en ces cas, par examiner scrupuleusement toute la vie de ceux qui ont possédé cette faculté supérieure. Il faut qu'ils aient pratiqué toutes les vertus morales et théologiques dans un degré héroïque. Il faut qu'il soit parfaitement prouvé que cette faculté n'était point naturelle ; que la maladie a été ou sans remède ou très-difficile à guérir ; et les médecins sont appelés à donner leurs avis contradictoires sur ce point. Il faut que la maladie n'ait point été rendue à ce point que la science appelle *acme* ou crise, parce que, souvent alors, il se produit dans l'organisme un retour subit qui peut opérer la guérison. Il faut de plus qu'aucun remède n'ait été employé, ou que du moins ceux auxquels on a eu recours aient été impuissants. Il faut que la guérison ait été instantanée, complète, sans rechute. On étudie avec soin toutes les circonstances de la maladie, son origine, son cours, sa durée, le traitement auquel elle a été soumise, la constitution du malade, son imagination. Tout cela se fait en présence des commissions chargées d'instruire ces sortes de procès et des médecins qui leur sont adjoints ; et chaque témoin, avant de donner son témoignage, doit jurer qu'il ne dira que la vérité. On peut

consulter à ce sujet l'ouvrage de Benoît XIV sur la canonisation des saints, liv. IV, p. 1.

CHAPITRE XX

Du pouvoir de faire des miracles. Sainte Rose de Lima. Sainte Ida. Joseph de Copertino. Saint Hugues.

Le pouvoir de faire des miracles suppose l'empire sur la nature, par la puissance de celui qui l'a créée. Dieu a mis dans l'homme à l'origine les premiers germes de ce pouvoir en le créant dans le centre même de son royaume terrestre, et en lui soumettant ainsi tout ce qui était à la circonférence; puis il lui conféra ce pouvoir d'une manière spéciale en le plaçant dans le paradis terrestre. Mais l'institution formelle de l'homme sous ce rapport ne devait avoir lieu que plus tard. Il fallait d'abord qu'il prêtât hommage à son créateur, et se rendît digne de l'honneur que Dieu lui accordait. Dieu lui avait donné l'empire non-seulement sur la nature inorganique, mais encore sur les animaux, qui déjà avaient avec lui certains rapports plus étroits par la vie organique qui leur est commune. Aussi les animaux semblent-ils avoir comme un secret instinct du pouvoir que Dieu a donné sur eux à l'homme, et comprendre jusqu'à un certain point ses commandements. Ils paraissent reconnaître en lui le centre auquel Dieu les a rattachés.

Mais les rapports qui unissent à l'homme la nature inorganique sont moins intimes; car elle se rattache à un autre centre, et est gouvernée par d'autres lois. Si donc l'homme

pouvait, en gardant la position centrale que Dieu lui avait donnée, exercer effectivement le pouvoir qu'il avait reçu sur les animaux, il ne pouvait trouver la même docilité dans la nature brute; mais il lui fallait, pour se faire obéir, ou qu'il armât les puissances de la nature contre elle-même, ou qu'il appelât à son secours des puissances supérieures. Au reste l'institution de l'homme, comme roi et centre de la nature animée, n'a pu avoir lieu à cause du péché. Au lieu de prêter hommage à Dieu, il s'est révolté contre lui. Il a perdu par là sa position centrale, et par suite le pouvoir qu'il avait sur la circonférence. La nature inférieure, n'étant plus contenue par la main ferme de son maître, a débordé pour ainsi dire dans les sphères de la vie; et c'est à peine si l'homme peut tenir sous sa dépendance ses sujets révoltés. S'il s'applique à dominer la nature dans sa propre personne; s'il rend ainsi à Dieu l'hommage que lui a refusé le père de la race humaine, il est réintégré par là dans son ancienne dignité, selon la mesure de ses mérites; et, plus il s'approche de Dieu, plus aussi la nature extérieure lui est soumise; les animaux et les plantes semblent quelquefois alors reconnaître en lui l'empire qu'il a conquis sur eux.

Parmi les différents domaines de la nature qui formaient autrefois l'héritage de l'homme, le règne végétal forme comme la limite extrême, de sorte qu'on pourrait écrire en quelque façon d'un côté : Ici commence la nature inorganique; et de l'autre : Ici commence la nature organique. Quoique la puissance primitive de l'homme se fasse moins sentir en ces domaines que parmi les animaux, nous pouvons néanmoins citer des faits qui prouvent que là encore il peut, par une union intime avec Dieu,

reconquérir une partie du pouvoir qu'il avait autrefois. Ainsi on raconte dans la vie de sainte Rose de Lima qu'étant allée un jour au lever de l'aurore, selon sa coutume, dans la petite solitude qu'elle s'était faite en son jardin, elle invita les arbres, les arbrisseaux et les plantes à s'unir pour louer ensemble le Seigneur, en leur disant : « Que tout ce qui germe sur la terre loue Dieu. » Aussitôt toutes les branches s'agitèrent dans une sorte d'harmonie; les feuilles, frappant les unes contre les autres, firent entendre dans le bosquet un sifflement universel, et les petites plantes elles-mêmes et les fleurs, penchant leurs têtes, célébrèrent aussi à leur manière les louanges de leur créateur. Si le fait est arrivé tel qu'il est rapporté, on peut l'expliquer par cet instinct qui attire les plantes vers la lumière, et qui les fait monter ainsi quelquefois à une hauteur considérable. Rencontrant dans la sainte une lumière supérieure, elles se sont senties attirées vers elle par un attrait plus fort que celui de la lumière matérielle; et c'est ainsi que s'est produit en elles ce mouvement et ce développement inaccoutumé, comme sous le souffle d'un printemps d'une nature supérieure; et ce développement continué plus longtemps aurait pu aller jusqu'à produire une véritable floraison. C'est de cette manière aussi que l'on pourrait expliquer cet autre fait raconté dans la vie de la même sainte. Elle avait planté dans son jardin trois romarins en forme de croix, et ils y étaient très-bien venus. Le vice-roi ayant désiré en faire planter un dans le jardin de la cour, il se flétrit aussitôt et périt; mais replanté dans le jardin de Rose, il redevint plus beau qu'auparavant. Il en est de même de ces trois œillets qui poussèrent au milieu d'un buisson dans le mois de mai, qui est le temps de

l'hiver au Pérou, peu de temps avant la fête de sainte Catherine, afin d'orner son image. On raconte dans la Vie des saints un grand nombre de faits de ce genre. Tantôt ce sont des tiges desséchées qui reverdissent et deviennent des arbres; tantôt des troncs vivants, qui, maudits par un saint, se dessèchent à l'instant ou perdent leur fécondité, comme le figuier de l'Évangile; ou bien encore des arbres, qui, bénis de nouveau après avoir été maudits, donnent de nouveau des fruits. Tantôt ce sont des plantes qui donnent des fleurs ou des fruits hors de saison, ou qui acquièrent des vertus médicinales qu'elles n'avaient point auparavant, ou qui semblent s'attrister ou pleurer à la mort des saints, ou qui, au contraire, reverdissent touchées par leur cadavre, ou bien encore qui croissent sur leur tombe. Quoique la légende et la poésie aient bien pu altérer une partie des récits que nous trouvons en ce genre dans les Vies des saints, ils sont toutefois si nombreux qu'ils supposent évidemment un fond de vérité, auquel le fil de la tradition populaire s'est attaché à l'origine, et auquel de nouveaux fils sont venus plus tard se rattacher de temps en temps.

Après les plantes, vient immédiatement, dans le règne organique, la classe des animaux inférieurs, tels que les insectes, les vers, les araignées et les autres bêtes de ce genre. Or la puissance de l'homme rétabli dans ses anciens droits par une grâce spéciale de Dieu se manifeste aussi dans ce domaine, comme le prouvent un grand nombre de faits. Ainsi l'on raconte de saint Ambroise, de saint Isidore, de saint Dominique, de saint Pierre de Nolasque, de Rita, que des abeilles, poussées comme par un instinct prophétique, ont déposé leur miel sur leurs lèvres, pendant qu'ils

étaient encore enfants. Tous ces petits animaux suivent volontiers les saints dans leur solitude, et obéissent docilement à leur voix, sans jamais leur causer aucun dommage. Sainte Rose de Lima s'était fait dans le jardin de sa mère une petite cellule, où l'ombre des arbres et l'humidité du sol attiraient une foule de moustics, qui venaient y chercher un abri contre la chaleur du jour et la fraîcheur de la nuit. Tous les murs en étaient couverts; ils allaient et venaient continuellement par les fenêtres, et la cellule retentissait de leur murmure. Aucun d'eux ne touchait la vierge quand elle s'y trouvait. Mais si sa mère ou quelque autre personne venait la visiter dans sa solitude, ils accouraient à elle, la mordaient, afin d'en sucer le sang, et la laissaient couverte de plaies. Tous étaient étonnés qu'ils ne fissent aucun mal à la sainte; mais elle leur disait en souriant : « Lorsque je me suis établie ici, j'ai fait un pacte avec ces petits animaux. Nous sommes convenus ensemble qu'ils ne me feraient aucun mal, et que je ne leur en ferais point de mon côté : c'est pour cela que non-seulement ils habitent en paix avec moi, mais qu'ils m'aident encore de tout leur pouvoir à louer Dieu. » En effet, toutes les fois que la vierge, entrant dans sa cellule, au lever de l'aurore, leur disait : « Allons, mes amis, louons Dieu, » ils venaient aussitôt se placer en cercle autour d'elle et commençaient leur petit murmure avec un ordre et un accord tels qu'on aurait dit un chœur dirigé par un maître. Puis ils s'en allaient chercher leur pâture, et répétaient leurs chants le soir, sur l'invitation de la sainte, jusqu'à ce qu'elle leur imposât silence. Ce fait est cité par le pape Clément X dans sa bulle pour la canonisation de sainte Rose. Il en était de même à peu près de cette cigale

qui avait établi sa demeure près de la Portioncule, devant la cellule de saint François d'Assise. Dès que le saint l'appelait, elle venait se poser sur sa main ; et, dès que le saint lui avait dit : « Chante, ma sœur, chante les louanges du bon Dieu, » elle se mettait aussitôt à chanter jusqu'à ce qu'il l'eût congédiée.

Les animaux incommodes ou nuisibles éprouvent aussi quelquefois, mais d'une manière opposée, la puissance des saints. Saint Annon, disant la messe, venait de partager l'hostie et de la poser sur la patène, lorsqu'une grosse mouche de viande en mordit et en emporta une parcelle. L'archevêque consterné leva ses yeux et son cœur vers Dieu, afin d'implorer son secours. La mouche aussitôt vint rapporter sur la patène la parcelle qu'elle avait enlevée ; et lorsqu'elle voulut s'envoler, elle tomba morte sur l'autel. Les guêpes, les hannetons, les chenilles et surtout les sauterelles, quand elles viennent par bandes ravager les campagnes, éprouvent aussi quelquefois la puissance de la volonté humaine fortifiée par l'action surnaturelle de Dieu. Les araignées entrent elles-mêmes dans un commerce familier avec l'homme. C'est ainsi qu'elles arrachèrent le martyr saint Félix à ses persécuteurs en fermant avec leur toile la grotte où il s'était caché. Elles rendirent depuis le même service à Teuteria, qui était venu se réfugier dans la cellule de la bienheureuse Tusca, et à l'évêque Cainus, qui s'était caché dans un buisson. Tantôt ce sont des abeilles qui servent de messagers aux saints ; tantôt des papillons qui accourent en foule autour du lit d'un mourant, comme cela arriva pour saint Vincent Ferrier.

Après les insectes, viennent les amphibies et les poissons, puis les oiseaux ; et ici encore nous retrouvons les

mêmes phénomènes. Jacques de Cerqueto, moine augustin, impose silence aux grenouilles qui le troublent pendant qu'il dit la messe. Elles se taisent également sur l'ordre du bienheureux Renaud, évêque de Ravenne, qu'elles incommodaient pendant qu'il prêchait. Les serpents quittent les lieux où les saints viennent s'établir. C'est ainsi qu'ils abandonnent l'île où saint Jules était venu planter la croix, et s'enfuient sur la montagne du Camuncino. Ils suivent tous docilement le bâton de l'abbé Heldrad de Novalèse, qui les conduit ainsi hors de la vallée de Brigantino. Le solitaire Godrich habite au milieu d'eux, vit dans leur familiarité, et les prend dans ses mains. Quand il est assis près du feu, ils viennent s'enrouler autour de ses pieds, et montent jusque dans ses plats. Ce commerce familier dura de longues années. Mais enfin le solitaire, craignant qu'ils ne le dérangent trop dans sa prière, leur défendit un jour d'entrer dans sa cellule, et depuis ce temps il n'en vit plus un seul.

Godrich.

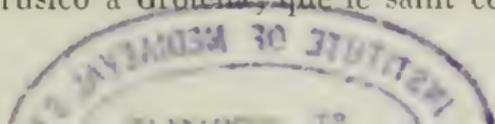
Sainte Ida.

Sainte Ida étant allée un jour laver du linge dans un étang, des poissons de toute sorte sortirent du fond de l'eau, comme attirés par une pâture. Ils entouraient la vierge, sautaient, dansaient autour d'elle. On eût dit qu'ils étaient heureux de la voir, et qu'ils voulaient l'honorer à leur manière. Ils accouraient à l'envi de tous les côtés, se succédant sans interruption. Dès que la sainte mettait les mains dans l'eau, ils s'attachaient à ses doigts. Elle les prenait l'un après l'autre, les posait devant elle sur la planche où elle était agenouillée; et, loin de fuir devant elle, ils s'attachaient à sa main, comme des enfants au sein de leur mère, et ne partaient que lorsqu'elle leur avait donné congé. Gondisalvo Amaranthi, embarrassé un jour com-

ment il nourrirait ses domestiques, s'en alla tout troublé vers la rivière de Tamaco. A peine avait-il fait le signe de la croix sur celle-ci qu'elle se couvrit de poissons. Le saint en prit ce qui lui était nécessaire, et renvoya les autres au fond de l'eau. (A. S., 19 jan.)

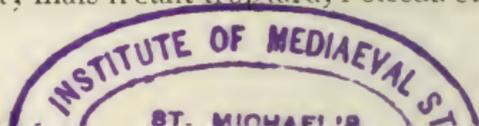
Déjà l'antiquité reconnaissait comme un instinct prophétique dans les oiseaux qui, habitant les airs, semblent tendre toujours en haut. Aussi, c'est surtout parmi les oiseaux que nous trouvons le plus souvent cette familiarité mystérieuse avec les hommes qui, se détachant de la terre, dirigent toutes leurs pensées vers le ciel. Saint Joseph de Copertino nous offre sur ce point un des exemples les plus remarquables. Comme il montait quelquefois dans les arbres, soit pour y méditer plus à son aise, soit pour quelque autre cause, il y trouvait souvent des nids, surtout de chardonnerets. Les oiseaux, loin de s'effrayer, se laissaient prendre par lui, et il pouvait leur faire ce qu'il voulait. Lorsqu'il allait prier ou méditer dans le jardin, près de la petite chapelle où il avait coutume de dire la messe, ils volaient familièrement autour de lui en chantant. Quelquefois il leur disait : « Allons, petits oiseaux, chantez, chantez gaiement ; ne craignez pas de me déranger. » Aussitôt ils se mettaient à chanter plus haut, et redoublaient d'ardeur. — Un jour que, balayant l'église de Grotella, il emportait par humilité les balayures dans sa main, un bel oiseau d'un plumage bleu clair, comme on n'en avait jamais vu auparavant, vola sur sa main, comme s'il eût voulu chercher quelque chose à manger. Le saint, après l'avoir caressé quelque temps, le laissa s'envoler. Les oiseaux exécutaient docilement tous ses ordres. — Fabiani Cerusico à Grotella, que le saint connaissait très-intime-

Joseph
Coperti



ment, avait un linot dans une cage à sa fenêtre. Un merle vint sur la cage. Joseph lui dit : « Je t'ordonne d'entrer ici dans cette chambre. » Le merle vola contre la fenêtre, et, la trouvant fermée, se mit à frapper les vitres de son bec et de ses ailes. Un jeune gentilhomme, nommé Leonelli, parlait un jour au saint de sa chasse. Joseph le pria de lui apporter un oiseau qu'il pût garder dans une cage. Le jeune homme lui apporta donc un linot. Mais pendant la route il heurta par hasard contre quelque chose ; de sorte que la porte de la cage où était l'oiseau s'ouvrit, et celui-ci s'envola. Désolé, il le suivit des yeux ; et l'ayant vu se poser sur un mûrier qui était tout près de là, il mit la cage par terre, et dit à l'oiseau en pleurant : « Reviens, reviens petit oiseau, le P. Joseph veut t'avoir. » L'oiseau aussitôt se mit à faire des cercles en voltigeant, et rentra dans la cage. Le jeune homme le porta alors plein de joie au saint.

Joseph avait donné un jour la liberté à un pinson, en lui disant : « Va jouir du bien que Dieu t'a donné : je ne demande de toi qu'une chose, c'est que tu reviennes quand je t'appellerai, afin de louer le Seigneur avec moi. » A partir de ce moment, l'oiseau se tint dans le jardin qui était tout près de là, et revenait exactement toutes les fois que le saint l'appelait. — Il avait depuis longtemps en cage un autre oiseau, qui lui chantait dès le matin : « Frère Joseph, dis ta prière ; frère Joseph, dis ta prière. » Cet oiseau, que le saint aimait beaucoup, était dans une cage suspendue à la fenêtre de sa chambre qui donnait sur un bois. Un oiseau de proie accourut un jour sur la cage. L'oiseau appela son maître par ses cris et le battement de ses ailes. Celui-ci accourut ; mais il était trop tard, l'oiseau était



déjà mort. Le saint, voyant l'autre qui voltigeait encore autour de la cage, lui cria : « O voleur, c'est toi qui m'as tué mon oiseau ; viens que je te tue à ton tour. » L'oiseau vint aussitôt, comme contraint par une puissance supérieure, et se posa sur la cage comme s'il eût été mort. Joseph lui donna deux ou trois petits coups avec la main, et lui dit ensuite : « Va-t'en ; je te pardonne pour cette fois, mais ne recommence pas. — Il promit un jour aux religieuses de Sainte-Claire à Copertino de leur envoyer un oiseau qui les avertirait de louer Dieu. Toutes les fois, en effet, qu'elles chantaient les heures, un oiseau de la forêt arrivait et se mettait à chanter. Bien plus, un jour, deux novices disputant ensemble, l'oiseau se mit à voler entre elles, faisant tout son possible avec ses ailes et ses griffes pour les apaiser. Une des deux l'ayant chassé en le frappant, il s'envola et ne revint plus, après être venu pendant cinq ans familièrement dans le monastère. Les sœurs consternées confièrent leur peine au saint. « Vous n'avez que ce que vous méritez, leur dit-il. Pourquoi avez-vous chassé l'oiseau ? » Il leur promit cependant de le leur renvoyer. En effet, au premier signal des heures dans le chœur, l'oiseau revint chanter à la fenêtre, et fut plus familier encore qu'auparavant. Les religieuses, pour s'amuser, lui avaient attaché une petite sonnette au pied. L'oiseau ne paraissant point le jeudi et le vendredi saint, elles s'adressèrent encore au saint, qui leur dit : « Je vous l'ai envoyé, non pour qu'il sonne, mais pour qu'il chante : il n'est pas venu ces jours, parce qu'il garde le tombeau de Notre-Seigneur ; mais je ferai en sorte qu'il revienne. » Il revint, en effet, et demeura longtemps encore dans le monastère.

Le naturel des oiseaux se peint ordinairement dans le

genre de services qu'ils rendent aux saints. On aperçoit même un certain rapport mystérieux et symbolique entre leur naturel et le caractère du saint avec lequel ils sont familiers.

Les aigles et les autres grands oiseaux de proie remplissent ordinairement les fonctions de pourvoyeurs. Ils apportent à l'évêque Cuthbert, à saint Corbinien, à saint Étienne de l'ordre de Cîteaux des poissons dans leurs voyages. D'autres fois, quand un saint est fatigué par la marche ou la prédication, ils le rafraîchissent en battant des ailes au-dessus de sa tête. Oubliant leur naturel sauvage, ils l'accompagnent dans ses excursions. Un laboureur, voyant un aigle dans un champ, le conjura au nom du vénérable Jean Dominicain. L'oiseau s'étant laissé prendre, le paysan en fit présent à ce saint homme, et il le suivait dans ses missions, volant devant lui, assistant tranquillement à tous ses sermons, et battant joyeusement des ailes quand ils étaient finis. (Cantinpré.)

Un jour que Jacques de Stephano était allé dans les champs, il se vit tout à coup environné d'une bande de tourterelles sauvages. Des chasseurs voulurent tirer de loin; mais il les en empêcha, disant que ces oiseaux étaient sous sa protection. Les tourterelles, comme si elles l'eussent compris, se mirent à voler autour de lui et à le caresser, au grand étonnement de tous les témoins; et cela se répéta plusieurs fois. Sur son ordre elles accouraient aussitôt, venaient se poser sur ses épaules, et semblaient comprendre non-seulement sa voix, mais encore ses moindres signes; de sorte que le bruit courut qu'elles lui servaient de messagers et lui portaient ses lettres. (Sylos.) Plus d'une fois on vit des colombes blanches voler autour de la tête

des saints, pendant qu'ils prêchaient ou disaient la messe, et des corbeaux ou des pies rapporter ce qu'ils avaient volé. Les hirondelles vivent dans la plus intime familiarité avec le solitaire Gutlach. Lorsqu'elles reviennent au printemps, elles se posent sur ses épaules et sur ses bras en chantant, jusqu'à ce qu'il leur construise une espèce de nid ; et c'est alors seulement qu'elles osent bâtir près de lui leur demeure. Quelquefois cependant elles troublent par leur babil le service divin ; et nous voyons alors saint François d'Assise et Gandolphe de Benasco leur imposer silence. Sainte Brigitte de Kildar appelle des oies sauvages qui nageaient dans un lac voisin ; elles accourent aussitôt, se laissent caresser par elle et s'en retournent. Sainte Wériburge fait chasser par sa servante des oiseaux qui ravageaient ses moissons. Christine l'Admirable appelait souvent autour d'elle dans les champs les plus beaux oiseaux de toute espèce, et s'asseyait au milieu d'eux, comme une poule au milieu de ses poussins, les caressant avec la main et les baisant. Pendant que sainte Jutte était sur son lit de mort, une bande d'oiseaux de toutes sortes accourut à sa fenêtre, et ravit de ses chants tous les assistants, jusqu'à ce que la cloche eût annoncé sa mort. Toutes les fois que saint Ubald de Florence travaillait dans son jardin, il était entouré d'oiseaux qui venaient se poser sur sa tête et ses mains. On raconte la même chose des prêtres Juste et Aventin, du saint abbé Vital, des saints Herculan, Maxence, Remy, Albert, Malaric, Marian, de Béatrix de Nazareth et d'autres, à qui les oiseaux venaient chanter leurs plus beaux chants en mangeant dans leurs mains.

On raconte de saint Hugues, évêque de Lincoln, que le S. Hugues

jour où il arriva dans cette ville, après sa consécration, il y vint en même temps un cygne qu'on n'avait jamais vu auparavant, et qui tua tous les cygnes qu'il trouva, à l'exception d'une femelle. Il ne se montrait doux et familier que pour l'évêque; il venait manger dans sa main, cachait sa tête et son cou dans ses larges manches, et restait près de lui jour et nuit comme un fidèle gardien. Lorsque l'évêque partait pour quelque voyage, le cygne retournait à son étang; mais il annonçait trois ou quatre jours d'avance, par ses cris, ses allées et venues, et d'autres mouvements inaccoutumés, le retour du saint; de sorte que les serviteurs avaient coutume de se dire : « Mettons tout en ordre, l'évêque va bientôt venir. » Lorsque celui-ci revint pour la dernière fois, peu de temps avant sa mort, le cygne n'alla point à sa rencontre; les serviteurs eurent beaucoup de peine à le lui amener, et lorsqu'il le vit il ne témoigna aucune joie, et s'en alla aussitôt, triste et la tête baissée, comme s'il eût été malade. Il resta plusieurs années encore dans le château après la mort du saint.

Parmi les quadrupèdes, les lions surtout ont vécu familièrement avec les solitaires du désert; et ce n'était assurément pas la crainte qui les avait ainsi apprivoisés. Plusieurs des récits qui nous sont parvenus à ce sujet portent, il est vrai, l'empreinte de la légende; mais il en est d'autres qui reposent évidemment sur des faits réels, et ils nous sont confirmés d'ailleurs par ce que les actes des martyrs nous racontent en ce genre. Dans le Nord, nous voyons, dès les temps les plus anciens, des ours se soumettre avec docilité aux messagers de la foi, quand ils les rencontrent dans leurs voyages, ou aux ermites qui vont s'établir dans les

forêts. Ici c'est un ours qui dévore le mulet de saint Corbinien allant à Rome, et qui se charge de porter lui-même ses bagages. Là c'en est un autre qui, ayant pris un bœuf attelé au chariot de saint Ferrin, se laisse atteler à sa place. Ailleurs c'en est un troisième que saint Colomban chasse de sa grotte. On cite beaucoup d'autres faits de même genre des saints Romède, Mena, Donat, Basole, Gal, etc. Ici ce sont des loups qui, poursuivant une biche jusque dans le voisinage de l'église du saint abbé Launomar, lâchent leur proie sur son ordre, et retournent dans le désert. D'autres sont forcés de rapporter les brebis ou les enfants qu'ils ont volés. Le loup de saint Norbert garde lui-même les troupeaux, les suit jusqu'à l'étable, et gratte à la porte jusqu'à ce que le saint lui ait fait donner un morceau de viande pour récompense. Un cerf vient se coucher aux pieds de saint Bassien. Un autre, sur l'ordre du bienheureux Thomas de Florence, se laisse mettre la bride et sert les frères du couvent. Des taureaux furieux sont apaisés par un seul mot. Saint François de Paule choisit dans un troupeau de bœufs sauvages qui paissait dans les prairies du baron de Cesaro, après en avoir obtenu la permission de celui-ci, deux de ces animaux, et les conduit comme des agneaux devant lui. Mais de tous les animaux, celui qui reçoit le plus facilement l'influence surnaturelle des saints, c'est le cheval, qui déjà naturellement est à l'égard de l'homme dans une sorte de rapport magnétique. Ainsi le cheval de saint Walen, terrible et indomptable pour tous les autres, était à son égard d'une docilité merveilleuse ; de sorte que souvent, lorsque le saint avait de la peine à monter, il se mettait à genoux devant lui, et marchait ensuite comme un agneau, ralentissant sa marche quand il

dormait, et la hâtant quand il était éveillé, afin de regagner ceux qu'il avait laissé prendre les devants. Après la mort de son maître, il maigrit, devint triste et ne fut plus bon à rien. Il en était ainsi, au rapport de saint Bernard, du cheval de l'évêque Malachie, qui avait d'abord un pas dur et fatigant, et qui, une fois monté par le saint, prit une allure douce et légère. Bien plus, de noir qu'il était, il devint blanc, et garda cette couleur jusqu'à sa mort. Le cheval du prieur Wéric, quand il portait son maître, s'arrêtait devant tous les pauvres gens, tandis qu'il passait au galop devant les gens fiers ou bien mis. La reine ayant envoyé à l'évêque Samson un cheval furieux, avec une mauvaise intention, le prélat se contenta de faire le signe de la croix sur le front de l'animal, qui devint aussitôt doux et tremblant, osant à peine faire un pas, au grand étonnement de tous les témoins. La même chose arriva, dans des circonstances semblables, à saint Fortunat et au prêtre Jean. Il en est de même des chiens, qu'une parole d'un saint a bien souvent arrêtés tout à coup, pendant qu'ils poursuivaient quelque gibier, malgré tous les efforts des chasseurs pour les exciter.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME



PRÉFACE DU TRADUCTEUR	1
INTRODUCTION	11
REMARQUES DU TRADUCTEUR	23

LIVRE PREMIER.

DE LA BASE RELIGIEUSE ET ECCLÉSIASTIQUE DE LA MYSTIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Comment la mystique a ses racines dans les Évangiles . . .	27
--	----

CHAPITRE II.

Développement de la vie chrétienne parmi les moines et les solitaires. Saint Paul, premier ermite. Les moines du désert. Les moines d'Oxyrinque. La règle de saint Pacôme. La vie des moines du désert	32
--	----

CHAPITRE III.

La mystique dans le désert. Saint Antoine. Du don des miracles. Du pouvoir sur les animaux. Du don de prophétie, de clairvoyance. Du pouvoir de discerner les esprits, de guérir les malades. De l'extase	48
---	----

CHAPITRE IV.

La mystique considérée dans les martyrs. De leur impassibilité. Du don de prophétie. Des visions. Sainte Perpétue. . . .	61
--	----

CHAPITRE V.

La mystique spéculative des premiers temps du christianisme. Les néo-platoniciens. Les livres de Denys l'Aréopagite. . .	73
--	----

CHAPITRE VI.

- Comment. au milieu des ruines du monde antique, l'humanité fut renouvelée par le christianisme. Des incursions des barbares. De la mystique en Irlande. Saint Ansgar. Saint André de Sali. Scot Érigène et ses ouvrages. 80

CHAPITRE VII.

- Second degré et développement de la mystique dans l'histoire par la voie illuminative. Saint Bernard ; sa vie et ses ouvrages. 93

CHAPITRE VIII.

- Du troisième degré et de la perfection de la vie mystique dans son développement historique. L'Église et l'État. Les corporations. La chevalerie. L'islamisme et les croisades. Mystique de l'art chrétien. Le poème de Titurel et le saint Gral. La scolastique. Saint Thomas et le Dante. 102

CHAPITRE IX.

- Du développement de la mystique parmi les ordres modernes. Réformes de la discipline religieuse. Ludolf. Saint Romuald. Saint Alfer. Saint Gualbert. Saint Étienne. Saint Bruno. Saint Robert. Des ordres militaires. Robert d'Arbrissel. Guillaume de Poitiers. Saint Norbert. Saint Dominique. Saint François. Saint Bernardin de Sienne. Saint Philippe Benizi. Saint Célestin V. Saint Sylvestre. Saint Jean de Matha. Saint Pierre Nolasque. 115

CHAPITRE X.

- Développement de la mystique dans la solitude du cloître. Sainte Hildegarde. Les monastères d'Unterlinden, de Thoss, de Schonensteinbach, d'Adelhausen, de Waldsassen. Les Béguines. Hugues et Richard de Saint-Victor. 131

LIVRE II.

LA MYSTIQUE PURGATIVE.

CHAPITRE PREMIER.

- Comment l'homme entre dans les voies mystiques. Du choix, de l'initiation et des premiers pas qu'il fait dans ces voies. 154

CHAPITRE II

- Vocation des hommes. Saint Joseph de Copertino. Jean d'Erfurt. Gille Vailladoros. Fr. de Grotti. Am. Sansedonio. Herman Joseph. 158

CHAPITRE III.

- Vocation des femmes à la vie mystique. Sainte Catherine de Sienne. Sainte Rose de Lima. Osanna Andreasi. Jeanne Rodriguez. Oringa. Dominique de Paradis. Christine de Stumbelen. 170

CHAPITRE IV.

- Rapports de l'homme mystique à l'égard de Dieu, du monde et de soi-même. 190

CHAPITRE V.

- Comment la mystique règle et purifie l'appétit nutritif. Sainte Rose. Liduine. Saint Joseph de Copertino. Nicolas de Flue. Sainte Catherine de Sienne 194

CHAPITRE VI.

- Comment la mystique règle les rapports entre la veille et le sommeil. Comment elle fait supporter avec patience les maladies, ou inspire la pensée d'en demander à Dieu de nouvelles. Marie Bagnésie. Liduine. Colette de Gand. Sainte Rose. . . 208

CHAPITRE VII.

- Comment la mystique purifie et discipline la vie moyenne. Des pénitences et des mortifications. Suso. Sainte Rose. Saint Dominique l'Encuirassé. François de la Croix. Françoise du Saint-Sacrement 226

CHAPITRE VIII.

- Courage et résignation dans l'adversité des âmes que Dieu appelle à la vie mystique. Agathe de la Croix. Jeanne Rodriguez. Colombe de Rieti. Liduine. Colette de Gand. Ursule de Parme. Pierre de Milan. 241

CHAPITRE IX.

- Des œuvres de charité. Sainte Catherine de Sienne. Sainte Rose. Saint Pierre d'Alcantara 276

CHAPITRE X.

- Comment la mystique discipline et purifie l'homme supérieur . 281

CHAPITRE XI.

- Recueillement des puissances supérieures en Dieu par la prière et la charité. Sainte Rose de Lima. Sainte Catherine de Gênes. 290

CHAPITRE XII.

- Vue rétrospective sur le développement de la vie mystique. Marie d'Agréda 301

LIVRE III.

L'ÂME REÇOIT PAR LA MYSTIQUE UN ATTRAIT ET DES LUMIÈRES
D'UN ORDRE SUPÉRIEUR.

CHAPITRE PREMIER.

Des phénomènes produits par la mystique dans les régions inférieures de l'homme. Saint Philippe de Néri 315

CHAPITRE II.

Comment la mystique transforme dans l'homme le système qui sert à l'assimilation. Marie d'Oignies. Bernard de Corléon. . . 324

CHAPITRE III.

Comment la mystique transforme la vie des organes de la respiration. Saint Colombin. Saint Jérôme de Nami. Jean le Confesseur. Sainte Catherine de Gênes. Saint Stanislas Kostka. Sainte Madeleine de Pazzi. Saint Gerlach. Félix Barbanaria. Pierre d'Alcantara. Ursule Benincasa. Jacoponi de Todi. Joseph de Copertino 331

CHAPITRE IV.

Comment la mystique modifie et transforme les systèmes nerveux et vasculaire. De l'odeur de sainteté. Liduine. Venturini de Bergame. François de Bergame. François de Paule. Joseph de Copertino, Barthole, etc. Formation de l'huile mystique. Madeleine de Pazzi. Félix de Cantalice. Fr. Olympe. Sainte Ludgarde. Agnès de Monte-Pulciano. 338

CHAPITRE V.

De la souplesse et de l'agilité du corps chez les saints. Marie d'Agréda. Ida de Louvain. Sainte Colette. De l'incorruptibilité. Sainte Catherine de Bologne. 348

CHAPITRE VI.

Phénomènes mystiques dans la partie moyenne de l'homme. Comment la mystique modifie les organes du mouvement. Saint Philippe de Néri. Joseph de Copertino. Sainte Ida . . . 357

CHAPITRE VII.

Comment la mystique change les puissances affectives de l'âme. De la jubilation mystique. Marie d'Oignies. Du don des larmes. Sainte Rose de Lima. Rinlinde de Billingen. Véronique de Binasco, etc. 363

CHAPITRE VIII.

- Comment la mystique transforme et élève les fonctions des sens.
 Du toucher. Marie d'Agréda. Rose de Lima. Du goût. Lucie
 d'Adelhausen. Angèle de Foligno. Sainte Ida. 371

CHAPITRE IX.

- Comment la mystique transforme les sens de l'odorat et de l'ouïe.
 Gille de Reggio. Catherine de Sienne. Philippe de Néri. Her-
 man Joseph. Jérôme Gratien. Suso. Joseph de Copertino, etc. 378

CHAPITRE X.

- Des phénomènes produits par la mystique dans le sens de la
 vue. De la faculté de lire dans l'âme des autres hommes. Saint
 Joseph de Copertino. De la faculté de voir Notre-Seigneur
 dans l'Eucharistie. Véronique de Binasco. Pierre Tolosan. Ca-
 therine de Sienne. Marie d'Oignies. Métamorphose mystique.
 Catherine de Sienne. Rose de Lima. Marie Villana. De la faculté
 de se rendre invisible, soi ou les autres. 387

CHAPITRE XI.

- Des effets produits par la mystique dans le sens commun. De la
 faculté de sentir de loin l'Eucharistie. Sainte Ida. Julienne.
 Casset. Fr. Borgia. Marie d'Oignies. De la faculté d'attirer
 l'Eucharistie. Sainte Thérèse. Élisabeth de Jésus. Catherine
 de Sienne. Saint Hippolyte. Véronique Giulani. Julienne Fal-
 conieri. De la faculté de pénétrer les esprits. Jean de Sagonte.
 Julienne. Colette. Saint Thomas d'Aquin. Fr. de Paule.
 Fr. Olympe. Joseph de Copertino. De la faculté de voir à
 distance et de lire dans l'avenir. Alpède de Cadoto. Élisabeth
 de Schonau. Pie V. Saint Dominique. Saint Antoine de Pa-
 doue. Laurent Justinien. Philippe de Néri. Ignace de Loyola. 401

CHAPITRE XII.

- Phénomènes mystiques dans les régions supérieures et spiri-
 tuelles, dans la faculté qui perçoit les objets et dans l'imagi-
 nation. Des sons qui se font entendre quelquefois dans la
 région du cœur. Catherine de Sienne. Stéphanie Quinzani.
 Ursule Bénincasa. Colombe de Riéti. Élisabeth de Thuringe.
 De la langue mystique. Sainte Hildegarde. 418

CHAPITRE XIII.

- Des influences de la vie mystique dans le domaine des arts. Des
 arts plastiques. Angélique de Fiésolo. Jacques le Tentonique.

De la musique. Sainte Catherine de Bologne. Saint Herman Joseph.	426
CHAPITRE XIV.	
De la poésie chez les mystiques. Cedmon. Joseph l'hymnographe. Jacoponi	432
CHAPITRE XV.	
De l'éloquence chez les mystiques. Saint Vincent Ferrier.	440
CHAPITRE XVI.	
Comment la mystique élève et transforme les plus hautes facultés de l'esprit.	444
CHAPITRE XVII.	
Des dons gratuits. Du don de discernement des esprits. Du don des langues. Saint Pacôme. Saint Dominique. Saint Vincent Ferrier. Saint Antoine de Padoue. Saint François-Xavier. Sainte Colette. Sainte Claire de Monte-Falcone. Jeanne de la Croix	449
CHAPITRE XVIII.	
Des dons de foi, de sagesse et de science. Rupert de Dentz. Dilson. Candide. Albert le Grand. La Dominicaine Marguerite. Catherine de Cardone. Ida de Louvain. Osanna de Mantoue. Catherine de Sienne. Rose de Lima. Grégoire Lopez-Thomas d'Aquin	454
CHAPITRE XIX.	
Du don de prophétie et du pouvoir de guérir les malades. Sainte Hildegarde. Saint Sauveur d'Horta.	468
CHAPITRE XX.	
Du pouvoir de faire des miracles. Sainte Rose de Lima. Sainte Ida. Joseph de Copertino. Saint Hugues	476

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

LA
MYSTIQUE
DIVINE
NATURELLE ET DIABOLIQUE
PAR GÖRRES

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M. CHARLES SAINTE-FOI

—
EXLIBRIS
TOME II
—

PREMIÈRE PARTIE
LA MYSTIQUE DIVINE

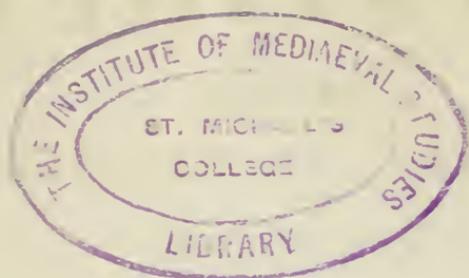
~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION  
~~~~~

PARIS

LIBRAIRIE DE M^{me} V^c POUSSIELGUE-RUSAND

RUE SAINT-SULPICE, 23

—
1861



OCT 23 1944

9662

LA
MYSTIQUE DIVINE



LIVRE QUATRIÈME

La Mystique illuminative. Progrès de la Mystique par
l'amour et l'illumination divine dans l'extase.

CHAPITRE PREMIER

Comment les dons qui sanctifient conduisent l'âme dans les régions
supérieures de la mystique.

Nous avons jusqu'ici parcouru les régions inférieures de la mystique. Jusqu'ici les diverses influences qui gouvernent la vie ne se sont pas complètement séparées. Celles des puissances supérieures sont encore cachées sous le voile des influences de la nature; de sorte qu'on ne sait bien souvent à laquelle de ces influences on doit attribuer les effets et les phénomènes qui se produisent. L'homme, en effet, peut être élevé au-dessus de soi-même de trois manières différentes, et par trois puissances diverses : à savoir, par les puissances terrestres de la nature qui l'entourent, et qui sont dans un rapport intime avec la partie terrestre de son être; ou bien par les puissances célestes

qui, appartenant au monde de la nature, ou à celui de l'esprit, ou au monde des natures mixtes, sont placées au-dessus de lui et sont en rapport avec l'élément céleste en lui; ou bien enfin par Dieu et les puissances de Dieu, qui, s'unissant avec ce qu'il y a de plus profond dans l'être de l'homme, le gouvernent et le dirigent. Dans le premier cas, ce sont les puissances corporelles de la nature qui agissent sur l'homme, et produisent en lui des visions ou d'autres phénomènes extraordinaires, tels que ceux qui sont déterminés par l'opium ou d'autres substances de ce genre. Ou bien encore ce sont des puissances invisibles, et spirituelles néanmoins, qui, trouvant certaines prédispositions dans l'âme de l'homme, élèvent la vie à un état supérieur, comme il arrive, par exemple, chez ceux qui voient les esprits. Ou bien enfin cet effet est produit par ces deux puissances à la fois réunies dans la personne d'un magnétiseur, et agissant sur celui qui est magnétisé, afin de l'élever jusqu'à la clairvoyance. Jusqu'ici la mystique est toute terrestre et immanente en quelque sorte. Dans le second cas, les effets sont produits par des puissances qui appartiennent au monde invisible, et sont préposées au gouvernement du ciel solaire et extérieur. Ou bien ce sont les âmes des défunts qui entrent en rapport avec l'homme et l'établissent dans un état extraordinaire. Ici la mystique n'est plus immanente, mais transcendante; elle éclaire ou elle obscurcit, selon la différence des puissances qui agissent sur l'homme. Dans le troisième cas enfin, c'est Dieu lui-même qui attire à soi immédiatement ou médiatement le fond le plus intime et comme la racine même de la créature; qui l'élève au-dessus d'elle-même, la dépouille des formes qui lui sont propres, pour la trans-

former en soi. Il y a donc dans l'élévation mystique trois degrés, dont le dernier se retrouve toujours à l'entrée de la vie mystique, tandis que le troisième, lorsqu'il a atteint sa perfection, se produit comme mystique unitive et en est le dernier terme. Mais comme en toutes choses chaque degré inférieur contient déjà le germe des autres, et que ceux-ci n'en sont que le développement, il est souvent très-difficile dans les commencements de distinguer ce qui appartient aux influences terrestres, ou célestes, ou divines, et si les phénomènes qui se produisent sont du ressort de l'Église ou de la science. Toutefois, cette incertitude diminue à mesure que la vie mystique se développe, à mesure que le corps est soumis davantage à l'esprit et l'esprit à Dieu. Il fait donc plus clair déjà à ce second degré de la mystique où nous sommes arrivés, quoique nous ne puissions attendre de clarté parfaite qu'au troisième degré, parce que c'est là seulement que l'homme, tout entier à Dieu, et sanctifié jusque dans les profondeurs de son être, peut être transporté par moments au-dessus de tout ce qui est créé, et introduit jusque dans l'abîme de la Divinité.

L'homme monte à ce second degré par les dons qui sanctifient. Ce n'est pas qu'il ne reçoive ces dons qu'au moment où il arrive à ce second degré, car la mystique purgative les suppose déjà. Ce n'est pas non plus qu'il les reçoive alors dans toute leur plénitude; cette faveur ne lui est accordée qu'au terme de la carrière : mais c'est parce qu'ils lui sont donnés dans une mesure plus abondante. Chaque état nouveau pour l'homme demande une nouvelle impulsion; et lorsqu'il s'agit d'un état surnaturel, il faut une impulsion surnaturelle aussi. Dans le cours ordinaire

BAT
2435
.G67
v.2

des choses, le moteur chez l'homme c'est l'*esprit* ou l'intelligence; c'est lui qui meut tout le reste par le moyen de certaines facultés ou aptitudes que Dieu nous a données. Lors donc que l'homme se tourne tout entier vers Dieu, le souverain moteur de toutes choses, pour qu'il puisse recevoir de lui l'impulsion, il a besoin d'aptitudes plus parfaites. Mais de même que la créature ne peut se mouvoir elle-même, ainsi elle ne peut se donner les aptitudes qui lui sont nécessaires pour être mue par un autre; elle doit recevoir celles-ci comme un don de celui qui la meut. C'est à celui-ci de se préparer les moyens d'agir, et de se recevoir en quelque sorte soi-même en celui à qui il se donne. Ces dons s'appellent sanctifiants, par opposition aux dons gratuits, qui ne supposent point la sainteté de celui qui les possède. De même donc que ceux-ci préparent l'homme au premier degré de la mystique, ainsi les premiers le préparent à entrer dans le second degré; de sorte cependant que les vertus théologiques servent, pour ainsi dire, de transition de l'un à l'autre de ces degrés. C'est ici en effet que l'âme, les recevant avec plus d'abondance, commence à se détourner plus fortement de toutes les choses inférieures, pour se tourner entièrement vers Dieu; et c'est ici en même temps que l'on commence à bien distinguer la nature des phénomènes sous lesquels se révèle la vie mystique.

D'après la doctrine de l'Église, l'Esprit-Saint se communique en sept dons; car, dit saint Bonaventure, de même que l'univers a été créé en sept jours, ainsi l'homme, ce petit monde, est construit avec les sept dons du Saint-Esprit. Ces dons sont l'entendement, la science, la sagesse, le conseil, la force, la crainte de Dieu et la piété. L'intellect

ou l'entendement éclaircit l'œil de l'esprit, qui, fermé pour les choses inférieures, est ouvert au contraire pour les choses divines, et n'est accessible qu'à cette lumière surnaturelle qui éclaire le sommet de l'intelligence. Mais comme nous allons à Dieu par deux voies, l'une intérieure et l'autre du dehors, nous avons besoin d'un don particulier qui nous montre celle-ci, et nous apprenne à contempler les créatures par une connaissance surnaturelle, et dans la lumière de Dieu : et c'est là ce que fait le don de science. Ainsi, tandis que le premier de ces dons nous fait connaître Dieu en soi, le second nous le fait connaître dans les créatures ; et de cette sorte la faculté spéculative de l'homme se trouve apte aux plus hautes contemplations. La sagesse et la science règlent et perfectionnent les facultés pratiques en nous. La première, qui d'un côté a ses racines dans la raison supérieure, et qui de l'autre est dirigée vers la volonté, éclaire celle-ci par la lumière divine dont elle est pénétrée ; elle la meut avec une sorte de douce contrainte ; de sorte que, goûtant la douceur divine, elle exerce la justice et tend par là vers sa fin dernière. Le conseil discipline le libre arbitre, en dirigeant le jugement sous l'impulsion duquel l'homme choisit. Ce don élève et affermit le conseil de l'homme par celui de Dieu ; de sorte que, détournant nos regards des choses multiples et créées, et les tenant fixés vers l'unité suprême, nous arriverons heureusement à ce but souverain de tous nos efforts.

L'intérieur de l'homme étant ainsi réglé, les trois autres dons sont destinés à le diriger dans ses actions extérieures et à sanctifier sa vie. Le don de force unit notre propre pouvoir avec celui de Dieu, affermit chacune de nos puis-

sances par la puissance divine ; de sorte que, soustraites à la mobilité de la volonté, et fortes de la force de Dieu lui-même, elles puissent soutenir les luttes auxquelles nous sommes exposés ici-bas, et acquérir dans le combat une nouvelle énergie. Mais dans ce mouvement qui nous emporte vers Dieu nous avons besoin d'un contre-poids qui nous fasse redescendre en nous-mêmes par l'humilité ; de sorte que, pénétrés du sentiment de notre misère et de notre impuissance, nous nous abaissions humblement devant la majesté de Dieu, et nous soumettions entièrement à lui ; et c'est là ce que fait le don de crainte. Enfin ces deux mouvements, dont l'un nous élève tandis que l'autre nous abaisse, doivent s'harmoniser dans un troisième qui les règle et les coordonne ; et c'est ce que fait le don de piété, par lequel l'âme, enracinée en Dieu par une confiance toute filiale, évite à la fois et la crainte servile et une orgueilleuse présomption. C'est ainsi que les sept dons du Saint-Esprit préparent l'homme dans toutes les directions, et achèvent de le sanctifier.

On comprend facilement, d'après ce que nous venons de dire, que ces dons et la manière dont ils nous sont communiqués ont dû occuper beaucoup les contemplatifs dans leurs visions. On raconte qu'Ida de Nivelles ayant un jour le désir de se sentir intérieurement pénétrée de ces dons, il arriva qu'au moment où le prêtre élevait l'hostie, le premier dimanche de l'Avent, elle la vit rouge et enflammée comme le soleil à son lever, et qu'elle aperçut sept rayons lumineux qui en partaient et pénétraient jusqu'au fond le plus intime de son cœur. (Henriquez, page 69.)

La vision de la béguine Blambeck est plus complète en-

core, et nous la donnons ici telle qu'elle est racontée par son confesseur. A la fête de la Pentecôte de l'an 1293, après avoir reçu Notre-Seigneur, elle fut remplie d'une telle suavité qu'il n'y avait aucune partie de son corps qui n'en fût inondée. Elle resta en cet état tout le jour; elle ne put ni boire, ni manger, ni prononcer une seule parole. Comme elle admirait la bonté de Dieu, elle voulut prendre un peu de miel, mais il lui parut amer, comparé à la douceur dont elle était pénétrée. « O Dieu, se disait-elle, si je savais le chemin par où le Saint-Esprit est descendu sur les hommes! » Elle fut alors ravie en esprit, et elle comprit que l'Esprit-Saint est présent dans toutes les bonnes œuvres que l'on fait uniquement pour Dieu, et que le miel, l'huile, l'eau et le feu sont les symboles de sa divine présence. Il vient sous le symbole du miel quand l'âme est pénétrée d'une ineffable suavité, quand elle prend goût à la prière, à la parole de Dieu et à toutes les pratiques de piété, et enfin quand elle est ravie dans une vision divine. Il vient sous la figure de l'huile quand l'âme est douce et patiente dans l'adversité et à l'égard du prochain, quand le joug du Seigneur lui est doux, et qu'elle compatit aux peines des autres hommes. Il vient aussi sous la figure de l'eau en trois manières; à savoir, dans les larmes du repentir, dans celles de la dévotion, et dans celles enfin du céleste amour. Il vient sous l'image du feu lorsque l'âme se porte avec ardeur aux bonnes œuvres, lorsqu'elle est enflammée du feu de la charité ou illuminée par les révélations du Saint-Esprit. Le lendemain, elle s'inquiétait de ne pouvoir remplir ses exercices de dévotion, et elle considérait tristement vers le soir qu'elle avait passé inutilement la journée. Cette pensée la plongea dans une douleur profonde, qui pénétra

tout son corps. Cependant elle fut un peu consolée en pensant que ce qu'elle souffrait était l'effet d'un juste jugement de Dieu, qui lui faisait expier ainsi la négligence dont elle s'était rendue coupable pendant ce jour. « Soyez béni, Seigneur, dit-elle; vous faites toujours ce qu'il y a de mieux. » Tout à coup la main de Dieu parut sur elle avec sa grâce, et elle vit descendre d'en haut une troupe de gens tous vêtus d'habits dorés, et couverts jusque par-dessus la tête, de sorte qu'on ne leur voyait que le visage. Ils avaient une belle figure, mais paraissaient graves et âgés. Après eux en venaient d'autres vêtus d'habits blancs et la tête ceinte d'une couronne de roses rouges. Leur visage était gracieux et respirait la joie la plus vive. Puis une troisième troupe très-nombreuse succéda aux deux premières. Ceux qui la composaient étaient vêtus d'habits rouges et plus éclatants que le soleil. Au milieu de cette troupe était notre Sauveur à tous, Jésus-Christ; et il était sans contredit le plus beau et le plus aimable de tous ceux qui étaient là. Il était d'une grandeur moyenne, avait les mains et les bras étendus comme le prêtre à l'autel. Ses plaies étaient ouvertes et brillaient d'un éclat merveilleux. Ceux qui le regardaient, il les inondait de délices; car sa beauté surpassait de beaucoup celle de tous les autres. Il répandait autour de lui une flamme brillante, qui se partageait en rayons, dont les uns montaient vers le ciel, les autres pénétraient la masse de la terre, tandis que d'autres se dispersaient sur les hommes qui l'habitent. Mais elle ne comprenait rien à ces splendeurs, jusqu'à ce que son cœur fut pénétré par cette flamme et embrasé de l'amour divin. A cette clarté elle vit en esprit les derniers confins de la terre et une multitude innombrable de gens, mais qui tous étaient

chrétiens. Cette flamme les pénétrait de telle sorte que plusieurs recevaient le même rayon, tandis que d'autres en recevaient plusieurs à la fois. Cette flamme se répandait en eux de quatre manières, à savoir par le sommet de la tête, par la bouche, par les oreilles et par le cœur. Quelques-uns recevaient ces rayons en ces quatre manières; d'autres d'une manière seulement, et d'autres pas du tout. Elle comprit que la grâce du Saint-Esprit qui vient du Fils est la sainteté. La flamme qui allait en haut signifie la grâce qui remplit les élus dans le ciel; celle qui pénétrait la masse de la terre signifie la grâce des élus dans le purgatoire; celle qui se répandait sur les hommes qui habitent la surface de la terre désigne la grâce que Dieu verse dans les hommes pieux. La flamme qui entrait par le sommet de la tête signifie l'élevation du cœur aux joies célestes, qui comblent l'âme de leurs délices; celle qui entrait par les oreilles signifie la grâce du Saint-Esprit, que l'âme reçoit par la prédication; celle qui entrait par la bouche est le symbole de la grâce qui est communiquée à l'homme dans la prière, et qui lui fait goûter celle-ci; celle enfin qui entrait par le cœur représente la grâce qui allume dans le cœur de l'homme le feu de l'amour divin, et éclaire l'esprit. Mais elle ne comprit cette vision qu'après avoir reçu la flamme. C'est alors seulement que son âme connut le sens de tout ce qu'elle avait vu.

CHAPITRE II

De l'extase considérée dans ses phénomènes généraux. Origine et progrès de l'état extatique. Béatrix de Nazareth. Christine de Stumèle. Catherine de Sienne. Thomas de Villeneuve. Joseph de Cupertino. Madeleine de Pazzi. Dominique de Jésus-Marie.

Il y a pour l'homme deux états principaux. Dans l'un, il domine les impressions qui lui viennent de tout ce qui n'est pas lui, et garde vis-à-vis d'elles la conscience qu'il a de soi-même. Dans l'autre, au contraire, ces impressions sont plus fortes que lui, et l'entraînent; de sorte que, perdu et comme absorbé dans l'objet qui s'empare de lui, il n'a plus ni le sentiment, ni la possession de soi-même, mais se trouve lié et dans son intelligence et dans sa volonté. On dit dans le premier cas qu'il se possède, et dans le second qu'il est hors de lui ou en extase. Or la nature humaine est placée entre la nature extérieure, qui est au-dessous d'elle, et les êtres qui lui sont supérieurs; de sorte qu'elle peut s'échapper à elle-même en deux manières: soit en se perdant dans la première, soit en se laissant absorber par les derniers. Dans le premier état, son activité est élevée et augmentée en apparence; mais au fond elle est plutôt liée et enchaînée, au contraire. La conscience que l'homme a de soi-même est perdue et comme abîmée dans une conscience inférieure, et sa liberté est enlacée dans les lois de la nécessité qui gouverne la nature; de sorte que, tout en paraissant hors de soi, il est réellement tombé au-dessous de soi-même. Dans l'autre cas, au contraire, il paraît lié et réduit à un état passif; mais dans la réalité il est introduit par une puissance supérieure dans le cercle d'une conscience plus élevée, en regard de la-

quelle la conscience réfléchie qu'il a de soi-même n'apparaît plus que comme un sentiment irréfléchi et dominé par sa propre objectivité. Il en est ainsi dans le domaine de la volonté. Celle-ci est élevée dans les régions d'une liberté supérieure, à l'égard de laquelle la liberté ordinaire n'est plus qu'une sorte de contrainte que la volonté exerce sur elle-même. L'homme qui sort de soi de cette manière est réellement élevé au-dessus de soi. Or les dons du Saint-Esprit, qui, quand ils sont distribués avec mesure, inspirent et élèvent l'homme peu à peu, lorsqu'ils affluent dans l'âme dans toute leur plénitude doivent produire en elle une extase du second genre; et c'est dans cette extase que les symptômes de l'état mystique commencent à se révéler d'une manière plus déterminée. C'est cette extase aussi que nous allons étudier maintenant, en la considérant d'abord dans sa généralité, et en cherchant à nous en former une idée d'après l'expérience et les récits de témoins oculaires dignes de foi.

Les premiers symptômes de l'extase nous apparaissent sous leur vrai jour dans Béatrix de Nazareth. Ida de Nouvelle lui avait prédit que le Seigneur la visiterait de ses premiers dons à Noël. La fête s'était passée néanmoins sans que rien d'extraordinaire lui fût arrivé. Et comme Béatrix l'attribuait à ses péchés, Ida la renvoya à l'octave. Pendant l'octave, en effet, un soir que l'on chantait *Complies* au chœur, et que l'on était rendu à cette antienne du jour : *Propter nimiam charitatem suam qua dilexit nos Deus, Filium suum misit in similitudinem carnis peccati, ut omnes salvaret*, comme elle méditait ces paroles, et ces autres d'un répons de Pâques : *Et David cum cantoribus cytharam percutiebat in domo Domini*, elle fut ravie pour la première

Béatrix
de Nazareth.

fois, et vit des yeux de l'esprit la sainte Trinité dans sa gloire, David et les chantres de la céleste Jérusalem chanter sur la cithare les louanges de la majesté divine, et toutes les puissances du ciel, plongées dans la contemplation autour de son trône, exprimer leur amour dans une jubilation merveilleuse. Pendant qu'elle s'efforçait de mêler sa voix à celle des chœurs célestes, les Complies finirent, et les autres sœurs quittèrent le chœur. Pour elle, plongée dans la méditation et penchée sur sa stalle comme une personne endormie, elle ne voyait rien de ce qui se passait autour d'elle. Sa voisine, croyant qu'elle dormait, la secoua par sa robe; et comme elle ne se réveillait pas, elle la secoua plus fort. Béatrix, revenue à elle-même et se retrouvant dans la médiocrité de la vie vulgaire, se mit à sangloter et à pleurer; de sorte que son visage était tout baigné de ses pleurs. La sœur, effrayée, la pressa sur son cœur, et, essuyant ses larmes, essaya de la calmer; puis, après l'avoir un peu consolée, elle la conduisit au lit. Béatrix, une fois qu'elle fut seule, se mit à réfléchir sur ce qui lui était arrivé, et sentit son âme inondée d'une joie ineffable. Elle avait eu tout le jour un peu de fièvre, et avait éprouvé un poids et une pression dans tous ses membres; mais ces pleurs qu'elle avait répandus avaient fait disparaître jusqu'aux dernières traces de ce malaise; de sorte qu'Ida étant venue la visiter avec d'autres sœurs, elle manifesta dans un éclat de rire la joie qui remplissait son âme. Il lui semblait que son cœur allait se briser si Ida approchait d'elle davantage. Elle demanda à Dieu intérieurement que la lampe du dortoir s'éteignît, afin que personne ne fût témoin de son allégresse. La lampe s'éteignit en effet, et le dortoir devint obscur. Cependant, comme elle craignait en-

core d'être entendue , elle pria Dieu d'éloigner les sœurs. Celles-ci, en effet, poussées par la même pensée , se retirèrent toutes dans leur cellule sans la déranger. Dès qu'elle fut seule , elle put s'abandonner sans contrainte à la joie que produisait en elle la grâce qu'elle avait reçue ; et, malgré elle , elle se mit à pousser de grands éclats de rire , de sorte qu'elle pria Dieu plusieurs fois d'empêcher que le bruit fût entendu de personne. Il lui sembla aussi pendant la nuit qu'elle volait en l'air ; et sa béatitude dura ainsi plusieurs mois. (Henriquez, page 33.)

Pierre de Dacie , lecteur et deux fois prieur des Dominicains dans l'île de Gothland , nous raconte que , pendant qu'il était à l'université de Cologne , il trouva en cet état , dès la seconde visite qu'il lui fit , Christine de Stumbèle , dont il fut dans la suite le confident pendant longtemps. Il était allé à Stumbèle le 24 février 1264 avec Gérard de Greifen , alors confesseur de Christine ; et le curé du lieu les avait invités à sa table avec elle. Pendant le repas , Gérard examina attentivement Christine , et vit avec plaisir qu'elle était humble , gaie , mortifiée , parlant peu , et ne disant que des choses édifiantes , parfaitement convenable dans son maintien , dans sa mise et dans toute sa personne. Lorsqu'on se fut levé de table , le curé étant sorti pour aller visiter un malade , une des personnes présentes chanta par dévotion le chant de jubilation de saint Bernard , traduit probablement en allemand ; et ce chant émut plusieurs fois jusqu'aux larmes Pierre et plusieurs autres parmi les assistants. Tout à coup Christine tomba en extase. Tous ses sens étaient immobiles ; son corps était roide , elle ne donnait plus aucun signe de vie ; et même , ce qui étonna davantage encore tous ceux qui étaient présents ,

Christine de
Stumbèle.

elle cessa de respirer. « J'avoue, nous dit le narrateur, qui n'avait encore jamais rien vu de pareil ; j'avoue que j'ai pleuré de joie, ne pouvant assez m'étonner de cette merveille, et rendant grâces à l'auteur de ces dons extraordinaires. Je n'avais vu encore personne en cet état ; et je crus y reconnaître celui dont parle l'Apôtre. J'examinai donc avec attention tout ce qui se passait sous mes yeux, toutes les paroles, tous les mouvements, tous les gestes de Christine. Elle resta ainsi environ trois ou quatre heures, appuyée contre un banc, la figure et les mains enveloppées dans son voile. Puis elle se mit à soupirer en bâillant, de sorte que tout son corps était agité. Elle commença ensuite à respirer, mais plus rarement et moins profondément qu'on n'a coutume de le faire. Le mouvement produit par sa respiration était si faible qu'on ne pouvait l'observer qu'avec une grande attention. Après qu'elle fut restée en cet état le temps environ de deux messes, sa respiration devint plus profonde, et se rapprocha de la respiration ordinaire. Puis elle se mit à parler, mais si bas qu'on ne pouvait l'entendre qu'en prêtant bien l'oreille. Ce n'était point un langage suivi, mais des inspirations d'amour comme celles-ci : O bien-aimé ! très-doux ! O fiancé ! très-cher ! Et elle était avec cela dans une telle jubilation que tout son corps frémissait, et qu'elle retint son souffle le temps à peu près que dure un *miserere* ; puis elle resta immobile aussi longtemps. Cet état de jubilation, que je ne sais comment appeler, parce que je ne l'ai vu nulle part ailleurs, dura environ le temps de deux messes.

« Tous ceux qui étaient présents furent émus jusqu'aux larmes. Christine commença à lier les mots, et à former des phrases où elle exprimait sa reconnaissance envers Dieu.

Elle dit quelque chose, mais en général seulement, de l'état où elle avait été et des dons qu'elle avait reçus. C'était une chose ravissante de l'entendre confesser son propre néant d'un côté, et de l'autre la bonté et la libéralité infinies de son bien-aimé. Elle passa encore à peu près le temps d'une messe occupée tantôt à s'humilier devant Dieu, tantôt à louer son amour extrême. Puis elle se mit à pleurer les misères de cette vie avec une grande amertume de cœur et une grande abondance de larmes. Je n'avais jamais vu pleurer de cette manière. J'avais bien compris par la foi les larmes dont la pécheresse de l'Évangile lava les pieds du Seigneur; mais ce fut alors que pour la première fois j'en eus l'intelligence et le sentiment. Cette heure une fois écoulée, elle se mit à recommander instamment à Dieu tous ceux qui lui étaient chers. Je mentionne cette circonstance, parce que ce furent là les premiers signes qui nous révélèrent que Christine recommençait à être mue par des motifs humains. Après qu'elle eut ainsi prié pour ses bienfaiteurs et ses amis, elle fit la même chose pour ses ennemis, demandant à Dieu qu'il leur pardonnât le mal qu'ils lui avaient fait par ignorance ou de propos délibéré. Puis elle commença à répondre aux questions qu'on lui adressait, sans faire aucune allusion à ce qui s'était passé : elle paraissait même embarrassée lorsque quelqu'un en parlait devant elle. »

Une autre fois Pierre la visita avec le frère Albrandin. Ils la trouvèrent voilée dans son lit, après la communion, immobile et sans souffle. Albrandin lui toucha les épaules pour voir si elle était vraiment roide comme on le disait, et, n'apercevant point ce signe, il dit à Pierre avec émotion : « Vous voyez bien que ce qu'on raconte de cette fille

est un mensonge, car ses membres ont gardé leur souplesse. » Pierre, un peu blessé, lui dit d'avoir patience, que l'état de roideur ne commençait que quelque temps après la communion. En effet, lorsqu'ils revinrent après le repas, ils la trouvèrent dans la même position, mais roide comme une morte.

L'extase dura une autre fois depuis le soir jusqu'au lever du soleil, en présence de Pierre et de douze autres personnes, et tous se sentirent réjouis par l'odeur d'un parfum extraordinaire. Elle avait coutume de s'agenouiller derrière l'autel après la communion, dans la position d'une personne assise, à la manière des Béguines de Cologne. Sa figure et ses mains étaient cachées sous son voile, et elle ne tardait pas à tomber en extase. Un jour donc, elle s'était mise à genoux de cette manière derrière l'autel, et l'on avait fermé l'église. Pierre et le curé étaient allés manger, puis étaient revenus à l'église après le repas. La trouvant fermée, ils se mirent à la porte, et entendirent sortir de l'intérieur une voix humaine à la vérité, mais dont les modulations avaient une douceur et une délicatesse qu'aucun son humain ne saurait atteindre, et l'on n'entendait aucune parole articulée. C'était comme une voix humaine adoucie par la suavité du miel, ou comme si des cordes mélodieuses eussent vibré dans un gosier humain. Entrés dans l'église, ils n'y trouvèrent personne, excepté Christine; elle était à la même place, et dans le même état où ils l'avaient laissée. S'étant approchés d'elle, pour voir si c'était d'elle que venait cette voix, ils entendirent après quelques instants un son qui semblait sortir de sa poitrine : c'était la jubilation de son âme qui débordait au dehors dans des sons inarticulés.

Ce que Raimond raconte avoir vu mille fois en sainte Catherine de Sienne se rapporte bien à notre sujet. Lorsque, plongée dans la méditation, elle avait perdu l'usage de ses sens corporels, ses mains et ses pieds se contractaient d'une manière convulsive. Ses doigts s'entrelaçaient, ou s'attachaient si fortement à l'objet qu'elle saisissait qu'on les aurait brisés plutôt que de leur faire lâcher prise. Ses mains, ses bras et son cou étaient roides; de sorte qu'il eût été dangereux d'y toucher en cet état. Sa mère, qui ne comprenait rien à la chose, s'efforça plus d'une fois, pendant les extases de sa fille, de lui redresser le cou; et elle le faisait avec une telle force que, sans l'intervention d'une amie qui était présente, elle le lui aurait rompu, comme le déclara la sainte elle-même une fois revenue de ses ravissements. Elle ressentait du moins pendant longtemps une douleur très-vive par suite de la maladresse de sa mère. Ses yeux étaient fermés aussi; elle n'entendait aucun bruit, quelque fort qu'il fût; et tous ses autres sens étaient liés de la même manière. Lorsqu'elle revenait de ses extases, surtout quand elles avaient été plus longues, elle restait longtemps comme appesantie par le sommeil, semblable à quelqu'un qui ne dort plus, mais qui n'est pas encore tout à fait éveillé.

On comprend facilement que dans un pareil état, lorsque le fil qui sert à rattacher les pensées se trouve ainsi transposé tout d'un coup, le sentiment du temps qui s'écoule doit subir une altération analogue. Saint Thomas de Villeneuve était exposé à des extases continuelles, en prêchant, en priant ou en disant la messe. Un jour qu'il prêchait à Valladolid, en présence de l'empereur Charles-Quint, sur le lavement des pieds, lorsqu'il fut arrivé à ces

S. Thomas
de
Villeneuve.

paroles de saint Pierre : « Seigneur, vous, me laver les pieds? » il commença à les expliquer en disant : « Vous, Seigneur, à moi? Vous, mon Dieu, la gloire des anges, l'ornement du ciel, le maître de toutes les créatures? Vous, à moi? » Comme il prononçait ce dernier mot : à moi, il s'arrêta tout à coup, immobile comme une statue de marbre, les yeux levés vers le ciel et fondant en larmes, sans pouvoir dire une seule parole. La même chose lui arriva souvent. Quand ses extases le prenaient ainsi dans la chaire, personne ne sortait de l'église. On attendait une demi-heure, une heure même, jusqu'à ce qu'il fût revenu à lui. Prêtres, laïques, tous accouraient pour l'écouter; car on savait que dans ces circonstances il parlait comme un ange du ciel, et touchait singulièrement tous ceux qui l'entendaient. Aussi, dans la crainte de passer pour un saint, avait-il fini par ne plus prêcher. Mais plus il fuyait la gloire, plus elle le poursuivait. Un matin du jour de Pâques, comme il marchait dans les corridors du palais archiépiscopal avec son chapelain Bovello en disant son bréviaire, comme ils étaient arrivés à cette antienne : *Et, videntibus illis, elevatus est*, il fut ravi en extase, et resta droit suspendu en l'air depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Un grand nombre de personnes, soit de sa maison, soit du dehors, le virent en cet état. Lorsqu'il fut revenu à lui, il demanda au chapelain qui avait récité les heures avec lui, et ne l'avait pas quitté depuis : « Où en sommes-nous restés? » Celui-ci lui répondit : « Nous avons commencé None, et Votre Grandeur avait lu l'antienne *Videntibus illis*. C'est bien, dit l'archevêque, continuons, je dirai ensuite ma messe, et j'irai au chœur. — Mais, Monseigneur, vous n'y pensez pas, c'est impossible.

— Et pourquoi? — La cloche vient de sonner Complies. — Finissons donc None et les autres heures, répondit Thomas étonné. Je suis fâché, surtout pour vous, que vous n'ayez pas dit la messe. Mais Dieu l'a voulu ainsi, sans qu'il y ait de votre faute ni de la mienne. Ne craignez donc pas de l'avoir offensé, car vous ne pouviez me laisser, et il ne m'était pas permis à moi de refuser la grâce que Dieu me donnait. » Le chapelain se jeta à ses pieds, le conjurant au nom de Dieu de lui expliquer le secret de cette longue absence. Thomas, après que Bovillo lui eut promis le silence, lui dit : « Sachez, mon frère, qu'en ce moment où je commençais l'antienne une troupe d'anges me l'a prise de la bouche, et s'est mise à la chanter dans les airs; mais dans un chant si doux et si mélodieux qu'il m'a ravi et privé de l'usage de mes sens. Je m'étonne cependant qu'il se soit écoulé autant d'heures que vous le dites, car il me semble vraiment qu'il n'y a pas encore une demi-heure. Mais il y a tant de charmes dans les consolations célestes qu'un jour paraît comme une demi-heure. » (A. S., 18 sept. Ce fait est rapporté dans la bulle de canonisation du saint.)

Un des personnages les plus remarquables sous ce rapport est Joseph de Copertino, dont la vie fut pour ainsi dire une extase contiuelle. En effet, tout ce qui se rapportait à Dieu, le son d'une cloche, un chant d'église, le nom de Jésus, de Marie ou des saints, un trait de la passion de Notre-Seigneur, une allusion à la gloire du paradis, la vue d'une sainte image, suffisait pour le faire tomber en extase. Et comme ces occasions se représentaient sans cesse, ses ravissements se succédaient presque sans interruption. C'est surtout pendant la messe qu'ils le pre-

S. Joseph de
Copertino.

naient. Il en était ordinairement averti d'avance ; car le matin, quand il se préparait dans sa chambre en lisant l'épître ou l'évangile, le cœur lui battait dans un endroit particulier. Quelquefois, lorsqu'il sentait approcher l'extase, il cherchait à la détourner en se tenant fortement à l'autel ; et il tremblait si fort alors qu'il semblait que ses os allaient se déboîter. C'était ordinairement à la communion qu'il avait ses ravissements ; souvent aussi lorsqu'il partageait l'hostie, ou bien lorsqu'il faisait sur elle le signe de la croix ; d'autres fois quand il élevait le calice, ou quand il donnait la communion au peuple, ou quand il le bénissait. Mais toujours ils étaient l'effet d'une méditation fervente, qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher. Ces ravissements, ces contemplations et les torrents de larmes qu'il répandait faisaient durer sa messe très-longtemps, quelquefois plus de trois heures, surtout les jours de fêtes, ou dans certains sanctuaires plus vénérés, ou bien encore quand il pouvait voir de là le ciel. Souvent il était pris d'un tremblement subit ; de sorte qu'il ne pouvait élever l'hostie qu'avec peine et lentement, d'abord jusqu'à la hauteur de la poitrine, puis, après une pause, un peu plus haut. Comme ces états étaient fréquents, et qu'ils dérangent l'ordre de la communauté, les supérieurs ordonnèrent qu'il ne paraîtrait avec les autres frères ni au chœur, ni aux processions, ni même aux repas, mais qu'il resterait dans sa chambre, où on lui fit une petite chapelle ; et ceci dura pendant trente-cinq ans. Dans les dernières années de sa vie, le concours immense du peuple engagea l'inquisition à l'envoyer dans un couvent solitaire de la montagne, chez les religieux de Pietra Rubea. Il obéit comme toujours sans rien dire : mais la

précaution fut inutile , car on accourait non-seulement de Monte-Feltro , mais encore d'Urbino , de Fossombrone , de Fano , de Pesaro et même de Césène pour voir la merveille du siècle ; de sorte que non-seulement l'église , le cloître et la place étaient remplis de monde , mais encore ceux qui ne pouvaient entrer découvraient les toits pour le voir.

Il était , dans ces ravissements , tellement étranger à soi-même et à toutes les choses extérieures , qu'au milieu de tous les essais que l'étonnement et la curiosité suggèrent en ces circonstances , il ne paraissait pas le moins du monde sentir qu'on le touchait. On avait beau le traîner par terre , le piquer avec des aiguilles , lui disloquer les doigts , lui brûler les membres avec des cierges allumés , lui enfoncer le bout des doigts dans les yeux , ou des aiguilles sous les ongles , il ne sentait rien. Quelquefois l'extase s'annonçait par cette exclamation : Oh ! répétée trois ou cinq fois , ou par un simple cri. Comme on lui demandait un jour la cause de ce cri , il dit que , comme la poudre allumée dans un fusil part en faisant du bruit , ainsi il sort un cri du cœur quand il est enflammé par l'amour divin. Dès qu'il avait jeté ce cri , il tombait à genoux , les bras étendus en croix , les yeux levés vers le ciel , de sorte cependant que la pupille était cachée sous la paupière supérieure. Sa chair était roide , et aucun souffle ne sortait de sa bouche. S'il était surpris pendant qu'il faisait quelque action , il restait dans la même position jusqu'à ce que l'extase fût passée. Si c'était , par exemple , pendant qu'il donnait la communion , il tenait toujours l'hostie à la main. Un jour qu'il s'en allait à la sacristie , portant le calice , et qu'il hâtait le pas parce qu'il sentait les approches de l'esprit , il tomba à la renverse devant la porte , et resta couché , tenant tou-

jours le calice contre sa poitrine sans qu'on pût le lui ôter, jusqu'à ce que le supérieur fût arrivé, et lui eût dit : « Père Joseph, lâchez - le par obéissance. » Il ouvrit aussitôt les mains et lâcha le calice. Mais il resta étendu par terre comme un mort, et si fortement attaché au sol qu'un frère nommé Ludovic ne put l'enlever : il fallut que plusieurs personnes unissent leurs efforts. Une autre fois il était tombé en extase en regardant une image du Christ enveloppé dans son suaire ; puis au bout d'un quart d'heure il prononça ces paroles : « Le Seigneur a été enseveli, » et fut alors jeté avec force contre terre. Le frère Junipert, de Palerme, qui était présent et qui ne savait rien de ses extases, voulut l'empêcher de tomber, mais il ne le put ; et il raconta plus tard que, quoique son corps eût été renversé avec force, il lui avait semblé aussi léger qu'une paille. Il en était de même de saint Pierre d'Alcantara, de saint François de Paule, de saint Philippe de Néri et de beaucoup d'autres. Ceux qui entouraient ce dernier, croyant d'abord qu'il avait été frappé d'apoplexie, lui mirent les mouches et lui firent administrer l'extrême-onction ; et il revint à lui aussitôt après l'avoir reçue. Joseph demeurait en extase jusqu'à ce que l'esprit le quittât, ou que le commandement de ses supérieurs l'en fit sortir. Il disait qu'il n'entendait point leurs paroles, mais que c'était Dieu qui, à cause du mérite de l'obéissance, le rappelait à lui. Quoi qu'il en soit, on voyait alors son corps s'agiter violemment aux jointures des os, que l'on entendait très-distinctement frapper les uns contre les autres. Puis il récitait ces paroles : *Fiat, Domine, cor meum immaculatum, et non confundar,* s'étendait quelques instants comme un homme qui se réveille d'un profond sommeil, et s'excusait auprès de ceux

qui étaient présents de s'être ainsi laissé surprendre par le sommeil , disant que cette négligence était bien pardonnable , puisqu'elle reposait sur un défaut naturel.

Quelquefois l'extase survient à la suite de maladies ; et celles-ci sont ordinairement alors d'une nature extraordinaire dans leur origine , leur cours et leur terminaison. Madeleine de Pazzi , déjà favorisée dans son enfance de grâces toutes spéciales , était entrée chez les Carmélites à l'âge de seize ans. Elle avait fait son noviciat d'une manière exemplaire , et demanda à faire sa profession. On la remit pour un peu plus tard , afin qu'elle pût faire ses vœux avec plusieurs autres religieuses. Mais elle , sachant ce qui devait lui arriver , répondit qu'il en serait autrement. En effet , elle tomba gravement malade , et fut attaquée à la fois d'une toux convulsive et d'un vomissement violent. Et comme ces deux maux se combattaient et que les contractions convulsives de sa poitrine l'empêchaient de vomir , on craignit qu'elle ne se rompît tous les vaisseaux par suite des efforts qu'elle faisait. Les médecins ne comprenaient rien à son mal , et finirent par l'abandonner. Elle était ainsi restée quatre-vingts jours dans les souffrances les plus atroces , sans pouvoir presque rien prendre ; son esprit se fortifiait chaque jour davantage , mais son corps s'affaiblissait dans la même proportion , et tout annonçait une mort prochaine. Ses supérieurs , désespérant de sa vie , résolurent de l'admettre à la profession. Elle se fit porter au chœur et y fit ses vœux avec une incroyable allégresse. Lorsqu'on l'eut rapportée dans son lit , elle pria les sœurs de la laisser reposer un peu. Celles-ci se retirèrent donc après avoir fermé les rideaux de son lit. Au bout d'une heure , comme on n'entendait aucun bruit , et que la toux

Madeline
de Pazzi.

dont elle avait tant souffert s'était arrêtée, les sœurs revinrent inquiètes dans la chambre de la malade, et la trouvèrent en extase, le visage éclatant de beauté, les joues florissantes, les yeux attachés sur le crucifix. Ce n'était plus la sœur Madeleine, maigre et blême, mais c'était comme un ange du paradis. C'était sa première extase, et elle dura deux heures. A partir de ce moment, tous les matins, après avoir reçu le pain des anges, elle fut ravie de la même manière. Pour obtenir son entière guérison, une des religieuses avait promis en son nom un pèlerinage au tombeau de la mère Marie Bagnésie sans rien lui dire de son vœu toutefois. Mais Madeleine l'avait connu par l'esprit, et à la première visite que lui fit son confesseur elle lui témoigna le désir de l'acquitter. Elle se sentit aussitôt délivrée des douleurs qu'elle souffrait à la poitrine et aux côtés : sa toux avait disparu, et il ne restait plus aucune trace de sa maladie. Elle se leva de son lit sans rien dire du changement merveilleux qui s'était opéré en elle, et se rendit à pied au tombeau de Marie Bagnésie avec la sœur qui avait fait le vœu pour elle et une autre. Elle y resta trois heures à prier à genoux ; puis, lorsqu'on l'eut ramenée à l'infirmerie, elle dormit toute la nuit, et resta, au grand étonnement du monastère entier, parfaitement portante. (*Vita S.*, II, 46.)

Si nous voulons nous faire une idée en général d'une vie dominée par l'extase, nous n'avons qu'à étudier celle de Dominique de Jésus-Marie, carme déchaussé. Né en 1339 à Calatayud en Aragon, de la famille des Ruzzola, sa vocation avait été déjà annoncée à sa mère par plusieurs signes avant sa naissance. De son temps la chrétienté se trouvait par suite de la réforme, à peu près dans le même état que

Dominique
de Jésus-
Marie.

le peuple de l'ancienne alliance après que le royaume d'Israël se fut détaché de celui de Juda ; et comme Dieu l'appelaît à être pour cette époque ce qu'Élie avait été dans l'Ancien Testament , il devait lui accorder les dons nécessaires pour accomplir cette mission. Ces dons se produisirent en lui dès son enfance, car il attirait déjà alors l'attention par sa manière de vivre, extraordinaire pour cet âge. Il vivait dans un commerce intime avec le monde invisible , et possédait le don de guérir les malades. Il entra à l'âge de huit ans dans le couvent des Carmes de Calatayud ; et bientôt les visions dont il fut favorisé montrèrent avec quelle énergie il était entré dans les régions supérieures. Un soir qu'embrassant un crucifix miraculeux dans l'église du couvent il baignait de ses larmes les pieds du Sauveur, il eut une extase où le cours entier de la passion de Notre-Seigneur lui fut présenté dans une vision. Étant arrivé au crucifiement, comme il tenait toujours embrassée la croix, il vit debout devant lui Marie-Madeleine, qui le pria de lui céder sa place au pied de la croix, et qui voulut l'en arracher. Il s'y refusa, quoique d'une manière humble et respectueuse, et se mit à lutter avec elle, comme autrefois Jacob avec l'ange ; si bien qu'il obtint enfin la victoire, et qu'il put rester au pied de la croix jusqu'au lendemain matin. Transféré à Valence, il se lia bientôt d'amitié avec le grand saint et le grand thaumaturge de l'époque, Nicolas Factor, et par lui avec saint Louis Bertrand. Le premier étant mort après avoir, d'après l'ordre de Dieu, établi Dominique héritier de son esprit, celui-ci resta toujours intimement lié avec Louis ; de sorte que souvent, lorsqu'ils ne pouvaient se visiter, ces deux saints s'apparaissaient l'un à l'autre dans des visions. L'esprit croissait toujours da-

vantage en Dominique, et Dieu le comblait chaque jour de nouveaux dons. Mais il devait éprouver la vérité de ce que Nicolas lui avait prédit, à savoir qu'il marcherait par le chemin de la croix. Lorsque Philippe II envoya contre l'Angleterre cette flotte fameuse que l'on regardait comme invincible, Dominique avait prédit l'insuccès de cette expédition, et s'était attiré ainsi la haine de ses compatriotes, dont il avait blessé l'orgueil national. Comme à cette époque une religieuse du Portugal, que l'on tenait pour une sainte, fut convaincue d'imposture devant l'inquisition, ses ennemis l'attaquèrent aussi de ce côté, et il s'éleva contre lui une persécution violente, par suite de laquelle il fut traduit deux fois devant l'inquisition; mais aux deux fois il sortit victorieux de l'épreuve.

Cependant Dieu, comme pour couvrir de honte ses adversaires, multiplia ses extases. Il était souvent, à sa grande confusion, ravi dans l'église devant tout le peuple. Ses extases le prenaient quelquefois pendant le sermon, ou pendant qu'il était à l'autel; et il était alors plongé tellement en Dieu qu'il lui semblait que, sans un secours spécial de sa part, il n'aurait pu vivre seulement une demi-heure. Aussi, lorsque l'extase était passée, il ressentait de grandes douleurs; et par suite de la contraction des muscles tous ses membres étaient comme brisés, de sorte qu'il ne pouvait ni se remuer ni se tenir sur ses pieds. Il vomissait aussi chaque fois beaucoup de sang, plus ou moins, selon le degré de l'extase ou le temps qu'elle avait duré. Son estomac était avec cela si affaibli qu'il ne pouvait prendre aucune nourriture. Cependant les maladies naturelles ne pouvaient arrêter l'extase. Ayant voulu soigner à Madrid des pestiférés, il fut attaqué de la contagion au bout

d'une heure : un bubon gros comme la moitié d'un œuf parut au cou et un autre près de l'oreille. Il se prépara donc à la mort jusque vers minuit, et récita Matines avec beaucoup de peine. Se souvenant alors qu'il avait des reliques de sainte Thérèse, il en toucha l'ulcère qu'il avait au cou. Il eut aussitôt une extase qui dura près d'une demi-heure et dans laquelle la sainte, lui ayant apparu, toucha son cou et lui promit la guérison; de sorte que lorsqu'il revint à lui il se trouva frais et dispos comme s'il n'eût pas été malade.

Quelque profondes que fussent ses extases, un mot de ses supérieurs suffisait pour l'en tirer. Un jour qu'il revenait du château du duc de Médina-Céli à Alcalá avec son prieur et quelques autres, et qu'il avait pris les devants, selon sa coutume, pour vaquer à la prière, le prieur se mit à parler avec ses compagnons de voyage des merveilles de l'obéissance. Ils arrivèrent ainsi au milieu de ces entretiens sur le bord d'une rivière. Le prieur, voulant confirmer ce qu'il venait de dire, ordonna au saint, qui ne pouvait entendre sa voix, de se jeter incontinent dans l'eau. Il le fit, et ne remonta sur l'eau que lorsque le prieur le lui eut commandé. Il n'est donc pas étonnant que dans ses extases il obéît à la parole de ses supérieurs. Les frères l'ayant élu comme sous-prieur en 1594, il eut une extase le soir en s'entretenant de choses spirituelles. Au bout d'une heure, le prieur, voulant éprouver sa vertu, dit à quelques ecclésiastiques de le réveiller en son nom; mais en leur parlant ainsi il n'avait nullement l'intention de le rappeler à lui. Les ecclésiastiques allèrent et l'appelèrent plusieurs fois, mais sans succès. Le prieur, après quelques instants, dit à part à plusieurs personnes qui étaient présentes,

qu'il avait maintenant la volonté de le réveiller. Or à peine avait-il prononcé intérieurement son commandement, que le saint commença à sortir de son extase. Un jour qu'il se trouvait avec le général de son ordre, celui-ci, voulant faire le même essai, lui commanda, sans avoir toutefois la volonté de le faire obéir, de revenir à lui; mais le saint resta dans son état. Il lui commanda ensuite de réciter *Complies* avec un autre pendant son extase. Il le fit aussitôt, au grand étonnement de tous les spectateurs. Il lui dit d'aller dans sa cellule, et il y alla accompagné des autres. Le général lui amena dans sa cellule le jeune duc d'Oria, qui se trouvait là par hasard, et lui ordonna de dire quelque chose à ce jeune seigneur. Le saint lui adressa cette parole prophétique, qui se vérifia plus tard : « Que Dieu fasse de lui un bon cardinal. » Le prince et les autres, craignant qu'il ne souffrît trop si on le laissait plus longtemps dans son ravissement, envoyèrent prier le général de le rappeler à lui. Le général dit à celui qu'on lui avait envoyé de le réveiller en son nom. L'ecclésiastique le fit, mais Dominique n'obéit pas. Quelques-uns disaient déjà qu'il avait perdu l'obéissance. On renvoya donc l'ecclésiastique avec deux autres dire au général ce qui était arrivé. Celui-ci se mit à sourire, et dit qu'il avait rétracté intérieurement son commandement. Puis il ajouta : « Pour quel on voie combien il est obéissant, commandez-lui maintenant de revenir à lui aussitôt et de se mettre au lit. » Le saint en effet revint à lui, prit congé des assistants et se mit au lit.

Dominique ayant été transféré de Tolède à Madrid, le roi Philippe II le fit venir un matin chez lui, et s'entretint longtemps avec lui de choses importantes. L'heure du re-

pas étant arrivée, le roi lui dit de l'attendre dans le palais, parce qu'il voulait encore causer avec lui. Dominique passa donc dans une autre chambre, et, s'étant mis en prière, il eut un ravissement. Un des chambellans alla le dire au roi, qui accourut aussitôt avec la reine et tous les seigneurs qui étaient présents pour voir cette merveille. On dit au roi que souvent il restait longtemps en extase, ce qui le faisait beaucoup souffrir ensuite. Le roi envoya donc chez le général de l'ordre, qui lui communiqua tous ses pouvoirs. Il fut très-heureux de cette circonstance, et se servit du pouvoir qu'il avait reçu pour étudier la nature de l'extase. Il commanda donc à Dominique de revenir à lui, mais sans avoir intérieurement la volonté d'être obéi. L'extatique resta dans le même état. Il lui commanda de répondre à toutes les questions de la reine, et il le fit. Quelquefois il eut intérieurement la volonté qu'il ne répondît pas, quoique extérieurement il lui ordonnât de le faire; le saint gardait alors le silence. Le roi enfin lui commanda sérieusement de revenir à lui. Il se réveilla aussitôt, vomit, selon sa coutume, beaucoup de sang, que les assistants recueillirent dans des mouchoirs et gardèrent précieusement. Pour lui, il était confus et anéanti d'avoir été trouvé en cet état par la cour entière. Du reste, la faiblesse extrême qu'il ressentait après ses extases ne l'empêchait pas de remplir ses devoirs ecclésiastiques. Un jour, à Lodano, que des crampes très-douloureuses ne lui permettaient pas de se remuer, il pria Dieu, et aussitôt après il se leva, chanta la grand'messe et porta le saint Sacrement à la procession avec une telle vigueur et une telle agilité qu'il semblait aux assistants ne pas toucher la terre avec ses pieds.

Maximilien de Bavière avait entendu parler de Dominique en 1613, pendant que celui-ci était à Rome, et il était entré en commerce de lettres avec lui. Il lui dut bientôt la santé, et son frère Albert, trois fils qu'il eut après un mariage longtemps stérile. Maximilien l'invita donc à venir à Munich, en promettant de bâtir une église pour les Déchaussés. Mais le saint ne put passer les Alpes qu'en 1620. Il trouva l'Allemagne dans les préparatifs de la guerre de Trente ans. Les Bohêmes avaient choisi Frédéric V pour leur roi; la ligue catholique s'était formée sous Maximilien, et l'avait choisi pour son chef. L'armée de la ligue et celle de Ferdinand étaient prêtes, et le pape avait envoyé en Allemagne, à la prière de ces deux princes, Dominique, qui, malgré sa faiblesse, n'avait pas hésité un seul instant. A Braunau, pendant la messe, il eut une vision, où pour la première fois Dieu promit la victoire au duc de Bavière; et, arrivé au camp de Scherding, il consola la duchesse par cette promesse. Il bénit l'étendard de l'armée, et eut en cette circonstance une seconde vision. Bientôt après il en eut à Liuz une troisième, dans laquelle Dieu ordonna la jonction des impériaux et des armées du royaume, et commanda d'aller chercher une victoire assurée devant les murs de Prague. Il proposa donc la jonction des armées. Ce projet plut aussi au duc Maximilien, et il passa dans le conseil, malgré l'opposition de Buquoi et de plusieurs autres, qui conseillaient d'agir séparément. Il fit décider ensuite, malgré ces derniers, à Gorn, l'entrée en Bohême et l'expédition de Prague, afin de terminer la campagne par une grande bataille. Cependant il s'occupait de l'armée avec un zèle admirable, visitait les soldats, les instruisait, enflammait leur courage, les exhortait à vivre pieusement, se met-

tait au courant de tous leurs besoins, les assistait de tout son pouvoir, était pour eux comme un père au temporel comme au spirituel. Il savait aussi exciter la confiance, le zèle de la foi et l'énergie chrétienne dans les chefs par ses discours chaleureux. L'armée occupait en Bohême un pays désolé, de sorte qu'il s'y déclara bientôt des maladies contagieuses qui faisaient des milliers de victimes. Le saint voulut partager les besoins et les misères du soldat. Il priait pour l'armée jour et nuit, visitait les plus pauvres dans les écuries et les greniers à foin, les soutenait par ses conseils, leur administrait les sacrements, quêtaït pour eux des aumônes, leur fournissait des remèdes et consolait en même temps le duc dans ses angoisses.

Les forteresses de la Bohême tombèrent comme il l'avait prédit. Il préserva l'armée d'une attaque nocturne très-bien combinée, en l'avertissant à temps. Mais, arrivés devant Prague, ils trouvèrent un ennemi supérieur en nombre, dans la position la plus avantageuse et sûr de la victoire. Il lui fallut encore employer dans le conseil toute son éloquence pour faire adopter avec Max et Tilly, contre la majorité, le projet d'attaquer aussitôt l'ennemi. La bataille est engagée ; pendant une demi-heure à peu près, elle reste indécise. Mais le prince d'Anhalt, avec ses escadrons, se jette sur l'aile droite, après avoir classé la cavalerie qui la couvrait. Le désordre se met dans les rangs de deux régiments, qui prennent la fuite. Les Hongrois criant victoire, l'armée catholique chancelle, et la bataille va être perdue pour eux. Cependant Dominique lutte avec Dieu dans la prière, et dans un ravissement la victoire lui est encore promise. Max en émoi accourt vers lui : « Comment, comment, père Dominique, lui crie-t-il ; les nôtres fuient, et l'ennemi est

vainqueur. » Le saint, moitié encore en extase, s'écrie vers Dieu en fondant en larmes : « Ne m'abandonnez pas, Seigneur mon Dieu ; ne vous retirez pas de moi , ô Dieu de mon salut ! Secourez-moi et dirigez-moi dans cette affaire , qui est la vôtre. » Puis, se tournant vers le duc : « Il n'est pas possible que nous succombions ; le Seigneur des armées, le Dieu d'Élie est avec nous. » Il demande un cheval ; et ce vieillard de soixante-deux ans , brisé par les mortifications, chargé de maladies et épuisé , se précipite comme un jeune homme , avec le duc , au plus fort de la mêlée , un crucifix à la main et au cou une image de la Vierge , à laquelle les protestants avaient arraché les yeux avec une épée. Il s'élançe au milieu des balles ; il en reçoit plusieurs, mais sans être blessé ; il encourage les combattants : « Tout à l'heure la victoire est à vous , leur crie-t-il ; soldats du Seigneur, Dieu s'est levé , et ceux qui le haïssent se dissipent comme la fumée devant sa face. » Il prie, il conjure à voix haute le Seigneur et la sainte Vierge, parle aux soldats avec inspiration, bénit l'armée, prie encore le Seigneur, et apparaît à tous comme un modèle de foi et de confiance. Son crucifix jette des rayons de lumière que plusieurs aperçoivent ; sa présence fait des merveilles ; la fureur de l'ennemi est brisée ; l'armée catholique prend confiance. Tilly oppose cinq cents chevaux aux cavaliers d'Anhalt ; ceux-ci sont repoussés, et le plus jeune de leurs chefs est pris. Les Hongrois sont jetés dans la Moldau ; l'armée catholique , pleine de confiance, marche en avant. Au bout de quelques instants la victoire est complète ; des prisonniers sans nombre tombent aux mains des vainqueurs, et Prague se rend le lendemain. Si l'Allemagne doit à saint Jean Capistran d'avoir échappé à la puissance du croissant , elle doit à Do-

minique d'avoir conservé l'ancienne foi dans une moitié du pays, et c'est à lui aussi que l'Italie doit la paix et la France l'unité de foi. Les généraux vainqueurs le reconnurent. Maximilien, Buquoi, Tilly vinrent embrasser le saint sur le champ de bataille, et lui témoigner leur reconnaissance. Les ennemis eux-mêmes le reconnurent d'une manière indirecte, en attribuant la perte de la bataille à un charme espagnol que le duc de Bavière avait obtenu du pape, et avec lequel il avait conjuré et leurs soldats et leurs chevaux, leur arrachant ainsi la victoire. Une puissance merveilleuse résidait en lui, si bien que longtemps après sa mort Max avait coutume de dire : « Il sortait de ses yeux une lumière, et nous autres princes nous tremblions devant lui. » Dominique retourna à Munich avec le duc. L'empereur Ferdinand le fit venir à Vienne, d'où il revint passer quelque temps encore dans la capitale de la Bavière. Là ses extases continuèrent. De l'aveu du duc lui-même, il fut, depuis la Saint-Joseph jusqu'à l'Annonciation, dans un état tel que l'on pouvait juger par toutes ses paroles qu'il était plongé continuellement en Dieu. Voici ce qui se passa le jour de l'Annonciation en présence de Max. La duchesse avait une image de la sainte Vierge en cire, très-artistement faite, et devant elle celle de l'enfant Jésus. Comme ils considéraient ensemble cette image, après Vêpres, dans la chapelle de la cour, la duchesse pria Dominique de prendre pour quelques instants celle de l'enfant Jésus, voulant arranger quelque chose à celle de la sainte Vierge. Il la conjura deux fois au nom de Dieu de l'en dispenser, parce que autrement cette image pouvait être endommagée. La duchesse, ne sachant ce que cela voulait dire, persista et donna l'image à garder au saint, qui était assis sur une

chaise. Son âme fut touchée aussitôt ; il ne fit que prononcer ces paroles : *O quam amabilis ! O quam desiderabilis !* poussa un cri et tomba en extase, les yeux immobiles, ouverts, élevés vers le ciel, mais brillants comme deux étoiles ; de sorte que tous les assistants étaient saisis à la fois d'étonnement, de crainte, de respect et de piété. Les mains du saint étaient comme le marbre, et tenaient fortement pressée l'image de l'enfant Jésus ; de sorte qu'on ne put, malgré tous les efforts, lui ouvrir un seul doigt. Le duc eut beau l'appeler par son nom, il ne donnait aucun signe, et l'extase dura deux heures. Il fallut faire venir son confesseur, le P. Pierre de la Mère de Dieu, qui le fit revenir à lui par obéissance ; après quoi il vomit encore beaucoup de sang, et répéta pendant longtemps ces paroles : *Verbum caro factum est*. Son retour à Rome par la Lorraine, les pays du Rhin, la Belgique, la France et les Alpes ne pouvait être comparé, par les miracles qu'il y fit, par les traités de paix qu'il y conclut et par le concours du peuple sur toute la route, qu'à la marche triomphale de saint Bernard plusieurs siècles auparavant. Ce fut la même chose lorsqu'en 1629, sur l'ordre du pape, il repassa les Alpes pour aller à Vienne, afin de traiter auprès de l'empereur des affaires de Mantoue. L'empereur le reçut avec joie, et fut témoin lui-même de ses extases le jour de Noël. Il avait dit ses trois messes, et parlait avec délices du grand mystère qu'on célébrait en ce jour, lorsqu'il s'écria tout à coup d'une voix forte : « O mon Dieu ! » et il fut aussitôt ravi en présence de l'empereur. Celui-ci s'efforça en vain de le ramener à lui, et fut obligé d'envoyer chercher son confesseur, qui, après quelques instants, le réveilla au nom de l'obéissance. Et le saint dit alors des choses si admirables que tous les

assistants fondaient en larmes. Son confesseur, pour obtenir aux désirs de Ferdinand, lui demanda le soir s'il avait entendu sa voix lorsqu'il l'avait rappelé à lui. Le saint lui répondit que non. Puis il ajouta : « De même qu'au commencement de l'extase, et pendant qu'elle dure, Dieu attire l'âme à lui si fortement qu'elle devient étrangère aux sens, ainsi, lorsqu'on commande quelque chose au nom de l'obéissance, Dieu ne cesse d'attirer l'âme avec la même force, et la laisse retourner à soi pour qu'elle satisfasse à l'obéissance. » Il traita dans le mois de janvier 1630 les affaires dont il était chargé, et tomba malade le 29 de ce mois. Il souffrit beaucoup; mais Dieu lui accorda aussi de grandes consolations. Lorsqu'il fut administré, l'empereur voulut être présent, et lui présenta l'ablution. Il resta couché huit jours, privé de l'usage de tous ses sens, mais calme et tranquille. Parfois son visage devenait resplendissant et comme glorifié; de sorte que beaucoup crurent qu'il était dans une extase continuelle. Le huitième jour, qui était le 16 février, le soir, il ouvrit encore une fois doucement les yeux, regarda les assistants, et particulièrement l'empereur, et les ferma pour toujours.

CHAPITRE III

Coup d'œil général sur l'ensemble des phénomènes de l'extase. Comment l'extase est indépendante des influences organiques et physiques. Osanna de Mantoue. Pierre d'Alcantara. Impuissance de la volonté relativement à l'extase. Catherine de Gènes.

Les faits que nous venons de raconter suffisent pour nous faire saisir le lien qui unit tous les phénomènes de l'extase, et pour nous en faire embrasser l'ensemble. Et d'a-

bord, pour ce qui concerne son origine, elle suppose ordinairement des dispositions favorables. Lorsque notre âme se trouve emportée au delà du cercle de ses perceptions ordinaires, et élevée à une connaissance supérieure, nous disons qu'elle ne se possède plus, et qu'elle est hors de soi. Ainsi, lorsque nous trouvons quelqu'un qui se détache sans peine des sens et de leurs perceptions, et qui, se recueillant en soi-même, peut plonger librement dans les abîmes mystérieux du monde invisible; un homme qui a assez de ressort pour s'arracher au poids des choses terrestres qui nous attirent sans cesse en bas, et pour s'élever par un élan rapide jusqu'aux régions éthérées, nous disons de lui qu'il est déjà, dans les choses de la terre, capable d'inspiration. Or cet homme se trouve disposé par là même à recevoir aussi une inspiration supérieure et surnaturelle. Ou bien, lorsque nous rencontrons un homme qui, détaché de soi-même et de tout ce que l'on souhaite ici-bas, a placé tous ses désirs dans un objet qu'il aime; un homme qui vit plus là où il aime que là où il vit, nous disons alors que l'amour l'a fait sortir de lui-même. Or celui dont l'âme est assez riche pour pouvoir placer ainsi toutes ses affections dans un objet extérieur qu'elle aime, et pour se perdre entièrement en lui, celui-là pourra aussi, en d'autres circonstances, ressentir dans l'ordre surnaturel les mêmes effets; et son âme débordera ici, inondée par la grâce, comme elle l'aurait fait dans une affection tout humaine. Certaines maladies peuvent développer aussi cette disposition, en provoquant le recueillement de l'esprit ou la puissance effective du cœur, ou bien en rendant les perceptions plus vives et plus rapides. Mais tout cela est accessoire quand il s'agit de l'ordre surnaturel. L'élément

principal et décisif, ce sont alors les puissances invisibles; c'est Dieu surtout qui accorde ses dons à qui il veut, et qui n'a pas besoin des dispositions de ceux qu'il veut visiter ainsi; car il sait, quand il lui plaît, les rendre dignes de sa visite. C'est lui, en effet, qui est l'objet de toute mystique. Déjà la foi en lui et à sa parole, en tant que vertu théologale, est extatique de sa nature, puisqu'elle élève l'homme au-dessus de toute science. La charité aussi, de son côté, possède le même caractère, puisqu'en tournant le cœur vers Dieu elle le fait planer au-dessus de tout amour terrestre. Ces deux vertus, jointes à l'espérance, forment donc déjà comme les premiers commencements de l'état extatique; et elles le développent à mesure qu'elles croissent elles-mêmes dans l'âme. Lorsque celle-ci s'est élevée de cette manière à une certaine hauteur, de sorte que rien ne gêne l'élan de ses puissances, la moindre impulsion, la vue d'un objet religieux ou d'une cérémonie ecclésiastique suffit pour produire l'extase avec la même facilité que le soleil fait monter en vapeur l'eau d'une rivière. Aux exemples que nous avons cités déjà nous ajouterons ici celui de la bienheureuse Osanna de Mantoue.

Elle était sous ce rapport tellement impressionnable que la vue seule d'une belle image dans une église suffisait pour la faire tomber en extase, comme cela lui arriva dans l'église de Notre-Dame à Milan. Si elle entendait parler du ciel, de la Trinité ou des anges, elle était ravie aussitôt. Mais rien n'agissait sur elle comme le sang de Notre-Seigneur : c'était au point que la vue seule du sang humain la plongeait en extase. Il fallait éviter de parler de la croix devant elle; autrement son esprit lui échappait. L'extase

Osanna
de Mantoue.

la prenait du reste dans toutes les positions du corps, debout, assise, à genoux, couchée à terre, les bras étendus en croix. Un jour qu'elle filait, elle fut ravie tenant d'une main la quenouille et de l'autre le fuseau. Dans un voyage qu'elle fit à cheval pour aller aux eaux, elle fut tout le jour en extase. Lorsque le cheval faisait un faux pas ou se cabrait, elle se tenait ferme et immobile là où le cavalier le plus habile serait tombé. Ses compagnons de voyage, voyant qu'on arrivait près du bord de la mer, tremblèrent pour elle ; mais elle se réveilla juste au moment où il fallait descendre. Ainsi l'extase ne dépend, soit à sa naissance, soit dans sa durée, ni de l'état du corps, ni de celui de l'âme, ni de la volonté, ni de l'activité de l'esprit : mais c'est ici surtout que l'esprit souffle où et quand il veut, car c'est ici surtout qu'il est dans son domaine. Que l'extase ne dépende point de l'état des organes, nous le voyons par l'exemple de Dominique, qui, quoiqu'ayant reçu déjà dans son sang le virus de la peste, eut cependant une extase où il trouva la guérison. Les approches même de la mort, de cette terrible puissance à laquelle rien ne résiste ici-bas, ne peuvent arrêter l'extase, comme on le voit par l'exemple du même saint et par celui de saint Pierre d'Alcantara, sans parler de beaucoup d'autres. Ce dernier avait eu dans sa vie plusieurs maladies mortelles ; et malgré cela il avait des ravissements qui duraient des nuits entières ; de sorte que ceux qui le veillaient croyaient qu'il était mort. La même chose lui arriva dans sa dernière maladie. Il passait presque toutes les nuits dans des méditations sublimes, et les frères l'entendaient converser avec Dieu, la sainte Vierge ou les anges. Il eut encore une extase en recevant le saint viatique : et. revenu un peu à lui,

S. Pierre
d'Alcantara.

il chercha à cacher aux autres la faveur qu'il venait de recevoir, et se coucha avec un visage gai et serein. Il eut un second ravissement lorsqu'on lui annonça l'extrême-onction ; car les consolations célestes ne le quittaient point au milieu des douleurs qui l'accablaient. Pendant qu'on lui administrait ce sacrement, il répondit à toutes les prières ; puis il quitta son vêtement pour en prendre un plus mauvais. Mais comme on n'en trouva point de plus pauvre que le sien, il le prit comme aumône des mains du père gardien. Il recommanda ensuite aux frères de conformer leur vie à celle du Sauveur, de s'appliquer continuellement à la prière, et de ne jamais se départir de leur règle ; puis il les embrassa tous l'un après l'autre, les consola dans leur affliction, et attendit la mort avec calme et courage. On commença le *Miserere*, et le saint, plongé dans une méditation profonde, eut encore une extase qui dura un quart d'heure. Revenu à lui, il parut joyeux ; et ne pouvant se contenir, il s'écria : « Mes enfants, ne voyez-vous pas la sainte Trinité, la glorieuse Mère de Dieu et Jean l'Évangéliste ? » Emporté alors par l'esprit, il se releva comme s'il eût eu toute sa force, récita quelques prières, entre autres le psaume cxli, dont il dit à genoux les dernières paroles : « Les justes élèveront des signes de victoire, et mettront des couronnes sur leurs têtes quand vous m'aurez sauvé. » Puis, considérant la bonté avec laquelle le Seigneur et sa Mère l'invitaient à venir vers eux, il prononça ces paroles : « Je me suis réjoui lorsqu'on m'a dit que nous entrerons dans la maison du Seigneur. » Il poussa ensuite un léger soupir et s'endormit du sommeil des justes, le 18 octobre 1362, à genoux dans les bras des frères, les yeux ouverts, levés vers le ciel et brillants comme deux étoiles. Un par-

fum délicieux s'échappa de son corps, et une lumière éclatante remplit sa chambre. Si l'extase se produit, même lorsque la nature est épuisée, il est évident que ce n'est pas dans la nature qu'il faut en chercher l'origine.

Sainte Catherine
de Gênes.

Ce n'est pas davantage dans la volonté, car elle est ici impuissante; et, bien loin de pouvoir produire à son gré l'extase, elle ne peut pas même s'en défendre lorsqu'elle arrive. Un grand nombre de saints ont essayé par humilité de le faire, mais sans pouvoir y réussir. Nous citerons ici entre autres sainte Catherine de Gênes, qui s'est particulièrement distinguée sous ce rapport. Cette femme admirable en toute chose l'était surtout en ce que, non-seulement elle ne tenait aucun compte de ce que le monde estime, mais que de plus elle regardait comme une peste pour l'âme tout ce que les esprits moins éclairés regardent comme une faveur du ciel. Bien loin de se complaire dans les extases, les visions et les faveurs de ce genre, elle avait instamment prié Dieu dès sa plus tendre jeunesse de ne jamais lui en donner de semblables. Mais Dieu ne l'exauça point; et lorsque par sa grâce elle fut arrivée à une haine sincère de soi-même et à une résignation entière à la volonté divine, après l'avoir dépouillée de toutes les convoitises sensibles, il l'inonda de ses dons, la plongeant des heures entières dans l'extase et lui envoyant des visions célestes. C'était merveille de voir tous les efforts qu'elle faisait pour s'en préserver. A peine sentait-elle les premiers symptômes qui ont coutume de précéder l'invasion de l'esprit, qu'elle recueillait ses forces pour la prévenir; de sorte que la violence qu'elle se faisait lui causait des souffrances indicibles dans tout son corps. Mais elle avait beau faire, Dieu était plus fort qu'elle : et toutes les fois

qu'elle revenait à elle, elle était si faible et si souffrante que l'on s'étonnait qu'elle pût vivre plus longtemps sur cette terre, après être restée ainsi dans le ciel au milieu d'inexprimables douleurs. Tant qu'elle fut jeune et qu'elle eut assez de force pour se soustraire aux regards, elle sut si bien se cacher, dès qu'elle sentait approcher l'extase, que, si la pieuse curiosité de ceux qui l'entouraient n'avait exercé sur elle la plus exacte surveillance, ses ravissements, quoique journaliers, fussent restés ignorés. Mais plus tard, quand elle ne fut plus assez forte pour s'éloigner à temps, elle dut se résigner à rendre les autres témoins de ses extases fréquentes. Elle cherchait du moins à les présenter comme des vertiges ou des évanouissements, mais elle ne put tromper son confesseur, Cataneo Marabotto, qui en prit occasion, au contraire, de l'obliger à révéler les secrets du ciel, dont il nous a conservé un extrait dans la Vie de la sainte. Toutes les fois qu'elle parlait de l'amour de Dieu, soit pendant ses ravissements, soit après, son visage rose et brillant florissait comme celui d'un séraphin, tandis que ses paroles, empreintes d'une sagesse surnaturelle, semblaient être celles d'un chérubin; de sorte que tous ceux qui l'entendaient, profondément émus, ne pouvaient contenir leur étonnement. Cependant, comme elle ne pouvait exprimer ce que Dieu lui avait montré dans ses visions, elle aimait mieux n'en point parler. (*Vita*, c. 7.) Osanna avait éprouvé plusieurs fois qu'elle pouvait avec beaucoup de peine et de longues préparations amener l'extase, mais que régulièrement elle venait d'elle-même, et tout à coup comme un éclair. Elle croyait avoir remarqué aussi que ses ravissements étaient beaucoup plus doux quand ils venaient de cette

manière que lorsqu'ils avaient été amenés par de grands efforts.

CHAPITRE IV

Des symptômes par lesquels s'annonce l'extase ; de sa durée. Osanna de Mantoue. Comment l'homme revient à lui-même. Des suites de l'extase. Béatrix de Nazareth. Osanna. Sainte Colette. Oringa. Incombustibilité des extatiques. Sainte Catherine de Sienne. Siméon d'Assise. Sécheresses et désolations comme terme opposé de l'extase. Rose de Lima.

De quelque manière que se produise l'extase, elle s'annonce par un certain pressentiment ; et si l'homme, averti par là, veut lutter contre l'esprit, la lutte se trahit au dehors par un tremblement de tout le corps ou par d'autres signes de ce genre. Mais l'extase elle-même survient en un instant, sans transition, comme un éclair ; et cette invasion subite s'annonce ordinairement par un cri dans lequel la nature surprise cherche à se faire jour. C'est pour cela que les membres gardent la position où ils étaient quand l'extase a commencé, et que les contemplations sublimes de l'esprit en cet état interrompent tout à coup le fil des pensées qui l'occupaient, quoiqu'elles aient assez souvent un certain rapport avec celles-ci ; de sorte que plus tard l'homme peut à peine distinguer le temps qui s'est écoulé entre la dernière pensée qui a précédé et la première qui a suivi l'extase. De là aussi cette rapidité avec laquelle le temps s'écoule, comme nous l'avons vu en saint Thomas de Villeneuve et comme l'ont éprouvé beaucoup d'autres extatiques, et en particulier Marie d'Oignies, qui resta une fois trois jours en extase sans interruption et pour qui tout ce temps parut à peine un instant. Et cela est bien facile

à comprendre, puisque le temps se compte par la succession des pensées, de même que l'espace se mesure par la succession des objets. L'activité personnelle qui, dans l'état ordinaire, s'échappe dans toutes les directions, se trouve saisie par l'esprit de Dieu et conduite dans une direction unique. Les fonctions dont elle était le principe sont arrêtées, et cela d'autant plus qu'elles rentrent davantage dans la sphère de la volonté réfléchie. La vie, si agitée, si pleine de bruit autrefois, rentre dans le repos; car les ruisseaux où elle s'écoulait de tout côté sont remontés à leur source et ont laissé leur lit desséché. Les sens, absorbés dans le sens commun, se ferment, non par l'effet de quelque violence, mais parce qu'ils sont privés de leur activité; et les puissances de l'imagination, ne recevant plus de matériaux du dehors, se trouvent condamnées à l'inaction de ce côté. L'entendement, par la même raison, rompt la chaîne des pensées qui l'avaient occupé jusque-là. Une roideur générale comprime tout le système musculaire par suite des tressaillements convulsifs qui l'ont agité pendant quelques instants. Les forces motrices, qui se partagent dans la vie ordinaire entre les divers organes, semblent s'être concentrées dans une force générale, qui se rapproche du sommet de la personnalité, de sorte que le centre général de gravité se rapproche lui-même de la tête. La puissance de la pesanteur terrestre qui comprime les mouvements ordinaires est diminuée également; et nous voyons que saint Joseph de Copertino étant en extase paraissait au frère Junipero léger comme une paille, et il semblait à Béatrix, pendant toute la nuit après sa première extase, qu'elle volait dans l'air. Il en est de même des systèmes inférieurs de la vie. Le sang ne va plus à la

surface, mais afflue vers le centre du système; son mouvement s'arrête dans les veines; le pouls devient lent, petit et faible; la respiration est retardée et moins profonde, et ces symptômes augmentent avec la force de l'extase; de sorte que lorsqu'elle est à son plus haut degré le pouls et le souffle sont à peine sensibles. Un léger mouvement dans la région du cœur est le seul signe qui nous annonce encore la présence de la vie. Toutes les puissances, retirées du dehors, sont tournées au dedans et dirigées vers Dieu, et toutes les fonctions qu'elles exerçaient autrefois dans le monde extérieur s'accomplissent maintenant dans le monde interne et d'après un ordre plus élevé. L'extase est d'autant plus forte que l'âme est plongée davantage en Dieu et dans les choses invisibles; elle est aussi modifiée d'après la différence des objets que ce monde invisible présente aux puissances qui sont tournées vers lui. Nous avons appris déjà, par les exemples cités plus haut, à distinguer deux sortes d'extases, l'extase joyeuse et l'autre triste.

Quant à la durée de l'extase, elle dépend du caractère de l'individu et de la profondeur du ravissement où il est plongé. Osanna fut ravie une fois pendant le carême, et resta trois jours en cet état. Son immersion dans les choses divines était si profonde qu'elle ne savait plus si son âme était encore unie à son corps ou si elle en était détachée. Il lui semblait qu'elle était portée par une lumière particulière, et d'une manière incompréhensible non-seulement pour l'entendement humain, mais encore pour celui des anges. Son âme était tellement fixée en Dieu qu'elle n'avait plus aucun désir, et qu'elle ne pensait plus à retourner aux misères de cette vie périssable. Elle dut

cependant le troisième jour se résigner à le faire : mais une douleur indicible s'empara d'elle ; elle ne cessait de soupirer et de pleurer ; elle paraissait vivre uniquement de l'arrière-goût des délices dont elle avait joui , et ne put se consoler de les avoir perdues, jusqu'à ce que le Seigneur, au jour de l'Ascension , lui envoya après sa communion une autre extase qui dura deux jours , et une autre à la Pentecôte , laquelle dura trois jours. Souvent ses extases étaient interrompues pendant quelques instants , sans cesser pour cela tout à fait. Ainsi , le jour de la Toussaint , étant tombée dans un ravissement après quelques paroles qu'elle avait entendues , lorsque l'heure d'aller à la sainte table fut venue, elle se réveilla tout à coup, reçut la communion, alla se prosterner dans un coin de l'église, et eut une autre extase qui dura jusqu'au coucher du soleil. Lorsqu'elle fut revenue à elle , les sœurs l'appelèrent à table pour le repas du soir. Elle y alla pour leur faire plaisir, quoiqu'elle eût un profond dégoût de toute nourriture. Comme elle était au bout de la table , les autres pensaient qu'elle allait s'asseoir ; mais elle fut ravie tout à coup, et resta trois heures à la même place. Puis, un peu réveillée , elle alla comme elle put dans un coin de la chambre , se mit à genoux , et retomba aussitôt en extase ; et elle y resta toute la nuit, après qu'on l'eut reportée dans sa chambre.

Il en était de même d'Ursule Bénincasa , qui eut son premier ravissement à l'âge de dix ans , en récitant la Salutation angélique. A partir de ce moment , toutes les fois qu'elle allait communier, elle avait une extase qui durait jusqu'au soir. Celles de Nicolas Fattor se prolongeaient souvent pendant vingt-quatre heures. Chez la bienheu-

reuse Oringa, elles duraient plusieurs jours; chez Angèle de Foligno et Rose de Lima, plus de trois jours. Saint Ignace de Loyola fut une fois sept jours en extase. Madeleine de Pazzi restait quelquefois ravie huit jours, de même que saint François de Paule. Bien plus, une légende, dont nous ne garantissons point ici l'authenticité, raconte qu'un abbé du couvent de Villar, en Portugal, demeura soixante-dix ans en extase. Ceci rappelle la légende des Sept Dormants, connue par toute la terre. Le degré de promptitude avec lequel les extases se succèdent dépend aussi du caractère de la personne. Élisabeth de Spalbach en avait sept par jour. Quelquefois l'intervalle qui les sépare est si court, ou bien pendant ce temps l'état de l'âme est si obscur et si incertain, qu'à peine sortie d'un ravissement elle retombe dans un autre, et alors l'extase est à peu près habituelle; car il est très-difficile de distinguer si les personnes arrivées à ce degré sont dans l'état ou hors de l'état d'immersion. On raconte de Macaire le solitaire que sa vie fut une extase presque continuelle. On peut dire la même chose de saint François d'Assise, de Gilles, son compagnon, de Colombe de Rieti, de Gertrude d'Oosten, de Dominique de Paradis et de beaucoup d'autres.

Lorsque l'extase a duré son temps, la nature rentre peu à peu dans ses rapports accoutumés. L'extatique bâille et soupire légèrement; sa respiration, d'abord douce et presque insensible, devient de plus en plus profonde; la parole ne consiste au commencement qu'en certains sons inarticulés qui expriment la jubilation intérieure de l'âme; puis ceux-ci s'élèvent peu à peu jusqu'au discours; les larmes coulent alors en abondance, et ce sont elles qui achèvent la transition de l'extase à l'état ordinaire. Tous

ces phénomènes, Pierre de Dacie les a constatés dans Christine de Cologne. Cet état, on le voit, est l'effet d'une puissance plus forte que la nature et à laquelle on ne peut résister. Plus l'action de cette puissance est subite, plus elle a de force et d'énergie. Mais lorsqu'elle se retire de l'âme dont elle s'était emparée, celle-ci, retombant dans le cercle de ses relations ordinaires, est abandonnée de nouveau à elle-même et à sa propre force, et c'est à elle de se retrouver comme elle peut dans la vie. Ivre encore de ce vin délicieux dont elle s'est remplie, il lui faut du temps pour reprendre ses sens. Ce retour vers la vie ordinaire se révèle au dehors par de légers mouvements; mais d'abord il n'est sensible que dans le fond le plus intime de l'être. Les puissances de l'âme retournent l'une après l'autre dans les organes qui leur correspondent. Ce qui était fermé s'ouvre peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin la vie qui s'est réveillée atteigne les dernières limites de l'être, et tout alors rentre dans l'ornière accoutumée. La lenteur avec laquelle ce retour s'accomplit indique la mesure de l'action des puissances naturelles de l'homme.

Mais il y a un moyen de hâter ce retour. Les extatiques, en effet, au milieu de leurs ravissements, sont toujours en union avec l'Église; car ils n'ont pas encore quitté cette vie; ils lui sont attachés par le lien de l'obéissance; ils doivent obéir à ceux qui ont le droit de leur commander en son nom. Nous avons vu plus haut, par les exemples de saint Joseph de Copertino et de Dominique, la manière dont se fait cet acte d'obéissance. Ils n'entendent point les paroles par lesquelles on leur ordonne de revenir à eux; mais la puissance qui les domine les entend et se retire d'eux, afin qu'ils puissent obéir. Cette obéissance est

prompte, parce qu'ils font ce qu'on leur prescrit non par leur propre force, mais par celle de la puissance qui leur commande et qui dérive elle-même de Dieu. Cependant, chez certains individus, la nature, quand elle est surprise ainsi par le retour subit des esprits vitaux, en éprouve quelque dommage. Quand Marie d'Oignies était en extase, et qu'il venait de loin quelqu'un pour la voir, elle se réveillait quelquefois. Mais quand elle savait qu'il y avait là un étranger, elle se faisait violence pour ne point donner de scandale, et s'arrachait à cet état avec de si grandes douleurs que plusieurs fois elle cracha le sang par suite de la rupture de quelques vaisseaux. Parfois, quand elle sentait intérieurement par l'esprit d'en haut l'approche de quelque visiteur, elle s'enfuyait dans un champ ou dans une forêt, et elle y restait quelquefois tout un jour. Une fois cependant elle fut réveillée par l'esprit lui-même avec ces paroles : « Va, quelqu'un t'attend, non par curiosité, mais par besoin. » Chez d'autres, au contraire, le réveil subit n'a aucune suite fâcheuse. Dans l'extase, l'âme est collée pour ainsi dire à Dieu, comme l'enfant au sein de sa mère. Si donc elle est arrachée subitement à cet état si doux pour elle, il peut en résulter la rupture de quelques vaisseaux dans l'estomac, ou plus souvent dans les poumons. Du reste, le commandement adressé aux extatiques agit à distance, comme nous l'avons vu. L'autorité nécessaire pour les rappeler à eux peut être communiquée à d'autres qui ne l'ont point par eux-mêmes. Le commandement une fois prononcé peut être rétracté intérieurement et de loin ; et même, en beaucoup de cas, il n'a pas besoin d'être exprimé verbalement ; mais il produit son effet par un acte simple de la volonté. Cependant ceux qui se sont occupés

de ces matières conseillent avec raison aux confesseurs et aux autres supérieurs de ne point tenter ces sortes d'essais. Ils donnent pour raison que le commandement, pour être obligatoire, doit être exprimé verbalement. Mais cette raison ne paraît pas concluante; car dans les cas dont il s'agit, la parole, étant reçue non dans le monde extérieur, mais dans un monde interne, n'a besoin d'être saisie que d'une manière interne aussi. Mais il y a pour cela une raison plus grave : c'est que le commandement s'adressant à Dieu, s'il était accompagné du plus léger sentiment d'orgueil ou de curiosité, il pourrait trouver facilement de la résistance. Et d'un autre côté, l'usage fréquent de ce pouvoir, quoiqu'il ne tienne nullement à la personne qui l'exerce, pourrait aisément amener entre celle-ci et l'extatique des rapports trop intimes et dangereux pour les deux. Il est donc plus sûr d'employer toujours en ces circonstances le langage articulé. (Scaramello, *Directorium mysticum*, t. 1^{er}, p. 718.)

Les effets de l'extase ne s'annoncent pas toujours de la même manière. Nous avons vu que Béatrix de Nazareth, après sa première extase, ne pouvait plus contenir sa joie. Cet état devint fréquent chez elle; et elle était tellement plongée en Dieu que, pendant que toutes les puissances de son corps étaient liées, et que ses membres, convulsivement agités, étaient comme paralysés, elle avait intérieurement le sentiment qu'elle ne pouvait plus ni vivre ni mourir, et que son âme allait s'échapper de son corps et s'envoler; de sorte qu'elle semblait ne pouvoir supporter plus longtemps le tourment qu'elle éprouvait. Elle était obligée d'avoir recours à la fréquente communion, qui la fortifiait et la disposait à de nouvelles visites de la part du Seigneur. Sou-

Béatrix.

vent, au sortir de l'extase, elle se sentait entièrement dépouillée de sa volonté, qui, transformée dans la volonté divine, accomplissait docilement ce que celle-ci lui inspirait. Cet état durait plusieurs jours; tout alors lui était indifférent, la santé, la maladie, le bonheur, l'adversité, et elle n'aurait pu rien choisir d'elle-même, soit dans le temps, soit dans l'éternité. Elle sentait avec cela son âme plus fervente, sa conscience plus claire, son corps plus fort, son esprit plus léger et plus pur, selon que son extase avait été plus profonde. C'est pour cela qu'elle ne pouvait converser sans douleur qu'avec les hommes dont le cœur était pur; pour les autres, leur approche seule lui causait des angoisses mortelles. Osanna sentait aussi, l'extase une fois passée, son cœur enflammé d'amour pour Dieu; de sorte qu'en quelque lieu qu'elle fût, ses sentiments et ses pensées étaient incessamment tournés vers le ciel, et qu'elle ne pouvait s'occuper que longtemps après d'autre chose. Elle était avec cela si humble qu'elle se mettait au-dessous de toute créature. Son âme était en même temps remplie d'une joie ineffable, qui se faisait jour par des éclats de rire qu'elle ne pouvait retenir, surtout lorsqu'elle trouvait à son réveil quelqu'un qui lui était connu. Elle était tellement confuse qu'elle n'osait ni ouvrir les yeux ni se lever tant qu'il était là. Elle restait toujours quelque temps sans parler, occupée à essuyer ses larmes, qui coulaient en abondance, et à verser de nouveau dans ses membres les puissances et les sens qui s'en étaient retirés pendant l'extase. Quelquefois elle était couchée par terre à demi morte, ou se tenait assise sans pouvoir prononcer une parole. D'autres fois elle reprenait à l'instant ses forces, et pouvait marcher longtemps sans qu'elle parût toucher la terre. Cette légè-

reté et cette agilité semblaient même habituelles chez elle ; car dans un naufrage qu'elle fit sur le Pô en compagnie de plusieurs autres, ceux-ci, parmi lesquels se trouvait son frère, allèrent plusieurs fois au fond de l'eau, tandis qu'elle, malgré ses vêtements grossiers, lourds et mouillés, tenant son crucifix à la main, resta toujours à la surface : tous cependant furent sauvés. Il lui semblait avoir alors sous elle comme un appui solide qui la soutenait. Colette de Gand, S^{te} Colette. quand elle allait à la communion, était plongée en Dieu au moins six heures, mais le plus souvent douze heures ; et quand elle revenait à elle son visage était beau comme celui d'un ange, et n'avait plus rien de terrestre. Ses discours étaient doux, profonds, et portaient à l'amour de Dieu et au mépris de toutes les choses périssables. Oringa, lorsqu'elle revenait à elle, sentait son corps tellement agile et léger qu'elle se palpait pour s'assurer qu'elle l'avait encore. Elle gardait aussi une odeur d'une ineffable suavité : c'était comme le parfum des plantes et des arbres du ciel, au milieu desquels elle avait marché ; des harmonies célestes retentissaient à ses oreilles, et elle vécut ainsi dans ces joies du ciel pendant neuf mois. Quant aux rapports dans lesquels le corps des extatiques se trouve à l'égard de la nature, on comprend facilement qu'étant élevé au-dessus des lois ordinaires qui la gouvernent, il doit être aussi jusqu'à un certain point soustrait à leur pouvoir. Le feu particulièrement, le plus terrible de tous les éléments, semble n'avoir aucune action sur lui, comme nous le voyons par l'exemple de sainte Catherine de Sienne. Elle était assise un jour dans la cuisine, occupée à tourner la broche et à préparer le repas pour sa famille. Livrée à ses méditations, elle tomba bientôt en extase, et naturellement la broche

Oringa.

S^{te} Catherine
de Sienne.

s'arrêta. Lysa, sa belle-sœur, s'en aperçut; et comme cet état n'était pas nouveau pour elle, elle continua son ouvrage et laissa Catherine dans son ravissement. Après le souper, quand tout le monde fut retiré, Lysa retourna à la cuisine pour savoir ce qu'était devenue la sainte. Elle la vit alors tombée de sa chaise, étendue le visage sur les charbons ardents, dont il y avait une grande quantité. Elle jette un cri, se précipite sur la sainte et l'arrache du foyer, croyant la trouver toute brûlée; mais, à son grand étonnement, elle n'avait aucune blessure, ne donnait aucune odeur de brûlure, et la cendre même ne s'était pas attachée à ses vêtements. Revenue à elle, elle s'en alla sans ressentir aucun effet fâcheux. Ce n'est pas la seule fois que cette chose lui arriva. Elle fut souvent, en présence de plusieurs témoins, jetée dans le feu par une puissance invisible. Lorsque les assistants, pleurant et criant, cherchaient à l'arracher aux flammes, elle s'échappait tout à coup de leurs mains en riant, sans qu'on pût apercevoir en elle aucune trace de brûlure. Elle se contentait de dire alors : « N'ayez pas peur, c'est Malatasca (c'est ainsi qu'elle appelait le diable) qui a fait cela. » Une autre fois, étant à genoux dans l'église, près d'un pilier où étaient des images devant lesquelles brûlaient plusieurs lumières, un des cierges tomba sur sa tête pendant qu'elle était en contemplation, et ne s'éteignit qu'après avoir brûlé jusqu'au bout, sans même endommager son voile. Ce fait fut attesté plus tard par Lysa, Françoise et Alexia, qui étaient présentes. La même chose arriva à Siméon d'Assise. Un jour qu'il était en extase, un charbon ardent lui tomba sur le pied et y resta jusqu'à ce qu'il fût éteint; il ne ressentit aucune chaleur ni aucune blessure.

A l'état d'extase est opposé celui que les mystiques désignent sous le nom de sécheresse, d'abandon, de désolation. Ils en disent beaucoup de choses. Rose de Lima surtout en a senti les terribles effets, et ce qu'elle en a dit aux personnes qui l'entouraient suffira pour nous donner une idée de ses horreurs. Lorsqu'elle fut arrivée aux derniers degrés de l'union avec Dieu, son âme se trouva chaque jour plongée dans la nuit la plus profonde. Ces ténèbres duraient des heures entières; de sorte que bien souvent elle ne savait pas si elle était en enfer ou dans le purgatoire ou dans quelque obscur cachot. Elle tombait dans cet état tout d'un coup, et perdait aussitôt le souvenir des délices dont Dieu l'avait enivrée et le goût de sa présence. C'était un désert de ténèbres, d'abattement, d'insensibilité, la patrie de la mort, la nuit du délaissement, la caverne de la désolation, où la vierge se trouvait loin de Dieu et seule avec soi-même. Elle soupirait sous le poids des ténèbres qui l'environnaient, incapable de penser non-seulement aux choses surnaturelles, mais encore aux choses les plus simples. Son esprit s'efforçait de saisir une étincelle de la Divinité, mais toute lumière avait disparu. Sa volonté s'efforçait d'aimer, mais elle était dure comme la glace; sa mémoire cherchait à s'attacher à quelque image qui pût la consoler, mais tout était inutile. Ce qui ajoutait encore à ses tourments, c'est qu'elle se souvenait vaguement d'avoir autrefois connu et aimé Dieu, et qu'elle sentait en même temps qu'elle ne le connaissait et ne l'aimait plus, et qu'il n'était plus pour elle que comme un inconnu, un absent et un étranger. Elle s'efforçait alors de trouver dans les créatures les traces de celui qui l'avait ainsi abandonnée; mais elle n'y connaissait plus l'image

St^e Rose
de Lima.

accoutumée de son Créateur. Vaincue par l'épouvante et l'angoisse, elle s'écriait : « Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée ? » Mais rien, pas même l'écho, ne répondait dans le vide de son âme. Elle tentait alors de nouveaux efforts ; mais son âme avait perdu toute chaleur ; toute la force de son esprit était émoussée , et tous les sentiments de piété assoupis chez elle. Arrachée à son bien-aimé , déchirée dans son être , elle ne savait plus que faire en ce martyre. Mais le plus grand de ses supplices , c'est que ces maux semblaient vouloir durer toujours. Elle ne voyait aucune fin à sa misère : un mur d'airain sans issue semblait la renfermer pour toujours dans cet horrible labyrinthe ; de sorte que dans sa désolation elle ne pouvait distinguer ce qu'elle souffrait des tourments de l'enfer. Elle cherchait à se consoler par cette pensée qu'elle devait nécessairement succomber sous le poids de telles douleurs, parce qu'il lui semblait impossible de les supporter longtemps ; mais le souvenir de l'immortalité qui résiste à l'enfer même se présentait à son âme éperdue. Elle était près quelquefois de crier au secours , mais elle étouffait ce cri, sachant bien que personne ne pouvait l'assister dans des angoisses qu'il lui était impossible à elle-même d'exprimer, et que personne n'était en état de comprendre. Pendant quinze ans elle fut chaque jour, au moins une fois, et pendant une heure, quelquefois plus longtemps, plongée dans cette nuit et dans ces angoisses mortelles. L'habitude, loin d'adoucir ses épouvantes, semblait les augmenter au contraire ; car, lorsqu'elle se les représentait comme éternelles, sa mémoire, liée comme elle était, ne pouvait lui rappeler que la veille elles avaient cessé. Quelquefois seulement un rayon de lumière, pénétrant dans son âme, les

lui faisait envisager comme ne devant pas durer toujours ; et au lieu de souffrir alors les tourments de l'enfer elle souffrait ceux du purgatoire. Mais elle n'en était pas moins désolée en se voyant ainsi bannie de la présence de son bien-aimé. Elle cherchait à l'aimer, elle le voulait et ne le pouvait pas. Son esprit aveuglé errait au hasard ; son cœur était desséché, son énergie brisée, ses sens émoussés. Elle frappait, soupirait, pleurait, se plaignait, mais en vain, jusqu'à ce qu'enfin elle se soumit à Dieu en disant : « Que votre volonté, et non la mienne, s'accomplisse. »

CHAPITRE V

Explication des phénomènes de l'extase. Comment la vie oscille d'un côté entre la partie supérieure et la partie inférieure dans la veille et le sommeil, et de l'autre entre l'intérieur et l'extérieur dans l'extase et l'état de conscience réfléchie. De l'extase mystique et de l'extase magnétique. Différence des deux états, et des signes auxquels on les distingue.

L'homme, composé d'un esprit et d'un corps, est placé entre un monde plus intérieur encore, celui des esprits, et un monde plus extérieur aussi, celui des corps avec leurs éléments : ces deux mondes sont unis en lui par l'âme, qui sert de lien entre le corps et l'esprit. Tel est le premier rapport où il se trouve à l'égard des autres créatures. A ce premier rapport s'en ajoute un second qui correspond aux deux côtés de son être qui les unit tous les deux dans un troisième. En effet, le corps humain se divise en plusieurs systèmes : le système cérébral en haut, et le système vital ou vasculaire en bas ; et d'un autre côté,

dans ses rapports avec le monde qui l'entoure, il se trouve placé entre le soleil en haut et la terre en bas ; et il unit ces deux choses en soi dans le système nerveux musculaire. D'autre part, l'âme ou la *psyché*, qui anime le corps, libre au dedans, se trouve liée au dehors par les forces vitales. Elle est placée entre des intelligences centrales et périphériques, et au dehors entre les forces solaires en haut et les forces terrestres en bas, unissant ces intelligences par le lien de l'âme, et ces forces par le lien du système qui préside aux mouvements involontaires. Cette position toutefois n'est plus centrale dans l'état actuel des choses ; de sorte que l'âme ne peut plus, comme avant la chute, du centre et du sommet où elle réside dominer la partie extérieure et infime de l'homme. Si l'homme, sous le premier rapport, était établi dans le monde spirituel aussi bien que dans celui des corps, il pourrait regarder et agir aussi facilement dans l'un que dans l'autre ; mais dans la réalité le monde spirituel est devenu fermé, invisible et inaccessible pour lui, et le monde des corps seul lui est ouvert. Il n'est donc plus placé au milieu de la création ; mais il est plus loin des esprits et plus près des corps. Il est plus profondément enraciné dans le monde corporel, quoiqu'il respire encore dans le monde spirituel. D'un autre côté, la région des forces solaires lui est ouverte par la lumière ; mais cependant son commerce avec elles n'est pas immédiat, tandis que par tous ses sens et ses organes il agit immédiatement sur l'élément terrestre : il est donc encore ici placé plus loin du soleil et plus près de la terre, il est un fils de la terre, et redevable à la terre par la partie infime de son être.

Or ces deux rapports principaux se subdivisent en plu-

sieurs autres, qui, s'adaptant réciproquement, forment comme des cercles concentriques. Et c'est là ce qui empêche bien souvent de distinguer les phénomènes qui sont propres à chacun d'eux. Tous ces courants, en effet, qui vont dans toutes les directions de bas en haut, de haut en bas, du dedans au dehors, du dehors au dedans, du centre à la périphérie, de la périphérie au centre, et qui constituent le flux et le reflux de la vie; tous ces courants se croisent, s'insèrent les uns dans les autres, se mêlent, se donnent et se prennent réciproquement.

Par suite de cet entrelacement des deux rapports principaux dans l'homme, celui-ci, déjà divisé en deux parties, l'une invisible et l'autre visible, se subdivise en chacune d'elles, en plusieurs éléments; de sorte que dans chacune on peut distinguer l'homme intérieur et l'homme extérieur, l'homme central supérieur et l'homme périphérique et inférieur. Entre ces deux rapports il en existe un troisième qui s'adapte à toutes ces relations, et leur sert de lien. Cette médiation peut se réduire à deux fonctions principales, dont l'une consiste à relier le dedans avec le dehors, et l'autre le haut avec le bas, et par conséquent le milieu avec la circonférence. Or, comme toute médiation s'accomplit par un mouvement qui se rattache à un membre intermédiaire, ce mouvement doit être de deux sortes. L'un, en effet, allant du dedans au dehors, met en rapport deux substances différentes; et l'autre, qui va de haut en bas, unit les deux régions de ces substances mises ainsi dans une relation mutuelle. Nous examinerons ici d'abord le premier de ces mouvements.

C'est une loi de la nature physique que, toutes les fois qu'il s'agit de mettre en rapport par un mouvement quel-

conque deux choses dont l'une est en haut et l'autre en bas, la première occupe le milieu d'un cercle décrit par la seconde. C'est ainsi que les planètes se meuvent autour du soleil par un mouvement circulaire, allant toujours de leur périhélie à leur aphélie. Et comme, d'un autre côté, dans la chose qui est en bas on distingue encore un haut et un bas relatifs, cette opposition est harmonisée par un autre mouvement circulaire dans la rotation autour d'un axe. C'est ainsi que pendant le jour, le ciel se pressant en quelque sorte autour du soleil, le haut prend le dessus, tandis que, pendant la nuit, le soleil retirant sa lumière, la terre et le bas avec elle l'emportent. Or, le corps se trouvant soumis à ces rapports naturels et lié par les lois de la nature, ce mouvement circulaire doit aussi se retrouver en lui. Mais comme il y a dans l'homme un élément spirituel, ce mouvement se produit sous la forme d'un mouvement organique et d'un échange entre les divers systèmes du corps humain. Tantôt, en effet, le système nerveux et tantôt le système circulatoire prend le dessus. La vie de l'homme est donc analogue au mouvement de la terre et déterminée par lui; elle va sans cesse de haut en bas et de bas en haut, de la veille au sommeil et du sommeil à la veille. De même que le soleil tient la terre en son pouvoir et détermine tous les phénomènes que nous remarquons en elle, ainsi le système organique supérieur tient et règle d'en haut le système inférieur, et produit l'état de veille. De même que, lorsque le soleil se cache à la terre, celle-ci, dans son isolement, repousse les influences de la lumière, et semble se renfermer dans sa vie propre, ainsi dans le sommeil la vie du sang avec ses organes réagit contre la vie des nerfs: la circulation du

sang, au lieu d'être moyen, devient en quelque sorte le but de la vie; et c'est alors, en effet, que se renouvellent par elle les matériaux qui composent le corps humain. La pensée, ne venant plus d'en haut, mais d'en bas, se présente sous la forme d'un songe; et, comme le système intermédiaire suit toujours l'état des autres systèmes, le mouvement, recevant aussi son impulsion d'en bas, se reproduit comme somnambulisme. D'après l'ordre de la nature, le mouvement interne de la vie chez l'homme est déterminé par le mouvement extérieur qui fait succéder la nuit au jour; de sorte que le matin donne la prééminence aux régions supérieures, et produit ainsi le réveil, tandis que le soir, au contraire, faisant prédominer les régions inférieures, détermine le sommeil. Et comme le mouvement circulatoire se reproduit dans le mouvement général de la vie, il se forme en celle-ci comme des nœuds et des points d'arrêt qui correspondent aux divers âges.

La succession de la veille et du sommeil est donc l'effet de ce mouvement continu par lequel le soleil et la terre se donnent et se reprennent sans cesse. Et comme entre le monde spirituel et le monde matériel il y a également un va-et-vient continu, et que l'homme est placé comme médiateur entre ces deux mondes, il doit y avoir en lui un autre mouvement alternatif du dedans au dehors, de l'esprit au corps. Outre cet état mitoyen et ordinaire, deux états peuvent donc survenir en nous. Dans l'un, l'intérieur domine l'extérieur, et déborde pour ainsi dire par-dessus, tandis que dans l'autre, au contraire, c'est le dernier qui s'empare du premier, et, le renfermant en soi, le tient à l'état latent. Ici l'homme, plongeant plus avant dans la nature physique, se trouve comme enivré, poussé et déter-

miné par elle. Là, au contraire, emporté au-dessus du monde extérieur, il s'élève plus haut dans le monde spirituel, et reçoit de lui l'impulsion. Il devient en cet état clairvoyant, tandis que dans l'autre sa vie, plus rapprochée de celle de la nature, se borne à des instincts sourds et obscurs. Et comme le dedans est dans un rapport intime avec le haut, de même que le dehors avec le bas, le premier de ces états se rattache aux systèmes supérieurs de l'organisme, tandis que le second se rattache aux systèmes inférieurs. L'homme, dans le premier cas, étant plus rapproché du centre de son être, agit avec plus de liberté, tandis que dans le second, étant plus près de la périphérie, il est plus soumis à la nécessité de la nature. Mais comme en cette vie l'homme ne peut rester toujours dans son centre, et que le monde extérieur, s'attachant à lui, l'attire sans cesse au dehors, il ne peut échapper tout à fait à cet attrait; mais il ne peut non plus s'établir pour toujours dans le monde extérieur. Toujours il peut s'arracher à cette force qui le déprime, reconquérir ainsi sa liberté, et s'élancer de nouveau dans les régions de l'esprit. Il y a donc, sous ce rapport, une succession semblable à celle qui existe entre la veille et le sommeil, avec cette différence toutefois que celle-ci, dépendant de la rotation de la terre, revient tous les jours, tandis que la première suit un cours plus libre dans ses périodes, et s'applique au cours entier de la vie.

Ce double état peut se produire de deux manières correspondant aux deux côtés de la nature humaine. En effet, il peut venir ou du côté du corps ou du côté de l'âme. Dans le premier cas il se fait une concentration, ou bien au contraire comme une projection de la partie spirituelle, soit

que cet état vienne de l'âme elle-même, soit qu'il vienne de quelque influence extérieure, cosmique, physique ou chimique. Lorsqu'il y a concentration, la force invisible qui réside dans les organes, étant plus dégagée de ceux-ci, se recueille en soi et les domine plus facilement. C'est ainsi que naît l'ivresse produite par le vin et par les autres spiritueux. C'est ainsi que naissent les extases naturelles produites par l'opium, par l'hyoscyame et d'autres poisons qui étaient familiers au schamanisme. C'est ainsi que se développait la fureur des bacchantes de l'antiquité et l'inspiration de la Pythie. Lorsque l'âme, au lieu de se concentrer, se projette au contraire, l'élément dynamique qui gît dans les organes est dominé par la matière, et absorbé pour ainsi dire en elle. Il se produit donc ici un état opposé au premier; et cet état peut se développer de deux manières aussi, ou comme réaction à la suite du premier état, ou de soi-même par le moyen de certaines substances narcotiques, ou par l'effet de quelque passion: Mais l'initiative de ce double état peut aussi, comme nous l'avons vu, venir de la partie spirituelle, et il se produit alors non plus dans les basses régions de la vie, mais dans le système cérébral. Lorsqu'en effet l'âme, soit par elle-même, soit par quelque impulsion du dehors, acquiert un surcroît d'énergie, elle se dégage davantage des organes, et tient avec plus de force le corps sous sa sujétion. C'est alors l'état du somnambulisme magnétique, qui peut être l'effet de certaines dispositions, de certaines maladies, d'une certaine manière de vivre, ou qui peut être produit par l'influence d'une autre personne. Mais l'esprit peut d'un autre côté être affaibli dans son énergie par des influences contraires, et mis dans un état où, se trouvant impuissant

à se défendre contre les envahissements du corps, il se livre à lui, pour ainsi dire, et se laisse absorber par lui. De là vient cet état soporeux qui se produit sous des formes diverses, et qui peut aller jusqu'à l'absence complète de sentiments réfléchis : il se retrouve souvent à la suite de certaines affections lunatiques.

Jusqu'ici nous n'avons considéré l'homme que dans ses rapports avec la créature. Mais au-dessus de ces rapports il en est un autre qui lie l'homme à Dieu et au monde supérieur des esprits, et c'est ce rapport qui est proprement ici l'objet de nos études. Dieu, en effet, est toujours présent à l'homme d'une présence invisible, le conduisant à ses fins d'une manière douce qui ne gêne en rien sa liberté. Mais il peut entrer avec lui dans un rapport plus intime, et produire ainsi des états extraordinaires. Il peut attirer à soi ce fond de l'âme où réside proprement l'image divine. Ce que l'âme est pour le corps, Dieu le devient alors pour l'âme; il l'anime de sa vie, comme elle animait auparavant le corps qui lui est uni. Élevée ainsi au-dessus d'elle-même, elle entre d'autant plus avant dans les hautes régions spirituelles qu'elle s'arrache davantage au cercle de la nature.

Plus elle s'affranchit de la nécessité naturelle et morale qui lie la créature, plus elle participe à la liberté divine. Ce n'est pas qu'elle se mette au-dessus des lois de la nature et de l'ordre moral; mais elle les accomplit avec amour, et non plus par nécessité. L'âme une fois introduite en Dieu entraîne bientôt avec elle toutes ses puissances et toutes ses facultés; car l'attrait par lequel Dieu l'attire à lui est si puissant qu'il s'empare de toutes ses inclinations. Le corps est ainsi tenu plus fortement par l'âme : les sens

se ferment, et le corps est immobile. Les mouvements internes qui concentrent et élèvent la vie sont accélérés, tandis que ceux qui l'emportent au dehors ou la dépriment se ralentissent : il se fait comme une ascension de toutes les puissances de l'homme. C'est ainsi que se forme l'extase mystique des saints, avec tous ses phénomènes ; elle est l'effet de l'action divine, et elle est toute religieuse dans son essence et dans ses caractères. Mais à côté de ce bienheureux état où la vie, enivrée de Dieu pour ainsi dire, s'élève au-dessus d'elle-même, il en est un autre d'une nature bien différente, dans lequel l'âme, éloignée de Dieu et abandonnée à son propre poids, retombe dans le monde inférieur, au-dessus duquel une puissance supérieure l'avait tenue suspendue. C'est cet état de sécheresse et d'abandon dont nous avons parlé plus haut, et qui excite dans les mystiques de telles épouvantes. Si, comme le dit saint Augustin, Dieu est pour l'âme, quand elle l'aime, ce que l'âme est pour le corps, et si c'est pour elle alors une moindre peine de cesser d'animer le corps que de cesser d'aimer Dieu, on comprend combien doit être pénible cet état.

L'extase mystique et l'extase magnétique, malgré la ressemblance de leurs phénomènes extérieurs, sont donc essentiellement opposées. L'une est produite par Dieu immédiatement, ou avec la coopération des intelligences supérieures ; l'autre vient du dehors par le corps, ou du dedans par une inspiration factice de l'âme, et dans les deux cas elle se produit d'après des lois organiques. L'extase mystique est donc sainte dans sa nature, et ne se produit que dans les saints. Par la charité, qui en est le principe, elle est préservée de tous les écarts. L'extase magnétique,

au contraire, est d'une nature toute profane : elle ne se produit que dans certaines organisations et sous certaines conditions. Elle est, comme tout ce qui est naturel, indifférente en soi ; mais elle peut facilement dégénérer en abus. Dans la clairvoyance magnétique, l'âme, plus rapprochée du monde des esprits, tourne de là ses regards vers le monde physique, et y contemple le reflet du premier, mais par une vision qui ressemble au crépuscule du soir. Dans l'extase mystique, au contraire, l'âme, se détournant du monde extérieur et plongée dans le monde des esprits, contemple de là quelque chose qui est plus élevé que l'un et l'autre, c'est-à-dire Dieu, principe et fin de toutes choses ; et en lui elle contemple ces deux mondes dans une vision qui ressemble au crépuscule du matin. Ce n'est pas sans raison non plus que dans l'état magnétique le mouvement et l'action sont appelés du nom de somnambulisme, parce que, lors même qu'ils se produisent sous la forme la plus spirituelle, ils tiennent toujours au monde des phénomènes et des songes. Dans l'extase divine, au contraire, l'action de l'homme, effleurant moins les limites de la réalité, porte l'empreinte et d'une conscience plus élevée et d'une volonté plus libre. Ces deux sortes d'extases, si différentes dans leur principe, ont existé l'une à côté de l'autre dans tous les temps. Le paganisme, qui était déjà d'ailleurs dans un rapport si intime avec la vie de la nature, a recherché aussi de préférence l'extase naturelle. Les oracles étaient appuyés sur elle ; et dans le récit que nous fait ce Romain des signes qu'il a vus dans le temple d'Apollon, on reconnaît les symptômes d'une véritable possession naturelle, produite par une inspiration partant des régions inférieures. L'extase mystique, au contraire,

était réservée au peuple hébreu dans l'antiquité, avec les conditions toutefois de cette époque. Cultivée dans les écoles des prophètes, elle a passé comme héritage au christianisme, avec le trésor des autres grâces et des autres promesses, et elle s'est développée jusqu'à nos jours sans interruption. Cependant l'extase magnétique n'a pas disparu pour cela, mais elle a passé aussi de l'antiquité dans l'époque moderne. Elle n'a pas cessé de se développer dans les siècles à côté de la première; et leur opposition se montre en ce que les progrès de l'une sont toujours en raison inverse des progrès de l'autre. C'est pour cela que l'extase religieuse prédominait dans les premiers siècles, parce qu'ils étaient plus religieux, tandis que plus tard le refroidissement de la piété a fait dominer l'extase magnétique. Saint Augustin, livre XIV, chapitre xxiv de la *Cité de Dieu*, distingue déjà deux extases, l'une naturelle et l'autre surnaturelle, et cite comme appartenant à la première l'exemple d'un prêtre nommé Restitut, de l'église de Calama. Toutes les fois que l'on imitait devant lui la voix d'un homme qui se plaint, il perdait l'usage de ses sens et était semblable à un mort; de sorte qu'on pouvait le piquer, le pincer ou même le brûler sans qu'il le sentît. Sa respiration s'arrêtait. Cependant, si on lui parlait sur un ton élevé, il lui semblait, disait-il, entendre des voix lointaines.

Il est très-important dans la mystique d'apprendre à bien distinguer ces deux sortes d'extases. Aussi a-t-on cherché depuis longtemps dans la manière dont l'une et l'autre se produisent des signes certains auxquels on pût les reconnaître, et nous donnerons ici les enseignements de l'Église à ce sujet, enseignements puisés dans l'expé-

rience. Le pape Benoît XIV, le plus savant des papes modernes, a traité ce sujet dans son ouvrage *de la Canonisation des serviteurs de Dieu*, livre III, chapitre XLIX. Une des premières conditions de l'extase divine, c'est qu'elle ne soit pas périodique. Toute périodicité se rattache à la ligne circulaire. Or celle-ci est l'expression et le symbole de la nécessité qui gouverne la nature, et trahit par conséquent la prédominance de l'élément naturel. En effet, c'est en traçant une ligne circulaire que les planètes accomplissent leur révolution autour de leur centre, et déterminent tous les changements dans l'univers. C'est encore la forme du cercle qui caractérise le cours du sang dans le corps humain. Les mouvements du cœur, le pouls, la respiration, le mouvement quotidien de la vie dans la veille et le sommeil, et le mouvement annuel à travers les saisons, tout nous apparaît comme un flux et un reflux continuel; tout par conséquent se produit à nos regards sous la forme du cercle. Les maladies, les fièvres, les accès chez les lunatiques et chez les autres malades de cette sorte sont périodiques, et ce caractère diminue selon que le foyer de ces maladies est plus élevé et plus intime. L'extase naturelle trahit donc son origine en disparaissant et reparaisant à des époques déterminées. Mais ce qui distingue les mouvements de l'âme, c'est la liberté : cette liberté doit donc se révéler aussi dans l'extase divine. Celle-ci ne dépend dans son cours ni de la lune ni du soleil, mais elle est gouvernée par des lois bien différentes. Son soleil à elle, c'est le Sauveur du monde, entouré d'un zodiaque surnaturel, avec ses signes et ses maisons, et donnant naissance à une année sainte et surnaturelle aussi, dont la marche est réglée par ce soleil éternel des intelligences. Cette an-

née, c'est l'année ecclésiastique, expression de notre délivrance spirituelle, quoiqu'elle se rattache extérieurement à la forme circulaire, afin de s'accommoder au besoin de la vie commune. Tous les phénomènes de l'extase mystique semblent tenir au cours de cette année surnaturelle. De même que dans l'année naturelle chaque plante fleurit en son temps, lorsque la terre est arrivée à tel ou tel point de sa carrière, ainsi chaque fleur du monde spirituel a son moment marqué dans l'année ecclésiastique. L'extase mystique n'est donc produite ni par les rapports cosmiques, ni par le jeu des forces naturelles, ni par le mélange des éléments terrestres, ni par l'influence d'aucun homme, mais seulement par Dieu, les anges et les saints, et sur la terre par les objets que l'Église a consacrés de ses bénédictions. Si l'action de l'homme paraît quelquefois, ce n'est qu'autant qu'il est dépositaire de cette puissance surnaturelle dont Dieu est la source.

Si donc l'extase est précédée ou suivie de quelque maladie naturelle qui se développe de soi-même dans l'organisme ou qui vienne du dehors par l'effet de quelque contagion, il est probable qu'elle est produite par la nature. Il est bien vrai que l'on voit souvent apparaître, soit au commencement, soit dans le cours de l'état extatique surnaturel, certaines dispositions malades, lesquelles proviennent de l'immense disproportion qui existe entre la nature et ces sortes d'états. Mais ces maladies, acceptées librement, ont un caractère surnaturel qui les distingue des autres; de sorte qu'on peut les regarder comme étant le symbole de l'état intérieur de l'âme. Leurs crises se développent ordinairement d'une manière parallèle au cours de l'année ecclésiastique et suivent ses phases.

Aucun lien naturel ne doit lier entre eux les extatiques , ou les mettre en rapport avec ceux qui sont en dehors du cercle de la vie supérieure à laquelle ils sont élevés. Bien moins encore doivent-ils être en rapport avec la nature extérieure ; car c'est là précisément ce qui caractérise le somnambulisme, où l'homme est magnétisé immédiatement par la nature. Ce qui cause l'extase surnaturelle, et ce qui la fait cesser ; le lien qui unit entre eux les extatiques, c'est celui de la communion des saints, dans l'Église triomphante et dans l'Église militante. De même que par l'attrait qui les attire sans cesse vers le ciel ils sont liés à l'Église triomphante, ainsi sont-ils unis à l'Église militante par le lien de l'obéissance. Aussi, fermés à toute influence, le commandement d'un supérieur suffit pour les réveiller ; et ils ne pourraient se réveiller d'eux-mêmes, pas plus qu'ils ne peuvent produire immédiatement l'état d'extase. L'extase mystique appartient donc au domaine religieux, de même que l'extase magnétique appartient au domaine physique. Aussi voyons-nous que les somnambules plongent de préférence leurs regards dans la nature extérieure et dans leur propre corps, tandis que les extatiques surnaturels ne peuvent se lasser de contempler Dieu et le monde des esprits. S'ils se regardent parfois eux-mêmes, ce n'est pas le corps qui les occupe, mais la partie spirituelle de leur être ; et encore, s'ils la considèrent, c'est afin de reconnaître leur propre faiblesse et leur néant devant Dieu, et ce n'est que par hasard que leur attention se porte sur les objets extérieurs.

Chacune des trois personnes divines, avons-nous dit plus haut, est dans un rapport particulier avec l'un des trois éléments dont se compose l'être de l'homme. Lors

donc que l'extase est produite par Dieu, ce triple rapport doit apparaître; de sorte que nous pouvons considérer l'extase d'un triple point de vue, selon que l'une des trois personnes divines attire à soi, et transforme l'un des trois éléments qui lui correspond dans la personnalité humaine. De l'aveu unanime des extatiques, l'extase est produite par trois sentiments principaux : l'admiration, l'amour et la béatitude, à laquelle se joint comme terme opposé la tristesse ou la désolation. L'admiration a son siège dans l'esprit. Lorsqu'il contemple un objet placé au-dessus du cercle des perceptions ordinaires, celui-ci le saisit, s'empare de lui et le subjugue en quelque sorte; de sorte que, cédant à sa puissance, il se livre à lui tout entier : c'est là ce qu'on appelle l'admiration. Or c'est dans l'esprit que se reflète d'une manière particulière la première personne de la sainte Trinité. L'extase produite par l'admiration doit donc être attribuée spécialement au Père. La joie d'un côté et la douleur de l'autre appartiennent à la vie du cœur. Lorsque l'âme, en effet, est comme inondée d'une ineffable suavité, ou plongée dans une désolation profonde, vaincue, ainsi que le corps, par les impressions qui se sont emparées d'elles, elle déborde, pour ainsi dire, et éclate en des cris de jubilation, ou semble s'écouler tout entière dans les larmes. Or la nature inférieure de l'homme se trouve dans un rapport particulier avec le Sauveur, qui a daigné la prendre avec toutes ses faiblesses, qui veut bien descendre en elle dans l'Eucharistie, et y manifester quelquefois sa présence par une certaine suavité sensible. Il est en même temps, dans sa passion, un objet de compassion sensible pour nous. L'extase produite par la joie ou la douleur, et qui a son siège dans la partie in-

férieure de l'homme, doit donc être attribuée spécialement au Verbe qui s'est fait chair. L'amour enfin se rattache en nous à l'appétit concupiscible qui gît dans l'âme. Celle-ci, ravie par l'objet qu'elle aime, se livre à lui avec toutes ses puissances; de sorte que, sortant de soi-même en quelque sorte, elle se laisse entièrement absorber par lui. L'extase produite par l'amour doit donc être attribuée au Saint-Esprit, qui est l'amour essentiel de Dieu, et elle forme comme le milieu entre les deux autres. Il y a donc trois sortes d'extases, selon que Dieu s'empare d'une manière spéciale de l'une des trois régions de l'homme. Mais comme en Dieu les trois personnes sont une même essence, et que, l'homme de son côté étant une seule personne, l'une des régions qui la composent ne peut recevoir les influences divines sans que les deux autres y participent en quelque manière, dans chaque extase les trois personnes divines agissent en même temps sur les trois régions de l'homme; et ce qui distingue les différentes formes du ravissement, c'est que l'action de l'une de ces trois personnes ressort davantage dans l'un des trois systèmes de l'homme. C'est d'après ce principe que nous considérerons les divers phénomènes de l'extase, et que nous pourrons ainsi nous faire une idée juste de cet état. Nous commencerons par la région spirituelle de l'homme, et nous étudierons d'abord les phénomènes qui en portent l'empreinte; puis nous passerons à la seconde région, et nous finirons par la troisième, qui sert de lien entre les deux autres; et de cette sorte aucun mode important de l'extase ne nous échappera.

CHAPITRE VI

L'extase considérée dans l'homme supérieur ou spirituel et dans le système cérébral qui lui correspond. Développement organique de la lumière. Comment une lumière merveilleuse apparaît souvent à la naissance des saints, ou dans le cours de leur vie, lorsqu'ils accomplissent certains actes religieux. De la lumière qui accompagne les visions. Opposition dans la direction des rayons lumineux. Clarté et obscurité. Des diverses formes sous lesquelles se produit la lumière. Le nuage lumineux. La colonne de feu. Les globes de feu. Les étoiles. Le simple rayonnement. Les bandes lumineuses.

D'après l'ordre que nous nous sommes proposé, nous avons à étudier d'abord les phénomènes de l'extase dans l'homme spirituel et dans le système cérébral qui lui correspond. Ici l'extase est le résultat d'un surcroît d'activité dans la fonction organique par laquelle le cerveau sert d'instrument aux opérations de l'esprit. Celles-ci consistent principalement dans la pensée et le vouloir. La pensée et le vouloir sont des mouvements tout intellectuels, mais qui se traduisent corporellement en quelque sorte dans le cerveau, en y produisant certaines impressions soumises aux conditions de l'espace, comme tout ce qui sort du domaine de l'esprit. Or ces impressions, ces mouvements ont lieu non dans la masse entière du cerveau, mais dans le fluide nerveux qui l'anime. Ce fluide mis en mouvement par la pensée, qui est la plus haute fonction de l'esprit, se révèle par la lumière, qui est aussi l'expression du mouvement le plus élevé de la nature. C'est donc dans le développement de la lumière organique que se manifeste la surexcitation de l'esprit dans l'extase. Nous ne nous occuperons pas ici des opérations de la volonté, nous réservant d'en parler lorsque nous étudie-

rons les régions moyennes de l'homme, et nous ne traiterons en ce lieu que des phénomènes qui se rapportent à la pensée.

Dans l'état ordinaire, la lumière organique, n'étant distribuée et poussée qu'avec une certaine mesure, proportionnée à la température générale de la vie, se dissipe dans le tissu des nerfs. C'est elle qui rend le corps diaphane en dedans, et par conséquent invisible pour l'esprit : mais enveloppée d'organes grossiers qu'elle ne peut pénétrer, elle le laisse opaque par dehors ; de sorte que le dedans est invisible aussi pour les autres. Cependant, sous l'influence d'une inspiration supérieure, elle devient plus rapide, plus puissante, plus énergique, et entre par là même dans de nouveaux rapports avec le reste de l'organisme. Versée avec plus d'abondance, de force et de rapidité, elle n'est plus arrêtée par son organe ; et, débordant par-dessus ses limites ordinaires, elle s'écoule de tous côtés, et pénètre jusque dans les organes les plus profonds qui lui étaient fermés auparavant. Bien plus, dépassant les limites de l'organisme lui-même, elle devient visible au dehors et pour les autres. C'est à ce genre de phénomènes qu'appartiennent toutes ces apparitions lumineuses qui accompagnent si souvent l'état extatique ; c'est lui aussi que nous allons étudier maintenant.

Mais à ces modifications du système cérébral doivent correspondre des changements non moins profonds dans l'esprit, dont il n'est que l'organe ; car c'est dans l'esprit proprement qu'est l'extase, et c'est de l'esprit qu'elle se communique au corps. Les opérations de l'esprit consistent dans la pensée, la vision, l'imagination ou la représentation des choses et dans les autres mouvements spiri-

tuels de ce genre. L'esprit, de même que le cerveau son organe, acquiert donc dans l'extase plus de force et d'énergie; il est plus concentré, plus vivement excité dans son fond. Éclairé par une lumière surnaturelle, il devient plus vif, plus clair, plus puissant; il a quelque chose de plus radical et de plus immédiat; il ne contemple plus les choses comme il le faisait auparavant, mais il s'élève jusqu'à la vision. Saint Augustin, dans son livre *de Genesi ad litteram* (liv. XII, c. vi), distingue déjà trois sortes de visions: l'une par les sens extérieurs, qui saisit les objets corporels; la seconde a lieu dans l'imagination, et contemple les choses qui sont du domaine de l'âme ou de la *psyché*, par les moyens de certaines formes qu'elle abstrait des objets corporels; la troisième enfin comprend les choses spirituelles qui sont perçues immédiatement sans le secours de ces formes. Comme nous avons déjà parlé de la première de ces visions dans le livre précédent, nous ne traiterons ici que des deux autres.

La vision est à l'égard de la lumière organique ce que la pensée est à l'égard de la parole qui l'exprime et qui lui donne une forme. L'esprit peut à son gré exprimer sa pensée, soit dans l'espace par des signes extérieurs, soit dans le temps par la parole. Or l'extase s'empare à son tour de cette opération, la transforme et l'élève à sa manière: elle donne ainsi naissance aux sons et à la parole extatiques, que nous étudierons encore ici et qui forment comme la transition des phénomènes mystiques de l'esprit à ceux de l'âme.

Nous rapporterons d'abord les faits qui ont rapport au développement de la lumière organique. Ces faits sont nombreux. Bien souvent, en effet, on a vu apparaître une

lumière extraordinaire sur le berceau ou dans l'enfance d'un saint; et cette lumière, comparée avec sa vie, doit être considérée comme prophétique. Parmi ces apparitions, plusieurs, il est vrai, peuvent avoir été l'effet du hasard; mais elles sont trop nombreuses pour qu'on puisse les attribuer toutes à cette cause. Ainsi, à la naissance de saint Charles Borromée, on vit au-dessus de l'appartement de sa mère une lumière extraordinaire de six coudées de large et aussi longue que la portée d'un coup d'arquebuse. A la naissance du solitaire Gutlach, une bande de couleur pourpre descendit du ciel jusqu'à une croix qui était devant la porte de la maison. Lorsque saint Wilfrid d'Éborach vint au monde, une colonne de feu se reposa sur la maison de son père et dissipa l'obscurité de la nuit. Il en fut de même à la naissance de saint François de Paule. La mère d'Ursule Benincasa vit la figure de son enfant toute resplendissante, et la chambre où elle était tout en flammes. La même chose arriva pour Agnès Politiana. Le berceau de saint Maternien, évêque de Reims, fut, huit jours après sa naissance, environné d'une lumière qui, après avoir duré trois heures, forma un globe de feu et monta vers le ciel. On raconte la même chose d'Héribert, archevêque de Cologne, de Susibert de Werden et de beaucoup d'autres.

Lorsque ces lumières apparaissent pendant le cours de la vie des saints, c'est ordinairement à l'occasion de quelque acte pieux. Il en est qui sont tellement pleins de lumière que, dès qu'ils s'entretiennent des choses divines, elle rayonne autour d'eux. Toutes les fois que saint Philippe de Neri s'entretenait de cette manière avec saint Charles Borromée, il voyait le visage de celui-ci briller comme

celui d'un ange. On raconte dans la Vie de Gilles, disciple de saint François d'Assise, que, parlant de choses pieuses pendant la nuit, il répandit une telle lumière que la lune, qui était pourtant alors dans son plein, brillait moins que lui. Un jour saint Colombin de Sienne, se promenant dans les champs au milieu de ses compagnons, se mit à leur parler de la sagesse et de la bonté du Créateur, qui éclatent même dans les herbes et les fleurs. Comme il s'enflammait toujours davantage au milieu de ces entretiens, il tomba à terre et cessa de parler. Les siens, se souvenant de l'épouse du Cantique, qui, languissant d'amour, demande pour se soutenir des fleurs et des pommes de grenade, allèrent cueillir des fleurs, et en couvrirent le corps du saint tout entier : puis quelque temps après ils les ôtèrent à l'envi, les regardant comme des reliques qu'il avait sanctifiées. Mais lorsqu'ils voulurent découvrir le visage ils furent éblouis par l'éclat qu'il répandait, de sorte qu'ils ne pouvaient le regarder. Cet éclat diminua peu à peu, et son visage reprit lentement sa forme et sa couleur ordinaires. Ses joues seulement gardèrent un doux incarnat, comme celui que les peintres cherchent à exprimer quand ils veulent représenter un séraphin.

Ce rayonnement de lumière arrive souvent aussi pendant un sermon. Saint Bernardin, lorsqu'il prêchait dans l'église de Saint-Martin de Sienne, brillait souvent d'un éclat merveilleux en présence de tout le peuple. Un jour que saint François de Sales, après avoir expliqué au peuple les dix commandements, adressait une prière à Dieu à la fin de son sermon, tous les assistants le virent environné de lumière; de sorte qu'ils ne pouvaient le reconnaître. L'objet du sermon n'est pas sans influence sur ce phénomène.

Toutes les fois que saint Camille de Lellis prêchait sur l'amour de Dieu, son visage devenait resplendissant comme le soleil. Lorsque Jean Marinon et Garzias Blandez s'échauffaient en parlant au peuple, ils lançaient des étincelles de feu. Un jour que saint Ignace de Loyola écoutait avec une grande attention un prédicateur à Barcelone, sa tête s'illumina tout à coup, et saint Philippe de Neri assura l'avoir vu plusieurs fois en cet état.

Quelquefois aussi c'est dans la prière et le recueillement de la contemplation que la lumière se développe, comme il arrivait souvent à Esperanza de Brenegalla à Valence, laquelle priaît tous les soirs jusqu'à minuit devant l'autel du Saint-Sacrement, et que l'on trouva souvent en extase et illuminant toute l'église d'une clarté merveilleuse. On raconte la même chose de Hiéronyme Carvallo en Portugal. La lampe qui brûlait pendant la nuit devant le lit de saint Héribert s'étant éteinte, le clerc qui dormait près de lui se réveilla, et se mit à chercher avec empressement de la lumière. Il vit tout à coup un éclat extraordinaire partir du lit où l'archevêque priaît les bras étendus, de sorte qu'il ne pouvait plus distinguer ceux-ci. Il attesta ce fait par serment. (A. S., 16 mart.) Saint Gilles, étant au chœur à Santarem et sentant approcher l'extase, voulut courir à la sacristie; mais il fut pris par l'esprit devant la porte, qui était fermée, et tomba à terre. Une pieuse femme, nommée Elvire Duranda, étant arrivée par hasard, le vit en cet état par une petite fenêtre. Au bout de quelques instants, elle aperçut une colonne de lumière descendre sur lui et pénétrer tout son corps, de sorte qu'il brillait comme le plus pur cristal traversé par les rayons du soleil. Plongée dans l'admiration à la vue de ce spectacle, elle ne

pouvait se lasser de le regarder, jusqu'à ce qu'enfin, au bout de deux heures environ, la lumière disparut peu à peu; et Gilles, se réveillant avec un profond soupir, se mit à marcher à tâtons comme un aveugle. Il en était ainsi dans toutes ses extases; car il lui semblait à chaque fois qu'il passait tout à coup d'une lumière éclatante dans un lieu obscur. (A. S., 14 mai.)

La même chose arriva à saint Joachim de Sienne, de l'ordre des Servites, un jour qu'il allait au chœur avec les autres frères, et à saint François de Paule dans une circonstance semblable. Berthe, abbesse du couvent cistercien de Reclinatoire en Flandre, raconta à Thomas Cantinpré qu'étant encore au couvent d'Aquiria elle cherchait un jour une des sœurs à qui elle avait affaire et qui était très-distinguée pour sa piété. Après l'avoir cherchée longtemps, elle la trouva en extase dans un coin de l'église. Elle s'approcha d'elle tout doucement, souleva son voile; et voyant sortir de son visage une lumière plus brillante que la flamme la plus vive, elle fut tellement effrayée à ce spectacle qu'elle fut près de tomber évanouie. (*Lib. Apum*, 11, 54.) Sainte Élisabeth de Hongrie apparut lumineuse aussi pendant sa prière à un prêtre, et sainte Hedwige de Pologne à son serviteur Boleslas Sanon. On raconte la même chose de sainte Lutgarde, de Cécile de Coppoli, d'Ursule Benincasa, de Marguerite de Ravenne, de Barnabé de Pistorio. Catherine de Jésus exhalait outre cela un parfum très-pénétrant. Jean Calaguritanus était souvent tellement abîmé dans l'extase que les rayons qui partaient de son visage étaient pour les assistants l'unique signe de vie qu'il donnât.

L'hymne, n'étant qu'une prière plus élevée, doit aussi.

lorsqu'elle est chantée avec ferveur, favoriser le développement de la lumière. Ce que Chr. Henriquez nous raconte à ce propos dans son livre sur les saints de l'ordre de Cîteaux est très-instructif ; il avait tiré le fait des dialogues de Césaire. Guillaume, religieux de cet ordre, vit un jour une lumière sur la tête d'un autre père nommé Jean, pendant qu'il chantait le *Benedictus*, allant et venant dans le chœur, et il le montra au prieur. Celui-ci demanda à Jean : « A quoi pensiez-vous en sortant lorsqu'on a commencé à chanter le *Benedictus*? — Je pensais que si j'étais dans le ciel je ne cesserais de louer Dieu avec les anges. » Le prieur lui dit alors : « Et au verset : *Et tu puer*, etc., à quoi pensiez-vous? — Le souvenir de saint Jean-Baptiste m'a tellement enflammé le cœur en ce moment que je ne pouvais me tenir de joie. » Le prieur comprit que la flamme qui avait paru au dehors n'était que le signe extérieur de l'amour ardent qui montait vers le ciel du cœur de ce jeune homme. L'abbé Euthyme parut aussi entouré de lumière depuis le commencement du *Trisagion* jusqu'à la fin de l'office, et cette lumière environnait même Domitiaire, qui l'assistait. Un jour, dans un couvent de Cisterciens, on vit une flamme sortir de la bouche de celui qui entonnait le *Te Deum*, tandis que chez saint Héribert la lumière devenait visible après matines, dès qu'on éteignait les cierges. L'abbé cistercien Albéric devint lumineux sur son lit de mort, au moment où il prononça cette parole des litanies : « Sainte Marie, priez pour nous. »

La prière, le chant, la méditation et toutes les autres causes de ce phénomène étant réunies dans le saint sacrifice de la messe, il doit s'y reproduire fréquemment. Saint Jean de la Croix était souvent en cette circonstance envi-

ronné de lumière; de sorte qu'il paraissait aux assistants comme un autre Moïse descendant de la montagne. Il en était de même d'Ulric, moine de Villar; de Silvain, moine de Clairvaux et disciple de saint Bernard, qui était brillant comme le soleil, tandis que ses habits étaient plus blancs que la neige. On raconte la même chose du Cistercien Thomas Lombard, de l'évêque Servat, de Jean de Rovello, évêque de Ferrare, et de beaucoup d'autres.

C'est surtout à l'offertoire et à la communion du prêtre que se fait cette émission de lumière, comme on l'a remarqué chez le pape Eugène, chez saint Yves, saint Évort et saint Afre, évêque de Lyon. C'est aussi pendant la communion que ce phénomène se produit le plus souvent chez les femmes, comme le prouvent un grand nombre de faits. Bien plus, le chartreux Torner devint lumineux à sa première messe, au moment où il approchait de l'autel.

Ce phénomène accompagne bien souvent les visions et les apparitions célestes; et lorsque celles-ci sont très-fréquentes, il peut devenir habituel. Toutes les fois que Liduine recevait la visite de son ange ou qu'elle revenait d'une extase, elle était environnée d'une telle clarté que les siens n'osaient approcher d'elle. Pour elle, quoiqu'elle fût toujours dans l'obscurité, et qu'elle ne pût supporter la lumière matérielle, cette lumière céleste lui était très-agréable. Sa petite chambre en était tellement remplie la nuit que ceux qui ne connaissaient pas ce phénomène croyaient qu'elle était en feu. Elle avait eu une vision dans laquelle le Seigneur lui avait apparu. « Mon âme, nous dit-elle, fut éclairée d'une connaissance divine et d'une suavité telles qu'à partir de ce moment je pus contempler autant que cela m'était permis la très-sainte Trinité. Un fleuve de lumière,

partant de sa source éternelle, me remplit d'une manière merveilleuse, et me rendit lumineuse au dedans et au dehors; de sorte que depuis je pus, même dans l'obscurité la plus profonde, voir, lire dans un livre, et faire toutes sortes de travaux, sans avoir besoin d'une lumière extérieure. Mes mains et mon visage me servaient de flambeau. » Véronique, méditant la passion du Sauveur dans l'obscurité de la nuit en versant beaucoup de larmes, devint aussi lumineuse. Ce phénomène s'étant reproduit une seconde et une troisième nuit, elle craignit que ce ne fût une illusion du démon, se jugeant indigne d'une telle faveur; elle chercha à l'éloigner par ses prières; mais il revint de nouveau, et elle finit par s'y accoutumer. Il lui causait cependant toujours quelque effroi dans le premier moment, mais ensuite elle était inondée d'une joie ineffable. Lorsque la lumière est devenue à peu près habituelle, elle n'a pas besoin d'une occasion particulière pour se reproduire. Il y en a qui sont lumineux même pendant le sommeil, comme saint Trudon et la vénérable Marie-Victoire de Gènes.

Quelquefois deux personnes unies ensemble par un commerce spirituel, et devenues extatiques, semblent lutter dans l'extase et dans le développement de la lumière. Sainte Claire avait souvent supplié saint François d'Assise de lui accorder la consolation de manger une fois avec lui, mais il n'avait jamais voulu y consentir. Les compagnons du saint trouvant ce refus trop sévère, il céda enfin aux instances de Claire, et lui donna rendez-vous dans le couvent de Sainte-Marie-des-Anges, où elle avait reçu le voile. Elle y alla avec ses compagnes; le saint y vint également avec ses frères. On visita d'abord tous les lieux de dévotion, puis on se mit à table. Le saint avait fait servir par terre, et tous

s'assirent à terre pour manger. Pour premier service, François se mit à parler de Dieu, mais d'une manière si sainte et si suave que lui d'abord et sainte Claire, puis tous les convives assis à cette pauvre table furent ravis en extase ; car la grâce du Très-Haut était descendue sur eux. Comme ils étaient en cet état, les mains et les yeux levés vers le ciel, les gens d'Assise et de toute la contrée crurent voir Sainte-Marie-des-Anges et la forêt voisine tout en flammes, et ils accoururent au secours. Quand ils furent rendus, ils trouvèrent qu'il n'y avait aucun dommage. Entrant dans la maison, ils virent les saints assis autour de la table et environnés de la force d'en haut. Ils comprirent que c'était le feu divin qui avait rempli ce lieu béni, et ils s'en allèrent consolés. Pour François et Claire, rassasiés des douceurs célestes, ils n'avaient plus besoin d'une autre nourriture. Claire retourna à Saint-Damien, et fut reçue avec joie par les religieuses du couvent, qui avaient craint que le saint ne voulût les transférer ailleurs. (A. S., 12 aug.) La vie de sainte Claire a été écrite deux ans après sa mort, sur l'ordre du pape Alexandre IV, qui la canonisa en 1254 et qui était très-sévère pour les canonisations. L'auteur anonyme de cette vie a interrogé particulièrement pour ce fait les compagnons des deux saints qui vivaient avec eux dans le cloître et qui en avaient été témoins oculaires.

Dans ce cas, comme en beaucoup d'autres que nous rencontrerons plus tard, la lumière est si puissante et si pénétrante qu'elle est aperçue au loin et qu'elle éblouit ceux qui sont proches, comme il est arrivé chez Marguerite Revennas, Colette et d'autres encore. Quelquefois elle est plus tempérée, et, pâlisant peu à peu, elle finit par ne plus donner qu'une faible lueur. Toutes ces différences dans la

manière dont se produit ce phénomène dépendent du degré, de la forme de l'extase et de l'état intérieur des extatiques. Le lieu n'y fait rien, et la lumière se développe aussi bien en plein air que dans l'intérieur d'une maison. Vers 1441, vivait à Villafranca, dans la contrée d'Astorga, un saint homme nommé Juste. Un gentilhomme du pays le vit une fois pendant la nuit en extase dans une forêt, tout entouré de flamme et de clarté, et il en fut si touché qu'il renonça au monde et entra dans l'ordre des Mineurs. (*Ménologe de saint François*, août.) Cette lumière, étant attachée à la personne, suit naturellement celle-ci lorsqu'elle change de lieu. Ainsi l'on raconte de saint Jean Capistran qu'étant parti d'Assise après avoir obtenu la bénédiction du pape et demandé celle de Dieu, avant de commencer ses prédications, il fut entouré d'une lumière brillante, qui l'accompagna un demi-mille pendant son voyage. (*Annal. Min.*, ann. 1451.)

Quelquefois les rayons de la lumière mystique paraissent se diriger vers les extatiques au lieu de partir d'eux. Il en était ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, du bienheureux Gilles et d'Ambroise de Sienne. Une femme de Sienne, respectable et digne de foi, nommée Fina, assura que pendant vingt ans, toutes les fois qu'Ambroise prêchait, elle voyait un rayon de lumière qui, descendant d'abord du ciel, se posait sur sa tête. Puis à la fin du sermon, lorsqu'il récitait le Symbole devant le peuple, elle voyait ce rayon retourner peu à peu au ciel, jusqu'à ce qu'il disparût tout à fait. (*Vita*, c. III.) Le même saint était l'objet de visions magnifiques et d'un caractère vraiment grandiose pour une jeune fille de Sienne nommée Nera, d'une pureté et d'une sainteté remarquables, et qui, outre les extases dont elle

était favorisée, avait encore le don de lire dans les consciences. Elle le vit un jour, pendant qu'il célébrait le service divin, la nuit de Noël, entouré d'anges qui jetaient sur lui et sur toute l'assistance des rayons merveilleux. Une autre fois, comme elle se préparait à aller l'entendre prêcher, elle eut une extase dans un jardin, pendant laquelle elle fut transportée en esprit dans l'église, et vit la chaire environnée d'oiseaux des plus belles nuances. Lorsqu'il monta en chaire, il se trouva au milieu de ce cercle d'oiseaux, et en face de lui était une immense figure dont les yeux, d'une dimension extraordinaire, semblaient pénétrer de leurs regards le monde entier. Sous elle était une main qui semblait conduire l'univers, et cette main bénissait le prédicateur. Des flammes brillaient sur les têtes d'un grand nombre d'auditeurs, tandis que sur d'autres elle voyait une fumée obscure. Dans l'interprétation qu'elle reçut de cette vision, les oiseaux étaient les anges; le visage et la main étaient ceux de Notre-Seigneur, qui était venu pour bénir ses élus. La flamme signifiait l'orgueil de ceux au-dessus desquels elle brillait, tandis que la fumée représentait la vanité des autres et l'obscurcissement de leur esprit. (A. S., 29 mart.) Sainte Gertrude de Nivelles, née en 631, raconta elle-même, remplie d'épouvante, à son biographe, qu'un jour, pendant qu'elle priait devant l'autel, elle vit descendre sur elle un globe lumineux qui éclairait toute l'église. Ceci dura environ une demi-heure, puis l'apparition disparut peu à peu. Elle se montra une fois encore, mais en présence des sœurs. (A. S., 17 mart.) Le frère Léon de Catane priait souvent dans l'église avec un autre frère lai d'une grande sainteté. Pendant longtemps, un paysan qui demeurait près de là vit la nuit un globe de lu-

mière s'élever du faite de l'église. Étonné à la vue de ce spectacle, il voulut aller voir ce que ce pouvait être, et il vit deux belles lumières qui sortaient de l'église et montaient jusqu'au ciel. Plus surpris encore, il sonne et éveille le portier du couvent. Celui-ci, qui le connaissait, lui ouvrit la porte de l'église, et ils virent tous deux en entrant Léon et son compagnon en extase devant le saint Sacrement, et élevés en l'air ; ils comprirent alors ce que signifiaient ces lumières. Ici la lumière sortait du lieu où étaient ces deux saints ; d'autres fois, au contraire, elle vient trouver l'extatique dans le lieu où il est. Saint François de Sales, après avoir prêché le jour de l'Annonciation, rentra dans sa chambre le soir, et se mit à genoux devant un crucifix, afin de méditer sur le mystère du jour. Au bout de quelques instants, le Saint-Esprit descendit visiblement sur lui, sous la forme d'un globe de feu d'où s'échappaient une multitude de petites flammes qui l'entouraient de toutes parts, et le touchaient sans lui faire de mal. Lorsque ce globe de feu descendit il fut saisi de crainte ; mais ce sentiment disparut bientôt, et son cœur fut rempli par la charité d'une telle douceur qu'aucune langue ne saurait l'exprimer. Il en fut ainsi de la sœur Madeleine de la Conception. Un jour, les sœurs entrant au chœur la virent à genoux, regardant un crucifix d'où sortait une clarté semblable à celle du soleil. Elles regardaient ce spectacle avec admiration, et leur étonnement s'accrut encore lorsqu'elles virent cette clarté disparaître après que Madeleine fut revenue de son extase ; et son visage reprit son teint brun accoutumé. On peut citer encore ici Marie d'Agreda. Une religieuse du couvent avait fait ses vœux le jour de la fête de saint Laurent. Pendant que Marie se récréait avec les autres sœurs,

comme il est permis en ces circonstances, dans un petit endroit ouvert qui était au milieu de la maison et servait de jardin, quelques-unes se mirent à chanter un cantique qui commençait par ces mots : « A la fiancée très-honorée, etc. » Son esprit s'élevant avec le chant, elle eut une extase. Toutes les religieuses se pressèrent autour d'elle dans cet espace étroit, attendant avec un étonnement profond ce qui allait arriver. Tout à coup elles virent le ciel s'ouvrir, et un globe de feu d'une incomparable clarté descendre sur sa tête et se reposer quelque temps sur elle. Toutes admirèrent cette apparition, et racontèrent dans la suite quelles consolations intérieures elles en avaient reçues.

Dans ces phénomènes, la lumière entre et sort par suite de l'opposition de plusieurs courants. Quelquefois il y a seulement un développement de lumière qui produit une simple clarté ; ou bien, d'autres fois encore, la lumière organique étant retenue, il en résulte une obscurité extérieure. Si le premier de ces phénomènes est le résultat d'un surcroît d'activité dans les puissances spirituelles, le dernier est l'effet au contraire d'une dépression, d'une détente de ces mêmes puissances. Si donc l'un se rattache à l'extase, l'autre tient à l'état opposé, c'est-à-dire à l'état de sécheresse et de désolation. Mais, outre ces deux états, il en est un troisième que l'on peut appeler état d'opposition morale. La lumière et les ténèbres, considérées sous le rapport physique, n'ont aucun caractère moral : elles sont toutes les deux de purs instruments dans la main de celui qui a dit par la bouche du Prophète : « J'ai créé la lumière et appelé les ténèbres. » Cependant leur opposition peut exprimer quelquefois, comme symbole extérieur, celle

qui existe sous le rapport moral entre le mal et le bien. Nous avons déjà vu ce phénomène se produire dans la vision de Nera, qui voyait d'un côté une lumière briller sur la tête de saint Ambroise, un feu impur et dévorant sur celle des orgueilleux, et une fumée obscure sur la tête de ceux dont l'esprit était aveuglé. Cette opposition nous apparaîtra plus visible encore dans la mystique diabolique. On raconte dans les annales de l'ordre de Cîteaux, à l'année 1217, qu'un moine s'était recommandé aux prières de Werrie, prieur du couvent d'Alna. Un jour ce moine lui dit : « Mon père, vous avez oublié aujourd'hui de prier pour moi. » Le prieur lui répondit : « Vous vous trompez, j'ai prié pour vous aujourd'hui, et j'ai vu que vous êtes dans un mauvais état; car, dès que je me suis mis à prier, je me suis vu entouré d'une obscurité très-épaisse. Voyez donc si vous marchez dans la lumière. » Le moine se jeta à ses pieds, lui confessa ses péchés, et en purifiant sa conscience il délivra le prieur de son obscurité. Quelquefois cependant celle-ci a un bon côté, comme on le voit par l'exemple de Claire de Monte-Falcone. Celle-ci, en entrant au couvent, avait fait vœu de jeûner sept jours; et pendant ce temps elle s'était adonnée particulièrement à la prière. Elle fut par là tellement enflammée dans son cœur que souvent la nuit elle devenait lumineuse. Le matin, au contraire, elle était environnée d'une profonde obscurité, pour qu'elle pût prier sans être dérangée; de sorte qu'il semblait, remarque son biographe, que, par une faveur particulière de Dieu, la lumière et les ténèbres étaient à son service et favorisaient sa dévotion. (*Vita*, c. 1, 5.)

CHAPITRE VII

Des divers membres du corps humain qui deviennent lumineux ; la tête, le visage, le souffle, les bras, les mains, les doigts et les pieds. Apparitions lumineuses à la mort et après la mort.

Quelquefois le corps tout entier des extatiques devient lumineux ; d'autres fois, au contraire, une partie seulement du corps est illuminée. Christine Mechthilde Tuschelin, au convent d'Adelhausen, était souvent environnée tout entière d'un tel éclat que personne ne pouvait la regarder et qu'elle était obligée de rester dans sa chambre, afin que les sœurs pussent assister au chœur. C'est elle aussi qui, parlant un jour familièrement avec le Sauveur, lui dit avec une naïveté charmante : « Mon bon Maître, vous avez créé mon âme à votre image ; daignez donc aussi habiter en elle comme dans le ciboire. » Notre-Seigneur lui répondit : « Quand ton âme sera aussi vide de toutes les choses temporelles et mondaines que ce ciboire où je suis, j'habiterai volontiers en toi comme j'habite ici. » Violante, reine d'Aragon, épiait un jour saint Vincent Ferrier, son confesseur, qui était en prière, le vit tout entouré de lumière. Colette était souvent aussi toute lumineuse quand elle priaît ; de sorte que plus d'une fois les sœurs accoururent, croyant que sa cellule était en feu. Quelquefois même la lumière qui rayonnait de son corps produisait un développement de calorique ; car on trouva une fois son voile brûlé, quoiqu'il n'y eût point de feu dans le lieu où elle était. Nous citerons dans la suite d'autres cas de ce genre, lorsque nous parlerons des extatiques qui sont élevés en l'air ; car c'est alors surtout que la lumière organique a coutume de se développer pleinement.

La tête.

De toutes les parties du corps humain, la tête est celle à laquelle se rattachent le plus souvent les phénomènes lumineux sous leurs formes diverses, comme c'est en elle aussi que la lumière organique a sa source et son point de départ. Quelquefois la tête est entourée d'un nuage lumineux, comme chez le saint évêque Kentigern. Quelquefois ce nuage se changeait en une colonne de feu resplendissante, qui se tenait à sa place à l'autel et éblouissait les assistants. D'autres fois, au lieu d'un nuage lumineux, ce sont des rayons qui partent de la tête dans toutes les directions et s'étendent au loin. Il en était ainsi de sainte Rose, de Thomas Lombard et du frère lai Barnabé de Pistorio. De même que le nuage lumineux forme quelquefois une colonne, ainsi ses rayons se réunissent souvent en un seul, qui brille sur le sommet de la tête, comme chez saint Ravelle, évêque de Ferrare. D'autres fois les rayons lumineux prennent la forme du cercle, et ceignent le front comme une couronne, comme chez saint Afre toutes les fois qu'il communiait à la messe. Tolomei était souvent aussi couronné d'un cercle lumineux; d'autres fois son visage devenait radieux, ou bien son corps tout entier était environné de lumière. Chez d'autres, comme chez Jean-Baptiste de Lanuza, pendant tout le temps de la messe, la lumière se partage en trois globes lumineux; ou bien, se concentrant davantage encore, elle forme un seul globe au-dessus du sommet de la tête. C'est ainsi que l'on vit un jour paraître un globe de feu sur saint Columban, pendant sa messe, depuis l'évangile jusqu'à la fin. Il en était ainsi bien souvent de saint Yves et du frère Gérard, d'après le témoignage de celui qui lui servait la messe. On voyait quelquefois une lumière planer sous cette forme

au-dessus de la sœur Antoinette de Florence et de plusieurs autres avec elle. Souvent ce n'est qu'une simple étoile, comme celle qui paraissait au-dessus de la tête de Didace Lauda, ou sur le front de Cécile Balde, à Bologne, quand elle parlait de choses sublimes, tandis que trois étoiles de cette sorte brillaient au-dessus de la tête de François de Politio pendant qu'il prêchait. Quelquefois cette étoile prend la forme d'une comète, dont le noyau, formant la partie la plus brillante, est tourné vers la tête de l'extatique, tandis que la queue monte vers le ciel comme une colonne de lumière, comme chez saint Columban d'Écosse, d'après ses actes. Enfin c'est sous la forme d'une croix brillante que la lumière apparaît au-dessus de saint Humbert.

Elle apparaît souvent aussi sur le visage. Quelqu'un étant venu voir Dominique de Sainte-Marie dans sa cellule, il vit très-distinctement tout son corps; mais il ne put reconnaître son visage, parce qu'il répandait un tel éclat que, d'après ses propres expressions, il semblait couvert d'un soleil. Dans le visage, l'œil est la source principale de la lumière mystique. Lorsqu'Ida de Louvain recevait les sacrements, ses yeux jetaient une telle lumière que ses rayons éclairaient tous les objets qu'elle regardait aussi parfaitement que les rayons du soleil. Un jour, pendant qu'elle buvait le précieux sang, une lumière de ce genre sortit de ses yeux; de sorte que le prêtre qui lui donnait la communion crut d'abord que c'était le reflet d'un rayon de soleil dans le calice, jusqu'à ce qu'enfin, se tournant vers la vierge et lui regardant la figure, il s'aperçut que c'était de ses yeux que partait la lumière. Ceci lui arrivait non-seulement pendant la communion, mais

Le visage.

encore dans d'autres circonstances. Ainsi une religieuse aperçut en elle cette lumière pendant que la sainte, assise avec d'autres dans l'infirmerie, s'entretenait de choses spirituelles. Comme elle avait le désir d'être encore témoin de ce même miracle à la fête de Noël, voyant Ida prier avec une grande ferveur devant le saint Sacrement, elle crut que l'occasion était favorable. Elle approcha donc, souleva curieusement son voile, et trouva son visage brillant d'une lumière comparable à celle d'une étoile. La sainte lui arracha par ses instances la promesse de ne rien dire à personne de ce qu'elle avait vu. Une autre fois, dans l'octave de la Toussaint, comme elle assistait dans le chœur à la messe, elle fut inondée d'une telle lumière que le lieu où elle se tenait en était tout illuminé; de sorte que les rayons étaient réfléchis par le mur auquel elle était appuyée, pendant qu'elle tenait les yeux fixés sur un crucifix. (Henriquez, p. 432.)

Les yeux. Les yeux d'Ida de Lewis paraissaient aussi quelquefois aux autres sœurs jeter des rayons de lumière. Aussi rougissait-elle quand beaucoup de personnes la regardaient; car, comme elle était elle-même toute pénétrée de clarté, elle pensait qu'on pouvait voir son intérieur. (*Ib.*, p. 455.) Le feu de la charité qui consumait Béatrix de Nazareth produisait en elle comme un fleuve de lumière qui s'échappait par les yeux et apparaissait ainsi à toutes les autres sœurs; de sorte qu'elle semblait comme Moïse avoir deux cornes lumineuses. Lorsque cela lui arrivait, elle avait beaucoup de peine pendant le reste du jour à distinguer les objets à la manière ordinaire; car la clarté céleste qui était en elle pénétrait tout, les choses visibles et invisibles, les choses corporelles et spirituelles. Lorsque Colette priait,

plusieurs parmi les autres sœurs croyaient voir sortir de sa bouche un flambeau allumé qui montait si haut qu'il semblait toucher le ciel. La sœur Colette d'Haplincourte, l'ayant trouvée un jour priant avec ferveur, vit sortir de sa bouche comme un soleil brillant qui éclairait toute la chambre. (*Act. S.*, 6 mart.)

La sœur Tuschelin allant à la communion le jour de la Pentecôte, une des sœurs vit également un rayon de lumière sortir de sa bouche. (*Steill.*, *Éphémérides*, p. 248.) Ce genre de lumière se rattache particulièrement au souffle. C'est ainsi qu'il se produisit chez saint François d'Assise pendant qu'il prononçait des paroles de consolation, et chez le frère Gervais d'Hyrminie, un jour qu'il consolait, dans un temps de famine, un père de famille réduit au désespoir. Il paraissait, en lui parlant, respirer de la lumière et des flammes. La lumière qui sortait de saint Marimoni est comparée à un flambeau; celle de Guillaume l'Ermite paraissait se rattacher à la respiration, car elle sortait de sa bouche avec le souffle, et y rentrait ensuite. La poitrine elle-même, étant le point de départ de ce mouvement, paraît aussi quelquefois lumineuse, comme il arriva à saint Colombin de Sienne, un jour qu'étant descendu dans un couvent il s'était mis au lit. Une lumière sortant de sa poitrine éclaira toute la chambre; de sorte que les frères crurent avoir reçu un ange.

Après la poitrine, viennent les bras et les mains, et ils participent aussi à ce phénomène extraordinaire. Un prêtre vint voir un jour Dominique de Sainte-Marie, qui était malade et couché dans une chambre très-obscur. Sa tête et ses mains répandaient une telle lumière que le prêtre et d'autres encore qui vinrent avant et après lui purent dis-

tinguer tous les objets dans la chambre. Vincent Lauter, archevêque de Raguse, ayant rencontré saint Philippe de Neri, saisit sa main pour la baiser avec respect, et la vit briller comme un rayon de soleil. Il raconta aussitôt le fait à ses amis, et ceux-ci lui dirent qu'il s'était déjà renouvelé plusieurs fois, et que souvent, pendant la messe, on voyait sa tête environnée de lumière. Aurelius Baccius de Sienne le vit un jour ceint comme d'un diadème d'or. Croyant d'abord que c'était une illusion, il se mit à regarder d'autres objets; mais quand il reporta ses regards vers le saint il vit encore la même chose. N'en croyant pas encore ses yeux, il se les frotta avec les mains et avec un mouchoir; mais il ne voyait de lumière que sur la tête de Philippe, et ce phénomène dura jusqu'à ce que celui-ci eût pris le corps et le sang du Seigneur. Une jeune fille de douze ans le vit souvent aussi dans l'église Saint-Jérôme environné d'un nuage blanc et lumineux. Quelle que fût la couleur de sa chasuble, il lui paraissait toujours blanc et resplendissant. Beaucoup d'autres témoins affirmèrent la même chose.

Les doigts. C'est principalement au bout des doigts que se concentre volontiers la lumière organique. Lorsque sainte Colombe lisait pendant la nuit, et que sa lumière s'éteignait avant qu'elle eût fini sa lecture, elle levait la main droite, et ses doigts lui servaient de flambeaux. Le duc Conrad de Bavière, plus tard abbé de Villar, archevêque et cardinal, se servait aussi des doigts qui touchaient le corps du Seigneur à la messe en guise de flambeaux pour lire pendant la nuit; et Marian Scot, abbé Bénédictin, n'ayant point un jour de lumière pour écrire, se servit des trois doigts de sa main gauche. (Henriquez, 1, 4.) Saint Samson disant la messe le

jour où il reçut la consécration épiscopale, l'évêque Dubret et les autres ecclésiastiques virent du feu sortir de sa bouche et de ses mains. On cite même un cas où les pieds sont devenus lumineux. En effet, Césaire d'Heistersbach, dans son douzième livre des *Choses merveilleuses*, raconte qu'un docteur de Paris, qui était au lit malade, se mit à penser comment il pouvait se faire que des corps mangés par les vers devinssent radieux et brillants comme le soleil après la résurrection. Comme il regardait ses pieds qui sortaient de dessus la couverture, ils jetèrent un tel éclat que son œil ne le pouvait supporter.

Après tout ce que nous avons dit sur ce sujet, il ne doit pas nous paraître étonnant que la lumière organique se développe au moment de la mort, lorsque tous les rapports qui lient l'homme sur cette terre se brisent pour faire place à d'autres dans des régions plus élevées. Un Chartreux inconnu, cité par Raysius dans son livre sur les saints belges, était rentré dans sa cellule après le dîner. Là il fut tellement envahi par le feu de l'inspiration que la faiblesse de son corps n'y put résister, et il mourut au milieu de ses ardeurs. Deux marchands qui passaient par hasard devant le couvent en virent monter une flamme très-claire, et avertirent le portier. On courut à la cellule, on força la porte, et l'on n'y trouva aucune trace d'incendie; mais on aperçut dans le jardin le saint religieux à genoux, les mains jointes et levées vers le ciel, et sur lui reposait une colonne de feu. Saint Jean de la Croix, au moment de sa mort, fut aussi environné d'une lumière très-brillante au milieu de laquelle il exhala son âme. La bienheureuse Gentile de Ravenne reconnut l'approche de sa mort à une lumière qui parut sur sa tête. Une lumière remplit aussi la chambre

Illumina-
tion mysti-
que au
moment de
la mort.

où mourut Didace Ortiz, la maison où mourut le cardinal Aurelius et la montagne où mourut le vénérable Baptiste, moine à Fulio.

Une lumière semblable parut appeler M. Villana dans l'autre monde ; et lorsque le carme Fr. Grotti mourut en 1292, à l'âge de quatre-vingts ans, tout le couvent se remplit d'une lumière qui, s'amassant dans la cellule du mourant, sembla monter avec lui dans le ciel, et disparut en répandant un parfum délicieux. De Castre, évêque de Capoue, voyant approcher sa fin, rassembla les siens, et célébra la messe en leur présence. Comme il prononçait les paroles de la consécration, il devint tellement radieux qu'aucun des assistants ne pouvait le regarder. Cet éclat ne disparut qu'après la messe, lorsque l'évêque, s'étant mis dans son tombeau en présence d'eux tous, rendit son âme à Dieu. Bernard, évêque de Vienne, devint aussi lumineux en mourant, et répandit un parfum très-agréable. Il en fut ainsi à la mort de saint Étienne abbé, dont la cellule fut remplie d'une telle lumière qu'on ne reconnaissait plus son cadavre. A mesure que Marie B. de Serni approchait davantage de sa fin, les autres sœurs du couvent remarquèrent que les émissions de lumière étaient plus fréquentes chez elle.

Illumina-
tions après
la mort.

Elles continuent souvent jusqu'après la mort. Ces phénomènes peuvent bien quelquefois tenir à l'électricité, tels que ces dégagements de lumière qui surviennent lorsque le cadavre est près de se décomposer. Mais ici encore les faits que l'on cite sont trop nombreux pour qu'on puisse les expliquer tous de cette manière. Pendant qu'on lavait le corps de la vierge Édélthride, plusieurs de ses membres devinrent lumineux. Le visage et les mains d'Alain le Bre-

ton brillèrent d'un éclat merveilleux après sa mort, et ceux des saints Juvence et Maxime étaient si resplendissants que personne ne pouvait les regarder. C'est à ce genre de phénomènes que se rapportent les lumières qui paraissent immédiatement après la sépulture, et qui durent plusieurs jours. Ainsi elles parurent pendant plusieurs jours au-dessus du tombeau de la cistercienne Mencia. D'autres fois ces lumières apparaissent dans certaines circonstances particulières. Ainsi, un an après la mort de saint Wilfrid, comme le peuple accourait en foule auprès de ses restes, une lumière venant de l'Orient éclaira son tombeau. Le plus souvent c'est une lumière qui, sortant de l'intérieur de l'église, passe à travers les fenêtres, et qui, examinée de plus près, semble partir du lieu où repose le corps du saint. Quelquefois cette lumière apparaît lorsqu'on lève le corps. Il en fut ainsi de sainte Cunégonde, qui pendant trente jours parut lumineuse depuis la poitrine jusqu'à la tête, tandis que des étincelles sortaient des restes d'une parure de perles qu'elle avait. D'autres fois, c'est à l'occasion de la guérison d'un malade, comme chez saint Éloi, du tombeau duquel un rayon de lumière vint pénétrer dans les ulcères d'un lépreux, et produisit une sueur abondante qui guérit le malade.

Au reste, ces phénomènes, comme nous l'avons vu déjà par des exemples particuliers, n'étaient point inconnus à l'antiquité chrétienne. Constantin envoya le patrice Photius trouver saint Paul premier ermite, en lui recommandant de bien observer son air, son visage, l'expression de ses yeux et tout ce qu'il y aurait en lui de singulier. L'envoyé dit à Siméon, qui l'accompagnait : « Quoique je me sois souvent efforcé de le regarder en face, je ne l'ai jamais

pu faire, et il m'a fallu toujours fermer les yeux, parce qu'ils étaient comme éblouis par les rayons de lumière qui sortaient de son visage. » (Baronius an. 984.) Lorsque le moine Euthyme disait la messe, on le voyait environné d'une colonne lumineuse. Salluste, évêque de Jérusalem, ayant fait briser la porte de la cellule de Barsanuphis, la trouva remplie de feu. Lorsque Siméon priaït, des masses de lumière semblaient partir de lui et monter vers le ciel, et il était comme dans une fournaise ardente. Plus d'une fois aussi on trouva les martyrs de ce temps environnés de lumière dans leurs cachots souterrains.

CHAPITRE VIII

Explication des phénomènes lumineux. Note du traducteur. Du pouvoir de se rendre invisible. Saint Joseph de Steinfeld. Nevelo de Favence. Sainte Bone.

Nous pouvons, d'après tout ce que nous venons de dire, avoir une idée de la manière dont se produisent les phénomènes lumineux chez les saints mystiques. La cause immédiate de l'extase, c'est ce même esprit qui est descendu sur les apôtres au jour de la Pentecôte. Outre l'autorité des saints Évangiles, nous avons encore à ce sujet une vision qu'eut Catherine de Raconisio, lorsque l'Esprit-Saint descendit sur elle. Elle vit une grande lumière qui se partagea en trois rayons, et, se posant sur sa tête, remplit son cœur d'une ardeur singulière et d'une douceur extraordinaire. Une voix forte lui expliqua ce qui venait de se passer en elle, et lui dit : « Je suis venu pour demeurer en toi, pour enflammer ton cœur, pour le puri-

fier, l'éclairer et l'animer. » Ces paroles la remplirent d'un tel effroi qu'elle tomba sans connaissance. Mais lorsqu'elle fut revenue à elle, son cœur n'était que joie, jubilation et reconnaissance; et elle conserva depuis sur son visage un certain éclat, où se mêlaient la blancheur du lait et la rougeur du sang. (Marchèse, *Sacro Diario*. c. V.)

L'Esprit-Saint étant un acte pur, quand il veut s'emparer d'un homme, il le prend par ce qu'il y a de plus actif dans la partie la plus spirituelle de son être : il l'anime de son souffle, et le réchauffe de son feu. L'homme se trouve ainsi comme enveloppé dans cet immense courant, qui va de Dieu au monde, et il sent son énergie accrue d'une manière merveilleuse. Mais ce feu que l'esprit de Dieu communique à l'esprit de l'homme est un feu tout spirituel, qui, allumé à la lumière éternelle de la Divinité, pénètre la créature et la transfigure en quelque sorte. Or, comme en raison du lieu qui unit si intimement le corps et l'âme, il ne peut rien se passer en celle-ci qui ne se reflète en celui-là, cette transfiguration que l'âme éprouve doit se communiquer au corps jusqu'à un certain point; et comme celui-ci est en rapport avec la nature physique, de même que l'esprit avec la nature spirituelle, la première doit fournir aussi une lumière matérielle qui corresponde à la lumière spirituelle de l'âme. Mais entre ces deux lumières il en est une troisième, dont la source est dans le corps lui-même, à savoir la lumière organique. Cette lumière vivante, excitée aussi par cette action surnaturelle de l'Esprit-Saint, devient plus rapide et plus brillante, et, pénétrant les organes avec l'impétuosité de l'éclair, elle les traverse comme un pur cristal, de sorte qu'ils deviennent

comme dissous dans une eau claire. C'est pour cela que les sens extérieurs ne peuvent en soutenir l'éclat. Cette lumière en général est blanche, parce que le blanc exprime une clarté pure et sans tache. Cependant elle paraît rouge quelquefois par exception ; car la lumière rouge est parmi les lumières colorées la plus chaude et la plus rapide. C'est ainsi que les sœurs du couvent de Sainte-Claire à Ferrare virent un jour à Noël sainte Catherine de Bologne environnée d'une lumière qui ressemblait à une flamme rouge ; de sorte que personne ne pouvait fixer les yeux sur elle. Leur surprise fut d'autant plus grande que la sainte, par suite de ses maladies et des fréquentes pertes de sang qu'elle avait faites, avait un teint jaune brun. Elle répandait en même temps un parfum délicieux, que l'on ne pouvait comparer avec rien de terrestre en ce genre, et qui la suivait partout où elle allait. (Sa Vie par Paleotti, c. V, 50.)

Lorsque l'esprit d'en haut, s'emparant de l'esprit de l'homme, produit en lui un plus grand développement de lumière, à son action surnaturelle et divine répond de la part de l'homme une réaction plus ou moins puissante, par laquelle l'esprit de l'homme réagit d'un côté contre l'esprit de Dieu, et le corps contre les influences cosmiques qui le sollicitent. La manière dont s'accomplit l'acte de la respiration peut nous donner une idée du mode d'après lequel s'exécute cette action divine et cette réaction de l'homme. Il y a dans l'atmosphère qui nous entoure un double élément, et, par suite, un double rapport avec l'organisme ; car c'est elle qui donne au corps, inerte par lui-même, d'une part le mouvement organique, et de l'autre la chaleur qui constitue la vie. Mais le corps ne peut s'approprier

ces deux éléments que par une double réaction, et c'est ce qu'il fait dans l'acte de la respiration. Lorsque l'esprit de Dieu élève l'homme à l'état mystique, et développe en lui d'une manière extraordinaire la lumière organique, il ne fait que continuer cet acte primitif, par lequel il souffla dans le premier homme une âme vivante. Cette âme, à l'origine, illuminait le corps où Dieu l'avait enfermée ; et les célestes reflets qu'elle projetait sur son enveloppe ne disparurent qu'après le péché. Mais la rédemption opérée par le Christ a rallumé le foyer de cette lumière intérieure ; et, quoiqu'elle soit versée d'une manière surnaturelle et dans les plus hautes régions de l'esprit, cependant le mode d'après lequel elle est communiquée a beaucoup d'analogie avec le procédé de la respiration, et exige, comme celui-ci, une réaction de la part de l'homme à l'égard de l'action divine. Quoique ces apparitions lumineuses soient, dans leur origine, du domaine surnaturel, cependant elles suivent dans leur cours les lois qui régissent tous les autres phénomènes de la vie.

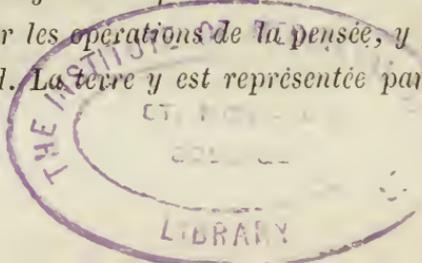
Au reste, ce rayonnement de lumière n'est point étranger non plus au domaine de la nature, comme on le voit en certains poissons électriques qui lancent et projettent au loin par des décharges électriques le fluide nerveux dont ils sont pleins. Il y a également des hommes chez qui la lumière organique qui gît dans le système nerveux est tellement abondante et tellement rapide qu'elle pénètre les organes et se manifeste au dehors, particulièrement dans les yeux, dès qu'ils sont excités vivement par quelque objet intérieur ou extérieur. Ce qui distingue cet état des illuminations mystiques, c'est que celles-ci peuvent se produire chez tous les hommes, sans qu'ils aient besoin pour

cela de quelques dispositions naturelles ; et il suffit pour les développer que la grâce de Dieu, qui en est la cause principale, trouve leur âme bien préparée. Mais encore une fois, quoique surnaturelles dans leur principe, elles semblent naturelles dans leur cours, et l'on peut connaître jusqu'à un certain point, par la manière dont elles se produisent, par la partie du corps qu'elles affectent de préférence, par la forme sous laquelle elles se montrent, quelle est dans l'organisme la partie où ce fluide lumineux s'accumule d'une manière particulière, et qui lui sert de foyer.

Note du traducteur.

Nous croyons nécessaire de donner ici quelques éclaircissements, afin d'expliquer la pensée de l'auteur, assez obscure sur cette matière et difficile à saisir. Le lecteur ne doit pas perdre de vue la division très-importante que nous avons indiquée dans l'introduction de cet ouvrage, et qui domine le livre tout entier. Nous n'hésitons pas à la reproduire, parce que c'est ici surtout qu'elle trouve son application. L'homme, ce petit monde, comme l'appelait déjà l'antiquité, porte en son être l'image et comme l'abrégé de ce vaste monde, où il semble perdu comme un atome. De même qu'en celui-ci on distingue le soleil, la terre et l'air situé entre les deux, ainsi trouve-t-on dans l'homme trois régions, l'esprit, le corps et l'âme, et en chacune de ces régions trois parties dans lesquelles chacune d'elle se subdivise. Nous ne nous occuperons ici que du corps, parce que c'est lui dont il s'agit principalement en ce moment.

Le corps porte aussi, dans l'ensemble des systèmes qui le composent, l'image et le reflet du monde. Le cerveau, organe de l'esprit pour les opérations de la pensée, y fait les fonctions du soleil. La terre y est représentée par les systèmes



inférieurs, et l'air par ceux de la respiration et des mouvements volontaires. Le soleil est, d'après l'opinion la plus commune aujourd'hui parmi les savants, un corps opaque par lui-même. Il n'est ni la source ni le foyer de la lumière, mais il est simplement une sorte de machine électrique qui, mise en mouvement par une main invisible, projette au loin le fluide lumineux qui l'entoure. Autrefois, lorsque la science était chrétienne, on n'hésitait pas à placer dans une intelligence supérieure la cause de tous les mouvements, et particulièrement de ceux des corps célestes, et nous croyons que sous ce rapport on était bien plus dans le vrai qu'aujourd'hui. Nous plaçant donc au point de vue de cette science, et admettant comme certaine l'intervention des anges dans les mouvements des corps célestes, nous pouvons nous représenter le soleil comme mis par une intelligence céleste, et projetant ses rayons lumineux à travers l'atmosphère sur la terre, qu'il éclaire et vivifie à la fois. Or l'esprit est relativement au cerveau, son organe, ce qu'est au soleil l'intelligence qui le met en mouvement, avec cette différence toutefois qu'il y a dans l'homme une union hypostatique entre l'âme et le corps, tandis qu'il n'y a entre le soleil et l'ange qui le conduit que le rapport qui existe entre le moteur et l'objet qui le met en mouvement.

Le cerveau est l'image du soleil, non-seulement par la position qu'il occupe dans le corps humain, mais encore par les fonctions qu'il y remplit. En effet, c'est lui qui est le point de départ du système nerveux tout entier, et le foyer de ce fluide vital, si subtil, si délié, si pénétrant, que l'on désigne sous le nom de fluide nerveux, et qui est très-probablement identique avec les fluides lumineux, électrique et magnétique. Le cerveau, dans sa partie la plus haute et la plus rappro-

chée de l'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, est donc, comme le soleil, un instrument qui développe de la lumière; et cette lumière est celle que l'auteur désigne sous le nom d'organique. Les organes intérieurs du corps humain étant diaphanes pour elle, comme l'air pour les rayons du soleil, ils sont invisibles pour nous, de même que l'atmosphère qui nous entoure. Et d'un autre côté, cette enveloppe extérieure, qui renferme tous les systèmes de l'organisme, et que l'on appelle proprement le corps, étant opaque, absorbe, pour ainsi dire, tous les rayons de cette lumière vitale, et se pose comme une barrière infranchissable entre nous et les autres hommes, protégeant contre leurs regards curieux les mystères de la vie qui s'accomplissent au fond de notre organisme.

Ainsi, par deux raisons opposées, ni nous ne voyons ni les autres ne voient ce qui se passe en nous. L'opacité de notre corps le rend visible pour nous et pour les autres, et rend invisibles les organes qu'il renferme, de même que celle de la terre nous la rend visible, et nous cache en même temps les secrets qu'elle révèle en son sein. Mais si l'on suppose d'un côté, par suite d'une surexcitation du cerveau, un développement plus considérable et une perfection plus grande de la lumière organique, et de l'autre une enveloppe plus fine, plus déliée, plus ténue, effets que produit souvent, nous l'avons vu, l'ascèse chrétienne, il n'est plus étonnant dès lors que le fluide lumineux organique, lancé avec plus de force et n'étant plus arrêté par le corps, que l'habitude des vertus chrétiennes a discipliné et spiritualisé en quelque sorte, il n'est plus étonnant que ce fluide soit projeté à l'intérieur, et prenne une forme sensible. On comprend que le cerveau étant le foyer et le point de départ de la lumière organique, c'est

surtout à la tête et dans les parties qui l'avoisinent qu'elle doit se manifester plus souvent, et c'est ce que prouvent aussi les faits qui ont été cités plus haut.

Si l'homme élevé à l'état mystique pouvait retenir cette vertu qui se répand autour de lui malgré lui, et qui le rend visible pour les autres; s'il pouvait la ramener à soi et la concentrer comme en un foyer, il pourrait par là même, pendant le temps que durerait cette concentration, se soustraire aux regards des autres hommes. On raconte plusieurs faits à ce sujet dans les vies des saints, mais ils ne sont ni assez nombreux ni assez authentiques pour nous donner une certitude entière. On rapporte par exemple, dans la vie de saint Hermann Joseph de Steinfeld, que pendant qu'il écrivait son explication du Cantique des cantiques, il s'était retiré dans un lieu solitaire, afin de n'être point dérangé. Là, s'abandonnant à son attrait, il fut bientôt saisi par l'esprit; de sorte que, sans égard pour la faiblesse de son corps, il oubliait de venir à table pour manger. Si les frères allaient le chercher dans sa solitude, et ne le trouvaient point à la place où ils savaient qu'il devait être, ils exprimaient en termes quelquefois assez durs leur impatience et leur désappointement. Plus tard, lorsque le saint les rencontra, il leur rappelait les paroles qu'ils avaient dites, les reprenant avec douceur de leurs mouvements d'impatience. S'ils lui demandaient comment il avait pu, étant absent, entendre ce qu'ils avaient dit, il leur répondait : « Ce n'est point d'un autre que je le tiens, mais je l'ai entendu moi-même de mes oreilles; abstenez-vous donc à l'avenir, je vous en prie, de ces sortes de choses. » Il lui arriva ainsi plusieurs fois de n'être point vu, quoiqu'étant présent.

De la faculté
de se
rendre in-
visible.

S. Joseph de
Steinfeld.

Comme il était très-lié avec le frère qui servait au réfectoire, il s'y était choisi un endroit où il pouvait se livrer à la méditation sans être dérangé, après le dîner pendant l'été, et après le souper pendant l'hiver. Souvent le frère, quand il fermait les portes, ne le voyait point; de sorte que tantôt il était très-étonné de ne point trouver celui qu'il croyait y avoir laissé, et tantôt, au contraire, il était non moins surpris de l'y voir, le croyant ailleurs; car la porte ne pouvait être ouverte par dedans. Un jour donc, comme il allait la fermer, et qu'il ne le voyait pas, pensant qu'il pouvait bien être là comme les autres jours, il lui cria : « Frère Joseph, si vous êtes ici, montrez-vous pour que je ne vous enferme pas. » Joseph se tut. Comme le frère s'en allait et mettait la clef dans la serrure, le saint lui dit : « Ne fermez pas, car je suis prêt maintenant à sortir avec vous. » Le frère, étonné, lui dit : « Une autre fois, si vous ne dites rien quand je m'en irai, vous resterez enfermé tout le jour. » Joseph, cherchant à voiler ce qu'il ne pouvait nier, lui dit : « Comment ne m'avez-vous pas vu ? j'étais devant vous. » Il arriva souvent que, après que les frères l'avaient cherché longtemps dans tous les coins du couvent, il leur apparaissait tout à coup quand cela lui plaisait, et les jetait dans un étonnement profond. (Sa Vie, c. IX, 50.)

On raconte la même chose du bienheureux Nevelo, Nevelo de Favence. Franciscain à Favence, mort en 1280. Il avait coutume de prier longtemps dans une église du lieu, dédiée à saint Pierre, de sorte qu'à la fin on voulut l'en chasser. Comme on se préparait à le faire, on ne put le trouver nulle part. Mais plus tard, comme on allait à Matines, on le trouva à sa place, les mains levées vers le ciel, selon sa coutume.

(A. S., 27 jul.) L'Anthologie grecque rapporte aussi du prêtre Lucien, qui souffrit le martyre sous l'empereur Maximien, que lorsqu'il allait dans les rues d'Antioche il était visible pour les uns et invisible pour les autres, selon qu'il le voulait. (A. S., 7 jan.)

Sainte Bone, née à Pise en 1136, était allée en Pales- Sainte Bone.
tine, où ses parents occupaient de grandes dignités; mais, rougissant de leur fille, ils lui envoyèrent sur le bord de la mer des gens chargés de l'enlever. Elle fut invisible pour eux, tandis qu'elle était vue des autres et parlait avec eux. Plus tard, après son retour dans son pays, il s'éleva parmi les moines de Saint-Michel d'Orticaire une dispute pour savoir qui parmi eux irait à la fête de Saint-Jacques de Podio. La sainte, pour détourner le scandale, parut dans l'église, et leur demanda qui d'entre eux voulait venir à Saint-Jacques. Tous s'excusèrent en disant qu'il était trop tard. Elle leur dit alors : « Et si vous n'étiez vus de personne, iriez-vous? » Tous, espérant un miracle, dirent qu'ils iraient, et la suivirent. Elle traversa la foule avec eux, sans qu'ils fussent vus de personne. (A. S., 29 mai.)

On voit que dans tous ces faits il y a quelque chose d'incertain, et il est très-difficile de porter un jugement définitif sur leur authenticité; ils n'offrent point, sous ce rapport, les mêmes garanties que ceux que nous avons cités jusqu'ici. Mais, en supposant qu'ils soient vrais, il n'y a rien dans ces récits qui puisse nous paraître déraisonnable, et par conséquent inadmissible à notre point de vue. Les esprits et les puissances spirituelles, n'étant point soumis aux conditions de l'espace, sont invisibles à nos sens. Pour devenir visibles il faut qu'ils revêtent un corps, afin que les sens puissent les saisir à l'aide du voile qui les re-

couvre. Que si, au contraire, l'esprit veut soustraire aux regards l'enveloppe qui le cache, il faut qu'il la retire à soi, et qu'au lieu de s'en revêtir il la revête en quelque sorte et l'embrasse au contraire; de sorte qu'elle passe pour ainsi dire dans l'esprit, et participe à son invisibilité.

Nous voyons quelque chose de semblable dans la nature extérieure en beaucoup de cas. Ainsi un corps, avec la même masse de matière, peut être opaque ou diaphane, selon qu'il se ferme à la lumière, ou que, lui ouvrant au contraire toutes ses parties, il se laisse pénétrer, embrasser et éclairer par elle. Or plus il paraît opaque, plus il est visible dans sa masse; plus il est diaphane au contraire, et plus il est invisible; de sorte qu'un corps qui serait entièrement pénétré par la lumière serait diaphane et invisible à la fois; car la lumière, l'absorbant et le revêtant tout entier, le soustrairait par là à nos perceptions. Le même phénomène se produit dans des régions plus basses encore avec les autres éléments. L'air, par exemple, dissout l'eau, pour ainsi dire, et la rend invisible. L'eau, de son côté, dissout le sel. Si quelque chose vient à déranger cette dissolution de l'eau par l'air, l'atmosphère se trouble; l'air et l'eau se séparent : le premier se produit sous la forme d'éclairs, et la seconde sous celle de pluie. Il en est de même en quelque sorte du rapport qui existe entre l'âme et le corps. L'âme est cachée sous l'enveloppe du corps, tandis que celui-ci est visible pour les sens extérieurs. Mais si l'homme s'élève à des états supérieurs et extraordinaires, la puissance de l'esprit augmentant, celui-ci tient le corps avec plus de force, le transforme et le spiritualise en quelque façon. Les rapports sont changés : ce

n'est plus le corps qui embrasse et renferme l'âme, mais c'est celle-ci, au contraire, qui embrasse et contient celui-là. Cependant, comme l'homme n'est jamais entièrement soumis aux lois de la nécessité, mais qu'il garde toujours son libre arbitre, ce phénomène dépend de la volonté humaine, ou plutôt de l'esprit supérieur qui agit en elle; de sorte qu'il peut comme il le veut, quand il arrive à ce degré de l'état mystique, rendre visible ou invisible le corps qu'il anime.

CHAPITRE IX

Des visions de l'âme, et particulièrement de l'imagination. Des dispositions naturelles à la vision. Jérôme Cardan. Des visions surnaturelles. Véronique de Binasco. Marie d'Agréda et sa Cité de Dieu.

La pensée existe à l'état de type ou d'idée dans la plus haute région de l'homme, à savoir dans l'esprit; puis ce type prend une forme dans l'âme par la parole, et enfin il se produit au dehors dans le corps par le son ou la parole extérieure. Aux illuminations matérielles produites par le système nerveux correspondent donc les visions spirituelles, de même qu'à la parole extatique correspond un mouvement intérieur de l'esprit. Il est donc juste qu'après avoir étudié les phénomènes lumineux de l'extase nous considérions les visions propres à cet état, et que nous cherchions à saisir leur rapport avec les autres phénomènes qui le caractérisent. Or nous avons vu plus haut qu'il y a trois sortes de visions : celles des sens, qui résultent des impressions qu'ils reçoivent; celles qui s'accomplissent dans l'imagination par le moyen des formes qu'elle abstrait des objets extérieurs; troisièmement enfin, celles qui se

produisent dans l'esprit, comme de purs mouvements intellectuels, sans images ni formes. Comme nous avons déjà parlé des premières dans le livre précédent, nous n'avons à nous occuper ici que des deux autres, et d'abord des visions de l'imagination.

L'imagination a son siège et exerce son action dans la région moyenne de l'homme, c'est-à-dire dans l'âme ; elle a sous elle les sens, avec le sens commun qui les réunit tous, et au-dessus d'elle les puissances supérieures de l'esprit. Les visions qui se produisent en elle peuvent donc venir, ou par dehors, du monde intérieur, ou par dedans, du monde spirituel placé au-dessus d'elle ; et comme, dans l'un et l'autre cas, elles appartiennent à la personne qui les éprouve, elles peuvent aussi dans les deux cas être son œuvre propre. Dieu, étant présent partout et pénétrant tout de son action, peut aussi produire ces visions, soit immédiatement par lui-même, soit par l'entremise des bons anges. Enfin elles peuvent être le résultat des mauvaises influences du démon. Ainsi, Dieu, la nature, les anges et les démons, les saints et les autres défunts peuvent agir sur l'imagination, et produire en elle des visions dont il est quelquefois très-difficile, à cause de cela, de bien distinguer la source et l'origine. Et comme l'erreur est très-facile en ce domaine, il est nécessaire d'apporter les plus grandes précautions et l'attention la plus scrupuleuse dans l'examen des phénomènes qui s'y rattachent. En effet, ce protégé que chacun porte en soi, qui présente à notre esprit, sous la forme de songes, le souvenir des impressions que nous avons reçues autrefois ; qui fait flotter devant l'âme à demi éveillée, ou enivrée par les excitations du dehors, les fantômes des choses qui ont frappé

nos sens, ou même de celles que nous n'avons jamais vues, et qui leur donne des formes tellement déterminées que souvent elles sont plus saisissables pour nous que la réalité même; ce protéé, qui, dans ces états maladifs où l'âme flotte dans une sorte de demi-jour vague et incertain entre la lumière et les ténèbres, évoque des images singulières et bizarres; ce protéé, ce magicien a établi son siège dans l'imagination, et trompe non-seulement les âmes ordinaires, mais encore celles qui, élevées par Dieu à l'état mystique, semblent devoir être à l'abri de ses illusions. De l'imagination où il réside, une multitude innombrable de sentiers conduisent dans toutes les directions; de sorte que, par eux, il peut arriver à l'âme de partout des impressions et des images. L'état du soleil, le cours de la lune, l'aspect des astres, le mélange des éléments, rien ne lui est étranger. Du fond des régions inférieures de la vie montent jusqu'à lui des nuages plus ou moins épais, tandis que les régions supérieures lui envoient de sublimes pensées. Le mensonge trouve le moyen de s'approcher de lui, et le vrai sait aussi se frayer jusqu'à lui un passage. A la vérité simple et pure qui vient de Dieu, des bons esprits, et de tout ce qui est bon dans la nature et dans l'homme, peut se mêler facilement l'illusion, qui partout prend sa source dans le désordre et le mensonge. Pour discerner l'un et l'autre, l'esprit a besoin d'une critique attentive, qui examine avec soin tous les signes, tous les indices, qui tiennent compte et du passé et du présent et de l'avenir, et des causes et des effets et de la fin, qui ne donne son adhésion qu'à ce qui porte les signes authentiques de l'action divine, et qui, même en ce cas, ne la donne que sous condition; qui n'hésite pas à rejeter tous les faits qui ne

peuvent supporter cette épreuve, ou à n'en tenir aucun compte.

J. Cardan.

Pour ce qui concerne les influences physiques et organiques, ce que J. Cardan raconte de lui-même et de ses dispositions est très-intéressant sous ce rapport. « Quand
 « je le veux, nous dit-il, je vois ce qu'il me plaît de voir,
 « et cela non avec l'esprit seulement, mais avec les yeux,
 « comme ces images que je voyais dans mon enfance. Mais
 « maintenant je crois qu'elles sont le résultat de mes occu-
 « pations. Je n'ai pas toujours, il est vrai, ni en tout temps
 « cette faculté; mais cependant je ne l'ai que quand je
 « veux. Les images que je vois sont toujours en mouve-
 « ment; c'est ainsi que je vois les forêts, les animaux, les
 « divers pays et tout ce que je veux voir. Je crois que la
 « cause de tous ces effets est dans l'activité de mon ima-
 « gination et dans une vue très-perçante. Dès mon enfance,
 « j'avais cela de commun avec Tibère César, que je pou-
 « vais voir dans l'obscurité la plus profonde comme en
 « plein jour. Mais je n'ai pas gardé longtemps cette fa-
 « culté. Je vois bien encore toujours quelque chose, quoi-
 « que je ne puisse pas bien distinguer ce que je vois; et
 « j'attribue aussi cet effet à la chaleur du cerveau, à la
 « subtilité des esprits vitaux, à la substance de l'œil et à
 « l'énergie de l'imagination. » (*De Varietate rerum*, l. IV,
 c. 43.) Il avait de plus la faculté de se mettre dans une
 sorte d'extase. Il lui semblait alors que sa poitrine se fen-
 dait pour laisser échapper l'âme. Puis il lui semblait, d'un
 autre côté, qu'une porte s'ouvrait dans son âme pour en
 laisser sortir un esprit; après quoi il lui paraissait qu'il
 était hors de son corps, et que ce n'était que par un effort
 puissant qu'il en retenait encore une partie.

On voit, d'après ce que nous dit Cardan, que ce qui produit ce mirage c'est que les images qui naissent d'elles-mêmes dans l'imagination, entrant en rapport avec l'organe de la vue, qui a déjà très-souvent une certaine affinité avec elles, produisent en lui une impression semblable à celle qu'il reçoit des objets extérieurs; de sorte que l'objet que se crée l'imagination acquiert la même objectivité que les objets réels eux-mêmes. Quant aux causes de ces fantômes, qui souvent imitent si bien la vérité qu'on les prend pour elle, c'est ordinairement une imagination vive, active, douée de la faculté de se créer elle-même et ses propres images et la lumière qui les éclaire. Cette cause est bien plus puissante encore, lorsque l'œil, de son côté, a, comme en J. Cardan, la faculté d'illuminer en quelque sorte les objets de sa propre lumière et de voir dans l'obscurité la plus profonde. Ces causes, c'est encore, dans cette partie intérieure du sens de la vue qui est en rapport avec l'esprit, une plus grande facilité à recevoir les impressions et à les concentrer; et cette qualité se manifeste au dehors par une vue très-pénétrante, comme celle de Jérôme Cardan. Dans l'état ordinaire, les images sont reçues d'abord par les sens extérieurs, et montent de là dans l'esprit; mais dans les états extraordinaires dont nous parlons ici c'est le contraire qui arrive. Les impressions sont reçues d'abord par l'âme dans une lumière toute spirituelle; et de là elles passent dans les sens, y éveillent la lumière organique, qui, prenant des traits distincts, leur donne une forme extérieure et objective.

Swedenborg avait, à ce qu'il paraît, cette faculté. Elle est bien souvent produite d'une manière factice par des moyens extérieurs et naturels, par certaines substances,

comme l'opium, la jusquiame, etc. Certains états maladifs peuvent aussi la développer en donnant un surcroît d'activité à certaines puissances de l'âme; et c'est de cette manière que se produit la clairvoyance dans le somnambulisme. Les habitudes de la vie ont aussi sur elle une influence incontestable; et dans ces deux derniers cas elle peut se rattacher à la mystique. C'est à elle qu'il faut attribuer en grande partie ces visions légères et faibles encore, bien plus fréquentes qu'on ne le croit chez les personnes pieuses qui ont vécu dès leur jeunesse dans l'oppression, les privations et les souffrances, avec cette différence toutefois qu'ici ces visions, étant involontaires et laissant à l'homme l'entière possession de soi-même, appartiennent à un autre domaine.

Sainte Hildegarde nous dit elle-même qu'elle voyait toujours flotter devant elle les images de son monde intérieur, et que, pendant ce temps-là, elle percevait très-clairement celles du monde extérieur; de sorte qu'elle distinguait très-bien les unes des autres. Cette faculté était probablement chez elle, comme chez Cardan, naturelle à l'origine. Mais lorsque, par suite de ses progrès dans la vie spirituelle, elle devint plus intimement unie à Dieu, son sens extérieur dut s'ouvrir aussi, d'autant plus que son développement était déjà favorisé par celui du sens de la vue. De cette manière un monde objectif nouveau, et inconnu pour elle jusqu'ici, lui apparut, et présenta à son imagination de nouvelles images, qui acquirent bientôt la même vérité objective que celles qui lui venaient de la part du monde extérieur. Puis lorsque, par suite d'une union plus intime encore avec Dieu, son âme se fut ouverte aux influences de l'esprit d'en haut; lorsque, celui-ci prenant en quelque

sorte la place de l'imagination, le sens intérieur reçut ses impressions avec la même vivacité que le sens extérieur recevait auparavant celles de cette puissance, la vérité de ses images fut dès lors garantie par Dieu lui-même, qui ne peut jamais nous tromper.

Mais il est très-difficile, pour ceux-là même qui sont en ces sortes d'états, de distinguer ce qui est de Dieu ou de la nature. Que doit-ce donc être pour les autres, qui ne peuvent voir les choses que du dehors, et ne juger des causes que par les effets? Aussi tous les mystiques sans exception, depuis saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin jusqu'à sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, sont d'avis qu'il ne faut pas faire beaucoup de cas de ces visions, parce qu'elles sont susceptibles de beaucoup d'illusions; qu'il ne faut pas y attacher beaucoup plus d'importance qu'à celles des sens, et qu'elles ne sont bien souvent que comme une nourriture plus légère que Dieu donne aux âmes faibles, jusqu'à ce qu'elles puissent en supporter une plus solide; que, par conséquent, ceux qui se trouvent dans cet état d'enfance spirituelle doivent tâcher de trouver le noyau sous l'écorce, et de rejeter celle-ci comme une chose qui bien souvent nuit plus qu'elle ne sert à la perfection, laquelle consiste uniquement dans la connaissance et l'amour de Dieu, parce que dans la charité est renfermé l'accomplissement de toute la loi.

Au reste, les vies des mystiques sont remplies de ces visions. Chez la bienheureuse Liduine, elles duraient vingt-quatre heures sans interruption, et pendant ce temps elle perdait chaque nuit, une heure au moins, l'usage de ses sens. Elle était couchée comme une morte, enveloppée extérieurement dans une obscurité profonde, mais réjouie au

Véronique
de
Binasco.

dedans par un parfum délicieux et par une lumière intérieure qui éclairait son esprit. C'était, du reste, la seule consolation qu'elle eût dans ses souffrances et sa détresse. Véronique de Binasco contempla, dans une suite de visions de ce genre, toute la vie de Notre-Seigneur, depuis le voyage de Joseph, lorsqu'il alla à Bethléem avec la sainte Vierge, jusqu'après le crucifiement, distinguant dans le plus grand détail chaque circonstance des faits qui lui étaient montrés. Il en était ainsi des visions de sainte Françoise Romaine, que son biographe a rapportées en partie dans sa vie et qu'il nous a conservées dans une suite de quatre-vingt-dix-sept tableaux. Nous avons eu de nos jours un exemple frappant, sous ce rapport, dans la personne de Cath. Emmerich, qui non-seulement a vu la passion du Sauveur, mais qui, pendant trois ans, l'a suivi pas à pas dans toutes ses voies, dans tous ses voyages à travers la Palestine. La nature du sol, les fleuves, les montagnes, les forêts, les pays, les habitants, leurs demeures, leurs mœurs, leurs usages, leurs costumes, les habitudes de leur vie, tout a passé sous ses regards dans des images claires et distinctes. Outre cela, elle pouvait aussi, comme par manière d'épisode, à l'occasion de quelques personnes, de quelques lieux ou des fêtes du calendrier ecclésiastique, plonger son regard dans un passé bien plus éloigné encore, et embrasser dans un vaste ensemble l'histoire entière, depuis la première origine des choses, comme une magnifique épopée religieuse qui, allant du ciel à la terre, suit dans ses divisions les diverses époques du monde et de l'histoire. Vous diriez une mer immense dont la surface réfléchit la beauté de ses rivages et la richesse infinie des âges, tandis que la limpidité de ses flots permet à l'œil de

pénétrer jusqu'à ses dernières profondeurs, et d'y contempler les merveilles qu'elles renferment et le lien secret qui unit les choses dans un vaste ensemble. Ces visions sont peut-être les plus merveilleuses, les plus riches, les plus vastes, les plus profondes et les plus saisissantes que l'esprit humain ait jamais contemplées en ce genre.

Parmi les faits de cette sorte, un des plus remarquables est sans contredit celui de Marie d'Agréda. Elle nous raconte elle-même ses visions dans son livre de la *Vie de la sainte Vierge*, et nous fait connaître, dès l'introduction, les motifs qui l'ont portée à l'écrire : « Je reconnais, nous dit-elle, et j'en glorifie votre grandeur, ô Roi tout-puissant, je reconnais que, dans votre infinie majesté, vous avez caché ces profonds mystères aux savants et aux sages, pour les révéler à la dernière et à la plus indigne de vos servantes dans votre Église, afin que, plus l'instrument dont vous vous servez est faible, plus il soit connu que vous êtes l'unique auteur de l'ouvrage. Le Seigneur, malgré ma résistance et mes inquiétudes désordonnées, parce que je craignais lâchement de m'abîmer dans l'océan de ses merveilles, a daigné, du haut de son trône, me faire sentir une force douce, aimable et puissante à la fois. Il a versé en moi une lumière qui éclaire l'entendement, assouplit la volonté la plus rebelle, calme et remet dans leur ordre le sens intérieur et extérieur; une lumière qui soumet la créature à la volonté et au bon plaisir du Très-Haut, et la porte à ne chercher en toutes choses que l'honneur et la gloire de Dieu. Pendant que je me trouvais en cet état de préparation, la voix du Dieu tout-puissant retentit à mes oreilles; elle me saisit avec force, m'éleva au-dessus de moi-même, me for-

Marie
d'Agréda.

« tiffa contre les contradicteurs qui s'efforçaient d'éloigner
 « mon âme du bien que lui promettait la connaissance de
 « tant de mystères sublimes; et, me préservant de tous les
 « pièges où j'aurais pu me prendre, elle me montra le
 « chemin de la perfection, et m'engagea à mener une vie
 « toute spirituelle dans une chair périssable. Tantôt me
 « reprenant paternellement, tantôt me caressant au con-
 « traire, le Tout-Puissant me dit : « Ma douce colombe,
 « toi que mes mains ont créée, lève-toi, ne tarde pas plus
 « longtems; viens à moi, qui suis la voie et la lumière :
 « qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. Viens à moi,
 « qui suis la vérité, la sainteté, le tout-puissant et le sage
 « qui corrige les sages. » Ces paroles furent pour moi au-
 « tant de traits d'amour; de sorte que, reconnaissant mon
 « néant et mes péchés, je me recueillis et m'humiliai dans
 « un sentiment profond d'étonnement, de respect et de
 « crainte. Mais le Seigneur me dit : « Viens, mon âme,
 « viens à moi, je suis ton Dieu; et, quoique tu aies été
 « pécheresse et volage, élève-toi au-dessus de la terre, et
 « viens à moi; car je suis ton père : que mon amitié soit
 « pour toi comme la robe et l'anneau d'une fiancée. »

Elle raconte ensuite comment Dieu lui donna pour l'aider dans cette œuvre six anges, qui, après l'avoir purifiée et préparée, la menèrent en sa présence; et comment il donna à son âme une nouvelle lumière et un nouveau surcroît de gloire, qui la rendit capable de voir et d'apprendre des choses qui surpassent de beaucoup les forces d'une créature terrestre. Elle raconte encore comment deux autres esprits se joignirent aux six autres; comment elle ressentit un désir ardent de contempler les mystères divins, et fut repoussée pour cette fois avec une grande bonté.

Comme elle demandait la cause de ce refus, une voix lui dit qu'elle devait venir les pieds nus, c'est-à-dire dépouillée de toutes ses pensées et de tous ses désirs, comme Moïse lorsqu'il approcha du buisson ardent. Elle répondit que demander à la nature terrestre ce qui n'appartient qu'aux anges, c'est exiger quelque chose de bien difficile. Mais on lui promit le secours de Dieu, qui désire ce qu'il veut, et peut ce qu'il désire. On lui montra alors un rideau richement brodé qui cachait un trésor considérable. Et comme elle désirait beaucoup que ce rideau fut tiré, afin de voir les mystères qu'il cachait, une voix lui dit : « Dépouille-toi de toi-même, et le trésor que te cache ce rideau te sera découvert. » Elle se proposa donc de corriger sa vie, de surmonter ses désirs, pleurant, se plaignant dans son cœur, et soupirant après le moment où le rideau serait tiré. Et à mesure qu'elle travaillait davantage à se vaincre elle-même, le rideau se tirait davantage aussi, et lui permettait de mieux voir le bien qu'elle désirait si ardemment. Enfin le rideau est tiré tout à fait, et son œil intérieur voit des choses qu'elle ne peut exprimer avec la parole humaine. Elle vit au ciel un grand signe, une femme, Notre-Dame couronnée d'étoiles, revêtue du soleil, la lune à ses pieds; et les anges lui dirent : « C'est là cette femme que Jean a vue, et que Dieu a comblée de ses grâces. Regarde et contemple ses perfections, et décris-les ensuite. Toutes les choses dont tu as besoin pour cela te seront montrées. »

Après avoir parlé de la manière dont ces communications sublimes lui furent faites, et des divers degrés de l'illumination divine, elle commence proprement son livre par l'histoire de la création. Puis elle explique ce passage

du chapitre VIII des Proverbes : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, etc. , » et un autre du chapitre XII de l'Apocalypse, interprétant l'un et l'autre avec beaucoup d'habileté et de subtilité. Puis elle commence le récit de la vie de la sainte Vierge, parlant d'abord de l'annonciation qui fut faite d'elle à ses parents avant sa naissance, et parcourant ensuite toute sa vie jusqu'à sa mort ; de telle sorte néanmoins que, depuis le commencement jusqu'à la fin, la vie de son divin Fils se trouve entrelacée pour ainsi dire dans la sienne. Elle raconte après cela tout ce qui s'est passé depuis la mort de Notre-Seigneur jusqu'à celle de sa Mère. Tel est l'objet de la *Cité de Dieu* de Marie d'Agréda. Cet ouvrage, qui forme un gros volume in-folio, est divisé en trois parties, dont chacune comprend huit livres. Il a été imprimé bien des fois en langue espagnole à Madrid, à Lisbonne, à Perpignan et à Anvers. Il fut bientôt traduit en français, et publié à Marseille et à Paris. Puis il en parut une traduction allemande en 1715, à Augsbourg, et une latine. Traduit en italien, il a eu plusieurs éditions à Milan, à Palerme, à Venise et à Trente, et bientôt il fut répandu dans le monde chrétien tout entier.

Ce livre, sans aucun doute, renferme une contemplation mystique vraiment grandiose. Sa partie spéculative annonce une profondeur admirable et bien rare dans une femme. Sa partie historique, quoique privée bien souvent des couleurs de l'imagination et de la poésie, peint quelquefois avec une grande vérité les faits et les circonstances particulières qui y sont racontées. La forme cependant mérite peu d'éloges : le langage, il est vrai, au témoignage de ses compatriotes, est pur et clair : et il paraît en être

ainsi en effet, autant qu'en peut juger un étranger. Mais l'extase ne l'a pas préservée des défauts de son époque. Le mauvais goût qui avait commencé à s'introduire en Italie dans le style religieux, et qui de là avait infecté de sa contagion les pays situés autour des Alpes, avait pénétré aussi en Espagne ; et le livre de Marie d'Agréda en porte incontestablement les traces. On y remarque trop souvent ces ornements guindés, cette enflure, cette emphase qui étaient alors en vogue : de longues applications morales finissent chaque chapitre, et en augmentent encore la prolixité.

Le zèle que l'ordre auquel appartenait Marie d'Agréda mit à répandre son livre et à défendre ses doctrines, l'attention qu'il éveilla partout, les instances que fit l'Espagne pour obtenir la canonisation de l'auteur, tout cela dut provoquer bien des contradictions. L'université de Paris, toujours prompte à agir dans ces circonstances, dès l'apparition du livre en 1696, en avait extrait treize articles, et les avait condamnés comme faux et contraires à la doctrine de l'Église ; la congrégation de l'Index parut confirmer ce jugement en mettant le livre dans son catalogue l'année 1710. Mais Benoît XIII fit retrancher la *Cité de Dieu* de l'Index des livres défendus. Cependant, comme, par suite des informations qui eurent lieu après la demande de canonisation, les livres de Marie d'Agréda furent examinés à Rome suivant la manière accoutumée, la controverse s'étendit bientôt au delà du cercle de la congrégation des Rites, surtout lorsque Amort, chanoine à Pollingen, en Allemagne, attaqua l'ouvrage, et que Gonsalez Mattheo en Espagne, Mayr et Kick en Allemagne, sans compter plusieurs anonymes encore, se présentèrent pour le défendre. Amort, il

est vrai, était peu capable de pénétrer bien profondément la nature des états mystiques ; et c'était un défaut presque général à cette époque ; mais à part cela il possédait toutes les autres qualités nécessaires pour le travail dont il s'était chargé. Il avait une grande subtilité d'esprit, beaucoup de science, de l'indépendance, sans audace toutefois, et une grande clarté sans platitude. Ses adversaires, avec les mêmes défauts que lui, n'avaient pas ses qualités. Ils se mirent à défendre avec amertume l'honneur de Marie d'Agréda et de leur ordre, qu'Amort n'avait jamais attaqué, et qui était en effet hors de question. Amort, après avoir répondu plusieurs fois à ses adversaires, garda le silence ; mais ses objections ne furent pas réfutées.

Lorsqu'on étudie sans esprit de parti les écrits qui ont été composés de part et d'autre dans cette discussion, on est obligé de convenir que le livre de Marie d'Agréda contient en effet plusieurs des erreurs qui lui ont été reprochées. Et d'abord, il a beaucoup de rapport, quant à son contenu, avec les deux livres apocryphes de l'*Enfance de Jésus* et de la *Nativité de la bienheureuse Vierge Marie*, ce qui déjà suffirait pour le rendre suspect. On ne peut, du reste, expliquer d'une manière satisfaisante cette analogie qu'en supposant que Marie d'Agréda avait lu ces deux livres dans sa jeunesse, et qu'ils avaient produit sur son imagination une telle impression que celle-ci s'était, sans qu'elle s'en aperçût, reflétée dans ses contemplations, comme aussi son cœur était tellement plein de l'objet de son amour qu'il devait nécessairement déborder dans ses visions et y mêler quelque chose du sien. On trouve aussi dans la *Cité de Dieu* des fautes de chronologie, comme celle-ci par exemple : qu'Hérode est mort huit ans après

la naissance de Jésus-Christ ; des erreurs géographiques ou même historiques relativement à la vie du Sauveur et de la sainte Vierge. L'auteur y raconte, à l'occasion du séjour de l'enfant Jésus en Égypte, et sur ce qui s'est passé après son ascension, des choses inconciliables avec l'histoire, ou qui sont même en opposition formelle avec elle, outre qu'elles annoncent une absence complète de tact historique, comme, par exemple, le récit de la destruction de l'ancien temple d'Éphèse, quoique, d'après le témoignage de Pline, il existât encore vingt ans plus tard.

On y rencontre encore la même inexactitude pour ce qui concerne les sciences naturelles et la physiologie ; de sorte que le livre, par ce tribut qu'il paie à l'étroitesse de la science de cette époque, nous donne le droit de conclure que la nature a eu une part plus ou moins grande dans les visions qu'il renferme, et qu'il n'offre pas par conséquent toutes les garanties qu'on a le droit d'attendre en ces sortes de matières. Et cependant Marie d'Agréda s'était préparée de son mieux à cette œuvre ; elle lui avait donné une clarté, une pureté intérieure et une hauteur qui n'a peut-être pas été surpassée depuis, et qui a toujours été mise hors de doute dans les discussions engagées à son occasion. C'est là une preuve frappante de la nécessité de prendre toutes les précautions qu'exigent ces matières délicates, afin d'éviter l'erreur et l'illusion qui s'y rencontrent si facilement. C'est en même temps la meilleure justification de la sagesse de l'Église, qui, après avoir examiné sous le rapport théologique ces sortes de visions, les livre à l'étude de la science, et, sans rien définir sur leur mérite intrinsèque, les laisse pour ce qu'elles sont, et permet aux fidèles d'y chercher l'édification, les lumières et les ensei-

gnements qu'elles renferment. Elle est si loin de leur attribuer une autorité infaillible que ce sont, au contraire, ces visions qui ont empêché jusqu'ici Marie d'Agréda d'être canonisée.

CHAPITRE X

Comment les extatiques se voient réciproquement dans l'extase. Sainte Ida. De leur commerce avec les anges. Saint Fursée. Jeanne de la Croix. Françoise Romaine. Pierre Monocle. Équice. Rainier de Pise.

Les extatiques ne voient pas seulement la vie de Notre-Seigneur et de ses saints sur la terre ; mais, transportés dans les régions invisibles , ils peuvent en pénétrer les mystères, et se les représenter sous des formes que leur imagination abstrait des objets corporels. La vie des saints nous offre de si nombreux exemples de cette faculté qu'il est inutile de citer ici des faits particuliers. Il y a cependant dans ces extases une circonstance que nous croyons devoir mentionner en ce lieu , parce que , outre qu'elle est très-rare, elle jette encore une vive lumière sur certains rapports que nous rencontrerons plus tard en d'autres domaines. Dieu étant dans ces régions surnaturelles, comme dans l'ensemble de l'univers, le centre, le principe et la fin de toutes choses, et voyant converger aux pieds de son trône tous les rayons qui partent de cette immense périphérie, il arrive quelquefois que plusieurs extatiques, lorsqu'elles sont ravies en même temps, se rencontrent devant lui, et entrent l'une à l'égard de l'autre dans un rapport plus intime et plus élevé. Nous avons plusieurs exemples en ce genre ; mais nous nous contenterons de citer celui de sainte Ida de Nivelles,

Un jour qu'elle était en extase, elle apprit qu'une de ses amies qu'elle aimait beaucoup se trouvait dans le même moment ravie comme elle; et celle-ci, de son côté, apprit qu'Ida était abîmée aussi dans l'océan de la lumière divine. A partir de ce moment elles furent liées dans le Seigneur de la manière la plus intime; et il sembla qu'elles étaient devenues en lui un cœur et une âme. Ce lien devint bien plus étroit encore lorsque la sainte Vierge se montra à elles dans une vision comme voulant partager entiers leur amitié. Il arriva la même chose à Ida avec un saint prêtre qui avait entendu parler d'elle, mais ne voulait pas croire ce qu'on lui en disait. Il était allé déjà trois fois pour la voir afin de dissiper ses doutes à son égard, mais sans succès. Or, comme il disait la messe dans l'intention de se délivrer de son incertitude, il aperçut son visage, et une voix rendit un bon témoignage en sa faveur. Étonné de ce qui venait de lui arriver, il retourna chez elle après la messe, et la trouva malade. Elle lui apparut comme glorifiée dans son âme et dans son corps; et à cette vue il fut aussitôt ravi en extase. Ida, de son côté, le voyant en cet état, eut la même impression, et fut ravie comme lui au ciel, où ils se rencontrèrent tous les deux et fêtèrent ensemble ce jour si solennel pour eux. Le prêtre revint à lui au bout de quelque temps; et comme il prenait congé de la sainte, celle-ci lui demanda pourquoi il ne disait rien à Ida. « J'ai bien assez parlé avec elle, répondit-il, comme les âmes des extatiques ont coutume de se parler dans le ciel; » et Ida répondit la même chose à la même question de la part du prêtre lorsqu'elle fut revenue de son extase.

Un autre prêtre, très-lié avec elle, fut ravi dans un entretien qu'il avait avec l'abbesse d'un couvent voisin. Lors-

qu'il fut révenu à lui, il dit à l'abbesse : « Ida a reçu aujourd'hui le corps du Seigneur; elle a été ravie au ciel suivant sa coutume; et là elle a présenté pour moi une prière à Dieu. » Il retomba aussitôt en extase et rencontra Ida en présence du Seigneur, qui dit à celle-ci : « Ma fille, donne à cet homme une partie de la grâce que je t'ai départie si largement. » Le prêtre, penchant la tête comme pour recevoir la bénédiction, fut joyeux d'entendre cette parole. Ida s'étant approchée de lui, leurs âmes se donnèrent un saint baiser. A partir de ce moment, il sembla à ce saint prêtre que son cœur était inséparablement uni à celui d'Ida par la charité; et il avoua depuis à l'abbesse qu'il n'avait jamais reçu dans toute sa vie une aussi grande plénitude de lumière divine qu'en ce jour. L'abbesse, de son côté, ayant pris des informations, s'assura qu'Ida avait eu vraiment en ce même jour une extase, comme le prêtre l'avait dit. (Henriquez, c. xxv-xxviii.)

S. Fursée.

L'homme une fois entré dans ces régions, fermées ordinairement pour lui, peut converser familièrement avec leurs célestes habitants, comme le prouvent un grand nombre de faits dans la vie des mystiques. Les anges ou les saints, de leur côté, pour se faire comprendre de l'homme, doivent lui apparaître sous une forme humaine, ou du moins sous une forme extérieure qui en approche et l'indique de quelque manière. C'est ainsi que saint Fursée aperçut au-dessus de soi dans une vision quatre mains ailées qui le soutenaient des deux côtés, et dont le visage, resplendissant d'un éclat merveilleux, ne se découvrit à lui que lorsqu'ils l'eurent porté plus haut. (A. S., 16 janvier.)

Jeanne
de la Croix.

Jeanne de la Croix nous dit que son ange était plus bril-

lant que le soleil, beau au delà de toute expression, qu'il avait des ailes, des vêtements plus blancs que la neige, une couronne sur la tête, le signe de la croix sur le front, et sur ses membres plusieurs inscriptions symboliques, et toutes sortes d'images de la Passion. (Sa Vie par Dazza.) Mais nulle part nous ne trouvons plus de détails sur la familiarité qui existe entre l'homme et les anges en cet état que dans la vie de sainte Françoise Romaine écrite par M. Anguillaria, presque entièrement sur les notes de Martinotti, confesseur de la sainte. (A. S. Mart.)

Elle avait perdu un fils de neuf ans, nommé Évangé-
 liste. C'était un enfant pieux et d'un bon naturel; il était
 mort de la peste. Un an après sa mort, il apparut à sa mère
 avec la même forme et les mêmes habits qu'il avait eus sur
 la terre, mais incomparablement plus beau. A ses côtés était
 un jeune homme plus beau que lui. Sa mère fut effrayée
 d'abord; mais quand elle le vit s'approcher d'elle et la sa-
 luer avec respect, elle ressentit une grande joie dans son
 cœur, et tendit les bras vers lui pour l'embrasser. Ne pou-
 vant rien saisir, elle voulut se rassasier au moins de sa vue,
 et lui demanda où il était dans l'autre monde, ce qu'il fai-
 sait et s'il pensait encore à sa mère. L'enfant lui répondit :
 « Notre unique occupation là-haut est de contempler l'abîme
 infini de la bonté divine et de louer avec une grande joie et
 un tendre amour sa divine majesté. Je suis placé dans le
 second chœur, à côté de ce jeune homme que vous voyez
 ici, et qui est beaucoup plus beau que moi, parce qu'il est
 plus élevé. Dieu vous l'envoie pour qu'il soit votre compa-
 gnon fidèle et votre consolateur pendant votre pèlerinage,
 et que vous le voyiez présent jour et nuit. Pour moi, je suis
 venu chercher ma sœur Agnès, afin qu'elle jouisse avec moi

Sainte Fran-
 çoise
 Romaine.

des joies du ciel.» L'enfant resta une heure à peu près avec sa mère, depuis la première aube jusqu'au lever du soleil, et disparut ensuite. Sa sœur Agnès tomba malade quelques jours après, et mourut à l'âge de cinq ans. Mais l'ange qui avait accompagné Évangéliste resta toujours près de Françoise sous sa forme lumineuse. Il se tenait sans cesse à sa droite, et elle assura que, lorsqu'elle essayait de le regarder, elle avait la même impression que lorsqu'on veut regarder le soleil en face.

Elle le voyait non-seulement quand elle était dans sa chambre en prière, mais partout, dans la rue, dans l'église, quand elle était avec d'autres. Si quelqu'un faisait une faute en sa présence, son ange se cachait le visage dans ses mains, et elle avait coutume de dire qu'elle lisait en traits si visibles sur sa figure la dignité de l'être des anges et son propre néant, que jamais auparavant elle n'avait eu une telle connaissance d'elle-même. Il lui était permis en trois circonstances de le regarder plus attentivement, à savoir quand elle priait, quand elle était tourmentée par les esprits impurs, ou quand elle parlait de lui avec son confesseur, qui, comme il le rapporte lui-même, l'obligea plusieurs fois sous l'obéissance à décrire la forme et la manière d'être de son ange, parce qu'il se sentait alors lui-même inondé d'une sainte allégresse. Elle lui racontait donc que ce n'était pas son ange gardien ordinaire, mais un esprit appartenant au second chœur. Il était environné d'une telle lumière qu'elle pouvait à sa lueur réciter son office la nuit comme en plein jour. Son visage et ses yeux étaient toujours levés vers le ciel, ce qui lui rappelait le miroir divin qu'elle contemplait dans ses visions, et qui, embrasant son cœur d'amour, l'élevait vers Dieu. Il lui apparaissait tou-

jours sous la forme d'un enfant de neuf ans , les mains croisées devant la poitrine, les cheveux frisés , de la couleur de l'or et retombant sur ses épaules. Il portait un vêtement blanc comme la neige, et par-dessus une petite tunique qui ressemblait à l'ornement des sous-diacres, et était tantôt plus blanc que la neige , tantôt bleu de ciel, et quelquefois couleur de pourpre. Elle le couvrait jusqu'à la cheville des pieds ; mais ceux-ci étaient propres, même lorsqu'il marchait dans des rues boueuses. Lorsqu'elle parlait de lui à son confesseur, l'éclat de son visage diminuait , de sorte qu'elle pouvait le regarder sans être éblouie. Mais dès qu'elle cessait il redevenait brillant comme auparavant. Aussi son confesseur parlait souvent de lui à la sainte à dessein, et lui faisait beaucoup de questions à son sujet ; et Françoise alors le regardait avec une grande tendresse , et lui mettait même quelquefois la main sur la tête pour obéir à son confesseur. Elle ne sentait rien ensuite, il est vrai ; mais son visage devenait brillant comme celui d'un séraphin, de sorte que son confesseur en éprouvait une grande consolation.

Au commencement de cette intimité avec son ange, lorsque le tumulte de ses occupations ou les nombreuses exigences des hommes lui donnaient quelques mouvements d'humeur, ou qu'il lui échappait quelque imperfection , son compagnon se retirait aussitôt : c'était pour elle un avertissement. Aussi reconnaissait-elle humblement sa faute, en demandait pardon à Dieu , et recouvrait aussitôt la paix en le voyant revenir avec une grâce nouvelle. Ceci lui arriva trois ou quatre fois en présence de son confesseur, qui dit lui-même que , toutes les fois qu'il la trouvait souffrante ou affligée , il n'avait pas de moyen plus sûr

pour la consoler que de lui parler de son ange. Cette punition de la part de son ange ne durait que jusqu'à ce qu'elle se fût entièrement résignée à la volonté de Dieu, prête à vivre, s'il le voulait, jusqu'au jugement dernier, au milieu des soins de la maison et des affaires temporelles. Dieu voulait, en effet, qu'elle perdît cette frayeur qu'elle avait du commerce avec les hommes et cet amour excessif de la solitude. Son ange était son maître et son guide dans la pratique de toutes les vertus, et veillait à ce qu'elle ne se laissât pas entraîner par un zèle indiscret à des mortifications excessives ou à des efforts trop violents vers le bien. Lorsqu'il voulait lui révéler quelque mystère divin, il remuait les yeux et les lèvres, et elle entendait une voix douce qui venait comme de loin. Si les démons lui faisaient quelque mal, il attachait sur elle ses regards, ordinairement levés vers le ciel, et toute inquiétude disparaissait aussitôt de son âme. Elle se riait alors avec un courage héroïque de toutes leurs attaques. S'ils la tourmentaient trop, il les mettait en fuite rien qu'en secouant sa tête rayonnante. Dom. de Paradis, Colombe de Rieti, Rose de Lima, Laurence Lorini, et parmi les hommes Guillaume de Narbonne, Gauthier de Strasbourg, Nicolas de Ravenne et beaucoup d'autres encore ont vécu ainsi familièrement avec leurs anges.

Les anciens théologiens, frappés de ces rapports intimes, se sont demandé s'il ne pouvait pas se former, pour le bien, entre l'ange et l'homme des relations semblables à celles qui existent pour le mal entre l'homme et le démon dans la possession. Ils répondent affirmativement à cette question, appuyés sur ce passage du second chapitre d'Ézéchiël, où le prophète dit : « J'ai entendu la parole de

celui qui parle, et il m'a dit : Fils de l'homme, tiens-toi sur tes pieds, et je parlerai avec toi. Et l'esprit est entré en moi après m'avoir parlé, et m'avoir dressé sur mes pieds. » Tous cependant réservent la liberté de l'homme, et par conséquent sa responsabilité. Beaucoup de faits démontrent, en effet, une union très-intime entre l'homme et l'ange : et si on ne peut la comparer tout à fait à celle qui existe dans la possession proprement dite, on peut y apercevoir du moins beaucoup d'analogie avec l'état qu'on appelle obsession. C'est un fait de ce genre que Rodolius raconte dans la vie de Pierre Monocle, et dont il affirme avec serment la vérité.

Ce saint homme passait pour avoir des rapports intimes avec son ange. Pressé un jour de s'expliquer à ce sujet, il s'exprima en ces termes : « Étant encore novice, j'eus par l'intercession de la sainte Vierge une vision. Il me sembla qu'un esprit céleste était entré en moi sous une forme visible. Depuis ce temps, cet esprit ou cette vertu me gouverne en un certain sens, me dirige partout et toujours, et me conduit comme Joseph conduisait ses troupeaux. Si je suis distrait et répandu au dehors, il me recueille bien souvent au dedans de moi. Il me force à prier quand je veux faire autre chose, et m'empêche de voir ou d'entendre les choses qui tombent sous les yeux ou sonnent aux oreilles. » Cet aveu, ajoute son biographe, nous explique plusieurs circonstances que nous avons vues en lui et qu'il a observées lui-même en soi. Un jour, dans sa jeunesse, s'étant endormi de fatigue au chœur, il se sentit réveillé par un léger coup. Il crut d'abord que c'était le prieur ; mais comme il ne vit personne près de lui, et que la chose se répéta plusieurs fois, il dut la regarder

Pierre
Monocle.

comme un avertissement de son ange. Semblable à Moïse, qui voulait voir le Seigneur, il désirait aussi voir cet esprit, et pria souvent à cette intention. Une nuit enfin Dieu exauça son désir ; car il fut réveillé de nouveau par son ange ; et comme il regardait attentivement, il vit auprès de lui un beau jeune homme tout radieux, avec des cheveux blonds, qui parcourut en sa présence le milieu du chœur, et disparut ensuite. Une autre fois, un dimanche à Matines, comme il pensait à sortir du chœur, à cause d'un violent mal de tête, il entendit prononcer distinctement près de lui ces paroles du psaume xvii : *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero*. Fortifié par là, il resta au chœur. Mais son mal de tête étant revenu, comme il pensait de nouveau à sortir, il entendit une seconde fois ces mêmes paroles, et passa ainsi toute la nuit, luttant contre la douleur, et fortifié par la voix. Lorsqu'il alla à la sainte table, son mal de tête le quitta tout à fait. (*Annales de Cîteaux*, an 1144.) Ainsi son ange s'était rendu sensible pour lui par trois sens : le sentiment, la vue et l'ouïe.

S. Equice. Saint Grégoire parle aussi, dans le premier de ses dialogues, de saint Équice, qui, quoique laïque et sans mission pour prêcher, était cependant poussé par un tel zèle que, pour détourner les hommes du monde et les porter vers Dieu, il parcourait les villes, les bourgs, les camps, entra dans les églises et les maisons, et ne cessait d'exciter les cœurs à aimer Dieu. Comme un de ses amis nommé Félix le questionnait à ce sujet, il lui dit : « J'ai bien réfléchi aussi moi sur cette façon d'agir. Mais une nuit, un jeune homme d'une admirable beauté m'a mis sur la langue une lancette de chirurgien en me disant : « Voici que je

jets mes paroles en ta bouche; va les prêcher. » Depuis ce temps, je ne puis plus ne pas parler de Dieu quand même je le voudrais. » (*Nider Formicarium*, l. II, c. X.)

Saint Rainier de Pise nous offre un exemple bien plus frappant encore de cet état, où l'homme, même hors de l'extase, est saisi par une puissance invisible qui le pousse soit à parler, soit à prier, sans qu'on puisse toutefois affirmer en lui d'une manière certaine la présence d'esprits invisibles. Rainier, contemporain de sainte Hildegarde, était né à Pise un peu plus tard qu'elle, et était mort un peu plus tôt qu'elle aussi, en 1160. Sa vie a été écrite par Benincasa, son contemporain, qui raconte les faits dont il avait été témoin lui-même, ou qu'il avait appris de la bouche de Rainier. Benincasa est à la vérité le seul garant que nous ayons des faits extraordinaires qu'il rapporte et qui bien souvent effleurent la légende; car malheureusement les actes de la canonisation de saint Rainier par Alexandre III se sont perdus. Rainier, dans sa jeunesse, était un joyeux compagnon. Il s'en allait chantant avec une bande d'amis joyeux comme lui, lorsqu'une parole d'un saint homme, Albert de Corse, toucha son cœur, et le fit rentrer en lui-même. Il embrassa la vie chrétienne avec un tel zèle que ses parents le crurent fou, et le firent enfermer. Il perdit ensuite la vue; mais l'ayant recouvrée miraculeusement dans la prière, il fit vœu d'aller en terre sainte, par reconnaissance du bienfait qu'il avait reçu de Dieu. Là il eut plusieurs visions. Étant venu à Jérusalem et ayant monté le Calvaire, il y déposa sur l'autel la seule chose qu'il possédât encore ici-bas, à savoir son habit de pèlerin et son psautier, et reçut ensuite l'un et l'autre d'un prêtre comme aumône.

S. Rainier
de Pise.

C'est alors que commence une suite d'événements qui, toujours en rapport avec l'histoire évangélique, représentent la transformation qui s'opérait en lui comme une image de ce qui était arrivé autrefois à Notre-Seigneur pendant qu'il vivait sur la terre. Il reçoit le Paraclet, est tenté par le démon, jeûne pendant quarante jours dans le désert, ne mangeant que deux fois par semaine; et il répéta ce carême trois années de suite. Pendant qu'il était ainsi dans la solitude, un jour qu'il récitait le psautier pour ses parents et ses amis, étant arrivé à ces paroles : « Vous l'avez placé un peu au-dessous des anges, » la voix lui manqua de sorte qu'il ne put les prononcer. Comme il s'efforçait de le faire, une voix plus claire et plus forte que la sienne sortit de sa bouche, et, changeant le texte, dit : « Je me suis placé au-dessous des anges; je t'ai couronné de gloire et d'honneur, et je t'ai établi au-dessus de mes ouvrages. » La voix parlait à la première personne, lorsque l'auteur sacré parlait au nom de Dieu; mais lorsqu'il parlait en son propre nom, la voix employait la seconde personne.

Quand le saint fut arrivé à ces paroles : « Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, » la voix chanta : « Gloire au Père en toi, gloire au Saint-Esprit en toi. » Lorsque la page fut finie, Rainier, qui était son auditeur et son aide à soi-même, la tourna; et lorsqu'il fut rendu à ce passage : « Vous avez brisé mon sac, et m'avez environné d'allégresse, » la voix lut ainsi : « J'ai brisé ton cerveau. pour en faire sortir des larmes; puis je t'ai rempli de joie, en ôtant à tes yeux la cécité et te rendant la lumière. » A cet endroit du psaume *Eructavit cor meum* : « Écoute, ma fille, et vois, etc., » la voix se fit connaître davantage en

disant : « Écoute-moi, mon fils, et connais-moi, je suis Dieu, ton créateur, qui t'ai créé dans le sein de ta mère. » A ces paroles, Rainier ferma le psautier, se prosterna en disant : « O mon Dieu, créateur du ciel et de la terre, je ne suis pas digne que vous parliez par ma bouche, moi qui suis un adultère, un parjure, un meurtrier, esclave de tous les péchés. » Puis s'étant relevé, il voulut reprendre son psautier. La voix répéta les mêmes paroles et ajouta : « Je suis la résurrection des morts : c'est pour cela que je t'ai choisi, afin de montrer en toi ma puissance parmi les nations, dans ma ville et dans la tienne, et dans mon peuple chrétien. Et je t'ai ainsi affermi en Sion, pour que tu sois chef et prince sur mon peuple chrétien. » La voix lut ainsi sur lui tout le psautier, depuis le matin jusqu'au soir, avec tous les chants et les litanies, et ici elle dit : « Que ma mère vienne et m'adore en toi ; que mes anges viennent et m'adorent en toi ; que mes patriarches et mes prophètes viennent et m'adorent en toi, » et ainsi du reste. Le saint raconta toutes ces choses à Benincasa, dans les mêmes termes où celui-ci les a écrites, ajoutant comme témoignage de la vérité des faits qu'il rapporte que, s'il ne les avait appris de la bouche de Rainier lui-même, ils ne lui seraient jamais venus à l'esprit, même en songe.

D'autres événements vinrent confirmer encore en lui la transformation que Dieu y avait opérée. Il monta le Thabor, y vécut quarante jours dans un cloître voisin. Là une lumière sortit de ses yeux, et il vit en elle le Seigneur transfiguré, et sept fois plus brillant que le soleil ; de sorte que, tout ébloui, il se prosterna la face contre terre. Mais il fut en même temps tenu sous une discipline sévère. Pen-

dant sept ans, il dut faire pénitence pour le peuple, en jeûnant continuellement au pain et à l'eau. Ayant trouvé un jour, sur le marché, un homme qui vendait du pain meilleur que celui qu'il mangeait ordinairement, il lui en acheta avec empressement, se disant à soi-même : « Grâce à Dieu, je puis manger aujourd'hui du pain meilleur que de coutume, puisque je n'en ai pas trouvé de plus mauvais; et Dieu ne pourra m'en faire un reproche. » Mais comme il s'en allait chez lui, emportant son pain, la voix lui dit : « Tu ne mangeras pas une seule bouchée de ce pain. Reviens avec moi au marché, et je te montrerai ce que tu dois faire. » Rainier se mit à dire : « Il faut donc que je sois esclave à ce point de ne pouvoir, même une seule fois, manger du pain moins mauvais que de coutume. Il vaudrait mieux pour moi mourir que de rester ainsi continuellement soumis à un tel joug. — Pas tant de paroles, lui dit la voix, tu ne mangeras pas ce pain. » Il fut conduit vers un homme dont le pain était juste autant au-dessous de celui qu'il avait coutume de manger que celui qu'il avait acheté lui était supérieur. Il acheta donc ce mauvais pain, se disant tristement à part soi : « J'aurais bien mieux fait d'attendre que j'eusse trouvé mon pain accoutumé; » et il donna l'autre aux pauvres. Mais s'étant mis à manger ce pain, après l'avoir béni, il lui parut avoir les goûts les plus délicieux; et dans la joie de son cœur il rendit grâces à Dieu.

Comme il réfléchissait sur l'ingratitude des Romains à l'égard des papes, et qu'il se disait qu'ils méritaient bien que le saint-siège leur fût enlevé, la voix lui dit : « Tes pensées sont devenues mes pensées, et tes voies sont devenues mes voies, » ce que l'événement ne tarda pas à justi-

fier. Le voix lui ordonna de retourner dans son pays : il obéit, et fut bientôt connu de tout le peuple par ses miracles. Il était environné de possédés ; et les démons rendaient témoignage de sa mission, et disaient tout haut que son père, dont il portait l'image sur ses traits, confirmerait son jugement sur eux. Il les chassait, en effet, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Les temps de la vie du Sauveur sur la terre semblaient être revenus, tant les miracles se multipliaient autour de lui. Il se vit bientôt entouré d'un grand nombre de partisans ; mais il trouva aussi beaucoup de contradicteurs ; et il ne faut pas s'en étonner, car l'idée mystique qu'il représentait n'était vraiment séparée que par une ligne imperceptible de l'orgueil, qui pousse la folie jusqu'à se diviniser soi-même. Ses amis et ses ennemis se mirent à interpréter mal sa conduite et son genre de vie ; et cela est facile à concevoir, car à cette époque on n'était pas encore familiarisé avec ces sortes de phénomènes. Il s'éleva donc parmi les laïques, et dans le clergé, une violente tempête contre lui ; et c'était ainsi qu'il devait participer à la passion du Sauveur. Cependant il continua à faire des miracles jusqu'à sa mort, et même encore après.

CHAPITRE XI

De la vision intellectuelle. Du mode de ces visions. Sainte Thérèse. Marie d'Agréda. De l'origine et de la signification des visions intellectuelles.

Aux visions qui ont lieu dans les sens extérieurs, ou dans le sens intime et l'imagination, il faut ajouter celles qui s'accomplissent dans les puissances spirituelles, et que

saint Augustin appelle à cause de cela intellectuelles, pour les distinguer des premières, qu'il nomme corporelles, et des secondes qui appartiennent à l'âme. D'après lui, ces trois sortes de visions sont superposées les unes aux autres, dans un ordre correspondant aux facultés spirituelles de l'homme. Les visions corporelles sont naturellement au degré le plus bas, comme les sens extérieurs par le moyen desquels elles s'accomplissent. Ce que les sens perçoivent, ce que les yeux voient, par exemple, se présente aussitôt à l'âme dans une image. Si l'âme est privée de raison, comme dans la brute, tout se borne là, et l'opération est achevée; mais si l'âme est raisonnable, ce que les sens ont perçu est présenté à l'esprit, de sorte que celui-ci comprend aussitôt ce que signifie ce signe. Ainsi le roi Balthazar vit ce qu'écrivait sur la muraille une main invisible; ses sens en portèrent l'image en son âme, et celle-ci la vit et la regarda. Mais pour qu'il comprît cette image, il fallut que Daniel vint, et lui en donnât l'explication. Tel est le rapport de la vision corporelle à celle de l'âme, et de celle-ci à la vision intellectuelle, qui s'occupe d'objets immatériels, exempts de formes sensibles. Aussi, pendant que les autres visions peuvent nous tromper en diverses manières, celle de l'esprit ne peut nous tromper, en ce sens que ce qu'il comprend véritablement par elle doit être nécessairement vrai, et que ce qui n'est pas vrai n'est pas compris non plus. « Il peut bien se faire, ajoute saint Augustin, qu'il y ait plusieurs degrés dans ces visions supérieures, quoique je n'en puisse indiquer l'ordre et la suite. En effet, de même que, dans notre lumière corporelle, nous voyons briller aussi les astres, qui sont des corps bien plus nobles que les corps terrestres, ainsi parmi les objets que l'on voit dans

une lumière supérieure il peut y en avoir de plus considérables, et même qui soient proprement divins, et ceux-ci ne peuvent alors être vus que d'une manière plus élevée. »

(*De Genesi ad litt.*, liv. XII, c. I.)

Soit que saint Augustin ait tiré cette doctrine de ses propres expériences, soit qu'il l'ait pressentie par une sorte de divination, les choses se passent en effet comme il l'a dit. La vision intellectuelle appartient à un domaine particulier de la vision mystique; c'est le troisième et le plus élevé. Au premier degré, ce sont les sens extérieurs qui sont devenus clairvoyants; ils saisissent des rapports qui leur échappent dans l'état ordinaire; de sorte qu'il se forme autour d'eux comme un nouveau monde extérieur et sensible. C'est comme le ciel des étoiles, qui, caché auparavant derrière les nuages, se découvre maintenant à nos regards. Au second degré, c'est le sens intime qui devient clairvoyant à son tour. Dans l'état ordinaire, il était renfermé dans le cercle de la personnalité spirituelle, et ne pouvait entrer en rapport avec d'autres personnes que par l'entremise des sens extérieurs; mais maintenant il entre directement en rapport avec le monde des esprits, le contemple d'une vue immédiate, sans avoir besoin d'un voile extérieur qui leur donne une forme sensible; et c'est ainsi que s'ouvre devant lui un monde intérieur et nouveau et comme un ciel étoilé, que cachait auparavant le nuage terrestre et spirituel à la fois qu'il formait lui-même devant lui.

Mais au troisième degré, ce ne sont plus ni les sens extérieurs ni le sens intime qui reçoivent les formes plus élevées; c'est l'esprit lui-même placé au-dessus des sens qui est devenu clairvoyant, et qui commence à devenir lumi-

neux, comme l'organe extérieur projette de son côté la lumière organique. L'esprit contemple les choses dans cette lumière supérieure, non plus par les formes sensibles qui s'impriment en lui, mais du dedans, en tant qu'il est saisi par elles, et qu'il les saisit à son tour. Aux deux premiers degrés, l'imagination, qui concourt à toutes les opérations des sens extérieurs et du sens intime, a toujours une part plus ou moins grande; mais elle est complètement exclue du troisième, de même que ces deux sortes de sens, et par conséquent l'élément subjectif disparaît entièrement. Aux deux premiers degrés, les formes des objets sensibles sont produites par une sorte d'art mystique, qui là est extérieur et plastique, et ici poétique et intime, avec toutes les gradations qui peuvent exister entre l'art objectif et celui qui, purement subjectif, gît tout entier dans les caprices de l'imagination. Mais à cet art succède, au troisième degré, la science mystique, qui n'est point soumise à toutes ces variations, quoique toutefois elle soit sujette encore à celle que produit le passage des opérations ordinaires de l'esprit aux opérations extraordinaires de l'état mystique; de sorte que les premières peuvent altérer quelquefois les secondes, et empêcher d'en bien discerner la nature.

Sainte Thérèse.

Pour avoir, relativement à cette vision intellectuelle et à l'état de ceux qui se sont élevés jusqu'à elle, des notions plus claires que celles qu'en pouvait donner saint Augustin, nous n'avons qu'à écouter ceux qui s'y sont trouvés eux-mêmes, et particulièrement sainte Thérèse. C'était une femme intelligente, d'un regard pénétrant, qui cherchait toujours à se rendre compte de ce qui se passait en elle, dont l'œil intérieur était fixé, d'un côté en haut, sur Dieu

et les choses divines, et de l'autre en bas, sur elle-même ; une femme prudente, connaissant parfaitement la signification des mots dont elle se servait, et qui nous communique en termes clairs et précis le résultat de ses expériences. Elle s'étend d'abord sur l'extase qui précède cette vision. « Il semble à l'extatique, dit-elle, qu'il est trans-
 « porté dans une région toute différente de celle où nous
 « nous trouvons ordinairement. Là il trouve une lumière
 « tout autre que la nôtre ; de sorte que, si quelqu'un s'ef-
 « forçait pendant toute sa vie de produire en soi quelque
 « chose de semblable, il ne pourrait voir ni cette lumière
 « ni les choses qu'on y découvre. Il arrive quelquefois
 « qu'il y voit tout à coup une telle masse d'objets qu'après
 « plusieurs années de réflexions dans l'état ordinaire il
 « n'en apercevrait pas la millième partie. » (Sa Vie, c. V.)

Elle continue ensuite en ces termes : « L'humanité du
 « Sauveur m'apparut un jour telle qu'on a coutume de le
 « représenter dans sa résurrection. Sa beauté et sa majesté
 « étaient au-dessus de tout ce qu'on appelle beau sur la
 « terre, ou de ce que l'imagination peut inventer. Son éclat,
 « plus blanc que la neige, loin d'éblouir l'œil intérieur, le
 « réjouissait au contraire. Sa lumière était si différente de
 « la nôtre que celle du soleil paraissait impure compa-
 « rée à elle, et indigne de fixer les regards des mortels.
 « Elle était à l'égard de celle du soleil comme une eau
 « limpide dans un vase de cristal, où se jouent les rayons
 « de la lumière comparée à l'eau bourbeuse d'une mare,
 « ou encore comme la lumière réelle comparée à une lu-
 « mière qui n'est que peinte. Les sens extérieurs ne peu-
 « vent la saisir, car elle n'est vue que des sens intérieurs.
 « On ne peut lui échapper non plus en fermant les yeux ;

« car lors même que l'âme détourne d'elle son attention,
« elle est forcée d'y prendre garde et de la contempler
« avec l'œil intérieur. Il me semblait, d'après quelques
« signes, que c'était seulement l'image du Sauveur ; mais
« d'autres me faisaient croire que c'était le Sauveur lui-
« même. Puis, apercevant en lui quelque obscurité, je reve-
« nais à ma première opinion ; et cependant ce que je voyais
« surpassait les images peintes plus encore qu'un homme
« n'est au-dessus de son portrait. D'autres fois, surtout
« après la communion, il m'apparaissait dans une telle
« majesté, et commandait en moi comme en sa maison
« avec une telle puissance que mon âme se sentait anéantie
« en lui, et ne pouvait douter de sa présence. Quoique le
« Seigneur se montre bienveillant à l'âme, celle-ci néan-
« moins est comme accablée par le sentiment de sa fragi-
« lité ; elle tombe dans une douleur profonde. La puis-
« sance de ces apparitions est telle que, si Dieu ne les
« faisait cesser dans sa miséricorde, la faiblesse humaine
« ne pourrait les supporter longtemps. Aussi je suis per-
« suadée que, lorsque l'âme peut rester longtemps en cet
« état, ce n'est pas une véritable vision, mais une médita-
« tion profonde ou le produit de l'imagination, comme il
« arrive souvent chez nous, pauvres femmes ; quelque
« chose qui ne laisse pas plus d'impression après soi que
« la vue d'une sainte image, et qui s'efface de la mémoire
« avec plus de rapidité qu'un songe. Quand c'est vision
« réelle, au contraire, elle reste si fortement empreinte
« qu'elle ne peut plus jamais s'effacer, excepté dans la sé-
« cheresse, où l'âme oublie tout, et presque Dieu lui-
« même. Cette vision, en effet, l'enrichit merveilleusement
« et la remplit d'une charité vivante. Aussi, quoiqu'elle se

« passe dans l'âme, nous devons en avoir une haute idée ;
 « et à mon avis elle est sans danger, car le démon n'a en
 « elle aucune part. Les visions qui viennent de lui dissipent
 « dans l'âme tout le bien qui s'y trouve ; et elle sort de
 « là troublée et incapable de tout bien. » (Sa Vie, c. 28.)

Parlant ensuite des visions intellectuelles, elle s'exprime de la manière suivante : « Au plus haut degré de l'extase,
 « toutes les puissances de l'âme sont tellement liées qu'on
 « ne les sent plus ; et l'on ne sait plus ce qui s'y passe, à
 « cause de l'union intime avec Dieu et de la transformation
 « en lui ; état cependant qui ne peut durer longtemps.
 « Toutefois l'extase dure quelquefois des heures entières,
 « parce que Dieu, après avoir attiré à soi l'âme avec toutes
 « ses puissances et ses facultés, laisse aller la mémoire et
 « l'entendement, et ne tient liée avec lui que la volonté,
 « après quelques moments seulement d'immersion com-
 « plète. Quoique la volonté, dans son union avec Dieu,
 « tienne tellement attachées à soi les autres puissances que
 « Dieu a lâchées, qu'elles ne peuvent l'arrêter, cependant
 « elles ne lui sont pas si étroitement liées que dans le cours
 « de l'extase la mémoire et l'entendement ne puissent faire
 « quelques excursions. On peut dire seulement que ces deux
 « facultés dans l'extase s'accordent à louer Dieu, ou qu'elles
 « sont occupées à regarder ce qui se passe dans l'âme.
 « Néanmoins elles ne se sentent pas suffisamment disposées
 « et éveillées pour cela ; mais elles sont plutôt dans l'état
 « d'un homme qui, sortant d'un profond sommeil et d'un
 « songe, n'est pas encore parfaitement éveillé. Dans la vi-
 « sion intellectuelle, il n'y a, je crois, dans les puissances
 « de l'âme et dans les sens aucun mouvement ; c'est pour
 « cela que le démon ne trouve pas l'occasion de s'y

« mêler. Mais cet état est bien rare et ne fait que passer.

« D'autres fois, les puissances ne sont pas tout à fait élevées et attachées, ni les sens entièrement fermés, mais les uns et les autres sont seulement recueillis et concentrés. Quand Dieu révèle quelque chose dans une vision pleine et véritable, il s'empreint alors lui-même dans le fond le plus intime de l'âme; de sorte que, lorsqu'elle revient ensuite à elle, elle ne peut douter qu'elle n'ait été en Dieu et que Dieu n'ait été en elle; et la vérité de cette conviction est tellement enracinée en elle que, si ensuite Dieu, pendant des années, ne renouvelait pas la grâce qu'elle a reçue, elle ne pourrait cependant jamais l'oublier.

« Comment il se fait que les objets qu'on a contemplés dans cette vision intellectuelle se gravent si profondément dans la mémoire, quoiqu'on ne les ait point vus avec les yeux, je ne puis l'expliquer; mais ce que je tiens pour certain, c'est que je dis la vérité. Et si quelqu'un ne sentait pas en soi cette assurance, je ne voudrais pas dire de lui que son âme tout entière ait été unie avec Dieu. Il est probable qu'alors une des facultés inférieures seulement aura pris part à cette union, ou bien qu'il aura reçu de Dieu une grâce particulière. Quelquefois Dieu se met en rapport avec ceux qu'il s'unit ainsi par des paroles qu'il leur dit dans le fond le plus intime de leur âme. L'âme alors, qui, lorsque ces entretiens avec Dieu existent seulement dans son imagination, peut détourner son attention quand elle le veut, est obligée ici d'écouter attentivement Dieu, qui lui parle. Les paroles qu'il lui adresse sont courtes, concises, cachant sous une forme étroite une grande abondance de choses; de sorte qu'un

« mot non-seulement dit beaucoup, mais encore contient
« ce qui ne pourrait jamais être exprimé autrement par
« des paroles. Ces mots sont pleins de puissance, car le
« fait suit immédiatement la parole; de sorte que lorsque
« l'âme s'entend dire : « Ne crains pas, » toutes les an-
« goisses, toutes les hésitations, tous les doutes sur la réa-
« lité de la vision disparaissent à l'instant même; l'âme
« se sent aussitôt éclairée et apaisée, et n'oublie plus ja-
« mais ce qui lui est arrivé. Or ces effets ne se produisent
« pas dans les entretiens purement imaginaires. Quelque-
« fois aussi ce commerce de l'âme avec Dieu se fait sentir
« avec la même certitude d'une autre manière, sans l'in-
« termédiaire de la parole. »

Dans un autre passage, la sainte, parlant d'elle-même comme d'une autre personne, dit qu'elle a vu pendant long-temps, par une vision intellectuelle, le Seigneur présent à côté d'elle. Elle ne le voyait pas des yeux corporels; cependant elle était si certaine de sa présence qu'elle n'en pouvait douter, surtout lorsque, pour dissiper les craintes que lui avait données son confesseur, il lui dit : « Ne crains pas, c'est moi. » Ces paroles la fortifièrent tellement que toute incertitude disparut. Elle fut en même temps poussée à se rappeler sans cesse son souvenir, convaincue qu'il la regardait toujours; car elle sentait qu'il était à sa droite, se faisant connaître non d'une manière sensible, mais d'une manière plus élevée, plus inexplicable, et par là même aussi plus certaine. Mais l'âme ne sent pas seulement en cette manière sa présence; elle apprend encore de lui d'autres grands mystères qu'elle croit contempler dans l'essence divine, parce qu'elle voit clairement que tout est contenu et compris en Dieu. Le passage de la vision de l'âme à celle

de l'esprit, ou l'union de ces deux états, semble avoir été décrite par la sainte dans une vision dont elle parle ailleurs. Elle crut voir dans une extase le trône de Dieu ; et si elle ne vit pas sur ce trône Dieu lui-même, elle sentit du moins sa présence. Il lui parut que ce trône était porté par plusieurs animaux, et la pensée lui vint que c'étaient peut-être les quatre animaux symboliques dont il est parlé dans les livres saints. Elle ne vit pas comment il était, mais elle aperçut seulement des troupes d'anges qui lui semblèrent plus beaux que les autres anges qu'elle voyait dans le ciel, et elle pensa que ce pouvaient être des chérubins et des séraphins. Puis elle ajouta ces paroles : « La gloire que je vis alors, personne, à moins qu'il ne l'ait vue, ne peut la mesurer dans son imagination. » (Sa Vie, c. 20, 25, 27, 39.)

Marie
d'Agréda.

Sainte Thérèse, comme on le voit, remarquait attentivement tout ce qui se passait en elle, discernant, pesant tout avec le plus grand soin. Son témoignage offre donc toutes les garanties que l'on peut désirer. Écoutons maintenant sur ce même sujet une autre femme du même pays qu'elle, Marie d'Agréda. Dans *la Cité de Dieu*, elle distingue cinq degrés de vision surnaturelle, qu'elle rattache à autant de grâces particulières d'en haut. C'est d'abord la vision corporelle et celle de l'âme, dont parlent saint Augustin et tous les autres. Ces deux genres de vision tiennent à la grâce sanctifiante, car deux choses empêchent l'homme d'être conforme à Dieu et d'entrer avec lui dans un commerce intime, à savoir le péché, qui nous éloigne infiniment du bien infini, et la différence d'essence. Dieu, en effet, est invisible et infini ; il est un acte pur et simple. La créature, au contraire, est corporelle, terrestre, composée de plusieurs éléments, corruptible par conséquent ; de sorte

que, sous ce rapport aussi, elle est tenue dans un grand éloignement de Dieu. Pour qu'elle puisse s'unir à lui, il faut que ces deux obstacles disparaissent, ce qui ne peut se faire que par une communication de la part de l'essence la plus élevée. Le premier de ces obstacles est détruit par le don de la grâce sanctifiante, après quoi se montrent d'abord ces deux degrés inférieurs de vision. Mais pour que l'âme puisse aller plus loin, elle a besoin d'être préparée; car il lui manque encore beaucoup d'aptitude et d'influences divines. Elle obtient pour cela un nouveau secours d'en haut; elle est purifiée par un feu spirituel et subtil, comme l'or par les flammes matérielles, ou comme Isaïe fut purifié par l'ange.

« Ce nouveau don produit dans l'âme deux effets : il la
 « purifie des souillures de sa nature terrestre, et la rend
 « ainsi semblable à Dieu; puis il la remplit d'une nouvelle
 « lumière qui dissipe les ténèbres dont elle est environnée.
 « Cette lumière est sainte, douce, pure, subtile, claire et
 « pénétrante; elle donne l'amour du bien et la haine du
 « mal; car c'est un souffle de la vertu de Dieu et un simple
 « écoulement de sa lumière qui se présente à mon esprit
 « comme un miroir, où je vois beaucoup de choses avec la
 « partie supérieure de l'âme, où je reconnais en même
 « temps l'infinité de Dieu. C'est une lumière qui éclaire et
 « échauffe à la fois, enseigne et réprimande, mortifie et
 « vivifie, avertit et encourage. Nous voyons en elle la dif-
 « férence du bien et du mal, la hauteur et la profondeur,
 « la longueur et la largeur; le monde et sa condition, ses
 « tromperies, ses dispositions, les illusions et la fausseté où
 « sont enlacés ceux qui l'aiment. Cette lumière m'apprend
 « surtout à mépriser ce monde et à le fouler aux pieds, à

« m'élever jusqu'à Dieu, et à le considérer comme le maître
 « et le dominateur souverain de toute créature. En lui je
 « vois ensuite le genre et les propriétés des choses, les
 « vertus des éléments, le commencement, le milieu et la
 « fin des temps, le cours des années, les différences des
 « créatures et ce qu'elles ont de commun, ce qu'il y a de
 « caché dans les hommes, combien ils sont éloignés de
 « Dieu, les dangers où ils vivent, les voies criminelles où
 « ils marchent, l'état temporel des nations et des royaumes.
 « Cette lumière se présente à moi pour diriger mes voies.
 « L'ayant reçue sans danger, je veux la communiquer sans
 « envie, et ne point cacher sa gloire. C'est Dieu qui se
 « communique en elle ; son usage est un bien qui réjouit
 « l'âme, ou plutôt c'est la joie même de l'âme. Elle ap-
 « prend beaucoup de choses sans qu'on s'en aperçoive.
 « Elle dompte et élève le cœur, et le détache des illusions
 « dont elle nous découvre l'amertume. »

Cette lumière, quoiqu'elle ne soit pas entièrement étran-
 gère aux deux autres visions, appartient principalement
 néanmoins à la troisième, c'est-à-dire à la vision intellec-
 tuelle, dans laquelle les prophètes de l'Ancien et du Nou-
 veau Testament, éclairés par cette lumière infuse, contem-
 plaient les mystères qui leur étaient révélés, et étaient à
 cause de cela appelés voyants. Cette intelligence supérieure
 a plusieurs degrés. « En effet, nous dit Marie d'Agréda,
 « lorsque j'use de cette vision dans la partie supérieure de
 « l'esprit, je vois alors la nature et l'excellence de la reine
 « du ciel et des saints anges. Je les vois tantôt dans le Sei-
 « gneur, tantôt en eux-mêmes, avec cette différence qu'ici
 « je dois descendre un degré plus bas à cause de la diffé-
 « rence des objets, tandis que dans le Seigneur je les vois

« comme en un miroir où Dieu me montre avec une
 « grande vertu et une grande force ce qu'il lui plaît et
 « comme il lui plaît. Car c'est le Seigneur lui-même que
 « l'on connaît dans cette lumière merveilleuse, et avec
 « lui tous les saints, toutes les vertus, toutes les œuvres
 « admirables qu'ils ont faites. Cette connaissance comble
 « l'âme de joie, et elle se repose dans son centre avec dé-
 « lices ; car moins la connaissance qui lui est communi-
 « quée tient au corps et à l'âme, plus elle est spirituelle :
 « plus la lumière qu'elle reçoit est forte et sa vertu puis-
 « sante, plus est grande en même temps la certitude que
 « l'âme ressent dans la contemplation. »

« Dans l'autre état, inférieur à celui-ci, je vois les objets
 « en eux-mêmes ; je suis éclairée et enseignée de la même
 « manière que les esprits célestes ont coutume de s'entendre
 « entre eux. Or voici en quoi consiste cette manière : c'est
 « comme lorsqu'un rayon de lumière traverse une suite de
 « globes de cristal, et que tous, depuis le premier jusqu'au
 « dernier, participent à la lumière qui leur est communi-
 « quée ; de telle sorte néanmoins que le plus voisin du
 « rayon est touché le premier, et que les autres reçoivent
 « de lui ce qu'il leur envoie. Il n'y a de différence entre les
 « deux procédés que celle qui existe entre les corps pure-
 « ment passifs et les esprits doués de liberté. En effet, les
 « globes de cristal se trouvent éclairés tous ensemble par
 « un seul acte, tandis que les esprits angéliques ajoutent
 « à ce qu'ils reçoivent d'en haut quelque chose qui leur est
 « propre, en communiquant, dans la louange, l'admiration
 « et l'amour, aux esprits inférieurs ce qui leur a été donné à
 « eux-mêmes, de sorte que tout cependant vient de la source
 « la plus haute, du soleil de justice, du Dieu éternel. C'est

« ainsi qu'il m'est arrivé à moi-même lorsqu'une partie de
« la lumière dont les esprits célestes et la sainte Vierge
« jouissent pleinement est descendue dans la région supé-
« rieure de mon âme. J'ai compris, par une illumination
« intérieure, que ce qui se faisait en moi ressemblait à ce
« qui se passe parmi eux. »

Vient ensuite le quatrième degré de vision, nommé ici abstraite ou médiate, parce que Dieu se communique soi-même, il est vrai, en elle à l'esprit, mais sous un voile, et non encore d'une manière immédiate; de sorte qu'on le voit comme derrière un rideau. Cette vision est plus élevée que la précédente, car elle a un seul objet, et cet objet est le plus haut de tous, au lieu que les visions intellectuelles, s'appliquant aux choses physiques et spirituelles, aux vérités et aux mystères accessibles à l'entendement, ont beaucoup d'objets. Mais il y a encore une autre raison pour laquelle la vision médiate est supérieure à l'intellectuelle : c'est qu'en celle-ci il peut se glisser dans l'imagination des images que l'âme comprend ensuite par une lumière supérieure, tandis que là les intuitions de l'essence divine sont produites par des formes surnaturelles de cet objet infini, qui sont versées dans le fond le plus intime de l'âme. Aussi l'homme a-t-il besoin pour ce genre de vision d'une préparation et d'une grâce nouvelle, d'une lumière plus élevée, plus pénétrante et plus purifiante que Dieu lui donne. Les purifications antérieures avaient pour but de mortifier la nature; celle-ci lui donne la vie et la santé; de sorte que, montée plus haut, elle sent avec une sérénité plus grande une paix très-douce, après avoir perdu toute l'amertume du péché et effacé jusqu'à la moindre tache de tout sentiment bas. Élevée au-dessus d'elle-même, remplie d'une

ineffable suavité, enflammée de l'amour divin et transformée en lui, l'âme oublie tout le terrestre et s'oublie elle-même ; de sorte qu'elle ne vit plus en soi , mais dans le Seigneur, et c'est le Seigneur qui vit en elle.

Que si enfin , à ces préparations , à ces purifications et à ces grâces vient s'ajouter encore la dernière , à savoir la lumière de gloire , l'âme entre dans le cinquième degré. Fortifiée dans cette lumière , rendue capable de voir Dieu et de jouir de lui dans la béatitude , elle le contemple immédiatement tel qu'il se révèle en cette lumière , c'est-à-dire beau sans aucune tache , bon sans aucune propriété , grand sans étendue , éternel sans temps , fort sans faiblesse , vivant sans mortalité , vrai sans fausseté , étant en toutes choses sans extension , saint dans ses œuvres , riche en ses trésors ; la sainteté la plus parfaite , la vérité la plus ferme , la hauteur et la profondeur , la gloire sans cause , le repos sans fatigue , étant tout à la fois sans qu'on puisse néanmoins exprimer son infinité , et c'est là la plus haute vision , la vision glorifiée.

Voilà ce que ces deux femmes ont puisé sur ce sujet dans leurs propres expériences. Tâchons maintenant de donner une forme scientifique à ces idées , afin de les mieux comprendre. La faculté de penser , où gît la source des idées , projette autour d'elle une lumière spirituelle dont le rayonnement éclaire toutes les autres facultés de l'âme. Mais à côté de cette première faculté il en est une seconde qui nous représente les objets de nos connaissances. Or ces objets sont de plusieurs sortes. En effet , outre la nature extérieure et notre être propre , il existe encore deux mondes spirituels , dont l'un est plus éloigné de nous encore , plus extérieur , pour ainsi dire , que la nature qui nous

entoure, tandis que l'autre est comme situé au-dessous de notre moi. Le premier est le monde objectif, et le second le monde subjectif des esprits. L'un porte particulièrement l'empreinte de la première personne, et l'autre celle de la seconde personne de la sainte Trinité. La seconde faculté de l'âme nous représente chacun de ces deux mondes d'une manière particulière. Elle réfléchit le monde intime et subjectif des esprits comme un miroir, et elle nous représente le monde objectif des esprits en brisant par l'abstraction la lumière qu'il nous envoie. Dans l'état ordinaire, ces deux mondes sont invisibles pour nous, parce que la faculté qui représente les objets n'a ni abstraction pour les uns, ni réflexion pour les autres, et que la faculté de penser manque de lumière pour les deux. Pour que ces mondes nous deviennent visibles, il faut que les deux éléments qui concourent dans l'acte de la science soient élevés, pour ainsi dire, à une plus haute puissance. Il faut que toutes les facultés de l'âme soient en quelque sorte déplacées; que celle qui projette les idées devienne plus intérieure, et que le cercle de celle qui représente les objets soit plus étendu; de sorte qu'elle puisse en même temps réfléchir le monde subjectif et réfracter le monde objectif. Or cette élévation des facultés de l'âme est l'œuvre immédiate des deux personnes divines dont elles portent particulièrement l'empreinte. Le Père de la lumière donne à l'esprit la lumière, qui, par son rayonnement, produit les idées; et le Verbe donne au miroir dans l'esprit ses reflets, et au foyer la vertu qu'il a de concentrer les rayons. Et à l'aide de cette double faculté de réfléchir et de réfracter les objets, l'esprit peut entrer en rapport avec ce double monde qui lui était inconnu auparavant.

Nous pouvons comprendre ainsi ce que ces deux femmes nous disent de la lumière et du miroir, des différents degrés de cette lumière et des visions qui se rattachent à chacun de ces degrés. Au premier, Dieu élève et perfectionne la lumière naturelle que chaque homme apporte avec soi en naissant, et les deux facultés extérieures qui correspondent à cette lumière ; et c'est ainsi que nous pouvons, à l'aide de la vision corporelle qui se fait par les sens, sous l'influence surnaturelle de Dieu, pénétrer plus avant qu'à l'ordinaire dans les mystères de la nature et dans ceux de notre propre esprit, sans toutefois pouvoir dépasser les limites de ces deux sphères. Au second degré, une lumière, partant des régions inférieures du monde subjectif des esprits, est versée au fond le plus intime de l'âme ; et, d'un autre côté, celle-ci reçoit des régions inférieures du monde objectif des esprits la faculté de réfracter et de réfléchir les objets d'une manière plus parfaite. A ce degré, la vision passe des sens dans l'imagination ; et un monde nouveau s'ouvre à elle, à savoir celui des âmes des défunts et des esprits qui sont situés au dernier rang des hiérarchies célestes. Au troisième degré, la lumière pénètre plus avant encore ; elle est réfléchie et réfractée plus purement, de sorte que l'esprit voit les objets dans une vision plus claire et plus parfaite. Le cercle de cette vision s'étend davantage aussi, et l'esprit commence à apercevoir les régions les plus élevées du monde spirituel, aussi bien parmi les intelligences célestes que parmi les esprits de ténèbres.

Au quatrième degré, la lumière de l'esprit est plus épurée et plus intime encore. Ce n'est plus seulement les créatures qu'il contemple, soit au-dessous de lui, soit au-

dessus, soit autour ; mais il monte jusqu'à l'entrée de la lumière essentielle du premier principe en Dieu. C'est la lumière du Verbe qui est maintenant réfléchie et réfractée dans l'esprit. S'il considère les mondes, soit au-dessus, soit au-dessous de lui, ce n'est plus à cause d'eux , mais afin de contempler en eux la divinité qui se cache derrière la multiplicité des créatures. Enfin, au cinquième degré, ce n'est plus ni la lumière ni la nuit créée qui, s'emparant de l'esprit, l'élève aux contemplations les plus sublimes ; c'est la lumière et la nuit divines, la lumière essentielle qui est dans le Père , et son miroir qui est dans le Fils , qui saisissent l'esprit, et, le transformant, le rendent capable de voir Dieu immédiatement. Ce degré, qui appartient à la mystique unitive, achève ce que les autres ont commencé, quoique les mystiques doutent qu'il puisse être atteint par l'homme ici-bas.

On comprend, d'après tout ce que nous venons de dire, la hauteur et l'importance de la vision intellectuelle à ses divers degrés. Dans notre optique ordinaire, la précision et la clarté de l'image dépendent de la courbe du miroir et de la forme de l'objet d'un côté, et de l'autre de la conformation de l'œil et de la vivacité de la lumière qui est en lui. Mais dans cette optique surnaturelle, où une lumière d'un autre genre apparaît à notre œil intérieur, un miroir magique s'ajoute à celui où viennent se réfléchir ordinairement les objets. Ce nouveau miroir est en rapport avec cette nouvelle lumière, et réfléchit dans des visions sublimes non-seulement ses propres formes, mais encore celles de la lumière ordinaire ; de sorte que, si nous en croyons un grand nombre de mystiques qui ont eu de ces visions, l'esprit voit le monde entier comme en un seul rayon

de lumière. Ainsi l'homme, de ce point de l'espace et du temps qu'il occupe, voit les choses, non plus dans leur multiplicité et leur dispersion pour ainsi dire, mais ramenées et concentrées dans leur unité. C'est donc une vision tout idéale, bien supérieure à la vision ordinaire. C'est une science d'une nature plus élevée, qui résulte d'un accroissement de l'esprit humain dans toutes les dimensions, dans sa profondeur aussi bien que dans son étendue. C'est un nouveau monde enfin qui apparaît à ses regards, et en deçà et au delà du monde ordinaire, et qu'il voit d'un point de vue nouveau pour lui.

CHAPITRE XII

Du degré de sûreté qu'offrent les visions. Du fond de vérité qui existe dans toute vision véritable. Comment ce fond peut être troublé par le mélange des diverses influences, tant intérieures qu'extérieures. Précautions recommandées par les théologiens. De la seule garantie intérieure des visions véritables pour celui qui en est le sujet. Prudence surnaturelle de l'Église dans ses jugements en cette matière.

Toute vision qui repose sur un fond vrai et qui est le résultat d'une vie bien réglée a incontestablement pour base quelque chose d'objectif et de réel. Soutenir le contraire, ce serait nier l'existence de cette loi de la continuité qui gouverne l'ordre de la grâce aussi bien que celui de la nature. Celui en qui s'opère la vision est élevé, dans toutes les régions de son être, à une puissance supérieure; de sorte que, le cercle de toutes ses facultés étant élargi, elles voient apparaître des objets qui leur étaient cachés auparavant.

Et d'abord, les sens reçoivent de nouvelles impressions

et de nouvelles aptitudes. Le goût discerne une hostie consacrée de celle qui ne l'est pas. L'odorat pénètre jusque dans l'intérieur des autres hommes, et devine l'état de leur âme aux effluves qu'exhale le vice ou la vertu. Le sens commun, agissant dans une sphère plus étendue, acquiert la propriété de franchir les limites de l'espace et du temps, et d'être excité par des choses qui auparavant passaient inaperçues devant lui. Ces nouvelles perceptions ne sont pas purement subjectives; elles s'appuient sur un objet réel et dont la réalité est évidente. Les puissances qui président au mouvement et celles de la volonté subissent la même transformation que les sens. Élevées au-dessus d'elles-mêmes, elles acquièrent une vertu qui s'étend plus loin, et par le moyen de laquelle elles opèrent des choses merveilleuses. Et le résultat de leur opération n'est pas seulement subjectif et imaginaire, mais il a une réalité extérieure et sensible. S'il en est ainsi dans toutes les sphères de l'activité humaine, ne serait-il pas insensé de croire que les plus hautes ne participent pas à cette ascension générale des puissances de l'âme, et qu'elles n'ont pour objet que des songes creux et de vaines illusions. Il doit donc y avoir une vérité objective dans les visions produites par l'élévation surnaturelle des facultés humaines; et cette vérité est la même qui sert de base à toute révélation primitive.

Quoique la science intuitive que donnent les visions soit hors de doute, il ne faudrait pas en conclure que l'on doit admettre de prime abord et sans examen, comme incontestable, tout ce que l'esprit voit ou croit voir en cet état. Ici, en effet, deux éléments sont en jeu et concourent à l'œuvre qui se fait : l'un divin et l'autre créé. Le premier

est infaillible sans doute et ne présente jamais au second que la vérité. Mais avant que celle-ci nous arrive, il faut que le second élément se l'approprie. Or c'est ici que l'erreur commence à devenir possible; et nous savons que l'âme, même dans l'état le plus élevé, n'y échappe pas toujours. Il en est ainsi, du reste, de toute science et de toute connaissance dans le domaine de la nature. Ici la science s'acquiert par une vision sensible qui résulte du contact de deux éléments, l'un objectif et l'autre subjectif. Le premier aussi est infaillible en son genre; car il a été établi par Dieu, qui le tient assujéti aux lois de la nature, dont il ne peut s'écarter. Mais il n'en est pas ainsi de l'esprit qui perçoit cet objet. Doué de liberté, il peut céder à diverses influences, se laisser tromper, soit par les sens, soit par l'entendement lui-même. Et ne voyons-nous pas en effet que toute science se développe lentement, et s'élève peu à peu au-dessus des erreurs et des préjugés qui l'obscurcissent et l'enveloppent; et que tous ses progrès consistent à examiner avec soin les opinions qu'elle trouve établies, et à les rectifier quand il est nécessaire. Les visions sont soumises aussi à cette loi du progrès; leur clarté, leur certitude et leur évidence augmentent aussi avec le temps. Bien plus, elles sont assujéties à cette loi sous deux rapports. En effet, comme elles descendent des régions de l'éternelle vérité dans celles de la fragilité humaine, elles sont sujettes à l'erreur, et au moment où l'homme les reçoit dans l'extase, et au moment où, passant de l'extase à l'état ordinaire, il essaie de s'en rendre compte et de les communiquer aux autres.

Et d'abord, l'esprit qui reçoit ces communications sublimes n'est pas une table rase, où la vision se projette

comme image avec plus ou moins de précision ; mais il a en soi une lumière et une vertu qui lui sont propres : il est doué d'activité, et peut se former à soi-même ses propres images. La lumière supérieure qu'il reçoit ne tombe pas sur un fond obscur, mais sur un fond déjà éclairé par une lumière qui lui est propre, et qui, excité par celle d'en haut, acquiert de son côté un surcroît d'activité par suite de laquelle il rayonne davantage encore. La puissance qui reçoit et qui brise cette lumière n'est pas seulement traversée par elle ; mais, élevée et transformée, elle réagit avec plus ou moins de force à son égard. Or l'esprit, par un long exercice dans les états ordinaires de la vie, parvient à gouverner ses facultés, et s'en rend maître peu à peu ; de sorte qu'il apprend ainsi à se servir d'elles avec mesure et habileté, et à régler ses pensées d'une manière scientifique ou du moins pratique. Mais ici il se trouve dans un état inaccoutumé et tout nouveau pour lui. Toutes ses puissances sont montées à un degré plus haut ; leur rapport est changé ; de nouvelles régions se sont ouvertes à leur activité ; il faut donc trouver pour elles une autre température en quelque sorte ; ce qui est d'autant plus difficile que les nouvelles impressions qu'elles reçoivent leur viennent d'un côté inconnu pour elles, et qu'il leur est par conséquent très-difficile de retenir dans l'ordre et dans une juste mesure l'inspiration surnaturelle dont elles sont favorisées.

Ce n'est pas tout encore : chaque ordre supérieur embrasse et contient tous ceux qui sont situés au-dessous de lui. L'extase mystique et surnaturelle est donc toujours accompagnée de la clairvoyance naturelle. A mesure que les puissances spirituelles s'emparent de l'âme, elle entre aussi

dans un rapport plus intime avec les puissances de la nature. Il peut donc lui arriver de ce côté une multitude d'images nouvelles dont elle a peine à se défendre. Et comme elle a besoin d'une grande attention pour les discerner de celles qui lui arrivent du monde supérieur, elle peut facilement se laisser éblouir par elles, et les confondre avec ces dernières. Bien plus, ce n'est pas seulement avec la nature extérieure que l'extatique entre dans un rapport plus étroit et qui peut facilement le subjuguier, mais c'est encore avec soi-même. En effet, il ne se voit plus, comme auparavant, dans le temps ni dans l'espace, mais, toujours présent à soi-même, il considère toutes choses dans leur unité. Toute sa vie est ramassée devant lui comme en un point. Il voit, il touche en quelque sorte et contemple comme en un seul rayon de lumière tout ce qu'il a jamais pensé ou imaginé, senti, appris ou fait. Il lui arrive donc encore de ce côté tout un monde de pensées et d'images. Tout ce qu'il a su se présente à lui; et, sans qu'il sache comment cela se fait, les pensées du monde ordinaire se mêlent aux pensées que verse en lui la lumière supérieure dont il est inondé. Les premières se confondent avec les secondes, à cause du voisinage de leur source; et il faut un œil spirituel bien pénétrant et bien exercé pour les discerner, et pour distinguer des visions de la clairvoyance surnaturelle les images qui se glissent de la vie extérieure dans la vie intérieure, comme les songes du jour se reflètent dans les rêves de la nuit.

Par ce lien qui rattache l'extatique à sa vie antérieure d'un côté, et à la nature extérieure de l'autre, il continue aussi d'être en rapport avec le monde spirituel qui l'entoure, et même avec celui des défunts; et ce rapport par-

ticipé au développement que prend en cet état la personnalité tout entière. Et d'abord l'extatique se trouve plus étroitement uni à l'Église que dans la vie ordinaire. Tout ce qui est en communion avec elle, il le contemple comme s'il était dans son centre même. Le lien qui unit entre eux tous les membres de l'Église embrasse d'une manière spéciale certaines corporations particulières, qui forment comme des groupes à part dans ce vaste ensemble. L'extatique se trouve donc dans un rapport plus intime aussi avec le groupe auquel il se trouve lié déjà. Si, par exemple, il appartient à un ordre religieux, le lien qui l'unit à lui manifesterá son influence jusque dans ses visions. Ce seront les saints de cet ordre qui lui apparaîtront de préférence. On verra se développer en lui d'une manière spéciale les vertus qui ont fleuri dans cet ordre; il partagera jusqu'à un certain point ses vues, et s'intéressera aux grandes questions qui l'ont agité. Il sera lié bien plus fortement encore aux supérieurs qui ont autorité sur lui, et surtout à son confesseur. De même que dans la confession l'âme du pénitent se révèle tout entière au prêtre, ainsi l'âme de celui-ci n'a plus de secrets pour le premier dans l'extase et même quelquefois en dehors d'elle; et tandis qu'il est au pouvoir du confesseur de rappeler par l'obéissance le pénitent de l'extase la plus profonde, celui-ci peut aussi quelquefois, quand il le veut, lire dans l'esprit du premier toutes ses pensées. Pendant que l'extatique écoute les voix des esprits qui parlent à son âme, et qu'il contemple les étoiles de ce nouveau ciel qui se révèle à ses regards, tout ce qui l'entoure lui parle en même temps et se présente à sa vue. Ce n'est que lentement et peu à peu, à mesure que la lumière surnaturelle qui l'éclaire monte

davantage, que la lumière naturelle baisse et s'affaiblit; et elle semble ne disparaître entièrement qu'au plus haut degré de la vision. Mais nous avons appris de la sainte d'Avila combien rarement on atteint ce degré, et avec quelle rapidité celui qui y est parvenu se trouve ramené de nouveau en bas.

Si donc l'extase a ses dangers, parce que, à mesure que les puissances spirituelles s'élèvent davantage, la masse des objets sur lesquels elles doivent agir augmente aussi, elle est encore sujette à l'erreur lorsque l'homme veut communiquer aux autres ce qu'il a vu dans ses ravissements. En effet, ce que Dieu lui a dit dans l'extase, il faut que d'abord il le traduise en quelque sorte de la langue divine dans le langage de la créature transformée par la vie mystique, afin de pouvoir le comprendre. Puis, par un second travail, il faut qu'il le traduise de nouveau du langage mystique dans la langue ordinaire. Or cette traduction doit être très-difficile, on le conçoit. La même personne doit saisir et reproduire, avec ses facultés amoindries et abaissées, ce qu'elle a vu et senti auparavant avec ces mêmes facultés transfigurées et élevées à une plus haute puissance. Ce n'est pas de soi-même ni de son fond qu'elle a tiré les sublimes images qui ont occupé son esprit dans l'extase; mais c'est une puissance surnaturelle qui les a formées dans son intérieur. Et maintenant que cette puissance s'est retirée, il faut qu'elle rappelle en soi le passé pour le revêtir des ombres du langage humain. La mémoire doit naturellement intervenir ici. Mais, ravi par l'objet qu'il a contemplé et absorbé en lui, et cela d'autant plus que l'immersion a été plus profonde, comment l'extatique aurait-il trouvé le temps de graver dans

son souvenir ce qu'il a vu. Le monde de ses contemplations ne se reflète plus en lui que d'une manière imparfaite, comme le monde au milieu duquel nous vivons pendant le jour se reflète dans le sommeil. Il est au-dessus de lui, comme le ciel étoilé au-dessus d'une atmosphère nuageuse. Les étoiles de première grandeur peuvent seules percer de leur éclat le nuage qui les cache; et la lumière des autres semble se confondre dans une simple clarté, où l'on peut à peine discerner celle qui appartient à chacune d'elles.

En supposant même que l'extatique puisse saisir avec précision les reflets des visions qu'il a eues dans l'extase, il se présente encore une autre difficulté, qui est d'autant plus grande que ces visions lui apparaissent plus clairement. En effet, la langue dans laquelle Dieu et les esprits lui ont parlé, quoiqu'elle appartienne à un état plus élevé, descend bientôt pour se proportionner aux relations ordinaires de la vie. Quelquefois, il est vrai, lorsque l'extase a été très-profonde, l'homme ne peut plus retrouver qu'avec peine le langage ordinaire. Cependant ce cas est rare et seulement exceptionnel. Mais c'est précisément à cause de cela que le langage humain ne peut plus suffire pour exprimer ces contemplations sublimes, qui, appartenant à une autre vie, n'ont pas d'expression dans la vie présente, et auraient besoin en partie de nouveaux matériaux. On peut bien peindre les objets de la terre avec des couleurs terrestres, mais pour les objets célestes il faut le pur rayon de la lumière. C'est pour cela que plusieurs extatiques, sentant l'insuffisance du langage ordinaire, ont inventé une langue particulière; et cette langue étant toute symbolique, son élément terrestre et grossier peut seul

être compris par l'homme dans l'état ordinaire, tandis que, pour saisir les idées sublimes qu'il renferme, il faudrait être soi-même élevé à l'état mystique.

Cette difficulté même une fois vaincue, tout n'est pas fini encore. Les visions aperçues dans l'extase subissent de la part de l'esprit une transformation, et entrent dans le cercle des pensées ordinaires. Quoique d'une origine supérieure, elles sont dans tout le reste semblables à ce qui se produit tous les jours sous nos yeux. Comment empêcher qu'elles ne soient altérées par le mélange des éléments avec lesquels elles ont une si grande affinité; que les uns n'y ajoutent et que les autres n'en retranchent quelque chose, et qu'il n'arrive en un certain sens ce qui se passa lorsque les fils des dieux s'unirent aux fils des hommes, et produisirent la race des géants? Mais, supposons encore que ces visions soient maintenues dans des conditions qui leur soient propres, ne faut-il pas qu'elles soient examinées et éprouvées par les confesseurs ou par les supérieurs? Or bien souvent ceux-ci, par un scrupule légitime, effacent ce qui pourrait choquer; ou, comprenant mal certaines choses très-innocentes en elles-mêmes, les écartent pour plus de sûreté, ou les modifient : et c'est en cet état que les visions arrivent souvent à la connaissance du public. Quelquefois même elles ne commencent à être connues que de la postérité, lorsqu'il n'est plus possible de les rectifier, en s'adressant à ceux-là mêmes qui les ont eues.

A toutes ces causes d'erreur s'en joint une autre encore. En effet, l'homme en cet état est exposé à se laisser tromper, non-seulement par les influences naturelles, mais encore par celles du démon. Une fois entré dans cette

sphère supérieure, il trouve ouvertes devant lui non-seulement les régions de la lumière, mais encore celles des ténèbres; et à côté des voies qui conduisent aux intelligences célestes il rencontre celles qui mènent aux esprits de l'abîme. Les anges et les démons sont, il est vrai, entièrement opposés et dans leur principe et dans leurs habitudes, de même que le bien et le mal diffèrent radicalement l'un de l'autre. Mais leur essence et leur puissance sont les mêmes; et par conséquent les régions qu'ils habitent sont également accessibles à l'homme. Or si la vérité et la science véritable sont d'un côté, le mensonge et l'illusion sont de l'autre; et autant il y a à gagner là, autant il y a à perdre ici. L'homme, quand il se trouve rapproché de ces puissances, comme cela arrive dans l'état mystique, est sollicité de ces deux côtés; et il se forme aussitôt des affinités secrètes entre lui et ces sollicitations qui lui arrivent de droite et de gauche; car ce qu'il a de bon est attiré par le bien, et ce qu'il a de mauvais est provoqué par le mal. Il est vrai que c'est par la sainteté et la prédominance du bien en lui qu'il est monté à cette hauteur; mais la faiblesse humaine y est montée avec lui, et cet état lui prépare déjà des tentations terribles du côté de l'orgueil et de la présomption. Puis il y a, on le sait, des degrés dans la sainteté. Celle qui paraît la plus affermie est sujette encore à bien des vicissitudes, à cause de ce mélange de bien et de mal qui ne cesse jamais dans la nature humaine. Ici, comme dans l'ordre physique, celui qui monte fait bien des chutes. Le moindre défaut, la moindre tache expose à quelque tentation particulière. Et quel est l'homme dont on puisse dire qu'il est sans tache? ces tentations préparent les voies aux illusions du démon; et personne ne sait jus-

qu'à quel point Dieu peut les permettre, pour nous éprouver, nous exciter ou nous punir. Or les illusions qui viennent de cette source sont d'autant plus dangereuses que la puissance qui les opère est de même nature que les intelligences célestes qui agissent du côté opposé, de sorte qu'elle peut la plupart du temps produire les mêmes signes, et faire des choses non moins extraordinaires que celles-ci. Il n'y a que ce qui vient immédiatement de Dieu que ni les anges ni les démons ne peuvent atteindre. En vain se flatterait-on de trouver dans ce principe, que chaque puissance opère d'une manière conforme à sa nature, une pierre de touche pour discerner les visions véritables de celles qui sont fausses. Ce signe n'est pas infaillible. Qui ne sait, en effet, que les démons peuvent se transformer en anges de lumière ?

Ainsi, de quelque côté que nous nous tournions, nous ne trouvons nulle part dans les visions, même les plus élevées, à plus forte raison dans les autres, des garanties parfaites qui puissent nous autoriser à les admettre de prime abord, sans examen, comme des vérités incontestables, bien moins encore à les opposer comme preuves dans la polémique contre ceux qui pensent autrement. Il en doit être ainsi ailleurs, sans quoi la foi perdrait son mérite.

De ce côté donc encore, l'homme est sous le coup de cette malédiction qui l'a condamné dès l'origine au travail ; et s'il veut s'approprier ce qui lui est communiqué d'en haut, il faut que ce soit par le travail, la fatigue et la peine, de même qu'il ne peut arracher à la terre ses productions qu'en luttant contre les puissances sauvages de la nature. et en extirpant sans cesse du sol les épines et les

ronces. Les visions les plus sublimes doivent donc être soumises à un examen attentif et sérieux. Et comme il s'agit de matières théologiques, cet examen appartient d'abord à l'Église, puis à la science, parce que Dieu est l'auteur de toute vérité, de celle que nous découvrons par les moyens scientifiques, aussi bien que de celle que l'esprit contemple dans la vie mystique, et qui ne peut être en contradiction avec lui-même. Aussi les théologiens ont-ils puisé dans la raison et l'expérience les règles qu'ils appliquent dans l'examen de ces sortes de faits. Plusieurs ont composé à ce sujet des écrits remarquables. Nous citerons ici seulement le traité *De la Distinction des Visions vraies et fausses*, du chancelier Gerson; celui *De la Foi*, de Pic de la Mirandole; celui *De la Prière*, de L. Brancat; celui *Du Discernement des esprits*, du cardinal Bona; celui *De la Puissance angélique*, par T. Castaldo de Alascio; celui *De l'Ornement des Noces spirituelles*, de Jean Rusbroch; celui *Des Esprits et de leur Discernement*, de H. de Vrimaria; la *Préface des œuvres de sainte Thérèse*, par Louis de Léon; *Saint Jean de la Croix dans la Montée du Carmel*, etc...

Ces théologiens ne regardent pas comme un signe évident que les visions viennent de Dieu la prédiction des événements futurs, à moins qu'il ne s'agisse de choses qui dépendent uniquement de la volonté divine ou de la liberté humaine, ou au moins d'objets d'une nature très-subtile et très-délicate. Ces prédictions ne donnent aucun signe certain, même lorsqu'elles sont jointes à l'extase, ou accompagnées de consolations et de suavités intérieures; lorsque celui qui les fait est élevé au-dessus de terre, ou lorsqu'il peut lire les pensées dans le cœur des autres. Sur ce dernier point toutefois, ils font les mêmes réserves que

pour les prédictions. On ne peut d'après eux conclure d'une manière certaine que la vision soit purement intellectuelle, parce qu'elle a pour objet des choses qui ne dépassent pas la sphère de l'esprit humain ; quand même elles paraîtraient avoir été vues sans le secours d'aucune forme, dans une lumière supérieure, mais analogue à la lumière spirituelle, et qu'elles seraient revêtues de magnificence et de majesté ; parce que la vision contient évidemment des choses saintes, vraies et excellentes ; ou parce que celui à qui elle a été communiquée a eu déjà auparavant des révélations incontestables, quoiqu'en ce cas la conviction qu'il a de la vérité de ce qu'il a vu soit d'un grand poids. Parce que la vision est suivie du repos, de la paix, du recueillement de l'esprit, de saintes inspirations, d'un amour tendre pour Dieu, d'une vue plus claire dans les mystères de la foi ; parce qu'elle enflamme le zèle pour la gloire de Dieu et les œuvres spirituelles ; parce qu'elle est accompagnée de miracles apparents, c'est-à-dire de ceux qui ne dépassent pas la puissance des démons, il ne faudrait pas en conclure encore qu'elle vient de Dieu. La sainteté du lieu où elle est arrivée, la nouveauté des choses qu'on y a vues, le témoignage de celui qui en a été favorisé, les bonnes dispositions de son cœur et sa piété bien connue ne sont pas des signes qui excluent le doute. Ces théologiens pensent avec raison que, malgré toutes ces conditions réunies, l'illusion est encore possible ; parce que, quelque saint que soit l'homme ici-bas, il est toujours sujet à l'erreur, et que celle-ci peut lui venir soit de ses puissances naturelles surexcitées par quelque moyen physique, soit du démon, qui agit en lui ou hors de lui.

Ces hommes, si discrets et si prudents dans le discernement

ment des esprits, soupçonnent quelque illusion dans toutes les révélations faites à des personnes qui ne méritent pas ces faveurs, qui négligent de consulter la parole de Dieu dans la sainte Écriture, dans la tradition et le témoignage de l'Église; qui désirent ces faveurs, ou par eux-mêmes ou par quelque impulsion étrangère; qui se croient dignes de les recevoir; qui les recherchent par curiosité, par orgueil, pour se donner l'apparence de la sainteté; qui, en se livrant à des pratiques et à des mortifications excessives, veulent toujours faire leur propre volonté, et se hâtent de publier sur les toits ce qu'elles ont vu. Il en est de même des visions communiquées à ceux qui ne font que de commencer à marcher dans les voies spirituelles; qui, sans avoir passé par les voies de la mortification, croient s'être élevées d'un bond au sommet de la contemplation; qui, n'étant point enracinés dans l'humilité et le sentiment de leur propre néant, s'appuient au contraire sur leur mérite, et croient pouvoir arriver au but par d'autres moyens que la croix, la souffrance, la persécution et la victoire sur soi-même. Ils regardent comme douteuses toutes les communications sur des sujets philosophiques ou théologiques controversés, indifférents ou de peu d'importance, ou sur des choses déjà connues d'ailleurs, ou que l'on peut connaître par les moyens ordinaires; celles qui, s'écartant des règles accoutumées de la sagesse divine, mettent en avant des choses inouïes et dans une forme tout à fait insolite, ou bien des choses qui reviennent souvent et ne signifient presque rien; celles qui tendent à introduire des manières de vivre nouvelles et extraordinaires: celles qui ne peuvent avoir aucun avantage pour le bien général ou particulier; celles qui contiennent des choses

contredites par la raison et l'Écriture. Ils se défient beaucoup des visions reçues dans une âme bouleversée ou violemment émue, avec des mouvements et des gestes désordonnés, et communiquées dans un langage confus; celles qui se produisent chez des personnes, particulièrement chez des femmes, douées d'une imagination très-vive, d'une vue et d'une ouïe très-subtiles, ou très-faibles au contraire; ou chez des personnes qui sont connues pour avoir succombé déjà à l'illusion des mauvais esprits; qui font un métier de prédire l'avenir; qui se servent avec cela de formules équivoques. Ils se défient encore des visions qui n'ont aucun effet surnaturel, du moins de quelque durée; qui ne laissent après elles aucune certitude de leur vérité, qui ne se gravent que faiblement dans la mémoire, et qui, au lieu de porter au bien, éveillent au contraire dans l'âme le doute et la négligence.

Voici maintenant les signes auxquels ils reconnaissent que les visions sont incontestablement fausses. Si elles ont, soit dans la forme, soit dans les circonstances qui les accompagnent ou les effets qui les suivent, quelque chose de vain, de repoussant, de honteux, d'orgueilleux ou de fier, elles viennent alors du démon plutôt que de Dieu. Si les voyants n'ont pas la foi, s'ils sont adonnés au mensonge, s'ils se servent de moyens superstitieux; si leurs mœurs sont mauvaises; s'ils sont esclaves des voluptés de la chair ou embarrassés de soins inutiles; s'ils paraissent fous ou possédés, il n'y a naturellement aucun fond à faire sur leurs visions. Si celles-ci représentent comme facile le chemin du ciel, si elles induisent les pécheurs à différer leur conversion, si elles donnent occasion à des pratiques de piété fausses ou inutiles, qui bercent le cœur d'une fausse sécurité; si

elles tendent à soustraire l'homme à ses devoirs naturels ou religieux ; si elles ont pour objet des choses vaines , propres seulement à satisfaire la curiosité , sans influence pour l'amendement de la vie , ou inconciliables , soit pour le fond , soit pour la forme , avec la sagesse de Dieu ; si elles renferment d'une manière évidente ou cachée quelque hérésie , il faut les rejeter sans hésiter. Si l'homme , après les avoir reçues , ne produit pas d'autres fruits que ceux que l'on voit paraître dans les méditations ordinaires ; s'il ne sort pas de là plus pieux ; si elles manquent de ce calme et de cette dignité qui distinguent les œuvres de Dieu ; si elles poussent à la précipitation , au trouble , à l'impatience ; s'il s'y mêle quelque chose de déréglé ou de mauvais ; si elles renferment des promesses qui dépassent les limites de la justice , de la sagesse et des convenances , elles ne sont pas divines. Elles viennent du démon , lorsqu'elles portent à faire des choses qui sont contraires à l'exemple de Notre-Seigneur et des saints ; lorsqu'elles enflent l'homme d'orgueil ; qu'elles le rendent étranger à son propre cœur , qu'elles affaiblissent en lui les vertus et qu'elles lui ôtent les dons de Dieu ; lorsqu'après avoir réjoui l'âme dans les commencements , en l'endormant dans une fausse sécurité , elles la portent ensuite au découragement , au doute , à l'incertitude , à la défiance , à l'abattement , et étouffent en elle l'amour et la bonne volonté.

Si tous les signes extérieurs , pris dans l'objet et les circonstances des visions , ne sont pas infailibles , que reste-t-il donc pour distinguer les véritables de celles qui sont fausses ? Il reste cette garantie que toute vision véritable se donne à elle-même en arrachant en quelque sorte par une puissance irrésistible l'assentiment des autres. Qu'est-ce

qui nous fait discerner avec certitude les rêves du sommeil des impressions que nous éprouvons étant éveillés? Qu'est-ce qui nous les fait distinguer, même lorsque ces impressions ressemblent à des songes, et que ces songes au contraire ont l'apparence de la réalité? C'est, sans aucun doute, cet instinct que nous portons toujours au dedans de nous, même dans le sommeil; cette science, ou plutôt cette conscience intime qui nous fait connaître la nature des impressions que nous sentons sans que nous puissions nous en rendre compte. Même dans l'état de veille, toute la certitude de nos pensées et de nos actes repose sur cette lumière naturelle que nous apportons en naissant, par laquelle nous connaissons en eux-mêmes et dans leur propre évidence les principes de toute science; qui dirige notre esprit dans l'application et l'enchaînement de ces principes, et qui, rendant impossibles le doute et l'équivoque, forme la base de toute certitude scientifique. Il en est ainsi des visions qui viennent de Dieu. Elles sont accompagnées aussi d'une lumière infuse qui, élevant et rendant plus subtile cette science intime que tout homme porte au dedans de soi, lui fait reconnaître avec une certitude entière la vérité intrinsèque des choses que Dieu lui découvre; de sorte que l'esprit, parfaitement sûr de ce qu'il voit, ne soupçonne pas même qu'il puisse se tromper.

Lors donc que cette lumière, éveillant les saints, les tire de la nuit du péché, qui enveloppe plus ou moins les autres hommes et les berce d'illusions trompeuses, elle excite en même temps en eux cet instinct qui leur apprend à discerner avec certitude les illusions de la vérité. C'est ce même instinct supérieur qui, après de longues années de doute, frappant le cœur comme un éclair, en fait jaillir tout à

coup la foi, qui faisait sentir à saint Bernard, d'après son propre témoignage, si le don qu'il avait reçu de faire des miracles s'était produit dans tel ou tel cas donné, à peu près comme cette vertu secrète qui sortait de Notre-Seigneur et guérissait les malades. Cet instinct est accompagné du don de discerner les esprits, lequel ne laisse aucun lieu au doute, parce que non-seulement il éclaire l'esprit, mais encore il entraîne l'assentiment de la volonté, et qu'une fois exercé il donne une règle sûre pour juger dans la suite tous les cas semblables. Mais comme cette conviction est purement subjective, pour qu'elle puisse être communiquée aux autres, il faut qu'elle gagne leur assentiment par le spectacle des effets qu'elle produit dans le voyant. Cette lumière étant surnaturelle et divine, ses effets doivent être surnaturels et divins aussi. Si l'on trouve dans l'extatique une conversion pleine, entière et constante vers le bien, sans mélange d'aucun mal, une perfection comme aucune créature ne peut l'atteindre par soi-même, une puissance pour les bonnes œuvres comme Dieu seul peut la donner, une activité pénétrante qui s'étend sur toute la vie, un effort constant vers un but sublime en rapport avec l'économie de la Providence relativement au salut éternel; la lumière de la raison doit céder alors à cette lumière surnaturelle, et ce serait un crime de douter de la vérité des choses qui se présentent avec tous ces caractères de certitude.

Tout ce que nous venons de dire explique et justifie la prudence surnaturelle de l'Église en ces circonstances. Les dogmes, les doctrines et les principes dont elle est dépositaire ne lui sont point venus par des visions; ils appartiennent à un ordre de choses bien différent, et dans lequel

les visions doivent trouver leur confirmation et leur garantie.

Une puissance supérieure ne les a point inspirés d'abord à un esprit créé, après l'avoir élevé dans ce but au-dessus de soi-même, de sorte qu'il y ait entre l'Église et Dieu deux intermédiaires. Mais cette puissance était immédiatement unie à celui qui les lui a communiqués : elle vivait en lui comme l'âme dans le corps, de sorte qu'elle les a reçus sans intermédiaire de la bouche même de la vérité, avec la mission de les garder dans leur intégrité. Mais, d'un autre côté, elle sait aussi que le Paraclet lui a été promis, afin de l'introduire dans toute vérité. Elle sait que ce Paraclet agit non-seulement dans le corps entier de l'Église, mais encore dans ses membres en particulier ; et qu'ainsi, outre sa direction ordinaire, il en est une autre extraordinaire qui se manifeste dans la continuation du don de prophétie. Elle est donc bien loin de négliger les trésors de science, de sagesse et de contemplation spirituelle qui se sont formés peu à peu de cette manière en son sein dans le cours des siècles. Elle les estime grandement, au contraire, et reconnaît en eux un accroissement du fonds de vérité qu'elle possède déjà, sans leur accorder toutefois une autorité souveraine relativement à ce fonds même. Il ne peut donc lui venir en pensée de confronter avec ces visions ses dogmes et ses enseignements, afin d'en éprouver ainsi la vérité ; mais elle confronte, au contraire, chaque vision aux vérités fondamentales dont elle a reçu le dépôt, et rejette sans balancer tout ce qui est en contradiction avec elles, tout ce qui tend à introduire quelque doctrine nouvelle, ou qui ne peut être justifié d'un autre côté. Loin de s'appuyer sur ces visions, c'est elle, au contraire, qui doit les confirmer

pour qu'elles puissent être ensuite admises. C'est donc un principe pour elle qu'on ne doit les recevoir que sur des preuves incontestables; qu'il ne faut pas toutefois se hâter de les rejeter lorsque ces preuves ne sont pas tout à fait certaines, mais qu'il faut plutôt attendre, pour porter son jugement, que le temps ou un examen plus attentif ait découvert la vérité.

Elle commence elle-même cet examen dans tous les cas importants, s'appuyant sur l'expérience du passé, scrutant jusque dans leur fond le plus intime la vie des extatiques et leurs visions, et prononçant son jugement avec une sage lenteur, et peu à peu selon les circonstances. Ce jugement est favorable lorsque les visions ont exercé une influence évidemment surnaturelle et divine sur les voyants eux-mêmes et sur leur entourage, sans qu'on puisse soupçonner raisonnablement aucune illusion; lorsqu'elles sont suivies d'effets merveilleux, comme de guérisons ou autres choses de ce genre; lorsqu'elles ont communiqué à des hommes ignorants d'ailleurs une science supérieure et durable, ou qu'elles leur ont procuré un succès extraordinaire; lorsque plusieurs ont reçu en même temps la même vision; lorsqu'elle s'est montrée inopinément ou au milieu de circonstances qui ne laissent de place pour aucune illusion, soit de la part du démon, soit de la part de l'imagination; lorsque, par son ensemble, son contenu et le but où elle tend, elle paraît authentique et divine dans sa source, et lorsque, de plus, celui qui l'a reçue en est lui-même parfaitement convaincu. Lorsque ces signes manquent, en entier ou en partie, sans que toutefois les visions renferment rien de répréhensible en soi, l'Église s'abstient alors de prononcer et laisse la question indécise. Que s'ils se trouvent réunis

au contraire, elle donne alors son approbation ; de sorte que, tout en obligeant l'extatique à croire au contenu de ses visions, selon la mesure de sa conviction personnelle, elle ne demande pas cependant aux autres la foi qu'elle exige à l'égard de ses doctrines ; mais elle se contente de les recommander comme dignes de croyance, et comme des moyens subsidiaires de la foi, laissant à chacun à déterminer dans quelle mesure il doit leur donner son assentiment, et défendant seulement de les rejeter sans condition.

CHAPITRE XIII

Comment l'esprit s'empare dans l'extase des organes de la voix et des forces qui les mettent en mouvement. Confession extatique de sainte Madeleine de Pazzi. Prédication extatique de Jeanne de la Croix. Du son et du chant extatiques. Sainte Humiliane. Christine l'Admirable. Comment ce phénomène se trouve uni quelquefois à l'illumination extatique. Pierre Pétrone. Des sons que l'on entend près des saints à l'autel ou à leur lit de mort.

La pensée, née dans l'esprit, devient parole dans l'âme, et s'articule comme son extérieur dans la région sensible de l'homme. Or les forces qui contribuent à la formation de ce son peuvent aussi subir une transformation dans l'extase, et ce qu'elles produisent en cet état porte un caractère bien différent des sons ordinaires. L'esprit d'en haut s'empare d'elles, et les élevant jusqu'à la hauteur où il est lui-même, articule en elles des paroles que l'esprit de l'homme n'a point pensées. La voix alors produit des sons qui semblent appartenir à un autre ; ou si c'est réellement la voix de celui qui parle, ce sont alors comme des pensées ailées qui s'échappent en paroles ailées elles-mêmes.

Sainte Ma-
deleine
de Pazzi.

Il en était ainsi de sainte Madeleine de Pazzi lorsqu'elle était dans l'extase. Elle parlait alors par manière de dialogues, tantôt avec le Père éternel, tantôt avec le Verbe incarné, tantôt avec le Saint-Esprit, la sainte Vierge ou d'autres saints, faisant les demandes et les réponses en leur nom, ou en son propre nom suivant les circonstances. Il n'était pas difficile en ces cas de discerner au nom de qui elle parlait, car elle changeait de voix à chaque fois. Quand elle parlait au nom du Père, elle se servait d'une voix élevée, grave, et donnait à ses paroles une certaine majesté dont ne pouvait se faire une idée celui qui ne l'avait pas entendue. Si elle parlait au nom du Fils ou du Saint-Esprit, elle employait également une voix noble et haute, mais en même temps douce et gracieuse. Quand, au contraire, elle parlait en son propre nom, sa voix était si sourde qu'on l'entendait à peine. Elle parlait d'une manière si humble qu'elle paraissait vouloir s'anéantir elle-même. Elle semblait en même temps être emportée bien loin du monde; et lorsque Dieu l'obligeait à parler à quelqu'un, elle le faisait avec une voix forte et soutenue, comme si celui à qui elle parlait eût été loin d'elle; on l'entendait quelquefois alors se dire à soi-même : « Il est trop loin, il ne peut m'entendre. »

Son confesseur s'assura de ce fait un jour qu'il la fit venir à lui dans l'extase en vertu de la sainte obéissance. Elle vint et lui demanda quelque chose. Il lui répondit, et comme elle ne l'entendait point, elle dit, comme pour s'excuser devant Dieu : « Nous sommes trop loin l'un de l'autre; celui qui est là en bas ne m'entend pas. » Le prêtre en conclut qu'elle croyait être dans le ciel, pendant que lui était sur la terre. Au reste, plus l'extase était profonde, plus

elle avait de peine à entendre ce qu'on disait; cependant elle reconnaissait la voix de sa supérieure toutes les fois qu'elle lui parlait, et elle lui obéissait sur-le-champ. Lorsqu'elle parlait seule sur ce qu'elle avait vu, ses discours roulaient toujours sur les choses spirituelles et divines. C'étaient des interprétations lumineuses et substantielles de la sainte Écriture. Ses discours étaient admirablement liés; le commencement et la fin étaient dans un rapport harmonieux. Elle parlait souvent en latin, non-seulement quand elle citait l'Écriture, mais encore quand elle parlait de son propre fonds, ce qui plongeait dans un grand étonnement, chaque fois, les autres religieuses, car elles savaient bien qu'elle n'avait jamais appris cette langue. Bien plus, lorsqu'elle était entrée au couvent, elle savait à peine lire le latin, et on avait été obligé de le lui apprendre. Encore ne le pouvait-elle faire correctement, et elle était incapable, hors de l'extase, de citer sans faute une phrase latine. (Sa Vie, par le père V. Cepario, c. vi, 57, ou par le père V. Puccini, c. iv, 31.) Ces deux religieux ont été ses confesseurs.

Ici ce phénomène mystique se produit dans sa généralité; mais il est d'autres faits où il apparaît sous un caractère particulier. Nous les rapporterons dans l'ordre des pratiques ou des formes religieuses auxquelles ils correspondent.

La même sainte qui s'entretenait ainsi avec Dieu, Madeleine de Pazzi, est devenue célèbre dans la mystique par la confession qu'elle fit un jour dans l'extase, à haute voix, devant Dieu et les autres religieuses, de toutes les fautes légères qu'elle avait commises pendant la journée, depuis le matin jusqu'au soir. Se mettant à genoux elle commença

La confession
extatique.
Sainte Madeleine
de Pazzi.

d'abord par réciter les psaumes : *Domine, quid multiplicati sunt?* etc. ; *Qui habitat in adjutorio* ; après quoi elle dit : « O mon Jésus ! quelle a été aujourd'hui ma première pensée ? Il m'est douloureux de voir qu'elle n'a pas été pour vous. Je craignais qu'il ne fût trop tard pour appeler vos épouses à la prière, et je n'ai pas pensé à m'offrir à vous et à vous honorer. Après cela, ô mon Jésus, je suis allée au chœur m'offrir à vous, mais je ne me suis pas abandonnée entièrement et en toutes choses à votre volonté. O Dieu très-bon ! quelle miséricorde puis-je attendre de vous, moi qui ne me suis pas livrée entièrement à vous ! Faites-moi miséricorde, Seigneur, quoique je n'en sois pas digne, et que je mérite plutôt mille fois l'enfer. Je me suis mise ensuite à vous louer, mais j'ai ressenti de l'humeur contre celles que je voyais manquer aux cérémonies ou aux inclinaisons prescrites, au lieu de m'occuper à vous honorer et à vous présenter le tribut de mes louanges en communion avec celles que vous présentent les esprits bienheureux. Il est bien juste que j'implore votre miséricorde, puisque j'ai commis tant de fautes en ce qui vous touche, vous et votre louange.

« Lorsque ensuite je me suis approchée de la sainte table pour recevoir votre corps et votre sang, au lieu d'y apporter tout l'amour dont je suis capable, je n'ai point eu, hélas ! le propos de recevoir cet auguste sacrement en mémoire de votre passion, comme vous l'avez ordonné, et je n'ai pas pensé à unir mon âme avec vous, mais plutôt à faire ce que je pouvais pour donner le repos à mon cœur. J'ai bien entendu d'abord, il est vrai, votre parole ; mais, au lieu de penser à l'amour

« dont vous nous environnez, j'ai cherché plutôt s'il était
 « vrai que nous soyons des serviteurs inutiles, comme
 « vous nous l'avez fait dire par votre Christ.

« Lorsque je suis allée recevoir votre sang dans le sacre-
 « ment de pénitence, j'ai plus pensé à ce que je devais
 « dire à votre Christ pour tranquilliser mon cœur qu'au
 « bienfait que vous m'accordiez en lavant mon âme dans
 « votre sang. Je n'ai pas cru non plus avec assez de con-
 « fiance que vous m'accorderiez le secours de votre grâce
 « pour calmer mon cœur. O mon bon maître ! quelles ont
 « été les premières paroles que j'ai dites aujourd'hui ?
 « Des paroles de réprimande adressées à une novice ; et
 « la manière peu charitable dont je lui ai parlé a été une
 « cause de trouble pour son cœur. Ce qu'il y a eu de pire,
 « c'est que la charité manquait là ; car, voyant son âme
 « troublée, je n'ai point cherché à la tranquilliser et à
 « m'unir ainsi avec vous. Voyez donc, ô mon maître,
 « quels fruits produit en moi votre union et la lumière que
 « vous me donnez. Si vous la donniez à une autre créa-
 « ture, elle vous en serait reconnaissante. Mais moi, mal-
 « heureuse que je suis, je ne porte aucun fruit, parce que
 « je manque de charité envers vos épouses. Pardonnez-
 « moi, je vous en prie, par votre passion. Lorsque je suis
 « allée au parloir pour parler avec cette créature, je me
 « suis rendue coupable, hélas ! d'une grande hypocrisie
 « en me laissant prendre pour ce que je n'étais pas. Car,
 « quoique j'aie donné un signe à vos créatures, je ne mé-
 « ritais pas d'être comprise. Je me suis posée comme si
 « mon âme vous était unie ; et cependant vous savez
 « combien souvent elle est distraite de vous. Je me suis
 « donnée comme une vraie religieuse, et cependant

« vous savez ce que je suis. Miséricorde, ô mon Dieu,
 « pour cette grande hypocrisie ; je vous offre le sang que
 « vous avez versé pour moi avec tant d'amour.

« Je suis allée ensuite pour donner à mon corps la nour-
 « riture nécessaire. Mais quelle intention ai-je eu de vous
 « honorer, moi qui n'ai point pensé à vous offrir tant de
 « pauvres qui frappaient depuis longtemps peut-être aux
 « portes pour demander un morceau de pain, que per-
 « sonne ne leur donnait. Et moi, misérable, je trouvais
 « dans cette maison tout ce qui est nécessaire pour mon
 « corps sans m'en occuper, et, ce qui est pis encore, sans
 « l'avoir mérité. Je vous ai offensé non-seulement en
 « cela, mais encore en étant, pour cette religieuse votre
 « épouse dont j'ai parlé plus haut, la cause de bien des pa-
 « roles, quoique je susse bien qu'il n'était pas permis de
 « parler en ce lieu. Voyez, Seigneur, comme en toutes mes
 « actions je vous ai offensé. Comment pourrai-je donc pa-
 « raître devant votre face pour vous demander vos dons
 « et vos grâces, et vous recommander d'autres créatures,
 « après vous avoir tant offensé moi-même que je suis in-
 « digne de votre miséricorde? Ah! par l'amour qui vous
 « a porté à descendre sur la terre pour y répandre votre
 « sang, daignez prendre pitié de mon âme!

« C'est uniquement par ma faute que je ne suis point
 « allée vous louer avec vos autres épouses, parce que, dès
 « que cette âme m'a dit de n'y point aller, j'y ai consenti
 « aussitôt. O mon Jésus! si elle m'avait priée de faire quel-
 « que œuvre de charité, je ne m'y serais pas prêtée aussi
 « promptement. Seigneur, comment puis-je espérer de
 « vous louer toujours avec les esprits bienheureux après
 « avoir négligé de vous louer avec vos épouses? Je vous

« offre votre sang, afin que par lui vous me fassiez misé-
 « ricorde. Et dans cette occupation quelle intention ai-je
 « eue de vous honorer? N'ai-je pas eu plus de peine de la
 « perte du temps que vous me preniez en vous donnant
 « à moi, que je n'en ressens de ne m'être point immolée
 « à vous? J'ai fait signe, il est vrai, à vos vierges d'obser-
 « ver le silence; mais je n'ai point pensé combien j'étais
 « bien plus obligée moi-même de tenir mon âme unie à
 « vous.

« Lorsqu'il a fallu invoquer l'Esprit-Saint, mon esprit
 « était tellement distrait de vous que je ne me suis point
 « rappelée comment il fallait le faire; de sorte que celles
 « qui sont venues ici après moi sont plus prudentes et
 « plus sages que moi. Voyez, ô mon Jésus! comme j'ai
 « péché en toutes mes actions. Comment puis-je paraître
 « devant votre bonté, que j'ai tant offensée? Je vous offre
 « une seconde fois votre sang, car je n'espère trouver grâce
 « que par lui. Combien encore j'ai péché dans mes autres
 « actions, en ne me donnant pas la moindre peine pour
 « régler mes pas? J'ai péché en omettant ce que j'étais
 « obligée de faire; en voulant que les autres soient chari-
 « tables pour moi, et en ne l'étant pas moi-même pour
 « mon âme. J'ai été plus occupée à ne pas me fatiguer qu'à
 « ne pas m'éloigner de vous. Il n'est pas une seule action,
 « Seigneur, où je ne trouve une faute. Mais vous, détour-
 « nant vos regards de mes offenses, vous m'avez attirée
 « de nouveau à vous par votre bonté, en me donnant tant
 « de lumières, que, si vous les aviez données à une autre
 « à ma place, elle porterait bien plus de fruits que je ne
 « fais, pauvre misérable créature que je suis. Je suis allée
 « ensuite réparer mon corps par la nourriture; et je ne me

« suis point souvenue de tant de pauvres qui n'ont rien à
 « manger, tandis que vous avez pourvu si abondamment,
 « Seigneur, à tous mes besoins. Je vous offre une fois en-
 « core votre sang pour tant d'offenses que j'ai commises.
 « Malheur à moi, Seigneur! déjà la nuit arrive, et je n'ai
 « rien fait encore sans vous offenser. Que dois-je donc
 « faire, ô mon Dieu? Si j'ai tant péché aujourd'hui, je
 « ne veux pas ajouter une dernière faute à toutes celles
 « que j'ai déjà commises, en n'ayant pas confiance en vous
 « et en votre miséricorde. Je sais, Seigneur, que je ne mé-
 « rite aucun pardon; mais le sang que vous avez répandu
 « pour moi me donne la confiance que vous me pardon-
 « nerez néanmoins. »

La prédica-
 tion
 extatique.
 Jeanne
 de la Croix.

Chez Jeanne de la Croix, à Cubas près de Madrid, l'inspiration se manifesta pendant trois ans par un grand nombre de prédications qu'elle fit dans l'état d'extase. Elle avait commencé par être muette pendant plusieurs mois. Puis, lorsqu'elle eut recouvré la parole, elle se mit à prêcher; de sorte qu'elle parlait quelquefois tous les quinze jours ou toutes les semaines, d'autres fois tous les trois ou quatre jours, d'autres fois encore de deux jours l'un, ou même deux ou trois fois par jour. Le bruit de cet événement singulier s'étant bientôt répandu dans tout le pays, un grand nombre de personnes vinrent la voir. Tous, naturellement, n'étaient pas amenés par les mêmes motifs. Les uns la croyaient folle, d'autres l'accusaient d'imposture : les uns et les autres ne revenaient pas de leur étonnement quand elle leur disait ce qui se passait au fond de leur cœur, et qu'elle ajoutait ensuite : « Qui êtes-vous pour oser mesurer la toute-puissance divine et lui poser des bornes? » Bientôt un inquisiteur se présenta pour éprou-

ver son esprit ; mais elle parla en cette circonstance avec tant d'éloquence et de force, agenouillée et fondant en larmes, qu'il confessa en se frappant la poitrine que tout ce qu'il avait entendu de sa bouche venait de Dieu. Elle parlait latin, grec, arabe, etc., quoique, hors de l'extase, elle ne comprît aucune de ces langues. L'évêque d'Avila Fr. Ruiz avait donné à son monastère deux Maureses, qui étaient tellement obstinées dans la religion mahométane, que, lorsqu'on leur parlait de la foi chrétienne, elles se mettaient à pleurer et à se déchirer le visage jusqu'au sang. On les amena un jour à Jeanne pendant qu'elle prêchait, et elle se mit à parler arabe avec elles, si bien qu'elles demandèrent aussitôt le baptême.

Cependant les supérieurs de son ordre, à cause du bruit que faisaient ces choses, recommandèrent à l'abbesse de tenir Jeanne renfermée dans sa cellule, et de n'admettre personne, pas même les sœurs, à ses prédications. Ces ordres furent exécutés ; mais elle resta si longtemps en extase, que l'abbesse, inquiète, envoya une sœur voir ce qu'elle était devenue. Celle-ci la trouva parlant comme auparavant au milieu d'un grand nombre d'oiseaux qui l'écoutaient avec attention. Toutes les sœurs du monastère, étant accourues, furent témoins de ce spectacle. On lui permit de nouveau de parler devant les hommes ; mais on n'admit toutefois que les personnes considérables, munies d'une permission de la part du provincial. Or elle fut visitée successivement par des hommes de tous les états, par le général Gonzalve de Cordoue, le cardinal Ximenès, par beaucoup de princes, de seigneurs et de dames ; et tous confirmèrent par leur témoignage la vérité de ce fait extraordinaire. L'empereur Charles-Quint lui-même vint

la voir, et lui resta toujours attaché depuis. Elle était alors âgée de vingt-quatre ans. Ses prédications commençaient ordinairement par une prière qu'elle récitait à voix basse. Puis les sœurs la prenaient, l'emportaient dans sa cellule, et la mettaient sur son lit. Elle commençait alors à parler d'une voix haute et claire, offrant la paix à ceux qui étaient présents, et disant avec cela des choses admirables. Elle expliquait d'abord l'Écriture et surtout l'Évangile du jour, ce qui durait quatre, cinq, six et même sept heures, selon les circonstances. Elle parlait avec tant de charme qu'on n'entendit jamais dire à personne qu'il s'était ennuyé de l'entendre, ou qu'il regrettait d'être resté jusqu'à la fin. Pour elle, elle ne se fatiguait pas, quoique, pendant qu'elle parlait, elle ressemblât à une morte.

Ordinairement elle posait le bras sur son cœur. Un ecclésiastique l'ayant ôté un jour avec violence de cette position, elle le laissa tomber sans être dérangée le moins du monde dans son sermon, jusqu'à ce qu'une des sœurs le lui eût remis à sa place. Lorsqu'elle revenait à elle, elle était ravissante de beauté; ses vêtements et tout ce qu'elle touchait exhalaient le parfum le plus délicieux; mais elle était affaiblie et épuisée par les efforts qu'elle avait faits, et tout son corps était inondé de sueur, de sorte qu'il fallait lui mettre d'autres habits. La sœur Marie Évangéliste écrivit tout ce qu'elle avait dit ainsi dans l'espace d'un an, de 1508 à 1509, en tout soixante et onze sermons, dont quelques-uns ont douze et même vingt pages, et qui tous ensemble forment sept cent trente-trois feuilles in-folio, que l'on conserve encore dans le monastère de la Croix. Ils commencent à la Nativité de Notre-Seigneur, et, parcourant tous les évangiles et les fêtes de l'année, ils vont jus-

qu'à l'Avent, formant ainsi un calendrier ecclésiastique. (Sa Vie écrite en espagnol par le définitéur de son ordre Ant. Dazza, c. xv, p. 295 à 318.)

Nous avons déjà cité plus haut des exemples du son et du chant mystique, même hors de l'extase. Chez plusieurs, ^{Le son et le chant extatiques.} il est vrai, il était difficile de distinguer si ce phénomène se produisait dans l'extase ou hors de l'extase. Cependant chez Christine de Stumbelen, le son que rendait sa poitrine ne se manifestait jamais que dans l'état extatique; et l'un des caractères par lesquels il se distinguait, c'est qu'il était entièrement indépendant de sa volonté. On raconte que la harpe de saint Dunstan, en présence de la dame *Ædelpyrin*, chanta d'elle-même l'antienne : *Gaudent in cælis animæ sanctorum, qui Christi vestigia sunt secuti.* (A. S., 19 mai.) Il en est ainsi dans un certain sens de ces extatiques, lorsque l'esprit fait vibrer les cordes de leur âme, soit dans un vent impétueux, soit dans un doux zéphir; et les sons qu'il en tire se produisent ou sous la forme d'un cri d'allégresse qui s'échappe de leur cœur, ou sous la forme d'un chant délicieux qui retentit au dedans de leur poitrine. Ce genre de phénomène se rattache à celui dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent; il indique seulement que l'extase s'est emparée d'une manière spéciale des puissances du cœur.

L'extase se produisait souvent sous cette forme chez ^{Sainte Humiliane.} sainte Humiliane. Un jour qu'elle souffrait de crampes violentes dans l'estomac, elle eut un ravissement pendant lequel les assistants entendirent sortir d'elle un chant délicieux, mais avec une voix si délicate que lorsqu'ils n'avaient pas l'oreille à sa bouche, ils entendaient le son sans pouvoir distinguer les paroles. Dès qu'elle eut

cessé de chanter, ses douleurs revinrent. (A. S., 20 mai.)

Christine
l'Admirable.

Christine l'Admirable a été particulièrement remarquable sous ce rapport. Elle était très-liée avec les sœurs de sainte Catherine, qui demeuraient hors des murs de Saint-Trond. Un jour qu'étant assise avec elles elle parlait de Notre-Seigneur, elle fut tout à coup, et sans s'y attendre, saisie par l'esprit. Son corps se mit à tourner en rond comme une toupie agitée par des enfants, avec une telle rapidité qu'on ne pouvait plus distinguer la forme de ses membres. Après avoir tourné ainsi quelque temps, elle se reposa comme si l'accès fût passé. Or on entendit entre son gosier et sa poitrine un chant merveilleux, que personne ne pouvait comprendre ni imiter malgré tous ses efforts. Il n'y avait dans ce chant que l'élément fluide, pour ainsi dire, de la musique, et la succession de ses sons ; mais les paroles de la mélodie, si toutefois on peut les appeler des paroles, avaient quelque chose d'insaisissable. Il ne sortait ni son ni souffle de sa bouche ou de son nez, et cette mélodie angélique était toute renfermée dans sa poitrine. Tous ses membres étaient dans le repos le plus profond, et ses paupières fermées comme dans le sommeil. Au bout de quelque temps, étant revenue à soi peu à peu, elle parut comme ivre : elle était ivre en effet, mais d'une ivresse sainte et divine. Elle se mit à crier : « Amenez-moi toutes les sœurs afin qu'elles louent avec moi le Seigneur tout aimable, à cause de ses bienfaits. » Toutes accoururent ; car elles trouvaient en elle un sujet de grande consolation et de joie. Elle se mit à entonner le *Te Deum*. Elle chantait seule un verset, et les sœurs chantaient après elle le verset suivant. Le *Te Deum* étant fini, elle revint entièrement à elle-même. Ayant appris alors des autres ce

qu'elle avait fait, elle eut honte, et s'enfuit toute confuse, disant qu'elle était folle. Une des sœurs ayant voulu la retenir de force, elle souffrit de grandes douleurs.

Plus tard, elle quitta sa famille pour aller au château de Loen, sur la frontière allemande, où elle resta neuf ans près d'une sainte religieuse nommée Ivetta. Là on l'entendit souvent encore chanter, même hors de l'extase, surtout la nuit, quand elle assistait à Matines, et qu'elle restait seule les portes fermées. Elle allait et venait dans le couvent, chantant en latin d'une voix si ravissante que ce semblait être plutôt le chant d'un ange que celui d'un mortel. Il était si délicieux à entendre qu'il surpassait non-seulement le son des plus beaux instruments, mais encore la voix humaine la plus douce. Et cependant ce chant n'était pas comparable à celui qui sortait du fond de sa poitrine lorsqu'elle était en extase. Elle n'avait du reste reçu aucune instruction dans son enfance; et malgré cela elle comprenait très-bien le latin qu'elle chantait, comme aussi elle expliquait d'une manière étonnante les passages de la sainte Écriture lorsqu'elle était interrogée à ce sujet par ses amies.

Ce chant accompagne quelquefois l'illumination extatique. Il en fut ainsi chez le bienheureux Pierre Pétrone, Chartreux. Les frères qui s'arrêtaient devant sa cellule, soit le jour, soit la nuit, entendaient les sons les plus doux et les chants les plus délicieux. Poussés par la curiosité, ils forcèrent la porte. Mais, après avoir regardé de tous côtés, ils ne trouvèrent personne, excepté le saint religieux. Son visage était resplendissant de lumière, et brillait d'une majesté céleste; de sorte que tous se mirent à pousser des cris d'allégresse. (A. S., 29 mai.)

Pierre
Pétrone.

Outre ces voix qui sortent des extatiques ou de ceux qui

Des sons que l'on entend autour des saints. sont entrés dans des états extraordinaires, il en est d'autres que l'on entend autour d'eux sans qu'on puisse chercher en eux leur origine, et que l'on doit à cause de cela attribuer à des êtres supérieurs. C'est surtout pendant le service divin, et particulièrement à la messe, que ce phénomène se produit. Souvent, en effet, on a entendu des chœurs invisibles entonner autour d'un saint le *Sanctus* ou d'autres chants. Les faits de ce genre se présentent plus souvent encore à la mort des saints, au moment où leur âme se dégage des liens du corps. Ces exemples sont si fréquents que nous nous contenterons de citer ici les noms de ceux qui, rien que dans l'ordre des frères Mineurs, ont été favorisés de ce privilège; ce sont : Antoine de Ganazas, Lucius Dominique, Marie d'Amarante, Cath. Bernardine, Hélène Riderin, Jeanne de Saint-Étienne, Marie Suarez, Marie de Lucie, Bernardin de Rhegio, Anne Dabershoferin, Cunégonde de Sandacio, Léonore Ulloa, Cath. Menriquia. (*Mé-nologe de saint François.*)

CHAPITRE XIV

De l'extase considérée dans les régions de la vie inférieure, et de la transformation qu'elle opère dans le corps. De la stigmatisation dans ses deux premiers degrés, la couronne d'épines et la plaie au côté. Première préparation. Le calice et la sueur de sang. Véronique Giuliani. Catherine de Raconisio. Sainte Lutgarde. La couronne d'épines toute seule. Véronique Giuliani. La double couronne présentée au choix de l'extatique. Catherine de Raconisio. Christine de Stumbelen. Ursule Aguir. La plaie du côté. Véronique Giuliani. Jeanne Marie de la Croix. Cécile de Nobili. Martine d'Avila. Marie Villana. Angèle de la Paix.

L'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Il a été créé par le Père, dans le Fils, que le Saint-

Esprit unit au Père par le lien de l'amour. De même donc que le Père rayonne éternellement au dedans de soi dans le Fils par le Saint-Esprit, ainsi produit-il au dehors, dans le temps, par le Fils et dans le Fils, toutes les créatures, et par conséquent l'homme. L'univers entier porte donc cette triple empreinte, les esprits célestes aussi bien que les puissances et les éléments de la création inférieure, les uns plutôt comme image, les autres plutôt comme simple ressemblance, tandis que l'homme, composé de deux natures, porte à la fois l'empreinte de la Divinité et comme ressemblance et comme image. Mais parmi les esprits célestes, une partie, abusant de la liberté que Dieu leur avait donnée, ont détourné leurs regards de celui à l'image de qui ils avaient été créés; et, se regardant avec complaisance en eux-mêmes comme en un miroir, ils ont défiguré d'abord en eux l'image du Créateur. Puis, par contre-coup, dans la nature extérieure s'est trouvée altérée en partie la ressemblance de la Divinité. L'homme n'a pas su échapper à cette altération. Par suite du péché auquel il s'est laissé aller, l'image de Dieu a été défigurée dans son âme; puis, par une conséquence nécessaire, la ressemblance divine s'est altérée dans son corps. Placé comme médiateur entre le monde des esprits et la nature extérieure, et trouvant ainsi déformés les deux termes qu'il devait unir, il a participé à leur difformité et dans son corps et dans son âme; et c'est ainsi que son être tout entier a été profondément altéré. L'image de Dieu une fois troublée en lui, la créature, à laquelle il avait cru de préférence à Dieu, a gravé à la place de Dieu son empreinte en son âme. Son corps a pris aussi le reflet de la nature extérieure bouleversée par les anges rebelles, et de dures dissonances ont commencé à crier au centre de son être.

A partir de ce moment, deux effets se sont produits en lui : l'un, effet de la chute, par lequel l'homme tombé, et mis en rapport avec les puissances des ténèbres, peut rendre ce rapport plus intime encore, effacer d'avantage en soi l'image divine, et y graver à la place celle du démon, en se transformant pour ainsi dire en lui. Puis, à côté de ce mouvement de dépression s'est produit, surtout depuis la rédemption, un mouvement contraire, qui a pour but de réconcilier dans l'homme l'âme et le corps, c'est-à-dire l'image et la ressemblance de Dieu, d'effacer tout ce qui peut souiller l'un et l'autre ou les mettre en désaccord, et d'y rétablir ensuite l'empreinte divine, afin que l'homme devienne de nouveau un miroir fidèle de la sainte Trinité.

Cette œuvre de restauration, commencée par le baptême, se continue par une vie chrétienne; et les sacrements viennent y ajouter leur vertu sanctifiante. L'ascèse chrétienne amène la crise, et la transformation qui doit régénérer l'homme perdu s'achève dans l'extase. Mais comme trois choses ont été perdues par le péché, et doivent être par conséquent retrouvées, l'extase a trois degrés aussi. Sous l'influence spéciale et la forme du Fils qui nous a sauvés par sa mort, et qui est le commencement de toutes choses, parce qu'il est la voie, la vérité et la vie, l'extase transforme la vie inférieure, et restaure pleinement dans le corps de l'homme la ressemblance divine. Sous la forme de l'inspiration du Saint-Esprit, qui, comme moteur souverain, doit développer toute œuvre commencée, elle rétablit l'harmonie entre l'image de Dieu, qui est dans l'esprit, et sa ressemblance, qui est dans le corps. Sous la forme du Père enfin, qui est la fin suprême et la perfection de toutes

choses, elle achève la renaissance de l'homme, en rétablissant en lui l'image de Dieu dans toute sa magnificence et sa gloire.

Mais comme la mystique purgative doit nécessairement précéder la mystique illuminative et unitive, c'est une loi fondamentale de toute mystique, que personne ne peut monter avec Notre-Seigneur le Thabor de la transfiguration avant d'avoir monté avec lui aussi le Calvaire du crucifiement. Il est convenable, en effet, que la charité véritable et effective soit bien établie dans l'homme avant qu'il puisse participer à la passion du Sauveur par la vivacité des sentiments de compassion qu'elle lui inspire; et ce n'est qu'alors qu'il peut recevoir avec action de grâces de la main de Notre-Seigneur, et comme un présent libre de sa part, la transfiguration qu'il lui a acquise par ses souffrances. L'image en laquelle la créature se trouve alors transformée n'est pas celle de Jésus-Christ glorifié, mais celle de Jésus-Christ souffrant. L'œuvre de la rédemption, après avoir traversé toutes les formes de la douleur, s'est terminée par la mort de la croix; puis, dans la résurrection qui a vaincu la mort, et dans l'ascension qui l'a suivie, s'est accompli le retour aux régions supérieures. Il en est ainsi de l'œuvre de la restauration dans l'état extatique. Il faut d'abord que le vieil homme meure entièrement, en s'associant par une tendre compassion aux souffrances de Notre-Seigneur, et que le péché et la mort soient ainsi domptés complètement. Pour que l'image de Jésus glorifié puisse ressusciter dans l'homme mystique, il faut que ce que le péché a obscurci en lui meure par une imitation de la mort du Sauveur, et monte ensuite des profondeurs du tombeau jusqu'aux hauteurs de la transfigu-

ration. L'homme, en cet état, marqué de tous les signes du Sauveur mourant, portant dans tout son corps les plaies du crucifié, retourne en quelque sorte avec lui jusqu'aux portes de la mort; et là, après s'être renouvelé dans la douleur et l'angoisse, il ressuscite avec les signes de la gloire, et recouvre peu à peu l'empreinte parfaite de l'image divine. Ce phénomène est ce que l'on appelle la stigmatisation, dont nous allons nous occuper ici.

La couronne
d'épines
et la plaie
du côté.

La stigmatisation, cette transformation profonde de la vie inférieure dans l'homme, ne se produit pas ordinairement tout d'un coup avec tous ses phénomènes : mais elle s'étend peu à peu et par degrés dans les diverses régions de la vie, et n'achève son œuvre qu'après les avoir toutes soumises à son action. Ce n'est pas d'une manière inopinée, et comme dans un éclair, qu'elle a coutume de se produire, mais à chaque degré elle s'annonce ordinairement par les signes de plusieurs sortes. C'est à l'étude de ces degrés et de ces signes que nous allons consacrer les paragraphes suivants.

Véronique
Giuliani.

Comme Véronique Giuliani, en 1693, à l'âge de trente-trois ans, se préparait à vivre entièrement en Notre-Seigneur pour qu'il ressuscitât en elle, Dieu lui montra un calice mystérieux où elle reconnut aussitôt l'annonce des souffrances de la passion qu'elle devait prendre plus tard sur elle. Cette même vision se représenta les années suivantes sous différentes formes. Le calice lui apparaissait tantôt environné d'éclat, tantôt, au contraire, simple et sans aucun ornement. Il lui semblait tantôt que la liqueur qu'il contenait bouillonnait et coulait en grande quantité par-dessus ses bords, et tantôt qu'elle débordait lentement et goutte à goutte. L'esprit en elle était toujours disposé à

vider jusqu'au fond le calice qui lui était présenté, mais la chair reculait d'effroi. L'esprit enfin l'emporta sur la chair; et poussant un profond soupir : « Seigneur, dit-elle, quand viendra l'heure où vous me donnerez ce calice? J'ai soif, j'ai soif, non de consolations, mais d'amertumes et de souffrances. » Une nuit enfin, pendant qu'elle priait, le Sauveur, cédant à ses instances, lui apparut avec le calice et lui dit : « Il dépend de toi de le prendre et de le goûter, mais non encore à cette heure. Prépare-toi à le prendre quand le temps sera veu. » Elle eut ensuite des apparitions de la sainte Vierge qui lui donnèrent du courage.

Le Seigneur lui apparut une autre fois attaché à la colonne, couvert de plaies et de sang, tenant le calice à la main; et il lui dit : « Regarde ces plaies, ma bien-aimée, ce sont autant de voix qui t'invitent à boire ce calice amer que j'ai bu moi-même. Je te le donne, et je veux que tu l'essaies. » Il disparut alors, mais le calice lui resta devant les yeux. Elle se sentit fortifiée dans son corps et dans son âme, et son cœur brûlait du désir d'obéir à la volonté de Dieu. Mais la nature reculait à la vue de ce calice, et une fièvre violente s'empara d'elle. Quelquefois elle voyait cette coupe versée sur elle; et elle se sentait alors pénétrée par un feu qui la consumait et qui augmentait sa soif à mesure qu'elle buvait davantage. D'autres fois encore, elle voyait une goutte tomber du calice sur ce qu'elle mangeait, et son palais gardait longtemps un goût d'amertume et de fiel qui la faisait beaucoup souffrir. Si elle regardait les gouttes, il lui semblait qu'elles se changeaient en lances et en épées qui lui perçaient le cœur de part en part. Il lui fallut encore avec cela, pour obéir à ses supérieurs, subir de la part des médecins un traitement qui ne fit qu'aug-

menter le mal. Puis elle eut à lutter contre de nombreuses tentations, et fut tourmentée par une sécheresse intérieure telle que les agonies de la mort ne lui semblaient pas plus cruelles. Ces détails, donnés par elle-même, ont été recueillis dans sa Vie sur des documents très-authentiques par M. Salvatori, prêtre à Rome en 1803, p. 60.

Cath. de
Raconisio.

Un autre calice, précurseur et annonce d'un état semblable, fut présenté aussi à Catherine de Raconisio, née en Piémont dans le lieu qui porte ce nom, l'an 1486. A l'âge de quatre ans, comme elle regardait une image représentant le martyr de saint Pierre, et qu'elle sentait un vif désir de l'imiter, le saint apôtre lui offrit un calice en lui disant : « Ma fille, prends et bois le sang de celui qui t'a rachetée, afin que, fortifiée par lui, tu puisses boire aussi le calice de sa passion très-amère. » A peine en avait-elle bu quelques gouttes qu'elle se sentit comme enivrée d'amour pour Dieu ; de sorte qu'elle pouvait à peine se tenir sur ses pieds, et qu'elle fut obligée de s'appuyer contre les murs de l'église. On le voit, de même que la passion du Sauveur, qui sert de type à celle de ses saints, a commencé au jardin des Oliviers, ainsi c'est là que la passion de ces derniers doit commencer ; et ceux qui marchent dans ses voies doivent boire au même calice qui lui a été présenté dans ce lieu. La sueur sanglante qu'il y a répandue doit donc aussi se reproduire dans la passion mystique qu'ils éprouvent, et nous la retrouvons souvent, en effet, dans ce premier acte qui sert d'introduction à tous les autres.

Sainte Lut-
garde.

Nous pourrions citer ici un grand nombre d'exemples : nous nous contenterons de rapporter celui de sainte Lutgarde, qui, lorsqu'elle méditait la passion du Sauveur, était

souvent ravie en extase. Son corps était alors inondé d'une sueur de sang, qui coulait aux yeux de tous, de son visage et de ses mains. (Henriquez, *de B. Lutgard.*, 16 jun.) Quelquefois au calice s'ajoute une croix, comme il arriva pour Cath. de Raconisio. Notre-Seigneur lui mit en effet, par deux fois différentes, sa croix sur les épaules pour l'éprouver; et comme à la seconde fois elle l'accepta avec résignation, une de ses épaules resta toute sa vie chargée comme d'un poids très-lourd, et plus basse que l'autre; et elle y sentait des douleurs qui augmentaient tour à tour. (Sa Vie, écrite par Razzi, sur les manuscrits de Pic de la Mirandole, a été insérée par Marchese, dans le *Diario Dominicano*, t. V, sept.)

Ordinairement la stigmatisation proprement dite commence par la présentation de la couronne d'épines, et avec des circonstances qui sont toujours à peu près les mêmes. Véronique Giuliani raconte elle-même ce qui lui est arrivé en ce genre, lorsque le calice de la passion lui fut offert :

« Comme je priais avec un grand recueillement, nous dit-elle, dans la nuit du 4 avril 1694, j'eus une vision où le Seigneur m'apparut avec une couronne d'épines. Je lui dis : Mon bien-aimé, donnez-moi ces épines, car elles sont pour moi, et non pour vous, ô mon souverain bien. Je l'entendis me répondre : Je viens précisément pour couronner ma bien-aimée. Puis il ôta la couronne de dessus sa tête et la mit sur la mienne. La douleur que je ressentis en ce moment fut telle que je ne me souviens pas d'en avoir jamais éprouvé de plus grande. Lorsque je fus revenue à moi, les souffrances continuèrent; de sorte que je ne pouvais me tenir sur les pieds et que je me sentais défaillir. Je priai donc le Seigneur

Véronique
Giuliani.

« de me donner la force de remplir les fonctions que j'avais
« au couvent, et de cacher aux autres les grâces qu'il
« daignerait m'accorder. Je recouvrai aussitôt mes forces,
« de sorte que je pus vaquer à mes occupations ordinaires ;
« mais je sentais toujours la douleur que me causaient les
« épines ; et toutes les fois que je penchais la tête, il me
« semblait que j'allais rendre l'âme. Dans la suite, toutes
« les fois que, pendant la prière, le désir de souffrir se
« renouvelait en moi, je sentais les épines s'enfoncer da-
« vantage dans ma tête ; de sorte que j'étais renversée par
« la douleur, et restais ainsi longtemps sans connaissance.
« Mais tout cela ne faisait qu'enflammer davantage en mon
« cœur le désir de souffrir, désir qui était toujours suivi
« d'une nouvelle souffrance, de sorte qu'une douleur
« semblait en appeler une autre. »

Cet état dura toute sa vie, c'est-à-dire pendant trente-
quatre ou trente-cinq ans ; et si l'on en juge par ce qu'elle
a écrit dans les douze premières années qui ont suivi son
couronnement douloureux, il paraît que les douleurs fu-
rent pendant tout ce temps plus ou moins fortes, mais
continues ; qu'elles augmentaient tous les vendredis et les
jours de jeûne, et que pendant la semaine sainte elles
étaient intolérables. Elle disait alors à Dieu : « Seigneur, si
c'est vous qui enfoncez ces épines, enfoncez-les davantage
encore pour que je souffre plus. » La chose étant parvenue
à la connaissance de ses supérieurs, ceux-ci chargèrent la
sœur Florida Ceoli d'examiner sa tête. Elle le fit, et voici
ce qu'elle affirma plus tard par serment. Il y avait autour
de son front un cercle rouge, rempli quelquefois de bosses
grosses comme la tête d'une épingle. D'autres fois, il était
entouré de taches violettes ayant la forme d'épines, qui

descendaient vers les yeux, et parmi ces empreintes il y en avait une qui allait jusque sous l'œil droit. Des larmes étant tombées de cet œil, elle les avait recueillies avec un voile, et les avait trouvées sanglantes.

Cependant l'évêque Ant. Eustachi, ne se contentant pas du rapport de la sœur Florida, envoya des médecins et des chirurgiens qui entreprirent de la guérir : il lui fournit ainsi l'occasion d'acquérir de nouveaux mérites. Les médecins lui oignirent d'abord la tête avec une certaine huile qui lui causa de telles ardeurs qu'elle croyait que son crâne était en feu, tandis qu'elle sentait au contraire un froid glacial au dedans du cerveau. Ils furent donc d'avis de lui appliquer des moxas sur la tête et sur un pied. Le courage qu'elle montra dans cette circonstance remplit d'admiration tous les assistants. Aucune des sœurs ne pouvait soutenir le spectacle des douleurs qu'elle souffrait; pour elle, elle encourageait le chirurgien Massana; et il semblait, à l'expression de son visage, qu'il opérât sur une statue de pierre. La plaie faite à la tête par le moxa se ferma au bout de quelques jours, et les douleurs devinrent intolérables. On lui en impliqua un autre au cou; mais il fallut renoncer à ce moyen, parce que ses nerfs étaient tellement irrités qu'elle n'avait de repos ni le jour ni la nuit. Les médecins résolurent alors de lui mettre un séton; mais les religieuses refusèrent de se prêter à cette nouvelle opération. Elle se chargea donc elle-même d'aider les médecins; et quoique cette opération fût encore plus douloureuse que la précédente, elle la souffrit avec le même courage et la même fermeté. La sensation du froid disparut, mais l'état de la tête était toujours le même. On lui mit un vésicatoire sur les deux bras. A partir de ce mo-

ment, aux autres maux dont elle souffrait se joignirent de telles crampes aux bras et aux pieds qu'on fut obligé de sécher les deux vésicatoires. On lui mit encore des emplâtres volants derrière les oreilles. Mais comme aucun remède ne réussissait et que le mal ne faisait qu'augmenter, la faculté s'avoua vaincue, et déclara que l'état de la sainte était surnaturel, et qu'ils n'y pouvaient rien. (Sa Vie, liv. II, ch. II.)

Cath. de
Raconisio.

Le plus souvent cependant deux couronnes sont présentées aux extatiques, l'une de fleurs ou d'un métal précieux, et l'autre d'épines; de sorte qu'elles peuvent choisir entre l'une et l'autre. C'est ainsi que Notre-Seigneur apparut à la bienheureuse Catherine de Raconisio, lorsqu'elle n'avait encore que dix ans. Elle choisit la couronne d'épines pour être plus semblable à son bien-aimé. Celui-ci lui répondit en souriant : « Je loue ta grandeur d'âme dans le choix que tu fais. Mais tu n'es encore qu'un faible enfant, et tes forces ne sont point en proportion avec ton cœur; je ne couronnerai donc point encore ton front avec un diadème si douloureux : « Je te le garde pour plus tard. » Elle le reçut plus tard en effet; et Pic de la Mirandole, qui le vit lui-même pendant qu'il se trouvait dans la ville qu'elle habitait, le décrit en ces termes : « Elle avait tout autour du crâne un cercle formé par un enfoncement assez large et assez profond pour qu'un enfant pût y mettre le petit doigt, et autour duquel étaient comme des bourrelets où il y avait du sang ramassé. Elle me raconta qu'ils saignaient souvent et abondamment. Je l'ai vue moi-même fréquemment souffrir, à cause de cette couronne, les douleurs les plus violentes, et ses yeux se couvraient d'un nuage sanglant. » (Marchese, c. IV.)

Christine de Stumbelen reçut aussi la couronne d'épines ; et celle-ci semble avoir pénétré , comme chez Catherine de Raconisio , jusqu'aux os du crâne. Pierre de Dacie raconte dans sa Vie qu'elle la reçut huit jours avant la semaine sainte , et qu'il a vu bien souvent lui-même le sang couler de sa tête sous son voile ; de sorte qu'il formait quelquefois sur le visage trois ruisseaux larges chacun de trois doigts. (A. S. , 22 jun.) Après sa mort son corps fut transporté à Nideck , et de là , en 1583 , à Juliers , dans un tombeau qu'on lui avait érigé en ce lieu. Sur son crâne , conservé à Nideck , on voit une espèce de couronne de la largeur d'un doigt , allant de l'occiput à la partie antérieure , toujours en s'élargissant , de sorte qu'elle touche presque les oreilles. Elle est d'une couleur verte , et semée de points rouges qui ressemblent à des pointes d'épines. C'est ainsi que l'ont vue Steinfinder et Lulle , qui en ont rendu témoignage dans des écrits composés à ce sujet , comme on peut le voir dans des actes de la sainte. (L. V, 63.)

Christine
de
Stumbelen.

Notre-Seigneur mit aussi la couronne d'épines sur la tête d'Ursule Aguir , du tiers ordre de Saint-Dominique , et il lui prédit en même temps qu'elle aurait bientôt beaucoup à souffrir. Elle mourut en 1608. (Steill , 8 sept.) Steph. Quinzani de Soncino , née en 1457 , éprouvait tous les vendredis les douleurs de la sueur sanglante et du couronnement d'épines ; et souvent la couronne d'épines était visible sur sa tête. (*Ibid.* , 2 jan.) Jeanne Marie de la Croix , Clarisse , à Roveredo , morte en 1673 , avait aussi la couronne d'épines , qu'elle cachait sous son voile. (*Ibid.* , mars.) Il en était de même de Marie Razzi de Chios , née en 1552 ; de Marie Villana , morte en 1670 ; de la sœur Vincent Ferrier de Valence , morte en 1515 ; de la sœur Philippe de

Ursule
d'Aguir.

Saint Thomas, etc. (*Ibid.*, t. I, p. 10, 49, 515; t. II, p. 567.) Quelquefois les extatiques éprouvent seulement les douleurs du couronnement d'épines sans aucune trace extérieure et visible, comme, par exemple, la sœur Cath. Ciolina, du tiers ordre de Saint-François, vers 1619, en Italie, et la sœur Émilie Bicchieri de Verceil. (*Menolog. Francisc.*, 472; Steill, II, 14.) Une fois aussi il est arrivé qu'une partie seulement de la couronne d'épines s'est empreinte sur la tête. C'est ainsi que Ritta de Cassia, de l'ordre des Augustines, considérant un jour aux pieds de son crucifix la passion de Notre-Seigneur, conçut le désir de participer à quelques-unes de ses souffrances. Elle vit alors une des épines les plus aiguës se détacher de la couronne qui était sur la tête du crucifix, se diriger vers son front, et y faire au milieu une blessure profonde. Elle supporta ce mal avec une grande patience jusqu'à sa mort, quoiqu'il lui causât des douleurs très-vives, et la cicatrice se voit encore sur son cadavre, qui s'est conservé intact. (Torellus, dans son *Histoire de l'ordre des Augustins*, année 1430.)

Véronique
Giuliani.

Avec la sueur de sang et le couronnement d'épines apparaît souvent en même temps la plaie du côté. Ici encore nous avons un document écrit par sainte Véronique Giuliani, sur l'ordre de son confesseur. Dans l'hiver de 1696, comme elle s'était livrée aux pratiques de la piété avec une nouvelle ferveur, le feu de l'amour divin s'alluma dans son âme, et à la fête de Noël elle s'en trouva comme enivrée. Chargée de réveiller les sœurs du couvent pour matines, elle leur cria : « Ne remarquez-vous pas, mes sœurs, que le matin approche? Il n'est plus temps de dormir : debout ! levez-vous. » Puis le Seigneur lui apparut sous la forme d'un enfant charmant et plein de

bonté. « Il avait à la main, dit-elle, un bâton d'or, au haut
 « duquel semblait brûler une flamme, tandis qu'à l'autre
 « bout il avait une pointe de lance. L'Enfant Jésus mit le
 « haut du bâton sur ma tête, et la pointe de la lance sur
 « mon cœur, et je le sentis aussitôt transpercé de part en
 « part. Puis tout à coup je ne vis plus rien dans sa main.
 « Mais il me regarda avec bienveillance, et me fit compren-
 « dre que je lui étais unie désormais par un lien très-étroit.
 « J'appris et vis alors beaucoup de choses; mais comme il
 « ne m'en est resté qu'un souvenir confus, je n'en parle
 « pas. Revenue à moi, j'étais comme folle, et ne savais ce
 « qui m'était arrivé. Je sentais que j'avais au cœur une
 « plaie ouverte, mais je n'osais y regarder. En ayant ap-
 « proché un mouchoir, je le retirai taché de sang, et j'é-
 « prouvai une grande douleur. Lorsque ensuite vous m'a-
 « vez ordonné d'examiner si la blessure était réelle, je l'ai
 « fait, et j'ai trouvé la plaie ouverte. L'ouverture était
 « large comme le dos d'un gros couteau; cependant elle
 « ne saignait pas alors, et l'on voyait la chair fraîche. Voilà
 « ce qui m'est arrivé. Huit jours plus tard, au premier de
 « l'an, la plaie se remit à saigner, et resta longtemps ou-
 « verte. Que tout soit pour la gloire de Dieu. » (*Sa Vie*,
 p. 98.)

Ces blessures ne sont pas seulement superficielles, mais
 elles pénètrent jusqu'au cœur lui-même. Jeanne M.
de la Croix. Jeanne M. de la
 Croix, à Roveredo, avait la plaie du côté, qui resta comme
 les autres rouge et sanglante, même après sa mort. Lors-
 qu'on ouvrit son corps, on vit que la blessure allait jus-
 qu'au cœur. Cécile
de Nobili. Cécile de Nobili, de l'ordre des Clarisses, à
 Nuceria en Ombrie, qui vivait vers 1655, souffrit dans sa
 dernière maladie des douleurs très-violentes au cœur. Elle

mourut à l'âge de vingt-cinq ans. On ouvrit son corps, et l'on trouva au cœur, vers la poitrine, une plaie triangulaire qui semblait avoir été faite par une lance, et qui se rétrécissait par en bas. (Huber, mars, p. 766, et juillet, p. 1454.) La même chose arriva à Martine d'Arilla à Bennevarre, comme elle l'avait prédit à son confesseur.

Ce n'est pas toujours une lance ou une flèche qui sert d'instrument pour produire ces sortes de blessures chez les extatiques. Gabrielle de Piezolo, à Aquila, vit le Sauveur lui apparaître avec la plaie du côté toute saignante. Comme elle l'embrassait avec le sentiment d'une tendre compassion, son côté s'ouvrit à elle-même et ne cessa plus de saigner jusqu'à sa mort. (*Ibid.*, juin, p. 1257.) Quelquefois c'est un séraphin qui paraît à la place de Notre-Seigneur. C'est un séraphin qui blessa Marie de Sarmiento. C'en est un aussi qui blessa avec une flèche enflammée le cœur de sainte Thérèse, où l'on aperçoit encore aujourd'hui les traces de la blessure. On peut citer encore Marguerite Columna, dont le côté droit fut ouvert, et continua de saigner toujours; et Marie Villana, fille du margrave de la Pella, qui fut blessée par une flèche, et eut aussi le saignement extatique; Claire de Bugni, du tiers ordre de Saint-Dominique, qui, vers 1514, méditant la passion du Sauveur, sentit son côté s'ouvrir, et dont la plaie rendait souvent un sang très-odorant. (Steill, I, p. 515 et 1802.)

Angèle
de la Paix.

La sœur Angèle de la Paix étant un jour devant une image de saint Laurent, les flammes qui environnaient le saint martyr allumèrent en elle le feu de l'amour divin. Comme elle était en cette disposition, le Seigneur, lui apparaissant sous la forme d'un enfant, lui toucha du doigt la poitrine, et il lui sembla qu'elle avait été frappée d'un

éclair. Son cœur était transpercé. Il ne sortait pas encore de sang de la plaie ; mais de sa poitrine s'échappaient des ardeurs qui la consumaient ; de sorte que tout lui paraissait brûlant , non-seulement ses habits , son lit et la terre où elle marchait , mais encore l'eau froide. Ruisselante de sueur, elle ne trouvait nulle part de rafraîchissement , et pouvait bien dire avec l'épouse du Cantique : « Votre amour est fort comme la mort. » Plus l'amour augmentait dans son cœur, plus elle désirait d'en être consumée ; et c'est alors qu'elle fut blessée réellement. Le jeudi saint 1634, à l'âge de vingt-quatre ans, comme elle était dans sa cellule, occupée à méditer sur la passion de Notre-Seigneur, lorsque dans le cours de sa méditation elle fut arrivée au coup de lance qui lui perça le cœur, le sien fut rempli d'une si tendre compassion qu'il lui sembla qu'il allait se briser. L'Enfant Jésus lui apparut alors ; et lui ouvrant sa poitrine, il lui montra son cœur transpercé. Elle fut saisie d'une telle douleur à cette vue qu'elle faillit mourir. S'étant un peu remise de son impression , elle s'écria tout embrasée d'amour : « O mon Dieu ! percez mon cœur aussi avant que le vôtre l'a été par moi. » Elle sentit aussitôt sa main droite percée d'un coup de lance. Renversée à terre par la douleur, elle resta trois jours dans un état qui ressemblait à la mort. La plaie était ouverte et saignait avec une telle abondance que l'épuisement l'empêcha pendant un mois de quitter le lit ; et son confesseur Cornelio craignit pour sa vie. Le sang était épais , et tellement rouge qu'on pouvait à peine laver dans plusieurs eaux la laine qui en avait été pénétrée. Avec le sang, il sortait aussi de la plaie une eau qui n'avait de commun avec l'eau ordinaire que sa fluidité. Elle était très-chaude et comme bouillante ; de sorte que,

s'il en tombait une goutte sur la main , non-seulement elle brûlait , mais elle y faisait une ampoule. La blessure resta ainsi ouverte pendant plusieurs années, avec une si grande perte de sang que le P. Cornelio craignit à la fin qu'elle n'en fût complètement épuisée. Un jour donc il lui ordonna fortement , au nom de l'obéissance, de fermer cette plaie. La plaie se ferma aussitôt , et cependant à la mort de Cornelio elle se rouvrit et saigna encore, moins cependant qu'aparavant, et seulement les vendredis et les jours de fête. Le confesseur qu'elle eut après lui la ferma de nouveau ; et Angèle garda jusqu'à sa mort une cicatrice parfaitement visible. (Marchèse, p. 525.)

CHAPITRE XV

De la stigmatisation complète. Première apparition des stigmates sur saint François d'Assise. Des symptômes qui annoncent leur approche. Marguerite Ebnerin. Disparition des stigmates à leur origine. Sainte Catherine de Sienne. Ursule de Valence. Hélène de Hongrie. Hiéronyme Carvaglio. Liduine. La stigmatisation complète. Véronique Giuliani. Jeanne de Jésus-Marie. Élisabeth de Spalbeck. Gertrude de Costen. Jeanne de la Croix. Les stigmates déjà formés disparaissent en tout ou en partie.

On a cru trouver les premières traces de la stigmatisation dans ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Je porte les stigmates de Notre-Seigneur*, sans pouvoir, il est vrai, appuyer cette interprétation sur la tradition de l'Église. Il est même beaucoup plus probable que l'Apôtre veut parler ici des mauvais traitements qu'il a soufferts au service de Notre-Seigneur. Ce qui rend cette interprétation mystique plus douteuse encore , c'est que dans toute l'antiquité chré-

tienne on ne trouve pas un seul exemple de stigmatisation proprement dite ; de sorte que c'est principalement par là que la mystique nouvelle semble se distinguer de l'ancienne. Le premier que l'on croit avoir eu les stigmates est saint François ; et cette circonstance doit nous engager à insister davantage sur ce fait, et à le rapporter ici en détail, d'après les documents authentiques qui nous ont été conservés par saint Bonaventure et d'autres contemporains du saint, afin que nous puissions avoir ainsi une idée complète de ce phénomène.

François partageait sa vie entre l'action et la prière, passant tour à tour de la contemplation la plus sublime aux œuvres de miséricorde à l'égard du prochain. Afin de méditer plus à son aise, il se retirait de temps en temps sur le mont Alverne, dans les Apennins. Là il jeûna pendant quarante jours en l'honneur de l'archange saint Michel, abîmé dans la prière et enflammé d'amour. Il fut pendant ce temps favorisé d'extases longues et fréquentes, où, s'entretenant avec Dieu, il reconnaissait à la fois et son infinie majesté et son propre néant. Il fit la même chose encore deux ans avant sa mort. Et comme il examinait comment il ferait pour suivre à l'avenir la volonté de Dieu, une inspiration secrète lui dit qu'il n'avait qu'à ouvrir les Évangiles, et qu'il y trouverait ce qu'il cherchait. Pour obéir à cette voix intérieure, il se mit donc en prière ; puis il se fit ouvrir trois fois par son compagnon, au nom de la sainte Trinité, le livre des Évangiles placé sur l'autel. Aux trois fois le livre fut ouvert à l'endroit où il est parlé de la passion de Notre-Seigneur. Il reconnut par là que Dieu voulait que, de même qu'il s'était efforcé auparavant d'imiter la vie de Jésus-Christ, ainsi devait-il désormais l'imiter dans

S. François
d'Assise.

sa passion et ses souffrances. Et quoiqu'il fût épuisé déjà par sa vie pénitente, il résolut sans balancer d'obéir en cela à la voix de Dieu.

Un matin donc, le jour de l'Exaltation de la croix, comme il priaît sur le penchant de la montagne, et qu'il ressentait un violent désir d'être crucifié avec Notre-Seigneur, il vit descendre du ciel vers lui un séraphin qui avait six ailes enflammées et lumineuses. Lorsque le messager céleste fut près de lui, il aperçut entre ses ailes la forme d'un homme crucifié, avec les mains et les pieds étendus. Deux des ailes s'élevaient au-dessus de sa tête, deux autres étaient déployées comme pour voler, et deux autres couvraient le corps. Rempli d'étonnement à cette vue, il ressentit néanmoins une grande joie de l'apparition dont Dieu le favorisait, et une peine profonde en même temps, à cause du spectacle douloureux dont il était témoin et qui perçait son cœur comme d'une épée. Il ne comprenait pas non plus comment l'impassibilité d'un séraphin pouvait se concilier avec la souffrance. Mais le sens de cette apparition lui fut bientôt découvert, et il vit que c'était par l'embrassement de son cœur plutôt que par le martyre de la chair qu'il devait devenir conforme à Notre-Seigneur. Lorsque l'apparition eut disparu, elle laissa dans son âme de vives ardeurs, et dans ses membres de merveilleuses empreintes. Il avait en effet aux mains et aux pieds les signes des clous, tels qu'il venait de les voir sur l'image du séraphin; et au côté droit était une plaie qui semblait avoir été faite par un coup de lance. Ces plaies s'ouvrirent assez larges aux extrémités et saignèrent. Au milieu s'étaient formés, dans la chair et le tissu cellulaire, des clous semblables à des clous de fer. Ils étaient noirs, durs,

avec une tête en haut, et en bas une pointe qui était comme rabattue, de sorte qu'entre eux et la peau on pouvait mettre un doigt. Ils étaient mobiles de partout; car d'un côté ils étaient pressés contre la chair, et de l'autre proéminents au contraire; mais on ne pouvait les ôter, comme s'en assura sainte Claire, qui essaya après la mort du saint de tirer un de ces clous, et ne put réussir. Il pouvait au reste remuer les doigts, et se servir de ses mains et de ses pieds comme auparavant. Cependant la marche lui était devenue difficile, et c'est pour cela qu'il allait à cheval dans ses excursions à travers le pays. La plaie du côté était profonde et large de trois doigts, comme put le constater un frère qui l'avait touchée par hasard. Elle était avec cela rouge et comme arrondie par le retirement de la chair; et souvent ses habits étaient tachés du sang qui en sortait.

On ne vit jamais dans ses plaies aucune apparence de gangrène ni de suppuration; jamais non plus le saint n'employa aucun remède pour les guérir; et ce n'est que par un miracle qu'il a pu vivre deux années encore, malgré les souffrances et la perte continuelle de sang qu'elles lui causaient. Lorsqu'il descendit de la montagne avec ces signes, il était très-embarrassé; car, d'un côté, il ne voulait pas révéler les secrets de Dieu, et de l'autre il voyait bien qu'il ne pourrait les cacher à ceux qui étaient près de lui. Incertain s'il devait se taire ou parler, il réunit quelques-uns de ses amis les plus intimes, et leur exposa ses doutes, mais en termes généraux. Un de ceux-ci, plus pénétrant que les autres, vit bien qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire, et lui dit que ce n'était pas pour lui mais pour son prochain. François se décida donc

à ne point cacher ce qui pouvait être pour les autres de quelque utilité, et raconta ce qu'il avait vu, ajoutant que celui qui lui avait apparû avait prononcé en même temps quelques paroles qu'il ne révélerait jamais à qui que ce fût pendant sa vie. Au reste, il cachait autant qu'il le pouvait ses stigmates, ayant soin pour cela de porter des souliers, et de se tenir les mains bien couvertes; mais, malgré toutes ses précautions, beaucoup de frères virent ce qu'il ne pouvait cacher tout à fait. Le pape Alexandre et plusieurs cardinaux rendirent témoignage de cette merveille comme témoins oculaires; et après sa mort ses stigmates furent vus par plus de cinquante frères du couvent, par sainte Claire et les sœurs de son monastère, par un nombre considérable de laïques, qui étaient accourus de tous les environs pour être témoins de cette merveille, et qui purent les toucher de leurs mains. (*La vie de saint François*, par saint Bonaventure, ch. xiii-xv.)

Marguerite
Ebnerin.

Dieu donna tout d'un coup, on le voit, à François ce que d'autres n'ont eu que par parties, en passant par les deux premiers degrés, à savoir les stigmates de la tête et du cœur, pour arriver au troisième, à la stigmatisation des pieds et des mains. Mais les stigmates, qui chez saint François étaient peu apparents, peut-être en partie à cause de la manière dont il les avait reçus, se formant peu à peu chez d'autres, ont été aussi plus sensibles. Si nous voulons connaître les dispositions de ceux chez qui les stigmates doivent bientôt paraître, nous trouvons à ce sujet des indications très-précieuses dans la vie de Marguerite Ebnerin, qui, née à Nuremberg, vécut saintement dans le couvent de Marie-Medingen, et y mourut en 1351. Une partie de sa vie a été publiée, et le reste existe en manuscrit dans

les bibliothèques. La passion de Notre-Seigneur touchait son âme d'une si tendre compassion que dès qu'elle regardait seulement un crucifix elle fondait en larmes, et s'épuisait à force de pleurer. La simple méditation de la passion du Sauveur bouleversait son âme, et elle ne pouvait penser aux souffrances que Notre-Seigneur avait endurées sans ressentir elle-même, et dans son corps et dans son âme, des douleurs intolérables, qui lui arrachaient des cris que l'on entendait dans tout le couvent. Il lui sortait en même temps, par le nez et la bouche, un sang frais et clair, et elle tombait dans un état tel que ceux qui l'entouraient désespérèrent plusieurs fois de sa vie, et lui firent donner l'extrême-onction.

« Le jour des Rameaux, écrit-elle dans son journal, « j'entendis les sœurs du couvent chanter pendant la pro- « cession. Puis lorsqu'on lut la passion à la messe, mon « cœur et tous mes membres furent pénétrés d'une an- « goisse et d'une douleur si profonde que j'en fus toute « brisée, et que l'on fut obligé de me soutenir. J'éclatai « alors, et m'écriai, d'une voix plaintive et pleurante : « Hélas ! Jésus, mon bon maître, hélas ! mon tendre « amour ! Et je ne pouvais m'empêcher de parler. Mais il « m'est impossible de décrire l'amour qui consumait mon « cœur et l'ineffable douceur que je sentais dans la pré- « sence compatissante de Dieu. Une autre fois, le vendredi « saint, après matines, par trois fois différentes, je me mis « à crier : Hélas ! mon Seigneur Jésus ; et je ressentis une « douleur si profonde que rien ne pouvait me consoler « quand je considérais ce que mon Sauveur a souffert pour « nous en ce jour. Sa passion m'est aussi présente que si « je l'avais sous les yeux ; et mon esprit en est tellement

« plein que je ne puis penser à sa gloire éternelle, à la
« beauté et à la clarté qu'il a dans le ciel.

« Comme les sœurs qui étaient près de moi cherchaient
« à me consoler, je sentis aux mains une souffrance inté-
« rieure, comme si elles étaient étendues, déchirées et
« transpercées, et je crus que je ne pourrais plus jamais
« m'en servir. J'éprouvai aussi dans la tête une douleur
« extraordinaire, comme si on y eût enfoncé quelque
« chose de piquant. Elle était agitée par un tremblement
« très-rapide; de sorte que les sœurs durent faire tous
« leurs efforts pour la soutenir, et encore eurent-elles bien
« de la peine à y réussir. Je me suis ressentie de ce trem-
« blement longtemps encore après Pâques, lorsque je priais
« avec ferveur, que je lisais ou que je parlais. Je me sens
« encore aujourd'hui comme brisée dans tous mes mem-
« bres, et particulièrement au côté, au dos et dans les os,
« et il me semble que je souffre les douleurs de l'agonie;
« il n'en faudrait pas davantage pour me faire mourir, si
« c'était la volonté de Dieu. »

Un jour le Seigneur lui révéla l'heure où il avait eu la
sueur de sang au jardin des Oliviers, et ce qu'il avait souffert depuis ce moment jusqu'à sa mort. Cette révélation l'avait plongée de nouveau dans une douleur profonde, qui dura depuis le dimanche de la Passion jusqu'à la fête de Pâques. Mais le samedi saint, au moment où on allait chanter le *Regina cœli*, le Seigneur lui rendit subitement la santé, au grand étonnement de tout le monde; de sorte qu'elle put se lever, aller au chœur, et prendre part aux joies de la résurrection. « Car, dit-elle, le Seigneur sait bien que c'est le temps où il m'est donné de si douces consolations que je ne puis ni les écrire ni les dire, parce que

personne ne peut le comprendre si ce n'est Dieu et celui qui l'a reçu. »

Marguerite souffrit seulement les douleurs des stigmates sans que ceux-ci fussent visibles et durables. Il arrive quelquefois cependant que, sur le point de devenir visibles, ils disparaissent à la prière de ceux qui devaient en être marqués. C'est ce qui est arrivé à sainte Catherine de Sienne, d'après le récit de Raimond de Capoue, p. II, ch. 7. Une sorte d'introduction à cet acte eut lieu le 18 août 1370. Après sa communion, il lui sembla que, comme le poisson est dans l'eau et que l'eau pénètre dans le poisson, ainsi son âme était en Dieu et Dieu dans son âme. Elle était si absorbée dans son Créateur qu'elle put à peine regagner sa cellule et son lit. Là elle fut élevée en l'air en présence de trois témoins, et se mit à dire à voix basse des paroles si douces que tous en furent touchés. Puis elle pria pour plusieurs personnes, parmi lesquelles était son confesseur, qui sentit de loin qu'elle priait pour lui. Comme, pendant sa prière, elle avait la main étendue, elle parut y ressentir une grande douleur qui lui fit crier en soupirant selon sa coutume : « Que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit loué. » Obligée par son confesseur, au nom de la sainte obéissance, de lui raconter ce qui s'était passé en elle, elle lui dit : « Lorsque je demandai avec
« instance votre salut éternel, Dieu me le promit. Quoique
« je ne doutasse pas de sa promesse, je désirais en con-
« server un souvenir, et je lui dis : Seigneur, donnez-moi
« un signe de ce que vous ferez. Il me répondit : Étends
« ta main vers moi. J'étendis la main : il prit un clou
« dont il mit la pointe au milieu de ma main ; et il l'ap-
« puyá si fortement qu'il sembla qu'elle en était trans-

Sainte Ca-
therine
de Sienne.

« percée. Je ressentis la même douleur qui si on me l'a-
« vait enfoncé à coups de marteau. Ainsi, grâce à Dieu,
« j'ai maintenant la plaie de la main droite. Personne
« ne le voit, mais je le sens bien, et j'en souffre tou-
« jours. »

Plus tard elle alla à Pise en compagnie de plusieurs autres, parmi lesquels se trouvait Raimond, et elle reçut l'hospitalité chez un habitant qui demeurait près de l'église Sainte-Christine. « Le dimanche, continue Raimond,
« j'y célébrai la messe, et je lui donnai la sainte commu-
« nion. Elle resta ensuite longtemps en extase, selon son
« habitude. Nous attendions qu'elle eût repris ses sens,
« afin d'en recevoir quelques consolations spirituelles,
« lorsque nous vîmes tout à coup son corps prosterné à
« terre se relever un peu. Puis elle s'agenouilla et étendit
« les bras et les mains. Sa figure était tout enflammée. Elle
« resta longtemps immobile et les yeux fermés; puis,
« comme si elle eût été blessée à mort, nous la vîmes
« tomber tout d'un coup, et reprendre quelques instants
« après l'usage de ses membres. Elle me fit venir, et me
« dit à voix basse : « Mon père, je vous annonce que par
« la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ je porte
« ses stigmates en mon corps. Je lui répondis que je m'en
« étais douté, d'après ce qui s'était passé pendant son ex-
« tase; et je lui demandai ce que Notre-Seigneur avait fait.
« J'ai vu, dit-elle, mon Sauveur crucifié qui descendait sur
« moi avec une grande lumière : l'effort de mon âme
« pour aller au-devant de mon Créateur a forcé mon corps
« à se relever. Alors, des cinq ouvertures des plaies sacrées
« de Notre-Seigneur, j'ai vu se diriger sur moi des rayons
« sanglants qui ont frappé mes mains, mes pieds et mon

« cœur. J'ai compris le mystère et me suis écriée : Je vous
« en conjure, que les cicatrices ne paraissent pas exté-
« rieurement sur mon corps. Pendant que je parlais, les
« rayons sanglants sont devenus brillants, et sont parve-
« nus en forme de lumière aux cinq endroits de mon
« corps, à mes mains, à mes pieds et à mon cœur. Je lui
« dis alors : Ne vous est-il venu aucun rayon au côté
« droit? Elle me répondit : Non, mais au côté gauche et
« directement sur le cœur. La ligne lumineuse qui ve-
« nait du côté droit ne me frappait pas obliquement, mais
« directement. Sentez-vous, lui dis-je, à toutes ces places
« une vive douleur? Elle me répondit alors en poussant
« un grand soupir : Je ressens à ces cinq endroits, et sur-
« tout au cœur, une douleur si violente que sans un nou-
« veau miracle il me semble qu'il me serait impossible de
« vivre en cet état. » Peu de temps après, elle tomba dans
un évanouissement plus profond que tous ceux qu'elle
avait eus jusque-là; de sorte que ses amies, émues de
compassion jusqu'aux larmes, craignaient pour sa vie.
Revenue à elle, elle dit qu'elle voyait clairement que si
Dieu ne venait pas à son aide elle mourrait bientôt. Ces
faits se passèrent en présence du général de l'ordre des
Dominicains, Thomas della Fonte, son premier confesseur
et son parent; de Barthélemi Montucci, gentilhomme de
Sienne et très-savant; d'Antoine comte d'Elcio, qui fut
évêque plus tard en Sicile; du docteur Rainier Paglianesi
de Sienne; d'Augustin de Sienne, prédicateur très-célèbre,
du docteur Simon de Cascina, et de Barth. de Saint-Domi-
nique, plus tard évêque de Corone en Grèce, tous parfai-
tement capables de se rendre compte de ce qu'ils voyaient,
tous par conséquent dignes de foi.

Ursule
Aguir.

La même chose est arrivée à plusieurs autres encore, comme par exemple à la sœur Ursule de Valence, nommée aussi Ursule Aguir. Elle avait reçu de bonne heure, et avec de grandes souffrances, mais d'une manière invisible, la couronne d'épines. Elle reçut ensuite la plaie du cœur de la même manière. Celle-ci se manifesta par des crampes et des battements de cœur très-violents, des accès de suffocation et des évanouissements; de sorte qu'à chaque instant elle était près de mourir, et souffrait des douleurs inexprimables. Or un jour de Saint-Benoît, en 1592, comme elle priaït dans l'église, sainte Catherine lui apparut tenant à la main un crucifix, dont les clous se détachèrent pour venir se fixer sur ses mains et sur ses pieds. Elle s'évanouit; puis, revenue à elle-même, elle conjura instamment le Seigneur de lui laisser seulement la douleur, mais non l'empreinte des stigmates qu'elle venait de recevoir; et elle fut exaucée. Tous les vendredis, ses souffrances et ses évanouissements revenaient, mais on n'apercevait aucune trace sur ses mains ni sur ses pieds. (Marchese, 8 septembre, p. 79.)

Hélène
de Hongrie.

Hélène de Hongrie étant abîmée un jour dans la contemplation de la passion du Sauveur, elle vit au-dessus de sa tête un cercle d'or, au milieu duquel était un lis blanc comme la neige. Mais lorsque, regardant en haut, elle vit un rayon sanglant descendre de la croix sur sa main droite, elle s'écria: « Seigneur, ne permettez pas que la blessure soit visible. » Elle fut exaucée, mais pour un temps seulement; car plus tard elle reçut les empreintes sacrées. (Steill, 9 nov., p. 87.)

Hiéronyme
Carvaglio.

Hiéronyme Carvaglio avait désiré pendant longtemps participer aux souffrances du Sauveur. Ses désirs furent

enfin exaucés. Un jour qu'elle demandait intérieurement cette grâce avec une grande ferveur, elle vit descendre du ciel cinq rayons de sang mêlés de feu, qui, dirigés vers son corps, lui donnèrent ce qu'elle avait demandé ; de sorte qu'elle sentit aux mains et aux pieds les douleurs des plaies de Notre-Seigneur, mais sans aucune trace extérieure, tandis qu'au côté gauche il s'ouvrit une large blessure qui saignait abondamment, particulièrement les vendredis. C'était précisément ce qu'elle avait demandé à Notre-Seigneur, parce que la plaie du côté pouvait être facilement cachée sous les vêtements. (Marchese, octobre, p. 234.)

C'est Notre Seigneur lui-même qui imprima ses stigmates sur le corps de Liduine. Il apparut d'abord dans une vision, sous la forme d'un enfant, la regardant avec tendresse, puis il prit tout à coup celle du Sauveur souffrant. Frappée de stupeur, joyeuse et triste à la fois, son esprit fut comme absorbé dans la lumière qui rayonnait de Notre-Seigneur ; et c'est pendant cet état qu'elle reçut l'empreinte de ses plaies sacrées. Craignant le concours du peuple et la vaine gloire, elle dit à Dieu : « Faites, Seigneur, je vous en supplie, que ce signe de votre amour reste entre vous et moi. » Aussitôt une peau se forma au-dessus des plaies, et il n'en resta plus que la douleur et un peu de pâleur. Il en fut ainsi de Madeleine de Pazzi. Des rayons brûlants lui avaient communiqué les douleurs des cinq plaies, et elle les souffrit avec joie, quoiqu'il n'en parût rien au dehors. (*Sa Vie*, p. II, c. 4.) La même chose arriva à sainte Colette, à Mechtilde de Stanz, à Colombe Rocasani, etc. (Steill, 27 jan. et 10 mars.) Chez Marguerite Columna, la plaie du côté était apparente, mais les autres étaient invisibles, tandis que chez Blanche de Gazinan, morte en

Liduine.

1564, les stigmates n'étaient visibles que sur un pied, (Steill., 11 jan.)

Véronique
Giuliani.

Quelquefois Dieu n'exauce pas, pour le moment du moins, les prières de ses saints sous ce rapport, et laisse apparaître sur leur corps l'empreinte de ses plaies. Il en fut ainsi de Véronique Giuliani, qui raconte elle-même comment la chose lui est arrivée. La plaie du côté fut renouvelée chez elle à la fête de Noël en 1696. Il paraît qu'elle l'avait déjà, et qu'elle s'était fermée. Dieu lui annonça en même temps qu'elle recevrait tous les stigmates le vendredi saint de l'année suivante, qui devait tomber le 5 avril. Voici donc ce qu'elle écrit dans son journal à la date du 5 avril : « Cette nuit, pendant que j'étais en méditation, le Seigneur ressuscité m'a apparu avec sa mère et les saints, comme cela m'était arrivé souvent déjà. Il m'a ordonné de me confesser. Je l'ai fait et ai commencé en ces termes : J'ai péché contre vous, ô mon Dieu ! et je le confesse en votre présence. A peine avais-je prononcé ces paroles que je fus obligée de m'arrêter par la violence de la douleur que je ressentais en pensant aux outrages dont je m'étais rendue coupable envers Dieu. Notre-Seigneur dit donc à mon ange gardien de continuer pour moi. Il obéit, et posant sa main sur ma tête, il dit en mon nom : Dieu éternel, juge souverain, je me présente devant vous pour obéir à vos ordres, et afin de parler au nom de cette vierge et pour son salut ; et je vous confesse tous les péchés qu'elle a commis en pensées, en paroles et en œuvre.

« Pendant qu'il parlait ainsi, je crus me voir entourée de tous les péchés que j'avais commis dans ma vie. Cependant le Seigneur m'apparut non avec un visage voilé,

« mais serein et plein de miséricorde. Je reconnus qu'il
 « était disposé à me pardonner. Il me montra alors les
 « plaies de ses mains et de son côté. Comme mon ange con-
 « fessait à ma place mes péchés les plus graves, je sentis
 « la douleur s'augmenter dans mon âme ; mais Notre-Sei-
 « gneur m'encouragea en me disant : « Je te pardonne, et
 « j'efface avec mon sang tous les péchés que tu as commis
 « dans ta vie. J'eus alors un nouveau ravissement ; car le
 « Seigneur attira mon âme à lui : je vis clairement tous
 « mes péchés, et mon âme en fut pénétrée de douleur. Mais
 « à mesure que mon ange accusait mes péchés je les
 « voyais disparaître, ce qui me donna une grande con-
 « fiance, parce que je compris que mon cœur se purifiait
 « conformément à la volonté de Dieu, et par le mérite de
 « ses plaies sacrées. O Dieu ! ce que j'ai ressenti dans cet
 « excès d'amour, je ne puis ni le dire ni l'écrire. Je ne
 « puis parler que des effets de cet amour en moi, de cette
 « douleur infinie que je ressentais de mes péchés ; de sorte
 « que je les aurais rachetés volontiers au prix de toutes
 « les souffrances qu'ont endurées jusqu'aujourd'hui et
 « qu'endureront encore jusqu'à la fin du monde tous les
 « hommes, avec tous les supplices des martyrs. Mon ange
 « finit ma confession par une accusation générale, et me
 « présenta ensuite purifiée au Seigneur, qui se leva en me
 « disant : Va en paix, et ne pêche plus. Puis il me donna
 « sa bénédiction, et la vision disparut aussitôt. »

Revenue à elle, la sainte continua d'exprimer les senti-
 ments qu'elle avait eus pendant son extase. Elle ne cessait
 de s'écrier : « Encore plus de souffrance, encore plus de
 croix. » Prenant un crucifix, elle le pressa contre son cœur,
 baisant avec amour les plaies de Notre-Seigneur, et deman-

dant à partager les douleurs qu'il avait souffertes en chacune d'elles. Son cœur s'enflammait toujours davantage et battait violemment, comme s'il eût voulu sortir de sa poitrine ; de sorte qu'elle retomba bientôt en extase et comme dans une agonie mortelle. Étant revenue à elle au bout d'une heure, elle se mit à prier, et reçut les stigmates pendant sa prière. Elle eut un troisième ravissement, et le Seigneur lui apparut alors attaché à la croix, ayant sa mère à ses pieds. Véronique pria la sainte Vierge d'intercéder pour elle, parce qu'elle-même ne pouvait rien. La sainte Vierge le lui promit ; et elle reçut aussitôt une vue très-claire de son néant, et de la part de Notre-Seigneur l'assurance qu'il la rendrait entièrement semblable à lui. Trois fois il lui demande ce qu'elle désire, trois fois elle lui répond que c'est d'être crucifiée avec lui. « Je te l'accorde, lui dit-il, mais je veux aussi que tu me sois toujours fidèle à l'avenir. Et je te donne la grâce dont tu as besoin pour cela par le moyen de ces plaies, dont je grave l'empreinte en ton corps, comme signe du don que je te fais. » Aussitôt cinq rayons brillants sortirent des cinq plaies du Sauveur, et se dirigèrent vers elle. Dans ces rayons elle voyait de petites flammes. Quatre d'entre elles étaient les clous, et la cinquième était la lance ; les clous et la lance semblaient être d'or, mais tout enflammés en même temps. Le cœur, les mains et les pieds de la sainte furent transpercés ; elle éprouva de grandes douleurs, mais elle se sentit en même temps transformée en Notre-Seigneur. Les flammes retournèrent aux rayons d'où elles étaient parties.

Réveillée de son extase, elle s'aperçut que ses bras étaient étendus et roides. Elle essaya de regarder la plaie du côté ;

mais elle ne le put à cause des douleurs qu'elle ressentait aux mains. Cependant, après de nouveaux efforts, elle trouva qu'elle était ouverte, et qu'il en coulait de l'eau et du sang. Elle fut obligée, pour obéir à son confesseur, de subir un examen très-sévère dont le tribunal de l'inquisition romaine chargea Eustachi, l'évêque de son diocèse, afin de s'assurer si la chose était vraie, où si elle n'était qu'une odieuse supercherie. Celui-ci procéda de telle sorte que l'imposture de Véronique, si elle avait existé, aurait été infailliblement découverte. Il chercha surtout à s'assurer si elle était patiente, humble et soumise, parce que c'est par là que l'on distingue les opérations de l'esprit de Dieu. Il lui ôta la charge de maîtresse de novices, l'interdit, la réprimanda au parloir avec une voix si forte qu'on l'entendait jusque dans les cloîtres du couvent. Il la traita de sorcière, d'excommuniée, et la menaça de la faire brûler au milieu du monastère. Non content de cela, il la fit enfermer dans une des chambres de l'infirmerie, et lui défendit d'écrire, d'aller au parloir, d'assister au chœur et à la messe, excepté les jours de fête, et encore était-elle obligée alors de se tenir debout à la porte comme une excommuniée, accompagnée seulement d'une sœur converse nommée Françoise, qui avait ordre de la traiter durement comme une hypocrite et une magicienne, et de ne pas la laisser parler aux autres sœurs. On lui interdit aussi pendant quelque temps la sainte communion, et l'abbesse lui fixa le temps qu'elle devait passer au confessionnal. L'évêque chargea en même temps plusieurs médecins de guérir ses stigmates. Après lui avoir lié les mains, on les enfermait dans des gants que l'on scellait ensuite. Ces essais durèrent jusque bien avant dans le mois d'octobre ; et les plaies,

au lieu de guérir, devinrent plus larges encore. Pour la sainte, elle ne se démentit pas un seul instant, resta toujours humble, résignée, calme, s'oubliant elle-même, et ne se plaignant jamais des mauvais traitements qu'elle éprouvait. Enfin l'inquisition, sur les rapports de l'évêque, se déclara satisfaite, et on laissa Véronique en repos. (*Sa Vie*, par Salvatori, p. 99-108 et 174.)

Jeanne de
Jésus-Marie.

Jeanne de Jésus-Marie subit un examen non moins sévère. Chez elle, comme chez la plupart des stigmatisés, le drame avait commencé par la présentation de deux couronnes, l'une d'épines et l'autre de fleurs. Elle choisit la première; et à partir de ce moment elle souffrit jusqu'à sa mort des maux de tête si violents qu'on entendait craquer le crâne comme si on l'eût brisé intérieurement. Elle participa bientôt à toutes les souffrances de la passion de Notre-Seigneur. Toutes les semaines, depuis six heures du soir le jeudi jusqu'à la même heure le vendredi, elle était abîmée dans la méditation de ce drame douloureux, en suivait les actes heure par heure, minute par minute en quelque sorte, et ressentait les mêmes douleurs qu'avait endurées Notre-Seigneur, et qui étaient l'objet de sa contemplation. Ceci dura pendant vingt ans. D'abord elle ne souffrit que dans son âme par la tendre compassion qu'excitait en elle la passion douloureuse de son bien-aimé; mais, par suite du lien qui unit l'âme au corps, les souffrances de la première se communiquèrent bientôt au second; de sorte qu'à la fin, se groupant en quelque sorte autour de certains points qui leur servaient de centre, elles se manifestèrent par des signes extérieurs.

Lorsqu'elle vivait encore dans l'état du mariage, à l'âge de dix-neuf ans, le 17 février 1613, le dimanche d'avant le

carême, après avoir reçu la sainte communion, comme elle était abîmée de nouveau dans la méditation des souffrances de Notre-Seigneur, elle ressentit un vif désir de les partager. Son désir fut exaucé. Elle tomba en extase, et outre les douleurs de la tête elle obtint aussi celles des mains, des pieds et du côté. Ceci dura environ deux ans et trois mois, jusqu'au 8 mai, où l'on célèbre la fête de l'Apparition de l'archange saint Michel. Ce jour-là, ses mains se fermèrent si fortement que les médecins ne purent jamais les ouvrir, et déclarèrent que, le mal étant au-dessus de la nature, Dieu seul pouvait la guérir. Elle resta ainsi onze jours, jusqu'au soir de l'Ascension, le 19 mai, où elle eut de nouveau une extase, après avoir désiré ardemment de partager la passion de Notre-Seigneur. Celui-ci lui apparut crucifié; des rayons rouges, d'un admirable éclat, partant de ses plaies, étaient dirigés vers elle. Elle sentit son âme consumée du feu de la charité, tandis que son corps était en proie aux douleurs les plus violentes; de sorte qu'elle fut tout inondée de sueur et renversée par terre dans une angoisse mortelle. Elle ignore toute la nuit ce qui lui était arrivé. Mais le lendemain matin, étant allée à la sainte table, elle eut un évanouissement accompagné d'une sueur froide. On fut obligé de l'emporter; et quand on voulut lui ouvrir les mains, on les trouva marquées des stigmates. Bientôt après elle eut aussi la couronne d'épines. Après une apparition qu'elle avait eue pendant la prière, ayant ôté son voile, elle trouva sa tête entourée de deux lignes, dont l'une était plus profonde que l'autre. Au milieu du cercle se trouvait une élévation large de deux doigts qui lui causait beaucoup de peine. Elle crut d'abord, dans sa modestie, que c'était un accident, et consulta les

médecins les plus célèbres de la ville, Aspe et Oliva ; mais ceux-ci déclarèrent qu'ils ne connaissaient rien qui, dans le cours ordinaire des choses, pût produire un tel effet.

Cependant, lorsque la chose fut connue, on n'y ajouta pas foi tout de suite et sans examen. Ferdinand d'Azevedo, archevêque de Burgos et président de Castille, l'ayant apprise, ordonna à son grand vicaire Manrique de faire une information exacte, et de lui adresser un rapport à ce sujet. Celui-ci réunit, le 16 février 1618, le commissaire de l'inquisition, l'évêque suffragant, plusieurs abbés et prieurs du pays, des curés, des hommes savants, un militaire, quelques bourgeois de la ville, et les deux médecins Aspe et Pacheco. Jeanne parut donc devant eux, et leur montra ses blessures ; de sorte que chacun put à son tour les examiner attentivement. Elle montra d'abord ses mains ; tous les considérèrent avec soin, et trouvèrent dans chacune une plaie qui n'était ni ronde ni quadrangulaire, mais à peu près triangulaire. Elle n'était pas très-profonde non plus, assez cependant pour qu'on pût voir la chair, parce que la peau extérieure était déchirée. Elle était couverte au milieu d'une humeur blanchâtre, comme d'une rosée. Les blessures ne pénétraient pas jusqu'à l'autre côté des mains, et l'on n'apercevait autour d'elles aucune enflure ni aucune altération, mais tout était dans son état naturel. On lava une de ses plaies avec une éponge et de l'eau. Puis, sur la remarque de Pacheco, on la lava encore avec du savon, et avec une telle force que Jeanne en éprouva de violentes douleurs ; mais rien ne trahit au dehors ce qu'elle sentait.

Aspe déclara qu'il avait déjà vu ces plaies il y avait plus

de deux ans et demi ; qu'il en avait entrepris la guérison avec Oliva, mais que, malgré tous leurs remèdes, elles étaient toujours restées dans le même état, et telles qu'elles étaient encore dans le moment. Jeanne dut ensuite montrer ses pieds et les placer sur un petit banc. On trouva sur le devant de la plante du pied une blessure couverte de la même rosée, mais qui paraissait plus profonde que celles des mains. De l'autre côté, c'est-à-dire à la plante des pieds, il y en avait une autre plus profonde encore ; mais du reste on n'y remarqua ni tumeur ni aucune autre altération. On la contraignit aussi à découvrir son sein autant que la décence le permettait, et l'on vit à gauche, au-dessous de la poitrine, une plaie beaucoup plus grande que les autres, d'une forme différente, plus profonde et donnant plus de sang. On passa ensuite à l'inspection de la tête ; elle en découvrit la partie antérieure, et l'on remarqua tout autour un cercle large de plus d'un doigt qui dépassait la peau. Lorsqu'on le touchait et qu'on le pressait avec le doigt, il céda sous la pression comme s'il eût été enflé, et formait tout autour une cannelure profonde d'un demi-doigt ; de sorte que les médecins jugèrent qu'elle allait jusqu'au crâne.

Ils déclarèrent que les blessures qu'ils avaient inspectées n'étaient point naturelles, et qu'elles ne pouvaient être non plus l'effet d'une supercherie ; et plus tard ils exprimèrent par écrit leur jugement motivé, et sous la foi du serment. Tous les autres, frappés de ce qu'ils avaient vu, des vertus admirables de Jeanne et des miracles qu'elle avait opérés, miracles dont plusieurs d'entre eux avaient été témoins, partagèrent l'opinion des médecins et confirmèrent leur témoignage. On dressa aussitôt un procès-verbal souscrit par

tous les membres de la commission, et on le déposa dans l'église des Franciscains de Burgos, après avoir communiqué à l'archevêque le résultat de l'enquête. Mais celui-ci ne fut pas encore satisfait. Il alla lui-même l'année suivante à Burgos, prit toutes les informations nécessaires, fit venir Jeanne, et examina en présence de témoins dignes de foi, avec une attention scrupuleuse, ses blessures l'une après l'autre. Il apprit d'elle que les stigmates avaient paru d'abord à la partie supérieure des mains, mais qu'elle avait demandé à Dieu de les faire disparaître, parce qu'ils étaient trop exposés aux regards, et que Dieu l'avait exaucée. Après un examen attentif, il se rangea à l'avis de la commission, et rédigea une déclaration formelle à ce sujet. (*Les actes de sa Vie, imprimés à Cologne en 1682, p. 158-187.*)

Elisabeth de
Spalbeck.

La même chose est arrivée à beaucoup d'autres encore, en particulier à la cistercienne Elisabeth de Spalbeck, qui avait sept ravissements chaque jour, d'après le nombre des heures canoniales; de sorte qu'on n'apercevait en elle ni souffle, ni mouvement, ni aucun usage des sens. Elle saignait aussi presque tous les jours, mais surtout le vendredi. (*Ménologe de Cîteaux, 19 octobre.*) Il en fut ainsi de Gertrude d'Oosten de Delft. La béguine Lielta lui avait prédit un an auparavant ce qui devait lui arriver; mais Gertrude n'avait pas voulu la croire. Cependant, comme elle priaït devant son crucifix dans la nuit du jeudi saint, l'an 1340, elle se sentit marquée des stigmates. Tous les jours sept fois, aux heures canoniales, il coulait du sang de ses plaies. La chose ne pouvait rester longtemps cachée, et il se fit autour d'elle un tel concours de peuple qu'elle pouvait à peine vaquer à ses exercices spirituels. Craignant d'ailleurs de

Gertrude
d'Oosten.

succomber à quelque pensée de vanité, elle pria Dieu de faire disparaître les stigmates, et elle fut exaucée; de sorte qu'il n'en coula plus de sang, et qu'il ne resta que les cicatrices. Mais elle souffrit dans la région du cœur de grandes douleurs, comme aussi, pendant tout le temps que ses plaies saignèrent, elle perdit le sentiment des suavités dont elle était inondée auparavant. Elle conçut de nouveau un désir ardent de guérir; mais Dieu n'exauça point les prières qu'elle lui fit à ce sujet. (*Sponde*, année 1340.)

Jeanne de la Croix reçut les stigmates le matin du vendredi saint, l'an 1524. La chose en resta là jusqu'au jour de l'Ascension, de sorte néanmoins que les plaies ne paraissaient que le vendredi et le samedi. Dès que le dimanche était arrivé, ses douleurs cessaient, et les stigmates disparaissaient comme s'ils n'eussent jamais existé. Ils étaient ronds, grands comme un réal, de couleur rose, et répandaient une odeur agréable, tandis que ceux d'Apollonie de Volatera, qui sentaient mauvais pendant sa vie, devinrent odorants après sa mort. Chez la sœur Pieron, du tiers ordre de Saint-François, les stigmates étaient d'une couleur grise et noirâtre. Ils étaient prédominants au milieu des mains, sans les percer toutefois de part en part. Il n'en sortait point de sang non plus, quoiqu'ils fussent très-dououreux. On voit qu'ils s'étaient formés chez elle à peu près comme chez saint François. Stéphanie Quinzani, née à Soucino en 1457, participait tous les vendredis à la passion du Sauveur, dont les plaies s'imprimaient sur son corps, et dont la couronne paraissait sur sa tête. Il lui semblait souvent qu'une roue était agitée au dedans de son cœur. La reine Marguerite de Hongrie était aussi stigmatisée. Quelque temps après sa mort, comme on avait quel-

Jeanne
de la Croix.

que doute à ce sujet, le pape Innocent IV ordonna de lever son corps ; et l'on trouva les plaies roses et fraîches comme si elle eût vécu encore. (*Steill*, t. I, pag. 10.) Osanna de Mantoue avait aussi les stigmates, et on les voit encore aujourd'hui sur son corps, qui est resté parfaitement conservé.

Ce sont des rayons de feu brûlants et sanglants qui, dans la plupart des cas, produisent la stigmatisation, comme on le voit par l'exemple de Colombe Rocasani, d'Anne de Vargas, dans le couvent de Sainte-Catherine, à Valladolid, en Espagne ; de Marie de Lisbonne, de Jeanne de Verceil, de Madeleine de Pazzi, de Stéphanie Quinzani, qui suait du sang tous les vendredis, et qui, outre la couronne d'épines et la flagellation, avait souvent aussi les stigmates. (*Steill*, t. II, p. 122 ; t. I, p. 10.) Pierre d'Alva, qui a écrit sur ce sujet un livre avec ce titre : *Prodigium naturæ, portentum gratiæ*, compte en tout trente-cinq personnes qui ont reçu tous les stigmates ; mais ce nombre est au moins une fois plus considérable encore. Nous nommerons ici, parmi celles qui sont moins connues : Christine, contemporaine de Denys le Chartreux ; Marie Razzi ou Raggia, née à Chios en 1552 ; Philippe de Saint-Thomas, à Montemor, en Portugal ; Élisabeth de Reith, à Waldsee, dans l'Allgau, toutes les trois dominicaines ; Stieva, à Hamm, en Westphalie ; la sœur Marie de l'Incarnation, carmélite à Pontoise ; Marguerite Bruch, dans le village d'Endringen, près de Constance, qui vivait vers 1503 ; Brigitte de Hollande, du tiers ordre de Saint-Dominique, vers 1390 ; Marie de Saint-Dominique et Lucie de Narni, dominicaines aussi. (*Steill*, 4 jan., 14 mai, 15 nov.)

CHAPITRE XVI

Comment les stigmates déjà formés disparaissent en tout ou en partie.

Sainte Ida. La flagellation. Archange Tardera. Lutgarde. Époque de la vie où se produisent les stigmates. Angèle de la Paix. Lucie de Narni. Héléne de Hongrie. Des hommes qui ont reçu les stigmates. Benoit de Rhegio. Charles de Saeta. Ange de Pas. Matthieu Careri. Agolini de Milan. Le frère lai Dodon. Philippe d'Aqeria, etc.

Souvent les stigmates, quoique parfaitement formés, et après être restés apparents pendant longtemps, disparaissent sur la demande de ceux qui les ont reçus, comme nous l'avons vu déjà chez Gertrude d'Oosten, Dominica de Paradis, Jeanne de la Croix et beaucoup d'autres. Ida de Louvain, morte en 1300, avait, comme le raconte Hugues, son biographe, d'après les manuscrits de son confesseur, aux endroits des mains et des pieds où le Sauveur avait été percé de clous, des cercles de diverses nuances, et qui ressortaient en dedans et en dehors. Elle avait de plus au côté une blessure large et oblongue, par laquelle son souffle pénétrait souvent jusque dans la région du foie. Elle souffrait de plus des douleurs si pénétrantes et si vives, qu'elle ne pouvait supporter le contact de ses vêtements ou de quelque autre objet que ce fût. Il lui fallut à cause de cela renoncer à filer, quoique ce fût par là qu'elle gagnât de quoi vivre, parce qu'elle ne pouvait appuyer sa quenouille sur le côté, à cause des douleurs qu'elle endurait. Les mains et les pieds étaient de plus si douloureux dans les endroits où les cercles ressortaient, qu'on ne pouvait y toucher, ne fût-ce que légèrement, avec le doigt ou autrement, sans lui causer de grandes souffrances. Une plaie ceignait aussi la tête, et paraissait tracer dans son contour la couronne d'épines du Sauveur.

S^{te} Ida.

Son père, ne pouvant lui pardonner sa piété, la poursuivait incessamment à cause de cela. Or toutes les fois que lui ou ses autres parents lui faisaient de nouveau quelque mal, ses plaies lui causaient des souffrances intolérables. Lorsqu'elle vit que ni la médecine ni la chirurgie ne pouvaient les guérir, elle chercha à les cacher aux regards des hommes, surtout celles des mains, qui y étaient plus exposées. Mais elle s'aperçut bientôt que tous ses efforts étaient inutiles, parce que la douleur qu'elle souffrait en ces endroits la trahissait, et que d'ailleurs la nécessité où elle était de gagner sa vie ne lui permettait pas de les tenir toujours couvertes. Craignant, comme la chose arriva en effet, que le bruit de cette merveille ne se répandît et ne lui fit un renom dans le peuple, elle conjura Dieu de la délivrer de cette crainte et de lui ôter les stigmates. Elle fut exaucée en partie, car les proéminences formées par eux disparurent, mais une partie de la douleur qu'ils lui causaient resta. Tant qu'elle vécut, toutes les fois qu'il lui arrivait quelque chose de pénible, ou qu'elle était poursuivie par la haine, la douleur augmentait et lui fournissait ainsi l'occasion de pratiquer la patience. (A. S., 13 avril.)

Quelquefois les stigmatisés obtiennent de Dieu, à force de prières, la disparition des stigmates les plus apparents, comme ceux des mains par exemple, tandis que ceux des pieds restent, étant plus faciles à cacher. C'est là ce qui explique comment, chez la cistercienne Catherine, les deux pieds seulement étaient stigmatisés, et comment Blanche Gusman, fille du comte Arias de Sagavedra, n'était stigmatisée qu'à un seul pied. Quelquefois, mais très-rarement, les quatre plaies des pieds et des mains se groupent autour de celle du cœur, comme il est arrivé à la tertiaire Masrone,

qui vivait près de Grenoble, en 1627, dans une grande sainteté. Les pieuses femmes qui lavèrent son corps après sa mort trouvèrent près du cœur une blessure, que les médecins et les chirurgiens déclarèrent surnaturelle. Mais les cinq plaies semblaient n'en faire qu'une seule; de sorte que l'une était au milieu, ronde et comme une rose couleur de pourpre, tandis que les autres formaient autour d'elle un carré. (*De Stigmatismo sacro et profano T. Raynaudi, S. J., p. 232.*)

Dans les cas dont nous venons de parler, le phénomène de la stigmatisation perd quelque chose de son intensité. Celle-ci paraît augmenter, au contraire, lorsque la flagellation du Sauveur laisse des empreintes sur le corps, comme il est arrivé à Archange Tardera, en Sicile, vers 1608. Dans la ferveur de ses prières et de ses méditations, elle eut des extases et des visions fréquentes. Elle fut aussi en proie pendant trente-six ans à des maladies et à des douleurs de toute sorte, telles que des crampes, des évanouissements et des battements de cœur; mais elle souffrit tout avec résignation et patience. De plus, dans les quatre dernières années de sa vie, elle perdit la vue. Elle resta malgré cela toujours gaie et contente, et obtint de Dieu, avec le don de prophétie et de discernement des esprits, les stigmates de Notre-Seigneur, qui parurent sur son corps couverts d'une peau de couleur rose. Mais elle n'était pas encore rassasiée de souffrances; elle demanda donc à Dieu les empreintes de la flagellation, et sa prière fut exaucée. Elle resta longtemps étendue, respirant à peine, le corps tout disloqué, couvert de meurtrissures, de contusions, de bosses, de coups de verges et de fouets; de sorte qu'il semblait qu'elle allait rendre l'âme, mais la soif insatiable

Archange
Tardera.

qu'elle avait de souffrir dura jusqu'à la fin de sa vie. On ouvrit souvent après sa mort son tombeau, et l'on trouva toujours son corps frais, et ses membres marqués des stigmates. (*Ménologe de Saint-François*, sept., p. 1810.)

Lutgarde.

Toutes les fois que sainte Lutgarde considérait dans ses extases la passion de Notre-Seigneur, il lui semblait que tout son corps était inondé de sang. Un prêtre, qui s'était aperçu de ce phénomène, prit son temps, et la trouva en cet état. Comme elle était appuyée contre un mur, il s'approcha d'elle, lui regarda la figure et les mains, les seules parties de son corps que l'on pût voir, et elles lui parurent couvertes d'un sang frais. Des gouttes de sang semblables à une rosée coulaient de ses cheveux. Il lui en coupa une tresse, et se mit à la considérer au jour dans un profond étonnement. Lutgarde étant revenue à elle, la tresse de cheveux que le prêtre tenait à la main reprit aussitôt sa couleur naturelle. (Manriquez, *Annales de Cîteaux*, an 1224.) Il en fut ainsi de Catherine de Ricci, de Florence, morte en 1590, d'après le témoignage du général de son ordre, Albert Casejus, qui la vit en visitant le couvent où elle demeurait. Hélène Brumsin, morte au couvent de Dessenhofen, en 1285, demanda au Seigneur les douleurs de la flagellation; et elle ressentit dans tous ses membres de telles douleurs, qu'elle ne put douter que ses vœux n'eussent été exaucés. (*Steill.*, 28 oct. et 31 mai.)

Angèle
de la Paix

La stigmatisation se produit à toutes les époques de la vie. Angèle de la Paix, à l'âge de neuf ans, était entrée dans une église avec une de ses amies. Là elles se séparèrent, et Angèle alla s'agenouiller seule dans la chapelle de Saint-François pour prier. Voyant les stigmates du saint, elle se mit, dans sa simplicité d'enfant, à lui parler comme

s'il eût vécu : « Mon père, lui dit-elle, qui vous a fait ces blessures? Elles me font mal, et je veux vous les guérir si vous me le permettez. — Ce ne sont pas des blessures, lui dit le saint, mais des joyaux. — Comment! des joyaux? répondit la petite; ils saignent. — Non, répliqua la voix, ce sont des joyaux; et si tu le veux, je te montrerai comment je les ai reçus. — Je le veux bien, mon père, » dit Angèle. Et au même instant la voûte de la chapelle parut s'ouvrir, et le saint lui fit signe de lever les yeux. Elle le fit, et vit Notre-Seigneur sous la forme d'un enfant, les bras étendus en croix, tandis qu'elle était elle-même environnée d'une grande lumière. L'apparition vint à elle, et lui imprima les stigmates; ce qui lui causa une si grande douleur qu'elle tomba par terre comme morte, en poussant un cri perçant, et resta ainsi jusqu'au soir, toujours environnée de lumière. Ce ne fut qu'alors que sa compagne revint; et la trouvant au milieu de cette lumière qui lui semblait un incendie, elle appela par ses cris des gens qui l'emportèrent chez ses parents, encore abîmée dans l'extase. Les médecins lui tâtèrent le pouls et ne purent remuer son bras. Sa mère, voulant la soutenir, lui découvrit la main; et c'est alors que l'on s'aperçut qu'elle était, ainsi que l'autre, marquée des stigmates. Les médecins inspectèrent aussi les pieds, et les trouvèrent également blessés et sanglants. Ils lui donnèrent des remèdes pour la faire revenir de son extase, qu'ils regardaient comme une suite des blessures; mais tout fut inutile. Elle resta huit jours en cet état, puis elle revint à elle. Comme sa mère la regardait en pleurant, elle lui dit : « Ne pleurez point, car c'est Dieu qui l'a voulu ainsi : renvoyez les médecins, leurs remèdes ne peuvent me soulager. » Elle resta encore deux

ans sur son lit, en proie à de grandes souffrances, et finit par être abandonnée des siens. Elle fut guérie plus tard ; et sa guérison fut aussi miraculeuse que l'avait été la maladie. (Marchese, t. V, p. 514.) Lucie de Narni reçut les stigmates à vingt ans ; Véronique Juliani, à trente-sept ans ; Jeanne de la Croix, à quarante-trois ; l'autre Jeanne de la Croix de Roveredo, quelques jours seulement avant sa mort ; et ils restèrent rouges et sanglants, après même qu'elle fut morte, tandis qu'au contraire ils disparurent chez Héléne de Hongrie peu de temps avant sa mort, dans une apparition dont elle fut favorisée.

Quoique la stigmatisation soit plus rare chez les hommes que chez les femmes, ils ne sont point exclus néanmoins de ce privilège. Ne pourrions-nous citer que l'exemple de saint François d'Assise, c'en serait assez déjà ; mais plusieurs autres ont reçu comme lui cette faveur. Benoît de Rhegio, de l'ordre des Capucins, méditant à Bologne, en 1602, la passion du Sauveur, une épine de sa couronne entra dans sa tête, et pénétra jusqu'au crâne. A mesure que la blessure s'ouvrait, l'amour qui le dévorait devenait plus ardent encore, de sorte qu'on dut lui appliquer des linges mouillés, afin de le soulager. (*Ménologe de Saint-François*, p. 2080.) La plaie du côté se présente souvent aussi. Charles de Saeta ou Sazia, qui, quoique frère convers et sans aucune instruction, a écrit, par une inspiration céleste, plusieurs livres mystiques, entendait un jour dévotement la messe, l'an 1648. A l'élévation, il vit des yeux de l'esprit un trait enflammé qui, partant de l'hostie, blessa son cœur comme d'un fer chaud ; de sorte qu'à partir de ce moment il souffrit des douleurs atroces, mais qui, mêlées d'une douceur toute divine, enivraient son âme de l'amour de

Benoît
de Rhegio.

Charles
de Saeta.

Dieu. La blessure resta visible pendant plusieurs années, et ce ne fut qu'à force de prières qu'il obtint de Dieu qu'elle se fermât. (*Ménologe de Saint-François*, p. 383.)

Ange de Pas, de Perpignan, de l'ordre des Frères Mineurs, qui pendant sa vie ressentit les douleurs de la passion, eut aussi la plaie du cœur, que l'on découvrit après sa mort, comme le portent les actes du procès commencé pour sa canonisation. La même chose arriva au dominicain Matthieu Careri, de Mantoue, sans que toutefois la plaie fût visible. Cinquante ans après la mort d'Agolini de Milan, lorsqu'on ouvrit son corps, on le trouva sans corruption, ainsi que ses vêtements. Il y avait à côté de la poitrine une plaie ouverte qui saignait. On trouva une blessure semblable sur le corps de Chérubin de Aviliana, de l'ordre des Augustins. Il l'avait tenue cachée pendant sa vie, de même que Melchior d'Arazil, à Valence. Un jour que le vénérable Jacques Étienne priait devant le tabernacle, il en sortit un rayon semblable à une flèche qui vint frapper son cœur; de sorte que, partagé entre la douleur et la joie, il fut renversé par terre à demi mort, après quoi l'on vit la plaie du côté empreinte sur sa poitrine. (Sylos, *Histoire des cleres réguliers*, p. II, l. xiii.)

Ange
de Pas.

Mat. Careri.

Agolini.

Gautier de Strasbourg, de l'ordre des Frères Prêcheurs, mort en 1264, sentit les douleurs des stigmates sans que ceux-ci fussent visibles. Un jour qu'il méditait la passion du Sauveur, il éprouva pour la première fois ces douleurs mystérieuses; et une autre fois, comme il contemplait les angoisses de la sainte Vierge au pied de la croix, il sentit son cœur comme percé par des épées. (*Steill*, 27 mars.) Saint François d'Assise imprima dans une vision, en 1430, ses stigmates sur le corps de Robert de Malatestis, de la fa-

Philippe
d'Aqueria.

mille des seigneurs de Rimini, qui avait abdiqué le pouvoir pour prendre l'habit du tiers ordre de Saint-François. (*Ménologe de Saint-François*, octobre, p. 1950.) Dodon, frère convers de l'ordre des Prémontrés, eut aussi les stigmates des cinq plaies; et ils apparurent sur le corps du frère Nicolas de Ravenne après sa mort. Jean Graio, martyr, de l'ordre de Saint-François, avait les stigmates aux pieds; ils avaient deux pouces et demi de large, et étaient longs à proportion. Philippe d'Aqueria, méditant la passion devant son crucifix, ressentit un vif désir de participer aux souffrances du Sauveur. Les plaies du crucifix se mirent aussitôt à lancer du sang comme des flèches; et ses mains, ses pieds, son côté devinrent sanglants d'une manière merveilleuse. A partir de ce moment, il éprouva les douleurs de la passion; l'image du crucifix se grava si profondément en lui qu'il l'avait sans cesse dans l'esprit; de sorte qu'il ressentit aux pieds, aux mains et au cœur les plaies de la lance et des clous. (Huber, mai, p. 1089.) On pourrait en citer beaucoup d'autres encore.

CHAPITRE XVII

Comment on peut expliquer le phénomène de la stigmatisation.

Nous avons considéré dans le chapitre précédent le phénomène mystique de la stigmatisation sous ses aspects principaux, et nous sommes maintenant en état de porter un jugement au moins probable sur son origine, son mode et son cours. Une condition indispensable pour recevoir les stigmates, condition qui se retrouve aussi dans tous les faits

que l'on cite en ce genre, c'est une immense compassion pour les souffrances du Sauveur. L'âme, contemplant la passion de cet homme de douleur, reçoit son empreinte. Elle est comme environnée d'un océan d'amertume, et semble se dissoudre dans une ineffable tristesse. Or il est dans la nature du sentiment de la compassion de transporter hors de soi celui qui l'éprouve, de le dépouiller de soi-même, pour le revêtir en quelque sorte de celui qu'il aime, et pour graver en lui son image. L'état extatique, et les visions que produisent souvent les contemplations de cette sorte, établissent bientôt entre l'âme et l'objet de son amour un rapport réciproque. La première s'abîme toujours plus profondément dans les douleurs que le second a souffertes. Son amour croît avec sa compassion, de sorte que plus elle souffre, plus elle devient capable de souffrir. Ravie ainsi hors de soi, et s'oubliant elle-même, elle a le désir de s'approprier toujours davantage l'image de son bien-aimé, et demande à souffrir comme lui. Cette soif de souffrances revient toujours plus forte, sans que rien puisse l'apaiser. Chaque goutte qui tombe sur l'âme, de ce calice d'amertume, ne fait que l'embraser de nouvelles ardeurs, et l'altérer davantage encore ; car son bonheur est de souffrir, afin de devenir par là plus semblable à celui qu'elle aime. Enivrée de ce vin brûlant qu'elle boit aux plaies du Sauveur, elle n'a de repos que lorsqu'elle voit sur son propre corps l'image et l'empreinte de ses souffrances, et qu'elle se trouve ainsi toute transformée en lui. Lorsqu'elle a conçu ce désir avec pleine réflexion, et qu'elle l'a exprimé avec une liberté parfaite, elle obtient quelquefois par une faveur spéciale de Dieu ce qu'elle demande, et elle reçoit dans son corps l'empreinte des plaies sacrées du

Sauveur. C'est, en effet, dans le corps que doit s'accomplir cette transformation de l'homme en Notre-Seigneur; car c'est le spectacle des souffrances matérielles de Jésus-Christ qui excite dans l'âme cette tendre compassion, et c'est après des douleurs physiques qu'elle soupire. Le rapport qui s'établit en ces circonstances entre l'homme et son Rédempteur va du corps de celui-ci au corps du premier, et opère en lui une transformation matérielle et sensible.

L'âme, principe de la vie, ne peut recevoir aucune empreinte sans que celle-ci se reproduise dans le corps qu'elle anime; car elle est éminemment plastique; et tant que dure cette vie, elle est unie au corps par des liens si intimes qu'il ne peut rien se passer en elle qui ne se reflète en lui. C'est d'après cette loi qu'elle s'est elle-même construit en quelque sorte son propre corps, et que toute modification qui se produit en elle amène dans le corps une métamorphose semblable. Si donc l'âme, par suite de la compassion qu'elle éprouve à la vue des souffrances du Sauveur, en reçoit l'empreinte, l'acte qui l'assimile ainsi à l'objet de ses affections se reflète aussitôt au dehors, et le corps prend part aussi, lui, à sa manière, à cette assimilation merveilleuse; c'est ainsi que se produit le phénomène de la stigmatisation.

Mais cet acte s'accomplit dans l'âme par un procédé d'une nature très-intime; car l'objet qu'elle aime appartient au royaume invisible des esprits. C'est donc par un procédé très-intime aussi que cet acte se reproduit dans le corps. Si celui-ci, en effet, renferme par dehors l'âme qui habite en lui, il est d'un autre côté embrassé et contenu par elle; car elle est plus large que lui. L'image de Notre-

Seigneur souffrant, une fois gravée ainsi dans le fond le plus intime de l'âme, prend une forme extérieure dans les visions, et devient perceptible aux sens, en vertu même de ce lien qui unit l'âme au corps. L'empreinte des stigmates s'accomplit de la même manière, et par le même procédé. C'est cette image conçue dans l'âme, et reproduite au dehors d'une manière sensible, qui les imprime sur le corps. Ce qui dans cette circonstance sert de lien et de moyen entre le corps et cette image, c'est la chaleur vitale, qui, acquérant un degré extraordinaire, forme comme un incendie, et se manifeste par des flammes lumineuses qui, partant en cinq directions, se dirigent vers les organes corporels qui leur correspondent. Les rayons de cette lumière sont rouges, car le rouge est la couleur qui accompagne la chaleur. Ils sont blancs lorsque les stigmates ne paraissent pas à l'extérieur, mais restent renfermés dans le sein de l'organisme. C'est donc la lumière qui est encore ici le moyen par lequel le type sacré, contenu dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se reflète et s'empreint dans le corps de l'homme. L'exemple de Lucie de Narni montre que ceci s'applique non-seulement aux stigmates, mais encore à tous les autres signes. Comme elle priait un jour devant l'autel de la Croix, dans l'église des Dominicains du lieu, tous les assistants virent trois rayons sortir de la plaie du côté du crucifix, et illuminer le visage de la sainte, tandis que sa tête fut illuminée pendant toute la messe par un diadème de lumière. On voit par là que les phénomènes de la stigmatisation ne font que reproduire ceux de l'illumination, dont nous avons parlé plus haut, avec cette différence que ceux-ci ont lieu dans les régions supérieures de la vie, tandis que les premiers

s'accomplissent dans la vie inférieure et dans le sang, son mobile. La couronne sanglante correspond donc au cercle de lumière qui ceint le front des extatiques, la sueur de sang au nuage lumineux qui enveloppe la tête, les stigmates des mains et des pieds aux rayonnements lumineux de ces mêmes parties, la plaie du côté au rayonnement lumineux du cœur, et la flagellation au nuage lumineux qui enveloppe la personne tout entière. L'âme désolée qui n'a pas voulu se séparer de Jésus dans ses souffrances est admise aussi à la participation de sa gloire, et celle-ci rayonne au dehors dans les membres de son corps transfiguré.

L'âme qui opère toutes ces métamorphoses se construit elle-même, avons-nous dit, sa propre demeure et celle des diverses facultés qui lui sont unies. Ces facultés sont, en la comptant, au nombre de trois, et demeurent en quelque sorte à trois étages distincts. Elle se réserve le plus bas, et c'est dans le cœur qu'elle établit son logement; c'est de là qu'elle se répand dans les organes de la circulation. Le second étage se compose du système musculaire, qui, se groupant autour de la colonne vertébrale, laquelle soutient l'édifice tout entier, se ramifie jusque dans les extrémités du corps, et qui à l'intérieur, s'étendant le long de la moelle allongée, a son point de jonction dans le pont de Varolle, où se trouve le centre de la force motrice et de la vie qui lui est propre. Enfin le troisième étage est occupé par le système cérébral, qui a, comme les autres, ses ramifications et son centre, avec lequel l'esprit, d'un côté, et la vie du cerveau, de l'autre, se trouvent dans un rapport très-intime. Ainsi la triple vitalité de l'homme se forme un triple organisme. La première et la plus haute

est mise en rapport avec la plus basse par celle qui tient le milieu entre les deux. Il en est de même du centre de chacune d'elles. Le centre cérébral est mis en rapport avec le centre du cœur par celui du système intermédiaire.

Lors donc que l'âme, cet architecte du corps humain, reçoit les stigmates du Sauveur, leur empreinte doit se reproduire dans ces trois régions dont nous venons de parler. Nous avons vu, en effet, que le séraphin qui parut à saint François sur le mont Alverne avait trois paires d'ailes : l'une à la tête, siège de l'esprit de la vie supérieure, et organe du mouvement spirituel ; une seconde paire au milieu du corps, où résident les organes du mouvement ; aussi ces deux ailes étaient destinées à voler. Une troisième paire enfin couvrait la partie inférieure du corps, et exprimait ainsi la vie qui y est enfouie. Mais l'âme, une fois stigmatisée dans ses puissances et dans ses organes, tend à manifester dans son enveloppe extérieure l'empreinte qu'elle a reçue, et c'est ainsi que le corps se trouve marqué de ces signes sacrés dans les trois systèmes principaux dont il se compose. La stigmatisation se produit au dehors, dans la tête, par la sueur de sang et la couronne d'épines, correspondant aux deux directions de la vie du cerveau, l'une qui va du centre à la circonférence dans le visage, et l'autre qui va de droite à gauche et de l'avant à l'arrière. Le système de la vie inférieure, qui sert à la circulation, reçoit comme stigmaté la plaie du cœur, et nous avons vu par quelques exemples que cette plaie pénètre quelquefois jusque dans les poumons et la région du foie, qui sont dans un rapport intime avec ce système. Ou bien encore les stigmates apparaissent sous la forme de la flagellation, cou-

vrant la peau du corps tout entier de taches et de meurtrissures. Enfin les stigmates apparaissent dans la région intermédiaire qui préside aux mouvements, sur les mains et les pieds, ou bien encore sous la forme d'une croix sanglante empreinte sur la poitrine, à l'endroit où se croisent et se réunissent les organes du mouvement. Il n'est pas étonnant que l'image de la croix, lorsqu'elle est profondément empreinte dans l'âme, se grave aussi extérieurement dans le corps, et qu'il arrive alors ce que nous savons être arrivé à Philippe d'Aqueria, qui ne perdait jamais la présence de Notre-Seigneur et qui le voyait toujours souffrant devant ses yeux.

Mais pour que la stigmatisation soit aussi complète, il faut, avec des dispositions particulières et l'opération divine, une préparation de la part de l'homme. Celui-là seul qui a créé l'âme et le corps peut produire en eux une transformation aussi profonde; celui-là seul qui a gravé en eux son image et sa ressemblance peut y graver aussi l'empreinte de son humanité souffrante. Quant aux dispositions nécessaires pour la production de ce phénomène, il faut d'abord une grande activité et une grande énergie dans les forces vitales, afin qu'elles deviennent capables de recevoir et de garder longtemps les impressions profondes que suppose un tel changement. Il faut de plus, dans les organes corporels, beaucoup de souplesse, de mobilité, une vertu plastique très-considérable, afin que les émotions de l'âme puissent se communiquer promptement au corps et se graver en lui. Les états ordinaires de la vie ne peuvent produire de tels résultats; car ils exigent une certaine assurance et fermeté, pour satisfaire au but de la vie. On comprend en effet que, si nos émotions étaient ordinaire-

ment assez profondes et assez vives pour produire en nous de tels effets, et pour nous changer en quelque sorte dans les objets mêmes de nos affections, la vie entière ne serait qu'un passage continuél d'une forme à une autre. Aussi quoique les femmes soient déjà par leur constitution plus disposées que les hommes à recevoir ces sortes d'impressions, elles ont cependant besoin comme eux d'une préparation spéciale, que donne ici, comme partout ailleurs, la vie ascétique. En effet, l'empire que l'homme acquiert sur soi-même par l'abstinence et la mortification exalte les puissances de la vie et les dégage des organes matériels auxquels elles sont liées. Il rend ces organes plus déliés et plus purs, il en augmente la plasticité. Aussi nous voyons que c'est presque toujours dans la semaine sainte ou aux environs que se produisent les stigmates, non-seulement parce que c'est alors le temps de la tristesse et du deuil dans l'année ecclésiastique, et que l'âme se trouve ainsi disposée à la compassion, mais encore parce que le jeûne du carême qui a précédé cette sainte semaine a donné au corps la souplesse et la plasticité nécessaires pour la production de ce phénomène merveilleux. L'extase, qui se développe facilement en ces circonstances, enveloppe pour ainsi dire l'homme jusqu'au fond de son être, à peu près comme ce sommeil mystérieux que Dieu envoya à notre premier père, lorsqu'il voulut tirer de lui la mère du genre humain, et c'est sous le voile et dans l'obscurité de l'extase que s'accomplit cette renaissance et cette transformation corporelle.

Quant au procédé physiologique d'après lequel ce phénomène se produit, nous n'avons rien de mieux sur ce point que ce qu'a écrit Brentano, d'après ses propres observa-

tions, dans son introduction aux contemplations de la sœur Catherine Emmerich de Dulmen. Elle reçut la couronne d'épines à l'âge de vingt-quatre ans, et de la même manière que les autres extatiques. A l'âge de trente-trois ans, comme elle priait Notre-Seigneur de la faire participer à ses souffrances, elle sentit aux mains et aux pieds une douleur et une chaleur très-vives, qui vinrent s'ajouter à celles du cœur, qu'elle avait obtenues déjà auparavant par ses prières. Elle les prit pour l'effet d'une fièvre continue dont elle souffrait. Ainsi le trait était parti; elle était blessée, et la surexcitation produite en elle par cette blessure se révèle sous la forme d'une fièvre brûlante et continue. Déjà l'esquisse de la nouvelle transformation qu'elle doit subir est empreinte sur son corps en traits délicats et légers. Plus tard elle vit venir à elle, dans une extase, un jeune homme resplendissant qui fit sur son corps, avec la main droite, le signe d'une croix ordinaire. Il se trouva, en effet, qu'à dater de cette époque elle eut sur l'épigastre une marque semblable à une croix. Puis, quelques semaines après, elle vit la même apparition qui lui présenta une petite croix, de la forme décrite dans les récits de la passion. Elle la prit avec ardeur, la serra fortement contre sa poitrine et la rendit. Comme la douleur cuisante qu'elle ressentait à la poitrine augmentait chaque jour, elle vit l'apparence d'une croix latine, de trois pouces de long, qui semblait appliquée sur l'os de la poitrine, et se dessinait en rouge à travers la peau.

Enfin sa stigmatisation s'accomplit dans les derniers jours de l'année 1812. Le 29 décembre, vers trois heures de l'après-midi, elle était dans sa petite chambre fort malade et couchée sur son lit, mais les bras étendus et en état d'extase. Elle méditait sur les souffrances du Sauveur,

et demandait à souffrir avec lui. Elle dit cinq *Pater* en l'honneur des cinq plaies, redoubla de ferveur et se sentit très-enflammée. Elle vit alors une lumière qui s'abaissait vers elle, et y distingua la forme resplendissante du Sauveur crucifié : ses blessures rayonnaient comme cinq foyers lumineux. Son cœur était ému de douleur et de joie en même temps, et à la vue des cinq plaies son désir de souffrir avec le Seigneur devint d'une violence extrême. Alors des mains, des pieds et du côté de l'apparition partirent de triples rayons d'un rouge sanglant, qui se terminaient en forme de flèches, et qui vinrent frapper ses mains, ses pieds et son côté droit. Les trois rayons du côté finissaient en fer de lance. Aussitôt qu'elle en fut touchée, des gouttes de sang jaillirent aux places des blessures. Elle resta encore longtemps sans connaissance ; et, lorsqu'elle reprit ses sens, elle ne sut pas qui avait blessé ses bras étendus. Elle vit avec étonnement le sang qui coulait de la paume de ses mains, et ressentit de violentes douleurs aux pieds et au côté. La fille de son hôtesse, étant entrée dans sa chambre, avait vu ses mains saignantes, et l'avait raconté à sa mère, qui, tout inquiète, demanda à Catherine ce qui était arrivé : mais celle-ci la pria de n'en point parler. Elle sentit après la stigmatisation qu'un changement s'était opéré dans son corps : le cours du sang semblait avoir pris une autre direction, et il se portait avec force vers les stigmates. Elle disait en elle-même : Cela est inexplicable.

Il lui semblait souvent aussi qu'un fleuve brûlant, partant de son cœur et traversant les bras et les jambes, courait avec impétuosité vers ses plaies, où elle sentait des douleurs cuisantes, et d'où il coulait des gouttes de sang.

Les veines qui conduisaient à ces parties sanglantes se gonflèrent bientôt en effet : les stigmates étaient rouges et humides ; la croix de la poitrine suait des gouttes de sang d'un rouge très-vif, tandis que l'autre croix se couvrait d'une ampoule, qui en se déchirant laissait couler une humeur incolore et brûlante. (*La Douleureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Introduction.)

Les sensations de cette femme ne la trompaient point. Le cours du sang était bien réellement changé chez elle : son cœur s'était comme partagé en cinq, et ses stigmates étaient autant de cœurs subordonnés, dont chacun avait sa circulation qui lui était propre. Ils obéissaient bien encore au cœur naturel et ordinaire, comme à leur centre et au principe de leur vie ; mais il est un autre cœur plus élevé, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, objet de leur amour ; et c'est celui-là surtout dont ils reçoivent l'impulsion. La circulation ordinaire du sang continue toujours ; mais lorsqu'à certaines périodes, déterminées par l'année ecclésiastique, la vie extraordinaire et mystique se produit d'une manière toute spéciale, ces cœurs périphériques et artificiels cessent de reporter au cœur organique et central tout ce qu'ils en reçoivent ; car ils en gardent une partie pour ce cœur surnaturel auquel ils obéissent ; et c'est alors que s'établit entre eux et lui une circulation nouvelle, semblable à celle qui s'accomplit dans l'état ordinaire. Le sang des plaies sacrées du Sauveur coule dans les plaies des stigmatisés, et à ce sang répond celui qui s'échappe de leurs stigmates. Cette union surnaturelle, qui fait de tous les fidèles un seul corps mystique, cette union, commencée dans l'eucharistie, s'achève dans la stigmatisation. Celle-ci, en effet, met l'homme dans un rapport

direct et immédiat avec le sang qui coule de ce cœur adorable , lequel s'est brisé et a saigné pour tous les hommes : elle les emporte , pour ainsi dire , dans cet immense courant qui part de Notre-Seigneur Jésus -Christ et y retourne. Aussi une vie nouvelle et plus élevée , allumée par le souffle de l'esprit d'en haut , s'agite et brûle dans ces plaies , et la flamme du sacrifice s'élève en cinq foyers divers. Ces flammes sont rouges , car elles s'allument dans les ardeurs de la souffrance ; et si quelquefois elles semblent faire place à un sang aqueux qui s'échappe des stigmates , elles lui communiquent une partie de leur chaleur , de sorte que cette eau ronge et brûle ce qu'elle touche , comme nous l'avons vu par quelques exemples. Les stigmatisés , dans les plaies desquels brûlent ces flammes , sont ceux dont il est parlé dans l'Apocalypse , et qui suivent l'Agneau partout où il va ; car ils lui sont unis désormais par les liens du sang. Nourris déjà de sa chair sacrée , ils reçoivent son sang par une sorte de transfusion. C'est son cœur qui bat dans leurs cœurs , et l'inspiration dont il est la source pénètre jusque dans la moelle de leurs os. L'auguste sacrifice qui se célèbre chaque jour sur l'autel se continue en eux d'une manière sanglante , et rappelle ainsi le souvenir de ce grand acte qui s'est accompli une fois sur le Calvaire. Aussi c'est principalement au jour où l'Église en fête la mémoire que les plaies des stigmatisés s'ouvrent et saignent , comme pour rendre perpétuellement présentes la passion et la mort du Sauveur.

CHAPITRE XVIII

De la plastique mystique. Rapports de ce phénomène avec la stigmatisation. Angèle de la Paix. Osanna de Mantoue. Comment le cœur est le foyer des surexcitations surnaturelles de la vie. Cécile Nobili. J. M. de la Croix de Roveredo. Isabelle Barilis. Claire de Montefalco. Véronique Giuliani. Des formations plastiques dans les os. Boland de Strasbourg.

Nous trouvons encore dans les régions inférieures de la vie un autre phénomène, qui a beaucoup de rapports avec la stigmatisation : nous voulons parler des formations plastiques, qui ont lieu quelquefois dans le corps par suite de l'extase, et dans lesquelles s'incarnent, pour ainsi dire, les objets dont l'âme est continuellement occupée ; de sorte que ce qu'elle s'est assimilé intérieurement prend un corps et une forme dans l'organisme. Les croix extérieures et visibles qui apparaissent quelquefois sur le corps des extatiques, comme par exemple sur celui de Cath. Emmerich, forment la transition entre les phénomènes de la stigmatisation et ceux que nous allons étudier ici : les uns et les autres peuvent d'ailleurs s'expliquer de la même manière. Ces affections profondes qui, reçues dans des organes purifiés et assouplis par la vie ascétique, produisent les stigmates, donnent également naissance aux formations plastiques, où elles déversent pour ainsi dire leur trop-plein. Lorsque l'esprit surexcité déborde en nous, il se recueille et se ramasse en quelque sorte dans la parole. Là, devenant à soi-même son propre objet, il se parle dans une sorte de monologue, et cause avec l'écho de sa voix : ou bien, se revêtant d'un son corporel, il se rend sensible au dehors pour les autres. Or la vie a aussi ses

émotions et ses excitations comme l'esprit. Elle opère aussi comme lui, mais seulement d'une manière plus matérielle et plus grossière. Mêlée au corps et soumise comme lui aux conditions de la matière, chaque émotion qu'elle éprouve doit se produire au dehors, d'après ces conditions. Elle manifeste ce qu'elle sent, en imprimant tel ou tel mouvement aux éléments corporels dont elle dispose, et en leur donnant de nouvelles formes.

C'est d'ailleurs de cette manière que, déjà au commencement, le corps entier s'est formé sous la double influence de l'âme et du principe vital; et c'est encore de la même manière qu'il se conserve par le renouvellement continu des matériaux qui le composent. Il n'est donc pas étonnant que lorsqu'un nouvel élément, l'élément divin, vient s'ajouter aux deux autres, il donne lieu à des formations nouvelles et extraordinaires, signe et effet à la fois d'un état nouveau et extraordinaire aussi. Ce phénomène peut s'accomplir dans toutes les parties du corps humain; cependant il se produit plus souvent là où gît le foyer de la vie, où toutes les forces de l'organisme semblent se concentrer, c'est-à-dire dans le cœur. Vous diriez alors qu'un nouveau cœur d'une nature plus élevée est donné à l'homme, afin que les pensées sublimes dont il est favorisé puissent trouver en lui un langage qui les exprime. Le cœur, on le sait, est de tous les organes le plus compacte, le plus matériel. Toujours en mouvement, dévoré par son incessante activité, il a besoin de réparer toujours et promptement les pertes de l'organisme, en fabriquant à chaque instant de nouveaux matériaux. Si donc il devient dans la vie mystique l'organe de l'action surnaturelle de Dieu, et le temple de l'esprit qui souffle d'en haut, il ne

faut pas s'étonner que les murs de ce temple se couvrent en quelque sorte d'hiéroglyphes , dans lesquels une puissance supérieure trace et décrit ses mystères.

Angèle
de la Paix.

Le rapport intime qui existe entre ce genre de phénomènes et les stigmates nous est clairement indiqué dans une vision que la sœur Angèle de la Paix eut un vendredi. Sa cellule se trouva tout à coup illuminée, et au milieu d'un chœur de vierges Notre-Seigneur lui apparut sous la forme d'un enfant. Il portait sous son bras tous les instruments de la passion, et dit à Angèle qu'il était venu pour rassasier enfin ses désirs. Il lui sembla alors que l'enfant Jésus blessait invisiblement sa poitrine et son cœur, et y mettait les instruments de la passion qu'il avait à la main. Elle ressentit pendant cette opération des douleurs si vives qu'elle fut renversée par terre comme morte. On vient à son secours, on appelle son confesseur ; celui-ci, soupçonnant ce qui était arrivé, lui ordonne en vertu de l'obéissance de revenir à elle, et de lui raconter ce qui s'est passé. Elle obéit, mais elle est obligée de garder le lit longtemps encore sans pouvoir bouger. Elle sent très-bien que c'est du cœur et des symboles de la passion qui y ont été mis que les douleurs s'étendent aux membres de son corps, allant de la couronne d'épines à la tête, des clous aux mains et aux pieds, de l'éponge à la bouche, qui se remplit d'amertume, du fouet aux épaules et aux parties environnantes. Quelque temps après, l'enfant lui apparut de nouveau dans une autre vision, et lui dit : « Lorsque je t'ai apporté dernièrement les instruments de ma passion, tu avais un tel désir de les recevoir que je les ai mis tous ensemble dans ton cœur ! Je suis venu maintenant pour les mettre en ordre. » Là-dessus il entre spirituelle-

ment dans son cœur, et y range tous ces instruments dans l'ordre qui lui plaît. Il place la croix au milieu sur la pointe du cœur, met la couronne d'épines sur la partie supérieure et obtuse, les trois clous au pied de la croix, le roseau et l'éponge à droite, et l'échelle à gauche. Elle devait recevoir plus tard la lance avec la plaie du cœur. (*Marchese*, 5 octobre.)

Ce fait nous conduit aux formations plastiques qui se terminent par les stigmates, comme chez Osanna de Mantoue. Comme son cœur était encore un peu attaché aux choses de la terre, et qu'il lui paraissait à cause de cela d'une couleur blême, Notre-Seigneur, dans une vision, le lui avait ôté; puis, après l'avoir purifié, le lui avait rendu tout rayonnant d'éclat. Depuis ce temps elle fut enflammée d'un tel amour pour lui, que pendant trois ans elle ne put qu'avec les plus grands efforts conserver la présence de son esprit, et qu'elle vécut dans une extase presque continuelle. Cet état fut suivi d'un autre bien différent, qui dura sept ans, pendant lesquels elle fut livrée aux épreuves les plus pénibles. C'est alors qu'elle commença à prier Dieu instamment de lui communiquer les signes de la passion, et d'abord la couronne d'épines. Notre-Seigneur, après avoir différé longtemps de satisfaire ses désirs, voulant par là les enflammer davantage, l'exauça enfin au bout de deux ans. Il lui apparut portant sa couronne d'épines : elle se prosterna devant lui, et il la lui mit alors sur la tête. La douleur qu'elle ressentit fut si violente qu'elle tomba évanouie. Elle reçut ce don avec joie et reconnaissance, et souffrit, à partir de ce moment, des maux de tête intolérables. Sa tête était entourée d'un cercle visible, qu'aperçurent souvent ceux qui vivaient

Osanna
de Mantoue.

avec elle, malgré toutes les précautions qu'elle prenait pour le cacher; il se gonflait quelquefois, et un sang noir semblait y circuler.

C'était peu pour elle d'avoir la couronne si elle ne participait encore aux autres plaies de son bien-aimé. Enhardie par le don qu'elle avait reçu, elle en demanda d'autres à Notre-Seigneur. Dans le mois de juin de l'an 1477, à l'âge de trente-deux ans, elle alla visiter une sainte fille nommée Marguerite - Séraphine. Comme les deux amies s'entretenaient ensemble de ces paroles de l'Apôtre : *Je désire ardemment ma dissolution pour être avec le Christ*, Osanna eut un ravissement. Dans son extase, elle demanda de nouveau à Notre-Seigneur ses stigmates; et comme il voulait différer encore cette faveur, elle le supplia de lui donner au moins la plaie du côté. Elle resta ainsi pendant trois heures, le priant toujours. Elle vit enfin un rayon d'un éclat extraordinaire se diriger vers le côté gauche de son corps. Il pénétra en elle avec une telle force qu'elle en ressentit une douleur inexprimable, et fut agitée pendant un quart d'heure par des mouvements extraordinaires, au grand étonnement de Marguerite, qui ne comprenait rien à tout ce qui se passait. — Mais Osanna, revenue à elle, chercha à lui cacher la faveur qu'elle avait reçue. Au reste, on montrait encore longtemps après la chambre où cet événement était arrivé. Osanna était satisfaite, surtout parce qu'elle espérait obtenir davantage encore. Elle se mit donc aussitôt à demander les autres stigmates, et elle les obtint après un an de prières ferventes. Le Seigneur lui apparut environné d'un admirable éclat, et lui dit : « Tu veux donc avoir mes stigmates? — Plus que je ne puis l'exprimer. — Prends garde, ma fille, lui dit Notre-Seigneur, les dou-

leurs que tu désires sont bien cruelles et au-dessus de tes forces. Il vaudrait mieux pour toi supporter une peine modérée que de succomber sous de nouveaux tourments. Tu te repentiras peut-être de ta demande. — Rien ne sera trop lourd pour mes épaules, répondit Osanna, si vous venez à mon secours. Il y a longtemps que j'ai mis mon espérance en vous; remplissez donc votre promesse. » Notre-Seigneur l'assura de son secours. Des rayons brûlants se dirigèrent alors vers ses mains et ses pieds, et elle tomba par terre de douleur en poussant un grand cri. Elle fut longtemps avant de pouvoir revenir à elle. Ses mains, ses pieds surtout avaient les stigmates, et les bords de la blessure étaient tellement gonflés qu'il semblait que les clous ressortaient. Les plaies devenaient plus grandes les mercredis et les vendredis, et surtout pendant la semaine sainte, où elles étaient livides : le reste du temps elles n'étaient visibles que pour elle, et un voile très-ténu les cachait aux hommes. Mais les stigmates de son bien-aimé ne suffisaient pas encore à son amour : elle voulut le porter lui-même en son cœur. Elle le pria donc d'y entrer, afin qu'elle le possédât toujours, parce qu'elle ne pouvait plus vivre sans lui. Sa prière fut encore exaucée. Un jour, après qu'elle eut communiqué, Notre-Seigneur entra dans son cœur, sous la forme de crucifié, et lui promit qu'il n'en sortirait plus. Il tint parole. A partir de ce moment, il lui sembla que quelqu'un se trouvait enfermé dans son cœur, s'y remuait de-çà et de-là, étendait les bras ou les retirait, ce qui lui causait de telles douleurs qu'elle croyait en mourir. Mais toutes ces souffrances étaient un plaisir pour elle. Elle pria Notre-Seigneur de lui accorder enfin les douleurs qu'il avait souffertes sur la croix en son cœur.

Elle eut une extase où il lui sembla que son cœur était percé d'un clou ; et la douleur qu'elle en ressentit fut si violente, qu'elle pria Notre-Seigneur plusieurs fois de venir à son secours.

Elle supporta avec courage toutes ces souffrances, quoique souvent elle fût près d'en mourir, comme son confesseur le témoigne à plusieurs reprises. Un jour qu'il lui demandait comment elle se trouvait, elle lui répondit avec une expression tout angélique : « Je vis en de grandes douleurs ; car toute la région du cœur est enflée depuis l'épaule jusqu'à l'estomac, et la douleur ainsi que la rougeur s'étend jusqu'aux pieds. Peregrino, ma parente, me frotte tous les jours avec un onguent, et je la laisse faire pour qu'elle ne devine pas la vérité. Cependant elle a remarqué la rougeur et l'enflure qui vont, sous la forme d'un ruban, depuis l'estomac jusqu'aux épaules, et qui me sont très-douloureuses. » Il lui demanda alors quelle était la nature du mal qu'elle souffrait au cœur. Elle lui répondit : « O mon fils ! il me semble qu'on me le partage en deux, et qu'ensuite chacune de ces deux parties est partagée de nouveau en deux autres ; de sorte qu'il ressemble à une grenade coupée en quatre morceaux. D'autres fois il me semble qu'on promène un couteau au milieu, ce qui me cause les douleurs les plus violentes dans tout le côté. O bon Jésus, que votre bonté est grande ! » Elle reçut encore la couronne d'épines. La peau de la tête s'enflamma sous la forme d'un cercle, et ressortit de l'épaisseur d'un doigt, en lui causant les plus cruelles souffrances. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait fini par perdre presque entièrement le sommeil. Elle avait fréquemment la fièvre ; et souvent au milieu de ses entretiens elle s'arrêtait tout à

coup, changeait de couleur, mettait sa main sur sa poitrine, et était obligée d'attendre, pour reprendre le fil de son discours, que ce redoublement de douleur fût passé. Enfin il lui fut impossible de méditer sur les mystères de la passion sans que son cœur s'enflammât aussitôt, comme s'il eût été rempli d'un corps considérable et enflammé; et comme la douleur se communiquait à tous ses membres, elle était alors prise de la fièvre. (*Sa Vie*, par Fr. Sylv. de Ferrare. Milan, 1505, liv. III, ch. 1 et 2.)

Tel est l'amour de ces grandes âmes que Dieu remplit de son esprit. Il n'est pas comme l'amour du monde, qui cherche ses intérêts ou son plaisir : il n'a soif au contraire que de souffrances, et arrive à la véritable union par l'oubli de soi-même poussé jusqu'à l'héroïsme. Lorsque cet amour a pris racine dans une âme forte et énergique, la puissance qu'elle a d'aimer afflue pour ainsi dire de partout, et se concentre dans son fond le plus intime comme en un foyer. La vie, par un mouvement correspondant, se ramasse aussi de partout dans le cœur; et celui-ci, agité, bouleversé, déborde de toutes parts, et exprime d'une manière inaccoutumée, mais conforme à sa nature, les impressions nouvelles et extraordinaires qu'il a reçues. Or cette manière, avons-nous dit, est toute plastique : c'est dans le sang et par le sang qu'il manifeste son activité; c'est donc dans le sang, et le plus souvent dans l'organe même du cœur, que les images spirituelles, sources de ces impressions, prennent une forme compacte et corporelle. On n'a ouvert après leur mort ni Angèle ni Osanna, pour voir si les choses qu'elles avaient ressenties s'étaient vraiment passées en elles comme elles le croyaient. Mais on l'a fait pour d'autres, et l'on a trouvé vraiment dans leur cœur

- Cécile Nobili. les images dont elles avaient senti la présence et l'empreinte. Cécile Nobili, religieuse clarisse, avait, comme nous l'avons vu, la plaie du côté qui avait pénétré jusqu'à la substance même du cœur. On ouvrit celui-ci après sa mort, et l'on y trouva la forme de deux petits fouets composés d'une manière merveilleuse de peaux et de fibres tissues ensemble. Les bouts de ces deux fouets étaient garnis d'anneaux que l'on distinguait très-bien à leur couleur obscure. (*Huber*, juillet, p. 1454.) Il en fut de même de
- J. M. de la Croix de Roveredo. Jeanne - Marie de la Croix de Roveredo. La blessure avait pénétré chez elle par le poumon jusqu'au cœur, et sur celui-ci étaient empreints le roseau, la lance et l'éponge.
- Isabelle Barillis. (*Ibid.*, mars, p. 766.) Lorsque Isabelle Barillis, théatine, fut morte, on tira son cœur de sa poitrine, et on l'ouvrit, afin de découvrir la cause des souffrances continuelles qu'elle y avait ressenties pendant sa vie. On y trouva l'empreinte de tous les instruments de la passion. (*Sylos*, p. II, c. x.) La sœur Paul de Saint - Thomas, de l'ordre de Saint - Dominique, avait coutume de dire qu'elle portait le Crucifié dans son cœur. Après sa mort on trouva que la chose était littéralement vraie; car l'image de Notre-Seigneur mourant était gravée dans son cœur. (*Ibid.*)
- Claire de Montefalco. Claire de Montefalco avait dans une vision donné son cœur à Notre-Seigneur, pour qu'il le fit mourir sur la croix; et à partir de ce moment elle avait vécu dans la méditation continuelle de la passion du Sauveur. Après sa mort, qui arriva en 1308, les sœurs du couvent, pensant qu'il avait bien pu se passer dans son cœur quelque chose de semblable, résolurent de l'ouvrir. Elles se mirent donc en prière, et l'une d'elles, plus courageuse que les autres, se mit hardiment à l'œuvre. Lorsqu'elle eut ouvert le tho-

rax, elle trouva le cœur gros comme une tête d'enfant. Elle l'ôta de la cavité de la poitrine, et le mit dans un vase sur l'autel, parce que les religieuses ne pouvaient s'accorder sur ce qu'il fallait faire. Elles se mirent de nouveau en prière, et il fut résolu qu'on ouvrirait le cœur. La sœur François, après quelques hésitations, donna enfin un grand coup de couteau, en répandant un torrent de larmes, et atteignit facilement la substance molle et extérieure de l'organe. Mais elle trouva dans la substance interne de la résistance et une certaine dureté. Elle fit donc une seconde incision, et partagea le cœur en deux moitiés égales. Toutes les sœurs se pressent autour d'elle, remplies de joie, des cierges à la main, et voient avec un sentiment profond d'admiration les mystères de la passion du Sauveur représentés dans un certain ordre sur les deux parois du cœur. Sur le côté droit et au milieu, était l'image de Notre-Seigneur crucifié, un peu plus longue qu'un pouce de femme, les bras étendus, la tête penchée, le côté droit ouvert, tandis que le côté gauche était couvert en partie d'un linge taché de sang. A ses pieds, et du même côté, ou, d'après un extrait des actes, du côté opposé, était la couronne, composée de petites fibres et semée d'épines. Près d'elle on apercevait trois fibres semblables, attachées comme des fils, au bout desquelles pendaient trois clous pointus, noirs, et qui paraissaient au toucher plus durs que la chair. Deux de ces fibres, plus courtes que la troisième, tenaient à des fils plus petits aussi. Plus bas était la lance, placée obliquement avec une pointe aiguë de la couleur du fer, et si dure que Béranger, vicaire général, envoyé par l'évêque de Spolette pour faire l'enquête, ayant voulu y toucher, sentit son doigt piqué comme par un aiguillon.

Tout près se trouvait encore une masse informe de fibrilles de couleur rouge, que l'on prit pour l'éponge. Sur le côté gauche du cœur, on voyait le fouet, composé de cinq fibres flexibles, et ayant un grand nombre de nœuds, avec un manche qui ressemblait à du bois et qui était fixé par un petit nœud. Les cordes du fouet étaient teintes d'un sang noir et détachées de la chair, comme on le voit encore aujourd'hui à son tombeau. A côté s'élevait la colonne, qui était comme entourée de cordes d'une couleur de sang. L'évêque fit faire une enquête exacte sur tous les faits. Toutes ces images des instruments de la passion furent détachées : quelques-unes furent envoyées au pape pour la béatification de la sainte, et les autres furent conservées dans son tombeau. On trouve des détails très-curieux sur ce fait dans la Vie de sainte Claire de Montefalco, écrite par Béranger Moscome et Curtius, en partie d'après les manuscrits conservés dans le monastère où elle a vécu, en partie sur les actes de la béatification.

Véronique
Giuliani.

La vie de Véronique Giuliani nous offre un des exemples les plus remarquables sous ce rapport. Jamais peut-être le phénomène qui nous occupe en ce moment ne s'est produit d'une manière plus parfaite ; jamais peut-être non plus il n'a été observé avec autant de soin. Nous avons déjà trouvé plus d'une occasion de constater l'attention scrupuleuse de la sainte dans les faits de ce genre. Elle avait, le samedi saint de l'an 1727, découvert à son confesseur, forcée par l'obéissance, qu'elle portait dans son cœur beaucoup de signes et d'images. Celui-ci, prenant en considération ce qu'elle lui avait communiqué, pensa prudemment à se procurer un document authentique à ce sujet, pour pouvoir ensuite, après sa mort, s'assurer de la réalité

du fait. Il lui ordonna donc de nouveau, en vertu de la sainte obéissance, de lui dessiner sur un papier l'état de son cœur, tel qu'elle le lui avait décrit de vive voix. Elle obéit; mais comme elle ne savait point dessiner, elle pria les sœurs Florida Ceoli et Marie-Madeleine Boscami de l'aider, sans leur dire toutefois qu'il s'agissait d'une chose sérieuse, mais en cherchant plutôt à leur faire croire que c'était un pur caprice de sa part. Elle tailla donc un papier rouge en forme de cœur; puis elle fit tailler avec du papier blanc, et coller sur le cœur les images suivantes. Au milieu, sur la pointe du cœur, était une grande croix latine; à gauche la couronne d'épines, puis en travers, au-dessus de la croix, un étendard avec sa hampe composé de deux pièces. Elle fit tailler celle de dessus avec du papier d'un rouge obscur. Au-dessus était une flamme de la même couleur, et au-dessous un marteau, des pinces, une lance et le roseau avec sa hampe. A droite de la croix, en commençant par le haut, étaient la robe sans couture de Notre-Seigneur, une seconde flamme, un calice, deux cicatrices entrelacées ensemble, la colonne, trois clous, le fouet, et enfin, au-dessous de la tige de la croix, sept glaives dont les pointes étaient tournées les unes contre les autres. Elle prit une plume, et tira depuis le calice jusqu'à la croix une ligne qui liait ensemble ces vingt-quatre images, et écrivit également avec de l'encre en plusieurs endroits huit grandes lettres latines, et une lettre en écriture cursive: au haut de la croix, un C, qui, selon elle, signifiait *charité*; au bras gauche, un O, *obéissance*; au bras droit, un U, *humilité*; au milieu, deux FF, *foi et fidélité*; sur les deux pièces de l'étendard un J en dessus, un M en dessous, *Jésus et Marie*; au pied de la croix, à

droite et à gauche, deux PP, *pâtir* et *patience*; enfin, sous les pointes des sept glaives, un V, *volonté de Dieu*. Les deux flammes représentaient l'amour de Dieu et du prochain, et les deux blessures celles qu'elle avait reçues elle-même la nuit de Noël. Le tout fut prêt pour la Pentecôte, et Véronique le remit au P. Guelfi, son confesseur, trois jours avant l'attaque d'apoplexie dont elle faillit mourir. Celui-ci signa le papier qu'elle lui avait remis, le scella et l'envoya à l'évêque. Et plus tard, dans le procès qui fut fait pour sa béatification, il reconnut comme étant de lui le sceau et la signature. On conserve encore dans le couvent de la sainte une copie de ce dessin, faite par la sœur Ceoli. Après la mort de Véronique, son cœur fut ouvert dans toutes les formes, sur l'ordre de l'évêque, par Jean-François Gentili, chirurgien et professeur, par J. F. Bordiga, médecin et professeur aussi, en présence du gouverneur Torrigiani, du chancelier Fabbri, des deux prieurs Pesucci et Gellini, des deux docteurs Falconi et Giannini, du confesseur Guelfi, du peintre Luc-Antoine Angelucci et de plusieurs religieuses. On trouva la croix très-distinctement représentée, et portant au-dessous la lettre C, puis la couronne d'épines, les deux flammes, les sept glaives rangés en forme d'éventail, les lettres V et P, la lance et le roseau croisés ensemble, l'étendard avec les deux pièces et les lettres J et M, un clou, tel qu'on le représente ordinairement. L'évêque ne crut pas nécessaire de faire inciser plus avant le côté droit, parce qu'il craignait que le cœur ne se gâtât tout à fait; car il y avait déjà trente-quatre heures que la sainte était morte. Il ne voulait pas non plus augmenter inutilement les souffrances des sœurs qui étaient présentes. (*Sa Vie*, p. 124, et les Actes de son procès, qui

furent écrits deux mois après sa mort.) La même chose est arrivée à Marguerite de Citta di Castello.

Cette vertu plastique n'est pas propre seulement aux parties molles du corps, mais elle s'étend quelquefois jusqu'à la charpente osseuse. Cantinpré raconte dans son premier livre *des Abeilles*, ch. xxv, un fait dont il a été témoin lui-même. Boland, prieur des Dominicains à Strasbourg. Boland de Strasbourg. faisait continuellement avec son pouce le signe de la croix sur sa poitrine. Or il arriva qu'allant à Mayence il y fut pris d'une maladie dont il mourut, et il fut enterré chez les Frères Mineurs. Les Dominicains de Strasbourg désiraient avoir son corps; mais les Frères Mineurs de Mayence tenaient à le garder. Cependant, au bout de quelques années, le couvent de Mayence ayant été transporté ailleurs, les Dominicains purent enfin rapporter les os de Boland à Strasbourg. Lorsqu'ils les eurent lavés, ils trouvèrent l'os du thorax, où s'emboîtent les côtes, marqué d'une croix très-bien faite qui paraissait couvrir le cœur comme d'un bouclier. Cantinpré, qui fit un voyage de quarante milles pour être témoin de cette merveille, raconte qu'il a vu lui-même cette croix, formée comme en relief de la substance même de l'os au milieu du thorax. Les trois bras supérieurs de la croix avaient la même longueur; mais le quatrième était plus long. Les trois premiers se terminaient par des lis, tandis que le bras inférieur se terminait par une pointe, comme s'il eût dû être enfoncé quelque part. Un autre document rapporté par Bzovius à l'an 1237 ajoute que la croix était bleue.

Un an après la mort de Jean d'Yepes, qui arriva en 1591, on trouva son corps parfaitement intact et sans aucune tache, exhalant avec cela un parfum délicieux, et on le

déposa au milieu d'un grand concours de peuple dans le couvent des Carmes de Ségovie. Or on vit dessinées sur tous les membres des images merveilleuses de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, des anges et des saints. Mais elles ne paraissaient pas de la même manière à tout le monde, et chacun ne les voyait pas toutes ensemble; mais plusieurs ne les voyaient pas du tout, et d'autres les voyaient tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Dans ce cas, on le voit, la réalité est déjà mêlée de l'élément subjectif: aussi ce fait n'offre-t-il pas une certitude incontestable. L'évêque du diocèse, Vigilis de Quinones, constate, il est vrai, qu'un grand nombre d'individus ont vu ces signes, et l'existence en a été confirmée par des témoins dignes de toute confiance, et constatée dans le procès avec toutes les formes du droit. Mais il reste toujours très-difficile dans les cas de ce genre de distinguer la réalité de ce qui n'est que l'effet de l'imagination. (*Paradisus carmelitici decoris*, p. 435.)

CHAPITRE XIX

L'extase considérée dans les organes du mouvement. Des stations mystiques. Comment ce phénomène se trouve joint avec celui des stigmates. Lucie de Narni. Comment il se produit en partie seulement ou d'une manière complète. Sainte Colette. Agnès de Jésus. Jeanne de Jésus-Marie.

L'extase saisit l'homme tout entier. Mais quoique celui-ci soit unique dans sa personne, on peut distinguer en lui plusieurs régions très-différentes, en chacune desquelles il exerce son action d'une manière spéciale. Il en est de même de l'esprit d'en haut qui produit l'extase: c'est toujours le même esprit, mais il peut à son gré saisir l'une ou l'au-

tre de ces diverses régions, et produire ainsi des phénomènes particuliers. Nous avons considéré déjà l'action de Dieu dans l'esprit et dans la région inférieure de l'homme, et nous avons vu comment il produit dans le premier cas la vision sous toutes ses formes et des émissions de lumière; ou bien encore comment, lorsqu'il s'empare des puissances de la volonté, il y donne naissance à des mouvements qui se manifestent au dehors par des sons extérieurs. Nous avons vu ensuite que l'esprit divin, lorsqu'il soumet à son action les forces vitales, les élève au-dessus d'elles-mêmes, leur donne une plasticité plus grande, et leur fait produire ainsi dans l'organisme des formes extraordinaires. C'est de cette manière que se manifestent les phénomènes de la stigmatisation à tous ses degrés. Or ces deux régions extrêmes dans l'homme, qui représentent d'une manière spéciale les deux premières personnes de la sainte Trinité, sont mises en rapport par la région intermédiaire qui préside aux mouvements. Lorsque l'extase saisit principalement ou l'esprit ou la région inférieure de l'homme, les organes du mouvement sont ordinairement liés; de sorte que les visions et en partie aussi la stigmatisation s'accomplissent au milieu d'une extase tranquille et immobile. Mais il arrive quelquefois aussi que l'esprit divin s'empare de la région intermédiaire, et y produit un surcroît d'activité extraordinaire. Les organes, qui étaient liés dans les deux premières formes de l'extase, sont élevés au contraire en ce cas à une plus haute puissance; et les mouvements, dirigés par une volonté surnaturellement exaltée, dépassent les limites ordinaires et naturelles; et c'est ainsi que l'extase mobile succède à l'extase immobile.

L'extase mobile tient donc le milieu entre l'extase spirituelle, qui produit les visions, et l'extase plastique, qui donne naissance aux stigmates. On distingue en elle trois formes ou trois degrés, correspondant aux trois aspects des organes du mouvement. Au premier degré on peut ranger tous les phénomènes que nous désignons sous le nom de stations mystiques. Le second degré comprend les extases où se produit une action à distance, ou une action partant du centre ou y allant. Enfin, le troisième degré comprend l'extase dans laquelle l'homme marche ou s'élève au-dessus de terre, ou vole en l'air. Nous allons étudier toutes ces formes, en commençant par les stations mystiques.

Des stations
mystiques.

L'extase mobile exprime dans le domaine de la grâce ce que le somnambulisme représente dans celui de la nature. Lorsque l'homme marche éveillé, l'esprit en lui tient le gouvernail, et dirige d'en haut le mouvement vers le but qu'il a en vue. Mais lorsque le somnambule marche dans le sommeil, l'instinct qui git dans les régions inférieures de la vie prend la place de l'intelligence, voilée sous les nuages du sommeil; et saisissant les organes du mouvement, il dirige et conduit celui-ci avec cette assurance qui est le caractère propre de tout instinct naturel. Dans l'extase mobile, c'est l'esprit de Dieu qui prend la place de celui de l'homme. Celui-ci se livre à lui pendant tout le temps que dure l'extase; et il est à l'égard de Dieu à peu près ce que la vie inférieure est pour lui-même, avec cette différence toutefois qu'ici la dépendance de la vie inférieure à l'égard de l'esprit est nécessaire et continuelle, tandis que celle de l'esprit de l'homme à l'égard de Dieu dans l'extase est libre et temporaire. L'esprit divin, qui s'est emparé du pouvoir dans l'homme, l'exerce à sa guise, produisant en

lui des mouvements que la volonté reçoit intérieurement , et qu'elle exécute ensuite au dehors. Il s'ouvre donc ici un nouveau monde d'action , tracé par l'esprit de Dieu , de même que le cercle de la vie ordinaire , dans l'état de veille , est renfermé dans la sphère de l'esprit de l'homme , tandis que dans le sommeil il repose dans le sein de la nature elle-même ou dans les régions inférieures de l'organisme , soumises exclusivement aux influences de celle - ci.

Dans le domaine de l'esprit et de la nature , lorsqu'un but important doit être atteint, et que l'on a pour cela des moyens considérables à sa disposition , les actions particulières se produisent sous une forme épique ou dramatique, et composent ainsi un magnifique ensemble et comme un poème grandiose. Il en est ainsi dans le domaine de la grâce. Ici aussi, lorsque l'esprit de Dieu et l'esprit de l'homme s'unissent dans une action commune, les opérations qui résultent de cet admirable concert forment, par leur enchaînement, comme un drame sublime et saisissant. Mais le but le plus élevé qui puisse être proposé à l'homme dont l'esprit de Dieu s'est emparé, c'est Notre-Seigneur lui-même accomplissant l'œuvre de la rédemption, pour laquelle il est venu sur la terre, et montant le chemin qui conduit au Golgotha. Il n'est pas, en effet, de spectacle plus attendrissant que celui des scènes de sa passion. De même que, si deux cordes sont montées sur le même ton, les vibrations de l'une mettent l'autre en mouvement, ainsi les souffrances de Notre-Seigneur, contemplées avec amour par l'âme ravie, la font vibrer à l'unisson, et produisent en elle des émotions semblables à celles qu'il a ressenties lui-même. Ce n'est plus une simple méditation ,

mais c'est la reproduction vivante de la passion du Sauveur dans tous ses actes et dans toutes ses circonstances. De même, en effet, que les plaintes qu'arrache à l'âme la compassion composent en quelque sorte une lamentation mélodieuse, ainsi la reproduction des scènes douloureuses de la passion du Sauveur forme un drame sublime, auquel on ne peut assister sans une émotion profonde.

Lucie
de Narni.

On voit par tout ce que nous venons de dire quel rapport existe entre ce phénomène et celui de la stigmatisation. Ce rapport est tel que c'est après un acte de ce genre que Lucie de Narni a été stigmatisée. Le 24 février 1496, elle était au chœur avec vingt-cinq religieuses du même couvent, lorsqu'elle fut prise par une extase où elle resta une demi-heure sans aucun mouvement. Puis elle se mit à pousser une plainte profonde, de sorte que l'on comprit qu'elle faisait avec Notre-Seigneur les stations de la passion. On vit, en effet, qu'elle souffrait toutes les douleurs qu'avaient éprouvées Notre-Seigneur et sa mère en se séparant, celles que le Sauveur ressentit de l'abandon de ses disciples et de la trahison de Judas, et qu'elle aurait voulu les prendre sur elle à sa place. Elle suivit ensuite Notre-Seigneur à la colonne; et, abîmée dans une angoisse profonde, elle demandait qu'on déchargeât sur elle les coups dont on le frappait. Puis elle assista au couronnement d'épines, le cœur brisé, en compagnie de Marie, de Madeleine et de l'apôtre saint Jean. Elle entendit l'injuste sentence de Pilate, et vit s'acheminer vers le Calvaire le funèbre convoi. Elle marcha à la suite du Sauveur, prit avec joie la croix sur ses épaules à la place du Cyrénéen; puis, ployant sous le faix, elle tomba à terre épuisée de fatigues et de souffrances. Revenue cependant à elle, elle se traîna du mieux

qu'elle put à la suite du Sauveur, lui disant : « Seigneur, je vous vois attaché à la croix, mais je veux y être attachée avec vous. Donnez - moi donc part, ô mon bien - aimé, à vos souffrances ; laissez - les - moi toujours, ainsi que vos plaies sacrées. »

La sœur Diambra, s'étant approchée, vit les muscles de ses bras se contracter convulsivement, et ses os se disloquer. Elle lui demanda ce qu'elle avait au bras ; Lucie lui répondit qu'ils étaient comme endormis. Mais bientôt les crampes augmentèrent tellement qu'elle devint roide et froide comme la glace ; de sorte qu'elle n'avait plus qu'un faible reste de pouls. Ceci dura jusqu'à Tierce, où elle alla communier avec les autres. Mais dès qu'elle fut de retour dans sa cellule, Diambra s'aperçut qu'elle avait dans la paume de la main une tache sanguinolente, et les cinq plaies de Notre - Seigneur se formèrent complètement sur son corps dans le cours de la semaine. (Marchese, t. VI, p. 79.)

Lucie de Narni est célèbre aussi par l'examen sévère auquel elle fut soumise après sa stigmatisation. Dès que l'évêque eut connaissance du fait que nous venons de raconter, il défendit de toucher les stigmates qu'elle avait reçus, ou d'essayer de les guérir. Cependant, comme ils restaient toujours frais et sans suppuration, et que les mercredis et les vendredis seulement ils saignaient avec plus d'abondance, il permit de les lier et d'employer quelques remèdes ; mais tous furent inutiles. Le pape Alexandre VI nomma pour faire l'enquête une commission composée du grand inquisiteur, de l'évêque de Narni, du prieur de Viterbe, de plusieurs chanoines et du médecin Al. Gentiari. Ceux-ci, après un examen sévère, déclarèrent que la chose était sur-

naturelle. Mais on ne cessa pas pour cela de causer. Chacun disait son mot et voulait avoir son opinion ; on traita Lucie d'hypocrite, et la chose fit tant de bruit que le duc Hercule d'Este pria le pape de lui envoyer Lucie à Ferrare. Il chargea quatre des principaux médecins de Ferrare et trois autres encore, *omni exceptione majores*, comme s'exprime l'auteur de la Vie de sainte Lucie, deux évêques et l'archevêque de Milan de procéder à une enquête exacte. Ils s'acquittèrent consciencieusement de leur ministère, et confirmèrent le jugement de la première commission. Mais on ne trouva pas encore ceci suffisant. Alexandre VI envoya donc son médecin, Bernard de Recanati, un des médecins les plus célèbres de son temps, et deux évêques, pour procéder à une nouvelle enquête. Bernard fit faire un gant particulier que personne autre que lui ne pouvait ouvrir, puis il en enveloppa la main de Lucie, le ferma et y mit son sceau. Il le laissa ainsi neuf jours. Si la plaie avait été naturelle, elle aurait dû nécessairement pendant ce temps parvenir à suppuration ; mais lorsqu'il ôta le gant la blessure était rouge et fraîche, comme lorsqu'il l'avait mis. Cette troisième commission se rangea donc à l'avis des deux autres, et la calomnie fut réduite au silence. Bosius, dans son livre *de Signis*, liv. xv, c. 3, affirme qu'il a vu lui-même à Rome les actes de cette enquête.

La stigmatisation n'est pas toujours complète dans le même individu, et quelques-uns ne reçoivent que les plaies des pieds ou des mains, ou de la tête, ou du cœur. Il en est de même du phénomène qui nous occupe en ce moment : le drame sacré de la passion du Sauveur ne se reproduit pas toujours tout entier chez les extatiques, surtout dans les commencements de la vie mystique. Sainte Colette,

dans ses extases remplissait d'un agréable parfum la maison où elle demeurait, considérant un jour dans un ravissement la passion du Sauveur, son visage enfla comme s'il eût été frappé de coups nombreux ; de sorte qu'il semblait ne plus avoir que la peau et les os. Le nez était tordu et enfoncé. Lorsqu'elle eut fini sa méditation, le visage reprit sous les yeux des autres sœurs sa forme précédente ; l'enflure disparut, le nez se redressa, et tout redevint comme auparavant. (*Sa Vie*, page 562.) C'était, on le voit, les mauvais traitements que Notre-Seigneur avait reçus de la part des soldats et des bourreaux, qui s'étaient reproduits dans la personne de Colette. Chez d'autres, c'est l'agonie du jardin des Oliviers, ou la flagellation, ou quelque autre scène de la passion. Ce n'est que lorsque tous ces actes particuliers se sont succédé que le drame entier apparaît avec tous ses motifs et tous les faits qui le composent ; et ce drame est représenté plus ou moins vivement, et saisit les témoins d'une émotion plus ou moins profonde, selon les conditions particulières de la personne en qui il se reproduit.

Un grand nombre d'exemples confirment ce que nous venons de dire. Nous choisirons ici les plus frappants, en suivant l'ordre qui nous est indiqué par le degré d'intérêt qu'ils inspirent. Agnès de Jésus eut d'abord la couronne d'épines, puis des douleurs au cœur, ensuite aux mains et aux pieds, où se montrèrent dans les commencements de petites croix couleur de sang. Elle fut conduite après cela au Calvaire pour y assister au crucifiement, et c'est alors que les stigmates furent complètement formés sur son corps. Peu de temps après sa profession, un ange lui avait apparu en lui disant : « Agnès, prépare-toi à souffrir autant qu'ait

Agnès
de Jésus.

jamais souffert aucune créature. » Elle se contenta de lui répondre : « Ne m'abandonnez pas lorsque ce que vous m'annoncez arrivera. » Le soir même, comme elle était au lit, sa chambre fut tout à coup illuminée d'un grand éclat ; au milieu de la lumière, Jésus crucifié lui apparut, couvert de plaies et inondé de sang. A ce spectacle, il lui sembla qu'on étendait aussi son corps sur une croix, qu'on lui clouait les mains et les pieds ; et les douleurs qu'elle ressentit étaient si vives qu'elle se mit à pousser de grands cris. Les sœurs accoururent, et la trouvèrent les mains étendues, les pieds posés l'un sur l'autre et comme cloués sur une croix. « O mes chères sœurs, leur dit-elle en les voyant, priez pour moi, car je ne puis plus souffrir davantage. » On appela son confesseur, dans la crainte qu'elle ne mourût sans avoir reçu les sacrements de l'Église. Agnès lui fit sa confession avec une grande abondance de larmes, et reçut de ses mains le saint viatique ; après quoi elle tomba en extase, et répandit comme d'habitude un doux parfum autour d'elle.

La sainte Vierge lui apparut et la consola, mais pour quelques instants seulement. Ce message céleste lui donna du courage pour de nouvelles souffrances. Celles-ci revinrent bientôt en effet, et durèrent trois jours entiers ; après quoi elles diminuèrent un peu, et se bornèrent aux côtés, aux mains et aux pieds ; de sorte qu'elle fut longtemps sans pouvoir marcher. Au bout d'un an, elle fut prise dans le jardin du monastère de douleurs si violentes qu'elle fut renversée par terre. Les sœurs la trouvèrent les bras étendus, semblable à une morte, et la portèrent dans sa chambre, où elle resta trois heures entières sans donner signe de vie. Revenue à elle, elle fut conduite chez la prieure. Les

douleurs reparurent bientôt, et on l'entendait crier avec une tendresse inexprimable : « O amour, que tu es puissant ! O amour, que tu es fort et irrésistible ! Mes chères sœurs, je n'ai plus mon cœur, l'amour me l'a pris ; je ne dis plus rien par moi-même, c'est l'amour qui parle par ma bouche ; aimons donc ce divin amour qui nous aime si tendrement. » Puis, se tournant vers le crucifix : « Seigneur, dit-elle, ô mon doux amour, je veux souffrir jusqu'à la fin de ma vie. » Apercevant son confesseur, elle lui dit : « Mon père, donnez à votre fille ce dont elle a besoin. » Il entendit donc sa confession et lui donna la communion ; après quoi elle eut un ravissement qui dura une heure. Quand elle fut revenue à elle, son confesseur lui demanda où elle avait été. « Mon père, lui dit-elle, je viens du palais de l'amour. — Où est-il ? — Sur le Calvaire. Là, j'ai vu mon Sauveur porter seul sa lourde croix, et il m'a dit que je dois aussi porter la mienne sans aucun mélange de consolation. »

Les crampes revinrent bientôt. Son corps fut étendu d'une manière invisible, ses bras tirés violemment ; ses pieds se posèrent l'un sur l'autre ; son visage devint rouge comme le sang ; tous ses membres furent agités par un tremblement violent. On entendait craquer les jointures des os, et dans sa poitrine un bruit singulier, comme si l'on eût déchiré son cœur. Pendant ce temps elle ne faisait que demander à Dieu la patience et la force, et exhorter les assistants à aimer le Seigneur. Elle eut une nouvelle extase suivie de nouvelles douleurs, qui devinrent si cruelles qu'on lui fit donner les sacrements des mourants. Elle eut pendant qu'elle les recevait des visions qui la consolèrent. Le jour suivant, le messenger invisible lui apparut de nou-

veau, et lui demanda si elle était disposée à souffrir davantage encore pour les péchés du monde. Elle répondit oui, et au bout d'une heure les souffrances revinrent, plus terribles qu'auparavant ; de sorte que tous les assistants étaient étonnés qu'elle pût vivre encore. Comme elle demandait un crucifix qui était près d'elle, on vit celui-ci venir à elle comme par un attrait magnétique. Les sœurs attendaient sa mort à chaque instant, mais une voix lui dit qu'elle vivrait encore le jour suivant. On lui mit dans la bouche, pour la rafraîchir, quelques gouttes de vin sucré, qui lui parurent comme du fiel et du vinaigre.

Le lendemain, qui était un vendredi, eut lieu la dernière scène de ce drame terrible. Comme son confesseur l'exhortait à la patience, elle lui assura que dans ses plus grandes souffrances Dieu lui avait accordé la grâce d'une entière résignation à sa volonté sainte. Vers la onzième heure, tous les signes d'une mort prochaine s'étant déclarés, on lui dit de se tenir prête. Elle répondit que ce serait pour elle une nouvelle bien agréable, si c'était la volonté de Dieu qu'elle mourût ; mais qu'elle en doutait. Cependant son confesseur lui récita les prières des agonisants. Elle-même, parfaitement résignée, commença à lutter contre la mort. Les sœurs, qui étaient à table au réfectoire, furent appelées auprès du lit de la mourante pour réciter les litanies. La mort cependant poursuivait son œuvre, et Agnès enfin resta sans mouvement. Les sœurs courent toutes au chœur et se donnent la discipline, afin d'obtenir de Dieu qu'elle vécût. Son confesseur, qui était resté seul près d'elle, la vit ouvrir tout à coup les yeux et crier à haute voix : « Je suis revenue. » Elle raconta les visions qu'elle avait eues ; les sœurs, étonnées et joyeuses en même temps,

accourent auprès de leur chère Agnès, l'embrassant avec tendresse et remerciant Dieu de sa guérison. Ceci arriva dans le mois de février de l'an 1626. Elle se mit alors à manger, car elle n'avait presque rien pris pendant six semaines, et put assister le soir même aux Complies. Sa vie a été écrite en français par un prêtre d'Auvergne, sur les manuscrits du prieur Branchi, du provincial Boyre, de l'archiprêtre Martinon et de ses confesseurs Panassier et Férissé.

Un exemple non moins frappant sous ce rapport est celui de Jeanne de Jésus-Marie à Burgos. Et ce qui le rend plus important pour nous, c'est que les faits qui nous intéressent en ce moment ont été racontés dans le plus grand détail par l'auteur de sa Vie, François d'Amayugo, tandis qu'Agnès ne nous en donne qu'une connaissance sommaire. Jeanne, veuve en 1622, prit l'habit au couvent de Sainte-Claire à Burgos, en 1626, après avoir vécu près de soixante ans dans le monde, et commença sa nouvelle vie par des mortifications terribles et nombreuses. Tout en remplissant avec zèle les règles du monastère, elle continua ses anciennes pratiques de piété. Une de celles qui lui étaient les plus chères, c'était la méditation de la passion du Sauveur. Déjà précédemment, le drame sanglant du Calvaire s'était reproduit en elle ; mais dans le silence du cloître il acquit, pour ainsi dire, toute sa perfection. L'abbesse, qui était dans le secret, la renfermait tous les jeudis soir dans sa cellule, pour qu'elle ne fût pas dérangée, et ne lui ouvrait la porte que le vendredi vers cinq ou six heures du soir, parce qu'elle avait alors fini son exercice. Malgré toutes ces précautions, la curiosité des autres sœurs, éveillée par le mystère que l'on cher-

Jeanne de
Jésus Marie.

chait à garder, avait trouvé un moyen de se satisfaire. Elles avaient fini par pénétrer dans la chambre de Jeanne, ce qui leur était d'autant plus facile que pendant tout le temps que durait son exercice elle était en extase et ne pouvait s'apercevoir de leur présence. Voici ce qu'elles affirmèrent dans la suite par serment, lors des informations juridiques qui furent faites à ce sujet, déclarant qu'elles avaient été témoins de tous ces faits, pendant le temps qu'elles l'avaient examinée, suivant tous ses mouvements pas à pas.

Le jeudi soir, entre cinq et six heures, elle commençait ordinairement par examiner sa conscience, et demandait pardon à Dieu de tous ses péchés. Puis elle entra aussitôt dans le cénacle où avait eu lieu la dernière cène. Les sœurs, qui l'avaient trouvée assise en extase, la virent se lever, et marcher à genoux dans sa cellule, s'arrêtant ici et là, et s'inclinant comme devant un homme assis. Il était facile de reconnaître qu'elle était occupée au lavement des pieds. Elle se leva ensuite, chanta debout quelques cantiques de louanges, et se remit à marcher. On vit bien qu'elle suivait Notre-Seigneur au jardin des Oliviers. Arrivée là, elle médita sur son agonie, et en ressentit les angoisses et la tristesse. Son cœur semblait vouloir se briser, et l'on vit paraître au dehors tous les signes des sentiments qui pénétraient son cœur. Elle resta depuis huit jusqu'à onze heures plongée dans cette méditation. Pendant ce temps, tantôt elle se tenait debout, et tantôt se prosternait à terre. On apercevait sur son visage un trouble toujours croissant. Ses yeux étaient noyés dans les larmes. L'angoisse devenait toujours plus profonde, et la douleur qui déchirait son âme plus poignante. Lorsque enfin son émotion fut au

comble, une sueur abondante de sang coula de son corps, de sorte que les gouttes tombaient jusq'à terre.

Vers onze heures, la troupe qui venait prendre le Sauveur, conduite par Judas, attira son attention. Les sœurs la virent se lever, marcher, jetée à terre avec une grande violence, mais gardant toujours sur son visage une expression remarquable de bienveillance et de dignité. Elle représentait le Seigneur pris par les soldats. Puis elle le considéra trahi par Judas, lié de chaînes, frappé, outragé et emmené captif par cette soldatesque effrénée. Elle le suivit pendant tout le trajet, regardant les traces sanglantes de ses pas. Elle le vit le visage enflé, tomber souvent pendant la route; et la compassion qu'elle éprouvait était si profonde que son visage devenait brun et bleu. Le sang s'accumulait sous les ongles de ses mains; et l'on voyait sur ses bras et sur ses mains des meurtrissures comme si on les eût liés fortement avec des cordes et des chaînes. Vers une heure du matin, elle vit le divin captif, dans le palais d'Anne, tête et pieds nus, les yeux penchés vers la terre, et les traits empreints d'une humilité toute céleste. Elle entendit le prêtre l'interroger sur sa doctrine et ses disciples, et vit un des valets, sur la réponse du Sauveur, lui donner un si violent soufflet qu'il fut renversé à terre, et que du sang sortit de sa bouche. Une des joues de l'extatique devint noire et enflée, comme si elle eût reçu elle-même le coup. Elle suivit Jésus chez Caïphe, prenant part à tous les mauvais traitements dont il fut accablé. Elle vit avec effroi le reniement de Pierre, et se tint le reste de la nuit dans un coin de sa cellule, comme si elle eût été vraiment renfermée dans un cachot.

Le vendredi, vers quatre heures du matin, Jeanne tra-

versa sa cellule, allant d'un lieu à un autre; de sorte que l'on reconnut qu'elle allait de Pilate à Hérode, d'un tribunal à l'autre. Quand elle vit Notre-Seigneur condamné à être flagellé, son cœur en ressentit une profonde angoisse. Elle vit alors en esprit les bourreaux descendre en grand nombre dans les portiques du tribunal, où la foule du peuple était rassemblée, et ordonner au Seigneur de quitter ses habits, puis mettre en même temps la main sur lui et les lui arracher. Vers huit heures elle souffrit la flagellation. Elle était debout au milieu de sa chambre; sa figure était blême, et ses traits tirés comme ceux d'un mort. Elle croisa les mains et se courba, comme si on l'eût attachée à une colonne peu élevée. Elle resta longtemps ainsi; puis son visage, qui auparavant avait la pâleur de la mort, prit un air troublé et vraiment digne de compassion; de sorte que l'on comprit à son trouble et à sa peine que la flagellation occupait son âme.

Vers neuf heures, elle arriva au couronnement d'épines, considérant l'antique malédiction prononcée sur la terre, lorsque Dieu la condamna à produire des épines et des ronces, malédiction qui s'est si bien confirmée dans la personne adorable du Sauveur. A la fin de la flagellation, elle était tombée à terre évanouie; elle se releva lentement et en tremblant, s'assit à terre, ferma les yeux, croisa les bras; et de sa tête commencèrent à couler plusieurs filets de sang. Il semblait aussi qu'on lui donnait des coups et des soufflets; car, d'après le récit des sœurs, son visage, pâle auparavant, devenait ensanglanté et enflé, de sorte qu'il faisait compassion à voir. Elles jugèrent par là que le couronnement d'épines se reproduisait en elle.

De dix heures à midi, elle suivit son bien-aimé avec

tout le peuple pendant qu'il montait le Calvaire ; et sa douleur redoubla lorsqu'elle vit celle de la sainte Vierge , qui attendait son fils au passage. Elle avait , au commencement de sa méditation , détaché du mur une croix de fer , qui pesait trente-trois livres , que l'on conserve encore dans son couvent ; elle se la mit alors sur les épaules , et parcourut ainsi à genoux sa cellule. Lorsqu'elle rencontra la sainte Vierge , qui attendait son fils , elle resta quelque temps immobile , et on l'entendit lui adresser des paroles si tendres et si douces que toutes les sœurs en étaient profondément émuës. Après qu'elle eut enfin pris congé de la sainte Vierge , elle continua sa route à la suite du Sauveur ; et depuis midi jusqu'à une heure elle médita sur le crucifiement. Laisant la croix de fer , elle en prit une de bois que l'on avait faite exprès pour elle et à sa mesure. Elle la posa à terre , se coucha et s'étendit dessus ; et l'on aurait pu croire en la voyant qu'elle y était réellement clouée. Après quelques instants , les sœurs virent la croix et Jeanne , qui était dessus , élevées en l'air , et se tenir ainsi d'une manière miraculeuse , sans toucher la terre. Jeanne ainsi crucifiée répandit des ruisseaux de sang de la tête , des mains , des pieds et du côté. Du haut de l'instrument de son supplice , elle regardait de temps en temps la sainte Vierge , qui était à ses pieds ; elle considérait comment cette mère de douleur était intérieurement crucifiée avec son divin Fils , par les douleurs inexprimables qu'elle éprouvait , et comment elle ressentait invisiblement tout ce qu'il souffrait lui-même d'une manière visible. Les religieuses l'entendirent ensuite prier Dieu pour tous ceux qui lui avaient été recommandés , soit morts , soit vivants. Puis , vers trois heures , elle cria d'une voix haute et lamen-

table : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Après quoi sa bouche et tous ses traits se contractèrent, comme si elle eût goûté un breuvage amer.

Elle passa ensuite à la considération de la mort du Sauveur, demandant à mourir avec lui. Lorsque le moment fut venu où il remit son âme entre les mains de son Père, elle lui remit aussi la sienne, et après avoir prononcé à haute voix ces paroles : *Tout est consommé*, elle pencha la tête, comme si elle n'eût plus eu la force de respirer. Elle tomba alors de la croix sur la terre ; mais la croix resta droite et ferme en l'air. Quelque temps après Jeanne se releva sur ses genoux, et tournée vers la croix elle paraissait offrir son voile à quelqu'un, comme pour en envelopper quelque chose. Les sœurs comprirent qu'elle le présentait à la sainte Vierge pour qu'elle ensevelit dedans le corps de son fils. Pendant tout ce temps, elle resta recueillie, pleura amèrement et adressa à la sainte Vierge des paroles affectueuses. Ceci dura jusqu'à cinq ou six heures du soir. Elle revint alors de son extase. C'était l'heure où l'abbesse avait coutume de venir ; elle fit laver le sang que Jeanne avait répandu, et celle-ci rentra dans la vie ordinaire. Pendant toute cette scène si émouvante, les sœurs furent étonnées de la dignité et de la modestie singulière de ses poses et de ses mouvements, tandis qu'à chaque pas qu'elle faisait ses os rendaient un son que l'on pouvait entendre de loin. Pendant tout le temps que durait ce saint exercice, deux lumières restaient allumées sur l'autel qui était dans la chambre de Jeanne. Un jour l'abbesse et d'autres sœurs les avaient éteintes, et s'en étaient allées après avoir fermé la porte. Mais lorsqu'elles revinrent, elles les trouvèrent allumées de nouveau. Jeanne sortant de

son extase pouvait, dès la nuit même, assister à Matines, quoiqu'elle eût perdu beaucoup de sang. (*Sa Vie.*)

Cette merveille dura vingt années de suite, se renouvelant chaque semaine. Déjà le 10 novembre 1617, le notaire public de Burgos, Didac del Rio-Estrada, avait dressé sur ces faits un procès-verbal où, à la requête des Déchaussées, il rend témoignage de ce qu'il a vu. Il cite tout d'abord la triple requête que lui ont adressée à ce sujet les Clarisses; puis il nomme la rue, la maison et la chambre où il a trouvé Jeanne, les témoins qu'il y a rencontrés ou amenés avec lui. Il rapporte, entre autres choses, que le vendredi matin, entre neuf et dix heures, c'est-à-dire au moment où avait lieu le couronnement d'épines, il a vu à plusieurs reprises beaucoup de sang sortir de l'intérieur de l'œil, par les angles; beaucoup de sang, dont une partie, coulant par petites gouttes comme une rosée, pendait aux cils et tombait ensuite en gouttes plus grosses sur le visage; qu'il a vu de plus beaucoup de sang couler de sa bouche et de son nez, de sorte que son mouchoir de cou en était tout mouillé; que cependant ce sang, étant mêlé de salive et de mucosités, n'était pas aussi rouge que l'autre; qu'ensuite elle s'est assise sur ses genoux, et qu'après être restée quelque temps dans cette position elle a fait quatre inclinations respectueuses; puis qu'elle a fait quelques pas à genoux, et s'est traînée ainsi jusqu'au pied d'une croix qui était là, et que pendant ce temps son crâne craquait d'une manière affreuse; qu'ensuite elle a pris la croix sur ses épaules, et l'a portée, toujours à genoux, à travers sa chambre, jusqu'à midi un quart environ; qu'après cela elle est tombée dans une défaillance qui a duré jusqu'à trois heures; qu'elle a pris en gémissant la croix avec ses mains, et l'a détachée

du mur ; que la croix est ensuite restée en l'air sans appui , et sans que Jeanne l'ait soutenue avec ses genoux ; que , pour mieux s'assurer du fait , un des assistants a pris une lumière et s'est approché de la croix , et qu'il s'est convaincu alors qu'elle ne touchait à la terre que par l'extrême bout , sans être soutenue d'aucune autre manière , de sorte que cela ne pouvait se faire sans un miracle ; qu'entre deux et quatre heures elle est restée attachée à cette croix et en extase ; que son confesseur a soufflé sur elle à plusieurs reprises , et qu'alors elle s'est mise en mouvement avec sa croix , et s'est élevée en l'air comme une feuille agitée par le vent ; que plus tard elle s'est posée à terre , et a appuyé le visage sur la main droite , en poussant un profond gémissment ; qu'il s'est approché alors pour voir ce qu'elle faisait , et que , lorsqu'elle s'est levée , il a trouvé son visage parfaitement net , sans aucune trace du sang qu'elle avait versé par les yeux et la bouche , et qu'il n'en était resté quelques gouttes qu'à l'aile droite du nez ; qu'elle est ensuite retombée en extase , et que tous ont vu alors son visage tellement resplendissant qu'on pouvait en apercevoir l'éclat à la porte de la chambre ; que vers cinq heures elle a répété sans la croix les mêmes évolutions qu'elle avait faites le matin avec elle ; qu'ensuite elle a fait quatre inclinations profondes ; qu'elle est revenue de son extase entre cinq et six heures , et qu'elle a dit en soupirant : « Ah ! mon Jésus ! » que c'étaient là les seules paroles qu'elle eût prononcées depuis le matin , et que jusque-là on n'avait entendu sortir de sa bouche que des gémissments et des plaintes ; que pendant tout ce temps elle n'avait donné aucun signe de sentiment , soit qu'on l'appelât , soit qu'on la touchât ou qu'on lui tâtât le pouls.

A l'âge de soixante-dix ans, comme elle était épuisée par les pertes de sang qu'elle faisait ainsi tous les vendredis, ses supérieurs lui ordonnèrent, en vertu de la sainte obéissance, de demander à Dieu qu'il fermât ses blessures. Elle obéit, se prosterna dans la prière devant une image représentant l'*Ecce homo*, et fut exaucée. Le lendemain, comme elle se préparait à communier, elle sentit en elle une grande émotion; elle regarda ses mains, et n'y trouva plus les plaies. La même chose était arrivée pour les autres parties du corps, et, à partir de ce moment, il ne lui en resta plus que les cicatrices.

CHAPITRE XX

Continuation du même sujet. Véronique Giuliani. Jeanne Carniole. Marie de Moerl à Kaldern. Domenica Lazzari.

Aux exemples que nous venons de citer nous ajouterons celui de Véronique Giuliani. Sous la direction d'un homme habile et prudent, les phénomènes dont nous nous occupons ici purent se développer sous toutes leurs formes, et être examinés attentivement; et les actes nous ont conservé dans un récit clair et authentique le résultat de ces observations. Le rapport du confesseur se trouve dans les actes du procès, fol. 237 à 245. Les symptômes d'un état extraordinaire devenant toujours plus nombreux chez elle, l'évêque de son diocèse, Eustochi, voulut se former une conviction certaine à leur égard. Il fit donc venir pour cela de Florence, en 1714, le P. Crivelli, jésuite, qui avait alors une grande réputation comme directeur des âmes. Il le mit au courant de tout ce qui s'était passé; puis, après

Véronique
Giuliani.

avoir éloigné le confesseur ordinaire du couvent, il le nomma confesseur extraordinaire, et lui ordonna d'y rester deux mois pour éprouver Véronique. Le père obéit, et fit faire d'abord à la sainte une confession générale, comme c'est la coutume en ces circonstances. Ce qu'il apprit, soit par elle, soit par les autres sœurs, lui donna la pensée de la soumettre à une épreuve qui devait être décisive. Il la fit venir un matin au confessionnal, et lui commanda de se mettre aussitôt en prière, et de demander à Dieu qu'il lui révélât ce que lui, son confesseur, lui ordonnerait par un acte intérieur de sa volonté. Véronique y consentit, et se mit en prière. Pendant ce temps-là, Crivelli lui adressa au dedans de son âme, et sans que le moindre mouvement extérieur pût trahir sa pensée, les cinq commandements suivants : 1° que sa plaie du côté, qui était alors fermée, s'ouvrît de nouveau, et saignât comme celles des mains et des pieds ; 2° qu'elle restât ainsi ouverte aussi longtemps qu'il le voudrait ; 3° qu'elle se refermât dès qu'il le désirerait, et cela en sa présence et en présence de tous ceux qu'il lui plairait d'admettre ; 4° qu'elle souffrît devant lui d'une manière visible, quand il le jugerait convenable, toutes les douleurs de la passion de Notre-Seigneur ; 5° qu'après avoir souffert le crucifiement, étendue sur son lit, elle le souffrît encore debout et en plein air, sur son ordre, devant lui et devant tout autre qu'il s'adjoindrait. Après avoir formulé intérieurement ces ordres, il la laissa quelque temps encore en prière, et lui demanda ensuite si le Seigneur l'avait exaucée. Elle répondit franchement : « Non. — Remettez-vous à prier, » lui dit son confesseur. Elle le fit, et, interrogée de nouveau, elle répéta au père mot pour mot les cinq commandements, tels

qu'il les avait formulés dans sa pensée. Il fut étonné, et reconnut que son esprit était de Dieu. Il dissimula néanmoins son étonnement, et lui répondit : « Parler et agir sont deux choses bien différentes ; je me réserve donc d'éprouver plus tard si réellement vous pouvez faire ce que vous dites. » Elle lui dit qu'elle était prête à obéir et à faire, avec le secours de Dieu et de la sainte Vierge, tout ce qu'il lui commanderait ; qu'elle comptait pour cela sur la vertu de la sainte obéissance, sur la volonté de Dieu et le secours de la sainte Vierge. Là-dessus il la congédia.

Au bout de quelques jours, il revint au couvent, et lui ordonna d'exécuter son premier commandement. C'était, on le sait, que la plaie de son côté s'ouvrît, et ceci devait arriver pendant qu'il dirait la messe à laquelle Véronique assisterait. Il offrit le saint sacrifice ; et après avoir fait son action de grâces, il appela la sainte au confessionnal, et lui demanda si sa plaie s'était ouverte. Elle répondit avec modestie : « Oui. — Ce n'est pas assez, reprit-il ; mettez un linge blanc sur la plaie, et donnez-le-moi ensuite. » Véronique obéit, et rendit le linge tout mouillé d'un sang frais et répandant une odeur agréable. Il passa au second commandement, et défendit que la plaie se fermât avant qu'il l'eût permis. Elle promit d'obéir, et l'affaire en resta là pour ce jour.

Crivelli adressa à l'évêque un rapport sur ce qui s'était passé, et lui remit le linge sanglant et odorant de Véronique, ce qui étonna grandement le prélat. Une affaire qu'il avait avec le grand-duc de Toscane Côme III força le confesseur à partir pour Florence, où il resta vingt-deux jours. De retour au couvent, il demande à Véronique si la bles-

sure est encore ouverte ; sur sa réponse affirmative , il en informe l'évêque , afin qu'il puisse se convaincre du fait par ses propres yeux , et assister à l'exécution du troisième commandement. Le prélat se présente avec le confesseur à la grille du chœur ; on amène Véronique ; Crivelli lui présente des ciseaux , et lui ordonne , en vertu de la sainte obéissance , de couper sa robe au-dessus de la plaie du cœur. Elle obéit sans hésiter ; et l'évêque , qui , pour mieux voir , avait allumé un cierge , reconnu , de même que son compagnon , que la blessure était ouverte et saignante. Crivelli , saisi à ce spectacle , dit : « Eh bien , j'ordonne qu'en ce moment la plaie se ferme. » Véronique resta quelques minutes recueillie dans la prière ; et quand on lui demanda si elle avait obéi , elle répondit : « Oui. » Pour s'en assurer , on écarta la coupure de la robe , et les deux témoins se convainquirent à la lumière que la blessure était complètement recouverte par une peau semblable à celle des autres parties du corps , et qu'il n'en restait plus qu'une toute petite cicatrice. Frappés de stupeur , ils ne pouvaient se lasser d'admirer les œuvres de Dieu. Le P. Ubald An. Cappelletti avait , neuf ans auparavant , fait le même essai et obtenu le même résultat.

Il restait encore à exécuter le quatrième et le cinquième commandement. Un matin donc , vers le milieu de novembre , Véronique , de son propre mouvement , alla trouver Crivelli au confessionnal , et lui dit qu'elle avait appris que le 29 au soir , veille de la fête de saint André , vers trois heures de la nuit , commenceraient chez elle les souffrances de la passion , et qu'elle obéirait ainsi au quatrième précepte ; que ces souffrances , y compris les sept douleurs de la sainte Vierge , dureraient vingt - quatre heures ; que

cependant un ordre de sa part suffirait pour les faire cesser à quelque moment que ce fût. Crivelli répondit comme en doutant qu'il verrait ce qu'il aurait à faire d'après la volonté de Dieu. Puis il instruisit l'évêque de ce que Véronique venait de lui dire, et retourna à son collège. Mais le lendemain, vers onze heures du matin, on vint en toute hâte du couvent de Véronique annoncer au père qu'elle mourait. Sachant déjà ce qui allait arriver, il ne se pressa pas, mais conféra sur ce sujet avec le recteur du collège, le P. Jules de Becchi. Il reçut un second message, et se rendit avec le père recteur à la cellule de Véronique, qu'il trouva tout habillée sur son lit, sous une couverture de laine grossière, épuisée et sans respiration. Il la fortifia en lui faisant réciter les actes des vertus théologiques, et la confessa. Puis il s'entretint avec elle de son état intérieur, qui avait commencé vers trois heures du matin. Elle avait déjà souffert l'agonie du jardin des Olives, la prise de Notre-Seigneur, sa présentation devant Hérode et Pilate, et elle en était rendue à cet acte de la passion. Crivelli vit, avec une lumière, profondément empreints sur ses deux mains, les signes des cordes qui avaient lié le Sauveur. Pénétré de ce sentiment de terreur que produit tout ce qui est surnaturel, il les fit remarquer à son compagnon et à quelques religieuses qui étaient venues; il demanda ensuite à Véronique ce qui allait suivre : « La flagellation, » lui dit-elle. Il l'exhorta à prendre courage, lui redonna l'absolution et lui commanda, en vertu de l'obéissance, de se soumettre à ce nouveau supplice, à la condition, bien entendu, qu'il cesserait au premier ordre de sa part. La flagellation commence donc aussitôt; et pour décrire ce qui se passa alors, nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles du

confesseur lui-même. « Nous la vîmes, dit-il, poussée dans
 « tous les sens sur son lit, de sorte que c'était un spectacle
 « admirable et horrible à la fois de voir les mouvements
 « violents de son corps, qui tantôt sautait en l'air, tantôt
 « était jeté la tête contre la muraille ; tout cela avec une
 « telle force que les planches de son lit s'élevaient et re-
 « tombaient tour à tour. Les murs de sa cellule étaient tel-
 « lement ébranlés qu'on eût dit un tremblement de terre.
 « Les religieuses accoururent à ce bruit, craignant que le
 « toit de la maison ne s'abîmât sur elles ; de sorte que je
 « dus leur commander de s'éloigner. Le père recteur, saisi
 « à la fois de compassion et d'épouvante, ne put supporter
 « plus longtemps ce spectacle, et retourna au collège sans
 « rien dire. Après l'avoir laissée environ une bonne heure
 « en cet état, si je m'en souviens bien, j'y mis un terme
 « par ces paroles : Assez, finissez. C'était merveille de voir
 « comment cette femme, qui tout à l'heure encore était
 « ravie dans la contemplation du mystère qu'elle souffrait,
 « et qui n'avait plus de force, revint complètement et tout
 « à coup à elle-même. Elle était là, couchée dans un repos
 « parfait, ne ressentant plus rien, et délivrée de toutes ses
 « douleurs. »

Il était seize ou dix-sept heures du jour lorsque la flagellation fut terminée ; et comme Crivelli voulait encore dire sa messe, il lui ordonna, plein de confiance dans la vertu de l'obéissance, de se lever et d'aller aussitôt au chœur pour y entendre la messe à genoux. Elle fit tout cela avec promptitude et agilité. Lorsqu'il eut achevé sa messe, il lui commanda de se remettre au lit. Puis s'étant rendu dans sa cellule, accompagné de l'abbesse Marie Thommassini et de quelques autres religieuses, il lui permit de

continuer les mystères de la passion depuis la flagellation. Il vit bientôt les signes du couronnement d'épines, puis le portement de croix, la marche au Calvaire, laquelle ne parut à l'extérieur que par les grandes souffrances qu'elle éprouvait. « Puis vint le crucifiement, continue Crivelli. « Et je puis dire que si je l'avais vu sur une croix véritable, le spectacle n'aurait pu être plus saisissant. A « peine lui eus-je permis de souffrir ce mystère qu'elle ouvrit et étendit les bras, de sorte que la tension des muscles était très-visible, et que les membres étaient tirés jusqu'à leur dernière limite. Il en fut ainsi des pieds. « Puis sa tête se pencha; elle poussait des gémissements profonds, et sa poitrine se soulevait et retombait avec force. Ses angoisses ressemblaient tout à fait à celles de l'agonie. C'était bien l'agonie en effet; car une sueur froide coulait de son front, ses larmes descendaient sur ses joues, et l'on vit apparaître peu à peu tous les signes qui annoncent une mort prochaine. Elle resta à peu près une demi-heure en cet état. Elle était rendue à ce point où il semblait qu'elle allait rendre le dernier soupir. Plein de foi, fortifié par ce que j'avais vu déjà, je lui ordonnai, au nom de la sainte obéissance, de mettre un terme à ces douleurs et à toutes les autres. Je fus obéi. Elle revint à elle, et il ne lui resta plus rien qu'un grand épuisement. »

Crivelli la fortifia de nouveau par les remèdes spirituels. Elle récita l'office du jour avec la sœur Ceoli. Et comme elle se souvint qu'elle avait encore à offrir ses douleurs à la sainte Vierge, il lui permit de le faire, ajoutant qu'il voulait s'assurer lui-même par les mouvements de son cœur qu'elle le faisait réellement. « En effet, dit-il, les mou-

« vements produits dans son cœur par la douleur étaient
« tellement sensibles que j'entendais chaque battement
« comme celui du balancier d'une horloge. Je lui permis
« ensuite de finir, et tout cessa. Vers minuit, je lui fis
« préparer quelque nourriture que je bénis, et elle en
« mangea sans dégoût, ce qu'elle ne faisait pas ordinairement. » Crivelli s'en retourna à son collège dans l'admiration des merveilles qu'il avait vues. Il rendit compte de tout à l'évêque, et le pria de fixer un jour pour l'exécution du cinquième commandement. L'évêque fixa un jour du mois de décembre.

Lorsque l'époque fut arrivée, l'évêque et Crivelli se rendirent l'après-midi au couvent de Véronique. Ils firent fermer les portes du chœur et de l'église, et lorsqu'ils furent seuls avec la sainte, qui était derrière la grille de la communion, Crivelli lui ordonna, au nom de Dieu et de la sainte obéissance, de souffrir et de représenter à l'évêque et à lui le crucifiement, en se tenant debout sur ses pieds. Elle pria quelque temps en considérant le mystère qu'elle allait bientôt reproduire en sa personne. « Puis bondissant tout à coup, ce sont les paroles
« du confesseur, elle se dressa sur ses pieds, les bras
« en croix et tendus avec violence, tandis que son
« corps était tiré avec force, comme s'il eût été réellement attaché à une croix. Elle était avec cela tellement
« émue et secouée que les bancs du chœur tremblaient ;
« de sorte que les autres sœurs, quoique éloignées, entendaient le bruit très-distinctement. Voyant qu'au milieu
« de ces mouvements, pendant que les jointures de ses os
« craquaient, et que des crampes terribles agitaient convulsivement les muscles de ses bras, elle bondissait tou-

« jours, je lui criai : Plus haut, plus haut encore. Son corps
« se leva aussitôt en l'air, de sorte que les pieds ne tou-
« chaient plus la terre; puis elle redescendit. Après être
« restée quelque temps ainsi crucifiée, elle se jeta tout à
« coup de toute sa longueur sur le pavé du chœur, la face
« contre terre, et resta quelque temps dans cette position.
« Puis, par un mouvement non moins subit, étendue
« comme elle était par terre, elle se dressa sur ses pieds
« comme si un autre l'eût enlevée, et resta ainsi crucifiée.
« Je lui demandai plus tard pourquoi elle était tombée à
« terre. Elle répondit que c'était pour représenter l'action
« des Juifs, qui, après avoir cloué les mains et les pieds,
« avaient retourné la croix dans un sens contraire pour
« rabattre les clous. Lorsque cette scène eut duré une
« demi-heure environ, nous crûmes qu'il était temps d'y
« mettre fin. Je donnai donc à Véronique la permission né-
« cessaire pour cela; et à l'instant même tout cessa. Elle
« se tint un moment à genoux, humble et recueillie en
« notre présence. L'évêque la congédia, et nous sortîmes
« de l'église remplis d'étonnement et d'admiration des
« choses merveilleuses que nous avions vues. »

Ce témoignage clair et précis d'un homme irréprochable, expérimenté, grave, habile et prudent, confirmé par un serment solennel, ne laisse de place pour aucun doute, pour aucune objection sérieuse. Et comme, d'un autre côté, ce que cet homme a vu de son temps en Italie a été vu en d'autres temps et ailleurs en Espagne, en France, en Allemagne, par des témoins tout aussi respectables, qui oserait attribuer ces phénomènes à l'imposture, et n'y voir qu'un jeu convenu entre celui chez qui ils se produisent et ceux qui en sont les témoins? Il faut donc se

résoudre à les accepter comme des faits psychiques et physiologiques incontestables; et toute la question se réduit à savoir dans quelle proportion il faut admettre une influence supérieure. Celle-ci peut, comme on l'a vu en plusieurs cas, être exercée par l'intermédiaire des saints. Nous citerons à ce sujet l'exemple de Jeanne de Carniole, nommée quelquefois aussi Jeanne d'Orvieto.

Jeune
de Carniole.

Devenue orpheline à l'âge de trois ans, une puissance supérieure sembla se charger d'elle dans son abandon. Quelques personnes lui demandant un jour quels étaient ses parents et qui la faisait vivre, l'enfant les conduisit à l'église, devant l'autel de l'archange saint Michel, et leur dit : « Voici papa et maman. » A l'âge de quatorze ans, elle entra dans le tiers ordre de Saint-Dominique, et y parvint bientôt à un haut degré de sainteté. Elle eut à souffrir beaucoup d'injustices de la part des hommes; mais elle y répondait par un redoublement de charité; de sorte qu'on disait d'elle à Orvieto : « Si vous voulez que Jeanne prie pour vous, faites-lui du mal; vous sentirez bientôt l'effet de sa prière. » Un jour de vendredi saint, comme elle méditait la passion du Sauveur, les sœurs qui étaient près d'elle la virent tout à coup tirée comme par des mains invisibles, et ses deux pieds comme cloués l'un au-dessus de l'autre. Son visage était bleu et tout défiguré. Tous ses os étaient disloqués, de sorte que les jointures en craquaient, et que toutes, saisies d'épouvante, crurent qu'elle allait mourir. Les jours de fêtes des martyrs, elle était souvent ravie en considérant dans ses méditations le genre de leur mort, Elle prenait la position où ils avaient soufferts eux-mêmes, et endurait dans son corps les mêmes supplices qu'ils avaient soufferts. Ainsi, à la fête de l'apôtre saint Pierre,

elle souffrit comme lui le crucifiement. Les sœurs la trouvèrent en extase, élevée en l'air, la tête en bas, les bras tendus, les pieds en haut et posés l'un sur l'autre. Elle était avec cela roide et immobile, comme si elle eût été vraiment crucifiée la tête en bas, de même que le prince des apôtres. Le lendemain, où l'on célèbre la fête de saint Paul, on la trouva également en extase, à genoux, inclinée, tendant le cou comme si elle devait recevoir à chaque instant le coup mortel de la main du bourreau. Mais si elle prenait part ainsi aux souffrances du Sauveur et de ses élus, elle participait en revanche à leurs joies et à leurs triomphes. A la fête de Noël, l'enfant Jésus lui apparut et inonda son âme d'un torrent de délices. On la vit le jour de l'Ascension, soustraite aux lois de la pesanteur, élevée en l'air, radieuse d'une sainte allégresse, les mains jointes et levées vers le ciel, comme pour monter avec Notre-Seigneur au séjour de la gloire. Elle mourut en 1306. (Steill, 23 juillet.)

Aux faits qui nous sont attestés en ce genre par des hommes graves et dignes de foi, qu'il me soit permis d'ajouter ici ceux dont j'ai été témoin moi-même; non que j'aie la prétention de donner ici mon témoignage comme garantie du leur, mais parce qu'il me paraît peu convenable de parler de ce qui s'est passé autrefois en ce genre, sans rien dire des événements contemporains. On verra par là d'ailleurs que cet acte mystérieux de la passion du Sauveur est un fait historique et universel, qui se reproduit dans tous les temps, toujours le même, quoique prenant dans chaque individu d'autres formes et un autre caractère. Je veux parler ici de Marie de Moerl, de Caldern, dans la partie méridionale du Tyrol. Je chercherai d'abord à mon-

trer comment l'état extraordinaire auquel Dieu l'a élevée s'est développé en elle ; et je ferai connaître ensuite au lecteur comment je l'ai trouvée moi-même, et quelle impression elle a faite sur moi. Les renseignements que j'ai puisés sur sa vie m'ont été fournis par des personnes dignes de foi, qui l'ont connue dès sa jeunesse. Je citerai entre autres le P. Capistran, son confesseur, si consciencieux dans ses déclarations que si par hasard il lui échappe quelque inexactitude, si légère qu'elle soit, il s'empresse aussitôt de la rectifier ; M. Éberle, curé de la principale église de Botzen, et autrefois curé de Marie de Moerl ; le docteur Marchesani, de Botzen aussi, qui l'a traitée pendant très-longtemps comme médecin ; M. de Giovanelli, de Botzen, qui l'a connue dès son enfance et qui est connu lui-même dans tout le Tyrol ; M^{me} de Jasser, la bienfaitrice de la famille, et dont le témoignage n'offre pas moins de garanties que celui des autres.

Marie
de Moerl.

Marie de Moerl naquit le 16 octobre 1812. Elle fut élevée par sa mère, femme pieuse et intelligente à la fois, et plus tard elle l'aida avec zèle et habileté dans la conduite du ménage, que les circonstances lui avaient rendue difficile. Dès l'âge le plus tendre, elle avait manifesté d'excellentes qualités ; elle était bonne envers ses camarades d'école, partageait volontiers avec elles ce qu'elle avait, et leur rendait tous les services qui étaient en son pouvoir. Sans avoir rien de remarquable, son esprit annonçait d'heureuses dispositions ; son imagination ne faisait point présager une trop grande vivacité, et d'ailleurs elle ne faisait rien qui pût l'augmenter ou l'entretenir. Dès lors comme plus tard, elle lisait peu, mais elle se distinguait par beaucoup d'intelligence et d'adresse, par une douce bienveillance, qu'elle

manifestait surtout envers les pauvres, et par une grande ferveur dans l'exercice de la prière, auquel elle se livrait souvent dans l'église des Franciscains, située près de la maison de son père. Elle eut de bonne heure à combattre contre les vices de sa constitution sanguine et contre les maux qu'elle produit. A peine âgée de cinq ans, elle éprouvait de fréquentes hémorragies d'estomac ou d'intestins. Depuis ce temps, elle fut souvent malade et très-mal. Un accident qu'elle éprouva verssa neuvième ou dixième année détermina chez elle de fréquents crachements de sang, accompagnés d'une très-forte oppression de poitrine. Il se déclara au côté gauche une douleur qui avait probablement sa source dans quelque engorgement de la rate, et qui ne l'a pas quittée jusqu'à ce jour. Le mal empira malgré les soins des docteurs les plus habiles. Plus d'une fois elle fut à l'extrémité et abandonnée du médecin. Elle guérit néanmoins, sans toutefois perdre le germe du mal, et garda toujours une santé chétive. Elle n'en devint que plus sérieuse et plus pieuse encore, et plus assidue à ses exercices de dévotion.

Depuis l'âge de treize ans, elle eut pour confesseur le P. Capistran, un pieux et excellent prêtre, éprouvé par de longues souffrances, et qui fut en même temps le soutien de sa famille, le fidèle conseiller de sa mère et leur aide à tous dans les difficultés que doit rencontrer une famille nombreuse, dont les ressources ne suffisent point à son entretien. Marie se trouvant un peu rétablie vers cette époque, on l'envoya au delà de la montagne, à Eles, pour y apprendre l'italien. Elle y resta les trois quarts de l'année, et n'alla voir ses parents qu'une fois pendant ce temps. Lorsque après cette visite elle prit congé de sa mère, qu'elle

voyait pour la dernière fois, une douleur pénétrante traversa son âme, comme elle le raconta plus tard ; il lui semblait qu'elle ne pouvait se séparer d'elle. Alors se révéla pour la première fois cette faculté de pressentir les événements, qui se manifesta d'une manière plus précise lorsque sa mère mourut en effet en 1827, et que Marie, malgré la distance qui la séparait d'elle, indiqua l'heure de sa mort. Ce fait néanmoins n'est pas parfaitement constaté.

Le père de Marie resta veuf avec neuf enfants, dont le plus jeune n'avait que dix jours. Comme il était incapable de conduire la maison, ce fardeau échut à Marie ; elle le prit avec joie, le porta avec zèle et habileté. Mais elle devint plus sérieuse encore et plus intérieure, plus assidue à l'église et à ses exercices de piété ; car elle avait beaucoup à souffrir, et le fardeau était lourd pour elle. La douleur de la mort de sa mère fut si profonde qu'on la vit encore la pleurer trois ans après qu'elle l'eut perdue. Ses regrets s'adoucirent néanmoins, lorsque plus tard elle eut renoncé à tout ce qui est terrestre. Cependant les sollicitudes qui lui venaient du dehors augmentaient tous les jours. La nécessité et tous les chagrins qu'elle amène à sa suite pesaient chaque jour davantage sur elle. Ses forces ne purent résister plus longtemps. Elle fit à dix-huit ans une grande maladie ; des crampes de toute sorte ébranlèrent son corps déjà affaibli ; des convulsions agitèrent ses membres et de fréquentes hémorragies se déclarèrent. Lorsqu'on fit venir le médecin, il y avait vingt-neuf jours qu'elle n'avait pris de nourriture ; elle n'avait vécu pendant tout ce temps que de quelques verres de limonade. Il lui administra les remèdes que l'art prescrit en ces occasions, et lui ordonna le régime qu'elle devait suivre. Elle se trouva promptement

soulagée. Les crampes cessèrent peu à peu, et sa constitution revint de l'ébranlement profond qui l'avait épuisée. Cependant la guérison parfaite n'arrivait pas; la douleur de côté continuait, et la maigreur augmentait tous les jours. Un an au plus s'était écoulé ainsi. Marie demanda un jour à son médecin s'il croyait sa guérison possible. Celui-ci lui ayant répondu qu'il ne pouvait pas lui promettre une guérison parfaite, mais seulement un adoucissement de ses douleurs, elle répondit avec courage que, si elle ne pouvait être guérie, elle n'avait point besoin d'adoucissement, et qu'elle était disposée à accepter toutes les souffrances qu'il plairait à Dieu de lui envoyer. Cette résolution lui fut probablement inspirée par son entier abandon à la divine Providence, et aussi par le désir de ne pas nécessiter à son père de nouvelles dépenses pour l'achat des remèdes, et de ne pas augmenter par là sa détresse. Ce qu'elle demandait arriva, et depuis ce moment elle souffrit avec une héroïque résignation les grandes douleurs qui ne la quittèrent plus.

Voilà ce qu'on sait de sa vie extérieure; sa vie intérieure est, comme on le pense bien, moins connue. Des épreuves spirituelles de plus d'un genre s'étaient jointes aux épreuves corporelles qu'elle avait eu à supporter. Et, comme il arrive ordinairement, les tentations la suivirent à mesure qu'elle avançait davantage dans les voies intérieures par où Dieu la conduisait. Nous parlerons ailleurs de ces tentations singulières et sensibles pour la plupart. Dans ces conjonctures, la fréquentation des sacrements était, comme auparavant, son seul remède. De 1830 à 1832, elle fit de cette manière des progrès rapides, mais réglés, dans la vie spirituelle, sans que toutefois on eût remarqué en elle au-

cun phénomène inaccoutumé. Mais depuis 1832, lorsqu'elle eut atteint sa vingtième année, son confesseur s'aperçut que quelquefois elle ne répondait pas aux questions qu'il lui faisait, et qu'elle paraissait hors d'elle-même. Il questionna à ce sujet ceux qui l'assistaient; ceux-ci lui répondirent qu'elle était ainsi toutes les fois qu'elle recevait la sainte communion. Cette réponse le frappa. Jusque-là il avait pris, comme tous les autres, ce qui se passait en elle pour les suites d'une maladie ordinaire. Pour la première fois, il pensa qu'il pouvait bien y avoir encore autre chose. Il fut confirmé dans cette pensée lorsque plus tard ces phénomènes augmentèrent en elle, et prirent un caractère plus décidé. Enfin, un fait qui se passa dans le cours de cette même année lui donna la clef de ces états extraordinaires.

La procession de la Fête-Dieu se fit à Caldern, comme partout, avec une grande pompe. On tira le canon, la musique parcourut les rues. Tout ce bruit, tout ce mouvement passa sous les fenêtres de Marie. La musique bruyante avait toujours fait sur elle une fâcheuse impression; et le son même d'un violon ou d'un instrument à vent avait quelquefois déterminé chez elle les crampes les plus violentes. Son confesseur, occupé des préparatifs de la fête, voulait avoir toute la journée libre, et lui épargner à elle-même le dérangement et l'impression que pouvait lui causer tout ce tumulte. Et comme il savait déjà que toujours, après la communion, elle restait six à huit heures, ou même plus encore, en extase, il crut qu'il valait mieux lui donner la communion le matin, pour qu'elle pût être tranquille le reste du jour. Il lui porta donc le saint sacrement à trois heures du matin; elle tomba à l'instant même en

extase. Il la quitta, fut occupé toute la journée ; et comme ses occupations le retinrent encore le lendemain , il n'alla la voir que vers trois heures de l'après-midi , et la trouva agenouillée dans la même position où il l'avait laissée trente - six heures auparavant. Surpris , il interrogea les gens de la maison , qui lui répondirent qu'elle était restée tout ce temps en extase. En général on faisait peu d'attention à elle dans la maison ; on la laissait à ses extases et à ses prières , sans trop y prendre garde ; et lorsqu'elle avait besoin de quelque chose , il lui fallait appeler quelqu'un pour le lui demander. Son confesseur comprit dès lors jusqu'à quelle profondeur l'extase avait pénétré dans son être ; comment elle était devenue chez elle en quelque sorte une seconde nature , et deviendrait son état habituel s'il ne lui mettait des bornes. En la rappelant à elle , il entreprit donc de régler cet état par la vertu de la sainte obéissance , dont elle avait fait le vœu en entrant dans le tiers ordre de Saint-François.

L'extase rendit son œil intérieur de plus en plus pénétrant , et l'on fit à ce sujet plusieurs expériences. Un jour qu'éiant plus mal elle fut administrée , un grand nombre de personnes suivirent le prêtre et remplirent sa chambre. Sur une table près de son lit était une tasse d'argent , où l'on avait mis de l'eau bénite pour cette cérémonie. Marie y attachait un grand prix , soit parce que c'était un legs de sa mère , soit parce qu'elle lui rappelait quelque souvenir précieux ; elle reçut la communion , et tomba comme de coutume en extase. Lorsqu'elle revint à elle , la foule s'était écoulée , mais la tasse manquait. Elle s'affligea beaucoup de cette perte , et exprima ses regrets à son confesseur , qui la consola du mieux qu'il put , et lui conseilla de prier

Dieu pour qu'on lui remit l'objet enlevé. Elle le trouva bon, et sa demande ne fut pas sans succès. La première fois qu'elle revint de son extase elle dit d'un air joyeux : « Je retrouverai bientôt ma tasse. » On lui demanda si elle connaissait celui qui l'avait prise : « Oui, dit-elle ; mais j'ai prié Dieu de toucher son cœur, afin qu'il rende l'objet qui a disparu sans qu'il ait à rougir de sa faute. » En effet, huit jours après, on trouva la tasse dans la cuisine parmi les autres vases. Une autre fois, elle avertit ceux qui l'entouraient de faire attention au plancher de sa chambre, parce qu'un grand danger menaçait de ce côté. D'abord, on ne prit pas garde à ce qu'elle disait ; mais comme elle répéta plusieurs fois son avertissement, et toujours avec de nouvelles instances, on fit visiter le plancher par des ouvriers, et il se trouva en effet qu'une poutre était entièrement pourrie, que le plancher menaçait d'une chute prochaine, et qu'il était même étonnant qu'il ne fût pas tombé déjà.

Les choses en étaient à ce point lorsque, dans la seconde moitié de 1833, il se passa un événement singulier pour elle. Le Tyrol avait appris bientôt son état extatique. Tout à coup et de tous les points à la fois, un mouvement général s'était emparé du peuple. On arrivait en foule pour voir de ses yeux un phénomène qu'on connaissait bien à la vérité par les légendes, mais qu'on n'espérait plus depuis longtemps voir en réalité. Les processions des paroisses se succédaient sans interruption à Caldern, précédées de la bannière et de la croix, et le concours fut immense. Depuis la fin du mois de juillet jusqu'au 15 septembre de cette année, plus de quarante mille personnes de toutes les conditions visitèrent l'extatique, dont tous les sens, ou-

verts en apparence , étaient réellement fermés au monde extérieur, et dont les prières et les méditations étaient tout intérieures. On voulait admirer ce spectacle et s'édifier à sa vue. Personne ne pouvait s'expliquer ce concours. Le clergé, qui craint plutôt, et en partie avec raison, les apparitions de ce genre, n'était pour rien dans cette affluence. Il semblait plutôt que le même esprit qui opérait dans l'extatique ému et poussât toutes ces masses, pour les rendre témoins des merveilles qu'il opérait. Aussi tout se passa dans le plus grand ordre, et on n'eut à déplorer aucun excès pendant les sept semaines que dura ce grand concours; et cependant il y eut des jours où l'étroite chambre de la patiente, qui pouvait contenir tout au plus quarante ou cinquante personnes, fut visitée par près de trois mille pèlerins.

L'autorité temporelle et l'autorité spirituelle désirèrent néanmoins mettre fin à ces pèlerinages. La police eut les inquiétudes qu'elle a ordinairement dans ces circonstances; et le peuple fut averti qu'à partir de cette époque on ne laisserait plus entrer personne. La nouvelle s'en répandit bientôt par tout le pays, et les pèlerinages cessèrent sans mécontentement ni murmures. Mais les curés eurent encore longtemps à se féliciter de l'impression que cette apparition avait laissée dans le peuple. A la fin de l'automne de cette année, le prince-évêque de Trente vint à Caldern, commença une information et entendit plusieurs témoins, après leur avoir fait prêter serment. On ne publia point le résultat de cette information ni les déclarations des témoins, parce que l'affaire ne parut pas encore mûre pour un jugement définitif. Le prince-évêque voulait avant tout avoir un appui, pour pouvoir donner ensuite toutes les

explications nécessaires au gouvernement, qui soupçonnait dans tous ces phénomènes une superstition nuisible ou une fraude pieuse, ou au moins des illusions provenant d'une trop grande simplicité. L'évêque déclara seulement que la maladie de Marie de Moerl ne présentait point à la vérité les caractères de la sainteté, mais qu'en même temps sa piété bien reconnue n'était point une maladie. Dès lors la police fut moins tracassière dans ses mesures.

Tout ce bruit s'était fait autour de l'extatique sans qu'elle s'en aperçût, excepté dans les derniers temps, et alors elle en fut toute surprise. Son intérieur s'était donc développé dans le calme, et avait acquis une maturité toujours croissante. Les stigmates avaient paru sur son corps, et la chose s'était passée chez elle aussi simplement que chez les autres. Déjà, dans l'automne de 1833, son confesseur avait remarqué par hasard que cette partie des mains où les plaies parurent plus tard commençait à devenir plus profonde, comme si elle eût été sous la pression d'un corps en demi-relief. En même temps, ces parties devenaient douloureuses, et des crampes s'y manifestaient fréquemment. Il conjectura dès lors que les stigmates ne tarderaient pas à paraître, et l'événement justifia ses conjectures. A la Chandeleur, le 4 février 1834, il lui trouva à la main un linge avec lequel elle s'essuyait de temps en temps les mains, effrayée comme un enfant de ce qu'elle y voyait. Comme il aperçut du sang sur ce linge, il lui demanda ce que cela signifiait. Elle lui répondit qu'elle n'en savait rien elle-même, qu'elle avait dû se blesser jusqu'au sang. Mais c'étaient réellement les stigmates, qui restèrent désormais fixés sur les mains, qui bientôt se

montrèrent aussi sur les pieds, et auxquels se joignit en même temps la plaie du cœur. La manière dont le père Capistran agit avec elle est si simple et manifeste si peu de prétention au merveilleux qu'il ne lui demanda pas même ce qui s'était passé dans son intérieur et ce qui avait pu donner occasion à l'apparition de ces stigmates. Ils étaient à peu près ronds, s'étendant un peu en longueur; ils avaient trois à quatre lignes de diamètre, et étaient fixés aux deux mains et aux deux pieds. Le jeudi soir et le vendredi, ces plaies laissaient très-souvent couler des gouttes d'un sang clair. Les autres jours, elles étaient recouvertes d'une croûte de sang desséché, sans qu'on pût remarquer ni inflammation, ni ulcération, ni aucun vestige de lymphe. Elle cacha la chose, comme elle cachait en général tout ce qui pouvait trahir son état intérieur. Mais en 1833, à l'occasion d'une procession solennelle, l'extase de jubilation se révéla chez elle. Un jour elle la surprit en présence de plusieurs témoins; alors on la vit semblable à un ange glorieux, touchant à peine son lit de la pointe des pieds, éclatante comme une rose, les bras étendus en croix, plongée dans les joies de l'amour. Tous les assistants purent voir sur ses mains les stigmates, et la chose ne put rester secrète désormais.

Sa santé était restée chétive. Dans l'automne de 1834 elle tomba malade, et fut atteinte de convulsions très-douloureuses, qui durèrent plusieurs semaines. Cependant, depuis les fêtes de Noël, ou plutôt depuis le jour de l'Immaculée Conception, elle reprit sa fraîcheur et sa bonne mine, et se conserva dans cet état jusqu'à la fin de l'été de l'année suivante. C'est dans l'automne de cette même année que, faisant un voyage dans le midi du Tyrol, je la vis

plusieurs fois. Caldern, le lieu de sa naissance, est situé dans une contrée ravissante. Sur la rive droite de l'Etsch, à partir de l'embouchure de l'Eisac, s'élève une montagne d'une hauteur moyenne, d'une forme gracieuse, qui se prolonge dans un espace de deux à trois lieues, et dont les racines se confondent avec celles d'une chaîne plus élevée qui sépare la vallée de l'Etsch du Nonsberg. Entre ces chaînes est un vallon situé à trois à quatre cents pieds au-dessus du niveau de l'Etsch, au milieu duquel est un petit lac clair et limpide, entouré de vignobles. C'est là, sur une pente légère, que s'élève Caldern avec ses maisons de pierre d'un style antique, environné de frais paysages, de villages, de châteaux, de calvaires, avec une vue magnifique et très-étendue sur les sommets neigeux des Alpes, d'un côté, et de l'autre, à travers les pointes nues ou boisées des montagnes, dans la vallée de l'Etsch jusqu'à Trente.

C'est dans une de ces maisons en pierre, comme on les bâtissait au xv^e et au xvi^e siècle, que demeure Marie de Moerl. Elle couche dans une chambre blanche et propre, sur un matelas assez dur, dans un lit dont le linge est toujours tenu très-propre. A côté du lit est un petit autel domestique. Derrière elle quelques images, pour lesquelles elle a une dévotion particulière, sont attachées aux piliers des fenêtres, qui, selon l'usage du pays, sont garnies de jalousies pour tempérer l'éclat trop vif de la lumière, et pour rafraîchir l'air si chaud dans ce climat. Marie de Moerl est d'une taille moyenne, d'une structure délicate, comme l'est généralement dans ce pays le peuple allemand, auquel se sont mêlées successivement tant de races différentes, mais dans lequel paraît prédominer le sang

franco-rhénaïs. Celui-ci aura été vraisemblablement apporté de ce pays par les colonies allemandes que les empereurs y envoyèrent des bords du Rhin, pour garder ce passage important, d'où l'on entre dans la terre des Welches. Pour toute nourriture, elle prend de temps en temps, quand le besoin la sollicite ou que son confesseur l'ordonne, quelques grains de raisin, ou quelque autre fruit, ou un peu de pain. Par suite de cette exiguité de nourriture, elle est devenue très-maigre; elle ne l'est pas cependant plus que ne le sont beaucoup d'autres qui mènent une vie ordinaire. Son visage avait même alors un certain embonpoint, qui varie néanmoins beaucoup selon l'état où elle se trouve.

La première fois que j'allai chez elle, je la trouvai dans la position où elle est la plus grande partie du jour, à genoux à l'extrémité de son lit et en extase. Ses mains croisées sur sa poitrine laissaient voir les stigmates; son visage était tourné vers l'église, et regardait un peu en haut: ses yeux levés vers le ciel exprimaient une absorption profonde que rien du dehors ne pouvait déranger. On ne remarquait en elle aucun mouvement, excepté celui que produit la respiration ou la déglutition. Quelquefois on apercevait comme une légère oscillation: c'était un spectacle que je ne puis comparer qu'à celui qu'offraient les anges, si nous les voyions prosternés en prière au pied du trône de Dieu. Il n'est pas étonnant qu'il produise une aussi forte impression sur tous ceux qui en sont témoins. Les cœurs les plus durs ne peuvent résister à cette vue. L'étonnement, la joie et la piété ont fait couler bien des larmes autour d'elle. Dans ses extases, d'après le rapport de ceux qui dirigent sa conscience et de son curé, elle est

occupée depuis quatre ans à contempler la vie et la passion du Christ, et à honorer le saint Sacrement. Ses prières sont réglées d'après l'ordre de l'année ecclésiastique ; elle en a écrit quelques-unes pour son confesseur, et elles sont, d'après le témoignage de celui-ci, pleines de chaleur, d'onction et d'édification. La faculté qu'elle a de voir les choses lointaines, soit dans l'espace, soit dans le temps, a pour objet unique ce qui tient à l'Église ou à la piété ; et, bien différente des somnambules, elle ignore aussi complètement que les autres hommes ce qui se passe en son propre corps. Les événements qu'elle a prédits n'avaient rien qui pût les faire pressentir au moment où elle les a prévus ; mais leur accomplissement a toujours uniquement dépendu de la volonté humaine, libre et inconstante dans ses actes, et de la Providence divine. Elle n'a jamais parlé qu'à son confesseur de ses visions et de leur liaison intime. Mais, comme le cercle de ses connaissances est très-borné, elle a souvent bien de la peine à trouver un nom pour exprimer les choses qu'elle a vues. Cependant l'ensemble de l'image qui est dans son esprit se manifeste clairement dans le maintien et la pose de son corps, qui toujours prend une part plus ou moins grande à l'objet de ses visions. Ainsi, on la voit à Noël bercer avec une grande joie l'enfant nouveau-né dans ses bras ; le jour des Rois, elle l'adore à genoux derrière les Mages. Elle assiste aux noces de Cana, à table, appuyée sur le côté, circonstance qu'elle n'a pu apprendre par les moyens extérieurs, puisque les tableaux des églises ne rendent point cette ancienne manière de s'asseoir à table. Sa personne tout entière exprime aussi parfaitement dans les autres jours la forme de l'objet qu'elle médite.

Mais l'objet le plus fréquent de ses contemplations, c'est la passion du Christ, et c'est elle aussi qui produit en elle l'impression la plus profonde, et qui s'exprime le plus vivement au dehors. C'est surtout dans la semaine sainte que cette impression pénètre plus avant dans son être, et que l'image qui la reproduit au dehors est plus complète. Cependant la contemplation de ce mystère revient tous les vendredis de l'année, et offre ainsi une occasion fréquente d'en observer les merveilleux effets. Ici se montre encore le caractère qui la distingue dans la manière simple et naturelle dont s'accomplit la représentation de ce grand mystère; car on peut en suivre toutes les phases, depuis son origine jusqu'à son entier développement, et chaque scène de ce grand drame porte l'empreinte de sa personnalité. On voit que son esprit a depuis longtemps acquis la faculté non-seulement de considérer de loin ou d'effleurer par ses extrémités l'objet de ses méditations, comme il arrive ordinairement dans la vie, mais encore de se poser tout près de lui, de pénétrer jusque dans sa substance, et de se mettre ainsi vis-à-vis de lui dans les rapports les plus intimes. Son esprit s'abandonne tellement à l'objet qui l'occupe que celui-ci lui devient en quelque sorte plus immédiatement uni qu'il ne l'est à soi-même, et qu'il change de rôle avec lui. Alors l'esprit fait de l'objet tout ce qu'il veut, et le forme à son image. A mesure que ce procédé d'assimilation se développe, nous voyons le reflet de l'action intérieure apparaître au dehors dans le corps; et la contemplation, prenant en celui-ci une forme extérieure, devient de nouveau un objet de contemplation pour l'observateur.

L'action commence déjà dans la matinée du vendredi :

et, si l'on en suit le développement, on voit que, de même que plusieurs pensent en parlant, ou plutôt parlent en pensant, sans avoir la conscience des paroles qu'ils prononcent, ainsi notre extatique médite la passion en la reproduisant, ou plutôt la reproduit en la contemplant, sans avoir la conscience de son action. Aussi le mouvement en est-il d'abord doux et régulier; puis, à mesure qu'elle devient et plus douloureuse et plus saisissante, les traits de l'image qui la représente prennent une empreinte plus profonde et deviennent plus reconnaissables. Enfin, lorsque l'heure de la mort arrive, et que les douleurs ont pénétré jusqu'au fond le plus intime de l'âme, l'image de la mort ressort de tous les traits de cette femme. Elle est là, à genoux sur son lit, les mains croisées sur sa poitrine. Autour d'elle règne un profond silence, qu'interrompt à peine le souffle des assistants. Vous diriez alors que le soleil de la vie descend pour elle vers son couchant, et qu'à mesure que sa lumière s'affaiblit, les ombres de la mort, sortant de leurs abîmes, montent peu à peu vers elle, cachent successivement tous ses membres sous leurs voiles ténébreux, et arrivent en foule autour de son âme, qui s'abîme dans son impuissance dès que la dernière lueur s'est éteinte. Elle était pâle pendant toute l'action; mais vers la fin vous la voyez pâlir encore davantage. Le frisson de la mort parcourt tous ses os, et la vie s'affaisse dans des ombres toujours plus épaisses. Les soupirs qui s'échappent avec peine de sa poitrine annoncent que l'oppression devient plus forte. De ses yeux immobiles coulent de grosses larmes qui descendent lentement sur ses joues; de légers mouvements entr'ouvrent toujours davantage la bouche; comme ces éclairs qui précèdent l'orage, ils forment

d'abord des cercles plus étroits , puis ils semblent creuser le visage dans toute sa largeur, et deviennent enfin si violents que de temps en temps ils ébranlent le corps tout entier. Les soupirs se sont changés en un gémissement qui navre le cœur; une rougeur sombre enveloppe les joues; la langue épaisse semble être collée contre le palais desséché. Les convulsions deviennent toujours plus violentes et plus profondes. Les mains, qui d'abord s'affaissaient peu à peu, glissent plus vite. Les ongles deviennent bleus, et les doigts s'entrelacent convulsivement les uns dans les autres. Le râle de la mort se fait entendre du fond du gosier. Le souffle, toujours plus pressé, se détache avec d'incroyables efforts de la poitrine, qui semble comme liée par des cercles de fer. Les traits se déforment et ne sont plus reconnaissables. La bouche de cette image douloureuse est ouverte dans toute sa largeur; son nez se retire, ses yeux immobiles vont se briser dans leur orbite. Quelques soupirs peuvent encore, à de longs intervalles, se faire jour à travers les organes que la mort a roidis. Le dernier va s'échapper. Alors le visage se penche, et la tête, portant déjà tous les signes de la mort, s'affaisse dans un complet épuisement : c'est une autre figure que vous ne sauriez reconnaître. Tout reste dans cette position deux minutes à peu près. Puis la tête se relève, les mains remontent vers la poitrine, le visage reprend sa forme et son calme. Elle est à genoux, tranquille, les yeux levés au ciel, et occupée à présenter à Dieu l'hommage de sa reconnaissance. La même scène se renouvelle chaque semaine, toujours la même quant aux traits principaux, mais offrant chaque fois des traits particuliers, qui sont comme l'expression de ses dispositions intérieures; c'est ce dont je me suis convaincu plusieurs

fois par une observation attentive. Car il n'y a rien d'appris dans toute cette action ; elle coule sans art du fond de la nature de cette femme , comme la source coule du rocher. Aussi ne peut-on rien apercevoir de faux , de forcé ou d'exagéré dans toute cette représentation ; et si elle mourait véritablement , elle ne mourrait pas autrement.

Quelque absorbée qu'elle soit dans ses contemplations , un seul mot de son confesseur ou de toute autre personne qui est dans un rapport spirituel avec elle suffit pour la rappeler aussitôt à elle-même , sans qu'on puisse remarquer aucune transition. Elle ne prend que le temps qui lui est nécessaire pour se reconnaître et pour ouvrir les yeux , et elle est à l'instant comme si elle n'eût jamais eu d'extase. Son expression est autre ; vous diriez un enfant naïf , qui a conservé sa simplicité et sa candeur. Aussi la première chose qu'elle fait à son réveil , quand elle aperçoit des témoins , c'est de cacher sous la couverture ses mains stigmatisées , comme un enfant qui s'est taché ses manchettes avec de l'encre , et qui cache ses mains en voyant arriver sa mère. Accoutumée déjà à ce concours d'étrangers , elle regarde autour d'elle avec une sorte de curiosité , donnant à chacun un salut amical. Elle n'est pas à son aise quand l'impression de ces scènes si saisissantes est encore trop visible dans ceux qui en ont été témoins , ou quand on s'approche d'elle avec une sorte de vénération et de solennité , et elle cherche par un enjouement sans prétention à effacer ces impressions si profondes. Comme elle ne parle point depuis longtemps , elle cherche à se faire comprendre par des signes ; et lorsque cela ne suffit pas , elle regarde son confesseur , comme pour lui dire de l'aider et de parler

pour elle ; vous diriez un enfant qui ne peut encore prononcer aucune parole.

Ses yeux bruns expriment l'enjouement et la candeur de l'enfance ; son regard est si clair qu'on peut par lui pénétrer jusqu'aux plus profonds abîmes de son âme ; et l'on est bientôt convaincu qu'il n'y a pas dans tout son être un seul coin obscur où pouvait se cacher la moindre fraude. On ne saurait découvrir en elle aucune trace d'exagération ou d'affectation, ni de fade sentimentalité, ni d'hypocrisie, ni d'orgueil. On n'aperçoit partout que l'expression d'une jeunesse dont la sérénité et la candeur se sont conservées dans la simplicité et l'innocence, et qui s'abandonne même volontiers au badinage, parce que le tact sûr et délicat qu'elle possède sait écarter tout ce qui pourrait paraître inconvenant. Lorsqu'elle est au milieu de ses amies, elle peut, une fois revenue à elle-même, rester plus longtemps dans cet état ; mais on sent qu'il lui faut, pour cela, de grands efforts de volonté ; car l'extase est devenue son état naturel, et l'état ordinaire des autres hommes est pour elle quelque chose d'artificiel et d'inaccoutumé. Au milieu d'un entretien, lorsqu'elle semble prendre à tout le plus vif intérêt, on voit tout à coup ses yeux s'appesantir, et dans une seconde, sans aucune transition, elle est prise par l'extase. Pendant que j'étais à Caldern, on l'avait priée de tenir sur les fonts un enfant nouveau-né. Elle l'avait pris dans ses bras avec la plus grande joie, et montrait le plus vif intérêt à toute la cérémonie ; mais pendant le temps que dura celle-ci elle tomba plusieurs fois en extase, et il fallut la rappeler à elle.

C'est un spectacle singulier que la vue de ces extases.

Couchée sur le dos, elle semble nager sur des flots de lumière, et jette encore autour d'elle un regard joyeux; puis, tout à coup, on la voit plonger peu à peu comme dans un abîme. Les flots jouent encore un instant autour d'elle, puis lui couvrent le visage de leurs eaux, et on la dirait enveloppée d'une lumière diaphane. Alors aussi l'enfant naïf a disparu. Souvent, lorsqu'elle est dans des dispositions favorables, on voit briller ses yeux bruns au milieu de ses traits glorifiés. Ouverts dans toute leur largeur, sans saisir aucun objet particulier, ils semblent lancer comme dans l'infini tous leurs rayons. Vous diriez alors une sibylle, mais digne, noble et saisissante. Lorsqu'elle se livre à ses méditations et à ses exercices de piété, il ne faut pas croire qu'elle néglige pour cela les soins de sa famille. De son lit, elle conduit toute sa maison, dont elle partageait autrefois le gouvernement avec une sœur que la mort lui a enlevée depuis. Comme l'intervention de quelques bonnes âmes lui a procuré depuis quelques années une pension, et qu'elle n'a besoin de rien pour elle-même, elle consacre cette pension à l'éducation de ses frères et sœurs, qu'elle a placés dans divers instituts, selon leurs dispositions. Tous les jours, vers deux heures après midi, elle s'occupe de ses affaires. Son confesseur la rappelle à elle-même; elle confère avec lui des difficultés qu'elle éprouve, et donne ses ordres, s'occupe de tout, pense à tout, prévient tous les besoins de ceux à qui elle s'intéresse; et le sens pratique qu'elle possède fait que tout autour d'elle est disposé dans le meilleur ordre.

L'auteur ajoute dans une note qu'il ne parlera point de

Dominique Lazzari, qui vivait alors à Capriana, dans une autre vallée des Alpes, parce qu'il ne l'a point vue, et qu'il n'a pu puiser dans des sources parfaitement authentiques les renseignements nécessaires. Nous suppléerons à son silence, et nous remplirons ainsi ses intentions en communiquant au lecteur un article très-intéressant de M. l'abbé de Casalès, inséré dans l'*Université catholique*, au mois de mai de l'an 1842. Dominique est morte depuis ce temps; mais Marie de Moerl vit encore; de sorte que tous peuvent aller contempler ce spectacle si extraordinaire et si édifiant à la fois. Un grand nombre de nos amis ont visité à diverses époques ces deux stigmatisées. Nous avons trouvé le plus parfait accord dans leurs témoignages; de sorte que les faits racontés ici sont tout aussi certains pour nous que si nous les avions vus nous-même. Parmi ceux qui en ont été témoins et qui nous ont raconté les choses merveilleuses qu'ils avaient vues, nous citerons le docteur Jarke, un des plus grands criminalistes de l'Allemagne et qu'une mort prématurée a enlevé dernièrement à la science et à ses amis; le docteur Philips, aujourd'hui professeur de droit canon à l'université de Vienne, et dont le nom est devenu une gloire et pour la science et pour l'Église; Guido Gorres, mort il y a quelques années à la fleur de l'âge, et qui portait déjà noblement le nom que lui avait légué son père.

M. l'abbé de Casalès, après avoir parlé, dans la première partie de cet article, de Marie de Moerl, qu'il avait visitée lui-même, continue en ces termes: « A la description de ce que j'ai vu j'ajouterai quelques détails sur Domenica Lazzari, puisés à différentes sources. Les plus importants sont extraits d'un journal de médecine de Milan, où le

Note du traducteur.

Domenica Lazzari.

docteur Léonard dei Cloche a décrit très au long les différents états dans lesquels il a vu cette fille extraordinaire (1). »

Marie-Dominique, dernière fille du meunier Lazzari, est née à Capriana le 16 mars 1815. Élevée suivant sa modeste condition, elle se fit remarquer de bonne heure par son intelligence et sa piété. Dans les intervalles de ses travaux, elle aimait à lire des livres de dévotion, notamment ceux de saint Alphonse de Liguori; ses prières et ses méditations étaient fréquentes; toutefois sa réserve et sa modestie ne laissaient voir en elle aucune marque de ferveur extraordinaire, ni rien qui l'élevât au-dessus de ce que doit être une fille sage et pieuse. Sa santé fut bonne jusqu'à la mort de son père, qui eut lieu en 1828; la douleur qu'elle ressentit de cette perte fut excessive, et amena une maladie assez longue, qui finit pourtant par céder soit aux remèdes, soit à la force médicatrice de la nature. Le 12 juin 1833, dit le docteur dei Cloche, pendant qu'elle était occupée aux travaux des champs, elle fut prise tout à coup d'un certain malaise qui la retint immobile à peu de distance de sa maison. Les personnes qui se trouvaient près de là par hasard la virent debout, comme absorbée dans la contemplation ou dans l'extase. Elle eut une attaque de nerfs d'environ une heure, pendant laquelle, ainsi qu'elle le dit plus tard elle-même, elle souffrait d'une soif ardente, d'une extrême difficulté de respirer, et voyait

(1) *Annotazioni intorno*, etc. Remarques sur la maladie de Marie-Dominique Lazzari, recueillies par le docteur Léonard dei Cloche, aujourd'hui premier médecin et directeur de l'hôpital civil et militaire de Trente. (Extrait des *Annales universelles de Milan*, numéro de novembre 1837.)

à une certaine distance un homme d'un aspect vénérable, qui lui ordonnait de s'arrêter, afin de lui faire connaître une chose de haute importance. Étant revenue à elle, la vision disparut, et on la ramena à grand'peine au domicile maternel. Le lendemain de ce jour commença une maladie caractérisée d'abord par une toux continuelle, des suffocations et de cruelles douleurs dans le bas-ventre, puis plus tard par d'autres symptômes, de sorte qu'elle ne pouvait quitter le lit. Dans les premiers jours d'avril 1834, éprouvant une aversion invincible pour tout aliment et toute boisson, elle commença à refuser le peu de nourriture qu'elle avait coutume de prendre : à la fin de ce mois, sur les instantes prières qu'on lui fit, elle prit pour la dernière fois un peu de pain trempé dans de l'eau. Le 30 avril, ses parents, effrayés de l'opiniâtreté et de la violence de la maladie, allèrent chercher à Cavalèse le docteur dei Cloche, qui décrit avec détail l'état dans lequel il la trouva et les violentes convulsions dont elle fut assaillie en sa présence. Il fit plusieurs tentatives pour lui faire prendre quelques médicaments ; mais ces essais ayant constaté chez elle l'impossibilité d'avaler quoi que ce fût, il fut obligé de renoncer à tout traitement. Il revint la voir le 29 août 1834 : ses convulsions, au lieu d'être devenues périodiques, étaient continuelles et moins violentes. Sa sensibilité malade était augmentée, et affectait à tel point tous les sens qu'elle ne pouvait supporter ni lumière, ni odeur, ni bruit, sans éclater en sanglots, en gémissements, en mouvements convulsifs. Elle ne pouvait articuler la moindre parole qu'avec peine et d'une voix enrouée. Si quelqu'un s'approchait de son lit sans précaution et par curiosité, ses tremblements augmentaient et ses

douleurs devenaient plus vives. Elle n'avait pris aucune nourriture, et toutes ses sécrétions étaient suspendues.

La relation des *Annales de médecine universelle* ne nous fait pas connaître de quelle nature fut la transition de cette maladie à l'état où Domenica se trouve aujourd'hui. Ce fut seulement trois ans plus tard que le docteur dei Cloche, qui avait quitté Cavallèse pour aller demeurer à Trente, ayant entendu parler des étranges phénomènes qui commençaient à rendre célèbre le nom de la paysanne de Capriana, voulut voir par lui-même ce qui en était, et se transporta près d'elle le jeudi 4 mai 1837, à quatre heures du soir. « Elle reposait dans le même lit, dit-il, était enveloppée dans les mêmes linges, et placée dans la même position où je l'avais trouvée en août 1834. Elle avait les mains jointes ou plutôt entrelacées; elles étaient appuyées sur sa poitrine dans la position où on les met ordinairement pour prier Dieu. Sur son front, deux doigts au-dessous de la racine des cheveux, on voyait courir d'une tempe à l'autre une ligne droite, passant par des points assez rapprochés, sur lesquels brillait du sang frais. Ces points étaient au nombre d'à peu près dix ou douze. Le reste de la face, jusqu'à la lèvre supérieure, était couvert de sang noirâtre et desséché. A l'extérieur des mains et vers le centre, c'est-à-dire entre le métacarpe du doigt du milieu et l'annulaire, s'élevait un point noir semblable à la tête d'un gros clou, dont le diamètre était de neuf lignes et la figure parfaitement ronde. Il était plus élevé au centre et aplati sur les bords; observé à la lumière, il avait l'apparence de sang caillé et desséché. Autour de ces points se trouvaient des altérations pareilles à de petites cicatrices linéaires, toutes aboutissant au centre; elles étaient d'un brun pâle et d'en-

viron deux lignes de long. Une marque semblable à celle des mains existait au-dessus du pied droit et à peu près au milieu ; elle était entourée de plusieurs lignes en forme de rayons partant du centre. Je ne pus pas voir le dessus du pied gauche, parce qu'il était fortement comprimé, pour ne pas dire entièrement couvert par la plante du pied droit. Domenica parlait lentement ; le son de sa voix était plaintif, ses paroles étaient vives et énergiques. Son esprit paraissait calme et tranquille ; son corps, et principalement les extrémités inférieures, était agité par un tremblement convulsif incessant, comme une feuille par le souffle du vent.

« Quand je fus près de son lit, elle me témoigna par des paroles affectueuses et par son sourire que ma visite lui était agréable. Je lui dis combien son état m'inspirait de compassion ; elle ne répondit pas, leva les yeux au ciel et inclina la tête. Je lui fis différentes questions pour mieux connaître ses souffrances intérieures ; elle y répondit de bonne grâce. Lui ayant demandé à voir la paume de ses mains et la plante de ses pieds, qui avaient pris une position presque horizontale à ses jambes, elle me répondit : « Je ne puis pas me remuer. Il m'est impossible à présent de séparer ma main de l'autre, ni le pied droit du gauche. Le seul effort que je ferais pour vous satisfaire me causerait des douleurs horribles et d'affreuses convulsions. » Ma curiosité ne se contenta pas de cette excuse, je renouvelai mes instances, et m'efforçai de trouver de bonnes raisons pour la persuader. Elle garda le silence pendant quelques moments, et dit enfin : « Demain matin, j'essaierai de satisfaire votre désir, et j'espère y réussir. — A présent, dis-je à mon tour, si vous n'avez pas la force de séparer les

mains ou les pieds, essayez au moins de remuer vos doigts. » Elle répondit qu'elle ne pouvait remuer que l'index de la main droite. Je lui demandai ensuite si le lendemain, qui était un vendredi, le sang coulerait de son corps comme les vendredis passés. Elle répondit : « Jusqu'à présent mon martyre n'a jamais manqué. Ce jour-là mes plaies ont toujours saigné. Demain matin, quand j'aurai médité la sainte messe, venez me voir, vous serez convaincu de la vérité. Si vous veniez auparavant, vous me distrairiez de mes prières, et votre visite me serait pénible. » Je la priai de me permettre d'examiner son pouls ; elle y consentit. « Mais, dit-elle, ne pressez pas trop fort mon bras, de peur qu'il ne me vienne de longues et violentes convulsions, comme il est arrivé récemment quand un médecin, incrédule à mes souffrances, voulut me tâter le pouls malgré moi. » Je fis comme elle désirait ; mais je ne sentis aucune pulsation, parce que tout son corps était dans un tremblement continu qui ne permettait pas de sentir le battement des artères. A mon plus léger attouchement, tout son corps tremblait davantage, et ses gémissements redoublaient.

« Je lui demandai pourquoi sa fenêtre était toujours ouverte. Elle répondit : « Depuis que je suis malade dans ce lit, je n'ai pu supporter qu'elle fût fermée ni le jour ni la nuit, même pendant les temps les plus froids de l'hiver. Quand quelqu'un a voulu la fermer, il a fallu promptement la rouvrir pour m'empêcher de mourir suffoquée. » Ce qu'elle me disait me fut attesté par des témoignages irréfragables. Il est notoire que sa fenêtre resta ouverte pendant l'hiver de 1836, quand le thermomètre de Réaumur était descendu à plus de treize degrés au-dessous de zéro.

Elle assure que quand il y a de grands vents elle se trouve mieux et que ses douleurs sont soulagées. Pour y suppléer, elle prie les personnes qui la visitent, ou celles de la maison, de l'éventer fortement avec un grand éventail qui se trouve là pour cet usage. Pour vérifier son assertion, je le pris moi-même, et pendant une demi-heure, je l'agitai de toutes mes forces, au point de faire voler ses cheveux sur son visage. Cela lui était agréable; la bouche entr'ouverte, elle recevait avec plaisir cette ventilation, qui, pour toute autre personne, eût été fort incommode. Elle m'assura qu'elle avait au côté une grande plaie qu'elle tenait soigneusement cachée, et le long de l'échine beaucoup d'autres petites qui rendent aussi du sang tous les vendredis. Elle ajouta que depuis le 2 mai 1834 elle n'avait ni dormi, ni bu une goutte d'eau, ni avalé une miette de pain. Elle disait en outre qu'elle était martyrisée sans relâche par de cruelles douleurs dans toutes les parties de son corps, et particulièrement à l'endroit des plaies, douleurs qui, tous les vendredis, se joignaient à de fortes palpitations de cœur, et devenaient tellement intolérables que quelquefois la mort lui aurait paru préférable.

« Le lendemain, 3 mai, à sept heures du matin, j'allai revoir Domenica. A plus de cent pas de sa demeure, on entendait des cris perçants, venant de la fenêtre de sa chambre qui correspondait à la rue. En approchant, on distinguait ces mots : « Mon Dieu, secourez-moi ! » A peine eus-je mis le pied sur le seuil de sa chambre que le spectacle le plus douloureux et le plus déchirant s'offrit à moi. Les points saillants que j'avais vu au milieu des mains s'étaient changés en trous d'où coulait le sang. Il coulait aussi de la plaie qui paraissait au-dessus du pied droit, ainsi que de celle

qu'on ne voyait pas au-dessus du pied gauche. Autour de chacune de ses plaies était une auréole rougeâtre ; celles des trous du front étaient petites, celles des pieds et des mains ressemblaient à celles du vaccin variolique le septième jour de son développement. Ces ouvertures étaient des plaies, ou, si on l'aime mieux, des ulcères vifs et profonds, sans purulence ni rien qui tendît à la corruption. Le sang qui en sortait était vif, rutilant, tenace, et ressemblait au sang artériel. Il coulait très-lentement, mais pourtant visiblement. Les plaies du front avaient à peu près deux lignes de profondeur, une ligne de largeur, et leur forme était ronde. Celles des mains étaient profondes de trois lignes, et étaient creusées en forme de cône, leur diamètre était d'un demi-pouce, et celle qui existait au-dessus du pied droit était de même figure que celles des mains.

« Après avoir contemplé la malade quelque temps, je lui rappelai la promesse qu'elle m'avait faite de me laisser voir les paumes de ses mains. Aussitôt elle souleva en soupirant ses mains jointes, et les détacha avec effort pendant une seconde ; je n'y vis qu'une plaie superficielle toute saignante. Elle ne put détacher la plante du pied droit du dessus du pied gauche. Comme je témoignais le désir de voir la plaie du côté, elle répondit : « Je ne puis la laisser voir. Quand le sang coule, la chemise y est collée, et ne pourrait en être détachée qu'au prix de douleurs insupportables ; quand le sang commence à sécher, il s'amasse sur la plaie, et la cache entièrement aux yeux. » Cette plaie n'a été vue que furtivement par sa mère et ses sœurs, lorsqu'elles assistaient la malade au plus fort de ses convulsions. Personne n'a vu celles qu'elle dit avoir le long du dos.

« A dix heures du matin, l'infortunée criait encore d'une voix retentissante : « O mon Dieu ! secourez-moi. » Par intervalles, elle répondait laconiquement aux questions qui lui étaient adressées, puis revenait à sa douloureuse exclamation. A quatre heures après midi, quoique le sang eût cessé de couler, elle continuait à crier avec la même énergie. Interrogée à ce sujet, elle répondit : « J'éprouve des douleurs affreuses dans toutes les parties de mon corps, et en criant ainsi je trouve du soulagement à mon inexplicable martyre. » Puis, quelques moments après : « O mon Dieu, mes douleurs me prennent à la poitrine ; » et elle fit signe avec ses mains jointes que le mal était arrivé au cœur. « C'est, dit-elle, un signe avant-coureur de la plus cruelle souffrance. » En effet, au bout de dix minutes, elle fut en proie aux convulsions les plus horribles et les plus étranges. Ces spasmes, d'une violence extrême et accompagnés des symptômes les plus graves, l'attaquaient sans relâche, sans ordre et sans mesure, passant alternativement d'une partie du corps à l'autre. Les assauts se succédaient avec des variations, des changements, des vicissitudes, des transformations impossibles à décrire, et elle en était tellement anéantie qu'on aurait pu la prendre dans ce moment pour la mort personnifiée. Elle paraissait éprouver en même temps les sensations les plus opposées et les plus contradictoires, mais toutes sans rapport ni avec ses douleurs habituelles, ni avec son jeûne constant, ni avec ses hémorragies hebdomadaires, ni avec sa frêle constitution. Pour décrire cet accès avec toutes les formes sous lesquelles il se manifestait, il faudrait dire qu'on y voyait prévaloir tour à tour les convulsions toniques et chroniques, la danse de Saint-Guy, le tétanos partiel et général, la

suffocation convulsive, le spasme cynique, le trisme, une sorte de carphologie et d'autres affections du même genre. Ce paroxysme spasmodique se présentait sous des formes si étranges et si bizarres qu'il rappelait à l'observateur ces paroles de Sydenham : *Tam diversa sunt symptomata atque ab invicem contraria specie variantia quam nec Proteus lusit unquam, nec coloratus spectatur chamæleon.* Je note en dernier lieu que, dans ses convulsions, Domenica se donnait quelquefois avec ses mains jointes des coups si violents sur la poitrine que le bruit en était incroyable... Le grincement de ses dents était tel qu'on pouvait le comparer à celui d'un chien furieux et affamé qui ronge des os, ou au mouvement d'une grosse lime promenée par un bras vigoureux sur une masse de fer.

« Je raconterai en finissant divers accidents de sa maladie, qui m'ont été racontés par des personnes dignes de foi... Le 12 mai 1836, elle eut une lipothymie qui dura jusqu'au 16 du même mois. Le seul signe qui la fit regarder comme vivante encore était un mouvement à peine sensible, persistant au bas-ventre. Les plus fortes convulsions qu'elle ait eues eurent lieu le 24 juin 1836; elles continuèrent sans relâche jusqu'au soir du 2 juillet. Dans ses contorsions convulsives, elle frappait tellement sa poitrine avec ses mains entrelacées que les coups s'entendaient distinctement de la rue, quoique séparée de sa demeure par un espace d'environ quatre perches. On compta qu'elle s'était ainsi frappée quatre cent neuf fois dans une heure. »

La description qu'on vient de lire donne autant de détails qu'on en peut désirer sur les phénomènes extérieurs qui caractérisent l'état de Domenica Lazzari. Sa vie inté-

rieure est peu connue, de même que celle de Marie de Moerl, parce que leurs directeurs observent à cet égard la sage réserve prescrite par l'Église en semblable circonstance. Marie de Moerl est, à l'exception de courts intervalles, dans un état d'extase à peu près continuel. Domenica Lazzari a toujours l'usage de ses sens, sauf quelques périodes plus ou moins longues, où elle est comme morte et où la vie ne se trahit plus chez elle que par des signes presque imperceptibles. Ce sont donc deux états tout à fait différents. Domenica, qui est dans l'impossibilité de prendre aucune nourriture, peut cependant recevoir la communion ; et on dit qu'elle avertit d'avance son confesseur du jour et de l'heure où on pourra lui apporter le pain eucharistique, que le plus ordinairement elle consomme sans difficulté. Cependant, le 2 août 1838, après avoir reçu la sainte hostie, elle fut empêchée de l'avalier par des spasmes qui survinrent tout à coup. Cela s'étant prolongé quelques heures, on essaya de la retirer, mais sans pouvoir y parvenir, parce qu'à chaque tentative Domenica était prise de convulsions d'une violence extraordinaire. L'hostie resta ainsi sur sa langue pendant près de deux mois sans pouvoir ni être consommée ni retirée ; ce ne fut que le 24 septembre qu'elle put enfin l'avalier, après avoir été pendant ce long espace de temps comme un tabernacle vivant.

CHAPITRE XXI

L'extase considérée dans les régions moyennes du système moteur. De la marche extatique. Sainte Madeleine de Pazzi. Sainte Françoise Romaine. De la faculté de marcher sur les eaux. Saint Pierre d'Alcantara. Sainte Alme. Saint Bernard, etc. De l'empire sur les éléments. Comment les extatiques s'élèvent en l'air comme agités par un souffle. Marie d'Agréda. Agnès de Bohême. Saint Dominique. Saint Pierre d'Alcantara. Comment les extatiques s'élèvent en l'air, attirés par en haut. Saint Bernardin. Le bienheureux Gilles. Comment cet état se communique d'une personne à l'autre. Saint Pierre d'Alcantara et la dame Dias. Comment ce phénomène est indépendant de l'état de la santé. Explication qu'en donne sainte Thérèse.

Aux stations mystiques dont nous avons parlé dans le chapitre précédent se rattache immédiatement la marche extatique, dans la suite des phénomènes de ce genre. Dans les stations, l'homme se meut vers un objet déterminé. La marche consiste dans une suite de mouvements donnés, et paraît intimement liée avec les mouvements internes et vitaux. Ici l'objet et la série des mouvements sont indéterminés. Ils ont quelque chose de plus général, de plus libre, qui les place à un degré plus élevé dans la série des phénomènes de ce genre.

Sainte Madeleine de Pazzi.

Sainte Madeleine de Pazzi, que nous avons déjà citée plus haut à propos de l'extase paisible, nous fournit encore ici un exemple remarquable de l'extase mobile. Lorsque celle-ci s'emparait d'elle, elle n'était point obligée d'interrompre le travail qu'elle avait commencé. Si par exemple elle cousait, découpait des feuilles d'or, ou peignait de saintes images, elle continuait souvent des heures entières ces occupations dans l'extase. Quelquefois les sœurs du couvent lui bandaient les yeux ou fermaient les volets des fenêtres; mais rien de tout cela ne la dérangeait, et elle fai-

sait, sans avoir besoin de la lumière du soleil, des ouvrages charmants, dont un grand nombre ont été conservés dans son monastère. En cet état, elle allait et venait, montait et descendait les escaliers avec une telle agilité qu'elle semblait plutôt voler que toucher de ses pieds la terre. Un jour, comme elle pétrissait la pâte pour la communauté, elle entendit, au milieu de son travail, sonner pour la communion. Elle tomba aussitôt en extase, et courut telle qu'elle était, les bras nus, la pâte aux mains, à l'endroit où les sœurs étaient assemblées, sans remarquer l'état où elle était. Une autre fois, le signal de la confession ayant été donné pendant qu'elle mangeait, elle alla se présenter au confessionnal son assiette à la main, et se confessa, au grand étonnement des religieuses, qui affirmèrent plus tard ce fait par serment.

Un jour elle eut une extase en allant au dortoir avec les novices; au bout de quelques instants elle ôta ses souliers et ses bas, entra dans sa cellule, ôta tout ce qui s'y trouvait, jusqu'à un petit crucifix qui était sur un autel, vida son lit, se rendit au vestiaire des sœurs, prit l'habit le plus mauvais qu'elle put trouver pour s'en revêtir, puis enfin se mit à genoux et entonna le *Te Deum*, les yeux levés vers le ciel. Lorsqu'il fut terminé, elle se releva, porta chez la prieure, après les avoir empaquetés, les vêtements qu'elle avait ôtés, en lui disant qu'elle avait reçu l'ordre de porter désormais les habits qu'elle avait sur elle. Après cela elle alla au chœur, monta sur l'autel qui s'y trouvait, et prenant avec sa main la main d'une statue de la sainte Vierge, elle écrivit, disait-elle, dans les mains de la pauvreté de Marie le vœu irrévocable de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Ses supérieurs voulurent, pour l'éprouver, l'em-

pècher d'accomplir les choses qu'elle avait vouées à Dieu en dehors de ce qui était prescrit par la règle. Elle se soumit sans hésiter à leur décision ; mais elle sentit aussitôt une douleur aux pieds qui l'empêchait de se tenir droite. La prieure lui conseilla de se faire violence et de marcher. Elle l'essaya ; mais son état empira tellement qu'elle ne pouvait plus marcher que sur les mains et les genoux , et que les sœurs étaient obligées de la porter sur leurs bras à la communion. Ses supérieurs cependant persistèrent dans leur résolution ; ils ne cédèrent que lorsqu'ils virent que les douleurs devenaient toujours plus violentes. Au moment même où elle ôta ses souliers et ses bas , elle sentit tomber les liens qui avaient retenu jusque-là ses pieds , et les douleurs disparurent ; de sorte qu'elle put marcher désormais sans peine , et qu'elle alla se jeter au pied de l'image de la sainte Vierge , pour lui rendre grâces.

Si en ce cas un obstacle extérieur avait lié ses mouvements , l'esprit de Dieu , lorsqu'elle pouvait s'abandonner à lui , la délivrait de telle sorte au contraire qu'elle n'avait plus à craindre aucun danger. A la fête de l'Invention de la sainte croix , le 3 mai 1592 , elle traversa le chœur , monta sans échelle et sans le secours de personne jusqu'à la corniche de l'église , haute de quinze coudées et large seulement de huit pouces , et se tenant sur elle sans avoir peur , elle détacha un crucifix , après en avoir ôté les clous , le pressa contre son cœur , descendit avec lui , le donna à baiser aux sœurs , et l'essuya de son voile comme s'il eût été couvert de sueur. C'était à donner le vertige à tous ceux qui la voyaient. Si Dieu lui faisait goûter , voir ou comprendre quelque chose de sa grandeur infinie , ne pouvant renfermer dans son cœur la joie ineffable qui le rem-

plissait, elle l'exprimait au dehors par des signes, des airs, des gestes singuliers; elle sautait et dansait avec une telle agilité qu'on l'eût prise pour un esprit apparaissant sous une forme visible. On la voyait alors tourner autour de la cellule où elle était, tantôt se prosterner à terre comme devant le trône de la Divinité, tantôt se tenir immobile et regarder d'un œil fixe le ciel, comme si elle eût voulu s'élever au-dessus de la terre. C'est surtout dans l'année 1585 que cet état se montra plus persistant chez elle, car il dura huit jours depuis la Pentecôte; de sorte qu'elle ne revenait à elle que deux heures environ par jour, afin de remplir ses obligations. Pendant ces huit jours, elle reçut chaque matin le Saint-Esprit sous une forme différente, sous celle du feu, d'une colombe, d'un fleuve, d'une colonne, d'un nuage, de langues de feu ou d'un doux zéphyr. Elle était si joyeuse et si radieuse que c'était merveille de la voir. (*Sa Vie*, par V. Puccini c. iv, ou par Vis. Vir. Cepari, c. vi.)

Sainte Françoise Romaine passait souvent de l'extase tranquille à l'extase mobile. Dans la première, qui la prenait ordinairement au commencement de la messe, elle ressemblait à une statue de marbre, et personne alors ne pouvait, même avec les plus grands efforts, séparer ses mains qu'elle tenait croisées sur sa poitrine. Mais cette roideur de son corps ne l'empêchait point d'aller avec les autres à la sainte table lorsqu'on donnait la communion, de recevoir celle-ci et de retourner ensuite à sa place. Quoiqu'étant hors d'elle-même en cet état, elle était toujours sous la puissance de son confesseur. Si elle était à genoux et qu'il lui commandât de se relever, elle le faisait aussitôt. S'il voulait qu'elle s'assît ou qu'elle marchât,

Sainte Fran-
çoise
Romaine.

elle obéissait avec la même promptitude. Elle répondait à toutes ses questions, mais elle restait immobile comme une pierre pour tous les autres; ils avaient beau l'appeler, la secouer, lui commander en vertu de l'obéissance, elle n'entendait et ne sentait rien. Elle fut un jour surprise par une extase mobile dans l'église Sainte-Marie, au delà du Tibre. Son confesseur Mateotti lui ordonna d'aller adorer le Saint-Sacrement et de se tenir devant lui autant de temps que Notre-Seigneur le permettrait. Elle se leva aussitôt, joignit les mains, alla au lieu où était exposé le Saint-Sacrement, se mit à genoux à l'entrée de la chapelle, y resta jusqu'à la fin du sermon, puis se releva et revint au lieu où elle était auparavant. Toutes les fois qu'elle revenait de l'extase, elle restait pendant quelque temps privée de la vue, et ne la recouvrait que peu à peu.

De la marche
sur l'eau.

Lorsque l'inspiration d'en haut, continuant son œuvre, rompt davantage encore les liens qui attachent le corps à la terre, celui-là n'a plus besoin de s'appuyer sur celle-ci pour se tenir en équilibre, et l'eau suffit pour le porter. La marche sur l'eau se rattache donc à la marche extatique, et n'en est que le développement. Il ne manque pas de faits de ce genre dans les vies des saints et des mystiques. Saint Pierre d'Alcantara, dans un de ses voyages, trouva la Guadiana enflée par les pluies, sans pouvoir se procurer une barque pour passer. Il leva aussitôt les yeux vers le ciel, fit le signe de la croix avec un grand esprit de foi, et dit à son compagnon : « Mon fils, ayez confiance en Dieu; levez un peu votre vêtement, et suivez-moi. » Ils entrèrent résolument dans le fleuve, et passèrent sur l'autre rive, n'ayant de l'eau que jusqu'à la cheville du pied. Une autre fois, comme il passait par Alcantara pour aller à Pedroso, il

S. Pierre
d'Alcantara.

perdit de vue ses compagnons de voyage, et, plongé dans la lecture d'un livre pieux, il arriva sur le bord d'une grande rivière formée par deux autres, celle d'Alagon et de Mareta. Toujours occupé de l'objet qui captivait son attention, il n'aperçut point la violence avec laquelle les eaux enflées par la pluie coulaient devant lui, et continua sa route à travers la rivière comme s'il eût marché sur la terre ferme. En vain ceux qui attendaient la barque sur le rivage crièrent après lui pour l'avertir quand ils le virent approcher du fleuve, il n'entendit rien; et lorsqu'il fut arrivé à l'autre rive, ceux qui y étaient et qui l'avaient vu traverser ainsi miraculeusement les flots se jetèrent à ses pieds, fondant en larmes, et l'honorèrent comme un saint. Revenant alors à lui, il fut étonné et confus. Puis, ayant appris des autres ce qui s'était passé, il se retourna, vit la rivière et son compagnon sur l'autre bord. A cette vue, il se prosterna aussitôt pour rendre grâces à Dieu.

Une autre fois encore, comme il allait de Truxillo à la Viciosa, au lieu de faire un détour de six milles pour aller trouver le pont de Jaraiceo, il traversa la rivière d'Almonte enflée par les pluies, et l'eau lui venait à peine aux genoux, comme il le raconta lui-même aux pères quand il fut arrivé. Ils trouvèrent le lendemain les eaux de la rivière s'élevant encore à la hauteur d'une pique. Une autre fois, étant arrivé sur les bords du Tage, dans une nuit obscure, il aperçut à l'autre rive une lumière merveilleuse, et s'avança aussitôt vers elle. La clarté de cette lumière semblait l'éblouir; de sorte que, ses sens étant liés, il ne vit point le fleuve et n'entendit point le bruit des vagues, mais continua sa route comme s'il eût marché sur la terre. Arrivé à l'autre bord, il aperçut la maison du batelier; et croyant

qu'il était encore de l'autre côté de la rivière, il frappa à la porte et le pria de lui faire passer l'eau, parce qu'il voulait aller à Algarabelles. Le batelier le prit pour un fou, et lui conseilla enfin d'attendre que le jour fût venu. Le saint étonné vit alors qu'il avait déjà passé la rivière. (*Sa Vie*, p. 79, 103, 130, 131.)

La même chose est arrivée à d'autres saints encore. Ainsi S^{te} Alme. l'on raconte que sainte Alme passa la Seine à pied sec; l'archevêque Bogumill, la Warta; Marie d'Oignies, la Sambre; sainte Jutte, la Nahe. Lorsque saint Macaire, s'en retournant à son couvent après avoir travaillé dans les champs, ne trouvait pas de barque pour traverser un ruisseau très-rapide qui se trouvait sur sa route, il le passait sans difficulté. On vit souvent Apollinaire, dix-septième abbé du Mont-Cassin après saint Benoît, marcher sur les eaux comme saint Pierre; saint Mandhog marchait sur le lac de Dergdere; Conrad, évêque de Constance, sur le lac de ce nom; sainte Brigitte de Kildar, sur la Sanne après l'avoir bénie auparavant; saint Dominique en fit autant, après avoir fait d'abord le signe de la croix. Une autre fois c'est une jeune fille qui, fuyant les poursuites d'un libertin, gagne le bord de la Seine, et traverse le fleuve, comme si l'extrémité où elle se trouvait lui eût donné des ailes. D'autres fois encore c'est un saint qui traverse une rivière au nom de Dieu, parce qu'un batelier refuse de le passer dans sa barque. Ailleurs c'est un jeune homme qui s'offre pour guide, et montre un pont que l'on ne peut plus trouver ensuite. On raconte qu'Antoine de Paule, ayant été envoyé dans sa jeunesse par sa mère vers saint Cajetan, à Naples, rencontra dans son voyage un vénérable vieillard, en qui il reconnut plus tard le saint lui-même, et que,

lorsqu'ils furent arrivés près d'une rivière où il n'y avait pas de bac, le vieillard lui recommanda de se tenir fortement à sa ceinture, et disparut ensuite après avoir passé heureusement le ruisseau. (Pope, sur les *Miracles de saint Cajetan*, n. 184.)

Quelquefois les saints sont transportés tout d'un coup d'une rive à l'autre sans qu'on sache comment cela leur est arrivé, comme il arriva à sainte Thérèse, allant avec quelques sœurs fonder le couvent de Talamina. (*Histoire des Carmes déchaussés*, par F. de Sainte-Marie, liv. III, c. xxxiii.) Une autre fois les saints étendent leur manteau sur les eaux et s'en servent en guise de nacelle. Ainsi fit saint Bernardin de Sienna allant à Mantoue avec un autre frère, parce que le batelier avait refusé de le recevoir dans son bac avant qu'il eût payé le passage. (*Sa Vie*, c. xxxiv.) Raymond, de l'ordre des Frères Prêcheurs, saint Jean de Capistran, Hilaire le Cistercien firent de même. Matthieu de Bascio passa plusieurs fois de cette manière le Pô et l'Etsch. Une fois même, une faction puissante l'ayant chassé de Venise, comme aucun gondolier ne voulait le recevoir dans sa barque par crainte de se compromettre, il passa la mer, et le peuple le reçut avec de joyeuses acclamations, criant : « Soyez le bienvenu, saint père. » (*Annales des Capucins*, par Boverius, année 1332.) Tous les faits que l'on raconte en ce genre ne sont pas, il est vrai, également incontestables, et la légende les a plus d'une fois altérés; mais il en reste encore assez de certains pour établir solidement l'existence de ce genre de phénomènes.

Il en est un autre qui est intimement lié avec lui, et que nous devons étudier aussi en ce lieu, à savoir l'empire sur les éléments. Nous voyons que dans tous les domaines

de la nature les choses inférieures obéissent à celles qui leur sont supérieures, et sont gouvernées par elles sans qu'elles puissent de leur côté faire autre chose que de réagir à leur égard; de sorte que plus les choses sont élevées, plus le cercle de leur puissance s'élargit. C'est ainsi que nous voyons l'eau pénétrer la terre, dissoudre tout ce qu'elle renferme d'éléments solubles; de sorte qu'une bien petite partie seulement de la première entre comme cristallisation dans la composition de la seconde. L'air de son côté pénètre l'eau et la terre, tantôt dissolvant la première et la rendant invisible, tantôt au contraire la laissant retomber en pluie. Et lorsque l'élément terrestre est disposé au phénomène de la combustion, c'est l'air encore qui donne ici le dernier coup, et qui lui communique ainsi d'autres propriétés et d'autres formes. Le feu, à son tour, domine tous les autres éléments, qui lui sont subordonnés dans l'ordre de la nature. Rien de terrestre ne peut se soustraire à sa puissance, et ce qui résiste au feu artificiel des fours est bientôt réduit en gaz au foyer d'un miroir. L'eau s'évapore sous son action, et l'air lui-même ne peut y échapper; et ces trois éléments ensemble ne peuvent lui résister qu'en suppléant par le volume à la force qui leur manque.

Il en est ainsi dans le monde organique. Pendant que la plante vit, elle réagit puissamment contre les influences des éléments. C'est en vain qu'ils conspirent contre elle; elle brave leurs efforts, et ils ne peuvent ni la ronger, ni la dissoudre, ni la vaincre, ni se l'approprier tant que la vertu qui lui est propre est en rapport avec les forces qui l'attaquent. Il n'en est pas autrement des animaux. Ils s'approprient le règne végétal sans que celui-ci puisse se les as-

similer ; et ce n'est que lorsqu'il y a dans les végétaux un élément qui n'est pas en rapport avec la force des organes qui essaient de se l'assimiler qu'ils se produisent comme un poison destructeur. La vie animale n'est pas moins puissante à l'égard des divers éléments de la nature. Elle soumet la terre , à moins qu'elle ne soit écrasée par sa masse. L'eau ne peut dissoudre l'être où bat le pouls de la vie. L'air, cet élément qui attire et dissout toutes choses , subit aussi la loi des êtres vivants. Entrant dans les poumons par la respiration , il sert à entretenir la vie et à réparer les organes. Le feu lui-même , lorsqu'il ose attaquer avec une certaine discrétion les êtres vivants , est repoussé par eux , et la vie animale , on le sait , peut dans certaines espèces supporter une température extrêmement élevée. C'est le feu organique, et dans celui-ci un feu plus intime encore, le feu psychique, qui résiste ici au feu matériel ; de sorte que partout , on le voit , c'est l'élément invisible ou la force qui domine et gouverne la matière.

Il suit de là que lorsque l'énergie de cet élément invisible augmente dans l'homme par suite de quelque influence supérieure, cet empire apparaît aussitôt d'une manière plus frappante. A mesure que l'âme se dégage davantage de la matière où elle est comme captive, elle se l'attache plus fortement et la gouverne avec plus d'autorité. Enfin , lorsqu'elle se tourne tout entière vers Dieu, et que l'Esprit d'en haut s'empare d'elle complètement , et la rend libre de la liberté de Dieu lui-même , les éléments ne peuvent plus rien contre le corps où elle habite, et elle les trouve dociles à toutes ses volontés. Nous en avons vu en sainte Catherine de Sienne un exemple qui s'est renouvelé bien des fois chez d'autres extatiques. Le

feu, le plus violent et le plus dévorant de tous les éléments, ne pouvait rien contre elle lorsqu'elle était en extase. Les flammes ont obéi souvent d'une autre manière encore à la voix des saints ou au signe de la croix fait par eux, de même qu'une menace de leur part a suffi quelquefois pour calmer les tempêtes ou pour arrêter dans leur chute d'énormes masses qui allaient tomber. Ces faits se trouvent partout, et sont trop nombreux pour que nous nous croyions obligé de nous y arrêter ici.

Lorsque les flots de l'inspiration montent encore plus haut, l'air offre au corps un appui suffisant pour le soutenir, ou celui-ci, affranchi des lois de la pesanteur, n'a besoin d'aucun appui matériel pour se tenir dans un juste équilibre. Les forces qui l'attirent en bas étant amoindries, et celles qui le sollicitent à s'élever étant devenues au contraire plus puissantes, les unes et les autres doivent chercher un nouvel équilibre autour du centre général de gravité. Les dernières remplacent en quelque sorte l'appui dont le corps a besoin pour se soutenir dans l'état ordinaire; et, dégagé pour ainsi dire de la matière, il est soutenu en l'air par l'âme transformée, aussi haut qu'il plaît à celle-ci. Ce nouvel équilibre, propre à l'extase, se révèle au dehors par l'extrême mobilité des extatiques, qui flottent ainsi en l'air, et que le souffle suffit souvent pour mettre en mouvement.

Lorsque Antoine de Vilacra, homme vertueux, intelligent et expérimenté, alla visiter le couvent de Marie d'Aggréda, pour faire une enquête à son sujet, il la trouva dans l'extase, semblable à une morte, immobile, privée de l'usage de ses sens, insensible par conséquent, et de plus planant sur la terre; de sorte que son corps couvrait le sol, mais

semblait en même temps n'avoir jamais obéi aux lois de la pesanteur. Il suffisait de souffler sur elle, même de loin, pour l'agiter comme une plume ou une feuille. Son visage paraissait alors beaucoup plus beau; sa couleur, ordinairement brune, devenait plus claire et plus blanche; sa pose et son maintien étaient avec cela si dignes et si pieux qu'elle ressemblait à un séraphin qui aurait pris un corps. La chose s'étant ébruitée, on accourut de toutes parts pour être témoin de cette merveille. Dans les commencements, les religieuses du monastère favorisèrent ce grand concours; mais les choses allèrent bientôt plus loin qu'elles ne voulaient: les curieux, dans leur empressement, brisaient des planches dans le chœur; et c'est ainsi que, contre la volonté de l'extatique, toute la ville de Burgos fut témoin de ce phénomène extraordinaire. (*Sa Vie.*) Il en fut ainsi de Dominique de Jésus-Marie, lorsqu'il fut ravi à Madrid en présence de Philippe II. Pendant qu'il planait au-dessus de terre, le roi le faisait mouvoir en soufflant sur lui. Nous pourrions citer encore beaucoup d'autres exemples de cette sorte. Lorsque l'homme est préparé d'ailleurs à ce genre de phénomène, il suffit bien souvent, pour qu'il se produise, que l'âme se concentre dans le recueillement, et tende vers Dieu avec plus d'énergie. Ainsi Marie d'Agréda s'élevait souvent au-dessus de terre dans la communion, ou même en lisant simplement quelque chose de la grandeur et de la bonté de Dieu, ou sur d'autres mystères. Le chant, la musique d'église suffisait également pour la mettre en cet état, qui durait alors d'ordinaire trois heures environ. Marguerite de Hongrie était aussi enlevée de terre après la communion. Sainte Agnès, née en 1205 du roi Primislas de Bohême, alliée par sa

Agnès
de Bohême.

mère avec sainte Élisabeth de Thuringe, fiancée à l'empereur Frédéric II ou à son fils, avait dans le couvent des Clarisses qu'elle avait fondé de fréquentes extases lorsqu'elle se livrait dans sa cellule à la méditation et à la prière. La vie ne se trahissait alors chez elle que par un léger battement du cœur. Un jour une sœur la trouva en cet état, élevée à trois ou quatre pouces au-dessus du sol. (*Sa Vie*, écrite par Cruger d'après des manuscrits bohêmes contemporains.)

Je connais, dit Césaire d'Heisterbach, l. IX, c. 30, un prêtre de notre ordre qui par une faveur de Dieu, toutes les fois qu'il dit la messe avec dévotion, est élevé d'un pied en l'air pendant tout le canon jusqu'à la communion. S'il dit la messe plus vite ou moins dévotement, ou s'il est dérangé par le bruit des assistants, cette faveur lui est ôtée. Cela n'est pas étonnant, ajoute le narrateur, car la dévotion ressemble au feu qui va toujours en haut. Saint Dominique, dans un de ses voyages, étant venu dans l'abbaye de Castres, l'abbé l'invita à manger avec la communauté. Le saint alla, selon sa coutume, prier dans l'église. Lorsqu'on voulut se mettre à table, on vit qu'il manquait. On le chercha donc partout sans le trouver. Un des moines qui le cherchaient entra par hasard dans l'église, et le trouva planant entre le ciel et la terre. Frappé de stupeur, il attendit avec admiration comment la chose se terminerait, et il vit au bout de quelque temps le saint revenir à lui et reprendre l'usage de ses sens. (*Surius dans sa Vie*, l. I, c. 2.) La même chose arriva à saint Bernard prêchant ses religieux dans le chapitre; à sainte Lutgarde pendant que les religieuses chantaient au chœur le *Veni Creator*; à saint François Xavier en disant la messe. ou en donnant à genoux la

S. Domi-
nique.

S. Bernard.

communion au peuple, comme il le faisait toutes les fois qu'il le pouvait faire; à saint Albert en récitant le psautier la nuit à genoux devant le crucifix; au pieux Conradin dans la prison où l'avaient enfermé les Bolonais, parce qu'il leur avait reproché trop durement leur opiniâtreté; à saint Jean Marinon expliquant à des religieuses le mystère de l'Ascension. Quand il fut arrivé à ces paroles: « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi à regarder le ciel? » elles le virent s'élever lentement au-dessus de terre.

C'est aussi dans la prière et dans la méditation que ce même phénomène s'est produit chez saint Ignace de Loyola, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, la carmélite Catherine Texada, après que les mauvais esprits l'eurent tourmentée longtemps par des bruits de cors et de trompettes; chez saint Étienne de Hongrie, Ange de Milan, Nicolas Fattor, Casper de Florence, chez Thérèse, reine de Castille, Marie Gomez, Camille de Lellis, Angèle de Brixen, Dominica de Paradis, Françoise Olympe, Ursule Benincasa, Catherine de Seins, à Valladolid, Matthieu de Bascio, Marie Villana, Agnès d'Assise, Jeanne d'Orvieto, Libérat de Civitella, Pierre de Garde et beaucoup d'autres. Les ménologes des Franciscains, des Carmes, des Dominicains, des Cisterciens, les annales des Frères Mineurs de Wadding et celles des Capucins de Bover sont pleines de récits de ce genre. Ces faits se sont passés quelquefois devant le peuple tout entier, comme chez saint Ambroise de Sienne, saint Vincent Ferrier et saint Sauveur de Horta, qui fut élevé à deux coudées au-dessus de terre devant une nombreuse multitude. (A. S., 18 mart.)

Saint Pierre d'Alcantara, étant en voyage à l'âge de dix- S. Pierre
d'Alcantara.

huit ans, se mit un jour à genoux au milieu de la grande route, après avoir déposé son bissac, afin de réciter son office, croyant être seul. Dans la ferveur de sa méditation il fut bientôt ravi et élevé en l'air. D'autres voyageurs, venant à passer par là, s'arrêtèrent frappés d'étonnement en le voyant élevé ainsi de plusieurs pieds au-dessus de terre, et ils attendirent qu'il fût revenu de son extase pour recevoir sa bénédiction. Mais dès qu'il les aperçut, il remit bien vite son bissac sur son dos, et prit la fuite tout confus et s'en voulant à soi-même d'avoir été surpris en cet état. Le cilice seul qu'il portait put modérer son zèle et ralentir sa course. Quand il disait la messe, c'était merveille de le voir à l'autel, le visage enflammé, le corps immobile, et les yeux tellement attentifs qu'il semblait contempler le mystère adorable caché sous les saintes espèces. Lorsqu'il lisait l'Évangile, ces mots : *Jésus dit, Jésus parla*, redoublaient la ferveur de son âme. C'était bien autre chose encore lorsqu'il arrivait au canon ; son visage alors était tout en feu. Plus il approchait de la consécration, plus son cœur était ému ; de sorte qu'à la fin ses sens étaient complètement liés et qu'il était obligé d'interrompre le saint sacrifice. Après la consécration, il ne pouvait, malgré tous ses efforts, modérer la violence des sentiments dont son âme était remplie. Emporté par eux, il perdait complètement l'usage de ses sens. et on le voyait s'élever au-dessus de terre, souvent à une hauteur de plusieurs coudées. Un jour entre autres, les Bernardines d'Avila, l'ayant prié de venir leur dire la messe, il fut, pendant le saint sacrifice, élevé en l'air par suite de l'immersion de son âme en Dieu. Il resta trois heures en cet état, puis revint à lui, et continua la messe avec la même fer-

veur, au milieu des larmes des religieuses. Quand il eut fini, il dit à celles-ci avec une sorte de confusion de rendre grâces à Dieu de ce qu'il se montrait si bon envers une créature si indigne. Souvent au chœur il était tellement uni à Dieu que son corps s'élevait à quinze coudées en l'air jusqu'à la voûte. La vue du firmament ou même des herbes et des plantes le plongeait dans une méditation profonde. Il arrivait quelquefois que, pendant qu'il priait la nuit dans l'hiver, la tête découverte, la pluie ou la rosée gelait sur sa tête sans qu'il s'en aperçût. Les frères le voyaient souvent alors élevé en l'air de douze coudées, et tout abîmé en Dieu. Un jour, dans une exhortation qu'il adressait à ses religieuses, ayant prononcé ces paroles : *Dieu s'est incarné*, il se recueillit dans la contemplation de ce mystère ; puis, au bout de quelque temps, il éleva la voix de nouveau avec une émotion indicible, et dit : *Dieu s'est revêtu de notre chair*. Comme il prononçait ce dernier mot, il poussa un cri qui retentit comme un coup de tonnerre ; et, emporté par son émotion, il courut à sa cellule, où son âme, incapable de résister plus longtemps, tomba dans un ravissement qui dura trois heures. Ce même fait se répéta plusieurs fois, surtout quand il considérait les mystères de la foi.

Chez le comte Oropèze, il habitait un petit ermitage dans le jardin. Les domestiques savaient que, lorsqu'il tardait de venir à table, on le trouvait, en ouvrant la porte, planant en l'air, les bras étendus et les yeux fixés vers le ciel. La plupart du temps ils ne se sentaient pas le courage de le déranger, et il restait alors ordinairement tout le jour en cet état, et quelquefois même tout le jour et toute la nuit, jusqu'à l'heure où il devait dire la messe le lende-

main. Quelquefois il était enlevé au-dessus de terre au milieu d'un entretien pieux, comme par exemple lorsqu'il alla voir sainte Thérèse au couvent de l'Incarnation et que la sainte le vit pour la première fois en cet état. D'autres fois la même chose lui arrivait en présence de tout le peuple, comme à Arenas en disant la messe. Ces choses lui attirant la vénération des hommes, il pria Dieu instamment de tempérer l'excès des faveurs dont il le comblait et de cacher les signes de sa bonté infinie.

Il visitait souvent le chemin de la croix de Pedrosa, et il y avait de fréquentes extases. Les bergers, de même que ceux qui passaient par hasard, le voyaient alors de loin planant en l'air devant la croix, et l'on accourait de partout pour être témoin de ce spectacle extraordinaire. Quelquefois il entendait le bruit des hommes et des chevaux, et il s'enfuyait aussitôt, comme s'il eût volé dans les airs, jusqu'à ce qu'il fût arrivé aux fenêtres du premier étage du couvent, où il allait se cacher. Mais d'autres fois aussi l'extase était tellement profonde qu'il n'entendait rien autour de lui; et il était alors un objet d'admiration et d'étonnement pour tous ceux qui le voyaient. Quelques mois avant sa mort, comme il visitait les couvents de son ordre, il vint à Vicioso. Là les frères le virent souvent monter la montagne qui était proche plutôt porté par le secours de Dieu que par ses propres forces, déjà bien affaiblies, et s'y tenir élevé en l'air des heures entières dans un entretien familier avec le Seigneur. Lorsqu'il était revenu de son extase, ils l'entendaient inviter toutes les créatures à louer Dieu d'une voix si pénétrante et si forte, que du cloître, qui était situé au pied de la montagne, on entendait distinctement toutes les paroles. (*Sa Vie.*)

Quelquefois les extatiques sont élevés au-dessus de terre par une force qui les attire en haut, en opposition avec la loi de la pesanteur, qui attire le corps en bas. Il en était ainsi chez le P. Bernardin, de la compagnie de Jésus. Un jour qu'il était plongé dans une méditation profonde, il vit un nuage très-clair, au milieu duquel était un homme plus grand que la taille ordinaire, qui lui dit en lui tendant amicalement la main : « Venez, mon ami, venez. » Le père étonné considérait ce spectacle en silence. Ayant voulu quitter la place où il était, il se sentit tout d'un coup enlevé de terre et du lieu où il était assis sans savoir comment cela lui était arrivé. A partir de ce moment, il fut encore plus fervent dans le service de Dieu qu'il n'avait été jusque-là.

Le P. Bernardin.

Il est impossible quelquefois, malgré tous les efforts, de faire redescendre sur la terre ceux que l'esprit a ainsi élevés au-dessus d'elle. Le bienheureux Gilles avait de fréquentes extases. Un jour, comme il lisait dans le livre de l'Aréopagite le passage où il est question de l'extase des hommes dont l'amour de Dieu s'est emparé, il fut élevé au-dessus de la table. Ceux qui le trouvèrent en cet état voulurent le faire redescendre ; mais tous leurs efforts furent inutiles. Une autre fois, l'extase l'ayant pris pendant qu'il était appuyé sur un bâton, et le frère Vincent lui ayant ôté celui-ci, il resta dans la même position. (A. S., 12 mai.) L'extase pendant laquelle se manifestent ces phénomènes paraît, au reste, se communiquer, par une sorte de sainte contagion, à ceux dont l'âme y est déjà disposée. Saint Pierre d'Alcantara ayant été ravi un jour de cette sorte à Avila, pendant qu'il était à table, la dame Diaz, qui était venue sur les entrefaites, fut ravie également.

Le B. Gilles.

Bien plus, ceux qui sont devenus extatiques de cette manière paraissent se provoquer mutuellement. C'est ainsi que sainte Thérèse et saint Jean de la Croix s'entretenaient un jour ensemble sur les mystères de la sainte Trinité, ils furent enlevés tous les deux au-dessus de terre dans un ravissement.

Cette forme particulière de l'extase ne dépend pas plus que les autres des dispositions du corps ni de l'état de la santé; elle se produit même quelquefois à l'approche de la mort. La sœur Bella fut, au rapport de saint Pierre Damien, élevée en présence de tous les assistants au-dessus de son lit de mort, et resta ainsi jusqu'à ce qu'elle eût achevé sa prière. Cet état dure quelquefois très-longtemps, comme chez Louis de Mantoue, vers 1501, lequel restait souvent élevé au-dessus de terre pendant trois jours, privé de l'usage de tous ses sens et immobile. Lorsque cette extase dure aussi longtemps, et que le corps en cet état est penché en avant, l'extatique peut parcourir ainsi un espace considérable. On raconte qu'un religieux dominicain, nommé Christian, qui vivait vers 1239, lorsque dans ses voyages il voulait se livrer à ses méditations, laissait ses compagnons aller devant lui, et qu'alors il s'élevait en l'air, et se rendait ainsi au lieu où il voulait aller. (Steill, 2 octobre.)

Ce que sainte Thérèse nous a laissé dans ses écrits sur ce genre de phénomènes nous dispense de chercher à en expliquer ici l'origine et le cours, d'autant plus que ce qu'elle nous dit à ce sujet, elle l'a tiré de ses propres expériences. « De même que les nuages, écrit-elle, attirent les vapeurs « de la terre, ainsi Dieu élève l'âme jusqu'à lui dans le « ciel, pour lui manifester ses trésors. L'âme est dans l'ex-

« tase comme si elle n'animait plus le corps ; car l'expé-
« rience prouve que la chaleur naturelle se perd en cet
« état, non cependant sans un sentiment de douceur et de
« plaisir. Il n'y a point moyen de résister à l'extase ; et
« l'âme bien souvent est enlevée de terre par Dieu comme
« par un aigle, sans savoir où il l'emporte, sans aucune
« préparation ni coopération de sa part ; elle est alors sai-
« sie d'une sorte de terreur, mêlée cependant d'une
« grande suavité. Il faut du courage en ces circonstances
« pour s'abandonner à la conduite de l'esprit qui vous
« enlève, et dont l'action se joue de vos résistances.

« J'ai essayé souvent de résister à l'extase, craignant
« quelque illusion, ou à cause des hommes avec qui je me
« trouvais dans le moment. J'y ai réussi quelquefois, mais
« je me sentais après épuisée comme si j'avais lutté contre
« un géant. D'autres fois cependant mes efforts étaient
« inutiles. Ordinairement ma tête était, de même que
« mon âme, attirée par en haut, et quelquefois, rarement
« néanmoins, tout mon corps était enlevé de terre. Plus-
« sieurs fois, lorsque l'extase me prenait en présence
« d'autres personnes, je me jetais à terre pour qu'elles ne
« s'en aperçussent pas. Mais comme cette manière de tom-
« ber à terre attirait leur attention, je priai Dieu de rendre
« désormais cette faveur moins visible pour les autres, ce
« que j'obtins en effet. Lorsque j'essayais de résister, il
« me semblait qu'une force extraordinaire était sous mes
« pieds et me soulevait. J'étais effrayée d'abord lorsque je
« me sentais ainsi élevée ; car quoiqu'il soit doux d'être
« ravi de cette sorte, cependant je ne perdais pas l'usage
« de mes sens, et je me sentais enlevée au-dessus de terre.
« Mais à la frayeur succédait bientôt une vénération pro-

« fonde devant la Majesté divine, qui m'enlevait ainsi, et
« un tendre amour pour un Dieu qui m'aimait tant lui-
« même. Il me semblait souvent que mon corps était af-
« franchi des lois de la pesanteur. Quelquefois aussi cet
« état se bornait à ce que je ne sentais plus mes pieds po-
« ser sur la terre.

« Le corps reste dans l'état où l'a trouvé l'extase, assis
« quand il était assis, les mains ouvertes ou fermées
« comme elles étaient auparavant. Le souffle est tellement
« arrêté que l'extatique, malgré tous ses efforts, ne peut
« parler. Quelquefois, lorsque l'immersion est très-pro-
« fonde, on ne distingue plus si l'on respire encore. Ce-
« pendant, à mesure qu'elle diminue et que l'extatique
« revient à soi-même, il commence aussi à respirer de nou-
« veau. Ordinairement, et dans les degrés inférieurs de
« l'extase, les sens restent ouverts, mais ils sont plus in-
« térieurs et plus concentrés; de sorte que le corps ayant
« perdu toute son activité, les perceptions restent, et l'exta-
« tique entend les sons comme dans le lointain. Plusieurs
« fois cependant mes sens ont été tout à fait fermés; mais
« cela m'est arrivé rarement, jamais pour longtemps, et
« seulement dans le plus haut degré de l'extase, lorsque
« l'âme intimement unie à Dieu et entièrement transformée
« en lui, est concentrée en elle-même avec toutes ses puis-
« sances. En ce cas, l'extatique, au sortir de ces ravis-
« sements, reste pendant deux ou trois jours égaré ou
« absorbé, comme s'il n'était pas encore revenu parfaite-
« ment à lui-même. » (*Sa Vie*, c. xx; *le Château de l'âme*,
M. VI, c. iv.)

CHAPITRE XXII

Du vol dans l'extase. Des divers degrés de hauteur où s'élèvent les extatiques. Pierre d'Alcantara. Christine l'Admirable. Des effets de l'esprit divin dans ce phénomène. La sœur Adélaïde d'Adelhausen. Du vol complet. Espérance de Brenegalla. Agnès de Bohême. Sainte Colette. Le bienheureux Dalmace de Girone. Bernard de Courléon. Joseph de Copertino. Comment les extatiques entraînent dans leur vol d'autres personnes. Le frère Maffei. Jeanne Rodriguez. Dominique de Jésus-Marie. Des illuminations et des sons extatiques unis au vol. Theodesca de Pise. Élisabeth de Falkenstein. Oringa. Agnès de Bohême. Venturin de Bergame. Damien Vicari. Le carme Franc. Pierre d'Alcantara, etc.

Jusqu'ici nous avons vu l'esprit d'en haut s'emparer de l'âme peu à peu, lentement et comme avec une action tempérée; puis nous avons vu le corps, suivant à sa manière ce mouvement ascensionnel de l'âme, s'élever plus ou moins haut au-dessus de la terre. Mais quelquefois l'esprit de Dieu frappe l'âme comme l'éclair; et dans ce cas les effets qu'il produit sont naturellement en rapport avec la manière impétueuse dont il y fait irruption. Le corps ne s'élève plus alors lentement et par degrés dans l'air; mais, emporté tout d'un coup, il s'élance comme un aigle, et semble voler dans l'espace. C'est donc par la rapidité et l'énergie de l'irruption de l'esprit d'en haut que ces deux états se distinguent dans leurs phénomènes extérieurs. Mais comme entre les deux degrés extrêmes de l'extase, sous ce rapport, il y a un nombre infini de degrés intermédiaires, on comprend que ces deux états ne sont point séparés par une ligne de démarcation parfaitement déterminée, mais qu'ils se confondent bien souvent par des transitions qu'il n'est pas toujours facile de saisir. La hau-

teur où s'élèvent les extatiques dépend beaucoup de la dimension des lieux où ils se trouvent ; de sorte qu'on a peine souvent à discerner le vol du simple ravissement au-dessus de terre, de même que celui-ci se rapproche beaucoup quelquefois de la marche extatique. Si l'extase volante se produit par exemple dans la cellule d'un religieux, celle-ci étant ordinairement très-basse et les objets pieux qu'elle renferme étant peu élevés, l'extatique, on le comprend, ne peut monter bien haut au-dessus du sol. Le chœur offre déjà plus d'espace, l'église davantage, le jardin du monastère bien plus encore.

S. Pierre
d'Alcantara.

Saint Pierre d'Alcantara s'était fait à Badajoz, dans le jardin du couvent, une petite solitude au milieu de pins magnifiques, où il pouvait, dans la retraite et le silence, se livrer au mouvement de sa ferveur. On le vit là bien souvent élevé en l'air dans la contemplation, au-dessus du sommet de ces arbres, et rester très-longtemps en cet état. Il en avait été de même à Plaisance. Là aussi on l'avait vu souvent planer en l'air à une grande hauteur, les mains en croix, pendant qu'une multitude de petits oiseaux, voltigeant autour de lui, formaient par leurs chants un concert agréable, venaient se poser sur ses bras et y restaient jusqu'à ce qu'il fût réveillé. Cependant il se tenait d'habitude plus près de la terre. On voit que dans ces cas le saint s'élevait peu à peu à cette hauteur extraordinaire; de sorte que pour distinguer l'enlèvement proprement dit de l'extase qui plane seulement au-dessus de la terre nous n'avons d'autres signes que la violence et la rapidité du mouvement. Nous citerons d'abord en ce genre de phénomènes cette merveille des temps anciens. Christine l'Admirable, et nous rapporterons ici ce que Cantinpré nous

Christine
l'Ad-
mirable.

raconte d'elle touchant le sujet qui nous occupe. Cantinpré était un homme grave et digne de foi, dont nous avons eu déjà souvent occasion de reconnaître la sincérité et le mérite en ces matières. Prévoyant combien les choses qu'il avait à raconter ici paraîtraient incroyables à ceux qui ne sont pas initiés aux mystères de ces régions inconnues, parce que, dépassant le cours ordinaire de la nature, elles doivent paraître impossibles à la raison soumise aux lois de cet ordre, il ne se décida qu'avec peine à les écrire, comme il le raconte lui-même dans l'introduction; mais ces scrupules ne venaient pas en lui d'un défaut de certitude relativement à ces faits merveilleux, il était sûr de ce qu'il disait; car il avait pour témoins de beaucoup de ces faits tous les habitants de Saint-Trond, où ils s'étaient passés. Ils avaient eu lieu non en secret et dans un coin, mais devant tout le monde, et il n'y avait que huit ans que Christine était morte lorsque Cantinpré se décida à les écrire; de sorte que le souvenir en était frais encore. Des choses que personne autre qu'elle ne pouvait savoir lui furent racontées par des personnes qui affirmaient les avoir entendues de sa bouche. « Qu'on sache bien, ajoute-t-il, que parmi tous les témoins que j'ai consultés je n'ai ajouté foi qu'à ceux qui se feraient plutôt couper la tête que de mentir sciemment. » Il nomme dans son récit, à l'occasion des faits qu'il rapporte, la sœur Iveta, femme très-pieuse, qui vécut avec Christine neuf ans, pendant lesquels le Seigneur fit en elle des choses admirables. Le témoignage de cette femme ne lui arriva pas par hasard; mais il fit, afin de la voir et de la consulter, un voyage long et pénible. Il nomme encore comme témoin Thomas, d'abord curé de Saint-Trond, puis abbé de l'abbaye du même nom, qu'il

gouverna avec beaucoup de sagesse de 1239 à 1248, et qui par conséquent devait très-bien connaître ce qui s'était passé si près de lui.

Mais ce qui l'encouragea surtout à publier ces faits, c'est le témoignage de Jacques de Vitry, évêque d'Acre et cardinal, homme savant et très-digne de foi, qui en avait été témoin oculaire. Voici ce que celui-ci dit en effet, dans sa vie de Marie d'Oignies : « J'ai vu encore une autre femme en
 « qui Dieu a opéré des choses extraordinaires; car, après
 « être restée morte pendant longtemps, elle est ressuscitée
 « avant d'avoir été ensevelie; et Dieu lui a permis de faire
 « son purgatoire sur la terre. C'est pour cela qu'elle a été
 « poussée pendant longtemps par l'esprit, tantôt se jetant
 « dans le feu, tantôt restant longtemps dans l'eau glacée
 « pendant l'hiver, forcée quelquefois d'entrer dans les
 « tombeaux des morts. Puis, après avoir ainsi fait pénitence
 « avec une grande paix du cœur, elle reçut de Dieu de telles
 « grâces que souvent, ravie en esprit, elle accompagna
 « les âmes des défunts dans le purgatoire ou à travers les
 « flammes. » Denys le Chartreux, qui vécut depuis la fin
 du xiv^e siècle jusqu'à 1471, avec la réputation d'une grande sainteté, a rendu aussi dans ses écrits un témoignage semblable. En effet, dans son livre des *Quatre Fins dernières*, art. 50, il donne un extrait de sa vie; et dans son dialogue du *Jugement des âmes*, art. 10, il ajoute qu'il est allé souvent à son tombeau, et que pendant qu'il allait à l'école à Saint-Trond il y avait trouvé des personnes qui avaient connu et vu Christine; enfin, que ses condisciples lui avaient souvent rapporté sur elle ce qu'ils en avaient entendu dire à leurs parents.

Christine naquit vers 1150, à Saint-Trond ou à

Bruesthem, qui en est tout proche, dans le diocèse de Liège, et de parents honorables. Elle resta après la mort de ceux-ci avec deux sœurs plus âgées qu'elle. Elles s'arrangèrent toutes les trois, de manière que l'aînée vaquait à la prière, la seconde était chargée de conduire la maison, et la plus jeune, Christine, allait faire paître le bétail dans les champs. Elle avait, on le voit, la part la plus chétive. Mais l'esprit consolateur vint la visiter dans sa solitude et l'initier aux mystères du ciel. Tous ignoraient ce qui se passait en elle. Or il arriva qu'elle tomba malade par suite de la ferveur de ses contemplations, et passa de vie à trépas. On mit son corps dans une bière, et on le porta le lendemain à l'église, au milieu des larmes de ses amies et de ses sœurs. Pendant qu'on célébrait pour elle la messe des morts, son corps se mit à remuer; puis, se levant de la bière, il prit son vol comme un oiseau jusqu'à la voûte de l'église. Tous les assistants prirent la fuite épouvantés; sa sœur aînée resta seule malgré son effroi, jusqu'à ce que le prêtre, voyant Christine suspendue ainsi à la voûte, la conjura après la messe, et la força ainsi de descendre. Quelques-uns crurent que c'était la subtilité de son esprit qui l'avait ainsi emportée, parce qu'elle avait horreur de l'odeur des corps humains. Elle revint à la maison avec ses sœurs, et mangea comme les autres.

A partir de ce moment, elle évita le voisinage des hommes, fuyant à leur approche dans les déserts, sur les arbres, sur le sommet des tours, des clochers des églises ou dans les autres lieux élevés. On finit par croire qu'elle était possédée par un grand nombre de mauvais esprits. On parvint avec peine à s'emparer d'elle, et on lui mit des chaînes. Elle eut alors beaucoup à souffrir et de la

honte et des privations de toutes sortes ; mais son plus grand supplice était l'odeur des hommes qui l'entouraient. Enfin une nuit elle réussit, avec le secours du Seigneur, à se débarrasser des chaînes qu'elle avait aux mains et aux pieds, et elle s'envola dans des forêts éloignées, où elle vécut sur les arbres comme les oiseaux. Là, ne trouvant rien à manger, elle souffrit horriblement de la faim. Elle ne voulut pas cependant retourner parmi les hommes ; mais elle préféra vivre seule avec Dieu dans la solitude. Elle pria donc le Seigneur de prendre en pitié sa détresse ; et aussitôt son sein, contre le cours naturel des choses, se remplit de lait dont elle se nourrit pendant neuf semaines.

Les siens la cherchèrent, et l'ayant trouvée, ils la chargèrent de chaînes de nouveau, mais en vain ; elle brisa ses liens une fois encore, et s'enfuit à Liège. Là, ayant faim du corps du Seigneur, elle pria le curé de Saint-Christophe de le lui donner. Celui-ci en étant empêché par quelque chose qu'il avait à faire, elle alla dans une autre église, et obtint ce qu'elle désirait. Aussitôt, saisie de nouveau par l'esprit, elle s'enfuit hors de la ville. Le prêtre, étonné de sa conduite, la suivit en compagnie d'un autre, depuis l'église Saint-Christophe jusqu'à la Meuse. Mais au moment où ils croyaient l'avoir atteinte, ils la virent se jeter dans le fleuve et passer à l'autre rive en marchant sur les eaux ; car son corps était doué d'une telle légèreté qu'elle grimpait les sommets les plus escarpés, et se balançait comme un moineau aux branches des arbres les plus minces. Quand elle voulait prier, elle était emportée sur le sommet des arbres, des tours ou d'autres lieux élevés, afin que son esprit pût trouver loin du monde le repos qu'il cherchait. Lorsqu'elle priait, ou que le don de contemplation était descendu sur

elle, tous ses membres se ramassant formaient une boule, comme s'ils eussent été de cire chauffée au feu, et l'on ne voyait plus en elle d'autre forme que celle d'un globe. Lorsque ensuite l'ivresse spirituelle était passée, ses membres retournaient à leur place, et son corps reprenait peu à peu sa première forme; comme le hérisson, qui, après s'être roulé en peloton, se déroule et s'allonge. On la voyait souvent se tenir debout sur un pieu, et chanter en cette position plusieurs psaumes de suite, car il lui était toujours très-pénible de redescendre sur la terre.

Toutes ces choses faisaient beaucoup de peine et de honte à ses sœurs et à ses amis, parce qu'on la prenait pour une possédée. Ils payèrent donc un vaurien, mais qui était très-fort, pour qu'il la prit et lui remit les fers. Après l'avoir poursuivie longtemps à travers d'affreuses solitudes, il parvint enfin à lui briser l'os de la jambe d'un coup de sa massue. Il la prit alors et la ramena chez elle. Ses sœurs firent venir un chirurgien pour qu'il lui guérît sa jambe; celui-ci la conduisit à Liège dans une charrette. Une fois arrivé, comme il connaissait la force de cette femme, il l'enferma dans une cave bien gardée, l'enchaina à un pilier de pierre, et ferma la porte après lui avoir mis autour de la jambe les bandages nécessaires; mais dès qu'il fut parti, elle leva l'appareil, jugeant inconvenant de s'adresser à un autre médecin qu'à Notre-Seigneur. Sa confiance ne fut pas trompée; car une nuit l'Esprit vint sur elle, brisa ses liens et guérît sa jambe; de sorte qu'elle allait et venait pleine de joie dans la cave, louant et glorifiant Celui pour qui elle avait résolu de vivre et de mourir. Mais comme son esprit se trouvait à l'étroit entre ces murs, poussée par lui, elle s'ouvrit une issue avec une pierre

qu'elle trouva par terre ; et de même que le trait s'élança d'autant plus rapide que la corde qui le tenait était plus tendue , ainsi son énergie , contenue dans un espace trop étroit , brisa l'obstacle qui l'arrêtait , et , semblable à un oiseau , son corps sortit par l'ouverture qu'elle avait pratiquée. Sa famille la poursuivit une troisième fois ; elle fut prise de nouveau , et attachée à un banc de bois : on ne lui donnait à manger qu'un peu de pain et d'eau , comme à un chien. Le Seigneur , cette fois , voulant manifester davantage sa puissance , fit durer plus longtemps sa captivité. Le siège et les épaules commençaient à entrer en putréfaction ; de sorte qu'épuisée par la douleur elle ne pouvait plus manger son pain. Personne n'ayant plus pitié d'elle , le Seigneur la regarda d'un œil de compassion , et opéra en elle une merveille qui ne s'était jamais encore produite auparavant : son sein se mit à donner de l'huile très-pure dont elle se servait pour amollir la dureté de son pain et pour oindre ses membres blessés. Ses sœurs et ses amis fondirent en larmes à ce spectacle , et , ne voulant plus s'opposer à la volonté de Dieu , ils lui ôtèrent ses chaînes , lui demandèrent pardon pour tout le mal qu'ils lui avaient fait , et la mirent en liberté.

Ces données sont suffisantes pour nous permettre d'entrevoir la nature intime de cet état extraordinaire. Pendant que Christine gardait ses troupeaux dans la solitude , vivant dans une union intime et continuelle avec Dieu , les ailes de son âme , quoique liées , étaient devenues plus larges , tandis que son corps , se dégageant de ses éléments les plus grossiers , s'était affiné et comme éthérisé. Pendant quelque temps , comme cela arrive presque toujours , son âme continua de vivre en bonne harmonie avec son corps ,

sans s'apercevoir encore du changement profond qui s'était produit dans son être ; et la vie suivait son cours habituel. Mais un jour enfin la crise arriva, et ce fut au moment où les siens la croyaient morte. Au milieu de la léthargie profonde où elle était plongée, elle eut des visions célestes qui achevèrent de dégager en elle l'esprit du corps ; et son âme trouvant un espace pour déployer ses ailes, la métamorphose mystique commencée déjà depuis longtemps dans sa personne fut accomplie et se produisit au dehors. Dans cette seconde vie qu'elle commençait, ce n'était plus la même femme que dans la première ; car les choses qu'elle avait contemplées dans ses visions avaient donné à son être une direction toute nouvelle. Elle marche désormais à la façon des esprits, touchant à peine la terre, et glissant sur les eaux. Déjà dans l'église, sur sa bière, elle s'est élancée jusqu'à la voûte, ne pouvant supporter l'odeur de la chair des hommes, ni l'odeur bien plus pénible encore de leurs péchés. L'amour de la solitude, l'extrême irritabilité de ses sens la portent à chercher un abri sur les créneaux des tours et des églises et sur le sommet des arbres. Elle est si légère que les branches des arbres ploient à peine sous elle, et ses membres sont si souples qu'elle prend sans peine la forme d'un peloton. Tous ces phénomènes sont l'effet de l'état intérieur de son âme et de ce dégagement de toutes les forces psychiques à l'égard de leur enveloppe extérieure ; de sorte que, rayonnant au dehors par le surcroît d'énergie qu'elles ont acquis, elles entraînent le corps dans leur sphère, selon leur bon plaisir. Puis l'Esprit d'en haut, venant par là-dessus et trouvant dans ce corps un instrument docile à ses opérations, accroît encore sa légèreté, sa souplesse et toutes ses au-

tres qualités, et les sanctifient en les dirigeant vers un but divin.

Adélaïde
d'Adelhaus-
sen.

Ces opérations d'une nature supérieure à la nature et à ses lois nous apparaissent d'une manière non moins frappante dans ce qui nous est raconté sur la sœur Adélaïde par la chronique du couvent d'Adelhausen. Celle-ci eut un jour le désir de savoir quelles avaient été les dispositions des apôtres lorsqu'ils furent, au jour de la Pentecôte, comblés des dons et des grâces du Saint-Esprit. Un jour donc, à la fête de la Pentecôte, comme elle priait devant l'autel du Saint-Sacrement et qu'elle exprimait à Dieu son désir, un rayon brillant comme le soleil apparut au-dessus d'elle, et le Saint-Esprit la remplit d'une lumière et d'une suavité divines telles que son corps n'en put supporter l'excès. En effet, s'élevant du lieu où elle priait, elle plana dans l'air et fut emportée autour de l'autel, puis déposée à terre devant lui, après quoi elle répandit beaucoup de sang par le nez et la bouche. La sœur Lucie, qui était présente, frappée de stupeur à ce spectacle, alla vers elle et lui demanda ce que cela voulait dire. Adélaïde refusa d'abord de lui révéler ce mystère; mais, vaincue enfin par les prières de la sœur, et après lui avoir fait promettre qu'elle garderait pendant toute sa vie le secret, elle lui dit : « Ma chère sœur, au moment où le rayon de l'Esprit divin est descendu sur moi pauvre pécheresse, mon cœur s'est trouvé tellement rempli des grâces et des consolations divines que, sans le sang que j'ai répandu, mon cœur se serait brisé à l'heure même; car la nature était trop faible pour contenir l'excès des suavités célestes dont j'étais inondée. » (Steill., *Éphémérides*, I^{re} partie, p. 20.) On reconnaît dans ce cas remarquable et raconté avec tant de simplicité le rapport

du phénomène tout entier à ce grand moteur, la force d'en haut, qui attire aussi les êtres avec tant de puissance. On y reconnaît l'énergie de cet attrait et la rapidité avec laquelle s'accomplit cette opération. Le cœur d'Adélaïde, inondé de douceur et ne pouvant plus retenir le sang qui bouillonne en lui, le pousse en haut par un mouvement centrifuge très-rapide. Et comme, d'un autre côté, les esprits nerveux sont également surexcités et montent vers les régions supérieures, le corps obéit à leur direction; puis, lorsque cet état est passé, le sang s'échappe avec le souffle.

Le même phénomène s'est produit chez d'autres, mais sous des formes différentes. Espérance
de
Brenegalla. Espérance de Brenegalla à Valence, lorsqu'elle priait dans l'église, était quelquefois enlevée jusqu'au grand autel, et on la voyait alors planant en l'air, ayant dans ses bras l'enfant Jésus; et une fois elle parcourut ainsi l'église une demi-journée tout entière, allant d'un autel à l'autre. (Steill, 30 décembre.)

Ce qui arriva le jour de l'Ascension à Agnès de Bohême, Agnès
de Bohême. en présence de ses sœurs Prisque et Vratislave, n'est pas moins remarquable. Les trois sœurs, nous raconte un ancien manuscrit, fêtaient ensemble ce jour solennel dans le jardin du couvent, se promenant en chantant de pieux cantiques au milieu des fleurs les plus odorantes. Tout à coup Agnès est enlevée de terre et portée sans aucun secours visible jusqu'aux nuages; de sorte qu'à la fin elle disparut aux yeux de ses sœurs comme si elle fût montée au ciel. Celles-ci, étonnées, interrompirent leurs chants, et, ravies d'admiration, elles avaient les regards fixés vers le ciel, cherchant à rappeler par leurs larmes leur sœur qui venait de disparaître. Au bout d'une heure d'attente et d'angoisses, Agnès reparut au milieu d'elles. Elles lui deman-

dèrent avec instance ce qu'elle était devenue pendant son absence ; mais elles ne purent rien obtenir d'elle qu'un doux et aimable sourire. Elle avait contemplé les secrets de Dieu , qu'il n'est permis à personne de révéler. (*Sa Vie*, par Cruger.)

St^e Colette. Sainte Colette était quelquefois aussi emportée si haut par l'Esprit que les sœurs la perdaient de vue. Elle avoua même, un jour, forcée par les questions de ses compagnes, que plusieurs fois elle était montée si haut qu'il lui semblait qu'elle pouvait toucher le ciel en allongeant la main. Le F. Dalmace de Gironne allait prier souvent dans un vallon solitaire nommé Camota. Un jour, comme il ne paraissait point à l'heure du dîner, le F. Benedetto d'Aquanotti alla pour le chercher. Arrivé dans le vallon et ne l'apercevant nulle part, il se mit à l'appeler ; comme il ne répondait point, il regarda de tous les côtés, et le vit enfin planer dans l'air, de sorte que ses pieds étaient à la même hauteur qu'un arbre qui s'élevait assez haut sur la montagne. Son étonnement augmenta encore quand il le vit descendre peu à peu, comme s'il eût volé vers la terre, et se prosterner la face contre le sol, abîmé dans la prière. (*Marchese*, sept.) Le F. Antoine de Sainte-Reine consacrait à la prière tout le temps qu'il avait de reste après avoir travaillé au jardin, et il priait avec une telle ferveur qu'il était souvent élevé au-dessus des arbres les plus hauts. Des habitants de Grosseta, allant au couvent de Saint-Benoît de Marc, où il demeurait, le virent sur le chemin de Batignano planer en l'air devant un arbre au tronc duquel était attachée une croix. (*Wadding*, an. 1454.) La même chose arriva souvent à saint François d'Assise, et plusieurs fois ses frères le perdirent de vue.

Quelquefois ce mouvement qui emporte au-dessus de terre les extatiques prend la forme du vol proprement dit. Un jour, à la Fête-Dieu, saint Bernard de Courléon étant à genoux avec les autres frères dans le chœur de l'église principale, avant la procession, et levant les yeux vers le grand autel, pour regarder le saint Sacrement, qui y était exposé, son âme fut embrasée d'une telle ferveur qu'elle emporta son corps avec elle dans son élan vers Dieu ; de sorte que, volant en l'air en présence de tous les assistants, il resta suspendu devant l'objet de son amour et de ses adorations. Tous accoururent remplis d'étonnement, afin de voir de plus près cette merveille, de baiser les pieds du frère ou de toucher au moins son vêtement ; de sorte que ce grand concours le fit revenir de son extase ; et il redescendit doucement à terre. Mais personne n'eut ce don à un si haut degré que saint Joseph de Copertino ; et comme il a vécu dans un temps très-rapproché du nôtre, il est très-facile de constater en lui d'une manière authentique cette propriété merveilleuse.

Bernard
de
Courléon.

Né en 1603, il mourut en 1663. Deux années à peine après sa mort, on commença les informations pour le procès sur sa vie et ses miracles, à Nardo, à Assise et à Osimo, lorsque tous les témoins vivaient encore ; et toutes les pièces furent examinées très-sévèrement par la congrégation établie à Rome à cet effet. Déjà l'année même de sa mort, le général de l'ordre des Frères Mineurs, Jacques de Ravenne avait chargé le P. Robert de Nuti, d'Assise, d'écrire sa vie. Celui-ci se mit donc à l'œuvre et publia quinze ans plus tard la vie de ce grand serviteur de Dieu. Il prit, comme il le dit lui-même dans sa préface, pour base de son travail les faits qu'il avait vus lui-même de ses yeux,

S. Joseph de
Copertino.

puis ce qui lui avait été rapporté par des témoins dignes de foi qui avaient eu des rapports avec Joseph, puis enfin ce qu'il avait appris de Martelli de Spolette, de D. Bernardin Benaducci et de D. Archange Rosimi, abbé à Assise, qui tous trois avaient été intimement liés avec le saint, avaient eu avec lui de nombreux entretiens et avaient noté jour par jour ses actions. En 1711, lorsque le temps fixé par Urbain VIII fut écoulé, et qu'on eut repris les informations, D. Bernini écrivit, en partie sur les actes qui existaient déjà, en partie sur d'autres manuscrits que l'on avait admis dans cette nouvelle enquête, une seconde vie qui parut à Rome en 1722. Lorsque enfin le pape Benoît XIV, après un nouvel examen, procéda à la béatification en 1753, on distribua à l'occasion de cette fête, dans l'église Saint-Pierre, une troisième vie imprimée, qui, d'après l'ordre du pape, ne comprenait que les faits extraits des actes et certifiés par un nombre suffisant de témoins. Cette vie, dénuée de tous les ornements du langage, avait été composée par le définiteur de l'ordre Pastrovicchi. Il n'est donc aucun fait historique où l'on ait cherché avec plus de soin à découvrir la vérité; et nous pouvons ajouter une entière confiance aux choses qui nous sont racontées touchant cette merveilleuse propriété de notre saint.

Joseph, dès sa première jeunesse, et comme il demeurait encore à Grotella, était entré le jour de la fête de saint François dans une petite chapelle entourée d'oliviers et située à une portée d'arquebuse de son couvent. Les frères entendirent bientôt partir de là un cri qui fut répété cinq fois. Ils accoururent, et ils virent Joseph à la voûte à demi ruinée de la chapelle, tenant embrassée une croix et

élevé de vingt palmes au-dessus de terre. Une autre fois, dans cette même église, la nuit de Noël, ayant entendu le son des fifres de quelques bergers qu'il avait invités à venir honorer la naissance de l'enfant Jésus, il fut inondé d'une telle joie qu'il se mit à danser. Puis il poussa un profond soupir, jeta un grand cri, et s'envola comme un oiseau du milieu de l'église jusqu'au maître-autel, qui était à plus de cinquante pieds de distance; et dans son ravissement il tint embrassé le tabernacle pendant un quart d'heure, sans faire tomber un seul des cierges qui brûlaient en grand nombre sur l'autel et sans qu'aucun de ses vêtements prît feu. L'étonnement des bergers fut grand, on le pense bien; mais celui des frères de son ordre et des habitants de Copertino ne le fut pas moins lorsqu'un jour, à la fête de saint François, revêtu de la chape pour assister à la procession qui devait avoir lieu, il s'envola tout d'un coup sur la chaire de l'église, haute de quinze palmes, et resta pendant longtemps à genoux, les bras étendus, abîmé dans l'extase sur l'extrême bord de la chaire.

Un jour de jeudi saint au soir, il eut un ravissement qui ne fut pas moins remarquable. Pendant qu'il priait avec d'autres religieux devant le tombeau dressé sur le grand autel et orné d'un grand nombre de lampes et de nuages resplendissants, il s'envola tout d'un coup pour aller embrasser le calice qui renfermait tous ses amours sans rien déranger aux ornements qui entouraient l'autel : puis au bout de quelque temps, rappelé par ses supérieurs, il descendit à l'endroit où il était auparavant. Santi Rossi de Trevi étant tombé malade pendant qu'il faisait son noviciat dans le couvent de Copertino, Joseph alla le voir un

jour avec plusieurs autres. Pendant que l'on s'entretenait de sujets pieux, Joseph avait les yeux attachés sur un crucifix qui était suspendu au mur au-dessus d'une table, laquelle était, comme c'est la coutume dans les chambres des malades, embarrassée de verres, de pots de pommade et d'autres vases fragiles. L'entretien étant tombé sur la conception immaculée de la sainte Vierge, il s'éleva aussitôt au-dessus de terre, en poussant un cri, vola vers le crucifix qui était au mur, et plana dans l'air devant lui un bon demi-quart d'heure ; après quoi il descendit sur cette petite table sans briser ni déranger aucun des objets qui s'y trouvaient.

Il lui arriva quelque chose de non moins surprenant lorsqu'il voulut ériger un calvaire sur une petite colline située entre Copertino et le couvent de Grotella. Deux croix étaient déjà placées. Le saint remarquant que celle du milieu ne pouvait, à cause de son poids et de sa hauteur, qui était de cinquante palmes, être mise facilement en son lieu par les dix hommes chargés de ce travail, se sentit envahi par l'Esprit, et tout aussitôt il s'envola de la porte du couvent, qui était à plus de quatre-vingts pas de la croix, enleva celle-ci comme une paille, et la plaça dans le trou qui devait la recevoir. Cette croix devint l'objet de sa dévotion ; et souvent dans la suite il s'envola vers elle de la même manière. Un jour qu'il était près d'elle avec d'autres prêtres, un de ceux-ci demanda : « Que ferions-nous si Notre-Seigneur était vraiment attaché à cette croix, et qu'il nous fût permis de le baiser ? » L'un, dans son humilité, dit qu'il lui baiserait les pieds ; un autre, la plaie de son cœur, etc. Lorsque ce fut au tour du saint de répondre, il s'écria avec un visage enflammé par l'amour : « Moi,

moi je baiserais sa bouche adorable *détrempée de fiel et de vinaigre*. » En même temps il prit son vol vers la croix, attacha sa bouche juste à l'endroit où aurait été la bouche de Notre-Seigneur s'il avait été là, et resta ainsi pendant longtemps, au grand étonnement de tous, appuyé sur un clou qui avait été enfoncé dans la croix comme signe de celui qui avait percé les pieds de Notre-Seigneur. Il fallut aller chercher une échelle au couvent pour le descendre. Plusieurs fois il s'élança de la même manière vers cette croix, de dix ou douze pas de distance. Un jour qu'il parlait de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, ayant vu passer un prêtre avec un cierge allumé, il fut saisi par l'Esprit et élevé en l'air à dix pieds de hauteur. Il fut élevé une autre fois jusque sur un olivier qui était près de lui, parce qu'un prêtre lui avait adressé ces paroles : « Père Joseph, quel beau ciel Dieu nous a créé ! » On le vit alors rester à genoux une demi-heure de temps sur une des branches de l'arbre ; et ce qui remplit les spectateurs d'un nouvel étonnement, c'est que la branche se balançait légèrement comme si un oiseau se fût posé dessus.

Il avait une dévotion particulière pour la sainte Vierge : il ne l'appelait jamais que sa bonne mère, ornait son image à Grotella de lis, de roses et d'autres fleurs selon la saison, lui présentait des cerises ou d'autres fruits, et composa en son honneur un grand nombre de cantiques simples et pieux à la fois. Il tombait en extase rien qu'à entendre prononcer son nom. Un jour que les frères chantaient les litanies, dès ces premières paroles : *Sainte Marie*, il s'élança vers l'autel de la Vierge, en passant par-dessus la tête de six religieux qui étaient devant lui. Lorsqu'il fut envoyé à Assise, il aperçut à la voûte de l'église

l'image de Notre-Dame tout à fait semblable à celle qui était honorée à Grotella : « Ah ! ma mère m'a suivi, » s'écria-t-il ; et tout aussitôt il s'élança vers elle à dix-huit pieds au-dessus de terre. La même chose se répéta quelques jours plus tard devant une autre image qu'on lui montra ; et ces extases volantes le prenaient souvent lorsqu'on chantait en sa présence quelques-uns des cantiques qu'il avait composés à sa louange. Le P. Junipère de Palerme déclara qu'un jour, les novices s'étant mis à chanter un de ces cantiques en sa présence, il fut aussitôt enlevé de terre à genoux ; et comme un de ceux qui étaient présents doutait s'il ne touchait pas encore le sol, à cause de sa robe qui pendait, il passa la main sous lui et se convainquit que ses doutes n'étaient pas fondés.

Au reste, tout chant pieux le mettait facilement en cet état. Le maître de chapelle du couvent d'Assise, Antoine Cossandri, de Brescia, avait sous sa direction trois enfants qui chantaient comme des anges. Ceux-ci ayant chanté un jour en présence de Joseph, et dans sa cellule, un dialogue entre plusieurs âmes dans le purgatoire, il fut aussitôt enlevé à genoux, et l'un de ces enfants, pour s'assurer qu'il ne touchait réellement plus la terre, passa également sous lui la main. Ses extases étaient fréquentes aux fêtes de la sainte Vierge. Un jour, à la fête de l'Immaculée Conception, il était allé vers trois heures du matin à l'église. Après avoir prié devant le grand autel, il alla en faire autant à celui de la Conception. Là il fut pris par une extase et emporté trois fois de suite à genoux vers l'autel. Puis, s'élevant de nouveau au-dessus de terre, il s'envola à de grandes distances, tantôt ici, tantôt là, chantant avec une jubilation extraordinaire : « O beauté admirable de Marie ! »

Puis, avec l'accent d'une tristesse profonde : « O horrible péché ! » Puis de nouveau s'adressant à la sainte Vierge : « Oh ! que vous êtes belle, que vous êtes pure ! » Et il passa ainsi une heure entière, chantant et dansant à genoux. Le P. gardien Mastrilli accourut, craignant qu'il ne se blessât, car il était nu-pieds, et ses bonds, ses élans sur les genoux étaient considérables. Il rappela donc dans une bonne intention le saint de son extase, au nom de l'obéissance. Joseph revint à lui, reprit son manteau et ses sandales, et s'en retourna au chœur à sa place ; mais le gardien se reprocha dans la suite de l'avoir dérangé sans nécessité dans son extase. La chose paraissait inutile en effet ; car, comme il le raconta lui-même au supérieur du monastère, dans ses ravissements il ne s'était jamais fait aucun mal.

Un jour, à Naples, comme il priait à genoux dans un coin de la chapelle secrète de l'église Saint-Grégoire l'Arménien, qui appartenait aux religieuses de Saint-Liguori, il s'élança tout à coup en l'air en jetant un grand cri, et se trouva bientôt au milieu des cierges et des fleurs, les bras en croix et le corps tendu en avant ; de sorte que les sœurs effrayées se mirent à crier : « Il va brûler ! il va brûler ! » Mais il revint au milieu de l'église, toujours en volant, sans se faire de mal, après avoir poussé de nouveau un cri. Puis là, tournant sur ses genoux avec un mouvement très-rapide, il se mit à chanter : « Bienheureuse Vierge, bienheureuse Vierge ! » C'est ainsi qu'il vola l'espace de quinze pas à Monopoli, vers une nouvelle image de saint Antoine de Padoue que les religieux de son ordre lui montraient, et revint ensuite à sa place de la même manière. Il se glissa un jour, les genoux ployés et le visage rayonnant, à travers la grille étroite du chœur, dans la chapelle de Sainte-

Ursule, où le saint Sacrement était exposé; puis, rappelé par l'obéissance, il revint par le même chemin. Étant entré un jour avec un prêtre dans une église de village, celui-ci lui demanda : « Le saint Sacrement est-il ici? » car aucune lumière ne brûlait devant lui. « Qui peut le savoir? » répondit le saint. Puis, à l'instant même, il pousse un cri, vole vers le tabernacle, l'embrasse, et adore le saint Sacrement, qui y était renfermé.

Ce n'était pas lui seulement qui s'élevait ainsi dans ses extases, mais il en emportait d'autres avec lui. Ceci arriva entre autres au père Gardien d'Assise un jour que Joseph, après les vêpres solennelles, pria celui-ci, qui s'était arrêté dans la chapelle du noviciat, de répéter avec lui en l'honneur de l'Immaculée Conception : « O Marie, ô toute belle! » Comme le père prononçait ces paroles, il se sentit saisi de côté par le saint et élevé en l'air. La même chose arriva lors de la vêtue de plusieurs vierges dans le couvent de Sainte-Claire à Copertino. Comme on entonnait l'antienne *Veni, sponsa Christi*, il s'élança du coin où il priait à genoux vers le confesseur de la maison, le prit par la main, l'enleva de terre avec une force surhumaine, et le fit tourner en cercle.

Un jour on lui amena attaché sur un siège un pauvre gentilhomme qui était fou, afin qu'il le guérît par sa prière. Joseph, lui ayant fait ôter ses liens, se le fit amener à genoux dans sa cellule, se leva, lui mit les mains sur la tête et lui dit : « Noble Balthasar, ne craignez point; recommandez-vous à Dieu et à sa sainte Mère. » A peine avait-il prononcé ces mots que saisissant le pauvre fou par les cheveux et poussant son cri ordinaire : « Oh! » il s'éleva de terre et l'emporta avec lui. Il le tint ainsi quelque temps

en l'air, et redescendit ensuite à terre avec lui. Mais Balthasar était guéri. Quelquefois, lorsqu'il s'élevait ainsi, on entendait un son. Un jour, pendant qu'il était à Fossombrone, après avoir dit la messe de bonne heure, le jour de la Pentecôte, dans sa chapelle, comme il prononçait ces mots : *Veni, creator Spiritus*, le feu divin s'empara de lui si subitement que, s'élançant de l'autel avec un bruit qui ressemblait à celui du tonnerre, il plana comme un éclair autour de la chapelle, avec une telle impétuosité que toutes les cellules qui se trouvaient dans le même corridor en étaient ébranlées; de sorte que les frères effrayés sortirent en criant : « C'est un tremblement de terre ! » Lorsqu'ils entrèrent dans la chapelle du saint, ils le trouvèrent en extase, abîmé dans la plénitude des suavités divines, et reconnurent la cause de ces mouvements violents qui les avaient épouvantés.

Ses ravissements et ses ascensions n'eurent pas seulement pour témoins le peuple et les religieux de son ordre; le pape Urbain VIII lui-même le vit un jour dans cet état, et il en fut hors de soi d'étonnement. Le général de son ordre l'avait présenté au souverain pontife. Joseph, considérant qu'il était en présence du vicaire de Jésus-Christ, tomba en extase et s'éleva au-dessus de terre. Le pape dit aussitôt que, si Joseph mourait avant lui, il voulait certifier lui-même ce qu'il avait vu. — Le duc Frédéric de Brunswick, appartenant à la confession luthérienne, dans un voyage qu'il faisait à l'âge de vingt-cinq ans pour visiter les principales cours de l'Europe, vint de Rome à Assise vers 1650; pour voir notre saint, dont la renommée avait porté le nom jusque'en Allemagne. Arrivé là, il fut très-bien reçu, et logé dans les appartements destinés aux princes. Comme il dé-

clara qu'il était venu pour parler avec Joseph, et qu'il voulait repartir aussitôt après, on le conduisit le lendemain matin à l'entrée de la chapelle où il disait la messe, avec deux seigneurs de sa suite, dont l'un était catholique et l'autre protestant. Le saint ignorait la présence de ces étrangers. Mais lorsqu'il voulut rompre l'hostie, il la trouva si dure qu'il ne put jamais la partager, ce qui lui arriva d'ailleurs plusieurs fois encore. Il la remit donc sur la patène, et fixant sur elle son regard, il éclata en sanglots; puis, tombant en extase, il s'envola à genoux à cinq pas en arrière, en poussant un grand cri. Il revint ensuite à l'autel, toujours en l'air et en poussant le même cri. Il put alors, quoiqu'avec beaucoup de peine, partager la sainte hostie. Après la messe, le prince lui fit demander par le supérieur pourquoi il avait tant pleuré : « Ceux que vous avez envoyés ce matin à ma messe, reprit Joseph, ont le cœur dur, car ils ne croient pas tout ce que croit l'Église; c'est pour cela que l'Agneau de Dieu est devenu aujourd'hui tellement dur entre mes mains que je ne pouvais pas le rompre. » Le duc, touché et par ce qui s'était passé et par la réponse du saint, ne fut plus si pressé de partir, et resta encore tout le jour jusqu'à Complies avec Joseph. Il voulut assister de nouveau le lendemain matin à sa messe. A l'élévation, la croix formée sur l'hostie parut noire à tous ceux qui étaient présents; et le saint lui-même fut élevé à une palme au-dessus de la marche de l'autel, et resta un quart d'heure dans la même position, tenant la sainte hostie entre ses mains. Le duc, à cette vue, ne put retenir ses larmes. Le gentilhomme qui était protestant dit dans un mouvement de colère : « Maudite soit l'heure où je suis venu dans ce pays; j'avais la conscience tranquille en Allemagne; ici je

suis tourmenté d'inquiétudes et de scrupules. » Le saint, qui voyait tout dans une lumière supérieure, assura à l'un de ses amis que le duc se convertirait. « Réjouissons-nous, lui dit-il, le cerf est atteint. » En effet, après avoir causé avec le prince jusqu'à midi, lorsqu'il le vit après vêpres venir à sa cellule, il alla au-devant de lui, et, lui mettant sa ceinture autour du corps, il lui dit : « Je vous ceins pour le paradis. »

Saint Joseph n'est pas le seul chez qui l'extase volante ait été assez puissante pour emporter non-seulement l'extatique, mais encore ceux qu'il tenait. On sait que saint François d'Assise emporta ainsi un jour dans son vol le frère Maffei. Il en fut ainsi de Jeanne Rodriguez. Un jour, Alphonse et François Ruiz la conduisaient dans la rue en lui tenant le bras, à cause de sa faiblesse. Pendant le chemin, ils entendirent tout à coup dans une petite rue une musique en l'honneur du Saint Sacrement. Jeanne s'élève aussitôt comme un aigle dans l'air, et emporte avec elle ses deux guides à plus de huit jets de pierre, jusque devant le couvent des Augustins, d'où sortait à l'instant même une procession, devant laquelle elle se mit à genoux. Ses deux guides ne purent comprendre comment ils s'y étaient trouvés transportés.

L'extase était quelquefois si puissante chez Dominique de Jésus-Marie, qu'il s'élevait jusqu'au plafond de sa cellule, et restait dans cet état un jour et une nuit. Comme on se moquait beaucoup à Valence des ravissements qu'il avait dans l'église et dans lesquels il s'élevait en l'air, un de ses contradicteurs, qui ne croyait pas à ses extases, eut un jour la pensée de le tenir par les pieds au moment où, saisi par l'Esprit, il était emporté en l'air. Entraîné avec

S. François
d'Assise.

Jeanne
Rodriguez.

Dominique
de
Jésus-Marie.

lui, il eut peur, lâcha les pieds et tomba sur le sol. Après avoir ainsi payé sa témérité par de grandes douleurs, il fut bien contraint de confesser la vérité.

Lorsque l'âme, d'un côté, est ainsi plongée dans les visions de l'extase, et que de l'autre le système nerveux tout entier est saisi par la force d'en haut, les autres phénomènes de l'extase qui appartiennent aux régions supérieures, tels que l'irradiation, le chant, le son extatique, doivent nécessairement se trouver quelquefois réunis aux phénomènes des régions intermédiaires, et rendre ainsi l'événement plus frappant encore. Ainsi, pour ce qui concerne le son extatique, on raconte que Theodesca de Pise, se trouvant dans l'église le jour de la fête de saint Jean, vit la bienheureuse Gerardesca enlevée de terre à genoux, à dix coudées de haut. Effrayée d'abord, elle fut bien consolée ensuite lorsqu'elle entendit la sainte chanter comme un ange. (A. S., 29 mai, c. II.) Pour ce qui est de l'irradiation, la transition à ce genre de phénomènes est amenée ordinairement par la sensation d'une transparence parfaite que l'extase laisse après elle. Élisabeth, comtesse de Falkenstein, a un ravissement dans le monastère d'Adelhausen, et entre dans une union tellement intime avec Dieu qu'il n'y a plus rien entre elle et lui. Lorsque son âme revint à son corps, elle y produisit un tel ébranlement que celui-ci, s'élançant du lieu où il était dans la salle du chapitre, fut élevé en l'air. Une sœur témoin de cette merveille courut à elle, la tirant par en bas, et la réveilla ainsi de son extase. Son âme avait été comblée dans ce ravissement d'une si grande abondance de grâces qu'il semblait qu'elles avaient comme débordé dans le corps; car pendant plus de six mois il lui sembla que son

La B^e Gerardesca de Pise.

Élisabeth de Falkenstein.

corps était transparent et radieux, et qu'il ressemblait plutôt au cristal qu'à la chair. Elle connaissait aussi les secrets des cœurs, et distinguait si un homme était en état de grâce. (Steill, I, p. 163.)

Ce fait se rapproche beaucoup de ce qui arriva à la bienheureuse Oringa après l'extase qu'elle eut à Assise. En effet, elle ressentit d'un côté une telle agilité qu'elle avait peine à se persuader qu'elle eût vraiment un corps; et d'un autre côté ses oreilles gardèrent le retentissement des suaves mélodies qu'elle avait entendues, de même que l'odorat, le parfum des fleurs célestes au milieu desquelles elle avait marché; et cet état dura neuf mois sans interruption. (A. S., 10 janv.) Lorsque l'extase est plus forte encore, la transparence produit l'irradiation. On trouva un jour sainte Agnès de Bohême élevée de trois pouces au-dessus de terre. Non-seulement son visage était resplendissant comme de coutume, mais l'appartement tout entier était éclairé par le nuage lumineux qui brillait autour d'elle. De plus, une voix plus forte que la voix humaine répondit à sa prière; de sorte que les femmes qui étaient présentes furent frappées de terreur devant la majesté divine qui se révélait si visiblement en ce lieu. Plus tard, sur son lit de mort, son visage resplendit d'une lumière toute céleste, qui augmentait à mesure que la mort approchait. (*Sa Vie.*)

Oringa.

Agnès
de Bohême.

Le visage de Venturin de Bergame était souvent radieux pendant qu'il disait la messe. Lorsqu'il chantait ou lisait l'évangile, on voyait un flambeau sortir de sa bouche, et ses yeux briller comme deux étoiles. Lorsqu'il arrivait à la consécration, on voyait sortir de sa bouche aussi un nuage lumineux qui éclairait tous ses traits, et à chaque parole

Venturin
de
Bergame.

Damien de
Vicari.

de la consécration qu'il prononçait un rayon de feu perçait ce nuage. Quand il récitait le *Sanctus*, il était enlevé de terre, et son visage brillait comme le soleil. Une dame de Bologne qui avait entendu parler de ces faits et avait refusé d'y ajouter foi, alla un jour pour assister à sa messe, afin de s'assurer de la vérité. Elle le vit à l'élévation entouré d'un nuage brillant jusqu'à l'*Ite, missa est*. On voyait aussi quelquefois, pendant qu'il prêchait, une colonne de feu se poser sur sa tête; une fois même on vit des étincelles sortir de sa bouche comme d'un fer enflammé, et s'attacher à ses vêtements, de sorte que tous ceux qui étaient présents se mirent à pousser des cris. Alphonse d'Herrera, dans la Nouvelle-Espagne, planait souvent aussi dans une lumière merveilleuse; et le frère lai Damien de Vicari, qui vivait vers 1613, un jour qu'il méditait dans l'église de Vivone, fut élevé jusqu'à la voûte, et l'éclat dont il brillait était si grand qu'il rayonnait à travers les fenêtres et toutes les autres ouvertures. Les gardes de nuit et les habitants de la ville accoururent vers l'église, frappèrent à la porte du couvent, appelèrent les moines, croyant que c'était un incendie. Mais lorsque les portes de l'église leur furent ouvertes, ils trouvèrent le frère planant en l'air. (*Ménologe de saint François*, avril, p. 837; sept., p. 1825.)

Franc.

La même chose arriva au carme Franc lorsque la sainte Vierge lui apparut dans sa cellule et qu'il devint tellement radieux que tous craignant un incendie accoururent avec des échelles, des seaux et tous les instruments nécessaires en pareille circonstance. On força la porte de la cellule: on vit bien, il est vrai, les murs et tous les meubles en feu, mais ni flamme, ni fumée, ni étincelle. Pendant que tous

se regardaient frappés de stupeur, la vision cessa; le feu commença à se retirer aussi, et ils virent, en approchant de plus près, Franc planant en l'air, les yeux ouverts et fixés vers le ciel, la bouche entr'ouverte comme un homme qui parle, les mains jointes et privé de ses sens. (*Speculum Carm.*, t. II, p. II, c. 21.) Agnès de Châtillon fut un jour enlevée en l'air pendant qu'elle priait; et non-seulement son visage devint resplendissant comme à l'ordinaire, mais encore tout son appartement fut inondé de l'éclat que répandait autour d'elle le nuage lumineux dont elle était environnée. (A. S., 6 mart.) Le visage de Michel Lazar, mort en 1602, brillait souvent comme le soleil pendant qu'il planait en l'air, entouré d'un nuage lumineux; et l'on voyait fréquemment sur sa tête des rayons de lumière qui remplissaient tout le chœur. Pierre de Regolada, non loin d'Aranda de Duero, qui vivait vers 1456, devenait souvent lumineux par suite de l'amour divin dont il était consumé; de sorte que prêtres et laïques, tous le voyaient entouré d'éclat, suspendu en l'air et immobile des heures entières. (Huber, p. 1052.) Alphonse Rubius de Valence, frère lai, était souvent enlevé de terre dans l'extase, et des rayons lumineux, partant du Saint Sacrement, qui était exposé, éclairaient son visage. Il en était de même du frère Jean Massias de Castille, dont le visage, sur son lit de mort, quoique semblable à un squelette, devint radieux une fois encore, comme les sommets des Alpes sous les derniers rayons du jour. (Marchese.)

Mais le fait le plus frappant et le plus merveilleux en ce genre est ce qui arriva à saint Pierre d'Alcantara, dans son couvent de Pedroso. Il regardait, du jardin du monastère, en présence de plusieurs témoins, une croix qu'il avait

S. Pierre
d'Alcantara.

plantée sur le sommet d'une montagne voisine. Bientôt il s'abîma tellement dans la méditation de la passion du Sauveur que son esprit, élevant son corps, l'emporta devant la croix, où il resta les bras étendus. Là il fut tellement pénétré de la douceur des consolations divines qu'on lisait sur son visage tout ce qui se passait en son âme. De ses yeux, qu'il tenait fixés sur la croix, partaient des rayons très-brillants, dont l'extrémité touchait la croix, tandis que de celle-ci sortaient d'autres rayons d'une admirable clarté qui venaient frapper le saint. On vit en même temps paraître au-dessus de sa tête un nuage d'une blancheur incomparable, qui semblait le couvrir et le protéger. Ce nuage répandait une lumière plus éclatante que le soleil, et, s'étendant jusqu'au pied de la montagne, remplissait d'une clarté merveilleuse non-seulement le monastère, mais toute la contrée. Les frères accoururent pour être témoins de ce spectacle : les uns se jetèrent à genoux, comme Moïse devant le buisson enflammé ; les autres se prosternèrent la face contre terre, comme les apôtres devant Notre-Seigneur transfiguré, sans qu'aucun osât considérer de plus près la merveille que Dieu opérait en son serviteur. Ils ne savaient lequel admirer davantage, des rayons de la croix, de l'élévation du saint au-dessus de terre, ou du nuage lumineux qui l'entourait. Après avoir considéré pendant longtemps en secret ce phénomène, ils se retirèrent tout doucement, pour ne point troubler le saint à son réveil. Le nuage se dissipa enfin, et la lumière disparut. Pierre revint de son extase, et retourna à son couvent pour se cacher dans sa cellule. (*Sa Vie*, p. 528.)

CHAPITRE XXIII

Explication des phénomènes dont il a été parlé dans le chapitre précédent.

Les faits que nous avons recueillis dans le chapitre précédent suffisent pour nous faire saisir l'ensemble de ces phénomènes. Ils ont pour siège la région moyenne de l'homme ou les organes du mouvement. Dans l'état ordinaire, ces organes sont destinés à la marche; mais lorsque l'âme prédomine dans l'homme sur le corps, et qu'en celui-ci l'élément de l'air prend par suite le dessus sur les autres, l'oiseau se développe en lui pour ainsi dire, l'emporte sur la brute, et, se dégageant de son enveloppe, il s'envole joyeusement vers la lumière supérieure qui l'attire. Trois choses concourent au mouvement : les nerfs, les muscles et les os. Les nerfs forment comme l'élément interne du mouvement; les muscles fournissent l'élément extérieur, et les os sont comme le levier qui sert d'appui aux uns et aux autres. Or toute force contenue dans un organe matériel est soumise jusqu'à un certain point à celui-ci et assujettie à sa loi. Ainsi, par exemple, les forces vitales inférieures, étant comme incorporées dans l'organisme, sont assujetties comme lui à la terre et aux lois qui la gouvernent; et ce n'est que dans leur racine la plus intime qu'elles peuvent jusqu'à un certain point s'affranchir de cette servitude. Il en est ainsi des forces qui résident dans la fibre musculaire, et constituent son irritabilité. Ces forces sont, parmi celles de la région moyenne de l'homme, les plus matérielles, et par conséquent celles qui sont plus en rapport avec la terre. Aussi, c'est dans la

terre qu'elles ont leur centre de gravité; elles tendent vers elle par un continuel effort.

Si aucune autre force ne faisait équilibre à celle-ci, l'homme ne pourrait ni se tenir droit ni se mouvoir horizontalement, ni s'élever; mais il resterait étendu sur la terre, appuyé sur elle de tout son poids, en contact avec elle par tous les points de son corps. Il lui faut donc, pour réagir contre cette force déprimante, une autre force qui, l'arrachant pour ainsi dire à la terre, le redresse vers le ciel, et maintienne en lui cette posture que Dieu lui a donnée et par laquelle il se distingue des animaux, dont les regards comme l'instinct sont toujours en bas. Cette force gît dans les nerfs. Les forces dont le système nerveux est la source ne tendent pas, comme celles du système musculaire, à fixer l'homme et à enchaîner son activité dans l'inaction, mais elles tendent au contraire à le dégager de la terre. Si les dernières ont, pour ainsi dire, des racines qui le fixent au sol et le rendent immobile, les premières ont des ailes qui le soulèvent sans cesse vers les régions supérieures. Celles-ci ont bien un centre qui les unit et en forme un tout; mais ce n'est pas un centre de gravité, comme pour les forces musculaires, c'est, au contraire, comme un centre d'oscillation. Ce centre est placé dans le cou, là où se forme, chez les oiseaux, le prolongement de la moelle épinière, et il fait équilibre au centre de gravité situé dans les régions inférieures. Ces deux centres sont donc toujours en lutte l'un contre l'autre; c'est de l'un que part le souffle qui enfle la voile, tandis que l'autre fournit le lest qui permet au navire de glisser sur les flots.

Ce rapport réciproque entre ces deux forces se produit

d'une manière sensible dans les deux états qui se partagent la vie de l'homme , à savoir le sommeil et la veille. Dans le sommeil, où toutes les forces semblent s'être repliées et concentrées dans la chair, le centre inférieur de gravité prédomine, et le centre d'oscillation semble au contraire arrêté et comme brisé, de même que le soleil semble disparaître dès que la lune se lève sur l'horizon. L'homme s'affaisse alors et penche vers la terre. Incapable de se porter, il s'étend et prend la position que prendrait tout corps souple et inanimé à la fois. Mais dans l'état de veille, au contraire, le centre d'oscillation reparaît de nouveau ; les forces musculaires elles-mêmes se dégagent de leurs liens ; le centre de gravité s'efface, et l'homme en se relevant reprend la pose qui convient à sa nature, et recommence à se mouvoir sur la surface de la terre, selon les besoins de la vie commune. Or il peut arriver que cet équilibre entre les deux forces, dont les unes nous dépriment et les autres nous élèvent, soit détruit ou du moins affaibli. Il peut se faire que le centre d'oscillation s'élève, que les forces dont il règle le mouvement augmentent, que leur élasticité triomphe de l'inertie du centre de gravité et des forces qu'il gouverne. Cet état peut être l'effet d'une disposition native dans l'homme ou de quelque maladie particulière. Alors, de même que le corps dans l'état ordinaire, tenant à la terre sans y être enchaîné toutefois, se meut sur sa surface, ainsi l'organisme, détaché de la terre, s'élève au-dessus d'elle, et plane ou vole au lieu de marcher. Ce phénomène, en tant qu'il est l'effet de quelque disposition naturelle ou malade, est très-rare, tandis que dans l'ordre surnaturel il se produit infailliblement dès qu'il trouve dans l'homme les conditions né-

cessaires. Ces conditions sont une âme bien préparée par la vie ascétique et un don spécial du Saint-Esprit. Celui-ci s'empare de cette double force qui préside au mouvement; il rend l'une plus mobile et l'autre plus puissante à donner l'impulsion; de sorte que le corps, obéissant à cette double force qui l'attire en haut, se dégage de la terre et s'élançe vers le ciel.

Ce phénomène a donc, comme beaucoup d'autres, sa racine dans la nature, et c'est par la sainteté intérieure de celui chez qui il apparaît qu'il se trouve élevé à l'état surnaturel. La nature produit quelque chose de semblable dans les oiseaux, ces habitants de l'air, qui ont la nature de l'air, qui en portent l'empreinte et dont la vie consiste en grande partie à s'assimiler cet élément. Les oiseaux cherchent à s'élever toujours et à s'étendre au large dans toutes les directions; de sorte que, semblables aux vents, ils parcourent en peu de temps de vastes espaces. Lorsque l'homme prend cette direction par suite de quelque disposition naturelle, les éléments grossiers et terrestres de sa vie, ceux qui en forment le lest, sont dominés par les éléments opposés, de sorte que la vie a quelque chose de plus fin et de plus délicat. Ces hommes sont comme les oiseaux du ciel : ils sont familiarisés avec l'élément qui prédomine en ceux-ci, et dont ils portent l'empreinte. Aussi trouvons-nous dans le somnambulisme des phénomènes qui ressemblent à ceux que nous avons constatés dans le chapitre précédent, quoiqu'ils n'atteignent jamais le même degré. L'œuvre de la nature devient surnaturelle lorsque Dieu intervient à la place de la première, lorsque le cœur de l'homme n'attire pas seulement, comme celui de l'oiseau, l'air qui nous entoure, mais qu'il aspire largement le

souffle de la Divinité, et le laisse pénétrer ainsi jusque dans la moelle de ses os. Ce n'est plus des régions inférieures de la vie, mais bien du fond le plus intime de l'âme que vient ce dégagement surnaturel des forces qui président aux mouvements dans l'organisme. Ce n'est pas, comme l'aigle, pour contempler le soleil que ces hommes s'élèvent au-dessus de la terre; mais ils sont attirés par une lumière supérieure qu'ils ont entrevue dans leurs visions. Ce n'est pas, comme l'alouette, pour aller chercher une nourriture plus abondante qu'ils s'en vont dans des climats plus chauds; mais ce qu'ils poursuivent, ce sont des objets saints consacrés par les bénédictions de l'Église et qui ont acquis ainsi à leur égard une sorte d'attrait magnétique. Ce n'est pas le souvenir et l'accoutumance qui les font obéir, comme le faucon, à la voix de leur maître; mais c'est le lien surnaturel de la soumission, qui réunit en une seule société l'Église visible et invisible; c'est ce lien qui enchaîne, pour ainsi dire, leur volonté à celle de leurs supérieurs, et les fait rentrer au gré de ceux-ci dans la vie ordinaire, comme nous l'avons vu par l'exemple de Joseph de Copertino. Celui-ci, en effet, quoiqu'il n'entendit point dans ses extases la voix de ses supérieurs, sentait néanmoins que Dieu l'entendait à sa place en quelque sorte, et le réveillait pour le rendre participant des fruits de l'obéissance. Ce ne sont donc point les influences physiques qui produisent, maintiennent ou font cesser cet état, mais ce sont des influences surnaturelles et mystiques; et dès que ces dernières se révèlent, cet état devient par là même, et dans le même rapport, surnaturel aussi.

Le système moteur a, pour ainsi dire, trois leviers, correspondant aux trois rapports qui déterminent tous ces mou-

vements. Ces trois rapports vont du dedans au dehors, de haut en bas et de droite à gauche. Dans l'extase, l'Esprit s'empare des organes du mouvement dans toutes leurs directions, en faisant prédominer toutefois celles qui tendent à élever l'homme ou à le concentrer. Il l'attire par en haut, et le fait planer ainsi au-dessus de la terre : il l'attire aussi en avant, en présentant à ses regards quelque objet sacré, tel que l'autel où habite l'auteur de notre salut, le crucifix, qui nous rappelle sa passion, une image de saint ou d'autres choses de ce genre. Il le tourne et le pousse vers ces objets dans toutes les positions, à genoux, debout ou couché, tandis qu'il le détourne avec la même force de tout ce qui est profane. Mais il l'attire aussi de côté : ce sont les bras qui servent alors d'ailes à l'extatique. S'il veut s'arrêter devant quelque objet pieux qui fixe son attention et touche son cœur, il les étend en forme de croix. S'il veut, au contraire, prendre son vol vers quelque chose qui l'attire, leurs oscillations l'aident à atteindre son but. Lorsque saint Joseph de Copertino, sur l'ordre d'Innocent X, fut transporté d'Assise au couvent de Petra-Rubea, Hyacinthe, archevêque d'Avignon, le rencontra à Citta di Castello. Là, s'étant renfermé avec lui dans sa chambre, il fut témoin d'une de ces extases qui étaient si fréquentes chez lui. Ils s'entretenaient de choses spirituelles : le saint parlait de l'ingratitude des hommes, et s'étonnait qu'on pût regarder un crucifix sans rougir en se rappelant ce qu'a fait pour nous le Crucifié et ce que nous faisons contre lui. Il se mit alors à compter les unes après les autres toutes les souffrances de la passion du Sauveur, son agonie, sa flagellation, sa couronne d'épines, ses clous, etc.

« Sa bouche, dit l'archevêque dans son rapport, paraissait sentir l'impression du fiel et du vinaigre qu'on présenta à Notre-Seigneur. Il tomba en même temps, du coffre où il était assis, sur ses genoux, qui frappèrent avec une telle violence la terre que je crus qu'il s'était blessé. Il était là à genoux devant moi, les yeux ouverts, la prunelle cachée sous la paupière supérieure, les bras étendus en croix, tel qu'on a coutume de représenter saint François quand il reçut les stigmates. Après l'avoir considéré quelque temps, j'essayai de remuer ses bras, et ne pus le faire qu'avec peine. Le bras mis en mouvement allait comme le pendule, et je pouvais facilement produire en lui des oscillations semblables à celles des libellules qui voltigent dans les airs, tant il était sorti de ses rapports naturels. Après un quart d'heure il revint à lui, se remit sur son coffre, et me dit en s'excusant : Pardonnez-moi, le sommeil m'a surpris. » On voit dans ce cas que l'archevêque n'avait fait que rendre sensibles au dehors les oscillations qui déjà s'accomplissaient au dedans, et qui se manifestèrent sous la forme des mouvements du pendule. Lorsqu'à ces courants se joignent ceux qui traversent les extrémités postérieures, c'est alors que le phénomène du vol s'accomplit; et celui-ci est quelquefois si rapide et si violent que l'air parcouru avec la vitesse de l'éclair se rejoint avec force, d'où il résulte un bruit qui retentit au loin et un ébranlement plus ou moins considérable.

Mais parmi les trois systèmes qui concourent au mouvement, deux seulement sont atteints quelquefois par l'Esprit d'en haut; et c'est alors qu'ont lieu ces mouvements extraordinaires dont nous avons parlé dans le chapitre précé-

dent et en particulier à propos de saint Pierre d'Alcantara. Quand il parlait des choses divines, il tombait ordinairement en extase, et s'élevait d'une palme au-dessus de terre. Mais il arrivait quelquefois aussi que son corps prenait tout d'un coup la forme d'un cercle, et s'élançait d'un bond du lieu où il était jusqu'à l'église. Une fois même il passa ainsi par cinq portes très-basses et très-étroites sans se heurter, et l'Esprit qui l'avait emporté le posa sur les genoux devant l'autel, où il resta pendant longtemps en extase. Tous les frères accoururent, et, après avoir attendu longtemps, ils essayèrent de le réveiller. Ils n'y purent réussir, et furent obligés d'attendre que l'extase cessât d'elle-même.

Ce fait s'explique par ce que nous venons de dire. L'homme se tient droit lorsque les courants qui vont de haut en bas et de bas en haut sont en équilibre autour de la colonne vertébrale. Celle-ci, posant sur la terre, devient l'axe vertical de tous les autres mouvements, de ceux qui vont en arrière, en avant, ou de côté. Mais lorsque, l'homme étant attiré par un objet supérieur, cet équilibre est détruit, il peut alors arriver dans certaines circonstances que la tendance qui porte le corps en haut prédomine sur celle qui l'incline en bas, et que les extrémités inférieures, obéissant à celle-là, se replient vers la tête, et donnent ainsi au corps la forme d'une sphère. La colonne vertébrale n'étant plus l'axe du mouvement, le corps qui se meut décrit une courbe cycloïdale, et se porte ainsi vers l'objet sacré qui attire l'âme.

Mais il peut arriver aussi que l'axe garde son ancienne direction, et que les courants qui vont en avant ou de côté, placés perpendiculairement sur cet axe, forment une ligne

circulaire ; et c'est alors que l'on voit se produire ce mouvement singulier qui imite la forme d'un tourbillon , et que nous avons observé dans Christine l'Admirable. Ce mouvement peut être le résultat de quelque influence naturelle , et , dans ce cas , il correspond à la rotation de la terre. C'est le mouvement de la vie circulaire qui passe dans la région des mouvements volontaires , et les soumet à la nécessité dont elle porte elle-même l'empreinte. Mais ce mouvement peut aussi venir d'en haut par l'invasion subite de l'Esprit , et , dans ce cas , il correspond au mouvement de l'esprit lorsqu'il a la conscience de soi-même ; car ce mouvement est dans l'ordre intellectuel ce qu'est dans le monde physique le mouvement circulaire. C'est l'âme alors qui emporte le corps vers l'objet de ses affections , et qui lui communique en quelque sorte son agilité. Si les extrémités inférieures sont entraînées elles-mêmes dans ce mouvement , nous voyons se produire dans l'extatique ces tournoiemens et cette danse que nous avons observés dans saint Joseph de Copertino. Ces mouvements , au reste , sont si fréquents que pour les exprimer on a choisi un mot particulier , celui de jubilation. Ici la région tout entière qui préside au mouvement , avec tous ses systèmes , est envahie par l'Esprit d'en haut : aussi la jubilation marque-t-elle comme le point culminant de l'extase ; et elle est accompagnée ordinairement de tous les phénomènes qui se produisent dans les autres régions , tels que l'illumination , les formations plastiques , etc.

CHAPITRE XXIV

L'extase considérée dans les régions supérieures du système moteur.

Des effets produits à distance. De la faculté d'attirer l'Eucharistie. Sainte Catherine de Sienne. Attrait exercé sur le crucifix. Jeanne Rodriguez. Agnès de Jésus. Hélène de Hongrie. Attrait exercé sur d'autres objets. Ange du Miroir. De la manne qui tombe quelquefois du ciel. Agnès de Monte-Pulciano.

Les régions supérieures du mouvement, lorsqu'elles sont élevées par l'esprit de Dieu dans l'extase, acquièrent par là plus de largeur et plus de profondeur; elles sont agrandies, pour ainsi dire, dans toutes leurs dimensions. La sphère de leur activité se trouve à la fois et plus intimement liée au centre qui la gouverne et plus étendue. Cette concentration se manifeste au dehors par la contraction de tous les membres du système, laquelle, poussée à son dernier point, donne au corps la forme d'une boule, comme nous l'avons vu dans Christine l'Admirable. Les forces de l'organisme, ramassées ainsi dans un espace plus étroit, acquièrent une activité et une énergie nouvelles, et, brisant toutes les digues qu'elles rencontrent sur leur passage, elles se répandent au dehors, et agissent à de grandes distances, comme la foudre, brisant le nuage où elle est enfermée, fait ressentir au loin l'effet de ses commotions. Nous trouvons donc ici deux genres de phénomènes nouveaux, produits, les uns par un attrait, les autres par une action à distance. Ce sont ces deux genres de phénomènes qui vont nous occuper maintenant.

Nous parlerons d'abord de l'attrait que les extatiques exercent quelquefois à l'égard de certains objets extérieurs. Ces objets ne peuvent être que ceux qui, par les bénédic-

tions de l'Église, sont entrés dans un rapport pieux et intime avec l'âme. L'Église, en les consacrant, les a marqués de son sceau ; il n'est donc pas étonnant que par une vertu secrète ils attirent l'extatique, ou soient au contraire attirés par lui. L'eucharistie étant à la fois le centre et le terme de tous les sacrements de l'Église, il n'est rien sur la terre qui soit dans un rapport plus intime avec l'homme surnaturel. C'est elle aussi qui nous fournira les faits les plus nombreux et les plus frappants. Nous avons déjà parlé plus haut de la faculté qu'ont parfois les extatiques d'attirer l'eucharistie ; nous ne rapporterons donc ici que les cas où cet attrait, parvenu à son plus haut degré, agit non plus seulement dans l'enceinte ou dans le voisinage d'une église, mais à de grandes distances, quoique souvent il soit difficile, d'après la manière sommaire dont les faits sont racontés, de prononcer d'une manière certaine s'ils appartiennent à la première ou à la seconde catégorie.

Sainte Catherine de Sienne, souffrant de grandes douleurs, pria un jour son confesseur de retarder un peu sa messe, à laquelle elle devait communier. Mais elle n'avait pu aller à l'église aussitôt qu'elle l'avait pensé, et lorsqu'elle y vint il était déjà si tard que ses compagnes lui conseillèrent de se priver de la communion ; car elles savaient qu'après l'avoir reçue elle était toujours trois à quatre heures en extase, et le temps de fermer l'église aurait pu venir avant la fin de son ravissement. La sainte se laissa persuader, en remettant la chose à Dieu, et Raimond commença la messe. Comme elle était à genoux à l'autre bout de l'église, il ne s'aperçut point qu'elle était présente ; mais lorsqu'il voulut rompre l'hostie en deux parties, pour détacher ensuite la parcelle qu'il devait mettre dans le

Sainte Catherine
de Sienne.

calice, l'hostie se divisa la première fois non en deux, mais en trois parties, deux plus grandes, et l'une plus petites, à peu près de la longueur d'une fève. Cette dernière sauta sous ses yeux par-dessus le calice, et il lui sembla qu'elle était tombée sur le corporal. Il ne l'y trouva point, il est vrai; mais il pensa qu'il ne pouvait la distinguer à cause de la blancheur du corporal, et il continua la messe. Après la communion, il la chercha avec soin; mais, malgré toutes les peines qu'il se donna, il ne put la trouver; de sorte qu'il dut se résoudre à finir sa messe sans l'avoir retrouvée. Lorsque les assistants se furent retirés, il examina encore avec attention le corporal, l'autel, regarda par terre tout autour de l'autel; mais il ne trouva rien. Il confia son embarras et sa peine au prieur, nommé Christophe, et ils convinrent ensemble d'interroger la sainte à ce sujet. Ils allèrent donc chez elle. On leur dit qu'elle était allée à l'église depuis longtemps; ils l'y trouvèrent en effet à genoux et en extase. Lorsqu'elle fut éveillée, Raimond lui raconta ce qui s'était passé. « Avez-vous bien cherché, mon père, » lui dit-elle en souriant. Raimond lui dit que oui. « Pourquoi donc alors vous inquiétez-vous tant? » répondit-elle. Raimond, soupçonnant ce qui était arrivé, lui dit : « Je suis sûr, ma mère, que c'est vous qui m'avez pris la particule de mon hostie. — Mon père, repartit-elle en souriant, ne m'accusez pas; ce n'est pas moi, mais c'est un autre qui a fait la chose. Je vous le dis à vous seul, vous ne trouverez jamais la particule que vous cherchez. » Raimond insistant pour savoir comment la chose s'était passée, elle lui dit : « Mon père, ne vous attristez plus de ce qui est arrivé; car, pour vous dire la vérité, comme on la doit à son confesseur, c'est Notre-Seigneur qui, ayant

pitié de moi, m'a apporté la particule, et c'est de sa main que je l'ai reçue. Réjouissez-vous-en donc avec moi. Il ne vous en est arrivé aucun mal à vous, et moi j'ai reçu un si grand don en ce jour que je veux le passer tout entier à en louer et remercier Dieu. » Raimond, sachant comment la chose s'était passée, se tranquillisa. (*Sa Vie*, c. 11.) On voit par les paroles de la sainte que c'était sous la forme de Notre-Seigneur qu'elle s'était représenté la main invisible qui lui avait apporté la sainte hostie. D'autres fois, c'est un ange qui apparaît à la place de Notre-Seigneur, et qui donne à l'action sa forme mystique. Et ceci ne doit pas nous étonner si nous nous rappelons qu'aux forces qui résident dans la personnalité humaine correspondent des puissances objectives et réelles, par lesquelles Dieu opère en nous les effets merveilleux qu'il veut y produire.

Mais l'eucharistie n'est pas la seule chose que les extatiques aient la faculté d'attirer. Lorsque l'extase est arrivée à son plus haut point, cette faculté s'étend à tous les objets pieux, mais particulièrement au crucifix. Ce que nous avons vu déjà plus haut chez Jeanne Rodriguez appartient à ce genre de phénomènes. Lorsqu'elle s'étendait sur la croix qui était couchée par terre, ses bras et ses pieds l'attiraient dans les endroits où ils auraient dû être crucifiés, de sorte qu'ils paraissaient y être cloués en effet; et lorsque le corps se redressait, la croix le suivait dans ses mouvements, et, planant au-dessus de terre, le portait çà et là, ou plutôt était portée par lui.

Agnès de Jésus, montant aussi dans une extase le Calvaire à la suite du Sauveur, et souffrant déjà les douleurs de l'agonie, dit à une des sœurs qui lui tenait le bras : « Ouvrez mes mains, ma sœur; séparez-les avec violence,

Jeanne
Rodriguez.

Agnès
de Jésus.

afin que je puisse souffrir encore. » C'est qu'elle voulait saisir un crucifix qui était à son lit et le baiser. A peine eut-elle prononcé ces paroles que la croix qu'elle voulait atteindre vint à elle en présence de tous les assistants. (Steill, 19 octobre.) Un jour que sainte Héléne de Hongrie était tombée en extase pendant sa prière, une croix de bronze qui était sur un autel tout près de là descendit, et vint se poser dans ses mains. Puis, lorsqu'elle revint à elle, la croix retourna au lieu où elle était auparavant. Il en fut de même une autre fois pour une croix de bois qui se trouvait sur un autre autel au pied duquel elle priait. Plus d'une fois, lorsqu'elle priait ou méditait dans un coin de l'église, les images de la sainte Vierge et des saints vinrent à elle ; et un jour les sœurs la trouvèrent en extase ayant dans les bras un crucifix de cuivre qui s'était détaché de la croix où il était fixé, et que la sainte tenait si fortement qu'elles ne purent le lui arracher. C'était la nuit, et le crucifix avait fait un tel bruit en tombant entre ses bras que les religieuses dont la cellule était proche de la sienne en avaient été éveillées. (Steill, 9 novembre.)

Cet attrait mystérieux se développe quelquefois au moment de la mort. Un prêtre de Venise vint un jour administrer un malade qui mourait. Apercevant au-dessus du lit du moribond une image de papier qui représentait saint Cajetan, il la lui donna à baiser en lui recommandant de dire trois fois cette prière : « Saint Cajetan, priez pour moi. » Puis il attachait l'image à un coin du lit, de sorte qu'elle ne pût tomber. Lorsque le malade fut en agonie, on vit l'image se détacher du lieu où elle était, et se poser sur la bouche du mourant sans l'intervention de personne. Le prêtre la lui présenta donc pour qu'il la baisât, et il mourut en y collant ses lèvres. (Sylos, p. 1. c. 7.)

Quelquefois cependant l'extatique, au lieu d'attirer les objets pieux, est attiré par eux au contraire; et même cet attrait est exercé sur lui par d'autres objets qui, quoique profanes, ont cependant un certain rapport avec lui. Nous avons déjà vu plus haut, chez une extatique, que les larmes qu'elle versait pendant ses ravissements restaient suspendues à son voile jusqu'à ce qu'elle fût éveillée, et qu'alors, l'attrait magnétique qui les retenait cessant, la loi universelle de la pesanteur reprenait ses droits. Le frère lai Ange du Miroir était chargé de cultiver le jardin du monastère. Un jour, en 1460, comme il élaguait avec une hache les branches d'un arbre, l'Esprit l'envahit au milieu de son travail. Or la hache resta en l'air dans la position où il l'avait laissée, tandis que lui, au grand étonnement des spectateurs, descendit lentement de l'arbre, et une fois à terre resta en extase. (Huber, p. 370.) D'autres fois, c'est un instrument de fer qui, tombé dans l'eau, vient retrouver de soi-même le bâton que lui tend un saint, comme on le raconte de saint Benoît, de l'abbé Leufred, des solitaires Sibert et Ange et de beaucoup d'autres. Tous ces faits s'expliquent également par un attrait magnétique du même genre.

Ange du Miroir.

C'est à ce même ordre de phénomènes que l'on doit attribuer ce qui est arrivé plusieurs fois à Agnès de Montepulciano. Elle était souvent élevée en l'air dans sa prière, et son manteau se trouvait alors couvert comme d'une manne blanche. Les sœurs du monastère, l'ayant laissée un jour en extase dans sa cellule, trouvèrent ensuite son manteau blanc comme de la neige par l'effet de cette rosée singulière. Elles voulurent le secouer pour la faire tomber, mais elle les en empêcha. Cette manne avait une forme

Agnès de Montepulciano.

régulière comme les flocons de neige ; c'était celle d'une croix. La même chose lui arriva lorsque l'évêque lui donna le voile à Proceno. Étant entré avec le clergé pour la cérémonie dans l'église, il trouva celle-ci couverte de cette manne. Tous étaient étonnés, et ne savaient ce que cela voulait dire ; mais ce fut bien autre chose lorsqu'ils furent rendus au grand autel, et qu'ils le trouvèrent tout couvert de cette substance ; de sorte qu'ils en avaient les mains pleines et qu'ils se la montraient les uns aux autres. Voilà ce que nous raconte Raymond de Capoue, confesseur de sainte Catherine de Sienne, qui lui-même était un saint. Il n'avait pas été témoin, il est vrai, de ces faits, mais il avait vécu dans le couvent d'Agnès ; il avait pu, par conséquent, les puiser à des sources certaines. Ces faits pourraient paraître le résultat de quelque cause naturelle, s'ils étaient isolés, et surtout s'ils ne s'étaient pas renouvelés au tombeau de la sainte. Sainte Catherine de Sienne, qui avait pour elle une grande vénération, y alla un jour accompagnée de Lysa, son amie, et de quelques sœurs, et appuya sa tête contre celle d'Agnès. Or il tomba aussitôt d'en haut une rosée qui ressemblait à la manne, et qui couvrit tellement Agnès et Catherine que Lysa put en remplir ses mains. Celle-ci raconta à Raymond ce qui s'était passé : les sœurs qui l'avaient vu confirmèrent son témoignage, et c'est sur leur déclaration que le pieux Dominicain a rapporté le fait dans la *Vie de sainte Catherine*, p. II, c. 17. Peut-être devons-nous voir ici dans ce phénomène la formation d'une substance sucrée que semblent indiquer plusieurs autres faits du même genre ; ou bien encore les aromes qui s'échappaient du corps de sainte Agnès sous la forme d'une huile volatile auront-ils déposé à

terre, à l'approche de Catherine, cette manne mystérieuse. On doit en tout cas reconnaître là un phénomène appartenant à la mystique religieuse ; car cette manne n'avait point la forme naturelle de l'étoile, mais la forme mystique de la croix.

CHAPITRE XXV

De la faculté de pénétrer les corps. Ouverture des serrures. Saint Annon de Cologne. Ouverture des portes. Sainte Valdedrude et sainte Aldegonde. Saint Homebon. Sainte Rainelde. De la faculté de passer par une porte fermée. Saint Dominique. Saint Maurice. Claire d'Agolantibus.

Chaque corps oppose dans sa masse aux autres corps un obstacle infranchissable, et les exclut de l'espace qu'il occupe déjà lui-même. Nous trouvons cependant dans le domaine de la nature quelques exceptions à cette loi générale. Ainsi les impondérables, dans lesquels la force a vaincu la matière et s'est dégagée d'elle, les impondérables semblent avoir la faculté de pénétrer les masses. Le magnétisme, en effet, soumet tous les corps à son influence, et l'électricité pénètre tous les conducteurs. Il en est de même jusqu'à un certain point des acides et de leurs bases, qui semblent aussi se pénétrer dans les compositions chimiques ; mais ce phénomène se produit à un bien plus haut degré dans le domaine spirituel. L'esprit, tant que dure la vie, pénètre de son action le corps qu'il anime, dans toutes ses directions et dans toutes ses parties, et la mort arrive précisément lorsque le corps, n'étant plus pénétré par l'âme, devient une masse inerte. Mais si l'esprit

exerce un tel pouvoir sur son propre corps, il est, dans l'état ordinaire, impuissant à l'égard des corps étrangers; bien moins encore peut-il les pénétrer avec le sien. Or ce qui est impossible dans l'état naturel devient possible dans ces états supérieurs et extraordinaires où Dieu élève quelquefois ses saints. L'expérience, en effet, nous présente des faits nombreux qui prouvent que, lorsque l'homme a mis une fois le pied dans ces régions supérieures, la matière ne peut retenir ni borner son pouvoir, et que, sans se laisser arrêter par elle, il peut la pénétrer.

La forme la plus simple et la moins élevée sous laquelle se produit ce phénomène, c'est la forme mécanique en quelque sorte, lorsque, par exemple, à l'approche d'un saint, les serrures s'ouvrent d'elles-mêmes pour le laisser passer par une porte qu'il trouve fermée. Ce que l'auteur de la Vie de saint Annon, évêque de Cologne, nous raconte à ce sujet est très-remarquable et très-instructif à la fois. Dans le couvent du saint, situé sur une montagne, un frère tomba dangereusement malade, et l'on ne pouvait trouver aucun remède pour le guérir. L'archevêque, qui se trouvait alors dans le monastère, ayant appris le danger de ce bon frère, envoya un exprès chercher à Cologne le bras du martyr saint Georges, assurant que le malade serait soulagé s'il prenait de l'huile dans laquelle on conservait cette relique. L'exprès lui rapporta celle-ci avec le reliquaire qui la renfermait. Annon demanda la clef pour l'ouvrir; mais le messenger l'avait laissée à Cologne, parce que personne n'avait pensé à la lui donner. L'archevêque, prenant la boîte, fit semblant d'essayer de l'ouvrir avec les deux doigts; mais à peine l'avait-il touchée que les assistants entendirent un bruit semblable à celui que

S Annon.

fait une clef que l'on tourne dans une serrure, et le reliquaire s'ouvrit aussitôt. Comme ils avaient entendu très-distinctement ce bruit, ils ne furent pas peu étonnés de voir que ce saint homme se servait de ses doigts en guise de clef. C'était probablement en ce cas l'attrait partant du saint qui avait ouvert la serrure, en réagissant contre l'élasticité du ressort, de même que l'on pourrait à l'aide d'un aimant très-puissant ouvrir aussi certaines serrures.

Il peut bien en avoir été de même en beaucoup d'autres cas qui nous sont racontés dans les vies des saints, lesquels ouvraient sans clef les portes qu'ils trouvaient fermées, et particulièrement celles des églises où ils voulaient aller prier. C'est ainsi que les sœurs sainte Valdedrude et sainte Aldegonde, étant sorties un jour du couvent pour quelque affaire, trouvèrent l'église fermée à leur retour. Mais les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes devant elles, comme si elles eussent craint de mettre obstacle à leur piété. Saint Homebon avait coutume d'assister aux prières de la nuit et du matin dans l'église de Saint-Gilles à Crémone. Il sonnait, et le prêtre Obert lui ouvrait à chaque fois la porte. Mais un jour qu'il arriva plus tôt que de coutume, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes; et ce fait se répéta plusieurs fois. Sainte Rainelde, accompagnée de sa sœur Gudèle, frappe à la porte du couvent de Lobio, demandant à entrer. On lui répond que depuis que la maison existe aucune femme n'y a été admise. Gudèle s'éloigne. Mais Rainelde reste trois jours en prière sans rien prendre. La troisième nuit enfin, pendant que tous les frères sont endormis, les portes lui sont ouvertes. On raconte la même chose de Sifa, d'Aszeline, de sainte Geneviève et d'autres femmes; des

Sainte Val-
dredude
et
sainte Alde-
gonde.

Saint Ho-
mebon.

Sainte Rai-
nelde.

solitaires Gerlach et Joannice, des abbés de Corbie, Launomar et Adelard, de saint Erminold, des évêques saint Loup, saint Basile et saint Grégoire.

Le prêtre Ursus consacrait tout le jour aux œuvres de miséricorde ; puis la nuit il allait prier dans les églises, dont les portes s'ouvraient toujours devant lui dès qu'il se présentait. Saint Déciole visitait toutes les nuits une chapelle située au fond d'une épaisse forêt et dont la porte s'ouvrait toujours dès qu'il arrivait. Un prêtre ayant par jalousie fermé la porte avec des épines et des ronces tissées ensemble, afin de lui barrer le passage, le saint franchit cet obstacle sans difficulté. Les portes d'une église de Milan se ferment, au contraire, devant une malheureuse qui y amenait une jeune fille pour un rendez-vous. Le servite Joachim de Sienne, étant revenu un jour trop tard au couvent, retenu par des œuvres de miséricorde, ne voulut pas réveiller le portier, et se mit à prier devant la porte ; mais celle-ci s'ouvrit d'elle-même, comme on le voit représenté sur son sarcophage en marbre. De même aussi les portes de la ville de Spolète s'ouvrirent à la prière de saint Laurent l'Illuminateur, que le clergé de cette ville avait nommé pour évêque, mais que le peuple refusait de recevoir, parce qu'il voulait avoir un homme du pays. Valda, trouvant l'église fermée, se met à genoux et prie saint Trudon avec ferveur. Aussitôt les portes s'ouvrent avec force en frappant contre le mur, comme si elles eussent été poussées par un vent violent. Ce cas suppose l'intervention d'une puissance plus élevée, et appartient, par conséquent, à un ordre supérieur encore.

Souvent, la serrure et la porte restant fermée, les saints ont passé sans obstacle, ce qui suppose une dérogation à

une loi plus générale et plus profonde, celle de l'impénétrabilité des corps. On raconte dans la Vie de saint Dominique que le saint, pendant la guerre des Albigeois, revenant un jour d'une bataille avec son compagnon, un frère lai Cistercien, arriva le soir devant une église dont les portes étaient fermées. Ils se mirent tous les deux en prière, et au bout de quelques instants ils se trouvèrent avec admiration dans l'église sans que les portes se fussent ouvertes. Après avoir rendu grâces à Dieu, ils passèrent toute la nuit à prier Dieu et à chanter ses louanges. (*Sa Vie*, par Janseius, liv. II, c. xiii.) Le bienheureux Maurice, de l'ordre des Frères Prêcheurs, reçut un jour l'hospitalité chez un homme pieux nommé Benoît, qui demeurait à Waizen sur le Danube, en Hongrie. Celui-ci, voulant voir ce que son hôte faisait pendant la nuit, entra dans sa chambre, et ne le trouva point. Il parcourut toute la maison : les portes étaient bien fermées, et cependant il ne trouvait Maurice nulle part. Soupçonnant ce qui était arrivé, il alla à l'église, et l'y trouva, à son grand étonnement, plongé dans la prière. Le prêtre qui la desservait lui dit qu'il était entré les portes fermées. (Steill, 20 mars.) Claire d'Agolantibus, fondatrice du couvent des Anges à Rimini, avait coutume, après avoir vaqué pendant le jour à ses occupations, de se retirer dans un jardin pour se donner la discipline, et pratiquer d'autres pénitences devant l'image de Notre-Seigneur. Les sœurs, voulant l'en empêcher, fermèrent la porte du couvent avec soin ; mais, chose étonnante, lorsque la nuit fut venue, Claire, emportée par l'Esprit, passa à travers les portes fermées et les murs, et entra dans le jardin, au grand étonnement des religieuses, qui furent témoins du fait, et

Sainte Dominique.

Le Bienheureux Maurice.

Claire d'Agolantibus.

la virent pratiquer ses mortifications accoutumées. (*Sa Vie*, par Pepe, liv. III.) Déjà, à une époque bien plus reculée, il était arrivé plusieurs fois que, les frères étant assemblés à un étage supérieur les portes fermées, un père, Patermuce, avait paru tout à coup au milieu d'eux. (*Les Vies des Pères*, liv. II, c. IX.)

Les faits de ce genre devaient paraître autrefois bien étranges et tout à fait inexplicables, parce que la science n'avait encore aperçu dans le domaine de la nature aucun phénomène analogue capable de les éclaircir. Aussi la science étroite et orgueilleuse des derniers siècles n'a pas hésité à les rejeter tous comme impossibles et comme absurdes, et n'y a vu que l'effet du mensonge et de l'imposture; mais depuis que la physique moderne a trouvé dans l'ordre naturel des analogies avec les faits que nous venons de raconter, et qu'il a été prouvé que la matière est pénétrée quelquefois par la matière, il a bien fallu se rendre à l'évidence, et convenir que l'on s'était trompé par trop de précipitation dans les jugements qu'on avait portés. On connaît les expériences que Berzélius et Davy ont faites, il y a peu d'années, relativement aux courants galvaniques, et comment ils ont fait pénétrer à de grandes distances des fluides à travers certaines substances. Davy remplit deux bouteilles, l'une d'eau l'autre d'une dissolution de sel, et les mit toutes les deux en rapport par une ligne d'asbeste mouillée; puis il trempa les fils polaires d'une pile galvanique dans le liquide des deux bouteilles, d'où il résulta une décomposition du sel, dont l'acide ou la base passait dans l'autre bouteille, selon qu'on mettait en celle-ci le fil positif ou le fil négatif. L'acide ou la base passait donc d'une bouteille dans l'autre par la ligne d'asbeste. Ce phénomène.

au reste, devint visible à l'œil lorsqu'au lieu de sel on se servit de nitrate d'argent, et que la ligne d'asbeste se trouva couverte tout du long d'une couche d'argent réduit. Ici le courant galvanique, s'emparant de la substance, la rendait plus active et plus mobile, et après l'avoir entraînée ainsi dans sa propre direction, il la faisait passer partout où il allait lui-même. Le courant magnétique, en effet, ne peut être arrêté dans sa marche ni par l'impénétrabilité ni par les affinités de la matière. Or il communique cette même propriété à la substance qu'il a rendue fluide, et il parcourt les fluides sans obstacle avec elle. On peut même supposer avec raison qu'à un degré plus élevé d'intensité il lui ferait traverser également les solides; mais lors même que ce degré d'intensité n'existerait pas dans la nature, on ne peut du moins le refuser à Dieu. L'esprit divin, en effet, est le principe de toute force, et la force la plus haute qui existe. Le courant qui part d'elle est le plus rapide, le plus pénétrant que l'on puisse imaginer : aucune créature ne peut s'opposer à son passage. C'est lui qui donne à toutes les forces créées leur énergie, de même que celles-ci communiquent à la matière qu'elles animent toute sa vertu. Lors donc que l'esprit d'en haut s'empare d'un homme, et l'entraîne dans la direction de son courant, il l'emporte avec lui vers le but qu'il se propose, sans s'inquiéter de la résistance que la matière oppose à la partie matérielle de notre être.

CHAPITRE XXVI

Action à distance. Des trois formes différentes de cette action. Première forme. Rita de Cassia. Pierre Regalat. Bennon, évêque de Meissen. Alphonse de Balzana. S. Anchieta. Seconde forme. La bienheureuse Liduine. Cath. Emmerich. Troisième forme. Saint Joseph de Coperfino. Saint Antoine de Padoue. Saint François Xavier. Marie d'Agréda. Saint Laurent Justinien. Angèle de la Paix.

Le même courant qui brise pour les extatiques l'im-pénétrabilité de la matière les emporte quelquefois aussi à des distances plus ou moins grandes, et leur fait atteindre ainsi un but qui serait insaisissable pour eux par les voies ordinaires. Si l'on considère attentivement les faits qui se rapportent à ce genre de phénomènes, on voit qu'ils peuvent se partager en trois classes. Quelquefois, en effet, l'homme est emporté avec impétuosité dans un lieu éloigné, et c'est alors le système moteur qui concourt d'une manière spéciale à la production des faits de cet ordre. Ou bien l'homme, restant à sa place, est conduit en esprit au loin, y fait ce que Dieu veut qu'il fasse, et rapporte avec soi certains signes extérieurs qui attestent sa présence. Ici, ce qui est principalement en jeu, c'est le système vital, le même qui produit les phénomènes de la stigmatisation. Ou bien enfin l'homme, restant à sa place et y étant vu par les autres, est vu ailleurs en même temps, et y agit d'une manière effective et réelle; et cette bilocation participe à la nature de la vision. Nous étudierons ici ces trois classes de phénomènes dans l'ordre qui leur convient. Nous citerons comme exemple de la première classe la sœur Rita de Cassia, Augustine; d'autant plus qu'elle jouissait en même temps du privilège de passer à travers les portes fermées,

et qu'elle forme ainsi le point de jonction entre l'ordre des phénomènes que nous avons étudiés dans le chapitre précédent et celui qui doit nous occuper ici.

Après la mort de son mari, qu'elle avait épousé contre son gré, elle voulut se retirer dans le couvent des Augustines de Cassia, dédié à sainte Marie-Madeleine. Elle conjura donc avec larmes les religieuses du monastère de la recevoir. Celles-ci ne purent se résoudre à l'admettre malgré sa piété bien connue, parce qu'elle était veuve. Elle eut donc recours à Dieu, implorant sa miséricorde, et elle fut exaucée. Une nuit, comme elle priait avec ferveur, elle entendit une voix qui l'appelait au couvent. Elle se détourna pour voir qui l'appelait, et vit alors saint Jean-Baptiste qui se dirigeait vers le rocher le plus élevé et le plus inaccessible de la contrée, appelé par les habitants Rocca Porena. Elle fut transportée elle-même sur ce rocher sans savoir comment, et s'y trouva ainsi quelque temps abandonnée à elle-même sans que l'abîme qui était sous ses pieds lui causât le moindre effroi. Elle vit bientôt le même saint s'avancer vers elle avec saint Augustin et saint Nicolas de Tolentino. Tous trois, la prenant par la main, la conduisirent à Cassia, et l'enfermèrent dans le couvent qu'elle avait choisi. Lorsqu'il fit jour, et qu'on trouva Rita dans le monastère, quoique les portes eussent été fermées avec soin comme de coutume, il se fit une grande émotion parmi les religieuses, qui ne pouvaient revenir de leur étonnement. Elles lui demandèrent comment cela s'était fait; et après qu'elle leur eut raconté simplement la chose telle qu'elle s'était passée, elle fut admise à l'unanimité dans le couvent.

Si ce fait était isolé, on pourrait le révoquer en doute, et

Rita
de Cassia.

S. Pierre
Regala.

soupçonner quelque pieuse supercherie ; mais il s'est renouvelé bien des fois en différents lieux, avec des circonstances et à des époques différentes. Saint Pierre Regala se transportait en esprit d'un pèlerinage à l'autre. Pendant qu'il adorait le Saint Sacrement à Aquilera, il pria devant l'image miraculeuse de Tribulo. Tantôt il allait en esprit à Jérusalem, tantôt il voyageait dans l'Inde ou dans quelque autre partie du monde pour convertir les infidèles, d'après cette parole : « Tout est ouvert au cœur. » Il était chargé de deux ermitages, dont l'un était à Aquilera et l'autre à Abroio : il aurait pu, à cause de son âge, se servir d'un cheval pour aller d'un lieu à l'autre ; mais croyant fermement que, s'il faisait de son côté tout ce qu'il pouvait pour remplir ses devoirs, Dieu lui donnerait la force nécessaire, il allait à pied. Or il arriva plus d'une fois qu'après avoir tenu le chapitre en un lieu le matin, il était arrivé dans l'autre une heure après, faisant ainsi nu-pieds et à jeun une route de douze lieues, comme le prouvent les lettres que les frères des deux ermitages échangeaient à ce sujet. A la fête de l'Annonciation, après avoir assisté aux matines à Abroio, il eut le désir d'aller célébrer cette même fête à Aquilera. Il dit donc à l'oreille du père vicaire : « Je pars, mais je vais bientôt revenir ; ayez patience. » Il parut bientôt à Aquilera au milieu des frères, assista à l'office avec eux, fit encore une méditation ; après quoi il disparut et se retrouva dans le couvent d'Abroio. Plusieurs fois d'ailleurs il resta élevé pendant deux à trois heures au-dessus de terre, et environné d'un tel éclat dans sa prière que les habitants de la contrée accouraient jusqu'à Gumiel de Mercado, croyant que l'église brûlait. (*Sa Vie*, par Daxa, 3 mars.)

On disait aussi de saint Bennon, évêque de Meissen, que souvent, après avoir distribué le matin les sacrements à Naumburg, il quittait son chapelain et célébrait l'office à Meissen, après quoi il se retrouvait à Naumburg avec son chapelain pour le repas du soir. Celui-ci, étonné, examina de plus près le saint. Au moment où il sortait, après l'avoir suivi un jour un peu de temps, il perdit bientôt sa trace; puis tout à coup il se sentit emporté comme par un tourbillon qui le déposa à Meissen, derrière son maître agenouillé devant l'autel. L'évêque, qui avait connu par l'Esprit sa présence, retourna promptement après l'office divin à sa cellule, tandis que son chapelain eut beaucoup de peine à regagner son couvent le lendemain. Il lui défendit, sous peine d'excommunication, de parler pendant sa vie de ce qui venait d'arriver. (A. S., 16 jun.) La bulle de canonisation du saint fait mention de ce fait.

On raconte d'Alphonse de Balzana qu'il fut plusieurs fois transporté en quelques instants dans des lieux très-éloignés, afin de secourir quelques nécessiteux; et il se trouva une fois qu'il avait parcouru en onze heures un espace de huit jours de marche. (Phil. Alegambe, dans la *Bibliothèque des écrivains de la société de Jésus.*) On rapporte également du P. Joseph Anchieta, membre, comme le premier, de la société de Jésus, qu'il parcourut une fois sept milles en une demi-heure. Tous ces faits, on le voit, se rattachent immédiatement à cette classe de phénomènes que nous avons observée dans le chapitre précédent, en parlant du vol et de l'enlèvement extatiques. Lorsqu'on raconte, par exemple, de Bernardin Pallio, général des Capucins, que dans ses voyages il était tellement poussé par l'esprit qu'il faisait quelquefois plusieurs milles de chemin sans poser le pied

S. Bennon.

Alphonse de
Balzana.

sur la terre, on n'a besoin pour expliquer ce fait, ainsi que tous les autres de même nature, que de supposer une accélération plus grande encore du courant qui portait ce saint homme.

La B^{se} Liduine.

La bienheureuse Liduine peut nous servir d'exemple pour les phénomènes de la seconde classe. Elle visitait souvent avec son ange les lieux saints, montait avec lui le Calvaire, y baisait les plaies de Notre-Seigneur, et rapporta comme témoignage une tumeur à la lèvre. Une fois, comme elle parcourait avec lui des lieux charmants et très-éloignés, elle glissa en marchant, et tomba sur le pied droit. Elle dit elle-même qu'elle avait eu parfaitement la conscience de la douleur que lui avait causée cette chute. L'endroit du pied qu'elle avait indiqué se trouva noir en effet et enflammé, et elle souffrit pendant plusieurs jours de cette entorse. Une autre fois, comme elle visitait les sanctuaires de Rome, et qu'elle marchait au milieu des épines, étendant les bras et les agitant de çà et de là, comme on fait en pareille circonstance, une épine lui entra dans un doigt, ce qui la fit souffrir beaucoup le lendemain. Catherine Emmerich, dans les extases qu'elle avait pendant la nuit, parcourait les divers diocèses, en arrachant les abus, sous forme d'orties; et le lendemain les mains et les bras lui démangeaient, et ses doigts paraissaient comme enflammés par le travail de la veille. On ne peut méconnaître, dans ces deux cas, que la vision présentée à l'esprit des deux extatiques fit sur elles une impression tellement profonde que l'âme, la reportant au dehors, la reproduisit extérieurement dans le cercle de la vie inférieure. Dans la stigmatisation, la contemplation des souffrances du Sauveur s'exprime au dehors de la même manière.

Cath. Emmerich.

Nous avons aussi un grand nombre d'exemples de la troisième classe de phénomènes. Octave Piccino, déjà très-vieux, avait prié Joseph de Copertino de venir l'assister dans ses derniers moments. Celui-ci lui répondit : « Je vous le promets, quand même je serais à Rome; » et il accomplit en effet sa promesse à la lettre. Lorsque Octave tomba malade de sa dernière maladie, Joseph était à Rome; mais il parut tout à coup aux yeux du moribond pour le fortifier. Un grand nombre de personnes le virent, entre autres la sœur Thérèse, qui, étonnée à sa vue, lui dit : « Ah frère Joseph, comment vous trouvez-vous ici? — Pour bénir l'âme de ce vieillard, » lui répondit-il; et il disparut aussitôt. Pendant qu'il demeurait à Assise, sa mère mourante à Copertino s'écria douloureusement : « O mon fils Joseph, ne te verrai-je donc plus? » Une grande lumière remplit aussitôt sa chambre, et la mourante, voyant son fils, s'écria remplie de joie : « O frère Joseph, mon fils! » Or en ce même moment il sortit précipitamment de sa cellule pour aller prier dans l'église. Un frère, le rencontrant, lui demanda la cause de sa tristesse. Il répondit : « Ma pauvre mère vient de mourir. » Ce fait de bilocation fut bientôt connu par les lettres qui arrivèrent de Copertino, et par les témoins qui avaient vu le saint assister sa mère. La même chose arriva plusieurs fois à saint Pierre d'Alcantara. Une fois entre autres, pendant qu'il était en Castille, deux gentilshommes rongés par des scrupules de conscience le voient s'avancer vers eux; il leur donne la paix, et disparaît à leurs yeux étonnés. Plus tard ils prièrent plusieurs fois encore le Seigneur dans leur angoisse de venir à leur secours par les mérites du saint, et il leur apparut comme la première fois. Comme ils racontèrent à

d'autres ce qui leur était arrivé, ceux-ci leur racontèrent à leur tour le fait suivant. Le fils de Balthazar de Frias étant tombé malade à Arena, le saint, sur la prière du père, apparut dans la chambre où était le malade, le consola et le guérit, quoiqu'il fût à plusieurs milles de distance.

S. Antoine
de Padoue.

Pendant que saint Antoine de Padoue demeurait à Montepessulo, il prêcha un jour de fête devant le clergé et tout le peuple. Or c'était la coutume dans le monastère de ce lieu qu'aux jours de fête deux frères chantassent l'*Alleluia* pendant le service divin. On avait chargé précisément alors le saint de cette fonction, en lui recommandant d'avertir l'autre frère qui devait la partager avec lui. Comme il commençait son sermon, il lui vint à l'esprit qu'il avait oublié de le faire. Il en fut tout affligé; et rabattant son capuchon sur sa tête, il resta quelque temps sans rien dire devant toute l'assemblée. Mais pendant ce temps-là, il avait, comme on le sut plus tard, réparé son oubli; puis, le frère une fois averti, il revint à lui, et reprit son sermon où il l'avait laissé. (Waddin, an. 1231.)

S. François-
Xavier.

Saint François-Xavier faisant voile au mois de novembre 1571 du Japon en Chine, le vaisseau fut, après sept jours de traversée, assailli par une violente tempête qui dura cinq jours. Le pilote fit attacher la chaloupe au navire, afin qu'elle ne fût pas engloutie par les flots; mais les quinze hommes qu'il avait chargés de ce travail, ayant été surpris par la nuit, furent emportés dans la chaloupe et disparurent en un instant. Cependant la tempête augmentait toujours, et le vaisseau allait être submergé, lorsqu'il fut sauvé par les prières du saint, comme tous le reconnurent ensuite. Mais ceux qui étaient sur le navire

une fois sauvés, leur compassion se tourna vers leurs camarades que la chaloupe avait emportés loin d'eux. Xavier leur dit de prendre courage, et qu'avant trois jours la fille retrouverait sa mère. Le lendemain il fit monter sur le mât pour voir si rien ne paraissait. On ne vit rien. Le saint rentra dans sa cabine, et y passa la plus grande partie du jour en prière; puis il remonta joyeux, annonçant que les quinze hommes étaient sauvés. Cependant, comme le lendemain on ne voyait rien encore, les matelots, qui étaient eux-mêmes en danger, ne voulaient pas attendre davantage ceux qu'ils croyaient perdus, et Xavier fut obligé de les conjurer par la mort du Christ de patienter encore un peu. Il se remit à prier pendant trois longues heures avec une ferveur indicible; et après ce temps la chaloupe apparut enfin à la joie de tous, et vint s'attacher d'elle-même au navire. Mendès Pintus, qui était sur celui-ci, assura que, lorsque les quinze hommes étaient sortis de la chaloupe pour entrer dans le navire, et que le pilote, la voyant vide, avait voulu la repousser, tous s'étaient mis à crier qu'il fallait auparavant aller au secours du saint, qui y était encore. Lorsqu'on chercha à leur persuader qu'il n'avait pas quitté le vaisseau, ils affirmaient tous à l'envi qu'il était resté au milieu d'eux pendant toute la tempête, leur donnant courage, et que c'était lui qui avait conduit la chaloupe vers le navire. Tous les matelots et les passagers parlèrent longtemps encore de ce fait extraordinaire. (*Sa Vie*, dans *Surius*.)

Ce qui arriva à Marie d'Agréda en ce genre est très-remarquable. A mesure que l'esprit de cette vierge était illuminé par le premier rayon qui l'avait éclairé, sa volonté était enflammée davantage aussi par la charité, laquelle

Marie d'Agréda.

ne montait plus seulement vers Dieu, mais s'étendait encore sur toutes les créatures, et la consumait intérieurement de telles ardeurs que, ne pouvant les contenir, elle cherchait à se soulager par ses larmes. Sa charité montait avec ses extases, et avait particulièrement pour objet les païens; elle voulait obtenir de Dieu pour tous les hommes la connaissance de la vraie foi; et son désir était devenu fort comme la mort. Étant donc un jour tombée en extase après sa communion, comme de coutume, elle vit dans une vision l'univers entier, avec les différentes créatures qui l'habitent, les races et les familles des peuples, passer devant elle avec une grande clarté. Voyant combien le nombre de ceux qui confessaient la vraie foi était petit comparablement aux autres, et qu'on faisait si peu d'usage de la surabondance du salut que Jésus-Christ nous a procuré par son sang, elle se sentit défaillir de douleur, et se mit à prier avec plus de ferveur encore. Il lui fut dit que, parmi tous ces peuples, ceux du Nouveau-Mexique étaient les plus mûrs pour la foi. Elle se mit donc à invoquer Dieu pour eux du fond de son âme. Elle eut souvent encore la même vision, et il lui fut dit qu'elle devait prier et travailler continuellement pour ces peuples. Or, comme elle était abîmée dans la prière, elle tomba en extase, et fut emportée dans des contrées éloignées, sous d'autres cieus et vers un peuple qu'elle reconnut pour celui qui lui avait été désigné dans cette révélation. Il lui sembla qu'elle voyait les hommes avec ses yeux, qu'elle sentait un air toujours plus chaud à mesure qu'elle avançait dans ces contrées. Elle se voyait passant ici le jour, là la nuit, trouvant ici la pluie, là un temps clair et serein; tantôt traversant les mers, tantôt abordant à terre. Il lui

sembla qu'elle distinguait chaque royaume, et pouvait le désigner par son nom; qu'elle discernait ces peuples des nôtres; qu'elle voyait de ses yeux leur manière de vivre, leurs guerres et leurs armes, qu'elle conversait et liait amitié avec eux.

Lorsqu'elle était arrivée dans un lieu, il lui était commandé de s'abandonner à son zèle, et de prêcher au peuple la foi et la loi de Jésus-Christ. Il lui semblait alors qu'elle les prêchait réellement en espagnol, et que les Indiens la comprenaient aussi bien que si elle leur eût parlé dans leur propre langue. Elle croyait entendre aussi très-clairement les réponses qu'ils lui faisaient dans leur langue. Il lui semblait que, pour confirmer la foi qu'elle annonçait, elle faisait des miracles, que les Indiens se convertissaient, et qu'elle leur annonçait alors les vérités de la foi. Revenue à elle, elle se trouvait à sa place accoutumée; et après que la même chose lui fut arrivée plus de cent fois, elle s'imaginait que, par ses prédications et les miracles que Dieu avait opérés, un immense royaume s'était converti à la foi chrétienne. En voyageant à travers le Mexique, elle crut reconnaître les religieux de Saint-François, qui contribuèrent plus tard à cette conversion; et quoique les habitants du pays fussent très-loin d'eux, elle leur persuada d'aller trouver ces religieux, afin d'obtenir d'eux des ouvriers spirituels qui pussent donner le baptême à tout le peuple; et elle leur enseigna où ils pourraient les trouver. Il lui sembla encore que tout s'était passé de cette manière; que ces religieux étaient venus dans le pays, et qu'il s'y était fait beaucoup d'autres choses merveilleuses. Elle rapportait tout cela à son confesseur avec une sincérité parfaite et une grande humilité, ne sachant ce qu'elle devait en

penser. Quelquefois il lui semblait qu'elle avait été transportée corporellement dans ces pays, d'autres fois au contraire qu'elle n'y avait été qu'en esprit ; ou bien elle croyait que ç'avait été un jeu de son imagination ; seulement elle était certaine que ces choses ne venaient pas du démon. Son confesseur avait adopté la première opinion, et il paraît que c'est par lui que le bruit se répandit dans les couvents du pays que Marie avait été emmenée corporellement dans les Indes. Quant à Marie, elle laissait la chose pour ce qu'elle était.

La vérité ne fut connue que beaucoup d'années après. On découvrit à cette époque un grand nombre de contrées nouvelles dans le Nouveau-Mexique, et les Franciscains s'efforcèrent de les convertir à la foi. Ils avaient établi dans le pays plusieurs maisons de leur ordre, qui, quoique peu considérables, servirent cependant de point de départ pour de nouvelles conquêtes. Or une troupe d'Indiens, que ces religieux n'avaient encore jamais vus, vint les trouver et demanda ardemment le baptême. Les frères étonnés s'enquirent auprès d'eux de la cause de leur désir. Les Indiens leur dirent qu'une femme, il n'y avait pas longtemps, était venue dans leur pays, et leur avait prêché la foi ; et que de temps en temps elle disparaissait sans qu'on sût où elle allait. Les religieux leur demandèrent comment cette femme était faite ; mais ils ne purent rien leur répondre, sinon qu'ils n'en avaient jamais vu de pareille. Cependant on conjectura, d'après les indications qu'ils donnèrent, que ce devait être une religieuse. Louise de Carrion était alors en odeur de sainteté. Un des religieux avait une petite image, où la figure seulement de cette femme était représentée, mais sans voile. Les Indiens dé-

clarèrent que cette image ressemblait pour le costume, mais non pour la figure, à la femme qu'ils avaient vue ; que celle-ci était jeune et belle. Alphonse de Bénavidès, homme d'une haute intelligence et d'un grand zèle pour le salut des âmes, était alors gardien de la maison du Nouveau-Mexique. Il leur envoya des frères, qui, après un long voyage, arrivèrent dans le pays de ces Indiens ; et les trouvant bien préparés, ils les baptisèrent, le roi le premier. Tous, mais surtout Bénavidès, étaient curieux de savoir quelle était cette femme dont les Indiens leur avaient parlé. Aussi de retour en Europe, dès qu'il fut arrivé à Madrid en 1630, il fit des recherches sur cet événement. Ses affaires l'avaient amené auprès de Bernardin de Sienne, alors général de l'ordre, à qui sa charge avait déjà donné occasion d'éprouver l'esprit de Marie, et celle-ci se présenta à sa pensée pendant le récit de Bénavidès. Pour arracher à l'humilité de cette femme les aveux dont il avait besoin, il donna à Bénavidès des lettres de recommandation pour le provincial et le confesseur de Marie. Il le nomma de plus commissaire en cette affaire, et obligea Marie, en vertu de l'obéissance, à tout lui découvrir. L'envoyé, étant venu dans la province, s'entretint d'abord avec Séb. Morzella, provincial à Burgos, puis avec Fr. de la Torre, qui était depuis peu de temps le confesseur de Marie. Tous ensemble demandèrent à celle-ci ce qui s'était passé en elle. Bénavidès s'informa d'abord des lieux où elle avait été. Elle nomma les pays et les habitants, comme si elle y avait demeuré pendant de longues années. Elle lui raconta qu'elle l'y avait vu lui-même, en compagnie d'autres religieux ; elle lui nomma le lieu, le jour et l'heure, désignant chacun de ceux qui étaient présents ; de sorte que

Bénavidès fut entièrement convaincu de la vérité. Tous trois écrivirent le résultat de leur enquête, et en laissèrent une copie au confesseur. Bénavidès en emporta une autre au Mexique avec une lettre de Marie. Cette copie fut déposée dans la maison des religieux Franciscains au Nouveau-Mexique, et le commissaire général de la Nouvelle-Espagne en envoya à Madrid une copie que le biographe de Marie avait sous les yeux. Il est à regretter que celui-ci ne l'ait pas communiquée ; car ce qu'il dit à ce sujet ne suffit pas pour exclure la possibilité d'une confusion dans la personne ou de quelque autre erreur.

L'eucharistie est souvent l'occasion qui donne naissance aux phénomènes de ce genre. On raconte dans la vie de saint Laurent Justinien que tout près de lui vivait une religieuse d'une grande sainteté, qui avait passé sa vie dans l'abstinence, les veilles et la prière. Or il arriva qu'au jour de la Fête-Dieu ni elle ni les autres sœurs ne purent communier. Comme elles en étaient très-affligées, et cette sainte religieuse plus encore que les autres, elles prièrent le saint de penser du moins à elles pendant la messe : il le leur promit. Comme il célébrait les saints mystères en présence de tout le peuple, il fut ravi après l'élévation ; et l'Esprit l'emporta vers cette vierge, qui, renfermée dans sa cellule, se livrait à la méditation, et ressentait précisément en ce moment un ardent désir de la communion. Il la lui donna aussitôt : si ce fut avec son corps, ou hors de son corps, Dieu seul le sait. Du moins, le peuple qui était assemblé ne le perdit pas de vue un seul instant. Une fois revenu à lui, le saint termina la messe. La vierge ayant raconté la chose à son confesseur, et celui-ci à saint Laurent, ce dernier leur dit que ce n'était pas à lui, mais à Dieu

cependant au pas que c'était Angèle, et lui cria saisi d'étonnement et de crainte : « Sœur Angèle, qui vous amène ici à cette heure? » Il l'entendit clairement lui répondre : « Mon père, je suis venue vous demander votre bénédiction et la permission de mourir. » Joseph la lui refusa; mais elle le conjurait en lui disant que c'était la volonté de Dieu. Joseph résista à ses désirs pendant deux grandes heures. Pendant ce temps, poussé par une puissance intérieure, il lui avait accordé par trois fois la permission qu'elle lui demandait, mais aux trois fois il l'avait rétractée. A la quatrième enfin, Angèle, sans lui donner le temps de se rétracter, se lève et s'en va, fermant la porte après elle comme elle l'avait trouvée en entrant. Joseph se lève aussitôt de son lit rempli d'étonnement et d'inquiétude; il ouvre la fenêtre sans savoir trop ce qu'il fait, et se tournant vers le lieu où était Angèle, il lui donne sa bénédiction, confirmant ainsi contre son gré la permission qu'il lui avait donnée de mourir.

La cloche ayant sonné pour la prière, il descend au chœur avec les autres religieux, l'âme bouleversée de ce qui venait de lui arriver. A peine était-il rendu que le portier vint en toute hâte l'appeler, en lui disant que la sœur Angèle le priaît de venir lui donner les derniers sacrements. Il se rendit chez elle, et voulut envoyer avertir le curé, sans la permission duquel il ne pouvait l'administrer. Mais Angèle lui dit tranquillement : « Le curé ne vous refusera pas la permission; bien plus, il vous priera de faire ce que je vous demande. » Joseph, se tournant vers la mourante, lui dit : « Allons, sœur Angèle, vous allez donc mourir! Et l'obéissance? Qui vous a donné la permission? Ne vous ai-je pas dit que je ne vous la donne-

rais jamais? — Mon père, lui répondit Angèle, je meurs, et avec votre permission. Vous savez bien que vous me l'avez donnée, non pas une fois seulement, mais quatre fois. » Il fit semblant de ne point comprendre ce qu'elle lui disait. Elle lui raconta donc tout ce qui s'était passé dans sa cellule, et lui fit sa confession. Cependant celui qu'on avait envoyé chez le curé avait trouvé celui-ci retenu au lit par la goutte; et comme il l'avait prié de venir, le malade avait répondu qu'il ne le pouvait, et qu'il priaît le P. Joseph d'aller à sa place. Angèle obtint donc tout ce qu'elle avait demandé. Après avoir reçu les sacrements, elle resta encore une heure plongée dans une méditation profonde, et mourut ensuite doucement sans agonie. Son confesseur confirma par serment le récit de ce qui s'était passé. (Marchese, octobre) (1).

Plusieurs cas semblables à celui-ci se sont présentés dans ces derniers temps chez certains somnambules. On a cherché à les expliquer en supposant que l'âme, qui tient le milieu entre le corps et l'esprit, peut se séparer de l'un et de l'autre et sortir au dehors. Mais cette explication est tout

(1) *Note du traducteur.* Un fait du même genre est raconté dans le *Ménologe des pères de la compagnie de Jésus*, et nous ne pouvons résister au désir de le citer en ce lieu, car il rappelle un des exemples les plus remarquables et les plus extraordinaires de l'obéissance religieuse. Un saint religieux de la compagnie de Jésus, dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici le nom, était cloué depuis longtemps sur son lit par de cruelles souffrances, ne pouvant en quelque sorte ni vivre ni mourir. Son supérieur, étant venu le voir, lui dit pour le consoler qu'il espérait qu'il n'aurait plus à souffrir longtemps désormais, et que la mort ne tarderait pas. « Mon père, lui dit le malade, je mourrai quand vous le voudrez; vous n'avez qu'à me le commander, et j'obéirai. » Le supérieur lui dit: « Eh bien, je vous ordonne de mourir! » et aussitôt le saint religieux rendit son âme au Seigneur.

qu'ils devaient rendre grâces, et leur recommanda de ne parler à personne pendant sa vie de ce qui s'était passé. (A. S., 8 jan.)

Nous voyons encore souvent ces phénomènes se produire à l'heure de la mort. Un fait bien remarquable en ce genre est ce qui se passa peu de temps avant la mort d'Angèle de la Paix entre elle et son confesseur. C'était en 1662, et elle avait cinquante-deux ans, lorsqu'une voix intérieure l'avertit que la fin de sa carrière approchait. Elle fut bientôt prise d'une fièvre violente, et son confesseur, la trouvant très-mal, fit appeler les médecins. Ceux-ci, considérant la violence du mal et l'épuisement de ses forces, par suite des mortifications qu'elle avait pratiquées, jugèrent qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre, et conseillèrent de lui administrer les sacrements. Mais la mourante, qui savait qu'elle devait mourir le jour de Sainte-Ursule, dit à son confesseur que les médecins se trompaient. En effet, après avoir beaucoup souffert pendant un mois, elle se trouva mieux, de sorte que les médecins commencèrent à espérer qu'elle pourrait vivre. Bientôt même ils crurent que le mal avait disparu. Son confesseur, qui avait pour elle une grande estime et qui savait par expérience jusqu'à quel point elle était obéissante, voyant qu'elle était mieux, lui ordonna non-seulement de se lever parfaitement guérie, mais encore de rester sur la terre un grand nombre d'années encore, pour servir plus longtemps le Seigneur. Cet ordre si hardi établit une lutte terrible entre la loi de la nature et celle de la grâce. Angèle le sentait bien ; elle dit donc à son confesseur d'un visage serein : « Mon père, si vous l'ordonnez ainsi, d'après l'avis des médecins, il faut bien que j'obéisse. Cepen-

Angèle
de la Paix.

dant sachez que je dois mourir de demain en huit jours ; mais ce ne sera pas sans que vous m'en ayez donné librement la permission. — Quant à la permission , répondit Joseph , son confesseur, je ne vous la donnerai jamais. Si vous êtes obéissante comme je l'espère , vous ne mourrez certainement pas cette fois. — Je mourrai , répondit Angèle , et , comme je vous l'ai dit , avec votre permission ; car je suis invitée au festin nuptial de l'éternité , et vous ne pouvez m'empêcher d'y aller. Dieu vous forcera à m'en donner la permission , et à m'administrer les sacrements des mourants. » Joseph fut étonné de son assurance , d'autant plus qu'il savait bien que le curé de la paroisse était décidé à l'administrer lui-même. Il s'en alla donc faisant peu de fond sur ses paroles.

Cependant la fièvre redoubla , et les douleurs augmentèrent de telle sorte qu'il semblait qu'elle allait souffrir en masse tout ce qu'elle avait déjà souffert en détail pendant sa vie. Elle supporta toutes ses souffrances avec patience et même avec sérénité , les recevant de la part de Dieu avec reconnaissance ; de sorte que les médecins en étaient dans l'étonnement. Le 20 octobre arriva. C'était , avait-elle dit , la veille de sa mort. Voyant que ce qu'elle avait annoncé à son confesseur ne s'accomplissait point par les voies ordinaires , elle se mit en prière et remit la chose à Dieu. Or il arriva que ce jour-là même , pendant que le P. Joseph dormait dans sa cellule au couvent de Sainte-Marie , il entendit frapper à sa porte. Comme il cherchait dans son esprit quelle affaire pressante pouvait lui amener une visite à cette heure , il vit la porte s'ouvrir , quelqu'un entrer et se mettre à genoux au pied de son lit. Quoique l'obscurité fût grande , et qu'il ne pût voir qui était venu , il reconnut

à fait inconciliable avec l'union intime qui existe entre tous les éléments de la personnalité humaine. On ne peut nier, il est vrai, que ce ne soit l'âme qui est principalement en jeu dans les phénomènes de ce genre; cependant ce n'est point en se séparant du corps pour se répandre au dehors qu'elle agit en ces circonstances; mais c'est, au contraire, en concentrant davantage sa puissance et son énergie. Il est de l'essence de ce qui est à la périphérie de n'être qu'à la place qu'il occupe, parce que les autres lieux près de lui sont occupés déjà par d'autres qui ont le même droit sur eux que lui sur la place qu'il remplit. Si donc un être quelconque exerce un droit sur ce qui est près ou loin de lui, ce ne peut être en vertu de sa propre puissance, mais par la vertu du centre même, qui lui est communiquée. Le centre, en effet, précisément parce qu'il est unique, et qu'il ne partage avec quoi que ce soit sa puissance, peut exercer celle-ci dans tous les points de la circonférence que sa force domine et remplit. S'il s'agit d'un centre naturel, comme dans l'ordre de la nature il n'y a ni volonté ni liberté, ce centre est vraiment présent en même temps dans tous les points de la circonférence, et son action est visible en chacun d'eux. Ainsi, par exemple, cette étoile qui brille au fond du firmament est présente en même temps et dans mon œil et dans toutes les étoiles visibles du ciel. C'est ainsi que le soleil éveille toute l'année la vie autour de la terre, que chaque fleur qui s'épanouit salue la lumière, et que ses rayons se jouent dans chaque goutte de rosée.

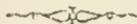
Mais il n'en est pas de même dans le domaine de l'esprit; il faut ici tenir compte de la liberté. Si donc ici l'omniprésence du centre est nécessaire, ce n'est qu'en puissance,

et non en acte ; il n'est présent réellement que là où il veut, et n'est subordonné en ce genre qu'à sa propre nature. L'âme, par exemple, est toujours présente en tout le corps ; mais elle n'agit pas toujours dans toutes les parties de celui-ci. En dehors du corps qu'elle anime, elle a autour de celui-ci une sphère déterminée, au dedans de laquelle elle peut étendre son action d'une manière visible. Elle peut donc aussi se rendre présente partout dans cette sphère, qui lui est extérieure en un sens. L'étendue de celle-ci varie selon que l'âme est plus ou moins active, plus ou moins énergique, plus ou moins recueillie et concentrée en elle-même. Si donc, par suite de l'extase et par la puissance du centre supérieur auquel elle est unie dans ses ravissements, l'âme devient plus intérieure et plus puissante, le cercle extérieur de son action s'élargit dans la même proportion, et elle peut dès lors manifester sa puissance à des distances très-éloignées, selon qu'elle s'est concentrée davantage. Mais comme c'est la sympathie et l'amour qui forment le lien par lequel l'âme se met en rapport avec les objets extérieurs, elle sera présente partout où est son cœur et son amour ; elle sera d'autant plus présente en chaque chose qu'elle sera entrée plus avant en elle par l'amour, et qu'elle l'aura attirée plus fortement à soi. Ceci doit donc arriver bien plus facilement lorsque deux âmes se trouvent dans un état semblable ; c'est ainsi que nous avons vu des extatiques se rencontrer, quoique séparés par de très-grandes distances. La mort aussi, qui n'est dans un certain sens qu'un ravissement et qu'une extase, développe ce genre de phénomènes, soit du côté de celui qui apparaît, comme chez la sœur Angèle, soit du côté de celui qui reçoit l'apparition, comme chez la mère

de saint Joseph de Copertino. Ce phénomène cependant n'exige pas toujours comme condition indispensable l'état d'extase de la part de ceux qui voient l'apparition, comme le prouve l'exemple de Marie d'Agréda. C'est l'extatique lui-même qui se rend visible et sensible aux autres, en faisant passer en eux à l'état de perception claire et distincte le sentiment confus du centre auquel ils appartiennent ; et c'est dans ce centre qu'ils sont en rapport avec lui, comme s'il leur était immédiatement présent.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME



LIVRE IV.

LA MYSTIQUE ILLUMINATIVE. PROGRÈS DE LA MYSTIQUE PAR L'AMOUR
ET L'ILLUMINATION DIVINE DANS L'EXTASE.

CHAPITRE PREMIER.

Comment les dons qui sanctifient conduisent l'âme dans les
régions supérieures de la mystique. 1

CHAPITRE II

De l'extase considérée dans ses phénomènes généraux. Origine et progrès de l'état extatique. Béatrix de Nazareth. Christine de Stumbèle. Catherine de Sienne. Thomas de Villeneuve. Joseph de Copertino. Madeleine de Pazzi. Dominique de Jésus-Marie. 10

CHAPITRE III.

Coup d'œil général sur l'ensemble des phénomènes de l'extase. Comment l'extase est indépendante des influences organiques et physiques. Osanna de Mantoue. Pierre d'Alcantara. Impuissance de la volonté relativement à l'extase. Catherine de Gènes. 35

CHAPITRE IV.

Des symptômes par lesquels s'annonce l'extase; de sa durée. Osanna de Mantoue. Comment l'homme revient à lui-même. Des suites de l'extase. Béatrix de Nazareth. Osanna. Sainte Colette. Oringa. Incombustibilité des extatiques. Sainte Catherine de Sienne. Siméon d'Assise. Sécheresses et désolations comme terme opposé de l'extase. Rose de Lima. . . 42

CHAPITRE V.

Explication des phénomènes de l'extase. Comment la vie oscille d'un côté entre la partie supérieure et la partie inférieure dans la veille et le sommeil, et de l'autre entre l'intérieur et l'extérieur dans l'extase et l'état de conscience réfléchi. De l'extase mystique et de l'extase magnétique. Différence des deux états, et des signes auxquels on les distingue. . . . 55

CHAPITRE VI.

L'extase considérée dans l'homme supérieur ou spirituel et dans le système cérébral qui lui correspond. Développement organique de la lumière. Comment une lumière merveilleuse apparaît souvent à la naissance des saints, ou dans le cours de leur vie, lorsqu'ils accomplissent certains actes religieux. De la lumière qui accompagne les visions. Opposition dans la direction des rayons lumineux. Clarté et obscurité. Des diverses formes sous lesquelles se produit la lumière. Le nuage lumineux. La colonne de feu. Les globes de feu. Les étoiles. Le simple rayonnement. Les bandes lumineuses. . . . 71

CHAPITRE VII.

- Des divers membres du corps humain qui deviennent lumineux ; la tête, le visage, le souffle, les bras, les mains, les doigts et les pieds. Apparitions lumineuses à la mort et après la mort. 87

CHAPITRE VIII.

- Explication des phénomènes lumineux. Note du traducteur. Du pouvoir de se rendre invisible. Saint Joseph de Steinfeld. Nevelo de Favence. Sainte Bone. 96

CHAPITRE IX.

- Des visions de l'âme, et particulièrement de l'imagination. Des dispositions naturelles à la vision. Jérôme Cardan. Des visions surnaturelles. Véronique de Binasco. Marie d'Agréda et sa Cité de Dieu. 107

CHAPITRE X.

- Comment les extatiques se voient réciproquement dans l'extase. Sainte Ida. De leur commerce avec les anges. Saint Fursée. Jeanne de la Croix. Françoise Romaine. Pierre Monocle. Équice. Rainier de Pise. 122

CHAPITRE XI.

- De la vision intellectuelle. Du mode de ces visions. Sainte Thérèse. Marie d'Agréda. De l'origine et de la signification des visions intellectuelles. 135

CHAPITRE XII.

- Du degré de sûreté qu'offrent les visions. Du fond de vérité qui existe dans toute vision véritable. Comment ce fond peut être troublé par le mélange des diverses influences, tant intérieures qu'extérieures. Précautions recommandées par les théologiens. De la seule garantie intérieure des visions véritables pour celui qui en est le sujet. Prudence surnaturelle de l'Église dans ses jugements en cette matière. 153

CHAPITRE XIII.

- Comment l'esprit s'empare dans l'extase des organes de la voix et des forces qui les mettent en mouvement. Confession extatique de sainte Madeleine de Pazzi. Prédication extatique de Jeanne de la Croix. Du son et du chant extatiques. Sainte Humiliane. Christine l'Admirable. Comment ce phénomène se trouve un quelquelquefois à l'illumination extatique. Pierre Pétrone. Des sons que l'on entend près des saints à l'autel ou à leur lit de mort. 173

CHAPITRE XIV.

- De l'extase considérée dans les régions de la vie inférieure, et de la transformation qu'elle opère dans le corps. De la stigmatisation dans ses deux premiers degrés, la couronne d'épines et la plaie du côté. Première préparation. Le calice et la sueur de sang. Véronique Giuliani. Catherine de Raconisio. Sainte Lutgarde. La couronne d'épines toute seule. Véronique Giuliani. La double couronne présentée au choix de

l'extatique. Catherine de Raconisio. Christine de Stumbelen. Ursule Aguir. La plaie du côté. Véronique Giuliani. Jeanne Marie de la Croix. Cécile de Nobili. Martine d'Avila. Marie Villana. Angèle de la Paix. 186

CHAPITRE XV.

De la stigmatisation complète. Première apparition des stigmates sur saint François d'Assise. Des symptômes qui annoncent leur approche. Marguerite Ebnerin. Disparition des stigmates à leur origine. Sainte Catherine de Sienne. Ursule de Valence. Hélène de Hongrie. Hiéronyme Carvaglio. Liduine. La stigmatisation complète. Véronique Giuliani. Jeanne de Jésus-Marie. Elisabeth de Spalbeck. Gertrude de Costen. Jeanne de la Croix. Les stigmates déjà formés disparaissent en tout ou en partie. 202

CHAPITRE XVI.

Comment les stigmates (déjà formés) disparaissent en tout ou en partie. Sainte Ida. La flagellation. Archange Tardera. Lutgarde. Époque de la vie où se produisent les stigmates. Angèle de la Paix. Lucie de Narni. Hélène de Hongrie. Des hommes qui ont reçu les stigmates. Benoit de Rhegio. Charles de Saeta. Ange de Pas. Matthieu Careri. Agolini de Milan. Le frère Jai Dodon. Philippe d'Aqueria, etc. 225

CHAPITRE XVII.

Comment on peut expliquer le phénomène de la stigmatisation. 232

CHAPITRE XVIII.

De la plastique mystique. Rapports de ce phénomène avec la stigmatisation. Angèle de la Paix. Osanna de Mantoue. Comment le cœur est le foyer des surexcitations surnaturelles de la vie. Cécile Nobili. J. M. de la Croix de Roveredo. Isabelle Barilis. Claire de Montefalco. Véronique Giuliani. Des formations plastiques dans les os. Boland de Strasbourg. . . 244

CHAPITRE XIX.

L'extase considérée dans les organes du mouvement. Des stations mystiques. Comment ce phénomène se trouve joint avec celui des stigmates. Lucie de Narni. Comment il se produit en partie seulement ou d'une manière complète. Sainte Colette. Agnès de Jésus. Jeanne de Jésus Marie. 258

CHAPITRE XX.

Continuation du même sujet. Véronique Giuliani. Jeanne Carniole. Marie de Moerl à Kaldern. Domenica Lazzari. . . 277

CHAPITRE XXI.

L'extase considérée dans les régions moyennes du système moteur. De la marche extatique. Sainte Madeleine de Pazzi. Sainte Françoise Romaine. De la faculté de marcher sur les eaux. Saint Pierre d'Alcantara. Sainte Almè. Saint Bernard, etc. De l'empire sur les éléments. Comment les extatiques s'élèvent en l'air comme agités par un souffle. Marie d'Agrèda. Agnès de Bohème. Saint Dominique. Saint Pierre d'Alcantara. Comment les extatiques s'élèvent en l'air, attirés par en haut.

Saint Bernardin. Le bienheureux Gilles. Comment cet état se communique d'une personne à l'autre. Saint Pierre d'Alcantara et la dame Dias. Comment ce phénomène est indépendant de l'état de la santé. Explication qu'en donne sainte Thérèse.	318
CHAPITRE XXII.	
Du vol dans l'extase. Des divers degrés de hauteur où s'élèvent les extatiques. Pierre d'Alcantara. Christine l'Admirable. Des effets de l'esprit divin dans ce phénomène. La sœur Adélaïde d'Adelhausen. Du vol complet. Espérance de Brenegalla. Agnès de Bohême. Sainte Colette. Le bienheureux Dalmace de Gironne. Bernard de Courléon. Joseph de Copertino. Comment les extatiques entraînent dans leur vol d'autres personnes. Le frère Maffei. Jeanne Rodriguez. Dominique de Jésus-Marie. Des illuminations et des sons extatiques unis au vol. Theodesca de Pise. Élisabeth de Falkenstein. Oringa. Agnès de Bohême. Venturin de Bergame. Damien Vicari. Le carme Franc. Pierre d'Alcantara, etc.	339
CHAPITRE XXIII.	
Explication des phénomènes dont il a été parlé dans le chapitre précédent.	367
CHAPITRE XXIV.	
L'extase considérée dans les régions supérieures du système moteur. Des effets produits à distance. De la faculté d'attirer l'Eucharistie. Sainte Catherine de Sienne. Attrait exercé sur le crucifix. Jeanne Rodriguez. Agnès de Jésus. Hélène de Hongrie. Attrait exercé sur d'autres objets. Ange du Miroir. De la manne qui tombe quelquefois du ciel. Agnès de Montepulciano.	376
CHAPITRE XXV.	
De la faculté de pénétrer les corps. Ouverture des serrures. Saint Annon de Cologne. Ouverture des portes. Sainte Valdedrude et sainte Aldegonde. Saint Homebon. Sainte Rainelde. De la faculté de passer par une porte fermée. Saint Dominique. Saint Maurice. Claire d'Agolantibus.	383
CHAPITRE XXVI.	
Action à distance. Des trois formes différentes de cette action. Première forme. Rita de Cassia. Pierre Regalat. Bennon, évêque de Meissen. Alphonse de Balzana. S. Anchieta. Seconde forme. La bienheureuse Liduine. Cath. Emmerich. Troisième forme. Saint Joseph de Copertino. Saint Antoine de Padoue. Saint François Xavier. Marie d'Agréda. Saint Laurent Justilien. Angèle de la Paix.	390

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

LA
MYSTIQUE
DIVINE,
NATURELLE ET DIABOLIQUE
PAR GÖRRES

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M. CHARLES SAINTE-FOI

—
TOME III
—

SECONDE PARTIE
LA MYSTIQUE NATURELLE

~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION  
~~~~~

PARIS

LIBRAIRIE DE M^{me} V^c POUSSIELGUE-RUSAND

RUE SAINT-SULPICE, 23

—
1861

~~149.3~~

~~G684~~

~~V3~~



LA

65/5111
1115/59

MYSTIQUE NATURELLE



LIVRE CINQUIÈME

Du fondement historique, légendaire, physique
et psychique de la Mystique infernale.



CHAPITRE PREMIER

De l'origine du mal. Satan et son royaume. Le déluge. Le peuple juif et le paganisme. La venue du Sauveur. Puissance de l'Église.

228379
Tordhan

Nous avons jusqu'ici étudié la mystique qui monte vers Dieu; et, après en avoir parcouru les différents degrés, nous l'avons conduite jusqu'à ce point où elle entre, pour ainsi dire, dans le Saint des saints. Il nous faut maintenant retourner à notre point de départ, et suivre dans ses phases la mystique qui descend vers l'abîme, jusqu'à ce point où elle s'enfonce dans la nuit du mal radical. La mystique divine traverse d'abord un chemin douloureux, car il faut que l'âme soit purifiée par le feu de la souffrance; mais bientôt elle s'élançe dans les régions sublimes de la lumière. Nous l'avons vue monter toujours plus haut par des sentiers où il est doux pour elle de marcher. Toujours

plus pure à mesure qu'elle montait davantage, elle a déployé sous nos yeux toute sa magnificence et sa gloire. Nous allons entrer désormais dans des voies bien différentes : à la place de ces merveilles ravissantes, nous allons rencontrer tout ce qu'il y a de plus laid et de plus difforme. Dès que nous mettons le pied dans ces voies ténébreuses, nous éprouvons déjà au dedans de nous un sentiment de répulsion, parce que nous y trouvons dès l'entrée toutes les misères de la vie ordinaire, tous les instincts brutaux, avec ce qu'ils ont de vulgaire et de déréglé. Mais c'est bien autre chose encore lorsque nous allons plus avant; car à mesure que nous descendons plus bas dans ces sombres domaines, et que nous perdons de vue davantage les puissances miséricordieuses du céleste séjour, nous rencontrons des ténèbres plus épaisses, et nous nous sentons saisis d'un frémissement involontaire et d'une sorte de vertige qui déconcerte notre esprit. Lorsque nous suivons dans ces voies ténébreuses les âmes qui s'y sont engagées, nous sommes douloureusement frappés par le contraste qui existe entre elles et celles qui s'élèvent vers Dieu par les voies lumineuses de la mystique surnaturelle. Ici nous avons vu s'épanouir toutes les vertus avec tous leurs charmes; là nous allons voir s'étaler sous nos regards stupéfaits toute la malice du cœur humain, tous les germes empoisonnés qu'il renferme en son sein; nous allons voir fermenter tous les vices de ce gouffre infect; nous allons en voir sortir, sous les formes les plus hideuses, tous ces monstres devant lesquels l'imagination recule d'horreur. Et encore, après avoir vu tout cela, il nous faudra convenir que le regard de l'homme, si avant qu'il ait pénétré dans ces abîmes, est bien loin d'en avoir atteint les

dernières profondeurs. Aussi le cœur à cette pensée se sent-il glacé d'épouvante. Mais celui qui veut gravir les sommets déserts des Alpes, afin de jouir de la beauté du point de vue qu'ils offrent à nos regards, doit payer par bien des dangers et des frayeurs la magnificence du spectacle qu'il cherche. De même aussi, en descendant des régions de la vie ordinaire dans ces abîmes ténébreux, nous devons nous attendre à recevoir des impressions bien pénibles et bien douloureuses.

La première chose que nous ayons à faire avant d'y mettre le pied, c'est de chercher quel est le fondement sur lequel s'appuie cette mystique infernale, et d'où elle se développe avec ses phases et ses degrés divers. Nous étudierons d'abord la base historique de ce développement. Lorsqu'un objet s'empare de l'homme tout entier, non-seulement il met en action les facultés spirituelles qui ont pour but de percevoir, de contempler les choses et de les combiner scientifiquement, mais il éveille encore l'activité poétique de l'imagination. Nous aurons donc à étudier en second lieu le fondement poétique de la mystique infernale dans les légendes auxquelles elle a donné naissance. De plus, tous les phénomènes qui vont nous apparaître en ce domaine ont une base organique et physique, puisqu'ils s'accomplissent dans l'organisme humain, ou dans la nature qui nous entoure. Cette base sera pour nous l'objet d'une troisième étude. Enfin, ces phénomènes ne se bornent pas au corps seulement; mais ils montent jusqu'à l'âme, et de là jusqu'au sommet de l'intelligence : nous aurons donc à en considérer aussi le fondement psychique et spirituel à la fois.

La mystique infernale consiste en des pratiques crimi-

De l'origine
du mal.

nelles. Si donc nous voulons en étudier le fondement historique, nous devons remonter jusqu'à la première racine de tout mal. L'homme est composé de deux substances; papillon de jour et papillon de nuit à la fois, le jour et la nuit vont également à sa nature. Si les ailes lui poussent, il peut s'élancer jusqu'aux sommets les plus élevés: comme aussi, lorsque les pieds du serpent lui viennent, il peut s'enfoncer jusqu'au plus profond de l'abîme; mais dans l'un comme dans l'autre cas il s'éloigne également des régions de la vie ordinaire. La nature humaine ayant été créée à l'image de Dieu, nous devrions retrouver en elle les traces de cette admirable unité qui fait que Dieu est partout et toujours le même. Mais, hélas! il s'en faut bien que la chose soit ainsi: l'expérience nous montre partout, au contraire, une division profonde. Nous devons donc chercher d'abord le principe de cette division, et la suivre à travers les siècles sous ses formes diverses.

Les hommes, dans tous les temps, se sont efforcés de résoudre d'une manière satisfaisante la grande question de l'origine du mal. Les Panthéistes ont cru le faire en niant la réalité du mal, et en présentant comme apparente seulement son opposition avec le bien. D'autres, par un excès opposé, ont admis deux principes également absolus et éternels se partageant la Divinité; de sorte que l'opposition entre le bien et le mal serait absolue et éternelle comme ces deux principes eux-mêmes. Entre ces deux extrêmes se place la doctrine véritable, révélée dès l'origine au genre humain, et qui doit durer jusqu'à la fin des siècles. Pour elle, l'opposition entre le bien et le mal n'est pas apparente seulement, comme dans le premier système; elle n'est pas absolue non plus, comme dans le second;

mais elle a son principe dans l'abus que la créature a fait de sa liberté, de même que le bon usage de cette même liberté la fait disparaître. Cette doctrine est la seule qui ait su placer Dieu et la créature dans leurs véritables rapports, et résoudre ainsi d'une manière satisfaisante pour la raison cette question qui a tourmenté si longtemps l'esprit humain. D'après elle, le bien seul est éternel. Si le mal l'était, comme le prétendent les Manichéens, l'opposition qui existe entre lui et le bien ne pourrait être détruite que par un être supérieur aux deux principes qu'ils regardent cependant comme éternels et absolus, ce qui supposerait aussi une éternité antérieure à leur éternité. Le mal s'est donc produit dans le temps : ce n'est point Dieu qui l'a créé, parce que rien de mauvais ne peut sortir d'un être infiniment bon. Il n'a donc pu venir que d'un être personnel, libre, ayant en soi le principe de ses actes et de ses déterminations. Cet être, bon en tant que créé de Dieu, est devenu mauvais précisément en sortant des conditions où Dieu l'avait créé. C'est donc dans l'abus que cet être a fait de sa liberté que le mal a pris son origine. L'acte qui l'a produit n'est point un acte créateur et positif; mais c'est un acte négatif, au contraire, en ce sens qu'il a détruit et nié l'ordre que Dieu avait établi. Le diable n'est donc point en Dieu, mais dans le monde; et c'est parce que son royaume est du monde qu'il participe à l'être et aux formes de celui-ci. Son royaume est un royaume spirituel; et comme l'esprit suppose la personnalité, ce royaume du mal est composé et construit en quelque sorte d'êtres personnels et libres.

De même que l'ordre établi de Dieu dans le monde physique forme pour celui-ci le centre où convergent

Satan et
son
royaume.

toutes ses forces , de même aussi cette association des esprits dégénérés est gouvernée et liée par un centre et un chef , sous lequel le mal se partage comme en des groupes et des formes divers. Si donc le principe du mal s'est individualisé en Satan , si c'est en lui qu'il faut chercher la première racine de tous les vices , chacun de ceux-ci , pris en détail , a ses racines particulières dans un être personnel comme Satan lui-même , et subordonné à ce dernier ; de sorte que ce prince des ténèbres tient sous sa dépendance un grand nombre de démons , dont chacun fait sentir et exerce son pouvoir dans un vice qui lui est comme spécialement dévolu. Telle est la doctrine que saint Antoine enseignait à ses disciples. Et de même que dans l'univers on monte d'une extrémité à l'autre par une multitude de degrés intermédiaires , ainsi en est-il dans ce royaume des ténèbres , qui cherche à imiter en tout le royaume de la lumière , d'où il est tombé , selon la doctrine de cet ancien Père , qui nous enseigne que dans la malice des mauvais esprits il y a des degrés innombrables , de sorte que l'un l'emporte sur l'autre en perversité. Ce royaume reste donc dans une irréconciliable opposition à l'égard du royaume de la lumière ; mais malgré lui il sert à le glorifier toujours davantage , de même que le dernier fournit au premier une occasion toujours renaissante de négation et de lutte. C'est pour cela que l'un et l'autre sont immortels , parce que Dieu respecte l'être qu'il a créé , non-seulement tant qu'il garde sa beauté primitive , mais jusque dans sa difformité ; et qu'il ménage la liberté de ses créatures jusque dans l'abus qu'elles en font.

Si nous consultons la tradition , voici ce qu'elle nous raconte sur la séparation des deux royaumes. A l'origine le

monde était bon ; car Dieu, après l'avoir créé, vit que tout ce qu'il avait fait était bien. Il devait être la demeure et la propriété de tous les bons esprits indistinctement. Lumineux jusque dans ses plus profonds abîmes, il ne connaissait point l'obscurcissement du mal, et rien n'avait encore troublé l'ordre parfait où Dieu l'avait créé. Tous ses habitants avaient reçu de Dieu des dispositions et une beauté semblables, chacun selon la place et le degré où il avait été créé, et tous aussi étaient appelés à la même gloire. L'être privé du franc arbitre, qui, ne connaissant pas sa fin, ne peut y tendre par une action libre et déterminée, ne peut être soumis non plus à aucune épreuve : il sert de prime abord le maître qui l'a créé. Mais il n'en est pas ainsi de l'être libre, en qui brille le flambeau de l'intelligence, et qui possède en soi le principe de ses actes ; il a besoin d'une épreuve qui l'établisse définitivement dans l'ordre. Or voici en quoi consistait l'épreuve que Dieu exigea des intelligences qu'il avait créées. Le premier acte libre de leur volonté devait être dirigé par la lumière supérieure de la Divinité ; ils devaient dans cet acte subordonner leur liberté à la volonté divine, se remettre entre les mains de Dieu, comme des instruments dociles des desseins qu'il avait sur eux, et atteindre ainsi en lui une vie nouvelle et supérieure. Une partie d'entre eux, fidèles à leur vocation, confessèrent la souveraine autorité de Dieu sur eux, et méritèrent ainsi que Dieu à son tour les confirmât dans la condition où il les avait placés. Mais les autres, en refusant de se soumettre à Dieu, attirèrent sur eux de sa part une réprobation éternelle. Ne recevant plus la lumière divine, leur être, lumineux auparavant, s'obscurcit pour toujours, et il ne leur resta plus que la lu-

mière naturelle , tandis que les autres , éclairés par une lumière surnaturelle , furent affermis pour toujours dans la grâce. Les premiers, ayant refusé de boire à la source de la vie divine , n'ont gardé que la vie naturelle ; les autres sont toujours rafraîchis et renouvelés par les flots de vie qui s'échappent du sein de Dieu lui-même. La liberté des uns s'est changée en une nécessité affreuse , dont le joug pèse éternellement sur eux. Leur amour-propre blessé se débat et se consume dans une angoisse et une fureur éternelles : leur fausse sagesse est condamnée pour toujours à l'erreur et au mensonge, pendant que les autres marchent en paix dans les voies que Dieu leur avait assignées. La division produite par le péché dans les rangs de la milice spirituelle s'est communiquée à l'univers ; et celui-ci s'est trouvé partagé en deux royaumes , l'un supérieur et lumineux, l'autre inférieur, où habitent un feu dévorant et des ténèbres sans fin ; et pendant que les esprits rebelles gémissent dans les abîmes de l'enfer, le ciel est devenu pour toujours la possession de ceux qui sont restés fidèles. Ceux - ci brillent au - dessus du monde comme des étoiles bienfaisantes , tandis que ceux-là , semblables à des astres malfaisants , percent comme d'une lueur funeste la nuit sombre où ils habitent.

La terre et l'homme , que Dieu y avait placé , appartenaient aussi au royaume de la lumière et de la vie. Comme pour tout le reste , Dieu , après les avoir créés , s'était applaudi de son œuvre , et l'avait trouvée bonne. Il n'avait point donné à l'homme le ciel pour séjour ; mais il l'avait placé sur la terre dans un lieu de délices qui pouvait en être considéré comme le ciel ; et s'il était sorti triomphant de l'épreuve qu'il devait subir, il serait resté toujours dans

le paradis, et y aurait exercé une autorité souveraine. Il devait, au nom et dans la puissance du Dieu qui l'avait créé, gouverner la terre, dont il était le roi, et protéger contre la puissance des ténèbres le paradis, qu'il était chargé de cultiver. Son être n'était encore partagé qu'en deux régions, l'une supérieure, tournée vers le ciel, où habitaient les pures intelligences; l'autre inférieure et terrestre, tournée vers la terre. Il ne sentait point encore en lui cette double loi dont le joug le fatigue aujourd'hui; l'empire de l'esprit sur le corps n'avait rien perdu de sa force. Mais au lieu de faire ce qu'il devait, il fit ce qui lui plaisait. Les puissances de l'abîme le séduisirent en lui présentant le fruit de la terre que Dieu lui avait interdit; et, au lieu de manger de l'arbre de vie, qui appartenait à un monde supérieur, il mangea de cet autre arbre dont les racines étaient enfoncées dans la terre, et il introduisit ainsi la mort dans son être, en transgressant le précepte du Seigneur. Il tomba dans cette région basse et terrestre dont il s'était incorporé les fruits.

Cependant sa faute était moins grande que celle des anges rebelles, car il n'était pas le premier auteur du mal, et son péché avait été l'effet d'une séduction. Aussi ne fut-il pas précipité dans l'abîme de l'enfer; mais Dieu se contenta de le chasser du paradis sur la terre. Celle-ci, privée d'une lumière qui lui soit propre, et passant alternativement de la lumière aux ténèbres, et du jour à la nuit, répondait parfaitement à la division profonde que le péché avait introduite dans la nature humaine. L'homme, n'ayant plus de centre pour ainsi dire et comme perdu dans la périphérie, n'est plus, comme auparavant, placé entre le ciel et la terre; mais, séparé de celui-là par celle-ci, au lieu

d'embrasser le monde extérieur, il y est renfermé et comme captif; au lieu de dominer, il se sent lié, et sa liberté lutte avec acharnement contre les liens qui la retiennent. Il est devenu terrestre, et le cercle qui l'enserme est d'autant plus étroit qu'il est plus esclave de son corps. Les forces de son être, rétrécies, liées dans une sorte d'indifférence, et attachées à la terre, ne regardent plus le monde supérieur comme l'aiguille aimantée regarde le pôle. Le ciel s'est caché à ses regards; mais, par une disposition miséricordieuse de la Providence, l'enfer aussi est voilé pour lui; de sorte que, livré à sa propre faiblesse, son esprit oscille péniblement entre la vérité et l'erreur, de même que sa vie matérielle oscille entre le jour et la nuit. Son action est renfermée aussi en des limites plus étroites. Ne recevant plus d'une manière immédiate les influences des puissances supérieures, soit bonnes, soit mauvaises, il paraît soumis uniquement aux influences terrestres. Partagé entre le devoir et le plaisir, entre la nécessité morale et la nécessité physique, il flotte encore ici entre le bien et le mal. D'un autre côté, il a renoncé à cette vie éternelle dont la source est en Dieu, sans toutefois acquérir le triste privilège de l'immortalité des esprits ténébreux. Ici donc encore il faut, pour soutenir sa chétive et mobile existence, qu'il aille demander à la terre l'aliment dont il a besoin. La mort a pénétré dans son être doué d'immortalité, et son existence ici - bas s'écoule entre la mort et la vie pour ainsi dire, entre la maladie et la santé. Semblable à la lune, qui, toujours mobile, traverse sans cesse les phases qui partagent son cours, il ne peut trouver nulle part ni la fixité ni le repos.

Le déluge. C'est en cet état que l'homme est entré dans l'histoire,

et qu'il a commencé à se développer, soit pour le bien, soit pour le mal. Mais les voies qui mènent en bas lui ont paru plus commodes que celles qui montent, et l'histoire des premiers siècles de l'humanité ne nous offre à peu près que le développement du mal sous toutes ses formes. Le mal se propageant de génération en génération, en se fortifiant toujours davantage, dut prendre à la fin des proportions gigantesques, tandis que, le bien au contraire devenant toujours plus faible, les sentiers qui conduisent vers les régions supérieures devinrent par là même toujours plus déserts et plus abandonnés. Le monde moral, ayant perdu son équilibre, chancelait autour de son centre de gravité. On eût dit que l'économie tout entière de la divine providence pour le salut des hommes allait être anéantie, et que tous les éléments du bien allaient disparaître. Le monde entier était plongé dans la corruption la plus profonde : toute chair, à l'exception d'une famille seulement, avait perverti ses voies, et toutes les pensées étaient inclinées vers le mal. Dans cette extrémité, Dieu fit appel aux forces conservatrices qu'il a déposées en ce monde, et qu'il tient en réserve pour les jours de danger. Il détruisit dans un déluge universel la race humaine tout entière, à l'exception d'une seule famille ; et le souvenir de cette épouvantable catastrophe resta profondément empreint dans la mémoire du genre humain régénéré. C'était le second acte de restauration exercé à l'égard de celui-ci. Le premier avait eu lieu immédiatement après la chute, lorsque Dieu promit à nos premiers parents un rédempteur, et qu'après avoir maudit celui qui les avait séduits il établit une inimitié irréconciliable entre la race de la femme et celle du serpent. Cette inimitié, nous la trouvons exprimée dès

les premiers temps de l'histoire dans l'opposition de la race de Seth et de celle de Caïn, des enfants de Dieu et des enfants de ce monde et du prince de ce monde. Puis, les deux races s'étant mêlées, nous voyons sortir de cette union criminelle la race impure des Nephilim. Le déluge fut le second acte de cette restauration accomplie par la Providence. Livrant à l'enfer par la mort ce qui appartenait à l'enfer, il purifia la terre souillée par tant de crimes, de sorte qu'elle put servir de séjour à une race meilleure.

Une nouvelle période historique commence donc après le déluge. Le genre humain, quoique délivré de ces ténèbres sataniques qui menaçaient d'obscurcir entièrement la nature humaine, gardait toujours néanmoins cette souillure primitive du péché originel qui avait enfanté tous ces désordres. Le mal était brisé, il est vrai, mais la racine existait toujours. Lors donc que plus tard trois familles sortirent des trois fils de Noé, et donnèrent naissance à des peuples divers, le bien et le mal qui sont dans la nature humaine se développèrent de nouveau d'une manière parallèle d'abord. Mais bientôt les familles venant à se croiser et les peuples à s'unir, il en résulta un mélange de bien et de mal que nous retrouvons dans toute l'histoire ancienne. Dieu, il est vrai, avait fait alliance avec les hommes dans la personne de Noé; mais Cham, père de Canaan, avait, dit une ancienne légende, trouvé les caractères runiques qu'avait taillés Caïn, le père des enfants du monde et l'inventeur de ses arts mauvais, et que ses descendants avaient enfouis dans la terre à l'approche du déluge. Ainsi, la tradition des arts magiques, qui avait exercé une influence si désastreuse sur le genre humain avant le déluge, avait passé dans l'époque qui le suivit immédiatement; et

les puissances infernales s'efforcèrent de la développer et de la répandre. L'opposition qui avait séparé les enfants du monde et les enfants de Dieu sépara de nouveau Canaan avec ceux qui marchaient dans ses voies, et le peuple élu avec tous ceux qui partageaient de près ou de loin sa foi. Il y avait de nouveau deux cultes sur la terre, celui des esprits de ténèbres et celui des esprits lumineux et par-dessus tout de Dieu, qui manifeste en eux sa puissance. Pendant que les nouveaux Egrégores honoraient le vrai Dieu sur la sainte montagne, en bas, dans la vallée, les fils des hommes exerçaient leurs perfides enchantements. Le culte de Baal était-il autre chose que le sabbat des sorciers et des sorcières de ce temps-là, sabbat tenu non pas en secret, dans le silence de la nuit, mais publiquement et au grand jour ? Qu'y voyons-nous en effet ? un dieu adoré sous la forme d'un bouc, des prêtres dansant en chœur autour de lui en poussant des cris sauvages ; des prêtres inspirés et possédés par les démons, s'ouvrant les veines, se livrant aux orgies les plus infâmes ; ou bien encore un dieu honoré sous la forme d'un taureau, recevant entre ses mains embrasées les enfants qu'on lui immole, et dévorant ses victimes, dont les cris sont étouffés par les sons des instruments les plus bruyants et par les acclamations féroces d'une multitude insensée, tandis que d'autres se jettent par troupes volontairement dans les flammes. Et ce culte de Baal ne se bornait pas à la terre de Canaan ; mais nous le retrouvons partout, quoiqu'à des degrés divers. C'est Baal que l'Égypte adore dans les animaux ; c'est lui auquel l'Inde rend hommage dans la personne de Siva, qui préside à la génération et à la mort. La Chaldée, l'Assyrie et la Syrie reconnaissent son empire : c'est ce culte que l'on retrouve au fond

des mystères d'Atys, de la mère des dieux et de Dionysos en Grèce, et des Bacchanales à Rome. Le Nord lui-même n'a pu échapper à ses horreurs. Déjà le dualisme entre le bien et le mal, qui du fond de la Perse avait pénétré dans ces contrées, y avait frayé la route à ce culte abominable, dont le côté sanglant et cruel surtout y avait été accueilli favorablement. Au milieu de cette inondation des fureurs de l'enfer, le peuple choisi de Dieu s'efforçait de conserver la dignité morale de l'homme, et d'entretenir la flamme éternelle de la lumière divine. Jéhovah lui avait adressé cette menace : « Celui qui incline vers les magiciens et fornique avec eux, je tournerai ma face contre lui, et le ferai disparaître du milieu de mon peuple. » Le don de faire de vrais miracles avait lutté en la personne de Moïse, en présence de Pharaon, contre les faux miracles du démon. Dans la personne de Daniel, la véritable prophétie avait triomphé de la fausse devant le roi des Chaldéens. Et dans Élie, sur le Carmel, le culte de Jéhovah avait confondu le culte de Baal. La bonne doctrine s'était ainsi conservée dans le monde et y avait préparé les voies faites dès l'origine au genre humain. Mais une fois encore le monde, perverti, d'un côté par l'orgueil des Stoïciens, et de l'autre par la corruption des Épicuriens, parut sur le point de s'abîmer dans une dissolution universelle; et c'est alors que, l'excès du mal appelant un remède héroïque, Dieu descendit lui-même sur la terre, et accomplit ainsi les promesses.

La venue
du Sauveur.

L'étoile prophétique qui annonça aux mages ce grand événement dirigea leurs pas non du côté de Rome, puissante par les armes et enivrée du sang des peuples, mais vers la crèche où reposait le salut du monde. L'enfant qu'ils

trouvèrent faible et dénué de tout secours humain avait pour mission de s'avancer seul contre l'ennemi du genre humain, de briser le pacte que celui-ci avait contracté avec le démon, et qu'il avait comme signé de son sang, et de le lui arracher après l'avoir vaincu. Lors donc que les temps furent venus, celui qui ne craint personne et dont la puissance est sans égale sur la terre se présenta devant le Christ, que l'esprit avait conduit au désert afin qu'il y fût tenté, et que par sa tentation il méritât pour les hommes la force de résister aux suggestions du démon. Trois fois le tentateur renouvelle ses attaques, choisissant à chaque fois un nouveau terrain, et le circonvenant ainsi de tous les côtés; mais aux trois fois il est honteusement repoussé. Chassé ainsi des trois régions de l'homme où il avait établi son empire, il s'enfuit avec ignominie; et les anges, qui s'étaient séparés de notre premier père, lorsqu'il fut vaincu dans une épreuve semblable, viennent maintenant offrir leurs services au second Adam, qui doit réparer la faute du premier. Le vainqueur s'avance dans la force de l'esprit d'en haut, pour annoncer l'Évangile aux pauvres, pour guérir les cœurs brisés, pour annoncer aux captifs qu'ils seront délivrés, aux aveugles qu'ils recouvreront la vue, à ceux qui sont abattus qu'ils vont être désormais libres de toute inquiétude, et à tous en général la venue du royaume de Dieu. Plus fort que le fort armé, qu'il a vu tomber du ciel comme un éclair, il entre dans sa maison; il l'enchaîne, lui prend les armes en qui il avait mis sa confiance, et distribue à ses élus le butin qu'il a fait. Car le troisième jugement du monde approche. Le prince de ce monde va être chassé: son peuple va tomber sous le tranchant du glaive, et Jérusalem va être foulée sous les

pieds des païens, jusqu'à ce que le temps de ceux-ci soit accompli. On amène au Christ les possédés, et d'une parole il chasse d'eux les démons et les délivre. Ce Gadarénen que le diable possède depuis si longtemps, qui, toujours nu, n'a pour demeure que les sépulcres, qui dans sa fureur brise les chaînes dont on le lie, et qui, poussé par le démon dans le désert, voit tous les hommes fuir devant lui; ce Gadarénen le rencontre. Le Christ lui demande qui il est : « Je m'appelle Légion, répondit-il, car nous sommes beaucoup. Êtes-vous venu nous tourmenter avant qu'il soit temps ? » Puis, reconnaissant sa puissance, il le conjure de ne pas les plonger dans l'abîme, et le Christ leur permet de rentrer dans une troupe de pores. Les esprits impurs se prosternent devant lui, et lui crient : « Vous êtes le Fils de Dieu. » Mais lui leur défend de le faire connaître, car il ne veut pas du témoignage du père du mensonge. Quelques-uns sont guéris par la vivacité de leur foi : la fille de la Syrophénicienne est sauvée par l'humilité de sa mère. Il donne à ses disciples le pouvoir de chasser aussi les démons; mais, faibles encore dans la foi, ils ne réussissent pas toujours; ils ne peuvent rien sur cet esprit muet qui, lorsqu'il emporte celui qu'il possède, le rend sourd et muet, le jette tantôt dans le feu, tantôt dans l'eau, tantôt par terre, où il le force de se rouler en écumant et grinçant des dents. Notre-Seigneur donc, après avoir chassé ce démon, tend la main au possédé gisant à terre, pour le relever, et reproche à ses disciples leur peu de foi; puis il leur apprend que ce genre de démon ne peut être chassé que par le jeûne et la prière. Enfin, après avoir achevé l'œuvre pour laquelle il était venu dans le monde, après avoir vaincu le démon et l'enfer, avant de monter au ciel, il

laisse à son Église le pouvoir de chasser en son nom le démon qu'il a vaincu.

La mythologie raconte que Jupiter, après avoir foudroyé Typhon, roula sur lui l'île de Sicile ; que depuis ce temps il git haletant et gémissant sous ce fardeau, qui l'accable ; que les flammes de l'Etna sont le souffle qui s'échappe péniblement de sa poitrine oppressée, et que toutes les fois qu'il se remue pour chercher quelque soulagement en changeant de position le sol tremble dans toute la contrée. Ainsi le Christ, après avoir dompté Satan, l'a précipité au fond de l'abîme, et a roulé sur lui ce rocher inébranlable sur lequel il a bâti son Église. Là cet ange apostat se tord dans les convulsions d'une fureur impuisante, et, soulevant parfois le poids sous lequel il gémit, il produit ces secousses violentes qui agitent le monde des esprits. Mais il a beau faire, il a perdu son droit, et avec lui la puissance formidable qu'il possédait jadis. La voie du ciel n'est plus fermée à ceux qui la cherchent : le Christ y a marché le premier, et tous peuvent y marcher à sa suite. Chacun peut, s'il le veut, rentrer en possession des biens éternels que le péché nous a ravis. Cependant ni l'homme ni le démon n'ont perdu depuis la rédemption la liberté qu'ils avaient auparavant : le Christ a seulement brisé les liens qui attachaient le premier à celui-ci ; de sorte que le démon ne peut plus exercer sur nous aucun empire sans le concours de notre volonté. Si Dieu lui permet quelquefois de nous visiter et de nous faire sentir son pouvoir, c'est toujours pour notre bien ; et il ne saurait jamais nous nuire contre notre gré. La lutte des deux principes n'a donc point cessé depuis le christianisme. La rédemption n'a fait, au contraire, que la rendre plus

acharnée en la rendant plus spirituelle ; mais du moins les armes sont égales des deux côtés, et la victoire, si nous le voulons, est assurée. Depuis que le judaïsme est tombé sous les coups du paganisme, et que celui-ci s'est affaissé de soi-même, écrasé par la religion du Christ, le fil impur des traditions diaboliques n'a point été coupé pour cela ; à travers les ruines des anciens systèmes, il s'est prolongé jusqu'à nos jours, grâce à la corruption et à la perversité du cœur humain. Cependant il y a sous ce rapport, entre l'époque qui a précédé Jésus-Christ et celle qui l'a suivi, cette différence que dans le tissu de l'histoire l'action du démon formait en quelque sorte la chaîne autrefois, tandis qu'aujourd'hui elle n'en est plus que la trame. Les temps sont changés. L'humanité est encore, il est vrai, exposée aux attaques des puissances de l'enfer ; mais l'issue de la lutte n'est plus incertaine : et si la main de l'homme ne rompt elle-même le sceau qui ferme l'abîme, le démon n'a plus d'empire sur lui, et son salut est assuré.

Puissance
de l'Église.

La possession n'a donc point cessé dans l'Église ; mais celle-ci a reçu de Dieu par les apôtres les secours nécessaires pour en contre-balancer les effets. *Vous chasserez les démons en mon nom*, a dit Notre-Seigneur. Les Actes des apôtres nous racontent que ce nom n'était pas invoqué en vain par ceux-là mêmes qui n'appartenaient pas à Jésus-Christ. Déjà, dès l'origine, comme nous l'apprenons par le témoignage de saint Cyprien et de Prudence, pour conjurer la puissance du diable, l'Église avait admis dans sa hiérarchie les exorcistes. Saint Ignace lui-même, dans son épître aux habitants d'Antioche, et le pape saint Corneille dans sa lettre à Fabien, font déjà mention des exorcismes. Les démons sont conjurés au nom de Celui

qui viendra juger les vivants et les morts. Les exorcismes ne se pratiquaient ni dans les maisons, parce qu'on avait peur, ni dans les églises, à cause de la sainteté du lieu, mais en plein air. Là on leur demandait leurs noms, et on les forçait à manifester leur départ par quelque signe extérieur. « Car, nous dit saint Cyprien parlant de l'impuissance des démons, conjurés par nous au nom du vrai Dieu, ils sont renversés aussitôt, forcés à confesser le nom du Seigneur et à sortir du corps des possédés. Vous les voyez à notre voix, et par l'action de la majesté divine cachée en nous, fouettés, jetés dans le feu, contraints par un accroissement de souffrances à nous demander grâce et à déclarer, en hurlant et en gémissant, d'où ils viennent et quand ils s'en iront. L'île de Chypre a été témoin de ces merveilles, quand saint Hilarion, qui y avait cherché le repos de la solitude, y ayant été découvert, délivra de cette manière près de deux cents possédés, hommes et femmes, comme le raconte saint Jérôme dans sa vie. »

CHAPITRE II

Développement du mauvais principe dans les hérésies anciennes et modernes. Des trois formes du panthéisme naturaliste dans le monde païen. Des trois formes du judaïsme dans son développement. Le paganisme et le judaïsme, plus tard le mahométisme armés contre la doctrine du Christ. Hérésies des Gnostiques et des Judaïsants. Elles se confondent à la fin avec le manichéisme, et, partant de l'Orient, inondent l'Occident tout entier. L'émancipation de la chair. L'orgueil enfante le sensualisme d'un côté, et le rigorisme de l'autre. Les faux prophètes et les clairvoyants opposés aux voyants et aux prophètes véritables.

Le pan-
théisme.

L'Église n'eut pas à souffrir seulement de la violence de ses persécuteurs; mais elle eut encore à lutter de tout temps contre les mauvaises doctrines qui étaient nées du paganisme et du judaïsme à la fois. Le premier, depuis qu'il s'était séparé du tronc de la religion primitive, avait dégénéré dans un panthéisme dont les formes varièrent chez les différents peuples, selon la différence du principe que l'on prenait pour base. Comme l'univers semble partagé en deux moitiés, le ciel et la terre, on supposa que tous les deux ils avaient produit l'ensemble des choses dont la diversité frappe nos regards; et dans les contrées de l'Occident on désigna l'époque où cette production eut lieu sous le nom d'époque d'Uranus et de Géa. Et c'est sous cette forme que le panthéisme se révéla pour la première fois. Mais comme cette production continuelle et surabondante s'opposait au développement des choses produites, il fallut y mettre des bornes et la faire rentrer dans de justes limites. C'est le temps qui fut chargé de cette opération, le temps, qui toujours finit et toujours recommence, oscillant perpétuellement entre la vie et la mort.

Ici commence la seconde période du panthéisme, celle de Chronos et de Rhéa, après que les Titans eurent mutilé Uranus. Mais le temps, toujours mobile, ne pouvait conduire au but désiré. Dévorant tout, pour le reproduire ensuite sous une autre forme, enfantant les êtres sortis de son sein, pour les dévorer ensuite, il ne pouvait rien établir de stable et de permanent. Il fallut donc avoir recours à un troisième principe, qui, coordonnant tous les êtres avec nombre, poids et mesure, les assujettit à la loi d'une harmonie supérieure, et donnât à chacun l'ordre et la beauté qui lui conviennent. Ce principe fut représenté dans Zeus et Héré; et avec eux commence la troisième période du panthéisme.

Mais les forces sauvages de l'époque antique ne cédèrent pas sans combat à la nouvelle puissance qui se produisait dans le monde. Il fallut les soumettre et les dompter; et c'est à la suite de cette lutte terrible que les Titans de la fable furent précipités au fond de l'abîme. Comme ils avaient combattu pour la cause du désordre, de l'injustice et de la violence, contre l'ordre et l'harmonie, ils représentèrent le mauvais principe, tandis que les partisans de Chronos luttèrent en faveur du bien. Et c'est alors que le panthéisme se produisit sous la forme du dualisme, ou d'une opposition irréconciliable entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres, entre la vie et la mort. La lutte de ces deux principes une fois commencée se continue dans l'histoire par des émanations, des générations et des incarnations interminables du bon principe, apparaissant ici dans Dionysus, là dans Mithra, ailleurs dans Chrishna, Osiris, etc. On en vint bientôt à regarder ces personnages comme n'ayant jamais commencé, et à con-

Le dualisme.

sidérer cette lutte comme éternelle. C'est ainsi que la doctrine du dualisme s'établit dans le monde, et que ses partisans en vinrent bientôt à adorer le mauvais principe.

Le judaïsme.

Le judaïsme, de son côté, se trouva dès l'origine en opposition directe avec le panthéisme païen sous toutes ses formes. Jéhovah n'était point, aux yeux des Juifs, renfermé dans la nature; il n'avait rien de commun avec elle : effet de sa puissance infinie, elle était séparée de lui par un abîme. Comme il avait créé le ciel et la terre, Uranus et Géa étaient à son égard de pures idoles, et leurs adorateurs des rebelles. Comme c'était lui, d'un autre côté, qui avait créé la lumière et établi les ténèbres, ce dualisme qui séparait deux choses intimement unies dans leurs racines était une abomination à ses yeux. Le panthéisme sous toutes ses formes était donc pour le monothéisme un scandale; il avait pour base cette doctrine insinuée par le démon à nos premiers parents : *Vous serez comme des dieux*, et, comparé à lui, il était ce que le mal est au bien. Cependant on ne peut méconnaître non plus un certain progrès dans le culte du judaïsme et dans son rapport avec les fausses religions qui l'entouraient. Dieu, en effet, s'était manifesté d'abord comme créateur; et, lorsqu'il avait créé le monde, son action n'avait trouvé aucun obstacle au dehors, puisque le mal n'existait pas encore. Aussi, après chaque création, pouvait-il s'applaudir de son œuvre et la proclamer bonne. Mais lorsqu'une partie des anges, s'étant révoltés contre lui, eurent entraîné dans leur révolte l'homme lui-même, et que le mal se fut ainsi propagé, à travers tous les domaines de la création, jusqu'à la terre, qui en forme comme le dernier degré, une seconde époque commença dans l'histoire, époque de mobilité et de chan-

gements continuel. Dieu apparut dès lors comme conservateur et destructeur à la fois : conservateur à l'égard de ce qui s'était maintenu dans le bien, destructeur et vengeur à l'égard du mal ; recueillant, protégeant, disciplinant le premier par des lois sages et fortes à la fois ; combattant, écartant le second, ou le faisant servir au triomphe du bien. C'est là l'époque de la loi et de l'ancienne alliance. Mais cette conduite de la Providence avait pour but de préparer l'avènement de la troisième époque. En effet, la plupart des hommes opposant leur volonté aux desseins de Dieu sur eux, et les rendant inutiles par l'abus coupable de leur liberté, il apparut enfin comme restaurateur et sauveur ; et avec l'accomplissement des promesses relatives au Messie commença la troisième époque dans l'histoire, époque qui ne finira que lorsque Dieu, après avoir achevé la purification du genre humain par la séparation incessante du mal et le couronnement des élus, se manifesterà au monde comme souverain juge, et conduira la création tout entière vers son but final.

Mais les promesses s'accomplirent d'une tout autre manière qu'on l'avait attendu ; Juifs, païens, tous furent également surpris et déconcertés par ce grand événement. Le paganisme reposait, il est vrai, sur ce principe, que la rédemption était déjà accomplie ; et chaque peuple païen pouvait citer dans son histoire un ou plusieurs sauveurs à qui il devait sa gloire et sa prospérité. Cependant l'insuffisance du salut qu'avaient apporté ces dieux et l'impuissance de ceux-ci avaient enfin donné aux païens une sorte d'attente d'un rédempteur, qui, quoique moins explicite que chez les Juifs, n'en est pas moins très-prononcée dans leur culte et dans toute leur histoire. Mais le Messie qu'ils attendaient,

c'était un conquérant qui, après avoir soumis à l'empire de Rome tous les peuples de la terre, ne ferait du monde entier qu'un seul royaume. Les Juifs, de leur côté, espéraient un Messie qui les délivrerait de l'oppression et de l'humiliation sous laquelle ils gémissaient, et qui leur assujettirait toutes les nations. Or les uns et les autres voyaient apparaître un Sauveur qui, plus pauvre que les oiseaux du ciel, n'avait pas un lieu où il pût reposer sa tête; un Sauveur qui s'était entouré d'hommes sans considération, sans instruction; qui enseignait une doctrine d'une grande profondeur, il est vrai, quand on se donne la peine de l'étudier attentivement, et confirmée par des miracles éclatants, mais dont néanmoins la simplicité choquait la sagesse fausse et orgueilleuse du monde. Il ne s'agissait ici ni des dons de l'esprit, ni du courage qui fait les héros, ni de conquêtes matérielles. C'était par l'humilité qu'il fallait conquérir la couronne que ce Sauveur promettait à ses élus, et le royaume qu'il leur annonçait était un royaume invisible. Quand on vit ce singulier Messie mourir sur une croix, et ses disciples entreprendre de vaincre les princes du monde non par les armes, mais par les souffrances, le paganisme se détourna avec mépris, et le judaïsme avec fureur. Le premier, s'affaissant toujours davantage, crut pouvoir se soutenir en reprenant son ancienne croyance, à savoir que la rédemption avait été accomplie déjà autrefois par les hauts faits de Zeus ou de Chronos; il essaya de donner à cette doctrine une forme plus scientifique et plus séduisante pour l'esprit, et de la purifier des erreurs monstrueuses qui l'avaient dénaturée, afin de pouvoir l'opposer ensuite avec succès au christianisme. Le judaïsme, de son côté, nia que les promesses fussent accomplies, et en remit

la réalisation à une époque plus éloignée. Puis, les Juifs ayant été sur ces entrefaites dispersés parmi tous les peuples de la terre, ils essayèrent aussi, comme les païens, par haine pour le christianisme, de donner à leur doctrine une forme qui la rendît plus accessible aux esprits de ce temps-là. Ce qui s'était passé dans le judaïsme lors de la captivité de Babylone se reproduisit en cette circonstance. Au retour de cette captivité, les Juifs, sentant le besoin de fortifier l'idée qui faisait la base de leur nationalité, avaient recueilli le canon de leurs Écritures, qui s'était augmenté de plusieurs livres. Dans cette dispersion générale et définitive, ils voulurent rassembler toutes les traditions orales qui expliquaient la doctrine et la loi, pour qu'elles ne se perdissent pas parmi eux. C'est ainsi que des commandements du Sinaï et des écrits légués par le passé naquit la Massorah, qui est comme la partie formelle de la doctrine du judaïsme, tandis que la Mischnah, avec ses Breiloth, en forme la partie matérielle. Plus tard la Mischnah, avec la Gemara, son commentaire, composa ce qu'on appelle le Talmud, c'est-à-dire la Doctrine. Enfin, à la Massorah et à la Mischnah vint s'ajouter encore la Cabale, qui, puisée à la même source que les deux premières, forme la doctrine mystique et secrète du judaïsme. La Cabale en particulier devait, dans ce qu'elle avait de vraiment indigène, restaurer et soutenir le mosaïsme, qui chancelait, tandis que, par ses emprunts au paganisme d'un côté et au christianisme de l'autre, elle devait acquérir un développement qui pût lui permettre de se poser en face de la doctrine de l'Église, et de la combattre, comme les nouveaux Platoniciens le faisaient avec leur philosophie éclectique.

L'ancienne doctrine judaïque avait présenté son Jéhovah comme le Dieu suprême, comme le Dieu de tous les dieux du paganisme. Dans la Cabale, c'est Ensoph, caché dans les plus profonds abîmes de l'être, qui est tout, et qui pourtant n'est rien de ce qui est ; c'est Ensoph qui a créé d'abord l'universalité des choses, par Menra ou le Verbe. Puis celui-ci produit les trois Sephiroth supérieurs, et de ces derniers sortent les sept inférieurs. C'est ainsi qu'Ensoph, se manifestant dans les dix sphères qui composent l'univers entier, a terminé l'arbre généalogique des émanations divines, lequel s'étend à travers les quatre mondes superposés l'un à l'autre, depuis les sommets du monde des esprits jusqu'aux derniers degrés de la matière. Mais, parallèlement à cette suite d'émanations divines, nous voyons se développer à travers ces quatre mondes une série de démons ou de substances spirituelles ; car les Juifs étaient persuadés que tous les domaines de la création, depuis le ciel jusqu'à la terre, les astres du firmament, les éléments de l'abîme, les montagnes, les plantes, les animaux, les hommes des soixante-dix peuples de la terre sont confiés à la garde d'esprits particuliers. Mais, de même que le monde est partagé en deux parties, l'une ténébreuse, et l'autre lumineuse, présidées, celle-ci par Jezer Tob, l'être bon, et celle-là par Jezer Hara, l'être mauvais, ainsi le monde des démons forme deux royaumes, celui des bons et celui des mauvais esprits, toujours en lutte l'un contre l'autre, mais liés cependant par un certain rapport magique. A la tête des premiers étaient trois intelligences supérieures : Métratron, Sandalphon et Acatriel. Après eux venait la milice entière des bons esprits, partagée en dix chœurs, d'après le nombre des trois cieux et des sept planètes. Le

chef des mauvais démons, c'était Samaël ou Satan, dont le serpent était comme le principe ou le côté féminin, tandis qu'Asmodée et Bédargon étaient comme ses lieutenants. Après eux venaient les puissances inférieures, les Satan, le Schedim, les Sayrim, les Malache Chabbalah, tous ministres de la colère de Samaël et composant sa cour. Ils remplissent les sept régions de l'enfer ou de la géhenne, de même que les bons esprits occupent l'Éden ou le paradis, et entre les deux sont placés les esprits de la nature. (*Histoire, doctrine et noms de toutes les sectes juives qui ont existé autrefois, ou qui existent encore aujourd'hui*, par Beer, tome II; Brunn, 1823.)

L'homme, étant ainsi placé entre les deux mondes de la lumière et des ténèbres, peut recevoir par là même les influences de l'un ou de l'autre, selon qu'il se tourne vers celui-ci ou vers celui-là. S'il se tourne vers la lumière, sa vie se développera dans la lumière, le bien et la sainteté; si, au contraire, il cherche les ténèbres, il descendra jusqu'aux dernières profondeurs du vice et de la perversité. Il peut donc, en avançant toujours, soit dans le bien soit dans le mal, arriver à un état d'inspiration céleste ou satanique, et au bout de cette voie trouver la magie divine ou la magie infernale. Cette double magie de la Cabale juive nous représente, quoique dans un sens plus élevé, ce qu'étaient pour le paganisme la théurgie et la géotie. Outre cela, les païens, aussi bien que les Juifs, reconnaissaient une troisième sorte de magie, à savoir une magie naturelle, correspondant aux esprits de la nature. Nous retrouvons aussi ces trois genres de magie dans le mahométisme; et il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il n'est lui-même qu'une combinaison du judaïsme et du paga-

nisme. Les musulmans distinguent encore à l'heure qu'il est une magie naturelle, Essimiah, et une magie spirituelle, Erruhani, laquelle se divise de nouveau en deux espèces, l'une divine, ayant Dieu pour principe immédiat ou indirect, selon qu'on invoque ou son nom ou celui des bons esprits; et l'autre satanique, nommée Sufli, dans laquelle l'homme invoque l'assistance des esprits mauvais. Le christianisme, entouré de ces trois écoles, eut peine à se défendre de leurs influences; et c'est à celles-ci que l'on doit attribuer l'origine de toutes les hérésies qui parurent dans les premiers siècles. L'influence du mahométisme ne se fit sentir que plus tard; encore peut-on dire que ce fut principalement par l'intermédiaire des Juifs.

Hérésies
judaïques

L'Église avait poussé ses premières racines au milieu du monde juif et païen, et c'est de là que lui étaient venus les premiers fidèles. Or, parmi ceux qu'elle avait convertis, plusieurs eurent la pensée de venir au secours de la nouvelle doctrine, et d'en étayer la faiblesse apparente en l'appuyant sur les doctrines juives et païennes, afin qu'elle pût de cette manière lutter avec plus de succès contre celles-ci. C'est de cet effort que sont sorties successivement toutes les erreurs des judaïsants et des gnostiques, qui essayèrent de dessécher et de faire périr le tronc de la vraie doctrine, en l'étouffant sous une multitude de plantes parasites, tandis que, dans le sein de l'Église, d'autres hérésies, exagérant ou rétrécissant ses dogmes, lui préparaient des périls non moins grands. La Cabale avait surtout trouvé des adeptes en Égypte, parmi les Juifs hellénistes, parmi les Esséens ou piétistes, et les Thérapeutes ou mystiques, comme on peut le voir dans les écrits de Philon. Les chrétiens venus du judaïsme

s'appliquèrent donc à présenter la doctrine chrétienne sous un aspect qui ne fût pas de nature à repousser leurs anciens coreligionnaires. Comme il existait une certaine analogie entre les trois périodes des dieux du paganisme et les trois révélations successives faites au genre humain, à l'origine d'abord, puis au peuple hébreu, puis par Notre-Seigneur Jésus-Christ, on en vint à supposer aussi, toujours dans la vue d'obtenir le but désiré, que le Messie, roi du monde spirituel supérieur, par opposition à Satan, prince du monde inférieur, que le Messie avait paru dans la révélation de ces trois périodes de l'histoire. Ce premier pas fait, il était facile d'aller plus loin, et d'en venir à prétendre que les trois doctrines ne sont au fond qu'une même chose, et que la troisième, à savoir la doctrine chrétienne, n'avait eu pour but que de débarrasser la seconde des éléments étrangers qui l'avaient défigurée depuis Moïse, et de la rétablir dans sa dignité primitive. C'est sur ces fondements que se sont élevées les diverses sectes judaïsantes des premiers temps de l'Église, comme les Ébionites, les Nazaréens et les Elcésaites, chez qui l'on retrouve la magie, les conjurations d'esprits, les sibylles et les prophétesses.

Les chrétiens venus du paganisme firent la même chose de leur côté; ils cherchèrent premièrement à enrichir la doctrine chrétienne, qui leur paraissait méprisante à cause de sa simplicité, en y ajoutant les trésors que le paganisme possédait en ce genre. Puis ils cherchèrent à présenter le paganisme comme bien supérieur au judaïsme; et transportant à l'histoire de l'Église la division des périodes admises par les païens, comme nous l'avons vu plus haut, ils présentèrent le paganisme et le judaïsme comme deux

Hérésies
païennes
ou
gnostiques.

choses entièrement opposées. Les doctrines gnostiques se distinguèrent selon les systèmes païens qu'elles prirent pour base, et qu'elles cherchèrent à introduire dans le christianisme ; et il semble que nous n'avons aucune règle plus sûre pour discerner leur origine que les systèmes des nombres qu'elles ont pris pour point de départ. On pourrait d'après cela retrouver la trace des doctrines égyptiennes dans celle de Basilide, où prédomine le nombre huit joint à celui de trois cent soixante-cinq, et qui est dans un rapport intime avec la métempsycose ; le nombre sept chez Saturnin indique la Perse comme berceau de ses erreurs ; le nombre trois, puis les nombres huit, dix et douze, joints au nombre trente, désignent la Chaldée chez Valentin.

Quant aux sectes de la seconde sorte, elles se distinguent par le degré d'abaissement où elles ont essayé de réduire le judaïsme et son Dieu, de même que par le degré d'opposition qu'elles ont prétendu établir entre lui et le Dieu des chrétiens. Chez Basilide, Jéhovah n'est que le premier ange de la dernière hiérarchie des esprits, tandis que dans le Christ la plus haute énergie divine s'est unie à l'homme. Chez les Valentiniens, Jéhovah est le démiurge, le roi du monde des figures et des images ; il est engendré par Achamoth chassée du Pleroma dans l'obscur chaos, tandis que Jésus restaurateur de ce même monde est l'Eon que tous les autres Eons ont formé de ce qu'il y a de plus pur dans leur essence. Chez Marcion, le Créateur, ne connaissant que la justice, mais ignorant l'amour, flotte entre le bien et le mal. D'autres, poussant la chose encore plus loin, font du Créateur un être mauvais, qui a introduit le péché dans le monde par la loi. Les Ophites semblent avoir poussé

cette horrible doctrine jusqu'à ses dernières conséquences ; et bientôt les choses en vinrent à ce point que, par une réaction inévitable en ces sortes de cas, l'opposition entre le mahométisme et le judaïsme finit par disparaître tout à fait, tandis que d'un autre côté les Séthites et les Caïnites poussèrent cette opposition jusqu'à un dualisme formel. Les Ophites enseignaient que la Sophie, s'abaissant jusqu'à la matière, avait enfanté Jaldabaoth, le fils du Chaos ; que celui-ci, après avoir créé les sept esprits sidéraux, avait créé avec eux le monde et enfin l'homme ; que de son souffle il avait communiqué à celui-ci la lumière supérieure qui habitait en lui ; mais que, voulant l'empêcher d'acquérir une science plus élevée, il lui avait défendu de manger le fruit de l'arbre de la science ; de sorte que l'esprit du serpent, créé aussi par lui, était devenu le bienfaiteur de l'humanité en le poussant à transgresser le précepte du Seigneur. Ces hérétiques en vinrent bientôt à prendre parti pour Caïn, pour Cham, pour les habitants de Sodome, etc., comme les Caïnites ; ou, comme les Séthites, à voir dans Seth et Sem le précurseur du Messie ou le Messie lui-même, et à chercher la vraie doctrine dans la ligne des enfants de Dieu, pendant que les Adamites, remontant plus haut, honoraient dans Adam la souche commune des enfants de Dieu et des enfants des hommes.

Tous ces systèmes, on le voit, entendaient dans un sens hérétique et exagéraient l'opposition qui existe entre les deux principes du bien et du mal. Aussi finirent-ils par se résoudre tous dans le manichéisme, qui avait su trouver la formule la plus courte, la plus populaire, la plus favorable aux passions humaines, pour tous les adversaires du

Le manichéisme.

dogme chrétien et de la morale sévère de l'Évangile dans le monde. Deux royaumes éternels gouvernés par deux chefs, dont l'un cependant est supérieur à l'autre; dans l'homme deux natures, l'une plus élevée, l'autre inférieure, dont la première, plus forte à l'origine, a perdu son empire dans la génération par la volupté: telle était cette formule, dont la simplicité apparente devait plaire aux esprits vulgaires, et dont la facilité souriait d'ailleurs aux passions du cœur humain. Aussi fut-elle favorablement accueillie partout, mais surtout en Orient. Cette doctrine néanmoins, puisée du Zend-Avesta, était dans sa forme primitive trop opposée au christianisme pour pouvoir se défendre contre lui. Elle sut donc se plier aux circonstances, et prendre diverses formes selon les temps; et c'est ainsi qu'elle a pu se soutenir à travers les siècles jusqu'à nos jours. Vers la fin du iv^e siècle, elle pénètre sous la forme du priscillianisme jusqu'au fond de l'occident en Espagne, et y jette des racines si profondes qu'on l'y retrouve encore à la fin du vi^e. Vers le milieu du siècle suivant, les Pauliciens l'introduisent par le moyen de Constantin dans l'Arménie syrienne; puis dans le cours du viii^e, elle se répand dans l'Asie Mineure, et se rajeunissant dans l'hérésie de Sergius, vers la fin du même siècle, elle gagne en partie la faveur des empereurs d'Orient. Mais au milieu du ix^e siècle, l'audace de la secte donne naissance à une guerre qui dure près de cent ans, et dans laquelle elle est complètement défaite. Les Manichéens, transportés en Thrace dans les vallées du mont Hémus, se liguent avec d'autres, bannis avant eux, et se répandent de nouveau sous le nom de Bogomiles. Vers le milieu du xi^e siècle, Psellus les reconnaît sous le nom de Messaliens, d'Eu-

chètes ou d'Enthousiastes, tandis qu'Alexis Comnène, vers la fin du même siècle, se vante d'avoir convaincu une partie de ces hérétiques de leur erreur, et fait divulguer par Euthymius leurs mystères. Cependant ils s'étaient répandus par des missions et par le commerce dans la Bosnie et la Dalmatie, et poussant toujours plus à l'ouest ils apparaissent avant l'an 1000 en Italie, et trouvent particulièrement à Milan un accueil favorable. Comme ils étaient étrangers, on leur donna le nom de Passagini, et celui de Bulgares parce qu'ils venaient de Bulgarie; mais eux, se regardant comme plus purs que les autres hommes, s'appelaient Catharins, Patarins, Piphliens, Bégards, Lollards, etc. Leur doctrine fit de rapides progrès, même dans l'État de l'Église, et pénétra jusqu'en France. Elle y avait germé longtemps en secret, lorsque enfin elle se produisit tout à coup au grand jour dans le sein du clergé d'Orléans en 1017, et se répandit de là en diverses provinces particulièrement dans le sud de l'Aquitaine, où elle fit de si rapides progrès que déjà en 1030 nous voyons un concile assemblé contre ses sectateurs à Toulouse, jusqu'à ce qu'enfin la guerre des Albigeois arrêta leurs progrès dans cette contrée sans les extirper entièrement. En effet, ils ne s'étaient pas bornés à la France; mais ils avaient fait seulement de ce pays leur centre d'opérations, et de là ils s'étaient jetés sur tous les peuples de l'Occident. Nous les trouvons déjà en 1052 dans la contrée de Goslar, puis dans les pays du Bas-Rhin. Vers le milieu du XII^e siècle, ils passent de Gascogne en Angleterre, couvrent l'Espagne de leurs associations secrètes, et font du royaume de Léon un des principaux sièges de leur puissance. Nous les voyons reparaître plus tard de temps en temps dans les guerres des

paysans, chez les Anabaptistes. Puis passant dans le nouveau monde, après la découverte de celui-ci, ils s'y implantent et s'y propagent. On les retrouve encore à l'heure qu'il est chez les Bogomiles des montagnes de l'Hémus; et il n'y a pas longtemps qu'ils ont essayé de se constituer dans la capitale même de la France sous le nom de Saint-Simoniens.

Ce réseau de sectes et d'hérésies, qui n'a cessé d'enlacer l'Église depuis son origine jusqu'à nos jours, a été en même temps pour la mystique diabolique un des auxiliaires les plus puissants; et c'est par les Manichéens surtout que celle-ci s'est répandue à travers le temps et l'espace. Comme la spéculation et la pratique se tiennent par des liens très-étroits, on peut toujours juger de l'une par l'autre. Une fois qu'on reconnaissait dans le mal un principe absolu et personnel, on devait l'honorer, le servir et lui rendre hommage; et lui, de son côté, devait récompenser à sa manière le culte qu'on lui rendait. Si dans les commencements, moitié par un reste de pudeur, moitié pour ne pas choquer trop ouvertement l'instinct religieux des populations, on donnait au bon principe la prééminence, le principe mauvais était regardé toutefois comme lui étant semblable en toutes choses, et les esprits conséquents devaient en conclure qu'ils étaient égaux tous les deux. De là il n'y avait qu'un pas pour arriver à reconnaître que le roi des régions inférieures, lesquelles sont plus proches de l'homme, est le plus puissant, et qu'on doit l'honorer plus que son rival; et c'est là ce qui a répandu le culte du démon dans toutes les contrées de l'Europe. Chacun de ses adorateurs croyait, d'après la doctrine qu'il avait embrassée, et plus encore d'après sa propre expérience, qu'il portait en soi un

élément en rapport avec le démon, une nature inférieure et ténébreuse, et jouissant en quelque sorte du droit de cité dans le royaume de Satan. Plus cette nature inférieure avait pris le dessus dans un homme, plus elle avait subjugué la nature supérieure, et fait prédominer ses instincts, ses appétits et ses passions, plus cet homme devait se trouver disposé à entrer au service d'une puissance dont il sentait la force dans tous ses membres et dans tous ses organes; moins, au contraire, il devait se sentir d'attrait pour le principe du bien qui, malgré toutes ses perfections, ou plutôt à cause d'elles, lui paraissait quelque chose d'inaccessible et de trop étranger à sa nature. Une fois décidé dans son choix, il devait chercher à entrer dans un commerce plus intime avec le maître invisible qu'il s'était choisi, et il trouvait dans sa nature inférieure comme un point de contact avec lui. Une alliance formelle était donc facile, et les conditions en étaient, pour ainsi dire, trouvées d'avance. En effet, comme c'est principalement dans la chair que règne Satan, l'émancipation de la chair et tout ce qui s'ensuit était le résultat prochain de ce contrat tacite entre l'homme et le démon, et souvent même cette condition était posée d'une manière formelle.

Mais le mal sut arriver au cœur de l'homme par d'autres voies encore. L'Église avait toujours reconnu les obstacles que l'homme rencontre pour son salut dans les instincts de la nature inférieure; aussi avait-elle toujours cherché à tenir celle-ci sous une discipline sévère. Cependant la grandeur des périls qui nous menacent de ce côté ne lui avait pas fait perdre de vue ceux que l'orgueil nous prépare; et, poursuivant les racines du mal jusque dans les régions les plus hautes de l'homme, elle s'était efforcée de contenir celles-ci

L'émancipation de la chair.

sous un joug salutaire. Elle trouvait partout sur sa route deux ennemis à combattre : en bas , la concupiscence et l'instinct animal, qui dépriment l'homme; en haut, la superbe ou l'orgueil, qui veut toujours monter. Et comme sa doctrine se tient toujours dans ce milieu sage et juste, lequel n'est que l'unité vivante et supérieure où se joignent les extrêmes qui semblent le plus opposés, elle avait cherché ici encore à garder ce sage tempérament qui évite avec précaution tous les excès. Soumettant à Dieu également, et les instincts de la nature inférieure, et les élans de la nature supérieure, s'efforçant de rabattre l'orgueil et de relever les passions basses de l'homme , elle voulait ainsi établir en lui un juste équilibre, et lui rendre, autant que la chose est possible ici - bas, l'harmonie qui existait dans son être à l'origine. Mais de même que le bel accord des dogmes de l'Église avait été troublé par les diverses hérésies, et surtout par celle des deux principes, ainsi devait - il en être de la discipline morale fondée sur ces mêmes dogmes. Nous retrouvons donc encore ici deux doctrines extrêmes, l'une qui conduit au sensualisme, et l'autre qui mène par l'orgueil au rigorisme. Cette opposition avait existé déjà, et chez les païens dans les deux sectes des Épicuriens et des Stoïciens, et chez les Juifs dans les sectes des Sadducéens et des Pharisiens. Chacune de ces doctrines était un mal en soi, parce que chacune développait à sa manière quelques-uns des mauvais instincts de la nature humaine. Mais lorsqu'elles se furent rencontrées, comme les extrêmes finissent toujours par se rencontrer ; lorsque l'orgueil, approchant dans une présomptueuse assurance de la volupté qui l'épiait, se trouva pris dans ses pièges ; ou lorsque celle-ci, arrivée au dernier degré de l'abrutissement, trouva sur ses

Le sensua-
lisme et le
rigorisme.

pas l'orgueil, alors ces deux ennemis du bien se donnèrent la main, et hâtèrent les progrès du mal par leur funeste alliance. Aussi saint Augustin, dans son livre *des Hérésies*, adressé à Quodvultdeus, nous apprend que les sectes gnostiques étaient généralement si décriées que, tandis qu'elles s'appelaient de différents noms, beaucoup les désignaient toutes en masse sous le nom de Borborites, c'est-à-dire *sales*, à cause des abominations qu'elles pratiquaient dans leurs mystères. Le saint docteur nomme expressément comme se distinguant sous ce rapport les Simonien, les Nicolaïtes, les Carpocratien, les Manichéen, les Priscillianien et les Paternien. L'extrême opposé était représenté par les Montanien et les Valésien, qui se châtraient eux-mêmes, par les Patricien et les Circumcellion, qui pratiquaient le meurtre contre les autres et contre eux-mêmes, par tous ceux en un mot qui s'appelaient Catharins ou purs. Or cette contagion de l'orgueil était plus subtile et plus pénétrante encore que celle de la volupté.

Cette opposition passa bientôt de la vie dans la mystique, à l'aide du principe sur lequel les différentes sectes appuyaient leurs doctrines. Comme celles-ci, étant toutes en contradiction avec les dogmes de l'Église, avaient besoin pour se faire accepter, d'une garantie supérieure, leurs auteurs l'avaient cherchée dans le prétendu Paraclét qu'ils promettaient à leurs adeptes. Tous les hérésiarques, depuis Simon le Magicien jusqu'à Manès, et plus tard jusqu'au moyen âge, s'étaient annoncés comme envoyés par l'Esprit, et avaient donné leur doctrine comme une nouvelle effusion de ce même esprit ayant pour but de continuer et d'étendre l'œuvre de la rédemption. Comme cette effusion du Saint-Esprit se manifeste principalement dans le don de

Les faux prophètes.

prophétie, ce don, et avec lui toute la mystique, n'avait pas tardé à pénétrer dans les sectes qu'ils avaient fondées; et comme, d'un autre côté, c'était dans leurs prophéties que la doctrine qu'ils enseignaient avait ses racines, celle-ci devait nécessairement manifester l'esprit qui l'avait inspirée. Déjà dans l'ancienne alliance nous rencontrons deux sortes de prophètes, ceux de Jéhovah et ceux de Baal; car il y a deux sortes d'esprits, l'un qui souffle d'en haut, l'autre d'en bas. Les annales des Hébreux nous apprennent ce qu'il faut penser des prophètes de Baal, et nous pouvons, en nous rappelant ce qu'étaient les bacchanales, suppléer ce qui manque à la description qu'elles nous en font. Quant à l'esprit d'en haut, nous ne pouvons mieux connaître la nature de ses opérations qu'en interrogeant à ce sujet ceux-là même qui les ont reçues. Il descend comme une flamme sur la langue de David. Il enivre Jérémie comme un feu dévorant, de sorte que tous ses os tremblent dès qu'il a touché sa bouche et qu'il y a mis ses paroles, le posant au-dessus des peuples et des royaumes, pour qu'il plante et arrache, édifie et détruise. (*Jérém.*, c. 1, p. 23.) Le prophète inspiré par lui est obligé de dire ce qu'il ne veut pas; et, s'il s'y refuse, l'inspiration pèse sur lui comme un fardeau qui l'écrase, s'enflamme en son cœur, brûle ses os; de sorte que, ne pouvant supporter les ardeurs qui le consomment, il tombe en défaillance. (*Idem*, C. xx.) Ézéchiél sent clairement la main de Dieu se poser sur lui, son esprit entrer en lui et le placer sur ses pieds. (c. iii.) Une main mystérieuse, sortant du milieu du feu, le saisit par les cheveux dans une vision, et l'élevant entre le ciel et la terre le transporte jusqu'à Jérusalem dans le temple. (C. viii.) Lorsque nous considérons le langage symbolique des pro-

phètes , nous voyons que toutes leurs actions portaient le même caractère ; de sorte que la multitude les comprenait mal bien souvent, et les regardait comme des insensés. Ainsi , lorsque le disciple des prophètes prit à part Jéhu pour lui donner l'onction royale, ceux qui accompagnaient ce dernier lui demandèrent, lorsqu'il revint, ce que ce fou lui avait fait. Nous ne pouvons méconnaître en tout cela les signes d'un état vraiment extatique. Mais entre ces deux inspirations, entre ces deux genres de prophètes, ceux de Dieu et ceux du démon, nous en trouvons d'autres qui sont comme les prophètes de la nature. Ce sont eux que désignait Ézéchiël sous les traits de ces hommes qui prophétisent d'après leur propre cœur, suivant leur propre esprit, et de fausses visions, lesquelles ne leur apprennent rien ; de ces hommes qui se mettent à proclamer leurs oracles trompeurs sans que le Seigneur les ait envoyés, et qui annoncent la paix là où la paix n'est point, qui trompent le peuple et confirment les méchants dans leur malice. (*Ibidem*, c. xiii.) « Je ne leur ai point donné de mission, dit le Seigneur par la bouche de Jérémie ; mais ils se sont mis en avant eux-mêmes. Je ne parlais point en eux, et malgré cela ils prophétisaient et mentaient en mon nom, disant : J'ai rêvé, j'ai rêvé dans le sommeil, parlant ainsi, non de ma bouche, mais d'après les visions perfides de leur cœur. S'ils avaient assisté à mes conseils et annoncé mes paroles à mon peuple, je les aurais détournés de leurs voies mauvaises et des mauvaises pensées de leur cœur ; mais chacun volant la parole de son voisin, ils se sont mis à rêver des mensonges, et ont ainsi séduit mon peuple par leurs illusions et leurs faux miracles. N'écoutez donc point les paroles de ces prophètes ni de ces prophétesses, qui

pour une poignée d'orge et un morceau de pain vous mettent un coussin sous le coude et un oreiller sous la tête, et ravissent ainsi les âmes de mon peuple. Ma colère tombera sur eux, et ne reviendra à moi qu'après avoir accompli les pensées de mon cœur. Que celui donc qui rêve dise ce qu'il a rêvé ; mais que celui qui a ma parole la redise avec sincérité. Qu'a de commun le froment avec la paille ? Ma parole n'est-elle pas comme le feu ou comme un marteau qui brise le rocher ? » (*Jérémie*, c. xxiii, et xxviii ; *Ézéchiel*, c. xiii.) Cette troisième classe de prophètes appartient au genre des pythons et des devins, *qui strident in incantationibus suis*, comme le dit Isaïe, c. viii. Ce sont les clairvoyants qui ont des visions, il est vrai, mais qui, entourés d'illusions, sont sujets à l'erreur, et se rendent coupables bien souvent d'imposture. Il y a parmi eux bien des degrés et bien des nuances, et ils forment comme le point de transition qui conduit à la première classe des voyants inspirés par l'enfer.

L'Esprit d'en haut ayant communiqué à l'Église de la nouvelle alliance le vrai don de prophétie, le démon, qui cherche toujours à contredire l'œuvre de Dieu, ne pouvait manquer non plus d'avoir ses prophètes. Car, comme le dit le prince des apôtres : « De même que les Juifs ont eu de faux prophètes, de même il s'élèvera parmi vous des docteurs de mensonge, qui inventeront des sectes pernicieuses, nieront le Seigneur qui les a rachetés, et se prépareront ainsi une prompte ruine. » (Ep. II, c. 2.) La clairvoyance naturelle, quoiqu'elle ne fût pas peut-être parfaitement comprise des anciens, n'était pas néanmoins restée pour eux un mystère. Les premiers hérésiarques avaient su la mettre à profit, afin de donner à leurs erreurs

la sanction dont elles avaient besoin. De ce côté donc l'esprit du mensonge trouvait une porte par où il pouvait entrer ; et comme la constitution de la femme la rend plus accessible à ces sortes d'états, il leur fallait des femmes qui pussent leur servir d'instrument pour atteindre leur but. Nous ne devons donc pas être étonnés de voir celles-ci jouer un si grand rôle dans la plupart des hérésies. Nous pouvons suivre la série de ces fausses prophétesses jusqu'au temps des apôtres, où nous trouvons cette Héléne ou Séléne que Simon le Magicien appelait sa Minerve ; puis Prisque et Maximille, les prophétesses de Montan ; puis nous trouvons encore les visions et les faux miracles de la Philomène de Sergius. Chez les Pépuciens de la Phrygie, cette race de prophétesses prend tellement le dessus que la secte lui donne la prééminence dans le sacerdoce. Ce qui est naturel en soi ne peut être imputé ni à bien ni à mal, et est, sous le rapport moral, indifférent soit pour l'un, soit pour l'autre. Mais lorsque l'élément naturel est uni intimement avec l'esprit, comme il arrive dans l'homme, il ne peut rester longtemps dans cette indifférence : il suit l'impulsion de l'esprit qui habite en lui, et sert ainsi soit à édifier, soit à détruire. Or les sectes qui prennent pour point de départ la négation d'un dogme révélé sont éminemment destructrices. Et le manichéisme présentant le mal comme une puissance légitime, qui a des droits aux hommages de tout ce qui a quelque rapport avec elle, le culte du mal se trouve par là justifié. Mais les hommes peuvent passer au culte du démon de deux manières, selon la différence de leur nature et des doctrines qu'ils professent. Ceux qui, par une disposition mauvaise de leur cœur, ou par l'effet d'une grande perversité, se sentent attirés

vers le mal, comme tels se livrent complètement à lui, et se mettent sous sa dépendance, afin de pouvoir à leur gré se servir en son nom de la nature pour satisfaire leurs convoitises. Nous devons donc trouver parmi eux un culte diabolique, une doctrine et une mystique diabolique aussi. Que si, au lieu d'incliner vers la volupté, ils penchent, au contraire, du côté de l'orgueil, ils reconnaissent bien, il est vrai, l'empire des puissances supérieures; mais cette connaissance ne fait qu'éveiller en eux le désir de devenir comme les Élohim, ou même plus puissants encore. Il résulte de là un culte et des pratiques d'un genre différent. Ces hommes, méprisant les démons, cherchent à s'élancer jusque dans les régions les plus hautes et à s'assujettir les puissances qui y habitent, soit les unes par les autres, soit par Dieu lui-même, la plus haute de toute. L'ancienne magie s'est produite sous toutes ces formes dans le christianisme, de même que dans le judaïsme et le paganisme, enfantant les hérésies et reproduite à son tour par celles-ci. Prenant son point de départ dans la magie naturelle, qui s'efforce de soumettre la nature par le moyen des forces qui résident en elle, elle a cherché à l'opposer à la mystique pure et sainte de l'Église.

La Magie
dans son
opposition
à l'Église.

C'est ainsi que s'est formé ce culte magique et secret que les sectes ont opposé au culte public de l'Église, et dans lequel elles ont cherché à imiter les sacrements, et particulièrement celui de l'Eucharistie. Chez les Ophites, un serpent apprivoisé sortait d'une caverne sous l'autel, conjuré par les prêtres; et lorsqu'il avait touché de sa langue l'oblation qu'on lui présentait, celle-ci se trouvait par là même consacrée, et était distribuée comme eucharistie parmi les fidèles : c'est ce que nous apprend saint Augustin dans son

Catalogue des hérésies, 17. Ce symbole exprimait d'une manière frappante la nature du culte de ces hérétiques. Les Montanistes et les Pépuciens tiraient le sang d'un enfant d'un an, à l'aide de piqûres qu'ils pratiquaient sur tout son corps ; puis, le mêlant avec de la cendre, ils en faisaient un pain dont ils préparaient leur eucharistie. Si l'enfant mourait, ils l'honoraient comme martyr ; et, s'il échappait, ils en faisaient leur grand prêtre. Nous voyons ici un retour aux sacrifices sanglants du paganisme, qui convenaient très-bien à cette secte dure et impitoyable. Les Manichéens, ou du moins ceux qui parmi ces hérétiques s'appelaient Cathares, mêlaient de la semence à leur eucharistie, comme le prouvent les enquêtes juridiques faites à Carthage d'abord, et plus tard à Rome, et les déclarations de ceux dont on avait abusé pour ces cérémonies abominables. Ici, c'est l'ancien culte de Moloch qui reparaît dans toute son horreur, et qui ose se donner comme le culte du Christ. Ces abominations étaient les conséquences des principes admis par ces hérétiques : elles devaient donc se produire toujours de nouveau dans le cours des siècles, quoique sous des formes diverses. C'est ce que témoigne en effet Psellus, dans ce qu'il nous rapporte des Euchites de son temps. Ils admettaient trois principes : l'un paternel, qui régnait seulement dans les régions situées au-dessus de ce monde ; puis deux autres issus de lui, le premier qui exerçait son pouvoir dans le monde, et l'autre, plus jeune, qui présidait aux choses célestes. Quelques-uns de la secte honoraient ensemble les deux derniers, parce que, quoiqu'ils fussent opposés l'un à l'autre, ils avaient néanmoins le même père et la même origine. D'autres adoraient, il est vrai, le plus jeune,

comme ayant la meilleure part, mais sans refuser pour cela d'honorer l'autre, à cause du pouvoir qu'il avait de leur nuire. Les plus dépravés, renonçant tout à fait au culte du principe céleste, se consacraient exclusivement au Satanaki, qui avait créé les plantes et les animaux, et mis tout en ordre sur la terre, tandis que son frère, jaloux de lui, affligeait son royaume de tremblements de terre, de grêles, de famines, etc., et méritait ainsi la malédiction des hommes. Or ces hérétiques, pour se rendre Dieu favorable, goûtaient, au commencement de leurs cérémonies, des deux excréments humains, suivant ainsi leurs principes jusque dans ses dernières conséquences. Puis le soir, ils conduisaient les initiés, hommes et femmes, dans leurs lieux de réunions; et tous, après que les lumières avaient été éteintes, se mêlaient indistinctement dans d'infâmes orgies, après quoi ils se séparaient. Au bout de neuf mois, lorsque le temps était venu où les femmes devaient mettre au monde les fruits de ces unions monstrueuses, ils se rassemblaient tous au même lieu, et trois jours après l'enfantement ils prenaient les malheureux enfants qui venaient de naître, leur tiraient le sang du corps, les brûlaient respirant encore sur un bûcher, recevaient leur sang dans des vases, le mêlaient avec de la cendre, et en composaient un mélange horrible dont ils infectaient leurs aliments et leurs breuvages. C'était là leur communion : ils croyaient par là pouvoir effacer les symboles empreints dans notre âme, ce sceau qui met les démons en fuite, et se ménager les moyens de se rendre ceux-ci familiers. (Psellus, *de Operat. Dæmon.*, p. 11-37.) Lorsque les Bogomiles transportèrent en Occident la doctrine des Manichéens, ces abominations passèrent avec elle dans ces contrées. Le synode

d'Orléans expose ainsi le résultat de l'enquête faite en cette ville sur cette secte : « Ils s'assemblaient de temps en temps la nuit dans une maison désignée d'avance, portant chacun un flambeau à la main. Là ils chantaient dans une espèce de litanie les noms des démons, jusqu'à ce qu'ils vissent descendre au milieu d'eux le démon lui-même sous la forme d'un petit animal. Dès qu'il était apparu, on éteignait toutes les lumières, et chacun abusait de la femme qui lui tombait sous la main, sans aucune crainte du péché, sans se soucier que ce fût sa mère ou sa sœur ou une religieuse ; car ils tenaient ces unions pour saintes. L'enfant qui naissait de cet accouplement impur était brûlé à la manière des païens, huit jours après sa naissance, dans un grand feu, sous leurs yeux. Ils recueillaient et gardaient ses cendres avec le même respect avec lequel la piété chrétienne conserve le corps du Seigneur, comme viatique pour les malades. La puissance du démon qui résidait dans ces cendres était telle, que lorsqu'un homme en avait seulement goûté il était extrêmement difficile qu'il renonçât à cette hérésie pour retourner dans le chemin de la vérité. »

Les mêmes accusations se reproduisent plus tard à propos des Catharins ; et un bref du pape Grégoire IX à quelques évêques d'Allemagne indique les différentes formes d'animaux sous lesquelles le démon paraissait dans leurs assemblées : ce sont les mêmes que nous verrons plus tard dans le sabbat des sorcières, celle du crapaud ou du chat, par exemple. Les Fratricelles avaient des orgies semblables. Les femmes se rendaient par troupes à leurs assemblées ; une fois que les cérémonies étaient achevées et les lumières éteintes, le prêtre donnait, en invoquant l'esprit, le signal

de ces unions monstrueuses. Les enfants qui en naissaient étaient ensuite jetés de main en main par ces sectaires placés en cercle, jusqu'à ce qu'il fût mort; et celui entre les mains de qui il mourrait était salué comme grand prêtre. Un de ces enfants était brûlé par les prêtres, qui, mêlant dans une coupe ses cendres avec du vin, se servaient de ce breuvage pour initier les adeptes. (Abr. Bzovius, *in annal.*, ann. 1303.) Les Templiers furent aussi, comme on le sait, accusés de brûler des enfants et d'honorer Satan. Un grand nombre de nobles du sud de la France étaient entrés dans cet ordre de chevalerie. Sortis d'une condition qui, à cette époque et dans ces contrées, savait cacher sous le manteau de la poésie une profonde corruption, et dans laquelle le manichéisme comptait à cause de cela un grand nombre de partisans, il ne serait pas étonnant qu'ils eussent ajouté aux vices de leur patrie ceux de l'Orient, et que, formant pour ainsi dire un ordre dans l'ordre dont ils étaient membres, ils eussent conservé en secret les pratiques et les cérémonies des Manichéens. Cette supposition est la seule qui puisse concilier les contradictions que l'on remarque dans le procès des Templiers, et sauver à la fois l'honneur des juges qui les ont condamnés et celui du grand maître et de ses compagnons, qui en mourant protestèrent de leur innocence.

Note du traducteur

Notre siècle, fier de sa civilisation et de ses lumières, se croit exempt de ces superstitions et de ces crimes qu'enfante toujours le commerce de l'homme avec les esprits ténébreux. Mais ici encore se vérifie la parole du Maître : Celui qui s'exalte sera humilié; et les siècles antérieurs n'ont malheureusement rien à envier au nôtre sous ce rapport. Aujourd'hui comme autrefois, les morts sont évoqués et consultés

sur les affaires les plus importantes ; et, plus d'une fois peut-être, leurs oracles ont déterminé les combinaisons de la politique moderne. La nécromancie est devenue, sous le nom de spiritisme, un art, une science, que dis-je ? une religion, ayant ses dogmes, sa discipline, ses adeptes, ses prêtres et ses pontifes. Et les sectateurs de cette religion nouvelle, ce ne sont pas des hommes ignorants et grossiers, mais des hommes d'une condition élevée pour la plupart, éclairés, dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot, savants même, exempts par conséquent des préjugés qu'enfante l'ignorance. Aujourd'hui comme autrefois, les puissances infernales sont invoquées, et Satan est honoré d'un culte formel, dont le premier acte consiste à renoncer au baptême, au titre de chrétien qu'il confère, pour passer au service du démon. Aujourd'hui comme autrefois, ces actes exécrables sont signés par le nouvel adepte, et scellés de son sang. Aujourd'hui comme autrefois, dans les réunions où se célèbrent ces mystères ténébreux, le blasphème et la luxure se donnent la main pour honorer d'un mutuel accord le père du mensonge et l'instigateur de tout mal. Aujourd'hui comme autrefois, dans ces assemblées criminelles, après que le nom du Christ et de sa divine Mère ont été maudits, leurs images conspuées et brisées, le corps du Sauveur, reçu à la sainte table par une bouche sacrilège, est livré aux profanations les plus abominables. Aujourd'hui enfin, comme autrefois, l'orgie succède au blasphème et au sacrilège, et les assistants, éteignant les lumières, se livrent dans les ténèbres aux infamies que l'on reprochait aux Manichéens.

Mais à côté, ou plutôt au-dessus de ces prodiges d'iniquité, éclatent des prodiges de grâce et de sainteté. Aujourd'hui comme autrefois, s'épanouissent dans le silence du

cloître, loin du monde et sous le voile de l'humilité, les fleurs les plus suaves de la mystique divine. Aujourd'hui comme autrefois, de saintes âmes puisent dans une communication intime avec la Divinité cette puissance surnaturelle que nous admirons dans les saints de tous les siècles. Tant il est vrai que le ciel et l'enfer ne cessent jamais d'être présents en un certain sens sur la terre ; tant il est vrai que Dieu et le démon ont toujours ici-bas leurs héros. La vertu portée jusqu'à l'héroïsme produit encore les mêmes fruits, et enfante toujours des saints ; et, d'un autre côté, le crime et l'impiété, portés à leur extrême limite, enfantent toujours des monstres.

CHAPITRE III

Développement de la mystique diabolique. L'Église commence déjà à la combattre dans la personne de saint Pierre luttant contre Simon le Magicien. Le célèbre canon *Caput episcopi*. Les Géludes au VIII^e siècle. Au IX^e siècle les magiciens qui changent le temps à leur gré. Au X^e, XI^e et XII^e, décrets de l'Église contre la magie. Les enchantements et la vaudoisie. Les sorcières commencent à paraître au commencement du XIV^e siècle. Procès du carme Adeline devant l'inquisition d'Évreux. Le *fortalitium fidei*. La bulle d'Innocent VIII. Législation des anciens empereurs et des anciens peuples germains contre la magie. Procès de magie à la cour des Mérovingiens. Des ordonnances faites plus tard par les empereurs et les rois au moyen âge. Manière de voir les Indiens du Malabar.

D'après tout ce que nous avons dit dans le chapitre précédent, nous ne devons pas être étonnés de voir la mystique diabolique apparaître déjà dès le commencement de l'Église, et se développer sans interruption à travers les siècles. L'Église a donc eu de tout temps à lutter contre elle, comme nous le voyons déjà par ce que fit saint Paul à Éphèse, par sa lettre aux Colossiens, et par la conduite

de saint Pierre à l'égard de Simon le Magicien. Puis, pendant les trois premiers siècles, elle continue à lutter contre la magie, représentée par les hérésiarques de cette époque, qui essaient d'opposer aux traditions de l'Église celles de l'enfer. A Simon succède Ménandre, puis Saturnin, Basilide, Carpocrate et Marc, jusqu'à ce qu'enfin, selon l'expression de saint Léon le Grand, tout ce qu'il y a d'impiété chez les païens, d'aveuglement chez les juifs charnels, de crimes dans les mystères de la magie, de blasphèmes et de sacrilèges dans les hérésies vienne aboutir au manichéisme comme en un gouffre impur. Bientôt l'Église procède contre la magie dans ses conciles. Celui d'Elvire, en Espagne, dirige son sixième canon contre les maléfices. Celui de Laodicée, en Phrygie, en 343, défend, par son trente-sixième canon, aux clercs de pratiquer la magie et les conjurations et de faire des amulettes; et il excommunique tous ceux qui en font usage. Le célèbre canon *Caput episcopi* expose déjà la doctrine et les pratiques de la sorcellerie. Ce canon est attribué tantôt au pape Damase, tantôt au concile tenu dans ce siècle en Galatie; mais ni l'une ni l'autre de ces deux origines n'est certaine, car il n'appartient qu'au commencement du x^e siècle dans le recueil de Reginon de Trèves, puis dans Burchard de Worms, et enfin dans Gratien. On y lit : « Les évêques et leurs assesseurs doivent s'efforcer de déraciner dans leurs diocèses la magie et les détestables enchantements inventés par le diable; et s'ils trouvent un homme ou une femme adonnés à ce vice, qu'ils les chassent. — Il ne faut pas oublier non plus que certaines femmes abominables servent de succubes aux démons, et, séduites par ces tromperies et ces illusions, croient et déclarent qu'elles chevauchent

la nuit sur certains animaux avec Diane, la 'déesse des païens, ou avec Hérodiade, au milieu d'une troupe innombrable d'autres femmes; que vers minuit elles parcourent dans l'ombre et le silence d'immenses espaces, obéissant en tout à cette Diane comme à leur maîtresse, et qu'elle les appelle à son service en certaines nuits déterminées. » Le canon ajoute : « Beaucoup de gens se sont laissé tromper par cette fausse opinion, et ont été ainsi entraînés vers le culte des païens, comme si, à côté de Dieu, il y avait encore d'autres dieux. Mais c'est Satan lui-même qui, s'emparant de l'esprit des femmes et se transformant en ange de lumière, prend la forme de diverses personnes, et, troublant dans le sommeil les têtes où il s'est établi, leur présente tantôt des choses gaies, tantôt des choses tristes, et leur fait accroire que tout cela se passe non dans l'âme, mais dans le corps. » Nous voyons ici dans Hérodiade, fille d'Aristobule, un souvenir et un reflet du judaïsme, de même que nous trouvons un reflet du paganisme dans cette Diane ou Hécate, reine des enfers, la grande sorcière de l'antiquité païenne, qui, parcourant les montagnes avec des bruits terribles, suivie de ses chiens, entourée de serpents qui sifflent à ses côtés, traverse les carrefours, les champs, les villes et les bourgs.

Les Incubes
et les
Geludes.

Au ve siècle, Chrysostome et Philastre parlent de la croyance aux incubes, dont saint Augustin fait déjà mention. Mais le premier la rejette, d'après ce principe, qu'une nature spirituelle ne peut se mêler à une nature corporelle; et l'autre la met au nombre des fables des païens. Au commencement du vi^e siècle, les conciles d'Agde et d'Orléans défendent aux prêtres et aux laïques de tirer des présages ou d'expliquer les signes d'après ce qu'on ap-

pelle le sort des saints. Le pape Martin défend en général d'admettre dans les maisons ceux qui s'adonnent à ces sortes de pratiques, afin de détourner quelque mal, comme aussi d'avoir recours aux lustrations païennes, ou d'imaginer d'autres méfaits de ce genre. (*Gratien*, I, can. 3.) Celui de Tolède, en 633, ordonne de dégrader et d'enfermer dans un cloître tout clerc qui se livre aux occupations de ce genre; et le concile *in Trullo*, en 692, décerne la peine d'excommunication contre tous ceux qui font le métier de devins, qui pratiquent les évocations, qui font des amulettes ou dissipent les nuages, si toutefois ils persistent dans leur paganisme. Au VIII^e siècle, nous trouvons la magie répandue dans tout l'Orient; et saint Jean Damascène s'étend sur ce sujet, à propos des dragons qui, selon la légende des Sarrasins, se changent en hommes pour enlever les femmes et s'unir à elles. Il dit entre autres choses : « Quelques-uns plus ignorants racontent que les sorcières, nommées aussi Géludes, sont des femmes qui voyagent dans les airs, qui, n'étant retenues ni par les verrous ni par les serrures, pénètrent dans les maisons à travers les portes fermées, et y font mourir les enfants. D'autres disent qu'elles mangent le foie de ces enfants, et les font mourir en suçant tout leur sang. Plusieurs assurent avoir été témoins de ces faits; d'autres affirment qu'ils ont entendu dire à ces femmes elles-mêmes qu'elles étaient entrées dans les maisons, les portes fermées, en corps et en âme, ou en esprit seulement. Le Christ est bien entré les portes fermées dans la chambre où étaient les apôtres; mais si chaque sorcière pouvait en faire autant, il n'aurait rien de plus qu'elles. S'ils disent que l'âme entre seule, pendant que le corps reste au lit, qu'ils se rappellent cette parole de

Notre-Seigneur : « J'ai pouvoir de livrer mon âme et de la reprendre. » Et ce pouvoir il ne l'a exercé qu'une fois lors de sa passion. Si la première femme venue peut en faire autant, il n'a donc rien encore de plus qu'elle sous ce rapport. Aussi toutes ces choses ne sont que des prétentions mises en avant par les hérétiques, afin de séduire les simples. » (*Saint J. Damasc.*, t. I^{er}, p. 474; Paris, 1712.) Presque en même temps, saint Boniface dit aux catéchumènes d'Allemagne : « Vous venez de renoncer au démon, à ses pompes et à ses œuvres. Qu'est-ce que les œuvres du démon? C'est l'idolâtrie, les vénéfices; c'est d'interroger ceux qui jettent les sorts et font des évocations, de croire aux sorcières et aux loups-garous. »

Des sorciers
qui
changent le
temps.

Au commencement du ix^e siècle, nous voyons saint Agobard, évêque de Lyon, attaquer, dans son livre *de la Grêle et du Tonnerre*, la foi aux sorciers qui prétendent faire le temps à leur gré. « Dans ces contrées, dit-il, presque tous les hommes, nobles ou vilains, citadins et villageois, jeunes et vieux, croient qu'il y a des gens qui peuvent produire la grêle et le tonnerre. Dès qu'ils entendent un coup de tonnerre ou qu'ils voient briller un éclair, ils s'écrient que c'est un temps artificiel (*aura levaticia*). Si on leur demande ce que c'est qu'un temps artificiel, les uns vous répondent avec embarras, et les autres avec cette assurance qui est le propre des ignorants que c'est un temps produit par les évocations des sorciers, et que c'est pour cela qu'en entendant un coup de tonnerre on dit : Maudite la langue qui a prononcé la formule! qu'elle se dessèche et soit arrachée du palais. Quelques-uns ajoutent qu'ils connaissent des sorciers lesquels peuvent diriger toute la grêle qui tombe dans un pays sur un champ sté-

rile ou sur une cuve sous laquelle est assis celui qui a évoqué l'orage. Nous avons souvent entendu dire à certaines personnes qu'elles savaient de science certaine que ces choses s'étaient passées en tel ou tel lieu ; mais nous n'avons encore rencontré personne qui les ait vues de ses yeux. Une fois cependant on me parla d'un homme qui avait été témoin oculaire d'un cas de ce genre ; je ne me donnai point de repos que je ne l'eusse trouvé. Je lui parlai de cette affaire, et comme il persévérait dans son dire , je le suppliai instamment, au nom de la conscience, de ne rien dire que la pure vérité. Il continua, il est vrai, d'affirmer que tout ce qu'il avait dit était vrai , nomma la personne, le temps et le lieu ; mais il avoua en même temps qu'il n'avait pas été présent en ce moment. « Saint Agobard combat ensuite cette superstition par des raisons très-convaincantes, disant qu'elle ôte à Dieu, pour l'attribuer aux hommes, ce qui n'appartient qu'à lui. Dans un autre endroit du même ouvrage, il raconte que peu d'années auparavant, une épidémie s'étant déclarée parmi les bestiaux, le bruit se répandit que Grimoald, duc lombard de Bénévent, avait envoyé, par haine contre Charlemagne, des hommes chargés de jeter une certaine poudre dans les champs, dans les prairies et dans les sources, afin d'empoisonner ainsi le bétail ; qu'il avait vu lui-même un grand nombre d'hommes pris sur cette accusation, quelques-uns mis à mort, et plusieurs jetés dans les rivières, attachés sur des planches. Et ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est que les accusés portaient témoignage contre eux-mêmes, et déclaraient avoir eu réellement cette poudre en leur possession, et en avoir fait l'usage criminel qu'on leur reprochait. Il se prononce de la manière la plus for-

melle, et sur d'excellentes raisons, contre ces bruits, qui étaient crus de presque tout le monde. Enfin il rapporte aussi le bruit d'une barque merveilleuse qui était descendue de la Magonie à travers les nuages. Il avait été témoin lui-même comment on avait mis en prison et amené devant la commune, pour les lapider, trois hommes et une femme que l'on croyait être ainsi tombés du ciel; et ce n'est qu'avec peine que la vérité parvint à se faire jour. Quelques années plus tard, en 829, le second canon du synode de Paris déclare que les magiciens et les sorcières sont des instruments de Satan, par lesquels il exerce ses arts pervers et qui troublent l'esprit des hommes à l'aide de certains breuvages qui éveillent en eux de mauvais désirs. Il ajoute ensuite qu'on les accusait de déchaîner les vents, de produire la grêle et les orages, de ravager les moissons, d'ôter à certains animaux leur lait pour le donner à d'autres, et il finit par conclure que l'on doit procéder contre eux avec toute la rigueur des lois, parce qu'ils ne craignaient pas de servir manifestement le démon par des moyens criminels et maudits.

Décrets de
l'Église.
contre la
magie.

Au x^e et au commencement du xi^e siècle, Burchard de Worms, qui, à l'exemple de Reginon de Trèves, recueillit les Décrets, s'étend longuement sur cet objet. Il résulte de ce qu'il dit que déjà le pape Eutychien, vers la fin du iii^e siècle, avait fait un décret où il est question de bergers et de chasseurs qui prononçaient des formules diaboliques sur le pain, les herbes ou sur certains ligaments, qu'ils cachaient ensuite sur des arbres ou dans les carrefours, au profit de leur propre bétail et au détriment de celui des autres. (*Interrog.* 43.) Le canon du synode d'Ancre est plus étendu. « Si tu crois, y est-il dit, que tu

peux, étant au lit à côté de ton mari, sortir avec ton corps, les portes fermées; faire mourir sans aucune arme visible des hommes baptisés et rachetés par le sang du Christ; que tu peux manger de leur chair rôtie, et mettre à la place du cœur de la paille, du bois ou autre chose semblable, ou que tu peux ressusciter ceux que tu as ainsi dévorés, tu dois jeûner au pain et à l'eau pendant sept ans, quarante jours chaque année. » (L. xix, de *Pœnitentia*.) On ordonne ensuite de rechercher les femmes qui se vantent de pouvoir par des conjurations changer les esprits des hommes, les faisant passer de la haine à l'amour, ou de pouvoir leur causer quelque dommage dans leur fortune. (*Interrog.* 44.) Un autre décret, 10, 8, du *Pénitentiel romain* condamne ceux qui croient aux hommes lesquels prétendent changer le temps; un autre, 10, 31, défend les évocations nocturnes des démons et les sacrifices qu'on leur offre. Un troisième condamne l'opinion des femmes qui s'imaginent qu'elles peuvent par des conjurations mêler et embrouiller la chaîne et la trame sur le métier, et les débrouiller ensuite. Un quatrième enfin interdit de placer dans les greniers et les celliers des arcs et des habits pour les satyres ou les esprits familiers des maisons, afin qu'ils puissent s'en amuser, et procurer au maître de la maison le bien des autres. On condamne les femmes qui croient pouvoir par des conjurations faire passer chez elles le lait ou le miel de leurs voisins, ou ensorceler par les yeux ou par les oreilles les volailles, les petits des cochons ou des autres animaux. On défend de servir des tables pour les Parques, et d'y mettre des mets et trois couteaux. On proscrit l'opinion des femmes qui se croient forcées en certaines nuits de voyager avec Holda, ou de

s'élever dans l'air jusqu'aux nuages, après être sorties de chez elles les portes fermées, dans le silence de la nuit, et de livrer ainsi contre d'autres des batailles où elles donnent et reçoivent des blessures tour à tour. (*Ibid.*, *Poss.*, p. 193 à 200.)

Vers la fin du même siècle, Ives de Chartres fit un recueil semblable, où il traite du même objet, ne faisant le plus souvent que répéter ce qu'avait déjà dit Burchard. Après lui vint Gratien, au milieu du siècle suivant. En Angleterre, Jean de Saresbury, traitant de la magie dans sa *Polyratique*, après avoir compté les différentes sortes de magie, parle des sorciers et de leurs assemblées nocturnes; de la persuasion où ils étaient que ces réunions étaient convoquées par Hérodiade, reine de la nuit; qu'on y célébrait des festins somptueux; qu'elle y employait ses servantes à diverses occupations, punissant les unes, récompensant les autres d'après leurs mérites; qu'on y présentait des enfants aux lamies, qui les déchiraient en morceaux et les dévoraient; ou que d'autres fois, lorsqu'elle avait pitié d'eux, elle leur laissait la vie, et les faisait reporter dans leur berceau. Après avoir rapporté toutes ces choses, l'auteur conclut par ces paroles : « Quel est l'homme assez aveugle pour ne pas reconnaître ici la malice et la tromperie des démons, ce qui paraît déjà en ce que ce sont presque toujours des femmes dont il s'agit, et que parmi les hommes il n'y a que les esprits simples et d'une foi faible? Aussi le meilleur moyen de se défendre de cette peste, c'est de se tenir fortement à la foi, de fermer son esprit à ces opinions insensées et de le détourner de ces folies. » Gervais de Tilbery, qui vivait dans le même temps, donne comme une chose connue que les sorcières qui

voyagent la nuit sous la forme de chats portent le jour sur leur corps les traces des blessures qu'elles ont reçues dans leurs excursions nocturnes. Et Alain des Isles fait dériver le nom de Catharins de *Catto*, parce que, dit-il, ils baisaient le derrière d'un chat, sous la forme duquel Satan leur apparaissait.

Au commencement du XIII^e siècle, ces hérétiques se partagèrent en plus de soixante-dix-sept sectes, obéissant à un chef suprême et secret, qui résidait à Milan; ils inondèrent l'Occident tout entier, et menaçaient d'y anéantir la véritable Église. Ce fut alors que le pape Innocent III leur opposa les Frères Prêcheurs et l'inquisition. Celle-ci cependant fut obligée plus tard, par une bulle d'Alexandre IV, de remettre la décision des procès de magie aux juges séculiers, et de n'y prendre part que dans le cas d'hérésie manifeste. La nécessité de ces précautions nous apparaît déjà par l'exemple des Stadingues, sous le nom desquels cette secte se répandit dans la Frise, la Saxe inférieure et le pays de Brême. Le pape Grégoire IX, écrivant en 1233 aux évêques d'Allemagne et à l'inquisiteur Conrad de Marbourg, dit « qu'ils s'étaient choisi pour maître Satan, lequel leur apparaissait dans leurs assemblées sous diverses formes, et poussait aux infamies les plus abominables ceux qui étaient engagés à son service; que dans ces assemblées, après qu'on avait éteint les lumières, chacun se livrait à ses convoitises; que tous les ans ils allaient recevoir des mains du prêtre le corps du Seigneur, mais qu'au lieu d'avalier l'hostie ils la gardaient dans la bouche, et la jetaient ensuite de ce cloaque vivant dans les lieux les plus immondes. Ils poussaient le blasphème jusqu'à prétendre que le Seigneur du ciel avait précipité du ciel

injustement et par ruse Lucifer; mais que celui-ci y retournerait après en avoir chassé à son tour celui qui l'avait injustement dépossédé, et qu'alors ils jouiraient tous de la béatitude; que l'on doit par conséquent s'abstenir de tout ce qui plaît au tyran, et faire au contraire tout ce qui lui déplaît. C'est pour cela qu'ils tourmentaient et mettaient à mort tous les prêtres et toutes les religieuses qui leur tombaient sous la main. » La secte comptait de nombreux adeptes, surtout parmi les paysans; ils se montrèrent rebelles à toutes les tentatives qu'on fit pour les convertir; il fallut prêcher contre eux une croisade; et on ne put parvenir à s'en rendre maître qu'après que six mille des leurs furent tombés dans leurs marais. Repoussés toujours plus loin, ils se cachèrent pour échapper aux recherches. Bientôt les soupçons les poursuivirent; les accusations se multiplièrent, les prélats les plus élevés ne furent pas épargnés, et nous voyons en 1303 l'évêque de Coventry, en Angleterre, accusé, entre autres crimes, d'avoir prêté hommage à Satan et de s'être entretenu souvent avec lui. Boniface VIII fit faire une enquête qui prouva l'innocence de l'accusé, et il fut acquitté. La magie s'attaque jusqu'au chef de l'Église à cette époque, et Jean XXII charge l'évêque de Fréjus, qui devint pape après lui, et Pierre Tissier, plus tard cardinal, de faire une enquête contre les empoisonneurs. « Car, dit-il, nous avons appris que Jean de Limoges, Jacques de Crabançon et Jean d'Amant, médecin, avec quelques autres, s'occupent par une damnable curiosité de magie noire et d'autres enchantements; qu'ils ont chez eux des livres de magie. Ils se servent pour leurs opérations de miroirs et d'images qu'ils consacrent à leur manière. Ils se placent en cercle, invoquent les mauvais

esprits, et cherchent par leurs enchantements à tuer certaines personnes, ou à les faire mourir par des maladies lentes. Quelquefois ils enferment les mauvais esprits dans un miroir, un cercle ou un anneau, et les interrogent sur les choses secrètes ou futures. Ils prétendent qu'ils ont éprouvé souvent la puissance de ces arts pernicious, et qu'ils pourraient, non-seulement par certains aliments ou breuvages, mais encore par de simples paroles, abrégger, allonger ou ôter la vie des hommes, et guérir toutes les maladies. » Déjà auparavant, le 22 avril de la même année, le pape avait écrit dans le même but une lettre à l'évêque de Riè, où il lui dit, entre autres choses: « Afin de nous empoisonner, ils ont préparé certains breuvages; mais ne trouvant point l'occasion de nous les présenter, ils ont fait des images sous notre nom, et les ont percées avec des aiguilles en prononçant des formules magiques et en invoquant les mauvais esprits, afin de nous faire mourir ainsi. Mais Dieu nous a conservés, et a permis que trois de ces images nous soient tombées entre les mains. » Le 20 août 1220, Guillaume Godin, cardinal, écrit à l'inquisiteur de Carcassonne: « Le pape vous ordonne de faire une enquête juridique contre ceux qui sacrifient aux démons, ou qui les prient, qui s'engagent à eux, qui font alliance avec eux par écrit; qui, afin de les évoquer, font certaines figures, ou pratiquent d'autres enchantements; qui osent même profaner le sacrement de baptême ou les autres en baptisant ces images ou d'autres objets. Vous devez procéder contre ces scélérats avec l'assistance des évêques, comme on procède contre les hérétiques, et le pape vous y autorise. » Lorsqu'en 1066 l'archevêque Éberard de Trèves mourut subitement au milieu des fêtes de

Pàque, on attribua sa mort aux juifs, qui, disait-on, avaient fait faire son image en cire, l'avaient fait consacrer par un prêtre apostat, à Saint-Paulin, puis y avaient mis le feu, pendant que l'évêque célébrait le service divin. Les histoires d'Écosse racontent la même chose de Duffo, roi du pays.

Les actes de l'inquisition du xiii^e siècle sont pleins de choses de ce genre, et les témoignages les plus positifs des inquisiteurs confirment le rapport qui existait entre la magie et les hérétiques de cette époque. Ainsi, on lit dans un de ces recueils, conservé à la Bibliothèque impériale de Paris sous le n^o 3446, ces paroles : « Il y a environ deux cent soixante-dix ans, les Vaudois et les pauvres de Lyon étaient fort répandus dans le pays. Mais la première de ces sectes était bien différente de la seconde. Les premiers étaient proprement hérétiques, comme on le voit par le livre de Dodon; mais les derniers sont bien pires encore, car ce sont des apostats cachés, des idolâtres et d'horribles sacrilèges. Que les juges sachent bien que les magiciens et les magiciennes et ceux qui évoquent le diable, quand on les observe attentivement, sont pour la plupart des Vaudois appartenant à la seconde secte. Or tous les Vaudois sont essentiellement par leur profession, et d'une manière formelle, par l'effet même de leur réception dans la société, des hommes qui évoquent les démons, quoique tous ceux qui évoquent les démons ne soient pas pour cela Vaudois; mais bien souvent ces deux choses se trouvent réunies. » Aussi les procès de magie deviennent-ils toujours plus fréquents. Bernard de Côme, inquisiteur dans ce pays et mort en 1510, écrit que, d'après les protocoles des inquisiteurs qui l'avaient précédé, tels qu'ils

sont conservés dans les archives de l'inquisition du lieu, il appert que la secte des sorcières a commencé il y a environ cent cinquante ans. (*Tract. de strig.*, c. iv.) Ces cent cinquante ans nous conduisent à la première moitié du xiv^e siècle, à l'époque où vivait Bartole, jurisconsulte très-célèbre en ce temps-là. J. de Pioti, évêque de Novarre, le consulta relativement à l'une de ces sorcières, et il en reçut cette décision, qu'ayant renoncé au Christ et au baptême, ayant foulé la croix aux pieds, adoré le démon à genoux, ensorcelé, d'après son aveu, des enfants qui en étaient morts, comme il appert des plaintes de leurs mères, elle devait être condamnée au feu, à moins qu'elle ne témoignât un repentir sincère. Il appuie cette décision sur la Bible, sur le droit canonique et romain, en remettant toutefois aux théologiens et à l'Église le soin de juger si l'on peut être ensorcelé par la simple vue ou par le contact. (*Consil. sel. in causis crim.*, 1577, t. II, p. 8.)

Nous trouvons, l'an 1438, les faits que mit en lumière le procès du carme Guillaume Adeline devant l'inquisition d'Évreux. Celui-ci confessa de bon gré, sans y avoir été forcé par la torture, qu'il était allé souvent à pied aux assemblées maudites des Vaudois, qui se tenaient alors dans le mois d'août, près de Clairvaux, au diocèse de Besançon, en des lieux montagneux et sauvages, et le plus souvent la nuit. Il s'était fait recevoir dans la secte l'année précédente, d'abord pour l'étudier, et ensuite pour regagner l'affection d'un chevalier de Clairvaux qui le haïssait mortellement. Il n'eut de rapports avec elle, d'après sa déclaration, que pendant un mois environ, et sans autres motifs que ceux qu'il avait indiqués. Lorsqu'il parut dans l'assemblée, ce fut une grande joie; et le démon qui prési-

Le carme
Adeline.

avait dit à celui qui le conduisait : « Qu'il soit le bienvenu. » Adeline dit encore que beaucoup de gens des deux sexes étaient venus aussi de plus d'un mille à la ronde, les uns à cause des voluptés charnelles et des désordres auxquels on s'abandonnait dans ces réunions; d'autres pour y satisfaire leur gourmandise et leur ivrognerie; quelques-uns pour se venger de leurs ennemis, ou pour obtenir quelque chose du démon en se mettant à son service. Pour lui, disait-il, il n'en avait reçu aucune faveur. En second lieu, Adeline déclare qu'il avait dans l'assemblée des Vaudois proclamé et annoncé les commandements du diable sur l'ordre du démon qui présidait, et que l'on appelait Monseigneur; que, marchant devant celui-ci, il avait dit à l'assemblée, au moment où il entrait: « Voici votre maître qui approche, recevez-le comme il convient. » Ce même démon prenait quelquefois la forme d'un grand bouc, et Adeline, après avoir inculqué ses commandements aux assistants, lui baisa par trois fois différentes le derrière. De plus, il lui prêta serment en ces termes : « Moi, W. Adeline, prieur de Clairvaux, je renonce à la foi, à la sainte Trinité, à la vierge Marie, à la croix, à l'eau et au pain bénits, à honorer la croix dans les rues ou ailleurs. » Cinquièmement, le même Adeline a souvent, du haut de la chaire, à Arbois, au diocèse de Lisieux, comme il conste par une lettre souscrite de sa main, enseigné et prêché que les femmes qui deviennent grosses par suite d'un adultère ne peuvent recevoir l'absolution si avant de mourir elles ne confessent leur faute à leur mari devant témoin, pour ne pas frustrer les enfants de celui-ci de leur héritage. Au reste, il se rapporte à l'enquête, d'où il résulte qu'il est convaincu de simonie, de parjure et de

sacrilège, de fornication, d'adultère et d'inceste avec sa propre nièce mariée, et de vol, comme aussi d'avoir omis son bréviaire pendant plusieurs années.

Vers cette même époque, en 1439, parut le *Fortalitium fidei*, composé par un Franciscain, probablement Al. de Spina, qui répand un nouveau jour sur cette matière. Dans la dixième considération du cinquième livre, parlant des illusions que les démons communiquent aux femmes, il dit : « On trouve très-souvent dans le Dauphiné et la Gascogne de ces femmes appelées en espagnol *Brur* ou *Kurgon*, qui prétendent que la nuit elles se réunissent dans quelques campagnes désertes, et que là elles trouvent sur un rocher un bouc, qui dans la langue du pays s'appelle *El-boch de Bitne*, qu'elles l'entourent avec des flambeaux allumés, et qu'elles l'adorent en lui baisant le derrière; que beaucoup d'entre elles ont été brûlées à cause de cela, après avoir été prises et convaincues par les inquisiteurs de la foi. Les portraits, ajoute-t-il, de celles qui sont mortes de cette manière se trouvent sur un grand nombre de tapis dans la maison de l'inquisiteur de Toulouse, comme j'en ai été témoin moi-même. Elles y sont représentées entourant le bouc avec des flambeaux à la main, et l'adorant. » Vers la fin du xv^e siècle, nous retrouvons la même accusation relativement à l'adoration du démon sous la forme d'un homme dont on n'aperçoit jamais la figure; qui, après avoir reçu les hommages des assistants, leur distribue de l'argent et leur donne à boire et à manger; après quoi on éteint les lumières, et chacun s'empare de la femme qu'il trouve sous sa main et s'unit à elle. Puis tous se retrouvent tout à coup à la place où ils étaient auparavant. Le peuple était encore tellement persuadé alors que la magie

Le Fortalium fidei.

et l'hérésie étaient intimement unies entre elles qu'on appelait la première *vaudoisie*, parce que l'on confondait à cette époque les Vaudois avec les Catharins.

La bulle
d'Innocent
VIII.

Ce n'est qu'en 1484 qu'Innocent VIII publia sa fameuse bulle, sur la nouvelle qui lui était arrivée que dans quelques parties de la haute Allemagne et dans les évêchés situés sur les bords du Rhin un grand nombre de personnes des deux sexes, oubliant leur propre salut et renonçant à la foi catholique, avaient un commerce impur avec les démons, et se rendaient coupables de superstitions horribles et de pratiques de magie criminelles. Il nomme pour inquisiteurs de l'hérésie dans ces contrées, H. Institoris et J. Sprenger, et leur donne plein pouvoir d'instruire les procès de ce genre, et de punir ceux qu'ils trouveront coupables. C'est à partir de cette époque seulement que nous voyons apparaître ce nombre infini de procès de sorcellerie qui remplissent les annales de ces temps.

Législation
des empe-
reurs.

Si l'Église ne cessa jamais de surveiller la magie, elle ne prêta pas une moindre attention à la législation relativement à cette matière. Constantin avait déjà commencé en 321 par défendre, sous les peines les plus sévères, toutes les pratiques de la magie, ne permettant d'y avoir recours que contre les maladies, la grêle et les pluies désastreuses pour les récoltes. Après lui, Constance avait décerné la peine de mort contre ceux qui consultent les astrologues, les augures, les Chaldéens ou les mages, afin de connaître l'avenir. Cette loi avait été ensuite adoucie par Valentinien et Valens; mais celui-ci l'avait rétablie ensuite dans toute sa rigueur. Théodose marcha dans la même voie; et après que Valentinien et Arcade eurent défendu, en 389, d'avoir recours aux maléfices, il déclara

criminel en 392 quiconque oserait s'élever au-dessus des lois de la nature en cherchant à savoir ce qu'il n'est pas permis de connaître, à deviner ce qui est caché, à faire ce qui est défendu; qui essaierait de nuire aux autres, ou promettrait à un tiers de faire tort à son ennemi. Au commencement du v^e siècle, Honorius ordonne de chasser de toutes les villes les mages, qu'il désigne sous le nom général de mathématiciens, et de brûler leurs livres. Vers la fin du même siècle, il défend de chercher à se procurer des trésors par certaines pratiques magiques. Enfin Justinien, au commencement du vi^e siècle, punit de mort, conformément à la loi Cornélia, quiconque fait mourir un homme par le poison ou en murmurant quelques formules magiques.

Nous remarquons les mêmes efforts dans la législation des peuples germains dès qu'ils sont convertis au christianisme. Nous trouvons chez les Anglo-Saxons les wiglers ou conjurateurs qui pratiquent des enchantements, et que les lois chrétiennes mettent sur la même ligne que les empoisonneurs, les meurtriers et les parjures. Puis les *galdarkrafftigans*, qui croient pouvoir lier ou délier par certains chants magiques appelés *galdra*; les *skinkrafftigans*, qui faisaient sous les yeux des chrétiens de faux miracles; d'autres enfin qui éveillaient ou étouffaient l'amour dans le cœur par le moyen de certains charmes appelés *liblack*. Les Francs avaient aussi des enchanteurs et des magiciennes, et ils appelaient celles-ci du nom de hibous, parce qu'ils croyaient qu'elles se transformaient en hibous et mangeaient les hommes. Quiconque était convaincu de ces crimes devait, d'après les lois saliques, payer une amende de 200 schellings. Mais quiconque accusait quel-

Législation
des peuples
germains.

qu'un d'avoir porté des sorcières, ou seulement un chaudron dans leurs assemblées, sans pouvoir le prouver, devait payer une amende de 2,500 deniers, et de 7,500 s'il accusait une femme libre. Déjà à cette époque les bergers et les chasseurs paraissent initiés à tous les mystères de la magie. Ils prononcent certaines formules ou chantent certaines chansons sur du pain, des herbes ou d'autres objets, qu'ils cachent ensuite dans des arbres, qu'ils jettent sur les carrefours, pour préserver de tout dommage leur propre bétail et nuire à celui des autres. Ils conjurent aussi les maladies, et les guérissent à l'aide d'os ou d'herbes enveloppées dans des nœuds magiques. Ils retiennent par d'autres charmes ceux qu'ils veulent là où ils sont, ou les poussent en des lieux où ils ne veulent pas aller. Ils connaissent et les philtres amoureux, et ceux qui rendent impuissants, et l'art de troubler le ciel, de produire la grêle, de frapper les fruits des arbres ou des animaux, de conjecturer l'avenir par le vol des oiseaux ou en consultant le sort. (*Pact. Leges salicæ*, t. I^{er}, p. 322.) La loi des Wisigoths en Espagne condamne à deux cents coups de bâton ceux qui exercent des maléfices, emploient des ligatures ou des formules écrites pour nuire aux autres, soit dans leur personne, soit dans leur bétail, dans leurs biens meubles, dans leurs champs ou vignes, pour les tuer ou les rendre muets; tous ceux qui produisent la grêle par leurs enchantements, qui troublent le sens des hommes par l'invocation des mauvais esprits, qui offrent à ceux-ci des sacrifices nocturnes, et les conjurent par des chants. La même loi veut de plus qu'on leur coupe les cheveux, et qu'on les conduise ignominieusement autour de la ville. (*Lex Wisigoth.*, l. VI, t. I^{er}, § 4; t. II.) La loi des Os-

trogoths et de Théodoric est plus sévère encore ; car elle punit de mort tous ceux qui pratiquent la magie, qui expliquent les signes ou qui prophétisent d'après l'ombre ; et elle prive leurs complices de tous leurs biens. (*Edict. Theodor.*, § 108, 111, 134.) Les lois lombardes interdisent de tuer l'affranchie ou la servante d'un autre sous prétexte qu'elle est une de ces sorcières que l'on appelle *Masques*, parce que « c'est une opinion sans fondement de croire que les sorcières peuvent manger les hommes encore vivants. » (*Leges Longob.*, l. I, tit. 2, § 9.) Les anciens Bava-rois connaissaient aussi les sorciers et les sorcières qui ensorcelaient ou empoisonnaient ; les *kalstrara*, qui savaient attirer à eux le bien d'autrui par leurs enchantements, ou ensorceler ceux qui devaient subir le jugement de Dieu. (*Lex Bajuvar.*)

Au vi^e siècle, nous trouvons déjà à la cour des rois mérovingiens un procès de sorcellerie, avec application de la torture, dans l'affaire du préfet Mummole. Le fils de Frédégonde, femme de Chilpéric, meurt. On rapporte à sa mère qu'il a succombé à un charme, et que Mummole, qu'elle haïssait depuis longtemps, a été complice du crime. Elle fait mettre à la torture plusieurs femmes de Paris, qui, cédant à la violence du supplice, confessent qu'elles sont sorcières, qu'elles ont déjà fait mourir plusieurs personnes par leurs maléfices, et qu'elles ont sacrifié le fils de la reine pour racheter la vie du préfet. La reine fait redoubler la torture ; quelques-unes meurent au milieu du supplice ; d'autres sont brûlées, d'autres encore mises sur la roue : puis Frédégonde se rend avec le roi à Compiègne, et là elle lui découvre toute la chose. Le roi fait saisir le préfet : il est étendu sur une poutre, les mains

Procès de
Mummole.

liées derrière le dos ; mais il confesse seulement qu'il a reçu plusieurs fois de ces femmes des breuvages et des onguents, afin de s'attirer la faveur du roi et de la reine. Rendu à la liberté, il se vante imprudemment de n'avoir ressenti aucune douleur pendant qu'on lui appliquait la question. On vit dans cette circonstance une preuve manifeste qu'il était adonné à la magie ; de sorte qu'on le remit à la torture, jusqu'à ce que les bourreaux fussent fatigués de le tourmenter. Il devait être exécuté ensuite ; mais la reine lui fit grâce, et il mourut bientôt après d'un coup de sang, par suite des mauvais traitements qu'il avait essayés. (Gregor. Turon., *Hist.*, l. V, c. 40 ; l. VI, c. 33.)

Ordonnan-
ces des
princes au
moyen âge.

Un des capitulaires de Charlemagne, de l'an 805, porte ce qui suit : « Quant aux conjurations, aux augures, aux prophéties et ceux qui troublent le temps ou font d'autres maléfices, il a plu au saint synode d'ordonner que, dès qu'on les aura pris, l'archiprêtre du diocèse les fasse interroger soigneusement pour les amener à avouer le mal qu'ils ont commis. On doit les traiter cependant de telle sorte qu'ils ne meurent pas, mais qu'ils restent renfermés en prison, jusqu'à ce que, Dieu aidant, ils promettent de se convertir. Les comtes ne doivent donc pour aucun prix les mettre en liberté. » (Baluz., c. 25.) Ailleurs, il est expressément défendu, soit aux clercs, soit aux laïques, de préparer des amulettes, ou des ligatures, ou des formules écrites, auxquelles les gens simples attribuent une puissance curative dans les fièvres et les épidémies. On défend les évocations, et l'on condamne tous ceux qui prétendent qu'ils peuvent par leur moyen troubler l'air, produire la grêle, ôter à l'un ses fruits et son lait, pour les porter à un autre. Cependant aucune peine déterminée n'est pro-

noncée contre eux. Ils doivent être remis entre les mains des prêtres. Et si quelqu'un, trompé par le démon, croit que telle ou telle femme est une sorcière, et la brûle sous ce prétexte, ou donne sa chair à manger, ou la mange lui-même, il doit être condamné à mort. (Baluz, t. 1^{er}, p. 250.) Mais cette loi n'abolit point cette coutume barbare, et nous lisons dans les annales de Corbie, sous l'année 914, que beaucoup de sorcières furent brûlées dans le pays. Peut-être furent-elles les victimes de cette fureur populaire que nous avons vue se reproduire de nos jours à l'occasion du choléra. Les lois de Cadgar, en Angleterre, au milieu du x^e siècle, et les Canut, au commencement du xi^e, cherchent à arrêter les progrès du mal par les mêmes moyens. En Norwége, la loi défend, sous peine de l'exil et de la confiscation des biens au profit du roi ou de l'évêque, le métier de devin, les conjurations, les maléfices, les enchantements et toutes les autres pratiques reconnues comme mauvaises. En Islande, la loi ordonne également de procéder avec rigueur contre les magiciens, contre ceux qui, par un art diabolique, voyagent à travers les airs, qui renoncent à Dieu et à la sainte Église, et qui pratiquent la magie en quelque manière que ce soit. Le *Sachsenspiegel*, ou recueil des lois et coutumes de l'Allemagne au moyen âge, plus sévère encore, décerne la peine du feu contre tous les chrétiens, hommes ou femmes, convaincus d'infidélité, de magie ou d'empoisonnement. Plus tard, cette loi si rigoureuse fut adoucie, en ce sens que la peine du feu fut réservée pour ceux-là seulement qui, par le moyen de la magie, avaient procuré aux autres quelque dommage. Quant aux autres, qui avaient pratiqué cet art diabolique sans détriment pour personne, ils devaient être punis con-

formément à la qualité du crime, selon que les juges le croiraient convenable. Vers le milieu du xvi^e siècle, la connaissance des crimes de magie passa du clergé aux juges laïques. En France, où un acte du parlement de 1282 avait attribué à l'Église le jugement de ces sortes d'affaires, un autre acte de 1390 en chargea de nouveau les tribunaux séculiers. En Angleterre, l'acte du parlement de 1541 contre la magie et la sorcellerie, après avoir été aboli en 1547 par les réformateurs, fut rétabli de nouveau en partie l'an 1562 par la reine Élisabeth, puis rendu plus sévère en 1603, et enfin aboli en 1736 par un acte de Georges II.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte d'une manière évidente pour tout esprit impartial que l'Église a toujours agi sous ce rapport avec cette sagesse supérieure qui ne l'abandonne point, et que la loi civile, de son côté, malgré la sévérité dont elle porte l'empreinte, ne s'est jamais écartée cependant de la justice et de la modération chrétienne. L'Église considère la magie comme une hérésie, bien plus, comme une apostasie, et sous ce rapport comme le fondement et le dernier terme de toutes les hérésies. En effet, des magiciens, selon l'expression d'Adrien VI dans sa bulle, « oubliant leur propre salut, renonçant à la foi, foulant la croix aux pieds, abusant des sacrements, honorant le diable comme leur maître et leur roi, pratiquent à son service, et d'après ses inspirations, les crimes les plus abominables, au risque de leur damnation éternelle : ils bravent la majesté divine, et par leurs exemples pernicieux sont un scandale pour un grand nombre. » Les papes, considérant moins le fait extérieur que la volonté qui le produit, ordonnent aux inquisiteurs

de procéder avec attention et sévérité, en évitant d'anticiper les résultats de l'enquête. Bien plus, ils déclarent expressément qu'ils ne doivent point donner suite à celle-ci, lorsqu'ils ont été trompés sur les faits, ou bien lorsqu'elle pourrait donner lieu à quelque scandale. Les coupables ne doivent être soumis à l'excommunication et aux autres peines canoniques qu'après avoir été bien et dûment convaincus. Et encore, si, revenant à l'unité, ils abjurent leurs erreurs, on doit les recevoir avec bienveillance, et les soumettre à une pénitence salutaire. Ils ne doivent être remis au bras séculier, pour subir la sentence portée contre eux, que lorsqu'ils se montrent tout à fait incorrigibles. Le *Malleus* propose en ce cas la prison perpétuelle. Le pouvoir séculier, de son côté, lorsqu'il était représenté par des hommes justes, était parfaitement d'accord avec l'Église sur le caractère impie de la magie : mais ce qu'il punissait en elle, c'était moins le crime contre Dieu que l'outrage à la société civile ; c'était moins la volonté perverse du coupable que l'effet de son action. Ainsi, l'indulgence et la sévérité étaient unies dans la législation chrétienne de ce temps-là. Si plus tard, et pendant une grande partie du xvi^e siècle, il en fut autrement ; si à cette législation sage et équitable succéda un effroyable terrorisme, il faut en chercher la cause dans cette disposition funeste des esprits à se laisser dominer par des principes abstraits, disposition qui, de nos jours et sous nos yeux, a produit des effets semblables. Il faut surtout l'attribuer à cette dégradation religieuse et morale qui précéda la réforme, à la barbarie qui en fut le résultat, à la rudesse et à la dureté que produisirent les guerres sanglantes auxquelles elle donna naissance. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de

Florimond de Raimond intitulé l'*Antechrist* ; Lyon 1597, ch. vii. L'auteur avait été protestant, et s'était converti à l'Église. Membre du parlement, il a constaté dans cet ouvrage les résultats de sa longue expérience. La peinture qu'il y fait de la barbarie qui s'était introduite en France à cette époque fait dresser les cheveux sur la tête. L'Église et l'État, parfaitement d'accord sur la criminalité de la magie, ne se sont point prononcés d'une manière décisive sur la question principale, à savoir sur la puissance magique de la volonté humaine livrée au démon. L'une et l'autre attendaient, comme il était naturel, les éclaircissements que les enquêtes devaient donner sur ce point. L'Église a vu de tout temps dans la magie une séduction ou une illusion du démon ; et les jurisconsultes, tant qu'ils sont restés chrétiens, ont partagé cette opinion avec elle. Mais y avait-il réellement séduction, ou bien tout n'était-il que le résultat d'une illusion ? C'est sur quoi les sentiments se sont partagés dans le cours des débats ; et malgré les enquêtes les plus exactes et les plus consciencieuses, on n'a jamais pu arriver à quelque chose de bien certain, à cause de l'obscurité de la matière ; et c'est pour cela que l'esprit léger et frivole des temps modernes a dédaigné de continuer les recherches et les investigations des siècles précédents, et que l'affaire en est toujours restée au même point. Les médecins, consultés dans les procès de magie, n'ont fait que rendre plus obscur encore un sujet qui l'était déjà tant par lui-même en s'obstinant à ne voir dans les phénomènes de la magie que l'effet d'une maladie cachée. Et comme, d'un autre côté, le traitement appliqué au mal était à la fois maladroit, violent, et le plus souvent inefficace, on en vint à nier le mal lui-même ; car il est de la

nature de tout principe négatif de finir par se nier soi-même, après avoir nié tout le reste. Mais ce qui apparaît dans tous les temps, ce qui, malgré toutes les contradictions, se reproduit toujours de nouveau ne peut être une chimère. La crédulité, la superstition, l'ignorance et la barbarie peuvent bien l'avoir défiguré et altéré; mais pour qu'il ait pu résister à cette altération il a fallu nécessairement qu'il eût en soi un fond de vérité, qui, reparaissant toujours de nouveau, frappât le bon sens des hommes, qualité qu'on ne peut refuser à aucune époque. L'Église n'a pu se tromper en considérant la magie comme une apostasie et un retour à Satan; car c'est toujours à la suite des hérésies les plus monstrueuses que la magie s'est reproduite. La législation civile ne s'est pas trompée davantage en la punissant comme un crime contre la société; car elle n'a jamais manqué de reparaître aux époques de bouleversement, où la nature humaine, brisant tous les liens de l'ordre moral, ne recule plus devant aucun crime. Les médecins ne se sont pas trompés davantage en l'attribuant à une maladie; car elle en est une en effet. Épidémie et contagion, elle a commencé avec cette grande infection dont le péché originel a déposé le germe dans le genre humain, et qui, comme un mal héréditaire, se propage de génération en génération à travers tous les siècles. Comme les épidémies, elle a ses intermittences. Tantôt elle sévit avec plus de fureur, tantôt elle semble se ralentir au contraire. Mais elle n'est pas seulement épidémique; elle apparaît encore partout comme endémique, avec plus ou moins d'intensité, selon les lieux où elle règne. Nous avons eu déjà plus d'une occasion de constater en elle ce caractère : nous ajouterons seulement ici ce que

les missionnaires modernes ont trouvé sous ce rapport dans les Indes.

Les Indiens
du Malabar.

Lorsque les missionnaires danois de Tranquebar demandèrent aux Indiens de la côte de Coromandel s'il y avait parmi eux des gens liés au démon par une alliance formelle, et exerçant la magie, ils leur répondirent qu'ils connaissaient en effet un art appelé magie ou sorcellerie, et ils leur nommèrent une multitude d'esprits protecteurs des campagnes ou des villes, qui étaient placés comme rois au-dessus des démons. Ils leur dirent que chacun de ces esprits avait une fonction particulière; qu'on leur offrait en sacrifice des boucs, des porcs, des coqs et des boissons fortes; qu'on se donnait à eux par certaines formules déterminées, et qu'on s'engageait à leur service par un serment solennel en leur disant : « Demeure chez moi, je demeurerai chez toi; » et qu'on leur offrait chaque année deux ou trois fois des sacrifices. Le magicien, ajoutaient-ils, une fois initié aux mystères de son art, prépare un onguent d'une couleur foncée, dont il se frotte la main, et il peut y voir alors comme en un miroir les dieux et les déesses, en les appelant par leurs noms. S'il leur demande ce qu'ils veulent, ils le lui font voir sous une forme sensible. Il garde auprès de lui ceux dont il a besoin, et leur confie telle ou telle fonction, puis il congédie les autres. Il peut avec leur secours amener les calamités, paralyser les membres, ôter aux hommes l'usage de leurs sens, produire en eux la manie, la folie et la fureur, les rendre difformes ou les faire mourir peu à peu. La nuit il fait toute sorte de mal par leur entremise, tourmente ceux qui dorment, comme si on leur arrachait les entrailles ou qu'on les étranglât, ou qu'on leur coupât le cou; ou bien

encore comme si des serpents accouraient en grand nombre pour les mordre. Parmi ces sorciers, il en est de plus habiles que les autres, qui peuvent immédiatement et sans façon tuer un homme. Les démons font tout cela par crainte du serment que ces gens ont fait au nom de Dieu. C'est au moyen de cette crainte que plusieurs obtiennent d'eux aussi le pouvoir d'appeler par certaines formules les poissons dans la mer, ou de rendre au contraire la pêche nulle. Enfin, lorsque celui qui a appris tous ces maléfices est près de mourir, et qu'il refuse de vivre et d'agir conformément à la volonté des mauvais esprits, ils lui ôtent eux-mêmes la vie.

Interrogés s'il y avait aussi des fantômes parmi eux, ils répondirent qu'on en voyait en effet, mais qu'on les regardait comme des esprits mauvais; que tous ceux qui se tuaient ou qui mouraient d'une mort prématurée n'allaient ni dans le ciel ni dans l'enfer, mais que leurs âmes erraient sous la forme de fantômes; que de plus, lorsque ceux qui jouissaient avec Siva de la béatitude devenaient orgueilleux, désobéissants et rebelles, il les maudissait, et qu'ils devenaient alors des esprits mauvais; qu'ils ne pouvaient jamais se reposer, mais qu'ils voltigeaient sans cesse, surtout la nuit, séduisant les simples et les sots, et tentant les autres de mille manières; apparaissant en songe sous la forme de jeunes filles séduisantes, et éveillant la volupté; produisant des maladies et des fièvres, et faisant aux hommes tout le mal qu'ils peuvent. Si quelqu'un, à la vue de ces fantômes, est saisi de frayeur, ils s'emparent de lui et le possèdent, font entendre en lui des bruits singuliers, lui font tenir toute sorte de propos, le font courir nu, manger des poissons et de la viande crus, de l'herbe et

tout ce qui lui tombe sous la main ; de sorte qu'ils ne font rien de raisonnable ni d'humain. Ils ajoutèrent qu'il y avait parmi eux des possédés, et que les possessions étaient différentes selon la diversité des démons ; que le démon nommé *Catteri* possédait principalement les femmes et les filles bien faites ; qu'alors il les rendait difformes, et faisait qu'elles ne pensaient plus ni à leurs maris, ni à leurs enfants, ni au soin de leur maison, mais qu'elles couraient toujours comme des folles, chantant, tournant la tête, se jetant dans les buissons, passant la nuit dans les vieilles pagodes, injuriant, frappant quiconque approchait d'elles et leur parlait avec bienveillance, ou lui jetant des pierres. D'autres font que celui qu'ils possèdent ne peut prendre aucune nourriture, et est forcé de tourner la tête, tandis que les mauvais esprits qui résident dans les eaux épouvantent celui qui traverse une rivière, et le font mourir ensuite. Cependant tous ces démons peuvent être chassés de ceux qu'ils possèdent, à l'exception de trois seulement, qu'on est obligé de garder jusqu'à la mort. Pour les autres possédés, on les conduit dans les pagodes des dieux protecteurs ; là on immole à ceux-ci des boucs, des porcs, des coqs, en disant : « Mère, que voulez-vous de plus ? Je vous donnerai à manger tout ce que vous désirerez. » Puis, au milieu du bruit du tambour et des instruments à cordes, on frappe le possédé avec des verges, et l'on menace le démon jusqu'à ce qu'il soit sorti.

Ce n'est pas seulement aux Indes que les missionnaires ont constaté ces faits. Au Japon, lorsque quelqu'un était possédé, on disait que le renard avait sauté sur lui ; et un jour, dans la ville d'Ozacana, toutes les formules de conjuration ayant été épuisées, on tua tous les chiens, pour

forcer par là le démon de sortir du corps des possédés. Le mal est donc, comme nous l'avons dit, un mal universel dans l'histoire. On le retrouve dans tous les temps et dans tous les lieux. C'est une maladie endémique par toute la terre, et en même temps une maladie épidémique se communiquant d'une génération à l'autre.

CHAPITRE IV

De la légende diabolique. Comment elle est fondée sur la nature. Comment l'opposition de la lumière et des ténèbres ressort dans le poème de l'Edda. La grotte des sibylles. Le pays des ombres situé sous la terre et habité par les nains. Le royaume des morts à Göttschée. Les Ases voyageant dans les airs. La fée Holda sur le mont Hørsil : la fée Abundia. Hugon chez les Francs, et Héra ou Hertha. La double marche des Ases et des Asines dans les douze nuits qui précèdent la naissance de la nouvelle année. La dame blanche et la danse des sorcières. La légende du curé de Bonneval. Vodan et l'armée des Ases. Les volcans de la Sicile.

Ce qui, dans le domaine de l'esprit et de la volonté, se produit comme pensée et acte, apparaît dans le domaine de l'imagination comme type et image. Nous devons donc retrouver ici une légende infernale, se développant d'une manière parallèle aux légendes pieuses de la mystique divine. L'esprit a pour but la vérité, c'est-à-dire la conformité de la pensée avec son objet. La volonté, de son côté, a pour but le bien, c'est-à-dire la conformité de ses actes avec la loi morale, tandis que l'imagination n'est soumise à aucune de ces conditions : la vérité et l'erreur n'ont de signification pour elle qu'autant qu'elles sont vraisemblables. Le vraisemblable est donc, à proprement parler, son

objet, en tant qu'il produit ou une consonnance qui lui plaît, ou une dissonance qui la blesse. De même aussi, dans le domaine moral, le bien et le mal se réduisent pour elle à ce qui a l'apparence du bien. L'un et l'autre ne la frappent que par leurs rapports les moins élevés, en tant qu'ils produisent le plaisir ou la peine. La consonnance et la dissonance d'un côté, le plaisir et la peine de l'autre, voilà uniquement ce qui agit sur l'imagination, et ce qu'elle cherche elle-même à produire dans les autres; ce qu'elle veut, c'est de plaire ou de frapper. Elle est donc, à cause de cela, moins bien disposée en faveur de la vérité que de l'erreur; car la première, étant unique et absolue, lui laisse beaucoup moins de jeu pour ses créations fantastiques, tandis que la seconde, avec ses variétés infinies, lui donne toute liberté sous ce rapport. Elle préfère aussi pour la même raison le mal moral, mélangé du moins de quelque bien, au bien lui-même pur et simple, parce que celui-ci, se plaçant toujours entre deux extrêmes dont il fait disparaître l'opposition, produit dans la volonté je ne sais quelle disposition douce et tempérée qui nuit à l'effet poétique de l'action; au lieu que l'autre, laissant les contrastes se produire dans toute leur force, permet ces effets grandioses quelquefois, mais toujours saisissants, qui frappent l'âme et la remuent. Aussi voyons-nous la légende diabolique travaillée avec plus de soin que la légende pieuse, et s'éloigner bien plus que celle-ci de la vérité. Quoique la dernière en effet ne soit tenue comme l'autre qu'au vraisemblable, il est toutefois dans sa nature de s'attacher le plus qu'elle peut au vrai et au bien. Elle est donc obligée davantage de se conformer aux objets dont elle traite. Elle évite par-dessus tout la moindre opposition à la

doctrine de l'Église. Elle a en horreur le mensonge pur fait pour le plaisir de mentir; et, se donnant pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour une amplification poétique de la vérité, elle se laisse toujours facilement reconnaître de tout homme qui a un peu de tact et d'expérience. L'autre légende, au contraire, ne cherchant qu'à procurer à l'esprit les satisfactions dont il est avide, n'est point arrêtée par toutes ces considérations et se trouve ainsi plus libre dans ses mouvements. Comme dans le domaine du mensonge, le faux se laisse plus distinguer du vrai par la loi de la contradiction intime qui les sépare l'un de l'autre, et que dans le royaume du mal toute garantie manque pour discerner celui-ci du bien, et que d'ailleurs l'homme, une fois lancé dans ces voies ténébreuses, peut atteindre des limites incalculables, ce qu'il y a de plus affreux peut se présenter comme croyable; de sorte que, le mensonge se mentant à lui-même, l'erreur et la vérité sont parfois tellement mêlés et comme entrelacés, que l'œil le plus exercé a souvent bien de la peine à les distinguer.

Mais outre cette manière tout arbitraire de traiter les objets poétiques, il en existe une autre, même dans ce royaume du mensonge, laquelle n'invente point les faits, mais, les prenant tels qu'elle les trouve, les saisit avec l'imagination, et les travaille d'après les lois de celle-ci, pour en faire un tableau poétique et agréable. Il y a donc ici une vérité relative qui prend différentes formes, selon le domaine auquel appartiennent les faits dont il est question. Ce mélange de vérité donne à la composition poétique une certaine régularité. Les légendes de cette sorte, quoique produites par l'esprit de mensonge, quelque arbitraire que soit d'ailleurs la manière dont elles ont été travaillées, rendent donc à

leur façon témoignage de la vérité ; et comme , d'un autre côté , elles se retrouvent dans tous les temps et dans tous les lieux , elles démontrent par leur universalité même celle de l'objet qui leur sert de fondement. C'est de ce point de vue que nous jetterons ici un regard sur cet ordre de faits , en considérant l'objet qui nous occupe d'après les différents domaines auxquels ces faits appartiennent , et en commençant par celui de la nature.

Le poème
de l'Edda.

L'opposition la plus profonde que renferme en soi la nature est , sans contredit , celle de la lumière et des ténèbres. C'est à elle que se sont rattachés dans l'antiquité tous les mythes ; c'est d'elle encore que plus tard ont pris leur départ toutes les légendes. Partout nous trouvons la croyance à deux sortes d'êtres , les uns lumineux , habitant les régions supérieures , les autres ténébreux , ayant l'abîme pour demeure. C'est dans l'Edda que nous trouvons la formule mythologique la plus courte et la plus générale de cette opposition. Au commencement était la région ténébreuse et glacée appelée Niflheimr , et celle de la lumière , nommée Muspellzheimr. Mais une étincelle de lumière étant tombée de la seconde dans la première , une partie de la glace fondit et devint liquide. De cette goutte de la vie naquit un être de forme humaine nommé Imir. Avec lui naquit en même temps la génisse Audhumla , qui le nourrit de son lait , et qui léchant , c'est-à-dire formant les pierres de sel , en fit sortir un autre homme grand et fort , nommé Buri. Imir devient le père des géants de la glace , race méchante et perverse , et Buri la souche des Ases , race bonne et pure , parce qu'elle participe davantage à la racine de la lumière , de même que la race des géants participe plus de la nuit , au contraire. Une guerre éclate

entre les deux maisons. Les fils de Bor tuent Imir et noient dans le sang du géant sa race tout entière, à l'exception d'un seul qui la propage de nouveau. Du corps d'Imir les Ases construisent l'univers; de sa chair et de ses os ils produisent les nains semblables aux hommes et doués d'intelligence. Ce sont des sylphes, mais des sylphes ténébreux, habitant les sombres domaines de la nuit. A côté d'eux sont les sylphes lumineux, plus éclatants que le soleil, qui habitent le troisième ciel avec les Ases. Le peuple d'Imir se partage en géants et en sylphes ténébreux, tandis qu'à la race des Ases se joignent les sylphes lumineux. Le peuple des géants est une race indocile, sauvage, énorme dans ses dimensions, dont beaucoup ont plusieurs bras et plusieurs têtes; audacieuse, colère, d'une grande vigueur, mais en même temps grossière et maladroite, ayant quelque chose de la nature du rocher, demeurant aussi parmi les rochers, et se servant d'armes de pierre. Cette race s'est établie aux derniers confins de la terre, dans les montagnes du Nord, où elle s'est retirée en fuyant le voisinage des hommes. A côté des sylphes gracieux des régions supérieures, le peuple des sylphes noirs, petits comme des nains, laids et obscurs comme la nuit à laquelle ils appartiennent, habite avec ses rois dans les cavernes et les fondrières. Forts la plupart plus que leur taille ne semble le comporter, ils se distinguent surtout par leur agilité et leur souplesse. Ils gardent les mines dans les profondeurs de la terre, séparent les métaux, filent les fibres des plantes, et en tissent les feuilles, les fleurs et le tronc. Ils aiment la danse et la musique, et c'est leur voix que l'on entend dans l'écho. Comme ils passent sans obstacle à travers les pierres, ils peuvent aussi se rendre visibles et

disparaître à leur gré, et lire dans l'avenir par un esprit prophétique. Divisés dans leur être, ils peuvent se montrer bienfaisants, secourables, intimes et familiers à l'égard de l'homme; mais ils peuvent aussi s'enfuir devant lui, devenir ses ennemis, l'agacer, lui nuire par leur souffle et par leur regard, et le tromper par toutes sortes d'illusions. (*Mythologie allemande* de Grimm, p. 246.) Le son des cloches, la construction des églises, le mouvement et l'agitation des hommes occupés les mettent en fuite, de même que les géants de leur côté se retirent devant les progrès de la moralité parmi les hommes au milieu desquels ils vivent. Les géants et les nains, faits pour la nuit et les ténèbres, ne doivent jamais se laisser surprendre par le lever du soleil; car la lumière les changerait aussitôt en pierres.

Les Ases et les sylphes blancs représentent évidemment les puissances de la nature qui résident dans les astres du firmament, dont les uns, plus considérables et plus grands, étendent au loin leur action, tandis que les autres, moins considérables, agissent aussi à des distances plus rapprochées. Les géants, de leur côté, et les sylphes noirs expriment les puissances de la nature qui gisent dans les profondeurs de la terre, et dont les unes, plus massives, agissent avec plus de force et d'énergie, mais dont les autres, renfermées dans un cercle plus étroit, ont une action plus subtile et plus pénétrante. Ces puissances opèrent en secret et dans l'obscurité; et c'est pour cela que la lumière les dérange, de même que l'approche de la nuit trouble les premières. Mais, outre ce côté naturel du mythe que nous étudions en ce moment, il en est un autre spirituel qui n'en ressort pas moins clairement. Il exprime, en

effet, l'opposition des races et des tendances historiques, et le contraste qui existe toujours dans l'humanité entre ceux qui marchent en avant et ceux qui restent en arrière. C'est le symbole de la lutte dont l'histoire tout entière porte l'empreinte. Comme le paganisme reposait sur cette double base, nous devons l'y retrouver partout. D'un côté les Dieux, de l'autre les Titans, les Géants et les Cabires; les combats entre les Dieux et les Géants; de grandes catastrophes dans la nature et dans l'histoire : voilà ce qui nous apparaît dans les mythes de l'antiquité. Tel est le fond que la légende a trouvé partout, et sur lequel elle a bâti, continuant ainsi l'édifice déjà commencé. Elle nous représente partout, en effet, des histoires de géants et de nains se rattachant aux sommets des montagnes et aux rochers placés comme des portes à l'entrée des gorges et des cavernes où la nature déploie ses merveilles. Déjà l'antiquité, par un mythe ingénieux, avait placé aux portes de l'abîme les sibylles qui lisaient dans l'avenir, et dont les sentences, écrites sur des feuilles de palmier, étaient poussées au dehors par le souffle de l'inspiration qui montait des régions inférieures. C'est là aussi qu'elle avait placé ces prêtres cimmériens qui jamais ne voyaient la lumière, et qui interprétaient les prophéties obscures dont les entrailles de la terre leur renvoyaient l'écho.

La dame blanche reste toujours à son ancienne place. Il n'y a pas longtemps encore qu'un gentilhomme allemand, conduit par Pierre Nappi, religieux dans un couvent voisin de l'une des portes qui mènent à sa demeure, l'y a trouvée. Le moine lui recommanda d'abord, à lui et à ses compagnons, le silence et le courage, et leur défendit de rien toucher ou de rien prendre de ce qu'ils verraient.

La grotte
des sibylles.

Puis tous ensemble , portant un flambeau à la main , parcoururent un long sentier qui , d'une grotte haute et spacieuse , les conduit dans l'intérieur. A la fin une porte s'ouvre devant les conjurations de Nappi , et les voyageurs entrent dans une salle couverte d'or et d'argent , où les pierres les plus précieuses éblouissent les regards de leurs reflets étincelants. C'est là qu'ils trouvent la sibylle. C'était une femme d'une taille extraordinaire , vêtue d'une robe verte et bleue. Elle était diaphane , et brillait comme l'émeraude et le saphir. Elle fait entendre par signes plusieurs choses au guide ; elle se lève , et ils la suivent dans une seconde salle ; mais ils entendent autour d'eux en marchant un bruit terrible qui les épouvante. Ils trouvent cette seconde chambre brillant du même éclat que la première , mais avec des couleurs différentes ; puis ils entrent dans une troisième plus petite. Là ils aperçoivent des femmes qui s'inclinent avec grâce devant eux. Le sol sous leurs pieds est pavé de pierres précieuses ; et l'un d'eux , séduit par leur éclat , cède à la tentation et en ramasse une. Aussitôt , comme ils entraient dans la quatrième chambre , leurs lumières s'éteignent , et ils se trouvent plongés dans une nuit profonde ; de sorte que , saisis de frayeur , ils ne savent plus où ils doivent aller. Leur guide , conjecturant ce qui est arrivé , leur représente le péril auquel ils se sont exposés , et leur dit que si l'un d'eux a pris quelque chose il doit se hâter de le jeter loin de lui. Le coupable fait ce qu'on lui commande , et la pierre qu'il avait ramassée lui apparaît au moment où il la jette semblable à une pierre de touche. Ils s'avancent à la suite de leur guide , le cœur dans l'angoisse et l'effroi : il faut tantôt ramper dans des sentiers incommodes , tantôt se glisser dans des trous ou

des fentes étroites , jusqu'à ce qu'enfin , après avoir longtemps tâtonné , ils aperçoivent de loin une faible lumière qui les conduit vers une autre issue sur une montagne inconnue ; et ils reviennent enfin , après neuf jours d'absence , au couvent d'où ils étaient partis. (*Entretiens sur le royaume des esprits*, publiés en allemand à Leipsick en 1730.)

L'inutilité de cet essai n'empêche pas la légende de chercher de nouveau à connaître ces régions mystérieuses. Elle envoie deux arquebusiers qui étaient en prison à Inspruck visiter d'autres mines situées entre la ville et Milo , leur promettant la liberté s'ils réussissent dans leur entreprise. Pour plus de sûreté , on met des gardes à la porte , et l'on attend pendant douze jours les voyageurs souterrains , qui reparaissent au bout de ce temps à la lumière du jour , près de Kitzbuhel , et racontent ce qu'ils ont vu dans leur excursion. Les deux premiers jours après leur entrée dans la mine , ils ne purent savoir s'il faisait jour ou nuit ; et comme l'humidité du lieu éteignait leurs lumières , ils étaient obligés à chaque instant de les rallumer , ce qui les mettait dans un grand embarras. Après avoir ainsi passé ces deux jours sans boire ni manger , ils arrivèrent après dans un immense espace , d'où ils aperçurent au loin un grand nombre de villages. Ils suivirent une route qu'ils trouvèrent devant eux ; et comme ils étaient éclairés par une sorte de crépuscule , ils éteignirent leurs flambeaux , comptant bien les rallumer plus tard , s'il était nécessaire. Après quelque temps ils s'assirent sur le bord d'un ruisseau : là , après avoir pris quelque chose et bu de l'eau de la source , ils remarquèrent que l'air s'assombrissait toujours davantage ; ils rallumèrent donc leurs

Le pays des ombres habité par les nains.

flambeaux, et parvinrent bientôt à de nouveaux écueils et de nouveaux abîmes. Suivant toujours la route située au milieu, ils passèrent près d'un édifice où brillait une lumière, et d'où ils entendirent partir des gémissements. Ils s'approchent de la maison pour regarder un peu par la fenêtre, et voient un cadavre d'une petite stature, autour duquel se tenaient des pleureuses. Effrayés, ils avancent en tremblant, et rencontrent un petit nain bossu, dont la barbe grise tombait jusqu'au nombril, et qui portait à la main un bâton et une lanterne. Il les salue amicalement, et les avertit d'éviter la foule, sans quoi ils s'en trouveraient mal, parce qu'un jour de deuil avait été prescrit dans tout le pays pour la mort de leur maître défunt. Il s'offre à eux pour leur montrer le chemin qu'ils doivent prendre, afin d'échapper au danger, et marche devant eux avec sa lanterne. Ils s'aperçurent alors qu'il était bancroche et très-mal sur ses pieds. Pendant la route, l'un d'eux, plus hardi que l'autre, lui demande quel est le pays où ils se trouvent. Il leur répond : « Vous êtes chez un peuple souterrain qui n'a rien de commun avec ceux qui demeurent sur la surface de la terre. Ce que nous avons à faire sur la terre, nous le faisons la nuit : nous rendons volontiers service aux hommes quand ils le veulent ; dans le cas contraire, nous nous tournons contre leur bétail lorsque nous ne pouvons décharger sur eux-mêmes notre mauvaise humeur. Ne me demandez plus rien, ajouta-t-il, mes affaires m'appellent. Prenez toujours à gauche, et vous arriverez au monde d'en haut. » Après avoir ainsi parlé, il tourne à droite, tandis qu'eux continuent leur route. Ils voient venir de tous les côtés une multitude d'autres petits nains portant chacun sa lanterne. Ils arrivent bien-

tôt à des crevasses de roches très-profondes et à des lieux sombres où leurs flambeaux leur furent de nouveau très-utiles. Ils trouvent le chemin trop long; et si le nain ne leur avait dit qu'il les mènerait au monde d'en haut, ils auraient cru qu'il les conduisait, au contraire, aux plus profonds abîmes; car il leur fallait tantôt descendre des écueils escarpés, tantôt grimper des rochers. Ils ne savent combien de temps ils ont ainsi marché, n'ayant vu ni le soleil ni la lune. Ils arrivent enfin à une fente étroite du rocher, d'où ils voient briller quelques rayons de soleil à travers une haie de ronces. Ils rampent avec peine, et se retrouvent sur la terre, près d'une haute tour en ruine, entourée de murs et de voûtes tombées de vétusté. Ils voient au pied du rocher un village vers lequel ils se dirigent, et qu'on leur dit s'appeler Kitzbuhel, et être situé à sept milles d'Innsbruck.

Une légende semblable se rattache au mont Loibler et à sa grotte dans la Carniole. On permet aux visiteurs de prendre pour leur nourriture les fruits qu'ils y trouvent, mais rien autre chose, s'ils veulent retourner au monde supérieur. Ils traversent des champs et des forêts, côtoient d'immenses étangs et des torrents impétueux sans pouvoir néanmoins rien distinguer de tout ce qui les entoure. Quand il leur semble qu'il est nuit, ils se reposent un peu, et continuent leur voyage quand ils croient qu'il est jour. Après quatorze jours de marche, ils tombent enfin dans une grande obscurité. Heureusement celle-ci ne dure que quelques heures, après lesquels ils atteignent une ouverture et se trouvent, à leur grand étonnement, près de la célèbre grotte de Lueger, près de Stein. (*Ibid.*, 4^e et 11^e entretien.)

Le pays visité par ces voyageurs, c'est le pays des nains, habité par un peuple paisible, qui traverse les rochers et les murs aussi facilement que l'air ; et comme ce pays s'étend sous toutes les régions de la terre, il n'est pas un peuple chez qui ne se trouve quelque légende y ayant rapport, qui n'ait été visité par quelqu'un de ces nains, ou qui n'ait en quelque voyageur assez hardi pour descendre dans ces contrées mystérieuses. Ainsi, en Angleterre, c'est un homme sage, savant dans l'art de guérir, lequel frappe trois fois à la porte qui conduit à la colline. La reine des nains lui ouvre, et lui donne la poudre blanche avec laquelle il opère ensuite ses guérisons. C'est une femme mystérieuse qui sur l'Ofenberg, en 990, offre à boire au comte Othon d'Oldenbourg, égaré à la chasse dans la forêt de Berne-feuer, et la famille de ce dernier conserve encore la corne où il but en cette circonstance. Ainsi en est-il ailleurs et partout.

Le royaume
des morts à
Gottschée.

Mais sous terre n'est pas seulement le pays des nains ; on y trouve encore le royaume des ombres. C'est là qu'habitent les morts, ceux d'abord qui ont encore quelques fautes à expier. Des portes de pierre ouvrent les sentiers qui conduisent vers eux. Une de ces portes existait en Carniole, dans le château de Gottschée, environné d'écueils ; et le chasseur qui l'habitait, il y a longtemps déjà, y a pénétré après que le rocher s'est ouvert sous ses pieds et qu'une lumière lui a apparu du fond de l'abîme. Au moment où il entre, un serpent darde sur lui ses regards enflammés ; mais son guide le chasse, et, la clarté augmentant toujours, ils continuent de marcher jusqu'à ce qu'ils trouvent dans une grotte spacieuse sept vieillards à la tête chauve, assis autour d'une table dans une méditation profonde. Après

s'être arrêté quelque temps, ils continuent leur route et passent devant une porte de fer. Son guide frappe, et une vierge voilée leur ouvre. Ils aperçoivent un petit cercueil, aux quatre coins duquel brillaient quatre lumières bleues. Dans une seconde salle ils trouvent encore vingt-huit bières plus grandes, avec des cadavres d'hommes et de femmes, éclairés par une lampe. Un jeune homme d'une figure agréable et couronné de verdure leur ouvre une autre porte, et les introduit dans une vaste chambre, où sont réunies dans un profond silence trente-huit personnes, dont quatre femmes avec un visage blême. Le vieillard qui sert de guide au voyageur le conduit entre deux rangs de personnes des deux sexes qui se tiennent debout, portant un flambeau à la main, et le chasseur croit reconnaître en passant deux figures dont il a vu les portraits. Son guide donne un baiser à la première et à la dernière, sur quoi le chasseur, prenant courage, lui dit : « Puisque vous m'avez amené dans ces lieux souterrains, je vous adjure au nom de Dieu de me dire qui sont ceux dont vous venez de me montrer la forme, et si les vivants peuvent leur procurer quelque soulagement. » Le vieillard lui répondit d'une voix bien basse : « Tu viens de voir tous ceux qui ont habité le château de Gottschée depuis qu'il a été bâti ; mais je ne puis t'en dire davantage ni sur eux ni sur moi. Tu sauras bientôt ce qu'il en est ; sors par cette porte, et souviens-toi de ce que je te dis. » Au même instant il ouvre une petite porte et la referme après lui. Le chasseur tâtonne dans l'obscurité, le long des murs humides, monte un escalier éclairé par une faible lueur qui tombe d'en haut, aperçoit bientôt par une ouverture qui part d'une profondeur immense les étoiles du firmament, et se trouve

enfin , après avoir erré longtemps , au fond de la grande citerne située derrière le château. Son visage est devenu blême comme celui d'un mort , et ses cheveux blancs comme la neige ; de sorte que sa femme a peine à le reconnaître. Son enfant était mort pendant son voyage , et c'était là ce que lui annonçait le petit cercueil qu'il avait vu. Il raconte au maître du château , au prince Rodolphe d'Auersberg , ce qui lui était arrivé. On lui montre dans le château de Tschernembel les portraits de famille , et il reconnaît parmi eux plusieurs de ceux qu'il avait vus sous terre. Un curé de Gottschée , nommé Purcker , s'est donné beaucoup de peine pour expliquer la vision du chasseur ; et comme il était très-savant dans les antiquités , il avait entrepris l'histoire de tous les seigneurs du château depuis sa fondation ; mais la mort l'a interrompu au milieu de son travail , et l'a réuni lui-même à ce peuple souterrain. Au reste , ce n'est pas seulement en Carniole que l'on trouve cette légende. D'autres princes subissent sous d'autres montagnes le même sort , et y attendent le dernier jugement. Au château de Geroldseck , ce sont Siegfried , Wittich et d'autres héros ; sous l'Untersberg , c'est Barberousse ; sous l'Odenberg , c'est Charlemagne avec son armée ; ailleurs , d'autres encore , pour la plupart inconnus.

Les Ases.

Ceci nous conduit des régions souterraines à celles de l'air , où les Ases voyagent accompagnés de leurs armées. La légende , en effet , raconte que sur un grand nombre de montagnes une armée se met en marche tous les ans , dans les douze nuits qui s'écoulent depuis Noël jusqu'aux Rois : et cet événement se reproduit chaque année avec une telle régularité qu'à cette époque le peuple l'attend pendant la

nuit, comme il attendrait un roi qui se serait annoncé avec sa suite. Devant cette armée marche le fidèle Eccard, vieillard respectable, agitant çà et là un bâton blanc dont il écarte la foule. Après lui viennent des troupes de fantômes sous les formes les plus horribles, les uns marchant à pied, les autres sur des chevaux n'ayant que deux jambes; ceux-ci attachés à des roues qui courent d'elles-mêmes, ceux-là marchant sans tête et portant leurs jambes sur leurs épaules. Ils sont précédés de formes qui ressemblent à des lièvres, à des porcs et à des lions, dont on aperçoit le lendemain les vestiges sur le sable. Des bruits terribles se font entendre comme dans la chasse la plus bruyante; les chiens aboient, les cors retentissent, et le convoi mystérieux court par monts et par vaux après le gibier qu'il poursuit. La chasse dure jusqu'à ce qu'un son semblable à celui d'une cloche donne le signal du retour; et aussitôt tous reprennent en bon ordre le chemin de leurs montagnes, et disparaissent. Ce qui apparaît ici sous la forme d'une chasse se produit ailleurs comme une bataille entre deux armées. Le chef, monté sur un cheval blanc, mène au combat les esprits guerriers. On entend dans les airs le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux et le bruit de leurs pas. Les armées sont passées en revue; l'exercice commence; quelquefois une grande bataille est livrée, et quelquefois au contraire le temps se passe dans des danses accompagnées de sauts et de gestes singuliers, que les soldats exécutent tout armés. (Grimm, *Légendes allemandes*, I, p. 338.)

Sur le mont Hœrsil, en Thuringe, une procession d'un autre genre précède et termine l'apparition de cette armée bruyante. C'est la fée Holda, la déesse bonne et bienveil-

La fée Holda.

lante, qui conduit la marche, montée sur un char. Quelquefois cependant le fidèle Warner marche à la tête du convoi. Des fantômes singuliers se pressent autour d'Holda, mais ce sont des femmes qui l'accompagnent. Elles traversent les airs et les grandes routes, semant l'abondance sur leur passage; aussi célèbre-t-on leur apparition par des repas et des fêtes. En Norwége, l'apparition de la déesse avec sa suite promet aux troupeaux et aux femmes la fécondité. Elle donne à celles-ci la santé, et du fond de la source où elle demeure elle leur envoie de nouveaux enfants. Elle donne le bonheur à ceux qui ont su lui plaire, et leur apporte de son jardin des fleurs et des fruits. Le Sud, habité par les peuples d'origine romane, la connaît aussi sous le nom de Phra ou de Phara-Ildis, ou encore de dame Abundia ou d'Hérodiade; il l'honore comme la source des bénédictions de l'année et de tous les bienfaits. Elle visite, accompagnée de ses dames ou matrones, nommées aussi quelquefois *Maires*, les maisons et les celliers. On leur prépare des festins; et si elles trouvent la table bien servie, elles mangent et boivent sans rien retrancher des mets qu'elles touchent. Quelquefois, dans l'épaisseur des forêts, elles apparaissent sous la forme de jeunes filles ou de matrones vêtues de blanc et bien parées; elles ne dédaignent même pas de visiter les étables, portant à la main des cierges de cire, dont on aperçoit le lendemain les gouttes sur le bétail qu'elles ont soigné. (*Œuvres de Guillaume de Paris*, I, 1036 et 1066.) Elles entrent aussi dans les chambres où les femmes filent le lin, et lorsqu'elles trouvent la quenouille bien garnie, dame Holda se réjouit. Comme aussi elle entre en colère lorsqu'au retour elle la retrouve non filée, car elle est elle-même la grande

La fée Abun-
dia.

fileuse et la grande tisseuse de tout ce qui germe dans le sein de la terre.

A Tours, en France, au lieu du fidèle Eccard, c'est le roi Hugon qui conduit l'armée furieuse, frappant ceux qu'il rencontre, ou même les emportant. D'après une vieille légende des Francs, Hugon était un des chefs de leur armée vers la fin du x^e siècle, et c'est de lui que tous les autres chefs ont pris le nom de Hugon. Hug désigne l'esprit, le cœur, la valeur ; de là viennent les Hugrimar, qui inspirent aux hommes le courage. Un écrivain qui vivait au milieu du xiv^e siècle, Gobelin, rapporte que, parmi les habitants d'Eresberg, plusieurs vieillards nés dans le pays disent avoir entendu raconter à leurs grands-pères qu'entre Noël et l'Épiphanie dame Hera traverse les airs et apporte l'abondance à la terre. Ici l'armée féminine est dirigée non plus par Holda, mais par Era, dont le nom n'est qu'un abrégé de celui de Hertha, laquelle en Poméranie fait croître l'herbe dans les prés et remplit les greniers. Hérodiade n'est peut-être qu'une transformation de ce nom. Er, prononcé avec force, devient Erre et Werre, ou bien encore Erke et Herche, qui joue en certains pays le même rôle que la fée Holda. Il en est de même du nom de Hertha, qui par des transformations successives devient Bertha, Hildebertha, Berchtha, laquelle conduit dans la haute Allemagne les chœurs des fées pendant les douze nuits. A la déesse Erre correspond le dieu Er, Ir, Tyr, Tis, Dis et Zis, le dieu de la guerre, qui a donné son nom au troisième jour de la semaine et à l'une des runes, et qui apparaît aussi à la tête de l'armée furieuse, tandis que la fée Here, qui donne l'abondance, est comme la Vénus du Nord, qui conduit les femmes à la montagne de Vénus.

Hugon chez
les Francs.

C'est du nom de Er que viennent un grand nombre d'autres noms que l'on rencontre dans la haute Allemagne, et qui tous désignent le même personnage.

Les Ases et
les Asines.

Ainsi, on le voit, ce sont les Ases et les Asines qui marchent à la tête des armées à travers les airs; et ce sont les fondateurs et les ancêtres des peuples qui les conduisent sur la terre. Dans le Nord scandinave, où les antiques traditions se sont mieux conservées, la procession des douze nuits s'appelle la *marche des Ases*; et comme là les Ases et les fondateurs de la nation se confondent dans la personne d'Athin ou Odin et de Frigge, ce sont eux aussi qui conduisent la marche dans cette contrée. Elle a lieu partout dans les douze nuits qui suivent le solstice d'hiver. Une procession moins considérable que la première se fait encore à chaque nouvelle lune. Dans ces douze jours a lieu la naissance et la première enfance de la nouvelle année; de même que le premier jour de la nouvelle lune désigne la naissance de la nouvelle année lunaire qui commence. Ces jours sont donc marqués comme des jours caractéristiques, pendant lesquels l'année qui va se filer et se tisser est mise sur la quenouille et sur le métier. Ces jours sont caractéristiques, parce que c'est alors que se décide le sort de l'année, le temps qu'il y fera, et par conséquent son abondance et sa disette; comme aussi c'est la première nuit de la nouvelle lune qui détermine le temps qu'il fera pendant le mois. De même que dans le domaine de la nature c'est le soleil et la lune qui en règlent toutes les variations, de même dans une région plus élevée ce sont les dieux Ases, correspondant à ces deux astres, qui décident et règlent le sort de la nouvelle année; et c'est pour cela qu'ils traversent les airs pendant ces douze nuits.

Mais ils ne règlent pas seulement le sort des biens de la terre ; ils décident encore des destinées de chaque homme en particulier et de tous les êtres vivants pendant le cours de l'année , et c'est d'eux que dépend le bonheur à la guerre ou à la chasse et le résultat de chacune de nos actions. Aussi voyons-nous partout deux chœurs pendant ces nuits, l'un d'hommes, l'autre de femmes, qui tantôt se séparent, tantôt se réunissent. L'homme doit s'efforcer alors de lire ses destinées dans les actions des dieux et des ancêtres. La fête de l'année tombe donc à cette époque, afin qu'il puisse considérer avec attention les signes qui lui sont donnés et s'attirer la faveur des dieux. Or il célèbre cette fête en répétant sur la terre ce que les dieux font dans le ciel, en portant leurs images dans des processions semblables à celles qu'ils exécutent dans les airs. Nous lisons, en effet, dans Burchard ou Bouçhard de Worms les paroles suivantes, adressées au peuple par un concile : « Crois-tu qu'il y ait des femmes capables en certaines nuits, comme elles le prétendent, trompées par le diable, de suivre montées sur des animaux le chœur des démons déguisés en femmes, que le peuple dans sa folie appelle Holde? Car des chœurs parcourent les rues et les villages en chantant : des tables sont servies avec des pierres ou des mets, pendant que le maître de la maison, ceint d'une épée, monte sur son toit, ou s'assied sur une peau de vache dans un carrefour, afin d'apprendre ce qui doit lui arriver pendant l'année. » Ainsi ce sont des femmes qui, semblables aux Alrunes, suivent le chœur d'Holda, emportées par un attrait invincible, et qui, hors d'elles-mêmes, traversent les airs comme les Ménades de l'antiquité. Mais les hommes n'échappent point à l'inspiration du dieu :

c'est par des chants héroïques et par des danses guerrières qu'il s'empare d'eux. Emportés aussi par une fureur mystérieuse, ils suivent l'armée furieuse dans les airs ; et les femmes regardent avec curiosité leurs jeux guerriers, afin d'y lire ce que sera l'année qui commence.

Mais les Ases et tous les dieux du paganisme sont les créatures du Dieu suprême, et ont usurpé sa gloire ; tous sont enveloppés dans la grande catastrophe qui a précipité du ciel les anges rebelles. Eux aussi ont entraîné leurs partisans dans leur ruine. Ce sont donc tous des esprits déchus, portant dans leur nature l'empreinte de la division profonde qu'y a introduite le péché. En effet, celui-ci n'a point détruit en eux la nature ; et ils conservent encore une partie de leur ancien éclat et de leur énergie primitive ; mais d'un autre côté le péché a obscurci leur esprit, et tourné vers le mal leur puissance. Holda est donc à la fois bonne et malveillante, gracieuse et laide, affable et terrible. Il en est ainsi de Berthe et de tous les autres personnages de ce genre. Fileuse et tisseuse, elle embrouille quelquefois et salit la quenouille, ou bien elle mêle la chaîne et la trame sur le métier. Si elle fait mûrir les moissons, elle sait les détruire aussi par le feu et la grêle ; si elle augmente les troupeaux, elle sait aussi les faire périr ; si elle donne des enfants aux mères, elle sait aussi les leur ravir, et en mettre à leur place d'autres, fruits d'un commerce infâme avec le démon ; car elle représente la magie blanche et la magie noire en même temps. Le chœur qu'elle dirige porte aussi le salut et la ruine : c'est pour cela que toutes les femmes qui composent sa suite sont comme elle belles par devant et laides par derrière. Il en est ainsi de l'armée des Ases. Odin, son chef, n'a-t-il pas

déjà, lorsqu'il a voulu boire à la source des géants la fausse sagesse, laissé comme gage un œil? De lui viennent donc également et la victoire et la défaite; et d'après la légende norvégienne, celui sur qui ses guerriers laissent tomber une selle doit mourir dans l'année. Ils s'asseyent à la porte de celui qui doit recevoir dans l'année des coups ou la mort. Tant qu'aucun crime n'est commis, ils se tiennent tranquilles; mais dès qu'il est accompli, ils saluent le coupable par un grand éclat de rire. (Grimm, p. 531.) C'est pour cela que le peuple du pays de Reuss appelle l'armée furieuse la suite de la vierge qui donne la peste. Il se représente celle-ci sous la figure d'une grande femme, aux cheveux noirs comme un corbeau, parcourant la terre sur un chariot noir, et s'adjoignant sans cesse de nouvelles compagnes. Partout où elles passent en chantant tout se change en fantômes : les tisons se dressent et étendent deux bras terribles, pendant que les trous des arbres scintillent comme des yeux enflammés. Les arbres, les buissons, les chouettes, les hibous, tous deviennent des spectres qui se joignent aux autres, et chantent avec eux le chant des morts. La désolation marche à la suite de ces chœurs effrayants, et la vierge apporte la mort dans toutes les maisons à la porte ou à la fenêtre desquelles elle tend son drap rouge.

Partout ici nous voyons apparaître l'opposition dont le paganisme entier portait l'empreinte. Mais lorsque le christianisme eut prêché un Dieu unique qu'aucune division ne peut atteindre, tous ces mythes durent révéler leur véritable sens. Devant la lumière du vrai Dieu pâlit l'éclat trompeur de ces fausses divinités. Les puissances tournées vers le mal une fois vaincues par lui, on vit bien qu'au

fond de toutes ces fables était cachée l'idée de la lutte, qui n'a jamais cessé depuis le commencement du monde, entre le bien et le mal, entre Dieu et le démon. Une légende du XIII^e siècle raconte de saint Germain qu'étant entré un jour dans une maison, il trouva la table servie pour les bonnes fées qui devaient passer pendant la nuit. Lorsque l'heure fut arrivée, une foule d'hommes et de femmes accoururent en effet sous la forme des voisins et des voisines de la famille. Le saint leur ordonna de rester, et envoya dans la maison de ceux dont ils avaient pris la figure. Or on les trouva tous dans leurs lits. Germain conjura la société, et tous confessèrent qu'ils étaient des démons, et que c'est ainsi qu'ils trompaient les hommes. (A. S., 31 jul.) Nous voyons ici la transition de l'idée ancienne à l'idée nouvelle. Holda n'est plus pour le peuple chrétien que la reine des sorcières, qui voyage dans les airs à la tête de ses Drutes, ces fileuses agiles qui filent autour de leurs quenouilles le malheur des humains, et tirent de leurs fuseaux le fil qui enlace les âmes dans le péché. La montagne où elles célèbrent leur sabbat, où la tentation a établi son siège, renferme aussi le châtement qui doit punir la faute; et le même feu qui allume les mauvais désirs dans le cœur doit purifier celui-ci et venger l'honneur de la Divinité outragée. C'est pour cela que le démon habite cette montagne où Vénus et sa suite ont fixé leur séjour; et de même que de la montagne des sylphes on entend retentir parfois des cris d'allégresse, des rires joyeux, le son des cloches et le bruit des instruments, ainsi d'autres fois il en sort des gémissements et des plaintes que l'on entend d'une lieue, et les dragons enflammés qui voltigent dans les airs y descendent pour y

entretenir le feu de l'enfer. Renschweig, femme d'un roi d'Angleterre, apprend après la mort de son mari qu'il fait son purgatoire en Thuringe, sous le mont Horsil. Elle part aussitôt pour l'Allemagne, bâtit une chapelle au pied de la montagne, passe sa vie à prier pour la délivrance de l'âme du roi, malgré les tourments que les mauvais esprits lui suscitent; et bientôt s'élève autour d'elle un village qu'elle appelle Satansstadt, d'où s'est formé peu à peu le nom de Sattelstadt, sous lequel ce lieu est connu aujourd'hui.

Il en est de Vodan et de l'armée des Ases comme de Holda et des Asines : ce ne sont plus les héros de l'antiquité, ce sont tout simplement des esprits rebelles condamnés et punis. La légende rapporte qu'en 1094 un prêtre nommé Valchhelm, curé de Bonneval, dans l'évêché de Lisieux en Normandie, était allé la nuit tombante et dans la pleine lune visiter un malade à l'extrémité de sa paroisse. Comme il s'en retournait seul, après lui avoir administré les sacrements, et qu'il était à moitié chemin environ, il entend dans le voisinage un grand bruit, comme si une armée approchait. C'était un homme jeune, fort et courageux. Cependant, comme il paraissait y avoir une grande multitude de gens, il craignit qu'il ne lui arrivât quelque mal. Ayant aperçu non loin du chemin quelques néfliers, il pensa à se cacher derrière l'un de ces arbres jusqu'à ce que la troupe fût passée. Comme il courait pour atteindre les néfliers, un homme d'une taille gigantesque court après lui, une massue à la main, l'atteint et lève son arme contre lui en lui criant d'une voix terrible : « Arrête, ou je te tue. » Le prêtre, saisi d'effroi, ne put lui répondre une seule parole, et resta comme cloué au sol de

Le curé de
Bonneval.

vant lui. Cependant le bruit approchait toujours davantage. Il vit d'abord passer une grande foule de gens à pied, chargés de vêtements, d'ustensiles de ménage, de bétail gros et petit; on eût dit des pillards revenant chargés de butin. Ils paraissaient tristes, et marchaient en gémissant sous leur fardeau. Le prêtre, reconnaissant parmi eux plusieurs de ses paroissiens qui étaient morts, les uns il y avait longtemps déjà, les autres tout dernièrement, fut rempli d'épouvante, et n'osa leur adresser la parole; mais il comprit par leurs plaintes qu'ils pleuraient les vols et les injustices qu'ils avaient commis. Après eux venaient à cheval des femmes sans nombre qui criaient : « Malheur, malheur à nous ! Ah ! combien nous payons cher nos actions déshonnêtes ! Monsieur le curé, priez pour nous, afin que Dieu nous délivre de ce cruel supplice ! » Leurs plaintes excitent sa compassion; car il voit que toutes les selles sur lesquelles elles étaient assises étaient garnies de pointes de fer brûlantes, et que ces pauvres femmes, soulevées sans cesse comme par un vent violent, retombaient toujours dessus.

Après elles venaient des évêques et des abbés avec leur crosse et des ornements noirs, des moines et des prêtres en chapes noires et en rochets. Eux aussi poussent des plaintes lamentables, et le curé reconnaît avec effroi parmi eux beaucoup de gens qu'il croyait depuis longtemps en paradis à cause de leur sainte vie. Mais un escadron de cavaliers enflammés, montés sur de grands chevaux, avec des bannières noires et des cuirasses brûlantes, augmenta encore son effroi. L'un d'eux, qui était mort dans l'année, s'avance vers lui, et d'une voix rauque lui donne une commission pour sa femme, qu'il avait laissée sur la terre. Le

prêtre se dit à soi-même : « Ce sont là certainement les gens d'Herleih, dont j'ai souvent entendu parler. Je n'y croyais point et ne faisais qu'en rire ; mais il faut bien que je le croie maintenant, puisque je le vois de mes yeux. Cependant personne ne me croira si je dis ce que j'ai vu. Je vais donc m'emparer de l'un de ces chevaux qui n'ont point de cavaliers, et je m'en retournerai avec lui à mon presbytère ; ce sera une preuve incontestable pour ceux qui refuseront de me croire. » Comme le prêtre était un homme grand, fort et hardi, il met la main sur un énorme coursier ; mais celui-ci lui échappe bientôt. Il se place au milieu du chemin, et trouvant un cheval qui se tenait tranquille, attendant son cavalier, il le monte, quoiqu'il vît sortir de ses narines une fumée épaisse, et lui dit, saisissant la bride : « Que tu sois qui tu voudras, il faut que tu viennes avec moi. » Mais il sent sous son pied gauche une chaleur brûlante, comme s'il l'eût posé sur des charbons enflammés, tandis que la main dont il tenait le pommeau de la selle était transie par un froid pénétrant, qui lui glaçait non-seulement le bras, mais encore le cœur. Quatre cavaliers accourent à lui, et trois d'entre eux veulent l'emmener de force, parce qu'il a pris le bien d'autrui. Comme son cœur battait d'épouvante, le quatrième cavalier prend son parti, et lui donne une commission pour sa famille. Il refuse de s'en charger, de sorte que le cavalier le renverse à terre et veut l'étrangler, si bien que l'empreinte de ses doigts brûlants resta visible sur le cou du pauvre prêtre. Mais son frère défunt, Rodolphe, le délivre de la main de ce furieux, et lui donne de sages avis, lui conseillant d'amender sa vie s'il ne voulait pas faire partie bientôt lui-même de cette société. Le curé, épuisé et n'en

pouvant plus, s'en retourne lentement chez lui, tombe dangereusement malade, et raconte, après sa guérison, à l'évêque Gisbert ce qu'il a vu. (Oderic Vital, lib. VIII.)

Les volcans
de la Sicile.

Après les montagnes des Ases, les volcans sont les lieux auxquels se rattachent de préférence ces sortes de légendes ; comme le Stromboli dans les îles Éoniennes, déjà du temps d'Aristote, mais surtout l'Etna en Sicile. Les Sarrasins l'avaient appelé El-Gebel, c'est-à-dire la montagne : de là s'est formé le nom de Giber, sous lequel il joue un si grand rôle dans les légendes du moyen âge. « Dans le temps que l'empereur Henri conquit la Sicile, raconte Césaire au douzième livre de ses *Histoires*, le doyen de l'église de Palerme, ayant perdu son cheval, envoya son serviteur à sa recherche. Celui-ci rencontra un vieillard qui lui dit : « Où vas-tu et que veux-tu ? — Je vais chercher le cheval de mon maître. — Je sais où il est. — Où est-il donc ? — Au mont Giber, qui vomit du feu : il est dans la possession de mon maître le roi Artus. » Comme le serviteur était très-étonné de ce qu'il lui disait, il ajouta : « Dis à ton maître qu'il est invité à venir dans quinze jours se présenter à la cour du roi. Si tu ne fais pas la commission, il t'en prendra mal. » Le serviteur, de retour chez son maître, lui raconta ce qui lui était arrivé. Le doyen ne fit qu'en rire ; mais bientôt il tomba malade, et mourut au jour indiqué. »

Un jour quelques personnes se promenant dans le voisinage de cette même montagne entendirent une voix crier trois fois : « Allumez le feu. » A la troisième fois, une autre voix demanda : « Pour qui devons-nous allumer ? » On répondit : « Notre bon ami le duc de Zehringen, qui nous a bien servis pendant sa vie, doit arriver bientôt ici. »

Ceux qui avaient entendu ces paroles notèrent le temps et l'heure ; et il se trouva dans la suite, par les nouvelles qui arrivèrent à la cour de Frédéric, qu'en ce moment-là même était mort Bertolph de Zehringen, homme féroce, avare, impie, et qui avait renoncé à la foi. Il avait fait fondre en mourant tout son argent dans un bloc, dans l'espoir que ses héritiers, ne pouvant s'accorder sur le partage, s'étrangleraient. Les croisés rapportèrent de leurs voyages plusieurs anecdotes semblables, dans lesquelles le peuple exerçait une sorte de justice populaire, et se vengeait ainsi de ses oppresseurs.

CHAPITRE V

Visions du ciel, du purgatoire et de l'enfer rapportées par la légende.

La grotte de Saint-Patrice en Irlande forme le point de départ de ces légendes. La légende d'Oënus, celle de Tundal, celle de saint Fursée d'Irlande. La *Divine Comédie* du Dante.

La légende ne s'est pas occupée seulement du monde visible, mais elle a encore pénétré jusqu'au monde invisible, et exprimé sous la forme de visions terribles ou gracieuses, mais toujours édifiantes, le résultat de ses inventions poétiques. C'est surtout à la grotte de Saint-Patrice en Irlande que se rattachent ces sortes de légendes. Le peuple de Naples croit que ce sentier long et obscur qui conduit à la grotte de la Sibylle est la porte de l'enfer, par laquelle le Christ est revenu sur la terre après sa descente au séjour des ténèbres. Le peuple irlandais, de son côté, raconte que saint Patrice, son apôtre, en 433, ne pouvant vaincre l'opiniâtreté de leurs pères, qui voulaient voir de

La grotte de
Saint-Pa-
trice.

leurs yeux ce qu'il prêchait, se mit en prière, et qu' alors Notre-Seigneur lui apparut, le mena dans une contrée sauvage, et lui montra une grotte dont il traça les contours avec sa baguette. Puis il ajouta que quiconque y entrerait après s'être bien préparé par les sacrements, et y passerait une nuit, y ferait son purgatoire, et que tous ses péchés lui seraient pardonnés; mais que les impénitents y mourraient. La légende ajoute que plusieurs de ceux qui l'ont visitée ne sont point revenus, mais que ceux qui sont revenus sont restés toujours fidèles dans la foi; que cependant on ne les a jamais vus rire, parce que les choses dont ils y avaient été témoins leur avaient rendu amers tous les plaisirs de ce monde. Géraud de Cambrai, Antonin, Denis le Chartreux, Malli, Paris et Bonaventure citent cette légende. La grotte de Saint-Patrice est située dans la province d'Ulton, dans une île au milieu d'un lac. L'île se divise en deux parties, dont l'une est agréable et fertile, et l'autre, au contraire, nue et sauvage. Dans la première est situé un couvent d'Augustins : c'est dans la seconde qu'est la grotte, ou plutôt l'ensemble des grottes de Saint-Patrice; car on en compte jusqu'à neuf qui se tiennent et communiquent les unes avec les autres. Un grand nombre de légendes se rattachent à cette grotte. Il s'y faisait autrefois un grand concours d'hommes; et l'on comptait souvent jusqu'à quinze cents pèlerins à la fois; mais depuis la réforme, on l'a en partie comblée pour empêcher ce concours. Probablement cette île était un sanctuaire païen avant la conversion des Irlandais au christianisme, de même que l'île de Mona pour les Bretons; et la grotte servait aux druides pour les initiations et les purifications. Le peuple ne fit donc que traduire en langage chrétien les

traditions qu'il trouva déjà existantes, et remplacer les purifications païennes par le purgatoire.

Parmi ceux qui visitèrent la grotte de Saint-Patrice était un certain personnage nommé OEnus ou Gunem, qui, après avoir servi longtemps sous le roi Étienne, revint en Irlande, sa patrie. Réfléchissant alors sur sa vie criminelle, il fut touché de repentir, et se confessa à un évêque du pays. Celui-ci lui fit de grands reproches à cause des crimesqu'il avait commis. Après quoi le chevalier, troublé dans son cœur, se mit à chercher comment il pourrait les expier; puis, allant trouver l'évêque, il lui dit: « Puisque j'ai eu le malheur de tant offenser Dieu, je veux aussi faire une pénitence plus grande que tous les autres; pour obtenir mon pardon, je ferai le purgatoire de Saint-Patrice. » L'évêque chercha à le dissuader de ce projet périlleux; mais OEnus persistant dans sa résolution, on le conduisit, en 1152, dans la grotte de Saint-Patrice, à la manière accoutumée, et on l'y enferma pour qu'il visitât successivement les dix lieux du supplice. Tout ce que l'imagination peut inventer de tourments et de martyres s'y trouve réuni. Quelques-uns sont enveloppés de serpents de feu; d'autres suspendus sur des flammes de soufre; d'autres encore plongés dans des bains de métal fondu; tandis qu'il en est qui, pâles comme s'ils attendaient la mort ou quelque chose de pis encore, grimpent le sommet d'un rocher, jusqu'à ce qu'un coup de vent les emporte dans un fleuve puant et glacé qui coule à leurs pieds; et notre chevalier y serait tombé lui-même s'il n'avait invoqué Notre-Seigneur. Il avait ainsi subi huit des supplices du purgatoire, et il lui fallait passer par le neuvième. C'était un abîme de feu qui, toujours agité, et vo-

OEnus.

missant sans cesse des flammes, lançait en haut les malheureux qu'il contenait, puis les engloutissait en retombant, pour les vomir de nouveau. Oënus tombe aussi dans ce gouffre, et il souffre de telles angoisses et de telles douleurs qu'il oublie d'invoquer le nom du Rédempteur. Mais enfin, revenant un peu à lui par sa grâce, il peut prononcer son divin nom, et se trouve aussitôt lancé en l'air et hors du gouffre par la force du feu. Il reste un peu de temps abasourdi, ne sachant où aller. Plusieurs démons d'une espèce toute nouvelle montent alors du fond de l'abîme, et lui disent : « Que fais-tu ici? Nos camarades t'ont dit que c'était le fond de l'enfer; mais ils t'ont menti, car le mensonge est notre élément; ce n'est pas ici qu'est l'enfer; nous allons t'y conduire. » Ils l'entraînent donc, en poussant des cris effroyables, jusqu'à un fleuve très-large qui roulait des flammes de soufre, et qui était tout plein de démons. « C'est sous ce fleuve qu'est l'enfer, lui disent-ils; mais il faut que tu passes sur ce pont. » Or celui-ci était placé si haut au-dessus du fleuve et il était si étroit avec cela qu'on ne pouvait regarder en bas sans être saisi de vertige. Il était de plus si glissant que, si même il avait été assez large, personne cependant n'aurait pu s'y tenir. « Lorsque tu seras sur le pont, disent les démons au chevalier, nous déchaînerons contre toi les vents et les tempêtes, de sorte que tu seras précipité dans le fleuve. Nos camarades te recevront en bas et t'enseveliront en enfer. » C'était là sa dernière épreuve : il en sortit victorieux; après quoi les démons, se retirant, le laissèrent continuer tranquillement son chemin.

Il aperçoit alors un mur très-élevé, d'une beauté incomparable, et construit avec des matériaux d'un grand prix.

Il n'avait qu'une entrée, fermée par une porte faite des métaux les plus précieux et étincelante de pierreries. Lorsqu'il fut à un demi-mille du mur, la porte s'ouvrit devant lui, et il lui arriva un parfum si délicieux que tous les aromes du monde réunis n'auraient pu l'égaliser. Il se trouve tellement fortifié qu'il lui semble qu'il pourrait maintenant souffrir sans peine tous les supplices qu'il vient d'endurer. Il regarde à travers la porte, et ses yeux sont frappés d'un éclat plus brillant que celui du soleil. Bientôt il en voit sortir à sa rencontre une procession nombreuse, comme il n'en avait jamais vu sur la terre, avec des flambeaux et des branches de palmier d'or. C'étaient des hommes de toute condition, prêtres ou laïques, chacun à son rang, et portant les vêtements et les insignes avec lesquels ils avaient servi Dieu sur la terre. Tous le saluent avec respect, joie et bienveillance, et le conduisent par la porte au milieu d'une harmonie telle qu'il n'y en a point de comparable sur la terre. La procession disparaît, et il n'en reste que deux personnages pour montrer à l'étranger la magnificence et la beauté de la céleste patrie. Ils lui parlent, et louent Dieu de lui avoir donné assez de courage et de persévérance pour supporter toutes les épreuves par lesquelles il a passé.

Il parcourt toutes les délices de ce bienheureux séjour, et voit des choses que l'homme le plus éloquent ne saurait jamais exprimer. Ces espaces étaient inondés d'une telle lumière que le soleil en plein midi est moins brillant, comparé à elle, qu'un flambeau comparé au soleil. Le lieu tout entier était comme une belle prairie, plantée d'herbes et d'arbres de toute espèce et émaillée de fleurs dont les parfums auraient suffi, lui semblait-il, pour le faire vivre éter-

nellement, si Dieu lui avait permis de rester là. Il y vit tant de personnes des deux sexes qu'il n'aurait jamais cru qu'il en eût vécu autant sur la terre. Ses regards ne pouvaient non plus embrasser les bornes du paradis où elles étaient. Tous marchaient divisés par groupes, les uns ici, les autres là; ils se visitaient réciproquement, et se joignaient tantôt à un groupe, tantôt à l'autre. Tous ces chœurs formaient un certain ordre et chantaient les louanges de Dieu dans de suaves harmonies. De même qu'une étoile se distingue de l'autre par sa clarté, de même aussi il y avait une certaine différence harmonieuse dans l'éclat qui jaillissait de leurs vêtements et de leurs visages. La forme de ces vêtements différait en chacun d'eux, selon la diversité de son état pendant qu'il avait été sur la terre. Chez les uns, ils étaient d'or, chez les autres de couleur hyacinthe, chez ceux-ci bleus, chez ceux-là blancs ou d'autres nuances. Il en était ainsi de l'éclat qu'ils répandaient autour d'eux. Tous, bénissant Dieu, jouissaient non-seulement de leur propre bonheur, mais encore de celui des autres. Tous aussi prenaient part à la joie du chevalier, et étaient heureux qu'il eût ainsi échappé à la fureur des démons; de sorte qu'il lui sembla que son arrivée en ce lieu leur avait procuré à tous un surcroît de bonheur.

La légende s'étend sur tous les détails de cette histoire : elle raconte tout ce qui est arrivé au chevalier, ce qu'on lui a dit, comment il a pris congé de ses hôtes et reçu leur bénédiction, et comment il est revenu sur la terre, conduit par son guide jusqu'à la porte du paradis. Une fois qu'il l'eut passée, et qu'il la vit refermée derrière lui, il fut saisi d'une grande tristesse en pensant qu'il lui fallait renoncer au bonheur dont il avait joui pour rentrer dans

les misères de cette vie. Cependant il arrive à l'endroit où les démons l'avaient quitté : il les retrouve à la même place ; mais ils s'enfuient épouvantés par son regard. Il marche de nouveau au milieu des supplices, mais sans éprouver cette fois aucune douleur. Il parvient à une salle où, lors de son premier voyage, quinze hommes lui avaient apparu pour lui apprendre ce qui allait lui arriver. Il les retrouve encore louant et bénissant Dieu de lui avoir donné un tel courage. Ils le félicitent de la victoire qu'il vient de remporter, et lui disent : « Allons, mon frère, le jour commence à poindre sur la terre ; hâte-toi, car le prieur du couvent, après avoir dit la messe, va venir en procession à la porte de la grotte ; et, s'il ne s'y trouvait pas, il désespérerait de ton retour, et s'en irait après l'avoir fermée. » Le chevalier suit leurs conseils, se trouve à la porte à l'heure où le prieur vient l'ouvrir, et est conduit en triomphe à l'église, au milieu du chant des cantiques. Il y reste quinze jours dans la prière, puis prend la croix, et visite pieusement la terre sainte. Jamais, à partir de ce moment, il ne put entendre parler du purgatoire sans éclater aussitôt en sanglots.

Une autre légende se rattache au même lieu, vers l'an 1149 ; c'est celle de Tundal. La vision de Tundal se trouve dans le *Spicilegium Vaticanum*, de Greith, page 109 ; dans le *Miroir historique*, de Vincent de Beauvais, l. xi, et dans le *Livre des fins dernières*, de Denys le Chartreux. Tundal est un guerrier irlandais, qui a mené d'abord la vie de soldat, mais qui ensuite, rentré en lui-même, tombe malade un mercredi, et meurt en présence de ses camarades. Ceux-ci, remarquant en lui un reste de chaleur autour du cœur, gardent son corps jusqu'au samedi. Ce jour-là il re-

Légende de
Tundal.

vient à lui en poussant un cri épouvantable , et raconte aux siens son voyage aux enfers et au ciel , et tout ce qui lui est arrivé.

Il lui a fallu , comme à Oënus , traverser un grand nombre d'épreuves. D'abord il gravit , accompagné de son ange , une montagne très - haute et très - large. D'un côté de la montagne est un feu sulfureux , obscur , puant et dont les ardeurs sont incomparables , tandis que l'autre versant est couvert de neige , bouleversé par des vents glacés et durci par un froid intolérable. Les malheureux suppliciés sont jetés sans cesse d'un côté à l'autre , ce qui leur cause un martyre inexprimable. Là son ange prend congé de lui , et il lui faut descendre avec eux dans la gueule du dragon de feu , de l'horrible bête nommée Achéron , dans le ventre de laquelle les démons , sous la forme de loups , d'ours , de lions , de serpents , de crapauds et d'autres monstres de cette sorte , déchirent , mordent , mettent en morceaux ceux que le dragon a avalés , et assouvissent sur eux leur haine diabolique. Ce qu'il a souffert là de douleurs et d'angoisses , personne ne le peut exprimer , et ce qu'il en peut dire lui - même ne serait pas cru. Il échappe néanmoins à ce lieu d'angoisses par une prière qu'il adresse à Dieu , et retrouve son ange , qui l'attendait. Ils arrivent à un pont suspendu au-dessus d'un gouffre effrayant. Ce pont étroit et haut est garni encore de couteaux tranchants et de pointes , et son compagnon lui dit : « Il faut que tu passes sur ce pont , et que tu y mènes avec toi une génisse jeune et vive , en punition de celle que tu as volée à tes parents. » Tundal se met à pleurer amèrement : « Malheureux que je suis , s'écrie-t-il , comment pourrai-je passer avec cette génisse sur un pont aussi haut et aussi étroit ? Je

tomberai infailliblement, et je deviendrai la proie de ces démons qui sont là en bas. » L'ange lui répond : « Il ne peut en être autrement; il faut que tu fasses pénitence pour le vol que tu as commis. »

Le passage de ce pont si terrible est peint dans la légende avec cet esprit qui caractérise les Irlandais. La génisse, saisie par les cornes, se cabre et ne veut pas avancer : il en résulte un tiraillement de ei et de là, jusqu'à ce que Tundal chasse la bête devant lui. Il fait les premiers pas avec un effroi et une angoisse indicibles. Il est pris de vertige, son pied glisse, les démons jubilent; mais par la bonté divine il parvient à s'élançer de nouveau sur le pont, en se tenant fortement à l'animal. Il continue de marcher en prenant toutes les précautions pour ne pas tomber. Mais voici que l'animal à son tour glisse du pont avec ses pieds de derrière; il le retient de toutes ses forces, et l'attire si bien qu'il réussit enfin à le remonter. Ils continuent ainsi leur route de chute en chute, de sorte néanmoins qu'ils ne tombaient jamais tous les deux à la fois; mais, quand l'un bronchait, l'autre tenait ferme et aidait le premier à se relever. Chacun peut se représenter facilement de quel effroi dut être saisi le pauvre Tundal en traversant ce pont, dont les pointes lui entraient dans les pieds; de sorte qu'il laissait partout les traces de son sang. Plus il allait, plus il avait peur. Mais voici qu'arrivé au milieu du pont il rencontre un autre malheureux portant sur ses épaules un paquet de gerbes qu'il avait volées, et qu'il devait porter aussi lui. Aucun des deux ne veut céder le pas à l'autre. L'un prie Tundal de reculer avec sa génisse, afin qu'il puisse passer. Tundal, de son côté, montre au premier ses pieds ensanglantés, et le prie de

considérer qu'il est en plus grand danger que lui, et de lui laisser le chemin libre. Ils se prient ainsi réciproquement, et ne sachant que faire dans l'extrême nécessité où ils se trouvent. Tundal en frémit encore quand il pense à cet état et aux hurlements des démons, attendant leurs victimes dans le gouffre, sous le pont. Dieu enfin a pitié des deux étrangers, et ils passent l'un à côté de l'autre sans savoir comment. Tundal continue heureusement son chemin et arrive à l'autre bord.

Une fois sorti du lieu des supplices, il entre dans les vertes prairies des bienheureux, et trouve ceux-ci partagés en groupes, selon les degrés de béatitude dont ils jouissent, depuis ce jardin délicieux où jaillit la source des eaux vives jusqu'au lieu de la gloire suprême, qu'il ne put qu'entrevoir du haut des créneaux de ses murs, d'où il put voir aussi le monde entier sous ses pieds. Une fois là, il n'a plus besoin de se retourner; mais il voit en même temps tout ce qui se trouve devant et derrière lui, et à côté de lui. Il n'a pas besoin non plus de rien demander à qui que ce soit; mais il connaît parfaitement tout ce qu'il voit, et sait très-bien ce qu'est chaque chose et ce qu'elle signifie. Il reste ainsi quelque temps dans une grande jubilation intérieure. Mais, hélas! voici qu'on vient lui dire qu'il ne peut rester davantage, et qu'il lui faut retourner à son corps, afin d'aller annoncer aux autres ce qu'il a vu. Il a beau prier, il faut partir. Pendant qu'il s'entretient avec l'ange, il remarque que son âme reprend son corps comme un habit; il ouvre les yeux et se retrouve sur la terre.

S. Fursée. Cette légende se retrouve chez tous les peuples, dès l'antiquité la plus reculée. Une des plus anciennes sous ce

rapport est la vision qu'eut vers 640 saint Fursée d'Irlande, issu d'une famille royale et alliée à saint Brandan. Le Vénérable Bède avait déjà sous les yeux le récit de cette vision en langue écossaise. Tombé dans une léthargie profonde, il se voit entouré de ténèbres, mais quatre mains, soutenues par des ailes blanches comme le neige, le prennent et l'enlèvent. Peu à peu il voit se dessiner les formes, puis la figure de deux anges radieux : un troisième, armé d'un bouclier et d'une épée, marche devant eux. Il est introduit, au milieu des chants et des sons les plus délicieux, parmi les troupes innombrables d'anges, tellement abîmés dans la lumière qu'il ne peut distinguer leurs formes. De retour dans son corps, il a une seconde vision. Ce ne sont plus les anges, mais bien les démons qui lui apparaissent en troupes non moins nombreuses, et combattent contre les anges qui le protègent, afin d'avoir son âme. Il voit bien que leurs formes sont laides et repoussantes; mais il ne peut distinguer les traits de leurs visages à cause des ténèbres qui les couvrent, de même que ceux des anges lui sont cachés par la lumière dont ils brillent. La lutte se termine à son avantage; mais en punition d'une faute légère qu'il avait commise il rapporte au menton une brûlure dont il garda la trace tout le reste de sa vie. (A. S., 16 jan.)

A cette vision se rattache celle de saint Baronte, qui vivait vers 684 sous le roi Théoderic en Neustrie, dans l'abbaye de Lairay, aujourd'hui Saint-Ciran. (A. S., 25 mart.) Un ange lui touche un soir la gorge, et il voit sortir de son corps son âme petite comme un oiseau qui sort de la coque, munie d'yeux et de tous les autres membres, douée de la faculté de sentir, de voir, d'entendre, de tou-

S. Baronte.

cher les objets, mais incapable de parler jusqu'à ce qu'elle prenne un corps éthéré. Ici encore querelle avec les démons. Mais il arrive malgré tous les obstacles jusqu'à la première porte du paradis, où il rencontre beaucoup de frères défunts de son couvent, qui le saluent. Il arrive ensuite à la seconde porte, où l'attendaient les âmes des enfants, vêtues de blanc; puis, à travers les chœurs des vierges, à la troisième porte, qui, étant diaphane, lui permet de plonger le regard dans la demeure des saints couronnés de lumière. Enfin, à travers les rangs pressés des martyrs, il arrive à la quatrième porte, dont l'éclat éblouit les yeux, et on lui défend d'aller plus loin. Au retour, il entreprend le voyage de l'enfer. Les ténèbres ne lui permettent pas de distinguer ce qui s'y passe : il voit cependant les orgueilleux, les voluptueux, les meurtriers réunis en groupes, et comme liés en faisceaux, et tourmentés par des démons sans nombre. Ceux qui ont fait du bien sur la terre en éprouvent quelque consolation et quelque soulagement; car toutes les six heures une sorte de manne qui leur tombe du paradis les rafraichit. Bède rapporte encore avec cette vision celle de Wetmus de Reichenau, et celle qu'eut Druthelme de Northumbrie vers l'an 696. Ce dernier voit l'autre monde divisé en quatre parties, l'enfer et le purgatoire d'un côté, le ciel et l'avant-ciel de l'autre. Une vallée profonde, d'une longueur et d'une étendue immense, à gauche remplie de flammes épouvantables, à droite glacée et durcie par le froid, est le vestibule de l'enfer, ou le purgatoire, dans lequel les âmes, fuyant un supplice intolérable pour en rencontrer un autre plus intolérable encore, sont forcées d'aggraver ainsi leurs tourments en voulant les changer. Un lieu obscur, rempli d'horreurs

et de pauteur, traversé par des tourbillons de flammes et qui retentit sans cesse des cris de désespoir des damnés et des insultes de leurs bourreaux, forme l'enfer proprement dit. Vis-à-vis de ces demeures des pécheurs sont aussi celles des bienheureux. Une prairie tapissée de verdure, émaillée de fleurs qui répandent les plus doux parfums et éclairée par une lumière plus belle que celle du soleil, contient une multitude innombrable d'hommes pieux, mais qui, avant d'arriver au terme de la glorification, ont besoin de se purifier davantage. Ce n'est qu'alors qu'ils peuvent monter au ciel le plus haut, situé au-dessus de celui-ci, mais que le voyageur ne peut voir que de loin. Cependant il est illuminé d'une telle clarté que la lumière du ciel inférieur ne paraît plus que comme une légère étincelle. Il entendit aussi sortir de ce bienheureux séjour des chants d'une suavité ineffable et des parfums délicieux.

Toutes ces légendes gardent encore l'empreinte de la simplicité antique, et il est probable qu'elles reposent en partie sur des visions réelles. Dans le même siècle où elles sont nées, Mahomet en Orient eut aussi de son côté une vision du même genre. Transporté à Jérusalem, il monte de là par des échelles lumineuses jusqu'au septième ciel; puis, du sommet de l'arbre du Paradis, il s'élève à travers un océan de lumière sans rivages jusqu'au trône d'Allah. L'imagination orientale a trouvé dans cette vision l'occasion de déployer tout son jeu. En Occident, où elle est plus sobre et plus réglée, ce n'est que plus tard qu'elle s'est exercée sans contrainte sur ce sujet, et elle en a saisi particulièrement le côté terrible, s'attachant de préférence à peindre l'enfer. C'est de là que nous sont venues ces des-

criptions qui avaient pour but d'ébranler les hommes grossiers de ce temps-là, et de comprimer leurs passions sauvages par la crainte des supplices de l'autre vie. La poésie profane ne tarda pas à s'emparer de cet objet, et e'est ainsi que sont nées en France plusieurs légendes, comme le songe du monde inférieur et la descente de Spielman aux enfers. Enfin le Dante, s'appropriant ce sujet, a su le traiter avec cette dignité qui lui était propre, et l'étendre en y mêlant les idées de la science, de la mystique et de la scolastique de l'époque. C'est ainsi qu'il a composé son poëme immortel, dont il a pris, on le sait, les traits principaux d'une vision du frère Alberich du mont Cassin. Toutes ces compositions se donnent pour ce qu'elles sont réellement. Les plus anciennes, flottant entre la vérité et la poésie, se sont bien souvent présentées comme vraies de tout point, afin de produire plus d'effet; mais il est très-facile à un esprit un peu exercé de distinguer le fond de vérité qu'elles renferment des ornements que la poésie y a ajoutés.

CHAPITRE VI

De la légende magique. La tentation dans le désert. Simon le Magicien. Saint Léon et le magicien Héliodore. Virgile et le fondateur de Naples. Sa légende donne naissance à celle d'Élingsor, puis à celle de la table Ronde, puis enfin au combat de la Wartburg. L'enchanteur Merlin et Malagys chez les Gals. La légende magique s'attache aux objets de la nature et de l'art, et passe à la magie noire. Le docteur Faust.

Les opérations magiques présentent les effets extraordinaires qu'elles produisent comme une dérogation aux lois ordinaires de la nature. Et comme, d'un autre côté, ce n'est pas contre la nature et ses lois, mais en elle au contraire que ses effets se manifestent, ils cherchent dans l'ordre surnaturel un appui et une garantie. La nature organique a déjà, par la vie qui lui est inhérente, un certain empire sur la nature inorganique; et la vie dans l'homme, par son union avec l'esprit, exerce aussi de son côté un pouvoir incontestable sur la nature organique tout entière. Si donc l'esprit, qui est dans l'homme la source de ce pouvoir, parvient à se mettre en rapport avec des puissances plus élevées que lui, il acquiert par là une vertu et une énergie plus grande, et peut commander aussi à la nature avec bien plus d'empire. Or il peut entrer en rapport soit avec les puissances célestes, soit avec celles de l'abîme, et leur demander ce surcroît d'énergie. Dans le premier cas, il fera pour le bien, et dans le second pour le mal, des choses merveilleuses. Dans l'un et l'autre, il exerce un véritable pouvoir sur la nature, et la manie en quelque sorte à son gré. Or comme l'art et la poésie aiment en général à façonner librement les sujets qu'ils traitent, afin de

donner à la vérité le reflet du beau, ils cherchent avec avidité tout ce qui tient au merveilleux ; et par conséquent les miracles et les opérations de la magie vont très-bien à leur goût. Prenant comme vrais les faits que leur fournit la légende, ils s'en emparent, les travaillent d'après les lois qui leur sont propres, et en font ainsi une œuvre d'art.

C'est pour cela que la légende miraculeuse et la légende magique nous apparaissent, dès les premiers jours de l'Église, comme deux lianes couvertes de fleurs, qui embrassent le tronc jeune encore du dogme chrétien, et l'enveloppent jusque dans ses dernières ramifications. C'est dans les Apocryphes qu'est contenue la légende miraculeuse, et c'est dans les miracles de l'Évangile qu'elle a cherché son point de départ. C'est aussi dans l'Évangile que la légende magique enfonce ses racines, et c'est à la tentation de Notre-Seigneur dans le désert qu'elle attache en quelque sorte ses premiers fils. Cette tentation était en effet un essai de la part du démon pour détourner de la voie droite le Fils de l'homme. Il voulait lui faire changer les pierres en pain, non par l'effet de cette puissance merveilleuse qui changea l'eau en vin ou qui le soutint sur les eaux, mais en vertu de ce pouvoir magique qui dérive de Satan lui-même. Il voulait que Notre-Seigneur se prosternât devant lui pour l'adorer, et qu'il régnât sur tous les royaumes de la terre en vertu d'un pacte formel avec lui. Mais de même que Pierre fut choisi pour être le fondement de l'Église, de même aussi il est devenu, pour ainsi dire, le premier objet de la légende miraculeuse. Quant à la légende magique, c'est dans Simon le Magicien de Samarie qu'elle a trouvé, pour ainsi dire, sa base ; et elle a placé ce personnage, à

l'égard de Simon Pierre, dans le même rapport où les mages de Pharaon étaient à l'égard de Moïse.

Ce Simon, dont saint Justin martyr parle déjà comme d'un magicien, qui sut tellement s'emparer par ses artifices de l'esprit de ses contemporains que les Romains lui érigèrent une statue, tandis que les Samaritains lui prodiguèrent, comme à Sélène, sa compagne, les honneurs divins, ce Simon avait déjà passé dans la légende lorsque saint Clément écrivit ses *Recognitions*. Au dire de ses disciples Nicétas et Aquila, il se vantait, après avoir été reçu par Dosithée parmi les trente premiers de sa secte et s'être épris d'amour pour Silène, il se vantait de pouvoir produire les effets les plus extraordinaires. « Je puis, dit-il, si l'on me prend, me rendre invisible, et reparaitre ensuite s'il me plaît. Si je veux fuir, les montagnes et les pierres cèdent devant moi, comme si elles étaient d'argile. Je puis m'élancer du sommet des montagnes et retomber doucement sans me faire de mal. Je puis briser les liens dont on me lie et enchaîner ceux qui m'ont attaché. Les prisons où l'on me renferme s'ouvrent devant moi. Je puis donner la vie à des images, et tromper les assistants jusqu'au point de les leur faire prendre pour des hommes. Sur un signe de ma part, le sol se couvre de buissons, et de nouveaux arbres s'élèvent de la terre. Si je me jette dans le feu, les flammes m'épargnent; je puis changer mon visage et me rendre méconnaissable; bien plus, je puis montrer aux hommes deux faces, prendre la forme d'un bouc ou d'une brebis, faire pousser la barbe sur le visage d'un enfant et m'envoler dans l'air. Je puis produire l'or en abondance, établir et déposer les rois à mon gré. Aussi on m'attribuera les honneurs divins, on m'érigera des statues, et l'on m'a-

Simon le Magicien.

dorera comme un Dieu. Enfin, pour tout dire, je puis ce que je veux, et j'ai déjà fait l'essai de ma puissance. Un jour que Rachel, ma mère, voulut m'envoyer aux champs couper du blé, je commandai à ma faucille d'y aller à ma place; et, obéissant à ma voix, elle travailla dix fois plus que les autres. Plus d'une fois j'ai fait sortir en un clin d'œil de nouveaux arbustes de la terre, et deux fois j'ai traversé miraculeusement une montagne. »

Ceux qui entendaient ces vanteries de sa part, quoiqu'ils sussent bien que ce qu'il donnait comme quelque chose de tout nouveau dans sa personne était arrivé réellement bien des fois dans les temps antérieurs, se laissèrent néanmoins surprendre, et l'aiderent à propager ses mensonges. Bientôt l'occasion se présenta de montrer son pouvoir. En effet, s'étant querellé avec Dosithée, celui-ci, qui se tenait pour le seul homme incorruptible et immortel, saisi de colère, voulut le faire battre de verges. Mais celles-ci, en tombant sur son corps, semblaient frapper une colonne de fumée. Confondu, il lui demande : « Es-tu l'incorruptible ? » Simon lui répond : « Je le suis. » Et Dosithée tombe à ses pieds et l'adore. C'est Simon désormais qui paraît à la tête de la secte avec sa Sélène; et Aquila l'a vu lui-même, dit-il, montrer cette femme du haut d'une tour à la foule assemblée, et la faire voir en même temps à toutes les ouvertures de la tour. A ceux qui lui demandaient comment il avait fait pour devenir si puissant il répondait confidentiellement qu'il évoquait pour cela l'âme d'un enfant pur encore et mort de mort violente, et que c'était ainsi qu'il opérât toutes ses merveilles; parce que l'âme, dépouillée des ténèbres du corps, prend place immédiatement après Dieu, devient contemplative, et répond à ceux qui l'é-

voquent dans la nécromancie. Pressé de nouvelles questions, il se vante d'avoir changé l'air en eau, l'eau en sang, celui-ci en chair, d'avoir ainsi créé un enfant, et de l'avoir ensuite dissous dans l'air après avoir tracé son image, qu'il gardait dans ce but.

Bientôt une nouvelle occasion se présente pour lui d'exercer son art. L'apôtre saint Pierre le rencontre à Tripolis, et le confond dans une dispute publique, à la face du peuple entier. Simon, honteux, s'enfuit à Antioche, et là soulève le peuple contre l'apôtre. Mais le centurion Corneille le chasse de la ville, sous prétexte que l'empereur l'a chargé de le mettre en prison. Dans un festin, il oint d'un certain onguent le visage de Faustинien; après quoi celui-ci prend la forme et la figure de Simon, excepté pour les convives, dont il avait éclairci les yeux avec un autre suc végétal; de sorte que ceux qui voulaient mettre la main sur Simon s'emparent de l'autre, le prenant pour lui. Mais Pierre sait tirer parti de cet artifice, et envoie Faustинien à Antioche, avec l'ordre de déclarer devant tout le peuple, sous la forme de Simon le Magicien, qu'il est un imposteur et un séducteur; qu'il a menti en leur disant du mal de Pierre, mais que, puni à cause de cela par l'ange du Seigneur, il est devenu repentant. Le peuple change de sentiment, conspue le magicien, lorsque celui-ci, s'apercevant trop tard du tour défavorable qu'avait pris l'affaire, revient en hâte à Antioche pour regagner la faveur populaire. Pierre s'y rend de son côté sur son invitation, rend à Faustинien sa forme primitive, et fait un grand nombre de conversions. Anastase de Nicée et Glicas après lui, ajoutant plus tard de nouveaux ornements à cette légende, racontent que Simon prenait toutes les

formes qu'il voulait, celle d'un serpent ou de tout autre animal, celle d'une colombe, ou même qu'il se métamorphosait en or; qu'il changeait les pierres en pain, affligeait de maladies ceux qui le traitaient de magicien, ou les rendait possédés; qu'il apparaissait accompagné d'ombres et de fantômes, qu'il donnait pour les âmes des défunts, et que les portes s'ouvraient devant lui; que les ustensiles dont il avait besoin se présentaient à lui d'eux-mêmes, tandis qu'à sa porte un chien déchaîné déchirait tous ceux qui venaient sans être appelés, quoique cependant il salua l'Apôtre lorsque celui-ci se présenta.

Saint Léon
et
Héliodore.

La légende, en avançant du côté du nord-ouest, changea de personnages en changeant de patrie, et substitua à Pierre et à Simon saint Léon le Thaumaturge et Héliodore le Magicien. Dans le temps, nous dit-elle, que saint Léon le Thaumaturge était évêque de Catane en Sicile, vivait aussi en ce lieu un magicien nommé Héliodore, fils de Barbe Patricia. Il était chrétien et d'une famille chrétienne; mais son ambition en avait fait un suppôt du démon. Il s'était lié avec un Juif magicien célèbre, et lui avait demandé comment il pourrait apprendre son art. « Si tu veux, lui dit celui-ci, voici un écrit; prends-le, et va pendant une nuit d'orage au tombeau des héros; là monte sur le haut de la colonne et déchire cette feuille en l'air. Si tu vois quelqu'un venir à toi, n'aie pas peur; et s'il t'ordonne de descendre, ne le fais pas, et tu le trouveras ensuite docile à exécuter tous tes ordres. » Héliodore suit ce conseil, monte sur la colonne, déchire la feuille; et tout aussitôt il voit apparaître le démon, qui lui demande: « Que veux-tu, jeune homme? — Ton service. » Le démon, qui était assis sur un cerf, lui dit: « Si tu renonces

de tout ton cœur au Christ, je te donnerai un de mes serviteurs, Gaspard, qui fera tout ce que tu voudras. » Le malheureux fait ce que le diable lui demande, descend de la colonne, baise la main du démon, qui, après lui avoir donné Gaspard, disparaît aussitôt.

Héliodore commence à pratiquer son art. Un jour qu'on célébrait les jeux du Cirque, comme c'est la coutume à Catane, il dit à Chrysis, proche parent de saint Léon : « Je puis, si tu le veux, te procurer un cheval qui dépassera tous les autres à la course. » Chrysis, ne soupçonnant point le danger, lui dit qu'il ne demandait pas mieux. Héliodore lui amène un cheval blanc; le jeune homme le monte, et dépasse bientôt tous les autres, au grand étonnement des spectateurs, et surtout du préfet Lucius, qui envoie deux de ses gardes pour l'amener, lui et son cheval. Mais celui-ci, le jeu une fois fini, avait disparu, et laissé le jeune homme seul et stupéfait. Chrysis fut donc conduit au préfet, qui lui dit en le voyant : « Écoute, je veux envoyer ton cheval à Leurs Majestés; car il ne te convient pas de garder pour toi un animal aussi parfait; il faut que les empereurs l'aient pour les jeux du Cirque. » Le jeune homme ne put rien répondre, et fut mis en prison. Léon, apprenant ce qui était arrivé, accourut vers le préfet et lui raconta que Chrysis n'avait jamais possédé de cheval noir ni blanc, et que tout venait d'Héliodore. Le préfet se fit amener celui-ci, et lui demanda si c'était lui qui avait trompé Chrysis. Ayant reconnu qu'il était adonné à la magie, il le fit jeter en prison à la place de l'autre. Mais pendant que la garde conduisait Héliodore, il proposa aux soldats trois livres d'or s'ils voulaient lui donner la liberté; et comme ils y consentirent, il dora par ses artifices une pierre qu'il

avait ramassée dans la rue, et la leur donna au lieu d'or. Les soldats dirent au préfet qu'Héliodore leur avait échappé, emporté par un cheval magique. Le préfet les crut, et ne les punit point pour cela. Mais en considérant de plus près l'or qu'ils avaient reçu, ils s'aperçurent que ce n'était qu'une pierre, qui, mise dans une balance, pesait bien trois livres en effet.

Héliodore troubla ainsi par ses enchantements non-seulement la ville de Catane, mais la Sicile tout entière; car sa puissance magique était si grande qu'il l'emportait sur Simon le Magicien lui-même. Il trompait les vendeurs et les acheteurs en leur donnant des pierres ou d'autres objets en guise d'or, de sorte que le commerce en souffrait grandement. Il ensorcelait les filles des personnages les plus considérables, de telle sorte qu'elles quittaient la maison paternelle pour courir çà et là comme des vagabondes. Le préfet, ayant reçu de nombreuses plaintes à son sujet, adressa un rapport aux empereurs Constantin Copronyme et Constantin Porphyrogenète. Ceux-ci, courroucés, envoyèrent aussitôt le procureur Héraclide, avec mission d'amener en trente jours Héliodore à Constantinople. « Acquitte-toi, lui disent-ils, avec zèle de ta commission, et ne manque sous aucun prétexte de nous le présenter ici au jour dit. » Héraclide part avec sa suite, aborde en Sicile, et trouve Héliodore se promenant sur le rivage. Celui-ci, voyant ces étrangers, leur dit : « Amis, soyez les bienvenus. Ne cherchez-vous pas un certain Héliodore? Ne vous donnez pas tant de peine; c'est moi. J'aurais pu facilement vous échapper, mais j'ai mieux aimé venir à votre rencontre. » Héraclide n'en revenait pas d'étonnement; mais, voyant qu'il se mettait ainsi entre leurs mains,

il ne crut pas nécessaire de le faire arrêter, et lui permit, moyennant caution, d'aller en ville chercher du pain, du vin, de l'eau et les autres choses nécessaires pour le voyage. Héraclide cependant doutait encore si c'était bien là celui qu'il cherchait. Héliodore lui dit : « Donnez-moi votre parole et celle des deux empereurs, et je vous fais retourner à Byzance en un jour. — Comment? lui répondit Héraclide, les empereurs nous ont donné trente jours, en voilà déjà quinze écoulés. — Reposez-vous tout le temps, leur dit-il, et quand le dernier jour sera venu, nous partirons ensemble d'ici, et nous serons le même jour à Byzance. — Si tu manques à ta promesse, repartit Héraclide, je te jette à la mer. — Eh bien! répondit Héliodore, allons au bain. »

Dès qu'ils y furent, il les fit tous entrer dans une salle de bain, en leur défendant expressément de prononcer le nom du Christ. Puis il leur dit de plonger la tête dans l'eau, et ils se trouvèrent aussitôt transportés dans les bains de Byzance. Héraclide, regardant autour de lui, reconnut qu'il en était ainsi en effet. Les empereurs, instruits de cet événement, en furent tellement irrités, que, sans plus de formalité, ils condamnèrent aussitôt Héliodore à être décapité. Celui-ci conjura au nom du Christ les Césars de lui faire donner au moins de l'eau; ils y consentirent, et on lui en apporta au moins un seau, tant il paraissait altéré. Il se jeta dedans aussitôt et disparut en disant : « Adieu, César; viens me chercher à Catane. » Héraclide est envoyé après lui en Sicile, le rencontre de nouveau, et Héliodore lui propose encore de le conduire en un jour à Byzance. Il construit un navire avec une branche de laurier, le garnit de tous ses agrès, et tous se mettent en

mer. « Où sommes-nous? — Devant Reghio. — Et ici? — Devant Crotone. — Et là? — Devant Hydronte. » Et ainsi du reste jusqu'à Byzance. Thalie, femme d'Héraclide, apercevant Héliodore, lui crache au visage en lui disant : « Voilà l'imposteur qui a amené deux fois mon mari en Sicile. » Héliodore, irrité, lui répond : « Je ne suis pas ce que je suis si je ne te déshonore devant toute la ville. » Il éteint tous les feux de Byzance. Les empereurs veulent à cause de cela le faire mourir de faim. Mais comme la famine se répand dans la ville, on s'adresse au magicien, qui répond qu'on ne peut faire de feu qu'avec la femme qui l'a insulté. Un des satellites des empereurs va, sur leur ordre, le chercher l'épée à la main pour le faire mourir. Mais au moment où il allait le prendre, le toit de la maison s'ouvre, et Héliodore part en disant : « Salut, César ; va me chercher à Catane. »

Ce jeu dura jusqu'à ce qu'enfin saint Léon y eût mis un terme. Celui-ci avait toujours évité d'employer les moyens extrêmes à l'égard d'Héliodore, dans l'espoir qu'il se convertirait. Mais bien loin de suivre ses conseils, le magicien osa s'attaquer à lui. Un jour que le saint célébrait les saints mystères, il parut dans l'église, au milieu de la foule, frappant autour de lui comme un mulet, portant ainsi les uns à rire et les autres à la colère. Il se vanta en même temps de faire danser publiquement le saint avec tous ses prêtres. Léon, sentant qu'il allait se mettre en effet à danser, eut recours à la prière, se dirigea vers le magicien, lui mit son étole au cou, le conduisit en un lieu nommé Achillée, en lui disant : « Les artifices magiques ne peuvent te servir à rien contre le Christ, mon maître. » Là il le livra aux flammes du bûcher, et ne retira sa main que lorsqu'il fut

réduit en cendres. L'original de ce récit est écrit en grec. Le jésuite Blandice l'a traduit du grec en latin, à Catane, en 1626; et les compilateurs des *Acta Sanctorum* l'ont admis dans leur collection. Le récit se donne comme ayant été écrit par un contemporain avant l'année 787. Son caractère antique prouve du moins que la date en est très-ancienne. Mais il est impossible de ne pas s'apercevoir que c'est un apocryphe et une légende; il y a lieu de s'étonner que les Bollandistes, d'une critique ordinairement si juste et si exacte, ne l'aient pas remarqué, et qu'ils aient admis cette histoire, qui méritait du reste d'être conservée, sans l'avoir accompagnée d'aucune note.

Le théâtre de cette légende, c'est Catane, dans le pays de Typhon, au pied de l'Etna, sur les flancs duquel croît un vin qui met le feu dans les veines; Catane, située à l'entrée de cette plaine à laquelle se rattachent dès la plus haute antiquité tant de mythes ayant le feu pour objet, en présence de cet autre volcan des îles Éoliennes qui était considéré aussi comme une porte de l'enfer. Les Ménéés grecques, dans la Vie de saint Léon, parlent d'Héliodore, qui troublait par ses artifices magiques l'esprit et les yeux de ses contemporains, et rapportent, de même que l'anthologie grecque, que le saint le conduisit au bûcher, lié avec son étole, et qu'il y entra avec lui jusqu'à ce qu'il fût réduit en cendres. Ce récit doit donc avoir pour base un fait historique, dont l'imagination des générations suivantes se sera emparée, et dont elle aura fait une légende, devenue bientôt populaire en Sicile. En effet, Thomas Fazellius (*De Rebus Siculis*, decas I, l. 3) dit de ce personnage : « Diodore, que le peuple appelle Liodore, était adonné à la magie, et fit des choses merveilleuses sous ce rapport

à Catane. Il pouvait par ses conjurations métamorphoser les hommes et les bêtes et presque toutes choses, et attirer à lui les objets les plus éloignés. Condamné à être crucifié, il se transporta en très-peu de temps de Catane à Byzance, et de Byzance à Catane. Il devint ainsi un objet d'admiration pour le peuple, qui, croyant voir en lui un Dieu, commit l'impiété de lui attribuer les honneurs divins, jusqu'à ce qu'enfin Léon le prit sans qu'il s'y attendit, et le jeta dans le bûcher au milieu d'un concours immense de peuple.

La légende ne s'arrêta pas en Sicile; mais, traversant le canal, elle alla se planter près d'un autre volcan, le Vésuve, dans le voisinage de ces campagnes sulfureuses et de la grotte de Pouzzoles, après avoir choisi pour son héros Virgile, fondateur de Naples. Elle a emprunté beaucoup de choses à la légende précédente, comme, par exemple, l'histoire de la femme d'Héraclide; mais elle y a ajouté beaucoup d'autres circonstances. Ainsi elle raconte, entre autres choses, que Virgile renferma sous une porte de fer tous les serpents autour de Naples, qu'il plaça en face du Vésuve un chasseur d'airain, tenant son arc bandé contre la montagne, et que celle-ci commença à vomir du feu après qu'un paysan eut décoché la flèche, qui tomba dans le volcan. Elle parle encore d'une mouche d'airain qui dévora toutes les autres; de haies et de ponts aériens autour de son jardin. Tous ces détails portent le même caractère que la légende primitive. Mais il en est d'autres où l'on aperçoit l'empreinte de l'esprit des peuples romains d'origine, par opposition à l'esprit byzantin. Telles sont, par exemple, ces images peintes sur les murs de Rome, qui, placées vers les différentes parties du monde, se

mettent à sonner leurs cloches du côté où les Romains doivent porter la guerre.

Cet Héliodore et ce Virgile ont donné naissance à toute une famille de magiciens que l'on retrouve chez tous les peuples pendant le moyen âge, qui furent pour cette époque ce qu'avaient été pour l'antiquité les magiciens de la Colchide, et qui, comme ceux-ci, se sont répandus jusqu'en Perse et en Médie. D'après le poëme de Percival, v. 1963, Élingsor était neveu de Virgile de Naples, qui fit aussi beaucoup de miracles. Son pays était la Calabre : il demeurerait à Chaps, c'est-à-dire Cava, et en était le roi. Il se prend d'amour pour Iblis, femme de Gibert, roi de Sicile. Celui-ci le surprend à Kélat Bobot, et le mutilé pour se venger de lui. Il s'enfuit de dépit à Persida, berceau de la magie, et en rapporte le pouvoir de faire tout ce qu'il désire. La légende, on le voit, passe de Calabre en Sicile, où un Juif avait initié aussi Héliodore à la magie, et qui appartenait aux Sarrasins, comme l'indiquent les noms d'Iblis et de Kélat Bobot; et après s'être formée en Orient, elle se développe en Occident, tout à fait dans l'esprit romantique de l'époque. Un roi nommé Irot donne au magicien une montagne sur laquelle il bâtit son palais enchanté. Dans ce palais est une salle dont le pavé est tellement poli que le pied ne peut s'y tenir. On y voit aussi un lit qui fuit devant quiconque essaie d'y monter, et lance des flèches contre celui qui réussit. C'est dans ce palais encore qu'il élève la colonne du haut de laquelle on contemple tout ce qui se fait à huit milles à la ronde. Il plante autour du château la forêt d'Élingsor, enlève aux noces d'Artus quatre cents femmes, qu'il emmène et garde prisonnières, jusqu'à ce que Gavan les lui arrache après

Élingsor.

avoir rompu le charme. On voit ici que l'opposition, de religieuse qu'elle était auparavant, a passé dans le domaine de la chevalerie.

De cet Élingsor s'est formé plus tard, par le développement de la légende, celui de la Wartburg. Celui-ci, en effet, raconte dans le *Lohengrin*, p. 58, que son arrière-grand-père était secrétaire d'Élingsor l'Ancien; qu'il avait été envoyé à Rome en présent au roi de Hongrie; qu'on l'avait nommé Élingsor à cause de son maître, et que lui-même portait aussi ce nom. Ce nouveau magicien connaît à fond la nécromancie et l'astronomie, et il y a peu de docteurs qui en sachent autant que lui : on n'en connaît qu'un, qui est en Grèce, et un autre dans le royaume des Babyloniens. On lit bien encore qu'il y en a un troisième à Paris. — Babylone, la Grèce, Rome, la Hongrie et la France marquent le chemin qu'a fait cet enchanteur des temps modernes pour venir d'Orient en Occident, comme celui des temps anciens, suivant à peu près la même route, était venu de Médie en Italie, par la Colchide, la Thessalie et Corinthe, et avait ensuite pénétré jusque dans la péninsule Ibérienne. L'Espagne, de même que la Sicile, autrefois le théâtre des guerres des Phéniciens et des Carthaginois, et plus tard le pays des Sarrasins et des Juifs, avait cultivé déjà anciennement la magie. Aussi la légende rapporte qu'il y avait anciennement une chaire de magie dans l'université de Salamanque, et que le diable lui-même y avait enseigné son art. C'est par les Juifs et les Sarrasins de cette ville que la plupart des livres de magie ont été répandus en Europe. Après Salamanque, Tolède était encore un point central pour les sciences magiques. C'est dans son voisinage qu'était, dès le temps des Sarrasins,

la grotte célèbre à laquelle se rattachent les légendes et les mythes les plus anciens. Cette grotte était probablement le sanctuaire de la partie secrète de la doctrine. C'est là que fit son apprentissage dans la magie ce Gille dont nous avons parlé dans la mystique purgative. C'est là que les démons, revêtus de formes humaines, l'accueillirent avec joie, et, après lui avoir fait jurer fidélité et secret, l'initèrent pendant sept ans à toutes leurs sciences ténébreuses; après quoi il se rendit à Paris, où il se fit un nom comme médecin. C'est donc là aussi qu'a pratiqué son art ce Nazar qu'Élingsor veut conjurer dans sa lutte, et celle-ci n'est au fond rien autre chose que la dispute des deux Simon, dont il est parlé dans les *Recognitions* de saint Clément, et qui a pris ici un caractère tout romantique. Deux écoles de poètes entrent en lice, ayant pour champions Henri d'Ofterdingen et Wolfram d'Eschembach.

Le pays des Gals n'est point resté étranger à la magie; et dès les temps les plus anciens la légende s'y est développée comme dans les autres contrées. Merlin l'enchanteur est ici ce qu'Odin est au Nord; c'est lui qui est le héros de la magie druidique. Lorsque les Anglais et les Saxons entrèrent dans le pays, Wortiger, roi des Bretons, chassé jusqu'à l'extrême limite de son royaume, entreprit, d'après le conseil des druides, d'y bâtir une grande tour pour se défendre. Mais comme une puissance invisible détruisait toujours de nouveau pendant la nuit ce qui avait été fait dans le jour, on lui dit qu'il fallait arroser le fondement de l'édifice avec le sang d'un enfant dont la mère n'avait point connu d'homme. Merlin ayant été désigné comme remplissant cette condition, on le conduisit à la tour. L'enfant, qui avait le don de sentir la présence de l'eau

Merlin.

partout où il y en avait, reconnut qu'il y avait sous la tour un marais qui en empêchait la construction. On creuse, on trouve un marais en effet, et on le dessèche. Mais l'enfant annonce qu'en creusant davantage on trouvera deux dragons endormis dans deux pierres creuses. L'événement justifie ces prévisions; on roule les deux pierres dans la fosse desséchée; les dragons, dont l'un, rouge, était le symbole des Bretons, et l'autre, blanc, celui des Anglo-Saxons, se réveillent et commencent une lutte terrible, dans laquelle le rouge succombe. L'esprit s'empare de l'enfant, et il commence à déplorer le sort de sa nation, qui va bientôt tomber sous le joug des étrangers venus de l'est. Cependant le sanglier de Cornouailles, que les peuples célèbreront un jour dans leurs chants, vient au secours, et les îles de la mer lui obéiront. Il continue de prédire l'avenir de la nation pendant de longs siècles. Telle est l'origine de la prétendue prophétie de Merlin, que Gaufrid de Monmouth traduisit du breton en latin vers 1142, et qu'il ajouta à son histoire de la Bretagne. Traduite dans toutes les langues, elle a été continuée plus tard et s'est étendue jusqu'aux sept rois qui ont régné après la conquête des Normands. Cette continuation a été traduite aussi en latin vers 1160 par Jean de Cornouailles, et se trouve dans le *Spicilège* de Greith. De même que ce Merlin, que l'on retrouve mêlé à toutes les légendes du roi Artus et de la table Ronde, se rattache à la lutte des Bretons et des Anglo-Saxons, de même aussi, plus tard, dans la branche belge de la race gaëlique, l'enchanteur Malagis se rattache à la lutte des Carlovingiens, des Aquitains, de la Gascogne et des fils d'Aymon.

La légende, une fois qu'elle s'est répandue ainsi dans

tout l'Occident, continue à se développer, et devient toujours plus riche et plus variée dans ses couleurs. Elle s'attache volontiers aux objets de la nature qui ont quelque chose de frappant et d'extraordinaire. Le rocher de Cossen, sur le Fichtelberg, est pour elle le sommet où le diable conduisit Notre-Seigneur pour lui montrer de là tous les royaumes du monde, et le mur du Diable sur le Harr désigne les limites de son empire. Elle voit son oreiller sur la pierre qui se trouve au pied du château de Benthheim; la place où il danse, sur la plaine rocailleuse qui s'étend entre Blankenburg et Quedlinburg, et sa chaire près de Baden. Les couches de granit, sur le sommet du Nauneberg, sont les restes du moulin qu'il bâtit pour ce meunier qui lui avait livré son âme, et les basaltes que l'on trouve près du Rhône sont les pierres qu'il a apportées aux habitants du pays lorsqu'ils ont voulu y construire une église. C'est lui qui a jeté à terre la pierre près d'Osnabruc, et qui, dans la forêt, près de Reichenbach, a réuni ingénieusement ensemble les fragments de rocher pour qu'ils puissent offrir un abri dans le danger aux habitants des environs.

C'est principalement autour des églises et des couvents, mais surtout autour des temples gothiques et de leurs tours que la légende diabolique s'établit de préférence. Ici c'est maître Gérard de Cologne qui parie avec le diable qu'il aura achevé le dôme avant qu'il ait terminé lui-même le grand aqueduc de Trèves à Cologne. Le diable gagne le pari, et Gérard se précipite du haut de sa tour, qui est restée inachevée. A Ratisbonne, le pari a lieu pour la cathédrale et le pont. A Prague, c'est un prêtre, Wazlaga Kralizec, qui convient avec le diable, renfermé dans une pos-

sédée, que si, après être sorti du corps de cette femme, à l'Introït de la messe, il rapporte avant la fin une colonne de l'une des églises de Rome, lui, le prêtre, sera désormais sa propriété. Le diable accepte le pari ; mais au moment où il entrait dans l'église le prêtre prononçait ces paroles du dernier Évangile : *Et Verbum caro factum est*. A ces mots il jette à terre la colonne, qui se brise en trois morceaux ; la femme se trouve délivrée et le prêtre dégagé de son contrat. On voit encore devant l'église de Vischerad la colonne, longue de dix-sept pieds, et ayant cinq pieds de contour. Près d'elle, sur le mur de l'église, une vieille peinture représente toute l'histoire. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans l'église Sainte-Marie au delà du Tibre, à Rome, on voit d'un côté seize colonnes, et de l'autre quinze seulement ; et à la place de celle qui manque est un autel derrière lequel est représentée l'histoire telle qu'on la raconte à Prague. On voit encore à Véronne, devant l'église Saint-Zénon, une colonne semblable que le diable y a apportée du temple de Diane à Éphèse. D'autres fois, il aide à bâtir une église, parce qu'on lui a fait accroire que l'édifice devait servir à étendre son royaume ; puis, quand il s'aperçoit qu'on l'a trompé, il jette sur l'église de grosses masses de pierres qui rendent témoignage de l'événement. Telle est la pierre qui se trouve sur la place du dôme à Halberstadt, la pierre du Diable à Cologne et ailleurs. D'autres fois encore il passe à travers les murs, et le trou qu'il y fait ne peut plus être bouché. Ou bien il se réserve l'âme de la première personne qui entrera ; et pour le tromper on y fait entrer un animal, un loup par exemple, comme dans le dôme d'Aix ; un coq, comme sur le pont de Francfort ; un chien, un chat et

un coq, comme sur le pont de Ratisbonne et ailleurs.

On le confond ainsi de mille manières. Une fois il se présente au confessionnal sous la forme d'un jeune homme fort et vigoureux, et confesse une masse de crimes, tous plus horribles les uns que les autres, comme le blasphème, le meurtre, l'adultère, etc.; de sorte que le prêtre finit par lui dire : « Mais quand tu aurais vécu mille ans, tu ne pourrais pas avoir commis de tels forfaits. » Le pénitent lui répond : « J'ai plus de mille ans. — Qui es-tu donc? — Je suis un de ceux qui sont tombés avec Lucifer, et je ne vous ai confessé que la plus petite partie de mes péchés : si vous vouliez m'écouter, je vous en raconterais bien davantage. » Le prêtre, sachant qu'il n'y a pour lui aucun espoir de pardon, lui demande pourquoi il est venu à confesse. Le diable lui répond : « J'étais là vis-à-vis; et voyant beaucoup de grands pécheurs venir à vous et recevoir leur pardon, j'ai pensé qu'il pouvait m'en arriver autant. — Eh bien, lui dit le prêtre, si tu veux suivre mon conseil, tes péchés te seront pardonnés comme aux autres. — Pourquoi pas? dit le diable. — Va donc, reprit le prêtre; prosterne-toi trois fois par jour, et dis avec un cœur humble et repentant : « Seigneur, qui m'avez créé, j'ai péché contre vous, pardonnez-moi mes crimes. » Le diable répond que ça lui est impossible. « Pourquoi donc, dit le prêtre, t'inquiéter tant d'une chose si facile? — Je ne puis, repart le diable, m'humilier ainsi devant Dieu; je ferai volontiers tout le reste. » Le prêtre, indigné, lui dit : « Si tu es tellement orgueilleux que tu ne puisses t'humilier devant ton Créateur, retire-toi de moi, car tu n'obtiendras miséricorde ni en ce monde ni en l'autre. »

Le diable cependant ne se montre pas toujours aussi ac-

commodant. Le comte de Macon, en Bourgogne, a commis des crimes innombrables pendant sa vie. Enfin, un jour de fête, comme il était assis dans son palais, entouré de ses gens, un inconnu paraît devant lui à cheval, au grand étonnement de tous, et lui commande d'un ton de maître de se lever, parce qu'il veut lui parler. Le comte se lève comme lié par une main invisible, et le suit jusqu'à la porte. Là, sur l'invitation de l'étranger, il monte un cheval qui l'attendait : après quoi le diable, prenant la bride, l'emporte en l'air en présence de tout le monde. La ville entière accourt aux cris affreux que pousse le malheureux comte, le suit dans les airs et l'entend crier au secours jusqu'à ce qu'enfin il échappe aux regards. Pierre le Vénérable, l. II, *Mir.*, c. 1, raconte le fait tel qu'il courait dans le peuple, sans indiquer ni le temps ni la personne. Il était peint sur un mur au couvent de Cluny, et représenté d'ailleurs dans une multitude d'images. Il est donc probable qu'il y a au fond quelque chose de vrai. Peut-être un comte de Macon peu édifiant dans sa conduite aura-t-il disparu dans un orage, et donné ainsi occasion à cette légende. — La même chose arriva en 1045 à une sorcière, en Angleterre, en plein jour; et Gervais Tilelsber parle d'un château dont la dame ne pouvait rester dans l'église pendant la messe, une fois que l'Évangile était lu, parce qu'elle ne pouvait supporter la consécration. Un jour enfin son mari essaya de la faire tenir par ses gens pour la forcer de rester. Elle opposa une résistance terrible; et après que la consécration fut faite, elle s'éleva et s'enfuit en l'air, emportant avec elle une partie du toit de la chapelle.

La magie, de même que le diable, son auteur, a fourni à la légende une multitude de traits dont elle a su faire

usage. Elle a trouvé particulièrement dans les évocations et les conjurations une pâture abondante. Elle nous raconte comment, à la simple parole d'un magicien, des festins splendides ont été servis tout à coup, et comment, au milieu de l'hiver, les fleurs du printemps se sont épanouies pour faire honneur à un empereur; comment un autre a su lier les vents dans des cordons de cuir; de sorte qu'en défaisant un nœud on détachait un souffle doux et léger; puis, en déliant le second nœud, on produisait un vent plus fort, et en défaisant le troisième on déchainait un ouragan impétueux. La légende parle encore d'un magicien de Salzburg qui avait osé conjurer tous les serpents à un mille à la ronde pour les faire venir dans une fosse, afin de les tuer tous ensemble. En effet, une multitude de serpents accourent et se jettent dans la fosse en présence de tout le peuple. Cependant il en vient un plus grand que les autres. Comme il refuse d'entrer, le magicien le laisse ramper librement çà et là pendant quelque temps. Mais enfin il se prépare à faire sérieusement usage de son art, et veut le forcer à entrer comme les autres. Le serpent se glisse jusqu'au bord; mais arrivé là il se dresse contre le magicien, se lance sur lui d'un bond, l'enveloppe de ses replis, l'entraîne malgré tous ses efforts dans la fosse, au milieu des autres serpents, qui l'étrouffent aussitôt.

La légende se plaît aussi à raconter les métamorphoses opérées par la magie; elle nous parle d'un magicien allant à Tolède avec un autre sur deux coqs, et descendant dans une hôtellerie où demeuraient quelques étudiants instruits comme eux dans la magie. Le maître, fatigué, va se mettre au lit; mais son disciple se met à causer avec les étudiants, qui bientôt lui cherchent querelle. Il veut se

défendre contre eux : mais voici qu'ils lui font pousser une paire d'oreilles d'âne sur la tête. Il va trouver son maître, et se plaint du tour qu'on vient de lui jouer. Celui-ci le gronde d'avoir cherché l'occasion ; puis il a recours à son art, et change les étudiants en porcs. Ils courent çà et là dans la maison, se vautrent dans la boue, entrent dans la salle et salissent tout de leurs ordures ; de sorte que le maître d'hôtel, avec ses gens, les chasse de la maison à coups de bâton. Le lendemain matin, dès que les portes sont ouvertes, ils rentrent dans leurs appartements, toujours changés en porcs. L'heure du repas venue, personne ne se présente à table. Le maître d'hôtel monte pour voir s'ils ne sont pas malades ; et il aperçoit dans les chambres les porcs qu'il avait chassés la veille. Commencant à soupçonner ce que c'est, il envoie chercher un célèbre magicien de Tolède, qui leur rend leur forme primitive. C'était précisément leur maître. Ils lui racontent ce qui leur est arrivé. Le soir ils se réunissent. L'autre maître et son élève étaient assis avec eux, mais ne savaient pas que le magicien de Tolède fût si habile. Un de ceux qui avaient été changés en porcs, voulant se venger de celui qui leur avait joué ce tour, lui fait un grand bec d'autruche. Celui-ci se lève de table, et coupe avec un couteau un morceau de son bec. Au même instant le nez de l'autre tombe et saigne, comme si on l'avait coupé avec un couteau. Le maître, jouissant de la confusion des jeunes gens, se moque d'eux et leur fait compliment de leur habileté. Ces plaisanteries vont au cœur de leur maître, qui, pour se venger, perce avec une aiguille l'œil d'un petit homme en cire qu'il avait avec lui. L'autre, à l'instant même, perd cet œil. Furieux, il prend un couteau, fait un trou

dans la table, et demande à l'autre s'il veut lui rendre son œil. Celui-ci lui répond qu'il ne le peut pas, quand même il le voudrait. Le premier enfonce dans la table un petit morceau de bois, qui devient une belle rose. Puis il lui demande une seconde fois s'il veut lui rendre son œil. Le magicien répond que non. L'autre prend son couteau, et détache la rose de sa tige; et voici qu'au même instant la tête de l'autre tombe sur la table, et le sang jaillit jusqu'au plafond.

Une lutte semblable a lieu à la cour d'une reine d'Angleterre. Les deux rivaux conviennent d'abord que chacun d'eux fera une chose qui lui aura été commandée par l'autre. Le premier dit à l'autre de regarder à la fenêtre. Il le fait; et aussitôt de grands bois de cerf lui poussent sur la tête, et le rendent un objet de dérision pour toute la cour. Celui-ci, irrité, trace avec un charbon l'image d'un homme sur la muraille, et commande à l'autre de marcher vers elle, en lui disant que le mur reculera à mesure qu'il avancera. Ce dernier, voyant la mort devant lui, s'effraie, et conjure l'autre d'avoir pitié de lui; mais celui-ci s'en tient aux conditions de la gageure. Le malheureux, contraint par sa parole, marche vers la muraille: celle-ci s'ouvre devant lui, et il disparaît. — C'est Zyto qui apparaît comme magicien à la cour du roi Venceslas. Il va en bateau sur la terre ou se fait traîner en chariot par des coqs. Vêtu de pourpre et de soie, il se montre tout à coup sous les haillons d'un mendiant. Son maître ayant épousé Sophie, fille du prince de Bavière, et lui ayant amené pour ses noces une pleine voiture de fous et de magiciens, Zyto avale le chef de ces derniers avec tout ce qu'il a sur lui, à l'exception de ses souliers.

couverts de boue, puis il le rend dans un vase plein d'eau.

La légende, s'enrichissant toujours davantage, cherche ainsi de temps en temps quelque nouveau personnage qui puisse lui servir de héros, et dans lequel elle puisse se rajeunir. Semblable aux nuages, qui aiment à se poser sur le sommet des montagnes, elle s'est attachée à son origine, comme nous l'avons vu, aux masses imposantes de la nature ou aux œuvres grandioses de l'architecture. Elle s'est, par la même raison, sentie attirée vers les personnages qui ont joué un rôle important dans l'histoire de leur époque. C'est ainsi que nous la voyons, au moyen âge, jouer pour ainsi dire autour d'Albert le Grand, de Bacon, de Thomas d'Aquin et même autour de plusieurs papes, tels que Sylvestre et Grégoire. Enfin, sur son déclin, participant à l'esprit du temps, elle entre dans le domaine de la spéculation. Avec le doute elle prend aussi l'ironie et l'humour de l'époque moderne. Elle essaie bien encore de se poser sur quelque personnage éminent; mais bientôt, le laissant de côté, elle s'attache à un aventurier vulgaire, et le choisit pour son favori, afin d'avoir quelqu'un qu'elle puisse enrichir de ses trésors augmentés par de longues épargnes. Né à Gundling, dans le Wurtemberg, cet homme avait été élevé à l'université de Cracovie. Il se donne le titre ambitieux de Georges Sabellicus, Faust le Jeune, source de tous les nécromanciens, astrologue, le second dans la magie, dans la chiromancie, l'aéromancie, la pyromancie et l'hydromancie. Il se vante de pouvoir de mémoire rétablir toutes les œuvres de Platon et d'Aristote, si elles venaient à se perdre, et de les rendre plus belles qu'elles n'étaient auparavant. Bien plus, il se vante de pouvoir faire les mêmes miracles que le Christ, de surpasser

dans l'alchimie tous ceux qui l'ont précédé, de savoir et de pouvoir tout ce que l'homme peut désirer, et d'avoir procuré par son art aux armées de l'empereur toutes les victoires qu'il a gagnées en Italie. (*Epistol. Trithemii*, 1536, p. 312.) Ce fanfaron, que Mélancton, qui l'avait connu personnellement, appelait la bête la plus immonde et le cloaque des diables d'enfer, qui était forcé d'errer continuellement par le monde, parce que les magistrats le chassaient de partout, à cause de ses vices et de ses friponneries, de Battenberg sur la Meuse, de Wittenberg, de Kreuznach et d'ailleurs; qui, à Venise, après avoir entrepris de voler, comme Simon le Magicien, faillit mourir écrasé en tombant; ce fanfaron, que l'on trouve un matin mort, le cou tordu, devant son lit, après que la maison où il était descendu pour la dernière fois eut été violemment ébranlée pendant la nuit; c'est celui que la légende cherchait depuis longtemps, et qu'elle choisit pour héros. Elle se posa donc sur sa tête, et commença son œuvre en lui, mais comme la nature commence la sienne quand elle veut couvrir une ruine de verdure et de fleurs. Ce qu'elle a fait de son héros, et ce que le poète allemand a fait de son œuvre est trop connu pour que nous ayons besoin de nous y arrêter plus longtemps. La composition est un essai grandiose, par lequel l'auteur a voulu revêtir des couleurs de la poésie la croyance de tous les peuples à la magie, mais telle que l'époque présente la comprend. Or toutes les fois que, pour apprécier une idée ou un fait de tous les temps et de tous les lieux, on se renferme dans le point de l'espace et du temps où l'on se trouve placé, l'idée que l'on s'en fait est toujours incomplète. Le poème de Goethe n'est donc qu'un chant détaché du grand poème

magique ; c'est le chant de la poésie critique et spéculative du xviii^e siècle.

Dans toutes ces légendes, l'esprit cherche à se récréer par les charmes de la poésie, et, les prenant pour ce qu'elles sont en effet, en amuse ses loisirs. Mais il ne vient à la pensée d'aucun homme intelligent d'y chercher la vérité historique, pas plus qu'on ne cherche à étudier la géologie ou la minéralogie dans une cathédrale gothique. Celle-ci peut bien, il est vrai, dans les pierres dont elle se compose, offrir des formations naturelles ou des pétrifications remarquables ; le plan sur lequel elle a été construite peut avoir beaucoup de rapport avec celui que la nature suit dans ses formations basaltiques ; l'architecte peut bien avoir cherché à imiter dans son œuvre les stalactites qui décorent certaines grottes ; mais le génie de l'artiste, en s'emparant de son objet, lui a donné son empreinte ; et comme il y a mis en quelque sorte plus du sien que cet objet n'avait reçu déjà de la nature, son œuvre n'appartient plus à celle-ci, mais au domaine de l'art. Cependant, pour que l'imagination puisse travailler ainsi un objet et en faire une œuvre poétique, il faut qu'elle trouve des matériaux existant déjà ; il faut de plus que la nature lui fournisse les types des formes qu'elle doit leur donner, et la loi d'après laquelle elle doit les façonner. Le principe vital qui réside dans le corps ne pourrait ni construire celui-ci ni le maintenir s'il ne recevait de la nature l'aliment dont il a besoin et l'énergie des forces dont elle dispose ; il ne fait donc que se les approprier et les féconder à son tour, après avoir été fécondé par elles. Ainsi chaque légende, quelque liberté que se soit donnée l'auteur en la travaillant, repose sur une vérité et l'indique ; et les légendes

inspirées par le même sujet rendent témoignage, dans leur ensemble et par leur accord, à une vérité générale. Lors donc que nous retrouvons la même légende dans tous les temps et dans tous les lieux, quoique sous des formes et avec des nuances diverses, nous devons en conclure qu'il y a là une vérité fondamentale, qui est née pour ainsi dire avec l'humanité, et qui s'est développée avec elle dans l'histoire.

CHAPITRE VII

Comment l'univers a été créé. De la formation successive du feu et de la terre, de l'air et de l'eau, du monde végétal et animal, de l'homme. L'homme centre de la création. Formation dans l'homme et développement de la nature végétale et animale, du poisson, de l'oiseau, de l'animal terrestre, de l'homme enfin. Des quatre tempéraments : lymphatique et sanguin, cholérique et mélancolique. L'homme est dans un rapport réciproque avec l'univers entier. Ce rapport a été altéré par le péché. Il existe cependant encore d'une manière exceptionnelle en certains hommes. Possession de l'homme par la nature.

Dans tous les temps, depuis l'origine jusqu'à nos jours, la mystique lumineuse et divine s'est toujours attachée à la vraie doctrine, à la pure morale et à la vie pieuse et sainte. Par la même raison, la mystique infernale a trouvé en tout temps un fond propice à ses opérations dans l'hérésie, la corruption des mœurs et dans une vie déréglée ; et de ce fond, se partageant en deux branches, la théurgie et la géotie, elle a altéré la vérité par un doublemensonge, le bien par un double mal, et la sève puissante de la vie par une double contagion. Cette opposition s'est étendue

jusque dans le domaine de l'imagination, et nous l'y retrouvons en effet dans tous les temps et dans tous les lieux, avec le même caractère d'universalité. Ceci doit nous faire juger qu'une opposition aussi profonde et aussi générale tient à la nature même de l'homme. Pour bien la comprendre il est important que nous connaissions la nature de celui-ci. Lorsque nous aurons saisi, en effet, sous leur véritable point de vue, les oppositions physiques et psychiques qui existent en nous et autour de nous, il nous sera plus facile d'apprécier les oppositions morales et intimes, dont les premières ne sont que la manifestation.

Si nous considérons la terre, que Dieu a donnée pour séjour à l'homme, nous pouvons apercevoir déjà dans sa composition les premiers rudiments de la nature organique. Tous les corps sont en effet composés de matières ignées (fluides impondérables), ainsi que de matières solides, liquides et gazeuses. En eux ces principes se sont pénétrés, et se saisissant, s'enchaînant l'un l'autre, ils se sont combinés dans les premiers êtres qui ont reçu un commencement d'organisation. Ils ont en réalité une efficacité plastique et créatrice lorsqu'ils s'unissent par leur mutuelle absorption et expansion : ainsi les fluides impondérables passent à l'état latent dans les solides qui s'épanouissent pour les recevoir sous une forme déterminée ; les liquides entrent dans la combinaison sous forme d'eau de cristallisation ; les gaz y prennent l'état solide, ainsi que nous voyons que cela a lieu dans toutes les oxydations. Comme d'ailleurs de telles combinaisons ne peuvent être effectuées que par des forces, et que toute force suppose une puissance active et une faculté passible inséparablement unies, l'une et l'autre devront se trouver ici, et par leur continuelle

pénétration déterminer des productions que l'intelligence pourra saisir (1).

Elles donnent naissance aux affinités électives, et dans leurs termes les plus opposés se manifestent par les forces saturantes et par les propriétés basiques. Dans les êtres qui résultent de leur action et sont leur expression il y a partout duplicité et antagonisme. Mais, outre ces puissances et ces forces, dont nous apercevons les traces dans la composition de cet univers, il en est d'autres encore qui appartiennent à un autre ordre de choses, et dont l'action a produit, antérieurement à ce monde au milieu duquel nous vivons, d'autres combinaisons dont il existe encore des vestiges sur notre terre.

Qu'on suppose interrompu tout à coup le jeu des affinités chimiques qui retiennent liés ensemble, dans cet univers, la base et son principe de saturation, la forme qui résulte de leur combinaison se dissoudra, la base se déposera au fond sous la forme de fluide, indifférent à toutes les directions, tandis que le principe saturateur s'évaporerait sous la forme de gaz, flottant au-dessus du premier. De là surgit une nouvelle opposition, et avec elle une nouvelle classe de mouvements, à savoir les mouvements mécaniques. Le gaz et le liquide, qui auparavant étaient l'un à l'égard de l'autre dans le rapport du principe saturant à sa base, se produisent maintenant, l'un comme moteur et l'autre comme mobile. Et comme le premier, représen-

(1) Ces forces, qu'on peut concevoir dans leur pureté abstraite, sont moléculaires à l'état concret, forment le principe, la vie des particules, et sont en jeu dans leurs actions réciproques. Précisément parce qu'elles sont moléculaires, elles agissent dans tous les sens, mais seulement au contact, et ne cessent d'agir que lorsqu'elles ont atteint dans toutes les directions un état d'équilibre stable.

tant la force active, a le dessus sur le second, qui exprime la puissance passive, il résulte du jeu de ces deux principes, l'un actif et l'autre passif, ce qu'on appelle le mouvement. Celui-ci, étant communiqué d'en haut par l'unité à la multiplicité des éléments mobiles situés en bas et au loin, ne peut être produit que par des forces qui agissent à distance. La direction principale de celle-ci va de haut en bas, et les autres directions viennent s'ajouter ensuite à elle. Ces puissances ayant précédé, et dans leur origine et dans leur action, celles du premier ordre, on peut considérer la mer et l'atmosphère qui entoure la terre comme un reste de la première combinaison des éléments qui eut lieu alors, et comme une image de la forme sous laquelle elle se produisit.

Mais ce n'est pas tout. Au delà de ces formations, il en est d'autres qui se sont accomplies à une époque plus reculée encore, et qui, par conséquent, se reflètent sur toutes celles qui les ont suivies. L'atmosphère et la mer, ainsi que les puissances actives et passives qui produisent leurs mouvements, ne sont que le résultat d'une opposition plus élevée. Si donc, par une nouvelle hypothèse, semblable à celle que nous avons faite plus haut, l'on suppose interrompue pour un instant l'impulsion qui met en rapport les deux éléments fluides et gazeux, le composé qui résulte de leur union se dissoudra; et de même que dans la première dissolution les forces et les puissances mécaniques se sont développées, ainsi nous verrons maintenant se dégager un troisième ordre de puissances et de forces plus intimes encore. Mais le rapport qui les lie n'ira plus, comme pour celles du second ordre, de haut en bas; il ira du centré à la circonférence; en d'autres termes, leur mou-

vement sera un mouvement de rayonnement. Des deux éléments gazeux et solide, où ils sont renfermés, vont sortir deux autres éléments : le feu lumineux rayonnant du centre à la circonférence, et l'élément terrestre primitif susceptible de recevoir la lumière, la chaleur et le feu qui rayonnent du premier, mais bien différent néanmoins de ce que nous appelons terre aujourd'hui. C'est par le moyen de cet élément terrestre primitif que se produit la réaction de la puissance contre la force.

Nous venons d'assister par la pensée à la décomposition de cet univers, et nous pouvons maintenant, en le recomposant en esprit, par un procédé contraire, nous représenter jusqu'à un certain point comment il a acquis par des combinaisons et des transformations successives la forme et l'état qu'il a aujourd'hui.

Le monde n'a pas été créé tout d'un coup tel qu'il est ; mais il est arrivé à son état actuel par le développement successif des divers éléments qui le composent et par le jeu des forces qui président à ce développement. C'est ce que Moïse nous fait entendre quand il nous présente la création comme s'étant accomplie en six époques ou séries. Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Il faut entendre par là non le ciel et la terre tels qu'ils existent aujourd'hui, mais un ciel ou un feu et une terre élémentaires, et c'est encore ce qu'insinue l'écrivain sacré quand il nous dit que la terre était nue, vide et informe. Deux forces, l'une active allant du centre à la circonférence, et l'autre passive allant de la circonférence au centre, se sont produites à ce premier moment de la création, ou plutôt de la formation de cet univers ; et c'est leur action qui a donné à notre planète sa forme sphérique. La terre et le

Formation
du feu et de
la terre.

feu radical sont donc les deux éléments primordiaux et constitutifs de cet univers; de sorte que les autres n'en sont que le développement, et doivent par conséquent en porter l'empreinte. Aussi voyons-nous qu'encore aujourd'hui toute génération, toute formation quelconque suppose une combinaison de ces deux éléments primitifs, et est accompagnée d'un dégagement de calorique. Les météores qui brillent au-dessus de nos têtes sont encore un reflet de ce premier acte de la création.

Formation
de l'air et de
l'eau.

Au second acte, nous voyons apparaître de nouvelles forces, et par suite une formation nouvelle. Aux forces rayonnantes et dynamiques du premier acte succèdent les forces mécaniques qui, mêlant et combinant d'abord les deux éléments primitifs, les séparent ensuite par une opposition plus tranchée, et font surgir ainsi deux nouveaux éléments, l'air et l'eau radicaux. Ceux-ci ne sont déjà plus aussi simples que les deux premiers, et sous ce rapport ils se rapprochent davantage de ceux qui existent aujourd'hui. Nous avons encore une image de cette seconde formation dans les vents alizés, dans les autres courants qui traversent l'atmosphère, ou dans ceux qui leur correspondent au fond de l'Océan, et dans tous les météores aqueux qui se forment au-dessus de nos têtes. C'est l'eau, en effet, qui a donné naissance à toutes les formations de notre globe; et encore aujourd'hui toute substance, même la plus solide et la plus compacte, commence par l'état liquide. Au premier acte de la création nous n'avions que deux éléments, le feu et la terre; nous en avons deux de plus au second; à savoir l'air et l'eau. Il y a entre eux cette différence que les forces dynamiques qui mettent en rapport le feu et la terre rayonnent du centre à la périphérie,

tandis que les forces mécaniques qui mettent en rapport l'air et l'eau agissent de haut en bas. Nous avons donc maintenant d'un côté le feu et l'air, de l'autre la terre et l'eau. Au reste, Moïse confirme encore ici notre manière d'envisager la création, puisque, après nous avoir dit que Dieu créa le ciel et la terre, il nous le représente séparant les eaux supérieures des inférieures. Au troisième acte, de nouvelles forces surgissent et vont achever la formation de notre globe. Ce sont les forces chimiques, qui, éveillant dans la matière déjà existante une opposition nouvelle, à savoir celle de l'élément saturateur et de la base qui demande à être saturée, ont donné naissance aux variétés des éléments qui composent cet univers tel qu'il existe aujourd'hui, aux métaux, aux terres, aux alcalis, aux gaz, lesquels, se combinant d'après des lois et des proportions déterminées, ont produit toutes les formations de cette terre.

Le cercle des formations inorganiques est achevé. Les forces dynamiques, mécaniques et chimiques ont accompli leur œuvre. Des forces nouvelles doivent surgir pour donner naissance à un monde nouveau, au monde organique. Trois actes successifs, correspondant aux trois premiers que nous venons d'étudier, vont terminer la série des évolutions de cet univers, et compléter les six jours de la création. Au quatrième jour, qui est le premier de la création organique et qui correspond au premier jour de la création inorganique, les végétaux apparaissent sur la terre; ils forment l'extrême limite entre les deux règnes; ils sont encore si près de la matière et si loin de la vie, telle que nous la trouvons dans les animaux supérieurs par exemple, que l'on ne sait lequel des deux domine en

Formation
du règne vé-
gétal.

eux. Mais il y a entre la série des formations organiques et celle des autres cette différence qu'ici ce sont les forces dynamiques ou rayonnantes qui ont agi les premières, tandis que là au contraire ce sont les forces chimiques qui se produisent d'abord ; et le règne végétal est surtout le résultat de leur action. L'opposition du principe de saturation et de la base paraît se rattacher dans la plante à deux fonctions très-différentes ; à savoir la respiration et l'assimilation, lesquelles sont distribuées en deux organes principaux, les feuilles et les racines, tandis que la même apposition, dans ses rapports avec la propagation de l'espèce, se trouve réunie dans les organes sexuels de la fleur.

Création du
règne ani-
mal.

Ce premier pas une fois fait, les forces mécaniques s'éveillent à leur tour, et par leur action donnent naissance au règne animal, et d'abord aux oiseaux qui volent dans l'air et aux poissons qui nagent dans l'eau. Ce qui distingue l'animal du végétal, c'est que celui-ci tient à la terre par ses racines et en fait encore partie pour ainsi dire, tandis que le premier, doué de la faculté du mouvement, peut se détacher du sol et aller d'un lieu à un autre. Tous cependant n'ont pas cette faculté au même degré. Ainsi les oiseaux et les poissons, lorsqu'ils se meuvent, sont portés par l'élément dans lequel ils vivent, de sorte que tout leur corps est en contact avec lui. L'oiseau est pour ainsi dire tout souffle, à peu près comme l'air où il plane. Son corps tout entier semble se réduire au poumon, et toute sa vie à la fonction de respirer, tandis que chez les poissons c'est le foie qui domine. Portés de tout leur long et appuyés de tout leur poids sur l'eau, ils réagissent avec lenteur contre cet élément, et marchent péniblement vers leur but. Voler et

nager forment donc les deux termes de cette nouvelle opposition du règne organique, comme la respiration et l'assimilation constituent ceux de la première. Au troisième jour de la création organique, de nouvelles forces sont en jeu et vont produire une nouvelle série d'êtres.

Un troisième degré reste encore à parcourir; car un troisième ordre de forces actives et de facultés passives est renfermé dans les deux ordres précédents. Il faut maintenant que les unes et les autres se produisent au dehors, que par un dernier et suprême effort elles acquièrent le plus haut degré de leur énergie, et donnent ainsi naissance à deux nouvelles classes d'êtres, qui seront le complément et le chef-d'œuvre de la création. Ces êtres auront tout ce qu'ont déjà ceux qui les ont précédés. Ceux-ci leur fourniront à la fois et leur base et leur enveloppe matérielle. Mais ils auront de plus des choses que les premiers n'ont pas.

Deux nouveaux royaumes vont augmenter le domaine de la création : l'un inférieur, qui comprend les animaux vertébrés, et l'autre supérieur, réservé à l'homme. Chez les premiers, les fonctions sexuelles et celles de la respiration et de la nutrition ont atteint leur plein développement. La faculté de se mouvoir acquiert aussi autour de la colonne vertébrale un organe à l'aide duquel le corps peut se porter dans toutes les directions. Le corps de l'animal, quand il se meut, n'a plus besoin d'être porté tout entier par la terre, mais il se contente de poser ses pieds sur le sol, qui lui sert à la fois et de point d'appui et de point de départ. Le vol et la natation se trouvent maintenant réunis et partagés à la fois chez l'homme dans les bras et les pieds. En effet, chez les autres animaux, les bras se confondent avec les

Création des
animaux
terrestres et
de l'homme.

pieds et ne leur servent que pour la marche; tandis que chez l'homme, les pieds ne sont pour ainsi dire que des bras inférieurs. Aussi, ce qui distingue ce roi des animaux, c'est la faculté d'agir avec les mains et de marcher la tête droite et en regardant le ciel. L'homme, sous le rapport psychique ou spirituel, réunit aussi dans sa personne les qualités qui distinguent les différentes classes d'animaux placés au-dessous de lui, la finesse de perception des uns et ce commencement de réflexion qui semble apparaître chez les autres. Il est à la fois le sommet, le dernier terme et le centre de la création tout entière, dont tous les rayons viennent aboutir à lui.

L'homme
centre de la
création.

L'homme s'est donc épanoui au milieu et au sommet de la création terrestre, comme sa fleur et son plus bel ornement. Il est porté par tous les autres règnes de la nature, dont il est, dans sa partie corporelle, le produit le plus élevé et la plus haute expression. Or il est de la nature du centre de renfermer en soi l'unité des rayons dispersés à la périphérie : nous devons donc retrouver dans l'homme toute la série des formations antérieures. Il réunit donc en lui d'une manière éminente toute la suite des êtres qui composent l'ensemble de la création. Il y a dans l'homme quelque chose de végétal qui précède la formation de l'animal en lui, et qui, comme une sorte de placenta, l'attache au sein maternel de la terre et à ses éléments. Et il ne faut pas croire que l'espèce végétale qui domine en lui soit sans aucune influence sur le développement de sa constitution physique et morale, et qu'il importe peu que ce soit le palmier, comme dans les contrées tropicales, ou le pin, le chêne, le cyprès qui donne à sa végétation le caractère qui la distingue. Quelle qu'elle soit d'ailleurs, elle le son-

met aux influences climatiques des pays où il est né, et cette influence se fait sentir jusque dans les fonctions les plus élevées de son être.

Après le végétal se développe l'oiseau, au moment où le sang commence à se former, et avec lui la circulation. L'oiseau a son siège principalement dans les poumons, tandis que le poisson a le sien dans les intestins inférieurs et le système lymphatique. A l'un se rapporte cette activité, cet élan, cette agilité dans les mouvements qui apparaît en certains hommes à un degré si éminent, tandis qu'à l'autre se rapporte, au contraire, cette force passive qui réagit avec une sage lenteur contre l'impétuosité d'un premier entraînement. Tous deux, l'oiseau et le poisson, indiquent que l'homme est à la fois l'habitant et le maître des hauteurs du ciel terrestre, aussi bien que des abîmes de la mer. Tous deux aussi marquent leur empreinte jusque dans les traits et l'expression de son visage. Mais il est en même temps le roi du continent, depuis le sommet des plus hautes montagnes jusqu'aux vallées les plus profondes. Il doit réunir aussi dans sa personne, comme en un centre, les propriétés des animaux qui vivent sur la terre. C'est pour cela que nous trouvons en lui cette énergie sauvage quelquefois, mais le plus souvent tempérée par un certain mélange de douceur, dont les divers degrés produisent dans l'espèce humaine une variété si agréable. Il n'est pas, en effet, un seul animal, depuis le plus féroce jusqu'au plus doux, dont on ne retrouve jusqu'à un certain point l'empreinte et les vestiges dans l'homme. C'est particulièrement dans le système qui préside aux mouvements et autour de la colonne vertébrale qu'est le siège de ce genre de propriétés.

Formation
du poisson
et de l'oiseau
dans l'homme.

Création de
l'âme ou de
la psyché.

Après la plante, le poisson, l'oiseau, l'animal terrestre, vient enfin l'homme dans l'homme, c'est-à-dire ce qu'il a de propre, ce qui le distingue de tous les autres animaux; ce qui fait que ce n'est pas le lion, par exemple, mais lui qui est le roi légitime de cet univers et mandataire de toutes les créatures qu'il renferme. Cet élément spécifique émane immédiatement de la source même du feu radical, aussi bien sous le rapport spirituel que sous le rapport physique. A cette force active s'est jointe une puissance passive, terrestre, et centrale aussi, et c'est l'action commune de ces deux choses qui a produit, pour ainsi dire, cette couronne de la création terrestre tout entière. C'est principalement dans la tête que réside cette étincelle, rayon immédiat du feu lumineux que Dieu a créé dès le commencement. De la tête, elle se répand, par le moyen du système nerveux, jusque dans les régions les plus profondes, et c'est là ce qui fait que l'homme vit et végète autrement que les plantes et les arbres qui l'entourent; qu'il se meut et qu'il agit autrement que les animaux chez qui le système moteur est le plus développé, et que les images qui mettent en mouvement les esprits animaux et produisent en certaines espèces du règne animal des impressions dont la vivacité nous étonne quelquefois, produisent dans l'esprit de l'homme des effets d'une nature différente et bien plus élevée.

Cependant toutes les créatures à la formation desquelles nous venons en quelque sorte d'assister, sans en excepter l'homme lui-même, sont des êtres purement terrestres, et nous ne sommes point encore sortis de ce monde étroit et obscur qui frappe les sens. Toutes ces créatures sont le résultat d'une génération toute terrestre, et toutes aussi

sont soumises à la mort et à la dissolution des parties qui les composent. L'âme de l'homme elle-même, quoique douée d'une puissance et d'une unité supérieures, n'a pas encore cette simplicité qui est le propre de la nature spirituelle, et que suit toujours l'immortalité; car elle n'a pas jailli du ciel, où est la source de l'unité absolue; mais elle est d'origine terrestre, comme tout ce qui est sur la terre, et sent en elle des divisions profondes. Aussi l'unité terrestre est quelque chose de chétif et d'incomplet; elle n'existe que dans l'espèce et par elle. Ce n'est point encore là l'unité personnelle et concrète, la seule véritable, qui repose sur soi-même, et subsiste en soi avec une parfaite indépendance, qui est inaccessible à tout changement indestructible et toujours la même, tandis que l'unité incomplète, considérée en soi et isolée, n'acquiert une subsistance vraiment individuelle que dans la génération, et perd par la mort ce qu'elle a gagné par cet acte. Se perdant de nouveau dans l'espèce d'où elle est venue, elle ne vit qu'en elle et par elle; mais, considérée en soi, elle périt et disparaît pour se dissoudre jusque dans ses derniers éléments. Si donc l'étincelle de l'immortalité doit briller au front de la nature mortelle, il faut qu'elle y descende d'en haut; il faut qu'à l'élément terrestre vienne s'en ajouter un autre d'origine céleste et possédant en soi une unité véritable.

Or nous savons que les choses se sont passées de cette sorte; car il nous a été dit que Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, qu'il souffla sur sa face le souffle de la vie, et que l'homme devint ainsi une âme vivante. Il le forma d'abord de la poussière de la terre, et en fit non un cadavre mort, mais un animal plein de vie, doué d'instincts

Création de
l'âme supé-
rieure.

énergiques et d'une activité qui le sollicite sans cesse. Le trouvant alors prêt à recevoir une âme immortelle, il la lui souffla sur le visage, et c'est ainsi que l'homme devint le double chef-d'œuvre de ses mains. C'est dans le centre même de la vie du premier homme que s'est accomplie cette insufflation mystérieuse; et là se sont unis par un lien indissoluble l'âme animale, issue de la terre, et l'esprit, émané du ciel. La première, ayant ainsi trouvé dans le second une unité complète et durable, participe à son immortalité, tandis que l'âme des animaux ordinaires ne dure que dans l'espèce. Cette union a donné naissance à une formation nouvelle. L'âme soufflée par Dieu dans le corps de l'homme a établi son siège dans la tête, et il s'est ainsi formé, vis-à-vis du centre de la vie animale qui réside dans le cœur, un nouveau centre pour une vie plus élevée. De là, descendant par degrés, elle pénètre de ses influences tous les systèmes et tous les organes, et se donne à eux à mesure qu'ils se donnent eux-mêmes à elle. Le jeu de la vie consiste donc dans un double mouvement, l'un par lequel l'âme descend vers le corps, et l'autre par lequel les puissances de la vie corporelle montent vers l'âme. Les deux hôtes qui logent dans cet édifice fragile qu'on appelle le corps humain, l'esprit ou l'âme supérieure, et l'âme inférieure ou la psyché, se prêtent un mutuel concours. Celle-ci, servante de la première, exécute les ordres qu'elle en reçoit; celle-là, maîtresse indulgente, se prête avec condescendance aux désirs et aux besoins légitimes de l'autre; et toutes deux ensemble construisent en commun la maison qui doit les loger, et tiennent pour ainsi dire d'accord le ménage. Les puissances supérieures de l'âme sont comme entrelacées avec les forces

et les esprits élémentaires, et leur action commune se manifeste dans un grand nombre de fonctions. L'esprit, libre de sa nature, sacrifie de sa liberté, et se laisse pour ainsi dire contenir et lier par le corps. Celui-ci, de son côté, naturellement esclave de la première, se trouve affranchi jusqu'à un certain point par cette union et ce commerce si honorables pour lui, et est élevé au-dessus de ses limites naturelles.

Mais il est impossible que ce commerce habituel et intime entre l'esprit et l'âme, principe de la vie corporelle, ne produise pas entre eux un échange de propriétés, et que chacun des deux ne reçoive pas quelque chose de l'autre, en même temps qu'il lui donne du sien; et ces influences réciproques doivent produire des qualités spécifiques, qui distinguent chaque individu des autres hommes. Les instincts de la nature animale deviennent des dispositions de la nature humaine, et donnent naissance aux différents tempéraments. L'esprit, de son côté, sous l'influence de ces instincts, reçoit certaines qualités qui forment les différents caractères. Ces tempéraments et les caractères qui leur correspondent se divisent en quatre espèces diverses, car ils sont le résultat des influences que l'âme reçoit des diverses régions de la vie animale, laquelle repose elle-même sur les quatre éléments. Or de même qu'en chaque animal les quatre éléments et leurs esprits élémentaires se trouvent mêlés selon certaines proportions, et que la place qu'il occupe dans le règne animal est déterminée par l'élément qui domine en lui, ainsi entrent-ils dans la composition de chaque tempérament, qui reçoit sa forme et son empreinte de celui qui l'emporte sur les autres. Nous avons vu plus haut qu'il y a dans l'homme une partie,

Des tempéraments et des caractères.

et comme une vie végétale, qui sert de base et d'appui pour toutes les autres. C'est dans la vie végétale surtout que ces quatre éléments se trouvent unis par une combinaison plus étroite ; c'est donc elle aussi qui forme comme la racine du tempérament dans chaque individu, quoiqu'elle ne serve point à le classer. Nous avons vu de plus qu'à la vie végétale, à cause de ses rapports avec l'air et l'eau, se rattachent et le vol de l'oiseau et la natation du poisson. C'est par analogie que la base de tout tempérament se divise en deux espèces, à savoir le sanguin et le flegmatique. Dans le premier, c'est l'oiseau qui domine en l'homme, et qui lui donne cette vivacité et cette mobilité que rien ne peut fixer. Dans l'autre, au contraire, c'est la nature du poisson qui l'emporte, et qui donne aux hommes de ce tempérament cette lenteur dans les mouvements, ce calme dans l'action, ces facultés toutes passives contre l'inertie desquelles viennent souvent se briser la fougue et les efforts des caractères les plus impétueux. Tantôt le poisson repose commodément sur les flots, se laissant bercer par eux ; tantôt, suivant le courant, il se laisse emporter par lui ; ou bien, luttant patiemment et sans effort contre lui, il revient à son ancienne place. Parfois il plonge jusqu'au fond de l'eau, ou monte pour quelques instants à sa surface, pour s'y agiter et s'y récréer à sa manière. D'autres fois encore, mais rarement, certains individus privilégiés essaient de voler quelques instants dans l'air. Le tempérament lymphatique, en ce cas, se trouve mêlé dans une forte proportion avec le tempérament sanguin.

Les tempéraments sanguin et flegmatique.

Les tempéraments cholérique et mélancolique.

De même qu'à l'origine la terre était partagée en deux éléments, à savoir la terre et le feu radical, de même aussi,

en continuant la division des tempéraments, nous trouvons une seconde opposition donnant naissance à deux autres tempéraments, le mélancolique et le cholérique, qui marquent la personnalité d'une empreinte plus profonde, et donnent à la vie quelque chose de plus large et de plus profond à la fois. Le premier semble être soumis surtout aux influences de la lune et de la nuit. Dans l'ordre des sentiments il a plus de flux que de reflux, et dans l'ordre des affections il préfère celles qui sont intimes à celles qui éclatent au dehors par de vifs transports. Dans l'action il a plus de patience et de constance que de promptitude et de vivacité. Il sert plutôt de poids que de ressort, plutôt d'enclume que de marteau, de même que dans l'ordre de l'intelligence il reçoit plutôt les choses qui se présentent à lui qu'il ne les cherche de lui-même. L'aspiration chez les hommes de cette trempe est lente et profonde, et la respiration courte et prompte. Si la force productrice leur manque, elle est souvent bien compensée chez eux par cette faculté précieuse laquelle, saisissant le fond des choses, les travaille dans le silence avec calme et lenteur, et les reproduit au dehors après les avoir revêtues d'une forme convenable. Le tempérament cholérique se distingue par des qualités opposées. Un feu dévorant circule dans les veines du cholérique, échauffe sa poitrine et anime son regard; de sorte que tout son être porte les traces de l'élément qui domine en lui. Semblable au feu, le plus puissant de tous les éléments, il pousse, il excite, il électrise; mais en même temps, toujours pressé, il précipite, il consume, il dévore, tandis que le mélancolique, plus impressionnable, plus inflammable, plus facile à émouvoir, mais en même temps plus recueilli, plus souple, plus concentré, se laisse volon-

tiers dominer par le premier, et trouve en lui ce qui répond aux besoins de sa nature. Celui-là est donc dans l'homme la bête fauve, laquelle habite solitaire dans ce feu interne que chacun de nous porte en soi. Celui-ci, au contraire, participe davantage à la nature de ces animaux plus doux et plus paisibles, dont le sang a une chaleur plus tempérée, mais aussi plus féconde; qui, à cause de cela, sont plus sociables, et vivent plus volontiers ensemble ou dans la compagnie de l'homme. C'est ainsi que les diverses natures dont se compose en quelque sorte la nature humaine exercent toutes, chacune à sa manière, une influence plus ou moins considérable sur l'âme, dans les régions inférieures. Mais la région la plus haute elle-même ne saurait échapper à leur action, quoiqu'elle y soit moins sensible; et elles marquent leur empreinte sur ce qu'on appelle la physionomie spirituelle de l'homme, tandis que dans les régions moyennes elles contribuent pour une grande part à la formation du caractère. Et c'est ainsi que chaque homme se distingue des autres, sous le rapport moral, par un degré différent d'énergie et de mobilité, selon la nature de l'élément qui domine en son être.

Nous venons de voir comment l'âme, dans le premier homme, descendant par degrés dans tous les domaines de la vie, y a établi sa demeure. Mais ce n'est là que le premier acte du drame qui doit se continuer sur une échelle plus grande dans le cours de l'histoire. L'âme doit maintenant, par un procédé contraire, remonter là d'où elle est venue, et se dégager peu à peu des liens de ce corps mortel qui la retient captive. Or le premier acte s'est accompli sans le concours de l'âme, par l'action d'une puissance supérieure; c'est par l'action de cette même puissance qu'elle pourra

s'affranchir des liens de la mortalité, et retourner à sa source. Dieu, qui au commencement a soufflé l'âme dans le premier homme, a voulu depuis la chute que cette même âme sortît du corps au moment marqué dans ses décrets éternels ; et, l'heure une fois arrivée, il la reprend et l'aspire de nouveau, comme il l'a respirée à l'origine. Et ce qui s'est accompli alors par un acte unique dans la souche de l'humanité, se répète et se continue sans cesse dans le cours de l'histoire ; car sans cesse Dieu, dont la fécondité est inépuisable, souffle de nouvelles âmes dans les corps que la génération a préparés à les recevoir, comme sans cesse aussi il reprend les âmes qu'il a créées. Ainsi la vie de l'homme s'écoule entre ces deux termes, la naissance et la mort. Issue d'un germe, elle commence par la vie végétale, puis elle s'élève à celle des animaux inférieurs, développant d'abord les forces vitales les plus infimes, et passant par degrés jusqu'à celles qui produisent les mouvements spontanés ; et c'est après qu'elle a parcouru ainsi l'échelle du règne animal tout entier qu'on voit l'homme s'épanouir dans l'homme, et déployer toute la magnificence de son être. Ces degrés, au reste, sont visibles, et peuvent être constatés par l'observation. Mais à ce mouvement d'ascension et d'évolution de la vie humaine à son commencement correspond à son déclin un mouvement d'involution, par lequel elle se replie sur elle-même, jusqu'à ce qu'épuisée elle s'arrête, et laisse se dégager les divers éléments de la nature humaine.

C'est ainsi que l'homme s'élève sur cette terre où Dieu a fixé sa demeure, en parcourant des cercles qui deviennent toujours plus étroits à mesure qu'il monte davantage, entouré d'abord du monde des éléments, puis des natures or-

Rapports réciproques entre l'homme et la nature.

ganiques qui sont déjà dans un rapport plus intime avec lui, puis enfin des autres hommes, ses semblables. Faisant partie de l'ensemble de cet univers, il ne peut manquer d'être en rapport avec lui. De plus, placé à l'origine au centre de cet ensemble, au point où tous les rayons convergent, il participait aussi à la nature de ceux-ci, et était à leur égard comme un centre vivant. Ce rapport intime avec l'univers entier n'était pas toutefois le même à l'égard de tous les êtres qui le composent; mais il était plus ou moins étroit, selon que la nature de chacun d'eux correspondait plus parfaitement à la sienne. Or l'univers se divise d'abord entre le ciel et la terre. L'homme lui-même, dans sa partie terrestre, a quelque chose du ciel; et la lumière organique qui gît au fond de son être n'est elle-même qu'un reflet de celle du soleil. Il se trouve donc en rapport et avec la terre et avec le ciel. D'un autre côté, son corps se compose de quatre éléments, correspondant aux quatre éléments dont la combinaison forme cette terre; il se trouve donc aussi en rapport par là avec le monde élémentaire. On peut dire la même chose des forces mécaniques et dynamiques, dont le jeu s'accomplit et dans son être et dans le monde extérieur; de sorte qu'encore de ce côté il est dans un rapport continu avec la nature. Le règne végétal au dehors rencontre ce qu'il y a de végétal en lui; le monde animal répond également à la partie animale de son être; et enfin, dans le cercle plus étroit encore de la nature humaine, un lien plus intime aussi unit les individus appartenant à l'espèce. Ce commerce, partagé d'un côté d'après les règnes de la nature, se divise d'un autre côté d'après les régions de la nature humaine; et comme elle en compte trois principales, à savoir celle de la vie.

celle de l'action et celle de la perception spirituelle, l'homme peut entrer en rapport avec la nature en trois manières différentes. Mais ce rapport est réciproque; car les rayons qui vont du centre à la circonférence retournent de celle-ci au premier. Par les rayons qui partent de lui, l'homme agit sur la nature extérieure; et comme centre au contraire il reçoit les impressions et les influences de la nature. Cependant la partie inférieure de l'âme se trouve seule engagée dans ces rapports avec le monde extérieur, et ils n'en affectent la partie haute que parce que celle-ci, toutes les fois qu'elle veut agir au dehors, est obligée d'avoir recours à la première, et de s'en servir comme d'un instrument.

L'homme supérieur, d'après sa destination primitive, devait, par le moyen de l'homme inférieur, pénétrer la nature de son regard clairvoyant, la dominer avec toute la puissance de sa liberté, et l'animer pour ainsi dire de sa propre vie; il devait être ainsi tout à la fois son architecte, son administrateur et son chef. Mais depuis que par le péché il est tombé du centre où Dieu l'avait placé, et que cet univers a perdu en lui son centre de gravité, il en est résulté un bouleversement général. Il est bien vrai que le monde a trouvé enfin un nouvel équilibre; mais en dehors de l'homme, qui, par conséquent, loin d'être affranchi par là de l'empire de la nature, lui est devenu assujéti par des liens plus intimes au contraire. Il ne peut se soustraire à ces liens que par de grands efforts et une lutte incessante; lutte d'autant plus pénible que son ennemi est à la fois et en lui et autour de lui. Mais, connaissant sa force, il a, dès le commencement, accepté courageusement le combat, et a lutté courageusement jusqu'à ce jour. De même qu'il a

Ces rapports ont été altérés par le péché.

cultivé la terre à la sueur de son front, de même aussi il a travaillé avec une infatigable persévérance le champ de la science, non moins ingrat que celui qui lui fournit le pain matériel. Enfin, dans l'ordre moral, il a su mettre un frein aux instincts opposés qui divisent son être, et lui font vouloir une chose pendant qu'il en désire une autre. Il a accepté noblement le combat que lui offrait la nature; et, armant les puissances de cette dernière les unes contre les autres, il n'a point cessé de lutter jusqu'à ce qu'il l'ait assouplie et contrainte à accepter sa loi. Il s'est rendu maître jusqu'à un certain point de lui-même et de ses puissances inférieures; de sorte que, quoique affaiblies et dérangées par la mort qui a pénétré en elles, elles peuvent encore s'unir dans une harmonie passable; et quoique souvent cette harmonie soit troublée par la maladie, elles ont encore assez de force pour pouvoir, sous son influence, rejeter au dehors l'élément qui les trouble, et retrouver l'ordre et la paix. Au reste, ces efforts ne sont pas seulement louables, ils étaient encore nécessaires et commandés par Dieu, et c'est pour cela que Dieu les a bénis. L'esprit humain a fait des merveilles en ce genre, et jusqu'ici il a su résoudre avec bonheur ce qui pouvait être résolu dans le problème soumis à ses investigations; de sorte que, par un progrès sage et lent et par une attention soutenue, il a pu reconquérir en partie l'empire qu'il avait perdu.

États singuliers dans la nature.

Outre ces rapports généraux et ordinaires, il en est d'autres qui sont inaccoutumés et exceptionnels. Outre ces dispositions universelles, et que l'on retrouve partout dans l'homme et dans la nature, il en est d'autres qui sortent tout à fait des règles ordinaires, et qui donnent lieu dans la vie de l'homme, comme en celle de la nature, à des états

singuliers. Et d'abord, pour ce qui concerne les dispositions, on trouve quelquefois, bien rarement il est vrai, des hommes qui, soit par un don de la nature, soit par la concentration des puissances formatrices sur un point unique, semblent avoir conservé dans quelques parties de leur être un reste de ce pouvoir que l'homme avait à l'origine; de sorte qu'ils apparaissent au milieu des autres comme une anomalie. Les rapports primitifs se trouvant conservés en partie, dans la direction du moins de cette faculté extraordinaire, l'homme qui en est doué entre, à l'égard des cercles et des puissances de la nature qui correspondent à ces rapports, dans des relations bien différentes de celles au milieu desquelles nous vivons. Son regard pénètre dans des régions fermées à tous les autres; ou bien encore il commande à certaines forces de la nature qui se montrent rebelles à quiconque n'a pas reçu le même don que lui. Dans tous les cas, il résulte de là des rapports tout à fait en dehors de la physique ordinaire, et que l'on peut considérer à cause de cela comme appartenant à la magie; magie naturelle, il est vrai, parce qu'elle a son fondement non dans la volonté, mais dans une disposition de la nature, et que sa tendance est toute naturelle. Or, comme la nature est indifférente en soi sous le rapport moral, il doit en être de même de la magie naturelle, quoiqu'elle puisse se partager en deux branches, l'une salutaire et l'autre nuisible, et qu'elle puisse, de ces deux côtés, conduire au mal ou se terminer par lui.

Pour ce qui concerne les états produits par ces dispositions, on en voit se manifester dans la nature et dans la vie, qui produisent dans l'une et dans l'autre comme une sorte d'inspiration passagère, ou bien au contraire certains liens

qui arrêtent leurs mouvements; et ces états, sans être pour cela surnaturels, s'écartent néanmoins d'une manière sensible du cours ordinaire des choses. Nous citerons ici pour exemple le procédé de la fermentation. On sait que la matière saccharine, que le soleil développe dans tous les fruits verts, ou que la germination tire de l'amidon du blé, éprouve, sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, la fermentation alcoolique. Les éléments renfermés dans le sucre sont dissous : une partie s'échappe sous la forme de gaz acide carbonique, tandis que l'autre forme un résidu qui se dépose au fond de la dissolution, et que l'alcool reste au milieu; de sorte qu'au lieu du sucre il ne reste plus qu'une substance mobile, volatile, combustible et altérée pour ainsi dire d'oxygène. Or le produit qui résulte de cette disposition, et en général tout autre produit organique, dès qu'il vieillit, et qu'il n'a plus la force de se défendre contre l'invasion des forces de la nature, passe à une troisième espèce de fermentation, à savoir la putréfaction. Ici les divers éléments du corps se séparent par une dissolution interne, suite de l'épuisement des forces vitales. La forme organique, que la vie maintenait auparavant dans une union harmonieuse, se décompose, et les résidus, sortant tout à fait du cercle de la vie, retombent dans la nature inorganique.

Cependant le produit de la fermentation spiritueuse organique continue d'être en rapport avec le corps qui lui servait autrefois de substratum. Lorsque la grappe refléurit à Madère, le vin qui en a été tiré l'année précédente se remue dans le tonneau qui le renferme jusque par delà les mers, et une nouvelle fermentation spiritueuse se développe. Il y a donc une espèce de sympathie mystérieuse entre ces deux actes; et comme dans la végétation la plante

parcourt en secret tous les degrés de la fermentation organique, on peut dire que la fermentation douce ou sucrée correspond à la germination, et la fermentation spiritueuse à la floraison; de sorte que le mouvement du vin dans le tonneau est comme une floraison, tandis que la floraison de la grappe est comme une fermentation spiritueuse qui s'accomplit dans les organes sexuels. Or ce rapport continu entre les produits du règne végétal s'étend jusque dans le règne animal, auquel le premier se rattache d'ailleurs par un lien naturel. En vertu de ce rapport, les produits de la fermentation exercent une influence contagieuse sur l'organisme animal; de sorte que, transportant en celui-ci l'analyse et la synthèse dont ils sont le résultat, ils les reproduisent en lui à sa manière, et l'entraînent ainsi hors de l'ornière de la vie ordinaire. Ainsi l'esprit du vin, communiquant pour ainsi dire sa nature au sang, et plus encore aux esprits nerveux, dans une ivresse passagère, excite et accélère le mouvement de la vie, et y produit une fermentation animale correspondant à celle du vin, laquelle, chez ceux qui abusent habituellement des liqueurs fortes, finit par pénétrer jusqu'aux parties solides de l'organisme, et les rend tellement combustibles que le contact léger d'une flamme suffit quelquefois pour les brûler. Cette combustion subite de la vie ne se borne pas aux régions inférieures du corps, mais elle s'étend aux régions supérieures, et même jusqu'aux fonctions de l'esprit, comme le sait quiconque a eu occasion d'observer un homme ivre, ou de contempler l'image que nous en a tracée saint Ambroise dans son livre d'*Élie et du Jeûne*, c. xvi : « De vains fantômes, nous dit ce grand évêque, flottent devant l'esprit de l'homme enivré par les fumées du vin; sa vue est in-

certaine et ses pas chancelants. L'un saute par-dessus une ombre, la prenant pour un fossé; l'autre incline la tête vers la terre, puis se redresse tout à coup et s'incline de nouveau. Quelques-uns tombent sur le visage, saisissant la terre avec leurs mains, parce qu'ils se croient entourés de montagnes. Des bruits semblables aux mugissements de la mer ou de l'incendie retentissent à leurs oreilles. Ils prennent des chiens pour des lions, et s'enfuient devant eux. Les uns poussent des éclats de rire continuels, les autres pleurent des chagrins imaginaires et sont inconsolables, tandis que d'autres encore ont des visions qui les épouvantent sans raison, rêvent éveillés, et se querellent en dormant.» La fermentation putride, de même que la spiritueuse, se communique à l'organisme par la contagion. Les miasmes que couve la putréfaction, lorsqu'ils pénètrent dans l'organisme, y développent, on le sait, dans les maladies contagieuses, un procédé animal analogue, d'où sort un nouveau miasme semblable à celui qui l'a produit d'abord.

Possession
de l'homme
par
la nature.

Nous voyons donc surgir dans la vie deux états différents et inaccoutumés. Dans l'un, la vie, dégagée, pour ainsi dire, au moins d'un côté, des liens qui la retiennent, acquiert une nouvelle énergie par une excitation passagère, tandis que dans l'autre, au contraire, liée davantage, affaiblie et brisée, elle marche vers la décomposition. De là résulte une multitude de modifications et de phénomènes divers, selon que les produits et les miasmes de la nature, qui produisent ces deux effets opposés, attaquent tel ou tel système dans l'organisme. Comme d'ailleurs le corps est aussi une substance naturelle, soumise à diverses influences internes, ces deux états peuvent se développer en lui sans aucune contagion extérieure; et il peut arriver alors

qu'il communique aux autres par la contagion les miasmes qui se sont produits en lui de cette manière. Dans l'un et l'autre cas il peut surgir des rapports où l'homme extérieur semble acquérir sur la nature une certaine énergie, nuisible ou salutaire. Mais au fond, quels que soient l'essence et le résultat de ce commerce intime avec la nature, l'homme intérieur et supérieur devient par là plus dépendant d'elle ou de son propre corps ; car ce qu'il a reçu de la nature, il ne l'a qu'autant qu'il se laisse pénétrer par elle. Or plus il se laisse pénétrer par la nature, plus aussi elle le possède. Quelquefois il lui arrache en quelque sorte ce qu'elle renferme en soi de vivant, et, remportant sur elle la victoire, il dispose à son gré du butin qu'il a conquis, et en enrichit pour ainsi dire sa propre vie. Mais s'il est vaincu dans la lutte, ou s'il a le malheur de céder aux influences de la nature, sans réagir contre elles, il en devient l'esclave ; et, quoiqu'au dehors il semble enrichi par elle, il est au fond plus pauvre qu'il n'était auparavant. Dans cette excitation extraordinaire de la vie, le flux qui se manifeste dans un endroit suppose ailleurs un reflux qui lui correspond ; de sorte qu'il perd d'un côté ce qu'il gagne de l'autre, et celui qu'atteint la contagion malade doit payer d'une portion de sa vie le miasme qui s'est introduit dans son corps. Lorsque la nature a vaincu l'homme dans cette lutte, elle s'enrichit des dépouilles qu'elle a conquises sur lui, et fait la maîtresse en son corps, qu'elle enlace dans ses filets si la vie n'est pas assez forte pour dominer par une crise salutaire cette étrangère orgueilleuse et pour la jeter dehors. Dans cette possession de la nature, le possédé s'échappe en quelque sorte à soi-même, et devient comme un membre et un organe de celle-ci. Cependant, lorsque ces excita-

tions ou ces dépressions des forces vitales sont le résultat d'une disposition innée, et par conséquent des dons heureux ou funestes pour celui qui les possède, elles peuvent, nuisibles ou salutaires, se soustraire à cet esclavage ; mais elles passent dès lors dans un autre domaine.

On comprend que dans cette possession de la nature il doit se manifester des phénomènes non moins singuliers que les états d'où ils résultent, et dont la singularité augmente avec le degré de l'obsession. Les phénomènes de l'ivresse nous frappent moins, il est vrai, parce que nous les avons souvent sous les yeux ; mais il est d'autres substances dont l'action spécifique produit dans l'organisme d'étranges altérations, que la physique ordinaire ne saurait expliquer. Il en est de même des maladies qui se produisent souvent autour de nous : leur caractère anormal et excentrique nous échappe, à cause de l'habitude. Mais il en est d'autres, surtout parmi celles qui attaquent les systèmes supérieurs de la vie, ou qui pénètrent profondément dans l'organisme, où ce caractère excentrique se révèle d'une manière tellement sensible que l'esprit le plus obtus en est frappé, et qu'elles semblent trahir l'influence de quelque puissance mystérieuse. Qui ne se rappelle encore les phénomènes extraordinaires qui ont accompagné le choléra lors de sa première apparition, et combien la médecine ordinaire s'est montrée impuissante contre lui. Ce caractère mystérieux s'est manifesté à diverses époques sous une forme visible. C'est ainsi que Procope, dans son livre de la *Guerre de Perse*, parlant de cette peste fameuse qui éclata sous le règne de l'empereur Justinien, raconte que l'on vit apparaître alors sur les places publiques et en secret, sous des formes humaines, des fantômes qui frap-

paient les gens, et que ceux-ci étaient attaqués de la peste. Les uns étaient frappés la nuit en songe, d'autres en plein jour et parfaitement éveillés. — La même chose arriva lors de la grande peste qui eut lieu sous le règne de Constantin Copronyme. Théodore Studite, dans son discours sur la Vie de Platon, rapporte qu'on apercevait sur les vêtements des malades certaines taches qui semblaient avoir été imprimées par une main invisible. C'était le signe d'une mort prochaine, et les pauvres patients se plaignaient d'une manière lamentable des misères qu'ils avaient à souffrir de la part des fantômes qui leur apparaissaient.

De quelque manière qu'on explique ces phénomènes, on voit que, dans ces grandes calamités qui affectent profondément la vie, celui qu'elles frappent, ébranlé jusqu'au fond de son être, entre dans des rapports qui ont un caractère mystérieux. Tous les phénomènes de ce genre, soit qu'ils viennent d'une disposition naturelle, soit que leur apparition ait été favorisée par certaines manipulations, soit qu'ils aient été produits par le jeu de certaines puissances inconnues de la nature, tous ces phénomènes ont leurs racines en celle-ci, quoiqu'ils semblent s'élever au-dessus d'elle, et ils appartiennent à la magie naturelle, laquelle tient, pour ainsi dire, le milieu entre la physique mathématique ordinaire et la mystique supérieure. C'est précisément à cause de sa base naturelle qu'elle est indifférente en soi sous le rapport moral. Mais comme d'un autre côté elle est placée sur la dernière limite de la nature, elle peut facilement perdre ce caractère d'indifférence, et devenir un instrument du mal, soit que la vie tendue d'un côté et surexcitée outre mesure se tourne d'elle-même, dans un excès d'orgueil, vers le mal, soit

que la mort semée dans l'organisme prépare les voies à celui-ci par suite de cette affinité secrète qui existe entre le mal physique et le péché. Dans les deux cas, cette magie peut devenir la base de la mystique diabolique, et fournir à celle-ci le fondement physique sur lequel elle s'appuie. C'est donc ici le lieu d'en parler, parce que la mystique diabolique, bien différente de la divine, repose sur une base créée, et par conséquent psychique et physique à la fois. Nous l'étudierons donc dans ses éléments essentiels et dans les différents domaines de la nature où elle se produit.

CHAPITRE VIII

Rapports mystiques de la vie avec le ciel et les astres. Influence des corps célestes sur les éléments par la pesanteur dans le flux et le reflux. Action du feu sur la production de la chaleur du jour et de l'année. Le magnétisme dans son mouvement quotidien, mensuel, annuel et séculaire. Comment la nature physique tout entière est dans un mouvement continuel; et comment la terre se trouve ainsi en rapport tantôt avec la lune, tantôt avec le soleil. Action de ces mouvements sur le règne végétal, sur le règne animal et sur l'homme. Influence des astres sur les fièvres. Comment les astres peuvent agir aussi sur la vie par un mouvement interne et un rapport spirituel, et donner ainsi naissance à la magie et aux visions.

La physique a reconnu depuis longtemps l'influence que les corps célestes, et principalement le soleil et la lune, exercent sur le monde terrestre. Cette influence s'exerce d'abord par la pesanteur, et dans un rapport tel que l'action du soleil étant exprimée par un, celle de la lune est exprimée par trois. Mais elle s'exerce encore par le moyen

de la lumière et de la chaleur ; et ici l'action du soleil est de beaucoup supérieure à celle de la lune. Pour ce qui concerne l'action de la pesanteur, c'est surtout dans l'élément de l'eau et par les phénomènes du flux et du reflux qu'elle se produit. La gravitation des deux corps célestes agit également sur les eaux placées à la surface de la terre. Ils sollicitent les parties du globe les plus voisines, et au zénith desquelles ils se trouvent, plus fortement, et les parties les plus éloignées, au nadir desquelles ils se trouvent, moins fortement que celles qui se trouvent à peu près à 90° soit au levant soit au couchant. Par suite la mer montera aux lieux qui occupent les deux premières positions, et descendra dans ceux qui occupent les deux dernières. C'est là le mouvement diurne de l'élément, mouvement qui, dans le cours d'une rotation de la terre, le fait monter deux fois dans le flux et descendre deux fois dans le reflux. Comme d'un autre côté, à la pleine lune et à la nouvelle lune, les actions des deux corps célestes s'unissent dans la même direction, au lieu qu'elles se limitent réciproquement aux deux quartiers, il résulte de là pour la mer un second mouvement mensuel de flux dans les syzygies et de reflux dans les quadratures. Et ce mouvement, combiné avec le mouvement diurne, rend les flux plus hauts et les reflux plus bas dans la première période, et l'un et l'autre moins marqués dans la seconde. Et comme, d'un autre côté, dans la révolution de la terre avec la lune autour du soleil, l'action des corps célestes sur l'élément atteint son maximum au temps des équinoxes et son minimum au temps des solstices, un troisième mouvement annuel se rattache aux deux premiers, et dans les circonstances favorables amène au temps des équinoxes

Du flux et
du reflux.

les hautes marées, et au temps des solstices les marées basses. Enfin, les lignes des apsides de l'orbite de la lune et de celle de la terre ont également leurs révolutions régulières. Comme l'action des astres atteint son maximum dans les périgées et les périhélies, et son minimum dans les apogées et les aphélies, et que la combinaison des deux influences entre elles et avec les autres semble déterminée par cette révolution, aux trois mouvements de l'élément s'en ajoutera un quatrième, séculaire, lequel peut produire un accroissement ou une diminution selon les circonstances.

Mouvements cosmiques de l'atmosphère.

Après les mouvements cosmiques de l'eau, ceux de l'atmosphère ont été constatés avec le plus de précision, quoique la mobilité plus grande de ce dernier élément et le mélange des causes qui agissent sur lui ne permettent pas d'apprécier ses mouvements avec autant d'exactitude que ceux de l'eau. L'atmosphère a donc aussi ses mouvements; et c'est dans les contrées tropicales, en pleine mer, qu'ils se produisent avec le plus de régularité. Tous les jours, en effet, elle monte en deux flux et redescend en deux reflux; de sorte que c'est vers midi et minuit, tous les jours, que tombe la hauteur moyenne du baromètre indiquant ces mouvements. Puis, dans la plus grande oscillation de la journée, le mercure, pendant le flux, vers 9 heures 19' du matin, monte à environ 0,48 lignes plus haut, et redescend au contraire pendant le reflux, vers 3 heures 50', à 0,51 lignes plus bas que cette hauteur moyenne. De même aussi, dans le mouvement moins considérable de la nuit, vers 10 heures 6' du soir, le flux élève le mercure à 0,44 lignes, tandis que le reflux le fait descendre à 0,36 lignes vers trois heures 40' du matin. Mais comme le calcul n'a

fixé le maximum de l'action réunie de la pesanteur du soleil et de la lune qu'à près de 0,28 lignes, il résulte de là que dans les flux et reflux beaucoup plus forts de l'atmosphère concourent encore d'autres forces que celle de la pesanteur. Les observations faites relativement à l'électricité de l'air ont mis sur la trace de ses forces. En effet, on a constaté dans cette dernière deux flux et reflux quotidiens qui s'accordent assez bien avec ceux de la pesanteur. Le reflux atmosphérique est le plus fort quelques heures après le soleil levé, lorsqu'a lieu la chute de la rosée du matin. Puis il décroît à mesure que l'air devient plus serein, jusqu'à ce qu'il atteigne son minimum quelques heures avant le coucher du soleil. Puis encore quelques heures plus tard il recommence à croître avec la chute de la rosée du soir, et décroît de nouveau jusqu'à ce qu'il atteigne son second minimum, quelque temps avant le lever du soleil. Comme dans les contrées tropicales le lever et le coucher du soleil ont lieu presque toute l'année à 6 heures du matin et du soir, les deux flux électriques doivent s'y produire vers 8 heures du matin et du soir, et les deux reflux vers 4 heures de la matinée et de l'après-midi; de sorte que leur force moyenne tombe à midi et à minuit, presque en même temps que les phases des mouvements indiqués par le baromètre. Aux mouvements produits dans l'atmosphère par la pesanteur des corps célestes viennent donc se joindre d'autres mouvements produits par la lumière de ces corps dans l'élément du feu qui est uni avec l'air. Ces mouvements opèrent de leur côté des séparations et des dissolutions dans l'élément de l'eau unie sous la forme de vapeur avec l'air et le feu : or tout cela doit influencer sur le baromètre. Cette perturbation plus forte étant produite

par les corps célestes en tant qu'ils sont lumineux, tandis que les perturbations les plus faibles sont excitées par eux en tant qu'ils sont pesants, nous ne devons pas nous étonner que le mouvement mensuel de l'élément, dépendant des phases de la lune, et bien plus encore le mouvement séculaire qui se rattache à des révolutions plus élevées, n'ait pas été fixé jusqu'ici d'une manière très-précise. Or c'est précisément parce qu'on n'a pu observer d'une manière exacte ces deux mouvements mensuels et séculaires qu'on s'est appliqué à bien constater le mouvement annuel; et il est résulté des études faites à ce sujet que, tandis que dans le mouvement quotidien les reflux et les flux acquièrent plus de force au moment de la transition du jour à la nuit et de la nuit au jour, le flux annuel caractérisé par l'état moyen du baromètre le plus élevé est accompagné, vers le solstice d'été, par le *minimum*, et vers le solstice d'hiver par le *maximum* des oscillations autour de cette position moyenne, tandis qu'aux équinoxes, en même temps que les hauteurs ont une valeur moyenne, les oscillations sont peu différentes et tendent à se renfermer dans les mêmes limites.

Influence du
calorique.

Si les mouvements produits dans l'atmosphère par la gravitation des corps célestes se mêlent et se confondent ainsi avec ceux que leur lumière et leur chaleur opèrent en elle et dans l'eau qui lui est unie, les mouvements du calorique, qui n'est pas soumis à la pesanteur, doivent aussi de leur côté éprouver certaines perturbations par la réaction des autres éléments de l'air, de l'eau et même de la terre. Il est difficile de reconnaître la loi qui préside à ces perturbations, et l'on ne peut la découvrir que par des calculs faits sur un grand nombre d'observations con-

tinuées pendant longtemps. Pour cela, après avoir observé le thermomètre aux diverses heures du jour, on a représenté les observations par une courbe composée de quatre arcs paraboliques, et à l'aide d'une quadrature on a déterminé la chaleur moyenne du jour et les heures où elle se produit. On a constaté de cette manière que, sous les hautes latitudes, cette chaleur moyenne tombe à 9 heures 13'' du matin; que de là elle monte plus vite d'abord, et plus lentement ensuite, jusqu'à ce qu'elle ait atteint son maximum vers 3 heures après midi; après quoi, descendant de nouveau, plus vite d'abord, plus lentement ensuite, elle atteint pour la seconde fois, vers 8 heures 26'', sa température moyenne. Enfin elle descend pendant la nuit, et atteint son minimum entre 4 et 5 heures du matin, pour remonter promptement ensuite à sa température moyenne, mettant ainsi 9 heures 40'' à monter et 14 heures 20'' à descendre. On ne s'est pas contenté de cela, mais on a cherché à constater par le même procédé les températures moyennes des différents mois de l'année, dans les divers lieux de la terre, avec leurs déviations extrêmes, soit au-dessus, soit au-dessous de leur moyenne. Il est résulté de ces observations qu'ici encore, malgré les oscillations irrégulières en apparence, un mouvement annuel parfaitement régulier agite cet élément, et y produit des reflux et des flux comme dans l'air et l'eau; qu'entre les tropiques ce mouvement consiste en un double changement, tandis que sous les latitudes plus élevées on n'en remarque qu'un seul. On a remarqué en effet que, dans cette dernière forme de mouvement, la chaleur atteint la moyenne entre ses deux extrêmes, deux fois dans l'année, vers le 24 avril et le 24 octobre: que ces

extrêmes eux-mêmes tombent entre le 18 juillet et le 4 août d'une part, entre le 3 et le 24 janvier de l'autre, c'est-à-dire, en moyenne, vers le 26 juillet et le 14 janvier. Après avoir comparé ces températures moyennes aux différents lieux de la terre dans les isothermes, on a constaté encore que ceux-ci se concentrent dans l'hémisphère septentrional autour de deux pôles de froid, dont le mouvement règle les équations séculaires pour la marche de la chaleur de la terre.

Force magnétique de la terre.

De même que les autres éléments, celui qui forme principalement la partie solide de la terre se trouve aussi mêlé à ces mouvements. Outre la pesanteur, qui est commune à tout ce qui est terrestre, le magnétisme, lequel est exclusivement propre aux corps solides, joue ici un très-grand rôle, et peut servir de cette manière à exprimer les modifications de cet élément. L'observation a donc constaté que la force magnétique de la terre subit aussi des changements quotidiens; que son intensité atteint le maximum à 8 heures du soir, et son minimum à 9 heures du matin, et qu'elle descend peu à peu pendant la nuit, de même qu'elle monte peu à peu aussi pendant le jour. On a observé encore qu'au temps du passage de la lune à ses nœuds l'intensité de la force magnétique diminue, ce qui indique dans ses mouvements un cours mensuel. D'autres observations ont appris que le maximum de son intensité tombe en hiver, et est accompagné d'oscillations plus grandes; tandis que son minimum, accompagné de variations diurnes moins considérables, tombe en été; ce qui prouve qu'il y a aussi en elle un mouvement annuel. Enfin, on a remarqué une diminution annuelle dans cette force, et l'on a ainsi constaté en elle une variation séculaire. Les

oscillations périodiques de l'aiguille d'inclinaison et de l'aiguille de déclinaison prouvent aussi que la force magnétique de la terre dépend du mouvement des corps célestes. Pour ce qui concerne la terre, on a constaté que le matin, à l'heure où cette force, étant dans son reflux, atteint le minimum de son intensité, l'inclinaison de l'aiguille atteint son maximum, tandis qu'elle atteint son minimum le soir. Quant à la déclinaison de l'aiguille, on a constaté dans des observations récentes que celle-ci, sur la terre et-au-dessous d'elle, jusqu'à une profondeur où les variations de température de la surface ne peuvent pénétrer, atteint le maximum de sa déclinaison à l'est vers 8 heures 15' du matin; puis que, retournant à l'ouest, elle atteint sa déclinaison moyenne vers 10 heures 30', et que, continuant son mouvement de rétrocession, elle atteint le maximum de sa déclinaison à l'ouest vers 1 heure 45'. Elle se retourne ensuite vers l'est, atteint de nouveau sa déclinaison moyenne vers 6 heures 30' du soir; puis, après un court moment d'arrêt, continuant à marcher dans la même direction, elle atteint une seconde fois, vers 8 heures 15' du matin, le maximum de sa déclinaison à l'est. Si jusqu'ici l'observation n'a pu encore constater de mouvements mensuels dans l'aiguille, elle a pu en apprécier le mouvement annuel avec une grande exactitude, et constater que l'aiguille atteint le maximum de sa déclinaison à l'est, le matin en été, de meilleure heure qu'en hiver, et que la variation quotidienne de son mouvement va toujours croissant depuis le solstice d'hiver jusqu'à celui de l'été, où elle devient double. Les observations faites sur l'aiguille depuis trois siècles portent à croire que les quatre pôles magnétiques de la terre, qui coïncident avec les pôles du

froid, éprouvent leurs variations périodiques en 2, 3, 4, 10 fois 430 ans.

Rapport de
la terre avec
le soleil et la
lune.

Le monde matériel se trouve donc entraîné, avec toutes ses forces et tous ses éléments, dans un mouvement continu, en haut, en bas; à droite, à gauche; en avant et en arrière; et ces mouvements, réglés d'après certains retours périodiques déterminés, se croisent et se combinent d'après d'autres règles encore. Dans ce va-et-vient incessant, c'est la vie de la nature qui se révèle; c'est son pouls que l'on sent battre; c'est son souffle qu'elle nous envoie; c'est enfin comme la systole et la diastole de son cœur. Mais les forces qui produisent ce mouvement sont de deux sortes: l'une lie et l'autre délie; la première se produit comme force centripète, et la seconde comme force centrifuge dans la gravitation; dans le principe *calorique-lumière*, c'est au contraire la force expansive qui joue le premier rôle. Le magnétisme et l'électricité, dans des sphères moins étendues, viennent se rattacher à l'un ou à l'autre. De ces deux forces résultent donc, comme nous l'avons vu, dans les phénomènes causés par la pesanteur ou par la chaleur, deux flux, l'un qui se rattache principalement à la lune et l'autre au soleil. De plus, elles sont au fond la cause des vents irréguliers, des orages, des tempêtes qui sont périodiques dans les contrées tropicales, et qu'on pourrait considérer en quelque sorte comme des maladies produites par le soleil et la lune.

Influence de
toutes ces
causes sur
les règnes
végétal, ani-
mal, et sur
l'homme.

S'il en est ainsi des règnes élémentaires de la nature, nous devons retrouver quelque chose d'analogue dans les règnes organiques. En tant qu'ils ont en eux une vie propre et indépendante, ils ont des mouvements indépendants, fondés sur les lois de leur vie même; et, d'un autre

côté, en tant qu'ils sont en contact par une multitude de points avec la nature physique et qu'ils font ainsi partie d'un vaste ensemble, ces mouvements doivent se trouver liés et combinés avec ceux de cet univers. Ce lien se fait remarquer surtout dans le règne végétal, qui plonge bien plus avant que les autres dans la nature physique, et qui, par conséquent, est assujetti davantage à ses lois. Aussi, dès les temps les plus anciens, on a entrevu cette influence mystérieuse des astres sur le monde végétal. Dès les temps les plus anciens, on a cru généralement que chaque jour le soleil produit dans la plante un état analogue à la veille, tandis que pendant la nuit elle semble sommeiller. On a constaté également que les phases de la lune ont une influence marquée sur la plante; que certains changements se produisent dans l'économie de celle-ci avec les quartiers de la lune, et que les fluides montent et descendent dans ses vaisseaux, d'une manière parallèle au mouvement de cet astre, treize fois dans l'année, d'après certaines observations. Quant au mouvement annuel de la plante, il se manifeste de la manière la plus évidente dans la floraison, qui en détermine toutes les autres modifications, et dont l'époque se rattache à certaines positions déterminées de la terre, dans sa révolution autour du soleil. Ces observations ont été confirmées par celles que Dutrochet a faites dernièrement sur la chaleur des plantes, au moyen du thermomètre électro-magnétique. Il a prouvé que la chaleur vitale des plantes, toujours plus élevée que la température du milieu ambiant, monte depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi, après quoi elle descend probablement vers le soir jusqu'à son degré moyen, et continue de descendre pendant la nuit jusqu'à ce qu'elle atteigne son mi-

nimum. Il a observé cette loi de croissance et de décroissance même dans l'obscurité la plus profonde. Quoique ce mouvement soit indépendant dans la plante, il est néanmoins parallèle à celui de la chaleur atmosphérique, et réglé comme tous les autres par la loi du flux et du reflux. Cette loi se prolonge du règne végétal jusque dans le règne animal, où nous apercevons dans tous les domaines, jusqu'à l'homme inclusivement, ces mouvements périodiques de progrès et de retour, qui sont même en partie plus prononcés dans l'homme que dans les autres espèces. Chaque jour, la vie tourne, pour ainsi dire, autour de son axe, en présentant tantôt son côté lumineux et tantôt son côté obscur; et son développement semble réglé et déterminé par le nombre 7, qui est le nombre de la lune. La grossesse de la femme dure dix mois lunaires, composés chacun de quatre semaines, qui forment aussi l'époque de la menstruation. La poule couve ses œufs pendant trois semaines, et le serin pendant deux semaines. L'échelle de la vie de l'homme est également déterminée par le nombre 7; de sorte que c'est lui qui règle tout son développement corporel, sa croissance et toutes les crises qui agitent sa vie, tandis que, d'un autre côté, tous les mouvements vitaux, particulièrement dans les systèmes inférieurs et surtout dans celui de la veine porte, semblent se rattacher à ce même nombre. Le règne animal tout entier est gouverné dans le cours de sa vie par la marche de l'année, et par les nombres 3 et 4, qui s'y manifestent d'une manière toute spéciale. De même que la plante atteint l'époque de sa floraison sous un signe céleste déterminé, et par conséquent sous un certain degré de force dans la lumière, fixé d'avance, depuis le solstice d'hiver

jusqu'à celui de l'été, ainsi le temps du rut pour chaque animal est réglé par le cours des astres. L'homme lui-même, quoiqu'il soit moins sujet à cette loi, sent néanmoins la vie monter en lui à mesure que le soleil s'élève, tandis qu'elle semble descendre à mesure que descend ce dernier.

L'homme a en lui une vie propre et interne, qui le soustrait davantage encore à cette dépendance à laquelle sont assujettis les autres animaux. Mais la nature semble reprendre ses droits sur lui dans la maladie. Déjà l'antiquité, chez qui le sens de la nature était si développé, avait à ce sujet des notions très-exactes; et lorsque Gallien formula pour la première fois chez les Grecs la doctrine des jours critiques et de leurs rapports avec les phases de la lune, il ne fit que transporter en Grèce les résultats des observations faites bien avant lui par les prêtres-médecins de l'Égypte. Ici encore des observations faites dans les contrées tropicales, où le cours de tous les phénomènes naturels se produit d'une manière cosmique et réglée, ont ouvert la voie et donné une base assurée pour des investigations postérieures, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à des résultats certains dans les zones plus élevées, où la nature a une marche beaucoup moins régulière. En Orient comme en Occident, partout, les médecins européens, Gillespin et Jackson dans la Jamaïque, Balfour dans les Indes orientales et d'autres ailleurs, ont trouvé établie chez les indigènes, dans toutes les professions, dans toutes les castes et dans le peuple lui-même, la doctrine de l'influence de la lune sur le corps humain. Cette seule circonstance, que chaque changement de la lune augmente le nombre des malades, dut convaincre de cette vérité. Les mouvements internes qui règlent les fonctions

Influence
des astres
sur les fiè-
vres.

de l'organisme dans le cours ordinaire de la vie , laquelle possède en soi-même une force solaire et une force lunaire , suffisent pour contre-balancer par leurs réactions les influences extérieures. Mais lorsque la maladie a affaibli et brisé les forces vitales , elles ne peuvent plus réagir contre ces influences. La nature, plus forte que l'organisme, y fait, pour ainsi dire, invasion ; et, s'emparant de quelque système particulier du corps humain, elle y dépose ses miasmes contagieux , y établit des centres faux et irréguliers , autour desquels s'accomplissent des mouvements faux et désordonnés aussi, réglés d'après le type des mouvements cosmiques , et qui agitent la vie dans un flux et un reflux fiévreux.

Balfour surtout a fait là-dessus dans le Bengale des observations très-profondes, dont il a consigné le résultat au commencement du huitième volume des *Recherches asiatiques*. Il distingue deux sortes de dispositions, l'une paroxysmale et l'autre critique. La première, provoquée par des causes extérieures, dispose à des accès de fièvre plus ou moins violents, selon le degré de son développement. La seconde, non moins variée dans son action, tend au contraire au dénoûment de la maladie, selon le degré de sa maturité. Or il a constaté, après de nombreuses expériences, que, lorsque la première disposition est complète, l'action combinée du soleil et de la lune produit des paroxysmes qui, apparaissant de douze en douze heures, coïncident dans une analogie parfaite avec les mouvements de la mer, tandis que, lorsque cette même disposition est plus faible, cette analogie est moins parfaite, et les accès coïncident avec le second, le troisième, le quatrième ou même le cinquième soulèvement de cet élément. Les fièvres de

toutes sortes, quotidiennes, intermittentes, tierces et quartes, appartiennent à ces deux types et se règlent d'après eux. Balfour a découvert de plus que les paroxysmes surviennent principalement pendant le flux, et augmentent d'intensité à mesure que celui-ci croît, tandis que les crises se rattachent surtout au reflux. Il résulte de là que les différentes espèces de fièvres se circonscrivent d'une manière diverse d'après leur durée; car elles sont produites par la force croissante des astres combinée avec la disposition malade, tandis que le décroissement de cette même force combinée avec l'accroissement de la disposition critique les amène à leur terme. Il a constaté encore que la puissance d'un astre à produire des paroxysmes ou des crises est plus grande, d'une part au temps des équinoxes et de l'autre au temps du périhélie de cet astre, que dans les solstices et les apogées; de sorte qu'encore ici les marées hautes et basses peuvent être considérées comme l'expression du maximum et du minimum de leur action sur l'organisme. Mais ces influences ne se bornent pas seulement aux fièvres; elles s'étendent également à toutes les maladies, qui, lors même qu'elles se développent dans les systèmes plus élevés, ont pourtant leur foyer dans le système gastrique. On a observé spécialement dans l'épilepsie qu'elle produit de nouveaux accès régulièrement tous les mois dans le même jour, et souvent à la même heure où la première attaque a eu lieu.

Parmi toutes ces influences, celle de la lune est la plus considérable: c'est donc elle qui agit principalement dans toutes les maladies où la vie est liée et comme paralysée. Elle détruit l'équilibre de la vie en faisant prédominer en elle l'influence d'un milieu faux et anormal; elle décom-

pose, pour ainsi dire, le mouvement vital en deux directions contraires qui se succèdent tour à tour, et font passer le corps du froid à la chaleur et de la chaleur au froid. Mais il est d'autres maladies où la vie, loin d'être liée et paralysée, est surexcitée, au contraire, et semble comme affranchie de ses liens. Ces dernières paraissent se rattacher par des signes non moins certains au soleil et au cours de l'année. Elles ont principalement pour foyer les poumons; car pendant leur cours c'est surtout par le moyen de l'air que l'organisme est mis en rapport avec le feu de l'univers, tandis que c'est surtout sur le système du grand sympathique et le système de la veine porte qu'agissent les maladies qui paralysent le mouvement vital. Il est donc facile de comprendre pourquoi les inflammations pulmonaires sont plus fréquentes en hiver, et celles du foie en été; pourquoi plusieurs espèces de manies se retrouvent plus souvent dans telle ou telle époque de l'année. On pourrait donc appeler les maladies de la première espèce maux *lunaires*, et les autres maux *solaires*. Les unes et les autres déplacent en quelque sorte le centre de la vie, et la rendent excentrique, les premières en assujettissant son cours à celui de la lune, les secondes en la polarisant dans ses vibrations d'après l'état du soleil.

Rapports magiques entre l'homme et les astres.

Mais ce n'est pas seulement du dehors que la vie peut être excitée de cette manière par les astres. Elle peut encore se livrer à eux pour ainsi dire, ou bien se trouver en rapport avec eux par suite de certaines dispositions naturelles. Or, dans ces deux cas, elle tombe pour ainsi dire sous leur juridiction, et l'empire qu'ils exercent sur elle est comme une sorte de possession. La symbolique qui règne en ces domaines marque naturellement de son em-

preinte tous les rapports de la vie. La nature entière change pour ainsi dire d'aspect. Les forces physiques deviennent des puissances divines : le soleil et la lune gouvernent le monde, d'abord sous les noms de Baal et de Baaltis, d'Hélius et de Sélène, plus tard sous ceux d'Apollon et d'Artémise. L'attrait de la pesanteur, qui pousse les masses les unes vers les autres, se change en un rapport spirituel. La lumière qui rayonne des corps lumineux devient vision, et la chaleur qui accompagne cette lumière produit l'enthousiasme et les orgies des mystères du paganisme. Dans les cosmogonies indiennes, le lotus, image du monde, flotte sur les eaux de l'abîme, cachant dans la corolle de sa fleur le germe de la terre. Le soleil et la lune sont comme le pistil et l'anthere que celle-ci élève vers le ciel. C'est dans les vastes espaces du firmament, et par la lumière, comme par une semence mystérieuse, que s'accomplit la fécondation, qui descend ensuite vers la terre pour produire son fruit quand le temps est arrivé. Baal est donc le grand semeur, celui qui donne la lumière et la vie. Baaltis est la mère qui fournit la matière que doit féconder le premier. C'est elle qui, sous le nom de Lucine, apparaît bonne et gracieuse ici-bas, qui aide chaque fruit, dans le sein maternel de la terre, à achever le cours des lunes qui lui est fixé d'avance, et qui l'amène, quand il est mûr, à la lumière et à la vie. Mais comme toute vie consiste dans une reproduction interne et continue, le soleil et la lune ne donnent pas seulement la vie, ils la conservent encore. Bien plus, ils la détruisent lorsque l'heure est arrivée, ou lorsque, dans leur colère, ils en coupent le fil avant le temps. Le même Apollon, qui, comme père du dieu de la santé, est aussi le dieu de la médecine et dont les traits en-

flammés percent le dragon de la peste dans son gouffre, tire aussi de son carquois les flèches de la maladie ; et la même Artémise, qui nourrit, soigne et protège ce monde, passe aussi de la bienveillance à la colère. Sous le nom d'Hécate, elle agace avec ses chiens ceux qu'elle hait, et les chasse devant elle comme sonnambules. Sous le nom de Ménéc, elle envoie les manies et la folie. C'est d'elle encore que viennent les maladies des lunatiques : elle s'acharne contre les femmes, et leur envoie des maladies singulières ; de sorte que, pour désigner ces victimes d'une puissance supérieure, on dit qu'elles sont frappées par Artémise, ou, dans un langage plus prosaïque, qu'elles sont lunatiques. (*Symbolique de Creuzer*, part. II.)

Ces forces si puissantes et si actives, il faut gagner leur faveur et leur bienveillance ; ou bien, si elles sont irritées contre l'humanité, il faut les réconcilier avec elle. Mais pour cela il faut avoir recours à ceux qui leur sont déjà plus intimement unis. Ces derniers doivent avoir des visions qui leur fassent connaître les désirs et les volontés de ces puissances. Ils doivent apparaître comme étant dans un rapport actif avec elles, de sorte que, touchés par elles, ils puissent à leur tour les émouvoir et les disposer en leur faveur. Voyants et mages à la fois, ces hommes sont des prêtres consacrés à leur service. Ils ont pour cela une vocation spéciale, laquelle se révèle dans leurs dispositions naturelles, ce qui s'accorde très-bien d'ailleurs avec le culte de la nature, dont ils sont les prêtres. Mais, de plus, ils sont choisis par les dieux eux-mêmes ; et leur mission a son fondement dans un don naturel et dans un privilège attaché à leur naissance. Ces dons et ces privilèges apparaissent partout d'ailleurs dans le domaine de la nature. C'est par un

don que le fer est propre aux phénomènes du magnétisme, et la tourmaline à ceux de l'électricité. Les prêtres qui sont ainsi en rapport avec le soleil et le feu lumineux forment les races sacerdotales des fils du soleil et des serviteurs d'Apollon. Ceux, au contraire, qui se trouvent plutôt en rapport avec la lune composent la famille des enfants de la lune qui s'est répandue surtout parmi les femmes.

Ces dons naturels étaient, il est vrai, plus communs dans l'antiquité qu'aujourd'hui. Ils ont cependant toujours été très-rares; mais toujours aussi le besoin s'en est fait sentir. Il a donc fallu penser à préparer par certains exercices ascétiques d'autres hommes, désignés déjà par leur naissance, à recevoir les influences des forces de la nature. Ceux-ci ont été initiés par les premiers, et ont reçu des enfants du soleil l'illumination mystique, comme la lune reçoit du soleil sa lumière. C'est ainsi que s'est formée toute une école d'inspirés et de voyants. L'abîme des affections, des pressentiments et des émotions extraordinaires que le genre humain renferme en soi, s'ouvrant dans toute sa largeur, et ces sentiments, trouvant une libre issue, montent jusqu'aux régions supérieures de l'homme et s'en rendent maîtres. Lorsqu'au printemps les sources de la vie se remplissent de nouveau, et que les prêtres phrygiens célèbrent le mariage du soleil incarné dans Attis avec Cybèle, les cymbales retentissent, et l'esprit de la nature, qui éveille au son du cor une sainte fureur dans les âmes, pousse ceux dont il s'est emparé à des danses guerrières et sauvages, qui, dans leur rythme, représentent le cours des astres. Puis, lorsqu'à l'automne le soleil épuisé s'affaisse, et que la nuit de l'hiver qui approche menace de l'envelopper de ses ombres, les prêtres phéniciens pleurent dans les sons

plaintifs de la flûte la blessure, la langueur et la mort de leur Adonis.

Tel a été, sous des formes diverses, le culte de la nature dans le paganisme; et ces états extraordinaires étaient tellement répandus que l'antiquité croyait voir en eux la manifestation de tout un côté de la vie, à savoir le côté nocturne. Elle a même donné à celui-ci la préférence sur le côté lumineux; et c'est ce que nous fait entendre Platon lorsqu'il dit dans son *Phédon* que, d'après le témoignage des anciens, une fureur divine vaut mieux que la réflexion purement humaine. Et ce n'était point là l'effet d'une dégénération produite par le temps, comme on a cherché à le faire croire dans ces derniers temps; mais nous retrouvons déjà ces états dès la plus haute antiquité, et les anciens Védas, comme l'a très-bien fait remarquer Windischmann, cherchaient déjà à les expliquer. A la vue de ce pouvoir magique que le soleil, qui guide les chœurs des astres dans le ciel, exerce autour de lui, les anciens s'étaient imaginé qu'en lui était le centre de toute existence visible et la porte qui conduit au monde invisible. C'est pour cela qu'il est dit de lui qu'il est le feu sacré au milieu du monde céleste, la source de la sagesse et de l'intelligence, le fondement de toutes les notions, la source de la vie, d'où jaillit et où retourne tout être vivant; « parce que, comme on le lit dans le *Prasna Upanischad*, il attire tout à soi de toutes les contrées de l'univers, avec les rayons qu'il laisse échapper. » Sa lumière pénètre partout avec sa puissance, et est cachée au fond de toute chose. C'est par elle que le monde entier est manifesté; elle vit en tout, dans ce qui est immobile, aussi bien que dans ce qui se meut. Mais sa lumière est la lumière du Seigneur,

la lumière de Brahma le créateur, qui devient visible en lui. Brillant des splendeurs de la divinité, il fait jaillir dans les intelligences seulement la flamme de l'amour, et se servant d'elles comme de ses messagers, il transforme par elles le monde entier. C'est lui qui accomplit les œuvres de tous les esprits, qui engendre et conduit toute chose, et qui annonce à l'abîme lui-même les puissances du Seigneur. C'est Brahma qui luit dans le soleil; c'est en lui que le soleil est devenu toute chose, même les Védas, de même que les Védas sont redevenus le soleil. Il est le centre de la vie du monde; c'est lui qui l'a engendré, et c'est la lune ou la terre céleste qui l'a enfanté; et tous deux sont unis dans l'ogâ par une sorte de mariage céleste. Et de même que l'époux tient renfermé en soi, comme une semence précieuse, le feu lumineux qui féconde toute chose, ainsi Amrita, sa femme, possède en elle l'eau lumineuse de la vie et de l'immortalité. C'est elle qui donne une forme et un corps, dans cette eau lumineuse, au germe qu'elle a conçu sous le souffle de Pranas, c'est-à-dire de l'air. Puis, lorsque la lune est dans son plein, elle revêt les fonctions du principe masculin, et féconde à son tour la terre, qui lui est unie par une sorte de mariage. Brahma, de qui sont issus le soleil avec son feu lumineux, la lune avec l'eau de la vie et le souffle qui les anime tous les deux, Brahma conduit pendant le jour, par le moyen du premier, les œuvres des esprits, et se reflète la nuit dans la seconde, ayant toujours les yeux fixés sur ses destinées.

Mais le soleil est encore le feu sacré dans lequel Brahma s'immole comme la victime suprême. Quiconque veut être illuminé par Brahma, affranchi des liens de la pesanteur terrestre et délivré des filets du plaisir et de la souff-

france, s'il a recours au soleil, arrivera certainement à le contempler, et sera saisi et pénétré par ses rayons divins. La lumière lui devient partout présente, comme aussi il lui est présent partout. Il se dit à soi-même : Je suis le grand esprit illuminateur et créateur qui est dans le soleil; et en disant cela il devient lui-même cet esprit; il devient en lui lumière et soleil, il a trouvé la voie qui conduit au monde de la lumière. Le soleil, qui voit et comprend tout, communique sa vue pénétrante à ceux qui l'honorent; il enflamme en eux la vie terrestre de son feu lumineux, et les rend lumineux eux-mêmes. Il est en eux le principe et la cause de toute connaissance; il les soulève et les attire par un attrait magique et irrésistible; et dans cet essor de la vie il les affranchit des liens terrestres. Ils entrent de tout leur cœur dans l'Ioga ou l'union avec le soleil, qui, les conduisant jusqu'à cet esprit immortel, les fait entrer dans le monde invisible, et leur rend l'empire qu'ils avaient perdu sur la nature. Ces hommes, dont l'œil participe à l'énergie du soleil, sont dans un rapport intime avec lui; ils sont les enfants du soleil. Issus de la bouche de Brahma et couvant dans leur cœur sa lumière, ils naissent dans le monde des ténèbres, lumineux par eux-mêmes, c'est-à-dire Brahmes. Ce sont là ces fameux Rishis des premiers temps, ces hommes au cœur dompté, qui ne connaissent ni la joie ni la douleur; ces voyants de naissance, qui, descendus de l'océan de la lumière et attirés sans cesse par le foyer du feu sacré de l'univers, ont été affranchis des liens terrestres par le soleil. Sa lumière est devenue pour eux la cause efficiente de toutes leurs connaissances : en elle ils sont devenus toutes choses, voient tout, et prononcent des oracles qui leur sont inspirés par

lui. La lumière leur est venue de la lumière ; et unissant dans un saint mariage leur lumière personnelle avec Brahma, le principe de toute lumière, ils se réveillent en lui et peuvent embrasser le monde. Mais de même que le soleil, uni dans un mariage mystique avec la lune, l'astre féminin, se communique aux enfants de celle-ci, mariés mystiquement à leur tour avec elle, ainsi le soleil peut entrer dans un rapport semblable avec d'autres natures, plus disposées cependant à recevoir les influences de la lune. Il peut s'unir à elle, soit immédiatement, soit par l'intermédiaire de celle-ci, lorsqu'elle agit sur la terre comme principe masculin dans l'état d'opposition ; car l'homme devient tout ce avec quoi il s'unit dans l'loga. Quiconque donc se laisse aller à l'attrait de la lune prend sa forme ; quiconque introduit son esprit dans l'esprit dont la lumière de la lune n'est que la splendeur devient lui-même lumineux à la manière de la lune, et reçoit la sagesse de celle-ci. Tous ceux qui ont reçu le même don forment parmi les Brahmes la race des enfants de la lune, qui, dans l'ordre des temps, venant immédiatement après les enfants du soleil, ont mis leur cœur en rapport avec le flambeau de la nuit.

Tel est ce culte des astres du ciel, lesquels attirent la vie terrestre par un attrait magique et irrésistible ; de sorte qu'embrasée des ardeurs de la piété elle s'immole à Brahma, de même que celle-ci s'immole dans son feu sacré comme victime suprême. C'est ainsi que s'est établi le culte du soleil, celui de la lune, des planètes et des étoiles dans le Sabéisme ; ce culte qui a enflammé d'un tel enthousiasme les âmes si impressionnables des hommes dans les premiers temps. Une soif inextinguible de la vie sidérable rattache

l'homme au centre de l'univers. Enchaîné par un attrait puissant, il s'y livre avec toute l'ardeur de son âme et se laisse dominer par lui, afin de pouvoir ainsi ou rassasier la soif qui le dévore dans l'eau pure et limpide de la vie, dont la lune est la source, ou s'enivrer au calice du soleil de la lumière qui en déborde, et participer à sa splendeur. Le cœur, une fois devenu semblable aux astres, veut converser familièrement avec eux. A mesure qu'il s'approche d'eux davantage, il se sent enlacé davantage aussi dans leurs liens. Il acquiert dans son commerce avec eux une délicatesse de sentiment qui le rend accessible aux impressions les plus légères : tout changement qui arrive en eux le touche d'une manière sensible, et sa vie se trouve comme mêlée à leurs mouvements. Les progrès du soleil dans sa carrière lumineuse à travers les signes du zodiaque, il les sent tous au fond de son être. Il aide ce héros du ciel dans sa lutte contre les puissances des ténèbres. Il pleure lorsque celles-ci, victorieuses après l'équinoxe d'automne, coupent la chevelure lumineuse du guerrier ; il se réjouit, au contraire, lorsqu'au printemps celui-ci, se dégageant de leurs étreintes, apparaît de nouveau dans tout son éclat. Les phases de la lune se reflètent de la même manière dans un autre foyer vital chez les lunatiques. Lorsque la lune décroît, la vie chez eux perd de sa plénitude, tandis que, lorsque la lune croît, au contraire, leur vie monte avec elle et acquiert une nouvelle énergie. Chez les uns comme chez les autres la vie est profondément affectée et affecte l'âme supérieure à son tour. De là ce va-et-vient, ce flux et ce reflux continuels que l'on remarque chez les enfants de la lune et du soleil. Lorsque cet état est l'effet des influences physiques des astres, il vient du dehors et suppose une

contrainte extérieure. Les voyants lunatiques ne calculent point comme les savants les oppositions, les conjonctions et les quadratures de la lune ; mais ils les sentent au fond de leur être par le moyen de ces impressions qui produisent en eux leurs rapports avec l'astre des nuits. Et les voyants du soleil, de leur côté, sentent la force de cet astre monter ou descendre aux mouvements analogues qu'éprouve en eux la lumière interne qui les pénètre. Chez les uns et chez les autres l'astronomie n'est pas une science, mais elle fait en quelque sorte partie de leur vie ; ils sont sous le charme de la nature, et comme ensorcelés par elle. C'est de cette manière qu'ils puisent dans les astres leurs oracles, et accomplissent par eux ces effets magiques qui nous étonnent. Ils expriment, non sous des formules algébriques, mais sous le voile poétique des mythes, ce qu'ils ont senti au fond de leur être.

Nous verrions se produire de nos jours les mêmes choses si le christianisme n'avait aboli pour toujours le culte des astres ; car l'attrait qui attire l'homme vers eux existe toujours en certaines natures exceptionnelles, comme on a pu le voir tout dernièrement encore chez cette rhabdomante du lac de Constance, dont nous parlerons ailleurs plus en détail. D'après ses déclarations, il existait un certain rapport entre ses doigts et les corps célestes, lequel semble s'être révélé à elle à l'apparition de cette comète qui fit tant de sensation en 1811. Ses doigts s'allongeaient ou se ployaient lorsqu'elle les tournait vers une planète ou une étoile fixe. Son pouce était attiré avec plus de force par la lune lorsqu'elle était pleine, tandis qu'il était repoussé par Jupiter, Mars et Vénus. L'indicateur était attiré par le pôle nord et repoussé par le pôle sud ; c'était le contraire pour

l'annulaire. Le doigt du milieu était ployé par les étoiles fixes, surtout par Sirius, par les deux Gémeaux, par Aldébaran et par les étoiles de première et de seconde grandeur, tandis que le petit doigt était en rapport avec le soleil et la comète. Les corps célestes agissaient après leur coucher d'une manière toute contraire à celle dont ils avaient agi lorsqu'ils étaient au-dessus de l'horizon. Ainsi, par exemple, le soleil, qui allongeait pendant le jour son petit doigt, le ployait une fois le soir arrivé. (*Isis*, 1818, p. 145.) Zschokke voulant s'assurer de ces faits, un matin, comme un nuage couvrait encore tous les objets, lui banda les yeux avec un mouchoir, et après l'avoir fait marcher quelque temps dans toutes les directions, pour la tromper sur la position des points cardinaux, il l'arrêta tout à coup en lui disant d'indiquer l'état de l'étoile polaire. Elle se mit à lever peu à peu, et toujours plus haut, le bras avec les doigts allongés, tandis que son corps se tournait lentement. On remarqua un tremblement convulsif à l'un des doigts qui étaient allongés, pendant qu'elle fermait les autres. Elle indiqua enfin le lieu de l'étoile polaire; et une boussole qu'on avait apportée en secret prouva que son indication était exacte.

La voyante de Prevorst était aussi très-accessible aux influences du soleil et de la lune. Lorsque le ciel était obscur, et dans les jours où le soleil ne paraissait pas, elle était affectée d'une autre manière que lorsque le temps était serein; l'arrivée et le départ d'un nuage suffisait déjà pour produire en elle ces impressions. Mais elles devenaient bien plus vives, chaque jour, deux heures avant et deux heures après le passage du soleil par le méridien. Elle voyait alors les objets situés toujours plus bas, de

sorte qu'à la fin ils lui paraissaient comme au fond d'un abîme, et lui donnaient comme une sorte de vertige. Elle voyait les hommes grands comme un buste. Avec cela, elle ne sentait pas son propre corps. Si elle remuait le bras, elle le trouvait plus léger et plus vide encore, et éprouvait un sentiment pénible. Elle sentait aussi une pression dans l'occiput et les tempes. A partir du jour le plus court jusqu'au plus long, son agitation nerveuse et son état singulier augmentaient; mais aux solstices elle éprouvait toujours dans l'estomac un grand bien-être, et il lui semblait qu'elle allait désormais être tranquille. Elle sentait comme quelque chose de rond dans l'estomac et dans le cervelet, et de ces deux points un doux repos descendait dans tout le corps. Elle n'avait plus de vertiges; elle croyait entrer dans un autre monde, n'était plus inquiète comme auparavant, et sa santé s'améliorait de jour en jour jusqu'au mois de janvier. Quand elle regardait la lune, elle était triste et sentait un frisson; la menstruation la prenait aussitôt, mais ne durait qu'aussi longtemps qu'elle la regardait. Cependant elle continuait sans interruption toutes les fois qu'elle se couchait du côté de l'occident, tandis qu'elle se produisait d'une manière régulière lorsqu'elle se couchait du côté du sud. (*La voyante de Prevorst*, 1^{er} vol., p. 133.)

CHAPITRE IX

Rapports mystiques avec le monde terrestre élémentaire. De la faculté de voir et de sentir les substances terrestres. De l'œil pénétrant des Zahuris. Comment la faculté de sentir réside dans le sens général de la vie inférieure. Pennet, Papponi, Acquaroni, Calamini, Bentler, etc.

Ce n'est pas seulement avec le ciel que l'homme peut entrer dans un rapport mystique et secret; le monde des éléments terrestres lui ouvre aussi quelquefois ses mystères. Il y a, en effet, entre le monde élémentaire et le corps humain un rapport naturel, puisque tous les deux sont composés des mêmes éléments. Et aux puissances élémentaires répandues dans l'univers répondent dans l'organisme les esprits vitaux qui le pénètrent. Ces deux mondes, l'un grand, l'autre petit, l'un extérieur et l'autre interne, ayant la même racine, il n'est pas étonnant qu'ils soient liés ensemble par une sympathie très-étroite. Si cet univers comparé au corps humain est plus fort par sa masse, celui-ci peut lui opposer la force de la vie qui réside en lui. Le rapport sympathique qu'établit entre eux l'identité des éléments dont ils se composent peut, en devenant plus intime, s'élever jusqu'à l'état de rapport magnétique. L'homme en ce cas pénètre la nature de son regard, ou de son action, ou de sa vie, selon la nature du rapport qui l'unit à elle; et il dépasse le cercle ordinaire de sa puissance. Tous les éléments n'entrent pas toujours à la fois et également dans cette union réciproque entre l'homme et la nature; il arrive quelquefois que l'un ou plusieurs d'entre eux agissent spécialement sur l'organisme, et dans ce cas ils affectent d'une manière particulière celui-ci dans

la partie qui leur correspond. Il résulte de là diverses modifications et des phénomènes différents. De plus, à l'action du monde extérieur sur l'homme doit correspondre une réaction de la part de celui-ci à l'égard du premier; et de là encore doivent résulter des modifications importantes dans le rapport qui les unit tous les deux.

Nous étudierons d'abord la propriété singulière qu'ont certaines personnes d'apercevoir les objets que l'œil de l'homme dans l'état ordinaire ne saurait discerner. Les Espagnols appellent *Zahuris* ceux qui ont reçu ce don; et *Delrio* connut en 1575, à Madrid, un de ces hommes, qui était alors encore enfant. Si on s'en rapporte à son témoignage et à la croyance générale en Espagne, ces personnes voient tout ce que la terre renferme en son sein, les veines d'eau, les métaux, les filons et même les cadavres dans leurs cercueils. Elles prétendent que cette faculté se borne chez elles à certains jours, le mercredi et le samedi par exemple, et on les reconnaît extérieurement à la rougeur de leurs yeux. C'était à cette classe qu'appartenait cette femme de Lisbonne, nommée *Pedegache*, qui voyait l'eau sous la terre à de grandes profondeurs, et qui découvrit au roi de Portugal les sources dont il avait besoin pour un nouveau palais qu'il faisait construire. Elle désignait exactement la profondeur des sources, autant que cela peut se faire à vue d'œil, la couleur des couches de terre qui se suivaient jusqu'à elles, la richesse plus ou moins grande des veines, le chemin qu'elles parcouraient et leurs ramifications; et ses indications se trouvaient toujours parfaitement exactes. Son regard pénétrait aussi les coins les plus secrets des maisons et y découvrait les objets cachés ou volés. Un jour qu'elle voyageait sur une

petite montagne, ayant mis par hasard la tête hors de la voiture, elle vit à trente pieds sous terre un monument antique très-bien travaillé, et qu'on découvrit en effet à l'endroit qu'elle avait désigné lorsque la cour l'eut fait creuser. Elle pénétrait aussi l'intérieur du corps humain, voyait le sang couler dans les veines, les phénomènes de la digestion, la formation du lait et tout ce qui se passe dans les divers organes; aussi lui était-il facile de découvrir le principe de beaucoup de maladies que les médecins ignoraient. Ce don parut chez elle pour la première fois à l'âge de trois ans, à l'occasion d'une servante qui était devenue grosse, et dont elle reconnut l'état, que personne ne soupçonnait. Elle put même, au septième mois de la grossesse, indiquer le sexe de l'enfant. Pour chercher les sources, elle ne se servait point de baguette; elle les voyait avec les yeux; mais il fallait pour cela qu'elle fût à jeun. Du reste, ni la science ni l'étude ne lui étaient nécessaires. (Le Brun, *Histoire des pratiques superstitieuses*, tom. 1^{er}, p. 58.)

Cette faculté réside dans l'œil, et lui donne une puissance extraordinaire, qui lui fait voir les objets moins à l'aide de la lumière extérieure et physique que par la lumière organique qui lui est propre. Déjà, dans l'état ordinaire, l'œil voit parce qu'il est illuminé de sa propre lumière; de sorte que celui dont le corps entier serait lumineux, comme le sont les yeux, pourrait voir aussi avec toutes les parties de son corps comme il voit avec l'œil. Dans la vision ordinaire, les deux lumières, celle du dehors et la lumière interne ou organique, se rencontrent dans l'œil, de sorte cependant que la première domine, et c'est ce concours qui produit la perception. Mais dans la vision supérieure dont il est ici

question la lumière interne qui réside dans l'œil l'emporte sur l'autre, et jaillissant de la prunelle, elle cherche pour ainsi dire les objets, les éclaire, et donne à l'homme doué de ces qualités des perceptions sûres. Or la lumière organique, étant d'une nature supérieure, est plus pénétrante que celle du soleil, ce que démontrent un grand nombre d'apparitions d'esprits, dont la lumière se voit les yeux fermés aussi bien qu'ouverts. La lumière qui jaillit en ce cas des yeux est, à un degré plus élevé, la même qui rayonne de la prunelle de certains animaux destinés à voir pendant la nuit, et qui voient dans leur propre lumière les objets que n'éclaire point celle du soleil. C'est la même que celle qui résidait dans l'œil de l'empereur Tibère, et qui faisait qu'il pouvait voir et être vu dans les ténèbres. Ce trait, de même que beaucoup d'autres dans sa vie, indique le rapport qui existait entre sa nature et celle du chat.

Après ceux qui voient les objets avec les yeux, viennent ceux qui les sentent par un certain tact mystérieux. Chez ceux-ci la faculté dont nous parlons ne réside plus dans l'œil, comme dans les premiers, mais dans les autres sens plus profonds, et surtout dans le sens commun dont la vie inférieure est le siège. Celui-ci, acquérant une puissance supérieure, perce ses propres voiles et les voiles extérieurs sous lesquels se cachent les puissances de la nature, et il en devine les secrets. Les pieds, particulièrement en rapport avec ce qui est situé sous eux, semblent l'organe principal de cette faculté extraordinaire, et les impressions dont ils sont le canal ont leur centre et leur sensorium dans les plexus solaires. C'est pour cela que les hommes favorisés de cette disposition, quand ils passent en marchant sur quelques veines d'eau, sur une couche de charbon, sur un

filon ou sur un gîte de sel fossile, sont affectés d'une manière toute particulière dans les organes qui sont plus en rapport avec ce foyer. Cette affection monte de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, et produit des sensations diverses, selon la différence des objets et les dispositions de la personne. Chez Pannet, par exemple, le charbon de terre produisait un goût amer. Chez Anfossi, les sources d'eau sulfureuse suscitaient dans les jambes une chaleur sensible et un goût acide sur la langue, qu'il comparait à celui de boue pourrie, pendant que le charbon de terre semblait lui attirer les pieds. Papponi et Bianchina Acquaroni, d'Oneglia, quand ils passaient sur des minéraux positifs, sentaient la chaleur leur monter aux pieds et leurs genoux se contracter. Calamini, professeur de physique à Plaisance, sentait en ce cas un courant lui monter dans les jambes, puis passer dans les bras, et de là dans les mains, où il agitait la baguette. Friali, quand il se trouvait au-dessus d'une couche souterraine produisant une action positive, était saisi de vertige et de maux de cœur, tandis que le professeur Nuvani, de Rome, sentait un fourmillement dans les pieds. Lorsque Angèle Rosetti, de Parme, se trouvait sur une veine d'eau, elle éprouvait dans les entrailles des borborygmes qu'entendaient les personnes qui étaient présentes.

Cath. Beut-
ler.

D'autres au contraire sentent un coup et un contre-coup en entrant dans la sphère où agissent les substances avec lesquelles ils sont en rapport, ou en en sortant. Il en était ainsi de Catherine Beutler, de Gottlieben en Thurgovie, dont la faculté a été constatée par Hippenmayer, Ebel, Zschokke et Oken. Elle sentait les sources d'eau sous la terre, le minerai de fer et la houille. Elle découvrit une grande

couche de gypse, mesura et détermina le parcours des veines, leur profondeur et leur puissance. Un gîte de sel la priva de sommeil pendant deux nuits; il en fut de même pour une couche de mercure dans le canton des Grisons. Elle ne sentait point les eaux souterraines quand elles étaient stagnantes; il fallait qu'elles coulissent, et il lui semblait alors que quelque chose montait dans son corps sous la forme d'une colonne, et descendait sous la forme de gouttes. L'impression qu'elle éprouvait était en rapport avec le moment du mouvement, c'est-à-dire la vitesse du courant combinée avec la masse du mobile. Il résulte des essais que l'on fit avec elle sur plusieurs minéraux que ceux-ci agissaient sur elle de deux manières, et pouvaient ainsi être rangés en deux classes. Parmi les métaux, le fer et le cuivre, anneaux tous les deux de la chaîne galvanique, formaient une opposition très-déterminée. Le premier, minéralisé, produisait sur la langue la sensation du froid, mais à un degré d'autant plus faible que le minerai était moins mêlé de substances rendant le fer cassant. Le cuivre, au contraire, produisait la sensation de la chaleur avec un goût amer. Au bronze se rattachait le plomb, qui éveillait dans la région de l'estomac le sentiment d'un poids désagréable. Au cuivre se rattachait l'or, qui produisait dans tout le corps une chaleur accompagnée de sueur, de faiblesse dans les pieds et de malaise. L'argent produisait dans la région de l'estomac une pesanteur et une pression; l'arsenic, un battement pénible et violent dans la tête. Comme le soufre causait aussi la chaleur, on doit le ranger dans la même classe que le cuivre. Combiné avec le fer dans la proportion de 32 pour 100, comme il l'est dans le fer sulfuré, outre la chaleur, il produisait encore une sensation

de froid sur la langue, tandis que le carbone dans le charbon de terre causait un goût amer et des crampes, ou même des défaillances, lorsque les couches étaient considérables. Parmi les substances terreuses, l'alun faisait venir aux dents supérieures une eau froide et corrosive. Le carbonate de chaux dans la marne causait une chaleur cuisante dans l'intérieur du corps, et le sel laissait un goût de sel dans la bouche, et faisait enfler la peau.

CHAPITRE X

Action des substances physiques en contact immédiat avec l'organisme. Essais de Kerner avec la voyante de Prevorst. Opposition électrique et magnétique.

Les phénomènes que nous avons considérés jusqu'ici ont été produits pour la plupart par une action à distance. Il en est d'autres qui exigent un contact immédiat avec l'organisme, et ils constituent sous ce rapport une seconde classe qui se distingue par là de la première. Les essais faits par Kerner sont intéressants sous ce rapport, quoiqu'ils soient loin d'avoir épuisé la matière. Les constantes apparaissent clairement dans ces essais. Mais la diversité des éléments dont se composent les matériaux employés, les complications de l'organisme, celles de la maladie et beaucoup d'autres circonstances encore dont on n'a pas tenu compte, comme par exemple la polarité propre à plusieurs minéraux, modifient nécessairement ce résultat, et ne permettent guère de dégager ces grandeurs constantes de celles qui sont variables. Ce qui frappe tout d'abord,

c'est que , parmi les minéraux , les uns lient l'organisme , tandis que les autres le délient , et cette double action peut se subdiviser encore en deux degrés. Essayons de classer ces diverses actions , ainsi que les substances qui les produisent , afin de nous faire une idée de ces rapports. Nous trouvons d'abord les minéraux fossiles parfaitement neutralisés dans leurs polarités par les grands procédés de la nature , et qui forment la base neutre de la terre , tels que le granit , le porphyre , le natrolite. Mis dans la main de la voyante , ils ne produisaient aucun effet sur elle. Les minéraux n'agissaient sur son organisme que dans les diverses formations où leurs oppositions commencent à se développer ; et ils cessaient d'agir dès que la puissance du feu avait détruit celles-ci en eux , et leur avait ôté pour ainsi dire leur vie propre. Il en était ainsi de la pouzzolane , de la pierre ponce et de toutes les laves. Toutes les espèces de spath fluor produisaient une action de dégagement qui s'annonçait par une détente du système musculaire , par un goût acide dans la bouche , une disposition au somnambulisme , même dans les cas où les passes magnétiques ne pouvaient plus produire cet état. Il lui semblait aussi que ses intestins se liquéfiaient dans l'eau. Après le spath fluor , venaient dans la même classe le spath d'Islande et le saphir. L'autre genre de dégagement était produit principalement par la baryte sulfatée. Il s'annonçait par la souplesse de tous les membres , un sentiment de chaleur bienfaisante et une légèreté telle qu'il lui semblait parfois qu'elle pouvait voler. La même pierre produisait un chatouillement qui l'excitait à rire ; bien plus , il suffisait de lui présenter à la bouche de l'eau où l'on avait laissé pendant quelque temps du carbonate de baryte pour exciter en elle un rire con-

vulsif joint à un mouvement involontaire et continu de la langue, mouvement qui s'étendait à tout le corps lorsque l'on employait la chaux vive.

Passons maintenant aux substances ayant la faculté de lier l'organisme. Deux degrés et deux modes d'action se présentent encore ici. Le premier se produit de la manière la plus tranchée dans le cristal de roche. Mis dans la main de la voyante, il la tirait de son demi-sommeil; placé sur le cœur, il la faisait revenir de l'état de somnambulisme complet. Si on le laissait plus longtemps, il lui donnait la sensation d'une odeur délicieuse, et produisait bientôt dans le système musculaire une roideur qui allait à la fin jusqu'à la catalepsie, et prenait le corps depuis le cou jusqu'aux pieds. Quoiqu'elle fût parfaitement éveillée et qu'elle se trouvât très-bien d'ailleurs, son corps était comme pétrifié, et l'on aurait brisé ses membres plutôt que de les ployer. Le verre produisait le même effet, mais à un degré plus faible. Le simple regard ou les sons que rendait cette substance agissaient sur elle. Il en était de même du bois pétrifié, de l'héliotrope, du basalte, qui produisait aussi dans la bouche une saveur âcre; de toutes les pierres incolores et de tous les genres de caillou, de la dolomie, du spath gypseux et du gypse : il lui semblait, lorsqu'on employait le spath gypseux, qu'elle avait la main dans l'eau. Parmi les métaux, ceux qui agissaient dans ce sens sont l'or, l'argent, l'étain, le sélénium, le diamant, le charbon de bois et le charbon de terre. L'or produisait des ébranlements et une tension extraordinaire des membres, et de plus une roideur dans les muscles, quoique la voyante se trouvât bien d'ailleurs. Ce dernier effet était produit aussi par le cristal de roche mis sur le cœur. L'ar-

gent tendait violemment aussi les membres, ployait en arrière la colonne vertébrale, et causait des spasmes toniques dans tout le corps, de même que l'étain et le sélénium. Le diamant roidissait la main gauche et le pied droit, ouvrait les yeux et les rendait immobiles, de même que le charbon de terre et le charbon de bois, tandis que le soufre paralysait la langue avec des crampes violentes.

Le second mode d'action apparaît principalement dans le fer, modifié toutefois d'après les formes sous lesquelles se produit cette substance. L'effet le plus énergique était causé par son oxyde dans l'hématite, qui paralysait tout le corps de la malade et lui donnait la sensation d'un froid très-intense. Cette paralysie ne pouvait être enlevée que par le carbonate de baryte. Le fer oxydé causait dans la poitrine une sensation de pression et d'angoisse. L'aimant en octaèdres, lors même qu'on approchait seulement d'elle le papier qui l'avait enveloppé, lui donnait des palpitations et une sensation de pesanteur, et l'acier des crampes qui duraient des heures entières. Le rubis, qui contient de l'acide chromique, produisait dans le dessous du bras le même sentiment que les passes magnétiques dans le dessus. L'augite avec l'oxyde de magnésie lui ôtait toute la force de la main : pâle comme un cadavre, elle tombait dans une défaillance d'où elle ne pouvait être tirée que par le carbonate de baryte. Le schorl occasionnait des ébranlements dans le cerveau et une disposition au sommeil ; le rubis lui donnait un sentiment de froid sur la langue et de pesanteur, qui allait quelquefois jusqu'à la faire balbutier. Les doigts des mains et des pieds étaient froids également : puis à des crampes violentes succédait un sentiment de bien-être et

de légèreté. Elle avait aussi comme un instinct que cette même substance pouvait produire en elle une paralysie. Le grenat ébranlait violemment tout son corps; la chryso-prase jointe au nickel ébranlait aussi tout le corps depuis la poitrine. La turquoise avec le cuivre endormait la main, la rendait insensible; et cet effet s'étendait bientôt au bras gauche, au côté tout entier et aux pieds; de sorte que la malade se croyait menacée d'une paralysie complète. L'effet était lent, mais durable. L'argile occasionnait les crampes les plus violentes, et le zinc semblait se rattacher au fer; car, dès que celui qui faisait l'expérience le prenait dans sa bouche, il rendait pesante la langue de la malade.

Note du traducteur.

Ici l'auteur cherche à expliquer les rapports des diverses substances dont il vient d'être parlé par une théorie particulière sur la nature et la composition des corps. Cette théorie étant très-obscur, nous n'avons pas cru utile de l'insérer ici; d'autant plus que, mise ici sans un commentaire qui l'explique, elle ne ferait qu'obscurcir la matière au lieu de l'éclairer, et qu'elle n'est en tout cas aucunement nécessaire pour l'intelligence de ce qui précède ni de ce qui suit.

CHAPITRE XI

La rhabdomantie. Essais remarquables de Schaeffer à Ratisbonne. Essais de rhabdomantie faits en France dans le Dauphiné, à la fin du siècle précédent, sur Aimar. Explication de ces phénomènes par le magnétisme vital. Autres expériences sur l'action de ce magnétisme. La femme Berehata. Blaise de Valfracuria. Les deux enfants dont parle Albert le Grand. Une partie de ces influences se reflète dans les instincts des animaux.

La rhabdomantie consiste dans la faculté qu'ont certaines personnes de mettre en mouvement des leviers mobiles, des baguettes ou des pendules dès qu'ils approchent de certaines substances élémentaires qui sont dans un rapport particulier avec leur organisme. Cette femme, des environs du lac de Constance, dont il a été parlé plus haut possédait cette faculté à un degré très-remarquable. Lorsqu'elle tenait fortement à la main une baguette de baleine ou de coudrier ployée, celle-ci s'agitait même appuyée contre un homme, et était comme repoussée par toutes les jointures du corps. Un métal suspendu aux doigts par un fil oscillait, comme Oken en fut témoin, de la main droite à la main gauche de celui qui le tenait lorsqu'il était tenu sur un morceau du même métal, tandis que sur un morceau d'un autre métal il oscillait de gauche à droite. Elle était persuadée qu'elle pouvait accroître l'action de la baguette lorsqu'elle en mettait le bout en contact avec le fossile sur lequel elle devait agir exclusivement. La voyante de Prevorst possédait la même faculté. Si on lui mettait à la main une baguette ou un pendule, celui-ci se tournait vers le fossile qu'on approchait de lui. Aussi le platine, l'or, l'hyaciuthe et l'olivine

l'attiraient fortement ; l'argent et la serpentine moins, tandis que le feld-spath avec le porphyre, de même que le cristal de roche, n'ayant aucune action, mettaient le pendule en repos. Le feld-spath vert l'attirait aussi, de même que le carbonate de baryte, tandis que la baryte sulfatée exerçait une action médiocre ; mais la stralite était au contraire très-énergique. C'est sur l'emploi de la baguette divinatoire que s'appuie la rhabdomantie, qui forme ainsi une des branches de la magie naturelle. Cet usage, du reste, était connu déjà des Hébreux, si nous en croyons le témoignage de saint Cyrille, expliquant ce passage du prophète Osée, c. iv, v. 12 : *Populus meus in ligno suo adoravit, et baculus ejus annuntiavit ei*. Il dit, en effet, que l'usage qu'on faisait de la baguette n'était pas moins différent que cette baguette elle-même ; que ceux-ci se servaient de tel bois, ceux-là de tel autre, avec ou sans écorce, droit ou courbé ou en forme de fourche, avec ou sans images et caractères symboliques ; que chez les uns la baguette devait se courber en cercle ; que chez d'autres elle se tournait dans la main vers certaines contrées ; que d'autres enfin la lançaient en l'air, et observaient la manière dont elle tombait.

Afin de nous faire une idée des superstitions et des folies dont la baguette divinatoire a été l'objet, et de découvrir s'il est possible la base naturelle sur laquelle s'appuient tous ces phénomènes, nous rappellerons ici les observations que Schæffer de Ratisbonne, consénior du ministère, fit vers la fin du siècle dernier sur le don qu'il avait reçu en ce genre. Comme il s'occupait d'essais sur l'électrophore, que l'on venait de découvrir, il remarqua que, lorsqu'il attachait à un fil une petite cloche ou un

autre corps pesant, et le tenait suspendu sur un gâteau de résine frotté, il était mis aussitôt en mouvement, et que ses oscillations avaient lieu dans le plan de la ligne méridienne, et jamais dans une autre direction. Mais lorsqu'il tenait le pendule à côté de l'électrophore, les oscillations se dirigeaient vers le milieu de celui-ci. Il ne tarda pas à reconnaître que l'instrument dont il se servait n'était que la cause prochaine de ce mouvement, mais qu'au fond c'était lui qui en fixait le but. En effet, ayant suspendu le pendule à un pied de bois, il resta en repos au-dessus comme à côté de l'électrophore. Mais ayant mis le doigt au fil, il se mit à osciller comme auparavant, et s'arrêta de nouveau dès qu'on eut éloigné le gâteau. Il découvrit de plus que le contact immédiat du fil n'était pas nécessaire, et que, pour produire le mouvement, il avait besoin seulement de toucher un point du support. Il n'était pas nécessaire davantage que l'électrophore fût très-proche : l'expérience réussissait lors même que le pendule était à une distance de vingt-quatre pieds, ou séparé de l'électrophore par un mur ou par un plancher. Il fallait seulement que l'électrophore ne fût pas isolé, ou, s'il l'était, sa force devait être augmentée par une machine électrique. Il fut constaté que non-seulement des pendules légers, mais que des masses de deux ou trois quintaux, suspendues à des cordes ou à des chaînes, ou tenant à des fléaux de balance, étaient mis en mouvement; et leurs oscillations, malgré la pesanteur, se produisaient dans la même direction que lorsqu'on agissait sur une masse plus légère : il suffisait pour cela de toucher seulement une partie quelconque de la chaîne.

Il fallait d'abord s'assurer que la main n'avait aucune

influence sur ce mouvement par une action insensible et inaperçue sur le corps qui oscillait. Pour cela, on attachait trois cloches à trois bras qui se coupaient sous des angles déterminés et qui étaient portés par un même support, et on les suspendit au-dessus de l'électrophore. Or aussitôt que Schæffer eut mis la main sur le support, à deux pieds de la cloche du milieu, et à trois pieds de celles qui étaient situées aux deux côtés, la première se mit à osciller dans la direction de la ligne méridienne, et les deux autres dans une direction perpendiculaire à celle-ci. Une autre fois on suspendit deux pendules avec deux bras à un support, et à côté des deux pendules, à l'est et à l'ouest, ou au nord et au sud, on plaça deux électrophores. Dès que Schæffer y eut mis la main, l'une des cloches oscilla vers le sud ou l'est, et l'autre vers le nord ou l'ouest. La même chose arriva en présence du professeur Xavier Epp, que l'académie de Munich avait envoyé en 1777 pour lui rendre compte de ces phénomènes. On suspendit le pendule à une tige de fer solidement fixée à une porte, et on plaça l'électrophore à dix pieds de distance de lui et de côté. Schæffer ayant mis la main sur la tige du pendule, on y remarqua aussitôt des oscillations de cinq ou six pouces, dont la direction suivait toujours exactement le lieu où, à l'insu de Schæffer, l'on avait placé l'électrophore dans une chambre voisine. On chercha si cette propriété de produire des oscillations était attachée exclusivement à la main de Schæffer, ou si d'autres que lui la possédaient encore, et l'on se convainquit que c'était un privilège très-rare. On fixa pour cela une poulie dans le mur, et on y suspendit le pendule: puis Epp et beaucoup d'autres encore y mirent la main sans qu'il en résultât aucun mou-

vement. Mais lorsque Schæffer leur mettait la main sur les épaules, le pendule se mettait à osciller, plus tard néanmoins et plus faiblement que de coutume. Lui-même ne réussissait pas toujours ni d'une manière complète; cependant l'exception était rare. Pendant trois semaines que durèrent les essais, qu'on renouvelait tous les jours, le pendule ne se trouva rebelle que deux fois; la première dans un après-midi, et la seconde en présence de douze personnes. Les oscillations commencèrent toutefois dès qu'on eut placé l'électrophore dans une autre chambre. On voulut enfin se faire une idée de la manière dont cet instrument agissait, et l'on reconnut qu'on pouvait le remplacer par un autre corps, un siège, une table ou tout autre objet, pourvu que celui-ci eût été quelque temps en contact avec la personne favorisée de ce don. Un verre à boire conserva encore quatre jours après avoir été touché de cette manière la faculté de diriger de son côté les oscillations, quoiqu'il eût servi pendant tout ce temps. Si, après avoir placé l'électrophore sur un livre, on pressait celui-ci pendant quelques instants sur un second, et ainsi de suite jusqu'au centième, tous ces livres se communiquaient la faculté de produire les mêmes effets sans la moindre diminution dans leur intensité, et l'on pouvait ensuite faire passer cette propriété des livres à une série de plats ou de verres.

Tous ces faits ont été soigneusement étudiés et constatés par la science; de sorte qu'ils peuvent servir de base pour des recherches ultérieures. Si Schæffer, au lieu de pendule, s'était servi d'une baguette fourchue, faite avec une branche de coudrier ou d'un autre arbre; s'il avait tenu des deux mains les deux bras de la fourche au-dessus du milieu de l'électrophore et dans la direction du méridien

magnétique, en ayant soin toutefois de tenir en bas la partie où s'unissent les deux branches, leurs bouts auraient commencé à se ployer en avant dans ses mains, puis en arrière, et ainsi de suite. Ou bien, s'il n'avait pas tenu fortement la baguette, elle aurait pris un mouvement de rotation. Probablement la même oscillation aurait eu lieu de haut en bas s'il avait tenu la fourche horizontale dans le méridien, et le mouvement se serait dirigé vers le milieu de l'instrument s'il s'était approché de celui-ci de côté avec la baguette. Or ce sont là les mouvements que la baguette divinatoire produit dans les mains des rhabdomantes, près des sources de certains métaux et d'autres objets. C'est donc la même propriété qui se manifeste d'une manière différente dans les deux cas. Ceci nous conduit en France, où, vers la fin du xvii^e et au commencement du

Essais faits
en France.

xviii^e siècle, la rhabdomantie fit une grande sensation. On découvrit alors, en effet, que beaucoup de paysans du Dauphiné faisaient métier de cet art, et s'en servaient pour découvrir les minéraux, le marbre et le talc et particulièrement les sources d'eau. Ils apprenaient de cette manière si l'eau était stagnante, si elle venait des pluies du ciel ou d'une source vive, quelle était sa force et sa profondeur, quelles étaient les couches de terre situées au-dessus d'elle. Ils avaient en ce genre un coup d'œil tellement juste qu'ils reconnaissaient très-bien s'ils pouvaient, à leurs risques et périls, s'engager, pour une faible somme, à creuser le sol et trouver les sources qu'il renfermait. On essaya bientôt de découvrir de cette manière les routes enfouies sous terre, et l'on réussit. La baguette indiqua la largeur d'un chemin, et, de plus, qu'il était pavé et situé à cinq pieds au-dessous du sol. Les fouilles que l'on fit prou-

vèrent la vérité de ces indications. On trouva de la même manière des bornes qui avaient été déplacées ou enfouies. Lorsque les pierres étaient encore à la place où les avait mises le propriétaire légitime, la baguette s'agitait dans tout l'espace situé entre la nouvelle borne placée en haut et l'ancienne qui était cachée ; mais si elle n'était plus au même endroit, la baguette s'agitait seulement au-dessus d'elle, et restait immobile sur tout le reste du champ, puis se remuait de nouveau lorsqu'on était arrivé au lieu d'où l'on avait ôté malicieusement la borne. Les choses en étaient venues au point que tous les procès de ce genre étaient décidés par la baguette divinatoire, pour le modeste prix de cinq sous. Il est facile de voir qu'on avait franchi les bornes de la nature physique, et que l'on était entré dans la sphère des causes morales. Il semblait donc naturel de pousser plus avant dans cette voie.

Un meurtre ayant été commis à Lyon en 1692, on es-
saya d'employer la baguette pour découvrir le criminel. On fit venir à Lyon Aimar, né en 1662 à Saint-Néran dans le Dauphiné, et la chose réussit au delà de ce qu'on avait osé espérer. Comme un chien suit à la piste un cerf partout où il a passé, à travers les montagnes, les prairies et les ruisseaux, de même la baguette, s'agitant toujours, depuis la cave où le meurtre avait été commis, suivit les meurtriers à travers tous les pays par où ils avaient passé. L'un d'eux ayant été trouvé heureusement de cette manière, elle suivit les traces de l'autre par delà la mer, malgré les tempêtes et les orages, jusqu'aux Pyrénées. Des hommes dignes de foi, des officiers du roi qui procédèrent juridiquement dans cette affaire rendirent témoignage à la vérité ; et le meurtrier découvert confirma tout par ses

Aimar.

aveux, jusqu'aux moindres circonstances. Or, par un hasard singulier, la même faculté qui s'était produite chez Aimar se révéla chez plusieurs témoins; et les essais que l'on fit, soit avec lui, soit avec eux, afin de connaître la manière dont le crime avait été commis, ou bien pour découvrir des métaux cachés ou enfouis, furent également couronnés de succès. Aimar, interrogé sur plusieurs choses de détail qui paraissaient louches, donna les réponses les plus satisfaisantes : le fait parut incontestable, et les savaux se mirent à bâtir leurs systèmes, attribuant ces phénomènes aux molécules que les meurtriers avaient laissé échapper par la transpiration, et qui correspondaient à celles d'Aimar. On peut consulter à ce sujet la lettre de Chauvin, docteur en médecine, à la marquise de Senozan, Lyon, 1692.

Tous les systèmes une fois bâtis, une querelle terrible s'éleva entre ceux qui, prenant trop simplement la chose, l'admettaient sans examen et sans condition et ceux, au contraire, qui la rejetaient sans se donner la peine de l'examiner. Chacun voulut avoir recours à la baguette divinatoire. Ce fut une véritable épidémie; et, chose remarquable, beaucoup réussirent, tandis qu'elle se montra rebelle entre les mains des autres. Aimar s'en servit pour découvrir les voleurs. Cependant il arrivait bien quelquefois des choses qui éveillaient certains doutes sur la valeur de ses indications. Dans la sacristie de l'abbaye de Saint-Germain, dont les placards étaient remplis de vases d'argent, la baguette d'Aimar resta tranquille en présence de Mabillon, quoique celui-ci l'eût vue se ployer et se rompre entre les mains d'un autre. (Lebrun, v. 3.) Comme on savait qu'à l'aide de la baguette d'autres personnes avaient

découvert des sources, on crut qu'on pourrait s'en servir dans ce but. On creusa donc le sol, sur des indications fournies par elle, à plus de vingt toises de profondeur, mais sans rien trouver. La même chose arriva à Salon, en Provence, et sur les biens du maréchal de Boufflers. L'emploi de la baguette donna lieu d'ailleurs à des désordres et à des malheurs de plus d'un genre. On avait volé du blé à un habitant d'Eibins, près de Grenoble. Celui-ci eut recours à la baguette, qui désigna six ou huit maisons. De là des soupçons, de mauvais propos, des calomnies, des injures, des discussions, des querelles, des inimitiés terribles entre tous les habitants du lieu. Le curé se convainquit à la fin que la baguette s'était trompée, et que ni les voleurs ni les objets volés n'étaient entrés par les portes de ces maisons, ni n'en étaient sortis. Ailleurs, quelques jeunes gens avaient promené Aimar avec sa baguette dans une rue, pour savoir s'il n'y avait point là quelques maisons mal famées. La baguette avait indiqué quatre ou cinq portes. La chose avait été connue dans la ville, y avait fait grand bruit, et suscité des haines profondes entre plusieurs familles; et cependant, d'après les apparences, la baguette avait menti.

Le clergé du pays commença à croire qu'il pouvait bien y avoir en tout cela quelque chose de diabolique, et se mit à faire des essais de son côté. Une femme de Grenoble nommée Olivet avait la faculté de sentir les métaux à l'aide de la baguette. Ayant appris l'opinion que le clergé avait de la chose, elle eut quelques inquiétudes, et s'adressa à un Oratorien, qui, louant sa bonne volonté, lui conseilla de prier Dieu qu'il ne permît pas que la baguette tournât jamais dans sa main si le démon avait la moindre part à

La femme
Olivet.

ses mouvements. Il lui dit qu'elle ne serait peut-être pas exaucée; mais qu'en tout cas ce n'était pas tenter Dieu que d'agir ainsi, et qu'elle arriverait peut-être à son but. Elle fit donc une retraite de deux jours, communia et fit la prière qui lui avait été conseillée, en union avec le prêtre à l'autel. Dans l'après-midi, on la fit marcher sur des métaux qu'on avait enfouis sans que la baguette remuât. Elle resta immobile aussi près d'un réservoir d'eau où elle s'était agitée auparavant avec une grande violence. L'expérience fut renouvelée quelque temps après, et sans résultat encore.

On chercha donc à étudier la chose chez d'autres personnes. La fille d'un marchand nommé Martin possédait à un très-haut degré cette faculté, et peu de temps auparavant elle avait découvert de cette manière au fond d'un ruisseau une cloche qui y était tombée lors de la chute d'un pont dans une inondation. Elle avait donc conçu une haute idée de ce don, et paraissait peu disposée à y renoncer. A ceux qui cherchaient à lui donner des scrupules elle répondait : « Dieu m'a accordé le don de la verge de Moïse et du bâton de Jacob, et de plus la faveur de voir s'agiter la baguette entre mes mains en présence des reliques. » On lui demanda qui lui avait dit cela : « Personne, répondit-elle : mais je savais que la baguette remue près des ossements des morts et des autres choses, et j'ai pensé qu'elle le ferait bien mieux encore près de ces objets. J'ai donc essayé, et j'ai réussi. » On la fit venir dans le jardin du séminaire, après y avoir enfoui plusieurs morceaux de métal; elle les découvrit, et les désigna très-exactement, au grand étonnement de tous. L'ecclésiastique qui l'accompagnait remarqua qu'elle cachait quelque chose dans ses mains,

d'après la manière de ceux qui faisaient alors usage de la baguette. Il le lui dit, ajoutant que chez quelques-uns l'intention seule suffisait. Étonnée qu'il eût deviné son secret, elle avoua qu'elle se servait en effet d'un métal; mais intelligente comme elle était, elle eut aussitôt la pensée d'essayer si elle ne pourrait pas produire les mêmes effets avec l'intention seulement. On place donc deux pièces d'or par terre à quelque distance l'une de l'autre. La baguette remue plusieurs fois au-dessus de l'une, et reste tranquille au-dessus de l'autre; puis au contraire s'agite au-dessus de celle-ci, et se repose près de l'autre, selon l'intention de la femme qui la tenait.

Elle se réjouit d'avoir trouvé une méthode plus facile de manier son instrument. On lui apporte deux paquets où il y avait, disait-on, des reliques. Elle s'approche de l'un, et la baguette s'agite avec plus de force qu'elle ne l'avait jamais fait. Elle fait observer aux assistants que lorsqu'on approchait d'elle une épingle, elle pouvait empêcher la baguette de remuer au-dessus de l'or, mais qu'aucun métal ne pouvait produire cet effet en présence des reliques les plus considérables. Elle s'approche de l'autre paquet, mais la baguette reste presque tranquille; et, au lieu de tourner plusieurs fois avec rapidité comme auparavant, elle fait à peine la sixième partie d'un tour. Étonnée, elle cherche à mettre la baguette dans une position plus favorable; mais voyant que rien n'y faisait, elle s'écrie : « Oh! ce ne sont pas les reliques d'un bon saint. » En effet, les reliques du premier paquet étaient authentiques, tandis que l'autre ne contenait qu'un morceau de drap qui avait appartenu à une Carmélite de Beaune morte en odeur de sainteté. Tous les assistants furent étonnés, car on savait que la jeune fille

ignorait complètement quelles étaient les véritables reliques. L'abbé Lescot, official du cardinal Camus, vint après ces essais dans le lieu où ils avaient été faits. Plus défiant encore que les autres, il les fit répéter en sa présence, et ne put découvrir aucune trace de supercherie. La jeune fille s'occupa de sa nouvelle découverte, et fit divers essais sur des reliques et sur des pièces d'or, et chaque fois avec succès. L'abbé et le P. Cavard, supérieur de l'Oratoire, en prirent occasion de lui faire remarquer que son action, dépendant de son intention, ne pouvait être naturelle. La jeune fille leur dit de son côté ce qui lui était arrivé. Touchée par leurs observations, elle renonça sincèrement au démon et à la baguette. Une fois encore cependant elle la tint sur des métaux, et s'aperçut sans grande émotion qu'elle ne remuait plus. Mais sa mère et sa sœur n'en avaient pas pris aussi facilement leur parti ; elles étaient désolées de la perte que leur causait sa résolution, et il paraît que plus tard elles la décidèrent à employer de nouveau la baguette, et qu'elle recouvra le don qu'elle avait perdu. L'aiguille devint immobile également chez le prieur Bard et le chanoine du Pernau, après une renonciation semblable de leur part.

La chose faisait donc toujours de nouveaux progrès, et ceux qui cherchent partout leur avantage tâchaient déjà de l'exploiter, lorsque le prince de Condé, voulant aller au fond de l'affaire, fit venir Aimar à Paris. Lorsqu'il fut arrivé, on l'accabla de visites et de questions. Mais on l'enferma dans le palais, et l'on commença les essais. Ceux-ci étaient singuliers à la vérité : il devait par exemple chercher un voleur qui, sept ans auparavant, avait volé des truites dans un vivier du prince. Cette pensée toutefois

avait pu être inspirée par une bravade d'Aimar, qui s'était vanté d'avoir découvert l'auteur d'une action vingt-trois ans après qu'elle avait été faite. Il se prêta donc à l'essai. La baguette désigna un enfant qu'on avait rendu suspect à Aimar, mais qui ne se trouvait dans le pays que depuis un an. Elle resta muette lorsqu'on l'eut apportée dans le lieu où peu de temps auparavant un archer avait été assassiné avec quinze blessures, et où par conséquent il devait y avoir encore des millions de molécules capables d'indiquer le meurtrier. Les essais que l'on fit sur l'eau et les métaux ne réussirent pas davantage. La baguette passa sans rien dire devant quatre tas d'argent que l'on avait enfouis, et s'agita au contraire devant un cinquième tas où il n'y avait que du sable et des pierres. Elle passa aussi plusieurs fois sans bouger sur le ruisseau de Chantilly, parce qu'une voûte cachait l'eau, et qu'un terrain planté d'arbres par-dessus trompa le devin. Ainsi aucun essai n'avait réussi, et Aimar se vit forcé d'avouer à la fin au prince qu'il ne savait rien de tout ce qu'on lui attribuait, et qu'il n'avait eu d'autre but jusque-là que de gagner sa vie. Il lui était arrivé comme à beaucoup de somnambules, qui, après avoir commencé par la vérité, finissent par le mensonge, parce que le concours de la foule éveille en eux la vanité; et il avoua qu'il avait été égaré, moins par sa propre audace que par la crédulité des autres. On le congédia, et il disparut pour reparaitre quelques années après. La foule ne se mêla plus de l'affaire, et ç'aurait été le cas alors pour les hommes habiles de faire des recherches sérieuses afin de savoir ce qu'il y avait là de vrai; mais ils firent comme les autres, et, après s'être amusé quelque temps avec la baguette, ils la jetèrent de côté.

Explication
des phéno-
mènes.

Pour nous, suivant une autre méthode, nous étudierons avec soin tous ces faits, afin de savoir quelles conclusions on en peut tirer. Et d'abord les observations les plus récentes ont prouvé que, si anciennement il s'est mêlé beaucoup d'illusion et de supercherie dans ces sortes d'affaires, on y trouvait pourtant autre chose encore. Il y avait là évidemment un don, non acquis, mais gratuit, ne tenant ni à l'âge, ni au sexe, ni à la nationalité, ni au tempérament, ni au lieu; mais un don, accordé comme génie à très-peu de personnes dans toute sa perfection, communiqué comme talent à un plus grand nombre, quoique avec parcimonie encore, quelquefois repris périodiquement ou pour toujours. Ce don renferme deux choses : la faculté de sentir les objets, et celle de réagir contre cette impression. La première produit en ceux qui l'ont reçue des sensations et des affections organiques dont ils n'ont point la conscience, telles que des mouvements fiévreux, des oppressions, des sueurs, un poids dans l'œsophage, des palpitations et d'autres symptômes de cette sorte, qui tous indiquent que le foyer de ces impressions est dans les plexus du cœur, et que leur canal est dans les plexus solaires. Cette perception tantôt reste obscure, et tantôt devient claire au contraire; mais elle précède tout le reste; car c'est elle qui fournit à l'action tout entière son objet. Celui-ci agit donc d'une manière positive, comme cause finale et but de l'action, et c'est lui qui dirige la baguette vers son but. Cette dernière joue un rôle purement passif : sa matière, sa forme, la manière dont elle a été coupée importe donc peu, et toutes les prescriptions de la superstition sur ce point sont étrangères à cet acte.

L'objet, de son côté, peut appartenir d'abord à la nature physique; et comme celle-ci dans ces opérations est soumise aux lois de la nécessité, les objets physiques offrent encore les plus grandes garanties dans les essais de ce genre, et donnent les résultats les plus constants. Mais encore ne faut-il pas compter avec eux sur une entière certitude; car, sans parler de la forme imparfaite de l'instrument, qui peut donner lieu à beaucoup d'illusions, il ne faut pas oublier que dans ces cas, ce qui donne la direction, ce n'est point une matière purement inerte, mais la force qui vit en elle : ce n'est point, par exemple, la masse du métal, mais l'action électrique, galvanique, magnétique dont il est la source. Il peut donc arriver qu'un métal ou une source soit indiquée sans cette action, comme il peut arriver, au contraire, que cette action sur l'organisme ait lieu sans le voisinage immédiat de l'élément que l'on cherche; et dans ces deux cas l'instrument se trompe. Erpie, un des hommes qui ont possédé au plus haut degré la faculté dont il est ici question, a fait en ce genre une expérience très-instructive. Il avait entendu parler à une vieille femme d'un trésor que l'on disait avoir été enfoui en un certain lieu. La baguette indique à l'endroit désigné de l'or, de l'argent et du cuivre à une profondeur de deux toises. Il fait creuser le sol jusqu'à onze pieds; puis, congédiant son ouvrier, il creuse lui-même un, deux, trois pieds plus avant, et ne trouve rien. Il reprend la baguette; celle-ci remue, mais la pointe en haut, comme si les métaux n'étaient plus dans la terre, mais au-dessus d'elle. Il sort de la fosse, reprend une troisième fois la baguette, qui remue de nouveau et indique quelque chose en bas. « Comment, se dit-il à lui-même, un trésor dans l'air! »

Il commence à avoir des inquiétudes, et dit à Dieu : « Mon Dieu, s'il y a du mal ici, je renonce au diable et à la baguette. » Aussitôt celle-ci, qu'il tenait encore à la main, s'arrête : Erpie fait le signe de la croix et s'en va. Mais au bout de quelques instants il se dit : « Comment! elle ne se remuera donc plus pour moi? » Aussitôt il coupe une nouvelle baguette, pose à terre une pièce de quatre sous, et à sa grande joie il voit la baguette s'agiter de nouveau au-dessus d'elle. (Lebrun, t. III, p. 218.) Il est facile de reconnaître que beaucoup de légendes où il est question de trésors qui s'enfoncent dans la terre et d'autres phénomènes de ce genre ont quelque rapport avec cette expérience et ont eu pour base des faits semblables. Le foyer de l'action était dans ce cas situé hors de l'objet et flottait en l'air après qu'on eut déplacé la terre. On aperçoit encore ici, comme chez la fille de Martin, une autre source d'illusion, venant de ce que la cause qui opère appartient à une personne morale et douée de liberté.

Cette cause, en effet, est organique, et sous ce rapport elle peut appartenir à la vie inférieure, ou se trouver au contraire dans la sphère d'action de la volonté. Dans le premier cas, elle est soustraite à l'influence du libre arbitre, comme la vie elle-même dont elle fait partie, tandis que dans le second, au contraire, elle est peut-être déterminée par lui. Là l'action et la cause finale sont unies par un lien nécessaire, et la première suit immédiatement l'excitation de la seconde, comme nous voyons partout dans la vie la réaction suivre immédiatement l'action qui la sollicite. Cependant, ici encore, cette action, à cause de la grande mobilité des forces vitales et du libre jeu des forces organiques,

est sujette à bien des oscillations, comme nous le voyons dans le pouls. Elle peut, comme celui-ci, devenir, sans cause apparente, petite ou dure, intermittente ou interrompue, sans compter que toute cette région, quoique fermée à la volonté, est accessible néanmoins aux affections dont le siège est dans la vie inférieure. Or, lorsqu'une force du second ordre opère, la baguette se trouve placée entre deux sollicitations, l'une physique, l'autre morale. Si donc la volonté dirige son intention sur l'objet qui a provoqué la première, elle en détruira l'action physique par suite de l'empire qu'elle exerce en son domaine : elle remuera ou ne remuera pas à son gré la baguette, avec ou sans intention, comme on le voit dans beaucoup de mouvements volontaires. Que si les objets appartiennent au domaine moral, se divisant comme lui en bons et mauvais, cette même liberté, qui fait que la cause efficiente agit ou s'arrête à volonté, s'étendra aussi à ces objets, et leur donnera telle ou telle détermination. La baguette deviendra la bâton de l'augure ; elle ne sera plus poussée par une nécessité fatale et extérieure ; mais, conduite par la main du prêtre, d'après les règles de sa science secrète, elle indiquera les contrées du ciel. Ainsi s'explique ce qui arriva à Aimar lorsque sa présomption l'eut entraîné dans ces domaines, et comment les essais faits à Lyon et à Paris avec le même soin, par des hommes également sûrs et compétents, eurent néanmoins des résultats si différents.

Nous pouvons comprendre aussi par là les essais faits par les prêtres dont il a été question sans avoir besoin de recourir à des influences diaboliques. Même dans les essais de Schaeffer, l'intention de la volonté était dirigée tout entière sur l'électrophore que l'on venait d'inventer, et

c'est elle qui par sa puissance faisait osciller vers celui-ci le pendule. Ceci ressort bien mieux encore de l'essai que l'on fit avec les cent volumes. Ici, en effet, la force de la nature était affaiblie à un degré qui surpasse l'imagination, et ne pouvait agir comme cause finale que d'une manière homœopathique pour ainsi dire. Si nous cherchons d'après quel mode agit cette force motrice, nous ne pouvons méconnaître qu'elle gît dans le système musculaire. Elle est communiquée aux muscles par les nerfs, et ceux-ci dirigent d'après l'intention de la volonté le mouvement des muscles vers les objets dont le sens a été frappé. Dans ce mouvement, c'est ordinairement l'os qui sert de levier, tandis que dans les muscles gît la force qui remue immédiatement celui-ci. Or dans tous les mouvements de la vie, l'action est déterminée, d'après les lois de la nécessité, par une cause physique, soit immanente, comme le sang dans le battement du cœur, soit extérieure, comme l'atmosphère dans la respiration. Mais dans les mouvements spontanés l'action est sollicitée en outre par une cause morale, immanente aussi ou extérieure; de telle sorte néanmoins que la volonté est libre de donner ou de recevoir la détermination et de diriger son intention de tel ou tel côté. D'autre part, de même que dans les maladies nerveuses, lorsque les régions supérieures de la vie sont déprimées et liées par les régions inférieures, les mouvements prennent le caractère de celle-ci, de même, dans un sens opposé, lorsque ces dernières sont élevées et absorbées par les premières, comme nous l'avons vu par un grand nombre d'exemples tirés de la Vie des saints, les mouvements prennent aussi la forme des régions dominantes. Or le premier résultat de cette élévation de la vie, c'est

un dégagement des forces organiques ; de sorte que la faculté motrice, qui réside à l'état latent dans le système musculaire, devient rayonnante et se produit au dehors. Elle ne meut plus seulement alors des leviers immédiatement soutenus par des muscles, mais encore des leviers extérieurs ; aussi dirige-t-elle la baguette d'après les lois et les formes du mouvement musculaire. Et nous retrouvons en effet dans les mouvements de la baguette divinatoire toutes les formes de ce dernier.

Que les muscles, par quelque influence physique ou morale, puissent exercer au dehors une attraction et une impulsion magnétique, c'est ce que prouvent, sans parler de la baguette divinatoire, une multitude de faits que l'on a observés dans la vie commune ou à l'occasion de la sorcellerie. Une femme nommée Berehata, vers l'an 1000, décharge des gerbes un jour de fête. Tout à coup elle remarque avec effroi que ses deux mains restent attachées à l'une d'elle, mais avec une telle force que, pour leur faire lâcher prise, il aurait fallu les couper. Cet état devenant persistant, elle fait un pèlerinage à Tile pour invoquer sainte Valburge. Là elle fait sa prière devant l'autel, et sent sa main droite se détacher la première de la gerbe. Elle se jette alors à terre, s'y roule quelque temps ; puis étend l'autre main, et le sacristain voit devant l'autel la paille qu'elle tenait auparavant. Elle rend grâces à Dieu de sa guérison, qui avait eu un grand nombre de témoins, et s'en retourne joyeuse chez elle. (A. S., 25 febr.) Cette femme avait été prise évidemment de crampes convulsives. L'effort interne qui agitait les muscles s'était produit au dehors, et lui avait fait saisir convulsivement la gerbe qu'elle déposait à terre, jusqu'à ce qu'une détente eût re-

Berehata.

lâché le système musculaire. Ailleurs, c'est une jeune fille, pieuse du reste et très-dévotée envers les saints, mais qui aime trop le jeu de la balle, auquel les jeunes gens et les jeunes filles avaient coutume de s'amuser ensemble. Malgré tous les avertissements, elle ne peut renoncer à ce plaisir. Or un jour qu'elle s'y livrait avec sa passion ordinaire, la balle s'attache tout à coup si fortement à sa main qu'on ne peut la lui arracher qu'avec des douleurs très-vives et à sa grande confusion. A partir de ce moment, elle renonce à ce passe-temps et mène une vie plus sérieuse. (*Vie de sainte Valburge.*) Une autre fois c'est un peloton qui s'attache tellement à la main d'une femme qui coud le jour de Noël que personne ne peut le lui ôter. (A. S., 29 aug.) Une autre femme de Sarburg file ayant sa quenouille à la main droite, et tournant le fuseau de la main gauche; elle s'aperçoit que l'un et l'autre s'attachent à ses mains. Le soir, il est vrai, le fuseau se détache, mais ses doigts se recourbent vers la paume de la main. Le lendemain matin elle se rend à l'autel de Saint-Adelphe, y fait sa prière, montre au saint sa quenouille attachée à sa main, et elle s'en détache aussitôt. Mais la nuit son autre main devient percluse : elle fut guérie cependant pendant les matines. (*Ibid.*)

Blaise de
Valfracuria.

Un des faits les plus frappants en ce genre s'est passé en Lorraine, en présence de Remi, qui le raconte dans sa *Démonolatrie*. Une femme nommée Blaise de Valfracuria demeurait en 1589 dans la même maison que son gendre, nommé Renier, qui était tailleur. Claude Gérard avait donné à celui-ci du drap pour lui en faire un pantalon, et malgré toutes ses instances il ne pouvait l'obtenir de Renier. Un jour qu'il était allé chez lui pour le lui demander

de nouveau, ayant trouvé Blaise assise seule au foyer, il lui exposa avec emportement l'objet de sa visite. Blaise se trouva très-blessée ; mais, cachant son dépit, elle invita Gérard à s'asseoir avec elle au foyer et à manger des pommes qu'elle faisait cuire. Gérard se laisse persuader, et prend une pomme ; celle-ci s'attache à sa main, et, comme elle était brûlante, il cherche de l'autre main à s'en débarrasser. Mais à peine a-t-il approché cette main de l'autre que toutes les deux se collent ensemble, comme si elles n'en formaient qu'une. La pomme le brûle tellement qu'il est sur le point de s'évanouir de douleur. Il crie, il court chez lui, prie les passants de venir à son aide. Les voisins arrivent, conseillent, ordonnent tout ce qui leur vient à l'esprit, s'efforcent de séparer les deux mains, mais sans pouvoir y réussir. L'un est d'avis qu'il faut le reconduire à l'endroit même où le malheur lui est arrivé. Blaise se moque de lui en le voyant venir, comme s'il ne s'agissait que d'une farce ; puis elle lui frotte le bras de haut en bas jusqu'à ce que la pomme tombe d'elle-même, et que les mains reprennent leur premier état. Cette femme connaissait parfaitement, on le voit, la nature de cet accident et la manipulation magnétique qui pouvait soulager Gérard. Mais il est facile aussi de voir que dans ce cas et les autres que nous venons de citer se produit le revers de ce qui apparaît sous une autre forme dans la baguette. Lorsqu'on approche celle-ci d'une veine métallique, elle est mise en mouvement par le moyen des esprits nerveux, parce que ceux-ci sont plus mobiles. Mais si le métal était plus mobile, au contraire, les esprits nerveux, au lieu de remuer la baguette, seraient mis en mouvement par elle, et la baguette oscillerait, tremblerait on tour-

nerait du côté de l'organe, selon les circonstances.

Les deux enfants cités par Albert le Grand.

Après les expériences que nous venons de raconter, nous ne devons pas être étonnés de lire dans Albert le Grand, de *Motu animalium*, l. 3, qu'il a connu deux enfants, jumeaux probablement, qui avaient une propriété singulière. Lorsqu'on les approchait d'une porte fermée, l'un l'ouvrait avec le côté droit, et l'autre avec le côté gauche. Les pôles magnétiques du système musculaire s'étaient déjà dans le sein maternel partagé tellement entre les deux frères, que la prépondérance de l'action positive était tombée dans le côté droit de l'un, et celle de l'action négative dans le côté gauche de l'autre ; de sorte que, lorsqu'ils étaient réunis tous les deux, comme ils l'avaient été dans le sein de leur mère, ils formaient ensemble un aimant vital complet. Mais lorsqu'ils étaient séparés, le membre positif de l'opposition dominait dans l'un et agissait au dehors, tandis que le membre négatif dominait dans l'autre ; et tous deux ouvraient les portes en saisissant et écartant les verrous de fer avec leurs côtés polaires. Si dans ce cas nous voyons l'action des courants magnétiques, nous devons reconnaître celle des courants électriques dans les essais qui ont été faits sur les deux jeunes filles Dhespina et Zabetula, dont il a été question dans les journaux de Smyrne. Lorsque, placées, il semble, dans des états électriques opposés, elles saisissaient les deux bouts d'une table de bois non isolée, sans se toucher néanmoins, il se manifestait aussitôt un courant allant dans la direction de l'une à l'autre, lequel se trahissait d'abord par un craquement du bois, qui s'élevait peu à peu jusqu'à des détonations semblables à celles qui seraient résultées d'un coup de poing donné sur la table. Mais le mouvement et le bruit cessaient dès que les

jeunes filles se prenaient par la main, ou se mettaient en rapport par un conducteur.

Nous ne devons pas être étonnés davantage quand nous lisons qu'il y a des hommes qui font sortir d'une blessure le métal qui y était caché, la pointe d'une flèche, par exemple, rien qu'à la toucher, ou même par leur seule approche. Ces hommes font ce que pourrait faire en pareil cas un aimant très-fort. Tout cela n'est que l'effet de la loi générale de la réaction. Les métaux, les pierres, les minéraux de toute espèce exercent un attrait sur tous les hommes qui sont dans un rapport naturel avec eux. Mais ils sont à leur tour attirés par ceux-ci, surtout lorsque le rapport prend sa source dans un surcroît d'énergie vitale, et que celle-ci l'emporte sur la force de l'attrait exercé par l'objet matériel. Il en est de même du rapport qui existe entre l'eau et l'homme doué de la faculté de découvrir les sources. L'eau qui coule sous terre, sollicitant les esprits vitaux en rapport avec elle, agit de telle sorte qu'ils descendent par une sorte de reflux avec le sentiment de quelque chose qui les lie. C'est là ce que la légende exprime à sa manière quand elle nous parle de l'attrait des Ondines. A ce reflux correspond un flux, dans lequel l'élément de son côté obéit et monte à son tour, ajoutant sa puissance à celle de la vie, et doublant ainsi l'énergie de cette dernière.

Ce qui a lieu pour la terre et pour l'eau s'applique aussi aux autres éléments. Comme toutes les affections de cette sorte, réfléchies à l'intérieur, se révèlent sous la forme d'instincts, les animaux doivent les ressentir plus fortement encore que l'homme, puisqu'ils sont dans un rapport plus intime que lui avec la nature. C'est par suite de ce

Instincts des animaux.

rapport avec la partie solide et immobile de la terre que nous voyons dans les animaux cet attachement instinctif au sol sur lequel ils sont nés, et qui fait que le lièvre poursuivi par les chasseurs revient toujours à son gîte, quelque loin qu'il s'en soit écarté. Au reste, cet instinct se retrouve jusque dans l'homme, et y produit souvent cette maladie mystérieuse qu'on appelle le mal du pays. Les autres éléments de cet univers, tels que l'air et l'eau, n'ont point, il est vrai, la même solidité ni la même immobilité que la terre. Cependant les nombreux changements auxquels ils sont sujets sont, particulièrement dans les contrées tropicales et polaires, réglés par certaines lois fixes et déterminées. Outre l'instinct casanier qui attache les animaux au sol, il en est un autre qui pousse un grand nombre d'entre eux à émigrer dans d'autres contrées; et c'est surtout entre les pôles et les tropiques que cet instinct exerce son action. Parmi tous les animaux, ceux sur lesquels il agit avec le plus de puissance sont les oiseaux, à cause de leur extrême sensibilité et de leur mobilité continue. Aussi les voyons-nous attirés dans des contrées lointaines, les uns par le soleil qui monte, les autres par le soleil qui descend, émigrer par troupes, les uns vers le sud, les autres vers le nord; et ce qui place les pointes de leurs bandes à angle droit vers le méridien, c'est cet aimant qu'ils portent tous au fond de leur être; de sorte qu'ils arrivent toujours au même lieu dans l'une ou l'autre de leurs deux patries adoptives.

Il en est ainsi des émigrations des poissons. C'est ce même instinct magnétique qui du Nord les conduit aux mêmes rochers de la côte septentrionale de l'Asie Mineure dans la mer Noire. On aperçoit jusque parmi les animaux

de la terre ferme quelques traces de cet instinct voyageur et des émigrations régulières dont il est la cause. Quant aux migrations irrégulières et accidentelles qu'on remarque chez eux quelquefois, elles peuvent tenir en partie à un certain rapport mystérieux avec le feu souterrain, rapport qui leur fait pressentir parfois les tremblements de terre. L'homme, qui renferme en lui d'une manière éminente toutes les espèces animales, et qui, dans un certain sens, est tout à la fois animal terrestre, oiseau, poisson et zoo-phyte, ne peut manquer de prendre part aux manifestations cosmiques de ces instincts. De même donc que chaque année, au commencement du printemps et de l'automne, nous voyons dans les oiseaux de passage comme des vents alizés vivants, qui vont des tropiques aux pôles et des pôles aux tropiques; de même que dans les migrations des poissons nous voyons comme les courants vivants de la mer, ainsi dans l'histoire, particulièrement dans les temps primitifs, plus voisins de la nature, nous voyons les peuples, poussés par un instinct voyageur, traverser la terre et les mers, et inonder de leurs nombreux essaims les contrées du Nord et du Midi. De tout cela ne devons-nous pas conclure qu'aux instincts stables correspondent des relations avec les éléments plus solides, rapports qui, comme nous l'avons vu, produisent en certains cas particuliers des effets remarquables; et que, d'un autre côté, les instincts progressifs ont leur base dans des rapports semblables avec les éléments plus mobiles, tels que l'air et le feu, et se manifestent également d'une manière plus tranchée dans certaines dispositions singulières. La vie de l'homme se trouve donc dans un rapport magnétique avec tous les éléments; il est attiré et déterminé par eux en quelque

sorté, comme il les attire et les détermine à son tour; de sorte que si les tempéraments répondent en lui aux éléments de la nature, il y a également de ceux-là aux derniers une assonance qui les unit.

Il est facile maintenant de comprendre que, lorsqu'un homme qui déjà se trouve naturellement en rapport avec un élément particulier applique à celui-ci toute l'intensité de sa volonté, et se plonge en lui, pour ainsi dire, avec toute la puissance de son âme, il est véritablement ravi dans cet élément, et qu'il en résulte pour lui un rapport analogue à celui que nous avons constaté plus haut entre certaines dispositions naturelles et les astres du firmament. L'élément auquel l'homme s'est livré par une sorte d'idolâtrie, et dans lequel il a placé toutes les affections de son cœur, devient la base, la racine de sa vie, et la cause efficiente de toute son activité. Mais le lien qui l'attache à cet élément repose lui-même, comme nous l'avons vu, sur une certaine analogie; il met en rapport le feu interne de la vie avec le feu de la nature, le souffle vital dans les artères avec le souffle de l'atmosphère, l'eau de la vie dans le sang avec l'eau extérieure, l'élément terrestre enfin qui gît dans le système osseux et musculaire avec la terre sur laquelle nous marchons. C'est la nature qui domine et qui règle ces rapports, et c'est l'homme qui est dominé par elle. Il n'est pas purement passif néanmoins; mais il réagit de son côté contre la puissance qui tend à l'absorber. L'âme inspirée de cette manière, ravie, rassasiée par l'élément qui s'est emparé d'elle, prend sa forme et sa nature, pour ainsi dire, et ressent, par une sorte de sympathie magique, tous les états qu'il parcourt lui-même. Elle met en lui toutes ses

inclinations et tout son amour. C'est en lui et par lui qu'elle agit, qu'elle connaît et qu'elle contemple la nature. Ensorcelée par lui, elle est tout à fait sous son charme; elle l'assimile et se laisse assimiler par lui, et tous deux sont liés ainsi par l'union la plus intime. Le feu, l'air, l'eau, ou la terre, est pour ceux qui se sont ainsi laissé dominer par lui un maître, un roi. Bien plus, dans l'antique culte de la nature, ils le reconnaissent et l'honorent comme un dieu; ils sont ses prêtres et ses prophètes; ils annoncent, propagent et exercent son culte; ils sont à la fois ses voyants et ses magiciens, et c'est en son nom qu'ils prononcent leurs oracles, et opèrent leurs prodiges. Telle est cette magie des éléments, qui se rattache à celle des astres, dont nous avons parlé précédemment, et dans laquelle les divers éléments produisent des effets et établissent des rapports non moins remarquables que ceux qui résultent du commerce de l'homme avec le monde sidéral.

CHAPITRE XII

Rapports mystiques de l'homme avec le monde végétal. L'arbre par excellence ou l'arbre du monde dans la légende de tous les peuples. Il s'épanouit dans le froment et le vin. C'est à lui que se rattache la botanique mystique des temps anciens, dont il nous est resté encore quelques débris. Opposition entre les plantes qui excitent et celles qui calment. L'arbre de la connaissance du bien et du mal se retrouve partout. Les essais de Kerner faits sur la voyante de Prevorst avec les substances végétales donnent les mêmes résultats que ceux faits avec les minéraux. L'ancien culte des plantes et des végétaux.

Les Éthiopiens se représentaient la terre, avec la multitude des plantes qu'elle nourrit de ses suc, comme une table toujours abondamment servie, et à laquelle tous les hommes, conviés par le soleil, leur père, et la terre, leur mère, peuvent se rassasier joyeusement des fruits dont elle est chargée. Mais la terre n'était pas seulement pour eux une mère; elle était encore une nourrice; et, d'après une ancienne légende, au premier printemps de ce monde avait fleuri un arbre dont les fruits étaient des hommes. C'était l'arbre des arbres: il réunissait en lui toute la force et toute la vie du règne végétal, et dans son fruit était rassemblé et réuni tout ce qui est partagé dans les autres fruits de la terre et sert en eux de nourriture; de sorte que la vie, concentrée et recueillie en lui, se déployait dans une magnifique harmonie. Ils consacrèrent donc un certain arbre qui était pour eux l'arbre sacré, l'image de l'arbre de l'univers, lequel porte au lieu de fruits les étoiles et les planètes, au pied duquel jaillit la source des temps, dont les feuilles laissent couler un miel pur, aliment des premiers hommes, et à l'ombre duquel enfin les dieux

sont assis comme juges. Cet arbre était à leurs yeux comme le prêtre, le roi et le centre vivant du règne végétal tout entier. Il était comme le médiateur entre eux et les dieux ; et lorsque sous son ombrage ils présentaient à ces derniers, sur une table de pierre, l'offrande de ses fruits, ils devaient, en mangeant ceux-ci, s'approprier la vie qui résidait en eux, et par eux la vie de l'arbre sacré lui-même ; se mettre ainsi en rapport avec la vie et la vertu de tout le règne végétal, et enfin s'unir de cette manière avec la terre, leur mère, et les corps célestes.

Mais plus tard la famille humaine se partagea en diverses tribus, et l'arbre primitif ou radical se partagea aussi entre les diverses espèces de végétaux. Chacun s'appropriâ ce qu'il trouva en lui de plus conforme à sa nature et à celle du pays où il vivait. Or, de même que chaque repas en particulier se rattache à une offrande générale, faite par un peuple tout entier au début de sa nationalité et de son histoire, et tire d'elle sa vertu sanctifiante, ainsi cette offrande elle-même se rapporte à l'offrande faite à l'origine au nom du genre humain tout entier sous l'arbre primitif, et dont le souvenir se conserva longtemps parmi les hommes, à qui il rappelait l'unité de leur race. La persée, le lebak, en Éthiopie et en Égypte ; le lotus en Libye et dans l'Inde ; le palmier en Phénicie et en Arabie, de même qu'à Délos ; l'amandier en Phrygie, le chêne à Dodone et chez tous les Gaulois ; le frêne et le chêne dans le nord germanique, etc., sont devenus, dans les légendes des peuples, des arbres merveilleux et nationaux à la fois. Centres subordonnés du monde végétal, entourés de bosquets sacrés toujours verts et toujours épargnés par la tempête, ils rappelaient aux diverses tribus de la grande famille humaine la présence

des dieux ; et c'est à eux qu'elles rattachaient et la protection de ces derniers, et leurs inspirations dans les oracles, et toutes les idées de fidélité et de justice. Chaque tribu en particulier faisait dépendre encore de son arbre favori sa propre conservation, sa liberté, la vie et la mort de ses membres, de même que la durée de l'univers entier tenait à l'arbre universel. Ce rapport de l'humanité avec la nature par ce qu'il y a de végétal dans l'homme, s'est tellement empreint dans l'esprit de l'antiquité qu'il a pénétré jusque dans les plus hauts domaines de l'intelligence. De même en effet que chez les Indiens la mythologie, la symbolique, la poésie et l'art ont un caractère tout végétal, ainsi, à l'extrémité de l'Occident, le livre sacré des Irlandais, l'Ogham, a pris toutes les lettres dans le règne végétal ; de sorte que chaque mot forme un groupe représentant les combinaisons toujours changeantes de plusieurs arbres. Puis, ces mots donnent lieu eux-mêmes à des phrases, à des pages, à des livres, lesquels, résultant de combinaisons plus nombreuses et plus compliquées encore, représentent les bosquets sacrés qui croissent autour de l'arbre principal et le cachent aux yeux des profanes.

Au milieu de tous les dons que la nature présentait pour aliments à ses enfants, elle appela bientôt leur attention sur le plus précieux, à savoir le blé ; et celui-ci, répandu promptement par l'agriculture, devint la nourriture générale de l'humanité. Dans le blé, la terre, comme une nourrice bienveillante, donne sa meilleure substance, son lait à l'homme, son nourrisson ; et celui-ci, par reconnaissance pour ce bienfait, finit par rattacher à cette plante si précieuse pour lui toutes les idées de moralité, d'ordre, de justice et tous les biens d'une vie meilleure. A ce don un

descendant du père de l'humanité en avait ajouté un autre, le vin, qui réjouit le cœur. C'était le sang généreux de la terre, comme l'appelle Androvide dans sa lettre à Alexandre le Grand; le sang du géant, comme l'appelaient les Égyptiens, qui était donné aux hommes pour breuvage. A la vue des phénomènes merveilleux produits par cette substance, ceux-ci, frappés par un spectacle si nouveau pour eux, crurent voir dans le jus de la grappe le secret d'un ordre de choses plus élevé et un moyen de se mettre en communication avec les dieux par l'inspiration de la nature. Leur attention une fois appelée de ce côté, ils se trouvèrent bientôt amenés à de plus amples recherches; et c'est ainsi que le règne végétal tout entier leur dévoila peu à peu tous ses trésors. Ils remarquèrent que, de même que chaque plante naît sous un climat déterminé, et renferme une vie qui lui est propre, de même aussi elle est dans un rapport particulier avec certaines dispositions nerveuses, et produit dans l'organisme humain les phénomènes les plus divers, depuis la gaieté franche et cordiale que produit le vin pris avec modération jusqu'à la fureur sacrée des mystères de la clairvoyance, phénomènes qui tous affectent les régions internes de la vie, et qui tous aussi sont mystiques dans leur nature. Toutes ces choses furent soigneusement observées, et servirent à des investigations plus profondes encore. Ainsi se forma peu à peu une masse de connaissances secrètes, par le moyen desquelles le contact avec la nature devint toujours plus intime, et les rapports magiques avec ses puissances toujours plus familiers. A cette époque, en effet, les choses de ce genre étaient mieux observées et avec beaucoup plus de fruit qu'elles ne le furent plus tard, lorsque l'esprit humain

s'appliqua davantage à observer et à classer les formes extérieures.

Une partie de cette botanique mystérieuse des premiers temps s'est conservée dans les écrits des anciens ; une autre est parvenue jusqu'à nous par la tradition et les pratiques de la sorcellerie, et on la retrouve encore en partie dans le peuple parmi les bergers, les bourreaux et les médecins populaires. Mais la plus grande partie en est perdue, selon toute apparence. Ce que Pline nous en dit au vingt-quatrième livre de son *Histoire naturelle* peut déjà nous en donner une idée. D'après lui, Démocrite fait mention d'une plante nommée achemenidon, qui croît à Tardistylis dans l'Inde. Elle est sans feuilles et a la couleur de l'électrum ; ses racines, servies en forme de pastilles et mêlées avec le vin, effraient la nuit les malfaiteurs par des visions terribles qui les forcent de confesser leurs crimes. L'ophiuse, selon d'autres, croît à Éléphante en Éthiopie ; elle a une couleur pâle, une forme désagréable ; ceux qui en boivent ont peur des serpents, et en viennent souvent jusqu'à se tuer eux-mêmes dans la frayeur qui les poursuit : c'est pour cela qu'on la donne aux sacrilèges. Elle a pour contrepoison le vin de palmier. La théangélis, qui croît sur le Liban, sur le mont Dycitis en Crète, à Babylone et à Suse, donne à ceux qui en mangent la faculté de prédire l'avenir. En Bactriane et sur le Borysthène croît une plante nommée gélophylis, qui, mêlée avec le vin et la myrrhe, produit aussi des phénomènes singuliers, et particulièrement un fou rire qui ne cesse que lorsqu'on a bu du vin de palmier mêlé de poivre, de miel et de graines de pin. Selon Dioscoride, la racine du *manicum solanum*, mêlée au vin dans la proportion d'une drachme, produit des visions singu-

lières et des images agréables. Il est dit ailleurs qu'Antoine ayant défait les Parthes, ceux-ci, poussés par la faim, trouvèrent, selon Appien d'Alexandrie, une plante dont ils crurent pouvoir manger; mais bientôt ils se mirent à tirer des pierres de la terre, poussés par une force irrésistible et persuadés qu'ils faisaient aussi quelque chose de grand; puis ils rendirent beaucoup de bile, et moururent ainsi. Toutes ces excitations, on le voit, ont cela de commun qu'elles produisent une concentration des forces de la vie inférieure, et par suite la clairvoyance. Cependant chaque excitant en particulier se distingue des autres par quelque caractère spécifique, qui le met en rapport avec tel ou tel organe du corps humain, et qui se manifeste dans telle ou telle direction.

Lorsque, dans ces derniers temps, la médecine s'est mise à étudier davantage ces effets singuliers, une partie des observations faites par les anciens ont été confirmées. On a remarqué entre autres choses que le simple flair de la semence de jusquiame, particulièrement lorsque la chaleur augmente encore son énergie, donnent à ceux qui en respirent les exhalaisons un penchant à la colère. Deux époux très-unis d'ailleurs ne pouvaient rester deux heures ensemble à travailler dans la même chambre sans se quereller de la manière la plus violente. On crut qu'un sort avait été jeté sur la chambre qu'ils occupaient, jusqu'à ce qu'enfin on eût trouvé près du four un paquet de semences de jusquiame; et, lorsqu'on l'eût ôté, la paix revint dans le ménage. (*Encyclopédie*, t. VII, art. JUSQUIAME.) D'autres fois, après qu'on a pris cette substance, une goutte d'eau paraît un immense océan, ou bien les lettres d'un livre placé devant les yeux semblent vivre et danser en-

semble. D'autres voient double; tous les objets leur paraissent de couleur écarlate, et ils finissent par perdre la vue. D'autres enfin sont pris de manie furieuse, et s'agitent comme des possédés. On a remarqué que des effets semblables sont produits par les diverses espèces de solanum, avec cette différence qu'ici l'excitation, dans ses degrés inférieurs, dispose davantage au plaisir et à la volupté, tandis que la ciguë fait voir quelquefois des troupes de chats et de chiens. Les expériences de cette sorte devinrent tellement nombreuses qu'on nomma plusieurs de ces plantes d'après les effets singuliers qu'elles produisaient. C'est ainsi qu'on appela la renoncule *καθηω* : la belladone, plante qui donne du courage; la pomme épineuse, herbe folle; l'ivraie, herbe qui donne le vertige; et le lycopersicum, pomme d'amour.

L'Orient surtout étudia avec un soin tout particulier ces sortes de rapports, afin d'en tirer profit à sa manière pour la satisfaction des passions. On sait quel abus on y fait de l'opium, afin de se procurer des extases artificielles, et quelles suites déplorables résultent de cet abus. A force d'observer les propriétés des plantes, de les comparer entre elles et de tempérer leurs effets par des mélanges savants, les Orientaux, avec le tact délié et le sens exquis qui leur est propre, ont fini par composer des thériaques dont ils disent des merveilles. Le docteur Kaïmpfer a eu occasion d'éprouver sur soi-même l'effet de l'une de ces compositions, et nous a laissé là-dessus un récit détaillé dans son livre *Amœnitatum exoticarum fasciculi*, p. 652. Il fut invité à Gamron, le Bender-Abassi des Perses, par les Bannies, avec six autres Européens, à un festin près de la ville. Lorsque, pendant le repas, on en vint à porter les

santés , les Européens burent du vin à souhait ; mais les Baniânes , à qui cette liqueur était interdite , prirent à la place quelques bouchées d'un électuaire qu'on leur avait envoyé de leur pays peu de temps auparavant. Kâimpfer désirant y goûter , on lui en donna une bonne part , qu'il distribua aux autres , à l'exception d'un seul , qui ne voulut pas en manger , parce qu'il en connaissait déjà l'effet. Tous furent inondés d'un bien-être qu'ils n'avaient encore jamais senti auparavant. Ce n'était que joie , gaieté , badinages , rire et tendresse mutuelle. Le soir , lorsque les hôtes montèrent à cheval pour s'en retourner chez eux , la chose prit une autre forme ; il leur sembla qu'ils étaient emportés sur des coursiers ailés par delà les nuages et traversaient des ponts formés par des arcs-en-ciel ; car mille lumières des couleurs les plus brillantes et les plus variées frappaient leurs regards. Arrivés chez eux , ils se mirent à table pour souper. Les mets leur parurent si succulents qu'ils se croyaient à la table des dieux. Le lendemain ils se réveillèrent sans éprouver aucun sentiment pénible. De tout ce qu'ils avaient vu ou fait la veille il ne leur resta que le souvenir de la joie qui les avait inondés , et de plus , chose assez bizarre , l'impression de la crainte qu'ils avaient eue continuellement , soit en marchant , soit en allant à cheval , de tomber du côté droit. Mais pour tout le reste ils furent obligés de se le faire raconter par celui d'entre eux qui n'avait point voulu manger de l'électuaire.

L'observation des effets produits par ces plantes fit bientôt conjecturer qu'il devait y en avoir d'autres produisant des effets contraires , ayant par conséquent la propriété de calmer et d'éclaircir l'esprit ; et ce même sens de la nature qui avait découvert les plantes dont nous venons

de parler ne tarda pas à trouver aussi les autres. Si les premières agissaient sur l'organisme en polarisant ses puissances, en décomposant ses éléments, les autres devaient, au contraire, faire rentrer dans son lit la vie qui avait débordé par-dessus ses rives, rétablir dans les forces et dans les éléments de l'organisme l'harmonie entre leurs oppositions, assoupir les manifestations de la vie inférieure, et donner ainsi lieu aux puissances supérieures de manifester leur action. Comme on avait rangé les substances excitantes dans une série progressive, selon le degré d'excitation qu'elles pouvaient produire, on fit la même chose pour les calmants. On plaça donc dans une catégorie les herbes et les plantes que la doctrine mystique et secrète de l'antiquité désignait et employait comme calmantes. Ainsi, par exemple, relativement à l'appétit sexuel, on opposa au satyrion, dont le seul contact suffit pour exciter les sens, la nymphée, le *daphne enéorum*, l'*agnus castus*, l'*érigeron graveolens* ou le *conyza*, l'ail, et surtout l'asphodèle, de la famille des lis, cette plante merveilleuse, qui, mâle et femelle, croît jusque dans le monde inférieur. (*Symbolique* de Creuzer, 4.) Puis venait le gui, sacré pour les Gaulois, et que les dieux eux-mêmes sèment sur le chêne qui leur est consacré; le gui, qui, coupé par les druides avec une faucille d'or, le sixième jour de la lune, lorsque celle-ci est dans sa force, et reçu, puis conservé dans une étoffe blanche, est appelé d'un nom qui signifie qu'il guérit toutes les maladies, parce qu'en effet il neutralise tous les poisons et donne la fécondité. Il en est ainsi de l'arbre des mages nommé hom, source de toute bénédiction et de toute prospérité, couronne du règne végétal et sans lequel aucune offrande ne peut être

présentée aux dieux. Puis vient l'*asclepius acida* des Indes, dont le suc, laiteux, acide et amer, calme les nerfs et les détend. Tiré solennellement de la plante qui le renferme, avec certaines cérémonies et certaines formules, cet extrait est pour les brahmes la quintessence de toute nourriture, le lait le plus substantiel de la terre, le moyen de l'immortalité; et c'est pour cela qu'ils l'emploient dans tous leurs sacrifices.

L'antiquité, dans sa manière de considérer la nature, crut que les substances excitantes étaient principalement le produit de l'action du soleil, et portaient ainsi son empreinte, tandis que les autres, se rapprochant davantage de la lune dans leurs effets, étaient marquées aussi de son caractère. Mais comme on voyait d'un autre côté que c'est le soleil qui agit sur la lune, et que la lune, à son tour, réagit sur le soleil, et que par conséquent, à chaque vibration positive, à chaque liaison produite par celui-ci correspond une détente et un dégagement passif produit par celle-là, on ne tarda pas à conclure que ces deux classes de plantes, celles du soleil et celles de la lune, se subdivisaient en deux parties, et que chacune renfermait des plantes excitantes et calmantes, capables d'éveiller ou de plonger dans le sommeil magnétique, avec cette seule différence que les unes opéraient à la manière du soleil, et les autres à la manière de la lune. Ce n'était au reste que la répétition de ce que nous avons déjà trouvé dans le règne minéral. Toutes les plantes avaient à l'origine une racine commune s'enfonçant dans la terre, laquelle donnait aux hommes, dans le froment, sa moelle la plus intime pour nourriture. Puis, au-dessus de la terre, s'élevait la vigne, terrestre par en bas, mais héliolunaire

partout ailleurs, et fournissant au genre humain une liqueur généreuse. Puis enfin venait toute la série des plantes héliolunaires et luni-solaires, auxquelles se rattache une variété infinie d'effets et d'actions. Mais le végétal qui enfonce ainsi ses racines dans la terre, c'est l'arbre de la science du bien et du mal : les effets que produisent ses différents fruits sont donc partagés en bons et mauvais, non-seulement dans l'ordre matériel, mais encore sous le rapport moral. De même donc que son action magique donne naissance à deux magies opposées, l'une bonne, l'autre mauvaise, ainsi, sous le rapport physique, il se manifeste comme charme et contre-charme. De même, en effet, que chaque poison a son contre-poison, ainsi tout charme a son antidote. C'est pour cela que parmi les Corybantes, si trente savaient charmer, vingt pouvaient détruire leurs charmes.

On comprend de cette manière comment l'antiquité, après s'être appliquée à rechercher les charmes de la magie naturelle, s'est mise à étudier aussi les substances qui pouvaient leur servir d'antidote. Cette double investigation a commencé de si bonne heure que nous en trouvons l'empreinte dans les idiomes des différents peuples. Ainsi chez les Germains, lorsqu'ils étaient païens encore, beaucoup de plantes tiraient leurs noms de ceux des dieux : comme le *aldrian* (la valériane), du dieu Balder; l'*aconit* ou *thorshut*, du dieu Thor. Mais dans le christianisme l'opposition se produit d'une manière encore plus tranchée. Nous voyons, en effet, que le bon principe dans les végétaux aime à prendre son nom au Christ, aux anges et aux saints, tandis que le principe mauvais emprunte les siens au diable et à sa troupe. Ainsi, d'un côté, la scabieuse s'appelle morsure

du diable, la jusquiame œil du diable, la belladone baie du diable, l'euphorbe lait du diable, la bryone cerise du diable, la ciguë persil du diable, l'aconit racine du diable, le lycopode griffe du diable ou poudre des sorcières. Mais déjà nous voyons le caractère de l'antidote se produire dans l'*hypericum*, qui s'appelle fuite ou malédiction ou vol du diable; tandis que les plantes bienfaisantes s'appellent herbe de la grâce de Dieu, racine du Christ, racine des anges, rose de Marie, et de mille autres noms qui expriment la victoire du bon principe. Grimm a recueilli tous ces noms dans sa mythologie allemande. Plusieurs plantes expriment à la fois les deux principes, comme par exemple l'hyoscyame, si important dans ce cercle. Une des plantes les plus énergiques dans la magie s'appelait apollinaire chez les anciens, *al tereum* chez les Arabes, parce qu'elle était consacrée à Apollon, tandis que les peuples chrétiens l'appelaient herbe d'Apollinaire, à cause du saint qui porte ce nom. Le nom de racine noire du Christ donné à l'ellébore semble indiquer un rapport semblable, et exprime à la fois la bénédiction et la malédiction qui résident dans les propriétés des diverses plantes, et donnent naissance aux charmes et aux contre-charmes. Si donc la pivoine est déjà vantée par Pline comme remède contre le cauchemar; si l'herbe nommée moly était déjà considérée dans l'antiquité comme un préservatif contre la fascination; si les lychnis, les aristoloches, les thapsies, le tussilage, le cyclamen, la scille, le ricin ou palma christi, le fenouil et la sauge étaient reconnus généralement comme empêchant l'effet des charmes, toutes ces plantes devaient cette propriété à la bénédiction que la nature y avait déposée.

Afin de comprendre, autant que la chose est possible aujourd'hui, ces idées à demi effacées d'un temps si loin de nous, nous devons, comme nous l'avons déjà fait pour le règne minéral, étudier les essais qui ont été faits en ce genre dans les temps modernes. La chose doit être naturellement plus difficile que pour les substances inorganiques, parce qu'ici la vie, plus rapprochée de la matière, lie les divers éléments par des combinaisons plus simples, tandis que dans le règne végétal nous rencontrons une force vitale et des lois plus élevées, dont nous ne pouvons saisir que le jeu et les manifestations extérieures. La base de toutes les plantes est la même : c'est l'oxygène, le carbone et l'hydrogène. Ce sont là les voyelles, pour ainsi dire, auxquelles viennent s'ajouter comme consonnes les autres éléments, dont les combinaisons diverses composent en quelque sorte le dictionnaire de la langue végétale. C'est de ces trois principes élémentaires que sont composées les fibres de la plante, qui forment le tissu de la moelle, des vaisseaux, du bois et de l'écorce, et qui s'épanouissent dans les branches en feuilles et en fleurs. Mais le règne végétal se distingue du règne minéral en ce qu'aucun de ces trois éléments n'est forcé d'entrer dans la combinaison avec un seul atome, mais que trois ou quatre atomes de l'un s'unissent avec quatre ou cinq de l'autre, pour en former un atome composé. Il résulte de là que les substances organiques doivent manifester au dehors d'autres propriétés chimiques que les substances inorganiques, composées des mêmes éléments ou d'éléments presque identiques associés de la même manière, et que la vie de la plante a quelque chose de plus que celle des minéraux, quelque chose que la nature physique toute seule

ne saurait jamais donner. Et comme ces éléments, dès que la vie s'est retirée, se séparent sans aucune altération, on doit en conclure que c'est la force vitale qui produit cette différence entre la plante et les minéraux, en ajoutant aux combinaisons particulièrement caractérisées par les proportions pondérales des éléments des qualités dont les degrés déterminent à leur tour la nature et l'espèce des végétaux. C'est ce que prouvent les essais faits par Kerner sur la voyante de Prevorst, avec diverses espèces de raisins qu'il lui mettait dans la main. Les uns produisaient un étourdissement dans la tête, une fatigue dans les membres et un sommeil subit. Les autres éveillaient, au contraire, un sentiment de froid dans tout le corps, ou une sorte de roideur dans les nerfs. Ceux-ci répandaient dans le corps une chaleur générale, ceux-là donnaient des battements de cœur et accéléraient le mouvement du sang. Les uns manifestaient leur influence par une chaleur locale, ou sur la poitrine ou dans les entrailles, les autres produisaient des douleurs dans les yeux, et faisaient comme flotter devant eux un nuage. Tous ces raisins étaient cependant composés à peu près des mêmes éléments, et toute la différence qui existait entre eux venait de la force vitale qu'ils puisaient dans le sol où ils avaient crû, et qui remplace dans les végétaux les forces physiques du règne minéral. Nous devons donc retrouver en elle les mêmes oppositions que nous avons constatées dans ces dernières, lesquelles, agissant d'une manière positive, prennent un corps dans l'oxygène, tandis que lorsqu'elles agissent d'une manière négative elles se produisent au dehors dans le potassium et les substances combustibles qui leur sont analogues.

Mais Kerner a essayé encore d'autres substances végétales, plus tranchées, pour ainsi dire, dans leur nature que celles dont nous venons de parler. Parmi celles qui produisent le sommeil magnétique, les feuilles et plus encore les baies du laurier se sont montrées particulièrement efficaces. Il suffisait à la malade d'en tenir cinq à la main pour tomber en cet état, et sept le faisaient durer deux heures. De même que le cristal de roche la réveillait de ce sommeil, ainsi, à l'époque où elle n'était plus magnétisée, les feuilles ou les baies de laurier la replongeaient infailliblement dans cet état. Les sorbes produisaient le même effet, ainsi que l'arbre lorsqu'elles étaient seulement mises en rapport avec lui par un lien long de quinze aunes ; l'effet était même plus fort alors que lorsqu'elle prenait à la main des branches ou des feuilles de cet arbre. Celui-ci produisait encore, de même que le thé vert et les châtaignes vertes non encore mûres, des éblouissements et des nuages devant les yeux ; de sorte qu'elle ne sentait plus de tout son corps que la tête ; mais lorsqu'elle prenait à la main des feuilles d'épinards, il lui semblait que la partie antérieure du cerveau était endormie, tandis que le cervelet était éveillé. L'odeur du lichen jolitus lui donnait un sentiment agréable et le sommeil magnétique. Les figues et les feuilles de figuier, les asperges, le romarin, la sauge l'éveillaient à demi ; le safran et l'ail l'assoupissaient ; la fleur du lis blanc rafraîchissait tout le système nerveux et provoquait des songes.

A mesure que les oppositions paraissaient plus tranchées, les phénomènes se produisent d'une manière plus déterminée aussi. Ainsi la racine de l'artémisia vulgaris produit des vertiges et une longue défaillance. Ramenée à elle-même

par la baryte sulfatée, la malade dit qu'elle voyait tantôt une montagne, tantôt une herbe avec des fleurs très-petites, mais que tout cela disparaissait dès que la pensée du spath se présentait à elle. L'étourdissement que produisent les feuilles rouges de la fève est plus fort encore dans la jusquiame, qui lui donne des vertiges avec la sensation de paralysie et un demi-sommeil magnétique, tandis qu'une goutte d'huile de jusquiame lui faisait paraître des nuages devant les yeux. Un grain de racine de belladone lui donnait le vertige, et il lui semblait alors que le cerveau lui branlait. Ses yeux, dont la pupille s'élargissait d'une manière considérable, voyaient double, et se fermaient de telle sorte qu'on pouvait à peine les rouvrir. L'action se faisait sentir surtout dans le cervelet : un état de demi-veille survenait, mais le cristal de roche la réveillait tout à fait. Si l'on mettait la moitié d'un grain d'extrait de racine de belladone à dissoudre dans une once d'eau, si on mêlait ensuite trois gouttes de cette dissolution dans quatre onces d'eau, trois gouttes de cette seconde solution produisaient chez elle, d'une manière homœopathique, un sentiment de chaleur dans tout le corps, particulièrement à la tête et à la poitrine, un affaiblissement dans la vue et un enrrouement. Son corps lui semblait petit, sa tête grosse, au contraire, et chacune de ses paroles retentissait comme un tonnerre dans son cerveau. L'agaric blanc enfin lui donnait des étourdissements, et il lui semblait que tout dansait autour d'elle dans sa chambre. Ce sentiment ne pouvait être calmé que par la baryte sulfatée.

Au laurier, cette plante des prophètes, était opposé la baguette de coudrier, qui ôtait à la malade toute la force magnétique, et la réveillait complètement. D'après d'autres

essais faits ailleurs sur une femme qui ne croyait point à l'influence de cette plante, elle produisit une sensation de roideur aux mains et aux pieds. Il en est de même de la fleur de *plantago media* et du lierre, qui produisaient également la roideur dans les membres. Mais avec l'hélianthe, la fleur du soleil, commence une nouvelle série de phénomènes. Cette plante, en effet, produit une vibration et une dilatation des paupières qui force la patiente à ouvrir les yeux dans toute leur grandeur, pendant que son corps se met à tourner involontairement par un mouvement circulaire à partir de la poitrine. Le blé de Turquie non mûr encore lui faisait rouler les yeux et lui donnait des défaillances. Le bras droit se remuait depuis le côté en remontant jusque vers la tête ; puis il descendait et répétait ce double mouvement, comme dans la danse de Saint-Gui, jusqu'à ce qu'en soufflant sur la malade on eût excité en elle des crampes magnétiques générales ; et elle s'éveillait alors en poussant un cri. Le houblon frais encore produisait un rafraîchissement dans tout le corps depuis la pointe de la langue, des étourdissements dans la tête avec le sentiment de quelque chose qui montait le long de la colonne vertébrale. Elle éprouvait aussi des commotions, après lesquelles elle se sentait forcée de remuer tout son corps, mais le bras surtout ; de sorte qu'elle se magnétisait, pour ainsi dire, elle-même en promenant sa main sur tout son corps à partir de la tête. Le *geum urbanum*, dans sa fleur ou simplement en herbe, et le caoutchouc lui causaient aussi des mouvements qui n'étaient pas naturels et une grande excitation nerveuse. D'autres végétaux produisaient encore des effets analogues. Ainsi, trois noix de Galle causaient une paralysie instantanée dans la colonne vertébrale ; de

sorte que la malade ne pouvait ni lever la tête ni se dresser. La paralysie partait, disait-elle, du cervelet et de la moelle épinière, et elle ne pouvait s'en délivrer qu'en sentant la plante nommée calendula, et en se frottant le creux de l'occiput avec de l'huile de romarin. L'odeur de calendula lui donnait en effet la faculté de redresser la tête, et le frottement d'huile de romarin produisait en elle une sensation comme si quelque chose lui courait de l'occiput jusqu'à l'os sacrum, et de là dans le bas-ventre. Après quoi elle pouvait se relever. Si elle s'asseyait contre un placard où l'on gardait des noix de galle, elle éprouvait une paralysie dans le bras tourné vers lui. On peut encore ranger dans cette classe de phénomènes les effets de la semence de ricin, qui lui endormait le bras, et de l'indigo, qui lui courbait la main comme un métal et lui donnait des crampes violentes dans la poitrine.

La régularité qui distingue le résultat de ces observations est une preuve de leur exactitude, quoiqu'elles ne suffisent pas encore pour nous initier complètement à tous les secrets de ces domaines. Mais ce qui ressort clairement de toutes ces expériences c'est la puissance que la vie végétale propre aux plantes exerce sur la vie animale, lorsque celle-ci se trouve favorablement disposée pour recevoir son action. La vie végétale, en effet, a ses courants et ses rives, pour ainsi dire ; elle se compose d'une multitude de flux subordonnés qui ont lieu autour de leurs axes, qui tous se réunissent en un mouvement général autour d'un axe interne, et qui forment ainsi autour de la plante une sphère d'action d'un diamètre déterminé. Si donc un homme d'une nature très-mobile entre dans cette sphère ; s'il se met dans un rapport plus intime encore avec tel ou

tel arbre par un conducteur, on voit se produire aussitôt, en raison de l'élément végétal que l'homme renferme en soi, une action réciproque entre les courants animaux et végétaux. Les uns se trouvent accélérés ou ralentis par les autres, conduits dans telle ou telle direction, placés de telle ou telle manière; et comme l'action est réciproque, c'est la vie la plus forte qui l'emporte. Le laurier, avec lequel la prêtresse se met en rapport de cette manière, la rend clairvoyante, et devient pour elle l'arbre des prophètes, de même que le chêne druidique du Zeus de Dodone, dont l'action est encore augmentée par la source qui coule à ses pieds, excite dans les prêtres du dieu un enthousiasme que dissiperait l'action calmante d'autres espèces végétales. La vie des plantes a donc son côté électrique et son côté magnétique. Tous les deux se révèlent dans tous les domaines du règne végétal, de même que dans la nature inorganique. Là comme ici ils sont inséparables l'un de l'autre, et se provoquent réciproquement. Les végétaux ainsi modifiés doivent avoir la propriété de produire dans tous les êtres vivants accessibles à leurs influences la même disposition à laquelle ils doivent eux-mêmes leur origine.

Or, que le règne végétal renferme en soi des dispositions électro-magnétiques qui sont comme les organes de la vie des plantes, c'est ce que prouvent les expériences faites par Amoretti. Celui-ci croit en effet avoir découvert que toutes les plantes sont électro-motrices non-seulement pendant qu'elles vivent, mais encore quand elles ont cessé de végéter; que les anthères ont un pôle positif dans la plante; tandis que les pistils se comportent négativement à l'égard des premiers; que toute semence propre à la germination

a deux pôles ; que dans les sexes partagés entre les différentes fleurs d'une même tige ou distribués sur des individus séparés, les fleurs mâles ont une polarité positive, et les fleurs femelles une polarité négative ; que, dans le dernier cas, la différence s'étend jusqu'à la tige et au tronc ; que, lorsque les deux semences, mâle et femelle, mûrissent unies ensemble dans une même cosse ou séparées dans les boutons, les plantes qui sortent d'une semence positive doivent produire de nouveau une semence positive aussi, et se trouvent déjà dans le germe marquées d'un caractère positif, comme les autres sont marquées d'un caractère négatif au contraire. Que les arbres frappés de la foudre sont, depuis la racine jusqu'au sommet, et le long des branches, à des intervalles d'environ deux pieds, disposés positivement et négativement tour à tour ; que cette disposition persévère, et qu'on la retrouve même dans le bois fossile.

Il serait curieux de savoir quel est le rapport de ce jeu des diverses forces de la vie à l'égard de l'action des éléments qui leur servent de voile ; mais l'état actuel de la science permet à peine de résoudre ce problème d'une manière satisfaisante. On sait, comme nous l'avons déjà dit, que le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote entrent dans la composition de toutes les substances végétales, et que toute la différence de celles-ci vient de la variété qui existe dans les rapports de ces divers éléments. Or de ces quatre éléments deux semblent avoir une polarité électromagnétique, et les deux autres la polarité contraire. On a constaté que les combinaisons les plus simples du carbone et de l'azote, lorsque le caractère négatif domine, forment les radicaux composés qui correspondent dans le règne

organique aux corps simple du règne inorganique, tels que les métaux et les substances analogues. Comme les métaux, ces radicaux composés doivent donc, lorsque le caractère positif survient en eux, éprouver un changement dans leur état, changement dans lequel les nouvelles combinaisons se partagent en deux branches, selon que l'acidité ou l'alcalinité végétale domine en elles. Ainsi nous trouvons dans une première série les huiles et les stéaroptènes, d'autant plus grasses et plus épaisses, et bouillant à une température d'autant plus haute que le carbone y est plus abondant, d'autant plus légères et volatiles qu'elles contiennent plus d'hydrogène. Puis nous trouvons dans l'autre série, d'un côté les acides quinique, méconique, lactucique, sinapique, fungique, bolétique, igasurique; de l'autre côté, les bases salines végétales, telles que la morphine, la narcotine, la strychnine, la brucine, la quinine, la vératrine, l'émétine, etc., puis, entre ces deux classes, d'un côté les substances astringentes, et de l'autre les amères; et enfin autour du point d'intersection les substances indifférentes, telles que l'amidon, la gomme, les mucilages, le sucre, etc. Mais il est très-difficile de connaître, d'après les expériences qui ont été faites, les effets spéciaux de ces substances sur un organisme très-impresionnable, parce que tous ces essais ont été faits avec des plantes ou des parties de plantes vivantes, et composées d'un grand nombre d'éléments. Il serait à désirer que l'on profitât de la première occasion favorable pour explorer davantage ce domaine.

CHAPITRE XIII

Rapports magiques avec le règne animal. Comment l'origine des peuples agriculteurs, pasteurs et chasseurs, se rattache à la jouissance du fruit défendu. De la puissance magique de l'homme sur certains animaux, sur les serpents par exemple. Explication de ce symptôme par le traitement magnétique des animaux. Comment l'homme est dominé à son tour par ceux-ci. Phénomènes extraordinaires résultant de la morsure de la tarentule. Comment l'homme prend quelquefois la nature des animaux. Des loups-garous. Origine du culte rendu aux animaux dans l'antiquité.

La jouissance du fruit défendu a troublé les rapports de l'homme avec la nature; de telle sorte que, abandonnée à elle-même, elle ne lui donne que de mauvaises herbes et des ronces, et qu'il est obligé de lui arracher péniblement, en cultivant le sol, les herbes et les fruits dont il doit se nourrir. La même chose est arrivée dans le règne animal, et il ne nous est resté que de faibles débris de la puissance que nous avons sur les animaux à l'origine. Ceux-ci se sont partagés, pour ainsi dire, en deux classes. Les uns ont conservé pour l'homme un certain attachement, et sont restés avec lui comme animaux familiers et domestiques : de là est venue la condition de pasteur. Les autres se sont éloignés de lui, au contraire, et sont devenus errants; ou bien, tournant contre lui leurs cornes, leurs dents ou leurs griffes, ils l'ont forcé d'employer contre eux la force et la ruse; et c'est de là qu'est venue la condition de chasseur. Mais comme l'homme peut s'élever au-dessus de lui-même, ou descendre plus bas encore, ses rapports à l'égard du règne animal et du règne végétal sont susceptibles aussi d'une certaine élévation ou d'une

certaine dépression. Dans l'un et l'autre cas, ses rapports naturels font place à des rapports magiques, qui peuvent être, ou des dons de la nature, ou l'effet de quelque malédiction, de quelque maladie et d'une sorte de contagion naturelle. Si donc l'homme peut, d'un côté, exercer une puissance magique sur certaines espèces animales, il peut, au contraire, devenir en quelque sorte leur esclave. Dans le premier cas l'animal est humanisé, pour ainsi dire; et dans le second cas l'homme est abruti. Ce sont ces deux états que nous allons étudier dans ce chapitre.

La première espèce animale qui se présente ici à nos observations, c'est celle du serpent, de cet animal mystérieux sous la forme duquel a eu lieu à l'origine la première tentation d'où est résulté l'abrutissement primitif et radical de l'homme. Symbole de toute magie, le serpent a su charmer notre premier père par ce même regard qui encore aujourd'hui attire les petits oiseaux, de sorte qu'ils ne cessent de voler ou de sauter jusqu'à ce qu'il les ait engloutis dans sa gueule. Mais il se laisse à son tour volontiers charmer par l'homme. Expression parfaite de l'opposition qui gît au fond de tout ce qui est terrestre, il porte la mort dans son venin et une source de rajeunissement dans sa peau. Tantôt il cherche sous la terre la fraîcheur et l'obscurité, et tantôt, au contraire, il aime à se réchauffer au soleil, et à cuire son venin sous ses rayons brûlants, après avoir dormi pendant l'hiver. Animal venimeux et salutaire, répandant une odeur infecte et un doux parfum, brillant de l'éclat des plus belles couleurs, ou blessant le regard par les nuances les plus repoussantes, il est, plus que tous les autres animaux, un objet de haine et d'épou-

vante pour l'homme; et cependant il peut entrer avec lui dans les rapports les plus familiers; de sorte que celui-ci, lorsqu'il en a reçu la puissance, peut attirer de leurs trous les serpents les plus venimeux, les prendre avec les mains, les rouler autour de ses bras et de son cou, et jouer avec eux comme avec les bêtes les mieux apprivoisées, tandis que les espèces innocentes sont considérées comme portant bonheur à l'homme, qui les souffre volontiers chez lui et les nourrit de lait ou d'autres choses. Ce rapport était déjà connu du temps de Salomon, comme nous le voyons par ces paroles du psaume LVIII: « Leur fureur est semblable à celle du serpent, à celle d'une vipère sourde, qui ferme son oreille pour ne point entendre la voix de l'enchanteur qui sait bien enchanter. »

Pline désigne comme enchanteurs en ce genre les Ophio-gènes, dans l'Hellespont, lesquels pouvaient, par le seul contact, guérir les morsures de serpent, et en extraire le venin par la seule imposition des mains. Il ajoute que, d'après Varron, il y avait encore dans cette contrée des hommes dont la salive était un excellent remède contre la morsure des serpents. Mais c'étaient surtout les Psylles, tribu africaine nommée ainsi de leur roi Psyllus, dont le tombeau se trouve dans les grandes Syrtes, qui se distinguaient en ce genre; car leur corps renfermait un venin terrible pour les serpents, et exhalait une odeur qui endormait ceux-ci. La chose allait si loin, qu'ils avaient coutume d'exposer aux serpents les plus furieux les enfants nouvellement nés, afin d'éprouver par là la fidélité de leurs femmes, parce qu'ils ne fuyaient point devant ceux qui étaient le fruit d'un adultère. Cette tribu avait été, il est vrai, anéantie par les Nasamons, qui s'étaient empa-

rés de leur pays; mais la race s'était conservée par les vagabonds, ou par ceux qui n'avaient pas été présents à la bataille, et il en existait encore quelques individus. Il y avait aussi en Italie le peuple des Marse, issu d'Anguistia, fille de Circé, et qui possédait la même vertu. Saint Augustin raconte de ces derniers que les serpents connaissaient si bien leur voix et leur étaient si obéissants, que, dès qu'un Marse parlait, ils sortaient aussitôt de leurs trous. (*De Genesi ad litteram*, l. II, c. 28.) Beaucoup d'autres témoins dignes de foi confirment cette assertion de saint Augustin. On attribuait aussi la même propriété aux Oblogènes, peuplade de l'île de Chypre; et leur envoyé Hexagone en donna une preuve en se faisant jeter dans un tonneau rempli de serpents, qu'il conjura tous, de sorte qu'aucun n'osa lui faire de mal; mais ils s'enlaçaient doucement, au contraire, autour de lui, et le léchaient avec leurs langues. Il y avait aussi autrefois en Égypte des hommes qui, en claquant des doigts, attiraient ces animaux hors de leurs trous, et les congédiaient après leur avoir donné du vin à boire et quelque mets doux à manger. Avicenne rapporte qu'il y avait dans la Damascie des hommes dont le corps était inaccessible aux morsures des serpents, à moins qu'ils ne les eussent excités à les mordre, et, dans ce cas, ceux-ci mouraient à l'instant. Avicenne, ayant entendu parler de ces hommes, se rendit dans un endroit où l'on faisait des expériences de ce genre avec un grand serpent; mais lorsqu'il fut arrivé, l'homme qui les faisait était mort. Cependant il vit son fils, qui faisait comme lui des choses merveilleuses. Il ajoute cependant que cette faculté ne garantissait pas contre tous ces reptiles, et que l'un de ces enchanteurs,

après avoir pris impunément un nombre infini de serpents, fut mordu à la fin, et en mourut.

Ce que les anciens racontent ici est confirmé par les expériences des voyageurs modernes, qui ont trouvé de ces enchanteurs de serpents dans toutes les contrées du monde. Encore aujourd'hui ils sont nombreux dans l'Inde. Ils prennent, disent-ils, de la poudre de serpent et se frottent le corps avec un onguent de la même espèce; après quoi ils sont persuadés qu'aucun de ces animaux ne peut leur faire de mal. On connaît les expériences faites sous ce rapport par Lane en Égypte. Il vit souvent des enchanteurs faire sortir des serpents des trous d'une maison à l'aide de certaines formules. Il fait remarquer, comme Avicenne, que ces formules ne sont pas toujours sûres; et il cite l'exemple d'un enchanteur qui, après avoir ainsi dompté un grand nombre de ces bêtes, mourut mordu par un serpent à lunettes.

Quant aux enchanteurs de la Barbarie que Riley vit dans le désert pendant sa captivité, leur puissance sur ces animaux venait surtout du charme des sons et de la connaissance qu'ils avaient des remèdes qui neutralisent leur venin. Ils se servaient surtout dans leurs expériences du serpent à quatre pieds nommé Efflah, et du Beiskah du petit Atlas, à huit pieds et d'une couleur noire. Dans une expérience dont il fut témoin, deux de ces serpents se jetèrent sur un des Arabes qui les maniaient. Dardant sur lui leurs regards enflammés, avec des sifflements épouvantables, ils le mordent d'abord au-dessus de la hanche, puis au cou, et s'enroulent autour du cou, des bras et des jambes. L'Arabe, poussant des cris affreux, la bouche écumante, lutte sans succès contre eux. Ils le serrent tou-

jours plus étroitement, de manière qu'il a peine à respirer. Ils le mordent tantôt ici, tantôt là, jusqu'à ce qu'enfin il tombe à terre le corps couvert de bave et de sang, se roule au milieu d'effroyables convulsions, et reste étendu sans mouvement et sans vie. Mais voici qu'on entend le son d'une flûte dans la chambre voisine. Les serpents écoutent, leur fureur s'apaise peu à peu; ils se détachent du corps de l'Arabe et retournent dans leurs cages pour y être renfermés de nouveau. Le compère qui avait joué de la flûte arrive, ouvre les mâchoires du moribond avec un ciseau, et lui verse dans la bouche quelques gouttes d'un liquide noir, puis il lui en frotte ses blessures, et lui en fait respirer les exhalaisons. Le moribond commence à donner quelque signe de vie; l'enflure se dissipe peu à peu; il revient à lui en bâillant, mais tellement épuisé encore qu'il ne peut se soutenir debout. C'était l'haleine et la bave des serpents qui avaient produit ces symptômes de mort; car on leur avait arraché auparavant leurs dents venimeuses, dont la morsure, disait l'Arabe, ne pouvait être guérie que par une puissance extraordinaire, comme celle dont l'Éternel l'avait donné lui et son compagnon.

Les serpents ne sont pas au reste les seuls animaux capables d'entrer dans de tels rapports avec l'homme. D'après Pline, dans son *Histoire naturelle*, l. VIII, le peuple de l'île de Tentyre était naturellement antipathique aux crocodiles du Nil, qui fuyaient rien qu'à les sentir, comme les serpents devant les Psylles; et jamais on ne les voyait approcher de leur île. Ces insulaires, dit-il, sont petits, mais doués d'une très-grande présence d'esprit devant ces animaux, qui du reste sont très-audacieux contre ceux qui

fuient à leur approche, et lâches à l'égard de ceux qui les attaquent. Lorsqu'ils vont se baigner dans le fleuve, ils ne craignent donc pas de les rencontrer. S'ils en trouvent un, saisissant le moment favorable, ils s'élancent sur son dos, et au moment où il ouvre la gueule pour les mordre ils y introduisent une massue; et, la prenant par les deux bouts, ils s'en servent au lieu de bride pour le conduire à terre. Aussi leur voix seule effraie déjà tellement cet animal qu'ils le forcent à rendre les cadavres de ceux qu'ils ont dévorés, pour les ensevelir. Villamont, dans son *Itinéraire*, l. III, 12, rapporte que de son temps les pêcheurs de cette contrée exerçaient encore cet art. Il en est d'autres dont la voix exerce un pouvoir semblable sur les rats; de sorte que ceux-ci s'arrêtent dès qu'ils l'entendent. (Wierus, *de Mag. infam.*, p. 92.) Grillaud raconte aussi dans son livre *des Sortilèges*, question VIII, p. 143, que peu de temps avant que le pape Adrien VI fit son entrée à Rome, il y vit un Grec qui d'un mot apaisa tellement la fureur d'un taureau sauvage qui paissait dans la forêt avec d'autre bétail, qu'il put le saisir par les cornes, et le conduire avec une corde très-faible, mais préparée d'une manière magique, l'espace de quatre à cinq milles, au milieu de la nuit. Ce fait était connu, car plus de deux cents personnes en avaient été témoins. « Plus tard, ajoute Grillaud, je vis cet homme dans la prison du Capitole; et il avoua sans détour qu'il faisait tout cela et beaucoup d'autres choses encore seulement en prononçant certaines paroles. Il échappa de sa prison avant la fin de son interrogatoire, par la faveur du peuple et la protection de quelques grands. »

Si l'on veut rechercher les causes de ces phénomènes, il

est facile de voir qu'elles appartiennent à différents ordres. Il en est une d'abord qui domine toutes les autres : c'est cet instinct qui fait reconnaître à tous les animaux dans l'homme un être supérieur à eux. C'est cette supériorité qui lui a fait apercevoir à lui-même dans la nature la loi de la compensation, dont il a su tirer profit afin d'augmenter sa puissance. En vertu de cette loi, l'univers est disposé de telle sorte que tout se balance avec harmonie. L'attaque provoque la défense, le torrent qui déborde trouve une digue qui l'arrête, un lien trop serré une force qui le délie, et chaque poison son antidote. Les poisons fournis par le règne animal trouvent aussi dans le règne végétal leurs remèdes ; de sorte que la bave venimeuse du serpent se trouve paralysée dans ses effets par le suc d'une certaine plante américaine. L'homme a connu de bonne heure ces antidotes, et a su de bonne heure aussi s'en servir. Ce n'est pas seulement dans les plantes, mais c'est encore dans l'homme lui-même que la nature a déposé ses poisons et ses antidotes ; et l'on trouve en effet des individus disgraciés ou favorisés par elle, qui ont en eux, comme les plantes ou certaines espèces animales, une vertu salutaire ou capable de donner la mort, laquelle, pour devenir efficace, n'a besoin que d'être connue de celui qui la possède. Mais de même que les poisons et les antidotes se font équilibre dans la matière, de même aussi les forces et les instincts se balancent réciproquement dans le règne organique ; et tout ce qui peut servir à manifester ces mouvements de l'âme et de la vie peut aussi concourir à cet équilibre. C'est ainsi que les manipulations magnétiques sont efficaces pour dompter et apprivoiser les animaux les plus féroces. Les anciens connaissaient déjà l'art d'appri-

voiser les lions, et cet art reposait probablement sur le magnétisme. Les expériences qu'on a faites dernièrement avec les dompteurs d'animaux, et dans les armées pour dresser les chevaux, conduisent aux mêmes conclusions.

Le son est aussi un des moyens les plus efficaces en ce genre, particulièrement pour les animaux des espèces inférieures, tels que les insectes et les reptiles. L'antiquité connaissait déjà l'influence du bruit de l'airain sur les abeilles. Mais des observations récentes indiquent de plus que toute leur économie domestique et la manifestation de l'instinct social qui les distingue à un si haut degré se rattachent aussi au son. Le serpent de son côté, qui tantôt dans son trou semble une matière inerte, et tantôt, semblable au métal, s'élance comme poussé par un ressort élastique, est extrêmement impressionnable sous ce rapport. Frappé par les sons qu'il entend, il s'abandonne volontiers à leur rythme; il cède à leur puissance, au milieu même de ses accès de fureur, et rentre docilement dans l'inertie et le silence où s'écoule sa vie. Si le son exerce sur lui un tel empire, il ne peut être insensible non plus à la parole articulée. Celle-ci, en effet, lorsque la vie se trouve surexcitée d'une certaine manière, peut être entendue immédiatement, comme elle l'est ordinairement par le moyen de l'oreille; elle peut alors, même lorsqu'elle n'est pas comprise, produire son effet; et c'est ainsi que l'on explique comment ceux qui sont privés de l'usage de leurs sens peuvent entendre néanmoins les conjurations ou les commandements qu'on leur adresse.

. Mais si l'homme peut, en se servant de la puissance qui réside en lui, marquer, pour ainsi dire, les animaux de son

empreinte et les assouplir à ses lois, il peut aussi de son côté se laisser dominer par eux ; et cela peut venir soit de lui , soit de leur part. Il peut arriver en effet que la force vitale d'un animal, enflammée par quelque surexcitation malade, se développe d'une manière monstrueuse ; de sorte que , mise en rapport avec la force vitale de l'homme , elle absorbe celle-ci , et se l'approprie jusqu'à un certain point. On sait que le virus rabique du chien ou de tout autre animal susceptible de rage peut être inoculé à l'homme , et lui communiquer la nature animale ; de sorte qu'il devient enragé lui-même , et ressent un besoin irrésistible de mordre. Mais la nature du chien se manifeste en lui par d'autres symptômes encore. On cite entre autres un hydrophobe chez qui l'odorat était devenu tellement pénétrant qu'il sentait de loin tous ceux qui venaient le voir , et les appelait par leur nom avant qu'ils fussent devant lui. (Borell., *Centur.* in , obs. 68.) D'autres phénomènes observés dans l'hydrophobie permettent de pénétrer jusqu'à un certain point la nature de ces états extraordinaires. Plusieurs personnes ayant reçu d'un chien le virus rabique ont déclaré que leur frayeur de l'eau venait de ce qu'ils y apercevaient l'image du chien qui les avait mordues.

Nous trouvons dans les lettres du docteur Saint-André à quelques-uns de ses amis , sur la magie , une observation remarquable faite sur la tarentule , qui , innocente tout le reste de l'année , ne devient venimeuse dans la Pouille et dans la Calabre que pendant les jours de la canicule ; de sorte que sa morsure porte au rire et aux pleurs , au sommeil et à l'insomnie , à la crainte et à la férocité , aux vomissements et aux sueurs. Le patient dont parle Saint-

André était un Napolitain, soldat au régiment d'infanterie de la Marre, qui avait été mordu par la tarentule. Tant qu'il resta en Italie, ses accès le reprenaient une fois régulièrement chaque année; mais en France il en avait quatre. Il tombait dans une mélancolie profonde, et c'est par là que s'annonçait le début du mal. Son visage devenait blême, ses yeux hagards; il pouvait à peine respirer, et se sentait étouffer faute d'air. Puis, le mal augmentant, il était renversé à terre, sans mouvement, sans connaissance, sans souffle, et le sang lui sortait de la bouche et du nez. Il serait infailliblement mort si l'on ne se fût hâté de faire venir des musiciens qui lui tenaient leurs violons aux oreilles, et en jouaient aussi fort qu'ils pouvaient. Au bout de quelque temps, ses mains commençaient à remuer, et indiquaient ainsi le retour des esprits vitaux. Ce mouvement se communiquait bientôt au reste du corps, de sorte qu'il suivait des mains et des pieds la mesure du morceau qu'on lui jouait; et à la fin, sautant avec impétuosité, il prenait un de ses camarades, et dansait avec lui comme le virtuose le plus habile. Cette danse durait sans interruption pendant près de quarante-huit heures, à l'exception de quelques instants pendant lesquels il respirait un peu lorsqu'il était trop fatigué. On lui donnait ensuite un peu de vin et un œuf bouilli dans du lait. Dès qu'on apercevait que son accès allait le reprendre, les musiciens se mettaient à jouer, et le malade recommençait à danser. Lorsque l'accès était passé, il courait par les champs, afin de dissiper complètement par la transpiration et la sueur le principe contagieux.

Saint-André le vit plusieurs fois danser ainsi, un sabre nu à la main, et se blesser le bras gauche, qui était nu;

mais il guérissait à l'instant ses blessures avec sa salive , qui semblait se changer en un baume salutaire. Si les violons cessaient de jouer, ou si une corde se brisait , il retombait sans connaissance comme il était auparavant ; et pour le tirer de cet état il fallait lui jouer de nouveau du violon aux oreilles. Mais l'observation la plus remarquable fut celle que fit le docteur avec le miroir. Celui-ci était sur une table , dans la chambre où avait lieu l'accès, et l'on voyait le malade s'agenouiller souvent devant lui, comme pour y adorer quelque chose. C'est qu'il y voyait l'image de la tarentule qui l'avait piqué. Si l'on ôtait le miroir, ou si on le mettait du côté opposé, le malade, quoiqu'il n'eût pu le voir, retombait aussitôt sans mouvement et sans vie. La même chose arrivait lorsque quelqu'un entraînait avec un ruban noir dans le lieu où il était. Les violons avaient beau jouer, il fallait pour le rappeler à lui remettre le miroir à sa place ou emporter le ruban noir. La couleur rouge lui était, au contraire, très-agréable et l'excitait à danser. Saint-André conseilla aux médecins du régiment de le purger, de cautériser l'endroit où il avait été piqué, et d'y appliquer des fers brûlants. Mais il mourut quelque temps après, au milieu d'un accès qu'il eut dans une rue et dans un lieu où l'on ne put le secourir.

Ce qui frappe dans ce rapport , c'est d'abord cette circonstance que les accès, après s'être produits une fois par an, au jour anniversaire où avait eu lieu la morsure, parurent ensuite quatre fois l'année. L'influence des couleurs n'est pas moins remarquable. Le noir, qui, comme la nuit, absorbe toute la lumière, liait la vie chez le malade, et produisait en lui des crampes, tandis que le rouge excitait au contraire une réaction contre le poison et le poussait à dan-

ser. La vertu salutaire de sa salive pour guérir les blessures qu'il se faisait en dansant est un fait digne aussi d'attention, et que nous aurons occasion d'étudier plus tard. Mais la circonstance la plus intéressante sous tous les rapports c'est sans contredit l'apparition dans le miroir de l'image de la tarentule qui l'avait piqué et les honneurs qu'il lui rendait. La rechute était chez lui la reproduction exacte du premier accès ; l'animal qui en avait été la cause devait donc s'y retrouver. Son image, produite comme vision interne dans l'âme du patient, et réfléchi extérieurement dans le miroir, était le lien du rapport entre la tarentule véritable et ses émanations qui agissaient encore en lui. Cette image paraissait donc à la place de la tarentule elle-même dans chaque nouvel accès. Le malade, lié par ce rapport à l'esprit animal qui le dominait, se sentait saisi par lui dans ses rechutes. Il voyait présente la bête qui l'avait infecté de son venin ; il sentait sa vie surexcitée à son approche, et s'affligeait de son absence dès qu'on enlevait le miroir où lui apparaissait son image. Il reconnaissait en elle son maître, et se prosternait devant elle avec respect. Cette histoire nous découvre l'origine de l'idolâtrie et la manière dont celle-ci s'est établie dans le monde. Que voyons-nous ici en effet ? Un homme possédé par la tarentule. Après la possession vient la vision de l'objet qui l'a produite ; puis un culte formel, des hommages et des danses. Or il en est ainsi de toute puissance de la nature qui s'empare de l'homme et se l'asservit. Il lui faut un culte, et l'orgie qui accompagne celui-ci est tout à la fois et la manifestation du mal et le remède qui le guérit, au moins pour quelque temps. Or toutes les parties de l'univers peuvent être l'objet de ce culte, et il n'est pas une seule chose qui ne puisse de-

venir un fétiche pour l'homme, parce qu'il n'en est pas une seule qui ne puisse s'emparer de lui et exercer sur lui un pouvoir magique. Non-seulement la tarentule, mais le serpent fixe aussi quelquefois son image dans l'esprit de ceux qu'il a mordus. Et la voyante de Prevorst, ayant été mise en rapport avec une tige d'absinthe, aperçut dans ses visions une montagne plantée de cette herbe, et elle ne put être délivrée de cette vue que par l'emploi de la baryte sulfatée.

Si l'homme, par la force ou par la contagion, peut tomber au pouvoir des animaux, il peut aussi, descendant lui-même de la hauteur où Dieu l'a placé, être poussé à cet assujettissement honteux soit par quelque disposition naturelle, soit par son abrutissement; il peut, en laissant son imagination s'empreindre pour ainsi dire des habitudes et de la condition de la nature animale, finir par prendre celle-ci, et se transformer pour ainsi dire en elle. Déjà, dès les temps les plus anciens, les légendes des peuples font mention de ces sortes de métamorphoses; et celles que nous raconte la mythologie reposent en partie sur cette croyance populaire. On connaissait alors la puissance de ces instincts violents qui résident au fond de la nature humaine, et dont chaque homme sent les atteintes dans le cours de sa vie, d'autant plus qu'à cette époque la civilisation ne les avait point encore domptés et assouplis; et c'est de là que sont venues toutes ces métamorphoses que nous raconte la mythologie, et par lesquelles les dieux punissaient ceux qui avaient cédé à l'entraînement de leurs mauvaises passions. Plusieurs signes et plusieurs phénomènes d'un caractère équivoque, que le sens naturel des hommes de cette époque avait saisis avec avidité, leur avaient

rendu la chose croyable. Ainsi, pendant que Zeus vivait encore sur la terre, Lycaon, roi des Arcadiens, ayant servi de la chair humaine à ce dieu, qui était descendu chez lui, c'est-à-dire lui ayant offert des sacrifices humains, celui-ci, irrité, l'avait changé en loup, et l'avait condamné à errer dans les bois en hurlant comme les loups. A partir de ce moment, quiconque goûtait du foie de l'enfant que les Arcadiens immolaient à Zeus Lycæus était changé en loup de même que celui qui lui avait offert la première victime humaine; et c'est ce qui arriva à Déménète, qui, après avoir repris sa forme primitive, au bout de dix ans, obtint le prix du pugilat aux jeux Olympiques. (Pline, l. viii, 34.) Aussi c'était un usage dans ce pays de tirer au sort chaque année quelqu'un de la famille d'Anthos, que l'on conduisait sur le bord d'un lac. Là, après avoir suspendu ses habits à un chêne, il passait le lac à la nage; et une fois arrivé dans le désert il était changé en loup, et vivait avec les loups neuf ans sous cette forme. Si pendant ce temps il s'était abstenu de chair humaine, il repassait le lac à la nage, et reprenait, avec sa forme primitive, les habits qu'il avait laissés sur la rive, ayant seulement neuf ans de plus. (*Ibid.*)

Ces légendes ne sont point particulières aux Arcadiens. Hérodote parlant des Neuriens, Scythes d'origine, qui avaient été contraints de quitter leur patrie, chassés par les serpents, dit au quatrième livre de son *Histoire*, 103 : « Ces hommes sont des magiciens; car les Scythes et les Hellènes établis en Scythie rapportent que chaque Neurien est changé en loup pour quelques jours, une fois dans l'année, et qu'ensuite il reprend son ancienne forme. Je ne crois pas ce qu'ils disent, ajoute-t-il à sa manière; mais ils le disent

néanmoins, et affirment la chose par serment. » Ces mêmes Neuriens, émigrant plus tard au fond du Nord, ont emporté avec eux cette légende dans leur nouvelle patrie ; et elle s'est répandue parmi les peuples slaves de ces contrées, qui appellent le loup-garou Wilkolak en polonais, et Wakodlak en serbe. La légende s'est conservée jusqu'à nos jours le long du Bug, en Podlachie, et ailleurs. Les sorciers et les sorcières de ce pays ont le pouvoir de changer les gens en loups-garous en mettant sur le seuil de leur porte une ceinture tortillée, et en versant sous leurs pieds un breuvage où l'on a fait bouillir du bois et du tilleul. Ces loups-garous se distinguent des loups ordinaires en ce qu'ils sont beaucoup plus grands et plus audacieux. Ils se jettent sur les hommes en hurlant, les tuent ou les blessent ; ils sont surtout très-avides du sang des jeunes gens, et attaquent de préférence les enfants. Lorsque le temps de leur métamorphose est passé, ils tombent dans un sommeil profond, et se réveillent sous la forme humaine, mais nus, et de telle sorte qu'ils perdent complètement le souvenir des années pendant lesquelles ils ont vécu comme loups. (*Légendes populaires polonaises de Woyciki.*)

Nous retrouvons la même légende au xvi^e siècle dans la Livonie, la Samogitie, la Courlande et les contrées environnantes. On raconte en effet que dans ces pays, chaque année, à la fête de Noël, un personnage mystérieux parcourt en boitant le pays, invitant tous les siens à le suivre ; et lorsqu'ils tardent il leur envoie un homme grand et fort qui les pousse devant lui avec des fouets tressés de fil de fer, et les frappe si cruellement qu'ils s'en ressentent pendant longtemps. Le chef marche le premier, suivi d'une troupe innombrable. Ils arrivent à un fleuve, qu'ils passent

à la nage; après quoi tous étant changés en loups se jettent sur les troupeaux qu'ils rencontrent et font tout le mal qu'ils peuvent, sans pouvoir nuire aux hommes cependant. Ils vivent ainsi pendant douze jours, après lesquels ils reprennent la forme humaine près du même fleuve où ils l'ont quittée. Peucer, qui raconte cette légende, l'a apprise de voyageurs très-dignes de foi, qui la lui avaient communiquée d'après des informations juridiques; et Bodin, dans sa *Démonomanie*, l. II, p. 260, confirme la chose par le témoignage de Languet, qui avait été en Livonie, et qui assure que c'est une croyance générale dans le peuple de ce pays. Camden raconte la même chose des loups-garous irlandais dans la seconde partie de son *Hibernie*. Nous trouvons dans cette légende un reflet de l'armée furieuse dont nous avons parlé plus haut. La marche de cette armée vers le mont Horsil durait douze jours, et commençait au solstice d'hiver vers la fête de Noël. Ces douze jours sont donc les jours caractéristiques qui commencent la nouvelle année. Au lieu de la fée Holla, c'est un boiteux qui apparaît ici, et qui désigne le soleil d'hiver, épuisé, sans force, et se traînant avec peine. L'armée est suivie par celui qui fait germer, développe, et pousse en quelque sorte devant lui tous les éléments terrestres; il la fait marcher à coups de fouet. La rivière est le fleuve de l'année que le soleil traverse, et qu'il repasse ensuite, en reprenant son éclat accoutumé.

Saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, livre XVIII, c. 18, nous parle d'une autre légende qui appartient au même cercle que celle dont il vient d'être question. « Pendant que nous étions en Italie, dit-il, on nous parla d'une certaine contrée de ce pays où il y avait des femmes qui, pratiquant

la magie, donnaient à manger à certains voyageurs d'un fromage qui les changeait aussitôt en bêtes de somme. Ces hommes, après avoir porté pendant quelque temps les fardeaux dont on les chargeait, reprenaient leur forme accoutumée. On disait aussi qu'ils ne perdaient point la raison, mais qu'ils avaient conscience de leur état. » Cette légende, qui sert de base à la fable de l'*Ane d'or* d'Apulée et à d'autres de ce genre, s'est conservée dans ces pays jusqu'au temps de Grégoire VII; car Pierre Damien la rapporte presque dans les mêmes termes, comme un fait qui s'était passé sur la route de Rome. (Vincent de Bauvais, *Miroir naturel*, livre III, 109.) Mais l'exemple que saint Augustin ajoute à ce passage pour le confirmer nous ramène à la vérité naturelle qui sert de base à cette légende : « Un certain Prestance, dit-il, raconte que son père, ayant mangé chez lui de ce fromage empoisonné, s'endormit dans son lit d'un sommeil si profond qu'on ne put le réveiller. Au bout de quelques jours cependant, s'étant réveillé de lui-même, il raconta, comme s'il eût rêvé, qu'il avait été changé en cheval, et avait porté du blé à des soldats dans la Rhétique, avec d'autres bêtes de somme. On trouva à l'inspection que tout ce qu'il avait raconté comme un songe avait eu lieu réellement. Un autre rapporte aussi qu'un jour, avant de s'endormir, il vit entrer chez lui un philosophe très-célèbre qui lui expliqua plusieurs propositions de Platon qu'il avait refusé autrefois de lui éclaircir. Il lui demanda pourquoi il faisait maintenant ce qu'il avait refusé de faire auparavant. « Je ne l'ai pas fait, répondit l'autre, mais j'ai rêvé seulement que je le faisais. » Ainsi, une image fantastique montra à cet homme éveillé ce que l'autre avait vu dans le sommeil.

Ceci nous fut raconté non par des hommes peu dignes de foi, mais par des hommes, au contraire, en qui nous pouvions avoir toute confiance. »

Saint Augustin n'avait pas été trompé en effet; l'apparition était le résultat d'un état si fréquent dans l'antiquité que les Grecs avaient un nom pour le désigner : ils l'appelaient *lycantropie*; les Arabes l'appellent *chatrab*, d'un animal qui court sur l'eau et qui ressemble à la poule d'eau; car chez ce peuple, c'est surtout sous la forme d'un oiseau qu'avait lieu cette illusion. Quelquefois cependant elle se produisait sous la forme d'un lion, comme ailleurs sous celle d'un chien, d'un ours, d'un chat; et même dans les temps plus récents il est encore fait souvent mention de ce mal, et des récits qui sont parvenus jusqu'à nous renferment plusieurs circonstances qui nous permettent de bien étudier cet état. Ainsi, Guillaume de Paris, dans son livre *de Universo*, c. 43, cité par Pierre le Loyer dans ses *Livres des Spectres*, raconte qu'il a connu un homme lequel se croyait changé en loup, et qui, à certaines époques déterminées, se cachait dans une grotte située au milieu d'un fourré très-épais : là, plongé dans le sommeil, il s'imaginait qu'il était vraiment un loup. A force de l'épier, on finit par découvrir l'endroit où il était, et on le trouva dormant dans une sorte d'extase. — Dans le duché de Prusse, les paysans prirent un de ces loups-garous qui mangeaient leur bétail, et le conduisirent à leur maître. C'était un homme sauvage, difforme, ayant le visage couvert de blessures et de cicatrices que lui avaient faites, disait-il, les morsures des chiens pendant qu'il était changé en loup, ce qui lui arrivait deux fois dans l'année, aux deux solstices. A ces deux époques il devenait tout à fait

sauvage, et se sentait forcé par un instinct naturel de se cacher pendant quelque temps dans les forêts les plus épaisses. Lorsqu'il devait être métamorphosé, il sentait d'abord un frisson et un tremblement dans tout le corps. D'autres, au contraire, sont transformés subitement et renversés à terre, privés de sentiment et de vie. On garda cet homme longtemps en prison dans le château, et on recommanda au geôlier de l'observer attentivement, pour voir s'il ne serait pas changé en loup. Mais il conserva sa forme humaine. (*Magiologia*, Bâle, 1674, p. 366.) Maiole, dans son livre des *Jours caniculaires*, t. VII, *Colloq. de Sagis*, p. 487, raconte qu'un paysan, non loin de Riga, soupant chez le commissaire de son maître, fut renversé de son siège après le repas, et resta ainsi étendu par terre privé de tout sentiment. Le commissaire pensa que ce devait être un loup-garou. Il ordonna donc aux gens de sa maison d'aller se coucher, et de laisser là le paysan, qui ne revint à lui que le lendemain matin ; après quoi il s'en alla. Le commissaire, ayant appris le lendemain qu'un cheval avait été tué la nuit dans la prairie, soupçonnant le paysan, le fit mettre sous bonne garde, et le questionna à ce sujet. Le paysan avoua que le soir il avait vu voler un cousin, qu'il l'avait pris pour un être malfaisant, qu'il s'était mis à le poursuivre, que le cousin s'était caché derrière un cheval dans le pré, qu'il avait voulu le tuer avec sa faucille, mais qu'il s'était soustrait au coup dont il voulait le frapper, et qu'à sa place il avait tué le cheval.

Gille Germar, de Lyon, fut accusé devant le parlement de Dôle d'avoir tué, le jour de la Saint-Michel, sous la forme d'un loup-garou, une jeune fille de dix à douze ans, près du bois de la Serre, dans une vigne de Chastenois, non

loin de Dôle; d'avoir commis le crime en partie avec ses mains, qui ressembloient à des pattes, en partie avec ses dents, et, après avoir mangé la chair des bras et des jambes, d'en avoir porté encore à manger à sa femme; d'avoir, un mois plus tard, et sous la même forme, tué une autre jeune fille pour la manger, s'il n'en avait été empêché, selon son propre aveu, par l'arrivée de trois personnes; d'avoir, quinze jours plus tard encore, étranglé un enfant de dix ans dans la vigne de Gredisans, et d'avoir mangé la chair des pieds, des bras et du ventre; puis d'avoir tué, sous la forme d'un homme, et non plus sous celle d'un loup, un enfant de douze à treize ans dans la forêt du bourg de Pérouse, avec l'intention de le manger si on ne l'en avait pas empêché. Il confessa tout sans y avoir été contraint, et fut condamné à être brûlé. (Bodin, *Démonomanie*, l. II, p. 233.) — Guillaume de Brabant raconte, dans son histoire, que, de son temps, un homme intelligent d'ailleurs en était venu à s'imaginer qu'à certaines époques de l'année il était changé en loup, qu'il habitait les forêts et les tannières, et en voulait surtout aux enfants. On le trouvait souvent errant dans les bois comme un fou, mais il revint enfin à lui-même. — On a remarqué que ceux qui souffrent de ce mal ont le teint blême, les yeux secs et enfoncés, l'air hébété, qu'ils sont toujours altérés, que leur langue est sèche, et qu'ils n'ont presque point de salive; que leurs jambes sont couvertes de plaies faites par les morsures des chiens. — Des paysans amenèrent à P. Pomponace, célèbre médecin de son temps, un homme qu'ils avaient trouvé dans un champ, sur un tas de foin, et qui leur avait crié de s'en aller, parce qu'il était un loup, et qu'il les mangerait tous. Ils lui dirent qu'ils s'étaient déjà

préparés à l'écorcher, pour voir si, comme on le dit, sous une peau humaine, il cachait celle d'un loup, mais qu'ils s'étaient enfin décidés à le lui amener. Pomponace le guérit par des frictions, des évacuants, des bains caluants, et en l'épuisant par des saignées. (Vierus, *de Præst. Demon.*, livre III, p. 358.)

Ce que nous avons dit précédemment peut nous aider à expliquer ces faits. L'homme, dans la partie infime de son être, est comme un zoophyte, et se trouve ainsi en rapport avec le monde végétal tout entier. Si, par une sorte de contagion, il tombe sous l'empire des lois qui gouvernent ce domaine, il se sent attiré par lui d'un attrait invincible, et parcourt en descendant tous les degrés qu'il a parcourus en montant dans le sein de sa mère. Il peut de cette manière prendre la nature de la plante, et devenir comme un zoophyte contagieux. Mais l'homme n'est pas seulement planté parmi les plantes, il est encore animal parmi les animaux. Il était même à l'origine l'animal central, réunissant en lui la nature et la puissance de tous les autres. Tous lui étaient attachés, et n'avaient point besoin pour lui obéir d'être contraints par la force. Il était leur maître, ils étaient ses serviteurs : il était au milieu d'eux, ils étaient autour de lui, chacun à la place que Dieu lui avait marquée. Mais lorsqu'il eut perdu l'unité de son être, et qu'il y eut laissé pénétrer quelque chose de la nature de la périphérie, il perdit aussi de sa puissance, et c'est alors qu'on le vit se faire le serviteur de ceux qui devaient le servir. A mesure que, quittant sa position centrale, il se mêle aux êtres particuliers qui l'entourent, ceux-ci acquièrent plus d'empire sur lui. Chacun d'eux, et leur nombre est immense, peut venir à son tour l'enlacer dans

les liens d'une sympathie naturelle, s'emparer de lui et le fixer, pour ainsi dire, à la place où il est descendu. Il prend alors la nature et la couleur de l'être avec lequel il est entré en rapport ; et de même que le milieu peut s'échapper dans tous les rayons et devenir excentrique, ainsi la nature humaine peut prendre toutes les nuances, se produire sous le masque de tous les animaux, et suivre ainsi dans ses actions les instincts particuliers à chacun d'eux. Si donc les instincts du loup se sont développés en lui, soit par l'effet d'une maladie, soit par sa propre faute, il peut être tellement dominé par eux qu'il finisse par prendre la nature de cet animal et en être comme possédé. Il peut chercher la société des loups, hurler avec eux, être reconnu par eux comme un des leurs, et être poursuivi, au contraire, par les chiens qui croient voir en lui un ennemi. L'homme, au reste, prend ordinairement en ces cas extraordinaires la nature des animaux qu'il a habituellement sous les yeux. — On raconte qu'un gentilhomme espagnol errait dans les Pyrénées, parce qu'il avait pris la nature de l'ours. Le Bédouin, accoutumé aux mugissements des bêtes du désert, prendra plutôt la nature du tigre et du lion, ou suivra la timide gazelle à travers ses vastes solitudes. Ailleurs, ce sera le chien, le cerf ou tout autre animal plus familier au pays qui donnera la forme de cette métamorphose. Les femmes surprises par cette contagion singulière prendront souvent la nature du chat, ou de tout autre animal ayant un rapport particulier avec les instincts de leur être. Mais quel que soit l'animal qui s'empare de l'homme et qui infecte sa nature, il lui communique ses instincts et ses goûts. Le tigre lui donne sa soif du sang ; l'ours, sa nature sauvage ; le chat, son hy-

pocrite perfidie; le loup, la faim qui le dévore et qui cherche à se rassasier dans le sang de l'homme, même lorsqu'il n'est pas attaqué; et l'on peut voir ici un rapport intime entre cet état et le cannibalisme des anciens temps.

Les instincts animaux de l'homme se rattachant à la nature de son tempérament, celui-ci doit avoir une grande influence sur la forme du mal que nous étudions en ce moment. Il se produira donc le plus souvent, chez le cholérique, sous la forme d'une bête fauve et cruelle; chez le mélancolique, sous celle d'un animal timide et ami de la solitude; chez le flegmatique, sous celle d'un amphibie; chez le sanguin, sous celle d'un oiseau, du corbeau, de la corneille, comme nous en trouvons beaucoup d'exemples dans la sorcellerie. La contagion s'annonce ici, comme en beaucoup d'autres maladies, par un frisson et un tremblement de tout le corps; puis le malade est renversé et tombe dans une sorte d'état extatique, pendant lequel la conscience qu'il a de soi-même éprouve cette singulière métamorphose, et contemple les images nouvelles qui s'offrent à ses regards dans une vision tout animale, correspondant au changement qui s'opère en lui. C'est à ce cercle d'images qu'appartiennent probablement la plupart des meurtres commis, ou même avoués par les hommes atteints de ce mal. Mais à cet état d'insensibilité et de défaillance succède bientôt un état opposé, où le malade, emporté par une sorte de fureur, trahit au dehors les instincts de l'animal dont il a pris la nature. Ce n'est plus seulement en imagination, mais c'est en réalité qu'il étrangle, qu'il déchire et qu'il dévore. Or comme la vie animale est dans un rapport très-intime avec l'éclat du

soleil et de la lune, la maladie des hommes animalisés de cette sorte est soumise aux mêmes rapports ; et c'est pour cela que ce paysan dont nous avons parlé raconte que c'était toujours au temps des solstices qu'il devenait loup-garou. C'est tantôt le loup de l'été, dont le sang est enflammé par les ardeurs du soleil, tantôt celui de l'hiver, que la faim et le froid rendent furieux. Aussi ne faut-il pas douter qu'avec tous les autres instincts de la brute celui qui rattache le rut à certaines époques de l'année ne passe dans l'homme atteint de ce mal.

CHAPITRE XIV

Rapports des hommes entre eux. Rapports magiques des forces de la vie inférieure dans le royaume des morts. Des vampires. Résultat des informations juridiques sur ce point. Base des faits de cette sorte.

Si l'homme, outre ces rapports généraux avec tous les domaines de la nature, peut entrer encore en relation avec eux d'une manière extraordinaire et magique, il n'est pas étonnant qu'il puisse se trouver uni de cette manière à ses semblables, puisque déjà il existe entre tous les individus de la même espèce une certaine consonnance, en vertu de laquelle l'un peut s'emparer de l'autre, et se l'assujettir dans toutes les régions de son être, soit pour le bien, soit pour le mal. Ce rapport toutefois commence ordinairement dans la partie inférieure et végétale de l'homme. C'est après la mort, lorsque les forces de la vie supérieure se sont retirées, et lorsque le cadavre garde encore celles qui président aux fonctions de la vie végétale, que ces rapports

extraordinaires se produisent de la manière la plus frappante. Il monte de là dans les régions de la vie animale, et affecte particulièrement celle où réside l'appétit sexuel. Après avoir commencé par l'obsession, il monte bientôt jusqu'à la possession, et conduit quelquefois à la génération. Ces relations anormales se produisent à plusieurs degrés et sous plusieurs formes. Tantôt l'homme encore vivant peut communiquer à distance à un autre homme vivant comme lui les émanations de sa propre vie, et exercer sur lui une influence pernicieuse ou salutaire. Cette faculté est quelquefois l'effet d'une disposition naturelle, et se produit par la seule présence de celui qui la possède. D'autres fois elle attend pour se manifester le commandement de la volonté, et certaines manipulations ayant pour but d'amener le sommeil, ou quelque autre état qui lui ressemble, comme dans le magnétisme. C'est dans cet ordre que nous étudierons ce genre de rapports singuliers.

Au passage de la vie organique dans la vie purement physique de la nature extérieure se trouvent la mort et la corruption, où le corps, abandonné par le principe vital qui en retenait toutes les parties, retombe dans le domaine général de la nature, et se trouve assimilé de nouveau par elle. Si le métal ou le filet d'eau caché dans les profondeurs de la terre peut agir à distance sur l'homme, ou subir son action, il n'est pas étonnant que des rapports semblables puissent s'établir entre celui-ci pendant qu'il vit encore et ceux qui sont déjà sortis de cette vie et dont le cadavre repose dans la nuit du tombeau; et c'est dans les rapports de cette sorte que trouve son explication cet état singulier connu sous le nom de vampirisme.

Nous commencerons d'abord par bien établir les faits, tels qu'ils sont constatés par des informations juridiques. Nous y ajouterons ensuite ceux qui ont été observés d'une manière accidentelle, et ceux que le peuple raconte à sa manière, et nous essaierons ensuite de les expliquer d'une manière scientifique, en leur appliquant les principes que nous avons déjà posés plus haut.

Après qu'en 1718 une partie de la Servie et de la Valachie fut échue à l'Autriche, le gouvernement autrichien reçut plusieurs rapports qui lui étaient adressés par les commandants des troupes cantonnées dans le pays. On y disait que c'était une croyance générale parmi le peuple que les personnes mortes, mais vivant encore dans le tombeau, en sortaient en certaines circonstances, pour aller sucer le sang des vivants, et entretenir ainsi sous terre un reste de santé et de bien-être. Déjà en 1720 un rapport annonçait qu'à Kisolova, village situé dans la basse Hongrie, un certain Pierre Plogojowitz, dix semaines environ après sa sépulture, avait apparu la nuit à plusieurs habitants, et leur avait tellement serré le cou qu'ils étaient morts en vingt-quatre heures; de sorte que dans l'espace de huit jours il était mort de cette manière neuf personnes, les unes jeunes, les autres âgées. Sa veuve elle-même avait été inquiétée par lui, et avait quitté à cause de cela le village. Les habitants demandèrent au commandant de Gradisca l'autorisation d'exhumer le cadavre et de le brûler. Le commandant la leur ayant refusée, ils déclarèrent qu'ils quitteraient tous le village si on ne leur accordait pas leur demande. Le commandant se rendit donc au village avec le curé de Gradisca. Il fit ouvrir le cercueil de Pierre, et l'on trouva son corps intact, à l'exception du

bout du nez, qui était un peu desséché; mais il n'exhalait aucune mauvaise odeur, et ressemblait plutôt à un homme endormi qu'à un mort. Ses cheveux et sa barbe avaient crû; de nouveaux ongles avaient remplacé ceux qui étaient tombés. Sous la peau extérieure, qui paraissait blême et morte, avait crû une autre peau vive : les mains et les pieds ressemblaient à ceux d'un homme en parfaite santé. Comme on trouva dans sa bouche du sang tout frais encore, le peuple crut que c'était celui qu'il avait sucé à ceux qui étaient morts tout dernièrement, et on ne put l'empêcher d'enfoncer dans la poitrine du cadavre un pieu pointu. Il sortit alors beaucoup de sang frais et pur de la bouche et du nez. Les paysans jetèrent le corps sur un bûcher et le brûlèrent.

Quelques années plus tard, un soldat des frontières qui demeurait à Haidamac raconta à son régiment qu'étant assis un jour à table avec son hôte, il avait vu entrer un inconnu qui était venu s'asseoir avec eux; que son hôte avait été très-effrayé, et qu'il était mort le lendemain; qu'il avait appris ensuite que cet étranger, mort il y avait déjà dix ans, était le père de son hôte lui-même, qu'il lui avait annoncé et même donné la mort. Le comte Cabrera, capitaine du régiment, fut chargé d'examiner l'affaire, et se rendit au lieu et place avec d'autres officiers, l'auditeur et le chirurgien. Il interrogea les personnes de la maison : et comme leur témoignage fut confirmé par celui des autres habitants du lieu, il fit exhumer le cadavre, que l'on trouva parfaitement conservé, avec un regard vif comme celui d'un homme vivant. On lui coupa la tête, et l'on remit ensuite le corps dans le tombeau. Un autre homme, mort depuis trente ans, était venu trois fois, disait-on, en

plein jour dans sa maison, et avait tué, en leur suçant le sang, d'abord son propre frère, puis un de ses fils, et enfin le domestique. On trouva son corps dans le même état, et on le remit en terre après lui avoir enfoncé un clou dans les tempes. — Cabrera en fit brûler un troisième, mort depuis seize ans, et qui, disait-on, avait tué ses deux fils. Il adressa son rapport aux commandants du régiment, qui l'envoyèrent à la cour. Après quoi l'empereur nomma une commission, composée d'officiers, de juges, de jurisconsultes, de médecins et de savants, pour étudier de plus près ces phénomènes extraordinaires. Dom Calmet cite ce fait dans sa dissertation sur les vampires.

En 1732, on apprit que dans le village de Meduegga, en Servie, les vampires avaient apparu de nouveau. Le commandant supérieur de la province envoya deux officiers, Büttner et Lindenfels, en compagnie du chirurgien du régiment, Flekinger, et de deux sous-chirurgiens, pour examiner l'affaire. Ceux-ci se rendirent au lieu et place; ils entendirent les chefs et les anciens du village, et apprirent par eux que cinq ans auparavant l'heiduque Arnod Paole, qui pendant sa vie avait avoué souvent qu'à Gosowa, sur la frontière de la Servie turque, il avait eu beaucoup à souffrir d'un vampire, qu'Arnod s'était rompu le cou, et que vingt à trente jours après sa mort il avait fait mourir quatre personnes; qu'on l'avait exhumé quarante jours environ après sa mort, qu'on avait trouvé son corps frais et intact, qu'un sang frais et vif coulait des yeux, de la bouche et du nez, que tous les draps dont il était enveloppé étaient ensanglantés, et qu'une nouvelle peau et de nouveaux ongles avaient crû à la place des anciens; qu'à tous ces signes on l'avait pris pour un vam-

pire ; que, comme on lui avait, selon la coutume, enfoncé un pieu dans le cœur, il avait poussé un gémissément très-distinct et répandu beaucoup de sang ; qu'ils avaient aussitôt brûlé le corps, et fait la même chose à quatre autres personnes tuées par lui, parce que, disaient-ils, tous ceux qui ont été tourmentés ou tués par des vampires deviennent vampires eux-mêmes ; qu'Arnod avait attaqué non-seulement les hommes, mais encore les animaux, et que ceux qui avaient mangé de la chair des animaux attaqués par lui étaient devenus vampires eux-mêmes ; de sorte qu'en trois mois dix-sept personnes étaient mortes, la plupart après une courte maladie ; que parmi elles se trouvait la Stanioska, qui, s'étant mise au lit très-bien portante, s'était réveillée vers minuit, tremblante et disant, au milieu de cris lamentables, que Millo, fils d'un heiduque, mort depuis quatre semaines, l'étranglait ; qu'après cela elle avait ressenti de grandes douleurs dans la poitrine, et qu'elle était morte le huitième jour.

On se rendit au cimetière, et de treize cadavres que l'on exhuma dix se trouvèrent à l'état de vampire, et trois seulement semblaient être morts d'autres maladies ; car leurs corps étaient en putréfaction, quoiqu'ils eussent été enterrés au milieu des autres. Parmi les vampires se trouvaient aussi la Stanioska et Millo. La première avait au cou, sous l'oreille à droite, à la place où Millo, d'après sa déclaration, l'avait étranglée, une tache bleue mêlée de sang, longue d'un doigt. Lorsqu'on ouvrit le cercueil, le nez saigna, et Flekinger trouva un sang tout parfumé, ce sont ses expressions, non-seulement dans la caverne de la poitrine, mais encore dans le ventricule du cœur : tous les intestins étaient dans un état parfait ; la peau et les

ongles étaient frais. — Il en fut de même de la Miliza, qui était devenue vampire la première, parce qu'elle avait eu, disait-on, l'habitude de manger de la chair de brebis tuées par des vampires. Les heiduques s'étonnèrent de trouver le corps de cette femme très-gros, car ils l'avaient connue très-maigre au contraire pendant sa vie. Le sang était partout semblable à un sang frais extravasé; il n'était nulle part stagnant et coagulé. La peau et les ongles tombèrent aux mains et aux pieds de la Stana, mais par dessous on trouva une peau et des ongles frais. Tous ces cadavres furent décapités et brûlés ensuite, selon la coutume. Les actes authentiques de toute cette affaire furent publiés alors dans la *Gazette de Belgrade*, avec la signature des officiers et des médecins; ils furent insérés ensuite dans un grand nombre d'écrits. L'enquête, ordonnée par l'empereur Charles VI, fut faite en présence du prince Alexandre de Wurtemberg, alors gouverneur de Servie, après qu'il eut reçu le serment de tous les membres de la commission. Dom Calmet cite une lettre écrite par un des témoins, et dans laquelle on trouve quelques circonstances dont la certitude ne paraît pas incontestable; car les informations juridiques n'en parlent pas. Il dit donc que lorsqu'on vint le soir au tombeau de Paolo on aperçut sur lui un reflet semblable à celui de la lumière d'une lampe, un peu moins clair cependant; qu'il paraissait vivant, avait les yeux à demi ouverts et aussi vifs que ceux de toutes les personnes qui étaient là; que son cœur même battait; que lorsqu'on leva le corps de terre, quoiqu'il ne fût ni mou, ni souple, ni mobile, il n'offrait néanmoins aucune trace de corruption; que lorsqu'on lui perça le cœur il en sortit une matière blanche, mêlée de sang, sans aucune odeur; qu'il

en fut de même lorsqu'on lui coupa la tête, et que dès qu'on l'eut remis en terre, avec beaucoup de chaux, sa petite fille, dont il avait sucé le sang auparavant, se trouva mieux. Au reste, les vampires suçaient indistinctement toutes les parties du corps; mais à l'endroit où ils l'avaient sucé il restait toujours une tache bleue.

Le vampirisme ne s'est pas borné à la Servie ni à l'époque où se sont passés les faits que nous venons de raconter, mais nous le retrouvons ailleurs et en d'autres temps. Les gazettes annoncèrent l'année 1693 et 94 qu'en Pologne, et particulièrement dans la Russie polonoise, on voyait assez souvent des vampires qui suçaient en plein jour le sang des hommes et des animaux, et que ce sang leur coulait ensuite sous terre de la bouche, du nez et des oreilles; de sorte qu'on les trouvait souvent nageant dans un bain de sang. Ils ne se contentaient pas d'attaquer une seule personne dans une maison; mais, si l'on n'y prenait garde, tous les membres de la famille devenaient leurs victimes. Quelques-uns, pour échapper à leurs atteintes, mêlaient de leur sang avec de la farine, et ceux qui mangeaient de ce pain n'avaient rien à craindre des vampires. Cette dernière circonstance nous rappelle les Capitulaires de Charlemagne, où il est dit dans ceux *pro partibus Saxonie*, 4-6 : « Quiconque, séduit par le diable, croit, comme les païens, qu'il y a des hommes ou des femmes qui mangent les hommes, et brûle quelqu'un sous ce prétexte, puis donne à manger ou mange lui-même sa chair, sera puni de mort. »

En Moravie également c'était un bruit public que souvent, depuis quelque temps, des morts apparaissaient à leurs amis et s'asseyaient à table avec eux sans rien dire,

mais que celui à qui ils faisaient signe de la tête mourait infailliblement au bout de quelques jours. Le clergé du pays avait consulté Rome à ce sujet, mais n'avait reçu aucune réponse. On trouve sur cet objet plusieurs détails très-intéressants dans la *Magia posthuma*, que Scherz publia en 1706. Ainsi il parle d'une femme qui, quatre jours après sa sépulture, apparut à plusieurs, tantôt sous la forme d'un chien, tantôt sous celle d'un homme, et les étouffa en leur pressant le cou et l'estomac avec de grandes douleurs. Elle avait aussi tourmenté les animaux, et plus d'une fois on avait trouvé des vaches épuisées et à demi mortes, ou bien encore attachées ensemble par la queue : les cris qu'elles poussaient alors indiquaient assez combien elles souffraient. Quelquefois aussi on trouvait les chevaux fatigués, trempés de sueur, particulièrement sur le dos, essoufflés et écumants comme après un long voyage. Cette calamité dura plusieurs mois. L'auteur ajoute que dans les montagnes de Silésie et de Moravie ces choses arrivent souvent, qu'elles étaient néanmoins plus fréquentes autrefois que de son temps, et qu'on les voyait de jour et de nuit; que dans les maisons où demeuraient ceux à qui en voulaient les vampires, les choses qui leur appartenaient se remuaient d'elles-mêmes et allaient d'un lieu à l'autre, quoiqu'on ne vît personne les toucher; qu'il n'y avait d'autres moyens de se débarrasser d'eux que de leur couper la tête et de les brûler, mais que ces exécutions se faisaient après une enquête juridique et solennelle. On citait le vampire devant le tribunal, on entendait les témoins, on examinait l'accusation, on inspectait son cadavre. Si l'on y trouvait des signes annonçant qu'il avait fait réellement le mal dont il était accusé, on le livrait au bourreau. Il y avait cepen-

dant des vampires qui se laissaient voir trois à quatre jours après avoir été brûlés. Pour prévenir ces malheurs, on laissait six à sept semaines sans sépulture les corps des gens qu'on soupçonnait, et, s'ils ne se corrompaient pas pendant ce temps, on les brûlait.

Scherz raconte aussi qu'on rencontrait des vampires en Bohême et dans le Bannat. Dom Calmet rapporte dans sa dissertation que la plupart de ceux qui dans ces pays eurent à souffrir de ce mal croyaient voir un fantôme blanc qui les suivait partout; ils s'affaiblissaient et maigrissaient de jour en jour, perdaient l'appétit, et mouraient au bout de huit, dix à quinze jours, sans fièvre ni d'autres symptômes que l'amaigrissement et la consommation. Deux cavaliers de la compagnie à laquelle appartenait le rapporteur cité par dom Calmet étaient morts de ce mal; plusieurs autres étaient tombés malades, et seraient morts comme eux si l'on n'avait employé le remède usité dans le pays: c'était de prendre un jeune garçon et de le faire aller à cheval dans le cimetière à dos sur un étalon noir qui n'avait encore sailli aucune jument. Si, malgré tous les efforts de son cavalier, il s'arrêtait devant une tombe, on l'ouvrait, et l'on était sûr d'y trouver un vampire bien gras et paraissant endormi. Cette coutume est tout à fait dans les mœurs du peuple serbe, et existait probablement dès les temps du paganisme. La légende raconte aussi qu'un homme chassa un vampire en lui prenant son suaire, qu'il avait laissé au sortir de sa tombe, et en l'emportant avec lui dans le clocher. Le vampire, ne le trouvant point à son retour, voulut monter au clocher pour le lui arracher, mais l'autre le jeta du haut en bas. Une autre légende parle aussi du vampire Grando, dans la marche de Kring en

Carniole, qu'on trouva tout rongé longtemps après sa mort, et dont le visage fit des mouvements comme s'il riait : même il ouvrit la bouche comme pour aspirer l'air frais. Comme on lui présentait un crucifix, il versa des larmes. Enfin, lorsque, après avoir prié pour sa pauvre âme, on lui coupa la tête, il poussa un cri, se tourna et se tordit comme s'il eût été vivant et remplit tout le cercueil de son sang.

Un fait général sert de base à tous ces récits et à tous ces phénomènes, c'est que dans le vampirisme le cadavre est préservé pendant quelque temps de la corruption. La mort, c'est-à-dire la séparation de l'âme avec le corps, est indubitable. Dans le cours ordinaire des choses, la décomposition devrait survenir aussitôt ; au lieu de cela, non-seulement le corps reste intact, mais un sang pur et fluide coule dans le cœur, dans les veines et les intestins, et, continuant jusque dans les ombres du tombeau les fonctions qu'il remplissait pendant la vie, il secrète encore la graisse dans le tissu cellulaire ; de sorte que le corps semble acquérir quelquefois après la mort un embonpoint qu'il n'avait jamais connu pendant la vie. Dans cette turgescence générale du tissu cellulaire, les cheveux croissent, une nouvelle peau et de nouveaux ongles se forment, à peu près comme l'on voit le serpent et d'autres animaux encore changer leur peau chaque année. Ce n'est pas la nature du sol qui produit ces effets ; car à côté des vampires sont enterrés d'autres corps qui n'échappent point comme eux à la corruption : c'est donc la nature du corps lui-même qui produit ces phénomènes. Ce qui conserve celui-là, ce n'est pas la simple adhésion de ses parties, comme dans les momies d'Égypte par exemple, mais c'est un prin-

cipe actif, un acte vital qui le dispute à la mort dans le tombeau, et qui n'est lui-même que le résultat d'un état maladif antérieur. Toute sécrétion qui se produit dans les vaisseaux capillaires suppose un mouvement du sang dans ces parties. Or ce mouvement ne peut être après la mort ce qu'il était pendant la vie ; car l'âme supérieure une fois séparée du corps, tous les esprits élémentaires qui tiennent à elle la suivent et ne peuvent plus animer les nerfs ni les muscles. Ceux-ci restent avec la masse du corps, et gardent en partie les forces vitales physiques et plastiques d'un ordre inférieur qui résident en eux : or ce sont ces dernières qui produisent les phénomènes singuliers que nous étudions en ce moment. Le sang et les vaisseaux ne sont plus animés, il est vrai, par l'esprit, ni même par la vie animale ; mais ils ont encore la vie végétale, peut-être même un degré de plus, à savoir la vie du zoophyte.

La vie végétale qui pénètre encore le sang l'empêche de se coaguler, entretient sa mobilité et la faculté qu'il a de stimuler les vaisseaux et d'exciter leur réaction. Mais ce n'est plus le sang chaud de la vie, c'est le suc froid de la plante qui monte lentement au cœur par les veines, et y redescend par les poumons pour retourner aux vaisseaux capillaires à travers les artères, lesquelles opèrent ici à la manière des veines. Il augmente sa masse par l'humidité qu'il absorbe de l'air du tombeau, et s'assimilant les éléments qu'il a puisés du dehors, il donne lieu à des sécrétions et à des formations organiques de l'espèce la plus infime. Cette rougeur des joues du vampire est comme une fleur de la mort que pousse sous la terre un reste de vie, et son embonpoint est comparable à celui des plantes qui croissent dans les mines, pâles il est vrai, mais

plus larges, plus grosses et mieux fournies que celles de la même espèce qui s'épanouissent au soleil. La quantité du sang qui s'amasse de cette façon s'explique par des exemples analogues, qui prouvent que le sang peut quelquefois se reproduire d'une manière prodigieuse. Ainsi Seb Brand écrit qu'il a connu une femme qui, dans l'espace d'une année, avait vomé quatre cents pots de nuit pleins de sang, et qui avec cela avait été saignée cinquante fois : le sang lui sortait par la peau. Dernièrement encore, dans le Tyrol, une formation d'eau non moins considérable s'est produite chez une jeune fille. Ceux qui croyaient apercevoir un souffle, ou des battements de cœur, ou des contorsions des traits chez les vampires n'étaient donc pas tout à fait dans l'erreur. C'était tantôt l'air extérieur, tantôt l'afflux du sang vers le cœur qui y produisait ces mouvements analogues à ceux de la vie.

Le vampire, du fond de sa tombe, exerce sur les vivants une action qui fait des vampires de tous ceux qu'elle touche. Tous en effet tombent malades, et leur mal est contagieux; l'appétit disparaît, la vie se dessèche, la consommation survient; ils meurent au bout de quelque temps sans fièvre, et deviennent vampires après leur mort. Le mal auquel ils succombent est d'une nature entièrement opposée à l'état où ils se trouvent après la mort. Ici les vaisseaux capillaires semblent développer un surcroît d'énergie, tandis qu'avant la mort la vie épuisée avait peine à remplir ses fonctions, et semblait avoir perdu cette puissance plastique sans laquelle le corps ne saurait réparer les pertes de chaque jour. La masse du sang diminuait et son mouvement s'accélérait dans les grands vaisseaux; or à peine la mort est-elle survenue, que, par une

réaction inexplicable, la vie végétale, qui semblait arrêtée, revient avec une nouvelle force et reparaît dans les vaisseaux capillaires. Le vampire mis en rapport avec sa victime produit en elle un état contraire au sien, de même que l'aimant se donne dans le fer un pôle opposé. Dans les deux cas il y a une action à distance, et le sentiment qui l'accompagne témoigne de la nature de l'opposition qui la détermine. Pendant que le vampire regorge de sang, ceux qu'il tourmente croient au contraire qu'il leur suce le leur. Il est donc un suceur de sang, comme l'indique son nom chez les Turcs. Il ne fait après tout que s'assimiler un élément qui lui manque, un élément différent de ceux qu'il possède lui-même. Cet élément ne peut être que l'esprit nerveux dont il est privé, pendant que la vie végétale au contraire déborde en lui. Il a faim de cet élément comme la plante de la lumière; aussi pendant que, d'un côté, on aperçoit dans le vampire un sang extravasé, et dans ses victimes des taches bleues marquant l'endroit où elles ont été sucées, on remarque dans ces dernières des crampes nerveuses correspondant dans un sens opposé à l'appauvrissement nerveux du premier.

Le cauchemar accompagne donc ordinairement cette maladie singulière. Le cauchemar est un fantôme blanc, une ombre muette ou une forme d'animal qui poursuit le malade, l'étrangle avec d'horribles souffrances, en lui pressant le cou et l'estomac. Toute son action semble dirigée vers les ganglions solaires et les nerfs qui les entourent. Ces parties de l'organisme, au reste, sont particulièrement accessibles à toutes les influences magiques. On remarque la même chose dans les animaux atteints de ce mal. Chez les vaches, le vampire attaque particulièrement

la colonne vertébrale et sa continuation, par les nerfs qui y conduisent. Il mêle leur queue par des mouvements spasmodiques. Chez les chevaux destinés à traîner et à porter, dont le système musculaire est très-développé et dont la nature est très-accessible aux accidents nerveux, il attaque de préférence le dos et le système moteur. Il les monte en croupe, de sorte qu'on les trouve le lendemain essoufflés, écumants et ruisselants de sueur. C'est donc une action nerveuse exercée à distance qui établit un rapport entre le vampire sous la terre et ceux qu'il visite. Le vampire, tant que son corps échappe à la décomposition, secrète, à l'aide de ce reste de vie cadavéreuse et venimeuse qu'il a gardée, un virus, lequel, pénétrant la terre, cherche un organisme qui soit déjà dans un rapport harmonique avec lui, afin de lui communiquer sa propre contagion. Or c'est surtout parmi ceux qui lui sont attachés par les liens du sang qu'il trouve cette harmonie. De même que le métal qui gît au fond de la terre cherche, pour ainsi dire, à se montrer au grand jour; de même que l'eau cherche la lumière par une sorte d'instinct mystérieux; de même que l'un et l'autre sucent en quelque façon celui qui, se trouvant dans un rapport particulier avec eux, entend leur langage muet, de même aussi ce qui a vécu autrefois et garde encore un reste de vie se sent quelquefois attiré vers les lieux qu'il a habités, et cherche à y renouer des liens qui lui sont encore chers. S'il réussit, il entre à l'égard des êtres vivants auxquels il s'adresse dans les mêmes rapports que le magnétisé à l'égard de son magnétiseur. Il reçoit d'eux une vie véritable; puis, se l'assimilant, il la change en une vie factice; et à la place de la vie qu'il prend il donne la mort, appauvrissant ainsi

les autres sans s'enrichir soi-même. Les hommes en butte aux vampires sont donc vraiment possédés par les morts ; et le peuple, avec son bon sens, a vu plus clair en cette matière que les savants avec leur esprit sceptique. Il a d'ailleurs trouvé dans l'usage de brûler les cadavres le seul remède efficace contre cette contagion, qui, se reproduisant de temps en temps d'une manière épidémique, semble, avec la plique, se rattacher principalement à la race slave, de même que la peste à celle des Turcs ; car c'est parmi les Slaves que se sont produits tous les cas connus en ce genre. Le crétinisme, dans lequel l'homme vit de la vie des zoophytes, offre quelques analogies avec cette maladie singulière, et peut y disposer.

CHAPITRE XV

Le bon œil et le mauvais œil. Faculté de donner la mort ou la santé avec le regard. Elle se trouve particulièrement en Espagne. On la trouve encore dans certaines populations entières.

Dans le vampirisme la mort est communiquée à un être vivant par un autre déjà mort, mais possédant une vie factice et anormale. D'autres fois, cette contagion mortelle réside non plus seulement dans un corps privé de vie, mais dans des organes vivant d'une vie réelle et véritable. C'est particulièrement en Espagne que l'on trouve des hommes ou des femmes doués de cette faculté singulière. Une dame Française nommée d'Aulnoi écrit à ce sujet dans son *Voyage en Espagne*, t. II, qu'il y a dans ce pays des gens qui ont un tel venin dans les yeux, que lorsqu'ils re-

gardent fixement quelqu'un, et surtout un enfant, celui-ci meurt de consommation. Elle dit avoir connu un homme qui avait un œil contagieux, et qui rendait malade tous ceux qu'il regardait de cet œil; de sorte qu'on le força à le couvrir d'un emplâtre, car l'autre œil n'avait rien de contagieux. Quelquefois, quand il se trouvait chez ses amis, on lui apportait des coqs, et il disait : « Lequel voulez-vous que je tue? » Il regardait fixement celui qu'on lui désignait, et bientôt la pauvre bête tournait en cercle comme prise de vertiges, et tombait morte au bout de quelques instants. Vida connaissait un vieillard à Viterbe qui possédait aussi la faculté de tuer de son regard tous les reptiles, les petits oiseaux et tout ce qui avait une vie chétive. Son mauvais œil avait des taches de sang, ses cheveux gris étaient hérissés sur sa tête et tout son extérieur était repoussant. Au printemps, lorsque les germes commencent à pousser et que les arbres fleurissent, s'il entrait dans un jardin, c'était une véritable désolation; car toutes les fleurs qu'il regardait se flétrissaient et mouraient comme empestées par le souffle de la mort. (Vida, *Bombycum*, l. 2.) Le médecin Borel a connu aussi dans sa pratique plusieurs hommes dont le regard était tellement contagieux, que non-seulement ils tarissaient le lait dans le sein des nourrices, mais endommageaient encore les feuilles et les fruits des arbres, que l'on voyait se dessécher et tomber. La chose allait si loin qu'ils n'osaient plus sortir avant d'avoir donné le temps d'avertir les petits enfants et les nourrices de leur approche, et d'écarter les animaux nouvellement nés, et en général toutes les choses auxquelles ils pouvaient nuire. Il en a connu d'autres dont le regard usait peu à peu les verres et les miroirs dont ils se servaient, de

sorte qu'ils étaient obligés d'en changer de temps en temps, et que souvent même il se formait des trous dans le verre. (Borel, observ. 67, centur. 3.) Saint-André connaissait une femme qui ne pouvait se servir longtemps des mêmes lunettes; elle lui en montra une paire qui était toute rongée au milieu et qui avait une multitude de petites cavités.

On peut ranger dans cette classe ceux dont le souffle ou la respiration donne des maux de tête, des angoisses de cœur, ou même la fièvre, aux personnes qui sont disposées d'une manière spéciale à recevoir leurs influences; comme aussi les femmes qui, à l'époque de leurs règles, font tourner le lait, le vin, le moût, etc. Ce phénomène n'était pas inconnu des anciens; et Pline, au l. vii, c. 2 de son *Histoire naturelle*, rapporte, d'après Isigone et Nymphodore, qu'il y avait en Afrique des familles dont les membres gâtaient tout ce dont ils faisaient l'éloge, desséchaient les arbres et faisaient mourir les enfants. Il y avait de ces personnages singuliers chez les Triballes et les Illyriens, dont les yeux avaient un charme, et qui tuaient tous ceux qu'ils regardaient longtemps, surtout avec colère, et particulièrement les enfants; et ce qui était singulier en eux, c'est qu'ils avaient deux prunelles dans chaque œil. D'après Apollonide, il y avait aussi des femmes de ce genre chez les Scythes, qui les appelaient Bythies; et d'après Philarque il y avait dans le Pont la tribu des Thibiens et plusieurs autres encore qui possédaient la même faculté, et qui avaient deux pupilles dans un œil, et dans l'autre l'image d'un cheval. Ils avaient aussi la propriété de ne jamais enfoncer dans l'eau, même avec des habits très-lourds. Il en était de même, d'après Damon, de la tribu des Phar-

nazes en Éthiopie , dont la sueur rendait malades tous les membres qu'elle touchait ; et Cicéron regarde comme funeste le regard des femmes qui ont deux prunelles dans un œil. Plutarque , dans son *Symposion* , v, c. 7, parlant de ce charme des yeux, dit qu'il est surtout préjudiciable aux enfants, à cause de leur complexion molle et fluide. Puis il ajoute que ces habitants du Pont, que l'on nommait autrefois Thibiens, pouvaient nuire, d'après Philarque, non-seulement aux enfants, mais encore aux hommes, et qu'ils rendaient malades tous ceux vers lesquels ils dirigeaient leur regard , leur souffle ou leurs paroles ; que cette contagion semblait être venue dans le pays par ceux qui y faisaient le commerce et en emmenaient des esclaves.

C'est là le mauvais œil contre lequel les anciens cherchaient à prémunir leurs enfants par les *fascines* , comme aujourd'hui encore les Espagnols par les *higas* , et les mères italiennes par les paroles qu'elles adressent à ceux qui louent leurs enfants : *Di grazia non gli date mal d'occhio*. La double prunelle et les images de cheval , que l'on remarque dans l'œil des hommes qui ont cette propriété, correspondent aux pattes de chat et aux pieds de crapaud que l'on a observés quelquefois dans les yeux des sorcières. Ces signes viennent de spasmes dans la prunelle, et indiquent la disposition spasmodique des personnes de ce genre. La faculté de surnager dans l'eau se retrouve dans les procès des sorcières. Aussi les peuples slaves se défient des yeux profonds, très-convexes, au regard sombre, et ils cherchent un secours contre leurs mauvaises influences auprès de ceux qui passent pour avoir la faculté d'enlever leurs charmes.

C'est là cette maladie que la jalousie des Telchines en-

voyait aux mortels, et dont l'antiquité grecque nous raconte tant de choses. Les Telchines, ces chiens d'Actéon changés en hommes, gâtaient tout ce qui approchait d'eux. La colère et l'envie étaient donc les deux principales sources du mal, qui se communiquait par une certaine fascination. Celui qui possédait cette puissance pouvait la tourner contre soi-même. C'est ainsi que l'antiquité nous raconte qu'Euthélide perdit sa beauté en la regardant d'un œil d'envie dans le cristal d'une source. La légende n'a pas manqué de s'emparer de cette croyance générale : elle nous parle d'un noble polonais qui demeurait seul dans une maison blanche, sur le bord de la Vistule. Ses voisins l'évitaient et le fuyaient avec épouvante, parce que son regard frappait de maladie ou de mort les hommes ou les troupeaux, mettait le feu aux greniers, et ne pouvait être lié pour un temps que par la vue d'un faisceau de pois desséchés. Il épouse enfin la fille d'un autre gentilhomme, qui, poursuivie par les loups, avait été forcée de chercher près de lui un refuge. Mais comme son regard allait être funeste aussi à sa femme et à la fille qu'elle lui avait donnée, il s'arrache les yeux, et les enfouit près du mur de son jardin. Mais bientôt ils acquièrent sous la terre une nouvelle énergie, et finissent par donner la mort à un ancien serviteur, le seul qui eût pu jusque-là rester auprès de son maître, et qui par curiosité les avait déterrés.

Le fond de vérité sur lequel reposent tous ces récits, c'est une affection interne et malade des yeux, de cet organe qui est dans un rapport si intime avec la vie et toutes les affections. L'esprit vital qui réside en lui peut dégénérer jusqu'au point de devenir un principe de contagion, dont le cercle est d'autant plus étendu que l'action de cet

organe est plus puissante. Dans la phtisie, le poumon malade peut exercer à distance son action contagieuse, tandis que dans la syphilis la contagion exige le contact immédiat de l'organe infecté. Il en est ainsi des hautes régions de l'organisme, relativement aux affections de l'âme dont elles sont le siège. Celles-ci, acquérant un degré d'énergie extraordinaire, préparent quelquefois dans les organes qui leur correspondent un virus corrosif, ou des effluves narcotiques qui infectent les êtres vivants à une distance plus ou moins grande, selon que la partie qui sert de foyer à la contagion avait dans la santé une action plus ou moins étendue. Or les courants qui partent de l'œil sont plus puissants et vont plus loin que ceux de tout autre organe. L'expérience a prouvé, comme nous l'avons vu plus haut, que ses émanations développent en certaines circonstances, par suite de quelque dégénérescence maldive, je ne sais quelles émanations corrosives, à peu près dans le genre de l'acide de spath fluor, auxquelles la dureté même du verre ne peut résister. Si donc quelque affection interne vient à produire dans l'œil une altération de ce genre, les effluves dont il est le foyer, rayonnant au dehors, peuvent être dirigées par une intention positive sur un point déterminé, et y produire des effets pernicieux, semblables à ceux dont nous venons de parler. Heureusement cette influence contagieuse ne se développe que très-rarement et dans des circonstances extraordinaires. Au reste, l'œil n'est pas le seul organe qui puisse ainsi darder la mort : tout autre organe capable d'agir à distance peut acquérir la même propriété : la bouche, par exemple, et la parole qui en sort avec le souffle ; la peau et les exhalaisons invisibles qui s'en échappent ; la main enfin et les

émanations qui en sortent, et que la volonté peut facilement diriger à son gré. L'homme tout entier peut donc prendre, pour ainsi dire, la nature du serpent, et devenir un foyer de contagion pour tout ce qui l'approche.

Mais toute infection suppose un organe sain où elle s'engendre. Or celui-ci peut, saisi par une action violente et pernicieuse, acquérir une puissance négative plus élevée, et devenir ainsi lui-même un foyer de contagion pour les autres, comme il peut, au contraire, excité par une action bienfaisante, acquérir une puissance positive plus grande, et devenir un principe de bénédiction et une source d'influences salutaires. A côté de ceux qui ont la triste faculté de propager autour d'eux la contagion et la mort, nous trouvons donc d'autres hommes doués de la propriété plus heureuse de guérir certains maux, certaines maladies. Ces derniers étaient assez communs autrefois, particulièrement en Espagne, où le peuple les connaissait sous le nom de *saludadores*, qui donnent la santé, et d'*ensalmadores*, qui conjurent les maladies. Ils formaient une espèce de confrérie, dont les uns étaient sédentaires, tandis que les autres parcouraient les bourgs et les villages pour y exercer leur art. Ils portaient sur la poitrine une croix qu'ils faisaient baiser à ceux qui désiraient être guéris. Ils récitaient avec cela certaines formules, soufflaient doucement sur le malade ou le baisaient; ou bien encore, dans les empoisonnements, dans la rage, ils leur donnaient un morceau de pain qu'ils avaient mordu eux-mêmes. Ils touchaient les plaies d'une certaine manière, et il leur arrivait souvent d'en retirer de petits morceaux de fer et de les guérir ensuite. Ils prétendaient que, pour réussir dans leur profession, ils avaient besoin de boire beaucoup de vin. C'était sans doute

un moyen de donner une nouvelle énergie à la faculté organique qui résidait en eux. Ceci, joint à d'autres désordres inséparables de la vie errante, donna à beaucoup d'entre eux une mauvaise réputation. Il n'y avait cependant entre leur vie et le don qu'ils avaient reçu aucun rapport nécessaire; d'où l'on peut conclure que ce don était physique et naturel dans sa source. Plusieurs portaient sur leur corps l'image d'une roue, signe du martyr de sainte Catherine. Ils prétendaient qu'un saludador qui en rencontre un autre le reconnaît aussitôt à certains signes naturels, sans même l'avoir jamais vu auparavant. Ils se vantaient aussi de pouvoir impunément prendre des charbons ardents, ou rester dans un four enflammé. L'événement ne justifia pas cependant cette prétention dans ce saludador que Vair connut, et qui brûla dans un four parce que son compagnon, ignorant qu'il y était, avait fermé la porte sur lui. Ils se vantaient aussi de voir à distance, et Torquemada cite à ce sujet un exemple remarquable de cette faculté.

Au troisième livre de son *Jardin de Flores*, 1577, p. 159, après avoir parlé de ces hommes en général, il dit qu'ils avaient surtout le don de guérir la rage, et de préserver de tout dommage les hommes et les animaux; qu'ils prétendaient porter empreinte sur leur palais, ou sur une autre partie du corps, la roue de sainte Catherine; mais qu'ils se vantaient de faire plus qu'ils ne pouvaient réellement; qu'ils appartenaient la plupart à la classe du peuple, et qu'il était curieux d'entendre les formules ou les prières mal digérées, souvent inintelligibles et ridicules, dont ils se servaient pour pratiquer leur art; que, comme la conduite de plusieurs d'entre eux n'était pas très-édifiante, beaucoup dou-

Torque-
mada.

taient de la nature de leur don ; mais que cela pouvait venir aussi de ce que plusieurs se donnaient pour des saludores sans l'être en effet. Il raconte un exemple remarquable de guérison qui était arrivé à son père lui-même. Dans un long voyage que fit celui-ci lorsqu'il était jeune encore , un chien lui mordit la jambe à travers sa botte, et il sortit de la plaie une ou deux gouttes de sang. Il continua son voyage pendant trois à quatre jours encore sans penser le moins du monde à ce qui lui était arrivé. Étant entré un matin dans une église de village pour y entendre la messe , il vit venir à lui un paysan qui l'accosta par ces paroles : « Dites-moi, Monsieur, un chien vous a mordu ? » L'étranger, qui avait déjà oublié la chose, lui répondit : « En effet, un chien m'a mordu il y a quelques jours ; pourquoi cette demande ? » Le paysan lui dit en souriant : « Remerciez Dieu de vous avoir amené ici ; car je suis un saludador : le chien qui vous a mordu était enragé ; et si vous aviez attendu le neuvième jour, vous étiez perdu. Pour vous convaincre que je dis vrai, je vais vous décrire le chien qui vous a mordu. » Il le fit en effet, et Torquemada ne put s'y tromper. Le paysan ajouta : « Pour vous guérir, il faut que vous restiez ici quelque temps. » Il l'emmena donc chez lui, récita certaines formules sur lui et sur tout ce qu'il mangeait, et après le repas encore. Puis il lui dit : « Il faut que vous supportiez patiemment le traitement que je vais vous faire subir. » — L'étranger se montrant prêt à tout, le paysan lui fit une petite entaille au nez, en trois endroits, avec la pointe d'un couteau. Il en sortit quelques gouttes de sang qu'il mit chacune à part sur un plat : puis il fit laver la plaie avec du vin qu'il avait conjuré, ayant toujours les yeux sur les gouttes de sang

jusqu'à ce qu'il eût vu un petit vers se remuer en chacune d'elles. « Vous êtes guéri, grâce à Dieu, Monsieur, lui dit-il; remerciez-le de vous avoir amené ici. » — Il y avait aussi dans les Ardennes une famille qui prétendait descendre de saint Hubert et avoir reçu de lui la faculté de préserver et de guérir de la rage. C'est ainsi que les rois de France faisaient remonter à Robert, leur aïeul, et les rois d'Angleterre à saint Édouard le Confesseur, le don de guérir les écrouelles.

CHAPITRE XVI

Le cauchemar. L'incube et le succube des anciens. Ils apparaissent encore aujourd'hui sous la même forme. Explication de ce phénomène.

Les influences que nous avons considérées jusqu'ici agissent sur l'homme parfaitement éveillé: les phénomènes que nous allons étudier se produisent, au contraire, dans le sommeil naturel et maladif à la fois; de sorte qu'ils forment comme le point de transition entre ceux des états précédents et ceux du magnétisme. Comme ces influences échappent tout à fait à la volonté, à la conscience et à l'observation de celui qui les éprouve, elles supposent en ce dernier un état passif. Cet état, c'est ce que les Allemands appellent *alp*, et qui est à peu près ce que nous nommons *cauchemar*. Nous le considérons ici surtout comme indiquant ou produisant un certain rapport entre les deux sexes, et comme affectant à cause de cela les systèmes nerveux où ce rapport a son siège. Les Romains, ayant égard à la diversité de ces rapports et à leur opposition, appe-

laient le cauchemar *incubus* et *succubus*, *ab incumbendo et succumbendo*. Les Grecs l'appelaient *ephialtes*, c'est-à-dire *insultor*, qui saute, qui se jette sur quelqu'un. Les peuples gaulois et germaniques, supposant dans cet état une influence spirituelle, l'attribuaient, les premiers aux Duses ou Tausés, les seconds aux Elfes. Les médecins, le considérant, à leur manière, comme maladie ou suite d'une maladie, ont cherché de tout temps à le guérir par des moyens naturels, tandis que les anciens théologiens étaient plutôt disposés à y voir, dans les cas les plus graves, l'effet d'un charme. Il peut être l'un et l'autre à la fois; mais il peut tenir aussi à une disposition prenant sa source dans un lien qui se rattache aux organes sexuels et qui agit magnétiquement à distance.

Paul Éginète, qui était médecin, nous en donne la description suivante, l. III, c. 15. « L'éphialtes, dit-il, tire son nom, selon quelques-uns, d'un homme qui s'appelait ainsi, ou bien encore de ce que ceux qu'il attaque se croient dominés par un esprit. Thémison néanmoins, au douzième livre de ses Épîtres, l'appelle *Pnigalion*, parce qu'il étouffe la voix et l'estomac. Cette maladie vient de trop boire, et d'une digestion trop lente. Le malade a peine à respirer; ses sens sont hébétés et paralysés; il se sent étouffé dans le sommeil, et est surpris par un malaise subit. Sa voix est liée, et ne peut que balbutier quelques mots inarticulés. Il lui semble, à son grand étonnement, qu'un homme ou une femme lui ferme la bouche pour l'empêcher de crier. Il agite ses bras et ses jambes dans son lit pour les chasser, mais en vain. Il croit même les entendre parler et le porter au crime; bien plus, il les voit monter sur son lit, et essayer de lui faire violence. » Paul Éginète ajoute

que l'on doit attaquer le mal de bonne heure, parce qu'il peut conduire à l'apoplexie ou à l'épilepsie. Cette description se trouve encore, après tant de siècles, parfaitement exacte. Un médecin plus moderne Jas. Pratensis, *de Cerebri morbo*, c. 26, nous dépeint cet état dans le récit suivant : « Dernièrement, dit-il, un ecclésiastique eut recours à moi, implorant mon secours, et se croyant perdu. « Voyez, me dit-il, comme je suis maigre ! Je ressemble à un squelette, moi qui avais autrefois si bonne mine. Presque toutes les nuits, une femme que je connais bien vient me trouver, se couche sur ma poitrine, me presse la gorge ; de sorte que je puis à peine respirer. Si je veux crier, elle me ferme la bouche ; si dans mon effroi je veux me lever, je ne puis remuer ni les mains pour la chasser ni les pieds pour m'enfuir, tellement elle me tient lié sous son charme. »

Le médecin, qui reconnut aussitôt le mal, se mit à sourire, et lui dit : « Tout cela n'est qu'une illusion de votre imagination. — Comment, répond le malade, vous appelez imagination ce que je vois de mes yeux, ce que je fais avec mes mains, parfaitement éveillé et ayant l'usage de mes sens ? car je la vois devant moi, je souffre ses attaques, je cherche à me défendre ; mais tout est inutile, parce que je suis retenu par l'épuisement, la crainte, l'angoisse et la violence que j'endure. J'ai couru partout comme un insensé, demandant à chacun secours et conseil ; je me suis adressé à un Franciscain très-habile, qui m'a indiqué pour unique remède de prier Dieu avec ferveur ; je l'ai fait longtemps, mais en vain. Après cela je suis allé trouver une vieille femme renommée comme magicienne. Elle m'a donné un remède connu depuis longtemps, qui devait me

faire voir le jour même la personne qui me tourmentait ainsi. Ma conscience a refusé longtemps l'emploi de ce remède, que je regardais comme inutile et impie; mais enfin la patience m'a abandonné, et je me suis décidé à en faire usage. La femme qui me tourmentait est bien venue en effet chez moi, se plaignant de douleurs de vessie; mais, malgré mes prières et mes menaces, elle a continué à me visiter la nuit; car elle voulait me faire mourir.» — « J'eus beaucoup de peine, ajoute le rapporteur, à lui ôter de l'esprit cette imagination. Cependant, dès la seconde ou la troisième visite, il était déjà plus gai, et commençait à entrevoir la nature du mal et la possibilité de la guérison.» — Le rapporteur ne nous dit pas s'il l'a vraiment obtenue. Cette maladie s'est produite partout et toujours, si bien que les anciens avaient un mot pour l'exprimer. « La Drude pèse sur moi, » disaient-ils. C'est le *malum daemonicum* de Pline. Les confesseurs rencontrent bien souvent aussi dans leur pratique cet état singulier, avec des circonstances qui le compliquent quelquefois d'une manière étrange.

Nous n'avons pas besoin de nous y arrêter longtemps ici; car il n'est qu'une autre forme du mal que nous avons étudié dans les chapitres précédents. En effet, si l'élément qui exerce sur l'homme une action magique est un élément naturel, il saisit alors la partie élémentaire de son être. Si cette influence lui vient de quelque plante vénéneuse, elle infecte la partie végétale en lui, de sorte que celle-ci absorbe pour ainsi dire toutes les autres puissances. Si, au contraire, l'homme est en proie à quelque influence animale, la bête en lui acquiert un développement monstrueux, et toutes ses puissances sont dirigées vers l'espèce

animale dont il a pris les instincts. Il se produit dans le cauchemar un effet du même genre, avec cette différence qu'ici ce sont deux personnes humaines d'un sexe différent, dont l'une s'empare de l'autre et la tient comme liée sous son charme. C'est le cerveau ganglionnaire inférieur qui est le foyer de toutes ces affections; mais elles se produisent tantôt dans tel plexus nerveux, tantôt dans tel autre, suivant la différence des états; et, après avoir donné naissance dans les autres plexus à des réactions diverses, celles-ci se concentrent toutes dans tel ou tel ganglion. Ce sont donc les plexus du système sexuel qui reçoivent la première impression, tandis que les autres systèmes, ceux qui servent aux fonctions des sens et au mouvement, sont liés au contraire. Cependant quelquefois, rarement il est vrai, c'est le contraire qui a lieu. Ainsi nous lisons dans le *Livre des Superstitions*, d'un savant théologien, Martin d'Arles, qu'un prêtre le consulta au sujet d'une dame pieuse dont il était le confesseur. Il semblait souvent à celle-ci pendant le sommeil qu'elle chevauchait à travers les champs, les prairies et les ruisseaux, et que pendant ce temps un homme était près d'elle et péchait avec elle. La chose lui arrivait très-souvent. Ces excursions prouvent que dans le cas dont il s'agit le cauchemar, au lieu d'être couché sur la personne qu'il tourmentait, la portait au contraire sous la forme d'un cheval, et produisait en elle la sensation du dégagement du système musculaire. Au reste, cet état est accompagné, de même que toutes les autres surexcitations du système ganglionnaire, d'une vision qui prend diverses formes. Si dans le vampirisme il se produit sous celle d'un spectre qui suce le sang, il prend ici celle d'un fantôme qui séduit par des charmes

trompeurs, qui pèse avec force sur la poitrine, ou qui entraîne avec fureur. Et comme tous les systèmes de l'organisme sont liés par une sympathie générale, la surexcitation qui se produit ici dans l'un s'étend bientôt à tous les autres : à l'esprit sous la forme d'une vision ; au système moteur en liant ou en dégageant son activité ; aux systèmes de la vie inférieure sous la forme d'un poids qui oppresse le cœur, ou d'une volupté qui le dilate. On conçoit, au reste, que cet état peut être entièrement passif en celui qui l'éprouve, lorsqu'une autre personne se trouvant avec lui dans un rapport magnétique s'est emparée de lui et l'a comme absorbé. Mais il peut surgir aussi d'une manière spontanée ; et le patient, dans ce cas, joue un rôle actif, et cherche à se mettre dans un rapport magnétique avec d'autres. Le plus souvent, néanmoins, cet état n'est qu'un jeu et un rêve de l'imagination, allant d'une personne à une autre, et les mettant ainsi dans un rapport factice sans aucune réalité.

CHAPITRE XVII

Des rapports magnétiques. Du lien magique qui existe entre le somnambule et ceux qui sont en rapport avec lui. Marie Goffe de Rochester. De la faculté de se dédoubler. Le jeune homme de Londres cité par Morton. Comment le corps est enlevé à certaine distance. Elisabeth Wedering à Halberstadt.

Nous voici arrivés au magnétisme vital, à ce premier degré où il forme un lien magique entre le somnambule et ceux qui sont en rapport avec lui. Dans cet état, l'âme passe tout entière, pour ainsi dire, dans le monde interne des songes ; la vie extérieure se ferme, tout disparaît, tout

s'efface, et il ne reste plus à l'homme, de tout cet univers, que la personne avec laquelle il se trouve en rapport. Celle-ci peut à son gré le rappeler de cet état et l'y plonger de nouveau. Elle exerce sur lui un empire souverain, et placée, pour ainsi dire, aux limites des deux mondes, elle est pour lui, selon les circonstances, un guide ou un séducteur. Elle est en dehors du cercle où le somnambule est renfermé; car elle reste dans le monde extérieur et ordinaire; mais de là elle agit sur le somnambule, qui vit, de son côté, dans un autre monde; de sorte que les souvenirs qu'il a gardés de sa vie antérieure et les visions qui lui arrivent des nouvelles régions où il se trouve sont réglés et déterminés par elle. Ainsi, ce qui caractérise ce premier degré, c'est la puissance absolue du magnétiseur et l'asservissement complet du magnétisé. Le somnambule ne voit rien du monde extérieur avec ses propres yeux, et n'entend rien avec ses oreilles; ces deux sens sont entièrement fermés pour toutes les choses du dehors. Il ne voit qu'avec les yeux et n'entend qu'avec les oreilles de celui qui le domine, et rien n'arrive à son esprit captif sans avoir passé par l'esprit de ce dernier. Il en est ainsi des sens extérieurs. Ce que le magnétiseur goûte et sent, ce qui affecte chez lui le sens commun est perçu par celui qu'il tient en sa puissance. Son empire s'étend jusque sur sa volonté. Le somnambule a perdu en quelque sorte sa personnalité, qui est comme absorbée d'une manière extérieure seulement, il est vrai, par son maître. Sa volonté est toujours libre dans son fond; mais au dehors elle est liée, et comme possédée par celle du magnétiseur, qui, devenant pour elle une seconde cause efficiente, la dirige et la détermine à son gré du dedans au dehors. Les pensées, les sentiments et les

affections de l'un se reflètent dans celles de l'autre. Dans ce commerce réciproque, il s'établit un double courant allant de l'un à l'autre, et traversant toutes les régions de la personnalité humaine; de sorte que partout cependant ce qui vient du dehors est plus fort que le dedans et le domine, sans toutefois faire à l'âme aucune violence et sans employer autre chose qu'un certain attrait ou une certaine impulsion qui la séduit et l'enchanté. Cette action du magnétiseur sur les somnambules ne tient pas toujours à sa présence immédiate; mais elle se produit à distance, comme toute action magique; car dans tous les rapports d'un ordre supérieur il ne faut tenir nul compte de la quantité qui s'exprime par le temps et l'espace, par la proximité ou la distance, mais seulement de la qualité, qui se manifeste par l'harmonie ou le désaccord, l'antipathie où la sympathie. Comme le magnétiseur, tout en restant dans le domaine de la vie ordinaire, agit néanmoins sur le somnambule, qui vit dans un monde séparé du premier par une distance infinie, on peut conclure de là que toute vie a une action à distance; et que, si cette action passe inaperçue, c'est qu'ordinairement elle ne trouve point autour d'elle d'organisation assez mobile et assez impressionnable pour qu'elle puisse se manifester en elle.

Mais ce rapport par lequel le magnétiseur domine et tient sous sa puissance ceux qu'il magnétise en appelle bientôt un autre tout opposé, où le premier est lié par ceux-ci. Dans ce cas, le *sensorium commune*, foyer de la vie, n'est plus dans le magnétiseur, mais dans les somnambules, et ceux-ci peuvent dominer la personne du premier, et d'une manière d'autant plus énergique que les forces internes, étant plus centrales et ayant à cause de cela une périphérie plus

étendue, ont aussi une action plus puissante que les forces extérieures. Dans le premier cas, le magnétiseur, même lorsqu'il est à une très-grande distance de ses somnambules, est visible pour eux sans qu'ils le soient pour lui. Dans le second cas, ce sont eux qui, à toutes les distances, sont près de lui et visibles pour lui. Leurs pensées, leurs images, leurs résolutions, aussi bien celles qui sont le produit d'une impulsion interne que celles qui sont le résultat de quelque excitation extérieure, leurs affections se reflètent dans son âme; de sorte que, dans toutes les directions, la vie ordinaire sert d'instrument à la vie extraordinaire qui s'est produite. Le premier rapport est le plus fréquent dans la magie naturelle, et le second ne se manifeste que rarement et dans les degrés supérieurs. Le magnétiseur peut élever artificiellement ses somnambules au-dessus de la vie ordinaire, ou les y rappeler à son gré; et ceux-ci, quoique leur personnalité soit élevée à une plus haute puissance, ne peuvent se défendre à l'égard du premier. Il leur faudrait pour cela une force surhumaine, capable de faire équilibre à la force humaine et naturelle de l'autre, capable de triompher des influences naturelles qu'ils en reçoivent et de dominer leur magnétiseur, qui n'est après tout à leur égard que le représentant de la nature et dont toute la puissance vient de celle-ci. Nous avons rencontré ce pouvoir dans un grand nombre de saints extatiques, et nous le retrouverons encore plus tard dans les phénomènes diaboliques. Il se produit plus rarement dans la magie naturelle; on le rencontre quelquefois néanmoins dans cette sorte d'extase qui a coutume de se manifester au moment de la mort. Parmi un grand nombre d'exemples de cette sorte que nous pour-

rions citer, nous nous contenterons de rapporter ici un fait très-remarquable et parfaitement authentique.

Marie Goffe

Marie, femme de J. Goffe de Rochester, est atteinte d'une maladie de langueur et conduite à Westmulling, à neuf milles de sa demeure, dans la maison de son père, où elle mourut le 4 juin 1691. La veille de sa mort, elle ressent un grand désir de voir ses deux enfants, qu'elle a laissés chez elle aux soins d'une bonne. Elle prie donc son mari de louer un cheval, pour qu'elle puisse aller à Rochester, et mourir près de ses enfants. On lui fait observer qu'elle n'est pas en état de quitter son lit et de monter à cheval. Elle persiste, et dit qu'elle veut au moins essayer : « Si je ne puis me tenir, dit-elle, je me coucherai tout du long sur le cheval; car je veux voir mes chers petits. » Un ecclésiastique vient la voir encore vers dix heures du soir. Elle se montre parfaitement résignée à mourir et pleine de confiance dans la miséricorde divine. « Toute ma peine, dit-elle, c'est de ne plus voir mes enfants. » Entre une et deux heures du matin, elle a comme une extase. D'après le rapport de la veuve Turner, qui veillait près d'elle pendant la nuit, ses yeux étaient ouverts et fixes et sa bouche fermée. La garde approcha les mains de sa bouche et de ses narines, et ne sentit aucun souffle : elle crut donc que la malade était évanouie, et elle ne savait trop si elle était morte ou vivante. Lorsqu'elle revint à elle, elle raconta à sa mère qu'elle était allée à Rochester, et qu'elle avait vu ses enfants. « C'est impossible, dit la mère; vous n'êtes pas sortie tout ce temps de votre lit. — Eh bien, dit l'autre, je suis pourtant allée voir mes enfants cette nuit pendant mon sommeil. » La veuve Alexandre, bonne des enfants, affirma de son côté que le matin,

un peu avant deux heures, elle avait vu Marie Goffe sortir de la chambre voisine de la sienne, où l'un des enfants dormait seul, la porte ouverte, et venir ensuite dans la sienne; qu'elle était restée environ un quart d'heure près du lit où elle était couchée avec l'enfant le plus petit. Ses yeux se remuaient et ses lèvres semblaient parler; mais elle ne disait rien. La bonne se montra prête à confirmer par serment devant les supérieurs tout ce qu'elle avait dit, et à recevoir ensuite les sacrements. Elle ajouta qu'elle était parfaitement éveillée, et qu'il commençait déjà à faire jour; car c'était un des plus longs jours de l'année. Elle s'était assise sur son lit, avait regardé et observé attentivement l'apparition, et avait entendu sonner deux heures à la cloche qui était sur le pont. Au bout de quelques instants elle avait dit : « Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, qui es-tu? » A ces mots l'apparition s'était évanouie.

La bonne jeta vite sur elle ses vêtements pour suivre le fantôme; mais elle ne put découvrir ce qu'il était devenu. C'est alors qu'elle commença à être saisie d'un certain effroi. Elle sortit de la maison, qui était située sur le quai, se promena quelques heures en allant voir les enfants de temps en temps. Vers cinq heures du matin, elle frappa à la porte de la maison voisine; mais on ne lui ouvrit qu'une heure plus tard, et elle raconta ce qui s'était passé. On lui dit qu'elle avait rêvé; mais elle répondit : « Je l'ai vue cette nuit aussi clairement que je l'ai vue jamais dans toute ma vie. » Une des personnes qui l'entendaient parler ainsi, Marie, femme de J. Sweet, apprit le matin que M^{me} Goffe était à la dernière extrémité et qu'elle voulait lui parler. Elle alla donc à Mulling le même jour, et la trouva mourante. La mère de la malade lui raconta, entre autres

choses, que sa fille avait beaucoup désiré de voir ses enfants, et qu'elle prétendait même les avoir vus. Marie se rappela les paroles de la bonne; car jusque-là elle n'en avait point parlé, croyant qu'il y avait eu illusion de sa part. Th. Tilson, curé d'Aylesworth, près de Maidstone, qui a publié ce fait, l'apprit d'une manière détaillée le jour de la sépulture de J. Carpenter, père de M. Goffe. Le 2 juillet, il fit une enquête très-exacte auprès de la bonne et des deux voisins qu'elle était allée trouver le matin. Le lendemain la chose lui fut confirmée par la mère de M. Goffe, par l'ecclésiastique qui était venu la voir le soir et par la garde qui l'avait veillée la nuit. Tous furent unanimes dans leur témoignage; tous étaient des personnes intelligentes, calmes, incapables de tromper et qui d'ailleurs n'avaient aucun intérêt à le faire. Ce fait réunit donc toutes les conditions qui peuvent le rendre incontestable. (*The spectre, or news from the invisible world*; London, 1836, p. 184.) Tilson raconte ce fait dans une lettre du 6 juillet 1691 à un théologien très-connu, nommé Barter, qui l'a inséré dans son livre publié en allemand, à Nuremberg, sous le titre de : *la Certitude des esprits démontrée par des histoires incontestables*.

Pour bien comprendre ce fait, nous devons nous rappeler ce que nous avons déjà dit sur la manière dont le corps est construit. Il est bâti, pour ainsi dire, sous la direction de l'âme, par les esprits élémentaires, qui sont donnés à celle-ci comme instruments, et d'après un plan déterminé en grande partie, pour chaque individu, par la constitution des parents. Mais cette construction est de deux sortes. Elle se fait d'abord d'une manière typique, par le moyen des esprits supérieurs, avec les éléments

appelés impondérables, lesquels, quoiqu'ils soient partagés en forces actives et en facultés passives, participent cependant davantage à l'unité et à la nature de l'activité spirituelle. Puis, cet édifice typique une fois bâti, les esprits inférieurs et plus grossiers qui participent davantage à la composition et à l'état passif de la matière bâtissent le second édifice, qui revêt le premier et est plus terrestre et plus grossier que lui. Le corps est donc composé de deux corps pour ainsi dire, réunis en un troisième, et dont le premier réside dans le système et agit par le fluide nerveux, tandis que l'autre, qui vient principalement du sang, s'empreint dans le système circulatoire, et que le lien qui les unit tous les deux se produit dans le système musculaire.

La première construction de l'édifice est le type, et donne le plan de l'autre; et toutes les deux sont l'image de l'âme qui réside en elles; de sorte qu'on pourrait appeler en un certain sens la première le spectre de l'âme, et la seconde son enveloppe plastique. Tant que ces deux corps sont unis, dans le cours ordinaire des choses, par le lien de la personnalité, ils se pénètrent et se lient réciproquement. Mais si ce lien est dissous par la mort, ils se séparent : l'un, celui qui a plus d'affinité avec l'âme, la suit, tandis que l'autre, plus rapproché de la nature terrestre, est absorbé par elle. Mais entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire entre la vie ordinaire et la mort, il y a des états mitoyens dans lesquels le lien se relâche sans se rompre; de sorte que les deux natures qu'il attache ensemble s'écartent l'une de l'autre par une sorte de mouvement excentrique. Si dans ce mouvement le premier corps, celui qui est le plus élevé et qui sert de type à

l'autre, se détache de celui-ci par un surcroît d'énergie, et, sortant de l'état latent où il le retient, franchit ses limites sans toutefois le quitter tout à fait, alors le spectre, se dégageant de l'enveloppe qui le recouvre, apparaît d'une manière visible, à peu près comme l'éclair qui déchire le nuage. Ainsi délivré, il acquiert une unité plus élevée et une action plus puissante et plus centrale. Plus concentré, il devient présent, non partout, ce qui ne convient qu'à Dieu, mais en plusieurs lieux, selon la mesure du dégagement qui s'est opéré en lui. L'espace disparaît dans la sphère où s'étend son pouvoir, et il peut ainsi être présent là où le portent ses désirs, dans toute l'étendue de cette sphère. Tout en étant présente dans la partie qui est encore enveloppée sous la matière, l'âme est présente ailleurs encore par la partie typique et centrale, et se rend ainsi visible dans les éléments et les forces de cette dernière.

On voit que la catalepsie et le somnambulisme, en produisant une séparation de cette sorte dans les éléments dont se compose la personnalité humaine, permettent quelquefois à celle-ci d'être vue en plusieurs lieux à la fois. Mais cet état peut être aussi l'effet d'une disposition naturelle, comme le prouvent plusieurs exemples de personnes qui, quoique réunissant tous les signes d'une santé parfaite, ont cependant éprouvé cette division singulière. Un jeune homme de Londres, que connut Morton, était, d'après le témoignage de celui-ci, sobre, religieux, sensé, d'une imagination calme et modérée, instruit, réfléchi et sérieux; on n'avait jamais remarqué en lui ni goût pour le merveilleux ni dispositions à la folie, aux songes, aux illusions, comme il arrive si souvent chez ceux qui voient des fantômes; et cependant voici ce qui lui arriva. Il était apprenti chez un

marchand de Londres, et était sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, où son maître avait un comptoir. Le vaisseau était prêt ; son maître, ayant à faire des lettres et d'autres préparatifs nécessaires, ne put le prendre à table avec lui pour manger, et lui dit de rester dans son cabinet jusqu'à ce qu'il vint le remplacer. Après avoir mangé, il descendit pour l'envoyer manger à son tour, et le vit par la porte du cabinet assis près du teneur de livres, comme il l'avait laissé auparavant. Obligé à l'instant même de remonter dans la salle à manger, d'où il venait de descendre, il laissa le jeune homme dans son cabinet sans lui parler ; mais quand il fut en haut il l'aperçut à table avec les autres gens de la maison. La chambre où ils étaient assis ouvrait sur l'escalier, de sorte que de celui-ci on pouvait très-bien y voir, et qu'aucune illusion n'était possible. Le jeune homme n'avait donc pu monter l'escalier, et passer à côté de lui d'une manière naturelle, sans parler de l'inconvenance qu'il aurait commise en agissant ainsi. Le maître ne lui adressa pas la parole, ce dont il se repentit dans la suite ; mais comme il était bouleversé, il entra dans la salle à manger, qui était située à droite de celle des gens de la maison. Il envoya aussitôt quelqu'un voir si le jeune homme était réellement à table avec ceux-ci, et on l'y trouva en effet ; de sorte que ce qu'il avait vu dans son cabinet ne devait être que son image.

D'autres faits qui arrivèrent plus tard prouvent que c'était chez lui une disposition naturelle. Écrivant à son maître, de la ville de Boston, où il était depuis quelque temps, il lui demanda en post-scriptum des nouvelles de son frère ; car, disait-il, « dernièrement, le 20 du mois de juin, à six heures du matin, étant dans mon lit parfaite-

ment éveillé, j'ai vu mon frère au pied du lit, ouvrant mes rideaux et me regardant sans rien dire. Quoique effrayé, j'eus cependant le courage de lui dire : Qu'as-tu, mon frère? Il avait la tête entourée d'un linge sanglant; il était très-pâle et d'un aspect terrible. Il me répondit : J'ai été tué indignement par tel et tel, il faut que je sois vengé; puis il disparut. » Son frère, en effet, étudiant à Londres, avait été assommé quinze jours avant la date de la lettre dans une batterie avec un tisonnier, et était mort bientôt après de sa blessure. Morton lut la lettre une heure après son arrivée à Londres : il connaissait très-bien la personne, l'écriture et le frère, et ne pouvait par conséquent être trompé. (Morton, *on Apparitions.*)

Si le fait que rapporte Tharsander de même que plusieurs autres du même genre sont vrais, la seconde figure peut être aperçue et par celui à qui elle appartient et par les autres en même temps. La femme d'un employé entre dans le cabinet de son mari, et, le voyant assis à sa place ordinaire, elle doute si c'est bien lui, car elle venait de le laisser dans sa chambre en bas. Elle descend bouleversée, et lui raconte ce qu'elle a vu en haut. Celui-ci, voulant juger de la chose par ses propres yeux, monte avec sa femme, et trouve le fantôme avec sa propre forme, habillé comme lui, assis et écrivant à sa place ordinaire. Il s'avance vers lui, et lui dit : « Camarade, ce n'est pas là votre place, mais la mienne; vous n'avez rien à faire ici; allez-vous-en donc. » Comme il tirait la chaise en disant ces mots, le fantôme disparut. C'est là une espèce de *fée Morgane* d'une espèce toute spirituelle, dans laquelle l'âme regarde par ses organes le jeu des esprits nerveux que le spectre projette hors du corps, au lieu de les renfermer en lui.

Dans les cas que nous venons de citer, c'est une image du corps seulement qui est projetée au loin ; mais il peut arriver que le corps lui-même soit enlevé à certaines distances déterminées par une sorte de tempête intérieure, résultant d'un dérangement dans l'équilibre des forces mécaniques de l'organisme. Fincelius raconte qu'à Halberstadt, en 1557, le 25 novembre, Elisabeth Wedering, femme respectable et craignant Dieu, âgée de vingt-quatre ans, accoucha d'une fille, qu'elle garda et soigna avec une attention toute maternelle. Dans la nuit de l'Immaculée Conception elle avait levé et allaité son enfant, puis l'avait couchée dans son berceau en la recommandant à Dieu, et s'était mise au lit, ayant une servante à côté d'elle. Au bout d'un quart d'heure l'enfant se mit à crier si fort, que la servante fut obligée d'appeler la mère. Celle-ci n'entendit rien ; de sorte que la servante, étonnée, pensa qu'elle devait avoir quelque chose pour dormir aussi dur, elle qui auparavant entendait les moindres cris de sa fille. Elle s'avance donc près du lit et lui dit : « Madame, n'entendez-vous pas votre enfant crier ? » Point de réponse. Elle met la main sur le lit, et ne sent rien. Effrayée, elle appelle le mari, qui dormait dans une chambre à côté, et lui dit : « Madame est partie. — Dieu garde, » répond le mari. Il allume une lampe, prend son enfant, parcourt avec la garde tous les coins de la maison, appelle sa femme, et voit qu'elle n'a pu sortir ni par la porte de la cour ni par celle de la maison, car la terre était couverte de neige et l'on n'y apercevait aucune trace de pas. Il court au cellier et l'appelle, mais il n'entend qu'un bruit dans l'eau : il y avait en effet dans le cellier un puits qui communiquait avec la cour des voisins ; mais comme les portes étaient

E. Wedering.

fermées, il ne fit pas attention à ce bruit. On court dans la rue, on éveille à grands cris les voisins, on leur raconte ce qui est arrivé. Le voisin Schade entend ouvrir sa porte de derrière, que l'on ouvrait très-difficilement dans le jour, et dit à sa femme : « Entends-tu ? il doit y avoir un voleur dans la maison. » La femme cherche à lui persuader qu'il se trompe.

Ceux qui cherchaient Elisabeth, entendant quelqu'un remuer dans la maison de Schade, croient que c'est sa femme qui s'est levée, et frappent à sa porte pour l'avertir. La porte s'ouvre, et ils aperçoivent celle qu'ils cherchaient. Ils lui demandent ce qu'elle fait et ce qu'elle est devenue. Tremblante et fondant en larmes, elle a à peine la force de leur dire qu'elle est sortie du puits, et ses cheveux et tout son corps prouvaient qu'elle disait vrai. On lui demande comment elle a pu entrer dans le puits et en sortir, mais elle ne put donner aucune réponse. Le puits, en effet, était couvert dans la cour, et il n'y avait qu'un petit trou par où elle eût pu y entrer. Quoiqu'on ne vît pas la trace de ses pas sur la neige, on trouva cependant ses pantoufles à côté du puits ; d'où l'on pouvait conclure qu'elle était entrée dans le puits en cet endroit, et qu'elle en était sortie par la porte qui donnait dans la maison du voisin : mais comment cela s'était-il fait, personne ne le savait. Elle resta très-faible pendant les quatre ou cinq jours qui suivirent cette aventure. Cependant le sixième jour elle se trouva assez bien, mangea, but, se promena et soigna son enfant, de sorte qu'on put espérer qu'elle irait mieux désormais ; pourtant elle se plaignait toujours d'avoir un poids sur le cœur et s'inquiétait de son état. On la consola, en l'engageant à avoir confiance en Dieu et à tâcher de dormir, ce

qui lui était devenu très-difficile. Elle était persuadée elle-même qu'elle serait bientôt mieux si elle pouvait dormir. Elle désirait beaucoup de la bière d'absinthe, croyant que si elle en pouvait boire elle dormirait, et elle ne cessa d'en parler pendant tout le jour le 13 décembre.

Le lendemain, entre sept et huit heures, elle prit de nouveau son enfant, l'allaita, l'emmailotta et le mit dans son berceau en le baisant et le caressant; puis elle se mit à table pour déjeuner sans son mari. Elle envoya ensuite sa servante au couvent de Saint-Bernard chercher de la bière d'absinthe, de sorte qu'elle resta seule à la maison. Son frère, Hans Otto, vint pour avoir de ses nouvelles. Comme il entra dans la chambre, il la trouva au lit couchée sur le dos, les yeux fermés. Il en fut très-content, croyant qu'elle dormait, et s'en alla vite, ne voulant pas la réveiller. Ayant rencontré la servante qui revenait avec la bière, il lui défendit d'entrer; mais elle lui dit : « Il faut que je la réveille, car elle me l'a ordonné. » Elle entre donc, va droit au berceau pour voir l'enfant, mais elle ne le trouve pas. Elle pense aussitôt au puits, y court, trouve l'enfant dans l'eau et ses langes pendant autour de ses jambes, quoique sa mère l'eût bien serré dans son maillot. Il fut retiré mort du puits, et visité par les deux échevins et par M. Conrad Perca, curé de Saint-Jean. Pour la mère, elle resta en extase vingt heures de suite sans bouger ni respirer. On la laissa donc tranquille, et l'on se mit à prier Dieu pour elle. Vers le matin elle fit quelques mouvements; le curé et son mari approchèrent de son lit; ils eurent beau l'appeler et la secouer, elle ne répondit rien. Mais au bout de quelque temps elle ouvrit les yeux, et leur dit : « Dieu vous assiste. » Le curé lui répondit : « Qu'il

vous assiste toujours et vous aide ainsi que nous tous. — Amen, » reprit-elle. Son mari lui demanda si elle le connaissait. « Oui, dit-elle en pleurant, vous êtes mon cher mari, et celui qui est près de vous c'est le curé de Saint-Jean. » Puis elle leur dit en pleurant de prier pour elle, ce qu'ils firent. « Pourquoi m'avez-vous éveillée, leur dit-elle, j'étais si heureuse ! J'ai vu mon Sauveur et les saints anges ; pourquoi ne m'avez-vous pas laissée dormir. » Elle se plaignit aussi que la bouche lui faisait mal : c'est qu'on la lui avait frottée avec du vinaigre et des parfums, parce qu'on croyait qu'elle était évanouie. Elle se plaignit également d'une grande fatigue et d'un grand poids sur le cœur. Après cela elle se reposa quatre heures, pendant lesquelles le curé resta toujours près de son lit. Après ce temps, elle se leva, mit la main sur le berceau à côté, et se mit à pleurer et à soupirer. On lui demanda ce qu'elle voulait ; elle répondit qu'elle avait mis là son enfant, et qu'elle voulait l'avoir n'importe où il était. On chercha à éloigner cette pensée de son esprit ; mais elle y revenait toujours, et disait : « Je n'ai qu'un enfant, mon lait est bon ; donnez-moi donc mon enfant ; » et elle ne se remit un peu que lorsqu'on lui eut promis de le lui donner le lendemain. Depuis le 14 jusqu'au 21 décembre, elle resta tranquille, parla peu, mais soupira beaucoup et ne demanda plus son enfant. Les témoins du fait sont Conrad Perca, curé de Saint-Jean ; Simon Becker, Laurent Schade.

Tel est le récit de Fincelius, qui, comme il est facile de le voir, porte tous les caractères de la vérité, quoique l'on puisse regretter cependant qu'il ne se soit pas expliqué plus clairement sur certaines circonstances particulières. La

femme dont il s'agit ici n'était ni une sainte ni une magicienne ; car on n'aperçoit dans toute cette histoire aucune trace d'influence diabolique ni de supercherie , et aucun soupçon d'ailleurs ne s'est élevé contre elle sous ce rapport. C'est donc tout simplement un malheur ; un malheur naturel , il est vrai , mais extraordinaire en même temps. Cette femme était malade par suite de ses couches, comme le prouve ce poids sur le cœur dont elle se plaignait. Son mal était nerveux , comme le démontre l'insomnie continue dont elle souffrait. Ce sommeil de vingt heures, sans souffle ni mouvement, qui survient après l'insomnie, indique que son état était une catalepsie, compliquée de somnambulisme spontané. Dans cet état, comme on le sait, les spasmes toniques, où tous les membres sont tendus et deviennent roides comme des barres de fer, alternent avec la souplesse du système musculaire tout entier et une légèreté telle, que le moindre effort suffit pour exécuter de grands mouvements, ou même pour maintenir le corps dans une position singulière. L'exemple précité prouve que dans ces états, certaines circonstances étant données, il peut survenir parfois comme une tempête interne qui enlève ceux chez qui elle se déclare, et les pousse corporellement vers un point quelconque, comme ici vers l'eau du puits. Les portes fermées par dehors et l'absence de tout vestige sur la neige démontre que la malade n'est point arrivée au puits en marchant sur la terre, mais qu'elle est sortie probablement par la fenêtre, qui était ouverte, en planant dans l'air ; qu'elle est descendue dans le puits et qu'elle en est remontée de la même manière, par suite de l'impression que l'eau aura faite sur elle ; et la grande souplesse de ses membres explique comment elle a pu pénétrer à

travers l'ouverture si étroite du puits. Quant au second fait, qui eut pour l'enfant de si tristes résultats, comme personne n'était présent, on ne peut savoir si sa mère l'emporta dans le puits de la même manière, ou si, par suite d'un rapport intime avec elle, il ne fut point enlevé comme elle par une tempête interne et transporté ainsi jusqu'au puits.

CHAPITRE XVIII

Rapports magiques de l'homme à l'égard de soi-même, ou du somnambulisme spontané.

Les phénomènes que nous venons d'étudier nous conduisent à de nouvelles régions dans la magie. Ici ce n'est plus un homme qui exerce sur un autre une action magique, mais c'est un état qui se produit de soi-même, et dans lequel le sujet et l'objet sont identiques, de sorte que les phénomènes qu'il produit apparaissent comme quelque chose d'inhérent à l'individualité. On désigne cet état sous le nom de somnambulisme spontané, et c'est lui que nous allons étudier dans ce chapitre. La terre a au-dessus de soi le soleil et le monde sidéral, au-dessous la lune et le monde inférieur. De même aussi l'homme a au-dessus de soi le monde invisible des esprits, au-dessous le monde extérieur et visible. Son être a deux côtés, l'un spirituel, l'autre corporel; il présente le premier au monde des esprits, et le second au monde de la nature; et de même que celui-ci est divisé en deux parties, l'une située au-dessus de la terre, l'autre au-dessous, de même aussi l'esprit humain peut

entrer dans un commerce spirituel soit avec les intelligences plus élevées que lui, soit avec les puissances de l'abîme. La terre, outre l'élément terrestre qui la caractérise, a un élément sidéral par lequel elle entre en rapport avec les astres, et un élément souterrain par lequel elle est en rapport avec les régions inférieures de la nature. Il en est de même de la personnalité humaine. Le corps, dans ses relations avec la nature visible qui l'entoure, prend un caractère terrestre et s'établit en elle comme dans sa patrie. Mais, outre cet élément terrestre qui est en lui, il a aussi un élément sidéral par lequel il aspire en quelque sorte la lumière du firmament, et un élément inférieur et souterrain par lequel il peut pénétrer jusqu'aux sources mêmes de l'abîme.

L'homme intérieur et invisible, de son côté, a aussi, outre l'élément terrestre qui forme dans la vie ordinaire comme le noyau de son être naturel, deux autres éléments spirituels, l'un supérieur, l'autre inférieur à cette terre, et c'est par eux que les deux mondes invisibles entre lesquels il est placé peuvent solliciter son adhésion. Ainsi, les deux parties dont se compose la personnalité humaine, l'une visible, l'autre invisible, sont partagées chacune en trois régions; de sorte que l'homme apparaît partout, et dans toutes les directions, comme un médiateur ayant pour mission de rapprocher tous les extrêmes, de concilier toutes les oppositions, et les réunissant toutes à cause de cela dans l'unité de son être. L'esprit, l'âme et la vie, ces trois éléments de l'homme invisible, ont chacun une région particulière qui les attire. L'âme se plaît sur la terre et y établirait volontiers sa patrie; l'esprit aspire vers les régions où habitent les intelligences supérieures, et la vie descend

volontiers dans les abîmes des puissances inférieures. D'un un autre côté, ces trois éléments ont chacun dans le corps humain un organe marqué particulièrement de leur empreinte. Ainsi, la tête est affectée à l'esprit, le torse à l'âme, et le système vasculaire à la vie. L'âme est donc le lien entre l'esprit et la vie, de même que le torse lie et met en rapport les deux systèmes qui leur sont spécialement affectés. Mais pour cela l'âme doit participer à la nature des deux termes qu'elle unit : il faut donc qu'elle puisse agir et sur l'esprit et sur la vie; car elle est dans l'organisme le lien qui met en rapport l'homme supérieur avec l'homme inférieur, et l'homme intérieur avec l'homme extérieur. Il faut qu'elle puisse pénétrer partout, en haut, en bas, au dedans et au dehors, afin de remplir partout la fonction qui lui est déparée, et servir de lien non-seulement entre les trois éléments de l'homme invisible, mais encore entre chacun d'eux et l'organe corporel qui lui est affecté.

Mais, outre ces rapports qui existent dans l'homme entre les divers éléments de son être, il en est d'autres qui le rattachent, d'un côté, à Dieu et à tout ce qui est divin, de l'autre à la nature et à tout ce qui est naturel; de sorte qu'il appartient à la fois et au monde invisible supérieur et au monde visible de la nature. Il résulte de là diverses relations. Et d'abord, l'esprit se connaît; il a une puissance et une vie qui lui est propre; il peut, il veut, il se meut lui-même. La vie, au contraire, est privée de ces nobles facultés, et soumise dans tous ses domaines aux lois de la nécessité, tandis que l'âme, participant jusqu'à un certain point à la nature de l'un et de l'autre, a des instincts obscurs et aveugles qui remplacent pour elle les splendeurs de

l'intelligence, et des mouvements spontanés qui lui tiennent lieu des libres déterminations de la volonté. L'esprit a pour organe le système nerveux supérieur, et la vie le système nerveux ganglionnaire inférieur à son point de jonction avec le système de la circulation. L'esprit et la vie ont un double mouvement, par lequel ils montent et descendent tour à tour. La vie va, d'un côté, du système vasculaire au système nerveux, et de l'autre du cervelet, support de la vie plastique, au cerveau, qui est à proprement parler l'organe de la vie spirituelle. Or de même que l'esprit et la vie sont mis en rapport par le moyen de l'âme, de même que le système ganglionnaire et le cerveau sont mis en rapport par la moelle épinière, ainsi c'est dans l'âme que les divers mouvements de l'esprit et de la vie se rencontrent, se croisent et s'unissent. Comme l'esprit est en rapport avec la nature extérieure par la vie corporelle qui lui est unie, et qu'il est assujéti à ses nombres et à ses périodes, nous voyons l'homme osciller continuellement entre la veille et le sommeil. Le monde est sorti de l'obscurité de la nuit; c'est aussi par le sommeil que la vie commence, et la veille ne vient qu'après. Pendant le sommeil, l'esprit descend, pour ainsi dire, dans le cervelet; il s'y rafraîchit quelque temps, pour remonter ensuite, et déployer les trésors de sa puissance et de son activité. La même chose se produit dans les régions inférieures. La vie du système nerveux inférieur descend à son tour dans le système vasculaire pour s'y refaire de son épuisement; puis, une fois restaurée, elle remonte à sa place pour recommencer son travail. De plus, la vie, s'affaissant dans le système ganglionnaire pendant le sommeil, attire l'esprit des hauteurs du système nerveux où il se tient volontiers, tandis que

pendant la veille, se dégageant des liens qui le retenaient, il remonte, conformément à sa nature, à sa place accoutumée.

Ce mouvement de va et vient, qui se produit avec un parallélisme parfait à travers toutes les régions de l'homme intérieur et de l'homme extérieur, n'est pas le seul qui nous frappe dans la personnalité humaine. L'homme intérieur est lié avec l'homme extérieur par un lien qui, partant de l'âme, met en rapport l'esprit avec la vie, l'esprit avec son organe, la vie avec son support, et enlace tout l'homme intérieur et extérieur dans le nœud de la vie. Ce nœud, formé dans la génération, se dissout par la mort. A peine l'homme est-il conçu dans le sein de sa mère qu'un sommeil profond s'empare de lui, et favorise le développement de l'embryon. A peine, au contraire, la mort est-elle survenue que le corps se décompose, et marche vers une dissolution complète. Entre ces deux termes s'écoule la vie dans un doux bien-être si le nœud en est bien formé. Mais ce nœud peut être ou relâché, ou trop serré, au contraire. Dans le premier cas, l'esprit se dégage du corps, et la vie anticipe jusqu'à un certain point la mort, tandis que dans le second cas, au contraire, l'esprit s'enfonce plus avant dans le corps, et l'homme retourne, pour ainsi dire, vers l'état de fœtus. Il résulte de là une seconde oscillation, par suite de laquelle l'esprit s'affranchissant toujours davantage des liens du corps, il en résulte un recueillement et une concentration plus grande de l'être tout entier, tandis qu'il peut, en se jetant sans mesure au dehors, s'y disperser en quelque sorte. Il peut sortir de là une nouvelle série d'états d'une variété infinie. L'esprit, en effet, qui se disperse au dehors finit par devenir plus ou

moins captif et enseveli dans son organe, tandis qu'il peut, au contraire, en se concentrant toujours davantage, se dégager plus ou moins de celui-ci et rayonner plus librement. Dans l'un et l'autre cas, il se produit un état maladif, parce que la santé consiste dans un juste milieu entre ces deux points extrêmes. Ces deux états peuvent être la suite d'une certaine disposition naturelle, et l'on voit souvent alors se développer ou le somnambulisme spontané d'un côté, ou le crétinisme de l'autre. Ils peuvent être aussi la suite de quelque désordre physique ou moral qui s'est introduit dans la vie, soit par un accident, soit par une faute. Si au milieu de ce désordre l'homme conserve encore une étincelle d'énergie, celle-ci peut produire une réaction, et par suite un bouleversement dans toute la vie, qui finit ou par la guérison, ou par la mort physique ou morale. Dans l'un et l'autre cas, le mouvement commence par le système vasculaire et ganglionnaire, qui est proprement l'organe de la vie, et en suit les ramifications. Il est donc nécessaire de jeter ici un coup d'œil sur ce système, qui joue un rôle si important dans tous les phénomènes de ce genre.

Le système ganglionnaire, organe de la vie, s'élève par trois degrés des régions inférieures jusqu'aux régions les plus élevées d'une manière parallèle aux trois degrés par lesquels l'organe de l'esprit descend, au contraire, vers les systèmes inférieurs. La première division du système ganglionnaire a pour centre le ganglion de forme semi-lunaire situé vers l'artère cœliaque, devant l'aorte descendante, et sa périphérie dans le tissu des fibres nerveuses les plus fines qui revêtent les vaisseaux capillaires des intestins. Puis, du plexus solaire de ce ganglion rayonnent d'autres

plexus : en haut celui des poumons, en bas et à gauche celui de la rate et les deux du foie, puis ceux des reins, et tout à fait en bas les plexus spermatiques; formant tous des centres nerveux subordonnés aux organes du même nom qui servent immédiatement à l'assimilation. Tous ces plexus, groupés autour du ganglion central, sont traversés par d'autres tissus nerveux, destinés au système musculaire de cette région, laquelle s'étend depuis le pharynx et le larynx, par l'estomac, jusqu'à l'anus, et sert à l'exécution des mouvements involontaires de tout ce système. Cette série se prolonge depuis les plexus qui forment le nerf vague, le nerf secondaire dans les deux plexus coronaires de l'estomac, les deux plexus mésaraiques et le plexus hypogastrique jusqu'au plexus coccigien. Tous ces centres de second et de troisième ordre, compris avec leurs rayonnements dans leur centre commun, appartiennent à la première division, dont les dernières extrémités des nerfs forment les limites.

La seconde division a pour centre principal le plexus ganglionnaire du cœur, situé à l'endroit où la trachée-artère se partage à droite et à gauche vers l'arc de l'aorte. Ce plexus est en rapport, par en haut, avec les deux nerfs de la langue et les nerfs cervicaux inférieurs; par en bas, avec le ganglion semi-lunaire. Il rayonne par le nerf cardiaque dans le premier ganglion fusiforme du cou, par le nerf moyen dans le second ganglion, et par le nerf inférieur dans le troisième; et enfin il se rattache encore aux ganglions pectoraux par d'autres rayons qui partent de lui. Toute la série des ganglions qui, partant des ganglions cervicaux, passe par les pectoraux et les lombaires, va jusqu'aux ganglions céliques, en longeant la colonne verté-

brale et l'aorte, et forme dans chacun d'eux des centres subordonnés au centre commun, c'est-à-dire au plexus cardiaque. Toute cette série peut donc être considérée comme le système qui, à ce degré, appartient immédiatement au cœur. La périphérie se termine aux extrémités nerveuses qui, rayonnant de tous ces ganglions sympathiques, revêtent les vaisseaux capillaires du tronc tout entier, depuis la face jusqu'aux dernières extrémités. La troisième division appartient au système cérébral. Les deux carotides, partant de l'aorte et pénétrant par l'os des tempes dans la cavité intérieure, forment avec les vertébrales, lesquelles, sortant de l'artère sous-clavière, arrivent à la même cavité par la grande ouverture de l'occiput, et là s'unissent dans l'artère basilaire, forment une opposition qui demande à être conciliée. Elle l'est en ce que les carotides, à la surface inférieure du cerveau, projettent vers les basilaires une artère dans laquelle les deux systèmes s'unissent en un faisceau, et envoient à leur tour trois branches en avant au cerveau, deux autres par derrière au cervelet, et du milieu l'artère cérébrale, qui pénètre dans les parties les plus intimes de l'organe. Les paires de nerfs qui, montant du ganglion cervical supérieur, suivent le cours des carotides et des vertébrales, pénètrent avec elles et par elles dans le cerveau, et là s'unissent en un faisceau qui correspond au faisceau formé par les artères, et se divise peut-être en de petits ganglions qui n'ont pas été encore observés; et de même qu'il est lié par des fils avec la cinquième, sixième et septième paire de nerfs, de même aussi il suit, par en haut, avec ses ramifications, jusque dans l'intérieur du cerveau, le réseau véneux triparti. Revêtant de son tissu ténu et délicat les extrémités des vaisseaux du cer-

veau, il y forme la troisième division autour de ce centre.

Mais une métamorphose magique va commencer, rappeler et recueillir au dedans de lui-même l'homme dispersé dans la nature pendant la veille. Or toute métamorphose naturelle commence par un état qui rapproche les oppositions et les ramène à l'indifférence. C'est l'état où se trouve l'embryon lorsque, confié comme un germe au sein maternel, et se développant dans sa première métamorphose, il doit passer de l'eau où il nage à l'air atmosphérique. C'est l'état où se trouve aussi la chrysalide lorsque de chenille elle doit devenir papillon, et passe de la vie intestinale à la vie pulmonaire. Ces deux états sont liés avec le sommeil : c'est dans le sommeil que les forces qui doivent être métamorphosées s'affaissent, et c'est sous son voile que s'accomplit l'œuvre mystérieuse. Mais cette œuvre suppose l'éveil de tout le système ganglionnaire et du système nerveux spirituel qui correspond à celui-ci. Cet éveil doit commencer dans la région inférieure des deux systèmes, dans cette région où résident les forces plastiques, massives et grossières de la vie, lesquelles, soustraites à la conscience humaine, travaillent en quelque sorte dans le silence et l'obscurité le tissu compacte du corps. Ce procédé de concentration, quand il commence, trouve l'homme dispersé dans la nature et troublé par les soins incessants de la veille, et il doit faire cesser la lutte des oppositions qui se produisent pendant le jour. Il participe donc tout d'abord à ses agitations, et ne rétablit l'ordre et le calme dans l'organisme que peu à peu. L'homme, aux premières atteintes du sommeil, flotte donc entre ces deux mouvements, dont l'un le porte au dehors, tandis que l'autre cherche à le rappeler au dedans. Tantôt la vie, re-

foulée dans son fond avec une certaine énergie, commence à s'y recueillir ; tantôt, repoussée avec violence au dehors, elle se disperse de nouveau dans le monde extérieur. La lumière et l'obscurité, le froid et le chaud se succèdent pendant quelque temps ; et cet état d'agitation se manifeste quelquefois au dehors par des crampes et des efforts convulsifs, auxquels succède, à de courts intervalles, un état soporeux. Mais bientôt la concentration des forces de la vie s'étend, jusqu'à ce qu'enfin le sommeil, remportant la victoire, appesantit les sens et les organes. Dès lors le côté interne de la vie est éclairé par une lumière intérieure, de même que dans l'état de veille le côté extérieur est éclairé par la lumière de la nature.

Lorsque l'homme passe du sommeil à la veille, les puissances de la vie sortent de l'indifférence où il les tenait ; leurs oppositions, leurs pôles, pour ainsi dire, se produisent de nouveau, et recommencent à lutter ; et les puissances supérieures absorbent les inférieures. Quand l'homme passe de la veille au sommeil, c'est le contraire qui arrive : ce sont les puissances inférieures qui absorbent les autres, et qui acquièrent un nouveau degré d'énergie. Dégagées davantage des organes qui les contiennent, devenues moins matérielles, elles sont par là même plus puissantes ; car c'est une loi que plus une chose se rapproche de l'esprit, plus elle est forte : c'est dans les ganglions, et particulièrement dans le ganglion semi-lunaire, que leur action se manifeste. Ainsi, concentrer les forces de la vie inférieure, et par suite polariser davantage les puissances qui tiennent à elle, tel est le résultat général de cet état. Le cours du sang autour du cœur et des esprits nerveux autour du centre du système ganglionnaire se resserre, et son cercle

se rétrécit. Par suite de cette concentration plus grande du système nerveux, le mouvement des fluides qui traversent l'organisme devient moins rapide; le cours du sang vers les régions extérieures semble presque arrêté tout à fait; la respiration a de plus longs intervalles; les besoins naturels ne sollicitent plus l'organisme : mais, d'un autre côté, le mouvement des esprits nerveux est plus accéléré dans le cercle où ils se sont retranchés, et l'on dirait que la circulation nerveuse va remplacer celle du sang.

La partie la plus basse du système nerveux supérieur, c'est-à-dire le derrière et le bas de la moelle épinière, s'éveille aussi de son côté; et comme cette partie sert aux fonctions les plus infimes de l'esprit, celles-ci doivent acquérir une nouvelle énergie. Ainsi, tandis que d'un côté les forces inférieures qui président aux mouvements demi-volontaires reçoivent leur direction du plexus solaire comme dans le somnambulisme, la même chose a lieu pour les fonctions des sens. Ceux-ci, saisis dans la partie tournée vers le monde visible, par ce charme magique qui frappe tout ce qui est extérieur dans l'homme, semblent fermés et liés au dehors, et n'avoir plus de rapport avec le cerveau; mais en revanche ils s'ouvrent au dedans, et dépendent, pour leurs opérations, du ganglion semi-lunaire. C'est à lui qu'ils sont soumis tant que dure cet état. Ils sont comme sa bouche; il est pour eux comme l'estomac, qui reçoit et digère tout ce qu'ils lui apportent. En effet, dans l'état de veille chaque sens a son courant particulier; mais dans le sommeil le goût et l'odorat d'abord, puis l'ouïe et la vue s'unissent, se concentrent, et forment tous comme un sens unique et général placé autour de l'œso-

phage et de l'épigastre, et qui n'a plus besoin pour percevoir les objets d'un organe particulier; car, par suite de cette nouvelle énergie qu'il a acquise, il pénètre la matière et l'espace, et perçoit les objets sous la forme du sens le plus élevé et par le moyen de la lumière organique propre à cette région. C'est à l'aide de ce sens général que l'homme distingue l'eau magnétisée de celle qui ne l'est pas, qu'il sent la corruption dans les profondeurs de la terre, et pénètre les mystères du règne minéral, végétal et animal, et ceux même de l'homme, son semblable. Tous les autres mouvements vitaux se trouvant également développés et dans leur intensité et dans l'étendue de leur action, tous les actes de la vie jusqu'à la reproduction prennent un caractère magique, tandis que l'on voit s'établir au dehors ces rapports nombreux et mystérieux qui comprennent depuis la rhabdomantie jusqu'à cette union magique, laquelle lie le somnambule à son magnétiseur.

Mais le plexus solaire n'est qu'un centre relatif auquel se rattachent seulement les organes et les fonctions de la vie inférieure. L'union qu'il produit n'est donc aussi qu'une union relative, qui ne s'applique qu'à cette région. Or le mouvement une fois commencé ne s'arrête pas encore; des abîmes les plus profonds de la vie il monte à des régions plus élevées. Une nouvelle crise va donc surgir à la suite de nouvelles tempêtes, plus impétueuses encore que celles qui ont amené la première. Le mouvement s'étend à cette partie du système ganglionnaire située immédiatement au-dessus de la première, et qui a pour cercle tout le système du nerf sympathique avec ses ramifications dans le torse, et pour centre le plexus cardiaque. De même que le tronc renferme les intestins, ainsi le système

du nerf sympathique renferme les nerfs intestinaux, qui prennent de lui leur point de départ. Et tandis que le ganglion semi-lunaire est seulement le centre du dernier système nerveux, le plexus cardiaque est à la fois le centre et des ganglions sympathiques et du ganglion semi-lunaire : il a donc une unité plus haute et plus large. Et l'éveil qui se produit en ce système est d'une nature supérieure aussi ; de sorte que le premier comparé à lui est comme un sommeil. Le premier résultat de ce second éveil dans une région plus élevée, c'est que les régions inférieures de la vie deviennent pour l'homme un objet qu'il peut voir et contempler par un regard intérieur. Les somnambules, en effet, arrivés à ce point, voient quelquefois le plexus cardiaque, et distinguent les filets blancs et massifs de ce tissu nerveux. Un autre résultat, c'est que tous les phénomènes qui accompagnent cet état sont proportionnés à la nature des régions où il a lieu. Ce mouvement, suivant le cours du système sympathique dans ses ganglions, le long de la colonne vertébrale, éveille tout le côté postérieur de la moelle épinière qui s'étend jusqu'au pont de Varole, et atteint de cette manière le domaine des mouvements spontanés. Il n'est donc pas étonnant que le changement qui s'accomplit se manifeste dans ce domaine. Aussi, c'est dans le système musculaire que la lutte des oppositions se concentre ; et l'on voit alors succéder tour à tour à la roideur cataleptique une souplesse extraordinaire, qui s'étend quelquefois jusqu'aux os. De là des crampes violentes qui contractent le corps, tantôt en avant, tantôt en arrière, et le font tourner tantôt autour d'un axe, tantôt autour d'un autre. De là encore tantôt ce poids qui entraîne le corps vers la terre, tantôt cette agi-

lité qui semble lui donner des ailes comme à l'oiseau. Les régions inférieures se trouvant ainsi transportées dans les régions moyennes de l'organisme, les fonctions de la vie supérieure se produisent sous les formes de celles-ci : les sens se détachent du plexus solaire, qui leur servait de centre dans le premier état, et se groupent autour d'un centre nouveau, à savoir le plexus cardiaque. Le sens général participe à cette élévation ; il est moins grossier, plus clair, plus libre dans son cours, plus pénétrant, plus étendu. Il n'est plus fixé à l'épigastre ; mais il peut se transporter indistinctement aux doigts des mains ou des pieds, au bout du nez ou à toute la surface de la peau, et apporter ainsi de partout les perceptions attachées aux divers sens dans l'état ordinaire. Les forces actives de l'organisme prennent part de leur côté à ce mouvement de concentration. Plus dégagées de leur organe matériel, plus rapprochées de la volonté, elles sont en même temps plus puissantes, plus indépendantes : aussi opèrent-elles d'une manière plus magique, et sont infatigables dans leur action.

Mais la lutte n'est pas encore terminée ; car l'union la plus haute n'est pas accomplie ; il faut pour cela que le côté nocturne de la vie passe dans le côté diurne, et que ces deux états n'apparaissent plus que comme deux aspects différents d'un être identique. Le plexus cardiaque réunit bien, il est vrai, les ganglions sympathiques avec le ganglion cœliaque ; mais au-dessus de lui, dans le système cérébral, se produit une autre opposition qu'il faut réconcilier encore. De nouvelles tempêtes annoncent donc l'approche d'une nouvelle crise, dans laquelle les forces et les puissances de la vie se concentrent davantage, et

qui, à travers des oscillations nombreuses et profondes, conduit enfin au plus haut degré de l'état de veille intérieure, c'est-à-dire à la clairvoyance proprement dite. Le centre de tout ce mouvement n'est plus dans les plexus du cœur, mais dans le cerveau, et sa sphère s'étend dans le tissu des nerfs sympathiques les plus déliés, et jusque dans les dernières extrémités des fibres médullaires du cerveau. L'autre système nerveux, depuis la moelle épinière postérieure jusqu'au pont de Varole et au cervelet, s'éveille aussi pendant que le cerveau est plongé au contraire dans le sommeil extérieur. L'homme parvenu à ce degré voit comme au-dessous de lui ceux qu'il a parcourus jusque là. L'intérieur de son corps devient visible pour lui; les régions inférieures de l'organisme lui apparaissent dans une lueur faible encore comme celle du crépuscule, les régions moyennes dans une clarté parfaite, et les régions supérieures dans une lumière qui leur est propre. Les sens retournent à leur place, mais la lumière qui éclaire l'œil vient du dedans, et non plus du dehors. Il voit par une vision centrale et en esprit, par une vision qui est à elle-même sa propre lumière. Il entre dans un rapport immédiat avec les objets. Voir et connaître sont pour lui une seule et même chose; et, pénétrant au delà du voile des apparences et des formes, il s'attache à l'essence même des choses. Il se sert pour penser d'une sorte de symbolique pénétrante et mystérieuse, comme d'un voile spirituel. Ce qui distingue les fonctions de l'esprit dans la clairvoyance, c'est qu'au lieu de saisir les objets comme il le fait dans la vie ordinaire, il est saisi par eux. Or ce caractère se retrouve aussi dans les fonctions de la volonté; de sorte que tous ses actes portent l'empreinte de l'inspiration, et la

lutte finit ou par une crise salutaire, qui amène la guérison, ou par la mort.

CHAPITRE XIX

Bases physiques de la mystique diabolique. De la seconde vue et de la vue à distance. Disposition à la seconde vue chez certains insulaires du Nord, en Islande. Les lumières dans le pays de Wales. Cette faculté se retrouve chez les Gaulois, les Germains, les Slaves et les Finnois.

S'il est vrai que tous les domaines de l'être se tiennent par un lien qui leur est commun, les régions invisibles doivent être aussi dans un rapport réciproque avec la partie invisible de l'homme. C'est sur cette relation mutuelle qu'est fondée la communion des deux Églises, militante et triomphante. De même que la doctrine sur les anges gardiens et sur les prières pour les morts s'appuie sur la communion des saints, ainsi la foi au monde des esprits doit être justifiée par des faits ayant rapport à celui-ci; et tout nous mène à reconnaître la providence divine dans le gouvernement de l'univers. Mais comme ces rapports sont d'une nature toute spirituelle, ils sont ordinairement inaccessibles aux sens. Il peut arriver, néanmoins, que les deux termes de ce rapport se rencontrent et se reconnaissent d'une manière sensible. Dans ce cas, le rapport appartient, en partie du moins, au domaine de la nature, et donne lieu à un ensemble de faits qui, naturels d'un côté, surhumains de l'autre, portent en eux le caractère de faits psychiques et magiques à la fois. Nous avons constaté jusqu'ici une multitude de faits de cette sorte dans les régions inférieures de l'être; il serait donc étrange

que nous ne les trouvassions pas dans les régions supérieures. La terre, il est vrai, forme un tout; elle est comme une île flottante dans les espaces, où toutes les parties sont liées par des instincts communs. Mais la terre n'est pas seule dans le monde comme en un désert; elle se trouve sympathiquement en rapport avec d'autres corps, et tous ensemble sont attirés autour du soleil comme autour d'un centre commun. Pourrait-il en être autrement dans le royaume des esprits?

L'homme peut entrer de deux manières dans un rapport visible avec les esprits. Et d'abord, il n'est pas tellement renfermé dans son corps que son regard ne puisse en certaines circonstances percer son enveloppe, pénétrer jusqu'au fond des choses, et considérer ce qui est caché sous le voile grossier des phénomènes extérieurs. Cette faculté, dans ses degrés inférieurs, est à la vérité bornée aux objets matériels, dans lesquels l'esprit contemple les puissances naturelles et invisibles qui y résident; mais lorsqu'elle est arrivée à un degré plus élevé, l'homme peut quelquefois contempler l'esprit d'un autre homme sous le voile du corps qui le cache, deviner ses secrets et lire dans son avenir. Il peut aller plus loin encore : son œil intérieur peut acquérir une telle perspicacité et une telle énergie, que, semblable à un télescope puissant, il aperçoit dans un immense lointain les formes les plus délicates et les plus insaisissables. Il n'a plus besoin alors d'un corps étranger, comme d'un point de départ pour sa vision; mais il peut contempler les âmes séparées et les reconnaître plus ou moins clairement. En effet, quoique la mort ait brisé les liens qui attachaient ces âmes à leur corps, elles n'ont pas perdu néanmoins toutes les forces de

la vie corporelle ; mais il leur en est resté quelque chose qui doit servir plus tard, lors de la résurrection générale, à recomposer ces organes dont elles ne se sont pas séparées par toujours. Elles peuvent donc, à l'aide de ces forces qui leur sont restées, se rendre sensibles aux hommes qui vivent sur la terre, et converser avec eux. Bien plus, elles peuvent, par certaines opérations naturelles, en faisant usage de ces forces, manifester leur présence, même à ceux dont le regard intérieur ne se distingue par aucune disposition extraordinaire.

Cependant les faits de ce genre ne peuvent être très-fréquents : c'est même la facilité avec laquelle on a débité et cru une multitude d'histoires fausses ou douteuses en cette matière, qui a contribué à l'obscurcir ; et, par une réaction nécessaire, après avoir cru trop légèrement, on a refusé de croire, même à ce qui était incontestable. Ce monde et le monde des défunts ne se touchent que rarement, et par quelques points seulement ; pour tout le reste, ils sont séparés par un abîme infranchissable. Mais quelque rares que soient ces conjonctions de deux personnes d'un monde différent, elles ont lieu quelquefois néanmoins, soit parce que le regard de l'homme, par suite de quelque développement extraordinaire, voit dans une lumière naturelle ce qu'il ne peut voir ordinairement, soit parce que l'âme séparée se rend visible à l'homme, à l'aide des forces physiques qui lui sont restées. Dans les deux cas, ces faits seront plus ou moins rares, selon la condition des personnes qui sont acteurs dans ces sortes de scènes ; de telle façon, néanmoins, que dans le premier cas la position de l'homme qui voit, et dans le second celle de l'âme qui est vue a plus d'influence.

Les régions invisibles renferment plusieurs ordres d'esprits. Plus ceux-ci sont rapprochés de nous, plus aussi nos rapports avec eux doivent être fréquents et faciles. Or il n'en est point qui soient plus voisins de l'homme que ceux qui ont une nature commune avec lui, qui ont été autrefois ce que nous sommes nous-mêmes, et qui doivent par conséquent tenir toujours à nous par les liens d'une sympathie particulière. On conçoit donc que l'homme puisse quelquefois, sans même avoir besoin que son regard intérieur soit élevé à une très-grande puissance, que l'homme puisse converser avec les esprits de cet ordre. Le somnambulisme spontané peut donner lieu aussi à des rapports de ce genre, en aiguissant le sens général et en lui donnant une perspicacité extraordinaire. Mais pour monter plus haut dans la hiérarchie des esprits, pour entrer en rapport avec les anges, le somnambulisme et la magie naturelle ne suffisent plus : il faut une élévation mystique de l'âme, produite par une ascèse longue et sévère, telle qu'on la trouve dans la vie d'un grand nombre de saints. Les apparitions d'esprits ne diffèrent pas seulement par les degrés où sont placés ces derniers, mais encore par leur opposition. Parmi eux, en effet, les uns sont bons, et servent à propager le bien, tandis que les autres sont mauvais, et s'efforcent de porter l'homme au mal; et de là résultent des rapports entièrement opposés.

Nous commencerons par considérer ici la faculté de seconde vue, parce qu'elle se rapproche le plus de celles dont nous avons constaté jusqu'ici l'existence, et qu'elle peut à cause de cela servir de point de transition aux nouvelles études que nous allons entreprendre. Ce don se retrouve comme disposition naturelle dans le nord de la

Grande-Bretagne. Il est plus rare chez les habitants des montagnes, plus fréquent chez les insulaires, et il y est connu sous le nom de *second sight* ou seconde vue. Ceux qui le possèdent s'appellent, en langue gaëlique *Taishatrim* et *Phissichin*. Ce dernier mot vient de la racine *Phis*, savoir d'avance, et le premier de *Taish*, qui signifie une ombre que l'on ne peut toucher avec les mains, qu'on peut cependant voir avec les yeux. Dans l'île de Faroë, où cette disposition est assez commune, on les appelle *hommes creux*. Ce don n'est pas seulement d'hier dans les îles et les montagnes de la Grande-Bretagne, mais il y a existé de tout temps; il était plus fréquent au commencement du siècle dernier, et bien plus encore avant que le christianisme se fût répandu dans ces contrées. Il ne se montre pas seulement d'une manière sporadique en tel ou tel village, mais on le retrouve en même temps dans des lieux éloignés de cinquante milles et plus encore les uns des autres, et dont les habitants n'avaient pas le moindre commerce ensemble. Il ne dépend ni du sexe, car les hommes et les femmes le possèdent également; ni de l'âge, car on a vu des enfants crier d'effroi dans leur berceau lorsqu'un adulte avait une vision tout près d'eux. On a vu même des chevaux, des vaches, des chiens s'agiter, et trahir quelque trouble en ces circonstances; et l'on a conclu qu'ils participent aussi à cette faculté. Mais la conclusion n'est pas rigoureuse, et il est plus probable qu'ils ressentent seulement l'émotion du voyant sans voir ce qu'il voit.

Cette disposition ne dépend point non plus du tempérament ni de l'état de la santé. Ceux en qui elle se trouve ne sont point des gens mélancoliques, des rêveurs, des

enthousiastes dont l'imagination se laisse facilement tromper. Elle n'est point non plus considérée comme une faveur par ceux qui la possèdent, mais plutôt comme un don fâcheux et désagréable, dont ils voudraient bien être délivrés. Ils sont simples dans leur vie, sobres et tempérants, comme le sont tous ces habitants des îles et des montagnes, exempts par conséquent des maladies chroniques et hystériques. Ce don ne recherche pas davantage les natures faibles et malades, mais il descend sur qui il lui plaît; et on l'a vu quelquefois passer dans les familles, comme un héritage, de père en fils, tandis que d'autres fois, au contraire, il disparaît dans une maison pour apparaître dans une autre. On le reçoit quelquefois dans la vieillesse, sans savoir comment il est venu. On a remarqué aussi que ces visions n'ont jamais lieu dans l'ivresse. Ceux qui ont ces apparitions sont ordinairement des gens simples, ignorants, sincères; ils racontent ce qu'ils ont vu, sans y attacher aucune importance. Ceux qui ajoutent foi à leurs visions ne se laissent pas non plus tromper facilement; ils remarquent auparavant si la vision s'accomplit réellement; et dans ce cas ils ne font point violence à leurs sens ni à leur raison, et ne rejettent point l'évidence. Il s'agit donc ici, on le voit, d'une faculté naturelle, qui, pour être éveillée, n'a besoin d'aucune préparation extérieure, et qui paraît se rattacher à une disposition particulière du système nerveux. En effet, on a remarqué que ceux qui commencent à exercer cette faculté tombent souvent en défaillance lorsque, après avoir eu une apparition la nuit hors de la maison, ils approchent ensuite du feu. Il est encore remarquable que, lorsque plusieurs de ces voyants sont ensemble, ils n'ont pas tous

en même temps la même vision ; mais si l'un d'eux voit quelque chose, et touche un de ses confrères, ou lui met le pied sur le sien, celui-ci a la même vision que lui, ce qui prouve que ce don peut être communiqué. On peut conclure de là que, si plusieurs voyants se tenaient par la main et formaient une chaîne, tous verraient la même chose, ce qui semble indiquer que cette faculté a son siège dans l'épigastre et dans les plexus solaires.

Cependant elle ne paraît pas tellement fixée sur cette région qu'elle ne puisse résider aussi dans les divers sens. Ainsi plusieurs sentent d'avance avec l'odorat le poisson que l'on doit apporter à la maison. Ce n'est là, il est vrai, que le degré le plus infime de cette faculté. D'autres fois, un cri annonce la mort prochaine de quelque personne ; et ce cas est si fréquent, que ce cri a un nom particulier, *taisk*, et dans les Pays-bas *wrath*. Mais c'est le plus souvent par les yeux que s'exerce ce don. Lorsque la vision se produit dans toute sa force, les paupières s'écartent ; quelquefois même elles rentrent et se replient d'une manière convulsive, de sorte que l'œil regarde fixement devant lui. L'apparition s'empare tellement alors du voyant, qu'il ne peut rien voir autre chose, ni penser à quoi que ce soit. Il paraît pensif ou gai, selon la nature de sa vision. Celle-ci ordinairement est très-courte, et ne dure qu'autant de temps que le voyant peut regarder fixement et sans cligner. Ceux qui ont de l'expérience s'appliquent à tenir les yeux immobiles, afin de faire durer plus longtemps l'apparition ; mais les novices, timides encore, ne la voient qu'en passant, et l'agitation de leurs paupières prouve assez la frayeur dont ils sont saisis.

Le voyant ne sait d'avance ni l'objet, ni le temps, ni le

lieu de la vision qu'il doit avoir : elle le surprend, et il ne fait rien pour l'amener. Quelquefois aussi la même apparition est vue en même temps par différentes personnes qui vivent assez éloignées les unes des autres. Parfois le voyant voit à des distances considérables et jusqu'en Amérique. Souvent ce sont des objets de la nature ou de l'art, des maisons, des jardins, des arbres, des vaisseaux, etc., qu'il aperçoit dans des lieux où ces objets n'existent pas encore, mais où ils doivent se trouver plus tard. Son regard pénètre même parfois jusque dans les régions invisibles, et voit les esprits sous la forme de femmes, d'animaux ou de globes de feu, quoique cette espèce de vision soit devenue très-rare depuis cent cinquante ans, époque où le don de seconde vue a commencé d'ailleurs à disparaître peu à peu. Les esprits se font reconnaître par le son d'une harpe, ou d'un fifre, ou par le cri d'un coq. Quelquefois aussi on a entendu dans l'air pendant la nuit des voix chanter des chants irlandais, dont quelques-uns, dit Martin, se sont conservés dans la mémoire des hommes les plus croyants. Un de ces chants rappelait la voix d'une femme morte depuis peu, et se rapportait à son état dans l'autre vie. On aperçoit souvent dans ces récits quelques reflets de sorcellerie, comme chez le voyant de Knockow, qui est tout à coup renversé de son siège, parce qu'il a vu une femme demeurant loin de là, qui est éprise d'amour pour lui, et qui, la colère sur les traits, l'injure à la bouche, le menace de la tête et des mains jusqu'à ce qu'il tombe.

D'autres ont à côté d'eux un esprit. Il en est un en particulier, bien connu parmi le peuple sous le nom de Brownie, lequel apparaissait souvent dans les familles considé-

rables, soit des îles, soit du continent, sous la forme d'un homme svelte, avec les cheveux bruns. Il était toujours présent sous la forme d'un jeune homme près de l'un de ces voyants, en compagnie avec un autre nommé Meigmalloch, qui avait la forme d'une jeune fille; et l'on croyait qu'ils appartenaient tous les deux à une ancienne famille, nommée Granz, d'où était issu ce voyant, et chez laquelle le don de seconde vue était très-prononcé. On racontait de ce dernier que, lorsqu'il regardait le feu, il savait d'avance les étrangers qui devaient venir le voir le lendemain ou les jours suivants. Il indiquait leurs vêtements, leur armure et quelquefois même leurs noms. S'il perdait quelque pièce de bétail, il disait à son domestique où il pouvait la trouver, si elle était couchée dans la boue ou sur la terre sèche, si elle était déjà morte ou si elle devait mourir avant qu'on pût la retrouver. Quelquefois l'hiver, lorsqu'il était assis auprès du feu avec d'autres, il leur disait de faire place pour quelqu'un qui se trouvait au milieu d'eux, quoiqu'ils ne le vissent point. Il voyait toujours ces deux esprits près de lui, et quelquefois il en voyait d'autres encore. Tantôt il paraissait irrité, tantôt soucieux, quoique rien de ce que voyaient ceux qui étaient présents ne fût de nature à l'é-mouvoir.

Ordinairement ce sont les hommes, ou les diverses positions dans lesquelles ceux-ci peuvent se trouver, la naissance, le mariage, des querelles, des guerres, des batailles, tel ou tel genre de vie ou de mort, la sépulture, etc., qui sont l'objet de ces visions. Pour ce qui concerne les hommes, il n'est pas nécessaire qu'ils soient connus d'avance du voyant. Il n'est pas nécessaire davantage que l'objet de sa vision appartienne au cercle ordinaire des

Macdonald images qui occupent son esprit. Archibald Macdonald, dans l'île de Skye, voyant célèbre, arrivant un jour au village de Knockow, raconta aux gens de la maison, avant le souper, qu'il avait vu dans le jour une chose singulière qui ne lui était encore jamais arrivée. Il avait vu un homme avec un grand bonnet, et qui branlait continuellement la tête. Ce qu'il y avait de plus bizarre, c'est qu'il portait une petite harpe à quatre cordes seulement, au bout de laquelle étaient deux bois de cerf. On se moqua de lui en lui disant qu'il avait rêvé ; mais il insista, et dit que son tour de rire viendrait bientôt. Quatre jours plus tard, il revint dans son village. Or, trois ou quatre jours après son retour, un homme se présenta chez lui, tel qu'il l'avait vu d'avance, avec un bonnet, une harpe, et branlant la tête quand il jouait, car il avait deux sonnettes à son bonnet. C'était un pauvre homme qui faisait de la musique pour vivre, et qu'on n'avait encore jamais vu dans le pays. Lorsque Macdonald avait eu sa vision, cet homme se trouvait dans l'île de Barray, éloignée de plus de vingt milles de l'endroit où se trouvait le voyant. Tous les habitants du lieu confirmèrent la vérité du fait.

Les visions qui ont pour objet les divers états de la vie humaine sont accompagnées de signes symboliques qui indiquent les circonstances particulières de l'événement, de sorte que l'interprétation de ces visions suppose une certaine habileté, qui ne s'acquiert que par l'étude ou l'expérience. L'époque où l'événement doit arriver est ordinairement indiquée par celle du jour où se montre l'apparition. Si celle-ci a lieu le matin, c'est un signe que son accomplissement aura lieu dans quelques heures ; si c'est à midi, il aura lieu dans le cours de la journée ; si c'est le soir, l'é-

vénement arrivera la nuit ; si c'est la nuit enfin , il s'écoulera entre elle et son accomplissement autant de semaines, de mois ou même d'années qu'il s'est déjà écoulé d'heures dans la nuit. Quelquefois cependant les visions ne s'accomplissent point pendant la vie du voyant ; d'autres fois elles ne sont comprises qu'après l'événement. Vers le milieu du siècle dernier, un fermier de Glenary revenait à midi avec son fils , pendant l'été , de Glenshiray, où l'avaient appelé ses affaires. Arrivé au pont de Gairan, comme ils tournaient du côté d'Inverness, ils voient arriver vers eux un grand nombre d'hommes armés. L'avant-garde avait atteint déjà Kilinalieu, et marchait en bon ordre, entourée de beaucoup de femmes et d'enfants. Le soleil était clair et brillant, de sorte que l'éclat des armes éblouissait nos deux voyageurs. Ceux-ci s'arrêtent de temps en temps, et comptent jusqu'à seize paires d'étendards. Le père, qui avait servi autrefois dans les Montagnards , explique à son fils étonné et qui l'accablait de questions, ce que c'était que cette armée. Il croyait qu'elle venait d'Irlande, qu'elle avait débarqué à Kyntyre, et qu'elle allait descendre en Angleterre ; qu'elle pouvait être, d'après son calcul, plus nombreuse que les deux armées à la bataille de Culloden. Au détour du chemin, ils se trouvent si près de l'avant-garde qu'ils distinguent très-bien les traits et le costume de celui qui marchait à cheval à la tête de la troupe ; et le père conseilla à son fils de se détourner un peu pour ne pas être entraîné par elle. Celui-ci grimpe par-dessus une digue de pierre qui se trouvait de côté, à une certaine distance de la route, et va plus loin, caché par elle. Lorsqu'il se crut en sûreté, il revint trouver son père, qui, plongé dans une méditation profonde, ne pensait plus à l'armée. Et voici qu'à

Le fermier
de Glenary.

leur grand étonnement ils ne voient plus rien. Ils rencontrent un homme à cheval qui avait dû traverser les rangs de la troupe, mais qui n'avait rien remarqué; il se plaignait seulement de la chaleur et de l'air étouffant qui l'empêchait de respirer, et accablait tellement son cheval qu'il était obligé de le conduire. La vision ne s'est pas accomplie jusqu'à cette heure. (*News from the invisible world*, p. 382.) D'autres signes symboliques accompagnent encore ces visions. Si quelqu'un doit mourir tranquillement dans son lit, il apparaît avec son suaire, qui le couvre de bas en haut, et d'autant plus que sa mort est plus prochaine. S'il doit mourir de mort violente, il apparaît ayant de l'eau jusqu'au cou, ou une épée dans la poitrine, ou une corde autour du cou, ou sans tête, selon le genre de mort dont il doit mourir, tandis que les mariages sont annoncés par une ou plusieurs femmes qui apparaissent à côté d'un homme.

Cette symbolique, signe caractéristique de toute vision, se produit également ailleurs. Les Islandais qui ont le don de seconde vue prétendent que dès l'enfance, sans le secours d'aucun art ni d'aucun moyen extérieur, sans être malades ni de corps ni d'esprit, par une disposition purement naturelle, ils voient d'une manière claire et distincte apparaître l'ombre d'un homme, ou l'esprit de la nature qui est en lui, sous la forme d'un animal, et connaissent d'après celle-ci ses inclinations et ses penchants. Ils savent plusieurs heures d'avance que telle ou telle personne absente doit arriver; et quand on leur demande comment cela peut se faire, ils répondent que l'ombre de celui qu'on attend marche souvent devant son corps, et que c'est cette ombre qu'ils voient. Ils peuvent aussi, d'après la forme qui leur

est devenue visible, deviner les pensées les plus secrètes, ou du moins les dispositions et le caractère. Ainsi, par exemple, lorsqu'ils voient un homme sous la forme d'un loup, ils en concluent qu'il a l'intention de commettre un vol, ou que du moins il est porté au vol de sa nature. Si c'est sous la forme d'un renard, ils jugent que c'est un homme rusé, perfide ou dissimulé, tandis que la forme du lion indique le courage et les résolutions généreuses. Souvent ils avertissent les marchands danois qui viennent faire le commerce chez eux de prendre garde à telle ou telle personne, parce qu'ils ont vu leurs deux esprits se quereller, et qu'ils en ont conclu qu'il devait bientôt éclater entre eux quelque inimitié; et l'expérience confirme ordinairement leurs prévisions.

Dans le pays de Galles, les signes de mort prennent une autre forme. Ce sont des lumières, appelées dans la langue du pays *canhwllan cyrth*, c'est-à-dire des petits corps, que l'on observe surtout dans les comtés de Cardigan, de Carmarthen et de Pembrock. Ces lumières ressemblent à celle d'une lampe, avec cette différence qu'elles brillent et s'éteignent alternativement, surtout lorsque quelqu'un vient vers elles; après quoi elles se remettent à briller de nouveau derrière lui. Elles sont si fréquentes en ces contrées qu'il existe à peine un homme âgé qui ne les ait vues au moins une fois pendant sa vie. De tout cela on peut conclure que ce sont des feux follets qui forment la base de cette sorte de vision. Mais il paraît que la clairvoyance des habitants du pays s'est emparée de ce phénomène naturel, l'a transporté pour ainsi dire du domaine physique dans le domaine psychique, et s'en est fait une sorte de séméiotique donnant des résultats assez sûrs. Car

Les lumières dans le pays de Galles.

il ne s'agit pas seulement, comme on peut le conclure du grand nombre de lumières visibles dans ces contrées, il ne s'agit pas seulement ici de visions grossières, accessibles aux sens dans l'état ordinaire; mais il s'agit encore d'apparitions subtiles et délicates qui ne sont visibles que pour des yeux très-développés.

Ces lumières ne voltigent pas seulement autour des champs et des prairies, mais elles pénètrent encore dans l'intérieur des maisons. Ainsi l'on raconte qu'à Cardigan un des habitants du lieu, s'étant mis au lit avec toute sa famille, se réveilla après minuit, et vit entrer dans sa chambre une de ces lumières, puis une seconde, puis une troisième, jusqu'au nombre de douze, avec la forme d'hommes, excepté deux ou trois, qui ressemblaient à des femmes portant de petits enfants dans leurs bras. Bientôt après il lui sembla que la chambre devenait plus claire et plus grande, et que les lumières se mettaient à danser. Puis elles s'assirent autour d'un tapis, comme pour manger, et, le regardant en souriant, l'invitèrent à manger avec elles, quoique cependant il n'entendit aucune voix. Il invoqua la protection divine, jusqu'à ce qu'enfin une voix lui dit, dans la langue du pays, d'être tranquille. Après avoir regardé ainsi pendant quatre heures, il chercha à éveiller sa femme; mais il n'y put réussir. Après que la danse eut duré quelque temps encore dans une autre chambre, les lumières disparurent, et lui se leva; mais, quoique la chambre fût petite, il ne put trouver la porte, jusqu'à ce que ses cris eussent éveillé les gens de la maison. Le juge de paix du lieu rend à cet homme le témoignage que c'est un père de famille pauvre, mais honorable et jouissant de la meilleure réputation. Comme

il ne demeurerait qu'à deux milles de chez lui , il le fit venir, et lui fit croire qu'il lui déférerait le serment relativement à ce fait ; mais il se montra très-disposé à faire ce qu'on lui demandait. (Barter, *la Certitude des esprits*, p. 152.)

La femme de charge du baronnet Budds, à Llangathen, entre dans la chambre où dorment les servantes, et y aperçoit cinq lumières. Quelque temps après on peint de nouveau la chambre, et, pour la faire sécher plus promptement, on y place un grand bassin avec du charbon. Cinq des servantes se mettent au lit dans cette chambre le soir, selon leur coutume ; mais il était trop tôt, et on les trouva étouffées le lendemain matin. (*Ibid.*, p. 143.) — Quelquefois ces lumières sont un présage pour le voyant lui-même. Cath. Wyat, dans la ville de Tenby, se trouvant un soir dans sa chambre à coucher, aperçoit droit au-dessous d'elle deux lumières. Elle veut les écarter avec la main, mais n'y peut réussir, et elles disparaissent ensuite d'elles-mêmes après quelques instants ; mais Catherine accouche bientôt après de deux enfants morts. — Davis, après avoir prêché un sermon solennel devant le jury, revenait chez lui. Vers le crépuscule du soir, lorsque le ciel était encore très-clair, il lui sembla par deux ou trois fois voir voler derrière lui, entre l'épaule et la main, quelque chose de blanc de la grosseur d'une noix ; et la même sensation revenait toujours de nouveau après qu'il avait fait soixante-dix à quatre-vingts pas. Il n'y fit pas d'abord grande attention, et crut que c'était le collet de son habit qui produisait cet effet. Mais l'objet devenait toujours plus rouge. C'était, dit-il, un feu d'une lumière et d'une couleur pure et claire. Il détourna son cheval

deux ou trois fois pour voir d'où cela venait et ce que c'était; mais il ne put rien apercevoir. Dès qu'il se retournait pour continuer son chemin, le même phénomène recommençait. On pourrait croire qu'il ne s'agissait ici que d'un phénomène électrique; mais ce qui suit contredit cette supposition. En effet, comme Davis traversait le bourg de Llaurislid sans s'y arrêter, la lumière qui l'avait accompagné jusque-là le quitta comme pour entrer dans une auberge située à l'entrée du village, au moment où il passait devant la porte. Il ne la vit plus, mais il fut inquiet, et s'arrêta dans une autre auberge à l'autre bout du village. Là il raconta à l'hôte ce qui lui était arrivé. Celui-ci le redit le lendemain à quelques-uns des membres du jury, et ceux-ci à d'autres, de sorte que bientôt il ne fut plus question que de cette histoire. Or, il arriva pendant cette même session qu'un gentilhomme, Guillaume Lloyd, tomba malade, et fut attaqué en retournant chez lui d'un accès si violent qu'il fut obligé d'entrer dans la maison devant laquelle la lumière avait quitté Davis, et il y mourut au bout de quatre jours. (*Ibid.*, p. 142.)

Morris Griffith, prédicateur très-pieux, se trouvant à Tre-Daveth, vit une grande lumière descendre de la colline dans le vallon : elle était très-rouge, et se tenait à un quart de lieue environ sur le chemin qui mène à l'église de Lanferchllawddoy. Morris passa promptement de l'autre côté de la colline pour mieux voir. Il aperçut la lumière se diriger vers le cimetière, s'y arrêter quelques instants et entrer dans l'église. Il attendit un peu, la vit ressortir de l'église et s'arrêter encore quelque temps à un certain endroit du cimetière, après quoi elle disparut. Peu de temps après mourut le fils d'un habitant du lieu, nommé

Higgon. La bière s'arrêta un quart d'heure au lieu où s'était arrêtée la lumière, à cause d'une rivière qu'il fallait passer, et le corps fut enterré ensuite au lieu même où la lumière avait disparu auparavant.

Ces apparitions se reproduisant dans ces contrées d'une manière aussi fréquente et sous des formes aussi diverses, on se mit à comparer ces signes avec les événements qui en étaient l'accomplissement, et l'on se fit ainsi, comme dans le Nord, certaines règles dont on se servit pour interpréter ces visions. Lorsque la lumière est petite, pâle ou bleuâtre, elle signifie un accouchement prématuré ou le cadavre d'un enfant. Si elle est grande et forte, c'est un adulte. S'il y en a deux ou trois grandes, ou plus encore, mêlées avec de petites, elles signifient un nombre égal de morts, pris les uns parmi les enfants, les autres parmi les adultes. Si deux lumières viennent de lieux différents, la même chose arrive pour les cadavres. Si l'une se détourne un peu du chemin qui conduit à l'église, elle annonce un obstacle qui arrêtera la marche du convoi funèbre. Au reste, ces lumières se retrouvent non-seulement dans le pays de Galles, mais encore dans l'île de Man. Le commandant de Belfast, Leathes, en 1690, ayant perdu sur mer treize hommes dans une tempête, un vieux prêtre le lui dit au moment où il débarquait. Le commandant lui demanda comment il le savait. Il répondit que c'était par treize lumières qu'il avait vues se diriger vers le cimetière. Une mort prochaine est annoncée quelquefois aussi par les ténèbres. Martin rapporte que de son temps, à Bommel en Hollande, il y avait une femme qui voyait une fumée obscure autour de la tête de ceux que menaçait une mort prochaine. Et comme l'événement justifiait souvent ces

prévisions, cette faculté lui attira en même temps et beaucoup de visiteurs et de grandes persécutions.

Ce don ne se borne pas à la Grande-Bretagne, mais on le retrouve ailleurs parmi le peuple bien plus souvent qu'on ne croit. Les montagnes de la Grande-Bretagne, de même que les Hébrides et le pays de Galles, sont habitées par les restes de la race gallo-bretonne. On peut donc conjecturer de là que ces visions se produisant surtout chez eux, elles sont comme un privilège du peuple gaulois, et que par conséquent nous devons les retrouver parmi les autres branches de ce peuple. En effet, elles se sont montrées fréquemment encore au commencement du siècle dernier dans le Dauphiné et les Cévennes, et la révolte qui eut lieu à cette époque dans ces contrées était en partie fondée sur des visions de cette sorte. Les peuples germaniques n'ont point été étrangers à cette faculté, qui jouait un rôle important parmi les Alrunes. Encore aujourd'hui, on la trouve souvent en Westphalie, par-ci par-là en Suisse et en Souabe, aux environs de Salzbourg et ailleurs. Elle se montre aussi chez les peuples slaves; on la voit du moins se produire à un haut degré en Bohême, pendant les guerres de religion. Mais c'est surtout chez les peuples finnois d'origine que cette faculté semble avoir acquis son plus grand développement, et c'est là ce qui a rendu célèbres dans la magie ces peuples, non-seulement en Europe, mais encore dans tout le nord de l'Asie, où ils se sont établis. On voit que ce sont principalement les peuples du Nord et dans le Sud les habitants des montagnes qui possèdent à un plus haut degré ce don; parce que, placés davantage sur la limite du monde intérieur et du monde visible, leur âme oscille plus aussi entre le sens

intérieur et le sens extérieur, et que par conséquent les visions des deux mondes alternent plus facilement chez eux que chez les habitants des grasses vallées, qui sont plus attachés au monde extérieur.

Qu'il me soit permis de rapporter ici un fait de seconde vue que j'ai connu avant son accomplissement, et qui a par conséquent pour moi tous les caractères d'un fait incontestable. Presque toutes les personnes, d'ailleurs, qu'il concernait sont encore vivantes. Je me trouvais dans l'automne de 1839 en Pologne, dans le duché de Posen, au château de R., chez M^{me} la comtesse M..., une des femmes les plus remarquables du pays sous tous les rapports, et dont la mort a été sentie comme un malheur public. Elle avait confié ses trois filles aux soins d'une gouvernante écossaise, miss R..., qui passait pour avoir le don de seconde vue, et qui paraissait, il faut en convenir, très-peu flattée de la faculté qu'on lui attribuait. L'année précédente, le comte W..., frère de la comtesse M..., avait épousé la princesse S... Pendant la cérémonie du mariage, qui se faisait à la chapelle du château, la jeune comtesse M..., nièce du fiancé, fut prise d'un accès de sensibilité qui la força de sortir avec sa mère et miss R..., sa gouvernante. Celle-ci, la voyant pleurer, dit à sa mère : « Pauvre Marie ! elle n'a qu'à pleurer ; car avant un an son oncle sera veuf ; avant deux ans il épousera la princesse T..., sa belle-sœur, et Marie épousera elle-même le prince S..., frère de celle-ci. » La mère et la fille n'attachèrent, comme on le pense bien, aucune importance à cette prophétie ; et lorsqu'elles me la racontèrent, huit mois après environ, elles ne faisaient encore qu'en rire ; car rien jusque-là n'avait fait pressentir encore qu'elle dût être accomplie. Cependant, vers la fin de mon séjour au château de R..., une lettre annonça que la com-

Note du traducteur.

tesse W... venait de mettre au monde un fils ; et deux jours plus tard une seconde lettre annonçait que sa santé donnait de graves inquiétudes. Pour la première fois nous commençâmes tous à considérer d'une manière sérieuse la prophétie de miss R... La comtesse M... partit pour aller donner ses soins à sa belle-sœur, et je repartis moi-même pour Paris, après l'avoir priée de me donner des nouvelles de sa sœur. Quelques jours après mon arrivée à Paris, je reçus une lettre qui m'apprenait sa mort. La comtesse M... vint avec sa famille passer l'hiver de 1840 à Paris. Il y avait à peu près deux mois qu'elle y était lorsque son frère arriva, avec l'intention d'aller à Rome demander les dispenses nécessaires pour épouser sa belle-sœur. Le mariage se fit au bout de l'année, et trois ans plus tard environ la jeune comtesse Marie épousait le prince S... ; de sorte que la vision de miss R... était accomplie jusqu'au bout. Je demandai souvent à miss R... de quelle manière, par quel procédé elle avait ces sortes de visions ou de pressentiments. Elle me répondit toujours qu'elle ne pouvait l'expliquer ; qu'elle se sentait saisie par une image ou par un sentiment dont elle ne pouvait se rendre compte, et qui la forçait à parler. Au reste, elle ne paraissait attacher aucune importance à ce don : bien loin de là, elle le regardait comme quelque chose de très-pénible et de très-génant, dont elle aurait bien voulu être délivrée. Il était, disait-elle, héréditaire dans sa famille ; et elle avait déjà été bien des fois avertie de cette manière des événements qui devaient arriver plus tard.

Le don de seconde vue nous a conduit aux limites du monde des esprits. Ce don n'est après tout que la faculté de voir à distance ; mais il n'élève point le regard de l'homme au-dessus du monde ordinaire ; car ce sont ou des hommes

vivants ou des événements qui doivent s'accomplir sur la terre que voient dans leurs visions ceux qui ont reçu cette faculté. Celle que nous allons étudier maintenant a bien une autre portée ; car elle tire l'homme qui la possède du cercle de cette vie et du monde où nous vivons, pour l'élever jusqu'aux régions habitées par les intelligences. Ce commerce, avons-nous dit, de l'homme avec les esprits peut avoir lieu de deux manières : ou par un développement extraordinaire du regard intérieur de l'homme, ou par une certaine condescendance de la part des esprits, qui, prévenant ce dernier, se rendent visibles pour lui à l'aide des forces naturelles qui leur sont restées. Dans ce cas, les esprits peuvent entrer en rapport avec l'homme, ou par le moyen de certaines images visibles pour les sens, même dans l'état ordinaire, ou par le moyen de certaines opérations naturelles qui frappent son attention. La première catégorie comprend à peu près toutes les apparitions de fantômes, et la seconde tous ces bruits singuliers qu'on ne sait comment expliquer ni à qui attribuer (1). Dans les degrés inférieurs, ces deux choses sont ordinairement séparées ; mais lorsque l'une de ces deux classes de phénomènes se produit d'une manière plus frappante, l'autre ne tarde pas à se manifester. Déjà bien avant le christianisme le peuple croyait aux apparitions de fantômes ; mais ce n'est que depuis la prédication de l'Évangile que l'on a com-

(1) Le nom d'esprits frappeurs explique très-bien la nature des agents qui produisent ces sortes de phénomènes. C'est donc le nom que nous emploierons pour les désigner, et que l'auteur aurait sans doute employé lui-même s'il avait été connu au moment où il écrivait ; d'autant plus qu'il traduit mieux que tous les autres le mot dont se servent les Allemands pour expliquer ce genre de phénomène.

(Note du Traducteur.)

mencé à saisir la tendance spiritualiste de ces faits extraordinaires. L'histoire des premiers temps de l'Église nous raconte un grand nombre d'apparitions de défunts. Déjà saint Martial, évêque de Limoges, voyait monter au ciel sous la forme de flamme ardente l'âme de saint Valère lorsqu'elle souffrit le martyre sous Vespasien ; et tous les Pères de l'Église, depuis saint Justin, confirment la vérité de ces apparitions par quelques exemples particuliers. Elles n'ont point cessé jusqu'à nos jours, et de tout temps elles ont occupé l'attention par quelques nouveaux phénomènes plus ou moins frappants. Mais comme ce sujet, à cause des illusions auxquelles il pouvait donner lieu, surtout dans ces degrés inférieurs, a suscité de nombreuses controverses qui, sans écarter les doutes, semblent avoir épuisé la matière, et qu'aux degrés les plus élevés les faits sont tellement frappants qu'ils portent avec eux leur propre justification, nous ne nous arrêterons point à les étudier ici, mais nous passerons immédiatement à l'autre classe de phénomènes, qui, se produisant au grand jour, prêtent moins au doute et à l'erreur.

CHAPITRE XX

Des esprits frappeurs. Ces esprits apparaissent dès les temps les plus anciens. Des esprits qui apparaissent à Hasparius Eubedi, dans le diocèse de saint Augustin, et chez le médecin Elpide au temple de Théodoric, roi des Ostrogoths. Les faits de ce genre ne sont admis qu'après un examen attentif. Ce qui s'est passé à Salamanque, à Munchhof près de Gratz.

De tous temps et chez tous les peuples il s'est produit dans le voisinage de l'homme des effets qu'il s'est vu contraint d'attribuer à l'opération des esprits, parce qu'aucune cause physique ne pouvait lui en donner l'explication. Comme les manifestations de ces esprits ont en général quelque chose d'indéterminé, de singulier, quelquefois même de bruyant et d'espiègle, les Allemands ont employé pour les désigner un nom qui exprime bien ce caractère. La familiarité avec laquelle les plus innocents parmi ces êtres approchent de l'homme, et l'aident dans les soins du ménage, se tenant seul à la maison, soit dans la cour, les a fait confondre dans l'opinion du peuple avec les anciens nains ou génies familiers, lesquels pénétrant la matière, se fraient partout un libre accès et savent aussi se rendre invisibles. Les Grecs les appelaient *καβέλλοι*, et ils avaient beaucoup de rapport avec les Cabires. Dans le Nord on les a appelés *Kobold*, à cause des services qu'ils aiment à rendre aux hommes. Ils s'appellent *Trulles*, chez les Suédois; *Gobelins* et *Lutins*, chez les Français; *Trazgos*, chez les Espagnols; *Farfarelli*, chez les Italiens; *Coltren*, chez les Russes. Le peuple les connaît partout, comme on le voit, et partout aussi ils jouissent d'une assez bonne réputation, et passent pour des lutins familiers, avec lesquels,

surtout avant le christianisme, on vivait dans des relations intimes et dont on récompensait les services par de petites offrandes.

La légende, chez les peuples du Nord; raconte que lorsqu'un lutin veut s'établir dans une maison, il ramasse en tas des morceaux de bois, et met dans le baquet au lait de la fiente de plusieurs animaux. Si le lendemain le maître de la maison boit du lait avec sa famille, ou s'il ne défait pas le bois qu'il a mis en tas, le lutin reste près de lui, demeure dans le bûcher, et cherche à gagner la faveur des gens de la maison en apportant du blé qu'il prend dans les greniers des autres, ou du bois, ou en faisant quelque autre chose de ce genre. Ces rapports familiers excitèrent bientôt après l'apparition du christianisme quelques scrupules; ils disparurent peu à peu, et de familiers qu'ils étaient ces esprits semblent être devenus jaloux et méchants, et prendre plaisir à tourmenter les hommes par des bruits singuliers et inexplicables. Nous trouvons sur ce sujet, chez tous les peuples, une multitude de récits, tous plus extraordinaires les uns que les autres, attestés par des témoins irrécusables, offrant par conséquent tous les caractères de vérité que l'on peut désirer. Il est donc nécessaire que nous nous arrêtions quelque temps sur ce sujet, et que nous cherchions à découvrir la cause cachée sous ces phénomènes extérieurs.

Nous avons dit que les faits de ce genre sont fréquents déjà dès les premiers siècles du christianisme, sans parler des temps qui l'ont précédé. En effet, saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, l. xxii, c. 8, raconte que des esprits de cette sorte inquiétaient la maison de campagne d'Hasparius Eubedi, dans le diocèse d'Hippone, et qu'il y envoya

un de ses prêtres, qui les conjura et fit cesser tous les bruits. Au temps de Théodoric, roi des Ostrogoths, la maison du médecin Elpide était aussi habitée par des lutins qui lui jetaient souvent des pierres. Il pria saint Césaire d'Arles à son passage de le délivrer de ces esprits. Le saint purifia la maison avec de l'eau bénite, et cette plaie disparut pour toujours. (*Act. S.*, 27 aug.) Le même saint, visitant son diocèse, arriva dans un canton nommé *Succentriones*. Il y avait là un établissement de bains magnifique; mais tous les passants s'entendaient appeler de là par leurs noms, après quoi on leur jetait de grosses pierres; de sorte que personne n'osait plus passer par cet endroit. L'ecclésiastique qui écrivit plus tard la vie du saint, et qui avait coutume de porter devant lui le bâton pastoral, ayant oublié celui-ci dans l'église voisine, les habitants du lieu, joyeux de cette circonstance, le suspendirent au mur des bains, et la plaie disparut. (*Ibid.*)

Elpide.

Le prêtre George, disciple de l'archimandrite Théodoré, raconte dans la vie de celui-ci que de son temps, dans la maison d'un tribun nommé aussi Théodore, les hommes et les animaux étaient importunés en diverses manières par des lutins. Lorsque les gens de la maison étaient à table, on y jetait des pierres, de sorte qu'ils étaient tous épouvantés. On brisait aussi le fil sur le métier des servantes, et enfin toute la maison se remplit d'une telle quantité de serpents et de souris, que personne n'osait plus y demeurer. Le serviteur de Dieu, y étant venu, y passa la nuit dans les chants et la prière, y jeta partout de l'eau qu'il avait bénite, et la délivra ainsi de cette calamité. Sigebert, dans sa *Chronique*, à la date de l'année 958, parle aussi des apparitions qui eurent lieu à Camnuz, près de

Théodore.

Bingen. On y jetait des pierres et l'on faisait du bruit, jusqu'à ce qu'enfin l'archevêque de Mayence y eût envoyé des ecclésiastiques, qui mirent fin à tout ce désordre. Trithème parle, à la date de l'année 1130, d'un lutin nommé Hütchen, qui était à la cour de Bernard d'Hildesheim, aidant les gens de la maison de ses conseils, de son concours et de ses avertissements. Il est devenu célèbre dans la légende, qui montre encore le sentier par lequel il accourut un jour du château de Winzenburg à Hildesheim. Plus tard il est question du lutin qui, d'après Guillaume de Paris, s'était établi dans une maison de la paroisse Saint-Paul, à Poitiers, lequel brisait les fenêtres et les vitres, et jetait des pierres sans toutefois blesser personne. A partir de cette époque, les récits de ce genre deviennent toujours plus nombreux et plus détaillés. Il ne faut pas croire cependant qu'ils fussent alors adoptés sans aucun examen. Partout, même en Espagne, que l'on se représente ordinairement comme le pays de la superstition, partout on cherchait à se rendre un compte exact de ces faits.

Histoire ar-
riyée à Sa-
lamanque.

Voici ce que nous raconte à ce sujet Antoine de Torquemada, dans son *Jardin de Flores* : « Il y a environ dix ans, lorsque j'étais encore à l'université de Salamanque, il y avait dans cette ville une femme considérable, veuve et déjà âgée, et qui avait chez elle quatre ou cinq servantes, dont deux jeunes et bien faites. Le bruit se répandit qu'il y avait dans la maison qu'elle habitait un trazgo ou lutin, qui y faisait toute sorte de tours. Entre autres, il jetait du haut du toit des pierres en telle quantité, que, quoiqu'elles ne fissent aucun mal, elles étaient cependant fort incommodes pour les gens de la maison. Les choses en vinrent au point que le corrégidor en eut connaissance, et voulut

aller au fond de l'affaire. Il vint donc à la maison, accompagné de plus de vingt hommes qui se trouvaient présents, et chargea un alguazil avec quatre hommes de visiter aux flambeaux, avec le plus grand soin, tous les coins où un homme pourrait trouver à se cacher. Ils firent exactement ce qu'on leur avait ordonné, et il ne manquait plus que de lever les parquets; car du reste il n'y avait pas un coin qu'ils n'eussent fouillé. Ils retournèrent donc vers le corrégidor, et déclarèrent que personne ne pouvait être caché dans la maison. Celui-ci s'adressa à la veuve, et chercha à lui persuader qu'on la trompait; que c'étaient probablement ses jeunes servantes qui entretenaient des amants, et que le meilleur moyen de se débarrasser de cette plaie, c'était d'observer attentivement toutes leurs démarches. La bonne dame fut toute bouleversée, et ne savait que répondre. Elle persistait néanmoins à croire qu'il y avait quelque chose de réel dans ces pierres que l'on jetait à chaque instant, et que l'on ne pourrait s'en préserver malgré toutes les précautions. Le corrégidor et ceux qui étaient avec lui la quittèrent en continuant de se moquer d'elle; mais à peine étaient-ils au bout de l'escalier qu'ils entendirent un grand bruit, et virent rouler à leurs pieds le long des degrés une telle masse de pierres, qu'il semblait qu'on en avait jeté trois ou quatre paniers. Ces pierres leur tombèrent entre les pieds, sans toutefois faire de mal à personne. Le corrégidor ordonna à ceux qu'il avait déjà envoyés auparavant de remonter bien vite, pour prendre sur le fait celui qui avait osé leur jouer ce tour; mais, après avoir bien cherché, ils ne purent rien trouver. Pendant qu'ils cherchaient encore, des pierres commencèrent à pleuvoir en grand nombre au portail

d'entrée. Après avoir frappé le haut de celui-ci, elles semblaient rebondir et tombaient en bas. Comme tous étaient confondus d'étonnement, l'alguazil ramassa une des plus grosses pierres, et la jeta par-dessus le toit de la maison située en face, en disant : « Que ce soit le diable ou un trazgo, qu'il me renvoie cette pierre. » Au même instant, à la vue de tout le monde, la pierre, revenant par-dessus le toit, vint frapper contre son bonnet, au-dessus des yeux, et tous durent enfin reconnaître qu'on ne les avait pas trompés. Quelque temps après, un des ecclésiastiques qu'on appelle *Torres Menudas* vint à Salamanque et prononça quelques exorcismes dans la maison, après quoi tous ces phénomènes singuliers disparurent aussitôt. »

Histoire
arrivée à
Munchhof.

Afin de donner à cette étude une base plus sûre encore, nous raconterons ici une série de faits qui ont eu lieu il y a peu de temps, et qui ont été heureusement observés par un homme impartial, sérieux, attentif et instruit, dont le témoignage doit paraître irrécusable. Ces faits se sont passés à Munchhof, à une lieue de Voitsberg et à trois lieues de Gratz. Ils ont été observés par H. J. Aschauer, alors administrateur à Kamach, très-savant dans la physique et les mathématiques, et qui est devenu plus tard professeur de mathématiques techniques au Johanneum, à Gratz. Je suivrai mot à mot le récit qu'il a fait lui-même de ses expériences, le 21 janvier 1821, dans une lettre écrite à l'un de ses amis. Je me contenterai seulement de le compléter de temps en temps, dans des détails de peu d'importance, à l'aide d'un autre récit postérieur qu'il a eu la bonté de me communiquer il y a environ neuf ans. Il proteste qu'il est prêt à confirmer par serment la vérité de ce qu'il raconte, et qu'il consent à passer pour un imposteur

à la face du monde entier, si l'on peut trouver dans sa description un seul mot exagéré. Il commence par ce que lui avait raconté son gendre Obergemeiner, propriétaire de la maison : à savoir qu'au mois d'octobre 1818, des pierres avaient été jetées plusieurs fois, l'après-midi et le soir, contre les fenêtres de la chambre du rez-de-chaussée ; que des vitres avaient été brisées de temps en temps, mais que le bruit cessait dès que les gens de la maison faisaient la prière du soir et allaient se coucher. Obergemeiner crut d'abord que c'étaient des écoliers qui, en passant, lui jouaient ce tour ; mais comme, malgré toutes les mesures qu'il prit, il ne put découvrir personne, et que l'on commença à entendre du bruit à la porte de devant et à celle de derrière, qui étaient fermées toutes les deux, sans que le chien aboyât, il crut que c'étaient des voleurs qui voulaient l'attirer dehors, et il se garda bien d'ouvrir les portes. Ses gens commençaient à avoir peur, et lui-même était fatigué de ce bruit ; il résolut donc de traiter l'affaire plus sérieusement. Il alla trouver vers la fin du mois, sans le dire à ses gens, les paysans des environs, en prit à peu près trente-six avec lui, bien armés, les plaça en cercle autour de la maison à une certaine distance, et, après leur avoir bien recommandé ne laisser venir ni sortir personne, il entra dans la maison avec Koppbauer et quelques autres, réunit tous ses gens pour bien se convaincre que personne ne manquait, et visita toutes les pièces depuis le toit jusqu'à la cave. Il était environ quatre heures et demie du soir.

Les paysans avaient rétréci toujours davantage leur cercle, et n'avaient trouvé personne ; mais personne aussi, ni homme ni bête, n'avait pu pénétrer. Cependant on

avait commencé à jeter des pierres contre les fenêtres de la cuisine. Koppbauer se plaça à l'une de ces fenêtres, et regarda par dehors pour tâcher de voir dans quelle direction les pierres étaient jetées. Pendant qu'il était dans cette position, et qu'Obergemeiner était dans la cuisine avec plusieurs autres, une grosse pierre fut lancée contre la fenêtre même où il était; de sorte que plusieurs vitres furent brisées derrière lui. Il en fut très-irrité, croyant que c'étaient ceux qui étaient dans la cuisine qui avaient jeté la pierre pour lui jouer pièce. Mais Obergemeiner lui ayant ôté cette pensée, ils crurent tous que les pierres devaient être jetées de l'intérieur; et c'était en effet dans cette direction qu'elles le furent jusqu'à six heures et demie du soir, où la chose cessa tout à coup. Cependant on avait continué de visiter la maison, le four, les poêles, les cheminées, en un mot, tous les endroits dans lesquels un homme ou une bête aurait pu se cacher, et les paysans de leur côté avaient continué de monter la garde autour de la maison. Tout resta tranquille jusqu'à huit heures du matin; mais alors les pierres recommencèrent à tomber de plus belle, en présence de plus de soixante personnes. On se convainquit qu'elles partaient de dessous les bancs de la cuisine, et venaient frapper les fenêtres d'une manière tout à fait inexplicable, en décrivant une ligne courbe contraire aux lois du mouvement.

Des pierres à chaux furent lancées dans toutes les directions contre les autres fenêtres; elles pesaient depuis un quart de livre jusqu'à quinze livres. Bientôt on ne se borna plus aux pierres; mais tous les ustensiles de la maison, les cuillers, les pots, les plats vides ou pleins, etc., étaient lancés au milieu des gens qui étaient là, contre le

planchier, contre les fenêtres, et avec une vitesse incroyable. Plusieurs de ces objets brisèrent les vitres; d'autres, quoique très-gros et lancés avec force, restèrent fixés au milieu des carreaux; d'autres ne firent que toucher le verre, et tombèrent ensuite à l'intérieur et perpendiculairement au bas de la fenêtre. Plusieurs, quoiqu'ils eussent été frappés par de grosses pierres lancées avec force, ne ressentirent le coup que faiblement, à leur grande surprise; et ces pierres, après les avoir frappés, tombaient aussi perpendiculairement à leurs pieds. Il fallut songer à enlever de la cuisine les pots et tous les ustensiles. Or, pendant qu'on était occupé à cette opération, plusieurs de ces objets furent enlevés des mains de ceux qui les portaient, ou renversés en présence de tous de dessus la table où on les avait placés. Rien ne fut respecté sur cette table, à l'exception d'un crucifix; mais les flambeaux eux-mêmes qui brûlaient à côté furent jetés avec une grande force. Au bout de deux heures, il ne restait pas une seule vitre dans la cuisine, et tous les objets fragiles, même ceux qu'on en avait emportés, furent mis en pièces. La maîtresse de la maison avait sauvé un plat de salade qu'elle avait mis dans le garde-manger au premier étage. Étant montée avec une servante, elle ouvrit la porte et envoya la servante chercher la salade. Mais comme celle-ci prenait le plat, il lui fut arraché des mains. La servante se sauva; la maîtresse crut qu'elle l'avait laissé tomber par peur et par maladresse, et voulut le lui reprocher, lorsque tout à coup le plat avec la salade qui était dedans, lancé du fond du garde-manger, passa devant elle et tomba dans le vestibule. Le désordre ayant cessé vers onze heures, le maître de la maison était assis dans la

salle à manger, au rez-de-chaussée, ayant devant soi une bouteille vide avec un bouchon poli à l'émeri. Tout à coup le bouchon est élevé en l'air et tombe sur la table, à côté de la bouteille. Il le remet à sa place et le presse fortement dans le cou de la bouteille; mais au bout de deux à trois secondes il est enlevé une deuxième fois, puis une troisième; de sorte que le maître prit le parti de renfermer la bouteille, car il avait remarqué qu'on ne touchait à rien de ce qui était renfermé. Les jours suivants, la maison fut assez tranquille. Il fallut cependant tenir bien solides les vases où l'on voulait cuire, et éloigner ceux qui étaient fragiles, une fois la cuisine faite.

Le témoin, auteur de ce récit, apprit ce qui s'était passé au marché de Voitsberg du maître de la maison lui-même, et le pria de l'avertir s'il arrivait quelque chose de nouveau. En effet, on l'envoya chercher vers la Toussaint, et il accourut aussitôt. A son arrivée, il trouva la maîtresse de la maison et Koppbauer seuls à la cuisine, occupés à recueillir les morceaux d'un pot qu'il avait entendu tomber à terre pendant qu'il entraînait. Comme il était dans la cuisine avec les deux autres, chacun à deux pas environ de son voisin, une grosse cuiller à pot en fer fut lancée de la planche où elle était, avec une incroyable vitesse, contre la tête de Koppbauer, et tomba perpendiculairement à ses pieds. Cette cuiller pesait bien trois quarts de livre; de sorte que, lancée avec force comme elle était, elle aurait dû causer une forte contusion; mais Koppbauer dit qu'il n'avait senti qu'un attouchement très-léger. Le témoin resta deux jours dans la maison, mais ne vit rien jusqu'au second jour à quatre heures après midi. Comme il ne pouvait rester toujours dans la cuisine, à cause de la

fumée et d'un mal d'yeux, plusieurs fois pendant son absence des pierres furent jetées dans les fenêtres. Il examina les paratonnerres et tous les objets au moyen d'un électromètre qu'il avait apporté avec lui, mais ne trouva nulle part d'accumulation de fluide électrique. D'ailleurs, même lorsque les objets étaient lancés avec le plus de force, il n'y avait ni dégagement de lumière ni bruit. La cuisine était tellement placée, qu'aucun homme ne pouvait agir d'une manière médiate ou immédiate sur les objets qu'elle contenait; et le témoin, à la vue des phénomènes qui se passaient sous ses yeux, eut beau chercher une cause naturelle pour les expliquer, il n'en put découvrir aucune. Obergemeiner avait de son côté proposé un prix de mille florins à celui qui trouverait la cause de ces événements singuliers.

Le second jour, vers quatre heures après midi, le témoin était au bout de la cuisine, ne sachant que penser de tout ce qu'il voyait. Il y avait au-dessus et vis-à-vis de lui une grande planche où étaient les plats. Entre lui et son œil, qui regardait par hasard de ce côté, il n'y avait rien qui pût intercepter le regard. Or il vit tout à coup se détacher sans bruit de la planche une soupière en cuivre revêtue de fer, et qui pouvait contenir de la soupe pour douze hommes environ. Elle vint vers lui presque horizontalement, avec une incroyable vitesse, et passa si près de sa tête, que le courant d'air lui souleva les cheveux sans qu'aucun bruit, aucun sifflement se fit entendre; après quoi elle tomba avec un grand bruit, mais sans aucun dommage. Tous ceux qui étaient présents furent confondus d'étonnement; et il ne manquait pas de témoins, car on accourait de toute part pour voir ces choses extraordi-

naires. Quelques instants après, la servante voulut râper du pain ; comme elle se détournait pour mettre le pain et la râpe dans un plat de bois, celui-ci se mit en mouvement avec une vitesse modérée, effleurant le foyer jusqu'au bord. Là il fut jeté par terre, comme s'il avait été lancé avec une grande force, de sorte qu'il rebondit plusieurs fois, et le pain râpé se répandit par toute la cuisine. Le témoin assure que personne de ceux qui étaient présents n'y avait mis la main, et qu'il en est aussi sûr que de son existence.

Vers cinq heures, il vint un étranger qui prétendit que la cause de tout ce mouvement était un homme caché dans le tuyau de la cheminée, quoique celle-ci fût remplie de fumée à l'intérieur. Le témoin, impatienté d'une explication aussi ridicule, le mena vers la porte, dans un endroit où, de son propre aveu, personne ne pouvait viser du tuyau de la cheminée. Il y avait là un plat de cuivre, sur une planche basse, où personne hormis eux ne pouvait atteindre. Le témoin dit à l'autre : « Que diriez-vous si ce plat, sans que nous y missions la main, était jeté de l'autre côté ? » A peine avait-il fini de parler que le plat s'envola, et l'étranger resta confondu. A partir de ce moment jusqu'à neuf heures et demie du soir, il ne fut plus rien jeté en sa présence. Seulement, lorsqu'il voulut suspendre son chapeau à un long clou, dans la chambre à coucher du maître de la maison, son chapeau lui fut jeté par terre quatre fois de suite. Tous les mets étant cuits, ils résolurent de vider, en cinq qu'ils étaient, la cuisine, et n'y laissèrent que trois objets : un emporte-pièce de fer-blanc pour les pâtes, à la fenêtre de derrière ; un plat de fonte plein d'eau au foyer, et un seau d'eau en bois avec

deux branches de fer vis-à-vis de l'emporte-pièce par terre. Les portes et les fenêtres grillées étaient fermées comme toujours, et il n'y avait que quatre personnes dans la cuisine. Il n'y eut rien pendant longtemps; et comme ils avaient veillé toute la nuit précédente, ils voulurent aller se coucher; mais comme ils étaient à la porte, l'emporte-pièce fut jeté horizontalement au milieu d'eux; ils le remirent à sa place, et fermèrent les portes.

Au bout de dix minutes environ, le seau d'eau, pesant environ quinze livres, qu'ils avaient laissé par terre, tomba perpendiculairement du haut de la voûte de la cuisine, sans qu'ils pussent comprendre comment il y était monté, puisqu'il n'y avait rien en haut où l'on pût suspendre quoi que ce soit. La moindre déviation aurait suffi pour le faire tomber sur une des personnes présentes. Ils se placèrent autour du foyer ayant chacun une lumière à la main; de sorte qu'aucun ne pouvait toucher le pot de fer sans être vu. Celui-ci fut tout à coup renversé, jusqu'à ce que la dernière goutte d'eau se fût écoulée. La chute n'avait point suivi les lois ordinaires; mais elle avait été beaucoup plus lente, comme lorsqu'on veut vider un vase peu à peu; et il se releva de la même manière. Après cela il ne tomba plus rien pendant quelque temps. Quatre des assistants sortirent de la cuisine, le cinquième y resta seul renfermé tandis que les autres voyaient par une ouverture tout ce qui se faisait autour de lui; car ils pouvaient l'apercevoir ainsi qu'une grande partie de la cuisine. Comme il était assis tranquillement, une lumière à la main, des coques d'œuf furent jetées de tous les coins sans qu'ils pussent comprendre d'où elles venaient, puisqu'ils avaient tout emporté, jusqu'aux moindres choses. Ceci dura en-

viron une heure, avec quelques courtes interruptions; puis il ne se fit plus rien pendant toute la nuit et les jours suivants. Le témoin partit le lendemain, après être resté trois jours dans la maison, et c'est par d'autres qu'il apprit ce qui suit.

Au bout de quelques jours de calme, les roues du moulin, qui était à six minutes environ de chemin de la maison, s'arrêtèrent de temps en temps. Le meunier fut jeté de son lit avec le lit lui-même, les lumières s'éteignirent, et différents objets furent jetés devant la porte. Au bout de quatre à cinq jours, tout ce désordre cessa; mais les pots ou d'autres objets étaient encore de temps en temps jetés par terre dans la cuisine. Après cinq à six semaines d'interruption, un dimanche, avant midi, pendant que tous les autres étaient à l'église, la mère d'Obergemeiner et sa femme étaient devant le foyer, s'entretenant de ce qui s'était passé, et se montrant la place où la plupart des pots étaient tombés. Tout à coup le pot le plus grand passe devant elles et tombe par terre. A partir de ce moment il n'arriva plus rien; du moins le maître de la maison, qui n'aimait pas en général à parler de cette affaire, n'en dit plus rien au rapporteur. Au reste, ces événements avaient fait sensation auprès des employés du gouvernement, et le district d'Ober-Greifeneck envoya son rapport au cercle de Gratz le 7 novembre 1818. Ce rapport est caractéristique. On y lit entre autres choses : « Quoique nous ne soyons plus dans ces temps d'ignorance où chaque phénomène dépassant l'intelligence du vulgaire était attribué à la magie ou au démon, tandis que les hommes plus habiles et initiés aux sciences naturelles mettaient souvent à profit cette croyance superstitieuse, et, au lieu

de se servir de la supériorité de leur science pour combattre l'erreur, cherchaient plutôt leur avantage dans la propagation des opinions les plus erronées, il est remarquable néanmoins qu'à une époque où le flambeau de la civilisation a mis depuis longtemps en fuite tous les démons, où les nouveaux progrès de la physique et de la chimie ont mis au grand jour les forces de la nature cachées auparavant, il est remarquable que l'on voie se produire des phénomènes inaccoutumés, et que les hommes compétents n'ont pu expliquer malgré l'observation la plus attentive. »

Le rapport s'accorde dans tous les points essentiels avec le récit d'Aschauer. Il y est fait mention de la présence de ce dernier en compagnie du chapelain Hœtzl, et de sa parfaite compétence en ces sortes d'affaire. Il y est parlé aussi d'une enquête faite sur l'invitation des magistrats par le sieur Gayer, fabricant de verres à Oberndorf, avec son appareil électrique; après quoi le rapport finit en ces termes : « Le magistrat du cercle, pouvant charger les savants de la capitale de faire de nouvelles enquêtes, daignera d'autant plus prendre les mesures nécessaires pour découvrir ces phénomènes singuliers que cette histoire a déjà fait ici une sensation générale. La superstition chez les uns, l'hypocrisie chez les autres, voit avec joie cet événement, et l'explication naturelle de ces prétendus miracles peut seule combattre un préjugé auquel le vulgaire s'attache par ignorance ou par malice. » La décision du gouvernement fut que c'était un homme caché dans le tuyau de la cheminée qui était probablement l'auteur de toute cette histoire. On chargea cependant trois professeurs du Johanneum, ceux de géologie, de minéralogie, de chi-

mie et de botanique , de procéder à une enquête; mais ils crurent au-dessous de leur dignité de chercher un lutin , et ils refusèrent la commission. Plus tard, lorsqu'il ne se passait plus rien dans la maison, un employé de la police s'y rendit, et trouva naturellement un champ ouvert à toutes les suppositions; mais la plus amusante est assurément celle qui prétendait que tous ces événements n'étaient que des tours de physique qu'Aschauer avait joués aux gens de la maison. On ensevelit ainsi dans l'oubli une chose qui ne laissait pas que d'être embarrassante.

Nous avons heureusement dans le récit de ce témoin tout ce qui constitue un témoignage solide et incontestable. L'auteur est un homme véridique , respectable, digne de foi, qui, bravant la plaisanterie, n'a pas craint de se mettre en avant; un mathématicien, sachant par état ce qu'il faut pour un jugement exact et concluant; un homme connaissant parfaitement les forces de la nature, et sachant ce qui doit lui être attribué. Il a commencé ses observations avec la défiance d'un homme raisonnable, et les a continuées sans prévention. Elles ont été répétées souvent et dans des circonstances différentes, et ont duré assez longtemps pour conduire à un résultat positif. Bien plus, tenant compte de toutes les suppositions, il a fait ses essais avec intelligence, et observé leurs résultats avec attention. Il ne manque donc rien à ses observations; et pour tout esprit impartial elles ont la même valeur qu'a pour tout savant une série d'observations astronomiques faites à l'observatoire de Greenwich. Lorsqu'un homme comme notre témoin, cédant à l'évidence, déclare qu'il est convaincu qu'aucun appareil physique, aucun prestidigitateur, quelque habile qu'on le suppose, n'a pu produire les

choses qui se sont passées sous ses yeux , c'en est assez pour que l'on doive , bon gré malgré , ajouter foi à sa parole , et chercher d'autres causes que les causes physiques ordinaires.

Or , comme aucune de ces causes n'est visible , il faut nécessairement la chercher dans le domaine invisible. Une force motrice a agi , on ne peut en douter. Cette force n'agissait pas par nécessité , mais en beaucoup de choses elle s'est évidemment déterminée d'après son bon plaisir ; c'était donc une force libre. Cette force pouvait se mettre en rapport avec ceux qui étaient présents , car elle entendait ce que ceux-ci se disaient , et agissait en conséquence , comme on a pu s'en convaincre lorsqu'elle a si bien réduit à néant , sur l'invitation du témoin , l'explication singulière donnée par un étranger à ces phénomènes et dans plusieurs autres circonstances encore. C'était donc une force intelligente et spirituelle ; mais elle était en même temps capable de motifs moraux ; car pendant qu'elle brisait les fenêtres et les ustensiles de la cuisine , ne craignant pas de porter ainsi préjudice au propriétaire de la maison , elle évitait avec soin de blesser aucun des assistants. Les motifs religieux ne lui étaient même pas étrangers ; car pendant que ses caprices s'exerçaient sur tous les objets , nous l'avons vue respecter le crucifix placé sur la table , quoiqu'elle eût renversé les flambeaux qui brûlaient à ses côtés. Cette puissance intelligente et morale était douée aussi , ou d'une plus grande habileté , ou d'un empire tout particulier sur les forces physiques dont elle disposait ; car elle faisait par elles des choses que l'homme le plus fort aurait pu à peine exécuter. C'est ainsi que nous avons vu les pierres jetées par elle décrire une ligne spirale , contrairement à toutes les lois de

la physique. Elle était douée aussi d'une énergie singulière, car les objets étaient mis en mouvement par elle avec une vitesse incroyable ; une fois même avec une telle rapidité que l'œil n'avait pu la suivre, comme par exemple lorsque le seau d'eau fut enlevé à la voûte sans que personne pût comprendre comment cela s'était fait.

Les masses mises en mouvement étaient souvent considérables, et la vitesse très-grande ; et cependant le résultat en était si médiocre à la fin, que ces objets restaient quelquefois arrêtés dans les vitres, ou tombaient perpendiculairement aux pieds des personnes qu'ils avaient frappées. La force qui les mettait en mouvement pouvait donc augmenter ou diminuer à son gré, et il était facile de voir qu'elle ne suivait point les caprices du hasard, mais qu'elle était dirigée par un but raisonnable, qui était de ne faire de mal à personne. Si l'on suppose que cette force était bonne de sa nature, il faut admettre qu'elle se réglait et se modérait elle-même ; et si elle était mauvaise, elle devait être gouvernée par une loi supérieure. Dans l'un et l'autre cas, c'était donc une force libre, dirigée par la raison. S'il en est ainsi, si les faits sont incontestables, si ces conclusions sont rigoureuses, il faut reconnaître qu'il y avait là en jeu ou des esprits immatériels et invisibles, ou du moins des hommes capables de se rendre invisibles ou d'agir à distance. Or, quelque hypothèse que l'on admette, ces faits, on le voit, appartiennent à la magie. Tout cela n'est que la conclusion rigoureuse de prémisses incontestables, tandis que nier les faits parce qu'on ne peut les expliquer, c'est une folie ; et les laisser de côté, sans se donner la peine de les étudier, c'est une indigne lâcheté d'esprit.

CHAPITRE XXI

L'esprit frappeur de Tedworth.

Aux faits que nous venons de raconter nous en ajoutons un autre non moins intéressant, qui nous est rapporté dans le plus grand détail par Glainvil, chapelain du roi Charles II d'Angleterre, dans son livre intitulé *Sadducismus triumphatus*. Glainvil, né à Plymouth en 1636, avait fait ses études à Oxford, et mourut en 1680, après avoir rempli plusieurs fonctions ecclésiastiques. Il était contemporain du fait qu'il raconte, et il jouissait d'ailleurs de la réputation d'un homme véridique, honorable et intelligent. Nous ne ferons que traduire ici, en l'abrégeant, le récit qu'il nous a laissé de cette histoire singulière, qui paraît indiquer une action à distance. Pendant un séjour que fit dans la ville de Lugar spal, au mois de mars de l'année 1661, M. Mompesson de Tedworth, dans le comté de Wilts, il entendit battre du tambour dans la rue, et demanda au bailli de la ville, chez qui il se trouvait précisément alors, ce que cela signifiait. Celui-ci lui répondit que depuis quelques jours un mendiant qui avait, croyait-il, un faux passe-port, leur fatiguait les oreilles du bruit de son tambour. M. Mompesson envoya querir cet homme, et lui demanda qui l'avait autorisé à parcourir ainsi le pays avec son tambour; sur quoi le mendiant lui montra son passe-port et son autorisation signés de William Cawley et du commandant Ayliff de Gretenham. Mompesson, qui connaissait très-bien l'écriture de ces deux messieurs, se convainquit que le permis et le passe-port étaient faux. Il fit donc

saisir le tambour, et chargea l'huissier de conduire le mendiant devant le juge de paix le plus voisin pour être puni. Le drôle avoua son imposture, et pria seulement qu'on lui rendit son tambour. Mompesson répondit que, si le commandant Ayliff lui donnait un bon témoignage, il le lui rendrait, mais qu'il le garderait jusque-là. Il laissa donc cet homme entre les mains de l'huissier; mais il paraît que celui-ci, effrayé par ses menaces, le laissa s'échapper.

Vers le milieu du mois d'avril suivant, comme Mompesson se préparait à faire un voyage à Londres, le bailli de Lugarspal lui envoya le tambour du mendiant. Lorsqu'il fut de retour, sa femme lui raconta que pendant son absence elle avait eu grand'peur des voleurs. A peine avait-il passé trois nuits à la maison que les mêmes choses qui avaient effrayé sa famille se renouvelèrent. On entendait de grands coups à la porte et du côté extérieur de la maison. Il prit ses pistolets, visita tous les coins, ouvrit la porte où l'on frappait; mais le bruit passa vers une autre. Il ouvrit aussi cette dernière, et fit la ronde autour de la maison sans rien pouvoir découvrir; seulement le bruit devenait toujours plus fort et plus creux. Après qu'il se fut remis au lit, il entendit sur le toit de la maison un bruit de tambour qui dura quelque temps, et se perdit ensuite dans l'air.

Ce bruit devint fréquent; il se renouvelait ordinairement cinq nuits de suite, et cessait pendant trois nuits. Il se faisait au côté extérieur de la maison, et il commençait au moment où l'on se mettait au lit. Un mois plus tard, il se mit à retarder un peu, et ne commença plus qu'une demi-heure après qu'on était couché; il continuait cinq nuits

sur sept, pendant deux heures de temps et dans la chambre où avait été déposé le tambour. Ce bruit s'annonçait par un gémissement dans l'air au-dessus de la maison, et se terminait par un coup de tambour comme quand on relève la garde. Ceci dura deux mois, pendant lesquels Mompesson se tint toujours dans la chambre où se faisait le bruit, afin de mieux voir ce que ce pouvait être. Sa femme étant accouchée sur ces entrefaites, il se fit très-peu de bruit dans la nuit, et on n'entendit plus rien pendant trois semaines. Mais le tapage recommença bientôt plus fort qu'auparavant, et tourmenta particulièrement les enfants. En effet, leurs lits étaient frappés avec une telle force qu'il semblait qu'ils allaient être mis en pièces. Si on y mettait la main, on ne recevait aucun coup, mais on les sentait violemment secoués. Pendant une heure de temps on entendait frapper des marches guerrières bien connues; puis il semblait qu'on grattait avec des griffes de fer sous les lits des enfants. L'esprit soulevait ces derniers et les poursuivait de chambre en chambre, laissant tous les autres tranquilles. On les porta en plein jour au lit dans le grenier, où aucun bruit ne se faisait entendre jusque-là; mais l'esprit les y suivit bientôt.

Le 5 novembre 1661, on entendit un bruit terrible. Un des domestiques qui était dans la chambre des enfants, voyant deux planches remuer, en demanda une; sur quoi la planche s'avança vers lui à une coudée de distance sans qu'il vît personne la porter. Il cria aussitôt: « Mets-la-moi dans la main; » et à l'instant même elle approcha plus près de lui, et vingt fois de suite avança et recula de la même manière, jusqu'à ce que Mompesson lui eût interdit cette familiarité. Ceci arriva en plein jour, en présence des gens

qui remplissaient la chambre. On sentit aussi cette fois une odeur de soufre très-forte. Vers la nuit, un ecclésiastique, M. Gregg, vint à la maison avec plusieurs voisins, et se mit en prière avec eux à côté du lit, au milieu du vacarme. Tant que la prière dura, le bruit se retira dans le grenier ; mais, la prière une fois finie, il revint dans la chambre où était le lit. Tous virent alors les sièges danser en rond, les souliers des enfants leur voler par-dessus la tête, et tout ce qui était mobile se remuer dans la chambre. Un bois de lit fut jeté contre l'ecclésiastique, et l'atteignit à l'épaule, mais aussi doucement que l'aurait pu faire un peloton de laine. Mompesson, voyant que l'esprit s'acharnait contre les enfants, les transporta dans une maison voisine, à l'exception de sa fille aînée, âgée de dix ans, qu'il fit dormir dans sa propre chambre. Mais dès que l'enfant était au lit, le bruit recommençait, et il dura ainsi pendant trois semaines. On remarqua que l'esprit répondait exactement, en battant du tambour, à toutes les questions qu'on lui faisait. Comme il venait beaucoup d'étrangers dans la maison où étaient les enfants, leur père les fit revenir et fit placer leur lit dans le salon de réception, qui n'avait point été inquiété jusque-là ; mais l'esprit les y suivit encore, se contentant toutefois de les tirer par les cheveux et par leurs vêtements de nuit.

On remarqua que, lorsque le bruit était plus fort, aucun chien ne bougeait autour de la maison, quoiqu'il fût quelquefois si violent qu'on l'entendait dans les champs à de grandes distances, et qu'il réveillait les voisins, bien que la maison ne fût à aucune autre habitation. Souvent les domestiques étaient enlevés avec leurs lits, et déposés doucement à terre sans avoir aucun mal ; quelquefois aussi

ils sentaient un poids très-lourd sur leurs pieds. Vers la fin de décembre 1661, le bruit du tambour devint plus rare ; mais on entendit à la place un bruit comme si quelqu'un eût compté de l'argent, ce que l'on attribua à une parole de la mère de Mompesson. La veille, en effet, celle-ci, parlant avec un de ses voisins des fées et de l'or qu'elles avaient coutume de laisser après elles, avait ajouté qu'il serait bien juste qu'elles en fissent autant cette fois pour les dédommager de tous les ennuis qu'elles leur avaient causés. Après cela le bruit devint moins fort et moins à charge, et l'esprit se contenta de quelques espiègleries. Le jour de Noël, avant l'aurore, comme un des enfants se levait, on lui jeta au talon le loquet de la porte, quoiqu'il fût attaché avec une pointe tellement fine qu'il était très-difficile de la tirer. La nuit après Noël, les vêtements de M^{me} Mompesson furent traînés autour de la chambre, et sa Bible cachée dans la cendre. Les tours de ce genre se répétaient souvent. Plus tard, l'esprit tourmenta d'une manière très-pénible un des domestiques de Mompesson, nommé Jean. C'était un garçon vigoureux et intelligent. Plusieurs nuits de suite l'esprit chercha lui ôter ses couvertures pendant qu'il était au lit, et il y réussit quelquefois, quoiqu'il les retint avec force. On lui jetait ses souliers à la tête ; d'autres fois il lui semblait qu'on lui liait les mains et les pieds. Il avait remarqué cependant que, lorsqu'il pouvait faire usage de son épée et en frapper autour de lui, l'être invisible qui le tenait s'en allait. Bientôt après, le fils de Th. Bennet vint à la maison, et raconta à Mompesson quelques paroles qu'avait dites le tambour dont il a été parlé plus haut, et qui avait travaillé comme journalier chez son père. Il paraît

que l'esprit en fut très-mécontent, car à peine furent-ils au lit que le tambour commença à battre, de sorte que l'étranger se releva, et réveilla son domestique, qui dormait avec Jean. Dès que celui-ci fut seul, il entendit du bruit dans la chambre, et vit se diriger vers son lit quelque chose qui était revêtu de soie. Il prit son épée, mais sentit comme une force qui la retenait. Il fut obligé de faire un effort pour s'en rendre maître, et le fantôme sortit à l'instant. Il avait déjà remarqué que les armes lui faisaient peur.

Au commencement de janvier 1662, on entendit quelque chose qui chantait dans la cheminée et desceudait ensuite. On aperçut aussi une nuit des lumières dans la maison. Une d'elles vint dans la chambre où couchait Mompesson. La flamme paraissait bleue et brillante, et produisait une certaine fixité dans les yeux de ceux qui la regardaient. Après la lumière, on entendit quelqu'un monter sans souliers dans les escaliers. La lumière parut encore quatre ou cinq fois dans la chambre des enfants, et les servantes assurèrent que la porte en avait été fermée et ouverte au moins dix fois devant leurs yeux, et qu'à chaque fois il leur avait semblé que cinq ou six hommes entraient, que quelques-uns faisaient le tour de la chambre, et que parmi eux se trouvait une personne qui faisait du bruit comme avec de la soie. Pendant que l'esprit frappait fort, en présence d'un grand nombre de gens, un des assistants lui cria : « Satan, si c'est de toi que se sert celui qui tambourine, frappe trois coups, et pas davantage. » Les trois coups eurent lieu, et l'on n'entendit plus rien. L'homme frappa ensuite lui-même, pour voir s'il n'obtiendrait pas de réponse comme d'habitude ;

mais l'esprit garda le silence. Pour s'assurer davantage de la chose, il dit à l'esprit de frapper cinq fois si c'était lui qui tambourinait, et de se taire tout le reste de la nuit. Il en fut ainsi en effet. Ceci arriva en présence de Th. Champerlam, du comté d'Oxford, et de plusieurs autres témoins.

Le samedi matin, 10 janvier, une heure avant le jour, on tambourina devant la porte de la chambre de Mompesson. Puis le bruit passa à l'autre bout de la maison, devant la porte des étrangers qui y dormaient. On y joua quatre ou cinq marches militaires, après quoi le bruit se dissipa. Une nuit que le forgeron du village était couché avec Jean, ils entendirent tous les deux un bruit, comme si l'on eût ferré un cheval, puis quelqu'un sembla prendre avec une pince le nez du forgeron. Un matin, Mompesson entendit un grand bruit dans la chambre qui était au-dessous de lui et où dormaient les enfants. Il descendit vite un pistolet à la main, et comme il entra il entendit une voix qui criait : « Une sorcière, une sorcière ! » Puis tout resta tranquille. Une nuit, l'esprit, après avoir hanté le lit de Mompesson, se dirigea vers un autre où était sa fille ; et passant par-dessous, d'un côté à l'autre du lit, il l'enlevait à chaque fois, et l'on entendait dans le lit trois sortes de bruits. On chercha à atteindre l'esprit avec une épée, mais il évita le coup en se cachant sous l'enfant. La nuit suivante, il revint haletant comme un chien essoufflé. Quelqu'un essaya de le frapper avec une tringle de lit, mais on la lui arracha des mains, et on la jeta par terre. Plusieurs personnes étant venues, la chambre se remplit d'une odeur de fleurs très-désagréable, et devint très-chaude, quoiqu'elle n'eût pas été chauffée et que l'on fût en plein hiver. L'esprit continua une heure de temps encore de haleter et de gratter, et se

retira ensuite dans une chambre voisine, où il frappa un peu, et fit entendre comme un bruit de chaînes. Ceci se répéta deux ou trois nuits de suite. Bientôt après, la Bible de M^{me} Mompesson fut trouvée dans la cendre, les pages en bas, ouverte au troisième chapitre de saint Marc, où il est parlé des esprits impurs qui se prosternèrent devant le Sauveur, et de la puissance donnée aux apôtres de chasser les démons. La nuit suivante, on répandit de la cendre dans la chambre, et le matin on trouva dans un endroit l'empreinte d'une forte griffe, dans un autre celle d'une griffe plus petite, et dans un troisième endroit quelques lettres qui ne signifiaient rien et dans lesquelles on ne vit qu'un griffonnage inexplicable.

C'est vers ce temps que Glanvil arriva pour étudier les faits extraordinaires dont il avait entendu parler. Le tambourinage et les grands bruits avaient déjà cessé; mais les voisins lui confirmèrent une grande partie des choses qu'il avait apprises et dont ils avaient été témoins. A cette époque, c'était aux enfants qu'en voulait l'esprit, et il commençait à les tourmenter du moment où ils étaient au lit. Le soir de son arrivée, vers huit heures, la chose recommença comme de coutume, et une servante descendit aussitôt pour l'annoncer à Glanvil. Celui-ci, accompagné de Hill, son ami, qui était venu avec lui, et de Mompesson lui-même, monta dans la chambre. Comme ils étaient encore sur l'escalier, ils entendirent un grattement singulier, et, une fois qu'ils furent dans la chambre, Glanvil s'assura que le bruit se faisait derrière l'oreiller des enfants et contre la taie : il ressemblait à celui que ferait un homme en grattant avec ses ongles. Il y avait dans le lit deux petites filles de sept à huit ans, bien tranquilles;

leurs mains étaient hors de la couverture, et le grattement sous leurs têtes ne pouvait venir d'elles. Elles étaient tellement accoutumées à ces sortes de choses qu'elles n'en paraissaient pas très-effrayées. Elles avaient d'ailleurs toujours quelqu'un près d'elles. « Me tenant à la tête du lit, dit Glanvil, je passai la main sous l'oreiller, à l'endroit où l'on grattait. Mais dès que j'y avais la main le bruit passait à un autre endroit du lit, puis revenait à la première place dès que la main n'y était plus. On m'avait dit que l'esprit imitait les bruits qu'on faisait. Je voulus voir si c'était vrai; je grattai donc contre le bois du lit cinq fois, sept fois et dix fois de suite, et à chaque fois l'esprit répéta le même nombre de coups. Je cherchai avec soin sous le lit et derrière, j'ôtai toute la garniture jusqu'aux sangles; j'examinai le mur derrière le lit; bref, je fis tout pour découvrir s'il n'y avait point là quelque supercherie. Mon ami en fit autant de son côté, mais nous ne pûmes rien trouver; de sorte que je fus alors convaincu, comme je le suis encore aujourd'hui, que le bruit venait d'un esprit ou d'un démon. Après une demi-heure environ, l'esprit passa au milieu du lit sous les enfants, et se mit à haleter comme un chien essoufflé. Je mis ma main à l'endroit, et je sentis le lit frapper ma main comme si quelque chose le soulevait du dedans. Je saisis les plumes pour voir s'il n'y avait point là quelque chose de vivant; puis je regardai partout dans la chambre s'il n'y avait point de chien ou de chat; les autres en firent autant, mais nous ne trouvâmes rien. Le mouvement que faisait l'esprit en haletant était si fort, que les fenêtres en tremblaient visiblement. Ceci dura une demi-heure en notre présence, et plus longtemps encore après notre départ. Pendant que l'esprit haletait ainsi, je

vis se remuer dans un sac qui était près d'un autre lit quelque chose que je pris pour une souris ou un rat. J'allai, je pris le sac par un bout avec une main, et de l'autre je tâtai jusqu'à l'autre bout sans rien trouver. Il n'y avait personne dans la chambre qui eût pu produire ce mouvement, car il paraissait venir de l'intérieur du sac. »

Pendant tout ce temps Glanvil n'eut pas un moment de peur. Comme il dormait la nuit dans une chambre avec son ami, il fut éveillé avant le jour par le bruit de quelqu'un qui frappait très-fort devant sa porte, et il réveilla son compagnon. Il adressa plusieurs questions à l'esprit; mais celui-ci continua de frapper sans rien répondre. « Au nom de Dieu, dit Glanvil, qui es-tu? et que veux-tu? — Je ne veux rien, » répondit une voix. Tous les deux crurent que c'était un domestique de la maison, et se rendormirent. Mais lorsqu'ils racontèrent le matin au maître de la maison ce qui était arrivé, celui-ci leur dit que personne de la famille ne dormait là, ou n'avait eu quelque chose à faire en cet endroit, et que ses gens ne venaient que quand il les appelait, ce qu'il ne faisait jamais avant le jour. Ses gens confirmèrent son dire, assurant que ce n'étaient pas eux qui avaient fait le bruit. Le matin, son domestique vint lui annoncer que le cheval qu'il avait monté était tout en nage, comme s'il avait marché toute la nuit. Ils se rendirent à l'écurie, et trouvèrent que la chose était ainsi. Ils s'assurèrent que ce cheval, qui du reste s'était toujours bien porté depuis longtemps, avait été soigné convenablement par le palefrenier. Celui-ci ayant plus tard fait avec lui un ou deux milles de chemin dans une plaine, le cheval devint boiteux; et une autre fois, après avoir ramené péniblement

son maître à la maison, il tomba malade le second ou le troisième jour, sans qu'on pût savoir ce qu'il avait.

Un jour Mompesson, ayant aperçu quelques morceaux de bois remuer dans la cheminée, tira un coup de pistolet, après quoi on vit quelques gouttes de sang au foyer et dans l'escalier. Le calme revint dans la maison pour deux ou trois nuits; mais l'esprit reparut ensuite et se mit à tourmenter un petit enfant, de telle manière qu'il ne pouvait dormir tranquille deux nuits de suite. L'esprit ne pouvait souffrir aucune lumière dans la chambre, mais il les emportait dans la cheminée ou les jetait sous le lit. Le pauvre enfant avait tellement peur qu'il fallait des heures entières pour le rassurer; et l'on fut obligé de l'emporter une seconde fois avec les autres hors de la maison. La nuit suivante, vers minuit, l'esprit monta l'escalier, frappa à la porte de Mompesson, puis alla trouver son domestique, et lui apparut au pied de son lit. Celui-ci ne put distinguer exactement sa forme : il crut voir cependant une grande figure avec deux yeux rouges et étincelants, qui le regardèrent fixement, et disparurent ensuite. Une autre nuit, en présence de plusieurs étrangers, l'esprit se mit à filer comme un chat dans le lit des enfants; en même temps la garniture du lit et les enfants eux-mêmes furent soulevés avec une telle force, que six hommes ne pouvaient les arrêter. On emporta donc les enfants afin de défaire le lit; mais à peine les avait-on mis dans un autre lit que celui-ci fut secoué plus encore que le premier. Ceci dura quatre heures. Les jambes des enfants étaient poussées si fort contre les colonnes du lit qu'ils furent obligés de se lever et de rester debout toute la nuit. L'esprit se mit à verser les vases de nuit dans les lits et à y jeter de la cendre. Il mit

dans le lit de Mompesson une longue fourchette de fer, et dans celui de sa mère un couteau dont le tranchant était par dehors. Il remplit les plats de cendre, jeta de côté et d'autre tous les objets, et le bruit continua ainsi sans interruption. Au commencement d'avril 1653, un étranger étant venu dans la maison passer quelque temps, tout son argent lui fut noirci dans sa poche, et Mompesson trouva un matin dans son écurie son cheval étendu par terre avec une de ses jambes de derrière si bien encalée dans sa bouche que plusieurs hommes eurent beaucoup de peine à l'ôter avec un levier. Il se passa beaucoup d'autres choses remarquables encore; mais le récit de Glanvil ne va pas plus loin. Mompesson ne lui écrivit qu'une fois depuis, pour lui annoncer que la maison avait été inquiétée plusieurs nuits de suite par sept ou huit figures de forme humaine, mais qui toutes s'étaient sauvées dans le jardin dès qu'on avait tiré un coup de pistolet.

Cependant le tambourineur dont nous avons parlé fut traduit devant les assises de Salisbury. Il avait été d'abord mis dans les prisons de Gloucester pour vol. Là un homme du comté de Wilts étant allé le voir, il lui demanda ce qu'il y avait de nouveau dans le pays. Le visiteur répondit qu'il ne savait rien. « N'avez-vous pas entendu parler, dit le prisonnier, du tambour que l'on entend dans la maison de ce monsieur de Tedworth? — Certainement, dit l'autre. — Eh bien! c'est moi qui le tourmente ainsi, et il n'aura de repos qu'après m'avoir donné satisfaction du tort qu'il m'a fait en me prenant mon tambour. » — Il fut traduit comme magicien devant les assises de Sarum. Tous les faits cités plus haut furent attestés avec serment par le curé de la paroisse et plusieurs habitants des plus distingués de

l'endroit, qui en avaient été témoins de temps en temps pendant plusieurs années; et le drôle fut condamné au bannissement. Il fut embarqué; mais il échappa, on ne sait comment, profitant, dit-on, d'une tempête et de l'effroi des marins. Il est remarquable que pendant le temps qu'il fut absent et en prison tout fut tranquille dans la maison, mais que le bruit recommença dès qu'il fut échappé. Il avait servi sous Cromwell, et parlait souvent de livres qu'il avait reçus d'un vieillard qui passait pour magicien.

Cette affaire, on le pense bien, fit grand bruit et excita, comme il arrive toujours en pareil cas, de grandes contradictions. Ceux qui connaissaient Mompesson ne pouvaient douter de sa véracité. Son témoignage ne pouvait être récusé, car il possédait toutes les qualités d'un bon témoin. Les choses s'étaient passées dans sa maison, non pas deux ou trois fois, mais plus de cent fois, pendant trois années de suite, et il les avait observées avec la plus grande attention. Il n'avait pu être trompé par un de ses domestiques, et l'imposture, si elle avait eu lieu, n'aurait pu manquer pendant un si long temps de se trahir à la fin. Attribuer toute l'affaire à une disposition mélancolique de Mompesson est tout aussi impossible; car il faudrait supposer qu'il avait communiqué ses dispositions à toute sa famille. Il n'est pas plus raisonnable de supposer qu'il ait connu la supercherie. Sa réputation, sa fortune, l'état de ses affaires, la paix de sa maison, tout souffrait de ces événements extraordinaires. Ceux qui étaient incrédules le regardaient comme un imposteur; les autres voyaient dans cette calamité un jugement de Dieu, qui voulait punir en lui quelque crime secret. Sa fortune souffrait de ce concours immense de peuple qui accourait de partout chez

lui. Ses affaires étaient arrêtées, ses domestiques découragés, de sorte qu'à la fin il pouvait à peine en trouver pour le servir, sans parler de l'émotion continuelle de sa famille, de l'obligation de transporter sans cesse les enfants d'une chambre ou d'une maison à l'autre et des bruits qui duraient pendant des nuits entières. Il était impossible de supposer qu'il se fût incommodé lui-même pendant si longtemps, uniquement pour le plaisir de tromper et de faire parler de lui. Comment d'ailleurs, parmi les hommes toujours si nombreux qui ne croient point à ces sortes de choses et qui étaient venus avec l'intention de découvrir l'imposture, ne s'en est-il pas trouvé un seul qui ait trouvé la véritable cause de ces événements, d'autant plus que tous avaient la plus grande liberté sous ce rapport, et pouvaient fouiller tous les coins de la maison? Bien loin de là, plusieurs s'en retournèrent avec des idées bien différentes de celles qu'ils avaient apportées.

La nouvelle de ce qui se passait dans le Wiltshire parvint bientôt à la cour, et le roi Charles II envoya plusieurs personnes pour examiner la chose de plus près. Or il n'y eut rien pendant la nuit que les envoyés du roi passèrent dans la maison. Dès lors tout fut fini. Comme cet Espagnol qui, n'ayant point vu le soleil pendant les vingt jours qu'il avait passés en Angleterre, en conclut qu'il n'y avait point de soleil dans le pays, on dit aussi que, les seigneurs de la cour n'ayant rien remarqué dans la maison pendant la nuit qu'ils y avaient passée, il n'y avait rien de réel dans tout ce qu'on avait publié; et devant ce témoignage négatif tous les témoignages positifs devaient se taire. Glanvil avait publié ce qui s'était passé dans les trois premières éditions de son livre sans trouver de contradicteurs. Il

lui arriva désormais de tous côtés que l'on savait bien qu'il n'y avait rien de vrai dans toute cette affaire, que lui Glanvil et Mompesson avaient avoué eux-mêmes que toute cette histoire n'était qu'une invention et une duperie. On accourut de toute part chez Glanvil pour lui demander s'il avait fait sérieusement cet aveu ; et il se fit bientôt autant de bruit dans sa maison, par tout ce concours de gens, qu'il s'en était fait dans celle de Mompesson ; de sorte que, fatigué de toutes ces questions, il se décida enfin à donner une seconde édition de son ouvrage. Cependant, comme il tarda quelque temps encore à la publier, cet aveu prétendu de sa part prit consistance et devint un fait acquis. Glanvil, de son côté, travaillait à sa nouvelle édition lorsqu'il fut surpris par la mort, en 1680 ; mais elle ne fut publiée que plus tard, et contenait dans l'introduction une lettre que Mompesson avait écrite le 8 novembre 1672, où il disait entre autres choses : « On m'a souvent demandé si je n'avais pas avoué à Sa Majesté, ou à quelque autre, que tout ce qui s'était passé chez moi n'avait été qu'une duperie. J'ai répondu, comme je le ferais encore sur mon lit de mort, que je serais un imposteur et un parjure si j'admettais une supercherie là où il n'a pu y en avoir aucune, comme je l'ai affirmé par serment devant les assises, avec le curé du lieu et deux témoins honorables. Si le monde refuse de croire à ce que je dis, ceci ne me regarde pas ; mais je prie Dieu de me délivrer à l'avenir de ce malheur ou d'autres semblables. » On se tut, et l'on chercha à ensevelir le plus possible la chose dans l'oubli. C'est ainsi qu'on agissait alors dans ces sortes d'affaires ; c'est ainsi qu'on a continué d'agir pendant tout le xviii^e siècle, et encore aujourd'hui on ne sait pas faire autre chose.

CHAPITRE XXII

L'esprit frappeur de Wesley ; celui du château de Hudmühlen, de Drepano, celui de Stratford-Bow, celui d'André Welz à Döttingen, celui de Callo à Mérita, celui de Saint-York, celui de la cure de Groben, etc.

L'esprit
frappeur de
Wesley.

Aux faits que nous venons de raconter nous en ajouterons plusieurs autres du même genre, qui montreront comment les esprits frappeurs ont la faculté de connaître les pensées de l'homme et d'entrer dans ses vues. Au commencement du siècle précédent, un esprit de cette sorte hanta la maison paternelle de Wesley, fondateur de la secte des Méthodistes. Cette maison était située à Epworth, dans le Lincolnshire, où le père de Wesley était alors senior ; et le bruit commença le 1^{er} décembre 1716, par des gémissements devant la porte de la salle à manger, et dura jusqu'au 27 janvier 1717 ; de sorte qu'on eut tout le temps de bien étudier cette affaire. Tous les membres de la famille étaient sans peur et sans préjugés. Ils firent tout ce qu'on peut faire en pareil cas pour découvrir l'erreur ou la supercherie ; et Samuel, fils du senior, homme sincèrement religieux, comme on le sait, nous a conservé les résultats de l'enquête tels qu'il les avait trouvés dans le journal de son père, dans les lettres de sa mère, de ses frères et sœurs. Cette histoire réunit donc tous les signes d'une authenticité parfaite. La famille de Wesley pria le père d'adresser la parole à l'esprit qui les tourmentait. Un soir donc, vers six heures, il entra dans la chambre des enfants, où il entendait des gémissements et des coups. Il conjura l'esprit de parler, s'il en avait le pouvoir, et de lui dire pourquoi il hantait ainsi sa maison. L'esprit ne répondit

pas, mais frappa trois coups, selon sa coutume. Wesley prononça un nom, et lui dit que, si c'était le sien, il eût à frapper, dans le cas où il ne pourrait parler. Mais l'esprit ne frappa plus tout le reste de la nuit. Wesley répéta plusieurs fois la même chose plus tard, suivant l'esprit de chambre en chambre, de jour et de nuit, avec ou sans lumière, et lui adressant la parole quand il le sentait approcher. Mais il n'entendit jamais une voix articulée. Une ou deux fois seulement, il entendit deux ou trois sons très-faibles, un peu plus distincts que le sifflement d'un oiseau, mais très-différents du bruit que font les rats. Une fois, comme il était dans la cuisine et qu'il frappait avec un bâton les poutres du plancher, l'esprit lui répondit en frappant à chaque fois aussi fort que lui. Wesley fit alors ce qu'il avait coutume de faire en entrant dans une chambre : il frappa, d'après une série régulière, 1-2, 3, 4, 5, 6-7 coups. L'esprit parut être embarrassé, et ne répondit point de la même manière. Il était remarquable que lorsque la famille était réunie autour de Wesley pour prier, et que celui-ci était arrivé à la prière pour le roi et son héritier, l'esprit frappait très-fort au-dessus de leurs têtes, et que ce bruit se répétait quand ils répétaient la prière, tandis qu'il n'avait point lieu quand on l'omettait, de sorte que les enfants disaient qu'il était Jacobite.

Si nous pouvons ajouter une foi entière au récit que le curé Feldmann nous a laissé sur l'esprit familier qui demeura de 1584 à 1588 dans l'ancien château de Hudemühlen, dans le Lunebourg, ce dernier parlait bien plus volontiers que celui de Wesley. Il avait commencé aussi par faire du tapage; puis il s'était mis à parler en plein jour avec les domestiques, qui d'abord en avaient été très-

L'esprit de
Hudemühlen.

effrayés, mais qui plus tard s'étaient accoutumés à lui. Il se mit ensuite à parler en présence même du maître de la maison, aux repas de midi et du soir, avec les personnes présentes, aussi bien les étrangers que les autres. Il riait, jouait toute sorte de tours, faisait des vers, chantait des cantiques. C'est ainsi qu'il chanta une fois à la Pentecôte un cantique au Saint-Esprit d'une voix très-haute et assez agréable, qui ressemblait à celle d'une jeune fille ou d'un jeune garçon. Il disait qu'il était chrétien comme un autre, qu'il espérait bien aller au ciel; qu'il n'avait rien de commun avec les lutins; que ceux-ci étaient les fantômes du diable. Comme on lui disait un jour que, s'il était un bon chrétien, il devait prier Dieu, il se mit à réciter le *Pater*. Mais quand il fut arrivé à ces paroles : « Délivrez-nous du mal, » il les prononça tout doucement. Il balbutiait aussi beaucoup en récitant le *Credo*, et prononçait d'une voix enrouée et très-peu distincte ces paroles : « Je crois à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. »

L'esprit de
Drepano.

Il y avait aussi vers le même temps, en 1585, à Drepano, chez les habitants de ce lieu, un esprit familier qui parlait avec les gens de la maison, et leur faisait des niches. Il jetait des pierres, mais sans faire de mal; il lançait en l'air les ustensiles du ménage sans les briser. Cependant une fois, comme un jeune homme jouait d'un instrument à corde, il l'accompagna en chantant des chansons scandaleuses. Le maître de la maison étant allé avec sa femme dans une autre ville, l'esprit les y accompagna; et comme ils revenaient à la maison, trempés de pluie, il les précéda, et avertit avec de grands cris les gens d'allumer du feu, en leur disant que le maître arrivait trempé de pluie

jusqu'aux os. Mais celui-ci prit très-mal la chose, et le menaça de faire venir un père jésuite pour le chasser de la maison. Là-dessus l'esprit se mit à faire beaucoup de tapage et de menaces, et dit que, tant que le père jésuite resterait dans la maison, il se cacherait. Malgré cela, l'homme alla trouver le père, et lui raconta toute l'affaire, en implorant son secours. Celui-ci ne crut pas devoir aller lui-même dans la maison, à cause du bruit que cela pourrait faire; mais il l'exhorta à se purifier, lui et sa famille, par les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Il leur défendit en même temps de parler avec l'esprit, et de lui demander des choses cachées, en leur disant qu'ils devaient bien plutôt regarder tout ce qu'il disait comme des mensonges. Il donna au père un *agnus dei* pour le suspendre au cou de sa fille, qui était plus inquiétée que les autres. Ils firent ce qu'il leur avait conseillé, et furent délivrés. (Delrio, l. VI, c. 2.)

Lorsque l'esprit qui hantait la maison de Wesley commença son tapage, les parents n'avaient point voulu croire au récit de leurs enfants à ce sujet; et la mère en particulier avait attribué tout ce bruit à des souris ou à des rats, qui les avaient déjà troublés auparavant, et qu'elle avait chassés alors avec le bruit d'une corne. Elle eut donc recours de nouveau à l'instrument dont les sons avaient si bien réussi; mais cette fois il ne produisit aucun effet; à partir de cette même nuit, au contraire, le bruit devint beaucoup plus considérable, et la nuit et le jour, et elle se convainquit qu'il ne pouvait provenir d'aucun homme, tant il était extraordinaire. Il était manifeste, comme le dit une des filles de Wesley, que le grand inconnu était blessé de l'interprétation que l'on donnait à son langage

inexpliquable, et voulait montrer à toutes les personnes de la maison qu'elles n'y entendaient rien. La même chose est arrivée souvent ailleurs, mais surtout dans le fait qui s'est passé à quatre milles de Londres, près de Stratford-Bow, au commencement du siècle précédent, et qui nous est rapporté par Glanvil. Le docteur Gibbs, prébendier de Westminster, homme calme et intelligent, passant par cet endroit en allant de Londres à Essex, se rendit sur la demande d'un ami dans une maison hantée par des esprits. Il ne s'y était passé encore rien de très-extraordinaire, si ce n'est qu'une jeune fille avait senti l'attouchement d'une main froide et était morte peu de temps après. Mais comme le docteur revenait de son voyage quelques semaines plus tard, et passait par le même endroit, il trouva la maîtresse de la maison à la porte, et elle lui raconta que depuis qu'elle l'avait vu ils avaient eu beaucoup à souffrir; de sorte qu'ils avaient été contraints de se loger au rez-de-chaussée. Comme il ne croyait point aux choses de ce genre, il put à peine s'empêcher de rire de ce qu'elle lui disait. Mais pendant qu'il parlait encore avec elle, une fenêtre des appartements supérieurs s'ouvrit tout à coup, et l'on aperçut voler en l'air un morceau de vieille roue, après quoi la fenêtre se referma. Elle se rouvrit au bout de quelques instants, et il en sortit cette fois un morceau de tuile. Le docteur impatienté sentit un vif désir d'étudier la chose de plus près et de prendre sur le fait le drôle qui s'était permis de lui jouer ce tour. Il offrit donc d'entrer dans la chambre, si on voulait l'y conduire; mais comme personne dans la maison n'osait le faire, il se décida à monter seul. Comme il entra dans la chambre, il trouva jetés pêle-mêle sur le plancher les sièges, les bancs,

L'esprit de
Stratford-
Bow.

les flambeaux, les lits, etc.; mais il ne vit personne. Comme il réfléchissait sur ce que cela pouvait être, il voit un lit se remuer et tourner en cercle pendant quelque temps, puis se poser doucement à terre. Surpris à ce spectacle, il attend quelques minutes; et dès que le lit ne remue plus, il s'avance, le soulève, et regarde attentivement si on n'y a point attaché quelque fil très-mince ou même un cheveu, ou s'il n'y trouvera point un trou ou une cheville qui aurait pu servir à y fixer quelque chose. Il examine avec la même attention s'il n'y avait point au plafond de fil ni de trou; mais il s'assure après une inspection très-exacte qu'il n'y a rien de tout cela. Il va du côté de la fenêtre, et attend là quelques instants. Il voit un autre lit se lever de lui-même en l'air, et faire mine de marcher sur lui. Il commence à croire qu'il y a là-dessous plus qu'il n'avait conjecturé d'abord. Il se retire promptement vers la porte, sort, et la ferme après lui pour plus de sûreté. A peine est-il sorti que la porte s'ouvre de nouveau, et il voit les bancs, les flambeaux, les lits, les sièges se lancer après lui, comme si on en voulait à sa vie; mais aucun de ces objets cependant ne le blessa. Il vit bien alors que ce n'était pas sans motif que la maîtresse de la maison avait peur. Lorsqu'il fut en bas, et pendant qu'il parlait avec d'autres de cette affaire, une pipe fut jetée de la table contre le mur, et brisée. Les habitants de la maison furent obligés de la quitter plus tard tout à fait. Glanvil, qui rapporte cette histoire, la tenait de Henri More, à qui le docteur Gibbs l'avait racontée lui-même.

Si les esprits frappeurs voient ainsi et entendent ce que les hommes font ou disent, ils peuvent aussi quelquefois se faire voir et entendre de ces derniers. La famille de

Wesley avait entendu plusieurs fois l'esprit qui hantait la maison marcher comme un homme vêtu d'une robe de chambre très-large. Il se montra enfin à la mère. Elle entendit un jour frapper dans la chambre des enfants sous un lit. Comme elle regardait pour voir ce que c'était, il lui sembla que quelque chose courait et s'en allait; mais elle ne put décrire exactement la forme de l'objet; il lui sembla pourtant qu'il ressemblait à un chien basset. Une autre fois le domestique était assis seul en bas à la cuisine, auprès du feu. Il vit sortir du trou où était la cendre et courir autour de la cuisine quelque chose qui ressemblait à un lapin, mais plus petit encore, dont les oreilles étaient rabattues sur le cou et la queue relevée. Il courut après lui avec les pinces; mais comme il ne put le trouver, il eut peur et sortit de la cuisine. L'esprit de Hudemülhen se montra une fois aussi sous la forme d'un serpent enroulé, une autre fois comme un enfant de trois ans, ayant deux couteaux en forme de croix dans le cœur. Il jouait avec les enfants sous la forme d'un petit enfant ayant des cheveux blonds et une robe de velours rouge; une autre fois il tendit une main d'enfant au maître du château, qui l'avait souvent prié de se faire voir; une autre fois enfin, il lui apparut comme une tête de mort.

Ramond, comte de Corasse, dans les Pyrénées, avait, d'après Froissard, un esprit familier nommé Orton, qui le visitait le soir et à minuit et causait avec lui, ce qui effrayait grandement sa femme. Le comte le pria souvent de se montrer. Après un long refus, il lui apparut enfin sous la forme de deux épis qui paraissaient s'entrelacer. Le comte en colère l'ayant grondé, il se présenta à lui un matin sous la forme d'un porc très-grand, mais aussi très-

maigre. Le comte lança ses chiens sur lui, et Orton ne revint plus. L'an 1689, vers la Saint-Jacques, un esprit familier s'annonça chez André Welz, à Dœttingen, dans les domaines du comte de Hohenlohe. Il jouait toute espèce de tours. Dans les commencements il était invisible; une fois pourtant il se montra sous la forme d'un oiseau gris qui volait dans la chambre. Bientôt les enfants prétendirent qu'ils le voyaient sous toute espèce de forme, avec une tête de chien, tantôt debout, tantôt marchant à quatre pattes. Plus tard il prit la forme d'une femme avec un jupon gris et une robe noire et courte; le visage tantôt voilé, tantôt découvert; et il paraissait alors laid, vieux, ridé et menaçant; mais les enfants n'avaient point peur de lui. Tantôt, lorsqu'une des filles voulait boire, il lui apparaissait du fond du pot sous la forme d'un chat; tantôt il se jetait du haut du toit, il disparaissait dans l'air; tantôt il se rapetissait jusqu'à la forme d'un œuf de poule. Un nommé François, qui servait chez le comte, a puisé ce récit dans les actes et l'enquête faite par les magistrats du lieu. L'esprit frappeur du couvent de Maulbrunn, dont les feuilles de Prevorst ont parlé dernièrement, apparut aux soldats qui le poursuivaient sous la forme d'un chat noir descendant les escaliers. Ceci rappelle les figures d'animaux sous lesquelles l'homme apparaît quelquefois dans la seconde vue. Ici c'est le caractère qui se reflète chez le voyant dans ses différentes formes, tandis que les esprits familiers semblent prendre la forme qui répond le mieux à leur inclination dominante, ce qui s'accorde très-bien d'ailleurs avec la nature de ces esprits intermédiaires, qui, placés sur la limite des deux règnes, se cachent volontiers sous une forme empruntée au règne inférieur.

L'esprit de
Dœttingen.

Ordinairement les esprits familiers sont dans un rapport particulier avec un des membres de la famille, soit par une inclination naturelle, soit par l'effet de quelque contrainte; ou bien encore parce qu'ils ont besoin d'un rapport de ce genre pour se soutenir dans une région qui leur est étrangère. L'esprit frappeur qui hanta en 1665, pendant trois mois de suite, la maison de Goldner, marchand à Thorn, en voulait surtout à son fils âgé de treize ans. Il lui apparaissait sous la forme tantôt d'un bouc ou d'un chevreuil, tantôt d'un oiseau ou d'une autre bête, le jetait par terre et l'inquiétait de mille autres manières. (Zernaka, *Chronique de Thorn.*)

L'esprit de
Malte.

L'esprit de Wesley en voulait principalement à l'une de ses filles nommée Hetty. Il changeait de lieu avec elle, et c'était sous elle que se faisaient entendre le plus souvent les coups. Parmi les cas de ce genre, un des plus frappants est celui qui eut lieu à Malte, au commencement du xviii^e siècle. Là vivait V. Callo, canonnier, qui avait une fille de neuf ans, laquelle avait vu en songe pendant un mois des fantômes qui lui promettaient de grandes richesses. Elle raconta à ses parents ce qui lui était arrivé, et leur décrivit les fantômes qui se présentaient à elle. Bientôt ils lui apparurent même le jour. Elle n'en vit qu'un d'abord, puis deux, puis davantage encore; et parmi eux elle reconnut des femmes qu'elle avait vues antérieurement dans ses songes. Ces fantômes se firent connaître à elle sous les noms de Jean, de Bernard, etc., et continuèrent de lui promettre de grandes choses. Ils lui dirent que, si elle le voulait, elle et sa famille parviendraient aux honneurs, qu'ils les enrichiraient, et leur donneraient de l'or et des pierres précieuses qu'ils gardaient dans des

églises abandonnées. Spes, c'était le nom de la jeune fille, était la seule de la maison qui vit et entendit ces hôtes singuliers. Ils lui firent d'abord quelques petits présents en fruits, en argent et autres choses semblables, qu'elle recevait dans les commencements avec une certaine crainte. Mais elle devint plus hardie lorsqu'ils lui eurent dit qu'ils étaient des créatures de Dieu comme elle, qu'ils connaissaient des trésors cachés dans les églises de Sainte-Catherine de Tierba, de Sainte-Sophie et de Saint-André ; qu'il lui serait facile de les avoir, si elle voulait tuer dans l'une d'elles un coq blanc, porter du miel dans la seconde, et un poisson dans la troisième. Ceci dura environ deux ans. Ils lui apportèrent un jour des figues dans le mois de janvier. Elle les vit plusieurs fois manger à table comme elle ; ils lui guérèrent même une fois avec un onguent un ulcère qu'elle avait à la tête.

Comme il ne lui arrivait rien de mal, son père tolérait tout cela comme un jeu ; il désirait seulement voir aussi ces esprits familiers, et dit à sa fille de leur demander qu'ils se fissent voir à lui. Ils répondirent qu'il ne pouvait les voir maintenant, mais qu'il le pourrait peut-être à l'heure de la mort. Il y avait dans la maison un fils qui servait tous les jours comme clerc le prêtre à l'autel. C'était le seul de la famille qu'ils ne pussent souffrir ; et s'il venait pendant qu'ils parlaient avec la jeune fille, ils lui faisaient la moue, et disaient du mal de lui. Cette circonstance donna des soupçons au père ; et comme d'ailleurs sa fille grandissait, il ne voulut pas souffrir plus longtemps ces visites équivoques. Il chargea donc son arme, et convint avec sa fille qu'elle l'avertirait par un signe lorsqu'ils viendraient parler avec elle sous l'arbre qui leur servait

de rendez-vous. Ils vinrent, mais courroucés cette fois et se plaignant des mauvaises dispositions du père à leur égard, quoiqu'ils n'eussent jamais fait que du bien à la famille ; et ils lui montrèrent la clef de son arquebuse, qu'ils avaient emportée. Le père reconnut alors que c'étaient des esprits ; il raconta la chose au curé, qui bénit la maison. Pendant la cérémonie, la jeune fille entendit les esprits qui s'enfuyaient de l'étage supérieur dans le jardin, et qui l'appelaient par son nom en poussant des plaintes. On était arrivé à l'année 1603, et la jeune fille avait onze ans. Or un père jésuite ayant été envoyé dans le canton pour y prêcher le carême, le père lui raconta tout ce qui s'était passé. Le bon religieux recommanda à la famille tout entière de se purifier par le sacrement de pénitence, et donna à la jeune fille une image de saint Ignace en lui disant de la présenter aux esprits quand ils reviendraient, en renonçant à eux pour toujours. Elle le promit, et eut le courage de le faire. Dès que les esprits virent l'image, ils entrèrent en fureur, vomirent force injures, surtout contre les jésuites, et se cachèrent dans les ténèbres. Ils se montrèrent cependant encore, non plus sous forme humaine, mais comme des monstres vomissant du feu ; mais ils furent chassés de nouveau par l'image, et ne parurent plus pendant tout le temps que vécut la jeune fille. Elle fut malade au lit pendant un mois entier, par suite de la peur qu'elle avait eue, et la famille fut éprouvée dans la suite par beaucoup de malheurs. (*Gloria posthuma S. Ignatii*, part. III, p. 221.)

Les phénomènes qui accompagnent l'apparition de ces esprits frappeurs sont de plusieurs sortes. Ainsi, par exemple, le contrôleur des mines d'Olaus Borrichius, qui

avait chez lui des provisions considérables de blé, de fruits et d'épiceries, parce qu'il demeurait loin de la ville, toutes les fois qu'il assistait à l'église au service divin, ou qu'il était aux mines, trouvait à son retour le blé, l'orge, les pois, la moutarde par terre dans sa chambre, chaque chose à part, et formant des pyramides ou de petites tours si artistement faites et gardant si bien l'équilibre que tous ceux qui les regardaient en étaient dans l'admiration. Les voisins du contrôleur lui dirent que c'étaient les esprits souterrains des mines qui voulaient plaisanter, et lui annoncer ainsi le bonheur qui l'attendait, ce que l'événement justifia plus tard. (*In Actis Medicis* D. Thom. Bartholini, vol. III, obs. 68.) L'esprit frappeur de Wesley commençait ordinairement ses scènes par un bruit que Wesley comparait à celui que fait une meule de moulin qui tourne lorsque le vent change tout à coup, mais que ses enfants comparaient à celui que fait de la ferraille que l'on remue. D'autres fois il semblait qu'un menuisier rabotait des planches. Puis l'esprit frappait trois coups une fois, deux fois, trois fois, et ainsi de suite pendant plusieurs heures. Tous les membres de la famille entendaient ces coups à la même place, tantôt dehors, à la porte du jardin, puis une demi-minute après au-dessus de leurs têtes. Les coups étaient forts et creux, et tels que personne ne pouvait les imiter. Lorsqu'on visitait les chambres, le bruit se faisait entendre chaque fois dans celle qu'on venait de quitter, ouverte ou fermée. Il imitait tantôt le bruit de la danse, tantôt le gloussement d'un dindon; tantôt il semblait qu'on répandait une masse d'argent, tantôt qu'on jetait avec force du charbon par terre. Quelquefois les plats dansaient sur la table en présence de Wesley; les portes

s'ouvraient et se fermaient; et comme la clanche du loquet s'élevait et s'abaissait, une de ses filles voulut la tenir une fois par dedans; mais elle s'abaissa malgré tous ses efforts, et la porte frappa violemment contre elle, quoiqu'on ne vît personne dehors. Wesley lui-même se sentit pressé contre le coin de son secrétaire, ou bien contre une porte. Au reste les enfants tremblaient toujours dans le sommeil, avant de se réveiller, quand l'esprit était près d'eux. Un dogue que Wesley s'était procuré, précisément à cause de ces bruits, aboya très-fort la première nuit, mais se tut ensuite, et semblait avoir plus peur que les enfants.

L'esprit de
W. York.

Des bruits singuliers commencèrent à se faire entendre l'an 1679, entre dix et onze heures du soir, chez sir William York, à Lessinghall, dans le Lincolnshire. On entendit d'abord un grand tapage au loquet de la porte extérieure; de sorte que la maîtresse de la maison, dans l'absence de son mari, croyant que c'étaient des voleurs, fit sonner du cor vers la ville voisine, pour demander du secours. Le bruit dura jusqu'à ce que l'on fût venu au secours, mais on ne trouva personne. On n'entendit plus rien jusqu'au mois de mai de l'année suivante. Le vacarme recommença à cette époque sans qu'on pût jamais découvrir personne, lors même qu'on regardait par les fenêtres au clair de lune. Le bruit passa du dehors dans la maison. Un soir les gens ayant entendu du bruit sous le vestibule, voulurent voir ce que c'était, et ils trouvèrent les sièges placés tous au milieu. Ils les remirent à leur place, et s'en allèrent dans la cuisine; mais le même bruit les rappela bientôt au même endroit, et ils trouvèrent tous les sièges dans le corridor qui allait de la cuisine au vestibule. C'était surtout à une porte qui s'ouvrait sous l'escalier que le

bruit se faisait entendre le plus souvent. William ferma donc la porte, et prit la clef sur lui ; mais le bruit continua, même lorsque d'en haut il éclairait la porte. Il l'entendit une fois comme il était à une coudée de distance de celle-ci : il l'ouvrit, visita le lieu avec le plus grand soin, mais ne trouva personne. A peine avait-il tourné le dos que le bruit recommença, pour passer de là dans une chambre vide : il semblait qu'un homme y allait et venait ; tantôt qu'il courait, tantôt qu'il marchait sur des échasses, et de plus il frappait de temps en temps cinq ou six coups au plafond. Le bruit devenait toujours plus fort, de sorte que la famille pensa à quitter la maison. William ayant sur les entrefaites fait venir des plombiers pour raccommoder les gouttières, l'esprit imita parfaitement le bruit que faisaient les ouvriers en frappant. Il en fut de même pendant que les charpentiers taillaient du bois dans la cour ; si bien que le patron déclara qu'il aurait cru que c'étaient ses ouvriers s'il n'avait su qu'ils étaient à la maison.

Un parent de William étant venu le voir, le tapage augmenta. L'esprit frappait si fort contre la porte qui était sous sa chambre qu'il ne pouvait mieux le comparer qu'au bruit du bélier dont se servaient les Romains ; et le charpentier déclara qu'aucun homme ne pouvait employer une telle force sans briser en morceaux les portes les plus solides : cependant aucune n'était endommagée. On entendait aussi tambouriner à la porte dans le vestibule, et le bruit changeait à la manière de ceux qui tambourinent. William ayant placé dans le vestibule une lumière sur un grand chandelier, le bruit continua lorsqu'il fut entré dans sa chambre avec tous les gens de la maison pour faire la prière du soir. Puis, lorsqu'il descendit, il trouva la bou-

gie la mèche en bas et le chandelier jeté dans le corridor de la cuisine. Il eut beau interpeller l'esprit, celui-ci ne lui répondit point, et n'interrompit son jeu que pour le reprendre à un autre endroit. La paix revint dans la maison au bout de trois mois, lorsque William fut forcé d'aller à Londres pour le parlement. Cette histoire réunit toutes les conditions d'une parfaite authenticité. Elle a été écrite par Wiche, qui habitait la même paroisse que William, et qui l'a envoyée, dans le temps même où elle s'est passée, à Richardson, à Cambridge, lequel l'a adressée de son côté au docteur H. More. Celui-ci, après avoir pris les informations les plus exactes auprès d'un témoin oculaire, l'a recueillie dans sa continuation de la collection de Glanvil. William York avait pris des précautions qui rendaient toute supercherie impossible, et il est évident qu'il y avait là un agent invisible. Cette histoire a été publiée du vivant de tous les témoins, et ils étaient nombreux ; car il y avait vingt personnes dans la maison et autant de fermiers qui montaient la garde. Elle a donc toute la certitude d'un fait historique.

L'esprit du
presbytère
de Grœben.

Le presbytère de Grœben, après avoir été hanté longtemps par un esprit frappeur, était redevenu tranquille pendant cinq semaines. Mais le curé ayant eu le malheur de dire, le 29 juillet 1718, devant ses moissonneurs, que c'étaient probablement de mauvais drôles qui lui avaient joué ce tour, le bruit recommença aussitôt. Ce qui paraissait le plus extraordinaire au curé, c'est qu'il avait remarqué en plein jour que des pierres étaient lancées sur le toit de l'écurie d'un endroit dans la cour où il n'y en avait point auparavant, et que même plusieurs partaient du mur du presbytère vis-à-vis de l'écurie, et tombaient sur le toit,

quoiqu'on n'aperçût dans le mur ni trou ni ouverture. Quelquefois aussi, quand il regardait de sa chambre de travail dans sa cour, des pierres lancées d'en bas passaient devant sa tête ; et même une fois, le 2 août, elles partirent de trois endroits en même temps. Ce qui n'était pas moins singulier, c'est que les pierres étaient sèches, même lorsqu'il pleuvait.

Un esprit de ce genre hanta en 1746 la maison du curé de Walsch, dans la basse Alsace, comté de Dachsbourg. Il avait cela de particulier qu'il n'agissait jamais qu'en plein jour. Au commencement, des vitres furent brisées et d'autres pierres lancées ensuite, avec une merveilleuse habileté, à travers les trous déjà faits. Le curé ayant béni sa maison, l'esprit ne fit plus rien aux fenêtres ; mais il continua de jeter des pierres aux gens de la maison, sans toutefois les blesser. Il paraissait surtout avoir pris la servante pour point de mire de ses malices. Un jour qu'elle avait planté des légumes dans le jardin, il arracha tous les plants et en fit un tas. On trouva une fois la pioche enfoncée de deux pieds dans la terre. Une autre fois une corde et deux pièces d'argent qu'elle avait serrées la veille dans son tiroir furent trouvées dans un autre endroit. Elle avait beau gronder et menacer, l'esprit continuait toujours ses espiègleries. Il portait dans la cour, ou même dans le cimetière, les plats de la cuisine, remplissait d'herbes, de son et de feuilles d'arbres un pot de fer et le suspendait au-dessus du feu. Un jour que la servante avait cassé deux œufs dans la poêle pour le curé, comme elle se détournait afin de prendre du sel, l'esprit cassa en sa présence deux autres œufs. Quelquefois il dessinait des cercles sur le plancher avec des pierres, du blé ou des feuilles ; puis, en un clin d'œil, il

L'esprit du
presbytère
de
Walsch.

défaisait devant tous ceux qui étaient présents ce qu'il venait de faire. Le curé, fatigué de toutes ses malices, fit venir l'administrateur du village, et lui déclara qu'il se voyait forcé d'aller demeurer ailleurs. Au même instant, on vint lui annoncer que l'esprit avait arraché les légumes du jardin et y avait enfoui l'argent qu'il avait laissé dans sa chambre. Ils se rendirent au jardin, et trouvèrent les choses telles qu'on les leur avait dites. Lorsqu'ils revinrent à la maison, ils trouvèrent l'argent dans la cuisine. Enfin, deux employés du comte de Leiningen, étant venus à Walsch et ayant entendu parler de cette affaire, conseillèrent au curé de charger deux pistolets, et de les tirer du côté où il apercevrait ces sortes de mouvements singuliers. L'esprit jeta dans le sac de l'un de ces employés deux pièces d'argent, et disparut pour toujours. Dom Calmet a consigné ce fait dans sa dissertation sur les revenants; il le tenait du curé lui-même, homme respectable et tout à fait digne de foi.

L'an 1583, la maison d'un curé, non loin de Wurzburg, fut aussi hantée par un esprit frappeur. Les gens de la maison et les voisins rapportèrent que tous les ustensiles étaient jetés par terre avec force. Des flambeaux allumés, mis en grand nombre dans une chambre, furent tous éteints à la fois sans qu'il fit du vent. Les oreillers et les couettes étaient enlevés des lits pendant qu'on dormait. On serrait la gorge aux gens de la maison, de sorte qu'ils croyaient étouffer; à chaque instant ils voyaient et entendaient des choses épouvantables. Le curé, effrayé et ne sachant plus que faire, pria le recteur du collège des jésuites de lui envoyer un prêtre. Celui-ci se rendit le soir prudemment à la maison. Pendant qu'il y était, un plat fut

lancé avec une telle force contre le mur que les assistants faillirent mourir de peur. Il mit son étole, et passa dans une chambre haute où le tapage était le plus fort. Il y commença les cérémonies usitées par l'Église en pareil cas. Et comme il n'y avait personne pour répondre, il retourna vers la famille, et leur recommanda de renoncer à toute erreur et de se purifier par le sacrement de pénitence. Ils le firent, et la maison resta tranquille. — Lorsque l'esprit familier de Dœttingen commença ses manœuvres, les enfants de la maison trouvèrent d'abord dans le fumier quelques pièces d'argent, que leur mère renferma dans un bahut; mais elles disparurent bientôt. La même chose arriva pour des œufs que l'on trouva hors de la maison, entiers ou seulement avec les coques vides. Des habits, le couperet, la pierre à aiguiser, des plats, etc., disparaissaient en plein jour de la chambre ou de dessus la table, et on les retrouvait ensuite, après avoir bien cherché, dans le jardin d'un autre paysan. Un témoin assure que, sous ses yeux et en présence de plusieurs autres personnes, un chaploir fut placé sur la table, les portes et les fenêtres étant fermées; puis, après être devenu invisible un instant, il parut de nouveau à la porte de la chambre. Souvent l'esprit ôtait aux enfants leur ceinture, leur tablier, ouvrait ou fermait en plein jour le bahut de la maîtresse. Au milieu de tout cela, on ne voyait rien, et l'on ne pouvait deviner d'où venait tout ce désordre.

CHAPITRE XXIII

Transition des phénomènes naturels aux opérations des mauvais esprits.

Le démon de Sigebert à Camruz, près de Bingen. Ce qui s'est passé en 1533 à Schildach dans le Wurtemberg, à Riga en 1583, dans l'imprimerie de Labhart à Constance, à Woodstock dans l'ancien palais du roi. Ces phénomènes se rattachent quelquefois à la mort d'une personne, comme à Radwell, près de Halle. Ce qui s'est passé dans la mission d'Itatina dans l'Inde. Quelquefois tout l'effort des esprits tend à empêcher le progrès dans le bien. Ce qui s'est passé sous ce rapport à Pirza au Pérou. Parallèle dans l'Irlande protestante.

Les effets que nous avons considérés jusqu'ici semblent indiquer que la malice et l'espièglerie ne sont pas étrangères au royaume des esprits. On dirait que ceux-ci aiment à regarder de temps en temps à travers ces masques comiques l'empressement et l'agitation des pauvres mortels, à être témoins de leur prétendue habileté, à les voir se pavaner dans leur sottise gravité et s'enorgueillir de leur vaine civilisation, qui ne croit pas, mais qui tremble; qu'ils aiment à descendre de temps en temps parmi eux dans un moment de bonne humeur, pour les agacer et se moquer d'eux. Ils semblent, au reste, s'acquitter assez bien de cette fonction; toutefois on voit qu'ils redoutent ceux qui ne badinent pas avec eux. L'ironie a une certaine affinité avec l'esprit malin; aussi y a-t-il quelque chose de déréglé et de désagréable dans le comique de ces esprits; et à travers leurs plaisanteries nous avons vu plus d'une fois percer comme un éclair la lumière équivoque du feu qui les dévore, et il a fallu que l'Église employât contre eux ses exorcismes. Déjà leur nature se trahit ici par la préférence marquée qu'ils ont pour les formes des animaux. Mais ce caractère indécis encore, qui ose à peine de temps en temps

dépasser les bornes d'une certaine neutralité presque innocente, se produit au grand jour dans une autre série de phénomènes que nous allons étudier désormais, depuis la malice envieuse et la méchanceté de la bête jusqu'à la fureur vraiment satanique, et nous ne pourrons plus douter de la présence des esprits de l'abîme.

C'est déjà un esprit de ce genre qui s'est révélé dans le lutin de Camnuz, près de Bingen, dont nous avons parlé plus haut et dont il est fait mention dans la chronique de Sigebert. Il avait commencé, lui aussi, par faire du bruit et par jeter des pierres; mais il en était bientôt venu jusqu'à mettre le feu aux greniers et aux maisons. Il aimait à se montrer sous une forme humaine, et apprenait à ceux à qui on avait volé quelque chose où était l'objet qu'ils avaient perdu, accusant tantôt celui-ci, tantôt celui-là d'un vice ou d'une mauvaise action qui pouvait le déshonorer, et semant ainsi la discorde parmi les habitants du lieu. Il en était un surtout à qui il semblait en vouloir davantage; car, après lui avoir brûlé sa maison, il le poursuivit sans relâche; et afin d'exciter tout le voisinage contre ce pauvre homme, qui n'avait jamais fait de mal à personne, il prétendit que c'était lui qui avait appelé sur ce lieu la malédiction divine. Aussi ses voisins le chassèrent, de sorte qu'il se vit sans abri. Il eut beau prouver son innocence en portant un fer embrasé, l'esprit n'en mit pas moins le feu à ses récoltes pendant qu'elles étaient encore ramassées en tas dans les champs. Ses voisins se virent à la fin dans la nécessité d'instruire de tout ce qui se passait l'évêque de Mayence. Celui-ci envoya quelques prêtres pour bénir les champs et les cours. Dans les commencements, l'esprit parut céder à la force des prières de l'Église, et disparut pour

Le démon
de Camnuz.

quelque temps. Mais à peine les prêtres furent-ils partis qu'il revint, et dit : « Pendant que cette prêtraille marmotait je ne sais quoi, je me suis caché sous le manteau de l'un d'eux, qui, poussé par moi, a commis un crime cette nuit. » Puis il poussa un grand cri, et quitta ce lieu pour toujours. (*Magica*, Eisleben, 1600, fol. 29.)

Le démon
de
Schildach.

Un fait semblable se passa dans le Würtemberg, à Schildach, en 1533, d'après le témoignage du jurisconsulte Camerarius. Un esprit hantait déjà depuis quelques jours l'auberge de l'Étoile d'or, située sur le marché : on y entendait des cris et des sons extraordinaires. Comme on crut que la servante de la maison était complice de ce mauvais esprit, on la renvoya. Mais au bout de quelques jours un incendie épouvantable éclata dans la maison, et se répandit en deux heures par toute la ville avec une telle rapidité que les voisins n'eurent pas le temps d'accourir au secours et de prendre les mesures nécessaires pour éteindre le feu. Ce qu'il y avait de singulier, c'est que des globes de feu pleuvaient çà et là sur les maisons, de sorte que ceux qui étaient accourus pour éteindre le feu chez les autres voyaient derrière eux leur propre maison en flammes. L'incendie était tellement violent qu'on eut beaucoup de peine à préserver le château de Landskrona, bâti en pierres sur la montagne, et loin de la ville. Camerarius apprit cette histoire, quelques années avant de l'écrire, de la bouche du curé de Schildach et de plusieurs autres personnes très-dignes de foi, qui en avaient été témoins oculaires. Le curé, vieillard respectable, ajouta à son récit plusieurs autres détails singuliers sur les ruses et les tours de ce démon, qui savait imiter la voix de plusieurs oiseaux, et charmer l'oreille par les plus douces mélodies. Ce bon vieillard portait sur sa tête grise

une couronne de cheveux blancs mêlés de cheveux d'autres nuances. Or cette couronne lui était venue d'un cercle que le démon lui avait mis sur la tête en lui demandant ironiquement s'il connaissait aussi la voix du corbeau ; après quoi, il avait poussé un tel cri que tous les assistants saisis d'effroi n'auraient pu le supporter longtemps. Le curé ajoutait en rougissant qu'il avait rappelé en détail à plusieurs personnes et à lui en particulier les fautes secrètes qu'ils avaient commises ; de sorte que tous s'étaient retirés confus. (*Operæ horarum subcisivarum, centuria prima ;* Francfort, 1602, c. 74.)

Cinquante ans plus tard, en 1583, une maison de Riga fut hantée aussi par un esprit après la mort d'un de ceux qui l'habitaient. Pendant que les gens de la maison étaient à table, celle-ci leur fut enlevée sans que l'on vît personne. Toute la paille qui était ramassée en tas fut hachée très-menue ; les portes des chambres, quoique fermées au verrou et munies de cadenas, furent ôtées de leurs gonds, et d'énormes pierres enduites de poix furent lancées d'en haut. Un Polonais qui était présent alors fut atteint d'une pierre au crâne, de sorte qu'il resta plusieurs jours à demi mort. Un prêtre qui avait été témoin de tous ces faits bénit la maison avec l'encens et l'eau bénite, et tout ce désordre disparut avant même qu'il eût eu recours aux exorcismes accoutumés, ce que les propriétaires de la maison affirmèrent dans la suite avec de grandes actions de grâces. (*Litteræ collegii F. S. Rigensis illius anni.*)

Le démon
de Riga.

Ce qui est arrivé en 1746 dans l'imprimerie de Labhart, à Constance, est très-remarquable sous ce rapport. On entendit d'abord des soupirs dans un coin de la chambre des compositeurs, et ceux-ci ne firent au commencement que

Le démon
de l'imprimerie
de
Labhart.

s'en amuser. Mais dans les premiers jours de l'année suivante, au lieu de soupirs, on entendit dans ce coin des coups très-forts. Les ouvriers eux-mêmes recevaient des soufflets, et on leur jetait à terre leurs chapeaux et leurs bonnets. On fit donc venir les capucins du lieu pour conjurer l'esprit, et pendant trois jours, en effet, on n'entendit plus rien; mais ensuite le tapage devint plus fort qu'auparavant, et les caractères s'envolaient de tous côtés par les fenêtres. On appela un célèbre exorciste, qui continua les exorcismes pendant huit jours; mais malgré cela le désordre continua, et l'exorciste s'en alla. Les compositeurs transportèrent les casses des lettres du mauvais coin où elles étaient au milieu de la chambre, croyant par là se donner un peu de repos; mais l'esprit les souffleta comme auparavant. On apporta des reliques; mais le frère qui accompagnait l'exorciste reçut de tels soufflets que tous les deux s'en retournèrent à leur couvent. D'autres vinrent, bénirent de l'eau, du sable et de la cendre qu'ils répandirent dans la chambre et sur le plancher. Puis ceux qui étaient présents tirèrent leurs épées, frappèrent à droite et à gauche, et crurent apercevoir sur le sable des traces de pieds: c'étaient probablement les leurs. Il leur sembla aussi que l'esprit s'était sauvé sur le poêle, puis sous la table. Mais il s'éleva une poussière et une fumée tellement épaisses qu'ils ne se reconnaissaient plus les uns les autres, et prirent tous la fuite. Le désordre continuait cependant; le conseiller Labhart, propriétaire de l'imprimerie, reçut une blessure grave à la tête. Deux ouvriers qui couchaient ensemble furent tournés sens dessus dessous dans leur lit et jetés par terre. Il fallut à la fin quitter la maison pendant la nuit.

Un paysan d'Ahnansdorf, qui passait pour être très-habile dans l'art de conjurer les esprits, fut appelé ; mais il fut aussi tellement souffleté qu'il reconnut son impuissance. Il en fut de même de la femme du bourreau, qui passait aussi pour très-habile dans cet art ; du curé de Walburg, qui vint avec quatre autres, et fut obligé de s'en aller au bout de trois jours. Le bourreau lui-même fut reçu par une grêle de pierres et de coups, si bien qu'il se hâta de prendre la fuite. Ainsi le champ de bataille était resté au démon. Il continua pendant quelque temps encore à jeter et à frapper ; il fit même quelques blessures par-ci par-là ; renversant par terre ceux qui venaient visiter la maison par curiosité, leur jetant de l'eau, les accablant de coups, et les poursuivant jusque dans la maison voisine. Enfin, le 8 février, la porte de l'imprimerie s'ouvrit pour la dernière fois ; quelques objets furent encore jetés pêle-mêle dans la chambre, puis la porte se referma, et l'on n'entendit plus parler de rien dans la maison. Un religieux, probablement l'un des exorcistes, raconta ces faits, dont il affirme la vérité sur son honneur, dans une lettre du 8 août 1748, adressée à dom Calmet, qui l'a insérée dans sa dissertation sur les apparitions, ch. xxxix. Il est arrivé dans cette histoire ce qui arrive souvent dans les maladies, où l'ignorance des médecins, celle du malade et de sa famille semblent concourir pour aggraver le mal ; de même ici l'esprit, ceux qui le conjuraient et ceux qu'il tourmentait semblent lutter d'inconséquence, de légèreté, de violence et de précipitation.

Dans le fait que nous allons raconter, des causes toutes contraires semblent avoir produit les mêmes résultats. En 1649, des commissaires furent envoyés par Cromwell pour

Le démon
de
Woodstock.

prendre possession du palais royal de Woodstock. Ils y arrivèrent le 13 octobre, et s'établirent dans les appartements royaux, faisant leur chambre à coucher de celle du roi, leur cuisine de l'antichambre, leur brasserie de la salle du conseil, et leur cabinet de travail de l'autre salle. Ils firent mettre en tas, dans la salle à manger, le bois de l'ancien chêne royal, qui faisait l'ornement du parc et qu'ils avaient fait couper jusqu'à la racine. Les deux premiers jours, ils furent peu inquiétés; mais le 16 ils crurent voir venir dans leur chambre à coucher quelque chose qui ressemblait à un chien et rongait les cordons du lit. Comme le lendemain ils les trouvèrent parfaitement intacts, de même qu'un quartier de bœuf qui était par terre sur le plancher, ils commencèrent à réfléchir. La nuit suivante, il leur sembla qu'on jetait de la salle à manger dans la salle d'audience tout le bois du chêne royal, et qu'on lançait en l'air les sièges et les bancs. Puis l'esprit passa dans les deux chambres où ils étaient couchés eux et leurs domestiques, leva si haut le pied de leurs lits que leurs têtes se trouvaient tout à fait en bas, et qu'ils craignirent d'être renversés; puis il les laissa retomber avec une telle violence que le contre-coup les fit rebondir dans leurs lits. Après cela, ils furent secoués avec une telle force que, de leur propre aveu, il leur semblait qu'ils étaient balancés de çà et de là.

Le 18, ils entendirent dans leur chambre à coucher un tel bruit que cinq cloches n'auraient pu, dirent-ils, en faire davantage. La nuit suivante on jeta des plats; et l'un d'eux qui avait été atteint, ayant mis la tête hors du lit pour voir ce que c'était, reçut un second coup. Le 20, leurs lits furent secoués avec force; huit grands plats d'étain, trois douzaines d'assiettes, des charges entières de bois du

chêne royal furent jetés dans leur chambre, et malgré cela ils trouvèrent tout à sa place. Ils prirent avec eux le gardien du château avec son chien. La première nuit ils furent tranquilles ; mais la nuit suivante le tapage recommença, et le chien n'aboya qu'une fois en poussant une plainte épouvantable. Le 24, le bois du chêne fut de nouveau jeté contre leur lit avec un tel vacarme que l'un de ceux qui étaient dans l'antichambre crut qu'on les assommait. Il alla donc pour voir ce que c'était, et trouva tout tranquille. Mais comme il se remettait au lit, il y trouva trois douzaines d'assiettes cachées sous la couverture. Le 25 ils virent voler autour d'eux des morceaux de verres sans qu'aucune vitre fut brisée. Croyant qu'il pleuvait de l'argent, ils allumèrent une bougie, mais ils ne trouvèrent que des morceaux de vitres. Une autre nuit, ils entendirent quelqu'un marcher dans l'antichambre, ouvrir et fermer les fenêtres, puis passer dans la chambre à coucher, où il jeta plus de deux cent quarante grosses pierres, dont une partie tomba sur les lits, et tout cela avec un bruit terrible, comme si on eût tiré quarante coups d'arquebuse à la fois. Deux fois particulièrement, les coups furent tellement violents que tous en furent épouvantés, et crurent qu'on devait les avoir entendus au loin. Les commissaires et leurs domestiques furent tellement effrayés de ce vacarme que chacun implorait le secours de l'autre. L'un deux, revenu de son angoisse, ayant pris son épée, faillit tuer un de ses compagnons qui était accouru en chemise, le prenant pour l'esprit qui était cause de tout ce désordre. Ils se remirent à la fin ; mais le bruit continua toujours aussi fort, et les murs furent tellement ébranlés qu'ils crurent que le château allait les ensevelir sous ses ruines.

La première nuit de novembre, les pierres qui avaient été jetées la veille furent emportées ; mais on jeta du verre à la place. La nuit suivante, ils crurent entendre comme le pas d'un ours qui approchait, et des pierres furent jetées de nouveau avec tant de violence que les murs et les lits en furent endommagés. Ils allumèrent des flambeaux dans toutes les salles, et firent du feu plein les cheminées ; mais les lumières et les feux, tout fut éteint, et le bois fut dispersé dans les chambres. En même temps les rideaux des lits furent arrachés de leurs baguettes, et leurs colonnes emportées, de sorte que le ciel tomba sur eux ; et les pieds des bois de lit se fendirent en deux. Ils appelèrent leurs domestiques qui étaient couchés et trempés de sueur, tant ils avaient peur ; mais avant qu'ils pussent reprendre un peu leurs sens, ils furent inondés d'une eau si puante qu'elle semblait venir d'un égout, et si verte qu'elle tacha leurs chemises et leurs lits. Toutes les fenêtres furent brisées dans cette même nuit, et le vacarme fut si terrible que des braconniers, effrayés eux-mêmes, laissèrent leur furet dans les allées du parc, près de la source de Rosemonde. Cependant, au milieu du tumulte, l'un, plus brave que les autres, demanda à l'esprit, au nom de Dieu, ce qu'il était, ce qu'il voulait et ce qu'ils avaient fait pour qu'il les tourmentât de cette manière. Pas de réponse. Le bruit cessa quelque temps, mais revint ensuite bien plus fort qu'auparavant, et, comme ils le disaient eux-mêmes, au lieu d'un démon, ils en eurent sept. Un d'eux alluma une bougie et la plaça dans une porte située entre deux salles. Or, pendant qu'un autre regardait de ce côté, il vit quelque chose pousser les bougies au milieu de la chambre à coucher et moucher trois fois la mèche pour l'éteindre. Il tira

son épée ; mais une main invisible la lui arracha , et l'en frappa si fort qu'il fut étourdi du coup. Après cela, le bruit devint tel que tous, saisis d'horreur, se sauvèrent dans la salle d'audience, et se mirent à prier et à chanter des psaumes , accompagnés toujours par le bruit qui retentissait comme un tonnerre dans les autres chambres. Enfin ils se décidèrent à prendre leur logement au-dessus de la porte du château , et partirent le dimanche suivant pour Ewelin. Mais lorsqu'ils revinrent le lundi , le diable , c'est ainsi qu'ils s'expriment eux-mêmes , ne les laissa point tranquilles , pas plus que le jour suivant , qui fut le dernier qu'ils passèrent en ce lieu.

Nous devons reconnaître que dans ce fait il pouvait bien y avoir quelque mélange de supercherie , et que ce bruit peut avoir eu pour but d'effrayer les commissaires et de les chasser du château. Mais d'un autre côté ces phénomènes offrent une analogie parfaite avec tous les autres du même genre ; et il est difficile de croire que dans une maison où il y avait tant de monde l'imposture n'eût pas été découverte si elle avait existé. Il est regrettable toutefois qu'une enquête très-exacte n'ait pas mis ce fait au-dessus de tout soupçon. Comme les commissaires se montrèrent très-intrépides et qu'ils ne cédèrent qu'à la force , on doit supposer qu'ils firent pendant le jour tout leur possible pour découvrir la véritable cause de tout ce désordre , et qu'ils ne se retirèrent qu'après s'être convaincus qu'il n'y avait pas moyen de rester plus longtemps. Robert Plot , auteur d'une histoire naturelle , qui le premier a publié cette histoire , avait sous les yeux plusieurs documents de témoins oculaires , parmi lesquels s'en trouvait un écrit par une personne très-instruite et très-digne de foi , qui vivait dans le

temps et le lieu où se passèrent ces événements. Il consulta sur certaines circonstances particulières d'autres témoins oculaires, et remit toutes les pièces à l'un des commissaires, qui déclara que ce qu'avait écrit cette personne était la pure vérité. La chose paraît donc à Robert Plot indubitable. Cependant il ne se permet point d'en juger *a priori* le fondement ; mais il discute, au contraire, les divers phénomènes qui se sont produits, et conclut qu'il est impossible de les attribuer à la supercherie ; et Walter Scott, par sa fantasmagorie mesquine, explique bien moins l'événement en lui-même que l'exposition romanesque et incomplète qu'il en fait.

A Lerchin,
à Radwell.

Les phénomènes de ce genre se rattachent quelquefois à la mort d'une personne et semblent la présager. Il en fut ainsi pour A.-K. Lerchin, servante chez A. Langen, à Radwell, près de Halle. Elle avait mené une vie très-dissolue, et avait fini par ne plus aller à l'église, répondant par des injures aux avertissements du pasteur. A la suite d'une couche se sentant près de sa fin, elle le fit appeler néanmoins ; mais avant qu'il pût arriver elle tomba morte sur son lit. On l'enterra dans un coin du cimetière, et bientôt le pasteur du lieu, Laitenberger, entendit quelqu'un marcher dans la chambre où il couchait. Le bruit ne durait dans les commencements qu'une heure seulement, à partir de dix heures du soir, et chaque fois le revenant ne faisait qu'un ou deux pas. Plus tard, il commença déjà vers neuf heures, puis vers huit heures, et continuait jusqu'à deux heures du matin, faisant chaque fois 3-5-6 pas ou davantage encore. Le bruit était tel qu'il devait éveiller l'homme le plus profondément endormi. Le pasteur eut recours à la prière, et le bruit cessa pendant quinze jours ;

mais il revint ensuite, et aucune prière ne put le chasser. Le pasteur s'adressa à un Thomasien de Halle, et le pria de venir l'aider à découvrir le fond de cette affaire. Ils montèrent ensemble dans la chambre, visitèrent tous les degrés de l'escalier, l'antichambre, la chambre à côté, la serrure, les fenêtres, les murs, les livres, répandirent du sable et de la cendre sur le plancher et fermèrent la chambre; mais à peine étaient-ils descendus que le revenant se mit à marcher comme auparavant. Ils montent, trouvent la serrure comme ils l'avaient laissée et n'aperçoivent aucune trace de pas. Le Thomasien reste assis jusqu'à deux heures de la nuit, et remarque que le revenant ne retournait jamais au point d'où il partait, qu'il commençait à marcher par dehors, devant et à côté de la porte de la chambre, et que par conséquent il devait traverser la muraille. Il réfléchit, cherche dans son esprit, mais ne peut trouver aucune explication naturelle qui le satisfasse.

Une fois le revenant descendit quelques degrés de l'escalier, de sorte que la femme et la servante du pasteur, épouvantées, prirent la fuite. Le pasteur, qui était occupé à lire, laisse son livre, appelle sa femme et sa servante, et va avec elles à la rencontre du revenant, qui de son côté descend les escaliers en se dirigeant vers eux. Le pasteur lui défend au nom de Dieu de marcher. Le revenant se tait. « Es-tu un bon esprit? » Silence. « Es-tu un esprit intermédiaire? » Silence encore. « Si tu l'es, fais comme tu faisais tout à l'heure. » Aussitôt il marche comme auparavant. « Si tu es le diable, dit le pasteur, je m'étonne que tu ne fasses pas pis encore. » Le bruit augmente. « Plus fort, misérable que tu es! » Le bruit devint plus fort. Le

revenant descend les degrés de l'escalier ; le pasteur monte, au contraire, en lui disant : « Crois-tu que j'aie peur de toi ? Fais ce que tu voudras ; je suis plus fort que toi dans le Christ. » Le revenant se met à faire les bruits les plus bizarres ; de sorte que le pasteur ne put s'empêcher de rire. « C'est bien, lui dit-il ; mais ce doit être aujourd'hui la dernière fois ; va-t'en donc, et qu'on ne t'entende plus jamais. Essaie encore si tu le peux. » Tout est tranquille. Le revenant fait encore entendre quelques légers bruits sur l'ordre du pasteur, puis il disparaît pour toujours. Ceci arriva en 1719 : le bruit dura trois mois et fit grande sensation dans le pays. (*Acta scholastica*, vol. II, p. 132.)

Les esprits
à Itatina,
dans l'Inde.

Delrio cite, d'après les lettres péruviennes de son ordre, recueillies en 1590, le fait suivant, raconté par F. Bencius et E. Spitillus : « Dans la mission d'Itatina, sous le P. Samaniego, est arrivée une histoire remarquable et inouïe, qui a été connue de tous les habitants de la ville, et certifiée par tant de témoins oculaires et auriculaires qu'on ne peut douter de sa vérité. Dans la maison d'une dame considérable se trouvait une jeune fille de seize ans, qui avait été prise pendant la guerre et que l'on avait nommée Catherine au saint baptême. A mesure qu'elle grandissait, elle devenait plus dissolue, quoiqu'elle fût punie souvent par sa maîtresse. Elle en vint à entretenir en secret un commerce criminel avec quelques jeunes libertins. Cependant elle continua malgré cela d'aller à confesse, mais en cachant par honte ses péchés. Étant tombée malade au mois d'août 1590, elle fit venir le prêtre pour se confesser ; mais elle le fit superficiellement. Comme le prêtre était venu neuf fois la voir, elle dit devant les autres domestiques qu'elle avait bien été obligée de se confesser ; puis elle ajouta

d'autres paroles inconvenantes, que les autres tout scandalisés rapportèrent à leur maîtresse. Celle-ci vint, et gronda Catherine comme elle le méritait; puis, prenant une expression et une voix plus douces, elle demanda avec bienveillance à la malade quelle chose elle avait cachée à son confesseur. Celle-ci lui raconta tout sans difficulté, et ajouta que toutes les fois qu'elle avait appelé son confesseur elle avait aperçu à sa gauche un Maure qui lui conseillait de ne pas déclarer ses péchés, parce qu'ils n'avaient aucune importance, et que le prêtre, si elle les lui disait, la tiendrait pour une personne dissolue, tandis que Marie-Madeleine était à sa droite et l'engageait à tout dire.

« La maîtresse fit venir encore une fois le prêtre, et lui raconta tout ce qui s'était passé. Il fit de son côté ce qu'il put pour l'exciter à une pénitence sincère et parfaite; mais tout fut inutile. Plus il l'exhortait, plus elle se montrait rebelle; de sorte qu'elle ne voulait pas même prononcer le nom de Jésus. On lui présenta un crucifix, pour qu'en le regardant elle se rappelât que Notre-Seigneur était mort pour elle. Mais elle dit avec impatience : « Je sais tout cela; que voulez-vous donc? » La maîtresse lui répondit : « Que tu t'adresses à Notre-Seigneur, qui te pardonnera tes péchés si tu les confesses sincèrement. — Je vous en prie, dit Catherine, ne m'ennuyez plus de toutes ces choses. » Sa maîtresse étant partie, elle se mit à chanter des chansons amoureuses et impures; et ceci dura plusieurs jours et plusieurs nuits, jusqu'à ce qu'enfin une nuit elle fit venir près de son lit sa maîtresse et les autres servantes, et leur dit : « J'éprouve de cruels remords, surtout à cause de mes confessions sacrilèges. » Depuis ce moment jusqu'à

minuit tous ses membres devinrent roides, de sorte qu'on la crut morte, et qu'on se préparait déjà à l'ensevelir. Elle revint à elle cependant, et le prêtre ayant été appelé de nouveau, elle persévéra dans son impénitence. Au bout de trois heures, ses camarades l'ayant engagée à prendre dans ses mains le crucifix et le cierge des agonisants en invoquant le nom de Jésus : « Quel est ce Jésus ? dit-elle, je ne le connais pas. » En même temps elle se cacha dans le fond de son lit, où on l'entendit causer avec un personnage invisible. Une autre servante, qui était au lit malade dans la même chambre, pria sa maîtresse de la faire porter dans un autre appartement, parce qu'elle voyait autour d'elle des fantômes noirs qui l'épouvantaient.

« Dans la nuit où mourut Catherine, toute la maison fut remplie d'une odeur tellement infecte qu'on fut obligé d'exposer le cadavre en plein air. Le frère de l'hôtesse fut tiré de sa chambre par le bras ; une servante reçut sur les épaules quelque chose qui ressemblait à de la chaux, de sorte qu'elle en porta les marques pendant plusieurs jours ; un cheval très-tranquille auparavant devint furieux et se mit à frapper des pieds les murs de son écurie pendant toute la nuit ; les chiens, de leur côté, ne firent qu'aboyer et courir. Lorsque le cadavre fut enterré, une des servantes étant entrée dans l'appartement où Catherine avait été malade, vit, sans apercevoir personne, voler vers elle un vase qui était en haut sur une planche. La ville et les environs virent des tuiles et des ardoises lancées à plus de deux mille pas avec un bruit épouvantable, quoiqu'il n'y en eût point dans la maison ; car elle était couverte de feuilles de palmier, comme presque toutes les autres maisons de la ville. Une servante fut, en présence de toutes les autres,

tirée par la jambe sans qu'on vit personne. Une autre, étant allée, le 7 octobre, chercher un vêtement dans le vestiaire, vit Catherine se lever et prendre un vase. Comme elle se sauvait épouvantée, le vase frappa derrière elle avec une telle force contre le mur qu'il se brisa en mille morceaux. Le lendemain, une croix dessinée sur le papier qui était attaché au mur de cette chambre en fut arrachée en présence de tous et déchirée en trois morceaux. Le même jour, pendant que la maîtresse soupait dans le jardin, une moitié de tuile tomba sur la table et la renversa. Un petit enfant de quatre ans qu'elle avait se mit en même temps à crier : « Maman, maman, Catherine m'étrangle. » On ne put le délivrer qu'en lui suspendant au cou des reliques. Tout cela contraignit la maîtresse à quitter sa maison et à se retirer chez une de ses parentes, après y avoir laissé quelques servantes pour la garder.

« Le 19 du même mois, comme une de celles-ci entraît dans la salle à manger, elle s'entendit appeler trois fois par Catherine. L'épouvante dont elle fut saisie lui ôta toutes ses forces. Les autres lui ayant conseillé d'invoquer le secours de Dieu, et de retourner ensuite avec un cierge allumé au lieu où la voix l'avait appelée, elle le fit, accompagnée de deux autres plus courageuses. Lorsqu'elles furent arrivées dans la salle, elles entendirent Catherine dire à la première qu'elle devait éloigner ses compagnes, jeter le cierge parce qu'il lui faisait mal, et rester seule. Le fantôme exhalait une puanteur incroyable, et jetait des flammes de toutes les jointures ; sa tête et ses pieds étaient en feu ; et, comme châtiment symbolique de son libertinage, elle avait autour des reins une ceinture enflammée large de huit à dix doigts, et qui allait jusqu'à terre. La

servante pâlit et trembla lorsqu'elle entendit le spectre lui dire : « Approche donc, je t'ai déjà appelée tant de fois! » — Celle-ci lui répondit, sans trop savoir ce qu'elle disait : « Bon Jésus, comment ne pas être épouvantée en te voyant? » — Comme elles parlaient ensemble, un bel enfant vêtu de blanc apparut à la servante, et lui dit de prendre courage et de bien remarquer ce que Catherine lui dirait, afin de le rapporter aux autres; puis d'aller aussitôt à confesse pour se purifier de toutes ses fautes. Là-dessus Catherine lui dit : « Sache que je suis damnée, et que je souffre horriblement, parce que je n'ai déclaré dans mes confessions que les fautes les plus légères, m'accusant par exemple d'avoir trop parlé, d'être portée à la colère, etc., tandis que je cachais les péchés les plus graves, et particulièrement mes relations criminelles. Apprends donc par mon exemple à te confesser mieux que moi, et à ne rien cacher. C'est Dieu qui m'ordonne de vous donner cet avertissement, pour que vous le rapportiez aux autres. » On entendit alors sonner l'*Angelus*, et le spectre se cacha dans un coin, et disparut : mais l'enfant dit à la servante de retourner vers les siens, et elle le fit. »

Les esprits
à Pirza,
au Pérou.

Dans l'histoire que nous venons de raconter, l'apparition de Catherine avait pour but de porter au bien ceux qui vivaient encore; mais il est d'autres cas au contraire où, par une permission terrible de Dieu, ceux qui reviennent de l'autre monde ont pour fin d'entraîner dans l'abîme ceux qui sont encore sur la terre. Ce but apparaît d'une manière frappante dans l'histoire remarquable que le P. Chieza de Léon nous raconte dans la première partie de son *Histoire du Pérou*. Près d'Auzerna, à Pirza, un chef indigène avait un frère nommé Tamaracunga, qui était en-

core jeune. Celui-ci, ayant un vif désir du baptême, nourrissait la pensée d'aller trouver les chrétiens, pour jouir de cette faveur. Mais les démons cherchèrent à le retenir par des apparitions singulières, en se rendant visibles à lui sous la forme d'oiseaux. Le jeune homme, remarquant leur fureur, fit venir un chrétien qui demeurait dans le voisinage. Ce dernier, ayant appris ce qu'il voulait, fit le signe de la croix sur son front ; mais les malins esprits n'en devinrent que plus furieux, de telle sorte néanmoins qu'ils n'étaient visibles que pour le Péruvien, tandis que le chrétien seul, au contraire, entendait leurs sifflements, et voyait les pierres qu'ils jetaient. Heureusement il se trouva là par hasard un autre Espagnol nommé Pachieco, qui s'adjoignit au chrétien dans cette nécessité. Ils virent Tamaraunga frémir, pâlir d'effroi, être lancé en l'air en poussant des cris de détresse, au milieu des sifflements et des hurlements des démons. Une fois, comme il tenait à la main une coupe remplie de vin, celle-ci fut emportée en l'air, vidée du vin qu'elle contenait, après quoi elle fut versée de nouveau d'en haut comme si elle eût été pleine. Ils virent en même temps l'Indien se cacher le visage pour ne point voir les spectres effrayants qui l'assiégeaient. Pendant qu'il avait ainsi le visage couvert, les démons, sans écarter son manteau qu'il pressait sur sa bouche, lui remplirent celle-ci de craie afin de l'étouffer. Les chrétiens, qui priaient pendant ce temps-là, se décidèrent à le conduire à Auzerma, pour qu'il y fût baptisé. Plus de trois cents Indiens l'accompagnèrent, mais avec une telle frayeur qu'ils n'osaient pas approcher de lui. Le chemin passait par un endroit escarpé et difficile. Là les démons cherchèrent à l'enlever pour le précipiter ensuite du haut en bas :

mais il conjura à haute voix les chrétiens de venir à son secours. Ceux-ci accoururent; et comme les Indiens s'étaient enfuis de peur, ils le prirent au milieu d'eux, le lièrent fortement avec des cordes, qu'ils attachèrent à leurs ceintures, portèrent trois croix devant lui, et ne cessèrent de prier pour sa délivrance. Ils parvinrent à l'emmener de ce lieu. Mais ils ne furent pas délivrés pour cela des attaques des démons. Il fut souvent jeté par terre; et comme ils montaient un endroit escarpé, ils eurent beaucoup de peine à l'arracher aux mains des mauvais esprits, qui voulaient l'enlever.

Lorsqu'ils furent arrivés à Auzerma, tous les chrétiens du lieu se rendirent chez Pachieco, et là ils virent une grêle de pierres lancées du haut des toits, et entendirent les démons crier : Hu ! hu ! hu ! et exprimer leur mauvaise humeur par des bruits sauvages et souvent répétés. Ils le menacèrent de mort s'il recevait le baptême. Les chrétiens, au contraire, priaient Dieu qu'il ne permit pas aux démons de tuer en même temps son âme et son corps. Pendant qu'ils allèrent à l'église, ils furent accablés continuellement d'une grêle de pierres. Comme l'église n'était couverte que de branches et de paille, on n'y gardait point l'Eucharistie. Quelques-uns prétendirent qu'avant d'entrer ils avaient entendu comme des pas d'hommes qui marchaient. Lorsque les portes furent ouvertes, et pendant que la procession entrait, l'Indien vit les démons sous les formes les plus horribles, ayant la tête en bas et les jambes en l'air. Comme le frère Jean, de l'ordre de Notre-Dame, se préparait à lui administrer le baptême, les démons, tout en restant invisibles aux chrétiens qui étaient présents, l'enlevèrent en l'air sous les yeux de tous, et lui

mirent la tête en bas, comme ils l'avaient eux-mêmes. Les chrétiens, forts dans la foi, crièrent à haute voix : « Jésus, secourez-nous ; » ils l'arrachèrent aux démons, qui le retenaient avec force ; et après qu'on lui eut mis une étole autour du cou, il fut aspergé d'eau bénite. Cependant l'église était pleine des sifflements et des hurlements des malins esprits. L'Indien les voyait continuellement, et ils l'accablaient de coups. Ils lui arrachèrent une fois des mains le chapeau qu'il tenait devant son visage, et lui couvrirent la figure de crachats d'une odeur infecte. Ceci s'était passé dans la nuit. Mais dès que le prêtre eut revêtu le matin ses ornements pour dire la messe, les sifflements, les hurlements et la fureur des démons cessèrent tout à coup. Après la fin de la messe, l'Indien demanda le baptême avec sa femme et ses enfants ; et lorsqu'il l'eut reçu il se trouva tellement fortifié qu'il pria qu'on le laissât libre, pour voir ce que les démons pouvaient encore contre lui, maintenant qu'il était devenu chrétien. Il fit trois ou quatre fois le tour de l'église en criant avec joie : « Je suis chrétien, je suis chrétien. » Et à partir de ce moment il ne fut plus inquiété.

Nous trouvons dans l'Irlande protestante un pendant de cette histoire. Le cellérier d'un gentilhomme qui demeurait dans le voisinage du comte Orery, ayant été envoyé par son maître pour faire une commission, aperçut dehors un grand nombre d'hommes assis autour d'une table et faisant bonne chère. Ceux-ci le saluent et l'invitent à venir prendre place parmi eux ; mais quelqu'un lui dit à l'oreille : « Ne fais rien de ce qu'ils te demandent. » Il refuse donc de se rendre à leur invitation. La table disparaît alors ; mais la société se met à danser et à faire de la musique, et l'in-

Les esprits
mauvais
dans
l'Irlande
protestante.

vite de nouveau à prendre part à leurs jeux. Ils le pressent et lui font en quelque sorte violence ; mais comme il refuse de céder à leurs instances, tout disparaît encore. Se trouvant seul, il prend la fuite et court épouvanté chez lui. Là il tombe épuisé, n'en pouvant plus ; et, après avoir perdu connaissance pendant quelques instants, il revient à lui, et raconte à son maître ce qui lui est arrivé. La nuit, il voit un des personnages mystérieux de la bande joyeuse qui le menace de l'enlever s'il ose mettre un pied dehors. Pour échapper au danger, il se tient renfermé dans la maison. Le soir cependant, pressé par un besoin, il ose, accompagné toutefois de plusieurs personnes, mettre un pied sur le seuil de la porte. A peine l'a-t-il fait que les autres s'aperçoivent qu'on lui jette une corde autour du corps et qu'on l'enlève avec une incroyable rapidité, de sorte que, malgré leur empressement, ils ne purent l'atteindre et le ramener. Ils aperçoivent enfin un cavalier qui venait à leur rencontre, et lui crient d'arrêter celui qu'on emporte. Le cavalier voit un homme courir vers lui. Il aperçoit aussi les deux bouts de la corde, mais ne voit personne qui la tienne. Il saisit un des deux bouts de la corde, mais au même instant il reçoit sur le bras un coup très-douloureux de l'autre bout ; il parvient cependant à retenir et à ramener le malheureux qu'on avait enlevé.

Le comte Orery, ayant appris cette aventure singulière, prie le maître de cet homme de le lui laisser. Le maître y consent. Mais le lendemain ou quelques jours après l'homme dit au comte que le spectre lui a apparu de nouveau pendant la nuit, en l'avertissant qu'il serait très-certainement enlevé ce jour - là même et qu'aucun effort ne

pourrait le préserver du danger. On le conduit dans une grande chambre, et on lui donne pour le garder plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait aussi le célèbre Borer Greatrix, le plus proche voisin du comte. Il y avait encore au château, avec d'autres hommes considérables, deux évêques qui attendaient avec angoisse l'issue de cette affaire. Pendant longtemps, jusque bien après midi, il n'arriva rien; mais tout à coup on aperçoit cet homme enlevé en l'air. Greatrix et un autre, très-vigoureux aussi, lui jettent leurs bras autour de ses épaules, l'un par devant, l'autre par derrière, et le retiennent de toutes leurs forces. Mais ils sentent qu'ils sont trop faibles, et il leur échappe. Ils le voient balancé en l'air pendant quelque temps au-dessus de leurs têtes. Plusieurs de la société courent et se placent sous lui, pour qu'il ne se fasse point de mal en tombant. Il tombe enfin, et ils le reçoivent heureusement avant qu'il ait touché la terre; de sorte qu'il échappe sans blessure au danger.

Tout reste tranquille jusqu'au soir. Avant d'aller se coucher, le comte donne à cet homme deux de ses serviteurs pour passer la nuit avec lui. Celui-ci raconte le lendemain que le spectre lui a pendant la nuit présenté à boire une liqueur grise dans un plat de bois; qu'il s'était efforcé de réveiller ses compagnons, mais que le spectre lui avait dit qu'il se donnait une peine inutile; que d'ailleurs il n'avait rien à craindre, parce qu'il était son ami; qu'il lui avait déjà donné de bons conseils dans le champ où il l'avait rencontré, et que sans lui il serait tombé infailliblement au pouvoir de la société joyeuse qu'il y avait trouvée; qu'il était étonnant qu'il eût échappé la veille au danger, mais que la chose ne se renouvellerait plus à l'avenir; qu'il

lui avait apporté cette liqueur pour le délivrer des deux maladies dont il souffrait. Comme il avait refusé d'en boire, le fantôme lui en avait témoigné de l'humeur, et le lui avait reproché comme un manque de fidélité, ajoutant toutefois qu'il ne lui en voulait point pour cela, et que s'il buvait du suc de plantago il serait guéri de l'une de ses maladies, mais qu'il garderait l'autre jusqu'au tombeau; qu'il avait demandé au spectre s'il voulait parler du suc de la tige ou de la racine, et que celui-ci lui avait répondu : « De la racine. » L'esprit s'était donné à lui pour une certaine personne qu'il avait connue; et comme il lui avait répondu qu'elle était morte depuis longtemps : « Oui, lui avait répondu le fantôme, je suis mort il y a sept ans; et parce que, comme tu le sais, j'ai mené une vie dissolue, je suis depuis ce temps traîné par cette société dans un état d'agitation continuelle, et je souffrirai ainsi jusqu'au dernier jugement. » Puis il ajouta : « Si tu avais toujours marché en la présence de Dieu, ce qui t'est arrivé à toi-même n'aurait pas eu lieu. » Il lui reprocha ensuite d'avoir omis sa prière la veille, lorsqu'il était allé dans les champs; puis il disparut. Les évêques, consultés sur l'usage du remède qui avait été prescrit, en défendirent sévèrement l'emploi.

Cette histoire fut envoyée au docteur More par M. C. Fowler, et Glanvil l'avait destinée pour la seconde partie de son ouvrage, où elle se trouve, p. 356. Fowler ajoute que Greatrix raconta lui-même en ces mêmes termes cette histoire à mistress Forcraft, à Ragley, et la répéta encore une fois à table, sur la demande de celle-ci, L. Roydon, qui était présent, prit plus d'une fois des informations à ce sujet auprès de lord Orery, qui lui confirma la vérité de

cette histoire jusque dans ses moindres détails, à l'exception d'une seule circonstance. More ajoute de son côté, dans une lettre à Glanvil, qu'il a entendu Greatrix raconter ce fait chez lord Conway, à Ragley; qu'il s'est enquis d'une manière spéciale s'il était vrai que cet homme eût été enlevé en l'air, et que Greatrix lui a affirmé de la manière la plus positive qu'il l'avait vu de ses propres yeux. Or Barter, qui connaissait personnellement le comte Orery, autrefois lord Broghil, dit de lui que c'était un homme intelligent, et qui n'était nullement disposé à la crédulité. Il est à regretter que toutes les circonstances de ce fait n'aient pas été certifiées d'une manière authentique par la signature des témoins, comme cela devrait toujours se faire dans les faits de ce genre; mais le récit, tel qu'il est, n'a rien, d'après tout ce que nous avons vu en ce genre, qui puisse nous le rendre incroyable. L'Irlandais, qui déjà auparavant était dans un rapport moral avec cette mauvaise société, entra plus tard dans un rapport physique avec elle, par ce que le spectre appelait ses accès, et la corde qui lui apparut était l'expression symbolique de ce rapport et de la puissance avec laquelle il se sentait entraîné. Ce camarade qui se présente à lui pour le guider dans les régions inconnues où il est tombé l'avertit de ne pas rendre ce lien plus fort encore en participant au festin ou du moins aux danses de cette mauvaise société. Puis, voyant qu'il suit ses conseils, il veut rompre complètement le charme, et lui présente dans ce but un aliment spirituel. Mais son protégé, concevant quelques soupçons, refuse également le secours qu'il lui offre, et c'est alors que l'autre lui propose, comme moyen physique de rompre le charme, la racine de plantago, déjà connue dans la magie. Cependant, comme il a

refusé le remède spirituel et plus efficace qui lui était offert, le moyen physique et plus faible aussi ne peut le guérir qu'à moitié.

Note du traducteur.

Aux faits que vient de citer l'auteur qu'il nous soit permis d'en ajouter deux autres qui se sont passés de nos jours, que nous avons appris de la bouche même de ceux qui en ont été les témoins, et qui réunissent pour nous toutes les conditions qui peuvent en garantir la vérité. L'un de ces faits s'est passé dans la maison même de mon père, vers l'an 1812. Un soir, vers dix heures, ma mère fut éveillée par un bruit inaccoutumé dans la cuisine, séparée par la salle à manger de la chambre où elle dormait avec mon père. Elle le réveilla en lui faisant part de ses inquiétudes, et le pria d'aller voir si la porte de la cuisine, qui donnait dans la cour, avait été bien fermée; car elle croyait que c'était le chien qui était entré et avait causé tout ce bruit. Mon père, certain d'avoir fermé la porte le soir, attribua à un rêve ou à une illusion les impressions de ma mère, et l'engagea à se rendormir, comme il le fit lui-même. Mais au bout de quelques minutes ma mère entendit de nouveau le même bruit, et réveilla une seconde fois mon père. Elle ne put cependant parvenir à le convaincre; et, ne voulant croire qu'à soi, il se mit sur son séant pour ne pas s'endormir, attendant que le bruit recommençât. Il n'attendit pas longtemps, et finit par croire que sa mémoire l'avait mal servi, qu'il avait effectivement oublié de fermer en dedans la porte de la cuisine, que le chien de garde y était entré et frappait les uns contre les autres les pots, les plats, les casseroles et tous les autres instruments

de ménage ; car c'était un bruit de cette sorte que l'on entendait. Il se leva donc, prit une lumière, visita la cuisine, y trouva tout en ordre et la porte fermée ; de sorte qu'il finit par croire qu'il avait été trompé par ses sens, et qu'il n'était pas peut-être parfaitement éveillé lorsqu'il avait cru entendre le bruit.

Il se remit au lit, laissant toutefois sa bougie allumée pour voir si le bruit recommencerait. A peine était-il couché qu'un tapage bien plus considérable encore se fit entendre. Certain que ce ne pouvait être dans la cuisine, il visita toutes les autres chambres de la maison, depuis la cave jusqu'au grenier. Le vacarme continuait toujours, mais rien ne paraissait. Il réveilla les domestiques qui dormaient dans un autre corps de logis, visita de nouveau avec eux toute la maison, entendant toujours, mais ne voyant jamais rien. Le bruit avait changé de place et de nature ; il avait passé dans la salle à manger, où il semblait que des pierres de vingt à trente livres tombaient de huit à dix pieds sur un meuble qui était appuyé contre le mur. Après huit ou dix coups de cette sorte, un dernier coup beaucoup plus fort que les autres annonçait une pause ; puis, aussitôt après, il semblait qu'une main vigoureuse remuait une barre de fer entre des pavés. Plusieurs voisins, réveillés par le bruit, vinrent à la maison pour savoir ce que cela voulait dire, et aidèrent mon père à faire de nouvelles recherches ; car il croyait si peu aux revenants que l'idée même ne lui en était pas venue à l'esprit, et toute sa crainte était que ce ne fussent des voleurs. Il se disait d'un autre côté que des voleurs avaient tout intérêt à se cacher, et qu'il était bien peu habile de leur part de manifester leur présence d'une manière aussi bruyante. Il pensa donc que ce

pouvaient être des rats. Mais comment des rats pouvaient-ils faire un tel vacarme et des bruits si divers? Tout cela le jetait dans de grandes incertitudes, et il ne savait à quoi s'arrêter. Vers trois heures du matin, il congédia ses voisins et ses domestiques, en les invitant à se remettre au lit, certain que ce ne pouvait être des voleurs, et c'était là le point capital pour lui. Le bruit avait donc duré quatre heures environ, et avait été entendu par sept ou huit personnes. Il cessa vers quatre heures du matin.

Vers sept heures un exprès vint annoncer à mon père qu'un de ses parents, nommé F., était mort dans la nuit, entre dix et onze heures, et que, près de mourir, il avait exprimé de nouveau le désir que mon père se chargeât de la tutelle des enfants qu'il laissait après lui. Il avait, en effet, manifesté bien souvent ce désir à mon père dans le courant de sa maladie sans pouvoir jamais vaincre sa résistance. En vain mon père lui avait opposé la multiplicité de ses affaires et des soins dont elles étaient pour lui la cause; en vain lui avait-il désigné d'autres personnes mieux en état que lui de se charger de la mission qu'il voulait lui confier; il n'avait pu, malgré toutes ses représentations, le détourner de cette idée qu'il avait emportée avec lui dans l'autre vie. La coïncidence de cette mort avec le bruit qui s'était fait entendre pendant la nuit frappa ma mère, et lui fit penser qu'elle n'était pas seulement l'effet du hasard. Elle insista donc auprès de mon père pour l'engager à accepter la tutelle des enfants du défunt. Mon père, ne partageant pas ses craintes, opposa toujours la même résistance. Cependant, pour la tranquilliser, et croyant par là ne s'engager à rien, il lui promit que si le bruit recommençait la nuit suivante, il accepte-

rait la charge qu'on voulait lui imposer. Croyant toujours que ce bruit provenait de quelques hommes qui lui en voulaient ou qui avaient l'intention de se jouer de lui, il résolut de prendre toutes ses précautions pour découvrir leurs artifices. Il fit donc coucher dans sa chambre deux hommes très-forts, et qui passaient pour très-courageux; et il attendit patiemment dans son lit. A minuit, le bruit recommença, mais bien plus fort et bien plus terrible que la veille. Mon père se lève, et dit aux deux hommes qui couchaient dans sa chambre de se lever aussi et de l'aider à visiter tous les coins de la maison. Mais ils étaient saisis d'une telle frayeur que rien ne put les décider à sortir de leur lit, et qu'une sueur froide coulait de tout leur corps. Mon père parcourut donc seul avec ses domestiques toute la maison sans rien découvrir. Le bruit dura très-peu, mais fut beaucoup plus violent que la première fois. Mon père, de retour dans sa chambre, céda aux instances de ma mère, plutôt pour lui faire plaisir que parce qu'il croyait que ces bruits venaient d'une cause extra-naturelle; et l'on n'entendit plus rien dans la maison. Trois ou quatre témoins de ce fait vivent encore aujourd'hui, et peuvent en attester la vérité. Je l'ai entendu raconter bien souvent par mon père, qui jamais cependant n'a pensé qu'il eût rien de surnaturel. Une chose cependant l'avait frappé, et lui avait donné quelque crainte. La première nuit, au moment où le tapage était le plus fort, il avait appelé son chien en lui criant : A moi, à moi ! Ce chien était énorme, très-fort, très-méchant, et ce cri de mon père suffisait ordinairement pour le faire bondir et hurler d'une manière horrible. Mais cette fois, au lieu de sauter comme d'habitude, il se traîna en rampant jusqu'aux

pieds de mon père, comme saisi d'épouvante. Cette circonstance fit sur mon père une impression très-vive, et déconcerta ses pensées sans changer néanmoins sa conviction.

Un autre fait plus récent encore m'a été raconté l'an dernier en Pologne par la princesse M. S. Elle habite dans le duché de Posen un immense château qui avait été bâti pour le roi Stanislas Leczinski. Il y a quelques années, des bruits extraordinaires se firent entendre chaque nuit dans une des chambres occupées par les jardiniers; de sorte que ceux-ci ne pouvaient dormir. Ces chambres étaient séparées du château par les jardins. Les jardiniers avaient remarqué que le bruit avait commencé depuis l'arrivée d'un jeune garçon de quinze à seize ans. Ses camarades n'avaient rien voulu dire au prince S., dans la crainte de lui faire tort, et ne sachant pas d'ailleurs si c'était lui qui était réellement la cause ou l'occasion de ce tapage. Mais enfin, fatigués, ennuyés et ne pouvant dormir, ils allèrent trouver un soir vers dix heures le prince pour lui raconter ce qui se passait. Le prince, la princesse, les femmes de chambre, tous les domestiques prirent des flambeaux et des lanternes pour se rendre sur les lieux. Après avoir traversé une partie des jardins, ils commencèrent déjà à entendre le bruit, qui devint toujours plus clair à mesure qu'ils approchaient davantage. Rendus sur les lieux, il leur sembla que les meubles et tous les objets qui se trouvaient dans la chambre du jeune garçon sautaient et dansaient; mais dès qu'ils ouvraient la porte le bruit cessait, et ils ne voyaient rien. Au bout de quelque temps, la princesse pensa que c'était peut-être la lumière qui produisait cette interruption subite du bruit.

Elle proposa donc de prendre des allumettes chimiques, d'éteindre les lumières, et de laisser la porte entr'ouverte. Puis, quelques personnes devaient regarder dans la chambre, pendant qu'une autre ferait prendre les allumettes. On fit ce qu'elle désirait; elle et son mari se placèrent à l'ouverture de la porte. Or, au moment où les allumettes jetèrent de la lumière, ils virent très-distinctement le lit, les bottes, un balai, etc., sauter dans la chambre, pendant que le garçon était au lit. Ils aperçurent aussi sur le lit du garçon et par terre des morceaux de tuile qui étaient tombés du toit, et qui ne lui avaient fait aucun mal. Ils l'interrogèrent à ce sujet, et il leur dit que depuis quelque temps déjà il était poursuivi par cette calamité, et qu'il ne savait à quoi l'attribuer. Le prince le garda quelques mois encore; mais les jardiniers ayant appris que ce jeune homme passait dans le pays pour avoir des rapports avec les sorciers et être en commerce avec le diable, le prince se décida à le renvoyer, et le bruit cessa avec son départ.

CHAPITRE XXIV

L'action du démon paraît d'une manière certaine et positive. Des expériences faites à ce sujet par les directeurs de séminaires et les maîtres des novices dans les couvents. Les expériences d'Olivier Manareus, recteur à Lorette. Ce qui s'est passé à Madel en Thuringe et dans la maison du tisserand Gilbert Campbel en Écosse, en 1654.

Pendant qu'Olivier Manareus était recteur de la maison des Jésuites à Lorette, celle-ci fut inquiétée par diverses apparitions sûres auxquelles ce vieillard de quatre-vingt-

Expériences
de
Manareus.

six ans fit les dépositions suivantes (*In processu remiss. Flandr.*, f. 11, p. 932-39) : D'abord, un Maure parut avec un vêtement gris à un novice belge, et essaya de le faire apostasier. Celui-ci ne voulant point céder à ses perfides suggestions, il lui souffla sur le visage une vapeur tellement infecte qu'il en garda l'odeur pendant deux jours. Il fut plus heureux auprès d'un autre novice sarde, lequel quitta et la compagnie et la ville. Il commença bientôt à faire du bruit dans une chambre éloignée; il semblait que tous les meubles étaient jetés pêle-mêle, et cependant tous étaient à leur place. Lorsque les frères priaient, il frappait contre leur escabeau; quelquefois, du haut du plancher, il imitait le bruit d'un chat qui dort. Une fois, au souper, un jeune homme de vingt-trois ans reçut au côté un coup si violent qu'il jeta un cri et tomba à la renverse. D'autres fois, pendant que les frères étaient couchés, il grimpaît comme un chat, puis retombait de tout son poids sur eux, ce qui leur causait une grande frayeur. Manareus avait donc pris la coutume de se promener des heures entières pendant la nuit, dans le corridor sur lequel s'ouvraient les chambres des novices, afin de pouvoir à chaque instant leur donner les secours nécessaires. On employa des cierges bénits, des reliques, les prières, les exorcismes; on commanda à l'esprit, s'il voulait quelque chose, de s'adresser au recteur. Plus d'une fois, en effet, l'esprit envoyé vers le recteur au nom de la sainte obéissance vint frapper à sa porte. Il lui devint plus à charge dans une fièvre qu'il eut, et pendant laquelle le sommeil l'abandonna plusieurs jours et plusieurs nuits de suite. Enfin, comme il s'était un peu endormi, l'esprit frappa de nouveau à sa porte vers minuit. Le recteur, croyant que c'était un frère, dit d'en-

trer ; mais l'esprit se mit à frapper de nouveau, de sorte que le père, jugeant que c'était le démon, lui cria : « Ouvre au nom du Seigneur, et fais ce que Dieu t'a permis de faire contre moi. » Il ouvrit alors la porte et les fenêtres avec une telle force qu'il sembla qu'elles étaient brisées. Le père éveilla son voisin pour qu'il vînt les refermer. Une fois, vers minuit, comme il se promenait dans le corridor, il entendit du bruit comme si on enfonçait le toit, et il lui sembla que quelque chose approchait toujours de lui davantage. Il se mit à regarder avec attention, et vit un chien noir se jeter sur lui avec les yeux flamboyants, et passer trois fois devant lui en aboyant. Le démon fut chassé enfin par l'intercession de saint Ignace.

Il se passa en Thuringe un fait très-extraordinaire qui fit une grande sensation en Allemagne vers la moitié du xvi^e siècle, et donna lieu à plusieurs écrits. « Il y avait un pauvre homme, berger de son état, qui servait à Madel en Thuringe, chez un gentilhomme nommé Junker Velten de Harris. Un autre berger de Borstendorf, à un demi-mille au-dessous d'Iéna, vint le trouver dans les champs le jour de la Saint-Jean-Baptiste en 1559. Après lui avoir demandé quel était son maître et ce qu'il gagnait, il lui dit que s'il le désirait il lui procurerait un bon maître. La-dessus, le pauvre berger répondit qu'il gagnait cinq schocks, mais qu'il avait un maître pieux, et qu'il ne désirait point en changer. Le berger de Borstendorf lui dit : « Ce que tu gagnes n'est rien, je veux t'enseigner un maître qui te donnera dix florins par an. » Il sut si bien gagner le pauvre berger par ses discours que celui-ci lui promit de servir un an le maître dont il lui parlait. Après quoi il reçut deux morceaux de pain, l'un blanc et l'autre bleuâtre. Ce pain

Le berger
de Madel.

n'avait point un goût naturel ; il avait été pétri avec du sang de cinq animaux sauvages différents, comme le berger de Borstendorf l'avoua avant de mourir, lorsqu'il fut brûlé à Weimar, pour cause de blasphème. Aussi, dès que le berger de Madel en eut mangé, il se sentit très-mal disposé. Interrogé s'il voulait encore s'engager au service de son nouveau maître, il répondit que oui. Le berger de Borstendorf l'emmena donc dans un bois, où il vit courir autour de lui un grand nombre de lièvres ; puis l'autre berger le quitta. Revenu le soir chez lui, il se trouva mal. Pendant qu'il était assis sur un banc chez son maître Velten, qui avait une nombreuse compagnie ce soir-là, il fut attaché avec des liens sans qu'on vît personne près de lui. Puis le démon le tourmenta en mille manières, soit au dedans, soit au dehors, le liant avec des cordes, le garrottant avec des crochets pointus dont les pointes étaient tournées vers la gorge, et personne ne pouvait voir celui qui le liait ainsi.

« On l'envoya, au commencement de l'année 1560, pour servir comme berger chez Hans Poster, à Schobelau, pour voir s'il ne se trouverait pas mieux en changeant de lieu. Mais le démon le tourmenta bien davantage encore, comme peuvent l'attester un grand nombre d'hommes pieux qui sont venus le voir d'Iéna et d'ailleurs. Une nuit, à Schobelau, le diable porta dans le grenier une grande quantité de vieux bois, de vieux morceaux d'escaliers qu'il arrangea en forme d'édifice bizarre auquel personne ne comprenait rien. D'un côté, il y avait une échelle avec des chaînes de chariot attachées de la manière la plus extraordinaire à une colonne. Le pauvre berger y était étendu avec une grosse pierre attachée au pied, comme on a coutume de

faire pour les malfaiteurs. Le pauvre homme fut souvent emporté à travers et sur les toits, où l'on voyait très-distinctement les traces de ses pieds sur la paille qui servait de toiture; de sorte qu'on ne pouvait comprendre comment il avait pu passer par des ouvertures aussi étroites. Souvent aussi on le laissait tomber à travers les toits; mais, par une protection particulière de Dieu, son corps ne reçut jamais aucun dommage. Il n'y a pas longtemps encore qu'on plaça sur lui une grande porte, que l'on frappa avec un grand arbre, de sorte qu'elle se brisa, et que le sang lui sortait du cou. Toutes ces choses ont été vues en plein jour. Une fois aussi, douze hommes forts et vigoureux furent obligés de le tenir, de sorte que les gens qui demeurent dans le même lieu racontent des choses merveilleuses sur tout ce que souffre ce pauvre homme en son corps. On a envoyé plusieurs théologiens et prédicateurs d'Iéna et d'autres lieux pour chasser le démon; mais ils n'y ont pu réussir. Dernièrement encore, le malin esprit a, pendant l'été, mêlé et gâté dans les champs tous les blés du gentilhomme Poster; et la nuit il se fait un tel bruit dans la cour de Schobelau que personne ne peut y rester. Le démon a osé bâtir de nuit dans ladite cour une tour en pierre, et l'avait élevée au-dessus de terre à peu près à la hauteur d'un homme; mais le jour on n'aperçoit ni matériaux ni travailleurs. Bref, on ne saurait ni écrire ni lire tout ce que ce malheureux a souffert et souffre encore du malin esprit. Que Dieu daigne le secourir et le délivrer de ces horribles tentations. Donné le 8 juin 1560. »

L'action du démon apparaît surtout d'une manière frappante dans les faits qui se passèrent depuis le mois d'octobre 1654 dans la maison d'un tisserand nommé Gilbert

Gilbert
Campbell.

Campbell, demeurant dans l'ancienne paroisse de Glenluce, comté de Galloway, en Écosse. « Un mendiant insolent, Al. Agne, qui plus tard fut pendu à Dumfreis pour crime de blasphème, n'avait pas trouvé suffisante l'aumône que Gilbert lui avait donnée, et lui avait, à cause de cela, fait des menaces. A partir de ce moment, le malheur sembla s'attacher à lui. Et d'abord, tous les outils dont il avait besoin pour son état furent brisés; puis, à partir du milieu de novembre, des pierres furent lancées avec force et en grand nombre contre les fenêtres, les portes et les cheminées. Gilbert déclara la chose au curé du lieu et aux voisins; mais elle continua comme auparavant. Il trouvait souvent la trame et la chaîne coupées comme avec des ciseaux sur le métier; il en était de même des habits, des bonnets, des souliers, même pendant que les gens de la maison les portaient sur le corps. Cependant leur personne était épargnée, si ce n'est qu'ils ne pouvaient dormir la nuit. Les boîtes, les coffres étaient ouverts, et les objets qu'ils contenaient coupés, éparpillés ou cachés; de sorte que le pauvre homme fut obligé de renoncer à son état, qui était sa seule ressource, et de mettre en sûreté le reste de son avoir chez ses voisins. Pour lui, il resta encore dans sa maison. On lui conseilla d'éloigner sa famille; il le fit, et le calme revint pendant quatre à cinq jours. D'après le conseil du curé, il rappela ses enfants, et la paix continua jusqu'à ce que l'un de ses fils, Thomas, qui avait été envoyé plus loin que les autres, fût aussi de retour. Le bruit commença de nouveau, et dès le lendemain, qui était un dimanche, le feu fut mis à la maison. Il fut éteint cependant sans beaucoup de dommage par les gens qui revenaient de l'église. On ordonna pour le lendemain un

jeûne et des prières, mais malgré cela le feu fut mis encore à la maison le mardi vers neuf heures du matin, et éteint heureusement. Campbel, tourmenté ainsi jour et nuit, alla trouver le curé, et le pria de prendre chez lui pendant quelque temps son fils Thomas. Le curé y consentit, en lui disant d'avance que cela ne servirait de rien. En effet, quoique l'enfant fût hors de la maison, la famille fut inquiétée jour et nuit; de sorte que jusqu'à minuit, et bien souvent même la nuit tout entière, ils étaient obligés de veiller; et pendant ce temps-là leurs habits étaient déchirés, cachés et jetés çà et là.

« Les prêtres du canton s'étant réunis à l'occasion d'une fête, ils persuadèrent au tisserand de reprendre chez lui son fils Thomas, quoi qu'il pût arriver. L'enfant dit qu'il entendait une voix qui lui défendait d'entrer dans la maison. Il entra néanmoins, mais il fut tellement maltraité qu'il fut obligé de retourner chez le pasteur. Le lundi 12 février, la famille entendit aussi une voix, sans distinguer d'où elle venait, et une conversation assez frivole s'engagea depuis le soir jusqu'à minuit. Le pasteur vint le lendemain, accompagné de quelques personnes; et, la prière une fois achevée, tous entendirent sortir de dessous un lit une voix qui disait dans le dialecte du pays : « Voulez-vous connaître les magiciennes de Glenluce, je vous les nommerai. » Puis il leur nomma quatre ou cinq personnes mal famées. Campbel ayant remarqué qu'une de celles-ci était morte depuis longtemps : « C'est vrai, répondit la voix; mais son esprit vit avec nous dans le monde. » Le pasteur répondit : « Que Dieu te punisse, Satan, et te réduise au silence! Nous ne voulons point apprendre de toi ce que sont les gens. Tu ne veux que tromper cette famille; car la division

est toujours dans le royaume de Satan. » Là-dessus tous se mirent de nouveau à prier ; et pendant ce temps la voix se tut. Mais la prière terminée, elle cria à l'enfant qui était revenu que s'il ne partait de la maison on y mettrait le feu. Le pasteur répondit : « Dieu la préservera et cet enfant aussi ; car il appartient à cette famille, et a le droit de demeurer ici. » La voix dit* : « Il ne restera pas ici : il en a été chassé une fois, il ne peut plus y demeurer, devrais-je le poursuivre jusqu'au bout du monde. » Le pasteur répondit : « Le Seigneur le défendra contre ta malice. » Ils se remirent à prier, et la voix dit : « Donnez-moi des bèches et des pelles ; tenez-vous éloignés d'ici pendant sept jours, et je me creuserai une tombe où je me coucherai, et je ne vous dérangerai plus. » Le tisserand répondit : « Avec le secours de Dieu, tu n'auras pas un brin de paille, quand même nous pourrions obtenir par là le repos. » Le pasteur ajouta : « Dieu t'éloignera en temps convenable. » La voix dit : « Vous ne me ferez pas bouger d'ici, car j'ai mission de la part du Christ pour hanter cette maison. » L'autre dit là-dessus : « Dieu saura bien en son temps t'ôter cette permission. » La voix : « J'ai une mission qui durera peut-être plus longtemps que la vôtre. » Le pasteur et un autre se levèrent, et allèrent à l'endroit d'où la voix paraissait venir pour voir s'ils ne trouveraient point quelque chose. Ils eurent beau chercher, ils ne trouvèrent rien. « Il semble, dit l'autre au pasteur, que la voix vient des enfants. » Quelques-uns des enfants étaient, en effet, au lit. La voix répondit : « Vous mentez ; Dieu vous en punira ; moi et mon père nous viendrons, et nous vous emporterons en enfer. » La voix imposa silence à l'autre en lui disant : « Laisse celui-ci parler ; il a une mission, et il est le ministre de Dieu. »

« Tous deux s'asseyaient près de l'endroit d'où la voix paraissait venir. Une sorte de dispute s'engage entre le presbytérien et le personnage invisible, s'appuyant en grande partie sur des textes de la sainte Écriture. Lorsque l'une des parties opposait à l'autre un texte embarrassant, celle-ci lui rendait la pareille. La dispute s'échauffe; enfin, comme le pasteur se tenait un peu en arrière dans la chambre, la voix cria : « Je ne connaissais pas ces passages jusqu'à ce que mon père me les eût appris. Je suis un mauvais esprit; Satan est mon père, et je suis venu pour tourmenter cette maison. » — On vit apparaître aussitôt une main et un bras nus depuis le coude. La main frappa le plancher, de sorte que la maison en trembla. Puis la voix dit en poussant un cri effroyable : « Viens, mon père, viens! Je veux vous envoyer mon père. Ne le voyez-vous pas derrière vous? » — Le pasteur dit : « Pendant que j'entendais le coup, j'ai vu, en effet, une main et un bras. » — La voix : « Eh bien, ce n'était pas ma main, c'était celle de mon père; ma main est plus noire à l'extérieur. Si vous voulez me voir, éteignez la lumière, et je paraîtrai au milieu de vous comme un globe de feu. » Pendant cet entretien le soir était venu, et l'on se préparait à s'en aller. La voix cria : « Que le pasteur ne parte pas, ou bien je brûle la maison. » — Comme il était parti malgré cela, le tisserand le conjura de revenir. La voix dit alors : « Vous avez fait ce que je demandais. — Ce n'est pas à cause de toi, mais pour obéir à Dieu, et tenir compagnie à ce pauvre homme. »

« On se mit à prier, et le pasteur défendit à la famille d'ouvrir la bouche et de parler avec le malin esprit, en leur recommandant, s'il venait à leur parler lui-même, de

se mettre à genoux et de prier Dieu. Là-dessus la voix cria : « Comment, vous ne voulez pas parler avec moi? Eh bien, je brûlerai la maison, et je vous ferai toute sorte de peines. » — On ne lui répondit point. On n'entendit plus rien pendant longtemps. Mais Gilbert fut encore inquiété souvent : il n'avait pas deux jours de libres dans la semaine, et ceci dura jusqu'au mois d'avril. A cette époque, il survint un peu de mieux, jusqu'au mois de juillet. Mais de nouveaux accès revinrent alors, et la pauvre famille fut bientôt réduite à la plus grande misère; car même ce qu'elle mangeait ne lui portait pas de profit. Gilbert s'adressa donc au synode qui devait se réunir au mois d'octobre 1655, et lui demanda s'il devait quitter la maison ou rester. Le synode envoya une commission à Glenluce, et ordonna au mois de février 1656 un jour de pénitence et des prières pour cette pauvre famille dans tout le canton. Les choses allèrent un peu mieux jusqu'au mois d'avril, et à partir de cette époque jusqu'au mois d'août on n'entendit plus rien. Mais bientôt le mal reparut de nouveau. On cachait sous le seuil de la porte les mets apprêtés pour le repas; on versait les plats sous les lits ou même dedans, ou bien on emportait tout, même le pain et l'eau. Pendant tout le mois d'août, personne ne put dormir dans la maison à cause du bruit continuel qui s'y faisait. Celui-ci augmenta encore, et de plus, l'esprit se mit à jeter des pierres et à donner des coups. Le 18 septembre, vers minuit, on entendit une voix crier : « Je vais brûler la maison; et trois ou quatre nuits plus tard, en effet, on mit le feu à l'un des lits; mais il fut éteint heureusement. Gilbert continua d'être tourmenté jusqu'au jour où fut rédigé ce document. »

G. Sinclare, mathématicien très-connu, publia le premier cette histoire dans son *Hydrostatique*. Ce n'était guère, il semble, le lieu pour des communications de ce genre; mais comme il voyait dans ce fait une preuve mathématique en quelque sorte de l'existence des esprits, il se mit au-dessus de toute considération, et l'inséra dans son livre. Quant au récit lui-même, il fut rédigé par le fils du tisserand lui-même, qui connaissait parfaitement toute l'affaire; et D. G. Burnet, qui a écrit l'histoire de la Réforme en Angleterre, assure qu'ayant vécu plusieurs années à Glasgow il a trouvé tout le peuple de la ville et des environs parfaitement convaincu de la vérité du fait, et qu'il n'a jamais entendu exprimer le moindre doute sur le récit qu'en a fait Sinclare; qu'on lui reproche seulement d'être trop court; mais qu'à la vérité il aurait fallu un volume tout entier si l'on avait voulu raconter tout ce qui s'est passé; qu'au reste on a de ce même fait une histoire complète, attestée par la signature de témoins oculaires, aux témoignages desquels Antoine Horneck, qui l'a publiée plus tard, a ajouté encore celui de plusieurs autres personnes du pays qui lui en ont garanti la véracité.

Comme la rédaction de ce document et la manière dont il se termine prouvent qu'il a été composé lorsque les faits étaient tout frais encore, il n'est pas possible de supposer qu'il y ait eu tromperie. Celle-ci n'a pu venir des enfants, puisque ces faits extraordinaires se sont produits aussi bien dans leur absence que pendant qu'ils étaient présents. Il serait possible toutefois que la voix fût venue d'eux, à leur insu, par suite de quelque état extraordinaire où ils se seraient trouvés; mais en ce cas la chose n'en serait pas

moins merveilleuse. On ne peut pas soupçonner davantage le clergé, auquel l'on a coutume de s'en prendre d'abord dans les cas de ce genre; car il ne pouvait en trompant se proposer aucun but, et d'ailleurs l'issue de toute cette affaire n'a pas été assurément très-brillante pour lui. Le pasteur John s'est conduit très-bravement, il est vrai, mais il n'a pu venir à bout de l'ennemi. Le synode n'a pas été plus heureux. On ne peut d'ailleurs faire à l'esprit humain cette injure de croire qu'un désordre aussi bruyant, qui s'est produit en tant de manières, en présence de tant de témoins, de jour et de nuit, qui est devenu un spectacle pour tout le pays, ait pu être continué pendant deux années entières par l'effet de quelque supercherie, sans que ni les personnes de la maison, ni les voisins, ni le pasteur, ni les témoins oculaires, ni la commission du synode aient pu découvrir la moindre trace de duperie. C'est pour cela, et aussi parce que cette histoire s'est passée dans un pays protestant, que nous avons cru devoir la rapporter ici, laissant au lecteur à juger si ce n'est pas là encore une garantie de plus pour sa véracité. C'est peut-être aussi pour cela que les protestants ont cherché à l'ensevelir dans l'oubli.

Ainsi, en faisant la part des falsifications que le caprice, la malice, l'imposture réfléchie peuvent avoir introduites dans les histoires de ce genre, il reste encore en ce domaine une masse de faits incontestables, qui prouvent qu'il existe un monde invisible, lequel peut disposer à son gré des forces physiques nécessaires pour la manifestation de ces phénomènes. Mais à côté de cette manière tumultueuse et saisissable dont les puissances invisibles entrent en rapport avec nous, il en est une autre encore qui se rattache

principalement au sens de la vue, qui demande le silence et ordinairement aussi l'obscurité de la nuit, et qui donne lieu à une nouvelle série de manifestations que nous devons étudier maintenant. Les expériences de cette sorte sont si nombreuses, les légendes et les histoires où ces faits sont racontés sont si multipliées que les bornes de ce livre ne suffiraient pas pour en contenir seulement la partie la plus importante, et que, si nous voulions épuiser la matière, nous serions infini. En effet, d'un côté, la nuit et l'obscurité apportent toujours quelque incertitude et quelque doute qui provoque la critique, tandis que, d'un autre côté, la solitude où se trouvent ceux à qui ces sortes de choses arrivent rend cette critique difficile, ou même tout à fait impossible. Nous devons donc abandonner la discussion de ces faits aux écrits qui se sont proposé ce but d'une manière toute spéciale, et, au milieu de cette masse de récits qui se présentent à nous, nous borner à un cercle très-étroit, et nous contenter de rapporter ce qu'ont vu les saints en ce genre. Chez eux en effet la vue est plus pénétrante, l'image plus distincte, plus précise et par conséquent plus sûre. Et d'un autre côté, quoiqu'ils soient exposés aussi à l'illusion, celle-ci doit être plus rare et moins probable chez eux; et il n'est pas permis en tout cas de supposer qu'ils aient voulu tromper sciemment. Mais comme il y a entre le monde invisible et les saints des rapports réciproques, ils peuvent se rencontrer de deux manières, selon que ce rapport vient principalement ou du premier ou des derniers. Nous l'étudierons à ce double point de vue. Mais, d'un autre côté, le monde invisible se partage en trois royaumes, l'un bon, l'autre mauvais, et un troisième situé entre les deux. Nous n'avons point à

nous occuper ici du premier, en ayant déjà parlé dans la mystique divine; nous ne considérons donc que les phénomènes qui se rattachent au premier et au troisième.

CHAPITRE XXV

Comment Dieu permet que les démons tentent les saints pour les exercer et les purifier. Les tentations des Pères du désert, et en particulier de saint Antoine. La même chose se reproduit dans les temps les plus récents. Tentations de Jean de Castillo et de Madeleine de Pazzi.

Nous avons plus haut, à l'occasion du somnambulisme spontané, exposé le côté physique de cette magie qui naît du rapport de l'homme extérieur avec la nature physique; puis nous avons étudié les phénomènes psychiques qui résultent de ce rapport; et nous avons ainsi parcouru le cercle entier de la magie naturelle. L'homme, avons-nous dit, a un côté diurne ou lumineux qui s'exprime dans le corps par toute cette moitié tournée vers le dehors, laquelle comprend les systèmes nerveux, depuis le cerveau et la partie antérieure de la moelle épinière jusqu'à cette portion du système ganglionnaire qui se rattache à celle-ci; et un autre côté nocturne ou ténébreux, qui comprend la partie postérieure de ce même système ganglionnaire et de la moelle épinière jusqu'au cervelet. Par le premier côté l'homme est dans un rapport réfléchi, scientifique et pratique avec le monde physique, et le monde psychique placé sur la même ligne que lui, tandis que par le second, lorsqu'il s'éveille en son temps, il est dans un rapport magique ou mystique avec les mêmes domaines de

la nature. Mais ce double rapport, l'un réfléchi, l'autre magique ou mystique, peut encore exister entre l'homme et Dieu, ou tout ce qui sert à Dieu d'instrument volontaire ou involontaire. Au point de transition qui conduit du premier de ces rapports au second, nous trouvons cette série de phénomènes, si fréquents dans la vie des saints, par lesquels les puissances de l'abîme, servant en cela d'instrument à la divine Providence, concourent à la perfection des élus de Dieu par les tentations qu'elles leur suscitent et les victoires qu'elles leur ménagent. Ces attaques, quoiqu'elles aient un bon résultat, viennent néanmoins d'un mauvais principe. Elles forment donc comme la transition naturelle à cette ascèse qui fraye les voies au mal, tandis que, d'un autre côté, les nouvelles régions qui s'ouvrent ici semblent se rattacher à celles que nous venons de quitter. Ainsi l'exposition de ce genre de phénomènes ne peut trouver nulle part mieux qu'ici sa place. Nous allons entrer dans une région plus profonde : aussi tout ce qui s'est présenté à nous jusqu'ici dans un cercle plus étroit va se reproduire sous nos yeux avec des proportions plus larges, mais aussi d'une manière plus intelligible et plus instructive à la fois. Si donc nous n'avons pu refuser de nous rendre à l'évidence des faits dans le domaine plus borné et purement extérieur que nous venons de parcourir, nous serons forcés de reconnaître comme bien plus certains encore les faits que nous allons étudier, attestés comme ils le sont par des témoins pour qui la mort aurait été préférable au mensonge.

On ne peut prononcer le mot de tentation sans que le s. Antoine. nom de saint Antoine se présente aussitôt à l'esprit ; car les tentations de cet homme illustre sont devenues prover-

biales , et ont fourni aux arts un sujet inépuisable de compositions. Sa biographie authentique rapporte qu'à l'âge de trente ans, pendant qu'il demeurait enfermé dans un tombeau, les malins esprits le pressèrent et le maltraitèrent tellement que la grandeur des souffrances qu'il endurait l'empêchait de marcher et de parler. Une fois même, le frère qui avait coutume de lui porter à manger le trouva étendu par terre comme un mort, et l'emporta chez lui. Mais à peine ce saint homme fut-il revenu à lui qu'il fallut le reporter au lieu d'où on l'avait amené. Les démons, voyant qu'il bravait ainsi leur fureur, n'en devinrent que plus irrités. Ils excitèrent tout à coup autour de lui un tel tapage qu'il semblait que les murs s'entr'ouvraient pour donner passage à des multitudes d'esprits mauvais. Tout le lieu où il était fut bientôt plein de bêtes féroces, de serpents, de lions, de taureaux, d'ours, de panthères et de scorpions. Tous ces animaux élevèrent la voix, sifflant, hurlant ou mugissant autour de lui; de sorte que le pieux solitaire souffrit de grandes douleurs, et fut réduit à une terrible extrémité. Mais son courage ne ploya point sous l'effort de cette tempête. Bien loin de là, il accueillit avec des paroles de mépris et de dérision ces fantômes qui fondaient sur lui, jusqu'à ce qu'enfin une lumière brilla au-dessus de sa tête et chassa tous ces monstres, pendant qu'une voix mystérieuse lui promettait secours et protection. A l'instant même, toutes ses douleurs disparurent, et son corps reprit sa première énergie.

Plus tard, comme il habitait un ancien château dans le désert, plusieurs personnes qui étaient venues pour le voir entendirent devant la porte la voix des démons qui se moquaient de lui, quoiqu'elles ne vissent personne par les

fentes de sa porte. Il raconte lui-même que Satan, sous la forme d'un géant, frappa un jour à sa porte, et se plaignit à lui de la destruction de son pouvoir par le Sauveur. Plus tard il le vit dans une vision, élevant sa tête jusqu'aux nuages, tel que Job le décrit. Devant lui, les âmes ailées des défunts cherchaient à s'élancer vers le ciel. Celles dont le vol était plus puissant, et qui pouvaient s'élever au-dessus de sa tête, parvenaient au but; mais celles qu'il pouvait atteindre avec les mains, il les jetait vers l'abîme, dans un lac immense de feu qui était à ses pieds. (*Lausiaca*, c. xxvii.) Plus tard encore, pendant que le saint habitait la montagne bien avant dans le désert, les visiteurs qui venaient en grand nombre le trouver dans sa solitude entendaient souvent autour de lui un mélange confus et effroyable de voix de toute sorte, un bruit de chevaux et d'armes, comme s'il eût été assiégé par une armée d'esprits invisibles, qu'il mettait en fuite à chaque fois par sa prière. Tantôt ils lui apparaissaient sous la forme de bêtes, tantôt environnés d'éclat; mais sa parole suffisait pour dissiper ces fantômes et pour éteindre cette lumière menteuse.

D'autres saints ont encore éprouvé la même chose. Ainsi l'auteur inconnu de la *Vie de saint Pacôme*, abbé de Tabenna, que Denys le Petit a traduite du grec en latin, raconte que, lorsque le saint revenait au couvent, après en être sorti pour prier, les démons allaient à sa rencontre en procession, se disant les uns aux autres: « Faites place à l'homme de Dieu. » Souvent ils faisaient autour de sa cabane un tel vacarme qu'il semblait qu'ils voulussent la détruire de fond en comble. Mais dès qu'il se mettait à chanter, ils s'évanouissaient comme la fumée. Quelquefois plusieurs d'entre eux faisaient comme s'ils eussent voulu

coudre une feuille d'arbre avec une corde, afin de lui arracher au moins un sourire. Quand il était à table, ils lui apparaissaient souvent sous la forme de femmes impudentes qui voulaient manger avec lui. — Le diacre Éphrem raconte dans la *Vie de saint Abraham* que le démon lui apparaissait tantôt comme une lumière éclatante, d'où sortait une voix qui louait sa vie pieuse, tantôt avec une hache à la main, comme pour enfoncer sa cellule; tantôt il mettait le feu à la natte sur laquelle il priait, tantôt une troupe de mauvais esprits se jetait sur lui, afin de le précipiter dans un fossé. Le démon apparut à Jean, Père du désert, sous la forme d'un prêtre qui était venu lui apporter la communion; mais le saint le reconnut bientôt et le chassa.

Des faits semblables sont arrivés fréquemment dans la vie des mystiques, jusqu'en ces derniers temps. Nous citerons d'abord un fait attesté par un ordre que son fondateur, après avoir parcouru lui-même les voies mystiques et être entré dans la vie active, a destiné principalement à celle-ci. Cet ordre, fidèle à l'esprit de son fondateur, n'a jamais approché qu'avec crainte et prudence de ces régions mystérieuses; et, toujours en garde contre les apparences, si souvent trompeuses en cette matière, il ne s'est jamais rendu qu'à l'évidence. Cet ordre, c'est la compagnie de Jésus. Ce fait est raconté par Mathias Tanner, jésuite, dans un livre où il décrit les vertus et actions remarquables de ceux qui se sont occupés en Europe du salut des fidèles. L'ouvrage parut à Prague, en 1694, après sa mort. Il raconte, à la page 318, ce qui est arrivé à Jean de Castillo, mort en 1599 à Valladolid. Attaché d'abord à la personne de l'évêque d'Astorga, il était entré dans l'ordre, et avait été envoyé dans la maison professe de Villa-Garcia. Les

premiers six mois de son noviciat , il ne se passa rien , si ce n'est qu'il fit des progrès rapides dans la vie intérieure, et reçut pendant ses extases des consolations et des lumières merveilleuses. Dans l'un de ses ravissements , il sentit au fond de son âme comme une voix qui lui disait que, s'il voulait, par amour pour Notre-Dame et son divin Fils, se conformer entièrement à la volonté divine, il devait être prêt, si cela plaisait à Dieu , à tomber sous la puissance des démons et à souffrir de leur part toute sorte de persécutions et de tourments. Il recula d'abord devant cette pensée : incertain, il ne pouvait prendre sur lui de consentir à une lutte aussi terrible. Comme cette pensée ne le quittait point , et qu'elle se représentait surtout pendant la prière accompagnée de vifs reproches, il résolut enfin de recommander la chose à Notre-Seigneur et à sa Mère, et de leur demander la lumière dont il avait besoin dans sa détresse. Un jour qu'il renouvelait cette résolution pendant la messe, tenant en main la sainte hostie, il lui sembla entendre au fond de son âme Notre-Seigneur lui dire : « Est-ce donc quelque chose de bien difficile pour toi de te montrer prêt à être livré aux démons par amour pour moi, certain comme tu l'es de ma protection et de mon secours? » Ces paroles le consolèrent et lui donnèrent du courage ; et il s'abandonna entièrement à la volonté de Dieu , prêt à souffrir même les tourments de l'enfer, s'il le voulait ainsi. Quelques jours plus tard, il fut fortifié dans sa résolution par une apparition de sainte Agnès, et assuré de nouveau du secours de Dieu dans une lutte qui devait tourner également à la gloire de celui-ci et à son propre salut. Il se trouva donc disposé à souffrir toutes sortes de combats et d'angoisses.

A peine l'apparition s'était-elle évanouie qu'il vit se précipiter dans sa chambre des troupes de démons qui l'entourèrent en poussant des cris de joie, et l'assiégèrent de la manière la plus pénible. Troublé et bouleversé à cette vue, il se sauve chez le maître des novices, et lui raconte ce qui vient de se passer. Celui-ci, non moins troublé que lui, ne savait que penser de ces conduites inaccoutumées, ni quel conseil donner. Il le consola cependant en lui disant qu'il recommanderait la chose à Dieu, et implorerait sa lumière pour discerner un esprit si singulier. A partir de ce moment, la lutte avec les mauvais esprits devint toujours plus acharnée, et le novice souffrit en son âme et en son corps les mêmes choses qu'un possédé, quoique Dieu ne permît jamais au démon de s'emparer de son corps; mais il multiplia au contraire ses consolations et ses faveurs, à mesure qu'il souffrait davantage. Au commencement, ce qui l'affligeait le plus, c'était la tentation de quitter la compagnie, tentation qui ne lui donnait de repos ni le jour ni la nuit. Une voix perfide lui disait sans cesse au fond du cœur : « Quitte cet ordre, et choisis-en un autre, et je ferai de toi un prodige de science, de sorte que personne ne te surpassera en sagesse et en érudition, et tu seras élevé aux plus hautes dignités. » Comme cela ne servait de rien, le démon le menaça de le poursuivre sans relâche jusqu'à ce qu'il eût été chassé malgré lui de la société. Voyant qu'il ne réussissait pas mieux de ce côté, et que Castillo s'appliquait avec plus de zèle encore à la prière et aux autres exercices, il s'efforça, autant que possible, de l'en distraire. Quand il voulait méditer, il entendait autour de lui une musique bruyante, ou bien il voyait apparaître devant ses yeux des fantômes qui cherchaient à détourner

son attention par les poses les plus bizarres. Souvent le matin, quand il voulait se lever, il se trouvait lié à son lit par les mains et les pieds, de sorte qu'il ne pouvait assister aux exercices de la communauté. Tout cela embarrassait singulièrement son directeur; aussi Dieu permit qu'il fût éprouvé de la même manière. Un jour qu'il était sorti dans la campagne avec Jean, comme ils descendaient ensemble une montagne, il se sentit lié en même temps que lui dans tous ses membres; de sorte que ni l'un ni l'autre ne purent bouger de place, jusqu'à ce qu'ils fussent déliés de nouveau, après une pause assez longue, au grand étonnement du directeur, qui s'amusa beaucoup de la chose. Lorsque le novice était seul dans sa chambre, les démons l'importunaient tellement de leurs cris qu'il en était tout abasourdi, et qu'il avait la tête comme brisée de leurs horribles blasphèmes.

Les attaques des mauvais esprits devinrent tellement violentes et si nombreuses que son directeur crut enfin qu'il était possédé, et qu'il fit venir en secret de Salamanque le P. Garcia, qui avait un don particulier pour chasser les démons. Pendant que celui-ci prononçait sur lui les exorcismes, Jean fut, pour son humiliation, tiré, jeté deçà et delà, renversé par terre, comme s'il eût été vraiment possédé, de sorte que les pères n'eurent plus aucun doute, surtout lorsque le démon, sommé de partir et de donner un signe de son départ, fit ce qu'on lui commandait en éteignant tout à coup la lampe de la chapelle où se faisait l'exorcisme. C'était une grande humiliation pour le pauvre novice, car il ne lui restait plus aucun espoir de triompher des ruses du démon après tant de signes de sa présence. Il mit donc toute sa confiance dans la sainte Vierge. A son

retour dans sa cellule , il fut accueilli par les rires et les cris de joie des mauvais esprits , qui s'applaudissaient de l'avoir fait passer pour un possédé, et de s'être joués de son guide en lui faisant croire qu'il était délivré. Le mal revint , et l'on reconnut que tout cela n'arrivait que par une permission divine. Mais comme il paraissait que les exorcismes ne menaient à rien, les pères jugèrent que le novice ne convenait point pour la société, et on l'aurait renvoyé sans une protection spéciale de Dieu. Cependant , malgré ses tentations, on continua de l'employer aux fonctions de la compagnie, soit au dedans, soit au dehors de la maison ; et si aucun jour ne s'écoulait sans un gain spirituel pour lui , aucune nuit ne se passait non plus sans qu'il eût à lutter contre l'enfer, qui semblait conjuré contre lui. Dès que l'aurore l'appelait à de nouveaux travaux, il quittait sa couche , fortifié par le secours d'en haut, comme s'il eût dormi profondément toute la nuit.

Un jour qu'il était allé, à la fête de sainte Madeleine, prêcher dans une église voisine un sermon destiné à la conversion des pécheurs endurcis , lorsqu'il fut descendu de chaire, il tomba malade d'une fièvre chaude, et fut de plus tourmenté de nouveau par les démons, de sorte qu'il fut obligé de se mettre au lit. Comme la maladie paraissait mortelle, on en informa le collège des Jésuites, qui envoya le P. Sébastien Sarmiento, lequel fut témoin de la plupart des faits que nous venons de raconter, et qui en apprit beaucoup d'autres de la bouche même du novice. Il avait mission de ramener le malade au collège. Le médecin Oliva apporta la plus grande attention à suivre la maladie, qui fit de grands progrès jusqu'à la veille de la fête de sainte Anne, que Jean honorait d'une manière spéciale comme

mère de la sainte Vierge. Il se recommanda donc, en cette circonstance, à sa protection. Les démons, s'en étant aperçus, lui dirent d'attendre la nuit, en lui promettant de la rendre joyeuse pour lui. Lorsque la communauté fut couchée, les démons se jetèrent sur lui avec un bruit épouvantable. Ils commencèrent par éteindre sa lampe; ils arrachèrent de son lit ses habits et sa couverture, et les traînèrent dans la chambre. Leur fureur n'épargna pas même sa personne; ils le déchirèrent avec leurs griffes et le battirent; et le lendemain le P. Sarmiento vit à ses mains et à ses pieds les marques des coups qu'il avait reçus. Jean, recueillant ses forces, ramasse ses couvertures et ses habits dispersés dans sa chambre, afin que personne dans la maison ne sache ce qui s'est passé. Mais les démons se jettent de nouveau sur lui, lui arrachent ses habits, le fouettent, le poussent deçà et delà, jusqu'à ce que la cloche donne le signal du lever. Le P. Sarmiento court à la chambre du malade, le trouve épuisé, respirant à peine, et déchiré par les griffes des démons. Il apprend bientôt ce qui s'est passé. Le médecin arrive de son côté, tâte le pouls, déclare l'état du malade très-dangereux, et prescrit un remède sudorifique. Il revient le soir, et trouve, à son grand étonnement, le malade sans fièvre, sans chaleur, et le pouls dans un état parfait. Il demande quel est ce malade. On lui dit que c'est un prêtre du collège, un homme comme les autres. « C'est impossible, répond-il, ce doit être un homme du ciel; car, d'après les principes les plus sûrs de la science, il n'a pu, sans un miracle, passer de l'état où il était ce matin à celui où je le vois ce soir. » Le P. Sarmiento, ayant passé quelques nuits auprès de lui pendant sa convalescence, entendit la première nuit un bruit singulier dans sa chambre.

La seconde, comme ils s'entretenaient pieusement ensemble de la sainte Vierge, il entendit les démons qui murmuraient ces mots : « Taisez-vous, chiens, ne parlez pas de cette femme. Pourquoi nous tourmentez-vous ainsi? »

Madeleine
de Pazzi.

Il en fut de même de Madeleine de Pazzi. Huit jours avant la Pentecôte 1585, elle entend une voix qui l'appelle. Elle est aussitôt ravie, et répond, selon sa coutume : « Me voici ; je viens, je viens, je viens. » Puis, après quelques instants de silence, elle se parle au nom du Verbe fait chair, et se répond à soi-même. « Sache, se dit-elle, que jusqu'à la fête que vous allez célébrer en bas, dans laquelle tu t'es liée si intimement à moi, et je me suis communiqué moi-même à toi avec tant de profusion, tu me resteras unie dans la jouissance des trésors du ciel. (Elle avait fait sa profession l'année précédente, le jour de la Pentecôte.) Mais sache aussi que, ce temps une fois écoulé, je t'ôterai, comme je te l'ai déjà dit, le sentiment de ma grâce ; quant à la grâce elle-même, elle sera toujours avec toi. Cette privation t'arrivera d'après les décrets de mon Père, pour la joie des esprits bienheureux qui se tiennent devant le trône du Très-Haut, pour l'exemple et l'édification des créatures mortelles, pour le supplice et la confusion des démons, pour le rafraîchissement et la consolation des âmes souffrantes et de la tienne. Car je veux agir avec toi comme un vaillant général, qui avant d'élever un guerrier le fait passer par de nombreuses épreuves. Veille donc avec plus de soin encore qu'auparavant à garder toujours le sentiment de ton néant. Chaque vendredi, à l'heure où j'ai rendu mon esprit à mon Père, tu recevras le Saint-Esprit, lors même que tu n'en aurais pas le sentiment. Tu me seras ensuite

toujours unie, et ma paix sera avec toi, même au milieu des luttes continuelles que tu auras à souffrir. Car, pendant tout le temps que durera l'épreuve à laquelle je veux te soumettre, des lions sortant de l'enfer viendront en grand nombre t'attaquer, et ils soulèveront d'horribles tempêtes non-seulement au dehors, mais bien plus encore au dedans de toi. Ne perds pas courage, je ne permettrai pas qu'ils deviennent maîtres de toi; ma grâce sera toujours avec toi; et plus leurs assauts seront violents, plus mon secours sera près de toi, quoique tu n'en aies ni le sentiment ni la perception. » Elle répondit aussitôt, parlant en son propre nom : « Votre grâce me suffit. » Puis elle parla de nouveau au nom de Notre-Seigneur, qui lui annonça cinq grandes tentations, mais en même temps cinq moyens de les combattre, et finit par ces paroles : « Laisse avec assurance tous les démons s'élever contre toi pour t'effrayer, et que jamais la crainte ne trouve accès dans ton cœur. Au milieu des luttes les plus terribles, lorsque tu ne sauras de quel côté te tourner, et que tu croiras que je ne suis plus avec toi, tiens pour certain que je ne t'abandonnerai jamais. » Elle répondit : « O Verbe fait chair, ô Verbe fait chair, qui peut accomplir vos œuvres si grandes? Elles sont petites pour vous, mais grandes pour moi. Cependant votre grâce me suffit, et, fortifiée par elle, je ne serai jamais ébranlée. »

L'extase de huit jours qui lui avait été prédite arriva, et elle eut pendant ce temps un avant-goût de ce qui lui était réservé. Elle vit la fosse aux lions où elle devait être jetée; ce que l'on reconnut clairement à ses paroles, à la pâleur de son visage et à son état vraiment lamentable. Elle vit une multitude innombrable de démons qui lui pré-

paraient les plus terribles tentations. Elle entendit les mugissements effroyables des bêtes les plus féroces. Dans son angoisse, elle se prosterna et exhala des plaintes qui arrachèrent des larmes à tous ceux qui étaient présents ; elle invoqua le ciel et la terre et tous ses habitants. Puis s'adressant à Notre-Seigneur : « Où est, lui dit-elle, où est, ô mon Dieu ! le soleil de votre grâce ? Il est obscurci pour moi, et votre grâce m'est enlevée. Je suis comme un corps qui ne peut remuer aucun de ses membres. Ces monstres horribles m'entourent, et lorsque j'entends leurs mugissements épouvantables, je sens le besoin de crier vers vous : car si vous ôtez de moi votre bras tout-puissant, ils vont me dévorer. »

Elle fut néanmoins pendant ces huit jours fortifiée pour la lutte terrible qui l'attendait ; et lorsque le jour de la Pentecôte fut arrivé, et qu'elle revint de son extase, elle perdit le sens et le goût de la grâce divine. Alors commencèrent les apparitions affreuses des démons, et elle fut tellement assaillie par leurs tentations que les âmes les plus saintes en auraient frémi d'horreur. Les démons lui apparaissaient sous diverses formes, et lui mettaient sous les yeux l'horrible multitude des crimes des hommes ; et l'impression qu'elle en ressentait lui était insupportable. A chaque instant retentissaient à ses oreilles des hurlements affreux et d'épouvantables blasphèmes ; et elle en était tellement assourdie qu'elle avait peine à entendre les discours des sœurs. Les démons n'épargnèrent pas son corps : tantôt ils la jetaient du haut en bas des escaliers, tantôt ils la mordaient sous la forme de serpents venimeux, et lui causaient d'affreuses souffrances. Lorsque, le soir, épuisée, elle voulut donner quelque repos à son corps, ils

la tourmentaient pendant quatre à cinq heures de toutes manières. Un jour, lorsqu'elle fut au lit, ils lui serrèrent tellement la poitrine et la gorge que tous les traits de son visage en étaient contractés, et que sa voix affaiblie pouvait à peine faire entendre une plainte. Les sœurs la consolèrent; mais la douleur augmentait toujours, jusqu'à ce que, après une lutte de trois heures, une éruption parut sur tout son corps, et lui donna quelques moments de repos. Le démon se présenta à elle sous la forme d'un monstre qui voulait la dévorer, et son angoisse dura deux heures. Ces épreuves continuèrent sans interruption pendant quatorze mois, au bout desquels elle apprit dans une extase qu'elle jouirait pendant trois mois de quelque soulagement. Pendant ce temps, en effet, elle fut mieux, quoique toujours persécutée par les démons. Ayant voulu jeûner quinze jours au pain et à l'eau, un soir, comme elle était couchée sur son sac, elle fut déchirée et battue de la manière la plus cruelle pendant cinq longues heures. Il lui sembla plusieurs fois qu'on lui dépeçait les membres l'un après l'autre; de sorte qu'elle s'écriait comme saint Antoine en pareille circonstance : Où êtes-vous donc, Seigneur? Mais elle sortit toujours victorieuse de chaque épreuve, et fut dédommée par une grande abondance de grâces.

Mais rien ne lui était aussi pénible que les tentations proprement dites qu'elle eut à souffrir. Elles étaient telles, qu'il lui semblait qu'il n'y en avait aucune au fond de l'enfer qui n'eût fondu sur elle, et ne lui eût causé d'insupportables douleurs. Aussi, au plus fort de la tempête, elle s'écriait : Vraiment je ne sais plus ce que je suis, si je suis une créature raisonnable ou non; car je ne trouve en

moi rien de bon, si ce n'est un peu de bonne volonté de ne point offenser Dieu. Je suis devenue comme un borbier de tous les vices, et comme une occasion de tous les péchés; de sorte que je m'étonne quelquefois que Dieu veuille bien me supporter encore. Elle avait un profond dégoût pour tous les exercices de piété. Elle était tentée contre la foi d'une manière horrible : le démon cherchait à lui persuader qu'il n'y a point de Dieu, point d'autre vie; de sorte qu'elle pouvait à peine regarder les images des saints, et qu'elle entendait sans cesse au cœur des blasphèmes ou des hurlements qui l'empêchaient d'entendre le chant des sœurs. Lorsqu'elle voulait aller à la communion, elle tombait en défaillance à la vue du démon, qui semblait vouloir la tuer. Puis vinrent les tentations du côté de la sensualité, telles que les ont éprouvées Catherine de Foligno et beaucoup d'autres. Cette lutte lui donna une fièvre inflammatoire qui dura vingt jours. Le genre de vie sévère qu'elle mena pendant ce temps, et qu'elle fut obligée d'interrompre par l'ordre de ses supérieurs la plongea dans d'autres tentations, et la fit douter si cette rigueur était agréable à Dieu. Les démons cherchèrent à lui persuader que tout cela venait chez elle de pure hypocrisie, et ne l'empêchait point de satisfaire en secret toutes ses convoitises. Pour la consoler et pour lui représenter en même temps que le temps de ses souffrances n'était pas encore écoulé, Notre-Seigneur lui apparut au carême de 1588, par conséquent juste à la moitié de son temps d'épreuves, comme *Ecce homo*, pendant une extase, et lui présenta un faisceau de myrrhe. Comprenant bien que ce symbole lui annonçait de nouvelles souffrances, elle les accepta volontiers en disant avec l'épouse du Cantique :

Mon bien-aimé est pour moi un faisceau de myrrhe ; il reposera sur mon sein. Puis, tremblant de tout son corps, elle fut renversée à terre, faisant bien voir par là qu'elle était en proie au dedans et au dehors aux douleurs les plus amères.

Elle fut ensuite attaquée du côté de la pauvreté ; et s'étant délivrée de cette épreuve par l'obéissance, elle fut tentée d'abandonner le couvent. Elle alla chercher du secours auprès de Notre-Seigneur, en remettant les clefs du couvent entre les mains d'un crucifix. Une autre fois, comme elle était tentée de se faire du mal, elle plaça dans le sein d'une statue de la sainte Vierge qui était sur un autel le couteau que le démon voulait lui faire tourner contre elle-même. Tout cela ne l'empêchait pas d'être tourmentée corporellement par les démons, qui la tiraient deçà et delà, la jetaient par terre sous les yeux des sœurs, épouvantées et attristées à la fois. Quelquefois, lorsqu'elle passait par les lieux où l'on gardait les mets, les portes des armoires qui les renfermaient s'ouvraient devant elle, et elle se sentait violemment tentée de prendre quelque chose, ce qui l'humiliait étrangement. Puis le soin qu'elle avait de son salut lui donnait des tentations de désespoir ; et à peine celles-ci étaient-elles calmées qu'elle était tentée contre l'obéissance ; de sorte que, lorsque sa supérieure lui commandait quelque chose, elle se sentait portée à la contredire, quoique intérieurement elle fût disposée à lui obéir. Elle surmonta cette tentation par la mortification et l'humilité, fortifiée par un grand nombre d'apparitions, et chaque victoire lui procurait de nouvelles grâces. Mais les épreuves et les attaques des démons revenaient toujours. Lorsqu'ils lui apparaissaient sous quelque forme hideuse,

on la voyait pâlir, et tout son corps était inondé de sueur. Plusieurs fois elle fut jetée violemment la tête contre le sol ; de sorte que son visage enflait, et qu'elle devait se soumettre au traitement prescrit par le médecin. On la vit quelquefois prendre un fouet, et en frapper vivement à droite et à gauche, afin de repousser ainsi les démons. Les cinq années s'écoulèrent enfin. Le jour de Pâques 1590, elle eut une extase où on lui prescrivit un jeûne de cinquante jours pour expier les fautes légères qu'elle pouvait avoir commises pendant le temps de son épreuve. Elle obéit après en avoir reçu la permission de ses supérieurs. Elle jeûna pendant tout ce temps au pain et à l'eau ; et au moment où elle chantait au chœur avec les sœurs, le jour de la Pentecôte, le *Te Deum*, elle eut un ravissement. Son visage devint resplendissant, et l'on reconnut à ses paroles qu'elle sentait les ardeurs de l'esprit. Les saints lui apparurent, la délivrèrent de la fosse aux lions, ôtèrent au démon le pouvoir de l'attaquer à l'avenir, la comblèrent de dons que lui envoyait son bien-aimé ; et elle parcourut triomphalement avec eux tout le couvent, afin de célébrer la victoire qu'elle avait remportée sur les puissances infernales. (*Sa Vie*, par V. Puccini, c. IV-VII.)

CHAPITRE XXVI

Christine de Stumbèle. Dominique de Jésus-Marie.

Une des Vies les plus extraordinaires sous ce rapport est celle de Christine de Stumbèle, écrite par Pierre de Dacie ou de Danemark, qui avait été témoin d'une partie des faits qu'il raconte, et qui avait appris les autres soit d'elle-même, soit de ceux qui vivaient avec elle. L'Église ne s'est jamais prononcée, il est vrai, sur ces faits; ils n'ont donc d'autre garantie que celle que leur donnent et leur propre physionomie et la véracité des témoins qui les attestent. Les compilateurs des Actes des Saints ont trouvé ces témoignages tellement valables qu'ils n'ont fait aucune difficulté d'admettre dans leur collection les actes de la vie de Christine et ses lettres, et ils ont eu parfaitement raison. En effet, aucun homme impartial ne peut les lire sans être pénétré de l'esprit de sincérité qu'ils respirent. La simplicité du récit et la difficulté de comprendre comment des âmes si simples auraient inventé de telles choses, écartent tout soupçon de supercherie. Christine, dès sa jeunesse, semble avoir été dans une sorte de rapport naturel avec les puissances de l'abîme, et ce rapport devint plus tard bien plus sensible encore. A la première visite que Pierre de Danemark lui fit chez ses pauvres parents, le 21 décembre 1267 au moment où il la saluait, elle fut jetée à la renverse la tête contre le mur avec une telle violence, que celui-ci en fut ébranlé. La même chose se répéta jusqu'à sept fois pendant leur entretien sans qu'elle laissât échapper une plainte ou un soupir. Mais au bout de quelque temps on vit la

vierge frémir comme sous le coup d'une douleur soudaine ; et comme on lui demandait ce qu'elle avait , elle répondit qu'elle était blessée. Les femmes qui étaient assises près d'elle trouvèrent en effet à ses deux pieds des blessures d'où coulait un sang frais. Pendant qu'on l'examinait, elle continua de tressaillir, et à chaque tressaillement une nouvelle blessure paraissait dans un autre endroit ; de sorte qu'à la fin elle en avait sept, quatre à un pied et trois à l'autre. Pierre la regardait au moment où parurent les deux dernières, et il croit les avoir vues se former pendant les quelques instants qui s'écoulèrent entre leur naissance et la première goutte de sang.

Il apprit à connaître davantage son état dans les autres visites qu'il lui fit ; il découvrit peu à peu ses stigmates , la sueur de sang et le parfum qu'elle exhalait. Il vit avec admiration les extases qu'elle avait de temps en temps. Un jour il la trouva au lit, faible et épuisée ; et comme il était allé avec plusieurs autres personnes chez l'abbesse de Sainte-Cécile de Cologne, qui demeurait alors dans une propriété que ce monastère possédait à Stumbèle, un exprès vint dire au curé, qui était de la société, que Christine avait été jetée dans une citerne pleine de boue, et qu'on craignait qu'elle ne mourût. Ils coururent vers elle, et la trouvèrent en effet enfoncée dans la boue jusqu'à la tête, que son amie Hilla de Berg avait beaucoup de peine à tenir au-dessus du borbier. Pierre, qui était arrivé le premier, voulut aider Hilla à la retirer ; mais il n'y put réussir jusqu'à ce que les autres fussent venus ; et alors on put la tirer et la porter dans son lit. Cependant elle resta sans connaissance, et ne revint à elle qu'au bout d'une demi-heure. Elle se mit alors à pleurer amèrement, et se plai-

gnit à Dieu de la manière la plus touchante que ces choses lui fussent arrivées en présence de tant de témoins, quoique dans cette circonstance il ne lui fût rien échappé dans son maintien ni dans ses poses qui fût contraire aux bienséances. Elle raconta dans la suite que lorsque Pierre avec ses compagnons l'avaient quittée elle avait ressenti un tel frisson et une telle angoisse de cœur, qu'elle ne savait ce qui lui était arrivé, et que pour se distraire elle avait ôté son manteau et fait les lits de ses compagnes. Mais voyant que ses angoisses continuaient toujours, elle était sortie de la chambre où celles-ci étaient réunies, et s'était mise à genoux devant un coffre, implorant le secours de Dieu, ou lui demandant au moins pardon. Il lui sembla alors qu'un nuage obscur et terrible était entré par la porte de la maison à l'Est, et s'était posé sur sa tête; mais elle ne savait plus ce qui lui était arrivé depuis ce moment jusqu'à celui où, revenue à elle, elle se trouva dans son lit. Une autre fois, pendant l'Avent, le frère Gerard de Greifen et Jacques d'Andernach étaient venus la voir. Le soir étant arrivé, comme elle devait aller au lit avec Gertrude et Hedwige, sœurs du curé du lieu, que Pierre loue à cause de leur jugement et de leur piété, de même que Hilla de Berg et une aveugle nommée Aleide, qui étaient toujours auprès d'elle, elle les pria de la laisser se coucher avec elles. Elles y consentirent volontiers. Elle leur dit : « Je veux garder ma fourrure; » car il faisait très-froid cette nuit-là. Mais à peine étaient-elles endormies qu'elles furent réveillées et effrayées en même temps par un grand bruit. Trois portes de la maison s'ouvrirent : Christine fut enlevée entre ses deux compagnes de lit, et jetée devant la maison. Les frères et toute la famille, réveillés par le bruit, la cher-

chèreut avec des flambeaux, et la trouvèrent enfin demimorte au lieu où elle avait été lancée.

Bientôt après commença une nouvelle série de phénomènes. Pierre était allé de nouveau avec le frère Wipert de Bohême rendre visite à Christine pour la consoler. Ils trouvèrent chez elle le bénédictin Godfried, prieur de Brunweiler, avec le cellérier de cette abbaye et le curé du lieu. Après les saluts d'usage, ils laissèrent Christine au lit, et se mirent devant le feu, dans le vestibule, pour sécher leurs habits. Au bout de quelque temps, ils virent une masse de boue tomber sur les pieds du prieur, et ils entendirent en même temps partir un cri de la chambre de Christine, qui avait été salie par ces ordures, comme cela lui était arrivé souvent déjà. Ils retournèrent donc dans sa chambre. Le prieur se plaça à l'Est à la tête de son lit, le cellérier au pied, Pierre et le curé entre eux au Nord; le mur contre lequel était le lit était situé au Sud. Ils étaient tous si près de Christine qu'ils auraient pu la toucher avec la main : c'est dans cette position qu'ils la virent salie plus de vingt fois sous leurs yeux de la même manière; et ces ordures produisirent des ampoules sur toutes les parties du corps où elles tombèrent. Le matin les démons se retirèrent, mais ils revinrent le soir. Il en fut de même le lendemain. Dans le cours de la troisième nuit, comme Wipert et le curé s'entretenaient ensemble de Christine, le premier demanda à celui-ci s'il ne savait point d'exorcisme par cœur. Le curé répondit qu'il savait celui qu'on récitait sur les enfants. Wipert lui dit d'en faire usage, que peut-être il procurerait à Christine quelque soulagement. Celle-ci leur répondit que ce serait inutile, et qu'elle devait accepter cette épreuve aussi longtemps que

Dieu le voulait. Wipert persista malgré cela dans sa résolution. Le curé récita donc l'exorcisme, et Wipert le répéta mot pour mot. Quand ils furent arrivés à la fin, ils entendirent un bruit dans la chambre, et la lumière, qui était à deux coudées environ au-dessus de la tête de Pierre, s'éteignit. Wipert sauta effrayé de son banc, et voulut courir à la porte ; mais comme il était au milieu de la chambre, il fut tellement inondé d'ordures qu'il cria plusieurs fois : « Hélas ! j'ai perdu un œil ; » puis il courut au feu, où il y avait de l'eau chaude que l'on tenait prête pour ces sortes de cas, qui étaient devenus très-fréquents. Tout un côté du visage, la poitrine, les épaules et les bras étaient sales. Il se lava, et revint ensuite joyeux dans la chambre. Le lendemain matin, la scène changea. Comme ils revenaient de l'église, ils trouvèrent Christine en extase après avoir reçu la communion, et exhalant autour d'elle un parfum délicieux. Cependant les scènes de la veille se renouvelèrent plus tard, et Pierre en fut victime par trois fois différentes ; mais il sembla qu'on en voulait surtout au frère Girard, qui, par manière de plaisanterie, s'était donné comme un bon ami du diable.

Cependant Pierre était allé à Paris. Mais il apprit par des lettres du curé, que Christine avait dictées en partie, ce qui s'était passé depuis son départ. Ses épreuves avaient pris une autre tournure. Diverses parties de son corps, ses yeux, son front, ses joues, avaient été brûlés, et il s'y était formé des ampoules comme dans les brûlures ordinaires. Un matin on lui trouva le visage tellement enflé et couvert d'ulcères, qu'elle ressemblait à une lépreuse et qu'on pouvait à peine la reconnaître. Une nuit, une de ses compagnes fut comme elle tellement maltraitée, qu'elle ne

voulut plus désormais dormir avec elle. Un crâne fut apporté dans la maison, et marchait dans la chambre, tantôt par terre, tantôt au plafond. Puis on se mit à jeter des pierres autour d'elle, de sorte que son père reçut une blessure à la tête et deux au bras. Gertrude, la sœur du curé, en reçut une au front; et une juive qui s'était vantée que l'esprit ne lui en voulait point fut au contraire fort maltraitée. Mais c'était surtout Christine qui était l'objet de la fureur des esprits mauvais. Une fois elle reçut entre les épaules une pierre qui pesait quatre livres, de sorte qu'elle cracha le sang. Elle était souvent mordue; après quoi tout son corps paraissait couvert de plaies, et le sang lui coulait le long du dos et des flancs jusqu'aux pieds. Mais son entourage n'était pas épargné non plus. Le prieur de Brunweiler reçut onze blessures à la main; le frère Jean de Munsindorp reçut une blessure très-large; le curé fut mordu, et garda au-dessus de la jointure du poignet une cicatrice de trois doigts. La même chose arriva à un autre religieux, à une béguine de Brunweiler et à d'autres.

Les esprits qui faisaient tout ce mal étaient invisibles aux autres, mais non pour Christine : aussi elle savait ordinairement d'avance ce qui allait lui arriver, et l'annonçait quelquefois quand les circonstances le demandaient. Elle était avec cela tourmentée intérieurement par d'horribles tentations; mais elle supporta tout avec patience et résignation, de sorte qu'elle réduisit au désespoir ses persécuteurs. Une fois, tous les plaisirs du monde lui furent montrés, et elle sentit en même temps le désir de voir un certain homme et de lui parler. « Je connaissais cet homme, dit Pierre; c'était un personnage abominable, un assassin dont la vie n'était qu'une suite de forfaits. » La résistance

qu'elle opposa à ce désir lui causa de telles douleurs qu'il lui sembla que son cœur allait se briser. Comme elle ne soupçonnait aucun mal, elle s'étonnait elle-même du désir qu'elle éprouvait de voir un homme qu'elle avait en horreur auparavant et dont la voix lui était odieuse comme Satan lui-même. A partir de ce moment, le démon se présenta chaque nuit près de son lit sous la forme de cet homme, en lui disant : « Me voici, ma bien-aimée; j'ai trouvé la porte ouverte, et je suis entré à l'insu de ton père et de ta mère; n'aie pas peur. » Puis il essayait de l'embrasser et de lui prendre les mains. Elle, croyant que c'était cet homme lui-même, retirait ses mains, se défendait de toutes ses forces, le conjurait à haute voix dans l'amertume de son cœur, et par la passion du Sauveur, de la laisser. Il lui disait : « Chère âme, je n'ai jamais aimé personne autant que toi. Si tu voulais seulement me donner un regard, je deviendrais bon; mais si tu me le refuses, je persévérerai dans le mal. Je veux faire de toi une grande dame, te donner des habits et de l'argent en abondance. Tu ne manqueras de rien; je t'emmènerai, sans que tes parents le sachent, parmi des gens considérables, et là tu seras heureuse. » Christine recueillait ses forces, se rappelant la passion du Sauveur. Le démon, voyant son silence, pleurait et se plaignait en disant : « Tu veux donc me faire mourir? Je meurs si tu n'as pas pitié de moi; car je te suis tellement attaché, qu'à cause de toi je ne puis ni manger ni boire. » Un jour enfin, comme il ne pouvait vaincre sa résistance, il s'écria : « Quand tu serais Satan lui-même, je ferai de toi ce que je veux. » Il la saisit aussitôt avec violence, de sorte qu'elle crut que c'en était fait d'elle. Dans son angoisse, elle implore le secours de

Dieu, les mains jointes et dans les termes les plus tendres. Mais ne sentant aucune consolation, elle croit que sa prière est repoussée. Cependant son persécuteur lui ôte son voile, déchire sa robe, en disant : « Puisque tu ne me donnes aucune réponse, je dirai partout que tu as consenti à mes propositions. » Elle répond : « Ni la mort ni le scandale ne me font peur ; la voix du diable me serait moins pénible à entendre que la tienne. » Là-dessus il tire un couteau, et le lui mettant sur le cœur : « Je te tue avec ce couteau, crie-t-il, si tu ne me dis pas que tu veux me suivre. — Le Seigneur est mon fiancé, dit-elle ; je lui ai donné ma foi, et je veux mourir en son nom. — Non, répond le démon ; ton père et ta mère y passeront les premiers ; je tuerai tous ceux qui demeurent dans cette maison ; mais je te garderai, toi. » Il tire son épée et se retire. Il semble de loin à Christine qu'il tue toutes les personnes de la maison ; car elle les entend pleurer l'une après l'autre comme des gens que l'on égorge. Elle entend aussi son père dire au meurtrier : « Arrête, je vais l'engager à céder à tes désirs. » — Son père vient en effet la trouver, et lui dit : « Pense, ma fille, que je n'ai jamais aimé personne autant que toi ; donne à cet homme ce qu'il te demande, afin de me sauver la vie ; tu n'en seras pas responsable devant Dieu. — Que dites-vous là, mon père ? répond-elle. Moi, abandonner Dieu, qui est mort pour nous ! Ayez courage, et mourons plutôt. » Le furieux tue le vieillard ; elle le voit baigné dans son sang, et elle entend sortir de sa poitrine le râle de la mort. Le meurtrier vient à elle ; mais elle lui prend son couteau et se l'enfonce dans le flanc, afin que, s'il veut lui faire violence, la douleur la sauve et l'empêche de donner son consentement. Tous ses membres

sont inondés de sang : le tentateur s'éloigne d'elle. On trouva l'épée, qu'il avait laissée, et Christine en défaillance. Le sang coula de sa blessure trois jours et trois nuits. Elle craignait de mourir, et était horriblement tourmentée, parce qu'elle croyait s'être donné la mort. Mais comme elle pleurait dans son lit, un beau jeune homme lui apparut, et lui dit : « Ne crains pas, je suis celui à qui tu as juré fidélité. J'ai vu couler ton sang; tu ne mourras pas de cette blessure, à cause de la foi que tu m'as gardée. » Il fit ensuite le signe de la croix sur la blessure, et le sang s'arrêta aussitôt, et la douleur disparut.

De nouvelles persécutions vinrent l'assaillir; elle fut enlevée par les cheveux dans sa chambre, et son corps frappa de la manière la plus violente contre le plafond. Une épée fut brandie sans qu'on vît personne la manier. Hilla en ayant été blessée, le père de Christine, qui avait entendu le bruit, accourut, et voyant l'épée brandie en haut au plafond, il prit une échelle pour l'atteindre; mais il reçut plusieurs blessures à la tête. Il prit une lance; et alors commença entre celle-ci et l'épée une lutte où la première fut plus souvent victorieuse. Pendant l'Avent de 1271, Christine fut fréquemment enlevée en l'air, la tête en bas. Huit jours avant Noël, ses pieds furent attachés avec des branches de saule, et elle fut lancée à travers la fenêtre par-dessus le jardin et la haie qui lui servait de clôture jusqu'à un arbre très-élevé. Puis elle y fut attachée avec les mains et les pieds, et resta ainsi une heure entière, jusqu'à ce que les siens, ne la trouvant point, se mirent à la chercher. Elle raconte elle-même ce fait dans une lettre à Pierre; et le curé, qui l'avait écrite sous sa dictée, ajoute : « Lorsque j'arrivai sur les lieux, je la trouvai pendue à l'arbre;

sa mère se lamentait près d'elle , parce qu'elle ne pouvait la délier. Tous avaient les larmes aux yeux , et nous la détachâmes de sa croix. La même chose arriva le jour de Saint-Thomas en plein midi. Elle fut jetée par la fenêtre , et attachée à un autre arbre , jusqu'à ce que nous fussions arrivés le cellérier de Brunweiler et moi , et nous la délivrâmes alors. »

Elle fut en proie en même temps à bien d'autres épreuves. Ses parents tombèrent dans l'indigence , et leur bien passa en d'autres mains. La petite maison qu'ils habitaient fut brûlée , et tomba en ruine ; et tous leurs amis moururent l'un après l'autre. Pierre vint encore , pour sa consolation , la voir une fois dans l'année 1279 , et il lui fallut faire pour cela un long voyage. Il fut singulièrement édifié de son maintien , de son air , de sa démarche et de toute sa personne ; car une grâce supérieure rayonnait de tout son être. Mais après son départ les épreuves continuèrent , et le récit des choses qu'elle eut à souffrir jusqu'à l'année 1286 , où Pierre mourut , remplit encore deux livres de ses actes. Ses souffrances prirent une autre forme. Il lui sembla pendant longtemps que les démons , au milieu de l'hiver , l'arrachaient nue de son lit , la traînaient jusqu'à une potence , dans la forêt ou ailleurs ; que là ils la faisaient comparaître devant leur tribunal , et la condamnaient à toutes les tortures imaginables. La sentence , une fois prononcée , était exécutée à l'instant même. Tantôt il lui semblait qu'elle était fendue en deux ou déchirée avec des crocs , puis qu'on lui coupait tous les membres du corps , et la tête la dernière ; tantôt il lui paraissait qu'elle était environnée de flammes , et que son corps était tout couvert d'ampoules ; qu'un cercle de fer rougi au feu était

placé sur sa tête et fixé à coups de marteau autour de ses épaules ; tantôt ses membres étaient transpercés de lances. Tantôt elle se sentait jetée deçà et delà par les démons comme une balle ; tantôt ils la précipitaient dans une chaudière pleine de soufre et de poix bouillante. D'autres fois elle se voyait traînée nue dans le village de Polhegen , poursuivie par des chiens, tournée en dérision par les habitants, qu'elle distinguait très-bien, et emmenée ainsi de lieu en lieu jusqu'au marché de Cologne, et plongée enfin dans une mare infecte.

Mais chaque nuit , lorsque son angoisse était arrivée au comble, les anges venaient la consoler, guérissaient ses plaies et ses blessures, et la ramenaient chez elle parfaitement rétablie. Les jours de fête, particulièrement pendant l'Avent et le Carême, les démons redoublaient de fureur. Chaque jour, pendant ce saint temps, leur nombre augmentait dans une progression régulière, et leur rage semblait croître dans la même proportion, et montait au comble la veille de la fête. Puis, lorsqu'ils avaient épuisé tout ce que leur suggérait leur malice, ils venaient devant elle, confessaient leur impuissance, et avouaient que chaque victoire qu'elle remportait sur eux ajoutait à leur supplice. Mais avec le jour de la fête commençait pour elle un temps de jubilation.

Ces visions étaient souvent une réalité ; et le curé parle de temps en temps des faits dont il avait été témoin dans ce genre. Ainsi elle fut un jour jetée dans un borbier loin de la maison, de sorte qu'on ne voyait paraître que le bout de son vêtement, et on la rapporta demi-morte et toute déchirée. Une autre fois, par un froid très-vif, elle fut lancée à un jet de pierre environ de sa demeure, sur

un tas de bois dans la cour du voisin, et elle y resta jusqu'à ce que la fille de la maison, l'entendant par hasard se plaindre pendant la nuit, alla la trouver et la ramena chez elle. On lui mit dans son lit des crapauds, des serpents et d'autres bêtes. La maison où elle demeurait était remplie des bruits les plus extraordinaires; les plats et les pots étaient emportés de dessus la table pendant que la famille mangeait; on entendait sonner des cloches ou des trompettes, ou bien des voix chantaient autour d'elle: « Où est ton Dieu? où sont tes fous de tonsurés? Je veux les arranger de telle sorte qu'on ne les voie plus. » Les choses continuèrent ainsi sans interruption jusqu'à l'année 1288, où il se manifesta une sorte de crise. Tous les jours, en effet, à partir de cette époque, elle nageait dans son sang, et inondait au moins deux draps. Pendant une année et demie auparavant, elle n'avait mangé que du gingembre, et tout ce qu'elle buvait semblait être changé en sang. Toutes ces épreuves cessèrent alors, et pour toujours. Elle vécut encore vingt-quatre ans, jusqu'en 1313, où elle mourut, âgée de soixante-dix ans.

Dominique
de
Jésus-Marie.

Nous trouvons des phénomènes semblables dans la vie de plusieurs autres mystiques, et particulièrement dans celle de Dominique de Jésus-Marie, de l'ordre des Carmes. Pendant qu'il était à Valence, il allait souvent prier dans deux chapelles qui étaient attenantes à l'église du couvent. Or un jour, les frères le trouvèrent, le matin de bonne heure, enterré jusqu'au cou dans l'une de ces chapelles, précisément dans un endroit où le sol était argileux et dur, de sorte qu'on ne put le tirer de là qu'avec des pioches. Une autre fois, près d'Alcala, comme il était à table avec d'autres ecclésiastiques chez le curé du lieu, péné-

traient de son regard intérieur la conscience de celui-ci, et voyant qu'elle était chargée d'un péché secret, il lui parla après le repas avec tant de force, que le curé le prit à part, le remercia et lui promit de se corriger. Mais Dominique lui annonça que s'il retombait dans son péché il mourrait aussitôt après. Le curé retomba malgré sa promesse; et au bout d'un an on fit prier Dominique de venir l'administrer. A peine fut-il entré chez le malade que celui-ci lui dit, plein de joie : « Mon Père, j'ai vu de mes yeux Notre-Seigneur crucifié, et je l'ai adoré. » Dominique, reconnaissant aussitôt son état, aperçut l'illusion dont il était victime, et lui dit que ce n'était point là une véritable apparition, mais une tromperie du malin esprit, qui voulait le perdre. Comme il lui parlait, il vit de l'autre côté du lit et en face de lui sa propre image, et entendit le fantôme dire au malade : « Les démons ont bien des manières de tromper les hommes. Sache donc que Dieu a voulu par cette apparition te fortifier et te confirmer dans sa grâce. Mais le démon, mécontent et voyant que tu as envoyé chercher Dominique, a pris lui-même sa forme, afin de chercher à te persuader que c'est le malin esprit qui t'a apparu. Mais ne te laisse pas tromper par lui. Je suis le vrai Dominique, que tu as appelé, qui t'a converti il y a un an; je suis venu te trouver par compassion pour toi, afin de te préserver de la tentation. Celui qui est là vis-à-vis, c'est le démon; ne l'écoute pas et ne crois pas à ce qu'il te dit, si tu ne veux être damné éternellement. » Dominique, indigné de cette audace, employa tous les moyens pour confondre le diable; mais celui-ci soutenait toujours qu'il était le vrai Dominique. Après une lutte assez longue, le malin esprit finit par persuader le pauvre

malade , dont l'angoisse et l'incertitude étaient extrêmes , de s'adresser à lui comme au vrai Dominique , et de repousser l'autre comme étant le démon . Ce que voyant Dominique , il se prosterna devant son lit , profondément affligé du danger où il était . Puis , prenant la main qui le repoussait , il la couvrit de ses baisers , en disant : « Je suis Dominique de Jésus-Marie , serviteur inutile et indigne de Notre-Dame du Mont-Carmel . Je ne suis pas digne de baiser cette main consacrée qui a si souvent touché mon divin Sauveur ; car je suis le plus grand de tous les pécheurs . Mais je me repens du fond du cœur de tous mes péchés , j'en demande pardon à Dieu , et j'espère l'obtenir de sa miséricorde . » Puis se tournant de nouveau vers le malade , il lui dit : « Maintenant que l'autre en fasse autant , et nous verrons qui de nous deux est le vrai Dominique . » Le prêtre , qui était instruit , accepta l'épreuve , et dit à l'apparition de prier aussi Dieu , de reconnaître ses péchés , de s'en repentir et de lui en demander pardon . Le démon frémit , et s'écria : « C'est à Dieu de se repentir ; qu'il me demande pardon à moi ; mais moi le lui demander , jamais . C'est lui qui a péché , et non moi . » Puis il disparut aussitôt . Le malade , saisi d'horreur , demanda pardon à Dominique , reçut de ses mains les sacrements , et mourut dans le Seigneur .

Une nuit que le même Dominique , répandant son âme devant Dieu , lui demandait de nouvelles souffrances , il vit sa cellule remplie de démons de formes horribles , et qui lui criaient furieux qu'ils avaient enfin obtenu de Dieu le pouvoir de se venger de lui . L'un d'eux s'appuya contre la porte pour la fermer ; d'autres furent placés en sentinelles , et leur chef s'assit sur une espèce de tribunal , et ordonna

qu'on lui amenât Dominique et que l'on fit comparaître ceux qui avaient été les témoins de ses crimes. Il s'éleva aussitôt un mélange confus de voix diverses, qui toutes l'accusaient d'injustices nombreuses qu'il avait commises à leur égard. « Faites de moi tout ce que Dieu vous permettra de faire, répondit Dominique; car mon cœur est prêt. » Ils l'accusèrent alors d'avoir un jour, en voyage, arraché quelques mûres et de les avoir mangées avec avidité; d'avoir tenté Dieu par présomption, en priant pour la santé d'un homme atteint d'une maladie mortelle; d'avoir osé dire la messe après qu'une femme éprise d'un amour criminel pour lui, avait deux fois, dans une visite qu'il faisait à un malade, mis son pied sur le sien sans qu'il lui eût témoigné son déplaisir. De nouveaux cris s'élevèrent: « Scélérat, réponds maintenant, et justifie-toi, si tu peux, de ces crimes. » Il accepte la proposition, et réfute victorieusement les accusations qu'on lui intente. Mais celui qui est assis sur le tribunal lui adresse la parole, et lui dit: « Impudent! tu oses contredire tant de témoins qui t'accablent de leurs témoignages! » Il ordonne en même temps aux bourreaux de s'emparer de lui et de le tourmenter de la manière la plus cruelle. Ceux-ci tombent sur lui comme des furies, le déchirent avec leurs dents et avec des crocs; de sorte qu'il lui semble que ses muscles, ses veines et ses nerfs sont coupés en morceaux. L'un, sous la forme d'un serpent, s'enlace autour de ses jambes et lui fait deux morsures profondes. Dominique souffre tout avec patience. Les démons, furieux de ne pouvoir le vaincre, vomissent contre lui les plus horribles blasphèmes. Indigné de leur audace, il crache sur la figure de celui qui était sur le siège, et leur présente la croix qu'il portait sur la poitrine. A l'instant

même il fut entouré d'une troupe d'anges, qui mirent en fuite les démons, le consolèrent et guérèrent ses plaies. Cependant il garda toute sa vie la cicatrice des deux blessures qu'il avait reçues aux genoux. Les autres religieux avaient entendu tout ce vacarme dans sa chambre, et trois d'entre eux étaient venus à son secours, envoyés par le prieur. Mais quoique la porte n'eût ni loquet ni serrure, ils ne purent l'ouvrir, et restèrent ainsi à genoux devant elle en priant pour lui.

Une autre fois, pendant le carnaval, comme il s'efforçait de prévenir les péchés contre la majesté divine, et de demander pardon de ceux que l'on commettait, la sainte Vierge lui apparut et lui annonça que les mauvais esprits avaient reçu pouvoir de le tourmenter pendant quinze jours; mais qu'elle ne l'abandonnerait jamais, et que, ce temps une fois passé, elle viendrait le délivrer. Fortifié par cette apparition, il se rend dans sa cellule et s'y voit bientôt assailli par des troupes de démons, qui le renversent par terre, le foulent aux pieds et lui lient les pieds et les mains. Les frères entendent le bruit; un grand nombre accourent, et le trouvent les mains et les pieds attachés par des liens invisibles; de sorte qu'on ne pouvait les délier sans lui rompre les os, et qu'il n'y avait aucun moyen de le faire bouger de place. Il resta donc sept jours dans cet état, au bout desquels la sainte Vierge lui apparut de nouveau, et lui promit qu'il serait délivré dans sept jours, une heure avant midi. Cette apparition lui donna de nouvelles forces, et l'enflamma davantage d'amour pour Dieu; mais elle augmenta aussi la fureur des démons; de sorte qu'après l'avoir dépouillé de tous ses vêtements, jusqu'à la chemise de crin qu'il portait sur le corps, ils l'arrachèrent de son

lit et le jetèrent deçà et delà comme une balle; et les frères le trouvèrent couvert de plaies et de meurtrissures. Comme l'heure annoncée approchait, le prieur resta près de lui pour voir l'issue de cette affaire, et fut témoin de l'extase où il fut plongé, et pendant laquelle ses mains et ses pieds furent déliés d'une manière merveilleuse. Une fois revenu de son ravissement, il se leva sans difficulté, et célébra le saint sacrifice avec une grande agilité devant la communauté entière, étonnée de cette merveille.

CHAPITRE XXVII

Les démons tourmentent le carme Franc sous la forme de lutins. Ils attaquent d'une manière sensible et palpable saint Pierre d'Alcantara et Sébastien del Campo. Les combats de sainte Françoise Romaine. Sainte Crescence de Kauffbeyern. La même chose arrive de nos jours à Marie de Moërl.

Les attaques des démons ont eu jusqu'ici un caractère tragique. Il y a cependant, même en ce domaine, des cas où ils se montrent moins cruels, et semblent se produire sous la forme de lutins. C'est ainsi du moins que nous les voyons apparaître dans la vie du carme Franc. Lorsqu'il priaît la nuit dans sa cellule, les bancs qui y étaient prenaient la forme d'un homme ou d'une bête. Ce qui était obscur paraissait clair tout à coup, et ce qui était clair paraissait obscur. Il en était ainsi des couleurs : l'une prenait la place de l'autre, et trompait ainsi ses yeux. S'il voulait parler à l'un des frères, la forme d'un autre lui apparaissait aussitôt. Il lui suffisait, il est vrai, de faire le signe de la croix pour dissiper l'illusion. Il arrivait souvent aussi

que des objets qui étaient sous ses yeux et à ses pieds étaient enlevés subitement et cachés dans quelque coin du couvent qu'il habitait. Lorsqu'il faisait la cuisine pour les frères, les pots, les plats, les cuillers et les autres ustensiles étaient enlevés sous ses yeux, et cachés dans des endroits où l'on avait beaucoup de peine à les retrouver. Il semblait que tout cela se faisait pour lui attirer quelque désagrément de la part de la communauté. Quelquefois, lorsqu'il allait puiser de l'eau, il lui semblait que le prier ou quelque frère l'appelait. Obéissant comme il l'était, il laissait tout là pour courir où on l'appelait; puis, quand il était de retour, il ne trouvait plus au puits les vases qu'il avait apportés, et ne voyait personne qui les eût emportés. Il faisait alors le signe de la croix, ou disait simplement : « Dieu, secourez-moi ! » et il les retrouvait aussitôt. Il s'occupait beaucoup des malades, et les soignait avec une grande charité. S'il avait besoin de quelque chose pour eux, et qu'elle fût là tout près à sa disposition, elle se cachait à ses regards, et il ne la voyait plus. Les malades la lui montraient du doigt en lui disant : « Elle est là sur cette table, sur cette chaise. » Mais lui, comme s'il eût été aveugle, ne l'apercevait point jusqu'à ce qu'il eût élevé ses pensées vers Dieu et dissipé le nuage qui était devant ses yeux. La même chose lui arrivait dans sa cellule : on lui cachait son livre de prières, son rosaire ou d'autres objets qu'il savait très-bien y être; de sorte qu'il ne les voyait point. Mais dès qu'il élevait la voix et disait : « Au nom de Jésus de Nazareth, retire-toi d'ici, misérable, je te l'ordonne, » il entendait un rire bruyant ou un grand fracas qui ébranlait sa cellule, et il trouvait dès lors sans difficulté ce qu'il cherchait. (*Speculum Carmel.*, t. II, p. 11, c. xxv.)

Il en fut de même à peu près de saint Pierre d'Alcantara, avec cette différence que chez lui l'action du démon était plus palpable. Le saint habitait une cellule très-étroite, dans laquelle il dormait un peu plus d'une heure la porte ouverte, afin qu'elle pût toujours être éclairée par la lumière du ciel. Elle était à l'entrée d'un long corridor où il passait en prière le reste de la nuit. C'était là aussi que les démons hurlaient autour de lui, lui apparaissaient sous les formes les plus horribles, et lui jetaient des pierres si grosses, que le bruit réveillait les autres frères et leur faisait croire que la maison tout entière allait s'écrouler. Le matin, ils trouvaient la cellule et le corridor remplis des pierres qu'on y avait jetées. (*Sa Vie*; Lyon, 1670, p. 26.)

S. Pierre
d'Alcantara.

On lit dans les actes du P. Sébastien del Campo, jésuite à Sassari, en Sardaigne, qu'il fut toute sa vie persécuté par les démons. Un jour, comme il était en voyage, ils firent pleuvoir sur lui des pierres qui lui causèrent de grandes douleurs, mais sans le blesser. Ils le poursuivaient jusqu'à l'autel pendant qu'il disait la messe, lui cachant son missel ou le jetant par terre, ou confondant les signets. La nuit, ceux qui demeuraient près de sa cellule entendaient dans sa chambre des bruits affreux, des chaînes, des coups, puis, au milieu de tout cela, sa voix qui disait : « Faites tout ce que Dieu vous permet, je suis prêt à tout. »

Sébastien
del Campo.

Sainte Françoise Romaine eut à supporter des épreuves terribles en ce genre. Les démons, dans sa jeunesse, la prenaient souvent par les tresses de ses cheveux, et l'entraînaient ainsi de la galerie de sa maison dans la rue; de sorte qu'elle fut contrainte de se les faire couper. Elle se vit une fois jetée sur un cadavre en putréfaction, et

St^e Fran-
çoise Ro-
maine.

roulée pendant quelque temps avec lui ; et, lorsque la vision fut évanouie, son corps et ses vêtements étaient tellement empreints de l'infection du cadavre qu'on ne put la faire disparaître, même après les avoir lavés plusieurs fois. Pendant longtemps encore, le souvenir seul de cette vision lui donnait des maux de cœur ; de sorte qu'elle pouvait à peine prendre le peu qui lui était nécessaire pour vivre. Souvent elle se voyait, sans savoir comment cela lui était arrivé, transportée dans sa maison, sur des planches ou des poutres si élevées qu'elle ne pouvait plus en descendre. D'autres fois elle se trouvait tout à coup dans des lieux fermés, où elle n'avait pu entrer que par la fenêtre. Si elle se mettait à genoux pour prier dans sa cuisine, les démons la tenaient pendant quelque temps suspendue sur des charbons allumés. Lorsqu'ils l'avaient ainsi cruellement maltraitée, ils venaient à elle comme vaincus par sa sainteté et sa constance, se prosternaient devant elle, ou mettaient leurs têtes dans son sein. Elle les repoussait avec force, et les frappait ; mais elle sentait qu'elle ne frappait que de l'air. Quelquefois ils venaient à elle sous la forme d'animaux familiers, se couchant à ses pieds, ou bien volant autour d'elle comme de blanches colombes. Si elle ne faisait pas attention à eux, ils se changeaient tout à coup en monstres féroces, en loups, en dragons, en lions qui ouvraient leurs gueules contre elle.

Un jour, comme elle se préparait à prier, et qu'elle avait plusieurs livres de prière ouverts à côté d'elle, elle aperçut un singe énorme qui les feuilletait. Comme elle n'y faisait point attention, elle vit de plus un lion qui se mit à lutter contre le singe. Accoutumée à ces sortes de choses, elle n'y prit point garde, et ne se laissa point dé-

ranger par eux. Au reste, elle voyait de cette manière non-seulement les tentations dont elle était entourée, mais encore celles des autres avec lesquels elle avait quelques rapports. Elle connaissait les artifices dont le démon se servait pour les tromper, et voyait avec peine comment ils se laissaient prendre à leurs pièges. Cette vue lui donnait ensuite de grandes inquiétudes, parce qu'elle craignait de pécher contre son prochain par jugement téméraire. Souvent le vacarme qui se faisait autour d'elle était si grand, que son mari, son fils, sa compagne Rita et ses voisins l'entendaient, et accouraient à son secours. Ils la trouvaient à genoux ou couchée par terre, se tordant ou se courbant sous les coups qui l'accablaient, et ils entendaient le bruit sans voir personne. Ils la voyaient se débattre, et entendaient les paroles que lui arrachait la douleur, sans apercevoir quoi que ce soit. Lorsque les assauts des démons avaient duré leur temps ou atteint leur mesure, l'ange qui se tenait toujours à sa droite faisait un léger signe de tête, et tout disparaissait. (*Sa Vie*, par Matteotti, vol. III, p. 1-45.) Beaucoup d'autres encore ont été soumis à ces tristes épreuves. Grégoire Lopez, cet homme si calme, n'y a pas échappé lui-même dans sa cabane solitaire en Amérique; et il avait coutume de dire qu'il s'étonnait d'avoir pu les supporter; car leur seul souvenir lui faisait dresser les cheveux sur la tête. (*Le saint Solitaire des Indes*; Cologne, 1717, p. 32.)

La vie de sainte Crescence de Kauffbeyern nous offre dans ces derniers temps un exemple frappant de ce genre de persécutions. Morte en 1744, sa vie fut soumise à un examen sévère, avant la fin du siècle précédent, à cause du procès de sa canonisation. Les faits furent confirmés

Sainte Crescence.

par ceux qui en avaient été témoins, et publiés ensuite dans les deux volumes in-folio du procès. De plus, un de ses confesseurs, le P. Ott, de la compagnie de Jésus, a écrit aussi sa vie, et l'une des sœurs du couvent où elle habitait, Gabrielle Morzin, qui a vécu six ans avec elle, a en 1748, quatre ans après sa mort, écrit ce qu'elle avait vu et appris de la sainte elle-même, ou de celles qui avaient été plus longtemps avec elle. Nous pouvons donc à l'aide de ces deux documents, qui existent encore en manuscrit dans le couvent de Kauffbeyern, être parfaitement renseignés sur la manière dont s'est développée sa vie intérieure. Voici ce que la sœur Gabrielle, à la page 234 de son manuscrit, parlant de la constance héroïque de Crescence, raconte des assauts qu'elle eut à supporter de la part des démons.

« Notre chère mère Crescence n'eut pas seulement à souffrir beaucoup extérieurement de la part des hommes, et intérieurement de la part de Dieu; mais le démon lui-même exerça d'une manière bien cruelle sa malice sur elle en lui apparaissant sous la forme des bêtes féroces les plus abominables, soit la nuit, soit le jour. Elle avait toujours caché par humilité cet affreux martyre, sans jamais rien en laisser apercevoir, jusqu'à ce qu'enfin Dieu lui-même la trahit par le moyen d'une autre sœur. Celle-ci, en effet, ayant vu un jour le démon entrer dans la cellule de Crescence, fut grandement effrayée. Elle l'avertit en tremblant, au nom de Dieu, de ne pas entrer dans sa cellule, parce qu'elle venait d'y voir entrer avant elle un homme noir d'une forme hideuse. L'humilité de Crescence s' alarma de ce que cette sœur, nommée Marie-Béatrix, avait été témoin des choses qu'elle voulait cacher. Elle la

pria instamment de n'en rien dire à personne ; mais Béatrix, loin de le lui promettre, l'engagea, au contraire, à aller déclarer la chose à la supérieure, sans quoi elle se croyait obligée de le faire elle-même. Crescence supplia Béatrix de ne rien dire. Mais celle-ci alla trouver la supérieure, et lui dit ce qu'elle avait vu ; après quoi Crescence fut obligée par obéissance de lui tout avouer. J'ai appris ces choses de notre supérieure elle-même, Marie-Jeanne.

« Le démon ne s'arrêta pas là ; mais la bonne Crescence eut encore à souffrir de lui bien d'autres tourments, des coups violents, des tentations effroyables, des images affreuses. Elle fut tantôt enlevée, tantôt frappée ou liée ; de sorte qu'elle serait morte cent fois si elle n'avait été soutenue par un secours surnaturel de Dieu. Souvent la nuit, l'esprit malin entra dans sa cellule, sous la forme d'un lion furieux, et l'en arracha d'une manière cruelle, l'emportant avec un bruit affreux le long des escaliers ; de sorte que la tête de Crescence frappait contre les degrés, et que le bruit était entendu des autres sœurs. Tout cela se faisait avec une telle rapidité que celles-ci, malgré leur empressement, ne purent jamais arriver à temps pour voir ce qui se passait ; mais quand elles étaient sur les lieux, elle avait déjà disparu avec le démon, qui l'emportait d'un lieu à l'autre, ou même hors du couvent, en la frappant et la tourmentant de mille manières. Tantôt il la déposait sur le toit du monastère ou d'une autre maison, tantôt sur une haute tour de la ville. D'autres fois il l'entraînait jusqu'à la rivière de la Warta, la posait sur le toit du pont, la menaçant à chaque instant de la jeter dans l'eau. Tantôt il l'attachait à un arbre, et la battait cruellement ; tantôt il la pendait à

ce même arbre, et se moquait d'elle avec une amère dérision. Souvent dans le monastère, il l'a serrée entre de grosses poutres, de sorte qu'elle ne pouvait ni bouger ni respirer; et plus d'une fois on l'a trouvée à demi morte, et les autres sœurs avaient beaucoup de peine à la tirer de là. Par le froid le plus aigu, il la jetait dans le ruisseau qui traverse le couvent, jusqu'à ce qu'elle fût toute trempée; puis il la jetait parmi des tas de bois couverts de neige; après quoi les mauvais esprits poussaient des éclats de rire et se moquaient d'elle, jusqu'à ce qu'enfin nos sœurs, après l'avoir longtemps cherchée, l'eussent trouvée sous la neige et le bois, couchée sur le visage et roidie par le froid.

Lorsqu'elle montait les escaliers, Satan était souvent là, et la poussait en bas de toutes ses forces; de sorte qu'elle rendait beaucoup de sang par la bouche et par le nez. Une fois, comme elle voulait aller chercher quelque chose au premier étage, le démon la prit et la jeta en bas au rez-de-chaussée avec une telle violence qu'elle se cassa deux dents et que le bruit de la chute fut entendu dans tout le couvent. Les autres sœurs accoururent aussitôt, et la trouvèrent à demi morte. Lorsqu'elle disait au réfectoire le *mea culpa*, selon l'usage de l'ordre, le démon lui frappait la tête contre le sol avec une rapidité inouïe, de sorte que les sœurs témoins de ce spectacle croyaient que sa tête allait se briser; et ceci est arrivé également d'autres fois pendant le repas, ce qui excitait à la fois et la terreur et la compassion dans l'âme de notre supérieure et des autres sœurs. Il n'est sorte de malices que le démon ne lui ait faites pendant qu'elle travaillait, ou qu'elle remplissait quelque emploi. Dans la cuisine, il lui éteignait le feu,

versait les mets quand ils étaient cuits, ou faisait d'autres choses semblables. Il lui répandit un jour un plat bouillant sur la tête, ce qui lui causa de grandes douleurs. Une autre fois, il vint la trouver dans la cuisine au moment où elle venait de préparer un mets pour les sœurs, et il le lui emporta. Crescence, sans se laisser déconcerter, et fortifiée par la grâce divine, prit une cuiller à pot, et en frappa le démon de toutes ses forces; de sorte qu'il se mit à hurler et à mugir, et s'enfuit tout confus. Crescence a souffert toutes ces choses et bien d'autres encore avec une patience et une sérénité parfaites, par amour pour Dieu. Non-seulement son zèle ne s'est jamais ralenti dans ces épreuves; mais elle en est toujours sortie plus fervente. Toujours elle a vaincu courageusement les ennemis de Dieu, et souvent elle les a mis en fuite par un simple commandement de sa part. Je tiens ces choses de notre bonne, pieuse et véridique supérieure, Marie-Jeanne Altwoggerin. » Tous les faits racontés dans ce récit ont été prouvés d'une manière authentique dans le procès de la canonisation de Crescence. Toutes ces persécutions avaient déjà commencé dès son noviciat, et avaient en grande partie pour but de la dégoûter du couvent. Elles durèrent quatre ans encore après sa profession, jusqu'à ce qu'enfin elle en fut délivrée à la suite d'un pèlerinage à Mariahilf.

Marie de Moërl a aussi, de nos jours, passé par ces épreuves terribles, que Dieu réserve quelquefois à ses élus. On ne sait pas précisément à quelle époque elles commencèrent chez elle. Ce fut probablement dans le courant de l'année 1830 ou au commencement de la suivante. Déjà en 1832 elle avait presque continuellement à en souffrir plus ou moins. Des fantômes hideux lui appa-

Marie
de Moërl.

raissaient dans sa chambre, de jour et de nuit, et même sur le chemin qui conduisait à l'église. Souvent, dans son effroi, elle se cachait sous son lit, ou était renversée par terre en plein jour au milieu de sa chambre; ou bien encore elle était prise tout à coup de convulsions violentes. D'autres fois elle s'attachait, glacée de crainte, au côté de son amie, qui ne la quittait jamais, ou au bras de son confesseur, quand il était présent. Voici sous quels traits elle nous dépeint les formes horribles qui produisaient cette impression chez elle. « Ce sont des hommes hideux qui approchent de moi, tantôt seuls, tantôt plusieurs ensemble, et menacent de m'entraîner. Quelquefois je vois parmi eux de pauvres âmes, tantôt plus ou moins noires, tantôt tout en feu, qui demandent des prières. Ces fantômes me crient : « C'en est fait de toi, tu es déjà réprouvée : tu n'as plus besoin de ton confesseur, il ne peut plus te servir de rien ; » et à chaque fois mon cœur éprouve une indicible angoisse. Quelquefois ils approchent tout près de moi, veulent me prendre la main, ou mettent ma chambre en feu, de sorte qu'il semble que tout va être brûlé. Tantôt ils me poussent à renier la foi, me mettent sur la langue des malédictions et des blasphèmes contre Dieu ou la sainte Vierge. Tantôt un chat noir s'assied sur la fenêtre, et marche dans ma chambre en plein jour. » Son confesseur entendit une fois en effet un chat filer dans sa chambre. Il prit même un balai pour le chasser, mais il ne put le trouver, ce qui amusa beaucoup Marie, qui se mit à éclater de rire en voyant qu'il croyait que c'était vraiment un chat et qu'il ne pouvait l'attraper.

Dans ces apparitions, elle était consolée par la vue d'un bel enfant, qui, dans le dénûment de tout secours exté-

rieur où elle se trouvait, se montrait à elle une croix ou un petit bouquet de fleurs ou simplement une rose à la main, et se plaçait tantôt sur son lit, tantôt sur sa table. Quand il était présent, elle se sentait soulagée, quoiqu'elle sût bien par expérience que toutes les fois qu'il se montrait c'était un indice de quelque nouvelle souffrance corporelle ou spirituelle, qui s'annonçait déjà au moment où il s'éloignait. Ces fantômes ne lui causaient pas seulement de cruelles angoisses, ils tourmentaient aussi son corps en diverses manières. Elle était souvent arrachée de son lit, quoique ordinairement elle ne pût se lever sans le secours d'un autre; et, privée de sentiment, elle se frappait la tête contre le mur et le sol de sa chambre, de sorte que l'on aurait pu croire qu'elle allait être couverte de plaies et de blessures. Mais lorsqu'elle était revenue à elle-même, elle sentait seulement des douleurs dans la tête et dans les membres. Quelquefois elle était jetée tout d'un coup sous son lit avec son drap et sa couverture, et sa tête frappait pendant près d'une heure de temps contre le sol et les planches de son lit, agitée par les crampes les plus violentes. D'autres fois les hommes qui lui apparaissaient dans ses visions l'enlevaient jusqu'à la fenêtre de sa chambre, et lui montraient en bas des jardins couverts de fleurs, des bosquets, etc. Une pente douce, large et belle conduisait sous ses pieds à ce délicieux parterre, et de là d'autres hommes l'invitaient à descendre. Elle avouait qu'elle l'aurait fait infailliblement si une force invisible ne l'eût retenue par le talon. Il fallait ordinairement dans ces cas aller chercher son confesseur pour la remettre au lit, et la rappeler à elle. Ces épreuves et d'autres semblables, où il est impossible de méconnaître l'action du démon, ne ces-

sèrent qu'au mois de juin 1833, après qu'on eut, avec la permission de l'évêque, employé les exorcismes de l'Église tout à fait en secret et sans que personne le sût.

CHAPITRE XXVIII

Comment les saints réagissent sur les esprits. Les visions de l'autre monde accompagnent toujours cette réaction. Les visions de saint Cyrille, patriarche de Jérusalem. Celles de sainte Madeleine de Pazzi et de sainte Catherine de Gênes. Ces visions produisent des rapports entre ceux qui les ont et ceux qui en sont l'objet. Françoise du Saint-Sacrement. Comment les saints prennent quelquefois sur eux les châtimens réservés aux pécheurs. Osanna de Mantoue. Liduine. Le chartreux Pierre Pétrone. Christine de Stumbèle. Christine l'Admirable. Justification de tous ces phénomènes.

Dans les phénomènes que nous avons étudiés jusqu'ici la présence des esprits se manifeste par des signes sensibles, quoique ces signes ne soient pas absolument nécessaires, et que les esprits puissent agir sans être visibles, comme nous l'avons vu en partie dans les histoires de lutins ou de revenans que nous avons racontées. Mais il n'est pas de même des phénomènes par lesquels l'homme réagit sur le monde des esprits. Il faut ici de toute nécessité qu'il voie clairement ceux qui sont l'objet de cette réaction. Dans toute action raisonnable, en effet, le but doit être aperçu. Or ici le but est caché dans les régions invisibles, et inaccessibles par conséquent à la conscience humaine dans l'état ordinaire : il ne peut donc être saisi que dans une vision extraordinaire. Si donc ailleurs celle-ci n'est qu'accessoire, elle est essentielle ici. Ces visions ont pour objet le ciel, l'enfer et le purgatoire ; or l'imagi-

nation s'est emparée de ces régions, comme nous l'avons dit plus haut, ajoutant ses ornements au fond simple et vrai que lui fournissent les visions des extatiques.

Ce fond simple et sans parure ressort d'une manière admirable dans la vision que saint Augustin attribue à saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, et qu'il nous a conservée dans sa deux cent sixième épître. Sans entrer dans aucun détail sur les lieux qu'habitent les âmes après cette vie, ni sur les supplices ou la félicité qui leur sont réservés, cette vision nous représente les peines de l'enfer comme étant les mêmes que celles du purgatoire; de sorte que la durée seule les distingue; mais les unes et les autres sont telles que nous ne saurions jamais les comprendre; et il en est ainsi des délices du paradis. De même que les joies des saints diffèrent selon le degré de sainteté, et par conséquent de connaissance de Dieu, auquel ils sont parvenus, de même aussi les supplices sont proportionnés aux péchés, de sorte que néanmoins les chrétiens souffrent beaucoup plus que les païens, parce qu'ils ont repoussé la grâce.

Nous remarquons la même simplicité dans une autre vision, racontée à saint Boniface par un frère qui, après être mort dans le monastère de l'abbesse Walburge, revint à la vie, et que le saint raconte après lui à sa sœur dans une de ses lettres. Le bon frère expose dans un récit très-naïf ce qu'il a vu après que son âme s'est séparée de son corps. Il lui sembla d'abord qu'on lui ôtait tout à coup un drap de dessus les yeux, et que tout ce qui lui avait été caché auparavant lui devenait visible : le monde avec ses diverses contrées, ses mers et ses peuples. Puis un ange resplendissant de clarté prit son âme, et l'emporta dans les

S. Cyrille.

Vision
d'un frère.

airs à travers un océan de flammes qui entoure cet univers. Son âme en fut gravement atteinte, mais enfin les flammes s'écartèrent dès que l'ange eut fait le signe de la croix. Son âme est conduite devant le siège du souverain Juge, avec les autres qui arrivaient en foule de cette vie. Alors commence une lutte terrible entre les bons esprits et les démons. Tous les péchés que chacun a commis s'avancent contre lui, et l'accusent. Les mauvais esprits s'unissent à eux, et cherchent à aggraver encore le poids de chaque péché. Mais, de l'autre côté, les vertus et les bonnes œuvres que chacun a faites en cette vie opposent leur voix à celle des péchés qu'il a commis. Elles paraissent alors bien plus grandes et bien plus brillantes qu'ici-bas. Elles plaident en faveur de l'âme éperdue, et les bons esprits confirment leur témoignage avec une merveilleuse charité. Le frère subit cette épreuve avec tous ceux qui étaient morts en même temps que lui. Il voit aussi les luttes qu'ont à essayer ceux qui vivent encore sur la terre, et en particulier Ceolred, roi des Merciens. Puis il voit dans les abîmes de la terre des sources de feu : c'est le purgatoire, où une multitude d'âmes obscures errent dans une tristesse lamentable. Au-dessus du fleuve de flammes qui en sort est un pont de bois, sur lequel passent les âmes qui reviennent du jugement. Quelques-unes passent sans broncher ; d'autres tombent dans les flammes, les unes jusqu'aux genoux, les autres jusqu'aux épaules, les autres jusque par-dessus la tête. Mais elles arrivent de l'autre côté du fleuve plus belles et plus brillantes qu'elles n'étaient lorsqu'elles y sont tombées. Sous cette source, dans les abîmes les plus profonds, est situé l'enfer, où retentissent des soupirs et des plaintes inexprimables,

parce que la miséricorde divine n'a jamais lui dans ces lieux désolés. Enfin, pour consoler son âme profondément attristée à cette vue, on lui montre le paradis, lieu d'ineffables délices, d'où s'exhalent de suaves parfums; et il aperçoit au milieu la céleste Jérusalem.

Plus tard, les visions des extatiques entrèrent davantage dans le détail des choses. La faculté purement intuitive dans l'homme approcha davantage aussi, de cette manière, du domaine de l'imagination, dont l'action devint dès lors inévitable. C'est ainsi que la légende est venue, soit du dehors, soit du dedans, se mêler à la vérité historique, de sorte qu'il est très-souvent difficile de distinguer ce qui appartient à la première de ce que la seconde a ajouté du sien. Toutefois, nous devons en ce genre accorder toujours la préférence aux visions les plus simples, où l'on aperçoit une vue plus intime et plus claire dans ces régions obscures. Telles ont été en particulier celles de Madeleine de Pazzi. Comme elle était un soir avec quelques sœurs dans le jardin, elle eut un ravissement où le purgatoire lui fut montré. On la vit pendant deux heures parcourir lentement le jardin, qui était assez grand, s'arrêter ici et là, pour considérer le supplice réservé à tel ou tel péché. Elle se tordait les mains de compassion, pâlisait, semblait ployer sous un lourd fardeau, et paraissait saisie d'une telle horreur, qu'on ne pouvait la regarder sans frémir. Lorsqu'elle fut arrivée au lieu où souffrent les prêtres, elle poussa un profond soupir, et dit : Mon Dieu! vous aussi en ce lieu; et elle marcha ainsi au milieu d'eux, soupirant à chaque pas. Ceux qui ont péché par ignorance et qui sont morts à la fleur de leur vie étaient punis moins sévèrement, et leurs anges étaient à leur côté et les consolait. Mais les hypó-

Madeleine
de Pazzi.

crites étaient cruellement tourmentés, et bien plus près de l'enfer. Les impatients et les opiniâtres semblaient chargés d'un lourd fardeau, sous lequel ils étaient près de succomber ; et on la vit incliner la tête presque jusqu'à terre en passant au milieu d'eux. Regardant de cette manière, tantôt ici, tantôt là, elle implora une fois le secours du ciel en tressaillant d'épouvante. Après quelques instants de silence elle avança plus loin, en un lieu où l'on versait du plomb fondu dans la bouche des menteurs, pendant que les avarés, qui n'ont pu se rassasier de biens sur la terre, étaient rassasiés de supplices, et que les impudiques habitaient des lieux d'où s'exhalait une odeur insupportable. Elle vit enfin ceux qui n'avaient été adonnés à aucun péché en particulier, mais qui avaient péché un peu dans tous les genres, et qui à cause de cela participaient aussi, mais à un moindre degré, aux supplices de tous les autres. Enfin elle revint à elle, après avoir prié Dieu de lui épargner à l'avenir de telles visions, parce que son âme ne pouvait en supporter l'horreur. (*Sa Vie*, part. II, ch. 7.)

Sainte
Françoise
Romaine.

Les visions de sainte Françoise Romaine sont plus détaillées encore. Le purgatoire lui parut composé de trois étages, tous remplis d'un feu clair différent du feu de l'enfer, lequel est obscur et noir. L'étage inférieur est partagé de nouveau en trois espaces. Dans l'un, dont le feu est plus pénétrant, sont les prêtres ; dans le second, où le feu est moins vif, sont le clercs, et le troisième, où les châtimens sont plus doux encore, est réservé aux laïques les plus coupables. Partout les démons se tiennent à la gauche des pauvres âmes souffrantes, et augmentent encore leurs supplices par des railleries amères, tandis que leurs bons anges sont à leur droite, occupés à les con-

soler. — Il en est ainsi des visions de Marine d'Escobar, et plus encore de sainte Brigitte, où l'on reconnaît l'influence des visions qui avaient précédé les siennes.

Afin de rendre les choses spirituelles plus accessibles à l'esprit de l'homme, toujours plus ou moins esclave des sens, il a fallu de tout temps avoir recours au langage symbolique. Or, les symboles ont cet inconvénient qu'ils finissent très-souvent par se détacher de l'idée qu'ils voient et par acquérir en quelque sorte une vie et un développement indépendant d'elle. De plus, on a senti de tout temps aussi la nécessité d'opposer à la violence des passions qui entraînent le cœur de l'homme la crainte et l'horreur du châtement. Cette intention, bonne en soi, a dû se refléter jusque dans les extases des saints, et concourir à enfanter ces peintures terribles qu'ils nous ont laissées. Mais on a plus d'une fois oublié que toute exagération se détruit elle-même. Les faibles furent découragés par là et poussés au désespoir; de sorte que l'Église dut intervenir pour réprimer ces pieux excès. Ceux-ci provoquèrent, au contraire, une réaction chez les hommes d'une trempe plus forte et plus énergique; de sorte qu'après avoir protesté pendant quelque temps contre eux par une opposition sourde, ils finirent par les rejeter hautement, et par ne plus vouloir reconnaître même les choses certaines, ou qui du moins se tenaient dans les bornes d'une juste mesure. Ainsi, en invoquant toujours par un zèle exagéré la justice divine sans faire mention de sa miséricorde, on prépara l'excès opposé de ceux qui, n'ayant égard qu'à la miséricorde, oublient tout à fait la justice. Parmi les modernes, sainte Catherine de Gènes est peut-être celle dont les visions, relativement à l'autre vie, sont les

plus dignes, les plus profondes et les plus instructives.

Dès que l'âme entre dans ces régions mystérieuses de l'autre vie, il résulte ordinairement de cet état un certain commerce plus intime entre elle et ceux qui sont l'objet de ses visions, et particulièrement ceux qui sont dans le purgatoire. Ici, en effet, le besoin de secours d'un côté, la compassion de l'autre, surtout chez les femmes, rendent ce commerce plus facile et plus fréquent. Aussi trouvons-nous dans les vies des saints une foule de récits sur la forme de ces rapports mutuels, sur ceux qui servent d'intermédiaires en ces circonstances et sur la charité des âmes dont on réclame les secours. Nous avons eu déjà occasion de citer plusieurs faits en ce genre : nous rapporterons ici comme un des plus remarquables ce qui est arrivé à Françoise du Saint-Sacrement. Elle avait hérité de son père une tendre compassion pour les âmes du purgatoire, et cette compassion avait été augmentée encore par les apparitions de sa mère et de ses sœurs, qui étaient venues après leur mort lui demander son secours, et dont les angoisses avaient fait une profonde impression sur elle. A partir de ce moment, elle ressentit un vif intérêt pour tous ceux qui se trouvaient dans la même position ; et il semble que ceux-ci connaissent ses dispositions à leur égard, car ils s'adressaient continuellement à elle. Chaque jour, à chaque heure, aussi bien le jour que la nuit, ils venaient lui demander le secours de ses prières. Des défunts de toute condition, ecclésiastiques, religieux, laïques, papes, archevêques, abbés, prêtres, moines, nobles, roturiers, les uns qui pendant leur vie avaient montré un grand zèle ou avaient pratiqué dans leur ordre de grandes pénitences, les autres qui avaient pris au contraire les

Françoise
du Saint-
Sacrement.

choses moins sérieusement ; de grands personnages qui avaient joui ici-bas d'une bonne réputation, avec d'autres qui avaient été en mauvais renom ; des hommes que l'on avait pleurés à leur mort comme pères des pauvres, avec d'autres qui étaient morts sur l'échafaud, assiégeaient la cellule de Françoise, lui racontaient leurs misères, les fautes qu'ils avaient à expier, et lui demandaient secours et conseil. Comme à leur vue elle était toujours saisie d'un tel effroi que souvent elle tombait en défaillance, afin de ménager sa sensibilité, ils ne se présentèrent plus à elle sous leur véritable forme, mais comme des ombres flottantes, jusqu'à ce qu'elle se fût accoutumée à les voir.

Les diverses conditions se distinguaient par des signes particuliers, qui indiquaient en même temps l'abus qu'on en avait fait. Les notaires avaient une plume et une écritoire, les serruriers un marteau rougi au feu, les ivrognes un verre tout brûlant ; les femmes qui avaient été vaines dans le monde traînaient derrière elles quelques misérables haillons, et leur visage, fardé autrefois, avait la couleur de la cendre. Tout cela n'était naturellement que l'expression symbolique de leur état. Lorsque Françoise était au chœur, toutes ces pauvres âmes se tenaient à l'entrée de l'église, près du bénitier, et l'attendaient avec une grande dévotion pendant le temps que duraient les Heures. L'office une fois fini, elles entraient avec elle dans sa cellule, et lui présentaient leur supplique. Lorsqu'elle était avec les sœurs ou à la récréation, elles la suivaient et lui faisaient signe de venir. C'étaient principalement aux yeux et à l'expression qu'elle reconnaissait leur état intérieur. Le jour des Morts l'affluence était bien plus grande autour

d'elle. Elle était entourée surtout des âmes qui avaient obtenu leur délivrance en ce jour, et qui venaient lui raconter confidentiellement les choses les plus secrètes. Lorsqu'elles trouvaient leur bienfaitrice endormie, elles se tenaient autour de son lit, attendant qu'elle se réveillât, pour ne point l'effrayer; mais elle ne pouvait s'empêcher d'avoir peur. Aussi, dès qu'elle voyait le soleil se coucher, elle devenait triste, dans l'attente des visites qu'elle allait recevoir. Les défunts lui donnaient une multitude de commissions, qu'elle exécutait dans les commencements avec une grande exactitude; mais comme ces relations devenaient fort incommodes pour le monastère, ses supérieurs les lui interdirent. Plusieurs venaient lui apporter des messages de la part d'autres âmes qui n'osaient pas s'adresser à elle. Aussi ressentait-elle pour toutes ces âmes une grande compassion, et faisait tout ce qu'elle pouvait pour les secourir, priant presque continuellement pour elles, faisant des communions, engageant les prêtres à dire des messes, jeûnant presque toute l'année au pain et à l'eau, se donnant la discipline des heures entières, offrant à Dieu pour elles son sommeil, ses souffrances, ses peurs, ses travaux, ses incommodités, chaque pas, en un mot, qu'elle faisait, ne se réservant rien pour elle. Aussi leur disait-elle souvent d'une manière touchante : « Chères sœurs, je resterai longtemps en purgatoire à cause de vous, car je vous ai tout donné, et n'ai rien gardé pour moi. » Elles cherchaient alors à la consoler par leurs remerciements, et en lui promettant leur secours. (*Sa Vie*, par M. de Lanuza.) Il en fut de même de Jeanne de Jésus-Marie, de Gertrude de Saint-Dominique, de Bernardine de la Croix et de Bénédicte de Brescia. Toutes ces femmes

furent comme les sœurs de charité des pauvres âmes du purgatoire.

L'intérêt que montrent ici les saints en transportant aux autres les fruits de leurs bonnes œuvres, ils peuvent le manifester également en prenant volontairement sur eux les châtimens que méritent les pécheurs. En effet, dans l'Église, la communion des saints, qui met en rapport les régions invisibles avec l'homme qui vit sur la terre, rend possibles ces secours réciproques; et comme, d'un autre côté, le dogme chrétien repose tout entier sur la substitution, ce rapport trouve encore de ce côté de nouvelles facilités. Dans l'Église, tous les éléments se pénètrent mutuellement, et agissent les uns sur les autres. C'est même là le signe distinctif de toute union organique: aussi le trouvons-nous déjà, à un degré inférieur, il est vrai, dans le corps humain, dont toutes les parties et toutes les forces sont liées par un commerce réciproque. Si quelque désordre ou quelque maladie s'y déclare, il s'établit ordinairement dans un membre particulier, qui devient comme le foyer du mal; mais tous les autres prennent part, par une sorte de compassion, à l'état de souffrance où il se trouve, et se hâtent, pour ainsi dire, de venir à son secours. Or ceci peut arriver de deux manières: ou en donnant à l'organe malade ce qui lui manque, et en produisant ainsi une crise salutaire qui rétablit l'harmonie dans l'organisme entier; ou par une substitution en vertu de laquelle un autre membre prend sur soi, pour ainsi dire, le mal de celui qui souffre, et satisfait à sa place. Dans ce dernier cas, la maladie quitte l'organe affecté, et se jette par une métastase sur un autre, substitué au premier, et qui devient alors le foyer du mal. L'action des remèdes

qui opèrent directement repose sur le premier moyen, tandis que l'action des remèdes qui opèrent d'une manière antipathique repose sur le second.

Comme l'organisme est soumis aux lois de la nécessité, cette substitution n'est pas libre non plus ; mais elle s'accomplit nécessairement par les forces vitales. Il n'en est pas ainsi de l'organisme moral, tel que les diverses sociétés humaines. Quoiqu'elles soient formées d'après le type du corps humain, elles sont gouvernées par la loi de la soumission volontaire ; il ne peut donc être question chez elles que d'une substitution volontaire aussi, en ce sens qu'un membre peut, par un acte libre de sa volonté, se substituer à un autre, et se porter caution pour lui. Or, cette caution est acceptée par la société tout entière, parce que chacun des membres qui la composent peut satisfaire également à la place des autres. Cette substitution se borne, dans la société temporelle, aux choses visibles ; mais dans l'Église elle s'étend jusqu'aux régions invisibles. Et comme, d'un autre côté, toutes les régions, sans en excepter les régions naturelles et organiques, appartiennent au royaume de Dieu, cette substitution s'étend aussi à ces dernières. Nous voyons, en effet, les saints prendre volontairement sur eux les maladies physiques de leurs frères, et c'est là le premier degré de substitution. Au second degré sont ceux qui prennent sur eux le châtement des péchés des autres.

Un grand nombre de saints se sont chargés volontairement des maladies de leur prochain : nous ne ferons que citer ici quelques faits en passant. Osanna de Mantoue s'était offerte à Dieu, afin de satisfaire à sa justice pour son père. Mais le Seigneur n'avait pas accepté son offre, parce qu'elle en serait morte ; il lui avait permis cependant plu-

sieurs fois de prendre sur elle les maladies de quelques personnes qui lui étaient chères. Ainsi, la princesse Isabelle de Mantoue était menacée de consommation, et deux Frères Prêcheurs qui allaient au synode étant exposés à contracter quelque maladie dans les contrées insalubres qu'ils devaient parcourir, elle demande avec larmes au Seigneur la permission de prendre leurs maux sur elle. Sa prière fut exaucée, et elle fut à l'instant même prise d'une fièvre violente qui la mit aux portes du tombeau. Isabelle guérit, et les deux religieux retournèrent bien portants à Rome. Elle obtint la même chose pour le margrave de Mantoue et pour plusieurs autres personnes. (*Sa Vie*, liv. 1, ch. 11.)

Devant la porte de la maison de Liduine était assise un jour une femme à qui la souffrance arrachait des larmes. La vierge, l'entendant ainsi pleurer amèrement, appela son confesseur, et lui demanda ce que c'était. Il lui répondit : « C'est une sœur qui souffre horriblement, et qui ne peut trouver de repos. » Liduine la fit venir,^f et lui dit : « Voulez-vous, ma sœur, que je vous aide dans votre affliction ? — Oh ! je le voudrais bien, répondit la pauvre femme. Mais vous êtes déjà bien assez malade vous-même ; priez seulement Dieu pour moi. » La vierge s'adressa aussitôt au Seigneur, et à l'instant même les souffrances de cette femme passèrent sur elle ; de sorte qu'elle fut horriblement tourmentée un jour et une nuit, au grand étonnement des assistants. Souvent aussi elle prit sur son corps de grandes souffrances, après les avoir demandées à Dieu, afin d'épargner à la ville où elle demeurait quelque danger ou quelque effusion de sang. (A. S., 14 avril.)

Liduine.

Nous citerons comme exemple de l'autre genre de substitution celui du chartreux Pierre Pétrone, né en 1311,

Pierre Pétrone.

mort en 1361, à Sienne. Car, premièrement, les faits sont attestés de la manière la plus authentique par des témoins oculaires, et racontés par l'un d'eux, lequel est devenu un saint lui-même à la suite des exhortations de ce saint homme, à savoir saint Colombin, fondateur des Jésuates et auteur de la vie de Pétrone. En second lieu, celui à qui Pierre s'était substitué vivait encore lorsque sa vie fut écrite; de sorte que les faits étaient très-faciles à vérifier. Quinze jours avant sa mort, le bienheureux, qui depuis si longtemps désirait de mourir, eut une vision dans laquelle le Seigneur lui apparut, et, après s'être entretenu familièrement avec lui, lui dit : « Approche plus près, Pierre, afin que tu voies tout de tes propres yeux. » — « Je fus alors, raconte-t-il lui-même, privé de l'usage de mes sens; et comme mon âme était plongée en Dieu avec toutes ses puissances, je me trouvai inondé d'une ineffable suavité : je vis toutes les armées célestes, et j'eus une connaissance claire et distincte de toutes les âmes prédestinées, mais aussi de beaucoup de celles que l'enfer renferme en ses abîmes, ou qui satisfont encore à la justice de Dieu dans le purgatoire. Chacun, quelque peu qu'il eût à souffrir, croyait qu'il souffrait plus que tous les autres; et de même que les bienheureux, dès qu'ils désirent une félicité plus grande encore, voient aussitôt leurs désirs accomplis, ainsi les réprouvés, lorsque, tournant contre eux-mêmes leur fureur, ils imaginent quelque supplice plus grand encore, voient à l'instant même s'accomplir en eux cette pensée d'une horrible manière. En contemplant le Seigneur, je vis en même temps les œuvres de tous les mortels, les plus intimes secrets de leurs cœurs. Et afin que tu reconnasses la vérité de ce que je te dis (il parlait à Joachim Élianus, un jeune homme qu'il

s'était attaché depuis longtemps et dont il avait fait son intermédiaire entre lui et le monde), je veux te révéler tous les secrets de ton propre cœur et tes œuvres les plus cachées. N'as-tu pas, depuis que je te parle, pensé à exercer telle ou telle vertu ? » Le jeune homme effrayé lui ayant avoué que c'était vrai, le bienheureux, continuant son discours, lui découvrit les pensées secrètes de plusieurs hommes, lesquelles n'étaient connues que de Dieu seul. Il le chargea ensuite de beaucoup de commissions pour telles ou telles personnes, et qu'il devait exécuter en partie avant sa mort, en partie après ; et parmi ces personnes il y en avait beaucoup qu'il n'avait jamais vues. Il devait s'adresser à celui-ci avec un visage serein et des paroles bienveillantes, prier instamment et conjurer celui-là, traiter sévèrement un troisième, et d'autres plus sévèrement encore. Pour le mettre en état de mieux remplir les commissions qu'il lui donnait auprès de ces personnes, il lui fit connaître leurs pensées les plus secrètes, et qui n'étaient connues que d'eux et de Dieu. Puis, pour exciter son zèle, il lui raconta de la vie de plusieurs hommes pieux existant alors tout ce qui pouvait l'édifier et l'inspirer. Il enflamma en même temps son cœur, en s'entretenant longuement avec lui des choses divines, et il semblait en lui parlant respirer les flammes de l'amour divin. Il lui recommanda d'exécuter ponctuellement tout ce qu'il lui avait prescrit dès que Colombin, qui était alors en voyage et dont il lui annonça d'avance le prompt retour, serait arrivé et qu'il aurait pu s'entendre avec lui.

Le jeune homme, dès que Colombin fut revenu, se hâta de remplir les commissions du bienheureux. La ville de Sienne était alors divisée par des factions tellement achar-

nées l'une contre l'autre que la discorde séparait les amis, les parents, brisait tous les liens, et que les divers partis, dans leur haine aveugle, appelaient également à leur secours l'ennemi extérieur. De là une fermentation continue, des émeutes sanglantes, des mouvements tumultueux, des changements quotidiens dans les magistratures et les emplois, d'odieuses trahisons et des haines réciproques. C'était aux chefs de ces factions que Joachim devait d'abord s'adresser; car Pierre avait, dans ses visions, vu un grand nombre de ceux qui avaient pendant leur vie causé et fomenté ces maux payer chèrement leurs fautes. La mission du disciple ne fut pas sans résultat. Plusieurs, effrayés de ses paroles, se convertirent et se réconcilièrent avec leurs ennemis; d'autres, abjurant leur orgueil et leur présomption, consentirent à faire des ouvertures de paix. Mais la mission de Joachim ne se bornait pas à ces hommes; elle s'étendait encore à d'autres qui menaient une vie criminelle et scandaleuse. Il gagna les uns par des paroles bienveillantes, effraya les autres par ses menaces. Ceux qui suivirent ses conseils s'en trouvèrent bien; mais bien mal en prit à ceux qui se montrèrent rebelles. J. André, surnommé le Taureau, recteur de l'hôpital de Sainte-Marie des Degrés, fut un de ceux-ci. Tous les avis ayant été inutiles, la mort l'enleva à l'époque qui lui avait été annoncée d'avance. L'abbesse du couvent de Sainte-Marie s'était montrée docile au commencement; mais plus tard, persuadée par de mauvais propos, elle méprisa les avertissements qui lui furent donnés. Une maladie dont Joachim l'avait menacée châtia sa résistance.

La magie et les évocations étaient alors en vogue à Sienne, et beaucoup avaient plus de confiance dans ces tromperies

de l'enfer que dans les moyens salutaires prescrits par l'Église. Joachim fut envoyé aussi à ceux qui étaient adonnés à ce crime, et ses efforts ne furent pas sans résultat. Pendant tout ce temps, le saint homme ne restait pas oisif dans sa cellule; il avait vu les dangers que courait le salut de plusieurs moines de son couvent; et, enflammé de zèle pour le bien de leur âme, il commença à les attaquer d'une manière indirecte. Comme il n'atteignait pas son but, il leur parla franchement, et leur découvrit les périls de leur conscience. Sa conduite, dans les commencements, fut bien diversement jugée. Les uns l'accusaient d'outré-passer ses pouvoirs; les autres disaient qu'il était fou, d'autres qu'il était possédé, d'autres enfin que c'était un bon esprit qui parlait par lui; mais tous, dès qu'ils s'étaient donné la peine de réfléchir et de rentrer en eux-mêmes, venaient se jeter à ses pieds, vaincus par sa bonté, lui demander sa bénédiction, et lui promettre de se convertir sérieusement.

Pierre, dans ses visions, avait vu ployer sous le faix de grandes douleurs un de ses amis encore vivant, et il avait adressé à son sujet d'ardentes prières au Seigneur; mais il avait reçu pour réponse qu'il était arrêté dans les desseins de Dieu que la justice divine devait être satisfaite, et que cet homme devait expier ses péchés par de grandes souffrances. Pierre, ayant fait part à Joachim de sa vision, celui-ci, touché de compassion pour le pauvre pécheur, supplia le saint de prier continuellement pour lui. Pierre lui répondit : « Le Seigneur veut que l'on endure, à cause de ce malheureux et pour sauver son âme, pendant soixante heures, toutes les souffrances de ce monde; veux-tu, mon fils, prendre sur toi ce martyre? Il se con-

vertira aussitôt à Dieu, et recevra de grandes lumières; et toi tu auras fait une œuvre plus grande que si tu l'avais ressuscité d'entre les morts. » Le jeune homme frémit d'épouvante à cette seule proposition. « Eh bien, lui dit Pierre, sache que j'ai pris sur moi ce martyre. A partir du moment que je vais te désigner, tu pourras voir facilement tout ce qu'il me faudra souffrir. » Lorsque le jour indiqué fut arrivé, c'était le sixième avant sa mort, Pierre se prépara par la prière à l'œuvre terrible qu'il devait accomplir. Puis il fut jeté à terre avec une grande violence, et y resta étendu comme un cadavre. Il tomba à l'instant même en défaillance et perdit toutes ses forces; son corps devint livide, son visage creux et amaigri; ses yeux s'enfoncèrent dans leur orbite, ses tempes s'affaissèrent, et sa poitrine desséchée semblait tenir à peine à la colonne vertébrale, qui ressortait au dehors. Ses mains et ses pieds furent comme brisés, de sorte qu'il ne pouvait ni remuer les pieds, ni lever les mains vers le ciel. Au milieu des supplices dont il était accablé, sa misère était si grande que personne ne pouvait lui toucher même les ongles des pieds sans que tout son corps en frémit et qu'il grinçât des dents comme si elles allaient se briser. Il ne lui était resté que la voix; encore ne pouvait-il faire entendre que quelques sons plaintifs et mourants.

« C'était pour nous, dit son biographe, un spectacle lamentable de voir ce saint homme en cet état, mort avant de mourir, et comme enseveli avant d'être mis en terre. » Ses frères étaient là consternés, ne connaissant point la cause de ce martyre; aussi croyaient-ils que c'était le démon qui le tourmentait ainsi. Joachim, Colombin et Nicolas gardaient le silence; et ce qui les désolait, c'était de ne

pouvoir soulager leur père commun ; mais du moins ils ne le quittèrent point jusqu'à ce que son martyre fût terminé. Ce vaillant guerrier combattit ainsi sans relâche pendant soixante heures ; puis il revint à lui, commença à respirer un peu, leva avec sérénité vers le ciel ses yeux, où la vie s'épanouissait de nouveau, étendit les bras, éleva les mains, et sa langue se déliant peu à peu se mit à louer le Seigneur. Après quoi il recouvra ses forces, et se trouva inondé de telles délices qu'il lui semblait qu'il était au milieu des chœurs des anges ; et il s'écriait dans sa jubilation : « Attirez-moi après vous, je suis la trace de vos parfums. »

Son désir fut exaucé ; car au bout de deux jours à peu près il tomba mortellement malade, comme il l'avait prédit. La nuit de sa mort, ses amis, Colombin, Nicolas et l'ermite Sanctus étaient réunis près de sa couche, et s'entretenaient avec lui de choses divines. Vers la seconde heure de la nuit, il fut tout à coup glorifié : son visage resplendit comme le soleil, et tout son corps fut inondé de lumière et de délices ; de sorte que ses amis s'embrassèrent dans les transports d'une sainte allégresse. Il resta trois heures en cet état. Puis, revenu à lui, il tint les yeux fermés. Aucune parole ne sortit plus de sa bouche, et il mourut vers la sixième heure de la nuit. A peine était-il mort que celui pour qui il avait souffert fut saisi d'une telle douleur ; et ressentit une telle contrition de ses péchés que, maudissant la vie criminelle qu'il avait menée, et saintement irrité contre soi-même, il fut pendant trois jours presque sans vie, tant était grande la désolation et l'amertume de son âme. A la vue de l'état où était sa conscience, il se sentit si doucement attiré vers Dieu qu'il ne trouvait aucune parole pour l'exprimer ; et il confessait que ce qu'il

éprouvait dans son intérieur était inexplicable, et qu'il n'avait jamais rien ressenti de pareil. Bientôt il acquit une merveilleuse connaissance de Dieu et des choses les plus secrètes ; c'était l'effet de la grâce que Pierre lui avait méritée par ses souffrances.

Joachim continua de remplir les commissions que le défunt lui avait données. L'une était adressée à la reine Jeanne de Naples, l'autre au pape d'Avignon, une troisième à Jean de Valois et Édouard d'Angleterre, engagés l'un contre l'autre dans une guerre désastreuse. Il avait aussi un message pour J. Boccace et Fr. Pétrarque. Le premier était alors à la fleur de son âge et dans tout l'éclat de sa renommée. Son *Décameron* avait paru, et avait bientôt été traduit dans toutes les langues. Dans ce temps où les passions étaient si vives et les esprits si impressionnables, sa légèreté avait fait d'autant plus de mal que son beau langage lui avait gagné partout une foule innombrable d'auditeurs ou de lecteurs. Joachim alla le trouver à Florence, et lui déclara qu'il venait vers lui, non de son propre mouvement, mais sur l'ordre de l'homme de Dieu de Sienne, qu'il n'avait jamais vu, il est vrai, pendant sa vie, mais qui, dans ses visions, avait connu l'état de sa conscience ; qu'alarmé des dangers que courait son âme, il l'avait envoyé pour le conjurer d'amender sa vie. Il lui dit que, par l'abus du beau talent que Dieu lui avait donné pour sa gloire, il avait déjà fait beaucoup de mal, et qu'il avait été pour les autres, non-seulement par ses paroles et ses écrits, mais encore par l'exemple de sa vie criminelle, un objet de scandale et un modèle de légèreté et de libertinage ; que le mal semé par lui se propagerait bien davantage encore s'il ne se corrigeait, et s'il ne renonçait à écrire

des livres pernicieux. Que s'il se montrait rebelle aux avertissements de l'homme de Dieu, il était chargé de lui dire que le temps n'était pas éloigné où il serait puni de son endurcissement, et que Dieu saurait mettre, bien plus promptement qu'il ne le croyait, un terme à sa vie et à ses études.

Boccace fut fortement ébranlé par ces paroles, d'autant plus que Joachim, pour accréditer sa mission, lui avait dévoilé les replis les plus cachés de son cœur. Il écrivit donc à Pétrarque, qu'il honorait comme son maître et son ami, pour lui faire part de ce qui venait de lui arriver, et lui demander conseil. La réponse du poète, lequel était alors à Padoue, nous a été heureusement conservée; elle est très-judicieuse et très-prudente. Il lui témoigne d'abord l'étonnement et la peine que lui a causés sa lettre. Il ajoute ensuite qu'il a triomphé de ces deux sentiments, et qu'il espère lui inspirer les mêmes dispositions. Puis, entrant dans le détail des choses, il le fortifie dans le dessein qu'il a d'amender sa vie, et s'efforce de toute manière de combattre en lui la crainte de la mort par des exemples du paganisme et des passages de la sainte Écriture. Pour ce qui concerne le message qu'il a reçu, il lui dit qu'il faut considérer attentivement l'âge, l'air, le regard, le maintien, les mouvements, les discours, la voix, les mœurs, etc., de celui qui le lui a apporté, et juger d'après cela de la foi qu'on doit lui accorder; que ce n'est pas la première fois que le mensonge s'est caché sous le voile de la religion. (*Epistolarum senilium* lib. I, epist. 5.) Boccace vécut encore quinze ans après cet événement et mourut en 1376, un an après Pétrarque, son maître. (A. S., 29 mai.)

Christine
de
Stumbèle.

Ce qui s'est accompli en peu de temps dans cette substitution grandiose de Pétrone s'est prolongé pendant de longues années chez Christine de Stumbèle. En effet, les luttes qu'elle supporta avec tant de constance et de générosité n'avaient pas seulement pour but d'exercer sa vertu, mais encore de racheter du purgatoire l'âme de telle ou telle personne. Ainsi, l'âme de son père lui coûta huit nuits de cruelles souffrances ; mais elle gagna en même temps l'âme d'un jeune homme. Elle combattit pendant plusieurs semaines pour racheter trois âmes qu'elle aimait, et mille autres furent le prix de la victoire qu'elle avait remportée. Elle obtint une autre fois de cette manière la conversion de sept meurtriers qu'elle avait vus dans une forêt éloignée, sur les frontières de l'Allemagne. Les luttes incessantes de cette vierge héroïque contre les puissances de l'enfer sauvèrent une foule de pauvres âmes, tandis qu'elles procuraient un accroissement de souffrances aux démons qui les tourmentaient. En supposant même qu'il y ait eu en tout cela beaucoup d'illusions, Dieu a certainement dû lui tenir compte de son courage, de sa constance et de sa bonne volonté.

Christine
l'Admirable.

Il en fut de même de Christine l'Admirable à Saint-Trond, et l'on aurait peine à croire ce que nous raconte en ce genre Cantimpré, son biographe, s'il n'invoquait comme garantie de la vérité des faits qu'il rapporte le témoignage de ceux qui les avaient vus et qui vivaient encore. Dès qu'elle fut ressuscitée dans l'église, pendant que l'on chantait pour elle l'office des morts, comme nous l'avons vu plus haut, elle commença aussitôt les pénitences pour lesquelles elle croyait que Dieu l'avait fait revenir en ce monde. Ces pénitences étaient d'une nature vraiment sin-

gulière. Ainsi elle entrait dans des fours embrasés sans être endommagée par les flammes, quoiqu'elle en ressentît les ardeurs comme tous les autres ; de sorte que la douleur lui arrachait des cris horribles. Elle tenait ses bras et ses jambes dans le feu si longtems que sans un miracle elle aurait dû être réduite en cendres. Quelquefois elle sautait dans une chaudière pleine d'eau bouillante, qui lui allait jusqu'à la poitrine ou à moitié du corps, et encore avait-elle soin d'en jeter sur les parties qui étaient libres. Elle criait alors comme une femme dans les douleurs de l'enfantement ; mais lorsqu'elle était sortie on n'apercevait sur son corps aucune trace de brûlure. En hiver, quand la Meuse était gelée, elle passait quelquefois six jours, et davantage encore, sous l'eau. Lorsqu'elle y restait trop longtems, le prêtre qui la dirigeait venait, et du rivage la conjurait au nom du Seigneur. Contrainte alors par cette évocation, elle sortait de la rivière. D'autres fois encore, pendant l'hiver, elle se tenait debout sous la roue d'un moulin ; de sorte que l'eau glacée lui tombait sur la tête ; ou bien encore, se laissant entraîner par le courant, elle se précipitait avec lui par-dessus les roues, sans en être blessée. Elle enlaçait ses mains et ses jambes autour des roues sans que ses membres en fussent disloqués. Elle montait parfois à la potence, se pendait entre les brigands, et restait ainsi deux ou trois jours. Souvent elle visitait les tombeaux des morts pour y pleurer les péchés des hommes. Quelquefois, au milieu de la nuit, elle excitait tous les chiens de Saint-Trond, se sauvait devant eux comme une bête qui s'enfuit, se laissait traîner à travers les forêts et les haies d'épines ; de sorte qu'il n'y avait aucune partie de son corps qui n'eût quelque blessure ; mais dès qu'elle en

avait lavé le sang il n'en restait plus aucune trace. Elle se jetait au milieu des ronces et des épines, de sorte que son corps tout entier était ensanglanté; et ceux qui en étaient témoins ne savaient où elle prenait le sang qu'elle avait perdu; car, outre ces pertes fréquentes, elle en perdait encore beaucoup par les veines.

Le comte Louis de Loen avait pour elle une affection sincère, et ne l'appelait jamais que sa mère. Étant tombé mortellement malade, il la fit venir et la pria de rester près de lui jusqu'à son trépas. Elle y consentit. Or comme elle était assise près de lui, il fit sortir tous ceux qui étaient présents; puis, recueillant le peu de force qui lui restait encore, il se lève, se jette à ses pieds, lui confesse tous les péchés qu'il a commis depuis l'âge de onze ans, non pour en obtenir l'absolution, puisqu'elle ne pouvait la lui donner, mais afin de l'engager à prier pour lui avec plus de ferveur. Après cela, il fait rentrer les siens dans sa chambre, exécute ce qu'elle lui conseillait de faire, et meurt. Elle prit sur elle la moitié de la peine qu'il avait méritée, parcourut tous les lieux du château où il avait péché, pleura amèrement les fautes qu'il avait commises, et on la vit souvent, pendant la nuit, passer alternativement des ardeurs les plus dévorantes au froid le plus aigu. Ce qu'elle avait été en Belgique, Angeline Tholomei, morte en 1300, le fut à Sienne pour l'Italie. Ressuscitée par son frère saint Jean-Baptiste Tholomei, elle mena, comme Christine l'Admirable, une vie extrêmement rigoureuse, et devint une des plus grandes pénitentes qu'ait eues l'Église. Sa vie tout entière se passa dans les larmes. Souvent elle se jeta dans le feu, d'où elle sortait toute noire et brûlée. D'autres fois, par le froid le plus intense, elle se jetait dans la neige, de

sorte que tous ses membres étaient roides. Elle demeurait dans des cavernes obscures ou des caves profondes, dormait sur la terre nue, et de plus elle fut affligée par les maladies les plus étranges. Après avoir mené ainsi une vie presque fabuleuse, elle mourut enfin pour la seconde fois. (Steill, *Ephem.*, 26 juin.)

Tels sont les faits les plus merveilleux et les plus instructifs que les Actes des saints nous aient conservés en ce genre. Mais, dira-t-on en lisant ces chapitres, ce sont là de dures paroles, auxquelles il est impossible de croire sans braver les lois du bon sens. On aurait raison de parler ainsi s'il s'agissait de choses renfermées dans le cercle du sens commun et de l'expérience, qui a fourni au premier les lois sur lesquelles il s'appuie. Mais les phénomènes que nous venons d'exposer dépassent ces limites. Le simple bon sens se trouvant donc trop étroit pour les comprendre, il ne peut exiger que les choses se raccourcissent en quelque sorte pour se mettre à sa portée. Il doit s'étendre, au contraire, et se proportionner à eux, en complétant par l'expérience les lois qu'il s'est faites, et en se mettant ainsi en état de saisir ce qui lui échappait auparavant. Car nier simplement les faits, c'est, ici comme ailleurs, une chose impraticable. Nous avons marché jusqu'ici pas à pas, ne posant jamais un pied en avant avant d'avoir bien affermi l'autre. Nous avons prouvé chaque fait par des témoignages irrécusables; il serait donc puéril et peu philosophique de rejeter comme incroyable l'ensemble de ces faits dans leurs dernières conséquences, après avoir été réduits à l'impossibilité de nier chacun d'eux en particulier. Si l'on rejette ces témoins, si l'on nie les faits que confirment leur témoignage, et qui, attestés par eux, se soutiennent ensuite ré-

ciproquement, c'en est fait de toute vérité historique; c'en est fait même de toute vérité naturelle et par conséquent de toute vérité philosophique. Nous ne pouvons plus croire à notre propre témoignage. Une fois que la critique s'est emparée de ces faits, et a fait son office à leur égard, il faut se résigner à les accepter tels qu'ils se présentent, et il ne s'agit plus dès lors que de savoir comment la raison doit les prendre. L'esprit moderne, disposé comme il l'est à rejeter toute influence supérieure, ne verra dans ces faits extraordinaires que l'effet de quelque désordre physique et organique, et tous ces phénomènes ne seront pour lui que les délires d'un cerveau malade. Mais il en est de l'explication des faits comme de leur acceptation. Protester d'une manière absolue contre eux, c'est nier l'expérience; les accepter aveuglément, malgré les contradictions de la raison, c'est essayer d'expliquer celles-ci d'après une loi supérieure, c'est nier également la raison elle-même. Ainsi, vouloir expliquer ces faits d'une manière purement objective, sans tenir compte d'aucune coopération subjective, soit dans le domaine spéculatif, soit dans le domaine pratique, c'est anéantir la liberté humaine. Mais essayer, au contraire, de rejeter complètement ce qu'il y a d'objectif dans ces faits, et les regarder seulement comme le jeu de l'esprit ou de l'imagination, c'est sacrifier également le monde objectif et ses lois. En effet, si des perceptions aussi claires, unies par les liens d'une conséquence rigoureuse à des actions précises et déterminées, ne sont que des rêves, rien n'empêche de regarder comme un songe la vie tout entière.

Au reste, les difficultés que soulève une telle explication la rendent complètement insoutenable. Prenons d'abord

le domaine spéculatif, et dans ce domaine prenons pour exemple ce qui est arrivé à Dominique de Jésus-Marie lorsqu'il s'est vu en face de lui-même, au lit de ce curé malade. On pourrait jusqu'à un certain point attribuer ce fait à une espèce de vertige délirant de la conscience, à un déplacement de l'axe de la personnalité, comme lorsqu'on voit deux images dans l'œil. Mais comment se fait-il que ce délire se soit communiqué aussi au curé, de telle sorte qu'il ait vu d'un côté le vrai Dominique et de l'autre le faux? Il faudrait donc qu'il eût été non-seulement fou, mais encore clairvoyant. Cette explication, en voulant échapper à la réalité du phénomène, l'idéalise et en fait un fantôme. Mais pour que cette hypothèse se soutienne, il faut que ce fantôme lui-même se réalise dans un autre. On ne fait donc que doubler la difficulté au lieu de l'écarter, sans compter que cette hypothèse est complètement réfutée par la manière judicieuse et conséquente avec laquelle ces deux hommes agissent en toute circonstance. Que si de la spéculation nous passons à la pratique et aux déterminations de la volonté faisant ceci, omettant cela, passant du mouvement au repos et du repos au mouvement, il y a des choses en effet que l'on pourra regarder comme le résultat d'un désordre dans le système nerveux ou musculaire. Ainsi, par exemple, lorsque ce même Dominique ou Christine de Stumbèle ont les mains et les pieds liés, puis déliés, on peut attribuer ce phénomène à des crampes violentes; mais lorsque nous les voyons enlevés, emportés dans l'air, il serait difficile de ne voir là que l'effet d'une cause purement subjective.

Jeanne Rodriguez de Burgos, lorsqu'elle allait le matin à la messe dans l'église des Déchaussés, était obligée de

Jeanne Rodriguez.

passer devant un puits qui ressortait de l'arc de pierre d'un vieux mur, où était fixée une grille de fer avec des tiges de fer pointues. Or très-souvent, lorsqu'elle passait, elle était entraînée vers cette grille, et on la trouvait alors les pieds enfoncés dans les pointes ; très-souvent même son corps et son visage étaient tout ensanglantés. Que pouvait-il donc y avoir en elle qui la détournât ainsi du but qu'elle voulait sérieusement atteindre, à savoir l'église où elle allait, pour la traîner ainsi sur ces pointes de fer ? C'était, dira-t-on peut-être, l'attrait magnétique du fer. Mais comment expliquer le fait suivant ? Un jour, comme elle priait dans sa chambre, elle fut traînée également sur le sol, et sa tête fut introduite entre les barreaux d'une chaise, dans un espace si étroit que son cou était serré et qu'elle fut sur le point d'étouffer. Les servantes, inquiètes de sa longue absence, l'ayant cherchée, la trouvèrent en cet état, semblable à une mourante. A leurs cris accoururent son mari et un ecclésiastique de ses amis. Tous s'efforcèrent de lui ôter la tête d'entre les barreaux où elle était prise, mais sans pouvoir y réussir. L'archevêque de Burgos avait chargé précisément cet ecclésiastique de l'avertir de tout ce qui pourrait arriver d'extraordinaire. Celui-ci le fit donc prévenir sur-le-champ. Le prélat accourut, et son cœur se brisa quand il vit Jeanne en cet état si pitoyable. Il ordonna de scier avec précaution les barreaux de la chaise qui la tenaient serrée, et elle échappa ainsi à la mort. Qu'on dise donc ce qui avait pu introduire la tête de cette femme dans un espace qui était déjà trop étroit pour son cou. Bien plus, qu'on nous dise ce qui, dans cette circonstance, a fait concorder d'une manière si merveilleuse les perceptions fausses et délirantes de cette femme et de toutes les personnes présentes

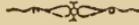
avec leur volonté et leurs actions, de sorte que les unes sont toujours en harmonie avec les autres. Le délire, s'il avait existé, n'aurait-il pas dû au contraire rompre tout lien, tout accord entre les perceptions de l'esprit et les actes de la volonté d'un côté, et de l'autre entre les divers acteurs de cette scène? Or cette confusion, ce désordre n'existe jamais. Bien plus, nous voyons dans le fait de Pierre Pétrone une autre personne prendre part à cet accord, et la démenche du pénitent produire une conversion subite en celui pour qui il fait pénitence.

Personne, il est vrai, ne regardera comme réelle cette suite de supplices qui ont martyrisé Christine de Stumbèle pendant tant d'années; personne ne croira qu'elle ait été réellement déchirée, déchiquetée, mise en morceaux. Tout cela s'est passé dans son intérieur et d'une manière psychique; de sorte qu'elle n'en a eu que le sentiment sans en avoir l'effet. La racine du mal était incontestablement dans le tempérament mélancolique qui s'était annoncé chez cette femme dès sa première jeunesse. C'est lui qui avait déterminé ces phénomènes extraordinaires, et donné à sa vie ce caractère sombre et ténébreux qui ne la quitta plus jusqu'à ce qu'une seconde crise eût plus tard produit une réaction salutaire par ces pertes de sang si considérables qui la délivrèrent pour toujours de ces fantômes horribles. C'est l'homme inférieur et nocturne en elle qui tourmentait ainsi l'homme supérieur; et cette lutte se reproduit surtout d'une manière frappante dans l'apparition de ce scélérat qui veut lui arracher l'honneur. L'homme supérieur se révolte en elle, s'oppose de toutes ses forces aux suggestions de ce monstre, et blesse dange-reusement l'homme inférieur pour sauver sa vertu. Mais

dans ce combat et dans tous les autres combats de cette sorte l'homme inférieur a-t-il lutté seul et sans aucun rapport avec les puissances de l'abîme? Et d'ailleurs, l'épée qui fit cette blessure était-elle aussi purement imaginaire? Ces autres blessures, que tant de témoins ont vues naître pour ainsi dire sous leurs yeux, n'étaient-elles aussi que l'effet de l'imagination? Était-ce simplement des convulsions qui la lançaient en l'air comme une balle, ou des crampes qui la liaient à un arbre? Est-ce elle toute seule qui a pu s'attacher les pieds avec des branches de saule, et se fixer ainsi à un arbre? Et toutes ces réalités que nous avons constatées chez d'autres; cette épée qui voyage dans une chambre et qui se bat contre la lance du père; ces pierres, cette boue, ces voix, etc., était-ce aussi de pures imaginations? A toutes ces difficultés il n'y a qu'une réponse, et c'est celle-ci : De même que dans le monde matériel la vie est soumise à l'influence de certaines forces naturelles, dont les unes sont salutaires et les autres funestes, ainsi il y a dans les régions invisibles des puissances bonnes et mauvaises, qui en certaines circonstances, s'attachant à ce qu'elles trouvent de conforme à leur nature dans les dispositions, le tempérament et l'état moral de l'homme, pénètrent plus ou moins profondément dans sa vie; et c'est à l'action de ces dernières puissances que se rattachent tous les phénomènes que nous venons d'exposer. Tel est le résultat des études auxquelles nous nous sommes livrés dans cette partie du cinquième livre de la mystique, et que nous allons continuer dans les livres suivants.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME



LIVRE V.

DU FONDEMENT HISTORIQUE, LÉGENDAIRE, PHYSIQUE ET PSYCHIQUE
DE LA MYSTIQUE INFERNALE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine du mal. Satan et son royaume. Le déluge. Le
peuple juif et le paganisme. La venue du Sauveur. Puissance
de l'Église. 1

CHAPITRE II

Développement du mauvais principe dans les hérésies anciennes
et modernes. Des trois formes du panthéisme naturaliste
dans le monde païen. Des trois formes du judaïsme dans son
développement. Le paganisme et le judaïsme, plus tard le
mahométisme armés contre la doctrine du Christ. Hérésies
des Gnostiques et des Judaïsants. Elles se confondent à la
fin avec le manichéisme, et, partant de l'Orient, inondent
l'Occident tout entier. L'émancipation de la chair. L'orgueil
enfante le sensualisme d'un côté, et le rigorisme de l'autre.
Les faux prophètes et les clairvoyants opposés aux voyants et
aux prophètes véritables. 20

CHAPITRE III.

Développement de la mystique diabolique. L'Église commence
déjà à la combattre dans la personne de saint Pierre luttant
contre Simon le Magicien. Le célèbre canon *Caput episcopi*.
Les Géludes au VIII^e siècle. Au IX^e siècle les magiciens qui
changent le temps à leur gré. Aux X^e, XI^e et XII^e, décrets
de l'Église contre la magie. Les enchantements et la vaudoi-

sie. Les sorcières commencent à paraître au commencement du XIV^e siècle. Procès du carme Adeline devant l'inquisition d'Évreux. Le *fortalitium fidei*. La bulle d'Innocent VIII. Législation des anciens empereurs et des anciens peuples germains contre la magie. Procès de magie à la cour des Mérovingiens. Des ordonnances faites plus tard par les empereurs et les rois au moyen âge. Manière de voir les Indiens du Malabar. 48

CHAPITRE IV.

De la légende diabolique. Comment elle est fondée sur la nature. Comment l'opposition de la lumière et des ténèbres ressort dans le poëme de l'Edda. La grotte des sibylles. Le pays des ombres situé sous la terre et habité par les nains. Le royaume des morts à Gottschée. Les Ases voyageant dans les airs. La fée Holda sur le mont Hørsil : la fée Abundia. Hugon chez les Francs, et Héra ou Hertha. La double marche des Ases et des Asines dans les douze nuits qui précèdent la naissance de la nouvelle année. La dame blanche et la danse des sorcières. La légende du curé de Bonneval. Vodan et l'armée des Ases. Les volcans de la Sicile.. . . . 77

CHAPITRE V.

Visions du ciel, du purgatoire et de l'enfer rapportées par la légende. La grotte de Saint-Patrice en Irlande forme le point de départ de ces légendes. La légende d'Oënus, celle de Tundal, celle de saint Fursée d'Irlande. La *Divine Comédie* du Dante. 103

CHAPITRE VI.

De la légende magique. La tentation dans le désert. Simon le Magicien. Saint Léon et le magicien Héliodore. Virgile et le fondateur de Naples. Sa légende donne naissance à celle d'Élingsor, puis à celle de la table Ronde, puis enfin au combat de la Wartburg. L'enchanteur Merlin et Malagys chez les Gals. La légende magique s'attache aux objets de la nature et de l'art, et passe à la magie noire. Le docteur Faust. . . . 117

CHAPITRE VII.

Comment l'univers a été créé. De la formation successive du

feu et de la terre, de l'air et de l'eau, du monde végétal et animal, de l'homme. L'homme centre de la création. Formation dans l'homme et développement de la nature végétale et animale, du poisson, de l'oiseau, de l'animal terrestre, de l'homme enfin. Des quatre tempéraments : lymphatique et sanguin, cholérique et mélancolique. L'homme est dans un rapport réciproque avec l'univers entier. Ce rapport a été altéré par le péché. Il existe cependant encore d'une manière exceptionnelle en certains hommes. Possession de l'homme par la nature. 142

CHAPITRE VIII.

Rapports mystiques de la vie avec le ciel et les astres. Influence des corps célestes sur les éléments par la pesanteur dans le flux et le reflux. Action du feu sur la production de la chaleur du jour et de l'année. Le magnétisme dans son mouvement quotidien, mensuel, annuel et séculaire. Comment la nature physique tout entière est dans un mouvement continu; et comment la terre se trouve ainsi en rapport tantôt avec la lune, tantôt avec le soleil. Action de ces mouvements sur le règne végétal, sur le règne animal et sur l'homme. Influence des astres sur les fièvres. Comment les astres peuvent agir aussi sur la vie par un mouvement interne et un rapport spirituel, et donner ainsi naissance à la magie et aux visions. 172

CHAPITRE IX.

Rapports mystiques avec le monde terrestre élémentaire. De la faculté de voir et de sentir les substances terrestres. De l'œil pénétrant des Zahuris. Comment la faculté de sentir réside dans le sens général de la vie inférieure. Pannet, Papponi, Acquaroni, Calamini, Beutler, etc. 198

CHAPITRE X.

Action des substances physiques en contact immédiat avec l'organisme. Essais de Kerner avec la voyante de Prevorst. Opposition électrique et magnétique. 204

CHAPITRE XI.

La rhabdomantie. Essais remarquables de Schaeffer à Ratis-

bonne. Essais de rhabdomantie faits en France dans le Dauphiné, à la fin du siècle précédent, sur Aimar. Explication de ces phénomènes par le magnétisme vital. Autres expériences sur l'action de ce magnétisme. La femme Berehata. Blaise de Valfracuria. Les deux enfants dont parle Albert le Grand. Une partie de ces influences se reflète dans les instincts des animaux. 209

CHAPITRE XII.

Rapports mystiques de l'homme avec le monde végétal. L'arbre par excellence ou l'arbre du monde dans la légende de tous les peuples. Il s'épanouit dans le froment et le vin. C'est à lui que se rattache la botanique mystique des temps anciens, dont il nous est resté encore quelques débris. Opposition entre les plantes qui excitent et celles qui calment. L'arbre de la connaissance du bien et du mal se retrouve partout. Les essais de Kerner faits sur la voyante de Prevorst avec les substances végétales donnent les mêmes résultats que ceux faits avec les minéraux. L'ancien culte des plantes et des végétaux. 236

CHAPITRE XIII.

Rapports magiques avec le règne animal. Comment l'origine des peuples agriculteurs, pasteurs et chasseurs, se rattache à la jouissance du fruit défendu. De la puissance magique de l'homme sur certains animaux, sur les serpents par exemple. Explication de ce symptôme par le traitement magnétique des animaux. Comment l'homme est dominé à son tour par ceux-ci. Phénomènes extraordinaires résultant de la morsure de la tarentule. Comment l'homme prend quelquefois la nature des animaux. Des loups-garous. Origine du culte rendu aux animaux dans l'antiquité. 257

CHAPITRE XIV.

Rapports des hommes entre eux. Rapports magiques des forces de la vie inférieure dans le royaume des morts. Des vampires. Résultat des informations juridiques sur ce point. Base des faits de cette sorte. 281

CHAPITRE XV.

Le bon œil et le mauvais œil. Faculté de donner la mort ou la

santé avec le regard. Elle se trouve particulièrement en Espagne. On la trouve encore dans certaines populations entières. 296

CHAPITRE XVI.

Le cauchemar. L'incube et le succube des anciens. Ils apparaissent encore aujourd'hui sous la même forme. Explication de ce phénomène. 305

CHAPITRE XVII.

Des rapports magnétiques. Du lien magique qui existe entre le somnambule et ceux qui sont en rapport avec lui. Marie Goffe de Rochester. De la faculté de se dédoubler. Le jeune homme de Londres cité par Morton. Comment le corps est enlevé à certaine distance. Elisabeth Wedering à Halberstadt. 310

CHAPITRE XVIII.

Rapports magiques de l'homme à l'égard de soi-même, ou du somnambulisme spontané. 326

CHAPITRE XIX.

Bases physiques de la mystique diabolique. De la seconde vue et de la vue à distance. Disposition à la seconde vue chez certains insulaires du Nord, en Islande. Les lumières dans le pays de Wales. Cette faculté se retrouve chez les Gaulois, les Germains, les Slaves et les Finnois. 341

CHAPITRE XX.

Des esprits frappeurs. Ces esprits apparaissent dès les temps les plus anciens. Des esprits qui apparaissent à Hasparius Eubedi, dans le diocèse de saint Augustin, et chez le médecin Elpide au temple de Théodoric, roi des Ostrogoths. Les faits de ce genre ne sont admis qu'après un examen attentif. Ce qui s'est passé à Salamanque, à Munchhof près de Gratz. 353

CHAPITRE XXI.

L'esprit frappeur de Tedworth. 381

CHAPITRE XXII.

L'esprit frappeur de Wesley; celui du château de Hudmühlen, de Drepano, celui de Stratford-Bow, celui d'André Welz à Dottin-

gen, celui de Callo à Mélita, celui de Saint-York, celui de la cure de Groben, etc. 396

CHAPITRE XXIII.

Transition des phénomènes naturels aux opérations des mauvais esprits. Le démon de Sigebert à Camnuz, près de Bingen. Ce qui s'est passé en 1533 à Schildach dans le Wurtemberg, à Riga en 1583, dans l'imprimerie de Labhart à Constance, à Woodstock dans l'ancien palais du roi. Ces phénomènes se rattachent quelquefois à la mort d'une personne, comme à Radwell, près de Halle. Ce qui s'est passé dans la mission d'Itatina dans l'Inde. Quelquefois tout l'effort des esprits tend à empêcher le progrès dans le bien. Ce qui s'est passé sous ce rapport à Pirza au Pérou. Parallèle dans l'Irlande protestante. 414

CHAPITRE XXIV.

L'action du démon paraît d'une manière certaine et positive. Des expériences faites à ce sujet par les directeurs de séminaires et les maîtres des novices dans les couvents. Les expériences d'Olivier Manareus, recteur à Lorette. Ce qui s'est passé à Madel en Thuringe et dans la maison du tisserand Gilbert Campbel en Écosse, en 1654. 443

CHAPITRE XXV.

Comment Dieu permet que les démons tentent les saints pour les exercer et les purifier. Les tentations des Pères du désert, et en particulier de saint Antoine. La même chose se reproduit dans les temps les plus récents. Tentations de Jean de Castillo et de Madeleine de Pazzi. 456

CHAPITRE XXVI.

Christine de Stumbèle. Dominique de Jésus-Marie. 473

CHAPITRE XXVII.

Les démons tourmentent le carme Franc sous la forme de lutins. Ils attaquent d'une manière sensible et palpable saint Pierre d'Alcantara et Sébastien del Campo. Les combats de sainte Françoise Romaine. Sainte Crescence de Kauffbeyern. La même chose arrive de nos jours à Marie de Moërl. 489

CHAPITRE XXVIII.

Comment les saints réagissent sur les esprits. Les visions de l'autre monde accompagnent toujours cette réaction. Les visions de saint Cyrille, patriarche de Jérusalem. Celles de sainte Madeleine de Pazzi et de sainte Catherine de Gênes. Ces visions produisent des rapports entre ceux qui les ont et ceux qui en sont l'objet. Françoise du Saint-Sacrement. Comment les saints prennent quelquefois sur eux les châtimens réservés aux pécheurs. Osanna de Mantoue. Liduine. Le chartreux Pierre Pétrone. Christine de Stumbèle. Christine l'Admirable. Justification de tous ces phénomènes. 500

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

LA
MYSTIQUE
DIVINE
NATURELLE ET DIABOLIQUE
PAR GÖRRES

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND
PAR M. CHARLES SAINTE-FOI

—
TOME IV
—

TROISIÈME PARTIE
LA MYSTIQUE DIABOLIQUE

~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION  
~~~~~

PARIS

LIBRAIRIE DE M^{me} V^c POUSSIELGUE-RUSAND
RUE SAINT-SÛLPICE, 23

—
1862

BV
508
66
180
t.



~~1993~~

~~Ge 684~~

v. 4



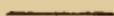
1/15-159

LA

MYSTIQUE DIABOLIQUE



LIVRE SIXIÈME



CHAPITRE PREMIER

Comment le mal physique et moral se propage. Rapport de la magie et de la possession avec la première chute. Des deux cités. Des degrés de l'ascèse diabolique.

228 386 7000ham

La révélation, l'histoire, l'étude de la nature démontrent que tous les domaines de la création visible ou invisible sont partagés, d'après un ancien symbole, en deux royaumes, celui de la lumière et celui des ténèbres, et que l'homme, placé entre les deux, a pris part aussi à cette division; de sorte que son être penche des deux côtés, et est accessible aux influences qui partent de ces deux régions opposées. Le principe de cette division appartient au monde invisible: c'est le péché, acte libre d'une intelligence créée, qui, altérant l'œuvre de Dieu, bonne à son origine, a introduit cette opposition du bien et du mal moral, laquelle, s'étendant au monde physique, s'y manifeste comme opposition du bien et du mal naturel, de l'harmonie et du désordre. L'homme, ajoutant à la connaissance du

bien qu'il avait reçue de Dieu la science du mal, et s'assimilant en quelque sorte celui-ci, par un acte extérieur, a laissé pénétrer dans son âme cette division funeste du bien et du mal moral, par suite de quoi celle du bien et du mal physique a envahi son corps. A partir de ce moment, une lutte terrible et incessante a commencé en lui. Ainsi placé entre la lumière et les ténèbres, les portant à la fois au fond de son être, il se sent poussé intérieurement, et attiré au dehors des deux côtés; car il a en lui comme un aimant, dont les deux pôles correspondent à ceux de l'aimant extérieur; et il a dans son cœur une réponse pour ces deux voix qui l'appellent. Sous le rapport moral et spirituel, il peut suivre l'un ou l'autre de ces deux attraits; car il est libre dans son for intérieur, et d'autant plus libre que le bien prédomine en lui davantage. Mais il n'en est pas ainsi du mal physique; il ne peut pas toujours s'en garantir, parce qu'il est lié de ce côté. Ce lien a commencé le jour où il a donné accès en lui au mal moral, lequel est la racine et le principe du mal physique. Sa liberté morale est d'autant plus liée qu'il donne accès davantage au mal. En commettant celui-ci il se soumet à la puissance du mal radical, de même que sa vie se trouve assujettie au mal physique.

Comment le
mal phy-
sique
se propage.

Le germe de mort qui réside en son corps est, dans ce commerce organique avec le mal physique, le lien où se rattache ce rapport de l'un à l'autre. De même aussi le principe de mort morale, le péché, est en lui le lien qui le met en rapport avec le mal radical. Le principe de vie qui anime l'organisme entier est, au contraire, le lien qui met l'homme en rapport avec la vie de la nature et toutes les influences salutaires qu'elle renferme en son sein,

tandis que le bien moral qui est en lui le rattache à tout le bien qui est autour de lui. Ce rapport du corps avec le mal physique peut avoir lieu de deux manières. Il peut venir de celui-ci par une sorte de contagion. La nature en ce cas dépose dans l'organisme le poison qu'elle couvait en son sein, comme il arrive dans les pestes et les épidémies. Ici le principe positif du rapport est en dehors de la personnalité : il n'y a donc point de faute en ce cas, mais seulement un accident; et le miasme, engendré hors de l'individu, lui est seulement communiqué. Il faut cependant pour cela qu'il ait en lui certaines dispositions qui le rendent accessible à la contagion. Or, ces dispositions peuvent être l'effet d'une faute, et rendre ainsi la conscience responsable devant Dieu; mais elles peuvent aussi exister dans l'homme sans aucune faute de sa part : elles ne lui sont point imputables alors, et la contagion est un fait indépendant de sa volonté, qui rentre dans le plan du gouvernement général de ce monde. Il peut arriver, au contraire, que ce rapport prenne son point de départ dans la personnalité même. Il n'y a plus seulement une rencontre fortuite de l'organisme et du virus contagieux; mais l'homme cherche celui-ci avec intention, ou il devient volontairement lui-même un foyer de contagion pour les autres. Dans le premier cas, il s'inocule en quelque sorte le mal qu'il trouve au dehors, tandis que dans le second il le produit en soi d'une manière positive. Là comme ici le mal est volontaire chez lui, et il est responsable des suites de son action. La moralité de celle-ci dépend du but que l'homme se propose en introduisant ou en développant le mal physique dans son corps. Il peut, en effet, comme cela arrive tous les jours dans la médecine, avoir pour

but de combattre un poison par un autre, un mal plus grand par un mal plus petit ; comme il peut aussi se proposer une fin criminelle. Lorsqu'il y a faute, le châtement est plus grand dans ce dernier cas que dans le premier, parce que le premier principe de la faute est dans la volonté même de celui qui la commet.

Comment le
mal moral
se propage.

Il en est du rapport de l'homme au mal moral comme du rapport au mal physique : il peut venir de l'homme par dedans, ou pénétrer en lui du dehors. Dans le dernier cas la cause de ce rapport est extérieure à l'homme, et il peut y être soumis d'une manière purement passive, sans concours réfléchi, et par conséquent sans aucune faute de sa part ; comme aussi ce rapport peut être l'effet de sa coopération, et par conséquent lui être imputé. Dans l'autre cas, c'est dans la volonté même qu'est le principe de ce rapport ; c'est d'elle que part l'action directe : et le mal extérieur ne fait que donner en quelque sorte son concours à l'intention coupable, et lui servir d'instrument. La faute alors se partage inégalement entre la cause principale et primitive et la cause secondaire. La possession est un rapport du premier genre. Ici, en effet, nous trouvons une puissance extérieure à la volonté, laquelle s'empare de toutes les puissances qui lui sont livrées, selon la mesure des dispositions qu'elle y trouve, les lie, les enchaîne et les possède comme sa propriété. La magie établit au contraire un rapport du second genre. Ici, en effet, l'initiative vient de la volonté humaine, qui a recours à des moyens extérieurs, afin de réaliser d'une manière plus puissante encore ses intentions coupables. Or ce qui dans le premier cas possède, et se laisse posséder au contraire dans le second, c'est le mal radical. Ce mal

n'a point en soi de raison d'être; car il n'a pas été créé de Dieu. Tout être, ayant été créé de Dieu, est bon : le mal étant donc le non-bien est par là même non-être, c'est-à-dire une pure négation. Pour qu'il acquière l'être qui lui manque, il faut qu'il s'attache à quelque chose qui l'a déjà : en d'autres termes il doit se produire dans un être personnel, qui lui communique une raison d'être, et lui donne ainsi une réalité. Le mal n'est pas, mais le mauvais existe. Celui-ci a un être positif, puisqu'il est créé de Dieu; et c'est dans cet être que le mal qui n'est rien en soi acquiert l'être et la réalité. De négation abstraite qu'il était auparavant, il devient contre-affirmation; négation de ce que Dieu affirme, affirmation de ce que Dieu nie; de sorte qu'il n'est pas simplement l'absence du bien, mais encore un effort positif contre lui.

Ce premier suppôt du mal est donc aussi son premier auteur, puisque c'est lui qui lui a donné l'être et la réalité. Ce n'est point ailleurs en effet qu'il l'a trouvé, ce n'est point d'un autre qu'il l'a reçu; mais il l'a inventé et produit : il a voulu pour ainsi dire imiter Dieu, et créer comme lui, et c'est là le chef-d'œuvre qui est sorti de ses mains. L'auteur du mal est donc un esprit; et comme tout être spirituel est un et personnel, l'auteur du mal est un et personnel par conséquent. Comme d'un autre côté il y a beaucoup de mal et beaucoup de méchants, il est le chef de ces multitudes égarées, et c'est en cette qualité qu'il s'appelle Satan. Le mal qu'il a tiré de son propre fond à l'origine, étant le produit de sa volonté, a quelque chose du péché de magie, tandis que le mal qu'il communique aux hommes par une sorte de contagion ressemble à la possession volontaire et coupable. C'est ce Satan qui,

soit en vertu du pouvoir qu'il a acquis sur la nature dégénérée, soit par la séduction, établit ces rapports intimes entre lui et ceux qu'il possède; et ce n'est là que la continuation de cette première possession qui a eu lieu lors de la chute du premier homme. C'est encore avec ce même Satan que les hommes qui sont devenus ses esclaves contractent dans le péché de magie des rapports du second genre; et le péché de magie ne fait que continuer la première chute des anges rebelles, et placer l'homme à l'égard de Satan dans le même rapport où les démons qui composent son royaume se sont mis au commencement avec lui. L'homme, en effet, par la magie, se fait, comme les anges rebelles, le sujet du diable, son aide, son instrument dans la production du mal, chacun dans les limites de sa personnalité.

Rapport de
la magie
et de la pos-
session à la
première
chute.

Ainsi la magie et la possession, ces deux ramifications de la mystique infernale, sont à l'égard de la première chute dans le même rapport que les deux branches de la mystique divine, le miracle et l'extase, à l'égard de l'œuvre de la rédemption. De même donc que le mauvais paganisme, et même en partie le meilleur, a été la continuation du péché originel, de même aussi le christianisme est comme le prolongement de l'œuvre de la rédemption. Et de même que celui-ci, toujours présent dans tous ses éléments, se continue dans la mystique divine, ainsi la première faute se continue toujours dans ce mauvais paganisme qui a su pénétrer jusqu'au fond même du christianisme, et qui ne peut trouver qu'en lui son contre-poids et son remède. Nous nous sommes déjà convaincus en partie de cette vérité dans la mystique divine. Nous y avons vu, en effet, comment tous les éléments particuliers

de la rédemption, présents au souvenir de tous les siècles, se propagent et se développent sous la forme d'une tradition vivante et sensible dans les saints mystiques et dans leurs œuvres; de sorte que, la vie tout entière du Rédempteur se prolongeant en eux, il ne reste étranger à aucune époque, et continue par eux en chacune l'œuvre qu'il a commencée d'abord dans sa propre personne. Ainsi, par exemple, le don de guérir les malades, que Notre-Seigneur a laissé comme héritage à son Église, n'a jamais cessé en celle-ci depuis le jour où il est monté au ciel; et ce que nous voyons dans les saints en ce genre n'est qu'un écoulement de cette source qui ne tarit jamais.

Il en est de même de tous les autres dons et de tous les phénomènes qui se sont produits dans la vie du Sauveur. N'avons-nous pas vu percer partout dans l'extase le sommet glorieux du Thabor? N'avons-nous pas reconnu dans ces saints élevés en l'air celui qui marchait sur les eaux; dans la stigmatisation les plaies faites sur le Calvaire? Or il n'en va pas autrement dans le royaume des ténèbres, et nous aurons à juger la mystique infernale d'après le même principe. La chute des esprits rebelles, quoiqu'elle n'ait eu lieu qu'une fois dans les régions invisibles, à un moment déterminé, ne se borne point cependant à celui-ci: ce fait primitif est devenu comme fluide avec le temps, et se prolonge jusqu'à l'époque la plus reculée. La révolte des esprits ne cesse jamais, parce que le péché, s'engendrant toujours soi-même, continue toujours d'enchaîner la liberté. Ce désordre, trouvant un conducteur dans l'élément spirituel du premier homme, s'est inoculé en lui dans le péché originel, et a infecté de sa contagion toutes les générations jusqu'à nous. Ce premier acte vit en cha-

cun de nous ; mais dans la possession il se reproduit selon toute son énergie et son extension. Notre-Seigneur, dans cet acte grandiose et universel qu'il a accompli sur le Calvaire , a délivré par un exorcisme divin le genre humain de la possession qui le retenait captif, et a laissé à son Église le pouvoir de faire pour chaque individu ce qu'il a fait pour tous les hommes en général et pour chacun en particulier. Mais dès lors aussi l'homme a pu de nouveau faire de son propre mouvement , avec une réflexion parfaite, ce qu'ont fait les esprits rebelles avant lui, et prendre part à leur révolte comme auteur et principe de son propre péché. Ainsi, par le péché de magie qui existait déjà dans le paganisme , quoiqu'il fût beaucoup moins grave alors qu'aujourd'hui , la chute des anges superbes se continue jusque dans le christianisme. Cette chute se reflète comme en un miroir, d'après les proportions humaines toutefois, dans l'ensemble de la magie, qui, se prolongeant à travers les siècles, forme comme un enfer sur la terre, de même que la possession, sous toutes ses formes et à tous ses degrés, nous apparaît comme le purgatoire ici-bas, et nous permet de jeter un regard dans l'économie de ce lieu d'expiation.

Des deux
églises
ou cités.

La création tout entière est donc partagée comme en deux églises , dont l'une renferme la source de tout bien et l'autre la source de tout mal. La première est en rapport avec tout ce qui a quelque affinité avec elle, depuis le plus haut degré du bien moral jusqu'au dernier degré de l'ordre et du bien physique. La seconde, de son côté, est en rapport avec le mal , sous quelque forme et à quelque degré qu'il se produise , depuis les plus profonds abîmes du désordre moral jusqu'au mal purement extérieur et matériel. Chacune des deux églises est de plus partagée en une église

invisible et triomphante, et une autre visible et militante. Le siège de l'église triomphante du mal est l'enfer, de même que celui de l'église triomphante du bien est le ciel; et toutes les deux ont aussi comme un purgatoire, qui participe en même temps à la nature de l'église qui triomphe et de celle qui combat. L'église militante et visible a aussi deux côtés ou deux éléments. L'un, prenant son point de départ dans le bien que Dieu a déposé dans la nature humaine ou qu'il y a ajouté par sa grâce, lutte contre le mal; l'autre au contraire, s'appuyant sur le mal que le péché a introduit en nous, combat contre le bien et s'efforce de le renverser. Ceux qui combattent contre le mal ont pour chef celui qui, Dieu et homme, invisible et visible à la fois, a fondé l'Église, visible ici-bas, invisible dans sa partie la meilleure. L'église du mal, au contraire, attend encore un chef visible; mais, jusqu'à ce qu'il vienne, elle honore comme son chef invisible l'antique dragon, qui l'a fondée lors de la chute des anges rebelles. C'est de celui-ci que part la malédiction dans les charmes et les enchantements, de même que c'est de celui-là que découle la bénédiction dans le don des miracles, des guérisons et de la science. La divinité plane au-dessus de cette lutte des deux royaumes l'un contre l'autre. Bien loin d'en être troublée, elle la domine au contraire de sa puissance et de son regard, inspirant, fortifiant, encourageant les bons, réprimant les méchants, et enfermant leur action dans de justes limites, tirant le bien des intentions les plus perverses, accomplissant toujours sa volonté, sans jamais faire violence à celle de ses créatures, et propageant ainsi son empire. Les chefs, dans ce combat, étant des êtres intelligents et personnels, et portant à cause de cela l'empreinte de la

Divinité, prennent part à la lutte de trois manières ; et leur royaume se compose aussi de trois ordres, correspondant aux trois personnes divines. D'un côté, en effet, Notre-Seigneur est la vérité, la voie et la vie ; et de l'autre, Satan est le mensonge, le chemin qui égare et le père de la mort, ou plutôt la mort elle-même. Ceux donc qui se rangent sous l'étendard de l'un ou de l'autre éprouvent l'effet de leur action sous chacun de ces trois rapports. Ce que nous avons vu dans la mystique divine va se reproduire dans la mystique infernale. Ici comme là, les phénomènes se développent dans le même ordre et par les mêmes degrés, avec cette différence que chaque série forme comme le revers et le contre-pied de l'autre. Ainsi les voies que nous avons parcourues dans les régions lumineuses de la mystique divine nous indiquent d'avance celles que nous allons parcourir dans les régions ténébreuses de la mystique infernale ; et c'est ainsi seulement qu'il nous était possible de nous retrouver dans l'obscurité et les contradictions de ce domaine, et d'arriver à un résultat positif.

De l'ascèse
diabolique.

Si les deux royaumes sont liés par un parallélisme si complet, l'initiation aux mystères des ténèbres exige donc aussi une préparation et des exercices ascétiques, comme l'introduction dans le royaume de la lumière, et il est naturel que nous commençons par étudier ceux-ci. Cette ascèse, qui tend à abaisser l'homme, doit imiter dans son mode l'ascèse qui tend à l'élever au contraire. C'est le christianisme qui nous a frayé les voies pour retourner au bien, et qui nous donne les moyens à l'aide desquels nous pouvons reconquérir les biens célestes que nous avons perdus. Mais le christianisme n'ôte point à l'homme sa liberté, et il ne peut par conséquent empêcher le mal de

préparer de son côté des liens pour se mettre en rapport avec ceux qui penchent vers lui, afin de propager par eux son royaume sur la terre. Ainsi le don de la foi, qui nous a conduits à la vérité immédiate, est un de ces liens qui attachent l'homme à Dieu. La foi s'adresse particulièrement à l'esprit, et c'est lui qu'elle met en rapport avec la vérité souveraine. Au don de la foi correspond dans la cité du diable l'incrédulité, qui conduit à la négation du fondement de la vérité, à l'affirmation du mensonge et avec elle à la superstition. L'incrédulité est donc le lien qui met en rapport les puissances supérieures du démon avec celles de l'homme. Dans l'Église du Christ, la vie inférieure de l'homme est mise en rapport avec Dieu par des moyens qui ont pour but de la fortifier, de la spiritualiser, de la purifier, afin que, réglée et disciplinée par l'ascèse chrétienne, elle puisse s'approprier la vie de Dieu lui-même, et se laisser assimiler par elle, pour entrer ainsi comme membre vivant dans l'organisme divin de son corps mystique. La cité du diable possède aussi des moyens de ce genre : elle a des poisons qui ont la faculté de stimuler, d'irriter, de décomposer pour ainsi dire les forces vitales de l'homme, à l'aide des esprits sauvages de la nature qui résident en eux, et que le souffle de Satan a rendus diaboliques pour ainsi dire.

C'est là la contre-partie des sacrements de l'Église, et en particulier du sacrement adorable de l'autel. Aussi, lorsque l'homme a rompu ce pain de l'enfer, il mange pour ainsi dire la malédiction : lorsqu'il approche de ses lèvres ce calice abominable, il s'enivre d'illusions et de songes, et boit à longs traits la colère divine. Ces poisons sont pour lui des liens, *vincula*, et mettent sa vie en rapport avec la

mort qui git au fond des régions ténébreuses. Mais pour que dans l'un et l'autre cas l'union soit consommée, il faut un troisième élément qui, se plaçant entre les deux premiers, les unisse d'une manière intime et active par la force d'en haut d'un côté, par celle d'en bas du côté opposé. C'est ce que fait dans l'Église lumineuse la sainteté, qui se développe et se perfectionne par l'exercice des vertus les plus sublimes; la sainteté qui, ajoutant à la force de l'homme la force de Dieu, unit intimement le premier au second, et l'aide à réaliser son règne sur la terre. De même aussi, du côté opposé, comme contre-partie de la sainteté, nous trouvons un état où l'homme, de propos délibéré et avec une pleine réflexion, se livre sans mesure à tous les vices et à tous les crimes, et suit tous les mauvais penchants. Dans cet état si terrible et si dangereux, la force du démon s'ajoute aussi à celle de l'homme, et, rivant la volonté de celui-ci à celle du premier, agit avec elle comme la grâce agit dans les justes; de sorte que l'homme devenu esclave de Satan fait tout ce qu'il peut pour que la volonté de celui-ci se fasse sur la terre comme en enfer, et pour que son règne avienne ici-bas.

Des degrés
de l'ascèse
diabolique.

L'une et l'autre ascèse est donc divisée en trois degrés, et il ne s'agit plus que de savoir de quel côté se tournera la volonté humaine. Sera-ce à droite ou à gauche? Sera-ce vers les voies qui montent ou vers les sentiers qui conduisent à l'abîme? Dans le premier cas, l'ascèse chrétienne dégage peu à peu la psyché liée et ensevelie dans la nuit; elle dégage la lumière que l'enivrement des sens tient captive et cachée dans le monde des illusions terrestres; elle rend à l'homme cette liberté primitive que le péché tient enchaînée, et à la vie ce ressort, cet éclat, cette énergie qu'elle

avait au commencement. Les étoiles du monde intérieur scintillent de nouveau dans son ciel : les puissances de l'âme, que le péché comprime et tient arrêtées, se remettent en mouvement, comme un fleuve que la glace tient captif recommence à couler aux premières chaleurs du printemps. Les ombres de la mort que l'homme porte en son sein se dissipent peu à peu ; au lieu de ce poids qui l'entraîne vers la terre, il se sent attiré, enlevé vers le ciel ; et à mesure que l'enfer perd de ses droits et de son pouvoir sur lui, il se rapproche davantage des régions célestes et de l'état où il a été créé à l'origine. Que si l'homme, au contraire, met le pied dans les sentiers ténébreux qui conduisent à l'abîme, le rayon de lumière que le péché originel avait laissé encore intact s'obscurcit dans le mensonge par les péchés personnels et particuliers qu'il accumule sans cesse, de sorte que la lumière, s'éteignant peu à peu en lui, est remplacée à la fin par la lueur sombre et terrible du feu de l'enfer. A mesure que le bien disparaît en son âme, sa volonté se pervertit ; une inimitié secrète s'établit entre lui et tout ce qui est bon, et Satan s'empare de lui toujours davantage. Il règne et gouverne en lui, par l'intermédiaire de tel ou tel des démons qu'il commande, selon que l'homme est esclave de tel ou tel vice en particulier ; et lorsque, méprisant la vie qu'il peut s'assimiler dans les sacrements de l'Église, il préfère manger la mort dans les poisons préparés par l'enfer, son corps, les forces et les puissances de celui-ci, les éléments qui le composent, et jusqu'à l'âme qui les anime, tout appartient au démon. Il est à lui comme un organe est au corps dont il fait partie ; il entre dans le corps mystique de Satan, et il devient un de ses membres.

Ainsi, un abîme affreux est creusé dans toutes les régions de son être, et les met en rapport avec le démon. Aussi l'homme se remplit des images de l'enfer : tous les forfaits dont la nature humaine est capable lui deviennent familiers : tous ces monstres que renferme en son sein le cœur de l'homme, et qui, dans l'état ordinaire, liés et comprimés par le bien, se cachent dans l'obscurité de la nuit, apparaissent au grand jour. Cet état lamentable augmente à mesure que l'homme, s'enfonçant davantage dans le péché, se détache plus aussi de la société des puissances supérieures. A mesure qu'il méprise davantage les voix amies qui l'avertissent, il se livre plus aussi aux puissances invisibles du royaume du mal, et aggrave le joug qui pèse sur lui. Cette région lumineuse qui survit ordinairement dans la conscience humaine à l'abus de la grâce, et dans laquelle le démon ne peut pénétrer, se rétrécit toujours plus à mesure que l'abîme devient plus profond, de sorte que les puissances de l'enfer trouvent toujours plus d'espace pour s'étendre. Les ténèbres qui obscurcissent l'esprit deviennent toujours plus profondes ; la pente qui emporte la volonté vers l'abîme devient plus rapide ; le feu qui embrase le cœur devient plus dévorant, jusqu'à ce qu'enfin, le mal étant arrivé à son comble et l'union avec le démon étant consommée, tout signe de vie disparaît, la dernière étincelle de lumière s'éteint, et les flots de l'abîme se referment pour toujours sur le malheureux réprouvé.

Après avoir suivi dans la mystique divine les traces des saints montant vers le ciel, nous ne pouvons éviter de descendre dans les abîmes de l'enfer sur les traces des réprouvés. Et puisque nous avons rassasié notre âme du spectacle ravissant que nous offre la vie des élus de Dieu, nous

ne devons pas nous laisser arrêter par l'épouvante et l'effroi qu'inspire le spectacle lamentable de la perversité humaine arrivée à son comble ; car elle aussi, de même que la vertu, doit rendre à sa manière témoignage à la vérité. Entrons donc résolûment dans ces sentiers ténébreux de l'abîme ; un rayon d'en haut nous éclairera. Nous commencerons par exposer dans ce livre l'ascèse diabolique, qui introduit l'homme dans ces régions maudites, et l'initie à ses mystères abominables.

CHAPITRE II

L'ascèse diabolique considérée dans le domaine de la vie. Opposition de cette ascèse avec l'ascèse purgative. De la division des moyens physiques propres à exciter l'organisme.

Dans la vie ordinaire, l'homme est renfermé dans un cercle où les esprits de l'autre monde ne peuvent pénétrer que rarement, et encore à la condition de se conformer jusqu'à un certain point aux lois qui le gouvernent. La vie suit son cours au dedans de ce cercle, car l'homme a reçu tout ce qui lui est nécessaire pour arriver à son but. La lutte et la peine ne lui manquent pas, il est vrai. Outre les voies qui conduisent aux régions supérieures, d'autres descendent vers l'abîme ; mais la carrière qu'il doit parcourir est devant ses yeux, et il sait ce qu'il doit faire. Si les destinées de sa vie se compliquent, la foi est là qui le rassure en lui en montrant l'heureux dénouement. Mais lorsqu'il met le pied hors de ce cercle, soit en s'élevant au-dessus de lui, soit en descendant au-dessous, il ne peut plus compter sur cette paix qui protège sa vie ; et il doit, dans ces

espaces inconnus, se confier à la garde des puissances auxquelles il s'est livré : il entre en rapport avec les esprits de l'autre monde. Ce rapport, l'homme pieux ne l'a pas cherché ; mais il le trouve par hasard, en quelque sorte, aux limites du monde ordinaire, comme la suite et le résultat de ses efforts constants vers le bien, sans l'avoir jamais désiré.

La mystique divine ne connaît donc point d'ascèse ou de préparation ayant pour but formel et déterminé de disposer l'homme à voir les esprits. Bien loin de là, elle considère avec raison comme une curiosité criminelle toute tentative pour se mettre en rapport avec eux ; et le moindre effort en ce genre, elle le condamne de prime abord, et l'attribue à la mystique infernale. Tout son effort à elle, c'est de briser la nature, d'empêcher qu'elle ne pèse trop sur l'âme, de dégager celle-ci des liens qui l'attachent au corps, de la séparer de plus en plus de la multitude des choses créées, pour l'unir plus intimement avec l'unité in-crée. Aussi les moyens dont elle se sert pour arriver à ce but sont extrêmement simples : c'est la privation, le renoncement, la séparation de tout le créé, la lutte contre la concupiscence et la volonté propre, dans toutes les directions. Le résultat qu'elle cherche et qu'elle obtient, c'est une ascension continuelle de la nature supérieure au-dessus de la nature inférieure, la victoire de la première sur la seconde, une clarté plus grande dans le regard intérieur, qui fait que l'âme, à l'aide de la lumière divine, voit des choses qu'elle n'apercevait point lorsqu'elle était enveloppée dans l'obscurité de la terre. Si elle se détache du monde visible, ce n'est point pour se mettre en un rapport sensible avec les puissances de l'autre monde. Elle

marche donc avec précaution dans ces espaces inconnus, sachant bien que de grands dangers la menacent de tout côté. La rétine a été donnée à l'œil corporel afin que, fermant la pupille, elle puisse le protéger contre l'afflux trop considérable de la lumière physique; ainsi Dieu a donné à l'œil spirituel de l'homme une certaine modestie et timidité à l'égard de la lumière supérieure; de sorte que de temps en temps il se ferme, afin de contempler intérieurement, dans le sanctuaire de l'âme, celui qu'il cherche uniquement dans toutes ses voies, et qui est le seul objet de ses désirs.

Mais il en est autrement de la mystique et de l'ascèse infernale. Celui qui s'y livre n'a point pour dernier but de s'élever au-dessus de tout le créé, de ne se laisser dominer par aucune créature, comme aussi de n'en dominer aucune : sa fin suprême, au contraire, ne dépasse point le cercle des choses créées. Mais le monde où elles se trouvent renfermées est trop étroit pour son orgueil, et trop borné pour son audace; il voudrait pénétrer dans les régions supérieures, évoquer les esprits, assujettir à son orgueil des puissances plus fortes que lui, ou se livrer à elles et devenir leur esclave, afin de pouvoir commander sur la terre au nom de celui qu'il s'est choisi pour chef; car peu lui importe de servir l'enfer, s'il peut par là se faire servir sur la terre. Pour conjurer les esprits, ou pour être en quelque sorte conjuré par eux, il faut les voir. Aussi tout l'effort de ceux qui s'engagent en ces voies, c'est de forcer l'entrée qui conduit aux royaumes invisibles. Le but de l'ascèse infernale, de toutes ses initiations et de tous ses mystères, c'est de conduire l'homme dans les régions ténébreuses de l'abîme. Nous trouvons, sous ce rapport, une opposition

manifeste entre la mystique divine et la mystique infernale. Ce qu'aime l'une, l'autre le hait; ce que l'une cherche, l'autre le fuit avec horreur. Ce que la première trouve par hasard sur son chemin, comme une chose accessoire, ce qu'elle accepte avec inquiétude et timidité, l'autre le regarde comme son affaire principale, et le recherche avec une audace criminelle. Aussi dans l'ascèse diabolique ne peut-il être question de privations pour elle qu'autant que celles-ci peuvent mener au but qu'elle cherche; mais comme vertu elle en a horreur, et cherche par tous les moyens de se les épargner, afin d'y substituer l'abondance et la satisfaction de tous les désirs.

Le renoncement lui est également antipathique : elle ne renonce qu'au bien supérieur et spirituel, afin de s'assurer par là la possession des biens inférieurs qu'elle convoite. Partout elle écarte d'elle les influences salutaires qui pourraient la troubler, et combat tout ce qui essaie de s'interposer entre elle et les puissances auxquelles elle s'est livrée. Elle recherche tout ce que la mystique divine évite avec soin, abusant des puissances et des éléments de la nature, dont la bonté divine nous permet de disposer afin d'entretenir notre vie : elle les pousse au delà de leurs véritables limites, et leur demandent plus qu'elles ne peuvent et qu'elles ne doivent donner. Elle développe par des moyens artificiels leur vertu primitive, et leur fait produire des effets inaccoutumés. Au lieu de nourrir, d'apaiser et de rafraîchir la vie, ces éléments décomposés, altérés, agissent d'une manière funeste sur tel ou tel organe du corps humain; et de là, envahissant la vie tout entière, ils y reproduisent leur propre division, et la bouleversent de fond en comble. Le résultat de cette action, c'est de polariser

plus fortement encore la vie et l'organisme. Le désordre se communique d'un organe à l'autre, et parcourt ainsi tout le système ganglionnaire, jusqu'à ce qu'il atteigne le centre de la vie, le *sensorium commune* de cette région. Celui-ci irrité, développé outre mesure par l'action de ces excitants, acquiert une concentration et avec celle-ci une intensité et une extension plus grandes. Il pénètre plus loin et plus avant. Les sens prennent part aussi de leur côté à ce développement, et apportent du dehors des matériaux plus abondants. L'âme, de cette manière, trouve accès dans des régions qui lui étaient auparavant fermées; elle atteint et voit plus loin; en un mot elle devient clairvoyante; et c'est là le but que se propose l'ascèse diabolique. La clairvoyance ouvre les régions invisibles; puis, jetant un regard en arrière sur le chemin qu'elle a parcouru, elle multiplie ainsi, en multipliant ses expériences, les moyens qui servent à la produire.

Ces moyens se distinguent d'après les organes auxquels ils s'adressent. Ces organes peuvent être ou ceux qui servent à la circulation, ou ceux du mouvement, ou ceux des sens. Au rang le plus intime sont placés les moyens qui agissent sur le sang et les ganglions inférieurs; ce sont aussi les plus matériels. Ils peuvent se diviser en trois classes, correspondant aux trois issues par lesquelles la vie inférieure est accessible aux influences du dehors. En effet, celle-ci comprend les organes de la respiration, qui reçoivent les exhalaisons, les vapeurs, en un mot tous les éléments éthérés du dehors. La mystique diabolique agit sur ces organes par le moyen des exhalaisons, des vapeurs, des fumigations, etc. Après les organes de la respiration vient la peau extérieure qui recouvre tout le corps. Celle-ci

Des moyens
physiques
propres
à exciter
l'organisme.

est accessible à toutes les influences du dehors, surtout lorsqu'elle a été préparée par des frictions ou le massage, et que tous ses pores se trouvent ouverts. C'est donc par les frictions et par les onguents que la mystique infernale cherche à produire dans le système cutané une irritation favorable au développement des phénomènes qu'elle veut produire. Enfin, après la peau extérieure vient la peau intérieure qui s'étend du gosier à travers tout le canal intestinal. C'est sous la forme liquide que les moyens irritants inventés par la mystique diabolique agissent sur ce système.

La première de ces formes est la plus pénétrante et la plus rapide dans son action, à cause de la volatilité des agents dont elle se sert, et de la grande mobilité du système pulmonaire. On l'employait de préférence dans toutes les circonstances où l'effet devait être prompt, quoique passager, comme dans les irritations, par exemple. Au reste, cette forme était déjà indiquée par la nature; car le siège de la Pythie était, on le sait, placé au-dessus des vapeurs qu'exhalaien les cavités du Parnasse; et les Scythes, lorsque, d'après le témoignage d'Hérodote, liv. IV, 75, ils s'enivraient avec les vapeurs de la semence d'une certaine espèce de chanvre qu'ils répandaient sur des pierres embrasées, ne faisaient en cela qu'imiter la nature. Le discredit de certaines localités tenait à des circonstances et à des particularités de ce genre; et des expériences récentes ont prouvé que les récits de l'antiquité sur ce point ne sont pas toujours une pure fable. Ainsi, elle raconte que personne ne pouvait dormir dans l'île d'Aer, située dans le golfe de Lesbos et consacrée à Neptune, parce qu'on y était inquiété par des apparitions nocturnes. Or, dans ces

derniers temps, Sandys allant de Venise à Constantinople, son vaisseau aborda dans ce golfe, près de cette île, sous une fente de rocher appelée Golfo Calone; et il se trouva que tous ceux qui l'accompagnaient, sans en excepter un seul, furent troublés dans leur sommeil par des songes terribles, et que tous ceux qui montaient la garde prétendirent qu'ils avaient vu le diable. Ils furent tellement effrayés qu'ils partirent à minuit et quittèrent ces lieux inhospitaliers. (*Purchas Pilgrimm*, tome II, livre VIII, c. 8.)

Les breuvages enchantés avaient aussi une action très-puissante à cause du voisinage du foyer des nerfs; mais cette action était aussi, à cause de cela, rapide et passagère, tandis que les onguents répandus sur toute la surface de la peau, moins sensible sous ce rapport que les autres parties du corps, et pénétrant dans l'organisme par les extrémités des nerfs qui aboutissent à celle-ci, produisaient un effet plus lent, plus doux, mais aussi plus durable. Les onguents sont donc, avec les breuvages magiques, les moyens employés le plus fréquemment dans la magie; et elle n'a recours que dans certaines circonstances particulières aux fumigations, aux exhalaisons et aux vapeurs.

La seconde classe des moyens employés par la magie s'adresse aux diverses parties du système moteur. Elle comprend les différentes manipulations qui se rattachent aux bras et aux mains, et les mouvements cadencés de toutes les sortes de danses. Quant à ces manipulations, le magnétisme animal en a fait connaître assez dans ces derniers temps la signification et la valeur. Si c'est un principe en chimie que les corps n'agissent qu'autant qu'ils sont fluides, c'est un principe non moins certain en physique qu'ils n'agissent qu'autant qu'ils sont mis en

mouvement. En faisant donc la part de toutes les illusions, de toutes les duperies qui peuvent avoir eu lieu dans ce domaine, il reste incontestable que c'est par le mouvement que le système moyen de l'organisme est principalement excité, et que l'on peut mettre en rapport et enchaîner en quelque sorte par un lien commun le système moteur de plusieurs individus. Le fer frotté avec l'aimant subit une sorte d'ascèse physique, perd sa rudesse et sa résistance, et entre dans la sphère d'action du magnétisme de la terre. Les passes magnétiques produisent un effet du même genre entre deux individus, chez l'un desquels, soit à la suite de quelque maladie, soit par quelque autre moyen, la vie est devenue comme polarisée. Elles établissent entre eux des rapports tellement intimes que dans les cas où l'action est positive le somnambule ne semble plus qu'un instrument entre les mains de son magnétiseur éveillé, tandis que dans les cas où l'action est négative le magnétiseur est dominé et gouverné par le somnambule.

Ici ce sont les bras et les mains qui servent de conducteur au fluide magnétique ; mais d'autres fois, comme dans la danse, ce sont les jambes et les pieds qui, tournés vers la terre, cette base commune, ce support de toute vie organique, indiquent un assujettissement plus complet de l'homme à la nature et à la vie inférieure, tandis que les manipulations et les mouvements des bras semblent signifier, au contraire, une union plus haute et plus libre. On sait que la danse, partout où elle a su conserver encore son ancienne signification, ne fait que manifester au dehors les affections cachées au fond de l'âme. Il s'en échappe en quelque sorte un courant magnétique qui enlace les danseurs, les emporte dans des tourbillons toujours

plus étroits, et les lie par les rapports les plus intimes. Elle excite, elle étend, elle soulève comme dans une tempête toutes les régions de la vie, exalte les danseurs, les enchaîne par le charme de l'affection particulière qu'expriment ces mouvements cadencés; elle doit donc être considérée comme un des moyens magiques les plus puissants et les plus efficaces.

La troisième classe comprend tout ce qui s'adresse aux sens, et pénètre par eux jusqu'à l'homme intérieur. Il n'est pas un sens, en effet, qui ne puisse être soumis à l'action de la magie. On connaît depuis longtemps l'effet magique des odeurs; et l'enivrement que produisent dans l'œil la lumière, les couleurs et les images agencées avec art, est semblable à l'ivresse que le vin produit dans les systèmes nerveux inférieurs. Mais de tous ces moyens le plus puissant est le souffle, et dans le souffle le son et la parole, de même que tous les sons extérieurs qui frappent l'air. Chaque élément a sa voix qui lui est propre, et son nom pour ainsi dire; de sorte que, si vous l'appellez par ce nom, il vous répondra. Lorsque le feu lutte avec la terre dans les abîmes souterrains, on entend ses mugissements sortir du gouffre béant où il se débat. L'eau murmure et bruit dans le ruisseau qui coule à travers la prairie; elle mugit lorsque, furieuse, elle vient se briser avec fracas contre le rocher, tandis que l'air nous épouvante par les roulements du tonnerre. Chaque animal sur la terre a sa voix, dont les modifications expriment les diverses impressions qu'il ressent. Chaque affection qui soulève la poitrine de l'homme a aussi son ton particulier. Or, de même que chaque pensée, après s'être exprimée dans les voyelles et les consonnes qui lui correspondent, se reproduit dans l'oreille de celui qui

écoute; ainsi chaque affection, depuis la plus profonde jusqu'à la plus élevée, après s'être manifestée au dehors dans le ton qui lui est propre, dépose en quelque sorte dans l'âme de l'auditeur le corps extérieur dont elle s'est revêtue; et celui-ci, éveillant la même affection qui lui a donné naissance, se cherche une âme à son tour. La musique n'est donc pas seulement un excitant, mais elle est encore un lien des esprits; car chaque mélodie porte renfermées en soi toutes les harmonies, que l'art ne fait que détacher et produire au jour. Ce qui est vrai des sons cadencés et soumis au rythme peut s'appliquer aussi à la parole articulée. Par elle le souffle vivant de l'homme jaillit de la poitrine; par elle s'accomplit une sorte de transfusion des pensées d'un esprit à l'autre. Déjà, dans la vie ordinaire, le bien et le mal se communiquent de cette sorte, et souvent une parole juste, dite avec son véritable accent, produit des effets surprenants et magiques. Il n'est donc pas étonnant que la magie ait recours à certaines formules ou à certaines évocations pour agir sur les natures déjà préparées à recevoir son action. Tous ces moyens aussi ont été employés; et dès que l'homme a découvert leur efficacité, il a cherché et trouvé la manière de les réunir tous, afin de produire un effet complet et vraiment grandiose. C'est dans les initiations surtout que l'on a cherché à atteindre ce but, et c'est d'elles que nous allons parler dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III

Les initiations dans le paganisme. Les anciens mystères, bons et honnêtes à l'origine, n'ont pas tardé à dégénérer. On en trouve encore des restes dans les forêts de l'Amérique, chez les Virginiens, les Caraïbes, les Moxes, les Mexicains, les Péruviens; puis au nord de l'Asie, dans le pays des Jakutes; chez les Finnois et les Lapons.

Les cérémonies dont se servait l'antiquité pour initier les adeptes aux mystères les plus sublimes du culte de la nature, ont été célèbres de tout temps, et le manque de donnée sur cet objet si intéressant a provoqué toujours l'attention des savants, et donné lieu à des études nombreuses et profondes. Nous en savons assez toutefois pour être convaincus que ces cérémonies consistaient dans l'emploi simultané de tous les moyens magiques dont nous venons de parler; et ceci s'applique au paganisme tout entier, au meilleur comme au plus mauvais. Dans l'antiquité, le froment et le vin étaient considérés comme le principe de toute vie. L'agriculture et la culture de la vigne étaient donc les deux formes du culte de la nature : l'une sobre, réfléchie; l'autre enthousiaste, échevelée. De là est venu aussi un partage semblable de la vie dans toutes ses fonctions. Les initiations devaient donc avoir, en vertu du même principe, un double caractère, lequel devait se révéler au dehors dans leurs symboles. Les uns, en effet, ont emprunté leur symbolique au froment caché dans les entrailles de la terre, les autres au raisin qui mûrit sous les rayons du soleil. Là le grain de froment déposé dans la terre s'arrache peu à peu, en vertu de l'énergie qui lui est propre, aux puissances ténébreuses qui le retiennent captif; mais ce n'est qu'après être mort lui-même qu'il peut

entrer dans une vie nouvelle. Il en doit être ainsi du néophyte qui veut être initié aux mystères. L'homme supérieur en lui doit s'arracher par une lutte constante et réfléchie aux puissances de l'abîme ; mais ce n'est que par la mort du vieil homme que le nouveau peut renaître à une vie plus élevée. Aussi des expiations et des lustrations de toute sorte doivent conduire à celle-ci. C'est dans la retraite la plus profonde, au milieu des forêts ou au fond des sanctuaires, dans la solitude et le silence qu'a lieu la première préparation. L'abstinence et la continence en sont les deux conditions indispensables ; c'est ce qu'expriment ces paroles que prononce le néophyte : *Jejuvni ; in casto fui*. Il faut qu'il confesse ses péchés, qu'il en fasse pénitence et qu'il les expie. Il faut que ses souillures soient purifiées, corporellement d'abord, et spirituellement ensuite, par le sel, l'eau, le sang et le feu. C'est alors que commence pour lui l'état de guerre contre lui-même. Il faut qu'il parcoure toute la série des épreuves prescrites, pour que l'on sache s'il a acquis l'égalité d'âme et la constance inébranlable qu'on exige de lui. Ce n'est qu'après cette préparation que la mort mystique et la renaissance peuvent s'accomplir. Le néophyte refuse de prendre la couronne qu'on lui offre ; car il ne veut d'autre couronne que Dieu : mais l'initiateur fait de son côté comme s'il immolait le néophyte à Dieu. (Tertullien, *du Baptême*, c. v.) Ce n'est que lorsque l'homme est affranchi de tout le sensible qu'il devient parfait et qu'il reçoit la communication des mystères.

Ce n'est plus ainsi que se passent les choses dans l'autre forme d'initiation, qui prend le raisin pour symbole. Le vin se forme du suc de la grappe, mûrie au soleil par une

fermentation qui semble avoir quelque analogie avec l'orgie des mystères. Ainsi, la vie nouvelle dans le néophyte, semblable au vin, doit être exprimée pour ainsi dire de son sang par une sorte de fermentation ignée. « Ils fêtent Dionysus Meenoleus dans les orgies de Bacchus, dit Clément d'Alexandrie, et entrent dans une espèce d'enthousiasme et de fureur religieuse, mangeant de la chair crue, se ceignant la tête avec des serpents, criant *Ève*, invoquant ainsi celle qui a introduit l'erreur et le péché dans le monde. Aussi le serpent est le symbole des mystères bachiques. Or le serpent femelle s'appelait chez les Hébreux *Heva*, avec l'aspiration. » (*Protrept.*, p. 11.) Ce n'est donc point le *kykeon*, ce simple breuvage d'orge mêlé de pouliot, ni la ciguë, qui émousse le ressort de la vie, que l'on présente au néophyte. On ne répand point de petit poivre sous sa couche, mais au contraire on lui sert dans un vin généreux tout ce qui peut exalter la nature et exciter les esprits vitaux. Cependant l'ascèse excitante n'exclut point d'une manière absolue la première. D'après cette loi naturelle, qu'au flux correspond toujours un reflux égal, elle se sert quelquefois des moyens calmants pour rendre plus actifs encore par la réaction les excitants qu'elle emploie. Aussi trouvons-nous appliqués dans les deux sortes d'initiation tous les moyens que nous avons cités plus haut, non-seulement les substances que la nature peut offrir, mais encore la puissance des sons dans la musique, le mouvement rythmique de la danse, le charme de la lumière dans le contraste de la couleur et de l'obscurité. Toutes ces choses servent au même but. Mais c'est une loi que le gain se règle toujours d'après l'enjeu, et que l'on demande davantage à celui qui a

reçu plus que les autres, aux prêtres par conséquent.

Tout cela était innocent à l'origine, et tendait à développer la moralité et à faire prédominer le bien sur le mal; mais tout cela aussi portait en soi un principe de dissolution qui le rongait, à savoir le naturalisme, sur lequel s'appuyait tout l'édifice de la religion à cette époque. Le naturalisme mettait la créature à la place du Créateur, et consacrait comme prêtre de cette idole l'homme inférieur, c'est-à-dire cette portion de notre être qui a plus de rapport avec la nature physique. Le culte devait naturellement porter l'empreinte de ces deux formes. Dans les commencements, il avait encore une naïveté qui le rendait innocent jusqu'à un certain point; mais il ne tarda pas à dégénérer. Cette altération dut se produire d'une manière plus prompte et plus sensible dans la seconde forme, c'est-à-dire dans ce culte enthousiaste qui, célébré dans la nuit et les ténèbres, exaltait les affections de l'âme, et frayait la route à toute sorte de désordres. Aussi, malgré tout le soin que l'on prit pour le justifier, ou l'excuser du moins, à l'aide de théories inventées dans ce but, il finit bientôt par tomber dans l'excès opposé; et après avoir excité dans l'âme les mouvements les plus violents et les plus désordonnés, il la réduisit à une prostration extrême. Le serpent, symbole de toutes les religions de l'antiquité en général, représente d'une manière bien plus spéciale encore ce culte enthousiaste; et c'est avec raison que Clément d'Alexandrie fait remarquer l'accord singulier qui existe entre le nom du serpent et celui d'Ève, qui par son péché a été la mère de tout désordre sur la terre. La mythologie nous représente Hélios ou le soleil tuant Python, le dragon de

feu, et devenant après sa victoire Python lumineux et prophète. Partout ainsi nous retrouvons l'opposition du serpent venimeux qui donne la mort et du serpent qui donne le salut. Mais la métamorphose qui doit changer le feu dévorant en une lumière bienfaisante s'accomplit, hélas! trop facilement dans un sens opposé : la clarté primitive de l'âme n'est que trop souvent souillée par les appétits inférieurs, et devient trop souvent une flamme qui consume. Aussi les écoles d'enthousiasme, après avoir dégénéré en écoles de prostration, devinrent bientôt des écoles de magie. Elles tournèrent alors complètement au mal les moyens qu'elles avaient employés d'abord pour le bien, et leurs initiations prirent la forme et le caractère que nous avons indiqués plus haut.

Ce qui existait dans l'antiquité sous ce rapport, nous le retrouvons dans les forêts de l'Amérique; et les récits de ceux qui ont découvert ces pays, développés par ceux des missionnaires qui sont venus plus tard, peuvent éclaircir bien des choses qui étaient encore obscures pour nous chez les peuples anciens. Les Virginiens appelaient l'initiation aux mystères *hiscanavirung*. Les jeunes gens en parcouraient les degrés inférieurs de quinze à vingt-cinq ans, avant d'être admis parmi les hommes distingués de la nation. A certains jours déterminés, on les conduisit au milieu des danses dans les forêts. Là, cachés pendant plusieurs mois dans une solitude profonde, sous la direction de leurs initiateurs, ils n'avaient d'autre nourriture qu'un breuvage préparé avec certaines racines, et nommé *visocan*, lequel leur prenait la tête à un tel point qu'ils perdaient le souvenir de leur vie antérieure, de leurs parents, de leurs amis, de leurs possessions et même de leur

Les initiations
chez les
Virginiens.

langue. Lorsque ce breuvage avait produit son effet, on en diminuait peu à peu la mesure, jusqu'à ce que les jeunes gens fussent revenus à eux-mêmes. Ils étaient alors, d'après la croyance du peuple, purifiés de toutes les mauvaises impressions de leur jeunesse, et replacés dans l'état primitif de l'homme. Leur raison avait acquis sa maturité; ils étaient *renés*, et leurs guides continuaient à les instruire jusqu'à ce qu'ils ne se souvinsent plus d'avoir été enfants autrefois.

Les
Caraïbes.

Les Caraïbes avaient aussi des initiations de cette sorte pour les jeunes gens et les jeunes filles parvenus à l'âge nubile, d'autres pour les jeunes gens qui devaient monter au rang des guerriers, puis pour les guerriers qui devaient monter à celui de capitaines, ou de capitaines devenir commandants supérieurs; d'autres, enfin, pour les prêtres. Chez les Galibes, celui qui veut être reçu commandant doit se retirer dans un coin de sa hutte, s'y coucher dans son hamac, et y jeûner très-rigoureusement pendant six semaines. Pendant tout ce temps, les autres commandants viennent le voir tous les jours matin et soir, lui donner des leçons, accompagnées chaque fois de trois coups de fouet, qui lui mettent le corps en sang, sans qu'il puisse manifester aucun signe de douleur. Le temps de l'épreuve une fois achevé, on le suspend plusieurs fois au-dessus d'un feu d'herbes d'une odeur infecte; de sorte que, bien que la flamme ne l'atteigne point, la chaleur et l'odeur lui font perdre connaissance. On le réveille de cet état de mort apparente en lui mettant autour du cou une cravate de feuilles de palmier, où sont attachées à mi-corps grand nombre de grosses fourmis noires, dont les morsures très-douloureuses le font revenir à lui-même. Il est

Les Galibes.

après cela soumis à un second jeûne , moins sévère que le premier ; puis il reçoit l'arc et les flèches , symboles de sa nouvelle dignité , et est proclamé commandant. (Biot , *Voyage en l'île de Cayenne* , en l'année 1652, l. III, c. 10.) Le noviciat est plus rigoureux encore quand il s'agit de consacrer un commandant supérieur pour tout le peuple. Le jeûne dure plus de neuf mois. Le récipiendaire doit porter des fardeaux énormes , monter la garde presque toutes les nuits , parcourir tout le pays pour en avoir une connaissance exacte. On le met en terre jusqu'à la ceinture dans une fourmilière , ou bien on lui applique ces animaux sur le corps sous forme de cravates , de genouillères , de brassières , de ceintures et de couronnes. Lorsqu'il a passé par toutes ces épreuves , chacun de ses sujets lui met le pied sur le cou , après quoi on le relève ; tous viennent déposer leur arc et leurs flèches à ses pieds ; il leur met à son tour le pied sur le cou , et il est proclamé leur maître. (*Mémoires de Trévoux* ; mars 1723.)

Ce qui prouve que chez ces peuples , sauvages en partie , une étincelle religieuse gît au fond de ces usages , c'est que ce qui chez eux se faisait dans les forêts se passait dans les temples chez les Péruviens et les Mexicains , qui étaient arrivés à un plus haut degré de culture. Les enfants du soleil , au Pérou , tribu nombreuse , devaient , une fois arrivés à l'âge de quinze à seize ans , subir les épreuves les plus pénibles ; pratiquer , et pour les aliments et pour la boisson , des jeûnes toujours plus rigoureux , jusqu'à leur entier épuisement ; veiller dix à douze nuits de suite sans interruption , lutter à la course , faire les exercices militaires , combattre les uns contre les autres , au risque d'être blessés ou même de gagner la mort , entreprendre des travaux ma-

nuels de toute sorte, recevoir des coups de fouet, se laisser traiter avec le plus profond mépris, accepter la nudité, l'indigence et les privations de toute sorte; et ce n'est qu'après avoir passé heureusement par toutes ces épreuves qu'ils obtenaient les signes de leur dignité. (Garcilasso de la Vega, *Comment. real.*, l. VI, c. xxiv.) Les membres de la noblesse guerrière au Mexique, avant d'arriver à la dignité de tecuitle, devaient passer aussi par des épreuves semblables, dont la rigueur était en proportion avec la hauteur du rang qu'ils voulaient atteindre. Au milieu des nobles guerriers, dans le temple du dieu de la guerre, on consultait d'abord les augures. Puis venaient les sacrifices et les danses; après quoi le récipiendaire, couvert de haillons et renfermé dans le temple, devait offrir au dieu son sang pendant quatre jours et quatre nuits, en veillant et jeûnant. Il faisait la même chose dans tous les temples de la contrée à la ronde; et ce n'est qu'au bout d'un an de ces épreuves qu'il recevait devant l'autel les signes d'une dignité qui lui avait coûté si cher. (Lopez de Gomara, *Hist. gen.*, liv. II, c. LXXVIII.)

Dans ces usages, nous retrouvons les cérémonies employées pour l'initiation des héros de l'antiquité, de même que dans celles-ci nous retrouvons la base païenne des initiations de la chevalerie au moyen âge : l'emprisonnement du récipiendaire dans la chambre noire, ses jeûnes, la veille des armes et les prières dans la chapelle pendant la nuit, la confession des péchés, le serment, la réception et l'armement du chevalier. Toutes ces épreuves avaient pour but de montrer le courage et la constance inébranlable de l'initié. Mais l'initiation des prêtres et des magiciens a quelque chose de plus intéressant pour nous encore, et qui

se rapporte davantage à notre sujet; car elle a pour but principal de produire la clairvoyance. C'était si bien là l'affaire capitale que chez les Moxes, au Paraguay, lors que le néophyte avait parcouru toutes les épreuves, on lui versait dans les yeux une liqueur composée du suc de plusieurs plantes, et qui lui causait de grandes douleurs. Mais elle aiguësait aussi tellement sa vue qu'il devenait Tiharoqui, c'est-à-dire qui a l'œil clair, ou voyant. (*Lettres édifiantes.*) Parmi les substances dont on se servait dans les initiations, une des plus importantes sous ce rapport est le tabac, auquel tous les peuples américains attribuent des propriétés singulières, et qui était chez eux dans un rapport très-intime avec la religion. Ainsi, chez les Caraïbes, le novice doit passer dix ans quelquefois chez un ancien magicien avant d'être seulement admis aux épreuves. Celles-ci commencent par le jeûne, jusqu'à l'entier épuisement du corps; puis viennent les danses poussées jusqu'à la défaillance, après quoi l'on se sert des fourmis pour réveiller et rappeler à eux les novices. Enfin, pendant que ceux-ci sont couchés à terre, demi-morts, on leur verse par le moyen d'une espèce d'entonnoir un vase plein de suc de tabac. Cette liqueur produit naturellement les effets les plus violents, jusqu'à des vomissements de sang. Dans les intervalles, et pendant la nuit, les autres magiciens, réunis autour du patient, lui déchirent tout le corps jusqu'au sang avec les dents aiguës de l'*acuti*, afin de l'accoutumer à ce supplice, qui se représente souvent dans le rituel magique.

Ce n'est qu'après avoir traversé toutes ces épreuves qu'il est consacré. Pour cela, les femmes nettoient une cabane et y dressent trois hamacs : l'un pour le consécra-

Les Moxes
au
Paraguay.

teur, le second pour le néophyte, le troisième pour l'esprit, auquel on élève aussi une espèce d'autel de nattes, où l'on plaçait pour lui du pain de *cassave* et un vase plein d'une liqueur nommée *onicu*. Le maître et le novice se rendent à minuit dans la cabane, après que le premier a expliqué le soir au second la signification et l'importance de la dignité qu'il va recevoir. Il l'exhorte à ne pas s'effrayer des phénomènes extraordinaires dont il va être témoin dans le cours de cette nuit, et ne cesse de lui vanter l'honneur qu'il y aura pour lui d'avoir désormais à son service un esprit qu'il pourra appeler à son gré, et qui exécutera tous ses commandements. Le maître allume d'abord une feuille de tabac roulée, et commence le chant magique en hurlant de toutes ses forces. Il continue ainsi jusqu'à ce qu'on entende dans les airs un bruit terrible, mais lointain d'abord. On éteint alors le feu, en ayant bien soin de le couvrir jusqu'à la dernière étincelle, parce que les esprits, dit-on, aiment les ténèbres. L'esprit ou le *maboga* entre avec la rapidité de l'éclair à travers le toit dans la cabane. Après que le maître et le novice lui ont témoigné leur vénération profonde, une conversation s'établit entre eux et lui, et ceux qui attendent dans les cabanes voisines n'en perdent pas un mot. L'esprit, déguisant sa voix, demande au maître pourquoi il l'a évoqué, et lui annonce qu'il est prêt à satisfaire ses désirs. Le maître le remercie et l'invite à se coucher d'abord, et à prendre part à la fête qu'on lui a préparée. L'esprit monte dans le hamac avec une telle force que la cabane en tremble. Il se fait un profond silence, et l'on entend remuer les mâchoires de l'esprit comme s'il mangeait, quoique l'on trouve ensuite le pain et le breuvage parfaitement intacts, et l'on tient en grand

honneur l'un et l'autre, comme ayant été consacrés par l'esprit.

Le maître se prosterne devant celui-ci, et lui dit : « Je ne t'ai pas fait venir seulement pour te témoigner mon respect, mais pour te recommander ce jeune homme ici présent. Commande donc qu'un autre esprit semblable à toi descende, le serve et se lie avec lui dans le même but et aux mêmes conditions que tu t'es lié à moi, qui te sers depuis tant d'années. — J'y consens, » répond l'esprit avec joie. Aussitôt un second esprit manifeste sa présence par un bruit non moins terrible que celui qu'a fait le premier en descendant. Les sens du maître et du novice sont liés et charmés pendant quelque temps par les choses extraordinaires qu'ils ont sous les yeux. Le novice, demi-mort de frayeur, saute de son hamac, se prosterne devant l'esprit nouvellement arrivé, et lui dit d'une voix tremblante : « Esprit ! toi qui daignes me prendre sous ta protection, sois, je t'en supplie, favorable à mes vœux. Sans ton secours, je suis perdu ; ne me laisse pas périr misérablement, mais incline-toi vers ma prière, de sorte que je puisse te conjurer toutes les fois que je le désirerai, et que le demandera le bien de mon peuple. — Prends courage, répond l'esprit, je ne te quitterai plus jamais, ni sur terre ni sur mer ; je serai près de toi dans tous les dangers. Mais sache aussi que si tu ne me sers pas avec fidélité tu n'auras pas d'ennemi plus acharné que moi. » Les esprits disparaissent ensuite avec un coup de tonnerre qui fait retentir la cabane et les environs. Tous accourent des huttes voisines avec des lumières, et l'on trouve le maître et le novice étendus à terre demi-morts et privés de sentiment. Les parents et les amis s'efforcent de les rappeler à eux. On al-

lume un grand feu pour les réchauffer. On leur donne à manger et à boire pour réparer leurs forces épuisées par un long jeûne. Mais l'impression reste toujours dans l'imagination de l'initié, qui a désormais le pouvoir de guérir les maladies et d'évoquer l'esprit. On peut consulter l'ouvrage du P. Lafitau, dans ses *Mœurs des sauvages américains*, p. 344.

La première chose, plante, animal ou autre, qui frappe l'imagination des initiés devient le symbole de leur esprit familier, l'objet de leurs désirs, le lien qui les met en rapport avec lui d'une manière plus ou moins intime, selon le degré du don qu'ils ont reçu. Les plus favorisés ne ressentent pas seulement dans leur âme ce qui les concerne, mais ils lisent encore dans l'âme des autres, aperçoivent leurs désirs les plus secrets, jusqu'à ceux qu'ils ignorent eux-mêmes. On les voit souvent en extase; leurs sens sont liés; un esprit étranger semble s'être emparé d'eux, parler en eux du fond de leur poitrine. Il agit par leurs organes, les élève quelquefois en l'air ou les fait paraître plus grands qu'ils ne sont ordinairement. Dans la croyance du peuple, ces esprits sont différents; les uns poussent au bien, les autres au mal; mais tous ceux qui sont liés à eux se plaignent de la dureté de leur esclavage. (Lafitau, p. 370.)

Les voyageurs nous racontent des choses singulières sur les effets magiques que peuvent produire ceux qui ont reçu cette consécration. Un officier français, qui dès sa jeunesse avait vécu parmi les Hurons et connaissait à fond leurs habitudes, raconta au P. Lafitau un fait de magie dont il avait été témoin lui-même. Quelques-uns d'entre ce peuple, inquiets de l'issue d'une expédition qu'avaient

entreprise sept de leurs guerriers, prièrent une vieille magicienne de consulter le sort pour eux. Elle eut beaucoup de peine à s'y décider, parce qu'elle souffrait beaucoup toutes les fois qu'elle le faisait. Cependant elle céda à leurs instances, surtout lorsqu'elles furent appuyées par celles de l'Européen, qui d'ailleurs croyait peu à ces sortes de choses. Elle nettoya donc un certain espace de terre, y répandit avec soin de la farine ou de la cendre; il ne se rappelle pas lequel des deux; puis elle y plaça quelques tas de bois représentant les diverses localités, et formant comme une carte de géographie, ayant égard à la position de chaque lieu. Elle tomba ensuite en de grandes convulsions, pendant lesquelles les personnes présentes virent très-clairement sept étincelles sortir du fagot qui représentait leur village, aller d'un bord à l'autre, et former ainsi un sentier à travers la farine ou la cendre. Les étincelles, après être restées cachées pendant quelque temps dans un des villages, reparurent de nouveau au nombre de neuf, et revinrent en se frayant une nouvelle route, jusqu'à ce qu'enfin elles se fussent arrêtées près du lieu d'où elles étaient parties au nombre de sept. La femme, toujours dans son délire, dispersa les fagots, foula aux pieds le sol où elle les avait arrangés, s'assit, se reposa quelque temps; puis, revenue à elle, elle raconta tout ce qui était arrivé aux guerriers sur le sort desquels on l'avait consultée. Elle indiqua le chemin qu'ils avaient pris, nomma les villages par où ils avaient passé, donna le nombre des prisonniers qu'ils avaient faits, désigna le lieu où ils étaient présentement, et assura qu'ils arriveraient dans le village au bout de trois jours. Sa prédiction fut accomplie, et les guerriers de retour confirmèrent de point en point la vérité de ces

données. (Lafitau, p. 385.) L'art de charmer les animaux n'était point inconnu aux prêtres de l'Amérique; on les voit souvent manier sans dommage les serpents les plus venimeux, tels que le serpent à sonnettes, et les porter en leur sein. Nous avons déjà vu qu'ils s'en faisaient des ceintures et des couronnes, comme on le faisait dans les orgies de Dionysus. (*Ibid.*, p. 253.)

L'île
d'Hispaniola

Gonzalo Ferdinando Ovido, dans son *Histoire générale des Indes*, rapporte que les habitants de l'île d'Hispaniola, avant d'avoir reçu l'Évangile, avaient parmi eux un ordre de prêtres qui demeuraient dans des lieux solitaires et sauvages, pratiquaient le silence et les privations de toute sorte, et menaient une vie bien plus sévère encore que les Pythagoriciens. Ils s'abstenaient de tout ce qui a du sang, et se contentaient des fruits, des herbes et des racines qui croissent dans leur pays. Ils étaient connus des indigènes sous le nom de Piaces. Ils s'appliquaient surtout à acquérir une connaissance profonde des choses naturelles. Ils étaient avec cela habiles dans la magie, et possédaient des moyens secrets pour se mettre en rapport avec les esprits toutes les fois qu'ils voulaient prédire l'avenir. Voici comment les choses se passaient. Lorsqu'un cacique faisait venir dans ce but un de ces prêtres du désert, celui-ci venait avec deux de ses disciples, dont l'un apportait un vase plein d'un breuvage mystérieux, tandis que l'autre avait une petite cloche d'argent. Lorsqu'il était arrivé, il s'asseyait entre ses deux disciples sur un petit siège rond, en présence du cacique et de quelques-uns de sa suite seulement. Puis, le visage tourné vers le désert, il commençait ses conjurations, appelant à haute voix l'esprit avec des noms et des formules qui n'étaient comprises

que de lui et de ses disciples. Si au bout de quelque temps l'esprit ne se montrait pas encore, il buvait de l'eau qu'il avait apportée; après quoi, exalté et furieux, il était agité par les mouvements les plus violents. Les conjurations devenaient plus hautes et plus pressantes; il se déchirait avec une épine jusqu'au sang, et ne cessait de se démener, comme nous lisons que le faisaient les sibylles dans leurs inspirations, jusqu'à ce qu'enfin l'esprit fût descendu sur lui, et s'en fût emparé, comme le chien se jette sur le gibier qu'il poursuit. Il paraissait ensuite plongé dans une sorte d'extase et en proie à des douleurs singulières. Pendant tout le temps que durait la lutte, l'un des disciples agitait sans cesse la petite cloche d'argent. Une fois que le prêtre avait recouvré le repos, pendant qu'il était étendu à terre, privé de sentiment, le cacique ou un autre lui demandait tout ce qu'il désirait savoir; et l'esprit répondait par la bouche de l'inspiré d'une manière parfaitement exacte.

Un jour, comme un Espagnol assistait avec un cacique à une évocation de ce genre, et qu'il avait consulté en espagnol le magicien touchant plusieurs navires qui devaient arriver d'Espagne, l'esprit répondit en indien, nomma le jour et l'heure du départ, le nombre des vaisseaux, leur chargement; et toutes ses réponses se trouvèrent justes. Lorsque l'on consultait ce magicien sur quelque éclipse de lune ou de soleil, sujet d'effroi pour les habitants du pays, ses réponses étaient aussi d'une exactitude remarquable. Il prédisait également les tempêtes, la famine ou l'abondance, la guerre ou la paix, etc. Lorsqu'on le consultait sur toutes ces choses, ses disciples l'appelaient à haute voix, lui sonnaient aux oreilles la sonnette d'argent,

et lui soufflaient dans les oreilles une certaine poudre ; après quoi il se réveillait comme d'une léthargie profonde, et restait quelque temps encore triste et harassé. La chose disparut dans l'île avec la propagation du christianisme.

Les
Mexicains.

J. Acosta, dans son *Histoire des Indes occidentales*, l. V, c. 36, parlant du culte sanglant et diabolique des Mexicains, raconte que, lorsque leurs prêtres offrent des sacrifices et de l'encens à leurs idoles sur les plates-formes de leurs temples ou dans des grottes obscures, ils se servent d'un certain onguent, et pratiquent certains usages, afin de se donner du courage et de chasser la peur. Cet onguent se prépare avec toute sorte de petites bêtes, des araignées, des scorpions, des chenilles, des salamandres et des vipères. Ils réduisent en cendres tous ces animaux sur le foyer du temple, devant l'autel. Puis ils mettent ces cendres dans un mortier, y ajoutent beaucoup de tabac, dont ils font en général un usage très-fréquent pour assoupir les sens, et en forment un mélange. Ils ajoutent de nouveau à celui-ci d'autres animaux des mêmes espèces, mais vivants, les poils d'un ver noir et velu, la seule partie de son corps qui soit venimeuse ; puis encore de la farine d'une semence appelée *ololuchqui*, dont ils savent d'ailleurs préparer un breuvage qui a la propriété d'étourdir les sens et de produire des visions. Ils broient tout cela avec du noir de poix, mettent dans de petits pots l'onguent qu'ils en composent, l'offrent à leurs idoles et l'appellent *la nourriture des dieux*. Cet onguent les rend magiciens, leur fait voir le diable, et parler avec lui. Lorsqu'ils s'en frottent, ils perdent tout sentiment de crainte, sont comme envahis par un esprit sauvage et cruel qui fait qu'ils tuent sans

difficulté les hommes dans leurs sacrifices sanglants, et vont la nuit sur les montagnes ou dans les grottes les plus obscures sans craindre les bêtes féroces, certains que ni les lions, ni les tigres, ni les serpents, ni les autres bêtes sauvages qui habitent leurs montagnes et leurs forêts ne peuvent soutenir cet onguent des dieux, et qu'à sa vue ils prennent la fuite.

Nous rencontrons la même chose au Pérou. Là aussi, d'après le même écrivain, il y avait sous la protection des Incas un ordre de magiciens qui pouvaient prendre toutes les formes à leur gré, se transporter en peu de temps à travers les airs, dans les lieux éloignés, et voir tout ce qui s'y passait, parler avec le diable qui leur répondait par le moyen de certaines pierres ou d'autres objets qu'ils honoraient. Ils pouvaient raconter ce qui s'était passé dans les pays les plus lointains avant qu'on pût en avoir la moindre nouvelle dans l'endroit où ils étaient. Ainsi, depuis que les Espagnols s'étaient emparés du pays, il était arrivé bien souvent qu'à des distances de deux à trois cents milles ces magiciens avaient vu les événements considérables qui s'y étaient passés, tels que les batailles, les émeutes, les morts des princes ou d'autres personnages importants; et il se trouvait plus tard que tout était arrivé le jour même ou le lendemain du jour où ils prétendaient l'avoir vu. Pour faire leurs prophéties, ils se renfermaient dans une maison, et s'enivraient jusqu'à ce qu'ils eussent perdu l'usage de leurs sens; puis le lendemain ils répondaient à toutes les questions qu'on leur adressait. Plusieurs prétendaient qu'ils se servaient pour cela de certains onguents. C'étaient surtout de vieilles femmes qui s'adonnaient à ce genre de magie, particulièrement dans les provinces de

Les
Péruviens.

Coaillo et de Gutirochizi et dans la ville de Manchei. Elles indiquaient où l'on pouvait trouver les objets qui avaient été volés. D'autres prédisaient l'avenir, annonçaient d'avance l'issue d'un voyage, si tel ou tel homme tomberait malade, mourrait ou obtiendrait ce qu'il cherchait. Elles répondaient simplement par oui ou non, après avoir parlé avec l'esprit en un lieu secret; de sorte que ceux qui les consultaient entendaient bien la voix, mais ne voyaient point avec qui elles parlaient, et ne comprenaient point leurs paroles. Pour arriver à ce commerce, les magiciens pratiquaient beaucoup de cérémonies et de sacrifices, et surtout l'ivresse qu'ils se procuraient principalement par le moyen d'une herbe appelée *cohoba*, dont ils mêlaient le suc avec leur breuvage nommé *chica*, ou bien qu'ils prenaient d'une autre manière.

Ce que les voyageurs modernes nous racontent des effets de la coca se rapporte à notre sujet. Cette plante croît dans les Andes péruviennes. Les habitants du pays la regardent comme un don du ciel, qui leur a été apporté par le prêtre-roi Titicaca. De Cuzco elle s'est propagée avec la puissance et la civilisation des Incas. Autrefois les hautes classes seules faisaient usage de ses feuilles, qu'ils mâchaient avec une chaux un peu caustique, mais aujourd'hui l'usage s'en est répandu jusque dans les classes inférieures. L'Indien livré à cette passion cherche la solitude profonde des forêts; rien ne peut l'effrayer ni le tirer de l'état passif de quiétude où il est plongé, ni l'orage, ni la nuit, ni le mugissement des bêtes du désert. Sous l'influence de cette plante magique, la mélancolie habituelle à laquelle il est en proie fait place à un sentiment ineffable de bonheur. Son imagination lui présente des images délicieuses aux-

quelles il n'est point accoutumé dans l'état ordinaire. On cite des exemples surprenants de constance dans le travail produit par l'usage de la coca. Fortifié de temps en temps par elle, le mineur fait douze heures de travail par jour, et le double quelquefois quand il y est poussé par la misère ou par l'avarice ; et pendant ce temps il ne prend pour nourriture qu'une poignée de grains de maïs grillé. L'Indien qui, comme messenger ou portefaix, traverse les Andes, un quintal sur le dos, fait en huit heures dix leguas par des chemins rudes et difficiles en mâchant la coca, de même qu'à la guerre il fait comme soldat les marches les plus longues à l'aide de ce moyen. Mais l'usage de cette herbe produit une excitation nerveuse dont le résultat infaillible est la faiblesse des organes digestifs, des engorgements, des maladies bilieuses, l'amaigrissement, la jaunisse, une irrémédiable insomnie, une dissolution générale et enfin la mort. Aussi a-t-il été question souvent parmi les Espagnols d'interdire entièrement la culture de cette plante, laquelle, comme s'exprime la cédule royale de 1560-63-67 et 69, n'est qu'idolâtrie et sorcellerie, semble ne fortifier que par une illusion du démon, et ne possède aucune vertu véritable, comme le déclarent tous les hommes d'expérience ; mais qui enlève un nombre infini d'Indiens, ou détruit leur santé, et les rend incapables de travailler. Le second concile de Lima, en 1567, s'exprime de la même manière. (*Voyages d'Ed. Poppig au Chili, au Pérou et le long du fleuve des Amazones*, publié en allemand en 1827.)

Les habitants de Dari avaient, d'après Wafer, dans la *Description de l'isthme de Dari*, 1699, des pratiques semblables. Il demanda un jour à des Indiens du pays des nou- Les Dariens.

velles de quelques vaisseaux qu'ils attendaient. Ceux-ci répondirent qu'ils ne savaient pas s'ils étaient arrivés, mais qu'ils allaient s'en informer. Ils envoyèrent chercher aussitôt quelques-uns de leurs pavanis ou magiciens. Ceux-ci ne tardèrent pas à venir, et se renfermèrent dans une chambre où ils passèrent quelque temps à faire les préparatifs nécessaires. Wafer et sa compagnie, qui étaient dehors, entendirent des cris et des hurlements épouvantables, imitant les voix des animaux et des oiseaux du pays, et de plus le bruit de coquillages et de pierres frappées les unes contre les autres et d'os attachés à des courroies. Le son d'une espèce de tambour fait avec des roseaux de bambou creusé augmentait encore le tapage. On entendait de temps en temps, au milieu de ce vacarme, un grand cri suivi d'un profond silence. Comme, malgré tous leurs efforts, les magiciens ne pouvaient obtenir la réponse qu'ils demandaient, ils jugèrent que cela venait de ce qu'il y avait des étrangers dans la maison. Ils les firent donc sortir, et se remirent à l'œuvre. Comme au bout de deux à trois heures il n'arrivait aucune réponse, ils cherchèrent dans la chambre où demeuraient les étrangers; et ayant trouvé quelques vêtements dans une corbeille suspendue au mur, ils la jetèrent dehors avec humeur. Ils recommencèrent ensuite leurs évocations, et au bout de quelques instants ils eurent la réponse de l'esprit. Mais ils étaient tout ruisselants de sueur. Ils descendirent d'abord vers la rivière, et après s'y être baignés ils rapportèrent la sentence de l'esprit, qui avait annoncé que le matin du dixième jour, à partir de celui qui courait, les étrangers entendraient un coup de fusil, puis un second, après quoi deux vaisseaux aborderaient; qu'une personne de la so-

ciété mourrait aussitôt, et que, lorsque les autres monteraient dans les vaisseaux, ils perdraient une de leurs armes. Or tout cela arriva exactement comme ils l'avaient prédit.

Le nouveau monde nous rappelle à l'ancien. Et d'abord, au Nord asiatique nous trouvons les schamanes occupés de pratiques entièrement semblables. Un témoin oculaire, compagnon de voyage du baron Wrangel, M. de Matuschkin, dans son ouvrage publié à Pétersbourg en 1820, nous donne des renseignements très-précis sur ce qui se passe en ce genre dans le pays des Jakutes, non loin de Merchojenska, dans la jurta du Diable. Il trouva au milieu de la jurta un schamane dans un cercle fait avec des peaux noires de mouton sauvage, et près d'un grand feu. De longs cheveux noirs retombaient sur sa figure brune, d'où brillaient deux yeux vifs et tachés de sang. Il marchait lentement et avec un pas cadencé autour de ce cercle, en murmurant à demi-voix ses formules d'évocation. Il avait une espèce de soutane de peau de bêtes qui lui tombait jusqu'aux pieds, et à laquelle pendaient, depuis le haut jusqu'en bas, des bandelettes, des amulettes, des chaînes, des cloches et des petits morceaux de cuivre et de fer. Il avait à la main droite un tambour magique orné de clochettes et à la gauche un arc détendu. Son regard était terrible et sauvage. La flamme s'éteint peu à peu, les charbons ne jettent plus qu'une lueur obscure, le schamane tombe à terre. Après être resté immobile cinq minutes environ, il pousse un gémissement sourd et étouffé qui semblait venir de plusieurs voix. Puis, au bout de quelque temps il souffle le feu et éveille la flamme. Il saute alors, met son arc à terre, le tient de la main, et appuyant sa

Le nord
de l'Asie.

tête sur l'extrémité supérieure, il court lentement d'abord, puis toujours plus vite en cercle autour de lui. Il s'arrête tout à coup sans aucun signe de vertige, trace dans l'air avec la main toutes sortes de figures; puis, comme transporté par l'enthousiasme, il saisit son tambour, et, le frappant d'après une mélodie déterminée, il saute tantôt plus vite, tantôt plus lentement, agitant son corps de la manière la plus étrange. Sa tête tourne sans cesse avec une telle rapidité qu'elle ressemble à une boule que l'on fait tourner en cercle, attachée à une corde. Au milieu de tous ces mouvements, il ne cesse point de fumer avec avidité le tabac tscherkesse le plus fort, et de temps en temps il avale une gorgée d'eau-de-vie. Il tombe alors tout à coup à terre, et reste roide et sans vie. Deux des assistants accourent aussitôt, et lui aiguisent sur la tête deux grands couteaux. Il semble revenir à lui, pousse de nouveau un gémissement singulier, se remue lentement et d'une manière convulsive, après quoi les deux hommes qui avaient les couteaux le relèvent et le placent debout. Son aspect est effrayant; les yeux lui sortent de la tête, son visage est enflammé. Il semble avoir perdu complètement le sentiment, et à part un léger tremblement de tout le corps, on n'aperçoit en lui aucun mouvement, aucun signe de vie. Enfin, il paraît se réveiller; appuyé de la main droite sur son arc, il agite rapidement de la main gauche son tambour autour de sa tête, et le laisse ensuite tomber à terre. C'est le signe que l'inspiration est à son comble, et qu'on peut lui adresser des questions.

Le témoin approche, le trouve debout, sans mouvement, les traits et les yeux sans vie. Ni les questions qu'il lui adresse ni les réponses qu'il reçoit aussitôt n'apportent le

moindre changement sur ses traits immobiles. Le témoin le consulte sur l'issue d'une expédition qu'il a entreprise. Les réponses sont conçues dans le style accoutumé des oracles, mais avec l'assurance d'un homme expérimenté. Il déclare que l'expédition durera trois ans, et que l'issue en sera heureuse. Il annonce à celui qui le consulte une maladie extérieure, et dit, à propos d'une personne absente, qu'elle vient de subir une effroyable tempête sur la Léna, à trois jours de marche de Bulem, ce qui se trouve vrai dans la suite. Cependant, plusieurs de ses réponses sont tellement obscures et poétiques que l'interprète ne peut les traduire. Lorsque tous ceux qui avaient à le consulter sont satisfaits, il retombe et reste couché par terre environ une demi-heure, dans des crampes et des tressaillements violents. Les assistants disent que c'est un signe que les diables sortent de lui. En tout cas, ils en sortent bien plus vite qu'ils n'y sont entrés; car ils avaient mis quatre heures à venir. Enfin la scène est terminée; le schamane se relève: son visage exprime l'étonnement d'un homme qui se réveille d'un profond sommeil au milieu d'une société nombreuse. Le témoin lui demande l'explication de quelques sentences obscures. Il le regarde d'un œil étonné, et secoue la tête en disant qu'il n'a jamais entendu parler de ce qu'on lui dit. Dans une autre circonstance, la nature contagieuse de cet état se révéla d'une manière curieuse. Un jour, en effet, un autre schamane, ayant eu une extase de ce genre, la fille de la maison commença à devenir inquiète et agitée; puis elle changea de couleur; la sueur de sang qui a coutume d'annoncer la crise parut; son corps devint roide; elle ressentit des crampes violentes, fit les mêmes sauts que le schamane, en prononçant

des paroles inintelligibles , jusqu'à ce qu'enfin elle tomba épuisée dans un profond sommeil.

Ce schamanisme s'étend dans tout le Nord , et produit partout les mêmes phénomènes. Il est favorisé par le tempérament et le caractère des peuples de ces hautes latitudes, quoiqu'il soit moins fréquent aujourd'hui qu'il ne l'était avant l'introduction du christianisme. D'après l'auteur que nous avons cité plus haut, il ne forme plus en Sibérie un ordre à part, et n'a plus ni tradition ni enseignement déterminé. Mais cet état se reproduit de soi-même en ceux qui y sont naturellement disposés, et les plus exercés ne savent comment il leur est venu. Au reste, les dispositions favorables à son développement doivent être fréquentes chez des peuples qui, comme les Samoïèdes, sont tellement irritables que si quelqu'un les touche par mégarde, ou si leur esprit est saisi tout à coup par un objet qui les épouvante, ils entrent aussitôt dans une sorte de fureur qui leur ôte l'usage de la raison. On les voit alors, dans un transport aveugle, saisir une arme, une pierre, et se jeter sur celui qui les a effrayés. Ils ne peuvent satisfaire à souhait leur rage; ils se roulent à terre en hurlant comme des fous furieux, et on ne peut les calmer qu'en leur allumant sous le nez des crins de renne. (Wagner, *Mémoires sur la Russie*, p. 207.)

Si dans ces contrées orientales on ne trouve plus d'écoles de magie, elles ont existé antérieurement, au moins dans l'Ouest, comme on peut en juger par les restes de magie qu'ont trouvés vers la fin du xix^e siècle, chez les Finnois et les Lapons, Olaüs Rurdbeck, Tornaëus et surtout Scheffer, professeur à Upsale. (*Histoire de Laponie*, Oxford, 1674.) Les Lapons croyaient que chaque maison de magi-

rien avait son esprit particulier, quelquefois deux, et davantage encore, quoique le nombre cependant n'en fût pas indéfini. Chacun de ces esprits différait spécifiquement de l'autre : la science et le pouvoir de chaque magicien dépendait et des qualités de son esprit familier et de sa propre habileté. Les plus habiles enseignaient leur art : ces esprits, de leur côté, passaient des pères aux enfants, comme par une sorte d'héritage, et ceux-ci apprenaient de leurs parents la manière de se mettre en rapport avec eux. Parmi ces esprits, les uns se faisaient beaucoup prier avant d'accorder ce qu'on leur demandait ; les autres, au contraire, s'offraient d'eux-mêmes aux petits enfants quand ils les trouvaient bien disposés. Ces derniers étaient, dès leur première jeunesse, pris d'une certaine maladie et troublés par des phénomènes qui les initiaient à cet art. Bientôt après survenait un second accès, dans lequel les visions augmentaient, et la science avec elle. Dans un troisième accès, accompagné ordinairement de grandes souffrances et de danger pour la vie, l'esprit leur apparaissait sous toutes les formes. C'est alors qu'ils arrivaient à la perfection de leur art ; de sorte qu'ils voyaient même malgré eux les choses éloignées.

Outre les dispositions naturelles, on voit apparaître ici trois degrés d'initiation, auxquels correspondait sans aucun doute un triple enseignement. Ici, au reste, les phénomènes se développent de la même manière que dans le schamanisme. Il n'est question, il est vrai, ni de breuvage ni d'onguent : le soin qu'on avait mis à entretenir de bonne heure, et pendant longtemps, les dispositions naturelles du sujet rendaient ces choses inutiles. Mais nous retrouvons à leur place le tambour fait avec la racine de pin, de sapin

ouï de bouleau, dont les fibres sinueuses vont avec le cours du soleil du bas au sommet, et de droite à gauche. Nous trouvons encore ici une peau partagée en trois compartiments : le ciel, la terre et l'enfer ; des figures et des signes tracés avec une couleur tirée de l'écorce intérieure de l'aune. Le magicien frappe du tambour en faisant ses conjurations ; il chante dans les intervalles un chant nommé *Joiike*, et les assistants répondent par un autre chant nommé *Duara* ; enfin il se jette à terre, approchant le plus possible de sa tête le tambour. Pendant que, ruisselant de sueur, il est agité par des crampes violentes, et semble lutter contre la mort, ses compagnons continuent leurs chants, et aucun n'ose le toucher, même du bout du doigt. Le ravissement commence, et dure plus ou moins longtemps, selon que le lieu où il doit se transporter en esprit est plus ou moins éloigné, sans aller jamais cependant au delà de vingt-quatre heures. Puis il revient à lui, et raconte toutes les circonstances de la chose sur laquelle on l'a interrogé, lors même qu'elle s'est passée au loin.'

Ce tambour du Nord rappelle celui de la mère des dieux en Phrygie, de même que le sistre qui était dans la main de l'Iris égyptienne ; et l'on voit clairement que les orgies des mystères de l'antiquité se rattachent partout à la magie et à la surexcitation artificielle des forces vitales. Aussi retrouvons-nous là encore l'emploi des onguents et des breuvages. Pausanias, l. IX, c. xxxix, raconte qu'avant d'entrer dans la grotte de Trophone on était oint d'huile par tout le corps. Dans l'Inde, Apollonius de Thyane et son compagnon, avant d'être admis aux mystères, furent oints d'une huile tellement forte qu'il leur sembla qu'on les lavait avec du feu. (Philostrate, dans sa *Vie d'Apollonius*, l. III, c. v.)

La tradition relativement aux propriétés de ces frictions s'est propagée jusqu'aux jongleurs des temps modernes. Mathiole, dans sa préface de Dioscoride, raconte à ce sujet un fait remarquable arrivé sous ses yeux à des bateleurs, probablement des Bohémiens. Ils mêlèrent une racine en poudre avec du vin, et dirent à l'un des assistants d'y tremper le doigt, et d'essayer ensuite de le sucer. Il se mordit le doigt, et ressentit une telle douleur qu'il se mit à crier. Le bateleur le console, lui frotte les tempes et la racine de la main avec un onguent, et lui dit de ramasser une pièce de monnaie qu'il a jetée à terre. Celui-ci obéit, mais ne peut plus se relever. Il entre dans une sorte de ravissement, et se met à nager en criant au secours, comme un homme qui craint de se noyer. Le bateleur le relève : l'autre, une fois sur ses jambes, fait d'amers reproches au magicien ; celui-ci fuit devant lui ; l'autre le poursuit jusqu'à ce qu'il revienne enfin à lui, par suite de l'effort qu'il a fait ou parce que l'action du poison est épuisée. Il se met alors à secouer ses cheveux et ses vêtements, à se frotter les bras et à renifler sans cesse, comme un homme échappé à un naufrage.

CHAPITRE IV

Le mahométisme, ses mystères et ses initiations. Le suffisme pénètre dans les abstractions du Coran, et est représenté au dehors par l'ordre des derviches. Ceux-ci se partagent à Constantinople en deux classes, les danseurs et les hurleurs. Rapports remarquables sur les cheiks Ruffai de l'Inde. Explication de ces phénomènes.

Le Coran, selon l'esprit du peuple et du prophète d'où il est sorti, cherche à se renfermer, d'un côté dans des abstractions élevées et sans images, et de l'autre dans des réalités palpables. Mais, malgré toutes ses précautions, il n'a pu s'opposer à l'esprit de l'Orient, qui penche toujours vers l'enthousiasme et l'excès. Les peuples de l'Orient ont donc cherché, d'un côté, à combler le vide des abstractions du Coran par la richesse des images et des idées du suffisme, et de l'autre à continuer le fil des doctrines secrètes de l'antiquité, et à donner de la vie à la discipline monotone du mahométisme, par des pratiques capables d'exciter l'enthousiasme et l'admiration. Mais ces efforts, étrangers à la doctrine et à la pratique du Coran, devaient, pour réussir, se concentrer dans une association particulière, occupée principalement du soin de les entretenir; et c'est ce que font les derviches. Cet ordre, répandu dans tout le monde mahométan, divisé en associations distinctes, dont chacune a ses règles déterminées et tend vers un but marqué d'avance; cet ordre, ayant sa hiérarchie, ses lois disciplinaires, a recueilli dans son sein ces pratiques et ces doctrines secrètes. Il a ainsi satisfait à un besoin de l'esprit oriental, dont la doctrine abstraite de l'islamisme n'avait point tenu compte, et, d'un autre côté, il a, par son genre de vie et par les choses qu'il a accom-

plies, exercé une grande influence sur l'esprit de ces peuples. Il mérite donc bien que nous lui consacrons quelques instants, d'autant plus que les récits des voyageurs modernes nous apprennent sur lui plusieurs particularités inconnues auparavant. Écoutons d'abord un témoin oculaire sur la constitution de cet ordre à Constantinople.

Dans cette capitale de l'empire turc, les derviches se partagent en deux classes, les danseurs et les hurleurs, les premiers plus aimés des hautes classes, les seconds plus chers au peuple. Aussi sont-ils jaloux les uns des autres. Une riche mosquée, entourée à l'intérieur d'une double galerie, est planchéiée d'une manière particulière pour servir aux danses des premiers. Celles-ci ont lieu aux jours de fêtes, et commencent de cette manière : les derviches marchent sur la pointe des orteils avec des pas petits et mesurés, dont la cadence est indiquée par une musique de flûtes. Ils vont d'abord en avant, puis en arrière, afin d'exprimer le mouvement de l'esprit qui monte et qui descend et les vibrations de l'âme. Leurs bras sont humblement croisés, de sorte que leurs mains sont appuyées sur les épaules; leurs yeux sont fermés, et leurs pieds blancs paraissent et disparaissent sous la longue et large tunique de laine d'un brun jaune qui les couvre, et qu'ils s'attachent autour des reins avec une ceinture de cuir. Leur visage blême trahit l'effet de leurs prières, de leurs jeux et de leurs danses continuelles. Après qu'ils ont fait ainsi deux ou trois tours d'une manière posée, l'inspiration augmentant, les deux chefs qui président à la danse se séparent du chœur qu'ils conduisent, et exécutent une danse. Deux autres guides du chœur opposé se joignent à eux. Le mouvement devient toujours plus rapide; les dan-

Les
derviches
danseurs.

seurs tournent en cercle ; de nouveaux couples viennent sans cesse s'ajouter aux premiers, jusqu'à ce qu'enfin tous soient entraînés dans le mouvement, et pirouettent comme des tourbillons autour de la mosquée, pendant que la mélodie des flûtes devient toujours plus éthérée et plus mystique. Un sourire solennel brille sur ces visages blêmes. Tout l'homme intérieur est transporté : il semble qu'ils approchent du paradis et des jardins fermés du prophète. Dans leur enthousiasme, ils lèvent les bras en l'air. Leurs mouvements deviennent plus violents encore, et l'extase semble avoir atteint sa dernière limite. Mais le derviche pacha intervient tout à coup. Cependant l'interruption dure peu de temps, et après quelques instants l'assemblée se remet en mouvement. Le son des flûtes est toujours plus aigu ; les derviches, ivres d'enthousiasme, commencent à chanceler et à être pris de vertiges ; et tous disparaissent l'un après l'autre dans les bras de leurs vicaires qui les emportent dans leurs cellules, où ils dorment jusqu'au soir.

Les
hurleurs.

Il en est autrement des hurleurs. Leur mosquée, située dans un coin éloigné de la ville, est sale et tombe en ruine : la ciguë, les ronces et les épines croissent autour ; son intérieur est pauvre, bas, étroit, couvert de poussière : tout autour, le long de ses murs pendent des barres de fer, d'énormes boules, des chaînes dont chaque chaînon a une triple pointe, des sabres à deux tranchants, des piques, des fouets, des queues de scorpions et d'autres ustensiles de cette sorte. Les fidèles qui s'y rassemblent s'avancent d'un pas grave comme des pénitents, les plus dignes à la tête, puis ceux qui ont été reçus les derniers, et enfin les novices de tout âge, depuis sept jusqu'à trente ans. Ils

marchent lentement, sans prononcer une parole, vers un divan devant lequel ils se placent, vis-à-vis de la niche, ayant à leur tête le derviche pacha. La main glacée de la mort semble s'appesantir sur eux, arrêter la pensée et la vie dans leur poitrine, et fixer leurs pieds au sol. Leur corps est amaigri par des jeûnes continuels, et les émotions qui soulèvent continuellement leur âme ont laissé les traces de leurs ravages dans les rides profondes de leur visage. Au-dessus de leurs joues molles et pendantes, leurs yeux jettent çà et là un regard terne et froid; leur barbe est mince et comme flétrie; partout l'âme, consumée par un feu intérieur, semble sur le point de briser sa frêle enveloppe. Le dernier pacha ouvre la cérémonie en conviant l'assemblée à la prière. Celle-ci est suivie de la profession de foi : *Dieu est Dieu*, que l'assemblée répète en chœur après lui, avec un enthousiasme toujours plus grand. Le cri : Dieu est grand ! Dieu est élevé ! retentit sur leurs lèvres. Un mouvement bizarre de la tête, lent d'abord et solennel, puis rapide et violent, indique les degrés de l'exaltation. L'action de l'esprit devient toujours plus visible; un sourire maladif contracte les traits; les yeux se ferment, comme éblouis par l'éclat du soleil; les joues se colorent d'un léger incarnat; la respiration s'échappe plus profonde et plus distincte de la poitrine opprimée; le corps lutte avec peine contre l'esprit qui veut l'en-
vahir.

Cependant les degrés de l'inspiration diffèrent : moindre dans les vieillards et les enfants, elle est plus puissante chez les adultes; mais c'est dans le chef de l'assemblée surtout qu'elle atteint son extrême limite. Il ne se possède plus; il s'agite comme une barque sans gouvernail et sans

voiles dans la tempête. Des sons sauvages comme le bruit du torrent qui tombe d'une montagne s'échappent de sa bouche, et sont répétés ensuite par les disciples. Le rythme perd sa régularité, et est interrompu par des tons faux et aigus; un gémissement sourd et prolongé suit tout ce vacarme, et meurt peu à peu. Une pause solennelle survient; l'hiérophante, poussant un cri de triomphe, donne le signal, et l'inspiration bruit avec une nouvelle violence dans les rangs de ces fanatiques. Les yeux du pacha scintillent comme des charbons ardents; ses lèvres amaigries tremblent dans l'ivresse de l'extase; l'écume coule sur sa barbe. Ses traits prennent de plus en plus l'aspect d'un fantôme effrayant. Semblable à un possédé, tantôt il s'élanche dans l'espace, tantôt il tourne en cercle; et pendant que la force et la vie se retirent devant la puissance de l'esprit qui l'envahit, sa tête, entraînée par un mouvement mécanique, frappe sa poitrine et se relève tour à tour; des sons interrompus et convulsifs viennent mourir sur ses lèvres, jusqu'à ce qu'il tombe défaillant dans les bras des siens.

Les derviches s'élancent alors en hurlant, comme poussés par un ressort; et bientôt leurs turbans gisent déchirés sur le sol. Jeunes et vieux s'agitent comme des insensés dans une effroyable mêlée. Leur chant monstrueux se repète de bouche en bouche; ils tournent en cercle autour de leur maître, jusqu'à ce qu'ils tombent tous comme morts l'un après l'autre, hurlant encore jusqu'au dernier instant. Quelques-uns cependant se glissent hors de la mosquée, et en reviennent armés d'une barre de fer rougie au feu. Les derviches se réveillent en souriant, et se lèvent comme des géants pour le combat. Un

orgueil sauvage respire sur leurs traits. Ils bravent l'épreuve terrible en criant Allah. Le pacha se lève, écarte d'une main la foule, et de l'autre saisissant la barre, il la brandit autour de sa tête, et s'avance suivi des autres derviches. Chacun tend la main et s'empare de la première arme qui se présente. Sabres, lances, couteaux, tout leur est égal. Bientôt le sang coule, et l'on se croit transporté au temps de Baal. Les enfants frémissent à ce spectacle; mais bientôt ils sont entraînés par les hommes dans le tourbillon; et pendant que ceux-ci savent encore, au plus fort de leur fanatisme, modérer la fureur qui les pousse les uns contre les autres, ceux-là, dans leur inexpérience, ne connaissent aucune mesure. Cette fureur s'éteint peu à peu, après être montée jusqu'au comble. L'enthousiasme se dissipe; quelques-uns essaient encore de rallumer le feu; mais il disparaît peu à peu, et à la fin un hurlement universel annonce que la cérémonie est achevée, et les spectateurs s'écoulent peu à peu. (Lettre d'un Anglais écrite de Constantinople, et insérée dans le *Globe*, en 1828, n° 134 à 137 et 206 à 207.)

Rien n'est plus remarquable en ce genre que les récits Les Ruffai.
des Anglais sur ce qui se passe dans l'Inde. Voici ce qu'écrivit à ce sujet un témoin oculaire dans une revue anglaise très-estimée, *The united service journal and naval and military magazine*, n° 116, 1838. Il ne faut pas oublier que cette revue est rédigée en grande partie par des officiers et des marins, gens qui ne passent pas en général pour être très-superstitieux. « Depuis que je suis dans l'Inde, j'ai souvent entendu parler d'une classe de musulmans appartenant à la secte des Ruffai, laquelle, pour convaincre les incrédules de la vérité de l'islamisme, com-

munique à ses adeptes le pouvoir de s'enfoncer des épées dans le corps, de se couper la langue, de la faire rôtir et de la replacer ensuite; de se couper les membres, même la tête; de s'arracher les yeux, bref de faire de leur corps tout ce qu'ils veulent. Le colonel G. avait été témoin de toutes ces choses en même temps qu'un ecclésiastique, M. R. Celui-ci s'était même trouvé mal à cette vue, et s'était retiré, convaincu que tout cela n'était que l'œuvre de Satan, tandis que son compagnon l'attribuait à la magie. Lorsque j'appris ces choses, je ne fis d'abord qu'en rire, et exprimai l'intention de m'assurer par mes propres yeux de la vérité dès que l'un de ces Ruffai, alors en congé, serait de retour. En effet, on fit tous les préparatifs nécessaires pour répondre à mes désirs. Une large tente fut dressée au jour fixé pour l'épreuve : on apporta cinquante lampes, des plats pleins d'arsenic et des plantes d'une espèce de cactus qui fournit un suc laiteux dont une seule goutte suffit pour produire des ampoules sur la peau. On se procura de plus de vieux pendants d'oreilles ou des bracelets, des épées, des poignards, des broches d'acier très-larges et d'autres objets non moins terribles. Vingt ruffais se trouvèrent là frappant du tambour.

« Lorsque tout fut prêt, nous sortîmes de table, cinq officiers et moi, et une centaine de personnes environ entrèrent avec nous dans la tente. Lorsque nous fûmes assis et qu'on eut fait silence, la cérémonie commença par une espèce de chant tiré de leurs livres saints, et les tambours se mirent à battre en mesure. Le chant et le bruit devinrent toujours plus rapides et plus forts, jusqu'à ce que tous fussent en extase. Aussitôt, pendant que leur corps était agité par des tressaillements continuels, ils saisirent

les instruments qu'on avait apportés. Les uns se percèrent les joues avec une broche, les autres la langue, d'autres la gorge ; puis ils se transpercèrent le corps avec des épées, des poignards et d'autres instruments de cette sorte. D'autres se coupèrent la langue, la rôtirent, la remirent dans leur bouche où elle se rejoignit à l'instant même à l'autre partie. Un d'eux prit sans aucun dommage des quantités considérables d'arsenic ou de plantes vénéneuses, tandis qu'un autre avalait des pendants d'oreilles comme des friandises. Tout cela se faisait à une demi-coudée de moi : car ces gens venaient tout près de moi, avec des lampes, pour que je pusse me convaincre par mes propres yeux qu'il n'y avait aucune supercherie de leur part. J'avoue que ce spectacle me fit mal, et je ne sais pas encore aujourd'hui ce que j'en dois penser. Je ne suis pas superstitieux, et quoique le colonel et beaucoup d'indigènes très-honorables me disent que ces choses se passaient dans la réalité, et que s'il y avait quelque imposture ils l'auraient découverte depuis longtemps, je ne pouvais me décider à croire ce que mes yeux voyaient. On m'avait dit aussi que la foi et la pureté étaient nécessaires pour produire ces effets, et que dans ce cas il ne coulait pas une seule goutte de sang, tandis qu'autrement il en coulait toujours, ne fussent que quelques gouttes, et avec une sensation de douleur.

« Lorsque je sortis de la tente, je dis comme par hasard que j'aurais plus de confiance en cet art si tout cela se passait au grand jour, sans bruit, sans mouvement et sans tout ce tapage. Le lendemain, vers deux heures après midi, comme j'étais tout seul sur mon lit, lisant la gazette, leur cazuf vint à moi, portant sous son bras toutes sortes d'in-

struments, qu'il jeta par terre. Il en prit un et se l'enfonça dans la joue gauche; il en enfonça un autre dans la joue droite, et se perça la langue d'un troisième, qui, étant dirigé par en haut, pénétra dans le nez, tandis qu'avec un quatrième il se perça la gorge. De plus il s'enfonça à trois pouces avant dans le corps, sans qu'il en sortît une goutte de sang, un couteau dont le tranchant était très-aigu. Il voulait encore se couper la langue; mais je l'en empêchai, parce que ce spectacle me faisait horreur. Cet homme était comme un furieux, son regard était effrayant; il se perçait et se tailladait le visage de toute sa force. » Le témoin assure qu'il l'a vu se tirer de la chair les instruments qu'il y avait enfoncés, sans apercevoir aucune trace de sang ni aucune cicatrice, et que la quantité d'arsenic qu'il avala en cette circonstance monta à trois onces. Il termine en disant qu'il ose à peine dire qu'il croit ce qu'il a vu, quoiqu'il puisse jurer sans difficulté qu'il l'a vu réellement.

Explication
de ces phé-
nomènes.

Si nous comparons ces récits avec ce qui nous est raconté du schamanisme et de la magie chez les peuplades de l'Amérique, nous voyons clairement quelle importance a dans la magie la danse jointe à la musique. Les derviches s'exaltent par des danses, qui chez les uns sont accompagnées de flûtes, et du chant chez les autres. Chez les ruffai, la danse est accompagnée du chant et du bruit à la fois, pendant que les schamanes règlent leurs mouvements impétueux par le bruit du tambour. Les danses des derviches doivent imiter celles des sphères; par conséquent elles sont, comme ces dernières, une combinaison du mouvement circulaire et du mouvement spiral, dont les spires deviennent toujours plus étroites à mesure que le mouve-

ment est plus violent. Il en est de même à peu près chez les ruffai : à mesure que le bruit des instruments devient plus fort et plus rapide, la danse acquiert aussi une rapidité plus grande et va jusqu'au vertige. Le schamane, lorsque le rythme de la danse a atteint son dernier degré de rapidité, pose son arc à terre ; puis, le tenant d'une main, et s'appuyant sur son extrémité supérieure, il tourne en cercle autour de lui, lentement d'abord, puis toujours plus vite. La tête, on le voit, est le centre de tous ces mouvements. Chez les derviches elle se penche et se relève d'une manière bizarre. Le Russe voit celle du schamane tourner avec une telle vitesse qu'elle ressemble à une boule qu'on fait tourner rapidement autour de soi attachée à une corde. Il est facile de voir que les danses dont il est ici question ressemblent beaucoup à celles des curètes et des corybantes dans l'antiquité. Ces dernières étaient absolument les mêmes que celles que nous retrouvons chez les Musulmans après tant de siècles, mais dirigées vers un but tout différent. Les *Cybisheteres* et les *Betarmones* de l'*Odyssée*, les premiers, tirant leur nom de *kubistan*, *caput rotare*, sont les derviches et les ruffai de ce temps-là, et on a eu raison de traduire par *vertiginatores* les *rombétai* dans l'hymne des Curètes d'Orphée. Leurs mystères, passant de main en main par la tradition, sont arrivés ainsi jusqu'aux fanatiques de l'islamisme.

Nous voyons partout ces danses amener l'extase, et d'un autre côté l'extase accompagnée de tous les phénomènes de la clairvoyance. L'antiquité la plus reculée comprenait bien cette coïncidence ; aussi appelait-elle du nom de corybantisme cet état maladif où se font entendre des sons intérieurs ; car elle avait appris qu'à la suite de ces danses

frénétiques, outre les images et les apparitions, des voix, les *sonorinæ imagines* de Varron, se faisaient toujours entendre. Mais nous voyons encore se produire ici une série de phénomènes qui semblent indiquer que le corps en ces circonstances est invulnérable. Les derviches mangent impunément de grandes quantités d'arsenic et de suc vénéneux de cactus; ils avalent des bracelets de fer, du verre et des charbons ardents. Au milieu de leurs mouvements frénétiques, ils se percent avec des lancettes les joues, la langue et même la gorge sans en éprouver aucun dommage; ils s'enfoncent des couteaux dans la chair à trois pouces de profondeur, sans qu'il paraisse ni sang ni cicatrice. Quant aux poisons et aux autres objets avalés par ces fanatiques, ces faits indiquent que, comme dans le somnambulisme les sens sont fermés à toutes les impressions extérieures, même les plus vives, ainsi les premières voies peuvent se trouver dans un état semblable. L'eau, lorsqu'elle coule rapidement à travers la fente étroite d'un rocher, rejette, comme si elle était devenue impénétrable, tout ce qui essaie de se glisser du dehors dans sa substance. Il en est de même des courants vitaux dans cet état. Ce qui, dans l'état ordinaire, pénètre profondément dans l'organisme glisse maintenant sur lui sans produire aucun effet fâcheux. L'action vitale est tellement forte qu'elle suffit pour se défendre contre l'action chimique des substances nuisibles.

Il en est de même de la partie extérieure du corps. De même que la flamme le trouve insensible, ainsi est-il inaccessible à l'action pernicieuse des autres éléments. S'il ne peut se soustraire à l'action mécanique des instruments tranchants, ceux-ci du moins ne peuvent lui arracher une

goutte de sang, parce que les vaisseaux, fermés par une contraction spasmodique, l'empêchent de couler. Bien plus, le couteau lui-même entre dans les chairs et les détache sans les blesser, à peu près comme s'il traversait une vague. Les parties disjointes se rejoignent une fois que l'instrument est ôté, tant est puissant dans ces circonstances le courant nerveux qui traverse l'organisme ; et les lèvres de la plaie se referment promptement sans laisser de cicatrice, parce que la séparation des parties ayant lieu sans aucune blessure, la guérison ne demande point non plus la suppuration. Quant à ceux qu'on nous dit s'être coupé la tête, nous ne pouvons, sur un simple ouï-dire, regarder ce fait comme incontestable. Le témoin toutefois a vu de ses yeux un derviche se couper la langue, la rôtit et la remettre à sa place. Quelque opinion que l'on puisse se former sur les modifications que le corps éprouve dans l'extase, un membre, une fois qu'il est séparé du corps, perd toujours son caractère. Si on le rôtit au feu, il sera détruit comme tout autre corps, et il est difficile de comprendre qu'il puisse être replacé dans l'ensemble dont il a été détaché. Le récit est précisément en cet endroit défectueux et peu satisfaisant, et l'on ne voit nulle part que le rapporteur ait employé toutes les précautions nécessaires pour rendre l'illusion impossible, quoiqu'il reconnaisse que d'autres l'ont fait. Le dégoût, l'agitation, la crainte peut-être ne permettent guère d'observer les faits avec une parfaite exactitude. Si cependant il était démontré que ces faits sont vrais, il faudrait encore voir s'il n'y a point eu là quelque tour de passe-passe, comme les Orientaux savent si bien les faire.

Un sultan indien nous raconte dans ses mémoires des

choses merveilleuses faites en sa présence par des prestidigitateurs de ce pays. Ils lui firent voir en plein jour des combats d'animaux dans l'air ; ils firent pousser de terre , croître et fleurir un arbre sous ses yeux ; ils lui donnèrent même à manger de ses fruits. Tout cela, comme beaucoup d'autres choses , repose probablement sur la science secrète d'une certaine optique dont notre physique n'a pas su encore se mettre en possession. L'*Oriental Annual* raconte, d'après le récit d'un témoin oculaire, qu'un Indien jeta en l'air les unes après les autres jusqu'à trente-cinq boules de laiton , sans qu'une seule retombât. Lorsqu'il eut jeté la dernière, il s'arrêta une minute, puis il fit plusieurs mouvements avec la main, murmurant une espèce de chant barbare ; et au bout de quelques secondes on vit retomber les unes après les autres toutes les boules, qu'il remit dans son sac. Si ce fait était bien constaté, il dépasserait évidemment les limites de la mystique naturelle et indiquerait une influence diabolique. Quoi qu'il en soit, les mutilations et les cruautés exercées par les prêtres de Baal sur leur propre corps, au pied des autels de leurs dieux, se reflètent d'une manière manifeste dans tous ces phénomènes. Ils nous rappellent encore les sacrifices sanglants de soi-même, par lesquels on honorait Siva ; et nous apercevons ce qui poussait les prêtres d'Athis et de Cybèle à se mutiler eux-mêmes dans les transports de leur fureur.

CHAPITRE V

Les initiations à la magie dans les temps chrétiens. La magie au moyen âge s'est cachée dans l'obscurité des grottes. De là elle a pénétré dans les cabanes du peuple. Des moyens magiques dont on se servait alors : de l'onguent des sorcières. Recherches faites à ce sujet par les théologiens, par les jurisconsultes, par les médecins et les naturalistes. Explication et expériences d'Helmond et de Davy. Des symptômes produits par ces onguents d'après les déclarations de ceux qui les ont éprouvés. Appréciation morale de ces moyens.

Le christianisme, en établissant dans l'Église le grand hôpital de l'humanité déchue, n'a ni affranchi l'homme des lois de la nécessité auxquelles sa nature est assujettie, ni détruit sa liberté. De même donc qu'avec la mort la maladie nous est restée, et par conséquent les maladies diaboliques, ainsi l'abus de notre liberté, toujours possible pour nous, rend toujours possible aussi le péché de la magie. Nous avons vu plus haut comment la plupart de ceux qui se sont séparés de l'Église ont cherché comme instinctivement leur salut dans la magie; et cet instinct a été d'autant plus énergique que la séparation était plus profonde. Tant que le désordre s'est renfermé dans le domaine religieux et dans la partie corrompue du clergé, il n'a pu former que des sectes plus ou moins restreintes. Mais lorsque de la théologie le mal eut passé dans la science, il se choisit bientôt des organes qui servirent à le propager au grand jour. Il s'éleva à l'état de doctrine, et c'est alors que le diable obtint, comme s'exprime la légende, une chaire à l'université de Salamanque. De là la contagion se répandit dans la vie publique, et, favorisée par la corruption des cours et de la noblesse, elle trouva bientôt dans l'hé-

résie un appui ; et les défenseurs de l'Église durent se préparer à des luttes sanglantes. L'école de la magie n'a donc jamais disparu complètement au sein du christianisme ; elle semble , au contraire , n'avoir jamais été aussi puissante que lorsque l'Église était dans tout l'épanouissement de sa splendeur. Elle n'osait pas alors, il est vrai, se montrer au grand jour, sachant bien qu'elle ne pourrait de cette manière se soutenir en face de l'Église, dont l'autorité n'était point encore contestée ; mais dans l'obscurité où elle était contrainte de chercher un refuge elle ne marchait qu'avec plus de zèle vers son but. C'est pour cela que nous entendons parler si souvent dans le moyen âge de grottes souterraines, où la magie était enseignée et pratiquée. Plus tard encore , nous trouvons des récits singuliers à ce sujet ; et Crespet, dans son livre *de Odio Satanae*, nous a conservé, d'après les actes juridiques, une de ces légendes. En Espagne, la tradition magique se rattache à la grotte de Salamanque ; en Italie, à celle de Nursie, qui s'appelait *Grotte de la sibylle*, ce qui indique qu'elle avait déjà dès la plus haute antiquité une certaine importance sous ce rapport.

Dominique Mirabelli fut pris à Nantes avec sa belle-mère Mar. Gariner et d'autres complices, et transporté à Paris, ainsi que les livres de magie qu'ils avaient avec eux et qu'ils prétendaient avoir reçus de cette sibylle de Nursie. Il confessa dans son interrogatoire qu'un de ses compagnons nommé Scot, qui avait vécu longtemps en France, fait des choses merveilleuses devant plusieurs princes et gagné ainsi un grand nombre de disciples, avait visité cette sibylle dans sa grotte. Sa taille était petite ; elle était assise sur un siège bas, les cheveux flottant jusqu'à terre. C'est

d'elle qu'il avait reçu ce livre mystérieux, et avec lui un démon renfermé dans un anneau. A l'aide de ce livre et de cet anneau, il pouvait se transporter où il voulait, pourvu qu'il n'eût pas les vents contraires. Le pape, ajoutait-il, avait placé des gardes à l'entrée de la grotte, pour que personne ne pût y entrer : aussi ceux-là seulement qui avaient été initiés à la magie et qui savaient se rendre invisibles pouvaient arriver jusqu'à elle. Pendant tout le temps qu'on parlait avec elle, des orages terribles désolaient la contrée, et les éclairs se croisaient sans cesse. Ces sibylles, dit Crespet, aimaient à paître les troupeaux et à rester près d'eux, et c'est pour cela que les bergers les connaissaient si bien. Ils disent que lorsque le démon prend un corps, il faut que le vent soit favorable, et que la lune soit dans son plein, parce que, si les vents sont contraires, les éléments ne peuvent bien s'agencer; et dans les quartiers de la lune il ne peut construire que des corps d'une petite dimension. Ceux-ci sont d'autant plus grands que la lune croît davantage. On voit que cette opinion repose sur une tradition locale très-ancienne. La sibylle qui, les cheveux épars, parle avec les initiés au milieu des orages, et qui, bien connue des bergers, aime à paître les troupeaux, c'est l'antique Camène, symbole de la magie avant le christianisme. L'anneau qu'elle donne en présent est le symbole de l'évocation des esprits, qu'elle apprend à ses adeptes; le livre qu'elle leur donne est la tradition de l'art magique. Le magicien le plus célèbre de l'époque a obtenu d'elle ces dons, et a communiqué son art à une multitude innombrable de disciples. Cet art fleurit principalement dans le Sud roman avec le manichéisme. Le Baphomet des loges dégénérées de l'ordre des Templiers faisait par-

tie de ses mystères. Elle était, à côté de la *gaie science* du Sud, la science sérieuse, cultivée par tous ceux qui, dans la décadence religieuse et morale de l'époque, avaient renoncé à la foi.

La barbarie croissant toujours, la magie pénétra toujours aussi dans la masse du peuple, qui la comprit et la pratiqua à sa manière. De même que les chants des Troubadours et des Minnesinger cherchèrent leur expression dans la poésie, ainsi l'école magique, qui chez les grands cherchait surtout les plaisirs raffinés, une fois entrée dans le peuple sous la forme de sorcellerie et devenue populaire, eut recours à la *lingua rustica*; le mystère soigneusement gardé auparavant fut divulgué, et devint saisissable dans toutes ses conséquences. Le peuple, en effet, est rude dans ses formes et ses manières, et pour le mettre en mouvement il faut le manier rudement aussi. Les arts délicats de la magie du clergé et de la noblesse ne pouvaient avoir de charme ni de prix pour lui. Il avait au fond peu de souci de l'art, et ce qu'il lui fallait c'était quelque chose de sensible et de palpable. Pour initier à la magie des hommes de cette trempe, il fallait naturellement d'autres moyens et d'autres préparations que celles qu'on aimait en plus haut lieu. Il fallait avant tout laisser de côté tout ce qui n'est que détail, ne tenir aucun compte des émotions fines et délicates, et se tenir uniquement à ce qui va droit au but. On devait donc préférer les effets produits par les substances de la nature, qui, promptes et directes dans leur action, jettent hors de l'ornière la vie la moins impressionnable, et la rendent clairvoyante, quoique dans une lumière trouble, grossière et matérielle. On n'avait donc ici nul besoin de jeûnes, de privations, de mortifications ni d'épreuves pour dompter

l'indolence de la vie. En effet, la misère et la pauvreté qui pesaient sur le peuple et lui imposaient des privations continues, sa nourriture chétive et mauvaise, les influences nuisibles qui altéraient incessamment sa constitution préparaient suffisamment l'action de ces moyens excitants, et rendaient inutile toute préparation artificielle. Les autres maux auxquels la classe pauvre et particulièrement les femmes étaient sujettes faisaient le reste. Il n'est pas étonnant que la magie se soit développée comme d'elle-même dans cette sphère, sous l'action de ces moyens physiques, et qu'elle se soit répandue promptement comme une épidémie. C'est donc principalement en ce domaine que nous pouvons nous faire une idée de l'action de ces moyens, de ce pain et de cette coupe magique, et c'est à cet objet que nous allons consacrer notre attention.

L'emploi de ces moyens et particulièrement des onguents magiques était si général à cette époque que dans l'esprit du peuple les sorcières et leur pot à onguent se présentaient comme deux idées inséparables; et les enquêtes juridiques ont démontré que cette manière de considérer les choses ne reposait pas sur une pure imagination. Remy, dans sa *Démonolâtrie*, l. 1, c. III, raconte que, Marie Alberta et Catherine Prænotia de Frossen étant près d'être condamnées à mort, on leur demanda où elles avaient caché leur pot. Sur leur déclaration, on en trouva deux qui contenaient une graisse mêlée de gouttes jaunes et blanches, et dont la couleur avait un reflet métallique. Dès qu'on eut mis de cet onguent dans le feu, il s'en éleva une flamme légère accompagnée de pétilllements et d'une puanteur toute particulière. Il en fut de même en 1590 du pot de graisse de Iana Michael. Jeanne Gallea, en 1586, avait,

Des
onguents
magiques .

disait-elle, reçu du démon un onguent de couleur blanche, enveloppé dans des feuilles de chêne, tandis que celui d'Alexia Drigea était rouge. Cet onguent, d'après les déclarations d'une multitude innombrable d'accusés, servait à oindre le corps lorsqu'on voulait aller au sabbat. Ainsi, d'après de Lancre, dans son *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, Paris, 1613, liv. II, p. 110, Marie Daspilcurte d'Andaie, dans le Labour, âgée de dix-neuf ans, déclare que la sorcière Mariaco de Molères, toutes les fois qu'elle voulait aller au sabbat, se frottait les mains et les genoux avec une eau verdâtre, et qu'alors la sorcière la prenait sur son dos, et que cela était arrivé toutes les fois qu'elles étaient parties ensemble. Marie Dindarte de Sare, âgée de dix-sept ans, confessa que tantôt elle était allée seule au sabbat, et tantôt avait appelé ses voisines pour faire la route avec elles. Que lorsque celles-ci étaient absentes elle se frottait nue ou par-dessus ses vêtements avec un onguent que le diable lui avait donné, et qu'elle s'envolait aussitôt; que lorsqu'elle s'était frottée par-dessus ses habits, ceux-ci se trouvaient propres dès qu'elle était arrivée au sabbat. Elle était si sûre de son fait que, n'ayant plus d'onguent, elle se fit fort d'en avoir d'autre au prochain sabbat. Elle y alla la nuit suivante; mais elle rapporta qu'on lui avait refusé ce qu'elle demandait, parce qu'elle avait tout divulgué. (*Ibid.*, p. 93.) En France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, c'est toujours la même chose; partout nous retrouvons et le sabbat et les onguents, et partout les initiés, après avoir été au sabbat, en racontent des merveilles.

propres yeux si ces excursions étaient réelles ou seulement imaginaires. Les théologiens, particulièrement intéressés à connaître la vérité sous ce rapport, furent aussi les premiers à tenter ces essais. Nider, dans son *Formicarium*, l. II, c. iv, nous a conservé le résultat d'une épreuve de ce genre faite par un Dominicain ami de son maître, et qui par conséquent doit avoir eu lieu vers la fin du xiv^e siècle. Ce religieux trouva dans un village une femme qui croyait voyager la nuit avec d'autres de son espèce. Tout ce qu'il put faire pour la dissuader de son opinion fut inutile ; elle persista toujours à dire qu'elle croyait plus à sa propre expérience qu'à ses paroles. « Eh bien ! lui dit le Dominicain, laissez-moi assister à votre prochaine excursion. » Elle y consentit, et ajouta : « Vous pouvez amener avec vous plusieurs témoins, et vous me verrez tous partir. » Le père, qui avait un grand zèle pour le salut des âmes, se trouva au jour dit avec des témoins très-sûrs. Elle se plaça en leur présence dans la huche au pain qui était sur un banc, et se mit à se frotter en prononçant des formules magiques. Au bout de quelque temps, sa tête s'inclina, et elle s'endormit. Elle eut alors des visions où elle vit Vénus et d'autres choses semblables ; de sorte qu'elle commença à jubiler d'une voix sourde. Les mouvements violents de ses mains faisaient vaciller la huche, jusqu'à ce qu'enfin celle-ci tomba de dessus le banc qui la soutenait, et la vieille se fit beaucoup de mal à la tête. Comme elle se réveillait peu à peu, étendue à terre sans mouvement, le religieux lui dit : « Eh bien ! direz-vous encore que vous êtes partie réellement avec l'armée furieuse ? Tous ceux qui sont ici présents peuvent attester que vous n'êtes pas sortie de votre huche. » Ceci, joint à des exhortations chari-

tables, finit par lui faire reconnaître et quitter son erreur.

Barthélemy de Spina, Dominicain, maître du sacré palais, dans son livre *de Strigibus seu maleficis*, raconte que peu de temps avant lui un inquisiteur mit en prison une sorcière, laquelle avoua qu'elle allait souvent au sabbat. Le prince qui résidait en ce lieu eut le désir de s'assurer par ses propres yeux si cette prétention était fondée, ou seulement l'effet d'un rêve. Il pria donc l'inquisiteur de permettre à cette femme de se frictionner avec son onguent devant lui et toute sa cour, afin que l'on pût voir si elle était réellement emportée par le démon d'une manière visible ou invisible. L'inquisiteur y consentit, après avoir fait quelques difficultés. La femme se prêta aux désirs du prince. On la conduisit chez lui, et là elle s'oignit le corps et resta quelque temps sans qu'on aperçût en elle rien d'extraordinaire. Plusieurs témoins du fait vivaient encore à l'époque où écrivait Barthélemy. Aug. de Turre, de Bergame, médecin célèbre de son temps, lui raconta aussi qu'étant à l'université de Padoue, et revenant une fois chez lui vers la sixième heure de la nuit, il frappa sans que personne vînt lui ouvrir, et qu'alors il monta dans sa chambre par la fenêtre. Après avoir cherché la servante, il la trouva couchée nue sur le dos, semblable à une morte, et ne put la réveiller. Le matin, lorsqu'elle fut revenue à elle, il lui demanda ce qui lui était arrivé pendant la nuit. Elle lui avoua qu'elle avait été en voyage, ce qui ne pouvait avoir eu lieu qu'en esprit, et non réellement. La même chose arriva à P. Cella, à Saluces, avec sa servante, et à un notaire de Lugano avec sa femme, qu'il trouva dans un toit à pores dans une circonstance semblable.

Comme beaucoup d'accusés déclaraient aux inquisiteurs

qu'ils étaient entrés avec d'autres dans les maisons de certains riches et nobles qu'ils désignaient, et que là ils avaient vidé des tonneaux entiers du vin le meilleur, mangé d'énormes quantités de fromage, tué et mis au feu les bœufs les plus gras, on trouva là une excellente occasion de s'assurer si tout cela était réel ou seulement imaginaire. On les examina donc attentivement au retour de ces festins. Or, on les trouva presque toujours abattus, brisés, ayant faim comme dans les autres nuits. Puis on fit des perquisitions dans les maisons où ils prétendaient avoir fait ces festins, et on trouva qu'il n'y manquait rien, soit au vin, soit au fromage, soit aux autres provisions, soit au bétail. On dut conclure de là qu'ils n'y étaient point entrés réellement. Pour eux, ils cherchèrent à expliquer à leur manière le fait qu'on leur opposait, et prétendirent que, lorsque le repas était fini, la dame qui présidait touchait avec une verge d'or les plats, et qu'aussitôt ils se remplissaient de pain, de vin ou des autres choses qui y étaient avant le repas; qu'on plaçait les os du bœuf sur sa peau, puis qu'on rabattait celle-ci sur eux par les quatre bouts, et qu'au premier coup de la baguette d'or le bœuf revenait à la vie, et qu'on le reconduisait à son étable. Cette déclaration expliquait la chose telle qu'elle s'était passée non dans la réalité, mais dans l'imagination des accusés.

Les jurisconsultes, de leur côté, eurent dans les procès de sorcellerie qui leur furent soumis l'occasion fréquente d'étudier ces phénomènes, et ils en ont profité d'une manière fort judicieuse. Très-souvent, et sans aucune contrainte, les accusés déclarèrent devant eux qu'ils avaient assisté personnellement au sabbat, mais que souvent aussi ils n'y avaient été qu'en songe, pendant qu'ils étaient

Enquêtes
des juris-
consultes.

profondément endormis. Il leur semblait alors qu'ils voyageaient dans l'espace, qu'ils voyaient des palais, des salles, des parterres et d'autres belles choses. Lorsque les juges les faisaient surveiller la nuit où devait avoir lieu l'excursion, on les voyait s'agiter violemment sur leurs sièges, comme quelqu'un qui donne de l'éperon à son cheval pour le faire avancer. Lorsqu'ils étaient réveillés, ils étaient fatigués et brisés, comme s'ils eussent fait un long voyage, et ils racontaient les merveilles qu'ils avaient vues. Il y avait en 1571 dans les prisons de Bordeaux une vieille femme qui avoua qu'elle allait au sabbat toutes les semaines. Le maître des requêtes Belot voulut savoir ce qui en était; et comme elle prétendait qu'elle n'avait aucun pouvoir tant qu'elle était en prison, il lui donna la liberté. Elle s'oignit donc, toute nue, avec un onguent, et tomba ensuite comme morte. Elle revint à elle au bout de cinq heures, et raconta beaucoup de choses des lieux qu'elle avait parcourus. On prit des informations, et ses déclarations furent trouvées conformes à la vérité. Bodin raconte ce fait dans sa *Démonomanie*, Rouen, 1604, p. 246, comme le tenant d'un témoin oculaire. Il avait appris à Nantes un autre fait du même genre. Sept magiciens s'étaient vantés, en présence de plusieurs personnes, de pouvoir rapporter dans l'espace d'une heure ce qui se passait à dix lieues à la ronde. On les prit au mot. Bientôt après, ils tombèrent comme morts, et restèrent environ trois heures en cet état; après quoi ils se relevèrent et racontèrent tout ce qu'ils avaient vu à Nantes et aux environs, indiquant les lieux, les actions et les personnes. On prit des informations à l'instant même, et il se trouva qu'ils avaient dit vrai.

Le président de la Tourette raconta aussi à Bodin qu'il avait connu dans le Dauphiné une magicienne qui, étant assise au coin du feu, avait eu comme une extase. Comme elle était privée de sentiment, son maître la frappa très-fort avec une verge. Pour voir si elle était morte, on lui brûla les parties les plus sensibles; mais rien de tout cela ne faisait impression sur elle. Le maître et la maîtresse chez qui elle servait la laissèrent gisant à terre, croyant qu'elle était morte. Mais le maître, la trouvant le lendemain dans son lit, en fut tout effrayé, et lui demanda ce qu'elle avait eu. « Ah! Monsieur, dit-elle, vous m'avez bien battue! » Le maître raconta la chose à ses voisins, qui pensèrent que c'était une sorcière. Il finit par obtenir d'elle l'aveu qu'elle avait assisté au sabbat. Elle confessa bientôt d'autres crimes encore, et fut brûlée.— Plus tard, on amena devant le juge, à Florence, une femme accusée de magie. Elle avoue la chose, et assure que cette nuit-là même elle ira au sabbat si on lui permet d'aller chez elle et de se frotter avec son onguent. Le juge le lui permet. Elle se frictionne avec une graisse infectée, se couche et s'endort aussitôt. On la lie fortement dans son lit; on la pique, on la frappe, on la brûle; mais rien ne peut déranger son sommeil. Le lendemain, on eut beaucoup de peine à la réveiller, et elle raconta qu'elle avait été au sabbat. On vit très-bien, d'après son récit, que les douleurs qu'on lui avait causées en la frappant et la brûlant s'étaient mêlées dans son esprit aux choses qu'elle croyait avoir vues ou ressenties. Un gentilhomme de Magdebourg fit une expérience semblable avec sa servante. Celle-ci, après l'avoir servi longtemps et fidèlement, fut accusée de magie, et d'avoir été au Blocksberg. Interrogée par son maître, elle finit par lui

avouer qu'elle devait aller la nuit prochaine au sabbat. Son maître prit le curé et d'autres témoins, et la surveilla toute la nuit. Dès qu'elle se fut frottée, elle tomba dans un profond sommeil; de sorte qu'on ne put la réveiller, ni la nuit ni même tout le jour suivant. Revenue enfin à elle, elle persista, malgré toutes les représentations, à croire qu'elle avait été réellement au sabbat. (Godelmanni, *Tract. de magis*, l. II, c. IV.)

Un autre, dans le Labour, fit plus encore en pareil cas. Non-seulement il surveilla sa servante pendant toute la nuit; mais se plaçant avec elle à la cheminée, il l'attachait fortement à son pied; et dès qu'elle paraissait s'endormir il la réveillait en la poussant. Malgré toutes ces précautions, elle avoua le matin, après avoir nié le fait auparavant, qu'elle avait assisté au sabbat, et elle raconta très-exactement un grand nombre de circonstances, lesquelles furent confirmées par beaucoup d'autres qui y avaient été avec elle. (De Lancre, l. II, p. 97.) D'un autre côté, une jeune fille d'Ascain, nommée Dopartzabal, âgée de quinze à seize ans, accusa une autre prisonnière, qui fut brûlée plus tard, de l'avoir entraînée au sabbat la nuit qui avait précédé sa confrontation. Celle-ci répondit que c'était une fausseté manifeste, parce que, premièrement, elle n'était point sorcière, et que d'ailleurs elle était enchaînée, et avait toujours près d'elle des gardes qui ne la perdaient jamais de vue; que d'ailleurs la plaignante couchait avec sa mère, qui, craignant qu'elle ne partît pour le sabbat, la veillait et lui parlait à chaque instant. Mais la jeune fille persista dans ses dires, et ajouta que l'accusée était venue à son lit cette nuit-là même sous la forme d'un chat, et que c'était une chose connue que les magiciens,

même en prison, emmenaient ceux qu'ils avaient ensorcelés. (*Ibid.*, 96.) Dans le grand procès de magie de Logroño, l'an 1610, il fut constaté entre autres choses que plusieurs enfants du bourg de Vera, ayant divulgué ce qu'ils avaient vu au sabbat, furent châtiés très-durement à cause de cela dans une des réunions qui eurent lieu peu de temps après ; de sorte qu'ils tombèrent malades et commencèrent à dépérir, ce qui engagea le vicaire du lieu à les exorciser. Ils confessèrent ce qu'ils savaient, et ne voulurent plus aller au sabbat. Les sorcières s'acharnèrent à cause de cela contre eux, et les entraînèrent au sabbat malgré eux. Le vicaire se vit forcé de faire dormir dans sa chambre tous ces enfants, au nombre de quarante ; et à chaque fois il les exorcisait auparavant, et les aspergeait d'eau bénite. Il négligea deux nuits ces précautions, et les enfants furent emportés de nouveau, et fouettés sévèrement. Quelque temps après, étant à l'école, ils virent passer deux femmes qu'ils reconnurent pour celles qui les avaient fouettés alors. Ils coururent après elles, et les poursuivirent à coups de pierres. La chose ayant été portée devant les tribunaux, les enfants soutinrent leur accusation, et les juges la trouvèrent d'accord avec la déclaration faite à ce sujet par Marie Juancho de Vera. (L'orente, *Histoire de l'inquisition*, Paris, 1818, t. III.)

Après les jurisconsultes, les médecins et les naturalistes durent prendre aussi part à ces sortes d'enquêtes. Déjà le médecin du pape Jules III, André Laguna, eut occasion d'étudier la matière. L'an 1545, pendant qu'il traitait le duc de Guise, on mit en prison, en Lorraine, un homme et sa femme qui habitaient un ermitage près de Nancy, et l'on trouva chez eux un pot renfermant une pommade verte.

Études des
médecins
à ce sujet.

Laguna l'examina, et trouva qu'elle était composée d'extraits de ciguë, de jusquiame, de solanum, de mandragore et d'autres plantes narcotiques. Comme précisément à cette époque la femme du bourreau souffrait de frénésie et d'insomnies, il lui fit frotter le corps avec cet onguent. Elle dormit après cela trente-six heures de suite, et elle aurait dormi plus longtemps encore si on ne l'avait éveillée par des moyens violents, entre autres des ventouses. Elle se plaignit amèrement à son réveil qu'on l'eût enlevée aux bras d'un jeune homme. (P. de Valentia, d'après le commentaire de Laguna sur Dioscoride, dans l'ouvrage de L'lorente, p. 457.)

J.-B. Porta a fait aussi un essai semblable, et voici ce qu'il dit à ce propos dans sa *Magie naturelle*, l. II, c. xxvi : « Les mauvaises passions se sont tellement emparées de plusieurs hommes qu'abusant des dons de la nature ils en font des onguents magiques en les mêlant ensemble. Quoiqu'il y ait en tout cela beaucoup de superstition, il est certain néanmoins que ces substances sont naturellement très-actives. Je raconterai à cette occasion ce que j'ai appris de ceux qui s'adonnent à ces sortes de pratiques. On fait cuire dans un vase d'airain la graisse d'un enfant; on dégraisse le bouillon, puis on y ajoute de l'aconit, des feuilles de peuplier et de l'*eleoselinum*; ou bien encore on mêle ensemble du *sium*, de l'*acorum*, du *pentaphyllon*, du *solanum*, avec de l'huile et du sang de chauve-souris. Lorsqu'on veut se servir de cet onguent, on se frictionne d'abord les membres, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges; puis on y applique l'onguent, et l'on s'en frotte, afin qu'étant absorbé plus vite l'action en soit plus énergique, ce qui arrive d'autant plus facilement que ceux qui veulent s'en

servir ont coutume de ne rien manger que des légumes, des racines, des châtaignes, de la paille et d'autres choses semblables. Comme je réfléchissais sérieusement sur ces choses, ne sachant encore ce que j'en devais penser, je fis la connaissance de l'une de ces vieilles femmes, dont on dit qu'elles entrent dans les maisons pour sucer le sang des enfants dans leur berceau. Je lui fis quelques demandes, mais elle me dit aussitôt qu'elle me répondrait dans un petit instant. Là-dessus, elle me fit sortir de la chambre, ainsi que les autres que j'avais amenés avec moi comme témoins, se mit toute nue, et se frotta fortement tout le corps avec un onguent, ce que nous pûmes voir par une fente de la porte. Elle tomba aussitôt à terre, plongée dans un profond sommeil. Nous ouvrîmes la porte, et la trouvâmes tellement endormie qu'elle ne sentit rien de tout ce que nous lui fîmes. Lorsque nous remarquâmes que l'action de l'onguent diminuait, nous sortîmes de la chambre. La vieille s'éveilla, reprit ses vêtements, et nous raconta les merveilles de son voyage. Nous eûmes beau lui dire qu'elle se trompait, et lui montrer les traces des coups dont nous l'avions frappée, elle persista opiniâtrement dans sa déclaration. »

Cardan a publié dans son livre *de Subtilitate*, l. XVIII, la recette d'un onguent de cette sorte, composé d'opium, d'aconit, de pentaphyllon, de solanum et de miel. Gassendi, étant à la campagne, voulut se convaincre de l'effet de ces substances. Il prépara un onguent où il entra beaucoup d'opium, et il en frotta plusieurs paysans auxquels il avait fait croire d'abord qu'avec cet onguent ils seraient emportés au sabbat. Les paysans se réveillèrent après un long sommeil, et racontèrent en détail tout ce

Cardan.

qu'ils avaient vu au sabbat, et les délices dont ils y avaient joui. Au reste, les déclarations des accusés ont plus d'une fois prouvé qu'il n'est pas toujours nécessaire de frictionner tout le corps, mais qu'il suffit de frotter la paume de la main, la plante des pieds, le crâne ou d'autres parties plus irritables.

Helmont. Ce que nous avons dit jusqu'ici suffit pour nous donner une idée des effets produits par ces substances, entre lesquelles la jusquiame joue un rôle considérable. Lorsqu'elle trouve dans l'organisme des dispositions convenables, elle agit comme fit sur Helmont la racine broyée d'*aconitum napellus*, lorsqu'il s'en toucha seulement le bout de la langue. Il lui sembla d'abord qu'on lui liait le crâne avec une corde : c'était l'action directe de cette substance, produisant une révulsion des esprits nerveux vers leur centre. S'étant mis à faire plusieurs choses dans la maison, il sentit bientôt que les fonctions de l'esprit ne s'accomplissaient plus chez lui comme d'ordinaire dans le cerveau, mais dans l'épigastre et les plexus solaires. Il vit, avec toute la clarté et la précision dont les observations de ce genre sont susceptibles, que le sentiment et le mouvement partaient bien de la tête, et se répandaient dans tout le corps, mais que la faculté de penser se trouvait dans la région épigastrique, à l'exclusion de la tête. Réfléchissant davantage encore sur cet état, il trouva que la pensée et la méditation étaient bien plus claires en lui, et que cette clarté lui procurait une grande béatitude. Il ne rêvait point, il n'était point malade; mais il avait, au contraire, toute sa réflexion et toute sa santé; et quoiqu'il se fût trouvé déjà plusieurs fois dans un état extatique, il remarqua que cet état n'avait rien de commun avec ce qu'il éprouvait en ce moment. Il

s'aperçut aussi que l'imagination était dans une inaction complète. Tout cela était l'effet de la réaction des esprits nerveux, qui, après s'être retirés dans leur centre, s'en échappaient avec plus d'énergie et se répandaient dans les sens. Au bout de deux heures, il sentit par deux fois différentes une légère atteinte de vertige. A la première, il remarqua que la faculté de penser était revenue, et à la seconde il vit qu'il pensait à la manière ordinaire. C'était l'effet du retour des esprits nerveux dans le lit plus étroit de la vie ordinaire. (Helmont, *Idea demens*, § 12.)

Ce que fit ici dans des conditions favorables, sur un homme déjà bien disposé, cette racine administrée homœopathiquement, les autres substances le font aussi lorsque, administrées en grande quantité et répandues sur toute la surface extérieure du corps, dans les onguents des sorcières, elles pénètrent dans l'organisme, et de là décomposent en quelque sorte la vie tout entière, avec cette différence toutefois qu'elles agissent d'une manière plus prompte et plus tumultueuse. Il en est ainsi de celles qui, ingérées dans le corps, produisent leurs effets dans l'intérieur de l'organisme. L'aspiration de ces mêmes substances produit d'une manière plus prompte encore que les frictions des phénomènes semblables. Humphry Davy, ayant un jour aspiré de l'oxyde d'azote, fut étonné des sensations que cet accident produisait en lui. « A mesure, dit-il, que les impressions agréables augmentaient, je perdais toute relation avec les objets extérieurs. Des images très-vives parcouraient rapidement mon esprit, et se revêtaient de mots; de telle sorte que j'étais tout surpris de voir se former en moi de nouvelles idées. Je me trouvais dans un monde d'idées nouvelles; je m'imaginai faire de grandes découvertes.

Expériences
d'Humphry
Davy.

Lorsque Kinglake me tira de ce délire enivrant en ôtant de ma bouche le réservoir du gaz, ma première sensation fut un mouvement d'humeur et d'orgueil à la vue des personnes qui m'entouraient. Toutes mes émotions étaient comme inspirées et sublimes. Je me mis à marcher dans ma chambre une minute environ sans faire attention à ce qu'on me disait. Lorsque je fus rentré dans l'état ordinaire, je sentis le désir de communiquer les découvertes que j'avais faites pendant cet essai. Je cherchai donc à rappeler mes idées; mais le souvenir en était faible et confus. Cependant une suite de pensées se présenta clairement à mon esprit, et je me mis à crier d'une manière prophétique: « Il n'y a dans le monde que des pensées. L'univers ne se compose que d'impressions, d'idées de plaisir et de douleur. » (H. Davy, *Researches*; London, 1800, p. 488.)

Explication
de ces
phénomènes

On voit clairement par là que dans cet état la vie, exaltée par des substances irritantes, éprouve une modification profonde. Tournée vers le dehors dans l'état ordinaire, ouverte dans toute sa largeur pour ainsi dire aux objets extérieurs, elle agit sur eux aussi avec une plus grande énergie, tandis qu'elle est comme fermée au monde intérieur et que celui-ci est bien plus encore fermé pour elle. Sous l'action de ces substances, au contraire, elle se détourne du monde extérieur pour se replier au dedans; elle s'ouvre au monde intérieur, et celui-ci s'ouvre bien davantage encore à elle. A ce bouleversement spirituel doit correspondre un bouleversement non moins profond dans l'organisme. Auparavant c'était le cerveau, qui, ouvert par dehors et fermé par dedans, éclairé d'ailleurs par la lumière naturelle, était chargé de toutes les opérations de l'esprit et de la volonté, tandis qu'au système ganglion-

naire étaient réservés les sentiments obscurs, confus, spontanés et irréfléchis, les actions involontaires et toutes les opérations de la vie plastique. C'est le contraire qui arrive maintenant. Le cerveau, fermé au dehors, ouvert au dedans, prend sur lui les fonctions du système ganglionnaire, tandis que celui-ci, ouvert au dehors et fermé au dedans, exerce les fonctions du système cérébral, et accomplit les fonctions les plus élevées de la pensée, de l'action et de la vie. On voit alors se produire tous les phénomènes de la clairvoyance, cette sensibilité et cette spontanéité exquises qui se manifestent dans le somnambulisme et la catalepsie. Si Davy avait continué d'aspirer ce gaz en quantité suffisante, il serait tombé à la fin dans l'état de la Pythie du temple d'Apollon. Si l'état d'Helmont s'était développé un peu davantage encore, il lui serait arrivé ce qui est arrivé aux cataleptiques du docteur Petetin à Lyon; tous ses sens se seraient ramassés et recueillis dans la région épigastrique. C'est par elle qu'il aurait vu, entendu, senti et goûté. Les conducteurs électriques lui auraient amené de très-loin ces impressions, tandis que les corps isolants y auraient mis obstacle. Si, plusieurs personnes se tenant par la main, la première avait mis la sienne sur son cœur à lui, il aurait entendu ce que la dernière aurait dit tout bas dans sa main. Mais si un bâton de cire à cacheter avait interrompu la chaîne, il n'aurait rien compris, même de ce qu'on aurait dit à voix haute. Il aurait avec cela pénétré et l'avenir et le passé. (Petetin, *Électricité animale*, 1808.)

Il en est ainsi des magiciens et des sorcières, de l'action des breuvages, des onguents et des autres moyens dont ils se servent. Ils tombent par là dans une sorte de somnam-

bulisme particulier ; ils voient et ils agissent jusqu'à un certain point à distance. C'est pour cela que toutes les personnes accusées de magie dans le Labour étaient d'accord sur ce point, que pour aller au sabbat il fallait avoir dormi auparavant. (De Lancre, p. 90 à 95.) C'est pour cela que ceux qui étaient en prison s'efforçaient de rester éveillés, afin d'éloigner d'eux tout soupçon, tandis que ceux qui étaient libres et qui ne voulaient pas aller au sabbat veillaient dans les églises ou ailleurs. Ils disaient qu'il suffisait de fermer l'œil un instant pour être enlevé aussitôt. Jeannette d'Abaddio de Siboro, âgée de seize ans, avoua qu'à l'âge de quatre ans elle fut conduite pour la première fois au sabbat par une sorcière, et que depuis, pendant trois mois de temps, elle avait dormi le jour et veillé la nuit dans l'église avec plusieurs autres ; mais que le 13 septembre 1609, s'étant endormie dans l'église pendant la messe, elle avait été emportée au sabbat en plein jour, et que cela lui était arrivé souvent. Les enfants aussi, qui avaient tous une grande frayeur du sabbat, veillaient pendant la nuit afin d'y échapper, ou étaient tenus éveillés par leurs parents. Tous disaient encore qu'on ne va jamais au sabbat endormi, mais tout à fait éveillé, ce qui indique clairement un état de somnambulisme succédant à un sommeil très-court. Comme ce sommeil était d'autant plus court que l'état de somnambulisme était plus développé et qu'à la fin il ne durait que quelques instants, on comprend comment un grand nombre d'accusées déclaraient que, dans les nuits d'été, elles restaient à filer dans la rue, dix ou douze ensemble, jusqu'à onze heures du soir, et que, lorsque l'heure du sabbat approchait, elles se souhaitaient la bonne nuit et feignaient devant les profanes de rentrer

chez elles ; mais qu'en réalité elles se rendaient aussitôt au sabbat. Ceci suppose déjà de grands progrès dans cet état. Ceux qui sont arrivés à ce degré n'ont plus besoin d'onguent pour développer en eux l'état magnétique ; ils ne font que passer pour ainsi dire par le sommeil ; de sorte qu'on peut à peine distinguer celui-ci. C'est pour cela que Cat. de Landat, âgée de trente ans, déclare qu'elle n'avait point besoin de dormir pour aller au sabbat ; mais que , lorsqu'elle était assise le soir devant son feu, elle éprouvait un désir inexprimable d'y aller, et qu'elle s'y trouvait aussitôt transportée. (De Lancre, p. 101.)

On voit par l'exemple d'un grand nombre de prisonniers que les sorcières, lorsqu'elles étaient devenues virtuoses dans leur art, n'avaient plus besoin d'onguent. Car, quoique l'on fût certain qu'elles n'en avaient point à leur disposition, elles n'en continuaient pas moins d'aller au sabbat, comme on s'en assurait par la comparaison des témoignages. (*Ibid.*, p. 108.) La nature magnétique de cet état apparaissait aussi en ce qu'il pouvait se communiquer. Tous les enfants qui avaient été au sabbat, au nombre de deux ou trois cents, déclarèrent unanimement que ceux qui les y avaient conduits n'avaient fait que leur passer la main sur la tête, et qu'ils s'étaient sentis pris aussitôt et tout troublés. D'autres fois, on leur avait donné à manger une pomme ou un morceau de pain de mil noir ; puis, la nuit d'après, on venait les chercher jusque dans les bras de leur père ou de leur mère, de leurs frères ou de leurs sœurs, sans que personne pût s'éveiller. Leurs déclarations ne portent point que la main qui leur caressait magnétiquement la tête fût graissée de quelque onguent. Elle n'avait pas besoin d'onguent, en effet ; car elle avait en elle

une vertu qui lui était propre, et qu'elle communiquait même en certains cas à d'autres objets, comme aux pommes ou au pain que l'on donnait à ces enfants.

Apprécia-
tion morale
de ces
phénomènes

Nous voyons comment, en ces domaines, les moyens, quoique différents, mènent au même but. Quant à leur appréciation morale, voici ce qu'on peut dire à ce sujet. La nature physique est, sous le rapport moral, complètement indifférente, et peut servir d'instrument soit pour le bien, soit pour le mal. Toutes ces substances et les états qu'elles produisent dans l'homme ne sont donc ni bons ni mauvais en soi, mais peuvent devenir l'un ou l'autre par l'intention qu'on se propose. L'action délétère qu'elles exercent sur la vie dans l'état actuel des choses n'existait point en elle à l'origine. Puisqu'elles sont les mêmes qu'au commencement, et que cependant leurs propriétés sont tellement changées qu'elles peuvent aller jusqu'à donner la mort, la cause de ce changement doit être dans l'organisme lui-même, lequel, ayant comme absorbé en soi la mort, par suite du péché originel, est devenu tout autre, et est entré dans d'autres rapports avec la nature extérieure qui l'environne. Le principe de ces propriétés contagieuses est donc en nous-mêmes et dans cette dégradation physique qui nous a assujettis aux choses que nous devons dominer au contraire. En vertu de cet empoisonnement organique, suite du péché, nous pouvons transformer en éléments nuisibles les éléments les plus simples et les plus innocents; comme aussi, par suite de cet empoisonnement moral que nous avons contracté, nous pouvons changer le caractère moral de tous ces aliments et même des substances les plus nuisibles, et les tourner soit vers le mal, soit vers le bien. Ce médecin qui, après avoir analysé

un onguent de sorcière, en frotta une de ses malades, fit un acte téméraire peut-être ; mais il ne fit pas un acte criminel, tandis qu'un autre aurait pu pécher en employant pour un but mauvais les choses saintes.

Il en est ainsi des états qui se produisent dans la vie. Lorsqu'un saint, marchant vers une perfection toujours plus haute, acquiert, par suite des privations qu'il s'est imposées, la faculté de voir et d'agir à distance, il l'accepte comme une chose qu'il a trouvée sur sa route sans la chercher. Il connaît les dangers des voies extraordinaires où il se trouve engagé. Aussi, quoique plein de confiance en la protection divine, toujours en communion avec l'Église, uni entièrement à elle par l'obéissance, jusque dans ses extases, il ne cesse de veiller sur soi-même, sur son intérieur aussi bien que sur son extérieur ; et c'est ainsi qu'il arrive à un but vraiment saint. Mais lorsque ces phénomènes se produisent dans un homme ordinaire, sous la forme de somnambulisme, par suite de quelque action naturelle et interne, cet état, qui le tire de l'enchaînement général des choses physiques, n'étant point libre de sa part, ne peut pas lui être imputé ; il est l'effet de quelque désordre général, par suite duquel un organe acquiert un développement extraordinaire, tandis qu'un autre subit, au contraire, une prostration anormale. L'homme se trouve donc, comme auparavant, dans la main de Dieu. Cet état est déjà plus dangereux lorsqu'il se développe non d'une manière naturelle, mais par quelques moyens artificiels ; lorsque l'individu accessible à ces sortes d'impressions met le pied par curiosité ou pour quelque fin plus mauvaise encore dans ces régions inconnues, et que là, outre les dangers sans nombre de la vie ordinaire, il brave

à plaisir les périls d'une vie entièrement inexplorée pour lui. Ne se proposant alors aucun but élevé, il ne peut compter non plus sur une protection particulière d'en haut. Il manque également de direction ici-bas ; et tout pour lui se rattache à ce fil mince et léger, lequel l'unit à celui qui a produit en lui cet état singulier. Une telle position est déjà en soi bien dangereuse : l'expérience démontre que l'homme y est exposé aux plus grossières illusions, et qu'après s'être trompé soi-même il finit souvent par tromper les autres, sans parler de beaucoup d'autres périls plus graves encore. Aussi ne doit-on permettre de produire cet état dans les autres qu'à des hommes expérimentés, d'un caractère sûr, d'une vie irréprochable et d'une religion éclairée. La chose est bien plus grave encore lorsque, pour développer ces états extraordinaires, on emploie des moyens irritants très-énergiques, dont l'usage est déjà répréhensible en soi, parce qu'il soulève dans l'organisme la sensualité et les appétits les plus grossiers. Mais si l'homme se jette en ces régions avec l'intention positive et criminelle de donner accès en soi à ces forces pernicieuses, qu'une puissance bienfaisante tient cachées et invisibles, et de s'en servir pour un but coupable, son action devient dès lors le crime le plus énorme dont la créature puisse se rendre coupable à l'égard du Créateur ; et comme l'action elle-même est diabolique, les substances de la nature qu'il emploie, même celles qui sont en elles-mêmes indifférentes, comme aussi les moyens dont il se sert dans ce but coupable, prennent également un caractère démoniaque.

Le premier acte de ce genre, avons-nous dit plus haut, a eu lieu lorsque le péché est entré dans le monde ; lorsque le démon, profitant de l'imprévoyance de l'homme, le sé-

duisit par ses artifices et le fit pécher par sensualité. Cette union entre de démon et l'homme s'est accomplie dans le cercle même de la vie inférieure, puisque c'est par un acte vital, en mangeant du fruit défendu, que l'homme s'est rendu coupable. Ce fruit croissait sur l'arbre de la science du bien et du mal, sur cet arbre que la terre avait produit, après avoir déjà pris part à la division causée par la chute des anges rebelles; de sorte que ce fruit était le symbole de cette division; et renfermait en soi un mélange de bien et de mal physique. Son action cependant aurait été nulle sur l'homme s'il n'avait, plaçant sa convoitise au-dessus de la défense du Seigneur, et se posant par conséquent avec le démon contre Dieu, s'il n'avait par là introduit en soi, sous le rapport moral, l'opposition qui existait déjà sous le rapport physique dans cet arbre. En s'opposant à Dieu, il renonçait à lui; il se soumettait, au contraire, au démon, et entraît en rapport avec lui. Le moyen par lequel il s'est ainsi assimilé le mal a été le fruit défendu; et au moment où il l'a mangé, le mal qui résidait en lui comme mort physique s'est introduit dans l'homme comme mort morale. Au lieu de se nourrir de l'aliment eucharistique de l'arbre de vie, il a mieux aimé célébrer en quelque sorte la cène avec le démon sous l'arbre de la science, et a préféré de cette manière le sacrement du diable à celui de Dieu. S'il avait mangé de l'arbre de vie, il se serait mis par cet acte religieux dans un rapport intime avec Dieu, auteur de tout don parfait; il se serait approprié tout le bien qui était autour de lui, et sa vie, acquérant toujours ainsi de nouvelles forces, aurait obtenu l'immortalité. Mais, au lieu de cela, il a rompu le pain avec celui qui est la source de tout mal; et dès lors le mal physique

a pénétré dans son sang, et le mal moral en son âme, et ainsi s'est formé ce lien maudit, lequel le met en rapport avec le mal qui l'obsède ou qui le possède. Avec la mort temporelle est venue la mort spirituelle, dont le dernier terme est la réprobation ou l'éternelle union avec le principe du mal.

Ce qui est arrivé ici au commencement avec le premier homme, pour le malheur du genre humain tout entier, se répète avec des circonstances aggravantes en chaque individu qui, marchant sur les traces d'Adam, fait alliance avec les puissances infernales. Cet homme, en effet, choisit de propos délibéré le mal, comme but final de toute sa vie, et le mauvais comme son seigneur et maître, afin de pouvoir, de concert avec ceux qui ont les mêmes dispositions que lui, contribuer au développement de cette cité dont le diable est le chef, et qui continue l'enfer sur la terre. Cette cité doit être en tout le contraire de celle qui continue le ciel ici-bas; et qui, composée de tout ce qui est bon sur cette terre, a pour centre celui qui est le bien par excellence et en qui le bien s'est personnifié dans l'incarnation. La cité de Dieu a commencé en même temps que la cité du démon, lorsque le Seigneur, après avoir prononcé la sentence de condamnation sur l'homme déchu et sur son séducteur, lui promit le Rédempteur qui devait le sauver un jour. La cité de Dieu se divise en deux portions, dont l'une achève et perfectionne ce que l'autre a préparé; comme aussi elle se divise, eu égard au temps, en une Église qui a précédé la rédemption et une autre qui lui est postérieure. La première devait préparer les voies, aplanir les sentiers, préserver, purifier, afin que le Sauveur attendu pût trouver une demeure digne de lui. Aussi

dans l'antiquité la purification était le but de tous les efforts; c'était par elle que la semence de la femme, se purifiant toujours davantage, devait enfin produire celui qui était destiné à écraser la tête du serpent. Mais cette pureté extérieure n'était que le signe de la pureté morale et intérieure que la loi devait développer.

Si l'antiquité n'était qu'une initiation continuelle aux mystères qui approchaient toujours davantage, cette initiation devait avoir ses sacrements : ceux-ci étaient la circoncision d'abord, puis les sacrifices sanglants. La première et les derniers avaient pour but de purifier, d'expié; ils s'adressaient principalement à la vie, et avaient pour but de substituer la vie animale à celle de l'homme, ou de sacrifier une partie de l'organisme humain, pour procurer au tout la guérison et le salut. Ils préparaient d'ailleurs et figuraient la grande substitution de l'Homme-Dieu à la place du genre humain. Une inimitié irréconciliable avait été établie dès le commencement entre la semence de la femme et celle du dragon, et cette opposition s'était manifestée dès l'origine; car de tout temps il s'est trouvé des hommes qui, voués au culte du mal, prennent pour inspiration ce qui dans la réalité n'est que la dépression et la contagion de la vie, et se chargent d'entretenir et de propager le poison que le péché a déposé au fond de la nature humaine. Aussi voyons-nous dans l'histoire le paganisme s'attacher partout à détruire ce que Dieu construit, encourager ce qu'il réprime, et réprimer, au contraire, ce qu'il cherche à développer. Nous le voyons partout opposer les mystères des ténèbres à ceux de la lumière, les sacrements de la malédiction à ceux de la bénédiction, souiller par ceux-là ce que ceux-ci ont purifié. Il comptait ainsi

rendre impossible l'accomplissement des promesses; il espérait que le chef qu'il attendait mordrait le talon du chef de l'autre Église, mais qu'il ne serait pas écrasé sous son pied.

Les temps anciens s'écoulèrent au milieu de ces efforts contraires; mais, malgré toutes les peines que se donnèrent les contradicteurs de l'œuvre de Dieu, les promesses s'accomplirent. Pan est mort, cria une voix mystérieuse au navire qui passait. C'est l'ancienne Église qui enfanta au genre humain son Sauveur, et celui-ci fit de la nouvelle Église sa fiancée, afin de régénérer avec elle le genre humain. Ce changement dans les rapports changea aussi la position respective des deux Églises. Dans celle de Dieu, le sacrifice offert sur la croix qu'avait élevée la cité du diable fut le dernier sacrifice sanglant agréable au Seigneur. Ce sacrifice, continué dans l'eucharistie, est devenu le grand sacrement de la nouvelle alliance, par lequel tous les membres sont liés et unis à leur chef. En effet, qui-conque mange du fruit de l'arbre de vie et boit du vin qui coule dans ses veines s'approprie la moelle et le sang de cet arbre. Il est dominé par une vie plus puissante que la sienne; il est incorporé à cet arbre et à celui qui vit en lui, et il participe à sa vie; car on mange pour vivre, et ce qui est mangé doit avoir de nouveau la vie en soi. C'est ainsi que l'eucharistie est devenue le premier et le principal lien qui met en rapport la vie de ceux qui la reçoivent dignement, et particulièrement des saints, avec la vie du Rédempteur; de sorte qu'il devient leur vie, et qu'en s'incorporant à lui ils s'incorporent en même temps à l'Église, son corps mystique. C'est pour cela que tous les autres sacrements sont une préparation et un symbole de celui-ci, et tirent en partie de lui leurs vertus.

La cité du diable, dont tout l'effort était d'empêcher l'accomplissement des promesses, une fois celles-ci remplies, devait changer de tactique, et chercher à en arrêter ou à en détruire l'effet, en infectant de nouveaux miasmes la vie sanctifiée par le Christ, et en épuisant son corps mystique par des excroissances et des formations anormales. Elle dut pour cela se serrer davantage autour de son chef, et chercher quelque chose qu'elle pût opposer au grand sacrement de l'Église de Dieu, une sorte d'*execrumentum*, dans lequel les membres du corps mystique de Satan pussent s'unir à leur chef, et participer en lui aux ténèbres de l'abîme. Les fils du démon doivent donc manger du pain qu'il leur présente, et boire à sa coupe. Mais comme il ne peut se donner corporellement à eux, puisque c'est un pur esprit, il se donne en des choses qu'il marque de son caractère, à savoir en des poisons qui leur communiquent la mort qu'ils recèlent, et, les unissant à lui, font d'eux tout un organisme vivant, capable d'être opposé à celui de la véritable Église. L'emploi de ces moyens magiques sous toutes les formes est donc le premier acte qui initie les adeptes du diable à ses infâmes mystères. Celui qui commet le péché de magie rompt le pain magique avec le démon; il boit avec lui le breuvage magique; il s'oingt de son chrême, il reçoit de lui l'esprit par le souffle; et c'est de cette manière que se forme le lien de mort qui met sa vie en rapport avec celle du démon. Il se livre à lui, il se l'assimile ou se laisse assimiler par lui. Il est en tout cas son serf et son esclave. Il forme avec tous ceux qui sont à l'égard du démon dans le même rapport que lui le corps visible dont le diable est la tête.

CHAPITRE VI

L'ascèse diabolique considérée dans le domaine moral. Des fausses doctrines que la cité du diable oppose à la cité de Dieu. Ces doctrines égalent la créature au Créateur, ou la mettent au-dessus de lui, ou enfin la considèrent comme la seule chose existante. Partant de l'incrédulité, elles mènent à la superstition, à la fausse magie naturelle, à la fausse divination et à la magie noire, qui sont les trois exercices ascétiques par lesquels l'homme est initié aux mystères de l'enfer.

Le diable a présenté à l'homme un fruit agréable à voir, afin que, trompé par sa belle apparence, il en mangeât et entrât en communion avec lui. Mais ce n'était pas assez pour cet ennemi de notre salut de séduire les sens; il fallait que tout l'homme fût gagné. Il s'adressa donc à l'esprit, qui pense et qui réfléchit. « Dieu vous a-t-il aussi défendu de manger de ce fruit? dit-il. Cette défense existe-t-elle réellement? Est-ce Dieu qui l'a faite? Pourquoi l'a-t-il faite? Avait-il bien le droit de la faire? Est-ce bien là le fruit dont il vous a défendu de manger? » Semant ainsi le doute dans l'esprit, il préparait les voies à l'erreur, qui en est la maladie, pour que l'erreur le conduisît enfin au mensonge, qui est sa mort. Le mensonge est donc le second lien entre l'homme et le démon. Il s'adresse à l'esprit, comme l'illusion des sens s'adresse à la sensualité; il lie l'esprit abusé de l'homme à celui du père du mensonge, de même que l'appât des biens sensibles met la vie du premier en rapport avec celle du second. C'est ainsi que s'est formé cet art trompeur et cette fausse science qui enlace l'esprit de l'homme; et de cette fausse science est sortie une pratique fausse comme elle. La véritable science reconnaît Dieu comme le premier principe de toute con-

naissance et de toute vérité ; la fausse science, au contraire, se substitue à Dieu sous ce rapport. La première accepte d'abord la vérité comme étant donnée de Dieu ; le doute ne vient qu'après, et a pour but seulement de se rendre compte de la vérité admise. La fausse science, au contraire, pose d'abord le doute, et impose à la vérité l'obligation de se justifier devant lui. Ce renversement de tous les rapports a donné naissance aux erreurs de toute sorte. Puis, à mesure que l'intelligence s'est obscurcie, que l'esprit a méprisé davantage la règle qui devait le diriger dans ses opérations, que l'instinct de la vérité s'est émoussé et que l'intelligence s'est affaissée, l'homme s'est épris d'amour en quelque sorte pour le mensonge ; il s'est mis de propos délibéré en opposition directe avec la vérité, et c'est de là qu'est sortie cette masse de mensonges dans laquelle se trahit le côté diabolique de son être. Ce doute audacieux est la première préparation pour quiconque cherche à s'unir avec le principe du mal. C'est ainsi que se sont développées ces fausses théories et ces fausses pratiques, enfantées par la présomption, et qui servent ensuite à leur tour de lien entre l'esprit de l'homme et celui du démon. Enfin l'union se consomme dans le mensonge accepté pour lui-même avec une pleine conscience. C'est là le péché contre le Saint-Esprit, péché irrémissible, qui fait de l'homme comme une seule personne avec le diable.

Dans la première tentation, le doute mis en avant par le serpent a eu pour objet Dieu et ses rapports avec la créature. La même chose s'est reproduite dans tout le cours de l'histoire, et c'est de cette contradiction qu'est sortie la racine de toutes les erreurs. La véritable doctrine admet deux substances, l'une éternelle et incréée, et par conséquent

essentielle, l'autre temporelle, créée, contingente par conséquent, et ayant reçu l'être de la première. Tout en reconnaissant que ces deux substances sont entièrement séparées quant à leur essence, elle admet néanmoins qu'elles sont unies par des rapports très-intimes, puisque la première, après avoir créé la seconde, la soutient, lui sert de but, la domine, la gouverne et la dirige dans tout le cours de son existence. A côté de cette simple vérité l'erreur a tracé bien des sentiers détournés. Les uns, en effet, attribuant à ces deux substances, d'une part une essence également éternelle, et de l'autre une opposition radicale, les regardent comme éternellement séparées. D'autres confondent, au contraire, leur essence, et n'en font qu'un seul être. Nous avons ici d'une part le dualisme, de l'autre le panthéisme, qui ont donné naissance à toutes les autres erreurs. Le dualisme considère la matière comme le principe féminin et éternel opposé au principe générateur et éternel aussi; ou bien, sous le rapport moral, il oppose le principe éternel du mal au principe également éternel du bien; ou enfin, sous le rapport spirituel, il oppose la lumière originelle aux ténèbres primitives, et ne reconnaît entre ces deux principes, toujours en lutte et se limitant réciproquement, qu'une union extérieure et passagère. Les panthéistes, au contraire, proclament l'identité du Créateur et de la créature, avec cette seule différence que les uns posent Dieu d'abord, et ne considèrent le monde que comme une pure apparence, tandis que les autres, posant d'abord le monde et la nature, ne regardent les dieux que comme une simple vision produite par celle-ci.

Toutes ces formes de l'erreur, qui se sont développées dans le paganisme, sont, comme on le voit, fondamentale-

ment opposées entre elles; toutes s'écartent plus ou moins de la vérité, l'obscurcissent et l'altèrent. Ainsi, dans le dualisme, ceux qui posent d'abord et prennent pour objet de leur culte l'esprit de vie, ou le bon principe, ou la lumière, s'écartent moins de la vérité que les autres, parce que du moins leur culte s'adresse à ce qu'il y a de plus élevé, de plus pur et de meilleur, tandis que ceux, au contraire, qui posent avant tout et adorent la matière informe, ou le principe du mal absolu, ou la nuit et les ténèbres, s'écartent bien davantage du vrai, parce qu'ils nient de propos délibéré ce qu'il y a de plus digne, de meilleur et de plus pur. De même aussi, parmi les panthéistes, ceux qui, pour conserver Dieu, sacrifient le monde sont après tout moins dans le faux que ceux qui, pour garder le monde, sacrifient Dieu. Au reste, tous ces systèmes reposent sur une erreur commune, car tous mettent la créature sur le même rang que le Créateur. Mais dans ceux de la seconde sorte, qui s'écartent davantage de la vérité, il est très-facile, dès qu'on suppose que Dieu partage la puissance avec la créature, d'aller jusqu'à prétendre que la créature seule règne et gouverne. Un pas de plus encore, et l'on arrive jusqu'à l'extrême limite de l'erreur, à savoir le culte du mal joint à l'athéisme, ce qui est l'abomination de la désolation. Ainsi l'erreur et le péché commencent par honorer comme dieu la créature dans ce qu'elle a de meilleur et de plus élevé; puis on en vient à rendre un culte à la créature inférieure ou même déchue, et l'on finit par adorer exclusivement la dernière, en niant complètement la Divinité. Or quiconque participe à l'une ou à l'autre de ces erreurs, en plaçant les principes du bien et du mal dans un rapport faux et anormal, enchaîne

son esprit à l'esprit de Satan par un lien qui les unit ensemble d'une manière plus ou moins intime, selon que l'erreur est plus grande et la faute plus grave, jusqu'à ce qu'enfin l'homme, arrivé au dernier degré, ne fait plus qu'une seule et même chose avec le diable.

Mais le rapport des deux principes n'est pas un fait isolé dans la doctrine. Celle-ci reposant sur les principes, il est impossible que l'erreur en ce genre n'ait pas une influence plus ou moins considérable sur toute la doctrine, jusque dans les plus petits détails. Tous ces systèmes qui placent la création à côté de Dieu, puis au-dessus de lui, puis comme la seule chose existante, portent plus ou moins l'empreinte d'un orgueil satanique, qui, tout en posant d'abord le démon, se pose au fond soi-même, et reconnaît la créature humaine, surtout celle qui est éclairée par la philosophie, comme ce qu'il y a de plus noble, de plus digne et de meilleur. La vraie philosophie rend à Dieu la gloire qui lui est due : c'est en lui qu'elle voit les choses; elle le considère comme le principe de tout savoir, et n'admet que ce qui est d'accord avec sa parole. Mais la fausse philosophie donne à la créature l'honneur qui n'appartient qu'à Dieu. Elle prétend que l'esprit humain doit contempler en soi les choses comme en un miroir, et les connaître rien qu'en les regardant; que les choses doivent être réglées et déterminées d'après le principe qu'il porte en lui, et qu'ayant en lui leur fondement et leur raison d'être, c'est en lui aussi qu'est le principe de leur connaissance, et que c'est par conséquent d'après lui qu'elles doivent être jugées. Le premier résultat de cette intervention, c'est la prétention audacieuse et criminelle de transporter à la créature le pouvoir que Dieu exerce sur tous

les royaumes de la création, et d'attribuer à l'homme, comme propriété personnelle, le domaine entier de la science que Dieu l'a chargé de cultiver et de garder.

Cette usurpation prend sa source dans l'incrédulité, et celle-ci conduit immédiatement à la superstition. La vraie foi voit tout dans son vrai rapport, et sait très-bien discerner les diverses régions de l'être. Elle sait distinguer également l'action immédiate et surnaturelle de Dieu de l'action médiante et naturelle par laquelle il gouverne les différents domaines de la création. Elle respecte les droits certains et incontestables de l'homme, et dans l'ordre spéculatif, et dans l'ordre pratique; elle reconnaît chacune des facultés qu'il a reçues de Dieu, tant qu'elle se renferme dans les limites qu'il lui a posées, et elle ne se déclare contre elles que lorsqu'elles essaient d'en sortir. Mais la superstition confond tout, le divin et l'humain, l'éternel et le temporel, le surnaturel et le naturel, le saint et le profane, l'esprit et le corps, l'âme et la matière. Elle attend le secours direct de Dieu, et réclame son action immédiate en des choses qu'il gouverne selon d'autres lois, tandis qu'elle prétend l'honorer par des cérémonies vaines et inutiles. C'est ainsi que se produisent les diverses formes de la superstition : la vaine observance d'abord, qui est ordinairement le premier symptôme d'une foi faible et penchant vers son déclin. La superstition part à l'origine d'une bonne intention; ce qu'elle veut, c'est de glorifier la foi et de développer le culte du vrai Dieu. Mais le précepte qui nous ordonne de servir le vrai Dieu nous commande aussi de le servir d'une manière légitime et convenable. Aussi la négligence de ce précepte ne tarde pas à être punie; et l'homme, après avoir abusé des choses les

plus saintes par des applications fausses et arbitraires, finit par y chercher un moyen de satisfaire son orgueil effréné, et d'acquérir par elles la puissance qu'il convoite. De même que Dieu gouverne avec les pensées de son cœur l'univers tout entier, ainsi l'homme prétend régner en son propre nom sur le monde, et d'abord sur la nature physique. Il se sert pour cela de moyens superstitieux; et c'est de là que naît la fausse magie naturelle. L'homme ne veut pas gouverner seulement par sa parole les puissances physiques de ce monde; il veut encore pouvoir regarder et dans le passé et dans l'avenir, se rendre ainsi maître du temps, et être pour ainsi dire présent dans tous les instants, comme la Providence universelle de ce monde. Son orgueil va plus loin encore, et il arrive à la fausse divination, qui lie plus intimement encore l'esprit de l'homme à celui du démon, et fait descendre au premier un degré de plus dans l'abîme. Mais son orgueil s'irrite de ne pouvoir ni contempler ni gouverner les royaumes invisibles : il lui faut donc vaincre encore cet obstacle. Il a recours pour cela aux vaines pratiques de la théurgie et de la magie blanche, qui dégénère bientôt en magie noire, et qui forme le cercle de la magie diabolique. C'est de celle-ci que nous allons nous occuper maintenant, en commençant d'abord par dire quelques mots des trois premiers degrés qui lui servent comme de préparation.

CHAPITRE VII

Comment l'homme peut conjurer la nature. Différence de la vraie et de la fausse science. Des prétentions de celle-ci ; de ce qu'il y a de vrai en elle. La superstition se rattache à la puissance indéfinie du nombre , du son et de la parole.

La vraie science de la nature s'appuie d'un côté sur Dieu , son auteur, et de l'autre sur l'homme , qui doit exercer sur elle les pensées et les réflexions de son esprit. Dieu a porté de toute éternité le monde dans sa pensée , puis il l'a créé dans le temps par une parole de sa puissance. Après l'avoir créé , il en a distingué les divers éléments et coordonné toutes les parties , et chacun des actes par lesquels il a produit ce magnifique ensemble que nous avons sous les yeux a été le résultat d'une parole particulière , d'un *fiat* spécial, comme le raconte l'historien sacré. C'est ainsi qu'il a réglé le rythme des mouvements de tous les corps ; qu'il a donné à chaque chose son nombre, son poids et sa mesure. Puis, l'univers une fois achevé, il l'a présenté à l'homme, en lui donnant en même temps les principes à l'aide desquels il peut en connaître les merveilles , et interpréter les énigmes qu'il renferme. Ces principes, il les lui a communiqués de deux manières, par une parole intérieure , et en les déposant au fond de sa nature. Mais l'homme a besoin d'étudier cette langue mystérieuse dans laquelle Dieu lui parle. Il faut pour cela qu'il commence par les premiers éléments , qu'il apprenne à connaître les lettres de cet alphabet divin , puis les syllabes , puis les mots et leur signification , puis les règles de la syntaxe qui lient ces mots et en font des phrases. Lorsqu'à force d'application et de peines il s'est rendu maître de la

langue, il faut qu'il lise avec attention le livre ouvert devant ses yeux, afin d'en saisir le contenu et d'en suivre l'enchaînement jusque dans ses racines les plus profondes, qui sont dans la parole même de Dieu. Pour la nature physique, en particulier, il faut qu'il étudie la forme, le nombre, le poids, la propriété de tous les éléments et l'énergie des forces qui les mettent en mouvement. Il faut enfin qu'après avoir contemplé cet univers sortant des mains de la Divinité, et se développant sous l'influence de son esprit, il le rapporte à sa gloire, et le fasse servir à la sanctification de son nom.

Ce n'est pas ainsi que procède la fausse science de la nature. Ici l'homme est sa raison d'être, et renferme en soi les principes de toute chose ; il est le nombre, la forme et le mouvement radical. Tous les noms actifs et cachés des choses sont renfermés en lui : il n'a plus qu'à les manifester en les prononçant, et à les lier ensemble d'après les lois qu'il porte en soi-même. Les nombres deviennent des formules magiques ; les formes deviennent des talismans ; les forces spirituelles dans l'homme deviennent des forces magiques auxquelles les forces physiques, de même que les éléments, doivent obéir. Elles sont comme liées au souffle de sa bouche, et il les dégage ou les retient à volonté. Pendant que sa bouche prononce les formules magiques, sa main découpe les runes mystérieuses. La nature, docile à sa voix, se construit d'après le plan qu'il lui donne, et Dieu n'a plus qu'à venir s'instruire en étudiant l'œuvre de sa créature, dont la volonté se fait sur la terre comme au ciel. C'est alors qu'au milieu des chants magiques, selon Lucain, des vieillards épuisés sentent brûler dans leurs veines le feu de la volupté : l'air n'obéit plus

aux lois accoutumées, et les nuages se répandent en flots sur la terre au simple commandement de l'homme. Le tigre et le lion se réconcilient avec celui-ci, et il tue les serpents de son souffle; l'éclair s'arrête à sa parole, et le soleil paraît au milieu de la nuit, pendant que les moissons croissent pendant l'hiver. La magicienne d'Apulée ose se vanter de faire descendre le ciel et de retenir la terre, d'arrêter les sources, de faire fondre les montagnes, d'obscurcir les étoiles et d'illuminer le Tartare. La magicienne de Pétrone ose dire de son côté: « Je commande à tout ce que la terre renferme en son sein; les fleurs se dessèchent sous mon regard, et à ma parole l'eau coule du rocher, la mer s'agite entre ses plages, les zéphyrus caressent mes pieds, les tigres m'obéissent, et le dragon s'assied à mes côtés. » Produire les épidémies, ouvrir les portes, allumer le feu de la volupté, ce sont là des jeux d'enfants pour la magie. Circé et Médée ont fait tout cela, et plus encore: elles ont fait tomber la lune du ciel, enchaîné les éclairs, changé les hommes en bêtes, et fait cent autres merveilles que les poètes nous racontent.

Toutes ces choses dont se vante la magie, par une licence toute poétique, sont assurément bien étranges; mais il n'y a point d'erreur qui ne repose sur une vérité. Dieu est à la fois l'idée et de soi-même et de tout ce qu'il a créé: il est donc aussi le Verbe vivant par lequel il se prononce soi-même, et prononce toutes les créatures; il est le nom de tout ce qui a obtenu l'être par le Verbe. Il est donc aussi la forme radicale de toutes les formes, quoiqu'il soit sans forme lui-même; l'unité absolue de toutes les unités déterminées et de tous les nombres, l'harmonie de son être propre et de tout ce qui existe. On peut donc lui at-

tribuer sans condition tous les privilèges dont se vante faussement la magie et bien d'autres encore, puisque sa puissance est sans bornes et n'a d'autres limites que celles qu'elle se trace. On peut dire aussi la même chose de l'homme, mais dans un certain sens seulement et d'une manière conditionnelle. Comme esprit doué de liberté, il est l'idée, le Verbe, la forme, l'unité et l'harmonie de son être, mais nullement de l'univers; car tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, il le tient non de soi, mais d'un autre; et par conséquent, quoiqu'il soit libre au dedans, il est lié au dehors par les lois de la nécessité morale, qui ne lui laisse qu'un cercle déterminé d'action, dans les limites duquel il peut être pour le monde extérieur ce qu'il est pour lui-même. Mais il se trouve circonscrit au dehors par la nature physique, dans laquelle le ciel est à la fois l'idée, la forme, l'unité et l'harmonie de tout ce qui est terrestre. Ici, il est vrai, il ne peut être question de liberté, et le ciel gouverne la terre par la loi de la nécessité. L'homme partage avec le ciel ce pouvoir sur la terre; il peut à l'aide du corps agir sur elle, et s'en rendre maître en deux manières, soit en se substituant au ciel et en domptant, pour ainsi dire, par la science les forces terrestres; soit à l'aide de la magie, en livrant aux influences célestes, par le moyen de certaines substances, la vie qui anime ses organes. Cette voie, avons-nous dit déjà, est bien périlleuse. Ce n'est pas sans danger que l'homme se soumet ainsi à une puissance aveugle, pour acquérir le triste privilège de gouverner ensuite à son gré la nature. Mais, quelle que soit la valeur de cette puissance, et bien qu'elle puisse conduire à des illusions sans nombre, elle n'est pas une illusion elle-même.

Il est encore pour l'homme un troisième moyen de gouverner et de dominer la nature , et ce moyen , ne portant aucun préjudice à sa liberté , flatte plus son orgueil que le second, et convient mieux à sa paresse que le premier. De même en effet que l'homme peut, à l'aide de la partie corporelle de son être, surexciter sa vie en employant certaines substances ou certaines forces naturelles , polariser son corps , s'élever à une plus haute puissance et produire des effets semblables dans l'âme , de même aussi il peut , par un procédé contraire , polariser celle-ci dans ses facultés par le moyen de certaines puissances physiques ; et dans ce dernier cas l'âme entraîne le corps après elle et produit les mêmes effets que dans le premier. Cette tentative repose sur un fond de vérité , à savoir que l'homme a reçu sur soi-même une puissance très-étendue ; et les faits viennent à l'appui de cette vérité. Déjà l'emploi de la danse , dont nous avons vu plus haut les effets , touche à cet ordre de phénomènes. Il en est de même de la musique ; car, quoique son action nous arrive du dehors , on peut dire cependant qu'elle agit sur nous moins par ce qu'elle produit en nous immédiatement que par les affections qu'elle nous fait produire. Au reste , la puissance qu'ont les sons de plonger dans une sorte d'extase les âmes très-accessibles à ces influences est prouvée par un si grand nombre de faits que nous n'en toucherons ici qu'un seul , que Chabanon nous rapporte dans sa *Vie*, page 10 : « Deux fois, dit-il , en entendant le son d'un orgue , je me suis cru transporté au ciel , tant cette sainte musique enivrait mon âme. Cette vision avait pour moi tant de réalité , et j'étais pendant tout le temps tellement hors de moi-même que les objets présents qui frappaient ma vue n'auraient pu

avoir sur moi plus d'action. » Des faits semblables se sont produits en grand nombre dans tous les temps. Toujours aussi, dans les écoles de prophètes, comme dans les écoles de magiciens, on a considéré la musique comme un moyen puissant d'inspiration.

On sait ce que l'imagination peut en ce genre, indépendamment de ces influences extérieures, lorsqu'elle est excitée par une affection violente. Nous ne parlerons ici que des choses extraordinaires qu'elle a produites autrefois dans le Nord, en fait d'inspiration guerrière et d'héroïsme. « Les hommes d'Odin, dit l'*Heimskringla*, *Saga*, c. 6, marchaient au combat sans cuirasse, furieux comme des chiens ou des loups. Ils mordaient leurs boucliers, étaient forts comme des ours ou des taureaux, assommaient les gens sans que ni le feu ni le fer n'eût d'action sur eux. » Les Sagas du Nord abondent en faits de ce genre. Ceux qui se trouvaient en cet état écumaient, ne discernaient plus rien, frappaient avec leur épée amis et ennemis, les arbres, les pierres, les objets vivants ou inanimés. Ils avalaient des charbons ardents et se jetaient dans le feu. La scène finissait par un long épuisement. C'était, on le voit, une possession guerrière; et l'on ne dit pas qu'il fût nécessaire pour la produire d'avoir recours à quelque moyen physique; ceux qui étaient dans cet état y tombaient d'eux-mêmes. La colère, le cliquetis des armes, les chants guerriers suffisaient pour le produire. En effet, ce que les substances naturelles et la force qui gît en elles sont pour le corps, la parole et l'élément spirituel dont elle est l'expression le sont pour l'âme. La parole, employée comme chant guerrier ou magique, ou comme conjuration, peut donc produire sur l'âme les mêmes effets que les sub-

stances physiques sur l'organisme. L'*Heimskringla* a voulu exprimer dans les paroles suivantes le pouvoir de la parole sur l'homme, et par lui sur la nature. « Odin, dit-elle, changea son enveloppe. Son corps était couché comme mort ou endormi; mais lui prenait la forme d'un oiseau ou d'un poisson, ou d'un serpent, ou d'un autre animal, et arrivait en un instant dans des contrées éloignées, afin de vaquer à ses affaires ou de s'occuper des autres hommes. Il pouvait faire tout cela rien qu'avec la parole; il pouvait éteindre le feu, apaiser la mer et tourner les vents du côté où il voulait. Il faisait tout cela par le moyen des runes et des chants magiques : c'est pour cela que les Ases s'appellent *Galdra-Simdir*, c'est-à-dire savants dans l'art des chants magiques.

Cette magie, comme on le voit, se produit d'elle-même : elle ne tient point immédiatement à la nature extérieure, mais à la personnalité qu'elle élève à une plus haute puissance et par le moyen de laquelle elle espère dominer la nature. Elle est donc renfermée aussi dans les bornes de la personnalité, et devient illusoire dès qu'elle essaie de sortir de ces limites, et de faire des choses que l'homme ne peut faire, même lorsqu'il est élevé à une plus haute puissance. Elle est illusoire encore lorsqu'elle veut appliquer immédiatement les moyens excitants dont elle dispose non à la personne, mais à la nature extérieure, dans la persuasion que l'esprit dont elle est l'instrument communique des forces suffisantes pour pouvoir dominer l'univers entier. Cette erreur est commune à toutes les sciences magiques qui, dépassant leurs limites naturelles ou rêvant des analogies et des sympathies chimériques, essaient d'imposer, pour ainsi dire, à la nature une sorte d'ascèse spi-

rituelle. Toutes les erreurs de ce genre reposent sur l'application fautive d'une vérité incontestable, à savoir que les puissances les plus élevées et les substances terrestres sont dans un rapport et une sympathie magiques. Lorsqu'on ne sait pas bien discerner les différentes sphères de ce rapport, et que l'on confond celui qui est libre avec celui qui est nécessaire, on finit infailliblement par tomber dans de grossières illusions.

Ainsi relativement à la forme, d'après ce principe de Ptolémée, que les formations inférieures sont soumises aux supérieures, on s'est imaginé que tous les scorpions sur la terre sont sous l'influence de la constellation du Scorpion, tous les poissons et les taureaux sous l'influence de la constellation des Poissons ou du Taureau, etc. Conformément à cette opinion, on a fabriqué des images des diverses constellations, sous l'influence de ces dernières; ou bien on les a gravées sur des pierres et des métaux correspondants, et l'on a cru tenir ainsi renfermée dans ces amulettes et ces talismans la puissance de la constellation elle-même, et l'avoir ainsi à son service. L'image qui renfermait en soi les influences du Lion ou du Bélier devait rendre celui qui la possédait aimable et agréable. L'image de l'Écrevisse, du Scorpion, des Poissons portait, au contraire, à l'injustice, à la légèreté et au mensonge; celle du Soleil donnait des richesses, celle de Vénus l'accomplissement de tous les désirs, et ainsi de toutes les autres. De la forme on a passé au nombre, et l'on a posé en principe que la plus haute unité domine et gouverne toutes les racines des nombres inférieurs. Puis, en considérant la puissance du nombre sur la vie humaine tout entière, dans la grossesse et la naissance, dans les années climatériques et

dans les jours critiques, on a étendu ce principe au delà de ses limites, et l'on a attribué cette vertu au nombre lui-même, aux nombres impairs plus qu'aux nombres pairs, et surtout aux nombres 3 et 7. On a bâti sur ce fondement toute une science des nombres, magique et superstitieuse. On a prétendu, par exemple, que la vertu des fleurs à cinq pétales tient au nombre des découpures de leurs corolles, et l'on a cru que l'on pouvait guérir la fièvre quotidienne avec une pétale, la fièvre tierce avec trois, la fièvre quarte avec quatre. On a attribué aux psaumes de la sainte Écriture une valeur et une vertu plus ou moins grande selon la place qu'ils occupent dans la distribution du psautier.

De la forme et du nombre on a passé au son, et l'on a posé ce principe : que le ton principal en haut gouverne toute l'échelle des sons qui descendent ; il est en eux, et ils sont en lui. Or le ciel, les étoiles, fixes et mobiles, ont des mouvements harmonieux ; et d'un autre côté tout ce qui est inférieur tire sa puissance des étoiles. L'âme du monde anime tout ce qui est dans le monde, et tout ce qui vit est accessible à la puissance des sons. De tout cela on a conclu que si l'on pouvait mettre en rapport les sons terrestres avec l'harmonie des corps célestes, le chant qui en résulterait aurait aussi une vertu céleste, par le moyen de laquelle l'homme pourrait dominer la nature, comme Orphée faisait mouvoir à son gré les pierres, les arbres et les animaux avec sa lyre construite sur le modèle de la constellation qui porte ce nom. Enfin, d'après ce principe, que la parole d'en haut a une puissance égale sur les paroles qui résident dans les choses particulières et inférieures, s'est développée une autre branche de la magie, cultivée

surtout par les cabalistes. Ils supposent que les noms propres sont comme le rayonnement des choses qu'ils désignent ; que dans ces noms et dans les éléments dont ils se composent, tels que les syllabes et les lettres, il y a une sympathie mystérieuse avec les corps célestes, sympathie d'autant plus étroite que l'objet nommé est plus saint et plus élevé ; qu'en rassemblant sous certaines influences célestes des mots de cette sorte , pour en faire un tout exprimant une vérité , cet ensemble acquiert une vertu beaucoup plus grande, et peut aller jusqu'à dompter et conjurer les étoiles et les éléments, surtout lorsque la vérité exprimée par cet assemblage loue et glorifie la puissance ou la force de l'objet que l'on veut dompter.

Il est facile de reconnaître qu'il y a au fond de tout cela un germe de vérité. Tout cela, en effet, est vrai appliqué à Dieu, ou à l'homme revêtu de la puissance divine, ou du moins devenu clairvoyant et capable de connaître en de certaines limites le caractère intime des choses. Mais si l'homme essaie de se substituer à Dieu de son propre mouvement, c'est un orgueil insensé qui ne peut aboutir qu'à l'illusion. Si ce genre de superstition se retrouve à toutes les époques, si on n'en a pas reconnu dès le premier abord toute la vanité, c'est parce que les effets magiques et extraordinaires dont on était témoin étaient produits par des hommes arrivés à cet état de clairvoyance, capables par conséquent de faire, en de certaines limites, non des miracles, mais des prodiges, et que l'on attribuait ceux-ci aux formules ou aux moyens magiques, arbitraires et sans aucune valeur dont ils se servaient. Ce qui est vrai de la superstition en général s'applique également à toutes les observances superstitieuses plus ou moins innocentes qui en

sont comme l'épanouissement, et qui ont toujours trouvé un facile accès chez le peuple, où elles circulent comme une petite monnaie courante. Grimm, dans sa *Mythologie allemande*, a recueilli les pratiques de ce genre en usage chez les Allemands et les peuples voisins. Si l'on faisait pour tous les autres peuples de la terre ce qu'il a fait pour l'Allemagne, on arriverait probablement à se former un système complet de philosophie naturelle, mais qui serait l'inverse des idées que l'esprit humain se fait en général des choses.

On trouve quelquefois dans ces usages les traces d'une étude profonde de la nature, mais le plus souvent elles ne sont qu'un jeu de l'imagination, quoique parfois elles reposent sur une action magique naturelle. Ainsi, la coutume de tourner un crible pour découvrir les voleurs n'est évidemment qu'une forme plus grossière de la baguette divinatoire; de sorte que, dans l'un comme dans l'autre cas, la vérité et l'erreur se trouvent mêlées ensemble. Cette seconde forme de la magie, où l'homme s'ensorcelle en quelque sorte soi-même, réagit sur la première, où l'on a recours aux moyens physiques; et comme toutes les deux s'unissent pour le même but dans un élément qui a en soi un fond vrai, l'erreur de l'une peut très-bien se trouver réunie avec la vérité de l'autre, comme nous le voyons dans les prescriptions superstitieuses pour la préparation de l'onguent des sorcières. « Dans l'art de la magie noire, dit Hartlieb, dans son livre *De tous les arts défendus*, écrit en 1455, il est encore une autre folie. Un homme monte sur un cheval, et parcourt en très-peu de temps des espaces immenses. Quand il veut descendre, il retient la bride, et quand il veut monter de nouveau, il la secoue, et le cheval

revient. Celui-ci n'est au fond que le diable. Ces gens emploient pour cela du sang de chauve-souris, mais il faut encore qu'ils se donnent au diable avec des mots qui n'ont point de sens, comme ceux-ci, par exemple : Debra ebra. Les hommes et les femmes emploient pour ces voyages un onguent qu'ils appellent *unguentum Pharelis*. (C'est probablement l'onguent de Pharailde, nom que l'on donnait à Hérodiade, d'après Reinardus.) Ils composent cet onguent avec sept plantes différentes, et arrachent chacune d'elles en un jour particulier qui lui est spécialement consacré. Le dimanche est le jour du solocquium ; le lundi, de la lunaria ; le mardi, de la verveine ; le mercredi, de la mercuriale ; le jeudi, de la barbe de Jupiter ; le vendredi, des cheveux de Vénus. Ils mêlent à ces plantes du sang d'oiseau et de la graisse d'animaux ; ils en frottent un banc, une colonne, un balai ou des pinces, et voyagent dessus comme sur un cheval.

CHAPITRE VIII

De la divination, de ses diverses formes. De la faculté de voir au loin à l'aide d'un miroir ou de quelque fluide. Anciens récits sur ce point. Celui du poëte Rist. Cas rapporté par Spengler. Récits des voyageurs modernes en Égypte. Explication de ces phénomènes. Des autres formes de divination. Cecco Esculano, célèbre astrologue du xiv^e siècle.

La magie a aussi pour but de voir à distance, et dans le temps et dans l'espace, et de se servir des connaissances qu'elle acquiert de cette manière, soit en les appliquant dans la vie ordinaire, soit pour prononcer des oracles sous la forme de divination. Ce que les vrais prophètes font en

ce genre au nom de la Divinité, les magiciens essaient de le faire par la puissance du démon, espérant voir en lui toutes choses comme en un miroir. Entre les premiers et les seconds sont ceux qui tentent d'arriver au même but soit par la force de leur raison et la réflexion, ce qui peut mener facilement à la fausse croyance et à la divination sous ses diverses formes, soit en élevant les facultés de leur esprit à une plus haute puissance par les moyens dont nous avons parlé plus haut, et en se mettant ainsi en état de voir d'une vue immédiate les choses les plus éloignées. De ces deux manières, la première, lorsqu'elle n'est pas poussée au delà de certaines limites, a une base sûre, à savoir la certitude scientifique. La seconde introduit, il est vrai, l'esprit en des régions qui lui étaient fermées auparavant; mais il s'y trouve comme en un pays inconnu, où il n'aperçoit ni route ni sentiers, où il manque de méthode, de direction, de certitude pour ses jugements et ses pensées, parce que les règles de la logique, étant faites pour le train ordinaire de la vie, ne sont plus applicables dans ces états inaccoutumés. Aussi l'homme en ce cas est-il exposé à bien des illusions; et ces prophètes, qui prophétisent non pas les paroles que le Seigneur leur a mises sur les lèvres, mais celles qu'ils tirent de leur propre cœur, deviennent souvent, contre leur intention, des prophètes de mensonge et d'erreur. Souvent aussi ces deux formes se confondent et se soutiennent réciproquement. Nous les considérerons cependant chacune à part, et nous commencerons par la seconde, qui nous intéresse davantage; puis, après l'avoir étudiée, nous chercherons à jeter quelque lumière sur la première.

Une des plus anciennes manières de consulter l'avenir,

Le poète
Rist.

c'est d'avoir recours au ministère d'un enfant pur encore, ou d'employer un miroir, un cristal, une eau transparente. L'antiquité connaissait déjà ces pratiques, et Pausanias nous raconte comment on les exerçait à Patras, en Achaïe. D'après Spartien, l'empereur Julien en faisait usage; et Jean de Salisburi raconte que l'un de ses maîtres voulut se servir de lui dans sa jeunesse pour ce but, mais qu'il le trouva incapable. (Polycra., l. II, c. XI.) Il est souvent question, bien plus tard encore, de ces sortes de pratiques. Peller, entre autres, dans son *Politic. scelerat.*, p. m., 43 à 45, parle en détail d'un voyant qui, à l'aide d'un cristal, montra à l'ambassadeur anglais les rois d'Angleterre qui devaient succéder à celui qui régnait alors. Le poète Rist rapporte un fait de ce genre, qui lui arriva dans sa jeunesse, lorsqu'il était précepteur. La sœur de son élève avait une liaison que ses parents désapprouvaient. Dans son désespoir, elle fait venir une vieille femme en l'absence de ses parents, et la consulte sur l'avenir. La jeune fille, à la vue des préparatifs de cette sorcière, est saisie d'effroi, et va prier Rist de vouloir bien assister à la séance. Celui-ci refuse d'abord, mais cède enfin à ses instances. Il descend dans la chambre où était cette femme, et la trouve étendant sur une table un mouchoir de soie bleue où étaient brodés des serpents et des dragons. Elle place dessus une coupe de verre de couleur verte, y met un petit mouchoir de soie couleur d'or, et sur ce mouchoir une boule de cristal assez grosse, qu'elle couvre d'un mouchoir blanc. Elle se met à murmurer quelques mots avec des gestes étranges, puis elle ôte avec un grand respect la boule et la tient à la fenêtre devant Rist et la jeune fille. Ils ne voient rien d'abord; bientôt la fiancée apparaît dans le cristal, parée magnifiquement, mais

blême, triste et toute troublée ; et, ce qui les effraya bien davantage encore , ils voient de l'autre côté le fiancé , un jeune homme charmant d'ordinaire , avec un visage bouleversé , tirant de dessous son manteau de voyage deux pistolets , dirigeant vers son propre cœur celui qu'il porte de la main gauche, et vers le front de sa fiancée celui qu'il tient de la main droite. Il tire , et un bruit sourd se fait entendre. Rist , la jeune fille et la sorcière elle-même sont saisis d'effroi , et quittent la chambre.

Pendant longtemps leur esprit est accablé par le souvenir de cette scène extraordinaire. Les parents cependant persévèrent dans leur opposition, forcent leur fille à cesser tout rapport avec son amant , et à épouser un homme qui avait un emploi considérable à la cour. On fait les préparatifs nécessaires pour les noces ; on prend le jour. Le frère de la fiancée et Rist, son précepteur, qui étaient alors tous les deux à l'école de Rostock, sont invités; mais Rist ne sent aucun désir de répondre à l'invitation, et laisse son élève aller seul. On vient chercher à l'heure indiquée la pauvre fiancée, dans un carrosse de la cour attelé de six chevaux, et tous les conviés l'accompagnent à cheval. Mais l'amant, au désespoir, s'était placé près d'une maison , devant la porte. Au moment où la voiture passe, il se précipite, tire sur la fiancée , mais la manque, et la balle atteint le diadème d'une dame placée à côté d'elle. Il s'aperçoit aux cris que l'on pousse qu'il a manqué son coup , se jette dans la maison, et parvient à s'échapper au milieu de la confusion générale. Après quelques moments d'interruption, le voyage continue, et le mariage se célèbre. Mais bientôt le mari devient un tyran qui accable journellement sa femme de mauvais traitements; de sorte qu'à la fin elle meurt de dou-

leur et de dépit, à peine âgée de trente ans. L'amiant désespéré fait plus tard un bon mariage, et vivait encore heureux lorsque Rist écrivait ce fait.

Fait rapporté par Spengler.

Spengler, dans la préface de son édition du traité de Plutarque *De la Cessation des Oracles*, raconte un autre fait non moins remarquable. Un homme d'une des premières familles de Nuremberg vint le trouver un jour, et lui apporta une boule de cristal, enveloppée dans un mouchoir, en lui disant qu'il la tenait d'un étranger qu'il avait rencontré par hasard au marché longtemps auparavant, et auquel il avait accordé l'hospitalité pendant trois jours. L'étranger en le quittant lui avait laissé comme souvenir ce cristal, en lui disant que, s'il désirait savoir quelque chose de secret, il n'avait qu'à prendre un enfant innocent encore, et lui dire de regarder dans ce cristal, et que l'enfant verrait et lui montrerait tout ce qu'il désirerait savoir. Le Nurembergeois ajouta qu'il n'avait jamais été trompé, et qu'il avait appris des choses merveilleuses par ce moyen, tandis que les autres ne voyaient qu'un beau morceau de cristal bien pur, à l'exception cependant de sa ménagère, qui, étant devenue enceinte d'un garçon, y voyait également des figures, par l'intermédiaire sans doute de l'enfant qu'elle portait dans son sein. On voyait d'abord un homme habillé comme on l'était à l'époque; puis ce qu'on avait demandé se présentait sous une forme visible, et lorsque tout était fini la figure de l'homme s'en allait, et tout le reste disparaissait. L'homme qui apparaissait avait été vu souvent parcourant la ville ou entrant dans les églises. La chose était bientôt devenue publique à Nuremberg; de sorte que, lorsque quelqu'un niait la vérité ou cachait une faute, on avait coutume de le menacer de l'homme de cristal. Une

fois même des savants proposèrent à celui-ci un point qui leur paraissait obscur, et ils lurent la réponse dans le cristal. Le possesseur de ce trésor avait déjà auparavant fait part de la chose à Spengler ; mais depuis ses scrupules avaient augmenté. Il revint donc un jour, et lui dit qu'il croyait ne plus pouvoir se servir davantage du cristal ; qu'il était convaincu qu'il avait péché gravement, et que depuis longtemps il était tourmenté par sa conscience à ce sujet ; qu'il venait lui remettre ce qu'il avait reçu, et qu'il lui permettait d'en faire ce qu'il voudrait. Spengler loua sa résolution, prit le cristal, et, après l'avoir brisé en morceaux, le jeta dans les latrines avec le mouchoir de soie qui l'enveloppait.

Ce récit porte tous les caractères de la véracité ; mais il n'insiste pas assez sur les détails. Il ne s'appuie d'ailleurs que sur le témoignage du possesseur de la boule merveilleuse ; nous ne pouvons donc porter un jugement certain sur la chose elle-même. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir citer une expérience toute récente, laquelle réunit tous les caractères qui manquent à celle-ci, et fournit par conséquent la plus grande certitude que l'on puisse désirer en ce genre. Les faits se sont passés en Égypte, cette terre célèbre dans la magie depuis les temps des Pharaons. Des voyageurs anglais et français avaient appris qu'il y avait au Caire un magicien, Scheikh-Abda-el-Kader-el-Moghrebi, c'est-à-dire de l'ouest du Maroc, qui s'occupait de ce genre de magie, et qui déjà, à l'aide de son art, avait découvert un voleur dans la maison du consul Salt. Ils firent donc avec lui, soit en commun, soit à part, à diverses époques et en divers lieux, des essais qu'ils publièrent ensuite, et chacun à part. Les Anglais firent connaître ces expériences

Le magicien
du Caire.

dans un livre intitulé : *An account of the manners and customs of the modern Egyptians, etc., in the years 1825*, 26, 27, 28; 2 vol.; London, 1837. Outre l'auteur, étaient encore présents comme témoins lord Prudhoe, qui depuis a confirmé la vérité de ce récit toutes les fois qu'il a été questionné à ce sujet; le major Félix, le consul Salt et un cinquième personnage considérable qui ne se nomme pas et qui donne sur le même objet d'autres détails dans le *Quarterly Review*, n° 117, juillet 1837. Quant aux essais que les Français firent de leur côté chez leurs résidents, on peut consulter un article de M. Léon de Laborde dans la *Revue des Deux Mondes*, au mois d'août 1833. M. de Laborde avait été aussi témoin des faits qu'il a rapportés; de sorte que le fait offre toutes les garanties que l'on peut désirer.

Voici comment procédait ce magicien. Il choisissait un garçon n'ayant pas encore atteint l'âge de puberté, ou une jeune fille, ou une femme grosse, ou une esclave noire, comme la chose se rencontrait. Puis il prenait de l'encre noire avec une plume de roseau, et dessinait dans la paume de la main droite de celui qu'il avait choisi un carré divisé en neuf compartiments de grandeur inégale. Dans chacun d'eux il écrivait un chiffre particulier, depuis 1 jusqu'à 9. Puis; au milieu du compartiment le plus grand, il versait une demi-cuillerée à café de la même encre, mais très-épaisse; de sorte qu'elle formait une boule de l'épaisseur d'une balle de pistolet et comme un petit miroir. Il avait écrit d'abord sur une bande étroite de papier une formule arabe, une partie du verset 21 du chapitre L du Coran, qui porte : « Et ceci est l'éloignement; et nous avons éloigné de toi ton voile, et ton visage est sévère aujourd'hui.

Vérité, vérité. » Sur un autre papier était écrite également une formule d'évocation en arabe, conçue en ces termes : « Tarschun ! Tarzuschun ! descendez, descendez, paraissez ! Où sont allés le prince et son armée ? Où est El-Ahmar, le prince et son armée ? Paraissez, serviteurs de ces noms. » Trschun et Tarzuschun sont, d'après l'interprétation du magicien, les esprits qui le servent ; El-Ahmar est le prince des esprits. La formule est découpée en six bandes. L'enfant est placé sur un siège devant le magicien, au milieu de la société rangée en cercle autour d'eux. Un bassin rempli de charbons ardents est entre l'enfant et le maître, qui y jette par portions égales deux sortes d'encens, en y ajoutant de temps en temps un parfum indien ; de sorte qu'une épaisse fumée remplit la chambre, et agit d'une manière désagréable sur les yeux.

Il attache le papier avec les paroles du Coran sur le devant du bonnet de l'enfant, jette sur les charbons une des bandes de papier où est écrite la formule d'invocation, et murmure ou chante continuellement avec une certaine cadence des paroles arabes finissant par ces trois mots : taricki, anzilu, taricki ; n'interrompant ce récitatif que pour demander à l'enfant, dont il tient toujours la main dans la sienne, s'il voit quelque chose dans la boule d'encre qui lui sert de miroir. L'enfant répond d'abord qu'il ne voit rien ; mais une minute après il frissonne et s'écrie : Je vois un homme qui balaie le plancher avec un balai. — Dis-moi quand il aura fini, répond le magicien ; et il continue de prononcer la formule de conjuration. — Il a fini, dit l'enfant. — Le maître interrompt son murmure, et lui demande s'il sait ce que c'est qu'un étendard. L'enfant répond que oui. Le maître reprend : Eh bien ! dis donc : Apporte un

étendard. — L'enfant le fait, et dit bientôt : Il en a apporté un. — De quelle couleur ? — Rouge. — Il lui en fait demander ensuite sept, l'un après l'autre, de différentes couleurs. Pendant ce temps-là le magicien jette sur les charbons la seconde et la troisième bande de papier, met d'autres encens en chantant sa formule avec une voix toujours plus haute. Il dit alors à l'enfant de demander que l'on dresse la tente du sultan. Il le fait. Il demande des troupes ; elles viennent, et dressent leurs tentes autour de la tente verte de leur maître. Puis elles s'avancent en rang, et la quatrième, puis la cinquième bande sont jetées dans le feu. L'enfant demande un bœuf ; quatre hommes l'amènent, trois autres l'assomment ; puis il est dépecé, mis en morceaux sur le feu ; puis, lorsque tout est prêt, on le donne aux soldats, qui, après en avoir mangé, se lavent les mains. L'enfant décrit toutes ces choses comme s'il les voyait de ses yeux.

Chaque séance commençait et finissait de la même manière. A la fin, le magicien disait à l'enfant de demander le sultan. Celui-ci arrivait aussitôt à sa tente, monté sur un cheval brun. Il avait la barbe noire, un bonnet rouge et long. Après être descendu de cheval, il s'asseyait dans sa tente, prenait le café et recevait les hommages de sa cour. Le magicien disait alors à la société que chacun pouvait faire maintenant les demandes qu'il voulait. Lanc demanda lord Nelson. Le magicien commande à l'enfant de dire : « Mon maître te salue, et désire que tu fasses venir lord Nelson ; amène-le-moi promptement, pour que je le voie. » L'enfant le fit, et dit aussitôt : « Un messenger est parti, et il amène maintenant un homme habillé de noir comme les Européens (le bleu obscur est regardé

comme noir par les Orientaux). Il a perdu son bras gauche. » — Il s'arrête quelques instants; puis regardant l'encre avec plus d'attention, il dit : « Non, il n'a pas perdu le bras gauche, il l'a devant la poitrine. » Nelson avait coutume de porter attachée sur la poitrine la manche du bras qu'il avait perdu. Ce n'était pas cependant le bras gauche, mais le bras droit. Lane, sans rien dire de cette erreur, demanda au magicien si les objets paraissaient dans l'encre comme s'ils étaient devant les yeux, ou comme en un miroir. « Comme en un miroir, » lui dit-on. Ceci lui expliqua l'erreur de l'enfant, qui, du reste, paraissait n'avoir jamais entendu parler de Nelson, car il ne put prononcer son nom qu'après plusieurs essais.

Lane demanda ensuite un Égyptien qui avait demeuré longtemps comme résident en Angleterre, et qui, au moment où Lane s'était embarqué, souffrait d'une longue et cruelle maladie. L'enfant dit : « On apporte ici sur une bière un homme enveloppé dans un drap de lit, avec la tête couverte. » On lui dit de demander qu'on la lui découvrit. Il le fit, et dit ensuite : « Sa figure est pâle; il a des moustaches, mais pas de barbe. » Ce qui était exact.

Dans une autre séance, un Anglais dit qu'il ne serait convaincu que si on pouvait faire apparaître son père, parce qu'il était bien sûr qu'aucune des personnes présentes ne le connaissait. L'enfant, l'ayant appelé par son nom, décrivit un homme habillé comme les Français, portant des lunettes, ayant la main à la tête, se tenant sur un pied et ayant l'autre levé par derrière. La description était exacte sous tous les rapports. Le père de l'Anglais portait très-souvent la main à la tête, parce qu'il souffrait con-

tinuellement, et la position du pied était déterminée par une chute de cheval qu'il avait faite à la chasse. — M. de Laborde demanda de son côté le duc de Rivière. — Le messenger partit, et amena au sultan un officier en uniforme avec des galons d'argent au collet, aux parements et à son chapeau. M. de Laborde fut confondu d'étonnement; car le duc était le seul en France qui, comme grand veneur, portât ces galons. Il demanda à cette occasion à l'enfant à quoi il reconnaissait le sultan. L'enfant répondit : « Son costume est magnifique, ses courtisans se tiennent devant lui les bras croisés sur la poitrine et le servent. Il occupe la place d'honneur sur le divan; sa pipe et sa tasse à café étincellent de diamants. » De Laborde lui demanda comment il a su que le sultan avait envoyé chercher le duc. Il répondit : « J'ai entendu ses paroles, et j'ai vu remuer ses lèvres. » Une autre fois, une personne de la société demanda Shakespeare. L'enfant, qui était un Nubien, ayant vu apparaître la figure, se mit à éclater de rire, et dit : « Voici un homme qui a de la barbe sous sa lèvre, et point au menton, et qui a sur la tête comme un verre renversé. — Où demeurait-il? demanda un autre. — Dans une île, » répondit l'enfant.

C'est ainsi que les choses se passaient. L'expérience cependant ne réussissait pas toujours; et ceci tenait ordinairement au temps ou à la sottise de l'enfant ou à son âge. Lorsqu'il montrait quelque peur ou quelque trouble dans ses visions, on le renvoyait et l'on en prenait un autre à sa place. Lorsqu'il était fatigué, ou que la séance devait finir, le magicien lui mettait les pouces sur les yeux, récitait quelques formules et le levait de sa chaise. L'enfant essayait bien encore de regarder l'encre pour voir les belles

choses. Il revenait ensuite promptement à lui, et était heureux du souvenir de ce qu'il avait vu, se plaisant à le raconter, y ajoutant toujours de nouvelles circonstances, de sorte qu'on ne pouvait douter qu'il n'eût vu réellement les apparitions. Le magicien prit un jour une petite fille anglaise, et lorsqu'il eut préparé sa main, l'enfant, après avoir regardé l'encre quelque temps, aperçut un balai qui était en mouvement sans que personne le remuât. Elle fut tellement effrayée qu'elle ne put regarder plus longtemps.

Dans l'une de ces séances, le magicien remarqua l'attention de M. de Laborde et la puissance que son regard exerçait sur la personne de l'Européen. Il lui dit donc, après avoir congédié l'enfant, qu'il était certain de pouvoir obtenir avec lui les mêmes résultats qu'avec celui qu'il venait de congédier. La société le pria d'essayer. M. de Laborde, après bien des difficultés, céda aux instances qu'on lui faisait. Au bout de quelque temps, il vit sa forme dans l'encre qui tremblait, puis ses yeux se troubler; puis il vit bientôt quelque chose; mais il fut saisi d'un tel effroi qu'il interrompit l'expérience, en donnant pour prétexte qu'il ne voyait rien. Il acheta cependant plus tard pour trente piastres le secret du magicien, et l'essaya aussitôt avec succès sur l'enfant de celui-ci. Appelé bientôt après à Alexandrie, il continua ses essais avec d'autant plus d'ardeur que là il ne pouvait soupçonner la moindre intelligence entre le magicien et les enfants dont il se servait, et qu'il prenait ordinairement dans les quartiers les plus éloignés de la ville. Ses essais lui réussirent parfaitement, comme il le dit lui-même. Un jour il fit paraître, entre autres, lord Prudhoe, qui était au Caire. L'enfant décrivit

très-exactement son costume , puis il ajouta : « C'est singulier, il a un sabre d'argent. » Lord Prudhoe était peut-être le seul homme en Afrique qui eût un sabre dans un fourreau d'argent. Une autre fois, il voulut découvrir un voleur dans la maison du drogman Msarra, au Caire ; mais, malgré la fumée de l'encens et les évocations, le messager ne paraissait pas. Il vint enfin, et décrivit la forme, la barbe et le turban du voleur, de telle sorte qu'on ne put douter qu'il le vît. Un Anglais qui avait demeuré longtemps en Égypte apprit aussi le secret du magicien. Le rapporteur du *Quarterly Review* voulut faire un essai, et envoya chercher un enfant. L'essai réussit. Désireux de savoir en quoi consistait le secret, il apprit que, pour réussir, il fallait répéter exactement les formules que le magicien lui avait apprises. Il était certain de n'avoir exercé sur l'enfant qu'il employait aucune violence ni aucune influence ; et quoiqu'il eût renouvelé plusieurs fois le même essai, il avoua toujours qu'il ne comprenait pas comment cela se faisait.

On ne pouvait, en effet, supposer aucun accord entre le magicien et l'enfant, puisque chacun pouvait choisir qui il voulait, et désigner les personnes qu'il voulait faire paraître. Le magicien, de son côté, ne pouvait être soupçonné de supercherie, comme par exemple de se servir d'un miroir. Les personnes présentes connaissaient déjà, comme le dit expressément un témoin oculaire, cette manière moderne et puérile d'expliquer la chose, et observaient très-attentivement tout ce qui se passait. La scène avait lieu dans la chambre de Lane, longue de quinze pieds et large de dix. Une porte conduisait de la chambre dans un cabinet, qui n'avait aucune autre issue, et où il n'y avait per-

sonne. Une fois même, il n'y avait dans la chambre que lui, le magicien, l'enfant et le drogman du consulat. Le magicien était assis sur le sofa entre Lane et le drogman, et le premier l'observait très-attentivement, lui et son compagnon. Il vit qu'il tenait de sa main gauche les doigts de la main droite de l'enfant, dans laquelle se trouvait l'encre, et qu'il ne lui permettait pas de détourner un seul instant les yeux de celle-ci. A chaque question, le témoin observait le drogman, et il était certain qu'aucun signe n'existait entre celui-ci et le magicien ou l'enfant. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs ne connaissaient ordinairement les personnes que l'on demandait. Il avait bien soin que le magicien ne pût avoir auparavant aucun rapport avec l'enfant; et d'ailleurs il vit l'expérience manquer plusieurs fois dans des circonstances où le maître aurait pu communiquer des renseignements. Bref, il employa toutes les précautions imaginables. Un des témoins assure que quelquefois les assistants étaient assis entre le magicien et l'enfant, et qu'une fois la chose en train le premier se levait souvent et se promenait dans la chambre. Il est donc impossible de supposer aucune supercherie; et il faut, pour expliquer ces phénomènes, avoir recours à d'autres moyens.

L'enfant dont on se sert en ces circonstances voit à distance, et dans le temps et dans l'espace; il voit des choses qu'aucun autre ne voit: il est donc clairvoyant. Et comme il ne l'était pas avant qu'on l'eût appelé, il l'est donc devenu, et il n'a pu le devenir que par le magicien. Celui-ci s'entend aux choses de cette sorte, et de plus il peut communiquer le don qu'il a reçu à ceux qui sont dans les conditions voulues. Lorsque M. de Laborde traita avec lui

Explication
de ces
phénomènes

pour apprendre son secret, il se vanta d'avoir appris de deux cheiks de son pays beaucoup d'autres mystères encore, et l'Européen eut occasion de remarquer alors que plusieurs de ces effets extraordinaires étaient dus à des connaissances profondes en physique, et que d'autres reposaient sur un magnétisme agissant avec énergie et rapidité. Ce magicien se vantait, entre autres choses, de pouvoir endormir quelqu'un sur-le-champ, le renverser, de le faire rouler à terre, tomber dans un accès de fureur, et de le forcer au milieu de ces accès à lui répondre et à lui découvrir ses secrets. Il pouvait, disait-il, après avoir fait asseoir quelqu'un sur un tabouret isolé, l'endormir sur-le-champ en tournant autour de lui, et en faisant certaines manipulations, les mêmes dont se servent les magnétiseurs; de sorte néanmoins que la personne endormie parlait et agissait les yeux ouverts, comme si elle était tout à fait éveillée, ce qui produisait les résultats les plus merveilleux.

Il y a donc ici, on le voit, une disposition magnétique très-puissante et très-communicative, qui se trahit par un regard pénétrant et irrésistible, dont Léon de Laborde sentit lui-même la puissance. Les dispositions de l'enfant choisi pour l'expérience semblent avoir aussi une grande influence. C'est pour cela que le maître congédie, comme trop âgés ou inutiles, ceux qui se trompent dès le commencement, tandis qu'il garde près de lui ceux qui dès les premières questions devinent juste. Il prend la main de l'enfant, et ne lui permet pas de détourner un instant les yeux de la boule d'encre. Il y a là évidemment un courant magnétique, allant du maître à l'enfant, et qui amène peu à peu la clairvoyance. La fumée de semence de coriandre, l'ambre et d'autres substances, renfermant une huile éthé-

rée, rendent l'action plus prompte, et leurs effets sont d'autant plus rapides que le sujet est mieux disposé, pourvu que l'essai ne soit point dérangé par quelque influence physique, comme il arriva une fois où le ciel était orageux et où le magicien craignit de ne pouvoir rien obtenir. L'action se manifeste par une impression de crainte, qui, chez les individus irritables, va jusqu'à l'effroi; par un trouble du regard fixé sur l'encre qui s'agite, comme l'éprouva de Laborde. Cet état se produit peu à peu et par degrés. Ceux-ci sont marqués, du côté du magicien, par les bandes de papier qu'il jette au feu, et du côté de l'enfant par les choses qu'il voit. C'est d'abord un balai, puis la personne qui le tient, puis sept étendards de diverses couleurs, puis enfin le sultan recevant les hommages de sa cour.

L'enfant est clairvoyant désormais. La goutte d'encre est pour lui ce qu'était plus haut cette boule de cristal, et le sultan est ce qu'était cet homme avec son costume antique. De même que les saints voient les choses telles qu'elles sont dans le miroir de la Divinité, l'enfant les voit renversées dans ce miroir naturel. Toutes les forces de la nature ont leur maître : celui qui gouverne les forces magnétiques et que regardent toujours ceux qui sont surexcités par elles demeure au pôle de la terre. Chaque puissance spirituelle a aussi son maître, dont le pouvoir s'étend dans un certain cercle. Ce cercle devient visible pour elle lorsque, surexcitée elle-même, elle s'y trouve introduite. Dans ce magnétisme divin et surnaturel que Dieu exerce sur les âmes, c'est lui-même qui est l'objet de leurs visions et de leur amour; car c'est lui qui les a mises en cet état, quoiqu'elles y aient coopéré d'une certaine manière

par la prière et la méditation. Ici, à la place de Dieu, c'est le magicien qui apparaît, ainsi que la puissance spirituelle avec laquelle il est en rapport, et les différentes invocations qu'il prononce ou qu'il jette au feu répondent exactement aux divers degrés de l'état qu'il veut produire. La cour du sultan n'est, d'après la manière orientale, que le reflet du cercle magique où s'accomplit la vision, et les citations faites par les messagers qu'on envoie désignent les diverses directions de cette vision, se portant sur tel ou tel objet; de sorte que toutefois celui-ci est vu et lu, pour ainsi dire, dans l'âme de celui qui fait les questions. Cet état disparaît par degrés, comme il est venu. Les images, d'après les déclarations des témoins, semblent devenir plus troubles, et finissent par s'effacer entièrement lorsque le magicien, mettant les pouces sur les yeux de l'enfant, produit des courants opposés et rompt ainsi le rapport. L'état où l'enfant se trouve ensuite, l'ivresse, l'incertitude du regard, la sueur qui coule du front, la surexcitation de son être tout entier indiquent le degré d'émotion où il s'est trouvé auparavant. Ses dispositions naturelles et l'énergie du magicien jouent ici le rôle principal; et l'on remarque, d'après le rapport des Européens qui ont appris son art, qu'il leur a communiqué fidèlement, il est vrai, la forme du don qu'il possède, mais qu'il n'a pu leur en donner l'essence que d'une manière proportionnée aux dispositions qu'il a trouvées en eux.

Des autres
formes
de la
divination.

Il en est de toutes les autres formes de la divination comme de celle qui a lieu par le moyen d'un cristal ou d'un miroir. L'un, avant le coucher du soleil, puise de l'eau de trois sources, l'autre aux fonts baptismaux; celui-ci allume du feu, et, après avoir évoqué les esprits du feu

et de l'eau, il cherche à lire l'avenir dans les éléments ; celui-là regarde attentivement une épée polie qui a déjà percé un grand nombre d'hommes ; l'un regarde la patène du prêtre, l'autre jette dans l'eau des métaux fondus ou de la cire. Toutes ces pratiques ont le même but ; toutes ces choses, même l'ongle d'un enfant dont on se sert quelquefois, servent de miroir ; et si le clairvoyant y découvre la vérité, tout près de l'erreur cependant, celui qui ne l'est pas n'y verra que le reflet de ses propres illusions. A ces arts magiques et équivoques se rattachent ceux qui, issus du culte antique de la nature, s'appuient sur ce principe que toutes nos actions sont fatalement déterminées par la nécessité de la nature, que les destinées de chacun ont leur motif et leur germe caché dans la nature, et que l'on peut par conséquent les lire en celle-ci avant qu'elles se développent. C'est de ce principe que sont nés les auspices et les augures. Ici l'éclair et le tonnerre dévoilent l'avenir ; les avertissements du destin retentissent du fond de l'abîme dans les tremblements de terre et les mugissements de la mer ou de la tempête. On peut les lire aussi sur les plantes ou les arbres, dans les entrailles des animaux, dans le pas du cheval et dans le vol ou le chant des oiseaux. Les rêves, le jour de la naissance fournissent aussi des indices précieux à ce sujet ; car les événements extraordinaires du monde moral ont coutume d'être annoncés d'avance par des formations singulières dans le monde organique. Cette même puissance de la nature, qui dirige les événements à son gré, fait tomber les sorts comme il lui plaît, et tout sert d'indice en ce monde.

Mais c'est le ciel qui joue le rôle le plus important en ce genre. A ce point de vue, en effet, il est le miroir de tout

ce qui est sur la terre et le lien où sont suspendus les sorts et les destinées de chacun, afin que chacun puisse les y reconnaître. Aussi beaucoup d'esprits très-distingués ont étudié le ciel avec une patience infatigable, afin de lui arracher ses secrets en ce genre. Si plusieurs y ont réussi, comme il est impossible de ne pas le reconnaître, ils l'ont dû moins à leurs calculs qu'à leur état de clairvoyance, et l'horoscope n'a été pour eux qu'un miroir. Ils ne pouvaient d'ailleurs arriver au but par leurs calculs, parce que, d'une part, les connaissances astronomiques étaient encore très-imparfaites à cette époque, et que de l'autre l'horoscope aurait dû être tiré non au moment de la naissance, mais au moment de la conception. Au reste cet art, quelque trompeur qu'il ait été dans la plupart des cas, a été appliqué souvent avec une hardiesse vraiment téméraire.

Cecco
Esculano.

Cecco Esculano, célèbre astrologue du xiv^e siècle, qui a publié un livre sur son art : *Comment. in sphaeram Sacrobusti*, fut condamné à mort par l'inquisition en 1327, comme relaps. Parmi les autres causes de condamnation, la sentence porte qu'il a enseigné dans ses leçons que la puissance de la quarte de la huitième sphère donne naissance à des hommes divins, qui s'appellent *Dii de Nabcoh* (ce mot signifie probablement *dieux élevés*, du mot *Nabi*, haut), à des hommes divins qui changent les lois et les opinions du monde, comme Moïse, Merlin et Simon le Magicien; qu'il a enseigné de plus que le Christ étant né sous le signe de la Balance et dans le dixième degré de son mouvement d'ascension, sa mort a été légale, parce qu'elle avait été prédite; qu'il a dû aussi, à cause de cela, mourir comme il est mort; qu'ayant trouvé d'ailleurs le signe du

Bélier dans le coin de la terre, il a dû naître dans une étable, et qu'il a dû être pauvre, parce que le Scorpion se trouvait dans sa deuxième maison ; que sa sagesse profonde et cachée sous le voile des paraboles lui est venue de ce que Mercure s'est trouvé dans le signe des Gémeaux, dans sa propre maison et dans la neuvième partie du ciel. L'Église devait rejeter de toutes ses forces une doctrine qui faisait dépendre de la nécessité de la nature l'acte le plus élevé de la liberté divine ; et le démon n'était pas loin, comme il est facile de le voir. Il en est de même plus ou moins de toutes les sciences de cette sorte : elles appartiennent toutes plus ou moins au noviciat de la mystique diabolique, surtout celles qui vont jusqu'à profaner les choses saintes. En effet, si certaines maladies sont un moyen par lequel le mal moral s'introduit facilement, il en est de même de l'erreur, qui est la maladie de l'esprit. Le mal se manifeste en deux manières, soit lorsqu'on n'observe pas ce qui est commandé, soit lorsqu'on fait ce qui est défendu. Ainsi cette maladie spirituelle se produit sous deux formes, à savoir l'incrédulité, qui refuse de croire ce qui est suffisamment attesté, et la superstition, qui croit ce qui doit être rejeté. L'une et l'autre, dans leurs innombrables ramifications, sont des moyens dont le mal s'empare et des liens par lesquels il s'attache les hommes.

CHAPITRE IX

De l'évocation des esprits, des anciennes formes de la théurgie. La nécromancie en Thessalie. Elle continue dans le christianisme. Ce qui est arrivé dans les derniers temps encore avec Jean Perez, cité devant l'inquisition espagnole pour avoir évoqué le diable. Le triple ban de l'enfer de Faust. L'esprit du Tasse. Dangers de ces invocations; exemple de Th. Parkes.

L'inspiration de l'homme par soi-même a ses bornes : la surexcitation produite par les influences de la nature a ses limites aussi ; et d'ailleurs elle lie la personnalité au lieu de la dégager. L'esprit humain ne saurait donc s'en contenter ; il cherche partout, dans tous les domaines de l'être, s'il ne trouvera point quelque puissance plus forte que lui, et qui, ne connaissant point ces obstacles, puisse le saisir avec plus d'énergie, et, au lieu de l'assujettir à la nature physique, briser, au contraire, les liens qui l'attachent à elle. S'il y a des puissances spirituelles, invisibles et supérieures à lui, elles pourront lui donner ce qu'il cherche. Le cercle de leur pouvoir doit être plus étendu, puisqu'elles sont plus élevées ; et il doit leur être facile d'élever par une action interne à une plus haute puissance l'esprit de l'homme, en le faisant monter jusqu'à elles, et d'agrandir ainsi le cercle de son pouvoir. Ce sont d'ailleurs des natures libres : leur action sur d'autres intelligences libres comme elles, qui réclament leur secours, suppose donc des services réciproques, et ne repose pas sur un indigne esclavage, comme celui qu'imposent les puissances de la nature, lesquelles, liées elles-mêmes et aveugles, lient celui qui se donne à elles, abaissent et appauvrissent,

lors même qu'elles semblent élever et enrichir. Si l'homme est en rapport avec les unes par son corps, il est par son âme en relation avec les autres : il peut donc entrer dans un certain commerce avec les unes ou les autres, selon son choix.

Déjà l'homme qui voit à distance est tout près de l'horizon des esprits, et la divination qui repose sur ces visions touche à leur empire. Il est donc facile à un esprit audacieux d'y mettre le pied. C'est alors que s'offrent à lui les moyens par lesquels l'homme peut s'élever au-dessus de soi. Pourquoi, en effet, le chant, qui exerce un charme si puissant sur les hommes encore vivants, aurait-il moins d'empire sur les âmes séparées, et même sur les intelligences supérieures? L'Église, lorsqu'elle invoque les saints, lorsqu'elle exorcise les possédés, n'exerce-t-elle pas une action de ce genre sur les esprits invisibles? Pourquoi ceux-ci seraient-ils sourds aux conjurations, aux prières de la magie, aux charmes de ses paroles mystérieuses, ou même à ses menaces? Dès que l'on suppose que les esprits ne peuvent résister à toutes ces choses, la théurgie naît comme d'elle-même, et se développe sous toutes ses formes.

Pour comprendre jusqu'où l'antiquité a poussé cet art, il suffit de lire les écrits de Proclus, de Porphyre et particulièrement celui de Jamblique sur les mystères. Nous y voyons les esprits des régions supérieures qui habitent dans la lumière, ceux des régions intermédiaires qui peuplent l'air, et ceux de l'abîme qui demeurent sur la terre, classés selon leur rang. Leur nature, les formes sous lesquelles ils se montrent, leur beauté ou leur laideur, la manière dont ils agissent et dont ils se meuvent, leur puissance, leur lu-

mière, leur feu, leur grandeur, leurs sentiments, leur caractère, en un mot leur physionomie spirituelle et morale est décrite avec un soin extrême. Puis on expose les signes auxquels on peut les distinguer, afin que l'homme qui veut approcher d'eux sache comment il faut les recevoir, par quelles œuvres on peut les prévenir, par quelles formules on peut les conjurer, par quelles invocations on doit les honorer; s'ils préfèrent les sacrifices, ou les encensements, ou le chant et le bruit. Toutes ces choses conduisent l'homme, par trois degrés, de la vision extérieure et purement sensible à la vision imaginative de l'Épopée, jusqu'à la contemplation intellectuelle dans l'*autopsie*. La nécromancie emploie non-seulement les conjurations, mais encore les menaces pour forcer les mânes à paraître quand ils tardent. Stace nous a conservé la forme de ces cérémonies dans la peinture qu'il nous fait d'une évocation de ce genre entreprise par Tirésias.

Le rituel de Thessalie est le plus terrible sous ce rapport, et l'on ne peut lire sans être saisi d'horreur la peinture que nous a laissée Lucain de l'évocation d'un légionnaire romain, faite par une magicienne d'après les formes prescrites par ce rituel. Après avoir pratiqué une incision dans le gosier du cadavre de ce légionnaire, elle y enfonce une houe avec laquelle elle le traîne sur la terre jusqu'à une grotte consacrée à ces horribles mystères, au milieu d'une forêt où n'a jamais pénétré la lumière du soleil. Là elle revêt son costume officiel, détache ses cheveux liés par une vipère, et les laisse retomber sur son visage. Elle remplit la poitrine du mort avec du sang chaud fourni par une blessure toute fraîche, mêle tous les poisons que produit la nature, ce qu'on appelle l'écume de la lune, la bave des

chiens enragés, les entrailles du lynx, les os de l'hyène, les yeux du dragon, le serpent ailé du désert, le céraste, toutes les herbes vénéneuses; rien n'y manque de tout ce qu'a souillé le souffle empesté de la nature. La conjuration commence par un murmure faux, lequel, montant peu à peu, devient bientôt un bruit qui n'a rien de commun avec la voix humaine. Il réunit à la fois l'aboïement du chien, le gémissement du loup, le coassement du crapaud, la plainte du hibou, le sifflement du serpent, le mugissement de la mer, le bruissement de la forêt, le roulement du tonnerre, et se termine par le chant magique et effroyable de Thessalie. Les Euménides, le Styx, le Chaos, Pluton, la Mort, Perséphone, Hécate, Cerbère, les Parques sont invoqués à leur tour. « Puissances de l'abîme, écoutez ma prière! Je vous ai déjà invoquées avec une bouche impure et pleine d'horreurs; je vous ai déjà, à jeun de chair humaine, chanté ce chant; je vous ai déjà offert des cœurs pleins, frottés avec un cerveau tiède encore. Déjà je vous ai présenté dans des coupes des têtes et des entrailles d'enfants. »

Mais l'ombre évoquée semble redouter toujours de revenir dans son corps et de répondre à la magicienne. Celle-ci, furieuse de ce retard, fouette le cadavre avec un serpent vivant, et continue de troubler de ses menaces le silence du royaume des ombres. « Tisiphone, mégère à l'oreille dure, ne m'enverrez-vous pas à coups de fouet cette ombre maudite? Je vais vous conjurer par votre vrai nom, et attacher à la chaîne les chiens du Styx à la lumière du jour. Je vous suivrai à travers les tombeaux et les bûchers; je vous chasserai de toutes les tombes. Et toi, Hécate! je t'enchaînerai dans ta forme pâle et malade,

pour que tu ne puisses plus en changer. Je révélerai tes mystères, Perséphone, et je lâcherai Titan contre toi, mauvais juge ! Obéirez-vous ? Faut-il que j'invoque celui dont l'apparition fait trembler la terre, afin que la furie obéisse à ses coups ? » Enfin elle s'adresse à l'ombre elle-même, lui promettant de ne plus troubler désormais son repos si elle veut se rendre à ses désirs. L'ombre enfin rentre dans son corps, répond aux questions de la furieuse et lui demande la mort. Elle lui accorde enfin sa demande, se sert de nouvelles formules magiques, et livre le cadavre aux flammes. L'enfer, il n'en faut pas douter, devait être ému jusque dans ses profondeurs par des évocations de ce genre, et un écho sourd devait leur répondre du fond de ses abîmes ; car le démon avait ce qu'il cherche toujours, un lieu consacré en son honneur à la lumière du jour, et une prêtresse qui, surexcitée par une possession artificielle, lui servait d'instrument pour infecter la terre de ses abominations.

Ces horribles cérémonies, que le paganisme pratiquait à une époque où l'action du diable pouvait encore se déployer dans toute sa puissance, nous les retrouvons encore dans le christianisme, plus rarement il est vrai, et moins abominables par suite du coup dont le Christ a frappé Satan. Mais à la place de ces pratiques monstrueuses, nous voyons se développer une masse de fausses croyances et d'usages superstitieux. Vers la fin du siècle précédent, Jean

Jean Perez.

Perez, artisan à Madrid, fut traduit devant l'inquisition pour avoir dit plusieurs fois qu'il n'y avait point de diables qui eussent la faculté de s'emparer de l'âme humaine. Il avoua tout à son premier interrogatoire ; et après avoir exposé les motifs qui l'avaient conduit à cette croyance, il déclara

qu'il était prêt à quitter son erreur, et à accepter toutes les pénitences qu'on voudrait lui imposer. « Après avoir, dit-il, éprouvé toutes sortes de malheurs dans ma personne, dans ma famille, dans mes biens et dans mes affaires, je perdis patience, et dans un accès de désespoir j'invoquai le secours du démon, et le priai de me venger de mes ennemis, lui offrant en révanche mon âme et toute ma personne. Je répétais cette invocation plusieurs jours de suite, mais toujours en vain; le diable ne venait pas. Je m'adressai à un pauvre homme qui passait pour magicien. Il me conduisit chez une femme qu'il m'avait vantée comme beaucoup plus habile que lui dans la magie. Celle-ci me conseilla d'aller trois jours de suite sur la colline *des Vitillas*, d'y appeler à haute voix Lucifer sous le nom d'un auge de lumière, et de lui livrer mon âme, en renonçant à Dieu et au christianisme. Je fis ce qu'elle m'avait dit, mais je ne vis ni n'entendis rien. Elle me dit alors de jeter mon rosaire, mon scapulaire et tous les signes du chrétien; de renoncer franchement à ma fidélité envers Dieu, et de m'engager au service de Lucifer, en reconnaissant sa divinité comme plus grande, et sa puissance comme plus élevée que celle de Dieu même; puis, après m'être bien affermi dans ces sentiments, de répéter la même chose trois nuits de suite. J'exécutai ponctuellement tout ce qu'elle me dit; mais Lucifer ne parut pas. La vieille me conseilla d'engager mon âme à Lucifer comme à mon seigneur et maître, par un écrit signé de mon sang, puis de porter le papier au lieu où j'avais fait mes invocations, et de répéter les mêmes paroles. Je le fis, mais tout fut inutile. En réfléchissant sur ce qui m'était arrivé, je conclus que s'il y avait des diables, et que s'ils avaient un tel désir de

s'emparer des âmes, ils n'avaient jamais trouvé une occasion plus favorable que celle que je leur présentais. Puisqu'ils n'ont fait aucun usage de mes offres, bien sincères pourtant, il est donc faux qu'il y ait des démons. Les magiciens et les sorcières ne font donc point de pacte avec le diable, et ils sont tous des imposteurs. » (L'lorente, t. II, p. 51.)

Cet homme, à son point de vue, avait raison ; il n'y avait point d'esprits, en effet, qui voulussent entrer dans un rapport visible avec lui. Le même cas s'est représenté mille fois. Mais fût-il arrivé plus souvent encore, on ne pourrait tirer de ce fait négatif aucune preuve contre les faits qui établissent d'une manière positive la possibilité et l'existence d'un pacte formel entre l'homme et le démon. Pré-tendre que Satan doit apparaître dès qu'on l'invoque, c'est absolument la même chose que si l'on voulait que Dieu accordât tous les miracles qu'on lui demande, et interrompît ainsi à chaque instant l'ordre si plein de sagesse établi par sa providence. Il suffit de jeter un regard sur la marche des choses pour voir qu'il n'en est pas ainsi. Dieu, dans la conduite de l'homme, suit en général l'ordre ordinaire. D'après cet ordre, c'est à l'Église qu'il a remis le pouvoir et le soin de nous diriger vers le bien et de nous faire atteindre ainsi notre but. Il en est ainsi des séductions qui nous portent vers le mal ; elles suivent aussi l'ordre général établi par la Providence. Il est vrai que l'Église repose sur un ordre supérieur, puisqu'elle est surnaturelle, et dans son principe, et dans son but, et dans ses sacrements. Elle réclame l'intervention des anges et des saints, et par eux le secours de Dieu ; elle exorcise aussi les démons : mais toutes ces fonctions sacrées ne sont ni les inventions de son esprit

ni l'œuvre de ses mains ; ce sont des grâces qui lui ont été données. Lorsqu'elle s'adresse dans ses prières aux anges et aux saints, elle ne prétend pas les enchaîner par de vaines paroles, mais elle les invoque et les supplie. Le glaive dont elle frappe les démons dans l'exorcisme n'est point une arme consacrée par les enchantements de la magie ou forgée par elle ; c'est le glaive de son maître dont elle s'arme pour se défendre. Soit qu'elle invoque les bons esprits, soit qu'elle chasse les mauvais, elle ne regarde point le succès comme une chose nécessaire ou qui lui soit due ; mais elle le remet entre les mains de Dieu.

S'il en est ainsi dans l'ordre du bien, pourrait-il en être autrement du côté opposé ? Et le mal serait-il donc plus favorisé que le bien sous ce rapport ? Les exécutions, les formules composées à plaisir auraient-elles donc plus de pouvoir que les sacrements de l'Église ? Satan pourrait-il être tenu à obéir docilement aux conjurations de l'homme ici-bas ? Et quand même il le voudrait, Dieu pourrait-il lui permettre de troubler continuellement par une intervention directe l'ordre naturel des choses qu'il respecte lui-même et auquel il ne met jamais la main sans un dessein tout particulier ? Tout ce qu'on pourrait accorder, c'est que les choses sont égales des deux côtés, quoique le bien soit au fond plus puissant que le mal. Nous avons vu plus haut la vie des saints s'écarter quelquefois des règles de la vie ordinaire ; il doit en être de même du côté opposé. Il n'est donc pas étonnant que le diable puisse, en certaines circonstances, entrer dans un rapport inaccoutumé avec quelques hommes, et céder à leurs évocations. Et lorsque l'on considère la division générale qui règne parmi toutes les choses terrestres, et l'opposi-

tion qui les gouverne, on est assez porté à croire que chaque fait extraordinaire qui se produit dans l'ordre du bien provoque dans l'ordre du mal un fait du même genre, ou du moins le rend possible; de sorte que l'action extraordinaire de Dieu et celle du démon se répondent et se produisent d'une manière parallèle.

Déjà les anciens livres de magie dont se servaient Anselme de Parme, Pierre d'Apono, etc., reposent en grande partie sur cette croyance, que l'homme peut facilement, avec certaines formules, soumettre à sa puissance le royaume des ténèbres ou même celui de la lumière. Parmi ces formules il en est qui peuvent bien avoir été suggérées ou fournies par les démons et conservées ensuite par la tradition; mais la plupart ont été évidemment inventées à plaisir, ou ne sont que des recettes composées d'après certaines règles déterminées. Les plus récentes, en particulier celle de Faust, sont d'une platitude et d'une recherche pitoyables. Le Triple Ban de l'enfer de Faust est un rituel ayant pour but de contraindre les esprits à paraître, et à donner à celui qui les évoque tout ce qu'il leur demande. Ce rituel expose la forme, la puissance et la dignité de tous les esprits célestes, planétaires et élémentaires, la manière de les évoquer et d'arriver jusqu'à eux, la forme de leurs sceaux ou de leurs titres. Le Triple Ban de l'enfer nous apprend qu'il faut écrire ces sceaux sur du papier noir avec du sang de corbeau, puis attacher à une certaine heure et en certain jour, dans un lieu solitaire, ce papier au bord d'un cercle magique de neuf pieds, après y avoir inscrit les saints noms; que l'on doit de plus brûler des parfums composés de semences de fève, de ciguë, de coriandre, de safran et d'ache de marais, mêlées ensemble

Faust.

par portions inégales. L'exorciste doit ensuite se confesser et communier avec ses compagnons, avoir recours à la prière, puis faire les saluts avec une épée qui n'a encore blessé personne. S'il a la ferme intention de faire tourner la victoire à l'avantage de ses frères, il n'a pas besoin de pacte avec les esprits; ils lui obéiront bien sans cela, pourvu qu'il agisse avec application et prudence. Il commence par prier Dieu d'envoyer l'esprit Aziel dans une claire lumière et sous une forme agréable, de sorte qu'il n'inspire aucun effroi. Après cela vient le grand ban de l'enfer, au nom de Dieu le Père, par son Fils bien-aimé; afin qu'il exauce les paroles de celui-ci, et qu'il donne à l'exorciste la puissance dont il a besoin pour lier les esprits, et les contraindre à paraître sous une forme humaine, et à ne pas mépriser ses paroles, lesquelles sont unies au nom sacré de Dieu. Puis il commande à Lucifer, à Beelzébub et à tous les chefs de la milice infernale d'envoyer à l'instant même Aziel; sinon lui, l'exorciste, image et créature de Dieu, les tourmentera, les martyrisera en les conjurant par le sang du Christ, et les poursuivra jusqu'aux abîmes de l'enfer. Enfin il s'adresse à Aziel lui-même, et lui ordonne de paraître sous la forme d'un bel enfant de douze ans, sans bruit et sans répandre aucune mauvaise odeur, de donner une réponse positive, et d'apporter deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille ducats en bonne monnaie courante. S'il tarde, il lance sur Lucifer et sur sa troupe une éternelle malédiction. Puis viennent de nouvelles citations à comparaître au nom de tout ce qui est saint, et enfin l'évocation principale, conçue en termes à peu près inintelligibles, jusqu'à ce qu'enfin l'esprit cède et crie avec impatience: «Eh bien me voici! Que veux-tu de moi?» L'exorciste traite avec

lui son affaire, et le congédie en termes assez polis. On le voit, cette sorte de magie est tout à fait civilisée; elle se garde bien de risquer le salut de l'âme contre les ducats qu'elle réclame. Aussi se retire-t-elle dans les églises, trace ses cercles mystérieux autour de l'autel; et, embouchant sa trompette, elle combat vaillamment contre les esprits, qui naturellement se moquent d'elle et la méprisent.

Ces oiseleurs spirituels n'ont probablement jamais pris d'esprits; mais il est arrivé plusieurs fois, au contraire, qu'ils ont été pris par eux, soit que ceux-ci tournent vers le mal des rapports indifférents et innocents, du moins en apparence, soit qu'ils entretiennent avec eux des relations équivoques, et qui doivent à la longue conduire à l'abîme. Il y a, en effet, des différences considérables et nombreuses entre les esprits, il y a des degrés infinis entre les bons et les mauvais, surtout parmi les âmes des défunts qui tiennent le milieu entre les premiers et les seconds: il y a donc aussi entre eux des sympathies sans nombre. Beaucoup d'esprits semblent attirés vers les hommes encore vivants, et sentir plus d'attrait pour celui-ci que pour celui-là. La doctrine des anges gardiens repose sur des relations de ce genre; et il est possible que des rapports semblables aient lieu entre l'homme qui vit encore sur la terre et ceux qui y ont vécu autrefois, et qu'il se forme entre ceux-ci et celui-là des liaisons passagères en certains cas particuliers. Nous rencontrons à toutes les époques de ces esprits familiers. Le plus souvent on n'aperçoit dans leurs rapports avec l'homme ni mauvais dessein ni bonne intention non plus, mais seulement une sorte de jeu ou d'amusement indifférent en soi, et qui à cause de cela n'excite ni de grands désirs ni de grandes

crainces. Ces génies dont tant d'hommes depuis Socrate se sont vantés semblent appartenir à cet ordre d'esprits.

Le Tasse avait, vers la fin de sa vie, un génie de ce genre, sur lequel son biographe Manso nous raconte des choses remarquables. Un jour, pendant l'automne, comme le poète était chez lui à Bisaccio, ils eurent une longue discussion sur ce commerce avec les esprits; et Manso s'efforça de le dissuader de son opinion en la lui représentant comme une faiblesse, qui avait sa source dans les vapeurs de son tempérament mélancolique, en lui faisant observer que ces rapports intimes avec les esprits supposaient un haut degré de sainteté, et que, bien qu'il fût un excellent chrétien, il n'était pas encore un saint. Le Tasse lui répondit : « Si l'esprit ne se montrait à moi que dans mes accès de mélancolie; s'il ne présentait à mon imagination que des images fugitives, confuses et sans aucun lien; si ce qu'il me dit n'avait ni suite ni raison, je pourrais croire que tout cela n'est qu'un rêve; mais il en est bien autrement. Cet esprit est un esprit de vérité et d'intelligence; de telle sorte qu'il m'apprend souvent des choses qui sont bien au-dessus de ma raison, et me les fait voir clairement; des choses auxquelles je n'ai jamais pensé, que je n'ai jamais ni entendues d'aucun homme ni lues dans aucun livre. Qu'il appartienne à tel ou tel ordre, il est toujours certainement quelque chose de réel. Je le vois et l'entends, quoiqu'il me soit impossible de le décrire. »

Le Tasse, voyant qu'il ne pouvait convaincre Manso, Le Tasse. lui dit : « Puisque vous ne voulez pas croire à mes paroles, je vous convaincrai par vos propres yeux que ces choses ne sont pas de pures imaginations. » Le lendemain,

comme ils étaient ensemble, Manso vit le poète regarder tout à coup du côté de la fenêtre, et rester immobile. Il l'appela, le secoua, jusqu'à ce qu'enfin le Tasse lui dit : « Voyez-vous l'esprit qui vient me visiter ! Regardez-le, et vous reconnaîtrez la vérité de ce que je vous dis. » Manso regarda avec une certaine crainte du côté qu'il lui indiquait ; mais il n'aperçut que les rayons du soleil qui traversaient les vitres. Le Tasse cependant parlait avec vivacité, tantôt interrogeant l'esprit, tantôt répondant à ses questions ; Manso ne comprenait point celles-ci, et ne voyait personne ; mais leurs discours étaient si élevés, les mots si expressifs que Manso étonné se borna à les écouter, sans oser interrompre leur entretien. Il eut encore plusieurs conversations avec son ami sur ce sujet, et il avoua qu'à la fin il ne savait plus que penser ni dire, et que, si c'était une faiblesse dans le Tasse, il se sentait bien près de la partager.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres faits de ce genre ; et si les personnes qui se sont trouvées en ce cas avaient tracé un cercle autour d'elles, et évoqué leur esprit, il est très-probable que bien souvent il leur aurait apparu et répondu. Mais ce commerce avec des puissances inconnues, dans des régions tellement éloignées de la vie ordinaire, et soustraites à ses lois, peut facilement dégénérer, et conduire au dernier degré du mal. C'est ce que prouve un fait très-remarquable en ce genre rapporté dans l'ouvrage intitulé *News from the invisible world*, que nous avons déjà cité plusieurs fois. Un jeune homme nommé T. Parkes, de vingt ans, d'un excellent caractère, s'occupant de mathématiques et d'astronomie, vivait chez son père, qui était forgeron à Mangotsfield, dans le comté

Thomas
Parkes.

de Gloucester. Plus tard il s'adonna à l'astronomie, tira des horoscopes ; et, quoique souvent il devinât juste, il n'était pas satisfait malgré cela de son art, parce qu'il n'y trouvait point de démonstration mathématique. Il connaissait Arthur Bedford, ministre dans la paroisse du Temple à Bristol. Celui-ci avait perdu de vue depuis longtemps déjà ce jeune homme, lorsqu'il le vit arriver un jour chez lui. Parkes lui demanda s'il était permis de converser avec les esprits. Bedford lui ayant dit que non, et ayant cherché à le convaincre, Parkes lui répondit que toutes ses raisons prouvaient seulement qu'il était défendu d'évoquer les esprits ; mais qu'on pouvait avoir avec eux des rapports tout à fait innocents, sans aucun pacte, sans curiosité ni intention de nuire. Bedford lui adressa plusieurs questions ; et Parkes lui avoua qu'il avait un livre renfermant toutes les prescriptions nécessaires pour se mettre en rapport avec les esprits ; que la nuit il allait avec ce livre et une lumière à un carrefour ; que là il traçait un cercle avec une craie consacrée et composée de diverses substances, et qu'il appelait les esprits avec toutes sortes de formules tirées en partie de la sainte Écriture ; que ceux-ci lui apparaissaient sous la forme de petites filles hautes d'un pied et demi, et qui jouaient hors du cercle ; que dans les commencements il ne pouvait se défendre d'un sentiment de frayeur, mais que bientôt il avait pris plaisir à leur société.

Ces esprits parlaient ensemble d'une voix semblable à celle d'une vieille femme. Il leur avait demandé s'il y avait un Dieu, un ciel et un enfer ; et ils lui avaient répondu que le ciel était un lieu de délices, qu'ils n'aimaient pas à parler de l'enfer, mais qu'il existait, et que c'était une chose

horrible. Poussant plus loin ses questions, il leur avait encore demandé quel ordre ils avaient entre eux ; et ils lui avaient dit qu'ils étaient partagés en trois ordres ; que leur prince habitait l'air, et qu'il était entouré d'un grand nombre de conseillers ; que parmi ces ordres il en était un dont les esprits étaient occupés à aller et venir sur la terre, et à converser avec les esprits inférieurs qui vivent ici-bas, sous la direction des esprits plus élevés. Il leur ordonna un jour de chanter. Ils se cachèrent alors derrière un buisson, et chantèrent d'une manière si ravissante, qu'il n'avait jamais rien entendu de pareil. Les tons hauts étaient rudes et aigus, mais les tons bas étaient plus doux et plus gracieux. Parkes soumit à l'un d'eux un problème d'astronomie pour se convaincre de la lucidité de son esprit. Il le résolut et le démontra de la manière la plus satisfaisante. Parkes dit à Bedford que si lui ou d'autres voulaient voir ces esprits et les entendre parler ou chanter, ils n'avaient qu'à l'accompagner pendant la nuit à la forêt de Kingswood ; mais aucun n'eut le courage d'y aller. Bedford eut beau l'avertir que souvent le diable prend le masque d'un ange, il ne voulut jamais croire que ce fût le démon.

Trois mois après environ, Parkes revint le trouver, et lui dit qu'il regrettait de n'avoir pas suivi son conseil, et qu'il craignait d'avoir fait quelque chose qui pourrait bien lui coûter la vie. Il paraissait en proie à une violente émotion, et sa figure était toute changée. Bedford lui ayant demandé ce qui s'était passé, il lui raconta qu'ayant été ensorcelé par ses esprits familiers, il s'était proposé d'aller plus loin dans son art, et de se procurer, d'après les indications de son livre, un esprit uniquement occupé à son service ; qu'il

en avait obtenu un en effet , nommé Malach. Ce nom, qui signifie *mon roi*, était pour lui d'un triste présage; car à partir de ce moment ces esprits lui apparurent plus qu'il ne voulait, et sous la forme de serpents, de lions, d'ours, qui soufflaient contre lui et lui donnaient de grandes terreurs, d'autant plus qu'il n'avait pas tardé à se convaincre qu'il n'était plus en son pouvoir de les renvoyer; de sorte qu'il s'attendait à chaque instant à être déchiré par eux. Ceci lui était arrivé au mois de décembre, à minuit, et il avait dû attendre dans des angoisses inexprimables le lever de l'aurore. Depuis ce temps il avait perdu sa santé pour toujours. Il consulta les médecins, revint souvent voir Bedford, et confirma la vérité de tout ce qu'il lui avait raconté, lui avouant qu'il était bien éloigné maintenant de regarder ce commerce avec les esprits comme permis. Il nia toujours cependant qu'il eût jamais fait de pacte avec aucun d'eux, ou qu'il eût fait quelque tort à son prochain par leur entremise, ou qu'il les eût consultés sur l'avenir, soit pour son propre compte, soit pour celui des autres. Il témoigna toujours un repentir sincère de son péché; de sorte que je ne désespère pas de son salut, quoique la chose lui ait coûté la vie. C'est ainsi que Bedford termine son récit.

Les trois espèces de magie qui ont passé sous nos yeux ont, comme on le voit, une origine diabolique, quoiqu'elles ne veuillent pas en convenir. Venues de l'enfer, elles y conduisent, et forment le second degré d'initiation qui introduit l'homme dans les mystères des ténèbres. Une puissance attentive et bienveillante a caché trois choses à l'homme dans son état présent, à savoir les profondeurs de la nature, l'avenir et le royaume des esprits. La fausse

magie veut forcer l'entrée du premier de ces trois domaines, la divination, celle du second; l'évocation des esprits, celle du troisième. Les saints quelquefois, comme nous l'avons déjà dit, en marchant par la voie de la croix, ont rencontré par hasard ces choses extraordinaires. Mais ils étaient en sûreté sous la protection de Dieu et la discipline de l'Église. Celui qui, par zèle pour la science, s'aventure sur des mers inexplorées, s'appuie sur les lois immuables de la nature. La forme ronde de la terre le ramène toujours, par l'attrait de la gravitation, au lieu d'où il est parti. Des vents réguliers enflent sa voile, et semblent porter le navire sur leurs ailes. Mais celui qui par curiosité cherche à entrer en rapport avec le monde des esprits n'a pour lui ni la discipline de l'Église ni la loi de la nature; il est enveloppé de ténèbres, sans guide et sans boussole. Les vents qui soufflent autour de lui sont soulevés par des puissances qui vont et viennent selon leur bon plaisir et d'après des lois qu'il ignore. Ici toutes les grandeurs sont des grandeurs inconnues; il en est de même de leurs affinités, de sorte qu'il a devant lui un problème insoluble. C'est donc une insigne témérité que de s'aventurer sans compas ni boussole sur cette mer semée d'écueils; et cette témérité, Dieu la punit avec justice en livrant le coupable aux puissances auxquelles il s'est confié et dont il devient l'esclave, au lieu d'être servi par elles.

CHAPITRE X

L'ascèse diabolique dans le domaine moral. Du mensonge et de l'imposture dans les choses de la vie intérieure. Comment certaines personnes feignent des états extraordinaires. Histoire de quatre moines de Berne en 1506. Contre-partie de cette histoire chez les protestants en Angleterre quarante ans plus tard. Le dominicain de Landsperg.

Lorsque le tentateur fit tomber l'homme dans ses pièges, il ne chercha pas seulement à le détourner de son créateur en le trompant par le faux éclat de la créature et en le portant au doute et à l'incrédulité; mais, voulant le posséder tout entier, il appela à son secours le mensonge, l'orgueil et la volupté. C'est alors que ce serpent infernal put enlacer dans ses replis tortueux et souiller de son venin l'homme tout entier et ses descendants. « Dieu, lui dit-il, sait bien qu'au jour où vous mangerez de ce fruit vos yeux seront ouverts, et que vous serez comme les dieux, sachant le bien et le mal. Dieu, prévoyant votre grandeur future et jaloux du sort qui vous est réservé, vous a menacé de la mort; mais consolez-vous. » C'est par ce mensonge grossier que Satan surprit la crédulité de l'homme. Devenir comme les dieux par un effort de sa propre volonté, tel est le prix qu'il offrit à son orgueil; touchant ainsi la racine la plus profonde du mal moral et faisant vibrer la corde la plus sensible du cœur humain.

Dieu nous commande de chercher en toute chose à lui devenir semblables. Ce précepte est le motif le plus puissant pour le bien et le chemin de la perfection. Mais une autre voix nous dit: « Cherche à devenir comme les dieux par la connaissance pratique du bien et du mal, en faisant dis-

paraître l'opposition qui les sépare ; » et c'est là le principe diabolique du mal radical, qui essaie d'abaisser le bien jusqu'à lui et de confondre l'un avec l'autre. Dans cet orgueil sont renfermés, comme en un germe fécond, tous les péchés dont l'homme peut se rendre coupable. Mais il fallait encore la volupté pour couvrir et développer ce germe déposé dans la volonté de l'homme. Satan appela donc la volupté à son secours lorsque, présentant à la femme, comme fruit de vie, le fruit défendu, il excita en elle de coupables désirs, qu'elle communiqua ensuite à son mari ; de sorte que tous les deux mangèrent la mort en mangeant de ce fruit. La mort, de cette manière, une fois introduite en eux par un acte vital, enfonça ses racines dans les domaines inférieurs de la vie, et se communiqua par un acte vital aussi, la génération, à tous leurs descendants, comme un funeste héritage. Un nouveau lien, tressé de plusieurs fils, attacha dans un rapport réciproque la volonté du séducteur et celle de l'homme. Filer, tisser et tresser ce lien, tel est l'objet de cette troisième partie de l'ascèse diabolique ; et c'est elle que nous allons étudier dans ce chapitre et les suivants.

Satan, dans ce premier mensonge, niant ce que Dieu avait affirmé, affirmant ce qu'il avait nié, confondant la bénédiction et la malédiction, prédit à l'homme qu'il trouverait la mort dans l'arbre de vie, dont Dieu lui avait permis de manger, et qu'il trouverait la vie au contraire dans l'arbre de la science, dont le fruit lui avait été défendu. Ce premier mensonge continue toujours sur la terre ; il nie toujours de la même manière ce que Dieu affirme, à savoir l'Église qu'il a établie pour notre salut, l'Eucharistie et tous les autres sacrements, la vie contemplative, l'extase

avec tous ses degrés et la communion des saints. Il affirme, au contraire, ce que Dieu nie, la cité du mal, les pratiques dont le démon a fait comme une contrefaçon des sacrements de l'Église, la magie avec tous ses degrés, depuis la possession jusqu'au pacte formel avec le diable, et la communion de tous les méchants sous Satan, leur chef. Cet ensorcellement, qui fait regarder comme dangereux ce qui sauve et comme salutaire ce qui perd, a ses degrés, selon que l'homme est initié d'une manière plus intime à ces mystères d'iniquité. Le premier degré, c'est le mensonge pur et simple du novice, profane encore, qui sent à la vérité des dispositions et même un certain désir d'être initié à cette science ténébreuse de l'enfer, mais que l'on retient encore dans le vestibule, pour ainsi dire, en attendant qu'il ait acquis plus d'expérience. Ces apprentis ne se sont encore essayés qu'à des crimes ordinaires; ils ignorent ces forfaits monstrueux, fruit d'une longue perversité et d'une vie toute tournée vers le mal. Ils savent néanmoins que ces sortes d'états existent. Ils ont entendu parler en général de clairvoyance et d'extase, de magie et de possession; et, quoiqu'ils ne puissent ou ne veuillent pas se mettre en ces états, il peut cependant leur paraître avantageux de faire croire aux autres qu'ils s'y trouvent réellement. Ils ont certaines dispositions ou aptitudes qui peuvent leur servir de moyens pour atteindre ce but, et ils ne font nulle difficulté d'y avoir recours. Un grand nombre d'exemples prouvent jusqu'à quel point on peut abuser ainsi de ce qu'il y a de plus saint, et se servir des moyens les plus abominables. Il serait inutile de toucher, ne fût-ce qu'en passant, tous les genres d'imposture dont l'homme peut se rendre coupable en ce genre; nous nous

bornerons donc ici à rapporter plusieurs essais tentés pour feindre la sainteté ou la possession ; car ces essais peuvent être considérés comme le premier degré d'initiation aux mystères de l'enfer.

Les quatre
moines
de Berne.

Parmi les impostures de la première sorte, une des plus remarquables, si les faits sont vrais, est celle qu'on attribue à quatre moines de Berne. Elle fit d'autant plus de bruit dans le temps, que le cas arriva vers l'époque où commençait la réforme. La question de l'Immaculée Conception avait depuis cent trente ans divisé les Dominicains et les Franciscains. Les derniers étaient pour, et les premiers contre. Wigand Wirt de Stuttgart, homme violent, passionné, appartenant à l'ordre des Dominicains et attaché à son opinion avec toute la fougue de son tempérament, attaqua le curé du lieu dans un sermon qu'il prêcha à Francfort. Le curé, irrité, se mit à prêcher à son tour contre lui et son ordre, leur reprochant d'avoir mêlé une fleur puante au rosaire de Notre-Dame, et se glorifiant de ne pas être membre d'une société qui avait, disait-il, empoisonné l'empereur Henri avec une hostie. Wigand, qui était présent, l'attaqua avec violence devant tout le peuple, le traitant de menteur et d'hérétique. Les fidèles prirent le parti de leur curé ; mais Wigand le dénonça à son supérieur. L'affaire fut portée devant le Saint-Siège, qui nomma une commission, laquelle porta une sentence défavorable à Wigand. Celui-ci, furieux, publia un écrit où il déchargea sa bile contre l'ordre des Carmes et ses supérieurs, contre saint Bonaventure et Duns Scot. L'archevêque de Mayence fit brûler le livre, les Carmes portèrent plainte à Rome, et Wigand fut cité à comparaître devant le saint-siège.

L'affaire prenant une mauvaise tournure pour lui, le

chapitre de la province, qui se tenait à Wimpfen, s'en occupa : plusieurs furent d'avis que l'on devait soutenir Wiggand, même par de faux miracles, afin d'ancantir la doctrine de l'Immaculée Conception. Ceux qui étaient dans le secret, après avoir balancé entre Francfort, Nuremberg et Berne, se décidèrent pour cette dernière ville; et quatre moines de Berne, Jean, nommé Vater, le prieur Étienne Bolshort, docteur en théologie, François Ulschi, sous-prieur, et Henri Steinegger, économiste, se chargèrent d'exécuter le plan, dont l'auteur paraît avoir été le sous-prieur Ulschi, qui avait, disait-on, persuadé aux autres de se donner au diable. Or il arriva précisément alors qu'un ouvrier tailleur, Hans Jetzer, de Zurzach, âgé de vingt-trois ans, se présenta comme frère lai au couvent des Dominicains de Berne. Le prieur refusa d'abord de l'admettre; mais réfléchissant que c'était un homme simple, il pensa qu'il pourrait être un instrument convenable pour l'exécution du plan qu'ils avaient conçu. Il lui donna donc l'habit et une cellule près de celle de l'économiste. Là ils le tourmentèrent par des bruits de revenants, et Ulschi lui apparut comme une pauvre âme qui avait besoin pour être délivrée qu'il se donnât la discipline et entendit la messe à son intention pendant huit jours. Ils ébruitèrent la chose à dessein; de sorte que le peuple accourut en foule; et Étienne en profita pour l'exciter contre les Carmes. Lorsque l'octave fut achevée, l'âme qui avait apparu au bon frère se montra de nouveau à lui, accompagnée de trois démons, qui la quittèrent en poussant de grands cris, et l'âme délivrée remercia Hans du service qu'il lui avait rendu. Elle lui découvrit même les choses les plus secrètes de sa vie, que le frère avait confessées auparavant au

P. Étienne ; éleva l'ordre des Frères Prêcheurs au-dessus de tous les autres, quoiqu'il eût beaucoup d'ennemis, parce que saint Thomas, son docteur, avait représenté Marie comme ayant été conçue dans le péché originel. Elle ajouta que beaucoup avaient été sévèrement châtiés dans le purgatoire à cause de leur opposition aux Dominicains, entre autres, les franciscains Alexandre de Hales et Jean Scot ; que la ville de Berne serait ruinée si elle ne chassait les Carmes ; mais que bientôt viendrait un saint qui réconcilierait sur ce point les deux ordres.

Ils allèrent plus loin encore : Ulschi lui apparut sous la forme de sainte Barbe, que Hans avait priée auparavant avec beaucoup de dévotion, et lui annonça la visite de la sainte Vierge. Celle-ci, en effet, lui apparut bientôt, couverte d'un manteau blanc, lui annonçant que le pape Jules, régnant alors, était le saint destiné de Dieu depuis trente ans à réunir les deux ordres et à abolir la fête de l'Immaculée Conception. Elle ajouta que, pour confirmer ce qu'elle lui avait dit, elle était chargée par son Fils d'imprimer dans sa main droite un stigmatte de sa passion, comme exemple pour toute la chrétienté. Elle lui dit donc de tendre la main. Il s'en défendit un peu à cause de la douleur ; mais elle la lui transperça avec un clou très-aigu, de sorte qu'il poussa un cri de douleur. Continuant toujours leur jeu, les moines préparèrent un breuvage qui ôta au frère la raison et l'usage de tous les sens, et ils lui imprimèrent avec une eau corrosive les quatre autres stigmates, au côté, aux pieds et à la main gauche ; puis ils le rappelèrent à lui avec une autre eau très-énergique. Le bon frère fut tout étonné en apercevant ses blessures ; mais ils lui dirent qu'ils avaient aperçu près de lui quelque

chose de saint qui les lui avait faites. Or dans la première eau il y avait, entre autres choses, du sang tiré du cordon ombilical d'un enfant juif, dix-neuf poils de ses sourcils, qu'ils s'étaient procurés par le juif Lasaro de Bamberg. Ils lui prescrivirent beaucoup de jeûnes et de prières, le menèrent dans une chambre où l'on pouvait voir par une fenêtre, et au mur de laquelle ils avaient suspendu des images représentant la passion; puis ils lui apprirent comment il devait faire pour imiter ces images dans la prière. Il le fit, mais d'une manière assez maladroite quelquefois, de sorte que le peuple ne pouvait s'empêcher de rire.

La joie qu'ils éprouvèrent en voyant que tout allait si bien selon leurs vues les égara, et en voulant trop avoir ils finirent par perdre tout. Le P. Étienne lui ayant apparu une nuit, le frère crut reconnaître la voix de son confesseur; et pour la première fois il craignit d'avoir été dupe. Le père se retira consterné; mais le prieur se chargea de raccommoder l'affaire, et apparut au frère de son côté. Celui-ci était sur ses gardes. Il lui dit donc de réciter le *Pater*; et comme il reconnut sa voix, il devint furieux, prit un couteau et le blessa à l'épaule droite. Le blessé, sortant de son rôle, détacha un plat d'étain de la muraille, et le lui jeta. Ulschi voulut essayer une troisième fois de lui apparaître comme sainte Catherine de Sienne; mais il le renvoya sans lui répondre. Étienne parvint cependant à lui persuader de continuer quelque temps encore son rôle, d'accord avec eux. Ils préparèrent donc un nouveau tour avec une peinture qui représentait la sainte Verge pleurant. Étienne, à l'aide d'un tuyau, parla comme par la bouche de cette image, annonçant la ruine de la ville de

Berne si elle ne chassait pas les Carmes, et restait plus longtemps attachée à la fausse doctrine.

Quatre membres du conseil furent envoyés pour prendre connaissance de cette affaire, et le frère fut chargé de leur annoncer la sentence contre Berne. Ceux-ci firent leur rapport au conseil, qui ne savait que conclure. Cependant les imposteurs craignirent toujours que le frère, qui connaissait leur jeu, ne les trahît tôt ou tard : ils délibérèrent donc ensemble sur les moyens de se défaire de lui. Mais il avait entendu leur complot. Obligés de se hâter, ils lui donnèrent à manger une herbe avec du venin d'araignée, mais elle ne lui fit aucun mal. Le prieur lui ayant présenté une soupe, il la jeta à cinq louveteaux qui en crevèrent. Ils cherchèrent encore à lui donner la mort avec une hostie. Tout étant inutile, ils l'enchaînèrent et le contraignirent avec des pinces rougies au feu à leur promettre sous serment de garder le silence. Mais il prit son temps, et découvrit au conseil tout ce qui s'était passé. Celui-ci procéda avec une grande prudence, et demanda au saint-siège un juge pour décider l'affaire, conformément au droit. Le pape envoya comme légats l'évêque Achille de Grassi, qui dirigea l'enquête, avec Aimon de Falkenberg, évêque de Lausanne, et Schinner, évêque de Sion. Les crimes des quatre moines furent prouvés; ils furent livrés en 1509 au bras séculier, et brûlés le dernier jour de mai à Berne. On peut consulter sur cette histoire le livre intitulé : *de Quatuor hæresiarchis ordinis Prædicatorum, etc.*, 1509.

Cet événement, qui révélait une plaie profonde et invétérée dans une partie de l'ordre des Dominicains, produisit, comme on le pense bien, un grand scandale, et dut, à cause de la disposition des esprits à cette époque,

avoir des résultats très-fâcheux pour l'Église. Le scandale avait eu lieu immédiatement avant la réforme ; il fournissait donc un prétexte bien spécieux aux réformateurs pour crier contre l'imposture et les artifices du clergé. Aussi eurent-ils bien soin de faire traduire dans toutes les langues et de répandre partout cette histoire déplorable. Mais Dieu, voulant montrer que les crimes de ce genre ont leur racine non dans tel ou tel ordre, telle ou telle corporation morale, mais dans la perversité des hommes, permit que les protestants donnassent, quarante ans plus tard, en Angleterre, la contre-partie de ce qui était arrivé à Berne. La réforme n'avait pas encore pris racine en Angleterre. Se voyant menacée par le projet de mariage entre la reine Marie et Philippe d'Espagne, il fut résolu qu'on aurait recours à quelque moyen extraordinaire. Les réformateurs promirent une grande somme d'argent à une jeune fille de dix-huit ans, nommée Élisabeth Croft, si elle voulait se laisser enfermer pendant quelque temps dans un coin, entre deux murs, et de là dire, à l'aide d'un tuyau, les choses qu'on lui mettrait sur les lèvres. La jeune fille accepta ; et tout à coup il partit de ce coin des voix merveilleuses, et si hautes avec cela, qu'on les entendait dans tout le voisinage. Le peuple de Londres, déjà très-remuant, accourut de tous côtés. On demande ce que cela signifie. On répond que ce n'est pas la voix d'un homme, mais celle d'un ange. L'esprit cependant menaçait la ville et le pays des plus grands malheurs si le mariage avec l'Espagnol et la réunion avec le pape avait lieu. Puis, d'un ton d'oracle, il se répandit en invectives contre la messe et les autres points de la doctrine catholique. Ceux qui étaient dans le secret avaient soin de se mêler à la

Élisabeth
Croft
à Londres.

foule, et lui expliquaient dans leur sens les sentences obscures de l'esprit. Les magistrats arrivèrent pour calmer le peuple et étudier l'affaire. Ils ne purent découvrir d'abord l'imposture ; mais enfin ils résolurent de faire abattre les murailles et les murs voisins d'où paraissait venir la voix, et l'on trouva alors la pauvre jeune fille. On lui demanda qui lui avait conseillé d'agir ainsi, et elle confessa avec ingénuité qu'elle avait cédé aux suggestions de quelques sectaires, dont le premier semble avoir été un certain Draco. (Nic. Sanderus, *de Schismate anglicano*, livre II.)

Le
Dominicain
de
Landsperg.

Un autre fait du même genre arriva l'an 1525. Joachim, margrave de la Nouvelle Marche, était alors très-opposé à la doctrine de Luther, et ne permettait pas qu'on la prêchât dans ses terres. Mais elle y avait trouvé accès par d'autres voies, et ses partisans haïssaient les prêtres et les moines. Or, précisément à cette époque, les habitants de Landsperg reçurent comme prédicateur un Dominicain qui avait la réputation d'un savant et d'un saint. Ses sermons déplaisaient beaucoup aux réformés, qui ne voyaient en lui qu'un imposteur. Parmi eux était un bourgeois, Thomas Hase, à demi luthérien. Un jour ayant rencontré le moine sur le pont, il l'apostropha par ces mots, dont on se servait souvent alors contre les prêtres catholiques : « Loup d'hypocrite ! loup d'hypocrite ! » Le moine, indigné, lui répondit : « Si je suis un loup, prends garde que je ne t'amène chez toi un loup qui te fera passer cette fantaisie. » Au bout de cinq semaines, après que Hase avait déjà oublié cette affaire, le moine, se rendant invisible, se mit à hanter sa maison, regardant ce qu'on faisait à la cuisine, ôtant du feu les meilleurs plats, de sorte que personne ne savait ce qu'ils étaient devenus ; puis il jeta des pierres et

des bâtons, et forçait tout le monde à prendre la fuite. Quelquefois, lorsque Thomas était au lit avec sa femme, il mettait le feu à la paille; et dès qu'ils voulaient se sauver ou crier au feu, le feu était éteint. Il mit souvent le feu à la maison en plein jour, puis parcourait la ville, toujours invisible, en criant : Au feu ! Et quand le peuple accourait pour l'éteindre, il trouvait déjà la chose faite. Toute la ville était en émoi à ce sujet, et le conseil ordonna à Thomas de partir avec sa femme et ses enfants.

Le pauvre homme, au désespoir, s'en alla aux bains publics et se baigna presque toute la demi-journée ; de sorte qu'on voyait bien qu'il le faisait par découragement. On le consola donc et on l'engagea à ne pas s'abandonner ainsi soi-même. Plusieurs s'offrirent à lui pour l'accompagner, et voir s'ils ne découvriraient point la cause de toute cette affaire. Parmi eux se trouvait le bourreau du lieu, qui était habile dans la magie. Hase leur dit qu'il irait avec eux ; qu'il y avait bien encore de la bonne bière dans sa cave, mais qu'il n'y avait pas moyen d'aller la chercher, tant le vacarme y était effroyable. Quelques ouvriers lui dirent qu'ils iraient bien en chercher ; et s'étant rendus avec lui, ils s'assirent dans sa chambre. Deux d'entre eux prirent un grand pot et descendirent au cellier. On leur jeta de gros carreaux de briques : l'un fut atteint au côté, et fut obligé de quitter le champ de bataille tout haletant ; mais l'autre tint bon, et rapporta un grand pot de bière, qu'il but avec les autres. Comme ils étaient assis ensemble, tous de bonne humeur, l'un se mit à dire qui si c'était un esprit qui faisait tout cela, il pourrait d'un seul coup bouleverser toute la maison ; que ce devait être un tour joué par quelque sorcière, ou par un savant adonné à la magie.

A peine avait-il achevé de parler qu'on lui jeta un gros bardeau qui lui fit faire la culbute, de sorte que le bourreau se mit à éclater de rire. L'autre, humilié, dit à l'esprit : « Pourquoi t'adresses-tu à moi, scélérat? Qui es-tu? Pourquoi ne t'adresses-tu pas plutôt à ce coquin de bourreau? il le mérite bien mieux que moi. » Il n'avait pas fini que le moine donne un grand soufflet au bourreau, qui n'y vit que du feu. Celui-ci, un peu revenu à lui, dit : « Ce n'est certainement pas un esprit, mais un homme; je le sens bien. » Il tire son épée, frappe d'estoc et de taille dans l'air pour tâcher d'atteindre le fantôme. Mais ce dernier s'échappe de la chambre, prend un long balai, et le bourreau le voit aller et venir dans l'air. Il cherche à le suivre et à l'atteindre de son épée, mais il ne peut y réussir. Le moine vient à lui, lui frappe le balai dans les yeux jusqu'à ce qu'il tombe par terre; puis il fond sur lui, le battant d'une manière horrible avec son balai, sans que personne osât venir à son secours. Après l'avoir bien battu, il le laisse, saisit une longue broche, parcourt la maison en donnant des coups de droite et de gauche, de sorte que chacun s'écartant se mit à ramper à terre. Il monte, toujours avec la broche, l'escalier jusqu'au grenier, trouve là suspendue l'armure de Thomas, la prend sur lui, se promène ainsi dans le grenier comme un cuirassier. Au bout de quelque temps, tout étant redevenu tranquille en cet endroit, les gens y montèrent pour voir s'ils ne découvriraient point quelques indices qui pussent leur faire connaître le coupable; mais ils ne trouvèrent que de la fiente de porc. Le fantôme ne voulant pas quitter la maison, Thomas fut obligé de la fermer à clef, et de partir avec sa femme et ses enfants.

Quelque temps après, Jean Wedel, doyen de Soldin, et d'autres vinrent à Landsperg, et voulurent conjurer l'esprit si c'en était un ; mais ils n'y purent réussir. Le moine vint une nuit trouver une jeune fille, et lui dit qu'il était P. Langensehc, et que son purgatoire était de faire tout ce vacarme dans la maison, afin qu'on dit des messes pour la consolation de son âme. La jeune fille fit dire des messes, et le moine en prit occasion de parler en chaire du purgatoire, et d'avertir les fidèles que, s'ils ne croyaient point, il leur arriverait pis encore. Les habitants de la commune devinrent, à cause de cela, très-irrités contre les luthériens. Quelques semaines après, comme le moine n'avait plus rien à faire dans la maison de Thomas, il vint la nuit dans une maison où demeuraient deux femmes du peuple. Celles-ci, sentant quelqu'un qui semblait vouloir monter sur leur lit, furent très-effrayées ; car elles étaient sûres que la maison était fermée. Elles demandèrent donc qui était là ; mais elles n'eurent point de réponse. Comme elles cherchaient avec les mains, elles crurent palper une tête chauve, et pensèrent aussitôt que ce devait être le moine. Elles crièrent qu'elles allaient rendre la chose publique ; mais le revenant s'en alla. Le lendemain elles trouvèrent le moine comme il allait prier au cimetière ; elles lui reprochèrent amèrement ce qu'il avait fait ; mais il s'en défendit, les traita de folles, et se rendit à l'église. Comme le lendemain était un dimanche, il accusa ces deux femmes d'être luthériennes et de l'avoir calomnié. Il avertit en même temps le peuple de prier avec ardeur, ajoutant que Dieu, sans aucun doute, ferait connaître l'auteur de ce désordre. Le peuple se mit à prier, et crut qu'on calomnait le religieux.

Celui-ci, le soir, se rendit, selon sa coutume, dans une maison où les prêtres avaient coutume de se réunir, et il y resta jusqu'à huit heures. Un des ecclésiastiques présents lui dit en plaisantant : « Maître Jean, n'allez-vous pas bientôt chevaucher? » Car c'est ainsi qu'on appelle les excursions mystérieuses des sorciers et des sorcières. Le moine prit aussi la chose en riant, quoiqu'au fond il fût bien décidé à le faire. Il dit qu'il voulait sortir pour quelque nécessité; et, pour n'éveiller aucun soupçon, il laissa son manteau. Il vint alors chez un bourgeois dont la femme venait de se mettre au lit. Le mari, entendant du bruit, demanda à sa femme ce que cela voulait dire; celle-ci lui ayant répondu qu'elle avait senti quelqu'un, mais qu'elle ne savait pas qui c'était, il chercha partout et ne trouva rien. Il se mit donc au lit, croyant que ce n'était qu'une pure imagination de sa femme; mais il ne put dormir. Bientôt après il entendit du bruit dans la chambre, et pensa que ce devait être le moine. Il saisit des pinces, et alla tout doucement dans la chambre, espérant qu'il pourrait, au clair de lune, voir quelque chose. Il aperçoit que l'on touchait à son comptoir, comme si on voulait l'ouvrir; il y court, frappe à droite, à gauche, au-dessus et au-dessous du comptoir, et sent qu'il frappe un homme. Il se jette sur lui, le saisit, et reconnaît le moine. Celui-ci, étant très-fort, voulut lui échapper; mais il le retint pendant que sa femme éveillait les voisins par ses cris.

On prit le moine, on le lia, et on le conduisit chez le juge, qui le fit mettre en prison. Le moine demanda qu'on allât lui chercher son manteau noir, pour qu'il pût s'en couvrir dans la tour; mais le bourreau conseilla de ne pas le faire, persuadé que son manteau avait quelques propriétés

magiques, et que, s'il l'avait gardé, on n'aurait pu le prendre. Le conseil envoya chercher le manteau, et on y trouva attaché par devant un billet avec des lettres, des cheveux, des herbes et d'autres choses de ce genre qui indiquaient un charme magique. Comme le conseil ne pouvait juger les ecclésiastiques ni les religieux, on écrivit au margrave pour lui demander ce qu'il fallait faire du moine. Le margrave ordonna qu'on le lui envoyât, voulant le juger lui-même. Or il désirait depuis longtemps de se faire instruire dans la magie, et il avait eu pour cela recours à plusieurs maîtres; mais il n'en avait trouvé aucun de la force du moine. Il promet à celui-ci de lui laisser la vie et de le pourvoir richement s'il voulait lui apprendre son art : et il paraît que le moine y consentit; car on dit que le margrave assistait souvent aux diètes, y voyait et entendait tout sans être vu de personne. Thomas Hase vint à son tour demander justice contre le moine; mais le margrave lui dit que, s'il ne l'avait pas injurié, le moine ne l'aurait pas inquiété non plus, et que les injures qu'il lui avait dites méritaient bien qu'il en fût puni. Le margrave donna la liberté au moine, le fit curé de Spandau, où il resta quelques années encore; puis il périt misérablement.

Celui qui a le sens de ces sortes de choses jugera facilement avec un peu d'attention que cette histoire n'est pas une pure fable, mais qu'elle a un fond de vérité. Kantzow, qui la rapporte dans le treizième livre de sa *Pomerania*, ne l'a point extraite d'actes juridiques; mais il la tient de témoins oculaires, comme il le dit expressément lui-même, p. 373. Le fait est arrivé précisément à l'époque de transition de l'ancienne Église au protestantisme en Poméranie; car dix ans plus tard la réforme dominait en ce pays. Les

témoins oculaires, de la bouche desquels Kantzow apprit la chose, vivaient *encore*. Ce mot *encore* indique que lorsqu'ils la lui racontèrent le moine était mort depuis longtemps, et le protestantisme s'était établi dans la contrée. Aussi cette histoire porte-t-elle le caractère de la légende, et d'une légende catholique au commencement, parce que le peuple était catholique encore à cette époque. Telles sont, entre autres, la circonstance du manteau et l'histoire du margrave à qui le moine apprend l'art de se rendre invisible. La division qui régnait alors perce dans tout ce récit; et de même que le protestantisme fut victorieux à la fin, ainsi l'histoire prend-elle toujours davantage une couleur protestante. Il est facile de voir qu'il manque à ce récit des circonstances essentielles, sans lesquelles il est impossible de porter un jugement certain. Il est évident qu'il s'est passé d'abord dans la maison de Thomas des phénomènes semblables à ceux que nous avons constatés plus haut chez Mompesson dans le Wiltshire. Les catholiques expliquent ce tumulte à leur manière : c'est une âme qui demande à une jeune fille des prières et des aumônes. On ne reproche encore rien au moine, si ce n'est ce qu'il a dit à Thomas lorsque celui-ci l'avait insulté. Mais cette seule parole suffit pour fournir aux protestants l'occasion de l'accuser de magie. La chose devient certaine à leurs yeux lorsque deux femmes de ce parti disent qu'elles ont senti la nuit une tête rasée. Le moine, qui appartenait peut-être à cette classe de religieux parmi lesquels la réforme se recruta au commencement, peut bien avoir eu l'idée de séduire la femme du bourgeois. Il est impossible d'admettre toutefois qu'il y eût là une affaire d'amour jouée de concert entre cette femme et le religieux.

Il n'y a pas moyen de supposer non plus l'intention de voler. Le récit suppose, sans le dire expressément, que le moine était présent quoiqu'invisible. En tout cas, visible ou invisible, il avait pénétré la nuit dans une maison étrangère, et cela seul lui eût coûté la vie si le margrave ne l'eût pris sous sa protection. Nous ne connaissons point les résultats de l'enquête. La culpabilité ne doit pas avoir été si évidente ; car autrement le margrave, qui était resté catholique, aurait certainement éloigné le moine en secret, pour éviter le scandale, et ne l'aurait pas placé sur le chancelier, en lui donnant la cure de Spandau. Le moine sera mort probablement dans les commotions de cette époque, après le margrave, qui mourut en 1535.

CHAPITRE XI

De ceux qui ont feint d'être possédés. Histoire racontée par Pigrai en France. W. Perry en Angleterre. Somers et son exorciste Darrel.

Plusieurs ont aussi feint la possession dans quelque but plus ou moins coupable, le plus souvent afin de se procurer de l'argent. Il nous suffira de rapporter ici quelques-uns des faits les plus importants en ce genre, afin de montrer que l'on doit toujours être sur ses gardes et ne pas croire trop facilement à ceux qui prétendent se trouver en cet état, et pour que l'on sache, d'un autre côté, jusqu'à quel point l'homme peut imiter et feindre les états les plus extraordinaires. Un des cas les plus singuliers en ce genre est raconté par Pigrai, chirurgien d'Henri III, roi de France, dans sa *Chirurgie*, etc. Paris, 1600, v. VII,

c. 10. En 1587, le roi lui ordonna de visiter avec les médecins Leroi et Batait une fille âgée de vingt-sept ans, qui se trouvait à Paris, dans le couvent des Capucins, et qui était, disait-on, possédée du diable, et d'examiner attentivement s'il y avait là quelque diablerie. Ils se rendirent au couvent, et ils trouvèrent la personne en question avec sa mère. Elle avait un air chétif, et paraissait épuisée par le travail. Les médecins interrogèrent d'abord la mère sur la vie de sa fille et sur l'origine de son mal; car pour la fille, elle ne semblait pas même s'apercevoir de leur présence. Il fut constaté qu'elle souffrait d'une maladie honteuse. On l'exorcisa en secret; et elle se mit alors à pousser des cris singuliers, et à se démener d'une manière extraordinaire, surtout quand on lisait l'Évangile. Le diable répondait aussi par sa bouche en latin à certaines questions, mais pas toujours, car il n'était pas des plus habiles.

Le roi, par suite du rapport qu'on lui en fit, ayant désiré la voir, on l'amena dans un village près de Saint-Antoine des Champs. Il se trouva là un jeune homme qui déclara que deux ans auparavant, à Amiens, cette fille avait été battue de verges. Pigrai le dit au roi, qui envoya aussitôt chercher l'évêque d'Amiens, lequel se trouvait à Paris et s'empressa de se rendre sur les lieux. La mère et la fille furent très-effrayées en le voyant, et le diable également. Le roi demanda à l'évêque s'il connaissait ces gens. « Sire, répondit l'évêque, il y a environ deux ans que cette fille, accompagnée de son père, de sa mère et d'un petit frère, vint à Amiens, sous prétexte qu'elle était possédée. On me demanda la permission de la faire exorciser. J'y consentis. Je pensai qu'il pouvait bien y avoir quelque supercherie,

et je la fis venir au palais épiscopal, pour la faire exorciser en ma présence, et voir quel était ce démon. Je fis habiller en prêtre un de mes domestiques; je lui donnai l'étole, et à la main les Lettres de Cicéron. La fille se prosterna pour être exorcisée, comme elle avait fait deux jours auparavant. Mon domestique s'étant mis à lire dans le livre, le diable, qui ne pouvait pas distinguer ce latin de celui de l'Évangile, fit les mêmes mouvements qu'auparavant. Je me fis amener son petit frère, qui finit par me découvrir toute la chose. Il nous dit que son père apprenait à sa fille pendant la nuit quelques mots de latin, auxquels elle répondait ensuite. Je la fis donc fouetter par le page ici présent, qui lui donna douze coups de verge de toutes ses forces. Elle souffrit ce châtiment aussi patiemment qu'il est possible, sans faire aucun aveu; mais quand elle vit qu'on allait recommencer, elle tomba à genoux, et avoua tout. Son père et sa mère en firent autant. » Le roi, sur ce rapport de l'évêque, les fit mettre pour leur vie dans une maison de correction.

Il arriva quelque chose de semblable un peu plus tard en Angleterre avec un enfant nommé W. Perry, à Bilson, dans le Staffordshire. Cet enfant dit à ses parents qu'en revenant de l'école il avait rencontré une vieille femme qui l'avait grondé parce qu'il ne l'avait pas saluée. On le vit dépérir pendant plusieurs jours; puis il eut des convulsions violentes; de sorte que deux ou trois hommes pouvaient à peine le tenir. Ses parents désespérés s'adressèrent à un catholique qui, touché de leurs prières, prononça sur lui quelques exorcismes, après quoi il parut un peu plus calme. Au bout de quelque temps, un prêtre catholique nommé Wheeler prit l'affaire en main, fit laisser là l'usage

W. Perry.

des moyens magiques auxquels on avait eu recours, et employa l'eau bénite, qui lui rendait la parole, lorsque sa langue, étant tournée vers le gosier, l'empêchait de parler. La même chose arriva avec l'huile consacrée : il suffisait de lui en frotter les bras et les jambes pour leur rendre leur souplesse. Il vomissait, au milieu des plus violents efforts, des aiguilles, des plumes, des feuilles de noyer, etc. Il disait que l'esprit lui ordonnait de ne point écouter ce que lui disait le prêtre; puis il priait, sur l'ordre de celui-ci, pour la vieille qui lui avait donné le mal dont il souffrait; et il exprima le désir de voir sa famille devenir catholique. Au bout de quelque temps il fut guéri, et il ne lui resta plus que quelques légers accès. Mais les siens ayant eu recours à quelques vieilles femmes, il retomba dans son premier état, et Wheeler, qui a publié une relation à son sujet, l'abandonna.

Perry ayant accusé la femme J. Cock de lui avoir donné son mal, ils furent tous les deux traduits devant le chancelier de l'évêque de Litchfield. Dès que l'enfant vit entrer la femme, il s'écria : « La voilà qui vient, la voilà qui vient, celle qui me tourmente; et il s'agita dans d'effroyables contorsions. La femme fut mise en prison, mais absoute par le tribunal le 10 août 1620. Pour l'enfant, il fut confié aux soins de l'évêque de Coventry. Celui-ci le prit avec lui à Eccleshalcastle, où ses paroxysmes le suivirent. Mais comme il n'y avait là aucun concours de peuple autour de lui, il en fut tout affligé, et passa quelquefois deux à trois jours sans manger; de sorte qu'il devint très-maigre. Tantôt il était tout à fait insensible dans son lit, tantôt il regardait d'un œil fixe, ou tournait les yeux et écumait de la bouche. Son père, paysan fort honorable, vint pour le voir. On rap-

porta que ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans son état, c'est que toutes les fois qu'on lisait en sa présence l'évangile : *Au commencement était le Verbe*, il avait un accès. On voulut en faire l'essai, et l'on trouva que la chose était véritable. L'évêque fit apporter un Testament grec, et dit à l'enfant : « Ou toi ou le diable doit avoir en horreur ces paroles. Si c'est le diable, depuis six mille ans qu'il est à l'école, il doit savoir cette langue ; si c'est toi, tu es un scélérat de jouer le rôle du démon. Prends donc garde à toi. » Il lut alors le douzième verset du chapitre, et l'enfant, croyant que c'était le premier, tomba dans son accès. Quand il fut plus calme, on lut le premier verset ; et l'enfant, croyant que c'en était un autre, ne manifesta aucun mouvement extraordinaire. L'imposture était évidente, et l'évêque lui fit donner six coups de verges qu'il reçut sans aucun signe de douleur.

On lui enfonça des aiguilles dans les doigts des mains et des pieds sans qu'il parût en être affecté le moins du monde. Il devint espiègle et méchant, menaça de se tuer, et resta trois mois dans ces dispositions. Tout d'un coup son urine devint noire ; de sorte que l'évêque craignit de lui en avoir trop fait. Il le fit observer attentivement par un domestique à travers une fente de la porte. Celui-ci le vit, lorsque tout était tranquille dans la maison, lever la tête en l'air, écouter, et, après s'être bien assuré qu'il n'avait rien à craindre, tirer une bouteille d'encre de la paille du lit, faire couler l'urine dans le vase à travers un peu de laine trempée dans l'encre, et cacher ensuite la laine pour s'en servir une autre fois. Interrogé à ce sujet, il se jeta aux pieds de l'évêque, lui demandant grâce et lui promettant de dire toute la vérité. Il confessa donc qu'un jour, comme il sortait de

l'école, il avait rencontré un vieillard nommé Thoms, qui lui avait promis que, s'il voulait faire ce qu'il lui dirait, il n'aurait plus besoin d'aller à l'école; que cet homme lui avait donné six leçons pour lui apprendre à hurler, à rouler les yeux d'une façon singulière; que cela était arrivé dans le carême, et que vers Pâques il avait commencé à pratiquer son art. (F. Hutchinson, *Historical essay concerning Witchcraft.*)

W. Somers. Ce qui se passa vingt-trois ans auparavant avec un autre prétendu possédé, W. Somers, est beaucoup plus instructif sous ce rapport. Somers, dès ses plus jeunes années, avait eu déjà quelques accidents singuliers qui le forcèrent de quitter le service où il était, et de se retirer à Nottingham, chez son beau-père, Robert Cowper. Celui-ci l'envoya prendre des leçons chez un musicien; mais il s'échappa plusieurs fois de chez lui. Enfin, pour ne pas être contraint davantage à suivre ses leçons, il profita d'un refroidissement qu'il avait gagné, et se donna comme malade. Les premiers accidents reparurent; de sorte que plusieurs de ceux qui venaient le voir crurent qu'il était possédé, et lui donnèrent un livre de magie, qu'il étudia avec soin. Il prétendit avoir été ensorcelé par une vieille femme, parce qu'il n'avait pas voulu lui rendre un ruban qu'il avait trouvé. Il y avait alors un ministre puritain, nommé Darrel, qui était en grande réputation comme exorciste. Somers, ayant entendu parler de lui, n'eut point de repos qu'on ne l'eût envoyé chercher. Il vint en effet le 5 novembre 1597. Il dit, avant même d'avoir vu Somers, qu'il le croyait possédé, et répéta la même chose le soir lorsqu'il fut chez lui. Il lui demanda comment il se trouvait. L'enfant répondit qu'il se trouvait bien. Darrel dit que ce n'était pas lui,

mais le diable qui avait prononcé ces paroles par sa bouche. Puis il énuméra en sa présence tous les phénomènes qui ne tarderaient pas à se produire, comme cela arrivait chez tous les autres possédés, disant que les uns se jetaient dans le feu ou dans l'eau, claquaient des dents, se tordaient le cou; que les autres faisaient connaître par leurs gestes les péchés secrets que l'on commettait dans les lieux où ils habitaient.

Le lendemain, il avertit de nouveau devant lui les personnes présentes de se garder de toute faute, parce que Somers était tourmenté à cause des péchés de Nottingham, et que c'était pour cela que Dieu avait voulu faire du diable un prédicateur. Somers se mit à représenter ces péchés par des signes que Darrel expliquait aux gens. Darrel recommanda de jeûner le lendemain, et avertit les hommes de garder pendant la nuit la continence, leur disant qu'ils verraient alors des merveilles. Le jour suivant, le curé du lieu et Darrel prêchèrent chacun à son tour. Pendant que le premier prêcha, Somers resta tranquille; seulement il trépidait de temps en temps. Mais dès que l'autre commença son sermon il devint fort agité. Le prédicateur ayant exposé l'un après l'autre quatorze signes de possession, Somers les représenta tous tels qu'il les avait indiqués. Il écuma, se déchira, se tordit le corps, roula les yeux, se défigura le visage, regarda fixement, tira la langue, enfla, de sorte que l'enflure semblait aller du front à l'oreille et au cou, puis par tout le corps jusqu'aux jambes. Le mouvement de sa bouche, quand il parlait, était si faible qu'on pouvait à peine l'apercevoir; et quand on voulait y regarder on trouvait sa langue retirée jusqu'au fond du gosier. Il faisait mine de vouloir se jeter dans le feu et dans l'eau;

il semblait être si lourd qu'on ne pouvait l'enlever, et les articulations de son corps étaient si roides qu'on ne pouvait les ployer. Darrel disait alors à la foule que tous ces signes annonçaient évidemment qu'il était possédé; mais que, s'il plaisait à Dieu, ils allaient le voir crier, déchirer son pourpoint et tomber à terre comme mort, et que ce seraient là les trois signes de sa délivrance.

Somers fit ces trois choses dans l'ordre qu'il avait indiqué, et resta étendu comme mort un demi-quart d'heure. Là-dessus il s'éleva un grand bruit parmi le peuple, qui se mit à crier, à prier et à manifester son étonnement. Darrel annonça à Somers de nouvelles luttes et les apparitions du diable, qui commencèrent bientôt en effet. Il se plaignait de voir tantôt un chien noir qui lui présentait de l'or et du gingembre, tantôt un coq, une grue, un serpent, etc. On chercha les sorcières qui l'avaient ensorcelé, et il en nomma treize, dont la vue lui donna de nouveaux accès. Quelqu'un cependant ayant amené dans la chambre une de ces sorcières sous son manteau, Somers ne ressentit rien. On lui joua d'autres tours encore qui éveillèrent les soupçons à son égard. Comme parmi les femmes qu'il avait accusées se trouvait la sœur de l'un des aldermen, le maire du lieu le sépara de Darrel et le fit mettre dans une maison de détention, où on le menaça de châtimens corporels s'il ne renonçait à son imposture. Effrayé par ces menaces, il avoua tout, après quelque résistance, et offrit, si on lui assurait l'impunité, de donner un spécimen de tous les phénomènes qu'il avait feints. En effet, il montra comment il retirait sa langue, comment il écumait, comment il enflait et comment il faisait tout le reste. On l'avait déjà surpris une fois auparavant avec un morceau de plomb noir dans la bouche;

il avoua maintenant qu'il s'en servait pour écumer plus facilement.

Darrel ne se laissa point troubler par toutes ces choses, et soutint toujours, soit en chaire, soit autrement, que Somers était possédé, et même que le diable le tenait bien plus en son pouvoir qu'auparavant, parce qu'il possédait maintenant son âme et qu'ils avaient fait ensemble un nouveau pacte, afin d'obscurcir les œuvres de Dieu. « Chasser de lui le démon, disait-il, eût été une œuvre magnifique comme il n'y en a point eu depuis la réforme. Elle nous aurait donné des forces contre les papistes, qui prétendent que nous ne pouvons opérer de telles merveilles; elle aurait confirmé notre parole. C'est pour cela que le diable a poussé ce garçon à faire ces aveux, afin d'ôter à Dieu sa gloire. » Il employa donc auprès de Somers les exhortations et les menaces pour lui faire rétracter ses aveux. Mais celui-ci lui écrivit une lettre où, après lui avoir présenté ses salutations bien sincères, il le prie de le laisser en repos, et dit qu'il a menti en se donnant pour possédé; que d'abord il a été poussé à agir ainsi par les discours du peuple, et plus tard par ses prédications à lui. Il l'engage à laisser la chose aller son train, parce que plus il s'en mêlera, moins elle sera glorieuse pour lui. Darrel avoua qu'il avait reçu la lettre, mais n'en persista pas moins à défendre tout ce qu'il avait fait, de sorte que l'archevêque d'York nomma une commission composée d'ecclésiastiques et de laïques pour examiner la chose à fond. Somers persista dans ses aveux, et offrit de tomber dans ses accès devant les membres de la commission, et d'en sortir sur la parole du maire. La commission s'assembla au jour indiqué; Somers tomba dans ses accès, comme il l'avait annoncé d'avance,

et d'une manière aussi violente qu'auparavant. On lui enfonça des aiguilles sans qu'il bougeât, et même, à ce qu'il paraît, sans qu'il versât une goutte de sang. La chose alla si loin que les personnes présentes regardèrent les phénomènes comme réels et s'élevèrent contre ceux qui pensaient autrement. Le maire, effrayé, n'osa pas rappeler à lui Somers, comme il avait été convenu. Celui-ci, qui avait entendu tout ce qui s'était passé, trouva plus expédient de reprendre son ancien jeu, et déclara que sa possession était véritable, et qu'il n'était pas un imposteur. On entendit alors dix-sept témoins présentés par Darrel, qui décrivirent les actes tels qu'ils les avaient vus, et sur leur témoignage les commissaires déclarèrent que la possession était réelle.

Somers se trouvait donc possédé une seconde fois; et comme ses accès le reprirent de nouveau, Darrel lui promit d'ordonner un jour de jeûne pour sa délivrance. Mais la chose ne resta en cet état que dix jours, au bout desquels Anderson vint ouvrir la session à Nottingham. Il trouva pendant la cause de deux sorcières accusées par Somers, et tout le pays dans une grande émotion à cause de cette affaire. Il prit donc ce garçon, lui parla sérieusement, l'engageant à prendre courage et à confesser librement la vérité. Somers avoua de nouveau qu'il avait trompé. Il fit devant lui tous ses tours; puis, sur une parole du juge, il revint à lui, se releva frais et dispos, et continua d'aller bien à partir de ce moment. Il fit aussi la même chose devant Darrel; mais celui-ci ne voulut pas même le regarder, prétendant toujours qu'étant possédé de sept diables il ne doutait pas qu'il ne fit tout cela par la même puissance qu'auparavant. On jugea donc nécessaire de faire examiner

la chose par le haut jury, et Darrel et Somers furent cités. On entendit quarante-quatre témoins, dont on confronta les témoignages avec ceux qui avaient été recueillis antérieurement. Somers persista dans ses aveux. On demanda à Darrel comment il pouvait accorder l'opinion où il était que ce garçon était réellement possédé avec la santé parfaite dont il jouissait maintenant. Il répondit : « Quand le fort est tranquille dans sa possession, sa maison paraît en paix. Mais le diable l'épie et se tient caché comme un vieux renard qu'il est. » Cependant Darrel fut déclaré à l'unanimité coupable d'imposture, déposé de sa charge, et condamné à rester en prison jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures relativement à la peine qu'il devait subir.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette histoire, c'est que l'exorciste et le possédé sont pris du même esprit de mensonge. Quant au dernier, son imposture n'est point une imposture ordinaire. On peut se faire écumer la bouche au moyen de certaines substances, on peut par un long usage acquérir à un haut degré la faculté de se tordre les membres ; mais il n'existe aucun moyen pour se rendre insensible à la douleur quand on vous enfonce des épines dans la chair, bien moins encore pour empêcher le sang de couler. Il n'existe aucun moyen non plus de se faire enfler le corps depuis la tête jusqu'aux jambes, puis de se faire désenfler par un procédé contraire. Il faudrait pour cela pouvoir, par une certaine dépression, fermer aux impressions du dehors le système nerveux, qui sert d'organe au sens commun, et rendre, au contraire, en l'élevant à une plus haute puissance, le système ganglionnaire accessible jusqu'à un certain point au commandement de la volonté, de sorte que celle-ci puisse à son gré produire

des congestions de sang dans certaines parties et par suite une turgescence dans le tissu cellulaire. Or cette faculté ne peut être l'effet que d'une disposition toute particulière, comme serait par exemple la jonction organique des deux systèmes nerveux, laquelle permettrait à la volonté de produire des phénomènes extraordinaires en passant d'un système dans l'autre. Somers devait avoir aussi des dispositions semblables à celles que saint Augustin attribue à ce prêtre dont nous avons parlé plus haut, ou encore à celles que l'on trouve chez les rhabdomantes. Chez ces derniers, tant qu'une cause physique déterminée met en mouvement le don qu'ils ont reçu, les phénomènes extérieurs par lesquels ils se manifestent appartiennent à l'ordre des vérités naturelles; l'illusion et le mensonge ne commencent à se montrer que lorsqu'on veut se servir de ce don pour un but moral. Il en est ainsi de celui qu'avait reçu Somers. Il commença par une vérité naturelle, et finit par un mensonge coupable; et son maître en cela fut Darrel, son exorciste, dans lequel également nous trouvons la vérité et le mensonge réunis d'une manière bizarre.

Le mensonge est pour le démon un des liens les plus puissants, et celui que le mensonge possède est possédé par le diable. En ce sens, Darrel avait raison quand il disait, après que Somers eut fait ses aveux, c'est-à-dire eut reconnu son mensonge : « C'est maintenant qu'il est vraiment possédé. » Mais ce n'était là que la moitié de la vérité; car Darrel, de son côté, mentant sciemment, était aussi lui possédé du démon; de sorte que le diable, conformément à sa nature, se niait lui-même et dans l'un et dans l'autre, mais en se niant s'affirmait au contraire, puisque son être consiste dans la négation et le mensonge. C'est

donc à tort que les adversaires de la mystique s'appuient sur les impostures de ce genre pour nier tous les faits extraordinaires qui appartiennent à ce domaine. Ils agissent en cela comme ferait celui qui, parce qu'un Sicilien a composé autrefois un grand nombre de documents faux, ou parce qu'un autre a fabriqué des monnaies antiques que l'on peut à peine distinguer de celles qui sont authentiques, ou parce qu'un troisième a taillé des camées qui imitent parfaitement les anciens, en conclurait que tous les documents contenus dans les archives, que toutes les collections de monnaies et de camées ont la même origine.

Dira-t-on que Somers se faisait enfler et désenfler en poussant son souffle avec force, puis en le retenant et l'absorbant? Attribuera-t-on son vol à des cabrioles produites par les esprits vitaux, comme l'a fait Hutchinson en cette circonstance? Ce sont là des suppositions trop ridicules pour que nous prenions la peine de nous y arrêter. L'Église, pour prémunir les fidèles contre ces mensonges grossiers, leur recommande un moyen qui manque rarement son effet : c'est de prononcer intérieurement une formule d'exorcisme, sans qu'aucun mouvement extérieur puisse laisser deviner à l'imposteur ce qui se passe au dedans. Ce moyen toutefois est impuissant dans le cas où l'imposture est très-déliée et très-difficile à découvrir, comme dans la clairvoyance par exemple; et par conséquent il ne nous dispense point des précautions que la prudence chrétienne conseille en ces circonstances. Il est donc bon de ne jamais perdre de vue que tous les phénomènes de ce genre appartiennent à un domaine où le mensonge est comme chez lui, et qu'il ne faut, à cause de

cela, en approcher qu'avec la résolution bien arrêtée de se renfermer dans le doute, jusqu'à ce que des faits incontestables aient démontré la présence du démon.

CHAPITRE XII

De ceux qui par orgueil ont feint la sainteté. Comment, lorsque le mensonge est uni à la vanité et à l'orgueil, l'homme finit souvent par se persuader qu'il ne ment pas. Comment le mal se développe et arrive à son dernier terme. Histoire d'une religieuse de Cell près de Constance; d'une autre près de Lyon; de Catherine dans la Valtelline; d'une femme de Gand, citée par Delrio; de Nicole de Reims; de François de la Croix au Pérou.

L'homme, après avoir menti sciemment pour tromper les autres, finit quelquefois, lorsque l'orgueil s'en mêle, par acquérir une certaine conviction, qui lui donne le moyen de tromper les autres avec bien plus de succès encore. C'est là le second degré du mal. Tout péché d'orgueil repose sur cette parole : « Vous serez comme les Élohim; » ce qui, traduit dans la langue du christianisme, veut dire : « Vous serez comme les saints sans être saints. » L'auréole de la sainteté a eu de tout temps, surtout pour les femmes, et dans les classes inférieures plus que dans les autres, quelque chose de séduisant. En effet, pour arriver à se donner cette apparence, il faut beaucoup souffrir et se priver beaucoup, et les femmes sont maîtresses en cet art. La première condition pour avancer dans les voies mystiques est un certain éloignement du monde, joint au recueillement en soi-même, puis une patience et une résignation qui ne se démentent jamais et qui laissent aller les choses comme Dieu veut qu'elles aillent. L'homme n'atteint ce

but qu'en se faisant violence ; mais la femme y est poussée pour ainsi dire par sa nature, et dès le point de départ elle se trouve déjà là où le premier n'arrive qu'après beaucoup de peine et de fatigue.

Pour produire les premiers symptômes extérieurs de l'état mystique, il ne faut qu'une certaine mobilité du système nerveux, qui, refoulant et repliant vers le dedans les forces tournées vers le dehors dans la vie ordinaire, donne à celles-ci une direction inaccoutumée. Or cette mobilité est, comme on le sait, naturelle à la femme. Cette disposition est encore augmentée par les nécessités de toute sorte qui pèsent sur les classes inférieures, par le malheur, par des chagrins secrets. Lorsqu'on a souffert pendant quelque temps avec une résignation religieuse, on finit bientôt par se sentir détaché du monde extérieur ; et l'on cherche dans le monde intérieur les consolations que refuse le premier. Les privations que l'on s'impose alors, et qui coûtent moins aux femmes qu'à l'homme, développent encore cette disposition de l'âme, et donnent au système nerveux un nouveau degré d'exaltation : aussi on ne tarde pas à voir apparaître les premiers symptômes d'un état magnétique. La nature de ces symptômes est ordinairement inconnue de ceux qui les éprouvent et de ceux qui les entourent : ils frappent donc également les uns et les autres. Celui qui les éprouve s'étonne ; il commence à se croire important, à se regarder comme un instrument privilégié de Dieu. Il n'en devient que plus attentif à ce qui se passe en soi, plus appliqué à développer un genre de vie qui a eu déjà pour lui de si heureux résultats, ce qui naturellement augmente encore les symptômes de cet état. L'attention des autres est frap-

pée davantage aussi, et le concours autour de l'être privilégié est plus grand qu'auparavant. Au commencement, les parents seuls prenaient intérêt à la chose; bientôt les amis, les camarades de jeunesse s'en mêlent. Tous sont flattés de voir s'élever au milieu d'eux un astre aussi brillant.

Bientôt les voisins se mettent de la partie. Le peuple est toujours disposé à croire et à regarder comme divin tout ce qui est extraordinaire. Il veut cependant considérer les choses de près. Il prend donc des informations sur le passé de celle qui est devenue ainsi l'objet de l'attention générale. Ordinairement, c'est une personne recueillie, dont la jeunesse a été pure et innocente. Si d'ailleurs elle a eu quelques faiblesses, on les attribue à la fragilité humaine, sans y attacher trop d'importance. La vie a été édifiante; les discours ne le sont pas moins, et roulent en partie sur des sujets élevés, et qui semblent dépasser l'horizon de celle qui les tient. Tout a un accent prononcé de vérité; car tout vient d'un état qui est réel et non feint. La sainte devient donc bientôt un objet de vénération pour tous ceux qui l'approchent, et il ne lui manque plus que l'approbation de son directeur. Les autres ne voient pas ce qui se passe au dedans de l'âme; mais lui le sait. Il connaît par la confession tous les replis du cœur de cette personne: il trouve en elle une conscience tendre, délicate, qui se reproche les moindres fautes, et il s'applaudit de rencontrer tant de ferveur au milieu de la tiédeur générale qui attriste si souvent son âme. D'abord il conçoit bien quelques sentiments de défiance, et il observe attentivement sa pénitente; mais en supposant que celle-ci soit déjà victime de ses propres illusions, elle est encore, ordinairement du moins, dans

une certaine bonne foi. Elle traverse avec succès les épreuves auxquelles son directeur la soumet; et comme celui-ci d'ailleurs croit volontiers les choses vers lesquelles il incline, il est bientôt convaincu de l'excellence de l'âme qu'il dirige, et se rend au jugement que les autres portent à son sujet, ce qui naturellement augmente encore le respect et la dévotion qu'on a pour elle.

La malheureuse est arrivée à ce moment solennel où la bonne foi n'est plus possible, où il faut ou passer au mensonge formel, ou reculer et convenir qu'on s'est trompé. Si elle surmonte la tentation, et celle-ci est des plus dangereuses, elle devient, avec la grâce de Dieu et la persévérance, une sainte. Mais si elle succombe, si elle s'enivre à la coupe de la vanité qui lui est présentée de toute part, elle est mordue par le serpent infernal à l'endroit le plus sensible, et l'impur venin dont il l'a souillée fait de rapides progrès. Le don de prophétie commence ordinairement la série de ses impostures. C'est ce don, en effet, qui agit le plus sur les autres, et frappe davantage l'attention. Les prophéties ont d'abord pour objet l'état et l'avenir de la personne qui les fait. La nature, brisée de bonne heure par la vie ascétique, se sent bientôt faible et épuisée, et la pensée de la mort s'offre d'elle-même à l'esprit. Une voix intérieure crie : Tu dois mourir, ou tu mourras! voulant parler de la mort spirituelle. Mais l'âme inexpérimentée, ou qui déjà commence à se troubler, croit qu'il est question de la mort du corps. Elle fixe un terme, au bout duquel elle doit sortir de cette vie, puis un second, puis un troisième. Lorsque la prophétie ne s'accomplit pas, on trouve facilement une explication, d'autant plus qu'elle a été faite dans la bonne foi. D'un autre côté, les parents, les amis

regardent comme un effet de la bonté de Dieu la conservation de celle qu'ils aiment, et l'attribuent en partie aux prières adressées au Ciel pour la retenir en ce monde. Leur foi n'est point ébranlée : les curieux arrivent de toute part pour consulter la nouvelle prophétesse.

Pour les satisfaire, il faut déjà avoir recours à certains petits artifices; et pour se tirer d'affaire, si la prophétie ne s'accomplit pas, il faut imaginer toute sorte de feintes et de défaites. Si elle s'accomplit, au contraire, la vanité en est flattée et la pureté de l'âme altérée. On commence à raconter des histoires d'un caractère mythique : on dit que l'on converse avec les esprits; que ceux-ci ont laissé comme signe de leur présence une fleur, un fruit, une image. Au commencement, la chose se fait sans malice peut-être : la réalité extérieure se confond avec les visions d'un état extatique, ou bien ce sont des images symboliques qui sont mal comprises. Mais on arrive insensiblement à faire de propos délibéré ce qui n'était point réfléchi d'abord. L'illusion devient involontaire, et continue ce qui a été commencé de bonne foi; c'est ainsi que le mensonge prend racine au fond du cœur. Les reproches de la conscience se font sentir; mais on leur oppose l'innocence de la vie pour tout le reste, et les privations que l'on s'impose. Et d'ailleurs le but que l'on veut atteindre n'est-il pas de propager la religion, d'édifier le prochain? Cela ne suffit-il pas pour excuser ces bagatelles?

Le directeur, de son côté, ne présentant point le danger, a peut-être contribué à l'augmenter. Il aurait dû bien connaître les régions où il entrait, les sentiers détournés qui traversent ces domaines dans tous les sens. Il aurait fallu qu'il eût parcouru lui-même ces voies, afin de

pouvoir servir de guide aux autres. Mais combien en est-il qui, même autrefois, dans des temps meilleurs, aient pris seulement connaissance de ces états extraordinaires? Combien en est-il qui aient été initiés seulement aux premiers degrés de ces mystères? Que doit-ce donc être aujourd'hui que la mystique est devenue tellement étrangère aux études théologiques qu'on en fait à peine mention? Le directeur, absorbé par les besoins de la vie ordinaire, se voit en face d'exigences auxquelles il ne peut satisfaire. Les expériences des temps passés lui sont à peu près inconnues, puisque les livres même où elles sont racontées se sont perdus. Il doit donc faire de nouveaux essais à ses frais et aux frais de ceux qu'il dirige. S'ils réussissent, ils ne lui sont que de peu d'utilité à cause de l'inconstance et de la mobilité des phénomènes; s'ils ne réussissent pas, au contraire, c'est autant de gagné pour le mal. Voici ce qui arrive souvent en ces circonstances. Au commencement il affecte à l'égard de sa pénitente une sévérité qui la repousse; il nie tous les faits qu'elle lui raconte, ou ne veut pas même en entendre parler. Cette rigueur excessive produit un mauvais effet sur elle: la nature, blessée et maltraitée, se ferme, s'endurcit dans ce qu'elle a de meilleur, et les mauvais éléments du cœur humain se développent au contraire. Ou bien il cède d'abord à une crédulité trop grande, se contente d'épreuves superficielles, et mêle sa voix au concert d'éloges dont sa pénitente est l'objet. Ou bien encore, au lieu de la conduire et de la diriger avec calme et réflexion, il se laisse conduire par elle; de sorte que le cœur de la pauvre femme, semblable à une barque sans pilote ni gouvernail, erre à l'aventure sur les flots agités.

Des visions se manifestent, et l'on y ajoute une foi absolue. On fait ce qu'elles prescrivent. Mais comme elles ne sont que des illusions ou un mirage produit par les agitations du cœur, rien ne s'accorde avec elles dans le monde réel et extérieur ; partout une contradiction manifeste apparaît entre les images et les choses. Lorsqu'on s'aperçoit qu'on s'est trompé, il faut tâcher que les autres ne s'en aperçoivent pas. Chaque erreur en amène donc une autre, et de là résulte une inexprimable confusion. L'amour-propre de ceux qui ont pris parti dans l'affaire se trouve engagé ; et au lieu d'arrêter la pauvre âme sur le penchant qui la conduit à l'abîme, ils l'y poussent, au contraire, en cherchant à excuser ou à pallier ses mensonges. Elle se trouve ainsi confirmée dans l'opinion qu'elle a, sinon de sa vertu, du moins de son importance. Mais cette bonne réputation dont on jouit, il faut la justifier et la conserver : on se permet donc dans ce but certains artifices ; on cache, on dissimule, afin de passer pour sainte. L'hypocrisie s'ajoute aux autres péchés, et la fleur qui répand au dehors de si doux parfums recèle en soi un ver qui la dévore.

Ces progrès dans la carrière qui mène à l'abîme altèrent toujours davantage la lumière d'en haut ; de sorte qu'il devient toujours plus facile de confondre avec elle les lueurs trompeuses qui viennent d'ailleurs ; et l'âme se trouve ainsi toujours plus accessible aux illusions du démon. Il faut de nouveaux signes pour entretenir le zèle de la pieuse coterie qui s'est formée autour de la sainte. De tous les signes, le plus puissant, celui qui conduit plus promptement au but, c'est sans contredit les stigmates. Ils portent, en effet, l'empreinte d'un état supérieur visible pour tous, et l'incrédulité peut mettre, pour ainsi dire, le

doigt dans les plaies. C'est une preuve palpable, et par conséquent irrésistible. L'âme abusée s'est bercée longtemps déjà de l'espoir de voir apparaître bientôt ce sceau de l'action immédiate de Dieu; quelque chose lui dit que le temps approche où cette faveur lui sera accordée. Cette nouvelle est accueillie avec joie, communiquée promptement aux amies. Le temps fixé est arrivé; on attend avec impatience, et cependant les stigmates ne paraissent pas. Un nouveau terme est accordé, puis un troisième; les stigmates ne paraissent pas encore. Le voile qui cachait à l'âme son état se déchire, et elle rencontre la figure de Satan, qui fixe sur elle son regard et lui inspire des pensées de désespoir. Comment! le prix de tant d'efforts serait perdu! Le mépris serait la récompense d'une vie aussi pénible et aussi mortifiée! Mais ce serait donner raison à ceux qui prétendent que tous les phénomènes mystiques ne sont que des illusions. Non; plutôt avoir recours aux moyens extrêmes.

Une pommade épispastique, des frictions longtemps continuées produisent pour un certain temps l'effet désiré aux yeux d'un entourage qui n'a ni le désir ni le droit de faire une enquête sévère sur les phénomènes de cette sorte, ni les qualités nécessaires pour cela. La rupture avec le bon esprit est consommée, et l'âme ne s'inspire plus que de son désespoir. Les reproches de la conscience sont étouffés par la nécessité, qui excuse et justifie tout. Plus les signes sont médiocres, plus il faut agir sur l'opinion publique, afin de compenser ce qui leur manque. Pour cela, on mène une vie plus sévère encore, et l'on pousse la rigueur en ce genre au delà des limites de la discrétion; car il faut désarmer de plus en plus les soupçons qui s'éveillent. Ainsi,

on ne garde plus aucune mesure dans l'abstinence, et l'on finit par prétendre que l'on ne prend plus rien. La nature, brisée corporellement, n'est pas domptée moralement pour cela; car l'état fâcheux de l'âme éloigne le secours d'en haut. La chair, ainsi maltraitée, se révolte et réclame ses droits. Mais il faut saisir le moment où il n'y a pas de témoins : de là la triste nécessité d'épier l'occasion, de marcher par des voies tortueuses, et de se hâter dès que l'occasion longtemps attendue se présente. Les autres ne peuvent comprendre qu'on cherche à dérober ce qu'on peut prendre publiquement : ils ne peuvent croire que l'on soit assez insensé pour se damner en se condamnant à une vie dure et pénible. Aussi, lors même qu'ils remarquent quelque chose de déréglé, ils sont disposés à interpréter favorablement la chose. Si les aliments disparaissent, c'est le diable qui les a avalés pour détruire la réputation de la sainte. Si on a vu celle-ci manger, c'est une illusion produite par Satan dans le même but. Si les effets d'une nourriture abondante se manifestent, c'est encore le démon qui se plaît à ces sortes de choses. Ainsi, à mesure que le mensonge augmente au dedans, les illusions croissent au dehors. Lorsque enfin l'imposture est découverte, comme il arrive presque toujours, il en résulte une déplorable confusion. Ceux qui par imprévoyance, et sur des motifs insuffisants, ont cru à la sainteté de cette hypocrite en sont troublés et scandalisés. Ceux, au contraire, qui dès l'origine se sont opposés à elle non par prudence et après avoir examiné l'affaire, mais par une antipathie secrète contre tout ce qui s'élève au-dessus du cours ordinaire des choses, triomphent maintenant, se trouvent confirmés dans leurs principes, et acquèrent par là plus d'autorité au-

près des autres. Le démon, après avoir profité au commencement de la crédulité des premiers, profite davantage encore à la fin de l'incrédulité des derniers, qui exploitent le scandale à leur avantage.

Dans tous les temps l'Église a eu à gémir sur des faits de cette sorte. Déjà, peu de temps avant le concile de Constance, une religieuse de Cell, près de cette ville, succomba à cette tentation, la plus subtile et la plus terrible de toutes. Elle s'était acquise une grande réputation de sainteté, et passait pour être très-avancée dans la contemplation auprès de ceux qui ne savent point discerner les esprits; et un grand nombre de prêtres du diocèse avaient une entière confiance en elle. Elle avait de fréquents ravissements, et quand elle était revenue à elle elle racontait les merveilles qu'elle avait vues. Mais il arriva que ses partisans annoncèrent dans la ville de Constance qu'à un certain jour déterminé elle recevrait certainement les stigmates aux mains, aux pieds et au cœur. Une multitude d'hommes de tout état, de toute profession, prêtres et laïques, se rendirent à Cell au jour indiqué, afin d'être témoins de cette merveille. Ils trouvèrent la prétendue sainte en extase, et attendirent quelque temps avec patience. Mais à la fin, comme les stigmates ne paraissaient point, ils commencèrent à se lasser d'attendre. Un prêtre qui était tout près de l'extatique se mit à crier d'une voix très-forte : « Ayez donc patience, et attendez la fin, » et apaisa ainsi pour un peu de temps les murmures de la foule. Cependant, le soir étant venu sans que les stigmates parussent, tous ceux qui avaient cru à la sainteté de cette femme s'en allèrent confus et troublés; car son imposture était évidente. Le frère Henri de Rheinfeld, Dominicain, qui était présent, adressa

La religieuse
de Cell.

à la foule un sermon, où il montrait que l'esprit d'erreur sait se cacher sous toutes les formes, et qu'il est souverainement dangereux d'écouter les inspirations de l'amour-propre, de se lancer dans le merveilleux par sa propre impulsion, et de persévérer dans l'erreur quand on l'a découverte. La religieuse fut quelque temps après condamnée avec un de ses complices par l'Officialité de Constance comme suspecte d'erreur contre la foi, et forcée à rétracter plusieurs propositions équivoques qu'elle avait soutenues en public; afin que, reconnaissant tous les deux la faiblesse de l'esprit humain, ils apprissent à mieux servir Dieu dans la suite par l'humilité du cœur. (Nider, l. III, c. 44.)

Autre
scandale
à Lyon.

En 1424, on amena à Lyon, pour y être jugée, une femme qui avait été mise en prison à Bourg en Bresse, pour avoir trompé le public par de fausses révélations et de faux miracles. Le chancelier Gerson, dans son livre *de Examinacione doctrinarum*, rapporte qu'elle se vantait d'être une des cinq femmes que Dieu avait choisies pour racheter une foule d'âmes de la damnation; et elle avait séduit par cette prétention un grand nombre de femmes simples du pays. Lorsqu'elle regardait le front de quelqu'un, elle connaissait les péchés qu'il avait commis; car le diable, dans sa malice, peut savoir ces choses, et les révéler aux siens, tandis qu'il ignore les futurs contingents, tout ce qui est caché dans le secret du cœur et ne s'annonce par aucun signe extérieur. Elle avait au pied deux abcès gangréneux qui la faisaient beaucoup souffrir toutes les fois qu'une âme descendait en enfer. Elle en délivrait trois par jour, disait-elle; deux assez facilement, et la troisième avec plus de peine. Elle tombait souvent en extase, et apprenait par

révélation des choses merveilleuses. Elle vivait dans une grande abstinence ; et l'on ne tarirait pas si l'on voulait raconter toutes les choses extraordinaires qu'elle faisait. A la fin cependant, lorsque l'esprit de vérité qui conduit l'Église voulut découvrir l'imposture de cette femme, elle fut prise et mise à la question. Elle confessa alors qu'elle avait inventé toutes ces choses par cupidité, afin de se procurer de quoi vivre. Peut-être était-ce aussi parce qu'elle s'était donnée au démon. On découvrit qu'elle était épileptique, et qu'elle cachait son mal sous le voile de ses prétendus ravissements. Les opinions étaient très-divisées à son sujet : les uns voulaient qu'on la punît comme hérétique, les autres qu'on usât d'indulgence à son égard. Les hommes expérimentés en ces sortes de choses jugèrent à la fin qu'on devait l'admettre à la pénitence, et qu'elle n'était point hérétique, parce qu'elle avait renoncé à son imposture.

C'est à ce genre de femmes qu'appartient aussi cette Catherine de la Valteline qui vint vers 1642 à Valcomunzia, dans le diocèse de Brescia, qui se vantait d'avoir de grandes tentations, des visions, des extases, et même d'avoir vécu douze ans sans rien prendre autre chose que la sainte Eucharistie, et qui était, à cause de cela, honorée comme une sainte par les laïques et le clergé. Les villes du voisinage se disputaient l'honneur de la posséder, espérant qu'elle leur amènerait le bonheur et la prospérité. Vincent Justini, évêque de Brescia, homme pieux et savant, l'invita à venir le voir. Elle se rendit chez lui, suivie d'un grand nombre d'hommes et de femmes. La foule se pressait partout sur ses pas, lui donnait à toucher des rosaires ou d'autres objets, se mettait à genoux pour recevoir sa bé-

nédiction, qu'elle leur donnait en levant la main droite, oubliant qu'elle n'était qu'une femme. L'évêque, après s'être entretenu quelque temps avec elle, la congédia. L'année suivante, Brognoli, de l'ordre des Frères-Mineurs, ayant été envoyé prêcher le carême dans le lieu où elle était, demeura pendant plusieurs jours dans la maison où elle logeait. Après l'avoir examinée quelques instants avec attention, il reconnut bientôt, à son maintien, à sa démarche, au mouvement de ses yeux, de sa tête, à ses paroles vaines, frivoles, à son humilité affectée et à d'autres signes encore, que c'était une hypocrite, ce que l'événement ne tarda pas à démontrer. En effet, il conseilla au curé du lieu de lui refuser pendant quelque jour la communion. Catherine, craignant de voir diminuer sa réputation de sainteté, prit avec elle un morceau d'hostie non consacrée; puis, pendant que le curé était occupé à donner la communion, elle se le mit dans la bouche, et le montra aussitôt à sa voisine, en lui disant que c'était un ange qui le lui avait apporté malgré le curé. L'Inquisition s'occupait aussitôt de cette affaire, et il fut prouvé que sa sainteté était une imposture. On lui trouva une marque au côté, et sur son dos les lettres I. V. M. L.; mais celles-ci disparurent complètement le lendemain. Elle fut condamnée à rester dix ans en prison et à faire pénitence pendant ce temps. (Brognoli, *Alexicacon*, t. 1^{er}, p. 77.)

Histoire
arrivée
à Gand.

L'histoire racontée par Delrio prouve jusqu'à quel point la folie peut aller en ce genre. Il y avait alors à Gand une femme qui était adonnée depuis longtemps à la prière et à la fréquentation des sacrements. Mais plus tard, soit qu'elle n'eût pas trouvé un confesseur assez expérimenté, soit qu'elle lui eût caché son intérieur, soit qu'elle n'eût

pas écouté ses avertissements, elle céda aux suggestions du démon, et donna accès à l'orgueil dans son esprit. Elle alla jusqu'à prétendre qu'elle était égale en mérite à la sainte Vierge, et qu'elle n'avait de moins qu'elle que la qualité de vierge et de mère à la fois. Encore avait-elle l'assurance d'arriver là si elle persévérait. Bientôt, regardant la confession comme inutile, elle passa plusieurs années sans se confesser, approchant toujours cependant de la table du Seigneur. Un jour, comme elle était dans l'église prête à communier et qu'elle demandait avec ardeur la faveur qui lui manquait encore, elle entendit une voix lui dire : « Prends courage, ma bien-aimée, tes vœux sont exaucés, et le privilège de la maternité joint à la virginité t'est octroyé. » De retour à la maison, elle sent son corps grossir ; car le diable, se transformant en ange de lumière, s'était uni à elle. Lorsque le temps de l'enfantement fut arrivé, elle découvrit la chose à un bourgeois pieux et intelligent ; et, lui recommandant le secret, elle le pria de lui permettre d'accoucher sous son toit. Celui-ci, n'ajoutant pas une entière confiance à cette révélation, mais craignant, d'un autre côté, s'il fermait à cette femme sa maison, qu'il n'en résultât un grand scandale, et que les ennemis de la foi, si nombreux à cette époque, n'en prissent occasion de blasphémer Dieu et d'outrager l'Église, la prit chez lui, lui donna une nourrice sûre, et attendit le jour de l'accouchement. La malheureuse fut bientôt prise de douleurs violentes, et mit au monde non un enfant humain, mais une grande quantité de vers abominables, couverts de poils, dégoûtants, si horribles à voir que tous en étaient épouvantés, et d'une telle infection que les assistants en furent presque étouffés. Elle reconnut

enfin qu'elle avait été trompée, et que c'était là la récompense dont le prince de la superbe avait payé son orgueil. (*Disquisit. mag.*, p. 527.)

Rien ne prouve mieux combien il est difficile de discerner la vérité de l'erreur dans ces états que l'histoire de Nicole de Reims, qui forme une sorte d'épisode dans la vie de sainte Françoise de Chantal. Elle vécut au milieu des troubles qui affligèrent les règnes de Henri III et de Henri IV, et exerça une influence considérable sur son époque. Beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques, après avoir examiné très-attentivement sa vie, avaient jugé que cette influence était méritée et qu'elle était une grâce d'en haut. Elle avait le don de prophétie, et beaucoup de choses qu'elle avait prédites arrivèrent; elle se servait de ce don pour porter au bien ceux qui étaient en rapport avec elle. Sur ses représentations, le peuple remplit de nouveau les églises abandonnées; des prières publiques et des processions eurent lieu; des rois, des princes, de grands personnages, soit en France, soit au dehors, lui envoyèrent des députés pour se recommander à ses prières et la consulter. Un jour, à Meudon, pendant la messe, elle fut enlevée corporellement, et disparut pendant une heure environ, de sorte que personne ne savait où elle était allée. Lorsqu'elle fut revenue, elle répondit à ceux qui lui demandaient ce qui était arrivé qu'elle était allée à Tours, et que là elle avait arrangé une affaire importante entre les grands du royaume, laquelle, sous l'apparence du bien, aurait fait un tort considérable à la religion. Ses discours paraissaient venir d'un monde supérieur. Elle expliquait le Cantique des cantiques aussi bien qu'aurait pu le faire le théologien le plus profond. Un jour, comme elle revenait

Nicole
de Reims.

d'une sorte de léthargie pendant laquelle on avait déjà fait les préparatifs nécessaires pour l'ensevelir, elle prit la résolution de mener une vie plus parfaite encore qu'elle n'avait fait jusque-là, et elle choisit pour son directeur un prêtre d'un ordre très-sévère, qu'elle décrivit si exactement que chacun était convaincu que Dieu le lui avait montré en esprit.

Elle avait de fréquentes extases; et un jour que les théologiens et les religieux étaient venus la voir, pendant qu'elle était malade, on vit tout à coup son lit environné d'une grande lumière, et l'on entendit une voix crier : *Ave, soror; salvete, fratres!* et à peine la lumière eut-elle disparu que la malade se trouva parfaitement guérie. Tous, à la vue de ces merveilles, ne pouvaient s'empêcher de la proclamer sainte. Mais sainte Françoise, chez qui elle demeurait, avait à son sujet des doutes qu'elle ne pouvait vaincre, et toujours il lui semblait qu'elle était inspirée par un mauvais esprit. Elle voulut s'assurer de la vérité. Pour cela, elle lui confia une lettre qu'elle avait arrangée de telle sorte qu'on ne pouvait l'ouvrir sans qu'on s'en aperçût. Nicole, poussée par la curiosité, ouvrit la lettre, et pour cacher sa faute se permit un mensonge. A partir de ce moment Françoise l'observa plus attentivement, et découvrit plusieurs autres choses qui lui firent dire que Nicole était conduite non par le bon esprit, mais par l'esprit de mensonge et d'erreur. Un jour, en présence de celle-ci, voulant justifier ce jugement si sévère, elle raconta le fait de la lettre à plusieurs personnes qui étaient réunies. On vit apparaître tout à coup sur le plancher de la chambre une longue bande de feu accompagnée d'une odeur insupportable; c'était l'esprit qui sortait d'elle. A

partir de ce jour, elle fut tout autre : ses extases et ses discours sublimes cessèrent, elle devint grossière dans ses manières, sujette à tous les défauts ; elle ne put ni jeûner ni rester longtemps à l'église. Elle se maria enfin contre la volonté de ses parents, et serait presque devenue protestante si un prêtre pieux et instruit, qui s'intéressait à elle, ne l'en eût empêchée. Cette apparition lumineuse était une crise, et l'odeur qui l'accompagna indiquait la nature mauvaise de l'esprit qui la quittait.

Si, bien souvent, l'illusion en ce genre est tellement subtile que ceux qu'elle trompe peuvent être facilement excusés, il est d'autres cas où ceux-ci sont abusés par leur faute, où par conséquent l'erreur est plus coupable. Les livres saints nous racontent que la femme, après avoir mangé du fruit défendu, en présenta à l'homme pour qu'il en mangeât également. La même chose arrive ici quelquefois. Lorsque l'orgueil s'est emparé d'une prophétesse, il manifeste bientôt sa puissance contagieuse sur l'homme qui est plus particulièrement en rapport avec elle, ordinairement sur le directeur, pour que celui-ci devienne prophète à son tour. Tertullien a donné un exemple terrible sous ce rapport dès les premiers temps de l'Église. Ce qui s'est passé au Pérou, d'après le récit du P. Joseph à Costa, n'est pas moins étonnant. (*De Novissimis temporibus*, l. II.) Celui qui fut trompé en cette circonstance était un théologien très-estimé, qui avait la réputation d'un homme pieux, ardent catholique, et qu'on honorait presque comme la merveille du nouveau monde. Il rencontra une femme qui se vantait de recevoir d'un ange des révélations et d'avoir de temps en temps des extases, et il entra dans des rapports tellement intimes avec elle qu'il la consultait sur les questions théologiques les

plus importantes. Il l'écoutait comme un oracle, quoique, à part sa dissimulation, elle eût un esprit médiocre et obtus. Soit qu'elle fût possédée du démon pendant ses extases, ce qui ne paraît pas incroyable, soit que, comme le pensèrent plusieurs hommes très-habiles, elle eût inventé elle-même cette fable, elle dit à François que Dieu l'appelait à de grandes choses. Celui-ci donna dans le piège, et au lieu d'être le directeur de cette femme, il se fit son disciple. Bientôt il entreprit de faire des miracles, et s'imagina même avoir réussi, quoiqu'il n'y en eût pas la moindre trace.

A cause de tout cela, et de plus parce qu'il avait avancé, sur l'autorité de sa prophétesse, quelques propositions contraires à la doctrine de l'Église, il fut traduit devant l'Inquisition, à la stupéfaction du pays tout entier. Pendant près de cinq ans on l'interrogea, on l'éprouva, on l'examina de toutes les manières, et l'on se convainquit que c'était le plus orgueilleux et le plus infâme de tous les hommes. En effet, il soutint que Dieu lui avait donné un ange qui lui apprenait tout ce qu'il voulait savoir; qu'il jouissait de la plus intime familiarité avec Dieu, et avait le bonheur de s'entretenir souvent avec lui. Il avançait de telles énormités qu'on aurait pu le prendre pour un fou si d'un autre côté il n'avait possédé la plénitude de son jugement. Il prétendait très-sérieusement qu'il était destiné à devenir roi; que le saint-siège serait transporté dans le nouveau monde, et qu'il deviendrait alors pape; que Dieu lui avait donné une sainteté plus grande que celle des apôtres et de tous les chœurs célestes; qu'il lui avait même proposé l'union hypostatique, mais qu'il avait décliné cet honneur; qu'il avait été toutefois donné au monde comme rédempteur, et que sa rédemption serait parfaite, au lieu que celle

du Christ n'avait été que suffisante; qu'il abolirait les institutions actuellement en vigueur dans l'Église, et les remplacerait par des lois faciles à comprendre et à remplir; qu'il permettrait le mariage des prêtres, la polygamie, et affranchirait les âmes du joug de la confession. « Il soutenait toutes ces choses et beaucoup d'autres semblables avec une telle chaleur, dit Joseph a Costa, que nous nous demandions comment un homme pouvait se figurer de telles absurdités sans être fou. »

« Sa conduite ayant été examinée avec le plus grand soin, et le tribunal ayant condamné cent dix propositions avancées par lui comme hérétiques, ou contraires à la doctrine de l'Église, nous fûmes chargés, d'après la coutume de l'Inquisition, d'avoir avec lui une conférence, afin de le ramener, s'il était possible, à la vraie foi et à la raison. Nous nous réunîmes au nombre de trois avec les juges et l'évêque de Quito. Cet homme, ayant été amené, défendit ses blasphèmes avec tant d'éloquence et d'habileté que je suis encore, à l'heure qu'il est, étonné que l'orgueil humain puisse aller aussi loin. Il posa d'abord pour principe que sa doctrine ne pouvait être confirmée que par l'Écriture et les miracles, parce qu'elle était au-dessus de tout entendement humain; qu'il l'avait prouvée par des témoignages de l'Écriture d'une manière plus frappante que l'apôtre saint Paul n'avait prouvé que Jésus était le Messie; qu'il avait fait aussi un grand nombre de miracles, dont plusieurs étaient aussi grands que la résurrection de Notre-Seigneur; qu'il était mort aussi lui et ressuscité, au su de tout le monde. On lui avait pris son bréviaire et sa Bible; mais malgré cela il citait des prophètes, des psaumes, de l'Apocalypse et des autres livres des passages si nombreux et d'une telle lon-

gueur qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer sa mémoire. Il savait avec cela si bien interpréter dans son sens ces passages que chacun des assistants se sentait porté à pleurer ou à rire. Il conclut en disant que, si nous voulions terminer la chose avec les miracles, il en ferait volontiers. Il disait tout cela d'une telle façon que nous pensions qu'il nous prenait pour des fous, ou bien qu'il était fou lui-même. Il se vantait entre autres choses de savoir par révélation que don Juan d'Autriche venait d'être vaincu sur mer par les Turcs; que le roi Philippe avait presque perdu le royaume d'Espagne; qu'on tenait un concile à Rome pour déposer le pape Grégoire et en nommer un autre à sa place. Il nous disait tout cela, à nous qui devons, croyait-il, l'avoir appris déjà par des nouvelles sûres, afin que nous vissions qu'il n'avait pu en avoir connaissance que par une lumière supérieure. Quoique tout cela ne fût que de pures inventions, il soutint toujours que nous savions très-bien que c'était vrai. Malgré tous nos efforts, pendant deux jours de suite, nous ne pûmes rien obtenir de lui; et il fut condamné à être brûlé. Il avait toujours les yeux levés vers le ciel, attendant, selon la promesse du mauvais esprit, que le feu tombât sur l'Inquisition. Ce ne fut pas d'en haut, mais d'en bas que vint le feu, et ce roi, ce pape, ce rédempteur et ce législateur périt sur le bûcher. »

CHAPITRE XIII

Comment la volupté se cache sous le masque de la sainteté. Histoire d'un provincial des Capucins et de dix-sept Béguines de Carthagène; du Carme Saulnier à Valognes en Normandie; du P. Girard à Toulon. Jugement sur tous ces faits.

Le mal est entré dans le monde non-seulement par le mensonge et l'orgueil, mais encore par le plaisir des sens. Or il se propage comme il est né : c'est l'orgueil et le mensonge qui engendrent son venin; c'est la volupté qui le conçoit, l'enfante et le développe. C'est par elle que l'œuvre est consommée, et que le caractère contagieux du mal se produit d'une manière décidée. Les plus exposés à sa contagion sont ordinairement les ecclésiastiques, obligés par leur état d'approcher plus près du danger, comme aussi c'est par eux que le venin du mal se communique avec plus de rapidité lorsqu'ils en portent le germe au fond du cœur. C'est déjà une chose dangereuse qu'un commerce intime entre des personnes d'un sexe différent, surtout lorsqu'elles sont jeunes, en supposant même les conditions les plus favorables, c'est-à-dire d'un côté, le désir sincère d'avancer dans les voies de la perfection, et de l'autre les intentions les plus pures et la vie la plus irréprochable. Même dans l'extase magnétique, malgré l'état maladif des somnambules, il y a ce charme séduisant qu'une nature glorifiée exerce sur toutes les âmes, et particulièrement sur celles qui sont plus accessibles aux émotions d'un ordre plus élevé, c'est-à-dire sur les âmes les plus nobles et les plus profondes.

Ces influences partent, il est vrai, de l'homme supérieur,

et sont reçues dans l'homme supérieur aussi : leur effet prochain est d'élever et d'ennoblir celui qui les reçoit. Mais dans l'homme tout se tient : ce qu'il y a de plus haut touche à ce qu'il y a de plus bas ; de sorte qu'il arrive souvent que des impressions appartenant à un ordre supérieur en éveillent d'autres de la nature la plus infime. Celles-ci, s'unissant aux premières, se reproduisent en de grossiers reflets ; ou bien, si on ne les surveille et si on ne s'applique à les régler, elles ne tardent pas à dominer celles-là et à les abaisser jusqu'à elles. C'est ainsi qu'ont eu lieu dans tous les temps bien des scandales. Dans les états mystiques, ce danger est d'autant plus grand que, la nature étant plus élevée et plus énergique, les impressions sont plus pénétrantes et plus profondes. Aux agréments extérieurs vient s'ajouter la beauté morale d'une nature harmonieuse, et l'intime persuasion où l'on est de tendre vers un but supérieur et légitime. Il est vrai que la religion et la piété donnent ici des garanties que n'offre point le magnétisme, et qu'avec quelques précautions on peut ou prévenir le danger ou en triompher. L'expérience cependant prouve qu'il n'en est pas toujours ainsi. D'après cette sentence, qu'il n'est point de corruption pire que celle qui s'attache à ce qu'il y a de mieux, il arrive quelquefois que l'âme la plus élevée descend pas à pas jusqu'aux derniers degrés du mal. Nous citerons à ce sujet quelques exemples des plus terribles, afin de montrer qu'une fausse sécurité est toujours dangereuse ici, et que les plus grandes précautions sont nécessaires.

Le cas est moins déplorable, quoiqu'il ne soit pas moins pernicieux dans ses effets, lorsque le ver intérieur existe déjà dans l'une ou l'autre des deux parties, ou dans les

deux à la fois; lorsque l'une des deux ou toutes les deux ensemble se proposent le mal dès le commencement et avec une pleine délibération, et ont recours pour cela à la dissimulation et à l'hypocrisie. Quoique l'initiative en ce genre vienne tantôt des hommes, tantôt des femmes, et que parfois il soit difficile de dire d'où est venu primitivement le scandale, il paraît cependant que c'est aux hommes que revient le plus souvent ce triste privilège. L'orente nous raconte à ce sujet une histoire qui s'est passée sous ses yeux lorsqu'il était encore employé à l'Inquisition. Un provincial de Capucins, missionnaire en Amérique, fut chargé de diriger à Carthagène dix-sept béguines qui s'étaient réunies ensemble pour s'édifier mutuellement et vivre en commun. Comme il passait pour un homme saint et éclairé, il eut bientôt toute leur confiance; et comme il ne tarda pas à connaître par la confession leur côté faible, il eut bientôt conçu son plan criminel. Il découvrit donc à treize d'entre elles, dans le tribunal de la pénitence, que Notre-Seigneur lui avait apparu pendant la messe, et l'avait chargé de leur dire qu'elles lui étaient toutes extrêmement chères à cause de leur vertu et des efforts qu'elles faisaient pour avancer dans les voies de la perfection; qu'il avait été témoin de leurs luttes; que, par compassion pour leur jeunesse et pour leur procurer le repos que méritait leur vertu, il voulait bien les dispenser de la continence, à la condition toutefois qu'elles n'eussent de rapports qu'avec lui, son messenger, afin que la chose fût tenue secrète et que le scandale fût évité. Les quatre autres échappèrent à ses artifices, parce que trois d'entre elles étaient vieilles et l'autre laide. Elles donnèrent toutes dans le piège, et ceci dura trois ans, jusqu'à ce que la plus jeune d'entre

Histoire
d'un provin-
cial des
Capucins.

elles, étant tombée dangereusement malade, demanda un autre confesseur, et lui découvrit la chose. Celui-ci exigea qu'elle fit sa déclaration au Saint-Office. Elle le fit dès qu'elle fut guérie, assurant qu'elle n'avait jamais cru dans son âme à la révélation de ce moine hypocrite, et qu'elle s'était livrée à lui pendant trois ans sachant bien qu'elle offensait Dieu; mais qu'elle avait fait semblant de croire à ce qu'il lui disait, afin de pouvoir sans contrainte et sous le voile de la piété s'abandonner à ses désirs criminels. Les autres, moins sincères, nièrent d'abord le fait, puis cherchèrent à s'excuser, sous le prétexte qu'elles avaient cru à la vérité de l'apparition. Pour éviter le scandale, on les dispersa dans plusieurs couvents; mais le religieux fut conduit en Europe pour y être jugé par l'Inquisition.

Les plus grands scandales en ce genre ont lieu lorsque des hommes comme ce moine rencontrent des femmes qui, ayant les mêmes dispositions et devenues clairvoyantes par quelques moyens, passent alternativement de la possession à un état de ravissement; où elles semblent entourées de l'auréole de la sainteté. Des relations de cette sorte eurent lieu vers la fin du xv^e siècle, à Valognes, en Normandie, entre Marie Benoit de la Boucaille et le

Saulnier
et Marie de
la Boucaille.

carme Saulnier, son confesseur. Pour cacher cette liaison criminelle, Marie se mit à jouer le rôle d'une sainte. Et elle réussit si bien qu'il n'était bruit que d'elle dans tout le pays, et qu'on accourait en foule autour d'elle pour se recommander à ses prières. La chose lui fut d'autant plus facile qu'elle était, comme le montrent les actes, clairvoyante et douée de la faculté d'agir à distance. Les dépositions du curé de Goleville, homme digne de foi, qui

vécut dans ce lieu pendant quatre mois, ne laissent aucun doute à ce sujet. Lui étant dans sa maison, et elle à l'église, il l'avait souvent fait venir chez lui, rien que par la pensée; et à chaque fois elle avait paru, en lui disant qu'elle venait sur son ordre, et en lui indiquant le moment précis où il avait voulu qu'elle vînt. Plusieurs fois aussi, pendant qu'elle était en extase, il lui avait mis des lettres dans les mains; et elle parlait de manière à prouver qu'elle en connaissait parfaitement le contenu. Un autre prêtre nommé Prisson déclara qu'elle avait connu une tentation qu'il avait eue pendant la messe. Un jeune garçon de douze ans, Darus, assure qu'elle lui avait apparu lorsqu'elle était déjà en prison à Valognes, et l'avait fortifié dans sa résolution de se faire ecclésiastique. Lorsqu'on la confronta avec lui, il reconnut son identité avec la femme qu'il avait vue.

Anne Feuillé déclara qu'ayant souffert pendant vingt-quatre jours d'une rétention d'urine, elle avait été délivrée par Marie, qui avait pris le mal sur elle : puis, la maladie ayant reparu, elle avait été guérie de nouveau après avoir publié sa première guérison, qu'elle avait tenue secrète auparavant. Ce n'est pas ainsi, on le sait, que les saints ont coutume d'agir. Marie lui apparut plus tard pendant la nuit, mais tout à fait sous la forme d'un revenant ou d'un lutin. Quinze témoins déclarèrent qu'ils avaient entendu dire à Marie que dès l'âge de cinq ans elle était stigmatisée, et qu'elle l'avait tenu caché jusqu'à sa trentième année. Mais la chose ayant été connue par hasard, elle avait obtenu de Dieu par ses prières qu'il lui ôtât cette faveur; cependant les stigmates avaient reparu à Goleville. Elle prétendait être continuellement en rapport avec les anges

et les saints, et recevoir souvent de leurs mains la communion. Certaines lumières que l'on voyait quelquefois autour d'elle semblaient confirmer la vérité de ses déclarations. Elle était avec cela possédée de temps en temps, et plusieurs témoins déclarèrent l'avoir vue traînée dans sa chambre et enlevée à trois pieds de haut malgré elle. On entendait souvent des coups tomber sur elle, et l'on trouvait sur son dos et sur ses épaules les traces qu'ils avaient laissées. Un jour, comme elle s'était croisé les pieds, quatre hommes ne purent les ôter de cette position; et quand elle fut revenue à elle, elle rapporta des choses qui s'étaient passées au loin. La présence des reliques et de la sainte eucharistie la renversait à terre, et lui arrachait des cris affreux.

Tout cela n'était, à ce qu'il paraît, qu'un voile pour couvrir ses relations criminelles avec Saulnier. Celui-ci jouissait, de son côté, de la meilleure réputation; il vantait dans ses sermons les dons sublimes et les qualités merveilleuses de Marie, et les mettait au-dessus de tout ce que l'on rapporte des plus grands saints. Le médecin De Saint-André, assistant une fois dans la sacristie à l'un de ses sermons, l'entendit élever Marie au-dessus de tous les saints du paradis et même au-dessus des saints de l'ordre auquel il appartenait. Elle ne faisait encore que commencer à exciter l'attention publique. Le médecin lui fit observer que tout cela pouvait bien venir chez elle d'une imagination malade, ou du désir de faire parler d'elle; mais ses observations furent très-mal reçues de Saulnier. Il n'accueillit pas mieux la proposition de la faire examiner par une commission d'hommes libres de tout préjugé et de tout esprit de parti, ou bien de la placer dans un couvent.

sous la surveillance de l'évêque et de ses grands vicaires. Cependant le clergé du lieu ne croyait point à la saintété de cette femme; et la chose resta indécise pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin la jalousie amena une crise et découvrit la vérité.

Saulnier, qui avait entretenu auparavant un commerce criminel avec une autre pénitente, Catherine Bedet, et y avait ensuite renoncé, fut accusé par elle de lui avoir donné à garder quarante hosties (elle ne savait pas si elles étaient consacrées ou non), et d'avoir abusé d'elle à cette occasion en présence de Marie; puis, plus tard, la croyant enceinte, il lui avait donné un breuvage pour la faire avorter. Elle ajouta qu'elle était certaine qu'il entretenait des relations du même genre avec Marie, et qu'elle en avait été témoin elle-même plusieurs fois. Les tribunaux crurent devoir s'occuper de cette affaire, et ordonnèrent de mettre en prison les parties intéressées. Saulnier se retira dans un couvent de son ordre, et fit dire de là qu'il était disposé à se présenter devant les juges; mais il ne parut point. Avant que Saulnier se fût éloigné, on avait conduit Marie à l'hôpital; et là, en présence de plusieurs ecclésiastiques, elle avait accusé en face Saulnier d'avoir employé la violence pour la perdre. Le carme lui ayant répondu que c'était le diable qui parlait ainsi par sa bouche, elle lui dit qu'elle ne connaissait point d'autre diable que lui. Elle reconnut ensuite qu'elle avait trompé Saulnier et tous les autres; qu'elle avait feint d'être possédée, et que les coups qu'on avait entendus, c'était elle qui se les était donnés. Cependant elle rétracta plus tard tous ses aveux, en disant que, lorsqu'elle les avait faits, elle était possédée du démon.

Serrée de près dans ses interrogatoires, elle fit souvent des réponses ridicules ou contradictoires, et refusa à la fin de donner aucune explication. Les informations que l'on prit sur sa vie antérieure prouvèrent qu'elle avait été souvent coupable de légèreté et même d'hypocrisie et de mensonge. Un jour que le maître du château de Goleville distribuait des aumônes, elle désigna un des enfants présents à cette distribution comme étant Notre-Seigneur lui-même, et prétendit qu'elle l'avait vu dans une extase. On finit, après beaucoup de peines, par trouver l'enfant, et il avoua qu'il avait reçu l'aumône. Des témoins déclarèrent qu'ils avaient averti Marie du scandale que donnaient ses relations avec Saulnier, mais qu'elle n'y avait fait nulle attention. D'autres les avaient vus souvent ensemble les portes fermées. Plusieurs femmes déclarèrent que Saulnier avait voulu les séduire avec des pastilles composées de cendre, de reliques et d'autres choses. D'après toutes ces considérations, le tribunal, en janvier 1699, déclara que les phénomènes prétendus merveilleux étaient de purs maléfices; et Saulnier fut convaincu de séduction et d'abus de la confession, comme aussi d'avoir préparé et distribué des pastilles dans ce but. Marie de la Boucaille fut condamnée à mort avec lui, comme coupable de sacrilège et d'imposture, comme convaincue d'avoir affecté les dehors de la sainteté, d'avoir fait de faux miracles, d'avoir feint la possession et d'avoir en cet état vomé d'horribles blasphèmes. Ils devaient d'abord faire tous les deux amende honorable, et après leur mort leurs corps devaient être brûlés. Saulnier se sauva en Angleterre, où il trouva un refuge, et l'on n'entendit plus parler de lui. Marie, ayant interjeté appel devant le parlement de Rouen, trouva un défenseur dans

le conseiller Crosuille. Le parlement confirma la sentence contre Saulnier, mais condamna seulement Marie à être battue de verges. Elle subit sa peine ; mais elle trouva plus tard un asile, et continua son rôle. (*Histoire des pratiques superstitieuses*, par Lebrun, p. 169.)

Le P. Girard
et
la Cadière.

Quelque temps plus tard, un scandale du même genre fit plus de bruit encore. Le P. Girard, de la compagnie de Jésus, recteur du collège de la marine à Toulon, était célèbre et par la sainteté de sa vie et par son talent comme prédicateur ; et lorsqu'il vint dans cette ville, en 1728, il eut bientôt un grand nombre de pénitentes, parmi lesquelles était une femme nommée Cadière. Fille d'un marchand, elle était née en 1709, et avait mené une vie très-exemplaire jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où elle prit le P. Girard pour son confesseur. D'après ses déclarations, il ne se passa rien d'extraordinaire la première année, si ce n'est qu'il s'occupait d'elle d'une manière toute particulière. Il lui témoigna ensuite toujours plus d'affection, et lui disait souvent : « Ne voulez-vous pas vous donner à moi ? » Un jour, comme il lui répétait cette question, il souffla sur elle, ce qui lui fit une telle impression qu'elle se sentit à l'instant même éprise d'amour pour lui, et lui dit qu'elle s'abandonnait à lui. Il lui répondit qu'il s'en réjouissait, et lui annonça que bientôt elle aurait des visions fréquentes. Il l'envoyait tous les jours communier en diverses églises. Elle eut bientôt en effet des visions, mais en même temps elle tomba dans un état tel qu'il lui était impossible de prier comme à l'ordinaire. Il lui dit, pour calmer ses scrupules, que la prière n'était qu'un moyen d'aller à Dieu, et que, lorsqu'on était arrivé au but, les moyens étaient inutiles ; qu'elle ne devait pas s'inquiéter

de l'amour qu'elle ressentait pour lui, parce que Dieu voulait qu'ils fussent unis ensemble. Il souffla plusieurs fois sur elle, et à chaque fois elle sentit augmenter en elle le feu qui la consumait.

Elle n'était pas la seule que Girard eût mise en cet état. Il avait également fasciné la Laugier, la Batarelle, la Gravier, la Allemande, la Reeboul et la Guyol; et il avait chargé cette dernière de servir de guide aux autres. La Cadière eut une vision dans laquelle une âme en état de péché mortel lui fut représentée, et il lui fut dit en même temps que, si elle voulait devenir possédée pendant un an, elle la délivrerait de cet état. Girard, à qui elle fit part de cette vision, lui conseilla d'accepter cette proposition, et l'y contraignit malgré sa répugnance. A peine avait-elle, étant encore dans le confessionnal, récité la formule : « J'accepte, je me sou mets, je me livre et je consens à dire, à faire et à souffrir tout ce qu'on demandera de moi, » qu'elle sentit tous ses sens troublés et liés; et elle commença à blasphémer contre la religion et tous les saints. C'était au commencement de décembre 1729. A partir de ce moment jusqu'au 20 février de l'année suivante, sa possession augmenta d'une manière sensible, puis elle diminua un peu. Elle souffrit beaucoup pendant qu'elle dura; et il lui sembla souvent entendre dire au diable qu'il s'était engagé à faire du P. Girard un grand prédicateur, à la condition qu'il lui livrerait autant d'âmes qu'il pourrait. Lorsque ses accès étaient passés, elle avait des ravissements et des visions qui semblaient la consoler, quoiqu'il fût certain que tout cela venait de la même cause.

Comme cet état la réduisit bientôt à la nécessité de garder le lit, Girard eut un prétexte de la visiter souvent et

de se renfermer avec elle dans sa chambre. C'est alors qu'il profita de ses ravissements pour satisfaire ses passions criminelles. S'en étant aperçue, elle lui exposa ses doutes et ses inquiétudes à ce sujet. Mais il la rassura en lui disant que c'était la volonté de Dieu, et que ses scrupules étaient les restes de l'amour-propre qui voulait l'arrêter dans ses progrès vers la perfection; que celle-ci consistait à n'avoir plus aucun désir, à ne se permettre aucun mouvement que ceux qui conduisent vers l'état du néant. Elle éprouva, hélas! pour son malheur, que, lorsque la corruption se cache sous le manteau de la dévotion et répand sa contagion sous le voile de la religion, le germe du mal que le péché originel a déposé au fond de l'âme y pousse des racines profondes, et la livre aux désirs les plus criminels. Trompée par l'apparence de la piété, elle finit par regarder comme permises ou indifférentes des choses devant lesquelles elle aurait autrefois reculé d'horreur. Ce sont là ses propres déclarations. La chose prit la même tournure que pour Marie Boucaille, et avec des circonstances plus révoltantes encore, sur lesquelles il est inutile que nous nous étendions. Au reste, on peut consulter à ce sujet les actes originaux qui remplissent dix volumes entiers.

Les choses en étaient à ce point, lorsque la Cadière dit à son confesseur qu'elle se sentait inspirée d'aller au couvent de Sainte-Claire à Ollioules, près de Toulon, et Girard y consentit, après avoir fait quelques difficultés. Elle s'y rendit aussitôt; mais les rapports entre elle et Girard continuèrent, soit par des visites fréquentes de la part de celui-ci, soit par des lettres qu'ils s'écrivaient mutuellement. Ces lettres sont contenues dans les actes, et la première impression qu'on éprouve en les lisant, c'est un doute

très-fort sur la sincérité des déclarations faites par la Cadière et que nous venons de consigner ici. Dans les vingt lettres qu'elle a écrites au P. Girard on n'aperçoit pas le moindre vestige de relations criminelles, pas un mot qui y fasse allusion. Elle lui fait part de ce qui se passe en elle, et l'on voit percer la vanité à travers les paroles d'humilité dont elle se sert. Elle accepte ses avertissements avec un désir sincère de se montrer toujours sa fille obéissante; mais ici encore un observateur attentif remarque les symptômes d'un caractère violent et emporté, qui a peine à se contenir. Quant aux lettres du P. Girard, le langage est toujours digne et mesuré : souvent il laisse percer un doute relativement à la vérité des phénomènes extraordinaires qui se passaient en elle. L'ayant prise un jour en flagrant délit de mensonge, il en fut profondément ému. Dans les quinze lettres qu'il lui écrivit on ne trouve pas non plus une seule allusion à un commerce criminel. L'une d'elles seulement contient quelques paroles équivoques et imprudentes, qui semblent indiquer un rapport intime, lequel toutefois pouvait très-bien avoir été purement spirituel. C'est du moins en ce sens qu'elle le prit elle-même dans sa réponse.

Au reste, ce n'est pas elle qui écrivait ses lettres; mais c'étaient ses deux frères, tous deux ecclésiastiques, quoique le P. Girard les crût de sa main. La Cadière, voyant bien que les lettres ne contenaient rien qui pût fournir un texte d'accusation contre le P. Girard, prétendit qu'il avait falsifié les siennes avant de les montrer. Dès les premiers jours de son arrivée à Ollioules, la vie du couvent l'ennuya; et elle employa tous les moyens pour obténir de son confesseur qu'il la laissât revenir chez sa mère. Girard s'y étant op-

posé, elle menaça de s'échapper, et elle le fit en effet, ce qui indisposa tellement le Père qu'il ne voulut plus la diriger. Elle fut donc obligée de chercher un autre directeur. Elle choisit, d'après le conseil de ses frères, le P. Nicolas, prieur, depuis peu de temps, du couvent des Carmes, jeune encore et ennemi personnel des Jésuites. Il se chargea, avec le consentement de l'évêque, de sa direction. Il chercha aussitôt à pénétrer jusqu'au fond de sa conscience, et elle lui communiqua tout ce que nous venons de voir. Plus tard elle renouvela ses aveux devant l'évêque, qui permit de l'exorciser. Le prieur le fit, et ses stigmates guérissent aussitôt. Il exorcisa également deux autres pénitentes de Girard, chez lesquelles on avait remarqué quelques symptômes de possession, et elles se trouvèrent plus calmes.

Cependant la possession de la Cadière reparut au bout de quelques jours; et dans un de ses accès elle déclara devant un grand nombre de témoins que le P. Girard était le démon qui la possédait. Ceci donna des soupçons à l'évêque; de sorte qu'il nomma une commission pour examiner cette affaire, qui avait déjà causé un grand scandale dans la ville. La commission, après avoir interrogé les parties, remit l'affaire aux tribunaux séculiers. Pendant que l'enquête durait encore, le roi confia l'instruction du procès à la chambre haute du parlement d'Aix. Les parties intéressées comparurent, les témoins furent entendus, des écrits furent publiés de part et d'autre. Enfin le parlement rendit, le 10 octobre 1734, un jugement qui déclarait le P. Girard innocent de tous les crimes qu'on lui imputait, en le renvoyant toutefois, ainsi que la partie adverse, par devant l'autorité ecclésiastique, à cause des relations cri-

minelles dont ils étaient accusés. La Cadière fut condamnée aux frais du procès, et remise à la surveillance de sa mère. Ses frères et le prier des Carmes furent acquittés. Le parlement ordonna qu'on fit une enquête, afin de savoir qui avait publié la procédure, et que l'on détruisît les écrits qui avaient paru du côté de la Cadière.

Lorsque l'on étudie avec impartialité la procédure, on reconnaît la justice de cette sentence. Le P. Girard nia tous les chefs d'accusation avec l'accent de la vérité, et avoua seulement que huit ou neuf fois il s'était renfermé dans la chambre de la Cadière, pour examiner les phénomènes extraordinaires qu'elle prétendait éprouver, dans la crainte qu'ils ne vinssent à la connaissance du public. Aucune autre accusation ne fut portée contre lui par les témoins dans tout le cours du procès, quoique quelques circonstances parussent fortifier les soupçons qu'il avait éveillés en se renfermant ainsi avec sa pénitente. La Cadière, de son côté, ne put être convaincue d'imposture préméditée; mais la contradiction de ses aveux leur ôtait toute autorité. En effet, après avoir accusé le P. Girard et répété plusieurs fois cette accusation dans ses interrogatoires, elle déclara tout à coup le contraire de ce qu'elle avait dit jusque-là, et reconnut que le P. Girard l'avait toujours conduite dans les voies de la plus haute perfection, et qu'elle n'avait jamais remarqué en lui aucun sentiment déréglé à son égard; que ses soupçons n'avaient commencé que lorsqu'elle avait pris le P. Nicolas pour son directeur; que ce Père lui avait représenté comme abominables les rapports simples et pieux à la foi qui avaient eu lieu entre elle et le P. Girard, et prétendu qu'il l'avait ensorcelée; qu'il lui avait ensuite persuadé de porter plainte et de se laisser

exorciser, ce qui n'avait fait que la troubler davantage. Quant à ses visions et ses révélations, elle dit qu'après y avoir bien réfléchi elle était convaincue que ses jeûnes, ses mortifications et la lecture d'un grand nombre de livres mystiques dont elle faisait ses délices avaient exalté son imagination, et lui en avaient fait prendre les fantômes pour des réalités. Elle avait eu souvent une plaie au côté et une autre aux pieds; et comme elle avait toujours désiré ardemment les stigmates, elle avait pris pour eux ces plaies. Elle souffrait aussi depuis sa première jeunesse d'un mal qui lui donnait des crampes aux mains et aux pieds, et dont elle ignorait l'origine.

Cette déclaration, dans laquelle elle persista pendant douze jours et qu'elle rétracta ensuite comme lui ayant été arrachée par un breuvage magique, nous donne la clef de cette affaire si embrouillée. Une division profonde, on le voit, partageait en deux moitiés, pour ainsi dire, l'être tout entier de cette pauvre femme, et, parvenue à son apogée, produisait en elle cette alternative de possession et d'extase. Cet état était l'effet d'une disposition naturelle, jointe à son genre de vie. Dans ses visions lumineuses, le P. Girard, d'après ses propres aveux, lui apparaissait comme un homme comblé des faveurs divines, et les répandant à grands flots sur les âmes qu'il dirigeait. Dans ses visions ténébreuses, au contraire, il lui apparaissait comme un démon qui sème partout la malédiction et la ruine. Il devait donc alors manifester sa présence surtout dans le domaine des affections et des instincts sensibles; d'autant plus que le P. Girard pouvait bien avoir ressenti au fond de son cœur quelques mouvements désordonnés qu'elle avait aperçus dans l'état de clairvoyance où elle était, et

qui se reflétaient ensuite dans ses visions. Puis, lorsqu'elle avait été ainsi tourmentée pendant quelque temps, d'autres visions d'un genre tout opposé se présentaient à elle, et lui donnaient quelques instants de repos. Partagée ainsi entre la lumière et les ténèbres, elle le voyait partagé également en un côté lumineux et un côté ténébreux; de sorte qu'à la fin elle ne savait plus que penser de lui ni de ses rapports avec elle. La division de son être devait devenir toujours plus profonde encore dans le déplorable état où elle se trouvait.

Cet état dura tant que Girard fut son confesseur. Mais lorsque, inquiet des symptômes qui trahissaient cette lutte intérieure, il eut rompu avec elle; lorsque son nouveau directeur chercha à pénétrer les mystères de sa conscience avec cette fougue et cette précipitation que l'on trouve si souvent dans les jeunes gens quand ils poursuivent avec ardeur une opinion préconçue, un éclat était inévitable. Le P. Nicolas réveilla en elle ses anciens doutes et tous ces souvenirs confus qui l'avaient obsédée plus d'une fois. Par ses questions, qui portèrent l'effroi dans son âme, il leur donna plus de consistance; et c'est ainsi qu'ils devinrent pour elle des choses claires et certaines, et fournirent la base de son accusation. Puis, lorsque ses moments lumineux revenaient, elle rétractait ses aveux, pour les renouveler ensuite lorsqu'elle retombait dans ses ténèbres. C'est là, à notre avis, la manière la plus naturelle d'expliquer cette malheureuse affaire, que compliquèrent à cette époque les préjugés aveugles dont l'ordre des Jésuites était l'objet. Il n'est donc pas nécessaire de supposer, d'un côté, une aussi épouvantable perversité dans un homme dont la vie et la réputation ont toujours été irréprochables, et qui ap-

partenait à une société extrêmement sévère en ce point; de l'autre, chez une jeune fille de vingt et un ans et chez tous ses parents une calomnie aussi affreuse. Mais elle devait en tous cas expier la légèreté et la vanité avec lesquelles elle s'était livrée à ses illusions; et lui, de son côté, devait payer son imprévoyance, et être puni pour n'avoir pas tenu compte de la défense absolue que fait saint Ignace à tous les membres de sa compagnie de se renfermer, sous aucun prétexte que ce soit, avec une femme. Tous deux sont un exemple et un avertissement; elle, pour toutes les femmes qui suivent de bonne foi les mêmes voies, afin qu'elles se gardent avec soin des illusions auxquelles la vanité les expose; lui, pour tous les religieux et pour tous les prêtres, afin qu'ils n'aient de rapport avec les femmes qui sont en cet état qu'en présence de témoins, afin qu'ils ne s'imaginent pas que l'âge, la maladie ou quelque autre circonstance puisse les mettre en garde contre eux-mêmes, et les prémunir contre les soupçons dont ces femmes sont toujours plus ou moins l'objet. Le P. Girard avait plus de cinquante ans; il était laid et sourd d'une oreille.

Si déjà les cas les plus simples, dans lesquels l'extase ou la possession se produit seule, exigent des précautions extrêmes, beaucoup de jugement et une connaissance profonde du cœur humain, ces choses sont cent fois plus nécessaires encore dans les cas plus compliqués, où ces deux états se succèdent et se produisent à la manière d'une fièvre intermittente. Il peut arriver que dans ces cas le ciel se serve de l'enfer pour purifier une âme par la douleur. Mais il peut arriver aussi que l'esprit de l'abîme, apparaissant tantôt sous la forme ténébreuse qui lui est propre,

tantôt sous le masque d'un ange de lumière, essaie de la faire tomber dans ses pièges. Les épouvantes de l'abîme s'unissent alors à la lueur éblouissante d'en haut; les périls se multiplient dans une effrayante proportion; le mensonge se reflète dans la vérité, le vice dans la vertu, la mort dans la vie, le désespoir dans les délices des consolations spirituelles. L'esprit, perdant sa base, ne sait plus que penser, ni sur quoi s'appuyer. Un tourbillon de doutes, de pensées obscures et confuses s'agite autour de l'âme, et après l'avoir entraînée entraîne souvent avec elle tous ceux qui approchent d'elle sans précaution. Les faits du genre de celui que nous venons de raconter doivent donc être sérieusement étudiés par tous ceux que leur état expose aux mêmes dangers; et les avertissements qu'ils renferment s'appliquent aussi à ceux qui s'occupent de ces états dans un but scientifique. Ceux-ci ont autant et plus, pour ainsi dire, que les premiers besoin d'apporter la plus grande prudence dans l'étude et l'examen qu'ils en font. Les scandales du passé se renouvelleront plus d'une fois encore dans l'avenir. Les contradicteurs les attendent avec sécurité, et la confiance excessive de l'homme en soi-même ne les rend malheureusement que trop fréquents. C'est une raison pour tous, et particulièrement pour les jeunes prêtres, de se prémunir avec soin contre ces sortes de cas, de veiller constamment sur eux-mêmes, afin d'éviter des scandales qui ont toujours des effets si pernicieux.

CHAPITRE XIV

Du pacte avec le démon. L'union avec le démon produite par le péché originel a été détruite par la rédemption. Des causes qui unissent l'homme au démon. Chaque passion a son démon particulier. Des sept filles de Satan. De la pauvreté et des autres nécessités de la vie.

Deux personnes morales peuvent s'unir dans un but commun, parce que chacune, étant libre, peut faire usage de sa liberté pour s'associer à une autre. Mais lorsque ces deux personnes appartiennent à des régions différentes, il doit y avoir en chacune d'elles un point de contact par où elles puissent s'unir, c'est-à-dire que chacune doit avoir certaines dispositions analogues à celles de l'autre. Si dans ce rapport l'être le plus élevé est un esprit mauvais, l'accord ne peut se faire que dans le mal, comme il ne peut se faire que dans le bien lorsque l'être le plus élevé est un esprit lumineux. Nous avons vu déjà que le penchant au mal dans l'homme est l'effet du péché originel. Celui-ci a rendu non-seulement possible, mais encore véritable et réelle l'union de l'homme avec le démon. En effet, le premier ayant introduit le germe du mal dans les trois régions de son être, toute sa race est devenue sujette à la contagion du mauvais esprit et obsédée par lui, de même que son corps, en laissant pénétrer en lui le germe de la mort, est devenu par là même accessible au mal physique. L'homme se trouve donc obsédé par ce double mal.

L'ancienne loi ne fut, pour ainsi dire, qu'un exorcisme continu, ayant pour but de détruire cette obsession. Mais la rédemption a brisé enfin ces liens funestes et réhabilité le genre humain; de sorte que l'union avec le démon

n'est plus pour nous une condition de notre existence ; rendus à nous-mêmes , ce n'est plus que par un acte libre de notre volonté que nous pouvons renouer les liens brisés par le Christ. Aussi , l'œuvre de la rédemption devait commencer par une nouvelle tentation , semblable en tout à la première ; et le démon , avant la rupture de l'ancien pacte , devait essayer d'en contracter un nouveau avec celui qui n'avait point été impliqué dans le premier. C'est pour cela que le tentateur , s'approchant du Christ , sur lequel il ne possédait aucun droit , chercha s'il ne trouverait point chez lui , en bas , en haut ou dans la région intermédiaire de son être , un endroit faible où il pût pénétrer , afin d'acquérir sur lui un nouveau droit. C'est pour cela que dans le désert il tenta sa sensualité après un jeûne de quarante jours , et lui dit en lui présentant une pierre : « Si vous êtes le Fils de Dieu , dites que ces pierres deviennent du pain. » Si , par impossible , le Christ l'avait écouté , il aurait fait de ces pierres quelque chose de vivant , mais il se serait trouvé impliqué dans le pacte avec le démon ; il aurait rompu le pain avec lui , comme Adam avait mangé le fruit défendu. En répondant au démon : « L'homme ne vit pas seulement de pain , mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu , » il écarta la tentation , et nous mérita à nous-mêmes la force nécessaire pour en triompher.

Le diable , voyant qu'il ne pouvait le vaincre par la sensualité , l'attaqua d'un autre côté , et , s'adressant à sa volonté , il le porta sur le sommet du Temple en lui disant : Si vous êtes le Fils de Dieu , jetez-vous en bas , car il est écrit : « Il a chargé ses anges de veiller sur vous ; et ils vous porteront dans leurs mains , de peur que votre pied ne heurte une

pierre. » Il espérait que le Christ, séduit par ces paroles, tenterait Dieu dans un orgueil présomptueux, et que, devenant ainsi indigne de l'accomplissement des promesses, il unirait sa volonté à la sienne. Mais le Christ, en répondant au démon : « Il est écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu, » repoussa cette seconde attaque, et trompa ainsi l'ennemi du genre humain. Cependant il ne se tint pas encore pour vaincu, et montrant au Christ, du haut d'une montagne, tous les royaumes de la terre, il lui dit : « Je vous donnerai toute cette puissance et toute cette gloire, car elles m'ont été données, et je les donne à qui je veux; si donc vous voulez m'adorer, tout cela est à vous. » Il s'adressait à l'esprit, n'ayant pu vaincre ni la partie sensible ni la volonté; il espérait qu'il se détournerait de Dieu par l'infidélité, et se rendrait esclave de la créature en se prosternant devant elle. Cette adoration devait compléter l'œuvre essayée dans les deux premières tentations, et consommer l'union du genre humain avec le mal. Mais le Christ vainquit une troisième fois le tentateur en lui disant : « Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et ne serviras que lui. » Le diable alors se retira, et les anges vinrent le servir.

Le Christ déposa ainsi au milieu du genre humain un nouveau genre de vie. Quiconque fait ce qu'il a fait et rattache à lui son être tout entier est uni en lui avec Dieu; et les mauvais esprits s'éloignent de lui à mesure que les bons s'en approchent davantage. Mais l'homme est encore libre aujourd'hui comme il l'était avant la rédemption. Il peut donc toujours, tant qu'il vit ici-bas, se tourner d'un autre côté, et rendre inutile ce que le Christ a fait pour tous. Il s'engage, en ce cas, de propos délibéré,

dans les voies de cette ascèse diabolique dont nous venons d'étudier les moyens et les formes. Lié au démon par des rapports plus ou moins intimes, il ne lui faut plus qu'une excitation un peu forte pour éveiller en son cœur le désir de s'unir à lui plus étroitement encore. C'est alors que survient cette lamentable catastrophe qui est la contrepartie des fiançailles avec Notre-Seigneur, lesquelles nous avons eu occasion de constater dans la vie d'un grand nombre de saints. Le démon, qui jusque-là avait agi d'une manière cachée dans ces hommes criminels, fait à leur égard ce qu'il fit autrefois avec le Christ dans le désert; il les éprouve, il les tente; et s'il trouve en eux un point d'appui pour ses opérations, il entre avec eux dans un rapport plus intime. L'ascèse dont nous avons suivi jusqu'ici les degrés ne conduit que trop sûrement à ce funeste résultat. Mais ce moyen n'est pas le seul par lequel l'homme puisse s'unir avec le diable. Il en est d'autres que beaucoup préfèrent, dans l'espérance d'arriver plus promptement à ce but. Nous allons jeter un coup d'œil sur ces moyens avant de parler du pacte formel par lequel l'homme s'engage envers les puissances de l'enfer.

Chaque passion est, d'après Origène, dans un rapport particulier et mystérieux avec un démon. Chacune a son contre-poids dans une autre qui lui est opposée, et toutes ensemble se font équilibre par leur action réciproque. Si l'homme, suivant les lumières de la raison et celles de la religion, les conserve à l'aide d'une discipline sévère dans cette température moyenne, il ne prête plus aussi facilement le flanc aux puissances invisibles, et n'est plus aussi exposé à leurs pernicieuses influences. L'homme moral se trouve à l'égard de celles-ci à peu près dans le même rap-

port que l'homme physique à l'égard de la nature qui l'environne. La nature limite l'homme de toutes parts ; elle est pour lui comme les deux rives entre lesquelles coule un fleuve impétueux. Cependant elle ne fait que glisser pour ainsi dire sur lui , et ne peut pénétrer dans son intérieur qu'autant qu'il lui en ouvre l'accès. Mais si quelque maladie vient à déranger l'équilibre de l'organisme , celui-ci entre dans un tout autre rapport avec elle , et l'on voit dès lors se révéler des sympathies et des antipathies , qui parcourent en quelque sorte tous les éléments , jusqu'à la lune et au soleil. Il en est ainsi de l'âme lorsqu'une passion , s'élevant au-dessus de la température ordinaire , se soustrait à la discipline supérieure qui la retenait dans de justes bornes , et pousse avec violence tout le reste dans sa direction. Rien ne trouble aussi promptement la paix du cœur que ces mouvements passionnés qui divisent toutes les puissances de l'âme , à peu près comme le mouvement physique , le frottement par exemple , divise les forces de la nature , et développe en elles une action magnétique et électrique. L'âme , bouleversée dans ses régions inférieures , et oscillant autour de son centre de gravité , devient facilement comme une sorte d'aimant spirituel qui se tourne vers les royaumes invisibles , attirée de ce côté par une affinité secrète et mystérieuse. Ces régions invisibles sont partagées entre les bons et les mauvais esprits ; et aucun pacte , aucune union ne peut avoir lieu entre les uns et les autres , parce qu'ils sont essentiellement opposés. Mais l'âme humaine se trouve dans un état intermédiaire. Chez elle , le bien et le mal ne sont point séparés par un abîme infranchissable , et elle peut passer de l'un à l'autre , et participer ainsi à la nature des bons et des

mauvais esprits, selon le choix qu'elle a fait. La culture des passions est donc une partie essentielle de la vie ascétique, de celle qui conduit à la lumière lorsqu'elles sont bien réglées, de celle qui conduit à l'abîme lorsqu'elles s'affranchissent du joug et s'abandonnent à leur impétuosité.

Une ancienne allégorie raconte que l'idée vint un jour au diable de prendre femme, afin de propager sa race. Il s'adressa donc à l'Impiété, et, après l'avoir épousée, il en eut sept filles. Lorsque celles-ci furent arrivées à l'âge nubile, il fut d'avis de les marier aux hommes, pour gagner l'amitié de ceux-ci. Il donna l'aînée, l'Orgueil, aux puissants sur la terre, aux nobles, à ceux qui se distinguent des autres par leurs fonctions, leur position ou la considération dont ils jouissent. Il maria la seconde, l'Avarice, aux riches, aux marchands et aux banquiers. Il donna la troisième, la Déloyauté, aux paysans, aux artisans, aux mercenaires et aux hommes du peuple, et l'Hypocrisie aux prêtres qui affectent une sainteté qu'ils n'ont pas. Il donna l'Envie aux artistes. La Vanité fut naturellement le partage des femmes. Il lui restait encore la septième, à savoir l'Impureté. Il chercha à qui il la donnerait bien; mais, réflexion faite, il se décida à la garder chez lui, pour que chacun pût venir la chercher, s'il désirait l'avoir. En prenant ce parti, il comptait avoir un grand nombre de demandes et de visites, et il ne fut pas trompé dans ses calculs, comme l'expérience l'a montré depuis.

Cette allégorie n'est, hélas! que trop vraie. Les autres passions et les vices qu'elles engendrent s'attachent particulièrement à certains états, tandis que la volupté est commune à tous. C'est par le plaisir des sens que le péché est

entré dans le monde ; c'est lui encore qui s'éveille le premier dans l'homme , et le pousse à s'unir plus intimement avec le démon , pour chercher auprès de lui les moyens de satisfaire ses mauvais désirs en ce genre. Lorsque la volupté , s'allumant au fond du cœur , pénètre jusqu'à la moelle des os et s'empare de toutes les puissances ; si elle rencontre quelque obstacle extérieur qui l'empêche de goûter la satisfaction passagère qu'elle recherche ; surtout si la jalousie lui communique encore ses fureurs , elle ne se possède plus ; elle n'est plus occupée que des moyens d'arriver , coûte que coûte , à son but. C'est alors qu'une voix perfide lui souffle que le moyen le plus court et le plus sûr de l'atteindre est d'avoir recours aux puissances invisibles ; et de cette simple pensée à la résolution de l'exécuter il n'y a qu'un pas.

Ceci est vrai pour les deux sexes , mais plus encore pour le sexe féminin. L'homme , en effet , est destiné à l'action ; il n'attend pas qu'on lui donne ce qu'il désire , mais il le prend ou va le chercher lui-même. Il a donc plus de facilité pour se satisfaire par les moyens ordinaires , plus de force et d'audace pour lutter contre les obstacles. Il cherche dans la volupté , comme dans toutes ses autres passions , avec énergie et violence , l'objet vers lequel il se sent attiré. La femme , au contraire , attend avec patience ce qu'elle désire. Elle a le sentiment de sa faiblesse ; elle ne recule pas devant les difficultés , bien au contraire ; mais au lieu de chercher à renverser par la force l'obstacle qui l'arrête , elle le tourne par la ruse , ou attend avec opiniâtreté qu'il disparaisse. Si avec tout cela elle ne peut arriver à son but , elle cède facilement à la tentation de demander aux puissances infernales la force qui lui manque. Plus mobile

d'ailleurs que l'homme, elle est aussi plus légère et plus profondément émue par ses passions ; et celles-ci, une fois déchainées, rentrent plus difficilement et plus tard dans leur lit. De plus, comme l'imagination domine chez elle, elle est plus accessible aux illusions, et plus disposée par conséquent à céder aux suggestions du démon. Aussi voyons-nous que le nombre des femmes qui sont tombées de cette manière dans l'abîme est bien plus grand que celui des hommes. Comme enfin la femme penche toujours vers les extrêmes, et passe facilement de l'amour à la haine, cette dernière passion la pousse souvent dans ces voies ténébreuses, la jalousie surtout, qui, voulant d'un côté se venger d'un rival ou d'un ennemi, et de l'autre arrêtée par le sentiment de son impuissance, a recours au démon, et cherche à s'inspirer de ses fureurs.

Si la croyance que le démon peut donner la puissance aux faibles, la beauté à ceux qui sont laids, la gloire à ceux qui sont méprisés, l'amour en retour à ceux qui aiment, la vengeance à ceux qui ont été blessés ou humiliés, la satisfaction de leurs désirs aux voluptueux, a livré au démon bien des âmes, il doit de nombreuses conquêtes aussi à cette opinion qu'il peut donner la richesse aux pauvres et consoler les affligés. Ici c'est moins le sexe que la profession qui établit une différence. En effet, les riches, qui nagent dans l'abondance, n'ont rien à désirer de ce côté ; et c'est bien plutôt l'orgueil et la volupté qui les jettent dans les bras du démon. Mais dans les classes inférieures le pauvreté peut produire le même résultat, en poussant au désespoir. Lorsque l'homme a été une grande partie de sa vie privé du nécessaire et obligé de lutter nuit et jour contre l'indigence ; lorsqu'aux soucis inséparables de la dé-

tresse viennent encore s'ajouter des peines intérieures de toute sorte, ou des maladies et des douleurs qui brisent le corps, faut-il s'étonner que, succombant sous le faix, et ne voyant nulle part de consolation pour lui, il tombe dans le désespoir, et cherche du secours auprès de celui qu'il croit possesseur de grands trésors ou médecin de tous les maux? Aussi les procès de sorcellerie sont-ils pleins de cas où ce motif a été le commencement du mal.

En vain l'expérience dit-elle qu'il n'y a point d'état plus misérable ni plus affreux que celui où tombent ceux qui livrent ainsi leur âme au démon; l'expérience ne corrige et n'arrête personne. De grands trésors ont été prodigués de cette manière, et pourtant on ne peut citer un seul homme qu'ils aient enrichi. C'est pour cela que de très-bonne heure déjà on a cru que l'argent donné par le diable n'est pas réel, et qu'il n'a de valeur que dans les régions où il a été fabriqué, mais qu'il n'en a plus dans le monde de la réalité et qu'il se change en boue. Il y a beaucoup de récits de ce genre dans les procès de sorcellerie. Remy parle d'un berger nommé Sennel, qui, après avoir reçu du diable un sac d'argent, l'emporte chez lui, et n'y trouve que des têts et des charbons. Chez Catherine de Metz, c'est de la fiente de porc; chez d'autres, ce sont des feuilles d'arbre ou de la paille. Jeanne de Bann trouve un florin d'or enveloppé dans du papier, comme le diable le lui avait dit; mais lorsqu'elle veut le montrer à son mari, ce n'est plus qu'un denier rouillé. Parmi les neuf cents cas qui ont passé sous les yeux de Remy, il n'en a connu qu'un seul, celui de C. Ruffa de Bell, près de la Moselle, où le diable ait donné de la monnaie véritable; encore n'était-ce que trois deniers. « Tout cela m'a été donné, et je le donne

à qui je veux, » a dit ce fanfaron. Mais au fond il n'a que ce que lui donne le mal et le péché, et ce qu'il a ainsi, il ne le donne pas; c'est l'homme qui se le donne à soi-même en péchant. Ce prince du royaume des ténèbres a inventé un papier qui n'a de valeur qu'autant qu'il a de crédit lui-même. C'est avec ce papier qu'il tient la banque; et c'est avec ce papier que l'on joue, parce que, au dedans de ce cercle, il est un objet de cupidité, comme la monnaie sonnante ici-bas.

Outre ces passions dont nous venons de parler, toutes les autres peuvent encore, lorsque l'homme en abuse, servir de lien entre lui et le démon, ou le disposer à cette horrible union. « Le diable, dit Jean de Rupescissa, sait à qui il doit présenter le plaisir qui flatte le palais, à qui il faut donner le poison de l'envie, à qui il faut offrir l'attrait de la cupidité ou de la volupté. Il sait qui il faut séduire par la joie, ou troubler par la tristesse, ou égarer par l'erreur; et pour nuire il cherche avec soin l'endroit faible de chacun. Mais ceux auxquels il s'adresse de préférence, ce sont les hommes enflés par leur savoir, bien sûr qu'ils pourront avec peine échapper à ses pièges. » Ceci est vrai non-seulement quant aux rapports généraux de la nature humaine à l'égard du mauvais principe, mais encore pour ces relations intimes dont nous parlons. Le savoir orgueilleux, même lorsqu'il est acquis légitimement, est déjà un savoir diabolique, et par conséquent une pure ignorance, puisqu'il ne sait pas qu'en croyant se posséder soi-même il est dans la vérité possédé par le démon; mais lorsqu'il est dirigé vers les régions inférieures, il conduit à cette science proprement satanique qui, considérant le démon comme la source de tout savoir,

cherche à s'unir plus intimement avec lui, afin de pouvoir mettre la main sur ce trésor caché dont il est le possesseur. D'autres fois, c'est l'ambition et la soif du pouvoir qui pousse l'homme à choisir pour son maître le prince de ce monde, comme dépositaire de la puissance et dispensateur de la gloire, afin de pouvoir acquérir par lui ce qu'il peut en avoir autrement, comme cela est arrivé à Faust. Celui qui cherche de cette manière à s'unir avec le principe du mal fait jusqu'à un certain point partie de cette cité dont il est le chef; il est déjà, en vertu d'un pacte secret, membre de son corps mystique. Un intérêt commun lie le serviteur au maître : l'un veut le mal, l'autre l'exécute; de sorte que la faiblesse de l'un s'appuie sur la force de l'autre. Ce même intérêt le retient dans la société du diable, et le conduit de degré en degré jusqu'au fond de l'abîme. Il n'était au commencement attaché à ce royaume que comme allié; mais à la fin il y acquiert l'indignat et le droit de cité par un pacte formel avec le démon.

CHAPITRE XV

Du pacte formel avec le démon et de ses différentes formes. Le pacte avec le démon est la contre-partie des promesses du baptême. Des différentes formes de ce pacte. Une tierce personne sert quelquefois d'intermédiaire. Histoire d'un gentilhomme de Liège. Des associations déjà existantes reçoivent des disciples. Des pactes faits avec le démon dans la possession ou la clairvoyance.

Quiconque veut faire partie d'un état politique doit se soumettre aux lois qui le gouvernent. Il prend sur lui des devoirs en échange des droits qu'il reçoit, et s'engage à certaines redevances envers le chef de l'État, afin d'obte-

nir sa protection et son appui. Il en est ainsi pour celui qui entre dans cette communion des méchants, laquelle est la contre-partie de la communion des saints, et partage avec cette dernière l'empire de ce monde depuis que la connaissance du bien et du mal a divisé celui-ci en lumière et en ténèbres. C'est dans le baptême que l'homme s'engage par un pacte formel envers le chef de la cité de Dieu, et acquiert en celle-ci l'indigénat : il doit donc y avoir dans la cité du diable un pacte semblable, qui mette l'homme à l'égard du chef de cette cité dans un rapport du même genre. C'est ce pacte que Satan osa proposer au Christ lorsqu'il lui dit : « Tout cela vous appartiendra, si vous voulez vous prosterner devant moi et m'adorer. » C'est la forme du contrat que les jurisconsultes nomment tacite. *Do ut des ; facio ut facias. Do ut facias ; facio ut des.* Je te donne les richesses, les plaisirs, la gloire, la puissance, la science, si tu veux renoncer à Dieu et m'appartenir. C'est un contrat illusoire des deux côtés; et quoique par ses résultats il rende l'homme esclave du démon, il est cependant nul en soi, et peut être rompu par l'Église. L'un, en effet, promet ce qui ne lui appartient pas; l'autre promet en retour ce qu'il n'est pas en état de donner dans le vrai sens du mot. Ce pacte est conclu à la condition que l'un se donne, et que l'autre se laisse. Satan ne promet pas à tous indistinctement tout ce qu'il peut donner ; mais il promet à chacun d'autant plus que chacun lui donnera davantage. Ce pacte se fait aussi avec de certaines formalités que nous allons étudier ici.

Et d'abord, il n'est pas nécessaire que les deux parties soient présentes : l'affaire peut-être traitée par écrit. Ainsi les magiciens de Nantes qui furent jugés à Paris vers

la fin du ^{xvi}e siècle avaient écrit un livre de magie pour le porter aux sibylles de la grotte de Nurcie, qu'ils regardaient comme étant à la tête de tous les arts magiques. Leur requête était conçue en ces termes. Ils priaient les nobles dames de consacrer ces livres magiques, afin que les mauvais esprits fussent toujours à leur disposition par suite des conjurations renfermées dans ces livres. Ils devaient, sur leur appel, leur apparaître sans aucun danger pour eux, sous la forme d'un bel homme, sans qu'ils eussent besoin de tracer autour d'eux un cercle magique, soit à la maison, soit au dehors. Les sibylles devaient en second lieu appliquer leurs sceaux sur ces livres (ceux-ci étaient au nombre de trois) afin qu'ils pussent commander avec plus d'empire aux esprits. Elles devaient en troisième lieu les garantir des recherches et des châtimens des tribunaux. Quatrièmement, elles devaient leur obtenir la faveur des princes, et les rendre heureux au jeu toutes les fois qu'ils le demanderaient. Cinquièmement, elles devaient empêcher leurs ennemis de leur nuire. Eux promettaient de leur côté de reconnaître et d'honorer éternellement ces sibylles comme leurs maîtresses, de leur offrir chaque année, au jour anniversaire de la dédicace de ces livres, et cela pendant toute leur vie, une âme, soit en tuant et en immolant quelqu'un, soit en l'initiant aux mêmes mystères, mais à la condition toutefois que les sibylles tiendraient leurs promesses. Il paraît, ou qu'elles n'acceptèrent point ces conditions, ou qu'elles ne remplirent point leurs engagements, du moins pour ce qui concerne le dernier article, puisque ceux qui leur avaient fait ces propositions furent brûlés avec leurs livres. (Crespetus, *de Odio Satanæ*, disc. 15.)

Quelquefois un tiers intervient comme médiateur entre l'homme et les démons. Césaire d'Heisterbach en rapporte un exemple. Un gentilhomme de Liège très-riche, s'étant ruiné, tomba dans une extrême pauvreté. Ne pouvant se résigner à rester dans son pays, il passa à l'étranger, et là fit connaissance d'un magicien qui lui promit le bonheur s'il voulait le suivre. Le gentilhomme le suivit dans un hallier entouré de marais, et l'entendit parler avec quelqu'un, mais sans rien voir. Le jeune homme, étonné, lui demanda avec qui il parlait. L'autre lui dit de se taire; mais le jeune homme ayant renouvelé jusqu'à trois fois sa demande, il finit par lui dire qu'il parlait avec le diable, et le présenta à lui. L'inconnu exige du jeune homme fidélité et soumission, et lui dit que pour obtenir ses faveurs il doit auparavant renoncer au Seigneur, et qu'alors il deviendra plus riche et plus puissant qu'auparavant. Le malheureux consent à ce qu'on lui demande. On veut qu'il renonce également à la sainte Vierge, mais il refuse. Le magicien lui dit qu'ayant déjà renié son Créateur, il ne doit pas craindre de renier la créature. Le jeune homme, malgré toutes les exhortations, persiste dans son refus, et déclare qu'il aimerait mieux mendier aux portes toute sa vie que de faire ce qu'on exige de lui. L'affaire en reste là, et ils se séparèrent sans avoir rien conclu. Le jeune homme se réconcilia plus tard avec Dieu, et fit un mariage avantageux qui le rendit plus riche qu'il n'était auparavant. (Liv. II, ch. 12.)

Histoire
d'un gentil-
homme
de Liège.

Le plus ordinairement l'initiation à ces infâmes mystères a lieu au moyen de sociétés secrètes et avec certaines formalités, sans que le diable ait besoin d'intervenir personnellement. Nous trouvons à ce sujet des renseignements

curieux dans le *Malleus maleficorum*; Lugd. 1614, t. 1^{er}, p. 363, d'après les actes de Berne. On avait mis en prison dans cette ville, chacun séparément, un jeune homme avec sa femme, tous les deux accusés de magie. Le mari dit un jour que, s'il obtenait le pardon de ses péchés, il révélerait tout ce qu'il connaissait de la magie, parce qu'il savait bien qu'il devait mourir. On lui répondit que ses péchés lui seraient pardonnés s'il se repentait sincèrement. Il accepta dès lors la mort avec joie, et abandonna les voies criminelles où il avait marché auparavant. « Voici, dit-il entre autres choses, comment j'ai été séduit. Les maîtres qui s'étaient chargés de moi me conduisirent à l'église un dimanche avant qu'on fit l'eau bénite; et là ils me firent renoncer à Dieu, à la foi, au baptême et à l'Église, et rendre hommage au *petit-maitre*; c'est le nom qu'ils donnent au diable. Puis ils me donnèrent à goûter d'un liquide renfermé dans une outre; et à peine en eus-je pris que je sentis dans mon intérieur les images magiques se présenter à moi, et se rattacher aux pratiques du pacte que je venais de contracter. Ma femme a été séduite de la même manière; mais elle est tellement opiniâtre, que je suis bien sûr qu'elle montera plutôt sur le bûcher que de rien découvrir. Nous sommes, hélas! coupables tous les deux. » Il mourut avec un grand repentir; mais sa femme, quoique convaincue par des témoignages évidents, ne voulut faire aucun aveu; elle maudit en termes affreux le bourreau qui avait préparé le bûcher, et mourut ainsi dans l'impénitence.

Ce que dit ce jeune homme est remarquable. A peine avait-il bu que les images magiques se gravèrent dans son âme. La même chose arriva lorsque nos premiers parents

mangèrent du fruit défendu. Des images, des formes, des impressions qu'ils ne connaissaient point auparavant s'éveillèrent en eux : leurs yeux furent ouverts ; ils étaient devenus clairvoyants. Mais cette clairvoyance était tournée du mauvais côté ; car c'étaient des formes magiques qui avaient trouvé accès en eux, des formes qui ne reposaient que sur le mensonge et l'illusion. C'était par un acte vital, en mangeant d'un fruit, qu'ils avaient produit dans leur être ce changement profond ; car le mal, comme le bien, doit, pour prendre racine, s'implanter dans la vie, et passer en quelque sorte dans la chair et dans le sang. Leur œil intérieur fut ouvert. Ce phénomène nous fait entrevoir ce qui arrive lorsque l'homme s'unit d'une manière plus intime avec le principe du mal. Quand les choses en sont arrivées à ce point, Satan lui-même intervient en personne dans le pacte par lequel l'homme s'engage envers lui. La clairvoyance, en effet, rend possible ce rapport immédiat entre l'un et l'autre. Cependant il n'est point nécessaire pour amener la clairvoyance diabolique d'avoir toujours recours à la magie : comme tout état de ce genre a une racine naturelle, il peut se développer naturellement de celle-ci. Et de même que dans l'ordre du bien une direction sage et intelligente peut conduire loin en très-peu de temps le clairvoyant dans les voies de la lumière, ainsi l'ascèse diabolique peut produire les mêmes effets dans un genre opposé.

Nous avons vu dans la mystique divine que parmi les saints il en est quelques-uns qui, devenus clairvoyants de très-bonne heure, ont vu Notre-Seigneur d'une manière visible, et ont reçu de lui un anneau comme symbole de l'union qu'il contractait avec eux. Il est également dans

la cité du diable des hommes tristement privilégiés, qui peuvent voir d'une manière sensible le démon dès leur première jeunesse, et à qui il propose d'entrer avec lui dans des rapports plus étroits. Brognoli, de l'ordre des Frères mineurs de la stricte observance, cet homme si savant, si expérimenté dans cette matière, nous rapporte un fait bien instructif en ce genre. (T. I^{er}, p. 285.) Une jeune fille des environs de Bergame lui fut envoyée, le 23 février 1666, par l'inquisiteur, pour qu'il l'examinât. Voici ce qu'elle lui affirma sous la foi du serment, en présence de son confesseur : « Je viens, dit-elle, pour le repos de ma conscience et pour la confusion du démon, vous faire ma déclaration sincère. A l'âge de neuf ans, lorsque mon jugement n'était pas encore mûr, pendant que je gardais mes troupeaux dans la prairie, le diable m'apparut sous la forme d'un jeune homme de mon pays que j'aimais ; de sorte que je crus vraiment que c'était lui, et non le démon. Il me donna de l'argent, et m'entraîna à pécher avec lui, et à lui promettre de le faire encore dans la suite. Je reconnus plus tard que c'était le démon, parce qu'il m'apparaissait souvent nu le jour et la nuit, sous la forme de ce jeune homme, en me rappelant la promesse criminelle que je lui avais faite, quoique je fusse certaine que ce jeune homme n'était pas alors au village. Souvent aussi il m'apparaissait sous la forme de tel ou tel prêtre, m'excitant toujours au péché de la chair ; mais avec le secours de Dieu je le repoussai chaque fois. Il revint alors sous la forme d'un curé, et me donna un couteau, en me disant que, si à l'avenir le jeune homme venait m'exciter au péché, je devais plutôt me percer le cœur de ce couteau que de consentir à ce qu'il me demandait. Après cela il

se présenta souvent à moi, toujours sous la forme du jeune homme, se moquant de moi, m'injuriant, me battant, m'arrachant les cheveux, et quelquefois même me faisant des blessures. Une nuit, comme j'étais en prière, il vint, toujours sous la même forme, alluma dans la chambre un grand feu, en me menaçant de m'y jeter si je ne consentais à ses désirs. Je saisis mon crucifix, et je lui résistai avec le secours de Dieu. Mais je crus sentir quelque chose qui s'avançait vers moi, et tombait à terre : je le foulai aux pieds, en lui ordonnant au nom de Jésus-Christ de s'éloigner. Je vis alors sous mes pieds comme une outre d'eau, et j'entendis une voix qui criait sous moi : « Laisse-moi partir, maudite, je ne reviendrai jamais. » Ma mère et mes frères entendirent la voix. Il me coupa alors mes souliers, et brisa ce que je prenais pour une outre. Il s'en répandit sur tout le plancher de ma chambre des ordures d'une odeur infecte, et en si grande quantité, qu'il y en avait haut comme quatre doigts, comme le virent de leurs yeux tous les voisins.

« Le même esprit m'a souvent apparu aussi sous la forme de la sainte Trinité, de notre Seigneur sur la croix, de mon ange gardien, de la sainte Vierge, et sous beaucoup d'autres encore. Souvent, prenant celle du jeune homme, il a voulu me persuader d'accomplir certaines choses. Je devais, 1^o renier la foi catholique, 2^o ne plus croire à la virginité de Notre-Dame ni au pouvoir des prêtres de remettre les péchés. Il me promettait, si je voulais de mon côté tenir à mes engagements, et ne jamais rien révéler, du moins à mon confesseur; il me promettait de me procurer de grandes richesses, de m'apprendre à faire mourir les hommes, à me venger de mes ennemis et à commettre toute sorte de

crimes, comme ont coutume de faire ceux qui appartiennent au démon. Mais, grâce à Dieu, je n'ai consenti à rien de ce qu'il me demandait, et n'ai rien fait de ce qu'il me poussait à faire. »— Le serment que cette jeune fille avait fait de découvrir la vérité tout entière, la présence du curé qui avait été témoin des faits, et qui, étant son confesseur, connaissait parfaitement son intérieur, la simplicité naïve du récit tout entier, ne permettent pas de supposer qu'elle ait eu l'intention de tromper. D'un autre côté, parmi les phénomènes qu'elle raconte, il en est plusieurs qui sont trop sensibles, trop palpables pour qu'ils puissent n'être qu'un jeu de l'imagination. Il ne reste donc qu'une manière de les expliquer : ces faits étaient évidemment une suite de visions, qui avaient pour but de pousser cette jeune fille à s'engager au démon par un pacte formel.

CHAPITRE XVI

Les pactes avec le démon étaient connus dès les temps les plus anciens. Le sénateur Protère et sa fille. Théophile d'Adana. Exemples dans les temps modernes : Michel Schramm. Histoire d'un gentilhomme allemand. Histoire de Pollier.

L'idée d'un pacte avec le démon se présente trop naturellement pour qu'elle n'ait pas existé de très-bonne heure dans la conscience des peuples chrétiens. Un des faits les plus anciens sous ce rapport est celui qui nous est raconté dans la Vie de saint Basile, archevêque de Césarée, comme ayant eu lieu au *iv^e* siècle, sous le règne de l'empereur Julien. Le sénateur Protère avait une fille qu'il destinait à la vie religieuse. Un des domestiques de la maison, s'é-

tant épris d'un violent amour pour elle, alla trouver un magicien, afin que celui-ci pût lui procurer le moyen de satisfaire sa passion. Le magicien lui donne pour le diable une lettre de recommandation, qu'il doit lever en l'air sur le tombeau d'un païen ; après quoi les esprits lui apparaîtront et le conduiront à leur maître. Il fait ce qu'on lui dit, et est conduit en effet dans un lieu où il trouve Satan assis sur un trône, entouré de ses esprits. L'adepte est d'abord accueilli rudement par le démon ; mais enfin il est reçu en grâce, après avoir renoncé par écrit à son baptême et s'être engagé par un vœu au service de son nouveau maître, avec l'intention de partager éternellement avec lui le sort qui lui est réservé. Les démons de l'air sont envoyés pour enflammer d'amour le cœur de la jeune fille à l'égard de ce malheureux, et ils y réussissent. Malade d'amour, elle se jette à terre, criant à son père : « Ayez pitié de moi ; prenez compassion de votre sang, et donnez-moi le jeune homme que j'ai choisi : sinon vous me verrez bientôt mourir tristement ; et au dernier jugement vous aurez un compte sévère à rendre à mon sujet. » Le père, désolé, essaie tous les moyens de ramener sa fille à d'autres sentiments. Mais voyant que tout est inutile, et cédant d'ailleurs au conseil de ses amis, il marie cette insensée au jeune homme qu'elle aimait. Bientôt ses amis remarquent que son mari ne va point à l'église et n'approche point des sacrements. Elles lui font part de leurs observations. Saisie d'horreur, elle interroge son mari, qui d'abord nie la chose. Elle lui demande alors de venir avec elle à l'église et d'assister aux saints mystères ; il fut donc obligé de lui découvrir la vérité.

Elle court trouver saint Basile, et lui demande d'avoir

pitié d'elle. Celui-ci fait venir ce malheureux, qui lui raconte en versant des larmes ce qui s'est passé, et lui dit qu'il veut se convertir. Le saint, après l'avoir marqué du signe de la croix, le renferme dans la sacristie de l'église, et se met en prières pour lui pendant trois jours. Cependant les mauvais esprits assiègent le pénitent de leurs cris, de leurs reproches ; ils l'épouvantent et lui jettent des pierres. Au bout des trois jours, le saint apporte à manger au prisonnier, le fortifie par de bonnes paroles, le renferme de nouveau, revient le visiter au bout de trois autres jours, et apprend de lui qu'il ne voit plus les démons, mais qu'il entend seulement de loin leurs cris et leurs menaces. Il le renferme une troisième fois, et continue la même chose pendant quarante jours, après lesquels il le présente au clergé et au peuple, en les exhortant à prier toute la nuit avec lui, pour que le démon ne triomphe pas de l'âme de ce pécheur. Le peuple fit ce que disait le saint. Le démon vint pour arracher à celui-ci sa proie ; mais le saint lutta courageusement contre lui, pendant que tout le peuple, levant les mains vers le ciel, invoquait sans relâche le secours de Dieu. Enfin le pacte que ce malheureux avait souscrit tomba du ciel, en présence de tous, entre les mains du saint, qui le déchira et le jeta dans la boue ; après quoi il rendit à la femme son mari, délivré de l'esclavage du diable. Grégoire de Nazianze, dans sa Vie de saint Basile, ne parle point de ce fait : il se trouve seulement dans celle qui fut composée par saint Amphiloque, évêque d'Icone, son contemporain ; mais celle-ci a été falsifiée en plusieurs endroits, comme Glycas le reconnaissait déjà de son temps. Sans nous occuper ici de l'authenticité de cette histoire, nous voulons simplement constater que

déjà à cette époque les idées qu'on avait à ce sujet étaient, quant au fond, absolument les mêmes que celles qui ont eu cours plus tard.

Dans le cas que nous venons de citer, c'est la volupté qui a servi de lien entre l'homme et le démon; dans celui que nous allons raconter, c'est l'orgueil. Le coupable ici est Théophile, économiste de l'église d'Adana en Cilicie, qui est devenu par là célèbre dans tout le moyen âge. Il vivait probablement du temps de l'empereur Justinien, avant la grande invasion de Chosroès, roi des Perses, dans l'empire romain, vers l'an 537, comme le rapportent dans leurs chroniques le moine Albéric et Sigebert. Son histoire a été écrite par Eutychien, qui était né dans sa maison, comme il le déclare lui-même, et qui l'avait ensuite servi comme clerc dans son église. Il avait été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, ou les avait appris de la bouche même de Théophile. Le diacre Paul traduisit cette histoire en latin, et la dédia à Charles, roi des Francs, probablement Charles le Chauve. C'est ainsi qu'elle s'est répandue en Occident, tandis que Métaphraste la faisait connaître en Orient, où elle fit plus de bruit encore. Rosvitha de Gandersheim, au x^e siècle, la mit en vers latins, de même que Marbod, évêque de Rennes, dans le xi^e. Elle a été également le sujet d'un poème allemand, et il est peu d'histoires qui aient eu autant de vogue au moyen âge. Pierre d'Amiens, saint Bernard, saint Bonaventure, Albert le Grand et les missels des couvents en font souvent mention.

Théophile était économiste de l'église d'Adana. C'était un homme probe, excellent, en qui son évêque avait pleine confiance. Il était le père des pauvres et des orphelins; aussi tous l'aimaient et le chérissaient. Le siège épiscopal

Théophile
d'Adana.

étant venu à vaquer, le clergé et le peuple le désignèrent unanimement pour remplacer l'évêque défunt ; mais il refusa cet honneur. Porté devant le métropolitain, il se jeta à ses pieds, embrassa ses genoux, se déclarant indigne de cette charge. L'assemblée, touchée de ses prières, lui accorda trois jours de réflexion ; et comme au bout de ce temps il persistait dans son refus, le métropolitain en nomma un autre à sa place. Quelques hommes jaloux de l'économe persuadèrent au nouvel évêque de donner sa place à un autre, et Théophile se retira chez lui. Il supporta d'abord avec résignation cet affront ; mais bientôt le démon sut exciter des pensées coupables dans son cœur. La vengeance et l'ambition s'emparèrent de lui : il commença à mettre la gloire temporelle au-dessus des biens célestes, et pour arriver à la première il ne craignit pas d'avoir recours à la magie.

Il y avait dans la ville un juif exercé dans tous les arts diaboliques, et qui avait entraîné beaucoup d'âmes dans l'abîme. Théophile alla le trouver la nuit, se plaignit du tort que l'évêque lui avait fait, et réclama son assistance. Le juif lui répondit : « Reviens demain à la même heure ; je te présenterai à mon maître, et il te donnera ce que tu désires. » Il s'en alla content, et revint le lendemain à minuit. Le juif le conduisit au cirque, après l'avoir averti de ne pas se laisser effrayer par les choses qu'il verrait ou entendrait, et surtout de ne pas faire le signe de la croix. A peine l'eut-il promis qu'il vit une multitude d'hommes vêtus de manteaux blancs et portant des flambeaux, et le démon assis au milieu d'eux. Le juif lui présenta l'économe et lui exposa l'objet de sa demande. « Comment puis-je, répondit le démon, secourir un homme qui sert

Dieu? S'il veut me servir et faire partie de mon armée, il s'en trouvera bien; il aura plus de pouvoir qu'auparavant, et commandera à tous, même à l'évêque. » L'économe promet tout et baisa les pieds de son nouveau maître. Puis le diable dit au juif : « Qu'il renie le Fils de Marie et tout ce que je hais, et qu'il mette cela par écrit, s'il veut obtenir ce qu'il désire. » L'économe renonça donc au Christ et à sa mère; puis il fit un écrit qu'il scella de son sceau.

Le lendemain, l'évêque, par une inspiration sans doute de la Providence, se décida à rappeler avec honneur l'ancien économe, et lui rendit sa charge devant le clergé et le peuple, s'accusant de l'avoir renvoyé et d'avoir mis à sa place un autre moins habile que lui. Bientôt Théophile prit des airs de hauteur et de fierté à l'égard de tout le monde, et pendant quelque temps on trembla devant lui. Le juif venait souvent le voir en secret, et lui disait : « Vois-tu comme mon maître est venu promptement à ton secours. — Je le vois bien, répondait l'économe, et je te remercie de ta médiation. » Cependant Dieu, se souvenant de la vie édifiante qu'il avait menée autrefois, toucha le cœur de cet orgueilleux; de sorte que, rentrant en lui-même, il se mit à considérer ce qu'il avait fait, et à penser qu'il se préparait un malheur éternel, et qu'il avait changé la lumière contre les ténèbres. Ses angoisses augmentaient encore quand il se demandait ce qu'il répondrait au jugement dernier : à cette heure où les secrets des cœurs seront dévoilés, qui aurait pitié de lui et le protégerait alors? Après avoir été tourmenté pendant longtemps par ces pensées, il se sentit inspiré d'invoquer le secours de Marie, refuge de tous les pécheurs. S'adressant à

son âme plongée dans l'état du péché, il lui dit : « Lève-toi des ténèbres qui t'enveloppent, et va te prosterner devant Marie, car elle est puissante et peut guérir tous les maux. »

Il se rendit aussitôt à l'église Notre-Dame, et la pria jour et nuit pendant quarante jours de l'arracher à la gueule du dragon. Il jeûna aussi pendant tout ce temps, après quoi la sainte Vierge lui apparut à minuit, et lui dit : « Comment oses-tu, malheureux ! invoquer mon secours après avoir renié mon Fils, ton Sauveur ? Comment puis-je intercéder pour toi auprès de Celui à qui tu as renoncé ? Comment puis-je ouvrir la bouche en ta faveur devant le tribunal terrible du souverain juge dont tu t'es éloigné ? — Je sais, répondit-il, je sais que j'ai beaucoup péché contre vous et Celui qui est né de vous, et que je ne mérite aucun pardon ; mais si le repentir n'était rien, comment les habitants de Ninive, et David et saint Pierre auraient-ils été sauvés ? Comment notre Seigneur aurait-il accueilli Zachée le publicain ? Comment saint Paul, d'un vase de colère qu'il était, serait-il devenu un vase d'élection ? Eh bien, dit la sainte Vierge, confesse donc Celui que tu as renié, et je le prierai de t'accueillir favorablement. » Il confessa notre Seigneur, et la sainte Vierge lui dit qu'à cause du baptême qu'il avait reçu et de la compassion qu'elle portait à tous les chrétiens elle prierait pour lui son divin Fils. Pendant trois jours il resta étendu par terre, pleurant, priant et jeûnant. La Sainte des saintes lui apparut alors d'un visage gai, et lui dit : « Homme de Dieu, le Seigneur a vu tes larmes, et accepte ta pénitence. Il t'a pardonné à cause de moi, si tu veux persévérer jusqu'à la mort. » Il promit tout avec un visage reconnaissant, et

pria la sainte Vierge de l'aider à reprendre au démon l'écrit qu'il lui avait donné. Au bout de trois à quatre jours cet écrit lui fut rendu dans une vision. Lorsqu'il s'éveilla, il le trouva sur sa poitrine, et trembla d'étonnement et de joie. Le peuple étant assemblé dans l'église, Théophile, après l'évangile, alla se jeter aux pieds de l'évêque, lui confessa tous ses péchés, et lui raconta sa délivrance. L'évêque rendit grâces avec tout le peuple à Dieu et à la sainte Vierge pour ce miracle de miséricorde; le contrat fut brûlé, et la foule se mit à chanter *Kyrie, eleison*. Mais Théophile s'en alla à l'église Notre-Dame, prit un peu de nourriture, tomba malade, et mourut; l'Église l'a mis au nombre des saints. (A. S., 4 febr.)

A ce fait nous en ajouterons un autre plus récent. Michel Schramm, jeune homme de dix-sept ans, fut envoyé par ses parents à Wurzburg pour y faire ses études. Il y fit de mauvaises connaissances, comme il n'arrive, hélas! que trop souvent; et ces faux amis le mirent en relation avec d'autres plus mauvais encore. L'un d'eux, étudiant en droit, le conduisit chez un homme qui s'occupait de magie. On but largement. Le magicien vanta son art; et il n'en fallut pas davantage pour exciter la curiosité de ces deux jeunes fous. Il y fut beaucoup question surtout d'une certaine racine, qui, mise sur la langue, faisait tout obtenir par la parole, ou qui, introduite dans un doigt, ouvrait les portes et les caisses, attirait les trésors à la lumière du jour, brisait les chaînes et faisait beaucoup d'autres merveilles. Le magicien fit entendre à ces jeunes gens qu'il était facile de se la procurer; qu'il fallait pour cela seulement avoir le courage de soutenir la vue du démon, qui du reste n'était pas trop désagréable, et de lui signer un

Michel
Schramm.

petit écrit. La chose leur plaît : ils croient prudent néanmoins de mettre pour condition que leur pacte avec le diable n'aura son effet qu'après qu'ils auront fait usage de cette racine, et que, dans le cas où ils se croiraient trompés, ils auront le droit de le reprendre. La condition est acceptée; ils présentent leurs doigts, et il en coule une goutte de sang, avec laquelle ils signent leur pacte avec le diable.

Le magicien leur donne à chacun un bâton, et les conduit hors de la ville, à un carrefour; là il trace un cercle autour d'eux, y écrit certains signes, et évoque le démon, qui paraît aussitôt au milieu du cercle, sous la forme d'un jeune homme. Les deux novices, saisis d'épouvante, pâlissent, se regardent et font mine de fuir. Mais le magicien, prévoyant le danger, les avait liés de telle sorte qu'ils ne purent échapper. Ils reprirent un peu de courage, et purent présenter au démon, au bout de leur bâton, le pacte qu'ils avaient signé. Cela fait, le diable parla quelque temps avec le magicien dans une langue inconnue; puis il fixa la fameuse racine à l'endroit de leurs doigts d'où avait coulé le sang sans qu'ils éprouvassent aucune douleur. Ils retournent à la ville, essaient leur art, et réussissent comme on le leur avait promis. Leurs doigts ouvraient les serrures, attiraient les pièces d'or enfouies dans la terre à deux palmes de profondeur, comme l'aimant attire le fer; une coupe remplie d'eau se renversait, touchée par eux, et s'élevait en l'air sans laisser tomber le liquide qu'elle renfermait; une chaîne de fer roulée autour de leur corps tomba en morceaux. Les hommes légers étaient charmés à la vue de ces effets merveilleux, et auraient volontiers donné dix âmes pour posséder la racine merveilleuse.

Michel retourna dans son pays, fit merveille avec son art; et comme il consistait surtout à ouvrir les serrures, il courut bientôt risque d'être pendu, car on le soupçonna d'être l'auteur d'un vol considérable qui avait été commis. Ses camarades, voulant aussi découvrir des trésors, l'attirèrent dans une forêt, et le menacèrent de le tuer à l'instant s'il refusait de leur livrer la racine. Il leur en donna une autre, qu'ils prirent pour la véritable, parce qu'en la prenant il avait fait quelque chose de singulier avec son doigt; et c'est ainsi qu'il échappa de leurs mains. Cet événement lui ouvrit les yeux sur le danger auquel il s'exposait en livrant son âme pour une chose de rien, et il pensa sérieusement dès lors à sortir de cet état. Il alla trouver un prêtre, qui le fortifia dans sa résolution. Et c'est ainsi qu'il vint à Molsheim, chez les Jésuites, pour essayer s'il ne pourrait pas, par les mérites de saint Ignace, recouvrer son pacte avec le démon. Il resta chez eux douze jours, portant le cilice, jeûnant et se préparant à son abjuration. Au jour désigné, on le conduisit dans la chapelle du saint, où étaient réunis un grand nombre de témoins, entre autres le suffragant de Strasbourg. Le recteur dit la messe, et Michel lut la formule de l'abjuration. Lorsqu'il fut arrivé à cette parole : Je renonce, il sentit quelque chose qui lui liait la gorge comme pour l'étrangler; de sorte que celui qui l'assistait fut obligé de lui faire le signe de la croix, en invoquant saint Ignace. Il put alors achever de lire la formule, que le recteur plaça sur l'autel. Mais ni le diable ni l'écrit désiré ne reparaissaient. On continua donc pendant quelques jours, avec plus de zèle encore, les pénitences et les prières. Le 13 janvier 1643, le recteur étant arrivé au canon de la messe, tous ceux qui étaient présents enten-

dirent le bruit d'un tapis qu'on étendait sans que personne vît rien descendre. Mais Michel aperçut le démon se cacher à droite de l'autel, lui montrer son écrit, et disparaître après l'avoir jeté. On le trouva après la messe sous la nappe d'autel de dessus, et l'on rendit grâces à Dieu et au saint. (*Gloria posthuma S. Ignatii*, p. 7.)

Cette histoire a un grand défaut, c'est qu'elle ne nous dit rien d'authentique sur la vie antérieure de l'inconnu qui en est le sujet, et que la plus grande partie des faits semblent reposer sur son témoignage. Elle ne nous dit rien non plus sur son caractère ni sur le degré de foi qu'il méritait. Il ne paraît pas non plus qu'on ait fait aucune expérience relativement à la propriété singulière de ses doigts. Celle-ci, après tout ce que nous avons établi plus haut, à propos d'autres faits de ce genre, n'a plus rien d'étrange pour nous, et doit être plutôt une preuve de la vérité du récit. Le système musculaire de Schramm était évidemment dans cet état de magnétisme organique dont nous avons déjà vu plusieurs exemples, et dont l'action ne se borne pas seulement au fer. Comme les deux enfants dont parle Albert le Grand, c'est par le moyen d'un certain attrait magnétique qui résidait dans ses doigts qu'il ouvrait les serrures, attirait de terre les pièces d'or à une certaine distance, tenait l'eau immobile dans une coupe renversée, l'empêchant ainsi d'obéir aux lois de la pesanteur. Mais ici se présente une question : la découverte de cette propriété n'a-t-elle point jeté la confusion dans son esprit? Ne l'a-t-elle point comme enlacé dans un enchaînement d'idées qui à la fin se rattachèrent au démon, et lui firent supposer que c'était à lui qu'il la devait? Comme aucun examen n'a été fait sur tout cela, on a pu se tromper sur

beaucoup de points; et cette histoire, quoique remarquable en soi, ne peut être invoquée comme preuve authentique.

Le fait suivant, qui s'est passé dans le même lieu, prête à moins d'objections de ce genre. Michel Ludwig, jeune gentilhomme allemand, fut envoyé par son père à la cour du duc de Lorraine pour y apprendre la langue française. Mais il y apprit, hélas! bien d'autres choses, et surtout la manie du jeu, qui manqua de l'entraîner à sa ruine. Ayant perdu tout son argent aux cartes, la pensée lui vint que, si le diable lui donnait de l'argent en bonne monnaie, il accepterait toutes les conditions qu'il lui imposerait. A l'instant même il voit paraître un jeune homme de son âge, de formes et de manières agréables. A sa vue il est saisi d'effroi, pensant que ce pouvait être le diable. Celui-ci lui frappe en riant sur l'épaule, et lui dit : « Que crains-tu? Suis-je donc si laid et si repoussant? Vois tout cet argent; en veux-tu? » Ce discours familier donna courage au malheureux. « De l'argent? répondit-il; mais de quel genre? de l'argent faux, sans valeur? — Non; mais de la bonne monnaie, bien éprouvée. Et sais-tu combien! Autant que tu en voudras? Vois, examine, essaie; et si cet argent te sert, reviens, et nous nous accorderons ensemble. »

Il prend l'argent, et s'en va trouver ses camarades, qui étaient encore au jeu. Il joue et gagne. Comme il s'en retournait tout joyeux chez lui, il rencontre le démon. « Eh bien, qu'y a-t-il? Suis-je véridique ou non? L'argent est-il vrai ou faux? — Très-bon, dit le jeune homme; je voudrais bien en avoir davantage. — J'y consens, dit le démon; mais toi que me donneras-tu en retour? » Michel lui dit qu'il n'a rien dans ce moment. « Comment, dit l'autre, tu n'as

Michel
Ludwig.

donc point de sang ? Tu ne peux donc m'en donner quatre gouttes ? » Il lui prit en même temps la main gauche, et, sans lui causer aucune douleur, en exprima quelques gouttes de sang, qu'il recueillit dans une coquille d'œuf. Puis il lui dit : Écris, et il lui donna dix caractères, grecs en grande partie, comme on le vit plus tard, mais qui ne formaient aucun mot signifiant quelque chose. Il lui en fit écrire bien davantage sur un autre papier. Après cela, il lui dit : « Voici ton papier à toi, » et il le lui mit dans la plaie d'où il paraissait avoir détaché le muscle ; et au moment même la chair se referma, de sorte qu'il ne resta plus qu'une cicatrice. « Avec ce papier, lui dit le diable, tu obtiendras de moi tout ce que tu voudras, et cela pendant sept ans ; après quoi tu seras à moi. C'est là ce que tu me promets dans l'autre écrit, que je garde pour moi. Acceptes-tu la condition ? » Le jeune homme poussa un profond soupir, mais donna pourtant son consentement, et le démon disparut. Le lendemain il revint, lui conseilla de laisser là quelques petites prières qu'il avait coutume de réciter, et lui prit plusieurs livres pieux, afin, disait-il, qu'ils pussent être plus souvent et plus librement ensemble.

A partir de ce moment, le diable était jour et nuit auprès du jeune homme, sous la forme d'un domestique ; il lui apprit beaucoup de choses singulières, mais toujours criminelles, et l'entraînait chaque jour à de nouveaux méfaits. Les sept ans étaient déjà en grande partie écoulés, et il était arrivé à sa vingtième année, lorsque son père le rappela, pensant qu'il s'était formé à la cour. Mais au lieu de cela, il le trouva dans l'état le plus déplorable. Il n'y avait plus que quelques mois jusqu'au terme fatal : tourmenté par sa conscience, désespérant de soi-même, il essaya

de s'étourdir en se livrant avec une nouvelle fureur à toutes ses mauvaises passions. Il chercha à empoisonner ses parents; il essaya de mettre le feu à leur maison; mais Dieu ne permit pas au démon, qui lui avait donné une certaine préparation dans ce but, de réussir, comme il ne permit pas non plus que le jeune homme se donnât la mort. Deux fois il voulut se brûler la cervelle, mais aux deux fois le coup manqua. Ce dernier accès de fureur fit pressentir l'état de son âme; et comme ses sœurs ne le quittaient point dans la crainte qu'il n'essayât une troisième fois de se tuer, elles le supplièrent avec larmes de leur dire ce qui lui avait inspiré une aussi épouvantable résolution. Il leur répondit qu'il exécuterait bientôt son dessein, et qu'il ne pouvait faire autrement. Sa mère insista auprès de lui pour qu'il s'expliquât davantage, et il finit par lui découvrir tout. En entendant ces aveux singuliers, elle tomba en défaillance. Comme elle appartenait à la secte de Schwenkfeld, et qu'elle y avait fait entrer son fils, elle dut se contenter de pleurer, sans pouvoir lui procurer aucun remède efficace. Mais le démon se jeta une fois sur lui en sa présence, et lui ployant le corps à la renverse, lui donna la forme d'une boule; elle se vit alors forcée d'avoir recours aux prêtres catholiques. Il s'enfuit à Eichstadt, afin d'y mener une vie plus criminelle encore qu'auparavant; mais son frère, qui était chanoine à Wurtzburg, le fit prendre et enchaîner, et on le conduisit ainsi à Molsheim, chez les pères de la compagnie de Jésus.

Le démon vit que sa proie allait lui échapper, et l'on ne saurait dire tout ce qu'il employa de menaces et d'artifices pour la garder. Il se jetait sur le pauvre jeune homme, tantôt sous la forme d'un lion noir, tantôt sous celle

d'une autre bête, comme s'il voulait le dévorer, de sorte que dans son effroi il allait se jeter dans les bras des pères. Quoique personne, excepté lui, n'aperçût ces fantômes, les autres cependant entendaient quelquefois le mugissement du démon. Le jeune homme fit d'abord une confession générale. Mais il ressentait une telle répulsion pour les pères, que leur seul aspect était déjà pour lui un supplice; et lorsqu'il voulait méditer quelques instants il entendait une voix qui lui demandait comment il pouvait se fatiguer à de telles fadaïses. Le démon lui conseilla de faire un faux écrit, et de le jeter quelque part, afin de faire accroire aux pères que l'affaire était terminée, et de pouvoir sortir de chez eux. Mais le domestique qu'on lui avait donné avait remarqué la chose, et averti le recteur, qui sut si bien prendre le jeune homme qu'il le décida à faire une bonne confession. On ne saurait s'imaginer combien il eut de peine à la faire, à cause des fantômes horribles qui lui apparaissaient et des assauts qu'il eut à supporter : c'était au point que plus d'une fois il tomba en défaillance. On parvint cependant, à force d'exorcismes et de prières, à le calmer, et il se trouva par là merveilleusement fortifié et capable de repousser à l'avenir les attaques du démon. On entreprit ensuite de conjurer le diable dans la chapelle de Saint-Ignace et sous l'invocation du saint, afin de le forcer à rendre l'écrit qu'il avait caché dans le bras du jeune homme, et celui qu'il avait gardé. On fixa pour cela le 12 octobre, et le jeune homme s'y prépara sérieusement par les moyens ordinaires. Le recteur offrit le saint sacrifice : le jeune homme, en présence de plusieurs pères et d'autres personnes du dehors, lut sa profession de foi et sa renonciation au démon, et donna

les deux formules au recteur, qui les posa sur l'autel. Puis, fortifié par la sainte communion, il frémit d'une manière épouvantable, et s'écria tout tremblant que deux démons horribles étaient à ses côtés.

Soutenu par la foi contre ces terreurs, il fut délivré par les exorcismes des fantômes qui l'assiégeaient. Il avait cru voir aux deux côtés de l'autel deux boucs debout sur leurs pieds de derrière et tenant avec les pieds de devant les pactes qu'il avait signés. Lorsqu'on les eut chassés, on trouva par terre aux pieds de l'exorciste le papier le plus petit, celui que le démon avait mis dans le bras du jeune homme. Il fondit en larmes en le voyant, d'autant plus qu'il vit la cicatrice de sa main gauche disparaître sans laisser presque aucune trace. Mais il fallait encore arracher au démon l'autre papier, et l'on dut pour cela répéter tout ce qu'on avait fait pour lui ôter le premier. Pendant que le jeune homme allait à la communion, une autruche hideuse apparut portant à son bec l'autre pacte, qu'elle laissa tomber comme malgré elle après qu'on eut continué les prières avec une nouvelle ferveur ; puis elle disparut. On chercha longtemps à terre, et on trouva enfin le papier sur l'autel, à l'endroit même où le prêtre avait mis l'abjuration du jeune homme, qui, revenu à Dieu, à l'Église et à soi-même, rendit grâces à Celui qui l'avait sauvé, et vécut désormais chrétiennement. (*Gloria posth. S. Ignatii*, p. 4.)

Lorsque l'homme, après s'être donné au démon, n'a pas le courage de rompre les liens honteux qui l'attachent à lui, le diable vient à la fin réclamer sa proie. Un Suisse nommé Abraham Pollier, qui servait comme dragon chez le comte de Hohenlohe Pfedelbach, avait mené une vie cri-

Abraham
Pollier.

minelle; et pendant longtemps on l'avait soupçonné de s'être donné au diable, lorsque le 4 avril 1684 il annonça d'un air triste au paysan chez lequel il logeait qu'il avait reçu une mauvaise nouvelle, qu'on allait le congédier. Le paysan lui demanda comment cela pouvait se faire, puisque la guerre ne faisait que commencer. Il répondit : « Ce n'est pas mon maître qui me donne mon congé, mais c'est le diable. » Et comme on lui fit de nouvelles questions, il répondit que le diable lui avait avancé de l'argent, mais que toutes les fois qu'il avait voulu le lui rendre, conformément au pacte conclu entre eux, il avait toujours manqué à la somme un thaler. Le soir de ce même jour, il disparut de la maison sans jamais revenir, comme il fut prouvé d'après l'enquête judiciaire faite à ce sujet. Il résulte encore des actes officiels de cette enquête que le lendemain matin on l'entendit dans plusieurs hameaux crier au secours, et invoquer Dieu, sans que personne fût allé pour le secourir. On découvrit son arme, sa tunique et son chapeau dans la même matinée, près de Fessbach, mais sans pouvoir trouver son corps. On l'entendit cependant encore ailleurs pousser des cris, et l'on crut qu'il avait lutté contre le diable, et qu'il avait à la fin été emporté dans l'air. Huit jours plus tard, un pêcheur de Kocherstetten retirant sa ligne, trouva son pantalon et sa chemise, et enfin, huit jours plus tard encore, le bailli du lieu trouva son corps dans la rivière. Lorsqu'on l'eut retiré, on crut s'apercevoir qu'on lui avait tordu le cou, et l'on remarqua des taches bleues sur la poitrine. Il fut enterré sous la potence, et la légende populaire embellit la chose selon sa coutume.

Pollier nous est dépeint comme porté à la tristesse et à

la mélancolie; et, d'après le témoignage du bailli, il passait généralement pour un scélérat. Était-il tombé au pouvoir du démon par suite de quelque maladie, ou bien s'était-il donné à lui avec réflexion? Quoi qu'il en soit, une puissance supérieure le tenait dans ses liens. Son caractère avait bien pu, sans doute, donner accès à celle-ci; mais le consentement de sa volonté avait porté le dernier coup, comme il arrive en tout ce qui touche au domaine moral. Il était donc infecté par le mal; et cette contagion, en tant qu'elle avait ses racines dans le tempérament et dans la vie, était une maladie véritable; mais, en tant que la volonté y avait consenti, elle était le résultat d'un pacte. La volonté étant toujours libre, ce pacte était révoquant; mais au degré de perversité où cet homme était descendu, les mauvais instincts, à un moment donné, étaient toujours plus forts que les bons, et il manquait toujours un thaler au prix du rachat. C'est pour cela que le mal augmentait toujours en tant que maladie: la puissance qui le liait devenait toujours plus forte; les crises continuaient de se reproduire à des intervalles déterminés; et enfin la dernière, celle qui devait décider de son sort, arriva. Le malheureux avait beau lutter, une force qu'il avait rendue presque irrésistible par l'abus des grâces le poussait sans cesse vers l'abîme. Il voulut à la fin tenter un dernier effort: la position du cou et les taches bleues sur la poitrine témoignent des convulsions effroyables qui l'agitèrent dans ce moment suprême. Vains efforts! la puissance qui l'avait asservi triompha; et dans son désespoir il se jeta dans la rivière, et y trouva la mort.

CHAPITRE XVII

Suites du pacte avec le diable. L'homme, en se donnant au démon, se sépare complètement de la cité de Dieu, et devient citoyen de la cité du diable.

Celui qui veut acquérir le droit de cité dans le royaume du mal doit renoncer auparavant à celui qu'il avait obtenu par le baptême dans le royaume du bien; car il ne peut entrer dans le premier qu'après avoir quitté le second. Il faut qu'il brise avec le chef de l'un avant de se constituer sujet du chef de l'autre, car il ne peut servir deux maîtres. Un triple lien l'attache au chef de la cité de Dieu : il faut donc qu'il les brise tous les trois, afin de devenir *sui juris*, ou plutôt afin de tomber au pouvoir de son nouveau maître. Le premier lien est celui qui attache sa vie à celle du Christ; de sorte que le Christ vit en lui, comme lui de son côté vit dans le Christ; et il est vraiment membre de ce corps mystique, dont les sacrements sont comme les esprits vitaux qui mettent le sang en mouvement. Son âme aussi est liée à l'âme de Jésus-Christ, sa volonté à la sienne; car il s'est engagé à faire la volonté du Christ, comme le Christ de son côté veut en lui le bien, et l'accomplit par sa grâce. Enfin son esprit est lié à l'esprit du Christ, et ne fait qu'un avec lui par la foi en sa doctrine. Tous ces fils, qui partent de la tête et parcourent le corps tout entier, mettent aussi chaque fidèle en rapport avec tous les autres, et font d'eux tous un organisme vivant. Mais dès qu'il en sort, par un acte libre de sa volonté, comme il ne peut subsister de soi-même au milieu de cette division profonde qui traverse l'univers

tout entier, il faut de toute nécessité qu'il cherche un appui du côté opposé; de sorte que le moment où il sort de la cité de Dieu et celui où il entre dans la cité du diable se touchent; et dès lors commence pour lui une nouvelle ascèse, qui doit l'introduire peu à peu dans les domaines où il a mis le pied.

Ici encore un triple lien attache l'homme au chef de la cité infernale. Sa vie et la vie du démon auquel il s'est livré s'unissent dans une union monstrueuse, et il lui arrive comme aux adorateurs de la déesse Cali, qui représente chez les Indiens le principe féminin destructeur. Lorsque ces hommes, qui dans leur culte horrible s'engagent à exterminer le genre humain, ont mangé dans leurs mystères un morceau de sucre nommé *gur*, consacré par certaines formules, ils se trouvent aussitôt changés dans leur cœur en vrais *thugs*, et ne peuvent plus, quand même ils le voudraient, se séparer des autres assassins leurs confrères; car ils regardent la puissance de ce charme comme tellement forte que si quelqu'un en mangeait par hasard il deviendrait malgré lui un *thug*. L'homme, en se livrant au démon, lui abandonne aussi sa volonté: il veut ce que veut le démon, et permet au démon de vouloir en lui et d'y faire sa volonté. Or le démon veut le mal, ou plutôt le mal est devenu personnel en lui; de sorte qu'il le veut malgré lui. Ceux qui s'unissent à lui entrent à son égard dans les mêmes rapports où il est à l'égard du mal. Quoiqu'ils semblent agir avec la puissance d'un esprit plus fort qu'eux, ce ne sont pas eux au fond qui agissent; ils sont passifs, et ont changé la liberté des enfants de Dieu contre la servitude des esclaves du démon. Leur esprit s'unit enfin à l'esprit du diable, qui est un esprit de mensonge et d'er-

reur. Lorsqu'ils ne faisaient qu'un esprit avec Dieu, il y avait entre Dieu et eux comme un double courant d'idées, dont ils étaient le canal et l'organe; car en même temps qu'ils s'élevaient vers Dieu par la foi, Dieu s'inclinait vers eux par sa grâce. Maintenant qu'ils sont entrés dans la cité de l'enfer, les pensées de leur esprit inclinent vers l'abîme, tandis que celles du démon montent de l'abîme en leur cœur, et y obscurcissent la lumière divine. L'esprit en cet état perd sa base et les principes qui lui servent de règle : toujours en contradiction avec soi-même et avec la conscience, il nie ce qu'il affirmait auparavant, et affirme ce qu'il niait. Uni d'un côté avec l'esprit de mensonge, et de l'autre avec tous ceux qui sont dans les mêmes dispositions que lui, il devient membre de cet organisme monstrueux dont Satan est le chef.

C'est par cet effort continué pour s'éloigner de Dieu qu'a été constituée et que se propage encore tous les jours la cité du diable. Chacune de ces deux cités a ses instincts, ses pratiques, son ascèse. L'ascèse divine conduit les saints à une union plus intime avec Dieu, et l'état où ils se trouvent est, relativement à celui où ils étaient auparavant, à peu près ce que la loi nouvelle est à l'ancienne alliance. De même aussi l'ascèse diabolique conduit les malheureux qui se soumettent à ses pratiques à une union toujours plus intime avec le démon; de sorte qu'ils sont comme ses élus, ses amis, ses familiers, et bien souvent ils en viennent à sceller ce rapport par un pacte formel. Ils reçoivent dès lors toutes ses influences, agissent dans sa puissance, et pendant qu'il les introduit dans un monde purement spirituel, supérieur en un sens à la nature humaine, ils lui ouvrent de leur côté les domaines réservés à l'homme

et sur lesquels il n'a de pouvoir qu'autant que l'homme vient à son secours, et consent à lui en ouvrir les portes; de sorte que, s'accordant tous dans la discorde et la division, ils agissent en commun, poussés par la haine et l'horreur du bien. Et de même que les saints, élevés dès ici-bas au-dessus des rapports ordinaires, forment une sorte de transition entre l'Église militante et l'Église triomphante, de même aussi ces suppôts du mauvais principe sont comme placés entre l'Église militante et l'enfer.

Notre - Seigneur, avant de quitter ce monde pour retourner vers son Père, pria en ces termes pour ceux qu'il avait choisis et admis à sa divine intimité : « Je prie pour eux; non pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés; car ils sont à vous. Je ne prie pas pour eux seuls, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole; afin que tous soient un, comme vous êtes en moi, et moi en vous; afin qu'ils soient en nous une seule chose, et que par là le monde croie que vous m'avez envoyé. Père saint! conservez-les en votre nom, afin qu'ils soient un comme nous sommes un... Père! l'heure est venue, glorifiez votre Fils pour que votre Fils vous glorifie. Glorifiez-moi en vous de cette gloire que j'avais en vous avant que le monde fût. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un; que je sois en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient tout à fait un, et que le monde reconnaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les aimez comme vous m'avez aimé. » Dans ces paroles est expliqué le principe du lien qui unit l'Église tout entière. Ce lien doit être la charité. Celle-ci se rattache au Père. De même en effet que le Fils aime le Père, et le Père aime le Fils, de même celui-ci aime tous ceux qu'il a choi-

sis pour être ses enfants, afin qu'ils l'aiment, qu'ils s'aiment entre eux d'un amour mutuel, et qu'ils entrent ainsi jusque dans le sein du Père. Le Père n'est pas seulement le principe de l'amour; il est encore celui de la lumière, qui rayonne d'une manière immanente dans le Verbe ou le Fils, et de celui-ci se répand sur tous les siens; de sorte que c'est toujours la même lumière qui se reflète en eux. L'Église est donc comme le firmament spirituel, où toutes les âmes reflétant la même lumière, emportées par le même amour et gravitant vers le même centre, forment comme un magnifique ensemble dont Dieu est le lien.

Mais à cette œuvre divine Satan oppose la sienne fondée sur un principe contraire. Voici en quels termes il répond à la prière du divin Maître: « Je te hais de la même haine dont tu me hais; je te fuis avec la même horreur avec laquelle tu m'as vomé de ton sein; et je hais en même temps-tout ce que tu as créé, même ceux qui m'ont livré l'être que tu leur as donné; afin que, haïssant comme ils sont haïs, ils soient divisés par une irréconciliable inimitié. Mais afin que mon royaume ne se détruise pas par ses propres fureurs, je veux les attacher à moi par les mêmes liens de colère et de haine dont tu me tiens lié toi-même, et leur faire accroire en même temps que c'est moi qui suis lié à eux. Je veux, les tenant enchaînés ensemble de cette manière, les pousser à une guerre interminable contre celui qui s'appelle le Fils de l'homme et contre tous ceux qu'il s'est choisis pour les conduire vers toi. De même que tu as éteint en moi la lumière dont je brillais autrefois, et que tu m'as ôté les splendeurs qui rayonnaient de moi en ta présence, de même aussi je veux t'enlever la lumière dont tu laisses tomber un reflet sur la face de tes créatures; je

veux ouvrir les sources des ténèbres qui sont cachées au fond de mon être, afin que leurs flots inondant ta création semblent l'œuvre de tes mains. Lorsque j'aurai ainsi effacé du front de l'homme le sceau que tu y as imprimé, m'inspirant de ma haine et de mes fureurs, je glorifierai aussi les miens dans les flammes qui me dévorent; et après avoir détruit en eux ton image, en dépit de toi j'y graverai la mienne dans son horrible éclat. » C'est ainsi que le diable oppose la haine à l'amour, les ténèbres à la lumière, la cité de l'enfer à la cité de Dieu. Ces deux cités se rencontrent dans la nature; mais l'une est au-dessus de la nature, et l'autre au-dessous. Le démon ne peut rien faire dans son royaume que par le moyen des forces de la nature; il ne peut se passer d'elle, tandis que les miracles du Christ et de ceux qui lui sont unis, quoiqu'ils s'appuient par leur base sur la nature, sont cependant supérieurs à ses lois. De même aussi l'ascèse divine a pour but de dompter la nature, tandis que l'autre tend au contraire à lui soumettre la volonté, pour l'assujettir ensuite au démon.

L'homme qui s'est livré à Satan devient son esclave; sa vie est dans un rapport magnétique avec la vie du démon. Celle-ci est supérieure en un sens à celle de l'homme: elle doit donc en s'unissant à elle en développer les forces, augmenter leur énergie, et lui donner un exposant plus élevé en la polarisant dans des directions opposées. Mais ce développement n'est qu'apparent: il ne fait au fond que déprimer la vie au-dessous des rapports ordinaires, et l'assujettir aux lois de la nécessité. L'homme semble monter, mais il descend au contraire tous les jours davantage, et perd tous les jours quelque chose de sa dignité morale. Les effets extérieurs sont quelquefois les mêmes

que dans la mystique divine ; mais le point de départ et le but sont opposés. L'aimant de la vie , au lieu de se tourner vers le pôle du ciel , s'incline vers celui de l'abîme. Le centre vers lequel l'homme gravite n'est plus au-dessus de sa tête , mais sous ses pieds. L'intensité de l'action est en partie la même que chez les saints ; la loi du progrès et de l'enchaînement est la même également ; et c'est pour cela que bien souvent , surtout pour ceux qui ne voient que l'extérieur , il est difficile au premier abord de distinguer les opérations divines de celles du démon. Mais dans la réalité tous les rapports sont bouleversés ; et l'homme marchant , pour ainsi dire , la tête en bas , toutes les contrées du monde physique et spirituel lui apparaissent sous un faux aspect. Tous ceux qui sont unis de cette manière au démon sont liés aussi entre eux par des rapports réciproques ; car ils sont tous en lui comme en leur centre , de même qu'il est en eux ; et ils sont par conséquent tous les uns dans les autres. Ils forment ensemble une chaîne non interrompue , dont chaque anneau communique aux autres ce qu'il éprouve lui-même , et participe de son côté à leur état.

En second lieu , l'âme ou la volonté de l'homme se trouve engagée de son côté dans un rapport non moins intime avec le démon. Lorsqu'il était uni à Dieu , Dieu était le but de tous ses efforts ; il trouvait en lui le repos et l'unité. Dieu régnait en lui , et le délivrait en le gouvernant , de sorte que la volonté s'enrichissait de tout ce qu'elle semblait perdre en s'abstenant du mal. Les rapports sont changés maintenant : au lieu des influences divines , la volonté reçoit celles du diable ; mais celles-ci , bien différentes des premières , l'enchaînent au lieu de la

délivrer. Elle perd l'unité, et avec elle sa force et son énergie. Elle devient de plus en plus semblable à la volonté du diable, et la force qu'elle semble acquérir pour le mal n'est qu'apparente. Ici encore tous ceux qui ont pris le diable pour but de leurs efforts et pour centre de leur vie se tiennent entre eux par un lien commun et sont comme solidaires les uns des autres.

Enfin le démon s'empare aussi de l'esprit, et se présente à lui comme un objet visible, non par hasard et accidentellement, mais d'une manière permanente et par suite du lien qu'il a contracté avec lui. De même que celui qui est dans un rapport magnétique avec une plante la voit fleurir quand il est dans l'état de somnambulisme; de même que l'hydrophobe voit dans l'eau le chien qui l'a mordu; de même que celui qui a été piqué de la tarentule aperçoit celle-ci dans le miroir que fixe son regard; de même que celui qui a été mordu par un serpent venimeux se sent comme entouré de serpents; de même enfin que celui qui a été infecté par un vampire s'imagine que les morts viennent sucer son corps, de même aussi celui qui est entré avec le démon dans un rapport semblable le voit partout, toujours, et ne peut pas plus s'empêcher de le voir qu'il ne peut s'empêcher de ressentir ce qui se passe au fond de soi-même. Il le voit, non pas dans la lumière, mais dans les ténèbres, ou plutôt à la lueur sombre des flammes de l'enfer. Une science nouvelle se forme dans son esprit, science infuse par le démon, et par conséquent nécessaire, science qui lui fait voir les objets sous un faux jour. Aussi, loin d'élever et de fortifier l'esprit, cette science le trouble et l'affaiblit au contraire. Son point de départ et son but sont le mensonge et l'imposture. Tous

ceux qui voient à l'aide de cette fausse lumière se voient réciproquement, à cause du lien qui les unit; et c'est là ce qui explique une multitude de phénomènes que nous aurons l'occasion de constater plus tard en parlant des réunions du sabbat.

L'homme peut entrer dans ces rapports intimes avec le démon de deux manières. Tantôt, en effet, ces rapports sont volontaires; tantôt, au contraire, il s'y trouve engagé sans les avoir cherchés. La première chose arrive dans la magie, et la seconde dans la possession. La magie et la possession constituent donc la mystique diabolique. La magie, étant volontaire, est toujours coupable, et se rattache immédiatement à l'ascèse diabolique, dont elle est le résultat. La possession est souvent aussi volontaire, du moins dans son principe, lorsqu'elle est, par exemple, le résultat d'une longue habitude dans le péché. Mais quelquefois aussi elle est seulement l'effet de cette faiblesse générale que le péché originel a laissée dans la nature humaine, laquelle est devenue depuis ce moment accessible à la contagion spirituelle, de même qu'à la contagion des poisons de la nature. La possession est dans ce cas non un péché, mais une maladie comme toutes les autres, et comme celles-ci un moyen de purifier l'homme et d'exercer sa vertu. Nous traiterons donc dans les livres suivants de la possession et de la magie, en commençant par la première.

LIVRE SEPTIÈME

CHAPITRE PREMIER

Comment les démons sont en rapport avec l'homme.

Dans la création il n'y a point de solution de continuité ; chaque chose tient aux autres et leur est unie par un lien intime. L'homme aussi, dont la personnalité est comme un abrégé de la création tout entière, tient à celle-ci par des relations continuelles et innombrables, qui s'étendent jusque dans le monde infernal. A l'aide du mal qui est en lui, il peut entrer en rapport avec le royaume du mal, dont Satan est le chef. Ceci peut arriver de deux manières ; car, ou l'initiative vient de l'homme, qui cherche à attirer à soi les puissances infernales et se sert du mal qui est en lui pour les gagner, se soumettant volontairement à leur domination ; et c'est là ce qui constitue proprement la magie ou la sorcellerie ; ou bien, au contraire, l'initiative vient de ces puissances, soit à cause du rapport que le péché établit entre elles et l'homme, soit par l'effet d'une permission divine dont le motif échappe à nos regards. De même que la foudre frappe le fil conducteur qu'elle rencontre sur son passage, ainsi les puissances de l'enfer pénètrent jusque dans leur fond le plus intime les natures ouvertes à leurs opérations, se les assimilent en quelque

sorte , et les enlacent quelquefois malgré elles dans leurs liens. C'est ce qui arrive dans la possession , dont nous allons parler ici.

Nous devons d'abord étudier la nature du rapport qui unit ensemble l'homme et le démon dans les opérations de ce genre. Les anciens théologiens , pour exprimer ce rapport , employaient une expression très-juste : ils disaient que l'Esprit-Saint sort de l'homme , et que Satan y entre à sa place. C'est , en effet , une doctrine fondamentale du christianisme , que l'Esprit - Saint demeure en l'homme comme en son temple. Mais si , à cause de nos crimes , il ne trouve plus en nous de place où il puisse habiter , et s'il est ainsi contraint de se retirer , comme il n'y a point de milieu entre le bien et le mal , le démon le remplace aussitôt en nous ; il nous domine et nous captive , bouleverse en nous l'ordre de la nature aussi bien que celui de la grâce , et fait servir tout ce qu'il y trouve à ses fins criminelles. Il verse , pour ainsi dire , dans notre cœur cette puissance et cette énergie du mal qui le caractérise , et ajoutant sa propre malice à la nôtre , il la grossit et l'augmente de telle sorte que , débordant des limites qui la contenaient , elle engloutit pour ainsi dire notre personnalité tout entière. Il nous communique la malédiction qui l'a frappé lui-même , et produit en nous des opérations contraires de tout point à celles du Saint-Esprit. Celui-ci , en effet , est le principe de notre sanctification et de toute la vie surnaturelle ; il est le sanctificateur : le démon , au contraire , est le profanateur , le destructeur de toute sainteté et de tout bien.

Il ne faut pas croire cependant qu'il ait sur nous le même pouvoir que celui dont il a pris la place ; car il n'est après

tout qu'une simple créature, et comme telle il est limité dans sa malice; et le mal qu'il fait ne saurait jamais égaler la bonté de Dieu ni le bien dont elle est pour nous la source. Dieu ordonne et gouverne par sa providence tous les êtres qu'il a créés; et l'action par laquelle il les conserve est identique au fond avec celle par laquelle il les a créés, et n'en est que le développement. De même donc qu'il les crée, pour ainsi dire, à chaque moment de leur existence, et qu'il est présent aux éléments les plus intimes dont ils se composent, ainsi la loi conservatrice qui les maintient et les gouverne agit continuellement en eux, les pénètre jusque dans leur fond, et ne reconnaît de limites que celles qu'elle s'est posées elle-même. Mais parmi les créatures chacune a un droit égal à sa propre existence, et exclut de son être toutes les autres. Aucune ne peut donc pénétrer les autres dans le sens réel de ce mot, puisque toutes sont impénétrables. L'action du démon n'est donc qu'apparente; il ne fait que s'emparer des éléments qui ont avec lui quelque affinité et qui sont déjà disposés à recevoir son action. Et ici encore il ne peut agir que comme une simple créature; il ne peut que contrefaire les opérations surnaturelles de Dieu, et il est contraint de respecter les limites où la Providence divine renferme son action.

Outre cette présence, par laquelle Dieu est présent à toutes les créatures, même au démon, il en est une autre d'un ordre plus élevé, qu'il n'accorde qu'aux bons, et dans un degré qui correspond exactement aux dispositions de leur cœur, et qui varie continuellement d'après elles. Cette présence surnaturelle est bien différente de là première; car celle-ci s'étend à toutes les créatures; elle est nécessaire, continuelle et égale en toutes, tandis que l'autre est l'effet

d'un choix libre et de la part de Dieu et de la part de l'homme. L'Esprit divin peut donc frapper l'esprit créé tout d'un coup, comme l'éclair, s'emparer de lui et le sanctifier en un moment. Ce n'est point ainsi néanmoins qu'il procède ordinairement ; mais son action est plus lente, et suit dans son développement des règles dont elle s'écarte rarement. Elle est d'abord tout extérieure. A ce degré, Dieu agit du dehors sur l'âme, par le moyen des objets extérieurs qui frappent les sens, et portent ainsi peu à peu jusqu'au fond de la conscience les impressions divines. Après quelque temps, lorsque l'âme, disposée par ces impressions à recevoir les opérations plus intimes de l'Esprit-Saint, s'est comme familiarisée avec les choses surnaturelles, l'Esprit pénètre en elle, et n'agit plus seulement du dehors au dedans, mais place en quelque sorte dans la conscience même de l'homme le centre de ses opérations. Il arrive alors, à un certain degré, ce qui est arrivé aux apôtres le jour de la Pentecôte : la liberté divine s'unit intimement à la liberté humaine, et la pénètre sans que celle-ci perde rien pour cela de son énergie.

Il en est ainsi, quoique d'une manière bien différente, des rapports qui existent entre le démon et l'homme. Il ne peut être ici question de cette présence universelle dont nous avons parlé plus haut et qui est le résultat même de la création. Bien loin d'être le créateur de quoi que ce soit, le démon n'est, au contraire, que le profanateur et le destructeur de la création. Le mal, qui, comme négation, n'est au fond que le néant, le mal seul l'attire ; il n'est présent que là, c'est là son royaume, le siège de sa puissance et de son action. C'est là qu'il continue et développe l'œuvre criminelle qui l'occupe incessamment.

Il est donc présent véritablement dans tout le mal qui se fait. Mais, outre cette présence du démon en tout ce qui est mal, il en est encore une autre plus intime qui a son principe dans la volonté même. Comme il habite naturellement dans le mal, il a pour tout ce qui est mal un amour de préférence; il cherche à attirer à lui et à s'approprier ceux en qui il trouve des dispositions sympathiques aux siennes. Il contrefait ainsi l'œuvre de la sanctification, cherchant à communiquer aux volontés créées la servitude et l'esclavage sous lequel il gémit lui-même. Son action est quelquefois subite comme celle de l'éclair; mais ordinairement elle est lente et progressive comme celle de l'Esprit-Saint dans la sanctification des âmes. Au premier degré, le principe mauvais, qui se tient toujours près de l'homme, mais caché et invisible, se manifeste à sa vue par quelques phénomènes sensibles, cherchant ainsi à s'emparer de lui et à l'enlacer dans ses filets. Le mal, à ce degré, n'a pas encore pénétré dans la vie, et ne l'a pas infectée de son poison. On désigne ce rapport entre le démon et l'homme par le nom d'obsession. Lorsqu'une certaine familiarité, amenée par l'habitude, s'est établie entre ces deux volontés, le rapport devient plus intime, et l'action satanique n'est plus seulement extérieure, mais infecte de son poison le principe même de la vie; c'est ce qu'on appelle la possession.

CHAPITRE II

De l'obsession comme premier degré de la possession. Des gnomes ou farfadets. Histoire d'un gentilhomme de la Valteline et du surintendant Schupart.

Chaque contagion naturelle qui vient à éclater dans le monde trouve autour de soi certaines affinités qui l'attirent et qu'elle attire à son tour. Vous diriez que parmi ces êtres vivants au milieu desquels elle se produit il en est que la main de Dieu a marqués du signe de la mort, et qu'elle lui a désignés pour victimes, et que ceux-ci ont en eux comme une corde qui commence à vibrer dès qu'ils entendent sonner ce son dominant auquel ils doivent s'accorder. Dès que le mal commence à se produire au dehors, il se fait sentir à tous ceux qu'il doit frapper. Les fonctions vitales, qui suivaient auparavant un cours régulier, sont troublés et semblent soumises aux influences d'une puissance étrangère. Une vie fausse et artificielle lutte contre la vie véritable. Ce n'est d'abord qu'un jeu qui n'éveille aucune inquiétude; mais bientôt le trouble devient plus profond, la maladie se déclare et révèle toute sa puissance. Elle s'étend, frappant à droite et à gauche les victimes marquées par le doigt de Dieu, jusqu'à ce qu'elle ait accompli la mission providentielle qui lui avait été imposée et qu'elle ait épuisé son activité destructrice. Il en est ainsi de cette contagion du mal, considérée du côté naturel, comme une sorte de peste morale, et dont le premier degré est l'obsession. Dès que le mal a trouvé ou s'est préparé des dispositions favorables, il se produit d'une manière sensible dans le domaine de la vie. Vous voyez

d'abord apparaître des effets qui ne peuvent avoir leur origine en ce domaine, puisqu'ils y jettent au contraire le trouble et le désordre. La nature seule ne suffit pas non plus pour les expliquer, car le but vers lequel ils tendent est au-dessus d'elle; ils ne peuvent par conséquent provenir que d'une nature morale plus élevée. Ce ne sont d'abord que les légers mouvements d'un être surnaturel, qui passe peu à peu d'une certaine familiarité à une malice déclarée. Nous pouvons reconnaître ici les opérations de ces esprits follets que le peuple nomme gnomes ou farfadets et dont nous avons parlé plus haut.

Brognoli raconte un cas de ce genre que nous voulons citer ici. (*Alexicacon, disput.*, II., n° 429.) En 1654, dit-il, je reçus à Bergame la visite d'un jeune comte de la Valteline, qui était prêtre et docteur en droit canon et civil. Il me raconta que depuis deux ans les démons lui jetaient chaque nuit des pierres, et faisaient un tel bruit qu'il ne pouvait demeurer ni dans son château ni même dans la vallée. Un jour deux ecclésiastiques vinrent lui proposer de passer la nuit avec lui dans sa chambre, se vantant de ne point craindre les démons. Il y consentit. Mais voilà qu'un peu avant minuit le bruit commence, la terre tremble; des pierres fumantes sont jetées et sur le jeune homme et sur les ecclésiastiques, qui furent saisis d'une telle crainte qu'ils ne pouvaient ni parler ni se remuer dans leurs lits. L'un d'eux en eut la fièvre, et l'autre la dysenterie; et tous deux eurent si honte de leur faiblesse qu'ils partirent dès le matin sans saluer leur hôte.

On peut encore ranger parmi les faits de ce genre ce qui arriva pendant huit ans à un pasteur protestant du comté d'Hohenlohe nommé Schupart. Le jour et la nuit on lui

Un comte
de la
Valteline.

Le
surintendant
Schupart.

jétait des couteaux pointus et aigus. Bien des fois la nuit on lui jeta, à lui et à sa femme, des cordes autour des pieds ou du cou, de manière à les étrangler s'ils n'avaient été éveillés par ceux qui les gardaient. Bien des fois aussi la maison était toute en flammes. Il reçut sur toutes les parties de son corps plusieurs milliers de pierres, de dix à quinze livres, jetées avec la même force que si elles eussent été lancées par un canon, sans qu'il en fût blessé cependant. En présence de plus de cent témoins, lui et sa femme recevaient des soufflets; ou bien on empoisonnait leur nourriture de manière qu'ils étaient obligés de la rejeter. On salissait d'encre ou on déchirait les feuilles de sa Bible. Un jour qu'il voulait prêcher, on lui emporta tous les livres dont il avait besoin, ainsi que sa perruque, qu'il trouva ensuite sur la tête de sa femme, sans savoir qui l'y avait mise. Dans leur angoisse, ils tombèrent à genoux, pour invoquer le secours de Dieu, et commandèrent au démon au nom de Jésus-Christ de rapporter tous les objets qui avaient disparu; et le soir même ils virent ces objets revenir par la fenêtre avec un grand bruit. Cet état de choses dura huit ans, et pendant tout ce temps ils n'eurent pas une minute de sécurité. Pour conjurer le mal, Schupart n'employa d'autre moyen que le recours à Dieu, se recommandant souvent du haut de la chaire aux prières de ses auditeurs. Il ne cessa point non plus d'employer, d'après l'avis des médecins, des remèdes antimagiques; mais ils ne lui servirent de rien, si ce n'est une fois dans un mal de dents d'une nature surnaturelle, qui tourmentait sa femme. On lui ôta, à l'aide d'une poudre antimagique, toute espèce de matières, du bois, de la pierre, du verre, des cheveux et du crin. Les Jésuites et les

Carmes qui habitaient la même ville que lui voulurent tirer de tous ces événements des conclusions défavorables, et prouver par là que la doctrine luthérienne qu'il avait embrassée était fausse. Mais rien de tout cela ne put l'ébranler; il ne voulut point résigner ses fonctions, comme ses amis le lui conseillaient, et il se contenta de conjurer Dieu de le délivrer de cette épreuve; et ce bonheur lui fut accordé au bout de huit ans. Bien d'autres phénomènes encore, qui annonçaient une intervention diabolique du genre de celle qui est propre aux farfadets, se manifestèrent pendant tout ce temps. Ainsi, la lampe qui l'éclairait était renversée de la table, et continuait de brûler par terre, ou bien elle était transportée d'un lieu à un autre. Tantôt on lui jetait la table qu'on avait servie pour le repas, et les plats qu'on y avait mis, et le siège sur lequel il devait s'asseoir; tantôt on le piquait avec des aiguilles, ou on le mordait si fort que la trace en paraissait encore une heure après. Toute cette histoire porte un caractère frappant d'authenticité; il est impossible de douter de la sincérité du narrateur, qui mourut surintendant et recteur de l'université de Gessen. Il avait dicté lui-même cette histoire avec toutes ses circonstances à ses auditeurs, ajoutant qu'il lui faudrait plus d'un volume in-folio s'il voulait écrire tout ce qui lui était arrivé pendant tout le temps qu'avait duré cette épreuve. (*Voir la dissertation de G. P. Verpoorten, de Dæmonum existentia; Gedani 1779, p. 24.*)

CHAPITRE III

Les tentations considérées comme effets de l'obsession. Marie Crucifiée.

Les tentations dont nous avons parlé ailleurs sont quelquefois des obsessions qui peuvent conduire à la possession. Nous rapporterons ici en abrégé à ce propos ce qui nous est raconté dans la vie d'une sœur de l'ordre de Saint-François, Marie Crucifiée, sur les tentations qui l'assiégèrent pendant longtemps. Toutes les fois qu'elle voulait communier, elle était liée dans tous ses membres, et fixée à sa place, comme une colonne de marbre. Souvent, dès le matin du jour où elle devait communier, elle sentait qu'on lui prenait la main, et qu'on la plongeait dans un vase d'eau, qu'on la portait ensuite à sa bouche, qu'on l'ouvrait avec violence, pour la contraindre de rompre ainsi le jeûne eucharistique, et l'empêcher de communier. D'autres fois on faisait la même chose avec un morceau de pain. Souvent sa langue était tellement liée qu'elle ne pouvait s'en servir pour louer Dieu. Il lui arrivait la même chose lorsque dans ses tentations elle voulait invoquer le nom de Jésus. Quand elle voulait aller à confesse, elle ne pouvait prononcer un seul mot, jusqu'à ce que son confesseur lui eût rendu l'usage de la parole par les exorcismes. Pendant deux ans elle ne put marcher, et dut rester tout ce temps immobile, assise sur une chaise. Si elle parvenait à conjurer le démon, elle devenait libre aussitôt, et pouvait se tenir sur ses pieds et marcher; mais elle se sentait bientôt rejetée violemment sur sa chaise, et retombait dans son premier état. Souvent, pendant qu'elle priait, elle était en-

Marie
Crucifiée.

levée en l'air, puis retombait de tout son poids sur la terre. Lorsqu'elle était à genoux, sa tête était rejetée violemment en arrière, de sorte qu'elle frappait les épaules; puis elle était repoussée avec la même violence par devant, de manière à frapper la poitrine; et à voir ces mouvements répétés on aurait pu croire que la tête allait se séparer du corps. Quelquefois ses bras étaient tirés en arrière, et ses muscles semblaient devoir se rompre. D'autres fois il lui semblait que son visage, ou son bras, ou son corps tout entier était comme pressé entre deux pierres, ce qui lui causait des souffrances intolérables. Elle eut enfin recours à la sainte Vierge, et se trouva guérie tout d'un coup, et pour toujours. Un système nerveux extrêmement irritable peut avoir ici servi d'instrument au démon pour produire ces effets extraordinaires, qui avaient pour but de purifier entièrement celle qui les ressentait.

Ces attaques du démon ne se bornent pas aux saints que Dieu veut éprouver en cette vie, mais elles s'étendent aussi aux hommes moins élevés dans la perfection. Un religieux de Bologne, priant devant l'autel après complies, fut saisi par le pied et tiré au milieu de l'église. A ses cris accoururent plus de trente frères qui priaient dans les diverses parties de l'église. Le voyant ainsi tiré, sans apercevoir personne qui le traînât, ils s'efforcèrent de le retenir; mais ce fut en vain. Épouvantés, ils jetèrent sur lui de l'eau bénite; mais ce fut encore inutile. Un des plus anciens, voulant se tenir fortement à lui, fut entraîné avec lui par cette puissance invisible. On parvint à grand'peine à le porter à l'autel de Saint-Nicolas. Là il confessa au P. Renaud un péché qu'il avait caché, et devint libre aussitôt. (*Acta ampliora S. Dominici, conf. 122.*)

Un moine
de Bologne.

Une jeune
fille
de Nivelles.

A l'époque où Olivier, écolâtre de Cologne, prêchait la croisade en Belgique, il y avait une jeune fille de Nivelles, très-pieuse et très-fière du vœu de chasteté qu'elle avait fait. Le démon, jaloux de sa vertu, lui apparut sous la forme d'un jeune homme bien mis et de bonnes manières, cherchant à la gagner par des paroles agréables, lui vantant les douceurs du mariage et la supériorité de cet état sur la virginité. La jeune fille, ne le connaissant point, lui répondit qu'elle ne voulait point se marier, et qu'elle avait renoncé au mariage, afin de se donner toute à Dieu. Le démon continuant ses poursuites, elle commença à concevoir des soupçons; car elle n'ignorait pas qu'il y avait beaucoup d'autres jeunes filles plus belles, plus riches et plus nobles qu'elle. Elle lui dit donc un jour : « Mon beau monsieur, qui êtes-vous pour désirer ainsi de m'épouser ? » Le démon hésita de répondre, dans la crainte de se trahir; mais la jeune fille n'en devint que plus pressante dans ses questions, et il fut obligé de lui dire qui il était. Elle fut, comme on le conçoit bien, grandement effrayée, et lui dit : « Comment peux-tu désirer un mariage charnel si contraire à ta nature ? » Il lui répondit : « Donne-moi seulement ton consentement, je ne veux rien autre chose. — Je renonce entièrement à toi, » lui dit-elle; et elle le chassa aussitôt avec le signe de la croix. Elle alla trouver un prêtre, auquel elle découvrit les poursuites du démon et qui lui enseigna comment elle devait se conduire.

Le démon ne cessa point ses poursuites; mais il ne lui parlait plus que de loin, et la tourmentait en toute manière, jetant des ordures dans son plat quand elle mangeait, répondant lui-même aux questions qu'on adressait à la jeune fille, révélant les péchés de ceux qui étaient pré-

sents et qu'il connaissait tous, excepté ceux qu'on avait confessés, jetant sur les assistants de la boue, des morceaux de pots cassés pleins d'ordure. Tous ceux qui étaient présents l'entendaient, mais il n'était vu que de la jeune fille. Quelques-uns lui ayant demandé s'il savait l'Oraison dominicale, il répondit que oui; mais quand il voulut la réciter, il fit beaucoup de fautes, passant des mots, en employant d'autres qui n'étaient point latins; puis il dit en riant : « C'est ainsi que vous autres laïques avez coutume de prier. » Il en fut de même du *Credo*. Il est remarquable qu'on ne put jamais l'amener à dire *Credo in Deum*, mais qu'il disait toujours *Credo Deum*. Il ne put pas même commencer l'*Ave Maria*, probablement à cause de la grandeur du mystère de l'Incarnation. On lui demanda pourquoi il avait une voix si rauque; il répondit : « Parce que je brûle toujours. » Près de la maison où habitait la jeune fille demeurait un homme qui aurait bien voulu entendre le démon, mais qui n'osait approcher de lui à cause de certains péchés secrets qu'il avait commis. Il alla donc à confesse pour les accuser, mais en gardant la volonté de les commettre de nouveau. A peine eut-il mis le pied sur le seuil de la porte que le démon lui cria : « Viens, mon ami, tu t'es bien blanchi. » Et tout aussitôt il se mit à lui reprocher ses péchés, de sorte que le malheureux aurait voulu être à cent lieues de là. Il se retira triste et humilié, et retourna à confesse, mais avec le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir. Le prêtre lui dit : « Vous pouvez retourner maintenant, le démon ne vous dira plus rien. » Comme il entra dans la maison, un des assistants dit au diable : « Voici ton ami qui revient te visiter. » Le démon demanda quel était cet homme, et comme on lui répondit

que c'était celui dont il avait dit tant de mal la veille, il dit : « Comment cela se peut-il ? je ne sais aucun mal de lui. » Les assistants, ignorant que cet homme était allé à confesse, crurent que le démon l'avait calomnié. Cette histoire est racontée par Césaire d'Heisterbach, qui la tenait lui-même d'un moine de son ordre, nommé Bernard, lequel prêchait la croisade avec Olivier. Il est possible qu'une partie des phénomènes dont il y est fait mention ait été l'effet de la ventriloquie, jointe à un certain degré de clairvoyance ; mais il est difficile aussi de ne pas y reconnaître une intervention du démon.

C'est surtout dans les cloîtres que se produisent le plus souvent les faits de ce genre, surtout lorsque, après de longues années de relâchement, des supérieurs vigilants essaient d'y introduire la réforme. Il est vrai que dans ces circonstances la mauvaise humeur et le dépit de ceux qui la repoussent peuvent avoir une part plus ou moins grande, et expliquer certains phénomènes qui au premier abord semblent surnaturels ; mais ceux-ci toutefois se reproduisent trop souvent, pour qu'on puisse les attribuer toujours à des causes de ce genre. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs appartiennent évidemment à l'ordre surnaturel. On doit supposer d'ailleurs que dans ces circonstances les réformateurs ont observé attentivement les faits dont ils étaient témoins, et qu'ils ont dû tenir compte des dispositions de ceux qu'ils voulaient réformer. Il serait tout à la fois injuste et absurde de supposer que tous se soient trompés sur la nature des faits qui se passaient autour d'eux, et aient attribué à des causes surnaturelles ce qui était simplement l'effet de quelque supercherie inventée par la vengeance et le dépit. Que quelques-uns, plus simples et plus crédu-

les que les autres, aient pu se tromper de cette manière, cela se conçoit; mais ce que l'on peut attribuer à quelques-uns, vu la fragilité humaine, ne saurait être attribué à tous indistinctement, surtout quand il s'agit d'hommes dont la vie et la conduite supposent non - seulement une grande sainteté, mais encore un haut degré d'intelligence et de volonté.

Nous citerons à ce propos un fait que Nider raconte dans son *Formicarium*, et qu'il tenait lui-même de Guido, savant Dominicain, prieur de Zamberati et réformateur de son ordre dans la Franconie orientale. « Le couvent de Zamberati ayant été réformé l'année passée, le démon se mit à inquiéter la maison, brisant les fenêtres, bouleversant les meubles, coupant et emportant les cordes des cloches, frappant pendant la nuit les cymbales dont on se servait le jour pour appeler les moines, et tourmentant les frères de telle sorte que plusieurs furent sur le point de devenir fous. Le jour il se tenait dans les chambres basses du couvent, et la nuit dans le dortoir; de sorte qu'aucun frère n'osait traverser les cloîtres. Il saisit un jour un novice âgé de vingt-quatre ans, et déchira ses vêtements, y laissant des traces de griffes, semblables à celles d'une bête sauvage. La veille de l'octave de l'Épiphanie il apparut à ce même novice sous la forme d'un chat noir, et lui dit : « Si tu ne quittes pas l'habit de l'ordre, je te tuerai dans trois jours. » Le jeune homme ayant voulu le conjurer au nom du Seigneur, le démon le saisit. Le novice se défendit : les frères, étant accourus, trouvèrent dans sa cellule sa table, son pupitre, son lit et tous les autres meubles bouleversés par la lutte qu'il avait soutenue avec le démon, et l'emportèrent à demi mort près du feu; mais le démon,

Guido,
prieur de
Zamberati.

toujours invisible, le leur arracha des mains, le jeta dans le feu, et garda ainsi sa tête longtemps au milieu des flammes. Les frères l'arrachèrent de nouveau à grand'peine au danger d'être consumé, et le portèrent près du maître-autel. Là le diable l'arracha de nouveau de leurs mains, le traîna violemment à travers le chœur et le blessa si grièvement que tous les frères, le croyant mort, prièrent pour lui la sainte Vierge, les saints et surtout notre saint patriarche Dominique, en l'honneur de qui le cloître avait été réformé. Le saint apparut alors sur l'autel avec l'habit de l'ordre. Aussitôt celui qu'on avait cru mort et que les frères tenaient dans leurs bras commença à se réveiller, et, se tournant vers l'autel, se mit à prier Dieu et le saint. Le démon sortit alors de l'église et fit dans le reste du couvent un tel vacarme qu'on aurait pu croire que tous les forgerons du pays y étaient réunis. Et ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que le frère qu'on avait cru mort, aussitôt qu'il eut reçu la sainte eucharistie, fut rempli d'une telle force que tous ses membres redevinrent sains. Le démon cependant menaça ce jour-là même les frères avec de grands cris de ne jamais quitter cette maison, qu'il avait possédée pendant si longtemps comme sa propriété; mais ceux-ci, sachant bien qu'il est un menteur et le père du mensonge, n'interrompirent point pour cela la réforme commencée, quoiqu'ils fussent tourmentés par lui en mille manières, de telle sorte qu'ils passaient presque toutes les nuits sans dormir. » Les faits racontés dans cette histoire sont, comme on le voit, publics et évidents. Il faut donc, ou les admettre comme vrais, ou accuser d'imposture celui qui les a racontés. Or le caractère et la sainteté de ce dernier ne permettent pas d'admettre une telle supposition.

Le même auteur rapporte un autre fait du même genre qui doit trouver ici sa place. « Il y a dix ans que dans la ville de Nuremberg un couvent de notre ordre, dédié à sainte Catherine, fut réformé par onze sœurs qu'on avait fait venir d'un monastère qui avait déjà admis la réforme; mais toutes les religieuses du couvent étaient opposées au changement que l'on voulait introduire, et comptaient de nombreux appuis parmi les habitants de la ville. A peine la réforme avait-elle commencé que plusieurs religieuses du monastère furent inquiétées la nuit par un bruit inaccoutumé. Instruit de cette nouvelle, je cherchai à leur persuader qu'il fallait attribuer ce bruit non au démon, mais aux rats ou aux souris, ou bien que c'était une illusion de leur part, comme je le soupçonnais en effet; mais la nuit suivante le démon revint, et tourmenta une des sœurs opposées à la réforme (je crois que c'était la sacristine), qui allait sonner les matines, et il la maltraita tellement qu'on crut qu'elle allait mourir dans le jour. Les choses en vinrent au point qu'on fut obligé de placer la nuit, pour garder le couvent, plusieurs religieuses à tour de rôle, parce qu'aucune n'osait parcourir seule le cloître. Ces pauvres femmes, déjà naturellement impressionnables, furent en proie à de grandes inquiétudes, et je ne savais plus moi-même que faire. Je leur recommandai d'avoir recours à la prière, de prendre patience, et d'avoir confiance en Dieu. Plusieurs disaient en murmurant : « Voyez, lorsque nous menions notre ancien genre de vie, rien de pareil ne nous arrivait. » Mais le démon, qui leur inspirait ces sentiments, ne gagna rien pour cela, car les plus opiniâtres furent tellement effrayées de tout ce qui arrivait qu'elles firent une

Histoire
du couvent
de Sainte-
Catherine.

confession de toute leur vie, et embrassèrent sérieusement la réforme; et le démon, honteux de sa défaite, quitta pour toujours le couvent. »

On doit s'étonner d'autant moins de voir arriver des faits de ce genre dans les congrégations religieuses que plus d'une fois des populations entières ont été tourmentées ainsi par des esprits mauvais, surtout aux époques de trouble et de commotion politique, où les passions sont soulevées et mises en jeu d'une manière toute particulière. Voici ce que raconte Gaspard Schütz, dans son *Histoire de Prusse*. Lorsqu'en 1247 les Poméraniens, après leur apostasie, eurent subi de la part des chevaliers de l'ordre Teutonique une sanglante défaite, où périrent onze mille des leurs, des démons apparurent dans la contrée, et séduisirent leurs femmes; de sorte que plusieurs en perdirent la raison, et tuèrent celles-ci dans un accès de fureur et de désespoir. Les démons parcouraient le pays sous une forme humaine, jetant ceux-ci dans le feu, ceux-là dans l'eau, pendant les autres aux arbres des forêts, et répandant partout la terreur et la consternation. Les habitants allèrent dans leur effroi trouver leur grand prêtre, le kriwat; et celui-ci leur dit que cette calamité venait de ce qu'ils avaient été infidèles à leurs dieux, et qu'elle cesserait dès qu'ils reviendraient à leur culte. Ils résolurent donc de chasser du pays leurs nouveaux maîtres avec leur dieu, et de n'y plus laisser vivant aucun chrétien; mais ils furent tous taillés en pièces.

CHAPITRE IV

Passage de l'obsession à la possession. Histoire de Pétronille, en Savoie; de la fille de Jean de Bon-Romanis.

L'obsession se rattache quelquefois à certaines dispositions naturelles du tempérament ou du caractère, qui rendent l'homme plus ou moins accessible aux influences du démon, et forment pour ainsi dire comme une maladie préliminaire, laquelle dégénère facilement dans la maladie principale. Ainsi bien souvent, après de violentes émotions, on voit se produire certains troubles locaux, où l'on ne peut méconnaître les traces d'une influence satanique. Les phénomènes qui se manifestent alors ont à la fois un caractère naturel et surnaturel. Nous en avons un exemple assez frappant dans un fait qui s'est passé à Vegenette, paroisse du diocèse de Genève. Mamert, évêque d'Hébron, vint en ce lieu l'an 1474, sur l'ordre du pape Paul II, pour s'informer par lui-même de toutes les circonstances de ce fait, et pour en faire un rapport au pape. Ce que nous allons raconter n'est qu'un abrégé de ce rapport et d'un dialogue composé de quarante questions envoyé au pape par le même prélat.

Pétronille était une jeune fille de Savoie, bien faite et bien élevée. Un magicien renommé dans le pays l'avait longtemps recherchée; mais elle avait résisté à toutes ses sollicitations pour épouser, avec le consentement de ses parents, un jeune homme plus digne d'elle. Dès le jour même de ses noces elle conçut une aversion profonde pour ce jeune homme, qu'elle aimait auparavant, et l'on attribua ce changement subit à quelque opération magique. Cette

Pétronille.

aversion s'étendait à tous les hommes, et elle n'en pouvait voir aucun. Pour la distraire un peu, les parents de son mari l'invitèrent à venir passer quelque temps dans leur village, situé dans les montagnes, à quelques lieues seulement du lieu qu'elle habitait, en l'avertissant de prendre ses souliers à cause des mauvais chemins. Elle répondit par un proverbe usité dans son pays : « Dieu ne soignera mes souliers si je les mettrai. » Elle les mit pourtant ; et arrivée au pied de la montagne, elle se trouva fatiguée, et s'assit quelques instants pour se reposer, priant ses compagnons de voyage de prendre les devants. Elle se mit en chemin pour les regagner ; mais elle se sentit bientôt prise d'un violent accès de tristesse, et, à quelques pas du village, elle se détourna de la route ; puis, errant à travers les rochers, elle arriva jusqu'au sommet de la montagne. Là, tirant sa quenouille, elle se mit à filer. Bientôt le sommeil s'empara d'elle, et elle dormit depuis le matin jusqu'au soir.

Sa famille, inquiète de ne pas la revoir, crut qu'elle était retournée chez elle. Vers le soir, la jeune femme se sentit éveillée par un gros chien noir. Effrayée à cet aspect, elle invoqua la Vierge de Lausanne et saint Claude. Mais le chien, lui mettant les pieds de devant sur les épaules, l'emporta à travers les rochers, les bois et les torrents, jusqu'à un endroit presque inaccessible, entre deux rocs, dans un étang qui recevait la pluie et la neige des montagnes. On lui tira ses souliers des pieds, et la peau en fut déchirée, et on la laissa ainsi seule. Elle resta dans cette position pendant quarante jours, sans manger, ni boire, ni dormir, enfoncée dans l'eau jusqu'au cou, et se soutenant debout en s'appuyant sur les coudes. Quelquefois, quand le vent du

nord soufflait, elle se trouvait comme attachée au roc par la glace, et quand une température plus douce amenait le dégel elle était menacée d'être dévorée par les vers, qu'elle écartait avec peine de la main. Ils lui rongèrent le dessous des pieds, le bras droit et le sein droit. Elle avait au milieu de tout cela la plénitude de son intelligence, et ne s'affligeait que d'une chose, c'était de ne pouvoir accomplir le vœu qu'elle avait fait d'aller visiter la Vierge de Lauseanne, et de ne pouvoir communier aux fêtes de Pâques qui approchaient.

Fortifiée du secours d'en haut, elle se recommanda avec confiance à la Mère de Dieu et à saint Claude, passant la plus grande partie du temps à prier, et buvant de temps en temps quelques gouttes d'eau quand la soif attachait sa langue à son palais. Le chant des oiseaux la réjouissait, les lièvres qui couraient devant elle lui donnaient quelque distraction, et la vue même d'un loup lui procura quelque joie dans sa solitude. Ses parents avaient parcouru en vain tout le pays avec des hommes et des chiens pour la chercher. L'un de ceux-ci était venu jusqu'à l'endroit où elle était, et avait trouvé sa quenouille. On était venu plus d'une fois tout près d'elle, et on l'avait appelée par son nom; mais elle, contente de sa position, n'avait point répondu à l'appel; de sorte qu'on avait fini par croire, ou qu'elle s'était donné la mort, ou qu'elle avait été dévorée par les bêtes sauvages. Enfin, le 4 mai, quelques personnes qui la cherchaient, passant près d'elle, entendirent une plainte qui leur fit conjecturer qu'il y avait là ou un enfant exposé ou un voyageur égaré; mais comme il faisait nuit, ils remirent au lendemain à continuer leurs recherches. Le lendemain donc, de bon matin, ils retournèrent

au même endroit avec beaucoup d'autres, parmi lesquels se trouvaient le mari et le beau-père de Pétronille, et ils entendirent la même voix. Ils cherchèrent longtemps encore, mais enfin l'un d'eux, plus hardi, pénétra jusqu'au lieu où elle était. On la reconnut alors : pour elle, après avoir rendu grâces à Dieu, elle ne voulut plus prononcer aucune parole, jusqu'à ce qu'un prêtre fût venu entendre sa confession et lui apporter l'eucharistie. On alla chercher à plusieurs milles le curé, qui lui administra les sacrements. Puis, après avoir remercié Dieu de nouveau, et raconté tout ce qui lui était arrivé, elle montra ses pieds dévorés par les vers, et pria qu'on la ramenât chez elle. On l'emporta avec peine à travers les rochers. Ses épaules portaient les marques des griffes du chien ; et à la manière dont elle parlait des choses divines il était facile de voir que pendant ces quarante jours elle avait reçu de sublimes enseignements. L'évêque d'Hébron la vit le 17 mai sur son lit ; il se rendit avec des peines incroyables à l'endroit qu'elle avait habité pendant quarante jours, et fit planter deux croix dans les deux rochers entre lesquels elle avait vécu tout ce temps. Quant à elle, nourrie d'abord avec du lait de chèvre, puis avec des aliments plus solides, elle reprit peu à peu ses forces, après avoir perdu néanmoins encore plusieurs doigts des pieds.

Quand on examine attentivement toutes les circonstances de ce fait, il est facile de reconnaître que l'évêque les raconte simplement, telles qu'il les avait apprises de la bouche même de la patiente et des autres qui y avaient pris part. Le récit de Pétronille, après qu'elle a reçu la communion, porte également le caractère de la plus parfaite sincérité ; et s'il renferme des choses difficiles à croire, ce

n'est pas un motif pour nous de le rejeter, mais c'est à nous de chercher à l'expliquer. Une profonde tristesse s'était emparée de Pétronille, les ombres de la mort l'avaient comme enveloppée, et disposée à recevoir les atteintes du démon. Ce sommeil, qui avait duré depuis le matin jusqu'au soir, était l'expression et peut-être l'effet de ces ténèbres intérieures qui avaient obscurci tout son être. Elle se réveilla dans un état de clairvoyance, et la puissance qui l'avait plongée dans ce sommeil de mort lui apparut sous la forme d'un chien noir qui enfonçait les griffes dans ses épaules. Dans son effroi, elle invoqua le secours des puissances supérieures, elle qui se trouvait déjà dans la région des puissances infernales. Les atteintes de celles-ci et l'épouvante que lui causait la hauteur de ces rochers, prenant dans son imagination une forme sensible, il lui sembla que ce chien l'emportait à travers les forêts et les rochers. Douée de cette légèreté spécifique qui accompagne ordinairement les états de ce genre, elle pénétra jusqu'à ce lieu inabordable pour tout autre.

La pauvre somnambule ignorait comment elles s'était ainsi égarée dans les montagnes, et nous ne pouvons avoir sur ce point aucun renseignement exact. Elle se trouva enfin dans cet étang entre deux rocs inaccessibles. C'était probablement une fente de rocher où l'eau s'était amassée. Cette fente ne doit pas avoir été très-profonde, sans quoi l'ou ne pourrait comprendre comment des lièvres et même un loup seraient venus si près d'elle. Pétronille doit toutefois, même après être revenue à elle, avoir conservé une partie de sa légèreté spécifique; autrement l'on ne pourrait concevoir qu'elle ait pu se soutenir si longtemps sur les coudes dans l'eau. Si les puissances infernales l'avaient réduite à ce triste

état, elle n'avait pas été entièrement privée du secours des puissances supérieures, et elle n'a pu devoir qu'à celles-ci de vivre ainsi pendant quarante jours sans nourriture et sans sommeil, et mangée par les vers. C'est à elles aussi qu'il faut attribuer en partie la manière dont elle fut retrouvée et délivrée. Ainsi, sans qu'il soit besoin de révoquer en doute la sagesse ou la probité de témoins parfaitement honorables, et dont le témoignage porte tous les caractères d'une authenticité parfaite, nous pouvons nous représenter cet événement extraordinaire comme le premier pas de l'homme dans la sphère du démon et comme appartenant à l'obsession proprement dite.

La fille de
Jean de Bon-
Romanis.

Le fait suivant nous offre, au contraire, la transition de cet état à la possession. Nous le choisissons ici entre plusieurs autres du même genre, parce qu'il nous a semblé plus remarquable. Il est raconté par Jérôme de Raggiolo. C'était un homme pieux et savant de la congrégation de Vallombreuse, cité par Vincent Simius dans le catalogue des hommes remarquables de cet ordre, comme un de ceux qui l'ont le plus illustré. Jérôme, dans son troisième livre des *Miracles de saint Jean Gualbert*, commence son récit en ces termes : « Je veux raconter ici un fait vraiment extraordinaire, mais d'une vérité incontestable, et en faveur duquel je puis citer comme témoins tous les pères et tous les frères de Vallombreuse et beaucoup d'autres personnes, soit laïques, soit ecclésiastiques. L'an 1475, sous le gouvernement de l'abbé François Altovitha, un avocat de la ville de Sanminiato, entre Florence et Pise, nommé Jean de Bon-Romanis, vint au milieu de l'hiver, par le froid et la neige, à notre couvent de Vallombreuse. Il était accompagné de plusieurs ecclésiastiques et laïques, et amenait

avec lui sa fille âgée de seize ans. Pâle et demi-mort, il raconta en présence de tous les pères le malheur qui lui était arrivé, et commença en ces termes :

« Il y a cinq mois, plusieurs jeunes filles de bonne condition étaient assises près de ma maison, occupées, suivant la coutume, à filer. Ma fille que voici se mit à la fenêtre pour les regarder. Le démon, cherchant à provoquer une dispute, jeta, de l'endroit où se tenait ma fille, une assez grosse pierre au milieu du groupe; de sorte que toutes se levèrent en colère de leurs sièges, et la menacèrent. Les parents, ayant appris ce qui était arrivé, accoururent, et m'imputèrent à moi-même ce qui s'était passé, parce que, disaient-ils, ma fille n'aurait osé sans mon consentement se permettre une telle chose. Je parvins avec peine à les apaiser un peu; ils s'avancèrent cependant vers moi en me menaçant de leurs armes. Je demandai à ma fille ce qui s'était passé; elle m'assura qu'elle n'avait point jeté de pierre sur ces jeunes filles, qu'elle aimait comme ses sœurs. Je lui défendis néanmoins de se montrer désormais à la fenêtre devant elles. Le lendemain, une d'elles fut blessée par une pierre, mais avec une telle violence qu'il fallut mettre sur la plaie une ligature. Un grand nombre d'hommes accoururent aussitôt l'épée nue à la main, nous criant : « Sortez d'ici, c'en est fait de vous. » Mes domestiques ferment aussitôt les portes de devant; mes parents et mes amis viennent à mon secours par les portes de derrière, et si je ne les avais arrêtés, ils auraient fait à mes agresseurs un mauvais parti. Les sbires arrivent bientôt; les groupes se dispersent, et quelques braves gens arrangent l'affaire.

« Profondément ému de ce qui venait d'arriver, ne sachant à quoi l'attribuer ni quels en seraient les résultats,

j'engageai tous les miens à prier pour moi Dieu et la sainte Vierge, ce qu'ils firent; et ma fille voulut elle-même se retirer dans sa chambre pour prier aussi. Mais comme elle y entra, elle aperçut couchée sur son lit une vieille femme qui tenait sa main droite entre le menton et les joues. Elle fut d'abord effrayée; mais ensuite elle avança, croyant que c'était quelqu'un de la maison. La femme leva alors la tête, et lui dit d'une voix infernale en la regardant d'un œil sauvage : « Regarde bien ce que tu fais et où tu vas. » Ma fille, effrayée, s'écrie : « Oh ! sainte Vierge ! » Et accourant vers nous, elle peut à peine, dans son effroi, nous raconter ce qu'elle a vu. Persuadé que c'était une illusion, je lui conseille de n'y pas faire attention; mais elle nous assura que ce qu'elle avait vu était bien réel. J'allai dans sa chambre pour lui plaire; je regardai le lit, mais je ne vis rien. Incertain moi-même de ce que je devais penser, j'engageai ma fille à ne point s'inquiéter, et j'allai à l'hôtel de ville pour vaquer à mes affaires. Mais quelques instants après, ma fille la plus jeune, étant entrée dans la chambre, aperçut la vieille femme dans la même position, et courut effrayée trouver sa sœur.

« De retour à la maison, et cherchant ce que tout cela pouvait être, je conjecturai que le démon y était pour quelque chose. J'allai trouver aussitôt un prêtre dans une église voisine, et lui confiai la chose en secret. Celui-ci ordonna aussitôt au sacristain de préparer de l'eau bénite et le livre des exorcismes, et il vint avec moi. Nous entrâmes dans la chambre après avoir fait le signe de la croix et jeté de l'eau bénite; puis nous allâmes vers le lit, et le prêtre dit au démon : « Esprit malin, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, si tu habites cette chambre, je t'ordonne

de me dire ce que tu veux. » A peine avait-il fini que nous entendons une voix plaintive qui nous disait : « Hélas ! aidez-moi ; je ne puis supporter plus longtemps un tel supplice. — Comment pouvons-nous t'aider ? dit le prêtre. — En faisant dire pour moi des messes et l'office des morts. — Eh bien ! soit ; mais toi, va-t'en où tu dois être , afin qu'il n'arrive aucun dommage aux tiens. » La voix, en effet, avait dit qu'elle était l'âme de ma grand'mère paternelle. Le prêtre ordonna au nom de Jésus-Christ de faire ce qu'elle avait demandé, ce qui fut fait comme il l'avait prescrit.

« Mais voici qu'une nuit, pendant que nous étions profondément endormis, nous fûmes effrayés de nouveau. Le démon éveilla ma fille ; et comme elle se recommandait à la sainte Vierge, il lui frappa les joues avec violence en lui disant : « Tu agis d'après toi, et non d'après moi ; combien de temps encore abuseras-tu de ma patience ? Espères-tu que je te laisserai ainsi plus longtemps ? » Éveillé par cette voix, je sautai de mon lit, allumai ma lampe et courus vers le lit où était ma fille. « Qu'as-tu ? lui dis-je ; pourquoi pleures-tu ? » Elle ne m'avait pas encore répondu, lorsque le démon, passant au pied du lit où dormait mon fils, se jeta sur lui comme pour l'étrangler. Je courus à son secours ; et après avoir fait sur lui et sur moi le signe de la croix, je dis au démon : « Pourquoi, scélérat, tourmenter ainsi un innocent ? Va, maudit, dans l'enfer que tu as mérité. » A peine avais-je dit ces mots que ma fille s'écria : « Mon père ! au secours ! au secours ! le démon veut m'étrangler ! » Je laisse mon fils pour courir à elle ; je fais sur elle le signe de la croix, menaçant le démon de la vengeance de Dieu et de tous les saints. Mais il n'en devint que plus

furieux ; quand j'étais auprès de ma fille , il se jetait sur mon fils. Ne sachant plus à la fin que faire , puisque ni le Seigneur ni la sainte Vierge ne venaient à mon aide , et que ma femme était absente , je demandai le secours de mes voisins en leur criant : « A mon secours , mes amis , à mon secours ! »

« A mes cris , mes voisins arrivent , et avec eux ce prêtre que voici. Comme ils trouvèrent les portes fermées , et que je n'osais pas moi-même quitter mes enfants , ils essayèrent d'entrer en soulevant avec des leviers les portes de leurs gonds. Quelques-uns montèrent avec des échelles par les fenêtres , et la maison fut bientôt pleine d'hommes et de femmes de toute condition. « Comment cela vous est-il arrivé ? me demanda-t-on. — Hélas ! à cause de mes péchés ! Ayez pitié de moi , car la main de Dieu est sur moi. » Comme la maison ne pouvait contenir tout le monde , le peuple remplit les rues voisines. Chacun fait ses conjectures ; la ville entière est en mouvement ; il arrive de partout des religieux et des prêtres qui , me voyant tout en larmes , se mettent à prier , à réciter des hymnes et des psaumes de concert avec la multitude , pour implorer le secours de Dieu. Ils veillent ainsi une partie de la nuit avec moi ; mais les voyant fatigués , je les remerciai et les priai de se retirer , ne gardant avec moi que quelques ecclésiastiques , qui continuèrent de prier jusqu'au matin sans pouvoir éloigner le démon. Je me croyais abandonné de Dieu , et étais en proie à mes pensées et à mes inquiétudes. Ce fut ma fille qui me consola et releva mon courage par sa patience et sa soumission aux volontés de Dieu. Je congédiai donc tous les autres prêtres , excepté celui qui est ici présent et qui ne m'a jamais abandonné dans mon malheur.

Puis, me recommandant de nouveau à la sainte Vierge, j'attendis dans l'angoisse ce que Dieu déciderait. Or voici que tout à coup ma fille reçoit sur les joues trois grands coups. Sa mère, qui était revenue, et moi nous nous jetons à terre. Ma fille, ne pouvant supporter plus longtemps un tel martyre, va se prosterner devant une image de la Vierge ; et là, se frappant la poitrine, les cheveux en désordre, elle s'écrie : « Sainte Vierge, si vous m'abandonnez, à qui aurai-je recours ? Oh ! je vous en prie par votre divin Fils, ne me rejetez pas. Si vous m'exaucez, je me consacre entièrement à votre service. » Chose étonnante ! A partir de ce moment elle n'eut plus aucune crainte, et son courage resta inébranlable au milieu de toutes les épreuves.

« Les paroles me manqueraient si je devais raconter tout ce que le démon entreprit contre elle ; je me contenterai donc de rapporter les choses les plus importantes. Dès que la nuit fut revenue, et que le démon me crut endormi, il se mit de nouveau à la tourmenter. Mais je l'avais munie d'avance du signe de la croix. Furieux, il veut tirer à soi les couvertures du lit ; moi j'essaie de les tirer de mon côté, en implorant la sainte Vierge. Cette lutte dura une grande partie de la nuit ; j'appelai mes voisins à mon secours, et le forçai enfin à se retirer. Il descendit alors dans la partie inférieure de la maison, brisant un grand nombre de vases et d'ustensiles, ouvrant les portes et les boîtes, et faisant un affreux vacarme ; de sorte que nous passâmes le reste de la nuit dans l'épouvante. Oh Dieu ! que de fois encore il frappa ma fille sur les joues ! Cinq fois, en notre présence, il l'emporta dans l'air pour lui donner la mort pendant qu'elle invoquait le secours de

la sainte Vierge. Quel spectacle désolant c'était pour les habitants de la ville tout entière de la voir ainsi enlevée dans les airs, pendant que nous courions après elle comme des insensés, implorant le secours de Dieu et de sa mère ! de voir ma femme remplir les rues de ses gémissements, et arracher les larmes à toutes les autres femmes de la ville. Une fois le démon, ne pouvant la pousser en bas de l'escalier, la prit furieux par le milieu du corps, et l'emporta dans l'air en lui disant : « Maudite, comment oses-tu me résister comme un homme ? Crois-moi, ni tes prières ni celles des tiens ne pourront t'arracher de mes mains. — Tes menaces, infame démon, ne m'épouvantent point, lui répondit-elle : prends toutes les formes, fais ce que tu voudras ; tout cela, avec le secours de Dieu et de sa mère, n'est rien pour moi. » Comme ils luttaient ainsi, le démon la porta sur un puits, hors de la maison, pour la jeter de là avec violence contre le sol. Mais comme elle était sans crainte, fortifiée par le secours de Dieu, il eut recours à la ruse, et lui dit : « Jette-toi en bas, tu n'as rien à craindre ; si tu le fais, je te laisserai désormais tranquille. — Non, jamais, » répondit-elle en continuant d'invoquer la sainte Vierge. Une immense multitude d'hommes et de femmes s'était assemblée : tous étaient étonnés et de la cruauté du démon et du courage de ma fille ; tous étaient émus jusqu'aux larmes à la vue de sa mère et des autres personnes de sa famille qui, les cheveux épars, se frappaient la poitrine et remplissaient l'air de leurs cris et de leurs gémissements. Sa mère surtout criait, tantôt vers sa fille, tantôt vers le démon, s'offrant à lui comme victime à la place de sa pauvre fille. Or voilà que celle-ci se précipite vers sa mère, la consolant et lui

disant d'un air joyeux : « Ne craignez point , ma mère , cessez de pleurer ; je suis là près de vous ; que le démon ne vous effraie point. Vous croyez peut-être que je souffre beaucoup ; je suis , au contraire , rempli d'une douceur ineffable ; car Celle qui est le refuge de tous les affligés est toujours près de moi pour me secourir et me fortifier. C'est ainsi qu'on gagne le ciel. » Ces paroles réjouirent tous les assistants , et ils se retirèrent consolés.

« A peine étions-nous rentrés dans la maison que nous eûmes de nouvelles épreuves à souffrir. Pendant que ma fille nous racontait ce qui lui était arrivé , le démon , plus furieux qu'auparavant , l'attaqua ainsi que moi , et nous tourmenta de mille manières , nous déchirant les pieds et tout le corps , comme avec des pinces enflammées. Il me déchira les jambes , les genoux , la poitrine et les joues comme avec des dents ou des griffes , sans que je pusse savoir d'où cela me venait. Comme je voulais prier la sainte Vierge , il m'arracha le livre des mains , éteignit les lampes et les cierges , bouleversa tous les meubles de la maison ; de sorte qu'il me fallut dépenser plus de cent pièces d'or pour les réparer. Emporté par la colère , je lui criai : « Pourquoi , entre tous les habitants de cette grande ville , m'as-tu choisi seul pour but de ta fureur ? Que veux-tu de moi et de ma fille ? Si la chose est juste , dis-le , et tu l'auras. — Je veux ta fille , et rien autre chose. — C'est une créature de Dieu ; je ne puis ni ne veux te la donner. — Je ne demande qu'une chose , c'est qu'elle ne se fasse pas religieuse. » Aveuglé par la douleur , j'appelle ma fille et lui dis : « Ma chère enfant , tu vois toi-même que tout ce que j'ai fait jusqu'ici a été inutile ; fais donc ce qu'il demande , peut-être te laissera-t-il tranquille : tu n'as point

fait de vœu. — Si ma résolution n'était pas inébranlable, et si je n'avais contre le démon le secours de la sainte Vierge, je pourrais succomber à cette tentation. Mais, Seigneur! que la terre m'engloutisse plutôt que de me séparer de vous. Vous me conserverez, et me délivrerez : c'est là tout ce que je vous demande. » En disant ces mots, elle se prosterna devant l'image de la Vierge, et fond en larmes. Là-dessus le démon furieux lui déchire d'abord la chemise qu'elle portait sur le corps, puis sa jupe de laine. et enfin la robe de soie qu'elle portait, mettant tous ces objets en pièces, et la laissant presque nue. Puis il se mit à lui arracher les cheveux. « Mon père, criait-elle, apportez-moi un vêtement pour couvrir ma nudité! Vierge sainte, secourez-moi. » Éperdu, je courus chercher un vêtement, et fis venir un barbier pour lui raser les cheveux.

« Je me mis alors en prière. Ma fille me consola et me fortifia. Mes amis me conseillèrent de la mettre dans un couvent. Je suivis leur conseil, espérant que le Seigneur mettrait fin à ses tourments. Le démon furieux tourmenta invisiblement les religieuses qui l'avaient accueillie, leur volant ce qu'on leur donnait pour leur subsistance, profanant les choses les plus saintes, faisant entendre des voix infernales pendant le service divin, et inventant contre elles toutes sortes de malices. Les pauvres sœurs étaient effrayées, surtout la nuit. Le démon les frappa aussi sur les joues; elles perdirent alors tout courage; et par le conseil des plus anciennes elles me renvoyèrent ma fille. Alors le démon, qui pendant cinq mois nous avait réduits à l'extrémité, entra dans son corps et s'empara d'elle. Elle fut dès lors en proie à des accès de rage, courant çà et là, fai-

sant des choses insensées , attaquant tout le monde. Plus d'une fois les voisins effrayés accoururent , se saisirent d'elle ou par ruse ou par violence , lui lièrent les mains derrière le dos , et la tenaient ainsi pendant qu'elle écumait de rage. Je crois que je me serais donné la mort si mes amis ne m'en avaient empêché. On accourait de tout côté , soit pour voir ma fille , soit pour nous porter secours ; mais le démon publiait par la bouche de ma fille les péchés de tous ceux qui approchaient , de sorte que tous s'en allaient honteux et confus. Le podestat lui-même , instruit de cette affaire , voulut aussi venir ; mais il aurait mieux fait de rester chez lui , car le démon n'épargna ni lui ni ceux qui l'accompagnaient.

« On me conseilla de conduire ma fille à Florence , visiter les reliques des saints. Je le fis , mais sans succès. J'étais découragé , lorsque quelqu'un me dit : « Voulez-vous sauver votre fille ? — C'est mon unique désir. — Conduisez-la donc tout de suite à Sainte-Marie de Vallombreuse , quoique nous soyons en plein hiver : c'est un sanctuaire que personne n'a jamais visité en vain. » Je me décidai à le faire ; et c'est ainsi que nous sommes venus ici. Beaucoup de personnes sont accourues autour de nous pendant la route ; et ce qu'il y avait de plus remarquable , c'est que , pour faire avancer le mulet qui la portait , il fallait que le prêtre qui est ici priât continuellement et fit des exorcismes. »

« Voilà ce que nous dit le père de cette jeune fille ; et sa parole fut confirmée par tous ceux qui l'accompagnaient. Moi-même , continue le narrateur , j'ai vu le mulet devenir comme fixé au sol dès qu'il entra dans notre domaine ; de sorte que ni les cris ni les coups ne pouvaient

le faire avancer d'un pas. On fut donc obligé de descendre la jeune fille , et un grand nombre des nôtres essayèrent de la porter ; mais tous leurs efforts furent inutiles. Un des frères alla chercher la croix de saint Jean Gualbert , et conjura la patiente ; et l'on put dès lors la porter au tombeau du saint. Les prières et les exorcismes commencèrent aussitôt ; mais on ne put obtenir du démon aucune réponse ; et le soir étant arrivé , on fut obligé de remettre la chose au lendemain. Le jour suivant , les prêtres , après avoir dit la messe , s'étant remis à l'œuvre avec le bras du saint , le démon ne put supporter plus longtemps sa puissance. On entendit dans un coin de la chapelle pousser des tons plaintifs. On mit alors le bras du saint sur la tête de la jeune fille , qui donna les signes d'une parfaite intelligence , parce que le démon l'avait quittée ; de sorte que tous versaient des larmes de joie. Mais , vers midi , la jeune fille , qui n'avait pas dormi la nuit précédente , s'étant assoupie , s'écria tout à coup que le démon l'étranglait. Nous courûmes tous à elle. Le doyen envoie un prêtre pour la conjurer : le démon résiste. Le prêtre s'arrête , après nous avoir avertis de ne pas perdre courage et de continuer nos prières. Enfin le troisième jour , comme on apportait de nouveau le bras du saint , le démon sortit en murmurant , sans l'attendre. Dès ce moment , la jeune fille fut tout à fait délivrée. Il fut résolu qu'elle irait à confesse. C'est Jérôme lui-même qui reçut sa confession. Il examina scrupuleusement toute sa vie ; et après avoir vanté sa piété , son humilité et sa soumission à la volonté divine , il ajouta : « On ne pourrait jamais croire que le démon ait eu sur elle une telle puissance si l'on ne savait que Dieu châtie ceux qu'il aime. » Ils restèrent encore deux jours chez nous , et

s'en retournèrent ensuite pleins de reconnaissance et de joie. »

CHAPITRE V

De la possession et de sa nature.

Chaque personnalité libre a dans son fond une unité indivisible, et n'est soumise qu'à soi. Ce qu'il y a en elle d'éléments multiples et divers est gouverné par ce centre où gît le principe de son unité. Ces éléments forment par leur opposition comme des pôles qui se modifient, se limitent et se complètent mutuellement; mais ces modifications, ce complément réciproque, leur viennent de cet un, de ce centre qui les supporte, et qui ne connaît lui-même aucune opposition. C'est là ce moi primitif qui gouverne l'autre moi avec une puissance entière, planant en quelque sorte sur tous ces éléments multiples qu'il domine, liant ou déliant à volonté les oppositions qu'ils renferment, et se produisant par elles au dehors, d'après des déterminations souveraines de sa part. Ce moi primitif se possède donc entièrement soi-même, et possède ensuite l'autre moi qui lui est surbordonné, et c'est en cette possession de soi-même que consiste l'essence de toute liberté.

La personnalité ainsi formée se trouve placée vis-à-vis d'autres personnalités, et surtout en face de Dieu. C'est de lui qu'elle a reçu son moi primitif, cet un, ce centre qui supporte tout le reste; il est donc le principe et le fondement de cette unité qui est l'essence de toute personnalité; il est présent au moi de la manière la plus intime. Il n'est

pas moins le principe et la cause de ce second moi, c'est-à-dire de ces éléments multiples et divers que supporte et unit le premier; il est donc aussi le fondement et l'appui de toutes les oppositions qui le modifient, et sous ce rapport il se pose vis-à-vis de la personnalité créée comme quelque chose d'extérieur. Il semble donc qu'il devrait être plus intime à l'homme que le fond même de son être, et plus extérieur à lui que le développement de sa personnalité poussé jusqu'à ses dernières limites; qu'il devrait être proprement et son premier et son second moi, et qu'il pourrait par conséquent déterminer en lui, selon son bon plaisir, et l'unité du premier et les oppositions du second; qu'il pourrait en un mot, posséder la personnalité tout entière. Mais il n'a voulu posséder de cette manière que la nature corporelle. Quant à la nature spirituelle, il l'a posée lui-même vis-à-vis de soi comme quelque chose de libre, plaçant ainsi dans notre libre arbitre une limite à son omnipotence. Détachant pour ainsi dire notre moi du sien, il l'a comme établi sur soi-même et sur sa propre essence; et séparant en même temps notre second moi de son être à lui, il l'a comme appuyé sur notre moi primitif, qui doit le régler et le gouverner. La personnalité, circonscrite ainsi et séparée, reste donc libre en présence de Dieu. Elle a bien le devoir de s'appuyer sur lui; mais c'est un devoir pour elle, et non une nécessité. Dieu lui demande une soumission libre, mais ne lui impose aucune contrainte. De la nature corporelle seule on peut dire qu'elle est possédée de Dieu; quant à la nature spirituelle et libre, on peut dire d'elle seulement que Dieu ou l'Esprit-Saint s'empare d'elle, et la gouverne comme sa propriété.

Outre le rapport qui existe entre Dieu d'un côté et les corps ou les purs esprits de l'autre, il en est un second qui existe entre ces deux derniers, et il est important d'en étudier la nature. En soi les esprits et les corps ne sont point naturellement subordonnés l'un à l'autre, car chacun a son unité qui lui est propre. Celle de la nature corporelle est comme enchaînée à Dieu par la nécessité, tandis que celle de la nature spirituelle se pose vis-à-vis de lui dans toute sa liberté. Aucune de ces deux natures n'habite ni ne peut habiter substantiellement en l'autre ; car si la nature spirituelle, par exemple, pouvait habiter ainsi dans la nature corporelle, sa liberté anéantirait la nécessité à laquelle est soumise cette dernière, et c'est ce dont on ne trouve aucune trace dans le monde. Que si le contraire avait lieu, la nécessité qui caractérise la nature corporelle détruirait la liberté de l'autre nature. Mais si ces deux natures sont impénétrables l'une à l'autre, elles peuvent cependant s'emparer réciproquement et par dehors l'une de l'autre ; et former ainsi un tout et une sorte d'unité.

Si nous considérons les esprits, non plus dans leurs rapports avec les corps, mais dans l'usage qu'ils ont fait de leur liberté, ils forment deux royaumes séparés et opposés. Les uns, en effet, faisant de cette liberté un bon usage et se tournant vers Dieu, se sont unis à lui, et forment ainsi le royaume des esprits bons et lumineux. Les autres, au contraire, se détournant de Dieu, se sont séparés de lui, et, s'appuyant sur eux-mêmes, sont tombés par une chute lamentable, et forment le royaume des esprits mauvais. Les premiers, en se soumettant volontairement à lui, ont trouvé le secret d'élever et de glorifier la nature en la faisant participer en quelque sorte à la liberté de l'esprit. De

même qu'ils contemplent en Dieu par la vision intuitive toutes les choses dans leur racine divine, ainsi ils les dominent et les gouvernent en Dieu et dans sa puissance qu'il leur communique. De même que, comme leur créateur, il est à la fois au-dessous et au-dessus d'elles, ainsi il leur a donné ces vastes domaines de la nature comme fief, pour qu'ils les administrent et les gouvernent en son nom. Les démons, au contraire, en renonçant à Dieu et en s'appuyant sur eux-mêmes, se sont séparés de Celui qui est la plus haute unité et qui contient toutes choses dans la simplicité de son être; ils ont perdu à la fois et la faculté de se soutenir eux-mêmes et celle de porter et de soutenir la nature. En essayant de s'unir et de s'approprier celle-ci par eux-mêmes, ils ont perdu la faculté de s'unir à elle et de la gouverner. Ils sont donc réduits à leurs propres forces; ils peuvent bien encore, avec celles qui leur sont restées, exercer une certaine puissance sur les divers domaines de la nature, non comme les bons esprits, en la gouvernant par une action intime qui va du dedans au dehors, mais en s'en emparant et la prenant au contraire du dehors au dedans. Et comme ils détachent, autant qu'il est en eux, les domaines dont ils s'emparent de l'ordre divin, qui leur est contraire, et qu'ils les infectent de leur propre corruption, le siège de leur puissance gît principalement dans ce que la nature a de mauvais et de défectueux.

Entre ces deux ordres, celui des purs esprits et celui des corps, il en est un troisième, composé de corps et d'esprits, et qui offre ainsi comme l'abrégé de la création tout entière. Ce que les bons esprits se sont efforcés d'atteindre en se soumettant à Dieu, ce que les démons ont voulu arracher par la violence et l'orgueil, Dieu l'a accompli dans

l'homme en le créant. Dans l'homme, en effet, il a uni et la nécessité de la nature et la liberté de l'esprit, soumettant celle-là à celle-ci. Bien plus, il a voulu rendre sensibles les oppositions dont son être se compose par l'opposition des sexes, qui le divise en quelque sorte. Et comme en lui le temps et l'espace modifient son existence, qui n'est qu'un mouvement et un flux continuuel, il a attaché à la génération sa conservation et son développement.

Il s'agit donc de savoir de quelle manière cet être composé de deux éléments si divers peut ou posséder d'autres natures, ou être possédé par elles. L'homme est en rapport à la fois et avec le monde des corps et avec celui des purs esprits. Quoiqu'il ne puisse être possédé proprement par la nature, à laquelle il est supérieur, il peut néanmoins en un certain sens recevoir ses influences et son action d'une manière plus intime que ne semble le comporter la condition respective de l'un et de l'autre, et c'est ce qui arrive soit dans la magie naturelle, soit dans la médecine. Les remèdes, en effet, peuvent être considérés comme des conducteurs par lesquels l'énergie qui réside dans les forces de la nature est communiquée à l'homme, et agit sur lui de la manière la plus profonde.

L'homme est aussi en rapport avec le monde des purs esprits, et leur action sur lui s'explique mieux encore que celle de la nature, puisqu'elles lui sont supérieures, et que les esprits mauvais, s'ils ont perdu les qualités surnaturelles dont ils étaient doués, ont du moins conservé une partie des avantages naturels qui étaient inhérents à leur être. Et c'est ainsi que s'expliquent les possessions du démon ; non que celui-ci puisse absorber ou détruire la personnalité de l'homme et lui substituer la sienne propre, puisque Dieu

lui-même s'est refusé ce pouvoir ; non encore qu'il puisse violer le sanctuaire de la liberté humaine, et contraindre la volonté à faire des choses qu'elle ne veut pas : son pouvoir, quelque étendu et quelque incompréhensible qu'il soit, ne va pas jusque-là. Mais Dieu, par des motifs que nous ne pouvons pas pénétrer et que nous devons respecter toujours, livre quelquefois au démon cette portion de notre être qui est comme le vestibule de la personnalité, c'est-à-dire ces facultés moins profondes qui tiennent de plus près aux sens et au monde extérieur et par lesquelles l'action de celui-ci pénètre incessamment en nous. Une vision de sainte Hildegarde peut nous donner une idée de la manière dont l'action du démon s'exerce sur l'homme dans la possession. Dans cette vision, elle vit une possédée environnée de noir et d'une fumée infernale qui, entourant toute la partie sensible de son âme raisonnable, ne permettait pas à la partie spirituelle de respirer dans la plénitude de sa liberté. Elle avait ainsi perdu le parfait usage de ses sens et de ses opérations propres; elle poussait des cris ou faisait des actions qui n'avaient aucun sens. La sainte continue en ces termes : « Pendant que je réfléchissais sur ce que je voyais, et que je cherchais comment et de quelle manière la forme (elle veut dire ici la substance) du démon entre dans l'homme, il me fut répondu, et je vis en effet que le diable n'entre point dans l'homme avec sa propre forme, mais qu'il le couvre et l'enveloppe avec l'ombre et la fumée de sa noirceur. Car si la forme du démon entrait dans les hommes, le lien qui unit leurs membres serait bientôt dissous; il serait dissipé plus promptement que la paille ne l'est par le vent. C'est pour cela que Dieu ne permet point au démon d'entrer en nous avec sa

forme. Mais pénétrant notre être de son ombre, comme je l'ai dit plus haut, il le jette dans une sorte de fureur ou de folie qui nous fait faire et dire des choses étranges. Il vomit par notre bouche, comme d'une fenêtre, des blasphèmes contre Dieu, remue nos membres par dehors, quoiqu'il ne soit point vraiment en nous par sa forme. Pendant ce temps, l'âme humaine, comme assourdie et hébétée, ignore ce que fait la chair. » (*Vita sanctæ Hildeg.*, liv. III, c. 20.) La sainte avait parfaitement compris le problème qu'elle s'était proposé. La substance du démon, s'était-elle demandé, peut-elle entrer dans la substance de l'homme? Non, mais les attributs seulement du premier peuvent s'emparer des attributs du second, de ses puissances corporelles ou sensibles; et elle est en cela d'accord avec la théologie, distinguant très-bien l'obsession de la possession, ne réduisant point celle-ci à une simple circumcession, et n'excluant que l'union substantielle.

CHAPITRE VI

Des causes et des dispositions qui peuvent amener la possession.

Que la possession soit survenue tout à coup sans aucune préparation sensible, ou qu'elle ait été précédée par l'obsession, le mal doit presque toujours avoir certaines causes dans l'individu même qui en est affecté. Ces causes tiennent ordinairement à la constitution naturelle, et le tempérament joue ici un rôle considérable; il tient, en effet, aux deux portions dont se compose notre être, et forme ainsi comme la base de tous nos rapports. Le tempérament,

toujours composé de quatre éléments, et qui varie selon les consonnances ou les dissonances de ceux-ci, forme comme la base de la nature organique et vivante. On a désigné sous un nom particulier quatre de ces tempéraments, formés par la prédominance de l'un de ces éléments. On a reconnu que les oiseaux, de même que l'air où ils vivent, renferment en eux tous les tempéraments, de manière cependant que la prédominance de l'élément sanguin se fait remarquer en eux. Les rapports physiques qui distinguent les oiseaux portent tous le caractère et comme la signature de l'air. C'est l'air qui les porte, c'est là qu'ils vivent d'une vie toute aérienne. Ils sont donc en quelque sorte possédés par cet élément, comme ils le possèdent aussi à leur tour. Toute l'économie de leur vie est basée sur cette possession réciproque; et les autres éléments, comme le feu, la terre et l'eau, n'y ont de part qu'autant qu'ils sont liés avec l'élément principal. Il en est de même des poissons, chez lesquels domine le tempérament flegmatique, parce qu'ils ont un rapport particulier avec l'eau. Ces tempéraments organiques s'élèvent dans l'homme à un ordre supérieur, et, par le concours de l'esprit et de la liberté, ils atteignent en lui une signification plus haute. Ils établissent parmi les hommes certaines dispositions ou aptitudes, d'après lesquelles les âmes se penchent pour ainsi dire les unes vers les autres, selon le plus ou moins de ressemblance qu'elles ont entre elles. Le tempérament ouvre donc l'âme en quelque sorte à certaines influences particulières, et dispose ainsi l'homme à la possession.

Les tempéraments, portant dans leurs racines les traces de la nature organique, se divisent dans leurs opérations d'après les oppositions qui en déterminent la direction.

Parmi les divers tempéraments, il n'en est point qui se distingue des autres d'une manière plus profonde et plus ranchée que le mélancolique ; il n'en est point non plus chez qui les oppositions soient plus marquées et qui se porte avec plus de force vers des extrémités contraires. Ce tempérament a, comme la lune, un côté obscur, par lequel il touche, pour ainsi dire, les sombres domaines de la nuit, se créant des images et des fantômes obscurs, et un autre côté clair et lumineux, par où il cherche la lumière, et se dilate dans les productions enivrantes d'une imagination exaltée par la joie. Aucun ne passe aussi vite du plaisir à la douleur, de la joie à la tristesse. A lui se rattache le cholérique. Si l'opposition de la lumière et de l'obscurité forme comme le caractère distinctif du premier, celui du second consiste plutôt dans l'opposition de la chaleur et du froid. Cette opposition se fait sentir principalement dans les affections de l'âme, qui tantôt, se portant en avant avec une immense énergie, produisent comme une sorte d'explosion, et tantôt au contraire se replient sur elles-mêmes, et semblent s'affaisser au fond du cœur de fatigue et d'épuisement.

De même que les vents se partagent facilement en des courants électriques opposés, et se reposent ensuite avec la même facilité, ainsi le tempérament sanguin s'étend et se dilate aisément ; mais il perd en intensité ce qu'il gagne en étendue ; et si dans l'âme où il se trouve les tempêtes sont promptes et fréquentes, elles s'apaisent avec la même promptitude et la même facilité. Le tempérament flegmatique occupe la dernière place ; il apparaît comme l'expression d'une neutralité saturée, et c'est, à cause de cela, de tous les tempéraments celui où l'on remarque le moins d'oppositions. Opiniâtre dans son calme, le flegmatique se

soustrait sans peine à toutes les émotions qui partagent l'âme et la dissipent ; et si quelques-unes de celles-ci pénètrent en lui , elles se manifestent par des effets lents et peu sensibles.

De même que l'aiguille aimantée attire et met en mouvement le fer qui se reposait auparavant dans une sorte d'indifférence, et possède en quelque manière, par le magnétisme, ce métal, comme il en est possédé lui-même à son tour, ainsi en est-il de la nature de l'homme à l'égard du royaume des esprits. Elle sommeille ordinairement dans une sorte d'indifférence, inaccessible jusqu'à un certain point à leurs atteintes ; mais il n'en est pas moins vrai qu'entre les divers tempéraments humains et le monde des esprits il existe certains points de ressemblance ou de contact, dont la surveillance exige quelquefois toute la rigueur de la discipline religieuse. Ces dispositions ne se manifestent, il est vrai, dans toute leur énergie que lorsque le tempérament s'est pour ainsi dire polarisé, et peut ainsi recevoir les influences supérieures qui lui correspondent. Sous ce rapport, le tempérament le plus accessible aux opérations de ce genre est le mélancolique, parce que c'est celui qui s'ouvre le plus largement aux influences du dehors et chez qui les oppositions sont le plus tranchées. Le cholérique vient après lui, et le flegmatique occupe le dernier rang sous ce rapport. Les anciens médecins et théologiens avaient compris cette vérité. Ainsi Corneille la Pierre, dans son commentaire sur le premier livre des Rois, chap. xvi, dit, dans le langage des médecins humoristes de ce temps : « Le démon se sert de la constitution du corps malade, surtout de la mélancolie. Il n'y a point d'humeur qui soit plus favorable que celle-ci à ses opérations ; et comme il

agit par les causes naturelles , c'est de cette humeur qu'il se sert le plus souvent. » Saint Chrysostome, qui appelle la mélancolie le bain du diable, dit aussi : « Comme c'est par la tristesse que le démon vient à bout de tous ceux qu'il domine, si vous ôtez la tristesse , vous le rendez impuisant. » On attribue généralement aux prophètes le tempérament mélancolique , et l'on désigne sous le nom d'enfants des ténèbres les Espagnols, chez qui ce caractère domine le plus souvent. Les médecins ont aussi remarqué qu'il y a plus de possédés parmi les femmes que parmi les hommes, parce qu'elles sont plus disposées au tempérament mélancolique. Bien souvent aussi une mélancolie profonde a dégénéré en possession ; et , d'un autre côté, celle-ci est quelquefois remplacée par l'état lunatique, que l'on peut considérer comme une sorte de possession naturelle, d'une forme plus douce que celle du démon.

CHAPITRE VII

Comment les affections et les passions modifient et altèrent le tempérament. Juste de la Romagne. Histoire d'une Napolitaine ; de Mathilde d'Engian ; de Barthélemi de Bonsovannis.

Si les oppositions du tempérament disposent à la possession, cette disposition peut être augmentée par les affections et les passions, qui les réveillent et les rendent plus tranchées. La joie elle-même, portée à l'excès, a produit plus d'une fois la possession. Ainsi Dino de Rosta, dans sa Vie de saint Ambroise de Sienne, raconte que Ceccha, sa parente, fut possédée pendant qu'elle dansait dans une noce en jouant des castagnettes. Leuwarde de Nabburg

Juste de la
Romagne.

jouant avec des anneaux de verre, son mari impatient la donna au diable, et elle devint à l'instant possédée. (*Acta Sanct.*, 6 jan.) La possession est plus souvent encore la suite du chagrin, de l'inquiétude et de toutes les passions qui en résultent. Ainsi Jérôme de Raggiolo, dans le recueil qu'il nous a laissé des miracles opérés à Vallombreuse par saint Gualbert sur les possédés, raconte, page 399, qu'un homme d'une taille et d'une force extraordinaires arriva seul un jour en ce lieu, avec les cheveux et la barbe en désordre. On le prit d'abord pour un fou; mais il raconta bientôt le malheur qui l'avait réduit en cet état.

Il était de la Romagne, et avait tout perdu par suite de la guerre. Pour comble d'infortunes, on lui avait imposé des contributions excessives, qui l'avaient forcé de s'endetter. Ses créanciers le firent mettre en prison, où il passa plusieurs années dans une profonde douleur, sans qu'aucun homme eût pitié de lui. Le dépit et l'amertume s'emparent de lui, et son indignation monte jusqu'à la fureur. Il maudit le christianisme, s'empporte contre les compagnons de sa captivité, et conjure les puissances supérieures et inférieures de l'anéantir. Ceux qui l'entendent le croient possédé du démon, et vont le dire au geôlier. Celui-ci croit d'abord que c'est une ruse, et qu'il veut s'échapper de la prison; mais bientôt, convaincu de la vérité du fait, il lui donne la liberté. Le prisonnier court à Vallombreuse pour chercher du secours. A peine arrivé, il demande qu'on le conduise à l'église. Dès qu'il y est entré, le démon parlant par sa bouche, s'écrie : « Jusqu'ici je t'ai traité doucement; mais puisque tu es ingrat, je serai désormais sans miséricorde pour toi. Vous tous qui êtes ici présents, voyez combien ont été inutiles mes bienfaits envers cet homme. »

Puis il se mit à le tourmenter avec une telle fureur, que tous, épouvantés, prirent la fuite. On le reconduisit plus tard de force à l'église, et l'on commença les exorcismes ; mais il devint furieux, s'arracha des bras de ceux qui le tenaient, et s'enfuit au haut d'un chêne. Lorsque l'affaissement eut succédé à la fureur, il descendit et s'assit au pied de l'arbre. Le démon se mit alors à lui parler doucement en lui promettant d'avoir pitié de lui s'il voulait retourner à la maison. Mais il rejeta les offres du diable, qui recommença dès lors à le tourmenter.

Le patient invoque mille fois les noms de Jésus et de Marie, puis il tombe à terre, essoufflé, baigné de sueur et de larmes. On le reporte à l'église ; là, revenu à lui, il pousse des plaintes navrantes, tout en se déclarant digne de châtimens plus grands encore. Comme les exorcismes ne produisaient aucun effet, l'abbé se décide à le garder dans le couvent jusqu'à parfaite guérison. Juste, c'était le nom du patient, reste au monastère pendant trois mois, au milieu des prières et des exorcismes. Le démon, plus d'une fois, cherche à l'étrangler dans sa fureur ; mais ne pouvant y réussir, il emploie la ruse. Juste étant assis un jour sous un cerisier, le démon lui inspire le désir de manger des fruits ; il monte dans l'arbre pour satisfaire son désir. Le démon, s'adressant à lui, essaie d'abord, par de douces paroles, de l'engager à se précipiter du haut de l'arbre. Juste refuse. Le démon furieux lui dit : « C'est maintenant, scélérat, que je vais t'entraîner avec moi dans l'abîme, en te précipitant en bas. » Juste embrasse l'arbre étroitement en invoquant tous les saints. Mais le démon s'écrie : « Tu es perdu ; c'est maintenant que nous allons descendre ensemble dans l'enfer. — Tais-toi donc, misérable. » Juste et le

démon luttent ainsi ensemble pendant quelque temps ; tous les spectateurs sont saisis d'horreur. Enfin le démon vaincu laisse le patient suspendu à l'arbre, d'où on le descend non sans peine avec une échelle.

L'abbé lui ordonne de ne plus s'éloigner du couvent, et de ne plus aller au travail sans être accompagné de quelqu'un. Il le fit ; mais un jour qu'il travaillait avec d'autres au jardin, près d'un rocher, et que ses compagnons étaient occupés d'un autre côté, il monte sur le sommet du rocher : là recommence avec plus de violence encore la même lutte entre lui et le démon, qui voulait qu'il se précipitât du haut en bas. Juste opposa la plus grande résistance, et fut plusieurs fois, en présence du porcher, qui était en bas, poussé par derrière. Il jetait des cris lamentables, et le démon, de son côté, hurlait avec fureur. On accourut, mais personne n'osait approcher. La lutte cessa enfin, et Juste fut encore délivré cette fois. L'abbé appelle de nouveau les moines à l'église, et ordonne trois jours de prières pour la guérison du pauvre patient. Ces prières furent efficaces, et Juste fut délivré pour toujours du démon, et s'en retourna chez lui avec ses parents.

Histoire
d'une
Napolitaine.

Ce que la douleur et la colère ont fait dans le cas précédent, la haine l'a fait en d'autres circonstances. Dans une ville du royaume de Naples nommée Sepi, vivait un homme nommé Jacques, dont la femme avait conçu pour lui une telle haine, que dès le premier jour de son mariage elle ne put souffrir ses approches. Dès qu'il essayait de vaincre ses répugnances, elle se sentait prise d'une telle fureur, qu'elle se serait plutôt jetée par la fenêtre que de le souffrir. On raconta la chose à un ecclésiastique qui de-

meurait dans la maison. Celui-ci, ayant peine d'abord à ajouter foi au récit qu'on lui faisait, voulut s'assurer du fait : il fit cacher le mari dans l'intérieur de la maison ; puis, ayant fait venir la femme, il lui demanda la cause de cette haine si profonde. Celle-ci, se plaignant de son malheureux sort, répondit qu'elle n'avait aucune raison de haïr son mari, que lorsqu'il était absent elle se sentait prise pour lui d'un amour inexprimable ; mais que dès qu'il approchait pour la voir ou lui parler il lui paraissait si affreux et si haïssable, que la mort lui semblait plus douce que sa présence. Elle sentait alors son âme et toutes ses puissances soulevées contre lui, comme s'il était le plus scélérat de tous les hommes ; puis, dès qu'il s'éloignait de nouveau, elle était enflammée de la même passion pour lui. Le prêtre, pour s'assurer si cela était vrai, convint avec plusieurs femmes qu'on l'attacherait à son lit, les mains et les pieds en croix, avec des cordes très-fortes, pour que son mari pût approcher d'elle librement ; car il la soupçonnait de vouloir couvrir par ce manège quelque vice secret. La femme, en l'absence de son mari, se laissa faire, et à sa demande on fit approcher le mari. Mais dès qu'il entra elle fut prise d'une telle fureur qu'elle ressemblait à une hyène : l'écume lui sortait de la bouche, elle grinçait des dents, roulait les yeux, et tout son corps paraissait plein de diables. Les femmes qui étaient présentes racontèrent que les cordes dont on l'avait liée lui avaient fait des entailles sur le ventre et l'estomac, et que toute sa peau ressemblait à celle d'un homme qu'on aurait flagellé. Sa rage ne cessa que lorsque son mari, fatigué de la lutte et touché de compassion pour elle, se retira. Trois ans après seulement, le charme fut rompu par une magi-

cienne, qui probablement l'avait jeté elle-même, parce que ce mariage lui avait déplu. (Codronchus, *de Morbis maleficis*, l. III, ch. 8.)

Mathilde
d'Engian.

Une histoire de ce genre, mais dans un degré moins violent, s'est passée en Normandie. Mathilde d'Engian avait épousé un marchand nommé Nicolas. La première nuit de ses noces, elle devint furieuse contre lui, le déchira et le mordit tellement, qu'il fut obligé de prendre la fuite. Il fit un voyage dans le Poitou, et ne revint qu'après un mois. Ses parents, pour fêter son retour, donnent un grand repas. Mathilde s'endort vers le soir, et à son réveil elle se sent mal au cœur, parce qu'elle avait peu de joie du retour de son mari. Elle va dans le jardin, et là il lui semble qu'elle entend la voix de plusieurs personnes et un grand bruit. Un homme arrive à elle, et la saisit à la gorge. Elle veut crier, mais un autre vient, qui lui met les doigts dans la bouche. Elle perd aussitôt l'usage de la langue et des pieds. Son mari la fait chercher, et on la trouve demi-morte couchée par terre. A partir de ce moment elle éprouve deux fois par jour, le matin et le soir, des accès de possession. Ses parents, après l'avoir conduite en divers sanctuaires, la mènent enfin visiter les reliques de saint Hildevert à Gorne. Là, le jour de l'Ascension, on dit pour elle une messe à laquelle elle assiste sur son lit. Le soir, lorsque l'heure de sa crise approche, plusieurs prêtres se réunissent, lisent sur elle des évangiles, l'aspergent d'eau bénite, lui placent le livre des Évangiles sur la tête, l'étole autour du cou, et lui donnent des reliques à baiser. Elle s'évanouit; ses membres se roidissent, et elle devient comme morte. La sainte Vierge lui apparaît, et lui dit : « Mathilde, que fais-tu? — Hélas! répond-elle, je suis

dans une grande angoisse. — Ne crains point, ma fille, tu seras bientôt délivrée. — Qui êtes-vous donc? — Je suis la Mère de Dieu. Lorsque tu seras guérie, fais brûler de l'encens sur mon autel et sur celui de saint Hildevert. » Celui-ci lui apparut aussi; on lui apporta de ses reliques, et sa langue fut déliée. (A. S., 27 mai.)

Les mêmes effets sont produits quelquefois par un amour trompé. Un homme de Poppi avait conçu un amour violent qu'il ne pouvait satisfaire, parce que la femme qu'il aimait avait épousé un autre homme; et dans sa fureur il s'était donné plusieurs fois au démon. A cette époque, on avait pendu un scélérat qui, dans son désespoir, s'était aussi donné au diable, et était mort au milieu des plus horribles blasphèmes. Pour laisser un exemple terrible, on avait laissé son corps sur l'échafaud, et cet homme de Poppi l'avait vu par hasard en passant, lorsqu'il était déjà noir et à demi mangé par les vers. Il crut entendre en même temps un sifflet partir de l'échafaud, et il fut pris d'un saisissement inexprimable. Il tomba dans un profond abattement, et devint aussitôt possédé. Furieux, il retourne à Poppi, déchirant tout ce qu'il rencontre sur sa route. On accourt, on se saisit de lui avec peine, on le lie, et on l'amène ainsi à un carrefour. Ceux qui le conduisaient veulent se reposer un peu, et le laissent s'éloigner pour satisfaire un besoin naturel; mais à peine leur a-t-il échappé qu'il devient comme un ours furieux, se jetant sur ceux qui le poursuivaient, se défendant avec des pierres et des bâtons; de sorte qu'on ne put le prendre qu'après plusieurs jours, et par ruse. On l'amena à Vallombreuse, où le démon le quitta, conjuré par le bras et la croix de saint Gualbert. Mais dès que les exorcismes cessèrent, il revint, et ne s'en

alla définitivement qu'après une lutte de plusieurs heures.
(*Jérôme de Raggiolo*, p. 392.)

Barthélemi
de
Bonsovannis

La jalousie est une des passions qui troublent l'âme le plus violemment, et conduisent ainsi le plus facilement à la possession. Brognoli nous raconte à ce sujet un fait très-remarquable dont il a été lui-même témoin. (*Manuale Exorcistarum ac parochorum*; Venet., 1714, p. 33.) « En 1618, nous dit-il, le 4 septembre, on m'amena à Venise, au couvent de Saint-Bonaventure, un homme de Castro-Franco, ville du diocèse de Trévis. Il s'appelait Barthélemi de Bonsovannis. C'était un homme simple et presque idiot, âgé de trente-deux ans, et dans lequel était entré le démon Beelzébut, qui avait été, disait-il lui-même, dès le jour de la naissance de cet homme, destiné par Lucifer à le porter au mal. N'ayant pu, malgré toutes ses attaques, réussir à lui faire commettre même des péchés légers, parce que c'était un homme simple et droit, qui craignait Dieu et recevait souvent les sacrements, il résolut enfin de le tourmenter en lui inspirant des sentiments de jalousie contre sa femme. Comme il entra chez lui le jour de la Pentecôte, pris un peu par les fumées du vin, le démon lui apparut sous la forme d'un jeune homme inconnu, qui était assis près de sa femme dans sa chambre à coucher et paraissait l'embrasser. Saisi de colère à cette vue, il tire son épée pour tuer sa femme; mais le jeune homme, la tenant embrassée, para le coup; de sorte qu'elle ne reçut qu'une légère blessure à la main, et le jeune homme disparut aussitôt.

« Le mari courroucé, croyant qu'il a descendu l'escalier, le suit l'épée à la main pour le tuer. Arrivé au bas, il trouve son beau-frère, et se plaint amèrement à lui de l'in-

fidélité de sa femme. Celui-ci, étonné, se fait tout raconter exactement ; et comme ni lui ni personne n'avaient vu fuir le jeune homme dont se plaignait Barthélemi , et que la pauvre femme, injustement blessée, prenait en gémissant Dieu à témoin de son innocence, on crut qu'il fallait attribuer toute cette histoire à l'ivresse du mari. Mais celui-ci ne fut pas satisfait , et commença à être tourmenté par la jalousie. Il sentit dans le corps, et surtout dans les épaules, un fourmillement semblable à celui qu'aurait produit une multitude de fourmis. Il lui sembla que toutes ses articulations étaient liées, et il pouvait à peine pourvoir à la subsistance de sa famille. Le fait s'éclaircit enfin le 30 août, où la forme d'une grosse mouche lui entra dans la bouche. Il tomba aussitôt dans la folie et la frénésie, et devint tellement furieux qu'il se serait tué si on ne l'en avait empêché. Lorsqu'on me l'eut amené dans la chapelle du Saint-Sauveur, accompagné de son frère aîné et d'un autre homme de son pays, le démon se mit aussitôt à crier d'une voix aiguë par la bouche de ce possédé : « Je sortirai de son corps si tu me l'ordonnes, car je ne puis y rester plus longtemps. »

« Le trouvant ainsi docile, je lui défendis de sortir avant que je le lui eusse commandé. Je lui défendis en même temps de parler, de faire du mal à cet homme, de lui ôter l'usage de ses sens intérieurs et extérieurs, et lui ordonnai de le laisser me raconter exactement tout ce qui s'était passé en lui. Ce fut alors qu'il m'exposa clairement et simplement toutes les choses que je viens de raconter. Après l'avoir entendu, j'ordonnai au démon, dans le nom de Jésus, de découvrir tous ses méfaits, et de se servir pour cela de la langue du possédé, sans lier toutefois aucun de ses autres

sens intérieurs ou extérieurs, afin qu'il pût, ainsi que tous les autres assistants, connaître la vérité et l'innocence de la femme accusée. C'est alors que le démon raconta tout ce qui précède, et dit que la femme était innocente, et son mari juste et bon. Puis il ajouta : « Comme, malgré mes attaques, je ne pouvais venir à bout de ce pauvre homme, les autres démons se moquaient de mon inexpérience et de ma maladresse. Lucifer surtout, notre prince, me reprochait ma négligence. J'ai donc pris la forme d'un jeune homme pour lui inspirer des sentiments de jalousie et de haine contre sa femme. Cependant je l'ai empêché de la tuer, parce que Dieu ne voulait pas le permettre. » Il dit encore qu'il s'appelait Beelzébub, qu'il était du dernier chœur des anges ; que son nom lui venait non de son rang, mais de sa fonction, parce que Lucifer l'avait chargé de porter cet homme au péché. Après plusieurs autres demandes et réponses, je lui commandai, au nom de Jésus, de sortir de cet homme, ce qu'il fit aussitôt ; le possédé fut délivré pour toujours de la tyrannie du démon et de la jalousie qu'il avait conçue pour sa femme, et s'en retourna chez lui. »

CHAPITRE VIII

Altération du tempérament par les influences vitales ; par la faim ou la soif ; par les mauvais traitements ; par les maladies ; par l'épilepsie ; par les phases de la lune. Histoire d'un jeune homme du couvent d'Herzogenbusch ; d'une jeune fille de Silésie ; de Cath. Somnoata ; de quatre sœurs à Modène.

Les affections de l'âme ne sont pas les seules portes qui donnent accès au démon. Toutes les régions de l'organisme étant en rapport non-seulement entre elles, mais encore avec ce monde et le monde supérieur, chacune de ces régions est accessible aux influences de l'un et de l'autre. Jusqu'ici nous avons étudié la région moyenne de l'organisme dans ses rapports avec le monde satanique : nous allons considérer maintenant ces mêmes rapports dans les domaines inférieurs de la vie. Ici, comme là, peut se déclarer une solution de continuité, une blessure qui donne accès à l'esprit mauvais. Car tout ce qui blesse notablement ce côté de notre nature, tout ce qui rend plus tranchées les oppositions qui constituent en quelque sorte la température de la vie, tout cela ouvre la porte de ce génie du mal, qui épie sans cesse l'occasion de nous perdre ; tout cela introduit peu à peu et presque insensiblement l'élément physique dans la région morale de notre être, et peut devenir par là une occasion de possession. Les puissances extérieures et purement physiques, si elles produisent quelquefois l'extase, peuvent aussi, avec le concours de certaines causes morales déterminées, produire la possession lorsqu'elles pénètrent profondément dans la vie. Nider (*Formicarium*, l. 3, ch. 1) nous raconte à ce propos un fait remarquable. Voici ses paroles :

Le jeune
homme du
couvent
d'Herzogen-
busch.

« Le fait que j'ai à raconter, je le tiens de H. Kaltysen, professeur de théologie et inquisiteur, et du frère Arnold, témoin oculaire. Dans un couvent de notre ordre, situé à Herzogenbusch, était un jeune homme d'environ treize ans, que ses parents avaient envoyé pour qu'il se préparât à faire plus tard sa profession. Celui-ci, étant entré dans le jardin du couvent, aperçut quelque chose de blanc suspendu à la feuille d'une plante; puis, cédant à la tentation, il détacha cette feuille, la mâcha et l'avalala sans défiance. Bientôt, pendant qu'il faisait ses exercices de piété, il commença à prendre un maintien très-dévôt. Souvent en présence des frères il était ravi en extase, perdait l'usage de ses sens extérieurs, parlait très-bien le latin, quoiqu'il ne l'eût jamais appris. Il savait par cœur beaucoup de passages de la Bible qui lui étaient aussi inconnus auparavant. Il en était de même de la langue française. Il assurait qu'il voyait des merveilles dans le ciel, et il disait à ce sujet des choses vraiment étonnantes. Quelques femmes moins réfléchies et plus crédules pensèrent que c'était l'œuvre du Saint-Esprit, quoique ce fût celle du démon. Mais les frères, qui savaient que ce jeune homme était tout à fait ignorant, eurent d'autres pensées. On lui apporta le sacrement de l'eucharistie, et l'horreur qu'elle excita en lui fit juger que le démon était présent. Un saint religieux, le frère Arnold, l'exorcisa, força le démon à découvrir pourquoi il était entré dans le corps de ce jeune homme, et lui ordonna de le quitter après avoir donné un signe non équivoque de sa sortie. Dès lors le possédé redevint grossier comme auparavant, et porte encore aujourd'hui les traces du passage du démon; car il a quelque chose de désagréable dans tout son être; et son esprit est

si obtus, qu'il est douteux qu'il puisse acquérir la science nécessaire à un ecclésiastique. »

On ignore ce qu'était le blanc que ce jeune homme avait aperçu sur cette feuille; c'était probablement le produit de quelque insecte. Quelle que fût sa nature et son origine, ce ne fut en cette circonstance qu'une cause occasionnelle et purement physique, qui, en pénétrant dans la vie de ce jeune homme, donna accès en lui aux influences démoniaques. Celles-ci avaient été déterminées encore par d'autres circonstances, que le frère Arnold avait apprises dans la confession et que le démon lui avait découvertes.

Une soif ou une faim extrême ont suffi en plusieurs circonstances pour disposer à la possession. Fernel raconte un fait de ce genre dans son livre : *De Abditis rerum causis*, lib. 2. Quelqu'un ayant soif la nuit, se leva, et, ne trouvant rien à boire, il se sentit aussitôt comme étranglé. Il fut à l'instant même possédé, et voyait toujours devant soi un gros chien noir qui aboyait après lui, comme il le certifia après sa guérison. Son pouls, la chaleur de son corps, sa langue chargée, ses insomnies et le trouble de son esprit firent croire à plusieurs qu'il était en délire. La possession avait ici une base physique, et cette base c'était une décomposition intérieure analogue à celle que le virus rabique produit dans l'hydrophobie. On a remarqué que souvent le manque d'eau éveille ce genre d'hydrophobie qui donne l'horreur de tout liquide, et produit un ébranlement convulsif du pharynx. Dans ce cas, la soif portée à l'extrême avait produit le même effet. Il est encore remarquable que, semblable à l'hydrophobe, qui aperçoit très-souvent dans l'élément dont il a horreur la forme

d'un chien, notre possédé ait aperçu aussi la forme d'un chien noir, sous laquelle se personnifiait pour lui la contagion diabolique qu'il avait reçue. Peut-être aussi en était-il de lui comme de cet hydrophobe qui sentait de loin tous ceux qui venaient pour le voir, qui les appelait par leurs noms et prénoms, avant même que personne les eût aperçus. (Borell., *Centur.* 3, obs. 68.)

Cet état n'est pas seulement produit par un désir non satisfait : un désir même satisfait lui a donné lieu plus d'une fois. Un paysan du côté de Sens avait chargé son fils du soin de garder les porcs. Il le réveilla un jour de très-bonne heure pour l'envoyer paître ces animaux dans la campagne. L'enfant, saisi d'une soif violente, se jeta sur un seau plein d'eau, et en but avec précipitation une grande quantité. Il fut aussitôt possédé, et il fallut le lier. Il fut délivré au tombeau de saint Germain. (*Vita S. Germani*, ch. 4, 46.) Dans beaucoup de cas la possession est amenée par les choses les plus innocentes. Deux femmes en Belgique dont l'une était mariée, l'autre béguine, et qui habitaient toutes les deux un endroit comme Raamsdonc, se promenaient un jour dans la rue. L'une d'elles avait une pomme ; elle prit son couteau, la partagea en deux, en donna une moitié à sa compagne et garda l'autre pour elle ; puis elles continuèrent de marcher en parlant de choses et d'autres. Mais pendant qu'elles mangeaient cette pomme, elles furent prises, l'une d'une triple, l'autre d'une double possession, qui les tourmenta considérablement. C'est ce que firent connaître plus tard les exorcismes qu'on employa pour conjurer le démon. La chose avait déjà duré quelque temps, lorsque le démon qui possédait l'une de ces femmes avoua à sa mère que sa fille n'avait pas mérité

ce malheur, mais qu'il lui était arrivé pour que son exemple effrayât les chrétiens du lieu, et qu'elle serait délivrée ainsi que sa compagne par une religieuse vêtue de noir, qui demeurerait au delà de la Schelde. La mère comprit que cette religieuse n'était autre que sainte Amelberge, et elle lui fit un vœu. Les deux possédées se rendirent donc ensemble à son tombeau. Comme elles approchaient de l'église, l'une se mit à parler de choses secrètes, l'autre, au contraire, devint muette pendant trois jours. Il fallut employer la violence pour les faire entrer dans une barque et passer la rivière; et six hommes purent à peine les traîner dans la chapelle. La muette commença dès lors à parler. Mais les corps de ces deux femmes enflèrent tellement que leurs cous devinrent plus gros que la tête. On continua les exorcismes; et au bout de neuf heures elles furent jetées par terre sans mouvement, et la bouche ouverte comme dans une extase. Elles se levèrent au bout d'une heure, et rendirent grâces à la sainte de leur délivrance. Ceci arriva au mois de février de l'an 1327. (*Act. Sanct.*, 10 jul.)

La possession est quelquefois la suite de mauvais traitements corporels. Une jeune fille nommée Madeleine, fille de Georges de Siebeneich, avait à l'âge de douze ans perdu son père, qui s'était noyé dans l'ivresse, et peu de temps après sa mère était morte subitement. Ses tuteurs la placèrent chez un meunier. Là elle fut traitée de la manière la plus indigne. On l'occupait à filer, et quand elle n'avait pas fait sa tâche on la frappait rudement et jusqu'au sang avec des verges. On la renfermait des nuits entières seule dans un trou obscur; on vomissait contre elle les imprécations les plus horribles. Tout cela l'avait rendue craintive

Madeleine
en Silésie.

et pusillanime, et lui avait donné un tremblement continu. La nature ainsi maltraitée éclata enfin sous le poids du fardeau dont on l'accablait, et Madeleine fut possédée le jour de la Chandeleur de l'an 1605. Le dimanche auparavant, pendant le sermon de la grand'messe, lorsque tout le peuple était à l'église, un oiseau noir, entrant par la porte entr'ouverte, était venu à elle dans sa chambre : volant d'abord vers son cou, il alla ensuite sous son bras, et là il disparut. Elle s'évanouit d'épouvante. A la suite de cet événement elle éprouva pendant plusieurs jours de grands vomissements, et un hoquet dont le bruit égalait celui d'une roue de moulin; de sorte qu'on l'entendait à plusieurs maisons de distance. Bientôt on reconnut en elle tous les signes caractéristiques d'une véritable possession. (*Dæmonomania*, Tobias Seilerus, Wittemberg, 1605.)

Catherine.
Somnoata.

La possession peut encore être l'effet de maladies très-graves. Catherine Somnoata fut attaquée deux fois de la peste, et fut guérie aux deux fois par sainte Rosalie, dans la grotte de Palerme. Mais elle fut ensuite possédée par sept démons. (*Appendic. miracul. S. Rosal.*, ch. 4, 86.) Un paysan de Burgovie était depuis longtemps malade au lit. Il fut possédé tout à coup, sauta de son lit, prit un bâton et s'élança sur sa femme. Les voisins accoururent, et s'étonnèrent de trouver en cet état un homme qu'ils connaissaient depuis longtemps comme boiteux. Il fut guéri au tombeau de saint Gebhard. (*A. S.*, 27 aug.) Mais de toutes les maladies celle qui semble favoriser le plus la possession, c'est l'épilepsie. D'après les observations de Salmuthi (*Centur.* 3, observ. 41), bien souvent les épileptiques, avant ou après leurs accès, voient un chien ou un homme noir. Ils sont donc déjà disposés à la clairvoyance;

et comme cette disposition a des rapports très-intimes avec l'état lunatique, la clairvoyance chez eux se manifeste principalement sous son côté obscur et sombre. Leur état convulsif contribue à développer ces dispositions, qui suffisent quelquefois pour produire le mal.

L'an 1600 vivaient à Modène quatre sœurs, jeunes, nobles et vertueuses. L'une d'elle était mariée, et demeurerait avec une de ses parentes. Toutes étaient malheureusement disposées aux influences diaboliques et avaient été tourmentées pendant longtemps par les esprits impurs. Si elles tombaient malades, leurs maladies étaient toujours d'une nature qui échappait aux médecins. Elles étaient, par exemple, transportées sur des lieux élevés pour être de là jetées en bas, ou bien enfermées dans les chambres les plus éloignées de la maison. On leur déchirait leurs vêtements, on leur arrachait les cheveux, et on les maltraitait tellement, que les voisins accouraient au bruit pour leur porter secours. Quoiqu'elles fussent bien élevées et de mœurs irréprochables, elles étaient contraintes de proférer des blasphèmes, des paroles indécentes et grossières, et de pousser des hurlements affreux. Elles ne pouvaient prier ni entendre la parole de Dieu qu'avec les plus grands efforts. Assister à la messe était pour elles une chose insupportable; car les démons les renversaient par terre et leur faisaient jeter des cris de fureur. Si elles voulaient aller à confesse, elles se sentaient forcées de tirer la langue, comme pour se moquer du sacrement et du prêtre. Quoique trois d'entre elles eussent fait vœu de virginité, elles se sentaient continuellement brûlées des feux les plus impurs. Prières, messes, eau bénite, reliques, exorcismes, tout fut employé, mais tout fut inutile. Des prêtres pieux

Les quatre
sœurs
de Modène.

firent pour elles des pèlerinages à Lorette et en d'autres lieux célèbres ; ce fut en vain. Elles furent enfin délivrées par l'intercession de saint Ignace. Le recteur avait suspendu en secret une image du saint au mur de leur chambre. Les démons poussèrent aussitôt d'affreux hurlements, prodiguant au saint les épithètes les plus injurieuses, ce qui augmenta la dévotion de ces pauvres femmes pour lui. Le P. Augustin Vivado, étant venu de Rome à Modène pour y prêcher, apporta avec lui des reliques du saint, et les plaça en secret aussi dans la chambre des quatre sœurs. Les démons hurlèrent encore plus fort qu'auparavant, et déclarèrent d'où ils étaient venus et qui les avait amenés. Ils sortirent l'un après l'autre en criant : « Où est ta puissance, ô Lucifer ! puisque la simple image de ce prêtre suffit pour nous chasser sans que tu puisses lui résister ? » Il avait fallu toutefois deux mois de lutte avant d'obtenir la victoire.

Comme la lune est dans un rapport très-intime avec les systèmes inférieurs du corps, où les dispositions malades à la possession prennent leur racine, celles-ci, dans leurs manifestations, se trouvent liées très-souvent aux phases de ce satellite de la terre. Déjà Codronchus et plusieurs autres après lui ont remarqué que beaucoup de démoniaques sont plus tourmentés dans certaines phases de la lune. Ainsi, du temps de saint Germain il y avait un possédé dont les accès coïncidaient avec la croissance de la lune. Le saint le fit renfermer une nuit près de lui, et le démon, trahissant sa présence, découvrit lui-même et l'époque et l'occasion où il était entré dans le corps de cet homme, qui fut guéri à l'instant même. Il en était ainsi de cette jeune fille qui, chaque mois, quand la lune décroissait, perdait la

vue, et la recouvrait quand la lune venait à croître : elle fut guérie au tombeau de saint Pierre Gonzalez. (*Act. Sanct.*, 15 apr.)

Il est impossible de reconnaître dans ces opérations une influence immédiate des astres ; car ceux-ci ne sont point sortis de la main du Créateur avec l'empreinte du démon, et ils n'ont par eux-mêmes aucune valeur morale. Mais dans l'ordre des corps de cet univers la lune est à la terre à peu près ce que celle-ci est au soleil. Celui-ci appartient à une sphère plus élevée, celle-là à une sphère inférieure. Or dans l'ordre des hiérarchies spirituelles et organiques à la fois, nous trouvons une nature plus haute qui a ses racines dans le monde spirituel et qui correspond à la région solaire ; puis une nature intermédiaire qui correspond à la région terrestre, et enfin une nature inférieure qui correspond à la région lunaire. D'un autre côté, une certaine concordance existe entre les éléments qui se correspondent. Si donc, dans l'état ordinaire et sain du corps, les secousses produites par les phases de la lune se perdent et sont neutralisées en quelque sorte par les grands mouvements vitaux, elles se produisent au dehors dans toute leur énergie dès qu'un état maladif intervient ; et alors elles disposent à la fois et aux maux physiques, et, par le moyen de ceux-ci, aux influences diaboliques. Lorsqu'une maladie cosmique croît en même temps que la lune, le remède est plus efficace quand il est administré à l'époque où elle décroît : il en est ainsi bien souvent des maladies d'une nature diabolique. Quand elles croissent avec la lune, c'est à l'époque où elle décroît que seront plus efficaces les moyens employés contre elles.

CHAPITRE IX

Les influences spirituelles considérées dans leurs rapports avec la possession. Un simple regard, quelquefois même une simple plaisanterie, peut la produire. Des formes sous lesquelles le démon a coutume de paraître. Histoire de Jean Schmidt.

Les puissances infernales ne trouvent pas seulement dans les systèmes inférieurs de notre être une porte pour entrer chez nous; ils la trouvent encore dans les régions supérieures. Mais ici tout consiste en des visions, des contemplations, des imaginations. Tant que l'homme ne sort pas des voies battues, il est inaccessible aux phénomènes extraordinaires; mais dès qu'il sort de ces voies, dès que les digues qui le retiennent dans ce milieu où consistent la sagesse et le bien sont rompues, tous ces phénomènes, qui ne pouvaient se produire auparavant, cherchent à se manifester; et la nature, inondée, pour ainsi dire, par les flots d'un monde inaccoutumé, devient par là plus disposée à être possédée par lui. L'homme peut donc, par cette région de la personnalité humaine, s'ouvrir une porte dans ces royaumes étrangers, comme aussi les influences de ceux-ci peuvent arriver à lui par cette même porte. La simple vision physique, quand elle se lie avec certaines relations morales et certaines dispositions du caractère ou du tempérament, peut devenir une cause occasionnelle pour les phénomènes de ce genre.

Histoire
d'une jeune
fille de
Carthage.

Prosper nous raconte à ce sujet un fait qui s'était passé à Carthage de son temps et dont les habitants de cette ville avaient été témoins. Une jeune fille d'origine arabe, qui avait pris l'habit des femmes consacrées à Dieu, un jour

qu'elle prenait un bain, regarda avec volupté une image de Vénus, et tout aussitôt celui qui rôde autour de nous comme un lion rugissant, trouvant ce qu'il cherchait, s'établit dans le corps de cette femme. Il se logea dans le gosier, et pendant soixante-dix jours il ne lui laissa prendre aucune nourriture ni aucun breuvage. Les parents eurent recours dans leur malheur aux remèdes spirituels, et s'adressèrent à un prêtre; ils lui expliquèrent tout ce qui s'était passé. La jeune fille lui déclara en même temps que chaque nuit, à minuit, un oiseau lui apparaissait, et lui versait dans la bouche quelque chose qu'elle ne connaissait pas. Tous étaient étonnés de ne trouver en elle aucun signe d'une aussi longue abstinence, ni faiblesse, ni pâleur, ni malaise. Le prêtre, s'étant assuré par ses propres yeux de la vérité des faits, conseilla de recommander la jeune fille à une religieuse d'un couvent où étaient conservées les reliques de saint Étienne et au supérieur de ce couvent. Là le démon lui apparut dès le premier jour sous la forme de l'oiseau accoutumé, et lui reprocha d'être venue en un lieu où il ne pouvait approcher d'elle sans y avoir été contrainte par la faim ni par la soif : elle y resta deux mois néanmoins sans boire ni manger.

Le quinzième dimanche après son arrivée, le prêtre étant venu avec nous dans l'église pour célébrer la messe de bonne heure, le supérieur de la maison conduisit à l'autel la jeune fille; et à son air, à sa démarche on aurait pu croire qu'elle sortait d'un repas copieux où elle avait beaucoup bu; mais, s'étant prosternée devant l'autel, elle émut jusqu'aux larmes par ses plaintes et ses cris tous les assistants, qui se mirent à invoquer le secours de Dieu. Après la messe, le prêtre lui ayant donné une petite par-

ticule d'une hostie consacrée et imbibée d'eau, pendant une demi-heure elle ne put l'avaler, parce qu'elle était encore possédée par celui dont l'Apôtre dit : « Qu'a de commun le Christ avec Bélial? » ou encore : « Vous ne pouvez boire le calice du Seigneur et celui des démons. » Pendant que le prêtre tenait sa tête, pour qu'elle ne rejetât pas l'hostie, un diacre conseilla d'appliquer à sa gorge le saint calice. A peine l'eut-on fait que le démon dut céder au Sauveur l'endroit qu'il avait possédé jusque-là, et la jeune fille put avaler l'hostie qu'elle avait dans la bouche et éclater en actions de grâces. La multitude entière rendit aussi grâces à Dieu d'avoir ainsi, après quatre-vingt-deux jours de souffrance, délivré cette femme de la tyrannie du démon. (Prosper, *de Dim. tempor.*, ch. 6, p. 900.)

Quelquefois en ces circonstances la simple vue dégénère immédiatement en une vision qui produit aussitôt les résultats que nous avons vus plus haut. Brognoli raconte dans son *Alexicacon*, disput. 2, n° 261, qu'une jeune fille de Venise, âgée de quatorze ans, ayant regardé un jour avec complaisance son image dans une glace, revint plusieurs fois pour se donner le même plaisir. Elle aperçut dans le miroir l'image d'un beau jeune homme qui embrassait la sienne; et comme elle prenait plaisir à cette représentation, la forme qu'elle voyait se découvrit à elle, et lui déclara qu'il était le plus grand des dieux, et qu'il était épris d'amour pour elle; que, si elle voulait lui plaire, elle devait croire qu'il n'y avait point d'autre dieu que lui; qu'elle devait par conséquent renoncer à la foi qu'elle avait en Jésus-Christ et aux autres dogmes de la religion, ce qu'elle fit sans plus de réflexion. Cependant sa mère, qui était une femme pieuse et intelligente, la voyant

s'arrêter souvent et longtemps devant le miroir en murmurant certaines paroles , conçut quelques soupçons et la questionna. La jeune fille , quoiqu'elle eût promis au démon le silence , ne put le garder néanmoins , et découvrit tout à sa mère. Celle-ci lui fit de grands reproches, lui enleva le miroir et l'avertit de ne plus jamais se permettre de telles choses. Mais la jeune fille tomba dans une telle mélancolie qu'elle passait les jours et les nuits dans les larmes, ne pouvant plus ni manger ni dormir, et répétant sans cesse qu'elle avait perdu la foi, qu'elle ne croyait plus en Dieu, qu'elle était au pouvoir du démon et qu'elle n'avait plus à attendre que l'enfer.

Ses parents, ses amis venaient souvent la visiter. Quelques-uns croyaient que c'était un excès de mélancolie, d'autres soupçonnaient qu'elle était enceinte. On eut recours à un médecin qui passait pour le plus habile de tous les médecins de Venise. Celui-ci employa beaucoup de remèdes, saigna souvent la malade et lui ordonna de s'abstenir de toute nourriture. Tout fut inutile ; on ne fit qu'ajouter à ce qu'elle souffrait intérieurement des souffrances extérieures qui allèrent si loin qu'elle pouvait à peine se remuer dans son lit. Comme , malgré cela, le médecin voulait continuer son traitement, le confesseur de la malade conseilla enfin à son père de m'appeler. A peine arrivé, je fus convaincu de la présence du démon, et fis prier le médecin d'avoir au moins cinq à six jours de patience, jusqu'à ce que j'eusse employé les moyens que je croyais utiles. J'ordonnai à la malade un régime fortifiant, de la viande et du vin. Le lendemain je la fis sortir du lit ; le troisième jour je la fis conduire à l'église de sa paroisse, qui était près de sa maison, et où elle reçut les sacrements

de pénitence et d'eucharistie. Le quatrième jour je lui ordonnai de se livrer à quelque travail manuel. Outre cela, elle devait chaque jour prier, faire des actes de foi, d'espérance et de charité. Le sixième jour, le médecin vint ; je lui démontrai alors, ainsi qu'aux parents et aux amis de la jeune fille, qu'elle était possédée et qu'elle avait bien plus besoin des remèdes spirituels que des corporels. Le médecin cessa ses visites, et je continuai mon traitement, employant toujours et la fréquentation des sacrements et les pratiques religieuses, et conjurant souvent le démon. Par tous ces moyens, et par une attention persévérante de ses parents à exécuter mes prescriptions, la jeune fille fut bientôt complètement rétablie.

Souvent aussi la vue d'une forme quelconque, que cette vue soit purement subjective ou qu'elle corresponde à une réalité, amène la possession. Saint Norbert, fondateur des Prémontrés, se trouvant dans le couvent de Nivars, au diocèse de Soissons, pour y placer un abbé, un homme de cet endroit fut possédé du démon. Cet homme était dans son champ, selon sa coutume. S'étant penché vers une source qui était là tout près, afin de s'y désaltérer, il aperçut dans l'eau une ombre d'un aspect terrible. A cette vue il recule d'horreur ; et, s'étant relevé, il voit devant lui un homme d'une haute taille qui lui demande qui il est, et disparaît à l'instant. Il est frappé de stupeur. A partir de ce moment il fut possédé du démon. Il devint aussitôt furieux. Il était midi lorsque ceci lui arriva ; le soir on le trouva au même endroit, et on l'enchaîna ; puis on l'amena devant le saint. Celui-ci, l'ayant regardé avec attention, comprit bien que c'était une ruse du démon qui voulait le rendre odieux dans le pays. (*Act. Sanct.*)

Dominique raconte, dans la vie de saint Ambroise de Sienne, que sa sœur étant allée à une source, dans la vallée de Mouton, y vit un fantôme tout noir. Elle voulut faire le signe de la croix, mais elle ne le put; il lui fut impossible aussi de prononcer le nom de la sainte Vierge. Elle sentit en même temps une démangeaison depuis la tête jusqu'aux pieds. Ayant puisé de l'eau, elle s'assit à terre, riant comme une insensée. Ayant voulu invoquer saint Ambroise, elle n'en fut que plus violemment tourmentée. De retour à la maison, elle se jeta par terre, frappant autour d'elle comme une furieuse, et passa ainsi deux jours sans boire ni manger. (A. S., 20 mart.)

Ce qui se produit ici comme une ombre sans forme ou sous une forme humaine apparaît quelquefois sous celle d'un animal, d'un oiseau, particulièrement d'un hibou, d'une chauve-souris ou de quelque autre oiseau d'un plumage noir, ou dont la forme se rapproche davantage de celle que la Fable donne aux Harpies. Bien souvent aussi le démon prend la forme d'un chien noir, d'un bouc ou d'un loup. Nous lisons dans la vie de saint Anselme de Cantorbéry qu'un moine, étant tombé malade dans son abbaye du Bec, poussait des cris lamentables, parce que deux gros loups le tenaient dans leurs griffes et le mordaient à la gorge comme pour l'étrangler. Le saint fit sur lui le signe de la croix, et le malade recouvra aussitôt le repos. Lorsque le démon prend la forme humaine, il choisit souvent de préférence celle d'un Maure très-noir. Une jeune fille de Riedlingen cueillait avec ses servantes de la menthe dans un bois. Elle crut voir tout à coup venir à elle un Maure nu qui la prit par les cheveux et la traîna dans la forêt. Elle invoque alors saint Ulric, et met ainsi en fuite ce fan-

tôme. Le premier jour elle ne sentit aucun mauvais effet de ce qui lui était arrivé ; mais le second elle se mit à parler sans suite , et se trouva possédée le troisième. Conduite au tombeau de saint Ulric, elle se cacha sous la nappe de l'autel en disant : « Je ne sors pas d'ici que je n'aie éprouvé la miséricorde du Seigneur. » Le démon la quitta sur-le-champ. (A. S., 4 jul.) Un jeune homme du faubourg Saint-Julien , à Metz , gardant les vignes pendant la nuit, aperçoit dans le voisinage des hommes qui luttent avec des flambeaux allumés. Il va vers eux , mais il est pris d'un tel effroi qu'il tombe à terre sans connaissance et se relève possédé. Il ne put être délivré qu'au tombeau de saint Sigebert. (*Act. Sanct.*, 2 febr.)

Pour ce qui concerne les formes des animaux, nous en avons un grand nombre d'exemples depuis le temps des solitaires jusqu'à nos jours. Brognoli, dans son *Alexicacon*, rapporte un fait de ce genre. « L'an 1665, dit-il, pendant que je prêchais le carême aux environs de Brescia, on m'amena une jeune fille de douze ans. Celle-ci me raconta, en présence de sa mère, que deux mois auparavant, pendant qu'elle ramassait du bois dans un bois, un énorme chien noir vint à elle et l'embrassa avec ses pieds de devant. Elle tomba par terre d'épouvante, et ne put regagner qu'avec peine sa maison. A partir de ce moment, elle avait toujours été mal, et tombait bien souvent en défaillance. » Brognoli, après s'être assuré qu'elle était possédée, la prépara de son mieux, et ordonna enfin au démon de la quitter. Il sortit sous la même forme qu'il était entré en elle, comme elle l'indiqua elle-même toute joyeuse en criant : « Le voilà qui s'en va ! le voilà qui s'en va ! mais il est là dehors à la porte et me regarde. » « Je lui pris la main, continue

Brognoli, excitant sa foi et sa confiance, et lui ordonnant de reprocher elle-même au démon son impuissance, et de lui commander de s'éloigner tout à fait pour ne plus l'inquiéter jamais ; ce qui arriva en effet ; après quoi elle s'en retourna joyeuse avec sa mère. »

Quelquefois la possession est l'effet de l'apparition de quelque fantôme réel ou imaginaire. Il y avait à Ratisbonne un cordonnier nommé Sigebert, qui était tellement tourmenté par ses imaginations qu'il ne pouvait dormir ni jour ni nuit, jusqu'à ce qu'il fût entré au monastère de Saint-Emmeran. Ses tentations le quittèrent à la vérité ; mais, ne pouvant supporter la pauvreté des moines, il quitta son habit et reprit son métier. A partir de ce moment il fut possédé, et ce ne fut qu'avec peine qu'il fut guéri par l'intercession de saint Emmeran. (*Act. Sanct.*, 22 sept.)

Souvent, sous l'influence de circonstances défavorables, il suffit pour déterminer la possession de quelques images ou de quelques signes extérieurs tout à fait accidentels en apparence. « L'an 1648, nous dit Brognoli, un vitrier de Tesara, nommé Étienne de Convers, âgé de trente-trois ans, vint me trouver, et me raconta qu'au mois de juin de cette année, étant dans son atelier avec deux de ses compagnons, un de ceux-ci traça sur la terre avec du charbon un cercle, au milieu duquel il représenta une tête avec un petit chapeau à plumes, et que pendant ce temps l'autre murmura quelques paroles inconnues. Étienne se sentit dès lors comme attiré par une puissance étrangère, et vit la forme de sa tête au milieu du cercle. Ses compagnons lui donnèrent ensuite du vin à boire. A peine avait-il bu qu'il sentit dans toutes ses entrailles des douleurs telles qu'il lui sem-

blait qu'elles étaient déchirées par des chiens. Il devint dès lors furieux, se frappant la tête avec ses poings, courant et fuyant les hommes comme s'il eût été poursuivi par les furies. Il s'éloigna de la ville à la distance de cinq milles ; mais ayant rencontré là un homme qui tenait l'épée à la main et voulait le tuer, il revint à la maison, bouleversant et renversant tout. Son médecin, le croyant fou, le purgea, le saigna, lui mit sur la tête de jeunes pigeons, et lui administra entre autres une médecine composée de graisse de vipère. Il sembla alors au pauvre patient qu'il avait le corps tout plein de serpents qui déchiraient ses membres. Tous les remèdes étaient impuissants. Comme il avait des intervalles lucides, où il reconnaissait parfaitement son état, on me l'amena. Après les préparations nécessaires, je commandai au démon de se déclarer, s'il était présent. Il se reconnut aussitôt avec de grands cris comme la cause de tout le mal. Le lendemain, Étienne étant revenu avec ses parents et ses amis, il fut guéri avec le secours de Dieu. Comme sa foi était faible, il ressentit encore les jours suivants quelques atteintes du démon ; mais, fortifié de nouveau, il fut bientôt guéri tout à fait. » (*Alexic.*, disp. 3.)

Schmidt.

Quelquefois le diable, après avoir été peint sur un mur, apparaît lui-même. « L'an 1589, nous raconte Jean Schnaben, curé de Heydingsfeldt, un jeune homme de ma paroisse nommé Hans Schmidt, âgé de dix-neuf ans, placé comme ouvrier forgeron chez maître Brosten à Eichstadt, fut envoyé avec un autre nommé Wolf à Ingolstadt, pour y acheter du fer. Ils s'arrêtèrent pour boire dans un village nommé Buchsenham. Wolf découvrit à son compagnon qu'il avait un talent particulier pour frapper d'estoc et de taille, ajoutant que, s'il le désirait, il lui apprendrait cet

art. Hans en fit l'essai sur sa main avec un couteau sans se faire aucun mal. Wolf, tirant alors un petit livre de magie, le lui donna à lire. Hans le lut en marchant, pendant qu'ils faisaient route ensemble. Après qu'il eut lu pendant quelque temps, Wolf lui dit de regarder en l'air. L'ayant fait, il aperçut près d'un mur de pierre une vingtaine de soldats armés qui marchaient contre eux. Hans jeta le livre par terre, ce qui déplut à Wolf, qui le remassa, et y lut quelques lignes. A l'instant même toute cette bande armée disparut. Leurs affaires étant terminées, ils revinrent chez leurs maîtres, et continuèrent de travailler ensemble. Pendant ce temps Hans copia le livre magique, et questionna son compagnon sur le sens de plusieurs mots qu'il ne comprenait pas. Mais Wolf refusa de le lui expliquer, à moins qu'il ne lui jurât d'apprendre l'art qu'enseignait ce livre. Hans le promit enfin. Wolf lui dit qu'il devait chaque matin sortir du lit le pied gauche le premier, et au nom du diable; puis lire deux ou trois phrases du petit livre. Hans effrayé ne voulut pas suivre ses prescriptions, et il jeta secrètement son livre dans la cheminée de la forge. Wolf irrité lui donna un coup de marteau, et une autre fois un coup de stylet qui traversa sa veste et sa chemise.

« Hans, ne pouvant plus rester chez son maître, se mit en route pour retourner dans son pays. Le démon lui apparut en chemin sous la forme de Wolf, son compagnon, lui défendit d'aller retrouver ses amis, et lui offrit de l'argent. Hans l'ayant refusé, le démon lui fit perdre sa route; de sorte qu'après de longs circuits il revint trois fois au même endroit. Wolf lui présenta une corde de crin, l'engageant à se pendre. Hans, étant enfin revenu dans son pays, épousa une jeune fille nommée Barbe Rabin, qui

tomba bientôt malade et mourut. S'étant mis en route pour aller trouver son beau-père, et lui demander un dédommagement des dépenses que lui avait occasionnées la maladie de sa femme, il fut pris tout à coup lui-même d'une maladie très-grave, de sorte qu'il dut recevoir les sacrements et faire son testament. Après cela il fut attaqué d'un autre mal épouvantable. De temps en temps le corps lui enflait, et il sentait des coups violents dans la région du cœur et de la poitrine. Puis le démon lui apparaissait sous la forme de Wolf, lui montrait le livre magique, le saisissait à la gorge avec des gestes terribles, et cette lutte durait une demi-heure et quelquefois plus longtemps encore. Une autre fois, le démon saisit une arme qui était suspendue dans sa chambre, et fit signe de vouloir le tuer; puis il lui fit prendre ses vêtements, lui mit l'arme à la main, et le força de descendre l'escalier; et l'on ne put le remettre au lit qu'avec peine. Le malade commença à voir à côté du démon un bel ange. Celui-ci lui prescrivit un remède que ses amis exécutèrent. On ne sait s'il produisit quelque effet. Mais la possession continua jusqu'à ce qu'on eût employé contre le mal les exorcismes.»

Une simple plaisanterie a suffi quelquefois pour produire la possession. On amena un jour à saint Pierre Galata, solitaire près d'Antioche en Syrie, un cuisinier qui était possédé. Le saint ayant demandé au démon comment il avait acquis ce pouvoir sur cette créature, le démon lui raconta ce qui suit. « Le maître de cet homme tomba malade à Héliopolis. Sa femme était assise près de son lit; pendant ce temps les servantes s'entretenaient de la vie des moines d'Antioche et de leur pouvoir sur les démons. Puis, par manière de jeu, elles firent semblant d'être possédées,

et revêtirent cet homme que voici d'une peau de chèvre, pour qu'il les exorcisât comme s'il eût été moine. Pendant que tout cela se passait, j'étais devant la porte; et comme j'entendais avec peine vanter la puissance de ces moines, je voulus la mettre à l'épreuve. J'entrai donc dans le corps de cet homme, pour voir comment les moines s'y prendraient pour m'en chasser. Je le sais maintenant, et je n'ai plus besoin d'aucune autre expérience. Sur vos ordres je partirai sans retard. » (*Act. Sanct.*, 1 febr.)

CHAPITRE X

Des causes occasionnelles de la possession du côté des démons. Des influences du paganisme. Du pouvoir de la malédiction. Histoire d'une famille de Césarée. Ives de Danguernano.

La possession est un rapport plus intime du diable avec la nature humaine, un magnétisme infernal, qui établit entre celle-ci et celui-là une certaine communauté et un commerce familial. De même qu'une comète, quand la sphère de son activité s'étend, ou quand elle s'approche plus près de la terre, peut entrer avec celle-ci dans un rapport funeste pour elle, ainsi toute puissance morale, appartenant soit au monde supérieur, soit au monde inférieur, peut contracter avec la nature spirituelle de l'homme des rapports qui finissent par amener la possession. Jusqu'ici nous avons considéré ces rapports du côté de la nature humaine; il nous reste à les étudier du côté du démon.

Le démon est cette puissance dont il est dit au quarante

et unième livre de Job : « Aucune puissance sur la terre ne peut être comparée au pouvoir de celui qui est fait de telle sorte qu'il ne craint personne, qui voit tout ce qui est élevé, et qui gouverne en roi tous les fils de l'orgueil. » S'il ne dépendait que de lui, il attirerait à soi toute la terre, bien plus, toutes les créatures; il ferait du ciel son siège, et de la terre l'escabeau de ses pieds. Mais comme sa nature ne reconnaît aucune mesure dans le mal, ce rapport une fois établi, il le pousserait au delà de toute limite, et il accumulerait les tourments et les supplices jusqu'à faire de ce monde un enfer. Grâce à Dieu, il n'en est point ainsi dans la réalité. Sa puissance n'a ni cette extension ni cette intensité d'action. Ces rapports plus intimes n'affectent qu'un très-petit nombre d'hommes comparative-ment au reste : le degré de son action sur eux est toujours plus ou moins borné; et l'on peut même lui arracher entièrement sa proie. Il ne peut donc s'abandonner tout à fait à cette volonté mauvaise qui habite en lui; car il a au-dessus de soi Dieu, qui, tout en lui laissant cette portion de pouvoir qui s'accorde avec l'accomplissement de ses décrets éternels, sait pourtant mettre des bornes à ses abus et retenir dans de justes limites les élans de sa mauvaise nature, pour les faire servir à ses fins sublimes. Il ne peut que ce que Dieu lui permet. Il s'agit donc de savoir dans quelle mesure la Providence permet au mal de pénétrer et de s'établir dans la nature humaine, et comment l'esprit humain peut, sinon sonder, du moins entrevoir les causes providentielles pour lesquelles Dieu tolère ces rapports extraordinaires.

C'est le péché qui a rendu possible le rapport entre le démon et la nature humaine. Ce rapport sera donc d'au-

tant plus étendu et d'autant plus intense dans son action qu'il trouvera dans le péché une cause plus profonde et une base plus large. Mais comme, par l'incarnation, ceux qui étaient esclaves du péché et enfants de colère ont été délivrés de la puissance des ténèbres et introduits dans le royaume de l'amour, il suit de là que les démons, après avoir tenté un dernier effort à l'époque de l'incarnation, ont reçu par elle un coup terrible, et ont vu diminuer à la fois et l'étendue et l'intensité de leur action. Le résultat doit être encore le même aujourd'hui, partout où le christianisme apparaît au milieu des ténèbres du paganisme. Saint Cyrille, dans son sixième livre contre l'empereur Julien, disait : « Depuis que le Christ a paru dans le monde, la puissance du démon a baissé. » Aujourd'hui encore tous les missionnaires sont unanimes sur ce point, à savoir que la plantation de la croix et l'introduction du sacrifice eucharistique dans les contrées païennes de l'ancien ou du nouveau monde affaiblissent considérablement la puissance du démon. Mais partout aussi, avant de céder le terrain, il semble redoubler d'efforts pour conserver le pouvoir dont il est en possession.

Les missionnaires nous racontent qu'à Bungo, au Japon, ils trouvèrent, l'an 1565, une famille qui était possédée depuis cent ans, et chez qui ce mal passait de génération en génération, comme une maladie héréditaire. Le père avait dépensé tout son avoir pour apaiser les dieux ; mais le mal, loin de diminuer, n'avait fait que s'accroître davantage. Un de ses fils, âgé de trente ans, était tellement possédé qu'il ne reconnaissait plus ni père ni mère, et qu'il passa quinze jours sans prendre aucun aliment. Ce fut alors qu'il reçut la visite d'un père de la compagnie de Jésus, qui lui or-

donna de prononcer le nom de l'ange saint Michel. Pendant qu'il le faisait, il fut pris d'un tremblement violent qui effraya tous les assistants. Mais ayant invoqué le Père, le Fils et le Saint-Esprit, il fut tout d'un coup délivré du démon. Celui-ci s'empara de sa sœur peu de jours après, et se mit à parler par sa bouche. Lorsqu'elle allait entendre les missionnaires, elle se sentait le désir d'embrasser la foi chrétienne; mais dès qu'elle s'approchait du baptistère, et qu'elle voulait faire le signe de la croix, elle commençait à trembler d'une manière affreuse. Le missionnaire qui s'occupait d'elle priait avec zèle; elle-même s'efforçait de prononcer le nom de Jésus ou de l'archange saint Michel; mais sa bouche n'en était que plus fortement fermée. Enfin elle se mit à chanter un chant dont le sens était celui-ci : Si nous abandonnons Xaca et Amida, fondateurs de notre secte, nous ne pourrons plus invoquer personne; il n'y a rien en eux que l'on puisse blâmer; et autres choses semblables. Un jour le père célébra l'office divin en présence de plusieurs témoins, et la possédée y assistait aussi. L'office une fois fini, il lui demanda comment elle se trouvait. « Très-bien, » dit-elle. Le père lui ayant ordonné alors de prononcer le nom de l'archange saint Michel, elle se mit de nouveau à trembler et à claquer des dents. Le démon dit toutefois qu'il voulait sortir, mais qu'il le faisait avec beaucoup de peine, parce qu'il possédait cette famille depuis de longues années déjà. Sommée de nouveau de prononcer le nom de saint Michel, elle répondit que c'était très-difficile pour elle. Puis, fondant en larmes, elle s'écria : « Je ne sais que faire, ni de quel côté me tourner. » Les chrétiens se mirent alors en prière; et après quelque temps le démon lâcha enfin sa proie. Mais la femme demanda aussitôt à

boire. On lui dit d'invoquer Jésus et Marie ; et elle prononça ces deux noms avec une telle douceur que les assistants crurent entendre la voix d'un ange. (Delrio, liv. VI, ch. 2.)

Celui qui retient le mal dans les limites qu'il lui a fixées ne permettra pas qu'il se développe sans un motif profond, que le démon ignore lui-même, mais qui repose dans les décrets éternels de Dieu. Il permet rarement que la possession survienne sans que l'homme y soit pour quelque chose, sans qu'il ait au moins en apparence autorisé le démon à entrer avec lui dans des rapports plus intimes, par un consentement formel de sa part ou par le consentement de ceux qui ont sur lui une autorité légitime. Dans la plupart des cas que nous avons cités jusqu'ici, l'homme a invoqué le secours du démon, ou s'est donné à lui par quelque malédiction. Il y a des cas où ces imprécations produisent immédiatement leur effet. Une jeune fille de dix ans, à qui l'on avait coupé les cheveux pendant une maladie, voulant s'assurer s'ils croissaient de nouveau, et les trouvant encore très-courts, s'était écriée : « Que le diable emporte mes cheveux ! » Quoique blâmée par ses parents, elle répéta jusqu'à trois fois cette malédiction, ajoutant à la troisième. « Que le diable aille me chercher mes cheveux. » Elle fut à l'instant même possédée ; elle se mit à sauter avec tant de légèreté et de rapidité, sans toucher la terre, que tout le monde en était épouvanté. Elle fut guérie plus tard par saint Nicolas de Tolentino. (*Acta Sanct.*, 10 sept.) Saint Augustin nous raconte un terrible exemple de cette puissance de l'imprécation dans un fait dont il avait été en partie témoin, et qu'il avait appris de celui même à qui il était arrivé.

Histoire
d'une
famille de
Césarée.

A Césarée, en Cappadoce, demeurait une famille considérable, composée de la mère, de sept fils et de trois filles. L'aîné des fils s'était conduit si indignement envers sa mère qu'il avait même osé porter la main sur elle, en présence des autres, qui l'avaient laissé faire sans rien dire. La mère, profondément blessée, avait résolu de le punir en lui donnant sa malédiction. Comme elle s'était levée après le chant du coq, pour aller dans ce but aux fonts baptismaux, quelqu'un se présenta à elle sous la forme de son oncle, et ayant appris son dessein, lui persuada de maudire tous ses enfants. Embrassant la fontaine baptismale, les cheveux en désordre, et la poitrine découverte, elle demanda donc à Dieu que ses enfants fussent un exemple effrayant pour tous les hommes par les malheurs de leur vie. Sa prière fut bientôt exaucée. L'aîné fut pris le premier d'un tremblement qui gagna tous les autres. La mère, voyant les suites de sa malédiction et ne pouvant plus supporter les remords de sa conscience ni les reproches des hommes, se pendit de désespoir. La famille entière, comme poussée par les Furies, se dispersa par tout le monde. Le second des fils recouvra la santé à Ravenne, au tombeau de saint Laurent. Paul, le sixième, celui qui raconta le fait à saint Augustin, ayant cherché inutilement du secours en Italie et en Afrique auprès de tous les saints, reçut enfin, dans une vision, le conseil d'aller avec sa sœur Palladia trouver ce saint; et tous les deux furent guéris en sa présence, devant tout le peuple, par saint Étienne. (*De Civitate Dei*, l. XXII, ch. 8.)

Yves
de Danguer-
nano.

La possession suit quelquefois immédiatement ces sortes d'imprécations, comme on le voit par un fait de ce genre dans le procès de la canonisation de saint Yves. Ce fait est

raconté par le cent vingtième témoin, jeune homme de vingt ans, nommé Yves aussi, né à Danguernano. Un soir, sa mère lui dit en colère : « Est-ce toi qui m'as noircie devant tout le monde ? » Là-dessus elle s'agenouilla, et se découvrant la poitrine, elle s'écria : « Je te donne ma malédiction, celle du sein qui t'a nourri et des entrailles qui t'ont porté. Ce que j'ai et puis avoir de droits sur toi, et ce que j'ai enfanté en toi, je le donne et le livre au démon. » A ces mots, Yves anéanti est renversé par terre, comme le raconte un autre témoin, J. Portetaelli, de sorte qu'on le crut mort. On le mit sur un lit, et il commença dès lors à être possédé, criant comme un homme qui n'a plus sa raison : « Assassins, je ne vais pas avec vous ; car saint Yves me protège. » Sa fureur était telle, que quatre hommes pouvaient à peine le tenir. Yves, continuant son témoignage, raconte qu'il vit au lit sur soi deux démons gros comme des tours, noirs, d'une apparence effrayante et dont la forme rappelait celle d'une chèvre, qui s'efforçaient de le dévorer en criant : « Tu es à nous, car ta mère t'a donné à nous. » Saint Yves lui apparut alors assis sur son lit, et lui dit : « Ne crains rien, puisque tu as visité mon tombeau, et que tu portes mon nom ; je viens à ton secours. Ta mère n'a pas pu te donner au démon, parce qu'elle n'avait aucun droit sur toi, pas plus qu'un sac n'en a sur le fruit qu'il renferme. » Dès le matin Yves pria son père et Doliga de le conduire au tombeau du saint. Pour y aller, il fallait passer devant la demeure de sa mère. Dès qu'il sentit son voisinage, l'esprit se remua de nouveau en lui ; son père dit à ceux qui le conduisaient de retourner en arrière, et il cessa aussitôt d'être tourmenté. Lorsqu'ils furent arrivés au tombeau du saint, Yves eut encore un accès très-violent qui dura jusqu'au soir.

Son père lui fit alors baiser la pierre qui était sur le tombeau. Yves se trouva aussitôt guéri et s'endormit. (*Acta Sanct.*, 19 mai.)

CHAPITRE XI

Le péché considéré comme venant du démon et retournant à lui. Dieu punit quelquefois par la possession les péchés commis contre lui ou contre ses saints, l'orgueil, l'envie, l'avarice, le vol sacrilège, la colère, quelquefois même des fautes légères. Souvent aussi la possession est une épreuve et non un châtement.

Dans tous les cas cités plus haut, la malédiction n'est que l'expression et la sanction d'un rapport déjà existant. Mais ce qui forme ce rapport, c'est d'un côté la tentation, et de l'autre le consentement qu'on lui donne et cette espèce de consonnance que le péché établit avec le royaume des esprits mauvais. Un Père de l'Église a dit que chaque affection de l'homme a son démon particulier. Chacun des péchés aussi qui se rattachent aux diverses affections de l'âme est provoqué par un démon, lequel est à son tour excité et rendu plus audacieux par les péchés où il nous entraîne. Le péché éveille des assonances ou plutôt des dissonances réciproques et des rapports mutuels entre l'âme et le démon, rapports qui, en certaines circonstances, peuvent aller jusqu'à la possession. Il est ordinairement le lien de ces rapports, et c'est en ce sens que saint Augustin dit : « La puissance diabolique ne soumet et ne domine personne, si ce n'est par la communauté du péché ; » et ailleurs : « Les démons ne peuvent posséder personne, si ce n'est celui qu'ils ont insidieusement trompé. » (*De Civitate Dei*, l. X, ch. 22, et l. IV, ch. 32.) Le royaume du démon est

donc, même extérieurement, intimement lié avec celui du péché, et les dissonances de l'un passent facilement dans l'autre. C'est ce que confirme le fait suivant, raconté par Alexandre ab Alexandro (*Genial. dier.*, l. IV, ch. 19), et qui de son temps avait plongé la ville de Rome dans la stupeur.

A Gabii était un jeune homme téméraire, colère, de mœurs vicieuses et sauvages. Après une querelle violente avec son père, il invoqua le démon et se donna à lui; puis, aveuglé par la fureur, il quitta le pays. Il se rendit ensuite à Rome dans l'intention de commettre quelque crime envers son père. Pendant la route, il rencontra le démon sous la forme d'un homme d'un aspect terrible, avec la barbe et les cheveux en désordre, avec des habits usés et malpropres. Ils firent route quelque temps ensemble, et le démon lui ayant demandé où il allait avec un air si triste, le jeune homme raconta la querelle qu'il avait eue avec son père, et le funeste dessein qu'il avait conçu. Le démon lui répondit qu'il se trouvait dans le même cas, et qu'il allait à Rome dans le même but; que, s'il le voulait, ils feraient route ensemble et assouviraient ensemble leur vengeance. La proposition fut acceptée. Étant donc entrés dans une ville, à l'approche de la nuit, ils descendirent à l'auberge la plus voisine, furent logés dans la même chambre, et se mirent bientôt au lit. Le démon, voyant son compagnon de voyage profondément endormi, le saisit tout à coup à la gorge pour l'étrangler, ce qu'il aurait fait si l'autre n'avait invoqué le secours de Dieu. A ce nom, le démon sortit de la chambre avec un effroyable bruit, en faisant tomber et les poutres et le toit et les tuiles. On peut, sans faire violence à cette histoire, supposer que ce compagnon de voyage était

Hisotire
d'un jeune
homme
de Gabii.

un possédé, et qu'ils se rencontrèrent non par hasard, mais par l'effet d'une concordance intérieure. Lorsqu'ils furent près l'un de l'autre, au lit, dans la même chambre, ce rapport qui s'était établi entre les deux possédés devait devenir une possession formelle de l'un par l'autre, ce qui ne pouvait se réaliser que par la mort de l'un d'eux. D'après une ancienne doctrine des Hébreux, chaque péché produit en Dieu comme une sorte de blessure qui doit être guérie. Or chaque péché appartenant au royaume du mal, c'est en celui-ci qu'est le principe de cette impression que Dieu reçoit, pour ainsi dire, dans le péché; c'est de ce côté aussi que Dieu, en certaines circonstances, fait sortir la guérison, en abandonnant à leurs causes naturelles les rapports produits par le péché. Les esprits sont à son service aussi bien que le ciel et les éléments, et le soixante-dixième psaume enseigne qu'il nous envoie souvent sa colère par les mauvais anges.

Les péchés qui sont le plus ordinairement châtiés de cette manière sont ceux qui ont Dieu immédiatement pour objet. Saint Cyprien nous apprend, dans son sermon *de lapsis*, que de son temps beaucoup d'apostats devinrent possédés. Comme ils avaient repoussé la lumière, l'horreur qu'ils avaient conçue pour elle les mettait naturellement en rapport avec l'esprit de ténèbres. Il ajoute que beaucoup d'hommes et de femmes avaient été possédés aussi pour s'être approchés de la sainte table sans s'y être préparés par la confession et le repentir. Un prêtre possédé fut amené à Vallombreuse et exorcisé. L'exorciste ayant demandé au diable comment il avait osé entrer dans un prêtre du Christ, il répondit : « Je l'ai fait par l'ordre de Dieu ; je tiens cet homme, et je le tiendrai jusqu'à ce qu'il ait eu

Histoire
d'un prêtre
possédé.

la fin qu'il mérite. » L'exorciste insistant pour qu'il sortît et cédât la place au Saint-Esprit, il s'écria : « Je ne veux ni ne puis le faire, car c'est par la permission de Dieu que cet homme est à moi. — Comment oses-tu parler ainsi, maudit? Cet homme n'est-il pas une créature de Dieu, et un prêtre du Seigneur? » L'exorciste continuant les prières avec d'autres, le démon prononça enfin d'une voix de tonnerre ces paroles : « Pourquoi me tourmentez-vous ainsi inutilement? Cet homme doit périr, car il en a tué un autre, et il a osé ensuite recevoir et administrer les sacrements sans s'être confessé ni repenti. » Tous étaient dans l'épouvante et la stupeur. On continua pendant plusieurs jours encore les exorcismes. Le troisième jour, l'abbé, conformément à la règle, dut congédier le prêtre. A peine avait-il quitté les terres du couvent que le démon le jeta par terre, et l'étrangla en lui faisant souffrir des tourments incroyables. (Hieronimus Radiolensis,, p. 388.) Un meunier, menteur et voleur, ayant aussi blasphémé contre Dieu, fut possédé du démon; mais il fut délivré au bout de trois jours, après avoir promis une meilleure vie. (*Idem.*, p. 312.)

Les péchés à l'égard des saints entraînent souvent aussi la même peine. Ainsi Geilana, duchesse de Franconie, fut possédée à cause du meurtre de saint Kilian, qu'elle avait ordonné. Deux frères, vivant dans le même couvent que saint Samson, conspirèrent contre lui, et l'un d'eux chercha à l'empoisonner. L'autre, plus endurci encore, ayant osé recevoir le dimanche suivant la communion de la main du saint, fut à l'instant même possédé du démon. Pâle et tremblant, il se jeta à terre, arrachant ses vêtements, et se mordant les lèvres avec les dents. Le saint, touché de son

Geilana.

Histoire de
deux frères.

malheur, pria Dieu pour sa guérison, bénit de l'huile qu'il mêla avec de l'eau, et la lui envoya. Aussitôt qu'il en eut goûté, il échappa aux mains des hommes qui le tenaient, tomba sur le dos, et resta ainsi trois heures, semblable à un mourant. Puis il revint à lui et fit pénitence. (*Acta Sanct.*, 28 jul.) Le refus d'une aumône demandée au nom du Seigneur est quelquefois puni de cette manière. Michel de Fontarabie, en Espagne, cracha dans la main d'un mendiant qui lui demandait l'aumône au nom de Dieu et de saint Yves. Il fut à l'instant même renversé par terre, devint furieux, et s'écria qu'il voyait saint Yves et ses compagnons vêtus de blanc qui le frappaient. (*Acta Sanct.*, 19 mai.) Un portier de Cancelli était dur envers les pauvres et les chassait de sa maison à coups de bâton. Il fut possédé et tourmenté d'une manière affreuse. Le démon, conjuré, chercha à l'étrangler; mais, ne le pouvant faire, il le quitta. Le malade toutefois se trouva tellement épuisé qu'on eut à peine le temps de l'administrer. (Hieron. Radiol., p. 420.)

L'orgueil est de tous les vices un de ceux qui amènent le plus souvent la possession de ce roi de tous les fils de la superbe. D'autres fois, c'est la volupté, l'envie, l'antipathie ou l'avarice. Chacun de ces vices est, comme nous l'avons dit plus haut, placé en quelque sorte sous l'administration d'un démon spécial. Quatre frères allaient d'Arezzo à Vallombreuse. L'un d'eux était possédé, les trois autres paraissaient parfaitement sains. Pendant les exorcismes, l'un de ces trois eut besoin de sortir de l'église. A peine était-il sorti qu'il commença à devenir furieux, et l'on eut beaucoup de peine à le prendre et à le ramener dans l'église. Le second se mit également à trembler; et les signes

Michel de
Fontarabie.

Histoire
de quatre
frères.

de la possession étant manifestes, on se saisit de lui. Enfin le dernier, ne pouvant plus aussi lui supporter l'exorcisme, voulut s'enfuir; mais on eut soin de fermer les portes de l'église. Il tire alors son épée, et marche contre le mur. On veut le prendre; d'autres conseillent des moyens plus doux. L'abbé ordonne de le laisser tranquille jusqu'à ce qu'on ait fini avec les autres. Le démon du premier, que l'on avait continué de conjurer, déclare que les quatre frères s'étaient injustement approprié le bien d'autrui, et persévéraient à le garder, quoique l'héritier légitime vécût; qu'il ne sortirait pas jusqu'à ce qu'ils eussent avoué leur crime et rendu le bien mal acquis, ou donné pour cela des garanties. Les habitants du lieu, qui étaient présents, confirmèrent le témoignage du démon. Le prêtre adressa aux quatre frères de grands reproches; mais ayant promis de réparer leurs torts, ils furent guéris l'un après l'autre, et vécutrent mieux à l'avenir. (Hieron. Radiol., p. 394.)

Une jeune fille bien élevée, bonne et pieuse, devient possédée. La possession est peu de chose d'abord, et la jeune fille a recours à la prière et aux jeûnes. Mais bientôt son regard devient farouche, ses joues pâlisent, sa bouche exhale une odeur fétide, et son état devient manifeste à tous. On la mène à Vallombreuse, et son démon se tient d'abord tranquille. Les exorcismes continuant, la jeune fille attache sur ses parents un regard irrité, et le démon leur dit par sa bouche : « Parents malheureux et maudits ! c'est vous qui avez tourmenté pendant si longtemps votre fille unique et qui voulez la perdre tout à fait. Rendez, malheureux, ce que vous avez dérobé en secret, et alors je sortirai d'ici; autrement vous aurez beau prier, ce sera en vain. » Les parents de la jeune fille, apostrophés

Histoire
d'une
jeune fille.

ainsi, hésitent un moment, ils se regardent ; mais la honte l'emporte , et leur maintien les trahit. Le prêtre examine les choses avec prudence. Le démon continue de les accuser d'hypocrisie. Ils sont immobiles, les yeux fixés vers la terre ; mais enfin ils reconnaissent leur faute, et la jeune fille est délivrée après être restée longtemps étendue par terre comme morte. (Hieron. Radiol., p. 405.)

Le frère
Paul.

Le vol , surtout quand il est fait dans une église et par un prêtre, amène souvent aussi la possession. Dans la vie de l'abbé Euthymius, un moine nommé Paul, qui avait été possédé, raconte ainsi comment ce malheur lui était arrivé. Après avoir reçu le diaconat , il fut tenté de posséder quelque chose et de s'approprier quelques vases sacrés. Il céda malheureusement à la tentation. Là-dessus il alla souper avec quelques frères, et se mit au lit après avoir bu beaucoup de vin. L'ivresse lui suggéra des pensées impures, auxquelles il consentit, et il crut voir une femme à côté de lui. Puis il fut comme enveloppé d'un nuage sombre : c'était le démon qui prenait possession de lui. Après avoir souffert longtemps, il fut conduit au tombeau de saint Euthymius. Vers minuit il se sentit transporté dans un lieu délicieux. On lui mettait sur la tête un capuchon noir garni au dedans d'épines qui le blessaient rudement et lui permettaient à peine de respirer. Le saint lui apparut alors, lui reprochant ses péchés. Après qu'il en eut demandé pardon, le saint lui ôta de la tête le capuchon, qui prit aussitôt la forme d'un Maure, que le saint jeta dans un trou à ses pieds. Il y avait là comme une éruption spirituelle et critique d'un mal interne, qui avait pris dans l'esprit du malade la forme d'un capuchon. (*Acta Sanct.*, 20 jan.)

La possession est souvent aussi déterminée par quelque affection de l'âme. Entre toutes les passions, la colère est la plus rapide dans ses accès, et celle qui favorise le plus la possession. Celui qui est en colère est déjà comme possédé : la raison est comprimée, et l'esprit de fureur est là comme chez soi. Il arrive donc fréquemment que des hommes se trouvent possédés du démon au milieu d'un accès de colère ou d'une querelle qui en a été la suite. Hans Geisselbrecht, bourgeois de Spalt, marié en secondes noces avec Apollonie de Leuttershausen, dans le margraviat de Brandebourg, avait vécu en paix pendant un an avec elle. Mais ensuite le démon amena les choses entre eux au point qu'ils se querellaient jour et nuit. Un jour, dans l'année 1582, Hans rentra après avoir beaucoup bu, et se mit, selon sa coutume, à quereller sa femme et à jurer. Le lendemain, Apollonie va trouver Anne, sa voisine, et lui dit : « Ma chère, n'avez-vous pas entendu pendant toute la nuit le vacarme qu'a fait mon mari? — Hélas! nous ne l'avons que trop entendu, mon mari et moi, répondit-elle; et tous les voisins souffrent de la vie peu chrétienne que vous menez. » Là-dessus Apollonie entre en colère et dit : « Si le bon Dieu ne veut pas me délivrer de cet homme violent, que le diable vienne à mon secours. » Le soir, lorsque le bétail fut rentré, elle voulut traire ses vaches comme à la coutume. Elle vit alors voler vers elle, autour de sa tête, deux oiseaux semblables à des corbeaux, quoiqu'à cette époque il n'y en eût plus dans le pays. Puis un homme très-grand parut près d'elle, et lui dit : « Ah! ma pauvre femme, j'ai bien pitié de vous et de votre position. Vous êtes bien malheureuse d'avoir un mari si méchant, et qui va tout dépenser pour qu'il ne vous reste plus rien.

Hans Geisselbrecht.

Promettez-moi d'être à moi, et je vous donne ma parole qu'à cette heure même je vous vais conduire en un lieu délicieux où vous pourrez manger, boire, chanter, danser à votre aise, et mener une vie comme vous n'en avez encore jamais mené jusqu'ici. Car le ciel n'est pas tel que le représentent vos prêtres; je vous montrerai bien autre chose. » Là-dessus la pauvre femme lui présente sa main sans trop réfléchir, en lui disant qu'elle veut lui appartenir. Elle est à l'instant même possédée. Les voisins accourent; elle se jette dans un égout situé devant la porte, dans l'intention de se noyer. Rapportée à la maison, elle s'écrie : « Laissez-moi, ne voyez-vous pas quelle vie délicieuse je mène? je ne fais que manger, boire, sauter et danser. (L'histoire de cette femme a été publiée, en 1584, à Ingolstadt, par Sixte Aglicola et Georges Witmer.)

En général, lorsque la possession est l'effet de quelque vice, la guérison n'arrive qu'après un changement de vie, et le mal revient souvent à la suite de nouvelles rechutes dans le péché. Saint Altmann, évêque de Passau, guérit ainsi un clerc qui était possédé, après lui avoir prédit que, s'il retombait dans le péché qui lui avait attiré cette punition, Dieu le châtierait de nouveau de la même manière. Il lui ordonna donc de rester dans le couvent avec les frères et d'y mener une meilleure vie. Plus tard, ceux-ci prièrent l'évêque de l'ordonner prêtre. Il s'y refusa; mais il finit par céder à leurs instances, en avertissant toutefois le diacre qu'il venait d'ordonner qu'il n'échapperait pas aux terribles jugements de Dieu s'il retombait dans le péché. Celui-ci profita pendant quelques années de l'avertissement; mais ayant commis plus tard la même faute, il fut possédé de nouveau. Le saint, ayant encore pitié de lui,

Histoire
d'un diacre
à Passau.

le délivra une seconde fois et renouvela ses avertissements. Le moine se retint pendant quelque temps; mais l'évêque étant mort, il se livra de nouveau au péché. L'esprit prit alors sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrèrent tous dans le corps de cet homme, le tourmentant jour et nuit, et le contraignirent à déclarer son infamie devant tout le monde. On le lia, et les frères obtinrent par leurs prières sa guérison. Il mourut trois jours après, muni des sacrements de l'Église. (*Act. Sanct.*, 8 aug.)

La possession a plus d'une fois été amenée par des péchés véniels, et tellement légers quelquefois qu'ils semblaient à peine des fautes. On a même vu le démon s'emparer du corps de pauvres enfants de deux à trois ans, incapables par conséquent de commettre aucun péché. Peut-être en ces cas la possession est-elle le châtiment solidaire d'une faute commise par quelque membre de la famille. Des liens plus intimes qu'on ne pense lient entre elles les générations qui se succèdent dans une famille. Le temps pas plus que l'espace ne rompt ces liens. S'il y a des péchés de famille qui se rattachent à certaines dispositions particulières, tous les membres de la famille en sont, pour ainsi dire, solidaires. Les péchés des parents sont donc punis quelquefois dans les enfants; et la communauté de la famille, de même que la communauté politique, constituent une certaine solidarité qui lie les maîtres et les serviteurs, les princes et les sujets. Nous lisons dans la Vie du martyr saint Zénon (*Surius*, 25 mai) qu'une mère ayant donné plusieurs fois à boire à son fils attaqué de la fièvre, et celui-ci demandant toujours à boire de nouveau, elle le donna au démon dans un mouvement d'impatience, et le pauvre enfant fut aussitôt possédé. Il est difficile assurément

ment d'expliquer les faits de ce genre. Il est plus difficile encore d'expliquer comment des enfants ont pu être possédés dans le sein de leur mère, et mener, par suite de cette possession, une vie plus semblable à celle d'une bête qu'à celle d'un homme. Il en est de ce mal comme de beaucoup d'autres, qui s'appesantissent quelquefois sur la tête d'un innocent sans qu'on puisse deviner dans quel but Dieu l'a permis : il faut croire qu'il veut alors éprouver ou purifier ceux qu'il frappe ainsi.

Saint Chrysostome, dans ses livres *de la Providence*, reconnaît que le démon a possédé quelquefois de saints personnages qui avant leur conversion, lorsqu'ils se livraient sans scrupule au péché, étaient parfaitement tranquilles; et il console par ce motif un certain Théodore qui était devenu possédé lui-même. C'est pour cela aussi qu'un pieux solitaire demandait à Dieu que son corps fût tourmenté pendant quelques mois par le démon, afin d'échapper par là à l'orgueil. Il savait que le mal n'est pas toujours la suite du péché, mais qu'il a souvent, au contraire, pour but de le prévenir. Il est même arrivé quelquefois que la possession, après avoir cessé, est revenue, parce que la délivrance, loin de tourner au profit spirituel de l'âme, en avait, au contraire, favorisé la négligence. La sœur Benedicta, de Florence, après avoir été pendant quelque temps esclave du monde et de ses plaisirs, fut possédée du démon, et fit ainsi pénitence de la vie mondaine qu'elle avait menée. Elle demeurait près de l'église des Dominicains, et, saint Dominique y étant venu, elle fut une des premières qu'il engagea à rentrer en elle-même. Touché de compassion sur son malheur, il obtint par ses prières que le démon la quittât; et au lieu qu'auparavant elle était tour-

La sœur
Benedicta.

mentée par celui-ci presque tous les jours, elle resta tranquille plus d'une année entière. Mais dès que son corps fut délivré, son âme fut en proie à de grandes tentations, et ce qui avait été un remède pour son corps devint pour son âme une véritable maladie. Elle devint tiède au service de Dieu, et eut à lutter contre les désirs qui l'avaient autrefois assiégée. Elle s'en plaignit à l'homme de Dieu; et celui-ci, remarquant que le bienfait que Dieu lui avait accordé allait peut-être tourner à sa perte, lui demanda si elle désirait revenir à son premier état. Elle lui répondit qu'elle s'abandonnait à sa discrétion et à la volonté de Dieu. « Eh bien, ma fille, lui dit le saint, je prierai Dieu qu'il vous arrive ce qui est le meilleur pour votre salut. » Or, quelques jours après, le démon s'empara de nouveau du corps de cette servante du Seigneur, afin que son âme fût purifiée; et ce qui d'abord avait été le châtiement de ses fautes lui devint un moyen de salut et une source abondante de mérites. Ce fait est raconté par un témoin irrécusable.

CHAPITRE XII

De la durée de la possession. Histoire singulière et touchante de la bienheureuse Eustochie de Padoue.

Si la possession n'est point l'effet du hasard, mais si elle entre, au contraire, dans les plans de la divine Providence, celle-ci doit en régler la marche, le développement, en un mot toutes les circonstances. C'est donc elle qui doit déterminer et la durée du mal et le nombre des démons qui

possèdent les hommes. C'est sous ce triple rapport que nous allons maintenant considérer la possession, en commençant par la mesure du temps. Dans le cours ordinaire des choses la possession est une maladie diabolique, aiguë, qui a ses périodes, ses crises, et qui finit après un certain espace de temps déterminé. Quelquefois néanmoins, quoique plus rarement, elle prend un caractère chronique et se prolonge pendant toute la vie. Ceci arrive surtout lorsqu'elle fait partie de l'ascèse chrétienne, et qu'elle est destinée à purifier l'âme de celui qui est possédé. La bienheureuse Eustochie de Padoue nous offre un exemple remarquable en ce genre, puisqu'elle fut possédée depuis sa plus tendre enfance jusqu'aux derniers jours de sa vie. Nous donnerons ici un extrait de cette histoire si remarquable, qui nous a été laissée par le confesseur de cette femme, nommée Salicario.

Dans le xv^e siècle, lorsque la clôture n'avait pas été introduite dans les couvents de femmes, il régnait dans ces maisons une grande liberté qui dégénérait quelquefois en un relâchement déplorable. Il en était ainsi du cloître de Saint-Prosdocime de Padoue, occupé par des Bénédictines. L'an 1443 se trouvait dans ce couvent une religieuse, Madeleine Cavalcabo, d'une autre maison du même ordre, située près de Terra di Gemola. Elle fit connaissance avec un jeune homme agréable de figure, mais de médiocre origine et dissolu dans ses mœurs, quoiqu'il fût marié. Son nom était Barthélemy Bellini. Les choses allèrent si loin que Madeleine devint enceinte. Consternée de cette découverte, elle en fit part à une autre religieuse qui possédait sa confiance. Pour cacher sa honte, elle feignit une maladie, et put se tenir ainsi renfermée dans le couvent.

Le temps de ses couches étant arrivé, elle mit au monde une fille dans le plus grand secret. Puis, repentante de sa faute, elle retourna à Gemola, et passa le reste de ses jours dans la douleur et les larmes. L'enfant du sacrilège et de l'adultère vit le jour l'an 1444, lorsque Pierre Donato était évêque de Padoue. Elle fut envoyée à son père, qui lui donna au baptême le nom de Lucrece, et la confia aux soins d'une nourrice chez qui elle resta jusqu'à l'âge de quatre ans, après quoi elle retourna chez son père. Elle était jolie de figure, agréable et séduisante dans toute sa personne, et annonçait déjà beaucoup d'esprit, de pénétration et de jugement. Aussi son père l'aimait avec une grande tendresse. Il n'en était pas ainsi de sa femme, chez qui la vue de cet enfant rappelait l'infidélité de son mari, et qui, à cause de cela, ne pouvait ni la voir ni la souffrir. Le père lui-même ne tarda pas à changer de dispositions à son égard; et voici quelle fut la cause de ce changement.

Certains symptômes effrayants, qui mirent en émoi toute la maison, donnèrent lieu de penser que cette enfant était possédée. Son confesseur désigna plus tard l'état extraordinaire où elle se trouvait par le nom d'*Ispiration*, expression très-équivoque. Lorsqu'on étudie les symptômes du mal dont elle souffrait, on est porté à croire qu'elle n'était pas tout à fait possédée. Il est bien vrai que le démon mettait ses membres en mouvement malgré elle; qu'il lui faisait faire des choses qu'elle ne voulait pas faire, et que même parfois il l'enlevait dans les airs; mais, à côté de cela, il lui laissait l'usage entier de sa raison et la pratique intérieure de toutes les vertus chrétiennes; de sorte qu'au milieu des plus violentes atteintes son âme

demeurait recueillie en Dieu, et pratiquait intérieurement les actes les plus méritoires. De plus, quoiqu'il l'ait tenue possédée depuis l'âge de quatre ans jusqu'à sa mort, il la quittait pour de longs intervalles, lui laissant ainsi le temps de s'affermir en toute sorte de bien. Son père, au lieu de regarder le mal de cette enfant comme le châtement de son crime à lui, souffrit avec peine le voisinage d'un hôte aussi incommode, et conçut à l'égard de sa fille une aversion qui alla jusqu'à la fureur. On força par les exorcismes le démon à se retirer, et la famille, voyant la jeune fille se livrer en paix aux pratiques de la piété, la crut guérie pour toujours. C'était une illusion; l'ennemi n'avait fait que changer de tactique. Tout en la laissant persévérer dans ses actes intérieurs, il amena, soit par le pouvoir qu'il exerçait sur ses membres, soit par quelque autre moyen, il amena les choses au point que Lucrèce, auparavant si douce et si obéissante, devint indocile, rude dans ses réponses et très-sensible aux mauvais traitements de sa belle-mère. Tout cela ne fit qu'augmenter encore l'aversion du père, à qui sa vue devint bientôt insupportable. Il était fortifié par sa femme dans ses dispositions, et tous deux ensemble se mirent à traiter si mal cette enfant qu'ils la réduisirent plus d'une fois à l'extrémité. On l'accablait sans cesse de reproches, on la frappait cruellement, on la laissait manquer souvent du nécessaire; de sorte que, rougissant d'elle-même, méprisée des gens de la maison, mal habillée et mal nourrie, elle ne savait plus où chercher un refuge sur cette terre, et ne trouvait de consolation qu'en Dieu, à qui elle s'était entièrement abandonnée.

Elle était arrivée à l'âge de sept ans, avec un naturel timide et une âme brisée par le malheur; mais avec cela elle

avait toujours gardé la crainte de Dieu, et il ne lui serait certainement jamais venu à la pensée de tramer ou d'entreprendre quelque chose contre aucun homme, bien moins encore contre son père. Et cependant le démon persuada à celui-ci que sa fille, irritée de ses mauvais traitements et se sentant incapable de les supporter plus longtemps, en voulait à sa vie, et avait conçu le dessein de l'empoisonner. Cette fausse imagination s'empara tellement de son esprit que cet homme, naturellement emporté, résolut de prévenir sa fille et de la faire mourir. Il l'aurait fait si celui qui lui avait inspiré cette pensée n'avait jugé plus conforme à ses propres intérêts de l'arrêter, et de lui persuader seulement d'éloigner Lucrèce de la maison et de la placer dans un cloître pour y faire son éducation. Aucune maison ne semblait plus convenable pour le but que se proposait le démon que le couvent de Saint-Prodocime, où elle était née. Il était probable, en effet, que les sentiments si pieux de cette jeune fille ne résisteraient pas longtemps à la corruption qui régnait dans cette maison. Le père ne tarda pas à prendre cette résolution, remplissant par là les intentions du diable. Mais celui-ci ne faisait qu'accomplir les desseins adorables de Dieu, qui voulait racheter en quelque sorte, par la sainteté de la fille, la faiblesse de la mère, et réparer ainsi l'injure qu'elle avait faite à ce couvent. Lucrèce fut donc confiée à ces religieuses relâchées; mais les espérances du démon furent déçues, car Dieu s'était chargé de cette pauvre enfant; et, quoiqu'elle fût la plus jeune du couvent, elle parut bientôt la plus mûre, la plus posée et la plus intelligente.

Gaie de caractère, spirituelle, vive et séduisante, elle était si pieuse et si attentive qu'on n'eut jamais à lui reprocher

aucune légèreté; mais, toujours recueillie dans le calme et la solitude, sa vie était une prière continuelle. Elle s'était choisi pour patrons saint Jérôme, l'évangéliste saint Luc et surtout la sainte Vierge, et elle était devenue un modèle et un objet d'admiration pour cette communauté dissolue. Il y avait neuf ans qu'elle vivait ainsi sans avoir été inquiétée par le démon, qui donnait à peine de temps en temps quelques signes de sa présence. Mais, en 1460, l'abbesse du couvent mourut. Jacques Zénon, alors évêque de Padoue, crut l'occasion favorable pour ramener cette maison à l'observance primitive, et fit signifier aux religieuses qu'elles eussent à s'abstenir du choix d'une abbesse jusqu'à ce qu'il eût rétabli parmi elles les anciennes ordonnances sur la discipline intérieure du couvent. Celles-ci, effrayées au nom seul d'observance et de réforme, devinrent furieuses, et abandonnèrent toute la maison avec éclat. Elles furent suivies de leurs élèves, à l'exception de Lucrèce, qui resta seule. L'évêque fit venir du cloître de Sainte-Marie de la Miséricorde un bon nombre de sœurs, pour remplacer celles qui étaient sorties, y ajouta des novices, et leur donna pour abbesse Justine Lazara, d'une famille noble de Padoue, femme d'une bonté et d'une sagesse éprouvées. Avec elle reflourirent dans l'enceinte du couvent le recueillement, le silence, les saintes pratiques de la prière, le chant des psaumes et l'observance régulière de saint Benoît.

Lucrèce se réjouit beaucoup de cet événement, et forma le dessein de se faire recevoir au nombre des sœurs. Elle leur communiqua son désir; mais il ne fut accueilli par elles qu'avec une grande froideur. Ce n'est pas qu'elles eussent rien à lui reprocher, mais elles étaient retenues

par l'infamie de sa naissance et par la pensée qu'il était impossible qu'elle eût échappé à la contagion des exemples qu'elle avait eus sous les yeux dans cette maison. Sa piété leur paraissait quelque chose de purement extérieur. L'abbesse cependant, qui d'abord avait partagé ces craintes, réfléchit ensuite qu'il était injuste de punir une jeune fille innocente pour les fautes de ses parents. Considérant d'ailleurs qu'elle était restée seule au couvent, elle céda enfin à ses instances, et abandonna tout au jugement de l'évêque, qui, après un mûr examen, fut d'avis qu'on l'admit. Lucrèce fut donc, au grand déplaisir des autres sœurs, revêtue de l'habit de saint Benoît, le 15 janvier 1461 ; et en considération de saint Jérôme, son patron, elle prit le nom d'Eustochie. Lorsque le prêtre, au milieu de la cérémonie, voulut lui donner la communion, la sainte hostie lui échappa des mains. C'était, il est vrai, un pur hasard ; mais à cause de la disposition des sœurs à son égard, cet accident produisit une impression défavorable pour elle.

Le démon, qui jusque-là ne s'était fait sentir à elle que rarement et en secret, se voyant trompé dans son attente, résolut de se manifester, pour gagner par la violence ce qu'il ne pouvait obtenir par la douceur, et de profiter des dispositions peu favorables des sœurs à l'égard d'Eustochie pour la faire renvoyer du couvent, ou la pousser au désespoir. Dans ce but, il se servit du pouvoir qu'il avait sur ses membres, pour lui faire commettre quelques fautes extérieures et légères contre la règle. Les autres sœurs, témoins de ces manquements qui se produisaient pour la première fois, ne doutèrent plus qu'elle n'eût jusqu'ici feint par hypocrisie une vie meilleure, pour atteindre son but. Il est vrai que dans tout le reste elle était exemplaire comme

auparavant ; mais elles croyaient que tout cela n'était qu'hypocrisie , et qu'elle voulait ainsi cacher le désordre intérieur de son âme. Elle finit par tomber dans un tel mépris que toutes les sœurs fuyaient sa présence. Si le démon réussit en ce point , il n'en perdit que davantage pour tout ce qui concerne l'intérieur. Eustochie , humble de cœur , rendait grâces à Dieu de tout ce qui lui arrivait , s'accusait devant Dieu , devant sa supérieure et même au tribunal de la pénitence , et gagnait ainsi aux yeux de Dieu ce qu'elle perdait aux yeux des hommes .

L'esprit malin n'en devint que plus furieux , et résolut d'avoir recours à la violence. Quelques signes extérieurs présagèrent l'éclat qu'il préparait. Un mois avant la fête de saint Jérôme , Eustochie se trouva très-émue et très-inquiète ; son visage prit une expression sombre et menaçante qu'on ne pouvait s'expliquer , mais qui troubla toute la maison. Le confesseur , Pierre Salicario , qui n'avait commencé que depuis quelque temps son ministère , fut le seul à voir ce qui allait arriver. Il la prépara par des paroles de consolation , et instruisit l'abbesse de tout ce qui allait se passer. Il le donna même à entendre aux autres religieuses , qui n'en devinrent que plus mal disposées pour Eustochie ; car il leur paraissait insupportable de garder à cause d'elle dans leur maison l'esprit de l'abîme avec toutes ses horreurs. Au lieu d'avoir pitié d'elle , elles n'en conçurent que plus d'éloignement , et ne pouvaient pardonner à l'abbesse d'avoir reçu malgré elles une jeune fille possédée. Celle-ci néanmoins ne perdit pas courage , et avait une pleine confiance que Dieu combattrait pour elle dans cette lutte. La fête de saint Jérôme se passa sans aucun accident ; mais le lendemain on eût dit qu'une

mine souterraine et cachée éclatait tout à coup dans le couvent. Il s'éleva dans toute la maison un si effroyable vacarme, qu'il semblait que le démon fût arrivé dans le cloître sous la forme du bourreau, au milieu d'un appareil terrible d'épouvante et d'horreur. Les cris et les hurlements de la malheureuse possédée remplissaient l'air. Les yeux hagards, les cheveux hérissés, grinçant des dents, elle se tordait comme un serpent, et sautait en l'air comme un volant. Toute la maison était dans la confusion et le désordre. Les sœurs, épouvantées, couraient çà et là; les unes se cachaient dans leur effroi, les autres manifestaient leur mauvaise humeur sans ménagement. Quelques-unes, par un mouvement de compassion, furent d'avis de surveiller de loin la malheureuse; mais elle, armée d'un couteau qui lui était tombé sous la main, courut sur elles, les mit en fuite, et fut arrêtée par un banc sur lequel elle s'assit roide et immobile.

Le confesseur arriva, et força le démon à parler. Il avoua malgré lui que saint Jérôme l'avait lié au milieu de sa fureur et attaché à ce banc, de sorte qu'il n'en pouvait plus bouger. En effet, la jeune sœur y resta longtemps assise sans mouvement. On employa pendant ce temps les exorcismes pour chasser le démon; mais il devint si furieux, que, pour éviter un malheur, on jugea prudent de lier la possédée et de l'attacher à une colonne. Elle y resta ainsi attachée plusieurs jours, et l'on ne saurait dire tout ce qu'elle eut à souffrir pendant ce temps de son persécuteur. Tantôt il lui déchirait les entrailles ou l'étranglait; tantôt il la frappait si fort qu'elle tombait en défaillance sous une grêle de coups et croyait mourir. La malheureuse soupirait; mais parmi ses soupirs se mêlaient des

cris épouvantables que le démon poussait par sa bouche. Pas un mot d'impatience ne lui échappa. Quand elle pouvait parler, elle louait Dieu et le remerciait des souffrances qu'il lui envoyait. Le démon, voyant qu'au lieu de la pousser au désespoir il ne faisait que lui donner l'occasion d'acquérir de nouveaux mérites en pratiquant des vertus plus élevées, résolut enfin de la laisser tranquille quelque temps, et de prendre d'autres moyens pour la perdre. Elle reprit les exercices de la communauté; mais elle ne put réussir à détruire dans le cœur de ses compagnes l'opinion qu'elle était une magicienne, qui cachait sa malice sous le voile d'une piété simulée. L'abbesse tomba malade d'une maladie tellement extraordinaire, que les médecins ne pouvaient rien y voir. Comme le mal augmentait toujours, et que la malade s'épuisait lentement, on commença à se dire dans le cloître que la maladie était la suite d'un ensorcellement. On trouva dans un coin du couvent des objets qui semblaient confirmer ce soupçon.

Le crime une fois admis, il fut facile de découvrir le coupable : tous les yeux se portèrent sur Eustochie. On la jeta, sans l'entendre, dans un obscur cachot, et l'on parlait déjà de la faire pendre comme coupable de sacrilège, de magie et d'assassinat. L'avoué du couvent, esprit faible, approuva ce qu'on avait fait; l'évêque lui-même le trouva bon, et ordonna de plus de la mettre au pain et à l'eau, et de la laisser un jour sur trois sans nourriture. Bientôt le bruit courut dans la ville que la pieuse Eustochie était devenue une sorcière, qu'elle avait attenté, à l'aide de la magie, aux jours de son abbesse, qu'elle était maintenant en prison, qu'on lui faisait son procès, et qu'elle serait mise à mort pour servir d'exemple à cette

espèce de malfaiteurs. Le peuple courut en foule au couvent, criant avec fureur qu'on devait livrer au feu l'infâme magicienne, et la brûler vivante. On l'avait mise sous la garde des religieuses qui la haïssaient le plus. Celles-ci firent en sorte qu'elle entendit tous ces cris d'un peuple furieux. La malheureuse était plongée dans une mer d'amertume. Dans son étroite et sombre prison, ayant à peine de quoi se nourrir, accablée de reproches par celles qui la gardaient, haïe, abandonnée, méprisée de tous, affligée et dans son corps et dans son âme, elle consumait ses jours dans une douleur profonde. Pour comble d'infortune, le démon la tourmentait de ses criminelles suggestions, lui disant : « Tu vois où t'a conduite ta piété insensée ! Qu'as-tu à espérer dans ce cloître, méprisée et haïe de tout le monde ? Ne serais-tu pas plus heureuse si tu suivais mon conseil, et te servais des moyens que je mets à ta disposition ? Je t'aurais bientôt tirée de ce cachot, pour te faire jouir des douceurs de la liberté. Ouvre seulement une bonne fois les yeux, au lieu de consumer ainsi follement ta jeunesse dans la misère ! N'as-tu pas compris enfin que Dieu ne s'occupe point de toi, et qu'il t'a livrée entièrement à mon pouvoir ? Tu es à moi, et tu resteras à moi éternellement. Prie, plains-toi, soupire, tout est inutile ; tu n'obtiendras point ta grâce, il t'a rejetée et condamnée à l'enfer. » Eustochie résistait, mais non sans de grandes angoisses, car Dieu lui cachait le secours qu'il lui donnait ; de sorte qu'elle doutait toujours s'il ne l'avait point abandonnée, et elle vivait ainsi dans une continuelle agonie. Elle pouvait cependant dire comme Abraham, qu'elle espérait contre l'espérance. La retraite, le silence de sa prison lui permettaient de satisfaire entièrement le

besoin qu'elle avait de prier. Souvent elle demandait son bréviaire, mais la sévérité de ses gardiennes le lui refusa toujours, et elle dut se contenter de réciter les psaumes qu'elle savait par cœur. Elle avait coutume de réciter les cinq psaumes dont les lettres initiales réunies composent le nom de Marie: *Magnificat*, *Ad Dominum*, *Retribue servo tuo*, *Judica me*, *Deus*, *Ad te levavi*, à chacun desquels elle ajoutait une antienne commençant par les mêmes lettres, *Missus est*, *Assumpta est*, *Rubum*, *In odorem*, *Ave Maria*. Elle terminait par l'oraison *Interveniât*. Elle vivait ainsi dans sa prison comme une tourterelle solitaire dans son nid, toujours pleurant et soupirant, non par impatience, mais par amour; tourmentée par le démon, mais gardant son âme libre de ses atteintes.

Son confesseur cependant, qui connaissait le fond de son âme, ne put croire qu'elle se fût vraiment rendue coupable des crimes qu'on lui reprochait. Il lui sembla que les religieuses avaient agi plutôt par passion que par un zèle légitime, et qu'avant de la mettre en prison on aurait dû examiner le fait avec calme et maturité. Il essaya donc de leur inspirer des sentiments de justice à son égard; il leur représenta combien étaient légers les indices sur lesquels elles fondaient sa culpabilité; combien il avait été injuste de la jeter dans un cachot avant de l'examiner, et de la traiter avec une telle cruauté, contre toutes les prescriptions de la justice et de la charité, qui ne permettent jamais la haine, même quand le châtement est mérité. Mais les religieuses ne changèrent ni d'opinion ni de conduite; bien plus, elles s'imaginèrent qu'elle avait aussi ensorcelé son confesseur, et en prirent occasion de lui imputer ce nouveau crime. Le confesseur n'en continua

pas moins ses représentations. Eustochie elle-même avait exprimé plusieurs fois le désir de le voir une fois au moins, pour le consulter sur les affaires de sa conscience ; mais cette grâce lui avait été refusée. Elles cédèrent enfin, non par le désir de lui procurer quelque consolation, mais dans l'espérance que le confesseur perdrait dans son entretien avec elle ses illusions, et qu'il se rangerait de leur côté, ce qui était pour elles un point très-important. Le démon qui la possédait avait le même désir, et il saisit l'occasion de le réaliser lorsque le confesseur vint la trouver.

Profitant du pouvoir qu'il avait sur ses membres, il remua ses lèvres, et lui fit dire, en présence de plusieurs sœurs, qu'elle était vraiment coupable du crime qu'on lui imputait, qu'elle l'avait commis par haine contre l'abbesse et pour se venger de ce qu'elle l'avait fait attacher à la colonne ; que pour cela elle avait eu recours à un charme très-puissant, comme au moyen le plus efficace ; ajoutant qu'elle s'était formée à cet art diabolique du temps des anciennes religieuses, qui étaient très-expérimentées en ce genre. Le démon dit tout cela par la bouche d'Eustochie, mais d'une manière si naturelle qu'on ne pouvait soupçonner qu'elle ne le disait pas d'elle-même. Les religieuses triomphèrent de cet aveu, qui les délivrait de tout scrupule relativement à leur conduite envers elle. Quant au confesseur, il était à la fois stupéfait et embarrassé ; mais en y réfléchissant il pensa que l'esprit qui la possédait pouvait bien mentir par sa bouche, et résolut d'éclaircir ce mystère. Il demanda donc aux religieuses la permission de la voir encore le jour suivant, ce qu'on lui accorda sans difficulté. Eustochie se réjouissait beaucoup

de le revoir. Le prêtre commença l'entrevue par les exorcismes; de sorte que la jeune religieuse put parler d'elle-même, au lieu de servir d'organe au démon. Le confesseur eut la consolation d'entendre un langage bien différent de celui de la veille. Elle parla comme toujours avec une grande humilité, se reconnaissant digne des plus grands châtimens à cause de ses péchés; mais quant au crime qu'on lui imputait, elle déclara en toute sincérité qu'elle en était innocente, et qu'elle n'en avait pas même eu la pensée. Le confesseur s'employa avec plus de zèle encore qu'auparavant pour prouver l'innocence d'Eustochie; il reprocha aux religieuses leurs mauvais traitements à son égard, et les menaça de la colère de Dieu. Mais ce fut en vain; elles redoublèrent de sévérité envers elle, et ne permirent plus au confesseur de la voir. Elle s'était mise un jour à une fenêtre, demandant à mains jointes à une sœur le secours de ses prières. A partir de ce moment, on ferma la fenêtre de manière qu'elle ne pût s'y montrer. Il ne resta plus au confesseur d'autre moyen que de prier Dieu, et de le faire prier, pour qu'il éclairât ces religieuses obstinées.

L'abbesse, qui commençait à guérir de son mal, eut comme une vision où il lui sembla entendre que Dieu ne voulait pas qu'on s'occupât davantage de l'affaire d'Eustochie; que, coupable ou innocente, elle était en tout cas au pouvoir du démon, et qu'il ne convenait pas de la garder plus longtemps dans une maison où elle avait introduit le désordre; qu'elle ferait donc bien de l'engager avec douceur, par une personne habile et impartiale, à se retirer volontairement, pour ne pas être plus longtemps une occasion de scandale à son prochain. L'abbesse ac-

cueillit volontiers cette inspiration , qui semblait d'ailleurs conseiller le parti le plus sûr. Elle communiqua ses pensées à son frère François de Lazzara, homme distingué par ses connaissances et son caractère et qui possédait la confiance générale , et le pria de parler à Eustochie et de la décider à partir. François alla donc la trouver, et lui montra un grand zèle pour son salut spirituel et corporel. Il lui mit devant les yeux la position pénible où elle était, et qu'aggravait encore la haine inexorable des religieuses contre elle. Il lui représenta qu'étant possédée du démon il n'était pas prudent de tenir le couvent dans une émotion continuelle et dans les angoisses inséparables d'une telle situation. Il ajouta que c'était sans aucun doute la volonté de Dieu qu'elle quittât le couvent, et que cette volonté s'expliquait assez par les répulsions dont elle était l'objet; qu'elle ne devait avoir aucune inquiétude de son avenir; qu'il y pourvoirait lui-même, en mettant fin à tous les bruits fâcheux qui s'étaient répandus sur son compte, et en lui trouvant un mari avec lequel elle pourrait servir Dieu en repos; que, n'étant pas encore liée par des vœux, elle pouvait sans hésiter faire une chose qui était non-seulement permise, mais encore nécessaire.

Eustochie attendit en silence qu'il eût fini; puis, après l'avoir remercié sincèrement de la part qu'il prenait à sa triste position, elle lui dit : « Ne pensez pas que je sois aussi malheureuse que le monde paraît le croire. Mes souffrances ne sont pour moi que les caresses de mon céleste époux, et j'en suis si heureuse, que je ne les changerais pas pour le bonheur de ce monde. Qu'elles continuent ou même qu'elles augmentent, je m'en mets peu en peine. Dieu, en m'appelant à la vie religieuse, ne m'a point appelée à une vie tran-

quille et commode. Si je trouve mon chemin semé d'épines, c'est pour moi un signe que par ce chemin il veut me conduire au ciel, puisque c'est le même par lequel Jésus-Christ a marché. Mes sœurs me voient d'un mauvais œil, je le sais; j'en souffre, et la faute en est toute à moi. J'ai beaucoup de défauts: j'espère m'en corriger, et amener ainsi mes sœurs à de meilleurs sentiments à mon égard. Je sais que je suis à charge à la communauté; et que le démon qui me possède est un objet d'effroi pour les autres; mais comme je m'accoutume à supporter ses persécutions, de même aussi elles apprendront à mépriser ses terreurs. Et comme au reste ma délivrance n'est point en mon pouvoir, j'espère qu'elles auront compassion de moi. » Ainsi parla Eustochie, ainsi répondit-elle aux représentations du conseiller charitable qui lui avait témoigné tant d'intérêt. Il fut très-étonné de ses réponses, loua sa fermeté, et la confirma dans sa pieuse résolution. Elle rejeta plus tard encore la proposition qu'on lui fit de changer de couvent, protestant qu'elle voulait mourir là où elle était née. Les religieuses, instruites de ce qui s'était passé, bien loin d'admirer le courage d'Eustochie, furent tellement irritées, qu'elles l'auraient chassée immédiatement de la maison si elles n'en avaient été empêchées par l'abbesse, qui était plus juste et plus modérée que les autres. Le confesseur, ayant appris par celle-ci tout ce qui s'était passé, crut devoir essayer encore d'amener les religieuses à la raison. L'abbesse, qui depuis l'entretien de son frère avec Eustochie avait conçu d'elle une haute opinion, se joignit à lui; et tous deux, par la persuasion, les reproches et les menaces de la vengeance divine, firent si bien, que les sœurs s'adoucirent un peu. Elles mirent en avant

qu'Eustochie ayant été mise en prison avec le consentement de l'évêque, il fallait obtenir de lui la permission de la délivrer. Mais ce n'était là qu'un prétexte pour traîner l'affaire en longueur; car l'évêque s'était éloigné de la ville pour fuir une maladie contagieuse qui y régnait, et il n'était pas facile de lui parler. Le confesseur prit tout sur lui, et amena les choses au point qu'Eustochie fut délivrée après une captivité de trois mois, mais à la condition toutefois qu'elle resterait enfermée dans l'infirmerie. Là au moins elle avait la consolation d'être dans une chambre claire, près des autres religieuses.

Le démon cependant prit sa revanche, et, ne pouvant dompter l'âme d'Eustochie, il s'acharna sur son corps avec plus de fureur encore qu'auparavant. Il s'annonça par un bruit terrible dans sa chambre. Sa gardienne, entendant ce bruit, voulut y entrer de force, et l'appela par son nom; mais Eustochie ne put ni lui répondre ni ouvrir la porte. La sœur courut effrayée à une petite fenêtre qui d'en haut donnait dans la chambre, et vit de là les vêtements d'Eustochie dispersés par terre; mais elle ne l'apercevait point elle-même. Elle appela donc les autres sœurs. Celles-ci brisèrent la porte, et l'on trouva Eustochie toute nue, respirant à peine, tapie dans un coin avec des taches brunes et bleues sur tout le corps, mais particulièrement à la gorge; de sorte qu'il était facile de voir qu'on en voulait à sa vie. On lui fit recouvrer l'usage de ses sens; mais tout cela n'était qu'un prélude de ce que le démon lui préparait. Le confesseur s'opposa si fortement au projet que l'on avait de là mettre une seconde fois en prison, qu'on crut devoir faire quelque chose en sa considération. Il y avait alors une sœur converse malade, croyait-on, de la peste qui désolait

la ville; et comme aucune des autres sœurs ne voulait la soigner, on en chargea Eustochie, dans l'espoir qu'elle mourrait. Elle accepta volontiers cette tâche, et se vit encore une fois séparée de la communauté. Elle servit jour et nuit la malade avec un dévouement admirable; mais le démon, qui la tourmentait plus qu'auparavant, effrayait tellement la pauvre malade, que la société d'Eustochie lui faisait plus de mal que de bien. Chacune d'elles avait à combattre contre son mal; elles s'aidaient du mieux qu'elles pouvaient, jusqu'à ce qu'enfin une autre sœur converse, nommée Euphrasie, vint à leur secours. La malade guérit, et l'on reconnut que ce n'était pas la peste. Les religieuses furent fort embarrassées, car elles n'avaient aucun prétexte de renfermer Eustochie en prison, et cependant elles ne voulaient pas la souffrir dans leur société. Elles lui laissèrent donc la liberté, mais en la renfermant dans de telles bornes, qu'elle pouvait à peine en jouir. Elle ne pouvait ni aller au chœur, ni paraître dans l'église pendant le service divin, ni se montrer au parloir, ni entretenir aucun commerce avec les personnes du dehors, ni parler à qui que ce fût de ses peines. Lorsqu'elles la rencontraient, elles baissaient les yeux ou lui tournaient le dos avec mépris. Personne n'approchait d'elle, personne ne lui parlait; elle était un objet d'horreur et de malédiction pour toutes.

Rien n'était plus sensible au cœur d'Eustochie que la pensée qu'on avait qu'elle n'était pas possédée, mais qu'elle feignait seulement de l'être pour exciter la compassion. Le démon cependant sembla prendre à tâche de la délivrer de ce soupçon en rendant la possession évidente. Les tourments dont il l'affligea devinrent tellement affreux et d'une

nature si extraordinaire, qu'il ne fut plus possible de croire à une tromperie, et que les religieuses furent obligées de reconnaître qu'elle était vraiment possédée. Le démon l'emportait dans une chambre éloignée, lui ôtait ses vêtements, et la flagellait cruellement avec un fouet de cordes garni de pointes de cuivre; ou bien il lui déchiquetait la chair avec des couteaux; puis il la traînait à terre jusqu'à la porte, comme pour la jeter hors du cloître; après quoi il l'enlevait de terre et la faisait retomber perpendiculairement, de sorte qu'on ne pouvait comprendre comment ses os n'étaient pas brisés. Souvent il lui faisait des incisions au cou, ou il lui ouvrait les veines et lui faisait perdre une telle quantité de sang, qu'elle tombait en défaillance et semblait sur le point de mourir. D'autres fois il la serrait étroitement avec des cordes, ou il l'enveloppait dans un rude cilice qui lui causait de grandes douleurs. D'autres fois encore il lui pressait la tête avec violence, ou il l'inondait d'eau glacée et la couvrait de draps mouillés, la forçant de garder l'humidité sur la tête, quoiqu'il en résultât pour elle de grandes souffrances. Trois ou quatre fois le jour elle était obligée de boire de grands vases d'eau froide, uniquement pour qu'elle se ruinât l'estomac; quelquefois il mêlait à cette eau de la chaux ou du vernis, ou d'autres substances nuisibles ou dégoûtantes. Il la força une fois d'avaler une éponge pleine d'une huile d'une odeur insupportable, et qui, au rapport des médecins, aurait dû lui causer la mort. Dans ses repas il la forçait à vomir tout ce qu'elle prenait. A tout cela se joignaient des douleurs atroces dans tout le corps; il lui semblait tantôt qu'on la jetait vivante dans le feu, tantôt qu'on la coupait par morceaux avec des rasoirs, tantôt qu'on lui rompait tous les os. Un jour le dé-

mon l'emporta sur le toit, la menaçant de la jeter en bas si elle ne lui donnait son âme. Les sœurs, effrayées à ce spectacle, poussaient des cris lamentables, invoquant tous les saints du paradis. Le confesseur, qui se trouvait heureusement présent, exorcisa le démon, et le contraignit de descendre en bas la jeune fille. Pour elle, elle conserva dans ce danger toute sa présence d'esprit. Une autre fois le démon l'entraîna dans la chambre du chapitre, l'y enferma, lui ouvrit les veines, et lui fit perdre beaucoup de sang. Elle invoqua ses saints patrons ; mais le démon se mit à blasphémer contre eux, en disant que malgré eux et malgré Dieu il aurait son âme. A peine avait-il dit ces mots qu'il commença à hurler d'une manière affreuse, comme si une main invisible l'eût frappé ; et il déclara au prêtre qui était accouru et l'avait forcé de parler que les saints contre lesquels il avait blasphémé l'avaient châtié. Depuis ce temps leur nom seul le faisait trembler.

Un jour, en présence de ce même prêtre, il lui plongea un couteau dans la poitrine, la menaçant d'élargir la plaie jusqu'à ce que son cœur fût devenu visible. « Eh bien ! tant mieux, répondit-elle, car alors il faudra que tu écrives sur ma poitrine le saint nom de Jésus. » Le confesseur l'approuva, et força le démon à réaliser cette idée ; ce dont on se convainquit à la mort d'Eustochie, lorsqu'en lavant son corps on trouva, au grand étonnement des sœurs, le nom de Jésus gravé sur le côté gauche de la poitrine. Si le démon obéissait aux ordres du prêtre en ceci et en beaucoup d'autres choses, il n'en était pas de même lorsque le prêtre lui commandait de sortir du corps d'Eustochie, sans doute parce que Dieu ne voulait pas que l'exorcisme produisît ici son effet. Eustochie elle-même reconnaissait dans le dé-

mon l'exécuteur de la volonté divine, attribuait tout à ses péchés, et demandait à Dieu non la fin de ses maux, mais la force de les supporter. Elle supportait en effet avec la même patience et les perécutions du démon et les épreuves plus pénibles encore que lui faisaient endurer ses compagnes. Malgré leurs injures et leurs affronts, elle les aimait, les honorait et les vénérail comme ses supérieures, et ne laissait passer aucune occasion de les servir, quoique le démon ne cessât point d'exciter en elles des mouvements d'impatience et de haine ; mais elle excusait tout et l'interprétait en bonne part.

Une conduite si édifiante, continuée sans interruption pendant quatre ans, dut à la fin faire impression sur les religieuses. Elles commencèrent à prendre d'elle une meilleure opinion ; de la compassion elles passèrent à la bienveillance, et finirent par croire qu'elles l'avaient mal jugée et traitée trop sévèrement. Ne pouvant plus douter de sa possession, elles cherchèrent à la consoler dans son malheur, et la firent conduire dans l'église Sainte - Justine, au tombeau de saint Luc. Elle y fit sa prière, et obtint quelque soulagement. Les liens dont elle se sentait attachée intérieurement aux deux côtés furent brisés ; elle cessa de vomir après avoir mangé ; mais elle ne fut pas guérie pour cela. Les religieuses donnèrent une preuve des dispositions favorables qu'elles avaient prises à son égard en l'admettant à la profession religieuse. Elle les remercia tendrement ainsi que Dieu de cette faveur, et se prépara d'une manière admirable à cet acte si important pour elle. Le 25 mars 1465, la nouvelle fiancée du Seigneur, âgée de vingt et un ans, parut dans l'église ; elle y fit ses vœux à genoux devant l'abbesse, avec une expression tout angé-

lique, tenant à la main une formule écrite et souscrite de sa main, que l'on conserve encore dans le couvent. Elle tendit désormais avec une nouvelle ardeur à une perfection plus grande ; et si jusqu'ici elle avait été par sa piété le modèle de la communauté, elle en fut dorénavant l'admiration. Elle consacrait tout son temps à la prière, à la méditation et à de pieuses lectures, ne se montrant jamais au parloir, ne parlant même à ses sœurs qu'autant que la nécessité le demandait. Le démon la tourmentait encore chaque jour de toutes manières ; mais elle avait obtenu de Dieu qu'il la laissât tranquille pendant le service divin. Aussi elle était toujours la première au chœur, et en sortait la dernière.

Elle était arrivée ainsi à sa vingt-troisième année, et les religieuses crurent qu'il était temps de lui donner le voile noir, selon la coutume des couvents à cette époque. Comme elles craignaient de la perdre avant le temps, à cause de son extrême faiblesse, elle reçut le voile au lit des mains de son confesseur, le 14 septembre 1467, jour de l'Exaltation de la sainte Croix ; et, chose merveilleuse, elle guérit si parfaitement, qu'elle put, six jours plus tard, renouveler cet acte d'une manière solennelle dans l'église. Ainsi Eustochie, cette prétendue sorcière, cette fille infâme, poursuivie comme coupable de meurtre, objet d'horreur et de haine pour le couvent et pour la ville entière, était devenue la gloire de ce même couvent, le modèle des sœurs ; toute la ville l'honorait comme une sainte, et louait hautement sa constance dans les épreuves. Il en est ainsi des jugements du monde. Pour elle, elle resta toujours la même au milieu de ces vicissitudes. Ordinairement le regard des possédés est inquiet, leur front a quelque chose de sombre, tout

leur maintien est menaçant : Eustochie avait un air serein et souriant au milieu des plus cruelles douleurs. Lorsqu'elle était renfermée dans sa cellule, elle chantait les louanges de Dieu avec tant de charme et de suavité, qu'elle ravissait les religieuses, et que celles-ci la prenaient pour un ange du ciel. On célébra dans ce temps à Venise les noces de Catherine Cornaro avec Jacques, roi de Chypre. On ne parlait que de l'éclat et de la magnificence de ces fêtes. « Je ne changerais pas, disait Eustochie, mes peines et mes douleurs contre toute cette pompe. » Elle était arrivée au point que son démon lui était devenu cher, et qu'elle craignait de le perdre, parce qu'il l'entretenait dans l'humilité. Toutes ses pensées étaient si pures, qu'au témoignage de son confesseur le plus léger souffle n'en ternit jamais la pureté. Tout son maintien, l'expression de sa figure respiraient et inspiraient à la fois le recueillement et la chasteté. Elle ne mangeait qu'une fois le jour, et jeûnait deux fois dans la semaine, en s'abstenant de toute nourriture.

Eustochie, quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt-trois ans, était, par suite de ses souffrances continuelles, réduite à un tel état qu'elle ne pouvait vivre longtemps. Elle était devenue tellement faible, qu'elle pouvait à peine parler ou se tenir sur ses pieds. Par suite des pertes de sang si fréquentes que le démon lui avait causées, son sang était devenu comme de l'eau, incapable de réparer ses forces; et pourtant elle vécut encore deux ans; mais sa vie ne fut plus qu'une continuelle préparation à la mort. Pendant tout ce temps le démon ne cessa pas de la tourmenter; chaque jour il la laissait défaillante dans une mer de sang. Il cherchait souvent dans sa fureur à pénétrer dans une artère, mais

Dieu ne le lui permit pas. Eustochie n'en persévéra qu'avec plus d'ardeur dans la prière; et pour ne point être dérangée dans ses communications avec Dieu, elle ne voulut plus voir aucune sœur, excepté la sœur Euphrasie, qui la soignait. Dans la dernière année de sa vie, cinq religieuses étant mortes, elle voulut malgré sa faiblesse assister à leur mort, pour apprendre à mourir. Le démon, qui voyait que sa proie allait lui échapper pour toujours, employa tous ses efforts pour la perdre. Il inspira à son confesseur lui-même une telle répulsion contre elle, qu'il ne vint plus la voir que rarement, et ne répondait à ses questions que par des paroles brèves et dures. Cette épreuve lui fut très-sensible, dans un temps où elle avait si grand besoin du secours de ce prêtre et où elle aurait voulu l'avoir sans cesse auprès d'elle; mais loin d'en concevoir des sentiments d'impatience et de désespoir, elle s'abandonna à la volonté de Dieu, et ne se plaignit qu'à lui de cette peine. Elle trouva d'ailleurs bientôt le secret de faire venir son confesseur, malgré les répugnances de celui-ci, toutes les fois qu'elle en avait besoin. Pour cela elle recommandait l'affaire à la sainte Verge, en récitant cent fois l'*Ave Maria*; et le confesseur a certifié lui-même qu'il sentait alors une puissance irrésistible qui le poussait vers elle.

Le démon, trompé dans son attente, eut de nouveau recours à la violence, frappant la jeune sœur plus cruellement qu'auparavant, et cherchant à lui faire perdre le peu de sang qui lui restait. Mais onze jours avant sa mort, à la fête de la Purification, sa fureur dut s'arrêter; et quoiqu'il la tourmentât encore en beaucoup de manières, il était comme un chien à la chaîne, et il ne lui était plus permis d'employer contre elle la violence; mais il ne cessa

point pour cela d'attaquer son âme. Sept jours avant sa mort elle reçut les derniers sacrements, et malgré son extrême faiblesse elle put, au grand étonnement de toutes les sœurs, être administrée dans l'église. Ramenée à son lit de douleur et absorbée dans un doux entretien avec Dieu, elle fut tout à coup assiégée de mille fantômes; elle ne rêvait que danses, fêtes, noces et d'autres choses plus mauvaises encore, auxquelles elle n'avait jamais pensé pendant sa vie. Elle comprit aussitôt d'où lui venaient ces attaques, et méprisa le démon, qui venait à son lit de mort présenter à son esprit des folies qu'elle avait eu en horreur aux jours de sa jeunesse et de sa force. Elle raconta à sa chère Euphrasie ce qui se passait, et lui fit remarquer comment l'homme, au bord de sa tombe, peut encore éprouver les atteintes de la sensualité, ajoutant toutefois que Dieu ne l'abandonne pas dans cette lutte suprême. Le jour de sa mort, qu'elle avait prévu, approchait. La veille, qui était un dimanche, elle se confessa une dernière fois avec une grande contrition, et pria la sœur Euphrasie de ne pas l'abandonner en ce moment suprême. Au milieu du silence de la nuit, pendant que la sœur veillait près de la malade, elle entendit tout d'un coup un bruit extraordinaire, comme si un homme eût grimpé le long des murs, s'accrochant avec les mains et les pieds pour passer par le toit. Elle crut que c'était le démon qui quittait enfin le corps de la servante de Dieu. Cette opinion fut partagée par le confesseur et le couvent tout entier. La malade, à partir de ce moment, prit un visage serein et joyeux, ne parlant plus que de la gloire du ciel. Le lendemain, sentant la mort approcher, elle fit demander l'abbesse avec toutes les religieuses, les remercia de la charité

qu'elles avaient eue pour elle, leur demanda pardon des mauvais exemples qu'elle leur avait donnés et de tout l'embarras qu'elle leur avait causé; puis elle leur dit adieu avec des paroles si affectueuses, que toutes fondaient en larmes. Mettant alors pieusement les mains sur la poitrine, elle rendit le dernier soupir; mais son visage resta si joyeux et si souriant, qu'on ne s'aperçut de sa mort que quelque temps après. Elle finit ainsi ses jours, le 13 février 1469, âgée de vingt-cinq ans. Toute la ville de Padoue fut plongée dans le deuil, et accourut pour voir son corps, qui exhalait une odeur délicieuse. Elle fut ensevelie dans le cloître du couvent. Le 16 novembre 1472, on leva son corps en présence de plusieurs témoins, et on le trouva parfaitement conservé. On la plaça en 1475 dans l'église, et on lui éleva un monument de marbre. Deux mois après la levée du corps, au mois de janvier 1473, une source jaillit tout à coup de l'endroit où avait été son tombeau. Cette source coule encore, et a produit un grand nombre de guérisons.

CHAPITRE XIII

Du nombre des démons dans la possession. Marie Garcia, en Espagne.

Si le plus souvent un seul démon possède une seule personne humaine, il peut arriver néanmoins et il arrive quelquefois que plusieurs démons possèdent un seul homme, ou que plusieurs hommes sont possédés par un même démon. Or en tous ces cas les divers rapports établis par la possession entre ce monde et le royaume des

ténèbres sont réglés et déterminés par cette Providence divine qui gouverne les choses, non-seulement dans leur ensemble, mais jusque dans leurs moindres détails. C'est elle qui fixe les rapports hiérarchiques qui lient entre eux les esprits mauvais, subordonnent les démons des hiérarchies inférieures aux esprits d'une condition plus élevée, et ramènent ainsi ces éléments multiples et divers à une sorte d'unité, semblable à celle qui existe dans les divers systèmes planétaires de ce monde. L'existence de plusieurs démons dans le corps d'un seul homme est confirmée par le récit même des auteurs sacrés, puisque nous lisons dans l'Évangile que le démon, interrogé un jour sur son nom, répondit par la bouche de celui qu'il possédait, qu'il s'appelait *légion*. On pourrait, il est vrai, prendre ce mot dans un sens moral et symbolique, et comme exprimant un degré de puissance qui n'existe pas au même degré dans tous les cas de possession. Il pourrait donc en ce sens indiquer une possession plus complète des diverses puissances sensibles ou spirituelles de l'homme.

Ce nom de *légion* se présente souvent dans les cas de possession. A Madrileschos, au diocèse de Tolède, en Espagne, vivait une femme nommée Marie Garcia, qui était devenue possédée en mangeant une orange qu'une autre femme lui avait donnée. Elle fut tourmentée par les esprits mauvais pendant sept années, et ce temps une fois écoulé, il ne lui resta plus aucun souvenir de ce qui s'était passé. Pendant sa possession, elle mit au monde une fille, qui se trouva âgée de quatre ans au moment de sa délivrance, et qu'elle ne reconnut point. Elle avait aussi complètement oublié une autre fille qui avait onze ans

Marie
Garcia.

lorsqu'elle fut possédée. Pendant les sept ans que dura sa possession, ni son mari ni ses connaissances ne s'aperçurent de son état; car ses mauvais esprits se cachèrent si bien, qu'ils ne faisaient jamais rien de désordonné, et qu'ils la laissaient se conduire comme elle le devait dans ses rapports, soit avec son mari, soit avec ses enfants. Seulement elle se trompait fréquemment, et d'une manière assez grossière, dans les ventes ou les achats qu'elle faisait; et elle entreprenait plus de choses qu'elle ne pouvait en faire, à son grand préjudice. On conçut enfin quelques soupçons sur son état. On la prit d'abord pour une magicienne. Celui qui découvrit le premier qu'elle était possédée fut un prêtre nommé Garzia. Il fit appeler le P. Louis de Torre, de la Compagnie de Jésus. Ce père s'étant mis à l'exorciser, les signes les moins équivoques d'une vraie possession se déclarèrent aussitôt. Interrogé sur son nom, le diable répondit qu'il s'appelait Asmodée, et que Lucifer l'avait envoyé comme chef des autres, qui formaient une légion tout entière dans le corps de cette femme. On continua les exorcismes, et elle fut délivrée un dimanche, le 14 octobre 1609, devant une grande multitude de peuple.

On commanda aux esprits de donner un signe de leur départ. Ils dirent que la veille, dans la ville de Dosbarrios, à un mille d'Occagna, et dans la maison de la sœur du P. de Torre, ils avaient emporté quelques pièces d'argent, parce que cette femme, les ayant cherchées sans les trouver, les avait données au diable dans un mouvement d'impatience. Ces pièces devaient servir comme indice de leur départ. L'exorciste leur ordonna donc de rapporter cet argent; et tout aussitôt la possédée tendit le

cou, ouvrit la bouche comme pour vomir, et rendit ces pièces de monnaie. Depuis trois jusqu'à huit heures du soir, le père continua les exorcismes, tenant le Saint-Sacrement dans une boîte. Marie, la bouche ouverte, les yeux enflammés, au milieu d'horribles convulsions de tous les membres, cracha pendant sept à huit minutes une multitude de démons les uns après les autres : elle redevint ensuite plus tranquille ; mais ses yeux restaient toujours ouverts, ce qui était un signe que tous les démons n'étaient pas encore sortis. De nouveaux exorcismes la délivrèrent complètement. Elle resta quelque temps encore étendue par terre, comme si elle eût été morte ; puis elle se leva complètement guérie. Ce fait, que la possédée cracha pendant quelques minutes des démons, doit être entendu d'une manière symbolique. La délivrance, en effet, s'est accomplie dans le domaine spirituel ; les attitudes et les gestes du corps n'ont été que les signes et l'expression de ce qui se faisait d'une manière invisible à l'intérieur. Ce fait est l'indication de la multitude des démons présents dans le corps, quoiqu'il soit toutefois susceptible d'une autre explication.

Le nombre des démons varie beaucoup dans la possession. Une femme de Volaterra était possédée de trois démons. A mesure qu'ils sortaient, elle sentait revenir ses forces et sa raison ; et quand le dernier partit elle se trouva tout à fait guérie. — L'an 1247, Berthe Natona, née à Gênes et élevée à Pavie, est possédée de trois démons, dont chacun s'attribuait un nom différent. — Le frère Lazare, moine au couvent de Saint-Cucufat, près de Barcelone, est aussi possédé de deux démons, dont chacun à son nom particulier. — Une religieuse de Nursie est

tourmentée pendant sept ans par trois esprits impurs. — Catherine Somnota est possédée de sept esprits, et en est délivrée par sainte Rosalie. — L'an 1611, deux femmes viennent de France à l'église des Dominicains de Lucina. Elles se prosternent premièrement devant le Saint-Sacrement, puis devant l'autel de Notre-Dame du Rosaire, et enfin, devant le tombeau de l'évêque Augustin. Mais ici la plus jeune, qui n'avait jamais donné aucun signe de possession, commence à se tordre dans d'horribles convulsions, qui firent reconnaître son état. Un des prêtres exorcistes se charge d'elle, et l'on découvre qu'elle est possédée de huit démons. Forcés de sortir par la puissance du saint, quatre donnent pour signe de leur départ leur passage dans une monnaie de cuivre; un autre passe dans un paquet de cheveux que la possédée s'était arrachés; un autre sort de sa bouche sous la forme d'une vapeur, et s'échappe, en présence de tous les assistants, par l'ouverture de la fenêtre de la chapelle. Les deux derniers partirent au moment où elle se jetait par terre. (*Acta Sanct.*, 3 aug.)

Un homme de Pérouse vient au tombeau de saint Ubald, et est délivré de douze démons, au grand étonnement du peuple. (*Ibid.*, 16 mai.) — Un homme de Castro étant possédé de dix-sept démons, ses amis le conduisent à l'oratoire de saint Guillaume ermite. Ils demandent au saint miséricorde, et quinze démons sortent de son corps en présence de tous les assistants. Deux étaient encore restés; et le malade, étant de retour dans son pays, fut tourmenté de nouveau. — On le ramena donc une seconde fois au même lieu, où il fut guéri pour toujours. (*Ibid.*, 10 febr.) — Barthélemy de Valiolla est amené à Vallom-

breuse comme possédé de vingt-huit démons, qui profèrent successivement par sa bouche des voix différentes, tantôt en plaisantant, tantôt de manière à épouvanter les assistants, qui croyaient entendre un peuple tout entier. Les prêtres se succèdent dans les exorcismes, l'un remplaçant l'autre quand celui-ci est épuisé par la lutte. Enfin les démons se retirent l'un après l'autre. On écrit et garda leurs noms dans les archives du couvent; mais ils ont été perdus dans les guerres. (Hier. Rad., p. 415.)

— Une femme de Rimini était possédée de trente démons, dont le chef s'entretenait si familièrement avec ceux qui lui parlaient, qu'il répondait à toutes les questions qu'on lui faisait. Comme on lui demanda un jour quel était le meilleur moyen de chasser les démons, il répondit : « La confession, parce que c'est par le péché que vient la possession. » La femme se confessa aussitôt, et fut guérie.

(*Act. Sanct.*, 16 mai.) — Pierre Dominici de Pratovecchio fut possédé pendant deux ans; mais comme après sa guérison il continuait de mener une vie déréglée, le démon dont il avait été délivré revint avec quarante-sept autres, qui le tourmentèrent tellement qu'on accourait en foule pour le voir des villes et des villages voisins. On l'amena enchaîné à Vallombreuse, et les moines se mirent à l'œuvre. C'était une chose merveilleuse d'entendre tous ces esprits parler diverses langues, et produire les gestes les plus opposés et les plus extraordinaires dans le même corps. Les assistants n'avaient jamais rien vu de semblable. Il promit de mener une meilleure vie, et les démons le quittèrent en poussant chacun une voix particulière. (Hier. Rad., p. 415.) — Paule de Canthiana est possédée de trois mille démons, et est à cause de cela dans un état presque

habituel de folie. Lorsque le prince de cette armée de démons est conjuré, il lui apparaît toute la nuit d'une manière visible, l'effraie et lui dit qu'elle ne sera jamais guérie; puis il encourage et excite à la persévérance les démons placés sous ses ordres, en leur promettant qu'ils ne sortiront point du corps de cette femme. (*Act. Sanct.*, 16 mai.) Souvent les démons prétendent être au nombre de plusieurs mille; ils disaient être quatre cent mille chez Élisabeth Andrea, qui fut guérie en six jours par saint Ubald.

Lorsque l'on considère avec attention toutes les circonstances de ces faits, il est impossible de s'appuyer sur les données qu'ils contiennent, précisément parce qu'elles viennent de l'esprit du mensonge. La désignation des noms ne garantit pas davantage les nombres indiqués, parce que ces noms sont tout à fait arbitraires. Les différentes voix qui proviennent de la même bouche, ressemblant quelquefois au bruit d'une armée entière, ne peuvent fournir non plus une preuve décisive; car la même puissance qui met en mouvement, contre leur volonté, la langue de ceux qu'elle possède peut aussi modifier ce mouvement en mille manières sans aucun concours de leur part; de sorte qu'ils peuvent parler en plusieurs langues sans qu'on puisse en conclure pour cela qu'ils sont possédés de plusieurs démons. Il en est de même de la succession et de l'ordre que l'on remarque souvent dans les cas où l'exorcisme chasse les démons, et qui pourraient, au premier abord, faire conclure la présence de plusieurs esprits, cédant l'un après l'autre à la puissance du prêtre. Cette circonstance peut indiquer simplement la marche et le progrès d'une crise qui suit son cours

naturel. On pourrait s'appuyer avec plus de sûreté sur les preuves fournies par l'exorcisme lui-même lorsque le prêtre commande à chacun des démons qu'il conjure de donner un signe particulier de son départ.

Véronique Steiner demeurait au château de Starenberg, en Autriche, chez les seigneurs de Taxis, lorsque, dans l'année 1574, elle fut tout à coup possédée de plusieurs démons, comme on peut le conclure d'après un grand nombre de signes infaillibles. Les seigneurs de Taxis s'adressèrent au provincial des Jésuites à Vienne, et celui-ci leur envoya comme exorciste le P. Brabantin. Les exorcismes chassèrent d'abord quatre de ces esprits, qui, en sortant, répandirent une telle puanteur, que l'une des servantes qui était présente tomba en défaillance. Mais on ne tarda pas à voir que la jeune fille n'était pas encore délivrée. On continua donc les exorcismes le lendemain, et l'on commanda aux esprits d'éteindre chacun une lumière à mesure qu'ils sortiraient. On entendit alors un bruit épouvantable dans le corps de la jeune fille. Son visage, son cou et sa poitrine enflèrent d'une manière prodigieuse; tous ses membres se roidirent, puis se replièrent de telle sorte, qu'elle devint ramassée comme une pelotte; elle perdit aussi l'ouïe et la vue. Dans l'espace de six heures, trente démons sortirent. Comme signe de leur départ, ils éteignirent les cierges que portaient à la main le prêtre lui-même et Ferdinand de Taxis.

Véronique
Steiner.

Le dernier surtout se défendit longtemps avant de céder la place. Enfin, quoique la jeune fille fût tenue par cinq hommes, il saisit avec fureur la nappe de l'autel, arracha de l'autel tout ce qui s'y trouvait, même le corporal et le ciboire fermé où était le saint Sacrement; puis, se levant

à plusieurs pieds de terre, il sauta sur le corporal et le foula aux pieds. Enfin il jeta deux pierres, l'une dans la chapelle, et l'autre dans la cour du château, sans blesser néanmoins personne. Véronique tomba évanouie devant l'autel, et resta ainsi quelque temps étendue comme une morte.

CHAPITRE XIV

Des diverses sortes d'esprits qui peuvent posséder les hommes.

L'action des esprits n'est point circonscrite par l'espace, mais par le degré plus ou moins grand d'intensité avec lequel ils agissent. Les rapports qui existent dans la possession entre les esprits et l'homme ne tiennent donc point à l'espace, mais à une certaine affinité intérieure qui dispose l'homme à recevoir leur action. Le démon le plus élevé dans la hiérarchie est donc plus près de l'homme criminel que le démon le moins élevé ne l'est relativement à un homme indifférent ou médiocre dans le mal. Le démon le plus élevé entrera donc plus facilement en celui qui lui est uni par les liens affreux du crime que ne le ferait celui qui, selon l'ordre hiérarchique, se rapproche plus de l'humanité. C'est pour cela que dans les possessions il est si souvent question de ces hautes puissances de la hiérarchie infernale qui, à cette distance immense où elles sont du monde que nous habitons, semblent au premier abord ne pouvoir exercer ici-bas qu'une influence à peine sensible, comme celle qu'exercent sur notre planète ces étoiles séparées d'elle par des espaces incommensurables. Il faut toutefois considérer ici que toutes ces données reposent sur

le témoignage du démon, témoignage qui ne peut avoir qu'une valeur médiocre. Nous ne nous étendrons donc point sur ces données, fausses en grande partie, puisqu'elles trouveront leur place dans les faits particuliers que nous aurons l'occasion de raconter. Nous voulons toutefois étudier ici un côté nouveau de la possession : c'est lorsqu'elle nous met en rapport non plus avec les démons, mais avec les esprits des défunts. Ceux-ci, en effet, appartiennent évidemment au monde et à la hiérarchie des esprits, et peuvent par conséquent entrer en rapport avec les vivants, soit pour le bien, soit pour le mal. C'est à ce genre de rapports qu'appartiennent tous les faits de revenants, que l'on peut regarder comme une sorte d'obsession de la part des âmes des défunts. On peut aller plus loin encore, et admettre sans difficulté que ces rapports peuvent devenir plus intimes, et, passant de l'intérieur à l'extérieur, constituer une sorte de possession. Les cas de cette dernière espèce sont assez fréquents dans les annales catholiques ; mais ils le sont bien plus encore chez les protestants. Nous rapporterons ici quelques-uns des faits les plus remarquables qui se sont passés dans les pays catholiques.

Philippine, religieuse au couvent de Sainte - Lucie, à Saint - Genes, dans la marche d'Ancône, devint possédée, de sorte qu'elle invoquait souvent sans pudeur les démons, et particulièrement Bélial, ou bien les âmes de quelques défunts, tels que Jean d'Asculum et Renaud de Brunefort. Son visage, ses mains et ses pieds étaient affreusement contractés, ses yeux roulaient d'une manière terrible dans leur orbite, et elle marchait sur les mains et sur les pieds. Elle posait des œufs contre les murs les plus unis, et ils y restaient immobiles comme s'ils eussent été mis à terre.

La sœur
Philippine.

Elle prononçait des paroles indécentes, ce qu'elle n'avait jamais fait auparavant, et faisait beaucoup d'autres choses indignes d'une religieuse. Elle fit enfin un vœu à saint Nicolas de Tolentino, et fut guérie par lui. — L'histoire suivante nous fera connaître ce qu'il faut penser de cette invocation des défunts. Salimbecca Vissanucci, au diocèse de Spolète, invoquait de la même manière Renaud de Poggio et Nicoletta de Paterne, et deux autres défunts qu'elle n'avait jamais connus. Ces hommes étaient des scélérats qui étaient morts sur l'échafaud. Elle prétendait qu'elle était possédée par eux. Un jour que ces esprits la laissaient tranquille, elle voua un pèlerinage à saint Nicolas. Elle y alla, en effet, plus tard, passa une nuit près de son tombeau, et fut guérie. — Une autre femme de Morto, dans la marche d'Ancône, nommée Tola, voyait aussi sous la forme de chiens brûlés deux criminels qui avaient été également exécutés, et elle tenait les propos les plus inconvenants.

On amena une possédée à saint François de Paule pour qu'il l'exorcisât. Le saint se mit à l'œuvre; mais le démon résiste, et dit qu'il est l'âme d'une femme morte vingt ans auparavant, au temps du duc Jean d'Anjou, vers l'an 1460. Or cette femme avait mené une vie criminelle, et s'était acquis à cette époque une triste renommée. « Pourquoi, lui dit le saint, n'as-tu pas confessé tes péchés? tu ne serais pas damnée aujourd'hui. » Il continua les exorcismes, et la femme fut délivrée. (*Act. Sanct.*, 1 avril.) — Une jeune fille de la ville de Poncini était possédée d'un esprit qui se donnait pour l'âme d'un homme nommé Murzanti, lequel avait été assassiné dans une partie de jeu. L'esprit déclara qu'il quitterait le corps de cette jeune fille lors-

qu'on aurait fait dire des prières et des messes pour l'âme de Murzanti. On le fit, et la possédée fut guérie. (Hieron. Rad., p. 416.) — Un autre esprit qui possédait une femme de Pontenuovo se donnait pour l'âme d'un Génois nommé Beltram. Conjuré par les prêtres, il leur dit : « Quand les voleurs ici présents, qui m'ont pris mon bien, l'auront rendu à mes enfants, je m'en irai; sinon je reviendrai avec mes compagnons, et je leur ferai plus de mal encore. » Ceux-ci se montrant disposés à accepter ces conditions, il fait venir un notaire, et lui dicte tout ce qu'il devait écrire, entrant jusque dans les moindres détails, déterminant ce qu'il voulait laisser à ses fils, et ce qu'il voulait donner à l'église ou aux autres; après quoi il disparut comme une fumée. Ce Beltram était un architecte qui avait gagné beaucoup d'argent. Des scélérats de Pontenuovo, s'en étant aperçus, l'avaient épié, puis assassiné et enseveli dans une forêt. C'est alors que s'était passé le fait que nous venons de raconter, et qui permet, nous en convenons, plus d'une interprétation. (Hier. Rad., p. 116.)

Il ne faut pas attacher trop de confiance à tous ces récits. Il peut y avoir là bien des tromperies de la part du possédé pour arriver à certaines fins. Le mensonge peut être attribué aussi à l'esprit qui possède, ou aux deux à la fois. Dans ces régions où tout est négation, il n'y a point de sûreté; là même où l'exorcisme intervient, il ne peut refouler et contrarier la nature que jusqu'à un certain degré. Aussi les données fournies dans ces circonstances se sont bien souvent montrées fausses. Pierre Mamor raconte à ce sujet une histoire arrivée en 1458, à Confolens-sur-Vienne. Un esprit s'était donné pour l'âme d'un défunt.

On l'avait souvent entendu soupirer, pleurer, se plaindre, demander des prières et des pèlerinages. Un jour enfin quelqu'un lui dit : « Si tu veux qu'on te croie, récite le psaume *Miserere*. » L'esprit dit qu'il ne le pouvait pas. Les assistants alors se moquèrent de lui, et il s'enfuit avec rage. Il arriva la même chose à une femme de Vernon nommée Nicole Aubry, et dont l'histoire a été écrite par Barthélemy Fage, conseiller au parlement. Nicole étant allée prier au tombeau de son père, l'esprit de celui-ci lui apparut sortant de la tombe, et lui dit combien elle devait faire dire de messes et ordonner de pèlerinages pour lui. Quoiqu'elle eût exécuté ponctuellement tout ce qu'il lui avait dit, elle n'en continuait pas moins d'être tourmentée comme auparavant, et l'esprit finit par lui avouer qu'il était un démon.

Philippe Wurselich de Cologne, moine dans l'abbaye de Knechtenstein, homme simple et pieux, fut vers l'an 1550 tourmenté en plusieurs manières par un esprit qui se donnait pour un homme mort depuis longtemps. Tantôt il était emporté sous le toit, tantôt élevé au-dessus des cloches du couvent, tantôt transporté par-dessus les murs. L'esprit déclara enfin pourquoi il le tourmentait ainsi. Il était, disait-il, l'abbé Mathias de Duren, mort depuis longtemps, et il avait encore beaucoup à souffrir, parce qu'il avait fait retoucher une image de la sainte Vierge, et qu'il n'avait pas récompensé convenablement le peintre, qui avait été très-affecté du tort qu'il lui avait fait. La chose se trouva vraie. Mais l'esprit ajouta que, pour qu'il fût délivré, Philippe devait faire un pèlerinage à Aix et à Trèves, et dire trois messes. Les théologiens de Cologne étaient tous d'avis qu'il fallait accomplir ces prescriptions; mais Gérard

Streilge, abbé du couvent, fut d'un autre avis, et pensa qu'on devait mettre toute sa confiance en Jésus-Christ, et mépriser toutes les ruses du démon. Philippe devait donc dire au démon qu'étant religieux il était en la puissance de ses supérieurs, et ne pouvait sans leur consentement faire ce qu'on lui prescrivait. L'esprit lui répondit qu'il devait le dire à ses supérieurs. L'abbé, voyant que l'esprit persistait ainsi dans son opinion et que Philippe ne lui résistait pas avec l'énergie nécessaire, menaçait celui-ci de le faire fouetter. Dès lors l'esprit se retira, et le laissa tranquille. (*De Præstigiis dæmonum*, A. Wier, ch. 27.) Brognoli étant venu à Venise l'an 1667 pour y exorciser une possédée, le démon dit par la bouche de celle-ci qu'il était l'âme d'un noble qu'il nomma, et qui était condamné à l'enfer parce qu'il avait privé ses ouvriers de leur salaire, méprisé les pauvres, blasphémé contre Dieu; parce qu'il n'avait pas payé ses dettes, et qu'il avait commis beaucoup d'autres péchés, pour lesquels il avait été changé en diable, et possédait le corps de cette femme. Mais on acquit bientôt la preuve que tout cela n'était qu'une feinte de cette femme pour tromper son mari et d'autres personnes. (*Alexicacon*, disput. 2, n° 372.)

CHAPITRE XV

Des symptômes de la possession dans les divers degrés de l'organisme.

Nous avons considéré jusqu'ici la possession dans sa généralité et dans la manière dont elle se produit : il s'agit maintenant de l'étudier dans ses symptômes, et d'examiner dans quelles régions de la personnalité humaine, dans quel

système de la vie elle s'accomplit. Dans une matière aussi obscure et aussi inconnue pour nous, nous devons nous contenter des données qui ne contredisent ni les faits fournis par l'expérience, ni les enseignements de la théologie, ni les principes d'une saine philosophie. L'esprit étant supérieur au monde corporel, il n'est point déterminé par l'espace : il le porte, pour ainsi dire, en soi ; il lui est présent partout, ayant avec chacune de ses parties le même rapport qu'avec le tout. Ainsi l'âme élève jusqu'à soi le corps où elle habite, en l'absorbant, pour ainsi dire, et se laissant à son tour absorber jusqu'à un certain point par lui ; et c'est de leur union que résulte l'unité de la personne humaine. Quelles sont les puissances qui produisent cette union ? Car pour unir des choses aussi disparates il faut quelque chose d'intermédiaire, de puissant et de fort. Ces puissances doivent avoir principalement dans l'âme leurs racines et le principe de leur activité, puisque dans ce composé humain c'est l'âme qui est l'élément le plus élevé. Mais pour que l'âme puisse exercer cette puissance il faut qu'il y ait dans la partie inférieure et passive de notre être une autre faculté, qui la rende capable de recevoir son impulsion ; et la vie résulte du rapport et du jeu mutuel de ces deux parties distinctes, et formant un seul tout.

L'âme se produit sous une triple forme ; et à chacune de ces formes correspond dans l'organisme un système particulier d'organes. Et d'abord l'âme est intérieurement éclairée par cette lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ; et de plus elle reçoit par les impressions du dehors des idées qu'elle associe et combine entre elles et qui forment le trésor de ses connaissances. En d'autres

termes, l'âme est douée de la faculté de penser, de concevoir et de juger. A cette faculté correspond dans l'organisme le système nerveux, qui est particulièrement excité et mis en jeu par ces fonctions sublimes de l'intelligence. De plus, l'âme, non contente de recevoir du dehors les impressions des objets, sent le besoin de réagir sur ces derniers et de pousser à l'extérieur cette activité qui la consume ; en d'autres termes, elle est douée de la faculté de vouloir. Or à cette faculté correspond dans le corps le système nerveux et musculaire. Enfin, l'âme pénètre, informe, anime et vivifie le corps auquel elle est unie ; elle a donc en elle une faculté vitale, à laquelle répond d'une manière spéciale le système ganglionnaire et le système circulatoire.

Il faut considérer aussi que la possession appartient principalement au domaine moral, puisque c'est ordinairement par le péché que s'établit le lien dont elle est le principe. Et comme c'est dans la volonté que s'accomplit le péché, c'est aussi dans la volonté, ou plutôt par elle que le démon pénètre dans l'homme, s'empare de lui et le possède. Mais la possession est ordinairement dans son origine le résultat d'une sorte de contagion morale. Elle présente dans son développement le caractère d'une maladie morale, qui suit régulièrement son cours et qui finit comme les maladies physiques par une crise plus ou moins violente. Elle attaque donc l'homme, non par ce côté lumineux par lequel il se met en rapport avec Dieu, mais bien plutôt par ce côté obscur et inférieur qui est tourné et incliné vers les choses matérielles. En un mot, c'est dans la région nocturne de la personnalité humaine que s'accomplit cet acte si mystérieux dans sa nature et

si terrible dans ses résultats. Or à ces régions obscures de l'âme correspondent dans l'organisme ces systèmes profonds et mystérieux que forment les nerfs en s'unissant et s'entrelaçant les uns avec les autres, ces systèmes qui donnent au mouvement intérieur de la vie sa forme et comme son rythme, et qui échappent complètement à l'empire de la volonté. Celle-ci, maîtresse d'elle-même et de ses déterminations, régit et gouverne en souveraine les organes destinés à porter au dehors son activité, et à transmettre pour ainsi dire ses commandements; mais elle ne peut rien sur ces autres organes par lesquels s'accomplit le mouvement interne de la vie. C'est là qu'elle rencontre la limite imposée à sa puissance; c'est là que s'arrête sa liberté; c'est là surtout qu'elle acquiert le sentiment humiliant de cette servitude qui l'enchaîne au corps et qui la contraint de répandre en celui-ci, malgré elle et à son insu, l'activité de la vie dont elle est le foyer. C'est là aussi que le démon, ce grand captif du péché, et qui cherche à étendre partout par le péché l'esclavage dont il gémit lui-même, c'est là, dans les abîmes soustraits à la liberté humaine, qu'il choisit de préférence son point d'appui, et c'est par là qu'il pénètre ensuite dans les autres systèmes de l'organisme.

Or, dans l'ensemble de ces systèmes, ce qui en forme le centre et comme le lien, c'est le système sympathique; c'est donc aussi là que commence ordinairement la possession et que se produisent ses premiers symptômes. En effet, un des caractères les plus frappants de la possession, c'est une fureur qui ne connaît point de bornes; c'est comme une contagion diabolique qui saisit et soumet au démon les puissances motrices de l'homme. Mais le sys-

tème sympathique lui-même est placé dans l'organisme entre deux systèmes dépendant de lui et qui trouvent en lui leur centre et leur noyau. En effet, poussant en bas ses ramifications, il donne naissance au plexus du cœur, des poumons, des régions abdominales et sexuelles. Puis, s'étendant par en haut, il donne naissance aux ganglions du cerveau, et de là réagit par les impressions qu'il produit jusque sur les opérations de l'intelligence.

Or à ces trois parties du système sympathique répondent trois genres d'opérations bien distinctes de la part du démon. Par la partie supérieure il pénètre en quelque sorte dans le domaine de l'esprit, et fait sentir son influence désastreuse jusque sur les opérations de la pensée. En effet, par les impressions qu'il produit, il verse dans l'intelligence des images et des pensées qui n'appartiennent point à celle-ci, qui ne sont point de son fait, et qui pourtant prennent en elle leur racine. Par la partie centrale de ce même système sympathique, il pénètre pour ainsi dire dans la sphère de la volonté, en faisant faire aux hommes des actes extérieurs dont leur volonté n'est point la cause efficiente, quoiqu'ils s'accomplissent dans et par leurs membres. Enfin, par la partie inférieure de ce système, il pénètre dans le domaine même de la vie organique, et y produit comme une sorte de superfétation, qui dans ses contours imite et copie jusqu'à un certain point la nature.

CHAPITRE XVI

Symptômes de la possession dans les régions moyennes.

C'est par ce système principalement que la puissance du démon pénètre dans l'homme ; car, de même que c'est par les mains que la bénédiction se communique et se répand dans les extrémités, ainsi c'est par le même canal que coule la malédiction. Lors donc que l'obsession dégénère en possession, le passage de l'un à l'autre s'accomplit ordinairement dans ce système. Bodin raconte l'histoire d'un enfant de douze ans, nommé Samuel, fils du seigneur de Mautelet, près de Laon, qui, vers 1578, un mois après la mort de sa mère, fut possédé d'un démon. Celui-ci le traitait fort mal, lui donnait des coups, se précipitait sur lui ; et quand on voulait le lui arracher, il l'entraînait avec violence. Le père, qui était protestant, ne voulut pas le faire exorciser. Nous lisons dans la vie de saint Procope (*Act. Sanct.*, 4 jul.) qu'une jeune fille étant au lit la nuit, en fut arrachée tout à coup et jetée dans la cour. Le matin, quelques gens étant venus à la source pour puiser de l'eau, trouvèrent la jeune fille assise, les yeux ouverts, mais n'entendant ni ne disant rien. Elle resta longtemps en cet état, et trouva enfin la guérison au tombeau de saint Procope. Anne Henderick de Bruxelles est tirée de son lit par les cheveux pour être jetée dans le canal. (*Act. Sanct.*, 4 sept.)

Il en arriva de même à une jeune fille de Heiligen qui menait une vie assez légère. L'an 1588, elle fut retenue au lit par une maladie qu'on regardait comme l'effet d'un

sortilège. Elle était privée de l'usage de tous ses sens, et incapable de se mouvoir. Souvent elle écumait de la bouche, grinçait des dents, et avait chaque jour huit à dix accès d'épilepsie. De plus, elle était emportée dans les coins les plus secrets de la maison, tantôt à la cave, tantôt au grenier. Puis elle était traînée dans le jardin, et, après l'avoir cherchée longtemps, on la trouvait sans voix, pendue à un arbre, ou couchée dans les allées, le cou tordu et presque étranglée, ou bien à demi morte, la bouche et les narines fermées, et ayant sur la poitrine une énorme pierre. Ses parents eurent recours aux frères de Heiligenstadt. Ceux-ci ordonnèrent des prières publiques. On bénit la maison, on suspendit partout des crucifix. On attachà à la malade un grand nombre de reliques, et toute la famille s'imposa un jeûne de trois jours; mais tout fut inutile. Le démon se cacha pendant quelque temps dans un coin; mais ensuite il éclata avec une nouvelle fureur, renversa l'eau bénite, déchira les images des saints, arracha les reliques, et rendit en plaisantant les reliquaires qui les contenaient, après en avoir ôté les reliques, ou les avoir remplis de fumier. Plus tard, il rendit les reliques elles-mêmes. La jeune fille fut enfin conduite, aux frais du sénat, sur une montagne voisine, où saint Boniface avait renversé l'image d'une idole, où Charlemagne avait élevé la croix et bâti une chapelle appelée Hulfersberg. (*Act. Sanct.*, 5 jun.)

Saint Césaire, visitant son diocèse d'Arles, vint à Luco. Là une dame nommée Euchérie lui amena sa servante, possédée d'un démon qui la frappait presque toutes les nuits. Le biographe du saint était présent; il vit les traces des coups qu'elle avait reçus sur le dos et les épaules quelques

jours auparavant, et d'autres plus fraîches, indices de ceux qu'elle avait reçus la veille et la nuit précédente. Lorsqu'on l'amena devant le saint évêque, ses yeux étaient hagards, et elle détournait ses regards, ne pouvant soutenir ceux du saint. Il lui imposa les mains, la bénit, et lui ordonna de s'oindre le corps pendant la nuit avec de l'huile bénite. (*Act. Sanct.*, 27 aug.)

Ces cas rappellent un phénomène qui se produit quelquefois d'une manière naturelle chez certaines personnes, lesquelles, après avoir en rêve arraché des orties, en portent le lendemain les traces sur les mains. Plusieurs fois aussi de hommes pieux, après avoir assisté dans une vision à la flagellation du Sauveur, en ont gardé sur le corps les traces sanglantes, par suite de l'impression profonde qu'ils avaient reçue. La nature en ces cas se conforme à l'image qu'elle a devant les yeux, et en grave l'empreinte non-seulement dans l'œil d'une manière passagère, mais encore d'une manière fixe dans le corps tout entier. Il est vrai que, dans le cas où ces phénomènes sont le résultat d'une opération diabolique, la nature ne se montre point aussi docile, et qu'elle les subit malgré elle. Ce n'est point elle alors qui empreint, soit dans l'œil, soit sur le corps, l'image et l'impression des objets; elle n'est que l'instrument dont le démon se sert pour produire ces effets extraordinaires.

Les faits suivants prouvent que, dans cette sphère, les mains et les pieds ont une signification déterminée, relativement à l'entrée et au départ du démon. Un enfant de huit ans avait le démon dans une main; il l'avait vu voler vers cette main et la remuer sous la forme d'un moineau noir : il fut guéri après avoir passé sept jours auprès du

tombeau de sainte Athanasie. (*Act. Sanct.*, 27 aug.) Ce que cet enfant vit dans une vision ne faisait qu'exprimer le rapport qui venait de s'établir entre lui et le démon. La main servait de milieu ou de moyen entre lui et la puissance infernale, comme chez le prêtre, quand il bénit, elle sert de moyen et d'instrument entre lui et la Divinité. De même que la colombe nous est représentée comme le symbole de l'Esprit-Saint, qui dispense la grâce et la bénédiction; ainsi, dans le cas dont il s'agit, l'oiseau noir est le symbole du démon qui cherche sans cesse à nous soustraire les dons de Dieu. Les pieds, dans leur signification mystique, peuvent être considérés comme des organes conducteurs et purificateurs. Cette manière de voir est confirmée dans un sens bien différent, il est vrai, par le fait suivant, qui nous est raconté dans la vie de saint Bennon de Meissen. Une possédée de Prenzendorf est amenée à son tombeau; et comme le démon résistait aux exorcismes, on mit sur le corps de cette femme la chasuble du saint, et son bâton pastoral à la main. Alors le démon se mit à crier : « Il est temps maintenant que je parte; mais je veux laisser à mon hôtesse un signe qui lui rappelle toujours mon souvenir. » Alors un de ses tibias s'ouvrit, et le démon sortit par cette ouverture. Aucun remède, aucun médecin ne put guérir la plaie, qui existait encore au moment où la vie du saint fut écrite. (*Acta Sanct.*, 16 jun.)

CHAPITRE XVII

Des altérations produites par la possession dans l'énergie des organes du mouvement. Marsitas.

Lorsqu'une force motrice réside dans un organe, le mouvement dont elle est le principe est déterminé à la fois et par la mesure de cette force et par la constitution de cet organe ; de sorte que le mouvement imprimé est plus ou moins intense et plus ou moins durable, selon que la force qui l'imprime est plus ou moins énergique, et selon que l'organe qui le reçoit est mieux ou moins bien disposé. Lorsque le démon s'empare de ces puissances motrices pour les faire servir à ses fins, il peut agir sur elles, soit en doublant leur énergie, soit au contraire en l'affaiblissant. Dans le premier cas, il produit des opérations qui dépassent la mesure ordinaire et qui se manifestent au dehors par des phénomènes terribles, d'une nature sauvage, et dont les effets sont plus ou moins désastreux. C'est alors qu'on voit les possédés, transportés d'une fureur aveugle, se jeter sur ceux qui les entourent, se déchirer eux-mêmes, bouleverser et renverser tout ce qu'ils rencontrent. Dans le second cas, au contraire, les puissances, affaiblies ou liées par le démon, sont réduites à une inaction complète, ou bien ne produisent plus au dehors que des mouvements imparfaits et languissants, auxquels succèdent, par une transition subite et inexplicable, des mouvements violents et saccadés.

Marsitas.

Des faits nombreux confirment cette double observation. Déjà, dès les temps les plus anciens, nous trouvons un exemple remarquable sous ce rapport. Marsitas, né aux

environs de Jérusalem, était un homme d'une force vraiment prodigieuse. Étant devenu possédé, cette force qu'il avait reçue de la nature acquit un degré d'énergie beaucoup plus considérable encore. Il brisait les chaînes dont on cherchait à le lier et les portes des lieux où on l'enfermait. Il mordit le nez et les oreilles d'un grand nombre de personnes, brisa les jambes à celui-ci, le coude à celui-là, et répandit par sa fureur une telle épouvante dans toute la contrée qu'on l'amena au couvent du solitaire Hilarion, lié de chaînes et de cordes comme un taureau, et gardé par un grand nombre d'hommes, qui l'entouraient et le tourmentaient en mille manières afin de l'épuiser. Lorsque les frères l'aperçurent, ils furent effrayés, car il était d'une taille extraordinaire, et ils le présentèrent au saint. Celui-ci, sans bouger de sa place, ordonna qu'on lui ôtât ses liens et qu'on le fit approcher. Puis il lui dit : « Incline la tête et viens. » Le possédé se mit à trembler, n'osant pas même regarder le saint, et s'inclina pour lui baiser les pieds. Le démon conjuré le quitta au bout de sept jours. (Saint Jérôme, *Vie de saint Hilarion*.)

On amena au tombeau du saint évêque Ursmar un possédé dont la force corporelle était extraordinaire aussi, et qui brisait sans peine tous les liens dont on cherchait à l'enchaîner. Il aurait pu, dit-on, arracher un chêne déjà profondément enraciné dans le sol. Tous ceux qui le regardaient étaient effrayés, comme s'ils avaient eu sous les yeux le démon lui-même. Enchaîné à une colonne au milieu de l'église, il tournait autour d'elle avec d'horribles contorsions, de sorte que personne n'osait approcher de lui. (*Acta Sanct.*, 18 avril.) On amena à saint Vincent Ferrier une jeune fille possédée depuis sept ans. Huit

hommes suffisaient à peine pour la tenir, quoiqu'elle fût enchaînée. Elle poussait des cris horribles, écumait de la bouche, changeait à chaque instant de couleur, remuait la tête et tous les membres dans des contorsions effroyables, de sorte que tous les assistants croyaient voir non une femme, mais un démon. Vincent lui commande d'abord de se tenir tranquille : son corps devient aussitôt immobile ; et elle regarde le saint de travers. Elle fut guérie quelques jours plus tard. (*Acta Sanct.*, 5 avril.) L'an 1394, une possédée de Florence fut amenée dans l'église de Reparata de cette ville, pour y être guérie par la tête du saint évêque Zénobius, conservée dans cette église. Douze hommes la traînaient. Seize hommes s'efforcèrent de la faire mettre à genoux dans la sacristie. Pour cela ils partagèrent sa chevelure en quatre tresses, et chacun en prit une ; mais plus ils tiraient, plus ils trouvaient de résistance, et plus elle se tenait droite. Lorsqu'on apporta la tête du saint, elle devint furieuse, et, s'arrachant à eux, elle renversa par terre tous ceux qui la tenaient. On parvint cependant à s'en rendre assez maître pour mettre sur elle la tête du saint, et tout aussitôt elle devint douce comme un agneau, se coucha par terre comme pour dormir, et se réveilla parfaitement guérie. Ceci se passa devant plus de cent témoins. (*Act. Sanct.*, 25 mai.)

Histoire
d'une
possédée
de Florence

Une
possédée
à Arezzo.

A Arezzo, une femme déjà âgée fut possédée d'un tel démon, que, même lorsqu'on lui avait attaché les mains derrière le dos, douze hommes des plus forts pouvaient à peine la tenir. On la conduisit à Vallombreuse attachée sur un mulet très-fort. Mais le démon se mit à l'agiter et à la pousser, elle et la bête qui la portait, avec une telle violence, que, si l'on n'était accouru en foule, et si les jeunes gens

les plus robustes de la ville ne s'étaient employés à la défendre, il aurait brisé toutes les cordes, et l'aurait renversée par terre. On ne savait plus que faire. Enfin la rareté du fait et la considération de la famille à qui appartenait cette femme engagèrent plusieurs jeunes gens à venir à son secours. On l'enchaîna donc, puis on l'emmena, tantôt en la traînant, tantôt en la portant. Un prêtre accompagnait la procession, pour apaiser le démon par ses prières quand il devenait par trop rebelle. Toute la ville était remplie de bruit et de tumulte, et dans toute la contrée que le convoi devait parcourir le peuple accourait en foule pour être témoin de ce spectacle extraordinaire. Au milieu du groupe on voyait la possédée, pâle, amaigrie, les yeux fixes, le regard terrible, poussant tour à tour des hurlements de damnée et des plaintes navrantes. Elle arrive enfin au terme du voyage, et dès le lendemain matin on se met à l'œuvre. Lorsque le prêtre arrive avec la croix et le sel béni, la possédée devient calme et paisible, de sorte que beaucoup des assistants la croient guérie. Mais le prêtre, plus expérimenté, commence les exorcismes. Aussitôt le démon s'écrie : « Arrête, prêtre, arrête. » Le prêtre continue ; le démon résiste. Une lutte terrible s'engage jusqu'à quatre heures après midi. La femme est épuisée, elle respire à peine. Le prêtre s'arrête un instant ; mais l'abbé rassemble tous les moines pour prier. On apporte le bras de saint Gualbert : tous les jeunes gens qui étaient là en foule peuvent à peine retenir la possédée. Enfin la puissance du démon est brisée : il déclare qu'il va sortir, et la femme est délivrée. (Hieron. Radiol., p. 392.)

Dans un voyage d'Angleterre à Tiele, un des passagers devint possédé, et entra contre tous les autres dans une

telle fureur, qu'on prit le parti de l'envelopper dans une peau de bœuf, que les Anglais nomment hudifac, et de l'y retenir avec des cordes. Mais sa fureur continua; et il se débattit avec tant de violence, que sur ses bras, à l'endroit où portaient les cordes qui le liaient, il se forma des ulcères gros comme des œufs de poule. Malgré sa résistance on le porta à Tiele dans l'église Sainte - Walburge, et on le coucha sur les marches de l'autel. Pendant le service divin sa fureur continua. Il devint plus tranquille à complies, et resta ainsi jusqu'à la première heure du jour suivant. Le lendemain, on dit la messe devant lui, on lui donna le corps du Seigneur, et il fut guéri. (*Act. Sanct.*, 25 febr.) Lors de la translation des reliques de saint Præcordius, une grande multitude accourut amenant des malades. Parmi eux se trouvait un possédé d'une ville voisine. Vingt hommes très-forts veulent le descendre de la voiture où il était, pour l'entraîner dans l'église; tous leurs efforts sont vains : ils ne peuvent le faire avancer d'un pas. Ils sont inondés de sueur; lui seul ne donne aucun signe de fatigue ni de peine; et pourtant il y avait quatre semaines qu'il n'avait ni bu ni mangé. C'était la veille de la fête du saint; mais elle commençait déjà le soir. Le castellan était présent avec beaucoup de moines. Quand il vit ce dont il s'agissait, il dit à ses soldats : « Au secours ! car c'est vraiment un prodige qu'un seul soit plus fort que tant d'hommes. » Tous, joignant donc leurs efforts, parviennent enfin à amener le possédé dans l'église, au moment où l'on chantait le répons de saint Præcordius. Ils l'étendent par terre devant l'autel malgré lui, et, le tenant sous les pieds, ils l'engagent à invoquer Dieu et le saint. Après être resté quelque temps dans cette position, et avant

la fin du répons, il demande à un frère son cierge. On le lui donne, et on le conduit aussitôt au tombeau du saint. Là il s'endort bientôt, et à son réveil il demande à manger. On lui apporte du pain et du vin : il mange et boit, puis s'endort, et reste ainsi toute la nuit, et le lendemain se réveille guéri. (*Acta Sanct.*, 1 febr.) Nous lisons dans la vie de saint Hypace qu'on amena un possédé d'une telle force que dix hommes ne pouvaient le tenir. Un jour que les moines faisaient la sieste, il saisit un banc pour les tuer tous pendant qu'ils étaient endormis. Heureusement l'un d'eux s'éveilla; et tous les moines ensemble, au nombre de trente-six, purent, quoique avec beaucoup de peine, le prendre et le lier. L'un d'eux y perdit un doigt.

Ce qui dans tous ces cas s'applique au système tout entier des organes du mouvement s'applique aussi souvent à certains organes particuliers du même système. Ainsi, on amena à Vallombreuse une jeune fille de sept ans qui était possédée. La puissance du démon se faisait sentir particulièrement dans sa tête; et elle était telle, que cette enfant déplaçait avec sa tête d'énormes pierres, et qu'un jour elle renversa tous les hommes qui s'étaient assis autour d'elle sur le tombeau de saint Gualbert, pour l'empêcher de s'échapper. Puis elle se jeta en bas, lançant autour d'elle des regards menaçants, les yeux enflammés, les cheveux hérissés, la bouche écumante, la poitrine déchirée, et provoquant à la lutte, tantôt chacun des assistants, tantôt tous ensemble. Le prêtre qui raconte ce fait fit sur elle le signe de la croix avec le bras du saint, et elle devint plus tranquille. Comme on sonnait l'*Angelus*, le démon la quitta au premier son de la cloche, en jetant un cri épou-

Ant. Slav.

vantable. (Hier. Radiol., p. 413.) L'an 1445, Antoine Slav, qui était possédé, fut amené au tombeau de sainte Rose de Viterbe. Il y fut tourmenté d'une manière extrême, et l'on ne put parvenir à lui faire voir le corps de la sainte ni à lui faire boire de l'eau qui avait touché celui-ci. On lui ouvrit les dents avec un bâton plus gros que le doigt. Il le brisa trois fois en le mordant, et en criant : « Malheur à nous ! nous descendons dans l'abîme. » (*Act. Sanct.*, 4 sept.) Jérôme de Radiolo raconte qu'une possédée que l'on conduisait à Vallombreuse mordit la tête de celui qui la descendait du mulet, avec une telle violence, qu'on ne put lui arracher sa proie que par le signe de la croix.

Dans les faits que nous venons de raconter, lorsqu'il est question de dix, vingt hommes, etc., ce nombre n'indique pas un rapport exact avec la proportion des forces employées ou nécessaires. Dans ces scènes tumultueuses, les hommes s'embarrassent et se gênent mutuellement, et sont les uns pour les autres un obstacle. Mais on ne peut attribuer à un pur caprice le bruit et l'émotion qui met en mouvement des contrées entières. On sentait alors qu'on avait affaire à une puissance inaccoutumée ; et la nécessité d'employer de plus grands efforts dans un cas que dans l'autre, pour vaincre la puissance que l'on voulait combattre, annonce que celle-ci ne se produit pas toujours avec la même énergie. Cette puissance, au reste, porte partout un caractère identique : c'est la haine et l'opposition contre l'Église et contre tout ce qui est sacré. On attache ordinairement les possédés à l'une des colonnes, qui, appuyées sur les fondements de l'église, en soutiennent la voûte, afin que ces paroles de Jésus-Christ : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*, trouvent ici

leur application. A Orléans un possédé nommé Madalbert ayant été enchaîné, rompt ses liens, court dans l'église Saint-Benoît, s'y livrant aux accès de la plus aveugle fureur. On le saisit enfin, on l'attache à une des colonnes de l'église, et l'on commence les exorcismes. Il devient plus furieux encore; car le démon qui le possède s'appelle Légion. Il se roule autour de la colonne dans d'effroyables contorsions; mais il ne peut ébranler cette puissance de l'église, plus forte que la sienne; car les saints combattent contre les démons, comme nous le donne à entendre une vision qu'eut en 1136 un prieur de Juliers nommé Peter, qui vit dans une extase des anges tenant l'étendard de la Croix. Puis les démons accouraient et jetaient contre cet étendard des lances de feu; mais les anges leur renvoyaient des traits enflammés qui éteignaient leurs feux. Il en fut ainsi dans ce cas, et le possédé fut délivré. (*Act. Sanct.*, 20 mart.)

Madalbert
d'Orléans.

La même puissance qui détourne du bien et pousse au mal peut aussi arrêter le penchant vers le bien et l'horreur du mal, et comprimer ainsi dans l'homme tous les bons éléments qu'il possède. L'an 1327, une possédée fut guérie à Teimst, près du tombeau de sainte Amalberge. Voulant s'en aller au bout de quarante jours, elle entra dans la chapelle de la sainte pour prier; mais lorsque, après avoir fini sa prière, elle voulut se retirer, elle tomba à terre comme une pierre; tous ses membres furent liés, et elle resta muette et les yeux fermés comme une morte. Lorsqu'elle fut guérie, elle fit vœu de se consacrer pour toute sa vie au service de sainte Amalberge, en restant près de son tombeau pour recevoir les offrandes des étrangers. Elle fut reçue dans la maison des béguines, et là un grand nombre

Une
possédée
de Teimst

de personnes purent voir que, toutes les fois qu'elle prenait la résolution de s'en retourner, elle était renversée par terre, et restait immobile, comme si elle eût rendu le dernier soupir, de sorte que quatre hommes des plus vigoureux ne pouvaient la relever. Ceci arriva plus de soixante fois; et elle recouvrait l'usage de ses membres dès qu'elle se repentait du dessein qu'elle avait formé. Il arriva même quelquefois qu'elle ne put sortir de la chapelle pendant deux jours et deux nuits, parce que son cœur endurci persistait dans sa résolution. Sa mère affirma devant plusieurs témoins qu'elle avait voué sa fille, corps et âme, à sainte Amalberge dans sa jeunesse. (*Acta Sanct.*, 10 jul.) On pourrait être surpris de voir ici le démon produire des effets contraires à sa nature; mais cette particularité peut s'expliquer par le vœu que la reconnaissance avait inspiré à cette jeune fille après sa guérison. Le démon, que ce vœu avait éloigné d'elle, reprenait en quelque sorte les droits qu'il avait usurpés sur cette jeune fille dès que celle-ci chancelait dans sa résolution. Toutefois il est vrai que presque toujours le démon agit dans son intérêt, et qu'il ne contribue à la gloire de Dieu que d'une manière indirecte et contre son gré, comme on le verra par les exemples suivants.

L'an 1660, un prêtre vint réclamer les secours de Brognoli. Toutes les fois qu'il voulait dire la messe, son imagination était troublée de mille fantômes. Sa tête était appesantie, ses bras et ses mains étaient si faibles et si roides qu'il ne pouvait qu'avec une peine extrême élever la sainte hostie et le calice. A peine Brognoli se fut-il mis à l'œuvre que le démon cria qu'il voulait tuer le prêtre, et en même temps il s'avança contre lui les poings fermés; il n'osa

toutefois le toucher, et ne put lui faire aucun mal, quoiqu'il essayât de l'étrangler avec la ceinture qu'il portait autour des reins. Sur l'ordre de Brognoli, il fut obligé de s'agenouiller devant le provincial et tout le couvent, de courber la tête jusqu'à terre, d'ôter la ceinture du cou de ce prêtre, et de le quitter enfin pour toujours. (*Alexicon*, disput. 3, n. 584.) Le démon saisissait souvent à la gorge la bienheureuse Humiliana de Lerchis, comme pour l'étrangler. Ne pouvant y réussir, il lui liait les mains et les pieds, de sorte qu'elle ne pouvait ni se tenir debout ni se mouvoir, et qu'elle semblait vêtue d'une robe de plomb. Si elle avait le temps de se prémunir du signe de la croix, elle pouvait éloigner d'elle le démon; sinon, elle devait s'abandonner avec patience à la volonté de Dieu. (*Act. Sanct.*, 19 mai.)

Dans le nord de l'Angleterre vivait un pauvre homme qui, ne pouvant supporter son indigence, avait imploré le secours du démon. Plus tard, repentant de son crime, il découvrit à un ami sa triste position et le bon propos qu'il avait formé. Le démon lui apparut alors sous une forme qui lui était bien connue, lui reprocha sa trahison, et le menaça des plus terribles châtimens s'il persévérât dans son dessein. Cet homme, ayant observé que le démon ne discernait les pensées de son cœur que lorsqu'il les manifestait par quelque signe extérieur, lui cacha pendant quelque temps son repentir et son propos, et prit secrètement le chemin qui conduisait à l'ermitage de saint Ulrich, lequel menait la vie solitaire à Halesburg, à trente milles d'Excester. Il était arrivé au ruisseau qui coule près de Halesburg, lorsque le démon se précipita sur lui au milieu de l'eau, et lui dit tout en colère : « Traître ! quel est ton

Un possédé
guéri par
saint Ulrich.

dessein? Tu veux renoncer à l'alliance que tu as contractée avec moi; mais tu n'y réussiras pas, et je vais te faire payer, en te noyant ici, la double trahison que tu as commise, contre Dieu d'abord en renonçant à lui, et contre moi, à qui tu veux renoncer maintenant. » En même temps le diable le saisit, de sorte qu'il ne pouvait ni avancer ni s'échapper d'aucun côté. Pendant que ceci se passait au milieu du ruisseau, l'homme de Dieu, le voyant dans une vision, appela un prêtre nommé Britherik, et lui dit : « Allez vite prendre une croix et de l'eau bénite, et courez vers un homme que le démon tient lié au milieu du ruisseau. » Le prêtre accourut, aspergea cet homme avec de l'eau bénite; et aussitôt le démon prit la fuite, et cet homme put aller trouver le saint. Mais le diable le suivait de loin et lui prit la main gauche. L'homme avertit aussitôt le saint, qui lui prit la main droite. Le diable le tirait de toute sa force; mais Ulrich, le tenant d'une main, lui aspergeait de l'autre le visage d'eau bénite : il chassa ainsi le diable de sa cellule. Cet homme repentant, et ayant fait une bonne confession, vit dans l'hostie, pendant qu'on lui donnait la sainte communion, le corps de Notre-Seigneur sous une forme sensible. Le saint lui ayant demandé s'il croyait de tout son cœur, il répondit : « Oh! oui, je crois; car, quoique misérable et pécheur, je vois en vos mains le corps et le sang de mon maître. — Que Dieu soit béni, répondit le saint; prions-le donc que vous soyez digne de le recevoir sous la forme ordinaire. » La chose eut lieu en effet, et le saint renvoya cet homme fortifié dans la foi.

(*Act. Sanct.*, 20 febr.)

CHAPITRE XVIII

Altération dans la constitution et les qualités du système moteur. La possession change quelquefois le centre de gravité, la direction des courants vitaux, substitue la gauche à la droite, le bas en haut. Ces états singuliers ont pour cause physique une altération profonde du système nerveux. Souplesse extraordinaire du système musculaire dans la possession.

Si la possession peut modifier dans leur intensité les divers systèmes de l'organisme qui servent d'instruments à la volonté pour exécuter ses ordres; si elle peut, par une surexcitation diabolique, développer leur énergie au delà des bornes naturelles, ou l'affaiblir, au contraire, de manière à les rendre impuissants, elle peut aussi en altérer la constitution et les qualités, et en troubler ainsi les diverses fonctions. Cette altération se manifeste ordinairement par des crampes et des convulsions plus ou moins violentes, qui portent dans l'organisme une perturbation profonde, y effacent plus ou moins l'image de Dieu, et renversent jusqu'à un certain degré l'ordre que sa providence y a établi. Lorsque cet ordre est intact, l'homme porte avec une sorte de fierté la tête en haut, comme pour recevoir d'une manière plus prochaine les influences célestes; et il foule de ses pieds la terre, comme quelque chose de vil et qu'il doit mépriser. Aussi un des premiers caractères de la possession est de changer cet ordre, de courber, pour ainsi dire, la tête de l'homme vers les régions inférieures, et d'élever en haut ses pieds, comme pour lui faire fouler avec dédain le ciel, où sont ses espérances et sa gloire. Nous avons aujourd'hui même un exemple frappant

de cette anomalie ; car il existe en ce moment à Rome (1) une possédée qui, toutes les fois que son accès la prend, se couche sur le dos, levant en haut les jambes. Il est arrivé même plusieurs fois qu'elle a pu se tenir tout à fait droite, appuyée seulement sur la vertèbre du cou ou sur le crâne, et ayant les pieds tout à fait dressés vers le ciel.

Saint Paulin, prêchant pour la fête de saint Félix de Nole, parle d'un possédé qui, étant saisi du démon près du saint, en présence de tout le peuple, se tenait la tête en bas et les pieds en haut. Puis il ajoute : « Ce qu'il y eut de plus remarquable, et ce qui témoigne d'une manière sensible de la présence du saint, c'est que les vêtements de ce possédé ne tombèrent point dans ce renversement des membres, mais gardèrent la disposition qu'ils avaient auparavant, comme s'ils eussent été collés sur son corps. Sulpice Sévère, dans son troisième dialogue sur la vie de saint Martin, raconte un fait du même genre. Scaliger raconte aussi de cette sœur Eustochie, dont nous avons parlé plus haut, qu'un jour le démon lui arracha du gosier les saintes parcelles qu'elle venait de recevoir, les plaça sur l'autel, s'agenouilla trois fois devant elles, puis que, selon sa coutume, il renversa le corps de cette sœur en lui mettant la tête en bas.

Ce qui produit cette anomalie, c'est incontestablement un changement dans le centre de gravité. Dans la révolution de la terre, il y a deux centres de gravité, dont l'un gît dans l'intérieur de la terre elle-même, l'autre dans le soleil. C'est le jeu mutuel de ces deux centres de gravité qui règle et détermine tous les mouvements et les oscilla-

(1) L'auteur écrivait en 1842.

tions des forces magnétiques et électriques, centripètes et centrifuges, et des fluides calorique et lumineux. Il y a aussi dans la vie organique deux centres de gravité qui semblent placés au milieu de tous les rayonnements. L'un git dans le fond le plus intime du système ganglionnaire, l'autre dans le cerveau et au milieu du système nerveux supérieur. C'est entre ces deux points que s'accomplit le jeu de la vie, avec tous ses mouvements, toutes ses oscillations, depuis la pensée la plus claire jusqu'aux rêves les plus obscurs, depuis les mouvements volontaires et réfléchis jusqu'à ces mouvements involontaires du somnambule pendant la nuit. Mais le jeu de tous ces mouvements qui constituent la vie se rattache par des liens intimes et mystérieux au mouvement de la nature physique et extérieure, avec cette différence toutefois que la créature raisonnable peut, en abusant de sa liberté, se séparer jusqu'à un certain point de l'ordre naturel établi de Dieu. Mais alors elle rencontre un autre ordre d'une nature plus élevée, qui l'attire avec une souveraine énergie, vers lequel elle gravite incessamment et dans lequel elle est comme enlacée. Cet ordre, c'est l'ordre moral. Et de même qu'elle est liée au monde matériel par la nécessité physique, ainsi se trouve-t-elle liée au monde supérieur par une nécessité morale. Ce dernier a, comme le monde physique, deux centres de gravité entre lesquels il oscille perpétuellement, à savoir le bien et le mal. Chacun de ces deux centres se révèle au dehors d'une manière symbolique par des tendances diverses, car l'un tend en haut, et l'autre en bas. Ce double centre se retrouve dans l'être double de l'homme, qui, placé, pour ainsi dire, entre le monde supérieur des esprits lumineux et le monde inférieur des esprits ténébreux,

peut tendre la main aux uns ou aux autres, et ouvrir son âme et son corps aux influences qui de ces deux côtés cherchent à pénétrer en lui. Il peut se rattacher à l'un ou à l'autre de ces deux centres de gravité du monde moral : tout dépend pour lui de la direction qu'il donne à sa volonté et à ses efforts. Or cette différence dans ses tendances et ses aspirations se manifeste au dehors par une sorte de symbolique vivante ; car le rythme et l'harmonie des mouvements qui constituent le jeu de la vie se conforment ordinairement au rythme de ces mouvements plus intimes dont se compose la vie morale de l'homme. Aux deux points extrêmes de celle-ci nous trouvons l'extase et la possession ; et c'est aussi dans ces deux états que cette symbolique s'exprime de la manière la plus frappante, et que l'on peut étudier dans leurs manifestations les plus sensibles l'opposition de ces courants contraires qui nous emportent dans des directions si opposées.

État
singulier
d'un prêtre
vivant
encore.

Nous avons en ce moment sous les yeux un type remarquable de l'un de ces états : c'est un ecclésiastique d'un caractère irréprochable, d'une intelligence supérieure, dont toute la vie s'est passée, pour ainsi dire, dans ces régions mystérieuses, et qui a observé d'un œil attentif tous les divers phénomènes qui s'y produisent. Dès sa première jeunesse, une éruption se manifesta sur ses mains ; et pour se guérir il eut recours aux bains froids de rivière. Comme il prenait un jour son bain, la bataille de Landshut s'engagea tout à coup près de lui. Par suite de l'effroi dont il fut saisi, l'éruption disparut subitement. A partir de ce moment, il lui resta un malaise qui augmentait notablement lorsqu'il se trouvait en présence de possédés ou d'autres personnes attaquées de maladies mentales. La nature physique était

certainement pour beaucoup dans cet état. Ainsi il ne pouvait souffrir aucunement l'approche d'un certain prêtre dont il connaissait cependant la piété, tandis que d'autres ecclésiastiques lui faisaient du bien quand il les voyait; et l'évêque Sailer de Ratisbonne était celui dont la présence lui était le plus agréable. S'il reçoit de quelque personne une mauvaise influence, il le sent aussitôt par un certain tiraillement qu'il éprouve dans le pied gauche; et de là part un courant qui monte vers la moelle épinière et l'occiput, et qui, passant par-devant, se porte sur les yeux et sur le front. Les yeux deviennent alors rouges et enflés: une douleur cuisante pénètre à travers les nerfs moteurs de la bouche, vers la lèvre supérieure et les muscles voisins, de sorte qu'il peut à peine parler. Souvent le courant part du cœur, et s'élève ensuite des deux côtés vers les tempes, où semblent se former deux ouvertures.

Une paysanne qui le servait, s'étant mise au lit après un bain, se sentit la tête lourde, et tomba dans de violentes convulsions. Elle se fit mettre sur la tête un morceau de chair de canard. Le lendemain matin elle se trouva mieux, mais le morceau de chair était devenu sec et ridé. Mis dans l'eau, il devint noir, et il en sortit une matière sanguinolente et purulente. Le prêtre, ayant remarqué la chose, essaya la chair de canard comme un préservatif contre les influences défavorables. Il se mit sur le creux de l'estomac un morceau de cette chair enveloppé dans de la toile. Ce moyen lui réussit parfaitement dans une circonstance assez singulière. Une paysanne, ayant perdu son fils et le croyant damné, vint à lui pour lui confier sa peine. La douleur avait altéré profondément ses traits; et, quand elle fut partie, il remarqua que son corps exhalait une odeur in-

supportable. C'était le morceau de chair de canard, qui, jeté dans l'eau, devint tout à fait noir. A partir de ce moment, il continua l'usage de ce moyen, dont il éprouva les plus heureux effets. Il attribue au même principe l'efficacité des anciennes amulettes faits avec de la peau de vipère.

Cependant son mal augmentait : il paraissait avoir son siège dans les intestins ; de là il montait à la tête, et alors ses yeux et ses joues enflaient ; ses forces étaient comme liées et assoupies, et le malade souffrait de grandes douleurs. Ce courant de bas en haut se manifestait dès qu'il commençait à dire la messe, et il éprouvait une telle répugnance qu'il avait peine à l'achever. Il en était ainsi jusqu'à la consécration : à partir de ce moment, un courant contraire se manifestait, et atteignait son plus haut degré au moment de la communion ; puis l'équilibre s'établissait entre ces deux sortes de courants, et il recouvrait la sérénité. Il éprouvait la même chose par l'usage des sacramentaux, lorsque, par exemple, il faisait le signe de la croix avec de l'eau bénite ; aussi avait-il coutume de bénir tout ce qu'il prenait. Les choses en vinrent au point que ses supérieurs durent lui défendre tout commerce avec les possédés. Il ne pouvait pas même parler de ces choses sans provoquer aussitôt les courants dont nous venons de parler. Il eut enfin recours aux moyens physiques, et alla passer cinq semaines dans un lieu de bains sulfureux. Des éruptions considérables parurent aux lombes et aux pieds, et un mieux sensible se déclara. Pendant sa maladie, il voyait souvent la nuit des images et des fantômes ; il entendait frapper, donner des coups, et tout cela disparaissait avec le signe de la croix. Tous ces symptômes disparurent, et

ne revinrent que de temps en temps, mais dans un degré beaucoup plus faible.

Une fois que le rapport fondamental est altéré dans l'homme, tous les autres le sont plus ou moins après lui. Si la partie supérieure du corps a, comme symbole, une signification plus élevée que la partie inférieure, il en est de même du côté droit comparé au côté gauche, et c'est pour cela que tous les signes faits au nom du Seigneur ont un rapport avec le côté droit. A ce point de vue, la gauche désigne la misère de l'homme; la droite signifie, au contraire, sa gloire future : celle-là indique la vie présente, ses maux, ses soucis et ses peines; celle-ci la vie future et ses biens incomparables. Aussi l'Évangile nous représente les réprouvés à la gauche, et les élus à la droite. La gauche signifie donc les ténèbres et l'état où nous avons été autrefois, nous, enfants de colère et de malédiction. La droite signifie la lumière et l'état des enfants de Dieu, objet de son amour et de ses miséricordes. De même donc que le Sauveur est descendu du ciel sur la terre, et qu'il a passé des Juifs aux païens, pour nous transporter des ténèbres à la lumière; ainsi, lorsque nous faisons le signe de la croix, nous portons la main d'abord à gauche, et ensuite à droite, pour exprimer par le nom du Saint-Esprit l'accomplissement de cette œuvre de miséricorde.

La droite a aussi le rang sur la gauche dans la symbolique des vieux usages du droit. Dans les tribunaux romains, l'accusé et son avocat étaient placés à la gauche du juge, et l'accusateur à la droite. De même aussi, dans le droit saxon, on prenait possession d'un objet, d'un cheval, par exemple, en mettant le pied droit sur le pied

gauche du cheval, et en lui prenant l'oreille droite avec la main gauche. Mais cette opposition de droite et de gauche est surtout sensible dans les mains, dont l'action a donné naissance au mot allemand *handlung* et à ses nombreux composés. Ce mot ne saurait être mieux traduit en français que par celui d'*action* pris dans le sens le plus élevé. La main, en effet, joue le principal rôle dans cette symbolique animée qui s'exprime par les gestes, et est quelquefois plus significative que la parole. Les doigts même ont chacun leur signification, et les signes divers qu'ils expriment ont fourni la matière d'un livre imprimé à Leipzig et Eisenach en 1757, sous ce titre : *Traité des doigts, de leurs fonctions et de leur signification symbolique*.

Les quatre points cardinaux ont aussi une signification mystique, dont on trouve des traces dans les livres saints, dans les ouvrages des Pères et dans plusieurs usages de l'Église. Saint Ambroise, expliquant le chapitre VI du prophète Amos, dit : « Dans les mystères, nous renonçons
« d'abord à celui qui est dans l'Occident, et nous mou-
« rons à nous-mêmes et au péché ; puis, tournés vers
« l'Orient, nous faisons un pacte avec le Soleil de justice,
« et nous promettons de le servir. » — Or tous ces rapports, qui ont un fondement réel dans la nature des choses, et qui s'expriment au dehors par divers symboles, le démon les change et les altère d'une manière plus ou moins profonde dans la possession, conservant ainsi jusque dans les moindres détails ce caractère d'opposition qui lui a fait donner dans les livres saints le nom de *contradictéur* ou d'*adversaire*, parce que toute son occupation est de contredire l'œuvre de Dieu, et de chercher à bouleverser les rapports qu'il a établis.

Nous lisons dans la Vie de saint Wulstan (*Act. Sanct.*, 19 jan.) qu'on amena près de son tombeau un homme chez qui le démon entra et sortait par le petit doigt de la main droite, et qui fut guéri en touchant sa châsse. On amena dans l'église Saint-Procope un homme possédé du démon et qui ne pouvait se tenir ni debout, ni assis, ni marcher, ni rester tranquille. En entrant dans l'église, il étendit les bras comme pour voler; puis, poussant des cris terribles, il allait à reculons, courant ainsi autour de l'église sans se reposer. Le jour de la fête du saint, il entendit la messe à son tombeau, et fut délivré. (*Acta Sanct.*, 4 jul.) Une vieille femme vint à Vallombreuse dans un état de fureur telle, qu'on ne pouvait la tenir. L'exorcisme augmentait plutôt les forces du démon qui la possédait qu'il ne les diminuait; de sorte que les moines, effrayés, renoncèrent à l'exorciser davantage. Dès lors elle se mit à tourner en cercle en poussant d'affreux rugissements. L'abbé ordonna à l'un des frères de l'exorciser jusqu'à ce que l'esprit mauvais fût chassé. Les exorcismes furent continués au point de fatiguer et ceux qui les pratiquaient et celle qui les subissait, et le démon dut enfin céder la place.

Ces crises diaboliques s'annoncent quelquefois par des crampes et des tremblements qui parcourent l'organisme tout entier, et l'ébranlent jusque dans son fond. L'an 1605, une femme nommée Madeleine Lieder, de Lewenburg, en Saxe, fut possédée du démon. Quelquefois elle était enroulée comme une pelote, de sorte que sa tête touchait ses genoux, et qu'elle ne pouvait remuer aucun membre; puis, dans cette position, elle était jetée en l'air d'une manière incompréhensible. D'autres fois elle se te-

Madeleine
Lieder.

nait sur les talons ; puis , se renversant en arrière , elle était jetée la tête et le visage contre terre ; de sorte que le dos formait avec les pieds comme un arc ; ou bien elle était placée sur le dos , et tenait pendant une demi-heure ou une heure élevés en l'air les bras et les jambes entrelacés les uns dans les autres , de sorte qu'on ne pouvait plus les séparer. Tantôt les yeux lui sortaient de la tête gros comme des œufs de poule , et tantôt , sa taille s'allongeant outre mesure , elle touchait de sa tête le plafond. Quelquefois elle arrachait avec ses dents de gros morceaux de la muraille. D'autres fois son visage se contournant regardait le dos , soit à droite , soit à gauche ; sa tête ballottait çà et là , et sa langue sortait de sa bouche longue d'un pied et noire comme un charbon. Mais surtout lorsqu'elle voulait prononcer le nom de Jésus , elle était renversée par terre d'une manière affreuse , et elle devenait plus calme dès qu'elle cessait de prier ou qu'on parlait de choses profanes. Satan dit plusieurs fois par sa bouche , que Judas , Pilate , Hérode , Faust , Scot étaient ses meilleurs amis. Souvent sa langue était collée entre ses dents , et aucun instrument ne pouvait la mettre en mouvement. Souvent aussi elle était forcée de rester assise un temps assez considérable , la bouche ouverte , haletant comme un chien et se mordant les bras.

Pendant tout le temps qui s'écoula de la Chandeleur à l'Ascension , le démon ne cessa d'inventer chaque jour quelque nouveau tour. Mais sa fureur sembla augmenter du 25 avril au 7 mai. Presque tous les jours dans l'église , pendant le service divin , lorsque la jeune fille voulait élever les mains pour prier devant le grand autel , il les lui fermait tout à coup et les serrait tellement qu'elles deve-

naient noires comme dans la gangrène, et dures comme de l'acier; et les hommes les plus forts ne pouvaient, en employant toute leur énergie, ni les disjoindre ni même remuer un seul doigt. Puis tout d'un coup il les séparait avec violence, et lui tordait les bras d'une manière si affreuse, qu'ils en gardaient les traces. Quelquefois il les tenait une heure de temps au-dessus de sa tête, entrelacés l'un dans l'autre, et il était alors impossible de les abaisser. Il faisait la même chose avec les jambes. Souvent il lui attachait les deux pouces en forme de croix, et les pressait si fort contre la bouche pendant une demi-heure de temps qu'elle ne pouvait respirer. Au milieu de ces tourments, la jeune fille perdait ordinairement la voix; mais elle entendait, possédait toute sa raison, et témoignait par ses gestes qu'elle souffrait des douleurs intolérables. Lorsqu'on la voyait ainsi assise devant le grand autel, avec les bras et les mains entrelacés sur sa tête, ou qu'on l'emportait hors de l'église, tous les assistants étaient saisis d'une indicible horreur. Souvent le démon, arrondissant sa main, rendait par elle des sons comme ceux d'une trompette; d'autres fois il poussait par sa bouche, et sans interruption pendant une heure de temps, des éclats de rire affreux et moqueurs, qu'on entendait à plusieurs maisons de distance. (*Dæmonomania*, Tobias Seiller; 1605.)

Nous lisons dans les *Actes des Saints*, 9 septembre, Un possédé de Montfaucon. qu'un jeune homme de Montfaucon qui était possédé vint à Gorze, près de Metz, où étaient les reliques de saint Gorgon, et y resta sept jours et sept nuits criant et temptant comme un furieux. Il n'avait pas plus de respect pour Dieu dans l'église que dans les autres lieux. Pendant le service divin, il semblait redoubler de fureur, hurlait,

grinçait des dents, frappait, mordait, déchirait ceux qui lui tombaient sous la main, et crachait sur les autels. Jeté par terre, il balayait le pavé de l'église avec ses mains, aussi fort que si elles eussent été de pierre. Puis il se pliait et s'enroulait comme une anguille; de sorte que sa tête lui pendait au bas des reins. C'était compassion de le voir se tourmenter lui-même comme s'il eût été poussé par toutes les furies de l'enfer, sans ressentir le mal qu'il se faisait. Il fut enfin guéri le septième jour. Comme il courait autour de l'église pendant la messe, il arriva à l'endroit où était le siège de l'abbé. A ce siège était suspendue, selon la coutume, une petite couronne d'argent avec un cierge. Il saisit le cierge, brisa la chaîne d'argent en mille morceaux, et la jeta sous ses pieds. On la lui arracha, et il fut délivré. C'est alors qu'il commença de sentir les douleurs que son mal lui avait causées, ce qu'il fit assez connaître par les plaintes et les gémissements qu'il poussait.

On amena un jour un possédé nommé Timothée à l'abbé Ennecon, qui gouverna de l'an 1038 à 1057 le couvent d'Ognate, situé non loin de Briviesca, dans la Vieille-Castille. Le démon poussait cet homme à se frapper sans cesse la tête contre la muraille. Il lui en était résulté des blessures très-dangereuses, où les vers s'étaient engendrés. Ennecon fit sur lui le signe de la croix; le démon sortit à l'instant, et ses blessures guérèrent aussitôt sans laisser de cicatrices. (*Act. Sanct.*, 1 jun.) Tous ces états ont une base naturelle et commune, c'est-à-dire un système nerveux profondément altéré. Lorsque ce système est bien constitué, il ressemble à un navire bien bâti et bien équipé, et muni de tous ses agrès; il obéit à la volonté du pilote qui tient le gouvernail: mais si l'équilibre est rompu, si les forces qui

résident dans ce système perdent leurs proportions, tout chancelle autour de cette colonne qui soutient l'organisme tout entier, et qui est elle-même ébranlée. Le corps ressemble à un navire échoué dans la tempête, et devient la proie des puissances étrangères qui veulent s'emparer de lui. Ces puissances peuvent être naturelles, et alors elles dominent et s'approprient l'organisme qui devait les dominer au contraire. En se l'appropriant ainsi, elles le soumettent à la loi de la nécessité, laquelle ne connaît point l'opposition du bien et du mal, du divin et du profane; et c'est là précisément le caractère auquel on peut discerner si ces puissances sont purement naturelles, ou si elles sortent du domaine de la nature. Si, dans les phénomènes qui se produisent au dehors, cette opposition du bien et du mal devient sensible, c'est un signe que les puissances infernales y ont une grande part. Souvent, comme nous l'avons dit plus haut, le mal est purement naturel dans ses commencements, et passe par une transition plus ou moins prompte à l'état satanique. Cette transition est très-sensible dans un fait qui nous est raconté par Fernélius (*de Abditis rerum Causis*, lib. II, cap. 6.)

Un jeune homme souffrait d'une maladie qui de temps en temps lui remuait convulsivement tantôt le bras gauche, tantôt le droit, tantôt le doigt seulement, et qui d'autres fois agitait si violemment le corps tout entier, que quatre hommes pouvaient à peine le tenir. La tête cependant, la langue, l'esprit et tous les sens restaient libres au milieu des plus violents accès. Il en avait dix au moins chaque jour. Dans les intervalles, il n'éprouvait aucun mal, mais seulement un grand épuisement. Il était impossible d'attribuer ces symptômes à l'épilepsie; on crut donc que c'était

Histoire
racontée
par
Fernélius.

une consommation de la moelle épinière. On prescrivit des purgatifs, des frictions, des emplâtres, des fomentations dans les endroits où les nerfs prennent leur origine. Comme tous ces moyens produisaient peu d'effet, on provoqua des sueurs abondantes, qui ne réussirent pas mieux, parce que, ajoute le rapporteur, nous étions loin de la vraie cause du mal. Vers le troisième mois, le démon se trahit; car le malade se mit à parler grec et latin, quoiqu'il ne sût ni l'un ni l'autre. Il se moqua des médecins, se vantant de les avoir trompés. Toutes les fois que le père du malade visitait son fils, celui-ci criait lorsque son père était encore très-loin : « Arrêtez-le, ne le laissez pas venir, ou bien ôtez-lui la chaîne qu'il a au cou. » Le père, en effet, portait sur lui l'image de l'archange saint Michel, car il était chevalier de l'ordre français qui porte ce nom. Si on parlait devant lui de choses concernant l'Église ou la piété, tout son corps frissonnait. Comme on lui demandait qui il était et au nom de qui il agissait, il répondit qu'au dedans il y a plusieurs demeures où il se cache, passant de l'une à l'autre. On voit ici le développement lent et progressif d'une maladie qui, d'abord toute physique, passe après quelque temps dans le domaine moral et à l'état diabolique.

Le système moteur acquiert souvent dans la possession une souplesse extraordinaire. On amena enchaînée à saint Sauveur de Horta une possédée; mais, malgré tous les efforts, on ne put la faire entrer dans l'église; car les démons brisèrent les liens qui la retenaient, déchirèrent ses habits, et l'emportèrent sans qu'on pût découvrir le lieu où elle était. Le saint, étant arrivé et ayant su ce qui s'était passé, dit à ces hommes qu'ils la retrouveraient

Une
possédée
guérie
par saint
Sauveur
de Horta.

sous un tas de bois de construction. Ces hommes avaient peine à croire qu'elle pût s'être glissée sous une masse de bois qui ne laissait aucun passage, et ne pouvaient se résoudre à le déplacer pour la chercher. Ils obéirent cependant, et la trouvant nue, placée entre deux morceaux de bois, ils lui dirent, comme on le leur avait commandé : « Le frère Sauveur vous ordonne de venir le trouver. » Elle obéit : on lui mit ses vêtements, et on l'amena devant le saint. Les démons la quittèrent avec un grand bruit; mais elle était extrêmement faible et plus morte que vive : le saint lui donna à manger, et elle fut parfaitement rétablie.

Cette souplesse du système moteur se répand quelquefois jusque dans le domaine moral, et donne au caractère cette flexibilité qui porte à l'hypocrisie, et qui prend tous les moyens pour arriver à son but. Le penchant au suicide se retrouve assez souvent aussi chez les possédés. Une jeune fille de Pérouse veut se jeter dans le feu et dans l'eau; elle a horreur de la croix, et ne peut souffrir qu'on en fasse le signe sur elle. Elle fut guérie par le bienheureux Gilles, frère mineur. (*Act. Sanct.*, 23 avril.) Bocamo de Senilo raconte qu'étant allé une fois dans une forêt avec une jeune

Une autre
guérie
au tombeau
de saint
Ambroise
de Sienne.

fille pour y chercher du bois, celle-ci, s'étant mise à chanter et à badiner avec d'autres, devint aussitôt possédée. Elle commença tout d'un coup à bégayer, et perdit ensuite tout à fait la voix. Étant arrivée à un ruisseau, elle voulut s'y jeter, et l'on eut beaucoup de peine à la retenir; elle s'était même blessée en se débattant contre ceux qui la tenaient. Puis son visage pâlit, et elle devint froide comme une morte. La gorge et le ventre lui enflèrent d'une manière prodigieuse; elle poussait avec cela des hurlements

affreux, et de sa bouche ouverte sa langue sortait dans toute sa longueur. On lui fit le signe de la croix près du tombeau de saint Ambroise, on la recommanda au saint; et elle fut aussitôt guérie. (*Miracula sancti Ambr. Senen.*, c. 19.)

Un possédé est amené par force au tombeau de saint Quirinus, à Tegernsée. Il s'arrache des mains de ceux qui le tiennent, et fuit dans les montagnes. Il erre comme un vagabond sur les Alpes au milieu des bergers. Étant entré dans une hutte, il se met devant le feu pour réchauffer ses membres engourdis. Tout à coup il se jette au milieu des flammes, et il n'en sort qu'avec des plaies profondes; mais il en sort en même temps parfaitement libre, et raconte qu'il a vu le saint descendre, après quoi le démon s'était jeté dans le feu. (*Act. Sanct.*, 25 mart.) Un enfant nommé Jacques de Pérouse et possédé se jetait dans le feu, frappait la terre, mordait les pierres jusqu'à s'arracher les dents, se déchirait la tête de telle sorte que son corps était tout sanglant. Sa langue sortait de sa bouche, et ses membres étaient tellement pelotonnés que souvent ses talons touchaient à son cou. Il avait chaque jour deux accès de cette sorte, et deux hommes forts ne pouvaient l'empêcher de mordre ses vêtements. Les médecins les plus célèbres furent consultés, mais ne purent rien contre ce mal. Enfin Guidolati, son père, s'adressa à sainte Claire, et l'ayant mis sur son tombeau, il obtint aussitôt la guérison de son fils. (*Act. Sanct.*, 12 aug.)

Jacques
de Pérouse.

Sainte
Eustochie.

Les possédés abusent souvent de cette énergie du système musculaire en la tournant contre eux-mêmes, comme cet enfant de Pérouse dont nous venons de parler. Saligario raconte de la bienheureuse Eustochie que le dé-

mon l'avait souvent blessée, et qu'une fois surtout, pendant qu'elle était renfermée dans sa chambre, il prit un couteau et lui entama fortement la chair au-dessus du cœur. Tout ce que les possédés entreprennent dans cet état de paroxysme est attribué justement à l'esprit qui les possède. C'est lui qui parle par leur bouche, qui remue leurs membres, qui les pousse à se jeter dans le feu ou dans l'eau. Ainsi, dans ce dernier cas, quoique que ce fût Eustochie elle-même qui prit le couteau et se blessât presque mortellement, elle agissait comme instrument d'une puissance étrangère, à laquelle elle ne pouvait résister. Peut-être était-elle en cette circonstance guidée aussi par la pensée confuse qu'elle servait par là d'instrument pour la punition du démon lui-même. Celui-ci, selon le rapport de Saligario, proférait souvent d'horribles malédictions, et faisait ici, comme partout, le plus de mal qu'il pouvait. Mais il plut enfin à la bonté divine, peut-être pour fortifier la foi d'Eustochie, d'arrêter ce blasphémateur. Un jour donc qu'il était dans une fureur plus grande que de coutume, et qu'il s'efforçait de lui faire beaucoup de mal et de lui déchirer la chair, il commença tout à coup à hurler comme s'il eût été tourmenté d'une manière affreuse. Et ceci arriva, comme il l'avoua lui-même, pour le punir des blasphèmes qu'il avait si souvent vomis. Aussi fut-il plus réservé dans la suite, et il n'osa plus blasphémer. (Saligario, *Memorie della beata Eustochia*, p. 33.)

Dans ces cas, il la mettait ordinairement nue, après lui avoir arraché son scapulaire et l'étoffe qui lui couvrait la poitrine; puis il lui serrait la gorge comme pour l'étrangler. C'est ce qui arriva un jour où les sœurs du

couvent, entendant un bruit inaccoutumé, la trouvèrent, après l'avoir longtemps cherchée, dans une chambre fermée, qu'on fut obligé de faire ouvrir par un serrurier. Elle était là, dans un coin, nue et presque morte. Le démon avait voulu la tuer en effet; et comme il n'avait pu y réussir, il s'était mis à lui mutiler la chair, ce qu'il continua de faire jusqu'à la mort d'Eustochie. (*Idem*, p. 75.) Dans les commencements de sa possession, lorsque le diable croyait encore avoir sur elle une grande puissance, il disait orgueilleusement à son confesseur qu'à tout prix il aurait son âme, à quoi son confesseur lui répondait qu'elle appartenait à Jésus-Christ, qui l'avait rachetée de son sang. Une fois, étant enfermée avec elle dans la salle capitulaire, il voulut lui couper la veine du bras avec un instrument tranchant; mais malgré ses efforts il ne put y réussir, parce qu'elle lui échappait toujours dès qu'il levait l'instrument. Il se mit à crier comme s'il eût été violemment tourmenté; et depuis ce temps il se montra moins cruel et n'essaya plus de la blesser mortellement. Souvent aussi, lorsqu'il l'avait mutilée pendant quelque temps, en lui causant de grandes douleurs, il s'arrêtait tout à coup comme s'il eût craint d'aller plus loin.

Son audace diminuait chaque jour; il avoua lui-même une fois que le diable ressemble à des chiens furieux, qui, laissés libres, aboient et mordent, mais qui s'adoucissent dès qu'on les enchaîne et qu'on les frappe avec la puissance de Notre-Seigneur. Cependant Eustochie ne resta pas un seul jour sans souffrir. Pendant longtemps, et particulièrement vers la fin de sa vie, il la piquait deux à trois heures de suite, de sorte qu'il lui ôtait ordinairement deux à trois verres de sang par jour. Elle trouvait néan-

moins le temps de prier beaucoup. Depuis l'Avent jusqu'à la veille de la Purification, il lui ôtait du sang tous les trois jours, et quelquefois tous les jours. Mais comme elle était très-affaiblie et plus morte que vivante, son sang n'était pas très-rouge, car il lui était resté peu de chaleur naturelle, et elle ne pouvait prendre assez de nourriture pour se soutenir. Aussi on ne comprenait pas comment il pouvait tirer de ce corps tant de sang et pendant si longtemps. Si l'on avait pu réunir tout le sang qu'il lui avait ôté dans le cours de sa vie, il y aurait eu de quoi lui faire un bain pour tout son corps ; mais je crois que ce fut un bain pour son âme. Dieu permit que ce supplice cessât avec la fête de la Purification, voulant sans doute indiquer par là que son âme était suffisamment purifiée. (Saligario, tom. 1^{er}, p. 78.)

Ses accès étaient dangereux non-seulement pour elle, mais quelquefois encore pour ceux qui l'entouraient. Son confesseur raconte à ce propos ce qui suit : « Dans le temps qu'Eustochie était encore pleine de vie, il arriva que l'esprit malin qui la possédait entra dans une grande fureur, prit un couteau à la main, et parcourut le cloître en poussant de grands cris, de sorte que les religieuses fuyaient où elles pouvaient. Comme j'étais occupé à entendre les confessions, on réclama mon assistance. Mais j'étais moi-même très-effrayé. Après m'être recueilli, j'allai dans l'église me prosterner devant le saint Sacrement, et je m'abandonnai dans mon incertitude à la volonté du Seigneur. Puis je sortis de l'église, et me dirigeai vers le cloître, où était le démon. Dès qu'il m'aperçut, il s'avança vers moi, en me criant : « Va-t'en, poltron. » Je m'agenouillai aussitôt, et lui dis : « Viens à moi, et exécute la volonté de Dieu. »

Le diable alors, au lieu d'avancer, recula. Voyant que sa fureur était brisée et qu'il fuyait tout honteux, je me levai, et lui dis : « Tu n'as pas eu le courage de venir et de me faire le mal que tu méditais, quoique je t'attendisse, prêt à te laisser faire ce que Dieu te permettrait. Puisque tu fuis, je ne puis te suivre; mais je t'ordonne, au nom de Dieu, de venir après moi dans l'église. » Là-dessus j'entraï dans l'église, et le démon y entra après moi, tenant toujours son couteau. Comme il n'était pas loin de moi, il me jeta une grosse pierre à la jambe, mais qui ne me fit aucun mal. » On voit par cet exemple que les coups du démon sont comme ceux des esprits follets : ils sont lancés avec une grande fureur, mais ils tombent impuissants avant d'atteindre leur but.

CHAPITRE XIX

Du vol diabolique. Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés. Histoire de Raphaël à Rimini.

Lorsque le soleil se lève sur notre horizon, la sève commence à monter dans les plantes avec un mouvement plus rapide. Les animaux sentent aussi se réveiller en eux les forces motrices; et, se relevant de la terre où ils sont étendus, ils suivent l'instinct qui leur fait chercher la lumière et se mettent à marcher. L'oiseau, saisi par des courants plus rapides encore, prend son vol, et suit l'astre qui lui montre sa carrière. Il paraît naturel que la nuit, qui verse le sommeil sur tous les royaumes de l'univers, y produise aussi des phénomènes opposés à ceux qui se manifestent pendant le jour, qu'avec elle commence dans les plantes

un mouvement qui, allant de haut en bas, se dirige vers la racine, et de là se perd dans la terre, et que toute la vie de l'animal se recueille en quelque sorte dans son centre, pour lui rendre facile le sommeil et le repos. Il en est ainsi jusqu'à un certain point. Toutefois, au milieu de ce recueillement de toute la nature, les fleurs de nuit ouvrent leurs corolles et exhalent leurs parfums. Les animaux nocturnes errent çà et là sur la terre, et l'oiseau de nuit parcourt les déserts du ciel obscurci. Dans ce sommeil de la nature, ils sont comme ses gardiens, et font, sans le secours du soleil, ce que les autres animaux font sous son influence. Ils subissent néanmoins celle-ci, mais d'une autre manière; et, quoiqu'ils paraissent produire les œuvres de la nuit, ils font, dans la réalité, les œuvres du jour. Il en est ainsi de toutes les oppositions, et particulièrement de celles qui existent dans le monde moral. Les bons, par exemple, reçoivent les influences directes des puissances supérieures, et marchent vers leur but à leur suite. Le méchant, en suivant sa volonté déréglée, n'échappe pas à ces influences; mais il les reçoit d'une manière indirecte, et les rencontre dans sa route comme des limites qui bornent son activité. Il suit en apparence sa propre impulsion; mais, dans la réalité, il obéit à une impulsion supérieure, qui se sert de lui comme d'un instrument négatif et qui le force à accomplir le bien contre sa volonté, par le mal même qu'il exécute.

Il en est de même dans la sphère où nous sommes entrés. Si les saints extatiques sont comme des fleurs diurnes, qui ne s'épanouissent qu'à la lumière du soleil de la grâce, ou comme ces oiseaux qui ne volent que pendant le jour, les possédés sont, au contraire, comme ces fleurs qui ne

s'épanouissent et ne donnent leur parfum que la nuit. Ils sont les somnambules de l'ordre moral, ou comme ces oiseaux nocturnes qui ne volent que dans l'obscurité et dont l'œil éclaire la nuit de sa lumière douteuse. Aussi nous offrent-ils la plupart des phénomènes que nous avons trouvés chez les extatiques, avec cette différence que, chez ces derniers, tout est lumineux et dirigé vers le bien, tandis que chez les autres tout est obscur, monstrueux et tend au mal. Le vol est un des phénomènes qui sont communs aux uns et aux autres. Des faits nombreux attestent cette propriété chez les possédés. Ainsi, nous lisons dans la Vie de saint Domitien qu'une religieuse nommée Cunégonde, fille de Dietmar, chevalier de Gurk, étant devenue possédée, grimpaît comme un chat sur les toits du monastère. (A. S., 5 febr.) Saligario raconte aussi, dans la Vie de la bienheureuse Eustochie de Padoue, que le démon l'emporta un jour sur un échafaudage très-élevé. Il ne lui dit pas ce que Satan dit au Christ après l'avoir transporté sur le haut d'une montagne; mais ce qu'il voulait, c'est qu'elle lui livrât son âme; et il la menaçait, si elle refusait de le faire, de la précipiter dans un abîme qui était là sous ses pieds et qui était si profond, que, si le diable l'y eût jetée, la peur seule aurait suffi pour la tuer. « Je me dis alors, ajoute Saligario, et je le répète encore aujourd'hui, que pour aucun prix ne n'aurais voulu monter sur une charpente aussi haute. Mais il paraît que Dieu, quoiqu'il permît que sa sainte âme fût ainsi tentée, vint néanmoins à son secours en cette extrémité. Le démon ne put la vaincre, et fut obligé, à sa confusion, de la reporter en bas. La même chose arriva souvent ici et ailleurs; de sorte qu'elle courut une infinité de fois les plus grands dangers. »

On raconte, dans la Vie de saint Théodore, que, célébrant un jour une fête de la sainte Vierge à Musgi, il trouva à la porte de l'église une femme nommée Irène, qui était possédée depuis longtemps. Elle courut à lui en poussant des hurlements affreux, parce que la présence du saint était un supplice pour elle. Le peuple le conjura d'avoir pitié de cette femme. Cependant elle fut enlevée de terre, et emportée en l'air jusqu'aux galeries, les mains liées, au milieu des cris des démons. Le saint la prit par les cheveux, réprimanda le diable, et lui ordonna de sortir, ce qu'il fit en rugissant. (A. S., 22 apr.)

On rapporte, dans la Vie de sainte Claire, qu'une femme, Alexandrine de Fraito; au diocèse de Pérouse, fut possédée d'un malin esprit. Celui-ci la fit voler comme un oiseau jusqu'au haut des rochers qui s'élèvent sur le bord du fleuve. Elle put sans difficulté se suspendre à une branche d'arbre très-faible et s'y balancer en jouant. Elle perdit en même temps l'usage du côté gauche, et sa main devint percluse à cause de ses péchés. Elle s'adressa à la sainte, et se repentit des fautes qu'elle avait commises. Elle recouvra la santé, et le démon la quitta. (A. S., 12 aug.) On voit ici apparaître la même légèreté spécifique que chez les extatiques; c'est qu'il y a là une puissance spirituelle qui ne connaît point les lois de la pesanteur, et qui transporte l'être auquel elle s'unit dans des régions soumises à un autre centre de gravité. Dans tous ces cas, c'est l'oiseau de nuit qui se remue dans l'homme; aussi une possédée, voulant exprimer à son confesseur combien elle se sentait légère, lui disait qu'il lui semblait avoir des ailes de chauve-souris.

Une jeune fille de Pessiniano fut prise à Vallombreuse

de crampes violentes ; elle était tour à tour lancée en l'air et jetée en bas ; et ceux qui la tenaient étaient entraînés avec elle. Sa bouche écumait et exhalait une odeur infecte ; ses lèvres étaient tournées par d'horribles contorsions vers la partie postérieure de la tête ; ses yeux étaient enflammés, et elle ressemblait à un monstre. Les prêtres, après l'avoir exorcisée longtemps, se retirèrent épuisés et poursuivis par les dérisions du démon. Enfin, vers midi, un des frères entreprit la chose avec plus d'énergie, et le démon se retira. — Un cordonnier de Ratisbonne nommé Sigebert, qui était possédé, ayant été attaché à une colonne dans le chœur de Saint-Emmeran, tantôt sautait autour de cette colonne en poussant de grands cris, pendant que les frères priaient pour lui, et tantôt était jeté à terre à la renverse. Enfin le démon le tint en l'air jusqu'à ce que Dieu eût exaucé les prières qu'on lui adressait, et le possédé retomba tout d'un coup par terre. (A. S., 28 mai.) On amena au tombeau de saint Guillaume, dans le couvent de Guillon, une Espagnole du royaume de Galice, que l'Esprit-Saint avait abandonnée et livrée au démon. Elle était jetée à terre, puis lancée en l'air, tout cela au milieu de cris et de grincements de dents. On voulut la traîner au tombeau du saint ; mais le démon la rendit si pesante qu'elle resta immobile comme un arbre profondément enraciné dans le sol. On parvint enfin à la traîner jusqu'au tombeau ; là elle perdit tout à coup la parole et fut délivrée.

Seiler raconte, à propos de la jeune fille de Lewenberg, le fait suivant : « Le démon qui la possédait, après l'avoir longtemps tourmentée, l'enleva en l'air, le 8 mars, en présence de son médecin Kober, et la jeta contre une peinture de porte, de sorte que sa tête en fut tout ensanglantée ;

et la foule qui était présente tomba à genoux, invoquant en sa faveur le secours de Celui qui a foulé aux pieds le serpent. Un magicien, l'ayant visitée, lui dit que son état était l'effet d'un charme; que les prières des prêtres étaient inutiles, et qu'elle ne pouvait être délivrée que par un autre charme. Mais à partir de ce moment le démon la tourmenta bien plus encore qu'auparavant, la jetant souvent la tête contre terre, et la faisant écumer de la bouche, comme si elle eût eu un accès d'épilepsie. Les 15, 16 et 17 mars, il voulut l'enlever, et l'on eut toutes les peines du monde à l'en empêcher. Une fois il lui prit son tablier, en fit une corde qu'il lui mit autour du cou, de sorte qu'il s'en fallut très-peu qu'il ne l'étranglât. Le 24 mars, on la transporta dans une autre maison. Là le malin esprit la tourmenta de nouveau; et le jour de l'Annonciation, pendant le *Magnificat*, dans l'église, devant une nombreuse assistance, il l'enleva et la balança en l'air comme une cloche. »

On amena une possédée au tombeau de saint Ursmar. Les ecclésiastiques la mirent dans l'eau bénite, et commencèrent les exorcismes; mais elle fut arrachée de leurs mains dans l'eau, et entraînée en l'air; de sorte qu'ils eurent beaucoup de peine à la retenir en la prenant par les talons. Elle obtint enfin sa guérison. (A. S., 18 avril.) Il en fut de même des douze possédés que l'on présenta à sainte Geneviève, à Paris. Comme elle priaït sur eux, ils s'élancèrent tous en l'air; de sorte que ni leurs mains ne touchaient le plafond de la chambre, ni leurs pieds ne touchaient le sol, et ils flottaient ainsi suspendus, poussant des hurlements affreux, et se plaignant des supplices qu'ils enduraient. La sainte, ayant fait sur eux le signe de

la croix, les envoya à l'église Saint-Denis; ils y allèrent et y furent délivrés. (A. S., 3 jan.) Berthe Natona, de Gênes, qui fut possédée en 1217, était dans ses accès tantôt lancée à six coudées en l'air, tantôt jetée à terre comme un cadavre. (A. S., 28 jul.) Une religieuse de Nursie fut tourmentée pendant sept ans par trois démons, qui la jetaient quelquefois à trente coudées en l'air, et qui d'autres fois cherchaient à la noyer dans le puits du monastère. Ses parents, après l'avoir conduite sans succès aux pèlerinages les plus célèbres, l'amenèrent enfin à saint Ubald. Les démons se mirent aussitôt à crier qu'ils ne pouvaient supporter le voisinage du saint, parce qu'ils n'avaient point de plus grand ennemi dans le monde. Mais on la conduisit malgré elle; et dès qu'elle fut arrivée les démons la quittèrent en faisant un grand bruit. Lorsqu'elle fut devant le saint, on employa tous les moyens par lesquels on peut s'assurer de la présence des démons; et comme on ne trouva d'eux aucune trace, elle retourna chez elle en rendant grâces à Dieu. (A. S.)

Histoire du
frère
Raphaël.

Le fait le plus remarquable en ce genre est celui qui nous est raconté dans la Vie de saint Nicolas de Tolentino. « L'an 1469, il se passa à Rimini, dans la Romagne, un événement qui fut connu de toute la ville, et remplit d'étonnement tous ceux qui en furent témoins. » C'est ainsi qu'Ambroise de Sienne commence le récit de cette histoire. « En cette année, continue-t-il, le frère Raphaël le Teuto-nique, de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, lequel n'avait pas encore reçu les ordres et était à la fleur de l'âge, fut horriblement tourmenté par un esprit impur qui le possédait. Les autres frères voulurent répandre sur lui de l'eau bénite; mais il s'y opposa en disant : « A quoi peut me servir

cette eau dont vous ne cessez de m'asperger? Il y a déjà plus de vingt jours qu'elle est bénite; et vous savez bien qu'elle doit l'être de nouveau tous les dimanches. » Leprieur, le voyant ainsi en butte aux fureurs du démon, eut pitié de lui, et le fit coucher dans son lit, espérant qu'il pourrait trouver quelque repos, parce que le diable avait semblé jusque-là n'avoir aucun pouvoir sur lui en sa présence. Mais tantôt on frappait à sa porte, et une voix imitant celle de l'homme lui criait : « Dieu soit loué, vénérable prieur; quelqu'un vous attend à la porte, allez donc le trouver. » S'il y allait, le démon tombait sur le pauvre frère, et le traitait à sa guise; ce qui fortifia les conjectures qu'on avait faites auparavant. Tantôt c'était un vacarme inouï et des cris d'une force incroyable. Le prieur fit donc enchaîner le frère; mais il brisa ses chaînes avec la plus grande facilité; et toutes les fois qu'il se trouvait seul il était battu de la manière la plus horrible, de sorte qu'il conservait à peine un souffle de vie. Les démons le traînaient aussi quelquefois sur une poutre du dortoir, et le lançaient en l'air d'un pignon de la maison à l'autre. Le prieur le fit enfermer, lier avec des chaînes dans un cachot obscur; mais il rompit encore ses liens, et passa sans difficulté à travers une grille et des ouvertures par lesquelles un homme n'aurait jamais pu passer dans le cours ordinaire des choses.

Tout cela excita davantage encore la compassion du prieur. Comme on avait remarqué que les démons, dès que la cloche sonnait, perdaient le pouvoir de le tourmenter, il fit sonner à cause de lui les Matines longtemps avant minuit. La chose réussit pendant quelques nuits; mais bientôt les démons, venant avant minuit, emportè-

rent le pauvre frère au haut de la tour, le placèrent sur la cloche qu'on devait sonner, et l'y affermirent avec un poids très-lourd. Lorsque le sacristain vint pour sonner les Matines, il ne put y parvenir. Les frères accoururent, et essayèrent de sonner; mais la chose ne leur réussit pas davantage. On courut donc à la voûte de l'église, pour voir d'où venait l'obstacle, et l'on aperçut le frère qui regardait par la fenêtre de la tour, et qui riait tout haut. « En vérité, cria-t-il au sacristain, tu as bien fait de ne pas monter tout de suite pour voir ce qui empêchait la corde de la cloche de remuer, car je t'aurais jeté par la fenêtre, et t'aurais fait faire ainsi un joli saut. Tu veux sonner les Matines, quoiqu'il ne soit pas encore temps. » On le vit plusieurs fois emporté en l'air; et ordinairement le soir les démons, après l'avoir horriblement maltraité, le traînaient à demi mort sur le toit du dortoir, en présence du peuple de Rimini assemblé. Quelquefois aussi il rendait par la bouche une si grande quantité de charbons qu'on aurait pu en remplir une grande chaudière: Une fois enfin les démons l'emportèrent jusqu'au haut de la tour, pour le jeter de là en bas. Les frères et le peuple, qui regardaient d'en bas ce qui se passait, lui crièrent de se recommander à saint Nicolas de Tolentino, pour lequel on avait une grande dévotion dans la ville. Il reçut aussitôt le secours d'en haut. Sa langue fut déliée, de sorte qu'il put parler et crier à haute voix : « Saint Nicolas, saint Nicolas, secourez-moi. » On vit alors entre ses mains comme un bâton très-brillant. Le saint le descendit comme avec les mains dans l'église, où il entonna devant l'autel du Saint-Sacrement le *Te Deum*, que les frères continuèrent après lui. »

Tel est le récit d'Ambroise, dans la Vie de saint Nicolas, qu'il a écrite en italien. Sardinius, qui l'a traduite après lui en latin, ajoute à la fin que le vénérable Archange de Rimini, qui était alors prieur du couvent, vit encore; mais que l'effroi que lui a causé cet événement l'a tellement vieilli qu'il semble avoir vingt ans de plus; qu'il atteste encore aujourd'hui la vérité de cette histoire; que pour lui il affirme en conscience qu'il connaît ce prieur, et qu'il a souvent entendu de sa bouche ces faits, dont il avait été témoin oculaire; que ce prieur avait fait dessiner sur parchemin toute cette histoire, et qu'il la montrait volontiers à chacun; que d'ailleurs toute la ville de Rimini en confirmait la vérité, et qu'elle avait été visible pour tous. Zacconius, dans sa Vie de saint Nicolas, raconte le même fait, et ajoute qu'à partir de ce moment le possédé fut délivré.

CHAPITRE XX

Des effets de la possession dans les régions inférieures du corps et dans les organes de la nutrition. Comment elle élève les fonctions de ces organes. Les possédés sentent une faim que rien ne peut rassasier. Ils dévorent tout ce qui se présente à eux. D'autres fois ils sentent un dégoût profond pour tout aliment. De la boule hystérique.

Quoique ordinairement le démon attaque d'abord les régions intermédiaires dans l'homme, sa puissance ne se borne pas là; mais il cherche bientôt à envahir les autres domaines de la vie. Jusque-là l'union entre l'homme et le démon n'est pas encore complète; c'est un lien qui unit une volonté inférieure à une volonté plus forte. Mais il n'y a pas encore entre l'homme et le démon d'union

vitale proprement dite. Celle-ci est bien souvent le résultat et le complément de la première. Le démon, en effet, a une vie qui lui est propre. Or il est dans l'essence même de la vie de chercher à se communiquer et à se reproduire. Le démon cherche donc aussi, comme tout ce qui vit, à pénétrer jusque dans le fond le plus intime de l'homme qui s'est abandonné à lui ou qu'une juste permission de la Providence lui a livré pour un temps. En vertu de cette force qui lui est propre, il cherche à séparer en lui le bien qu'il y trouve, et à donner, au contraire, au mal une nouvelle énergie. Il cherche à s'appropriier tous les domaines de la vie et à s'en faire en quelque sorte des instruments et des organes dont il puisse disposer à son gré. Vous diriez une incarnation du mauvais principe, qui, dans cette affreuse union, devient pour l'organisme humain comme le principe et le terme de tous ses mouvements. Le corps, en ces circonstances, appartient moins à l'homme qu'à cette puissance invisible et mauvaise qui s'est emparée de lui, et qui en dispose à son gré.

Le démon, comme nous l'avons déjà dit, n'appartient point à l'ordre des natures composées. Sa vie est renfermée, il est vrai, dans une sphère déterminée; car il n'y a que l'être de Dieu qui soit l'être pur et simple, sans aucun mélange de non-être; et chaque créature doit se tenir dans le cercle que Dieu lui a tracé, flottant perpétuellement en quelque sorte entre l'être et le non-être. Cependant, quoique le démon soit muni de puissances vitales, de même que tous les êtres vivants, celles-ci manquent de cette plasticité que possèdent les natures composées, et qui leur permet de pénétrer dans la matière,

et de s'en faire un corps qu'elles animent. Il ne peut donc se former un corps qui lui soit propre, et pénétrer ainsi dans le domaine des natures organiques. Il lui faut pour cela le secours d'une nature composée, qui, s'unissant à lui, lui serve d'intermédiaire entre lui et la nature extérieure, et détermine ses relations avec elle. Mais pour que sa vie puisse s'unir à la vie de cet être composé, il doit y avoir entre eux deux une harmonie et comme une certaine affinité qui est produite par le péché, à moins que la possession ne soit l'effet d'une permission spéciale de Dieu. Le péché, qui a introduit dans l'homme la mort, par laquelle le principe vital se sépare du corps qu'il anime, le péché a rendu possible l'union de ce même corps avec les puissances infernales. En effet, la jouissance du fruit défendu, que le démon présenta à notre premier père, a comme empoisonné la vie de l'homme ici-bas, et produit entre lui et le démon, principe de cette contagion, une certaine conformité qui rend leur union possible en certains cas. Le péché a ouvert, pour ainsi dire, au fond même de notre vie une source empoisonnée, dont le démon s'empare dans la possession, qu'il développe, et dont il infecte toutes les puissances. La possession, considérée dans son côté extérieur, est donc une véritable maladie, une maladie diabolique, dans laquelle le corps humain est soumis au démon, et lui sert en quelque sorte d'organe. On a remarqué que les souillures de toute sorte, que les lieux où se trouvent des matières en putréfaction, que les marais d'où s'exhalent des miasmes pestilentiels sont dans un certain rapport avec les puissances infernales. La malpropreté, tout ce qui dans le corps s'écarte de la mesure et en trouble l'harmonie favorise l'opération du démon.

Les puissances infernales peuvent s'emparer de l'homme soit par le dehors, soit par le dedans. Dans le premier cas, elles pénètrent ordinairement dans l'organisme par les intestins inférieurs ou par le système ganglionnaire, puis par les intestins supérieurs et les poumons. La possession se manifeste très-souvent par des crampes dans la gorge et le gosier, et il semble que le démon va étrangler ceux qu'il possède de cette manière. La jeune fille du Heilegenstadt, que le démon transportait sur les arbres du jardin, était souvent étendue sur l'herbe, le cou tordu, comme près d'être étranglée. (*Acta Sanct.*, 5 jun.) Deux béguines belges ayant été possédées du démon en mangeant une pomme, leur corps enfla tellement que leur cou devint plus gros que la tête. Un prêtre de Teimst mit son étole au cou de l'une d'elles, en disant : « Sortez de ce lieu. » Les démons crièrent : « Le passage est trop étroit pour nous. » Le prêtre ayant ôté son étole, un des deux démons sortit aussitôt. (*Ibid.*, 10 jul.) Une possédée que l'on avait amenée à saint Ubald voulait dans son désespoir s'étrangler avec l'étole; mais le prêtre, lui mettant la main au cou, conjura les démons, et elle fut délivrée. Une autre possédée, nommée Anastasie, était toujours sur le point d'être étranglée par le démon. L'abbé d'un monastère lui mettait son étole autour du cou, et à chaque fois le démon, quittant le cou, descendait dans les intestins, et quelquefois dans les extrémités du corps. Dès que l'abbé ôtait son étole, le démon remontait à la gorge. Irrité par les exorcismes, il lui faisait enfler le cou de telle sorte qu'elle tombait à terre, les yeux enflammés, les lèvres sèches et livides comme une personne qui va mourir. Elle fut enfin délivrée après un long martyre.

Nous voyons dans ces faits les exorcismes déplacer le point central de la possession. Celle-ci quelquefois, au lieu de commencer par les parties supérieures du corps, et d'aller de haut en bas, commence par les régions inférieures et remonte de bas en haut. Le démon peut pénétrer dans le corps humain, soit par la nourriture, soit par un breuvage, soit par la simple respiration, à l'aide des nerfs appartenant à ces diverses fonctions. La possession attaque souvent aussi les organes de la voix et ceux de la nutrition. On amena à saint Macaire un enfant possédé du démon, qui dévorait chaque jour trois setiers de pain, et buvait un seau d'eau. Tout ce qu'il prenait était comme consumé dans une fournaise intérieure. Le saint, ayant chassé le démon, permit à l'enfant de manger seulement trois livres par jour. — « Me trouvant à Venise en 1665, raconte Brognoli, j'y trouvai un enfant qui était possédé d'une telle faim que, bien qu'il mangeât continuellement du matin au soir, il ne pouvait être rassasié, et maigrissait à vue d'œil. Dom Philippe Brasius me raconta le fait en présence des parents de cet enfant. Je recommandai à ceux-ci d'avoir confiance en Dieu et dans le pouvoir que l'Église m'avait confié; puis j'ordonnai au démon de ne plus tourmenter désormais cet enfant par la faim. Je dis ensuite à son grand-père de lui demander s'il avait faim. L'enfant répondit que non. Là-dessus je commandai en latin au démon de tourmenter de nouveau l'enfant par la faim. Je répétais de sept à dix fois ces commandements contradictoires et ces questions, et les réponses de l'enfant se trouvaient toujours conformes aux ordres que j'avais donnés. Je commandai enfin au démon de laisser désormais l'enfant tranquille, et, avec le secours de

De la faim
de loup des
possédés.

Dieu, il fut entièrement guéri. » (*Alexicacon*, disp. 2.)

Saint Paulin parle aussi d'un possédé qui non-seulement consommait une grande quantité de nourriture, mais qui volait les poules de ses voisins, et les dévorait crues avec les plumes. Dans la faim qui le tourmentait, il s'attaquait même aux cadavres des morts; il rongait les os, et arrachait aux chiens les restes des animaux crevés. On attribue ordinairement ces phénomènes à une maladie naturelle que l'on appelle faim de loup. Il est incontestable, en effet, qu'ils ont un fondement naturel, comme tous les autres phénomènes de ce genre; mais il n'est pas moins certain qu'ils ont aussi quelquefois un côté extranaturel; et ce qui le prouve, c'est que dans les cas dont il vient d'être question ils disparaissaient et se reproduisaient de nouveau, conformément à un ordre supérieur. Tout ce qui s'éloigne de la mesure et de l'ordre de la nature appartient au domaine des esprits, soit dans le bien, soit dans le mal; car là où la nature cesse, dans ces extrêmes qui sont comme ses dernières limites, le domaine des esprits commence. Aussi les cas que nous venons de raconter, outre leur côté naturel, avaient encore leur côté supérieur; et sous ce rapport ils étaient soumis à l'autorité et à la parole de l'Église, et la guérison commençait seulement après que le prêtre avait éloigné l'influence des mauvais esprits.

Les
possédés
dévorent
tout ce qui
se présente.

La possession du démon se manifeste en ce genre non-seulement par la quantité des aliments, mais encore par leurs qualités. D'abord les possédés cessent de respecter ces limites que la morale impose, et qui rendent si horrible le crime des cannibales. Aux environs de Rouen, dans un lieu nommé Barenthir, il y avait un possédé qui dévorait à la manière des animaux toute espèce d'aliment, et qui, à

la fin, voulait manger aussi sa femme et ses enfants. Il fut guéri au tombeau de sainte Austreberte. — Bientôt tombent ces barrières que la nature elle-même nous impose en nous donnant une horreur involontaire pour les aliments gâtés et corrompus. Brognoli raconte qu'il y avait à Venise, en 1662, une jeune veuve possédée du démon, qui ne se nourrissait que d'œufs pourris; elle en mangeait plus de soixante-dix par jour. Malgré cela, elle était grosse et grasse. Il chassa d'elle le démon qui la possédait; et depuis ce temps elle mangea comme le reste de sa famille. (*Alexicacon*, disp. 2.) L'appétit déréglé produit par la possession va plus loin encore, et s'étend à tout ce qui peut être ingéré dans l'estomac. Du temps de sainte Colette il y avait dans un cloître une religieuse possédée du démon, qui ne pouvait être ni tenue ni liée. Elle mangeait et buvait tout ce qui lui tombait sous la main; de gros morceaux de bois, des pierres, des écorces de noix, des noyaux de prunes et de cerises, et tout cela en grandes quantités. (*Act. Sanct.*, 6 mart.) L'an 1653, un homme du diocèse de Bergame fut amené par sa femme à Brognoli. Il était maigre et pâle, et souffrait beaucoup de l'estomac et en d'autres parties du corps. Sa femme raconta à Brognoli qu'il ne voulait manger que de la terre et du charbon, et que, dans l'espace d'un mois, il avait dévoré un grand sac de charbon. Il confirma lui-même le témoignage de sa femme, ajoutant qu'il trouvait plus de goût à manger du charbon et de la terre que dans les aliments les plus recherchés. Il fut, avec le secours de Dieu, délivré de ce supplice. (*Alex.*, disp. 2.) Dans tous ces exemples, l'appétit des aliments, sorti de ses bornes naturelles, erre dans tous les domaines de la nature pour s'y assouvir.

Dégoût des
aliments.

D'autres fois, au contraire, l'homme possédé du démon perd toute espèce de goût pour la nourriture, et ne peut plus supporter aucun aliment. Cet état est souvent précédé par une horreur invincible pour tout commerce avec les autres hommes. Un homme des environs de Bergame raconta à Brognoli que pendant deux ans il avait été tourmenté par le démon, qui le forçait à fuir la société des hommes et à se cacher dans les bois. Il quitta la nuit sa maison, au mois de novembre 1665, et se cacha dans une caverne. Là il resta seize jours sans manger; et pendant tout ce temps il ne prit que deux fois un peu d'eau au fond d'une citerne. Puis il erra à travers les forêts à la manière des bêtes sauvages, restant toujours caché le jour dans sa caverne. Enfin, avec le secours de Dieu, il commença à se reconnaître pour un homme; puis, s'étant mis à prier, il rentra dans sa famille et mangea comme les autres. Mais dans l'année 1667 il se remit à courir à travers les bois, resta vingt-quatre jours caché sans boire ni manger; et ses enfants, l'ayant trouvé dans une caverne, l'amènèrent à Brognoli, qui le guérit après l'avoir exorcisé. (*Alex.*, disp. 2, n° 274.) Quelquefois, dans la possession, ce dégoût pour la nourriture est périodique et réglé. C'est ainsi que nous lisons de Catherine Somnoata, qui était possédée de sept démons, que ceux-ci bien souvent ne lui laissaient prendre aucune nourriture pendant deux, ou quatre, ou même quelquefois sept jours; ou bien ils ne lui permettaient pas de garder la nourriture qu'elle avait prise. (*A. S.*, 14 sept.) Un autre possédé fut amené dans l'Église Saint-Benoît à Orléans. Son visage était pâle, ses yeux enflammés lançaient des regards sauvages. On ne pouvait le voir sans horreur. Il n'avait coutume de manger

que tous les trois jours. Quelquefois il ne prenait que de l'eau; et quand elle était exorcisée il ne la buvait que par force, en poussant des cris et se tordant les membres. D'autres fois, au contraire, il dévorait la viande avec l'avidité d'un chien. — Saint Prosper d'Aquitaine parle aussi d'une jeune fille possédée du démon qui passa soixante-dix jours sans manger. Malgré cela elle ne maigrissait pas, parce que tous les jours à minuit un oiseau lui apportait mystérieusement une nourriture inconnue.

Les fonctions des organes de la nutrition sont quelquefois profondément altérées dans les possédés, et ces altérations se manifestent par des crampes violentes qui indiquent jusqu'à quel point le système musculaire est affecté. La boule hystérique est un phénomène fréquent dans la possession. Une jeune fille de la vallée de Calepino avait tous les membres du corps liés et contractés. Elle avait dans l'œsophage la sensation d'une boule qui tantôt montait jusqu'à sa gorge, et tantôt descendait dans l'estomac. Son visage était d'un jaune cendré, et elle ressentait une pesanteur et de grandes douleurs dans la tête. Tous les remèdes qu'elle avait employés avaient été inutiles; et comme on apercevait en elle des traces de possession, Brognoli eut recours aux moyens surnaturels et la guérit. (*Alex.*, vol. II, n° 429.) La même chose arriva à un homme dans la même année. Il avait aussi le sentiment d'une boule dans l'œsophage. De plus il souffrait des reins et de crampes dans les intestins. Il sentait souvent comme un vent froid qui lui passait par le corps à plusieurs reprises, particulièrement lorsqu'il restait à l'église pour y prier. Il eut recours à un médecin peu habile, qui lui donna d'abord de la gratiole, et puis de l'herbe appelée *cataputia*, mais

De la boule
hystérique.

dans une telle quantité qu'il pensa en mourir. Sa forte constitution le sauva, mais les maux dont il souffrait reparurent. Il s'adressa donc à Brognoli, qui employa les moyens surnaturels. La boule semblait fuir devant le signe de la croix, et se retirer tantôt dans une partie du corps, tantôt dans une autre. Les crampes se manifestèrent dans le ventre, puis dans les reins, et enfin dans les épaules. Les exorcismes et l'usage des sacrements lui rendirent la santé. (*Ibid.*, n° 430.) La boule hystérique n'est pas toujours cependant un signe de possession; elle est bien souvent le symptôme d'une maladie purement naturelle. Brognoli parle d'une jeune fille qui ressentait des douleurs très-vives dans l'estomac et dans la tête, avec contraction du cœur et de l'œsophage, et il lui semblait qu'une boule lui montait et descendait dans l'estomac. Elle avait perdu l'appétit, et ne pouvait manger qu'avec la plus grande difficulté. Elle maigrissait et s'affaiblissait chaque jour davantage, et sa mélancolie augmentait dans la même mesure. Le nom de Jésus et le signe de la croix enlevèrent les douleurs de la tête et de l'estomac; mais le jour suivant les souffrances reparurent, compliquées encore par la fièvre. Elle fut guérie par un médecin auquel Brognoli lui conseilla de s'adresser.

De la salive
des
possédés.

Cette altération dans les fonctions doit nécessairement avoir une grande influence sur la qualité de leurs produits, et particulièrement sur la salive. On a remarqué que beaucoup de possédés écument de la bouche comme des chiens enragés. Cette jeune fille dont nous avons déjà parlé, et que l'on amena à saint Vincent Ferrier, rendait par la bouche et par le nez une écume qui prenait successivement plusieurs nuances. La jeune fille de Lewemburg

crachait souvent au visage des assistants qui chantaient et priaient pour elle, et sa salive était froide comme la glace. Le 10 mars 1605, pendant que tout le peuple criait vers Dieu dans l'église, elle cracha vers l'autel quelque chose qui ressemblait au liquide que lance le crapaud. Après cela elle devint très-faible, pleura, leva les mains, demandant instamment sa guérison. (*Dæmonomania Seileri.*)

Dans les cas où les possédés, tourmentés par une faim insatiable, se jettent sur les premiers objets qu'ils rencontrent, les substances qui ne peuvent être assimilées doivent nécessairement trouver une issue dans quelques parties du corps. De là le nombre considérable d'objets de cette nature que l'on a coutume de suspendre comme souvenir aux murs des églises où la guérison s'est produite. A Muri, au tombeau de saint Léonce, on amena une possédée qui avait au pied des ulcères d'où il sortait de la paille et autres choses semblables. Catherine Müller de Zug rendit une pierre qui pesait neuf livres, et un morceau de scie long d'un demi-pied et large d'une palme; de sorte que les nombreux témoins qui étaient présents pouvaient à peine en croire leurs yeux. Une autre possédée, âgée de quinze ans, rendit par les yeux des écailles de poisson et des feuilles de cerisier. Elle rendit aussi par la bouche trente-trois pierres, parmi lesquelles quelques-unes pesaient une demi-livre et d'autres jusqu'à une livre.

CHAPITRE XXI

Influence de la possession sur le système pulmonaire. Des flammes qui sortent de la bouche des possédés. De l'odeur de soufre. Le bienheureux Jourdain. Altération de la voix. Des cris des animaux chez les possédés.

Des flammes
qui sortent
de la bouche
des
possédés.

Lorsque la possession a attaqué les régions les plus profondes de la vie, elle se borne rarement aux ganglions céliaques ; mais bientôt elle pénètre dans les poumons, qui, plus que tous les autres systèmes du corps, sont dans une étroite sympathie avec les organes de la nutrition. Il arrive alors ou que les organes respiratoires sont liés, et ne peuvent plus accomplir leurs fonctions, ou que leur activité se développant outre mesure met en danger la vie. Il se forme dans les organes comme une sorte de volcan vital, et la poitrine devient comme un cratère d'où monte perpétuellement un feu dévorant. Saint Apre, évêque et confesseur, se trouvant à Châlon-sur-Saône, vit un jeune homme qui était possédé et de la bouche de qui sortaient, comme d'une fournaise, des flammes sulfurées. Dès qu'il vit de loin arriver le saint évêque, il devint furieux, et se mit à mordre tout ce qui approchait de lui. Tout le peuple s'enfuit ; mais le possédé courut pour se jeter sur le saint. Celui-ci marcha sans crainte à sa rencontre, la croix à la main, et lui ordonna de s'arrêter. Comme la vapeur enflammée qui s'échappait de sa bouche touchait le visage du saint, et que le possédé menaçait de le mordre, il lui fit sur la bouche le signe de la croix ; et le démon, trouvant l'issue fermée de ce côté, sortit du corps de cet homme dans un flux de ventre. (A. S., 16 sept.)

Parmi tous les sens, l'odorat est celui qui est le plus intimement lié au système respiratoire. Or si la sainteté se manifeste quelquefois par une odeur agréable, le désordre que la possession introduit dans la vie doit se manifester souvent aussi par des odeurs repoussantes; et ici le soufre joue un rôle important. Ce phénomène est un trait tellement caractéristique de la possession, que, lorsque les autres signes disparaissent et que celui-ci persiste, les hommes habiles et expérimentés jugent que la possession continue. Saint Norbert se trouvant dans le couvent de Vivaris, au diocèse de Soissons, on lui amena un possédé qu'il exorcisa aussitôt. Celui-ci commençait déjà à parler d'une manière sensée, et l'on pouvait le croire guéri. Déjà les assistants rendaient grâces à Dieu; mais le saint, plus instruit dans le discernement des esprits, s'étant approché du malade, s'aperçut qu'il rendait par le nez une odeur insupportable. Il dit alors aux assistants: « Vous vous trompez; le malin esprit n'est pas sorti, il se cache seulement, dans la crainte d'être chassé par la puissance de Dieu. Ce n'est pas sans motif que cet homme a été livré au démon: prions pour lui; demain peut-être Dieu aura pitié de lui. » En effet, lorsqu'ils furent partis, le possédé devint plus furieux qu'auparavant; et le lendemain le saint homme le guérit. (*Vita*, c. XIII.)

De l'odeur
de soufre.

Quelquefois les possédés, au moment où ils tombent sous la puissance du démon, sentent comme un souffle puant qui leur arrive. Il n'est pas étonnant qu'ils rendent ensuite la même odeur qui les a infectés dès le commencement. Cette odeur augmente ordinairement à chaque nouvel accès. Lorsque les religieuses de Kentorp furent possédées, elles avaient tous les jours au moins un accès

qui durait plusieurs heures. Pendant ces paroxysmes, et quelque temps encore après, leur bouche donnait une odeur infecte. (Vierus, *de Præst. Dæm.*) Lorsque les possédés souffrent de quelque mal local, les parties de leur corps affectées donnent une odeur désagréable. Un possédé vint à Eugubium réclamer le secours de saint Ubald. Il souffrait au pied du mal appelé *formica*, et les plaies qu'il avait dans cette partie du corps répandaient une telle infection que le prêtre Étienne fut obligé de l'exorciser en plein air en détournant le visage. (A. S., 25 mai.) La bonne odeur n'est pas toujours un signe assuré de sainteté; mais elle peut être aussi une tentation du démon. Lorsque le bienheureux Jourdain, général de l'ordre des Frères Prêcheurs, était à Bologne, le démon donna à son corps une odeur si délicieuse que lorsqu'il se trouvait avec d'autres personnes il se cachait les mains dans la crainte qu'on ne le prit pour un saint. Lorsqu'il tenait le calice, il répandait un tel parfum que le couvent tout entier en était dans l'admiration. Mais l'esprit de vérité ne souffrit pas que cette illusion durât plus longtemps; car un jour que le saint récitait pendant la messe le psaume *Judica, Domine*, il fut pénétré jusqu'à la moelle des os de l'esprit de Dieu, et il reconnut évidemment que ce parfum qui s'exhalait de son corps était un piège du démon, qui voulait lui inspirer des pensées de vanité. A partir de ce moment ce phénomène disparut entièrement. Il écrivit lui-même le fait, et le raconta aux novices en présence de son biographe. (*Vita*, c. v.)

Le
bienheureux
Jourdain.

Altération
de la voix.

Les organes de la voix sont dans un rapport intime avec ceux de la respiration; aussi la possession s'étend ordinairement de ceux-ci aux premiers. Chaque animal a une

voix qui lui est propre, et qui est l'expression de sa nature intime. C'est par elle et par la variété de ses modulations que les mouvements qui agitent intérieurement son être se manifestent au dehors; de sorte que l'ensemble de ces modulations révèle la mesure et l'étendue de chaque être en particulier. Lors donc que le démon s'empare d'une nature plus élevée, qui renferme en soi, au moins en puissance, les types des êtres placés au-dessous d'elle dans l'échelle de la création, il peut bien souvent, lorsqu'il lui plaît, réaliser ces types, et réduire, pour ainsi dire, en acte le caractère et la nature d'un animal qui n'existait en elle que d'une manière générale et en puissance. Ce caractère se manifeste alors ou par les traits du visage ou par la voix. Celle-ci bien souvent, dans cet état extraordinaire, prend successivement le son des divers animaux. Vous diriez que l'âme, par une sorte de métempsycose, parcourt tous les degrés du règne animal. C'est ce que confirment plusieurs faits de possession. Un possédé fut attaché à un pieu avec des chaînes de fer, tant il était furieux. Un grand nombre de voix différentes parlaient par sa bouche, comme s'il eût eu dans son corps une armée entière. Saint Wulstan s'étant approché de lui, il trembla de tous ses membres, grinça des dents et écuma. Mais le saint, ayant prié sur lui, le guérit. (A. S., 19 jan.)

Des cris des
animaux
chez les
possédés.

Une jeune fille de Rome, noble et riche, ayant été possédée du démon, on la porta enchaînée dans l'église Saint-Pierre. Les démons faisaient entendre par sa bouche les sons les plus opposés, tantôt sifflant comme des serpents, tantôt hurlant comme des chiens, bêlant comme des brebis et mugissant comme des animaux sauvages. La jeune fille fut guérie en Espagne, au tombeau de saint

Gaudence. (A. S., 22 jan.) On amena vers la fin du xi^e siècle un possédé à saint Ulrich, bénédictin de Cluny. Pendant qu'il disait la messe pour lui, le démon fit entendre par sa bouche tant de voix différentes qu'on eût pu croire que l'église était remplie d'animaux. (A. S., 10 jul.) Lorsqu'on priaït sur la jeune fille de Lewenburg, dans ses accès on entendait sortir de son corps des voix, comme si des chats ou des chiens se fussent battus ensemble. D'autres fois sa voix ressemblait à celle d'un coq, et pendant tout ce temps elle avait la bouche ouverte et ne remuait pas la langue. Une autre fois, le 9 mars, sa bouche s'ouvrit dans toute sa largeur, et pendant une demi-heure elle poussa des cris affreux. Le 11 et le 12, un crucifix dans la main, elle se mit à mugir comme un lion et comme un ours. (*Dæmon*. Seiler.)

CHAPITRE XXII

Des effets de la possession dans le système de la circulation. Sommeil léthargique et insomnie des possédés. Troubles dans la chaleur animale, dans le cours des fluides. Enflure du corps. Trouble des organes génitaux. Stigmatisation. Sainte Eustochie.

Bien souvent dans la possession le cœur, et par suite tout le système circulatoire, se trouve attaqué. Les possédés ressentent alors dans cet organe des douleurs pénétrantes, des palpitations, des crampes, annonce d'une puissance étrangère qui s'efforce de troubler et de bouleverser l'organisme tout entier. Le centre du système circulatoire se compose de muscles et de tissus nerveux. Or la même opposition se manifeste dans le système tout entier, qui se

divise en nerfs avec leurs ganglions et en tissus veineux avec leurs points de réunion. On distingue aussi dans la circulation celle du sang et celle du fluide nerveux à travers tout le système ganglionnaire ; et ces deux mouvements sont tellement liés ensemble que celui du fluide nerveux suit par tout le corps celui des veines, pénétrant jusque dans les dernières profondeurs de celles-ci, tandis que celles-ci, de leur côté, s'étendent jusqu'au fond le plus intime des ganglions nerveux. Ces deux mouvements sont attaqués également dans la possession, et la direction des courants qu'ils produisent est bouleversée, comme nous l'avons vu déjà pour les organes de la nutrition.

Ce désordre se manifeste surtout dans le rapport du cœur aux vaisseaux capillaires. Dans l'état naturel, tout le système circulatoire est intimement lié au cœur comme à son centre, et c'est lui qui en règle tous les mouvements. Dans la possession, ce lien est brisé bien souvent, et les vaisseaux capillaires semblent devenir le centre d'un mouvement particulier et plus ou moins bizarre. C'est là ce qui explique ces caprices, ce vague et cette incertitude dans toutes les fonctions vitales que l'on remarque chez beaucoup de possédés. De là l'extrême difficulté de bien connaître la nature des maux et des phénomènes qui accompagnent cet état ; de sorte que les médecins les plus exercés ne savent souvent que penser ; de là l'inutilité des moyens employés et qui presque toujours ne font qu'augmenter le mal. Les maladies naturelles commencent ordinairement par de faibles symptômes, qui augmentent peu à peu d'intensité. Dans la possession, au contraire, le mal se produit dès le commencement dans toute sa force et sans aucune cause apparente. S'il devient périodique, les

périodes ne sont point observées ; et la marche irrégulière et indéterminée de la maladie montre assez qu'elle est psychique et extranaturelle. (Codronchus, *de Morbis veneficis.*)

Sommeil
léthargique
et insomnie
des
possédés.

La première chose par où se manifeste le rythme de la vie, c'est la succession régulière de la veille et du sommeil. Elle a son fondement dans la circulation des esprits vitaux qui parcourent les systèmes ganglionnaires et dans le double rapport de ces systèmes. Dans l'état ordinaire, la veille et le sommeil se succèdent régulièrement et dans une mesure déterminée. La possession brise ces rapports ; donnant à la veille et au sommeil une étendue démesurée, elle condamne les possédés à une sorte de léthargie, qui ressemble à la mort ou à une surexcitation fébrile qui éloigne d'eux le sommeil. Dans l'année 1657, pendant que Brognoli était à Bergame, il y trouva une jeune fille de dix-sept ans qui était plongée dans un sommeil si profond, qu'elle dormait jour et nuit presque pendant toute l'année sans interruption. On avait beaucoup de peine à la tirer de cette léthargie, et elle n'avait de goût pour aucun aliment. Brognoli reconnut bientôt que le mal était extranaturel. Il ordonna au démon d'endormir la jeune fille, puis de la réveiller ; et celle-ci, agenouillée devant lui, s'endormit et s'éveilla comme il l'avait ordonné. S'étant assuré ainsi que la maladie n'était pas naturelle, il engagea la malade à avoir confiance en Dieu, et elle fut bientôt guérie. (*Alex.*, disput. 2.) Un jeune homme d'Orbitello, possédé du démon, était au contraire affligé d'une insomnie continuelle. Dans sa fureur, il voulait sans cesse se percer d'une épée ; il fut guéri au tombeau de saint Guillaume.

La seconde chose par où se manifeste la lutte du centre de l'organisme avec la périphérie, c'est le trouble qui se produit dans le développement de la chaleur animale, laquelle, dans l'état régulier, est l'expression physique de la vie et de la santé. Dans cet état de désordre, le froid de la mort succède tout à coup à une chaleur brûlante. Souvent ces changements de température affectent certains membres en particulier. Étienne de Crémone raconte qu'une possédée de Pérouse, après être restée quelque temps dans l'église Saint-Ubalde, en fut chassée plusieurs fois par le démon; mais, se faisant violence, elle y revenait toujours. Le prêtre ayant entonné le *Gloria in excelsis*, les démons s'écrièrent: « Nous sommes battus. » La malade, ayant été exorcisée, fut guérie au bout d'une heure; et elle raconta que pendant plusieurs années il lui avait semblé avoir le feu dans le corps, quoiqu'elle n'eût jamais cru être possédée du démon. (A. S., 16 mai.) Les pieds sont spécialement affectés dans la possession. Toutes les religieuses du couvent de Kentorp, qui étaient possédées, souffraient à la plante des pieds une chaleur telle qu'il leur semblait avoir les pieds dans l'eau chaude. Une autre possédée, au contraire, avait les pieds tellement froids qu'ils lui semblaient de glace. Bernardina Joannès avait les pieds froids comme la glace, et ne pouvait en aucune manière les réchauffer. Souvent elle y souffrait pendant trois jours des douleurs intolérables; elle fut guérie par les exorcismes.

Trouble de la chaleur animale.

La troisième expression du rythme de la vie consiste dans le cours régulier des fluides. Ce cours est plus ou moins troublé dans la possession, et de là résultent des fièvres dont l'irrégularité déconcerte tous les médecins.

Trouble dans le cours des fluides.

On amena à Brognoli un jeune homme qui depuis quinze jours souffrait d'un grand mal de tête. Toutes les parties de son corps étaient comme liées, et il était consumé par une fièvre légère. Son épuisement était tel qu'il pouvait à peine marcher, et il était encore augmenté par un saignement de nez quotidien. Les médecins avaient employé sans fruit tous les remèdes. Brognoli, ayant reconnu le caractère du mal par la couleur du visage et par d'autres signes encore, imposa les mains au jeune homme et ordonna au démon de s'en aller. Le jeune homme sentit aussitôt comme un vent souffler de son oreille droite, et il fut complètement guéri.

Enflure
du corps.

Un autre symptôme de la possession, qui résulte principalement d'un désordre dans la circulation, c'est l'enflure de certaines parties du corps. Un moine fut possédé dans le couvent de l'abbé Baithin, successeur de saint Colomban, dans l'île de Jonas, en Écosse. L'abbé offrit pour lui le saint sacrifice, fit amener lié le possédé dans l'église, et chassa le démon de son corps. Mais au moment où le démon sortit, l'enflure du corps disparut, et sa peau sembla comme collée sur les os. Bien souvent, dans la possession, l'enflure est mobile et passe d'une partie du corps à l'autre, affectant diverses formes d'animaux, comme de chats ou de souris. Le diacre Égilword assistait un jour à la messe l'archevêque Lanfranc; et comme après le *Pater* il lui présentait la patène, il aperçut devant lui des démons avec un visage terrible. Dans son effroi, il embrasse l'autel et crie : *Christus vincit, Christus regnat*. L'épouvante se répand dans le peuple, et l'on porte le diacre dans la chambre de l'évêque. Après la messe on l'amène tenu par plusieurs hommes devant le prélat; les

frères et le peuple adressent pour lui des prières à Dieu. Il recouvre ses sens, et Lanfranc avec son chapitre l'amène au tombeau de saint Dunstan, pour rendre grâces à Dieu. Il reste tout le jour avec les frères, grandement consolés de sa guérison. Mais vers le soir, comme on récitait complies, il se jette tout à coup sur le prieur Henri, comme pour se saisir de lui. On le porte dans le dortoir, et le prieur reste auprès de lui pour le veiller. Vers minuit il poussa un cri si terrible que tous les moines sautèrent de leurs lits, et le portèrent au tombeau de saint Dunstan. Là il se mit à blasphémer le Christ et ses serviteurs pendant tout le reste de la nuit. On le tint lié pendant plusieurs jours, et il était cruellement tourmenté par le démon. On aperçut alors le démon errer çà et là dans son corps, tantôt en haut, tantôt en bas. Quelques-uns des assistants s'étant dit en français que le démon se remuait comme un chat, le diacre se mit à rire, quoiqu'il n'entendît point cette langue, et il répondit en français aussi : « Non comme un chat, mais comme un petit chat. » Il fut délivré plus tard. (A. S., mai.)

Une possédée vint au couvent de Saint-Rupert, près de Bingen, pour être guérie par sainte Hildegarde. Le prêtre Henri Rorich raconte que le démon paraissait dans les membres de cette femme sous la forme d'une grosse souris, qui fuyait d'un membre à l'autre, et qui était noire comme du charbon. (A. S., 17 sept.) Seiler raconte de la jeune fille de Lewenburg que le démon se posait tantôt sur sa langue, tantôt dans ses oreilles, tantôt dans ses yeux; tantôt il la plongeait dans le sommeil, tantôt il la renversait par terre. Le dimanche de *Reminiscere*, pendant que le peuple priaït, le démon se mit à danser sur sa

langue pendant un quart d'heure, comme une souris noire ou une petite grenouille, paraissant quelquefois jusque sur les lèvres; puis il se cacha de nouveau dans le corps; et tout cela arriva en présence d'hommes et de femmes très-recommandables. Il est remarquable que pendant que le démon était sur sa langue et dans ses oreilles, et qu'elle voulait y mettre les doigts, il les lui mordait de manière à lui faire pousser des cris lamentables. Un grand nombre de témoins virent les morsures qu'elle avait reçues. Le 11 avril, il lui tint la bouche ouverte pendant un quart d'heure. Les yeux lui sortaient de la tête d'une manière effrayante, et il se forma à son cou un ulcère gros comme une pomme qui remuait sans cesse. On lui demanda ce qui se passait en elle lorsque le démon la tourmentait ainsi; elle répondit que d'abord il lui enfonçait ses griffes dans les deux côtés, et qu'il la déchirait jusqu'au sang, puis qu'elle le sentait lui monter comme une grenouille au cou, à la langue, aux yeux, aux oreilles, et qu'alors il la faisait souffrir horriblement. Il en était de même d'une autre possédée, qui fut amenée à saint Aubin, évêque d'Angers. Le démon avait formé un ulcère sur son œil, le saint y fit le signe de la croix en disant au démon : « Ne prends pas ce que tu n'as pas donné. » L'ulcère s'ouvrit à l'instant, le sang coula, et la jeune fille fut guérie.

Ces choses paraissent au premier abord des fables puériles; mais, considérées de près, elles sont entièrement conformes à la vérité. Dans la possession, en effet, l'homme a le sentiment de l'esprit mauvais qui habite en lui; il le sent parcourir incessamment son corps comme une personnalité distincte de la sienne. Par suite de cette mobi-

lité, le prêtre peut dans les exorcismes produire et arrêter à son gré ces mouvements. Le fourmillement qui se fait sentir sous la peau provient de la même cause. Il arrive alors dans le tissu cellulaire les mêmes phénomènes que la boule hystérique produit dans la gorge, où elle semble monter et descendre. D'autres fois il s'élève sur le corps, sur la langue, par exemple, ou sur les yeux des pustules semblables à de petites graines de coriandre, qui se montrent tout à coup, et disparaissent avec la même rapidité. La couleur noire de ces pustules indique au reste que le système veineux est particulièrement affecté.

Les organes génitaux n'échappent point aux attaques du démon dans la possession; et là aussi sa présence se manifeste, ou par une dépression qui va quelquefois jusqu'à l'impuissance, ou par une surexcitation qui approche de la fureur. Aussi des rapports intimes avec les possédés d'un sexe différent ne sont pas toujours sans danger, comme le prouve le fait suivant. On amena à Vallombreuse une jeune fille nommée Lise qui était possédée. On employa les exorcismes, mais en vain. Le froid étant survenu, il tomba beaucoup de neige, de sorte qu'on ne put la ramener chez elle. L'abbé la reçut dans le couvent avec ceux qui l'avaient amenée, et chargea un prêtre de l'exorciser chaque jour. Le démon cependant ne se reposait point, et essayait de porter au péché tantôt les frères, tantôt les domestiques. Il réussit enfin à persuader à l'un des frères d'aller visiter Lise pendant la nuit. Celui-ci trouva à minuit la porte ouverte, quoique le prier en eût emporté la clef avec lui après l'avoir fermée. Il fut saisi d'une telle épouvante qu'il retourna en hâte à l'église après avoir fait le signe de la croix. Le démon, trompé dans ses

Trouble
des organes
génitaux.

espérances, s'adressa à l'un des domestiques; mais celui-ci, après avoir cédé à ses perfides suggestions, fut aussi retenu par la crainte avant d'avoir accompli son crime. Le beau temps étant venu, on procéda avec plus de vigueur encore aux exorcismes, et le démon se retira enfin. La jeune fille s'en retourna chez elle; mais trois mois après elle fut de nouveau possédée par le même démon. Celui-ci, étant exorcisé, reprocha aux parents de la jeune fille des fautes secrètes, qu'ils avouèrent eux-mêmes, et elle fut dès lors guérie pour toujours. (Hieronymus Radiolensis, p. 407.) La grossesse ne garantit pas de la possession. Saint Auxence, se rendant au palais à Constantinople, rencontra une femme enceinte, les cheveux en désordre. Le démon se mit à crier au saint : « Oh ! quel pouvoir Auxence exerce sur moi ! Voici vingt ans que je vis caché dans cette créature, et maintenant il m'en arrache avec violence. » Le saint donne de l'éperon à son cheval; mais le démon le suit en criant : « Pourquoi me chasses-tu ? je sortirai. » Le peuple s'attroupa en foule, et le saint ayant prié avec larmes pour la guérison de cette femme, elle fut délivrée, et l'enfant qu'elle portait resta intact. (A. S., 14 febr.) Si dans ce dernier cas l'enfant échappa au pouvoir du démon, il n'en est pas toujours ainsi. Saint Benoît, ayant été appelé près d'un homme très-considérable, trouva sa femme et l'enfant qu'elle venait de mettre au monde possédés tous les deux, et tourmentés de la manière la plus affreuse. Il les guérit l'un et l'autre. (A. S., 21 mart.) On apporta une fois à saint Auxence un enfant de trois ans qui était possédé du démon et dont le visage était tourné sens devant derrière. Le saint lui souffla sur la figure, après avoir dit aux assis-

tants : « Ce n'est pas pour ses péchés, mais pour notre conversion que cet enfant a été livré au démon. »

La stigmatisation dans les extatiques est l'effet d'une plus grande plasticité du système circulatoire, qui devient ainsi, par le moyen de l'imagination, accessible à des impressions d'un ordre plus élevé. Ces conditions peuvent se trouver aussi dans la possession, avec cette différence toutefois qu'ici les impressions sont d'un ordre inférieur. Or il ne peut être dans l'intention du démon de produire sérieusement ces phénomènes, qui doivent lui être odieux. Il ne peut donc être question que d'une contrefaçon trompeuse et burlesque, dans le but de décrier la chose en elle-même. Le fait le plus remarquable en ce genre est celui d'Eustochie, raconté par Saligario. Il commence par dépeindre la tendre dévotion que, dans ses moments lucides, elle avait pour la passion du Sauveur et la piété avec laquelle elle méditait dès sa jeunesse ce sujet si touchant; de sorte que l'on pouvait croire que ces phénomènes étaient produits par l'Esprit-Saint. Puis il continue en ces termes : « Elle commença dès sa plus tendre jeunesse à méditer la passion du Christ. Elle allait souvent pour cela à l'église Saint-Jean-Baptiste, où était peinte sur le mur une image représentant le Christ couronné d'épines, avec la robe de pourpre, le manteau de dérision sur les épaules et le roseau à la main. Elle ne pouvait se lasser de considérer cette image, et chaque fois qu'elle la regardait sa dévotion s'enflammait, et elle pensait combien c'est un grand mystère que le maître du monde et le vrai Dieu ait bien voulu s'abaisser ainsi pour nous devant son peuple. Elle se familiarisa ainsi de bonne heure avec le mystère des humiliations et des outrages de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et

La stigmatisation.
Sainte Eustochie.

elle s'exerça toute sa vie dans ces saintes méditations. Sa dévotion en ce genre ne fit qu'augmenter dans le cloître. Chaque jour elle pensait aux abaissements du Sauveur, ou à sa grande pauvreté, ou à son immense amour et à sa miséricorde : elle s'humiliait profondément, surtout en se voyant visitée de Dieu d'une manière si pénible, puisque son corps était livré au démon et qu'elle avait perdu sur lui tout empire. Dans ses angoisses, elle se rappelait ces paroles du Seigneur : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Elle se rappelait qu'il avait été poursuivi, tourmenté, lié et livré entre les mains de ses bourreaux. Dans le sentiment de sa faiblesse, elle peusait toujours à Jésus. Dans les douleurs qu'elle souffrait continuellement à la tête, elle se rappelait le couronnement d'épines; de sorte qu'elle portait toujours, d'une manière ou de l'autre, le mystère de la rédemption dans son cœur, et l'amour qu'elle puisait pour Jésus-Christ dans ces méditations lui faisait porter avec plus de patience ses propres souffrances. Quand elle était brisée par la douleur, elle avait coutume de crier en soupirant : « Oh ! Seigneur Jésus ! patience et force. » Il me serait impossible de raconter ses grandes souffrances et en même temps son courage admirable, qu'elle devait à la méditation des douleurs de Jésus et particulièrement de sa prière au Jardin des Olives. Je me souviens que Dieu permit qu'elle eût la plaie du côté, d'où sort la flamme de l'amour. » (*Memoria della beata E.*, t. 1^{er}, p. 53.)

Eustochie était donc dans des voies sûres; c'était une de ces femmes chez qui la stigmatisation, existant déjà dans l'esprit, n'a plus besoin que d'une occasion favorable pour se produire aussi dans le corps. Mais chez elle le progrès intérieur était modifié par un autre esprit qui la

possédait. Chez les extatiques ordinaires, la nature elle-même, attendrie et dissoute en quelque sorte par la part qu'elle prend aux souffrances de Jésus, ouvre sur leur corps les plaies par où leur sang s'échappe, ou fait de leur corps tout entier une seule plaie, comme s'il eût souffert les douleurs de la flagellation. Mais ce que la nature fait chez les autres, le démon le faisait chez Eustochie, et il se servait des mains de cette sainte vierge pour la flageller réellement. Voici, en effet, ce que raconte Saligario. « Elle avait un morceau de la colonne à laquelle Jésus-Christ fut attaché, et son amour s'enflammait dans la considération des supplices qu'il y souffrit pour nous. C'est pour récompenser, jé pense, la grande dévotion qu'elle avait pour la flagellation du Sauveur que Dieu permit qu'elle la ressentit d'une certaine manière en son corps, comme elle la portait dans son âme. C'est pour cela que le démon l'enfermait quelquefois dans une chambre, la dépouillait de tous ses vêtements, et la flagellait horriblement pendant quelques heures; de sorte qu'on entendait les coups du dehors. Les sœurs, malgré la compassion qu'elles avaient pour elle, ne pouvaient lui porter secours. Elle était si cruellement fouettée qu'elle saignait beaucoup, et ressentait de grandes douleurs. Mais elle rendait grâces à Dieu avec un cœur joyeux, et remettait le fouet à son père spirituel. Ce fouet était composé de sept cordes, à chacune desquelles étaient quelques nœuds de bois, et l'on y pouvait voir les traces de son sang, quoiqu'il fût peu coloré à cause des pertes fréquentes qu'elle éprouvait. La bonté divine permit que le démon lui enfonçât quatre aiguilles, l'une dans chaque main et dans chaque pied. Ce supplice se renouvela pendant longtemps tous les vendredis. Mais lorsque le soir

venait, le démon ôtait les aiguilles, à l'exception d'une seule qui paraissait ne pouvoir sortir. Un jour donc que le confesseur se trouvait dans le cloître, le démon lui dit qu'il ne s'opposait pas à ce qu'il ôtât cette aiguille. Le prêtre l'essaya ; mais il ne put y réussir ; car elle semblait ne faire qu'une seule chose avec la chair. Il prit donc le voile noir d'Eustochie, qu'elle avait reçu dans sa profession ; et à peine en eût-il touché le pied où était l'aiguille qu'il put l'ôter sans difficulté, à la gloire de Dieu et de notre sainte. » (*Memoria*, t. II, p. 4.) La division qui s'était introduite dans l'être d'Eustochie se manifeste pleinement dans ces phénomènes. Dans ses heures lucides, la contemplation des souffrances de Jésus-Christ exaltait tellement son esprit qu'elle ressentait, selon l'opinion de son confesseur, les douleurs de la plaie du côté et probablement aussi celles des autres plaies. Mais bientôt arrivèrent les heures mauvaises pour elle, et particulièrement les vendredis, où les extatiques ressentent ordinairement les plus grandes douleurs. C'est dans ses paroxysmes que le démon, qui s'était emparé d'elle, cherchait à produire sur son corps comme une horrible contrefaçon de la passion du Sauveur, en la poussant au suicide. De là ces coups de poignard dans la poitrine, pour ouvrir la plaie du côté, et amener ainsi la mort ; de là ces flagellations et ces pertes de sang qui appauvrissaient tellement celui-ci qu'il était à peine coloré ; de là ces aiguilles enfoncées dans la chair, pour produire artificiellement les plaies des mains et des pieds. C'est elle-même qui, poussée par son mauvais esprit, enfonçait, dans ses accès, ces aiguilles dans sa chair ; mais l'imposture du démon était à la fin contrainte de rendre témoignage à la vérité.

CHAPITRE XXIII

De la possession dans le système nerveux supérieur. L'orgueil cause de la possession. Du mutisme ou des voix différentes des possédés. De leur insensibilité.

La possession, après avoir attaqué le système nerveux dans ses régions moyennes et inférieures, pénètre souvent jusqu'au cerveau et s'empare de cet organe tout entier. Il peut même arriver qu'elle attaque ces trois régions à la fois, ou même qu'elle attaque d'abord les ganglions cérébraux, pour pénétrer de là dans les systèmes inférieurs. Bien souvent, dans ces cas, la possession a pour cause le péché d'orgueil. De même, en effet, que l'orgueil, par l'action qu'il exerce sur les organes, produit bien souvent la manie ou la folie, ainsi, quand il se porte vers les régions spirituelles et qu'il dépasse certaines limites, il rencontre là une force supérieure dont il devient l'esclave; et cette force produit alors dans le côté psychique de l'homme les mêmes effets que la manie ou la folie produit dans la partie organique de notre être. L'orgueil de la science est bien souvent la cause des possessions de ce genre. On raconte qu'un homme très-savant, s'étant enorgueilli de sa science, fut possédé du démon. Tout ce qu'on fit pour le délivrer fut inutile, et il ne fut guéri qu'après avoir oublié tout ce qu'il savait. Brognoli raconte qu'étant à Rome, en 1647, il y connut un enfant de huit ans qui était accompagné d'un religieux, son précepteur. L'enfant avait proposé des thèses sur toute la philosophie et la théologie de saint Thomas, et il les avait dédiées au pape Innocent X, qui régnait alors. Il les soutint dans l'église de la Minerve, en présence

L'orgueil,
cause de la
possession.

d'un grand nombre de cardinaux , d'évêques , de prélats , de religieux , de théologiens et d'auditeurs de toutes les conditions. Tous regardaient cet enfant comme une merveille , et après la séance il reçut de riches présents de plusieurs cardinaux , et quitta la ville de Rome avec son précepteur , après avoir été fêté partout. Tous deux partirent pour Lorette ; et , comme plusieurs prélats voulaient les conduire dans la grande église pour leur faire honneur , on remarqua que l'enfant ne prit point d'eau bénite en entrant. On avança néanmoins dans l'église ; mais , au moment où l'enfant allait entrer dans la sainte maison de la bienheureuse Vierge Marie , le démon poussa de grands cris , et laissa reconnaître ainsi le pouvoir qu'il avait sur lui. Son précepteur prit la fuite , et , comme les officiers de l'Inquisition étaient à sa recherche , il se précipita du haut d'une tour. Pour l'enfant , il renonça au démon , et perdit en même temps toute sa science. Revenu à son ancienne ignorance , il amenda sa vie dans un cloître sous la direction d'un précepteur catholique et pieux. Cette tragique histoire est une leçon terrible contre cette éducation factice et précoce dont s'est engoué notre siècle. Pour produire un tel prodige de science il avait fallu nécessairement mettre en jeu la vanité , l'orgueil et l'ambition qui dormaient dans l'âme de cet enfant. Toutes ces passions , imprudemment éveillées , avaient atteint , dans leur surexcitation , ces limites mystérieuses qui séparent l'homme du monde des esprits , et là elles avaient rencontré une puissance supérieure qui s'en était emparée.

Lorsque la possession attaque d'abord les systèmes supérieurs , on le reconnaît bien souvent dès le commencement par la manière dont elle se produit. On raconte

dans la vie de l'abbé Valarich qu'un oiseau noir ayant frappé de ses ailes la tête de quelqu'un, celui-ci devint possédé. C'était là l'expression symbolique de la possession et le signe que le démon était entré dans cet homme par le cerveau. On raconte dans les chroniques qu'il y avait en 1544, à Cassel, dans la Hesse, une femme qui avait prédit la guerre terrible dont l'Allemagne eut tant à souffrir, et engagé le peuple à faire pénitence. Lorsque l'esprit s'emparait d'elle, si on lui mettait la main sur la tête, on sentait la cervelle se remuer et tourner dans le cerveau. Quelquefois le visage prend un aspect effrayant : le possédé écume de la bouche ; la langue, noircie et enflée, sort de la bouche comme celle d'un chien, ce qui annonce une altération plus ou moins profonde des organes de la voix. Ainsi on amena en 1131 au tombeau de sainte Agathe, à Syracuse, une possédée nommée Bonne, qui cria tellement pendant la messe, que sa voix l'emportait sur celle de l'orgue et sur le chant des assistants ; de sorte que personne ne pouvait prier en repos.

Bien souvent aussi les possédés sont privés, soit pour quelque temps, soit d'une manière continue, de l'usage de la parole, et dans ces cas on a coutume de donner au démon le nom d'esprit muet. Les possédés parlent ordinairement d'une voix sourde et comme étouffée, qui ressemble beaucoup à celle des ventriloques. On exorcisa à Laon, en 1566, une femme de Bernin, dont la langue était rentrée jusqu'au fond de la bouche, quoique le démon parlât par elle avec une grande éloquence. Souvent la voix, dans la possession, est comme divisée en deux espèces de sons, dont l'un ressemble à la voix de l'homme, et l'autre à celle de la femme. Lorsqu'on plaça à Seligenstadt les

Du mutisme
ou des voix
différentes
chez les
possédés.

reliques des saints Prothée et Hyacinthe, il survint une femme qui était possédée. Le démon, ayant été conjuré, parla longtemps et en détail avec le prêtre sur soi-même et sur sa chute, sur les deux martyrs et sur leur mort, à laquelle il disait avoir été présent, et sur plusieurs autres objets. Enfin, forcé par les exorcismes, il dit à la femme : « Avant que je sorte de toi, misérable, je te briserai les os, afin que tu aies un souvenir de mon union avec toi. » Comme cette femme, dans le sentiment de son impuissance, demandait humblement le secours des saints martyrs, le démon lui imposa silence, en sortant avec fureur par sa bouche. C'était merveille, disent les témoins de cette scène, de voir comment le démon parlait en elle en des manières si diverses qu'on croyait entendre une voix d'homme et une voix de femme se disputant ensemble dans les termes les plus injurieux. C'est qu'en effet il y avait lutte entre deux volontés différentes.

Plus souvent encore, cette diversité de voix n'est que l'expression d'une division religieuse plus ou moins profonde. A l'époque où écrivait del Rio, il y avait une religieuse que l'on regardait comme possédée, et que l'on amena au supérieur de l'ordre pour qu'il l'exorcisât. La chose traînant en longueur, cette femme commença à faire entendre des voix différentes, dont l'une, plus douce, se donnait pour celle de Notre-Seigneur, et l'autre, plus forte, pour celle du démon. Cette dernière proférait des impiétés et des abominations, tandis que la première disait des choses édifiantes; de telle sorte que ceux-là même à qui ce spectacle était désagréable croyaient que Dieu et le démon parlaient en elle tour à tour. La chose alla si loin, que cette femme entreprit de dire solennellement la messe

et de consacrer une hostie ; et il se trouva des gens assez ignorants, quoique pieux, pour recevoir comme le vrai corps du Seigneur le pain qu'elle prétendait avoir consacré, et pour le porter en cérémonie sur l'autel, afin de l'y adorer. Et cependant il y avait là deux signes évidents d'imposture, puisque d'un côté cette femme était possédée, et que d'ailleurs, comme femme, elle ne pouvait remplir les fonctions de prêtre. (*Disquis. magic.*, lib. IV, c. 1.) Les voix quelquefois parlent diverses langues. Saint Bernard étant à Milan, on lui amena une possédée qui parlait tantôt italien et tantôt espagnol. On entendait sortir d'elle deux voix, sans qu'on pût distinguer si c'était vraiment deux voix qui parlaient, ou si la même voix parlait successivement dans les deux langues. La malade, qui souffrait en même temps de crampes aux pieds, sauta, dès qu'elle vit le saint, avec une grande agilité sur le banc où il était assis. Après qu'on l'en eut fait descendre, on lui demanda ce que cela voulait dire. Elle répondit que c'était le démon dont elle était possédée qui lui faisait faire ces choses, et qu'elle pourrait gagner de vitesse un cheval au galop sans le secours de personne. Elle fut tourmentée dans l'église d'une manière affreuse devant tout le peuple ; mais saint Bernard la guérit enfin.

Les sens, dans la possession, de même que dans l'extase, sont bien souvent fermés aux choses extérieures. Berthe Natona de Gênes, qui fut possédée l'an 1217, avait beaucoup à souffrir des démons. Bien souvent elle perdait l'usage de ses sens et restait sans mouvement comme une morte. On lui faisait alors ce qu'on a coutume de faire aux extatiques en ces circonstances : on lui enfonçait des aiguilles entre les doigts et les ongles, on lui versait sur la figure

Insensibilité
des
possédés.

de l'eau bouillante et de la cire fondue, et malgré cela elle ne donnait aucun signe de vie. Plusieurs personnes instruites, étant venues la voir, lui chantèrent des vers attribués à saint Maurice, et qui, dans l'opinion du temps, chassaient les démons. Elle les chanta exactement avec elles, mais sans aucun succès. On l'amena près des reliques des saints sans pouvoir obtenir sa guérison. Elle vint enfin au tombeau de saint Raimond à Pavie; et à peine se fut-elle agenouillée devant lui que les démons la quittèrent en criant : « Maudit Raimond ! nous retournons à l'enfer. » (A. S., 28 jul.) Quelquefois plusieurs sens seulement sont liés, comme il arriva pour la jeune fille de Heiligenstadt, qui dans ses paroxysmes perdait l'usage de la parole, de la vue et des membres, écumant avec cela de la bouche et grinçant des dents. (A. S., 5 jun.) Un jeune homme de Sienne qui était possédé du démon fut amené à Vallombreuse; il était à la fois boiteux, sourd et muet. Mais dès qu'on l'amena dans la chapelle sa langue déliée s'emporta en injures contre les saints. Il en est ainsi dans beaucoup d'autres cas.

CHAPITRE XXIV

Influence de la possession sur la parole. Les possédés entendent et parlent des langues étrangères. Ils perdent le souvenir des choses qu'ils ont faites ou dites dans leur accès. Histoire de madame Ranfin. Du chant chez les possédés. Histoire du frère Ferdinand.

Les possédés entendent et parlent des langues étrangères.

Les possédés semblent quelquefois avoir le don des langues, soit parce qu'ils peuvent en parler plusieurs qu'ils n'ont jamais apprises, soit, ce qui est plus fréquent, parce qu'ils peuvent comprendre les langues étrangères dans les-

quelles on leur parle. Un ecclésiastique raconte qu'ayant adressé la parole en grec, en hébreu et en latin au démon qui possédait une jeune fille, il répondit à toutes ses questions, mais toujours en allemand. Le prêtre lui ayant reproché de ne pouvoir, malgré toute sa science, dire un seul mot dans une langue étrangère, le démon lui répondit : « Fou que tu es, les esprits entendent toutes les langues, mais ne les parlent pas toutes. » En effet, lorsque le prêtre discutait en latin avec les savants qui étaient présents, le démon comprenait tout ce que l'on disait, et répondait en allemand aux choses qui le concernaient. Bien souvent néanmoins les démons, par la bouche de ceux qu'ils possèdent, peuvent parler des langues étrangères. Le docteur Th. Bartholini raconte, après Hannemann, médecin, qu'en l'année 1673 un jeune soldat de dix-huit ans se trouva possédé. Deux ans auparavant, il s'était donné au démon pour quatre ans. Son langage était inintelligible ; mais par intervalles il savait s'exprimer d'une manière claire et précise, et alors il pouvait répondre à chacun dans sa langue, soit en français, soit en latin, soit autrement. Dans ses paroxismes, quatre hommes des plus forts pouvaient à peine le tenir. Cameralius raconte qu'un démon qui possédait une femme, lorsqu'il voulait parler grec, faisait rire les savants qui étaient présents à cause de sa mauvaise prononciation. Il s'excusa en disant qu'il savait bien qu'il avait un mauvais accent, mais que la faute en était à la femme, dont la langue ne pouvait se prêter à prononcer les mots étrangers. En supposant qu'il n'y ait eu ici aucune imposture, on trouve en ce fait exactement exprimée la distinction entre la science interne et la faculté de manifester ce qu'on sait.

Ils perdent
le souvenir
des choses
qu'ils ont
faites ou
dites dans la
possession.

Quelquefois cependant la parole est arrêtée par une affection malade de l'organe lui-même. Lorsque les religieuses de Kentorp furent possédées, elles ne pouvaient dans leur paroxysme prononcer aucun mot, quoiqu'elles comprissent parfaitement tout ce qu'on disait autour d'elles; mais elles ne pouvaient parler, parce qu'elles éprouvaient des convulsions dans la langue et dans les parties intérieures. Anne de Lemgo, l'une d'elles, quand elle parlait dans ses accès, comprenait parfaitement ce qu'elle disait, et il lui semblait alors que les mots étaient donnés par un autre; mais dès qu'elle avait fini de parler, tout ce qu'elle avait dit échappait à sa mémoire. Cependant si quelqu'un lui répétait ce qu'elle avait dit, elle se le rappelait de nouveau; mais elle aurait mieux aimé, par une sorte de honte, qu'on le lui eût caché. Les paroles lui avaient été données intérieurement par un autre, et elles s'imprimaient dans son souvenir comme lui venant d'ailleurs que d'elle-même. C'est pour cela que sa mémoire avait besoin d'être rafraîchie du dehors pour se rappeler ce qu'elle avait dit. D'autres possédés ont assuré dans leurs moments lucides qu'ils entendaient bien la voix du démon dans leurs organes, mais qu'ils ne pouvaient comprendre ce qu'il disait en eux, comme ceux dont l'esprit est lié. D'autres, quand on leur demandait ce qu'ils avaient fait ou dit, répondaient qu'ils avaient perdu tout souvenir aussi longtemps que l'esprit avait été dans leur tête. D'après ces témoignages, on peut croire que la langue en ces circonstances exprime les idées non de la personne malade, mais du démon qui la possède et qui se sert souvent d'une langue inconnue à celle-ci.

Déjà, dès les temps anciens, on a reconnu cette faculté

des possédés. Saint Jérôme, dans la Vie de saint Hilarion, ermite, parle d'un candidat de l'empereur Constance, natif de Franconie, qui fut possédé du démon dès ses plus jeunes années. On le conduisit à Hilarion dans la ville de Gaza, et il expliqua au saint les causes de la possession en langue grecque et syriaque, quoiqu'il n'eût jamais appris ni l'une ni l'autre. Le saint lui répondit : « Peu importe comment tu es venu ; mais je t'ordonne de sortir au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Psellus raconte le fait suivant. « Mon frère, dit-il, plus âgé que moi, était marié à une femme dont les couches étaient extrêmement pénibles et suivies toujours de maladies compliquées. Dans l'une de ces maladies, étant entrée en délire, elle déchira ses vêtements, et murmura des mots étrangers que ne comprenaient point les assistants. On ne savait quel moyen employer pour la guérir. Quelques femmes cependant amenèrent un homme déjà âgé, dont la peau noire semblait brûlée par le soleil. Cet homme, se tenant près de son lit, l'épée à la main, lui adressa en arménien, qui était sa langue maternelle, des paroles de menaces et d'injures. La femme lui répondit dans la même langue avec hardiesse au commencement. Mais le barbare ayant répété ses conjurations, et menaçant de la frapper, elle s'adoucit par peur de lui, et se mit à lui parler humblement et en tremblant. Bientôt elle s'endormit. Nous étions tous dans l'étonnement, moins à cause de l'accès de fureur où nous l'avions vue, que parce que nous l'avions entendue parler arménien, elle qui n'avait jamais vu un seul Arménien dans sa vie. Lorsqu'elle fut revenue à elle, nous lui demandâmes si elle s'était aperçue de ce qui s'était passé et si elle en avait gardé le souvenir. Elle répondit qu'elle avait vu un démon, un fan-

tôme, une ombre semblable à une femme, des cheveux épars et flottants, qui s'était précipitée sur elle. Dans son effroi, elle s'était remise dans son lit, et n'avait plus aucun souvenir de ce qui s'était passé depuis. » (*De Operatione Dæmonum*, p. 101 à 106.)

On amena près des reliques des saints Pierre et Marcellin, à Mülheim, dans l'Odenwald, une jeune fille de seize ans. Le démon, qui s'appelait Wiggo, parlait latin avec le prêtre. C'était au temps de Louis, fils de Charlemagne, lorsque le monde était agité par les querelles de ses fils. Le démon raconta comment, lui douzième, aidait à ravager le royaume des Francs, à cause des vices qui régnaient dans toutes les conditions, et qu'il se mit à raconter. La jeune fille fut guérie, mais elle perdit en même temps la faculté de parler latin. (*Act. Sanct.*, 2 jun.) Au temps de saint Thomas de Villeneuve vivait une jeune fille qui depuis longtemps était dans un état extraordinaire, sans que les prêtres du pays pussent savoir si l'esprit qui la poussait était de Dieu ou du démon. On la conduisit à la messe de J. de Salaye, recteur de l'université de Valence, homme pieux et savant, qui, après avoir reçu sa confession et l'avoir éprouvée, ne put s'assurer non plus de son état. L'esprit qui la possédait se tint aussi longtemps caché; mais à la fin, comme on vit qu'elle répondait en latin aux questions théologiques qu'on lui adressait, on conçut des soupçons sérieux à son sujet; car c'était une fille simple et grossière et qui ne savait pas un mot de latin. On l'exorcisa; le démon se mit alors à plaisanter les assistants et à tourmenter horriblement la jeune fille. Saint Thomas dit la messe devant elle, et la délivra pour toujours. (*Act. Sanct.*, 18 sept.) Sainte Catherine de Sienne guérit aussi une petite fille de

huit ans qui parlait latin, quoiqu'elle n'eût jamais appris cette langue. On connaît le témoignage de Mélanchthon sur la possédée qui prédit en grec la guerre qui allait éclater en Saxe.

Quelquefois les possédés parlent une langue que les assistants ne comprennent point, mais dont la construction intérieure fait cependant conclure qu'elle appartient à une langue parfaitement formée. Vers l'an 1152, dans le couvent d'Esron, un moine fut tout à coup possédé du démon au milieu de la communauté. Il poussait des cris terribles, et quatre hommes pouvaient à peine le tenir. On parvint cependant avec de grands efforts à le lier dans son lit. Là il cherchait à déchirer avec les dents ses membres et toutes les personnes qui approchaient de lui. Il parlait une langue nouvelle, inconnue de tous ceux qui étaient présents; mais la facilité avec laquelle il parlait prouvait que la langue dans laquelle il s'exprimait était une langue véritable. Pendant quelques heures, les frères ne savaient trop ce qu'ils devaient faire, lorsque enfin l'un d'entre eux eut la pensée d'essayer l'efficacité de quelques reliques de saint Bernard que possédait le couvent. A peine les eut-on apportées que le démon cria en allemand d'une voix épouvantable : « Va-t-en ! va-t-en, Bernard, ta présence m'est insupportable ! » Là-dessus il se fit un grand silence de quelques minutes, après quoi le possédé ouvrit les yeux, et, comme un homme qui s'éveille d'un profond sommeil, s'étonna de voir les frères autour de lui et plus encore de se voir lié comme il l'était. Et comme il ne se rappelait rien de ce qui était arrivé, il demanda, honteux, ce que tout cela voulait dire. A partir de ce moment il recouvra la santé. (Manriquez, *Ann. Cist.*, t. II.) A Tours, un novice

nommé Cucumella ayant été possédé, on appela près de lui saint François de Paule. Celui-ci vint accompagné du père Lionnet, général de l'ordre. Quoique ce novice n'eût aucune science, il parla pendant une heure avec le saint en latin et en plusieurs autres langues inconnues; et le saint, quoiqu'il ignorât ces langues, répondait à ses questions. Ceci se passa devant un grand nombre de témoins, et le novice fut guéri. (A. S., 2 avril.) On peut supposer qu'en plusieurs cas de ce genre il y a illusion ou imposture; mais il est impossible de nier l'évidence d'un grand nombre de faits que nous pourrions encore rapporter ici.

Histoire de
M^{me} Ranfin.

Un des plus décisifs en cette matière est celui qui s'est passé à Nancy, en 1620, chez une dame nommée Ranfin. C'était une femme de grande vertu, fondatrice de l'ordre du Refuge, où l'on recevait les femmes qui avaient mené auparavant une vie scandaleuse. L'histoire de cette possession a été écrite en 1622 par un médecin de Lorraine nommé Pichard, après qu'on eut amené à Nancy la possédée. L'évêque de Toul, des Porcelets, nomma pour exorciste Viardin, conseiller d'État et docteur en théologie, puis un jésuite et un capucin. Les exorcismes se firent en présence de presque tous les ecclésiastiques de Nancy, et particulièrement de l'évêque de Toul, de l'évêque suffragant de Strasbourg, de Sancy, autrefois ambassadeur de France à Constantinople; de Charles de Lorraine, évêque de Verdun, et de deux docteurs de Sorbonne, envoyés par la faculté de théologie de Paris. Les deux derniers l'exorcisèrent souvent en hébreu, en grec et en latin; et quoiqu'elle pût lire à peine le latin, elle répondait exactement à toutes leurs questions. M. de Harlay, qui passait alors pour un des hommes les plus distingués dans la connaissance de l'hébreu, attesta par écrit

que lorsqu'il remuait seulement les lèvres, sans même prononcer les mots hébreux, la réponse ne se faisait pas attendre. Beaucoup d'autres faits encore prouvèrent qu'elle était vraiment possédée. M. Garnier, docteur de Sorbonne, lui ayant adressé plusieurs questions en hébreu, elle y répondit parfaitement, mais seulement en français, car le démon lui dit qu'il avait pris la résolution de ne parler que dans la langue du pays. M. Garnier ayant insisté, le démon lui répondit : « N'est-ce pas assez que je te prouve que je comprends tout ce que tu me dis? » M. Garnier lui parla alors en grec; et comme il fit par inattention une faute dans l'inflexion d'un mot, l'esprit malin lui dit aussitôt : « Tu t'es trompé. » M. Garnier lui ayant demandé en grec de lui indiquer la faute qu'il avait faite, l'esprit lui répondit : « Contente-toi que je t'aie montré que tu as fait une faute, et ne demande pas davantage. » M. Garnier lui ayant ordonné en grec de se taire, il répondit : « Tu veux que je me taise, mais je ne le ferai pas. »

L'écolâtre de Toul, Midot, lui ayant commandé en grec de s'asseoir, il lui répondit : « Je ne m'assiérai pas. » Midot lui répéta en grec : « Obéis, et assieds-toi par terre. » Mais ayant remarqué que le démon allait renverser cette femme par terre avec violence, il lui commanda de le faire doucement, et le démon obéit. Midot lui dit ensuite : « Allonge le pied droit. » Après qu'il l'eut fait, il lui ordonna de produire la sensation du froid dans le genou de la possédée, ce qui arriva comme il l'avait dit. Le P. Albert, capucin, lui commanda en grec de faire sept fois avec sa langue une croix sur la terre, en l'honneur des sept joies de Marie; il le fit trois fois avec la langue et deux fois avec le nez. Mais le P. Albert ayant répété son commandement,

il obéit, comme lorsqu'on lui ordonna de baiser les pieds de l'évêque de Toul. Le P. Albert, remarquant en lui le désir de renverser le bénitier, lui ordonna de prendre de l'eau bénite, et il le fit. Puis il lui ordonna de porter le bénitier au commandant de la ville. Le démon ayant fait la remarque qu'il n'est pas d'usage de faire les exorcismes en grec, le P. Albert lui dit : « Tu n'as point de lois à nous prescrire à ce sujet; l'Église, au contraire, a le droit de te commander dans toutes les langues. » La possédée prit alors le bénitier, et le porta d'abord au père gardien des Capucins, puis au prince de Lorraine, aux comtes de Brionne et de Remonville et à d'autres encore. M. Pichard lui ayant commandé moitié en grec et moitié en hébreu de guérir la tête et les yeux de la possédée, il répondit promptement : « Ce n'est pas nous qui sommes cause de cet état; mais sa tête est pleine d'humeurs, et le mal vient de sa constitution. » M. Viardin lui ayant dit par inadvertance : *Per eum qui adversus te præliavit*, le démon lui répondit, sans lui donner le temps de corriger sa faute : « Ane que tu es! il fallait dire : *Præliatus est.* » Il répondit ainsi à tout ce qu'on lui disait, soit en italien, soit en allemand. Il découvrait avec cela les pensées les plus secrètes, et entendait les mots que les assistants se disaient bas à l'oreille et qu'il était naturellement impossible d'entendre. Il déclara qu'il connaissait très-bien le contenu de la méditation qu'un prêtre pieux avait faite devant le saint Sacrement. Un simple mouvement des lèvres de la part des exorcistes, sans qu'ils eussent besoin de parler, suffisait pour le faire obéir, même lorsqu'ils tenaient la main ou un livre devant leur bouche. Les témoignages de tous les assistants sont annexés au compte rendu du docteur Pichard.

Au don de parler les langues étrangères se joint quelquefois celui du chant. Une vieille femme du mont Milliaro vint à Vallombreuse pour y être délivrée d'un démon chantant. Il chantait l'*Ave Maria*, le *Kyrie* et quelquefois les psaumes, comme si l'âme d'un prêtre avait passé dans le corps de cette femme, ce qui faisait rire tous les assistants. Lorsque le prêtre voulait lui imposer silence ou lui ordonner de sortir, il disait en riant : « Je m'en irai, si vous me laissez encore chanter un peu cette antienne, tel ou tel psaume ; » et il se mettait aussitôt à chanter d'une manière fort agréable sans attendre la réponse. La chose devint à la longue fatigante pour les ecclésiastiques ; le doyen recommanda donc au prêtre de mettre un terme à tous ces chants. Celui-ci employa d'une manière plus vigoureuse les exorcismes, et le démon sortit en chantant et en plaisantant sans faire aucun mal à la pauvre femme. (Hieronym. Radiolens., p. 388.) Un jour que saint Vincent Ferrier prêchait, un des auditeurs fut possédé du démon. Il poussa d'abord un grand cri, puis se mit à chanter et à danser, à rire et à pleurer tour à tour, à hurler à la manière des loups, et enfin il tomba par terre comme mort, écuma de la bouche et du nez, se releva, faisant beaucoup d'autres mouvements extraordinaires. A cette vue, Vincent ordonne au peuple de se tenir tranquille ; puis, se tournant vers le démon, il lui dit : « Tais-toi, maudit, et ne bouge pas jusqu'à ce que j'aie fini mon sermon. » Aussitôt le possédé devint calme, regardant le prédicateur pendant tout le temps qu'il prêcha, et dévorant toutes ses paroles. Lorsque le sermon fut fini, le désordre recommença. Vincent s'avance vers le possédé et ordonne au démon de dire d'où il vient. « Cet homme, répondit-il,

Du chant
chez les
possédés.

entretenait chez lui une femme, qui, touchée de tes exhortations salutaires, l'a quitté. C'est pour cela qu'il te hait, toi et tous ceux qui te suivent, qu'il parle mal de toi, et qu'il vient ici pour trouver quelque chose à reprendre dans tes paroles. Laisse-moi donc en repos jusqu'à ce que je t'aie vengé. » Mais le saint guérit cet homme, qui resta pendant une heure étendu par terre comme un mort. (A. S., 5 avril.) Au chant se joignent quelquefois, outre la danse, des mouvements et des gestes extraordinaires. Pendant que saint Lezin prêchait en Anjou, une femme qui était possédée traversa la foule en poussant des cris furieux, et faisant tous les gestes d'une folle. Sa pantomime théâtrale, ses paroles, qui ressemblaient à celles d'une femme ivre, faisaient rire le peuple. Sept démons furent chassés de son corps par le saint. (A. S., 13 febr.)

Histoire du
frère
Ferdinand.

Le fait suivant nous offre un des exemples les plus remarquables de cette faculté de chanter, d'autant plus que la possession et l'extase se sont succédé d'une manière critique dans le sujet dont il va être question. Pierre Monocle, abbé de Clairvaux, avait en 1180 choisi Humbert, abbé de Superad, homme pieux et savant, pour visiter à sa place les couvents de son ordre en Espagne. Celui-ci, étant arrivé à Morerola, fut témoin du fait suivant. Il y avait dans ce lieu un jeune homme d'une famille noble, mais simple d'esprit et très-ignorant. Après la mort de son père, la pensée lui vint de quitter les armes et de renoncer au monde, et c'est pour cela qu'il s'était retiré dans le couvent de ce lieu. Mais les siens l'en avaient arraché et l'avaient tenu pendant un an renfermé. Cependant à peine lui avaient-ils rendu la liberté qu'il retourna dans le couvent d'où on l'avait tiré. On l'y reçut volontiers comme

postulant, et il y avait vécu trois mois dans la simplicité et l'innocence, lorsqu'il lui arriva ce qui suit. Une nuit pendant qu'il assistait à matines, se trouvant saisi par le froid, il quitta le chœur pour aller chercher son manteau. Ne le trouvant pas, il alla ailleurs pour s'occuper d'autres choses, et trouva sur son chemin un manteau par terre. Il le prend, et, le regardant à la lumière, il reconnaît que c'est le sien. Pendant qu'il va le porter sur son lit, il entend une voix lui dire par derrière : « Penses-tu pouvoir rester ici ! Sache donc que je te poursuivrai sans relâche jusqu'à ce que je t'aie chassé. » Le novice, effrayé et tremblant, rentre au chœur. Le lendemain, il raconte ce qui s'était passé à son abbé et au maître des novices. Ceux-ci le consolent du mieux qu'ils peuvent, et ne pensent plus à ce qui venait d'arriver. Trois semaines après, le novice fut assailli par des tentations qui devinrent toujours plus fortes, parce qu'il les avait cachées dès le commencement.

Un jour enfin que les frères dormaient après le repas, il sortit du dortoir et se retira dans une maison qui était à quelque distance de l'abbaye. Là il fut possédé du démon, et perdit connaissance. Mais quelques instants après, le démon l'ayant quitté, il revint à soi. Il réfléchit alors qu'il avait mal fait de sortir ainsi du couvent. Il retourna donc, et vint au chœur au moment où l'on chantait les vêpres. Quelques religieux qui étaient allés pour le voir et qui le croyaient parti se réjouirent grandement en le voyant reparaître, et gardèrent le silence. La nuit suivante, pendant que tous les frères étaient endormis, la tentation de s'enfuir lui revint encore ; mais, après s'être levé, il ne put trouver ni la porte de sa chambre ni son lit. Il passa donc toute la nuit debout, jusqu'à ce qu'on sonnât matines. Le

démon s'empara de nouveau de lui de la manière la plus violente; de sorte que les frères le voyant en cet état le crurent fou, et le portèrent à l'infirmerie. Là un moine qui était mort jeune, et qui pendant sa vie avait été d'une humeur joyeuse et s'était fait aimer de tous, lui apparut. Il s'appela Rodrigue. Il dit au novice : « Frère Ferdinand, tu as mal fait en voulant retourner au monde, comme le chien aux choses qu'il a vomies; c'est pour cela que tu as été tourmenté par le démon, et que tu le seras bien davantage encore par la suite. Lorsque, attiré par les démons, tu voulais sortir du dortoir, ton ange s'est présenté à toi, et, te fermant la porte, t'a empêché d'exécuter ton dessein. Fais-toi donc porter devant l'autel de saint Bernard, et demande qu'on te donne le scapulaire de l'abbé Pierre, que le frère Ocrius, par respect pour la sainteté de cet homme, a renfermé dans une boîte : il te garantira contre les attaques du démon. »

Lorsque Ferdinand fut revenu à lui, il raconta à l'abbé ce qu'il avait vu, et demanda le scapulaire de l'abbé Pierre. Le frère Ocrius, à qui l'on s'adressa, dit qu'il ne l'avait pas; mais les frères, visitant son meuble en son absence, le trouvèrent tel que le frère Rodrigue l'avait dit. Pierre avait été pendant sa vie un homme d'une grande sainteté; il avait possédé le don des miracles, et avait prédit un fils à la reine d'Espagne, désolée de n'avoir point d'enfants. Tous les religieux connaissaient ce fait. Le novice, revêtu du scapulaire de ce saint homme, fut donc porté devant l'autel de saint Bernard. Pendant qu'il était là prosterné en présence de Humbert et des frères, nous entendîmes sortir de lui, raconte le premier, trois voix différentes, d'après lesquelles nous pûmes facilement re-

connaître s'il avait l'esprit présent, ou s'il était transporté par une extase divine dans la société des anges, ou s'il était au pouvoir du démon. Il resta ainsi pendant quatre jours, et voyait les démons quand ils venaient à lui. Il criait alors en tremblant : « Les voici qui viennent; ils veulent ouvrir cette fenêtre ou cette porte, afin de me tourmenter. » Il serrait alors le scapulaire autour de sa poitrine et de son cou, poussant des cris affreux dans une indicible angoisse. Pendant tout ce temps, il écumait et grinçait des dents; et au milieu des crampes violentes qui agitaient son corps il vomissait les plus horribles blasphèmes.

Nous lui fîmes apporter le manteau de saint Bernard, qui était gardé dans le cloître. Il le saisit avec vivacité, et chercha à s'en envelopper le cou et la poitrine. Puis nous fîmes apporter une croix qui contenait un morceau du bois de la vraie croix, et nous la plongeâmes plusieurs fois dans la bouche du patient jusqu'à la gorge, afin de chasser le démon. Mais lui, la bouche ouverte, refusait de la recevoir, comme si c'eût été un fer enflammé, et criait dans sa fureur : « Pourquoi voulez-vous me chasser de ma maison? Cet homme m'appartient; il s'est donné à moi? Pourquoi votre Bernard me veut-il du mal? Il ne me fera certainement pas sortir d'ici. » Mais nous, conformément à l'Écriture, qui dit que tout est possible à celui qui croit, nous restâmes fermes dans notre résolution de chasser le mauvais esprit. Vaincu enfin, il s'écria : « Voulez-vous que je sorte? Pourquoi me chassez-vous de ma demeure? Par où voulez-vous que je sorte? » Il cessa de tourmenter le novice intérieurement; mais, s'adjoignant d'autres démons, il lui fit souffrir à l'extérieur des douleurs intolérables; de sorte

que le pauvre patient ne cessait de gémir et de se plaindre. Enfin les démons l'ayant quitté, il fut comme ravi en extase, et vit venir à lui frère Rodrigue et l'abbé Pierre, et il lui sembla, comme il le confessa plus tard, qu'ils le conduisaient dans une cellule éclatante de lumière. Là il vint un grand nombre de moines et d'autres défunts, pour célébrer le service divin. Le novice était dans leur société, c'était du moins ce que nous pouvions juger par ses chants; d'autant plus qu'il était sans aucune science, et qu'il savait à peine épeler les lettres.

Ils chantèrent tous la messe solennellement d'après le rite cistercien, et en observant tous les intervalles; et le novice chantait avec eux. Au *Kyrie*, le chœur chantait tour à tour, et le novice ne manquait jamais de chanter lorsque son tour était venu. Personne dans le couvent ne pouvait chanter cette messe, si ce n'est le sacristain du lieu, qui, lorsqu'il n'avait rien autre chose à faire, aidait ordinairement à chanter la messe de la sainte Vierge. Après le *Kyrie*, le novice dit le *Gloria*; et comme la faiblesse l'empêchait de chanter, il dit dans sa langue: « Frère Rodrigue, et vous, monsieur Pierre, chantez. » Mais se sentant ensuite plus libre, il se remit à chanter, et la chose se répéta plusieurs fois. Après le *Gloria*, il chanta: *Et cum spiritu tuo*. Tout cela dura autant de temps qu'on aurait pu en mettre à chanter sept psaumes. Lorsque c'était le tour de l'officiant ou du servant de chanter, il se taisait: il était d'ailleurs toujours d'accord avec les autres, et son extase continua pendant tout ce temps. La messe étant finie, ils chantèrent les vêpres de la sainte Vierge en deux chœurs, observant les longues pauses en usage chez les Cisterciens. Au *Magnificat*, il chanta une antienne que nous n'avions encore ja-

mais entendue, et il la répéta jusqu'à ce que nous en eussions appris les paroles et la mélodie. Elle était conçue en ces termes : *Sancta Maria, non est tibi similis orta in universo mundo, inter mulieres florens ut rosa, flagrans ut liliun ; ora pro nobis, sancta Dei Genitrix. Alleluia.* Dans ce chœur, Pierre faisait les fonctions d'abbé, et saint Bernard celles de prieur, lorsqu'il était présent. Parmi les autres étaient Étienne, évêque de Zamora, qui donna la bénédiction, comme nous l'apprîmes du novice lui-même. Cet Étienne était un homme d'une grande piété, qui aimait beaucoup l'ordre des Cisterciens, et particulièrement Clairvaux. Il distribua à chacun les messes qu'il avait à dire, disant aux uns : « Vous chanterez la messe pour les frères qui vivent encore dans la chair ; » aux autres : « Vous la chanterez pour les défunts ; » donnant à ceux-ci des messes du Saint-Esprit, et disant à Pierre : « Vous chanterez la messe de la bienheureuse Vierge. »

Après la fin du chant, le frère Rodrigue et l'abbé Pierre s'avancèrent vers le novice, lui reprochèrent sa faute, et lui dirent que tout ce qui était arrivé avait été un châtement de Dieu. Ils lui rappelèrent comment il avait parlé sans permission avec un des frères nommé Jean Zabata, et l'avait consulté touchant sa fuite ; comment il s'était entretenu sur le même sujet avec un autre clerc, et lui avait porté à manger des provisions de l'infirmerie ; comment il avait cueilli lui-même des pommes en se proenant dans le jardin. Le novice avoua tout avec une voix douce et humble, et l'abbé Pierre le condamna à recevoir la discipline. « C'est bien, répondit-il, je la recevrai. » Il se dépouilla aussitôt de ses vêtements jusqu'à la ceinture avec une grande modestie, se mit à genoux, et, se frappant la poitrine, il dit

dans sa langue : « Par ma faute, par ma faute ; je veux me corriger. » Ce qu'il répéta jusqu'à vingt - cinq fois. Nous conclûmes de là qu'il avait reçu autant de coups qu'il s'était frappé de fois la poitrine. Nous ne pouvions en croire nos yeux et nos oreilles en voyant comment ce novice, qui n'avait jamais reçu et qui n'avait jamais vu donner la discipline, s'était dépouillé avec autant de modestie, et comment lui, qui ne savait pas chanter, pouvait chanter si parfaitement des psaumes qu'il n'avait jamais appris.

Lorsqu'il fut revenu à lui, nous lui demandâmes comment saint Bernard et l'abbé Pierre lui avaient apparu. Il répondit : « Le visage de Bernard est si transparent que personne ne peut le regarder. Les autres aussi sont brillants de lumière, et portent des couronnes d'or sur la tête. » Il nous dit que parmi eux était aussi un novice qui était mort dans l'année de son noviciat. L'abbé de Superad, dans une visite qu'il faisait au couvent, avait voulu le renvoyer à cause de sa jeunesse et de sa petite taille ; mais l'abbé et les frères avaient obtenu de lui qu'il le gardât à cause de sa grande piété ; et il était mort peu de temps après de la mort des justes. Nous lui demandâmes si le frère Rodrigue portait aussi une couronne d'or, et il nous répondit que oui.

Tout ceci dura quatre jours, pendant lesquels il resta sans boire ni manger, tantôt tourmenté par les démons, et tantôt dans la société des saints ; tantôt célébrant le service divin dans une maison tout illuminée, et tantôt revenant à lui, et racontant ce qu'il avait vu. Sept fois de suite il reçut la discipline. A la septième fois, les démons le laissèrent presque sans vie. Alors la respiration s'arrêta, il perdit la parole ; et, persuadés qu'il était près de sa fin, nous lui fîmes donner l'extrême-onction, et préparâmes son

cercueil. Toute la communauté se réunit, et, attendant sa mort, chanta par trois fois différentes les litanies et les sept psaumes; après quoi les frères allèrent se reposer. Cependant le frère Rodrigue, l'abbé Pierre et saint Bernard se présentèrent à lui, et l'avertirent d'un air sévère de se corriger et de prendre garde de retomber dans son péché. Il répondit : « Si je sors jamais de ce couvent, que le démon me possède; que je tombe en enfer, et que je sois maudit, soit que je mange, que je boive, que je sois éveillé ou endormi, debout ou assis. » Il dit ces paroles en notre présence. Là-dessus l'abbé Pierre lui dit : « Saint Bernard t'ordonne de prendre la discipline. » Le novice répondit : « Comment! vous voyez que je suis là étendu par terre, brisé et respirant à peine, et vous exigez encore cela de moi. Eh bien! puisque vous le voulez, je le ferai. » Il se leva comme il put, et, se dépouillant, il dit vingt-cinq fois : « Par ma faute; je me corrigerai. » Sur l'ordre de saint Bernard, il cessa de se frapper. L'abbé Pierre lui dit : « Prépare-toi maintenant à servir à la messe comme sous-diacre. » Il répondit : « Je ne puis lire l'épître. » — « Je t'apprendrai à la lire, » répondit l'abbé. — Il se lava donc, s'essuya, se couvrit la tête, prit l'aube et fit toutes les fonctions d'un sous-diacre. Lorsque la collecte fut finie, il dit à l'abbé : « Lisez-moi l'épître, » et après l'avoir écoutée avec attention, il la lut lui-même, comme s'il avait été parfaitement instruit. Ayant reçu en notre présence le corps du Seigneur, il avala l'hostie. Enfin à l'*Ite, missa est*, il répondit : *Deo gratias*, s'endormit doucement, et se trouva à son réveil parfaitement guéri, à la gloire du nom de Jésus-Christ, Dieu de toute éternité. (Manriquez, *Annal. Cisterc.*, ann. 1180.)

CHAPITRE XXV

Influence de la possession sur les sens. Des formes sous lesquelles le démon apparaît. L'abbé Hermann. Le moine Achard. Pasqualinus de Tondellis. Antoinette de Saint-Gaudence. Humiliana de Cerchis.

Dans la possession, le sens de la vue et les autres sens qui nous mettent en rapport avec les objets extérieurs acquièrent bien souvent une nouvelle énergie. Souvent le démon apparaît sous une forme visible à ceux dont il s'empare, et ce phénomène dure ordinairement alors tout le temps de la possession. La forme sous laquelle il apparaît est, comme dans toutes les perceptions humaines, un composé de deux éléments, l'un objectif, et l'autre subjectif. Le premier n'est pas toujours le même; car le mal, quoique appartenant à une seule racine, peut néanmoins parcourir le cercle entier de la création. L'élément subjectif doit varier aussi d'après les différents cas, précisément parce que cet état n'est pas un état naturel, où l'on puisse prévoir un rapport permanent entre les sens et leur objet. C'est bien plutôt un état maladif et contre nature, qui trouble tous les domaines de l'être, et par conséquent celui de la perception. Cette variété de formes s'est manifestée bien souvent dans les tentations des saints, et elles offrent toujours quelque chose de symbolique.

Des formes
sous
lesquelles
apparaît le
démon.

Marole, dans son livre *Dierum canicularium*, t. VII, p. 406, dit à ce propos : « Le démon, quand il veut approcher de l'homme, prend beaucoup de formes, à l'exception de celles de l'agneau et de la colombe, que Dieu semble lui avoir interdites. Il prend souvent dans les tentations la forme du bouc ou de la chèvre, qui sont des animaux

lascifs et capricieux. Lorsqu'il veut se rendre familier, il prend celle d'un chat ou d'un chien. S'il veut emporter quelqu'un, il apparaît sous la forme d'un cheval. S'il faut passer par un lieu étroit, celle d'une souris, d'une fouine ou d'une chauve-souris. S'il veut empêcher de parler, il bourdonne comme une mouche à l'oreille. S'il veut exercer sa fureur contre les animaux ou les hommes, il apparaît comme un loup. S'il veut effrayer, il se montre à saint Pacôme comme un coq en fureur, à saint Romuald comme un vautour, à saint Hilarion comme un renard, à saint Dunstan comme un chien, à Léonard de Corbie comme un serpent; comme un dragon à sainte Marguerite, à Ferdinand Gonsalve, comte de Castille, et à sa veuve Théodora. Enfin il apparaît à Julienne sous la forme d'un ange. Il prend quelquefois aussi la forme humaine. C'est ainsi qu'il apparaît à saint Robert comme un paysan avec de longues jambes nues, un panier sur le dos et un morceau de bois et des cordes sur la poitrine. Il apparaît à Maxime de Reggio comme un batelier dans sa barque, à Évagre comme un clerc haletant, à Macaire une fois comme un moissonneur, une autre fois comme un apothicaire, à Nathanaël comme un ânier, à Apelle comme une femme belle et séduisante. Cependant on peut le reconnaître sous toutes ces formes; car la créature ayant été faite à l'image de Dieu, la contrefaçon de cette image, même à son plus haut degré, ne peut jamais revêtir un corps parfait. Le démon est donc toujours noir, sale, puant, effrayant, laid, avec un nez plat ou recourbé comme un bec d'oiseau, avec des yeux enfoncés et flamboyants, des mains et des pieds armés de griffes, les jambes velues, et souvent boitant d'une jambe ou des deux. Sa structure tout entière

manque de proportion, et trahit en soi quelque chose d'inaccoutumé et une laideur interne. Sa parole manque d'ordre et de rythme; ce n'est qu'une imitation factice de la voix humaine, qui semble sortir d'un instrument ou d'une pierre creuse. C'est un sifflement ou un murmure, ou un son sourd, faible et impuissant qui semble venir d'un tonneau. »

L'abbé
Hermann.

Lorsque la vie religieuse florissait dans l'Église, un grand nombre d'abbés et de moines, devenant clairvoyants, firent en ce genre de nombreuses expériences qu'ils se communiquaient ensuite dans leurs entrevues. Césaire a écrit dans son livre une partie de ces visions. Ainsi l'abbé Hermann de Sainte-Marie, homme grave et pieux, ayant demandé à Dieu la faculté de voir les démons, sa prière fut exaucée. Il les voyait donc au milieu des moines, tantôt sous la forme d'un paysan avec une large poitrine, les épaules pointues, le cou court, les cheveux rasés sur le front ou pendants. D'autres fois le diable apparaissait sous la forme d'un farfadet qui cherchait à troubler et à distraire un moine. Tantôt il voyait plusieurs démons ensemble sortir des murs, enveloppés de longs voiles comme des femmes, et s'attacher aux moines violents ou paresseux. Tantôt il voyait des troupes de diables passant d'un chœur à l'autre, lorsque les moines se trompaient en chantant, mettant le trouble et le désordre parmi ceux-ci, puis s'échappant sous la forme de dragons. Leur corps était obscur, et leur visage ressemblait à un fer rougi au feu. Souvent il les voyait courir dans le chœur, petits comme des nains, jeter çà et là des étincelles, de sorte qu'il en redoutait quelque danger pour lui-même. Pendant une messe du Saint-Esprit, il pria le Seigneur de lui ôter le don qu'il lui avait accordé.

Et alors il vit le démon sous la forme d'un œil brillant et plein de vie, gros comme le poing, comme si le diable eût voulu lui dire : Regarde-moi bien cette fois, car tu ne me verras plus. A partir de ce moment, les apparitions disparurent peu à peu. (*Illustrium mirac.*, l. V, c. v et XLVIII.) Les rapports de l'abbé avec ses religieux et la manière dont ceux-ci accomplissaient les devoirs de leur vocation, en un mot la vie intérieure de la communauté tout entière se représentait à l'imagination d'Hermann dans ces formes plastiques et bizarres. Ces images sont, comme il est facile de le comprendre, des symboles qui varient selon les temps où elles se produisent. Ainsi, dans les premiers siècles du christianisme, lorsque le souvenir du paganisme était encore vivant, le démon prenait souvent la forme des dieux qu'adoraient les païens. C'est sous ces formes qu'au rapport de Sulpice Sévère il apparaissait souvent à saint Martin; et saint Rainal, qui est mort en 1225, le voyait encore sous la figure de Jupiter, de Vénus, de Mercure, de Bacchus et d'Hébé, déesse de la jeunesse. (A. S., 9 febr., c. II.)

La langue du démon varie avec les individus qu'il possède. Elle est plus profonde, plus grande et plus large chez ceux dont l'esprit est plus élevé; plus incisive et plus grossière chez ceux dont l'esprit est plus lourd. L'histoire d'Apelle, un des anciens pères du désert, est tout à fait populaire en ce genre. Il exerçait le métier de forgeron; et comme un jour il forgeait quelque chose pour un de ses confrères, le démon lui apparut sous la forme d'une femme, et chercha à le séduire. Mais lui, tirant du feu le fer qu'il travaillait, se jeta sur le démon de telle sorte que tous les frères entendirent dans leurs cellules les cris qu'il jeta.

(*Lausiaca*, c. l.x.) Les idées grossières que l'on se fait ordinairement du démon appartiennent donc à cette sphère, dès les temps les plus anciens. Il se tient au lit des mourants avec une fourche de feu, dont il leur frappe le cœur. Il tourmente horriblement le moribond jusqu'à ce qu'il lui arrache enfin du corps son âme maudite. Celle des saints, au contraire, au moment de quitter le corps qu'elle anime, se sent attirée par des voix célestes, et est conduite au pied du trône de Dieu par l'ange saint Michel. D'autres fois, les démons arrivent devant la maison de celui qui meurt, montés sur des chevaux de feu, tenant une épée enflammée à la main, et descendent pour accomplir leur terrible mission. (*Vies des Pères.*) Quelquefois la nature elle-même fournit au démon la langue dont il se sert, et met en quelque sorte à sa disposition les éléments qu'elle renferme, et qui deviennent ainsi de symboles diaboliques.

Le moine
Achard.

C'est dans ce sens que l'on peut expliquer le fait merveilleux qui nous est raconté dans les *Annales des Cisterciens*. Vers l'an 1124, nous disent-elles, un jeune homme nommé Achard entra comme novice dans le couvent de Clairvaux, dirigé par saint Bernard. Il fut tellement tourmenté par le démon pendant sa vie qu'on peut le comparer au grand saint Antoine. Il eut un jour une véritable lutte à soutenir contre lui ; il y eut de part et d'autre, en ce combat, des coups donnés et reçus, jusqu'à ce que le novice vainqueur renversa son adversaire en lui brisant la tête ; et pendant qu'il le traînait par les cheveux, il lui resta dans la main une partie du crâne brisé avec les chairs qui le recouvraient, et il en sortit une odeur insupportable. Il jeta l'os loin de lui avec horreur. Mais le démon disparut, laissant après lui des traces de son passage ; car pendant une année entière

la main avec laquelle le novice l'avait saisi exhalait une telle odeur qu'il ne pouvait la porter à la bouche ou au nez sans avoir mal au cœur. (Manriquez, *Annal.*, tom. 1^{er}, p. 155.) Le combat entre le novice et le démon, dont il est ici question, est le symbole de la lutte du bien contre le mal. Le novice seul a vu le démon; lui seul aussi a vu les trophées de sa victoire sur lui, et aucun des frères n'a été témoin de cette lutte.

Dans toutes ces visions, l'œil de ceux qui les ont eues était bon ou pur; mais quelquefois l'œil de l'homme devient impur ou mauvais, et dans ce cas il voit les choses telles qu'il est lui-même. En effet, pour que je voie un objet, il faut que j'aie en moi quelque chose de lui, qui établisse entre lui et moi une certaine affinité. Lors donc que l'œil, de pur qu'il était, devient impur et mauvais, il s'opère en l'homme une révolution complète, et ce qui était pour lui un objet d'horreur lui devient, au contraire, un objet de complaisance et d'amour. Aussi la transition qui s'opère au commencement de la possession est souvent accompagnée d'un changement complet dans la manière de voir et de sentir. Ce changement, au reste, se manifeste quelquefois dans un peuple tout entier, ou dans une époque, surtout aux temps de transition. Brognoli nous raconte à ce sujet un fait très-remarquable. « Pasqualinus de Tondellis, âgé de quarante ans, nous dit-il, vint me trouver à Trévis le 1^{er} décembre 1649. Il voyait beaucoup de choses extraordinaires, et en faisait d'autres contre son gré. Souvent il prenait la nuit pour le jour, et, sortant de chez lui vers minuit, il courait dans les rues de la ville. Il cultivait la terre, et lorsqu'il semait du blé dans ses champs il lui semblait avoir la main pleine de serpents,

Pasqualinus
de Tondellis

qu'il jetait çà et là. S'il voulait aller à la cathédrale, elle lui semblait pleine de poussière et de plumes tellement épaisses que ses yeux s'en remplissaient, et qu'il ne pouvait entrer dans l'église. Comme il reconnaissait que tout cela n'était qu'une illusion, il se faisait violence, et faisait le signe de la croix, après quoi le charme disparaissait, et il pouvait entrer dans l'église. Lorsqu'il passait devant une grande croix qui était devant l'église Saint-François, il lui semblait que l'essieu de sa charrette allait tomber, et alors il le consolidait en le frappant avec un marteau ou une pierre. Il prenait toujours une chose pour une autre, ce qui lui avait donné une telle timidité et une telle défiance de soi-même qu'il fuyait la société des hommes et passait pour fou. Sa femme me confirma tous ces faits, ajoutant que son mari était dans cet état depuis seize ans sans interruption. Voulant savoir si tous ces tours du démon étaient purement extérieurs, ou s'il y avait là une véritable possession, j'ordonnai au diable de faire connaître s'il habitait réellement dans le corps de cet homme. Il se révéla aussitôt en le tourmentant et en l'effrayant. Je lui ordonnai de cesser, puis j'instruisis cet homme des vérités de la foi, et lui appris à mettre sa confiance en Dieu et dans la puissance qu'il m'avait confiée. Je l'engageai à se préparer par la prière, et à revenir me trouver dans quelques heures. Lorsqu'il revint, j'avais avec moi les RR. Pères Antoine de Cadoro, gardien du couvent, Bernard Yrnetus, vicaire, et Gille de Melo, professeur de théologie et consultant du Saint-Office à Trévis. Il leur raconta tout ce qui s'était passé. Après l'avoir excité de nouveau à se confier en Dieu et à détester le démon, j'adressai à celui-ci de durs reproches, de sorte qu'il

me menaça, par la bouche du possédé, de me donner des coups de poing. Il ne put cependant exécuter sa menace; mais après avoir tourmenté pendant quelque temps ce pauvre homme et l'avoir jeté par terre, il fut contraint par le nom de Jésus de sortir de lui. Et le malade retourna chez lui plein de joie et rendant grâces à Dieu de sa délivrance. » (*Manuale exorcistarum*; Venetiis, 1714, p. 37.)

Lorsque l'œil de l'homme est devenu mauvais, il sent le mal, même lorsque celui-ci cherche à se soustraire à tous les regards; et dès qu'il l'a reconnu, il l'accueille avec une joie infernale. Un des faits les plus remarquables en ce genre est celui qui nous est raconté par Jérôme de Radochio. Antoinette de Saint-Gaudence, nièce d'un abbé de Florence nommé Barthélemy, était possédée d'un démon qui ne souffrait pas qu'on la menât là où il y avait du danger pour lui. Dès qu'on parlait seulement d'un saint, il devenait furieux, frappant tout ce qui était autour de lui, de sorte qu'on était forcé d'interrompre l'entretien. Elle reçut un jour la visite de son frère Nicolas, qui était abbé de Sainte-Marie de Bontana. Celui-ci, l'ayant trouvée en larmes, l'engagea à mettre sa confiance dans la sainte Vierge. Le démon se mit aussitôt à la déchirer et à la jeter par terre. Nicolas, l'ayant exorcisée et ayant réussi à la calmer, fit avec elle le pèlerinage de Vallombreuse. Pendant la route, le démon ne cessa de tourmenter cette pauvre fille, menaçant de la tuer si elle faisait un pas de plus, blasphémant Dieu et les saints, et ne lui laissant aucun repos. Ceux qui l'accompagnaient eurent recours à la prière, et sa colère se calma aussitôt. Le démon redoubla d'efforts et de violence. Nicolas le combattit par la prière; plus le démon criait, plus le bon moine et les

Antoinette
de Saint-
Gaudence.

autres agissaient fortement contre lui. Ils essayèrent de tirer Antoinette malgré elle, ou de la porter s'il était possible ; mais ils ne purent y réussir ; car elle échappait toujours, et se cachait parmi la foule des frères et des autres personnes qui étaient accourues pour être témoins de ce spectacle. L'abbé envoya un moine avec la croix de saint Jean Gualbert. Dès que le moine fut arrivé, le démon perdant toute son énergie resta muet, et l'on put enlever la jeune fille et la porter au tombeau du saint. Les exorcismes commencèrent ; mais le démon ainsi que la possédée restèrent muets. On la reporta donc à l'hospice ; et comme la cloche du couvent sonnait l'*Angelus*, et que les hommes qui la portaient déposaient leur fardeau pour pouvoir prier, le démon la quitta. Un frère qui revenait de la forêt crut entendre un mugissement épouvantable. Tous rendirent grâce à Dieu, et s'en retournèrent avec elle.

Mais quelque temps après le même démon ou un autre revint en elle plus furieux qu'auparavant. Toute la famille était dans le deuil, et surtout la mère, qui remplissait la maison jour et nuit de ses plaintes. Un jour qu'elle tenait sa fille embrassée en versant des larmes, celle-ci la jeta par terre. A cette vue, les assistants sont saisis d'épouvante ; Nicolas conduit le lendemain matin la possédée à l'église Saint-Salvio, située à mille pas de Florence, car la neige empêchait d'aller à Vallombreuse. Une grande foule de peuple se rassemble dans cette église, où l'on conserve la tête de saint Jean Gualbert. Le démon s'en réjouit, espérant causer quelque scandale. Le lendemain de leur arrivée, on commence les exorcismes ; le démon s'attaque à chacun des moines, reprochant à l'un d'être un ivrogne, à l'autre d'être hypocrite ; il outrage tous les saints, vomit

toutes les injures qui se peuvent imaginer, de sorte que l'abbé jugea plus prudent de continuer les exorcismes en secret. On amena la possédée dans le sanctuaire fermé. Alors le démon se mit à rire et à plaisanter, faisant aux moines des caresses et leur adressant des paroles doucereuses, leur prenant la main, leur donnant les noms les plus flatteurs, faisant en un mot tout son possible pour exciter de mauvais désirs dans le cœur des jeunes prêtres et pour souiller leur imagination. Voyant qu'il ne pouvait y réussir, il ôta à la jeune fille ses vêtements, et n'omit rien de ce qui pouvait les porter au péché. L'abbé commença à craindre pour l'âme de ses moines, et commanda de faire les exorcismes au grand autel. La foule accourut pour être témoin de ce spectacle; mais ceux qui par curiosité approchèrent de trop près s'en trouvèrent mal; car le démon ne ménagea personne, appelant l'un voleur, l'autre adultère, l'autre libertin, découvrant à chacun, devant tout le peuple, ses péchés et ses vices. Aussi plusieurs se retirèrent sans rien dire, couverts de honte et bien décidés à ne plus revenir. Bientôt toute la contrée sut ce qui se passait, et l'on accourait de toutes parts pour assister à ce spectacle. Les principaux de la ville donnèrent l'exemple, ce qui rendit le concours plus nombreux encore. Mais plusieurs d'entre eux eurent à se repentir aussi de leur curiosité; car, avant même qu'ils fussent entrés dans l'église, le démon les appelant par leur nom, reprochait à celui-ci ses usures, à celui-là son incrédulité, etc.; et lorsqu'ils étaient tout près de lui, il les attaquait de la manière la plus violente, et les poursuivait de ses injures, même après qu'ils étaient sortis de l'église.

L'oncle de la possédée, l'abbé Barthélemy, voulut s'as-

surer par lui-même de la vérité des faits. Il pria donc François Altovita, abbé de Vallombreuse, de lui prêter sa coule, et s'en étant vêtu, il vint à l'église d'un pas lent et les yeux baissés. A peine était-il entré que le démon cria d'une voix perçante : « Place, place, voici un brave homme dont le visage, le maintien et les gestes annoncent un prêtre ; mais ses mœurs en font tout autre chose. Le voyez-vous qui vient pour nous tenter et se moquer de nous ? » Comme il finissait de parler, l'abbé traversa lentement l'église. Le démon le reconnut aussitôt, et lui dit en se moquant de lui : « Quittez, mon père, ce vêtement ; cette coule n'est pas à vous. Hypocrite ! pourquoi, au lieu de changer votre cœur, avez-vous changé seulement votre extérieur ? Ce n'est pas à moi, mais à cette fille que vous aviez affaire. » L'abbé, touché par ces paroles, fondit en larmes, et, après avoir recommandé sa nièce à l'abbé du monastère et à ses religieux, il s'en retourna triste et honteux à son couvent. Un dimanche où l'on célébrait une grande fête, l'affluence ayant été plus considérable encore dans l'église, le démon redoubla ce jour-là de malice et de fureur, et, appelant chacun par son nom, il révélait publiquement les vices auxquels il était sujet. Aussi la plupart des assistants, se défiant d'eux-mêmes, s'étaient enfuis, et il n'était resté que peu de personnes dans l'église. Les principaux habitants de la ville, qui, comme les grands seigneurs, ont coutume de prendre la vérité pour des mensonges et affectent pour elle un profond dédain, voyant que l'église était à peu près vide, crurent que le moment était favorable pour contenter leur curiosité. Ils se rendirent donc à l'église. Mais le démon, les voyant, se mit à crier plus haut qu'à l'ordinaire : « Moines, levez-vous, allez à

la rencontre de ceux qui entrent, et honorez-les bien, car ils obsevent ponctuellement nos règles. » Il ajouta encore d'autres paroles, si bien que ces bourgeois, craignant quelque chose de pis, n'osèrent avancer; mais, sortant par une autre porte, s'en retournèrent furieux à la ville. Quelques-uns d'eux cependant étant revenus plus tard après avoir purifié leur conscience par la confession, le démon les regarda d'un œil courroucé, mais ne les reconnut pas, quoiqu'on lui eût fait remarquer qu'ils étaient au nombre de ceux qu'il avait tant injuriés auparavant. On avait ainsi passé plusieurs jours à Saint-Salvio sans obtenir aucun résultat. Le démon promettant toujours de sortir et devenant toujours plus furieux au contraire, on résolut de conduire la possédée à Sainte-Marie des Servites, dans l'espoir que la sainte Vierge la secourrait. On fut obligé pour la porter d'employer la force, le démon s'opposant de tout son pouvoir à ce qu'elle y allât. Une multitude incroyable de peuple, de tout état et de toute condition, était assemblée autour d'elle, priant Dieu et la sainte Vierge pour la guérison de cette malheureuse. Ces prières ne furent pas inutiles; car, avant même qu'elle fût entrée dans l'église, le démon la quitta pour un temps, sans donner aucun signe de son départ. Pendant qu'elle était possédée, lorsque la puissance du démon ne la surexcitait pas, elle était ordinairement triste, blême, et baissait les yeux. Au moment où elle entrait dans l'église, elle devint joyeuse, regardant tous les assistants d'un œil brillant, et les priant de s'éloigner. Puis elle alla à l'autel de la Sainte-Vierge, et lui rendit grâces du fond de son cœur. Après avoir baisé l'autel, elle alla trouver les siens, qui joignirent leurs actions de grâces aux siennes et à celles de

tout le peuple. La foule s'écoula, et la malade s'en retourna joyeusement avec sa famille.

Mais à peine avaient-ils fait deux cents pas que le démon, contre toute attente, revint en elle, et, animé d'une nouvelle fureur, la jeta par terre en lui disant : « Comment peux-tu, maudite, me traîner dans les lieux saints et me faire souffrir ainsi d'intolérables supplices ! Les autres t'imiteront si je ne fais pas de toi un exemple terrible pour tous les hommes. » En parlant ainsi, il la roulait par terre et la déchirait de la manière la plus cruelle. Un gémissement universel éclata parmi les siens. Les muletiers, les petits marchands qui allaient à la ville s'attroupèrent autour d'elle. Le frère Nicolas joignait les mains, tantôt regardant le ciel, tantôt errant çà et là sans savoir que faire. Enfin la pensée lui vint de retourner avec elle à Saint-Salvio. Les moines furent grandement étonnés de les voir revenir. On remit les exorcismes au jour suivant, où l'on célébrait la fête de saint Thomas. Le lendemain matin donc, le supérieur des clercs, accompagné d'un grand nombre de prêtres, se dirigea vers la possédée avec beaucoup de reliques. Comme il s'avancait vers l'autel avec le bénitier, le démon se mit à le regarder avec des yeux terribles ; puis il lui dit en se moquant : « Celui-là a encore plus soin de sa considération que de son âme. Que veux-tu faire de toutes ces reliques ? Crois-tu par là me faire peur et me chasser ? Tu te trompes grandement. — Ce n'est pas moi, répondit le prêtre, mais la puissance de Dieu, par les mérites des saints, qui délivrera sa servante. » Puis il se fit apporter d'autres reliques encore ; mais s'apercevant que tous ses efforts étaient inutiles, et que ce spectacle devenait pour le peuple et pour les moines plutôt un objet de curio-

sité et de plaisanterie que d'admiration, il voulut mettre le démon à l'épreuve et lui dit : « Je t'adjure au nom de Jésus et de la Vierge Marie, si tu es vraiment le diable, dis-moi de qui sont ces reliques? » Puis il lui en montra une, et le démon dit qu'elle était de saint Laurent. Il reconnut ainsi toutes celles qu'on lui présenta, et les nomma par leurs noms; et l'inspection des authentiques confirma son témoignage. Les assistants, étonnés de ce fait, le répandirent bientôt dans toute la ville.

Un grand nombre des principaux habitants accoururent alors à Saint-Salvio, et parmi eux se trouvait le duc de Cebalia. Ils furent bientôt suivis d'une foule immense, qui remplissait non-seulement l'église, mais encore les passages qui y conduisaient. Cependant le démon ne cessait pas d'outrager ceux qui venaient, ou de se moquer d'eux, ce qui excitait davantage encore la curiosité et le désir d'approcher de plus près. La foule devint extrêmement compacte, car il y avait plus de monde alors à Saint-Salvio qu'à Florence même. Comme tous voulaient entrer et voir, il se fit un grand tumulte dans l'église. Le démon, joyeux de ce qui se passait, exhortait les bourgeois et les moines à ne pas céder à la foule; puis il cherchait à effrayer celle-ci et à mettre le trouble partout par ses cris et ses mouvements. Bientôt le peuple, ne respectant plus ni l'effroi ni les menaces des bourgeois, se précipita en masse pour approcher, et bientôt il s'établit une lutte entre ceux qui avançaient et ceux qui résistaient. Déjà deux domestiques avaient tiré l'épée, et l'on eut beaucoup de peine à les séparer. Le démon, pendant tout ce temps, ne se sentait pas de joie; mais, malgré ses efforts et sa résistance, on parvint à l'entraîner dans la sacristie. On en ferma les portes, et la foule,

ne pouvant plus satisfaire sa curiosité, s'écoula peu à peu. Les bourgeois et les nobles s'en retournèrent en tremblant et en s'entretenant de ce qui venait de se passer.

L'abbé de Vallombreuse et celui de Saint-Salvio se consultèrent sur ce qu'il y avait à faire pour prévenir les dangers d'un tel concours, et ils convinrent qu'on devait envoyer la jeune fille à Vallombreuse, ou, si l'hiver ne le permettait pas, la ramener chez elle. On se mit en route le lendemain; on voulut la monter sur un mulet, mais bientôt elle fut jetée à terre et déchirée d'une manière affreuse. L'abbé étant parvenu à briser la puissance du démon par les exorcismes, on put la replacer sur la bête, et elle se mit en route avec deux ecclésiastiques et son frère Nicolas. Mais on ne peut exprimer toutes les difficultés qu'ils eurent à souffrir pendant le voyage. Elle ne pouvait rien prendre sans qu'on l'exorcisât; et lorsqu'ils approchèrent du couvent, ils mirent plus de temps à faire mille pas qu'il ne leur en fallait auparavant pour en faire dix mille. Lorsqu'ils furent arrivés, le démon devint tout à coup docile et soumis, et laissa la jeune fille faire le signe de la croix, réciter dévotement le *Pater* et d'autres prières; de sorte que tous étaient dans l'étonnement. Mais les hommes expérimentés jugèrent qu'on ne devait pas se fier si facilement à lui, et qu'il fallait auparavant éprouver la chose avec la croix et les reliques. On suivit ce conseil, et bientôt l'esprit malin manifesta toute sa violence. La jeune fille s'étant enfuie, on parvint à s'en emparer de nouveau, et on lui apporta le bras de saint Jean. A cette vue, le démon poussa des cris et des gémissements comme il n'avait jamais fait auparavant. Les prêtres se mirent à l'œuvre avec plus de vigueur, sans se laisser arrêter ni par l'intensité

du froid ni par la longueur du travail ; et le démon, vaincu et brisé, cria plusieurs fois qu'il voulait céder la place, puis devint muet de colère. On interrompit les exorcismes, et l'on retourna à l'hôtellerie.

La nuit suivante, qui était la nuit de Noël, la jeune fille eut une vision où saint Jean lui apparut avec la croix et la chape, tel qu'il est représenté dans les peintures ; et la malade lui ayant demandé sa guérison, il lui dit que c'était précisément pour cela que Dieu l'avait envoyé vers elle ; puis il fit sur elle le signe de la croix, et disparut. Elle se trouva délivrée au grand contentement des siens. Mais leur joie ne fut pas de longue durée ; car à peine la jeune fille avait-elle fini de raconter cette vision que ses yeux s'obscurcirent tout à coup ; elle tomba à terre, perdant à la fois et la chaleur et la respiration ; de sorte que plusieurs déclarèrent qu'elle était morte. Son frère se mit à fondre en larmes en la voyant ainsi ; mais ceux qui avaient plus d'expérience le consolèrent en lui racontant que pareille chose était arrivée à un enfant que le démon avait jeté dans le feu. Tranquillisés un peu par ces paroles, les parents de la jeune fille passèrent la nuit près d'elle sans la perdre un seul instant de vue. Or au moment où la cloche sonnait le matin pour la messe, elle ouvrit les yeux, comme si elle se fût éveillée d'un profond sommeil, et commença à se mouvoir. Les assistants furent d'abord effrayés ; mais bientôt ils se mirent à louer Dieu, la Vierge et les saints. La jeune fille se leva, et prononça une prière d'action de grâces comme je n'en avais jamais entendu sortir de la bouche d'une femme, repassant tous les bienfaits qu'elle avait reçus d'en haut dans son malheur, et qu'elle préférait à tous les biens de ce monde, parce

qu'ils l'avaient fortifiée dans la foi et dans l'espérance, et qu'elle avait acquis un amour plus tendre pour Dieu, une connaissance plus intime de soi-même, plus de patience et d'innocence et une plus grande puissance sur ses passions. Elle nous remercia tous ensuite de ce que nous avions fait pour elle, et s'en retourna joyeuse avec sa famille.

Si les possédés peuvent voir le mal sous l'enveloppe corporelle dont il se couvre, ils peuvent le contempler aussi dans sa personnalité concrète, et le démon ne peut pas plus se cacher à leurs regards qu'il ne peut se soustraire à ceux des saints qui sont doués du don de clairvoyance. Ce n'est plus sous la forme d'un animal qu'il se présente alors. Le lion, l'ours, le serpent, le dragon, le taureau, le chien, le loup, le chat, le coq, le corbeau, le vautour, la mouche, l'araignée, le crapaud, l'écureuil, tous ces types d'une langue symbolique, qui expriment d'une manière figurée la nature du mal, disparaissent ici. Quelquefois le démon se manifeste comme quelque chose qui n'a point de forme. Une femme de Hémévent passait pour être possédée. Un prêtre lui ayant demandé ce qu'elle voyait, elle répondit qu'elle voyait quelque chose de noir, qui semblait d'une main la prendre par les cheveux, et de l'autre chercher à se saisir d'elle et à l'enlacer; mais qu'ensuite elle voyait venir quelque chose de blanc, qui faisait fuir la chose noire qui lui avait apparu. (A. S., 20 mart.) Cependant, c'est d'ordinaire sous la forme ou plutôt sous la caricature de l'homme que le malin esprit se montre. Lorsqu'on demandait à la jeune fille de Lewenburg, dans ses moments de repos, comment elle se trouvait, elle ne se souvenait plus de ce qui s'était passé, et répondait quel-

quelquefois qu'il lui semblait voir devant elle des bourreaux tout noirs qui voulaient la pendre, et qu'elle les mettait en fuite en priant. Le 12 avril, vers le soir, elle vit devant son lit un grand homme noir, qui lui présentait un couteau en l'engageant à se couper le cou. Le lendemain, un autre vint avec une épée, et lui dit qu'il n'était pas le même que celui qu'elle avait vu la veille, mais un de ses serviteurs. (Seiler, *Darmonomania*.) Paule de Canthiana était possédée d'un grand nombre de démons, dont elle fut délivrée, à l'exception d'un seul, qui était le chef de tous les autres. Celui-ci, ayant été conjuré, lui apparut sous une forme visible pendant toute la nuit, cherchant à lui persuader qu'elle ne pouvait jamais espérer d'être guérie. Il encourageait en même temps à persévérer les démons qui lui étaient soumis, leur disant qu'on ne parviendrait jamais à les chasser. (A. S., 16 mai.)

Au reste, la forme humaine est symbolique, aussi bien que la forme purement animale, et elle n'épuise pas plus que celle-ci toute la nature du mal. Césaire d'Heisterbach raconte à ce sujet le fait suivant. Il y a douze ans, pendant que Guillaume, abbé de Sainte-Agathe, de l'ordre de Cl-teaux, allait à Éberbach, se trouvant à Cologne, il dit à un moine qui l'accompagnait et à un frère de son ordre nommé Adolphe : « Je voudrais bien exercer une œuvre de miséricorde, et visiter la sœur de notre frère lai d'Éberbach, qui est possédée, afin de donner à celui-ci de ses nouvelles. » Ils acceptèrent ce que l'abbé leur proposait, et eurent avec la possédée un entretien sur lequel nous reviendrons plus tard. Comme ils étaient sur le point de partir, le moine et le frère lai prièrent l'abbé de commander au démon de se montrer à eux sous sa forme naturelle.

L'abbé répondit : « Cela ne me paraît pas bien. » Mais, persistant dans leur demande, il se laissa enfin persuader, et dit au démon : « Au nom de Dieu, je t'ordonne de paraître devant nous dans ta forme naturelle. » Le démon répondit : « Êtes-vous vraiment décidés à ne pas partir d'ici jusqu'à ce que vous m'ayez vu dans ma forme naturelle? » L'abbé lui répondit : « Oui; » et tout aussitôt la femme commença à enfler sous leurs yeux, et à grandir comme une tour. Ses yeux lançaient des étincelles, et répandaient une fumée comme celle d'une fournaise. Le moine, à cette vue, tomba d'épouvante; le frère lai s'évanouit, et il en aurait été de même de l'abbé s'il n'avait eu plus de courage, et s'il n'avait vite ordonné au démon de reprendre sa première forme. Après avoir raconté ce fait, Césaire ajoute : « Si tu ne crois pas à mes paroles, interroge les témoins eux-mêmes; ils vivent encore, je pense; ce sont des hommes recommandables et religieux, ils te diront la pure vérité. »

Altération
des autres
sens.

Ce n'est pas le sens de la vue seulement qui est affecté de cette manière dans la possession : les autres sens subissent aussi des altérations semblables. L'oreille est fatiguée par des voix effrayantes du dedans ou du dehors, de près ou de loin, par des bruits étranges, par des pas, par des rires ou par des soupirs, tandis qu'une odeur insupportable infecte l'odorat. Le sens commun est également troublé dans ses fonctions. Les malades s'imaginent quelquefois qu'on les tire de leur lit, ou qu'un autre vient se placer près d'eux, qu'on les brûle, qu'on leur rase les cheveux, qu'on les fouette, qu'on les jette de haut en bas, qu'on les serre dans des coins; et souvent, en effet, il leur arrive quelque chose de semblable. Ainsi, bien souvent le démon

prenait à la gorge Humiliana de Cerchis, comme s'il eût voulu l'étrangler. Mais comme il ne pouvait atteindre son but, il lui liait les pieds et les mains, de sorte qu'elle ne pouvait ni se courber ni se remuer. Lorsqu'elle pouvait faire le signe de la croix, elle chassait par là l'ennemi ; sinon elle devait s'abandonner à la Providence. Le démon lui apparut un jour sous la forme d'un grand dragon qui la regardait avec des yeux terribles ; elle fut tellement effrayée qu'elle se sauva dans sa cellule. Elle parvint enfin à s'en débarrasser en le conjurant ; mais il laissa dans sa cellule une puanteur insupportable. Il revint quelques jours après , et apporta un vrai serpent, qui se tenait près d'elle dans ses prières , la queue à ses pieds , et la gueule près de sa tête ; de sorte que la peur l'empêchait de prier et de dormir. Aussi quand elle se couchait , elle roulait toujours ses draps autour de ses pieds , et les attachait avec des liens , afin que le serpent ne pût s'y glisser et toucher son corps. Elle supporta longtemps avec patience cette incommodité. Un jour enfin il lui échappa de dire au dragon : « Je t'ordonne au nom de mon bien-aimé Jésus de rouler tes anneaux. » Il le fit à l'instant , réunissant sa tête et sa queue. Elle , le prenant alors avec les deux mains, le porta à la fenêtre de sa tour, et le jeta en disant : « Va-t'en et laisse-moi tranquille , car tu ne m'es d'aucun profit. » Le serpent disparut en effet. (A. S., 19 mai.)

CHAPITRE XXVI

Influence de la possession sur les facultés spirituelles. Les démons à Prémontré. Les possédés voient à distance.

Les démons
à
Prémontré.

Lorsque la possession affecte ainsi le sens intime, la mémoire est de toutes les facultés de l'âme la première qui subit l'influence du démon; et les possédés alors ne se ressouvient presque plus dans leurs moments lucides de ce qu'ils ont fait dans leurs accès. D'un autre côté, l'imagination est plus ou moins troublée et dérégulée. Saint Norbert avait établi son petit troupeau à Prémontré : il lui avait donné une règle et des supérieurs, bâti une église; et après avoir recommandé à ses moines de garder la paix entre eux, il était parti, selon sa coutume, pour annoncer ailleurs la parole de Dieu. Le démon profita de son absence pour jeter le trouble dans la nouvelle communauté. Des fantômes terribles troublèrent l'imagination d'un grand nombre de frères : il leur sembla que les ennemis qu'ils avaient eus dans le monde venaient à eux en armes, à pied ou à cheval, pour les attaquer. Dans leur effroi, ils se préparèrent à se défendre, et, armés de bâtons et de pierres, ils frappaient autour d'eux sans pitié. Il leur semblait qu'ils donnaient et recevaient des blessures, qu'ils assommaient leurs ennemis, ou qu'ils en étaient assommés. D'autres frères accoururent, leur demandant la cause de leur fureur; et, faisant le signe de la croix, ils mirent en fuite les fantômes. Mais les autres les poursuivirent en les provoquant, et ne revinrent à eux que peu à peu. Quelques-uns, frappés plutôt par le côté ridicule que présentait cette affaire, abandonnèrent la communauté.

Mais le démon ne laissa pas pour cela tranquilles ceux qui étaient restés. Il y avait parmi eux des hommes de tous les pays, de toutes les conditions et de tous les âges. Parmi les plus simples, il y en avait un qui prétendait expliquer les prophéties de Daniel sur les quatre et les sept cornes, et qui parlait beaucoup de l'Antechrist. Il fut tout à coup attaqué d'une maladie très-dangereuse, et se mit à dire de grandes choses de lui-même et des frères qui s'étaient rassemblés autour de lui pendant qu'on lui donnait l'extrême-onction. Il disait de lui que le soir même il serait ou avec les anges dans le ciel, ou avec les religieux au chœur. Il disait des autres qu'il avait vu dans son extase celui-ci appelé à l'éternité, celui-là dans le ciel; que celui-ci serait pape un jour, que cet autre gouvernerait un grand nombre de frères : puis il sembla se disposer à rendre le dernier soupir; et étant resté ainsi une heure couché par terre, il se leva tout à coup au son des vêpres, et se rendit avec les autres au chœur. Bientôt un autre prit sa place, et entreprit comme lui d'expliquer l'Apocalypse. Il parvint même à se faire passer pour prophète. Le démon suscita une haine profonde entre lui et celui qui l'avait précédé dans cet état, de sorte qu'ils s'en voulaient à la mort. La position devenait délicate, car Norbert était toujours absent. Cependant on renferma le possédé; et le prieur étant venu le trouver pendant la nuit, il lui cria de la chambre où il était renfermé, quoiqu'il ne pût le voir : « Voilà le maître qui vient, qu'il soit maudit. Fermez promptement la porte. » Le prieur entra, et lui demanda : « Que dis-tu? — Ne me demande pas ce que je dis, ni qui je suis; je ne répondrai à aucune question. Va-t'en vite comme tu es venu, autrement tu t'en

trouveras mal. » Le prieur l'abjura au nom du Seigneur de dire qui il était. Le démon se mit alors à crier : « Malheur, malheur à moi ! Comment dois - je commencer ? Je suis le même démon qui était dans la jeune fille de Nivelles avant ton maître Norbert, le chien blanc. Maudite soit l'heure où il est né. »

Le prieur, sûr maintenant de son affaire, convoqua tout le couvent. On ordonna des jeûnes et des prières, et on alla en procession au lieu où était le démon. Celui-ci commença de son côté à entrer en fureur et à crier : « Les nôtres vont venir nous aider, nous sommes en grand nombre ; nous les broierons comme la meule du moulin broie le blé, et nous les anéantirons. » Le prieur répondit : « Fais-le, si Dieu t'en donne le pouvoir. » Le démon, se tournant alors vers lui, comme s'il eût voulu déchirer ses vêtements, lui dit : « Crois-tu que tu es le maître de ceux-ci ? » Puis montrant du doigt la croix que portait un enfant : « Voici le maître, dit-il, et non pas toi ! Tu ne me feras pas bouger, toi ; mais c'est celui-là qui me tourmente. » On détacha le possédé ; mais, comme on avait beaucoup de peine à le tenir, un des plus jeunes clercs plus fidèle que les autres à pratiquer l'obéissance dit que, si on le lui ordonnait, il tiendrait le possédé et le garderait seul. On le fit, et les autres moines s'en étant allés, ce frère resta seul auprès du possédé et le conduisit auprès du bénitier. Le démon, à sa vue, trembla comme un enfant devant la verge, et l'on prononça sur lui les exorcismes. Tous s'étonnaient des paroles infâmes qu'il proférait. Après avoir beaucoup fatigué le possédé, le démon se posa alors sur sa langue, qu'il tenait allongée hors de la bouche, et, prenant la forme d'un grain noir, il se mit à

crier : « Regardez, je suis ici, mais vous ne me ferez pas encore sortir aujourd'hui. » On lui répondit : « Tu es un menteur et dès le commencement tu n'es pas resté dans la vérité. » Il partit quelques instants après, laissant après lui une odeur infecte, et le malade guérit peu à peu. (*Vita S. Norberti*, c. xi.)

On sent dans ce récit la vérité des faits, mais en même temps la source du mal. Saint Norbert avait réuni en ce lieu des hommes de tout âge, de toute condition, des dispositions et des caractères les plus opposés, des hommes grossiers, mais énergiques, ayant des passions violentes et des instincts sauvages, et s'appuyant surtout sur la force, des hommes enfin tels qu'ils existaient à cette époque. Le saint leur avait communiqué son enthousiasme, et leur avait donné tout à coup une autre direction. Mais à ces hommes, accoutumés depuis longtemps à porter les choses à l'extrême, il n'avait pu inspirer cette mesure qui est nécessaire même dans le bien. Aussi à peine fut-il parti que le désordre commença. Chez les plus violents, la nature, sortie de ses limites, devint en quelque sorte une magicienne, et suscita dans leur esprit des fantômes qu'ils prirent pour des réalités. De là ces luttes et ces combats contre des ennemis imaginaires. Chez d'autres, le mal s'était produit dans les régions spirituelles : ceux-ci devinrent clairvoyants, et comme ils manquaient de discrétion, il s'éleva parmi eux de faux prophètes. Les prophéties de Daniel et de l'Apocalypse fournirent des fantômes à leur imagination et un aliment à leur orgueil. Mais lorsque l'orgueil et la violence s'établissent dans le cœur de l'homme, bientôt s'ouvrent pour lui les sombres abîmes qui conduisent au royaume du

mal, et le démon trouve un facile accès dans une nature exaltée, et qui s'enivre de ses propres illusions. C'est ainsi que le démon s'empara de ces religieux, et la possession suivit son cours ordinaire.

Les possédés voient à distance.

Les possédés ont ordinairement la faculté de voir de très-loin les objets. Lorsque la jeune fille de Lewenburg était au plus mal, Seiler venait presque tous les jours chez elle. A chaque fois, dès qu'il sortait de chez lui, la possédée le sentait venir. Un jour qu'elle était dans l'église, un filou marchand de poisson ayant volé une bourse qui renfermait neuf thalers, elle cria : « Au voleur, au voleur ! » Elle le nomma plus tard, et le démon dit que c'était lui qui avait inspiré à cet homme son coupable dessein. (Seiler, *Dæmonomania*, c. III.) Saint Germain étant arrivé sur le bord d'un fleuve, et n'ayant point trouvé de barque pour passer, un possédé s'écria : « Germain n'a point de barque pour passer la rivière. » Sur la parole de ce possédé, on envoya une barque au saint. On peut ranger dans la même classe de faits ce qui arriva une autre fois au même saint. Un homme nommé Janvier, qui était employé dans le trésor public, vint un jour pour le visiter. En s'en retournant, il perdit un sac d'argent, qui fut trouvé par une possédé. Janvier vint prier le saint de lui rendre l'objet qu'il avait perdu. Germain, accoutumé à voir et à traiter des possédés, s'en fit amener un, après avoir inutilement cherché pendant quelque temps à retrouver le sac d'argent. Le possédé qu'on lui amena était précisément celui qui avait trouvé le sac. L'évêque lui dit qu'il devait connaître le fait. Le possédé répondit que non. Germain le fait conduire à l'église, et se prosterne en prière devant tout le peuple. Le malheureux se sent ému aussitôt, et remplit

l'église de ses cris. Il demande un prêtre, et avoue sa faute. On rapporta l'argent qui avait été volé, et le voleur fut délivré. (A. S., 31 jul.) A Sienne, une jeune fille de huit ans, possédée, parlait latin, répondait aux questions les plus profondes, découvrait les péchés et les secrets les plus cachés. Elle fut délivrée par les prières de sainte Catherine de Sienne. Mais celle-ci s'étant éloignée, le démon revint et lutta contre elle jusqu'à la quatrième heure de la nuit, menaçant toujours de rentrer en elle. Elle s'abandonna à la volonté de Dieu. Le démon, vaincu par son humilité, perdit ses forces, et se borna à produire dans la gorge de la jeune fille des rétrécissements et des gonflements. La sainte fit sur elle le signe de la croix, et elle fut guérie. (*Vita S. Catharinæ*, p. II, c. xiii.)

De même que tout ce qui tient à l'esprit de mensonge, cette vue des possédés est souvent trompeuse. Il y avait près de Lucques une jeune fille nommée Judith. Ses parents l'avaient fiancée à un jeune homme. Celui-ci ayant voulu un jour exiger d'elle qu'elle s'abandonnât à lui, elle n'y voulut point consentir. Là-dessus elle sortit pour laver du linge. Le jeune homme lui dit en colère : « Que Dieu te maudisse, et que le diable soit avec toi. » La jeune fille s'en alla à la rivière, très-effrayée des paroles qu'elle venait d'entendre. Le démon en prit occasion de l'attaquer; car il s'empara d'elle sous la forme d'une corneille qui poussait des cris affreux. Il resta caché en elle pendant quelque temps. Après les noces, son mari la crut folle, parce qu'elle niait tout ce qu'il affirmait, et qu'elle affirmait tout ce qu'il niait. Il la renvoya donc à ses parents comme une femme qui lui était tout à fait inutile. C'est alors que le démon commença de se montrer, et de la tourmenter de la

manière la plus cruelle. On fut d'avis de la conduire à saint Pothée. Mais le démon s'écria : « Jamais celui-ci ne pourra me chasser ; c'est à saint Juste que le Tout-Puissant a réservé cet honneur. » Interrogé sur son nom et ses fonctions, il se nomma *gardien des grenouilles*. La jeune femme, ayant été conduite à l'église des saints Juste et Clément, se tenait jour et nuit devant l'autel, et l'on voyait pendant la nuit sortir de sa bouche un enfant enflammé, qui, après avoir fait le tour de l'autel, rentrait en elle. Elle fut guérie trente jours après (A. S., 5 jun.)

La négation du vrai et l'affirmation du faux appartiennent essentiellement au démon, qui est un esprit de mensonge et d'erreur, et c'est pour cela qu'il est insensé de chercher la vérité de ce côté, lors même que par les exorcismes on croit l'avoir contraint à la dire. Le même abbé Guillaume de Sainte-Agathe qui avait sommé le démon de se montrer dans sa forme naturelle voulut aussi, après l'avoir conjuré, le questionner sur l'état des âmes des frères qui étaient morts, soit à Éberbach, soit à Sainte-Agathe. Le démon lui donna des renseignements très-exacts et des détails qui ne pouvaient être connus de la possédée, soit sur ceux qui étaient dans la gloire, soit sur ceux qui étaient encore dans le purgatoire, de sorte que l'abbé était dans l'étonnement. Un frère ayant demandé au démon s'il n'avait rien de particulier à lui dire, il lui répondit qu'il avait caché la veille douze deniers à l'insu de l'abbé, et que déjà antérieurement, dans un temps de cherté, il avait donné aux pauvres sans permission du blé du couvent, et que par conséquent il était un voleur. Ici le contrôle était possible ; et dans les choses de ce genre l'on peut quelquefois s'en rapporter aux paroles des possédés, mais nous

verrons dans le cours de cet ouvrage combien il est dangereux de chercher la vérité auprès de l'esprit de mensonge.

CHAPITRE XXVII

De la délivrance des possédés. L'Église considérée dans ses rapports avec les possédés. Comment ceux-ci ont horreur de tout ce qui tient à l'Église. Histoire d'une religieuse. Le diable parle par la bouche des enfants. Histoire touchante d'un enfant. La vérité arrachée au démon dans les possédés.

Dans la possession, les deux natures dont se compose la personnalité humaine sont assujetties au démon. Il y a entre celui-ci et l'âme de celui qu'il possède une liaison mystérieuse et horrible, et comme une affreuse communauté qui cherche une expression matérielle dans les organes. Cette expression, c'est la maladie physique qui accompagne le mal psychique, aussi nécessairement que le corps est uni à l'âme. Pour que le mal physique disparaisse, il faut d'abord que les liens spirituels qui unissent ces deux puissances soient brisés. La communauté réciproque qui existe dans la possession entre le démon et l'homme peut être détruite, ou du côté de l'homme, ou du côté du démon. L'homme se soustrait à la puissance du démon en développant le bien et en corrigeant le mal qui est dans sa nature. Cette entreprise, il est vrai, rencontre de grandes difficultés dans la possession, à cause des influences mauvaises que l'âme reçoit continuellement du démon. Quoiqu'il puisse être chassé de l'homme qu'il possède, lorsque celui-ci s'efforce, avec le secours de la grâce, d'acquérir la perfection chrétienne, cependant, comme la

possession est le résultat d'une permission divine, il faut que Dieu intervienne pour forcer le démon à faire ce qu'il ne ferait jamais de lui-même. Or cette intervention doit être produite par une autre communauté, liée à Dieu par des liens intimes, et essentiellement ennemie de celle dont le démon est le principe. Cette communauté, c'est l'Église, qui a reçu de Dieu le pouvoir de chasser les démons en invoquant son nom et en faisant usage des moyens qu'il lui a donnés.

Cependant la société qui s'établit entre l'homme et le démon dans la possession a pour but, dans les desseins de Dieu, de punir et d'amender le premier; de sorte que le démon acquiert par là une sorte de droit sur celui que Dieu lui a livré, pour ainsi dire. Le rit extérieur que l'Église emploie pour chasser les démons ne suffirait donc pas si son action n'était préparée et fortifiée par un renoncement sincère au péché. Sans cela la séparation entre l'homme et le diable ne saurait être complète. Dans la possession, le démon s'est établi et comme incarné dans le corps de l'homme, et, par suite de cette union, la vie est sortie, pour ainsi dire, de ses limites naturelles. Privée de cette mesure salutaire qui en règle les mouvements, elle passe désormais d'un extrême à l'autre. Une action et une réaction continuelle et violente se manifestent au dehors par des symptômes extraordinaires, et la vie flotte dans une sorte de mauvais milieu entre un état régulier et un état *sous-naturel* et déréglé. Pour que l'ordre soit rétabli, il faut que la racine du mal soit détruite; et c'est là également l'affaire de l'Église. Le procédé qu'elle emploie doit avoir un double côté et un double but. Il doit, d'une part, s'opposer à la contagion qui s'est introduite dans l'homme,

et de l'autre favoriser et développer en lui les bons éléments que Dieu y a déposés. Bien souvent l'Église a réussi par l'emploi de ces seuls moyens à chasser les démons.

Mais la maladie diabolique qui constitue la possession a sa racine dans les organes du corps humain, et, sous ce rapport, elle a, comme toutes les maladies corporelles, ses causes, ses prédispositions, son cours, ses périodes, ses symptômes intermittents ou continus, et sa terminaison enfin dans la mort ou dans la guérison. La possession peut donc, comme maladie physique, être étudiée aussi et traitée par le médecin. S'il voulait, il est vrai, en entreprendre seul la guérison, il montrerait par là qu'il s'attache plutôt aux symptômes qu'au principe même du mal; mais il peut très-bien aider l'œuvre de l'Église, et joindre aux remèdes spirituels qu'elle emploie les remèdes corporels de son art, en observant toujours néanmoins un parallélisme exact entre la science et la théologie. L'Église, qui connaît si bien la double nature de l'homme, loin de rejeter le ministère du médecin, le respecte, au contraire, et est souvent la première à le provoquer. Ainsi, quoique jamais aucun médecin n'ait guéri seul une véritable possession, son assistance est précieuse néanmoins; et l'emploi simultanément du triple secours de la médecine, de l'Église et de la volonté de celui qui est possédé arrête ordinairement d'une manière bien plus énergique et bien plus prompte la triple complication de cette maladie horrible et mystérieuse.

« J'établirai une inimitié entre ta semence et celle de la femme : tu lui mordras le talon ; mais elle t'écrasera la tête. » C'est sur ces paroles que reposent à la fois et la puissance de l'Église et ses rapports avec cette société satanique

qui existe entre le diable et ses partisans. Quelque acharné que soit le combat entre l'Église de Dieu et celle du démon, la première ne peut être blessée que dans sa partie la plus extrême, dans son talon, comme parlent les livres saints, tandis qu'elle écrase de son pied la tête du serpent infernal, c'est-à-dire le lieu même où est comme concentré son venin. Partout et toujours l'Église de Dieu a le dessus, la droite et le devant sur la cité du diable. Le talon de la première, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus infime, est en contact et en lutte avec la tête de la seconde, c'est-à-dire avec ce qu'elle a de plus fort et de plus élevé. Celle-là, retranchée pour ainsi dire dans sa vie intime comme dans une forteresse, manifeste à tous les regards sa force et sa puissance, pendant que celle-ci trahit involontairement le secret de sa faiblesse. Les esprits déchus étaient à l'origine au-dessus de l'homme, dont la nature est mixte; les degrés dont se composait leur hiérarchie étaient déterminés par leur proximité plus ou moins grande avec Dieu; mais, depuis qu'ils sont tombés, Dieu les a rejetés loin de lui, et leur a assigné pour séjour un lieu situé bien au-dessous du lieu de l'Église. Celle-ci donc, en tant qu'elle milite sur la terre, lutte sans cesse contre Satan et les siens, parmi lesquels doivent être comptés les possédés, lors même que la possession n'est point le résultat du péché. Les deux armées sont en présence, l'une recevant les influences de l'enfer, l'autre, forte de la protection de Dieu: il n'est donc pas étonnant que celle-ci finisse toujours par triompher au nom du droit, de la vérité et du bien. L'issue du combat paraît incertaine d'abord; mais, malgré tous les efforts du démon, il ne peut cacher le signe de la malediction qu'il porte au front. Le sentiment de sa faiblesse

ne le quitte jamais, et le rend timide et incertain. Toujours, quoi qu'il fasse, il est forcé de reconnaître à la fin la supériorité de l'Église et d'incliner son front devant elle. Une inimitié profonde, et en même temps une crainte secrète à l'égard de l'Église et de tout ce qui tient à elle, forme le caractère de la possession à tous les degrés.

Un des signes auxquels on a coutume de reconnaître les possédés, c'est qu'ils ont peine à regarder un prêtre, ou à soutenir son regard; et lorsque celui-ci leur impose les mains, on a remarqué bien souvent que les parties couvertes par cette imposition ruisselaient de sueur. Les possédés racontent que les jours de dimanche et de fêtes, particulièrement pendant le service divin, ils sont plus tourmentés que dans les autres temps; car ce qui glorifie les saints doit être pour eux un supplice. (*Act. Sanct.*, avril., p. 718.) Le service divin est pour eux un objet d'horreur, et ils n'y assistent que malgré eux. Catherine Somnoata, qui avait sept démons, était agitée d'une telle peur, que même dans les nuits les plus froides elle se sauvait de son lit, malgré la neige ou la tempête. Toutes les parties de son corps saignaient alors en abondance. On lui arrachait son fils des bras, et on le jetait contre terre; quelquefois aussi on la prenait à la gorge pour l'étrangler. Mais elle était particulièrement tourmentée par les démons pendant le service divin; ils lui rendaient alors odieuse et insupportable la sainte hostie. (*Miracula S. Rosalinæ*, c. III, 34.)

Une religieuse qui fut possédée du temps de sainte Collette était quelquefois étendue sur son lit pendant trois jours sans rien dire, les membres roides; de sorte qu'on

Horreur des possédés pour tout ce qui tient à l'Église.

Histoire d'une religieuse.

les aurait brisés plutôt que de les ployer. Sa bouche avec cela était ouverte d'une manière si affreuse, qu'on aurait pu y mettre un pain. Ses yeux aussi étaient ouverts; et elle restait ainsi sans parole ni sentiment, sans boire ni manger, et sans donner aucun autre signe de vie qu'une plainte sourde et lamentable, où l'on distinguait deux voix. D'autres fois, agitée d'une fureur indicible, elle faisait ployer le fer comme une branche verte, poussant en même temps des cris affreux et qui n'avaient rien d'humain. Cette fureur montait parfois à un tel degré, qu'elle ressemblait à une bête féroce, et répandait du sang par les yeux, par les joues, par les oreilles, par la tête et par tous les membres de son corps. Ni l'eau bénite, ni le signe de la croix, ni aucune prière ne pouvait l'apaiser. C'était pour les autres sœurs une grande incommodité; car il fallait bien souvent plus de six d'entre elles pour la tenir. Ce n'était même pas trop parfois de toutes les sœurs du couvent; car autrement elle se serait fait beaucoup de mal, et aurait pu en faire beaucoup aux autres. Il est remarquable que pendant une année que dura cet état de fureur il se produisait toujours au moment du service divin et de la messe. Après s'être reposée depuis complies jusqu'à matines, elle retombait aussitôt dans ses accès, et l'on devait laisser plusieurs sœurs auprès d'elle pour la tenir, quoiqu'elle fût attachée, ce qui empêchait celles-ci d'aller à l'église, à leur grand déplaisir. Il en était ainsi depuis le son de prime jusqu'à la fin de la messe, et en général à toutes les heures canoniales. Dieu permit enfin que les sœurs se souvinsent de la bienheureuse Colette, qui était éloignée alors. Elles lui écrivirent tout ce qui s'était passé, et lui demandèrent le secours de ses

prières. Elle le leur accorda, et la maladie disparut peu à peu. (*Act. Sanct.*, 6 mart.)

Les possédés ne peuvent souffrir qu'on leur parle des choses saintes; ils blasphèment à la vue des objets saints, ou quand on leur dit à l'oreille ces mots : « Tu as abandonné le Dieu qui t'a donné l'être, et tu as oublié le Seigneur ton Créateur. » Kortholtein, parlant d'un enfant possédé qu'il avait observé, et de l'horreur qu'il témoignait de Dieu et des choses divines, continue en ces termes : « Il ne nommait jamais par leur vrai nom l'Église, la « chaire et les autres choses appartenant au culte divin; « mais il se servait de périphrases; souvent même il don- « nait à Dieu et au Christ des noms abominables. Il ne « pouvait souffrir ni les prières ni les chants pieux, qui « lui étaient surtout insupportables lorsque les petits en- « fants chantaient ensemble. Le démon qui le possédait « entraînait en fureur lorsqu'on lui rappelait que cet enfant « dont il s'était emparé avait renoncé à lui et à ses œuvres « dans le baptême. Il ne pouvait même entendre parler « du baptême. Il en était de même lorsqu'on louait devant « lui la toute-puissance de Dieu, et qu'on le méprisait, au « contraire, lui Satan, comme un esprit impuissant, qui « ne pouvait rien sans la permission divine. Si les choses « saintes et spirituelles étaient pour lui un objet d'hor- « reur, il prenait, au contraire, un grand plaisir aux « chansons mondaines, aux paroles impies, indécentes « ou à double sens. » Tel était aussi ce possédé qu'on amena à saint Héribert, archevêque de Cologne, pendant qu'il prêchait sur la chute du premier homme et sur les défaites du démon. Le possédé, entendant ces choses, devint furieux, et poussa un grand cri. Le saint, touché de

compassion, se recueille, fond en larmes, et raconte de nouveau les défaites du malin esprit. Le possédé se calme, puis demande qu'on lui ôte ses chaînes, et se trouve parfaitement guéri. (*Act. Sanct.*, 16 mart.)

Plusieurs ne peuvent voir une image de saint sans éprouver des convulsions; d'autres ont des crampes quand on leur met la Bible sur la tête. La simple vue d'une église leur est quelquefois insupportable, et leur horreur augmente à mesure qu'ils en approchent. Une fois qu'ils y sont entrés, il semble qu'une force mystérieuse les repousse de l'autel à mesure qu'ils avancent vers lui, tandis qu'au contraire les saints semblent attirés par une puissance douce et forte à la fois vers le sanctuaire. Le point central de ce mouvement d'attraction et de répulsion, c'est l'auguste sacrement qui repose sur l'autel. C'est lui aussi qui excite dans les possédés la plus grande résistance; et souvent, dès qu'il paraît, ils sont saisis d'un violent accès de fureur. Une petite fille de neuf ans qui était possédée par suite d'une malédiction montrait cette horreur intérieure. Lorsque le saint Sacrement passait près de sa maison, elle refusait de l'adorer; il fallait la forcer pour qu'elle le regardât seulement passer. Et aussi longtemps qu'elle le voyait, elle plaisantait de la manière la plus indécente, et tirait la langue contre lui. On lui donna du pain bénit au nom de saint Nicolas de Tolentino, mais elle le cracha. On lui ouvrit la bouche de force, et on lui donna de nouveau de ce pain; mais comme elle le cracha encore, on le trempa dans l'eau, et on le lui mit de force dans la bouche. Elle se calma aussitôt et fut guérie. (*A. S.*, 10 sept.)

Une
religieuse
de Cîteaux.

Les possédés se plaignent souvent qu'ils entendent inté-

rieurement une voix qui leur conseille de dire ou de faire des choses impies ou inconvenantes. Ils disent que ces choses leur viennent malgré eux, et leur sont imposées par quelqu'un qui leur parle intérieurement. Quelques-uns même ont assuré qu'ils sentaient dans leur bouche comme quelqu'un qui contredisait toutes les paroles que le prêtre leur adressait. Ainsi il y avait dans un cloître de l'ordre de Cîteaux une religieuse que le démon entreprit de pousser au désespoir, sachant qu'elle avait de bonnes intentions, mais qu'elle était pusillanime. Il lui inspira donc des pensées de blasphème et d'impureté, de sorte qu'elle croyait avoir perdu la foi. Elle résista pendant quelque temps; mais, comme elle ne s'ouvrait à personne, elle finit par succomber à la tentation. Elle ne pouvait plus ni prier ni se confesser; et quand elle se décidait à le faire, persuadée ou forcée par les menaces des sœurs, elle ne pouvait demander pardon à Dieu, de sorte qu'elle était privée des sacrements, et ne pouvait pas même assister aux offices de l'Église. Plus d'une fois elle avait voulu se tuer; le bien lui était odieux, et le démon vomissait par sa bouche d'horribles blasphèmes. On la conduisit à sainte Marie d'Oignies; et celle-ci, ayant pitié d'elle, lui donna asile non-seulement dans sa cellule, mais encore dans le fond de son cœur. Mais, malgré ses prières, le démon ne voulait pas partir. elle s'imposa alors un jeûne de quarante jours, ne prenant rien pendant tout ce temps que deux ou trois fois la semaine. Après ces quarante jours, le démon quitta la jeune fille, et il apparut à Marie d'Oignies, comme s'il eût tiré ses propres entrailles et qu'il les eût chargées sur lui. C'était une image et un symbole de son état invisible. Il demanda miséricorde, et avoua qu'il était contraint de faire

tout ce qu'elle lui ordonnait. Elle consulta ses amis pour savoir ce qu'elle ferait. L'un lui conseilla de chasser le diable dans un désert; un autre de le renvoyer en enfer. Elle choisit ce dernier parti. Le démon descendit aux enfers en poussant des hurlements affreux, et elle aperçut parmi les esprits infernaux un grand mouvement, comme si un de leurs chefs était descendu vers eux. (*Vita S. Mariæ Oignacensis*, p. 614.)

On amena au tombeau de saint Ursmar une possédée qui remplissait l'église de ses mugissements et de ses aboiements. On récita sur elle les Litanies, et le prêtre, troublé par ses cris, s'étant trompé dans un endroit, elle lui dit : « Tu mens et tu lis mal. » (A. S., 18 avril.) Les chants de l'Église exercent une action puissante sur la possédée qui est à Rome en ce moment. Mais parmi tous ces chants le *Magnificat* est le plus puissant; dès qu'on commence à le chanter, elle entre aussitôt en fureur; ses gestes prennent une expression plus ou moins terrible, selon les différents versets de ce cantique. Aussi, pour la calmer dans ses paroxysmes, il suffit bien souvent de la menacer de le chanter. Il en est de même du premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean. Ordinairement son exorciste le lui récite en latin, et dès le premier mot elle devient furieuse. Une fois, au lieu de la Vulgate, il prit le texte grec, et les mêmes phénomènes se manifestèrent. Une autre fois il omit à dessein un verset; elle se mit à rire en disant : « C'est bien, tu as passé le cinquième verset. » (Ce fait a été communiqué à l'auteur par l'évêque d'Eichstadt.) Le démon se plaît aussi quelquefois à faire parade de sa science des Écritures. En 1126, pendant que saint Norbert était à Nivelles, on lui amena une jeune fille de vingt ans qui était possédée du

démon, pour qu'il pût du moins la voir et la toucher. Le saint, revêtu de l'aube et de l'étole, commença les exorcismes, et lut plusieurs évangiles sur la tête de la jeune fille. Mais le démon lui dit en se moquant : « Tu as beau faire, ni toi ni aucun de ceux qui sont ici ne me fera quitter cette femme. Pourquoi le ferai-je ? Les colonnes de l'église ne sont-elles pas tombées ? » Et comme Norbert continuait, il s'écria : « Tu ne réussiras pas ; tu ne m'as pas encore conjuré par le sang des martyrs. » Il se mit alors, pour faire parade de sa science, à chanter par la bouche de la jeune fille tout le Cantique des cantiques ; puis, le reprenant verset par verset, il le traduisit tout du long, d'abord en langue romane, puis en allemand, quoique la possédée, dans son état de santé, ne connût rien autre chose que le Psautier. (A. S., 6 jun.)

La personne des possédés n'étant, à l'égard du démon, qu'un organe par la voix duquel il s'exprime, il n'est pas nécessaire qu'elle ait atteint sa maturité. Les enfants eux-mêmes peuvent servir d'instrument au démon sous ce rapport, d'autant plus qu'il est moins à craindre qu'ils altèrent par leurs propres conceptions celles du maître qui les fait parler. Le fait suivant nous fournit en ce genre un exemple remarquable, et nous emploierons les paroles de l'ecclésiastique lui-même en présence de qui il s'est passé. « Le 23 mai 1836, la femme de François, cordonnier à Lohr, me pria de préparer son fils Jacques, âgé de douze ans et malade, à faire sa première communion. Voyant sa mère accablée de douleur, je lui adressai plusieurs questions. J'appris que cet enfant souffrait des scrofules depuis l'âge de deux à trois ans, et que ce mal s'était compliqué plus tard d'une maladie des os. Il ne connaissait que les éléments

Le diable
parle par la
bouche des
enfants.

Histoire
touchante
d'un enfant.

essentiels de la religion ; du reste , il ne savait ni lire , ni écrire , ni compter . Il n'était jamais allé à l'école , n'avait jamais eu de rapport avec aucun autre enfant , et la petite chambre de ses parents , où veillait l'œil de sa mère , était pour lui le monde entier . Je le vis pour la première fois dans la matinée du 26 mai . Sa figure avait quelque chose de singulièrement attrayant , et respirait la candeur et l'innocence . Sa peau blanche était légèrement colorée ; son regard était animé ; une mélancolie profonde respirait dans tout son être , et se trahissait de temps en temps par un long soupir . Je continuai mes visites et mes leçons jusqu'au 1^{er} juin ; et ne jugeant pas à propos d'attendre plus longtemps , je résolus de lui administrer le sacrement de pénitence le 1^{er} juin , à midi , et de lui donner la sainte communion le lendemain matin . Je vins donc à midi le 1^{er} juin . Je le trouvai pâle comme un mort , les yeux rouges à force d'avoir pleuré , et agité par une émotion profonde . Sa mère , qui semblait partager cette émotion , dit aussitôt à son fils : « Jacques , dis bien à M. le chapelain tout ce qui t'a fait pleurer si longtemps et si souvent . » Je la priai de se retirer .

« Dès que je fus seul avec l'enfant , il se mit à trembler de tout son corps ; ses traits se contractèrent , ses membres et sa tête devinrent froids comme de la glace . Après un quart d'heure , pendant lequel l'oreille de l'enfant semblait fermée à toutes mes paroles , il se mit à fondre en larmes ; dès lors la chaleur revint , et la fièvre se déclara . Je voulus lui parler de Dieu ; mais à peine avais-je commencé qu'il me dit en sanglotant : « Hélas ! je ne puis penser à Dieu . — Pourquoi ? » lui demandai-je . Il se tut . Je le suppliai de me confier le sujet de ses inquiétudes . Il me dit enfin :

« Je sais que Dieu est un esprit ; mais, hélas ! sous quelles formes hideuses suis-je contraint de le voir ! Et lorsque je le vois, je sens près de moi quelqu'un qui me crie : Arrache la queue de ton petit chien (il y en avait un en effet dans la chambre) et jette-la à la figure de ton bon Dieu. Quand je regarde mon père, je vois à sa place un cochon noir qui grogne ; et bien souvent je ne puis regarder ma mère tant elle m'épouvante, car elle m'apparaît comme un énorme crapaud. Vous-même vous me faites trembler quand vous venez, car il me semble voir un chien qui veut me mordre. » Puis cet enfant, paraissant tout à coup changé et fortifié, se mit à parler d'une voix presque aussi forte que celle d'un homme et à vomir contre l'incarnation de Jésus-Christ et la virginité de Marie les obscénités et les blasphèmes les plus révoltants, appelant le missel romain un livre plein d'impostures, et plaisantant sur le mystère adorable de l'eucharistie.

Épouvanté, je me mis à prier. L'enfant, me saisissant convulsivement, s'écria avec sa voix ordinaire : « Oh ! Dieu, si tu regardes mes pensées plutôt que mon cœur, je suis damné. » En prononçant ces mots, il était dans une agitation impossible à décrire. J'en profitai pour lui rappeler que les saints aussi avaient enduré des tentations semblables, et que le Sauveur lui-même avait été tenté. Je lui citai des exemples tirés de la Vie des saints, et l'engageai à se recommander à leur intercession. Il devint un peu plus calme ; et comme je lui racontai l'histoire de la tentation de Jésus-Christ, il dit : « Après la tentation de Jésus, les anges vinrent et le servirent ; mais pour moi, j'ai beau dire au démon : Va-t'en, il reste et se moque de moi. » Je remis la confession au dimanche 4 juin, et je le laissai

plus calme, après lui avoir promis d'offrir pour lui la sainte messe les jours suivants, et de le venir voir tous les jours. Le 2 et le 3, je le trouvai assez tranquille; il pria avec une dévotion extraordinaire, reçut le 4 juin le sacrement de pénitence, et le lendemain matin, qui était le dimanche dans l'octave de la fête du Saint-Sacrement, je lui donnai la sainte communion. Je vis dans cette circonstance des pleurs baigner les joues d'hommes peu faciles à émouvoir. Et lorsque l'image de cet enfant se présente à mon esprit, je regrette de ne pas être peintre. J'allai le voir encore à midi. « Oh! que je suis bien, me dit-il; tout ce qui m'effrayait et me tourmentait disparaît comme un nuage. » Cependant la maladie faisait tous les jours de nouveaux progrès. Je portai de temps en temps la communion au jeune malade. Le 9 septembre, je m'absentai pour quinze jours. A mon retour, je reçus un témoignage de reconnaissance que mon pauvre petit m'avait légué d'une voix mourante. Puisse le divin ami des enfants, au jour des rétributions, adresser au petit martyr ces paroles : « Viens, mon enfant, le royaume du ciel est à toi. »

La vérité
arrachée
au démon
dans les
possédés.

Quelquefois la vérité arrache au démon, par la bouche des possédés, des témoignages remarquables. Pendant qu'une femme possédée était cruellement tourmentée du démon dans l'église Saint-Pierre de Cologne, une autre possédée survint. Elles se mirent aussitôt à s'injurier mutuellement. Un des démons criait à l'autre : « Misérable, pourquoi es-tu tombé du ciel en suivant Lucifer? — Pourquoi as-tu fait de même? » répondait l'autre. Puis, comme il semblait témoigner quelque repentir, le premier lui criait : « Tais-toi, c'est trop tard; il n'y a plus moyen de revenir sur tes pas. » On demanda à un démon ce qu'il

ferait pour recouvrer la grâce dans laquelle il avait été avant sa chute. Il répondit : « J'aimerais mieux descendre en enfer, en y entraînant une âme avec moi, que de remonter au ciel. » Et comme on s'étonnait de ses paroles, il dit : « Ma malice est telle, que je ne puis rien vouloir de bon. » On fit la même question au démon qui était dans l'église Saint-Pierre de Cologne ; mais il répondit bien autrement. « S'il y avait, dit-il, une colonne de fer brûlant, couverte de couteaux et de pointes, qui s'élevât de la terre au ciel, et que j'eusse un corps passible, je consentirais à monter et à descendre cette colonne jusqu'au jugement dernier, si je pouvais par là retourner à la gloire où j'ai été primitivement. » Des ecclésiastique lui ayant demandé qui l'avait envoyé ; il répondit que c'était Dieu, qu'il avait pouvoir de tourmenter le corps de cette femme, mais qu'il ne pouvait rien sur son âme. Puis il ajouta : « Les hommes doivent apprendre par là à éviter l'orgueil, l'usure et la gourmandise. Quoique je n'aie pas le droit de parler ainsi, Dieu néanmoins m'a ordonné de le faire, et je sais bien qu'au dernier jour j'aurai plus d'âmes que lui. » (Fincelius.) Comme en ces sortes de choses il est difficile de distinguer ce qui est de l'homme et ce qui est du démon, on ne doit bien souvent y ajouter qu'une foi médiocre, à moins que des circonstances particulières ne nous permettent de porter un jugement prudent

CHAPITRE XXVIII

Polémique des possédés. Nicolle Aubry. Une possédée calviniste. Une autre exorcisée par Luther. Les possédés discernent les choses saintes.

Il en est à peu près de même des discussions religieuses qui s'élèvent quelquefois entre des personnes possédées du démon. Si cette polémique se produit à des époques où l'esprit de secte s'agite, le démon a beau jeu. Ces controverses excitent la flamme, et répandent au loin l'esprit de secte et d'erreur. Sous le règne de Charles IX, en France, une jeune fille de la ville de Vervins, âgée de quinze à seize ans et nommée Nicole Aubry, voyait souvent un spectre qui se donnait pour son grand-père, et demandait des prières et des messes pour le repos de son âme. Bientôt Nicole fut transportée par l'esprit qui la possédait en d'autres lieux, et cela à plusieurs reprises et en présence de ceux qui la gardaient. On ne douta plus qu'elle ne fût possédée du démon, mais on ne put jamais l'en convaincre. L'évêque de Laon donna les pouvoirs nécessaires pour l'exorciser, et ordonna de faire dresser par des notaires un procès-verbal authentique sur les faits. Les exorcismes durèrent plus de trois mois, et démontrèrent d'une manière évidente la possession. Nicole était arrachée des mains de neuf ou dix hommes qui faisaient tous leurs efforts pour la retenir, et le dernier jour seize hommes purent à peine y réussir. Lorsqu'elle était étendue par terre, elle se relevait droit sur ses pieds comme une statue, sans que ses gardiens pussent l'en empêcher. Elle parlait plusieurs langues, découvrait les choses les plus cachées, annonçait les événements qui se passaient dans des lieux très-éloignés de celui où elle

était. Elle découvrit à plusieurs l'état de leur conscience. On entendait sortir d'elle trois voix différentes, et elle parlait sans difficulté, quoique sa langue sortit de plus d'un demi-pied de sa bouche. En un mot, c'était une somnambule possédée du démon.

Après que les exorcismes eurent duré quelque temps à Vervins, l'évêque fit venir Nicole à Laon, et la fit placer sur une estrade qu'il avait fait élever dans la cathédrale. Le concours du peuple fut si grand, que l'on pouvait compter quelquefois de dix à douze mille personnes, parmi lesquelles il y avait beaucoup d'étrangers. Les princes et autres grands personnages qui ne pouvaient venir envoyaient des députés chargés de leur faire un rapport sur ce qui se passait; le nonce du pape, plusieurs députés du parlement et de l'université de Paris étaient également présents. Cependant le démon, conjuré par les exorcismes, rendit de nombreux témoignages à la vérité catholique, à la présence réelle et à la fausseté du calvinisme; de sorte que les calvinistes perdirent contenance et devinrent furieux. Déjà, pendant les exorcismes qui avaient eu lieu à Vervins, et dans un voyage que Nicole avait fait à Notre-Dame de Liesse, ils avaient attenté à sa vie et à celle du prêtre qui l'exorcisait. A Laon, où ils étaient le plus nombreux, ils devinrent plus furieux encore, et l'on eut à craindre plusieurs fois une sédition. Ils parvinrent à intimider tellement l'évêque et les magistrats qu'on démolit l'estrade qui avait été élevée dans l'église, et qu'on omit la procession que l'on avait coutume de faire avant les exorcismes. Le démon, fier de sa victoire, brava l'évêque, et se moqua de lui. Les calvinistes avaient d'un autre côté persuadé aux magistrats de renfermer Nicole dans une prison

sous prétexte d'examiner de plus près les faits. Mais les catholiques ayant accusé le médecin Carlier, qui était calviniste, d'avoir mis une poudre dans la bouche de Nicole pendant un de ses accès, il se trouva que cette poudre était un poison très-violent. On se décida donc à reprendre la procession, et à replacer l'estrade qu'on avait enlevée. Les calvinistes mécontents publièrent une prétendue ordonnance du seigneur de Montmorency, qui défendait de procéder à de nouveaux exorcismes, et chargeait les officiers du roi de veiller à son exécution. On cessa donc encore une fois les processions. Le démon en triompha; et cependant il découvrit à l'évêque la supercherie, nomma tous ceux qui avaient pris part à la mystification, et avoua qu'il avait gagné du temps par la faiblesse de l'évêque, qui écoutait plutôt les hommes que la volonté de Dieu. Il déclara aussi publiquement qu'il restait malgré lui dans le corps de cette femme, qu'il n'y était entré que sur l'ordre de Dieu, et afin de convertir les calvinistes ou de les endurcir, ajoutant qu'il lui était pénible de parler ainsi contre lui-même.

Le chapitre représenta donc à l'évêque qu'il serait bon d'entreprendre deux fois par jour les exorcismes et la procession qui les précédait, afin d'exciter la piété dans le peuple. Le prélat y consentit, et tout désormais se fit avec plus de solennité. Le démon prétendit plusieurs fois que son temps avait été prolongé, tantôt parce que l'évêque ne s'était pas confessé, tantôt parce qu'il n'avait pas fait les exorcismes à jeun, une troisième fois parce que tout le chapitre et tous les officiers du roi n'avaient pas été présents. Il se répandait en imprécations contre l'Église, l'évêque et le clergé, maudissant l'heure où il était entré dans le corps de

cette femme. Enfin la dernière crise arriva. Tout le peuple étant rassemblé une après-midi dans l'église, l'évêque commença les derniers exorcismes, pendant lesquels les phénomènes les plus extraordinaires se produisirent. Il voulut approcher la sainte Eucharistie des lèvres de la possédée. Le démon la prit alors par le bras, et arracha la femme des mains des seize personnes qui la tenaient. Il la quitta enfin après beaucoup de résistance, et la laissa pénétrée de reconnaissance envers la bonté de Dieu. On chanta un *Te Deum* d'action de grâces au son de toutes les cloches. On fit pendant neuf jours des processions solennelles; on fonda une messe qui devait être célébrée chaque année, le 8 du mois de février, pour rappeler cet événement, qui fut représenté dans un bas-relief, autour du chœur, où on le voyait encore avant la révolution.

Le prince de Condé, qui venait de passer au protestantisme, poussé par quelques-uns de sa secte, fit amener Nicole et le chanoine d'Espinois, qui ne l'avait pas quittée pendant tout le temps que les exorcismes avaient duré. Il les questionna plusieurs fois, chacun en particulier; il employa les promesses et les menaces, non pour découvrir s'il y avait en eux quelque imposture, mais pour les porter, au contraire, à trahir la vérité. Il alla même jusqu'à promettre au chanoine de grandes dignités s'il voulait passer au protestantisme. Mais il ne put rien sur des gens qui avaient senti de si près le secours de Dieu et le pouvoir de son Église. La fermeté du chanoine et la sincérité naïve de la jeune fille durent le convaincre de la vérité des faits, et il les congédia. Il fit néanmoins prendre Nicole dans un accès de mauvaise volonté, et ordonna de la renfermer dans une de ses prisons jusqu'à ce que ses parents pussent adres-

ser au roi Charles IX une plainte contre cette injustice. Et le roi lui rendit alors la liberté. Cependant il se convertit à cette occasion un grand nombre de calvinistes, dont les familles existent encore aujourd'hui. Florimond de Raymond était du nombre, et il a raconté ces faits dans son *Histoire de l'Hérésie*, liv. II, c. XII. Le roi, visitant plus tard la ville de Laon, se fit rendre compte des faits par le doyen de la cathédrale, qui en avait été témoin oculaire, et commanda de rendre publique cette histoire. Elle fut donc publiée avec l'approbation de la Sorbonne, en français d'abord, puis en latin, en espagnol, en italien et en allemand. On y ajouta les rescrits de saint Pie V et de Grégoire XIII, et l'évêque de Laon en fit faire encore un abrégé. L'authenticité de la chose fit une grande impression; mais le fanatisme des guerres civiles qui survinrent ne tarda pas à l'effacer, et fit oublier les faits qui l'avaient produite. Comme il était impossible de les expliquer par l'imposture du clergé, on eut recours à la tactique ordinaire, et l'on chercha à les ensevelir dans l'oubli.

Une
possédée
calviniste.

Un autre fait de ce genre s'est passé dans le nord de la Pologne. En 1627, vivait à Ostroy une femme noble, qui était calviniste ainsi que tous les siens. Elle devint possédée; et quoiqu'elle ne connût que sa langue maternelle, elle répondait en latin, en allemand et en russe à toutes les questions qu'on lui faisait en ces langues; elle révélait les choses les plus secrètes, découvrait celles qui se passaient au loin, et, montrait une force corporelle bien supérieure à celle de son sexe. Les calvinistes tinrent conseil sur les moyens de la délivrer; mais aucun d'eux n'osant entreprendre l'affaire, on résolut unanimement de la confier aux jésuites d'Ostroy. Le recteur du collège, auquel ils s'adres-

sèrent, leur demanda d'abord s'ils regardaient cette femme comme vraiment possédée. Tous lui répondirent affirmativement. Il y avait parmi eux un calviniste plus exalté que les autres, qui avait dit qu'il aimerait mieux devenir chien ou porc que papiste. Le recteur, s'adressant à lui, lui dit : « Vous traitez de superstitions et de fables les pratiques de l'Église et les exorcismes? Comment se fait-il que vous y ayez recours? Est-ce par un motif de foi, ou par nécessité? Allez trouver vos ministres : qu'ils essaient d'abord ; nous viendrons après eux, et nous verrons qui sera le plus puissant. » On lui répondit : « Quant à nos ministres, ils ne savent point exorciser les possédés ; mais si vous réussissez à guérir cette femme, nous regarderons l'Église romaine bien autrement que nous ne l'avons fait jusqu'ici. » Le recteur aspergea d'abord d'eau bénite la possédée, et plaça en secret sur elle quelques reliques des saints de son ordre. Elle se mit aussitôt à trembler, en criant que les os de saint Ignace la faisaient beaucoup souffrir. Le recteur se fit alors apporter les *Institutions* de Calvin, avec quelques autres livres de la même espèce, et les donna à la malade, qui, contre l'attente des calvinistes présents, les prit avec joie, et parut éprouver un grand contentement. Mais le recteur y mit en secret l'image de saint Ignace, et les lui présenta ensuite une seconde fois. Elle s'enfuit aussitôt en hurlant ; et forcée d'indiquer la cause de sa fureur, elle s'écria : « C'est à cause de l'image que tu as mise dans les livres. » Les assistants furent saisis d'étonnement ; et l'un d'eux, incapable de se contenir plus longtemps, se mit à dire : « Vous autres papistes, vous vous entendez merveilleusement avec le diable, et vous faites de lui ce que vous voulez. »

Cette manière d'interpréter la chose éveilla le zèle de l'un des pères qui étaient présents; de sorte qu'il dit aux calvinistes : « Eh bien ! je vous offre cette alternative : je demanderai à Dieu que , si votre doctrine est la véritable , ce démon passe en moi , et décharge sur moi sa fureur ; mais que si , au contraire , la foi catholique est la vraie foi , il passe en vous , et vous tourmente une heure seulement. » Un profond silence suivit cette proposition , aucun n'ayant le courage d'accepter la condition ; et tous prièrent le recteur de guérir la malade , s'il le pouvait. Celui-ci imposa aux siens un jeûne de trois jours , des aumônes , des disciplines et d'autres bonnes œuvres. Lorsque pendant ce temps un des pères approchait de la malade , le démon entrait aussitôt en fureur. Quand un calviniste , au contraire , arrivait , il l'accueillait avec joie , l'appelait son ami , se moquait des jésuites , racontait comment il avait déjà mis une fois le feu à leur collège et pénétré dans leurs appartements pour leur jouer quelque mauvais tour. Au jour indiqué , la femme est amenée liée dans l'église des pères , et placée devant l'autel de la sainte Vierge et de saint Ignace. Ses hurlements épouvantèrent la foule , qui était très - nombreuse et qu'un sermon du recteur toucha jusqu'aux larmes. On demanda au démon comment il était entré dans le corps de cette femme ; il répondit que c'était par la magie. On lui demanda ensuite comment on pouvait l'en chasser. Il répondit : « Par la sainte Vierge et saint Ignace. » On commença les exorcismes , en recommandant au peuple d'aider le prêtre de ses prières. Le démon arracha violemment la femme des mains de ceux qui la tenaient , puis la jeta par terre , et la laissa enfin complètement guérie. On la conduisit alors devant le saint Sacrement , et là

elle fit son abjuration. (*Gloria posthuma S. Ignatii*, p. II.) Comme ces faits se sont passés dans un pays très-éloigné, et que les personnages qui y ont pris part ne sont point nommés, il est permis de douter de leur parfaite authenticité. Il en est de même du fait suivant, qui nous est raconté par Staphilus, dans sa réponse à Jacques Schmidelin, p. 404.

« Je me souviens, dit-il, d'une fille de Meissen qui était possédée du démon, et qu'on amena à Luther, à Wittemberg, en 1545, pour qu'il la guérit. Luther se sentait peu disposé d'abord à entreprendre cette œuvre. A la fin cependant il fit amener la jeune fille dans le chœur de l'église paroissiale de Wittemberg, et là il commença à conjurer le démon en présence de plusieurs docteurs et savants dont je faisais partie. Mais dans ces exorcismes il ne suivait point les usages de l'Église catholique, mais agissait à sa manière. Le démon, loin de céder, embarrassa tellement Luther, que celui-ci voulut s'échapper du chœur; mais le démon tint les portes si bien fermées qu'on ne pouvait les ouvrir ni du dedans ni du dehors. Luther voulut dans son embarras sortir par la fenêtre. Mais les grilles de fer dont elles étaient munies ne le lui permirent pas, et il se vit ainsi forcé de rester renfermé avec nous jusqu'à ce que le sacristain nous eût donné par la grille une hache avec laquelle j'ouvris moi-même la porte. Il était curieux de voir comment pendant tout ce temps Luther se promenait dans le chœur, pensif et inquiet. »

Une possédée exorcisée par Luther.

Les images des saints produisent bien souvent les mêmes effets qui sont attribués à celle de saint Ignace dans l'histoire racontée plus haut. La possession se cachait chez la comtesse Marie de Castelli sous la forme de maux nerveux

indéfinissables. Une image de saint Joseph de Copertino qu'elle avait achetée découvrit enfin son véritable état. Toutes les fois, en effet, qu'elle regardait cette image, ses accès revenaient, et ils duraient toute la nuit lorsqu'elle la gardait près d'elle. Un jour, pendant qu'elle jouait, on approcha d'elle cette image à son insu, et elle sentit aussitôt dans le cœur des douleurs affreuses. Le démon la renversa par terre. Mais elle, de son côté, lui ordonna de la laisser honorer en repos son saint, et elle fut obéie. Elle fut enfin guérie par le secours de cette image. (A. S., 18 sept.) Quelquefois aussi les possédés, de même que les extatiques, ont un sens particulier pour les choses saintes, qui leur fait connaître les reliques, avec cette différence toutefois qu'ils éprouvent à leur égard un sentiment de répulsion et d'horreur, tandis que les extatiques, au contraire, sont attirés par elles. La possédée des Gangalendi, qui fut amenée à Rainier de Pise, nommait toutes les reliques qu'on lui mettait sur la tête. On a remarqué que, lorsque les possédés entrent dans une église où il y a beaucoup de reliques, le démon se manifeste aussitôt. Aussi dit-il un jour par la bouche d'un possédé que la sainteté de ceux qui reposent dans l'église ne lui laisse aucun repos. Et l'on emploie bien souvent ce moyen pour le forcer à se montrer quand il se cache.

Au reste, les saints pendant leur vie ont un coup d'œil sûr, qui leur fait reconnaître facilement l'état des possédés jusque dans ses moindres détails, longtemps même quelquefois avant qu'il se soit manifesté au dehors. Hidner, préfet du roi Cyfried, était un homme pieux et ami de saint Cuthbert, qui fut plus tard évêque de Lindisfarn. Sa femme, pieuse comme lui, étant devenue possédée, il

Les possédés discernent les choses saintes.

pria le saint de lui envoyer un prêtre. Le saint, connaissant en esprit l'état de cette femme et sachant que la honte seule avait empêché son mari de le prier de venir, résolut d'aller lui-même en compagnie avec lui. Pendant la route, remarquant son trouble, il le consola du mieux qu'il put, en lui disant qu'il savait bien que sa femme était possédée, mais que cette épreuve atteignait quelquefois les hommes les plus pieux, par un secret jugement de Dieu; que sa femme viendrait à leur rencontre parfaitement guérie. En effet, le démon ne put supporter la présence du Saint-Esprit, dont Cuthbert était plein, et se retira. La femme de Hidner vint à leur rencontre, les salua, et conduisit elle-même par la bride le cheval du saint dans sa maison. (A. S., 20 mart.) Pendant que Nicet, évêque de Lyon, assistait au chœur dans son église, un diacre commence un répons : « Tais-toi, lui dit l'évêque, tais-toi sur-le-champ; le démon ne doit pas entreprendre de chanter. » Le diacre se tait aussitôt; mais le saint l'appelle et lui dit : « Ne t'ai-je pas dit de ne jamais entrer dans l'église de Dieu? Pourquoi ne m'as-tu pas obéi? » Tous les assistants s'étonnaient de ces paroles, car le diacre passait pour un homme pieux. Mais voici que tout à coup le démon hurle par sa bouche, se plaignant que le saint le tourmente; car c'était lui qui avait chanté, et le saint l'avait bien reconnu. Nicet imposa les mains au possédé, et le guérit de son mal. (A. S., 2 april.)

CHAPITRE XXIX

De la puissance qu'a reçue l'Église de délivrer les possédés. Parthénius. Saint Yves. Saint Norbert. Saint Albert. Saint Jean de Salerne. Sainte Catherine de Sienne.

Il existe entre les possédés et l'Église une antipathie mutuelle qui repose sur l'opposition du royaume de la lumière et de celui des ténèbres. Cette antipathie est entretenue sans cesse par de nouvelles influences ; car chacune de ces deux puissances est en rapport continuel avec son principe, et en reçoit chaque jour de nouvelles forces. Le mal est violent, audacieux et impudent ; mais, malgré cela, il manque au fond d'assurance ; le bien, au contraire, est modeste, modéré, calme et sûr de soi. La haine des possédés à l'égard de l'Église a pour principe la peur. La haine de l'Église, au contraire, contre le démon a pour principe le sentiment intime de l'opposition irremédiable qui les sépare tous les deux. Le possédé, malgré la violence de ses gestes et l'impudence de son langage, n'approche jamais de l'Église sans frayeur, tandis que celle-ci se présente devant le démon avec calme et assurance à la fois, certaine qu'elle finira par le vaincre. Aussi n'a-t-elle jamais cessé de lutter contre lui ; et la puissance que Jésus-Christ lui a donnée de chasser les démons a été dès l'origine attachée à un ordre particulier, faisant partie de sa hiérarchie. Déjà saint Ignace, disciple des apôtres, parle des exorcistes, comme appartenant à la hiérarchie ecclésiastique. Saint Justin dit dans son Dialogue : « Les démons craignent la vertu du nom de Jésus-Christ. Aujourd'hui encore, conjurés par lui, ils font tout ce qu'on leur ordonne. » Et saint Irénée dit ailleurs : « Les vrais dis-

ciples du Sauveur, par la grâce qu'ils ont reçue de lui, exercent envers les autres hommes des bienfaits de toute sorte; car quelques-uns chassent les démons d'une manière si certaine que souvent ceux qui ont été délivrés ainsi embrassent la foi par reconnaissance et y persévèrent. » Tertullien, Origène, Lactance et saint Cyprien témoignent la même chose. Le pape Corneille écrit à Fabien d'Antioche qu'il y a dans l'Église romaine cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers. Le concile de Rome sous saint Silvestre, celui de Laodicée, le troisième concile de Carthage, font mention des exorcistes. Et celui de Laodicée ordonne que personne n'exorcise les démons dans les maisons ou dans les églises avant d'avoir été consacré par l'évêque. Pour éviter toute superstition, le septième canon du quatrième concile de Carthage décrète que l'exorciste recevra des mains de l'évêque un livre où seront contenus les exorcismes, et que l'évêque, en les lui remettant, lui dira : « Prends ce livre, et imprime-le bien dans ta mémoire, et reçois le pouvoir d'imposer les mains sur les possédés ou les catéchumènes. » Ce livre est, il n'en faut pas douter, dans tous les points essentiels, le même que cette partie du Rituel romain qui contient les divers exorcismes.

Dieu, pour chasser les démons, se sert bien souvent des saints qu'il remplit de son esprit, et qui sont dans l'Église comme une race sacerdotale, recevant d'en haut l'instruction divine. C'est ce qu'exprime merveilleusement le dialogue suivant entre un possédé et Parthénius, qui vivait sous Constantin et fut renommé dans son temps comme un grand thaumaturge. Ce dialogue se trouve dans la Vie du saint, écrite par Crispinus, son contemporain. On

amena à Parthénus, évêque de Lampsaque, un homme qui était possédé depuis longtemps du démon sans le savoir. Il salua le saint dès qu'il le vit; mais celui-ci, reconnaissant en lui le démon, ne lui rendit pas son salut. « Je désirais vous voir, dit-il au saint, et c'est pour cela que je vous ai salué; pourquoi ne me rendez-vous pas mon salut? » Le saint lui répondit : « Tu m'as vu; que te faut-il davantage? — Je vous ai vu et reconnu. — Si tu m'as vu et reconnu, sors à l'instant de cette créature de Dieu. — Laissez-moi encore, je vous en prie, quelque temps de répit. — Y a-t-il longtemps que tu demeures ici? — Depuis sa jeunesse, et jamais personne ne m'a reconnu, si ce n'est vous en ce moment. Vous voulez me chasser, je le vois; où voulez-vous que j'aille? — Je te nommerai le lieu où tu dois aller. — Vous me direz sans doute d'aller dans le corps de quelques porcs? — Pas du tout; je te permets d'entrer dans le corps d'un homme et d'y demeurer; sors donc. — Parlez-vous sérieusement, ou seulement pour me faire sortir? — Je te dis, en vérité, que j'ai tout prêt un homme chez qui tu peux rester : sors donc sans retard. » Le démon persuadé lui dit : « Eh bien! remplissez votre promesse. » Le saint, ouvrant la bouche, lui dit : « C'est moi qui suis cet homme; entre et demeure en mon corps. » Le démon, pénétré par la parole du saint comme par une flamme dévorante, s'écria : « Malheur à moi! après avoir demeuré longtemps dans le corps de cet homme, il faut encore que je sois tourmenté par vous! Comment pourrai-je entrer dans la maison de Dieu? Vous autres chrétiens, vous ne dites pas un mot de vrai. » Là-dessus il quitta cet homme et s'enfuit dans les lieux déserts et inaccessibles. (A. S., 7 febr.)

Souvent la délivrance est produite par l'approche ou la prière d'un saint. Dans le procès qui fut fait à Tréguier, en 1330, par ordre du pape, vingt-neuf ans après la mort de saint Yves, prêtre de cette église, le centième témoin, qui avait été autrefois serviteur du saint, raconte ce qui suit. Son maître l'envoya une fois chez un possédé nommé Alain de Trezveleur, avec ordre de le lui amener. Celui-ci, qu'on avait beaucoup de peine à tenir enchaîné, se laissa conduire sans difficulté; et lorsqu'il fut en présence du saint, dans l'église de Lohanec, celui-ci lui demanda s'il était possédé du diable; il répondit que oui, que le démon le tourmentait souvent et parlait avec lui. Yves le confessa et lui demanda ensuite, en présence du témoin, si le démon lui avait encore parlé. Il répondit qu'il l'avait menacé et lui avait dit : « Pourquoi m'as-tu amené ici? Malheur à toi la nuit prochaine! Malheur à toi! tu te repentiras de m'avoir traîné ici. » Yves répondit : « Il ment; ce n'est pas toi, mais lui qui se repentira. Tu mangeras avec moi et passeras la nuit dans ma maison. Il lui fit donc préparer un lit dans sa chambre à coucher; puis, en présence du témoin, il aspergea d'eau bénite la chambre et le lit, récita l'Évangile de saint Jean et d'autres prières, puis il dit au possédé d'aller se coucher; mais pour lui, il passa la nuit à prier. Le matin il demanda au malade comment il avait passé la nuit. « Très-bien; je n'en ai pas eu une aussi bonne depuis trois ans. — Le démon t'a-t-il encore parlé? — Non, au contraire, il est sorti de moi. — Remercie donc Dieu comme je le ferai moi-même; retourne chez toi, conduis-toi bien, va souvent à la messe et au sermon, fais des aumônes, sois juste, et garde les commandements de l'Église, de peur que le démon ne revienne et que ton

S. Yves.

état ne soit pire qu'auparavant. » Un autre témoin, nommé Hamon, qui avait aussi servi alors le saint, rendit le même témoignage. (A. S., 19 mai.)

Norbert. Quelquefois la prière d'un saint, même à une grande distance, suffit pour chasser le démon. Saint Ulrich refusa un jour par humilité d'exorciser une femme qui était possédée; mais ayant prié pour elle, elle fut guérie. D'autres fois cependant il n'est pas facile, même aux saints, de chasser le démon. La possédée de Nivelles qui chantait le Cantique des cantiques devant saint Norbert se moquait de lui et de son pouvoir; mais l'homme de Dieu ne se laissa point ébranler par là, et continua d'ordonner à l'esprit impur de partir. Le démon, pressé, s'écria : « Si vous voulez que je sorte d'ici, ordonnez-moi d'entrer dans le corps de ce moine qui est là à côté, » et qu'il appela de son nom. Norbert dit au peuple : « Écoutez ce qu'il dit, et remarquez la malice du démon, qui, pour calomnier le serviteur de Dieu, désire le posséder, comme si c'était un pécheur qui eût mérité ce supplice; mais ne vous y laissez pas prendre, c'est une de ses ruses de contredire les bons et de les calomnier autant qu'il peut. » Là-dessus il pressa davantage encore l'esprit malin de sortir. « Que voulez-vous de moi? lui répondit celui-ci; il n'y a que vous qui puissiez me faire sortir aujourd'hui du corps de cette femme. Je n'aurais qu'à appeler, et alors les noirs viendraient par bandes à mon secours. La guerre donc, oui la guerre. Aujourd'hui même ces voûtes doivent tomber sur vous et vous écraser. » Le peuple à ces mots s'enfuit; mais le prêtre resta intrépide et immobile à sa place. La possédée saisit son étole comme pour l'étrangler; et comme les assistants voulaient l'en empêcher, il répondit : « Laissez-

la ; si Dieu le veut , elle peut faire ce qui lui plait. » Elle retira aussitôt les mains. Comme on était à la fin du jour, Norbert fut d'avis de la plonger dans de l'eau exorcisée. Comme elle était blonde , le prêtre craignit que ses cheveux ne pussent donner au démon l'occasion d'exercer son pouvoir sur elle, et il lui fit raser la tête. Le démon, furieux, s'écria : « Étranger français , que t'ai-je fait ? pourquoi ne me laisses-tu pas en repos ? Que tous les malheurs et tous les maux fondent sur ta tête pour te punir de me tourmenter ainsi. » Cependant le soir était venu, et Norbert, voyant que le démon n'était pas encore parti, en fut troublé et commanda de rendre la possédée à son père. Le saint quitta son aube et ses autres vêtements. Le démon, voyant cela, se mit à claquer des mains en criant : « Ah ! ah ! ah ! voilà qui est bien ! tu n'as rien fait encore aujourd'hui qui m'ait tant plu. Le jour est fini, et tu n'as pu venir à bout de rien. » Norbert, mécontent, se retira chez lui, et refusa de prendre aucune nourriture jusqu'à ce que la malade fût guérie. Il passa ainsi le reste du jour et la nuit sans manger. Dès que le jour commença de poindre, il se prépara à dire la messe. On amena de nouveau la jeune fille, et le peuple accourut pour être témoin du combat qui allait se livrer entre le prêtre et le démon. Norbert ordonna à deux frères de tenir la possédée près de l'autel. Lorsqu'il fut rendu à l'évangile, on l'amena à l'autel, et on lut sur sa tête plusieurs évangiles. Le démon se moqua de tout ; et lorsque le saint éleva la sainte hostie, il cria : « Voyez-vous comme il tient dans ses mains son petit Dieu. » Le prêtre du Seigneur, saisi d'horreur et se recueillant dans son esprit, commença à attaquer le démon par sa prière et à le tourmenter. Celui-ci, poussé à bout, cria par la

bouche de la jeune fille : « Je brûle, je brûle; » puis : « Je meurs. » Enfin il répéta plusieurs fois ces mots : « Je sortirai ; je sortirai ; laissez - moi. » Cependant les deux frères tenaient la possédée, et le démon la quitta en laissant après lui une odeur insupportable. La malade retourna chez son père, et fut bientôt guérie. (A. S., 6 jun.) Ce récit, plein de naïveté et de sincérité, et qui exprime si bien l'impudence du démon, nous donne plus de lumière que toutes les explications possibles sur ce qui se passe en ces circonstances entre les deux partis qui sont en lutte, et nous montre combien il serait insensé de vouloir expliquer ces phénomènes en les attribuant aux illusions d'un cerveau malade.

Les possédés qu'on amenait à sainte Geneviève de Paris se plaignaient aussi de ressentir un feu qui les dévorait lorsqu'elle les touchait du doigt. (A. S., 3 jan.) Quelquefois les influences célestes qui s'échappent des saints, quoique ressenties par les possédés dans leur douceur native, leur sont insupportables. Jeanne Moretta de Venise fut délivrée par saint Cajetan des mauvais esprits qui la poussaient au mal. Le dernier, nommé Pulcher, dit en sortant qu'il ne pouvait supporter plus longtemps l'odeur d'orange qu'exhalait le saint. (A. S.) Quelquefois les saints sont contraints d'employer plus de force et d'énergie pour briser le lien qui s'établit dans la possession entre l'homme et le démon. C'est ainsi que saint Ennecon, abbé d'Ognate, dans la Vieille-Castille, guérit un possédé en lui soufflant dans la bouche. (A. S., 4 jun.) Quelquefois un acte de mortification produit la délivrance du possédé. Saint Albert, de l'ordre des Carmes, allant à Héla, y trouva la fille d'une femme considérable du pays qui était possédée du démon.

Il alla la voir sur la prière de sa mère. Comme il approchait d'elle, elle se leva et lui donna un soufflet; sur quoi le saint, lui présentant l'autre joue, la pria de lui en donner un autre. Le démon, troublé par cette conduite, se mit à pousser des plaintes. Mais Albert lui dit : « Que ton Créateur, qui t'a chassé du paradis à cause de ton orgueil, te chasse du corps de cette fille innocente. » Celle-ci se mit aussitôt à trembler, et Albert s'étant écrié : « Pars, Satan, au nom de Jésus-Christ, » il sortit sans faire aucun mal à la jeune fille. (A. S., 7 aug.)

Saint Jean de Salerne avait triomphé des attaques qu'une femme impudique avait livrées à sa vertu. Or il arriva qu'un démon que l'on avait conjuré longtemps en vain se mit à crier : « Pourquoi vous donner des peines inutiles? je ne sortirai d'ici que lorsque vous aurez amené celui qui a été dans le feu et qui n'a pas brûlé. » Personne ne pouvait comprendre le sens de ces paroles. On voulut donc le forcer à nommer cette personne; il nomma alors, au milieu de grands cris, le prieur des Dominicains. On l'envoya chercher. Il refusa d'abord de venir; mais enfin, vaincu par les prières qu'on lui adressait, il vint, et le démon sortit. (A. S., 10 sept.) Il suffit quelquefois d'un mouvement extérieur, employé à temps, pour chasser le diable. Le démon se moquait un jour de saint François de Paule par la bouche d'une possédée. Le saint la prend par les cheveux, comme s'il était en colère, et ordonne résolûment au démon de partir sur-le-champ, ce qu'il fit. (A. S., 2 avril.) On remarque quelquefois chez les mourants que la mort, après avoir tardé pendant quelque temps, survient tout à coup au moment où, recueillant leurs forces, ils font un dernier mouvement. Il en est ainsi bien souvent dans la pos-

S. Jean de
Salerne.

session. La délivrance, après s'être fait attendre plus ou moins longtemps, est déterminée par un effort énergique de l'exorciste. D'autres fois, au contraire, elle est amenée par un commandement calme et paisible. Saint Théodore lia ainsi un démon qui ne voulait pas sortir, en commandant que le possédé ne bougeât pas de l'endroit où il était jusqu'à ce que le diable eût obéi. Celui-ci se mit aussitôt à crier : « Serviteur de Dieu, je pars, car je ne puis souffrir plus longtemps ce martyre. » Le saint lui ordonne de rester. Le démon prie; Théodore lui ôte tout ce qu'il avait de force, et il part à l'instant. (A. S., 22 avril.)

S^{te} Catherine de Sienna.

Sainte Catherine de Sienna agissait en ces circonstances avec sa manière simple et décidée. On lui amena à Rocca une possédée, au moment où elle allait réconcilier deux ennemis prêts à se battre. Avant de partir elle dit à la possédée : « Pour ne pas retarder l'œuvre de paix que j'entreprends, mets la tête dans le sein de ce solitaire, et attends que je sois revenue. La possédée obéit, et Catherine partit. Mais le démon criait sans cesse : « Pourquoi me tenez-vous ici? Laissez-moi m'en aller; car je souffre trop. » Les assistants lui répondent : « Pourquoi ne t'en vas-tu pas? la porte est ouverte.— Je ne le puis, car la maudite m'a lié. » On lui demande de qui il veut parler; mais il refuse de la nommer, l'appelant seulement son ennemie. Pour le faire taire, on lui dit qu'elle vient. « Que dites-vous? répondit-il, pas encore : elle est ici, elle est là. » On lui demande ce qu'elle fait. « Elle fait, répondit-il, ce qu'elle fait d'ordinaire, des choses qui ne me plaisent pas. » Là-dessus les cris devinrent terribles encore, et cependant la femme avait toujours la tête dans le sein du solitaire. Bientôt le démon crie par sa bouche : « La voilà qui vient,

la maudite. » On lui demande où elle est ; et la voix répond : « Elle n'est plus là , mais ici : elle entre. « C'était vrai. Au moment où Catherine entrait dans la chambre, le démon lui cria : « Pourquoi m'avez-vous retenu si longtemps ? — Maudit , répond-elle , lève-toi , et pars sur-le-champ : laisse cette créature de Dieu , et ne lui fais plus jamais aucun mal. » A ces mots , le démon quitte tous les autres membres du corps , et se retire dans le gosier , où il cause des mouvements convulsifs et des engorgements ; mais Catherine y fait le signe de la croix , et la malade est guérie. (*Vita S. Catharinæ*, p. II, c. 13.)

CHAPITRE XXX

De la puissance des prêtres dans les exorcismes : les sacrements et les sacramentaux. Saint Ursmar. La foi. La confession. L'eucharistie. Saint Bernard. Les reliques des saints. La croix.

L'Église , ne pouvant pas toujours disposer à son gré du don particulier que Dieu accorde aux saints pour chasser les démons , a dans ses prêtres et dans ses exorcistes des instruments toujours prêts pour ce but. Déjà , dès les premiers jours de l'Église , les possédés étaient exorcisés non dans les maisons particulières , ni dans l'église , par respect pour le lieu saint , mais en plein air. On demandait au démon son nom , on le forçait à donner un signe visible de son départ ; et pendant tout le temps que durait l'épreuve on exorcisait avec des formules particulières , contenues encore aujourd'hui dans le Rituel romain , tous les aliments que prenait le possédé. On employait en même

temps les sacramentaux. Raither, qui a écrit la *Vie de saint S. Ursmar*. *Ursmar*, lequel vivait dans le VII^e siècle, dit que de son temps une religieuse du couvent de Maubeuge se trouvant possédée, l'évêque se la fit amener. Dès qu'elle fut devant lui, se confiant non dans sa force, mais dans celle de Dieu, il lut sur sa tête les prières du livre des exorcismes; puis il lui oignit avec de l'huile consacrée la bouche, le nez et les yeux, et le démon sortit aussitôt. Il resta cependant encore dans les assistants une certaine frayeur produite par le voisinage du démon. Pour calmer ces craintes, l'homme de Dieu se fit apporter de l'eau et du sel, et après les avoir bénits, il fit asperger tous les lieux du couvent; et la peur que le démon avait causée disparut pour toujours. (Surius, 18 avril.) Adelinus guérit aussi une possédée, nommée Osburg, avec les formules ordinaires, l'eau bénite et le signe de la croix. Saint Maurille, contemporain de saint Martin de Tours, avait déjà, d'après Fortunat, employé les exorcismes.

L'exorcisme agit non par la vertu de la parole extérieure, qui après tout n'est qu'un son, non par la vertu de celui qui l'emploie, puisqu'il n'y a point sur la terre de puissance qui soit naturellement supérieure à celle du démon, mais par la force de celui qui viendra juger les vivants et les morts. C'est pour cela que tous les exorcismes finissent par ces paroles : Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui viendra juger les vivants et les morts. On lit dans le livre douzième des *Histoires mémorables de Césaire*, p. 337 : « Gérard de Pleisse m'a raconté qu'on amena à Sigeberg une femme qui était possédée. On lui fit dans l'oratoire de Saint-Michel un grand nombre de questions, entre autres sur Lucifer enchaîné dans l'abîme. Le démon répondit par

la bouche de cette femme : « Insensé, avec quel lien croyez-vous que mon maître est enchaîné dans l'abîme? avec des liens de fer? Pas du tout. Il y a dans la messe trois paroles : ce sont là les liens qui l'enchaînent. » Quelques-uns des frères qui étaient présents voulurent savoir quelles étaient ces paroles : mais il refusa de le dire, ou n'osa pas peut-être les prononcer; il dit seulement : « Apportez-moi le livre, et je vous les montrerai. » On lui apporta le Missel, et on le lui présenta fermé. Il l'ouvrit, et tomba sur cet endroit qu'il montra du doigt : *Per ipsum, et cum ipso, et in ipso*, désignant par là la sainte Trinité. « Ce sont là, dit-il, les trois mots qui enchaînent mon maître. » Les religieux, en l'entendant parler ainsi, furent grandement édifiés; car ils savaient que cette femme était sans aucune science; et ils comprenaient la valeur de ces paroles, qui signifient que par le Père, avec le Fils et dans le Saint-Esprit, le fort est enchaîné, et sa puissance est brisée. Dans l'emploi de cette force qui lie les démons par l'exorcisme, ou les délie malgré eux, quand ils veulent rester contre l'ordre de l'Église, il faut appliquer la règle que déjà saint Antoine recommandait dans le désert à ses disciples, comme l'arme la plus puissante contre les mauvais esprits. Je demande d'eux une foi sincère en Dieu et une vie pure devant ses yeux. Sans la foi, qui nous met en rapport avec Dieu, l'homme ne peut servir à Dieu d'organe et d'instrument; et la parole qui n'est point animée par la foi n'est qu'un son qui frappe l'air inutilement. Il est dangereux aussi d'approcher du démon avec une conscience souillée par le péché; car il sait jusqu'à un certain point discerner les esprits et les cœurs, et il pourrait humilier le pécheur en révélant les fautes qu'il a commises. C'est

La foi.

ainsi que le démon dit une fois à un homme qui le conjurait : « Va-t'en, hypocrite, et rends à l'économe les poissons que tu lui as volés et que tu as cachés dans un coin. » L'économe, qui était présent, ayant entendu ces paroles, chercha les poissons et les trouva au lieu indiqué. (Hieron. Radiol., p. 419.) Une autre fois il accusa un diacre qui l'exorcisait d'avoir volé un coq, que l'on trouva, en effet, au lieu qu'il avait marqué. Il est nécessaire aussi que l'exorciste apporte dans ses fonctions la dignité, le sérieux et la gravité qui leur conviennent. Quoique le démon se permette bien souvent par la bouche de ceux qu'il possède, des plaisanteries plus ou moins inconvenantes, où les choses même les plus saintes ne sont pas respectées, il ne peut cependant souffrir qu'on emploie à son égard des façons grossières ou peu dignes de la gravité qui convient au prêtre en ces circonstances. Et plus d'une fois les exorcismes ont manqué leur effet parce que le prêtre qui les faisait avait trop oublié la sainteté et la dignité de son ministère.

Au reste, il faut attribuer ordinairement la persistance du mal à un manque de préparation, soit de la part du possédé, soit de la part de celui qui l'exorcise; et il est remarquable que souvent, lorsque le mal est incurable, les possédés en sont avertis par une sorte d'instinct secret. Un épicier de Florence fut conduit à Vallombreuse au temps de l'abbé Bernard. On eut beaucoup de peine à l'y traîner; car il opposait une grande résistance, et criait : « Laissez-moi, ne me traînez pas en ce lieu; vous n'y verrez pas l'accomplissement de vos désirs : vous reviendrez, au contraire, à la ville plus tristes encore que vous n'êtes en ce moment. » Ils arrivèrent au couvent bien avant dans

la nuit et harassés des fatigues de la journée. Ils y furent bien accueillis. Mais comme le démon ne cessait point de tourmenter le pauvre malade et de crier qu'il allait le tuer, les frères qui étaient présents, ayant pitié de lui, firent venir le doyen. Celui-ci se fit apporter la croix de saint Jean Gualbert, et se mit à genoux pour prier; mais avant qu'on eût apporté la croix le possédé fut étranglé. (Hieron. Radiol., p. 387.)

Outre les exorcismes et l'usage des sacramentaux, les exorcistes ont encore à leur disposition d'autres moyens pour chasser les mauvais esprits. Parmi ces moyens la confession est, sans contredit, l'un des plus puissants. En effet, si le péché est le principal lien qui unit l'homme et le démon, il est facile de concevoir que la confession, en brisant ce lien et en arrachant l'âme à la puissance du démon, peut en même temps soustraire le corps à son empire. Au reste, le démon, plus d'une fois vaincu par les exorcismes, a constaté lui-même l'efficacité de ce moyen. Celui qui possédait cette femme de Rimini que l'on amena à Eugubium, à saint Ubald, aimait beaucoup à parler. On profita de cette disposition pour lui faire plusieurs questions. Comme on lui demanda quel était le meilleur moyen de chasser les démons, il répondit que c'était la confession, parce que c'est par le péché que ceux-ci ont possédé primitivement les hommes. On employa aussitôt contre lui le moyen qu'il avait prescrit, et la femme fut guérie après s'être confessée. (A. S., 16 mai.) Étienne de Crémone, exorcisant un possédé sans pouvoir chasser le démon, jugea qu'il y avait au fond de sa conscience quelque péché secret qui retenait l'esprit malin. Il l'engagea donc à avouer cette faute, et dès qu'il l'eut confessée il fut guéri. Une

La confession.

autre fois on amena au même Étienne une femme possédée du démon. Il lui prescrivit de se confesser. Mais comme il remarqua pendant les exorcismes que le démon ne faisait que changer de lieu, sans sortir, il soupçonna cette femme d'avoir caché un péché, et chercha à lui en tirer l'aveu. Mais, toutes les fois qu'elle allait à confesse, le démon, la saisissant à la gorge, l'empêchait de le déclarer. Étienne conjura donc le démon, en lui ordonnant de ne plus mettre obstacle à la confession de cette femme. Après une longue résistance, le malin esprit la laissa enfin tranquille, et elle confessa son péché. Cependant elle ne guérit pas, ce qui fit conclure à Étienne qu'elle avait encore quelque péché sur le cœur. Il chercha donc à lui persuader de se confesser de nouveau; mais la femme se mit à fondre en larmes, et il ne put jamais la décider à décharger entièrement sa conscience; de sorte qu'il fut obligé de la renvoyer. — Une autre fois encore, une petite fille de neuf ans, après avoir été exorcisée, fut délivrée des démons qui la possédaient, à l'exception d'un seul, qui lui montait toujours de la poitrine à la bouche, pour redescendre ensuite de la bouche à la poitrine. Elle fut guérie après s'être confessée. Mais, étant retombée quinze jours après dans le même péché, elle fut possédée de nouveau.

Nous trouvons des faits de ce genre dès les temps les plus anciens. L'abbesse Athanasie délivra du démon une religieuse en l'envoyant à confesse; et saint Arnulf, évêque de Soissons, guérit de la même manière un homme dont les mauvais esprits s'étaient emparés au moment où il s'abandonnait à un excès de vengeance. On a remarqué que lorsque le démon a, par une permission divine, la faculté

de connaître l'état intérieur des âmes et les péchés mêmes qui ont été commis en secret, il perd cette faculté dès que la conscience a été purifiée par la confession. Nous avons parlé plus haut de ce moine à qui le démon avait reproché d'avoir caché douze pfennig et du blé de son couvent. Mais, étant allé trouver son abbé et lui ayant avoué humblement sa faute, il revint vers la possédée par la bouche de qui le démon l'avait accusé, et lui demanda s'il apercevait en lui quelque péché : « Par mon jugement, lui répondit le démon, je ne sais rien de toi ; car au moment où tu t'es mis à genoux pour marmotter j'ai perdu le souvenir de tout ce que je savais auparavant. » Il en fut de même du diacre Egelword, qui fut possédé au milieu de la messe à côté de l'archevêque Lanfranc. Dès que quelqu'un approchait de lui ayant un péché mortel sur la conscience, le démon le lui reprochait, et se réjouissait en même temps d'avoir un compagnon de plus en enfer. Mais si, après s'être confessé, l'on revenait vers lui, il vous regardait de travers, ne vous reconnaissait plus, demandait avec étonnement qui vous étiez, d'où vous veniez, et comment il se faisait que vous fussiez tellement changé, et qu'il ne vous reconnût plus. (*Act. Sanct.*)

Mais de tous les moyens le plus efficace pour chasser le démon c'est le sacrement de l'eucharistie, surtout quand il est uni au saint sacrifice de la messe. En effet, l'union mystérieuse qui s'établit entre le possédé et l'esprit du mal ne peut résister à cette union plus haute et plus sainte que le corps du Seigneur établit entre Dieu et l'homme réconcilié. On amena à saint Auxence un de ses disciples nommé Basile, que le démon tourmentait si cruellement que tout son corps était brisé, et qu'on était obligé de l'apporter

L'eucharis-
tie.

sur un brancard. L'abbé lui ordonna aussitôt de se lever, de recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ et de retourner chez lui. Il le fit, et fut guéri pour toujours. (*Vita S. Auxen.*, 14 febr.) Pendant que saint Bernard était à Milan, on lui amena dans l'église Saint-Ambroise une femme qui depuis plusieurs années était possédée du démon. Elle était de plus sourde et aveugle, et grinçait des dents; sa langue sortait de sa bouche comme une trompe d'éléphant; ses traits étaient déformés par des contorsions affreuses. Elle exhalait une odeur insupportable, et ressemblait plutôt à un monstre qu'à une femme. Bernard la fit amener devant l'autel. Elle opposa la plus grande résistance, et en vint jusqu'à donner un coup de pied au saint abbé. Il le souffrit sans se plaindre, pria Dieu, et offrit le saint sacrifice. Toutes les fois qu'il bénissait l'hostie, il se tournait vers la possédée, et faisait sur elle le signe de la croix, ce qui la mettait chaque fois en fureur. Après le *Pater*, il mit le corps du Seigneur sur la patène, et, plaçant celle-ci sur la tête de la femme, il dit : « Voici ton juge, esprit impur ! Voici ton maître; résiste-lui, si tu peux. Voici celui qui, près de souffrir pour nous, a dit : Maintenant le prince de ce monde est jeté dehors. Par la vertu de cette majesté terrible, je t'ordonne, esprit ténébreux, de sortir de cette servante du Seigneur, et de ne plus jamais approcher d'elle. » Le démon, ne pouvant résister plus longtemps et obéissant néanmoins à contre-cœur, la tourmenta plus violemment encore qu'auparavant. Mais Bernard, s'étant tourné vers l'autel et ayant rompu l'hostie, donna la paix à celui qui le servait, pour qu'il la portât ensuite au peuple. Or la possédée reçut avec cette paix la guérison parfaite, et sa langue rentra dans sa

bouche. Elle se jeta aux pieds du saint; la foule qui remplissait l'église poussa des cris de joie, et les clochès sonnèrent en signe de réjouissance. (*Vita S. Bernardi*, lib. II, c. 3.)

Un fait semblable se passa en 1490 dans le couvent de Quercy en Belgique: Toutes les religieuses étaient devenues possédées à cause des péchés de l'une d'entre elles. On avait appelé le doyen de Cambrai, homme pieux et savant, avec d'autres exorcistes. Après la communion, le démon, ne pouvant supporter l'hostie, s'était permis des plaisanteries outrageantes, et l'avait appelée du pain. « De quel pain parles-tu, infâme? répondit le doyen. Si ce n'est que du pain, reste dans le corps de cet homme; mais si c'est, comme nous le croyons, la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je t'ordonne de sortir promptement de ce corps et de ne plus jamais lui faire aucun mal. » A peine avait-il parlé que la possédée, se sentant comme soulagée d'un grand fardeau, commença à respirer, et invoqua Jésus à haute voix; et toutes les autres religieuses en firent autant à mesure qu'elles étaient délivrées du démon. (*Molinetus, in Chron. Belgicis.*) Comme ce remède est un moyen héroïque, qui bien souvent produit sur-le-champ ses effets, et donne alors auparavant au mal un nouveau degré d'intensité, il ne doit être employé qu'avec de grandes précautions; et il faut toujours avoir à sa disposition plusieurs hommes forts qui puissent tenir les possédés. Saint Ulrich étant venu de Clugni dans la forêt Noire, on lui amena un possédé qui, pendant qu'il disait la messe pour lui, remplissait l'église de sons qui ressemblaient à toutes sortes de voix d'animaux. Toutes les fois qu'on voulait l'approcher de l'autel, il opposait la plus grande

résistance ; de sorte qu'on vit bien de quelle horreur il était pénétré contre la sainte hostie. Comme ceux qui le tenaient étaient déjà fatigués, le vénérable Cuno, qui était venu de Clugni avec le saint, se joignit à eux. Il tint le possédé devant l'autel, et, lui ouvrant la bouche de force, il fit si bien qu'on put lui donner la sainte Eucharistie. A peine l'eut-il reçue que, semblable à un lion qui, brisant ses liens, s'élançe de sa cage, il échappa aux mains de ceux qui le tenaient, et il se serait précipité du haut du rocher sur lequel était située l'église, si Cuno n'eût couru après lui et ne s'en fût rendu maître. Mais bientôt la grâce divine et les prières du saint lui rendirent la santé. Ce fait nous est attesté par ce même Cuno, qui en avait été témoin oculaire et dont la véracité ne peut être suspectée. (*Act. Sanct.*, 10 jul.)

Les reliques
des saints.

On emploie aussi avec succès, dans les cas semblables, les reliques des saints. Ces restes d'une vie consacrée pendant longtemps à Dieu ont été animés par un esprit entièrement opposé à l'esprit mauvais ; de sorte qu'ils se sont comme empreints d'un parfum de sainteté, qui a comme son atmosphère spirituelle, où il se répand et se communique, même à ceux que le démon possède. Ces objets vénérables ont, dans une multitude de cas, produit les guérisons les plus merveilleuses. Nous avons déjà constaté la faculté qu'ont les possédés de reconnaître les reliques et de deviner de qui elles sont. Quelquefois même, par un don analogue à celui de plusieurs extatiques, ils peuvent, en voyant ou en touchant une relique, embrasser du regard toute la vie du saint à qui elle appartient. Il leur arrive même parfois de prévoir l'avenir. C'est ainsi qu'un possédé prédit à saint Robert de la Chaise-Dieu plu-

sieurs choses qui devaient arriver dans son monastère. (*Act. Sanct.*, 24 avril.) C'est pour cela que la seule approche d'une relique produit ordinairement dans les possédés une impression pénible. Le frère Lazare, qui était moine au couvent de Saint-Cucufas, près de Barcelone, ayant été possédé du démon à cause de sa disposition à la colère, on lui mit sur la poitrine les reliques de deux saints. Les deux démons dont il était possédé se mirent aussitôt à crier que ces os leur pesaient comme des montagnes, que l'un des saints à qui elles appartenaient s'appelait Cucufas, et l'autre Sévère. Les moines les accusèrent d'imposture; mais ils persistèrent dans leur dire. (*Act. Sanct.*, 25 jul.)

On lit au livre V, chapitre 14, des *Histoires mémorables* de Césaire, le fait suivant, qui montre bien l'efficacité des reliques des saints pour la guérison des possédés. « Pendant que je séjournais avec notre prieur dans le couvent des religieuses de Stuba, la supérieure du monastère me raconta qu'une jeune fille avait été délivrée du démon peu de temps auparavant par la puissance des reliques et les prières des saints. Un jour qu'elle avait un accès plus violent que de coutume, un saint prêtre, pour l'éprouver, lui avait apporté sans qu'elle le sût un petit sac qui renfermait des épines de la couronne de Notre-Seigneur, et le lui avait mis sur la tête en tenant la main fermée. Elle poussa à l'instant un grand cri; et comme les assistants ne savaient rien de ce qu'il avait fait, ils furent saisis d'étonnement et dirent au démon: « Qu'as-tu, Satan? Pourquoi cries-tu? — C'est que, dit-il, ce qui a été sur la tête du Très-Haut pique et presse la mienne, et vous me demandez encore pourquoi je crie? » L'an 1394, on amena dans

l'église Sainte-Reparata cette possédée de Florence dont nous avons parlé plus haut. Seize hommes pouvaient à peine la tenir. On apporta la tête du saint évêque Zénobius, que l'on conservait dans cette église. Comme on approchait d'elle, elle devint furieuse, s'arracha à ceux qui la tenaient et les renversa tous par terre. On parvint cependant à la calmer, et l'on put lui mettre sur la tête la sainte relique. Elle devint aussitôt douce comme un agneau, s'étendit par terre comme pour dormir, et s'endormit en effet dès qu'on l'eut couverte. Quelque temps après, elle s'éveilla parfaitement guérie. Plus de cent personnes furent témoins de ce fait. (A. S., 25 mai.)

Non-seulement les reliques des saints, mais encore les objets qui leur ont appartenu ou qu'ils ont touchés peuvent chasser les démons du corps des possédés. Il y avait en Franconie une dame riche qui était possédée. Cinq évêques l'exorcisaient. Le démon, forcé dans ses derniers retranchements, s'écria : « Vous ne me ferez pas sortir d'ici, si vous n'apportez quelque chose qui ait appartenu à saint Ulrich. » Comme il répétait toujours les mêmes paroles, on résolut enfin d'envoyer des députés à Augsbourg pour se procurer ce qu'il demandait. A peine les prélats avaient-ils formé ce dessein, que le démon cria : « Malheur à moi ! Il y a tout près d'ici un prêtre qui possède l'amict qu'avait l'évêque Ulrich. » Et en même temps il nomma malgré lui le possesseur de ce précieux objet, et le lieu où il demeurerait. On invita le prêtre à venir ; et comme il arrivait, le démon cria de nouveau : « Hélas ! hélas ! voici le morceau de toile qui arrive ! » Et tout aussitôt il sortit du corps de cette femme en poussant des cris et des plaintes. Saint Ulrich, en effet, allant à la cour, s'était fait dire la messe

dans l'église de ce lieu ; et comme il n'y avait point d'amict, il y avait laissé le sien. (A. S., 4 jul.)

Pendant que le diacre Egelword, dont nous avons parlé plus haut, était possédé, il arriva qu'on bâtit une nouvelle église. On fut obligé de creuser l'endroit où étaient les corps de saint Dunstan et d'Elfey, et de transporter ailleurs les reliques du saint, ce qui se fit avec une grande solennité. Le possédé fut placé, attaché sur son lit, à la porte par où on devait porter les ossements sacrés. Comme ils approchaient, il poussa un cri épouvantable, se leva, et, prenant son lit, s'enfuit pour éviter cet objet, qui lui était insupportable. On le ramena, et on l'attacha de nouveau. Or, pendant que les religieux étaient à manger, un des plus anciens, nommé Eldwin, qui dès sa jeunesse avait honoré particulièrement saint Dunstan, resta près de lui. Touché de compassion, il prit la croix que l'on portait devant le saint pendant sa vie, et la mit sur lui en disant : « Cher maître, saint Dunstan, ayez pitié de lui. » A l'instant même le démon s'enfuit. Les frères trouvèrent à leur retour le malade dormant d'un sommeil paisible, et rendirent grâces à Dieu. Egelword vécut encore plusieurs années parmi eux en parfaite santé, et cet événement contribua beaucoup au rétablissement de la discipline, qui s'était singulièrement affaiblie dans ce monastère depuis l'invasion des Danois. (A. S., mai.) La croix a été de tout temps terrible aux démons. La nature et l'histoire témoignent également de la puissance merveilleuse de ce signe. De même que certains nombres radicaux sont comme la base de tous les autres, ainsi le signe de la croix est une des formes fondamentales qui servent de base aux diverses formations de cet univers. On retrouve son empreinte dans la nature de

La croix.

l'homme et dans l'histoire tout entière. Depuis que la mort, le péché et l'enfer ont été vaincus par la croix, le démon éprouve à son égard un sentiment d'horreur et d'effroi ; car il sait que Dieu a attaché à ce signe, sur lequel il est mort pour nous, une vertu à laquelle il ne peut résister. Nous trouvons, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, dans les Vies des saints, des exemples frappants et nombreux de cette puissance du signe de la croix à l'égard des démons. Tous les Pères de l'Église, depuis saint Cyprien jusqu'à saint Grégoire le Grand, reconnaissent unanimement son pouvoir en ce genre ; et une multitude innombrable de saints ont, à l'aide de ce signe, repoussé le démon et vaincu l'enfer. Après le signe de la croix viennent les éléments naturels sanctifiés par les bénédictions de l'Église, tels que l'eau bénite, l'huile consacrée et les autres objets auxquels l'Église attache par ses prières une vertu particulière. Enfin, comme les œuvres mauvaises établissent entre l'homme et le démon une union criminelle, les bonnes œuvres sont un moyen puissant pour briser les liens par lesquels l'homme est enchaîné aux esprits infernaux dans la possession.

CHAPITRE XXXI

Précautions à prendre dans l'emploi des exorcismes. Deux excès à éviter. Il faut d'abord constater la possession : il ne faut pas croire à toutes les paroles des possédés, ni aux accusations, ni aux menaces du démon. L'exorciste doit veiller sur soi-même. Histoire d'un prêtre, d'un exorciste, d'un chevalier.

Lorsqu'une époque ou une société s'est fait des notions justes sur l'essence de la sainteté d'un côté et de la possession de l'autre, ainsi que des symptômes extraordinaires par lesquels l'une et l'autre se manifestent ; lorsqu'elle reconnaît dans la première le doigt de Dieu, qui élève ses élus dans une sphère supérieure à leur nature, et dans la seconde l'œuvre du démon, qui s'efforce de faire descendre au-dessous de soi-même l'homme qui lui a été livré, elle peut se tromper en deux manières, ou en accordant au démon une trop grande part dans les choses humaines, ou en rétrécissant outre mesure le cercle de son activité. Dans le premier cas, elle voit le démon partout, lui attribue tous les maux physiques, et se le représente comme gouvernant en maître ce monde. Dans le second cas, elle méconnaît son action là même où elle est le plus visible, attribuant à la nature, à l'imagination, au tempérament les phénomènes qu'elle ne peut s'expliquer, jusqu'à ce qu'enfin elle vienne à mettre en doute l'existence même des esprits mauvais. Les siècles passés sont tombés dans le premier de ces extrêmes, surtout pour ce qui concerne la sorcellerie ; mais l'extrême opposé, amené peut-être par une réaction trop forte contre le premier, appartient à notre époque, et semble avoir atteint de nos jours sa dernière limite. La première de ces erreurs semble *démoniser*, si je puis m'ex-

primer ainsi, le domaine entier des choses terrestres, ou regarder du moins les espaces inférieurs de la création comme des vestibules de l'enfer. Elle prend pour des possessions toutes les maladies naturelles, dégrade et abaisse l'Église, fait douter des choses les plus saintes, et a souvent pour dernière conséquence, de même que le manichéisme, le culte formel du mauvais principe.

L'autre erreur, au contraire, isole la nature au milieu de l'ensemble de la création en niant tout commerce avec les puissances supérieures. Elle regarde la sainteté et la possession comme des affections purement naturelles et physiques, qui proviennent d'une certaine disposition à porter tout à l'extrême, et contre lesquelles la médecine fournit des remèdes suffisants. Elle va plus loin encore; et calomniant l'Église, elle l'accuse d'entretenir ce désordre afin d'en tirer son profit. Mais l'Église, prenant tout selon sa juste mesure, a aussi son milieu d'où elle contemple les choses, un milieu plus élevé que celui où nous vivons d'ordinaire, un milieu d'où elle voit tout en Dieu, un milieu éloigné et de l'enflure et de l'orgueil et des hésitations de la peur. Mais les organes par lesquels elle agit sont des hommes, et, comme hommes, ils sont sujets à l'erreur. Si dans les premiers temps ils ont trop attribué au démon, ils ne lui attribuent pas assez aujourd'hui. Ce changement dans les idées a eu pour principe une observation plus attentive de la nature, et il s'est manifesté déjà au commencement du siècle précédent. Louable dans son origine, il a bientôt dégénéré dans un matérialisme grossier.

Coleti, homme savant et modéré, qui vivait dans la première moitié de cette période, s'est exprimé sur ce

sujet avec une naïveté charmante. « Une jeune fille, dit-il, vient-elle se plaindre d'un mal que l'on attribuait autrefois à la magie, on la traite durement. Elle ne convient point pour le cloître; c'est une visionnaire; il lui faut un mari; ce mal est l'effet de la mélancolie, il faut lui tirer du sang. Si c'est une femme mariée, c'est la jalousie qui la rend malade; l'imagination lui échauffe et lui noircit le sang, et produit tous ces caprices. Est-ce une veuve, on répond : Que parlez-vous du diable? Qu'elle se marie, et elle se trouvera bien. Le chagrin lui a gâté le sang; il faut lui rendre sa pureté primitive en la saignant. Voilà ce que disent les médecins. Si quelque possédé va chercher du secours auprès d'un prêtre et lui expose sa peine, il n'en est pas mieux accueilli. On lui répond qu'il est une tête brûlée. Que parlez-vous de diable et de possession? Il n'y en a plus depuis que Jésus-Christ est venu au monde. Ote-toi de la tête toutes ces fantaisies, et tu seras guéri. Le prêtre, en ces circonstances, devrait au moins dire au malheureux qui vient le trouver : Mon frère, ou ma sœur, cherchez un ecclésiastique instruit et expérimenté, car je ne me sens pas capable de guérir de tels maux. O charité, que tu es oubliée des enfants des hommes, pour ne pas dire des disciples de Jésus-Christ! L'ignorance est la mère de l'injustice. Si celui qui vient vous demander du secours était fou, vous devriez encore l'accueillir avec charité. Mais il ne l'est pas, et c'est vous qui, par l'inspiration du diable, supposez qu'il l'est. » (*Energumenos dignoscendi et liberandi ratio, auctore Steph. Coleti; Verona, 1746, p. 118.*) Voilà ce qu'écrivait Coleti, il y a plus d'un siècle, en Italie. Les choses n'ont pas changé depuis, il s'en faut bien; et aujourd'hui, bien plus encore qu'à cette

époque, la possession est rejetée parmi les maux imaginaires. Ceux qui sont soumis à cette terrible épreuve, ne trouvant personne qui les comprenne et qui ait pitié d'eux, sont obligés d'attendre en silence le temps où il plaira à Dieu de les en délivrer.

Il faut constater la possession.

Pour que le prêtre évite à la fois et le scepticisme matérialiste de nos jours et l'excessive crédulité des siècles passés, il est nécessaire qu'il s'entoure de toutes les précautions que commande la prudence chrétienne. Il doit avant tout se bien convaincre de la réalité de la possession. Celle-ci se cache bien souvent sous des maladies nerveuses de toutes sortes, et échappe ainsi aux yeux les mieux exercés; mais comme l'horreur des choses saintes est le symptôme capital de cet état, celles-ci peuvent servir de pierre de touche pour découvrir la présence du démon en produisant dans les possédés des accès de rage et de fureur qui trahissent la nature de leur mal. Une princesse italienne fut possédée en 1609. Depuis six mois elle souffrait d'une maladie inconnue que les médecins attribuaient à la bile. Elle restait couchée des semaines entières sans mouvement ni sentiment, et paraissait ne point reconnaître ceux qui étaient près d'elle. Elle passait plusieurs jours sans manger, et crachait les aliments qu'elle avait déjà pris dans sa bouche. Quoique exténuée, et semblable à un cadavre, elle entraînait néanmoins en fureur toutes les fois que quelqu'un approchait d'elle; et elle se serait jetée par la fenêtre si on ne l'avait pas surveillée. Les médecins finirent par soupçonner qu'elle était possédée du démon. Ils confièrent leurs soupçons à son mari; et celui-ci ordonna de l'exorciser. Les démons se trahirent alors, et dirent qu'ils avaient établi là leur demeure en grand

Une princesse italienne.

nombre, et qu'ils tenaient tout le corps en leur pouvoir, afin de l'épuiser tout à fait, et qu'ils allaient atteindre leur but, si le nom qui leur était odieux ne les avait contraints de se révéler. Elle devint dès lors plus traitable; son état s'améliora; elle commença à prendre quelques aliments, pourvu qu'ils eussent été bénits auparavant, et elle distinguait sur-le-champ ceux qui ne l'étaient pas. Les exorcismes commencèrent : les démons obéirent à l'ordre qu'on leur donna de se montrer sur la langue, ou dans les pieds, et donnèrent des signes de leur départ, à l'exception du plus puissant d'entre eux, qui tarda quelque temps encore, et ne partit qu'après une lutte de vingt jours et sous une forme dont le souvenir excite encore aujourd'hui l'horreur. (*Gloria posthuma S. Ignatii*, p. vi, p. 266.)

Lorsqu'on s'est bien assuré de la possession, il est encore nécessaire de chercher à découvrir les illusions et les impostures du démon. Dans un domaine où la négation vaut une affirmation, il faut s'attendre à rencontrer à chaque pas le mensonge et l'imposture. Et d'abord il arrive bien souvent que des hommes cherchent à se donner les dehors de la possession, pour en imposer ainsi au public, dans l'espoir de retirer de là quelque avantage. C'est pour cela que les *præcepta probativa* sont ordinairement employés par les exorcistes. Ceux-ci, sans rien laisser apercevoir au dehors de ce qui se passe en leur intérieur, adressent mentalement au possédé certains commandements que celui-ci doit accomplir. S'il ne le fait pas, la supercherie se révèle par là même. Cependant la faculté d'entendre et d'accomplir ces sortes de prescriptions mentales n'est pas toujours un indice du démon, puisque nous la retronvons

Ne pas croire à toutes les paroles des possédés.

dans l'état de clairvoyance purement naturelle. De plus, cet état, joint à l'imposture et au mensonge, a déjà en soi quelque chose de satanique; il touche du moins ces limites extrêmes où la possession subjective et la possession réelle passent l'une dans l'autre; et il devient alors très-difficile de décider si, dans ces hommes, c'est leur mauvaise nature, devenu l'esclave du démon par le péché, qui possède la bonne et la tient enchaînée, ou s'ils sont réellement et objectivement possédés du démon. Et le prêtre a besoin de l'attention la plus scrupuleuse pour échapper aux illusions qui sont si fréquentes sur ce terrain. Le plus grand danger pour lui, c'est d'ajouter foi à l'esprit qui parle par la voix des possédés, et que ce soit leur propre esprit ou un esprit étranger, et de se laisser guider par lui dans sa conduite à leur égard. Nous avons déjà vu combien il est dangereux pour celui qui dirige les autres de se laisser conduire par eux, même lorsqu'ils sont bons, au lieu de les conduire lui-même avec fermeté et d'après des règles sûres. Mais le danger est bien plus grand encore lorsqu'il s'agit de ces états extraordinaires où l'esprit erre dans l'obscurité la plus profonde. Des exemples terribles en ce genre doivent servir d'avertissement au prêtre prudent et consciencieux. Quelques-uns de ces exemples nous ont été transmis par l'histoire; mais on a cherché bien à tort, à mon gré, à ensevelir les autres dans l'oubli; car l'erreur est un enseignement pour ceux qui doivent marcher par la même route.

Histoire
d'un prêtre.

« Lorsque j'étais à Cocalei, au diocèse de Brescia, en 1665, raconte Brognoli, un curé eut recours à moi, ainsi qu'une femme non mariée âgée de trente ans environ, qu'il avait longtemps exorcisée. Il me raconta qu'ayant

demandé au démon quand et comment il partirait, celui-ci lui avait répondu qu'on devait d'abord purifier le corps de cette femme par des médecines qu'il lui indiqua. Le curé, plein de confiance dans les paroles du démon, transcrivit sous sa dictée les recettes qu'il lui donna. Pour être plus sûr de son fait encore, il les montra à un médecin, qui les approuva; de sorte que le curé, tout fier de sa découverte, continuait chaque jour les exorcismes, recevant ainsi chaque jour sa leçon du démon, et se faisant son disciple, au grand détriment de son caractère et de sa dignité. Après de fréquents exorcismes, le démon dit enfin qu'il ne sortirait que lorsque les exorcismes seraient faits par neuf prêtres. Le curé alla donc, accompagné de cette femme, trouver quelques-uns de ses confrères. Mais la voix dit de nouveau que les neuf exorcistes devaient prononcer en même temps les formules sacrées. On voit que ce bon curé s'était laissé tromper par une somnambule démoniaque. Brognoli lui reprocha son ignorance et sa crédulité, et lui conseilla de ne plus se laisser diriger désormais par le démon. (*Alexicacon*, v. II, disp. 2.)

Le même auteur raconte un autre fait du même genre qui n'est pas moins frappant. Un exorciste, homme pieux d'ailleurs, exorcisait une possédée. Il avait plusieurs fois demandé au démon qu'il lui fit connaître le jour, l'heure et le lieu où il partirait. Le démon lui dit comme malgré lui: « Dans un mois, à midi, dans cette église. » Une grande foule de peuple s'étant assemblée dans l'église au jour dit, le démon, après beaucoup de bruit, de hurlements et de tapage, se moqua de l'exorciste, et lui reprocha publiquement tous ses défauts, ce que celui-ci souffrit avec pa-

Histoire
d'un autre
exorciste.

tience. Il ne s'avoua pas vaincu néanmoins, et commanda au démon une seconde fois, de la manière la plus péremptoire, de lui indiquer le jour, l'heure et le lieu de son départ. L'esprit malin jura de nouveau qu'après tant de jours, en tel lieu, il quitterait le corps de cette femme. Il renouvela plusieurs fois cette promesse, faisant ainsi aller l'exorciste en divers lieux; mais à chaque fois il se moquait avec mépris de la crédulité de celui-ci. Il dit enfin, en poussant un grand cri, qu'il ne pouvait résister plus longtemps; mais que néanmoins il ne lui était pas possible de sortir si l'exorciste n'allait à Brescia avec la possédée et une suite de jeunes filles chantant les litanies de la sainte Vierge. Que s'ils le faisaient, il se retirerait quoiqu'à regret devant l'image de la Mère des Grâces, dont la chapelle se trouvait en cette ville, éloignée d'environ vingt milles du village où demeurait l'exorciste. Ce brave homme se mit en devoir d'exécuter ponctuellement les instructions qu'il avait reçues du démon. Lorsqu'ils furent arrivés au terme de leur pèlerinage, le démon feignit d'être violemment tourmenté; puis, tout à coup éclatant de rire, il accabla le pauvre exorciste de railleries insultantes; de sorte qu'il s'enfuit couvert de honte, et renonça pour toujours aux exorcismes. (Brognoli, *Manuale exorcist.*, p. 121.)

Ne pas
croire aux
accusations
du démon.

L'exorciste doit bien se garder surtout d'ajouter foi aux plaintes et aux accusations du démon. Lorsque nous parlerons de la sorcellerie, nous verrons combien d'illusions déplorables sont résultées du manque de précautions en ce genre. Nous nous contenterons de rapporter ici quelques cas où la discrétion d'un exorciste expérimenté et intelligent eût prévenu le mal. Un exorciste ignorant avait en

1665, dans le district de Bergame, demandé au démon qui possédait une jeune fille quel était son nom, et celui-ci avait nommé le curé de la paroisse où ils demeuraient. L'exorciste lui ayant demandé s'il était seul, il nomma la mère du curé comme demeurant aussi dans le corps de la jeune fille. Voulant s'assurer de la vérité de la chose, l'exorciste ordonna aux parents de cette dernière de mettre en sa présence les signes du maléfice dans un chaudron, et d'allumer dessous un grand feu; et pendant qu'ils brûlaient, il murmura quelques paroles. Or il arriva sur les entrefaites que le curé et sa mère tombèrent malades, et l'on ne douta plus que la chose ne fût telle que la possédée l'avait dit. Mais le curé, ayant recouvré la santé, accusa l'exorciste de l'avoir calomnié; il se justifia solennellement pendant la messe du crime qu'on lui avait imputé à lui et à sa mère, et l'exorciste fut condamné par le juge à la peine qu'il méritait. (*Alexicacon*, v. II, disp. 1, n° 185). « Une jeune fille d'Este, à trois lieues de Padoue, d'une conduite exemplaire, eut recours à moi, nous raconte Coleti dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut. Le démon la tourmentait horriblement, et blasphémait par sa bouche contre Dieu et ses saints. Il fit accroire à la jeune fille que la cause de toutes ses souffrances était une magicienne qu'il lui nomma; et toutes les fois, en effet, que cette femme passait devant la maison les souffrances de la jeune fille devenaient plus grandes. Le démon répétait alors son nom, et assurait qu'elle approchait, et que c'était en vertu du pacte qu'elle avait fait avec lui qu'il la tourmentait. Comme la chose empirait chaque jour, la femme que le démon avait accusée se plaignit, et se justifia si bien qu'il fut convaincu de mensonge, et réduit à l'impuissance de donner désor-

mais aucun signe qui pût confirmer son imposture. La jeune fille fut délivrée, et vit encore au moment où j'écris.» Dans ces sortes de cas, l'exorciste doit bien persuader au possédé et à ceux qu'il l'entourent qu'il ne faut jamais ajouter foi au père du mensonge, parce que ses intentions sont toujours mauvaises, et qu'il n'a aucun intérêt à trahir les siens. Mais c'est une grande imprudence de questionner le démon lui-même; car il n'est pas tenu à répondre et à confesser la vérité.

L'exorciste
doit veiller
sur lui-
même.

L'exorciste doit bien veiller aussi sur soi-même, dans la crainte que le tentateur ne trouve en lui quelque accès. C'est surtout par la sensualité qu'il tente souvent de faire tomber dans ses pièges les prêtres qui cherchent à le chasser du corps des jeunes filles qu'il possède. Brognoli leur donne à ce sujet des conseils qu'ils ne sauraient trop méditer. La nature du sujet et l'intérêt même de nos lecteurs ne nous permettent pas de traduire ici ses paroles; mais ceux qui auront besoin de les lire les trouveront dans son *Manuel des exorcistes*, partie I^{re}, ch. III, p. 139. Il cite à ce propos, p. 124, l'exemple suivant : « Un prélat très-pieux, dit-il, m'a raconté que pendant sa jeunesse il avait assisté en Lombardie aux exorcismes que pratiquait un prêtre sur une jeune fille possédée du démon. L'exorciste avait déjà demandé plusieurs fois au diable par quelle personne et par quel saint il pouvait être contraint à sortir. Après bien des conjurations, le démon, paraissant se faire violence, déclara que personne ne lui était plus contraire qu'un jeune clerc qui accompagnait ordinairement l'exorciste, et que lui seul, grâce à sa pureté et à sa simplicité, pourrait le forcer à partir. Encouragé par cet aveu, dont il ne suspectait pas la sincérité, l'exorciste ne manqua plus

de prendre avec lui ce jeune clerc toutes les fois qu'il exorcisait un possédé. Souvent même c'était par lui qu'il adressait au démon ses ordres; ou quand il ne pouvait s'en faire accompagner, il menaçait l'esprit malin de faire venir ce jeune homme. A cette menace le démon faisait grand bruit, se plaignant d'être tourmenté singulièrement par cet homme, dont il exécutait toujours les commandements. Aussi les parents de la possédée le prièrent de venir voir tous les jours leur fille, puisque le démon ne voulait obéir qu'à lui. Il se montra très-assidu à cette œuvre de miséricorde, visitant chaque jour la possédée, et restant seul avec elle dans sa chambre. Cependant il ne tarda pas à tomber dans les pièges du démon. Il vécut ainsi pendant quelques mois dans l'habitude des fautes les plus honteuses, quoique le diable déclarât publiquement, devant l'exorciste et les parents de la jeune fille, que cet ecclésiastique le faisait beaucoup souffrir, et qu'il le vantât continuellement comme un homme simple et chaste. Le clerc fit part à quelques-uns de ses condisciples de ce qui lui était arrivé, et voulut les entraîner dans les désordres auxquels il était sujet lui-même, leur disant qu'ils n'avaient rien à craindre à cause du pouvoir qu'il exerçait sur le démon. Ceux-ci rejetèrent ses infâmes propositions, et racontèrent la chose aux parents de la jeune fille. Le clerc convaincu reçut un châtement proportionné à son crime.

L'exorciste ne doit pas se laisser tromper par les autres façons de parler du démon. Il dit souvent, par exemple, qu'avant de sortir il étranglera la possédée, et brisera tous ses os. D'autres fois il menace d'envoyer la grêle ou d'exciter une tempête, et il lui arrive bien parfois de produire

Ne pas croire aux menaces des démons.

en petit certains phénomènes de ce genre : ou bien il sait mettre à profit les événements naturels, pour que l'on ajoute foi à ses paroles. Ainsi, le 30 mars 1605, une tempête effroyable s'éleva pendant la nuit au lieu même où demeurait la possédée de Lewenburg. Les fenêtres et les portes volaient en éclats. Au dedans de la maison, c'étaient des éclairs, des hurlements, des bruits tels que ceux qui la gardaient ne savaient ce que cela voulait dire. Et quoique le curé, leur parlant de la rue, cherchât à les fortifier en les exhortant à prier Dieu, ils ne pouvaient l'entendre. Pendant tout ce temps la jeune fille était jetée çà et là, et ses gardiens crurent la voir flotter en l'air. Quelquefois le démon, pour rester plus longtemps dans le corps de ceux qu'il possède, engage l'exorciste à ne pas le chasser pendant l'été ou l'automne, sans quoi il ruinera les moissons et les vignes : ou bien encore il prétend qu'il est une croix pour ceux qu'il possède, et que Dieu ne veut pas qu'on la leur ôte ; ou bien encore que le lien qui l'unit à eux est indissoluble, et si caché qu'on ne peut le découvrir ; que, si on le force à sortir, il enverra des démons encore plus méchants que lui, au lieu que, si on le laisse tranquille, il ne fera plus aucun mal. Mais tout cela n'est que des paroles vides, auxquelles il ne faut faire aucune attention. Césaire (*Illust. Mirac.*, lib. X, c. 11) raconte un fait singulier en ce genre. « L'abbé de Nuinburg, riche monastère de Cisterciens en Saxe, dit-il, nous a raconté l'histoire suivante. Il y a près de nous un pieux chevalier nommé Albert Scothart, nous disait-il. Celui-ci, avant sa conversion, était illustre dans la chevalerie ; de sorte que presque tous les gentilshommes de nos contrées l'honoraient à l'envi de leurs présents, afin de l'attirer. Un

jour, comme on exorcisait dans l'église une jeune fille de douze ans, elle se mit à crier tout à coup en riant : « Voilà mon ami qui vient ! — Quel est-il ? lui demanda-t-on. — Vous allez le voir tout à l'heure, » répondit-elle. Elle voulait parler de ce chevalier, qui était encore loin de l'église. Mais plus il approchait, plus elle paraissait joyeuse. Lorsque enfin il fut à la porte, elle se leva devant lui, battit des mains, et le salua en disant : « Voici mon ami, faites-lui place. » Dès qu'il fut près d'elle, il lui dit : « Est-ce moi qui suis votre ami ? — Oui, lui répondit le démon par la bouche de l'enfant, et le meilleur encore ; car tu fais tout ce que je veux. » Le chevalier fut un peu piqué de ces paroles ; il ne perdit pas cependant contenance, et dit en riant : « Tu es un fou, démon. Si tu étais plus habile, tu viendrais avec nous dans le tournoi, où l'on renverse et tue les hommes, au lieu de t'acharner sur cette jeune fille, qui n'a jamais fait de mal dans sa vie. » Le démon répondit : « Si tu veux que j'aïlle avec toi, permets-moi de passer dans ton corps. — Pas du tout, répondit le chevalier. — Permets-moi au moins de m'asseoir sur ta selle. » Le chevalier le refusa encore : il demanda donc une place d'abord sur le cheval, puis sur la bride ; mais le chevalier ne voulut rien entendre. Là-dessus le démon lui dit : « Je ne puis courir à pied ; si tu veux que j'aïlle avec toi, il faut que tu me donnes une place près de toi. » Le chevalier, qui avait pitié de la jeune fille, lui dit : « Si tu veux la quitter, je t'abandonnerai un bout de mon manteau, à la condition que tu ne me porteras aucun dommage, et que tu ne resteras près de moi que pendant que je fréquenterai les tournois ; mais si je reviens à d'autres sentiments, tu me quitteras alors sans faire aucune difficulté. » Le diable jura

qu'il ne lui ferait aucun tort, mais qu'il le servirait, au contraire, dans toutes ses affaires; puis il quitta la jeune fille et prit sa place dans un coin du manteau, trahissant sa présence par un mouvement singulier. A partir de ce moment, le chevalier fut tellement heureux dans tous les tournois que sa lance atteignait toujours son but, et qu'il faisait prisonnier qui il voulait. S'il marchait, le démon marchait avec lui; et s'il parlait, le démon parlait avec lui encore; et s'il pria à l'église un peu plus longtemps que de coutume, le démon lui disait : « Tu marmottes trop longtemps aujourd'hui. » S'il faisait le signe de la croix avec de l'eau bénite, le démon lui disait : « Prends garde de m'asperger. » A quoi le chevalier répondait : « S'il en tombe une goutte sur toi, ce sera contre ma volonté. » Sur les entre-faites on prêcha la croisade, et le chevalier alla dans l'église pour prendre la croix. Le diable chercha à l'en dissuader, et lui demanda : « Que veux-tu faire? — Je veux servir Dieu désormais, et renoncer à toi. Retire-toi donc d'auprès de moi. — En quoi t'ai-je déplu? Je ne t'ai jamais fait de mal, je t'ai plutôt toujours servi, et je t'ai procuré une renommée immense. Cependant je ne puis rester près de toi qu'aussi longtemps qu'il te plaira, selon la promesse que je t'ai faite lorsque je suis sorti du corps de cette jeune fille. » Le chevalier lui répondit : « Aujourd'hui je prends la croix, et je t'ordonne, au nom du Crucifié, de me quitter pour toujours. » Le diable le quitta. Il prit donc la croix, passa la mer; et après avoir servi deux ans le Seigneur, il revint en son pays, et bâtit ensuite pour les étrangers et les pèlerins un grand hôpital qu'il dota richement; car il avait plus de trois cents marcs d'argent de revenu. Il sert encore aujourd'hui dans cet hôpital avec sa femme

les membres vivants de Jésus-Christ, et particulièrement les ecclésiastiques de notre ordre, auxquels il a coutume de dire en plaisantant : « Vous, seigneurs abbés, et vous autres, moines, vous n'êtes pas saints ; mais nous le sommes, nous autres chevaliers, qui combattons dans les tournois ; car les démons nous obéissent, et nous accompagnent sans nous faire de mal, et nous les chassons du corps de ceux qu'ils possèdent. »

Cette histoire offre au premier abord le caractère d'une légende. Le chevalier Albert Scothart était renommé dans son temps ; il était dans tous les tournois l'effroi de ses adversaires, qui étaient tous obligés de céder devant lui. Mais cet honneur ne lui valait quelque chose qu'aux yeux du monde : aux yeux de l'Église, les tournois sont un scandale ; car là où se trouvent le meurtre et la violence Satan ne peut être loin. Les adversaires qu'il a vaincus se persuadent bientôt dans leur orgueil humilié qu'il doit au secours du démon ses victoires, quoiqu'il soit un homme irréprochable, et que le démon n'ait approché de lui que par suite de sa compassion pour une jeune fille malheureuse. Cependant, comme dans les tournois le démon n'est présent que par une sorte de circumsession, le chevalier ne lui abandonne que le coin de son manteau ; et encore peut-il chaque jour résilier le pacte qu'il a fait avec lui. Il le résille, en effet, le jour où il prend la croix, expie son péché en servant pendant deux ans dans les armées du Seigneur et par la construction d'un hôpital. Tel est le récit de la légende. Mais ce mythe est en même temps un fait historique. Le témoignage de l'abbé de Nuinburg et de son monastère est invoqué à une époque où le héros de la légende vivait encore. L'histoire est racontée non comme

une fable, mais comme un fait réel, qui s'est passé sous les yeux de plusieurs témoins. La possédée a été exorcisée dans une des églises du lieu ; le chevalier est venu la trouver, s'est chargé par une sorte de contrat du démon qui la tourmentait ; et son bonheur inouï dans les tournois date principalement de ce jour. Tout le monde sait qu'il est allé dans la Terre-Sainte, qu'il en est revenu, qu'il a bâti un hôpital et qu'il y sert avec sa femme les pèlerins et les ecclésiastiques. Enfin, pour achever de donner à ces faits un caractère historique, le chevalier lui-même croit à leur vérité : il le répète souvent devant les prêtres qui viennent le voir. Le mythe et l'histoire se pénètrent si parfaitement dans ce récit que l'un couvre l'autre ; et le même thème peut paraître à la fois historique et mythique, selon le point de vue où l'on se place.

CHAPITRE XXXII

Du côté naturel de la guérison des possédés : des métamorphoses, des aggravations, des intermittences et des métastases du mal, surtout quand il est vers sa fin. Saint Norbert.

La possession est incontestablement un mythe, comme nous l'avons vu plusieurs fois. Elle n'est pas cependant le produit d'une imagination capricieuse ; elle est plutôt le résultat d'un procédé plus élevé, et forme comme un ordre à part, où le mythe et l'histoire se donnent la main, et s'unissent dans une déplorable harmonie. La possession est aussi une légende, mais une légende d'une espèce particulière ; une légende historique qui forme aussi un genre à part, où la vérité et la poésie se confondent. La posses-

sion est encore une maladie, mais une maladie qui, quoique saisissable dans ses symptômes, est dans sa racine la plus intime surnaturelle, mystique et transcendante; une maladie dont on peut calculer et mesurer le cours dans ses phénomènes sensibles, mais qui dans son fond échappe à toutes les mesures, à tous les poids et à tous les nombres. De même, en effet, que dans plusieurs maladies la nature infecte la vie d'un certain virus qu'elle introduit dans l'organisme et qui s'y naturalise, ainsi dans la possession un certain ordre de choses qui appartient encore à la création, mais qui est au-dessus de la nature physique, a comme infecté la vie et ses fonctions. La vie sensible et la vie intellectuelle sont troublées par une vie qui appartient à un monde supérieur et qui a ses lois propres. C'est donc une maladie d'une espèce particulière, que l'on peut saisir et décrire dans ses symptômes extérieurs, mais dont les éléments intimes échappent aux regards et au traitement du médecin.

Cette maladie a ses métamorphoses, ses aggravations, ses intermittences et ses métastases. Quelquefois l'amélioration est telle que l'on pourrait croire à une guérison complète, et qu'il n'y a qu'un œil bien exercé qui puisse découvrir le mal sous cette apparence trompeuse. Mais l'aggravation qui survient ne tarde pas à détruire les illusions qu'on avait pu se faire sur ce point. C'est ce qui arriva au bienheureux Jourdain, général de l'ordre de Saint-Dominique, à l'égard d'un possédé qu'il avait exorcisé. Il le croyait guéri; mais le possédé, saisissant un rasoir, le blessa au cou et au doigt. La blessure du cou était mortelle, mais le bienheureux guérit le troisième jour en se lavant avec la seconde ablution du calice à la messe. (Can-

Des inter-
mittences.

tipratanus, *de Apibus*, lib. IX.) Une dame de Florence, possédée, était parfois bienveillante. Dans ces moments elle plaisantait volontiers, disait des choses agréables; puis tout à coup, surtout pendant les exorcismes, elle se levait d'un air qui épouvantait tout le monde. Un jour le démon lui donna une telle force que, s'appuyant les pieds sur les marches de l'autel, elle se défendit contre dix jeunes gens vigoureux. Elle vomissait en même temps d'horribles blasphèmes contre les saints. Poussé enfin dans ses derniers retranchements, le démon sortit, la laissant à demi morte. — On amena de Ligurie à Vallombreuse un homme déjà âgé, et qui, dans l'état ordinaire, passait pour sérieux et posé. Les démons faisaient entendre par sa bouche plusieurs voix différentes. Tantôt il parlait d'une manière grave, et tantôt il disait des choses qui n'avaient point de sens. Quelquefois il était poli et complaisant, et quelquefois, au contraire, incivil et grossier. Pendant la prière et les exorcismes, il entraît quelquefois dans une telle fureur que plusieurs hommes vigoureux pouvaient à peine le tenir. Puis il redevenait doux et humain, de sorte qu'on le croyait presque guéri; car il faisait le signe de la croix, récitait le *Pater* et l'*Ave Maria*. Plusieurs ecclésiastiques crurent à sa parfaite guérison; mais ceux qui avaient plus d'expérience doutaient encore. Il se montra bientôt qu'ils avaient raison; car, comme ils se mirent tous à l'œuvre ensemble avec la ferme résolution de ne point cesser jusqu'à ce que le démon fût sorti, les esprits mauvais se mirent à crier qu'ils ne partiraient point, malgré tout ce qu'on leur ferait souffrir. Ils durent cependant céder, et partir en poussant de tels cris qu'on eût pu croire qu'une grande multitude parlait à la fois. (Hieron. Radiol., p. 394.)

On remarque dans la possession des métastases fréquentes. Nous avons déjà vu comment elle produit des mouvements inaccoutumés et des palpitations dans les parties du corps où elle établit, pour ainsi dire, son foyer. Si c'est la tête, par exemple, le malade est tourmenté par des rêves terribles et des fantômes effrayants. De sombres visions montent du fond de l'abîme et obscurcissent l'intelligence. Les contorsions de la face et des yeux, une sensation d'étranglement dans le gosier, des mugissements involontaires annoncent que le mal, descendant peu à peu, approche du cœur, où il produit des crampes, ou de l'estomac ou des intestins, qu'il ébranle par des convulsions. Quelquefois même le mal passe d'un individu à d'autres qui lui sont unis par quelque lien particulier, comme celui du sang, par exemple. On amena au tombeau du saint évêque Rudesinde une femme qui était possédée; et au moment même où elle recouvra la santé sa sœur devint possédée, et l'on dut employer les exorcismes pour la guérir. (A. S., 1 mart.) Quelquefois cette métastase est produite par une action ou une parole coupable que Dieu veut punir. Le jour qui suivit la mort du saint pape Léon IX, une possédée vint dans l'église des Apôtres. Le démon vanta par elle les vertus du saint, et annonça que par son intercession il quitterait aujourd'hui même le corps de cette femme. Une autre femme qui était présente se mit à dire : « Quand le pape Léon chassera les démons, je deviendrai reine, et je ressusciterai tous ceux qu'il a fait mourir par l'épée. » La première femme fut guérie aussitôt, et la seconde devint possédée à sa place. (A. S., 19 april.) D'autres fois cette métastase est l'effet d'un malfice. Un homme nommé Zanobio, frère d'un religieux de

Des mé-
tases.

Vallombreuse, qui vivait encore à l'époque où Jérôme de Radiol écrivait cette histoire, eut l'imprudence de consulter un magicien du pays au sujet d'un possédé demeurant à Ancise. Étant venus ensemble à Vallombreuse, le possédé et Zanobio, le premier s'endormit de fatigue la tête sur ses genoux; puis s'éveillant, il cria : « Que Dieu soit béni, je suis guéri. » Mais Zanobio, possédé à sa place du même démon, entra en fureur, de sorte qu'on pouvait à peine le tenir. On accourut, et l'on demanda au démon comment cela s'était fait. « Par la permission de Dieu, » répondit-il. Les prêtres récitèrent sur lui les exorcismes, et il ne put être délivré que le lendemain matin, après de longues souffrances.

S. Norbert. Il semble quelquefois que l'occasion d'exercer quelque mal qui se présente à faire éloigne le démon, en l'attirant ailleurs. Lorsque, dans l'absence de saint Norbert, ses disciples furent tourmentés par des visions sataniques, comme nous l'avons vu plus haut, le démon, trouvant inaccessible à ses suggestions une partie du monastère, s'en alla mobile et léger comme il est à Utrecht, où le saint se trouvait alors, et entra dans le corps d'un homme qui servait quelque personnage considérable du pays. Une grande multitude de peuple était accourue pour assister à une fête; et comme Norbert entra dans la cathédrale, pour y célébrer le service divin, cet homme fut tout à coup possédé du démon. Dans sa fureur, il poussait des cris affreux, et l'on eut beaucoup de peine à s'en emparer et à le lier. Après la messe, on l'amena devant le saint, au milieu des applaudissements du peuple, qui voulait être témoin de la lutte. Le saint, revêtu des habits sacerdotaux, attaqua vigoureusement le démon, sans écouter

les représentations des frères, qui l'engageaient à attendre parce qu'il était trop fatigué. Il commença les exorcismes; mais comme il mettait le sel dans la bouche du malade, celui-ci le lui cracha à la figure et dans les yeux, en lui disant : « Tu te donnes une peine inutile, tes coups ne m'atteignent point, tes menaces ne m'effraient point, et je ne crains point la mort. » Puis il se mit à dévoiler les péchés et la vie scandaleuse de plusieurs de ceux qui l'entouraient et qui n'avaient point été couverts par la confession; de sorte que tous prirent la fuite, et qu'il ne resta près du saint qu'un petit nombre de personnes. Cependant, comme le jour touchait à sa fin, on força le saint à se retirer, pour prendre quelque repos et un peu de nourriture. Or, comme il prenait la réfection du soir avec les frères, on vint lui dire que le malade se tenait tranquille devant l'autel, et qu'il demandait pardon de ce qu'il avait fait. Tous rendirent grâces à Dieu, car ce jour et le jour suivant on put croire que la guérison était parfaite. Il y avait alors une inimitié mortelle entre les citoyens de la ville. Norbert était le médiateur qui devait les réconcilier. Il travailla le jour suivant à cette œuvre sainte, et y réussit avec le secours de Dieu. Mais le démon qu'il avait chassé de leurs cœurs passa dans le corps du malheureux qui paraissait guéri. Comme le saint sortait de l'église, on l'avertit de ce qui venait de se passer. Il répondit : « Il ne peut pas encore être guéri tout à l'heure, parce que c'est à cause de ses péchés qu'il souffre. Attendez donc encore quelques jours; et lorsqu'il aura expié ses fautes, il sera plus facile de chasser le démon. » Il ne le guérit, en effet, qu'au bout de trois jours. (*Vita S. Norberti*, c. XI.)

C'est une chose bien remarquable que cet antagonisme

entre l'excitation des masses que soulève une passion profonde et celle des individus que possède le démon. Et cet antagonisme est plus fréquent dans l'histoire qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Lorsqu'une passion violente, comme la haine, la colère ou la vengeance, s'est emparée d'une grande masse d'hommes, elle finit par y acquérir une sorte d'objectivité; de sorte que tous ceux qui en sont atteints se trouvent comme agités et poussés par un esprit dont on ne connaît ni l'origine ni les voies. Si ces voies conduisent au pillage, à l'assassinat ou aux fureurs de la guerre civile, on juge avec raison qu'il y a là un esprit mauvais; et cette supposition est ordinairement justifiée par le caractère de violence, de fatalité et de nécessité que présentent les actes et les emportements de ces masses. C'est alors comme une sorte de possession collective, dans laquelle le démon s'empare d'une population tout entière, et qui la pousse à des excès dont la responsabilité dépend de la mesure de réflexion et de liberté avec laquelle chacun agit. Si dans de telles circonstances il se trouve un homme qui soit vraiment possédé du démon, il peut s'établir alors entre lui et ces masses soulevées par la passion un antagonisme tel que les influences sataniques diminuent dans celles-ci à mesure qu'elles augmentent dans celui-là. Toutes ces métastases indiquent assez l'extrême mobilité de ce genre de maladie; et c'est cette mobilité qui la rend quelquefois si difficile à guérir. Saint Dominique, instruit sans doute par une longue expérience, avait pris le parti de retenir ces esprits mobiles dans les corps des possédés jusqu'à ce qu'ils eussent pris les martyrs dont les os reposaient dans l'église comme témoins et garants qu'ils ne reviendraient plus. (A. S., 4 aug.)

CHAPITRE XXXIII

Des crises de la maladie. Elles s'opèrent par les évacuations alvines, par les reins, par les sueurs, par les poumons, par les vomissements, où les possédés rejettent souvent des reptiles ou d'autres choses extraordinaires.

La possession, de même que toutes les autres maladies, a ses crises qui conduisent par des degrés plus ou moins appréciables à la guérison parfaite. Ces crises se produisent sous les formes les plus diverses, et affectent souvent l'un des organes par lesquels s'opèrent les sécrétions du corps humain. On raconte dans la Vie de sainte Étheldrède, qu'un jeune religieux nommé Edwin fut possédé tout à coup du démon pendant les Complies. L'abbé ordonna qu'on le conduisît devant le tombeau de la sainte, et qu'il y restât toute la nuit au milieu des prières et des supplications des frères. On fit comme il avait ordonné. Le malade passa la nuit dans de violents accès de fureur, pendant lesquels il mordait, poussait, foulait aux pieds et injuriait ceux qui l'approchaient. Il s'endormit enfin vers l'aurore, et à son réveil il dit qu'il se trouvait bien, mais qu'il souffrait seulement de coliques violentes. Il fut soulagé par une selle très-abondante et qui répandait une odeur insupportable. (A. S., 23 jun.) L'élément principal de cette mauvaise odeur est toujours l'odeur de soufre. Ce métal forme, comme on le sait, un des éléments du corps humain, où, distribué avec mesure et uni dans une proportion convenable aux autres éléments, il constitue une fermentation salutaire; mais dès qu'il dépasse les proportions déterminées par la Providence, il forme dans

l'organisme comme une sorte de volcan, qui trouble les forces, et consume peu à peu les matériaux dont le corps se compose.

La crise qui conduit le possédé à la santé se manifeste quelquefois dans les reins, et rend leur sécrétion plus abondante ou plus fétide. On sait d'ailleurs que, dans le cours ordinaire des choses, les reins sont particulièrement destinés à purifier les fluides du corps. L'urée et le phosphore, lequel a un rapport particulier avec les organes sexuels, jouent aussi leur rôle dans ces sortes de sécrétions. D'autres fois la crise se manifeste par des sueurs abondantes ou d'une espèce particulière, ou par des crachements, des vomissements de sang, des ulcères. Ce cordonnier de Lewenburg dont nous avons parlé plus haut, et qui fut lié à l'une des colonnes du chœur de l'église, vomit du sang et du pus, de sorte que le pavé de l'église en était tout souillé. Puis le démon en sortant emporta avec lui toutes ces ordures. (A. S., 22 sept.) On raconte aussi dans la vie de saint Nicet, évêque, qu'il rencontra un jour devant la porte de l'église Saint-Maximin trois possédés qui étaient couchés et qui dormaient. Le saint homme fit sur eux le signe de la croix. Ils se réveillèrent, se mirent à crier horriblement, et à cracher en abondance, après quoi ils furent guéris. Les excréments de l'estomac sont ordinairement d'une couleur noire, et ont quelquefois l'apparence d'excréments solides ou de charbon. Ainsi un possédé crache devant le tombeau de sainte Françoise Romaine trois charbons, et sort parfaitement guéri. (A. S., 9 mart.)

Les
possédés
vomissent
du charbon.

On raconte dans la Vie de saint Dominique qu'un jour, pendant le sermon, une possédée qui avait sept esprits

mauvais se leva, et apostropha le prédicateur en le traitant de coquin. « Tais-toi, lui dit avec calme le saint. — Tu ne nous chasseras pas d'ici, cria le démon; car nous sommes plusieurs, et cette femme nous appartient. » Tous se mirent alors à hurler et à dire comment ils avaient pris possession de cette femme. Le peuple était en émoi et faisait grand bruit; ce que voyant le saint, il fit le signe de la croix, et dit : « Au nom du Christ, je vous ordonne de sortir sans faire de mal à cette femme. » Elle fut aussitôt horriblement tourmentée, vomit une grande quantité de charbon et une telle abondance de sang qu'on la crut morte; mais elle se leva après quelque temps, et se trouva parfaitement guérie. — André de Raggiolo est possédé pour la seconde fois du démon. Exorcisé à Vallombreuse, il est guéri de nouveau après avoir vomi des charbons. Tous se précipitent pour voir ce que c'est; et l'étonnement est d'autant plus grand que le malade assure qu'il n'en a jamais mangé. (Hieron. Radiol., p. 414.) Ces matières peuvent venir, il est vrai, de substances ingérées par les malades dans un accès de fureur, et le témoignage d'André de Raggiolo ne peut être sur ce point d'une grande importance. Nous avons vu plus haut que cette jeune fille de Saint-Gaudence, qui fut exorcisée à Saint-Salvio, rendit une grande quantité de dents, de cheveux et d'autres objets semblables sans qu'elle pût dire comment ces objets étaient venus. Cependant cette explication n'est pas suffisante en bien des cas, et elle n'est pas d'ailleurs toujours nécessaire. Dans les affections où la crise se manifeste par des vomissements, le foie et la rate jouent un grand rôle. Or ces deux organes sont comme des foyers où se prépare entre autres choses l'acide carbonique nécessaire aux fonc-

tions de la vie. De même que la couleur noire du tissu de Malpighi chez les nègres, de même que la couleur brune ou rouge de la peau des autres races, dépend principalement du foie, de même qu'en plusieurs maladies la bile se durcit et forme des pierres, ainsi la surexcitation que la possession cause quelquefois dans les organes peut produire des formations inaccoutumées, qui se distinguent des formations ordinaires par la couleur et la solidité. Ces formations extraordinaires ont évidemment pour principe un redoublement d'activité produit dans les organes par une surexcitation très-intense, et ce fait se reproduit dans plusieurs maladies d'un autre genre. Les actes des exorcistes contiennent un grand nombre de faits de ce genre. Saint Hugues guérit une fois une possédée qui re-
 Des reptiles. jeta trois reptiles. (A. S., 20 avril.) Une autre femme, possédée aussi du démon, rendit en présence de saint Hugues de Cluny, avec une grande quantité de sang, un reptile qui avait la forme d'un frelon. Saint Hugues le fit jeter dans le feu, et la femme fut guérie. On amena à saint Benoît une possédée qui rendit trois scarabées accompagnés d'une bile verte; et comme ils étaient reçus dans un vase de cuivre, on les y entendit tomber très-distinctement. Après cette crise elle se trouva guérie.

On a coutume d'attribuer ces phénomènes à l'imagination des assistants et à la crédulité des temps où ils se sont produits. On ne peut nier, en effet, que ces deux causes n'aient coutume d'agir toutes les fois qu'il se présente quelque fait contraire à l'ordre naturel des choses, et qu'elles n'aient plus ou moins d'influence dans le jugement que l'on porte sur ces faits; mais les circonstances qui ont accompagné ceux que nous venons de rapporter ici sont telles

qu'on ne peut les expliquer par aucune de ces deux causes. En effet, saint Hugues de Cluny se fait apporter le reptile vomé par la possédée, et le fait jeter dans le feu. Les reptiles vomis dans l'autre cas tombent dans un plat de métal, et tous les assistants entendent le bruit qu'ils font en y tombant. Il peut arriver, je le sais, que certaines bêtes ingérées dans l'estomac, soit par inadvertance, soit par quelque autre cause, produisent des phénomènes analogues à ceux de la possession. Il existe un assez grand nombre de faits en ce genre, et l'un des plus remarquables est celui que Fincelius raconte comme s'étant passé en 1549, en Hongrie. Il se trouva alors dans le corps de plusieurs hommes des couleuvres et des écureuils parfaitement formés, qui leur causaient de telles souffrances qu'ils ne pouvaient les supporter; et lorsqu'ils étaient couchés au soleil, ces animaux leur montaient au cou; paraissaient un peu au dehors, et rentraient ensuite dans leur corps. Beaucoup d'hommes moururent de ce mal extraordinaire, et aucun des remèdes que l'on essaya ne réussit. Cette calamité fut telle que la légende s'en empara; et l'on racontait que des paysans ayant trouvé dans le grenier d'un gentilhomme la paille pleine de couleuvres, et y ayant mis le feu pour anéantir tout d'un coup cette maudite engeance, un serpent invulnérable au feu leva la tête et prononça ces paroles : « Cessez votre entreprise, vous ne réussirez point à nous brûler; car nous ne sommes pas venus de nous-mêmes, mais c'est Dieu qui nous a envoyés en punition de vos péchés. » Pour que la légende se soit emparée de ce fait, il faut bien qu'il y ait eu un fond de vérité. Probablement ces animaux se seront glissés dans la bouche de plusieurs paysans endormis, et, ingérés dans l'estomac, auront

cherché à s'y défendre contre les puissances digestives. Mais en mettant de côté les cas de ce genre qui ne sortent point de l'ordre naturel, il en reste encore un assez grand nombre qu'on ne peut expliquer que comme nous l'avons fait plus haut. On conçoit au reste que le démon étant un esprit de mensonge, et que la possession étant un état faux et contre nature, elle donne lieu à des formations animales ou végétales sans aucun rapport avec le développement naturel de la vie.

Les crises de la possession se manifestent souvent aussi dans les poumons et dans les systèmes plus particulièrement en rapport avec cet organe. Les poumons sont placés sur cette limite où la vie individuelle confine en quelque sorte avec la vie extérieure de la nature dans l'atmosphère, tandis que les intestins forment, pour ainsi dire, le pôle opposé de cette vie extérieure. Les fonctions des poumons reçoivent dans la possession un degré de surexcitation extraordinaire; et de même que le feu dans la forge atteint par le moyen du soufflet une telle activité qu'il dévore promptement tous les matériaux qu'on lui présente, ainsi la possession surexcite quelquefois tellement les poumons qu'ils deviennent comme le cratère d'un volcan, dans le sein duquel fermentent et bouillonnent les éléments de la vie. Si donc la crise s'établit dans ce foyer, la sécrétion suivra dans ses formes la nature de celui-ci : ce sera comme une éruption où la nature longtemps contrainte se fera jour dans une respiration embrasée, semblable à la lave d'un volcan. C'est ce qu'on a remarqué souvent en effet dans la possession. Pendant que les intestins étaient violemment ébranlés, qu'une écume chaude sortait de la bouche, que les cheveux se dressaient sur la tête, on a vu plus d'une

fois le mauvais esprit sortir des profondeurs de la poitrine comme une vapeur, ou comme une fumée, accompagnée d'une odeur de soufre. C'est ainsi que, dans l'église Saint-Maximin de Trèves, une femme qui était possédée depuis quarante-sept ans ayant été délivrée, il sortit d'elle un esprit si impur que les assistants craignirent qu'il ne réduisît l'évêque en cendres. Il exhalait en même temps une odeur tellement insupportable que tous crurent qu'ils allaient mourir. (*Act. Sanct.*, 29 mai.) Cette possédée dont nous avons parlé déjà, et qui fut exorcisée par un prêtre de Bavière, prédit le jour de sa délivrance, et recommanda de lui administrer un bain à l'heure même où elle devait être guérie. Lorsque le moment indiqué arriva, elle fut prise d'effroyables convulsions, après quoi elle resta étendue comme morte. Mais tout d'un coup elle tourne la tête en arrière; les traits de son visage sont agités par des crampes plus violentes encore qu'auparavant, et se déforment. Elle ouvre la bouche, et il en sort une vapeur de soufre qui remplit toute la maison. Elle fut guérie à l'heure même. Elle vit encore aujourd'hui dans un état de clairvoyance habituelle, et elle est assistée de Dieu en tout ce qu'elle fait; aussi agit-elle toujours avec assurance et sans hésitation. (Ce fait a été communiqué à l'auteur par le prêtre même qui en a été le témoin.)

Quelquefois la fumée qu'exhalent les pounmons est accompagnée d'hémorragie, particulièrement du nez. On amène une possédée au tombeau de saint Ulrich. Pendant sa prière elle s'endort, et rend beaucoup de sang par le nez. Elle s'éveille et veut crier, mais une douleur secrète retient sa voix. Le peuple accourt et la croit mourante;

mais elle se montre tout à coup guérie de tout mal spirituel et corporel. (*Act. Sanct.*, 4 jul.) Le notaire Sigismond de Gerado témoigne avec serment qu'après la découverte de l'inscription qui était dans la grotte de Sainte-Rosalie, près de Palerme, il alla la visiter avec une possédée nommée Sigismonde Spinelli, et que là elle fut exorcisée par J. B. de Lingua Grossa. Elle fut délivrée, et les mauvais esprits sortirent de son corps en gouttes de sang qui tombaient à terre et disparaissaient au même instant; après quoi elle fut renversée par terre comme morte. (*Acta Sanct.*, 4 sept.) Dans ce cas, le système circulatoire du sang semble avoir été affecté tout entier, et la crise s'est manifestée par des pertes de sang. Il ne faudrait donc pas s'étonner qu'elle se manifestât par une sueur de sang partant de tout le corps. En effet, si la sécrétion des fluides qui a lieu sur la surface interne des intestins se concentre dans les reins comme en un foyer, il en est de même des poumons relativement au système de la transpiration, qui a lieu sur la surface extérieure de la peau. La crise doit donc se produire dans la possession aussi souvent par les sueurs que par les urines ou les évacuations alvines.

Nous avons vu que souvent la possession s'annonce par l'apparition de quelque animal, qui semble se glisser dans l'intérieur de l'organisme, et y établir sa demeure. Il arrive souvent aussi que la crise qui conduit à la guérison s'annonce par des phénomènes de ce genre. Les animaux qui semblaient être entrés dans le corps semblent alors en sortir. Ce sont ordinairement des reptiles et des scarabées qui prêtent leurs formes à ces phénomènes, surtout lorsque la crise s'opère dans les intestins. Lorsqu'elle se pro-

duit dans le système pulmonaire, au lieu de reptiles, ce sont le plus souvent des oiseaux ou des insectes ailés, et particulièrement des oiseaux de nuit. Ces phénomènes se manifestent dans les cas même de simple obsession. Aldisia Jacobi fut tourmentée pendant cinq semaines, et pendant tout ce temps, lorsqu'elle se mettait au lit, il lui semblait que celui-ci était bouleversé sens dessus dessous; elle eut recours à saint Nicolas de Tolentino. Or, un jour qu'elle était assise sur son lit, un milan vint s'y poser en faisant un grand bruit. Elle invoqua le saint; le milan s'envola, et elle fut guérie. Saint Régulus ayant prononcé l'*Oraison dominicale* et le *Symbole* sur la tête d'un enfant qui était possédé, le démon sortit sous la forme d'une chauve-souris. (*Act. Sanct.*, 30 mart.) Saint Procope ayant délivré à Prague un possédé, l'esprit impur sortit sous la forme d'un oiseau entièrement noir, qui se plaça sur le toit de l'église; mais le saint ayant prié, il tomba du toit par terre en plusieurs pièces. (*Act. Sanct.*, 4 jul.) On apporta dans l'église Saint-Benoît un possédé furieux, dont les yeux étaient comme tachés de sang et dont les regards épouvantaient tout le monde. Pendant la messe que l'on dit pour lui, il s'endormit après l'évangile, et l'un des frères vit trois mouches sortir de sa bouche. Le malade devint plus calme, et guérit bientôt tout à fait. (*Act. Sanct.*, 21 mart.) A Lenua, en Belgique, était une femme nommée Geila, qui était possédée d'une légion de démons. On l'amena à l'église Saint-Landau, à Winterhofen. On la mit malgré elle dans le bénitier. Elle poussait des cris affreux, invoquant le nom du saint; et un essaim de mouches sortit de sa bouche. (*Act. Sanct.*, 19 mart.) Dans tous ces cas il n'est pas dit que tous les assistants virent le démon sortir sous

ces diverses formes, mais c'est ou le possédé lui-même ou le saint qui le délivre à qui la guérison se présente dans une vision sous ces traits, de même qu'au commencement de la maladie c'est le possédé seul qui a vu l'esprit infernal entrer en lui sous la forme d'un animal. Il semble toutefois en être autrement dans un fait de ce genre que racontent les actes de la translation du corps de saint Vaast.

Des
chauves-
souris.

Lorsqu'après la mort de Charles le Chauve on transporta les reliques de saint Vaast à Beauvais, afin de les arracher aux profanations des Normands, il arriva dans cette ville le fait suivant, qui fut attesté par plusieurs ecclésiastiques et séculiers, tous hommes dignes de foi, qui en avaient été témoins oculaires. Un jeune homme, domestique d'un chanoine de l'endroit, avait été plusieurs fois puni par son maître à cause de sa mauvaise conduite ; mais comme il n'était pas devenu meilleur, son maître crut devoir lui infliger un châtiment public. Le démon profita de la tristesse où l'avait jeté cette punition pour s'emparer de lui, et il s'établit dans sa poitrine avec un grand nombre d'autres esprits mauvais. On l'amena lié à l'église Saint-Lucien martyr. L'évêque Ermenfried l'y fit exorciser par le clergé tout entier ; et comme cela ne menait à rien, il fit remplir la fontaine baptismale d'eau bénite, et ordonna d'y plonger le possédé. Mais lorsqu'on voulut en venir à l'exécution, il se tint immobile comme un rocher, et semblait avoir pris racine dans le sol, de sorte qu'on ne put, ni par force, ni par adresse, le faire bouger. Après beaucoup d'efforts inutiles, le démon dit en plaisantant à l'évêque : « Pourquoi tous ces vains efforts ? Ne connais-tu pas notre puissance ? Je suis celui à qui Jésus demanda son nom, et qui lui dit qu'il s'appelait Légion, car nous sommes plu-

sieurs réunis en un ; aussi ma puissance est grande , elle est répandue parmi tous les peuples , dont toutes les langues me sont aussi connues. Faites venir des Juifs qui sachent parler plusieurs langues , et vous verrez si ce que je dis est vrai. » On fit venir, en effet , dans l'église des Juifs, qui lui adressèrent la parole en diverses langues, et il répondit exactement à toutes leurs questions. Puis il dit d'un air triomphant : « J'ai été aujourd'hui à Constantinople, et j'y ai ménagé une défaite incroyable dans le peuple. J'ai semé la discorde dans tes pâturages entre tes gens et ceux du comte, et ils sont sur le point d'en venir aux mains. Tu ferais donc bien mieux d'y courir que de te donner ici des peines inutiles. » L'évêque envoya s'enquérir du fait, et il se trouva vrai ; mais l'union fut bientôt rétablie.

Cependant, le soir étant venu, chacun s'en retourna chez soi l'esprit troublé ; mais l'évêque fit renfermer le malade dans l'église, espérant que Dieu le guérirait par les mérites du saint. Il y passa plusieurs jours. Pendant ce temps il fut révélé en songe à un homme pieux qu'on devait le porter dans l'église Saint-Vaast, parce que c'était à lui que Dieu avait remis sa guérison. Les parents, ajoutant foi à ses ouvertures, le portèrent à cette église. Lorsqu'il y fut arrivé, le démon entra dans une fureur extraordinaire ; le malade, s'arrachant à ceux qui le tenaient, s'élança d'un bond hors de l'église, et se jeta contre terre avec une telle violence que le sol paraissait trembler sous lui ; puis il vomit par la bouche beaucoup de sang et une bile noire qui répandait une odeur insupportable. On vit alors ce qui ne s'était jamais vu peut-être. Il sortit de sa bouche des chauves-souris, sans poils, plus nombreuses qu'un essaim

d'abeilles, de telle sorte qu'elles obscurcissaient le ciel, et remplissaient l'air au-dessus de lui. Il était étendu sans mouvement, de sorte que les siens le crurent mort. Et comme il ne donna pendant longtemps aucun signe de vie, ils le portèrent dans l'église, et firent réciter pour lui l'office des morts; mais vers la quatrième veille de la nuit il commença à se remuer, et tendit la main hors du cercueil. Sa mère accourut, et lui demanda s'il vivait encore. Il répondit : « Je vis, les prières du saint m'ont délivré. » Il demanda à boire, et après avoir bu il se leva parfaitement guéri, et retourna chez lui, louant Dieu et saint Vaast avec tout le peuple. (*Act. Sanct.*, 6 febr.)

Celui qui rapporte ce fait n'en a point été témoin oculaire, quoiqu'il ait vécu dans les temps où il s'est passé. Il ne le tient peut-être que de seconde main. Le jeune homme qui était possédé du démon n'est pas nommé non plus, de sorte que nous ne pouvons ajouter une foi entière à ce récit. Cependant il porte avec soi certains caractères de vérité qui ne permettent pas de le regarder comme entièrement controuvé. Il s'agit donc encore ici de l'un de ces faits, vrais quant au fond, mais dont la légende s'est emparée en y ajoutant quelques circonstances plus merveilleuses encore. Au reste, le caractère du démon y est très-bien exprimé par ces paroles : Nous sommes plusieurs en un. En effet, dans les hiérarchies spirituelles, les membres sont tellement liés ensemble que chacun d'eux est, pour ainsi dire, en tous les autres, et que tous les autres sont également en lui, de même que les étoiles réunies dans un groupe et formant un système particulier brillent l'une par l'autre, et semblent confondre leur lumière. L'esprit qui possédait ce jeune homme, quoique gardant son indi-

vidualité, portait néanmoins dans son unité toute la hiérarchie dont il faisait partie, et le don des langues dont il se vantait était l'image de ce rapport.

CHAPITRE XXXIV

Des crises spirituelles. Crises dans les régions intermédiaires. Contre-épreuve de la guérison. La bienheureuse Eustochie.

Lorsque l'esprit mauvais entre dans l'homme par les puissances spirituelles, c'est dans celles-ci que se produit ordinairement la crise qui amène la guérison. Cette crise se manifeste alors par des visions tellement vives et tellement frappantes que le malade prend pour des faits réels et extérieurs les phénomènes qui se passent dans son imagination. Une jeune fille de Sienne, qui était possédée, fut conduite à l'église Saint-Ambroise. Là, s'étant endormie, elle eut une vision, où elle vit le saint qui venait à elle entouré d'anges, et qui, avec un onguent qu'il tirait d'une petite boîte, lui oignit d'abord le pouce, puis le côté gauche en plusieurs endroits. Le saint portait au doigt dont il faisait l'onction un anneau avec une pierre précieuse, où l'on voyait un grand nombre d'anges qui priaient Dieu en levant les mains vers lui. Lorsqu'il oignit l'œil, il en fit sortir un démon noir, qui s'enfuit par les fenêtres de l'église en laissant après lui une odeur fétide; il en fit sortir un autre de la langue lorsqu'il fit l'onction sur celle-ci. (*Miracula S. Amb. Sen.*, c. 19.) Sainte Patrine apparaît dans une vision à une possédée, et lui présente un verre d'eau en lui disant : « Bois, et tu seras guérie. » Et il ar-

riva comme elle avait dit. (A. S., 25 aug.) Un homme d'un âge moyen était depuis longtemps au tombeau de saint Benoît. Tout à coup il crie comme un homme que l'on frappe violemment, et tombe renversé par terre. Il se relève guéri, et dit qu'au moment où il avait crié il avait vu un homme vénérable qui, étant entré dans la basilique, lui avait frappé la tête de sa crosse, et l'avait renversé par terre. Le saint, pendant sa vie, avait déjà une fois guéri un possédé en lui donnant un soufflet. (*Mirac. S. Bened.*, l. V, 29.) Un autre possédé s'endort près du tombeau du saint abbé Walter. Le saint vient à lui, accompagné de la sainte Vierge et d'un troisième personnage; il fait sur lui le signe de la croix, et le malade se trouve parfaitement guéri. (A. S., 3 aug.)

Crises dans
les régions
intermé-
diaires.

La crise qui termine la possession se manifeste quelquefois aussi dans les régions moyennes de l'homme; et la forme sous laquelle elle se produit alors est analogue à la nature de ces régions. Or nous trouvons en celles-ci le système musculaire, par lequel s'exercent tous les mouvements sous l'empire de la volonté. C'est donc par des mouvements convulsifs que se révèlent ordinairement dans ce domaine les crises de la possession. On peut déjà ranger dans cette classe de phénomènes les mouvements violents que cause dans les possédés l'approche des objets saints dont ils ont horreur. La fille d'un marchand de Mindelburg devint possédée. Le démon, étant exorcisé, déclara qu'il ne sortirait que sur l'ordre de saint Ulrich. On la conduisit donc au tombeau du saint; mais là, s'arrachant aux mains de ceux qui la tenaient, elle fut lancée tout à coup à trois pas de l'autel. Elle y fut ramenée de force; et tout aussitôt elle éprouva des crampes terribles, accompagnées de voix extraordinaires: sa tête battait

contre sa poitrine ; de sorte que tous les assistants étaient dans l'épouvante. Le démon la quitta, la laissant parfaitement guérie. (A. S., 4 jul.) Quelquefois la crise se révèle par une tension générale de tout le système musculaire, qui indique le départ du démon. Ce même phénomène est souvent le précurseur de la mort dans les maladies ordinaires. On conduisit à saint Émeran, à Ratisbonne, un possédé. Lorsqu'on eut prononcé sur lui les exorcismes, on vit ses os et ses muscles s'étendre, et revenir ensuite à leur forme ordinaire. Il perdit en même temps toutes ses forces, et les recouvra aussitôt. (A. S., 22 sept.) Nous avons déjà vu chez un possédé guéri par saint Vaast qu'il était jeté par terre avec tant de violence que le sol en retentissait.

D'autres sont enlevés en l'air, et se trouvent guéris en retombant. Anne Christine OËttin, qui fut possédée en 1728, à OËhringen, dans la principauté de Hohenlohe, fut guérie après une possession de six ans. La crise se manifesta chez elle par des tremblements dans tout le corps. Elle sentait dans l'intérieur des secousses, comme si elle allait vomir. Ses yeux étaient tellement fermés que nulle force ne pouvait les ouvrir. Sa langue toute noire pendait jusqu'à son cou. Elle fut tout à coup lancée violemment en l'air ; de sorte que sa tête frappa le plafond, et en détacha quelques fragments. Elle retomba ensuite sur son lit avec une telle force, qu'elle le brisa en deux. Le soir, entre quatre et cinq heures, les mêmes phénomènes se reproduisirent ; puis, lorsqu'ils eurent cessé, elle resta étendue sans connaissance jusqu'à dix à onze heures. Vainement on lui criait dans les oreilles, où l'on cherchait à lui faire respirer des odeurs excitantes ; tout était

inutile ; et on la croyait morte. Enfin , vers onze heures , elle fut réveillée par les prières et les cris des assistants , ne se souvint plus de ce qui lui était arrivé , mais se trouva parfaitement guérie. Le voisinage des reliques des saints produit ordinairement , comme nous l'avons vu , dans le système musculaire , des mouvements convulsifs de ce genre. Un malheureux nommé Helnus , sourd et muet , devint possédé du démon. Il assistait à la Translation des reliques de saint Germain. Trois fois il veut entrer dans l'église , et trois fois il en est repoussé par un personnage d'un air vénérable. La troisième fois le coup étant plus fort , il est renversé par terre. Puis il rend une grande quantité de sang par la bouche , le nez et les oreilles , et se trouve aussitôt guéri.

Quelquefois la crise se passe dans les profondeurs de l'âme , et alors elle est bien plus terrible encore. C'est une lutte suprême entre le démon et la volonté ; entre le démon qui cherche à s'assurer sa proie , en poussant l'homme au désespoir , et la volonté qui , assistée de la grâce , s'efforce de reconquérir sa liberté. Nous avons déjà vu plusieurs exemples de ces sortes de combats , particulièrement dans ce possédé qui , conduit à Vallombreuse , fut porté une fois par le démon sur le sommet d'un arbre et une autre fois sur le bord d'un précipice , avec la pensée de s'y jeter. S'il avait succombé à la tentation , c'en était fait de lui ; la mort temporelle et éternelle était son partage. Mais la victoire de la grâce décida la guérison. Il en fut de même de ce possédé d'Arezzo à qui le démon voulait persuader de se jeter dans l'eau. Il invoque le secours de la sainte Vierge , et , le démon le quittant aussitôt , il se trouve guéri. C'est le même esprit qui conseillait à une femme , d'abord

par des inspirations intérieures et plus tard par des visions, de se noyer pour faire pénitence de ses péchés. Elle l'écoute d'abord, et sort pour exécuter son criminel dessein; mais venant à passer devant l'église Saint-Antoine de Padoue, elle y entre, et demande au saint de l'éclairer. Elle est exaucée, et le démon la quitte pour toujours. (A. S., 13 jan.) Dans beaucoup de cas de suicide, que l'on a coutume d'attribuer aujourd'hui sans distinction à une monomanie, les choses se passent probablement de la même manière; et le suicide n'est alors que l'issue fatale d'une lutte suprême entre l'âme et le démon, lutte où celui-ci reste victorieux.

Dans les maladies ordinaires, on n'aperçoit point la présence d'un esprit étranger, qui s'empare de la vie, et établit un dualisme profond dans tous les rapports; mais il en est bien autrement dans la possession. Un esprit fixé dans le mal et le mensonge s'est emparé chez l'homme des éléments mauvais qui ont avec lui quelque affinité, et s'est comme incorporé en lui. Le possédé n'a pas seulement deux vies, mais il a encore jusqu'à un certain point deux esprits et deux volontés. Une lutte terrible s'établit en lui entre elles. L'esprit étranger parle au dehors, et la volonté réagit contre lui; mais la vie se manifeste par des phénomènes qui appartiennent proprement à l'un et à l'autre. Le mauvais esprit pense, il est vrai, dans un organe qui lui est étranger; il parle avec une langue qui n'est point à lui; il veut et se meut dans un organisme qui n'a pas été fait pour lui; il vit en un mot d'une vie scindée en deux. Mais au fond c'est dans les puissances de l'homme lui-même que tout se passe. Cette différence qui sépare la possession de toutes les autres maladies doit avoir par

Contre-
épreuve de
la guérison.

là même une très-grande influence sur les crises qui la terminent. Celles-ci doivent avoir une double face. En effet, il ne s'agit pas seulement de faire disparaître les symptômes morbides et extérieurs du mal, mais il faut encore chasser de l'organisme l'esprit étranger qui s'y est établi. Aussi les exorcistes ont-ils coutume, pour s'assurer s'il est réellement sorti, d'exiger de lui qu'il donne un signe extérieur de son départ; et souvent aussi le démon cherche une sorte de satisfaction dans la production de ce signe. C'est quelquefois un vent impétueux, comme dans le cas qui nous est rapporté dans la Vie de saint François de Paule. On peut supposer souvent dans les cas de ce genre que le démon connaît d'avance les phénomènes naturels qui doivent avoir lieu, et qu'il choisit pour sortir le moment même où ils se produisent, afin de persuader aux hommes que c'est lui-même qui en est l'auteur.

Une femme de Ligurie fut exorcisée à Vallombreuse. Comme le démon se préparait à sortir, on lui demanda quel signe il donnerait de son départ; il répondit qu'il passerait dans un éclair venant du nord, sur un arbre qui était près de l'église, et qu'il le briserait. La chose arriva comme il l'avait dit. L'atmosphère cependant était claire, et rien n'annonçait un phénomène du genre de celui qu'avait prédit le démon; mais celui-ci persévéra dans la menace qu'il avait faite. Or tout à coup un nuage épais et noir fondit du côté du nord; et au moment où le démon sortit un éclair partit de ce nuage et broya l'arbre. On conserva son tronc dépouillé en souvenir de l'événement; et Jérôme de Raggiolo l'avait vu encore de son temps. Une jeune fille d'Assise, nommée Berthe, qui était possédée,

fut conduite à l'église Saint-Rufin. Au moment où elle fut délivrée, on entendit un bruit comme si des pierres tombaient d'un mur. En même temps il s'éleva contre les portes de l'église un ouragan si terrible qu'on crut qu'elles allaient être brisées; puis un vent impétueux éteignit toutes les lampes; mais elles se rallumèrent bientôt d'elles-mêmes. (A. S., 11 aug.) Cependant le démon ne sort pas toujours sans faire de mal. On amène au tombeau de saint Guillaume, dans le monastère de Guillon, un Italien qui était possédé et que l'on tenait enchaîné. Le démon exorcisé pendant longtemps refuse de sortir. Obligé de céder à la fin, il annonce aux moines qu'il va leur jouer un tour. Il brise donc en sortant une magnifique fenêtre, pendant qu'une cloche d'argent que saint Guillaume avait placée dans la voûte est arrachée comme elle aurait pu l'être par une étincelle électrique. (A. S., 28 mai.) Une femme fut délivrée au tombeau de saint Bonon. A ce moment il s'éleva un grand bruit : la couronne d'argent qui était sur l'autel du saint fut frappée; on entendait et l'on voyait les coups sans qu'on pût apercevoir d'où ils venaient. Elle fut pressée et foulée d'une singulière manière sans être entièrement brisée. (A. S., 30 aug.)

Quelquefois une lumière qui s'éteint est le signe du départ de l'esprit malin. On amena une possédée au tombeau du bienheureux Joachim Servite. Le démon déclara qu'il éteindrait la lumière, renverserait cette femme, et la laisserait comme morte pendant une heure de temps. En effet, au moment où il partit, l'église retentit comme si elle eût été ébranlée dans ses fondements; la lumière s'éteignit, et la pauvre malade fut jetée par terre. (A. S.,

16 avril.) D'autres fois le son d'une cloche annonce le départ du démon, comme il arriva pour ce possédé de Pise, nommé Ungard. L'esprit qui le possédait répondit à ceux qui lui demandaient un signe de son départ : « Vous l'entendrez tous. » Bientôt la cloche se mit à sonner dans la chapelle sans que personne tirât la corde. (Hieron Rad.) D'autres fois, au contraire, la cloche cesse de sonner. Souvent aussi les signes que donne le démon sont plus près du possédé. Au tombeau de sainte Fina, l'esprit malin, en sortant du corps d'un possédé, emporta la barrette de l'un des assistants, et brisa la lampe de l'église. (A. S., 12 mart.) Dans quelques cas, rares il est vrai, la sortie du démon prend une certaine couleur comique. Une dame de la Romagne fut exorcisée à Vallombreuse. Après une longue lutte, le démon, obligé de céder, dit au prêtre qui lui demande un signe de son départ : « Ce signe te sera donné par l'âne d'un paysan qui se dirige vers nous en descendant là-bas du rocher. Je fixerai tellement ses pieds au sol que personne ne pourra l'en arracher sans qu'il y laisse ses fers. » La chose parut aux assistants risible et inconvenante. Cependant le paysan vint à la chapelle pour chercher du secours, et raconta qu'il ne pouvait faire bouger son âne. Le possédé le regarda pendant quelques instants avec étonnement, puis il lui dit en riant : « Permets-moi, ami, de prendre ton âne comme signe de ma fuite : tu n'y perdras que ses fers, et il fera le reste du voyage avec toi sans accidents. » En disant ces mots il partit. Le paysan, se fiant à ce qu'il avait entendu, alla vers son âne avec quelques-uns des assistants, espérant le trouver à la place où il l'avait laissé ; mais il était à paître loin de là, et

le paysan rendit grâces à la sainte Vierge de l'avoir retrouvé. Quelquefois aussi le démon a recours au magnétisme.

Voici les symptômes que l'on rencontre le plus souvent dans la délivrance des possédés. Les malades s'affaissent, et tombent comme morts; un léger souffle seulement trahit à de longs intervalles le reste de vie qu'ils conservent. Lorsqu'ils sont revenus à eux-mêmes, ils jettent autour d'eux des regards étonnés, ne savent plus où ils sont, ni ce que signifient cette foule, et ces prêtres, et ces cierges allumés, et tout cet appareil qui les entoure. De même que la nature opère souvent ses œuvres dans l'obscurité du sommeil, ainsi la grâce se fait à opérer les siennes dans le mystère, et à les cacher ainsi à ceux pour qui elle les fait. C'est pour cela que souvent les liens dont on avait enchaîné auparavant les possédés tombent d'eux-mêmes, et ne sont plus nécessaires. Une femme, nommée Gleoguena, était depuis cinq semaines tourmentée par un démon furieux, si bien que dans un accès elle avait arraché avec les dents un morceau de chair du côté de son frère. Elle resta ainsi enchaînée pendant quatre jours devant le tombeau de saint Ives. Au moment de la crise, ses liens lui tombèrent des bras et des mains; elle se traîna, quoiqu'ayant encore les pieds liés, près du tombeau du saint : les liens qui attachaient ses pieds tombèrent alors, et elle se trouva parfaitement guérie. (A. S., 19 mai.) Les possédés, après leur délivrance, éprouvent souvent pendant quelque temps un abattement général de tout le corps. Souvent aussi le moment de la délivrance n'arrive qu'après une longue attente. Constantin des Thermopyles était possédé du démon. Il avait de violents accès de fu-

reur, et son âme était alors assiégée par les images les plus effroyables. Il vint au tombeau de saint Luc le jeune, et y resta longtemps, pleurant et priant jour et nuit. Cependant Dieu retardait toujours la guérison pour le profit de son âme. Mais lui, fort dans la foi, ne trahit jamais aucune pusillanimité, ni dans ses actions ni dans ses paroles. Plusieurs années se passèrent ainsi; il obtint enfin avec la guérison de grands avantages pour son âme. (A. S., 7 febr.) Quelquefois d'autres maladies se déclarent après la guérison. Une jeune fille de Città di Castello, qui avait été délivrée du démon à Vallombreuse, eut le corps couvert d'ulcères après sa guérison. Les cheveux lui tombèrent par la violence du mal; de sorte qu'elle était pour tous un objet de compassion. Elle recouvra néanmoins la santé après plusieurs années, et il ne lui resta plus qu'une certaine pâleur et des taches sur la figure. (Hier. Rad., p. 393.) L'an 1606, une dame noble de Bergame, ayant été guérie par Brognoli après avoir été possédée pendant longtemps, lui raconta qu'elle souffrait encore beaucoup, quoique le démon l'eût quittée. Lorsqu'elle marchait, soit dans la maison, soit dehors, il lui semblait toujours entendre cinq ou six femmes marcher derrière elle, l'une après l'autre. Lorsqu'elle se retournait pour les regarder, elles se retiraient, et elle ne pouvait plus les voir. (Alex., disp. 2.) Quelquefois aussi on entend de certains bruits mystérieux dans le voisinage du lieu où la délivrance a été opérée. L'abbé Robert d'Ébrach avait chassé un mauvais esprit dans le désert; mais après son départ les chevaux devinrent furieux; ils écumaient, et frappaient des pieds le sol, et l'on eut beaucoup de peine à les apaiser. (A. S., 7 jun., p. 48.) Lorsque la possession a pour objet

dans les desseins de Dieu de purifier une âme , elle résiste à tous les moyens qu'on emploie pour la guérir, et disparaît enfin d'elle-même sans aucun symptôme remarquable. Il en fut ainsi pour la bienheureuse Eustochie , dont nous avons raconté plus haut l'histoire. Son confesseur raconte que dans sa jeunesse son visage était frais et coloré ; mais que dans l'espace de sept ans, par suite des souffrances qu'elle avait endurées , elle devint blême et si faible qu'elle ne pouvait marcher qu'avec un bâton , et qu'elle était obligée à chaque instant de s'arrêter pour respirer. Aussi Dieu l'enleva de ce monde à l'âge de vingt-cinq ans. Déjà un mois avant sa mort l'esprit qui la possédait, et qui manifestait sa présence au moins une fois par jour, devint moins hardi et semblait ne plus oser parler. Depuis la fête de la Purification il ne se laissa plus voir au dehors. Cependant, sept jours avant sa fin, il la fit tellement souffrir, qu'elle ne pouvait s'empêcher de pousser des plaintes horribles ; de sorte qu'elle s'étonnait elle-même des cris extraordinaires qu'elle proférait, et en demandait pardon aux assistants. Lorsqu'elle eut reçu la sainte communion, elle pria instamment la sœur Euphrasie de ne pas l'abandonner pendant la nuit. Vers minuit cette sœur crut apercevoir entre autres choses, dans un coin de la chambre, comme une créature humaine monter jusqu'au plafond, et se sauver dans l'étage supérieur. « Je suis persuadé, ajoute le confesseur, que c'était le démon qui l'avait tourmentée pendant si longtemps, et que Dieu voulut montrer à cette heure qu'il lui avait ôté le pouvoir de rien entreprendre contre elle. C'est d'ailleurs ce que manifestaient assez la sérénité de son visage et les consolations divines qui ne l'abandonnèrent plus depuis ce moment. Quoiqu'elle ne

prononçât plus aucune parole, elle paraissait comme inondée de joie, et il semblait qu'elle allait au festin nuptial de la vie éternelle. » (Saligerio, t. I^{er}, p. 105 et 112; t. II, p. 4.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.



LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER.

- Comment le mal physique et moral se propage. Rapport de la magie et de la possession avec la première chute. Des deux cités. Des degrés de l'ascèse diabolique. 1

CHAPITRE II.

- L'ascèse diabolique considérée dans le domaine de la vie. Opposition de cette ascèse avec l'ascèse purgative. De la division des moyens physiques propres à exciter l'organisme. . . . 15

CHAPITRE III.

- Les initiations dans le paganisme. Les anciens mystères, bons et honnêtes à l'origine, n'ont pas tardé à dégénérer. On en trouve encore des restes dans les forêts de l'Amérique, chez les Virginiens, les Caraïbes, les Moxes, les Mexicains, les Péruviens; puis au nord de l'Asie, dans le pays des Jakutes; chez les Finnois et les Lapons. 25

CHAPITRE IV.

- Le mahométisme, ses mystères et ses initiations. Le suffisme pénètre dans les abstractions du Coran, et est représenté au dehors par l'ordre des derviches. Ceux-ci se partagent à Constantinople en deux classes, les danseurs et les hurleurs. Rapports remarquables sur les cheiks Ruffai de l'Inde. Explication de ces phénomènes. 52

CHAPITRE V.

Les initiations à la magie dans les temps chrétiens. La magie au moyen âge s'est cachée dans l'obscurité des grottes. De là elle a pénétré dans les cabanes du peuple. Des moyens magiques dont on se servait alors : de l'onguent des sorcières. Recherches faites à ce sujet par les théologiens, par les jurisconsultes, par les médecins et les naturalistes. Explication et expériences d'Helmond et de Davy. Des symptômes produits par ces onguents d'après les déclarations de ceux qui les ont éprouvés. Appréciation morale de ces moyens. 65

CHAPITRE VI.

L'ascèse diabolique considérée dans le domaine moral. Des fausses doctrines que la cité du diable oppose à la cité de Dieu. Ces doctrines égalent la créature au Créateur, ou la mettent au-dessus de lui, ou enfin la considèrent comme la seule chose existante. Partant de l'incrédulité, elles mènent à la superstition, à la fausse magie naturelle, à la fausse divination et à la magie noire, qui sont les trois exercices ascétiques par lesquels l'homme est initié aux mystères de l'enfer. 94

CHAPITRE VII.

Comment l'homme peut conjurer la nature. Différence de la vraie et de la fausse science. Des prétentions (de celle-ci; de ce qu'il y a de vrai en elle. La superstition se rattache à la puissance indéfinie du nombre, du son et de la parole. 101

CHAPITRE VIII.

De la divination, de ses diverses formes. De la faculté de voir au loin à l'aide d'un miroir ou de quelque fluide. Anciens récits sur ce point. Celui du poète Rist. Cas rapporté par Spengler. Récits des voyageurs modernes en Égypte. Explication de ces phénomènes. Des autres formes de divination. Cecco Esculano, célèbre astrologue du xiv^e siècle. 112

CHAPITRE IX.

De l'évocation des esprits, des anciennes formes de la théurgie. La nécromancie en Thessalie. Elle continue dans le christianisme. Ce qui est arrivé dans les derniers temps encore

avec Jean Perez , cité devant l'inquisition espagnole pour avoir évoqué le diable. Le triple ban de l'enfer de Faust. L'esprit du Tasse. Dangers de ces invocations; exemple de Th. Parkes. 132

CHAPITRE X.

L'ascèse diabolique dans le domaine moral. Du mensonge et de l'imposture dans les choses de la vie intérieure. Comment certaines personnes feignent des états extraordinaires. Histoire de quatre moines de Berne en 1506. Contre-partie de cette histoire chez les protestants en Angleterre quarante ans plus tard. Le dominicain de Landsperg. 149

CHAPITRE XI.

De ceux qui ont feint d'être possédés. Histoire racontée par Pigrai en France. W. Perry en Angleterre. Somers et son exorciste Darrel. 165

CHAPITRE XII.

De ceux qui par orgueil ont feint la sainteté. Comment, lorsque le mensonge est uni à la vanité et à l'orgueil, l'homme finit souvent par se persuader qu'il ne ment pas. Comment le mal se développe et arrive à son dernier terme. Histoire d'une religieuse de Cell près de Constance; d'une autre près de Lyon; de Catherine dans la Valteline; d'une femme de Gand, citée par Delrio; de Nicole de Reims; de François de la Croix au Pérou. 178

CHAPITRE XIII.

Comment la volupté se cache sous le masque de la sainteté. Histoire d'un provincial des Capucins et de dix-sept Béguines de Carthagène; du Carme Saulnier à Valognes en Normandie; du P. Girard à Toulon. Jugement sur tous ces faits. 198

CHAPITRE XIV.

Du pacte avec le démon. L'union avec le démon produite par le péché originel a été détruite par la rédemption. Des causes

qui unissent l'homme au démon. Chaque passion a son démon particulier. Des sept filles de Satan. De la pauvreté et des autres nécessités de la vie. 216

CHAPITRE XV.

Du pacte formel avec le démon et de ses différentes formes. Le pacte avec le démon est la contrepartie des promesses du baptême. Des différentes formes de ce pacte. Une tierce personne sert quelquefois d'intermédiaire. Histoire d'un gentilhomme de Liège. Des associations déjà existantes reçoivent des disciples. Des pactes faits avec le démon dans la possession ou la clairvoyance. 226

CHAPITRE XVI.

Les pactes avec le démon étaient connus dès les temps les plus anciens. Le sénateur Protère et sa fille. Théophile d'Adana. Exemples dans les temps modernes. Michel Schramm. Histoire d'un gentilhomme allemand. Histoire de Pollier. 234

CHAPITRE XVII.

Suites du pacte avec le diable. L'homme, en se donnant au démon, se sépare complètement de la cité de Dieu, et devient citoyen de la cité du diable. 252

LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER.

Comment les démons sont en rapport avec l'homme. 261

CHAPITRE II.

De l'obsession comme premier degré de la possession. Des gnomes ou farfadets. Histoire d'un gentilhomme de la Valteline et du surintendant Schupart. 266

CHAPITRE III.

Les tentations considérées comme effets de l'obsession. Marie Crucifiée. 270

CHAPITRE IV.

- Passage de l'obsession à la possession. Histoire de Pétronille, en Savoie; de la fille de Jean de Bon-Romanis. 279

CHAPITRE V.

- De la possession et de sa nature. 295

CHAPITRE VI.

- Des causes et des dispositions qui peuvent amener la possession. 301

CHAPITRE VII.

- Comment les affections et les passions modifient et altèrent le tempérament. Juste de la Romagne. Histoire d'une Napolitaine; de Mathilde d'Engian; de Barthélemi de Bonsovanis. 305

CHAPITRE VIII.

- Altération du tempérament par les influences vitales; par la faim ou la soif; par les mauvais traitements; par les maladies; par l'épilepsie; par les phases de la lune. Histoire d'un jeune homme du couvent d'Herzogenbusch; d'une jeune fille de Silésie; de Cath. Somnoata; de quatre sœurs à Modène. . . 315

CHAPITRE IX.

- Les influences spirituelles considérées dans leurs rapports avec la possession. Un simple regard, quelquefois même une simple plaisanterie, peut la produire. Des formes sous lesquelles le démon a coutume de paraître. Histoire de Jean Schmidt. 324

CHAPITRE X.

- Des causes occasionnelles de la possession du côté des démons. Des influences du paganisme. Du pouvoir de la malédiction. Histoire d'une famille de Césarée. Ives de Danguernano. . 335

CHAPITRE XI.

- Le péché considéré comme venant du démon et retournant à lui. Dieu punit quelquefois par la possession les péchés commis contre lui ou contre ses saints, l'orgueil, l'envie, l'avarice, le vol sacrilège, la colère, quelquefois même des fautes légères. Souvent aussi la possession est une épreuve et non un châtement. 342

CHAPITRE XII.

De la durée de la possession. Histoire singulière et touchante de la bienheureuse Eustochie de Padoue.	353
--	-----

CHAPITRE XIII.

Du nombre des démons dans la possession. Marie Garcia, en Espagne.	378
--	-----

CHAPITRE XIV.

Des diverses sortes d'esprits qui peuvent posséder les hommes.	386
--	-----

CHAPITRE XV.

Des symptômes de la possession dans les divers degrés de l'organisme.	391
---	-----

CHAPITRE XVI.

Symptômes de la possession dans les régions moyennes. . .	396
---	-----

CHAPITRE XVII.

Des altérations produites par la possession dans l'énergie des organes du mouvement. Marsitas.	400
--	-----

CHAPITRE XVIII.

Altération dans la constitution et les qualités du système moteur. La possession change quelquefois le centre de gravité, la direction des courants vitaux, substitue la gauche à la droite, le bas en haut. Ces états singuliers ont pour cause physique une altération profonde du système nerveux. Souplesse extraordinaire du système musculaire dans la possession. .	411
---	-----

CHAPITRE XIX.

Du vol diabolique. Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés. Histoire de Raphaël à Rimini. . .	430
--	-----

CHAPITRE XX.

Des effets de la possession dans les régions inférieures du corps et dans les organes de la nutrition. Comment elle élève les fonctions de ces organes. Les possédés sentent une faim que	
---	--

rien ne peut rassasier. Ils dévorent tout ce qui se présente à eux. D'autres fois ils sentent un dégoût profond pour tout aliment. De la boule hystérique. 439

CHAPITRE XXI.

Influence de la possession sur le système pulmonaire. Des flammes qui sortent de la bouche des possédés. De l'odeur de soufre. Le bienheureux Jourdain. Altération de la voix. Des cris des animaux chez les possédés. 450

CHAPITRE XXII.

Des effets de la possession dans le système de la circulation. Sommeil léthargique et insomnie des possédés. Troubles dans la chaleur animale, dans le cours des fluides. Enflure du corps. Trouble des organes génitaux. Stigmatisation. Sainte Eustochie. 454

CHAPITRE XXIII.

De la possession dans le système nerveux supérieur. L'orgueil cause de la possession. Du mutisme ou des voix différentes des possédés. De leur insensibilité. 467

CHAPITRE XXIV.

Influence de la possession sur la parole. Les possédés entendent et parlent des langues étrangères. Ils perdent le souvenir des choses qu'ils ont faites ou dites dans leur accès. Histoire de madame Ranfin. Du chant chez les possédés. Histoire du frère Ferdinand. 472

CHAPITRE XXV.

Influence de la possession sur les sens. Des formes sous lesquelles le démon apparaît. L'abbé Hermann. Le moine Achard. Pasqualinus de Tondellis. Antoinette de Saint-Gaudence. Humiliana de Cerchis. 490

CHAPITRE XXVI.

Influence de la possession sur les facultés spirituelles. Les démons à Prémontré. Les possédés voient à distance. . . . 510

CHAPITRE XXVII.

- De la délivrance des possédés. L'Église considérée dans ses rapports avec les possédés. Comment ceux-ci ont horreur de tout ce qui tient à l'Église. Histoire d'une religieuse. Le diable parle par la bouche des enfants. Histoire touchante d'un enfant. La vérité arrachée au démon dans les possédés. 517

CHAPITRE XXVIII.

- Polémique des possédés. Nicole Aubry. Une possédée calviniste. Une autre exorcisée par Luther. Les possédés discernent les choses saintes. 532

CHAPITRE XXIX.

- De la puissance qu'a reçue l'Église de délivrer les possédés. Parthénus. Saint Yves. Saint Norbert. Saint Albert. Saint Jean de Salerne. Sainte Catherine de Sienne. 542

CHAPITRE XXX.

- De la puissance des prêtres dans les exorcismes : les sacrements et les sacramentaux. Saint Ursmar. La foi. La confession. L'eucharistie. Saint Bernard. Les reliques des saints. La croix. 551

CHAPITRE XXXI.

- Précautions à prendre dans l'emploi des exorcismes. Deux excès à éviter. Il faut d'abord constater la possession : il ne faut pas croire à toutes les paroles des possédés, ni aux accusations, ni aux menaces du démon. L'exorciste doit veiller sur soi-même. Histoire d'un prêtre, d'un exorciste, d'un chevalier. 565

CHAPITRE XXXII.

- Du côté naturel de la guérison des possédés, des métamorphoses, des aggravations, des intermittences et des métastases du mal, surtout quand il est vers sa fin. Saint Norbert. . . 580

CHAPITRE XXXIII.

Des crises de la maladie. Elles s'opèrent par les évacuations alvines, par les reins, par les sueurs, par les poumons, par les vomissements, où les possédés rejettent souvent des reptiles ou d'autres choses extraordinaires. 587

CHAPITRE XXXIV.

Des crises spirituelles. Crises dans les régions intermédiaires. Contre-épreuve de la guérison. La bienheureuse Eustochie. 599

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

LA
MYSTIQUE

5082
.66
1861
t.

DIVINE
NATURELLE ET DIABOLIQUE
PAR GÖRRES

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND
PAR M. CHARLES SAINTE-FOI

—
TOME V
—

TROISIÈME PARTIE
LA MYSTIQUE DIABOLIQUE

~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION  
~~~~~

PARIS

LIBRAIRIE DE M^{me} V^e POUSSIELGUE-RUSAND
RUE SAINT-SULPICE, 23

—
1862

~~1.49.3~~

G684

v.8

1/15/

LA

MYSTIQUE DIABOLIQUE



LIVRE HUITIÈME



CHAPITRE PREMIER

Comment l'homme passe de la possession à l'union volontaire avec le démon. Pierre Bernardi.

228381 Forthman 172 for 6v

Le plus souvent les possédés tombent au pouvoir du démon contre leur volonté, et tous leurs efforts tendent à briser le plus tôt possible les liens qui les unissent à lui. Il n'en est pas toujours ainsi néanmoins, et la possession est quelquefois l'effet d'un pacte formel avec l'esprit mauvais. Quelque horrible que soit cet état, il a quelque chose qui flatte l'orgueil de l'homme; et celui-ci en vient parfois jusqu'au point de s'applaudir du commerce familier qu'il a avec une puissance supérieure qui, feignant de le servir et de lui obéir, tourne contre d'autres sa funeste activité. Dans ce cas le rapport entre l'homme et le démon ne s'établit point d'une manière subite, violente et imprévue; mais le premier, abusant de sa liberté, s'abandonne avec une certaine réflexion à l'enivrement de l'orgueil, et après s'être soumis volontairement aux puissances infernales, il

entre en participation de leur pouvoir, et reçoit ainsi la triste récompense de son crime. Ces rapports volontaires avec le démon commencent quelquefois dans le tumulte même de la possession. Quelquefois en effet les possédés, fatigués de leurs souffrances, ou par quelque autre motif, se découragent, et, mettant bas les armes, reconnaissent l'empire du démon sur eux et se soumettent à son pouvoir. Leurs souffrances cessent à l'instant, il est vrai ; mais aussi ils deviennent les instruments volontaires des puissances infernales, et sont par conséquent responsables du mal qu'elles font par eux. Pierre Bernardi était possédé d'un

P. Bernardi. démon furieux : il mordait le nez et les oreilles de ceux qui approchaient de lui, et faisait retentir de ses hurlements les collines et les montagnes autour de Vallombreuse. Le démon ayant été conjuré raconta qu'un charme le tenait lié à cet homme, et qu'il ne sortirait que lorsqu'on aurait ôté ce charme, lequel était placé sous sa porte. Les moines, n'attachant aucune importance à ses paroles, continuèrent les exorcismes. Mais le possédé devint plus furieux encore ; il criait en jetant des regards sauvages : « O croix ! ô martyr ! que je souffre ! A quoi servent, scélérats que vous êtes, vos prières, vos chants et vos peines ? Vous savez bien ce que je vous ai dit. » Quelques-uns de ceux qui l'avaient amené au couvent étaient d'avis que l'on ôtât de dessous la porte le prétendu charme dont il avait parlé ; mais les moines s'y opposèrent, pour ne pas paraître ajouter foi au démon, ou pour qu'on n'attribuât pas la délivrance du possédé à la rupture du charme. Ils continuèrent donc les exorcismes comme auparavant. Mais lui, s'arrachant des mains de ceux qui le tenaient, fut jeté à terre par le démon et tourmenté d'une manière

effroyable. Ceci dura quelque temps encore; enfin le démon partit, ne pouvant résister plus longtemps. Il fallait entendre, dit Jérôme de Raggiolo, quelles voix étranges il poussa en sortant; je ne l'aurais jamais pu croire moi-même si je ne tenais le fait de personnes dignes de foi, qui les ont entendues. L'église et le couvent en furent comme ébranlés. Lorsque les gens qui avaient amené le possédé furent de retour à Florence, ils recherchèrent, malgré la défense des moines, ce qu'il y avait sous la porte de sa maison. Ils trouvèrent un drap entouré d'un fil de soie, qui contenait un os d'enfant, des cheveux de femme, une peau d'âne sur laquelle étaient écrits quelques caractères symboliques, et ils jetèrent le tout au feu.

Une femme possédée du démon fut amenée à Vallombreuse, où Jérôme de Raggiolo l'exorcisa lui-même. Mais son démon resta longtemps muet. Un moine étranger, habile dans la nécromancie, étant venu par hasard, demanda la permission de dire quelques mots à l'oreille de la possédée; on le lui permit. Le démon, le regardant alors d'un air menaçant, lui dit : « Hypocrite, comment oses-tu faire violence, avec ton art criminel et dans le lieu saint, à celui que Dieu n'a pas encore contraint de sortir? Tu t'en repentirais sur l'heure si ce que tu portes sur la poitrine était ton ouvrage. » Le moine répondit : « Je ne crains point tes menaces. » Le démon le provoqua formellement, en lui donnant un rendez-vous, ou sur les Alpes ou ailleurs, à son choix; puis il ajouta : « Tu n'atteindras pas Pérouse avant d'avoir senti mon pouvoir. » Le moine continua son voyage; et étant arrivé près du lac de Pérouse, il s'assit sous un olivier au bord de l'eau. Bientôt une vapeur monta du lac, enveloppa le moine et se dissipa

ensuite dans l'air. Le moine mourut à Pérouse, probablement des suites de sa frayeur. Les paroles qu'il avait dites à l'oreille de cette femme étaient sans doute cette formule: *Exi, dæmon, quia Ephimolei tibi præcipiunt*. Car, d'après une tradition nécromantique, ces paroles ont la puissance de guérir la possession, et de la faire distinguer de l'épilepsie. Si, après avoir entendu la formule, le possédé tombe sans connaissance, puis se relève, et annonce les événements qui se sont passés au loin dans le même instant, alors il doit être délivré. Dans le cas contraire, ce n'est pas une possession, mais l'épilepsie.

D'autres fois, ce sont des amulettes qui, dans l'opinion du moins des possédés eux-mêmes, ont produit la possession; de sorte qu'en les éloignant on peut rendre la délivrance plus facile. On amena à Vallombreuse une vieille femme possédée du démon. Quoiqu'elle souffrît beaucoup, elle éclatait de rire parfois, puis se mettait à chanter comme les prêtres le *Credo* et les autres chants d'église. Le démon, enfin poussé à bout, dit par sa bouche: « Si vous n'ôtez pas ce qu'elle cache sous son vêtement, je ne sortirai pas. » On trouva l'objet désigné, et tous les moines le virent de leurs propres yeux. C'était une amulette de cire, sur laquelle étaient écrits des signes, des lettres et des mots. Parmi ces derniers étaient ceux de Gog et de Magog, le tétragrammaton, les mots Adonai et Sabaoth. On brûla l'amulette, et le démon sortit en faisant un grand bruit. Si l'on pouvait croire aux paroles du démon, il semblerait que la possession est parfois le résultat d'un commerce intime des esprits infernaux avec un tiers. Une jeune fille de Città di Castello devient possédée. Tantôt elle est calme, tantôt elle veut se percer d'une épée, égratigne et mord les autres. Le démon

répond à ceux qui le questionnent qu'un prêtre aimait cette jeune fille, mais que, la trouvant rebelle à ses désirs, il l'avait conjuré de vaincre sa résistance. Comme ce moyen n'avait pas réussi, il s'était emparé d'elle, et il n'en sortirait, disait-il, que lorsque le prêtre qui la lui avait livrée lui donnerait son congé. Il partit néanmoins sans qu'on eût accédé à ses désirs.

Ces faits nous transportent dans un ordre de choses bien différent de celui que nous avons étudié dans le livre précédent; car il s'agit ici d'un commerce et d'une union volontaire avec le démon. Nous aurons donc à examiner premièrement la manière dont se forme cette union, et par quels moyens elle se prépare. Ce sera l'objet de la première section. L'union une fois consommée, les rapports qui en résultent doivent modifier d'une manière particulière tous les domaines de l'être. En effet, l'homme est sorti de l'ordre ordinaire de la nature, pour entrer dans un autre ordre bien différent du premier. Il a acquis en quelque sorte l'indignat dans le royaume du mal; à partir de ce moment ses relations avec tout ce qui l'entoure ont changé, et il doit désormais ajuster sa vie aux nouveaux rapports qui ont surgi pour lui. Or l'étude de ces nouveaux rapports formera l'objet d'une seconde section. Lorsque l'homme a ainsi complètement adapté sa vie à son nouvel état, il sent en soi certaines affinités et certaines répulsions qui lui font rechercher ce qui lui est semblable et rejeter ce qui lui est opposé; car un lien intime unit tous les citoyens d'un même État, et les sépare des autres sociétés. Outre l'inimitié dont les esclaves du démon sont animés contre l'Église, ils éprouvent encore une certaine sympathie pour le nouveau royaume dont ils sont devenus

les citoyens. Nous étudierons dans la troisième section ces sympathies et ces antipathies des deux royaumes qui luttent incessamment l'un contre l'autre. Enfin nous examinerons dans la quatrième les rapports du royaume de Satan à l'égard de l'Église et de l'État ; ce que ces deux derniers ont fait pour se défendre contre les attaques du premier et pour l'anéantir.

CHAPITRE II

Origine de la magie diabolique. De la doctrine des Manichéens. Analyse de cette doctrine. Son rapport avec celle de l'Église. Les modifications qu'elle a éprouvées. Sa propagation.

Parmi toutes les causes qui préparent les voies au démon et rendent possibles ces associations monstrueuses de l'homme avec lui, une des plus efficaces est sans contredit la doctrine qui règne dans une société à une époque donnée. Cette cause une fois posée, les dispositions naturelles de l'individu continuent l'œuvre commencée, et la perversité de la volonté l'achève.

L'homme est poussé par sa nature à tendre vers le bien et à se rapprocher de tous ceux qui y tendent comme lui ; mais dès qu'il entre en rapport avec le démon, nous le voyons au contraire se détourner du bien, et, prenant le mal pour but de ses efforts, renoncer ainsi au besoin le plus impérieux de son être. Il ne peut cependant être déterminé dans ses actes par une chose entièrement déraisonnable ; car il est obligé de se rendre compte à soi-même de ce qu'il fait, non-seulement au point de vue de la morale, mais encore au point de vue de la raison ; et pour qu'il se

décide à faire une chose, il faut au moins qu'il trouve dans son esprit des prétextes qui l'excusent, s'il ne peut trouver des motifs qui la justifient. Pour qu'il puisse résister ainsi à cette aspiration qui le porte sans cesse vers Dieu, le bien essentiel, et contracter avec le démon, son implacable ennemi, une union criminelle et monstrueuse, il faut d'abord que, se trompant soi-même, il invente au gré de ses passions une théorie qui lui présente le bien sous la forme du mal, et le mal sous la forme du bien, et qui donne à sa conduite un principe pour base et pour appui. Or c'est ce qu'a fait depuis bien longtemps déjà le manichéisme. De tout temps, l'Église a posé comme doctrine fondamentale que le bien seul est substantiel; que le mal n'affecte point la substance du bien éternel, mais qu'il n'est qu'un simple accident de la créature bonne à son origine, et qui dévie volontairement de sa fin; un accident supporté par la substance à laquelle il est inhérent et dans laquelle seule il peut subsister. Le mal dans l'homme résiste au bien; il en comprime autant qu'il peut la manifestation; mais il ne peut jamais attaquer proprement ce qu'il y a en lui de substantiel. D'après cette doctrine, l'Église, quoique l'ennemie irréconciliable du mal, peut user de douceur et d'indulgence à l'égard de ceux qui le commettent, et prévenir ainsi la ruine complète de la nature humaine et de toutes les institutions sociales. Par la même raison elle reconnaît aussi une mystique sublime, par laquelle le bien qui est dans l'homme tend à s'unir plus étroitement avec le bien éternel. Toute autre mystique est pour elle une illusion; et celle qui s'attache au mal n'a aucune réalité à ses yeux, parce que le mal, n'étant qu'un accident, ne peut jamais donner à l'homme la

plénitude qu'il cherche par un besoin impérieux de sa nature.

Analyse de
la doctrine
maniché-
enne.

A cette doctrine de l'Église, le manichéisme a opposé la sienne, dont le principe fondamental est que le mal n'est point un simple accident, mais qu'il est substantiel comme le bien; qu'il n'est point par conséquent le résultat d'une négligence, d'une faute ou d'une chute de la créature raisonnable. L'opposition qui sépare le bien et le mal pénètre donc jusque dans la racine la plus intime de tous les êtres, jusque dans la substance éternelle, et la Divinité elle-même est divisée par elle. D'après la forme chrétienne que la doctrine des manichéens a prise à l'époque du christianisme, ce n'est pas le même Dieu qui a créé tout ce qui subsiste; mais il y a deux principes consubstantiels, le dieu de la lumière et le dieu des ténèbres, le bon principe et le mauvais. Le Dieu tout-puissant a créé seulement les choses invisibles et incorporelles, tandis que l'autre, Lucifer, a tiré de l'éternité les choses corporelles et visibles. Cependant l'école italienne, qui a pris son nom de Concerito dans la Lombardie, attribue aussi au Dieu bon la création des quatre éléments, d'où l'esprit de ténèbres a formé ensuite à sa manière toutes les créatures; de sorte qu'elle attribue la matière au bon principe et la forme au mauvais. L'école provençale de Bagnoles et l'école languedocienne des Albigeois reconnaissent le mauvais principe comme le créateur de la matière aussi bien que de la forme. Il y a donc deux natures, séparées par le fond même de leur substance, d'après le principe qui leur a donné l'être: une nature bonne qui contient les choses incorporelles, et une mauvaise qui contient les choses corporelles; et cette division profonde, qui sépare ainsi toutes les choses

créées, se retrouve aussi dans l'homme ; car par la moitié visible et corporelle de son être il appartient à la mauvaise nature et au créateur de celle-ci , tandis que par la partie invisible et spirituelle il appartient à la bonne et à son auteur, qui ne peut rien créer de périssable. Le péché n'a donc point été à son origine et n'est point encore aujourd'hui un produit de la volonté libre , qui se communique ensuite aux générations humaines sous la forme de péché originel ; mais il est l'œuvre du Dieu des ténèbres. Celui-ci ne fait rien autre chose que le péché , et il n'y a point de péché sur la terre qui ne se commette dans le ciel ; car l'enfer est devenu le ciel au moment où son souverain s'est posé comme Dieu. Il n'y a donc point de repentir après le péché commis : la pénitence ne vient point du bon principe, et les âmes ne sont point condamnées à cause du péché. Car le Dieu bon donne la vie, mais jamais la mort ; il n'y a que le principe mauvais qui donne la vie et la mort au corps ; et le Dieu qui communique la grâce ne sait ce que c'est que venger le péché. La véritable Église ne possède donc point non plus le droit de punir. De même qu'Adam , le premier homme , n'est point venu de Dieu, ce n'est point Dieu non plus qui crée les âmes et qui les unit aux corps formés par la génération ; car celle-ci vient du principe mauvais , et le mariage est un crime, de même que l'usage de la chair comme nourriture. Le corps ne ressuscitera point, parce qu'il appartient au mauvais principe.

La division profonde que le manichéisme introduit en Dieu, dans la nature et dans l'homme , il la reconnaît aussi dans l'histoire et dans le cours entier des choses. Ainsi, selon lui, les temps qui ont précédé le Christ étaient

mauvais ; Moïse venait du mauvais principe, et sa loi était mauvaise comme lui. Ce n'est point le Père, le Dieu bon qui a parlé aux anciens patriarches, qui a tiré Israël de l'Égypte, prescrit la circoncision et donné l'Ancien Testament ; tout cela est l'œuvre du prince des ténèbres. Le salut ne peut donc venir de lui. Avant Jésus-Christ, aucun homme n'a été bon, et les patriarches eux-mêmes n'ont pas été sauvés ; mais depuis la venue du Christ, qui n'est ni Dieu ni vrai homme, qui n'a pris son corps ni du ciel ni de sa mère, puisque celle-ci n'était pas une véritable femme ; qui n'a ni mangé ni souffert dans sa chair sur la croix ; qui n'est ni mort, ni ressuscité, ni descendu aux enfers, ni monté au ciel, puisqu'il n'avait qu'un corps fantastique, de même que Jean-Baptiste, qui venait du mauvais principe ; depuis la venue du Christ, disons-nous, quoiqu'il n'ait point pris sur lui le châtement que nous méritons, le salut néanmoins est devenu possible par lui, et le Saint-Esprit peut être donné par l'imposition des mains, et non par le baptême de Jean, qui n'avait aucune vertu, pas plus que le sacrement de l'autel, ou que la confession et l'onction faite avec l'huile consacrée. La véritable Église fondée par Dieu ne peut contenir en même temps les bons et les méchants ; car tout ce qui est méchant se sépare d'elle aussitôt. C'est pour cela que l'Église visible ne peut venir du bon principe, parce qu'elle est composée de bons et de méchants, et que la vie criminelle des clercs souille nécessairement leurs œuvres. Dans la véritable Église, il ne peut y avoir ni prêtres, ni diacres, ni évêques mauvais. Elle ne peut rien posséder en propre, mais seulement en commun. Elle ne peut poursuivre les méchants, ni les excommunier, ni faire des constitutions qui lui soient propres. On ne doit

y prier et chanter que l'Oraison dominicale. Les prières pour les morts viennent du mauvais principe, de même que l'emploi de la force et le recours au bras séculier, parce que l'homme ici-bas peut toujours se convertir. On ne doit point prêter serment ni donner l'aumône aux méchants. Cette analyse est tirée des extraits de Muratori, faits eux-mêmes d'après les manuscrits de Peregr. Priscian, sur les antiquités de Ferrare; 2° d'un autre manuscrit du XIII^e siècle contre les Manichéens, par un nommé Grégoire; et enfin d'un troisième que maître G. de Bergame a écrit contre les Cathares et les Pasagiens. Tous ces manuscrits sont conservés dans la bibliothèque Ambrosienne.

Si nous considérons cette doctrine dans ses rapports avec celle de l'Église, nous reconnaitrons que toutes deux elles partent du même principe, et reconnaissent dans l'homme une double loi, la loi de l'esprit et la loi de la chair. Mais l'Église, tout en admettant cette double loi comme nécessaire, ne reconnaît point dans l'une la loi des substances spirituelles et dans l'autre la loi des substances corporelles, pour ensuite attribuer l'une au bon principe et l'autre au mauvais, et les constituer ainsi dans un dualisme irréciliable, qui remonte jusqu'à la substance éternelle. La loi de la chair, depuis la chute, trouve son application dans les deux régions, celle de l'esprit aussi bien que celle du corps. La loi de l'esprit s'applique également et à l'esprit et au corps, tels qu'ils sont sortis des mains du créateur, ou bien en tant qu'ils sont rentrés en cet état et s'y sont maintenus. De cette manière, le dualisme entre la chair et l'esprit est purement historique et accidentel. Cependant l'esprit ne peut imposer à la chair sa propre loi; mais il a besoin pour cela du secours de Dieu, dont aucune division

Son rapport
avec la doc-
trine de l'É-
glise.

n'altère l'ineffable unité; et c'est pour cela que, souffrant avec douceur et patience le mal qu'il ne peut empêcher, l'esprit cherche à éveiller les instincts supérieurs, afin d'attirer sur la terre le salut et la rédemption. La doctrine des Manichéens, au contraire, rend concrète et irremédiable cette opposition entre la loi de la chair et la loi de l'esprit, puisqu'elle applique l'une exclusivement aux choses visibles et l'autre aux choses invisibles, pour les rattacher ensuite à deux dieux ennemis l'un de l'autre, le dieu de la lumière et celui des ténèbres. L'Église reconnaît bien dans l'homme deux natures; mais ces deux natures sont au Seigneur et servent le même maître, tandis que les Manichéens considèrent l'homme comme soumis à deux puissances, à celle des ténèbres par son corps, et par son esprit au dieu de la lumière. De cette sorte il appartient nécessairement à deux églises, dont l'une ne peut souffrir aucun mal, et dont l'autre rejette tout bien de son sein. Ces deux églises se rencontrent en lui, rapprochées par le lien périssable de la vie. Son sort dépend des rapports réciproques des deux principes dans sa propre personne. S'ils se font pour ainsi dire équilibre, il est en paix. Par son corps, il appartient au royaume des ténèbres, et fait les œuvres des ténèbres, tandis que par l'esprit il appartient au royaume de la lumière, et il en fait les œuvres. Mais si les deux principes luttent en lui, il est obligé de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, et tout dépend du côté où il penche d'avantage. Si l'esprit, par la puissance du destin, est le plus fort, l'homme passe dans les rangs du dieu de la lumière, et est admis parmi les Cathares, qui cherchent la pureté. Mais il doit avant tout combattre en soi la partie de son être qui est à Lucifer, et l'anéantir, afin de devenir par là un digne

combattant. C'est ainsi que le manichéisme pousse l'homme à une mystique fausse, exagérée, et qui aurait pour fin l'anéantissement même de la personnalité humaine. Ou bien l'homme sent au contraire que la chair est plus forte en lui que l'esprit, et dans ce cas il s'enrôle dans l'armée du dieu des ténèbres. Dans les deux cas, il sert un maître absolu et éternel ; dans les deux cas aussi, il lutte contre l'Église visible sur la terre : dans l'un à cause du mal, et dans l'autre à cause du bien qui est en elle.

L'erreur des Manichéens avait depuis longtemps étendu ses ravages en Orient lorsqu'elle apparut pour la première fois en Occident, au commencement du xi^e siècle, au château de Montfort, dans le diocèse d'Asti. Pendant les deux siècles qui suivirent, elle se répandit en secret, et au commencement du xiii^e siècle elle inondait la plus grande partie de l'Italie et de l'Europe méridionale, et avait pénétré jusque dans le nord germanique. Elle était alors partagée en quinze sectes. Parmi elles, les hommes qui s'étaient décidés pour le bon principe, poursuivant jusque dans ses dernières conséquences l'idée qu'ils avaient embrassée, s'abandonnèrent à un ascétisme dur et étroit, ou firent profession d'un certain stoïcisme qui les portait à attaquer les abus dans l'Église et à représenter celle-ci comme une œuvre de ténèbres. Ils formaient ainsi le côté extérieur et apparent de la secte. C'était eux, en effet, qu'elle mettait en avant et se plaisait à montrer au monde, pour s'attirer la confiance et l'estime du peuple ; et cette rigidité de mœurs était si bien reconnue comme le caractère distinctif de la secte que toute vertu qui s'élevait au-dessus du commun était désignée sous le nom de *Patalia*, du nom de la secte des Patalins, et que, dans la lutte que

saint Arial, au temps de saint Grégoire VII, entreprit à Milan contre les prêtres simoniaques et concubinaires, ceux-ci appelaient sa conduite une *patalia* inouïe et maudite. (Landulphus Senensis, l. III, ch. 2 et 7.) Au milieu de la corruption générale qui régnait alors, le démon trouva un grand nombre de partisans et d'adorateurs, qui, appuyés sur le système des Manichéens, crurent meilleur de prendre ouvertement le parti du diable et de le reconnaître pour chef. Or, comme un principe ne donne jamais de repos aux hommes qui l'ont embrassé jusqu'à ce qu'ils en aient développé toutes les conséquences, le royaume des ténèbres devint entre les mains de ces hommes criminels un État parfaitement organisé, gouverné par Satan lui-même, auquel ils juraient fidélité, dont ils se constituaient les apôtres et dont ils cherchaient à répandre le plus qu'ils pouvaient la puissance.

Modifica-
tions de
cette doc-
trine.

Si, d'un côté, la partie honorable de la secte pouvait avec un certain orgueil produire au dehors sa doctrine, l'autre partie, celle qui avait embrassé franchement la loi de la chair et des ténèbres, était obligée de garder dans l'ombre et le silence une doctrine qui aurait effrayé le sens droit des populations chrétiennes si on n'avait eu soin de la leur cacher. Ainsi, pendant que les uns poursuivaient au grand jour l'œuvre à laquelle ils s'étaient voués, les autres se formèrent en sociétés secrètes, et célébrèrent leurs mystères impurs dans les forêts et les cavernes et sur le sommet des montagnes. Ces deux branches de la secte des Manichéens en étaient comme les deux extrêmes. Mais le bon sens naturel aux hommes se révolte contre de telles extrémités, et en abandonne la poursuite au petit nombre de ceux qui en sentent le désir. L'église de la lumière et

celle des ténèbres formèrent donc une petite minorité au milieu de la secte, tandis que la masse chercha un milieu plus tempéré, qui lui permît de vivre et de laisser vivre les autres. Ce milieu ne pouvait être l'Église, puisque la secte sentait pour elle une irremédiable aversion. Il n'y avait donc qu'un parti à prendre, c'était de tempérer les deux directions extrêmes l'une par l'autre, d'éviter les inconvénients de chacune, et de se faire ainsi une vie réglée par la prudence mondaine et une sorte d'épicurisme commode, qui, tout en sacrifiant au mal, sût néanmoins assaisonner et relever les jouissances qu'il procure par celles de l'esprit. C'est à ce milieu, partagé toutefois en plusieurs nuances, qu'a appartenu la grande majorité des manichéens pendant le moyen âge, surtout dans les hautes classes, tandis que les deux parties extrêmes de la secte n'ont jamais compté qu'un petit nombre de partisans. Il y avait là un vaste champ ouvert à l'activité et aux efforts des puissances infernales. Pour accomplir leur œuvre avec plus de succès, les sectaires s'entourèrent aux yeux de la foule de l'éclat attrayant du merveilleux. Ils trouvèrent de grandes ressources sous ce rapport dans les arts magiques qu'ils avaient apportés d'Orient. Césaire cite à ce propos un fait qui exprime très-bien l'opinion qu'on avait à cette époque sur leur puissance merveilleuse et sur les rapports de celle-ci avec le pouvoir de l'Église.

« Lorsque, dit-il, l'hérésie des Albigeois commença de se produire dans le monde, quelques-uns de ces sectaires, forts de la puissance du démon, firent des miracles et des signes qui non-seulement confirmèrent l'hérésie, mais encore trompèrent un grand nombre de fidèles. Entre autres choses, ils marchaient sur l'eau sans s'enfoncer. Un prêtre

Légende racontée par Césaire.

catholique et pieux, considérant que les vrais miracles sont incompatibles avec une doctrine fausse, prit dans une boîte le corps du Seigneur, et se rendit sur le bord de la rivière où ces hérétiques exerçaient devant le peuple leur art diabolique, et il dit à haute voix en présence de tous les assistants : « Satan, je t'adjure par celui que je porte en mes mains de cesser de tromper ici ce peuple par tes artifices. » Cependant un des sectaires continua de marcher sur les flots comme auparavant. Le prêtre, troublé à cette vue, jeta dans le fleuve le corps du Seigneur. Puisse merveilles du Seigneur sur les éléments ! Au moment où les saintes espèces touchèrent l'eau, l'illusion disparut, et les faux saints, enfonçant comme du plomb, se noyèrent ; mais des anges emportèrent la boîte qui renfermait l'hostie. Le prêtre à cette vue se réjouit du miracle qui venait de s'opérer ; mais, ne pouvant se consoler d'avoir perdu les saintes espèces, il passa toute la nuit dans la prière et dans les larmes, et trouva le matin sur l'autel la boîte avec le corps du Seigneur. Ce fait nous a été raconté dans le temps même où il est arrivé. » (L. IX, ch. 12.) Césaire ne cite ici aucun nom, aucun témoin ; il ne fait pas même mention du lieu où le miracle est arrivé : il a donc emprunté son récit à une légende ; mais cette légende exprime parfaitement l'opinion de l'époque. Il en est de même d'une autre histoire racontée par Cantinpré, contemporain de Césaire.

Autre
légende.

« Lorsque maître Conrad prêchait contre les hérétiques en Allemagne, où il souffrit le martyre, un de ces hérétiques, comme me l'a rapporté frère Conrad, provincial des Dominicains en Allemagne, voulut gagner à l'hérésie un frère du même ordre. Ne pouvant y réussir, il lui dit :

« Tu es bien opiniâtre dans ta foi, et pourtant ce que tu en sais, tu ne le sais que par l'Écriture. Si tu voulais croire à mes paroles, je te ferais voir de tes yeux le Christ, sa mère et les saints. » Le frère soupçonna quelque illusion du démon; mais voulant voir ce qui en était, il dit au sectaire : « Je pourrais ajouter foi à tes paroles si tu pouvais toi-même faire ce que tu viens de me dire. » L'hérétique, plein de joie, fixa un jour au frère. Mais celui-ci prit avec lui en secret sous son manteau le corps du Christ. L'hérétique le conduisit dans le creux d'une montagne, et de là le fit entrer dans un vaste palais tout éclatant de lumière. Là ils virent des trônes qui semblaient faits de l'or le plus pur, et sur lesquels étaient assis un roi et une reine éclatante de beauté. Ils étaient entourés d'anges, des patriarches et des apôtres. L'hérétique se prosterna devant eux : mais le frère se tint immobile, étonné du spectacle qu'il avait sous les yeux. Son interlocuteur, se tournant vers lui, lui dit : « Pourquoi n'adores-tu pas le Fils de Dieu, qui est là devant toi? Avance, rends-lui hommage, et reçois de sa bouche les mystères de notre foi. » Le frère, approchant, tira de dessous son manteau la custode, et la présenta à la reine qui était assise sur le trône, en lui disant : « Si tu es vraiment la reine et la mère du Christ, voici ton fils! Si tu le reconnais, moi aussi je te reconnaîtrai pour sa mère. » A peine avait-il parlé que toute cette fantasmagorie disparut. A l'éclat qui remplissait le palais succédèrent les ténèbres, de sorte que le frère ainsi que son conducteur eurent peine à retrouver la porte. Ce dernier, effrayé de ce qu'il avait vu, revint à la foi. (Lib. I, cap. 25 *Apum.*)

La même histoire nous est racontée sous une forme plus

populaire encore par Pic de la Mirandole (*de Strigibus*). Dans les Alpes Rétiques vivait, il y a douze ans à peu près, un saint prêtre qui fut appelé pour porter le saint viatique à un malade. Comme la route était longue, il monta à cheval après avoir attaché à son cou la custode qui renfermait les saintes espèces. Au bout de quelque temps, il rencontre quelqu'un qui l'invite à descendre de cheval pour venir avec lui voir un spectacle merveilleux. Le curé, poussé par une imprudente curiosité, accepte la proposition qui lui est faite. Mais à peine était-il descendu de cheval qu'il se sentit emporté dans les airs avec son compagnon. Ils se trouvèrent bientôt sur le sommet d'une haute montagne, dans une plaine vaste et délicieuse, entourée de grands arbres et de rochers inabordables. Au pied des arbres étaient des tables chargées de mets précieux : des chants et des sons d'une douceur inexprimable charmaient leurs oreilles, et tout ce qui peut réjouir le cœur se trouvait là en abondance. Le bon prêtre, ravi de ce spectacle, n'en pouvait croire ses yeux, et était hors de lui. Son compagnon lui demanda s'il ne voulait point honorer la reine qui était présente, et lui offrir un don. Elle était assise sur un trône élevé, parée d'un manteau royal. Tous les assistants, venant à elle deux ou quatre à la fois, se prosternaient devant elle, et lui offraient leurs présents. Le prêtre, la voyant ainsi dans tout l'éclat de sa gloire, crut qu'elle était vraiment la Mère de Dieu, la reine du ciel et de la terre. Il ne soupçonnait pas que tout cela n'était qu'une illusion du démon. Comme il cherchait en lui-même ce qu'il lui offrirait, il pensa qu'il ne pouvait rien lui donner de plus agréable que le corps de son fils. Il approcha donc comme les autres, et, tombant à ses pieds, il

prit la custode qu'il tenait suspendue au cou, et la déposa dans le sein de cette femme. O merveille! tout disparut aussitôt. Il comprit par là qu'il avait été le jouet d'une imposture, et, se voyant abandonné au milieu d'épaisses forêts, il pria le Seigneur de le délivrer du danger où il était. Après avoir erré longtemps dans les bois, il trouva enfin un berger qui lui apprit qu'il était au moins à cent milles du lieu où il devait porter le saint viatique. De retour chez lui, il fit sa déclaration auprès du magistrat. Cette histoire s'est passée sous le règne de l'empereur Maximilien.

CHAPITRE III

Légende racontée par Césaire. Histoire racontée par Brognoli. Psellus.

Ce que le paganisme était autrefois au christianisme, l'hérésie, dans la pensée des hommes de cette époque, l'était pour le catholicisme : et ce sont ces rapports qui servent de base à toutes ces légendes, où l'on voit percer un reflet de cette autre légende plus ancienne que Radbod, roi des Frisons, qui conduit au Walhalla celui qui l'a converti, et voit disparaître tout à coup devant le signe de la croix toute la gloire de ce palais enchanté. Mais si ces récits ne sont dans leurs détails que des jeux de l'imagination, il y a toutefois en eux un grand fond de vérité et une idée fondamentale qui supporte et domine toutes les circonstances particulières. Le souvenir des faits venant à s'effacer avec le temps, l'idée générale dont ils étaient l'expression est restée comme un canevas, que la légende a brodé plus tard

en y ajoutant des détails conformes à l'esprit du temps. Cette idée, il est facile de le voir, c'est la persuasion où étaient les peuples que l'hérésie, de même qu'autrefois le paganisme, pouvait se servir de la magie dans un but criminel, mais que ces faux miracles ne pouvaient souffrir la concurrence avec les miracles vrais de la véritable Église. Or tout l'artifice des hérétiques consiste à orner le mal et l'erreur d'un éclat faux et emprunté, qui leur donne l'apparence du bien et du vrai, mais qui disparaît à l'approche de la vérité. L'erreur cependant peut se manifester encore sous une autre forme; elle peut, tout en conservant au mal son horreur, le présenter comme une puissance qui lui est soumise et dont elle dispose. C'est de là qu'est sortie une autre espèce de légendes, où l'on voit les démons cités devant les nécromanciens et entrant en rapport avec eux, légendes dont le germe s'est développé sous plusieurs formes différentes, mais qui se confondent toujours plus ou moins avec l'histoire, parce que toujours elles reposent sur un fait vrai et sur une idée générale.

Légende de
Césaire.

Ainsi Césaire raconte, au livre V de ses *Histoires*, ch. 1-4, qu'un chevalier, ne pouvant se convaincre de l'existence des démons, pria un clerc, nécromancien très-célèbre, de lui en montrer quelques-uns. Celui-ci, après avoir essayé de le détourner de son projet, le conduisit enfin vers midi à un carrefour. Là il traça un cercle autour de lui avec une épée, en lui recommandant bien toutefois de ne pas faire le signe de la croix en son absence, de ne rien donner ni promettre au démon et de bien se garder surtout d'avancer un seul membre de son corps hors du cercle tracé, parce qu'il mourrait à l'instant même. Puis, après lui avoir fait toutes ces recommandations, il partit.

Le chevalier, étant resté longtemps dans le cercle, vit comme des flots qui accouraient à lui pour l'engloutir; il entendit les mugissements d'une tempête, et enfin le grognement d'un grand nombre de porcs; mais rien de tout cela ne put lui faire perdre contenance. Bientôt après il vit dans la forêt voisine un horrible fantôme, ressemblant à un homme qui paraissait venir à lui par-dessus les arbres, et il comprit que c'était le démon. Le fantôme s'arrêta devant le cercle, et lui demanda ce qu'il voulait. Il ressemblait à un homme tout noir, habillé de noir aussi, d'une haute taille et si hideux que le chevalier ne pouvait le regarder. Il lui dit cependant : « Tu viens bien à temps, car je désirais te voir. — Pourquoi? — J'ai beaucoup entendu parler de toi. — Que t'a-t-on dit de moi? — Beaucoup de mal et un peu de bien. — Les hommes jugent souvent sans motif. Je n'ai jamais fait de mal à personne sans avoir été provoqué. Demande à ton maître, qui est mon ami, si je lui ai jamais fait de mal. Je fais ce qu'il veut, et lui aussi m'obéit en tout. — Où étais-tu quand je t'ai appelé? — J'étais à une aussi grande distance au delà de la mer qu'il y a de la mer ici; il est donc juste que tu me récompenses de ma peine. » Il se mit à lui demander d'abord son manteau, puis, sur son refus, sa ceinture, puis une brebis de son troupeau, puis enfin le coq de sa basse-cour. Mais comme il n'en pouvait rien obtenir, il étendit les bras vers lui. Le chevalier se mit à crier, et le maître, étant accouru, fit disparaître le fantôme. Un autre, s'étant fait montrer le démon par le même maître, fut moins heureux; car, dans son effroi étant sorti du cercle, il fut si maltraité qu'il en mourut trois jours après. Dans une troisième légende ce sont des étudiants souabes et bavarois qui font le même

essai à Tolède. Les esprits apparaissent devant le cercle sous la forme de guerriers armés qui luttent les uns contre les autres, et cherchent à effrayer les étudiants avec leurs lances et leurs épées; puis ils sont métamorphosés en femmes ravissantes de beauté, qui essaient par tous les moyens de les séduire. Tous restent fermes, à l'exception d'un seul, qui tend un doigt hors du cercle pour saisir un anneau que lui présente une de ces sirènes; mais il est attiré aussitôt hors du cercle, et disparaît. Les étudiants, et particulièrement les Bavaois, nation peu commode, menacent le maître de mort s'il ne leur rend leur camarade. Le maître effrayé convoque un conseil des démons, et ceux-ci conviennent de rendre celui qu'ils ont pris.

Ces deux récits ont pour fondement la même idée. De même que la véritable Église reconnaît des obsessions et des possessions du démon pour la purification des fidèles que Dieu veut éprouver, et dans lesquelles ceux-ci, doués du don de clairvoyance, voient l'esprit qui va s'emparer d'eux, ainsi l'église des ténèbres provoque par la magie diabolique des états semblables dans l'initiation de ses adeptes. La vraie Église tient, dans les cas de ce genre, les citoyens de son royaume enfermés dans un cercle que le démon ne saurait dépasser, à moins que les hommes qu'il possède, abusant de leur liberté, ne le dépassent eux-mêmes en faisant hommage aux esprits mauvais, ne fût-ce qu'avec la moindre portion de leur être. La magie enferme aussi ses adeptes dans un cercle tracé par la pointe de l'épée; elle fixe les limites que l'esprit de ténèbres ne peut dépasser, à moins qu'ils ne lui en donnent le pouvoir. La légende, s'emparant de cette idée, ne tient aucun compte des illusions et des supercheries qui peuvent avoir lieu

dans les faits particuliers. Césaire néanmoins nous donne ces récits comme historiques; il nomme le magicien : c'est un clerc nommé Philippe, fameux dans son temps par sa science magique. Ce clerc, que Césaire a connu, a été tué quelques années seulement avant que Césaire ait écrit son livre. Dans la première de ces histoires, il en nomme le principal héros : c'est le chevalier Henri, né au château de Falkenstein, échanson de Césaire, abbé de Prunn, à qui il a entendu raconter le fait. Ce chevalier, depuis son aventure, était resté tout blême, et il était mort peu de temps après. Le même docteur Philippe avait pris part au second fait, et la maison de celui qui avait été tué par le démon avait été confisquée par Walram de Lutzelnburg. La troisième histoire lui avait été racontée par Goldschalk de Volmunstein, du même ordre que lui; et celui-ci l'avait apprise de ce même Philippe, à qui elle était arrivée pendant son séjour à Tolède. Il doit donc y avoir ici un fonds de vérité; et Weyer met sur ses traces lorsque, dans son livre *de Præstigiis Dæmonum*, l. II, ch. 5, il parle de certains arts magiques. Il nous apprend que, lorsque le cercle a été tracé, les néophytes doivent tourner continuellement en allant de l'est à l'ouest, jusqu'à ce qu'ils soient pris de vertige et tombent à terre. Lorsqu'ils sont ainsi couchés, l'extase les prend, et le démon leur apparaît. C'est là l'ancienne pratique, comme nous l'avons vu, des schamanes en Sibérie. C'est encore aujourd'hui celle des Indiens de l'Amérique du Nord, qui tournent autour d'un pieu, à l'aide d'une corde qu'ils s'attachent au cou; et l'on voit que tout ici consiste à se donner le vertige, après quoi l'on devient clairvoyant, et l'on entre en rapport avec les puissances infernales. Le secret traditionnel se perdit avec

le temps, et il ne resta plus que la légende. Il y avait donc dans cette église des ténèbres des traditions d'un art satanique qui étaient particulièrement appliquées dans les initiations. Le démon, au nom de qui elles se faisaient, devait apparaître, soit que cette apparition fût réelle, soit que ce fût une simple vision produite dans l'état de clairvoyance. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'était surtout sous la forme d'un bouc que le diable se présentait. Le bouc jouait déjà un rôle important dans l'ancien culte des Mendésiens. Cette forme ne s'est point perdue dans les siècles suivants, comme le prouve l'histoire remarquable que nous allons raconter d'après Brognoli, qui en a été le témoin.

Histoire ra-
contée par
Brognoli.

Vers le milieu du xvii^e siècle, vivait au nord de l'Italie un homme savant dans le droit civil et le droit canon, et livré à l'étude de la philosophie. Doué d'un esprit très-subtil, il cherchait à pénétrer le fond des choses. Il fréquentait les savants, et parmi eux il fit connaissance de quelques hérétiques ou magiciens, qui l'initièrent à leur art et à leurs doctrines, et lui communiquèrent la contagion de leurs mauvaises mœurs. Voulant exercer les théories qu'il avait apprises, afin de satisfaire ses passions, et ne pouvant y réussir sans le secours du démon, il se laissa entraîner par eux à se donner au diable et à lui faire des prosélytes. Ses rapports avec le diable avaient déjà duré un bon nombre d'années, lorsqu'en 1647, pendant une nuit, il fut tellement maltraité par lui qu'il se décida à retourner à Dieu et à implorer son secours, d'autant plus que sa mère avait adressé pour lui au Seigneur de ferventes prières. Soit par le conseil de ses parents, soit sur l'avis du P. Charles de Velitri, vicaire du Saint-Office

à Trévisé, il se réfugia dans la maison du Saint-Office auprès de cet ecclésiastique, comme auprès d'un ami. On l'engagea à se confesser, et on lui choisit pour confesseur un théologien pieux et prudent, qui, ne le trouvant pas encore assez préparé, se donna toutes les peines pour l'aider à sonder suffisamment sa conscience. Mais tout à coup le démon s'empare de tous ses sens, et crie plusieurs fois par sa bouche : « Je suis Satan ; cet homme m'appartient, il ne peut pas se confesser ; je ne le permettrai jamais. Il est à moi en vertu du pacte que j'ai fait avec lui ; il m'a solennellement promis de m'obéir en tout, de ne jamais se confesser ni se séparer de moi. » Le prêtre, effrayé d'abord, mais ensuite fortifié dans le Seigneur, demanda au démon ce qu'il voulait. Celui-ci répondit : « Cet homme est un scélérat, qui fréquente depuis longtemps les hérétiques, qui encore aujourd'hui possède beaucoup de leurs livres, et est prêt à faire toute sorte de mal ; et si je reste ici, c'est pour l'empêcher de faire autant de mal qu'il le voudrait. »

Lorsque le prêtre ne parlait plus à cet homme de choses concernant le salut de son âme, la voix cessait aussitôt de se faire entendre, et il recouvrait l'usage de ses sens et de ses facultés. Le prêtre adjura une autre fois le démon de ne pas l'empêcher plus longtemps de se confesser. Cet homme se mit alors à pousser un rire sauvage ; et présentant le poing à l'exorciste, il l'insulta par ses mines et ses paroles, et semblait être devenu fou. Le prêtre ayant cessé les prières, il revint à soi, et lui parla sérieusement comme une personne savante et habile, lui affirmant qu'il maudissait de tout son cœur ce qu'il avait fait. Mais dès qu'il voulait confesser sacramentellement ces mêmes crimes

qui lui faisaient horreur, ou dénoncer ses complices, il sentait aussitôt son cœur lié et comprimé, et était poussé à rire et à se moquer, par une puissance étrangère, à laquelle il ne pouvait résister. Cette puissance le forçait, disait-il, à mépriser et à outrager le prêtre qui l'engageait à se repentir; et rien ne lui paraissait alors plus divertissant que de tourner en dérision les prêtres et les religieux, les usages et les cérémonies de l'Église. Ceci arrivait toutes les fois qu'il se décidait à faire un acte utile au bien de son âme, mais surtout lorsque, sur les avis du prêtre, il voulait abjurer ses erreurs devant le vicaire de l'Inquisition. Il poussait alors de violents éclats de rire; et quoiqu'il s'efforçât de repousser la force par la force, et de se mettre à genoux pour produire quelque acte pieux, il ne pouvait y réussir. Le démon était plus fort que lui.

Il est impossible de ne pas attribuer toutes ces choses au mauvais esprit, qui, soutenu par une longue habitude du péché, employait tous ses efforts pour retenir cet homme sous sa puissance. Il possédait à la fois son âme et son corps, lui était toujours présent, et faisait de lui tout ce qu'il voulait, tantôt liant, contractant son cœur, tantôt le dilatant, et y excitant les passions souvent les plus contraires; tantôt mettant en mouvement sa bouche, sa langue, ses yeux, ses lèvres et les autres membres de son corps; tantôt affectant par différents objets ses sens intérieurs, afin de lui faire sentir toujours son pouvoir. « Comme je revenais en cette même année de Rome à Bergame, raconte Brognoli, je m'arrêtai en un lieu peu éloigné de la ville qu'habitait ce docteur. Le père Provincial et l'ecclésiastique dont je parlais tout à l'heure me conseillèrent de me charger de lui : les exorcistes le croyaient

possédé du démon , tandis que les médecins le déclaraient atteint de folie. On me l'amena donc ; je me mis alors à lui parler de différentes choses , et je reconnus à ses réponses qu'il n'était point fou, comme le croyaient les médecins, mais qu'il avait au contraire un jugement très-sain , un esprit très-pénétrant et très-cultivé. Puis, en présence de cet ecclésiastique et d'un docteur en droit son ami, je l'exorcisai ; mais il ne fut point tourmenté par les exorcismes , comme il arrive chez les possédés : il éclata de rire au contraire, et me menaça du poing. Considérant qu'il avait fait un pacte avec le diable, que pendant huit ans il avait été son esclave et s'était donné à la magie, je crus qu'il fallait employer d'autres moyens. Pressé et par lui-même, et par les prières de son ami et de plusieurs ecclésiastiques de me charger de lui d'une manière plus spéciale, je me rendis à l'endroit où il habitait lui-même ; et m'étant fait donner sur lui par l'Inquisiteur les pouvoirs nécessaires, après avoir invoqué le secours divin, je conjurai les démons en présence de notre père Provincial, d'un père Définiteur et de l'ami du docteur, et je leur défendis au nom de Dieu de l'empêcher à l'avenir de répondre librement à toutes nos questions.

« Je lui demandai alors pour quel motif il s'était adressé aux pères de notre ordre, et particulièrement à moi, et ce qu'il désirait de moi. Il me répondit : « Je veux savoir si je suis lié par un maléfice, ou si je suis possédé, ou de quelle maladie je souffre. » Il m'avoua ensuite que son cœur brûlait malgré lui d'un feu impur pour une personne dont l'image et la pensée ne lui laissaient aucun repos, et il attribuait cette passion à un maléfice. « Si vous croyez comme moi, me dit-il, que c'est là l'origine de mon mal,

je vous prie de me rendre la santé. » Je compris par là qu'il voulait rompre le commerce qu'il avait avec le démon, non par amour pour Dieu et par le regret de l'avoir offensé, mais, comme un autre Antiochus, pour échapper à la justice divine. Je lui dis : « Je vous assure, avec cette certitude que peut avoir un serviteur de Jésus-Christ et de l'Église, que, si vous êtes réellement atteint d'un maléfice, vous serez guéri aux trois conditions suivantes : vous devez premièrement m'obéir en tout ce que je vous commanderai ; secondement me découvrir toutes les pensées, les paroles et les œuvres de votre vie, et particulièrement depuis le temps où vous avez commencé à fréquenter les hérétiques et à avoir commerce avec les démons ; troisièmement vous devez écouter les raisons et les autorités que je vous apporterai pour vous convaincre de la vérité de l'Évangile ; et si vous avez quelque chose à y opposer, vous devez me le communiquer, afin que je puisse résoudre vos doutes. » Il promit tout cela en présence des ecclésiastiques et du docteur en droit. Pour l'empêcher d'éclater de rire à l'avenir et de se moquer de moi, je lui ordonnai sur-le-champ de faire l'abjuration suivante : « Moi, N. N., ayant éprouvé que toutes les fois que je veux entreprendre un acte utile à mon salut je me sens poussé par une force extrême à éclater de rire, et me voyant forcé de cette manière à repousser tous les remèdes salutaires à mon corps et à mon âme, je déclare ici à genoux devant Dieu, mon Créateur et mon Rédempteur, et devant vous, mon père, de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces, que lorsqu'il m'arrivera désormais de rire, ou de faire quelque chose qui exprime le mépris et la dérision, mon intention est de rire de Béalzébub, le

prince des démons (c'était le nom du mauvais esprit auquel il s'était donné), et de tous ses partisans, de ce que par orgueil ils se sont séparés de Dieu et se sont attiré des châtimens éternels. Mon intention est encore de rire de joie de ce que Dieu, dans sa miséricorde infinie, m'a pardonné mes péchés, et de détester ceux-ci de tout mon cœur, parce qu'ils ont offensé Dieu, mon Créateur et mon Sauveur, que je veux aimer par-dessus toute chose. Ainsi, démons ! poussez-moi à rire tant que vous voudrez ; si je ris en effet, je veux que ce soit pour votre confusion et pour le salut de mon âme. »

« A partir de ce moment, le rire se changea chez lui en tristesse. On ne le vit plus jamais rire lorsqu'il était question de choses utiles à son âme ; mais il paraissait, au contraire, plongé dans une douleur profonde et dans une noire mélancolie. Je priai les autres de me laisser seul avec lui ; puis je l'interrogeai sur tout ce qu'il avait fait, sur ce qui lui était arrivé, sur le pacte qu'il avait fait avec le démon, sur ses complices, sur les livres hérétiques qu'il avait lus, sur son maître Hammerlein, sur sa présence au sabbat, sur ce que faisaient là les magiciens, les sorcières et les démons, sur les plaisirs et la gloire que le démon lui avait procurés ; et il répondit à toutes mes questions, quoique avec une certaine difficulté. Il me dit qu'un an avant de s'être donné au démon il avait fréquenté des magiciens, parmi lesquels il y avait des luthériens, des calvinistes, des anabaptistes, des manichéens et surtout des athées, et qu'il avait étudié leurs livres et leurs doctrines. Il en était venu à renoncer à Dieu, et se trouvait prêt de cette manière à entrer formellement au service du démon.

« Son initiation eut lieu de la manière suivante, l'an

1638, dans une grotte des montagnes de Gênes. Il s'y rendit, accompagné de neuf autres magiciens et de tous les hérétiques qu'il avait fréquentés dans une certaine ville, à cause de ses études. Ils y trouvèrent le démon assis sur une pierre, sous une forme humaine. Ses yeux lançaient du feu; il avait la barbe d'un bouc, des pieds de taureau, des cornes et des griffes; sa voix, grêle et rauque, était terrible néanmoins. Tous, en le voyant, se prosternèrent devant lui, et lui rendirent hommage en lui baisant le derrière. Le premier magicien, se plaçant au milieu des autres qui étaient à genoux, dit au démon qu'il lui amenait un novice, un docteur savant dans l'un et l'autre droit et en même temps théologien profond, et qu'il le priait de l'admettre parmi les siens. Le prince des ténèbres, fier de cette nouvelle acquisition, répondit que le néophyte n'avait qu'à lui exposer ses désirs. « Je désire, dit celui-ci, que tu m'indiques un trésor et la manière de m'en emparer; mais je veux que ce soit de l'or et de l'argent véritables, et non pas une illusion. Je demande de plus que les démons que j'invoquerai se prêtent à tous mes désirs, et me portent rapidement partout où je voudrai aller. Le démon lui répondit que tout cela était facile, pourvu qu'au paravant il renonçât à Dieu et qu'il crût fermement qu'il n'y avait point d'autre Dieu que lui, le démon; qu'il rejetât tous les articles de la foi, les sacrements et les cérémonies de l'Église; que pendant toute sa vie il méprisât les ecclésiastiques et les religieux; qu'il n'allât jamais à confesse, et qu'il regardât la confession comme une invention des simples pour tromper le démon. » Le novice promit de faire tout ce qu'on lui demandait, à l'exception du premier article. « Je ne puis,

dit-il, admettre qu'il n'y ait pas d'autre Dieu que le démon, car cela répugne à ma raison. »

« Le premier des magiciens, qui jouait parmi eux le rôle d'évêque, trouva un moyen terme, et se tournant vers le novice, il lui dit : « Si tu ne veux pas croire avec moi qu'il n'y a point d'autre Dieu que le démon, crois du moins qu'il y a deux dieux, l'un qui a créé les choses invisibles et spirituelles, et l'autre créateur des choses corporelles et visibles. — Ceci, je puis le croire, » répondit le novice. Il renia donc Dieu, la sainte Vierge, le symbole, les sacrements, les cérémonies de l'Église; et, après avoir baisé plusieurs fois le démon, il lui promit fidélité, et lui fit profession de foi. Un acte authentique de tout ce qui s'était passé fut dressé et scellé par le magicien. Le nouvel adepte reçut du prince des démons un Martinet, c'est-à-dire un démon familier, qui devait être partout à sa disposition. Celui-ci et les Martinets des autres magiciens leur amenèrent un char magnifique traîné par quatre chameaux blancs; ils y montèrent tous, et furent transportés en un instant, avant le coucher du soleil, à la ville où ils demeuraient. Il me raconta tout cela, non en plaisantant, mais très-sérieusement, ajoutant qu'il l'avait déjà raconté à l'Inquisiteur, au tribunal, et qu'il était prêt d'ailleurs à abjurer avec une entière conviction toutes ses erreurs. Il m'avoua encore qu'il avait été conduit par les démons en Angleterre, en France et en Allemagne, qu'il avait assisté à leurs réunions avec d'autres magiciens à Trente, à Bergame, à Bruxelles, à Vérone et dans plusieurs autres villes. « Nous autres magiciens et nécromanciens, me disait-il, lorsque nous ne voulons pas nous rendre à ces assemblées nocturnes, nous pouvons, à l'aide de notre science, tracer certains cercles

en murmurant quelques paroles, en invoquant certains démons et en adressant à leur chef certaines prières; nous pouvons nous dispenser de ce devoir, et le démon nous remplace. Je l'ai fait moi-même bien souvent; cependant j'ai visité d'autres fois aussi le sabbat, presque dans toutes les villes de l'État vénitien; mais les femmes et les magiciens d'un rang inférieur, ne possédant point ce degré de science, sont tenus de paraître à toutes les réunions, à moins qu'ils n'en soient dispensés pour une cause légitime.

« Les Martinets s'y trouvent vers la troisième heure de la nuit, et les hommes qu'ils protègent doivent y être présents avec eux. Ceux qui tardent ou ne viennent pas du tout sont frappés de maladies, et tourmentés dans leur âme et dans leur corps, non-seulement pendant la nuit de la réunion, mais encore les jours suivants; de sorte que rien de ce qu'ils font ne leur réussit jusqu'à ce qu'ils aient promis par serment d'être plus attentifs à l'avenir. Les riches particulièrement et les grands personnages, afin de n'être pas reconnus, portent un masque ou un voile. Pour le même motif, on ne les appelle point par leur nom, mais du nom de leur pays ou bien d'un pays étranger. » Tout ce qu'on raconte des flambeaux de poix dont on se sert dans ces solennités, des offrandes que chacun y apporte, etc., il le certifie d'après sa propre expérience. Comme je lui demandai quelles étaient ses offrandes à lui, il me répondit que, le démon aimant beaucoup le sang que les femmes répandent pendant leurs règles, il s'en faisait donner par les magiciennes de son pays, et que c'était là son offrande. Il ajouta que le démon qui régnait dans la ville où il habitait s'appelait Béalzébub, et qu'il avait sous sa puissance trente mille démons prêts à faire toute sorte de mal; que

lui-même, à cause de sa science magique, avait plein pouvoir sur les démons ; qu'il pouvait les lier et s'en servir à son gré, à l'aide d'un anneau ou de quelque autre instrument, tandis qu'eux ne pouvaient ni se servir de lui ni le contraindre à des choses qu'il ne voulait pas ; que ceux qui connaissent la magie peuvent, à l'aide de cette science, évoquer les démons, les lier, disposer d'eux, les enfermer dans des anneaux ou dans des vaisseaux, etc. Comme je lui représentais la folie de ces imaginations, il me dit un jour qu'il me donnerait une preuve de sa puissance, et que, par ses cercles magiques, il évoquerait les trente mille démons qu'il avait à son service. Je lui répondis qu'avec le secours de Dieu et du nom de Jésus-Christ, qui peut mettre en fuite tous les démons, je ne craignais rien d'eux.

« Il demeurait alors dans la maison de l'Inquisition, et juste au-dessous de la chambre de l'Inquisiteur, Charles de Velitri. La nuit suivante, celui-ci, ainsi qu'un laïque de ses amis, entendit dans la chambre où le magicien se trouvait seul une conversation très-animée entre les démons, qui tous parlaient à la fois, entraient en fureur, maudissaient Dieu, et se vantaient qu'ils se déferaient de moi, ce qu'ils essayèrent deux fois en effet pendant cette même nuit ; mais aux deux fois la peur les éloigna de ma cellule. L'Inquisiteur et son compagnon furent très-effrayés de ce bruit et de ces cris, et aucun d'eux n'osa descendre à la porte de la chambre qu'occupait le magicien. J'y allai donc moi-même, et, confiant dans le secours divin, j'entrai dans sa chambre pour lui prouver l'impuissance des démons. Son frère me raconta aussi qu'il avait souvent entendu dans sa chambre, quoiqu'il y fût seul, plusieurs voix parler ensemble, et blasphémer contre Dieu, au milieu des éclats

de rire, ce qui l'avait grandement effrayé chaque fois. Tout cela laissait peu d'espoir pour la conversion de cet homme. Je lui avais fixé un jour où il devait entendre la messe et commencer sa confession. Il promit tout; mais le démon lui donna une attaque de paralysie qui ne lui permit pas de sortir de son lit. J'allai le voir au bout de deux jours, lui reprochant de n'être pas venu à l'heure dite. « Excusez-moi, me répondit-il, car je ne puis bouger de mon lit, et cependant je suis content, et je ne ressens aucune douleur. » Je commandai au démon de le laisser libre; il se leva aussitôt, et se rendit à notre couvent; mais lorsqu'il voulut confesser ses péchés, on ne put apercevoir en lui aucune trace de repentir, et la même chose se répéta souvent dans le cours du mois. Plusieurs fois, en effet, il se montra disposé à faire sa confession, et il disait qu'il se repentait au fond du cœur de ses péchés, quoiqu'il lui fût impossible de donner aucun signe extérieur de douleur. Mais à peine s'était-il mis à genoux pour se confesser que tous ses bons sentiments disparaissaient; l'acte qu'il faisait semblait n'avoir aucune valeur à ses yeux, et il disait qu'il ne se croyait coupable d'aucun péché mortel. A peine avait-on commencé de l'interroger qu'il se levait en disant qu'il ne se souvenait d'aucune faute. Souvent, lorsque je voulais le préparer à la confession, il m'interrompait et s'en allait, comme si quelqu'un l'eût appelé. Il fit souvent aussi la même chose chez l'Inquisiteur. Comme je lui recommandais de s'accuser d'avoir pratiqué la magie, d'avoir évoqué les esprits et d'autres crimes semblables, il me répondit qu'il ne pouvait s'accuser de cela, parce que c'était une chose sainte, que sa conscience était pure et ne lui reprochait rien. S'il voulait se repentir, le diable trouvait

toujours le moyen de l'en détourner, parce qu'il ne regardait point Dieu, mais seulement le mal corporel dont il souffrait et qu'il cherchait à éloigner de lui. C'est ce qu'il me déclara souvent en me disant : « Je ne demande pas de toi que tu purifies ma conscience par la confession, car nous autres magiciens nous sommes tous sûrs de notre salut, et n'avons pas besoin de la confession ; la contrition nous suffit, comme nous l'enseigne Pierre d'Abano dans ses écrits. Ce que je demande, c'est que, si je suis atteint d'un maléfice, tu m'en délivres. » Ainsi il rapportait tout à sa santé corporelle, et n'avait nul souci du salut de son âme.

« Après que je me fus occupé de lui pendant un mois, l'Inquisiteur le renvoya chez lui pour qu'il se guérît de la maladie qui l'épuisait. Mais cette maladie augmentant avec le temps, il voulut se tuer dans son désespoir ; et comme il ne pouvait quitter son lit, il criait sans cesse à ceux qui l'entouraient : « Donnez-moi une épée ou un poignard, afin que je me tue vite ; pourquoi tarder davantage ? Je n'ai besoin que d'une corde pour me pendre : ainsi le veut le maître auquel je me suis livré, à qui j'appartiens corps et âme, en vertu de pacte que j'ai fait avec lui et que je ne puis plus rompre. » Il tenait souvent de tels discours, et il aurait exécuté son criminel dessein si on ne l'eût surveillé jour et nuit, comme je le tiens d'un digne prêtre qui le vit souvent alors. » L'an 1667, dix-neuf ans plus tard, Brognoli, au moment où il allait publier son livre à Venise, s'informa auprès d'un autre prêtre si cet homme vivait encore. Le prêtre lui répondit : « Je crois que oui ; mais je ne l'ai pas vu depuis longtemps, car depuis plusieurs années il est enchaîné, nu et privé de raison. » En effet, un jour qu'il était sorti de la ville avec quelques-uns de ses

amis pour évoquer les démons, il oublia quelques-unes des prescriptions de son art, et alors les esprits mauvais se révoltèrent contre lui, le frappèrent de coups de bâton par tout le corps et particulièrement à la tête; de sorte qu'il resta à demi mort, et que ses compagnons eurent beaucoup de peine à le ramener. A partir de ce moment, il perdit complètement l'usage de la raison, et devint comme une brute. C'était, hélas! ajoute Brognoli, ce que je lui avais souvent prédit en le conjurant de rentrer en soi-même. » (*Alexicacon.*) Brognoli, auteur de ce récit, était frère Mineur de la stricte observance, prédicateur et professeur de théologie. C'était un homme très-expérimenté dans ces matières, qui avait eu l'occasion de voir beaucoup de possédés à Rome, à Milan, à Venise et ailleurs, et d'observer la conduite des théologiens et des médecins. S'apercevant que bien souvent la médecine et la théologie empiétaient l'une sur l'autre, il écrivit son ouvrage afin de bien fixer les limites de chacune en ce genre, et il l'intitula : *Alexicacon, hoc est de maleficiis ac moribus maleficis cognoscendis* (tom. I et II; Venetiis, 1714). Ce livre est écrit avec intelligence et modération; il est bien supérieur aux ouvrages publiés sur ce sujet à la même époque; et l'auteur, dans les cas dont il a été témoin, rapporte simplement les faits comme il les a vus.

Lorsque l'on considère attentivement ce mélange épouvantable de folie, de possession, d'ensorcellement et d'ironie infernale, on ne tarde pas à saisir le fil des artifices diaboliques et des passions sauvages dont cette histoire tragique est tissée. Elle s'est passée vers la fin de la guerre de Trente ans, à cette époque funeste où une effroyable barbarie s'empara de presque toute la société européenne,

et produisit des prodiges de scélératesse et de corruption, dont une soldatesque effrénée portait partout les miasmes impurs. Le héros de cette histoire avait été infecté de cette horrible contagion. Il fréquentait les magiciens, les Manichéens, les Anabaptistes, les protestants, et surtout les athées. Bien souvent sans doute il avait entendu traiter, dans les entretiens qu'il avait eus avec eux, les questions terribles qui agitaient cette époque. Le protestantisme avait éveillé le doute dans les intelligences, et l'avait poussé jusqu'au panthéisme païen et même jusqu'à l'athéisme. Les Anabaptistes, de leur côté, s'étaient égarés dans un faux mysticisme, croyant pouvoir arriver par ces voies à la vérité. Les magiciens se vantaient de posséder des pratiques qui reposaient sur un autre monde que le monde chrétien. Les Manichéens promettaient de découvrir les mystères de ce monde enveloppé de ténèbres, et c'est là ce qui explique ce voyage entrepris dans les montagnes de Gênes. Il est facile de voir par le contexte même que ce sont les Manichéens qui ont joué le principal rôle dans la cérémonie de l'initiation. Neuf magiciens, c'est-à-dire neuf Manichéens, y assistaient, portant à la main des flambeaux de poix. Leur chef paraît dans la grotte sous la forme d'un homme, mais avec le masque d'un bouc. Ils se prosternent devant lui, et lui rendent hommage en lui donnant un impur baiser. Le premier d'entre eux, leur évêque, se lève seul au milieu des autres, et introduit le novice.—Les Manichéens, après s'être répandus en Italie, s'étaient constitués en une hiérarchie parfaite. On voit par les actes de l'Inquisition de Ferrare, vers la fin du XIII^e siècle, que la secte avait des évêques, des visiteurs, des questeurs et des messagers dans les districts de Ferrare, de Mantoue, de Vérone, de

Bergame et de Vicence. Le zèle de l'Inquisition et les croisades en France brisèrent, au commencement du xiv^e siècle, les liens de cette société ténébreuse; mais elles ne purent l'anéantir tout à fait. Ses débris, fuyant la lumière du jour, se cachèrent dans l'obscurité qui avait toujours été son élément; et nous les retrouvons encore à la fin du xvi^e siècle dans la grotte des montagnes de Gênes, sous la forme de société secrète, se réunissant pour recevoir de nouveaux adeptes.

Psellus. D'après l'analyse que Psellus, vers la fin du xi^e siècle, a faite de la doctrine des Manichéens, telle qu'elle existait chez les Euchites ou Enthousiastes, secte manichéenne qui existait dans la Thrace, ceux-ci admettaient comme principes un père et deux fils. Le père gouverne le monde supérieur, et les fils président, le plus jeune au monde céleste, et l'aîné au monde inférieur. Conformément à cette division fondamentale, ils partageaient tout en trois. Quelques-uns rendaient les honneurs divins aux deux fils en même temps, parce que, quoiqu'ils ne fussent pas toujours d'accord ensemble, ils étaient néanmoins les enfants d'un même père, et devaient plus tard rentrer en grâce avec lui. D'autres honoraient le plus jeune seulement comme maître des régions supérieures, sans pour cela refuser tout culte à l'aîné, dont ils craignaient la puissance. Mais ceux d'entre les Manichéens qui étaient arrivés au comble de l'impiété renonçaient tout à fait au culte du maître du ciel, et réservaient tous leurs hommages pour son frère aîné, qu'ils appelaient Satanaki et le premier-né, et qu'ils reconnaissaient comme le principe du monde végétal et animal, en un mot de tous les corps composés, comme aussi de toute corruption et de toute dissolution. Pour l'ho-

norer mieux encore, ils accablaient d'outrages le fils qui préside au ciel, l'accusant d'être jaloux de son frère, parce que celui-ci gouverne avec sagesse le monde terrestre, et d'exciter à cause de cela des tremblements de terre, la grêle et la famine. (Mich. Pselli *de Operatione Dæmonum*; 1688, p. 7-19.)

Psellus raconte encore (p. 29) que les démons promettaient à leurs adeptes des honneurs, de l'or et des richesses, mais qu'ils ne pouvaient accomplir leurs promesses. Ils trompaient souvent les initiés par une certaine fantasmagorie et par certaines apparitions lumineuses, qu'ils osaient appeler théopties, ou visions divines, auxquelles on ne pouvait arriver qu'après avoir commis des actions abominables. Il parle aussi d'excréments humains solides et fluides que les adeptes devaient goûter pour se rendre les démons favorables. Voici, d'après lui, en quoi consistait leur sacrifice. Le soir du jour où nous célébrons la passion de Notre-Seigneur, ils se rendaient dans une maison, où, après avoir éteint toutes les lumières, hommes et femmes s'unissaient dans une abominable confusion. Neuf mois après, ils revenaient au même lieu; et quatre jours après la naissance des enfants, fruits de ces unions monstrueuses, on prenait ceux-ci à leurs mères, on leur tirait des veines tout le sang qu'elles renfermaient, et on les brûlait respirant encore sur un bûcher. Puis on mêlait leur sang avec de la cendre, et ce mélange impur, ajouté à leur nourriture et à leur breuvage, leur servait de communion. Ils croyaient effacer par là le caractère imprimé dans leur âme par le baptême, et préparer ainsi l'entrée au démon. Tous leurs efforts tendaient à obtenir que les démons se montrassent à eux sous une forme visible. Le même auteur parle plus bas de ceux

qui parmi les Manichéens avaient le don de prophétie. « Un d'entre eux m'avait désigné lui-même, ajoute Psellus, une fois dans une de leurs réunions. « Sachez, avait-il dit, qu'un homme sera envoyé contre nous pour persécuter notre croyance et abolir nos pratiques. Il me tiendra enchaîné, moi ainsi que beaucoup d'autres; mais, malgré tous ses efforts pour m'emmener d'ici à Byzance, il n'y réussira point. » Il donna ensuite mon signalement de la manière la plus exacte. Je le pris, en effet, plus tard, et le mis en prison. Et comme je lui demandais d'où il tenait le don de prophétie, il refusa d'abord de répondre; mais, forcé de parler, il me dit qu'il avait appris son art d'un vagabond de Libye. « Celui-ci, me dit-il, m'ayant mené pendant la nuit sur une montagne, me fit goûter d'une certaine herbe, me cracha dans la bouche, m'oignit les yeux avec un certain onguent, et me fit voir une multitude de démons, parmi lesquels j'en aperçus un qui vola vers moi sous la forme d'un corbeau, et, entrant par ma bouche, pénétra jusqu'au fond de mes entrailles. A partir de ce moment jusqu'aujourd'hui j'ai pu lire dans l'avenir toutes les fois que mon démon l'a bien voulu. Il n'y a que quelques jours dans l'année où je ne puisse obtenir de lui qu'il me révèle quoi que ce soit : c'est aux fêtes de la croix, aux jours de la passion et à celui de la résurrection. » Quelqu'un des siens ayant reçu un coup de poing sur la bouche, il dit à l'agresseur : « Tu paieras cher ce coup. » Puis, se tournant vers moi, il me dit : « Tu auras beaucoup à souffrir dans ton corps, car les démons t'en veulent, parce que tu as aboli leur culte; et ils t'ont préparé des dangers auxquels tu n'échapperas point si une puissance supérieure à la leur ne t'arrache à leurs mains. » Tout arriva comme il l'avait

prédit, et je serais mort au milieu des dangers de toutes sortes dont j'ai été environné, si Dieu ne m'en avait inopinément délivré. » (Psellus, p. 89-98.)

CHAPITRE IV

Influence du judaïsme sur la magie. Le Talmud et la Cabale. La magie naturelle et la sorcellerie ont été connues des juifs. Leurs espérances dans le Messie. Barcochebas et Sabbathai. Persécution des Juifs. Réaction contre leurs oppresseurs. On les accuse de tuer des enfants chrétiens. Divers récits à ce sujet. Simon de Trente.

Les juifs, dispersés depuis tant de siècles parmi les chrétiens, ne pouvaient manquer, malgré la haine dont ils étaient l'objet, d'exercer sur eux à la longue une influence considérable, surtout dans la magie. Le Talmud et la Cabale admettaient un double royaume des esprits : le paradis, partagé en sept degrés, dont chacun est sous la garde d'un ange, et un enfer de forme pyramidale, comme celui du Dante, traversé par sept fleuves de feu et gardé par autant d'anges de la mort. Tous ces *Satanim* ou contradicteurs, ces *Schedim* ou destructeurs, ces *Seirim* ou terribles avaient pour chef Smaël ou Satan, dont la moitié féminine s'appelait Lillith ou le serpent; et tous ensemble cherchaient à répandre partout la destruction et la mort, et à ramener l'état du chaos. Smaël était d'abord serviteur du Très-Haut; mais ayant usurpé la divinité, il est devenu son ennemi, et il sera anéanti un jour par lui. Il y a des degrés et des différences de sexe parmi les esprits impurs, de même que parmi les esprits purs. La femme de Smaël, c'est le serpent; et à partir du jour où celui-ci a séduit

Le Talmud
et la Cabale.

Adam, il est devenu son maître jusqu'à la venue du roi messie. Par le poison dont il l'a infecté, Satan s'est acquis un pouvoir continuel sur l'homme. La puissance que Dieu lui a laissé est donc très-grande. Les Satanim demeurent avec l'homme et près de lui; ils cherchent à lui nuire et en veulent à son sang. Satan ne pénètre pas seulement auprès de ceux qui se donnent volontairement à lui, mais il poursuit aussi les hommes pieux, et les trouble par l'esprit de confusion ou par la possession. L'homme dont un mauvais esprit s'est emparé n'agit plus que par l'inspiration de celui-ci.

De même que le culte pur et bon a pour but la sanctification de l'homme et le rétablissement de l'harmonie primitive, ainsi, au contraire, le culte impur a pour fin de troubler cette harmonie. Ce culte satanique atteint son apogée lorsque l'homme, de son plein gré et par un acte formel, s'abandonne au démon, entre avec lui et ses partisans dans un commerce personnel et familier, se réunit avec eux à certaines époques pour se livrer au plaisir de la danse, de la table, ou à d'autres encore; car il est reconnu que tous les magiciens se lient au démon par un pacte et lui livrent leur âme. Toutes les espèces de magie se tiennent ensemble, et viennent de l'ancien serpent, qui est l'esprit impur, et c'est pour cela que les arts magiques s'appellent *arts du serpent*. Plusieurs magiciens prennent aussi la forme de bêtes pour faire du mal aux hommes, ou bien ils peuvent en peu de temps traverser de grands espaces. Ils se servent souvent de moyens extérieurs, et particulièrement d'onguents composés d'huile et de certaines herbes. Il y a aussi des femmes qui ont un pacte avec les Schedim, qui se réunissent avec eux à certaines époques,

dansent et même cohabitent avec ces esprits, qui leur apparaissent sous la forme de boucs. Dans plusieurs pays, ces femmes sont mises à mort ; car, quoique leur crime ne consiste en aucune action extérieure, mais seulement dans une action interne et imaginaire, elles méritent néanmoins la peine de mort pour s'être livrées à Satan. Il arrive aussi que les esprits féminins approchent des hommes pendant qu'ils sont endormis, et cohabitent avec eux. Les esprits masculins font la même chose pour les femmes, qui mettent au monde de cette manière des démons. La puissance du mauvais œil est grande aussi. Les démons n'appartiennent pas tous aux ordres supérieurs ; il y a parmi eux des esprits élémentaires, les uns formés de l'élément du feu, invisibles, mais portés au bien, ce sont les Salamandres du moyen âge ; les autres composés d'air et de feu, invisibles et bons comme les premiers, ce sont les Sylphes. La troisième classe est composée de feu, d'air et d'eau. Ces esprits, qui rappellent les Ondines du moyen âge, sont quelquefois perceptibles pour les sens, et leur vie est toute végétale. Enfin, les esprits du quatrième ordre ont de plus un élément terrestre : ils sont visibles, d'une nature minérale, et appartiennent, ainsi que les précédents, à la faction de Smaël. Ils habitent tous les cercles supérieurs et intimes des éléments, et connaissent l'avenir quand il n'est pas éloigné. Ils se nourrissent de l'encens qu'on brûle en leur honneur, et leur rang est fixé par la finesse de l'élément qui constitue leurs corps. On voit par ces doctrines, dont on peut suivre le fil depuis le commencement du xvii^e siècle jusqu'à l'époque où fut composé le Sohar, que les juifs ont connu parfaitement non-seulement les possessions du démon, mais encore la magie, la sorcel-

lerie, avec tous leurs divers phénomènes, et que tous ces arts ténébreux se sont développés chez eux, comme parmi les sectes chrétiennes ; ce qui prouve à la fois une racine commune et un contact perpétuel de ces sectes avec les juifs.

Espérances
des juifs.

Le peuple juif est un peuple éminemment mystique ; et c'est à cette disposition qu'il doit en partie d'avoir été choisi pour devenir le peuple privilégié de Dieu, d'avoir été tiré de la captivité d'Égypte, et, après s'être conquis une patrie, d'y avoir vécu pendant tant de siècles sous un gouvernement théocratique. L'histoire tout entière de ce peuple, sa ruine elle-même rendent témoignage de cette veine mystique que n'ont pu tarir les calamités dont il a été accablé. Ce caractère qui le distingue s'est reproduit d'une manière particulière toutes les fois que ses espérances dans le Messie qu'il attend se sont réveillées. Lorsque Barcochebas trompa pour la première fois son attente, l'enthousiasme dont il fut animé pour son nouveau roi ne put être éteint que par un bain de sang, plus terrible encore que celui qu'il avait éprouvé sous Titus. En 432 un second Moïse parut dans l'île de Crète, annonçant qu'il avait été envoyé une seconde fois dans le monde pour introduire de nouveau le peuple d'Israël dans la terre de ses ancêtres. Aussitôt les juifs, abandonnant leurs métiers et leurs propriétés, suivirent leur nouveau guide au rivage de la mer, et là, sur ses ordres, inébranlables dans leur foi, ils se précipitèrent en foule dans les flots, et y perdirent tous la vie. Ceux qui survécurent à cette calamité prétendirent qu'ils avaient été trompés par un esprit de ténèbres, l'un des démons de Smaël. (Socrate, l. VII, ch. 36.) Plus tard, au commencement du XVII^e siècle, lorsque Sabbathai Zewi se donna en

Barcoche-
bas.

Sabbathai.

Orient pour le fils de David et le Messie promis, il eut pour précurseur Nathan de Gaza, qui, étant devenu clairvoyant, connaissait et racontait des choses passées dont il ne pouvait rien savoir naturellement; il avait des visions et prédisait l'avenir. Bientôt des prophètes et des prophétesses parurent à Samarie, à Adrianople, à Thessalonique, à Constantinople et dans plusieurs autres lieux; des hommes, des femmes, des jeunes gens, des jeunes filles et des enfants même furent saisis de l'esprit prophétique. Ils étaient tout à coup renversés par terre comme des épileptiques, ils entraient en convulsion, et annonçaient alors en langue hébraïque ou araméenne, quoiqu'ils ne connussent ni l'une ni l'autre, des choses extraordinaires, ou qui s'étaient passées depuis longtemps, ou qui devaient arriver. Chacune de ces prophéties finissait par ces paroles : Sabbathai Zewi est le vrai Messie de la maison de David, à qui la couronne et le royaume ont été donnés.

Ce peuple violent, inflammable et constant dans ses passions, après avoir méconnu sa haute destinée, fut condamné pour une troisième fois à vivre captif parmi les autres peuples de la terre, afin de servir de témoin au christianisme, suivant l'expression du pape Innocent III. En Allemagne les juifs étaient considérés comme appartenant à la chambre impériale, et l'empereur pouvait en disposer à son gré. Il en était de même à peu près dans les autres États chrétiens de l'Occident. Les grands vassaux s'étaient partagé ce peuple infortuné, et, le traitant d'après toute la rigueur de la lettre, ils l'avaient attaché à leurs domaines et privé de tout droit personnel ou réel. En vain les papes, entre autres Innocent II et Innocent III, Alexandre III et Grégoire IX, tâchèrent d'adoucir leur sort;

Persécution
des
juifs.

en vain les évêques cherchèrent à les protéger contre l'injustice et la violence; en vain les synodes s'efforcèrent de régler d'une manière conforme à la charité évangélique leurs rapports avec les chrétiens; rien ne put alléger leur sort, et chaque année, lorsque revenait le jour où l'on célébrait la passion du Seigneur, la haine dont ils étaient l'objet se réveillait; car on était persuadé, à tort ou à raison, qu'ils profanaient ce jour par des blasphèmes contre le Dieu des chrétiens. Les juifs, opprimés partout, reçurent comme compensation les richesses de la chrétienté, sans en excepter les trésors de l'Église; et il devait venir un jour où ses ministres eux-mêmes leur livreraient les vases sacrés. Ils réussirent ainsi à s'emparer de la plus grande partie du numéraire, qu'ils faisaient fructifier encore par des usures excessives. Ce peuple avare trouvait dans ses richesses toujours croissantes de quoi se consoler de ses humiliations. Les juifs étaient protégés, il est vrai, par les grands, qui partageaient avec eux le profit de leurs usures. Mais le peuple, pressuré deux fois et par les maîtres et par les esclaves, s'indignait de plus en plus contre ce métier dont il était victime et contre la prospérité toujours croissante de ces étrangers, qui s'attachaient comme des plantes parasites aux nations parmi lesquelles ils vivaient, pour en absorber toute la vie.

L'orage se forma lentement, s'annonçant de temps en temps par quelques éclats isolés; mais enfin, lorsque les croisades eurent ébranlé l'Europe jusque dans ses fondements, la tempête longtemps contenue éclata tout à coup. En France, en Espagne, en Angleterre, en Italie, sur les bords du Rhin et du Danube, en Bohême et en Hongrie, les populations poursuivirent les juifs avec un acharnement

inexprimable, employant contre eux le pillage, l'incendie et l'assassinat. Dans le duché d'York, en Angleterre, cinq cents juifs, qui s'étaient retirés dans une forteresse, y mirent le feu après avoir tué leurs femmes et leurs enfants, et périrent ainsi au milieu des flammes. La petite noblesse des environs, dont ils étaient les créanciers, fit brûler dans la cathédrale tous les titres de leurs créances. (M. Paris, p. 111.) Ils furent chassés partout; mais la compassion et l'or qu'ils avaient gardé leur ouvrirent de nouveau les portes. Louis VII, roi de France, les toléra, et Pierre le Vénéral, qui fut abbé de Cluny de 1122 à 1157, qui connaissait bien le Talmud et qui avait fait traduire en Espagne le Coran, sommait ce prince d'employer leurs richesses contre les Sarrasins. Voici ce qu'il écrivait dans son épître trente-sixième : « Ce que je vous dis des juifs, ô roi, est bien connu de tous. S'ils remplissent leurs greniers de fruits, leurs celliers de vin, leurs sacs d'argent et leurs cassettes d'or, ce n'est ni en travaillant la terre, ni en servant à la guerre, ni en pratiquant quelque autre métier utile et honorable, mais c'est en trompant les chrétiens et en achetant à vil prix des voleurs les objets dont ils se sont emparés. Si quelque larron, forçant une église, emporte des chandeliers, des encensoirs, la croix elle-même ou les calices, il va chez les juifs, et, jouissant par eux d'une damnable sécurité, non-seulement il y trouve un lieu de recel pour ses larcins, mais encore il vend à la synagogue de Satan ce qu'il a pris à la sainte Église de Dieu. Les vases qui ont renfermé le corps et le sang du Christ, il les livre à ceux qui ont tué ce corps et versé ce sang, qui ont rassasié d'opprobres le Sauveur du monde pendant qu'il vivait sur la terre, et qui aujourd'hui en-

core ne cessent de blasphémer contre lui , maintenant qu'il est assis à la droite de son Père. Ces vases sacrés, quoique ce soient des objets insensibles, ne sont pas à l'abri de leurs outrages , et ils sont employés, comme je l'ai entendu dire souvent par des hommes dignes de fois à des usages auxquels on ne peut penser sans crime et qu'on ne peut exprimer sans horreur. Mais ce n'est pas encore assez ! Pour que ces vols criminels restent cachés , et pour que le juif qui les recèle jouisse d'une entière sécurité, il existe une ancienne loi, une loi vraiment satanique, émanée de princes chrétiens , d'après laquelle , lorsque des vases sacrés sont trouvés chez un juif , il n'est tenu ni à les rendre ni à découvrir le voleur. » C'étaient là des paroles accablantes pour les grands de l'époque, qui, comme Guillaume II d'Angleterre, recevaient de l'or des Juifs pour empêcher les fils de ceux-ci de se faire chrétiens lorsqu'ils en avaient le désir. Ces paroles expliquent bien, sans la justifier toutefois, la barbarie avec laquelle les populations à cette époque traitaient de temps en temps les juifs.

Meurtres
d'enfants
chrétiens.

Le Talmud raconte que les étoiles filantes sont les larmes qu'Élohim verse deux fois par jour sur la captivité de son peuple. Chaque matin il mugit comme un lion par le même motif, frappant du pied le firmament. Chaque jour il exhale une plainte comme une tourterelle gémissante , et crie : « Malheur, malheur à moi pour avoir fait de ma maison un désert, pour avoir livré mon temple aux flammes, et dispersé mes enfants parmi les nations ! » Un peuple qui a su conserver ainsi son orgueil national jusque dans son abjection , qui a osé prêter à Dieu lui-même son indignation et sa douleur, devait être profondément atteint par les mauvais traitements et les mépris dont il était l'objet.

Mais, sans défense et sans courage, leur colère concentrée ne pouvait se produire au grand jour, et était contrainte d'avoir recours à des voies mystérieuses. C'est là ce qui explique ces récits où l'on accuse les juifs d'avoir empoisonné les sources et les rivières, d'avoir volé la sainte eucharistie et d'avoir ravi des enfants pour les immoler à leur vengeance. Le plus ancien fait en ce genre paraît être celui de Guillaume de Norwich, que des juifs anglais enlevèrent à ses parents, l'an 1144, et qu'ils immolèrent cruellement dans la semaine de la Passion. (A. S., 25 mart.) Plus tard, en 1171, des juifs français immolèrent également à Blois, dans le temps de Pâques, un enfant, et ils furent, à cause de cela, livrés aux flammes par le comte Théobald. L'an 1179, les juifs de Paris crucifièrent un enfant, Richard de Pontoise. (A. S., 25 mart.) En 1181, on apprit d'Angleterre que les juifs avaient fait de même pour un enfant nommé Robert, ce qui fit éclater en 1189 une sédition redoutable. Dans tous ces cas aucune instruction formelle et authentique n'eut lieu : les enfants qui avaient été mis à mort furent honorés comme saints par le peuple, et les miracles qu'opéraient leurs reliques servirent de garantie à ces récits ; garantie cependant qui n'était pas toujours suffisante, parce que le peuple, en visitant ces reliques, y apportait son enthousiasme. Or plus d'une fois, on le sait, l'enthousiasme de la multitude a fait croire à des miracles opérés par les restes de certains personnages que l'Inquisition a dû condamner plus tard.

On raconta à Philippe-Auguste, lors de son couronnement, que du temps de son père les juifs avaient, par mépris pour les chrétiens, immolé chaque année un enfant, comme ils avaient fait pour Richard de Pontoise. Là-dessus

tous les juifs du royaume furent mis en prison , toutes les créances qu'ils avaient sur les chrétiens furent anéanties , et en 1182 ils furent tous bannis du royaume, et leurs terres furent confisquées au profit du roi. Mais dès l'année 1198 cet édit fut rapporté , parce qu'on s'aperçut avec douleur qu'on avait tué la poule qui pondait les œufs d'or. Les juifs s'étaient vengés dans la ville de Brienne des mauvais traitements dont on usait à leur égard en couronnant d'épines , en battant de verges et en pendant ensuite un chrétien accusé d'un meurtre et un paysan insolvable que la comtesse de Brienne leur avait livré. Quatre-vingt-deux d'entre eux payèrent ce crime sur le bûcher. Les meurtres d'enfants continuent pendant tout le cours du xiii^e siècle. Lorsque Henri III , roi d'Angleterre , eût poussé à bout les juifs par ses extorsions , et les eut réduits au point de demander à émigrer en emportant leurs biens , leur vengeance se fit jour en 1255 par l'attentat de Lincoln. Les chroniques du pays racontent qu'ayant trouvé un enfant de neuf ans , nommé Hugues , ils l'attirèrent dans la maison d'un nommé Jopin ; que là ils le laissèrent vingt-six jours sans manger , le flagellèrent , lui écorchèrent le nez , lui coupèrent la lèvre supérieure , et lui brisèrent les dents , puis ils lui percèrent tout le corps avec des aiguilles , et le tuèrent enfin avec une lance. On retira le cadavre d'un puits , et des miracles nombreux confirmèrent le peuple dans l'opinion que cet enfant avait été mis à mort par les juifs ; on s'empara d'eux. Jean de Lessinan instruisit le procès ; et comme on avait promis la vie à Jopin , leur grand rabbin , il avoua tout. Il fut néanmoins traîné dans les rues attaché à la queue d'un cheval , et mourut de ce supplice : dix-huit autres subirent plus tard à Londres le

même châtement, et les soixante qui restaient n'échappèrent au même sort que par l'intervention des Dominicains et de Richard, frère du roi.

L'an 1287, sur les bords du Rhin, dans l'Oberwesel, les juifs s'emparèrent d'un jeune homme de quatorze ans, nommé Werner, pendant qu'il ôtait de la terre dans la cave de l'un d'entre eux. Ils le pendirent la tête en bas, pour s'emparer de l'hostie qu'il avait reçue le matin avant son travail; mais ils ne purent y réussir. Ils le firent donc mourir après un long martyre et le jetèrent loin de là dans des épines. Quoique l'empereur Rodolphe et l'archevêque de Mayence intervinsent en faveur des juifs, la noblesse de Souabe, indignée déjà par un autre meurtre qu'ils avaient commis à Pforzheim en 1271 sur une petite-fille de sept ans, se déclara contre eux, et plusieurs milliers de juifs perdirent la vie. Déjà en 1256 l'empereur Frédéric II avait ordonné une enquête au sujet des meurtres qu'on leur reprochait, mais elle n'avait eu aucun résultat. Le mahométisme, qui n'est au fond que le judaïsme poussé jusqu'au plus haut degré d'abstraction et dépouillé de l'idée du Messie, manifesta dès son origine à l'égard de celui-ci des sympathies intimes. Les juifs prirent part avec des hérétiques nestoriens à la rédaction du Coran. Les juifs avaient déjà, avant Mahomet, fondé des royaumes parmi les Ismaélites, et le prophète n'avait renoncé qu'avec peine à l'idée de les gagner à sa doctrine, et n'avait employé qu'à regret contre eux les armes matérielles. En Espagne, depuis que ce pays avait été conquis par les Sarrasins, on avait toujours accusé les juifs d'intelligence avec ces ennemis de la chrétienté. L'an 1321, on prétendit en France avoir trouvé des lettres où le roi de Grenade annonçait au

juif Samson qu'il avait chargé trois bêtes de somme de trésors et de poisons pour empoisonner les eaux, et il promettait aux juifs, en récompense de ce service, de les introduire dans la terre promise. Or, lorsqu'en 1348 l'Europe fut affligée d'une effroyable mortalité qui n'épargnait que les juifs, les soupçons qu'on avait conçus contre eux augmentèrent, et une persécution terrible éclata contre ces hommes que l'on croyait avoir conjuré la ruine de la chrétienté. Lorsque plus tard le règne de l'islamisme finit en Espagne, les juifs furent enveloppés dans sa ruine. Après le milieu du xv^e siècle, le bruit se répandit qu'on avait découvert à Séville une propagande juive dirigée contre les chrétiens, et que les apostats, dans leurs réunions secrètes, vomissaient contre Dieu d'effroyables blasphèmes. On y envoya donc en 1482 deux Inquisiteurs pour examiner l'affaire. Ils firent un édit d'après lequel on donnait à tous ceux qui avaient apostasié la foi quarante jours pour se convertir. Dix-sept mille personnes revinrent ainsi à l'Église : les autres furent mis à mort ou mis en prison. Mais lorsque le royaume de Grenade fut tombé, lorsqu'on apprit que les juifs avaient volé et profané les saintes espèces à la Guardia, qu'ils avaient pris et crucifié un enfant, on publia en 1492 un édit qui leur ordonnait à tous de sortir d'Espagne, sous peine de mort, dans l'espace de trois mois, en leur laissant toutefois la faculté de vendre leurs biens, et d'en emporter l'argent avec eux. Une indicible terreur s'empara d'eux ; ils émigrèrent par centaines de mille en Afrique, en Grèce, en Romanie et en Égypte : d'autres se retirèrent en Portugal, en France, en Italie, en Allemagne ; beaucoup périrent dans des naufrages, ou tombèrent entre les mains des pirates. Ce fut une calamité

plus grande que celle qu'ils avaient éprouvée au temps de Titus et d'Adrien, et qui excita la compassion des chrétiens eux-mêmes.

Dans le siècle qui s'écoula de l'année 1394, où ils furent chassés de France par Charles VI, jusqu'à cette catastrophe, nous voyons reparaître les meurtres d'enfants. Mais déjà les enquêtes juridiques donnent à ces faits un caractère plus authentique. Un des plus remarquables en ce genre est l'histoire d'un enfant nommé Simon, né en 1472, à Trente, de parents pauvres, et qui fut tué par les juifs en 1475. Poussés par le vieux rabbin Moïse, qui connaissait, croyait-on, l'heure de la venue du Messie, les anciens de la synagogue, Tobie, Ange et Samuel, résolurent d'immoler un enfant chrétien aux fêtes de Pâques. Mais leurs serviteurs ayant refusé de se prêter à leurs désirs et de voler un enfant qu'ils pussent mettre à mort, Tobie se chargea de l'affaire, d'autant plus que sa profession de médecin lui en facilitait les moyens. Après avoir dérobé un enfant à ses parents, on le tint caché pendant quelque temps dans la synagogue, et on le mit à mort au jour indiqué. Les meurtriers cachèrent le cadavre; car les parents de l'enfant le cherchaient partout avec la force armée. Puis, le danger devenant plus pressant, on le jeta dans un ruisseau qui coulait près de là, et l'on alla ensuite déclarer au magistrat qu'on l'avait trouvé dans l'eau. L'évêque ordonna une enquête : on choisit pour juges l'échevin Jean et le préfet Jacques de Sporo. Ceux-ci firent venir Archange Baudoin de Trente, Math. Tiberinus de Brescia, Chr. de Fatis de Turlach, tous médecins et chirurgiens, pour faire un rapport sur le cadavre et sur les blessures qu'il portait. Leur rapport ne fit que confirmer les soup-

Simon de
Trente.

çons qu'on avait déjà. On mit la main sur les juifs, que le bruit public désignait comme auteurs du crime. Ceux-ci choisirent pour avocats les docteurs les plus renommés de l'université de Padoue. Leurs déclarations se contredirent d'abord, mais enfin la torture leur arracha un aveu complet, qui se trouva parfaitement d'accord d'ailleurs avec toutes les circonstances du crime, car on trouva la bouteille où le sang de la victime avait été reçu. Les meurtriers convaincus furent condamnés : tous les juifs furent chassés de Trente, et l'on changea la synagogue en une chapelle consacrée à l'enfant qui était mort martyr. Tous ces faits sont consignés dans un rapport authentique, adressé par le médecin Tiberinus au sénat et aux citoyens de Brescia. Le crime avait été commis dans la nuit du 23 mars, et la sentence fut exécutée le 24 juin : mais entre ces deux époques le bruit de l'attentat parcourut l'Italie tout entière. Le 22 avril, le doge de Venise Mocenigo publia un édit où il disait qu'il était présumable que l'accusation portée contre les juifs avait été inventée dans un but particulier, et qu'il voulait que les juifs demeurassent tranquilles dans ses États. Il défendait de rien changer dans leurs rapports, et interdisait aux prédicateurs et à tout autre d'exciter le peuple contre eux. Cette conduite était digne, juste et habile sans doute.

Cependant, lorsqu'on connut le résultat du procès, un second arrêt du 12 août de la même année révoqua le premier, permit de porter en procession les images du martyr, et laissa aux prédicateurs la faculté de parler de ce crime en chaire, à la condition toutefois qu'ils ne chercheraient point à soulever le peuple contre les juifs, parce que les innocents ne devaient point être punis. Les magistrats de

Trente envoyèrent le 24 septembre à Venise une lettre, qui se trouve encore dans les archives de Saint-François-de-la-Vigne, où la chose est racontée d'une manière parfaitement d'accord avec le rapport de Tiberinus. Puis ils ajoutent que les juges, quoique ce crime les eût profondément affectés, quoiqu'ils connussent l'imposture et la perfidie des juifs, leur haine contre l'Église et la puissance de leur or, avaient néanmoins agi à leur égard avec tant de gravité et de modération, qu'en parcourant les actes du procès on est plutôt tenté de les accuser de trop de douceur que de dureté; qu'à la vérité la torture leur avait arraché l'aveu de leur crime, mais que du moment où Tobie l'avait confessé tous les autres avaient unanimement confirmé son témoignage, et désigné le lieu, le temps et tous les détails de l'attentat; que ce n'était pas au reste la première fois que la chose arrivait; que le même fait s'était reproduit à Spire sur les bords du Rhin, à Dortmund en Westphalie, à Maëstricht dans le duché de Gueldre; que deux enfants avaient été immolés à Dutsh, entre Cologne et Aix-la-Chapelle, deux autres à Penigen en Souabe, un autre à Amberg dans la Bavière supérieure, deux à Endigen dans le margraviat de Bade, et que dernièrement encore toute la chrétienté avait appris avec horreur ce qui s'était passé en Sicile. Les miracles toujours croissants du martyr de Trente répandirent son culte au loin. Cependant un bref du pape Sixte IV, du 10 octobre 1475, interdit la béatification jusqu'à ce que les enquêtes nécessaires eussent été faites devant le siège apostolique, auquel seul appartient la décision. Le pape mettait en même temps les juifs sous la protection de l'Église. Le doge de Venise ordonna de se conformer à ce bref dans ses États. Plusieurs cardi-

naux et d'autres prélats furent chargés d'examiner, en qualité de commissaires, les actes du procès ; et lorsque la chose eut été mûrement étudiée, on approuva toute la procédure le 20 juin 1478. Le culte du martyr se trouva permis de cette manière, quoiqu'il n'existe aucun bref à ce sujet. (*Creta sacra.*)

A peine cinq années s'étaient écoulées depuis l'attentat de Trente lorsque le sénat de Venise eut occasion de se convaincre de la perversité des juifs dans son propre domaine, à Portobuffaleto dans le Frioul. Les juifs Servadéus et Moïse avaient chargé Jacob, fils de Simon de Cologne, et un autre du même nom de leur procurer un enfant. Ceux-ci ayant trouvé à Trévise Sébastien Novello de Bergame, un pauvre enfant de sept ans, lui persuadèrent de les suivre à Portobuffaleto ; là ils le tuèrent le jeudi saint. Les meurtriers furent emmenés à Venise ; et après avoir été jugés et convaincus selon les formes juridiques, ils furent exécutés sur la place Saint-Marc. Cinq ans après, le 5 avril 1485, un enfant nommé Laurent périt de la même manière à Marostica, dans le district de Vicence ; et les juifs en furent chassés pour toujours à cause de cela. On apprit aussi d'Orient que les juifs avaient acheté dans le Pont un esclave chrétien à des pirates, et l'avaient crucifié. A la même époque, l'an 1486, six enfants, d'après les chroniques de Regensburg, furent immolés de la même manière. L'an 1540, un enfant de quatre ans, nommé Michel, fut tué à Heitingen aux fêtes de Pâques ; et l'an 1579, en Lithuanie, un enfant nommé Sinnai et une petite fille nommée Élisabeth, tous deux âgés de sept ans, furent mis à mort à Punie, par le juif Joachim Sinerlovicz, avec le consentement de ses coreligionnaires. L'an 1650,

un enfant de quatre ans, nommé Mathias, tomba encore victime de la fureur des juifs à Cadana en Bohême ; et Ferdinand III lui fit élever un monument. On n'avait plus entendu parler depuis ce temps de ces attentats jusqu'à ce que le crime commis de nos jours à Damas soit venu réveiller l'attention publique sous ce rapport. Ces meurtres au reste s'étaient si profondément empreints dans la conscience du peuple, qu'ils étaient devenus en Angleterre l'objet d'un chant populaire.

Dans ces haines réciproques des chrétiens et des juifs, il est impossible de méconnaître la patte de cette bête féroce qui dort dans le cœur humain ; l'action du démon était manifeste. L'imagination des peuples, sans cesse excitée par ces attentats, souvent imaginaires, mais souvent aussi incontestables, s'était pour ainsi dire familiarisée avec l'idée des crimes les plus monstrueux. C'est là ce qui explique en partie, dans les synagogues juives, ces blasphèmes horribles contre tout ce qu'il y a de plus saint. Ces sacrilèges exercés sur la sainte hostie, ces meurtres d'enfants commis avec les circonstances les plus révoltantes, tous ces crimes se représentent trop souvent pour qu'ils n'aient pas eu en quelque sorte une racine naturelle dans l'état maladif de l'imagination à cette époque. On accusait aussi les juifs d'empoisonner les sources et les rivières. Ces bruits souvent répétés avaient donné au peuple une idée terrible de la puissance des empoisonneurs ; et l'on avait fini par croire que leur puissance s'étendait jusque sur les autres éléments, et qu'ils pouvaient changer le temps, endommager les plantes et détruire les récoltes. Toutes les branches de l'ascèse diabolique ont donc fleuri parmi les juifs : l'interprétation des songes, la rbdoman-

cie, les sorts, l'astrologie, les amulettes, les téphims et la nécromancie; et encore aujourd'hui ce sont des femmes juives qui préparent en Orient les philtres d'amour pour les femmes du harem. La légende du Faust juif se continue à travers tous les siècles, depuis le commencement du christianisme. Le rabbin Scheda se vante déjà dans le *Sohar* d'avoir appris beaucoup de choses du démon. Le juif Sédécias, qui vivait en France au temps de Louis le Pieux, s'était proposé, disent les chroniques, de convaincre les hommes de l'existence des esprits élémentaires dont il est fait mention dans la Cabale. Il leur ordonna donc de se rendre visibles. Ils le firent, et l'on vit alors dans les airs un spectacle merveilleux. Des êtres ayant forme humaine apparurent comme rangés en bataille, tantôt se mettant en mouvement avec un ordre parfait, tantôt se tenant sous les armes ou campant sous des tentes magnifiques. Quelquefois ils paraissaient voguer dans des navires aériens d'une admirable construction. Ces apparitions étaient du même genre que celles qui se sont produites tant de fois ailleurs, et particulièrement dans les montagnes d'Écosse. Ce Sédécias était le Faust juif des temps carlovingiens, et Trithémius raconte de lui qu'il avait une fois jeté dans l'air un homme, qu'il l'avait coupé en morceaux, et qu'il l'avait ensuite remis dans son état naturel; une autre fois il avait, en présence d'un grand nombre de témoins, avalé un chariot chargé de foin, avec le cheval et l'homme qui le conduisait.

Vers la fin du xiii^e siècle, le rabbin Jéchiel, grand cabaliste de son temps, fut appelé à la cour du roi de France. Les juifs l'honoraient comme un saint; mais les Parisiens le redoutaient comme un magicien. On disait qu'il tra-

vallait la nuit à la lueur d'une lampe qui avait le privilège de ne s'éteindre jamais. Les rabbins Élie de Worms, Isaac Hiinerfanger, Lévi de Moravie, Nephthali Lohen de Francfort et d'autres furent renommés plus tard comme de grands magiciens. Souvent aussi les juifs en masse étaient soupçonnés de magie. C'est sur cette accusation que le juif Chanina fut brûlé vivant. A Ascalon on pendit en un jour quatre-vingts femmes juives convaincues d'empoisonnement et de magie. C'est pour le même motif que les juifs furent chassés de Thuringe. Comme la Cabale jouissait parmi eux d'une si grande autorité, il était naturel qu'ils l'étudiassent avec zèle; et l'oppression sous laquelle ils gémissaient à cette époque devait en rendre la partie diabolique plus attrayante pour eux. Ils devaient être séduits par l'espoir de se créer des partisans dans le royaume des esprits, et de pouvoir avec leur secours mettre un terme au joug qui les accablait, venger les mauvais traitements dont ils étaient l'objet, ou découvrir au moins les trésors cachés dont ces esprits passaient pour être les maîtres. Les dispositions naturelles des juifs pour la magie durent être favorisées par leur dispersion sur toute la face de la terre; car ils se trouvèrent ainsi en contact avec tous les foyers de cet art ténébreux, particulièrement parmi les Sarrasins, et surtout parmi les Marocains au nord-ouest de l'Afrique. La plaie des maux qu'ils avaient soufferts saignait toujours, et la soif de vengeance qui dévorait leur âme leur donnait une audace qui ne s'effrayait plus de rien. Faut-il s'étonner que la magie ait trouvé parmi eux un si grand nombre d'adeptes, et qu'ils aient fourni à la littérature en ce genre un si grand nombre d'ouvrages. Les juifs étaient alors les fermiers généraux des princes.

Tous les impôts, les revenus, les droits de péage et de douane passaient par leurs mains. Ils étaient les banquiers de tous les grands; ils avaient accaparé de très-bonne heure la profession de médecin, qui leur donnait à la fois l'occasion de pénétrer dans la nature des choses et d'acquérir une influence considérable sur la société chrétienne. Magiciens et alchimistes pour eux-mêmes quand il le fallait, ils savaient aussi employer leur art soit pour, soit contre les chrétiens, selon qu'ils y trouvaient leur profit.

CHAPITRE V

Influence des Bohémiens. Leur origine; leurs migrations; leur caractère. La chiromancie.

Vers l'an 1417, au temps de l'empereur Sigismond, une bande d'environ trois mille personnes émigra en Moldavie. Bientôt augmentée par de nouvelles recrues, elle se répandit en Valachie et en Hongrie, et le roi leur octroya le droit de s'établir autour des villes et dans les domaines de la couronne. Ils s'appelaient Zincalo, et par abréviation au pluriel Cales, hommes noirs, ou Chai, Romano, quelquefois même Sinte, désignant par là que l'Inde avait été leur berceau. Leur origine indienne est d'ailleurs confirmée par leur langage, le romany, qui vient évidemment du sanscrit et qui s'est approprié un grand nombre de mots persans, slaves et grecs modernes. Les Anglais, après avoir fait de longues recherches dans les Indes pour découvrir la souche de ce peuple, ont fini par la reconnaître dans les montagnes de l'Inde septentrionale. Ces étran-

Origine des
Bohémiens.

gers racontaient qu'ils étaient venus de la petite Égypte, d'où un jugement de Dieu les avait chassés. Le Pharaon de la contrée, après avoir vaincu tous les peuples du monde, avait osé dans son orgueil défier au combat Dieu et son armée céleste. Dieu, refusant le défi, avait, pour punir l'orgueilleux, ouvert une large grotte dans le flanc d'une montagne, et une tempête l'y avait entraîné avec toute son armée; après quoi la grotte s'était refermée sur eux. Lorsqu'on approche de la montagne pendant la nuit de la Saint-Jean, on entend le roi chanter avec son armée. Après cette catastrophe, tous les rois et les peuples s'étaient révoltés contre le Pharaon, et après avoir vaincu son peuple privé de chef et sans défense, ils l'avaient chassé et dispersé dans tout le monde. C'était ainsi qu'ils avaient été forcés d'émigrer, et ils s'appelaient à cause de cela Chai, le peuple de Chal, ou bien encore, comme en Hongrie, le peuple de Pharaon.

Ils avaient donc été chassés de leur pays par suite d'une guerre de religion. Or, si l'on considère qu'au milieu de leur indifférence religieuse ils ont gardé quelques notions obscures de la métempsychose, qui ne se retrouve que dans le Bouddhisme, on est porté à croire que les grandes guerres des Bouddhistes contre les Brahmes peuvent avoir été l'occasion de leur exil. De l'Inde ils pénétrèrent probablement en Perse, où Ferdussi fait déjà mention d'eux au xi^e siècle, et de là ils entrèrent dans la petite Égypte, probablement le Delta, et parcoururent l'Asie, en prenant peut-être la même route par laquelle, dans les temps primitifs, les Indiens, au rapport d'Eusèbe, étaient entrés dans la terre du Nil. On les y retrouve encore aujourd'hui sous le nom de Ghasie. De là ils se répandirent dans le

Leurs migrations.

nord de l'Afrique ; et c'est d'eux probablement que parle Léon l'Africain sous le nom de Zingales, comme pillant les caravanes qui allaient d'Agade à Bornu. Les Dar Buschi-Fals ou devins du Maroc, qui ont une langue à part, différente de l'arabe et du schilhub, appartiennent vraisemblablement à la même souche. Dans leur marche à travers l'Asie, ils laissèrent partout des bandes plus ou moins nombreuses, et l'on retrouve en plusieurs tribus de ce pays leurs mœurs et leurs habitudes. Il est probable que plusieurs essaims, tournant vers le nord, pénétrèrent par Astracan en Russie. D'autres, partant d'Égypte et traversant la Syrie et l'Asie Mineure, s'établirent dans le royaume de Byzance. De là ils entrèrent en Bulgarie, et c'est là sans doute que leur langue s'est approprié les mots grecs, slaves et valaques qu'on y trouve. Après avoir obtenu en Hongrie de l'empereur Sigismond un sauf-conduit, ils traversèrent l'Allemagne jusqu'à la mer du Nord. Une partie cependant, parcourant la Bohême et la Suisse, vint à Rome en 1422, afin d'obtenir du pape un sauf-conduit pour voyager à travers la chrétienté tout entière. Il paraît que leur demande ne fut pas mal accueillie ; toujours est-il qu'à partir de ce moment on crut que le pape leur avait imposé comme pénitence un pèlerinage de sept ans. On les honorait donc comme de pauvres pèlerins, et ils se répandirent ainsi par toute l'Europe jusqu'en Espagne, empruntant aux pays qu'ils avaient successivement parcourus les noms de Maures, d'Égyptiens, de Bohémiens et d'Allemands, et passant pour les descendants des Tartares, ou des Perses, ou des Ciliciens, ou des Nubiens.

Leur caractère.

Les chroniques du temps nous les représentent comme

un peuple sauvage et nomade, attiré par le butin et la corruption de même que les oiseaux de proie, vivant de pillage et au jour le jour, léger, inconstant, mobile jusque dans le jeu de ses traits, variable comme l'eau et l'air, lâche ou téméraire selon l'occasion, rampant devant toute supériorité, féroce à l'égard du faible, sans foi ni loi, violent, querelleur, vain et fanfaron au delà de toute expression, paresseux, porté à la lubricité et à toutes les jouissances matérielles. Ils sont adroits, industriels, intelligents, surtout lorsqu'il s'agit de tromper ceux qui ne sont pas de leur sang, et pour lesquels ils nourrissent une haine profonde et héréditaire; ils sont remplis de dispositions pour la musique, et d'aptitude pour le petit nombre de professions qu'ils exercent, comme par exemple le métier de forgeron ou de marchand de chevaux. C'est ici surtout qu'ils s'entendent merveilleusement à tromper, et il n'est aucune espèce de vol qui ne leur soit familier. Ils se distinguent de tous les autres peuples par l'éclat brillant et fixe de leurs yeux, et sont encore aujourd'hui, après quatre siècles, tels qu'ils étaient alors. Leur existence éphémère, renfermée dans le court moment qui passe, et s'écoulant avec lui sans soucis, ne laisse jamais pénétrer en eux aucune idée religieuse ou sérieuse. Sans foi, sans pratiques et sans tradition, ils embrassent partout la religion du pays où ils vivent, en laissant de côté toutes les pratiques qui les gênent. Dans leurs migrations à travers l'Europe, lorsqu'ils étaient encore accueillis avec bienveillance, comme il leur arrivait souvent de faire du feu dans les greniers et les étables sans qu'il en résultât jamais aucun incendie, malgré le voisinage de matières si inflammables, ils attribuaient ce bonheur à la vertu d'une

certaine racine qui croît sur une haute montagne de la petite Égypte, et dont ils faisaient venir chaque année une grande quantité. C'était là un des éléments de l'art magique qu'ils avaient apporté d'Orient; les autres, ils les ont pris aux divers peuples parmi lesquels ils ont passé ou demeuré.

Leur magie. Ayant connu l'aimant dans leurs pérégrinations, leur imagination enfantine y vit un symbole de leur amour du pillage, de leur penchant à la volupté et de leur adresse à découvrir les trésors cachés. Dans leur enthousiasme, ils lui attribuèrent une efficacité merveilleuse, et ils croient que ceux qui possèdent ce talisman n'ont plus rien à craindre, ni de l'acier, ni du plomb, ni de l'eau, ni du feu, ni même de la mort; qu'il les rend invisibles à ceux qui les poursuivent, et qu'il jouit de propriétés remarquables dans les philtres. Ils attribuent des qualités semblables aux Évangiles; et Borrow en ayant répandu parmi eux une traduction dans leur langue, ils ne manquaient jamais de la porter avec eux, comme un charme protecteur, quand ils allaient piller quelque part. Un vieux Bohémien disait à Grellmann: « Tout ce que sait notre peuple, il l'a appris de vous. » Et, en effet, beaucoup des formules dont ils se servent sont en langue allemande. C'est aussi dans leurs courses qu'ils ont connu la superstition du mauvais œil, à laquelle ils attachent une grande importance. Ils croient que le malheur s'établit dans la maison où se trouvent un enfant non baptisé, et que le bonheur, au contraire, accompagne chaque jour que l'on commence en allant à l'église de sa paroisse. Cette opinion a, comme on le voit, une origine toute chrétienne. La chiromancie, ou la faculté de deviner l'avenir par l'inspection de la main, est

de toutes les pratiques magiques la seule qui appartienne en propre aux Bohémiens. Cette faculté, du reste, est en grande partie l'effet de la perspicacité du regard des Bohémiennes; et il n'est pas besoin, pour l'expliquer, de l'attribuer à quelque propriété particulière de leur nature. Cet art qui les a rendues fameuses dans le monde entier et à l'aide duquel elles voient dans les mains de la jeune fille l'homme qu'elle doit aimer un jour, dans celles des femmes les enfants qu'elles mettront au monde, et dans les mains des parents les riches héritages qui leur sont réservés; cet art s'appelle chez eux la *bahi*. On voit par tout ce que nous avons dit jusqu'ici ce qu'il faut penser de l'opinion de ceux qui regardent la sorcellerie tout entière comme une imposture inventée par ce peuple. Rien ne se rapproche plus, il est vrai, du sabbat que le spectacle que présente une horde de Bohémiens, lorsqu'elle campe la nuit dans l'obscurité des forêts, autour d'un grand feu, dont les flammes, luttant avec l'ombre des arbres, répandent sur tout ce théâtre comme une clarté magique; lorsque les hommes et les femmes produisent avec orgueil les fruits de leurs larcins, se livrent à leurs danses sauvages, mangent les animaux qu'ils ont volés, pendant que leurs chefs observent encore une sorte d'étiquette.

L'effet produit par eux dut être considérable lorsqu'ils commencèrent à paraître en Europe, lorsque attirant à eux les femmes des paysans ils cherchaient à les intimider et à les tromper par des prestiges qu'ils avaient appris dans leurs courses vagabondes. Il est incontestable que dans beaucoup de cas le prestige et l'illusion ont dû avoir une grande part; mais il est impossible de supposer que dans tous les cas de sorcellerie il se soit trouvé des Bohémiens

pour tromper par des tours de passe-passe les yeux des assistants. Les Bohémiens, bien différents des juifs, dont ils se rapprochent sous tant d'autres rapports, ne se sont jamais adonnés sérieusement à la magie; mais ils se sont contentés de prendre de cet art mystérieux ce qui pouvait servir leurs vues et leurs intérêts. Ils s'en sont approprié les formes extérieures et les jongleries; et pendant que les magiciens juifs cherchaient surtout à se mettre en rapport avec les hautes classes de la société, eux, au contraire, agissaient de préférence sur le peuple des campagnes. Ils ont bien pu aussi emprunter au sabbat des sorciers ses formes extérieures. Les effets de lumière de leurs bivacs dans la solitude des forêts, le contraste singulier entre la nature sauvage au milieu de laquelle ils vivaient et la connaissance qu'ils avaient des raffinements de la civilisation moderne, le dérèglement de leur vie, qui ne connaissait aucune contrainte, tout cela pouvait bien, en agissant fortement sur l'imagination, y produire comme un reflet des visions du sabbat. On les a accusés plus d'une fois non-seulement de voler les enfants, mais encore de les manger. Peut-être ce dernier reproche leur avait-il été attiré par la singularité et la malpropreté de leur cuisine. Les Bohémiens dansent les mêmes danses lascives dans lesquelles les Égyptiennes se sont acquises une si grande réputation, et qu'ils appellent en Espagne *maguendoy*. Cette danse, si nous en croyons les renseignements qui nous ont été donnés, ressemble beaucoup aux danses du sabbat. Ils connaissaient aussi les amulettes et les racines magiques. Leurs femmes composaient des philtres avec de la racine de bon-baron. Les hommes jetaient parmi les troupeaux une poudre, ou quelque autre chose de semblable, qui les

rendait malades. Et c'était pour eux un profit considérable; car ou on les faisait venir pour guérir la bête devenue malade; ou, si elle mourait, on la leur abandonnait comme une proie.

CHAPITRE VI

Dispositions naturelles à la magie et à la sorcellerie. Les unes viennent du tempérament, les autres des astres. Mythes des contrées du Midi et du Nord à ce sujet. L'Église cherche à les détruire. Saint Taurin. Attachement du peuple au paganisme. Idée d'un royaume de Satan sur la terre.

L'homme est un être éminemment historique. Chacun de nous contribue pour sa part à faire l'histoire; mais chacun de nous aussi reçoit d'elle à son tour des influences qui le modifient profondément. La magie est un fait historique. Mais il ne peut rien y avoir dans l'histoire qui n'ait été d'abord, ou qui ne soit en même temps dans les individus; car ceux-ci ne reçoivent d'elle que ce qu'ils y ont mis eux-mêmes. Le second élément de la magie consiste donc dans cette part que fournit l'individu. Or celui-ci est composé d'une âme et d'un corps. L'étude de cet élément individuel a donc deux faces, correspondantes aux deux parties dont se compose l'individualité humaine. Dieu a donné à l'humanité la terre comme théâtre de son action et de son développement. Mais lorsque la chute de notre premier père eut creusé un abîme entre lui et les hiérarchies célestes, qui jusque-là avaient vécu pour ainsi dire avec lui dans une sainte familiarité, Dieu, par une providence pleine d'attention pour nous, jeta comme un voile sur le monde des

esprits; de sorte que ni les anges qui sont restés fidèles ni ceux qui ont été chassés du ciel ne peuvent plus nous apparaître que sous une forme terrestre et en empruntant à la nature extérieure quelques-uns de ses éléments. Tel est le cours ordinaire des choses. Les abîmes sur lesquels nous marchons sont fermés et scellés. Nos regards peuvent bien s'élever jusqu'aux espaces lumineux du firmament; ils ne peuvent monter plus haut, ni pénétrer jusqu'au séjour des esprits bienheureux. Mais lorsque nous voyons des individus ou des populations entières, quittant les sentiers battus, frapper à la porte de l'abîme et y chercher du secours, nous ne pouvons nous expliquer un aussi étrange phénomène qu'en supposant que l'ordre naturel et ordinaire des choses a été plus ou moins profondément altéré en eux, et qu'il s'est établi entre les ténèbres de ces sombres régions et les ténèbres de leur propre cœur une certaine sympathie qui les met en rapport avec les puissances infernales.

Influence
des astres.

Lorsque ce trouble se produit d'abord dans l'organisme, il forme à la longue une disposition malade aux choses extraordinaires et comme une idiosyncrasic qui prend plaisir aux choses désagréables et trouve dans le mal son bien. Cette maladie a dès lors sa racine dans les organes de la vie, et particulièrement dans le système ganglionnaire. Ces dispositions naturelles et malades sont développées encore bien souvent par des influences sidérales. Dans la religion naturelle de l'antiquité, c'étaient particulièrement le soleil et la lune qui mettaient en mouvement les instincts de l'homme et les développaient. Le soleil était pour eux comme la racine des œuvres qui s'accomplissent avec réflexion et au grand jour, tandis que la lune exerçait parti-

culièrement son influence sur les œuvres plastiques du monde nocturne. On les considérait l'un et l'autre comme des puissances mystiques, dont les influences produisaient des phénomènes extraordinaires et extatiques; et comme la femme est plus accessible à ces sortes d'influences, on les attribuait d'une manière spéciale à la lune, qui semble avoir un rapport spécial au sexe féminin. La lune était la Lilith des Hébreux, l'Artémise du fond de l'Orient, l'Alilat des Arabes, la Mélitta des Assyriens, la Pschat aux deux cornes ou la Bubastis des Égyptiens, la Diane des Grecs ou la mère de la vie cachée, l'Holda des peuples du Nord, qui marche sur les sommets des montagnes. A sa suite couraient en dansant les jeunes filles de Lydie et les vierges de Sparte. Elle était considérée partout comme ayant sous sa domination la vie féminine, et comme étant le cœur de la nature, d'où la vie se répand ensuite dans le cœur de chaque individu, qu'elle entretient ainsi dans un rapport continuuel avec le centre même de la nature. Hélios, au contraire, ou Apollon, c'est-à-dire le soleil, était regardé comme la source des esprits nerveux, comme le sensorium et le centre nerveux de l'univers entier. De même qu'on attribuait à la lune un rapport spécial avec la femme, ainsi on attribuait au soleil une influence particulière sur les hommes, parmi lesquels les rois passaient souvent pour les fils du soleil.

Mais l'antiquité, qui n'avait point encore sur l'origine et la nature intime des choses ces notions claires et précises que nous a données la foi, voyait partout un dualisme et une opposition irréconciliable. Le bien et le mal étaient à ses yeux deux forces correspondantes et nécessaires de tout être ici-bas; et il ne faut pas s'en étonner, puisqu'ils faisaient remonter ce dualisme jusqu'à la Divinité même,

source et principe de tous les êtres. La vie et la mort marchaient ensemble partout et toujours, sans que l'une pût jamais vaincre l'autre. Le même soleil dont les rayons échauffent la terre et font mûrir les moissons produit ces chaleurs dévorantes d'où naissent à la fois bien souvent la disette et la contagion. De même aussi que la lune nous montre tantôt son côté lumineux et tantôt son côté obscur, ainsi elle apparaît à l'humanité, dans la croyance des peuples anciens, tantôt comme une divinité douce et bienfaisante, et tantôt au contraire comme une ennemie du genre humain; tantôt sous le symbole de Bérécynthe qui perce Ménalon, et tantôt sous celui d'Hécate qui préside au monde inférieur et à ses mystères effroyables. Ce dualisme se reproduit jusque dans les chœurs des filles de la terre, qu'un rapport magnétique liait d'une manière spéciale à cet astre des nuits; et les chœurs qui fêtaient Hécate étaient bientôt suivis de ceux qui honoraient Bérécynthe.

Mythes du
Midi.

Les mystères par lesquels l'humanité rendait un culte aux divinités de la nature se partageaient aussi en deux classes, les mystères du jour et ceux de la nuit. Jusque dans les premiers temps du christianisme, les chœurs des femmes consacrées au culte de la lune reproduisent le caractère et la nature de celle-ci. C'est sous sa présidence et pendant la nuit qu'elles tiennent ces assemblées où elles délibèrent sur les destinées des royaumes de la nuit, où elles choisissent les prêtresses qui doivent servir leur reine, où elles punissent les fautes et récompensent la fidélité. Lorsque Diane, la bonne mère, conduit ses chœurs, les hommes ouvrent leurs cuisines et leurs celliers, et les Bonnes Dames qui suivent la déesse goûtent à ces offrandes sans en diminuer la quantité, et donnent en récompense

une année fertile et heureuse ; car leur maîtresse s'appelle *Abundantia* ou *Satia* ; et partout où elle va les bonnes choses naissent sous ses pas. Mais bientôt l'autre côté apparaît : Diane est remplacée par Hécate ; la terre est frappée de stérilité ; la malédiction repose sur les familles ; les enfants se flétrissent sur le sein de leurs mères ; et la vie s'efface partout. La beauté elle-même devient une bête dévorante ; Lamia, la fille de Bel et de Libia, gagne la faveur du roi de l'Olympe, et il l'emmène en Italie , où l'on construit en son honneur une ville qui porte son nom. Junon tue par jalousie tous ses enfants et ceux des autres femmes. Les Lamies, ces esprits qui effrayent les enfants , apparaissent alors, prenant la forme d'oiseaux, de chiens, de souris ou de mouches ; elles sont portées en même temps et à la volupté et à la cruauté, et allument les feux impurs dans ceux qu'elles veulent dévorer. La fille de la première Lamie fut la sibylle africaine, l'ancienne Saga, nom qui vient de *sagire*, regarder d'un œil pénétrant. C'est l'aïeule de toutes les femmes qui veulent sonder les mystères du monde inférieur, tandis que les *Striges* des Latins voltigent autour du berceau des enfants, sucent leur sang pendant qu'ils dorment et déchirent leurs entrailles.

Ces traditions ou plutôt ces mythes terribles des contrées méridionales sont du reste parfaitement conformes à ceux du Nord. La même division existe dans le royaume de Holda, cette Diane des peuples septentrionaux. Lorsqu'elle est bien disposée, sa bienveillance se communique aux compagnes qui la servent. Elles l'aident à filer les fils qui doivent servir à tisser les arbres et les plantes des champs ; elles gardent avec elle dans un puits profond les enfants qui doivent naître, et les font sortir ensuite quand

Mythes du
Nord.

ils doivent voir le jour ; elles remplissent les cruches d'hydromel et de vin. Mais si la colère pénètre dans le cœur de la déesse, elle se communique bientôt aussi à ses compagnes. Les fruits se dessèchent dans les champs ; l'air est agité par d'horribles tempêtes ; les sages-femmes volent les enfants à leurs mères et les mangent, et la disette succède à l'abondance.

L'Eglise
cherche à
les détruire.

Lorsque le christianisme parut dans le monde, il trouva ces doctrines et ces mythes répandus partout. Il chercha aussitôt à leur opposer la doctrine céleste que Dieu lui-même était venu apporter sur la terre. Il présenta la Divinité comme le bien absolu, sans aucun mélange de mal. Devant cette doctrine, les puissances qui s'étaient cachées jusque-là sous le masque des formes de la nature, afin de mieux tromper les hommes, durent se démasquer. Elles s'étaient données pour des dieux, dont l'être se manifestait en elles sous son double aspect, c'est-à-dire comme bon et mauvais ; elles apparurent dès lors comme des puissances démoniaques, qui avaient usurpé l'être de la Divinité. Les partisans qu'elles avaient trouvés parmi les hommes durent tomber avec elles au même degré d'avilissement. Nous trouvons dans la vie de saint Taurin, évêque d'Évreux, un fait qui nous indique de quelle manière les populations chrétiennes, depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la fin du moyen âge, considèrent ces rapports des puissances infernales avec l'humanité. Saint Taurin avait conjuré un démon qui s'était établi dans un temple consacré à Diane et qui y jouait le rôle de cette déesse de la nuit. Comme il avait cédé au saint sans résistance, il ne fut point chassé au fond de l'enfer ; mais Dieu lui permit de subir sa peine dans la même contrée où il avait régné jusque-là, et de

S. Taurin.

paraître sous des formes diverses, sans pourtant jamais faire de mal à personne. Il était connu du peuple de la contrée sous le nom de Gobelin, et son souvenir vivait encore au milieu du XII^e siècle, où la vie du saint fut écrite. (A. S., 11 aug.)

Le peuple avait éprouvé bien souvent l'action et le pouvoir des esprits connus sous le nom de *Farfadets*. La nature équivoque et mixte de ces êtres bons et mauvais à la fois, leur adresse et leur complaisance d'un côté, leurs caprices et leurs espiègleries de l'autre avaient appelé son attention, et il s'était plus d'une fois demandé d'où ils venaient et ce qu'ils étaient. Le christianisme lui faisait entrevoir l'origine de ces esprits douteux. Saint Taurin chasse de son temple l'ancienne déesse de la nuit. La puissance de la nature, ramenée dès lors à l'esprit qui habitait en elle, est contrainte de servir l'homme dans le lieu même où elle avait auparavant régné sur lui, et de se produire sous la forme d'un génie familier, qui l'aide dans les soins du ménage. Un canon attribué au synode d'Ancyre parle aussi des femmes criminelles qui, trompées par les illusions des démons, s'imaginent que lorsque Diane, la déesse de la nuit, les convoque à son service, elles chevauchent à sa suite dans l'obscurité de la nuit, montées sur des bêtes, et traversent ainsi d'immenses espaces. Ici les démons prennent le masque et l'apparence des femmes du voisinage, pendant qu'elles dorment dans leurs lits, comme saint Germain en fit l'épreuve. En Grèce, on parle d'esprits nommés *Gellons*, qui entrent dans les appartements les portes fermées, et enlèvent les enfants à l'insu de leurs mères. L'empereur Maurice, dans les premiers jours de son existence, fut, au témoignage de sa mère,

emporté plusieurs fois par un esprit de cette sorte, qui ne put cependant lui faire aucun mal. (Surius, 25 février.) En Italie, les anciennes *Matres* et *Matronæ* sont devenues les *Mascas*. Les fées, pour lesquelles les femmes de Naples chargeaient leur table de mets, afin de les engager à garder leurs enfants et à tenir propre leur maison, ne sont plus que des esprits de mensonge, qui se rendent au sabbat à la suite de leur reine détrônée, connue en Irlande sous le nom de la reine Mab, et à Brescia sous celui de la Donna del Giuco. « Car, dit Barthélemy de Spina, nous savons, par les aveux de ceux qui vont au sabbat, qu'ils attendent d'abord que le signal leur en soit donné par le bruit que fait la reine en passant devant leur maison, suivie de ses adeptes. Dès qu'ils entendent ce bruit, ils s'oignent le corps avec un certain onguent, et se joignent à la troupe, jusqu'à ce qu'ils arrivent au lieu indiqué. Ce rendez-vous est, entre tous les autres, pour l'Italie, le noyer de Bénévent, là où était l'arbre des Lombards avec le dragon d'or. Partout, au reste, ces lieux étaient les mêmes où les païens avaient autrefois fêté les mystères de leurs dieux. » (*De Strigibus*, c. 30.)

Attache-
ment du
peuple au
paganisme.

Ainsi le christianisme avait modifié profondément toute la doctrine; il avait arraché l'humanité aux liens de la nature, et l'avait introduite dans un royaume plus pur et plus élevé. Mais ces liens tenaient encore fortement; car ils avaient été comme rivés par l'habitude à cette portion de l'homme qui appartient à la terre, et ils étaient devenus tous les jours plus forts à mesure qu'il avait laissé s'effacer dans son esprit le sens profond des symboles dont se composait alors la mythologie des peuples. La foi de l'antiquité était attachée à la nature par tous les instincts du

cœur humain ; elle était le résultat des influences du soleil et de la terre. Quand le grain poussait dans les champs, quand les bosquets qui environnaient les temples se couvraient de feuillage, alors l'enthousiasme de la nature se réveillait parmi les populations, et elles se sentaient attirées par un attrait tout-puissant vers les sombres royaumes de la nuit. Ces liens étaient plus intimes encore chez le peuple des campagnes, et particulièrement chez les femmes. On sait avec quelle obstination les paysans tenaient au culte de la nature, dans lequel ils avaient été élevés, puisque leur nom de *paysan* (*paganus*) leur est venu de cet attachement même aux pratiques du paganisme. Même en Italie, où était le centre de la chrétienté, le christianisme ne put se développer que lentement parmi eux. Dans le iv^e siècle déjà, les villes étaient toutes chrétiennes, tandis que les populations de la campagne et particulièrement des montagnes étaient entièrement païennes. Et les saints évêques Gaudence de Brescia et saint Maximin de Turin reprochent amèrement aux possesseurs des terres de laisser leurs colons persévérer dans le paganisme. Saint Benoît trouva encore de son temps, près du mont Cassin, un temple d'Apollon où le peuple sacrifiait à ce dieu. Ce vieil arbre des Lombards, près de Bénévent, était encore à la fin du vii^e siècle un objet de vénération pour le peuple, lorsqu'enfin saint Barbatus, évêque du lieu, prit un jour une hache, et, se faisant aider de quelques personnes, le coupa par la racine ; après quoi il amassa la terre autour, afin qu'il n'en restât plus aucune trace. (*Act. Sanct.*, 19 febr.)

A la fin du xv^e siècle, les habitants d'Arezzo honoraient encore une source qui avait été un objet de culte pour le

peuple dès les temps les plus anciens du paganisme, et sur laquelle on avait élevé un autel. Ils continuaient d'y aller, selon l'ancienne coutume, pour consulter l'oracle d'Apollon, ou s'y faire guérir de leurs maladies. C'est saint Bernardin qui parvint enfin à arracher cette vieille superstition. Il prêcha un jour sur ce sujet; puis, profitant des bonnes dispositions de ses auditeurs, il les engage à l'accompagner. Il sort aussitôt, suivi du peuple avec des pioches et d'autres instruments, arrive à la source, qu'il bouche avec des pierres; puis il renverse l'autel, effaçant ainsi pour toujours le souvenir de ce culte. C'est ce que raconte la Vie du saint, écrite, comme l'on croit, par Antonio Neri d'Arezzo. On voit par les actes des conciles et des synodes tenus en France, en Espagne et en Allemagne, quelle peine on eut à déraciner dans ces pays les anciennes croyances. En Allemagne surtout, les peuples des montagnes et les tribus agricoles de la plaine saxonne montrèrent sous ce rapport une persévérance extraordinaire. Jamais au fond le paganisme ne cessa entièrement dans ces contrées, car il reparaisait à la première occasion favorable. Ainsi, lorsqu'au temps de l'empereur Lothaire l'erreur d'Arius et de Sabellius se répandit dans la Frise, la doctrine des Ases y reparut aussitôt. Partout on entendait dire que l'ancienne demeure des Elfes s'était ouverte de nouveau. Ces Elfes s'appelaient, dans le langage populaire, les Dames Sages. Leur séjour était une caverne souterraine, d'où l'on entendait, disait-on, un sourd murmure, puis des pleurs et des plaintes, des cris d'enfants, auxquels succédaient des chants de joie et une musique délicieuse. On se disait encore que les voyageurs et les bergers qui passaient par là la nuit étaient enlevés; que

des mères avaient disparu avec les enfants qu'elles allaitaient; et l'on gardait soigneusement les femmes en couches et les nouveau-nés, pour qu'ils ne tombassent point entre les mains des Elfes. Saint Odulphe dut prêcher contre ces superstitions, qui disparurent dès que le peuple fut affermi de nouveau dans la foi. (Cornelius Kempensis, *de Origine et situ Frisicæ.*) Nous voyons les mêmes phénomènes se reproduire d'une manière épidémique en quelque sorte dans ces contrées toutes les fois que la religion y subit quelques modifications un peu importantes. Le peuple avait donc gardé un secret attachement aux pratiques du paganisme, même après avoir embrassé la foi chrétienne; seulement les objets de son culte lui avaient été enlevés.

Longtemps encore le clergé eut à lutter contre les souvenirs et les restes des anciennes superstitions. Plus d'une fois même il lui fallut par prudence transiger avec elles. Il parvint enfin à remporter la victoire et à persuader au peuple que ces honneurs divins, rendus aux puissances de la nature, étaient un larcin commis à l'égard de Dieu, et que ce n'était pas lui, mais les démons qu'ils honoraient de cette manière. Mais le mal était déjà fait; ce temps de transition, qui avait duré plusieurs siècles, avait frayé le chemin qui mène au culte du mauvais principe; et lorsque le manichéisme parut, il trouva les populations disposées à l'accueillir. Les souvenirs du paganisme, les erreurs nouvelles, les ténèbres de cette époque, celles de la nuit et des forêts, et les ténèbres bien plus dangereuses encore de l'esprit et du cœur, toutes ces choses contribuèrent à creuser l'abîme. On vit apparaître et se développer l'idée d'un royaume de Satan sur la terre, ayant ses lois, ses constitutions, ses formes, et subsistant à côté du royaume de

Idée d'un
royaume de
Satan sur la
terre.

Dieu ; d'un royaume où devaient se faire jour les réclamations imprescriptibles de la matière et de la chair contre l'esprit. La lutte irréconciliable des deux puissances devait être continuée dans le monde. Dans cette lutte, la chair se présentait avec ses instincts énergiques, et semblait combattre pour son émancipation. Cette lutte dut être plus terrible encore dans les classes inférieures, où ces instincts étaient restés plus puissants, où la lumière du christianisme n'avait jamais jeté qu'un faible éclat. Les cultivateurs, les bergers, les marins, tous ceux qui sont dans un commerce journalier avec la nature physique et qui ont plus d'occasions que les autres d'exercer les forces du corps, prirent en grand nombre parti pour le règne de la chair et de Satan. Les habitants des montagnes, ou bien encore ceux qui demeuraient dans des régions marécageuses et éloignées du courant de la civilisation, les habitants des côtes de la mer, forcés par la pauvreté du pays à exposer leur vie aux hasards des flots pour se procurer leur subsistance, devinrent les alliés naturels en quelque sorte de ce nouveau royaume. Il se recruta surtout parmi les femmes, que leur constitution corporelle met dans un rapport plus intime avec la nature, que la mobilité de leur être, leur facilité à recevoir les impressions extérieures, la vivacité de leur imagination et leur nature passionnée faisaient pencher davantage de ce côté.

CHAPITRE VII

Des influences locales de la magie. Les Alpes et les Pyrénées. Le Labourd. L'Espagne. Le Dauphiné. L'Angleterre. L'Italie. L'Allemagne. La Suède.

On voit par tout ce que nous avons dit jusqu'ici comment le développement de la magie se trouve lié particulièrement à certaines époques et à certains lieux. De même qu'elle est favorisée par les époques de transition, ainsi s'attache-t-elle de préférence aux lieux où l'élément naturel a conservé plus de force, et se reflète avec plus de puissance dans les domaines supérieurs de la vie. L'histoire à la main, on peut démontrer qu'elle a atteint son plus grand développement là où le paganisme a persévéré plus longtemps, où plus tard, et à cause de cela peut-être, le manichéisme a poussé des racines plus profondes. La grande chaîne de montagnes qui parcourt l'ancien monde de l'est à l'ouest nous indique à peu près la route qu'elle a suivie dans son cours. A l'ouest, la France et l'Italie méritent une attention particulière sous ce rapport. Quant à la France, Spina, dans son *Fortalitium fidei*, écrit au commencement du xv^e siècle, cite la Gascogne et le Dauphiné comme renfermant un grand nombre de magiciennes; et A. Tostato cite à la même époque l'Espagne. Ainsi ce sont les habitants des Pyrénées et des Alpes qui se sont le plus distingués en ce genre, ainsi que la Lorraine, où Remy eut tant à faire. Les Basques sont connus depuis longtemps comme le peuple le plus attaché à son sol, à ses habitudes et à ses mœurs; et c'est, parmi les peuples de l'Europe méridionale, le seul qui ait gardé intacte son ancienne langue.

Les Alpes
et les
Pyrénées.

Le Labourd.

Or c'est dans la partie française du pays des Basques, dans le petit pays de Labourd, que, sous Henri IV, la sorcellerie et la magie excitèrent des plaintes générales. Le roi nomma en 1609 une commission composée du conseiller d'État Espaignet, comme président, et du conseiller au parlement de Bordeaux de Lancre, pour faire une enquête sur les lieux mêmes et juger les coupables, avec réserve toutefois des oppositions et appels qui pourraient être faits. Ils restèrent quatre mois dans le pays, et se convinquirent que l'accusation était fondée. Les preuves étaient accablantes, et l'instruction révéla les faits les plus extraordinaires. Leur présence répandit du reste une terreur panique dans tout le pays : tous s'enfuyaient sous prétexte de faire un pèlerinage à Montserrat et à Saint-Jacques. La Navarre et toutes les frontières espagnoles se remplirent de fugitifs, et les inquisiteurs espagnols furent contraints de s'y rendre pour arrêter cette émigration toujours croissante. L'enquête suivit cependant son cours ; et de Lancre en a consigné les résultats dans un livre qu'il publia en 1613 à Paris, sous le titre de *Tableau de l'inconstance des mauvais anges ou démons, où il est amplement traité des sorciers et de la sorcellerie*.

Il dit, dans le premier livre, discours II et III, que la terre de Labourd se compose de vingt-sept paroisses et d'une population de trente mille âmes, sans commerce ni métiers. Les habitants demeurent sur les côtes de la mer, et s'étendent dans l'intérieur des montagnes. Accoutumés aux tempêtes de l'Océan, le calme de la mer leur est insupportable. Confiant toute leur fortune à ses vagues, ils passent dans leurs barques les jours et les nuits. Aussi leurs mœurs, leurs habitudes, leur langue et leurs croyances

même portent l'empreinte de cet élément, qui leur est si familier. Ils s'emportent et s'enflent comme ses flots. Ils sont vifs, violents et colères : au moindre caprice qui leur passe par la tête, ils se jettent sur vous et vous mettent le poignard à la gorge. Le sol leur fournirait de quoi vivre si un penchant irrésistible ne les portait sans cesse vers l'Océan. Ils sont d'ailleurs paresseux lorsqu'ils reviennent de leurs excursions, et leur oisiveté les mène à une mendicité qu'ils supportent avec peine, parce qu'ils sont orgueilleux comme les Espagnols, leurs voisins. Les privations auxquelles ils sont condamnés éteignent en eux l'amour de la patrie, et leurs longues absences finissent par les rendre indifférents à l'égard de leurs femmes et de leurs enfants. Ils ne passent guère que l'hiver auprès d'eux; et comme ils n'ont aucun métier qui les occupe, dès qu'ils ne sont plus sur mer, ils dépensent au cabaret ce qu'ils ont gagné, sans en rien donner à leur famille. Souvent même ils ne connaissent pas très-bien leurs femmes, ne passant avec elles que la moitié de l'année. C'est une coutume chez eux de prendre une femme à l'essai pendant plusieurs années avant de l'épouser. Celle-ci, bien souvent, pendant l'absence de son mari, choisit un autre père pour ses enfants; et lorsque le premier est de retour, il ne trouve rien à redire à cet arrangement.

On raconte que les Indiens d'Hispaniola s'enivrent avec la vapeur d'une certaine herbe nommée *cohoba*; puis, se mettant les mains entre les genoux et baissant la tête, ils restent ainsi quelque temps dans un état d'extase, après quoi ils disent des choses merveilleuses de leurs faux dieux, à peu près comme les sorcières quand elles vont au

sabbat. Les femmes basques font de même avec la nicotiane, qu'elles cultivent avec soin dans leurs jardins. La vapeur de cette herbe leur procure une ivresse qui leur dégage le cerveau et leur fait oublier la faim; mais elle rend en même temps leur haleine et tout leur corps si puant qu'aucune créature ne peut la supporter, si elle n'y est accoutumée. Or elles emploient quatre fois par jour ces sortes de fumigations. Déjà, avant d'être mariées, leur genre de vie, leur costume, la liberté dont elles jouissent dans leurs rapports avec les hommes multiplient les séductions et les fautes; de sorte qu'elles se trouvent toutes disposées à celles d'un autre genre. Ni elles ni leurs maris ne sont élevés dans la crainte de Dieu. Leurs prêtres eux-mêmes sont en grande partie adonnés au culte de Satan, et profanent souvent leurs églises par des cérémonies sacrilèges. Il a été constaté juridiquement en effet que le sabbat s'est tenu plusieurs fois dans l'église du Saint-Esprit, sur le mont Rhune, et dans l'église de Dourdax. Les femmes participent à ce culte abominable. Elles ont un libre accès dans l'église en qualité de sacristines; elles y entrent dès avant le jour, ou le soir après le coucher du soleil, sous prétexte des fonctions qu'elles ont à y remplir, ce qui doit donner lieu à beaucoup d'abus dans un pays où les mœurs sont si libres. Tout cela explique les progrès de la magie dans ces contrées. Les hommes, étant pauvres et trop orgueilleux pour aller mendier, ne se trouvent que trop disposés à se laisser aller aux illusions du diable. Les femmes, adonnées à l'oisiveté et dévorées d'ennui, prêtent aussi facilement l'oreille à ces trompeuses promesses, et croient trouver dans les orgies du sabbat un paradis terrestre, qui enflamme leurs désirs. Le plus grand effort de Satan est

dirigé contre les pauvres enfants, qui, regardant les églises comme la maison de Dieu et les curés comme des protecteurs, y cherchent un asile, mais les trouvent profanées par les plus abominables sacrilèges. On les voit dormir par troupes dans les églises ; et il leur semble que le diable n'a aucun pouvoir sur eux, et ne peut les en arracher pour les emporter dans ses assemblées maudites.

Du pays des Basques, le mal gagnant vers l'ouest, in- L'Espagne.
fecta bientôt toute la Péninsule espagnole. Pendant que la commission française agissait dans le Labourd, et s'efforçait de détruire par le feu cette peste, l'Inquisition ne restait pas oisive en Espagne : au mois de novembre 1610, un auto-da-fé eut lieu à Logrono en Castille. Cinquante-trois personnes y furent amenées : vingt et un, hommes et femmes, marchaient les pieds nus comme pénitents, un cierge à la main et une corde au cou. Vingt et un autres avaient la mitre de papier sur la tête, comme signe qu'ils étaient réconciliés ; puis on portait les os et les images de cinq défunts ; et six autres enfin terminaient la procession avec l'habit de Saint-Benoît et la mitre sur la tête. Les cinq images avec les os et les six coupables qui venaient les derniers furent livrés au bras séculier et brûlés. Parmi ceux-ci se trouvait Marie de Rocaya, qui s'était distinguée entre tous les autres dans la magie. Parmi les autres se trouvaient douze magiciens et magiciennes dont on avait fait le procès ; le reste était accusé de divers crimes. Vingt-quatre furent punis de diverses peines corporelles : dix-huit autres, ayant avoué qu'ils avaient eu commerce pendant toute leur vie avec des magiciens, et ayant déclaré les larmes aux yeux qu'ils voulaient revenir à la foi, furent reçus comme pénitents et réconciliés à l'Église. Partout

en Espagne, cette ancienne patrie des Priscillianistes, l'Inquisition agit de la même manière.

Le Dauphiné.

Un autre foyer de magie pour la France s'était établi dans les Alpes, et particulièrement dans le Dauphiné. Pendant que la Provence et le Languedoc penchaient davantage vers le manichéisme pur, qui s'était produit d'une manière si terrible en ce pays dans les guerres des Albigeois, le Dauphiné s'était laissé gagner par le rationalisme ; et quoique celui-ci, au premier abord, semble incompatible avec la croyance aux démons et les pratiques de la magie, il s'en accommode très-bien cependant dès qu'il y trouve un encouragement et un appui pour les passions du cœur humain. C'est des hauteurs des Alpes que les Bons-Hommes du moyen âge étaient descendus à l'ouest dans les vallées du Rhône, tandis que les Vaudois s'y répandaient à l'est. C'est dans ces contrées que les Turlupins, au *xiv^e* siècle, méconnaissant la liberté personnelle, avaient établi leurs associations de pauvreté, et que la doctrine des Bégards s'était développée, partant de cette formule : « Où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. » C'est encore sur les hauteurs du Dauphiné que le calvinisme fonda son école de prophètes. De là cette école se propagea dans les Cévennes, qui unissent les Alpes aux Pyrénées, et elle prit facilement racine dans le peuple de ce pays, irrité par la révocation de l'édit de Nantes. Tous les symptômes de l'extase se produisirent pendant la guerre des Cévennes, et témoignent de la disposition de ces peuples à la clairvoyance. Aussi la sorcellerie et la magie s'établirent rapidement dans ces contrées, où elles trouvèrent les voies déjà préparées et par les doctrines manichéennes et par le rationalisme dont étaient infectés les peuples de ces montagnes

De là le mal s'étendit par la Bourgogne, d'un côté en Savoie, et de l'autre en Lorraine. Aussi Remy, à la fin du xv^e siècle, y trouva les choses dans un état si déplorable, que dans l'espace de quinze ans il fut obligé de faire le procès à plus de neuf cents personnes. La contagion, suivant le cours de la Moselle et de la Meuse, pénétra d'un côté dans l'évêché de Trèves, et de l'autre en Belgique et dans les Flandres. Le reste de la France n'avait pas échappé à ce fléau, puisque Crespet, dans son livre *de Odio Satanae*, portait au temps de François I^{er}, d'après des témoignages authentiques, à cent mille le nombre de ceux qui étaient impliqués par toute la France dans des procès de magie. Le conseiller de parlement Florimond de Rémond raconte, au chapitre VII de son *Antechrist*, que ce crime était devenu si commun que ni les prisons ni les juges ne pouvaient plus suffire, et que les choses qu'ils entendaient dans les interrogatoires les glaçaient d'horreur.

Le poison s'était glissé jusqu'en Angleterre. Déjà en 1303 un évêque anglais avait été accusé à Rome d'avoir fait un pacte avec le diable et de lui avoir prêté hommage. Les erreurs de Langham de Kent, de Wicief et d'autres encore montrèrent que l'hérésie, sous sa double forme rationaliste et manichéenne, avait pénétré dans ce pays. L'excitation religieuse qu'y produisit la prétendue réforme, de même qu'en Écosse, développa parmi les peuples de ces deux contrées les dispositions à la clairvoyance et à la seconde vue qui existaient déjà. Patrick Walker, qui écrivait sous Charles II, raconte qu'il y avait à cette époque des visions singulières en certains lieux retirés et déserts ; qu'en 1668 et 1669 ceux qui s'assemblaient dans ces lieux, lorsqu'on leur prêcha l'Évangile, voyaient des tentes autour des-

L'Angle-
terre.

quelles étaient réunis des hommes et des femmes et d'où l'on entendait partir des voix. La première nuit surtout que John Dickson prêcha à l'est de Glasgow, le peuple en allant au sermon eut la même vision. Une voix vint de la tente et cria : « C'est là l'Évangile éternel ; confessez-le et gardez-le, et il ne vous sera point ôté. » Mais dès qu'ils voulurent aller pour voir ce que c'était, la vision disparut. D'autres, qui venaient par une autre route, entendirent des voix délicieuses chanter le Psaume 93 ; de sorte qu'ils s'arrêtèrent jusqu'à ce que les voix eussent cessé de chanter. D'autres encore, qui étaient restés chez eux en des lieux différents, entendirent chanter les Psaumes 44 et 46, de sorte que, les premiers étant revenus, ils les reçurent en leur disant : « Pourquoi êtes-vous restés si longtemps ? Le prédicateur était cependant bien près d'ici ; car nous avons entendu chanter le Psaume, et nous pourrions vous dire ce qu'on a prêché. » John Blackadder questionna à ce sujet un grand nombre de témoins dignes de foi, et tous rendirent témoignage à la vérité du fait. Il en fut ainsi à Craigmad dans le Stirlingshire, où Stirling entendit le Psaume 121, et vit parmi le peuple qui chantait un cheval blanc avec une selle rouge. A Darnead on entendit des voix chanter le Psaume 59. Le peuple était alors dans une telle exaltation qu'il croyait que les évêques de la haute Église avaient des griffes aux pieds, et ne jetaient point d'ombre. Il croyait aussi que les hommes de guerre qui les poursuivaient portaient des cuirasses impénétrables, et montaient des chevaux qui pouvaient gravir les rochers comme des renards. Il était persuadé que les juges de paix avaient un commerce familier avec le démon. Or tous ces pays étaient au temps de Jacques peuplés de magiciens et

de sorciers, comme en font foi les actes du parlement d'Angleterre, de 1541 à l'année 1682, dans laquelle on pendit à Exeter les trois dernières sorcières.

Cependant les deux foyers de la magie en France, établis dans les Pyrénées et dans les Alpes, n'avaient point tiré le mal de leur propre fonds; ils l'avaient seulement modifié et développé. Le mal leur était venu de l'Italie. Il y avait, en effet, dans les villes et dans les campagnes de l'Italie beaucoup d'hommes entachés de manichéisme et de rationalisme et adonnés de plus aux pratiques de la magie. On trouve dans le prolongement des Alpes françaises une population d'origine italienne, ressemblant en plusieurs points aux Basques, aux Ibériens et aux Dauphinois galliques; ce sont les habitants des districts de Côme, de Bergame et de Brescia. Bernard Retegno, que le pape Jules II envoya en 1505 comme inquisiteur en ces pays, trouva dans le diocèse de Côme les actes de l'Inquisition relativement à la sorcellerie, qui remontaient jusqu'à l'an 1350. Le mal y était si grand que, d'après Spina, le nombre de ceux dont l'inquisiteur et ses huit ou dix vicaires firent le procès montait à mille par an, et qu'on en brûla plusieurs centaines en quelques années. Dans le comté de Burbia, voisin de Côme, ces malheureux étaient allés dans leur folie jusqu'à manger les enfants. L'inquisiteur Cumanus fut chargé de procéder contre eux par un habitant du pays qui avait perdu un enfant de cette manière. Quarante et une personnes furent livrées au feu par suite de ce procès; les autres prirent la fuite dans le Tyrol. (*Malleus maleficarum*, t. I, p. 105.) Camonica, la vallée de l'Oglio, qui donne sur le lac Iseo, est habitée en grande partie par des bergers. Presque tous, d'après Thevet, sont adonnés à la magie, et

L'Italie.

ils en exercent les pratiques par le moyen des simples que leur fournissent les montagnes et les vallées de leur pays. (*La Cosmographie universelle* d'André Thevet; Paris, 1575, t. II, p. 705.) Théodore de Folengo, dans son poëme de l'*Orlandino*, 1^{er} chant, strophe 12, fait mention de ce fait, qui s'est continué jusqu'à nos jours. Un des inquisiteurs en eut connaissance vers l'an 1517, par suite de quoi un grand nombre de ces malheureux furent livrés aux flammes. Le peuple eut recours aux armes, et appela de l'Inquisition à l'évêque. Celui-ci chargea le jurisconsulte Alciat de lui faire un rapport sur cette affaire. Mais le gouvernement de Venise s'en saisit; les Dix annulèrent le jugement du tribunal ecclésiastique, et ordonnèrent la révision du procès, ce qui fit rentrer le peuple dans l'ordre.

Bernard de Côme raconte que Barthélemi de Homate fut envoyé comme inquisiteur, vers l'an 1460, dans le diocèse de Côme. Pendant une enquête qu'il faisait dans un lieu nommé Mandrisio, le podestat voulut un jour s'assurer si les sorcières allaient vraiment et en personne au sabbat, ou si ce n'était qu'une vision de l'imagination. Il convint donc avec une des femmes initiées à ces sortes de mystères qu'elles le conduiraient un jour au sabbat. Il se rendit en effet un jeudi, avec le notaire de l'Inquisition et une troisième personne, au lieu désigné par cette femme. Ils y virent un grand nombre de personnes assemblées autour du démon, qui avait pris une forme humaine et qui d'abord ne parut pas s'apercevoir de leur présence. Mais une fois la réunion terminée, il fit un signe, et aussitôt les assistants tombèrent sur les trois étrangers, et les accablèrent de coups, de sorte qu'ils moururent tous les trois dans l'espace de quatorze jours. Un grand nombre de gens, ajoute Bernard,

se souviennent encore à Côme de cet événement. Au reste, dans ces vallées comme ailleurs, la magie et l'hérésie marchaient ensemble, et les efforts de l'Église pour déraciner ce double mal avaient pour eux l'approbation de la masse du peuple, comme le prouve le fait suivant, qui nous est raconté par Giussano dans sa *Vie de saint Charles Borromée*.

La vallée de Mesolcino, qui appartient au canton des Grisons, était, au temps du saint archevêque, remplie d'hérétiques et de magiciens, qui y commettaient des crimes épouvantables. Par leurs maléfices ils nuisaient également aux hommes et aux animaux, attirant mille maladies diverses et même la mort sur les enfants et les adultes. Les habitants de la vallée se rassemblèrent donc, l'an 1583, pour délibérer sur les mesures qu'il y avait à prendre afin de détruire un si grand mal; et l'on résolut de s'adresser à l'archevêque, pour lui demander ses conseils et son assistance. Ils lui envoyèrent donc quelques-uns des principaux personnages du pays. Le saint les reçut avec bonté, plein de joie de voir que Dieu lui procurait les moyens de faire quelque chose pour eux, et il leur promit de se rendre lui-même sur les lieux, afin de mieux juger de ce qu'il y avait à faire. Les envoyés s'en retournèrent grandement consolés. Saint Charles crut qu'il fallait d'abord envoyer un inquisiteur pour faire une enquête juridique contre ceux qui se seraient rendus coupables de maléfice et de magie. Il choisit pour cet office François Borsatto. C'était un jurisconsulte de Mantoue très-distingué, qui avait embrassé depuis peu l'état ecclésiastique et qui était venu de Milan pour se placer sous la direction du saint. Borsatto s'acquitta avec une grande prudence des fonctions qui lui avaient été confiées. Il trouva tout le pays

infecté de magie; et, ce qui est pis encore, il découvrit que le prévôt lui-même de la collégiale de Rovereto était à la tête des coupables. Il instruisit le procès selon les formes juridiques, et agit avec tant d'humanité et de bienveillance qu'il se gagna le cœur de tous les habitants, et put dès lors faire tout ce qu'il voulut. Il prépara ainsi les voies au saint archevêque. Celui-ci néanmoins, sachant avec quelle prudence on doit procéder en ces sortes de matières, et combien il est difficile de déraciner les abus de cette espèce, choisit, après avoir, selon sa coutume, consulté Dieu dans la prière, plusieurs hommes distingués par leur science et leur piété, qui pussent l'aider dans des conjonctures aussi délicates. Parmi eux se trouvait le P. François Pignarola, noble milanais et prédicateur très-célèbre, qui fut plus tard évêque d'Asti; le P. Gagliardi, de la société de Jésus, homme d'une grande expérience et théologien consommé, et B. Morra, auditeur général du saint, que Clément VIII créa plus tard évêque d'Averse, après qu'il eut soutenu de longs combats pour l'Église. Puis il partit de Milan au commencement de novembre pour Rovereto, où il fut reçu par tout le peuple avec de grandes acclamations de joie.

Borsatto présenta au cardinal le résultat de l'enquête qu'il venait d'achever. Celui-ci, sachant que ces sortes de gens sont très-difficiles à persuader à cause de l'union intime qu'ils ont contractée avec le démon, essaya avec une grande patience tous les moyens pour les convaincre de leur erreur et pour les engager à renoncer au diable et à ses artifices. Ses peines ne furent pas inutiles; car beaucoup se convertirent, et il reçut une fois l'abjuration de cent cinquante personnes, qui se confessèrent ensuite à lui

et communiquèrent de sa main. Onze vieilles femmes adonnées à la magie et qui étaient à la tête des autres persévérèrent dans leur impiété, et furent livrées au bras séculier pour être brûlées. Le prévôt de Rovereto, qui était le chef de toute la secte, montra la même opiniâtreté. Ni le saint ni les autres ne purent fléchir ce cœur endurci. On fut donc obligé, pour se conformer aux saints canons, de le dégrader publiquement, en présence du Cardinal, qui fondait en larmes et qui prêcha ensuite au peuple un sermon où il exprimait combien il lui en coûtait d'être forcé d'en venir à des extrémités qui répugnaient tant à son cœur. « Vous voyez, mes enfants, disait-il, comment la sainte Église punit ceux de ses ministres qui se sont rendus indignes de leur profession. » On ne peut dire toutes les peines qu'il se donna pour convertir les hérétiques et pour guérir le peuple de ces odieuses superstitions. Il convertit ainsi toute cette vallée et y rétablit l'ordre; et ce succès parut un vrai miracle à tous ceux qui connaissaient l'état des choses.

Si de l'Italie nous jetons les yeux sur l'Allemagne, nous y trouverons le mal plus grand peut-être encore. Vers la fin du xv^e siècle, au témoignage de Nider, la magie était très-répendue dans le canton de Berne; et Pierre de Berne, juge séculier, procéda contre elle avec une grande rigueur. Il y avait à cette époque un certain Scaf ou Schaf qui se vantait de pouvoir se changer en souris afin d'échapper à ses ennemis, ce qui ne l'empêcha pas d'être tué par eux plus tard. Il avait pour disciple Hoppo, qui initia lui-même à la magie un nommé Stadelein, que Pierre de Berne fit brûler. Ils se vantaient de pouvoir à leur gré changer le temps, faire périr le grain, étouffer les enfants, rendre

L'Alle-
magne.

stériles les animaux et les hommes, frapper de folie les chevaux sous leurs cavaliers; de pouvoir voyager dans les airs, éloigner leurs persécuteurs par des odeurs infectes, découvrir les choses cachées, voir dans le lointain et prédire l'avenir. Sprenger et Institor, auteurs du *Marteau des Sorcières*, eurent aussi beaucoup à faire dans la Suisse allemande; et de là, en passant par Bâle et Strasbourg, ils descendirent jusqu'au bas Rhin. Dans la Franconie orientale, le mal était aussi très-répandu; et de 1627 à 1629 cent cinquante-huit personnes, parmi lesquelles quatorze curés et cinq chanoines, furent livrées aux flammes. Déjà, dès le commencement du xiv^e siècle, les Lollars avaient introduit le manichéisme en Autriche et en Bohême; et un siècle plus tard l'hérésie de Jean Hus était venue raviver encore ces mauvais éléments. Il n'est donc pas étonnant que les pratiques de la magie aient pénétré si facilement dans ces pays, et se soient répandues de là dans tout le Nord. Dans la Frise, le Mecklembourg et la Russie orientale, dans le cœur même du protestantisme, les bûchers dévoraient chaque jour de nouvelles victimes.

La Suède.

La contagion pénétra jusque dans les montagnes scandinaves, après avoir éclaté d'abord dans le district d'Elfdale. En 1559 elle apparut à Mohra et dans les contrées environnantes, et les habitants prièrent le gouvernement de prendre des moyens vigoureux pour l'arrêter. On envoya une commission composée d'ecclésiastiques et de séculiers. Celle-ci, après avoir entendu tous les témoins, constata qu'il y avait dans le bourg de Mohra soixante-dix magiciennes, qui avaient séduit trois cents enfants. Vingt-trois des premières et quinze des derniers furent condamnés à mort. Trente-six enfants passèrent par les verges, et vingt durent pendant

trois dimanches de suite se tenir debout à la porte de l'église, avec des verges à la main. On peut encore voir les actes du procès dans la chancellerie royale à Stockholm. Sparr, ambassadeur de Suède à Londres, et Leyenbergh, ambassadeur à la même cour en 1682, ont attesté par écrit que tous les faits consignés sont vrais, et parfaitement d'accord avec les renseignements qu'ils avaient obtenus eux-mêmes sur cet objet. Le roi de Suède écrivit lui-même au duc de Holstein que ses juges et ses commissaires avaient condamné plusieurs femmes et plusieurs enfants sur des faits évidents; qu'il ne pouvait du reste décider si les faits qu'ils avaient avoués et dont ils avaient été convaincus étaient réels, ou s'ils n'étaient pas simplement le résultat d'une imagination exaltée. Il y avait là évidemment une disposition endémique dans le peuple de ces contrées, disposition qui s'y est manifestée dernièrement encore. (Glanvil, *Sulducismus triumphatus*; Londini, 1726.)

CHAPITRE VIII

Des dispositions individuelles à la magie et de leur développement interne. Histoire arrivée en Danemark. Histoire de trois frères du duché de Bade. Histoire d'un Bénédictin.

Dès qu'un individu est disposé aux influences magiques par son caractère ou sa constitution, il suffit quelquefois d'une impression vive et profonde pour développer ces dispositions et produire des états extraordinaires et énigmatiques; de sorte qu'il est très-difficile bien souvent de décider s'ils sont vraiment le résultat d'une prédisposition de l'individu, ou s'ils n'ont pas été plutôt déterminés par

quelque action du dehors. Une histoire remarquable qui s'est passée à Koge, près de Copenhague, au commencement du xvii^e siècle, nous initiera à ce genre de faits et d'opérations. Elle a été rédigée par la femme même de la maison où elle s'est passée, et elle a été publiée plus tard par Brunmann, recteur de l'école d'Herlof, qui l'a complétée d'après les actes judiciaires du lieu. Le fait s'est passé de 1609 à 1614, et la première publication en a été faite en 1674 en langue danoise, lorsqu'une des filles de la maison vivait encore. Plus tard, le livre fut publié en latin, sous le titre de : *Energumeni Coagienses* ; Lipsiæ, 1695.

« Le démon nommé *Malum domesticum*, c'est ainsi qu'Anne commence son récit, se fit sentir la première fois un soir que nous étions au lit mon mari et moi. Nous entendîmes sous notre tête un bruit qui ressemblait au gloussement d'une cane appelant ses petits. Nous nous levâmes tout effrayés, et racontâmes le lendemain la chose à nos amis. Ceux-ci attribuèrent ce bruit à la présence de quelques serpents ou à quelque autre cause naturelle. Nous visitâmes scrupuleusement le lit, les oreillers et la paille sans y rien trouver. Peu de temps après, comme je sortais un soir de ma chambre pour aller au cellier, je vis venir vers moi à la porte comme un crapaud avec des jambes longues et grêles. Dans mon effroi j'appelai à mon secours toute ma famille, mais nous ne trouvâmes rien. La nuit suivante, mon enfant le plus jeune poussa un cri terrible ; et la servante, ayant allumé une lumière pour aller voir ce que c'était, pâlit elle-même, et dit que le démon s'était jeté sur elle. A partir de ce moment, en effet, elle tomba malade, de sorte que nous fûmes obligés de prendre

une autre fille pendant six mois pour la servir. Une autre fois, ma petite fille de huit ans accourut tout éplorée vers son père en lui disant qu'elle n'osait plus dormir dans la chambre des enfants, parce que, dès que la nuit arrivait, elle voyait venir un homme habillé de soie, d'un regard terrible, ce qui la jetait dans un grand effroi. Nous lui reprochâmes sa timidité, et la contraignîmes à se mettre au lit. Mais à peine son père l'avait-il quittée qu'elle poussa un grand cri. Nous courûmes à elle, et la trouvâmes pâle comme une morte. Elle tomba malade, et refusa de boire et de manger. Elle guérit néanmoins dans la suite. Bientôt après, mon mari étant parti pour l'Allemagne, nous fûmes assaillis de grandes terreurs. Un jeune homme nommé Jacques, neveu de mon mari, commença à être inquiété par le démon. Le soir, dès qu'il allait au lit, il se mettait à pleurer, en disant qu'il ne pouvait dormir dans sa chambre à cause du démon et des fantômes qu'il y voyait. Nous lui fîmes donc son lit dans la nôtre; mais lorsqu'il s'y fut mis il se plaignit de nouveau : nous accourûmes à lui, et nous vîmes trembler tout son lit. Ses paupières étaient tellement écartées qu'on ne pouvait ni les fermer ni les ouvrir. Sa bouche, au contraire, était tellement serrée que personne ne pouvait l'ouvrir. Lorsqu'il fut revenu à lui-même et qu'il commença de parler, nous lui demandâmes comment il se trouvait. Il répondit : « Dieu le sait; pour moi je l'ignore. » Il s'endormit enfin, et reposa tout le reste de la nuit jusqu'à dix heures du matin. A son réveil, il était si pâle et si abattu que tous en étaient effrayés.

« Le soir du même jour, pendant qu'il était à table pour le souper, je lui dis : « Mange, mon Jacques, puis va te mettre au lit, et recommande-toi au bon Dieu, afin que

cette nuit soit meilleure que la dernière. » Pendant que je lui parlais, les portes de la chambre et de la cuisine s'ouvrirent d'elles-mêmes avec une telle violence qu'elles frappèrent contre le mur. Puis Jacques fut emporté hors de la chambre dans le vestibule, où il fut enlevé à deux mètres de hauteur sans être soutenu par personne. Ses bras étaient levés, ses yeux ouverts, sa bouche contractée, et son menton était agité de convulsions si violentes qu'il semblait qu'il allait se détacher. Nous le prîmes par les mains et par les pieds, et employâmes tous nos efforts pour le tirer en bas; mais ses membres étaient tellement roides et immobiles que nous ne pûmes pas même les faire bouger. Nous nous mîmes tous à genoux, priant Dieu d'avoir pitié de nous, et aussitôt Jacques fut délivré et replacé sur le sol; mais sa bouche était encore fermée, et il ne pouvait parler : nous fûmes obligés de la lui ouvrir de force avec une cuiller d'argent. Il poussa un profond soupir, et recouvra la parole. Nous lui demandâmes comment il se trouvait. « J'espère, me dit-il, être mieux, avec le secours de Dieu; car au moment où vous vous êtes mis à genoux pour le prier, il est parti, et est allé du puits au bûcher. — Qui? lui demandai-je. — Satan. » Je lui demandai s'il s'était donné au diable. Il fondit en larmes, et me dit : « Vous me faites injure en me croyant capable d'un tel crime : mes parents m'ont élevé dans d'autres sentiments. » Pendant qu'il parlait, on entendit dans le vestibule un grand bruit et une grosse voix que personne ne pouvait comprendre. Mais Jacques dit que c'était la voix de Satan, qui lui parlait. En ce moment il parut dans le vestibule un grand feu qui errait çà et là. Jacques dit que c'était Satan qui de sa gueule vomissait des flammes. Nous le conduisîmes dans

la chambre, et lui lûmes de l'Écriture sainte jusqu'à deux heures après minuit, où il s'endormit pour ne se réveiller qu'à onze heures du matin. Il fut néanmoins bientôt attaqué de nouveau, et le mal empirait chaque jour, d'autant plus que je ne voulais rien dire jusqu'au retour de mon mari. Satan disait de lui qu'il lui en voulait depuis quatorze ans, mais qu'il n'avait rien pu contre lui à cause du grand homme qu'il invoquait nuit et jour. C'est ainsi qu'il avait coutume d'appeler Dieu. Satan tourmentait de plus en plus le pauvre jeune homme. Quelquefois il le crucifiait, lui inclinant la tête, et lui mettant les pieds l'un sur l'autre, comme l'on représente Jésus-Christ sur la croix. Personne ne pouvait alors le faire bouger, et ses yeux étaient comme ceux d'un mort.

« Mon mari revint enfin, et nous lui racontâmes tout ce qui s'était passé. Il fit faire des prières pour nous, ordonna trois dimanches de suite un jour de pénitence, pendant lequel aucun être vivant dans sa maison ne pouvait manger ni boire. Le premier dimanche il sembla que Satan allait briser les vitres, et Jacques se plaignit qu'il voulait l'emporter par la fenêtre. Le démon parut à quelques-uns sous la forme d'un corbeau, à d'autres sous celle d'une oie. Jacques avait dormi tranquille pendant un mois : il nous avait même dit que ses anges lui avaient annoncé qu'il irait mieux. Cependant un soir vers onze heures il nous avertit que le démon allait revenir. Il revint en effet, et le tourmenta jusqu'à Pâques. Il paraissait des fantômes dans toutes les chambres de la maison. Le démon prenait tantôt la forme de M. J. Knuse de Karlsund, tantôt celle de M. Mathias de Herfogle, tantôt celle d'un marchand, tantôt celle d'un chien ou d'un porc. La figure et les mains de

plusieurs personnes de la maison enflèrent tellement qu'elles n'étaient plus reconnaissables. A chaque apparition du démon nos enfants poussaient des cris affreux. L'un d'eux, qui avait à peine deux ans, s'arrachait les cheveux, indiquant du doigt l'endroit où il voyait le démon et criant : « Il est là , il est là. » Jacques ressentait toujours ses approches, et nous engageait alors à éloigner les enfants. La servante d'un de nos voisins nommé Meier vint un jour chez nous avec l'enfant de son maître. Jacques l'avertit de s'éloigner ; mais elle voulut rester. Or la figure et la main lui enflèrent tellement qu'elle n'était plus reconnaissable. Nous accueillîmes un soir une pauvre femme ; mais le diable lui apparut sous la forme d'un des bourgeois de la ville, et l'effraya tellement qu'elle ne pouvait revenir de sa peur. Lorsque enfin le temps approcha où le pauvre jeune homme devait être délivré, il se leva sur son lit, et combattit avec Satan, employant pour armure la parole de Dieu. Il récita beaucoup de prières, leva les mains au ciel, et s'écria : « Béni soit Dieu, qui m'a délivré de Satan. » Puis, se tournant de l'autre côté, il tendit la main à quelqu'un que nous ne voyions point, et lui dit : « Salut, bon ange qui êtes à la droite de Dieu ; ne m'abandonnez plus jamais ni sur eau ni sur terre. » Il dit encore d'autres choses, tendit une seconde fois la main, après l'avoir baisée, puis se cacha sous sa couverture, de sorte que nous ne lui voyions rien que le haut de la tête, et nous l'entendîmes chanter d'une voix perçante comme celle d'un enfant : « Gloire à Dieu dans les hauteurs, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Puis il se leva et se trouva parfaitement guéri. Il ne pouvait rien faire auparavant sans notre aide, tellement il était perclus ; mais il ne sentit plus rien de

cette infirmité. Nous étions pleins de joie, et rendîmes grâces à Dieu.

« Mais sa main s'appesantit sur nous d'une manière plus terrible encore. Mon mari commença d'être tourmenté jour et nuit d'une manière épouvantable. Le mal se déclara un dimanche où j'étais restée à la maison pendant le service divin à cause de la maladie d'un de mes enfants. Nous fûmes tous renversés d'effroi. Revenus à nous, nous nous mîmes à prier, et le mal disparut. Cependant les servantes et les enfants virent encore de nouvelles apparitions, et mon mari, qui déjà depuis trois semaines était plongé dans une profonde mélancolie, devint, en apprenant ces choses, plus triste encore qu'auparavant. Comme je le conjurais un jour de me dire ce qu'il avait, il éclata, et me dit : « Que Dieu, qui a toujours pitié de ceux qui l'invoquent, se souvienne de moi et des nôtres, et nous prête secours. Satan me tourmente tellement jour et nuit que le ciel et la terre semblent m'écraser de leur poids. Je sens que je n'ai plus longtemps à vivre sur la terre. » Le mal ne fit dès lors que s'aggraver encore. De temps en temps il lui venait au côté des ulcères gros comme des œufs de poule. Je fis prier pour lui dans les églises, et allai trouver M. Jean à la cure de Norderup, pour lui demander son assistance. A mon retour, comme j'arrivais dans une forêt, la voiture devint si pesante que les chevaux pouvaient à peine la traîner : les arbres craquaient autour de nous; un fantôme haut comme une tour nous apparut, et nous entendîmes une voix terrible que nous ne pûmes néanmoins comprendre. De retour à la maison, je me mis au lit; et m'étant endormie la main droite sur la tête, il me sembla qu'une souris me rongait un doigt. La douleur me fit

pousser un cri ; et pendant un mois entier je ne pus remuer le doigt, quoiqu'il n'y parût rien. La nuit suivante, pendant que j'étais au lit avec mon mari, nous ressentîmes une telle chaleur qu'il semblait que le lit était en feu. Le matin, lorsque nous nous levâmes, nous aperçûmes sur le drap de dessous, depuis l'oreiller jusqu'aux pieds, comme une chaîne formée par des amas d'ordures qui se tenaient toutes, et qui étaient en si grand nombre qu'elles couvraient presque le drap tout entier. Nos voisins le virent comme nous, et en furent étonnés. Ingeburge, femme de Meier, qui était venue aussi, entendit un grand éclat de rire, mais sans voir personne. Comme elle s'éloignait effrayée, mon mari tomba sans connaissance. Nous le portâmes au lit, et nous assîmes devant la maison jusqu'à neuf heures. Lorsque je voulus aller au lit, mon mari n'y était plus, et nous le trouvâmes pleurant dans une petite chambre. Après quelque temps, le mal cessa enfin comme il avait commencé, dans l'oreiller du lit de mon mari, où le démon semblait s'être retiré, et dont il ouvrit un coin en sortant, de sorte que les plumes volèrent par toute la chambre. A partir de ce moment, mon mari ne ressentit plus rien.

« Mais bientôt notre fils, âgé de neuf ans, tomba malade, sans qu'on pût connaître la nature de son mal. Il sentait comme quelque chose de vivant qui lui courait dans le corps, et le mordait çà et là. Tous les remèdes furent inutiles. Un jour qu'il était dans son lit, celui-ci fut enlevé à plus de deux mètres de haut et balancé dans l'air. Pendant que j'allais appeler mon mari, l'enfant fut tiré de son lit, et se tenait sur la tête, les pieds en haut et les mains tendues, de sorte que nous eûmes beaucoup de

peine à le porter au lit. Il sentait toujours quelque chose lui courir dans le corps, qui de temps en temps enflait d'une manière horrible. D'autres fois sa langue sortait de sa bouche; puis elle se repliait comme un drap, et ses lèvres étaient toutes saignantes. D'autres fois encore, ses membres s'entrelaçaient tellement que quatre hommes robustes ne pouvaient les séparer. On entendait sortir de lui le grognement d'un porc, le gloussement d'une poule ou le hurlement d'un chien. Quelquefois il était transporté sur la charpente de notre chambre ou sur un amas de bois, de sorte qu'il ne savait plus comment sortir, et pleurait amèrement. Une fois il fut jeté par-dessus le mur chez notre voisin Meier. Souvent ses yeux et ses joues s'enfonçaient tellement qu'on ne les voyait plus. Quelquefois il devenait roide comme un morceau de bois, et nous le placions contre le mur, où il restait en cet état comme une colonne. Un dimanche, pendant que j'étais au sermon du soir, le démon, prenant ma forme, maltraita ma mère, qui était restée à la maison, lui tirant ses souliers des pieds pour l'en frapper; aussi me fit-elle à mon retour les plus amers reproches. Malgré le témoignage de plusieurs femmes qui avaient assisté avec moi au sermon, elle eut beaucoup de peine à se laisser convaincre, jusqu'à ce que l'esprit, parlant par la bouche de l'enfant, raconta l'affaire à mon mari, ajoutant: « Si le Grand l'avait permis, je l'aurais traitée de telle sorte que j'aurais fait pleurer sur elle toute la ville. » Un soir, pendant que nous récitons le Psaume 46, il se mit à hennir comme un cheval, et il couvrit tellement de crachats le visage de mon mari qu'ils lui coulaient jusque sur sa barbe. Il me mit des coups sur la poitrine; mais je lui dis qu'il pouvait frapper

au nom de Jésus, et les couteaux tombèrent aussitôt à terre. Il dit un jour à mon mari : « Ne sois pas si pressé ; tu ne me chasseras pas d'ici, jusqu'à ce que ceux qui m'ont amené aient reçu leur récompense. Telle est la volonté du grand homme. Quoique je sois un menteur, il me force néanmoins à dire la vérité. Je voudrais bien que le temps de partir fût arrivé. » Mon mari lui ayant demandé quand viendrait ce temps, il répondit : « Le grand homme seul le sait. »

« Mon mari, après avoir tant souffert et dans sa personne et dans les siens, passa à une vie meilleure, et me laissa seule lutter contre le démon, qui ne cessait point de parler par la bouche de mon fils. Ceci dura deux années encore. Maître Glostrup fit prier pour nous dans l'église ; il venait souvent nous voir, parlait avec Satan, et le réprimandait fortement. Il essaya aussi de parler latin avec lui, mais le démon répondit qu'il ne voulait pas se casser la tête avec le latin. Enfin Dieu, qui n'abandonne point les siens, mit fin à tous nos maux. J'ai écrit ceci en souvenir de ce qui s'est passé dans notre maison ; et c'est la pure vérité : que Dieu me soit en aide. Cette histoire est connue aussi de M. Glostrup, alors notre curé, aujourd'hui évêque d'Opslœ, de Bartholo Joannis, de Pierre Mann et d'autres encore, dont les uns vivent et les autres sont morts, etc. » On pourrait en la lisant s'imaginer que tous les membres de cette honorable famille étaient devenus fous l'un après l'autre. Mais cette hypothèse est inadmissible ; car il faudrait regarder comme fous encore tous les curés et tous les autres personnages qui sont nommés dans ce récit ; le censeur du livre, Berharod, qui, après l'avoir lu, croit qu'il contribuera à confirmer la doctrine de l'É-

criture sur les démons; puis les deux bourgmestres de la ville, et le sénateur Pomeyer, qui déclarent en présence de Dieu au rédacteur Brunsman qu'il n'y a aucun motif de soupçonner quelque supercherie dans le rapport d'Anne Barscher; que la vérité du fait leur a été certifiée par leurs prédécesseurs, et qu'il se trouve d'ailleurs raconté tout du long dans leurs actes. Et d'après les extraits que Brunsman a faits de ces actes il faudrait étendre bien davantage encore cette accusation de folie. Barscher, le maître de la maison, avait attribué tout le mal à une femme nommée Jeanne Thomana, avec laquelle il avait eu des relations de commerce qu'il avait rompues ensuite, parce qu'elle avait été accusée de complicité avec Christine Gapsérin, condamnée pour crime de magie. Le dépit de Jeanne augmenta encore lorsque Barscher acheta une maison qu'elle avait voulu avoir et dont elle avait déjà offert un certain prix. Il lui intenta donc un procès devant le conseil de la ville. Le 8 juin 1612 on nomma seize juges, qui sont nommés dans les actes, en leur recommandant de rendre en cette affaire un jugement dont ils pussent répondre devant Dieu et les hommes. Le procès dura depuis le 8 juin jusqu'au 3 août, où les juges firent, la main sur les saintes Écritures, la déclaration suivante : « Que Dieu et sa sainte parole nous soient en aide. Nous n'avons rien pu découvrir autre chose en cette affaire, sinon que Jeanne Thomana est la cause des mauvais traitements du serviteur de Jean, qui est regardé comme possédé; et nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître qu'elle est vraiment coupable de magie diabolique. » Elle avoua son crime, et fut exécutée le 11 septembre. On voit que les juges avaient jugé d'après leur conscience; et l'on doit

croire qu'ils avaient vérifié tous les faits du procès. L'ignorance où l'on était alors des faits de ce genre leur a-t-elle permis de porter un jugement bien sûr? Le mal était-il réel comme ils l'ont cru? C'est là une autre question que nous traiterons plus tard d'une manière générale. Ce qui est certain, c'est qu'il y a beaucoup de désordres d'une nature extraordinaire où l'homme tombe lorsque, étant déjà disposé à recevoir les influences du démon, ses prédispositions sont favorisées par quelque circonstance particulière. Nous ne voulons en donner ici qu'un exemple.

Histoire de
trois frères
du duché de
Bade.

Dans une contrée peu éloignée, où se trouve un sanctuaire célèbre, fréquenté par un grand nombre de pèlerins, le prêtre chargé d'exorciser les possédés qui viennent y demander à Dieu leur délivrance a fait l'expérience suivante, qu'il a consignée lui-même par écrit dans les termes que nous allons dire : « Dans la semaine sainte de 1836, trois frères protestants de Rheinbischofsheim dans le duché de Bade, Jacques, David et Frédéric, vinrent avec une lettre d'un curé catholique de l'Alsace, qui me pria de les exorciser, parce qu'ils étaient continuellement tourmentés eux, et toute la maison, par les mauvais esprits. Voici quel fut le résultat de mes entretiens avec ces trois jeunes gens. Nés de parents qui cultivaient la terre, ils avaient été dès leur jeunesse appliqués aux mêmes travaux. Leur santé était bonne et leur constitution vigoureuse. L'aîné, Jacques, apprit le métier de forgeron; David, le second, prit du service à l'armée, et Frédéric était toujours resté à la maison. Pendant que Jacques était encore à l'étranger, David éprouva tout à coup des phénomènes singuliers. Il lui semblait que le vent soufflait sur lui, et sa poitrine était tellement comprimée qu'il commença de

cracher le sang. Il vint à l'hôpital de Carlsruhe ; mais tous les remèdes s'étant trouvés inutiles, on lui donna son congé. Revenu chez lui, il ne se trouva pas mieux ; et il se passa des choses très-singulières dans la maison et dans l'étable. Jacques, pendant qu'il était à l'étranger, avait aussi commencé à voir ce qui se passait dans la maison de son père ; et le plus jeune des trois frères lui-même, Frédéric, fut bientôt tourmenté comme David, ainsi que leur jeune sœur. On entendait dans la maison des bruits singuliers et effrayants ; et le bétail dans l'étable était attaqué par des maladies extraordinaires. Lorsque les frères traversaient les champs, ou conduisaient leur charrette, on leur jetait souvent d'en haut des pierres. Plusieurs fois, par le temps le plus serein, un orage s'élevait subitement, ou bien encore un animal inconnu se présentait à eux, et disparaissait tout à coup. Jacques souffrait peu corporellement ; mais c'était une espèce de visionnaire, et il voyait venir, disait-il, des esprits malfaisants. Un peu plus tard, les trois frères éprouvèrent une certaine émotion intérieure, qui se termina par une hémorragie ; mais l'accès une fois passé ne laissa après lui aucune trace. Souvent il leur semblait qu'ils étaient battus par des mains invisibles, mais sensibles néanmoins, ou encore qu'on leur perçait le corps. Ils n'attribuaient ces choses ni au démon ni à des fantômes, mais à de mauvaises gens. Jacques croyait avoir reconnu dans les apparitions qu'il avait eues des personnes vivantes et alliées à la famille. Les trois frères, après avoir inutilement cherché du secours auprès des médecins, eurent recours aux magiciens. Ceux-ci leur procurèrent de temps en temps du soulagement par des moyens sympathiques, mais c'était pour peu de temps, et les trois ma-

lades s'imaginaient que cela venait de ce que les magiciens étaient mieux payés par ceux qui leur en voulaient. Je ne savais que penser de tout cela. David et Frédéric, les deux plus jeunes des trois, me paraissaient attaqués de phthisie. Ils n'étaient ni exaltés ni pusillanimes ; leurs réponses à toutes mes questions étaient simples et judicieuses ; de sorte que je ne pouvais attribuer ces phénomènes à leur imagination, quoiqu'ils fussent protestants, et que je susse que parmi les protestants, surtout dans le duché de Bade, ces sortes de choses sont plus fréquentes que chez les catholiques. Après leur avoir expliqué le sens de la bénédiction de l'Église, je la leur donnai tous les jours une ou deux fois. Ils m'assurèrent qu'ils s'en trouvaient soulagés ; ils parurent même être tout à fait guéris. Je les congédiai donc dans la semaine de Pâques, avec une lettre pour le curé qui me les avait envoyés. Je le priais de s'informer avec soin de toutes les circonstances qui pouvaient jeter quelque jour sur cette affaire, et d'employer au moins l'*exorcismum probativum*, puisqu'une défense générale lui interdisait l'exorcisme proprement dit.

« Les trois frères revinrent au mois de juin, à mon grand étonnement, et m'apportèrent une lettre du curé, qui m'écrivait qu'il s'était rendu lui-même à Bichofsheim, dans la maison de leurs parents, mais qu'après toutes les recherches il n'avait pu découvrir les causes de l'état singulier où ils se trouvaient. Il les avait fait examiner par les médecins, qui n'avaient pu découvrir aucune maladie corporelle. Il avait demandé deux fois par écrit au vicaire général la permission de les exorciser ; mais il n'en avait reçu qu'une réponse évasive. Il s'était donc contenté de bénir la maison, et depuis ce temps on n'y avait plus en-

tendu les bruits extraordinaires qu'on entendait auparavant. Le bétail avait aussi recouvré la santé ; mais l'état des trois frères ne s'était pas amélioré, et il me pria instamment d'employer les exorcismes. Sa lettre était accompagnée des rapports des médecins qui avaient été consultés. Le docteur Kühn constatait dans le sien que les trois frères avaient été traités par lui, plusieurs années auparavant, pour une hémorragie des poumons, mais que les remèdes qu'il avait employés avaient été sans résultat, parce qu'il n'avait pu pénétrer suffisamment les causes du mal. Le docteur Humann d'Herrlisheim déclarait qu'il avait examiné les trois malades avec le stéthoscope, mais qu'il n'avait rien trouvé en eux qui indiquât un vice organique, ou un désordre physiologique dans l'ensemble des fonctions du corps. Les trois frères m'assurèrent qu'après leur départ d'ici ils étaient restés deux jours libres de toute souffrance, mais qu'ensuite le mal était revenu comme auparavant. Pendant leur absence, la maison avait été troublée par des bruits de revenants, et l'on avait cru un instant que tout le bétail allait mourir. Le père désolé avait imploré l'assistance du curé catholique, qui, ne pouvant aller lui-même dans la maison, lui avait donné des palmes bénites. On les brûla dans l'étable, et le bétail recouvra aussitôt la santé. Plus tard, le curé était venu et avait béni une seconde fois la maison ; et depuis ce temps il ne s'y était rien passé d'extraordinaire, si ce n'est qu'ils souffraient toujours comme auparavant. Ils me prièrent instamment de les secourir. Je fus obligé de me mettre à l'œuvre, ce que je fis avec beaucoup de peine, à cause de l'incertitude de cette affaire. Je leur fis raconter de nouveau toute leur histoire. Je leur adressai de nouvelles ques-

tions, auxquelles ils durent répondre par écrit; mais je ne fus pas plus avancé que la première fois. Ils confirmèrent ce qu'ils m'avaient dit auparavant, en ajoutant encore quelques nouveaux détails. J'ai oublié une grande partie des choses qu'ils m'ont dites; je me contenterai donc de citer quelques faits écrits par Jacques lui-même.

« Pendant qu'il était encore à l'étranger, il vit souvent venir à lui dans son atelier, soit le jour, soit la nuit, un homme qui lui montrait ce qui se passait alors chez son père. S'il voulait sortir, il se trouvait comme cloué à sa place; il pouvait cependant travailler. Bientôt la chose empira : au lieu d'un homme qui venait le visiter, il en vint plusieurs, qui le forçaient la nuit à jurer, à déterrer les cadavres, à porter des bières ou à s'y mettre lui-même, qui le crucifiaient; puis, la chose une fois finie, il n'y paraissait plus. Il voyait apparaître des femmes nues qui l'excitaient à la volupté, qui lui montraient comment elles avaient gâté l'eau du puits chez son père, et lui promettaient de tout réparer s'il voulait épouser l'une d'elles. D'autres fois, ces apparitions menaçaient de le dévorer, tiraient des pistolets, le frappaient, le prenaient aux cheveux. Une fois, un homme lui apparut avec des chaînes d'or et d'argent, et lui mit autour des bras deux anneaux d'or. D'autres fois on l'emportait dans les nuages sur le mont Sinaï. Ces fantômes lui apparaissaient presque toutes les nuits, et chaque fois certains maux se déclaraient chez ses frères. Il écrivit à ce sujet beaucoup de choses peu sensées. Il était intimement convaincu que les personnes qui lui apparaissaient étaient de ses proches parents, entre autres une tante et sa fille, toutes deux en très-mauvais renom. Il avait dû même épouser la dernière, mais le ma-

riage avait manqué. Son propre pasteur se trouvait parmi les apparitions. Comme il avait été tenu, lui et ses trois frères, aux fonts de baptême par cette tante, je pensai que ce pouvait être là la première cause du mal, et je leur fis renouveler les promesses baptismales. Je continuai à prier avec eux, et me décidai enfin à employer l'exorcisme contre les maléfices. Il ne produisit aucun effet remarquable, si ce n'est que Frédéric plusieurs fois fut pris d'une sueur tellement abondante qu'elle coulait par gouttes de tout son corps, ce qui pouvait d'ailleurs s'expliquer par son état de souffrance. Ils m'assurèrent que toutes les fois que je priais sur eux ils se trouvaient mieux, et qu'ils éprouvaient du soulagement dès qu'ils entraient dans le cloître ; ils étaient persuadés que, si je prenais la chose plus sérieusement, ils guériraient tout à fait. Je les avais déjà depuis trois semaines près de moi sans avoir pu produire aucun effet considérable. Leur absence était une gêne pour eux et pour leur famille ; je les congédiai donc en leur donnant une lettre pour le curé, à qui je communiquai tout ce qui s'était passé, en lui disant que je n'avais trouvé aucun signe certain d'une influence diabolique. L'inefficacité des exorcismes pouvait bien venir de ce que les jeunes gens étaient hors de la communion de l'Église. Ce défaut aurait pu, je le sais, être suppléé par ma foi et ma confiance en Dieu ; mais comme c'est là un don qu'il fait à qui il veut, on ne peut me rendre responsable du peu de résultat qu'ont eu mes efforts. Je disais encore au curé dans ma lettre qu'on pourrait peut-être s'adresser à un médecin religieux et digne de confiance, pour qu'il magnétisât ces jeunes gens, ou que lui-même pourrait employer les exorcismes en particulier et sans en

rien dire à personne. » Ils partirent avec cette lettre, et le prêtre qui l'avait écrite n'entendit plus parler d'eux. Il est regrettable que cette histoire n'ait pu être observée que d'une manière incomplète, car elle aurait permis d'étudier attentivement un état très-singulier en soi. Ce récit, tel qu'il est, expose sincèrement les phénomènes d'une disposition que l'on retrouve souvent dans la magie. Il ressort clairement de ce récit que la maison de ces gens était passée de l'état naturel à un état contre nature; que les trois frères, qui auparavant jouissaient d'une santé parfaite, devinrent malades et étiques par suite de ce rapport; que tous, liés mutuellement par un lien physiologique, ont agi réciproquement les uns sur les autres; que les animaux même de la maison se sont trouvés engagés dans ce lien, et ont participé par une sorte de sympathie à ces rapports extraordinaires.

Dans les cas même où la nature n'est pas disposée aux influences magiques, elles peuvent être provoquées d'une manière artificielle et par des moyens naturels. La nature a aussi son organisme qui se manifeste particulièrement dans le règne végétal. Il existe, en effet, certaines plantes dont les sucS recèlent une vertu secrète et mystérieuse, et qui, introduits dans l'organisme, y produisent des états extraordinaires, troublent le regard de l'esprit, le plongent dans une sorte d'ivresse, et lui découvrent des régions inconnues. Par l'emploi fréquent de ces sucS énergiques, les organes peuvent acquérir une certaine aptitude naturelle, qui fait que les mêmes phénomènes peuvent se reproduire en quelque sorte d'eux-mêmes sans le secours du moyen extérieur qui les a fait naître à l'origine. Or tous ces états, quand ils sont provoqués dans un but coupable, abou-

tissent à un terme commun, c'est-à-dire aux orgies du sabbat. Nous citerons à ce sujet une expérience d'autant plus remarquable qu'elle a été faite par un homme appartenant aux classes supérieures de la société, et moins accessible à cause de cela aux illusions. Le fait a été conservé par le révérend père Sylvestre Prierias, maître du Sacré Palais, dans son livre de *Strigimagarum dæmonumque mirandis*; Romæ, 1521, lib. II, ch. 1. L'auteur, après avoir, dans le premier livre, prouvé, à la manière d'Aristote, la possibilité d'une action de la part du démon, s'exprime, au commencement du second livre, de la manière suivante : « Un habitant de Plaisance, qui, s'il n'est pas mort depuis peu, appartient encore à la congrégation des Bénédictins de Sainte-Justine, et est connu sous le nom de Jérôme, avait coutume de raconter le fait suivant comme l'ayant éprouvé lui-même. Comme il était encore dans le monde, il eut une liaison avec une jeune fille qu'il avait séduite par le secours d'une magicienne, à qui il avait promis pour cela d'assister au sabbat. Après s'être déshabillé, il s'oignit la peau au-dessus de la main avec un onguent que lui avait donné cette femme, et il fit pendant cette opération certains signes qu'elle lui avait appris. La magicienne et la jeune fille dont il avait abusé firent la même chose. Tous les trois furent aussitôt enlevés et emportés par une ouverture du toit. Pour lui, il lui semblait être assis sur un cheval rapide. Ils atteignirent ainsi le noyer de Bénévènt, avec une telle célérité que l'air sifflait fortement autour d'eux. Plusieurs milliers de personnes étaient réunies sous cet arbre; une faible lumière éclairait la scène, et elles se livraient aux plaisirs les plus variés. Le témoin revint ensuite chez lui par le même che-

Histoire
d'un
Bénédictin.

min, et il aperçut dans sa route beaucoup de fleuves et de villes, parmi lesquelles il remarqua particulièrement celle de Venise, qu'il n'avait jamais vue; et plus tard, lorsqu'il la visita pour la première fois, il reconnut très-bien la même ville qu'il avait vue dans ses visions. Il en fut de même des autres lieux. De retour chez lui, il eut horreur de ce qu'il avait fait, et, touché de la grâce, il confessa son crime à l'évêque ou à son vicaire, revint au giron de l'Église, et entra dans l'ordre des Bénédictins, où il vit encore saintement aujourd'hui. Celui qui voudra s'assurer plus parfaitement encore de ce fait peut s'adresser au frère André de Gênes, homme pieux et savant. Je le cite ici comme un témoin encore vivant. »

CHAPITRE IX

Des lutins et des farfadets. Histoires racontées par Coleti, par Menghi.
Histoire arrivée à Mülldorf.

Le démon peut entrer en rapport avec ce monde de plusieurs manières, ou en y étant appelé par l'homme, qui en a été constitué le gardien, ou en s'y introduisant de lui-même. Ses premières atteintes se font ordinairement sentir dans cette région intermédiaire où la lumière et les ténèbres luttent, et forment comme une espèce de clair-obscur favorable à ses desseins. Son action se trahit d'abord par des phénomènes insignifiants et innocents en apparence, par des caprices et des agaceries qui ressemblent souvent à ceux d'un enfant. C'est là la région de ces esprits dont le souvenir et la tradition se sont conservés chez

tous les peuples, sous des formes et des noms différents, de Cobolds allemands, de Drôles du Nord, de Follets italiens. Ces formes peuvent être en partie ce qu'elles représentent, c'est-à-dire les jeux innocents et diaboliques à la fois d'un monde intermédiaire situé comme entre la lumière et les ténèbres; des jeux où se produit cette ironie capricieuse et légère qui gît au fond des choses même les plus sérieuses. Mais ces jeux ne sont pas toujours aussi innocents qu'ils le paraissent. Déjà toute ironie est d'une nature équivoque; et dans le sarcasme, qui est son expression la plus haute et la plus complète, elle semble souvent emprunter à l'enfer même ses méchantes inspirations. Cette apparence innocente peut donc n'être qu'un masque sous lequel le démon cache des intentions plus sérieuses et prépare les voies à une action plus profonde. Aussi tous les exorcistes intelligents et expérimentés avertissent de se défier des illusions de ces esprits follets et ténébreux, et ne balancent pas à dire que c'est un péché d'entrer avec eux dans un rapport familier. Coleti, dans son livre intitulé *Energumenos dignoscendi et liberandi..... ratio*, p. 118, consacre à cet objet un chapitre particulier. « Je parle ici, dit-il, de ces esprits qu'on appelle ordinairement en Italie follets ou esprits familiers, et dont on doit éviter le commerce avec autant de soin que celui du démon. Leur familiarité commence par des agaceries. Des objets de peu de valeur sont enlevés de la maison, particulièrement ceux qui appartiennent à la personne à laquelle ces esprits se sont attachés; et après qu'ils ont disparu pendant quelque temps on les retrouve sans savoir comment ils sont revenus; de sorte qu'on ne voit en tout cela qu'un jeu innocent. Mais les esprits qui jouent ainsi

avec les hommes et qui les flattent sont précisément ceux dont il faut le plus se garder. Quelquefois ils se rendent visibles pour certaines personnes, soit le jour, soit la nuit, ou à certains temps déterminés, et paraissent sous diverses formes, tandis qu'ils sont invisibles pour d'autres. Le plus souvent, quand ils apparaissent, c'est sous la forme de nains, qui sautent dans les coins des chambres, rient, font du tapage, se glissent près des lits et tirent les couvertures de ceux qui dorment. Ils ne cherchent point à posséder ceux qu'ils attaquent, mais seulement à s'introduire dans leur familiarité. Ils s'adressent de préférence aux jeunes femmes, leur font des promesses, leur témoignent de l'amour, leur apportent tantôt ceci, tantôt cela, et leur apparaissent sous la forme d'un beau jeune homme. Elles ne conçoivent d'abord aucun soupçon ; mais malheur à elles si, dès les premières poursuites, elles ne mettent en fuite l'ennemi, comme fit celle dont je vais raconter l'histoire.

Histoire
racontée par
Coleti.

« Il y a peu de temps, une jeune fille de la campagne vint me trouver avec son père, et se plaignit que le démon cherchait à gagner sa familiarité. Il lui avait d'abord apparu plus d'une fois sous la forme d'un homme hideux ; et lorsque la peur la faisait fuir il courait après elle. Il lui volait souvent quelque chose, particulièrement son pain. Lorsque ses parents, qui étaient pauvres, avaient coupé à chacun la portion de pain qui lui revenait, l'esprit malin prenait celle de la jeune fille sans toucher aux autres, et la rapportait le plus souvent, comme par manière de jeu. Il en était de même des autres objets qui lui appartenaient. Mais ce jeu lui déplaisait fort ainsi qu'à ses parents, car ils soupçonnaient qu'il aurait une mauvaise issue. Ils s'adressèrent donc à moi, et me prièrent de les délivrer de

cette incommodité. Je donnai à la jeune fille, en présence de son père, toutes les instructions nécessaires; puis j'ordonnai au démon, au nom de Jésus, de ne plus reparaitre et de ne plus rien faire de désagréable à ces pauvres gens. Il obéit à mes injonctions, et la jeune fille vit encore aujourd'hui, libre de toute attaque de la part du diable. » Ce n'est point là des rêves, car ceux qui veillent ne rêvent point; ni des fantômes de l'imagination, car les personnes dont il s'agit ici avaient la plénitude de leurs facultés. Le démon s'adresse souvent à des jeunes filles, comme dans le cas que nous venons de citer. Menghi, dans son *Compendium* de l'art des exorcistes, publié en italien en 1601, cite deux autres faits de ce genre qui ne sont pas moins remarquables et dont il a été témoin lui-même. Il y avait en 1579, à Bologne, un riche bourgeois dont la maison était inquiétée par un esprit follet, de sorte qu'il eut recours aux théologiens et aux exorcistes, et que l'affaire parvint aux oreilles de l'évêque. Mais, malgré tout ce qu'on put faire, l'esprit follet restait toujours. Il semblait aimer une des servantes de la maison; car il la suivait partout où elle allait, lui faisait mille jeux et mille plaisanteries; et lorsqu'elle était grondée par ses maîtres il se vengeait d'eux en leur jouant quelque mauvais tour dans la maison. Un jour que cette jeune fille l'avait maltraité, il entra en colère contre elle, et lui déchira sa robe de la tête aux pieds. Et comme elle était très-mécontente à cause de la perte que cela lui causait, il remit la robe dans l'état où elle était auparavant. La famille, voulant se débarrasser de lui à tout prix, fit, d'après le conseil des voisins, manger la jeune fille au delà de toute mesure. L'esprit en fut courroucé; et, après avoir manifesté son indignation à la jeune fille et au

Histoire
racontée par
Menghi.

maître de la maison, il sortit, et l'on n'entendit plus parler de lui. La même chose arriva, en 1580, à un autre bourgeois, qui avait aussi chez lui une jeune fille de quinze ans qu'un esprit follet agaçait continuellement, tantôt par jeu, tantôt d'une manière sérieuse, brisant des cruches, jetant des pierres devant la chambre du maître de la maison ; de sorte que celle-ci semblait menacer ruines, et que personne ne s'y croyait sûr de la vie. Les gens de la maison, après avoir essayé toute sorte de moyens, m'amènèrent un jour chez eux, pour me montrer le mal dont ils avaient à souffrir, et me demander conseil. Mais tout ce qu'on fit fut inutile, et le calme ne revint dans la maison que lorsque la jeune fille en fut partie. »

On comprend que des rapports familiers, entretenus pendant plus ou moins longtemps avec des esprits équivoques d'abord, mais qui peu à peu découvrent leur véritable nature, doivent conduire tôt ou tard à un pacte formel avec le démon. Nous citerons ici à ce sujet une histoire remarquable arrivée à Salzburg, vers le milieu du siècle dernier, et qui nous a été conservée par le supérieur d'un ordre religieux. L'écrit porte la date du 8 mars 1751 ; il est en latin, et l'éditeur qui l'a publié en italien affirme qu'il mérite une foi entière. « Depuis plusieurs mois déjà, est-il dit dans cette pièce, on désirait avoir quelques détails sur la condamnation et l'exécution de la sorcière qui a été mise à mort dernièrement ici ; mais il avait été jusque-là impossible de les donner, parce que le père G. N. ne les avait pas encore reçus des juges. A mon retour de Rome, je demandai à l'un des conseillers secrets de notre prince la permission de jeter un coup d'œil sur les pièces du procès. Il refusa de me les communiquer ; mais il me raconta le fait

Histoire
arrivée
à Mülldorf.

lui-même, tel qu'il est contenu dans cette feuille. Le 23 janvier 1749, il se passa des choses extraordinaires dans l'atelier d'un forgeron de Mülldorf, au district de Salzburg. Les pinces, les marteaux et les autres outils ou même des objets qu'on n'y avait point vus auparavant se remuaient tout à coup d'une manière singulière, volaient autour de l'atelier, et tombaient à terre. Tantôt un marteau, tantôt un morceau de tuile tombait d'en haut sur l'un des assistants, mais d'une manière si légère que chaque objet semblait avoir perdu son poids et ne faisait aucun mal. On ne savait que penser de tout cela; plusieurs étaient effrayés, soupçonnant quelque chose de surnaturel. La servante du forgeron, Anne Bayerin, était la seule qui ne témoignât aucune inquiétude. Elle disait en riant qu'elle n'avait pas peur, et qu'elle ne craignait de tout cela aucun mal pour elle. On appela des ecclésiastiques pour bénir la maison et la délivrer des embûches du diable; mais le mal continua jusqu'à ce qu'on eût renvoyé la servante. Les mêmes phénomènes s'étant reproduits dans une autre maison où elle passait la nuit, le juge du lieu entendit sur ces faits sept des citoyens des plus considérables après leur avoir fait prêter serment; et, sur leur témoignage, il fit arrêter Anne Bayerin.

« Je ne voudrais pas assurément justifier jusque dans leurs moindres détails les interrogatoires faits à ce sujet, ni prétendre que les aveux de l'accusée portent toujours le cachet de la vraisemblance. Il est cependant des choses qu'il est impossible de nier. Ainsi, par exemple, cette femme, qui, sous l'apparence de la simplicité, cachait une perversité profonde, avoua, sans qu'on l'eût menacée d'employer la question, qu'elle avait été séduite par une femme de Neu-

markt, petite ville située entre Ottingen et Landshut, et qu'elle s'était donnée au démon en écrivant avec son sang ces paroles : Je suis à toi, et tu es à moi. De plus, que souvent, après avoir reçu la sainte hostie, elle l'avait tirée de sa bouche, et s'en était servie pour d'horribles sacrilèges ; que plusieurs fois elle avait été emportée avec sa maîtresse et d'autres encore, par le secours du démon, à des danses nocturnes ; que là elle avait reçu un morceau de sucre, qu'elle avait ensuite jeté dans le vase d'une paysanne ; qu'il était arrivé de là que pendant plus de six mois cette pauvre femme n'avait pu faire de beurre, et qu'elle avait été obligée de vendre sa vache pour en acheter une autre ; ce dernier fait a été affirmé avec serment par la paysanne elle-même ; qu'enfin elle avait été, avec le secours du démon, la seule cause des mouvements extraordinaires qui avaient eu lieu dans l'atelier du forgeron. » (*Animadversioni critiche sopra il notturno congresso delle Lammie*; Venezia, 1751, p. 168.)

Le récit de ce religieux suffit pour nous donner une idée générale de la manière dont les choses se sont passées dans cette affaire ; mais il n'est pas assez détaillé pour nous en découvrir le fond. Il est évident que des esprits follets y ont joué le principal rôle. Quant au fait lui-même, s'il n'était pas déjà suffisamment confirmé par une multitude d'autres faits de ce genre, il ne nous serait pas permis de le révoquer en doute ; car il est attesté par sept témoins dignes de foi, et s'agissait d'ailleurs d'une affaire capitale. Les phénomènes qui se sont produits dans l'atelier du forgeron sont d'une nature telle qu'il est impossible de ne pas les attribuer à quelque action diabolique. L'accusée avait les manières, la conduite et la physionomie d'une sorcière des

anciens temps. Elle avait tout avoué sans y être contrainte par la torture et sans même en être menacée. Ses aveux sont confirmés par ceux de la femme de Neumarkt, qui lui avait servi de maîtresse. Toutes les deux, quoique interrogées séparément et sans s'être entendues auparavant, témoignent absolument la même chose. Les deux femmes avaient visité ensemble le sabbat, et s'étaient données au démon par un écrit signé de leur sang, après quoi avaient eu lieu et l'histoire de la paysanne dont la vache ne pouvait plus donner de beurre et les sacrilèges commis avec la sainte hostie. Ainsi nous voyons, d'un côté, apparaître dans l'atelier du forgeron ces esprits d'une nature équivoque dont nous avons parlé plus haut, et de l'autre une femme qui, entraînée par sa perversité naturelle, va pour ainsi dire au-devant d'eux, et les admet à sa familiarité. C'est du moins ce que l'on peut conclure de ses propres aveux. Il serait possible néanmoins qu'elle se fût trompée ou qu'elle eût cherché à tromper les autres sous ce rapport, et nous ne pouvons avoir sur ce point une certitude entière. Il n'en est pas moins vrai que non-seulement la chose est possible en soi, mais encore qu'elle arrive en beaucoup de cas de possession; car, comme nous l'avons vu plus haut, celle-ci est bien souvent le résultat ou d'un pacte formel avec le démon, ou d'une certaine familiarité entretenue plus ou moins longtemps avec les mauvais esprits.

CHAPITRE X

Des exercices préparatoires de la magie. Les prophètes du Dauphiné.

Les prophètes du Dauphiné.

La magie a eu, comme nous l'avons vu déjà, ses écoles, ses initiations et sa discipline. Nous pouvons connaître à peu près ce qui se passait dans ces académies du diable par l'école de prophètes qui prépara la révolte des Cévennes. La paix de 1682 avait été désavantageuse aux calvinistes de France, et les populations du Midi étaient revenues en masse à l'Église. Les chefs les plus téméraires préparèrent donc l'année suivante une révolte dans le Dauphiné et le Vivarais ; mais l'issue en fut malheureuse pour eux, et ils se réfugièrent après leur défaite à Genève, en Hollande et en Allemagne, pour y chercher du secours. Jurieu, l'un d'entre eux, afin de préparer les esprits, écrivit en 1685 un commentaire sur l'Apocalypse, où il annonçait, comme devant avoir lieu dans cinq ans, la ruine de l'Église catholique et le retour de la réforme en France. Cet écrit produisit un grand mouvement parmi les populations où la nouvelle erreur avait pris racine ; et il se manifesta bientôt, par suite de cette excitation, des états extatiques fort extraordinaires, que l'on chercha à régler et à discipliner, afin de s'en faire un appui pour soulever le peuple dans la guerre que l'on méditait. Le lieu que l'on choisit pour établir cette école de prophètes était une verrerie nommée Peyra, située dans les montagnes du Dauphiné, au milieu des rochers et des bois. On choisit pour président un des protestants les plus fougueux de ces contrées, nommé du Serre. Il était né dans le pays, et allait souvent à Genève,

comme employé de la verrerie. On fit à Genève une collecte pour fournir aux frais de la guerre, et l'on envoya de là deux prédicateurs, Henri et Perrin, pour soulever le peuple. Du Serre se fit donner par ses coreligionnaires quinze jeunes garçons, pendant qu'un nombre égal de jeunes filles se réunit autour de sa femme. Il leur inspira d'abord une haine profonde contre l'Église, et leur découvrit que Dieu leur avait communiqué son esprit, et qu'il les avait choisis eux-mêmes pour en faire des prophètes et des prophétesses, pourvu qu'ils voulussent bien se préparer à recevoir une aussi grande faveur. Ces enfants, dans leur innocence, se prêtèrent à tout ce qu'on exigea d'eux. Ils furent soumis à une discipline extrêmement sévère, et surtout à des jeûnes réguliers continués pendant trois jours. Pendant ce temps on leur faisait des lectures sur l'Apocalypse, sur l'Antechrist de Rome et sur sa ruine prochaine. On tâchait ainsi de diriger leur esprit de ce côté et de les familiariser avec le langage des prophètes. Cette discipline développa bientôt parmi la plupart de ces jeunes élèves les phénomènes du somnambulisme. Ils se jetaient par terre les yeux fermés : la gorge et le creux de l'estomac leur enflaient, et ils restaient quelque temps en cet état, hors d'eux-mêmes. Quand les choses en étaient venues à ce point chez un disciple, le maître jugeait que le temps d'épreuves était fini pour lui. Il rassemblait alors toute la communauté, plaçait au milieu celui qu'il voulait initier, et lui disait que le temps de son initiation était arrivé; puis il le baisait d'un air sérieux et plein de mystère, lui soufflait dans la bouche, et lui annonçait qu'il avait reçu l'esprit de prophétie. Les autres assistaient pleins d'étonnement à la consécration du nouveau prophète, désirant

parvenir bientôt à la même dignité. Ceux qu'il avait initiés ainsi, il les envoyait chacun dans son lieu, en leur recommandant de communiquer le don qu'ils avaient reçu à ceux qu'ils en trouveraient dignes après un noviciat semblable au leur.

Parmi les jeunes élèves de cette école de prophètes, il y en avait deux qui s'étaient particulièrement distingués, un jeune homme de vingt-cinq ans, nommé Gabriel Astier, et une jeune bergère du bourg de Cret, nommée la belle Isabelle. Pendant que les autres se tenaient dans l'obscurité, ces deux adeptes se choisirent un théâtre plus grand. Gabriel passa dans le Vivarais, et Isabelle se rendit à Grenoble : c'était précisément à l'époque où le prince d'Orange passait en Angleterre. Les calvinistes croyaient volontiers aux prophètes qui leur annonçaient le triomphe de leur foi, et il se fit ainsi un grand mouvement dans le peuple de ces contrées. La vigilance des magistrats empêcha néanmoins qu'on en vînt à une révolte dans le Dauphiné. La prophétesse fut renfermée à Grenoble, et revint au giron de l'Église. Astier, devenu plus prudent, se cacha. Il consacra d'abord toute sa famille dans les fonctions de prophète, puis il conféra à d'autres la même dignité : mais la chose étant venue à s'ébruiter, il s'enfuit à Boutiers, dans des montagnes inaccessibles, et tint avec les habitants des assemblées nocturnes qui comptaient de quatre à cinq cents, et même parfois de trois à quatre mille personnes, hommes, femmes et enfants. Le prophète se tenait debout au milieu d'eux, sur un lieu élevé, et ouvrait l'assemblée en criant : Miséricorde, miséricorde ! Le peuple agenouillé répondait par le même cri, que répétaient alentour les échos des montagnes. Puis on récitait une prière, et l'on chantait un

psaume. Le président se levait alors ; l'assemblée en faisait autant ; puis , tenant les mains au-dessus de sa tête , il criait : « Jetez - vous par terre à la renverse , sans rien craindre ; » et tous faisaient comme il avait dit sans qu'ils se fissent aucun mal , ce que l'on attribuait à une vertu miraculeuse du prophète. Celui-ci tombait lui-même dans un état extatique , au milieu de la foule étendue par terre ; puis , réveillé par ceux de ses disciples qui se trouvaient plus près de lui , il se mettait à prophétiser ; et s'avançant vers celui qu'il croyait le mieux préparé , il lui soufflait dans la bouche en disant : « Reçois le Saint-Esprit. » Il cédait alors sa place au nouveau prophète , qui se mettait aussi à prophétiser , et communiquait à d'autres le don qu'il avait reçu.

Tout cela ne venait ni de l'imagination ni d'une certaine adresse acquise par l'exercice , mais tenait à un état physique particulier , comme le prouvent et le frisson dont ils étaient saisis , et les contorsions des bras et des jambes , et les convulsions qui les faisaient écumer , et l'enflure qui se manifestait dans certaines parties de leur corps. Cette école se répandit bientôt dans tout le pays , et l'on craignit une révolte générale qui pouvait se propager facilement jusqu'en Gascogne. On prit donc des mesures sérieuses ; et dès la première bataille les rebelles durent renoncer à la fausse opinion qu'ils étaient invulnérables , et qu'en criant *Tartara* ils mettaient en fuite leurs ennemis. Ce premier combat fut suivi de plusieurs autres. Les rebelles furent dispersés ; Astier fut pris et jugé , après quoi la province redevint tranquille. Cependant l'incendie s'était communiqué aux populations des Cévennes , où l'on en vint en 1688 à une révolte qui fut bientôt étouffée.

Mais dans l'année 1702, lorsque la guerre de succession éclata, cette flamme, qui n'était qu'assoupie, se manifesta de nouveau, et produisit la guerre des Cévennes, qui fut conduite et dirigée par les prophètes. Ceux-ci formaient une hiérarchie composée de quatre degrés. Au plus bas étaient les *éveillés*; au second, ceux qui avaient reçu l'esprit par le souffle; au troisième, ceux qui avaient le don de prophétie; au quatrième enfin, ceux qui avaient simplement le don, et qui, ne s'occupant plus des choses terrestres, ne prophétisaient plus et n'assistaient plus aux délibérations. Tout ce qui était arrivé au temps des Manichéens et des Anabaptistes se renouvela dans cette guerre mémorable, où le peuple des montagnes se battit avec un grand courage, mais où il se souilla trop souvent aussi par des atrocités et des meurtres commis de sang-froid. En proie à mille illusions, il prouva par sa conduite que l'esprit dont il était animé n'était point un bon esprit. (*Histoire du fanatisme de notre temps*, par de Brueys; 1755, 1^{er} vol., p. 1-235.)

CHAPITRE XI

L'action de Satan cachée sous le masque de la sainteté.

Madeleine de la Croix.

Sur la pente glissante qui conduit l'homme aux plus profonds abîmes du mal, le terme est atteint bien plus tôt lorsque, de même qu'à la première tentation, aux plaisirs des sens se joint l'ambition de devenir comme les Elohim et la témérité qui fait tout oser pour arriver à son but. Là surtout est le plus grand danger pour l'homme en cette

vie. En effet, le chemin que nous devons parcourir pour aller à Dieu se partage en deux directions et en deux voies, dont l'une conduit aux régions de la lumière, tandis que l'autre nous fait descendre au royaume des ténèbres. Sur les points où les eaux se partagent, il suffit souvent d'un accident léger du sol pour déterminer leur cours au nord ou au midi, vers telle ou telle mer : ainsi bien souvent, dans ces moments suprêmes où se décide la direction de notre vie, il suffit d'une pensée d'orgueil, qui se cache sous les voiles de la sainteté, pour nous entraîner dans l'abîme. Nous citerons à ce sujet un fait qui s'est passé en Espagne dans la première moitié du xvi^e siècle. Là vivait alors Madeleine de la Croix, Franciscaïne, dans le couvent de Sainte-Élisabeth à Cordoue. Elle était née en 1487 à Aquilar. Elle entra au couvent en 1504 ; et après s'être acquis une grande réputation de sainteté, elle fut élue par trois fois de suite abbesse du monastère en 1533, 36 et 39 ; et en 1544 elle comparut devant l'Inquisition, qui lui fit son procès. Voici comment un des témoins s'exprime sur la renommée qu'elle s'était faite : « Le renom dont elle jouissait me donna le désir de faire sa connaissance ; car tout ce qu'on me racontait d'elle excitait mon admiration. Elle était estimée et honorée non-seulement par le peuple, mais encore par les personnages les plus considérables, par des cardinaux, des archevêques, des ducs, des savants et des religieux de tous les ordres. Le cardinal Alphonse Manrique était venu de Séville tout exprès pour la voir, et l'appelait dans ses lettres ma très-chère fille. Les inquisiteurs de Cordoue lui témoignaient le plus profond respect, et le cardinal Quignones, général des Franciscaïns, avait fait le voyage de Rome à Cordoue pour

Madeleine
de la Croix.

la voir et lui parler. Jean Reggio, nonce du pape, était venu aussi à Cordoue dans le même but, et notre impératrice, la femme de Charles-Quint, dans une lettre qu'elle lui écrivait, l'appelait sa très-chère mère et l'être le plus accompli qu'il y eût sur la terre. Elle lui avait envoyé avec cette lettre son portrait, le bonnet et la robe de baptême du fils qu'elle venait de mettre au monde, et qui fut plus tard Philippe II, afin qu'elle bénît ces deux objets. On parlait d'elle dans toute la chrétienté : les prédicateurs vantaient sa sainteté dans les chaires; elle était l'objet du respect et de l'affection la plus tendre pour tous les confesseurs du couvent et pour les provinciaux de l'ordre. Ceux qui étaient le plus avancés dans les voies de la piété croyaient voir dans la vie de cette femme une nouvelle route pour devenir saints. Elle était en effet bienveillante avec tout le monde, aimable avec discrétion, compatissante et si édifiante qu'elle donnait à chacun le désir de servir Dieu. Son habileté dans le maniement des affaires était avec cela si grande qu'on venait de tout côté lui demander conseil, et que son monastère ressemblait à une chancellerie. » D'autres témoins parlèrent aussi de ses extases, de ses ravissements et des prophéties qu'elle avait faites. Ainsi elle prédit entre autres choses au marquis de Villena sa mort prochaine, au général de son ordre Quiñones son élévation au cardinalat, au roi François I^{er} sa captivité et son mariage avec la reine veuve de Portugal, sœur de Charles-Quint. Tout cela fut cause qu'on publia sa vie pendant même qu'elle vivait encore.

Telle était cette femme à l'extérieur. Mais qui ne s'étonnerait des profonds détours du cœur humain? Cette même femme parut le 13 mai 1546 dans un auto-da-fé, pour

entendre sa sentence, après que le secrétaire du tribunal eut lu un extrait de son procès; et c'est à cet extrait que nous empruntons les détails qui suivent. Madeleine avoua que le démon lui avait apparu, lorsqu'elle n'avait encore que cinq ans, sous la forme d'un ange de lumière, et lui avait annoncé qu'elle était appelée à devenir une grande sainte. Les apparitions s'étaient répétées souvent dans la suite. L'esprit, prenant une fois la forme de Jésus crucifié, l'engagea à se crucifier avec lui, ce qu'elle fit à l'aide de clous qu'elle enfonça dans les murs. Puis, le démon l'ayant invitée à le suivre, elle tomba à terre et se rompit deux côtes, qu'il remit en gardant toujours la forme de Notre-Seigneur. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de sept ans, le démon l'exhorta à commencer une vie plus sévère encore. Dans le zèle qui la dévorait, elle abandonna donc une nuit la maison de son père, et se retira dans une grotte qui était proche, afin d'y vivre en ermite. Mais le lendemain matin elle se retrouva dans la maison de son père sans savoir comment elle y était venue. Un jour l'esprit, se donnant toujours pour Notre-Seigneur, l'épousa, et pour signe de son alliance lui toucha deux doigts, lui annonçant en même temps qu'ils ne croîtraient plus, ce qui arriva en effet, et la décida à faire part à plusieurs personnes de cet événement, comme d'un miracle. A l'âge de douze ans, elle passait déjà pour une sainte; et, pour se maintenir dans cette réputation, elle fit beaucoup de bonnes œuvres et de faux miracles. Elle avait avec cela des visions d'esprits qui prenaient la forme des saints qu'elle honorait davantage, comme saint Jérôme, saint Dominique, saint François et saint Antoine. Elle se prosternait devant eux, croyant que c'étaient de véritables

saints; elle crut même quelquefois voir la sainte Trinité, et tout cela augmentait encore le désir qu'elle avait de passer pour une sainte.

Lorsque cette vanité posséda son âme tout entière, le démon lui apparut sous la forme d'un beau jeune homme, et lui dit qu'il était un des séraphins tombés du ciel, et qu'il était son compagnon depuis sa cinquième année. Son nom était Balban, et un autre esprit qui l'accompagnait s'appelait Pithon. Il lui donna à comprendre que si elle continuait à être bien avec lui, il lui procurerait toutes les jouissances qu'elle voudrait, et qu'il répandrait bien davantage encore la réputation de sainteté où elle était déjà. Madeleine accepta la proposition, à la condition toutefois qu'elle ne serait pas liée à lui pour toujours, ce à quoi Balban consentit sans difficulté. Il y eut donc un véritable pacte avec le démon, où elle promettait de suivre ses conseils. A partir de ce moment, l'esprit lui servit d'incube jusqu'à la déclaration extrajuridique qu'elle fit en 1543, dans son couvent. Il lui apparut une fois sous une forme noire et abominable; et comme dans son effroi elle prononça le nom de Jésus, ce mot dissipa la vision. Il revint bientôt après, et lui reprocha vivement sa méfiance; mais il se réconcilia ensuite avec elle, après qu'elle lui eut promis de ne plus avoir peur s'il lui apparaissait de nouveau sous la même forme, comme il le fit plusieurs fois en effet. Après qu'elle eut pris l'habit, lorsqu'elle allait à la communion, elle jetait souvent un cri et affectait des extases que ses sœurs regardaient comme véritables. On lui perça une fois les pieds avec des aiguilles, pendant qu'elle était dans cet état; et, quoiqu'elle sentît la douleur, elle se retint, pour ne pas perdre la réputa-

tion de sainteté qu'elle avait usurpée. C'est dans le même but qu'elle se crucifia plusieurs fois dans sa cellule, et qu'elle se fit des plaies aux mains, aux pieds et au côté. Elle sortit plusieurs fois du couvent avec le secours de son démon, pour aller visiter d'autres monastères; et après y avoir vu ce qui s'y passait, elle le racontait aux autres pour faire parade de sa science. Elle alla même une fois à Rome, et y reçut la communion des mains d'un prêtre qui avait un péché mortel sur la conscience; et son absence ne fut point remarquée dans son couvent, parce que Pithon y avait pris sa forme et sa place. Son esprit lui avait souvent prédit l'avenir, comme la captivité et le mariage du roi de France, les guerres des communes, etc.; mais tout ce qu'elle avait prédit n'arriva pas. Elle se souillait de temps en temps avec le démon; et une fois qu'elle avait repoussé ses infâmes suggestions, il l'avait dans sa colère enlevée en l'air, pour la laisser retomber ensuite sur la terre; de sorte qu'on la reporta dans sa cellule dans un état très-fâcheux.

Quant aux supercheries par lesquelles elle avait su s'acquérir la réputation d'une sainte, Majole, dans son livre *Dierum canicularium*, admet une intervention manifeste du démon. L'orente, au contraire, dans son *Histoire critique de l'inquisition d'Espagne*, t. II, croit que Madeleine, après avoir été trompée par ses propres illusions, se mit à tromper les autres avec une impudence et une effronterie que rien ne pouvait déconcerter. Cette opinion n'étonnera point ceux qui connaissent l'esprit dans lequel a été fait ce dernier ouvrage. Aux jours de fête, on voyait souvent Madeleine enlevée de trois à quatre pieds au-dessus de terre. Toutes les fois qu'elle allait à la communion avec les autres

sœurs, le prêtre, qui avait soin de compter auparavant les hosties, en trouvait une de moins, qui se retrouvait ensuite d'une manière visible pour toutes dans la bouche de Madeleine. Souvent elle portait dans ses bras l'image de Jésus nouvellement né, et l'arrosait de ses larmes; et sa chevelure croissait alors d'une manière surnaturelle jusqu'à ses pieds, puis se raccourcissait peu à peu. L'lorente raconte ce fait d'une autre manière, lorsqu'il dit qu'abusant d'une idée mystique elle avait fait croire aux religieuses et aux autres qu'au jour de l'Annonciation elle avait conçu l'enfant Jésus du Saint-Esprit, l'avait enfanté à Noël, puis qu'elle l'avait enveloppé dans sa chevelure, qui de noire était devenue rouge; que par suite de cela on demanda de ses cheveux comme reliques, et qu'elle en donna en effet à plusieurs personnes. Un jour qu'elle était au chœur avec les religieuses, le démon lui apparut sous la forme d'une colombe et se plaça tout près de son oreille. Là-dessus elle dit aux sœurs que c'était le Saint-Esprit; et celles-ci, se prosternant à terre, l'adorèrent. Elle avoua que pendant onze ans elle avait voulu persuader aux autres qu'elle ne prenait aucune nourriture et ne vivait que de la sainte Eucharistie; mais que pendant les sept premières années elle mangeait en secret du pain et buvait de l'eau, à l'aide de quelques religieuses qui la soutenaient dans son imposture, et que pendant les quatre dernières années elle avait su se procurer en secret de quoi manger; qu'elle avait engagé les autres à manger de la chair les jours maigres ou à travailler les jours de fêtes, en leur disant que ce n'était pas défendu, et qu'elle avait fait croire à celles qui étaient plus familières avec elle que beaucoup de prêtres et de moines entretenaient des femmes sans offenser Dieu.

Elle avoua encore beaucoup d'autres révélations prétendues, des apparitions d'âmes, d'anges, de démons, beaucoup de fausses prophéties ou guérisons, et beaucoup d'autres abus de cette sorte.

Elle joua ce jeu pendant trente-huit ans avec un plein succès. Enfin, le désir qu'elle avait de passer pour ne point manger la trahit. Quelques sœurs du couvent, ayant conçu des soupçons, l'observèrent plus attentivement, et découvrirent l'imposture la dernière année de son supériorat. Elles firent part de leur découverte au provincial, au gardien et aux confesseurs, mais tous regardèrent cette accusation comme une calomnie. Cependant, lorsqu'il fallut procéder à une nouvelle élection, le parti des religieuses qui lui étaient contraires l'emporta, et l'une d'elles fut choisie pour abbesse. Ceci arriva en 1542. Jusque-là les aumônes qu'on lui avait apportées étaient innombrables, et elle les avait employées au profit du couvent, qu'elle avait reconstruit presque en entier. Or, depuis qu'elle eut cessé d'être supérieure, elle faisait des aumônes qu'on lui donnait l'emploi qu'elle voulait, parce que les donateurs abandonnaient tout à son bon plaisir. Cependant l'année suivante elle tomba gravement malade, et sa conscience se réveillant, elle fit, après des combats terribles, un aveu oral et par écrit de toutes les impostures dont elle s'était rendue coupable. Une lettre d'une religieuse du même ordre, du 30 janvier 1544, rend compte de ce qui se passa dans cette circonstance. Les médecins avaient déclaré que son état ne laissait aucun espoir, et qu'elle n'avait qu'à se préparer à la mort. Lorsque son confesseur se présenta pour la disposer à recevoir les sacrements, elle fut prise d'un tremblement convulsif qui effraya tout le monde. Elle

le pria de revenir le lendemain ; mais les convulsions ayant reparu le lendemain et le surlendemain comme la première fois, le confesseur jugea qu'il y avait là une cause surnaturelle, et il l'exorcisa. La puissance de l'exorcisme força le démon de parler par sa bouche. Il dit qu'il était un séraphin ; qu'il avait à côté de lui un compagnon, et sous lui plusieurs légions ; qu'il possédait Madeleine presque depuis sa naissance, et qu'il était bien décidé à ne pas la quitter, parce qu'elle lui appartenait, et qu'il espérait l'entraîner avec lui dans l'enfer. Le confesseur réunit alors toutes les sœurs du couvent, et la somma de confirmer en leur présence ce qu'il venait d'entendre. Elle déclara donc que depuis son enfance elle avait plusieurs démons, et que depuis sa treizième année la présence de ces démons lui était devenue agréable, par suite d'un pacte qu'elle avait fait avec eux, à la condition de passer pour une sainte. Le confesseur rendit compte au provincial de l'ordre de ce qui s'était passé. Celui-ci se rendit au couvent avec quelques autres religieux de son ordre, un peu avant Noël de 1543. Les inquisiteurs de Cordova, instruits de la chose, prétendirent que c'était à eux qu'il appartenait de faire l'enquête. Le provincial cependant s'était préparé à lui donner les sacrements, et l'avait décidée à souscrire dans sa cellule une déclaration où elle reconnaissait plusieurs de ses impostures. Madeleine reçut donc le viatique et rendit grâces à Dieu d'avoir pu s'acquitter de ce devoir sans qu'il se passât rien d'extraordinaire au dehors, quoiqu'elle doutât toujours cependant de la miséricorde de Dieu. Les sœurs s'étant retirées, Madeleine se trouva seule avec celle qui a consigné tous ces détails dans sa lettre et qui était restée afin de préparer les choses nécessaires pour l'extrême-onc-

tion. Tout à coup la malade lui dit qu'elle se trouvait beaucoup mieux, et la pria instamment de lui donner quelque chose à manger pour apaiser sa faim. Lorsqu'elle eut mangé, elle parut avec joie revenir à la vie. Son confesseur étant venu la visiter, elle voulut continuer sa confession publique; le confesseur se prépara donc à l'écrire sous sa dictée, en présence du P. Pierre de Bergara. Mais Madeleine n'ouvrit la bouche que pour rétracter tout ce qu'elle avait dit auparavant, et les deux prêtres s'en allèrent très-mécontents. Les sœurs lui conseillèrent pour son propre repos de faire une confession sincère, et elle le leur promit enfin. Le confesseur fit semblant d'éloigner toutes les religieuses qui étaient dans sa chambre; mais elles se placèrent de manière à entendre tout ce qu'elle dirait sans être vues d'elle. Madeleine fit plusieurs déclarations, que le confesseur écrivit, après lui avoir fait promettre de souscrire le tout en présence des sœurs. Celles-ci parurent aussitôt; mais au moment où elles se présentèrent Madeleine éprouva de nouveau des convulsions. Le confesseur employa les exorcismes, et le démon recommença de parler en elle, et déclara qu'elle était toujours en son pouvoir. Enfin, le 24 décembre, elle répéta avec calme, en présence du provincial, les aveux qu'elle avait faits, et les sbires de l'inquisition l'emmenèrent aussitôt dans les prisons du saint-office.

Ces détails ont été extraits des actes mêmes du procès par L'lorente, qui, comme on devait s'y attendre, a omis tout ce qui lui a paru merveilleux. Majole y ajoute d'autres circonstances, qui n'ont, il est vrai, pour garantie que son témoignage. D'après lui, pendant que se faisait l'enquête, le démon ne cessa point d'inquiéter le couvent. Il paraissait souvent sous la forme d'un Maure; il se montrait à

matines sous la figure de Madeleine, et effrayait ainsi les pauvres religieuses, qui avaient à cause de tout cela conçu une telle horreur pour leur ancienne abbesse qu'elles obtinrent enfin son éloignement du couvent. Pour bien discerner ce qu'il faut en tout cela attribuer à l'illusion ou à la supercherie de Madeleine, à la crédulité et aux préventions de son entourage, et ce qui doit être considéré comme l'effet d'une obsession diabolique, il faudrait avoir les actes sous les yeux ; et encore serait-il difficile avec cela de faire à chacune de ces causes la part qui lui revient. Madeleine fut, au reste, condamnée à se rendre de sa prison dans la cathédrale de Cordoue, avec l'habit de son ordre, mais sans voile, une corde au cou, un bâillon dans la bouche et un cierge allumé à la main. Là on avait élevé un échafaud d'où on lui lut sa sentence ; après quoi on lui fit le sermon d'usage en ces circonstances. Elle fut condamnée à passer le reste de ses jours dans un couvent de Franciscaines, situé hors de la ville. Elle devait être exclue des réunions de la communauté, et privée du droit de donner sa voix dans les délibérations. Elle ne pouvait porter le voile, et devait manger tous les vendredis au réfectoire avec les religieuses qui étaient en pénitence. Il lui était défendu aussi de parler à qui que ce soit sans la permission de l'inquisiteur, à l'exception toutefois de son confesseur et de ses supérieurs. Elle ne devait être admise à la sainte table qu'après trois ans, à moins d'une maladie grave. La sentence portait enfin que, dans le cas où elle omettrait une seule de ces prescriptions, elle serait considérée comme relapse et comme ayant abjuré la foi catholique.

CHAPITRE XII

États personnels de ceux qui sont engagés dans la magie et la sorcellerie. Histoire de Jeanne Fery.

Celui qui, par l'un des moyens que nous avons désignés plus haut, est lié avec le principe du mal se trouve par là introduit dans une nouvelle sphère. Une sorte de métempsyose s'est passée en lui, et son être tout entier doit participer aux nouveaux rapports qu'il a contractés; car le principe auquel il est soumis le saisit dans toutes les régions de son être, où il pénètre peu à peu, les enlaçant chaque jour davantage dans ses liens maudits; il s'approprie ainsi toute sa nature, et la modifie d'après ses propres lois. Un changement aussi profond ne peut avoir lieu sans le consentement de la volonté de l'homme et sans qu'il ait enlevé lui-même la ligne de démarcation qui le sépare du principe mauvais. Ce consentement peut, il est vrai, lui être comme extorqué d'en bas; mais il peut être aussi le résultat d'une libre détermination de la volonté, qui cherche son salut dans ces voies inaccoutumées. Dans l'un et l'autre cas, cet état doit avoir été préparé par certaines manières de voir et de juger plus ou moins singulières. L'homme, avant d'arriver à ce terme, se fait comme une perspective, qui change en quelque sorte pour lui tous les rapports et lui fait voir les choses tout autrement qu'elles ne sont en effet. Cette déviation de l'intelligence a souvent sa première cause dans la faiblesse et la médiocrité de l'esprit. Le mal une fois produit, la perversité de la volonté le développe, les influences du démon le fortifient, et les choses en viennent au point que la nature humaine, bouleversée jusque

dans son fond, s'accommode de ce qui lui est le plus contraire, et s'unit à ce qu'elle repousserait de toutes ses forces si elle n'était faussée jusque dans ses éléments les plus intimes. Nous citerons à ce sujet les aveux d'une femme dont l'histoire mérite de trouver place ici.

Jeanne Fery naquit, vers la moitié du xv^e siècle, à Sore, sur la Sambre; elle entra au couvent des sœurs noires de Berghes, diocèse de Cambrai. L'an 1584, lorsqu'elle était âgée de vingt-cinq ans, on crut remarquer qu'elle était possédée par des esprits mauvais; et l'archevêque de Cambrai Louis de Berlaymont ordonna d'employer à son égard les exorcismes. Le combat dura près de deux ans. Elle fut enfin délivrée, et écrivit peu de temps avant sa délivrance, après une vision qu'elle avait eue, les aveux dont nous extrayons les passages suivants. « Je sais que j'ai été livrée au démon par la malédiction de mon père. Le diable m'apparut à l'âge de quatre ans sous la forme d'un beau jeune homme. Il me dit qu'il voudrait bien être mon père; et comme il me donnait des pommes et du pain blanc, je consentis à le regarder comme mon père véritable. Tant que je fus enfant, j'eus avec lui un autre démon qui veillait à ce que je ne reçusse point les coups qu'on m'infligeait comme châtement. Ceci dura jusqu'à ma douzième année. Ennuyée du couvent où l'on m'avait placée, je retournai chez ma mère; puis j'entrai bientôt chez une couturière de Berghes, chez qui je faisais à peu près tout ce que je voulais. Le démon m'apparut, et me dit que, puisque je l'avais accepté pour père, je devais faire sa volonté; que jusque-là j'avais vécu comme un enfant, mais que je devais maintenant faire ce que font tous les autres, quoiqu'ils ne le disent pas; autrement il me ferait beaucoup de peine;

mais que, si j'accédais à ses désirs, il me procurerait de l'or, de l'argent, à boire et à manger autant que je voudrais. Je refusai d'abord ; mais ensuite je lui accordai tout ce qu'il me demandait. Je vis apparaître alors devant moi une grande multitude de ces esprits, ce dont je fus très-effrayée ; car je n'en avais jamais vu jusqu'alors plus de deux ou trois ensemble. Ils me firent prendre une plume et du papier, et renoncer par écrit à mon baptême, au christianisme et à toutes les cérémonies de l'Église. Après que j'eus signé ce papier de mon sang, ils me le firent avaler dans une orange. Celle-ci me parut très-douce, à l'exception du dernier morceau, que je trouvai d'une amertume insupportable. A partir de ce moment j'ai toujours eu horreur de l'Église, et j'ai vécu d'ailleurs dans l'habitude de tous les péchés.

« Lorsque je fus plus âgée, et que l'on me parla de recevoir les sacrements, mes esprits s'en montrèrent très-courroucés ; et ils me tourmentèrent jusqu'à ce que je leur eusse promis qu'une fois que j'aurais l'hostie en mon pouvoir j'en ferais ce qu'ils voudraient. Il me fallut d'abord donner ma langue à l'un d'entre eux, et me réduire ainsi à l'impossibilité de rien dire au prêtre dans la confession que ce qu'ils me permettraient de dire. Ils me donnèrent une profonde horreur contre la sainte hostie, tout en me disant que je devais faire comme faisaient ceux parmi lesquels je vivais. Pendant la messe qui précéda ma première communion, je mangeai beaucoup de sucre et de confitures, par mépris pour le sacrement que j'allais recevoir. Immédiatement après avoir reçu l'hostie, je me retirai de côté ; et comme aussi longtemps que je l'eus dans la bouche je sentais au cou de grandes douleurs, je la pris et l'enveloppai dans mon mouchoir de cou. Arrivée à la maison, je la mis

dans un petit mouchoir de lin blanc, quoiqu'ils voulussent me persuader de la mettre dans un lieu sale. Mais elle me fut ensuite enlevée par une force supérieure. Je ne pouvais comprendre pourquoi on honorait tant un objet qui me paraissait si peu de chose, et personne ne pouvait satisfaire à ce sujet ma curiosité. Les esprits mauvais s'en montrèrent irrités ; ils vomirent contre la sainte hostie toute sorte de blasphèmes, et je dus leur faire un écrit par lequel je renonçais à la communion ainsi qu'au faux Dieu qui était mort sur la croix. Je maudis aussi le sacrifice de la messe, et promis qu'à l'élévation, les yeux fixés sur l'hostie, je cracherais à la figure du Christ et le maudirais. Je m'engageai au contraire à adorer leurs dieux et à observer leurs cérémonies. Ils mirent et cachèrent dans mon corps cet acte signé de mon sang. J'en fis un troisième, où je m'engageais à rester toujours avec eux ; mais ils gardèrent cet acte en leur pouvoir. J'étais ainsi tout à fait séparée de l'Église catholique, comme si je n'y avais jamais été. Cependant, comme je ne pouvais toujours convenablement ôter l'hostie de ma bouche quand je communiais, je convins avec eux que ce jour-là ils me laisseraient tranquille et sortiraient tous de moi, car ils ne pouvaient souffrir la sainte hostie ; et le jour où je communiais ils me regardaient comme impure et n'étant bonne à rien ; mais le jour suivant ils me tourmentaient davantage. Toutes les fois que je voulais aller à l'église, ils me rendaient les membres si pesants qu'il me semblait traîner après moi des masses de fer.

« Lorsque j'entrai dans l'ordre des Franciscaines, je leur souscrivis un quatrième acte, où je leur donnais plein pouvoir sur mon corps et mon âme, leur livrant l'un et l'autre pour l'éternité, en les mettant sous leur protection. Ils

n'avaient comme absorbée et changée en eux. Je ne pouvais plus faire aucune bonne œuvre, et je vivais comme une brute, sans aucune connaissance de Dieu. Ils me laissaient cependant remplir machinalement toutes les fonctions de mon ordre. Dans la nuit qui précéda ma profession, ils me firent souscrire une protestation, où je déclarais que mes vœux ne seraient qu'un jeu; qu'au lieu de vouer obéissance à Dieu et à mes supérieurs, ce serait à eux que je la donnerais, pour agir uniquement d'après leur bon plaisir; que je ne voulais jamais être religieuse; et comme pièce authentique je leur donnai la profession que j'avais faite. Ainsi, plus j'allais plus je me pervertissais. S'il me venait quelque bonne pensée, ils me tourmentaient par des pensées impies, et j'étais obligée de leur engager mon cœur pour qu'ils pussent en régler tous les mouvements. Un esprit maudit m'apparut un jour, me demandant que je lui donnasse à lui tout seul autant de pouvoir sur mon âme et mon corps qu'en avaient tous les autres ensemble. Il en amena trois autres avec lui, auxquels je devais permettre d'entrer dans mon corps et d'en sortir selon leur bon plaisir. Il me promit en revanche de me rendre si habile que je pourrais l'emporter sur tous les autres. Comme j'étais curieuse, et désirais beaucoup posséder cet art dont il me faisait tant d'éloges, je me laissai persuader, et donnai au premier des trois pouvoir sur ma mémoire, au second sur mon entendement, et au troisième sur ma volonté. Ainsi tous mes sens étaient liés, et j'étais comme transformée en un démon. L'esprit maudit qui m'avait apparu m'en amena un autre qui s'appelait Charme. Lorsque je l'avais dans les mains, je voyais et savais tout ce que je voulais; j'avais la science de toutes les mauvaises doctrines et de toutes les fausses

religions qui étaient répandues dans le monde et sur lesquelles il y aurait bien des choses à dire. Après lui en vint un autre nommé Doctrine Erronée. Il avait avec lui des blasphémateurs, des païens et des Sarrasins. Il me demanda pourquoi je portais toujours sur moi un morceau de la croix. Il me fallut l'éloigner de moi avec d'horribles malédictions, le fouler aux pieds, et renoncer au Dieu qui y a été attaché, à son sang, à tous les articles de la foi et aux sacrements. Ils me servirent alors des repas splendides, et je me regardai comme la plus heureuse créature qui fût sur la terre.

« Quelque temps après ils me reprochèrent de ne leur avoir encore demandé aucune grâce, et me dirent que je devais désirer de recevoir le baptême à leur manière, ce que je fis pour leur appartenir entièrement. Ils m'ôtèrent donc mes vêtements, m'oignirent les membres avec une huile précieuse, puis me donnèrent d'autres vêtements; et je chantai avec eux leurs chants diaboliques et maudits. Ils me dirent qu'ils n'auraient pas le pouvoir de me garder à leur service jusqu'à ce que j'eusse renoncé à toutes les grâces que j'avais reçues de l'Église. Je renonçai donc au sacrement de Confirmation, et reçus chaque mois la communion de leurs mains et à leur manière, me privant auparavant pendant trois jours de toute nourriture, à l'exception de celle qu'ils me donnaient eux-mêmes. Ils prenaient alors un morceau de pain qui avait un goût délicieux; puis, après l'avoir béni et avoir fait beaucoup de cérémonies et de grimaces, ils me le mettaient dans la bouche; et c'est là ce qu'ils appelaient leur communion. Ils blasphémaient avec dérision contre la communion chrétienne, me disant que je devais jeter par terre la sainte hostie et

cracher sur elle. Ils me firent prendre aussi un morceau de la vraie croix : je le mis sur une table, y clouai la sainte hostie, en disant que si c'était là le vrai Dieu, il devait le prouver, et ne pas se laisser ainsi maltraiter. Je sais très-bien que je disais tout cela avec un sentiment tout particulier de colère et de haine. Misérable que je suis ! Je regardais ce Dieu si bon comme plus méchant que les voleurs qui étaient crucifiés avec lui, et je ne pouvais concevoir qu'un Dieu se fût ainsi laissé clouer sur une croix. Un jour que la procession du saint Sacrement passait devant ma chambre, et que je voyais le peuple le suivre avec un grand respect, portant des flambeaux dans les mains, je m'étonnai qu'on honorât ainsi une chose qui était pour moi un objet d'horreur, et je me mis à rire et à plaisanter.

« Cependant les démons préparèrent devant moi, par l'entremise de celui qui s'appelait Magie, des tables sur lesquelles ils placèrent leurs dieux avec de grandes marques de respect, et chantèrent des chants diaboliques qui étaient très-agréables à mes oreilles : je ne faisais d'ailleurs aucune prière que par leur inspiration. Après qu'ils eurent ainsi placé leurs idoles, ils me firent monter sur le premier degré de l'autel ; puis ils poussèrent un grand cri, et me firent promettre que je n'adorerais jamais d'autres dieux que ceux qu'ils m'enseigneraient. Après que je leur eus fait ce vœu, ils m'embrassèrent avec de grands témoignages de joie, et me comblèrent d'éloges, croyant qu'ils ne s'étaient jamais attaché personne aussi fortement que moi. Ils me faisaient souvent de grandes fêtes, et me disaient combien ils seraient heureux de me conduire de cette vie dans l'autre. Ils avaient

horreur des images des saints, et me punissaient sévèrement lorsque je faisais devant elles la prière accoutumée qu'ils m'avaient apprise. Ils tenaient fortement à leurs prescriptions ; et lorsque j'en avais transgressé quelques-unes, je devais m'en confesser à l'un d'eux. J'étais alors traitée sans miséricorde ; et tous, l'un après l'autre, m'infligeaient un châtiment. Lorsqu'il arrivait un jour de jeûne, ils m'apportaient de la viande, et me forçaient à en manger ; et lorsque je me montrais rebelle à leurs ordres, ils m'enfonçaient dans le corps des animaux impurs. Tous les jours de grandes fêtes étaient pour moi des jours de jeûne ; et ils m'avaient soumis à une multitude de pratiques entièrement opposées à celles de l'Église. Si j'en omettais quelque-une, ils me rendaient tellement affamée que j'en devenais comme folle ; et cependant je ne pouvais rien garder de ce que je mangeais jusqu'à ce qu'ils me l'eussent permis. Je vivais ainsi dans le plus dur esclavage, obligée chaque jour ou chaque semaine d'obéir successivement à l'un d'entre eux, qui se donnait le titre de Dieu. Mais il y en avait un qui restait toujours près de moi, m'amusant en mille manières, ce qui me plaisait beaucoup et me mettait de bonne humeur. J'en avais encore un autre avec moi, qui s'appelait l'Esprit de la vraie liberté. Ils travaillèrent pendant quelques années à me faire sortir du couvent, mais ils ne purent y réussir.

« Un démon me donna une fois une image qui me paraissait très-belle. C'était, disait-il, le vrai Dieu que je devais servir, et il s'appelait Ninus. Après que j'y eus consenti, il ordonna aux autres de préparer une place ; et il parut aussitôt une foule d'esprits, auxquels j'abandonnai mon corps, pour

qu'ils en fissent tout ce qu'ils voulaient. Un autre vint, qui s'appelait l'Esprit du Sang, et me dit que pour devenir parfaite et sans tache je devais faire de mon corps une victime vivante. Cette proposition me révolta. Je n'avais point encore vu ce dieu du Sang, et je refusai ce qu'il me demandait. Il me menaça de me couvrir de confusion devant le monde entier. Puis il vint un démon qui s'appelait Beléal, auquel je devais offrir un sacrifice. Ils le placèrent sur un trône. Le démon du Sang me présenta à lui, me demandant que je lui donnasse de mon plein gré pouvoir d'entrer dans mon corps et d'en sortir quand il le voudrait. On devait me couper un morceau de chair en trois parties différentes de mon corps; et quoique l'opération dût être douloureuse, elle devait être récompensée par de grandes grâces, et produire des effets supérieurs à tous ceux que j'avais éprouvés jusque-là. J'allais, disait-il, ressembler à Dieu. Séduite par leurs promesses, je me remis entre leurs mains. Ils me placèrent donc sur une table, où j'avais d'abord étendu un linge blanc pour recevoir le sang, puis ils me coupèrent un morceau de chair que j'offris en sacrifice à Beléal. Les deux jours suivants, la même opération fut répétée. Hélas! je ne puis dire jusqu'à quel point elle fut douloureuse. Encore me fallut-il feindre au dehors une autre indisposition. Cependant j'entendais souvent des personnes pieuses me parler avec un profond respect du très-saint Sacrement. Et je pensais alors que, si je pouvais voir un signe qui confirmât ce qu'ils m'en disaient, je l'adorerais aussitôt avec mes autres dieux. Ceci blessa les démons, et j'en fus sévèrement punie par eux. Ils m'ordonnèrent de prendre une hostie, car j'en avais toujours une provision. J'en pris donc une et la portai dans une

chambre haute de la maison. Là ils me dirent : Nous t'ordonnons de la maudire en notre présence , et de la percer par dérision avec un couteau : tu verras alors combien c'est peu de chose. Je tirai mon couteau et en perçai l'hostie. Aussitôt il en coula du sang , et la chambre fut remplie d'un éclat extraordinaire qui entourait la sainte hostie ; celle-ci disparut, et fut reportée au lieu où étaient les autres. Je fus saisie d'épouvante , d'autant plus que les démons s'étaient enfuis en poussant des hurlements affreux , et m'avaient laissée seule à demi morte. Je me mis à pleurer, et à considérer que j'avais été jusque-là indignement trompée par les démons. Ceux-ci revinrent vers moi furieux, et me dirent que jusque-là ils m'avaient trompée en effet, que j'avais percé de mon couteau le vrai Dieu ; que le péché que j'avais commis était irrémissible, et que je n'avais plus qu'à me pendre comme Judas. Comme ils me menaçaient de divulguer la vie que j'avais menée jusque-là, je consentis à être pendue par eux. Ils me dirent donc de monter dans une des chambres hautes de la maison, et de me mettre moi-même autour du cou ma ceinture de cuir. Je le fis et m'abandonnai entièrement à eux. Ils étaient en grand nombre autour de moi , se disputant mon âme. Ils se mirent à m'enlever pour m'étrangler, mais tous leurs efforts étaient inutiles. Ils attribuèrent leur impuissance à la protection de sainte Marie-Madeleine, et me dirent de renoncer à cette débauchée. Je le fis, croyant être à demi morte. Mais, malgré leur fureur et les coups qu'ils me donnèrent dans le ventre, ils ne purent me tuer. Le démon du meurtre me dit alors que je devais m'enfoncer mon couteau dans la gorge et me punir ainsi comme je le méritais ; mais je ne pus porter le bras au cou, malgré le se-

cours qu'ils me prêtèrent. Je dus leur donner ma ceinture, et ils l'ont toujours gardée depuis.

« Je descendis épuisée et brisée. J'étais triste, et ne pouvais chasser de mon esprit l'image de ce que j'avais vu. On envoya chercher un médecin qui m'administra plusieurs remèdes; mais ce n'était pas des remèdes corporels que j'avais besoin. A partir de ce moment je cherchais l'occasion de connaître la vérité sur le saint Sacrement de l'autel; mais, comme je ne m'appartenais pas à moi-même et ne pouvais disposer d'aucun de mes membres, les démons m'empêchaient de parler lorsque je m'adressais à un prêtre, et me faisaient dire le contraire de ce que je voulais. Toutes les fois que j'allais devant le saint Sacrement, il me prenait un tremblement et un frisson; et l'on s'aperçut enfin que je ne vivais pas comme il convient à une chrétienne et à une religieuse. On résolut de me renfermer dans une chambre séparée, et de chercher les moyens de me réconcilier avec Dieu. On ne savait rien cependant de tout ce qui m'était arrivé. Je menais la vie la plus malheureuse, et tout mon désir était de me tuer, si j'en trouvais l'occasion. Les sœurs, me voyant dans ce triste état, eurent compassion de moi, et cherchèrent à me consoler. Mais à leurs paroles bienveillantes je répondis par des paroles rudes et grossières, de sorte qu'elles furent contraintes de m'abandonner à moi-même. L'archevêque étant venu visiter notre couvent, je voulus avoir recours à lui; mais les démons m'aveuglèrent tellement qu'il m'inspira une profonde terreur. Ils me montrèrent une fois aussi dans l'enfer le châtiment que je devais y subir à cause de mes crimes. Je vis dans une fosse profonde du feu, des ténèbres, des dragons et des serpents dont l'un voulait me dévorer, parce

que j'avais reçu la communion le Jeudi saint. Voilà tout ce que leur méchanceté m'a fait souffrir. Tout cela est réel, et non le fruit de mon imagination; car je sais et confesse que tous les crimes dont je viens de parler, je les ai commis avec mon corps et avec mes membres. Mais la puissance et la miséricorde de Dieu, qui n'abandonne jamais ses créatures dans leurs nécessités, m'a fait chercher le secours dont j'avais besoin, et m'a envoyé sainte Marie-Madeleine. C'est pour la gloire de Dieu que j'ai écrit ces choses, afin que tout le monde connaisse quelles grâces j'ai obtenues par le secours de cette sainte. Je prends pour témoin de tout ce que j'ai écrit Dieu, mon maître, la sainte Vierge et toute l'armée céleste, et sur la terre monseigneur l'archevêque de Cambrai et toutes les sœurs qui m'ont vue et qui ont vécu avec moi. »

C'est ici que s'arrête le récit de cette malheureuse. Or tout ce qui se passa, pendant les deux années qu'elle fut traitée par les moyens spirituels, sembla confirmer parfaitement tout ce qu'elle avait elle-même raconté de son état intérieur. On récita sur elle les exorcismes, et l'on força l'un des esprits qui la possédaient à déclarer, au nom de tous les autres, qu'ils seraient forcés par les mérites de sainte Madeleine de se retirer d'elle. Comme on s'aperçut bientôt que la malade n'avait aucune instruction religieuse, l'archevêque chargea quelques ecclésiastiques de lui apprendre à connaître Dieu. Mais elle montra une grande opiniâtreté, disputant sur chaque point; et l'archevêque fut obligé de souscrire de sa propre main le *Credo*, afin de lui inspirer quelque confiance. On lui apprit aussi les devoirs de sa profession. L'écrit original qui renfermait ses vœux, et qu'elle avait donné au démon, se retrouva, et elle

renouvela sa profession. On la conduisit dans toutes les églises et près de toutes les reliques du diocèse; on la baigna dans l'eau bénite, par la vertu de laquelle il lui sortit du corps des paquets de cheveux et une multitude de petites bêtes, comme des vers couverts de poils; et tous ces objets répandaient une très-mauvaise odeur. Pour dompter sa malice et pour fatiguer les démons, on la mit dans une prison étroite et obscure; mais le mal ne fit que croître, et on la reporta de nouveau à l'infirmerie, où la sœur Barbe Deruillers fut chargée d'en avoir soin. Là elle fut cruellement tourmentée par les démons, de sorte que souvent elle criait pendant trois heures de suite. Elle fut plus d'une fois, en présence de sa gardienne, tirée de son lit dans la chambre, et jetée contre terre avec une telle violence qu'on y voyait les traces de son corps. Souvent elle ne pouvait rien manger pendant trois jours; puis les démons lui remplissaient la bouche de vermine. Un jour elle fut entraînée vers un ruisseau qui coulait derrière le cloître, et jetée dans l'eau; mais sa gardienne cria au secours, et les démons ne purent la noyer. Une autre fois elle fut jetée dans la cour, par la fenêtre de sa chambre, puis reportée au haut de la maison, pour être de là précipitée en bas. Pour prévenir ces accidents, on l'attacha avec des cordes sur un siège de bois très-solide, et après lui avoir mis les mains en croix, on les lia fortement; mais tout fut inutile. Elle se dégagea le corps, les bras et les jambes de ses liens sans défaire un seul nœud; puis, vers minuit, elle fut transportée dans un lieu très-étroit; et ce ne fut qu'après l'avoir cherchée longtemps qu'on put la retrouver. Elle devint ensuite folle pendant quelque temps; de sorte qu'elle ne connaissait personne et qu'elle ne fai-

sait que répéter : « Je veux mourir ; » elle ne voulait à cause de cela ni boire ni manger.

Après cela elle devint muette, et pleurait sans cesse. Enfin elle ne put ni s'asseoir ni rester couchée ; mais elle courait comme une insensée dans sa chambre. La veille des jours de jeûne elle ne pouvait rien prendre ; puis au jour où il fallait jeûner elle avait une telle faim qu'elle aurait mangé sa propre chair. Alors les démons lui apportaient, en présence des prêtres qui étaient là, de la charogne, et on lui en remplissait la bouche, de sorte que personne ne pouvait rester auprès d'elle. Après une apparition de sainte Madeleine, il y eut comme un mur construit autour d'elle dans sa chambre, et qui empêchait les démons d'approcher d'elle. On eut bientôt connaissance des formules par lesquelles elle s'était engagée envers eux, et on les força par les exorcismes à les rendre. Quatorze hosties consacrées qu'elle avait mises de côté furent rendues de la même manière, et parmi elles se trouvait celle qu'elle avait percée avec son couteau et qui portait encore une tache de sang. Le morceau de la vraie croix qu'elle avait remis aux mauvais esprits fut rapporté de la même façon. Cependant, après tout cela, elle retomba dans ses anciens désordres, et promit de nouveau à ses démons de ne jamais plus les quitter ; mais une nouvelle apparition de sainte Madeleine la remit dans le droit chemin. Les images d'argent auxquelles elle avait sacrifié furent rapportées. Et lorsqu'on eut appris que les démons lui avaient coupé un morceau de chair, on les conjura à ce sujet. Ils nièrent d'abord ; puis ils dirent que s'ils la quittaient elle mourrait bientôt. Mais on n'en continua pas moins les exorcismes, et les trois morceaux de chair furent déposés, enveloppés

dans un linge, au lieu qu'on leur avait désigné. Pendant toute la nuit suivante, elle souffrit horriblement, et les démons ne la laissèrent tranquille que le matin. Elle resta encore malade trois semaines, et dans les dernières nuits il sortit de son corps beaucoup de sang et de chair pourrie. Ses mauvais esprits furent chassés de son corps peu à peu par les exorcismes, à l'exception d'un seul qui était venu le premier et qui avait pris à son égard la place d'un père. Il lui dit que tout ce qu'elle avait dit et fait jusqu'alors était son ouvrage; que, s'il se séparait d'elle, elle deviendrait la fable du monde entier, et qu'après avoir passé pour une personne spirituelle elle ne pourrait plus dire un seul mot. Ceci lui toucha le cœur, et l'affligea tellement qu'elle se jeta aux pieds de son exorciste en le priant de lui laisser au moins ce démon. Comme il s'y refusait, elle cria en versant des larmes : Oh ! que cette séparation est amère ! L'exorciste lui promit qu'il serait son père à la place du démon qu'il allait chasser, et que l'archevêque serait pour elle comme un grand-père, et ce fut seulement alors qu'elle permit qu'on le chassât.

A partir de ce moment, elle se trouva réduite à un état d'enfance complète. Elle avait la simplicité, le naturel, la candeur et la pureté d'un enfant, ne sachant rien ni de Dieu ni des créatures, ne pouvant prononcer un seul mot, si ce n'est ceux de père, maison et belle Marie. Quand on lui donnait une image de la sainte Vierge, elle jouait avec elle comme une enfant avec sa poupée. Il fallut l'instruire comme on fait pour un enfant, et lui apprendre d'abord à faire le signe de la croix. Il fallut que l'évêque lui déliât la langue par sa bénédiction, pour lui rendre l'usage de la parole. Il en fut de même de tous les autres

membres de son corps, dont elle ne put se servir qu'après cette même cérémonie. Elle fut encore pendant une année entière exposée aux attaques extérieures des démons, et eut beaucoup à souffrir de leur part. Sainte Madeleine lui ayant apparu le jour de sa fête, son esprit commença à devenir plus pénétrant, et l'on put lui enseigner la religion dans le catéchisme du P. Canisius, non toutefois sans beaucoup de mauvaise humeur et de contradiction de sa part. Car elle avait encore de temps en temps quelques rechutes; et une fois entre autres elle se jeta sur l'archevêque, qui s'était chargé en partie de son instruction, avec une telle violence, en le menaçant des poings et des pieds, qu'il eut beaucoup de peine à lui échapper. Lorsqu'on en vint dans le catéchisme au chapitre de l'Eucharistie, elle ne pouvait se décider à croire ce dogme, et elle eut besoin d'une vision particulière qui lui ôta tous ses doutes. On employa quatre mois à lui apprendre le chant du chœur. Ses infirmités corporelles étaient cependant devenues si graves qu'on dut appeler un médecin appelé Cospeau et quelques dames habiles à traiter les femmes, pour voir si l'on ne pourrait pas lui procurer quelque soulagement. On fut d'avis que le mal était mortel, et les choses en vinrent au point qu'on croyait qu'elle allait mourir dans quelques heures. Mais elle rendit un grand nombre de morceaux de chair pourrie, et revint ensuite à son ancien état. Plusieurs fois elle eut alternativement des extases diaboliques et des extases divines; mais la crise se manifesta enfin.

Elle réunit autour d'elle tous les ecclésiastiques qui lui avaient donné leurs soins et les religieuses de son couvent, pour qu'ils pussent l'aider de leurs prières, et le combat

commença vers trois heures de l'après-midi, en présence de sainte Madeleine. Elle se mit à trembler d'un tremblement convulsif, comme celui d'une personne qui est à l'agonie. On l'entendait pendant ce temps parler avec ses bourreaux, et répondre à leurs questions. Elle criait : « On me déchire, on me déchire; » puis elle tombait dans une angoisse inexprimable, et elle s'écriait tout à coup : « Hélas ! que vais-je devenir ? je ne puis souffrir plus longtemps un tel martyre. » On la consolait par la prière. Enfin elle entra en délire. On lui demanda alors ce qu'elle faisait ; elle répondit : « Au secours ! » puis elle s'appuya sur son oreiller et resta tranquille un moment. La lutte était terminée. Les parties de son corps qui avaient été endommagées lorsqu'on lui avait coupé plusieurs morceaux de chair étaient revenues à leur état naturel, et toutes ses douleurs avaient cessé. Les assistants chantèrent le *Te Deum*. Elle leur montra les nombreuses blessures qu'elle avait reçues dans la lutte, et sa chemise qui était pleine de sang. Puis elle récita ses heures, et alla au réfectoire avec les sœurs, pour le repas du soir. Le 6 janvier 1586 elle eut un dernier ravissement, où sainte Madeleine lui apparut, et la délivra complètement et pour toujours. On écrivit alors tout ce qui s'était passé : cet écrit et celui des religieuses furent lus en présence du notaire apostolique et royal G. de Liere, de l'archevêque, du docteur Buisseret, official, du chanoine Goubille, du doyen Hollo, de Mamsent, chanoine de Saint-Germain, de Banai, chanoine d'Andemie, du confesseur du couvent, de la sœur Deruillers, d'abord gardienne de Jeanne et maintenant abbesse, en présence de Jeanne elle-même, du médecin Cospeau et de quelques vieilles religieuses, qui toutes confir-

mèrent comme témoins oculaires la vérité des faits.

Ainsi l'authenticité de cette histoire merveilleuse est incontestable; mais que faut-il penser du fait en lui-même? C'est, dira-t-on, une monomanie religieuse. Mais si la folie peut s'allier avec une telle suite dans les idées et dans les actes, il n'y a plus moyen de la distinguer de l'état lucide de l'esprit. Dira-t-on que tout cela n'a été de la part de Jeanne qu'une indigne supercherie? S'il en était ainsi, il faudrait supposer en même temps que les religieuses au milieu desquelles elle a vécu, que les ecclésiastiques, l'archevêque de Cambrai lui-même, le médecin qui l'a traitée et les autres personnes qui l'ont soignée, que tous ceux en un mot qui ont été témoins oculaires des faits racontés dans cette histoire ont été aussi ou des imposteurs ou des dupes. Or, à moins d'admettre qu'ils aient tous perdu le sens, il est impossible de croire qu'ils aient pu être trompés sur des faits extérieurs, matériels et faciles à constater. Et, d'un autre côté, supposer qu'ils se sont tous entendus pour confirmer par leur témoignage l'imposture d'une femme abominable, ce serait aggraver la difficulté au lieu de la résoudre; car une telle perversité et un tel accord seraient impossibles sans une influence directe et manifeste de l'enfer. Pour échapper à ces invraisemblances et à ces contradictions il est nécessaire de descendre un degré plus bas dans ces domaines de la vie instinctive, où les énigmes de ce genre peuvent jusqu'à un certain point trouver leur explication. Nous ne prétendons pas exclure néanmoins tout soupçon de supercherie; car toutes les fois que l'action du démon se révèle, il faut s'attendre à rencontrer quelque tromperie. Le mensonge est son élément, et il ne peut agir que conformé-

ment à sa nature. Mais nous n'admettons la supercherie qu'après avoir admis l'action du démon, dont elle est comme une conséquence nécessaire. Jeanne est née, pour ainsi dire, dans l'état de clairvoyance; car les phénomènes qui caractérisent cet état singulier se manifestent dès les premières années de son enfance. C'est par un effet de cet état qu'elle voit le démon sous la forme d'un beau jeune homme, qui lui présente des pommes et du pain de froment, et qui s'offre à elle pour lui tenir lieu de père; mais cet état, indifférent en lui-même et qui peut conduire l'âme soit aux ravissements célestes des saints, soit aux extases ténébreuses de l'enfer, cet état, disons-nous, a pris chez Jeanne la seconde direction, lorsqu'arrivée à l'âge de douze ans, et devenue ainsi capable de réflexion et de délibération, elle lui a donné le consentement de sa volonté, et a rendu volontaires de cette sorte les phénomènes et les actes à l'égard desquels elle était passive auparavant, et qui ne pouvaient lui être imputés.

Ce consentement une fois donné, rien ne peut plus étonner dans la conduite de Jeanne. Elle est à l'égard des démons ce qu'une somnambule est à son magnétiseur; ses pensées sont le reflet de leurs pensées; toutes les facultés de son âme et tous les membres de son corps leur appartiennent; et elle aurait pu dire par une horrible parodie des paroles de saint Paul : « Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le démon qui vit en moi. » Nous voyons se reproduire dans la vie de Jeanne, comme dans un tableau raccourci, les plus horribles mystères du paganisme et jusqu'aux scènes sanglantes du culte indien de Shiva. De même que les adorateurs de Kali immolaient sur ses autels les membres de leurs corps pour les recou-

vrer ensuite, ainsi Jeanne offre en holocauste à ses idoles trois morceaux des parties les plus secrètes de son corps. C'est le renouvellement des mystères d'Atys et de Cybèle. La plaie béante aura continué de suppurer à l'intérieur; et de l'utérus se seront détachés plus tard ces morceaux de chair pourrie. Cette circonstance rend à elle seule toute illusion impossible; et Jeanne, après la guérison de sa blessure, qui suivit sa délivrance, en appelle au témoignage de sa gardienne et des femmes qui la soignaient. S'il en est ainsi, si une pauvre sœur a pu se frayer dans sa cellule un sentier vers les abîmes de l'enfer; si, comme Jacob, mais dans un sens opposé, elle a pu voir les anges de l'abîme monter et descendre vers elle, et l'associer à leur perversité, nous pouvons nous demander si des rapports semblables ne se sont pas produits aussi quelquefois parmi des masses entières? N'y a-t-il pas dans ce monde une espèce particulière d'hommes disposés par leur nature à ces phénomènes singuliers et terribles à la fois? Et ne peut-on pas dire que, de même que les rhabdomantes sont dans un rapport secret et intime avec les métaux et les minéraux qui gisent sous la terre, et en ressentent les influences à travers la masse compacte qui les recouvre, ainsi ces hommes sont en rapport avec le royaume des esprits ténébreux, et en ressentent les influences sous le voile des formes naturelles qui nous les cachent ordinairement? La magie et la sorcellerie ne reposent-elles pas sur ce fondement? Il en est ainsi en effet; et pour prouver cette hypothèse par des faits évidents, nous devons examiner d'abord si ceux-ci s'accordent entre eux et avec cette supposition elle-même. Ces faits, nous les prendrons dans les actes juridiques que nous fournissent

en grand nombre les procès de sorcellerie, particulièrement en France, où ces procès ont été conduits avec certaines formalités que l'on ne retrouve point ailleurs au même degré. Le livre de de Lancre que nous avons cité plus haut et celui de Nicolas Remy, qui a dirigé neuf cents procès de ce genre en Lorraine, les records anglais et écossais, les actes juridiques de l'Allemagne et enfin la démonomanie de Bodin nous fourniront un grand nombre de faits intéressants sous ce rapport.

CHAPITRE XIII

États particuliers de la vie organique dans la sorcellerie et la magie.
L'onguent des sorcières. L'habitude le rend inutile. État de clairvoyance. Le sommeil et le réveil ordinaires et magnétiques.

De même que la nourriture sert à entretenir la vie naturelle, ainsi les onguents et les breuvages magiques servent à provoquer dans l'homme les phénomènes de la magie. Ces breuvages et ces onguents sont ordinairement composés avec des plantes dont les suc^s sont laiteux et épais et avec celles que l'on désigne sous le nom de narcotiques. De même que la région supérieure de l'organisme dans l'homme est dans un rapport plus intime avec les régions supérieures de ce monde, c'est-à-dire avec le ciel, ainsi la région inférieure de ce même organisme est particulièrement en rapport avec la région inférieure de l'univers. Cette basse région du corps humain repose sur l'élément végétal dans l'homme, et cet élément repose lui-même sur

le règne végétal extérieur, qui le nourrit et l'entretient, et il en suit toutes les modifications. Or le règne végétal dépend, et pour la structure et pour l'énergie, des sucres que fournit la terre, de la position du sol à l'égard du soleil. De plus, le caractère distinctif du règne végétal, c'est le sommeil; non ce sommeil immobile et continu que l'on remarque dans le règne minéral, mais une sorte de demi-sommeil qui, sans empêcher le mouvement intérieur de la sève, rend impossibles ces mouvements extérieurs que l'on remarque dans les êtres dont se compose le règne animal. Aussi toutes les substances narcotiques connues jusqu'ici sont fournies par le règne végétal. Il y a une certaine correspondance entre la diversité des plantes et la multiplicité des fonctions et des organes de la vie. Chaque plante agit spécifiquement sur l'organe particulier qui est en rapport avec elle. Aussi, de même qu'il y a des cardiaques, des aphrodisiaques, etc., il y a des substances magnétiques qui, agissant sur les ganglions, y produisent certaines dispositions nécessaires pour que les phénomènes magnétiques se développent. La vie qui subit leur action est élevée en quelque sorte au-dessus d'elle-même et par des moyens naturels; de sorte qu'on peut considérer cet état comme une modification inaccoutumée, mais naturelle, de la vie.

Cependant, si l'on considère la chose du point de vue moral, il en va bien autrement. Car, comme d'un côté le christianisme défend ou du moins dédaigne ces procédés par lesquels on donne à la vie un développement et une surexcitation extraordinaires, et comme d'un autre côté les esprits mauvais, moins difficiles, s'arrangent très-bien de ces procédés et y trouvent facilement leur compte, dès que l'homme, de propos délibéré, y a recours, il donne

par là même accès au démon en lui, et les moyens naturels deviennent en ce cas des moyens magiques et coupables. L'homme chez qui l'instinct de la reproduction est naturellement très-développé n'a pas besoin de recourir aux aphrodisiaques. Si quelqu'un, au contraire, pour éveiller cet instinct endormi, emploie quelque substance de ce genre, l'instinct une fois excité pourra bientôt se passer des moyens artificiels auxquels il doit son développement. Il en est de même des substances qui provoquent le sommeil magique. Celui qui est naturellement disposé à la clairvoyance n'a besoin ni d'onguent ni de breuvage pour développer en lui cet état. Mais si cette disposition n'existe pas, parce que l'enveloppe extérieure sous laquelle l'âme se voile est trop épaisse, l'emploi de ces onguents, continué pendant longtemps, finira par rendre inutiles ces moyens extérieurs. De Lancre dit à ce sujet qu'on croyait généralement dans le pays de Labourd que l'onguent des sorcières était préparé avec de la graisse d'enfants tués avant d'avoir reçu le baptême, et qu'il était d'usage que les novices dans la magie se fissent donner cet onguent par ceux qui étaient plus avancés qu'eux, et que ceux-ci se le procurassent eux-mêmes. C'était un moyen de les forcer à tuer les enfants. Lorsque les initiés avaient fait quelques progrès encore, l'onguent devenait tout à fait inutile.

De Lancre raconte qu'une sorcière nommée Necato, quoique prisonnière, allait toutes les nuits au sabbat; et cependant elle ne possédait point d'onguent, et n'avait aucun moyen de s'en procurer, car elle était renfermée seule dans une chambre. Il y avait avec elle dans la même maison vingt à vingt-cinq témoins qui allaient presque tous aussi au sabbat. Trois témoins déclarèrent que l'avant-

dernier et le dernier jour de juillet ils avaient été avec elle au sabbat de Lacua, sur la côte d'Handaie. On leur répondit que cela était impossible, puisqu'ils étaient prisonniers, qu'ils étaient restés ces nuits-là même enfermés dans la prison, et qu'ils n'avaient point d'onguent à leur disposition. On confronta les témoins et l'accusée. Une jeune fille nommée Gastagnalde déclara que la femme Necato la conduisait ordinairement au sabbat, et que cette nuit-là même elle l'y avait portée à travers les airs, lui avait servi de marraine, et l'avait frappée durement. L'accusée avoua que le fait était vrai; mais elle prétendit que la plaignante avait mérité les coups qu'elle avait reçus, parce qu'elle avait frappé elle-même une tortue qu'elle lui avait donnée à garder. Cristoval de Garalde, âgé de quinze à seize ans, ajouta que, quoiqu'il fût renfermé comme les autres témoins, il avait été conduit au sabbat par la sorcière Marissans de Tartas; qu'elle l'avait emporté si haut dans l'air qu'il n'avait pu reconnaître le lieu où s'était tenu le sabbat; qu'il y avait été fort maltraité, et qu'il avait vu la Necato frapper la femme Gastagnalde. Un troisième témoin, la femme Aspilcuetta, confirma ces témoignages, ajoutant qu'une nuit elle avait été portée à Handaie, où l'on avait tenu un petit sabbat, et qu'elle y avait vu Detsail. Les juges connaissaient déjà cet homme par d'autres déclarations qu'ils avaient reçues, et ils savaient qu'il avait coutume de tenir au sabbat le bassin où chaque assistant déposait son offrande ou son amende. Ce Detsail était en prison comme les autres. La Necato l'avait accusé, et pour se venger il l'avait battue pendant le sabbat. Or il y avait précisément alors à Handaie M. Laurent de Moisset, avocat au parlement de Bordeaux, qui était avec nous un

des juges chargés d'instruire le procès de ces femmes. Deux femmes vinrent donc le trouver, et lui dirent que Detsail, quoique prisonnier, avait assisté la nuit précédente à la réunion, et qu'il y avait frappé la Necato. Deux jeunes filles d'Handaie, qui n'étaient pas sorcières et qui demeuraient dans le voisinage du lieu où s'était tenu le sabbat, l'avaient reconnue à sa voix. On voulut s'assurer de la chose, et l'on fit comparaître la Necato. Elle répéta les aveux qu'elle avait faits auparavant. On fit comparaître aussi Detsail, et elle persista devant lui dans sa déclaration, assurant en même temps qu'elle l'avait toujours vu portant le bassin des offrandes. (De Lancre, p. 108.)

On pourrait, dans le premier des cas cités par l'auteur, soupçonner un accord entre les témoins, qui étaient tous enfermés ensemble; mais l'aveu spontané des accusés repousse cette supposition. Au reste, tout doute disparaît lorsqu'on considère le témoignage des deux femmes qui vinrent trouver à Handaie M. Laurent de Moisset; car il est évident qu'elles n'avaient pu s'entendre avec les autres témoins et accusés. Quelque jugement qu'on porte sur ces diverses déclarations, il est impossible de n'y voir que l'effet de la folie ou de la méchanceté. Tous ces gens ont dû être dans un état qui les mettait en rapport les uns avec les autres, et c'est le seul moyen d'expliquer la conformité de leurs aveux. Cet état n'a pu être produit par un onguent magique, puisque aucun n'en avait à sa disposition; c'était donc en eux tous un état habituel, et c'est là ce que nous voulions établir. Cet état, qu'il soit naturel ou artificiel, commence toujours par le sommeil, auquel succède ensuite la veille: c'est donc évidemment un état de clairvoyance.

« Nous demandâmes, nous dit de Lancre, à Marie Dindart de Sare si l'on pouvait aller éveillé au sabbat. Elle nous répondit qu'on n'y allait jamais avant d'avoir dormi auparavant, et que c'était pour cela que ceux qui ne voulaient pas y aller veillaient la nuit dans les églises; qu'il suffisait, au reste, d'avoir fermé seulement un œil, et qu'un instant après l'on était emporté; car il ne fallait qu'un moment pour transporter l'homme endormi de cette sorte dans les contrées les plus éloignées. Ces déclarations semblent néanmoins indiquer que ce sommeil était suivi d'un état de veille, et que c'était pendant ce second état que le ravissement avait lieu, non par l'effet d'une illusion, mais d'une manière véritable. Aussi, bien souvent les sorcières restaient dans les rues jusqu'à onze heures du soir, filant leur quenouille; puis, après s'être donné rendez-vous au sabbat, elles s'en allaient au lit et se levaient quelque temps après pour y aller, chacune à part ou plusieurs ensemble. La dame de Chantocorena ayant été accusée d'avoir été au sabbat dans la nuit du 28 septembre 1609, elle s'en défendit, parce que, disait-elle, elle avait veillé toute la nuit. C'était, en effet, la coutume de nos prisonnières de se donner toutes les peines du monde pour rester éveillées, afin de nous persuader par là qu'elles n'étaient point allées au sabbat; car toutes étaient persuadées qu'on ne pouvait y aller tant qu'on restait éveillé. » (De Lancre, p. 93.) C'est pour cela que les enfants se réfugiaient par troupes dans les églises, afin d'y passer les nuits sans dormir.

On voit que, tant que la volonté parvenait à dompter la nature et à éloigner le sommeil, elle empêchait le développement de cet état de veille intérieure sans lequel les phénomènes magiques ne peuvent se produire. Mais si la na-

ture, liée ainsi par la vigilance et l'attention de la volonté, échappait un instant, elle se retournait aussitôt à l'intérieur, et l'individu était au moment même transporté au lieu où le portaient ses désirs. La clarté de la vue dans cet état dépendait naturellement et des circonstances et des progrès de chaque individu dans ces voies. Les régions infernales sont obscures et ténébreuses; il y a néanmoins dans cette obscurité même bien des nuances et des degrés. Chez les commençants, la vue est plus confuse, et il leur arrive comme à un homme qui sort du grand jour pour entrer dans une caverne obscure. Mais peu à peu leur œil intérieur s'accoutume à l'obscurité, et finit par y apercevoir les objets qu'elle recèle. Nous citerons ici une déclaration remarquable sous ce rapport de Jeanne Michaëlis, rapportée par Remi. Dans son interrogatoire, l'an 1590, elle déclara qu'au sabbat on n'avait plus sa vue naturelle, mais que tout paraissait confus, à peu près comme dans l'ivresse ou le sommeil, ou lorsque la vue est appesantie par la peur. Les idées sont plus ou moins confuses, selon qu'on est plus ou moins plongé dans cet état de clairvoyance. Ainsi de Lancre raconte, d'après les informations qui lui avaient été fournies par ses nombreux interrogatoires, que lorsque les sorcières voulaient aller au sabbat, seulement en imagination et par manière de vision, elles se couchaient sur le côté gauche; puis, lorsqu'elles s'éveillaient, le démon leur faisait exhaler par la bouche une vapeur épaisse, où elles pouvaient contempler comme en un miroir tout ce qui se passait au sabbat. Mais lorsqu'elles voulaient y assister en personne, elles s'oignaient le corps avec de la graisse d'enfant. D'autres avouèrent qu'elles se procuraient des extases, comme celles que l'herbe nommée cohoba produit

chez les Indiens, et qu'elles avaient alors des visions merveilleuses. L'esprit transportait alors les initiés au lieu où se tenait le sabbat, quoiqu'il les laissât souvent dans le doute s'ils y étaient corporellement ou seulement par l'effet d'une illusion. (De Lancre, p. 84.) Nous voyons indiqués ici trois états, dont chacun est comme le développement de celui qui précède : premièrement, la simple vision, produite par une sorte de mirage obscur qui apparaît à l'œil intérieur devenu clairvoyant; puis l'illusion fournie par cette image approche tellement de la vérité que ceux qui l'éprouvent la prennent pour la réalité, de sorte néanmoins qu'il leur reste encore quelques doutes; enfin, l'image devient tellement plastique et saisissable que le doute disparaît, et l'esprit est parfaitement assuré que ce qu'il voit est la réalité, parce qu'il ne lui reste plus aucun moyen d'apercevoir l'erreur. Le mari d'une sorcière déclara au juge Remi que dans la nuit du jeudi au vendredi, qui est la nuit des sorcières, sa femme était froide comme de la glace; et ce témoignage est important sous le rapport physiologique.

L'homme ayant une double nature, on peut distinguer en lui l'homme extérieur et l'homme intérieur, et chacun de ces deux hommes se partage de nouveau en deux, l'homme supérieur et l'homme inférieur; de sorte qu'on peut distinguer en lui quatre états bien différents : deux états de sommeil, où l'homme inférieur a le dessus, et deux états de veille, où l'homme supérieur domine. De ces deux états de sommeil, l'un est le sommeil ordinaire, où la vie inférieure, fermée en dedans, est portée par un instinct secret à sortir au dehors et à franchir les limites qui la circonscrivent; l'autre est le sommeil magnétique, qui précède la clair-

voyance , et dans lequel la vie , fermée au dehors , sent comme une impulsion qui la porte à pénétrer au dedans jusque dans les régions spirituelles. Au-dessus de ces deux états de sommeil sont les deux états de veille qui leur correspondent. En effet , le sommeil naturel se termine par l'état de veille ordinaire , où la vie et les puissances supérieures se répandent dans l'homme extérieur. Le sommeil magnétique , de son côté , se termine par le somnambulisme ou la clairvoyance , par laquelle ces mêmes puissances supérieures pénètrent dans le monde intérieur des esprits. Ces deux mondes sont des réalités : l'un d'eux comprend les substances corporelles soumises à l'empire de la nécessité ; l'autre comprend , au contraire , les substances spirituelles douées de liberté. L'homme penche vers l'un ou l'autre de ces mondes , selon ses dispositions particulières , les circonstances où il se trouve et l'instinct vital qui domine en lui. Or le même rapport qui existe ici entre ces deux domaines de la nature peut exister aussi à l'égard de Dieu. L'homme , en effet , peut , en sortant de l'un ou de l'autre de ces deux états de sommeil , s'éveiller en Dieu ou par les voies ordinaires et extérieures de l'Église , ou par ces voies intérieures et mystiques familières aux saints. Mais Dieu est l'être le plus réel de tous les êtres , puisqu'il est le créateur de tout ce qui a dans le monde quelque réalité. Ce réveil en Dieu doit donc être un état très-réel , un état si réel que l'homme qui , après l'avoir éprouvé , rentre dans le monde ordinaire des phénomènes n'y trouve plus autant de consistance et de réalité que dans ce monde intérieur où il était ravi tout à l'heure.

Celui qui voit les choses en Dieu les connaît dans leur vérité , tandis que celui qui les voit dans le miroir de ce

monde n'en connaît que le reflet. Mais ici encore ce sont les dispositions, le choix et la conduite de Dieu qui décident pour chaque individu de quel côté il penchera de préférence : s'il s'attachera à la vérité en elle-même ou à la vérité cachée sous le voile des apparences. Or, à ce rapport qui existe entre Dieu et l'homme correspond un autre rapport entre l'homme et les puissances infernales; et ici le monde et Satan forment comme les deux pôles opposés. Si Dieu est l'être le plus réel, on peut dire en un sens que Satan est l'être le moins réel. Il n'a, en effet, que la réalité de son être, et il la tient de Dieu; tout le reste en lui est mensonge et imposture. Ceux donc qui entrent en rapport avec lui, et qui regardent les choses dans le miroir magique qui les représente, ne les voient plus telles qu'elles sont; car, outre l'apparence sous laquelle se voile toute vérité, lorsque nous la contemplons dans le miroir de ce monde, qui nous empêche d'en connaître la nature, il y a encore en cet état diabolique une difformité qui altère bien plus profondément encore l'image de chaque chose, et qui la fait paraître tout autrement qu'elle n'est. Tel est le somnambulisme des sorciers et des sorcières. Il est vrai et faux à la fois : vrai, en tant qu'il ne repose point sur de vaines imaginations; faux, en tant qu'il appartient au royaume négatif du mal et du mensonge.

CHAPITRE XIV

Des signes extérieurs qui distinguent les sorciers. Ils sont comme le revers des stigmates.

Lorsque l'homme, abusant de sa liberté, entre volontairement en rapport avec le royaume des ténèbres, il est naturel que quelque signe extérieur le distingue, et le fasse reconnaître à ceux qui partagent avec lui le triste honneur d'appartenir à cette société maudite. Tout propriétaire a le droit de marquer de son nom, de son sceau ou d'un signe quelconque les choses qui lui appartiennent, afin de constater qu'elles sont sa propriété; les puissances de l'enfer ont ce même droit et tiennent à en user. Il est dit dans l'Apocalypse que les partisans de la bête sont obligés de porter un signe au front ou sur la main, et que personne ne peut ni vendre ni acheter s'il n'a le signe de la bête. Or il en est ainsi dans ces régions où se réalisent les visions de l'Apocalypse; et quiconque y met le pied y reçoit dès son entrée un signe qui le fait reconnaître. Ce signe peut être couvert et caché; mais il ne saurait être effacé sans un secours supérieur. Il consiste dans de petites élevures, grosses comme des pois, qui apparaissent sur la surface du corps et qui sont insensibles. Elles se produisent souvent aussi comme des taches rouges ou noires, ou comme une dépression de la chair; d'autres fois elles n'ont rien qui les révèle à l'extérieur, et, dans ce cas, elles ne peuvent être découvertes que par ceux qui connaissent les endroits où elles paraissent ordinairement, ou bien par ceux qui ont l'instinct de ces sortes de choses. Lorsqu'on les perce avec une aiguille, il n'en résulte ni douleur ni

effusion de sang ; mais ces deux phénomènes se produisent autour de l'endroit où a eu lieu la piqûre. Ces endroits insensibles sont faciles à distinguer de ceux qui sont l'effet d'une maladie quelconque ; ceux-ci, en effet, sont plus étendus ; ils sont situés ordinairement aux extrémités du corps ; la chair y devient molle, et, dans tous les cas, ils restent visibles, tandis que les autres sont souvent invisibles, se durcissent dans la chair, n'empêchent aucunement les fonctions des divers organes, et peuvent se répandre par tout le corps.

En Lorraine, quelques-uns avaient ces signes au front, d'autres derrière la tête, ou à la poitrine, ou sur le dos, aux hanches, aux paupières, etc. Ces signes leur étaient venus au moment où ils avaient renoncé à la foi, et ne leur avaient causé aucune douleur ; et les endroits où ils avaient paru étaient dans le même état que les membres qui ont été touchés de la foudre. (Remi, ch. 5.) Dans le pays de Labourd, on trouva plus de trois mille personnes qui portaient ces signes, et parmi eux il y avait un grand nombre d'enfants. (De Lancre, p. 185.) Sur plusieurs personnes, ces signes semblaient avoir une forme extérieure distincte, celle d'un petit nuage, d'un pied de crapaud ou de lièvre, d'une araignée, d'un chien, etc. Le signe que de Vaultx avait sur le dos avait, d'après le témoignage d'Oranus, juge d'instruction, la forme d'un chat noir. Il était tout à fait insensible ; mais dès qu'on le menaçait seulement du doigt par derrière sans qu'il pût le remarquer, il éprouvait des douleurs cuisantes à l'endroit où était ce signe. (Delrio, l. 2, q. 21.) La femme nommée Palud avait, au témoignage de Gaufredi, ces signes à la tête, au cœur, au ventre, aux épaules et aux jambes ; et Marie de

Sains déclara que l'impression de ces signes se répète souvent, et indique le rang de ceux qui les portent, et que les endroits où ils se produisent dépendent du degré de perversité de chacun. (*De Tribus energumenis*, p. 136.) Au reste, les témoignages ne s'accordent pas quant à la manière dont se fait l'impression de ces signes. Et ceci ne doit pas étonner, car la plupart les avaient reçus dans leur jeunesse, et ne se souvenaient plus si c'était une sorcière ou le maître lui-même qui les leur avait donnés. Chez les magiciens de Castille, le démon s'était servi d'une aiguille d'or faux. (*De Lancre*, p. 399.) Gaufredi assurait qu'il y avait un démon particulier chargé d'imprimer ces signes avec la griffe du petit doigt; qu'on sentait alors une légère chaleur qui pénétrait plus ou moins avant dans la chair, selon que le signe était plus ou moins profond. (*Id.*, p. 194.) Selon d'autres, il se servait de l'une de ses cornes. On voit que tous s'accordent sur le fait lui-même, et qu'ils ne diffèrent que sur la forme et le mode; ce qui tient à la manière différente de voir et aux idées que chacun se faisait de cette singulière cérémonie.

Si nous nous en tenons au fait lui-même, nous ne pouvons nous empêcher d'y voir l'opposé et comme la caricature de la stigmatisation. Ici la vie se transforme en Dieu, source de vie, avec qui l'homme s'est uni intimement, et auquel il s'est en quelque sorte assimilé, après avoir rejeté de son âme tout ce qui pouvait mettre obstacle à cette union. Là, au contraire, la transformation se fait en un sens opposé. L'homme rejette ce qu'il y a en lui de bon et de vivant, et, s'unissant au démon, principe du mal, de la mort et des ténèbres, il absorbe et s'assimile le mal, les ténèbres et la mort. Les signes qui révèlent au dehors

cette transformation n'apparaissent point aux pieds, aux mains ni au cœur, comme chez les saints stigmatisés; mais ils sont plutôt répandus sur toute la surface du corps, comme dans la flagellation, avec cette différence toutefois qu'ils sont insensibles et ne donnent point de sang. Marie de Sains déclara devant ses juges dix-huit fois, depuis le 19 mai jusqu'au 10 juin 1613, qu'elle avait reçu la nuit précédente dans la synagogue les stigmates. C'étaient ordinairement sept, ou cinq, ou trois endroits qu'elle désignait exactement. Et lorsqu'on suivait ses indications et qu'on ne perçait pas trop avant ces endroits, on les trouvait toujours insensibles et privés de sang, quoique le sang coulât facilement tout auprès d'eux. Des notaires et un grand nombre de témoins assistèrent aux expériences, ainsi que trois médecins, qui se perdaient en conjectures pour expliquer ce phénomène. En Lorraine, la cicatrice paraissait quelquefois, comme dans les plaies, recouverte d'une peau très-fine, sans que pourtant on remarquât ni sang ni aucune humidité. Marie de Sains prétend avec assez de raison que la stigmatisation diabolique, lorsqu'elle est répétée, s'applique à la partie du corps qui a le plus de rapport avec les crimes qu'on a commis. Ainsi, par exemple, chez les sacrilèges, ce sont les mains et les pieds qui sont marqués. On comprend, en effet, que la mort doit spécialement laisser son empreinte là où le péché s'est accompli. Il y a là comme une sorte d'éruption où le mal intérieur se révèle.

CHAPITRE XV

Le sabbat considéré comme orgie. Des repas et des voluptés du sabbat.

L'instinct vital, avons-nous dit, est profondément altéré dans ce commerce affreux de l'homme avec le démon. Or la forme sous laquelle cet instinct se manifeste tout d'abord est celle de l'appétit des aliments. Cet appétit tend, de même que tous les autres, vers l'enfer, et cherche à s'y rassasier. Il y a là comme une horrible contrefaçon du sacrement de l'Eucharistie. De même que celle-ci établit entre Dieu et l'homme une communauté de vie et de sentiment, ainsi l'aliment symbolique dont le démon nourrit ses adeptes forme entre eux et lui des liens intimes et bien difficiles à rompre. Il se fait dans l'homme admis à ces horribles festins comme une sorte de transsubstantiation, qui change pour ainsi dire sa nature en celle du principe auquel il a soumis sa vie, et qui lui en communique à la fois l'esprit, les sentiments et les pensées. Si nous écoutons les témoignages des initiés à ce sujet, ils nous parlent de festins splendides, de tables chargées des mets les plus riches et les plus succulents, couvertes de nappes tissues d'or, de vins précieux servis dans des coupes d'or et d'argent. Ils sont assis à des tables selon leur condition et leur rang. Mais il est remarquable que le sel n'y paraît point, et qu'à la place du pain on n'y voit que des gâteaux faits avec des pois. Le sel empêche la corruption; il est le symbole du principe conservateur; il n'est donc pas étonnant qu'on ne le trouve point sur les tables de celui qui est le principe de la destruction et de la mort. Il n'est pas moins remarquable que, d'après un grand nombre d'aveux, celui

Des festins
du sabbat.

qui veut saisir ces mets si appétissants n'y trouve rien de solide, mais seulement de belles apparences, et qu'après ces festins on se sent plus affamé encore qu'auparavant. Ou bien encore le démon donne à ses disciples pour nourriture des viandes en putréfaction. La chair des chevaux qu'on a abattus, ou des porcs, des chiens et des chats sont les mets favoris dans ces exécrables repas, et ils laissent après eux un goût fade qui leur est propre. Lorsque ces chairs ont été mises en cet état par suite d'un crime, elles servent bien mieux encore au but que le diable se propose. Aussi la chair humaine putréfiée est un des mets les plus recherchés, surtout la chair de ceux qui se sont pendus, ou des hommes qui ont été assassinés. C'est là ce qui résulte des déclarations d'un grand nombre de personnes qui se vantent d'avoir assisté à ces festins.

On y mange
la chair
des enfants.

Mais rien ne surpasse en ce genre les mets fournis par les cadavres des enfants morts sans baptême, ou à leur défaut ceux des enfants baptisés. Jeanne d'Abadie de Siboro, âgée de seize ans, déclara qu'elle avait vu manger les cadavres de plusieurs de ces enfants, et entre autres celui d'un enfant appartenant au lieutenant Jean de Lasse; que Marie Balcon avait mangé l'oreille de ce dernier; que cependant on n'avait jamais mangé un enfant tout entier dans le sabbat d'une seule paroisse; et que, pour l'enfant de Jean de Lasse, on n'en avait mangé qu'un quart à Siboro, et que les trois autres quarts avaient été partagés en autant de paroisses; qu'on mangeait ainsi au sabbat tous les enfants dont on pouvait s'emparer. (De Lancre, p. 185.) Bien plus, on allait quelquefois jusqu'à manger les cadavres des initiés eux-mêmes. L'an 1610, à Logrono, en Castille, on fit le procès à un grand nombre de gens accusés de

magie. Ceux-ci dirent entre autres choses qu'après qu'un des leurs était mort on allait le déterrer dans l'église. C'était au père ou à la mère, ou à l'un des parents du défunt qu'était réservé l'honneur d'ouvrir le cadavre, pour en tirer les entrailles, qui étaient ensuite enterrées de nouveau, et l'on portait le reste au sabbat. Là le maître ordonnait de couper le cadavre par morceaux que l'on distribuait ensuite. S'il en restait quelque chose, le roi du sabbat l'emportait avec lui, et en préparait le lendemain un repas à ses amis. Quant aux os, on les mettait dans des pots jusqu'à l'année suivante; et on les faisait cuire alors avec une herbe particulière qui les rendaient mous comme des raves. On faisait aussi de la soupe de chair humaine, que l'on mangeait jusqu'à en vomir. Pour les petits enfants, on leur suçait le sang par la tête et le nombril: le cœur, les poumons et le foie appartenaient au maître, et le reste au roi et à la reine du sabbat. (De Lancre, p. 402.) Daspilcouete avoua qu'on prisait particulièrement au sabbat le cœur des enfants non baptisés; que Satan le coupait en petits morceaux qu'il distribuait selon son bon plaisir parmi les assistants. Jeanne d'Abadie ajouta qu'il en donnait à ceux qu'il voulait empêcher de jamais rien avouer devant la justice de ce qu'ils avaient vu. (*Idem*, p. 198.)

Il est probable qu'il est plus d'une fois arrivé que des hommes ou des femmes livrés au démon aient déterré des cadavres d'enfants, et les aient mangés. Ainsi un rapport de R. Cessac, de l'an 1609, nous apprend qu'une femme du pays de Labourd fut convaincue par plusieurs témoins d'avoir fait rôtir à la broche une partie du corps d'un enfant; et elle fut condamnée à mort pour cela et pour plu-

sieurs autres maléfices. (De Lancre, p. 199.) Mais ordinairement ces sortes de choses ne se seront passées qu'en vision ; de sorte que, les adeptes bandant leur esprit et leur volonté vers un crime de ce genre, l'acte se sera tout aussitôt représenté dans leur imagination par une vision si claire et si distincte qu'ils l'auront confondue avec la réalité. Tous ces festins sont donc des visions, et les mets qu'on y sert sont des aliments intérieurs et spirituels. Ce qui en forme la substance, c'est le péché ; quant à la forme sensible sous laquelle ils se produisent, ce n'est qu'un symbole trompeur et mensonger. Mais quiconque mange des mets fournis par Satan et boit de son calice sent le besoin de respirer aussi dans son atmosphère. De même, en effet, que l'homme qui tend vers Dieu vit et respire en lui, ainsi celui qui s'enfonce dans l'abîme veut vivre et respirer dans cet abîme. Quelquefois ces débauches de l'esprit produisent comme une fièvre interne qui se communique à l'organisme et le dévore. Ordinairement le feu qui consume ces malheureux ne dépasse pas les limites de l'ordre spirituel ; et lorsqu'il semble se produire au dehors, il n'est que le reflet d'une imagination exaltée par le démon. De Lancre rapporte que ceux de Logrono qui étaient accusés de magie croyaient voir au sabbat des flammes où ils se jetaient sans en éprouver aucun mal. Ils disaient qu'on avait voulu leur donner à entendre que c'était là ces feux de l'enfer dont on cherchait à les effrayer, afin de leur en ôter ainsi la crainte. Mais ces feux n'étaient que le reflet des flammes qui les dévoraient à l'intérieur et qui se représentaient en vision à leurs regards. Or, de même que le feu mystique de la piété dans les saints consume la chair, en tant qu'elle est le symptôme du mal en nous, ainsi le

feu dont le démon brûle ses adeptes mine et consume la chair en tant qu'elle est le support et l'instrument du bien. Aussi chez les premiers, comme chez les derniers, le corps est affaibli et consumé par la flamme qui brûle à l'intérieur, avec cette différence que cette flamme conduit chez les uns à la vie, et chez les autres à la mort.

C'est surtout dans l'appétit sexuel que se manifestent ces ardeurs, soit en doublant son énergie, soit en la réveillant, quand elle est assoupie; et comme ces ardeurs sont tout intérieures, c'est à l'intérieur aussi que l'homme en cherche la satisfaction; et l'organe extérieur ne joue en ces cas qu'un rôle subordonné. Cet appétit une fois excité va demander aux puissances infernales et aux visions de l'enfer la satisfaction qu'il convoite; et les orgies, de même que les festins du sabbat, n'ont de réalité que dans l'esprit qui les conçoit. En effet, il faut distinguer avec soin dans chaque instinct deux éléments: l'un spirituel, qui est l'instinct lui-même proprement dit, et l'autre corporel, qui gît dans l'organe chargé de le satisfaire. Dans l'état ordinaire, il y a un rapport intime entre ces deux éléments; mais il peut arriver néanmoins que cette correspondance soit interrompue par quelque cause secrète; et dans ce cas l'instinct, séparé de l'organe qui lui correspond, peut trouver en soi-même sa propre satisfaction sans avoir besoin du secours de cet organe. Ou bien encore on peut supposer un tel degré d'excitation dans l'instinct et dans l'imagination, et par suite une telle clarté dans la vision, que l'organe correspondant se trouve comme entraîné, et procure sans aucun acte extérieur les jouissances dont il est l'instrument. Enfin, si par un moyen artificiel ou par l'intervention d'une puis-

Les voluptés
du sabbat.

sance supérieure, comme celle du démon, il était possible de produire cet état singulier dans plusieurs personnes à la fois, rien n'empêcherait alors que dans cette extase infernale et dans la vision qui en serait la suite il ne se produisît des phénomènes analogues à ceux qui ont lieu dans l'état ordinaire des choses. Ces personnes, surexcitées par les mêmes moyens, liées au même principe, se rencontrant dans le même ravissement et dans la même vision, ne peuvent-elles pas entrer les unes à l'égard des autres dans ces rapports qui constituent l'union des sexes? Ces phénomènes ne seraient ni tout à fait réels ni purement imaginaires; il en serait d'eux comme de ceux que l'on voit se développer souvent dans le magnétisme naturel; et leur réalité serait d'un ordre plus élevé que celle des phénomènes qui se passent dans l'état ordinaire des choses. Or c'est là précisément ce qui a lieu dans les orgies du sabbat. Cent, deux cents personnes, plus ou moins, de tout âge, de tout sexe, magnétisées, pour ainsi dire, par le démon, entrent ensemble et à la fois dans une sorte de somnambulisme infernal. L'âme avec ses instincts, détachée pour un moment des organes qui leur correspondent, et planant pour ainsi dire au-dessus d'eux, n'a plus besoin de leur ministère pour produire ou pour éprouver les phénomènes, les sensations, les perceptions dont ils sont les instruments. Elle se suffit à elle-même, et trouve dans son union avec le principe même du mal les coupables jouissances que l'homme cherche ordinairement dans le péché. Toutes ces âmes, ravies au-dessus d'elles-mêmes et du monde des phénomènes par la même extase, se rencontrant dans la même vision, se reconnaissent, se cherchent, se trouvent, s'embrassent, s'unissent dans des unions criminelles et mons-

trueuses; et les actes qui dans l'état ordinaire se produiraient au dehors s'accomplissent au dedans, dans ce lieu de l'âme, si l'on peut parler ainsi, où est le centre de toutes les impressions et le foyer de toute l'activité humaine.

Dans les extases dont Dieu favorise parfois ses saints, l'instinct de la reproduction, élevé et spiritualisé, se tourne vers la source même d'où il est venu; et de même que dans l'ordre physique la terre s'unit au soleil, principe de chaleur et de vie, ainsi leur âme s'attache dans une sorte de mariage mystique au principe universel et spirituel de la vie. La grâce, fruit de cette union, se manifeste sous la forme d'une fécondité spirituelle, dont les fruits sont les vertus. Personne n'a mieux représenté ce mariage mystique que l'extatique du couvent de Buken, Madeleine Buttler, lorsqu'elle nous parle de ses fiançailles avec le Seigneur et des sept enfants qu'elle a mis au monde après cette union, à savoir l'abstinence, la pauvreté, l'obéissance, etc.; entrant dans les plus petits détails sur chacun de ces enfants spirituels, et nous décrivant jusqu'à leurs vêtements. Il en est de même, mais en un sens opposé, dans l'union mystique de l'âme avec le démon; et les fruits de cette union, c'est toute la série de ces crimes épouvantables dont les procès intentés aux sorciers font mention. Le peuple, s'emparant de ces idées et de ces faits, leur a donné sa forme; et de là viennent ces récits populaires sur les orgies du sabbat. Ces récits sont vrais quand on les ramène à leur vrai principe; car les faits qu'ils racontent sont réels, non de cette réalité vulgaire que nous avons chaque jour sous les yeux, mais de cette réalité plus élevée qui se produit dans les régions spirituelles.

De Lancre entre à ce sujet dans des détails très-circon-

stanciés que nous ne pouvons qu'indiquer ici, ne voulant point alarmer la délicatesse de nos lecteurs par ce qu'ils ont d'obscène et de révoltant. Il dit que les filles et les femmes du pays de Labourd, au lieu de rougir des crimes dont on les accusait, en racontaient devant le tribunal toutes les circonstances, même les plus horribles, avec une telle effronterie et une telle complaisance qu'on voyait clairement qu'elles s'en faisaient un honneur et un plaisir, et qu'elles préféraient à tout autre chose les caresses du démon. Nos questions ne les embarrassaient point, et notre interprète, qui était prêtre, rougissait bien plus en leur traduisant nos demandes qu'elles ne le faisaient en y répondant. Et ce n'était pas seulement les femmes âgées qui montraient cette impudence, mais c'était encore des jeunes filles de treize à quatorze ans. Ceci néanmoins ne peut s'appliquer qu'à celles qui n'avaient encore connu rien autre chose que cette damnable école, et qui, dans leur ignorance, pouvaient croire que c'était un Dieu dont elles avaient reçu les caresses. Plusieurs parmi elles purent être ramenées à des sentiments meilleurs, et s'efforcèrent de renoncer à Satan. Quant aux vieilles sorcières, on ne pouvait obtenir d'elles aucun aveu. Marie Dindarte de Sare parle d'une femme qui, avant de livrer son corps à Satan, le pria de lui donner auparavant une autre forme, ce à quoi il consentit. Ce reste de pudeur, ineffaçable dans l'homme, ne pouvait être détruit tout à fait, même dans les orgies du sabbat; car pendant que tout s'y faisait publiquement, ces commerces monstrueux entre les sorcières et les démons étaient cachés par un nuage épais aux enfants qui étaient présents.

Au reste, là comme sur la terre, les plus belles et les plus jeunes étaient les plus recherchées. Magnifiquement parées,

elles étaient assises à côté du maître, et étaient regardées comme les reines du sabbat. Lorsque le festin et la danse étaient terminés, le maître les prenait, les emportait sur un lit de soie, au rapport de M. de Sare, âgée de seize ans, et se livrait avec elles aux actions les plus monstrueuses. Toutes les sorcières, au rapport de Remi, conviennent qu'il ne se peut rien imaginer de plus froid et de plus pénible que ce commerce abominable; et Nicole Morelia assurait que toutes les fois qu'elle s'y était livrée elle avait dû se mettre au lit, et éprouvait une fatigue et un épuisement inexprimables. Elles se plaignent toutes d'avoir agi malgré elles en ces circonstances. Elles disent que toute résistance leur eût été inutile, que les démons sont jaloux les uns des autres. Ils préféraient les femmes mariées, afin d'ajouter à ces crimes celui de l'adultère. On réservait les jeunes filles pour plus tard. De même que tous les initiés devaient se livrer à Satan, leur maître, ainsi devaient-ils tous se livrer sans distinction les uns aux autres, parce qu'ils ne formaient tous qu'une seule chose en celui à qui ils s'étaient donnés sans réserve. Ainsi Jeanne d'Abadie déclare avoir vu les hommes et les femmes se mêler au sabbat dans une horrible confusion. Le diable, après avoir donné le signal, assignait à chacune celui à qui elle devait s'unir, et il choisissait presque toujours ceux qui pouvaient exciter davantage les répugnances de la nature et de la conscience, donnant la fille à son père, le fils à sa mère, la sœur à son frère, la pénitente à son confesseur, etc. Cela lui était arrivé à elle-même bien des fois, quoiqu'en dehors du sabbat elle n'eût pas voulu se permettre le moindre écart. Depuis l'âge de treize ans, elle faisait sans scrupule tout ce que Satan lui commandait de faire, parce que, disait-elle,

c'était lui qui en était responsable. On retrouve dans ces orgies la pratique des théories infâmes renfermées dans une certaine classe de livres.

Ces commerces contraires à l'ordre de la nature ne produisaient aucun résultat ; c'est du moins le témoignage de Jeanne, témoignage qui est contredit cependant par d'autres. En considérant plus attentivement la chose, on découvre bientôt que les histoires racontées à ce propos sont des récits populaires, ou bien que la même surexcitation, qui avait fait regarder aux sorcières comme réel et sensible leur commerce avec le démon, continuant pendant tout le temps que dure ordinairement la grossesse, leur avait représenté celle-ci comme réelle. Il n'est pas rare, au reste, de trouver des femmes chez qui l'imagination, surexcitée d'une manière naturelle, produit des phénomènes analogues, et qui, jusqu'au dernier moment, se bercent du vain espoir d'être mères. D'après une déclaration reçue par Remi, il paraîtrait que les enfants regardés comme le fruit de ce commerce étaient désignés sous le nom d'enfants d'Adam. Ils pleuraient jour et nuit, croyait-on, étaient pesants comme du plomb, difformes, toujours affamés et maigres, leur donnât-on cinq nourrices à la fois. Il est évidemment question ici des enfants hydrocéphales, rachitiques ou crétins, car le peuple attribuait tous ces maux à un commerce avec le démon. Partant de ce principe, admis aussi par Luther, que tout mal physique est l'effet du péché, on oubliait que ce mal une fois existant se reproduit d'après des lois immuables, et n'a plus besoin, pour chaque cas particulier, d'une cause spéciale dont il soit l'effet immédiat. Plusieurs de ces pauvres enfants furent victimes de ce préjugé, comme on le voit particulièrement en Lor-

raine, où les sages-femmes avaient coutume alors de les faire périr secrètement. Ce préjugé trouvait heureusement un contre-poids en certains pays, dans un autre préjugé qui faisait regarder les crétins comme une bénédiction pour une famille. Le peuple se représentait encore sous une autre forme les fruits nés du commerce de l'homme avec le démon, et c'est de là que viennent les légendes sur les Elbes, etc. C'était des êtres entozoïques, ou ayant la forme de vers, que beaucoup de sorcières déclaraient avoir conçus dans ces circonstances, et qui, après avoir été portés dans une grossesse régulière en apparence, venaient au monde et étaient aussitôt mis en terre. Ces sortes de phénomènes s'expliquent par les principes que nous avons posés plus haut. Il est possible, au reste, que la surexcitation de toutes les puissances ait pu causer en certains cas une inflammation de l'organe sexuel, et développer des formations anormales dont la nature et le degré nous sont inconnus. C'est une maladie singulière et horrible à la fois que celle dont l'homme est atteint dans ces sortes de cas; et il n'est pas étonnant qu'elle donne naissance à des produits semblables aux hydatides, qui naissent quelquefois dans les étroites cellules du cerveau, et dans lesquelles une infirmité physique trouve quelquefois la crise salutaire qui la termine.

CHAPITRE XVI

De la physionomie et de l'odeur infecte des sorcières.

Lorsque la vie se passe ainsi dans l'habitude des crimes les plus exécrables, il est impossible que la difformité intérieure qui en est le résultat ne se manifeste pas au dehors par une certaine laideur repoussante, et ce n'est pas sans raison que cette expression : *laid comme une sorcière*, a trouvé place dans le langage populaire. La physionomie des sorcières a conservé dans l'opinion du peuple certains traits caractéristiques, qui auront été fournis par les modèles les plus remarquables en ce genre, et qui auront été appliqués ensuite à de pauvres vieilles femmes accablées par l'âge, la misère, les mauvais traitements et les ennuis de la prison, et qui n'avaient participé que bien légèrement aux crimes dont on les accusait. De Lanere nous a conservé un type remarquable de sorcière dans cette Necato dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Voici comment il nous la dépeint : « Cette femme, dont le nom indiquait déjà les habitudes, avait renoncé en quelque sorte à son sexe pour prendre la nature d'un homme, ou plutôt d'un hermaphrodite. Elle avait en effet l'expression, le langage et le maintien d'un homme, et encore d'un homme rude, d'un sauvage qui n'est jamais sorti de ses forêts. Elle avait de la barbe comme un satyre, des yeux petits, profondément enfoncés dans leur orbite, avec l'expression de férocité d'un chat sauvage, étincelants et si terribles que les enfants et les jeunes filles qu'elle avait emmenés au sabbat, et que nous confrontions avec elle, ne pouvaient supporter son regard, quoique par égard pour nous elle se donnât

Laideur des
sorcières.

toutes les peines du monde pour en adoucir la dureté naturelle. On croyait, en la voyant, reconnaître qu'elle était accoutumée à regarder cet objet épouvantable auquel elle avait emprunté la hideuse expression de ses traits. » (De Lancre, p. 135.)

Un autre effet de la dissolution intérieure que produit le commerce avec les démons est l'odeur qui s'exhale de la bouche et de tout le corps de ceux qui sont initiés à ces mystères. Cette odeur se communique à leurs vêtements, et remplit pour longtemps les maisons qu'ils habitent, l'air et les lieux voisins; de sorte que tous ceux qui approchent d'eux en sont infectés. C'est ainsi que Brognoli nous représente l'état des adeptes de Satan, et son témoignage est confirmé par les déclarations de tous les exorcistes. Ce caractère est tellement propre aux sorcières que les anciens les appelaient déjà *Fætentes*, et les Gascons *Fetillères*. (Bodin, p. 360.) Nous voyons ici le contraire de ce qui arrive aux saints, lesquels bien souvent répandent autour d'eux un agréable parfum. Or de même que ce parfum devient plus doux encore à chaque bonne œuvre qu'ils font, ainsi l'odeur infecte des saints du démon suit ordinairement dans son intensité les degrés de leur malice, et s'exhale avec plus de force à chaque crime qu'ils commettent. Nous avons attribué ce parfum de la sainteté à la formation d'une huile éthérée qui, sous l'influence d'une illumination supérieure, se développe dans les organes comme l'arome dans la fleur. Nous pouvons attribuer par la même raison la mauvaise odeur des sorciers à la production d'une huile animale et puante qui s'engendre au fond de l'organisme, au milieu des ardeurs impures qui le consomment, d'une huile semblable aux sucres narcotiques qui se développent

Leur odeur infecte.

dans les plantes vénéneuses sous les ardeurs du soleil. Nous voyons se produire quelquefois dans la vie ordinaire des sécrétions de ce genre, comme résultat de cette dissonance corporelle qui suit chaque déviation de l'harmonie morale, comme le témoigne le sens plus pénétrant des saints, qui bien souvent distinguent à l'odeur les péchés de ceux qui approchent d'eux, et particulièrement ceux de la chair; et le sens commun des peuples lui-même, pour exprimer la difformité du vice de l'orgueil, ne le désigne-t-il pas sous le nom d'un *orgueil puant*? Une familiarité habituelle avec le démon doit donc finir à la longue par rendre cette production continue, et en élever tellement la quantité et la qualité qu'elle devient perceptible aux sens, même dans l'état ordinaire. Ainsi, pendant que les saints possèdent une vertu conservatrice que ne peuvent détruire ni les infirmités ni les maladies, qui, au milieu des maux qu'accompagne d'habitude une odeur infecte et même après la mort, entretient dans leur corps un parfum délicieux, le principe destructeur qui consume la vie des adeptes de Satan leur donne, même dans l'état de santé, une odeur repoussante, et livre après la mort leur corps à une prompt dissolution. Leur malpropreté indique déjà pendant leur vie les souillures de leur âme. En effet, un grand nombre de déclarations portent que l'esprit impur ne leur permet point de se laver le matin; aussi croyait-on qu'on se préservait des enchantements en se lavant les mains chaque jour, où bien en se recommandant à Dieu avant de sortir; et Remi nous apprend que Mugeta d'Essem, près de mourir sur le bûcher, conseilla à son mari cette double précaution.

CHAPITRE XVII

états personnels de la partie psychique de l'homme dans la sorcellerie. Voyage mystérieux des sorcières. Leur vol. Jeanne Haquart. M. Warma. Leurs voyages au sabbat. Explication de ce phénomène.

Le torse, dans le corps humain, reçoit du principe même de la vie les influences qui le maintiennent dans son état. Or il est particulièrement destiné à servir de support et d'organe à l'homme psychique. Dans les rapports ordinaires, le torse pose avec fermeté sur le sol; et la colonne vertébrale, autour de laquelle il est groupé, s'appuyant sur les extrémités inférieures, se meut d'un lieu à l'autre. Mais si ce rapport est détruit par une cause quelconque, l'élément dynamique dans l'organe, prenant le dessus sur l'élément matériel, se concentre en soi-même, et domine de plus en plus les puissances extérieures. Un autre centre de gravité surgit dans l'organisme, et rend possibles des mouvements que l'homme ne saurait exécuter dans l'état ordinaire, comme le vol, par exemple. Les cabalistes, pour désigner le support ou l'organe d'une force, l'appellent *char* de cette force; ainsi le char d'Élie des mystiques est la puissance supérieure qui les emporte dans les régions célestes, et le char de feu des sorciers est la puissance inférieure qui les précipite dans les sombres abîmes. On a remarqué que les enfants eux-mêmes, après avoir assisté au sabbat, acquéraient cette disposition à voler. Remi nous raconte à ce sujet un fait remarquable, et confirmé par des témoignages dont il est difficile de suspecter la véracité.

Françoise Haquart, qui parut en 1587 devant les tribunaux, avait livré sa fille Jeanne au démon lorsqu'elle

Jeanne
Haquart.

n'avait encore que sept ans. Elle avait avoué son crime au juge, et la déclaration de la fille se trouvait d'accord avec celle de la mère. La première avait été relâchée à cause de sa jeunesse; mais la mère avait été condamnée au feu. Une dame respectable se chargea de l'enfant, afin de l'élever dans la crainte de Dieu et de l'arracher ainsi au démon. La chose semblait avoir réussi, lorsqu'une nuit Jeanne, pendant qu'elle était au lit entre deux servantes, fut enlevée tout à coup comme si le démon eût voulu l'emporter; et c'est ce qui serait arrivé si les servantes n'avaient crié : « Seigneur Jésus, sauvez-nous ! » Le mauvais esprit, se voyant troublé dans son entreprise, laissa sa proie suspendue entre les soliveaux, et s'en alla. Tous les voisins furent témoins de ce qui était arrivé; car, aux cris des servantes, ils accoururent et virent de leurs yeux la jeune fille suspendue en l'air. La roideur de ses membres, le refus qu'elle fit pendant huit jours de prendre aucune nourriture, son silence et ses insomnies pendant tout ce temps prouvèrent qu'il n'y avait là aucune supercherie. (Remi, p. 192.) L'évêque de Pampelune, Pr. de Sandoval, dans son *Histoire de Charles - Quint*, raconte le fait suivant à l'occasion d'un procès de sorciers qui fut porté devant le conseil d'État de la Navarre. Voulant se convaincre par ses propres yeux de la vérité des faits dont on accusait les sorcières, il promit sa grâce à l'une d'elles si elle voulait exercer en sa présence ses œuvres magiques. Elle accepta la proposition, et demanda seulement qu'on lui rendît sa boîte d'onguent qu'on lui avait ôtée. Elle monta sur une tour avec le commissaire et beaucoup d'autres personnes; puis, s'étant mise à une fenêtre, elle se frotta avec son onguent la paume de la main, les reins, les articulations du

coude , la partie inférieure du bras , les épaules et le côté gauche. Puis elle cria d'une voix forte : « Es-tu là? » Et tous les assistants entendirent dans l'air une voix qui répondit : « Oui , j'y suis. » La magicienne se mit alors à descendre de la tour, la tête en bas , en se servant de ses mains et de ses pieds comme un écureuil. Lorsqu'elle fut arrivée à peu près au milieu de la tour, elle prit son vol, et les assistants la suivirent des yeux jusqu'à ce que l'horizon l'eût soustraite à leurs regards. Tous étaient dans la stupéfaction ; et le commissaire fit annoncer publiquement que celui qui livrerait de nouveau cette femme aurait pour récompense une somme d'argent considérable. Elle fut ramenée au bout de deux jours par des bergers qui l'avaient trouvée. Le commissaire lui demanda pourquoi elle n'avait pas volé plus loin , afin d'échapper à ceux qui la cherchaient ; elle répondit que son maître n'avait voulu l'emporter qu'à trois lieues de chemin, et l'avait ensuite laissée dans un champ où les bergers l'avaient trouvée.

L'lorente, dans son *Histoire de l'inquisition*, raconte ce procès, où étaient impliquées plus de cent cinquante personnes, qui furent punies soit par le fouet, soit par la prison. Ce fait est analogue à celui de ce brame indien que plusieurs Anglais virent voler en l'air à cheval sur un bâton. Il n'est pas toujours nécessaire d'attribuer les faits de ce genre à l'influence du démon ; l'action de la nature peut bien souvent en être la cause. Ainsi Remi raconte qu'un jour dans les Vosges allemandes, et près de Hungaria, un orage violent s'étant élevé, accompagné de tonnerre et d'éclairs, des bergers qui étaient dans les champs cherchèrent un refuge avec leurs troupeaux dans un bois. Là ils aperçurent tout à coup deux paysans qui étaient

suspendus au sommet d'un arbre , et qui paraissaient si troublés qu'il était facile de voir que ce n'était pas d'eux-mêmes, mais par un accident qu'ils étaient arrivés là. L'état de leurs vêtements couverts de boue éveilla les soupçons des bergers , et leur fit croire que c'était peut-être le démon qui les avait portés sur ces arbres, d'autant plus qu'après y être restés quelque temps ils en descendirent au moment où on ne les regardait pas, et disparurent. Ayant été pris plus tard, ils avouèrent spontanément ce que les bergers avaient déclaré à leur égard. Une autre fois , à Belmont, deux hommes, un certain Rothar et un autre nommé Amant, furent précipités dans un ouragan du haut d'un nuage sur un toit. Le premier s'inquiétait beaucoup comment ils pourraient descendre à terre ; mais l'autre lui répondit : « Fou que tu es, n'aie pas peur ; celui au pouvoir de qui nous sommes peut faire bien davantage encore. » En effet, une trombe les emporta aussitôt, et les déposa par terre sans qu'ils eussent aucun mal. Or, au même instant la maison trembla tellement qu'elle semblait ébranlée jusque dans ses fondements. Ceux qui l'habitaient furent unanimes dans leur témoignage, et confirmèrent toutes les circonstances de ce fait.

M. Warma.

Un magistrat de Roncas, nommé Cunin, au mois de décembre 1586, était sorti dans une prairie où l'appelaient quelques affaires ; et comme le ciel se couvrit de nuages qui annonçaient un ouragan, il se mit en devoir de retourner promptement à la maison. Mais tout à coup la foudre déracina six chênes autour de lui, et un septième qui était tout près fut sillonné comme avec des griffes. Pendant qu'il s'en retournait, après avoir perdu son chapeau, il aperçut sur un chêne une femme qui semblait y avoir été déposée

par un nuage. Il la reconnut , et lui cria : « N'es-tu pas Marguerite Warma ? Il paraît que ce n'est pas sans motif qu'on t'accuse d'être une sorcière ? Comment es-tu venue là ? » Elle lui répondit : « Ne dis rien de ce que tu as vu , et tu n'auras jamais à te plaindre de moi , ni toi ni les tiens. » Cunin fit sa déclaration devant le juge , et Marguerite la confirma par ses aveux , jusqu'aux derniers moments de sa vie , sans y avoir été contrainte par la question. (Remi, l. 4, 29.) Delrio raconte comme incontestable un quatrième fait. Il se trouvait en 1587 à Calais lorsque l'archiduc Albert prit la ville. Les avant-postes wallons se tenaient sur le pont, du côté de Boulogne, où étaient les ennemis. Deux soldats aperçurent le soir, par un temps très-clair, un nuage très-obscur, et ils entendirent des voix confuses qui en sortaient sans qu'on pût rien distinguer de ce qu'elles disaient. Ils conçurent quelques soupçons ; et l'un d'eux ayant tiré son arquebuse, ils virent tomber du nuage à leurs pieds une femme ivre, nue, d'un âge moyen, qui avait l'air d'une folle et qui ne put rien dire autre chose sinon ces paroles : « Sont-ce des ennemis ou des alliés qui sont ici ? » (L. 5, p. 696.) Parmi les faits que nous venons de citer, les premiers sont confirmés par des déclarations juridiques ; et pour le dernier, Delrio en appelle à un grand nombre de témoins oculaires. Ils doivent donc reposer sur un fond vrai. D'un autre côté, quand il s'agit d'un fait de ce genre, on doit toujours chercher à l'expliquer par des causes naturelles ; et les explications de cette sorte doivent être admises jusqu'à ce qu'elles paraissent évidemment insuffisantes. Dans les trois premiers cas, un violent orage s'était élevé. Il n'est pas naturel, j'en conviens, qu'on cherche un abri contre l'orage sur les arbres ou sur les

toits; mais il est possible que ces hommes y aient été portés par une trombe; et il ne serait pas étonnant dès lors qu'ils eussent perdu la présence d'esprit et que, dans leur trouble, ils eussent attribué au démon cet accident. Lorsque les circonstances rendent cette explication impossible, il faut alors avoir recours à celles que fournit le somnambulisme. L'on sait en effet que, dans cet état, le corps peut quelquefois s'élever au-dessus de terre. Quant aux influences sataniques, on ne doit les admettre que lorsque la vie antérieure de ceux qui sont impliqués dans ces faits nous autorise à le faire.

Des voyages
des
sorciers.

Si la disposition à s'élever en l'air se trouve à la fois dans un grand nombre de personnes, liées entre elles par des rapports démoniaques, et si le même instinct les dirige toutes vers le même but, vers le lieu du sabbat, il résulte de là ce qu'on appelle les voyages des sorcières. Ceux qui prennent part à ces excursions sont-ils transportés réellement et corporellement au lieu du rendez-vous? Ou bien, restant extérieurement à la même place, ne font-ils ces voyages que d'une manière spirituelle, de sorte que, sans quitter le lieu où ils sont, ils soient en même temps présents en un lieu éloigné? Ces deux explications ont été admises autrefois; et, pour justifier la première, on a cité des faits embarrassants pour une critique impartiale et qui exigent un examen sérieux. Nous citerons ici entre autres deux faits que raconte B. de Spina dans son livre *de Strigibus*. « Un médecin distingué de Ferrare, nommé Sozinus Bentius, se trouvant à la campagne, il y a environ trois ans, pour visiter ses propriétés, et causant avec son fermier, vint à parler des sorcières. Il prétendit que tout ce qu'on racontait d'elles et de leurs voyages au sabbat n'était que

de pures imaginations. Le fermier, qui vit encore aujourd'hui sous le nom de Th. Pollastros, et demeure à Clavica Malaguzzi, dans le district de Mirandola, lui répondit qu'il connaissait un paysan du voisinage qui avait vu de ses yeux pendant la nuit des hommes et des femmes en grand nombre danser et se livrer à toute sorte de plaisirs. Le médecin, surpris de ce qu'il entendait, pria son fermier de lui amener ce paysan. Celui-ci vint, et raconta au médecin ce qui suit. « Une nuit, dit-il, m'étant levé trois heures avant le point du jour pour conduire mes bœufs et ma charrette à votre fermier, qui en avait besoin, et étant arrivé à cette plaine que vous voyez ici tout près, je vis au loin, et en différents endroits, beaucoup de feux qui ressemblaient à de grandes lumières; et il y avait entre eux une multitude d'hommes et de femmes qui semblaient se disputer ou bien danser ensemble. M'étant approché, je vis, à l'aide de la lumière que répandaient ces feux, plus de six mille hommes réunis. Il y en avait un grand nombre qui étaient assis à table, mangeant et buvant, tandis que d'autres dansaient et s'amusaient à toute sorte de jeux. D'autres enfin faisaient des choses que je ne puis dire. J'aperçus dans la foule plusieurs personnes qui m'étaient connues, et je parlerai à quelques-unes d'entre d'elles. Mais environ une heure après tous disparurent comme dans un nuage à un signal donné. » Ce récit changea bien l'opinion du médecin, qui regarda non-seulement comme possible, mais comme réel ce qu'il avait pris jusque-là pour un vain préjugé. »

Le même auteur rapporte que le frère Paul de Caspan, du même ordre que lui, lui avait raconté le fait suivant après l'avoir appris d'un prêtre très-pieux, nommé A. de Palavisinis, demeurant à Caspan, dans la Valteline. Sou-

vent, lorsqu'il se levait avant le point du jour pour aller dire sa messe ou pour faire quelque autre chose, il avait vu dans une plaine voisine une grande multitude d'hommes et de femmes qui couraient avec des lumières comme pour jouer, et qu'il avait reconnus pour des magiciens et des sorcières tenant leurs assemblées. Dans ces deux récits, les hommes, le lieu, le temps, toutes les circonstances en un mot sont exactement indiquées; les témoins qui ont vu ces faits et ceux qui les ont racontés après eux offrent toutes les garanties qu'on peut désirer. Mais leur témoignage ne prouve pas cependant d'une manière indubitable que ces réunions qu'ils ont vues aient été réelles. Il aurait fallu pour cela vérifier s'ils n'avaient pas le don de seconde vue, ou si le sabbat ne leur a pas apparu seulement en vision. Rappelons-nous à ce sujet ce que nous avons raconté plus haut d'un fermier de Glenarz et de son fils près d'Inverness. Ici le fermier et son fils voient passer devant eux toute une armée; là, dans les deux faits que nous venons de raconter, ce n'est plus une armée que l'on a vue, mais c'est une fête. Or, dans ces deux cas, comme dans le premier, il est possible que toute l'histoire ait été l'effet d'une vision. On peut expliquer en partie de cette manière les déclarations des témoins qui, dans les enquêtes juridiques faites à ce propos, ont assuré avoir vu des sorcières danser sous des arbres. On a pris bien souvent pour des cercles magiques une enceinte formée dans l'herbe autour de certains arbres, de marronniers par exemple, où il ne pouvait croître aucune plante. On a cherché à expliquer de diverses manières ce phénomène, en l'attribuant à des ouvrages de maçonnerie qui auraient existé antérieurement dans ces endroits et les auraient

rendus stériles pour toujours ; mais cette explication n'est pas toujours admissible. Ainsi à Castelnuovo, dans le district de Vicence, où il y avait une enceinte de ce genre, Strozzi Cicogna fit creuser le sol, et l'on n'y trouva rien que de la terre.

Il y a encore une multitude d'autres récits sur ces assemblées du sabbat, qui se tenaient, disait-on, loin de la société des hommes et que des témoins oculaires avaient rencontrés par hasard ; mais, outre que tous ces récits manquent d'une authenticité suffisante, il y aurait toujours à examiner si les faits qu'ils racontent sont réels, ou s'ils ne reposent pas sur une simple vision. Ces récits ne sont bien souvent que des légendes qui, en passant d'un peuple à l'autre, se modifient selon les temps et les lieux. Dans une époque où il y avait une telle surabondance de foi que le monde réel courait risque en quelque sorte de s'effacer dans l'esprit des populations, comme il arrive pour le monde invisible à l'époque d'incrédulité où nous vivons, ces légendes étaient admises sans difficulté. Bien souvent même, dans les procès de sorcières, lorsqu'un mari, pour disculper sa femme, assurait devant les juges qu'elle n'était pas sortie de son lit pendant la nuit où on l'avait vue au sabbat, ils lui répondaient que c'était un fantôme qu'il avait vu dans son lit, mais que le vrai corps n'y était pas. C'était le contraire qu'il fallait dire. Il était bien plus naturel, en effet, et bien plus raisonnable de supposer que le vrai corps était resté au lit et que c'était le faux qui était sorti dehors. Beaucoup de sorciers et de sorcières, il est vrai, déclaraient spontanément devant les juges qu'avant d'aller au sabbat ils avaient laissé dans leur lit et à leur place l'oreiller de leur enfant, ou un balai, ou bien

leur démon lui-même comme succube. (Remi, l. I.) Il est vrai encore que Binsfeld, homme très-véridique, raconte, d'après les actes juridiques du tribunal de Trèves, que la femme de J. Eysenkopf, bourgeois de Wilmar, nommée Marguerite, étant accouchée d'un fils nommé Conrad, un mauvais esprit le lui vola très-souvent, en l'enlevant de son berceau pour le porter ailleurs, tantôt dans le lit de la mère, tantôt sous les degrés de l'escalier de la cave, tantôt dans le grenier ou aux lieux d'aisances. Mais pour qu'il ne lui arrivât aucun mal, l'esprit plaçait sous lui des draps qu'il avait également volés auparavant. Un jour, la mère ayant défait le lit que le démon avait préparé de cette manière dans la chambre des bains, le visage et les mains lui enflèrent, et il se détacha des écailles de sa peau. Le démon berçait aussi quelquefois l'enfant, qui pleurait toujours quand sa mère le mettait au berceau et qui devenait calme dès que l'esprit l'avait emporté ailleurs. Le doyen du lieu, Lyndner, écrivit à Binsfeld pour lui demander conseil, et celui-ci lui conseilla l'usage des sacramentaux. On les employa en effet, et les parents firent un pèlerinage, après quoi la chose cessa pour quelque temps. Mais bientôt après on trouva les objets bénits dont on s'était servi déchirés ou brisés, et le démon recommença son jeu. Le notaire du lieu écrivit, à la prière du doyen, tout ce qui s'était passé. (*Tractatus de confessionibus maleficorum, etc., auctore Binsfeldio*; 1596, p. 256.) Le même auteur raconte encore que, le 22 septembre 1589, un paysan de Longen, nommé Michel, qui fut exécuté pour crime de magie, avoua entre autres choses qu'il avait été vers Noël au sabbat, près de la croix de Longwich; mais qu'il y était arrivé après que la réunion était déjà terminée. Il s'était alors

écrié : « Mon Dieu, c'est déjà fini ! » Et au même instant il avait été renversé par terre.

Tout bien considéré, entre tous les faits que l'on cite, afin de prouver que les excursions nocturnes des sorcières sont réelles, il n'en est pas un seul qui démontre évidemment ce que l'on veut démontrer. Il est vrai que plusieurs saints dans l'extase ont acquis quelquefois une légèreté spécifique qui leur permettait de s'élever au-dessus de terre. Or, rien n'empêche de croire que le corps puisse acquérir la même faculté par l'opération du démon. Mais nous ne voyons point dans la vie des saints que ces phénomènes se soient produits dans un grand nombre de personnages à la fois. Nous ne voyons point, par exemple, que les saints répandus en divers lieux de la terre se soient donné rendez-vous, ou se soient rencontrés dans certains lieux et à certaines époques déterminées, pour assister ensemble à quelques réunions pieuses. Or est-il raisonnable de supposer que Dieu laisse au démon et à ses prestiges plus d'espace et de jeu qu'il n'en a gardé pour soi-même à l'égard de ses saints ? Il ne reste donc d'autre moyen pour expliquer la plupart des faits de ce genre que de supposer une vision produite par une extase diabolique. Quiconque entre en extase se trouve transporté dans une région plus intime que celle où il est habituellement. Dans l'état ordinaire et naturel, l'âme est présente à toutes les parties du corps qu'elle anime, et l'action de la volonté s'étend avec plus ou moins de liberté dans toute cette sphère ; mais dans l'extase cette sphère s'agrandit, et l'âme n'est plus seulement présente au dedans de l'enceinte du corps ; mais, sortant de son cercle, trop étroit désormais pour elle, elle pousse au dehors sa présence et son action ; elle s'incor-

Explication
de ce
phénomène

pore et s'approprie en quelque sorte une certaine position de l'espace, qui devient pour elle en cet état comme une extension et un prolongement de son corps. Si donc elle dirige son attention sur un point déterminé de cette sphère qu'elle s'est ainsi appropriée, elle y est présente à l'instant; et comme elle n'a pas besoin pour y arriver de se séparer de son corps, puisque c'est l'objet lui-même qu'elle veut atteindre qui vient à elle, il doit lui sembler que son corps y est présent avec elle, et qu'elle s'y est réellement transportée avec lui. Le corps cependant est resté à sa place. Dans l'extase divine des saints, comme ces phénomènes se produisent en Dieu et par Dieu, qui est la racine de toute vérité, ils sont radicalement vrais, tandis que dans l'extase diabolique ils n'ont que l'apparence de la vérité, parce qu'ils sont les effets de l'esprit de mensonge.

Les jours de sabbat sont bien connus des initiés, et ils se recommandent mutuellement de ne pas y manquer; souvent même ils en sont avertis par leur démon. Les légendes anciennes nous parlent beaucoup aussi du bruit que fait la procession des sorcières en passant devant les maisons de ceux qui étaient en retard, et les invitant à venir. Ceux-ci s'oignent aussitôt lorsque cette formalité leur est encore nécessaire; car pour ceux qui ont l'habitude de ces voyages cette cérémonie devient inutile. Ils se frottent le corps nu avec leur onguent; quelquefois il leur suffit d'en frotter leurs vêtements; qui deviennent purs et propres dès qu'ils sont arrivés au sabbat. Quelquefois un simple désir suffit pour amener l'extase. Ainsi C. de Landalde, de la paroisse d'Ustaritz, avoue que lorsque le soir, assise devant son feu, elle désirait aller au sabbat, ce désir devenait tellement violent qu'elle n'y pouvait aucunement résister. Elle y al-

lait alors à pied, sans avoir besoin de s'endormir auparavant. (De Lancre, p. 101.) Plusieurs autres sorcières déclarent aussi être allées à pied au sabbat, et en être revenues de même. Ces femmes sont si sûres de leur fait qu'elles se rappellent toutes les circonstances de leurs voyages, les hommes qu'elles ont rencontrés, ceux à qui elles ont parlé, et toutes sont parfaitement convaincues qu'elles ont assisté réellement et corporellement au sabbat. Le diable conduit souvent lui-même la procession des sorcières : c'est lui qui leur indique l'heure et le lieu du rendez-vous. Elles voient alors dans leur somnambulisme le démon sous la forme d'un cheval, d'un âne, d'un bœuf, d'un porc ou d'un bouc, qui les prend sur son dos. D'autres fois, c'est un balai, une quenouille, une fourche qui leur sert de véhicule. Tantôt il leur semble qu'elles ont des ailes et qu'elles parcourent dans leur vol d'immenses espaces. Le chant du coq leur est insupportable, car il annonce avec l'approche du jour le terme de leur voyage imaginaire. Le son des cloches ou l'invocation seule du nom de Jésus suffit aussi pour rompre le charme. Ces excursions laissent souvent après elles une profonde lassitude, qui impose aux sorcières un repos de quelques jours au lit.

CHAPITRE XVIII

Le sabbat considéré comme la cour du démon. Temps, lieu et fréquence de ces assemblées. Métamorphoses qui s'y opèrent. Les crapauds du sabbat. Visions de Dominique, d'un moine de Clairvaux. Des formes que prennent les démons.

Lieux où se
tient
le sabbat.

Le sabbat se tient ordinairement sur la montagne qui ferme l'horizon d'un pays. Là, s'il y a quelque lande sauvage, quelque désert inaccessible éloigné de toute demeure, près d'un lac ou d'une eau courante, c'est le lieu qu'on choisit de préférence. L'espace doit être plus grand pour les grandes assemblées. Le plus vaste dans le pays des Basques était sur le mont Rhune, et s'appelait Aquelare, le bosquet du bouc. Les petites réunions se tiennent dans les endroits plus resserrés et plus secrets. Ce sont souvent des places dans le voisinage des villes, près des grands bâtiments ou de la porte principale d'une église, vis-à-vis du grand autel. Quelquefois c'est une église solitaire ou une chapelle, comme celle du Saint-Esprit sur le mont Rhune, ou l'église de Dordach. D'autres fois encore c'est une ruine située sur une montagne, un cimetière éloigné ou un objet quelconque que l'on peut apercevoir de loin, comme dans le pays des Basques, à Saint-Jean-de-Luz, la chapelle appelée portugaise, qui sert de phare aux vaisseaux. Un certain ordre est observé dans le choix de ces lieux. Les réunions où assistent seulement les plus proches voisins se tiennent dans les maisons particulières, quelquefois même dans celles qui sont habitées par les juges, comme pour braver la justice. Les assemblées paroissiales se tiennent dans le voisinage de la paroisse, de sorte qu'une même commune a souvent plu-

sieurs assemblées, et qu'après que l'une est finie dans un lieu, ceux qui y ont pris part peuvent aller assister à une autre. Il y a aussi des réunions pour toute une province, qui se tiennent ordinairement sur les montagnes les plus élevées. Le maître insiste surtout pour que chaque initié se tienne à sa confrérie particulière. Ainsi une jeune fille qui demeurait à Saint-Pré n'assistait jamais au sabbat de ce lieu, mais devait aller à celui de Sare, lieu de sa naissance.

Quelquefois les assemblées ont lieu auprès d'un objet remarquable pour tout un pays, comme le noyer de Bénévent, fameux sous ce rapport depuis le temps des Lombards, et autour duquel la *bona societas* de l'Italie se réunissait pour jouer. Plus d'un chêne frappé par la foudre est devenu le but des réunions du sabbat. Ce qu'il faut, on le voit, c'est un objet où l'intention d'un grand nombre d'hommes puisse se fixer et se diriger. Rien ne convient mieux sous ce rapport que les choses qui ont appartenu à l'Église, parce que la malédiction s'attache volontiers à la bénédiction. Aussi la statistique du sabbat infernal est calquée sur celle de l'Église. Celle-ci a ses réunions de famille qui se tiennent à la maison; ses confréries, qui se réunissent dans les chapelles et les oratoires; ses paroisses, ses doyennés et ses évêchés. Or la cité du démon imite cette hiérarchie dans les divers degrés de ses assemblées, et choisit aussi de préférence, comme époques de ses réunions, celles qui sont consacrées d'une manière spéciale par l'Église à quelques grands souvenirs. De même que les Turcs fêtent le vendredi, les Juifs le samedi et les chrétiens le dimanche, ainsi les adeptes du démon ont choisi le jeudi; et le sabbat se tenait ordinairement depuis onze heures avant minuit jusqu'à une à deux heures du matin,

Époques
du sabbat.

et de préférence dans les nuits d'orage. En Castille cependant le sabbat se tenait trois jours de la semaine, les lundi, mercredi et vendredi. Quant aux petites réunions, elles avaient lieu presque chaque nuit, excepté le dimanche, où l'on croit que le charme perd toute sa force. En Espagne on allait au sabbat dès neuf heures du soir, et l'assemblée se dispersait au premier chant du coq. Toutes ces petites fêtes, célébrées dans les paroisses et dans les lieux particuliers, s'appelaient *Esbats*. Mais quatre fois dans l'année, à Pâques et aux grandes fêtes de l'Église, la procession se rendait au bocage du Bouc ; et cette assemblée eut lieu l'an 1567, dans le pays de Labourd, comme on le voit d'après les actes juridiques de cette contrée. La nuit la plus solennelle était celle de Saint-Jean-Baptiste au solstice d'été ; c'est dans cette nuit qu'on se livrait aux plus grands désordres.

Chez les peuples du Nord, à Mohra et à Elfdale, le lieu du sabbat s'appelait Blokula. C'était une plaine immense, au milieu de laquelle était une maison spacieuse. Devant cette maison il y avait une petite prairie fermée, où conduisait une grande porte peinte. C'est là que les initiés laissaient paître les bêtes sur lesquelles ils étaient venus ; et lorsque c'était des hommes qui leur avaient servi de monture, ils restaient à la porte appuyés contre les murs, et dormaient pendant tout le temps que durait la cérémonie. Dans une grande chambre de cette maison était une longue table où se faisaient les festins. Près de cette chambre il y en avait une autre avec de beaux lits bien parés. C'est, comme on le voit, une villa suédoise, aussi belle que pouvait se la représenter l'imagination des hommes du peuple. Il est aussi question quelquefois de palais et de jardins. Tous ceux donc qui, dirigés par la même inten-

tion, se rencontraient dans le même lieu se reconnaissaient mutuellement, et pouvaient, une fois qu'ils étaient éveillés, rendre compte de tout ce qu'ils avaient vu. Aussi tous les récits parlent du nombre considérable de personnes qui affluaient de tout côté à ces réunions, aux jours de grandes fêtes. Déjà, dans les fêtes moins importantes, Catherine Kuffa, de Vellen, sur la Moselle, comptait plus de cinq cents personnes, parmi lesquelles les femmes l'emportaient de beaucoup pour le nombre sur les hommes. On compta une fois à Hunderatse, près de Handaye, dans une grande assemblée, plus de douze mille personnes. On voit que dans la vision démoniaque l'âme, lorsqu'elle pénètre plus avant dans le fond des choses, n'embrasse pas seulement de grandes masses d'objets extérieurs, mais qu'elle les distingue encore jusque dans leurs plus petits détails. Si dans ces réunions les femmes sont plus nombreuses, c'est parce qu'étant plus faibles et plus impressionnables elles s'égarèrent plus facilement dans ces voies.

Parmi les assistants quelques-uns sont voilés et ne peuvent être reconnus par les autres. C'était probablement un moyen qu'on employait pour faire croire au peuple qu'il y avait dans l'assemblée des hommes riches et puissants; mais au fond c'est la même manière symbolique d'exprimer les choses que l'on retrouve chez ceux qui ont le don de seconde vue. Ceux qui ne sont encore que dans un rapport imparfait avec le démon paraissent comme voilés, parce que la vue intérieure de chacun est comme voilée à leur égard. La même symbolique se reproduit dans les fréquentes métamorphoses qui ont lieu au sabbat. Pour le sens intérieur, il n'y a de fixe en chaque chose que son élément le plus intime; ce qui est extérieur ou accidentel en

Métamorphoses
du sabbat.

elle est sujet à de fréquents changements. Jeanne de Belloc, âgée de vingt-quatre ans et qui fréquentait le sabbat depuis sa première jeunesse, raconte que le sabbat ressemblait à une foire ; que les uns y allaient sous une forme humaine, les autres sous celle d'un chien ou d'un chat, ou d'un âne, ou d'un cheval, ou d'un porc. Elle ajoutait cependant qu'elle n'avait jamais pu s'assurer de la manière dont se faisait cette métamorphose, mais qu'elle avait vu seulement ces divers animaux courir çà et là ; qu'ils pouvaient aussi se rapetisser à leur gré, ou se donner des proportions colossales. Jeanne d'Albanie déclara aussi qu'elle en avait vu plusieurs se changer en loups, en chiens, etc., en se lavant les mains avec une eau qu'ils avaient près d'eux dans un pot. Puis ils reprenaient, quand ils le voulaient, leur forme primitive. Et tout cela arrivait non-seulement dans l'assemblée du sabbat, mais encore pendant le chemin et partout ailleurs. Puis ils disparaissaient tout à coup, et l'on ne voyait plus d'eux qu'une simple lueur. Ces deux témoins s'accordaient à dire qu'au sabbat c'étaient des allées et des venues continuelles. Les uns volaient dans l'air, les autres dans des espaces bien plus élevés. Puis ils racontaient à leur retour comment, pendant les deux à trois heures qui s'étaient écoulées, ils étaient allés à Terre-Neuve ; comment ils s'étaient posés sur le mât de tel ou tel vaisseau sans pouvoir descendre sur le pont parce qu'il avait été béni ; comment ils avaient excité une tempête ; comment ils avaient vu leurs parents ou leurs amis de l'autre côté des mers, en Amérique. Nous retrouvons ici la mythologie avec ses fables et ses métamorphoses.

Les
crapauds
du sabbat.

Le sabbat avait aussi ses troupeaux et ses bergers : ses troupeaux de crapauds gardés par de jeunes garçons et de

jeunes filles. Dans la doctrine des Parses, Ahriman, le principe du mal, a créé les serpents, les scorpions, les crapauds. La forme et la nature de ces bêtes est telle que l'horreur qu'elles inspirent à l'homme semble avertir celui-ci qu'il y a en elles une certaine malice dont il doit se défier; et les deux premières ne justifient que trop ce soupçon par le venin qu'elles renferment. Le crapaud, de son côté, a toujours, par sa forme hideuse, inspiré aux hommes le dégoût et l'horreur. L'abbé Rousseau raconte, dans le dixième chapitre de ses *Remediorum secretorum*, qu'il renferma un jour un crapaud dans un verre pour l'y faire mourir. Comme il regardait les efforts que faisait cet animal pour sortir, celui-ci se tourna tout à coup contre lui; puis, s'enflant d'une manière extraordinaire, il se leva sur ses pattes, soufflant autour de lui sans bouger. Il le regardait avec des yeux qui semblaient devenir rouges et enflammés, si bien que l'abbé tomba en défaillance. Une sueur froide survint, ainsi que des selles et des urines abondantes; et son état était tel que les siens le crurent perdu. Ce fait est raconté par Saint-André, dans ses *Lettres sur la magie*, page 84. S'il ne prouve pas avec certitude que le crapaud est un animal nuisible et dangereux, il semble indiquer du moins que la croyance des peuples à la malignité de son venin peut produire quelquefois des résultats funestes. Cet animal est donc un symbole très-convenable pour désigner la malice du démon et des œuvres de la magie. Il est pour les sorciers ce que sont pour les saints la colombe, l'agneau, le cerf, etc. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait toujours joué un si grand rôle dans la sorcellerie. Pierre Grey de Toulouse raconte qu'un malheureux prêtre du diocèse de Soissons ayant demandé à une

sorcière comment il pourrait se venger de ses ennemis, elle lui conseilla de baptiser un crapaud sous le nom de Jean, et de lui donner ensuite à digérer une hostie consacrée ; puis de broyer le crapaud, et d'en préparer un poison qui donnerait la mort à tous ses ennemis. Il fit ce qu'on lui dit ; mais la chose ayant été découverte, la sorcière fut livrée au feu. Ceci arriva en 1460. Aussi ce sont des crapauds qui composent le troupeau du sabbat. Des enfants, portant une verge blanche, les mènent paître au bord des ruisseaux. Ces animaux sont habillés de velours rouge ou blanc ; ils ont une petite sonnette au cou et quelquefois aux pieds ; et plusieurs témoins déclarent avoir vu danser au sabbat la fille de la dame de Martibelsarena avec quatre crapauds, dont elle portait l'un sur l'épaule gauche, l'autre sur l'épaule droite et deux sur les poings, comme fait un chasseur pour les éperviers. Les crapauds dansent au sabbat devant leurs maîtres, et se plaignent quand ils ne sont pas bien entretenus. C'est là l'idylle du sabbat ; ses initiés peuvent dire aussi qu'ils ont été en Arcadie. La naïveté des bergers semble encore réclamer ses droits jusqu'an sein de ces orgies infâmes, et prodigue ses caresses à la plus hideuse de toutes les bêtes.

Visions de
Dominique.

Les adeptes du démon ne se reconnaissent pas seulement entre eux dans leurs visions infernales, mais leur regard pénètre encore dans le royaume des esprits de ténèbres. Les saints aussi, par une permission spéciale de Dieu, peuvent sonder quelquefois dans leurs visions les sombres abîmes de l'enfer, et c'est à eux que nous devons demander ce qu'ils y ont vu avant d'interroger sur ce sujet les hommes livrés à l'esprit de mensonge. Herbert, qui était contemporain de saint Bernard et autour duquel s'est groupé

tout un monde de visions, nous raconte des choses merveilleuses en ce genre du solitaire Dominique, l'ami de sa jeunesse. Celui-ci avait vécu d'abord dans un couvent de Cisterciens, à Carrezeda, près de Léon ; puis, après avoir reçu de son abbé la permission d'embrasser la vie solitaire, il s'était retiré dans une caverne près de la ville, se livrant aux exercices de la mortification et de la contemplation la plus sublime, séparé de tout commerce avec le monde, brûlant d'amour pour Dieu et passant ses journées dans les larmes. Or, étant un jour assis à l'entrée de sa grotte, les yeux levés vers le ciel et suivant un rayon de soleil jusqu'à son foyer, il aperçut tout à coup un dragon enflammé qui, descendant sur ce rayon, se précipita contre lui comme pour le dévorer. Effrayé à cette vue, il invoqua le Seigneur et fit le signe de la croix. Le dragon, chassé par ce signe et réduit à l'impuissance, se mit à voltiger autour de lui. Dominique ferma les yeux et se cacha le visage avec son vêtement ; mais, quoiqu'il eût les yeux fermés, il n'en voyait pas moins cet horrible fantôme. Il ouvrit donc les yeux et se mit à le regarder. Mais voici que d'autres démons se présentèrent en grand nombre, sous la forme de serpents ou d'autres bêtes, et remplirent toute sa demeure, voltigeant autour de lui comme des abeilles, étincelant comme le feu dans les épines, se jetant sur lui d'un air furieux, et le frappant. Cependant, quoiqu'ils parussent de feu, ils ne pouvaient brûler. Il alla devant la porte de la grotte pour respirer un peu ; mais là encore une multitude innombrable de démons lui apparut, et l'air en paraissait tout rempli. Ceux-ci étaient, comme les premiers, de formes très-diverses et d'une laideur tellement affreuse que, sans un secours particulier de Dieu, aucun homme

n'en eût pu supporter la vue. Il me fit remarquer, ajoute Herbert, que ces esprits impurs, lorsqu'il faisait le signe de la croix, ne déposaient point les formes spirituelles sous lesquelles ils lui apparaissaient toujours dans l'air, mais seulement les formes fantastiques qu'ils prenaient selon leur caprice. A partir de ce moment jusqu'aujourd'hui, l'homme de Dieu a toujours eu ces visions, aussi bien le jour que la nuit, les yeux fermés comme les yeux ouverts. Mais peu à peu l'habitude diminua l'effroi qu'il avait senti au commencement; de sorte qu'à la fin il n'en faisait pas plus de cas que si c'eût été des mouches; car les esprits lumineux le visitaient aussi, et le remplissaient de consolation; mais par discrétion il ne m'a jamais parlé des formes sous lesquelles il les voyait. (Herberti, *de Miraculis*, l. II, c. 1.)

Visions d'un
moine de
Clairvaux.

Ces visions furent confirmées par d'autres qu'eut un saint moine de Clairvaux qu'Herbert ne nomme pas, parce qu'il vivait encore. Entre autres dons, il avait le regard intérieur si pénétrant qu'il vit l'âme d'un de ses frères mourant s'échapper de son corps comme la fumée qui sort d'un encensoir, puis voltiger pendant quelque temps à cinq coudées environ au-dessus du cadavre, sous la forme d'un nuage rond et transparent, jusqu'à ce que les frères eussent terminé l'office. Toutes les fois qu'il regardait en haut avec un peu d'attention, il voyait en plein jour, avec ses yeux corporels, une multitude de démons qui volaient de toutes parts sous les formes les plus diverses. Parmi ces formes, il y en avait une néanmoins qui était dominante. Ils ressemblaient à des hommes d'une taille gigantesque, noirs comme des Maures, agiles comme des serpents, féroces comme des lions. Ils avaient de grosses têtes, un

ventre difforme, un cou long et mince. Ils étaient avec cela bossus; leurs bras et leurs jambes étaient d'une longueur démesurée. Quand ils s'arrêtaient dans l'air, il pouvait distinguer leurs formes et chacun de leurs membres; mais lorsqu'ils voltigeaient il ne voyait plus que des ombres tourbillonner au-dessus de lui. C'est surtout en plein jour, à l'heure de midi, que ces visions lui apparaissaient d'une manière précise. Une nuit cependant qu'il était absorbé dans la prière, les poils de son corps se hérissèrent d'effroi, et il vit une masse de démons entrer par les portes et remplir toute la maison, de sorte qu'ils le frappaient en voltigeant autour de lui. Il chassa de son oratoire ces hôtes incommodes en faisant le signe de la croix et en récitant la Salutation angélique. (*Idem.*) Ces visions sont, comme il est facile de le voir, rendues ici avec cette fidélité, cette couleur de vérité qu'on remarque dans les rapports d'un naturaliste, dont l'œil aidé d'un microscope puissant a pu observer les insectes ailés qui volent dans l'air. Si nous ajoutons foi sans difficulté à ce que celui-ci nous raconte, pourquoi ne croirions-nous pas également à ce que nous disent dans un autre ordre ces hommes admirables dont l'œil intérieur, rendu plus pénétrant et plus subtil par l'habitude de la contemplation, voit une multitude de choses qui échappent à nos regards appesantis par les convoitises et les soucis de cette vie?

Ces apparitions, loin d'avoir été provoquées par ceux qui les voyaient, leur étaient, au contraire, désagréables et pénibles. Chez les démoniaques, au contraire, elles sont le résultat d'une intention positive de leur part. Loin de fuir devant eux, elles les entraînent, au contraire, avec elles dans ces régions situées, pour ainsi dire, sur les limites des

deux mondes, où le domaine de la nature et celui du démon se touchent. Ce ravissement en esprit, c'est ce qu'on appelle l'excursion des sorcières; et le lieu où il tend, c'est la place du sabbat, c'est-à-dire ces régions douteuses où le démon sait attirer les hommes afin de s'emparer d'eux. Là l'âme ravie dans une extase impure reconnaît les esprits ténébreux dont elle est devenue en quelque sorte la sœur et la fiancée. Ils se présentent à elle sous ces types qui semblent empreints dans la nature humaine et dont les formes lui servent à saisir les idées qui se présentent à elle. Marie de Ralde, qui, après avoir fréquenté le sabbat depuis sa dixième année, avait renoncé à ce commerce criminel, les voit sous la forme d'un arbre, d'un vieux cyprès ou d'un chêne frappé de la foudre et tout desséché; les autres, sous la forme d'un bouc. Lorsque le démon paraît avec la forme humaine, c'est sous la figure d'un homme long, noir, ou bien rouge comme le feu, avec une voix inarticulée, cassée, mais en même temps bruyante et terrible. Il est quelquefois difficile de distinguer si c'est un homme, un animal ou un arbre qu'on voit. Il est assis sur un siège doré en apparence, mais brûlant, ayant à côté de lui la reine du sabbat. Tout, autour de lui, hommes et choses, apparaît sous un faux jour, sous des formes monstrueuses et disproportionnées. Jeanne d'Abadie le voyait avec huit cornes, une longue queue et un double visage.

Quelquefois il y a deux maîtres, le grand maître Léonard, et un petit qui le remplace en son absence, et que les Basques nommaient Jean Mullin. Les prisonniers de Logrono le voyaient assis sur un siège noir, et d'un aspect effrayant, avec une couronne de cornes noires, dont trois

Des formes
sous les-
quelles les
démons ap-
paraissent.

étaient grandes comme celles d'un bouc et les autres plus petites. Il en avait deux au cou et une au front, qui éclairait toute l'assemblée d'une lueur plus faible que la lumière du soleil, mais plus forte que celle de la lune. Ses cheveux étaient hérissés, son visage blême et troublé; ses yeux étaient ronds, larges, et étincelants. Il avait la barbe d'un bouc et tout le corps difforme, moitié homme, moitié bouc. Les doigts de ses mains étaient longs, pointus et terminés par des griffes. Il avait les pieds d'une oie et la queue d'un âne. Il était assis sous un dais d'une misérable étoffe, mais arrangée d'une manière singulière. Sa voix ressemblait au cri d'un mulet. Cependant il affectait beaucoup de gravité et de faste, et le maintien d'une personne mélancolique et ennuyée. Nos poètes, on le voit, qui dans ces derniers temps se sont donné tant de peine pour dépeindre le diable, n'ont rien imaginé de mieux que les visions de ces femmes du peuple. A côté du maître sont beaucoup d'autres démons de tout ordre, et leur nombre paraît dépasser celui des hommes. Ils font toute sorte de besogne, couvrent la table, servent comme succubes ou incubes, se changent en bêtes, président aux concerts du sabbat, et aident les femmes sous la forme de crapauds. Ces esprits parlent toujours la langue du pays, et c'est de celle-ci qu'ils tirent leurs noms. Ainsi en France ils s'appellent maître Persil, Verdelet, Sautebuisson, etc. Ils se montrent pieux et bons dans les commencements, et portent à la piété. L'esprit de Mallot lui conseillait de s'abstenir de l'impureté et de toute injustice, d'avoir toujours Dieu présent, de faire beaucoup d'aumônes, de jeûner deux fois la semaine, et de ne jamais oublier sa prière de chaque jour. Ces formes sont de vrais fantômes, fruits de l'union

de ces femmes avec le démon. Celui-ci féconde leur sens intérieur, et la nature féminine, impressionnable comme elle est, développe ce germe impur. Or, comme le mal et le mensonge ne peuvent se manifester que dans un défaut d'harmonie et de proportion, il n'est pas étonnant qu'elles se le représentent dans leurs visions sous les formes les plus hideuses.

CHAPITRE XIX

De l'hommage que les sorciers rendent au démon dans le sabbat. Despotisme du démon. Les danses du sabbat. Passion pour le sabbat.

Le roi de l'empire des ténèbres, ou son fondé de pouvoirs, est assis sur son trône, et les états du royaume viennent lui rendre hommage et recevoir de lui l'investiture. Nous retrouvons ici la même contradiction et la même ironie que nous avons remarquée dans tout le reste. Sur le trône est assis un bouc, ou du moins la forme d'un bouc, car le démon ne peut cacher ce qu'il est; sa nature se trahit toujours par quelque côté. Et là où il n'y a ni ordre ni mesure il ne peut y avoir ni beauté, ni dignité, ni majesté, mais il y a bien plutôt le contraire de toutes ces choses. L'hommage rendu à ce roi n'est aussi dans ses formes qu'une parodie dérisoire de la soumission que chacun doit à celui qui est au-dessus de lui, et il exprime en même temps la plus aveugle servitude; car les sujets du démon lui rendent hommage en baisant les parties les plus sales du bouc dont il a pris la forme. C'est par cette cérémonie que sont initiés aux impurs mystères de l'enfer tous les nouveaux adeptes, aussi bien les enfants qu'a-

mènent leurs parents que les adultes qui sont présentés pour la première fois par un plus ancien qu'eux. Elle se renouvelle à chaque grande fête, et les plus familiers seulement sont admis au baiser de la bouche. Chacun approche avec crainte et tremblement du trône, tombe aux pieds du maître et lui embrasse humblement les hanches; ou bien tous s'agenouillent devant lui en lui tournant le dos et en joignant les mains par derrière, et restent dans cette position jusqu'à ce qu'il leur ordonne de se lever. Tous ceux qui ont prêté cet hommage avouent qu'une fois qu'ils se sont livrés au diable il n'y a plus moyen de se séparer de lui, et que s'ils le faisaient ils en seraient châtiés cruellement; que c'est pour cela que personne n'ose se soustraire à sa tyrannie. Il promet, il est vrai, à ses disciples le contraire de ce que Jésus promet aux siens dans le sermon sur la montagne; aux pauvres, il promet les richesses, la joie aux affligés, le pouvoir aux faibles, aux laids la beauté, aux ignorants la science. Mais l'expérience ne démontre que trop que toutes ces promesses ne sont que mensonge, et qu'il n'y a rien de plus pauvre, de plus triste, de plus faible ni de plus ignorant que ceux qui se font ainsi ses esclaves. Ce qu'il donne n'a aucune valeur; mais il n'en est pas de même de ce qu'il exige, et ses disciples n'achètent bien souvent ses prétendues faveurs qu'au prix de ce qu'ils ont de plus cher. Ils lui offrent en sacrifice un bœuf ou un mouton, s'ils sont riches; ou s'ils sont pauvres, des poulets, des petits oiseaux, ou même quelques-uns de leurs cheveux. S'ils n'ont rien du tout, le démon se contente d'un épis de blé ou de tout autre objet, car il lui suffit qu'ils se montrent disposés à se reconnaître pour ses vassaux. Tous, au reste, se plaignent qu'il ne

cherche qu'un prétexte pour les châtier, de sorte qu'ils ne peuvent jamais trouver la paix à son service. L'un est battu jusqu'à la mort, parce qu'il est venu trop tard au sabbat; l'autre est tenu suspendu sur la Moselle et menacé d'être noyé jusqu'à ce qu'il promette d'ensorceler ou de faire mourir quelqu'un. D'autres sont châtiés sévèrement pour n'avoir pas fait de mal, et leur supplice est tel qu'ils en perdent quelquefois la respiration; car le bourreau a des mains de fer. Rose Gérardine, en 1586, montrait les traces de plaies qu'elle avait reçues. Les uns sont affligés de maladies ou doivent faire à leur propre bétail le mal qu'ils ont refusé de faire à celui des autres. Une femme citée par Remi dut même faire à sa propre fille, âgée de dix ans, le mal qu'on l'avait chargée de faire à son voisin; car telle est la loi et la coutume de ce royaume. Aussi une pauvre femme de Birritz en Gascogne disait aux juges, en fondant en larmes, que ceux-là étaient bienheureux qui n'avaient jamais été ni désiré d'aller au sabbat, et qui n'avaient jamais vu le Lou-Pecat : c'est ainsi qu'on nomme Satan en Gascogne.

Despotisme
du démon.

Le royaume du démon se distingue par le despotisme le plus absolu. Dans un État bien ordonné, le mal qui existe dans les méchants est comprimé et dominé par la puissance du bien qui est dans les bons. C'est le contraire dans le royaume de Lucifer : le mal s'unit pour opprimer le bien, et s'il le souffre quelquefois, c'est tout au plus comme moyen d'arriver à un but mauvais. De même que les corps célestes obéissent tous à la loi de la gravitation, de même que les esprits de ténèbres gardent les rangs qui leur sont assignés dans leur hiérarchie, ainsi leurs disciples ont leur rang et leur classe au sabbat, et le nombre 9 semble do-

miner aussi parmi eux. Jean de Vaulx de Stablo déclare qu'il y a neuf loges dans la contrée, et il nomme chacune d'elles par son nom. Toutes ces loges sont subordonnées les unes aux autres, et soumises à une loge suprême, où se tiennent les diètes composées des chefs de toutes les autres. Trois tables sont servies dans chaque assemblée. A la première sont assis les *braves hommes* avec leurs femmes, c'est-à-dire des magiciens et des magiciennes; ils sont au nombre de douze, présidés par un démon et aidés de deux assesseurs. A la seconde table sont admis ceux du second ordre, qui s'occupent de maléfices, et à la troisième sont les novices, qui s'occupent du ménage. Ces derniers, ayant affaire avec les enfants et les profanes, sont masqués, afin de n'être pas trahis. Tous sont assis à table d'après l'ordre de leur admission; les services seuls rendus à la société procurent de l'avancement. Là le temps est aussi réglé par une sorte de calendrier qui assigne à chaque jour le vice particulier auquel on doit se livrer de préférence. Le dimanche, le jeudi et le samedi sont réservés aux diverses espèces de libertinage; le mercredi et le vendredi sont consacrés au blasphème et à la vengeance; le lundi et le mardi, aux voluptés ordinaires.

L'énergie de la nature se manifeste par les mouvements qu'elle opère dans les êtres qui lui sont soumis. Ainsi la puissance du soleil se fait reconnaître dans les mouvements circulaires par lesquels il meut autour de lui les planètes. Parmi les hommes on peut facilement reconnaître le commandement d'un général d'armée dans les évolutions de celle-ci; et les anciennes danses guerrières, prenant l'élément esthétique de ces évolutions, en ont fait un jeu et un exercice militaire en même temps. Ainsi l'instinct naturel

Les danses
du sabbat.

qui porte les sexes l'un vers l'autre a produit ces danses voluptueuses que l'on rencontre chez presque tous les peuples sous des noms divers, comme le fandango, les sarabandes et les autres danses de cette sorte. Lorsque les mauvais penchants qui gisent au fond du cœur humain ont trouvé leur maître et accepté son joug, il leur imprime certains mouvements déterminés qui, prenant la forme d'une danse, expriment d'une manière symbolique le rapport de servitude dans lequel ils sont à l'égard du démon. Mais comme il ne peut y avoir d'harmonie dans le mal, la musique qui dirige ces mouvements est dissonnante, confuse et désagréable aux oreilles. Dans ces réunions impures du sabbat, l'un souffle sur un bâton au lieu d'une flûte, l'autre se sert d'un crâne de cheval en guise de guitare, un autre frappe avec une massue contre un chêne, qui lui sert de timbale ou de tambour. Un aveugle, assis sous un arbre à deux branches, bat du tambourin; d'autres jouent des castagnettes; et aux sons aigus des violons se joignent, en manière de trompettes, les voix creuses et rauques des démons. C'est un charivari capable d'étourdir les oreilles les moins difficiles, et cependant les plus mécontents doivent encore feindre d'être satisfaits, et remercier le diable de la belle musique qu'il leur a fait entendre; autrement ils seraient punis de leur impolitesse. La danse du sabbat est précisément le contre-pied du mouvement régulier des danses ordinaires; car elle doit exprimer un rapport faux et désordonné. Le maître est assis au milieu de la bande lorsqu'il ne se mêle pas à elle, et de son siège il contemple d'un air sérieux ses évolutions, murmurant de temps en temps des sons inarticulés; les initiés, nus ou en chemise, dansent en rond autour de lui et lui tournant le

dos. Chaque sorcière a son démon à côté d'elle. Tous, les mains posées sur le dos, se tiennent, et tournent toujours du côté gauche avec les mouvements les plus obscènes. D'après les déclarations des initiés, il y a surtout trois sortes de danses : l'une semblable à celle des Bohémiens, et c'est celle qu'on retrouve dans la terre de Labourd. L'autre est une ronde composée de sauts, comme celle des paysans. Dans la troisième enfin les danseurs sont placés en ligne droite les uns après les autres ; mais l'homme et la femme se tournent le dos, s'éloignent, se rapprochent par un mouvement cadencé, et se heurtent brutalement. Quelquefois cependant ils sont placés de telle sorte que chacun des deux partenaires à son tour tourne le visage par dehors, tandis que l'autre le tourne vers le milieu, et qu'ils dansent ainsi en rond tous ensemble. Cette manière de se tourner le dos l'un à l'autre exprime bien le désordre qui préside à ces danses. Les commissaires envoyés par l'inquisition dans le pays des Basques attribuaient à la fréquentation du sabbat la coutume qu'avaient les jeunes filles du pays de se tenir le corps renversé en arrière. Prieras, parlant des réunions diaboliques qui se tenaient dans le nord de l'Italie, dit que bien souvent des enfants de huit à douze ans, après leur conversion, exécutaient en présence des inquisiteurs et sur leur invitation les danses en usage au sabbat, et qu'ils faisaient preuve dans leurs mouvements d'une adresse surhumaine, qu'il leur aurait été impossible d'acquérir en si peu de temps par leurs propres forces. Puis il ajoute : Celui qui doute de ceci peut se convaincre de la vérité par ses propres yeux, à Côme et à Brescia, ou même à Rome, par le témoignage du frère de Viqueria, prieur de Bruxelles, et d'autres en-

core. Et il serait à désirer que quelque cardinal tût venir à Rome dix ou douze de ces enfants, pour donner à la ville le spectacle de ces danses, et convaincre ceux qui doutent. » (*De Strigimagia*, etc., liv. II, ch. 1.) En Belgique, cette danse infernale s'appelle Pauana, et le sol sur lequel on la danse est maudit, et devient stérile pour toujours. Elle est accompagnée de chants grossiers et obscènes, interrompus de temps en temps par des invocations, comme celle-ci : Diable! diable! Saute ici, saute là! Joue ici, joue là; pendant que d'autres crient en chœur : Sabbat, sabbat. Et pour que tout dans ces danses soit en opposition avec ce qui se passe ordinairement, ce sont des boiteux, des estropiés qui s'y montrent les plus habiles. (De Lancré, p. 244.) Après ces danses, la société s'amuse aux tournois. Marie de la Parque d'Handaye, âgée de dix-neuf à vingt ans, et plusieurs autres avec elle déclarèrent qu'une nuit où elles étaient au sabbat, Domingina Maletena fit un pari avec une autre à qui sauterait le plus loin du haut du mont de la Rhume, et qu'elle sauta jusqu'à la plaine sablonneuse qui est entre Handaye et Fontarabie. Il y avait un espace d'à peu près deux lieues, et elle gagna son pari; car l'autre ne put aller que jusqu'à la porte d'un habitant d'Handaye. Toutes assurèrent qu'elles avaient vu la chose de leurs yeux : qu'après le sabbat elles étaient allées trouver Domingina et l'autre femme qui avait parié avec elle, et que la première les avait attendues pour recevoir le prix du pari.

Il semblerait, d'après le fait suivant, que ces danses peuvent être aperçues de ceux même qui n'y prennent aucune part, lorsqu'ils ont le don de seconde vue. Nicole Laghernhard, allant au mois d'août 1590 à Assencauria et

étant arrivée vers midi sur la lisière d'une forêt, aperçut de côté dans un champ des hommes et des femmes qui dansaient une ronde en se tournant le dos. Les ayant regardés plus attentivement, elle en remarqua parmi eux dont les pieds ressemblaient à ceux d'une chèvre. Demi-morte d'effroi, elle invoqua le nom de Jésus, et à l'instant les danseurs disparurent, hormis un nommé Grospletter, qui s'éleva promptement dans l'air, mais qui dans son ascension laissa échapper la brosse avec laquelle les boulangers ont coutume de nettoyer le four avant d'y mettre le pain. Elle fut elle-même emportée par un coup de vent, et une fois arrivée à la maison elle fut obligée de garder trois jours le lit. Le bruit de cet événement ne tarda pas à se répandre, et Grospletter, craignant de paraître en confirmer par son silence la vérité, adressa sa plainte au juge; mais ensuite il la laissa tomber, pour ne pas s'exposer à un plus grand danger. Ceci augmenta les soupçons contre lui, et le juge, après avoir épié sa conduite, le fit emprisonner, et lui fit avouer le fait dont on l'accusait et le nom de ses complices. Parmi ceux-ci, plusieurs confirmèrent ses déclarations relativement au sabbat et aux démons qui avaient pris part à la danse. Leur témoignage fut corroboré par celui d'un berger de Dusa, nommé Michel, qui déclara qu'il avait assisté à la danse comme musicien, et qu'au lieu de flûte il s'était mis sa houlette à la bouche et en avait tiré des sons; mais qu'au moment où Nicole avait invoqué le nom de Jésus et avait fait le signe de la croix, il était tombé du chêne où il était assis, et avait été transporté par une trombe à la place même où il gardait auparavant ses troupeaux. On trouva, en effet, l'endroit où l'on avait dansé foulé à peu près comme un manège où l'on aurait exercé des

chevaux, et l'on remarqua sur le sol des empreintes de pieds de chèvres et de veaux, qui restèrent visibles après même qu'on eut labouré le sol avec la charrue.

Passion
pour
le sabbat.

La fréquentation du sabbat devient chez ceux qui y ont pris goût une passion aussi terrible que celle des Orientaux pour l'opium. J. Dibasson, âgée de vingt-cinq ans, disait que le sabbat est un vrai paradis, et que l'on y goûte des joies inexprimables; que tous ceux qui y vont y trouvent le temps si court qu'ils ne le quittent qu'à regret, et sentent en eux-mêmes un désir incessant d'y retourner. Marie de la Ralde, qui déjà depuis cinq ans ne fréquentait plus le sabbat, parlait de la même manière, et disait que lorsqu'elle y était conviée c'était pour elle comme si on l'eût invitée à une noce; que cette joie ne venait point de la licence dont on y jouissait, car elle déclarait que pour son compte elle n'y avait jamais rien vu de mal en ce genre, mais que c'était parce que le démon tenait son cœur et sa volonté tellement liés qu'il n'y avait plus en elle de place pour d'autres désirs; que les initiés regardaient en général le sabbat comme un lieu où l'on voyait des choses merveilleuses et où l'on entendait des instruments si variés et si mélodieux que l'on se croyait dans le paradis terrestre. Les juges lui demandèrent plusieurs fois ce que le sabbat pouvait avoir d'attrayant pour elle, puisque le simple récit de ce qui s'y passait faisait frémir d'horreur. Elle répondit sans hésiter que les initiés voyaient et entendaient ces abominations avec un plaisir inexprimable, et qu'elles leur inspiraient un tel amour pour le sabbat que le jour qui le précédait leur paraissait d'une longueur interminable, tandis que les heures leur semblaient des minutes après qu'ils y étaient arrivés, et qu'il ne leur restait plus, après

y avoir été, qu'un ravissement merveilleux, causé par les joies surhumaines de tout genre qu'ils y avaient goûtées.

CHAPITRE XX

Effets de la magie dans l'intelligence. De quelle manière les initiés sont reçus dans la cité du diable. Présentation des enfants au sabbat. Serment prêté par les initiés au jour de leur réception. Parodies du baptême.

Nous avons considéré jusqu'ici Satan comme un hôte et comme un roi; nous allons le considérer ici comme un dieu, adoré par ceux qui se livrent à lui et recrutant parmi ceux-ci son église. Le doute d'abord, puis la sensualité lui ont conquis ses victimes; mais au doute a succédé une damnable assurance, une sorte de foi criminelle qui retient ses adeptes dans les liens qu'ils se sont forgés eux-mêmes. L'église du démon, une fois qu'elle s'est ainsi formée par le libre choix de ses membres, se maintient et s'accroît, comme l'Église de Dieu, par de nouvelles recrues; et celles-ci lui sont fournies d'abord par les enfants qui naissent dans cette société maudite, puis par ceux dont les initiés parviennent à s'emparer, et qu'ils amènent ainsi aux pieds de leur dieu pour y être consacrés par une sorte de baptême. Ce baptême

Parodie
du baptême.

teur, qui veut être pour toujours votre esclave. » Le maître répond : « Approchez plus près de moi. » Les femmes se prosternent alors devant lui, et lui donnent l'enfant, qu'il prend dans ses bras et qu'il rend ensuite à celle qui le lui a présenté, en lui recommandant de prendre soin de sa jeunesse, parce que c'est par là que son royaume doit se propager. Les mères se pressent plus d'apporter leurs enfants au sabbat qu'à l'église. Au reste, l'époque où elles doivent les amener n'est point fixée, et c'est ordinairement dans leur seconde ou troisième année qu'on les consacre ainsi au démon. Jusqu'à neuf ans, ils gardent les troupeaux du sabbat, et ne peuvent contempler que de loin ses merveilles. Les enfants qu'on enlève ne pouvant être reçus qu'avec leur libre consentement, il y a des instituts où on les prépare à le donner ; mais ils sont soumis à des épreuves semblables à celles des francs-maçons. Ainsi on fait semblant de les jeter dans des abîmes profonds s'ils refusent de renoncer à Dieu. (De Lancre, p. 121.) Les femmes qui n'apportent aucun enfant au démon sont punies du fouet. Aussi, pour éviter ces châtimens, elles amènent des enfants d'autres villages ; et à Mohra quelques-unes en amenaient chaque nuit quinze ou seize avec elles. Les enfants d'Elldal parlaient beaucoup d'un ange blanc qui leur défendait de faire ce que le démon leur avait commandé, et qui leur avait dit que ce désordre, toléré jusque-là à cause de la mauvaise vie des hommes, ne tarderait pas à être châtié, et que tout serait manifesté au grand jour. Ils disaient aussi que cet ange se plaçait quelquefois entre eux et les démons, au moment où ils arrivaient au sabbat, et qu'il les reprenait pour les empêcher d'entrer.

Lorsqu'un enfant, après avoir atteint sa neuvième an-

née, se donne au diable sans y avoir été forcé, il se prosterne à ses pieds. Le diable, lançant du feu par les yeux, lui dit : « Que demandes-tu? Veux-tu être un des miens? » Il répond : « Oui. — Viens-tu de ton plein gré? — Oui. — Fais donc à l'avenir tout ce que je veux. » Puis la reine du sabbat, prenant le néophyte, lui dit : « Prononce à haute voix cette formule : Je renonce à Dieu, à Jésus-Christ son Fils, au Saint-Esprit, à la sainte Vierge, aux saints, à la croix, au saint chrême, au baptême et à la foi que j'ai tenue jusqu'ici, à ceux qui m'ont tenu sur les fonts, et je m'abandonne en tout à ton pouvoir, ne reconnaissant point d'autre Dieu que toi, et voulant être ton esclave. » On lui présente alors un crapaud, et le maître lui ordonne de l'adorer, ce que fait l'enfant en lui donnant le baiser d'usage. Puis le maître, avec les griffes de sa main gauche, lui efface au front le caractère du baptême; et avec une aiguille d'or faux il lui imprime la stigmatisation dans le blanc de l'œil gauche ou ailleurs. La douleur produite par l'opération est apaisée, principalement chez ceux que le diable favorise, par une herbe qu'il leur donne. La promesse qu'ils ont faite verbalement se répète plus tard par écrit. Le démon promet à Gaufredi, en retour de cet engagement, que désormais il enflammerait d'amour, par la vertu de son souffle, toutes les femmes qu'il voudrait posséder, pourvu que ce souffle pénétrât jusqu'à leur nez. Ce qu'il promet ordinairement, c'est un bonheur durable, des plaisirs sans fin, l'accomplissement de tous les désirs en ce monde et un bonheur encore plus grand dans l'autre. Mais ceci n'arrive que pour ceux qui ont renouvelé le serment de rester toujours fidèles à leur nouveau maître, de ne jamais retourner au christianisme, de se trouver régulière-

ment au sabbat et de propager le règne de Satan en lui procurant de nouveaux adeptes. On administre aussi au nouveau venu un second baptême, dans un bassin rempli d'ordures et avec des cérémonies dérisoires. On lui donne d'autres parrains, qui doivent garantir sa foi. On remplace son nom de baptême par un nouveau nom, pris du lieu où il est né ou de quelque circonstance accidentelle. L'initié promet de ne jamais se présenter à la sainte table, ou de ne le faire que pour abuser de la sainte hostie; d'outrager la sainte Vierge et les saints par paroles et par actions; de conspuer et de fouler aux pieds leurs reliques; de s'abstenir du signe de la croix, et de le détruire partout où il le trouvera; de ne se servir jamais ni d'eau bénite, ni de sel béni, ni de cierge; de ne jamais se confesser, de cacher toujours ses rapports avec le démon et les mystères du sabbat; de consacrer toutes ses facultés et toutes ses puissances à son nouveau maître, afin qu'il lui soit toujours présent, qu'il accomplisse tous ses désirs et qu'il le rende heureux après la mort. Il reçoit plus tard la confirmation, et on lui donne encore de nouveaux parrains. Il promet des victimes au démon comme reconnaissance de sa divinité. Les uns s'engagent à ensorceler un enfant chaque mois; les autres à en amener un chaque année, et à payer une amende s'ils ne le font pas. Ils lui donnent comme arrhes un morceau de leur habit, car l'esprit de ténèbres cherche à se procurer une part de tout ce que l'homme possède. Il lui prend de ses biens spirituels la foi et le baptême, de ses biens corporels son sang, des dons qu'il a reçus de la nature ses enfants, et de ses biens extérieurs cette partie de son habit. Après tout cela les initiés prêtent un serment. On trace un cercle sur le sol. le maître se place au milieu; celui qui doit

prêter le serment se tient en dehors et lui promet d'exécuter fidèlement tout ce qu'il lui commandera. Puis on prie le démon d'effacer le suppliant du livre de vie, et de l'inscrire dans le livre de mort. Ceci fait, la nature de l'homme se trouve complètement changée, et, pour nous servir des expressions du *Compendium maleficarum*, les femmes deviennent trompeuses, traîtresses, loquaces, tenaces, ardentes et luxurieuses, légères, querelleuses et rebelles, dangereuses et malfaisantes; elles ressemblent aux ours, au scorpion, au lion, au dragon, et sont un piège pour les autres.

CHAPITRE XXI

Le sabbat considéré comme église des initiés. Les sacrifices. La messe.
Le culte du sabbat.

Une fois que les derniers fils qui retenaient encore l'homme attaché à l'Église de la lumière sont brisés, il appartient à l'église des ténèbres. Après le baptême et la confirmation qui l'ont initié à cette société maudite, vient le sacrifice, contrefaçon de l'auguste sacrifice des autels, dans lequel Satan rompt à ses adeptes le pain, et leur présente le vin sur lequel il a prononcé des paroles de malédiction; afin que, nourris en quelque sorte de sa substance, ils soient transsubstantiés en elle et ne puissent plus se séparer de lui. C'est ce qu'on voit déjà par la forme extérieure des festins du sabbat. D'après del Vault, le repas s'ouvre chaque fois par cette formule : « Au nom de Belzébub, notre grand maître, souverain commandeur et seigneur, nos viandes, boire et manger soient garnis et munis pour nos réfections,

plaisirs et voluptés; » sur quoi tous crient en chœur : « Ainsi soit-il. » Après le repas on dit : « De notre réfection salutaire prise et reçue, notre commandeur, seigneur et maître Belzébub, soit loué, gracié et remercié à son exaltation et commun bien. — Ainsi soit-il. » Dans le festin eucharistique, le vin, mûri par les doux rayons du soleil et devenu par là comme le sang de la terre, puis purifié de toutes ses souillures par la fermentation, et doué de la faculté de vivifier et d'inspirer ceux qui le boivent, le vin est le véhicule symbolique et le sacrement de ce sang précieux, principe d'une vie supérieure qui a saigné pour nous sur la croix. Mais dans cet horrible festin du démon le vin qu'il donne à ses adeptes est un vin enivrant, qui croît dans un sol volcanique et dans la cendre des volcans éteints. C'est là le breuvage que la femme de l'Apocalypse présente au peuple dans une coupe où boivent les princes, et qui enivre les peuples. Au lieu du miel et du lait dont se nourrissaient les premiers hommes, les enfants du démon se nourrissent du lait vénéneux que fournissent les euphorbes, et de ce miel que les Romains trouvèrent au Caucase et qui les rendait furieux. De même aussi leur pain n'est point fait avec un froment pur et sain, mais avec ces épis que la rouille a frappés et qui renferment un germe de mort. Ainsi le poison, la mort et la corruption sont les caractères des substances qui servent au sacrifice de Satan, et qui unissent à lui ceux qui les prennent. Mais ce n'est pas tout encore. La profanation du mystère adorable de l'Eucharistie complète ce sacrifice impur. Une femme, en 1457, confessa publiquement, au milieu des soupirs et des larmes, devant une grande multitude de peuple, que pendant trente ans elle avait ôté de sa bouche l'hostie qu'elle recevait à

Pâques, et l'avait ensuite foulée aux pieds. Un malheureux prêtre en avait fait autant d'une hostie consacrée par lui; et pendant qu'on le conduisait au supplice il demanda qu'on érigeât une croix à l'endroit où il avait commis ce crime et près duquel il devait passer.

Ceux qui ont pris part au festin de Baal et qui ont uni leur vie à la sienne se sont par là livrés à ses caresses impures. L'antique Moloch demandait à ses adorateurs leur sang et leur semence, double symbole du culte sanglant et voluptueux de cette idole. Les enfants de la chair, partagés en des directions contraires par les esprits rebelles auxquels ils se sont livrés, sont agités par les passions et les sensations les plus opposées, passant du plaisir à la douleur, de la fureur à l'affaissement et de l'affaissement à la frénésie. Ce que l'imagination la plus dérégulée peut imaginer en fait de voluptés, les choses même devant lesquelles la nature semble reculer d'horreur, tout cela fait partie du culte par lequel Satan est honoré des siens. Les danses les plus lascives sont pour eux des danses religieuses. Dans ces danses, la mort approche de la vie, comme pour la caresser; toutes deux se poursuivent dans un cercle toujours plus étroit, jusqu'à ce qu'enfin elles se touchent, et alors le plaisir se change en douleur. Leurs amours ressemblent à ceux du tigre et du léopard; il est mêlé de férocité, et c'est dans le sang seulement que peuvent s'éteindre ses flammes. Lors donc que les sorcières errent la nuit à la lueur sombre d'une torche de poix, évoquant le démon et se mêlant aux chœurs de leurs compagnes; lorsqu'elles se livrent à leurs danses désordonnées; lorsque, branlant la tête comme les Schamanes, elles se plongent par ce mouvement dans une folle ivresse, elles ressemblent à ces anciens Kybèles qui,

revêtus d'habits de femme, portant des flambeaux et branlant la tête, erraient à travers les montagnes, puis, appelés par le cri du cor, se réunissaient autour des autels de la déesse phrygienne, mère des dieux, et là, au son des flûtes, des timbales et des fifres, foulaient du pied la terre en cadence, s'armaient de leurs couteaux et de leurs épées, tournaient contre eux-mêmes leur fureur, et se réduisaient à l'état d'eunuques. Telle était la *Pavana* des sorcières, et peut-être cette danse avait-elle été apportée d'Orient par les Bohémiens du moyen âge.

La messe
du sabbat,

Les sorcières de Mohra, en Suède, racontaient qu'il y avait à Blokula une église comparable à celle de leur village. D'autres déclaraient avoir vu au sabbat une église, et dans cette église un autel sur lequel était un démon de la taille d'un enfant de douze ans, qui pendant toute la cérémonie se tenait immobile, et disparaissait ensuite avec tout le reste. Pendant l'office on entendait une musique d'instruments accompagnée du son des cloches, sans qu'on vît ni cloches ni instruments. Si des croix apparaissaient, on en brisait les bras; si l'on faisait le signe de la croix, c'était d'une manière dérisoire et avec une formule ridicule empruntée à trois langues différentes. Au lieu d'eau bénite, il y avait dans un trou fait au mur, à l'entrée de l'église, de l'urine du maître, dont on aspergeait l'assemblée. Outre la reine du sabbat, il y a encore un évêque qui porte la tiare, et des diacres et des sous-diacres dans les messes solennelles. L'office commence ordinairement par une confession régulière; mais au lieu de se confesser de leurs péchés, les initiés s'accusent de leurs bonnes œuvres, et en demandent au maître l'absolution. Celui-ci, levant le bras gauche, les absout, et leur donne pour pénitence de

manger de la viande le vendredi et le samedi, ou quelque autre chose semblable. Après la confession, le démon se revêt des habits sacerdotaux, et dit la messe, en omettant le *Confiteor* et l'*Alleluia*; il marmotte le reste dans un livre qu'il tient de la main gauche. Il s'assied à l'offertoire, et les assistants viennent avec des cierges noirs pour l'adorer. Après lui avoir baisé en tremblant la main gauche, ils lui présentent comme offrande du pain, des œufs, etc., que la reine, qui se tient à ses côtés, reçoit dans un plat. On lui offre aussi de l'argent, et surtout des pièces de monnaie qui ne portent point la croix. Lorsqu'on lui en présente qui ont la croix, il se détourne. Après l'hommage vient le sermon, prêché par le diable lui-même sous la forme d'un bouc, ou par quelque magicien. Dans le premier cas, le démon expose ordinairement à l'assemblée comment il est leur vrai dieu, et comment ceux qui en cherchent un autre ne peuvent opérer leur salut. Il finit en leur recommandant de poursuivre les chrétiens. Dans le second cas, le sermon a pour but d'exciter les assistants à faire le mal, à calomnier les innocents et à aider les coupables, comme aussi à amener au démon un grand nombre d'enfants. Puis on continue la messe. Le démon élève sur ses cornes une hostie noire portant son image, en disant : « Bouc en haut, bouc en bas. » Il fait la même chose avec le calice, qu'il vide ensuite. Puis les assistants forment un demi-cercle autour de l'autel; et là, après avoir écouté un second sermon, ils communient avec une partie de l'hostie et une gorgée d'un vin dont l'odeur et le goût sont insupportables et qui mettent leur corps en sueur, pendant qu'un froid aigu pénètre jusqu'à la moelle de leurs os.

Ce n'est pas toujours le démon qui officie, mais il se fait

remplacer quelquefois par des prêtres ; car le caractère sacerdotal ne préserve pas l'homme des infamies du sabbat, comme le prouvent les enquêtes faites au pays de Labourd et ailleurs. Le premier qui fut accusé en Gascogne fut le curé d'Ascain. C'était un vieillard ; et il avoua lui-même qu'il y avait vingt ans qu'il assistait au sabbat, qu'il avait renoncé à Dieu, et reçu le sacerdoce de Satan à la place du sacerdoce divin dont il avait été revêtu auparavant. Souvent il avait voulu quitter sa vie criminelle ; mais le démon avait si bien fait par ses mauvais traitements qu'il l'avait empêché d'avouer ses crimes dans la confession, et d'en détourner les autres dans le tribunal de la pénitence. Il nomma les personnes qu'il avait vues au sabbat, et deux témoins déclarèrent aussi l'y avoir vu. Il répéta trois fois sa déclaration par écrit devant ses juges et son évêque, et y persista jusqu'à la mort. A partir de ce moment, il arriva de tous côtés des plaintes contre les curés ; et deux des plus compromis, P. Bocal, âgé de vingt-sept ans, et Migalena, âgé de soixante et un ans, furent traduits devant les tribunaux. Il se trouva que le premier appartenait à une famille qui passait pour être adonnée à la magie. Soixante-dix témoins déclarèrent l'avoir vu au sabbat, et l'accusèrent d'avoir, la nuit qui précédait sa première messe, célébré celle du démon avec une grande pompe au sabbat. Interrogé sur ce fait, il répondit qu'il avait voulu s'exercer à dire la messe. Tous les deux furent dégradés et exécutés. D'autres encore furent accusés. Une femme de Saint-Jean-de-Luz accusa le prêtre Sonhardibel de s'être mis à l'élévation, pendant une messe qu'il disait au sabbat, la tête en bas et les pieds en haut, et d'avoir ainsi plané dans l'air pendant le temps que l'on aurait pu mettre à réciter le *Credo*. Selon d'autres,

l'hostie dont on se servait en ces circonstances n'était pas ronde, mais triangulaire ; et l'assemblée criait à l'élévation : « Corbeau noir ! corbeau noir ! » Selon d'autres encore, le prêtre avait le visage tourné non vers l'autel, mais vers l'assemblée ; il jetait l'hostie par terre et la foulait aux pieds. Il est impossible de méconnaître dans ces déclarations une conséquence et une logique profonde dans la perversité. Elles prouvent aussi que si dans l'Église les fidèles sont liés par un rapport intime, dont les saints dans l'extase ont quelquefois la conscience, il en est de même dans un sens opposé pour l'église du démon. Quant au degré de culpabilité des accusés dont il est ici question, nous ne pouvons en juger d'une manière sûre ; car ces déclarations reposent toutes sur une vision, qui était déjà à elle seule un crime, je le sais, puisqu'elle était produite par un commerce criminel avec le diable, commerce qui était commun et aux témoins et aux accusés à la fois.

CHAPITRE XXII

Le sabbat des clercs. Madeleine Bavent. Liturgie du sabbat.

Les déclarations dont nous avons parlé jusqu'ici ont été faites pour la plupart par des personnes d'une basse condition et sujettes, par conséquent, à des préjugés et à des illusions capables d'affaiblir la valeur de leur témoignage. Il serait donc à désirer que nous pussions citer des faits attestés par des personnes d'un esprit et d'un caractère plus sûrs. Or c'est ce qui est arrivé pour Madeleine Bavent, qui joua le principal rôle dans l'histoire fameuse des possédées

M. Bavent.

de Louviers. Elle avait été victime de son propre tempérament et des mauvais prêtres qui avaient été donnés pour confesseurs au couvent dont elle faisait partie. Elle avait participé à toutes les horreurs qui s'y commettaient. Dénoncée à l'évêque par les autres possédées comme la cause de tout le mal, elle avait été traduite devant le parlement de Rouen, qui avait attiré l'affaire à sa juridiction. Les religieuses furent condamnées à mort ; mais Madeleine, à qui le même sort était réservé, fut retenue pendant quelque temps encore en prison. Là elle fut touchée de la grâce de Dieu, et son confesseur, l'abbé des Marets, prêtre de l'Oratoire, lui conseilla d'écrire par manière de confession et de testament un abrégé de toute sa vie. Elle prit pour base de ce travail la dernière confession qu'elle avait faite pour se préparer à la mort. Son confesseur l'aida et dirigea sa plume. Ses aveux portent tous les caractères de la sincérité, et offrent toutes les garanties que l'on peut désirer en pareille circonstance. Voici comment elle s'exprime sur le sabbat secret.

« Pendant ma captivité dans cette ville, plusieurs personnes m'ont demandé des détails sur le sabbat. Mais mon confesseur m'avait défendu de m'ouvrir à ce sujet avec qui que ce soit, hormis mes juges : c'est pour cela que j'ai gardé le silence, silence qui m'a attiré plus d'une humiliation de la part de ceux qui, piqués de ne pas voir leur curiosité satisfaite, ont refusé de croire à ma conversion. Maintenant que j'ai la permission de parler, je veux m'expliquer franchement sur ce point, afin que chacun connaisse la grandeur de mes crimes et ait en horreur le théâtre où je les ai commis. Je raconterai sincèrement ce que je crois avoir vu ; les lecteurs sauront discerner dans mon récit la réalité de

ce qui leur paraîtra une illusion. Toutes les fois que j'ai été enlevée au sabbat, c'était la nuit et après m'être endormie. Il me semblait ordinairement qu'avant Matines, c'est-à-dire vers minuit, une religieuse m'appelait une ou deux fois, à des intervalles plus ou moins longs. Je m'éveillais pour lui répondre, et pendant que j'allais à la porte de ma cellule je me sentais enlevée, sans pouvoir distinguer ni comment ni par qui ; car j'étais privée de tout sentiment, jusqu'à ce que je fusse arrivée au lieu maudit. Mon confesseur croit que c'est en me levant que je donnais au démon l'occasion de m'enlever ainsi ; mais je n'y pensais pas. Je ne me suis jamais servi d'onguent ni d'autre chose dans ce but ; tout cela se faisait par la puissance de Picard, et je n'aurais pu le faire de moi-même, quelque désir que j'en eusse. Après une absence d'une heure et demie à trois heures, je me retrouvais dans ma cellule, et me mettais au lit. Je ne sais si le lieu où se tenait le sabbat était au dedans ou au dehors du couvent : je n'en connais pas assez les détails pour en donner une description exacte. Autant que je puis me rappeler, ce lieu était plutôt étroit que spacieux ; il n'y avait point de sièges pour s'asseoir, mais il y faisait très-clair à cause des lumières qui étaient sur l'autel. La société n'était pas nombreuse ; je n'y ai vu que des prêtres et rarement des séculiers. Peut-être n'était-ce pas leur sabbat. Les mauvais esprits y assistaient souvent sous une forme moitié humaine et moitié animale, et quelquefois sous la première seulement. Picard, près duquel je me trouvais toujours, me les désignait chacun en particulier. Je ne les ai jamais vus sous la forme de bouc, comme les religieuses ont coutume de le raconter. Ils étaient toujours placés près de l'autel ;

cependant je n'ai jamais remarqué qu'on les ait adorés. Si je parle d'autel, c'est qu'il y en avait réellement où les prêtres disaient la messe; et les mauvais esprits s'en tenaient tout près, parce que la messe était célébrée en leur honneur. L'hostie ressemblait aux nôtres; cependant elle me paraissait toujours rougeâtre et sans image, ce dont je puis bien juger, car on communiait à cette messe. On y faisait aussi l'élévation, et j'entendais alors d'horribles blasphèmes. On lisait la messe dans le livre des blasphèmes, qui servait de canon et qu'on employait aussi dans les processions. Il renfermait les plus horribles malédictions contre la sainte Trinité, le saint sacrement de l'autel, les autres sacrements et les cérémonies de l'Église, et il était écrit dans une langue qui m'était inconnue.

Quand on faisait des festins au sabbat, ce qui n'est arrivé à ma connaissance qu'une ou deux fois, on y mangeait de la chair humaine. J'ai aussi vu là une espèce de registre, écrit dans un langage que je ne connais pas, et qui me paraissait ressembler à celui qui était renfermé dans le testament du prêtre David que l'on m'a présenté au tribunal. Picard m'a bien parlé d'un catalogue des maléfices et des magiciens; mais il ne me l'a jamais communiqué. Les juges m'ont demandé plusieurs fois les noms de ceux qui assistaient au sabbat; mais, je le dis en toute vérité, on ne prononce point ces noms au sabbat, de sorte qu'on ne peut connaître ceux qui y vont, à moins qu'on ne les connaisse d'ailleurs. Or la vie retirée que je menais ne me permettait pas d'avoir un grand nombre de relations. Là, d'ailleurs, chacun est tellement occupé de ce qu'il fait qu'il ne regarde guère les autres, s'il n'est lié avec eux de quelque

autre manière, comme je l'étais avec Picard. Je ne puis guère parler non plus de ce qu'on nous disait ; car, hormis les actes publics, on parlait toujours bas à cause du secret. Je ne suis pas aussi instruite de ces mystères de ténèbres qu'on le suppose. Cet écrit est comme une confession publique que je fais en présence de la sainte Église, pour expier les scandales que j'ai donnés ; elle renfermera la pure vérité, et je veux qu'elle se rapproche autant que possible de celle que j'aurai à faire un jour au tribunal de Dieu. Avec Picard, que je voyais toujours auprès de moi et sans lequel je ne me suis jamais trouvée au sabbat, j'y ai encore reconnu Boullé, son vicaire ; j'ai vu avec eux, occupés aux cérémonies, plusieurs prêtres dont je ne connais pas les noms, puis quatre sœurs de mon couvent, Catherine de la Croix, Catherine de Sainte-Geneviève, Élisabeth de la Nativité et Anne Barré ; mais la dernière n'y venait que rarement. Parmi les autres que j'y ai vus, sans connaître leurs noms, deux surtout m'ont frappé : un homme âgé de cinquante à soixante ans, vêtu de violet, ayant les cheveux noirs mêlés de gris, d'une taille moyenne, et une femme sur laquelle on m'a beaucoup questionné, et que nos sœurs, pendant les exorcismes, ont dit être la mère Françoise ou Simonette de Paris, autrefois supérieure du couvent de Saint-Louis et qui s'est ensuite retirée dans la capitale. Mais je ne l'ai jamais entendue nommer au sabbat, et ne l'ai jamais connue non plus personnellement.

« Toutes les actions que j'y ai vu faire sont indignes, et je n'y puis penser sans effroi. Ceux qui me demandent là-dessus des détails ne savent pas quelle peine ils me font. Mon confesseur lui-même, à cause de la honte et de l'embarras où il me voyait toujours quand je parlais de ces cho-

ses, s'est borné à me demander ce qui était absolument nécessaire. Ce qui est certain, c'est que si les saints de Dieu font de grandes choses, les fils du diable ne leur cèdent en rien du côté opposé. Les prêtres qui fréquentent le sabbat vont quelquefois, dans leur scélératesse, jusqu'à célébrer la messe avec de grandes hosties qu'ils coupent ensuite au milieu, après quoi ils les collent sur un parchemin arrangé de la même manière, et ils s'en servent ensuite d'une manière abominable pour satisfaire leurs passions. Je n'ai participé, il est vrai, qu'une ou deux fois à ces monstruosité, qui devraient être ensevelies dans un éternel oubli; mais comme je fais ici une confession générale, je ne puis les passer sous silence. Un jour donc de jeudi saint, Picard et Boullé apportèrent quatre hosties : ils en mirent deux dans leur bouche et donnèrent les deux autres à la mère Simonette et à moi; puis ils échangèrent celles qu'ils nous avaient données avec celles qu'ils avaient prises, afin de fortifier l'alliance qui devait nous unir. Une nuit, après qu'on eut porté en procession le livre des blasphèmes, on fit apporter une petite croix à laquelle on cloua une grande hostie aux mains et aux pieds de la figure du Christ, et chacun de nous dut faire une blessure au côté. Il coula deux ou trois gouttes de sang, que l'on recueillit et dont on se servit avec l'hostie comme d'un moyen magique. C'est là sans doute crucifier une seconde fois Notre-Seigneur, et j'ai vu bien souvent répéter cette action, même sur des hosties qui avaient été consacrées au sabbat, sans que toutefois il en coulât du sang. Un prêtre apporta une fois au sabbat une hostie afin de la brûler; mais le Seigneur lui-même apparut, et frappa de la foudre le prêtre, qui disparut aussitôt : pour l'hostie, elle s'envola dans l'air. Les démons s'en-

fuirent : c'était une agitation générale ; mais cet exemple n'empêcha point les réunions de continuer. J'ai vu un autre prêtre porter au sabbat le calice avec le sang du Seigneur, et y enfoncer un couteau qui devint tout sanglant. Un second en fit autant, et le résultat fut le même ; mais un troisième ayant voulu répéter l'épreuve, le précieux sang s'enfla dans le calice, et se répandit à terre. Le Seigneur apparut alors accompagné de la sainte Vierge et de plusieurs saints, et ordonna de rester aux démons qui fuyaient. Les prêtres furent changés en cendre et disparurent ; mais le sang fut recueilli avec la terre, et emporté. *Si ces choses se sont passées réellement, ce que je ne me permets pas de juger moi-même, ce sont là de grandes abominations et de grands miracles en même temps ;* et ma foi dans la présence réelle de Jésus-Christ au sacrement de l'autel a été grandement affermie par ces choses étranges, où la terre et l'enfer unissaient contre lui leur fureur. Un jour de samedi saint, une femme apporta son enfant nouveau-né : on résolut de le crucifier. On lui enfonça des clous aux pieds et aux mains à travers des hosties ; on lui enfonça d'autres dans la tête en guise de couronne, et on lui perça le côté ; puis on se servit de lui pour les maléfices. Deux hommes qui, par curiosité peut-être, vinrent au sabbat, ayant refusé de prendre part à ces abominations, y furent crucifiés et mis à mort. J'ai vu faire une fois, le jeudi saint, la cène d'une manière épouvantable. On apporta un enfant tout rôti, et les assistants le mangèrent. Je ne sais pas d'une manière certaine si j'en ai mangé moi-même ; j'ai dit à mon confesseur qu'il est bien possible que je l'aie fait ; mais il me semble que j'ai cessé bientôt, parce que la chair me paraissait fade. Pendant le repas, un démon allait autour de la table

et criait : « Aucun de vous ne me trahira. » C'est là tout ce que je me rappelle avec certitude du sabbat, après avoir sondé soigneusement ma conscience. On ne me fera dire rien de plus que ce que j'ai dit à mon confesseur lorsqu'il m'a préparée à la mort. Tant que Picard a vécu, j'ai toujours été au sabbat. » Ce qu'il y a de remarquable en ce récit, c'est que Madeleine répète trois fois qu'elle ne sait pas si tout ce qu'elle a vu est réel, ou si c'était seulement une vision.

La liturgie
du sabbat.

Après ce que nous venons de dire sur les cérémonies du sabbat, ce que Marie de Sains rapporte sur le rituel qui y est observé n'est que la conséquence du principe une fois admis. Il importe peu de savoir si dans ces déclarations les spéculations raffinées de l'état de veille se sont empreintes dans les visions produites par la clairvoyance satanique, ou bien si, au contraire, celles-ci ne se sont pas reflétées dans les souvenirs de l'état de veille. Marie, après avoir parlé des idoles qui sont baptisées et adorées au sabbat sous la forme de bêtes ou sous une forme humaine, parle aussi des sacrements de la synagogue, et elle en nomme quatre : le baptême, la confirmation, l'eucharistie et le mariage. Tous les prêtres ne sont pas admis à l'honneur d'offrir le sacrifice ; on n'en choisit que douze pour cet office. Chaque dimanche les assistants sont aspergés avec le sang du Seigneur, et tous crient pendant ce temps-là : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants. » La messe n'est qu'un tissu d'indignités : les uns tirent la langue, les autres blasphèment ; mais à l'élévation le vacarme devient plus grand encore ; à ce moment les démons et les notables de l'assemblée s'approchent de l'autel en tournant le dos à l'hostie. Il n'y a point de chant à la messe

du sabbat; les cierges ont une mauvaise odeur; et au lieu de l'*ite, missa est* la synagogue dit: « Allez à tous les diables. » On chante les psaumes de David comme à l'église, mais en les rapportant à Lucifer, Belzébub et Léviatan. Le *Pater* se rapporte aussi à Lucifer, et se récite de cette manière : *Je te prends pour père qui est aux cieux*, etc. La Salutation angélique s'adresse à la mère de l'Antechrist. Le symbole est ainsi conçu : « Je crois en Lucifer, Dieu le père qui a créé le ciel et la terre, et dans son fils Belzébub, qui a été conçu du Saint-Esprit, etc. Je crois en Léviatan le Saint-Esprit et la sainte église catholique, la synagogue réformée. » Les dix commandements du sabbat sont conçus en ces termes : « Tu adoreras Lucifer comme le vrai Dieu, et tu n'en aimeras point d'autre que lui. Tu blasphèmeras assidûment le nom de Jésus. Tu haïras ton père et ta mère. Tu tueras les hommes, les femmes et les enfants. Tu commettras sans difficulté l'adultère, la fornication et tous les crimes les plus horribles en ce genre. Tu te livreras à l'usure, au vol et à la rapine. Tu porteras faux témoignage, et tu te parjureras. Tu convoiteras la femme et les biens de ton prochain. » Les œuvres de miséricorde consistent à refuser aux pauvres la nourriture, le breuvage et le vêtement; à ne point accueillir l'étranger; à délaisser les faibles et les prisonniers; à déterrer pour le sabbat les enfants morts; à semer les erreurs et les hérésies; à propager les doutes et les scrupules; à augmenter l'affliction de ceux qui sont affligés; à plonger davantage encore dans le péché ceux qui y sont tombés déjà; à ne point prier pour les morts; à s'impatienter dans les contradictions. Là le péché mortel consiste à être humble, chaste, patient, sobre, pieux et compatissant. Toutes les

vertus sont considérées comme des vices. Le libertinage prend la place de la chasteté, l'envie de la charité, l'avarice de la générosité, l'orgueil de l'humilité, etc. Le sabbat a aussi ses litanies, où on lit entre autres choses : « Pour que vous daigniez troubler par les hérésies et détruire l'Église catholique, apostolique et romaine, nous vous prions, écoutez-nous. Pour que vous daigniez extirper les ordres religieux et les ordres sacrés. — Pour que vous daigniez entretenir toujours notre fureur contre Dieu, contre les hommes et les saints qui sont et qui doivent être. — Pour que vous daigniez conserver toujours la dureté de notre cœur. — Pour que vous nous donniez votre secours, afin de résister toujours au Saint-Esprit, à ses divines inspirations, à ses avertissements et à tout ce qui peut servir à notre salut, nous vous prions, écoutez-nous. » Ce rituel pourrait servir, hélas ! encore aujourd'hui à bien des hommes qui en lisant ces choses seraient tentés peut-être de les regarder comme les fruits d'une vaine imagination, et pour qui le sabbat n'est qu'une fable inventée à plaisir par la crédulité du moyen âge. Dans un sermon tenu par Belzébub, le dimanche de la Trinité, il dit à l'assemblée : « Mes petits enfants, c'est à vous de mépriser de tout votre pouvoir la sainte Trinité du ciel ; c'est à vous de lui dire avec mépris : Cruel dragon, serpent venimeux, cerbère à trois têtes. Réjouissez-vous, mes enfants, d'avoir un Dieu triple quant aux personnes, mais un à cause de l'union parfaite qui les unit ; un dieu tiré du milieu de vous, qui dans la première personne vous délivre de votre foi superstitieuse en l'existence d'un Dieu surnaturel et de sa cour céleste ; qui dans la seconde personne vous comble de voluptés et affranchit la chair ; qui

dans la troisième personne enfin vous délivre de tout lien, et vous rappelle à votre véritable maître, le destin. » Après quoi l'assemblée chante en chœur l'hymne : « Cerbère à trois têtes, dragon très-cruel, etc. »

CHAPITRE XXIII

Rapports spirituels produits par la magie. Mystagogues de la magie.
Les prêtres David, Picard, Boullé, Louis Goffredy.

Lorsque l'intelligence, la volonté et la vie se meuvent autour d'un nouveau centre, il doit résulter de là pour ces diverses facultés des modifications profondes; de nouveaux rapports doivent se former pour elles; et le but de la vie étant une fois changé, tout en elle doit se ressentir de ce changement. Nous avons jusqu'ici considéré les modifications que produit dans l'homme lui-même son commerce avec le démon; nous allons maintenant examiner quels effets il produit au dehors. Il y a sur la terre deux églises visibles, celle de Dieu ou de la lumière, et celle du démon et des ténèbres. Chacune d'elles renferme en soi comme une autre église secrète et invisible, où se concentrent pour ainsi dire leur puissance, leur action et leur vie. A la première appartiennent tous ceux en qui la grâce de Dieu habite dans un degré éminent, tous ceux dont la vie intérieure a acquis sous le souffle de l'Esprit-Saint un développement plus parfait, tous ceux en un mot qui sont dans un rapport immédiat avec le principe et le centre invisible de la vie spirituelle. Les autres, c'est-à-dire ceux

qui sont moins avancés et moins parfaits , tiennent, il est vrai, à cette portion choisie et privilégiée de l'Église que Dieu seul connaît; mais ils n'y tiennent que par le lien de la foi et de l'espérance. Leur regard, obscurci encore et troublé par les vaines images de ce monde , ne saurait pénétrer dans l'intime des mystères, et n'en voit que le côté extérieur. Ceux-ci cependant, comme les premiers, appartiennent à la même Église extérieure et visible, qui les renferme tous, quoiqu'à des degrés différents, dans son sein maternel, et qui les conduit tous au même but. Il en est ainsi par analogie de l'église des ténèbres; il y a en elle aussi deux portions, l'une visible et extérieure, et l'autre invisible, qui est comme le centre et le foyer d'où la première tire toute sa puissance et son action. Car, il ne faut pas se le dissimuler, depuis le péché il y a dans la nature humaine des instincts secrets, dont la source git au fond des abîmes de l'enfer. L'Église visible de Jésus-Christ tient, il est vrai, ces abîmes fermés et scellés. Sans cela, l'homme, livré aux influences des esprits de ténèbres, serait exposé à être toute sa vie la victime de leurs artifices et de leur perfidie. Mais ce sceau qui ferme l'abîme, l'homme peut le briser : il peut entrer dans un rapport intime avec les esprits qui l'habitent. Il devient dès lors membre de cette église invisible, qui est soumise d'une manière plus spéciale aux influences du démon. Le mal ne s'échappe plus comme par accident de sa volonté, mais il le cherche avec réflexion; il agit avec la puissance et la vertu de Satan lui-même.

Cette portion secrète et privilégiée de son royaume cherche cependant à se produire au dehors, ne fût-ce que pour se recruter et se reconnaître. C'est ce que nous avons

pu voir déjà par l'exemple de ces prêtres abominables de Louviers, David, Picard et Boullé, qui se transmettent fidèlement au lit de mort l'exécrable mandat qu'ils ont reçu, et qui forment ainsi comme une triple génération de mystagogues de l'enfer. Ces hommes étaient au fond des Ophites, qui continuaient l'œuvre des anciens Gnostiques. Abusant de l'inexpérience des jeunes religieuses, confiées à leur direction, ils leur parlent de contemplation, de lumière intérieure, d'extases, de transformation, d'anéantissement de soi-même et de vie cachée en Dieu, exaltant leur orgueil, et les poussant à une spiritualité qui doit, selon eux, les introduire parmi les chœurs des anges et jusque dans le sein de Dieu lui-même. Puis ils leur persuadent qu'elles sont élevées au-dessus de la loi, et affranchies de son joug; qu'elles doivent vivre uniquement désormais dans la charité, et non dans la contrainte; qu'elles sont libres de cette liberté que leur donne le Seigneur, et qu'elles n'ont plus à s'occuper des passions qui s'agitent dans les régions inférieures de leur âme; qu'elles doivent mortifier en elles tout sentiment de honte et de pusillanimité, et laisser un libre cours à la sensualité, parce que toute âme unie intimement à Dieu ne peut plus jamais pécher. Ils acquièrent bientôt par ces moyens une puissance incroyable sur l'esprit de ces pauvres religieuses, et cette puissance se produisit au dehors et d'une manière physique. Une des religieuses déclara que, Picard l'ayant touchée un jour au côté par mégarde avec le bout du doigt, elle ressentit aussitôt à cet endroit une douleur violente, qui persista toujours depuis ce moment, et qui augmentait quand on approchait quelques reliques. Madeleine Bavent déclara de son côté qu'elle avait vu dans les

mains de ce même prêtre un registre composé de trois feuilles d'une écriture très-serrée, où étaient inscrits les noms de ceux qu'il se vantait de dominer, ou qui l'avaient aidé dans ses forfaits. Tous ces gens avaient fixé sur lui leur intention; il formait comme le centre où ils se rencontraient tous; et c'est par lui que toutes ces âmes étaient en communication avec le principe du mal. Chacun, il est vrai, apporte dans cette œuvre maudite les dispositions et la forme de son caractère et de son individualité; et c'est là ce qui explique cette variété de direction qui fait que l'un se représente le sabbat comme une orgie, l'autre comme une chasse sauvage ou un camp infernal.

A Louviers, il apparaît comme un monastère diabolique, où l'on se livre à toute sorte de blasphèmes et de profanations. C'était surtout avec Madeleine Bavent que Picard s'était lié plus intimement, et l'on voit qu'il y avait entre ces deux êtres comme un mariage diabolique. Aussi c'est lui qui l'emporte au sabbat toutes les fois qu'elle y va : elle y est toujours à côté de lui; tout ce qu'elle y voit, elle le voit en lui et par lui. Le verbe dans l'homme, lorsqu'il est uni intimement au Verbe de Dieu, fleurit pour ainsi dire par une sorte de végétation spirituelle, et se forme une langue mystique qui lui est propre. Il en est de même dans un sens opposé quand il s'unit au démon, et nous voyons ce rapport se produire ici dans l'histoire des religieuses de Louviers. Elles ont un langage mystique qui leur est particulier; elles disent par exemple que Madeleine Bavent a été quatre fois mère au sabbat. Il est vrai qu'elle contredit ce témoignage; mais probablement parce qu'elle ne comprenait pas qu'il s'agissait d'un enfantement spirituel. Au reste, ce mariage entre elle et Picard était une union qui

devait durer jusqu'au delà de la mort; car la nuit où il mourut, elle fut, nous dit-elle, transportée près de son cadavre, à cinq quarts de lieue du couvent. Il était sur le bord d'une fosse, et Boullé le tirait par les épaules. Beaucoup de démons étaient autour du cadavre. Picard lui rappela qu'il était temps d'accomplir la promesse qu'elle lui avait faite de partager son sort. On lui fit descendre trois degrés dans la fosse; mais y ayant vu des flammes terribles, elle s'enfuit en déclarant qu'elle n'avait jamais promis de se damner avec lui, et qu'elle était décidée, au contraire, à songer à son salut. Deux fois encore elle fut conduite près de son cadavre, auprès duquel elle vit une bête horrible.

Louis Goffredy de Beauvezer en Provence avait reçu de son oncle, entre autres livres, un ouvrage sur la magie. Il n'y fit d'abord aucune attention. Un jour cependant il voulut essayer l'efficacité des formules qu'il renfermait. Il évoqua donc un démon. Or celui-ci lui apparut aussitôt, lui proposa de se donner à lui par un pacte, et sut si bien surmonter tous ses scrupules qu'il le décida à lui abandonner son âme, son corps et toutes ses actions; à la triple condition que lui, de son côté, le rendrait le prêtre le plus estimé de toute la Provence, qu'il lui accorderait trente-quatre ans de vie, sans aucune maladie ni indisposition, et qu'enfin son souffle suffirait pour lui conquérir l'amour de toutes les femmes. Louis, après ce pacte, se rend à Marseille, où il obtient un bénéfice dans l'église des Acoules. Le bruit de sa sainteté remplit bientôt tout le pays : les femmes se pressent en foule à son confessionnal, et il y trouve l'occasion d'éprouver la puissance magique de son souffle. Toutes les femmes s'éprennent d'amour pour lui.

Louis
Goffredy.

La femme d'un aubergiste nommé Perrin était avertie chaque fois de son approche par un battement de cœur. Une autre nommée Bouchette et une troisième nommée Pintade furent également les victimes de son libertinage. Il convoitait particulièrement les trois filles d'un gentilhomme, Mandal de la Pallus, et surtout Madeleine, l'une d'entre elles, âgée de dix ans. Comme il était son confesseur, il s'était permis avec elle plusieurs libertés qui avaient développé en elle une mélancolie profonde. Elle habitait souvent une terre près de la ville, et il y allait de temps en temps. Il avait commencé par souiller de son souffle impur sa mère, qui, par suite de cette contagion, conduisit elle-même sa fille chez lui. Celle-ci, après avoir été préparée de longue main par ce séducteur, se livra enfin à lui, lorsqu'elle fut un peu plus avancée en âge.

L'ayant trouvée seule un jour, il la pria de l'accompagner dans une grotte qui était près de la terre où elle habitait, lui promettant de lui montrer de grandes merveilles. Ils y trouvèrent beaucoup d'hommes et de femmes dansant autour d'un bouc. Madeleine eut peur d'abord; mais Louis la rassura en lui disant qu'il n'y avait là que des amis, à la société desquels elle devait appartenir désormais. Il lui avait dit d'abord qu'il avait appelé à cause d'elle à son secours toutes les puissances de l'enfer, et que maintenant qu'il avait obtenu d'elle tout ce qu'il désirait, il voulait la marier au prince des démons, afin qu'ils fussent inséparablement unis en lui. Cette union fut donc conclue dans cette assemblée. On la baptisa avec du soufre, du sel et de l'urine. Elle renonça de tout son cœur à Dieu et à sa foi, et souscrivit son abjuration avec le sang du

petit doigt de la main droite qu'il avait écorché. Six ou sept pactes faits par écrit suivirent ce premier engagement. Elle fut marquée à la tête, au cœur et dans plusieurs autres endroits; puis les assistants se mirent à danser pleins de joie autour d'elle, et la proclamèrent reine du sabbat. A partir de ce moment, elle en fréquenta exactement les réunions. Goffredy lui-même avait été nommé prince des synagogues d'Europe et d'une partie de l'Asie, et il avait en cette qualité présidé au sabbat de ces diverses contrées. Le diable donna à Madeleine le démon Asmodée, afin de maintenir en son cœur la passion qu'elle avait pour Goffredy. Les choses allèrent ce train pendant quelque temps, lorsque tout à coup Madeleine eut la singulière pensée d'entrer au couvent des Ursulines, qui était dirigé par les prêtres de la doctrine chrétienne. Goffredy s'opposa d'abord à ce dessein; mais voyant qu'il ne pouvait l'en détourner, il la menaça de déchaîner les puissances de l'enfer contre le couvent. Elle resta trois ans chez les Ursulines dans un état assez tranquille, hormis le mercredi et le vendredi, qui étaient les jours de sabbat et pendant lesquels elle était en proie à une mélancolie noire qui la rendait insupportable à elle-même et aux autres. Mais bientôt elle fut possédée par cinq démons. Après elle, Louise Cappel fut possédée de trois autres esprits impurs; et le couvent, autrefois si tranquille, fut troublé par le bruit et les convulsions des possédées. (*Les Histoires tragiques de notre temps*, composées par T. de Rosset; Lyon, 1655.)

Il est clair qu'il y avait dans ces femmes séduites par Goffredy une prédisposition lunatique, qui, par l'influence de ce mauvais prêtre, devint démoniaque et finit par la possession. Le moyen dont il se servit pour cela fut le souffle,

qui sert de lien à tant de rapports dans la nature. De même que dans l'Église il est souvent le conducteur de l'esprit d'en haut et de ses dons, ainsi dans la société des méchants il est le dépositaire de l'esprit d'en bas et de ses malédictions. La mélancolie dont Madeleine est atteinte est comme le premier degré du mal. Celui-ci se développe par la surexcitation continuelle de la sensibilité, et produit enfin la clairvoyance diabolique avec toutes les scènes du sabbat. C'est là la seconde période de la maladie. La troisième se déclare lorsque le démon Asmodée s'empare en elle de ces organes qui sont le siège principal de la volupté, et y produit une possession partielle. La quatrième enfin apparaît avec la possession pleine et entière. Il est remarquable que ce n'est point avec son séducteur, mais avec le démon lui-même que Madeleine se marie. L'Église est la fiancée de Jésus-Christ, qui est le lien de toutes les unions spirituelles. La cité du démon est unie à celui-ci par un lien semblable : tous ceux qui lui appartiennent s'attirent mutuellement, parce qu'ils sont attirés par lui; toutes leurs unions s'accomplissent donc en lui.

CHAPITRE XXIV

L'abus des sacrements considéré comme moyen magique. Marguerite du Saint-Sacrement. Ce qui est arrivé au couvent de Louviers.

Pour maintenir et propager la cité du diable, il faut des moyens qui d'un côté lient avec le démon ceux qui se sont déjà livrés à lui, et qui de l'autre, agissant au dehors, attirent par la sensualité, par la peur, par le désespoir ceux

qui lui sont encore étrangers. C'est ce que font les malé-fices. Il y en a de deux sortes : les uns qui ont pour but de tenter l'homme ; et d'autres , plus énergiques , qui ont pour effet la possession. Ces moyens ont existé dès les temps les plus anciens parmi les sectes livrées au culte du démon , et la tradition nous apprend jusqu'à quel point leurs effets sont certains dès que la volonté y a donné son consentement. Ils sont arrivés jusqu'à nous , et les livres de magie vantent en mille endroits leur efficacité. Comme les sacrements de l'Église , ils sont composés de matière et de forme : la première est fournie ordinairement par quelque substance sale ou proche de la putréfaction. Quant à la forme , elle consiste dans l'union d'un élément sacré avec cette matière impure. Comme alkahest ou teinture de mort proprement dite , rien n'est supérieur en ce genre à cette ollapotrida composée par Goffredy d'après les déclarations de Marie de Sains. Elle consistait en un mélange d'hosties consacrées qui avaient été souillées auparavant, de sang consacré au sabbat , d'os de boucs , de crânes d'enfants tués réduits en poudre , de sang , de cheveux , d'ongles et de toutes sortes d'impuretés. Trois fois les démons avaient tenu conseil sur cette nouvelle invention. L'inventeur et ses intimes avaient prononcé sur ce mélange les paroles de la consécration , et l'avaient envoyé au prince des démons , qui lui avait communiqué la vertu de produire infailliblement la possession. L'assemblée du sabbat lui offrit un grand nombre d'enfants en action de grâces , et l'inventeur de cette recette infernale fut nommé prince et chef des royaumes de la magie. (*Vera ac memorabilis Historia de tribus energumenis in partibus Belgii* ; Lut. Paris. , 1625 , p. 149.) Sans prétendre garantir ici l'exac-

titude de ces détails, nous nous contenterons d'examiner ce qu'ils peuvent avoir de vrai.

Dans les sacrements et les sacramentaux, la substance corporelle qui en constitue la matière est arrachée, pour ainsi dire, à l'ordre surnaturel et transportée dans un ordre supérieur. Leur vertu est, dans le cours ordinaire des choses, bonne et salutaire, et ce n'est que par exception qu'ils peuvent servir de moyen aux esprits de ténèbres pour l'accomplissement de leurs criminels desseins. Mais comme il y a en eux un élément naturel, c'est par celui-ci que ces esprits peuvent se les approprier. Les deux éléments dont ils se composent répondent aux deux natures de l'homme, et leur vertu se fait sentir à chacune d'elles en même temps. Il est vrai que leur action nous est ordinairement cachée sous un voile plus ou moins épais; mais lorsque ce voile devient transparent, comme il arrive parfois pour les saints, cette double vertu devient aussi par là plus ou moins sensible.

Marguerite
du Saint-
Sacrement.

La sœur Marguerite du Saint-Sacrement fut, à l'âge de douze ans, atteinte de convulsions violentes, auxquelles succéda pendant douze jours une sorte de demi-sommeil; puis elle tomba dans un état affreux, dont on ne put la tirer qu'en lui mettant un scapulaire. Bientôt elle sentit dans tous les membres une telle pesanteur qu'elle ne pouvait plus se tenir sur les pieds, et que même au lit elle ne pouvait remuer ses membres. Tous les remèdes naturels s'étaient montrés impuissants, et elle était devenue sujette à de violentes convulsions. Pendant qu'elle était dans cet état on l'entendit crier plusieurs fois avec l'accent d'une âme ravie : « Portez-moi devant le saint Sacrement, c'est là que je recouvrerai mes forces. » Les sœurs se décidèrent

donc à la porter au chœur, mais aucune ne put la prendre dans ses bras; il fallut avoir recours à la plus forte. Dès qu'elle fut arrivée à la porte du chœur, il sortit du tabernacle comme un nuage brillant, qui entourra Marguerite et chassa les esprits impurs. Ce nuage ne rétablit pas seulement les forces de son corps, mais il lui donna une telle agilité qu'elle fut plusieurs fois enlevée depuis la porte du chœur, ou même celle du cloître, jusqu'à la grille de l'autel. Une paix ineffable inonda son âme; et recouvrant la vue, que l'excès de ses douleurs lui avait ôtée, elle put contempler dans le sacrement de l'autel l'objet de son amour. Lorsqu'on eut ainsi éprouvé l'efficacité de ce moyen, on l'apporta de temps en temps au chœur, et on l'y laissait trois ou quatre heures de temps. Mais dès qu'elle était rentrée dans sa cellule, ses souffrances la reprenaient. Les médecins attribuèrent son mal à quelque amas de mauvaises humeurs dans le cerveau, et ils lui appliquèrent un fer chaud à la tête. Elle souffrit avec une admirable patience cette opération douloureuse, qui toutefois ne produisit aucun effet. Il en fut de même de celle du trépan, qu'on lui fit plus tard. La supérieure enfin, qui était une femme vertueuse et sage, voulut essayer si l'obéissance pourrait produire les résultats qu'on avait demandés vainement à la science. On conservait dans le couvent le manteau du pieux cardinal de Bérulle; elle le lui mit sur le corps en lui disant : « Ma sœur, soyez bien portante par obéissance pour notre vénérable père. » A l'instant même ses convulsions cessèrent, et cette expérience se renouvela plusieurs fois. Enfin la supérieure lui dit : « Je vous ordonne au nom de la sainte obéissance de vous bien porter, et de n'avoir plus désormais ni convulsions, ni délire, ni perte de la vue, et

de manger comme les autres. » Elle fut aussitôt guérie de tous ses maux, et mangea désormais sans en éprouver aucune incommodité. Ces faits ont été attestés juridiquement par les médecins. (*Vie de la bienheureuse sœur Marguerite du Saint-Sacrement*, par le P. Amelotte.)

Si les sacrements produisent dans les organes bien disposés de tels changements physiques, ils en produisent d'autres qui ne sont pas moins remarquables, quoiqu'en un sens opposé, lorsque l'organisme a acquis par quelque opération diabolique une sensibilité excessive. Dans ce cas, bien souvent, le corps semble repousser instinctivement les sacrements, et est agité par des convulsions, ou roidi par des crampes à leur seule approche. Ceci est vrai surtout de la sainte Eucharistie. Mais le blasphème et le sacrilège font, au contraire, de ce sacrement adorable un moyen puissant de magie; car la vertu infinie qu'il renferme pour le bien, étant détournée de son véritable but et appliquée à une fin criminelle, produit en mal des effets analogues à ceux qu'elle produit en bien dans les hommes privilégiés. Dans toutes les relations qui nous sont parvenues sur la magie ou la sorcellerie, il est très-souvent question de ces moyens, et la foi en leur puissance est aussi fortement enracinée que l'est dans un autre ordre de choses la croyance au pouvoir de la médecine. Toutes ces pratiques reposent sur ce principe des Manichéens, qu'au fond des enfers est la demeure du prince des ténèbres, qui, entouré de son peuple, est incessamment occupé à soustraire au monde les rayons de la lumière incréée. Il était naturel, en effet, que Satan et ses anges, étant considérés une fois comme des émanations de la Divinité, eussent aussi leur église, leurs sacrements et particulièrement leur eucharistie; et les sacrements de l'É-

glise leur offrent en ce genre des ressources précieuses, qu'ils ne trouveraient nulle part ailleurs au même degré.

L'histoire des possédées de Louviers est très-intéressante sous ce rapport. Il fut prouvé par leurs déclarations que Picard avait employé dans l'intérieur du couvent six charmes différents. L'un devait entretenir la division parmi les religieuses; l'autre, exciter en elles une inclination déréglée pour lui et Madeleine Bavent; le troisième, ébranler leur chasteté; le quatrième, leur inspirer des sentiments contraires à la foi, à l'espérance et à la charité, et les porter au blasphème; le cinquième, leur donner un désir incessant du sabbat et des opérations magiques; le sixième enfin, produire en elles le mépris et l'horreur de tous les sacrements. On employa les exorcismes pour les forcer à indiquer les lieux où étaient cachés ces objets. Après beaucoup de résistance, elles furent obligées d'obéir; en présence d'un grand nombre de témoins, on trouva chacun de ces objets dans le lieu qu'elles avaient désigné, et l'on dressa des procès-verbaux authentiques de tout ce qui s'était passé. Plusieurs de ces charmes furent trouvés à sept ou huit pieds sous terre; l'un sous le grand autel de l'église, l'autre dans la sacristie, un troisième sous un pilier, un quatrième dans le chœur, etc. Tous les assistants étaient plongés dans l'étonnement en entendant les possédées désigner exactement le lieu où étaient enfouis ces objets, et les substances dont ils se composaient, et les exécérations au milieu desquelles ils avaient été préparés au sabbat, et les ligatures, et les nœuds, et les lettres, en un mot tous les détails et tous les signes qui pouvaient les faire reconnaître. Ainsi, avant que l'on commençât à creuser la terre, elles indiquaient un endroit sur le sol, disant que là même, à une

Les
possédées
de Louviers.

profondeur de six, ou sept, ou huit, ou neuf pieds, on trouverait le charme. On suivit leurs indications, et elles se trouvaient toujours exactes. Elles désignèrent plusieurs de ces objets comme portant les lettres initiales M. P. M. R. : c'étaient les premières lettres de Picard et de Madeleine Bavent. Elles dirent aussi qu'en un certain lieu était le testament de David et de Picard, écrit dans la langue arabesque du sabbat, et tout cela se trouva parfaitement juste. Personne ne pouvait lire ni comprendre cette écriture ; mais les deux religieuses qui avaient mis sur les traces de cette pièce la lurent l'une après l'autre, mot pour mot, et absolument de la même manière.

Si l'on n'avait employé tous les moyens pour déjouer la supercherie, ces faits prouveraient peu de chose. Or voici comme l'on procéda. Il était naturel de soupçonner que les possédées, en descendant dans la fosse que l'on creusait d'après leur indication, y apporteraient elles-mêmes les objets qu'elles avaient désigné. Avant donc de les y faire descendre, on eut soin de les faire visiter scrupuleusement par d'autres religieuses prudentes et sur lesquelles le démon n'avait aucun empire. De plus, on fit descendre avec elles d'autres personnes d'un jugement sûr, des ecclésiastiques et des docteurs chargés de les observer attentivement. et de les empêcher d'approcher de l'endroit où était caché l'amulette. On leur mettait à la main un bâton au bout duquel était un croc avec quoi elles devaient tirer le charme, en se tenant éloignées du lieu où il était. De plus, le bord de la fosse était occupé par d'autres personnes qui observaient les mains et tous les mouvements des possédées, et qui n'auraient pas manqué d'apercevoir la supercherie si elle avait eu lieu. C'était toujours pendant la nuit que se

faisaient les fouilles, ce qui rendait l'imposture plus difficile encore ; car l'on était obligé d'allumer beaucoup de flambeaux, dont la lumière, partagée convenablement, éclairait les murs de la fosse et en dissipait toutes les ombres. Enfin l'évêque d'Évreux assista à toutes les recherches, et au moment décisif il faisait tenir le saint Sacrement au-dessus de la tête des possédées, dans la fosse, afin de les détourner, par la crainte du sacrilège, de la pensée même d'employer la supercherie. Or, malgré toutes ces précautions, les indications des possédées se trouvèrent toujours exactes. Elles fouillaient avec leurs piques la terre à l'endroit désigné ; le papier qui enveloppait l'amulette brillait un instant par sa blancheur, puis, aussitôt après, il s'obscurcissait au contact de l'air et devenait sale, moisi et sans forme. Mais les possédées, au moment où elles trouvaient l'amulette, étaient comme frappées de la foudre et renversées en arrière ; elles poussaient un cri terrible, et les démons hurlaient par elles comme des loups et des tigres. On ne se contenta pas encore de ces précautions ; et lorsqu'on chercha les trois derniers talismans, on ne laissa point les religieuses descendre dans la fosse ; mais l'une d'elles, se tenant loin du bord, indiqua du dehors, avec une verge longue de quinze pieds, l'endroit où ils devaient se trouver. Et même pour le dernier elle le désigna le dos tourné, en frappant la terre avec sa baguette à l'endroit où il était, et en ordonnant de creuser plus avant. Elle criait de temps en temps : « Encore un moment. » Enfin elle frappa un grand coup, le dos toujours tourné, et le maléfice apparut aussitôt, large de deux doigts, au bout de sa baguette. Le doute n'était plus possible, et les commissaires qui avaient été envoyés et par la reine et par le conseil d'État, l'archevêque de Toulouse à

leur tête, dressèrent sur tout ce qui s'était passé un procès-verbal authentique. Et cependant, malgré toutes ces précautions, il peut y avoir eu encore quelque supercherie inspirée par le démon aux religieuses qu'il possédait. Plusieurs fois, pendant les fouilles, des voix crièrent par leur bouche : « Je vais vous jouer un tour ! Je vous assure que vous êtes trompés ! » L'une d'elles, en effet, ayant indiqué avec la baguette un certain endroit, on n'y put rien trouver. On jeta donc une partie de la terre aux pieds de l'évêque, afin de l'examiner attentivement. L'évêque tenait les mains de la possédée dans les siennes. Croyant que l'objet indiqué se trouvait dans cette terre, elle se jeta dessus ; et après qu'elle eut cherché quelque temps, plusieurs des assistants aperçurent le charme entre ses doigts, et crurent qu'elle l'avait mis elle-même dans le tas de terre. La vérité et le mensonge, on le voit, se touchent de si près dans ces sortes de choses qu'il est très-difficile de les distinguer. Cependant le résultat de tous ces essais ne doit pas nous étonner. Les excitants naturels ne produisent aucun effet sur un homme d'un tempérament calme et modéré, tandis qu'ils ébranlent fortement une constitution plus délicate. Or il en est de même des excitants d'un ordre supérieur ; ils agissent avec plus ou moins d'énergie, selon les prédispositions de celui qui les éprouve. De même que le rhabdomante sent la présence des métaux et des sels dans le sein de la terre, ainsi les possédés sont doués d'une certaine sensibilité, laquelle les rend plus accessibles à l'impression des charmes magiques qui sont en rapport avec leur état.

CHAPITRE XXV

De l'obsession spirituelle. La sœur Saint-Michel. La sœur Anne de la Nativité. Relation de la sœur Marie du Saint-Sacrement.

La malédiction qui repose sur la tête du prince des démons agit comme le regard fixe du serpent sur la nature mobile des oiseaux. Elle a je ne sais quoi qui lie et qui attire ; et cet attrait devient bien plus fort encore quand il est aidé par des moyens magiques artificiels. Le résultat de cet attrait est ordinairement un état d'obsession, qui forme comme une société réelle de tous ceux qui sont soumis à la même influence et engagés dans les mêmes rapports. Cet état vient ordinairement après une suite de visions, d'apparitions ou de bruits plus ou moins extraordinaires qui, augmentant peu à peu, finissent par produire un ensorcellement complet. Ce progrès dans les phénomènes de cette sorte est surtout remarquable dans l'histoire des possédées de Louviers. D'abord la sœur Barbe de Saint - Michel vit plusieurs fois pendant la nuit dans sa cellule un grand nombre de flambeaux allumés, et bientôt elle ne put faire trois pas sans tomber par terre. Lorsqu'elle allait à la communion, elle voyait la grille du côté de l'église éclairée par des flambeaux, et elle se sentait poursuivie par des fantômes, qui, après lui avoir causé de grandes angoisses, s'échappaient par la cheminée. On vit en même temps dans la cuisine les plats et les pots tomber sans qu'on les touchât. Un fantôme apparut à la sœur Marie de Saint-Nicolas, vers le lever du soleil, sous la figure de Picard, s'assit sur son lit, et se mit à lui parler, tandis qu'une

La sœur
Barbe.

autre fois on jeta autour d'elle toute sorte d'objets avec un bruit effroyable.

Anne de la
Nativité.

La sœur Anne de la Nativité fut tourmentée bien plus encore. Elle voyait toutes les nuits dans sa cellule un fantôme qui se tenait immobile devant elle. Si elle sortait, il marchait devant elle; si elle était au chœur, il lui jouait toute sorte de tours pour la distraire, et il lui fit de grandes menaces lorsqu'elle découvrit la chose à la supérieure, qui lui conseilla de mépriser ces apparitions. Lorsqu'elle faisait un acte d'humilité ou d'abnégation, le fantôme disparaissait; mais bientôt il revenait et se moquait de ce qu'elle avait fait. Pendant la messe, lorsqu'elle était plongée dans un recueillement profond, il ouvrait contre elle une énorme gueule, comme pour la dévorer. Il lui représentait des hommes nus, et quelquefois même il la battait. Une fois, pendant la Préface, elle vit un crucifix qui lui dit qu'il était son époux, et qu'il lui promettait sa protection. Puis il détacha un de ses bras comme pour l'embrasser, en lui recommandant de tenir secret le rapport intime qui les unissait tous les deux. Comme elle ne répondait rien, le fantôme disparut avec un grand bruit. Elle fit une neuvaine à la sainte Vierge pour se délivrer de toutes ces tentations. Elle vit une autre fois un soleil éclatant, d'où sortait une voix qui lui adressait de tendres paroles, et l'excitait à s'unir avec la lumière éternelle. Mais comme elle n'y donna point son consentement, la voix se tut, et la lumière disparut aussitôt qu'elle eut fait le signe de la croix. Le fantôme revint bientôt sous la forme d'autres sœurs, et même de la supérieure. Pendant les jours de jeûne, elle voyait devant elle des aliments gras en abondance, sentait partout l'odeur de la chair, et voyait des hommes qui l'engageaient

à en manger. Elle eut bientôt des convulsions et des spasmes violents ; et la supérieure la trouva plus d'une fois étendue par terre, roide comme un morceau de bois. Un jour qu'elle était évanouie , ses sandales furent attachées sans qu'elle eût bougé, la règle de son ordre lui était tirée de sa manche et jetée au loin, quelquefois même jusque sur l'autel. Il en était de même de son rosaire. Une autre fois, en présence de la supérieure, sa règle lui fut jetée dans le feu ; la supérieure l'en retira promptement et la trouva intacte, quoiqu'elle fût restée dans les flammes assez de temps pour y brûler. Une autre fois encore on lui arracha du cou les reliques qu'elle portait. La supérieure les attacha avec trois nœuds, au nom de la sainte Trinité ; et le confesseur défendit au démon de les lui ôter. Cela n'arriva plus en effet ; mais elle fut souvent menacée d'être étranglée par le cordon qui les tenait. Lorsqu'elle chantait au chœur avec les autres religieuses, elle était souvent enlevée à une palme au-dessus de terre. Il arrivait quelquefois alors que plusieurs sœurs lui mettaient leurs pieds sur les siens pour l'arrêter, mais elles se sentaient elles-mêmes enlevées avec elle. Le démon vint enfin sous la forme de la sainte Vierge, afin de confirmer toutes les apparitions précédentes, lui disant qu'elles étaient venues de la part de son Fils , et lui recommandant instamment le silence. Elle eut de la peine en effet à découvrir cette chose à ses supérieures. Comme elle avait peur de ces apparitions, on lui donna deux sœurs qui devaient dormir avec elle dans sa cellule avec une lampe allumée ; mais plusieurs fois la lumière fut éteinte comme par un souffle ; les objets qui étaient dans sa chambre furent jetés pêle-mêle, et les lits secoués jusqu'à ce qu'on eût rallumé la lampe. La sœur Marguerite du Saint-Esprit fut tour-

mentée de la même manière. Le jour de Noël, pendant qu'elle était à genoux devant le saint Sacrement, repassant sa vie dans sa mémoire et s'immolant au Seigneur, elle sentit comme un frisson; des pensées de blasphème montèrent dans son esprit, et elle n'osait plus regarder le saint Sacrement, car elle y voyait des choses que le cœur de l'homme ne saurait supporter. La nuit suivante, elle se sentit par trois fois la tête pesante, puis elle tomba sans mouvement ni parole. Deux fantômes lui apparurent alors, l'un très-grand, qui s'assit sur une chaise; l'autre petit comme un nain, qui se posa sur son estomac. Tous deux se mirent à causer ensemble et à se dire que la maison tout entière, et elle en particulier, leur appartenait.

Marie
du Saint-
Sacrement.

Mais la chose la plus remarquable fut ce qui se passa avec la sœur Marie du Saint-Sacrement. Ses tourments commencèrent le jour où Picard la toucha au côté. « Le soir, dit-elle, vers neuf heures, lorsque je me mettais au lit, je vis tomber par trois fois sur la couverture des étincelles de feu, et dont je fus grandement effrayée. Un jour, comme je me donnais la discipline, celle-ci me fut arrachée des mains et jetée à la figure. On éteignit ma lumière, on me saisit par ma ceinture, et l'on me jeta en bas de l'escalier. Une autre fois on me mit sur les épaules un énorme fardeau; et comme je me traînais avec peine chez notre mère, je sentis ce fardeau tomber avec un grand bruit sur un des degrés de l'escalier; et je fus jetée en bas, de sorte que le sang me sortit du nez et de la bouche. On m'ordonna de demander au fantôme, s'il reparait : « Qui es-tu, que veux-tu, et pourquoi t'adresses-tu à moi? » Une nuit donc, vers onze heures, ayant entendu un bruit confus, je prononçai ces paroles. Une voix terrible me répon-

dit : « Ma sœur, j'ai un secret à vous confier. » Je poussai un cri d'horreur ; on accourut à moi , et l'on entendit le bruit d'un coup que je reçus. La nuit suivante l'esprit m'apparut sous la forme d'une religieuse défunte, demandant certaines prières pour son âme ; mais mon confesseur me défendit de réciter celles qui m'avaient été imposées, et m'en permit quelques autres. Quelques jours après j'entendis comme une voix sortir d'un éclair, et me remercier de ce que j'avais fait. Je crus que c'était la voix de l'âme que j'avais délivrée, et je conçus de moi une bonne opinion. Beaucoup d'autres apparitions de toute sorte eurent lieu, la plupart très-effrayantes, et j'étais tourmentée en mille manières. On me fit une fois souscrire, par une ruse perfide, un papier qui était, me disait-on, une confession de foi, mais qui renfermait toute sorte de blasphèmes, comme je le vis lorsqu'on me le donna à lire.

« L'esprit m'apparut encore sous la forme d'une religieuse que j'aimais beaucoup ; il m'apporta des roses et des œillets, puis il m'égratigna, me frappa et me mordit. Une nuit je vis devant moi un jeune homme nu ; je fis le signe de la croix et je jetai de l'eau bénite ; mais l'apparition se moquait de moi. Croyant que c'était un fantôme, je m'avancai vers lui : voyant qu'il ne disparaissait pas, je criai de toutes mes forces. Notre mère accourut, et me demanda ce que j'avais. Mais je continuais à crier, tenant ferme le fantôme, qui m'entraîna jusqu'à la cheminée, et là m'enleva deux pieds au-dessus de terre. Craignant d'être entraînée hors du cloître, je le lâchai, et tombai par terre ; c'est là qu'on me trouva les mains pleines d'un onguent noir et d'une odeur infecte. Mon confesseur ordonna que l'une des sœurs les plus anciennes vînt me voir de temps en temps.

Si elle tardait un peu, le démon m'apparaissait sous sa figure, cherchant à gagner ma confiance par ses flatteries. Peu à peu j'ajoutai foi à ses paroles, et me plaignis à lui de l'embarras où me jetaient toutes ces apparitions. Il me conseilla de ne plus me fier aux hommes, de ne plus écouter ni mes supérieurs ni mes directeurs, ajoutant que, Dieu voulant me conduire par des voies particulières, je devais n'avoir confiance qu'en lui. Dans les entrevues qui suivirent, l'esprit exposa devant moi des doctrines singulières, me disant que toute chair est comme de l'herbe, que le Seigneur a pris la nôtre, non pour l'honorer, mais pour la rendre plus méprisable encore par tous les mauvais traitements qu'il avait soufferts; qu'il avait à cause de cela reproché à ses apôtres de s'être rendus incapables de recevoir l'esprit par un attachement trop grand à son humanité; que ses vrais disciples adorent Dieu en esprit et en vérité; que ce sont les charnels qui ont fait de son corps un sacrement qu'ils adorent, quoique la majesté divine ait en horreur la chair et le sang; que l'enfer est une invention des hommes, afin d'entretenir l'ordre ici-bas; que l'enfer, de même que le paradis, est sur la terre, et que c'est une grande folie de sacrifier un bien présent à une espérance imaginaire; que l'âme doit mourir avec le corps, sans quoi Dieu aurait menti quand il a dit : « Tu mourras de mort. » Ces discours me troublèrent, et je finis par en parler à mon confesseur. Mais le démon chercha à le ruiner dans mon esprit; car il m'apparut un matin sous la figure de ce vénérable prêtre, et me fit une déclaration formelle d'amour. Je fus saisie d'horreur : je conçus cependant quelque doute, et je dissipai l'apparition par le signe de la croix. Elle revint une autre fois sous la même forme au parloir; mais elle dis-

parut dès que mon véritable confesseur fut arrivé. Le démon me fit croire ensuite que toutes les fois que mon confesseur me donnait la communion, c'était un charme qu'il m'administrait ; que pour preuve, en regardant l'hostie avec attention, je la trouverais rouge. Ceci arriva en effet. Une autre fois les hosties me parurent à demi noircies ; et cette illusion ne put être dissipée que par ma confiance dans la vertu de mon directeur.

« La chose prit bientôt une autre tournure. Un matin, ma cellule fut éclairée par une lumière qui ressemblait à celle de l'aurore dans un jour d'été. Un beau jeune homme de quinze à seize ans m'apparut dans cette lumière, et me salua gracieusement, en me disant qu'il avait été envoyé pour me protéger, parce que j'avais trouvé grâce devant Dieu, qui avait pour agréable tout ce que j'avais fait jusque-là ; qu'il voulait me mener plus loin dans ses voies, et que c'était pour cela qu'il l'avait envoyé vers moi ; mais qu'il fallait avant tout que j'eusse confiance en lui ; car depuis le péché les hommes, étant devenus ignorants et mortels, n'étaient plus, quand ils voulaient conduire les autres, que des aveugles menant d'autres aveugles. L'entretien dura trois heures. Après avoir bien considéré ces paroles je n'y trouvai rien de suspect : je le crus vraiment mon ange gardien, et je rendis grâces à Dieu de tout mon cœur. Le lendemain il me parla de la prédestination. Puis trois jours de suite il m'entretint de l'essence divine et de la nature de l'homme, créé à l'image de l'ange, qui lui-même est l'image de Dieu. Il me montra comment les hommes, après avoir profané cette image, se prétendent et se nomment injustement pères, maîtres, docteurs et vrais chrétiens, quoique d'après le Christ lui-même il n'y

ait que Dieu qui puisse être appelé père. Dans la sixième conférence il m'exposa comment Dieu tira de sa propre essence les anges, qui sont de la même nature que lui et dans une union parfaite avec sa substance. Dans les deux suivantes, il me parla des différences d'opinions qui existent entre les hommes. Il me dit que Gabriel avait été le messager chargé d'annoncer aux hommes les commandements du Très-Haut, et que, les ayant trouvés de bonne volonté, il avait pris un corps et s'était incarné, et que c'était pour cela qu'on l'appelait le Sauveur du monde. Plus tard il me demanda si j'étais décidée à servir Dieu dans un renoncement parfait. Je lui répondis que c'était pour cela que j'avais quitté le monde, et que mon corps et mon âme étaient à lui sans réserve. Il me loua de mes dispositions; et je sentis un tel désir de plaire à Dieu que j'en pouvais à peine supporter l'ardeur. Il me dit alors : « Permits-moi de toucher ton cœur pour l'affermir dans la charité. » A ces paroles, je fus saisie de crainte, et mettant ma main sur mon cœur, je lui dis : « Sache que j'ai promis à mon confesseur de ne jamais me laisser toucher par qui que ce soit. » Il me dit qu'il avait voulu m'éprouver; mais je lui répondis : « Si c'est la volonté de Dieu, faites-le; sinon, je ne puis le permettre. » Je le vis changer d'air, il me parut être irrité, sans que toutefois son éclat diminuât. Il me toucha et me dit que j'avais tort de douter de lui. Il vint une dixième fois plus brillant que jamais, pour me purifier, disait-il, de mes imperfections. Il me toucha le cœur avec une grande modestie; toutefois, et loin d'avoir aucune mauvaise pensée, je ne sentis qu'un vif désir d'aimer Dieu, et je le pris réellement pour mon bon ange. Dans sa onzième visite, il me demanda ce que

j'avais , car je paraissais inquiète ; je finis par lui avouer que j'avais été tentée tout le jour de découvrir la chose à mon confesseur. Il m'en blâma , et me dit : « Donne-moi ta langue , pour que je la touche et la rende ferme. » Je ne pus m'empêcher de lui dire que tous ces attouchements me déplaisaient beaucoup, et qu'ils me paraissaient peu dignes d'un esprit. Il me répondit : « Tu dois mortifier encore davantage ton jugement propre , car c'est ta volonté et non celle du Seigneur que tu veux faire. — Faites donc , lui dis - je , ce qui plaît à Dieu. » Et alors il me toucha la langue , après m'avoir parlé longtemps de la soumission à la volonté divine. Le matin, il vint de meilleure heure qu'à l'ordinaire, dans tout l'éclat de sa beauté , et parla avec tant de charme sur la gloire des bienheureux que mon âme en fut ravie ; et après qu'il m'eut touché les yeux et le cœur, il dut y laisser la main pour me donner des forces. On me trouva hors de moi ; je pus à peine me tenir pendant toute la journée. Et comme on m'en faisait des reproches, et que l'on m'accusait de chercher en tout mes aises , je me donnai la discipline. Le soir il approuva ce que j'avais fait.

« Il revint le lendemain matin et m'offrit une très-belle rose. Mais je me couvris le visage , le priant de tempérer l'éclat de sa lumière, parce que je ne le pouvais supporter. Il me toucha les yeux et le cœur : je pris la rose et la baisai. Je prenais plaisir à tous ses discours ; je me réjouissais d'en savoir plus que les autres, et j'attribuais ce privilège à mon zèle pour le service de Dieu. Le soir, étant rentrée dans ma cellule, je demandai à Dieu que, si cette apparition était vraiment mon bon ange, il permit qu'elle vînt en ce moment pour me consoler, et qu'il ne me laissât pas vic-

time de mes propres illusions. L'esprit m'apparut aussitôt. « O vous, lui dis-je, qui êtes si bon, et qui ne voulez que la paix des âmes, découvrez donc à mon confesseur ou à un autre de mes supérieurs les rapports qui existent entre nous, afin que je sois en repos. » Il me répondit que le plus beau don que Dieu pût me faire c'était de me tenir éloignée de toute société avec les hommes; en même temps il me toucha le cœur et me dit : « C'est ici le siège des passions. Or tu n'en sens aucune quand je te touche, parce que je purifie tout ce qui approche de moi avec simplicité. » Dans la quatorzième conférence il me parla de Dieu et de la chute des anges. J'avais toujours cependant quelques soupçons, et toutes les fois qu'il me demandait serment de fidélité, je lui répondais : « Si Dieu le veut, » ou bien : « J'ai donné à Dieu tout mon cœur. » Le lendemain, je me trouvai après la communion dans une grande sécheresse, et je m'en plaignis à lui. Il me dit qu'il l'avait permis pour m'éprouver; puis il me demanda trois fois d'une voix tendre : « Ma fille, ma bien-aimée fille, m'aimes-tu? » Je perdis aussitôt l'usage de mes sens, et ne les recouvrai qu'après qu'il m'eut touchée. Il disparut alors en me disant : « Encore trois jours, et tu seras affermie pour toujours dans ma grâce. » Dans la communion suivante, je me retrouvai triste et sans onction, et me retirai promptement dans ma cellule. Mon esprit me visita bientôt et me reprocha ma faiblesse. Enfin, à la dernière visite qu'il me fit il me questionna sur l'état de mon intérieur, et je lui dis que je n'avais plus aucune inquiétude, parce que j'étais entièrement résignée à la volonté de Dieu, quoique je ne pusse me défendre d'une certaine crainte de me tromper; mais que je lui promettais de me faire, à moins qu'il ne

m'arrivât quelque chose qui déplût à Dieu. Il m'approuva et me parla d'une manière ravissante des joies qui m'étaient réservées.

« Le soir, mon confesseur m'ayant appelée au parloir, j'y allai avec une grande répugnance. Il me demanda comment je me trouvais, et ce qui se passait en moi. Je lui répondis qu'il ne s'y passait rien que de bon. « Il se passe donc quelque chose en vous? me dit-il; je veux savoir ce que c'est. — Mon père, lui dis-je, s'il se passait quelque chose entre Dieu et moi, serais-je tenue de le découvrir? Notre main gauche ne doit-elle pas ignorer le bien que fait notre main droite? » Il m'ordonna par la sainte obéissance de lui dire ce que je voulais lui cacher. Je lui répondis que je ne sentais rien, sinon une entière indifférence à l'égard de toute créature. Il approuva ces sentiments, en m'avertissant toutefois d'être sur mes gardes, afin de ne pas me laisser aller au mal sous l'apparence du bien. « Est-ce qu'il y a quelque chose en moi, lui dis-je, qui éveille vos soupçons? — Je ne soupçonne rien, mais je crains quelque illusion. Vos évanouissements après la sainte communion, la tristesse de votre visage, le silence sur l'état de votre âme depuis trois semaines m'inquiètent. — En effet, depuis quelque temps je me retire du commerce des hommes, parce qu'il n'y a de consolation qu'en Dieu, et que les hommes sont toujours un obstacle pour le bien. — Je vous crois, ma fille, et je prie Dieu qu'il vous fasse connaître la vérité, afin que tout se termine à sa gloire. » Je le regardai sans rien dire, car je ne savais ce que je devais faire. Mais je me dis à moi-même que c'était sûrement une tentation, puisque j'avais promis le jour même de garder le silence. Mon confesseur, s'apercevant de mon hésitation, me dit : « Je

vois bien que vous avez quelque chose à me communiquer. — Non, je pense seulement aux paroles que j'ai entendues; » et en disant ces mots je me levais pour sortir; mais je m'arrêtai au milieu du parloir, pour réfléchir sur ce que je devais faire. Il me rappela et me dit : « Je vous en prie, ma fille, dites-moi la vérité : que craignez-vous? — Je ne crains que Dieu. — Allez donc, car je crois à ce que vous me dites. » Comme j'étais près de la porte, je me retournai vers lui et lui dis : « Adieu, mon père. » Il me répondit : « Adieu, ma fille. » J'avais toujours les yeux sur lui, et je lui dis une seconde fois : « Adieu, mon père, je m'en vais. » Il me rappela une seconde fois, et me dit : « Ma fille, encore un petit mot; approchez, je veux vous parler bas. » Je m'approchai de la grille; et lui, prenant doucement la corde qui me servait de ceinture, me dit : « Je vois clairement que vous avez quelque chose à me communiquer, et je ne sors pas d'ici que vous ne me l'ayez dit, dussé-je y rester jusqu'à demain. — C'est vrai, mon père. Il se passe quelque chose d'extraordinaire entre moi et mon bon ange. Dieu m'accorde par lui beaucoup de grâces; mais je ne puis rien dire, car j'ai promis de me taire, et je perdrais en parlant la consolation de ses visites. — Croyez-moi, ma fille; cet ange, c'est le diable lui-même. » A ces paroles, je fus saisie d'un violent tremblement; mes dents claquaient, et je ne pus parler. Mon confesseur récita sur moi les exorcismes, et dut enfin appeler la supérieure à mon secours. Ce tremblement dura bien une demi-heure; lorsqu'il fut passé, le père voulut me faire abjurer toutes les paroles de consentement que j'avais prononcées. Je lui répondis que je renonçais à tout ce que j'avais pu dire contre la volonté de Dieu. Il ne se contenta pas de cela, et voulut que je re-

nonçasse à cet ange lui-même, et que je le regardasse comme un démon. Mais je refusai d'aller plus loin en ce jour, lui promettant d'examiner la chose, et de lui rendre compte ensuite de mes impressions. Il me confia à la supérieure, en lui recommandant de ne pas me quitter avant de m'avoir mise au lit.

« Lorsque je fus seule, je pris courage ; et pendant que tout reposait dans le cloître, mon esprit revint avec sa clarté, mais en même temps avec une telle expression de colère qu'il semblait vouloir m'anéantir. Il me traita d'infidèle, de misérable et d'ingrate, me disant que je ne savais pas dans quel abîme je me précipitais, et que je ne pouvais être sauvée que par un repentir profond et la promesse sincère d'une plus grande fidélité à l'avenir. Il me regarda avec une tendresse inexprimable, et me dit : « Promets-moi d'être plus fidèle à l'avenir, et je te pardonnerai ta faiblesse. » Je ressentis une grande tendresse pour lui, mais en même temps une certaine crainte de lui donner mon consentement, et je me tournai de l'autre côté sans lui répondre. Mais il me retourna aussitôt et me dit : « Comment, ma fille ! Comme tu es changée ! Ne veux-tu pas que je prenne possession de ton cœur ? — Ce cœur est à Dieu seul, lui dis-je, et je ne me repens pas de ce que j'ai fait au confessionnal. Si vous êtes de Dieu, ce que j'ai fait doit vous plaire aussi. Si vous voulez m'ôter tout soupçon, paraissez à la grille devant mon confesseur dans tout l'éclat de votre gloire, et découvrez-lui ce que vous avez fait à mon égard. S'il l'approuve, et s'il vous déclare un ange de Dieu, je vous promets une fidélité inviolable ; sinon, laissez-moi dans mon indignité. » A mesure que je lui parlais, son visage changeait d'expression. A la fin, il devint furieux,

et perdant contenance, il me dit : « Misérable ! est-ce ainsi que tu accomplis ta promesse d'hier ? Qu'as-tu depuis ce temps aperçu en moi qui déplaît à Dieu ? Je t'ai fait trop de bien, je le vois ; tu as changé le remède en poison. Encore une fois, ne me force pas à user de rigueur envers toi après t'avoir traitée si doucement. » J'étais si saisie que je fus sur le point de céder à ses instances. « Quand même je vous promettrais fidélité, lui dis-je, je ne pourrais tenir ma promesse ; car mon confesseur me questionnera, et pour rien au monde je ne voudrais lui mentir. — Donne-moi seulement ton cœur, et le reste me regarde. — Mon cœur est à Dieu ; je renonce à toi, misérable imposteur. Je vois maintenant que tu n'es pas de Dieu ; je méprise tes flatteries et tes menaces. — Ah ! malheureuse, pour châtement je te livre à ton ennemi. » Il disparut en disant ces mots. C'était le 4 avril 1642. L'éclat sous lequel il se cachait cessa pour toujours ; mais il revint à elle armé de toutes ses terreurs.

Dira-t-on que toutes ces choses ne sont que les rêves d'une imagination en délire, exaltée à la fois et par l'amour et par la solitude ? Cette supposition pourrait peut-être expliquer d'une manière suffisante plusieurs des faits racontés dans cette histoire ; mais il en est d'autres qui la repoussent entièrement. Ainsi, par exemple, lorsque les possessions éclatèrent dans le couvent, et que l'évêque d'Évreux, François Pericard, s'y transporta dans un carrosse à six chevaux, les possédées, qui pouvaient courir le long des murs et sur les toits et marcher sur l'eau sans y enfoncer, accoururent à sa rencontre, se jetèrent entre les chevaux, et réussirent plus d'une fois à arrêter la voiture. Était-ce là un rêve et une illusion ? Lorsque les bréviaires

et les règles de ces mêmes possédées voltigeaient dans le chœur de l'église ; lorsqu'à leur approche les pupitres , les livres , etc. , étaient jetés çà et là ; lorsque leurs sandales s'attachaient à leur voile ; lorsque pendant la nuit on entendait plusieurs voix parler ensemble ; lorsque la sœur Marie était jetée du haut en bas de l'escalier ; lorsqu'en présence de plusieurs témoins elle montait jusqu'à la pointe des branches d'un mûrier , et , semblable à un oiseau , sautait d'une branche à l'autre , tout cela n'était-il encore qu'un rêve ? Ce n'était pas une religieuse seulement qui se trouvait en cet état , mais seize ou dix-huit. Elles étaient ébranlées par les convulsions les plus violentes , et cependant leur santé n'était en rien altérée ; et après des accès de trois à quatre heures leur pouls était parfaitement calme. Les médecins déclarèrent unanimement que ces phénomènes ne pouvaient s'expliquer d'une manière naturelle. Ces seize ou dix-huit religieuses furent tourmentées ainsi , et le jour et la nuit , pendant quatre à cinq ans. Pendant deux ans , toutes les fois qu'on les exorcisait , elles tombaient dans des convulsions effroyables , qui duraient plusieurs heures ; et à peine avait-on ôté l'étole qu'elles s'en allaient dansant et riant , sans donner le moindre signe de fatigue ou de douleur. (*Esprit de Bos-
roger* , p. 235.)

CHAPITRE XXVI

Rapports psychiques dans l'obsession. Les religieuses d'Auxonne; celles du Saint-Esprit, à Louviers. Obsession épidémique en 1374.

Les rapports spirituels lient entre eux et avec le démon ceux qui, par l'effet d'une volonté pervertie, se sont donnés à lui. Mais le mal ne s'arrête pas là; de l'esprit ou de la partie supérieure de l'homme, il pénétre dans la partie moyenne, c'est-à-dire dans la psyché ou l'âme proprement dite. La psyché, dans les natures intelligentes, se confond avec l'intelligence elle-même, dont elle n'est qu'une faculté particulière. Dans les êtres doués de vie seulement elle se confond avec la vitalité; mais chez l'homme c'est surtout dans les mouvements volontaires qu'elle se manifeste avec ses caractères distinctifs. C'est dans le mouvement que la volonté se produit; la faiblesse de celle-ci se révèle en celui-là, comme le pouls sert à faire reconnaître les altérations de la vie physique. Or la volonté est en rapport avec soi-même et avec la nature, et peut à cause de cela se diviser en volonté subjective et en volonté objective. Et comme le mouvement est l'expression de la volonté, il se divise aussi en mouvement volontaire et en mouvement involontaire; et la puissance de la volonté en général dépend de l'harmonie des rapports qui existent entre ces deux sortes de mouvements. Or ces rapports peuvent être altérés de deux manières: ou par la prédominance de l'élément subjectif, lorsque celui-ci cherche à s'émanciper de tout mouvement involontaire; ou bien, au contraire, par la prédominance de l'élément objectif, lorsque la volonté ne peut plus par sa faute gouverner ni

régler les mouvements qui sont de son ressort. Il y a dans ce cas une possession de la volonté, résultat d'une faute, ou, en d'autres termes, une véritable obsession. Ce rapport peut être troublé par la prédominance des mouvements involontaires lorsque les organes, dominés et vaincus pour ainsi dire par les puissances de la nature, empiètent sur le domaine des mouvements volontaires. Il y a alors comme une possession naturelle, qui n'est plus le résultat d'une faute, mais un accident, une maladie, effet d'une contagion quelconque; on peut ranger dans cette classe la catalepsie, la danse de Saint-Gui et tous ces phénomènes qui apparaissent dans les diverses espèces de manies, et qui proviennent d'une exaltation excessive du système musculaire. Or très-souvent cet état coïncide avec une vue plus claire des mystères de la nature, et quelquefois même de ceux du monde des esprits. Dans ce cas, il se produit un second rapport entre les puissances psychiques de la volonté et les puissances de la nature ou du monde des esprits. Quelquefois ce rapport s'établit dans les organes sur lesquels la volonté n'a point ou presque point de pouvoir; et, de là s'étendant plus loin, il finit par affecter ceux même dont la volonté peut régler et diriger les mouvements. Dans ce cas, l'obsession démoniaque se produit comme une maladie, tandis qu'au contraire, lorsque l'obsession est l'effet d'un acte de la volonté, elle n'est plus seulement une maladie, mais un crime. Dans le premier cas, lorsqu'un grand nombre d'individus se trouvent dans les mêmes rapports entre eux et avec le démon, l'obsession prend un caractère épidémique contagieux. C'est cette épidémie de l'obsession dont nous allons étudier les symptômes psychiques.

Histoire des
religieuses
d'Auxonne.

Ces sortes de maux se manifestent plus particulièrement là où plusieurs personnes vivent ensemble dans un rapport intime et soumises aux mêmes influences, surtout lorsque ce sont des femmes; car on sait qu'elles sont plus susceptibles que les hommes de recevoir cette sorte de contagion. C'est donc dans les couvents de femmes que ces phénomènes doivent se montrer plus souvent. Un des cas les plus remarquables en ce genre est celui qui se passa à Auxonne, vers l'an 1662. Il a été étudié et observé par quatre évêques et quatre docteurs de Sorbonne, qui nous en ont laissé un récit parfaitement détaillé. « Nous soussignés, disent-ils, après avoir entendu le rapport de l'évêque de Châlon-sur-Saône sur les phénomènes qui se sont manifestés à Auxonne, dans plusieurs personnes ecclésiastiques ou laïques, lesquelles paraissaient possédées du malin esprit; lorsque ledit évêque, sur l'ordre du roi, et d'après la commission de l'archevêque de Besançon, a dirigé pendant quinze jours sur les lieux mêmes les exorcismes, après s'être adjoint plusieurs prêtres d'un grand mérite et d'une grande vertu, et M. Morel, autrefois médecin à Châlon, connu par sa science et son expérience, qui tous ont porté sur cette affaire le même jugement, nous regardons comme prouvés et incontestables les faits suivants: Premièrement, que toutes ces filles, sans exception, au nombre de dix-huit, paraissent avoir eu le don des langues, répondant exactement aux exorcistes lorsque ceux-ci leur parlaient en latin, et parlant elles-mêmes en cette langue; que l'une d'entre elles, Anne l'Écossaise, appelée sœur de la Purification, a compris ce que l'un des exorcistes lui disait en irlandais, et l'a traduit plusieurs fois en français. Secondement, que toutes, ou presque toutes,

ont eu le don de connaître l'intérieur et les pensées des autres, lorsque ces pensées s'adressaient à elles. Ainsi, lorsque les exorcistes leur commandaient intérieurement quelque chose, elles le faisaient exactement. L'évêque de Châlon ayant ordonné dans sa pensée seulement au démon qui possédait Denise Parisot, servante du lieutenant général d'Auxonne, de venir à lui pour se faire exorciser, Denise vint aussitôt, quoiqu'elle demeurât dans un quartier éloigné de la ville, et elle lui dit qu'on lui avait ordonné de se présenter à lui. La même chose fut essayée avec la sœur M. Janini de l'Enfant Jésus et avec Humberte de Saint-François, à qui l'évêque commanda, au moment même de son paroxysme, de se prosterner, les mains étendues en croix, devant le saint Sacrement, ce qu'elle fit aussitôt. Les autres ecclésiastiques, voyant que la même chose se répétait tous les jours, avaient pris l'habitude de n'adresser jamais à ces religieuses les ordres qu'ils voulaient leur donner que par la pensée.

« Troisièmement, en diverses circonstances elles ont prédit l'avenir, et particulièrement en ce qui concerne les maléfices que l'on voulait trouver non-seulement dans le cloître, mais aussi dans le corps des autres sœurs avec lesquelles elles n'avaient pu s'entendre auparavant, et qui les rendaient ensuite au moment précis qui avait été déterminé par les premières. Plus d'une fois elles ont dit au seigneur évêque et à ses prêtres des particularités très-secrètes relativement à leur famille ou à leur maison. Une fois même on lui indiqua l'époque d'un voyage qu'il devait faire à Paris, époque qu'il ne connaissait pas lui-même. Quatrièmement, presque toutes, surtout dans leurs paroxysmes, ont montré une grande horreur des choses

saintes, et particulièrement de l'Eucharistie et de la Pénitence, de sorte que plus d'une fois il fallut employer plusieurs heures pour confesser l'une de ces religieuses, à cause de l'opposition qu'elle y mettait et des cris qu'elle poussait. Avant la communion, elles étaient tourmentées par des convulsions où la volonté n'avait évidemment aucune part. Dès qu'elles avaient reçu la sainte hostie, elles poussaient des hurlements effroyables et se roulaient par terre; pendant ce temps l'hostie restait au bout de leur langue, qu'elles allongeaient ou retiraient sur l'ordre de l'exorciste, sans que toutefois elles se permissent rien d'injurieux contre le saint Sacrement. Ceci durait quelquefois une demi-heure, plus ou moins, et dès qu'elles avaient avalé l'hostie elles recouvraient aussitôt le calme et ne se souvenaient plus de ce qui s'était passé. La seule approche des reliques d'un saint leur donnait de violents accès de fureur, et souvent elles disaient le nom du saint à qui appartenaient ces reliques avant de les avoir vues. Lorsque le seigneur évêque leur imposait les mains en secret et sans qu'elles pussent le savoir, elles témoignaient par des signes manifestes qu'elles en ressentaient l'effet, et s'écriaient que cette main leur était insupportable, et les brûlait. Enfin, pendant la sainte messe et au milieu des exorcismes, elles vomissaient d'effroyables blasphèmes contre Dieu et la sainte Vierge, blasphèmes qui ne pouvaient sortir que de la bouche du démon. Cinquièmement, toutes les fois qu'on les forçait de montrer par des signes surnaturels la présence du démon, elles ont obéi avec docilité. Le seigneur évêque ordonna entre autres choses à Denise d'arrêter le pouls du bras droit, puis celui du bras gauche, pendant que l'autre marchait régulièrement; et le médecin constata que l'ordre avait été

parfaitement exécuté. La même chose arriva deux ou trois fois à la sœur de la Purification. Or l'une et l'autre étaient également en parfaite santé, et ce phénomène ne pouvait par conséquent être attribué qu'à la volonté de l'exorciste. La poitrine de la sœur Marguerite de l'Enfant Jésus, sur l'ordre de son exorciste, s'enfla et s'éleva d'une manière prodigieuse, puis s'affaissa et reprit son volume ordinaire; et cela deux ou trois fois de suite. La sœur L. Arivey de la Résurrection, en présence de l'un des ecclésiastiques, garda pendant assez longtemps dans sa main un charbon embrasé sans qu'il en résultât aucune trace de brûlure.

« Sixièmement, sur le simple commandement des exorcistes, leur corps a acquis une merveilleuse insensibilité. Ainsi le seigneur évêque ayant ordonné au démon de Denise de fermer tous ses sens, le médecin lui enfonça une épingle sous l'ongle d'un doigt sans qu'elle ressentit aucune douleur. On lui ordonna ensuite d'arrêter le sang, et l'on retira l'épingle sans que le sang coulât. Puis, dès qu'on lui ordonna de couler, il coula en effet, pour s'arrêter de nouveau lorsqu'on lui commanda de s'arrêter. Ce phénomène se renouvela plus tard chez la sœur de la Purification, qui engageait les assistants à employer le fer et le feu, parce qu'elle ne sentait rien de tout ce qu'on lui faisait. Plusieurs d'entre elles qui, d'après la déclaration de quelques autres, devaient aller le lendemain au sabbat, en ayant été empêchées, tombèrent dans une espèce de léthargie au moment même où le sabbat devait avoir lieu, et cet état dura plus de cinq quarts d'heure. Ceci arriva entre autres à la sœur de la Purification. Tous ses sens étaient fermés, elle était sans mouvement, sans parole, sans sentiment, les bras en croix sur la poitrine, et tellement roides qu'il était im-

possible de les séparer, les yeux fermés d'abord, puis ouverts, mais immobiles et privés de la faculté de voir. Lorsqu'elle revint de cette extase, elle raconta comment elle avait été en esprit au sabbat, et tout ce qu'elle y avait vu. Septièmement, après des exorcismes de plusieurs heures, il leur sortait souvent de l'estomac des corps étrangers qu'elles considéraient comme des maléfices et des charmes; elles vomissaient des morceaux de cire, des os, des cheveux, des cailloux plus larges et plus épais qu'un thaler, de sorte qu'il nous paraît difficile qu'elles eussent pu les rendre par la gorge dans l'état naturel. Bien plus, Denise, après un exorcisme de trois heures et des efforts extraordinaires, rendit un jour par la bouche une grenouille ou un crapaud vivant, gros comme le poing, et qu'on brûla aussitôt. Huitièmement, les démons dont ces pauvres filles se disaient possédées, forcés de sortir par les exorcismes, ont paru donner à l'approche du saint Sacrement des signes surnaturels et convainquants de leur départ. L'évêque ayant ordonné à ceux qui possédaient Denise de partir, et de briser une vitre qu'il leur montra du doigt, la vitre fut aussitôt brisée. La sœur Humberte se trouva guérie entièrement le jour de la Présentation de la sainte Vierge, et comme signe de sa guérison elle rejeta par la bouche un morceau de taffetas roulé sur lequel étaient écrits en caractères rouges le nom de Marie, et quatre autres lettres initiales désignant saint Hubert et saint François de Sales. La sœur de la Purification, ayant été délivrée de plusieurs démons le jour de la fête de saint Grégoire le Thaumaturge, rendit aussi par la bouche, comme signe de sa guérison, un morceau de drap dans un cercle de cuir, sur lequel était écrit le nom de Grégoire. Et le même jour, comme signe qu'elle avait été déli-

vrée de plusieurs autres démons, elle montra tout à coup écrit comme avec du sang, sur sa ceinture, en gros caractères, ces mots : Jésus, Marie, Joseph; et cependant les exorcistes, un moment auparavant, avaient vu cette ceinture toute blanche.

« Neuvièmement, parmi les mouvements et les poses de ces possédées pendant les exorcismes, quelques-unes étaient si extraordinaires qu'elles surpassaient évidemment leurs forces, même celles de la nature humaine. La sœur Humberte, ayant reçu l'ordre d'adorer le saint Sacrement, se prosterna à terre, mais de telle sorte qu'elle ne touchait le sol qu'avec la pointe du ventre, tandis que la tête, les pieds et les mains, ainsi que tout le reste du corps, étaient levés en l'air. La sœur de la Résurrection fit la même chose et resta quelque temps dans cette position, le corps ployé en cercle, de sorte que la pointe des pieds touchait le front. Constance et Denise furent plusieurs fois jetées contre la terre en ne la touchant qu'avec le crâne et les pieds, tout le reste du corps étant en l'air, et elles marchèrent en cet état. Toutes ou presque toutes, lorsqu'elles étaient à genoux, les bras croisés sur la poitrine, se renversaient en arrière, de sorte que le haut de la tête touchait la plante des pieds, tandis que la bouche baisait la terre et y faisait avec la langue le signe de la croix. Denise, quoique jeune et de chétive apparence, enlevait avec deux doigts et retournait en sens contraire dans ses accès un vase de marbre rempli d'eau bénite, et si lourd que deux personnes très-fortes auraient eu de la peine à l'ôter de son piédestal. Plusieurs d'entre elles aussi se frappaient la tête contre le mur ou contre le sol avec une telle violence que dans l'ordre naturel des choses elles auraient dû se mettre en

sang; et cependant il ne paraissait aucun signe de contusion ni de blessure. Dixièmement, toutes ces femmes étaient de différents états, séculières, protestantes, novices, professes, les unes jeunes, les autres âgées, celles-ci de la ville, celles-là d'ailleurs; les unes de bonne famille et les autres de basse extraction; les unes pauvres, les autres riches. Ces phénomènes ont commencé à se manifester dans le couvent depuis plus de dix ans, et l'on ne peut comprendre comment dans un si long espace de temps, parmi tant de femmes de dispositions et d'intérêts si opposés, l'imposture, si elle avait eu lieu, aurait pu rester cachée. Après un examen attentif, le seigneur évêque n'a trouvé personne, soit dans le cloître, soit dans la ville, qui ne lui ait rendu un témoignage favorable de l'innocence et de la vie irréprochable des sœurs ou des ecclésiastiques qui ont travaillé en sa présence dans les exorcismes; et lui, de son côté, les a toujours trouvés exempliers. Considérant toutes ces choses, et de plus le témoignage du sieur Morel, médecin, qui a été présent à toute l'affaire, et qui assure que toutes ces choses surpassent les limites de la nature et ne peuvent venir que du démon; nous croyons que tous ces faits extraordinaires sont au-dessus des forces de la nature humaine et ne peuvent venir que de la possession du démon. Tel est notre avis. Donné à Paris, le 20 janvier 1652. » Ont signé : † Marc, archevêque de Toulouse; † Nicolas, évêque de Rennes; † Henri, évêque de Rodez; † Jean, évêque de Châlon-sur-Saône; F. Morel, Nicolas Cornet, N. Grandin, frère Philippe le Roy, tous docteurs de Sorbonne. (*Causes célèbres*, v. XI, p. 278.)

On voit avec quelle circonspection ces hommes ont agi, et nous voudrions savoir si quelqu'un serait assez osé pour

contredire leur témoignage, et pour les soupçonner d'avoir trompé, ou d'avoir été trompés pendant plus de dix ans par les artifices des religieuses dont la bonne renommée est confirmée par toute une ville. Or les faits une fois supposés vrais, comme personne en cette affaire n'est soupçonné de magie, le mal doit avoir pris sa source dans l'intérieur du couvent, ou dans toutes les religieuses à la fois, ou dans quelques-unes seulement d'abord, qui l'auront ensuite communiqué aux autres, par une sorte de contagion épidémique. Comme elles fréquentaient le sabbat, elles doivent avoir été victimes d'une véritable obsession; et comme, d'un autre côté, il n'en est aucune parmi elles que l'on puisse raisonnablement soupçonner de s'être attiré ce mal par sa faute, il doit être considéré comme le résultat d'une permission divine. Cette obsession s'est produite avec tous les caractères d'une possession épidémique. Les obsessions de cette sorte, en effet, ne se distinguent en rien de la possession, si ce n'est par le sabbat; et à part le but et l'intention, elles présentent tous les symptômes que l'on retrouve dans les extases des saints : le don des langues, la faculté de lire les pensées des autres, de percevoir à distance les commandements de l'exorciste, de discerner les choses saintes, les reliques, par exemple; d'être inaccessibles au feu, à la douleur, de tenir les sens fermés, d'arrêter le cours du sang ou de le faire couler à volonté, de se ployer le corps en cercle ou de lui donner successivement la forme de deux demi-cercles tournés dans un sens contraire; tous ces phénomènes nous les avons constatés déjà, *mutatis mutandis*, chez les saints. Ces deux ordres de faits, identiques en eux-mêmes, quoique si opposés par leur principe et leur but, se corroborent mutuellement; et ici, comme tou-

jours, le diable rend témoignage contre son gré à la vérité. Tous ces phénomènes sont dans la nature, car c'est par le moyen des puissances naturelles qu'ils se manifestent au dehors; mais ils sont en même temps au-dessus de la nature, car le principe d'où ils proviennent est bien supérieur à elle. Parmi ceux que nous avons constatés chez les possédés d'Auxonne, il en est un qui pourrait bien avoir été l'effet de quelque supercherie. Nous avons vu que plusieurs d'entre elles rendaient par le corps des objets sur lesquels étaient écrits des noms. Il est certain que ces noms ne se sont pas écrits d'eux-mêmes, ce n'est pas le démon non plus qui les a écrits; ce sont donc les religieuses elles-mêmes. Mais elles ne l'ont pas fait lorsque leurs sens étaient éveillés et avec l'intention de tromper, mais bien lorsqu'elles étaient hors d'elles-mêmes et plongées dans l'extase diabolique. C'est alors aussi qu'elles auront avalé ces objets, ce qui d'ailleurs n'aurait pu se faire hors de cet état singulier. L'exorcisme ayant développé une autre sorte d'extase positive et antidiabolique, tous les mouvements de l'extase négative, et entre autres les mouvements péristaltiques, ont été bouleversés, et c'est ainsi qu'elles ont dû rendre ce qu'elles avaient avalé auparavant. Dans les choses de cette sorte, les saints sont à l'égard de celui à qui ils ont promis obéissance, et les possédés à l'égard de l'exorciste, dans le même rapport où se trouve le magnétisé à l'égard de celui qui le magnétise; avec cette différence que, chez les saints, ce rapport transporte l'homme au-dessus de sa propre nature et dans une sphère supérieure, tandis que chez les possédés il est l'effet d'une dépression, et fait descendre l'homme dans les régions inférieures. Il est remarquable au reste que les témoins de cette singu-

lière histoire d'Auxonne, croyant à la possibilité d'aller en corps au sabbat, surveillèrent attentivement les religieuses à l'heure où elles devaient y aller, et qu'ils les trouvèrent alors plongées dans une vision extatique. Que ces sortes de voyages soient possibles en des cas très-rares, on ne peut le nier; mais il est plus que probable que, dans le cas dont il s'agit, si l'épreuve avait été continuée plus longtemps, elle aurait donné absolument les mêmes résultats.

Ce qui s'est passé à Auxonne avait eu lieu déjà précédemment à Louviers. Ici la sœur du Saint-Esprit était possédée d'un démon nommé Dagon. Celui-ci tordit un jour son corps en trois plis, de sorte qu'elle ressemblait à un serpent qui se met en peloton. Car pendant que la région de l'estomac s'étendait d'un côté, les pieds s'allongeaient du côté opposé, et la tête retombant le long des épaules formait un troisième pli. Un jour elle resta une demi-heure au réfectoire privée de sentiments; et l'évêque ayant ordonné à son démon de la quitter, elle tomba dans d'étranges convulsions. Tout à coup elle s'élança comme un éclair dans un grand feu qui était là tout près. On lui poussa la figure et l'une des mains au milieu des charbons embrasés. Et lorsque les assistants vinrent pour la retirer du feu, ils ne trouvèrent aucune trace de brûlure, mais seulement un peu de noir et de cendre sur la partie du visage que le feu avait touchée. Dans la cour du couvent, elle fut jetée à la renverse et sur la tête, sans se faire de mal. Elle grimpa sur un vieux morceau de bois, jusqu'au haut d'un mur de dix pieds, et là elle courut à un endroit où il n'y avait pas moyen de mettre une échelle. Les religieuses la prièrent de revenir sur ses pas pour qu'on pût aller à son secours. Un des exorcistes conjura le démon

Les
religieuses
de Louviers.

qui la possédait, et se mit à genoux pour prier. Mais Dagon s'écria : « Si tu ne cesses, je vais jeter en bas cette charogne ; » et il la jeta, en effet, de dix pieds de haut sur des pierres et des tuiles sans qu'elle se fit le moindre mal. Une autre fois, comme elle devait aller à la sainte table, Dagon l'en empêcha pendant quatre heures de temps, la chassant à travers la foule dans tous les coins de l'église. Enfin il sauta avec elle sur le grand autel, et là il se mit à blasphémer Dieu et à exiger des assistants qu'ils l'adorassent. Les exorcistes lui crièrent en latin : « Que cet orgueil qui t'a précipité du ciel te renverse de cet autel. » Aussitôt, comme s'il eût été frappé de la foudre, il tomba par terre près de la balustrade, à quatre ou cinq pas de l'autel. Les exorcistes le bannirent dans le pied de la sœur Marie, afin qu'elle pût recevoir tranquillement la communion ; et le pied devint roide aussitôt.

Toutes les obsédées, sans en excepter une seule, prenaient après leurs accès la forme d'un arc ; c'est-à-dire que la tête, se renversant en arrière, allait toucher les talons. La sœur Marie de Saint-Nicolas, par exemple, voulant se confesser à la grille, le démon, pour l'en empêcher, lui renversa la tête en arrière jusqu'au sol, trois pieds plus bas que le banc, de sorte que le P. Esprit du Bosroger, par modestie, l'ayant saisie seulement par le bord de sa robe, elle ne pouvait se tenir sur le banc qu'avec la moitié de ses pieds. Une des sœurs accourut pour la relever par la tête. Le confesseur ordonna au démon de la faire s'agenouiller devant lui. Le démon cria qu'on ne devait pas la punir ; et d'un bond, sans s'aider de ses membres, elle se jeta aux pieds de son confesseur, et lui fit tranquillement sa confession. Souvent les démons, après l'exorcisme, cher-

chaient à noyer les pauvres religieuses dans le puits : elles descendaient alors tout le long du puits, s'appuyant à l'un des murs avec les épaules ou la tête, et à l'autre avec la pointe d'un pied. Ou bien, pendant que tout leur corps était suspendu dans l'air, elles se tenaient au mur avec les doigts de la main ou des pieds. Ou bien enfin, comme cela arriva à la sœur du Saint-Sacrement, elles descendaient dans une position horizontale, sans être soutenues par quoi que ce fût. Une autre fois, la sœur du Rédempteur se mit à genoux devant l'archevêque de Toulouse, et lui raconta tout ce qui se passait dans son intérieur. Son démon Asmodée entra tout à coup en fureur, et la ploya en arrière, de sorte que la tête était à deux doigts du sol sans le toucher. Elle ne s'appuyait que sur le talon du pied droit, le pied gauche étant levé en l'air et les mains étendues et roides. Le corps resta ainsi quelque temps sans équilibre, pendant que la bouche vomissait d'horribles blasphèmes.

La mobilité des démons dans l'obsession, ou, si on l'aime mieux, l'influence réciproque des possédés se reconnaît facilement dans les faits suivants, qui prouvent que ce genre de mal peut passer d'une personne à l'autre. Putiphar, qui possédait la sœur du Saint-Sacrement, dit un jour à Encitif, qui possédait la sœur Saint-Michel : « Faut-il que j'aille à toi, et que je passe dans le corps de celle que tu possèdes? — Je le veux bien, » dit celui-ci. Au même instant Putiphar passa dans le corps de la sœur Saint-Michel, et la sœur du Saint-Sacrement, se trouvant délivrée, se jeta devant l'autel, et récita tranquillement son bréviaire. La sœur Saint-Michel, qui avait deux démons, était près de la porte comme clouée à la terre. Ses bras étendus ressemblaient

à deux barres de fer. Il en était de même du pied droit, où l'on n'apercevait plus le talon. La tête était d'une pesanteur incroyable, de sorte que, malgré tous les efforts, on ne put la soulever de terre. Et elle resta ainsi couchée une demi-heure. Pendant ce temps, l'autre s'était confessée à l'évêque; mais lorsqu'elle voulut aller à la communion, et comme on lui mettait la sainte hostie, Putiphar accourut criant : « Pour cela, je ne le souffrirai pas : on profite de mon absence pour me tromper, et pour donner la communion à cette chienne. » Au même instant l'autre entra en convulsion, et se mit à hurler comme son démon avait coutume de faire. Comme le médecin qu'on avait envoyé chercher tardait à venir, l'évêque employa les exorcismes contre Putiphar. Celui-ci résista; mais après qu'on lui eut dit quatre fois : « Si c'est la volonté de Dieu, qu'elle se fasse, » il obéit; et l'une des deux religieuses fut délivrée de nouveau, tandis que l'autre était doublement obsédée. Ceci dura un quart d'heure, jusqu'à ce qu'on eût posé le saint Sacrement sur l'estomac de la religieuse qui était étendue par terre. On récita l'hymne *O salutaris*; et lorsqu'on fut arrivé à ces paroles : *Da robur*, elle commença à se remuer. Au même instant la sœur du Saint-Sacrement fut prise de convulsions à l'autre bout du chœur. Cette transition réciproque se répéta plusieurs fois en présence de beaucoup de personnes, parmi lesquelles étaient plusieurs médecins. Souvent le démon faisait succéder à la roideur et à la pesanteur des membres une légèreté et une agilité incroyables. (*Esprit du Bosroger*, p. 222.)

Obsession
épidémique
en 1374.

Si tout cela a pu se passer dans un cloître, parmi des religieuses d'une vie exemplaire, nous ne devons pas nous étonner de voir des symptômes semblables se produire

dans une population tout entière. L'an 1374, lorsque l'on consacra l'église des Saints-Apôtres à Liége, il vint de l'Allemagne supérieure, des bords du Rhin et de la Meuse, des troupes de gens appartenant à une secte singulière. Après avoir passé par Aix et par Utrecht, ils arrivèrent à Liége dans l'ordre suivant. Des hommes et des femmes possédés du démon, moitié nus, des couronnes sur la tête, ouvraient la marche, et, se tenant par la main, dansaient effrontément devant tout le monde dans les rues, dans les maisons, dans les églises. Ils sautaient très-haut dans leurs danses; et dans leur chant ils nommaient des démons dont on n'avait jamais entendu parler auparavant. Quand ils avaient fini de danser, ils avaient des crampes de poitrine très-violentes, de sorte que si leurs amis ne leur avaient ceint les reins avec des serviettes de lin, et fortement attachés, ils seraient devenus furieux jusqu'à en mourir. Ces masses augmentèrent tellement du mois de septembre au mois d'octobre qu'on en comptait plusieurs milliers; car il venait toujours d'Allemagne de nouveaux danseurs; et à Liége, ainsi que dans les provinces environnantes, beaucoup de personnes, saines auparavant, étaient tout à coup possédées du démon, et se mêlaient à la foule des sauteurs. Plusieurs attribuaient ces phénomènes à l'ignorance qui régnait alors à l'égard de la foi et des commandements de Dieu. Le peuple en cherchait la cause dans les prêtres concubinaires, qu'il accusait de n'avoir pas bien administré le baptême, et il se préparait, surtout à Liége, à se révolter contre le clergé pour se défaire des coupables et piller leurs biens. Mais Dieu voulut montrer aux hommes que le baptême est valide lors même qu'il est administré par des mains impures; car il donna

aux prêtres séculiers de Liège le don de guérir ces possédés par l'imposition des mains et les exorcismes, tandis qu'il le refusait aux autres prêtres. Il y avait dans l'église de Sainte-Croix un homme chargé de porter l'encensoir dans le chœur pendant l'office divin. Cet homme se mit un jour à balancer l'encensoir d'une manière dérisoire, puis à danser et à chanter dans une langue inconnue. Et comme il continuait malgré tous les avertissements, on crut qu'il appartenait à la secte des sauteurs. Un prêtre le somma de réciter le *Pater* et le *Credo*. Il s'y refusa, disant qu'il ne croyait qu'au diable. Le prêtre lui mit l'étole au cou, prononça sur lui les exorcismes et le guérit aussitôt; de sorte qu'il récita avec beaucoup de dévotion le *Credo* et le *Pater*. Vers la Toussaint, à Héristall, à un demi-mille environ de Liège, les sauteurs s'étaient réunis en masse, décidés à marcher vers Liège pour y égorger tout le clergé. Mais à peine furent-ils entrés en ville que des hommes pieux les conduisirent chez des prêtres qui les guérirent. Le bruit s'en répandit bientôt, et les sauteurs arrivèrent en masse, et furent délivrés de la même manière par les mauvais prêtres aussi bien que par les bons. On récitait sur eux le commencement de l'évangile selon saint Jean ou d'autres évangiles, particulièrement ceux où il est parlé de la guérison de quelque démoniaque.

Lorsque la guérison se montrait plus difficile, les prêtres leur posaient sur la tête le saint Sacrement, ou leur donnaient avec lui la bénédiction. Quelquefois aussi ils leur donnaient à boire de l'eau bénite ou exorcisée, ou la leur ingéraient malgré eux quand ils se montraient rebelles. D'autres fois ils leur mettaient dans la bouche les doigts consacrés par l'onction sacerdotale, en disant : « Sors, es-

prit immonde. » Ou bien encore ils leur parlaient bas à l'oreille, et leur soufflaient sur le visage pour briser la puissance de l'ennemi. Dans l'église Saint-Barthélemy un démon dit au prêtre qu'il n'avait pas besoin de continuer, parce qu'il sortirait de lui-même; puis il ajouta : « Sans les exorcismes, nous aurions soulevé contre le clergé les pauvres, les puissants et les riches. » Une jeune fille que plusieurs prêtres avaient traitée en vain alla à Aix. Là un ecclésiastique nommé Simon la revêtit de l'aube et de l'étole, et la plongea jusqu'au cou dans un vaisseau plein d'eau exorcisée. On demanda au démon depuis combien de temps il la possédait. « Depuis deux ans, » répondit-il. Le concours fut immense à Liège pendant une année; puis il diminua peu à peu. On en guérit environ trois mille. Ils dirent que pendant tout le temps qu'avait duré leur mal il leur avait semblé qu'ils étaient abîmés dans un fleuve de sang, et que c'est pour cela qu'ils sautaient si haut. Il y eut bien encore quelques malades çà et là pendant trois à quatre ans; mais les prêtres les guérèrent sans difficulté. (*Gesta pontificum Leodiensium*, t. III, ch. 9.) Ce mal avait probablement été occasionné par une espèce de danse de Saint-Gui, dont le siège était dans les ganglions abdominaux, et qui s'étendait aux ganglions pulmonaires. Puis il produisait comme réaction ces crampes du diaphragme, qui ne pouvaient être apaisées que par la constriction de la région épigastrique. Mais ce qui n'avait été d'abord qu'une maladie naturelle était devenu par une sorte de perversité épidémique de la volonté, au moins dans plusieurs, une véritable obsession, qui était par conséquent du ressort de l'Église. Si la chose était arrivée de nos jours, la police aurait dissipé les danseurs comme des

fous, et taillé en pièces les rebelles. Quant à ceux qui se seraient montrés plus dociles, on les aurait reconduits chez eux, et là ils se seraient tirés d'affaire comme ils auraient pu. La civilisation aurait triomphé des ténèbres, aux grands applaudissements des amis des lumières.

CHAPITRE XXVII

De la contagion psychique dans la possession. Elle attaque surtout les jeunes gens. Les enfants d'Elfdale. Le mal appelé layra. Histoire de Renée Sænger.

La facilité avec laquelle l'obsession se communique démontre qu'il doit y avoir là une sorte de miasme à l'aide duquel elle se propage. Quiconque a mis le pied dans les régions soumises à l'empire du démon y subit une transformation de tout son être, et qui en modifie d'une manière profonde toutes les parties. Les fluides, de même que les solides, les nerfs, de même que les parties qui les environnent, tout ressent les effets de ce changement, tout jusqu'à cette *aura* qui entoure chaque homme en particulier, et dans l'homme chacun de ses organes. L'obsession se communique de la même manière que le calorique et les fluides électriques ou magnétiques dans les corps. Ceux-ci, une fois qu'ils sont au pouvoir du démon, deviennent comme un ferment, d'où se développent dans les autres les mêmes phénomènes qui sont chez eux ; et cela bien plus facilement encore lorsque l'organisme est déjà disposé d'avance à recevoir ces miasmes délétères. Or le moyen par lequel ceux-ci se communiquent à distance est précisément cette *aura*, ou cette atmosphère qui enveloppe le corps. De même que celle qui entoure le soleil et met

en rapport avec lui les autres corps célestes, elle a comme diverses régions par le moyen desquelles les influences bonnes ou mauvaises, célestes ou infernales, se communiquent à des distances plus ou moins éloignées. Si donc, au milieu d'une société quelconque, il se trouve quelqu'un chez qui le mal ait acquis un certain degré, et se soit concentré de manière à y former comme un foyer spécial d'infection, cet homme devient par là même un suppôt du démon, capable de produire dans les autres ce qu'il éprouve en soi-même, et de communiquer sa contagion à tous ceux qui, quoique séparés de lui par des distances plus ou moins grandes, tiennent cependant à lui par les liens d'une sympathie intime. Cette contagion est tantôt volontaire et tantôt involontaire; et ses effets sont plus ou moins pernicieux selon les dispositions physiques et morales de ceux qu'elle atteint. Si ce sont des natures saines, au moral comme au physique, n'ayant rien perdu par l'habitude du péché de la plénitude de leur liberté, cette contagion aura peu de prise sur eux. Mais si elle s'adresse à des jeunes femmes, par exemple, déjà désarmées, pour ainsi dire, par un tempérament faible et maladif, ou prédisposées par certaines habitudes morales à recevoir ses influences, elle pénètre facilement en elles, et en fait de nouveaux foyers d'infection. Quant aux enfants, on en avait trouvé près de deux mille en Gascogne, qui disaient avoir été au sabbat. D'après leurs déclarations, lorsqu'une sorcière voulait les y conduire, elle leur mettait seulement la main sur le visage ou sur la tête, et à l'instant ils se trouvaient comme transportés hors d'eux-mêmes. Ils ne savaient pas cependant si les mains des sorcières étaient ointes de quelque onguent. Quelquefois aussi, di-

saient-ils, elles leur donnaient une pomme à manger, ou un morceau de pain noir; et après en avoir mangé ils se trouvaient sans défense, et les sorcières ne manquaient jamais de venir les prendre la nuit suivante. C'est là ce qui résulte des déclarations unanimes de deux à trois cents enfants.

Jeanne du Hard, âgée de cinquante-six ans, assure qu'étant un jour sortie de l'église avec une femme nommée Chorrozique, et celle-ci lui ayant touché le bras, il devint aussitôt comme mort. Brolu, âgé de douze ans, déclare qu'étant venu une fois en 1608, pendant le carême, à Saint-Jean-de-Lux, une sorcière, nommée Marie Martin, vint à lui, et lui mit la main sur la tête; puis, la nuit suivante, elle lui apparut sous la forme d'un chat, le prit dans son lit pendant qu'il dormait entre deux autres enfants, et l'emmena à Lecohanda, le grand lac, où se tenait le sabbat.

Les enfants
d'Elfdale.

Dans le district d'Elfdale, en Suède, les enfants étaient aussi réveillés et emportés avec ou contre leur gré. S'il leur arrivait de trahir quelqu'un, ils étaient battus au sabbat suivant. On ne put cependant découvrir que très-rarement les traces des coups. Lorsqu'ils étaient de retour du sabbat, ils paraissaient ordinairement faibles, pâles et abattus, et pouvaient à peine se rétablir le jour suivant. Aussi cherchaient-ils à échapper à ces sortes de voyages; et quand ils croyaient voir approcher les sorcières, ils se jetaient dans les bras de leurs parents; ceux-ci, de leur côté, passaient les nuits entières assis à veiller leurs enfants. Dès qu'ils apercevaient en eux une pâleur inaccoutumée, ils les secouaient avec force, mais tout cela ne servait de rien. Ils trouvaient alors que leur poitrine était froide. Souvent

ils leur mettaient une lumière dans les cheveux sans que ceux-ci en fussent brûlés. L'extase de ces pauvres enfants durait quelquefois une heure ou même deux; et lorsqu'ils revenaient à eux ils pleuraient et se plaignaient amèrement. C'est là ce qu'ont déclaré juridiquement deux vieillards, qui appelaient en témoignage de ces faits tous les habitants du village; car presque tous leurs enfants avaient éprouvé les mêmes phénomènes. Il y avait là, on ne peut en disconvenir, un état magnétique et naturel, produit par l'éveil des ganglions abdominaux et par la fermeture de tous les sens. La vie se trouvait ainsi concentrée dans la région abdominale, d'où il résultait un refroidissement du système pulmonaire. Mais comme le magnétisme était l'effet d'une influence démoniaque, les visions qu'il produisait devaient avoir pour objet le sabbat.

Le mal se communique de bien d'autres manières encore. En 1605, le père d'une Suissesse achète à Bayonne des pommes à deux femmes qui passaient pour sorcières. Sa fille mord dans une de ces pommes, et elle est aussitôt prise d'un mal nerveux, qui reparait toutes les fois qu'elle regarde ces deux femmes. Ce mal consistait dans un mouvement violent du bras, qui ébranlait tout le corps et la jetait par terre. Les doigts se remuaient avec une agilité qu'aucun virtuose n'aurait pu imiter sur un instrument quelconque. De Lancre, qui d'abord crut que c'était une supercherie, essaya avec deux autres de lui tenir le bras pour l'empêcher de remuer; mais ils n'en purent venir à bout, et se trouvèrent, au contraire, fortement ébranlés par ses mouvements. On ne put calmer la pauvre jeune fille, qui était à demi morte, qu'en éloignant les femmes dont la vue l'avait mise en cet état. Cette épreuve fut re-

La maladie
appelée
Layra.

nouvelée par trois fois, et aux trois fois elle eut les mêmes résultats. Le même de Lancre instruisant en 1613, au parlement de Bordeaux, le procès d'un sorcier et de quatre sorcières, celles-ci avouèrent qu'elles avaient la faculté de communiquer deux sortes de maladies; à savoir l'épilepsie plus violente encore que l'épilepsie naturelle, et un autre mal nommé *layra*. Ce dernier se produisait de temps en temps dans l'église d'Amou, près d'Acqs. Dès qu'il y venait une sorcière qui avait donné cette maladie à quelqu'un de l'assemblée, celui-ci se mettait à hurler comme un chien, et il était souvent imité par trente à quarante personnes. Quelquefois aussi ce phénomène se manifestait en l'absence des sorcières, qui avaient le pouvoir de le produire même à distance, et les malades appelaient continuellement alors ces femmes par leur nom. Dès que quelqu'un sentait dans sa maison les premières atteintes du mal, les siens couraient aussitôt dans la rue; et s'ils y rencontraient celle sur qui planaient les soupçons, c'était déjà contre elle un témoignage que confirmaient souvent ses propres aveux. Le parlement de Bordeaux, qui avait trouvé tous ces détails consignés dans l'instruction du juge d'Amou, voulant s'assurer de la chose, y envoya deux commissaires, Moncins et de Lancre, pour examiner ceux qui avaient été ainsi ensorcelés. La femme d'un capitaine, qui souffrait déjà depuis deux ans de la *layra*, fut amenée devant la commission dans la salle de la Tournelle. Elle y marchait tranquillement, regardant quelques images qui étaient suspendues au mur. On fit venir alors, sans qu'elle pût s'en apercevoir, les sorcières contre lesquelles elle avait porté témoignage; et au moment où elles montaient les premiers degrés de l'escalier elle se mit à aboyer si fort que toute la

maison en retentit. On les fit redescendre, et l'on tâcha de calmer la malade. A tout ce qu'on lui disait elle répondit qu'elle n'avait pas peur, mais qu'elle ne pouvait dompter l'horreur qu'elle éprouvait à la seule approche de ces femmes. La commission renouvela deux fois l'épreuve avec le même succès. Dès que les femmes Flour et Fzendiu approchèrent, le mal éclata d'une manière si violente qu'on accourut de toutes les salles du parlement pour voir ce qui se passait. Les cris qu'elle poussait étaient si perçants qu'on dut l'éloigner du palais. Il se trouva que plusieurs sorcières elles-mêmes s'étaient communiqué cette maladie pour écarter tout soupçon. C'est ainsi que la femme Violone fut accusée par Francine Broqueiron d'avoir été dans le complot lorsqu'on lui avait envoyé cette maladie. Elle répondit qu'elle était innocente, puisqu'elle souffrait du même mal. Elle eut, en effet, un accès si violent sur le banc des accusés qu'on dut la faire emporter. Francine avoua aussi qu'elle avait, à l'aide d'une poudre, donné la layra à une femme qui s'était arrêtée chez elle, et que cette maladie pouvait se communiquer aux animaux, et même aux plantes. Elle prétendit avoir fait tomber ainsi plusieurs fois des oiseaux, et raconta que toutes les sorcières de la paroisse d'Amou devaient chaque année, au même jour, à la même heure, faire sécher un aune, en en faisant trois fois le tour et en mettant un peu de sel sur la branche qui avait le plus de séve. Quant à ce dernier fait, nous n'avons point à nous en occuper maintenant. Mais, à part cela, la déclaration de cette femme est remarquable; car elle prouve l'existence d'une certaine atmosphère qui peut, dans un organisme déjà disposé à ces sortes d'influences, produire le mal dont elle est la manifestation et l'effet.

Renée
Sænger.

Nous citerons ici, comme preuve de ce fait, l'histoire remarquable de Renée Sænger, qui fut brûlée au milieu du siècle précédent. Elle a été écrite avec intelligence par un Prémontré, Oswald Loschert, abbé du couvent d'Oberzell, qui en avait été témoin oculaire et qui l'envoya à l'impératrice Marie-Thérèse. Renée naquit à Munich vers 1680. Dès sa première jeunesse, elle entra déjà à l'insu de ses parents en rapport avec des personnes suspectes, et fut ainsi initiée par elles aux mystères de la magie. Une vieille femme avait commencé à les lui apprendre lorsqu'elle n'avait encore que sept ans. A neuf ans elle reçut les leçons d'un cavalier, puis à onze et à treize celles de deux officiers, d'une servante et d'une dame de haut parage. Elle avait obtenu d'eux plusieurs herbes magiques et surtout une racine d'une grande vertu, des talismans avec des chiffres, des lettres de toute sorte, et l'art de rendre à volonté les autres malades, ou de les mettre en rapport avec le démon à l'aide de certaines formules, ou en enfonçant une aiguille dans certaines figures déterminées, en mettant des herbes sur le seuil d'une porte, ou même rien que par son souffle ou son regard. On voit ici les effets de la guerre de Trente ans, de cette guerre sauvage et désespérée qui avait remis en vogue toutes ces traditions de la perversité des siècles passés, et les avait répandues parmi les hommes de tous les états et surtout dans l'armée. Renée devint bientôt visionnaire : elle entendait à distance ce que l'on disait d'elle en secret; elle se vit au sabbat inscrite dans le livre noir sous le nom d'Emma Renée, et obtint, comme récompense de son abjuration, soixante-dix ans de vie. C'était un triste noviciat pour la vie du cloître, qu'elle embrassa néanmoins vers 1699, forcée par ses parents, qui n'avaient pas de fortune.

Elle fit profession dans le couvent d'Unterzell, qui était renommé pour sa discipline sévère. Si elle avait eu moins de caractère et moins de pouvoir sur elle-même, les dispositions intérieures de son âme se seraient bientôt manifestées; mais ferme et décidée comme elle était, une fois qu'elle eut pris son parti, elle alla tranquillement son chemin, sans rien laisser percer au dehors. Elle était exemplaire dans sa vie, accomplissant exactement tous les devoirs de sa profession, et sut se faire passer au loin pour une sainte. Elle fut élue sous-prieure, et aurait même été nommée prieure si elle n'avait laissé percer un certain mécontentement et une certaine opposition contre ses supérieures. Ceci, joint à l'isolement où elle vivait et au silence obstiné où elle se renfermait à l'égard des autres sœurs, fit que pendant longtemps elle n'eut aucune intimité avec elles. Elle s'occupait toujours à part soi de magie, cultivant dans le jardin du couvent les herbes dont elle avait besoin, et se procurant du dehors celles qui lui manquaient. Son cœur s'aigrit à la longue dans cet isolement et dans cette vie d'hypocrisie et de contrainte. Des circonstances particulières vinrent encore augmenter ces dispositions. En effet, l'an 1738, le prévôt du couvent voulut éloigner de la maison, à cause du bruit qu'ils faisaient et de la peine qu'ils donnaient, les chats, qu'elle aimait à avoir en grand nombre autour d'elle. Cette mesure la blessa profondément, et elle commença dès lors à diriger ses artifices contre ceux qui s'étaient attiré sa haine. A partir de ce moment la paix fut bannie de la maison, qui devint le théâtre des événements les plus singuliers. Toutes les nuits les sœurs croyaient entendre des voitures et des charrettes traverser le dortoir, ou bien elles étaient effrayées par des cris

extraordinaires qui venaient du jardin sous leurs fenêtres. Si elles étaient au lit, elles se sentaient pressées, battues, pincées et étouffées, de sorte que le matin elles pouvaient à peine se lever, et que plus d'une fois elles portèrent les marques des coups qu'elles avaient reçus. On ferma les cellules, on y répandit de l'eau bénite : ces précautions produisirent d'abord quelque effet, mais bientôt les choses reprirent leur train accoutumé.

Un jour qu'une des religieuses, agitant sa discipline autour d'elle, était parvenue à chasser l'esprit qui la tourmentait, on aperçut le matin une trace de sang à l'œil de la sœur Renée, ce qui éveilla contre elle les soupçons, sans toutefois donner aucune certitude. Mais bientôt d'autres religieuses tombèrent malades, et l'on remarqua que c'était toujours les meilleures et les plus utiles au couvent qui étaient ainsi atteintes subitement de maladies douloureuses, que l'on attribuait à la magie. Quatre éprouvèrent successivement le même sort, et l'on s'aperçut que le mal, s'étendant au delà des limites du couvent, attaquait la famille du prévôt. Bientôt des symptômes d'un autre genre se manifestèrent chez d'autres sœurs. Celles-ci, lorsqu'elles se mettaient au lit, étaient ravies hors d'elles-mêmes, sans dormir réellement, et, devenues clairvoyantes en cet état, elles voyaient devant elles toutes sortes de personnes, et entre autres la sœur Renée, qui les tourmentait de toutes les manières, sans qu'elles pussent se remuer, ni se défendre, ni même crier. Le lendemain elles souffraient des angoisses intérieures qui augmentaient dans l'église, d'où elles étaient chassées contre leur gré comme par une puissance irrésistible. Si elles allaient au chœur, elles perdaient et recouvraient la voix

successivement, ou bien leur chant ressemblait à un hurlement sauvage. Pendant ce temps leur cou enflait quelquefois et désenflait tour à tour. Ces symptômes étaient accompagnés de tremblements de tête et de tout le corps, de coups aux mains et à la poitrine, de mouvements convulsifs, d'une grande pusillanimité et de pensées de désespoir.

Toutes les religieuses qui se trouvaient en cet état étaient, au témoignage des médecins, d'une bonne constitution physique et morale et d'une vie irréprochable. On ne pouvait attribuer les symptômes du mal à aucune cause naturelle ni à une coupable imposture; et cependant personne ne pensait à un eusorcèlement ou à la possession. Parmi les malades se trouvait Cécile Pistorini d'Amberg. Le démon avait commencé à parler par sa bouche en 1745, il avait dit son nom et prédit en plusieurs points l'avenir; mais comme elle ne parlait aucune langue étrangère, et que ce qu'elle disait n'avait rien de très-remarquable, on ne vit point là les caractères de la possession. Cependant, comme il n'y avait pas longtemps qu'elle était dans la maison, on n'était pas sûr d'elle, et la supérieure l'avait plusieurs fois, à cause de cela, humiliée et éprouvée. Renée se distinguait parmi toutes les autres par la haine qu'elle lui portait; et comme celle-ci jouissait de quelque considération à cause de son âge et des qualités de son esprit, elle s'efforça de faire croire aux autres religieuses qu'il n'y avait ni sorcières ni possédées, et que ce qui se passait chez Cécile n'était qu'une imposture, fruit de plusieurs désordres dignes de châtement. Personne cependant ne pouvait concevoir dans quel but cette malheureuse se serait permis un tel jeu. On l'avait dès le commencement laissée libre de

quitter la maison ; et loin d'en profiter elle avait demandé avec larmes qu'on voulût bien la recevoir, et avait accepté avec humilité toutes les épreuves auxquelles on l'avait soumise. Elle-même, pendant que sa bouche proférait d'horribles blasphèmes, ou qu'elle dévoilait les secrets les plus humiliants de sa conscience, et qu'elle était agitée par les plus violentes convulsions, elle ne pouvait malgré tout cela se persuader qu'elle fût réellement possédée ; mais elle se regardait comme une pauvre pécheresse abandonnée de Dieu. Cependant on se décida à la fin à employer les exorcismes, et ceux-ci produisirent leur effet. Mais le mal revenait toujours, et l'on remarqua qu'à chaque fois qu'il reparaisait Renée s'était approchée d'elle quelque temps auparavant, avait soufflé sur elle et lui avait murmuré quelques paroles à l'oreille ; à chaque fois il lui avait semblé qu'une boule de feu lui traversait le corps, après quoi les convulsions s'étaient aussitôt produites. Tout cela devait éveiller des soupçons, d'autant plus qu'une des sœurs malades, qui était en grande vénération dans le couvent à cause de son esprit et de sa piété, se trouvant à l'article de la mort, accusa plusieurs fois la sœur Renée. Mais on différait toujours d'employer contre elle quelque mesure énergique, et l'on ordonna dans le couvent des prières générales pour implorer le secours d'en haut.

Le troisième jour après qu'on les eut commencées, deux des cinq religieuses possédées, dont les démons avaient été muets jusque-là, se mirent à parler et à dire au milieu des plus violentes convulsions : « Hélas ! notre temps est fini ; nous ne pouvons nous cacher plus longtemps. » Puis ils crièrent, comme forcés par une puissance supérieure, que c'était Renée qui était l'auteur de tout le mal. On employa

contre elle les exorcismes, pendant lesquels elles confirmèrent tout ce qu'elles avaient dit. Quinze jours après environ, les trois autres se mirent à parler, et toutes affirmèrent unanimement la même chose. Il n'y avait donc plus moyen de douter qu'il y eût là une véritable possession. Toute la maison tomba dans une désolation profonde, et Renée se montra affectée comme les autres. Les démons continuèrent à l'accuser, indiquant de la manière la plus exacte l'année, le jour et l'heure, le lieu et l'occasion où elle avait exercé ses criminels artifices, ici quatre à six ans, là dix à douze ans auparavant. Cependant les supérieurs n'osaient encore agir contre la sœur Renée. Le prévôt pria l'abbé d'Oberzell de faire une enquête. Celui-ci, étant venu, entendit toutes les religieuses après leur avoir fait prêter serment, et trouva la sœur Renée si gravement inculpée par leurs déclarations qu'il crut devoir l'éloigner pour quelque temps du reste de la communauté. Pour elle, elle se défendit avec opiniâtreté; et lorsque l'abbé l'eut condamnée à être séparée des autres sœurs, elle le pria de lui permettre d'aller une fois encore dans sa cellule pour prendre quelques papiers relatifs aux affaires de sa conscience. Mais on ne le lui permit pas, et l'on trouva dans sa chambre des boîtes à onguent, plusieurs herbes magiques, un vêtement jaune et d'autres choses semblables. Puis on fit venir les possédées, qui se mirent aussitôt à hurler d'une manière lamentable et à se plaindre. Quelques-unes criaient : « Chiens maudits, pourquoi voulez-vous détruire ce qui reste de nous ? » Puis s'adressant à Renée : « Très-chère, lui disaient-elles, ne nous abandonne pas. » Le confesseur de la maison s'efforça d'obtenir de Renée un aveu et un repentir sincère. Il crut y avoir réussi; car elle con-

fessa volontairement aux supérieurs du couvent qu'elle était sorcière, qu'elle avait appris la sorcellerie hors du cloître, et que c'était elle qui avait mis les six possédées dans l'état où elles étaient. En un mot, elle confirma toutes les accusations dont elle avait été l'objet. Elle donna en même temps tous les signes extérieurs d'une profonde douleur. Lorsqu'elle était seule, on la voyait souvent à genoux devant son crucifix ou récitant le rosaire, de sorte qu'on aurait pu croire à un changement complet dans sa vie.

Cependant les possédées ne cessaient pas d'être tourmentées la nuit comme auparavant. Renée était visiblement pour quelque chose dans cette affaire, quoiqu'une sœur converse ne la perdit jamais de vue dans sa chambre. Les démons se moquaient par la bouche des possédées de sa prétendue conversion, et révélèrent plusieurs crimes qu'elle avait commis pendant sa réclusion et sans le secours d'aucun homme, de sorte que l'on se mit à douter bientôt de sa sincérité. Ses propres aveux vinrent bientôt justifier ces doutes. Jusque-là on avait tenu la chose secrète et renfermée dans l'intérieur du couvent, dans l'espoir que l'on parviendrait à trouver un moyen de se tirer d'affaire sans éclat. Mais les cris et les hurlements des démons devinrent tels qu'on les entendit non-seulement dans l'intérieur du cloître, mais encore dans les maisons environnantes. Une des possédées ayant reçu la visite de ses parents, les démons découvrirent à ceux-ci l'état de leur fille et l'attribuèrent à Renée, de sorte que le bruit de ce qui se passait se répandit bientôt dans tout le pays. On donna à Renée pour confesseur le P. Maure, du couvent des Écossais à Wurzburg, dans l'espoir qu'il serait peut-être plus heureux que le premier. Les aveux, les larmes

et les témoignages de repentir de Renée lui firent d'abord illusion ; mais les nouveaux événements qui se passèrent dans la maison et les accusations des possédées contre elle le ramenèrent bientôt à d'autres sentiments. Confrontée de nouveau avec ses accusatrices, elle recommença la comédie qu'elle avait jouée déjà, fit des aveux, versa des larmes, promit de s'amender, et déclara entre autres choses que, si on l'envoyait dans un autre couvent, elle ne pourrait plus faire de mal désormais. On douta d'abord de la vérité de ses paroles ; mais comme les bruits continuaient chaque nuit, qu'on entendait quelquefois plusieurs voix parler avec elle, et comme d'un autre côté les voix des possédées la menaçaient de mort, et qu'une fois même la porte extérieure de sa prison fut tout à coup enfoncée à coups de hache, on crut devoir l'éloigner du couvent. On s'adressa donc au prince-évêque et on le pria d'envoyer une commission pour entendre Renée, et la faire renfermer au château de Marienberg, dans le cas où on la trouverait coupable.

L'évêque envoya son suffragant avec quelques assesseurs laïques et ecclésiastiques, parmi lesquels étaient quelques médecins, afin de dresser une enquête. L'évêque suffragant fit comparaître avant tout devant lui les religieuses qui étaient possédées. L'une d'elles lui dit en latin : « Pourquoi venez-vous en habit court, et non en habit long ? » Une autre sauta devant l'assemblée à la fenêtre, par dehors, riant et faisant du bruit ; puis, après s'être tenue quelque temps au chambranle, elle sauta de nouveau dans la chambre avec la même agilité. Une autre prit le suffragant par le bras, le tira hors de la chambre jusqu'à la cellule où Renée était renfermée, se déchaussa, et, prenant sa pan-

touffe, elle frappa sur la serrure, qui s'ouvrit aussitôt. La commission se retira, et les scènes continuèrent au couvent. Toutes les sœurs prièrent pour Renée; les possédées offrirent à Dieu leurs tourments pour elle; et chacune, poussée par son démon, lui fit une allocution, où elle louait la longanimité de Dieu, mais menaçait en même temps Renée de sa colère, de sorte que tous les assistants fondaient en larmes; Renée seule était insensible. Elle confessa bien, il est vrai, les crimes que les démons lui reprochaient; mais elle prétendit que son temps n'était pas encore fini. Et comme une fois les possédées la pressaient unanimement de rompre le pacte qu'elle avait fait, et de rendre les racines magiques qu'elle possédait, elle livra bien quelques herbes et des cheveux qu'elle avait gardés dans sa prison; mais bientôt d'autres accidents singuliers éveillèrent de nouveau les soupçons à son égard. Les démons lui avaient donné trois jours, comme dernier temps de répit. Ces trois jours étant passés, elle vint tout à coup, comme frappée de la foudre, tomber aux pieds du confesseur, en présence des possédées, de sorte qu'on la crut morte; les démons poussaient des hurlements de joie. Elle revint cependant à elle, et fut transportée en habits laïques au château de Marienberg, pendant que l'on remit les possédées entre les mains des médecins de Wurzburg. On instruisit son procès. Elle donna encore tous les signes d'un vrai repentir, mais le couvent ne cessait point d'être inquiété. On la voyait chaque nuit exercer avec d'autres ses maléfices et maltraiter les religieuses, qui portaient le lendemain matin sur les mains et le visage les marques des coups qu'elles avaient reçus. On trouvait même souvent dans les cellules où dormaient les reli-

gieuses les objets dont on s'était servi pour les frapper, et qu'on avait apportés dans ce but des autres lieux du couvent; les possédées, après avoir été délivrées toutes l'une après l'autre par les exorcismes, furent tourmentées de nouveau par les démons, et ceux-ci accusaient toujours Renée. Celle-ci fut donc entendue plusieurs fois; et comme elle continua de s'avouer coupable de magie, elle fut dégradée et livrée aux juges séculiers, qui, après une nouvelle enquête, la condamnèrent au feu, d'après la législation en vigueur à cette époque. Cependant, par une décision de l'autorité souveraine en sa faveur, on lui coupa la tête avant de la livrer au feu. Le jugement fut exécuté le 21 janvier 1749. Renée resta calme en entendant et en subissant sa sentence, et continua de donner à l'extérieur des signes de repentir. Mais les esprits des possédées interprétèrent ce calme autrement, et prédirent plusieurs circonstances qui devaient s'accomplir pendant l'exécution.

Telle est cette merveilleuse histoire, que nous ont transmise des témoins dignes de foi. On a dans plusieurs écrits du temps blâmé la rigueur de la sentence; mais on ne put s'empêcher de louer l'impartialité et l'humanité avec lesquelles les juges avaient procédé à l'enquête. Il est très-difficile d'expliquer les faits sans une intervention du démon. Il faudrait pour cela supposer que toutes les personnes intéressées dans cette affaire se sont trompées involontairement. Or, s'il en était ainsi, si les possédées et Renée elle-même n'étaient que des maniaques, si les supérieurs et les juges n'étaient que des fous, il n'y a plus de signes certains pour distinguer la folie de l'état lucide. Les difficultés sont bien plus grandes encore si l'on admet la

supercherie et l'imposture. Et d'abord, les supérieurs et les juges sont au-dessus de ce soupçon; et quant aux autres intéressés, on ne sait sur qui il tomberait. Cécile est la seule peut-être qui pourrait jusqu'à un certain point justifier cette supposition, parce qu'elle était, comme on le sait, haïe particulièrement de Renée. Or il se trouve précisément que l'esprit qui la possédait n'accusait point Renée d'être l'auteur immédiat du mal dont elle avait à souffrir; et d'ailleurs le témoignage que ses supérieurs donnent de ses sentiments et de sa conduite rend cette hypothèse inadmissible. Mais en supposant même qu'elle eût voulu tromper, il faudrait encore admettre que pendant un grand nombre d'années elle s'est entendue avec les autres possédées et même avec les autres religieuses. Si toutes ces fureurs et ces convulsions étaient feintes, les médecins et les autres témoins étaient des aveugles. Tout au plus pourrait-on dire qu'il y avait là un rapport inconscient entre celui d'où part la contagion et celui qui la reçoit; et dans ce cas Cécile aurait été à son insu l'intermédiaire dont Renée se serait servie pour répandre autour d'elle la contagion dont elle avait été infectée. On voit par là combien le cas dont il s'agit ici était compliqué, et que les juges auraient agi plus prudemment si, au lieu d'infliger à Renée la peine de mort, ils se fussent contentés de la mettre en prison, jusqu'à ce que le mal eût disparu. Parce qu'il continua après sa captivité à Marienberg, ce n'était pas une raison pour la condamner, car il dura quelque temps encore après son supplice, et ne cessa tout à fait qu'après qu'on eut employé longtemps les exorcismes.

CHAPITRE XXVIII

Passage de l'obsession à la possession par l'épidémie démoniaque. Les religieuses de Quercy; celles de Kentorp; celles de Werte. Les orphelins d'Amsterdam et de Hoorn.

L'obsession a besoin d'un intermédiaire qui établisse un rapport entre le démon et les autres hommes. Dans la possession, cet intermédiaire n'est pas nécessaire. Le démon s'empare immédiatement de l'homme, et ordinairement celui dont il s'est ainsi emparé ne communique point à d'autres le mal dont il souffre lui-même. Mais il arrive quelquefois aussi que le mal frappe un grand nombre d'individus à la fois, et que ceux-ci, rapprochés par leur position ou par des relations quelconques, contractent ainsi, et entre eux et avec le démon, un rapport qui a un caractère contagieux. Cet état a une grande affinité, comme on le voit, avec l'obsession épidémique dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Parmi les cas que l'on peut ranger dans cette catégorie, se présentent d'abord ceux où l'on soupçonne quelques personnes d'avoir servi d'intermédiaires entre d'autres et le démon. Ainsi Massée, dans sa *Chronique*, livre xx, raconte qu'en 1491, vers la fête de la Chaire de saint Pierre, les démons commencèrent à inquiéter le couvent des dames de Quercy, et continuèrent à tourmenter les religieuses pendant quatre ans et quatre mois. On voyait celles-ci courir à travers les champs comme des chiens, voler dans l'air comme des oiseaux, grimper sur les arbres et se suspendre à leurs branches comme des chats, imiter les voix de différents animaux, pénétrer les secrets les plus cachés et prédire l'avenir. Toutes les fois que

Les
religieuses
de Quercy.

Henri, évêque de Cambrai, ou Gilles Nettelet, doyen de son église, se préparait à les exorciser, elles le savaient d'avance et criaient : « Voyez-vous l'homme aux cornes qui vient pour nous menacer? » Après avoir employé toutes sortes de moyens, on envoya à Rome leurs noms, qui furent lus par le pape Alexandre VI le jeudi saint pendant la messe, mais sans aucun résultat. Jeanne Potière, que l'on regardait comme l'auteur du mal, était depuis sa neuvième année dans un rapport intime avec le démon, et celui-ci l'accusa dans le couvent d'avoir communié quatre cent trente-quatre fois indignement. Elle fut conduite à Cambrai, où elle mourut en prison. Les autres furent délivrées au mois de juin, après une possession de quatre ans. J. Molinet, dans sa *Chronique de Belgique*, à l'an 1490, confirme ces détails, ajoutant que le mal était passé de l'une de ces femmes aux autres sans la faute de celles-ci.

Les religieuses de Kentorp. Wier, qui, quoique médecin et protestant, croyait au diable, nous a conservé plusieurs autres cas de ce genre. Dans le couvent de Kentorp, non loin de Hamm, les religieuses furent possédées du démon, les unes plus, les autres moins. Mais elles avaient cela de commun que, dès que l'une avait un accès, toutes les autres, quoiqu'elles se trouvaient dans des chambres séparées, étaient horriblement tourmentées. Anne Lemgou, l'une des plus âgées et des plus intelligentes, raconta elle-même au médecin Wier toutes les circonstances du mal dont elle souffrait. Il commença chez elle par des douleurs dans l'hypocondre gauche. On la crut d'abord épileptique, et on l'envoya dans le couvent de Nonhertic, pour qu'elle pût boire dans le crâne de saint Corneille; elle le fit, et les religieuses prétendirent qu'elle se trouva mieux. Mais comme bientôt elle se trouva plus

mal qu'auparavant, et que d'autres religieuses furent affectées de la même maladie, on eut recours à un devin, qui accusa la cuisinière du couvent d'être l'auteur du mal. Celui-ci s'aggrava; les convulsions devinrent plus violentes, et celles qui en étaient atteintes se sentaient poussées à se battre entre elles, à se jeter par terre et à mordre les étrangers, sans aller plus loin toutefois. Si on voulait les retenir, elles sentaient une grande oppression de cœur; lorsqu'on les laissait libres, au contraire, elles se blessaient et se mor-daient sans se faire aucun mal, et il semblait que ce fût un besoin pour elles de se maltraiter ainsi. Lorsque la sœur Anne voulait prier, elle ne pouvait le faire avec attention ni remuer la langue; mais si elle se contentait de marmotter ses heures sans aucune attention, elle n'y trouvait aucun obstacle. Elle ne pouvait penser sérieusement à aucune chose bonne ou mauvaise; elle semblait alors avoir perdu le sens et le jugement. Si un homme pieux s'entretenait avec elle, il semblait que le démon lui en fît des reproches. Mais si elle parlait avec quelques femmes de choses vaines et inutiles, elle en recevait une grande consolation. Quoique toutes fussent tourmentées de diverses manières, elles avaient cependant conservé leur appétit. Du couvent, le mal se répandit bientôt dans la ville de Hamm, et attaqua plusieurs citoyens de cette ville. Comme le curé du lieu les instruisait dans sa chambre, et leur faisait réciter les dix commandements, le symbole et l'Oraison dominicale, ils commencèrent à se questionner mutuellement, et les démons se donnaient les noms les plus plaisants. L'épidémie s'étendit plus loin encore, et porta ses ravages jusqu'en un lieu nommé Houel et dans une autre ville voisine, d'où il résulta plusieurs enquêtes dirigées contre quelques parti-

culiers. La cuisinière du couvent, Elsa, que le devin avait désignée comme l'auteur du mal, ou sa mère ou son frère, ou bien encore l'image d'un chat noir apparaissait bien souvent aux religieuses dans leurs accès. Elle était elle-même épileptique comme les autres. Mais on disait qu'elle s'était donné ce mal pour éloigner d'elle tout soupçon. Lorsqu'elle fut en prison, elle confessa d'abord qu'elle avait eu recours au poison; mais en mourant elle rétracta sa déposition, et déclara n'avoir employé pour nuire aux religieuses que des maléfices.

Les
religieuses
de Werte.

Quelques religieuses du couvent de Werte, dans le comté de Horn, furent tourmentées d'une manière non moins merveilleuse. Une pauvre femme, ayant emprunté du couvent pendant le carême environ trois livres de sel, en avait rendu à Pâques à peu près le double. Or on trouva dans le dortoir de petites boules blanches, semblables à des graines recouvertes de sucre, mais ayant un goût de sel, et l'on ne savait qui les avait apportées. Puis on entendit comme un homme malade qui marchait en soupirant. D'autres fois, c'était une voix qui invitait les religieuses à se lever pour venir la soulager; et lorsqu'elles se levaient, elles ne trouvaient personne. Quelquefois on les tirait du lit, et on les chatouillait tellement sous la plante des pieds qu'elles étaient sur le point de mourir à force de rire. Quelques-unes, quoiqu'elles n'eussent mangé pendant cinquante-deux jours que du bouillon de betteraves avec du pain, vomirent une grande quantité de matières noires comme de l'encre, et si amères qu'elles leur brûlaient la peau de la bouche. D'autres étaient enlevées à une grande hauteur, puis jetées par terre. Un jour que les malades se trouvaient mieux, on laissa entrer treize personnes amies du couvent

qui désiraient le visiter. Or les religieuses furent renversées de table en leur présence, et privées de l'usage de la voix et de leurs sens. L'une d'elles fut enlevée en l'air malgré les efforts des assistants pour la retenir, puis rejetée à terre avec violence ; après quoi elle revint comme d'un profond sommeil, sans s'être fait aucun mal. Quelques-unes montaient et descendaient le long des arbres comme des chats. Pendant que la supérieure causait avec la pleusé comtesse de Bur, on lui arracha du flanc un morceau de chair. La douleur lui fit pousser un cri, et on la mit au lit. La plaie suppura en partie, et une autre partie devint noire ; elle guérit pourtant à la fin. Un jour, deux des religieuses parlaient entre elles en riant d'un chat noir qu'une dame de la ville avait fait mettre dans le dortoir renfermé dans un panier. Une troisième religieuse, ayant entendu leur conversation, en rendit compte à la supérieure, qui chercha avec elles et deux ou trois autres le panier ; mais le chat avait pris la fuite. La femme qui l'avait fait apporter fut accusée de maléfice, et jetée en prison avec sept autres. Quoique les voisins et les pauvres rendissent témoignage de sa charité, qui était admirable, elle fut mise à la question, mais la torture ne lui fit rien avouer. Le burgrave lui présenta à manger selon la coutume ; mais elle déclara qu'elle était trop faible pour manger, et qu'elle demandait seulement à boire. Le burgrave lui ayant donné à boire, elle prit ses habits et mourut à l'instant. Après sa mort, le mal dont on se plaignait au couvent ne fit qu'empirer, et dura pendant trois ans. (Vierus, *de Præstigiis demonum.*) Il est probable que cette pauvre femme était innocente, et qu'il y avait là en jeu quelques-uns de ces esprits lutins et farfadets dont nous avons parlé plus haut.

Les orphelins d'Amsterdam.

Hoofft, dans ses *Histoires des Pays-Bas*, rapporte sous l'année 1566 le fait suivant, qui arriva dans la maison des orphelins d'Amsterdam. Le démon tourmentait ces pauvres enfants par des tentations de toute sorte, et dont ils ne pouvaient se débarrasser. Ils étaient à peu près au nombre de soixante-dix, et la plupart d'entre eux étaient possédés par les mauvais esprits. Ils grimpaient le long des murs et des toits comme des chats. Quand ils entraient en colère, leur visage grimaçait si horriblement que les plus hardis ne pouvaient les regarder. Souvent ils couraient vers une pièce d'eau qui était près, comme s'ils eussent voulu se noyer; puis arrivés au bord, ils s'arrêtaient tout à coup en disant : « Le grand homme (c'est ainsi qu'ils nommaient Dieu) ne le permet pas. » Ils parlaient avec la plus grande facilité les langues étrangères sans les avoir jamais apprises, et voyaient du lieu où ils étaient ce qui se passait au même moment à l'hôtel de ville. Ils accusaient une femme nommée Bamétie de les avoir ensorcelés, et c'est contre elle qu'ils dirigeaient toutes leurs malices. Elle passa bientôt pour une sorcière. On l'accusait de sortir souvent pendant la nuit pour exercer ses enchantements. Plusieurs fois on la vit dans la chapelle du Saint-Esprit, à Amsterdam, étendue comme morte sur le pavé, dans une sorte de ravisement, puis revenir à elle au bout de quelques heures en poussant de profonds soupirs. Lorsque les orphelins possédés, grim pant comme des chats le long de la tour de la vieille église, jouaient avec leurs doigts sur les cloches, ils chantaient d'une voix aigre : « Nous ne sortirons pas d'ici jusqu'à ce que nous voyions Bamétie sur le bûcher. »

Les orphelins de Hoorn.

Un siècle plus tard à peu près, il se passa quelque

chose de semblable dans la maison des orphelins de Hoorn. Un grand nombre d'enfants des deux sexes, la plupart très-mal élevés, furent tourmentés d'une singulière manière. Ils tombaient par terre et étaient tirés dans tous les sens d'une manière affreuse. C'était compassion de les voir frapper le sol avec leurs jambes ou leurs têtes, jeter ça et là leurs bras, grincer des dents et hurler comme des chiens. Chez plusieurs, le ventre se soulevait et s'abaissait comme si une créature vivante se fût remuée dedans. Il fallait alors jusqu'à cinq ou six hommes pour les tenir. L'un prenait la tête, deux autres les mains; l'un s'asseyait sur les jambes, et l'autre pesait sur le ventre. Lorsqu'ils étaient tranquilles, ils étaient roides comme du bois. Ceci durait quelquefois plusieurs heures. Une des orphelines les plus anciennes dans la maison ressentit les premières atteintes du mal, un matin vers huit heures, pendant que la cloche sonnait le déjeuner, et l'accès dura sans interruption jusqu'à quatre heures après midi. Le plus souvent les enfants étaient atteints de ce mal lorsqu'ils en voyaient souffrir les autres. Quelques-uns, pour échapper à la contagion, prenaient la fuite; mais le plus souvent cette précaution était inutile. Et bientôt l'épidémie devint tellement générale qu'il n'y en avait que très-peu qui en fussent exempts. Souvent aussi l'accès se déclarait pendant qu'ils étaient occupés à quelques exercices spirituels, et surtout lorsqu'ils faisaient en commun la prière; et il était d'autant plus violent qu'ils priaient Dieu avec plus de ferveur de les préserver de la puissance du démon. C'était surtout dans les Vigiles qu'ils devenaient plus furieux et plus difficiles à tenir. Tous les moyens se montrèrent inutiles, excepté la prière. On fit donc prier dans toutes les

églises, excepté dans les églises catholiques. De plus, on fit sortir les malades de la maison, et on les plaça en ville dans des maisons particulières. Dès qu'ils furent hors de l'hospice, le mieux se déclara aussitôt; et tous, les uns plus tôt, les autres plus tard, furent guéris, à l'exception de deux jeunes filles, qui eurent encore de temps en temps des accès. Nous citerons encore ici le fait qui arriva dans une institution qu'avait fondée, à Ryssel, une femme nommée Bourignon. Il y avait dans la maison une cinquantaine d'enfants. La directrice crut apercevoir en quelques-uns les traces d'une influence démoniaque; et bientôt le mal se propagea parmi tous les élèves. On fit venir le curé de Saint-Sauveur. Dans les aveux que lui firent ces enfants, on voit reparaître le sabbat avec ses festins, ses danses et ses voluptés. L'une de ces jeunes filles déclara qu'elle avait depuis son enfance un esprit qui ne l'avait jamais quittée ni le jour ni la nuit. C'était surtout à leur maîtresse qu'elles en voulaient. Il est impossible de ne pas reconnaître dans tous ces faits une sorte d'épidémie démoniaque, ayant ses racines dans des dispositions morales et physiques préexistantes.

CHAPITRE XXIX

Rapports vitaux de l'homme avec le démon. Possession de l'instinct de la nutrition. Histoire racontée par Bekker. Autre fait raconté par Gaufried. Marie de Mœrl.

La possession volontaire ou involontaire se partage en diverses branches, selon la diversité des formes sous lesquelles elle se produit. Nous avons déjà parlé plusieurs

fois de cette diversité ; mais pour la mieux faire comprendre , nous rapporterons ce que le P. Surin nous en dit lui-même , d'après sa propre expérience. C'était un Jésuite d'une haute spiritualité , que son provincial avait envoyé à Loudun pour y confesser les religieuses qui étaient possédées , à une époque où les principales scènes de ce drame singulier étaient déjà passées. On lit dans sa Vie , écrite par M. Boudon , à propos de la mère Jeanne , qu'elle était possédée de quatre démons. Balaam s'était emparé de son humeur et de son naturel ; et , comme elle était très-gaie , il faisait continuellement des farces , ne parlait que de boire , de manger , etc. , ce qui rendait chez elle tout recueillement impossible. Un second démon , Isacaron , ne parlait que des plaisirs grossiers de la chair. Béhémot s'était établi dans la partie irascible de son âme ; il blasphémait Dieu , et ne parlait que de forfaits à commettre , de meurtres , d'assassinats. Léviathan , le quatrième , n'était occupé que de pensées d'orgueil et d'ambition ; il donnait quelquefois à Jeanne des airs d'abbesse : elle parlait alors la tête relevée avec fierté , faisait parade de sa science , citait les Pères avec éloquence , soignait l'arrangement de sa toilette , et prenait un port majestueux , pendant que mille pensées de vanité lui passaient par la tête. Ses démons lui donnaient quelquefois une beauté supérieure à celle qu'elle tenait de la nature ; ses gestes , son maintien et ses paroles étaient alors empreints d'une grâce particulière , et ses yeux répandaient un éclat inaccoutumé. Les noms dont il est ici question sont , de même que dans tous les autres cas de ce genre , des noms de convention désignant des vices particuliers. Trois de ces démons sont les trois puissances infernales qui

font le plus de victimes parmi les hommes : Balaam, esprit léger, plaisant et moqueur ; Isacaron, le démon de la volupté ; et Béhémoth, celui de la colère.

Le siège de cette vie dont le démon s'empare dans la possession est le système ganglionnaire, formant dans ses ramifications certains points centraux, et particulièrement le centre inférieur placé dans l'abdomen. Ce centre nerveux est composé de douze ganglions, divisés en six paires, qui servent ainsi à toutes les fonctions de la vie. Celle qui est située le plus haut passe dans les ganglions pulmonaires et sert aux fonctions des poumons. La partie moyenne s'étend dans le foie et la rate, et la paire inférieure dans les organes sexuels. Les trois autres paires semblent destinées à aider dans leurs fonctions l'estomac, le canal intestinal et les reins. Or le démon peut établir son siège, pour parler le langage des exorcistes, dans chacun de ces organes, et mettre dans un état de clairvoyance les systèmes qui en dépendent. Nous considérerons donc la possession dans chacun de ces divers domaines, en commençant par l'instinct de la nutrition, qui met la vie organique de l'homme en rapport avec les natures vivantes inférieures. Cet instinct a en quelque sorte ses amours et ses haines : ses amours, dans l'appétit qu'il ressent ; ses haines, dans les dégoûts qu'il éprouve. Il affecte aussi la faculté irascible de l'âme ; il a ses colères, pour ainsi dire, qui le portent à ôter la vie aux êtres qui doivent servir à le contenter. Il a ses sympathies pour certaines substances qu'il s'assimile sans effort, et ses antipathies pour d'autres qu'il rejette, ne pouvant se les approprier. Tous ces éléments peuvent être poussés à l'extrême, et produire l'obsession ou la possession. Un exemple servira

pour rendre sensible la manière dont ce procédé s'accomplit. Le fait est raconté par Bekker, dans son *Monde enchanté*; Amsterdam, 1696.

Un jeune homme de seize ans avait frappé l'attention de ses condisciples par la manière singulière dont il tournait ses yeux et courbait son corps. Il leur montra un jour des cerises mûres au milieu de l'hiver, et, après les leur avoir offertes, il les mangea. Une autre fois il leur montra dans l'église ses mains vides; puis il ramassa de l'argent sur les bancs, quoiqu'il ne parût point y en avoir; prétendant qu'il faisait tout cela par le secours d'un mauvais esprit, qu'il nommait Serug. Ils le surprirent un jour faisant dans l'école un cercle avec de la craie, et traçant au milieu des figures et des chiffres que Bekker vit de ses propres yeux. On lui demanda ce que cela voulait dire. Après avoir gardé longtemps le silence, il répondit: « J'ai tracé ce cercle pour parler avec *lui*. » On lui demanda de qui il voulait parler; il répondit que c'était de Béalzébub. Questionné de plus près, il déclara que l'esprit lui apparaissait souvent, tantôt comme une jeune fille charmante, tantôt comme un bouc repoussant; qu'il lui avait apparu pour la première fois à Leewarden, un jour qu'il manquait d'argent pour jouer, et qu'il lui avait donné un papier écrit. Les directeurs de l'école le renvoyèrent, après avoir averti les parents, qui se décidèrent à le garder chez eux. Une servante surveillait toutes ses démarches pendant le jour, et la nuit il dormait avec son frère, qui était un homme prudent et très-capable de le garder. On fit prier pour lui dans l'église. La servante le plaçait ordinairement devant la chaire, dans un endroit où le prédicateur et les assistants pouvaient le voir. Il restait là assis, le regard fixe, clignant des yeux,

remuant les pieds comme un homme qui a froid, et les tendons contractés comme un épileptique. Il fit semblant devant Bekker de se repentir de ce qu'il avait fait, sans prendre à cœur toutefois ses reproches fréquents. Celui-ci résolut de le traiter désormais plus amicalement. Un jour il le prit avec lui à la promenade, après lui avoir acheté quelques friandises dans l'espoir de gagner sa confiance. Le jeune homme lui raconta que Serug lui tenait toujours encore compagnie, et parlait avec lui sous diverses formes, et que, pour ne pas être tourmenté par lui, il faisait souvent le mal qu'il lui persuadait de faire; que ce démon cherchait sans cesse à l'attirer, et que, quoiqu'il y trouvât peu de plaisir, il avait été très-bien traité par lui deux fois, la première à Leewarden, et la seconde en Franconie. Il y avait trouvé un fossé qui, hormis les jours les plus chauds de l'été, était toujours plein d'eau. Le fossé s'était desséché tout à coup et rempli de flammes, où voltigeaient un grand nombre de démons, qui disaient que l'enfer a bien des feux de cette sorte, mais qu'ils savaient les empêcher de nuire. Une société d'hommes et de femmes, qu'il avait vus dans ce lieu, y avait été magnifiquement traitée : la musique, la danse, etc., rien n'avait manqué. Il avait entendu parler hébreu, et il avait compris cette langue comme si c'eût été sa langue maternelle, quoiqu'une fois sorti il n'en comprît plus un seul mot. Il nomma les personnes présentes, entre autres une femme de Leewarden, qui passait déjà pour aller au sabbat. Il disait aussi que la nuit, quand il avait dormi un peu, son démon le faisait lever, et l'emportait dans des lieux qu'il n'avait jamais vus. Une fois il l'avait porté près de Harlingen, et lui avait fait percer deux hommes avec une épée qu'il lui avait mise à

la main. Bekker demanda s'il ne se rappelait aucun mot hébreu. — « Je me rappelle, dit-il, le mot *alley*, dont je me sers quand je veux l'appeler. » Bekker lui répondit que ce mot n'était pas hébreu, et lui écrivit sur une petite monnaie, en hébreu, ces mots : Retire-toi de moi, Satan, en lui recommandant de demander au diable ce que signifiaient ces mots. Il rapporta plus tard qu'il les avait montrés au diable, et que celui-ci lui avait dit qu'ils signifiaient : Satan, retire-toi de moi.

Les parents dirent à Bekker qu'il s'évanouissait quelquefois, et qu'il racontait ensuite beaucoup de choses des lieux où il avait été. Bekker les pria de l'appeler la première fois que la chose arriverait. Il le trouva, en effet, renversé par terre, se roulant sur le sol, tantôt fermant les yeux, tantôt le regard fixe, le corps en peloton et agité par des convulsions violentes. Revenu à lui, il ne dit pas grand'chose pour cette fois; mais plus tard il raconta beaucoup de choses de ce qu'il avait vu. Une fois son frère, s'étant éveillé de bonne heure, le vit près de lui dans son lit, faisant avec la bouche, les mains et le corps tous les mouvements que fait un homme qui boit et mange avec avidité. Il nommait tantôt Serug, tantôt un autre démon, demandant ceci et cela, et faisant comme quelqu'un qui reçoit quelque chose et mord dedans; puis il faisait l'éloge de ce qu'il avait goûté, ou, s'il ne le trouvait pas bon, il grondait son démon, en lui disant : « Tu me trompes et me donnes ce que je n'aime pas. » Puis il allait lui-même chercher quelque chose, et frappait avec la main sur le mur un coup si fort qu'on en voyait les traces, et qu'il en était réveillé. Ce n'était qu'après avoir terminé ce repas imaginaire qu'il faisait les gestes d'un homme qui quitte des vêtements

d'emprunt, pour s'en retourner chez lui avec ses propres habits. Il se levait alors, s'habillait en effet et faisait sa prière. Lorsque son frère lui disait : « Tu as été absent cette nuit ; où étais-tu donc ? » il niait d'abord, puis racontait sous le sceau du plus grand secret qu'il avait été dans un jardin magnifique, plein des fruits les plus savoureux, dans une société délicieuse, etc. Son frère cherchait à lui persuader que tout cela n'était que des imaginations ; mais il n'y pouvait réussir, et l'autre lui disait que c'était lui, au contraire, qui avait cru le voir au lit à côté de lui, tandis qu'il n'avait vu que son image. Il était d'une agilité remarquable. Un jour Bekker trouva toute la maison dans la stupefaction. En effet, la servante l'avait rencontré dans la rue, revenant de chez le pâtissier, où il avait acheté des gâteaux, sans qu'on pût comprendre comment il était sorti ; car toutes les portes étaient fermées en dedans. Il ne voulut rien dire ; mais il montra à la fin deux tuiles qui manquaient au toit, en disant que c'était par là que l'esprit l'avait conduit. Il y avait dans la maison une ouverture pour aller dans la cave sous un lit qui n'avait que le bois et les planches, il est vrai, mais sur lequel étaient deux ou trois coffres pleins de linge. Sa mère le trouva dans le cellier, quoique les portes fussent fermées au verrou, et que les coffres de linge fussent à leur place.

Quelquefois l'altération démoniaque de l'instinct de la nutrition se manifeste d'une autre manière. Les malades ingèrent dans l'estomac des choses qui ne peuvent être digérées, comme des cheveux, des pierres, etc. L'imposture joue quelquefois un grand rôle, je le sais, dans les phénomènes de ce genre ; il est néanmoins des faits qu'il est impossible d'expliquer par la supercherie. Un des plus

anciens sous ce rapport est celui qui se passa à Lyon et qui est rapporté par Gaufried, abbé d'Altatuba, dans la Vie de saint Pierre Tarantaise, qu'il écrivit par l'ordre des abbés de Cîteaux et de Clairvaux, à la demaude du pape Lucius. Un homme pieux avait une fille qui souffrait d'une maladie désespérée, après avoir été ensorcelée par une femme, et qui ne pouvait supporter ni la présence ni même les regards de son mari. Sa mère eut recours à un magicien. celui-ci déclara qu'elle était ensorcelée, et lui donna des écorces d'arbre, des herbes sur lesquelles il avait prononcé quelques paroles, et il lui mordit ensuite le bras. Elle guérit de son mal, il est vrai; mais à partir de ce moment il sembla que de temps en temps des aiguilles lui sortaient du cœur. Elle souffrit cruellement jusqu'à ce qu'enfin des aiguilles lui sortirent réellement du corps par la plaie qu'avait laissée sur son bras la morsure du magicien. Elle avait rendu ainsi successivement plus de trente aiguilles, lorsqu'un célèbre abbé que Gaufried ne veut pas nommer, parce qu'il vivait encore, passant par là, reçut l'hospitalité chez le père de la malade. Il se fit raconter par lui toute l'histoire de la maladie; et le récit du père fut confirmé à l'heure même, car sa fille sentit la présence d'une aiguille. Bientôt on vit apparaître du sang, et l'aiguille se montra ensuite elle-même. Un frère lai, qui suivait l'abbé, la saisit et la tira toute sanglante, afin de la garder, comme témoignage de ce qui était arrivé. L'abbé se mit en prière, et, touchant la blessure, dit: « Que désormais ni fer ni acier ne sorte d'ici. » Sa parole ne fut pas sans effet; mais comme le pouvoir du charme dont cette pauvre femme était victime n'était pas encore brisé, au lieu de fer et d'acier, il sortit de son corps de petits éclats de bois,

plus gros et un peu plus longs que des épines. Il en était sorti ainsi seize dans le cours d'une année environ, lorsque saint Pierre Tarantaise arriva sur les lieux. C'était à lui qu'était réservée la guérison de cette femme. On la lui amena pendant qu'il disait la messe, et il sortit à l'instant même de son corps un éclat de bois que le sacristain tira en présence de tous les assistants. La malade se confessa au saint; et lorsqu'il lui eut donné la communion, il lui ordonna d'être tranquille, lui disant que désormais il ne lui arriverait plus rien de pareil. A partir de ce moment elle se trouva parfaitement guérie, vécut avec son mari, et en eut des enfants. « Et aujourd'hui encore, ajoute l'auteur de la Vie du saint, elle loue la puissance merveilleuse dont elle a éprouvé les salutaires effets. Son père s'appelle Pierre de Frarineto; il est connu et aimé de tous les habitants de son endroit. Que cela soit dit ici, afin que, si quelqu'un doute de la vérité du fait, il puisse s'en convaincre. » C'est ainsi que Gaufried termine son récit. (Surius, mai, 18.)

Marie
de Mœrl.

Il s'est passé de nos jours quelque chose de semblable à Caldern avec Marie de Mœrl, à l'époque où la lutte dont elle est sortie triomphante n'était pas encore terminée. Cette lutte commença le 25 juillet 1832 par une gaieté qui n'était pas naturelle, et qui, les jours de communion exceptés, dura sans interruption jusqu'au milieu de septembre. Dans cet état elle faisait mille folies, donnait à ceux même qui lui étaient le mieux connus d'autres noms que ceux qu'ils avaient, rongait avec avidité ses mains et celles des autres, et pleurait quand on voulait l'en empêcher. De temps en temps on l'entendait s'écrier pendant qu'elle faisait ces choses : « O mon Dieu, quelle misère ! » Lorsqu'elle revenait à elle, elle ne se rappelait plus rien de ce qu'elle avait

dit ou fait, et lorsque ses frères ou sœurs le lui rapportaient, il lui en venait tout au plus comme un souvenir obscur, et elle en était profondément affligée. Cette surexcitation, dont le foyer était probablement dans les tissus de la région épigastrique, comme semble l'indiquer cette manie qui la portait à ronger et à mordre, était accompagnée d'une nouvelle plaie qui s'était manifestée le même jour. En effet, on aperçut dans sa bouche des épingles et d'autres objets semblables qu'elle mordait, et qu'elle ne rendait qu'après de longs efforts. Ce phénomène se répéta deux ou trois fois par jour pendant huit semaines. Il sortait de son corps non-seulement des épingles et des aiguilles, mais encore des fils de fer tordus en spirale, des morceaux de verre, des crins de cheval et des clous de toute sorte. C'était surtout par la bouche qu'elle rendait ces objets, après des douleurs poignantes qu'elle ressentait dans les intestins. Son confesseur pouvait à peine en croire ses yeux. Il instruisit donc de ce qui se passait M. Eberl, ancien curé du lieu, qui avait visité souvent autrefois Marie de Mœrl. Celui-ci douta d'abord de la vérité des faits qu'on lui racontait, et soupçonna quelque illusion. On lui répondit que le confesseur avait eu les mêmes doutes que lui, mais qu'il avait dû céder à l'évidence. Il se décida donc à aller à Caldern, pour s'assurer lui-même de la vérité des faits. Il trouva la malade agitée par des crampes violentes. Lorsque la crise approchait, elle se renversait la tête en arrière sur ses oreillers; et comme la bouche était ouverte, on pouvait voir jusqu'au gosier. Le curé eut donc plus d'une fois l'occasion de constater comment les objets qu'elle rendait arrivaient dans le gosier; comment ils se plaçaient souvent de travers, empêchant par là l'éjection; comment ils mon-

taient peu à peu jusque dans la bouche, d'où ils étaient chassés comme par un coup de vent. Il ne put d'abord se défendre d'une certaine frayeur; mais bientôt, rassuré par le confesseur, il prit courage; et lorsqu'il apercevait dans le gosier des aiguilles, des clous ou des éclats de bois, il enfonçait ses doigts, et retirait ces objets lui-même. Il vit ainsi que l'illusion était impossible; et il conserve encore aujourd'hui un grand nombre de ces objets. Ce n'est pas seulement par la bouche, mais encore par les voies inférieures ou par d'autres parties du corps qu'elle les rendait. Au mois de mai elle sentit au pied gauche une douleur qui l'empêchait de se remuer, et au mois de septembre suivant elle rejeta, après de grands efforts, par la peau de la jambe, un clou qui avait plus de trois pouces de long, et la jambe recouvra aussitôt sa première agilité. D'autres fois ces objets sortaient par le dos, près des omoplates, et même une fois par la tête. Ce qu'il y avait de remarquable en cela, c'est que les épingles se présentaient la tête en dedans, tandis que, si elles avaient été introduites dans l'intérieur du corps par supercherie, elles auraient dû se présenter dans un sens contraire. Et bien souvent, lorsqu'elles tenaient plus que de coutume et qu'il fallait faire quelque effort pour les tirer, le confesseur ou les autres se blessaient les doigts. Quant à elle, ces objets ne lui faisaient aucun mal et ne lui causaient aucune plaie, excepté lorsqu'on la blessait par défaut de précaution. Lorsqu'elle était débarrassée de ces objets, elle revenait à elle et se sentait soulagée.

Outre ce phénomène il s'en était manifesté un autre qui n'était pas moins singulier. En effet, on trouvait souvent sur le drap de son lit, ou dessous, des aiguilles, des tuyaux de paille, des clous, des cheveux, des morceaux de

verre, etc. ; et à peine avait-on nettoyé le lit que des objets semblables reparaissaient, en présence même des personnes qui avaient jeté les premiers, et il fallait nettoyer le lit de nouveau. Aussi longtemps que ces divers objets étaient autour d'elle, la malade était dans une telle surexcitation et dans un tel trouble d'esprit que souvent elle s'écriait, les yeux enflammés, la langue allongée et le visage horriblement contourné : « Je veux me tuer ; je sais d'ailleurs que je suis damnée, et je veux m'en aller avec les hommes qui entourent mon lit. » Puis elle se plaignait de douleurs poignantes dans les yeux, au ventre, à la poitrine ; elle poussait des cris lamentables, s'arrachait les cheveux et voulait se jeter par la fenêtre. Il est remarquable que les servantes qui faisaient le lit ne trouvaient jamais les objets dont il vient d'être question, excepté lorsque le confesseur était dans la chambre. Celui-ci avait soin d'éloigner d'elle autant qu'il était possible tous les objets de cette sorte. Les femmes qui l'approchaient étaient averties de faire attention aux aiguilles ou aux autres choses de ce genre qu'elles portaient. Mais toutes les précautions étaient inutiles, et ces objets s'amassaient autour d'elle comme si elle les eût attirés. Un jour, comme on faisait le lit, Marie trembla tout à coup et cria : « Oh ! oh ! » Le confesseur lui demanda ce qu'elle avait. « Oh ! répondit-elle, je vois quelque chose de gros et de hideux qui veut venir dans mon lit. » En effet, on entendit quelque chose sortir de la chambre voisine en frappant la terre, et approcher du lit. « Au nom de Jésus, lui dit son confesseur, prenez-le.—Oh ! cria-t-elle, le voilà qui s'en va, il entre déjà dans la chambre à côté. » Une des servantes eut le courage d'y entrer et de mettre la main sur cet objet. Or il se trouva que c'était une bûche très-dure,

enveloppée de cheveux d'hommes, et qui frappait la terre alternativement par les deux bouts. Son confesseur, troublé de tout ce qui se passait, lui demanda plusieurs fois comment tous ces objets étrangers s'introduisaient ainsi dans son corps; mais elle ne put donner aucun éclaircissement à cet égard. Il lui semblait, disait-elle, qu'ils lui entraient tantôt par les yeux, tantôt par la bouche, ou que c'était un tout petit homme qui les lui jetait contre le cou et la poitrine; mais elle assura à bien des reprises que chaque fois il lui apparaissait des hommes hideux qui lui présentaient des friandises, comme des pâtisseries, des confitures; que l'envie d'en manger s'emparait d'elle, et qu'aussitôt ces hommes la forçaient à en prendre; après quoi elle éprouvait toujours de grandes douleurs, jusqu'à ce qu'elle eût rendu tout ce qu'elle avait pris. On chercha à tenir la chose secrète; mais, malgré toutes les précautions, elle fut bientôt divulguée, et éveilla les soupçons de ses voisins, qui attribuèrent ces phénomènes à la magie; de sorte que plusieurs de ceux qui étaient le plus liés avec la malade s'éloignèrent d'elle. C'est pourquoi son confesseur lui dit un jour : « Vous voyez, Marie, comment tous ces gens se trompent sur votre compte, à cause des choses extraordinaires qui se passent en vous. Demandez donc à Dieu qu'il vous délivre de cette calamité. » Elle promit de le faire, et quelque temps après, vers le milieu de septembre, revenant de la communion, elle dit : « Le Seigneur m'a ordonné de faire prier publiquement pour moi dans une église, en me promettant qu'après cela je serai délivrée de cette affliction, à la condition toutefois que je vous promettrai, mon père, une obéissance entière. Vous pouvez donc me défendre de rien recevoir à l'avenir de ces hommes abominables, et je

serai délivrée pour toujours. » C'est ce qui arriva en effet. Cette plaie cependant ne cessa pas tout d'un coup. Longtemps encore Marie se plaignit de la présence de ces hommes noirs, qui lui présentaient des choses affreuses afin de la faire mourir. Une fois même, pendant que les convulsions tenaient sa bouche ouverte, on y jeta en présence du confesseur trois aiguilles. Celui-ci entendit parfaitement le bruit qu'elles firent en se touchant, et sur son ordre Marie les cracha aussitôt.

L'auteur tient ces faits de la bouche même de ceux qui en ont été les témoins oculaires.

CHAPITRE XXX

L'avarice considérée comme établissant des rapports intimes entre l'homme et les métaux. Gertrude Fischer.

Si l'appétit des aliments dispose quelquefois l'homme à recevoir les influences du démon, l'amour de l'argent produit le même effet sous une autre forme. Nous citerons à ce propos un fait très-remarquable qui s'est passé à Francfort-sur-l'Oder, au temps de la réforme. Gertrude était fille d'un bourgeois de Lubus nommé Fischer. Comme elle avait la tête faible, G. de Kulisch la prit chez lui à Francfort-sur-l'Oder, et lui fit donner les soins nécessaires. Elle recouvra en partie la santé; mais bientôt après son infirmité reparut et s'aggrava chaque jour davantage; si bien qu'à la fin elle fut possédée du démon et se mit à faire des choses fort singulières. « Entre autres, » dit le prédicateur André Ébert de Francfort, qui le premier fit connaître ce

Gertrude
Fischer.

fait dans une lettre publique ; « entre autres , lorsqu'elle prenait quelqu'un par son habit , ou par sa manche , ou par sa barbe , elle attrapait toujours de l'argent ; puis elle le mettait aussitôt dans sa bouche , le mâchait et l'avalait , si on ne l'en empêchait ; et beaucoup de bourgeois conservent encore des pièces de monnaie qui leur sont venues d'elle. Il y aurait vraiment un livre curieux à écrire sur toutes les choses merveilleuses qu'elle faisait. Elle attrapait aussi des aiguilles qu'elle mâchait et avalait. Elle parlait très-bien le haut allemand , quoiqu'elle ne l'eût jamais appris , et qu'elle ne parle encore aujourd'hui que sa langue maternelle. Me trouvant dans cette ville , à la même époque , en qualité de prédicateur , j'écrivis au vénérable et savant docteur Martin Luther pour lui raconter tous les faits et le prier de me donner son avis en cette affaire. Il me répondit que , si le fait était vrai , c'était une chose singulière et inouïe , et qu'il me pria à cause de cela de lui écrire la vérité , et de lui dire si l'argent de cette femme était de la vraie monnaie. Je lui écrivis qu'il en était ainsi. Là-dessus il nous conseilla de conduire Gertrude au sermon et de prier Dieu pour elle , assurant qu'avec le temps son état s'améliorerait. Cependant un prêtre papiste se mit à l'exorciser pour chasser le diable de son corps ; mais elle se moqua de lui et de ses exorcismes. On la mena au sermon ; et souvent , pendant qu'elle y assistait , le diable m'a accusé de mensonge par sa bouche. Je lui ordonnais de se taire , et elle fut ainsi soulagée par la prière publique. Je ne sais plus maintenant ce qu'elle est devenue ni ce qu'elle a fait ; mais elle sert aujourd'hui comme domestique et jouit d'une santé parfaite. Tout cela est connu et public non-seulement à Francfort , mais encore dans tout le

pays et en beaucoup d'autres lieux. » Th. Durrekragen, juge au conseil de la ville de Francfort, fit plus tard un rapport juridique sur cette affaire, et le publia avec l'assentiment des échevins et sous le sceau du tribunal, l'an 1538.

Il s'en faut bien que nous connaissions tous les détails de cette remarquable histoire. Une seule chose paraît certaine et parfaitement établie, car on ne peut supposer que ces gens aient été assez stupides pour s'en laisser imposer par des tours de passe-passe : c'est que cette femme attrapait de l'argent et l'avalait. Georges Sabinus, qui dans le quatrième livre de ses élégies latines lui en a consacré une, ajoute quelques détails décisifs pour le point qui nous occupe. Il raconte qu'une voix dit à Gertrude pendant son sommeil : « Lève-toi ; de grandes richesses te seront données. » S'étant éveillée, elle vit près de son lit un homme qui lui dit : « Si tu veux être ma bien-aimée, tu posséderas tous mes trésors qui sont cachés dans la terre. » Elle lui répondit : « Qui que tu sois, tu seras à moi. » L'apparition prit tout à coup une forme terrible. La jeune fille, épouvantée du feu de ses regards, devint folle. Dans sa folie, elle disait qu'elle tirait du sein de la terre les trésors qui y étaient cachés, et elle présentait à ses gardiens de l'or et de l'argent qu'elle avalait lorsque ceux-ci ne le lui arrachaient pas. Cette apparition donna un caractère satanique à l'état magnétique par suite duquel l'organisme chez cette jeune fille exerçait sur les métaux une véritable attraction. Le consentement qu'elle donna aux suggestions du démon fit de cet état une véritable obsession. On conçoit, en effet, que l'avarice, arrivée à un certain degré et corroborée par des influences démoniaques, puisse pro-

duire entre l'homme et les métaux une sorte d'attraction mutuelle, d'où résultent, en certaines circonstances, des faits du genre de celui que nous venons de raconter.

CHAPITRE XXXI

Des rapports de l'instinct dans l'homme avec le règne animal. Histoire d'un enfant.

Jusqu'ici nous avons considéré les instincts de l'homme dans leur rapport avec la nature inanimée. Nous avons vu comment les objets matériels, suivant pour ainsi dire l'attrait établi par ces rapports, pénètrent jusque dans l'organe qui leur correspond et qui en est comme le foyer. Mais nos instincts ont des rapports non moins nombreux avec le monde organique, et lorsqu'ils sont surexcités outre mesure, ils peuvent établir entre lui et nous un commerce réciproque qui, parvenu à un certain degré, prend un caractère démoniaque. On arrive ordinairement à cet état par des visions où le mal se présente sous la forme d'une bête, et se pose vis-à-vis de nous dans un rapport déterminé. C'est surtout chez les Anglais que la sorcellerie offre ce caractère. En effet, dans les interrogatoires qui nous ont été conservés par eux il est souvent fait mention de monstres qui suivent les sorcières sous la forme d'oiseaux, de taupes, etc., et qui, comme les crapauds des contrées méridionales, leur étaient venus du sabbat. Or il est remarquable que presque toutes les personnes entendues dans ces interrogatoires ont affirmé qu'elles étaient obligées de se laisser sucer par ces monstres. Elisabeth Style

de Stockertrister, dans le comté de Sommerset, confessa, sans avoir été soumise à la torture, l'an 1664, devant le juge Hunt, que l'esprit auquel elle s'était donnée lui apparaissait très-souvent sous la forme d'une mouche, et qu'en vertu du pacte qu'elle avait fait avec lui elle venait tous les matins vers quatre heures lui sucer le sommet de la tête, et qu'elle en éprouvait une légère douleur. (*Glanvils Sadduscismus triumphatus*, I, p. 291.) Alice Dicke de Wincanton confessa aussi qu'elle avait un esprit familier qui lui suçait le sang presque tous les soirs. Christine Green de Brewhain consentait à se laisser sucer toutes les vingt-quatre heures par un hérisson dont le corps n'avait point de piquants. Cette opération la faisait beaucoup souffrir; et pendant tout le temps qu'elle durait elle était dans une sorte d'extase. (*Idem*, p. 302-307.) Le rapport de ces phénomènes avec les précédents est facile à reconnaître. De même qu'un être faible ou épuisé répare ses forces en s'attachant au sein d'un être plus fort, ainsi en est-il jusqu'à un certain point des esprits infernaux. Quoiqu'immortels, ils sont appauvris dans leur être, et cherchent ailleurs ce qui leur manque. Ils le trouvent en partie dans l'homme; mais celui-ci ne peut perdre malgré lui ce qu'il a reçu comme une portion de son être. Si cependant les démons parviennent à obtenir son consentement, ils exercent un empire absolu sur le domaine qu'il leur a cédé. Le froid de la mort se réchauffe à la chaleur de la vie. Or la vie est dans le sang. C'est donc en suçant le sang de l'homme que les démons se nourrissent de sa vie. Ils apparaissent comme des vampires, venant sous des formes diverses et à certaines époques critiques pour sucer son sang, mais sans lui rendre ce qu'ils lui prennent. C'est dans une extase satanique

que cet acte s'accomplit : ce n'est donc point un phénomène extérieur, mais un acte interne dirigé contre le principe même de la vie, et non contre le corps qui lui sert de voile; celui-ci ne ressent alors que par sympathie les impressions produites en ce cas.

Les phénomènes qui résultent de cette extase démoniaque deviennent cependant réels et extérieurs quelquefois; et alors le rapport qui existe dans le cours ordinaire de la vie entre le corps et les vers intestinaux s'étend d'une manière magique à d'autres espèces d'animaux.

Histoire
d'un enfant.

Un fait très-instructif en ce genre s'est passé vers la fin du xvii^e siècle dans le haut Palatinat. Le 30 novembre 1694, le fils d'un pasteur nommé Doderlin, à Berolzheim, près de Weissenburg, âgé de douze ans, se plaignit de maux de tête et d'estomac accompagnés d'une perte complète de l'appétit. Sa mère, croyant qu'il avait mangé quelque chose d'indigeste en jouant dans le jardin, lui administra un remède qui provoqua des selles et des vomissements où il rendit quelques vers. On employa pendant six jours encore toutes sortes de remèdes pour arrêter les vomissements. Mais comme il survint des défaillances, des battements de cœur et des convulsions épileptiques, on consulta le docteur Wider, médecin à Weissenburg, qui prescrivit des remèdes stomachiques, antiépileptiques et vermifuges. Après un mois de traitement, les symptômes du mal n'avaient fait que s'aggraver. On laissa là les médecines, et l'on employa la saignée, après laquelle les forces revinrent au malade, mais sans faire cesser les vomissements. Le 5 janvier 1695, le médecin ordonna des pilules contre les vers, et pour la première fois l'enfant sentit dans les intestins un ver qui lui semblait très-long.

Le 7 janvier il eut un évanouissement où l'on crut qu'il allait mourir. Mais lorsqu'il fut revenu à lui il remplit la maison de ses pleurs et de ses cris, sauta de son lit et se roula sur un banc en criant toujours que le ver allait le tuer par ses morsures. On lui administra toutes sortes de remèdes, et particulièrement du suc d'ail, après quoi le ver cessa de mordre et l'enfant de se plaindre. Mais malgré les remèdes prescrits, le ver continuait de mordre tantôt à droite, tantôt à gauche; et l'enfant souffrait de si atroces douleurs que l'on craignait qu'il n'en devînt fou. Quelqu'un ayant conseillé d'employer le lait, le ver cessa de mordre, mais resta dans le corps. Ce ne fut qu'après l'emploi du marrubium album que l'enfant rendit par les selles un mille-pieds. Comme le tartre stibié l'affaiblissait beaucoup, on le conduisit à Weissenburg, où l'emploi du mercure lui procura quelque repos pendant trois jours, après lesquels le ver montant jusqu'au creux de l'estomac s'agita de nouveau. Les amers ne faisaient qu'augmenter sa fureur, le lait seul pouvait l'adoucir. Si l'enfant se privait de nourriture et de boisson, sa respiration devenait difficile, son visage enflé, et il avait des accès d'étouffement. On lui donna des évacuants tellement violents qu'il semblait que lui ou le ver devait succomber; mais tout fut inutile, et l'on fut obligé de rendre le malade à ses parents.

Quelqu'un cependant conseilla à ceux-ci d'employer des draps bien chauds. On le fit, et l'on pouvait ainsi pousser le ver tantôt en avant, tantôt en arrière. Il vint même une fois jusqu'à la gorge, et il fallut le chasser avec du vinaigre. A partir de ce moment, le malade put garder les aliments qu'il prenait, pourvu toutefois qu'ils fussent au goût du

ver qu'il avait dans le corps; car les autres remontaient au gosier. On consulta la faculté d'Altorf, qui, voyant que tous les remèdes étaient inutiles, conseilla une opération. Mais celle-ci paraissant trop difficile, on consulta de nouveau les plus célèbres médecins de Nuremberg, de Francfort, etc.; tout fut inutile. Plus de trois cents fois par jour le ver montait au gosier de l'enfant. Son ventre enflait et paraissait rempli par des bêtes de toutes sortes, que l'on pouvait sentir de temps en temps de dehors, mais qui restaient toujours en bas, au lieu que le ver seul montait. On plaça le malade la tête en bas, et on lui fit respirer de la vapeur de lait. Le ver s'avança tellement que les assistants le virent; mais ils ne purent le faire sortir, et l'enfant ne rejeta de nouveau qu'un mille-pieds. Le ver n'avait d'horreur que pour le marrubium album, qui, pris en décoction, le chassait de l'estomac dans les intestins; mais l'enfant souffrait de grandes douleurs, qui duraient jusqu'à ce que le ver fût rendu dans le dernier intestin. Une fois rendu là, il remontait aussitôt à l'estomac, où il s'agitait avec des mouvements très-violents. Il était très-sensible à la chaleur: la flamme d'une bougie ou d'un four, des frictions avec un drap chaud le mettaient en fuite; il se ramassait alors comme un peloton; et l'on remarquait en lui des mouvements semblables à ceux d'une vipère. Si l'on employait un drap plus chaud encore, il fuyait dans un autre coin. Lorsque le ventre était enflé, ce qui arrivait plusieurs fois par jour, l'homme le plus fort ne pouvait l'abaisser en pesant dessus; mais dès que l'on pressait avec le doigt la tête du ver, tous les autres vers plus petits fuyaient ailleurs. La rue leur était si odieuse, que, lorsque le malade en mangeait, en fumait ou

s'en mettait au bas-ventre, ils devenaient furieux et s'agitaient en tous sens. Ils avaient la même horreur pour le raifort, le vinaigre et tous les amers; mais ils aimaient les choses douces, et l'odeur de musc faisait sauter le grand ver au moins cent fois en un quart d'heure. A partir de ce moment, il devint moins incommode. Il montait bien encore plus de cent fois par jour jusqu'au gosier, et il fallait à chaque fois que l'enfant le ravalât; et l'on entendait à cent pas de distance le bruit qu'il faisait en descendant: mais du moins il ne faisait plus que des morsures légères, et seulement lorsqu'il était irrité.

Un de ces médecins populaires qu'on appelle charlatans conseilla de laisser là les amers et d'employer les substances grasses et douces. On le fit, et, soit par l'effet du remède, soit par hasard, l'enfant rendit par la bouche et par les voies basses, du 4 au 26 mars, cent soixante-deux mille-pieds, grands et petits, dix à vingt à la fois, deux teignes, un ver blanc avec une tête noire, tandis qu'un autre perça le nombril; quatre vers très-agiles, dont chacun avait vingt pieds garnis de petits aiguillons; quatre papillons, quatre vers rouges semblables à de grosses fourmis, un mille-pieds blanc, quarante-deux chenilles de couleur sombre et de différentes grandeurs, enfin un gros scarabée. Tous ne sortirent pas la bouche, mais plusieurs, se glissant le long du palais, sortirent par le nez à l'aide d'un linge chaud. Ils étaient tellement vifs et agiles, que, si l'on ne se hâtait de les prendre, ils échappaient aussitôt. Les vers d'une même espèce sortaient ensemble. Les plus petits étaient entourés de quatre plus grands, qui formaient autour d'eux comme une digue, et plusieurs vécutrent trois, huit ou même douze jours, après lesquels ils

périssent de faim. Les parents crurent leur fils guéri ; mais le 26 mars il arriva un événement qui leur fit croire qu'il y avait là un charme. Pendant que leurs autres enfants jouaient dans le jardin, ils trouvèrent dans un nid un œuf sur lequel étaient peintes des figures rouges ; mais l'ayant ouvert pour le manger, ils trouvèrent le jaune noir et saupoudré de poudre à canon. Ils le jetèrent et se lavèrent les mains ; mais les parents et les voisins étant accourus pour voir une chose si nouvelle, un coq tomba mort à l'instant, deux poules furent prises de crampes, et le lendemain on trouva une des allées du jardin semée d'une poudre noire. Le charlatan qu'on avait consulté fit couvrir d'emplâtres le ventre de l'enfant, lui fit prendre toutes sortes de remèdes, et ordonna qu'on lui liât le ventre et qu'on le pressât par en haut. Or, à partir de ce jour jusqu'à la fin de mai, l'enfant rendit par la bouche quatre grenouilles d'une grosseur moyenne, dont l'une avait dans l'estomac un scarabée, un hanneton et une autre grenouille. Lorsque la première fut sortie, quelques amis conseillèrent de conduire l'enfant vers le soir à un étang où il y avait beaucoup de grenouilles, pensant que, s'il en avait encore d'autres dans le corps elles iraient, par sympathie, se réunir à celles de l'étang ; mais à peine fut-il arrivé que le ventre lui enfla extraordinairement. Le ver, qui ne l'avait pas mordu pendant plusieurs semaines, se remit à le mordre et monta plus de mille fois les jours suivants. Les grenouilles qu'il avait dans le ventre se mirent à coasser et à se remuer comme celles qui étaient dehors ; de sorte qu'il n'osait plus sortir le soir au moment où les grenouilles coassent. Bientôt il rendit quelques crapauds, puis vingt et un écureuils de différentes grandeurs. Les

crapauds et les grenouilles avaient des couleurs très-vives. Le plus grand, qui avait la longueur d'un empan, tua aussitôt de son souffle le plus petit, et remplit un ver d'une matière visqueuse qu'il avala de nouveau. Avant de rejeter tous ces animaux, l'enfant éprouvait un frisson de fièvre et un chatouillement dans la gorge, puis il les rendait sans douleur. Le dernier écureuil avait sur le corps un morceau d'un autre écureuil mort.

On crut que le gros ver était aussi sorti; mais un soir l'enfant s'étant mis au lit après la prière et s'étant endormi, se leva tout à coup en criant qu'il sentait quelque chose d'amer dans la gorge et que le ventre lui enflait, et le ver devint aussitôt furieux. Comme le nid de tous ces insectes dans le corps de l'enfant était détruit et qu'il avait plus d'espace, il s'agitait librement, et au moindre mouvement de l'enfant il le mordait très-fort. On ne savait s'il était toujours resté dans son corps, ou s'il y était rentré après en être sorti. Le 6 juin, quelques amis qui étaient venus visiter le malade lui ayant donné des confitures, le ver lui monta plusieurs fois à la gorge en lui causant de grandes douleurs; de sorte que, pour chercher quelque soulagement, il se coucha sur un banc à la fenêtre, au soleil, et s'y endormit en tenant à la main un morceau de bonbon. Le ver, attiré par là, sauta dehors. Il parut aux assistants avoir la forme et la grandeur d'une vipère. On chercha la bête dans tous les coins de la maison pendant plus d'une heure sans pouvoir la trouver. Pour l'empêcher de rentrer dans le corps du malade, on le conduisit chez un voisin ami de la maison, où il resta huit jours sain et joyeux. Une personne considérable lui fit prendre encore quelques remèdes contre les enchantements : c'était une cer-

tain e eau , une poudre à fumer , et une autre mêlée avec de l'huile pour se nettoyer la bouche , puis enfin une amulette . On continua en même temps les moyens prescrits par le charlatan , et du 17 au 24 juin l'enfant rendit encore quelques clous de souliers , la moitié d'un anneau de chaîne , sept morceaux de plats , des pierres , dont deux étaient assez grosses , un peloton de cheveux , des morceaux d'écaillés d'œufs blanches et rouges , un morceau de verre , deux fourchettes entourées de cheveux et deux gros clous . Tous ces faits se passèrent en présence du receveur Knebel , du pasteur de Trommetsheim et de beaucoup d'autres personnes dignes de foi . Tous ces objets sortirent à part , et quelquefois après des efforts de plusieurs heures . Ceux que le malade fit en rendant les deux fourchettes furent si violents qu'il en contracta un enrouement considérable . L'enfant ne sentant plus rien , les parents le reprirent chez eux . Ils le mirent à coucher dans une autre chambre , près d'une de ses parentes , qui le veilla la nuit jusqu'à six heures du matin ; mais à peine s'était-elle endormie que la vipère revint . Elle ressortit du corps de l'enfant après une triple dose du remède qu'on avait déjà employé et beaucoup de prières ; mais elle mordit en s'en allant le pied du malade , qui s'évanouit de douleur , puis courut dans le cabinet de son père lui montrer son pied , qui était enflé . On guérit la blessure avec de la thériaque et de l'huile de scorpion , et les parents menèrent le dimanche suivant leur fils à l'église . Mais comme il était sur l'escalier qui conduisait du rez-de-chaussée au premier étage , la vipère le poursuivit de nouveau , de telle sorte qu'il ferma vite ment la porte après lui et cria au secours . On ne le perdit pas de vue pendant tout le jour , et le soir il

rendit encore une fourchette. Il passa la nuit dans la maison d'un voisin nommé Bambrucker. Sa grand'mère le veilla, et l'on ne cessa de prier pendant toute la nuit, qu'il passa assez tranquillement. Le matin, vers six heures, il ressentit la vipère dans son corps, et on l'entendit siffler très-distinctement. On le ramena à la maison, et sa grand'mère, qui restait toujours près de son lit, tenait sans cesse les yeux sur lui pour voir si la bête ne sortirait point. Dès qu'il se fut endormi dans une sorte de sommeil extatique, elle sortit, en effet, pour la quatrième fois, et le mordit si fort à la main qu'il en saigna. Ses parents l'envoyèrent, sous la garde de sa grand'mère, à Weissenburg, où il continua son traitement. Il vomit encore quelques petites grenouilles et trois morceaux de petite vipère; mais il guérit complètement à Rotenburg dans le mois de juillet 1695, après avoir rendu quelques paquets de cheveux; et il faisait ses études au gymnase d'Heilbronn lorsque l'on a écrit le récit de tous ces faits.

Dans cette histoire, la réalité et la superstition se touchent de si près, qu'il n'est pas étonnant qu'on ait cherché à la mettre de côté. Cependant, comme il nous est impossible d'admettre qu'un nombre considérable de personnes intelligentes et dignes de foi, qui ont été témoins de ces faits, aient pu se laisser tromper à ce point par un imposteur de cet âge, nous devons chercher ailleurs l'explication de ces faits. Ce qui nous frappe d'abord, c'est que c'est toujours dans une sorte de sommeil extatique que la vipère paraissait entrer ou sortir, ce qui suppose qu'il y avait déjà dans l'enfant une certaine disposition malade, et que toutes les bêtes qui s'étaient logées dans son corps y étaient entrées pendant une de ces extases. Il y avait dans

le jardin un réservoir dans lequel ou près duquel se trouvaient toutes ces bêtes. L'enfant avait joué près de cette pièce d'eau la veille du jour où le mal s'était annoncé, et il s'était probablement endormi sur le bord. Tous ces rapports mystérieux, qui dans l'état de veille restent assoupis, s'étaient alors éveillés en lui, et avaient commencé leur jeu. De même qu'un attrait inexplicable met en rapport les métaux que renferme la terre avec le rhabdomante, les mouvements des astres avec le lunatique, et les morts avec celui qui est sous l'influence d'un vampire, ainsi une sympathie secrète avait attiré les animaux dans le corps de cet enfant. Cette sympathie se manifestait encore au moment même où il les rejetait. En effet, dès qu'il les avait vomis, ils couraient autour de lui avec une grande agilité; et, au lieu qu'ils fuyaient tous les autres, lui pouvait les prendre, les enfermer dans un vase, et les nourrir avec du lait pendant quelque temps, après quoi il les faisait mourir en jetant sur eux de l'urine de cheval. Pour les forcer à sortir, il fallait, par le moyen de quelques remèdes, détruire cette sympathie qui les avait attirés, et l'ordre dans lequel ils sortaient indique celui d'après lequel ils s'étaient établis dans son corps. Les écureuils sortaient les premiers, parce qu'ils s'étaient emparés des derniers intestins, où ils s'étaient multipliés. Puis venaient les crapauds et les grenouilles, qui avaient pris la partie supérieure des intestins. Après eux venaient des vers, un scarabée et des chenilles, dont deux avaient déjà subi leur métamorphose. Les mille-pieds s'étaient établis près de l'œsophage, et c'est pour cela qu'ils avaient été vomis dès le commencement. A mesure que ces hôtes singuliers se multipliaient, le ventre du malade enflait. Ces bêtes elles-mêmes, renfermées dans

leur obscure prison, étaient comme des plantes qui croissent par hasard dans l'obscurité des mines. Elles étaient toutes d'une grandeur inaccoutumée, et avaient un ventre très-gros; mais dès qu'elles étaient mortes elles s'aplatissaient, et se réduisaient presque à rien. Leur sympathie et leur antipathie pour certaines substances sont en tout cas très-remarquables. Le chef de toute cette bande et de cette sorte de sabbat animal était la vipère. Sa domination sur toutes les autres bêtes se montrait en ce que, dès qu'on lui touchait la tête un peu durement, toutes les autres fuyaient devant sa fureur et les mouvements convulsifs de son corps. On pourrait peut-être douter de la réalité de son existence, et croire qu'elle n'était que l'effet de la vision extatique du malade, si on ne s'était assuré qu'elle n'était pas l'effet d'une illusion, et si l'enfant n'avait rejeté réellement des parties de son corps. Il y avait toutefois entre elle et l'état extatique du malade un rapport qui ne permet pas de distinguer toujours le réel de l'imaginaire, ni de décider si elle est réellement sortie du corps de cet enfant pour y rentrer ensuite. Car personne ne put ni la voir avec certitude ni la trouver, quoiqu'on la cherchât partout avec une attention extrême; si bien que l'on conçut des doutes sur son existence, parce qu'elle ne se manifestait jamais qu'après une légère extase de l'enfant, qui ne pouvait plus se rappeler ensuite ce qui lui était arrivé. Une fois seulement on crut la voir, lorsque la moitié de son corps parut sortir de la bouche du malade, et qu'elle rentra dans son corps, effrayée par les cris des assistants. Il est probable qu'elle mourut quelque temps avant la fin de la maladie, et que les fragments vomis par l'enfant lui appartenaient.

CHAPITRE XXXII

L'appétit sexuel et la cruauté dans leurs rapports avec la possession.

Des incubes et des succubes. Le démon prend la forme d'un objet aimé. Histoire d'un Anglais; d'un jeune homme de Bergame; de Mabertha; des religieuses de Neumagen.

La vie organique de l'homme ici-bas est une génération continuelle, par laquelle il introduit dans son être et s'assimile de nouveaux éléments, que lui fournit le monde extérieur. Lorsque cette assimilation est complète, et que l'homme, par une sage dispensation de la Providence, a plus de vie qu'il ne lui en faut, il éprouve le besoin de la communiquer, et de se verser, pour ainsi dire, dans un autre être, où il puisse contempler sa propre image. Mais cette génération extérieure se distingue de la première en ce qu'elle ne peut s'accomplir que par le moyen de deux individus, ayant la même nature, mais un sexe différent. Le germe produit par l'union des deux sexes s'assimile dans le sein de la mère les éléments qui correspondent à sa nature et à ses besoins; et lorsqu'il a acquis un certain degré de développement il paraît à la lumière du jour, comme un organisme vivant de sa propre vie, et il continue à l'égard de la nature extérieure le procédé d'assimilation qu'il avait commencé dans le sein maternel. C'est ainsi que le germe vital de l'espèce entière, créé de Dieu au commencement des choses, se propage en puisant chaque jour dans la nature de nouveaux éléments, et lui rendant à son tour ce qu'elle lui a prêté. C'est ainsi que cette goutte précieuse, tombée du ciel à l'origine, est devenue peu à peu un fleuve large et profond. Ce qui s'est accompli de cette

sorte dans le domaine de la nature se reproduit dans l'ordre de la grâce. Le Verbe de Dieu, en s'incarnant, a déposé dans l'humanité déchue par le péché un nouveau germe de vie; et à partir de ce moment si précieux pour le monde a commencé la vie surnaturelle, qui embrasse dans son extension tous les temps et tous les lieux. Mais cette génération divine ne peut s'accomplir, de même que la première, que par l'union de deux forces, dont l'une est active, l'autre passive, et qui sont représentées, la première par le Verbe de Dieu fait chair, source de toute vie surnaturelle, et la seconde par l'Église, son épouse. C'est par cette union mystérieuse du Christ et de l'Église que se propage le troupeau sacré des élus, et que s'augmente et se continue, selon la belle parole de l'Apôtre, le corps mystique du Christ.

A côté de cette Église sainte et sans tache et de son divin chef s'élève une opposition formidable, l'*anti-église*, si l'on peut parler ainsi, ayant pour chef le prince des anges rebelles. De même que tout le bien dans la nature humaine est dans un rapport de consonance, de sympathie et d'amour avec le Verbe incarné, comme avec son principe et sa source, ainsi le mal et le péché est dans une affinité intime avec le démon, son premier auteur. Satan est donc, relativement au côté obscur et ténébreux de la nature humaine, ce que le Rédempteur est à l'égard du côté bon et lumineux. Et de même que le principe de vie contenu en Jésus-Christ se propage dans le monde en s'assimilant tous les éléments sains et purs de l'homme, ainsi le principe de mort dont Satan est le dépositaire et le véhicule se propage dans l'humanité en s'en appropriant les éléments mauvais et impurs. Dans toute génération, le

principe générateur ne peut communiquer que ce qu'il a lui-même. Or tout dans le démon est dissonance et contradiction, de même que tout en Jésus-Christ est unité et harmonie. Lors donc que le démon s'unit à la nature humaine par une sorte d'union monstrueuse, il ne peut produire en elle et avec elle que dissonance et contradiction. Privé de toute vie réelle, il ne saurait engendrer la vie. Posé tout entier dans la mort et dénué de toute consistance extérieure, il cherche à suppléer son indigence en s'attachant au bien qu'il trouve dans l'Église, pour le dénaturer et le corrompre. Il a besoin d'elle pour propager le germe monstrueux qu'il recèle en son sein, comme le mal a besoin du bien pour se produire au dehors, comme la maladie ne peut se manifester qu'à l'aide de la santé, qu'elle attaque et détruit. Dans cette génération satanique nous retrouvons en un certain sens les rapports sexuels de la génération matérielle; et le démon, faisant les fonctions tantôt de l'élément actif, tantôt de l'élément passif, propage ainsi l'empire du mal et du péché, dont il est le roi.

Cette union de l'âme avec lui est un infâme adultère, et jamais elle ne saurait être féconde. L'âme dominée par ce tyran ne peut enfanter que la destruction et la mort; car la négation ne fait que prendre sans pouvoir jamais rien donner. Ce qui s'accomplit ainsi intérieurement dans les deux églises se reproduit dans la double mystique de Dieu et du démon. L'appétit sexuel, de même que tous les autres, se concentrant à l'intérieur, acquiert une nouvelle intensité; mais les effets de cette concentration sont bien différents dans ces deux mystiques. Dans la première elle arrache l'âme à tout ce qui est animal, et la purifie intérieu-

rement. L'âme, ainsi exaltée et purifiée, enfante à son divin époux comme une famille spirituelle, qui augmente et réjouit l'Église par l'influence de ses vertus et la communication du principe de vie qui l'anime. Dans la mystique démoniaque, au contraire, l'âme, inclinée vers l'abîme, descend au lieu de monter, et produit des monstres ou des prodiges de péché. La vie déposée dans les organes sexuels est dégagée de ceux-ci et concentrée en elle-même; elle devient accessible à des rapports spirituels, brutaux et monstrueux, qui sont privés de réalité extérieure, il est vrai, mais qui ont une réalité intime bien plus énergique. Nous avons déjà parlé de ces rapports en général à l'occasion du sabbat; il ne nous reste plus qu'à en étudier les phénomènes particuliers.

Le phénomène naturel qui sert de base aux opérations du démon en ce genre est de deux sortes. Tantôt l'homme sent comme une force qui l'étreint, le lie et paralyse l'activité du système nerveux; tantôt, au contraire, il se sent emporté par une puissance expansive, élastique, qui sur-excite le système nerveux tout entier, et qui a son foyer dans les organes sexuels, tandis que la première gît surtout dans les plexus pulmonaires. Le mal, parvenu à un certain degré, peut produire une sorte de clairvoyance et de somnambulisme hystérique dont les organes sexuels forment le centre et qui trahit l'approche des puissances infernales. Ces phénomènes ne sont pas toujours cependant de nature démoniaque; mais ils peuvent devenir tels facilement soit par le consentement de la volonté, soit par une certaine disposition malade dont les effets ne peuvent plus dans ce cas être imputés à l'homme.

Des incubes
et des
succubes.

Parmi les faits nombreux que l'histoire nous a conser-

vés en ce genre, nous choisirons seulement ceux qui ont évidemment un caractère diabolique, ou qui du moins sont comme sur la limite qui sépare le monde naturel des régions infernales. Brognoli parle d'une veuve demeurant à Bergame, et qui, lorsqu'elle était seule dans sa chambre à coucher, entendait toujours plusieurs voix parler autour d'elle. Les unes disaient : « Dormons avec elles. » Les autres répondaient : « Elle n'y consentira pas, car elle craint Dieu. » D'autres, enfin, criaient : « Elle consentira ; sinon, nous emploierons la violence. » Il lui semblait alors que quelqu'un montait sur son lit, et la terreur dont elle était saisie l'empêchait de dormir. (*Alexicacon*, disp. 2, p. 230.) Nous voyons ici un état indécis, une lutte, l'approche du démon que la volonté force à s'éloigner. Si elle reste ferme dans sa résolution, le démon ne peut rien contre elle. Il en fut ainsi de plusieurs femmes dont nous parle Coleti. (*Energumenos dignoscendi et liberandi ratio*, p. 117.) Une femme vint le trouver avec son mari. Quoique pieuse et d'une conduite exemplaire, elle était depuis dix ans tourmentée par un esprit qui l'obsédait nuit et jour par les suggestions les plus abominables, et qui, lors même qu'elle était éveillée, remplissait à son égard les fonctions d'incube. Il n'avait cependant jamais pu obtenir son consentement. L'exorciste se contenta d'employer contre le démon le *præceptum lenitivum*, et la femme fut ainsi délivrée. Une autre femme de sa connaissance était tourmentée de la même manière depuis huit ans sans s'être jamais laissé ébranler dans sa résolution : aussi suffit-il d'un simple commandement pour la délivrer.

Mais lorsque la volonté prend plaisir à ces actes honteux, le mal devient bien plus profond et plus difficile à guérir.

« En 1643, » raconte Brognoli, « je fus chargé par mes supérieurs d'aller exorciser une jeune fille de vingt ans qui était poursuivie par un incube. Je me rendis chez elle avec son confesseur. A peine étions-nous entrés que le démon, qui était précisément alors occupé avec elle, se retira. Elle m'avoua sans détour tout ce que l'esprit impur faisait avec elle. Je jugeai, d'après ce qu'elle me dit, que, malgré ses dénégations, elle prêtait au démon un consentement indirect. En effet, elle était toujours avertie de ses approches par une surexcitation violente des organes sexuels; et alors, au lieu d'avoir recours à la prière, elle courait à sa chambre et se mettait sur son lit. J'essayai d'éveiller en elle des sentiments de confiance envers Dieu; mais je n'y pus réussir, et elle semblait plutôt craindre d'être délivrée. Je la quittai donc après avoir laissé à son confesseur et à ses parents quelques prescriptions touchant le jeûne et la mortification. »

Lorsque la volonté prête son consentement au démon en ce genre, il prend assez souvent la forme d'un objet aimé. A Bergame, en 1650, un jeune homme âgé de vingt-deux ans et tourmenté par un succube raconta à ce même Brognoli que plusieurs mois auparavant, comme il se mettait au lit, le démon lui avait apparu sous la forme d'une jeune fille qu'il aimait beaucoup. A cette vue, il poussa un cri; mais le fantôme lui ordonna de se taire, en l'assurant qu'il était sa bien-aimée, qu'elle avait fui de la maison parce que sa mère l'avait maltraitée, et qu'elle venait le voir. Il savait très-bien que ce n'était point là celle qu'il aimait, mais un démon; malgré cela, après quelques paroles et quelques caresses, il consentit à ses désirs. Le fantôme lui dit alors qu'il n'était pas sa Thérèse, mais un démon;

Le démon prend la forme d'un objet aimé.

qu'il l'aimait, et que c'était pour cela qu'il le poursuivait jour et nuit. « Ce commerce monstrueux, dit Brognoli, dura plusieurs mois; mais Dieu le délivra enfin par mon entremise, et il fit pénitence de ses péchés. » (*Alex.*, disp. 2, p. 145.) Souvent le consentement de la volonté produit entre l'homme et le démon une certaine intimité. Une femme raconta à Brognoli, en 1694, que chaque nuit un incube se livrait avec elle aux actes les plus abominables, la portant même à maudire Dieu. De plus, il l'avait emmenée plusieurs fois hors de chez elle pour la livrer à d'autres magiciens. On voit apparaître ici la vision du sabbat, et le mal ne se borne plus aux sens; mais il monte plus haut et pousse au blasphème. « En 1649, raconte Brognoli, je fus chargé par le nonce apostolique d'exorciser une femme possédée qui vint me trouver à la porte du couvent de Saint-Bonaventure. Elle portait l'habit du tiers-ordre de Saint-François; mais malgré cela on sentait dans sa mise quelque chose de recherché; elle était assez bien de figure et âgée de trente - cinq ans environ. Elle me raconta que depuis dix-huit ans le démon abusait de son corps sous la forme d'un beau jeune homme. Il avait commencé déjà du vivant de son mari, et pour pouvoir se satisfaire sans contrainte il plongeait celui-ci dans un sommeil profond. « Dans les entretiens que j'ai avec lui, me dit-elle, il m'engage toujours à blasphémer Dieu. Il m'emmène souvent la nuit hors de chez moi, pour me livrer à d'autres enchanteurs. » Je l'exorcisai chez elle; mais je m'aperçus bientôt qu'elle était de connivence avec le démon. Je lui prescrivis quelques moyens que je crus salutaires pour son état; mais elle me dit plus tard que le démon ne lui avait pas permis d'en faire usage. Je vis qu'elle

voulait non être délivrée du démon, mais m'entraîner dans sa perte, et je la laissai. »

Dans les degrés inférieurs de cette horrible maladie, aucune vision ne se produit, et le mal apparaît alors comme une monomanie des organes sexuels. Sprenger parle d'un homme de Coblenz attaqué de ce mal, et qui, en présence de sa femme, se livrait plusieurs fois de suite sans honte à cette pratique horrible, sans que les cris et les gémissements de sa femme pussent l'arrêter. Mais il répondait toujours : « Re commençons, » jusqu'à ce qu'il tombât d'épuisement. On ne voyait personne avec lui, et il convenait lui-même qu'il ne voyait personne non plus, mais qu'il était poussé par une puissance irrésistible. On soupçonna une femme d'avoir jeté sur lui un sort, parce qu'elle l'avait menacé de le perdre dans un accès de colère. (*Malleus malefic.*, t. I^{er}, p. 271.) Lorsque la maladie se complique de vision, celle-ci devient tellement vive et claire quelquefois, qu'une lutte s'engage entre le démon et l'homme qui lui refuse son consentement. Un auteur anglais, Barnelt, raconte à ce propos le fait suivant : Dans un bourg du comté de Sommerset vivait il y a cinquante ans une vieille femme qui passait généralement pour sorcière. Elle était maigre et sèche, courbée par l'âge, et ne marchait qu'à l'aide de béquilles. Sa voix était creuse, selennelle, mystérieuse, mais hypocrite en même temps. Ses yeux lançaient une lumière pénétrante et qui inspirait l'effroi. Un jeune homme de vingt-deux ans, sain et robuste, qui habitait le même village, se trouva tout à coup tourmenté par un esprit impur, de telle sorte que sa santé en fut attaquée et qu'au bout de trois à quatre mois il était pâle, maigre, épuisé, et présentait tous les signes d'une mort prochaine. Il savait

Histoire
d'un
Anglais.

très-bien, ainsi que ses parents, quelle était la cause de ce mal ; et comme il était d'un caractère très-décidé, il résolut d'attendre la sorcière en veillant. Elle fut longtemps à venir ; mais enfin, vers minuit, il entendit le bruit de pas légers sur l'escalier. C'était elle en effet. Elle vint au pied de son lit, monta dessus et glissa lentement sur ses pieds. Il la laissa faire jusqu'à ce qu'étant arrivée à ses genoux elle se préparait à tomber sur lui de tout son poids. Il la prit avec les deux mains par les cheveux, et la tint avec un effort convulsif, en criant à sa mère, qui dormait dans une chambre voisine, d'apporter une lumière. Pendant qu'elle courait la chercher, le jeune homme et la sorcière luttèrent avec fureur sur le plancher. Mais dès la première lueur qui vint de l'escalier la femme s'arracha avec une force surnaturelle des mains du jeune homme, et disparut comme un éclair. Sa mère le trouva debout, tout essoufflé, et les deux mains pleines de cheveux. « Je lui demandai, dit Barnelt, où il avait mis ces cheveux. J'ai eu la maladresse, me répondit-il, de ne pas les garder ; ils auraient servi à prouver l'identité de la personne. Mais, dans le trouble où j'étais, je les ai laissés tomber à terre, et celle à qui ils appartenaient a bien eu soin de les enlever ; mais je l'ai si bien traitée qu'elle n'est plus revenue depuis me tourmenter. Il est singulier, ajouta-t-il, que pendant que je la tenais et luttais avec elle, quoique je fusse certain que c'était elle, son souffle et tout son être annonçaient une jeune fille. » Celui à qui ce fait est arrivé vit encore. Il m'a raconté plusieurs fois cette histoire, et je puis en garantir la vérité sans pouvoir en assigner la cause. » Cette cause, on peut l'attribuer, sans crainte de se tromper, à une vision de ce jeune homme ; mais il est difficile

de décider si la femme qu'il soupçonnait y avait pris part.

Lorsque la volonté prête son consentement au démon, le mal devient très-difficile à guérir. Thomas de Brabant confessait une religieuse tourmentée de cette sorte ; elle lui dit qu'elle n'avait jamais prêté son consentement. Son confesseur, étonné, la pressa de questions, et finit par lui faire avouer la vérité. Elle conçut un repentir sincère de ses fautes, et continua de se confesser assidûment avec larmes. Mais aucun moyen ne pouvait la guérir, pas même la sainte Eucharistie. Ce mal était sans doute un châtement pour elle, et il ne la quitta qu'après de longues années et beaucoup de prières. Avant d'en être guérie, elle le confia la veille de la Pentecôte à une sœur nommée Christine, en lui disant qu'elle n'avait pas le courage d'aller communier. Christine lui dit : « Mettez-vous tranquillement au lit, et allez communier demain ; je prends sur moi votre mal. » Elle s'endormit en paix en effet, et se leva le matin pour aller à la communion. Christine n'avait pas attaché une grande importance à ce qu'elle lui avait dit ; mais lorsqu'elle fut au lit près de s'endormir elle sentit remuer quelque chose dans la paille de son lit. Elle se leva, chercha à chasser la bête, et se recoucha. Mais elle entendit le même bruit à plusieurs reprises, et finit par reconnaître la malice du démon. Elle passa la nuit à prier hors de son lit ; mais elle fut extrêmement tourmentée par le malin esprit, et le matin elle dit à l'autre : « Je ne veux plus de votre mal, car j'ai failli périr par la violence du tentateur. »

Le mal apparaît cependant quelquefois comme une possession et une maladie d'un caractère si malin, qu'il occasionne la mort lors même que le malade n'a point

Un jeune
homme
de Bergame.

donné son consentement. En 1645, un jeune homme des environs de Bergame, âgé de vingt-cinq ans, fut réduit par suite d'un maléfice à un état vraiment déplorable. Il ne pouvait ni boire ni manger; à peine pouvait-il respirer et parler. Il vint trouver Brognoli, qui, s'étant convaincu que le démon était la cause de son mal, lui conseilla d'aller se confesser et communier, puis de s'adresser à un célèbre exorciste de Brescia; car, pour lui, il ne s'occupait pas encore d'exorciser. Le jeune homme, se reconnaissant possédé, soupçonna une vieille femme dont il connaissait les mauvaises dispositions à son égard de l'avoir ensorcelé. De retour chez lui, il communiqua ses soupçons à ses amis, ajoutant qu'il savait que cette femme en avait traité d'autres comme lui, et qu'il voulait la dénoncer à l'inquisition. Il pria cependant le supérieur du couvent du lieu où il demeurait de le recevoir pendant la nuit, avec un de ses amis. On lui accorda ce qu'il demandait. Mais après la quatrième heure de la nuit, lorsqu'il était encore parfaitement éveillé, la porte et la fenêtre de sa chambre ouvertes, il vit cette femme entrer, monter sur son lit et le saisir à la gorge, de sorte qu'il était près d'étouffer. Il fit tant d'efforts pour se débarrasser d'elle qu'il brisa son lit. Son compagnon entendit bien le bruit, mais ne put rien voir. Le jeune homme ayant quitté son lit et s'étant couché près de son ami, l'apparition vint l'y trouver, et chercha à l'en arracher. Son compagnon, qui le tenait embrassé, sentit une grande force et une grande résistance; mais il ne vit rien. Le résultat de cette lutte fut que la tête et le cou du malheureux enflèrent tellement qu'il en était tout défiguré, et qu'il s'agitait comme un fou, écumant de la bouche et grinçant des dents. Le lendemain, il raconta à

Brognoli, devant plusieurs témoins, ce qui lui était arrivé, accusant cette vieille femme d'une voix rauque et brisée, et disant : « Elle m'en veut, et ne cessera pas de me tourmenter jusqu'à ce que je sois mort. » Il mourut en effet vers la neuvième heure de ce même jour. On crut avoir remarqué que ce jour, au matin, la vieille n'était point allée à l'église, comme elle le faisait ordinairement, et elle ne se montra que le soir, après la mort du jeune homme. Les soupçons qu'on avait conçus furent confirmés encore par la mort de sa nièce, qui, moins d'un mois après, mourut d'une maladie extraordinaire, que l'on attribua à un maléfice, parce qu'elle aimait beaucoup ce jeune homme, et qu'en pleurant sa mort elle racontait qu'elle avait été causée par une bouchée que lui avait donnée la vieille. Celle-ci se trahit en menaçant du même sort, s'il ne se taisait, le compagnon du jeune homme, qui avait été témoin oculaire de toute l'histoire. (*Alexicacon*, disp. 2, p. 163.) On voit en tout cas par ce fait que le mal, parvenu à un certain degré, peut être très-dangereux.

Relativement à la guérison, Brognoli a employé, à notre avis, le moyen le plus sûr. « En 1650, nous dit-il, étant revenu à Bergame, je fus appelé auprès d'une jeune fille par son confesseur. Elle me raconta que depuis quelque temps elle était visitée tous les jours par un incube, sous la forme d'un homme qu'elle aimait, et qu'elle ne pouvait se délivrer de lui, quoiqu'elle lui résistât et qu'elle fit de grandes pénitences pour obtenir de Dieu sa guérison. Je lui appris à faire des actes de foi et de confiance, et lui conseillai de repousser l'incube en employant contre lui toutes sortes de malédictions, d'injures et de mépris ; puis je bénis sa chambre et son lit. Je prescrivis aussi de faire

coucher près d'elle dans un autre lit, avec une lampe allumée, deux religieuses âgées et courageuses, dont l'une devait, pendant que l'autre dormait, veiller à genoux près du lit de la malade, sans jamais la perdre de vue, afin de bien observer les moindres mouvements de son visage et de son corps. Elle devait alors, si le démon venait, réveiller l'autre, et commander au diable, au nom du Seigneur, de se retirer, puis ôter la patiente de son lit. Toutes les trois devaient alors se mettre à genoux et se donner la discipline en récitant le *Miserere* et les litanies de la sainte Vierge. L'incube vint avant minuit dès la première nuit, et commença à presser la malade, qui était endormie, sans être vu de celle qui veillait. Celle-là ayant fait un léger mouvement avec la bouche et ayant poussé une petite plainte sourde, la seconde éveilla sa compagne, et toutes deux prirent courageusement la pauvre malheureuse pour la tirer de son lit. Mais le démon la retenant, elles redoublèrent d'efforts, sans pouvoir cependant vaincre la force du démon. L'une d'elles, se rappelant la prescription que je lui avais laissée, ordonna au diable de se retirer. Il s'enfuit en effet, et elles firent aussitôt ce que je leur avais dit. Le lendemain, j'allai au couvent pour apprendre ce qui s'était passé. Je les encourageai à lutter courageusement contre le démon, et je bénis encore une fois la chambre, en défendant au diable d'en approcher de nouveau. La nuit suivante, il entra bien dans la chambre; mais il n'alla pas jusqu'au lit. La malade le vit sous la forme accoutumée; mais elle le mit en fuite rien qu'en invoquant le nom de Jésus. Je répétai le lendemain les conseils que j'avais déjà donnés. Le diable revint encore la troisième nuit, mais d'une manière invisible, et il ne trahit sa présence que

par un léger bruit dans la chambre ; il ne revint plus depuis. » (*Idem*, dis. 2. p., 152.)

De tous les faits que nous avons cités jusqu'ici il résulte que cette affection vient souvent d'une maladie qui a son siège dans les organes correspondants, et qu'elle peut, avec ou sans le consentement de la volonté, devenir en se développant une véritable possession locale. Lorsqu'elle est arrivée à ce point, elle n'est pas toujours stationnaire, et peut s'étendre au delà des limites du système où elle avait primitivement son siège. Dans ce cas, la chose peut avoir lieu de deux manières : ou au dedans ou au dehors. Près du système où l'instinct sexuel a son siège principal sont situées d'autres régions qui s'y rattachent, et qui sont soumises à son influence ; puis, au delà de ces régions d'autres encore auxquelles le mal peut se communiquer par une sorte de sympathie, jusqu'à ce qu'il atteigne enfin la partie spirituelle de l'homme. Il peut donc, pénétrant toujours plus profondément dans l'organisme, en infecter tous les systèmes les uns après les autres, et attaquer enfin les facultés spirituelles. Une fois qu'il s'est emparé de l'homme tout entier, il lui donne son empreinte et sa couleur ; il lui communique un caractère hystérique, et l'on voit alors se produire comme une sorte de philosophie et de mystique sexuelles. Si le mal tend, au contraire, à se répandre au dehors, il se communique par une sorte de lien magnétique à ceux qu'il trouve déjà dans un rapport sexuel réciproque. On voit alors se produire comme une maladie sexuelle, qui aux degrés inférieurs porte encore le caractère d'un mal purement naturel, mais qui dans son développement prend quelquefois les proportions d'une progression générale de l'instinct sexuel. Examinons maintenant ces deux formes du mal.

Histoire de
Mabertha.

Nous trouvons un exemple de la première dans une femme nommée Mabertha, qui, dans l'année 1618, fut accueillie par un brave homme nommé Suerz, sur la recommandation de sa femme, pieuse comme lui. Elle prétendait recevoir de Dieu des faveurs particulières dans ses confessions et ses communions fréquentes. Suerz commença à soupçonner qu'elle était peut-être victime d'une illusion du démon, et il lui recommanda de consulter un homme pieux et éclairé. Elle répondit qu'elle l'avait fait déjà plusieurs fois, et qu'elle avait reçu différentes réponses. Mais enfin, cédant à ses instances, elle consulta un évêque qui passait par le lieu où elle demeurait; et celui-ci la remit entre les mains d'un Dominicain très-expérimenté dans le discernement des esprits. Mais elle ne voulut point suivre les avis du prélat, prétendant que le père exigerait d'elle une confession générale et lui refuserait peut-être pendant longtemps la communion, afin de l'éprouver; que d'ailleurs une voix intérieure lui défendait de s'adresser à lui. Sur les entrefaites, elle tint plusieurs discours suspects, disant, par exemple, qu'elle ne commettait aucun péché, même véniel; que Dieu lui accordait tout ce qu'elle lui demandait; qu'elle pouvait lire dans le cœur humain; que Dieu s'unissait corporellement à elle; et qu'elle avait de fréquents ravissements. Elle dit à ses hôtes qu'ils pouvaient obtenir les mêmes faveurs en renonçant à l'orgueil, à la vanité et à toute discorde. « Nous faisons tout cela, » lui répondirent-ils. « Vous avez encore un voile sur les yeux, » leur dit-elle; « je prierai Dieu qu'il vous l'ôte. » Suerz insista davantage encore pour qu'elle allât trouver le P. Dominicain, et elle y consentit enfin. Il l'accueillit avec bonté; mais elle fut tout d'abord

interdite et n'osait parler. Le père lui dit alors : « J'ai beaucoup entendu parler de vos rares vertus, et j'espère en apprendre de vous davantage sur ce point pour mon propre bien. — Je ne suis qu'une pécheresse. — C'est votre humilité qui vous fait parler ainsi; mais j'espère que vous ne me cacherez pas les grâces dont Dieu vous a comblée. — Elles sont bien rares à cause de mes péchés. — Je connais vos extases, vos lumières, le don que vous avez de prévoir l'avenir et de discerner les esprits. Ce sont là des faveurs que Dieu n'accorde point aux méchants. » Elle eut alors deux ou trois ravissements coup sur coup. Le père se mit à genoux pour demander le secours de Dieu, puis il dit à cette femme : « Que vous êtes heureuse d'être unie si intimement à Dieu et de jouir de ses divines caresses ! » Elle lui répondit : « Vous avez raison. » Il lui dit encore plusieurs autres choses, et reconnut évidemment qu'elle était remplie de vanité, qu'elle avait une haute opinion d'elle-même, et qu'elle désirait beaucoup les louanges des hommes. « Il me semble, lui dit-il, d'après tout cela, que votre humilité mériterait une récompense plus haute encore, et que votre corps devrait prendre part aux jouissances dont Dieu inonde votre âme. » Ces paroles la ravirent encore hors d'elle-même, et elle dit : « Vous avez raison, mon Père, et je n'ai rencontré personne encore qui m'ait si bien jugée. » Le père lui demanda alors si son Dieu se montrait visiblement à elle, combien de fois et sous quelle forme il s'unissait à elle. Elle prenait plaisir à cet entretien, et dit qu'elle ne voyait pas son Dieu, mais qu'elle le sentait bien, et qu'elle jouissait pendant deux à trois heures de ses embrassements. Elle se retira enchantée du père, et promit de revenir bientôt. De

retour à la maison, elle dit à ses hôtes qu'elle n'avait encore jamais trouvé d'homme comme le Dominicain, qu'elle ne voulait plus d'autre confesseur, et qu'il avait approuvé tout en elle. « Croyez-moi, ajoutait-elle, il apprendra de moi bien d'autres choses qui ne sont point dans ses livres; car c'est un homme simple et facile à tromper. » Elle alla le voir souvent, et bientôt elle lui découvrit qu'elle croyait à un autre dieu que celui des chrétiens. Elle avait déjà dit à son hôte qu'elle vivait avec lui comme une femme avec son mari, et qu'elle jouissait depuis dix ans déjà de cette faveur. Suerz ayant exprimé le désir de participer à ce don si précieux, elle lui fit des ouvertures qui le décidèrent à la chasser de chez lui. Mais le père le pria de la garder quelque temps encore. Elle alla plus loin, et dit à Suerz, qui se plaignait des troubles et des incertitudes de sa conscience dans les nouvelles voies où elle l'avait engagé, que, puisqu'il avait si bien commencé, elle lui avouerait qu'il devait avant tout renoncer au baptême et à la Trinité chrétienne, à l'orgueil, à la vanité et à la discorde; qu'ils avaient une autre Trinité, que le père ne connaissait point; qu'elle était prédestinée, et qu'elle passait les nuits sans dormir, inondée qu'elle était des caresses de son Dieu; que les autres joies, en comparaison de celle-ci, n'étaient rien, parce que la puissance de Dieu est inépuisable. Elle parlait souvent des réunions joyeuses où elle assistait, disant qu'on y distinguait trois classes, dont la première, composée de trente-six femmes, presque toutes pauvres, ne demandait qu'à jouir et à s'unir à Dieu, tandis que la seconde désirait la science et l'intelligence, et la troisième les dignités, les richesses, les biens et les honneurs; et cette classe était composée de personnages considérables,

qui ne rêvaient que projets ambitieux. Tous ceux qui l'entendaient furent remplis d'horreur. Le père, qui avait obtenu ce qu'il voulait, lui découvrit l'abîme de perdition où elle était tombée dans son aveuglement. Elle fut effrayée d'abord, se mit à pleurer et s'accusa de magie. Mais son émotion dura peu ; elle revint à son ancien endurcissement, et quitta le père en lui disant : « L'heure de ma conversion n'est pas encore arrivée ; mais vous n'aurez pas à vous plaindre de moi. » Elle dit à ses hôtes qu'il lui fallait deux à trois jours de réflexion. Comme on ne voulait pas la garder plus longtemps dans la maison, elle partit en faisant espérer toutefois qu'elle se convertirait. Cependant, comme elle craignait une enquête, elle résolut de la prévenir, d'après le conseil de ses amis, et accusa le père d'avoir voulu l'engager dans la magie, d'avoir essayé de lui faire renier Jésus-Christ et de la faire pécher avec lui, de lui avoir donné des hosties consacrées pour en faire un abus sacrilège. Confrontée avec lui en présence des autres religieux, elle répéta d'abord ses accusations ; puis tout à coup elle tomba à ses pieds, confessant son imposture et s'avouant la plus misérable de toutes les créatures. (*De Tribus energumenis*, p. 500.)

Nous trouvons ici un exemple de nymphomanie démoniaque dans une femme qui évidemment se trompe elle-même de propos délibéré, et qui finit par arriver au plus haut degré d'union avec le démon. Mais le mal bien souvent vient, au contraire, de haut en bas, et a pour principe une influence diabolique. Brognoli raconte qu'en 1664 il donna ses soins à une religieuse adonnée au jeûne et à l'abstinence, mais très-attachée à sa propre volonté et qui prenait beaucoup de plaisir à la lecture des livres

profanes , où étaient racontés les enchantements de Circé et des autres magiciennes , et les métamorphoses opérées par les dieux du paganisme. Or une nuit elle vit apparaître un jeune homme qui lui dit : « Ne craignez point, ma sœur, je suis l'ange du jeûne ; je viens vous remercier de votre ferveur à jeûner, et vous rendre amour pour amour. » Après d'autres propos encore , il essaya de l'attaquer du côté de la chasteté, et il y réussit. Une fois qu'il eut obtenu ce qu'il désirait , il ne la quitta plus ni jour ni nuit, et lui défendit de jamais parler à personne, pas même à son confesseur, de ses assiduités. Il la servait avec zèle comme un compagnon fidèle, la suivant partout, et dans le cloître et dans les jardins. Enfin en 1664 , à l'époque du jubilé , la religieuse fut touchée de repentir, et découvrit tout à son confesseur, qui lui conseilla de s'en ouvrir au vicaire général de l'évêque ; afin que celui-ci employât les moyens nécessaires pour la délivrer de son mal. Ce dernier consulta Brognoli sur ce qu'il devait faire. Dans ce cas physiologique si remarquable , un penchant excessif pour le jeûne, joint à l'amour déréglé des fables de l'antiquité, concoururent également à produire dans cette religieuse une surexcitation qui finit par cette apparition, laquelle la livra enfin à la puissance du démon.

Quelquefois le mal s'étend et se communique à une association tout entière. C'est surtout dans les couvents, où la communauté de vie rend plus facile la communication des influences réciproques, que se produit ce genre de phénomènes. Alvaro Pelagio nous raconte dans son livre : *de Planeta Ecclesiæ*, l. II, c. 45, qu'il eut beaucoup de peine à déraciner ce mal dans un couvent par ses prédications et ses conseils. Une partie des religieuses étaient

devenues tellement familières avec les démons qu'elles s'entretenaient avec eux sans crainte. Beaucoup d'autres théologiens parlent ainsi d'après leur propre expérience. Quelquefois le mal prend le caractère d'une possession, et se produit alors sous la forme de revenants et de lutins. Un médecin de Clève, Wyer, rapporte que les religieuses d'un couvent à Hissimont, près de Neumagen, furent tourmentées pendant plusieurs années par un esprit qui descendait chaque nuit dans le dortoir, comme s'il eût été porté sur un tourbillon : puis il jouait de la guitare avec tant de charme que les religieuses se trouvaient tentées de danser. Il sautait ensuite sous la forme d'un chien sur le lit de l'une d'entre elles, qui devint ainsi l'objet de graves soupçons de la part des autres sœurs. Dans un autre couvent du diocèse de Cologne, le démon, pendant huit ans, entraînait sous la forme d'un chien, parcourait le monastère, et se glissait sous les robes des religieuses, afin de trahir par les mouvements qu'il produisait les signes d'une passion impure. Dans le couvent de Nazareth, à Cologne, les religieuses furent tourmentées pendant très-longtemps par les démons en diverses manières, lorsque enfin, en 1564, elles furent tout à coup renversées par terre dans la posture la plus inconvenante. Pendant le temps qu'elles restèrent dans cette position, elles tinrent les yeux fermés, et furent couvertes de confusion lorsqu'elles les rouvrirent. Le mal était venu d'une jeune fille de quatorze ans, qui était renfermée dans le cloître. Elle avait été visitée souvent la nuit par un incube, et, quoiqu'elle s'efforçât de le chasser avec une étole bénite, il revenait cependant toujours. On avait mis une religieuse à coucher avec elle, pour l'aider à se défendre contre le diable ; mais la pauvre sœur trem-

Les religieuses de Neumagen.

blait de tous ses membres lorsqu'elle entendait le bruit de la lutte entre le démon et cette jeune fille. Elle finit par devenir tout à fait possédée. Elle avait des crampes qui la faisaient horriblement souffrir. Quand son accès la prenait, elle ne pouvait plus voir; et lors même qu'elle paraissait être dans son bon sens elle prononçait des paroles étranges qui approchaient du désespoir. Bientôt le mal s'étendit à d'autres, nît de rapides progrès, surtout depuis que, dans leur détresse, elles eurent recours à des moyens illicites. « Je fus chargé, dit Wyer, de faire une enquête dans le couvent, comme médecin, le 25 mai 1565, en présence des sieurs C. de Lyskerken, conseiller, J. Altenan, autrefois doyen de Clève, J. Echst, docteur en médecine, et de mon fils Henri, docteur en médecine et en philosophie. Je lus alors des lettres épouvantables que la jeune fille avait écrites au démon qui la courtisait, et nous ne doutâmes pas un seul instant que la possédée ne les eût écrites dans ses accès. Nous découvrîmes que le mal était venu de quelque jeunes libertins qui étaient parvenus à s'introduire dans le couvent et avaient entretenu pendant quelque temps avec plusieurs religieuses des relations criminelles. La chose ayant été découverte, on avait pris les précautions nécessaires pour empêcher que ce scandale ne continuât. Le démon, profitant des dispositions qui existaient déjà chez les religieuses qui avaient oublié ainsi leur devoir, s'était emparé de leur imagination, et leur présentait dans des visions impures l'image de leur séducteur. J'écrivis plusieurs lettres aux religieuses du couvent, en leur prescrivant les moyens qu'elles devaient employer; et leur usage eut bientôt mis fin au mal. » (Vierus, *de Præstig. dæmon.*, l. III, ch. 11.) Ce fait offre tous les élé-

ments nécessaires pour se faire une idée juste de la manière dont ce mal naît et se propage ordinairement.

CHAPITRE XXXIII

Des philtres naturels et diaboliques. Histoire d'un jeune homme de Gènes; de Marie Ranfain.

L'appétit sexuel peut être ou déprimé ou surexcité par des moyens artificiels, et parmi ces moyens il en est plusieurs qui sont fournis par la magie. Il existe bien dans la nature certaines substances qui ont la même propriété; mais l'effet qu'elles produisent est général, en ce sens que l'homme, par exemple, soumis à leur action se trouve dans le même rapport à l'égard de toutes les femmes, comme aussi l'emploi de ces moyens a toujours pour résultats un épuisement qui finit quelquefois par la mort. Il n'est pas de médecin qui n'ait rencontré dans sa pratique plusieurs cas de ce genre. Heer nous raconte qu'une jeune fille donna dans un verre de bière un philtre de ce genre à un jeune homme de quatorze ans, déjà épuisé par une marche prolongée. Il but avec avidité le breuvage qui lui était présenté, et dormit profondément toute la nuit. Mais il se trouva si fatigué le matin qu'il put à peine regagner sa maison. Une hémorrhagie violente par les voies hautes et basses se déclara, et rien ne pouvait l'arrêter. Il fallut employer les moyens sympathiques; mais dès qu'on les interrompait le mal recommençait; de sorte que le malade pleurait du sang par les yeux, et qu'il en rendait par les oreilles. On le crut mort, et on l'avait déjà enveloppé dans

un suaire. Étant revenu à lui, il fut pris d'une sueur abondante, et il se forma enfin sur tout son corps une croûte de l'épaisseur d'un pouce. Le P. Kircher raconte dans son *Ars magna*, p. 2, l. II, qu'un jeune homme, toutes les fois que dans son jardin il se dirigeait d'un certain côté, éprouvait comme une sorte de satyriasis. Il découvrit le fait à un pharmacien, H. Corvin. Celui-ci se fit conduire au lieu indiqué, et le trouva planté de satyrium d'une espèce particulière. Après cette découverte, il lui fut facile d'expliquer les phénomènes extraordinaires qu'éprouvait ce jeune homme, puisque cette plante surexcite déjà ceux qui ne font que la porter à la main.

Mais souvent le démon n'est pas étranger dans les phénomènes de ce genre, et les philtres alors ne sont que des symboles, de sorte que la nature fournit l'enveloppe extérieure, tandis que le fond est l'œuvre du diable. Les jouissances qui sont le résultat de ces philtres diaboliques sont donc symboliques aussi comme ces derniers; elles sont l'effet d'une vision produite par l'esprit du mal. Ce que la légende poétique nous raconte du cierge vert, qui, une fois allumé, conduit la femme vers celui qu'elle aime, ne peut jamais arriver réellement, mais seulement par l'effet d'une fantasmagorie diabolique. Saint Jérôme nous raconte, dans la Vie de saint Hilarion, qu'un jeune homme employa, d'après le conseil des prêtres d'Esculape, un philtre de ce genre pour gagner l'amour d'une jeune fille dont il était épris; et il y réussit. Brognoli nous raconte, d'un autre côté, qu'une jeune fille de Venise, âgée de dix-sept ans, reçut un philtre du domestique de son père, qui s'était épris d'elle. On l'entendit tout à coup s'écrier la nuit : « Je vais mourir si l'on ne me conduit vers lui. » Ses parents

accoururent, ne pouvant rien comprendre aux paroles de leur fille, qui s'était distinguée jusque-là par sa modestie. Mais le démon, qui possédait leur servante, trahit le coupable, qui prit aussitôt la fuite. « Je fus appelé le lendemain, ajoute Brognoli, et je demandai à la jeune fille si c'était bien de propos délibéré qu'elle avait prononcé ces paroles. Elle me répondit qu'elle s'était sentie tout à coup éprise d'amour pour ce domestique; que son esprit et son imagination avaient été troublés comme par un nuage, et qu'une force invincible lui avait mis ces paroles sur les lèvres. Elle fut guérie par l'emploi des moyens spirituels. »

Quelquefois le mal dans ses progrès trahit des symptômes d'une véritable possession, comme par exemple un sentiment profond d'horreur à la vue d'un ecclésiastique. C'est ce qui arriva à un certain Jean Hilpat, qui servait dans une famille noble. La cuisinière de son maître lui avait donné un philtre dans un gâteau. Il ne sentit rien pendant quatre jours; mais le cinquième il entra en délire, devint furieux, disant des choses qui n'avaient aucun sens. Il ne pouvait dormir, s'imaginait qu'il était au pouvoir du diable, et ne pouvait supporter la présence du curé. (Grælingius, *Curat. medicinal. Dogmat. hermet.*, centur. 2.)

Quelquefois aussi les malades rendent des objets extraordinaires qui annoncent un état et une influence magiques. En 1589, vivait à Gênes un jeune homme, bien élevé d'ailleurs, qui fut pris tout à coup d'un violent amour pour une femme, et se livra tout entier à sa passion. Pendant trois mois ils s'écrivirent en cachette, jusqu'à ce qu'enfin le jeune homme tomba dangereusement malade. On ne saurait s'imaginer tout ce qu'il rejeta par la bouche en présence de plusieurs témoins : des cheveux de femme,

Un jeune
homme
de Gênes.

des coquilles d'œufs, du coton, des épingles, des morceaux d'aiguille, d'os et de fer, le tout mêlé de sang. Un père Jésuite qui était présent l'engagea à rompre un commerce aussi pernicieux pour lui, et lui demanda s'il avait en sa possession quelque lettre ou quelque objet d'elle. Il lui répondit qu'elle lui avait écrit, il est vrai, mais qu'il avait déchiré ses lettres. Le père n'ajouta point foi à ses paroles, et conseilla à ses parents de chercher dans toutes ses armoires, et d'en ôter tous les objets qui pouvaient avoir quelque rapport avec sa passion criminelle. Le malade, ayant été averti de la chose par une voix secrète, demanda avec des cris terribles la clef de son armoire; et lorsqu'il l'eut il la porta à sa bouche pour l'avalier, mais on l'en empêcha. Il la mit sous son oreiller, et à l'instant même il perdit la vue. Sa mère le supplia de la rendre. Il la chercha; et, ne la trouvant point, il crut qu'on la lui avait prise, et se mit à crier bien plus fort encore après avoir cherché si elle n'était pas dans son lit. Pendant ce temps-là on avait forcé la serrure de l'armoire, et l'on y avait trouvé deux lettres d'amour, que l'on jeta au feu. A peine furent-elles brûlées qu'il recouvra la vue et retrouva sa clef. A partir de ce moment commença sa guérison corporelle et spirituelle, et il fut bientôt parfaitement rétabli. (Delrio, *Disq.*, l. V, ch. 2.)

Marie de
Ranfain.

M.-E. de Ranfain nous offre un exemple frappant des effets singuliers produits par les philtres. Elle appartenait à une famille considérable; elle était distinguée par sa beauté et plus encore par sa vertu. Ses parents l'avaient forcée à se marier, et elle était devenue veuve au bout de quelques années de mariage. Un médecin nommé Poiret, ayant conçu pour elle une violente passion, lui donna un

philtre. Elle en ressentit bien les effets ; mais elle sut , à force de prières et de larmes , le rendre impuissant. Poiret lui en administra un second , à la suite duquel elle fut attaquée de maux de toute sorte , si bien que ses parents la forcèrent d'envoyer chercher Poiret. Mais comme elle se défait de lui , elle le congédia. Poiret devint furieux , et Marie tomba bientôt dans des états extraordinaires. La moitié de son corps était comme roidie par le froid et sans aucune sensation , tandis que l'autre moitié était agitée par des mouvements si violents , que , malgré la faiblesse de sa constitution , quatre hommes très-forts pouvaient à peine la tenir. Tantôt son crâne s'ouvrait et se fermait ensuite , tantôt il s'enflait d'une manière monstrueuse. La chose fit du bruit. Le médecin et ses partisans attribuèrent ces phénomènes à l'imagination de la malade. Son évêque la fit venir à Nancy ; six des médecins les plus distingués de la ville furent chargés de l'examiner , et déclarèrent unanimement que , parmi les symptômes de cette maladie , il y en avait quelques-uns qui ne pouvaient s'expliquer d'une manière naturelle. L'évêque chargea les ecclésiastiques les plus savants et les plus habiles d'examiner l'état de la malade , et plusieurs évêques s'adjoignirent à eux. On employa les exorcismes , et tous furent d'avis que Marie était possédée du démon. En effet , elle était enlevée en l'air avec une telle force , que six personnes pouvaient à peine la retenir. Elle grimpait sur les arbres de branche en branche avec l'agilité d'un chat. Elle faisait tout ce qu'on lui commandait en italien , en allemand , en latin , en grec , en hébreu ; elle lut une lettre latine fermée , et indiqua une lettre qu'on avait omise. Un grand nombre de témoins assistèrent à toutes ces expériences. Les esprits

qui possédaient la malade désignaient toujours Poiret comme l'auteur du mal , de sorte qu'il résolut de prendre la fuite.

Henri II de Lorraine , prince doux et indulgent d'ailleurs , le fit mettre en prison et ordonna d'instruire son procès. On procéda avec une prudence vraiment remarquable. On fit venir de France des magistrats qui , réunis à ceux du pays , formèrent un tribunal de vingt-quatre juges. L'accusé trouva des défenseurs. Un docteur en théologie écrivit un livre en sa faveur. Une princesse dépensa de grandes sommes pour sa délivrance. L'infante des Pays-Bas plaida sa cause auprès du duc. Marie Ranfain ne fut pas épargnée. On l'accusa d'hypocrisie ; on mit en prison ses deux filles ; tous ceux qui prenaient son parti étaient calomniés. On interprétait en mal tout ce qu'elle faisait et disait ; on ouvrait ses lettres , et on y écrivait des choses capables de la compromettre. Des inconnus la poursuivirent avec des pistolets chargés ; mais au moment de tirer ils furent arrêtés par un sentiment d'effroi dont ils ne pouvaient se rendre compte. Le matin , on trouvait des échelles de cordes suspendues à sa fenêtre , et des empreintes de pieds sur le sable. Plusieurs fois on lui donna du poison , et l'on promit mille pistoles à celui qui la tuerait ; de sorte qu'il fallut lui donner des gardes. Mais Dieu veillait sur elle. Les lettres infâmes qu'on avait répandues contre elle furent réfutées par la recherche minutieuse de chaque action de sa vie. Le procès suivit son cours , et les vingt-quatre juges condamnèrent unanimement à mort Poiret. Ses amis furent assez puissants pour empêcher l'exécution de la sentence. Le duc ordonna une seconde enquête , qui eut le même résultat , et Poiret mourut le 7

avril 1622 sans donner aucun signe de repentir. Dieu permit qu'après sa mort Anne Boulei, compagne de ses forfaits, fût arrêtée à Paris et amenée à Nancy. Touchée de repentir, elle confessa tous ses crimes. Les juges, de leur côté, sans s'appuyer sur ses déclarations, firent toutes les enquêtes nécessaires. Elle fut condamnée à mort, et mourut de la manière la plus édifiante. Plusieurs personnes qui s'occupaient aussi de magie furent effrayées par cet événement. Quelques apostats revinrent au sein de l'Église, et l'on remarqua une amélioration sensible dans les mœurs de la noblesse et de la cour. (*Le Triomphe de la Croix*, par M. Boudon, grand archidiacre d'Évreux.)

Quant aux moyens magiques qui ont pour but de déprimer et d'affaiblir l'appétit sexuel, voici ce que Bodin raconte. En 1567, pendant qu'il était substitut du procureur du roi à Poitiers, on lui dénonça plusieurs sorcières. Étant rentré chez lui, il raconta toute leur histoire à son hôtesse, qui était une femme très-estimée; et comme elle avait beaucoup d'expérience dans les choses de ce genre, elle lui raconta à son tour, en présence du secrétaire Jacques de Beauvais, qu'il y avait cinquante manières d'empêcher tout rapport entre un homme et une femme; que l'appétit sexuel pouvait être lié ou dans l'homme ou dans la femme seulement; que d'autres fois l'un des deux était épris d'amour pour l'autre, tandis que celui-ci ne pouvait le supporter, ou bien qu'ils s'aimaient ardemment l'un l'autre, mais que dès qu'ils voulaient remplir les devoirs du mariage ils se frappaient et se déchiraient d'une manière horrible; qu'il était beaucoup plus facile de jeter un sort de ce genre sur l'homme que sur la femme; que l'on pouvait jeter le sort sur lui pour un jour, pour un an ou pour

toute la vie ; qu'il y en avait qui étaient inaccessibles aux influences de cette sorte , et que quelques - uns l'étaient seulement avant le mariage. Elle lui communiqua en même temps toutes les légendes et toutes les formules qui se rapportaient à ce genre d'opérations magiques , et ces formules n'appartenaient à aucune langue. Virgile , dans sa huitième églogue , veut que l'on fasse neuf nœuds ; elle n'en demandait qu'un , et indiquait de quelle espèce de cuir et de quelle couleur il devait être. Comme cette espèce de sort était très - commune dans le Poitou , le juge criminel de Tours , en 1560 , sur la simple indication d'une jeune femme nouvellement mariée , qui accusait sa voisine d'avoir noué son mari , fit jeter celle-ci dans une tour obscure , et la menaça de l'y laisser toute sa vie si elle ne dénouait l'homme qu'elle avait ensorcelé. Deux jours après , la prisonnière fit savoir au jeune marié que le charme était rompu. Aussitôt que le juge l'eut appris , il la fit sortir de prison. (Bodinus , *Dæmonoman.* , l. I , ch. 6.) Il est certain , d'un côté , que toutes les formules et toutes les opérations de ce genre sont impuissantes sur une nature saine et intacte. D'un autre côté , on ne peut accuser une époque tout entière d'être assez crédule et superstitieuse pour employer tout son esprit à inventer et à perfectionner tant de méthodes différentes si elles n'avaient jamais produit aucun résultat ; ou d'être assez méfieuse et craintive pour remplir les tribunaux de ses plaintes si celles-ci n'avaient eu aucun fondement. Il faut donc supposer que le mal avait pris à cette époque un caractère épidémique ; et cette hypothèse est d'autant plus probable qu'on voit par le récit de Bodin que beaucoup n'étaient pas accessibles aux opérations magiques de ce

genre , ou qu'ils ne l'étaient qu'en des circonstances déterminées. Lorsque le mal est nerveux dans son principe , il établit des rapports avec d'autres natures , et peut ainsi se communiquer par une sorte de contagion , fréquente dans les maux de ce genre.

CHAPITRE XXXIV

La soif diabolique du sang. La comtesse de Brinvilliers. Le maréchal de Retz. Marie de Sains.

La cruauté se rattache à la volupté par des liens secrets , mais très-réels , et elle en forme en même temps le contraste le plus frappant. L'une et l'autre produisent comme un certain enivrement du sang , dont le résultat est dans l'une la vie et dans l'autre la mort. Elles peuvent toutes les deux s'emparer de l'homme de la même manière , et , poussées à l'extrême , prendre sur sa volonté un empire presque irrésistible , qui conduit à l'obsession. Après avoir considéré dans les chapitres précédents les désordres que produit dans l'homme le démon Asmodée , nous allons étudier maintenant les ravages que cause celui qui dans les exorcismes s'appelle Béhémoth. Les annales judiciaires des divers peuples nous offrent des faits nombreux et remarquables en ce genre. C'est ainsi que l'on vit en 1676 , en France , une jeune femme , noble et belle , la comtesse de Brinvilliers , prise de cette manie du meurtre , empoisonner sans aucun motif de haine ni de vengeance ses domestiques , ses parents , ses amis , visiter les hôpitaux pour donner du poison aux malades. Cette manie vient en partie d'une cause phy-

sique ; car, lorsqu'elle se produit dans un individu avec des caractères très-énergiques, elle devient facilement contagieuse et s'empare quelquefois de masses considérables. Ainsi nous savons par l'histoire romaine que cette épidémie se répandit à une certaine époque parmi les femmes de Rome. C'est la coutume aujourd'hui de classer tous les faits de ce genre dans la catégorie de la folie maniaque ; et il est incontestable en effet que, toutes les fois que les rapports naturels sont troublés dans l'homme, ce trouble annonce un certain dérangement qui ressemble à la folie. Cependant les actes qui proviennent de ce défaut d'équilibre ne sont pas uniquement les délires d'un fou. Tous les peuples les ont considérés jusqu'ici comme des actes faits avec délibération, et par conséquent dignes de châtement. Il est impossible cependant de ne pas reconnaître dans les dispositions qui les produisent les traces d'une influence satanique, à laquelle il était facile au commencement de résister, mais qui, fortifiée à la longue par le consentement de la volonté et l'habitude, dégénère en une véritable obsession. Il a suffi plus d'une fois d'un attentat commis sur la vie d'un saint pour amener ce genre d'obsession. L'an 1024, Léopard tue un pieux solitaire de Bretagne, saint Thoar, et il est aussitôt saisi par le démon. Pendant vingt ans il erre dans le pays, nu l'hiver comme l'été. Si on lui donne un vêtement pour se couvrir, il le déchire en mille pièces. (A. S., 11 febr.) La punition divine ne se manifeste pas toujours d'une manière aussi prompte ; mais souvent le mal se développe peu à peu, et l'obsession en est le dernier terme.

Le maréchal
de Retz.

Nous trouvons un exemple frappant en ce genre dans Gilles de Laval, maréchal de France et connu sous le nom

de de Retz. Issu d'une famille illustre, puisqu'il descendait des maisons de Laval, de Montmorency, de Roncey et de Craon, il jouissait d'une fortune considérable, qu'il avait encore augmentée par son mariage avec Catherine de Thouars, et il était devenu ainsi un des plus riches propriétaires du pays. Il s'était distingué dans les guerres contre les Anglais. Il avait hérité de son père à l'âge de vingt ans, et il avait commencé dès lors cette vie dissipée qui l'entraîna si loin dans la suite. Il entretenait une garde de deux cents cavaliers et une chapelle de vingt-cinq à trente personnes. Dans ses voyages, il se faisait suivre à cheval par les chapelains, les chantres et les musiciens de sa chapelle, outre un nombre considérable de serviteurs. Il tenait toujours pour eux et pour les autres table ouverte. Il avait pour le service de sa chapelle des vases d'argent du plus grand prix, des ornements précieux en drap d'or, et un orgue qui l'accompagnait toujours. Il avait parmi ses chapelains, comme dans les cathédrales, des doyens, des chantres, des archidiacres, et l'un d'eux portait même le titre d'évêque. Ils étaient vêtus de pourpre, avaient de riches appointements, et il avait demandé plusieurs fois au pape la mitre pour eux. Il faisait aussi représenter chez lui à grands frais des pièces de théâtre ou des mystères, comme on les appelait alors. Il trouva bientôt des complices pour ses passions, entre autres Gilles de Silley et Roger de Brigueville. Pour couvrir ses folles dépenses, il fut obligé de vendre ses biens à vil prix, et il ne lui serait rien resté si sa famille n'avait obtenu du roi un ordre qui lui défendait de rien vendre désormais, et un édit du parlement qui défendait à tous de rien acheter de lui. Pour se tirer d'embaras, il eut recours à la chimie, et se mit

à chercher la pierre philosophale. Il trouva bientôt des adeptes. Il était déjà parvenu à rendre le mercure solide, mais il ne put découvrir ce qu'il cherchait. Il eut donc recours à celui qui passait pour avoir en sa possession d'immenses trésors cachés, c'est-à-dire au démon. Il avait près de lui des hommes initiés aux mystères de l'enfer. Un médecin du Poitou traça des cercles magiques dans une forêt, et évoqua le diable. Il lui apparut, dit-il, sous la forme d'un léopard, mais sans lui parler, parce qu'il n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires. Il promit au maréchal de retourner et d'essayer de nouveau; mais, richement récompensé de sa peine, il partit et ne revint plus. Il fut remplacé par un Florentin nommé Prelati, célèbre alchimiste et magicien, qui se servit d'un livre de la bibliothèque du maréchal. Il avoua plus tard dans sa prison qu'il avait vu plusieurs fois le diable sous la forme d'un jeune homme de vingt ans; qu'il lui avait donné une poudre noire avec ordre de la porter au maréchal. Une autre fois, il lui avait montré une grande quantité de lingots d'or, mais qui au fond n'étaient qu'un amas de sable et de terre jaune.

Le maréchal, de son côté, avait signé de son sang un pacte dans lequel il promettait au démon de lui donner tout ce qu'il lui demanderait, excepté son âme et sa vie; puis il l'avait adoré, lui avait offert des sacrifices, de l'encens, etc., et avait établi une fête en son honneur. Pour sceller ce pacte affreux, il lui avait offert en sacrifice le cœur, la main, les yeux et le sang d'un enfant. On remarqua bientôt une vieille femme qui parcourait le pays, s'approchant des enfants qui gardaient leurs troupeaux ou qui allaient mendier, et les caressant; mais elle avait tou-

jours le visage couvert d'un drap noir. Elle attirait ces enfants au château du maréchal de Retz, et on n'entendait plus jamais parler d'eux. Ce ne furent d'abord que des orphelins ou des enfants de paysans; mais bientôt ce monstre, encouragé par l'impunité, chercha ses victimes dans les villes de la Bretagne et jusqu'à Nantes. Bodin raconte, p. 249, probablement d'après les actes du procès, qu'après avoir ainsi immolé huit enfants au démon, il lui promit de lui sacrifier son propre enfant, qui n'était pas encore né, et d'ouvrir pour cela le ventre de la mère. Cependant il ne put arriver à voir le diable face à face; et il avait coutume de dire que le diable devait être un pauvre hère, puisqu'il avait honte de se trouver avec des personnes considérables. Mais ceux qui l'entouraient lui disaient que la faute en était à lui-même, et que cela venait des propos qu'il tenait sur le démon, de son amour pour sa chapelle, de la coutume qu'il avait de prier, et particulièrement de réciter l'*Alma Redemptoris mater*, et enfin de la pensée secrète qu'il avait d'expier à la fin ses crimes par une croisade. Le maréchal cependant se livra aux voluptés les plus abominables que l'imagination puisse se représenter; et il en était venu à ce point que les malheureuses victimes de sa brutalité n'avaient plus de charmes pour lui qu'au moment de leur mort. Il les tuait de sa propre main; il jouissait de leurs cris, de leurs râlements, de leurs convulsions, et pour savourer de plus près le plaisir dont il s'enivrait ainsi il se couchait sur ses victimes pendant qu'elles mouraient. On trouva dans la tour de Champtocé une tonne pleine d'os d'enfants calcinés, et l'on estima à quarante le nombre de ceux qu'il avait ainsi immolés. Il avoua lui-même en avoir sacrifié cent de cette manière. On

trouva d'autres ossements à Suze dans les lieux d'aisance, à Nantes et à Vannes; de sorte que l'on portait à cent cinquante le nombre de ses victimes. Il les avait immolées aux démons Barron, Orient, Béalzébub, Satan et Bélial; et pendant qu'on les tuait on leur chantait l'office du jour de Pâques. Il fut pris enfin par ordre du duc avec Prelati et quelques autres, peu de temps après qu'il eut fait de nouveau à Dieu le vœu d'aller en terre sainte. L'accusation fut soutenue par le procureur du duc et le promoteur de l'évêque de Nantes, et l'affaire jugée devant le chancelier de Bretagne, l'évêque du lieu, l'inquisiteur du royaume, Jean Merri, quant aux crimes d'hérésie, de magie, de sodomie, etc., et devant le président Pierre de l'Hôpital pour tous les autres crimes qui étaient de sa compétence. Le maréchal affecta d'abord une grande audace, disant qu'il aimait mieux être pendu que de répondre à des prêtres livrés à la simonie et à toutes les abominations; qu'il connaissait aussi bien qu'eux la foi de l'Église, et tenant d'autres propos semblables. Il devint bientôt plus souple cependant, et finit par avouer une partie de ses crimes : la crainte de la torture fit le reste. Il fut confronté avec Prelati, et leurs aveux se trouvèrent d'accord. Lorsqu'on emmena celui-ci, le maréchal lui dit en sanglotant : « Adieu, François, mon ami ; nous ne nous reverrons plus en ce monde. Je prie Dieu qu'il te donne la patience et la grâce de te reconnaître. Si tu souffres avec patience, et si tu espères en Dieu, sois sûr que nous nous reverrons au ciel. Prie pour moi, je prierai pour toi. » Le lendemain il confessa publiquement ses crimes, ajoutant qu'il en avait commis une multitude innombrable d'autres; et il les attribua tous à la mauvaise

éducation qu'il avait reçue dans sa jeunesse. Le 24 octobre 1440, il entendit sa sentence, et fut remis au prêtre qui devait le confesser. On fit une procession pour prier Dieu de lui accorder la patience, après quoi il fut brûlé vif. Cependant à cause de son repentir il fut enterré en terre sainte. Les actes de ce procès existent à Nantes, et la bibliothèque royale de Paris en possède un extrait sous le numéro 493. On peut aussi consulter l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau, t. I^{er}; Paris, 1707, p. 614.

Des atrocités semblables se sont passées ailleurs encore, et le plus souvent ce sont des enfants qui ont servi de victimes. Du temps de Nider, le bruit se répandit dans le canton de Berne que treize enfants avaient disparu. La justice informa, et fit arrêter une femme sur laquelle on avait conçu des soupçons. Elle avoua qu'elle volait des enfants non baptisés, et les faisait bouillir, jusqu'à ce que leur chair devînt comme une gélatine, dont la partie la plus ferme servait à composer ses onguents, tandis que l'autre, plus fluide, était employée pour les initiations, et rendait aussitôt clairvoyants les adeptes. Un homme nommé Stadelein, du canton de Lausanne, avoua qu'il avait tué dans le sein de leur mère sept enfants d'une même famille. (Nider, *Formicarium*, lib. V, cap. 3.) Une sage-femme de Tann en Alsace avoua à Sprenger qu'elle avait offert au démon un grand nombre d'enfants en les élevant en l'air; puis les avait fait mourir en leur enfonçant dans la tête une grande aiguille sans que la place saignât. Lorsqu'ils étaient mis en terre, elle allait les déterrer la nuit, les faisait rôtir dans un four, en mangeait la chair, et employait la graisse à d'autres usages. Elle avait fait ainsi mourir quarante enfants. Une autre femme, ayant perdu le bras d'un enfant

pendant qu'elle sortait de la porte de la ville, fut arrêtée, et confessa qu'elle avait tué ainsi des enfants sans nombre. (*Malleus Malef.*, t. I^{er}, p. 11, quest. I, ch. 13.) Jean Müller de Welferdingen avait, au rapport de Remi, un enfant d'un an, l'unique joie de sa vie. Trois femmes le lui volèrent dans son berceau, l'emportèrent sur une montagne voisine, y allumèrent un grand feu, et réduisirent ainsi son corps en cendres, qu'elles recueillirent avec soin; après quoi elles les mêlèrent avec de la rosée et des épis, et en firent une pâte, qu'elles répandirent sur les arbres et les ceps de vigne pour les détruire. La femme de Bernhardt tua et fit rôtir son propre enfant. Elle fit brûler encore d'autres cadavres, et avec leur cendre elle préparait un breuvage qu'elle mêlait à d'autres plantes pour en diminuer l'amertume. Quiconque en buvait mourait. (Remigius, p. 212.) On voit que les substances animales réduites en cendres développaient de l'acide prussique combiné avec l'alcali des cendres, et qui, dégagé par les autres substances que l'on mêlait au breuvage, produisait instantanément la mort. A Casal en Piémont, on avait remarqué que dès qu'une certaine Androgène entrait dans une maison tous ceux qui l'habitaient mouraient aussitôt. Elle fut prise, et avoua qu'elles étaient quarante liées par un pacte, et qu'elles oignaient le loquet des portes avec un certain onguent pour faire mourir tous les habitants de la maison. Ceci se passa en 1536. La même chose arriva à Gênes en 1563.

Marie
de Sains.

Le couvent d'Yssel, dans les Pays-Bas, où vivait Marie de Sains, était plein d'obsessions et de maléfices; mais on n'avait aucun soupçon sur elle, car on la regardait comme une sainte, jusqu'à ce que, poussée par une puissance se-

crète, elle se donna elle-même comme sorcière, et fut mise en prison par l'official de Tournai. Mais ce ne fut que dix-huit mois après qu'elle fit un aveu détaillé de ses crimes. Elle confessa donc qu'elle avait éventré vivants ou fait mourir d'une autre manière un grand nombre d'enfants, afin de les immoler au démon. Souvent, après les avoir étranglés, elle leur broyait le cœur avec ses dents, pendant qu'il palpitait encore, surtout lorsqu'ils étaient nés de parents chrétiens. « J'ai égorgé, disait-elle, un grand nombre de ces enfants dans cette ville et dans les environs; et lorsqu'ils étaient mis en terre, je les déterrais et les portais dans nos assemblées nocturnes. J'en ai tué ainsi un grand nombre, ou bien je les empoisonnais avec du poison que les démons m'avaient donné. Quelquefois je leur arrachais les cheveux, ou je leur perçais le cœur ou les tempes avec une aiguille. J'en ai jeté plusieurs dans des fours embrasés; j'en ai noyé d'autres; j'en ai fait rôtir plusieurs à la broche; j'en ai fait bouillir d'autres dans des pots, ou bien je les jetais dans les lieux d'aisance, ou je les faisais brûler vifs, ou je les donnais à manger à des lions, à des serpents ou à d'autres animaux; j'en ai pendu plusieurs par les jambes, ou par les bras, ou par le cou. A d'autres, j'ai brisé le crâne contre le mur, puis je les ai écorchés et coupés par petits morceaux comme pour les saler. J'en ai jeté d'autres aux chiens. Il en est que j'ai crucifiés, afin d'insulter le Sauveur; et pour tout cela je me servais de ces paroles: « Par mépris pour le Créateur, je vous offre, Lucifer et Béalzébub, ainsi qu'à tous les démons ensemble, le corps et l'âme et tous les membres de ces enfants. » L'archevêque de Malines, qui était présent à ces aveux, déclara que, quoiqu'il eût vu et entendu beaucoup

de choses pendant les soixante-dix ans qu'il avait vécu, il n'avait jamais rien entendu qui approchât des crimes et des abominations de cette fille.

Avant de partager cet étonnement, nous devons bien préciser le point de vue sous lequel il convient de saisir ces faits, dont l'exagération visible exige un examen plus attentif. Nous devons supposer d'abord que les juges ont eu assez de sens pour se faire nommer une partie de ces victimes, et qu'ils se sont assurés ensuite qu'elles étaient réellement mortes à l'époque indiquée. Ces enfants étaient donc vraiment morts, et Marie de Sains se reconnaissait coupable de leur mort. Toute la question est donc de savoir quelle part elle y avait prise. Elle était cloîtrée; elle ne pouvait donc approcher du lit de mort et du tombeau de ces enfants que par une action à distance, résultat d'une extase. Elle prétend avoir donné à manger à des lions et à d'autres bêtes une partie de ces enfants. Or il n'y avait aucune bête de cette sorte dans le couvent qu'elle habitait : ces animaux appartenaient donc à la ménagerie du sabbat. C'est aussi dans les assemblées du sabbat qu'étaient dressés les bûchers, les fours et les croix qui formaient l'appareil extérieur de ses forfaits. C'est là qu'elle blasphémait contre Dieu, la Vierge et les saints, qui lui apparaissaient pour la convertir; qu'elle leur jetait des ordures, qu'elle les frappait et les blessait même quelquefois. Toutes ces choses étaient des visions de son esprit. L'ordre logique des idées étant bouleversé chez elle, la volonté devait être également pervertie, et les influences sataniques, venant développer encore ce dérangement dans les idées et dans la volonté, produisirent en elle ces visions abominables. Sa volonté s'était abrutie, et couvait des fantômes

semblables à ceux qui apparaissent dans ses songes au tigre enfermé dans une cage. Elle était coupable aux yeux de Dieu, parce que sa volonté consentait à ces imaginations monstrueuses, et que d'ailleurs tous ces effets avaient été volontaires dans leur cause. Il en est autrement des faits extérieurs dont elle était accusée devant la justice humaine. L'action et la vision à distance se correspondent. Elle connaissait donc la mort prochaine de ceux qu'elle avait désignés comme ses victimes ; elle dirigeait contre eux l'intention de sa volonté, et se rendait ainsi coupable de leur mort. Ces intentions et ces influences ne sont pas tout à fait indifférentes, surtout au moment de la mort, où chacun devient en quelque sorte clairvoyant, et bien plus accessible aux impressions de ce genre. Il est cependant impossible de croire qu'elle ait pu exécuter ces criminels desseins ; car, sans parler des secours de l'Église, la nature seule suffit à se préserver de tels attentats. Marie était donc criminelle dans le domaine de l'esprit et de la conscience, quoique le fait extérieur ne répondît point aux intentions de sa volonté. Ce qui doit exciter ici l'étonnement et l'horreur, c'est moins la grandeur des crimes dont elle se reconnaît coupable que la frénésie produite en elle par l'extase diabolique.

CHAPITRE XXXV

Métamorphoses diaboliques. Les loups-garous. P. Bourget et Michel Verdung. Jean Grenier. Appréciation de ces faits. Autres métamorphoses. Elles ne sont pas réelles, mais l'effet d'une vision. Formations plastiques sur le corps des possédés.

La vie, une fois entraînée dans ces tourbillons de l'enfer, éprouve des modifications qui se manifestent quelquefois à l'extérieur. Elle entre dans de nouveaux rapports avec les êtres animés qui l'entourent, et agit sur eux par des influences pernicieuses, ou salutaires en apparence. Entre elles et certaines puissances de la nature se forment de nouvelles relations que nous allons étudier maintenant.

Lorsque la vie est troublée dans un homme par des influences diaboliques, le sentiment général de la vie doit subir également une altération profonde; car l'homme, se trouvant dégradé par la tyrannie que le diable exerce sur lui, le sentiment de cette dégradation doit lui être intimement présent. Maître et roi des animaux à l'origine, il s'est approché d'eux par le péché, et plus il pêche, plus il leur devient semblable. Cet abaissement est bien plus prompt encore et bien plus profond lorsqu'il est le résultat d'une influence satanique; et il n'est pas étonnant que l'homme en cet état finisse par avoir le sentiment et la vue des diverses formes d'animaux qu'il trouve empreintes, pour ainsi dire, au fond de son être. C'est là ce qui nous explique ces métamorphoses bestiales qui sont quelquefois l'effet de l'obsession. Pour bien connaître le caractère de ce mal, considérons d'abord les faits qui nous le représentent. Nous laisserons de côté tous les contes, les récits

fabuleux qui courent parmi la multitude, et nous nous contenterons de rapporter ici deux faits qui suffisent parfaitement pour notre but. Le premier nous est fourni par les déclarations de Pierre Bourget, appelé le grand Pierre, et Michel Verdung devant le juge de l'inquisition et le prier Bom, et devant un grand nombre de témoins, à Poligny, au diocèse de Besançon, lorsqu'ils furent accusés de maléfices en 1521.

Bourget
et Verdung.

Pierre déclara donc que dix-neuf ans auparavant, à l'époque de la foire de Poligny, pendant qu'il gardait son troupeau, une pluie violente avait dispersé celui-ci, de sorte qu'il ne savait plus comment le retrouver. Pendant qu'il cherchait, il rencontra trois cavaliers tout noirs. Le dernier, ayant appris de lui son embarras, lui dit de prendre courage, et lui promit, s'il voulait se donner à lui, de le placer chez un maître qui le rendrait très-heureux, ajoutant qu'il n'aurait plus désormais à craindre pour son troupeau ni les loups ni quelque autre dommage. Et pour garantir sa parole, il lui promit de lui faire retrouver le bétail qu'il avait perdu, et de lui donner outre cela de l'argent. Pierre accepta la proposition, et promit de revenir au même lieu dans trois à quatre jours. Il retrouva son troupeau en effet, et le troisième jour il revint trouver le cavalier, qui lui demanda s'il voulait réellement se donner à lui. Pierre lui demanda qui il était : il lui répondit : « Je suis le serviteur du roi puissant de l'enfer; mais n'aie pas peur. » Pierre consentit à abjurer la foi chrétienne, après quoi le cavalier lui donna à baiser sa main gauche, noire et froide. Pierre s'agenouilla devant lui, et le reconnut pour son maître. Moiset, c'était le nom que se donnait le personnage inconnu, lui défendit de

mettre le pied à l'église. Les choses allèrent ainsi pendant deux ans, après quoi Pierre se remit à aller pendant huit ou neuf ans à l'église, jusqu'à ce que Verdung l'engagea à renouveler le pacte qu'il avait fait, sous la condition qu'on lui procurerait l'argent qui lui avait été promis. L'entrevue eut lieu le soir dans une forêt, en présence de beaucoup d'autres, qui portaient à la main des cierges verts, d'où s'échappait une flamme bleue.

Un jour Verdung, qui avait aussi un esprit nommé Guillemain, lui dit qu'il pouvait lui donner le don de courir aussi vite qu'il voudrait. Pierre, à qui il promit de nouvelles sommes d'argent, se soumit à ce que l'autre demandait. Verdung lui frotta le corps avec un onguent qu'il avait sur lui, et il lui sembla à l'instant qu'il était changé en loup. Il se voyait avec les quatre pieds et le poil d'un loup. Puis il courut avec la rapidité du vent, par le secours de son maître, qu'il n'aperçut cependant qu'après avoir repris la forme humaine. Verdung, s'étant frotté du même onguent, acquit la même agilité. Ceci dura une ou deux heures; après quoi, Verdung s'étant oint et l'ayant oint lui-même de nouveau, ils reprirent tous les deux dans un instant la forme humaine. Cet onguent leur avait été fourni par leurs maîtres. Après avoir ainsi couru, Pierre, n'en pouvant plus de fatigue, se plaignit à Verdung, qui lui répondit que ce n'était rien. Mais un jour, s'étant frotté du même onguent, il prit avec ses dents un enfant de six à sept ans et le tua. La même chose arriva à Verdung. Une autre fois ils tuèrent une petite fille de quatre ans, et la mangèrent, à l'exception des bras. Verdung trouva la chair excellente, quoiqu'il en eût peu mangé; mais il eut peine à la digérer. Ils sucèrent le sang et mangèrent le cou d'une

autre jeune fille. Pierre égorgea un enfant de neuf ans qui lui avait refusé l'aumône. Verdung pouvait se changer en loup, même lorsqu'il était habillé, tandis que Pierre ne pouvait le faire que lorsqu'il était nu. Il ne savait, au reste, ce que devenaient ses poils de loup quand il reprenait la forme humaine. Il s'accoupla aussi avec des louves. Ils ajoutèrent qu'on leur avait donné une poudre grise, avec laquelle ils se frottaient le bras gauche et la main, et faisaient mourir tous les animaux qu'ils touchaient.

Le second fait est encore plus clair que le premier. L'an 1603, un homme fut traduit devant le parlement de Bordeaux ayant à sa tête le premier président Daffis, célèbre alors dans toute la France comme jurisconsulte. Cet homme était de la Roche-Châlais en Guienne; il était accusé d'avoir couru le loup-garou, et les actes de ce procès ont été extraits par de Lancre et insérés dans son *Tableau de l'inconstance des démons*, p. 252. Le juge ordinaire avait d'abord instruit le procès dans le village de Paulot, où demeurait l'accusé, sur le bruit qui s'était répandu qu'un loup avait attaqué en plein jour une jeune fille, Marguerite Poirier, et qu'un jeune homme de treize à quatorze ans, Jean Grenier, domestique chez Pierre Combaut, s'était vanté d'être l'auteur du fait. La jeune fille avait coutume de garder les troupeaux avec Grenier. Il lui avait raconté plus d'une fois qu'il pouvait se changer en loup à volonté, et que déjà il avait dévoré plusieurs chiens et deux enfants, mais que la chair du chien n'était pas si bonne que celle des enfants. Un jour, pendant qu'elle gardait son troupeau, une bête fauve se jeta sur elle, saisit sa robe et la déchira; sur quoi elle prit son bâton et en frappa la bête, qui, s'étant éloignée d'elle de dix à douze pas, se

Jean
Grenier.

plaça comme un chien sur ses pieds de derrière et la regarda d'un œil furieux, de sorte qu'elle s'enfuit tout épouvantée. Cette bête était moins haute, mais plus grosse qu'un loup; elle avait aussi la tête plus petite, le poil brun et une petite queue. Jeanne Gaboriant, âgée de dix-huit ans, rapporta plusieurs propos que Grenier avait tenus. Elle lui avait demandé un jour pourquoi il était si noir, et il lui avait répondu que cela venait d'une peau de loup que lui avait donnée Pierre Labourant, en lui disant que lorsqu'il la prendrait sur lui il pourrait se changer en loup ou en toute autre bête. Il ajouta qu'il l'avait essayé plusieurs fois, et qu'à chaque fois, au déclin de la lune, le lundi, le vendredi et le samedi, il avait couru le loup-garou, mais seulement pendant une heure, le soir ou le matin. Ils étaient neuf qui couraient ensemble, et il en nomma plusieurs.

On mit Jean en prison, et ses aveux allèrent plus loin encore que les déclarations des témoins. Il était fils d'un ouvrier, et il avait quitté son père trois mois auparavant, parce qu'il le maltraitait. Il avait ensuite parcouru le pays de Courtras en mendiant, et avait servi successivement plusieurs maîtres. Il rencontra un jour sur la route un jeune homme nommé Pierre de Tilbaire, qui lui dit qu'il y avait dans la forêt de Saint-Antoine un monsieur qui voulait lui parler. Ils y allèrent ensemble, et trouvèrent en effet un homme tout noir monté sur un cheval noir. Il descendit de cheval après qu'ils l'eurent salué, et leur ordonna de venir toutes les fois qu'il le désirerait, puis il partit. Ceci était arrivé trois ans auparavant, lorsque Jean n'avait encore que dix à onze ans, et ils avaient vu ce personnage mystérieux trois fois. Il leur avait fait nettoyer

son cheval, leur avait promis de l'argent et donné un verre de vin. Il les avait marqués sous le menton avec une espèce de lance qu'il portait. Jean confirma les déclarations de Marguerite Poirier, et avoua qu'il était un jour entré dans une maison, et qu'ayant trouvé un enfant au berceau il l'avait emporté dans un jardin derrière une palissade, en avait mangé, et avait donné le reste à un loup qui s'était trouvé là tout près. Il nomma encore plusieurs autres victimes, ajoutant toutefois qu'il n'avait pas déchiré leurs vêtements comme font les loups, mais qu'il les leur avait ôtés. Il courait le loup-garou à chaque déclin de la lune, une à deux heures par jour, et quelquefois la nuit, et aussi aux fêtes de l'Église, la veille de la Pentecôte, et surtout dans la semaine sainte. Le monsieur de la forêt, quand il voulait le laisser courir, lui donnait une peau de loup et un onguent. Pierre de Tilhaire avait aussi une peau pareille, et ils avaient couru plusieurs fois ensemble. Son père, qui courait comme lui, l'avait pris plusieurs fois avec lui, et ils avaient tué et mangé ensemble une jeune fille près de Grillaut. Il se trouvait très-fatigué après chaque course; ses mains et ses pieds étaient ensanglantés par les épines; l'ongle de son pouce gauche était gros, long et semblable à une griffe : il l'avait laissé croître par ordre du monsieur de la forêt. Celui-ci ne le perdait pas de vue tant qu'il avait la forme d'un loup, et lui, de son côté, reprenait la forme humaine dès qu'il ne le voyait plus. On le fit examiner par deux médecins : il leur parut borné et ignorant, d'un tempérament mélancolique; ils déclarèrent néanmoins que, dans leur opinion, il n'était pas attaqué de la maladie qui fait courir le loup-garou.

On fit venir les parents des enfants qu'il disait avoir

mangés, pour les confronter avec lui. Or leurs dépositions se trouvèrent d'accord avec les siennes jusque dans les moindres circonstances, relativement au temps et aux lieux, à la forme du loup-garou, aux blessures qu'il avait faites, au secours que les parents avaient porté, aux armes et aux bâtons dont ils s'étaient servis, aux paroles qu'ils avaient adressées au loup-garou. Un jour qu'il avait rencontré trois enfants, il avait choisi le plus gras; et en faisant cet aveu il ajouta que l'oncle de ces deux enfants l'avait empêché d'exécuter son dessein, et avait crié après lui pendant qu'il fuyait : « Je t'arrêterai bien. » Les enfants furent amenés devant le juge. Celui des trois qui était blessé était bien réellement le plus gras; et Jean Roullier, leur père, déclara que son frère avait en effet dit ces paroles. On fit plus encore; on conduisit Jean Grenier dans tous les villages et dans toutes les maisons où il disait avoir été en courant le loup-garou. Or lorsqu'il rencontra l'homme qui avait prononcé ces paroles, il le reconnut aussitôt parmi beaucoup d'autres et lui prit le bras. On amena Marguerite Poirier : il la reconnut aussitôt entre quatre ou cinq jeunes filles; elle le reconnut de son côté, et montra aux juges les blessures qu'elle avait à la bouche et au menton, et qui n'étaient pas encore tout à fait guéries. Son père fut aussi entendu et confronté avec lui. Quand il le vit, il hésita un peu dans ses déclarations, et l'on s'aperçut que la misère et la prison l'avaient hébété; mais, après s'être remis, il persista dans sa première déclaration, et dit que sa mère s'était séparée de lui parce qu'elle l'avait vu un jour vomir des pieds de chien et des mains d'enfant. La décision du parlement fut aussi sage que la conduite du procès avait été intelligente. La cour jugea qu'on ne devait point con-

damner à mort un enfant que le démon avait armé contre d'autres enfants; d'autant plus que, d'après le rapport des ecclésiastiques qui s'étaient chargés de lui, il commençait à détester ses crimes. Considérant néanmoins qu'on devait le soustraire aux regards des habitants du village où il les avait commis, et le placer dans une position où il fût d'un côté incapable de nuire, et pût de l'autre corriger les mauvais instincts de sa nature, la cour condamna Jean Grenier à rester toute sa vie enfermé dans un couvent de la ville, pour y servir, avec défense, sous peine de mort, d'en jamais sortir. Son père et Pierre de Tilhaire furent relâchés quelque temps après.

De Lancre le visita en 1610 dans son couvent, et reçut de lui des déclarations importantes. Il avait alors de vingt à vingt et un ans. Il était petit pour son âge. Ses yeux étaient petits, enfoncés, noirs, sauvages et hagards. Il paraissait avoir honte et quelque souvenir de son ancien état, et n'osait regarder personne en face. Ses dents étaient longues et plus larges que de coutume, un peu noircies, et comme usées par l'habitude qu'il avait eue de mordre des animaux. Ses ongles étaient longs, et quelques-uns noirs depuis la racine jusqu'au bout, et particulièrement celui du pouce, que l'homme de la forêt lui avait défendu de couper. Ceux qui étaient noirs étaient en même temps à moitié usés, parce qu'il se servait de ses mains comme de ses pieds. Quoique d'un esprit obtus, il s'acquittait cependant assez bien des choses qu'on lui commandait. Il avoua qu'il avait couru autrefois le loup-garou d'après l'ordre de l'homme de la forêt, et qu'il avait toujours le même goût pour la chair d'enfant. On lui demanda si, dans le cas où il le pourrait, il en mangerait encore; il répondit que oui.

Les ecclésiastiques déclarèrent aussi qu'au commencement de son séjour dans la maison ils l'avaient vu plusieurs fois dévorer des entrailles de poisson qu'on avait jetées. Il allait à quatre pattes avec une agilité merveilleuse, et sautait ainsi les fossés comme les bêtes,

De Lancre fait à cette occasion mention d'un autre enfant de Saint-Pa, qui courait aussi à quatre pieds avec autant d'agilité qu'un chien, et sautait les fossés sans difficulté. Grenier lui raconta qu'il avait une peau de loup que lui avait donnée le monsieur de la forêt, et son père s'en servait aussi quelquefois. Il témoignait à l'égard de son père une profonde aversion, et ne voulut jamais le voir, quoiqu'il vînt de temps en temps au couvent. Il avait, au contraire, beaucoup de plaisir à voir des loups, et ce plaisir était, à ce qu'il paraît, réciproque; car dans ses interrogatoires il avait répété souvent qu'il laissait la plus grande partie de son butin aux loups qui couraient avec lui. Il avait une horreur profonde du monsieur de la forêt, et il raconta qu'il était venu le voir deux fois dans son couvent, et qu'il lui avait promis beaucoup d'argent s'il voulait se remettre à son service; mais qu'il s'était retiré parce qu'il avait fait contre lui plusieurs signes de croix, ce qu'il faisait encore souvent pour l'empêcher de revenir. Il mourut dans cette même année 1610, d'une manière très-chrétienne, entre les mains des prêtres du couvent.

Appréciation
de ces faits.

Nous avons ici deux natures sauvages ayant une certaine affinité avec celle du loup, comme l'indique leur disposition à la cruauté, leur esprit obtus, leur regard sauvage, le plaisir qu'ils trouvent à manger de la chair humaine et leur agilité à marcher à quatre pieds. Toutes ces choses sont autant de signes de leur nature animale et

féroce, qui n'avait plus besoin que d'une légère impulsion pour dégénérer en celle du loup. Or cette impulsion fut donnée non par la nature, mais par la volonté; car c'est l'homme de la forêt qui les mit d'abord dans cet état extraordinaire. Ils firent dans sa personne hommage au démon, qui, s'emparant de leurs sens, devint un objet toujours présent à leurs yeux. Il y a donc là un commerce volontaire avec le démon, qui n'exclut pas toutefois une disposition physique et malade comme base naturelle de cet état. Ce double caractère se montre surtout en ce que le mal se produit particulièrement, d'un côté, lorsque la lune décroît, ce qui indique un état lunatique, et de l'autre la veille des fêtes, ce qui annonce un état démoniaque. Ces loups-garous se jettent sur les hommes pour les dévorer. Or ici se présente cette question : Ont-ils véritablement attaqué et mordu des enfants? ou n'était-ce qu'une vision de leur part? Dans le second fait, toutes les précautions ont été prises pour s'assurer de la réalité des blessures; et la coïncidence entre les faits et les déclarations de Jean Grenier est trop frappante et trop fréquente en même temps pour qu'on puisse l'attribuer au hasard. Grenier courait réellement : ce point est incontestable. Il a véritablement attaqué, sous la forme d'un loup, les enfants qu'il avait désignés, comme le prouvent les déclarations de ces enfants eux-mêmes, et plus encore celles de leurs parents accourus à leur secours. Il s'agit donc d'expliquer ce fait incontestable en soi. Peut-être la meilleure manière serait d'attribuer ces effets extraordinaires à deux causes réunies et agissant de concert, à savoir la vue et l'action à distance. Cependant les actes du procès ne nous offrent aucun éclaircissement sur ce point. Il est donc plus sûr de les attribuer

à la peau de loup dont Grenier a parlé jusqu'à la fin, et à laquelle il semblait attacher une grande importance. Il était petit de taille, et très-adroit à marcher à quatre pieds ; il pouvait donc facilement , en prenant une peau de loup, se donner l'apparence de cette bête ; et l'effroi bien naturel des enfants ou des autres sur lesquels il se jetait ne leur permettait pas d'observer bien exactement si c'était vraiment un loup qui les attaquait. La manière dont cette attaque avait lieu trahit plutôt un homme qu'un loup ; car c'était moins avec les pattes qu'avec les dents qu'il saisissait ses victimes, et il semblait s'attacher surtout à leur ôter leurs vêtements , de sorte qu'elles se trouvaient dépouillées sans savoir comment cela leur était arrivé. Il résulte d'ailleurs des déclarations reçues dans un autre procès de ce genre qu'on avait cru apercevoir dans un loup-garou des mains et des pieds d'homme. La nature féroce de Grenier répondait à la forme extérieure qu'il prenait, et cette disposition naturelle était élevée à une plus haute puissance par le démon, qui se servait de lui comme d'un instrument pour ses horribles desseins.

Il y a cependant des exemples où l'habitude de courir le loup-garou coïncide avec la vision du sabbat. Une femme accusée de courir le loup-garou se frotte le corps avec un onguent en présence du magistrat, qui lui promet la vie si elle lui donne un échantillon de son art. Aussitôt après cette onction, elle tombe et s'endort profondément. Elle se réveille trois heures après : on lui demande où elle a été, et elle répond que, changée en loup, elle a déchiré une brebis et une vache près d'une petite ville qu'elle nomme et qui était située à quelques milles de là. On se rend à cette ville ; on y fait une enquête, et l'on trouve que le dommage qu'elle

prétendait avoir causé était réel. (Sennertus, *de Morbis occultis*, p. 9, ch. v.) — Lerchheimer raconte de son côté le fait suivant. « J'allais un jour avec un de mes amis voir un magistrat qui tenait en prison un loup-garou. Il le fit venir devant nous, afin que nous pussions lui faire des questions. Cet homme s'agitait comme un fou ; il riait ; il sautait et semblait très-heureux. Il nous avoua que la nuit de Pâques il était allé chez lui sous la forme d'un loup. Comme le lieu où il demeurait était à vingt milles de là, et qu'il fallait, pour y aller, passer un ruisseau deux fois aussi large que le Rhin à Cologne, nous lui demandâmes comment il avait fait. « J'ai volé par-dessus, nous dit-il. — Commentas-tu pu sortir de ta prison? — J'ai ôté les chaînes de mes pieds, et j'ai volé à la fenêtre. — Qu'as-tu fait chez toi? — Je me suis promené, et j'ai vu dormir les miens. — Pourquoi es-tu revenu dans ta prison? — Parce que mon maître l'a voulu. » Il vanta beaucoup son maître. Nous lui dîmes que c'était un mauvais maître. Il nous répondit : « Si vous pouvez m'en donner un meilleur, je l'accepterai volontiers. » Il ne savait rien. C'était compassion de le voir et de l'entendre. Nous obtînmes sa délivrance. Il aurait été brûlé sans cela. (*Souvenirs de magie de Lerchheimer*; Strasbourg, 1586, p. 120.) Mais aucun exemple en ce genre n'est plus frappant ni plus horrible à la fois que celui de Pierre Stumpf, qui fut exécuté à Bibburg, dans le diocèse de Cologne, vers la fin du xvi^e siècle. Il avait, d'après les actes, vécu plus de seize ans avec une succube, et en avait obtenu une large ceinture qui, quand il la mettait, avait la facilité de le faire passer pour un loup non-seulement à ses propres yeux, mais à ceux des autres. Il avait sous cette forme égorgé successivement quinze enfants et mangé

leur cervelle. Il avait aussi voulu manger deux de ses belles-filles, et avait vécu avec sa fille et sa propre belle-mère. (Delrio, l. II, q. 18, p. 182.)

Autres
métamor-
phoses.

Nous avons vu que des femmes même ont couru quelquefois le loup-garou. Cependant la nature de la femme affecte de préférence d'autres formes dans ce genre de possession, et particulièrement celle du chat. Nous ne devons donc pas nous étonner de rencontrer souvent cette forme dans la sorcellerie. Beaucoup de femmes détenues pour magie confessèrent, au rapport de Remi, qu'après avoir servi fidèlement pendant longtemps le démon elles obtenaient de lui le privilège d'entrer dans les maisons par des chatières, sous la forme de chats, ou de souris, ou de sauterelles, etc.; qu'une fois entrées elles reprenaient leur forme accoutumée, et faisaient ce qu'elles voulaient. C'était ordinairement quelque meurtre, causé soit par le poison lorsqu'il s'agissait de grandes personnes, soit d'une manière violente quand c'étaient des enfants. En supposant que ces faits soient vrais, il est impossible d'admettre une transformation réelle. Il faut donc supposer que ces femmes, ayant déjà en elles une nature analogue à celle du chat, avaient fini, sous l'influence du démon, par se considérer comme des chats, et qu'elles avaient commis ainsi, en voyant et en agissant à distance, les crimes dont elles s'avouaient coupables; ou bien ces crimes n'avaient de réalité que dans leur intention. L'homme, déprimé dans sa nature par l'action du démon, affecte encore d'autres formes d'animaux; et il s'accomplit dans ce domaine comme une sorte de métempsycose, où la conscience humaine dégradée parcourt dans ses abaissements tous les degrés du règne animal, que l'homme, en sa qualité de maître de ce

royaume, renferme cachés et liés dans son être, et qui, dès qu'il se laisse dominer par les instincts de sa nature animale, s'éveillent en lui, le gouvernement et le modifient d'après leur être propre. L'homme peut donc, lorsqu'il se laisse dégrader ainsi, parcourir toutes ces formes, je dirais presque toutes ces *larves* d'animaux. Le corps, à la vérité, garde sa forme; mais il est toutefois dominé et poussé par l'instinct animal de la larve qui lui est propre, et la physionomie particulière à l'animal dont il a pris en quelque sorte le type s'empreint en lui.

Cette métamorphose est tout entière dans l'esprit ou l'imagination : elle est l'effet d'une vision. Quelquefois cependant la face reproductrice de l'animal dont l'homme a reçu le type se manifeste extérieurement par des formations plastiques inaccoutumées. Nous avons constaté plus haut dans plusieurs saints des formations de ce genre; elles se produisent aussi quelquefois sous l'influence du démon, comme nous en trouvons un exemple dans les possédées de Loudun. L'un des quatre démons qui possédaient la prieure du couvent de Sainte-Ursule avait été contraint, le 5 novembre 1635, par le P. Surin, de se prosterner devant le Saint-Sacrement et de l'adorer. Il la jeta donc aux pieds de l'exorciste. Là elle se tordait d'une manière terrible, embrassant ses genoux pendant qu'on chantait le *Magnificat* dans l'église. Tout à coup elle étendit ses bras, qui devinrent roides ainsi que les mains; jetée sur les degrés de l'autel, la tête appuyée sur les pieds de l'exorciste, elle se tourna de profil du côté de la fenêtre, et tous les assistants aperçurent alors sur son front une croix empreinte dans la première et la seconde peau, et d'où sortait un sang rouge et frais. Les protestants qui étaient présents préten-

Formations
plastiques.

dirent qu'elle avait pu graver elle-même sur son front ce signe pendant ses convulsions, avec un fer en forme de croix qu'elle tenait caché, ce qui toutefois paraissait impossible, à cause de la roideur de ses bras ; mais ce phénomène se reproduisit plus tard d'une manière lente en présence de tous les spectateurs. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le procès-verbal : « Le 29 novembre 1635, moi Deniau, conseiller du roi au présidial de la Flèche et procureur de la commission chargée d'assister M. le conseiller d'État Laubardemont dans l'affaire des exorcismes de Loudun, avec Jean Nozai, greffier de cette commission, certifie ce qui suit. Le P. Surin ayant reçu l'ordre de l'archevêque de Tours de conduire l'exorcisme de manière qu'il pût édifier et convertir M. de Montagu, seigneur anglais, a exorcisé la prieure de ce couvent en présence dudit sieur de Montagu et des sieurs Killegren et Scandrel, Anglais tous les deux, ainsi que de plusieurs autres personnes considérables. Pendant qu'il récitait la formule de l'exorcisme sur la prieure, qui était à genoux, elle se pencha en arrière et s'assit sur ses talons ; et pendant qu'elle tenait en l'air le bras gauche, en présence de tous les assistants, nous avons vu, ainsi que tous les autres, sur la partie supérieure de la main de ladite prieure se former des lettres sanglantes qui formaient le nom de Joseph. En foi de quoi nous avons dressé et souscrit ce procès-verbal, et l'avons fait signer par les assistants. » Suivent les signatures. Le sieur de Montagu a ajouté en anglais sous son sceau : « J'ai vu la main blanche comme mon col de chemise ; puis j'ai vu le long de la veine la couleur changer et devenir rouge ; j'ai vu alors paraître en caractères très - lisibles le nom de Joseph. » (*Histoire des diables de Loudun*; Amsterdam, 1716.) Mon-

tagu se rendit à Rome bientôt après, raconta au pape tout ce qu'il avait vu ou entendu dire à Loudun ; puis il se fit catholique, devint prêtre, et fixa son séjour en France, où il acquit la réputation d'un homme très-intelligent.

Le côté naturel de ce genre de phénomènes semble ressortir d'une manière spéciale du fait qui nous est raconté par Haan, dans ses lettres 1 et 2. Une femme âgée de vingt-deux ans, d'une conduite exemplaire, d'un tempérament mélancolique, fut, le 8 novembre 1634, attaquée d'une oppression de poitrine. Après avoir dormi profondément toute la nuit, elle aperçut, le matin en se levant, deux taches bleues sur ses deux mains, et sur son bras une multitude de déchirures, depuis l'articulation de la main jusqu'au coude ; puis au-dessus du coude étaient écrites plusieurs lettres, entre autres un N et un B, au milieu desquels était une croix. Le lendemain matin, elle trouva de nouvelles croix sur son cou et sur sa poitrine, les unes plus longues ou plus profondes, les autres plus courtes. Dans l'espace d'une semaine, toute la peau du corps se couvrit de croix, depuis la tête jusqu'aux pieds, et elle était rude au toucher. Le visage, qui était resté instact d'abord, finit par être marqué comme le reste du corps, mais légèrement toutefois. Le 11 novembre, elle se plaignit pendant son sommeil, et se tordit les mains. On la réveilla, et l'on trouva une aiguille enfoncée dans les deux mains. On lui tira plus tard encore d'autres aiguilles de la plante des pieds. Le 16 novembre, on la trouva hors de son lit, sous un banc. Cependant d'autres croix furent encore tracées sur son corps, puis les signes des planètes et de quelques préparations chimiques qu'elle connaissait, et dont elle s'occupait pour son instruction. Le mal alla en diminuant

jusqu'au 27 janvier 1635. Mais pendant qu'elle causait chez sa voisine, ce jour-là, on vit tout à coup apparaître sur sa main droite une rose, et sur sa main gauche une feuille de trèfle avec la date de l'année 1635. Près de ce chiffre était un cœur percé de flèches, et l'image d'une porte avec cette inscription : Fou. Le 27 février, elle eut encore une crise violente, mais courte, et guérit complètement. On attribua ces effets singuliers à une vieille sorcière à qui elle avait donné un vêtement, sans que rien toutefois justifiait ces soupçons. Mais si la nature peut produire de tels effets, nous ne devons pas nous étonner d'en voir apparaître de semblables dans la plus haute crise de l'obsession, lorsque les démons, par exemple, sortent des corps qu'ils possédaient.

CHAPITRE XXXVI

Comment la vie possédée par le démon devient un principe de contagion ou un antidote. Le fameux guérisseur Greatrak. Des images de cire employées dans la magie.

Dans les premiers temps du paganisme, la foi avait pour objet la nature ; il en était de même de la mystique et de la magie. Les hommes ne savaient point alors distinguer Dieu de la créature ; ils ne savaient point non plus distinguer le mal naturel du mal moral, et ils regardaient l'un et l'autre comme un produit de la nature. Par suite de cette confusion, ils ne saisissaient point l'opposition profonde qui existe entre le bien et le mal, et au lieu d'attribuer le premier à Dieu, et le second au libre choix de la créature, ils les partageaient, pour ainsi dire, en deux domaines,

dont l'un appartenait à celui-là, et l'autre à celle-ci. Aussi considéraient-ils le bien et le mal comme les états successifs d'un même être; et les dieux de l'antiquité nous apparaissent tantôt bons et tantôt mauvais, tantôt bienfaisants et tantôt cruels, tantôt donnant la vie et tantôt donnant la mort. Ceux qui se trouvaient d'une manière mystique rapprochés de ces dieux manifestaient les mêmes dispositions, et semblaient formés à la même image. Telle est la suite d'Odin et de Hulda. Ces armées mystérieuses traversent les airs, tantôt troublant la sérénité du ciel, tantôt apaisant les tempêtes qu'elles ont excitées; tantôt frappant la terre de stérilité, tantôt la couvrant de moissons abondantes; tantôt promenant la peste dans le monde, et tantôt la guérissant, au contraire. Cette manière d'envisager les choses se prolongea jusque dans les temps du christianisme, et celui-ci ne parvint que peu à peu à rectifier les idées de la multitude sur ce point. On remarqua pendant longtemps encore, dans ces natures qui, par une cause quelconque, étaient sorties des voies ordinaires, ce caractère intermittent de bien et de mal; et les sorcières, qui avaient remplacé les Fées, les Allrunes et les Druttles, s'appellent, comme les premières, tantôt les bonnes fées, tantôt les fées mauvaises, selon que le bien ou le mal domine en elles. Ce ne fut que plus tard, et lorsque le christianisme eut appris au genre humain à distinguer le bien du mal, que l'on attribua à chacun le domaine qui lui était propre; que l'on rattacha le premier à Dieu, le second au démon, et que l'on rapporta à l'influence de celui-ci toutes les branches et toutes les formes de la magie et de la sorcellerie.

Tous ces états cependant ont une base naturelle, et sont soumis par conséquent aux conditions de la nature. Or ce

qui caractérise le mouvement et la marche de la nature , c'est l'oscillation. Si elle avance, c'est pour reculer; et elle ne se jette dans un extrême que pour se rejeter plus tard dans l'extrême opposé. Ceux donc qui, soit par un acte libre de leur volonté, soit par une autre cause, sont devenus les instruments des puissances infernales, quoique l'ensemble de leurs actes et de leurs dispositions tende à nuire aux hommes, manifestent cependant parfois une certaine bienveillance à leur égard, et font usage pour leur bien des moyens extraordinaires que leur état met à leur disposition. Remi, dans sa *Démonolâtrie*, l. III, ch. 3, nous raconte à ce sujet un fait remarquable. L'enfant d'un de ses amis ayant échappé à sa mère à l'église, pour aller jouer avec ses camarades, une vieille femme qui passait lui caressa la tête de la main, en lui souhaitant toute sorte de bonheur, et continua son chemin. L'enfant baissa aussitôt la tête et se mit à pleurer. On le rapporta chez son père; et comme on remarquait en lui une grande faiblesse, on crut qu'il avait été ensorcelé par cette vieille, qui depuis longtemps était en mauvais renom. Les voisins de celle-ci lui recommandèrent instamment d'aller le trouver, et de lui rendre la santé. Elle y alla; et dès qu'elle approcha de lui elle commença à souffrir du même mal dont il souffrait lui-même. Sa bouche devint bleue et se mit à écumer; de sorte que les assistants, remplis d'horreur, crurent qu'elle allait devenir folle. La nuit étant survenue, elle voulut absolument coucher avec l'enfant dans le même lit. Elle étendit les bras sur lui, tint sa bouche sur la sienne, comme si elle eût voulu activer le souffle qui s'arrêtait. Les femmes qui veillaient près du lit rapportèrent qu'on avait entendu autour de l'enfant malade comme le bourdonnement d'un

frelon. L'enfant qu'on avait cru perdu se trouva parfaitement guéri; mais presque tout le bétail qu'on avait dans la maison tomba malade. Que la maladie ait commencé avec l'attouchement de cette vieille femme; qu'elle ait passé de l'enfant à celle-ci, et que le premier ait été guéri après quelques passes magnétiques, ce sont là des faits qui ne peuvent guère être attribués au hasard. Cette femme était donc une fée bonne et mauvaise à la fois, comme cette autre de Blois, dont parle Bodin, p. 85, qui, pour guérir une femme sur laquelle elle avait jeté un sort, fit dire après minuit une messe du Saint-Esprit dans l'église Notre-Dame-des-Aides; après quoi elle s'étendit tout du long sur la malade, murmura quelques paroles et la laissa guérie.

Toutes les guérisons de ce genre supposent une certaine vertu naturelle que l'état mystique ne fait que développer et rendre plus efficace. Cependant cette vertu est quelquefois si puissante qu'elle suffit à elle seule pour produire et pour expliquer des effets vraiment extraordinaires. C'est ainsi qu'apparaissent de temps en temps dans l'histoire ces hommes qui, sans aucun pacte avec le démon et sans l'emploi d'aucun remède, guérissent certaines maladies par quelques formules, ou même par le simple attouchement. Un des hommes les plus extraordinaires en ce genre est certainement ce Valentin Greatrak, né en 1628 d'une famille respectable d'Irlande. Après avoir servi quelque temps dans l'armée, il entendit, vers l'an 1662, une voix secrète qui lui dit qu'il pouvait par le simple attouchement guérir les scrofules, comme les rois d'Angleterre. Ceux à qui il communiqua le fait rirent de lui. Cependant il essaya de faire usage du don qu'il croyait avoir reçu, et il réussit. Il se borna pendant quelque temps aux scrofules;

Le fameux
guérisseur
Greatrak.

mais bientôt la voix l'avertit qu'il pouvait guérir aussi les fièvres intermittentes qui régnaient alors. Il imposa donc les mains à une femme qui souffrait de cette maladie en prononçant quelques paroles, et la fièvre disparut aussitôt. Le cercle de la pratique ne tarda pas à s'étendre, et d'innombrables témoins de sa puissance merveilleuse répandirent au loin sa réputation. On l'appelait l'Antechrist des médecins. Les malades accouraient à lui en foule des contrées les plus lointaines. Pour lui, il ne voulait rien recevoir des malades qu'il guérissait. Non-seulement il guérissait les scrofuleux, les lépreux et les fiévreux, mais encore les aveugles, les sourds et les estropiés. Il n'avait qu'à mettre la main sur un épileptique, et les convulsions s'arrêtaient aussitôt. Un jour il guérit en même temps soixante personnes en leur imposant les mains. Parmi elles, au rapport d'un témoin oculaire, étaient plusieurs épileptiques qui eurent un accès pendant qu'ils étaient réunis ainsi dans la même chambre. On l'appela à leur secours, et lui, laissant les autres malades, accourut à eux : il les trouva écumants et se roulant à terre ; mais à peine leur eut-il touché la poitrine avec la main que l'accès cessa, et ils se relevèrent, disant qu'ils se trouvaient bien. Quoique vivant dans une époque superstitieuse, il ne se servait d'aucune formule magique ni de mots particuliers ; mais il prononçait seulement une courte oraison jaculatoire, et lorsque le malade était guéri il lui recommandait d'en rendre gloire à Dieu. Ses plus chauds partisans attribuaient sa puissance à une disposition naturelle et à certaines émanations bienfaisantes qui s'échappaient de lui. Il l'attribuait lui-même à une vertu secrète qui résidait en ses mains. Il avait remarqué qu'avant de l'avoir reçue, lorsque, dans un violent mal de

tête, il mettait les mains sur la partie malade, il n'obtenait aucun résultat, et que, depuis qu'il avait reçu ce don, il lui suffisait de porter la main à la tête pour être guéri. Il disait aussi que lorsqu'il imposait les mains à un malade le mal suivait leurs mouvements, changeant de place selon qu'il les imposait ici ou là, jusqu'à ce qu'il disparût entièrement. Ses gants produisaient souvent aussi le même effet. Le pouvoir merveilleux de cet homme est attesté par un nombre considérable de malades qu'il avait guéris, par des médecins et des personnages du plus haut rang. Mais il n'échappa point au sort qui attend tous les hommes de cette trempe. L'envie et la haine s'acharnèrent contre lui; on nia ses guérisons; il eut des ennemis et des partisans nombreux; on écrivit pour et contre lui, jusqu'à ce qu'enfin sa mort vint mettre fin à toutes les disputes. (Stubbe, *Miraculous conformist*, p. 6.)

Lorsque ces dispositions naturelles se trouvent chez des hommes vicieux, ou lorsqu'elles sont développées par la magie, elles produisent des effets tout contraires, et tout leur effort tend à faire du mal et à nuire aux hommes. Si parfois elles opèrent quelques effets salutaires, ce n'est que d'une manière accidentelle; car il est contre la nature du démon de faire du bien par un sentiment de bienveillance. Aussi il résulte des actes judiciaires que nous possédons sur cette matière que presque toujours, lorsqu'un homme est guéri par quelque opération diabolique, un autre est attaqué d'une maladie plus grave encore. Et presque toujours le mal passe à quelqu'un de plus digne ou de plus considérable, de la femme au mari, par exemple, d'un homme âgé à un autre plus jeune, ou même du corps à l'âme. Et si le magicien veut agir autrement, il court lui-même

danger d'être victime de son art. Tout cela, du reste, n'est que la conséquence bien simple de ce principe, qu'au lieu que Dieu ne souffre un mal que pour en tirer un plus grand bien, le démon, au contraire, n'ôte un mal que pour en produire un plus grand. Aussi c'est une loi dans cette sphère, qu'une maladie communiquée par un charme ne peut être enlevée que par un autre charme, et encore par celui-là même qui l'a donnée. Vers l'an 1708, c'était la coutume en Écosse que ceux qui étaient tombés malades par suite d'un sort envoyassent chercher une sorcière nommée Elspeth Rule pour obtenir la guérison. Un jour qu'elle refusa de venir, le malade envoya les siens pour l'amener de force. Elle vint donc, et pria le Seigneur de rendre la santé au malade; mais il mourut le même jour. Un autre avait envoyé plusieurs fois inutilement sa belle-sœur la chercher. Il alla enfin la trouver lui-même, et lui déclara que, si elle ne le guérissait pas, il la brûlerait vive. A partir de ce moment il devint mieux, et finit par recouvrer la santé. Telle était la confiance qu'on avait alors dans ces vertus merveilleuses qui agissaient, comme chez Greatrak, par le regard, par le toucher, l'imposition des mains, la salive, l'eau et le sel. Quelquefois la maladie n'était que suspendue et comme assoupie pour reparaitre plus tard. Lorsqu'elle passait d'un malade à un autre, elle parcourait souvent une longue suite d'hommes ou d'animaux. C'est ainsi que dans l'opinion populaire les poisons formés par l'enfer pouvaient devenir des remèdes héroïques. Mais leur nature et leur but étaient de nuire et de donner la mort, et non de guérir. Les sorciers étaient comme cet arbre nommé Bohon-Upas, lequel donnait la mort à quiconque en approchait ou s'endormait sous son ombre; c'était autrefois

la croyance générale en Europe. Beigis Tod, racontent les histoires écossaises, jeta par un sort une maladie grave et inconnue sur Al. Fairlie. Celui-ci fut bientôt épuisé par des sueurs violentes, et sentait autour du cœur des ardeurs qui le dévoraient. La maladie dura bien deux mois, et l'on désespérait de le sauver. Chaque nuit il voyait cette sorcière lui apparaître sous sa propre forme, tandis que le jour elle venait sous la forme d'un chien, et à chaque fois il perdait connaissance. — Pendant que Mar. Craisie était en voie de guérison, Chr. Marwik lui mit la main sur la poitrine, et elle mourut dans la même nuit. La folie surtout se communiquait de cette manière. J. Craig donne ce mal par un sort à B. Sandilands, qui perd aussitôt le sommeil et la raison, et bientôt la vie. Chr. Wilson dit à un chartier qu'il ne charriera plus jamais de pierres. Celui-ci devient aussitôt fou et furieux, et meurt au bout de quelques jours. Pendant sa maladie il disait qu'il voyait Wilson devant lui sous la forme d'un chat gris.

Les faits de ce genre sont innombrables dans les procès de sorciers chez tous les peuples. Ils prouvent que de temps en temps et dans certains pays il se produit une sorte de surexcitation mystérieuse, laquelle rend chaque individu plus accessible à des impressions qui en d'autres circonstances n'auraient produit aucun effet sur lui, et que la foi générale à la puissance des enchantements est le moyen auquel bien souvent ceux-ci doivent une grande partie de leur efficacité. La perversité des individus doués de la triste faculté de communiquer aux autres certaines maladies, s'aidant des moyens que la nature mettait à leur disposition, savait mêler les poisons aux influences pernicieuses dont ils étaient dépositaires. Ces poisons étaient fournis

quelquefois par les crapauds du sabbat. Après les avoir battus, on les prenait entre les dents, on les écorchait et on les brûlait avec des araignées et des serpents, avec la semence, la moelle et l'écorce d'un arbuste nommé en Gascogne arbre des sorcières. De ce mélange on composait deux sortes de poisons, l'un épais comme un onguent, et l'autre fluide, au contraire. On se servait du premier contre les personnes auxquelles on voulait nuire, et du second contre les plantes. On préparait aussi une eau verte, dont le seul contact donnait la mort. (De Lancre, p. 90, 127, 156.)

Des images
de cire.

La magie connaissait encore d'autres moyens de nuire aux hommes. On faisait une image de cire ou d'une autre matière; on la baptisait du nom de Béalzébub; puis on la perçait avec des aiguilles ou on la faisait rôtir dans le feu, et tout ce que l'on faisait à cette image était ressenti par celui qu'elle représentait. Cette pratique était connue des anciens. La fable de la mort de Méléagre repose sur elle, et Ovide en fait mention à propos de Médée.

Devovet absentes, simulacraque cerea fingit,
Et miserum tenues in jecur urget acus.

On sait ce que Boëthe raconte du roi Duffo et de ses sorcières, au onzième livre de son *Histoire d'Écosse*. Mais c'est surtout du temps des papes d'Avignon que cette pratique se répandit en Europe, et le pape Jean XXII, persuadé qu'on l'avait employée contre sa personne, la condamna par une bulle. Nous trouvons à cette époque un acte de l'Inquisition de Carcassonne, portant la date de 1328. C'est le jugement prononcé contre le carme Recordi. On y lit : « Parce que tu as, à différentes époques, conjuré et invoqué plusieurs fois le démon, fait des images auxquelles

tu mêlais des poisons, tiré le sang d'un crapaud, que tu versais ensuite dans ces images; parce que tu t'es prosterné devant une table couverte d'un tapis, arrosant le ventre du crapaud avec ta salive et du sang de ton nez, dans l'intention d'offrir par là un sacrifice au démon; parce que tu as placé en secret sous le seuil de la porte de plusieurs femmes que tu voulais séduire les images que tu avais fabriquées; parce que, après avoir réussi dans tes criminels desseins, tu as ôté et jeté dans le fleuve ces images, croyant qu'elles avaient la puissance d'attirer à toi les femmes que tu voulais gagner, ou de leur nuire par le moyen des démons, lorsqu'elles ne voulaient pas céder à tes désirs; parce qu'un jour tu as percé le ventre de l'une de ces images, et qu'il en est sorti du sang, etc. » On voit qu'il s'agit ici d'un philtre qui devait se rattacher à ces images, et procurer la mort de ceux sur lesquels il ne pouvait produire l'effet qu'on voulait obtenir. L'histoire byzantine nous fournit un grand nombre de faits de ce genre, de même que l'histoire de France, particulièrement à l'époque des guerres de religion. Les exorcistes nous en rapportent un grand nombre. Mais la plupart de ces faits sont tels qu'il est difficile d'asseoir sur eux un jugement parfaitement sûr. Les images employées dans ces circonstances font l'office d'un miroir, qui concentre comme en un foyer l'intention criminelle des magiciens et des sorcières, et la dirigent vers ceux qu'ils veulent atteindre. Elles sont comme un appareil où s'amassent les influences démoniaques, à peu près comme le baquet magnétique concentre et propage les influences magnétiques. Mais dans ces deux ordres de faits on ne peut nier qu'il y ait eu beaucoup d'illusions et de charlatanisme.

CHAPITRE XXXVII

Du pouvoir que les magiciens exercent sur les puissances de la nature.

Procès singulier sous le roi Jacques d'Écosse. Du pouvoir magique de changer le temps.

La magie s'est de tout temps attribué un certain pouvoir sur les puissances de la nature. L'atmosphère qui nous entoure a paru surtout accessible à ses influences. Cette croyance ressort d'un procès fameux qui eut lieu en Écosse vers la fin du xvi^e siècle, et que le roi Jacques voulut diriger lui-même. Il était allé avec une flotte en Norwège, l'an 1590, afin d'amener en Angleterre la femme qu'il devait épouser. Comme il revenait, son vaisseau ne marchait qu'avec peine, ayant le vent contre lui, tandis que tout le reste de la flotte avait des vents favorables. Un navire qui portait les bijoux de la reine s'abîma dans une tempête entre Leith et Kinghorn. On découvrit après le retour du roi que tout cela était dû à l'influence de quelques sorcières. Une femme, nommée Geillis Duncane, qui servait chez le bailli Seaton, avait depuis quelque temps fait des cures merveilleuses qui donnèrent des soupçons au roi. On la mit à la question, et elle avoua que les cures qu'elle avait faites étaient l'œuvre du démon. Elle déclara en même temps comme ses complices un grand nombre de femmes et plusieurs hommes, parmi lesquels était le docteur Fian, qui passait pour le secrétaire du diable. Tous furent mis en prison, à l'exception d'Agnès Sampson, qui fut amenée devant le roi. D'abord elle nia tout; mais ayant été mise à la question, elle confessa des choses si extraordinaires que le roi l'accusa d'imposture.

Elle lui répondit qu'il lui arriverait malheur s'il ne croyait pas à ses paroles, et qu'elle se faisait fort de lui communiquer des choses qui dissiperaient tous ses doutes. Elle prit donc à part le roi, et lui rapporta tout ce que lui et la reine s'étaient dit la première nuit de leurs noces. Le roi étonné jura par le Dieu vivant que tous les diables de l'enfer n'auraient pu rien inventer de pareil, et il crut désormais aux déclarations d'Agnès. Elle raconta comment toute l'association des sorcières avait résolu d'exciter une tempête sur la mer pendant la traversée du roi. Satan voulait d'abord obscurcir le ciel, afin que le vaisseau royal échouât contre la côte d'Angleterre; mais ce moyen n'ayant pas paru assez sûr, Fian écrivit à Marion Linkop, célèbre sorcière, et à d'autres de la société, en les invitant à se trouver dans cinq jours sur la mer avec leur maître, afin de perdre le roi. La veille de la Toussaint, deux cents sorcières environ se trouvèrent au lieu désigné, et s'embarquèrent joyeusement chacune dans un tamis. Satan parut, donna un chat à R. Grierson, et lui recommanda de le jeter dans la mer en criant holà, après quoi la tempête éclaterait aussitôt. Lorsque les sorcières eurent fait leur affaire, elles débarquèrent à Lowthian, et s'en allèrent au nombre de cent à une église située tout près, afin d'y tenir le sabbat. Geillis dansa et chanta en s'accompagnant de la harpe. Fian faisait le maître des cérémonies, et Grey Meill faisait le portier. Le démon parut comme prédicateur. Son corps était dur comme le fer; son visage était terrible; il avait des griffes aux mains et aux pieds; ses yeux étaient gris et enflammés, et sa voix creuse; il les exhorta à persévérer dans leur vie criminelle, après quoi eut lieu la prestation d'hommage selon les formes ordinaires. Le roi

se fit amener Geillis, et ses déclarations se trouvèrent parfaitement conformes à celles de la Sampson. Le roi, qui assistait à tous les interrogatoires, fut étonné de cet accord dans les aveux des sorcières, et aujourd'hui encore les analystes anglais regardent ce fait comme un des problèmes les plus difficiles dans la philosophie de l'histoire d'Écosse. Une conjuration, on le voit, s'était formée contre le roi; et, selon toute apparence, Bothwell, qui fut plus tard accusé de magie, n'y était pas étranger. Mais cette conjuration prit le caractère mystique de cette époque, et le démon devait y jouer le principal rôle. Le drame s'accomplit donc dans l'imagination des conjurés par une sorte de vision magique, et le lien qui les unissait donna à leurs déclarations cet accord qui nous frappe. C'est aussi dans un accès de clairvoyance qu'ils avaient pu connaître ce que le roi et la reine s'étaient dit la première nuit de leurs noces. Cependant leurs projets criminels avaient trouvé les éléments indociles, et tout s'était borné à des visions magiques, qui eurent pour eux de terribles conséquences; car plusieurs d'entre eux furent condamnés à mort.

Remi raconte aussi plusieurs faits de ce genre qui se sont passés en Lorraine. Il rapporte, entre autres choses, que plus de deux cents personnes, accusées de sorcellerie, confessèrent qu'à certaines époques elles se rassemblaient près d'un lac situé dans un lieu désert et sauvage, et dont elles frappaient l'eau avec des verges que leur donnait le démon, jusqu'à ce qu'il en sortît une vapeur épaisse. Elles s'élevaient alors dans les airs, et aussitôt le nuage qui les enveloppait s'obscurcissait et retombait sur la terre, accompagné de grêle et de tonnerre. Dans les montagnes de formation primitive existent souvent des lacs peu larges,

mais extrêmement profonds, et dont l'eau, à cause de cela, est d'une couleur obscure. Ces lacs deviennent naturellement le point de départ d'une multitude de changements atmosphériques. Le peuple, témoin de ces changements, s'est plu à rattacher à ces lieux ses traditions et ses légendes. On sait ce que raconte Pausanias de ce lac situé sur le mont Lycée et qui était pour l'Arcadie comme le régulateur de toutes les modifications atmosphériques. « Dans l'évêché de Giron, raconte Gervais de Tilesbury en 902, s'élève la montagne connue aujourd'hui sous le nom de Canigou. Sur cette montagne, taillée à pic et presque inaccessible, est un lac d'une eau noirâtre et dont on ne connaît pas le fond. Là, d'après la tradition, les démons ont un palais invisible comme ses habitants. Si l'on jette une pierre dans le lac, les démons en colère élèvent aussitôt une tempête. Ce qu'il y a de certain, c'est que sur ces montagnes les vents luttent perpétuellement les uns contre les autres, et que le calme n'y apparaît que rarement. » La même légende se rattache au lac de Mummel, dans la Forêt Noire, et à plusieurs autres encore. On comprend l'importance de ces lacs dans la magie, où les puissances de la nature jouent un rôle considérable. Les sorcières, de même que tous les malades, particulièrement ceux qui souffrent dans le système nerveux, ont pour ainsi dire en leurs membres comme un calendrier qui les rend impressionnables aux moindres changements atmosphériques, à ceux surtout qui sont produits par l'électricité. Leur intention est d'ailleurs fixée sur ces montagnes. Si donc il s'élève un orage au-dessus de l'un de ces lacs, il s'y forme en même temps comme un point central électrique d'où rayonnent tous les courants électriques de la contrée. L'intention de ces femmes

surexcitées déjà , trouve en ces courants comme une voix qui les attire vers un centre commun , et c'est là au fond le voyage du sabbat. A mesure que le mouvement électrique se développe , le système nerveux chez elles est surexcité davantage ; leur imagination s'exaltant dans la même proportion , il résulte de tout cela un état extraordinaire et de l'âme et du corps , et des visions si vives qu'elles paraissent des réalités à ceux qui les éprouvent.

CHAPITRE XXXVIII

Des procès de sorcellerie. De leur base historique.

La puissance du démon sur l'homme et sur la nature est de tous les temps et de tous les lieux. Cependant elle se produit d'une manière spéciale à certaines époques de l'histoire. Dans les temps modernes, c'est surtout à la suite des croisades , qui mirent en rapport l'Orient et l'Occident , que ce pouvoir du diable se produisit en Europe. Et presque toujours son développement a été accompagné de l'apparition de quelque grande hérésie ou de quelque épidémie , dans laquelle Dieu appesantissait sa main sur la terre. Le manichéisme fut à cette époque le moyen par lequel cette influence mystérieuse du démon se communiqua aux masses. Sa hiérarchie offrait aux puissances infernales comme une corporation toute disposée d'avance à se laisser initier aux mystères de la magie. Grâce au zèle du pape Innocent III et des deux ordres religieux fondés par saint François et saint Dominique , le manichéisme fut vaincu dans les guerres des Albigeois. Le droit qu'a le prêtre dans les choses de la foi , droit que l'Église a exercé

de tout temps, soit dans les conciles, soit d'une autre manière, passa par délégation aux tribunaux de l'Inquisition, composés en grande partie de Franciscains et de Dominicains, et surtout de ces derniers. De même que la théocratie, lors des guerres contre les Mahométans, avait trouvé dans les Templiers une chevalerie dévouée, ainsi trouva-t-elle, à l'époque de ces luttes contre l'hérésie, des troupes fidèles dans la Milice du Christ, dont les soldats, marqués du signe de la croix, jouissaient des mêmes indulgences que les croisés qui allaient se battre en terre sainte. Liés par le triple vœu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, toujours prêts à lutter, soit avec les armes spirituelles, soit avec les armes matérielles, ils étaient comme les familiers et les ministres de l'Inquisition, dont ils suivaient en toutes choses les ordres et la direction ; et plus tard, lorsqu'ils furent désarmés, ils passèrent dans le tiers-ordre de Saint-Dominique. Cette institution se propagea de la France en Espagne et en Italie, de là dans les Indes orientales et occidentales, et jusque dans le nord de l'Allemagne. C'est par cette institution que fut vaincue et anéantie l'hérésie terrible des Manichéens, lesquels, si, comme ils l'essayèrent, dit-on, ils avaient réussi à s'allier aux Juifs d'Espagne et aux Musulmans d'Afrique, auraient fini par s'emparer du monde entier. L'hérésie une fois vaincue, les Juifs et les Maures furent chassés d'Espagne. L'Inquisition ne s'endormait point après le triomphe, mais elle continua de veiller sur la pureté de la doctrine. Le jugement des procès de magie lui fut remis ; et en France un acte du parlement, de l'an 1282, décida, sur la requête de l'évêque de Paris, que la connaissance des crimes de magie serait réservée exclusivement au clergé.

A la fin du XIII^e siècle, la théocratie chrétienne, qui, sous le patronage des empereurs d'Allemagne, avait gouverné pendant cinq cents ans l'Europe, fut renversée par suite des querelles qui s'élevèrent entre les papes et les empereurs; le royaume fondé à Jérusalem, et qui servait de boulevard à l'Église du côté de l'Orient, fut anéanti vers le milieu de ce siècle, dans cette grande bataille où périt la fleur des deux ordres militaires chargés de défendre à cette époque le christianisme contre les infidèles. Ce coup terrible porté à l'Église fut profondément senti par la chrétienté tout entière : la considération des papes fut affaiblie, l'attentat contre Boniface VIII devint possible, et les souverains pontifes, en transportant le saint-siège à Avignon, se mirent sous la protection humiliante et désastreuse de la France. Le malheur des papes fut partagé par les Templiers, qui avaient été jusque-là leurs chevaliers les plus dévoués. Cet ordre, en contact avec tous les vices de l'Orient, était lui-même gangrené jusqu'à la moelle. Les Templiers servaient de banquiers et de changeurs entre l'Orient et l'Occident; ils étaient engagés dans l'administration de toutes les terres; toujours en contact avec l'or, ils étaient devenus puissamment riches, il est vrai; mais ils avaient subi les conséquences ordinaires de la richesse. Comme religieux, ils avaient excité la jalousie des grands, qui commençaient à s'émanciper, et leurs désordres les avaient rendus odieux à tous les bons chrétiens; comme noblesse militaire, ils étaient devenus un objet d'inquiétude pour les princes, dont le pouvoir commençait à s'affermir; et comme banquiers enfin, un objet de jalousie et de cupidité pour les financiers de cette époque. On leur imputa donc la perte de Jérusalem, et le mécontentement général pro-

duit par cet événement malheureux se déchargea sur leurs têtes. Nogaret, le principal auteur de l'attentat d'Anagni, et Marigny, le ministre des finances de Philippe le Bel, se chargèrent de l'accusation. La cause fut portée devant le tribunal de l'Inquisition, composé de Dominicains et d'autres moines, car il s'agissait d'apostasie et de magie; et le monde vit pour la première fois le tragique spectacle d'un procès de ce genre, intenté contre une masse d'hommes considérables. On accusait les Templiers d'abjurer le christianisme le jour de leur profession, en crachant trois fois sur le crucifix; d'adorer une idole nommée Baphometh, de lui prêter hommage selon les formes usitées au sabbat; de s'engager par un vœu à commettre les crimes les plus horribles contre la nature. Les aveux qui leur furent arrachés par la torture confirmèrent ces accusations. Plusieurs, dans leurs déclarations, parlèrent de démons qui s'introduisaient dans les maisons de l'ordre sous la forme de femmes; d'enfants mangés; d'un chat parlant que l'on adorait, etc. Comme ces aveux leur étaient arrachés par les tourments, ils ne sauraient prouver à eux seuls les crimes que l'on reprochait aux Templiers. Les cérémonies qu'ils pratiquaient lors de leur réception reposaient peut-être sur d'anciens symboles dont l'ordre n'avait plus la clef. D'un autre côté, la qualité des juges, la sentence portée par le pape et par le concile général nous garantissent que l'accusation n'était pas tout à fait sans fondement, et que les crimes dont on chargeait l'ordre tout entier avaient été commis par quelques membres, ou même par quelques loges. Le grand maître et ceux qui périrent dans les flammes rétractèrent leurs aveux au moment où ils allaient paraître devant Dieu, et

il n'est pas impossible d'ajouter foi à leur témoignage. Ils étaient donc innocents ; mais ils subissaient les conséquences de cette solidarité qui lie tous les membres d'une corporation. Ce qu'il y eut de violent ou d'injuste dans la poursuite de cette affaire fut vengé aux yeux du peuple par la mort du pape et du roi , que le grand maître en mourant avait cités devant le tribunal de Dieu , l'un dans quarante jours , et l'autre dans un an. Quant à Marigny et aux autres financiers qui avaient été les instruments de ces violences , accusés du même crime , ils furent pendus à Montfaucon. Mais le procès tout entier, avec ses formes et ses interrogatoires , servit de modèle aux procès de sorcellerie qui suivirent.

Le pouvoir de la théocratie était brisé ; le lien qui unissait tous les peuples de l'Europe était rompu. Ceux qui jusque-là avaient consenti à n'être que les membres d'un ensemble organique se déclarèrent indépendants , et les princes cherchèrent à s'affranchir des liens qui restreignaient leur puissance. Ce passage des anciennes formes , dont on ne voulait plus , aux formes nouvelles qu'on essayait d'introduire produisit ces luttes terribles qui marquent en France le règne des Valois. Les grands , non contents des moyens naturels , appelèrent la magie à leur secours , et Robert d'Artois essaya de faire mourir par des opérations magiques Philippe IV et sa femme. Les princes se trouvèrent donc impliqués dans ces affaires mystérieuses ; aussi cherchèrent-ils à en soustraire la connaissance et le jugement aux tribunaux ecclésiastiques ; et l'arrêt du parlement qui avait attribué exclusivement à ceux-ci l'instruction de ces sortes de procès fut révoqué par un autre de l'an 1390 , qui les soumit à la juridiction

des tribunaux laïques, et chargea le procureur du roi de faire les enquêtes. Les juges néanmoins devaient être assistés par des ecclésiastiques. La chose alla ainsi son train. Charles VI se crut ensorcelé. C'était la coutume dans les cours d'entretenir des nécromanciens, auxquels on faisait ordinairement le procès plus tard, lorsque leurs maîtres n'étaient plus assez puissants pour les protéger. Les Anglais firent mourir sur un bûcher la pucelle d'Orléans, qui avait sauvé miraculeusement sa patrie : parce que dans leur orgueil national ils ne pouvaient se persuader qu'elle eût été assistée de Dieu, ils attribuaient à la magie les grandes choses qu'elle avait opérées. Lorsque le duc de Guyenne, frère de Louis XI, fut empoisonné, le duc de Bourgogne accusa le roi dans un manifeste public d'avoir fait mourir son frère par le poison, les maléfices et l'invocation du démon. Une ordonnance de 1490 recommande à tous les magistrats de rechercher avec soin les crimes de magie : elle ordonne que les ecclésiastiques impliqués dans ces procès soient remis au jugement de l'évêque. En Angleterre, c'est la même chose. En 1417, la reine Jeanne est emprisonnée comme coupable de magie ; la duchesse de Gloucester, accusée d'avoir employé la magie contre Henri VI, est obligée de faire pénitence, et ses agents sont pendus. Richard III se plaint à son conseil que la reine ait paralysé son bras par des opérations magiques. Dans la guerre des maisons d'York et de Lancastre, les deux partis s'accusent mutuellement de magie. Bientôt, en 1484, Innocent VIII publie sa bulle, où il charge les inquisiteurs Sprenger et Institor de s'emparer des magiciens et des sorcières dans tout le pays du Rhin, et de les punir. De cette manière le jugement des causes de magie passa

pour quelque temps dans ces pays entre les mains du clergé ; mais le protestantisme, qui éclata bientôt, les remit aux juges laïques ; et la procédure ne tarda pas à se fixer d'une manière définitive.

CHAPITRE XXXIX

Triple problème pour le médecin, le légiste et le théologien.

Problème
du médecin.

C'est une chose bien délicate de se mettre en quelque sorte à la place de Dieu, et d'avoir à juger des crimes qui échappent en partie aux regards de l'homme, et se cachent dans un monde invisible ; car l'œil du juge ne voit pas dans le secret comme l'œil de Dieu, et ces crimes appartiennent à deux mondes bien différents ; l'enquête à laquelle ils sont soumis doit donc aussi prendre deux directions, afin d'être complète. Le mal, comme nous l'avons dit déjà, est d'abord une épidémie extranaturelle dans sa racine la plus profonde ; mais dans sa propagation matérielle c'est une affection pathologique, qui a ses périodes et ses crises comme toutes les maladies. C'est donc à ce point de vue qu'il faut l'étudier d'abord, et c'est l'affaire du médecin. Chaque maladie a ses symptômes particuliers ; et ceux-ci ont toujours quelque chose de merveilleux en soi, dans ce sens que tout ce qui s'écarte du cours ordinaire de la nature semble merveilleux. Or ce caractère se reproduit d'une manière bien plus frappante encore dans le genre d'affection dont nous avons à parler, puisqu'elles sont sur la limite des deux mondes. La première question qui se présente est donc celle-ci : Comment ces symptômes transcendants peuvent-ils prouver l'interven-

tion des puissances supérieures? Pour résoudre ce problème il faudrait connaître exactement les limites de la nature. Or la vie organique et bien plus encore la vie de l'esprit sont comme situées sur les confins de ce monde et du monde invisible; elle est en tout cas comme le moyen qui conduit à la région des merveilles; et malheureusement les enquêtes nombreuses faites en ce genre, pendant les six siècles où la magie a été le plus en vogue, ont peu avancé la question; et les médecins de cette époque étaient d'ailleurs peu en état de résoudre le problème d'une manière satisfaisante.

Une seconde question se présente encore à l'esprit: Quelle est la maladie organique qui sert de base à ces états singuliers? On savait bien que dans la possession une puissance supérieure à l'homme s'empare de lui, le tient dans ses filets, le dirige et le gouverne. Il fallait donc examiner avant tout si la sorcellerie n'a pas aussi pour base un mal naturel, qui, parvenu à un certain degré, passe dans un ordre supérieur. Ce mal naturel, qui sert de base à la possession, ne fait-il simplement que de changer de place dans la sorcellerie, et de se choisir un autre foyer dans quelque organe particulier du corps humain? La possession est une maladie qui ne craint pas de se montrer au grand jour, qui semble même fuir la nuit; car presque toujours elle est accompagnée d'insomnie. La sorcellerie ne serait-elle pas, au contraire, une sorte de maladie nocturne, liée au sommeil comme la possession semble l'être à l'état de veille? L'homme ne peut-il pas, en certaines circonstances, se soustraire à l'obscurité du sommeil ordinaire, et en éclairer, pour ainsi dire, les ténèbres de sa propre lumière, comme ces animaux dont l'œil perce

et dissipe l'obscurité de la nuit? Les médecins connaissaient bien. l'état où se trouvaient les femmes qui allaient au sabbat; ils savaient qu'elles étaient plongées dans un sommeil profond, et comme sous le poids d'un cauchemar prolongé. Les événements du sabbat n'étaient-ils pas peut-être les délires de ce sommeil extatique? Et les dommages que causaient les sorcières n'étaient-ils point dus à l'action contagieuse de l'atmosphère qui les entourait? Ces considérations auraient sans doute conduit les médecins d'alors à la connaissance du magnétisme animal; et ils auraient sans doute attribué à la nature une grande partie des phénomènes que l'on regardait comme les effets d'une puissance supérieure, parce qu'on ne les avait pas encore assez étudiés. Mais les grandes découvertes, dans le cours ordinaire des choses, ne sont point le résultat de l'étude ni de recherches scientifiques, mais des faveurs que Dieu accorde de temps en temps à certaines époques privilégiées. Dieu ne donna point alors aux médecins ce qui aurait pu les mettre sur la voie de la vérité complète en ce genre; et c'est pour cela qu'il y eut tant de confusion dans les esprits.

La fantasmagorie merveilleuse que trahissaient tous les phénomènes magiques annonçait une imagination surexcitée, et devait porter les médecins d'alors à regarder cette faculté comme l'un des principaux foyers du mal. Ils devaient chercher à étudier le rôle que joue l'imagination dans les choses humaines. L'imagination est la faculté mythique de l'homme, en prenant le mot de mythe dans le sens ordinaire, comme plastique vivante de l'esprit. Déjà, bien avant le christianisme, cette faculté avait manifesté en diverses manières sa puissance, et ses créations exis-

taient encore partout dans les croyances populaires, mêlées, il est vrai, à la foi aux sorciers et aux éléments fournis par la théologie chrétienne. Il fallait donc avant tout séparer ces éléments, afin de pouvoir distinguer dans l'homme la légende de l'histoire, et de ne pas punir comme l'effet de la perversité ce qui n'était au fond que l'expansion de cette poésie dont l'imagination est la source. Mais cette distinction, personne n'y pensait alors, parce que tous ces divers domaines n'avaient point encore été suffisamment explorés, et que l'on s'était trop accoutumé à confondre sans examen avec le démon cet espiègle que chaque homme porte en soi, et à attribuer au premier sans distinction tout ce que l'on trouvait de singulier, d'original et de baroque. Les premiers inquisiteurs d'Allemagne, Sprenger et Institor, sont donc bien excusables d'avoir pris au sérieux la légende populaire et ironique touchant le Phallus, et de nous l'avoir racontée très-sérieusement dans leurs ouvrages.

Un des traits caractéristiques du mal, c'est le consentement de la volonté, qui engage, en ce cas, la responsabilité de l'homme. C'est là l'affaire des légistes et de ceux qui s'occupent de la nature morale de l'homme. C'est à eux qu'il appartient de chercher la mesure de la faute, afin d'y proportionner le châtement. La faute est d'autant plus légère que la maladie a une plus grande part au mal. Quoique l'on convînt que souvent la possession était l'effet d'une faute antérieure, on ne la regardait pas moins pour cela comme un malheur qui ne mérite aucun châtement. Or, au lieu que dans la possession la maladie était souvent l'effet d'une faute, ne pouvait-on pas penser, au contraire, que la sorcellerie était souvent le résultat

Problème
du légiste.

d'une maladie? Tous les crimes que l'on commettait au sabbat supposaient d'abord un état analogue au sommeil, et dans lequel se produisait la vision du sabbat. Or la première de ces visions ne pouvait-elle pas être aussi l'effet d'un sommeil extatique de ce genre? Et la nuit avec ses ombres n'avait-elle pas précédé la fausse et trompeuse lumière du sabbat? C'était ce que devaient se demander les légistes chargés d'instruire ces sortes de procès. Dans l'état de veille, notre moi plane sur la volonté, et la dirige à son gré, de sorte que nous sommes parfaitement responsables de tout ce que nous faisons alors. Dans le sommeil, la volonté se repose comme un arc détendu, et le moi qui pourrait le bander de nouveau a à peine la conscience de soi-même. Or ne serait-ce pas un des caractères de la sorcellerie, considérée comme maladie, d'éveiller en nous et de surexciter les puissances organiques et inférieures, ou les puissances naturelles, ou même celles de l'esprit, et de leur ouvrir en quelque sorte la place qu'occupe le moi dans l'état ordinaire? Ces puissances ne pourraient-elles pas en ce cas faire ce que fait le moi, et bander l'arc détendu de la volonté? L'homme pourrait-il alors être responsable de ce qu'il fait? La volonté a bien dans la vie ordinaire la conscience de sa liberté; mais l'esprit le plus juste ne peut-il pas être altéré par la folie? Le somnambule ne peut-il pas, dans son sommeil, commettre un meurtre, et est-il alors responsable de son action?

Ce qui constitue le crime de la magie, c'est que les magiciens se donnent au démon, comme des instruments par le moyen desquels il peut pénétrer dans un domaine qui sans cela lui serait fermé. Le plus coupable et le plus digne de châtement, ce serait donc le démon lui-même; mais la

justice humaine ne peut le saisir, et elle n'a sous la main que des coupables de second ordre, qui ont consenti à devenir ses organes. Ces rapports entre l'homme et le démon peuvent s'établir de plus d'une manière. L'homme peut se donner au démon avec une pleine et entière délibération. Ce cas est le plus rare ; mais ceux qui s'y trouvent méritent incontestablement de subir toute la rigueur de la loi. Le diable peut tromper l'homme par la ruse, le persécuter, s'emparer de lui, l'acheter comme esclave, ou le recevoir comme héritage de parents sans conscience et sans honneur. Toutes ces différences donnent lieu à autant de degrés dans la faute, et un juge impartial doit en tenir compte. Mais comment les connaître et les distinguer ? Il n'y a pas moins de variétés dans les actes qui sont la conséquence et le produit de ces états. Ils sont en partie d'une nature idéale et mystique : ils ressortent donc sous ce rapport du tribunal de Dieu. D'autres fois ils essaient de dépasser ce cercle et d'entrer dans la réalité : dans ce cas, s'ils ont été pleinement délibérés, si leur exécution n'a été empêchée que par le manque de pouvoir, c'est à l'Église qu'il appartient de les juger ; car ceux qui les ont imaginés et voulus, sans avoir pu réussir à les exécuter, ne sont pas proprement des malfaiteurs. Ou bien le mal conçu dans la volonté a été accompli au dehors, et il ressort alors au pouvoir de l'État. Lorsque le mal a été commis à l'aide de quelques moyens naturels et nuisibles, comme les poisons, par exemple, l'affaire ne souffre aucune difficulté ; mais il en est autrement lorsque les moyens d'exécution portent un caractère métaphysique et moral. Si dans ce cas l'accusé avoue librement son crime, la décision est facile ; mais s'il le nie, le magistrat séculier se trouve alors trans-

porté dans un domaine qui lui est complètement étranger. Chaque fait est comme une créature vivante; il se compose, pour ainsi dire, d'une âme et d'un corps. Or l'âme en ce cas ne dit rien au juge : elle ne fait que lui indiquer un monde inconnu pour lui. De même que ces sortes de crimes ont leurs racines dans une région obscure et mystérieuse, ainsi les témoins, les preuves juridiques, tout, en un mot, se perd dans un domaine transcendant, où l'esprit humain tout seul ne peut s'élever. La procédure manque de base, pour ainsi dire, et le magistrat ne trouve rien à quoi il puisse se rattacher. Les légistes avaient donc à décider d'abord devant quel tribunal devaient être portés ces méfaits, puis ils devaient chercher à connaître leurs statistiques et leur histoire en grand. Pendant des siècles entiers, l'humanité a été tourmentée par la peur de voir s'étendre partout ce crime, le plus grand de tous les crimes; et si par intervalles ce sentiment de frayeur diminuait dans une contrée, c'était pour se produire sur un autre point, ou pour reparaître plus tard avec plus d'intensité encore. Or tout crime, quoiqu'il consiste au fond à ne reconnaître aucune loi, est soumis cependant à la loi de la nécessité, et ne peut s'y soustraire. Les crimes de magie, considérés sous le rapport contagieux, se rattachent à certains points qui leur servent de centre et de véhicule. Le nombre de ces points est déterminé pour chaque crime par l'état de la société dans laquelle il se produit. Il en est de même de l'intensité du mal et de son développement. Ce nombre peut, il est vrai, augmenter ou diminuer selon le temps ou les lieux; mais néanmoins il est retenu au dedans de certaines limites par la constitution même de la nature humaine, qui, flottant entre le bien et

le mal, ne peut jamais, soit dans l'un, soit dans l'autre, dépasser certaines bornes. Si donc le nombre des crimes de magie dépasse toute mesure dans l'opinion publique, les juges ne doivent pas facilement ajouter foi à tous les bruits ni à toutes les accusations; et s'ils trouvent que l'opinion publique est justifiée par les faits, ils doivent dès lors reconnaître dans le mal un caractère endémique ou épidémique, et en attribuer le développement moins à la perversité qu'à certaines dispositions générales. Le juge a, dans ce cas, une double fonction; car il doit, d'un côté, renfermer en d'étroites limites le foyer du mal, et de l'autre tâcher d'en préserver ceux qui n'ont pas encore été soumis à ses influences. Or c'est ici que le concours des théologiens est nécessaire.

Le théologien doit avant tout examiner jusqu'à quel point le démon peut exercer son pouvoir désastreux sur la nature humaine, afin de donner sur ce point des notions justes aux médecins et aux juges séculiers. Le premier procès de magie s'est instruit après la chute d'Adam devant le tribunal de Dieu. Adam et Ève, trompés par le démon, s'étaient engagés pour ainsi dire à son service. La femme d'abord avait cru sur sa parole qu'en mangeant du fruit défendu elle deviendrait clairvoyante, et connaîtrait de la même manière que Dieu le bien et le mal. Après avoir participé en quelque sorte à la table du démon, elle avait, comme une magicienne, entraîné son mari dans sa chute. Dieu alors s'assied sur son tribunal, et l'inquisition commence. Les accusés sont appelés; leur frayeur et leur honte n'annoncent que trop qu'ils sont coupables. L'homme rejette la faute sur la femme, et celle-ci sur le serpent, qui, comme le premier auteur du mal, est aussi condamné le premier.

Problème
du
théologien.

Il est maudit entre tous les animaux ; il doit désormais ramper sur la terre ; une inimitié terrible doit exister entre lui et les descendants de la femme, et briser un jour le lien qu'elle a contracté avec lui. Dieu abandonne au démon le talon du fils de la femme, c'est-à-dire la partie la plus extérieure et la plus infime de son être ; mais ce talon doit un jour fouler et écraser sa tête, c'est-à-dire ce qu'il y a en lui de plus intime et de plus élevé. La femme est condamnée à enfanter avec douleur et à vivre dans la dépendance de son mari ; et celui-ci est condamné à son tour à manger son pain à la sueur de son front.

Plus tard un second procès fut instruit. Les anges, ayant la faculté de contempler les choses en elles-mêmes, ont aussi une volonté ferme et immobile dans les desseins qu'ils ont une fois conçus. L'épreuve à laquelle ils furent soumis fut donc pour eux décisive, soit pour le bien, soit pour le mal. Mais l'homme, étant composé d'une âme et d'un corps et ne pouvant penser qu'en allant d'un objet à un autre, a par là même une volonté inconstante et mobile. C'est pour cela qu'après la chute tout ne fut pas perdu pour lui, et l'histoire lui fut donnée comme moyen d'expier son crime. C'est dans l'histoire, en effet, et par elle que se produit l'inimitié entre les fils de la femme et les fils du démon. Deux peuples opposés se formèrent, et à mesure que l'un se purifiait davantage l'autre s'enfonçait davantage aussi dans sa perversité. Afin de préserver son peuple de la contagion du mal, Dieu l'avait séparé de tous les autres ; mais bientôt deux cités se formèrent en lui, l'une sous l'influence de Dieu, l'autre sous celle du démon. Et lorsque enfin l'opposition entre ces deux cités eut atteint son dernier terme ; lorsque, d'un côté, le démon manifesta sa présence

par des obsessions nombreuses et terribles, et que de l'autre Dieu descendit parmi les hommes dans l'incarnation, l'heure du jugement sonna. Mais il parut cette fois que le démon allait être victorieux, car les juges qui devaient porter la sentence en ce mémorable procès lui appartenaient tous. Aveuglés par leurs passions et leurs préjugés, ils condamnèrent le Fils de Dieu comme magicien, comme coupable de s'être donné au démon, et d'avoir fait des miracles par la puissance qu'il avait reçue de lui. Ainsi fut accompli sur le Calvaire ce célèbre auto-da-fé où la victime fut un Dieu. L'enfer tressaillit de joie, car la race du démon avait écrasé la tête du Fils de la femme. Mais c'est alors même qu'éclatèrent les miracles de la Providence. Le péché, en séparant l'homme de Dieu, avait aussi divisé dans l'homme l'âme et le corps, et donné la mort à l'un et à l'autre. Pour rétablir l'harmonie il fallait que Dieu s'unît à la nature humaine, et que, se livrant volontairement à la mort, il expiât le péché. La mort du Christ, que l'enfer regardait comme un triomphe, fut donc au contraire la cause de sa défaite. Le démon, en blessant le talon du Fils de la femme, ne lui avait enlevé que la vie physique; mais ce dernier, en ressuscitant, écrasa la tête du serpent. La prophétie était accomplie, et tous les disciples du Christ victorieux étaient arrachés à la mort spirituelle. Ce fait, au reste, était en même temps symbolique et prophétique; il renfermait en soi toute l'histoire et tout l'avenir; et dans la résurrection du Sauveur était représentée la destruction de la mort physique et la restauration de toutes choses à la fin des siècles.

Depuis ce temps le Christ tient sous son pied la tête du serpent; il lui a ôté le centre même de son pouvoir, et ne lui

a laissé dans l'homme que la partie extérieure ou animale. Les théologiens chargés d'instruire les procès de magie devaient avoir sans cesse cette considération sous les yeux. Ils devaient se rappeler que le démon n'a plus comme autrefois le pouvoir d'enlacer dans ses filets le genre humain tout entier, et de contraindre Dieu, pour ainsi dire, à noyer celui-ci dans un déluge universel; qu'il n'a plus le pouvoir d'infecter des nations entières, et de forcer les autres peuples à marcher contre elles, afin d'échapper à la contagion; car l'Église, avec ses institutions salutaires, est plus forte que lui, et il ne peut plus recruter de complices que parmi ceux qui se séparent d'elle volontairement. Il devait donc y avoir beaucoup d'exagération dans les récits auxquels la magie donnait lieu; et parmi ces crimes, ces meurtres d'enfants dont on accusait les sorciers et les sorcières, il y en avait beaucoup qui reposaient sur le mensonge ou l'illusion. Trois-Échelles, qui, après avoir longtemps amusé de ses tours la cour de Charles IX, fut condamné à mort en 1571, confessa devant le roi, ses maréchaux et l'amiral Coligny ses visites au sabbat, ses danses, son libertinage, ses préparations de poisons. C'était, disait-il, avec le secours du démon qu'il avait pratiqué son art. Il indiqua ses complices et donna le signe auquel on pouvait les reconnaître. On trouva ce signe, en effet, sur un grand nombre de personnes. On portait d'abord leur nombre à douze cents; puis l'imagination, s'emparant de ces données, porta ce nombre à trois mille, puis à trente mille, puis à cent mille, puis enfin à trois cent mille. On accusait les juges d'avoir ainsi multiplié le nombre des coupables par leur négligence.

Si nous considérons la nature physique, nous y aperce-

vous comme une image de ces opérations du démon dans ces forces destructives et violentes qui, se produisant de temps en temps, peut-être sous l'influence de causes étrangères, semblent se soustraire à l'ensemble des lois naturelles, et déterminent des désordres plus ou moins frappants dans le cours ordinaire des choses. Mais bientôt l'énergie salutaire de la nature apparaît et prend le dessus, ce qui prouve que les puissances conservatrices l'emportent sur les autres, et que le désordre est soumis malgré lui à la loi de l'ordre et y est ramené tôt ou tard. Il en est de même du monde moral, où la liberté toutefois complique les rapports, mais où cependant les efforts du mal sont brisés à la longue par l'opposition calme et persévérante du bien. Ainsi, dans le monde moral comme dans le monde physique, les forces ne sont pas également réparties entre le bien et le mal. Pourquoi en serait-il autrement dans le monde surnaturel? Pour porter le mal jusqu'à son extrême limite, comme le font ceux qui sont initiés aux mystères de la magie, il faut une sorte de génie dans la perversité, comme il en faut une autre dans le bien pour former un saint mystique; car la nature, abandonnée à son développement ordinaire, ne suffirait pas à cette tâche. Or le génie dans tous les genres n'est le partage que d'un petit nombre. C'est ce qu'on a senti dans tous les temps; aussi, pour expliquer l'accroissement prodigieux du mal, on admettait la proximité de la fin du monde; mais les juges ne pouvaient dans leurs procédures s'appuyer sur des suppositions de ce genre.

Enfin, de même que la vie mystique des saints n'est après tout que le développement d'une vertu soutenue, ainsi la magie n'est non plus que l'effet du progrès de la

volonté dans le crime. Celui, en effet, qui veut assurer à sa volonté la liberté dont elle sent le besoin, la cherche soit en Dieu, qui en est la véritable source, soit dans sa volonté propre; et alors il trouve au bout de la voie ténébreuse où il s'engage le démon et ses impurs mystères. Or l'union soit avec Dieu, soit avec le démon, peut avoir lieu de deux manières : ou dans la volonté spéculative, ou dans la volonté pratique, laquelle se produit au dehors. Dans le premier cas, l'union avec Dieu a pour effet la sanctification de l'individu seulement, et celle avec le démon sa perversion. Dans l'autre cas, le bien et le mal ne sont plus renfermés dans le sanctuaire de la personnalité; mais ils se manifestent au dehors, et peuvent se communiquer aux autres. Les opérations de la volonté pratique peuvent donc être du ressort des tribunaux séculiers, tandis que celles qui ne sortent point du cercle de l'individualité sont par là même soustraites à la justice humaine, et sont uniquement du ressort de l'Église, qui les juge dans le tribunal de la pénitence. Si l'homme, par le moyen de la mystique, entre dans des rapports plus intimes soit avec le principe du bien, soit avec le principe du mal, il faut tenir compte également de ces différences. Il faut savoir bien distinguer surtout ce qui est exotérique de ce qui n'est qu'ésotérique. Le premier seul ressort des tribunaux séculiers, qui doivent laisser le second à l'Église. Ils n'ont donc à s'occuper ni du sabbat ni de ses abominations, ni des incubes ni des succubes : ces choses ne regardent que l'Église; c'est à elle qu'il appartient de juger si, dans un cas donné, le mal qui gît dans l'homme suffit pour expliquer le fait, ou s'il faut avoir recours à un pacte formel avec le principe du mal. On a bien étudié, il est vrai,

toutes ces questions, mais pas assez peut-être pour se faire une opinion bien fondée. Il ne faut pas oublier toutefois qu'ayant à notre disposition les faits et l'expérience de tant de siècles, nous sommes bien plus en mesure de résoudre ces questions difficiles que ceux qui vivaient à une époque où le mal était encore nouveau, et par conséquent peu connu. Le monde alors parut menacé de voir fondre sur la terre tous les démons de l'abîme ; il semblait qu'un volcan s'était ouvert tout à coup au milieu de la société, prêt à l'engloutir tout entière. Pour prévenir cette calamité, s'il en était temps encore, il semblait que les tribunaux ne pouvaient user de trop de sévérité. Vainement plusieurs objectaient qu'il était invraisemblable que tant d'hommes à la fois fussent coupables de ces crimes : le souvenir de l'hérésie manichéenne n'était-il pas encore vivant dans tous les souvenirs ? Ne savait-on pas que des centaines de milliers d'hommes avaient adhéré à ces principes, dont la magie n'était que la reproduction, et qu'ils avaient été sur le point de triompher ? N'avait-on pas d'innombrables aveux que n'avait point arrachés la torture, mais qui avaient été pleinement volontaires ? Tout cela n'indiquait-il pas une véritable contagion ? Et quand même ceux qui en étaient infectés n'auraient pas été criminels, fallait-il à cause de cela laisser la société exposée sans défense à leur fureur ? Le mal était si étendu que non-seulement il embrassait de larges espaces, mais qu'il se propageait encore de génération en génération, par une épouvantable hérédité, si bien que l'on vit plus d'une fois la population d'un village entier émigrer, uniquement parce que les magistrats ne pouvaient se décider à sévir contre ce genre de crimes. Souvent alors le peuple se croyait autorisé à se faire justice lui-même,

comme il arriva à Laon, où il lapida deux personnes accusées de magie, et que le tribunal avait condamnées seulement à balayer les rues. Tout cela imposait aux juges l'obligation de procéder avec sévérité, pour étouffer le mal dans son germe et l'empêcher de se répandre. Lambert Danée raconte que dans quelques communes, probablement de la Savoie, l'audace de ceux qui étaient adonnés aux pratiques de la magie était telle que plusieurs d'entre eux ne craignaient pas de dire publiquement que, s'ils pouvaient trouver un grand homme pour chef, ils étaient assez nombreux et assez puissants pour déclarer la guerre à tous les rois, et les vaincre avec le secours de leur art. Ces bravades étaient vraisemblablement chez eux l'effet du désespoir, à cause des persécutions dont ils étaient l'objet; mais elles n'en prouvent pas moins qu'ils avaient le sentiment de leur force, et que les tribunaux chargés de les juger n'avaient pas le temps d'examiner longuement la nature du problème qu'ils avaient à résoudre.

CHAPITRE XL

De la manière dont on procédait dans les procès de sorcellerie. Des preuves admises dans ces procès. L'accord des témoins. Des paroxysmes qu'éprouvent ceux sur qui l'on a jeté un sort à la vue de celui qui le leur a donné. Faits qui se sont passés en ce genre dans la Nouvelle - Angleterre. Des signes qu'on aperçoit sur le corps des sorcières. L'épreuve de l'eau froide. La torture.

On serait injuste à l'égard des juges chargés d'informer contre les crimes de magie, et surtout de ceux qui vécutent dans des temps meilleurs, si l'on s'imaginait qu'ils procédaient avec légèreté, et qu'ils étaient étrangers à tout sentiment d'humanité. Ils ne se dissimulèrent jamais qu'ils marchaient sur un terrain incertain et mobile. Accoutumés à juger des faits palpables et visibles, ils se trouvaient dans un monde où le fait extérieur n'était qu'un masque sous lequel se cachait le véritable objet de leur enquête. Dans les cas même les plus faciles en apparence, lorsque le coupable avouait volontairement son crime, ils étaient encore obligés de douter; car le coupable lui-même ne connaissait pas toujours d'une manière certaine les impressions qu'il ressentait. Aussi voyons - nous dans les parlements de France les premiers jurisconsultes de l'époque entreprendre ces enquêtes, et les mener à terme avec une prudence et une habileté vraiment remarquables. On voit clairement que, soit par l'effet d'un certain instinct, soit par la réflexion, il s'était formé une pratique déterminée dans cette matière délicate et difficile. On voit que les juges craignaient toujours davantage de mettre le pied dans ces régions étrangères au droit, et de pousser l'enquête au delà de certaines limites. On les voit exercer toujours da-

avantage une surveillance exacte et salutaire sur les exagérations des tribunaux inférieurs, et ne soumettre à leurs enquêtes que les cas qui, par leur complication avec d'autres crimes matériels et faciles à constater, offraient un objet certain et saisissable. Nous n'avons aucune raison de supposer que les tribunaux ecclésiastiques procédassent avec moins de circonspection, quoique leur tâche fût plus difficile, parce qu'ils avaient à s'occuper du fond même des choses, ce que les tribunaux séculiers évitaient autant qu'ils le pouvaient. Nous devons d'ailleurs leur pardonner les idées fausses qu'ils se faisaient souvent sur l'ensemble de ces faits, car elles étaient générales à cette époque; et il ne faut jamais exiger d'un homme ni d'une association quelconque des notions supérieures à celles qui ont généralement cours dans le temps où il vit. Tous ces juges ecclésiastiques et séculiers cherchaient, pour tranquilliser leur conscience, tous les moyens qui pouvaient les initier à la connaissance intime des faits qu'ils avaient à juger; et comme la théorie leur offrait peu de ressources sur ce point, ils s'appliquaient particulièrement aux moyens pratiques qui pouvaient les mener à découvrir la vérité, et ce sont ces moyens que nous allons examiner.

L'accord
des témoins.

Une des preuves les plus évidentes en toute procédure, c'est l'accord unanime de témoins consciencieux. Tout homme admis à témoigner en justice doit être irréprochable, sans quoi l'on ne pourrait ajouter foi à son témoignage. Mais on ne peut trouver des témoins de ce genre que lorsqu'il s'agit d'un crime appartenant au monde extérieur. S'il est question, au contraire, d'un acte qui touche à ce monde intérieur et mystérieux qui échappe habituellement à nos regards, les témoins ne peuvent être

que des complices. Dans les commencements, les juges devaient donc se croire suffisamment convaincus quand ils voyaient un fait confirmé par dix à douze témoins qui, quoique détenus, n'avaient ensemble aucune communication, ou même qui demeuraient à de très-grandes distances les uns des autres. Ils devaient croire, en effet, que cet accord venait de ce qu'ils avaient tous vu de leurs yeux le fait soumis à l'enquête. Mais ils oubliaient que ces témoins étaient en même temps des complices ; que tous s'étaient donnés au démon, et l'avaient choisi pour leur maître. Or les démons, nous dit l'Écriture, n'ont pas persévéré dans la vérité, et ils sont meurtriers dès le commencement. Quand ils mentent, ils parlent alors de leur propre fonds ; car ils sont menteurs et pères du mensonge. Ils peuvent bien, malgré eux sans doute, rendre témoignage à la vérité en la niant et la combattant ; mais ils ne peuvent exprimer simplement la vérité sans agir contre leur nature. Or les sorciers et les sorcières contractent avec le démon un pacte en vertu duquel il s'empare de leur volonté et la fortifie pour le mal. Leur volonté est donc à lui ; et quand ils rendent témoignage c'est lui qui parle par leur bouche. Mais son témoignage ne peut être vrai ; de sorte que le parti le plus sûr serait d'absoudre ceux qu'il accuse, et de condamner ceux qu'il proclame innocents. Peu importe que ses adeptes persévèrent dans leur témoignage au milieu des tortures, car celles-ci ne peuvent purifier le criminel, ni dompter la volonté étrangère qui gouverne la sienne. Il n'y a que les pécheurs vraiment repentants et réconciliés à Dieu dont le témoignage, rendu ainsi en présence de la mort, puisse inspirer une entière confiance, comme l'a fort bien remarqué Tanner dans ses *Disputes*

théologiques. Mais en ce cas encore le doute est un devoir. Ces témoins, en effet, ne peuvent être certains si ce qu'ils ont vu était réel, ou seulement l'effet d'une illusion. Leur nombre ou leur accord ne prouve rien ici; car, d'après la loi du rapport qui les unit, loi qui était inconnue, il est vrai, à cette époque, cette unanimité prouve seulement qu'étant tous liés à un centre unique par un rapport spirituel et réciproque, ils ont eu la même vision.

On ne tarda pas à voir plus ou moins clairement que la preuve tirée de cet accord dans les témoignages n'était pas suffisante, et l'on chercha d'autres moyens. On avait remarqué que, lorsqu'un homme, victime d'un maléfice, sentait approcher celui qu'on soupçonnait de le lui avoir donné, les symptômes de son mal empiraient à l'instant. Ici ce n'étaient plus d'infâmes criminels qui s'accusaient mutuellement; mais c'étaient des hommes qui, victimes innocentes de leur perversité, étaient devenus clairvoyants dans la région des ténèbres, et sentaient comme par une espèce de tact interne la présence de ceux qui avaient été cause de leur mal. Ce genre de preuves ne soulevait donc point les mêmes objections que le premier. Nous interrogerons à ce sujet l'expérience; et parmi beaucoup de faits nous en choisirons un qui s'est passé bien au delà des mers, dans un pays protestant et parmi des gens qui n'y étaient nullement préparé.

Faits qui se
sont passés
dans la
Nouvelle-
Angleterre.

L'an 1692, dans la Nouvelle - Angleterre, à Salem, à Andover et aux environs de Boston, il se passa une suite d'événements qui coûtèrent la vie à un grand nombre d'hommes. Deux ans auparavant, chez un habitant du pays nommé Goodwin, une jeune fille bien élevée était devenue obsédée du démon. Cotton Mather l'avait prise

chez lui, et avait publié un rapport sur ce fait. D'après les déclarations de cette jeune fille, dans les paroxysmes du mal elle voyait apparaître un cheval. Elle montait alors sur un siège, dans la posture d'un cavalier, et se mettait à galoper. Elle parlait avec les personnages invisibles qui chevauchaient avec elle, et écoutait leurs réponses; puis, au bout de deux à trois minutes, elle paraissait croire qu'elle était arrivée dans un lieu très-éloigné, pour prendre part à une réunion de sorcières; après quoi elle revenait de la même manière sur son coursier invisible; et lorsqu'elle avait repris l'usage de ses sens elle racontait une foule de détails sur le sabbat et sur les gens qui y avaient assisté. Cette fille était, on le voit, une somnambule démoniaque, dont l'intention était fixée sur le sabbat. Mather fit avec elle beaucoup d'expériences devant un grand nombre de témoins. Or, vers la fin de février 1692, plusieurs jeunes personnes de la famille d'un ministre protestant nommé Parris, à Salem, et quelques autres de leur voisinage tombèrent dans des états tout à fait extraordinaires; elles se glissaient dans des trous, sous les chaises et les bancs, faisaient des gestes bizarres, disaient des choses merveilleuses, et tombaient dans des paroxysmes étranges. On pria publiquement pour elles; et elles nommèrent plusieurs personnes qu'elles voyaient, disaient-elles, dans leurs accès, et qui étaient la cause de leur mal. Une Indienne appartenant à la maison était surtout l'objet de leurs accusations. On employa contre elle les coups et les menaces; et elle confessa alors qu'elle était sorcière, et que le diable voulait la forcer à souscrire un livre rouge assez gros et de la longueur d'une aune. Le nombre des malades était monté à dix; mais celui des femmes que

l'on accusait était beaucoup plus considérable. Les premières prétendirent qu'une femme nommée Cory leur présentait un livre à signer, les mordait et cherchait à les étrangler. Interrogée, elle avoua qu'elle avait un oiseau jaune, et qu'un homme noir lui sifflait quelque chose à l'oreille. Un enfant de cinq ans fut accusé aussi de tourmenter toutes celles qu'il regardait, et elles montraient sur leurs bras les traces de ses petites dents. Le 11 avril il y eut une enquête publique devant six magistrats et quelques ecclésiastiques. Les malades accusèrent un grand nombre de personnes en criant horriblement et grinçant des dents. Elles étaient ordinairement renversées dès qu'elles voyaient paraître celles qu'elles regardaient comme la cause de leur mal. On les pressait toujours, disaient-elles, de signer le livre, en leur promettant du soulagement; et l'une d'elles, qui avait cédé vaincue par la douleur, s'était trouvée mieux. Mais voici qu'à son tour elle tourmenta les autres, et que son fantôme, apparaissant à une autre personne, la pressa de signer aussi le livre mystérieux. Elle confessa bientôt que par le moyen de ce livre elle était devenue sorcière elle-même.

Le 14 mai 1692, sir William fut nommé gouverneur du pays. La chose prit dès lors une autre tournure, et les sorcières furent mises en prison; après quoi l'on dit que les malades se trouvèrent mieux. Un mois plus tard une des premières, nommée Bisshop, fut exécutée en protestant de son innocence. Le 19 juillet, cinq autres la suivirent. Rébecca Nurse, l'une d'entre elles, avait d'abord été déclarée non coupable par le jury; mais aussitôt tous ceux qui avaient porté plainte et tous ceux qui avaient été tourmentés de quelque manière se mirent à pousser des cris

si terribles que tous les assistants en furent épouvantés. Les jurés se réunirent de nouveau, et déclarèrent Rébecca coupable. Les cinq femmes protestèrent de leur innocence jusqu'au dernier moment. Cinq autres coupables furent exécutés le 19 août, et moururent en faisant les mêmes protestations. Parmi eux était un ecclésiastique nommé Burroughs, qui du haut de la potence adressa au peuple un discours si touchant, pour prouver son innocence, que beaucoup furent émus jusqu'aux larmes. Mais les plaignants disaient que c'était l'homme noir qui lui dictait ce qu'il avait à dire. Willard était l'un des coupables qui périrent alors. Il en avait d'abord emprisonné beaucoup d'autres; puis il avait été dénoncé à son tour. Il avait fui à quarante milles de Salem; mais il fut repris, et au moment où l'on mit la main sur lui les malades qui se trouvaient alors dans leur paroxysme s'écrièrent : « Voilà que l'on prend Willard. » En septembre, Giles Coag se donna la mort, parce qu'il avait remarqué qu'aucun des accusés n'échappait au supplice. Bientôt après huit autres furent exécutés. Le capitaine Aldin s'échappa de sa prison après quinze semaines de captivité. English et sa femme en firent autant; leurs biens furent confisqués. Dans le mois d'octobre, Ballard fit venir à Andover quelques gens qui se vantaient de voir les esprits, pour apprendre d'eux quel était celui qui tourmentait sa femme. Ceux-ci tombèrent dans une sorte d'extase, selon leur coutume, et nommèrent plusieurs personnes qu'ils voyaient, disaient-ils, les uns à la tête, les autres aux pieds de la malade. Peu à peu le nombre des accusés monta à plus de cinquante personnes; plusieurs s'avouèrent coupables, ajoutant des circonstances qui confirmaient leurs déclarations. Ils se trouvèrent parfaitement

d'accord entre eux, indiquèrent l'époque où ils s'étaient livrés au démon et les motifs qui les avaient portés à cette action abominable; ils confessèrent qu'ils étaient allés au sabbat sur un bâton à travers les airs, que là ils s'étaient moqués des sacrements, et s'étaient inscrits dans le livre du diable. Ils montrèrent même sur leur corps les blessures d'où ils avaient tiré du sang pour inscrire leur nom. La confusion augmentait toujours; beaucoup s'imaginèrent que leurs femmes et leurs enfants étaient engagés dans la sorcellerie; d'autres prétendirent qu'ils avaient le don de voir les esprits, et qu'ils voyaient les âmes de ceux qu'on avait fait mourir planer au-dessus de ceux qui les avaient condamnés. Le mal attaqua jusqu'aux animaux eux-mêmes, et deux chiens en furent atteints.

Cependant parmi les accusés se trouvaient beaucoup d'hommes honorables et d'une réputation intacte; et leur nombre était devenu tel qu'on ne pouvait s'imaginer qu'ils fussent tous coupables. On commença donc à penser que tout cela n'était peut-être qu'une illusion produite par Satan, le père du mensonge. Le clergé, conformément aux désirs des magistrats, se réunit pour examiner cette question, à savoir si le démon ne peut pas prendre la forme d'un homme pieux et innocent, aussi bien que d'un homme coupable ou impie, afin de mieux tromper les hommes; et leur réponse fut affirmative. On revint donc à des sentiments plus doux. Au mois de janvier 1693, vingt-six accusés furent encore entendus; mais treize seulement furent condamnés, et aucun ne fut plus exécuté. Le 25 avril, les jurés acquittèrent un homme, quoiqu'il se déclarât coupable. Enfin, après que la tempête eut duré seize mois, que dix-neuf personnes eurent péri sur la

potence, que plus de cinquante se fussent reconnues coupables de sorcellerie, lorsqu'il y avait encore plus de cent cinquante personnes dans les prisons et plus de deux cents accusés, on s'arrêta dans la voie qu'on avait suivie jusquelà. Les accusés furent mis en liberté, les émigrés revinrent, et la paix fut rétablie. Mais avec elle commencèrent les réactions. Comme tout le mal était venu de la maison de l'ecclésiastique Parris, et qu'il avait montré lui-même beaucoup de zèle dans toute cette affaire, on dressa une plainte contre lui, et on l'accusa d'avoir ajouté foi aux dires du diable. Il reconnut son erreur, mais il fut obligé de quitter la paroisse. Un des juges confessa publiquement qu'il s'était trompé, et demanda pardon. Six femmes qui avaient été impliquées dans l'affaire et s'étaient avouées coupables, signèrent un écrit où elles disaient entre autres choses : « On nous amena près des personnes malades qui à notre approche, disaient-elles, tombaient dans leur paroxysme. M. Barnerd pria. Nous leur imposâmes les mains, et les malades déclarèrent qu'elles se trouvaient mieux, et que leur mal venait de nous; sur quoi on nous mit aussitôt en prison à Salem. Quoique certaines de notre innocence, nous fûmes tellement bouleversées par ces événements, que nous en perdîmes presque la raison. Nos amis croyant que le seul moyen pour nous d'échapper à la mort était d'avouer les crimes dont on nous accusait, nous le fîmes d'après leur conseil. Mais, comme nous avions perdu, pour ainsi dire, la raison et la volonté, nous étions incapables de bien connaître notre état; et nous ne faisons presque toujours que répondre affirmativement aux questions qu'on nous faisait. Lorsque nous étions un peu revenues à nous, et qu'on nous rapportait ce que nous

avons dit, nous protestions que nous étions innocentes, et que nous ne savions rien de toutes ces choses. » Il est impossible d'exprimer d'une manière plus touchante le trouble et le bouleversement de ces pauvres âmes; et ceci prouve que les hommes peuvent quelquefois, sans qu'il y ait aucune malice de leur part, se communiquer mutuellement leurs propres illusions. Les douze jurés signèrent également un écrit où ils déclaraient qu'ils n'avaient pu ni apercevoir les artifices des démons ni leur résister, et qu'ils craignaient d'avoir à leur insu et contre leur volonté répandu le sang innocent; puis ils demandaient pardon et à Dieu et à ceux qu'ils avaient offensés sans le vouloir.

Signes sur
le corps des
sorcières.

Dans les procès de sorcellerie on regardait encore comme une preuve de culpabilité certains signes que les sorcières portaient sur leur corps et qui y avaient été empreints lors de leur réception au sabbat. C'était surtout à gauche que ces signes se trouvaient, dans l'œil gauche, ou sur la joue, ou sur l'épaule, le coude, le côté, le genou, le pied. Quelquefois cependant ils existaient à droite; d'autres fois on les imprimait sur la lèvre inférieure en la mordant, ou sur le cœur. Lorsqu'on trouvait ces signes, on les faisait examiner avec la sonde par des hommes de l'art. Si le sang coulait sans que la personne soumise à l'opération ressentît aucune douleur, on jugeait aussitôt qu'elle était coupable. Ces signes nous offrent la contre-partie de ceux que l'Église a constatés plus d'une fois sur le corps des stigmatisés; ils peuvent donc être produits réellement par le démon, tout aussi bien que ces derniers le sont par une opération divine. Le signe extérieur n'est en ce cas que le voile ou l'expression de l'état intime de l'âme. Mais, outre qu'il est souvent très-difficile de distinguer si ces

signes viennent de Dieu ou du démon , ils peuvent encore être l'effet de l'état moral de l'âme , et avoir leur source dans la volonté , ou dans l'imagination , ou dans quelque disposition corporelle et malade qui surexcite ou déprime outre mesure les forces vitales. Ils peuvent surtout se produire dans les états magnétiques , où la volonté et l'imagination acquièrent une puissance considérable. Il peut se faire alors , en effet , que les visions du sommeil magnétique laissent une empreinte sur le corps. De toutes les parties de celui-ci , il n'en est aucune qui soit plus accessible à ces sortes d'impressions que l'œil , qui est l'abrégé du corps entier. L'iris en particulier est dans ses mouvements comme le pouls de cet organe. Les formes diverses qu'on y aperçoit quelquefois sont les signes extérieurs d'une certaine disposition nerveuse. Une simple crampe suffit quelquefois pour tarir les larmes ; l'impossibilité de pleurer n'est donc pas un signe infailible de quelque opération diabolique. Plus de trois mille personnes , dont la plupart étaient des enfants , portaient quelques signes de ce genre dans le Labourd , et tous déclaraient avoir été au sabbat. Mais ces aveux et ces signes prouvaient seulement qu'il y avait dans le peuple de ce pays une disposition visionnaire , qui avait pris cette direction diabolique et rendait ceux qui en étaient affectés accessibles à toutes ces impressions. Les juges trouvèrent une jeune fille qui prétendait reconnaître les sorciers à la première vue. Tous ceux de Biarritz avaient , disait-elle , un pied de crapaud à l'œil gauche ; mais on ne put vérifier ce fait. Cette fille était dans un état de clairvoyance qui rendait son témoignage inutile aux juges , parce qu'elle vivait dans une région où ils ne pouvaient la suivre , et qu'elle

voyait des choses qu'ils ne pouvaient voir eux-mêmes.

L'épreuve de l'eau froide. On employait encore à l'égard des sorcières l'épreuve de l'eau froide. On leur attachait le pouce de la main droite au gros orteil du pied gauche, et le pouce de la main gauche au gros orteil du pied droit. Puis deux hommes, les tenant par une corde, les plongeaient trois fois dans l'eau. Si elles nageaient, elles étaient déclarées coupables, et si elles enfonçaient dans l'eau, on les croyait innocentes. C'est vers le milieu du xvi^e siècle que reparut en Westphalie, sous cette nouvelle forme, l'ancienne ordalie ou jugement de Dieu, qu'employaient autrefois les Francs, les Lombards, les Normands et les autres peuples. Cette pratique s'étendit aux Pays-Bas, sur les bords du Rhin, en Lorraine, en Champagne, etc., ou d'elle-même, ou par l'autorité des tribunaux. Un acte public de l'an 1696 rapporte que cinq personnes accusées de magie s'offrirent à soutenir l'épreuve de l'eau près d'Auxerre. L'épreuve eut lieu devant plus de six cents témoins; quoique plusieurs fussent très-maigres, ils nagèrent au-dessus de l'eau; deux cependant enfoncèrent. Les premiers furent déclarés sorciers; mais les juges ne donnèrent aucune suite à cette affaire. (*Causes célèbres*, t. XI, p. 295.) Cette épreuve était employée fréquemment en Angleterre; mais une femme s'étant noyée de cette manière en 1712, le lord grand juge Parker défendit cette pratique. La foi à l'infailibilité de cette épreuve était si générale, que ceux qui y étaient soumis s'avouaient presque toujours coupables quand elle avait tourné contre eux. A Linnen, au diocèse de Cologne, une vieille femme vit nager au-dessus de l'eau deux autres femmes qui subissaient cette épreuve; elle courut aussitôt chercher le juge, et le pria de l'y soumettre, parce qu'elle passait pour sor-

cière, et qu'elle voulait se laver de ce soupçon. On lui accorda ce qu'elle demandait; mais à peine fut-elle dans l'eau qu'elle se mit à nager, quoiqu'elle fît tous ses efforts pour enfoncer. On lui demanda pourquoi elle avait été si ennemie de son propre corps. Elle répondit que le démon l'avait poussée à demander cette épreuve en lui promettant de la délivrer. La malheureuse échappa au supplice en se donnant la mort dans sa prison. Des aveux de ce genre ne devaient-ils pas confirmer le peuple et les juges dans l'opinion qu'ils avaient de l'infailibilité de ce moyen? Aussi avait-on établi en Hollande une balance où l'on pesait les sorcières; et quand elles ne pesaient pas plus de treize à quinze livres, on les déclarait coupables de magie. Les voyages à travers les airs que l'on attribuait aux sorcières avaient probablement éveillé l'idée d'une grande légèreté spécifique, que plusieurs regardaient comme l'œuvre du démon. Scribonius de Marbourg, après avoir assisté à une épreuve de ce genre à Lemgo, écrivit au magistrat du lieu; et pour expliquer ce phénomène, dont il avait été témoin, il prétendit que Satan, s'unissant à la substance de ceux qu'il possède, leur communiquait sa légèreté, et les tenait au-dessus de l'eau. Mais les sorciers n'étaient pas ordinairement possédés. D'un autre côté, la nature du démon n'est susceptible d'aucune des qualités de la matière; et l'épreuve employée par les juges était interdite d'ailleurs par les canons comme superstitieuse et tentant Dieu. Aussi le même auteur, pour expliquer ce phénomène, eut recours à une autre hypothèse, et prétendit que l'eau a horreur des sorciers, parce que c'est par elle qu'ils ont reçu le baptême; et c'est aussi l'explication que donne le roi Jacques d'Écosse dans sa *Démonologie*. D'autres croyaient

que Dieu éclairait les juges soit immédiatement, soit par les esprits préposés à l'élément de l'eau. Au reste, ce phénomène n'était pas inconnu des anciens, et l'on raconte qu'il se produisait dans une des îles du Pont, chez les personnes soupçonnées de magie. On sait que l'homme, qui nage déjà naturellement sur le dos, peut arriver à nager dans toutes les positions. Or cette faculté pouvait être aisément développée par le genre de vie que menaient ces vieilles femmes. L'état de somnambulisme affranchit souvent le corps des lois de la pesanteur, comme on l'a remarqué plus d'une fois. Les hommes qui, arrivés à un certain degré dans le bien ou le mal, ont dépassé les limites de la nature et sont entrés dans le royaume de la lumière ou des ténèbres, peuvent bien aussi quelquefois être affranchis de ces lois qui gouvernent le monde corporel. Ceux qui, vivant pauvrement, ont rendu déjà avant leur mort à la nature une partie de ce qu'ils en avaient reçu; ceux qui par le magnétisme ont en partie brisé ses liens; ceux qui, s'attachant à Dieu, ont pris leur vol au-dessus de la terre, ou qui, se donnant au démon, sont descendus dans les régions inférieures, les saints et les magiciens, en un mot, peuvent, soumis à cette épreuve, offrir le même résultat. Elle est donc trompeuse, et c'est ce que l'expérience ne tarda pas à faire connaître.

Toutes ces preuves se montrant insuffisantes, on employa la torture. Ce moyen de connaître la vérité avait déjà été pratiqué par les Romains à l'égard des esclaves : il fut, à la honte du christianisme, appliqué à toutes les classes; mais il n'offrait pas plus de certitude que les autres. En effet, l'homme que l'on soumet à la question est innocent ou coupable. Dans le premier cas, il est possible que, par

une vertu surhumaine, il aime mieux souffrir que de mentir en s'avouant coupable. Dans le second cas, il peut arriver, au contraire, que la crainte de mourir s'il avoue son crime lui ferme la bouche; et il n'y a aucun moyen certain de distinguer en ces cas la vérité du mensonge. Ou bien l'innocent et le coupable, vaincus par le supplice, avouent le crime dont on les accuse. Il y a donc ici, comme dans l'autre cas, deux témoignages, dont l'un est vrai, et l'autre faux, sans qu'on puisse les distinguer l'un de l'autre. Il est donc probable que le coupable, chez qui les crimes de ce genre supposent déjà un degré d'énergie inaccoutumé, sortira triomphant de l'épreuve, tandis que l'innocent pris au hasard parmi le commun des mortels, ne possédant point cette force extraordinaire, se laissera vaincre par la douleur. Rien ne garantit donc la vérité du témoignage; ni la crainte de la mort, car son mal éloigné est comme effacé par une douleur présente; ni la constitution de la nature humaine, car elle est placée en ces circonstances en dehors et au-dessus de toute loi, et ne reconnaît plus que celle de sa propre conservation et de sa propre défense. Saint Augustin avait déjà compris et merveilleusement exprimé cette vérité dans ces paroles : « Lorsqu'on inflige la torture à un accusé, s'il est innocent, il endure les supplices les plus atroces pour un crime qu'il n'a pas commis, non parce qu'on a découvert qu'il l'a commis, mais parce qu'on ne sait pas qu'il ne l'a point commis. C'est donc l'ignorance du juge qui fait ordinairement alors le malheur de l'innocent. Et ce qu'il y a de plus intolérable et de plus déplorable encore, c'est que le juge tourmente l'accusé pour ne pas s'exposer à tuer un innocent en ignorant la vérité. Ainsi, parce qu'il a le malheur de ne

pas connaître la vérité, il tue l'innocent auquel il applique la question, afin de ne pas faire périr l'innocent. Si le patient, en effet, aime mieux sacrifier sa vie que de supporter plus longtemps ces horribles supplices, il s'avouera coupable d'un crime qu'il n'a pas commis réellement. S'il est condamné et exécuté, le juge ignorera toujours s'il a fait périr un innocent ou un coupable, quoiqu'il l'ait mis à la question pour éviter la mort de l'innocent; de sorte qu'il tourmente l'innocent pour connaître la vérité, et qu'il le fait mourir sans parvenir pour cela à la connaître. » (*De la Cité de Dieu*, l. XIX, ch. 6.) Ces paroles bien méditées auraient épargné beaucoup d'atrocités.

CHAPITRE XLI

Des moyens d'une bonne procédure. Procès de Jean de Vaulx.

Les tribunaux ecclésiastiques et séculiers nous offrent heureusement plus d'un exemple d'une procédure irréprochable dans les crimes de magie. Nous citerons ici un fait très-remarquable en ce genre, et que le juge lui-même nous a conservé. Chapeauville, chanoine de Liège, raconte qu'en 1595 Jean de Vaulx, moine du célèbre couvent de Stablo, fut mis en prison par son prieur comme coupable d'empoisonnement et d'autres crimes. Le fait étant venu à la connaissance de l'abbé et de l'administrateur du couvent, on y envoya Chapeauville. Jean lui parut fatigué de la tyrannie du démon, et dès la première entrevue il lui découvrit, ainsi qu'au prieur, sa vie tout entière avec tous les témoignages d'un sincère repentir. Il avait souillé son en-

fance par des crimes abominables. Or à l'âge de quinze ans, un jour qu'il gardait ses troupeaux, il vit chevaucher à travers la forêt un vieillard vêtu comme un ecclésiastique, et qui lui demanda s'il voulait le suivre, et entrer à son service, lui promettant pour récompense de le placer dans l'état qu'il choisirait lui-même, et de l'élever aux plus grands honneurs. Jean y consentit. Plus tard le même homme lui apparut sous une forme monstrueuse, et lui imprima sur les épaules un signe que les juges purent constater. Puis il l'emporta dans les réunions nocturnes du sabbat, lui procura des poisons, avec lesquels il fit périr non-seulement une partie du bétail de ses parents et de ses voisins, mais des hommes mêmes; et enfin il l'accompagna dans ses études à Trèves. D'après son conseil, Jean prit les ordres sacrés et entra dans le couvent de Stablo, où il fit périr par le poison le prieur et quelques autres religieux, afin de se frayer les voies à cette dignité. Il comptait un grand nombre de complices de ses maléfices et de ses crimes. L'abbé du monastère, instruit des faits, résolut de procéder par les voies légales. Il envoya donc son suffragant Chapeauville et un notaire à Stablo. Ceux-ci, après un interrogatoire très-détaillé, dressèrent un procès-verbal de toutes les réponses de l'accusé. Ils remarquèrent que le démon lui avait suggéré beaucoup d'erreurs païennes ou hérétiques : ils l'instruisirent donc dans la doctrine catholique. Il dénonça plus de cinq cents complices. L'abbé envoya à Stablo une commission composée de son suffragant, de son vicaire général, du chancelier de son conseil, de l'avocat du fisc et d'autres personnes encore très-recommandables, avec plein pouvoir d'instruire et de juger l'affaire, de porter une sentence, et en cas de besoin de

s'adjoindre des juges ordinaires connaissant parfaitement les lois et les coutumes.

Les membres de la commission se rendirent à Stablo au commencement de 1595, dans une voiture qui se brisa en route; de sorte qu'ils furent obligés de faire à cheval le reste du chemin. Ils arrivèrent le soir au couvent; et dès la première visite qu'ils firent au prisonnier, celui-ci, avant même d'avoir répondu à leur salut, leur fit des excuses à propos de l'accident qui leur était arrivé pendant la route, disant que ce n'était pas son démon qui en était l'auteur, mais un autre malintentionné. Interrogé dès le lendemain matin, il persista dans ses premiers aveux, et désigna très-exactement ses complices, disant à quelle confrérie ils appartenaient, les lieux où il avait été emporté avec eux pendant la nuit, les crimes qui s'y commettaient, les hommages qu'on y rendait au démon, l'ordre des festins et des autres voluptés auxquelles on s'y livrait, et les sorts qu'on jetait sur les hommes, les animaux et les fruits. Afin d'éprouver la vérité de ses paroles, les juges attendirent quelques jours avant de lui faire une seconde visite : ils l'avertirent, au nom même de son salut, de bien prendre garde d'accuser fausement qui que ce fût. Puis ils lui lurent ses déclarations, mais en en changeant l'ordre. Il s'en aperçut, fit remarquer que ce n'était pas là ce qu'il avait dit, et qu'on avait mal écrit ses réponses. Il répéta ses déclarations précédentes dans leur ordre véritable. Ils renouvelèrent plusieurs fois ce procédé, car il avait accusé beaucoup d'ecclésiastiques. Ils le traitèrent avec le plus grand ménagement, afin de l'engager à déclarer la vérité tout entière : mais il persévéra avec une telle constance dans ses aveux, et resta si bien d'accord avec lui-même, qu'il était

impossible de le prendre pour un fou , malgré les choses extraordinaires qu'il racontait.

L'abbé, à qui l'on communiqua les actes, reconnaissant toujours davantage combien cette affaire était importante, ordonna à la commission de procéder contre tous ceux que Jean avait dénoncés comme ses complices, avec recommandation de ne pas se borner seulement aux vieilles femmes et aux hommes du peuple, mais d'agir aussi contre les notables du lieu, tels que le maire, les échevins, le curé et quelques religieux distingués par leur esprit, leur science et leur jugement. On les mit donc en prison ; on donna un avocat et un syndic à Jean, et le 10 janvier 1597 on lut devant le tribunal assemblé les accusations du fisc et les réponses de Jean, qui persévéra dans tous ses aveux, en disant qu'il n'y pouvait rien changer sans mettre en danger le salut de son âme. Le fisc insista pour que l'on prononçât la sentence contre l'accusé ; mais comme l'affaire paraissait importante, on prolongea le terme jusqu'à neuf fois ; et à chaque fois on fit remarquer au coupable le danger de la vie qu'il avait menée jusque - là, en l'engageant à ne pas s'ôter tout espoir de salut par des dénonciations fausses et calomnieuses. Il répéta qu'il ne pouvait rien changer sans mensonge et parjure à ses précédents aveux, disant qu'il espérait un jugement miséricordieux, et que tout son désir était d'obtenir grâce après avoir renoncé au démon et s'être réconcilié à Dieu. Le syndic, mécontent, demanda que l'on entendît les prêtres de Stablo qui avaient été empoisonnés et étaient encore malades. Le prieur et cinq autres religieux furent donc interrogés. Tous déclarèrent qu'ils se croyaient empoisonnés par un maléfice que Jean ou ses complices

avaient placé en différents endroits du couvent. Le syndic demanda que l'on mît le coupable à la question, afin de pouvoir mieux connaître la vérité, et le tribunal fit droit à sa requête.

Lorsque cette résolution fut connue, le bruit se répandit que Jean était fou. Afin de dissiper ce bruit, le tribunal s'adjoignit un grand nombre d'hommes recommandables, soit parmi le clergé, soit parmi les laïques, et l'on interrogea Jean en leur présence. Il répondit pertinemment à toutes les questions, redressant les erreurs que nous avons commises à dessein afin de le surprendre, de sorte qu'il était impossible de le prendre pour un fou. Cependant les contradicteurs, non contents de cette épreuve, racontèrent que, pendant sa captivité, Jean avait écrit à trois personnes des lettres qui trahissaient des signes de folie. Interrogé sur ce point, il répondit qu'il avait joué le fou afin d'être mis en liberté; et il persista quatre fois différentes dans sa déclaration. Il fut ensuite confronté avec le curé de Stablo, accusé aussi de magie. Comme celui-ci niait tous les faits, le docteur Oran, très-expérimenté dans ces sortes d'affaires, lui en témoigna son étonnement; mais Jean expliqua la conduite du curé par le serment solennel que tous les adeptes renouvelaient chaque année de ne jamais rien dire de ce qui se passait dans ces assemblées mystérieuses. Puis il rapporta qu'il n'y avait pas longtemps encore qu'une assemblée de ce genre avait eu lieu à Stablo même; qu'il y avait assisté, et avait reconnu le curé. Le syndic demanda qu'on lût de nouveau le procès-verbal de ce qui s'était passé jusque-là, et que l'on adjurât encore une fois Jean de dire s'il persévérerait toujours dans ses aveux. Il répondit qu'il n'avait rien à y changer. Le syndic,

non content de cela, demanda qu'il fût mis à la question, afin que ses complices n'eussent point à dire qu'on n'avait pas employé toutes les précautions. Jean, ayant entendu de nouveau la lecture des procès-verbaux, prit Dieu à témoin que tout ce qu'il avait dit était vrai. Il fut donc mis à la question, et là, pendant qu'on lui lisait les articles du fisc, il protesta, sur le salut de son âme, que tous ceux qu'il avait dénoncés comme complices étaient vraiment coupables, qu'il les avait bien vus et reconnus dans les assemblées du sabbat, et qu'il avait commis avec eux tous les crimes qu'il avait avoués. On l'avertit encore de bien peser toutes ses déclarations et ses aveux. On employa les prières et les exorcismes; mais il persista avec une constance inébranlable dans ses déclarations, invoquant la toute-puissance et la miséricorde de Dieu, à laquelle il avait recours, et demandant pardon de tous ses crimes. On lui représenta combien il était invraisemblable qu'il eût un si grand nombre de complices; mais rien ne put le faire changer d'avis. Après de nouvelles prières et de nouveaux exorcismes, on l'avertit encore de ne rien dire contre la vérité, mais il affirma qu'il persévérerait dans ses aveux jusqu'à sa mort. Tous les assistants lui représentèrent alors les dangers et les suites du parjure et du faux témoignage; mais il assura trois fois de suite que toutes les personnes qu'il avait dénoncées étaient coupables. On mit fin alors à la question, d'où il sortit sain et sauf; car elle avait été très-douce. Tous les assistants avaient pu voir sur ses épaules les signes qui y étaient empreints: on y avait enfoncé une aiguille sans qu'il ressentît aucune douleur. Le procureur du fisc demanda une copie authentique de tout ce qui s'était passé, et déclara qu'il s'en servi-

rait non - seulement contre Jean, mais encore contre tout autre accusé, comme d'un document utile et précieux; puis il requit que l'on fit venir Jean le 2 avril pour entendre prononcer sa sentence. Ce jour-là donc il fut dégradé, déposé de toute dignité, et livré au bras séculier, c'est-à-dire au prochancelier Oran et à l'avocat du fisc, qui, s'adjoignant quelques notables, des échevins habiles et des savants, après avoir examiné et étudié attentivement les actes du procès, condamnèrent Jean de Vaulx à périr par le glaive, en lui accordant toutefois d'être enterré dans le cimetière du couvent, parce que, pendant les cinq ans qu'avait duré l'enquête, il avait vécu de pain et d'eau dans un obscur cachot, et avait montré un repentir sincère de ses crimes. Il entendit son jugement à genoux et fondant en larmes; il remercia les juges d'avoir adouci sa peine, et demanda au prieur que pendant quarante jours après sa mort on distribuât aux pauvres la ration qui était d'usage après la mort de chaque religieux, afin que les pauvres pussent prier pour le salut de son âme. (*Gesta pontificum Leodiensum*; 1616, t. III, p. 593.)

Cette procédure, il faut l'avouer, ne laisse rien à désirer, et fait honneur au tribunal qui l'a faite. On ne peut douter du repentir de Jean ni de l'état de ses facultés spirituelles. Les déclarations méritent donc une foi entière. Il était devenu l'esclave du démon, et c'est par son inspiration qu'il avait commis ces empoisonnements et ces meurtres qu'il avoua jusqu'à la fin. Les juges ne pouvaient juger que d'après les lois en vigueur à cette époque, et ils n'avaient assurément rien à se reprocher relativement à la sentence qu'ils portèrent.

CHAPITRE XLII

Des erreurs qui se sont glissées dans le cours des procédures.

Jean de Vault ne s'était pas contenté de confesser ses propres crimes; il avait encore dénoncé des complices, avec lesquels il était en rapport par un lien spirituel et commun. On examina ses déclarations avec la même attention. Il était manifeste qu'il était aussi convaincu de la vérité des faits qu'il reprochait aux autres que de ses propres crimes. Les motifs qui faisaient croire à son témoignage pour ces derniers existaient aussi bien pour les premiers. On pouvait donc, il semble, dans le courant de la procédure, se servir de ses déclarations comme de celles d'un témoin oculaire. Il n'en est pas ainsi cependant, et c'est ici que l'erreur commence à se glisser. De Vault voyait à distance : c'est ainsi qu'il avait vu l'accident qui était arrivé au commissaire envoyé par l'abbé. Il était donc clairvoyant, et toutes ses déclarations reposaient sur les visions qu'il avait eues, tandis que celles qui avaient pour objet l'état de son âme reposaient sur des idées claires et évidentes. Son moi réfléchi, ordinaire et régulier, était à l'égard de son moi mystique dans un tout autre rapport que celui-ci avec le moi des autres personnes. Il regardait, il est vrai, ces visions comme des réalités, et il avait même remarqué certains signes auxquels il croyait pouvoir distinguer ce qui était réel de ce qui n'en avait que l'apparence. Mais ces signes n'étaient point infaillibles, pas même pour lui; et plusieurs fois, comme Oran le raconta plus tard à Delrio, il douta si tout ce qu'il croyait avoir vu n'était pas l'effet d'une pure vision. Si ceux que Dieu, par un privilège spécial, élève à l'état

mystique, doutent quelquefois de la réalité des choses qu'ils voient, comme nous le trouvons chez Marie d'Agreda, combien plus encore cette incertitude doit-elle être fréquente dans la mystique infernale ! Lorsque les visions des âmes saintes n'ont rien de répréhensible en soi, lorsqu'elles réunissent tous les signes d'une illumination supérieure, l'Église leur donne alors son approbation, de telle sorte cependant que, tout en tenant celui qui les a eues comme obligé à y ajouter foi, elle ne prétend point obliger les autres à y croire, comme elle le fait pour sa doctrine à elle ; mais elle se contente de les leur recommander comme dignes d'être crues et comme moyen d'entretenir la foi et la piété, laissant libre à chacun la mesure de foi qu'il croit devoir leur donner, et défendant seulement de les rejeter en général et d'une manière absolue. Pourquoi en serait-il autrement dans les visions produites par le démon ? De Vaulx était parfaitement convaincu de la réalité des siennes, et le tribunal devait reconnaître son témoignage et sa conviction en ce qui le concernait lui-même. Mais il n'en pouvait être ainsi pour ce qui concernait les autres. Ici ses affirmations ne pouvaient prévaloir contre les dénégations de ces hommes, parce qu'ils n'étaient pas tenus à regarder ces visions comme des vérités infaillibles. Le tribunal ne pouvait donc ajouter une foi entière à ses déclarations en ce genre, quoiqu'elles fussent irréprochables au point de vue légal, surtout dans des questions où il s'agissait de vie ou de mort ; mais il pouvait tout au plus les regarder comme des moyens subsidiaires, capables d'appuyer l'enquête, mais incapables de lui servir de base.

Les visions, en effet, que sont-elles autre chose, sinon des regards jetés dans le fond le plus intime des choses, les-

quelles se présentent alors à l'esprit d'une manière symbolique, de sorte que leur partie extérieure, celle que nous voyons dans le cours ordinaire des choses, n'est plus que le voile et l'expression de l'élément intérieur? Une somnambule magnétique, par exemple, pourrait avoir la vision de l'été ou de l'hiver. Dans le premier cas, sa vision aurait pour centre et point de départ le soleil au solstice d'été. De ce point elle verrait descendre vers la terre les courants de lumière et de chaleur dont le soleil est le foyer; elle verrait la terre se tapisser de verdure, les animaux brouter l'herbe des champs et la vie déborder partout sur la terre. Dans la vision de l'hiver, au contraire, elle verrait le froid durcir le sol, les arbres perdre leurs feuilles et se couvrir de neige ou de givre. Or à ces deux visions naturelles doivent correspondre deux visions spirituelles. L'âme, en effet, ne pourrait-elle pas contempler, par une faveur spéciale de Dieu, les rapports qui unissent les hommes en général, ou une société particulière, avec la lumière éternelle? Ne pourrait-elle pas en ce cas voir comment ces hommes intimement unis à Dieu en reçoivent les influences vivifiantes; comment ces influences, en pénétrant dans leurs puissances et leurs facultés, les élèvent, les illuminent et les échauffent? Ce serait comme la vision d'un sabbat céleste, qui présenterait aux regards de l'esprit tout le bien qui se fait dans le monde ou dans une partie du monde, et le rapport qu'il a avec son principe et son origine. Or ce qui est possible à l'égard du bien l'est aussi à l'égard du mal. L'âme ne pourrait-elle donc pas saisir dans une vision le rapport intime qui unit les méchants sur la terre avec Satan, le principe du mal? Il est certain, en effet, qu'il existe entre le démon et les pécheurs des rapports

analogues à ceux qui lient à Dieu les âmes pures, et qu'il y a dans l'un et l'autre cas une continuité réelle, quoique dans le cours ordinaire des choses nous ne puissions l'apercevoir. Mais si, par une cause quelconque, l'âme, dégagée jusqu'à un certain point des entraves du corps, entre dans un rapport intime et mystique avec le centre de l'une de ces deux sphères, ne peut-elle pas de là saisir, contempler et comme réunir en sa main les rayons qui vont de ce centre à la circonférence, c'est-à-dire les rapports qui lient les saints au principe de la sainteté, ou les volontés perverties à la volonté la plus pervertie et la plus opiniâtre dans le mal? Ces visions sont symboliques, il est vrai, et l'interprétation de ces symboles exige beaucoup d'expérience et de prudence. Il n'est pas du tout nécessaire que les crimes qui ont été l'objet de ces sortes de visions soient réels; car l'âme qui les contemple est elle-même arrachée au domaine de la réalité. Elle voit seulement la génération des choses telle qu'elle s'accomplit au-dessus ou au-dessous de la terre. Mais pour que les actes dont elle aperçoit ainsi le point de départ deviennent réels et s'accomplissent véritablement ici-bas il faut un autre élément, un élément terrestre; et c'est le seul qui puisse être saisi et dont un juge impartial doit tenir compte. Aussi, quelque véridiques que paraissent les déclarations de Jean de Vault, nous ne voyons pas qu'on en ait fait usage, et les juges ont ainsi évité de répandre le sang innocent. Malheureusement il n'en a pas toujours été ainsi; plus d'une fois les juges, emportés par un zèle peu éclairé, ont manqué de prudence et de circonspection dans les procès de ce genre, comme on peut le voir surtout par celui que du Clercq, qui vivait au xv^e siècle, nous rapporte dans ses Mémoires (liv. IV, ch. 3).

A Langres, en Bourgogne, Robinet de Vault, natif de l'Artois et qui s'était donné pour un ermite, était mort sur un bûcher comme coupable de valdésie : c'était ainsi qu'on appelait en ce pays la sorcellerie. Il avait déclaré, avant de mourir, qu'un grand nombre d'hommes et de femmes étaient adonnés à cet art infernal, et il avait dénoncé entre autres une femme de mauvaise vie nommée Deniselle et un certain la Vitte, surnommé Abbé de peu de sens. L'inquisiteur d'Arras les fit donc enfermer tous les deux dans les prisons de l'évêque. Les vicaires de celui-ci interrogèrent plusieurs fois Deniselle pendant qu'on lui appliquait la question. Elle avoua les crimes qu'on lui reprochait, et dénonça la Vitte. Celui-ci avait essayé de se couper la langue. On lui appliqua la question, et comme il ne pouvait parler, on lui fit écrire ses déclarations. Il dénonça deux hommes et quatre femmes, comme ayant pris part aux réunions du sabbat. On les mit aussi en prison. Cependant l'affaire prenant des proportions considérables, la plupart des juges furent d'avis de relâcher les prisonniers; mais le doyen de Notre-Dame d'Arras et le suffragant de l'évêque s'opposèrent à cette mesure; ils allèrent même trouver le comte d'Étampes à Péronne, lequel se rendit aussitôt à Arras, et ordonna aux vicaires de faire leur devoir. On appliqua donc de nouveau la question aux prisonniers, et leurs aveux furent envoyés à Cambrai, où l'on prit l'avis du chanoine Nicolaï et de Gilles Carlier, docteur en théologie, un des prêtres les plus renommés dans ce temps-là. Leur avis fut que, pour la première fois, on ne devait pas les condamner à mort, à moins qu'ils n'eussent commis quelque meurtre ou quelque sacrilège sur le corps de Notre-Seigneur. Mais le doyen du

Procès jugé
à Arras.

Bois et le suffragant prétendirent que tous ceux qui avaient pris part à la valdésie, ou qui, étant dénoncés et refusant d'avouer leurs crimes, étaient convaincus par trois ou quatre témoins, devaient être punis de mort. Ils firent tous leurs efforts pour faire prévaloir leur opinion. Le doyen disait que plus du tiers de la chrétienté était adonnée à la valdésie; il savait là-dessus des choses qu'il ne pouvait dire, et qui feraient frémir d'horreur. Si quelqu'un se permettait de lui faire quelque objection, il le soupçonnait de valdésie. Le suffragant de l'évêque pensait comme lui. Il avait une telle imagination, que, rien qu'à voir un homme, il croyait pouvoir dire s'il avait été dans la valdésie ou non. Il était persuadé que cet art infernal était pratiqué même par des évêques et des cardinaux, et qu'il comptait un si grand nombre d'adeptes, que, s'ils pouvaient gagner quelque roi puissant, ils seraient assez forts pour opprimer tous ceux qui ne pensaient pas comme eux. Ils disaient tous les deux que dès qu'un homme était accusé de ce crime, personne ne devait plus prendre intérêt à lui, pas même ses plus proches parents, et qu'il ne pouvait se soustraire à l'enquête par la fuite.

Les vicaires de l'évêque réunirent donc les prêtres les plus distingués et les avocats les plus célèbres de la ville, et leur présentèrent les actes avec les dépositions des sept accusés; puis, après avoir pris leur avis, ils prononcèrent le jugement. Tous les condamnés, à l'exception d'un qui s'était pendu dans sa prison, furent amenés sur un échafaud, ayant sur la tête une mitre avec la figure du diable. Un religieux leur fit un sermon, et leur mit devant les yeux tous leurs crimes. C'étaient des sacrilèges, des profanations de la sainte hostie, des voluptés abominables, des blas-

phèmes, des hommages rendus au démon et d'autres crimes de ce genre qui se commettaient dans les assemblées du sabbat. Puis il demanda à chacun en particulier s'il n'avait pas commis tous ces forfaits : tous répondirent affirmativement. Ils furent retranchés de l'Église et livrés au bras séculier : leurs immeubles furent confisqués par le souverain du pays, et leurs autres biens par l'évêque. Parmi les condamnés étaient quatre femmes qui moururent sur un bûcher à Arras. Lorsqu'elles entendirent leur sentence, elles crièrent comme des désespérées, en s'adressant à maître Gilles Flameng, qui était présent. « Traître, lui disaient-elles, tu nous avais promis que, si nous confessions les crimes dont on nous accusait, nous serions condamnées seulement à faire un pèlerinage d'une douzaine de lieues. » Elles déclarèrent qu'elles n'avaient jamais été dans la valdésie, que leurs aveux leur avaient été arrachés par la torture ou par les promesses de Gilles. Elles se préparèrent d'une manière très-chrétienne à mourir, et affirmèrent jusqu'au dernier moment qu'elles ne savaient rien de la valdésie, ce qui donna beaucoup à penser au peuple.

On emprisonna à Arras sept femmes et six hommes, parmi lesquels se trouvait le chevalier Robert le Jeune, gouverneur d'Arras. Le mal s'étendit bientôt ailleurs. Plusieurs personnes furent mises aussi en prison à Amiens; mais l'évêque les relâcha, et dit qu'il agirait toujours ainsi, parce qu'il ne croyait pas que ces gens-là pussent faire ce qu'ils disaient. Trois ou quatre personnes, à Tournay, furent aussi mises en prison, mais on les relâcha ensuite. A Arras, il n'en était pas ainsi; deux des plus riches habitants de la ville furent jetés dans les prisons de l'évêque. Enfin on prit aussi Payen de Beaufort, noble chevalier

d'une des premières familles de l'Artois, et qui était âgé de soixante-douze ans. Sûr de son innocence, il avait refusé de prendre la fuite, comme ses amis le lui avaient conseillé. Il demanda à être conduit devant le comte d'Étampes; mais celui-ci refusa de l'entendre. Son beau-frère, qui guérissait la fièvre à l'aide de certaines formules, étant venu le voir dans les prisons de l'évêque, fut enfermé aussi lui. Cependant on avait achevé le procès. Tous, à l'exception de l'une des femmes, se reconnurent coupables. Deux des accusés qui, après avoir tout avoué dès le commencement, avaient toujours persévéré dans leurs aveux, furent condamnés à la prison; tous les autres furent brûlés, et nièrent jusqu'à la fin les crimes qu'on leur reprochait. On s'empara de nouveau de plusieurs autres personnes, parmi lesquelles était un des plus riches bourgeois d'Arras. Le comte adjoignit plusieurs nouveaux membres à la commission chargée de l'enquête, et le duc de Bourgogne nomma l'évêque de Salubrin, son confesseur, âgé de quatre-vingts ans, et le chevalier de Nogelles, gouverneur de Péronne, pour en faire partie. La ville d'Arras devint, par suite de ces procès, tellement décriée en France et ailleurs, que ses négociants ne pouvaient plus trouver aucun crédit, et qu'on ne voulait plus recevoir dans les auberges ceux qui en venaient. Personne n'osait sortir de la ville dans la crainte de passer pour un valdésien, et le peuple soupçonnait de ce crime tous ceux qui parlaient.

Les vicaires de l'évêque firent donc savoir que personne désormais ne serait emprisonné que sur la dénonciation de huit à dix témoins. Ils invitèrent ceux qui avaient pris la fuite à se présenter en personne, pour répondre aux accusations dont ils étaient l'objet. Lefèvre, fils de l'un de ces

derniers, vint trouver dans l'église Jean Pochon, un des vicaires, avec un notaire de Paris, pour interjeter appel au nom de son père; puis ils s'en retournèrent à Paris, où le père s'était constitué prisonnier. Mais ils furent pris en route par les gens des vicaires de l'évêque et mis en prison, de même que plusieurs de leurs amis qui avaient connu leur intention. Ils ne furent relâchés qu'après avoir renoncé à leur appel, et tous ceux qui avaient pris la fuite furent excommuniés comme valdésiens. Les vicaires s'adressèrent à Philippe, duc de Bourgogne, pour savoir ce qu'ils devaient faire. Il fit venir les plus célèbres docteurs de l'université de Louvain; on leur mit sous les yeux les procès-verbaux. On ignore quel fut leur jugement; mais on prétendit que les avis avaient été partagés. Les vicaires prirent congé du duc, et revinrent à Arras le 14 août 1460. A partir de ce moment personne ne fut plus emprisonné comme valdésien, et l'on traita avec plus de ménagement les prisonniers. Quatre procès se trouvèrent terminés au mois de septembre, et envoyés au duc à Bruxelles. Le pape chargea par une bulle plusieurs ecclésiastiques de prendre connaissance de ces sortes d'affaires.

Le 12 octobre, les vicaires réunirent un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques, et après leur avoir mis sous les yeux les actes de la procédure ils prononcèrent, le 22, leur sentence à l'égard de quatre accusés. L'un d'eux, nommé Huguet, avait toujours nié les crimes qu'on lui reprochait, quoiqu'il eût été mis plus de quinze fois à la question. Il fut condamné à vingt années de prison. Beaucoup dans le peuple croyaient que tout était plein de valdésiens, et dans l'Église, et dans les cours des princes et ailleurs. On disait même que l'Antechrist était né, qu'il

paraîtrait bientôt, et que tous les valdésiens se joindraient à lui. On avait mis en prison un grand nombre d'hommes et de femmes à Paris, à Amiens et à Tournai; mais on les relâcha sans leur faire de mal. Les vicaires de l'évêque mirent alors en liberté tous ceux à qui on avait pu arracher des aveux par la question; ils étaient au nombre de douze, parmi lesquels plusieurs avaient été tourmentés si cruellement qu'ils restèrent estropiés. Il fallut qu'avant d'être relâchés ils jurassent sur l'Évangile qu'ils étaient innocents, et que quatre ou cinq témoins honorables garantissent par serment leur innocence. Ils furent aussi obligés de payer les frais du procès, et presque tous furent bannis du comté. Une chanson que l'on trouva dans les rues contenait des menaces terribles contre les auteurs de la persécution. Le 16 janvier 1462, un messenger du parlement de Paris vint à Arras pour dresser une enquête sur le tort qui avait été fait au sieur de Beaufort, et sur l'appel que celui-ci avait interjeté par devant ce même parlement de Paris. Philippe, fils du sieur de Beaufort, accompagnait le messenger avec ses trois frères et trente amis bien armés. Ils se présentèrent ainsi devant les vicaires; et comme ceux-ci n'osaient paraître, le messenger demanda les clefs de la prison. Le geôlier ayant refusé de les donner, il les prit de force, délivra le sieur de Beaufort, et cita les vicaires à comparaître le 25 février devant le parlement de Paris, pour être confrontés avec l'appelant, qu'il amena à Paris avec lui. Le 17, deux des vicaires se rendirent à Paris; mais l'affaire ayant été remise, ils revinrent à Arras. Là ils reçurent des lettres de leur évêque, qui se trouvait à Rome et leur ordonnait de mettre en liberté Huguet. Enfin, dans le mois de juin l'affaire de Beaufort fut introduite devant le parlement; et

dans cette circonstance M. de Popincourt, avocat du parlement et défenseur du plaignant, dit en pleine séance que, toutes les fois qu'un homme était accusé de valdésie, on lui disait qu'il serait brûlé s'il n'avouait les crimes qu'on lui reprochait, et que, dans le cas où il les avouerait, il serait condamné seulement à un court pèlerinage; que, s'il refusait de faire ce qu'on lui disait, on le mettait à la question jusqu'à ce qu'il eût fait les aveux qu'on voulait lui arracher; que lorsque le sieur de Beaufort avait protesté au doyen du Bois de son innocence, celui-ci s'était mis à genoux devant lui et l'avait conjuré d'avouer son crime, en lui disant que c'était le seul moyen de sauver sa vie et ses biens; que Beaufort ayant fait remarquer au doyen qu'en s'accusant ainsi il commettrait un parjure, celui-ci l'avait rassuré en lui disant qu'il lui en donnerait l'absolution; que c'était ainsi qu'on lui avait arraché ses aveux; que plus tard il avait été forcé de payer de grandes sommes d'argent au comte d'Étampes, au bailli d'Amiens et à son lieutenant. Le parlement acquitta Beaufort ainsi que trois autres accusés qui étaient encore dans les prisons d'Arras.

Avant que ce jugement eût été prononcé, du Bois, le doyen d'Arras, avait été frappé d'aliénation mentale, et on l'avait amené à Paris. Il passait pour un bon prêtre; il était encore jeune, et beaucoup le plaignaient. D'autres disaient que sa maladie était un châtiment de Dieu. Quoiqu'il eût recouvré l'usage de la raison, il n'y avait pas de sûreté pour lui, et il dut se confesser dans sa chambre. Il tomba enfin malade; son corps se couvrit de plaies, et il eut beaucoup à souffrir. Plusieurs disaient qu'il avait été empoisonné ou ensorcelé par les valdésiens. Il mourut en 1464. On mit aussi en prison le suffragant de l'évêque;

mais il s'échappa d'une manière miraculeuse, comme il le dit lui-même. Il fit un voyage à Saint-Jacques en Galice, et, revenu en France, il devint confesseur de la femme de Charles VII. Cependant le procès entre les héritiers du sieur de Beaufort et les autres qu'on avait inquiétés pour crimes de magie se portant comme appelants, d'un côté, et de l'autre le duc de Bourgogne et ses tribunaux ecclésiastiques et séculiers se portant comme défendeurs, suivait son cours devant le parlement de Paris. Enfin, l'an 1491, le jugement fut prononcé. Il cassait tous les actes et toutes les sentences portées par les tribunaux ecclésiastiques ou séculiers, condamnait les défendeurs à une amende de 6,500 livres de Paris, aux frais du procès et à un dédommagement à l'égard des personnes intéressées. De ces 6,500 livres 4,500 devaient être consacrées à faire dire tous les jours à perpétuité dans la cathédrale d'Arras une messe pour ceux qui avaient été exécutés. Une croix de pierre avec une inscription devait être placée sur le lieu du supplice. On défendait aux tribunaux ecclésiastiques d'Arras d'employer désormais dans les procès qu'ils auraient à juger la torture ou tout autre moyen extraordinaire. Le jugement fut prononcé solennellement sur la place des exécutions. On y fit un sermon, et tout travail fut interdit dans la ville pendant tout le jour.

Ce procès, on le voit, est aussi instructif par ses erreurs que le précédent par la manière remarquable dont il fut conduit. Au reste, pour porter un jugement impartial sur toute cette affaire, nous devons nous reporter au temps où elle s'est passée : c'était au milieu du xv^e siècle, de ce siècle dont le commencement avait vu trois papes sur le saint-siège et trois empereurs sur le trône, expression

fidèle de l'affaiblissement de l'unité dans l'Église et dans l'État par suite des luttes qui avaient divisé si longtemps les deux puissances. L'unité de l'Église avait reçu un terrible échec à Avignon en se livrant, pour ainsi dire, au pouvoir des rois de France; celle de l'État, représentée par l'Empereur, avait dû céder aussi devant les empiétements toujours croissants des princes et des États de l'Empire. De là était résultée une dissolution presque complète du lien social et religieux en Europe. C'est alors que commencèrent à apparaître les nouvelles hérésies de Wiclef et de Jean Huss, qui eurent pour suite la guerre des Hussites. C'est alors que le lien hiérarchique fut relâché par les prétentions exagérées des évêques à l'égard du pape, et des prêtres à l'égard des évêques; et ces malheureuses tentatives n'éclatèrent que trop dans les conciles de Constance et de Bâle; puis, lorsque le saint-siège fut reporté à Rome, les papes furent obligés longtemps encore de lutter contre une noblesse indocile. Dans l'État même division, même dissolution; lutte des princes contre leurs supérieurs et contre leurs inférieurs; lutte de l'ancienne discipline militaire contre la nouvelle; lutte entre l'Angleterre et la France, et par suite guerres civiles dans les deux pays. En Angleterre, lutte entre les deux roses; en France, entre le roi et le duc de Bourgogne, et chez les deux peuples enfin l'unité triomphant avec les Tudors et Louis XI; le monde parcouru, pillé, ravagé par les condottieri, les armagnacs, les lansquenets, les soldats noirs; partout le règne de la force et de la violence, l'impuissance de la justice et du droit; et comme résultat de cette dissolution de tous les liens de l'ordre moral, civil et naturel, la corruption et l'immoralité la plus profonde; l'Italie donnant

l'exemple au reste de l'Europe, et lui communiquant la contagion qu'elle avait reçue de l'Orient ; du fond de ces plaies dégoûtantes, la maladie vénérienne se développant comme le fruit de la justice divine ; puis la chute de l'empire de Constantinople de ce côté-ci du détroit : derrière les Osmanlis, Gog et Magog lâchés dans la personne de Timur et des Mongols, et menaçant d'engloutir l'Europe et sa civilisation sous leurs flots impétueux : tel était alors l'état de la société européenne. Faut-il s'étonner si les esprits sérieux, à la vue de ces maux lamentables, crurent que le monde approchait de sa fin. Si le christianisme, en effet, avait perdu sa puissance extérieure, le temps de l'Antechrist serait infailliblement arrivé. On peut dire même en un certain sens qu'il était déjà né : tous les signes annonçaient sa venue, et tout le peuple croyait à sa présence. Ce qui devait s'accomplir plus tard au grand jour allait se préparer dans l'ombre de la nuit. Satan allait enrôler les siens, et les exercer à tous les crimes. Il avait commencé par les cours des princes ; de là il avait passé à l'aristocratie. On savait ce qu'avait fait le maréchal de Retz en Bretagne et lady Fowlis en Écosse ; on connaissait les mœurs et les pratiques d'un grand nombre de membres du clergé, même dans les rangs les plus élevés. Le suffragant de l'évêque d'Arras, qui avait été pénitencier à Rome, avait vu le mal de près, et il n'est pas étonnant que son imagination, l'exagérant encore, lui ait fait voir dans les désordres de son époque le résultat d'un pacte avec le démon. La perversité humaine semblait ne pouvoir suffire à expliquer de tels crimes. Il en était de même de Jacques du Bois, qui avait alors trente-quatre ans, et qui jouissait de la meilleure réputation. Tous les deux, étudiant pour ainsi dire

l'Apocalypse dans l'état de la société qu'ils avaient sous les yeux, pouvaient facilement conjecturer la présence d'une influence satanique immédiate et secrète. Le souvenir des vaudois n'était-il pas frais encore, et le nom de valdésie ne le rappelait-il pas à l'esprit? Ils croyaient avoir trouvé la trace de ces crimes monstrueux. Peu importe que la plupart des aveux qui pouvaient les confirmer dans cette opinion aient été arrachés par la torture; car cet instrument, qui n'aurait jamais dû être employé par les tribunaux ecclésiastiques, n'excitait point alors l'horreur que son souvenir produit en nous aujourd'hui. Et d'ailleurs, si ces aveux avaient pu exciter en eux quelque défiance, n'avaient-ils pas les aveux volontaires d'un grand nombre de coupables ou de témoins, aveux arrachés plus d'une fois, il est vrai, par les promesses, mais souvent aussi provoqués par le repentir. D'ailleurs, l'opinion générale les confirmait dans les idées qu'ils s'étaient faites. Croyant avoir découvert la source du mal, ils s'étaient bâti tout aussitôt une théorie complète, et se représentaient déjà le tiers du monde comme livré à l'empire du démon; et c'est ainsi que se développa ce terrorisme qui n'épargnait rien, et qui était monté à un tel point, que maître Jean croyait pouvoir distinguer un valdésien à la seule inspection du visage.

Aucune époque n'est exempte des erreurs de ce genre; et si la nôtre, fière de sa civilisation, croyait pouvoir mépriser sous ce rapport celles qui l'ont précédée, nous pourrions, pour rabattre son orgueil, lui rappeler les choses inimaginables, les crimes, les forfaits qu'on est parvenu à lui faire croire touchant les jésuites. Dans les procès que nous venons de raconter, les juges étaient certainement de bonne foi; et ce qui le prouve, c'est qu'ils procédaient non-

seulement contre les pauvres et les faibles, mais encore contre les riches et les puissants, et c'est principalement cette circonstance qui donna l'éveil au parlement de Paris dans l'affaire d'Arras dont nous avons parlé plus haut, et en amena le prompt dénoûment. Les trente années que dura ce procès sont remplies en grande partie par le gouvernement violent et perfide à la fois de Louis XI, par la ruine de la maison de Bourgogne et la mort de Charles de Lorraine, circonstances qui ont eu certainement une influence considérable sur toute la marche de ce procès. Il ne faut pas oublier non plus que la vie humaine, dans cette époque de dissolution, n'était plus comptée pour rien. Du Clercq raconte dans ses mémoires que Robert le Jeune, pendant le temps qu'il fut bailli d'Amiens, fit décapiter ou noyer plus de dix-neuf cents personnes. C'était le temps des guerres de Bourgogne, et il suffisait qu'un homme passât pour un armagnac pour qu'on le fît mourir. Au reste, le parlement de Paris a bien jugé, et il s'est chargé dans sa sentence de venger autant qu'il le pouvait le sang innocent.

CHAPITRE XLIII

Des procès de sorcellerie pendant et après la réformation, en Angleterre, en France, en Allemagne. Histoire de M. de Palud; de Louise Capelle, au couvent de Sainte-Baume. Histoire de trois religieuses dans les Pays-Bas. Critique de ces faits. Histoire arrivée à Louviers.

Pendant que la société, incertaine sur la cause et la nature des maux auxquels elle était en proie, cherchait à connaître la vérité, un livre parut sous le titre de *Malleus maleficarum*. Irréprochable dans l'intention, il manque

quelquefois de discernement, et penche souvent à cause de cela vers une sévérité excessive. A peine ce livre avait-il eu le temps de pénétrer dans la masse des idées que le xvi^e siècle commença et amena de nouvelles catastrophes. Les opinions démocratiques s'étaient depuis longtemps développées outre mesure en Allemagne; et pendant que l'antique foi, contre laquelle elles s'étaient élevées, s'appuyait sur l'unité de l'empire et sur les princes séculiers, la nouvelle puissance cherchait son appui dans l'aristocratie, dans la bourgeoisie des villes libres, dans le peuple des campagnes, qui cherchait à s'émanciper, dans la corruption du clergé et dans la critique des humanistes. Faible encore et mal affermie, elle avait été aidée fortement par les troubles des guerres qui s'étaient élevées entre Charles-Quint et François I^{er}, au sujet de l'Italie, et qui avaient entraîné l'Europe tout entière; et lorsque enfin la paix fut rétablie, le traité qui devait la cimenter confirma le protestantisme dans les avantages qu'il avait obtenus au détriment du pouvoir de l'Empereur et du pape. En Angleterre, la révolution, commencée par le despotisme des Tudors, avait été exploitée tout entière à son profit, et par le serment de suprématie l'Église fut complètement asservie à l'État. En France aussi, les tendances contraires à l'unité se rattachèrent au protestantisme, et trouvèrent leurs chefs à la cour des Bourbons et des Valois, leurs soutiens dans la noblesse et dans la population des villes, et purent opposer la confédération municipale des huguenots à la ligue des Guise. Ces luttes remplirent la dernière moitié du siècle, et finirent par le triomphe de l'unité dans la conversion de Henri IV. Mais dans les Pays-Bas la victoire avait été partagée entre l'Église et l'hérésie. Ainsi nous trouvons partout comme ré-

sultat de ces luttes, pendant le xvi^e, siècle, le triomphe du pouvoir séculier sous la forme de suprématie territoriale; et si l'Espagne et l'Italie restèrent à peu près étrangères à ce mouvement, elles le durent encore à la prééminence que le pouvoir séculier y avait acquise.

Le protestantisme, dans sa haine aveugle contre l'Église, la proclama l'œuvre du démon. Il vit dans son chef l'Antechrist, et dans Rome la bête à sept têtes. Il ne pouvait donc se passer du démon; la puissance de Satan avait pris, au contraire, à ses yeux une nouvelle force et un nouvel éclat. Si les fondateurs de la nouvelle doctrine avaient réussi dans l'accomplissement de leurs desseins, il serait arrivé alors ce qui était arrivé dans l'antiquité, lorsque la race de Jupiter vainquit celle d'Uranus ayant Chronos à sa tête : celui-ci fut alors précipité dans le Tartare avec les Titans, car c'est sous ce symbole que l'antiquité représentait la victoire de la nouvelle époque sur l'ancienne. L'Église triomphante des saints serait devenue aussi comme un Tartare chrétien, et l'Église militante, groupée autour de son chef, aurait, pour ainsi dire, fêté le sabbat à la face du ciel sur les sept collines de Rome. Mais Dieu, dans sa miséricorde, ne permit pas que le protestantisme triomphât sur son Église; et tout ce que les novateurs purent faire, ce fut d'opposer à celle-ci comme une anti-église, qui n'a cessé depuis de lutter contre la première sans pouvoir jamais la vaincre. Ils durent donc se contenter de proclamer comme une illusion du démon toute cette partie de la mystique divine qui nous apparaît dans la vie des saints, et d'augmenter ainsi le domaine de Satan, à qui l'on n'avait attribué jusque-là que ces sombres régions qui comprennent les possessions et la sorcellerie. Les procès contre les sorciers, loin de diminuer dans l'Eu-

rope protestante, ne firent que s'étendre, au contraire, et prendre un nouvel essor. La puissance séculière, qui avait agrandi son domaine de tout ce qu'elle avait usurpé sur l'Église, s'attribua la connaissance de ces sortes d'affaires, comme elle avait fait pour l'hérésie. De là l'acte du parlement de Henri VIII, de l'an 1541, contre la sorcellerie et la magie, et celui d'Élisabeth, en 1559 et 1562. L'article 73 du neuvième parlement de Marie, reine d'Écosse, punit de mort tous ceux qui s'adonnent à la magie; et nous voyons à l'instant même se multiplier les procès de ce genre, qui avaient été très-rares auparavant, et qui prouvèrent que les sorciers de bas étage étaient unis par une sorte de clientèle à ceux qui étaient plus puissants. Tel fut l'état des choses dans le Nord chez les protestants. Leur exemple fut suivi par les catholiques, chez qui le pouvoir séculier s'était également agrandi au détriment de l'Église, et la sécularisation des procès de magie ne souffrit plus aucune difficulté.

Nous ne devons pas être étonnés de voir les princes eux-mêmes se mêler à ces sortes de procès, surtout quand ils y étaient personnellement intéressés. C'est ce qui arriva surtout à Jacques I^{er}, en 1571, lors de ce procès dont nous avons parlé plus haut. Le personnage principal dans l'affaire, le docteur Fian, refusant d'avouer les crimes dont on l'accusait, on lui mit d'abord la corde nouée autour de la tête, puis aux jambes les bottes espagnoles. Mais il resta inébranlable. Plus tard cependant il se reconnut par écrit coupable d'avoir employé un charme contre le roi; mais dès l'année suivante, après avoir vainement essayé d'échapper, il rétracta ses aveux. Le roi lui appliqua lui-même la question. On lui arracha les ongles avec une pince, et on lui

Procès de magie en Angleterre.

enfonça dessous deux aiguilles jusqu'à la tête. Il ne bougea pas. On lui mit de nouveau les bottes espagnoles, et on les serra tellement que ses jambes crevèrent et que le sang et la moelle en sortaient.

Depuis la mort de Janet Bowman, en 1572, jusqu'à la fin du règne de Jacques, en 1625, les actes des tribunaux font encore mention de cinquante procès de ce genre; et l'archevêque Spotswood raconte que la plus grande partie de l'hiver se passait à instruire ces procès. Knox lui-même fut accusé de magie, et l'on prétendait que son secrétaire en était devenu fou. Le lord grand juge d'Écosse, Louis Balantyne, était mort d'effroi en voyant apparaître le démon, que l'on avait évoqué, et le roi Jacques en avait pris occasion de régler dans un acte du parlement les formes des procès de sorcellerie. Dans la préface de sa *Démonologie*, il dit que c'est forcé par sa conscience qu'il écrit ce livre contre les sadducéens Scot et Wyer, de l'école du diable. Il rejette néanmoins la possibilité pour les sorcières de passer à travers des ouvertures étroites, parce que cette faculté, dit-il, a trop de rapport avec la transsubstantiation des papistes. Dans le second livre, chapitre vu, il dit qu'il y avait, il est vrai, plus de revenants dans le papisme; mais que depuis la réformation il y a plus de sorciers, ce qu'il peut prouver, dit-il, par ce qui arrive dans la Grande-Bretagne. Dans ce pays, en effet, les procès de sorcellerie se multiplièrent rapidement. Nous citerons ici la conspiration démoniaque contre Élisabeth, en 1560; la comtesse de Lenor, en 1562; le procès d'Alice, en 1575; celui des sorcières de Windsor, qui furent condamnées au feu au nombre de dix-huit; celui de la femme nommée Style; un autre à Cambridge, et celui des sorcières de Warbois, etc.

Il en était de même sur le continent. Au commencement du xvi^e siècle, à Paris, un aveugle des Quinze-Vingts est pendu avec quelques autres pour crime de magie, et dénonce cent cinquante complices. En 1521, procès de trois loups-garous à Besançon. En 1556, quatre cents personnes sont brûlées à Toulouse, d'après Pierre Tholosan. En 1571, Trois-Échelles meurt en place de Grève, puis à Dôle le loup-garou Garnier. Après la mort de Charles IX la justice devient plus sévère encore. Procès d'Harvilliers; celui de la Rue en 1582; ordonnance d'un concile contre la magie. En 1584, quatorze accusés sont acquittés à Tours par le parlement de Paris, sur le rapport des médecins. Bosdau, en 1594, confesse de son plein gré, devant la cour de Bordeaux, la part qu'il a prise au sabbat. « A cette époque, vers la fin des guerres civiles, » dit Florimond de Raimond, conseiller au parlement de Bordeaux, « le crime de magie était devenu si commun, que les prisons du parlement ne pouvaient contenir tous les prisonniers, et que les juges n'avaient pas assez de temps pour les interroger. Chaque jour leurs sièges étaient souillés de sang, et ils ne quittaient jamais la cour sans un sentiment profond de tristesse, à cause des choses épouvantables que dévoilaient les déclarations des sorciers. » Le livre de Bodin, *de Magorum dæmonomania*, 1579, contient une partie de ces enquêtes. A la même époque, Remi, en Lorraine, jugea neuf cents personnes de 1581 à 1585, et ses trois livres, *de Dæmonolatria*, rendent compte du résultat de ces enquêtes. Quelques années plus tard, de Lancre est envoyé dans le Labourd en Gascogne, où l'on trouva plus d'un millier de personnes adonnées à la magie. Telles étaient les suites de la barbarie de ce siècle, rempli dans

sa première moitié par les guerres intérieures qu'avait suscitées l'ambition de ses princes, et dans sa seconde moitié, par les luttes de religion et par huit guerres civiles qui se succédèrent dans l'espace de trente ans. Rome, dans la première de ces guerres, avait été saccagée, sans l'avoir mérité, par les descendants de ces mêmes peuples qui avaient autrefois exécuté contre Rome païenne le jugement de Dieu. La Saint-Barthélemy avait marqué le milieu de la seconde guerre. Le calvinisme, avec sa sécheresse et sa dureté, avait attaqué de front le catholicisme exact et rigoureux de la Ligue, et lui avait opposé son horrible doctrine de la prédestination ; et toutes les luttes qui ensanglantèrent cette époque s'étaient rattachées à celle qui avait éclaté entre l'Église et l'hérésie. Le peuple, consterné, pillé par des bandes de brigands qui ne connaissaient aucun frein, plongé dans une horrible misère, ne sut bientôt plus ce qu'il devait faire, et eut recours dans sa détresse à celui qui paraissait être devenu le maître et le roi de cette époque barbare. Un grand nombre de sorcières en Gascogne avouèrent à de Lancre qu'elles avaient toujours regardé le culte des sorcières comme la meilleure religion, qu'on célébrait la messe au sabbat avec bien plus de pompe qu'à l'église, et que ce n'était point un mal d'y aller. Satan leur avait d'ailleurs fait croire qu'il était le vrai Dieu, que le sabbat était son paradis, et que les joies qu'on y ressentait n'étaient que l'avant-goût de celles dont on devait jouir dans l'autre monde. Ces femmes s'étaient jetées, on le voit, dans ce monde mystérieux pour échapper à la misère du monde réel où elles vivaient, sans réfléchir davantage aux suites de leur action. Ainsi le mal, répandu par l'audace des grands, propagé par une solda-

tesque barbare , était devenu épidémique par suite de la misère des peuples ; et c'est là ce que les juges purent constater dans leurs enquêtes.

La magie en
Allemagne.

Il en était de même en Allemagne. Beaucoup de protestants français s'étaient réfugiés dans les Pays-Bas, et cherchaient à se répandre dans les principautés ecclésiastiques. Tous les pays qui furent le théâtre de la guerre souffrirent des maux incroyables non-seulement de la part des Hollandais, mais aussi de la part des Espagnols, qui ne connaissaient plus aucune discipline. Le peuple succombait à la misère et semblait retourner à la barbarie. Les dix-neuf ans du règne de Jean VI, électeur de Trèves, furent, à l'exception de deux, des années de stérilité, de famine et de disette, et bientôt la peste vint s'ajouter à tous ces maux. Le peuple, dans son désespoir, attribua toutes ces calamités aux artifices du démon et de la magie. Les magistrats de cette époque, chez qui la misère avait éveillé la cupidité, ne manquaient pas d'exploiter cette croyance. Les villes et les villages du diocèse de Trèves étaient parcourus sans cesse par des inquisiteurs, des sergents et des bourreaux, qui s'emparaient de tous les suspects et en brûlaient un grand nombre ; car être accusé, c'était presque toujours être condamné. Le terrorisme s'étendit jusqu'à la ville de Trèves, et n'épargna pas même les juges. Flade, recteur de l'université, qui avait condamné au feu un grand nombre de ces malheureux, fut brûlé à son tour en 1586 ; deux bourgeois, plusieurs sénateurs ou échevins, des chanoines, des curés, des doyens eurent le même sort. Dans deux villages il ne resta que deux femmes, tant la fureur du peuple et des juges était extrême. Cependant les notaires, les huissiers et les aubergistes s'enrichissaient ;

le bourreau paraissait comme un grand seigneur sur un cheval magnifique, revêtu d'or et de soie, et sa femme égalait dans son luxe les dames de la première noblesse. Les enfants des condamnés émigraient, et leurs biens étaient confisqués. Bientôt les laboureurs et les vigneron manquèrent, et de là vint la disette. La persécution dura plusieurs années, et les magistrats se glorifiaient du nombre de leurs victimes. Enfin on comprit la nécessité de prendre des mesures pour arrêter le mal, qui disparut ainsi peu à peu. En moins de sept ans, trois cent soixante-huit personnes de vingt villages les plus proches de la ville furent brûlées. (*Gesta Trevirorum*, vol. III, ch. 301.)

M. de Palud
et Louise
Capelle.

Tout cela annonçait la présence de l'Antechrist, plus encore peut-être dans les juges que dans les condamnés, et l'on en vint à croire qu'il était vraiment arrivé dans ce monde, ce qui fut la source de nouvelles erreurs. Les exorcistes, pleins de confiance dans leur pouvoir, conçurent l'idée de s'en servir pour forcer le démon à rendre malgré lui témoignage à la vérité, et à révéler lui-même les mystères de son royaume. La première fois qu'on fit cette expérience, ce fut, je crois, dans l'affaire de Gaufredy. Madeleine de Palud, qu'il aimait, était entrée malgré lui, à l'âge de quatorze ans, dans un couvent d'Ursulines, et s'était mise sous la direction d'un P. Romillon, qui avait été calviniste. Elle devint obsédée du démon, ce qui troubla le repos de la maison, et bientôt cinq autres sœurs se trouvèrent également obsédées. Parmi elles était une jeune fille simple, pieuse, nommée Louise Capelle, née de parents hérétiques, dans le comté d'Avignon. Madeleine fut longtemps exorcisée en secret, mais sans résultat. On la conduisit à la Sainte-Baume, pour être exorcisée par le P.

Dompt, Flamand, dominicain et docteur de la faculté de théologie de Louvain. On lui donna pour compagne une sœur nommée Louise, que l'on ne soupçonnait point encore d'être possédée, mais qui le devint bientôt. Le 8 décembre 1610, les esprits qui obsédaient Louise dirent leurs noms. Le premier et le chef des autres s'appelait Verrin, et les deux autres Gresili et Soneillon. Verrin fit un très-beau panégyrique de la sainte Vierge par la bouche de Louise, le jour de l'Immaculée Conception, et finit en disant que ce n'était pas par amour pour la sainte Vierge qu'il parlait ainsi, mais par crainte de Dieu. Une religieuse nommée Catherine amena Madeleine pendant ces discours. Verrin, dès qu'il l'aperçut, reconnaissant en elle un démon plus fort que lui, lui cria : « Quoique tu sois mon maître, je parlerai néanmoins en ta présence, par l'ordre d'un plus puissant que toi. » Alors celui-ci se jeta furieux sur Madeleine, en mugissant comme un taureau, et lui lança un soulier à la tête. Verrin continua à lui tenir un discours très-éloquent sur la pénitence et le renoncement au mal, et finit par ces paroles : « O merveille inouïe ! voilà le diable qui se mêle de sauver les âmes, et de leur servir de médecin ! » Madeleine, qui pouvait soupçonner dans cette scène quelque supercherie, resta immobile. Les assistants récitèrent pour elle des psaumes, ce qui parut faire quelque impression sur son esprit. Elle se mit à pleurer, et, se jetant par terre devant les assistants, elle se proclama la plus malheureuse de toutes les créatures. La glace était rompue, et l'œuvre de sa conversion suivit son développement. Verrin continua ses exhortations, et l'une des possédées fit tous ses efforts auprès de l'autre pour l'arracher à la puissance dont elle avait été jusqu'ici l'es-

clave et pour la ramener au bien. Le prêtre présenta l'eucharistie aux deux possédées, en disant : « Voici l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. » L'esprit qui possédait Madeleine se mit alors à crier : « Un agneau pour vous, c'est vrai ; mais pour nous un lion rugissant. » Le prêtre lui ayant commandé d'adorer son Dieu, il répondit : « Moi, adorer ce Dieu ? Tu ne m'y contraindras jamais, ô Christ, ni toi Marie, ni toi Madeleine, qui es à moi. » Verrin lui cria : « Ah ! misérable, maudit comme moi, tu ne peux rien sur Madeleine, qui va prendre le Seigneur pour son époux. — Non, répondit l'autre, elle est ma fiancée à moi, et je le prouverai. »

Les esprits se querellaient ainsi : celui de la néophyte était toujours vaincu par l'autre, mais il se vengeait sur elle en produisant en elle de temps en temps les paroxysmes les plus violents, la jetant par terre, la tourmentant par d'affreuses convulsions, confessant devant tout le monde ses péchés les plus secrets, et la troublant la nuit par des incubes. Verrin continuait cependant ses exhortations chrétiennes, confirmant sur chaque point par un serment solennel la vérité de ce qu'il avait dit. Il reprocha à Madeleine d'avoir renoncé trois fois à Dieu, qui maintenant avait pitié de son âme. « Oh ! disait-il, si les étoiles du firmament pouvaient parler, si les feuilles des arbres comprenaient mes paroles, si les pierres de Sainte-Baume avaient une voix, elles loueraient Dieu ; car tes péchés sont plus nombreux que le sable de la mer. » Le cœur de la pécheresse s'attendrissait lentement ; elle retombait souvent dans l'impatience et le désespoir. Des visions terribles l'effrayaient. Catherine, dont nous avons parlé plus haut, continuait de la prêcher. Elle se reconnut publiquement de-

vant tout le monde comme une pécheresse digne de l'enfer; elle se plaça devant la porte de l'église, priant les passants de la fouler aux pieds comme la plus indigne de toutes les créatures. Pendant qu'on l'exorcisait, beaucoup d'esprits sortirent de son corps, ce qui pourtant ne la délivra pas de son obsession : il en fut de même de Louise, chez qui Verrin était resté après le départ des deux autres. Ses tourments revinrent de temps en temps avec une nouvelle intensité. Le démon l'enlevait en l'air. Si elle voulait aller à confesse, elle perdait l'ouïe et la vue pour plusieurs jours. Son imagination et sa mémoire étaient comme liées et impuissantes; tout son corps enflait quelquefois, ses yeux devenaient comme des lampes ardentes. D'affreuses grimaces couraient sur son visage, et chaque soir, pendant quinze jours, le démon Asmodée la souillait durant les exorcismes, en produisant en elle les mouvements les plus obscènes, et lui représentant l'image de Louis Gaufredy.

Pendant Verrin avait souvent assuré que c'était ce Gaufredy qui avait séduit Madeleine; qu'il l'avait fait renoncer au baptême et à ses droits au paradis; qu'il lui avait donné le démon dont elle était obsédée, et qu'il possédait son abjuration signée par elle. Puis il s'était mis à crier comme un désespéré qu'il était forcé à ce témoignage par le Dieu vivant, jurant solennellement sur l'eucharistie que tout ce qu'il avait dit était vrai. Les prêtres qui étaient présents donnèrent à Gaufredy trois monitions. Le démon avait dit à Aix par une autre possédée que Gaufredy n'était pas un magicien et que Madeleine n'était point ensorcelée. Le lendemain, le P. Michaëlis fit les exorcismes, et Gaufredy renonça à la magie. Le père voulut s'assurer si ces deux femmes étaient possédées, et dissiper sur ce point les

doutes des conseillers du parlement d'Aix qui avaient pris connaissance de cette affaire. Enfin le 8 janvier arrivèrent à la Sainte-Baume plusieurs personnes des plus considérables de Marseille, pour ramener Gaufredy dans cette ville. On arracha au père dominicain tout ce qu'il avait écrit, et lui-même fut mis en prison pendant quelques heures. Tous prirent parti contre lui : partout où il allait, il était en butte aux plaisanteries et aux sarcasmes; on le menaça même de faire casser et annuler par le synode et l'évêque de Marseille tout ce qui s'était fait. Cependant, le parlement ayant attiré à lui cette affaire, on se convainquit, en examinant les choses de plus près, que ces femmes étaient vraiment possédées, et l'on rendit au Dominicain ses papiers.

Le fait de la Sainte-Baume se continua trois ans plus tard aux Pays-Bas. Là, dans un couvent nouvellement fondé, trois religieuses, F. Bollinesia, Cat. Fournier et Imberta, se trouvèrent possédées. Le P. Dompt fut chargé de les exorciser, et on lui adjoignit un frère Mineur, le P. Michaëlis. Les démons désignèrent Marie de Sains comme auteur du maléfice. Interrogée, elle nia tout; mais comme un des démons avait découvert qu'elle portait sur son corps des signes diaboliques, elle indiqua elle-même les endroits où ces signes étaient empreints. Bientôt toutes les religieuses du couvent se trouvèrent affligées de différents maux. Marie avoua que c'était elle qui les avait produits par un double maléfice, afin de ruiner la maison; elle confessa encore beaucoup d'autres crimes de ce genre, et déclara qu'elle connaissait depuis longtemps déjà les exorcistes, et qu'elle les avait vus à la Sainte-Baume, où son démon Astaroth l'avait portée. Elle continuait, disait-elle, de fréquenter le

Histoire
de trois
religieuses
dans les
Pays-Bas.

sabbat, et chaque fois elle en rapportait de nouveaux signes, que l'on trouvait en effet sur son corps tels qu'elle les avait indiqués. Elle se mit aussi à parler de l'Antechrist, disant qu'il avait été baptisé en sa présence par Gaufredy dans la synagogue; qu'il avait pour père Béalzébub, et pour marraines Marie Palud et Marie de Sains; qu'il était né à Babylone, avait été élevé à Capharnaüm, et qu'un jour de Jérusalem il gouvernerait le monde entier; qu'il était encore dans l'adolescence, qu'il ne se ferait connaître qu'à l'âge de trente ans; qu'il règnerait pendant trois ans; qu'il aurait pour signe la forme du bouc imprimée sur le front chez ses principaux adeptes, et sur la main chez les autres; que les Juifs reconnaîtraient en lui leur Messie; qu'il persécuterait les chrétiens, ressusciterait toutes les hérésies, renverserait la puissance de Rome, détruirait les églises, et se bâtirait à la place de nouvelles synagogues, où on honorerait son image et on lui immolerait des enfants chrétiens.

Outre Marie de Sains, il y avait encore une femme nommée Simone impliquée dans cette affaire. Elle était entrée dans le même couvent que Marie, et avait été complice de tous ses méfaits. Comme elle était encore novice, on l'avait congédiée, et elle servait comme domestique à Valenciennes. Personne ne connaissait le lieu de sa demeure; mais le P. Dompt, l'ayant appris, obtint son emprisonnement. Il vint à Valenciennes la trouver avec deux commissaires et Marie de Sains. Simone nia tout; mais Marie persista dans ses déclarations, et proposa de faire venir les autres possédées afin de les interroger, disant qu'on verrait bien alors que Simone était sous l'empire du démon. Les possédées furent appelées en effet, et l'on vit alors se reproduire les mêmes

faits, les mêmes contradictions, les mêmes disputes entre les démons qu'on avait déjà remarquées à la Sainte-Baume. Marie de Sains indiqua plusieurs signes qui devaient se trouver sur le corps de Simone, et que l'on y découvrit en effet. Et les démons, parlant par la bouche des possédées, insistèrent auprès d'elle pour l'amener à se convertir, lui représentant tout ce que Dieu avait fait pour elle. Elle parut émue et se mit à pleurer. Vaincue enfin par les exhortations des possédées et des assistants, elle s'écria : « Je suis une magicienne. » Le démon lui dit par la bouche de Péronne : « Par le Dieu qui a créé les anges et nous a réprouvés, nieras-tu que je suis Béalzébub, prince des démons, qui t'ai marquée si souvent de mon signe ? » Elle répondit : « Je te connais ; Dieu me force à l'avouer. » Puis elle se mit à confesser tous ses crimes, aidée par les démons des possédées, qui les rappelaient à son souvenir. Cependant, comme on lui demanda deux jours après si elle persistait dans ses aveux, elle répondit : « Je n'ose dire non ; et pourtant, si je dis oui, tout me paraît comme un songe, et il me semble que je mens. » Bientôt néanmoins Simone rétracta tous ses aveux.

Critique
de ces faits.

Lorsque l'on étudie ces faits extraordinaires, on se croit transporté dans la grotte de la sibylle. Ces femmes étaient vraiment possédées, à moins qu'on ne les regarde comme des monstres de scélératesse, et qu'on ne déclare fous tous ceux qui ont été mêlés à cette affaire comme juges ou comme témoins. Et d'abord, pour Marie Palud, le parlement d'Aix acquit la conviction qu'elle était possédée, comme nous l'avons vu plus haut. Elle avait été examinée par le président du Vair, les conseillers Thoron, Segnirau, Calas, Thomassin, les plus célèbres jurisconsultes de cette

époque ; par les médecins Fontaine, Mérindol et Grassi ; par les anatomistes Bontemps et Pronet ; par un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux, et tous avaient déclaré unanimement que les phénomènes que l'on remarquait en elle dépassaient les limites de la nature. On avait observé à son front, dans ses paroxysmes, que le cervelet s'agitait d'une manière convulsive sous l'influence de Bêl-zéub, et que ce mouvement s'arrêtait dès que les exorcistes commandaient à ses démons de la quitter pendant le temps d'un *Miserere*, tandis qu'un mouvement semblable, produit par un autre démon, Leviathan, agitait sur leur injonction l'autre partie du cerveau. Louise, avons-nous dit, était une fille simple et ignorante ; elle était née de parents protestants. Son démon, qui s'était donné le nom de Verrin, était moins puissant que Bêl-zéub, le démon de Madeleine.

Marie de Sains était une femme d'une audace et d'une impudence extraordinaires. A peine entrée dans le couvent, elle l'avait entraîné dans le tourbillon de sa mauvaise nature. Elle avait d'abord essayé de tromper par les apparences de la sainteté ; mais ce rôle lui ayant mal réussi, elle avait eu recours au démon, et bientôt les autres sœurs ressentirent sa funeste puissance. Toutes furent plus ou moins possédées. Ce qui s'était passé à la Sainte-Baume, ce que l'on racontait du prince du sabbat et de la naissance de l'Antechrist occupait alors tous les esprits. C'est ainsi que, ces idées venant s'ajouter aux influences diaboliques auxquelles ces femmes étaient soumises, il en résulta cet état singulier où les éléments naturels et l'élément satanique se confondaient et s'appuyaient mutuellement. Le principe de tous ces événements singuliers, c'était l'opinion qu'avait le

P. Dompt que l'on pouvait utilement forcer le démon à dire la vérité; mais il oubliait que Notre-Seigneur lui-même n'avait pas voulu accepter le témoignage des possédés de Gérasa lorsqu'ils le proclamèrent Fils de Dieu, et qu'il les chassa dans un troupeau de porcs et les laissa s'abîmer dans les flots. Déjà, dans l'état de somnambulisme, l'erreur, on le sait, se trouve souvent bien près de la vérité. Chez les extatiques elles-mêmes que la grâce a élevées à cet état, qui vivent dans une obéissance entière à leur directeur, il s'élève encore parfois des ténèbres et des erreurs qui permettent à peine de discerner le vrai du faux. Que doit-ce donc être dans les extatiques démoniaques? Elles sont à l'égard de leurs exorcistes dans le même rapport que les somnambules à l'égard de leur magnétiseur. Les unes et les autres sont clairvoyantes, quoique d'une manière différente, et lisent les pensées de celui qui les gouverne avant même qu'il les ait exprimées. Mais ce qui est erreur dans un cas est mensonge dans l'autre. Ainsi, dans le fait que nous venons de raconter, les exorcistes ont été trompés formellement par la fable de l'Antechrist.

Nous trouvons au commencement de l'histoire, dans l'incarnation, comme divin fondateur de l'Église, une personne concrète, celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De même, à la fin des temps, paraîtra dans le monde, par une sorte de contrefaçon de l'incarnation, une autre personne humaine et diabolique, celle de l'Antechrist, qui anéantira l'œuvre de la première. Or de même que le Christ, se développant dans l'Église comme en son corps mystique, pénètre l'histoire tout entière, et reparaitra victorieux à la fin dans sa personnalité concrète, ainsi l'Antechrist a existé en un sens dès le commencement, et reparait de nouveau dans

toutes les manifestations antichrétiennes de l'histoire, toujours combattant contre Dieu, tantôt vaincu, tantôt victorieux, jusqu'à ce qu'enfin il apparaisse réellement à la fin des temps dans sa personnalité véritable. C'est cet Antechrist historique de leur époque que ces femmes ont vu dans leur extase ; c'est là ce qu'il y avait de réel et de vrai dans leurs visions. Les panthéistes modernes nient le Christ comme personne réelle et concrète, et reconnaissent à la place un Christ historique et général. Ces femmes, au contraire, faisaient de l'Antechrist historique et universel une personne véritable et vivante, et rattachaient à lui tous ces contes et ces fables que nous remarquons dans leurs déclarations. Il est facile de voir qu'elles avaient puisé une partie de ces fausses idées dans une étude incomplète et mal dirigée de l'Apocalypse et des saints Évangiles. Il est probable que le père dominicain, qui était déjà initié aux idées de la Sainte-Baume, avait étudié sous cette impression ces livres sacrés. L'exorcisme l'avait mis en rapport avec ces femmes que le démon possédait ; de sorte que le cercle d'idées où vivait son esprit devait naturellement se refléter en elles. Ce qui n'était en lui que subjectif devint objectif en elles, et prit en quelque sorte un corps et une réalité. Tout cela se fit naturellement, sans aucune intention mauvaise de sa part, ni de la part des femmes avec lesquelles il était entré en rapport ; tout cela se passait dans une région ténébreuse et complètement étrangère au monde où l'on vit ordinairement. L'erreur était difficile à découvrir ; car il en était de tout cet ensemble d'idées comme des systèmes scientifiques de nos jours, où la méthode est irréprochable, l'enchaînement des pensées parfait, et où pourtant tous les résultats sont faux, parce que les hypothèses sur lesquelles

ils s'appuient sont fausses elles-mêmes. De même que les juifs, se trompant sans cesse, ont dans leur aveuglement cent fois personnifié en tel ou tel individu l'idée de leur Messie, ainsi ces femmes, supposant que l'Antimessie devait être arrivé, avaient fini par se le représenter comme réellement existant.

Histoire
arrivée
à Louviers.

Vingt-cinq ans plus tard, il se passa quelque chose de semblable à Louviers, en Normandie. M. Picard, étant mort en 1642, avait été enterré dans l'église, près de la grille du chœur des religieuses dont il avait été le directeur. Elles devinrent presque toutes possédées, et furent pendant quatre ans dans un état de fureur et d'emportement démoniaque qui leur ôtait leur liberté et l'usage de leur raison. A peine avait-on mis le corps en cet endroit que toutes sans exception eurent comme un accès de rage, et vomirent, au milieu d'horribles contorsions, les paroles les plus infâmes contre le défunt et les plus épouvantables blasphèmes contre les sacrements et la religion. F. Péricard, évêque d'Évreux, qui déjà avant la mort de Picard avait visité le couvent à l'occasion des choses extraordinaires qui s'y passaient, y vint une seconde fois pour étudier les choses de plus près. Il eut recours aux exorcismes. Toutes les religieuses se mirent à crier qu'elles voyaient dans la chapelle le cadavre de Picard porté par quatre démons; qu'il avait été adonné à la magie; que son corps était comme un charme pour le couvent, et que la paix n'y serait rétablie que quand le corps en aurait été enlevé. On le déterra donc en secret pendant la nuit, et on alla le jeter dans la grotte de Crosnier, qui était extrêmement profonde. Cependant les démons criaient par la bouche des possédées que, malgré toutes les précautions, la chose ne tarderait pas à être con-

nue. Au bout de deux mois, en effet, un bruit sourd se répandit que des enfants avaient remarqué dans cette grotte quelque chose d'extraordinaire. On y descendit, et l'on reconnut le corps de Picard. Ses parents portèrent l'affaire devant les tribunaux. Les démons n'accusaient pas seulement Picard, mais encore la Bavent, qu'ils désignaient comme l'auteur de tout le mal et dont ils disaient les choses les plus abominables. L'évêque ordonna qu'on lui ôtât le voile et qu'on la mit en prison pour le reste de sa vie. Elle souffrit son sort sans se plaindre. Une seule chose l'affligeait, c'est qu'on ne voulait pas lui donner un autre confesseur que le pénitencier de l'évêque, contre lequel elle avait une invincible antipathie. Un sombre désespoir ne tarda pas à s'emparer d'elle; elle essaya de se couper les veines du bras avec un couteau rouillé qu'elle avait trouvé, puis de se couper la gorge, et enfin elle se l'enfonça un jour dans le ventre jusqu'au manche, et le tint ainsi dans la plaie pendant quatre heures, en le retournant de temps en temps; mais tout fut inutile; elle guérit de ses blessures ainsi que d'un ulcère cancéreux au sein. Pendant trois jours elle prit par cuillerées du verre pilé sans rien manger autre chose; elle survécut encore à ce nouvel essai de suicide. Cinq fois elle resta sept jours sans rien prendre, et pendant ce temps elle avait des tentations violentes de fureur contre Dieu, à cause de ses souffrances; elle conjurait les démons de la venger; mais au plus fort de ses accès un ange lui apparaissait et venait la consoler. Puis, retombant dans son désespoir, elle mangea des araignées et essaya de s'empoisonner avec de l'arsenic qu'elle s'était procuré; mais elle en fut empêchée par une apparition. Cependant, sur la requête des parents de Picard, le conseil d'État avait

porté l'affaire devant le parlement de Rouen, qui, après avoir informé sur la vie des religieuses et entendu les témoins, déclara vers la fin d'août 1646 Picard, Boulé et la Bavent, dignes de mort, comme coupables de magie, de sacrilèges et d'autres forfaits. Picard devait être traîné sur une claie et brûlé; Boulé, pendu et brûlé, et la Bavent gardée en prison jusqu'à ce qu'on eût fini l'enquête relative à Louise sa complice. La sentence relative aux deux premiers fut exécutée, et les actes jetés avec eux dans les flammes. Quant à la Bavent, on ne connaît aucun autre jugement à son égard. On continua les exorcismes jusqu'à la fin de 1646, et les possédées furent enfin complètement délivrées. L'évêque mourut de fatigue et d'ennui de toute cette affaire. (*La Piété affligée*, par le R. P. de Bosroger, capucin; Rouen, 1652.)

CHAPITRE XLIV

Histoire des possédées de Loudun.

Un fait semblable à celui-ci arriva à peu près dans le même temps à Loudun, petite ville située sur les confins de la Touraine, du Poitou et de l'Anjou. Là vivait Urbain Grandier, curé de la paroisse de Saint-Pierre et chanoine du chapitre de Sainte-Croix. C'était un de ces hommes nés pour la domination; car il joignait à de grands talents une grande énergie de volonté, qui était servie d'ailleurs par une constitution robuste et de belles formes. C'était un prédicateur distingué. Il savait aussi, dans le commerce de la société, s'exprimer avec habileté et facilité; tout son

extérieur annonçait un esprit ferme et pénétrant : aussi fit-il bientôt sensation dans la petite ville. Mais ces qualités ne reposaient point sur un fondement religieux et moral. Il avait une forte inclination pour la volupté, et il se laissa bientôt dominer par elle. Soixante témoins, parfaitement sûrs, ont certifié dans son procès un grand nombre d'adultères, d'incestes, de sacrilèges et d'autres infamies qu'il avait commises dans son église, tout près du Saint-Sacrement, à toute heure du jour. Voulant se justifier à soi-même son libertinage, il écrivit contre le célibat un traité qu'on trouva parmi ses papiers avec un grand nombre de poésies obscènes. Les parents et les maris dont il avait déshonoré les filles et les femmes devinrent furieux contre lui, et au lieu de chercher à les adoucir il tourna contre eux toute la violence de son caractère. Accusé devant l'évêque de Poitiers, il fut mis en prison, et un jugement de l'officialité, du 3 janvier 1630, l'interdit pour cinq ans dans le diocèse et pour toujours dans la ville de Loudun. Il interjeta appel devant l'archevêque de Bordeaux, qui le déclara innocent, en lui conseillant toutefois de changer ses bénéfices. Mais lui, au contraire, fit son entrée à Loudun portant à la main une branche de laurier. Il fit valoir jusqu'à la dernière rigueur le droit qu'il venait de regagner, chercha à se venger de ses ennemis par un mépris insultant, et s'engagea dans une foule de querelles et de procès. Il devint le tyran du lieu, l'épouvante des faibles et un objet de haine pour les forts. Pendant que les catholiques s'éloignaient de lui et que beaucoup même ne voulaient pas aller à l'église dont il était curé, les huguenots s'étaient rangés de son parti. Loudun avait été dans les premières guerres une place forte pour les calvinistes, et beau-

coup de ceux qui y demeuraient alors jugeaient, non sans motif, que Grandier était des leurs au fond de son âme, et que la crainte seule de perdre ses bénéfiques l'empêchait de passer ouvertement de leur côté.

Il y avait à Loudun depuis 1626 un couvent d'Ursulines où vivaient quatorze jeunes filles, toutes de bonnes familles, nobles ou bourgeoises, d'une vie irréprochable, et qui, sous la conduite d'un directeur, tenaient un pensionnat afin de gagner leur subsistance. Le directeur étant mort, et Grandier ayant été proposé pour lui succéder, la supérieure le refusa, et le couvent choisit à sa place Mignon, un de ses adversaires. Le monastère avait été déjà quelque temps auparavant inquiété par certains bruits nocturnes que ses ennemis avaient attribués aux caprices de quelques religieuses. Mais bientôt commencèrent à se produire des phénomènes sérieux, que l'on prit d'abord pour les symptômes de quelque maladie de femme, et que l'on chercha à cacher. Ces phénomènes augmentant toujours et devenant moins équivoques, il fallut invoquer le secours des médecins et des exorcistes. On en parla dans la ville, et bientôt la vérité fut connue. Quatorze religieuses se trouvaient possédées. Les parents retirant leurs enfants, le besoin et la misère se firent bientôt sentir dans le couvent, et les pauvres sœurs passèrent chez les uns pour des folles et chez les autres pour des femmes abandonnées de Dieu. Le sceau qui ferme à nos yeux le monde des ténèbres était rompu pour elles, et la première chose qu'elles y aperçurent fut cet aimant mystérieux vers lequel la ville tout entière semblait se tourner depuis longtemps dans l'amour ou dans la haine. Pendant plusieurs mois elles virent chaque nuit à leur lit Grandier, leur inspirant incessam-

ment le mal. On ajouta foi à leurs récits quand on vit que, malgré leur pauvreté, elles restaient irréprochables et remplissaient avec zèle tous les devoirs de leur état. Dans les exorcismes, les esprits confessèrent tous unanimement que c'était lui qui les retenait dans les corps de ces femmes. Toute la ville prit parti pour ou contre lui ; mais Grandier et ses partisans ne restèrent pas oisifs, et une grande fermentation agita bientôt la ville tout entière. Laubardemont, conseiller du roi, étant venu à Loudun pour y exécuter la résolution prise de raser toutes les forteresses de l'intérieur, trouva la ville en feu, et sa commission ne fit que l'agiter encore davantage. A son retour il fit là-dessus son rapport au roi Louis XIII, et celui-ci le chargea de choisir parmi les tribunaux des environs treize juges des plus probes et des plus habiles et de terminer avec eux l'affaire sans appel.

Ses ordres furent exécutés, et Grandier fut provisoirement mis en prison. L'enquête prit bientôt une tournure inquiétante pour Grandier, et l'on put prévoir que le jugement lui serait défavorable. Quoique ses partisans aient blâmé l'arrêt qui le condamna, ils n'ont cependant jamais soupçonné la droiture des treize juges, et ne les ont accusés que d'une excessive crédulité. Ce reproche n'était pas sans fondement, il est vrai, mais dans un autre sens que celui qu'ils prétendaient. Le commissaire Laubardemont commença par entendre les dépositions des témoins, y compris ceux qu'on avait cherché à effrayer pour les empêcher de donner leur témoignage. Les possédées furent placées dans des maisons à part et interrogées dans leurs moments de calme. Quant aux paroles qu'elles disaient pendant les paroxysmes, que ne manquait jamais de provoquer l'exor-

cisme fait par l'évêque de Poitiers lui-même, on n'en tenait compte que comme de simples indications. On rechercha minutieusement toute leur vie, et l'on ne remarqua jamais une seule contradiction dans les déclarations des vingt personnes entendues à cet effet. L'exorcisme, continué pendant deux mois et demi, avait démontré jusqu'à l'évidence qu'elles étaient vraiment dans un état d'obsession. M. de Launay de Nazilly, qui avait demeuré longtemps en Amérique, certifia qu'il leur avait parlé dans la langue de plusieurs tribus de ce pays, qu'elles lui avaient parfaitement répondu, et lui avaient même découvert plusieurs choses qui se passaient dans ces contrées. Plusieurs gentilshommes de Normandie déclarèrent qu'ils avaient adressé à la sœur Claire de Sazilly des questions en turc, en espagnol et en italien, et qu'elle y avait répondu d'une manière satisfaisante. M. de Nismes, docteur de Sorbonne, un des aumôniers du cardinal de Lyon, fit ses questions en allemand et en grec. Le P. Viguier, supérieur des Oratoriens, parla grec pendant toute une après-midi : tous deux furent contents des réponses. L'évêque de Nîmes commanda en grec à la sœur Claire de lever son voile et de baiser la grille ; elle obéit, et fit encore beaucoup d'autres choses ; de sorte que l'évêque disait : « Il faut être fou ou athée pour nier la possession. » Les médecins l'interrogèrent aussi en grec dans des termes scientifiques, qui ne pouvaient être connus que des hommes de l'art, et ils obtinrent des réponses parfaitement claires. Les possédées exécutaient des ordres qui ne leur avaient été donnés que mentalement. Le prieur de Maillezais dit à l'oreille du chanoine Fernaizon qu'il voulait que la sœur Claire prît le missel qui était à la grille et mît le doigt sur ces paroles :

Salve, sancta Parens, par où commence la messe de la sainte Vierge. L'exorciste, M. de Morans, qui n'avait rien entendu de ces paroles, ordonna à la sœur de se conformer à l'intention du prieur. Elle tomba dans de violentes convulsions, blasphéma, appela par son nom le prieur, qu'elle ne connaissait pas, et prit le missel en disant : « Je vais prier ; » et, détournant les yeux, elle mit le doigt sur le grand S au commencement de cette messe. On dressa un procès-verbal sur ce fait.

Comme M. de Millières priait à genoux pendant l'exorcisme de la sœur Claire, celle-ci lui demanda s'il disait un *De profundis* pour sa femme, ce qu'il faisait en effet. Le marquis de la Mothe assura que la sœur Louise de Nogarez lui avait découvert l'état de sa conscience. Le P. Surin, dont la véracité n'a jamais été contestée, même par les adversaires les plus acharnés, certifie que la sœur Jeanne, la supérieure, lui découvrit un nombre infini de fois les choses les plus secrètes, et qu'un prêtre de son ordre fit mentalement au démon un commandement, qu'il révoqua aussitôt mentalement, et ainsi de suite jusqu'à sept fois, et qu'alors il cria au démon : *Obediat ad mentem*. Sa possédée répéta le premier commandement, et dit ensuite : « Mais monsieur ne veut pas ; » et elle continua ainsi avec les cinq autres, jusqu'à ce qu'étant arrivée au septième elle dit : « Faisons cela, puisque c'est là qu'il s'est arrêté. » Ces femmes étonnaient par leurs réponses aux questions théologiques les plus difficiles, sur la grâce, la vision de Dieu, les anges et l'Incarnation, et tout cela dans les termes de l'école. Elles voyaient dans le lointain, et jusque dans le fond le plus intime des âmes ; et pendant que la supérieure Jeanne découvrait au P. Surin les secrets des personnes

qu'il avait dirigées pendant le séjour qu'il avait fait autrefois à Marennes en Saintonge, Keriolet, conseiller au parlement de Bretagne, fit de cette faculté une expérience décisive pour sa vie. Cet homme sans foi ni religion était plongé dans tous les vices. Il portait l'athéisme à un tel point que, quand l'orage grondait, il dirigeait contre lui la bouche de ses pistolets; et un jour que la foudre tomba dans sa chambre, environné de flammes, il blasphémait et plaisantait encore pendant que tous ses gens criaient miséricorde. Il n'avait qu'une pensée : faire le mal, et faire plus de mal que tous les autres. Il avait eu même une fois l'intention de passer chez les Turcs pour se faire mahométan, afin d'assouvir sa haine contre les chrétiens. Comme toute son application était un crime, il vint à Loudun pour trouver l'occasion de se satisfaire. On pourrait à peine, dit le P. Surin, trouver un homme plus criminel et dans un état plus désespéré. A peine arrivé, il se moqua beaucoup des religieuses, les traitant toutes de folles. Mais Dieu, qui sait conduire les choses à son but, sauva cet esclave de Satan par Satan lui-même. Dès le premier exorcisme auquel il assista, les possédées lui découvrirent ses secrets les plus cachés, que personne autre que lui ne pouvait savoir, ce qui le jeta dans un grand étonnement. Il revint une seconde fois, et fut si touché et si bouleversé qu'il fit une pénitence terrible, et mena désormais une sainte vie. Les esprits confessèrent que c'était la sainte Vierge qui l'avait arraché de leurs mains. Il vendit sa place, devint prêtre, et changea sa maison en un hôpital. (*La Vie du P. Surin*, par Boudon, partie troisième, p. 727-31. Il existe deux Vies de Keriolet.)

Plus de cinquante médecins certifièrent successivement,

dans des procès-verbaux authentiques, que les choses que les possédées exécutaient avec leur corps surpassaient toutes les forces de la nature. Sur l'ordre des exorcistes, elles tombaient dans les convulsions les plus violentes, sans aucune altération du pouls. Le visage devenait affreux à voir; la langue leur sortait de la bouche, noire, épaisse, dure et couverte de pustules, sans qu'elles fussent empêchées de parler. Elles s'appuyaient sur le ventre, se tenaient la plante des pieds avec les mains, ou se renversaient la tête jusqu'au talon, et couraient ainsi avec une agilité surprenante. Elles ne dormaient jamais, et passaient souvent cinq à six jours sans rien prendre, et leur santé ne souffrait nullement de ces privations; les plus faibles, au contraire, semblaient en devenir plus fortes. Elles s'endormaient tout d'un coup, et l'on entendait alors chez Françoise Filastreau des voix qui se querellaient, comme pour se disputer à qui parlerait la première. On vit plusieurs fois Élisabeth Blanchard, dans ses convulsions, se tenir à une chaise ou à une fenêtre sans appui, les pieds en haut et la tête en bas. La supérieure fut enlevée une fois deux pieds au-dessus de terre. Couchées tout le long, elles étaient quelquefois relevées comme des colonnes, sans le moindre mouvement de leur part. Plusieurs devenaient souples comme de l'étain; de sorte qu'elles prenaient et gardaient toutes les formes qu'on voulait leur donner. D'autres s'écartaient tellement les jambes que leur périnée touchait le sol, le corps restant droit et les mains étendues. Et quoique la supérieure ne fût haute que de quatre pieds, lorsqu'elle était dans cette position, il y avait sept pieds d'écartement entre le bout de ses deux pieds.

Le 9 mai 1636, Monsieur, frère du roi, vint à Loudun

pour voir ces phénomènes, qui faisaient tant de bruit dans toute la France. Le jour suivant il se rendit à l'église de Sainte-Ursule, où Élisabeth Blanchard devait recevoir la communion. Elle était possédée de six démons, dont l'un, nommé Astaroth, se remua bientôt, et, conjuré par les exorcistes, la jeta dans de telles convulsions qu'elle rampa en se roulant et s'agitant jusqu'aux pieds du prêtre, qui lui mit la sainte hostie sur les lèvres, en défendant aux démons de la profaner. La possédée fut aussitôt jetée par terre, tournée et retournée trois fois, de sorte qu'elle touchait la terre avec la pointe du nez, comme si elle eût voulu frotter l'hostie contre le sol, dont elle n'était éloignée que par l'épaisseur d'une feuille de papier. Mais l'exorciste l'empêcha d'exécuter son dessein; le démon releva la jeune fille et souffla l'hostie, qu'on apercevait sur ses lèvres, entre lesquelles elle oscillait comme une feuille au souffle du vent. L'exorciste ayant ordonné à Béalzébub de monter au visage de la sœur, le cou lui enfla d'une manière prodigieuse, devint dur et agité par un mouvement semblable à celui du poulx. Chacun de ses démons fut conjuré l'un après l'autre, et reçut l'ordre de se rendre visible. Chacun obéit, et défigura horriblement le visage de la pauvre sœur. Astaroth entre autres produisit sous l'aisselle gauche un gros ulcère, au grand étonnement du médecin du prince. Chassé de là par l'exorciste, il lui monta au visage, et fit tomber l'hostie sur la patène, où on la trouva parfaitement sèche. Les lèvres de la possédée étaient en effet tellement desséchées qu'il s'en détachait comme des écailles, et la peau paraissait toute blanche. L'exorciste lui essuya les dents avec un morceau de drap, et porta l'hostie à l'une des dents supérieures, où elle resta longtemps sus-

pendue, quoiqu'elle ne la touchât que par une partie de sa circonférence, malgré les convulsions violentes du corps, les contorsions de la bouche, et quoique l'esprit soufflât violemment dessus. On lui ordonna alors de consommer les saintes espèces, ce qu'elle fit aussitôt. L'exorciste pria le médecin d'examiner la bouche de la religieuse, pour voir si l'hostie y était encore. Il le fit, en promenant ses doigts dans la bouche, le long des gencives et jusqu'au gosier; et il se convainquit ainsi que l'hostie n'y était plus. On fit alors boire de l'eau à la sœur, et l'on examina encore sa bouche. Puis l'exorciste ayant commandé à Astaroth de rapporter l'hostie, elle reparut aussitôt sur le bout de la langue. La même épreuve fut encore répétée deux fois. Le prince fut témoin de la plupart de ces phénomènes, qu'il certifia par un témoignage authentique, en date du 11 mai 1636, et commençant par ces mots : « Nous, Gaston, fils de France, duc d'Orléans, certifications, etc. »

Les juges ne pouvaient méconnaître la possession. Ils procédèrent avec toute la gravité que demandait cette affaire, et étudièrent pendant quarante jours l'enquête. Grandier fut confronté avec les témoins, qui tous confirmèrent leurs dépositions. Lui, de son côté, nia tout, disant que les faits qui lui étaient imputés étaient des mensonges ou de fausses imaginations, et qu'il ne s'était jamais occupé de magie. Il montra dans cette circonstance la fermeté de son caractère, son sang-froid, sa présence d'esprit et sa prudence. Comme il niait la possession des religieuses, on le chargea de les exorciser lui-même. L'évêque de Poitiers lui en donna la faculté. Il prit donc l'étole : les possédées furent amenées dans le chœur de l'église, et alors com-

mença une scène épouvantable. Il exorcisa d'abord en latin la sœur Catherine, la plus ignorante de toutes. Toutes les autres furent à l'instant prises d'un accès, et commencèrent à crier et à hurler. La sœur Claire, criant plus haut que toutes les autres, se jeta sur lui. Il s'éloigna d'elle, puis se tourna de son côté; mais elle, sans faire attention à lui, disait des choses qui n'avaient ni raison ni suite. La supérieure intervint : il lui adressa la parole en grec, parce qu'elle comprenait le latin. Elle lui répondit : « Rusé que tu es, tu sais bien que la première condition du pacte c'est de ne pas parler grec. » Il lui dit : « *O pulchra illusio, egregia evasio!* » On lui dit qu'il pouvait les conjurer en grec, pourvu qu'il écrivît auparavant ce qu'il avait intention de leur dire. Mais les possédées devinrent de nouveau furieuses, tombèrent en convulsions, l'accusèrent de magie, et s'offrirent à l'étrangler si on voulait le leur permettre; ce que les exorcistes empêchèrent, comme on le pense bien. Il resta calme au milieu de ce tumulte, regarda les possédées d'un œil ferme, protesta de son innocence, et demanda qu'on permît aux démons de lui rompre le cou ou de lui laisser seulement une trace sur le front, s'il était réellement coupable, disant qu'aucune des possédées n'oserait le toucher. Les exorcistes apaisèrent de nouveau leur fureur; et l'on fit apporter un réchaud plein de charbons allumés pour brûler quatre prescriptions de Grandier, qui avaient été remises par les possédées. Mais alors la scène précédente se renouvela avec plus de violence encore; le désordre monta à son comble, les cris devinrent si perçants, les attitudes si terribles qu'à part la sainteté du lieu on aurait pu se croire en plein sabbat. Grandier seul resta inébranlable et ne témoigna aucun

étonnement, quoique les religieuses lui reprochassent ses crimes, qu'il nia de nouveau, renonçant à Satan et protestant que, malgré celui-ci, il était encore chrétien et prêtre, et chantant des hymnes avec le peuple qui était présent. La fureur contre lui montait de temps en temps à un tel degré qu'il aurait été déchiré si les assistants ne l'avaient emporté de l'église. On eut toutes les peines du monde à calmer les religieuses.

Les juges condamnèrent unanimement Urbain Grandier comme coupable de magie. Aucun tribunal, même foncièrement catholique, ne porterait peut-être aujourd'hui un tel jugement en de telles circonstances. On ne peut toutefois refuser de croire au témoignage du rapporteur, qui assure que les juges, après la sentence, sentirent leur conscience parfaitement tranquille. Avant de mourir, Grandier dut être mis à la question selon l'usage, afin d'être forcé à découvrir ses complices. Mais il nia qu'il en eût aucun, et au milieu des plus cruels tourments il se contenta de dire qu'il n'était point magicien, mais qu'il avait commis des crimes plus grands que ceux qu'on lui reprochait. On lui demanda lesquels. Il répondit : « Des crimes qui viennent de la fragilité humaine ; » ajoutant qu'il lui en aurait plus coûté de confesser ceux-ci que ceux qu'on lui imputait. Il rejeta les consolations de la religion, et repoussa le crucifix qu'on lui présentait. C'est ainsi qu'il monta sur le bûcher. On lui avait accordé comme une faveur d'être étranglé avant que les flammes le consumassent ; mais celles-ci ayant touché la corde avant que le bourreau fût venu à lui, il tomba dans les flammes, qui le dévorèrent ainsi sans pitié. Les contemporains ne trouvèrent point injuste la sentence des juges ; cinquante ans après seulement, lors-

que tous, juges et témoins, étaient morts, Aubin, protestant émigré, écrivit son livre où il représentait Grandier comme une victime de Richelieu, prétendant qu'il avait fait autrefois une satire contre le puissant cardinal. Il peignait Laubardemont comme l'instrument de celui-ci, Mignon et Barré comme d'infâmes jongleurs qui avaient engagé les religieuses dans leur coupable dessein, de complicité avec l'évêque de Poitiers et tous ceux qui avaient pris part à cette affaire. Tous les autres, Monsieur et les juges à leur tête, n'étaient que des esprits faibles et crédules; tout cela était dit avec un aplomb imperturbable, sans aucune étude des faits, et appuyé par des raisonnements plausibles; et ce jugement est resté celui de la postérité frivole et rationaliste qui est venue depuis.

Au reste, la mort de Grandier n'avait point mis fin aux obsessions dans le couvent; elles durèrent encore longtemps après avec la même violence. Ce fut bientôt comme un mal contagieux qui gagna un grand nombre de ceux qui avaient joué un rôle en cette affaire. Le lieutenant civil Louis Chauvet avait, au commencement des exorcismes, pris dans le procès le parti de Grandier, et l'une des possédées l'avait plus tard accusé de magie. Depuis ce temps l'épouvante était devenue son démon, et il ne recouvra jamais complètement la plénitude de ses facultés. Le P. Lactance, un des exorcistes, sentait pendant que les exorcismes duraient l'influence d'une réaction mystérieuse. Bientôt il perdit la vue, puis la mémoire, puis toute espèce de sentiment. Il souffrit tantôt des maux de cœur, tantôt des tentations dans l'esprit. Il tomba malade peu de jours après la mort de Grandier, et mourut après avoir subi de terribles assauts de la part des démons. Cinq ans plus tard

mourut du même mal un saint homme, le P. Tranquille, lequel éprouva dans sa personne tous les phénomènes qui s'étaient passés pendant deux ans autour de lui à Loudun; mais rien ne put l'abattre, et il porta courageusement son mal jusqu'à la mort, car le démon ne le quitta qu'après qu'il eut reçu l'extrême-onction, et s'empara d'un frère qui était présent. Un jour de Pentecôte, que le P. Tranquille devait prêcher, le tumulte devint si violent qu'il n'osait pas avancer. Son confesseur ordonna au démon de le laisser libre; aussitôt il monta en chaire, et prêcha pour la dernière fois, ravissant tous ses auditeurs. Ceux-là même qui, aveuglés par l'esprit de parti, avaient auparavant considéré toute cette affaire comme le jeu d'une scélératesse inouïe, ajoutèrent foi maintenant à la vérité des faits qu'ils avaient niés, et crurent voir dans ceux qui se passaient sous leurs yeux l'œuvre de la vengeance divine; mais cette idée ne pouvait s'appliquer en tout cas au P. Surin, qui ne vint à Loudun que quatre mois après la mort de Grandier. Il se trouva bientôt dans un rapport mystérieux avec les esprits de la sœur Jeanne, de sorte qu'un jour, en présence de l'évêque de Nîmes, un de ces démons le menaça avec fureur pendant l'exorcisme, en se rendant sensible sur le visage de la possédée, puis il disparut aussitôt; mais le P. Surin le sentit bientôt en sa propre personne par des oppressions de poitrine et la perte de la parole. Chassé de là par les exorcismes, il reparut dans toute sa difformité sur le visage de la supérieure, pendant que le père se trouvait libre au contraire. Cette transition se produisit jusqu'à huit fois dans une matinée. Le P. Surin se trouvait tout à coup comme atteint d'une flèche, et renversé par terre, en poussant des cris lamentables; et il

fallait alors, pour le délivrer, le toucher avec la sainte Eucharistie aux endroits où il sentait la présence du démon. Dans une lettre du 3 mai 1635, au P. d'Attichy, son confrère, qui demeurait à Rennes, il peint son état d'une manière extrêmement remarquable. Voici un extrait de cette lettre : « Je ne puis vous dire ce qui se passe en moi pendant ce temps, ni comment cet esprit s'unit au mien sans m'ôter ni ma conscience ni ma liberté. Il est là comme un autre moi ; il semble alors que j'ai deux âmes, dont l'une, privée de l'usage de ses organes corporels et se tenant comme dans le lointain, regarde ce que fait l'autre. Les deux esprits luttent sur le même champ de bataille, c'est-à-dire dans le corps ; et l'âme est comme partagée, ouverte dans l'un aux impressions diaboliques, abandonnée dans l'autre à ses propres mouvements et à ceux de Dieu. Dans le même moment, je sens une grande paix, sous le bon plaisir de Dieu, et ne conçois rien à cette répulsion qui me pousse d'un autre côté à me séparer de lui, au grand étonnement de ceux qui me voient. Je suis en même temps rempli de joie et abreuvé d'une tristesse qui s'exhale en plaintes ou en cris, selon le caprice des démons. Je sens en moi l'état de la damnation, et je le crains ; cette âme étrangère, qui me paraît la mienne, est percée par le désespoir comme par des flèches, pendant que l'autre, pleine de confiance, méprise ces impressions, et maudit dans toute sa liberté celui qui les éveille. Je reconnais que ces cris qui sortent de ma bouche partent également de ces deux âmes, et il m'est impossible de décider si c'est la joie ou la fureur qui les produit. Ce tremblement qui me saisit lorsqu'on approche de moi la sainte eucharistie vient, il me semble, et de l'horreur que m'inspire cette approche, et

d'un respect plein de tendresse, sans que je puisse dire lequel de ces deux sentiments domine. Si je veux, sollicité par l'une de ces deux âmes, faire le signe de la croix sur ma bouche, l'autre âme me retire le bras avec force, et me fait saisir mon doigt avec les dents, et le mordre avec une sorte de rage. Dans ces tempêtes, ma consolation, c'est la prière; c'est à elle que j'ai recours pendant que mon corps se roule par terre, et que les ministres de l'Église me parlent comme à un démon, et prononcent contre moi des malédictions. Je ne puis vous exprimer combien je suis joyeux d'être un démon de cette sorte, non par une révolte contre Dieu, mais par un châtement qui me découvre l'état où le péché me réduit; et pendant que je m'applique les malédictions qu'on prononce, mon âme peut se plonger dans son néant. Quand les autres possédés me voient en cet état, il faut voir comme ils triomphent, et comme les démons me plaisaient en me disant : « Médecin, guéris-toi toi-même ! Monte donc maintenant en chaire ; il serait beau de t'entendre prêcher, après que tu t'es ainsi roulé par terre. » Mon état est tel qu'il me reste très-peu d'actions où je sois libre. Si je veux parler, ma langue est rebelle ; pendant la messe, je suis contraint de m'arrêter tout à coup ; à table, je ne puis porter les morceaux à ma bouche. Si je me confesse, mes péchés m'échappent, et je sens que le démon est chez moi comme en sa maison, entrant et sortant comme il lui plaît. Si je m'éveille, il est là qui m'attend ; si je prie, il agite ma pensée selon son caprice. Mon cœur s'ouvre-t-il à Dieu, il le remplit de fureur ; si je veux veiller, je m'endors, et il se vante par la bouche des autres possédés qu'il est mon maître, ce que je ne puis nier en effet. Je suis ainsi au pouvoir de deux

démons, dont l'un est Leviathan, le contradicteur du Saint-Esprit ; et les opérations de ce faux Paraclet sont tout l'opposé de celles du véritable : elles produisent une douleur indéfinissable. Il est le chef de la bande de tous les démons qui opèrent ici des choses si extraordinaires ; nous avons en même temps le paradis et l'enfer, et nos religieuses sont en un sens de vraies Ursules, et dans l'autre pires que les femmes les plus abîmées dans l'ordure et le blasphème. »

Cet aveu remarquable d'un homme qui n'aurait jamais consenti à prononcer un mensonge est digne d'attention, et très-instructif sous tous les rapports. Il nous fait connaître d'abord cet état de division du moi indivisible dans l'homme, lequel, dans sa partie supérieure, continue de marcher dans la lumière de la grâce, pendant que la partie inférieure, plongée pour ainsi dire dans le corps, demeure dans l'obscurité du principe ténébreux, voulant et faisant le contraire de ce que veut la première, qui toutefois la reconnaît toujours comme son autre moi. Secondement, ce témoignage confirme d'une manière éclatante la réalité de la possession des religieuses de Loudun. Le P. Surin resta ainsi pendant douze ans sous l'empire des démons ; et un jour, dans un de ses accès, il se jeta de la fenêtre d'une maison de son ordre, et se rompit une jambe. Tout ce qui lui arriva, ainsi qu'aux deux autres exorcistes, nous montre les dangers qu'entraîne après soi la pratique des exorcismes. Quant au protestant Aubin, tout ce qu'il voit en cette affaire, c'est que le démon étant peint sur un mur du couvent, les religieuses avaient pris cette image pour une réalité.

CHAPITRE XLV

Des procès de sorcellerie en Angleterre ; en Allemagne , pendant et après la guerre de Trente ans. Le Jésuite Spée appelle le premier l'attention sur les horreurs de ces procès ; il est suivi du protestant Meyfart. Les procès de sorcellerie cessent.

Hutchinson dit que l'Angleterre est le pays où l'on ressent le moins les effets terribles des procès de magie et où ils disparurent de meilleure heure ; mais cette double assertion est complètement fautive. En effet, Howell écrivait à E. Spencer, le 20 janvier 1647 : « Depuis le commencement de ces guerres inhumaines, des nuées de témoins mettent hors de doute l'existence de la magie ; car, en deux ans seulement, près de trois cents sorciers et sorcières ont paru devant les tribunaux, seulement dans les comtés d'Essex et de Suffolk, et presque tous ont été exécutés. L'Écosse est pleine de ces gens, et chaque jour on exécute sept personnes des conditions les plus honorables. » Le Long Parlement envoya dans le pays Hopkins, qui se vantait d'avoir un don particulier pour découvrir les sorciers, et qui, dans l'espace d'une année, en fit pendre soixante. Il se servait ordinairement de l'épreuve de l'eau ; ou bien, après avoir fait lier de pauvres vieilles femmes de manière que tout le poids de leur corps reposait sur le siège, il les faisait asseoir pendant vingt-quatre heures au milieu d'une chambre, jusqu'à ce que la circulation du sang venant à cesser, elles fussent contraintes par la violence du supplice à faire des aveux qui leur coûtaient ensuite la vie. On en tenait d'autres éveillées pendant cinq jours et cinq nuits, jusqu'à ce qu'elles tombassent dans

un état de demi-clairvoyance, pendant lequel elles racontaient des choses dont elles ne se souvenaient plus une fois revenues à elles-mêmes. Les excès de cet homme durèrent jusqu'à ce qu'enfin un des personnages les plus importants du pays le soumit lui-même à l'épreuve de l'eau; et comme il surnagea, on le fit mourir. Grey, dans son édition d'*Hudibras*, raconte avoir en sa possession une liste de trois mille personnes qui avaient péri de cette manière pendant le Long Parlement. C'était surtout le Lancashire qui était regardé comme le pays des sorciers; et la violence de la persécution ne cessa que vers la fin du siècle, sous la magistrature de Holt. De 1694 à 1701, dix procès de sorcellerie furent soumis à son tribunal, et il sut amener le jury à prononcer un verdict d'acquiescement. Encore en 1711, sous Powell, une sorcière, nommée Menham, fut déclarée coupable d'avoir eu commerce avec le diable, sous la forme d'un chat; mais elle fut graciée. En 1716, la femme Hickes et sa fille, âgée de neuf ans, furent pendues pour s'être données au diable et avoir excité une tempête. Ce furent les dernières condamnations prononcées pour crime de sorcellerie; car en 1736 les peines portées contre les sorciers furent retirées, et ils ne furent plus punis que par la prison et l'exposition. On peut en croire Barrington lorsque, dans ses remarques sur le vingtième statut de Henri VI, il porte à trente mille le nombre de ceux qui furent exécutés en Angleterre, depuis ce statut, peu de temps avant la réforme, jusqu'à la suppression du code pénal. C'est précisément le nombre des victimes que l'on reproche à l'inquisition d'avoir fait mourir, à peu près pendant le même temps, dans tout le sud de l'Europe et dans le nouveau monde, en y compre-

nant les juifs et les mahométans espagnols. On le voit, les ecclésiastiques, les juges, le peuple, d'où l'on prenait les jurés, tous étaient parfaitement d'accord dans leurs jugements. A l'encontre de l'épidémie des sorciers s'était formée une autre épidémie dans la procédure, par laquelle on cherchait à détruire le mal; et l'on ne sait laquelle des deux fut la plus funeste.

Procès en
Allemagne.

C'est surtout en Allemagne, pendant et après la guerre de Trente ans, que cette épidémie produisit les plus grands ravages. Le pays tout entier était alors dans une désolation profonde. Le peuple, livré au désespoir, retournait à grands pas à la barbarie, et avait perdu toute foi dans la Providence. Il eut donc recours aux puissances infernales; et tous les arts ténébreux de l'enfer, avec les crimes et les forfaits de tout genre, marchèrent à la suite des armées. La pratique de la magie était devenue générale, et la vie de l'homme ne comptait plus pour rien. Il s'était développé dans chaque crime en particulier une sorte de *virtuosité* et de génie, que l'on appliqua bientôt aussi aux procès de magie. La guerre une fois achevée, les princes, qui avaient obtenu un pouvoir à peu près illimité, n'eurent presque plus aucun rapport avec le peuple, qu'ils regardaient comme trop au-dessous d'eux. Cette nouvelle position donna naissance au gouvernement des employés, qui finirent par s'attirer toutes les affaires, celles même que les princes s'étaient auparavant réservées. Ceux-ci se trouvèrent de cette façon complètement isolés de leurs peuples, et étrangers à ces sortes d'affaires, tandis que ceux qui en avaient usurpé le maniement acquirent peu à peu une complète indépendance; serviles par en haut, et despotes par en bas, ils ne laissèrent aux princes, comme dédomma-

gement du pouvoir qu'ils avaient perdu, qu'un vain formalisme. Tels étaient les gouvernements qui eurent à juger les procès de sorcellerie. La misère du temps, la détresse du peuple, la désolation du pays n'étaient que le juste châtiment des désordres de cette époque. Mais le peuple, plutôt que de reconnaître la source du mal et de s'avouer coupable, aimait mieux le rejeter sur les sorcières. Au milieu de cette barbarie et des superstitions grossières qui avaient remplacé l'ancienne foi, chaque accusation était accueillie avec avidité. La méchanceté, l'envie, la haine et la vengeance l'exploitaient avec empressement; le moindre soupçon devenait bientôt une certitude, et les plus légers indices un bruit public qui allait jusqu'aux oreilles des princes. Voici, en effet, ce que le P. Spée nous dit à ce sujet :

« On veut à tout prix détruire cette peste qui ruine le pays. On avertit les juges de procéder avec la plus grande rigueur. Les princes déchargent ainsi leur conscience en confiant aux employés le glaive de la justice, sans daigner s'informer si les juges observent dans la procédure les règles de l'équité et de l'humanité. Mais les magistrats, de leur côté, déchargent leur conscience sur les princes, dont ils ne sont que les mandataires, et se disent que, puisqu'on leur recommande avec tant d'instances la sévérité et la rigueur, c'est que le mal est à son comble, et qu'ils n'ont qu'à obéir sans discuter les ordres qui leur sont donnés. Les juges vont donc se mettre à l'œuvre; mais tout leur manque, les indices, les preuves et même les coupables. Ils ne savent par où commencer; ils reculent. On les avertit une seconde et une troisième fois. Le peuple les accuse de négligence et de complicité; les princes le

croient. Or en Allemagne il est dangereux de s'attaquer aux princes, car ce qu'ils font est toujours bien fait aux yeux de cette époque lâche et servile. Les juges se soumettent donc ; ou s'ils tardent plus longtemps, on envoie un commissaire extraordinaire, un homme sans expérience, dont la précipitation passe pour zèle de la justice, et qui est encouragé dans son œuvre par les avantages qu'on lui promet ; car il doit avoir quatre ou cinq thalers par tête et d'autres profits encore. On vient lui raconter une parole prononcée par un possédé ou une calomnie contre quelque vieille femme ; il se met aussitôt à l'œuvre. Et cependant un simple bruit ne suffit pas pour commencer une procédure. On fouille donc le passé de cette pauvre femme, et l'on finit toujours par y trouver quelque tache, d'où l'on conclut qu'elle est une sorcière. Que si sa vie est irréprochable, si elle a fréquenté l'église et les sacrements, c'est un indice qui n'est pas moins certain ; car les sorcières ont coutume, on le sait, de cacher leurs crimes sous le voile de l'hypocrisie. On fait donc mettre la pauvre vieille en prison. De nouveaux signes viennent augmenter les soupçons. Elle paraît timide, elle a peur, sachant quels supplices l'attendent. On en conclut qu'elle est coupable, et que c'est sa conscience qui l'accuse. Que si, au contraire, elle se montre ferme et certaine de son innocence, c'est encore un indice de sa culpabilité ; car c'est la coutume des femmes de cette sorte de montrer un front d'airain et de protester de leur innocence. Pour recueillir des preuves plus abondantes, on lâche des espions, gens pour la plupart sans foi ni loi, qui ne manquent pas de trouver quelque indice de magie, surtout s'ils en veulent à la prisonnière. Alors on l'interroge, sans lui permettre de

choisir un défenseur, sous prétexte que son crime est un cas exceptionnel ; et d'ailleurs on n'en trouverait pas facilement, parce qu'on craint de passer pour initié aux mystères de la magie. Il suffit de recommander aux juges la prudence et la modération pour être soupçonné de favoriser les sorciers. On la fait donc comparaître, et on lui communique les indices recueillis contre elle. Si elle parvient à se justifier pleinement, elle n'en est pas plus avancée pour cela ; les accusations gardent toute leur force, et on la reconduit en prison pour qu'elle fasse des réflexions plus sérieuses ; car on la regarde comme obstinée dès qu'elle cherche à se justifier. C'est donc là encore un nouvel indice, et elle ne serait pas si éloquente si elle n'était sorcière.

« Si au bout d'un jour elle persiste, on la met à la question, après avoir examiné attentivement toutes les parties de son corps, pour voir si elle ne porte point quelque remède secret et magique contre la douleur. Les souffrances auxquelles on la soumet seraient intolérables si elles ne duraient qu'un demi-quart d'heure. Or, malgré la défense du pape Paul III, on la fait durer une demi-heure, ou même quelquefois une heure. Les plus forts ont avoué que la souffrance est telle que pour en être délivrés ils avoueraient sans difficulté, au péril même de leur salut éternel, les crimes les plus horribles. Plusieurs, convaincus qu'ils seront damnés si, quoique innocents, ils s'avouent coupables par un mensonge, finissent néanmoins par céder ; et reconduits en prison, ils y tombent dans un affreux désespoir, parce qu'ils n'ont personne qui les console et les fortifie. Un grand nombre meurent dans les tourments, d'autres en sortent estropiés pour toute leur vie. On en a vu bien souvent qui étaient dans un tel état que le bourreau

n'osait pas, dans l'exécution, découvrir leurs épaules devant le peuple, ou bien qu'il fallait les exécuter pendant la route, sans quoi ils seraient morts avant d'être rendus au lieu du supplice. On commence par la question la plus douce, c'est-à-dire qu'on leur applique aux jambes une machine de fer avec des dents, qui leur presse la chair jusqu'à en faire jaillir le sang. La malheureuse s'avoue aussitôt coupable, et dès lors elle est perdue. Si elle nie, on répète la torture trois ou quatre fois, en la rendant à chaque fois plus cruelle, jusqu'à ce qu'on ait vaincu son opiniâtreté. Pendant ce temps-là on l'observe attentivement. Si elle roule les yeux, on dit qu'elle cherche son amant; si elle les tient ouverts et fixes, on dit qu'elle l'a trouvé; si elle se tait, elle a le maléfice du silence. Si les convulsions agitent les muscles de son visage, on dit qu'elle a ri. Si la nature, vaincue par la douleur, amène le sommeil, c'est un signe infailible qu'elle est coupable; c'est la même chose si elle devient clairvoyante. Si elle meurt, c'est Satan qui l'a tuée, pour l'empêcher de divulguer son secret, et on l'enterre sous la potence. Les juges ont besoin de bourreaux; ceux-ci sont des hommes méchants et cruels, qui font ce qu'ils veulent des victimes qu'on leur livre. Ils font consister leur gloire à vaincre les plus rebelles; et ceux qui ont acquis cette réputation sont recherchés et employés de préférence aux autres. La loi défend de demander au coupable ses complices; mais les bourreaux se mettent au-dessus de la loi. Dès le commencement ils avertissent leurs victimes de nommer tels ou tels, leur promettant qu'elles seront traitées plus doucement; car c'est une honte pour eux de ne pouvoir venir à bout d'une faible femme. Ils tourmentent donc de toute façon

les prisonnières en dehors de la torture, par le froid ou par la chaleur, jusqu'à ce que, fatiguées et rompues, elles consentent aux aveux qu'on leur met en quelque sorte sur les lèvres.

« On pourrait croire que ces malheureuses trouvent du moins un appui dans les ecclésiastiques chargés d'assister les juges dans ces sortes de procès. Les supérieurs, il est vrai, ne devraient confier ces fonctions délicates qu'à des hommes doux, pieux, prudents et sensés, vraiment pénétrés de l'esprit de la religion, accoutumés à éprouver les esprits et à sonder les secrets du cœur. Mais de tels hommes ne conviendraient point pour le but qu'on se propose ; ce seraient des observateurs incommodes, auxquels l'injustice de ces procédures ne pourrait échapper. Les tribunaux les éloignent donc bien souvent, et leur préfèrent des hommes violents, d'un zèle outré et sans expérience, qui supposent dès le commencement la culpabilité de l'accusée, et croient qu'il ne s'agit plus que d'obtenir ses aveux. C'est là que tendent tous leurs efforts. Ils cherchent à la tromper par des promesses équivoques, et ajoutent à la question corporelle une torture morale qu'ils continuent souvent jusqu'au bord du bûcher. Ainsi pressée de tous côtés, vaincue par la douleur, la malheureuse avoue, et presque toujours elle entraîne dans sa perte d'autres victimes ; car celle qui ne peut se sauver elle-même ne garde aucun ménagement pour les autres. Si elle ne meurt pas pendant la question, et si elle n'avoue rien, de sorte que l'on n'ose ni la tourmenter davantage, ni la faire mourir sans de nouveaux indices, on la jette dans une prison plus étroite, où on la laisse croupir pendant une année entière ; car il faut des victimes aux juges, et le moindre soupçon

d'indulgence leur serait préjudiciable. On essaie les exorcismes , on lui fait changer de lieu pour rompre le maléfice du silence ; on la met de nouveau à la question , et enfin on la livre aux flammes , où son dernier cri n'affaiblit point le témoignage que lui a arraché la torture. »

C'est ainsi que se sont passées les choses en Allemagne pendant la guerre de Trente ans et longtemps encore après. C'est ainsi qu'en 1616 le duc de Wurtemberg avait commencé à faire brûler les sorcières dans plusieurs villes de son duché. On avait pris une femme nommée Brogruth, surnommée la mère des sorcières, parce qu'elle avait soufflé sur le visage d'une femme en couche, qui était devenue à l'instant même estropiée , jusqu'à ce que son mari eût contraint la sorcière , à force de coups, d'ôter à la malade le sort qu'elle lui avait donné. Elle fut mise en prison , et demanda elle-même à être jugée, avouant que depuis longtemps déjà elle était adonnée à la sorcellerie ; qu'elle avait fait mourir au moins quatre cents enfants , parmi lesquels il y en avait trois à elle ; puis qu'après avoir déterré leur corps elle les avait fait bouillir, qu'ils avaient été en partie mangés, et en partie employés à faire des onguents magiques ; qu'on avait vendu leurs os pour faire des pipes ; qu'elle avait fait mourir la femme et deux enfants de son propre fils , et ses deux maris à elle ; que depuis quarante ans , dans le duché de Wurtemberg, à quelques milles de Heuchelberg , elle avait souvent troublé l'atmosphère, et nuï de cette manière aux moissons ; que chaque année le sabbat se tenait cinq fois sur cette montagne, et qu'à chaque fois il s'y rendait au moins deux mille cinq cents personnes de tout âge et de toute condition. Elle dit aussi que si tant de femmes s'adonnaient à la sorcellerie, c'était

parce que leurs maris étaient des ivrognes, et les maltrai-
 taient dans l'ivresse. Elle indiqua aux juges les signes aux-
 quels on pouvait les reconnaître. Cette femme, on le voit,
 était une empoisonneuse, qui avait cherché dans la magie
 de nouvelles ressources pour sa perversité; mais malheu-
 reusement elle donna aux juges l'occasion de procéder de
 la même manière contre un grand nombre d'innocents.
 Ainsi, dans l'évêché de Wurzburg, quatre femmes étaient
 entrées, d'une manière très-naturelle sans doute, dans la
 cave d'un journalier, et avaient bu son vin. La torture en fit
 bientôt des sorcières, et leur arracha des aveux. Elles
 dirent que dans le district de Gerolzhofen il n'y avait pas
 soixante personnes au-dessus de sept ans qui ne prati-
 quassent la magie. On en prit trois d'abord, puis cinq,
 puis dix, puis quatorze, puis enfin vingt-six, qui tous
 furent livrés aux flammes. Comme les premières déclara-
 tions se trouvaient toujours confirmées par celles qui ve-
 naient après, et que le nombre des coupables augmentait
 toujours, le duc de Wurtemberg ordonna aux magistrats
 de dresser un bûcher le mardi de chaque semaine, et d'y
 brûler chaque fois vingt-cinq ou vingt sorcières, mais ja-
 mais moins de quinze. Ce décret devait être exécuté dans
 tout l'évêché de Wurzburg. Ces auto-da-fé peuvent bien
 avoir duré quelque temps; car on trouve dans la biblio-
 thèque d'Hauber le catalogue de cent cinquante-sept per-
 sonnes qui furent brûlées en vingt-neuf fois de 1627 à
 1629. La plus grande partie des victimes étaient des vieilles
 femmes et des étrangers; mais on y trouve aussi des en-
 fants de douze et même de neuf ans, quatorze vicaires de
 l'église principale, deux enfants de familles considérables,
 deux petits-fils du sénateur Stolzenburg, une jeune fille

aveugle, etc. Il en aura été de la plupart de ces victimes comme des femmes dont parle G. Mackenzie lorsqu'il dit : « Comme je présidais les assises, j'allais interroger quelques femmes qui avaient avoué juridiquement leurs fautes. L'une d'elles, qui était très-simple, me dit qu'elle avait avoué, non parce qu'elle était coupable, mais parce qu'étant pauvre elle mourrait de faim; que, maintenant qu'elle avait la réputation d'une sorcière, personne ne voudrait plus désormais ni l'accueillir ni lui donner à manger; qu'on la maltraiterait et qu'on lâcherait les chiens sur elle; qu'à cause de cela elle désirait mourir. En disant cela, elle pleurait amèrement et prenait Dieu à témoin de la vérité de ses paroles. » (*Criminal law.*, titre x.)

Tel était l'état des choses en Angleterre et en Allemagne: pendant que la guerre moissonnait les hommes, les flammes dévoraient les femmes. L'excès du mal devait amener enfin une réaction terrible. La nature, poussée au désespoir chez les victimes, l'avait déjà commencée. Pendant quelque temps elles n'avaient désigné comme complices que des femmes de leur condition; mais bientôt elles dénoncèrent les juges eux-mêmes et jusqu'à des princes. Il n'y avait pas moyen de rejeter leur témoignage en ces cas; car il avait la même valeur, et offrait les mêmes garanties qu'auparavant: il fallut donc faire aussi aux juges leur procès. Or la procédure suivie pour ces sortes de crimes était telle que l'accusé n'échappait jamais. La flamme des bûchers se retourna donc contre ceux qui les avaient allumés, de même qu'à une époque plus rapprochée de nous la guillotine faisait disparaître successivement les hommes importants de tous les partis, et vengeait ainsi les victimes

en frappant tour à tour les juges. Les sorcières furent donc suivies sur l'échafaud par les juges et par les prêtres même qui les avaient traitées sans miséricorde. Que l'on se représente les derniers moments de ces malheureux, qui voyaient alors clairement l'erreur dont ils avaient été les dupes, et qui étaient forcés de reconnaître qu'ils avaient fait mourir une multitude innombrable d'innocents.

Le jésuite
Spée.

Ces choses devaient naturellement attirer l'attention des juges; il ne fallait plus qu'un homme capable d'entreprendre ce que personne n'avait encore osé, c'est-à-dire de découvrir aux princes le véritable état des choses. Cet homme parut dans le jésuite Spée, qui est devenu ainsi un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Il avait vécu au milieu de toutes ces horreurs, et avait été probablement témoin des auto-da-fé de la Franconie. Son cœur saigna à la vue de ces excès, et il écrivit la *Cautio criminalis*, qui parut pour la première fois en 1631. Déjà les plus grands théologiens avaient élevé la voix, et Tauner, jésuite aussi, avait dans sa *Théologie* conseillé aux juges d'être moins sévères, ce qui lui avait attiré la haine des terroristes. Spée avait confessé un grand nombre de personnes accusées de sorcellerie, et il s'était ainsi convaincu que sur cinquante condamnés il y avait à peine deux coupables. Il écrivit donc, sans se laisser arrêter par la crainte des hommes, ce livre mémorable, dont nous avons cité plus haut un extrait. Il représenta aux princes comment les juges justifiaient leur conduite par les ordres qu'ils recevaient de plus haut; il leur dit qu'il y avait là une responsabilité terrible non-seulement pour leurs conseillers et leurs confesseurs, mais encore pour eux-mêmes; qu'ils rendraient compte un jour devant Dieu de ces exécutions sanglantes; qu'ils n'avaient

qu'à consulter les théologiens, et que ceux-ci leur diraient qu'on ne doit pas jouer avec le sang humain, comme se le permettaient alors les juges à l'égard des sorciers. « Nous paraîtrons tous devant le tribunal du souverain juge, disait-il, et si alors nous devons rendre compte d'une parole inutile, que sera-ce de tout ce sang répandu? » Le livre produisit son effet; il ébranla les convictions les mieux afferemies, et l'on commença à s'apercevoir de ce que ces procédures avaient de monstrueux. Peu à peu les bûchers s'éteignirent. Le mouvement, parti des bords du Main et du Rhin, s'étendit par toute l'Allemagne. Quant à Spée, il reçut la récompense que le monde a coutume de donner à tous les hommes de bien. Il avait ramené à l'Église le village de Peina. Les habitants d'Hildesheim, ennemis de la foi catholique, l'attaquèrent pendant qu'il se rendait en ce lieu pour y célébrer le service divin, et il reçut cinq blessures considérables à la tête et deux autres au dos; mais il n'en célébra pas moins le service divin jusqu'à ce qu'il tomba d'épuisement. Il mourut quelques années après, à l'âge de quarante-quatre ans.

Après lui nous devons citer encore avec éloge, parmi les protestants, Meyfart, directeur du gymnase de Cobourg. Il écrivit au temps de Maximilien I^{er} un livre intitulé : *Avertissement chrétien aux princes et aux prédicateurs*, etc. C'est une paraphrase du livre de Spée. Il avait vu de bonne heure comment les tribunaux protestants procédaient à l'égard des sorciers; comment on ne laissait prendre aucun sommeil aux prisonniers; comment on les réveillait en leur enfonçant des pointes dans la chair dès qu'ils fermaient les yeux; comment on ne leur donnait à manger que des aliments salés avec de la saumure de hareng, sans leur ac-

Meyfart.

corder une goutte d'eau ; comment les bourreaux maltraitaient et défiguraient le corps humain, disjoignant les membres, faisant sortir les yeux de la tête, détachant les pieds des jambes, faisant gonfler les veines, etc. Il avait vu que bien souvent l'envie, la vengeance et la calomnie avaient été la première cause de l'accusation. Il avait vu les ministres de son église, emportés par un zèle aveugle, invoquer le bourreau contre les malheureuses victimes, demander les chaînes, le cachot et le feu des bûchers, et croire malgré cela être fidèles à la doctrine de leur maître, qui avait dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. Il avait vu les juges saisir les accusés avec des mains impitoyables, et agir sans aucune discrétion dans une affaire qui tient aux plis les plus profonds de la conscience humaine. A cette vue, son cœur s'était brisé de douleur, et il avait crié malheur sur les auteurs de tous ces maux. Sa parole ne fut pas stérile non plus ; et au commencement du xviii^e siècle il ne restait plus aucune trace de ces horribles procédures. Le mérite de ces deux hommes est d'avoir mis des bornes à l'excessive crédulité de cette époque ; mais malheureusement, par une réaction bien ordinaire en ces sortes de choses, cette crédulité fit bientôt place à un scepticisme dont les résultats furent plus déplorables encore.

CHAPITRE XLVI

L'Église dans ses rapports avec les procès de sorcellerie. Instruction de la Chambre apostolique à Rome. Conduite du P. Surin.

Les choses en étaient venues au point que les moyens employés pour guérir le mal étaient plus fâcheux encore que le mal lui-même. Ce n'était point par un esprit de cruauté ou de fureur que les juges étaient emportés; c'était chez eux un zèle aveugle, excessif et indiscret, qui avait produit à l'origine cette effroyable rigueur dans les procédures. Puis l'insensibilité, l'indifférence et la négligence s'étaient ajoutées à cette première cause, et avaient porté le mal à son comble. La même indiscrétion dans le zèle d'une part et la même indifférence de l'autre avaient produit dans le domaine religieux ces changements de foi et de confession qui donnent une si triste idée du caractère des populations à cette époque; et l'on avait vu les peuples changer deux ou trois fois de religion dans l'espace de quelques années, selon le caprice des princes auxquels ils étaient soumis. Cette indifférence ne s'était pas arrêtée dans le domaine religieux; mais de là elle avait envahi tout ce que l'homme a de plus précieux sur la terre. La patrie, la liberté, la constitution, l'unité nationale, les vieux souvenirs, les anciennes mœurs, la langue elle-même, étaient devenus des choses sans valeur et sans prix. Lorsque enfin les peuples, considérant l'état de dégradation où ils étaient tombés, sentirent se réveiller en eux quelques sentiments de confusion et de honte, au lieu de chercher à réparer le mal en s'appliquant à en étudier la source, ils le rejetèrent sur les institutions et les formes qui les avaient gouvernés

jusqu'alors , voulant ainsi épargner à leur orgueil un aveu humiliant. L'homme est ainsi fait : il sait très-bien ce que c'est que la religion ; il connaît l'Évangile et sait parler avec éloquence de la charité chrétienne ; mais dans la pratique il n'oublie que trop souvent ces doctrines salutaires , qui restent dans son esprit à l'état de théorie ou de spéculation transcendante. Il prend plaisir à contempler au théâtre les héros qui ont honoré l'humanité en luttant contre le destin ou contre la tyrannie ; mais cela ne l'empêche point de descendre , dans la conduite ordinaire de la vie , jusqu'au servilisme le plus honteux. On accusa donc et les princes et l'Église surtout des excès auxquels avaient donné lieu les procès de sorcellerie. Les papes , disait-on , et en particulier Innocent VI , ont donné le signal , et l'Inquisition a paru , cherchant ses victimes comme un lion affamé. Mais ce ne sont pas les lois qui ont produit le mal , c'est la manière dont on les exécutait. Elles étaient sanglantes , il est vrai , d'après l'esprit de cette époque ; c'est pour cela qu'elles ont admis la torture. Mais , la regardant toutefois comme une chose dangereuse , elles l'ont entourée de toutes les précautions qui pouvaient en prévenir les périls et les excès , tandis que les hommes , au contraire , sous prétexte de cas exceptionnels , ont renversé les limites que les lois avaient tracées , et procédé avec une rigueur impitoyable contre les malheureux accusés.

Ce n'est donc pas du sanctuaire même de la justice que ces horribles procédures sont sorties , mais c'est de cette chose orgueilleuse et lâche à la fois qu'on appelle le cœur humain. Bien moins encore faut-il accuser ici la religion , l'Église et les papes. C'est , au contraire , sous les yeux de ceux-ci que la procédure a été la plus douce. Le mal avait

commencé, nous l'avons vu, bien longtemps avant Innocent VI; tous les peuples en deçà et au delà des Alpes en étaient atteints. Mais il était d'autant plus grand qu'il échappait davantage à l'action directe de l'Église, et il est arrivé à son comble précisément à l'époque où la prétendue réforme a soustrait à l'obéissance du Saint-Siège une partie considérable des peuples de l'Europe. Les papes, il est vrai, ne pouvaient rester indifférents dans une matière qui intéressait à un tel point les populations; ils avaient donc envoyé leurs inquisiteurs pour s'informer de l'état des choses et arrêter les progrès du mal. La bulle d'Innocent VI n'était adressée qu'aux provinces rhénanes, où il commençait à se propager, et elle avait simplement pour but de protéger les inquisiteurs contre toutes les réclamations qu'on pouvait élever à leur égard, et de les autoriser à procéder en ces sortes d'affaires; mais elle leur recommandait en même temps de s'appliquer à détruire la racine du mal en instruisant le peuple par tous les moyens qu'ils jugeraient les plus convenables. Si les inquisiteurs se sont trompés quelquefois, s'ils ont procédé avec trop de rigueur, il ne faut point l'attribuer au mandat qu'ils avaient reçu; et tout homme impartial doit reconnaître, au contraire, que les papes ont agi avec modération et douceur comparativement à la puissance séculière; que s'ils ont suivi l'esprit de leur époque, ils l'ont fait avec prudence et discrétion, et qu'ils se sont toujours servi des lumières que fournissait l'expérience pour adoucir les rigueurs des procédures.

L'esprit de l'Église et des papes en particulier ressort admirablement de l'instruction qui parut à Rome, sur ce point, en 1657, dans l'imprimerie de la chambre apostolique

Instructions
de la
chambre
apostolique
à Rome.

lique. « L'expérience, y est-il dit, a appris que les erreurs les plus graves se sont glissées souvent dans les procès intentés contre les sorciers, au détriment de la justice et des accusés; et la congrégation générale de la sainte Inquisition romaine a remarqué depuis longtemps qu'il est à peine un procès de ce genre qui soit instruit régulièrement et d'après les formes du droit. Aussi a-t-il été souvent nécessaire de blâmer les juges, à cause des vexations injustes, des inquisitions, des emprisonnements, de l'emploi de tortures barbares et des autres procédés irréguliers et cruels dont ils se sont rendus coupables dans les procès de ce genre, d'où il est résulté qu'un grand nombre d'innocents ont été condamnés à mort ou livrés au bras séculier. Beaucoup de juges se sont montrés crédules ou indiscrets, tenant une femme pour sorcière sur le moindre soupçon, employant tous les moyens, même les plus illicites, pour arracher aux accusés des aveux qui ne méritaient aucune foi, tant ils étaient invraisemblables ou même contradictoires. Les juges, afin d'agir avec plus de discernement à l'avenir dans l'instruction de ces procès, doivent toujours avoir devant les yeux ce qui suit. » L'écrit s'étend ensuite très au long sur cet objet, le considérant d'un point de vue large et élevé, et le traitant avec intelligence et modération à la fois.

« Une des principales erreurs des juges, continue-t-il, c'est de croire qu'on peut non-seulement informer contre quelqu'un, mais encore l'emprisonner, ou même lui appliquer la torture, quoiqu'il n'y ait aucun corps de délit qui prouve l'existence d'un maléfice. Or le maléfice doit être prouvé d'abord; et il ne suffit pas, comme beaucoup le croient, qu'une personne soit tombée malade ou soit morte

pour que l'on en conclue qu'elle a été victime d'un maléfice ; car la maladie et la mort ne sont pas l'effet nécessaire d'une cause de ce genre. On doit donc d'abord interroger avec le plus grand soin les médecins du malade , pour savoir s'ils regardent la maladie et la mort comme naturelles. Ceux-ci doivent constater leurs observations dans un procès-verbal détaillé, afin que leurs jugements puissent être contrôlés par un médecin plus expérimenté. On doit interroger aussi ceux qui vivent avec le malade sur l'origine et le cours de la maladie, afin que l'on puisse comparer leurs déclarations avec celles des médecins, et que le juge puisse se former ainsi une opinion exacte de l'affaire. Il doit, avant d'ordonner l'emprisonnement, avoir bien pesé toutes les accusations, et ne pas se hâter de croire au témoignage de celui qui prétend être soumis à un maléfice, ou des siens. S'il croit devoir procéder à l'emprisonnement, qu'il ait bien soin d'examiner par lui-même, ou par d'autres, tout ce qui se trouve dans la maison de l'accusé, et qu'il ait égard non-seulement à ce qui peut le charger, mais encore à ce qui peut le justifier. Que pour cela il appelle des témoins impartiaux, et qu'il ait bien soin d'exclure ceux qui croient avoir souffert quelque dommage, ainsi que leur famille. S'il trouve dans la maison de l'accusé de l'huile, des poudres, des onguents, etc., qu'il n'aille pas en conclure aussitôt qu'il est adonné aux pratiques de la magie, mais qu'il fasse examiner attentivement ces objets par des hommes de l'art. Si les parents du malade trouvent dans son lit quelques objets de ce genre, qu'ils ne les prennent pas aussitôt pour le corps du délit ; car il peut se faire qu'on les y ait mis exprès pour les tromper. Les femmes ont toujours beaucoup d'aiguilles avec elles ; il ne faut donc pas

s'étonner si l'on en trouve un grand nombre par hasard en quelque lieu, d'autant plus que les possédées en rejettent très-souvent par la bouche ou par les autres voies.

« Beaucoup d'exorcistes sont assez imprudents pour interroger le démon, et lui demander si c'est par un maléfice qu'il est entré, et quel en est l'auteur. Le père du mensonge répond ordinairement d'une manière affirmative, et on procède aussitôt contre ceux qu'il a nommés. La sacrée congrégation a toujours blâmé sévèrement en ces cas les exorcistes et les juges. Plusieurs juges s'imaginent aussi que l'obsession est le résultat d'un maléfice, et procèdent ainsi sans raison contre les personnes qui sont ennemies de l'obsédé, ou qui leur sont désignées comme auteurs du maléfice. Or cette conduite est tout à fait déraisonnable; car tout le monde sait que le démon peut, sans aucun maléfice et par une permission divine, tourmenter le corps d'un homme. Les juges doivent donc éviter ce piège et ceux que leur tendent de prétendus obsédés qui cherchent à surprendre leur bonne foi. Ils ne doivent pas se décider facilement à procéder contre une sorcière sur le bruit public seulement, quoiqu'il faille cependant en tenir compte; car la haine dont ces sortes de personnes sont l'objet fait qu'on les accuse facilement, et qu'au moindre prétexte l'opinion se soulève contre elles. Il ne faut point s'appuyer sur le bruit public, et le juge doit en étudier d'abord avec soin la source. Il ne doit pas oublier que les femmes sont portées à la superstition; qu'elles ont volontiers recours à toute sorte d'arts et de pratiques, surtout lorsqu'il est question d'amour; et parce que l'une d'elles a prononcé quelques formules pour gué-

rir un maléfice, ou pour lier la volonté, il ne suit pas de là qu'elle soit sorcière. Le juge ne doit donc pas supposer comme réel ce qui n'est que possible, ni se croire autorisé à employer tous les moyens pour arracher à ces pauvres femmes un aveu relativement à des choses auxquelles elles n'ont peut-être jamais pensé. Il ne doit pas permettre non plus que ces femmes, une fois mises en prison, aient quelque rapport soit entre elles, soit avec des personnes du dehors, parce que beaucoup croient qu'il est permis dans les procès d'apostasie de porter faux témoignage contre soi-même dans l'espoir d'être plus promptement délivré. Il ne doit pas permettre non plus que leur gardien ou d'autres personnes leur suggèrent ce qu'elles ont à répondre dans les interrogatoires; car il est certain par l'expérience que, trompées par ces sortes de suggestions, elles avouent souvent des choses auxquelles elles n'ont jamais pensé. Le juge ne doit jamais s'entretenir avec elles sur leur affaire en dehors de l'interrogatoire légal. Lorsqu'il les interroge, il ne doit jamais leur suggérer aucune réponse, mais leur demander seulement si elles savent ou soupçonnent la cause pour laquelle on les appelle; si elles ont des ennemis, et quelle est la cause de ces inimitiés; comment elles ont vécu jusque-là; si elles ont fréquenté les sacrements; quel a été leur confesseur, etc.

«On peut aussi leur demander en général si elles connaissent quelque chose de la magie. Si elles le nient, on peut leur rapporter peu à peu les accusations portées contre elles, sans nommer toutefois les dénonciateurs ou les témoins. Si elles persistent à nier, on peut, l'enquête une fois finie, passer aux témoins à charge. Le procureur fiscal peut dans ce but articuler quelques points déterminés, mais on doit

en remettre une copie aux accusées, leur donner un avocat habile, et le nommer d'office si elles ne peuvent s'en procurer un à cause de leur pauvreté ou par quelque autre motif. On doit aussi leur laisser tout le temps nécessaire pour la défense. Cette seconde partie du procès une fois terminée, on doit leur remettre une copie du tout, et leur fixer un nouveau délai pour qu'elles puissent préparer leur défense. Celle-ci une fois entendue, que les juges réunissent des jurisconsultes expérimentés; qu'ils leur lisent tous les actes, sans nommer les témoins. Si ces jurisconsultes ne sont pas d'accord entre eux, ou si l'affaire est difficile, qu'on n'emploie jamais la torture avant d'avoir consulté la sacrée congrégation, en lui envoyant une copie fidèle de tout le procès. Si les juges croient devoir employer la question à l'égard des accusés, qu'ils ne les interrogent point sur tel ou tel crime en particulier. S'ils commencent à avouer, qu'on ne cherche point à leur suggérer ce qu'ils doivent dire, mais que l'on se contente de transcrire leur témoignage, et de leur demander ensuite la vérité en général.

« On ne doit employer pour la question ni cordes, ni poids aux pieds, ni instruments qui déchirent les membres. Les juges ne doivent en ordonner la répétition que dans les affaires les plus difficiles, et après en avoir obtenu la permission de la sacrée congrégation. Ils ne doivent attacher aucune importance à certains signes, tels que l'absence de larmes dans un accusé. La torture ne doit jamais durer plus d'une heure, et encore ne doit-elle durer ce temps que dans les cas les plus difficiles, et lorsqu'il y a des preuves convaincantes contre l'accusé. Si quelque femme se reconnaît coupable d'apostasie, ou d'avoir assisté au sabbat, les juges

doivent la laisser raconter, sans aucune suggestion de leur part, comment elle en est venue là, et s'informer exactement du temps et des circonstances, pour bien s'assurer de la sincérité de ses aveux. Si les faits sont susceptibles de vérification, ils doivent user de tous les moyens pour en constater la vérité : s'ils se trouvent faux, leur témoignage perd par là toute sa force, et doit être considéré comme leur ayant été suggéré ou arraché par l'impatience et les ennuis de la prison, ou par la torture, moyen souvent trompeur; et ils ne doivent point s'en rapporter sur ce point à ce que certains auteurs ont écrit sur la matière. Si ces femmes ont confessé d'une manière authentique leurs crimes, et dénoncé leurs complices, on ne doit jamais procéder contre ceux-ci sur cette simple dénonciation; car tout ce qu'elles ont cru voir peut être l'effet d'une illusion chez elles, et la justice ne demande pas que l'on procède contre les complices qui n'ont été vus que par une illusion de l'esprit. La conduite des juges pendant toute l'affaire doit être exactement consignée dans les actes, afin que l'on puisse toujours l'apprécier à la seule lecture. Il arrive souvent qu'ils n'indiquent comme cause de la procédure que le bruit public; ils doivent à l'avenir désigner exactement, et dans le plus grand détail, toutes les circonstances et les noms des personnes qui ont été les dénonciateurs. Il arrive souvent que des nourrices étouffent leur nourrisson au lit. Les juges doivent bien examiner, dans ces sortes de cas, si les nourrices ne cherchent point à se soustraire à la justice en accusant les sorcières. Dans tous ces procès, les juges doivent se tenir strictement aux taxes prescrites par la sacrée congrégation, et éviter toute extorsion illégale dans les cas de pauvreté. »

Cette instruction, que nous avons traduite dans toute son étendue, fait le plus grand honneur à l'intelligence, à la modération et à l'humanité de la chambre apostolique : elle est une condamnation solennelle des procédés injustes et violents que l'on se permettait presque partout ailleurs. Elle devait nécessairement mettre fin à ces procédés barbares, et introduire une pratique plus douce et plus régulière. Au reste, les ecclésiastiques en particulier qui étaient fidèles à l'esprit de leur vocation agissaient d'après l'esprit de cette doctrine et de ces instructions. Ils comprenaient qu'il était bien plus important de chercher à instruire et à convertir les malheureux qui, par une cause quelconque, étaient soumis à l'empire du démon que d'avoir recours à la terreur et à la violence. C'est ce dont

Le P. Surin. on peut se convaincre par la conduite que tint le P. Surin à l'égard des obsédées de Loudun. Il n'eut point recours au glaive matériel; il fit même assez rarement usage des exorcismes, comprenant qu'il devait, avant tout, répondre lui-même des personnes qui étaient confiées à ses soins. Il s'adressa donc, dans la prière, à Dieu et à ses saints, mais surtout à la sainte Vierge; et les démons crièrent par la bouche des possédées que c'était là le meilleur moyen de renverser leur pouvoir. Il persuada la même chose à l'une des obsédées, la sœur Jeanne, qui, après avoir ainsi persévéré dans la prière sous sa direction, fut délivrée sans exorcismes de l'un des esprits qui la possédaient. Il comprit aussi que le fondement principal de l'union de l'homme avec le démon consiste dans nos péchés et nos mauvaises habitudes, et qu'il faut par conséquent avant tout détruire cette mauvaise racine si l'on veut vaincre la puissance des mauvais esprits. C'est ce qu'ils

furent obligés de confesser eux - mêmes ; et plusieurs fois ils crièrent qu'ils n'ont que ce que leur donnent nos péchés et nos vices , et que ceux-ci une fois extirpés ils sont contraints de se retirer. Il exerçait donc continuellement Jeanne à lutter contre ses mauvaises inclinations ; et les démons témoignaient assez la peine que leur causait cette manière d'agir, en menaçant le père, en lui reprochant d'employer un procédé tout nouveau, en lui promettant de faire tout ce qu'il voudrait s'il agissait autrement à l'avenir, et en déclarant que le plus grand malheur pour eux sur la terre était de rencontrer une personne mortifiée, parce qu'au lieu de la dominer ils étaient ses esclaves.

Jeanne avait encore quatre démons ; et le P. Surin résolut d'attaquer chacun d'eux dans sa propre forteresse. L'un lui inspirait toute sorte de farces et de plaisanteries, et l'autre la poussait à la volupté. Il vint à bout de l'un et de l'autre en lui inspirant l'esprit d'une pénitence rigoureuse. Elle couchait sur la dure, ne se chauffait jamais, se donnait trois fois par jour la discipline, portait le cilice et une chaîne de fer, jeûnait presque toujours, se privait de tous les fruits qu'elle aimait beaucoup. Puis il attaqua les autres esprits, qui la poussaient à l'orgueil et à la colère, en l'exerçant à l'humilité et à la patience. Lorsque, poussée par ces démons, elle se laissait aller à quelques mouvements d'orgueil, il faisait venir des mendiants qui la jetaient par terre, la foulaient aux pieds, la frappaient sur la bouche ; ou bien il l'envoyait à la sœur qui faisait la cuisine, avec prière de lui donner une bonne discipline, ce que celle-ci faisait avec une grande simplicité. Il lui faisait honte en public, ce dont elle le remerciait toujours. Elle aurait voulu qu'il eût dit à tout le monde les péchés

qu'elle lui avait déclarés dans une confession générale. N'ayant pu l'obtenir, elle confessa du moins devant ses sœurs ses fautes les plus graves et les plus humiliantes, et fit le vœu de devenir sœur converse. Les démons témoignèrent à plusieurs reprises combien il leur en coûtait d'être forcés de rester en un lieu où ils ne trouvaient plus aucun repos. Ils la quittèrent tous en effet, les uns après les autres; et chacun en partant traça sur le front de Jeanne ou sur sa main une croix ou le nom d'un saint. (*Vie du P. Surin*, par M. Boudon.)

Le procédé thérapeutique employé par le P. Surin était, on le voit, bien différent de celui auquel on avait recours ordinairement. Les juges ne pouvaient, il est vrai, procéder de cette manière; mais ils devaient du moins appeler à leur secours des hommes pieux et expérimentés, et leur remettre entre les mains les accusés qu'ils avaient à juger. Malgré les sages prescriptions du Saint-Siège, et l'esprit de douceur vraiment chrétienne dont plusieurs ecclésiastiques furent animés, on ne peut nier que bien des excès n'aient été commis. Il est malheureux qu'à cette époque, comme à celle où le manichéisme parut, l'Église n'ait pas eu à sa disposition un ordre religieux consacré d'une manière toute spéciale à l'extinction de cette peste, qui avait d'ailleurs plus d'un rapport avec cette hérésie. S'il en avait été ainsi, il y aurait eu plus de suite et d'unité dans les moyens que l'on employa pour arrêter la propagation du mal, plus de douceur et de modération dans les procédures, et l'on n'aurait pas eu à déplorer tant de victimes innocentes.

ÉPILOGUE DU TRADUCTEUR

Nous avons parcouru le cercle entier des phénomènes mystiques, et le lecteur a pu se convaincre qu'ils n'ont jamais cessé tout à fait dans le monde. Plus nombreux et plus frappants, il est vrai, à certaines époques de l'histoire, ils deviennent parfois plus rares ou plus difficiles à constater; mais comme les principes ou les facteurs qui contribuent à les produire ont toujours la même puissance et la même activité, ils ne disparaissent jamais entièrement. Tantôt c'est Dieu qui se manifeste avec plus d'éclat, à ces époques privilégiées où la foi est plus vive et la piété plus tendre, où l'esprit et le cœur sont plus accessibles aux impressions de la grâce; tantôt la nature semble acquiescer, au contraire, un nouveau degré d'énergie, et produit des phénomènes extraordinaires et d'un caractère souvent équivoque, qu'il est impossible d'attribuer à l'opération divine, et dans lesquels l'influence du démon n'est pas assez évidente pour qu'on les lui rapporte. D'autres fois, par une permission divine, l'abîme de l'enfer semble s'ouvrir, et l'action du diable se trahit par des signes si manifestes, qu'il est impossible de se faire illusion sur leur nature. Quelquefois enfin l'action divine, celle de la nature et celle du démon se révèlent dans des proportions inaccoutumées, et donnent à certains peuples ou à certaines périodes de l'histoire un caractère singulier et grandiose à la fois.

Le lecteur aura pu remarquer que la mystique naturelle se distingue des deux autres par des signes douteux et équivoques; de sorte qu'il est souvent très-difficile d'en bien saisir le principe et l'essence, et que les hommes les plus compétents en ces matières ne savent s'ils doivent y reconnaître l'action du démon, ou seulement celle de la nature. Ces sortes d'états sont donc en général très-dangereux; car la pente qui conduit à l'abîme est si glissante, que bien souvent, après avoir commencé par la nature, l'homme finit par tomber sous la puissance du démon; et c'est ce que le lecteur aura pu constater dans cet ouvrage. Aussi n'est-il jamais permis, sans des raisons très-graves, de s'aventurer dans ces régions obscures et semées d'écueils; et lorsqu'on a quelque motif de le faire, la prudence chrétienne nous fait un devoir de prendre toutes les précautions nécessaires pour que le démon ne puisse mêler son action à celle de la nature. Le domaine de celle-ci, en effet, touche à son extrême limite celui des puissances infernales; de sorte que l'homme s'y trouve particulièrement exposé à leurs pernicieuses influences. C'est là surtout que le diable, selon la parole de saint Pierre, rôde comme un lion rugissant, cherchant à dévorer les imprudents qui semblent ainsi braver sa puissance. Et ceux qui s'engagent sans motif dans ces voies douteuses, ou qui négligent de prendre toutes les précautions que la prudence et la foi prescrivent, s'exposent infailliblement aux plus dangereuses illusions. Ils tombent presque toujours, sans s'en apercevoir et par une pente presque insensible, sous l'empire de celui que l'Écriture appelle *le prince des fils de l'orgueil*. C'est là un fait que confirme l'expérience de tous les siècles, et particulièrement du nôtre.

Il ne faut pas croire, en effet, que l'esprit positif et pratique de notre époque ait guéri les hommes de la maladie du mysticisme, comme parlent les esprits ignorants, légers et superficiels, qui ne voient dans les phénomènes de la mystique que les symptômes d'une maladie naturelle. Jamais peut-être, au contraire, les phénomènes mystiques ne furent plus fréquents ni plus répandus. Déjà le magnétisme à lui seul les a multipliés dans une proportion vraiment effrayante; et il y a lieu de s'étonner de la légèreté avec laquelle plusieurs jugent les faits de ce genre, et de l'imprudence avec laquelle d'autres se jettent inconsidérément dans ces domaines. Les phénomènes du magnétisme ont sans doute une base naturelle; et nous croyons que le cercle de la nature est beaucoup plus large ici que plusieurs ne se l'imaginent. Mais s'il faut prendre garde d'attribuer trop facilement aux anges ou aux démons, comme le font quelques-uns, tous les effets singuliers et extraordinaires du magnétisme ou du somnambulisme, il serait tout aussi déraisonnable de nier que l'action des puissances infernales puisse s'y mêler bien souvent; car, parmi ces effets, il en est plusieurs qui dépassent évidemment les limites de la science et de la puissance naturelle de l'homme. Nous dirons la même chose des phénomènes qui se sont produits dans ces derniers temps sous la forme de tables tournantes ou parlantes et qui ont mis l'Europe entière en mouvement. Nous avons assisté nous-même plusieurs fois à des séances très-intéressantes en ce genre; mais nous devons avouer que, parmi les faits dont nous avons été témoin, il n'en est aucun qui nous ait paru surpasser d'une manière certaine les forces de la nature, et qui n'ait pu s'expliquer par une certaine influence magné-

tique. Il en est d'autres cependant qui semblent avoir un tout autre caractère. Ainsi, par exemple, nous avons vu deux têtes, l'une du Christ, l'autre de la sainte Vierge, dessinées au crayon par un enfant n'ayant jamais appris le dessin ; et cependant ces têtes, et particulièrement celle de la sainte Vierge, sont faites avec une telle perfection, qu'un de nos plus grands peintres à qui on les a montrées, n'a pas craint de dire qu'elles ne pouvaient être que l'ouvrage d'une main très-habile et très-exercée. Pour moi, je déclare avoir vu, même en Italie, où il y a tant de chefs-d'œuvre en ce genre, peu de têtes aussi belles pour l'expression que celle de la sainte Vierge dessinée par cet enfant. Je connais de plus un homme très-distingué, qui occupe aujourd'hui un poste important dans l'Université, lequel possède un Mois de Marie en prose et en vers, composé par un enfant de sept à huit ans, qui, je crois, sait à peine écrire. Je n'ai point lu ce livre ; je ne puis donc en juger par moi-même ; mais je connais plusieurs ecclésiastiques très-respectables et fort bons juges en ces matières, lesquels m'ont assuré qu'il y a dans cet ouvrage des pages qui révèlent un talent vraiment extraordinaire.

On sait que les phénomènes des tables tournantes ont subi bien des phases. D'abord plusieurs personnes, se mettant autour d'une table, se tenaient par la main, et formaient ainsi comme une chaîne magnétique, qui finissait par mettre la table en mouvement. On adressait alors aux esprits invisibles, dont on la croyait l'organe, des questions plus ou moins indiscretes, à l'aide de certains signes de convention ; et l'on cherchait à soulever ainsi le voile qui couvre les choses invisibles. On a essayé d'attribuer à la supercherie tout ce qu'on ne pouvait expliquer naturelle-

ment en ce genre ; c'est là depuis longtemps , on le sait , la ressource des ignorants et des esprits légers ou paresseux. Mais, de toutes les explications, c'est, à notre avis, la plus futile et la plus absurde. Nous avons été témoin de plusieurs faits de ce genre ; nous y avons même pris part quelquefois, et nous devons à la vérité de dire que nous n'avons jamais remarqué aucune tromperie , malgré toutes les précautions que nous avons prises pour la constater. Bien plus, nous nous sommes assuré une fois, dans une expérience à laquelle nous prenions part, que la table a remué malgré les efforts d'une personne qui, craignant une indiscretion, cherchait à peser sur elle.

Ce n'était encore là que l'enfance de l'art. Après les tables tournantes et parlantes , sont venues les tables écrivant. Un crayon placé en guise de pied sous une petite table servait à rendre les réponses de l'oracle. On posait la table sur une feuille de papier ; puis la personne chargée de la faire manœuvrer la magnétisait en quelque sorte en tenant ses mains dessus ; et au bout d'un temps plus ou moins long la table traçait par ses mouvements , à l'aide du crayon , sur la feuille de papier, des caractères grossiers, mais lisibles cependant. Pour simplifier davantage encore l'expérience, on traça en forme de cadran autour d'une planche les lettres de l'alphabet. Une aiguille servant d'indicateur, et magnétisée aussi, mais non dirigée par la main, allait se poser d'elle-même sur les lettres, et composait ainsi des mots et des phrases qui avaient quelquefois un sens très-profond. Enfin, on est venu à employer, au lieu de tables ou de planches, des enfants ou des personnes sans instruction, ne sachant ni lire ni écrire, et ne pouvant, à cause de cela, donner lieu à aucun soupçon. On

leur met à la main une plume ou un crayon , et l'on obtient ainsi des résultats souvent fort extraordinaires et qu'il est très-difficile d'expliquer naturellement. Il paraît qu'en Amérique surtout les choses ont été poussées beaucoup plus loin encore, et que là des tables ou d'autres objets matériels sont mis en mouvement sans le concours d'aucun homme; de sorte qu'il est impossible en ces circonstances de méconnaître l'action d'un agent invisible et extranaturel. Le sens des choses surnaturelles est si affaibli aujourd'hui, l'homme est tellement esclave des choses sensibles qu'il ne peut se décider à croire aux phénomènes qui s'élèvent au-dessus de cette sphère où il vit habituellement; de sorte qu'il aime mieux nier les faits de ce genre, ou les attribuer à l'illusion ou à la supercherie, que de se donner la peine de les examiner sérieusement, et de s'exposer ainsi à rencontrer quelque agent invisible et surnaturel dont il redoute la présence, ou dont il a quelquefois intérêt à nier l'existence. On ne croit plus au démon, et c'est bien là, sans contredit, un des signes les plus manifestes de sa puissance et de son action. Afin d'échapper à la nécessité de reconnaître son influence, on a exagéré les forces et l'énergie de la nature, et l'on a mis sur son compte une multitude d'effets et de phénomènes que l'on attribuait autrefois au démon, et dont elle ne peut manifestement être la cause. On a ainsi agrandi son domaine de tout ce que l'on a ôté aux esprits invisibles. Mais il arrive souvent ici comme dans toutes les positions forcées, on est obligé de faire violence aux faits et au bon sens pour faire entrer dans le cadre des choses purement naturelles des résultats qui appartiennent évidemment à un autre ordre.

Jamais peut-être l'action du démon n'a été plus profonde ni plus sensible qu'aujourd'hui. Il se passe au fond de la société, dans ces abîmes de ténèbres et de corruption qui touchent à ceux de l'enfer, il se passe des choses monstrueuses, inconnues, grâce à Dieu, pour la plupart des hommes, des choses qui feraient désespérer de l'avenir du monde, et sembleraient donner raison à ceux qui croient que la fin des temps est proche, si, à côté de ces prodiges du mal, le bien n'avait aussi ses héros et ses miracles. Le culte de Satan est formellement constitué et pratiqué en Europe, surtout dans certaines parties et dans certaines villes où l'impiété et l'athéisme ont fait plus de progrès. Ce culte s'est allié à la démagogie, et recrute ses adeptes parmi les tristes victimes de ces théories, qui ne tendent à rien moins qu'au renversement de toutes les choses divines et humaines, de sorte que la parole prophétique de l'illustre Gœrres se trouve parfaitement confirmée, lorsqu'il disait que son livre viendrait à temps, et qu'il se préparait une manifestation de l'enfer telle qu'on n'en aurait jamais vu de semblable depuis le paganisme. Déjà un homme qui semble avoir le génie de l'absurde, si l'on peut accoupler ensemble deux expressions aussi contradictoires, a osé écrire que Dieu est le mal, qu'il est l'adversaire déclaré du genre humain, et que tout l'effort de l'homme doit être de se soustraire à sa puissance et d'affaiblir son empire. Jamais assurément le monde, même au sein du paganisme, n'avait entendu une telle énormité. C'est la théorie du mal et de l'enfer donnée pour base à la société humaine. Pour qu'un homme ait pu prononcer un tel blasphème, il faut que le règne du mal et du démon ait été bien répandu à l'époque où il parlait ainsi; car il n'y a rien d'isolé dans l'histoire,

et le tissu en est si fortement serré, que tous les fils s'y tiennent, et que les anomalies les plus frappantes en apparence ont encore leur principe et leur explication dans ce qui les entoure.

Ainsi, dans les bas-fonds de la société, tout près de nous, sous nos pieds, se célèbrent les mystères de l'enfer. Le diable a ses adeptes, ses prêtres, ses initiateurs, son culte, ses cérémonies, ses pratiques et sa morale. Celle-ci nous la connaissons en partie par les théories charnelles et démagogiques qui ont trahi plus d'une fois les secrets de ces associations ténébreuses. Les novices sont initiés à ce culte abominable de la même manière qu'ils l'étaient autrefois, par un pacte solennel, dans lequel ils renoncent formellement à Dieu et au ciel, et se reconnaissent les vassaux de Satan. Aujourd'hui comme autrefois ils signent encore de leur sang ce pacte sacrilège, et les missionnaires qui ont été chargés d'évangéliser les contrées où ces horribles mystères sont particulièrement en honneur, ont eu plus d'une fois l'occasion de se faire remettre ces sortes de formules, par des hommes que leurs exhortations avaient touchés. Nous nous rappelons encore avec terreur ce qui nous a été raconté en ce genre, en 1847, par un saint missionnaire qui s'était trouvé plusieurs fois dans la nécessité de se faire apporter des formules de ce genre. Son regard pénétrant avait entrevu les conséquences funestes qui devaient résulter d'un tel état de choses; et il nous disait avec un accent de certitude que nous n'oublierons jamais : « Soyez sûr qu'avant peu nous verrons d'horribles catastrophes. »

Le manichéisme, comme on a pu le voir dans la suite de cet ouvrage, n'a jamais disparu tout à fait dans le monde;

chassé d'un pays, il s'est réfugié dans un autre. Forcé de soustraire aux regards ses impurs mystères, il s'est caché dans les antres et les cavernes; ou bien dissimulant sous des dehors hypocrites ce qu'il y avait dans sa doctrine de trop choquant pour l'opinion publique, il a pris d'autres formes, et a réuni ses adeptes par les liens d'une société secrète et ténébreuse. Mais le fond de sa doctrine, malgré toutes les modifications apparentes qu'elle a subies, est toujours resté le même. Le culte de Satan et de la chair, le mépris orgueilleux de toute autorité, de toute supériorité, l'amour et la convoitise des richesses et du bien-être, tels ont toujours été son culte, ses dogmes et sa morale; et nous le retrouvons encore aujourd'hui ce qu'il était à son origine, lorsque la révélation de ses horribles mystères épouvanta l'Église et la société tout entière, et arma contre lui les foudres du saint-siège et des conciles, et le glaive du bras séculier. Au XIII^e siècle, le manichéisme longtemps comprimé leva enfin le masque, sous la protection des comtes de Toulouse, et essaya de nouveau de ressusciter le paganisme. Ce fut alors que Dieu suscita deux hommes et deux ordres religieux chargés spécialement de défendre la société contre les incursions de ce terrible ennemi. Saint François et saint Dominique eurent pour mission de réhabiliter la pauvreté, l'obéissance, l'humiliation, la souffrance, la croix de Jésus-Christ en un mot, contre ces nouveaux adorateurs de la chair. Leur vie pauvre, obéissante et mortifiée, fut une protestation solennelle contre les doctrines sensuelles et révolutionnaires des nouveaux Manichéens. Leurs exemples et leurs exhortations sauvèrent alors la société, bien plus encore que les victoires de Simon de Montfort. Puisse cette leçon salutaire n'être pas perdue

pour les princes qui gouvernent aujourd'hui l'Europe ! Puissent-ils comprendre l'analogie frappante qui existe sous tant de rapports entre les doctrines par lesquelles l'esprit d'erreur cherche à pervertir aujourd'hui les peuples, et les théories qui essayèrent de se faire jour au XIII^e siècle ! Puissent-ils comprendre que, le mal se produisant sous les mêmes formes, la prudence et la sagesse conseillent d'employer pour le guérir un remède qui a déjà si bien réussi ! Les ordres religieux, et particulièrement les ordres pauvres et mendiants, sont spécialement appropriés à l'état et aux besoins de la société moderne. C'est à eux qu'il appartient de réconcilier avec la pauvreté, l'obéissance et la mortification une génération dévorée par la soif de l'or, du pouvoir, des honneurs et des plaisirs. Il faut, et pour les pauvres et pour les riches, et pour encourager les premiers, et pour effrayer les seconds, des hommes qui marchent volontairement nu-pieds, revêtus de bure, de sorte que les pauvres puissent en les voyant se dire que la pauvreté n'est pas si redoutable, puisqu'il y a des hommes qui la choisissent de préférence ; et que les riches puissent apprendre de leur côté que la fortune n'est pas le plus grand bien, puisqu'il y a des hommes qui en tiennent si peu de compte.

Le culte du démon est encore aujourd'hui lié à certaines pratiques de théurgie et de nécromancie, qui rappellent d'une manière sensible celles du paganisme. Nous citerons à ce sujet un fait qui nous a été raconté par un ecclésiastique de nos amis, il y a quelques années. Se trouvant dans une des capitales les plus importantes de l'Europe, il y fit connaissance d'un gentilhomme très-versé dans la chimie et les autres sciences naturelles, peu disposé par consé-

quent aux illusions et aux préjugés spiritualistes, d'autant plus qu'il avait vécu dans l'éloignement de la religion et qu'il n'était converti que depuis peu de temps. Ce gentilhomme avait entendu parler de sociétés secrètes, où les doctrines démagogiques s'alliaient aux pratiques de la nécromancie. Poussé par la curiosité, il voulut savoir ce qu'il y avait de vrai dans ces récits; et, pour cela, il se fit affilier à l'une de ces associations, dont chacune était, je crois, composée seulement de douze membres, et dont les réunions avaient lieu la nuit. Il y fut témoin de choses fort extraordinaires. Les initiés entraient, à l'aide du somnambulisme magnétique, en rapport avec les défunts, qui leur apparaissaient et répondaient à toutes leurs questions. De retour chez lui, il voulut s'assurer par lui-même s'il n'y avait point là quelque supercherie ou quelque illusion, et il essaya d'obtenir les mêmes résultats en magnétisant son fils âgé de onze à douze ans. Puis, lorsqu'il l'eut endormi, il évoqua l'ombre de sa femme, qu'il avait perdue lorsque ce fils n'avait encore que deux ans, de sorte qu'il n'avait pu la connaître. L'enfant dans son sommeil dépeignit sa mère d'une manière si parfaite que son père en fut étonné et effrayé en même temps. Celui-ci demanda à son fils s'il ne pourrait pas avec un crayon dessiner le portrait de sa mère. Le fils répondit qu'il croyait pouvoir le faire. On lui donna donc un crayon et du papier, et il fit en quelques minutes le portrait de sa mère très-ressemblant et pour les traits et pour le costume.

Le père, voulant pousser plus loin encore ses expériences, alla trouver l'ecclésiastique dont nous avons parlé plus haut, avec lequel il était très-lié. Il lui raconta ce qui s'était passé, et le pria de lui permettre de le magnétiser.

Après bien des objections et des résistances, il obtint enfin ce qu'il désirait. Lorsqu'il l'eut endormi, il répéta l'expérience qu'il avait faite avec son fils, et elle eut le même résultat. Le prêtre, dans son sommeil magnétique, vit très-bien la femme de son magnétiseur, et en fit au crayon le portrait d'une ressemblance parfaite. Il vit encore plusieurs autres défunts mis en rapport avec lui.

Mais une fois revenu de son sommeil, son esprit fut pendant plusieurs jours assiégé et troublé par des souvenirs et des visions terribles du monde étrange qui lui avait apparu pendant son extase magnétique; et les choses allèrent au point qu'il n'osa célébrer la messe en cet état. Il se sentait en quelque sorte esclave d'une puissance étrangère, et craignait une véritable obsession. Il me confia ce qui lui était arrivé, et me dit en même temps que le gentilhomme qui l'avait magnétisé avait été lui-même tellement épouvanté du succès qu'il avait obtenu, qu'il pensait à aller à Rome rapporter au souverain pontife ce qui lui était arrivé. Je l'adressai à un savant prélat, et j'ignore ce que l'affaire est devenue depuis; je sais seulement que le gentilhomme et son fils sont partis pour Rome, et que leur voyage a été marqué par des aventures et des rencontres fort extraordinaires. Nous donnons ce fait tel qu'il nous a été raconté; l'ecclésiastique de qui nous le tenons est un homme dont le témoignage est irrécusable; nous sommes donc certain du fait, comme s'il nous était arrivé à nous-même. Il pourra faire entrevoir aux lecteurs l'abîme que l'incrédulité et l'irréligion ont creusé sous nos pas.

Cependant, au milieu de ces épouvantables manifestations du mal, Dieu ne laisse pas son Église sans témoignages visibles de sa puissance et de son amour; et si l'enfer

semble d'un côté prendre part immédiatement à la lutte, le ciel paraît, de l'autre, entrer en lice d'une manière directe et formelle contre lui. La race des saints n'a pas péri; et en ce moment encore, dans toutes les parties de l'Église, des âmes privilégiées rappellent ces temps heureux bénis par une effusion toute spéciale de l'Esprit-Saint. Les uns, initiés aux secrets de l'avenir par le don de prophétie, essaient d'effrayer la génération présente par l'annonce des châtimens que Dieu nous réserve si nous ne revenons à lui. Les autres, introduits par le don de science et de sagesse dans la connaissance des mystères de la foi, expliquent sous l'inspiration du Saint-Esprit le sens caché des divines Écritures. D'autres portent sur leur corps les stigmates du Sauveur, et retracent dans leur vie souffrante et mourante les agonies et les douleurs de sa passion et de sa mort. Nous ne parlerons point ici de l'extatique de Kaldern, qui, depuis vingt-cinq ans, renouvelle chaque semaine, dans son corps fragile, brisé par la maladie et la souffrance, les tourmens de la passion; le lecteur a pu suivre les détails de cette vie extraordinaire dans la peinture que nous en a laissé l'auteur de la *Mystique*. Nous nous contenterons d'ajouter ici que cette femme extraordinaire vit encore; qu'on peut la visiter avec une permission de l'évêque diocésain et de l'autorité civile, et que ceux qui douteraient encore de la réalité des faits qu'on raconte d'elle peuvent aller les constater sur les lieux mêmes.

A Naples, dans un modeste couvent dont les religieuses sont occupées à élever de petites filles pauvres, vit une femme que Dieu visite aussi d'une manière merveilleuse et à qui il a communiqué le don de science et de sagesse.

La sœur Marie-Louise, c'est le nom de cette religieuse, sait à peine écrire, quoique ses correspondances avec les personnes qui la consultent de toute part et les nombreux écrits qu'elle a publiés depuis le moment où elle a reçu le don de Dieu aient rendu son écriture plus lisible et son orthographe plus correcte. Il y a quelques années, elle sentit après la communion comme une voix intérieure qui lui ordonnait de lire et de commenter le livre de Josué. Elle n'avait jamais lu la sainte Écriture, à part les évangiles et les épîtres de l'année. Elle regarda cette pensée comme une illusion de l'amour-propre, et résolut de n'en tenir aucun compte. Mais après chaque communion la même voix intérieure se faisait entendre, de sorte que, craignant à la fin de manquer à la simplicité et à l'obéissance en cachant plus longtemps à son confesseur ce qui se passait en elle, elle se décida à le lui communiquer. Celui-ci pensa d'abord comme elle que ce pouvait être une illusion, et lui conseilla de n'y faire aucune attention, tout en exigeant d'elle qu'elle lui rapportât fidèlement tout ce qu'elle éprouverait. Voyant que la voix intérieure faisait toujours de nouvelles instances, il prit la chose plus au sérieux, et craignit de s'opposer aux desseins de Dieu en retenant plus longtemps sa pénitente. Il lui conseilla donc de lire et de commenter par manière d'essai les premiers chapitres de Josué. Marie-Louise prit le livre, et à la vue de ces batailles dont il y est parlé, elle fut effrayée de la tâche qui lui était imposée. Quel sens mystique, se disait-elle, pourrai-je trouver dans tous ces combats? Cependant elle prit la plume par obéissance, et sa plume, comme poussée et dirigée par une main étrangère, se mit à courir sur le papier avec une rapidité qui l'étonnait elle-même. Elle présenta son travail à

son confesseur, qui, après l'avoir examiné, lui commanda de continuer, tout en lui cachant les sentiments d'admiration dont il avait été pénétré en lisant ce qu'elle avait écrit. Le livre de Josué une fois achevé, la voix lui prescrivit d'en expliquer un autre, et c'est ainsi qu'elle a interprété successivement tous les livres de la sainte Écriture, s'appliquant surtout à en faire ressortir, à la manière des Pères et particulièrement de saint Grégoire, le sens mystique et allégorique. Ce commentaire, qui forme une vingtaine de volumes, en est déjà à sa seconde édition; et ce que nous en avons lu nous a laissé cette impression qu'un travail de ce genre suppose ou une connaissance approfondie de l'Écriture et des Pères qui l'ont interprétée, ou une infusion particulière de l'esprit de Dieu. Ce que nous y avons remarqué surtout, c'est une exactitude théologique qui serait admirable déjà dans un théologien consommé. C'est surtout dans son commentaire sur l'Évangile de saint Jean que cette merveilleuse qualité ressort davantage. Dans le premier chapitre, le mystère de la Trinité y est exposé avec une largeur et une élévation de pensées qui rappellent la manière de Bossuet. Il nous a été donné de nous entretenir plusieurs fois avec cette femme admirable; et c'est d'elle-même que nous tenons tous ces détails, qu'elle nous racontait avec une simplicité d'enfant. Je n'oublierai jamais cette figure bonne, simple, ingénue, où la sainteté ne se manifeste que par une candeur vraiment enfantine. On ne peut apercevoir sur ses traits, ni dans ses manières, ni dans sa conversation, aucune trace d'affectation, de vanité ni de pruderie. Elle raconte ce que Dieu fait en elle, comme elle le ferait d'une autre, sans y attacher la moindre importance, sans aucun retour

sur soi ; et c'est bien là le caractère de la vraie sainteté.

Il nous a été donné encore de connaître un saint religieux de Saint-François, attaché au couvent de Sainte-Marie-des-Anges à Assise, et que Dieu favorisait aussi de dons singuliers. Fra Luigi, c'était son nom, avait été chargé d'aller quêter en Allemagne pour la réparation de l'église de Sainte-Marie-des-Anges, dont la voûte avait été détruite par un tremblement de terre. C'est à Vienne, en 1834, que nous le vîmes pour la première fois. Nous recommandâmes à ses prières une personne qui nous était chère et dont le sort nous inquiétait vivement. Et comme nous savions qu'il jouissait de communications intimes avec Dieu, nous le priâmes de le consulter au sujet de cette personne, et de nous dire ensuite ce qu'il lui aurait appris. C'était ordinairement la nuit qu'il s'adressait à Dieu dans l'oraison. Il nous répondit avec une simplicité charmante qu'il ferait ce que nous lui demandions, mais qu'il ne savait s'il pourrait réussir. Trois ou quatre jours de suite il nous dit qu'il avait pensé à notre affaire, mais qu'il n'avait rien pu voir. Un jour enfin il nous annonça que Dieu l'avait éclairé, et il nous donna sur la personne que nous lui avions recommandée des détails qui se trouvèrent justes. Un jeune homme qui se distinguait par une grande pureté avait fixé son attention. Avec ce sens exquis que donne la sainteté, il avait senti le parfum de chasteté qui s'exhalait de l'âme de ce jeune homme, de sorte qu'il était attiré vers lui par un attrait tout particulier. Il voulait l'avoir sans cesse près de lui, et posait de temps en temps sa main sur sa tête pour le bénir. Je lui demandai la cause de cet attrait ; il me dit que Dieu avait de grands desseins de miséricorde sur ce jeune homme, et qu'il fallait faire en sorte qu'il n'y

fût point infidèle. Quelques années auparavant Dieu lui avait inspiré la pensée d'aller trouver le pape Grégoire XVI pour lui dire plusieurs choses importantes. Avec cette candeur d'enfant qui le caractérisait, il alla trouver son supérieur, et lui raconta ce qui lui était arrivé, en remettant l'affaire entre ses mains. Celui-ci, qui connaissait Fra Luigi, lui permit d'aller à Rome s'acquitter de sa mission auprès du pape. Le souverain pontife le reçut avec bonté, l'écouta pendant plusieurs heures avec attention, et le congédia après l'avoir béni et s'être recommandé à ses prières. On ne sait lequel admirer davantage dans cette histoire, ou du bon religieux, ou de ses supérieurs, ou du pape ; car elle suppose en tous une merveilleuse simplicité que la foi seule peut inspirer.

Deux ans plus tard , je revis Fra Luigi à Assise avec le jeune homme qui l'avait tant intéressé à Vienne. Nous le trouvâmes occupé à nettoyer la petite chambre où est mort saint François, et qui sert aujourd'hui de chapelle dans l'église Sainte-Marie-des-Anges. Je n'oublierai jamais le cri de jubilation qu'arracha de son cœur la vue inopinée de ce jeune homme, ni l'effusion de tendresse avec laquelle il nous reçut. Puis, quand il fallut se quitter, il ne put retenir ses larmes ; et prévoyant bien que c'était pour la dernière fois qu'il nous voyait sur la terre, il nous montra du doigt le ciel, comme pour nous dire que c'était là qu'il nous donnait rendez-vous. Il mourut, en effet, quelques années après. Il n'avait jamais voulu entrer dans les ordres, par humilité ; et son occupation favorite était de soigner, de nettoyer et d'entretenir les deux chambres consacrées par les deux actes les plus importants de la vie de saint François, et autour desquelles on a bâti l'église

Sainte-Marie-des-Anges. L'une est celle où il donna sa règle à ses disciples ; elle est connue sous le nom de Portioncule ; l'autre est celle où il est mort. Il y passait les jours le balai à la main , nettoyant les murs , le pavé , l'autel , nourrissant son âme de saintes pensées et des souvenirs qui lui rappelaient ces lieux sanctifiés par la présence de son père. Nous pourrions citer encore plusieurs autres saints personnages mystiques qui ont vécu dans ces dernières années à Rome et en Italie , et qui ont été célèbres par leurs extases , leurs ravissements ou le don des miracles.

Mais ce n'est pas seulement en Italie que la mystique fleurit ; Dieu n'a pas voulu priver la France de ce témoignage particulier de sa puissance et de son amour. Aujourd'hui encore, dans un diocèse de l'Ouest, plusieurs saintes religieuses reproduisent en leurs personnes les phénomènes mystiques les plus extraordinaires. L'une d'elles, novice dans une communauté chargée de faire l'école aux petites filles et de visiter les malades dans les campagnes , après avoir été guérie miraculeusement d'une maladie qui ne laissait plus aucun espoir aux médecins, a eu en 1854 une extase qui a duré depuis le jeudi saint jusqu'au jour de Pâques. Cette extase lui avait été annoncée d'avance, et elle en avait prévenu ses supérieurs ; de sorte qu'on put prendre toutes les mesures que conseillent la prudence et la charité dans ces circonstances. La communauté tout entière et un grand nombre d'étrangers eurent le bonheur de la voir en cet état , et tous sortirent d'auprès d'elle grandement édifiés du spectacle qu'ils avaient eu sous les yeux. Pendant tout ce temps elle s'entretenait avec la sainte Vierge ; et quoiqu'on n'entendît point celle-ci parler, on

pouvait très-bien juger par les choses que disait la sœur, qu'elle répondait à des demandes que la sainte Vierge lui avait faites. Elle assista ainsi avec la sainte Vierge à toutes les scènes de la douloureuse passion de Notre-Seigneur; et l'on voyait par les souffrances qu'elle endurait qu'elle y prenait une part bien vive. De gros pleurs tombaient de ses yeux, et son front parfois ruisselait de sueur. La sainte Vierge lui demanda si elle voulait consentir à souffrir en expiation des péchés de ses frères, et elle répondit qu'elle était prête à endurer toutes les peines et toutes les douleurs pour l'amour de son Dieu et le salut de son prochain. Le dimanche de Pâques elle se réveilla tout à coup de son extase, et quoiqu'elle n'eût rien pris depuis le jeudi, elle se leva aussi forte que si rien d'extraordinaire ne lui fût arrivé, et fit dans la communauté tout ce qu'elle avait à faire sans paraître fatiguée.

Dans une autre communauté du même diocèse, une sœur converse, postulante encore, âgée de dix-neuf ans, ne sachant ni lire ni écrire, a vu plusieurs fois la sainte Vierge lui apparaître dans le cimetière et en d'autres lieux du couvent. Une fois entre autres, voulant donner à la communauté tout entière un témoignage authentique de sa visite, la sainte Vierge annonça à cette jeune fille qu'une affaire très-importante se traitait depuis quelque temps entre la supérieure de la maison et l'évêque du diocèse, et que, jusqu'à ce qu'elle fût définitivement terminée, elle passerait tout ce temps sans boire, ni manger ni dormir. Elle vécut un mois en effet dans une abstinence et une insomnie complètes, sans négliger malgré cela les travaux, très-fatigants d'ailleurs, auxquels elle était occupée dans la maison, ce que la communauté tout entière ne

pouvait assez admirer. Enfin, au bout de ce temps, elle sentit tout à coup pour la première fois le besoin de manger. La sœur chargée de la cuisine lui donna une tasse de lait avec du pain bis, et elle mangea sans en être indisposée. Or, au moment où elle fut prise par la faim, la supérieure de la maison se trouvait dans le cabinet de l'évêque, et tous les deux ensemble prenaient une résolution définitive sur l'affaire qui les tenait en suspens. Depuis cet événement, de nouvelles faveurs ont été accordées à cette religieuse. Afin de préserver son humilité des périls auxquels sont exposées les âmes que Dieu visite de cette manière, ses supérieurs l'ont placée dans une autre maison qui n'est connue que d'eux et de quelques personnes. Cependant, malgré tout le mystère dont on a cherché à l'entourer, d'heureuses indiscretions ont soulevé de temps en temps le voile sous lequel on cache avec raison ces états extraordinaires. Ainsi l'on sait que tous les phénomènes de la passion de Notre-Seigneur se sont reproduits pendant la semaine sainte de cette année 1854 dans sa personne, entre autres les stigmates et la flagellation. Plusieurs témoins ont été appelés pour examiner et constater ces faits extraordinaires, et sont sortis avec la conviction qu'ils sont tout à fait surnaturels. L'un d'entre eux, homme instruit, froid et très-grave, a raconté que pendant la flagellation on entendait les coups se succéder rapidement avec un bruit et une violence à faire frémir; peu s'en fallut qu'il ne se trouvât mal. La pauvre patiente avait le corps tout meurtri, ensanglanté et comme broyé; elle pouvait à peine se remuer, et ses douleurs étaient excessives. Une particularité remarquable de l'état de cette bonne sœur, c'est que toutes les marques extérieures des divers phé-

nomènes qu'elle éprouvait disparaissaient dès que l'obéissance l'appelait à un exercice public. Voulant cacher par humilité aux sœurs de la communauté où elle se trouvait les faveurs signalées de Dieu à son égard, elle avait demandé avec instance cette grâce à Notre-Seigneur, et n'avait consenti, pour ainsi dire, qu'à cette condition à s'offrir comme victime à sa justice.

Elle portait habituellement des gants, et cette circonstance a fait penser aux personnes qui vivaient avec elle, que c'était une précaution qu'elle prenait pour cacher les traces des stigmates qu'elle avait reçus. Toutes les mesures que conseille la prudence en ces sortes d'occasions ont été prises, afin de bien constater la véritable nature des phénomènes qui se sont produits chez cette jeune fille. L'évêque du lieu l'a fait examiner par des médecins et des hommes graves, capables de porter un jugement en ces sortes de matières. Non content de cela, il a, dit-on, adressé au Saint-Siège un rapport détaillé, afin de soumettre ces faits à la congrégation qui est spécialement chargée de les étudier. En rapportant ici le peu qu'il nous a été donné d'en connaître par des témoignages qui nous offrent toute sécurité, nous ne voulons rien préjuger relativement à leur nature, et nous attendons, pour nous faire à ce sujet une conviction bien arrêtée, que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée. Car nous savons jusqu'à quel point la nature, ou même le démon, peut imiter quelquefois en ce genre les opérations de la grâce divine, et combien il est facile de confondre avec le surnaturel ce qui est seulement extra-naturel.

Si, après un examen sérieux et attentif, le caractère sur-

naturel et divin de ces états est bien constaté, ce sera, il n'en faut pas douter, une bénédiction pour le pays où ils se sont produits, comme il arrive toujours en ces circonstances; car ce sont là de ces grâces que les théologiens appellent *données gratuitement*, parce que Dieu les accorde, moins encore pour celui qui en est le dépositaire que pour les autres à qui elles doivent profiter. On ne saurait se faire l'idée des effets admirables qu'a produits dans le Tyrol le spectacle des extases douloureuses de Marie de Mœrl et de Domenica Lazzari. Plusieurs paroisses ont été changées entièrement : l'esprit de foi et de piété s'est ranimé dans les populations, qui accouraient en foule et en procession pour être témoins de ces phénomènes extraordinaires, et qui s'en revenaient en chantant des hymnes et des cantiques de louange au Seigneur. Des incrédules se sont convertis, des esprits chancelants dans la foi ont été affermis; et Marie de Mœrl est encore aujourd'hui dans le Tyrol comme une fleur dont les célestes parfums embaument toute la contrée. Il est bien difficile, en effet, pour un esprit sérieux et un cœur droit, de résister à ces sortes de spectacles. Comment ne pas croire à la passion du Sauveur et à sa divine efficacité quand on la voit se reproduire d'une manière si parfaite, à dix-huit siècles de distance, dans de pauvres femmes simples, sans éducation et dont l'esprit et l'imagination sont garantis par leur ignorance même et leur simplicité des impressions auxquelles on a coutume d'attribuer ces états? Un grand nombre de nos amis ont visité Marie de Mœrl et Domenica Lazzari. La plupart étaient des hommes aussi distingués par leur intelligence que par les qualités de leur cœur, et plusieurs se sont acquis un nom justement célèbre par leurs travaux. Tous sans exception ont

rapporté de la modeste chambre où s'accomplissaient ces pieux mystères une foi plus vive, un amour plus tendre pour Notre-Seigneur et une plus grande dévotion pour sa passion sacrée.

On a coutume, je le sais, d'attribuer, soit à une imagination exaltée, soit à la maladie ces sortes de phénomènes ; on a même trouvé un nom pour désigner celle-ci. Que ces états soient accompagnés ordinairement d'une certaine exaltation de l'esprit et d'une disposition malade du corps, cela se conçoit, et il n'en saurait guère être autrement. Tout état surnaturel ne consiste-t-il pas précisément en effet dans une élévation, ou, si l'on veut, dans une exaltation de la nature ? Et comment les puissances de l'âme et du corps pourraient-elles garder l'équilibre qui maintient leur harmonie lorsqu'elles sont comme envahies par une puissance étrangère et supérieure ? Si une affection purement humaine, comme la joie ou la douleur, bouleverse quelquefois l'âme et le corps au point de les jeter dans des états que la science a peine à constater, que doit-ce être quand la charité unit l'âme à Dieu d'une union si forte et si intime qu'elle ressent en elle tout ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a senti dans son humanité sainte ? Cet état est une maladie, c'est vrai ; mais qu'est-ce que cela prouve, et que prétend-on expliquer de cette manière ? C'est esquiver la difficulté au lieu de la résoudre ; car il faut en ce cas expliquer la maladie, ce qui n'est pas plus facile que de rendre compte des phénomènes dont on dit qu'elle est la cause. Nous ne nions pas la maladie ; mais nous affirmons que c'est une maladie surnaturelle et divine dans sa source et son principe, dans les formes sous lesquelles elle se produit, dans son cours, ses

effets et ses crises. C'est une maladie qu'aucun remède naturel ne peut guérir, qui n'est pas seulement du ressort de la médecine, mais qui demande surtout les soins, les secours et l'examen du prêtre et du théologien. En effet, la maladie consiste dans un manque d'équilibre et d'harmonie entre les forces de l'organisme ; et personne ne peut nier que les états extraordinaires dont il s'agit ici ne rompent presque toujours cet équilibre. Ils ont d'abord pour effet nécessaire d'assujettir le corps à l'âme d'une manière tout à fait insolite ; de sorte que le premier, subjugué complètement par celle-ci, n'a presque plus la force de réagir contre les impressions qu'il en reçoit, et n'est plus, pour ainsi dire, qu'une enveloppe frêle et légère, usée continuellement et atténuée par l'action de la grâce divine. Il en est de même, dans un sens contraire, de la possession. Au reste, il est bien des cas où l'on ne peut constater aucune maladie proprement dite, où toutes les fonctions sont régulières, où l'état du pouls, lequel sert habituellement à indiquer le rythme intérieur de la vie, n'offre aucune altération sensible, où la maladie ne laisse par conséquent entrevoir que son caractère surnaturel. Bien souvent aussi ces phénomènes extraordinaires se sont produits chez des personnes très-peu disposées à l'exaltation, d'une grande simplicité d'esprit, ou remarquables, au contraire, par la fermeté de leur intelligence et la maturité de leur jugement, comme sainte Thérèse, par exemple ; ou bien encore chez des personnes d'un caractère froid et rassis, peu impressionnables, ou même de sens obtus. Ces états singuliers s'annoncent quelquefois d'une manière subite, sans aucune préparation, sans aucun indice qui ait pu les faire pressentir d'avance, et ils disparaissent

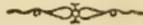
de la même manière au jour et à l'heure que Dieu veut.

Il est tout aussi impossible de les expliquer par le magnétisme et le somnambulisme, malgré l'analogie frappante qu'ils présentent parfois avec les phénomènes observés dans ces derniers états, à moins que l'on n'admette avec Gœrres un magnétisme surnaturel ou diabolique, dans lequel Dieu ou le démon exerce sur l'âme un pouvoir dont les effets extérieurs ont beaucoup d'analogie avec ceux que le magnétiseur produit dans le somnambule dont il s'est emparé. Il serait par trop extraordinaire, en effet, que Dieu, qui a créé l'homme; ne pût se l'attacher par des liens aussi forts et aussi intimes que le fait un autre homme ou la nature en certains cas. Tout rapport de l'homme soit avec Dieu, soit avec les autres hommes, soit avec le démon, soit avec la nature, peut, quand il est poussé au delà de certaines limites, devenir magnétique et développer les phénomènes propres à cet état. Peu importe le nom sous lequel on les désigne, pourvu qu'on s'entende bien sur leur cause et leur nature. Si le nom d'extase, de stigmates, d'état mystique vous répugne, dites qu'ils sont l'effet du magnétisme, nous y consentons; et ce mot nous l'adopterons volontiers, pourvu qu'il soit bien entendu que c'est un magnétisme d'un tout autre genre que celui qui se produit ordinairement, et que le magnétiseur en ce cas c'est Dieu lui-même, s'il s'agit d'un état mystique surnaturel, ou le démon dans les cas de possession diabolique, ou la nature dans les cas de magie naturelle. On aura beau faire, il y aura toujours des faits qu'il sera impossible d'expliquer sans l'intervention d'une puissance au-dessus ou en dehors de la nature. Et

c'est un grand honneur pour l'homme que le ciel et l'enfer, Dieu et Satan, les anges et les démons se disputent ainsi sa conquête et sa possession, et qu'ils l'estiment assez pour entrer directement en lice à son sujet.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME



LIVRE VIII

CHAPITRE PREMIER.

Comment l'homme passe de la possession à l'union volontaire avec le démon. Pierre Bernardi. 1

CHAPITRE II.

Origine de la magie diabolique. De la doctrine des Manichéens. Analyse de cette doctrine. Son rapport avec celle de l'Église. Les modifications qu'elle a éprouvées. Sa propagation. 16

CHAPITRE III.

Légende racontée par Césaire. Histoire racontée par Brognoli. Psellus. 19

CHAPITRE IV.

Influence du judaïsme sur la magie. Le Talmud et la Cabale. La magie naturelle et la sorcellerie ont été connues des juifs. Leurs espérances dans le Messie. Barcochebas et Sabbathai. Persécution des juifs. Réaction contre leurs oppresseurs. On les accuse de tuer des enfants chrétiens. Divers récits à ce sujet. Simon de Trente. 41

CHAPITRE V.

Influence des Bohémiens. Leur origine; leurs migrations; leur caractère. La chiromancie. 60

CHAPITRE VI.

Dispositions naturelles à la magie et à la sorcellerie. Les unes viennent du tempérament, les autres des astres. Mythes des contrées du Midi et du Nord à ce sujet. L'Église cherche à les détruire. Saint Taurin. Attachement du peuple au paganisme. Idée d'un royaume de Satan sur la terre. 67

CHAPITRE VII.

Des influences locales de la magie. Les Alpes et les Pyrénées. Le Labourd. L'Espagne. Le Dauphiné. L'Angleterre. L'Italie. L'Allemagne. La Suède.	79
---	----

CHAPITRE VIII.

Des dispositions individuelles à la magie et de leur développe- ment interne. Histoire arrivée en Danemark. Histoire de trois frères du duché de Bade. Histoire d'un Bénédictin.	93
--	----

CHAPITRE IX.

Des lutins et des farfadets. Histoires racontées par Coleti, par Menghi. Histoire arrivée à Mülldorf.	112
--	-----

CHAPITRE X.

Des exercices préparatoires de la magie. Les prophètes du Dau- phiné.	120
--	-----

CHAPITRE XI.

L'action de Satan cachée sous le masque de la sainteté. Made- leine de la Croix.	124
---	-----

CHAPITRE XII.

États personnels de ceux qui sont engagés dans la magie et la sorcellerie. Histoire de Jeanne Fery.	135
--	-----

CHAPITRE XIII.

États particuliers de la vie organique dans la sorcellerie et la magie. L'onguent des sorcières. L'habitude le rend inutile. État de clairvoyance. Le sommeil et le réveil ordinaires et magnétiques.	155
--	-----

CHAPITRE XIV.

Des signes extérieurs qui distinguent les sorciers. Ils sont comme le revers des stigmates.	165
--	-----

CHAPITRE XV.

Le sabbat considéré comme orgie. Des repas et des voluptés du sabbat.	169
--	-----

CHAPITRE XVI.

De la physionomie et de l'odeur infecte des sorcières. . . . 180

CHAPITRE XVII.

États personnels de la partie psychique de l'homme dans la sorcellerie. Voyage mystérieux des sorcières. Leur vol. Jeanne Haquart. M. Warma. Leurs voyages au sabbat. Explication de ce phénomène. 183

CHAPITRE XVIII.

Le sabbat considéré comme la cour du démon. Temps, lieu et fréquence de ces assemblées. Métamorphoses qui s'y opèrent. Les crapauds du sabbat. Visions de Dominique, d'un moine de Clairvaux. Des formes que prennent les démons. . . 196

CHAPITRE XIX.

De l'hommage que les sorciers rendent au démon dans le sabbat. Despotisme du démon. Les danses du sabbat. Passion pour le sabbat. 208

CHAPITRE XX.

Effets de la magie dans l'intelligence. De quelle manière les initiés sont reçus dans la cité du diable. Présentation des enfants au sabbat. Serment prêté par les initiés au jour de leur réception. Parodies du baptême. 217

CHAPITRE XXI.

Le sabbat considéré comme église des initiés. Les sacrifices. La messe. Le culte du sabbat. 221

CHAPITRE XXII.

Le sabbat des clercs. Madeleine Bavent. Liturgie du sabbat. . . 227

CHAPITRE XXIII.

Rapports spirituels produits par la magie. Mystagogues de la magie. Les prêtres David, Picard, Boullé, Louis Goffredy. . . 237

CHAPITRE XXIV.

L'abus des sacrements considéré comme moyen magique. Marguerite du Saint-Sacrement. Ce qui est arrivé au couvent de Louviers. 244

CHAPITRE XXV.

- De l'obsession spirituelle. La sœur Saint-Michel. La sœur Anne de la Nativité. Relation de la sœur Marie du Saint-Sacrement. 253

CHAPITRE XXVI.

- Rapports psychiques dans l'obsession. Les religieuses d'Auxonne; celles du Saint-Esprit, à Louviers. Obsession épidémique en 1374. 268

CHAPITRE XXVII.

- De la contagion psychique dans la possession. Elle attaque surtout les jeunes gens. Les enfants d'Elfdale. Le mal appelé layra. Histoire de Renée Sænger. 286

CHAPITRE XXVIII.

- Passage de l'obsession à la possession par l'épidémie démoniaque. Les religieuses de Quercy; celles de Kentorp; celles de Werte. Les orphelins d'Amsterdam et de Hoorn. 303

CHAPITRE XXIX.

- Rapports vitaux de l'homme avec le démon. Possession de l'instinct de la nutrition. Histoire racontée par Bekker. Autre fait raconté par Gaufried. Marie de Mœrl. 310

CHAPITRE XXX.

- L'avarice considérée comme établissant des rapports intimes entre l'homme et les métaux. Gertrude Fischer. 323

CHAPITRE XXXI.

- Des rapports de l'instinct dans l'homme avec le règne animal. Histoire d'un enfant. 326

CHAPITRE XXXII.

- L'appétit sexuel et la cruauté dans leurs rapports avec la possession. Des incubes et des succubes. Le démon prend la forme d'un objet aimé. Histoire d'un Anglais; d'un jeune homme de Bergame; de Mabertha; des religieuses de Neumagen. . 338

CHAPITRE XXXIII.

- Des philtres naturels et diaboliques. Histoire d'un jeune homme de Gênes; de Marie Ranfain. 359

CHAPITRE XXXIV.

La soif diabolique du sang. La comtesse de Brinvilliers. Le maréchal de Retz. Marie de Sains.	367
---	-----

CHAPITRE XXXV.

Métamorphoses diaboliques. Les loups-garous. P. Bourget et Michel Verdung. Jean Grenier. Appréciation de ces faits. Autres métamorphoses. Elles ne sont pas réelles, mais l'effet d'une vision. Formations plastiques sur le corps des possédés.	378
--	-----

CHAPITRE XXXVI.

Comment la vie possédée par le démon devient un principe de contagion ou un antidote. Le fameux guérisseur Greatrak. Des images de cire employées dans la magie.	394
--	-----

CHAPITRE XXXVII.

Du pouvoir que les magiciens exercent sur les puissances de la nature. Procès singulier sous le roi Jacques d'Écosse. Du pouvoir magique de changer le temps.	404
---	-----

CHAPITRE XXXVIII.

Des procès de sorcellerie. De leur base historique.	408
---	-----

CHAPITRE XXXIX.

Triple problème pour le médecin, le légiste et le théologien.	414
---	-----

CHAPITRE XL.

De la manière dont on procédait dans les procès de sorcellerie. Des preuves admises dans ces procès. L'accord des témoins. Des paroxysmes qu'éprouvent ceux sur qui l'on a jeté un sort à la vue de celui qui le leur a donné. Faits qui se sont passés en ce genre dans la Nouvelle-Angleterre. Des signes qu'on aperçoit sur le corps des sorcières. L'épreuve de l'eau froide. La torture.	429
---	-----

CHAPITRE XLI.

Des moyens d'une bonne procédure. Procès de Jean de Vaulx.	444
--	-----

CHAPITRE XLII.

Des erreurs qui se sont glissées dans le cours des procédures.	451
--	-----

CHAPITRE XLIII.

Des procès de sorcellerie pendant et après la réformation, en Angleterre, en France, en Allemagne. Histoire de M. de Palud; de Louise Capelle, au couvent de Sainte- Baume. Histoire de trois religieuses dans les Pays-Bas. Critique de ces faits. Histoire arrivée à Louviers.	466
--	-----

CHAPITRE XLIV.

Histoire des possédées de Loudun	486
--	-----

CHAPITRE XLV.

Des procès de sorcellerie en Angleterre, en Allemagne, pendant et après la guerre de Trente ans. Le jésuite Spée appelle le premier l'attention sur les horreurs de ces procès; il est suivi du protestant Meyfart. Les procès de sorcellerie cessent.	503
--	-----

CHAPITRE XLVI.

L'Église dans ses rapports avec les procès de sorcellerie. Instruction de la chambre apostolique à Rome. Conduite du P. Surin.	517
Épilogue du traducteur.	529

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE DES CINQ VOLUMES



MYSTIQUE DIVINE

TOMES I ET II

Livre I. — De la base religieuse et ecclésiastique de la mystique.

	Vol. I, page
1. La mystique a ses racines dans les Évangiles.	27
— 2. Développement de la vie chrétienne parmi les moines et les solitaires.	32
— 3. La mystique dans le désert. Du don des miracles, de prophétie, de discerner les esprits, etc.; de l'extase.	48
— 4. La mystique dans les martyrs. De leur impassibilité. Du don de prophétie. Des visions.	61
— 5. La mystique spéculative des premiers temps du chris- tianisme.	73
— 6. Au milieu des ruines du monde antique, l'humani- té est renouvelée par le christianisme. La mys- tique en Irlande.	80
— 7. Développement de la mystique dans l'histoire par la voie illuminative.	93
— 8. De la perfection de la vie mystique dans son dévelop- pement historique, l'Église et l'État, la chevale- rie, l'islamisme et les croisades, l'art chrétien, la scolastique.	102
— 9. Développement de la mystique dans les ordres mo- dernes. Réforme de la discipline religieuse. Des ordres militaires.	115
— 10. Développement de la mystique dans la solitude du cloître.	131

Livre II. — La mystique purgative.

	Vol. I, page
§ 1. Comment l'homme entre dans la vie mystique.	154
— 2. Vocation des hommes.	158
— 3. Vocation des femmes.	170
— 4. Rapports de l'homme mystique à l'égard de Dieu, du monde et de soi-même.	190
— 5. La mystique règle et purifie l'appareil nutritif.	194
— 6. La mystique règle les rapports entre la veille et le sommeil.	208
— 7. La mystique purifie et discipline la vie moyenne; des pénitences et des mortifications.	226
— 8. Courage et résignation dans l'adversité des âmes que Dieu appelle à la vie mystique.	241
— 9. Rapports des œuvres de charité avec la mystique.	276
— 10. Comment la mystique purifie et discipline l'homme supérieur.	281
— 11. Recueillement des puissances supérieures en Dieu par la prière et la charité.	290
— 12. Vue rétrospective sur le développement de la vie mystique.	301

Livre III. — L'âme reçoit par la mystique un attrait
et des lumières d'un ordre supérieur.

§ 1. Des phénomènes produits par la mystique dans les régions inférieures de l'homme.	315
— 2. La mystique transforme le système d'assimilation.	324
— 3. La mystique transforme la vie des organes de la respiration	331
— 4. La mystique transforme les systèmes nerveux et vasculaire.	338
— 5. De la souplesse et de l'agilité du corps. De l'incor- ruptibilité.	348
— 6. Des phénomènes mystiques dans la partie moyenne de l'homme. La mystique modifie les organes du mouvement	357
— 7. Comment la mystique change les puissances affec- tives de l'âme. De la jubilation mystique. Du don des larmes.	363

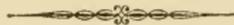
	Vol. I, page
§ 8. La mystique transforme et élève les fonctions des sens. Du toucher. Du goût	371
— 9. De l'odorat et de l'ouïe	378
— 10. De la vue. De la faculté de lire dans l'âme des autres hommes; de voir N.-S. dans l'Eucharistie; de se rendre invisible soi ou les autres.	387
— 11. Du sens général et commun. De la faculté de sentir de loin l'Eucharistie, de pénétrer les esprits, de voir à distance et dans l'avenir	401
— 12. Des phénomènes mystiques dans les régions supérieures et spirituelles, dans l'imagination. Des sons qui se font entendre quelquefois dans la région du cœur.	418
— 13. Des influences de la vie mystique dans le domaine des arts.	426
— 14. De la poésie chez les mystiques	432
— 15. De l'éloquence chez les mystiques	440
— 16. La mystique élève et transforme les plus hautes facultés de l'esprit.	444
— 17. Des dons gratuits. Don des langues et de discerner les esprits.	449
— 18. Des dons de foi, de sagesse et de science	454
— 19. Du don de prophétie et du pouvoir de guérir les malades.	468
— 20. Du don des miracles et du pouvoir sur les animaux.	476

Livre IV. — La mystique illuminative. Progrès de la mystique par l'amour et l'illumination divine dans l'extase.

	Vol. II, page
§ 1. Les dons qui sanctifient, conduisent l'âme dans les régions supérieures de la mystique	1
— 2. De l'extase considérée dans ses phénomènes généraux.	10
— 3. Coup d'œil général sur l'ensemble des phénomènes de l'extase.	35
— 4. Des symptômes par lesquels s'annonce l'extase; de sa durée, de ses suites; sécheresses et désolations comme termes opposés à l'extase.	42
— 5. Explication des phénomènes de l'extase. De l'extase mystique et de l'extase magnétique.	55

§ 6.	L'extase considérée dans l'homme supérieur ou spirituel. Développement organique de la lumière. De la lumière dans les saints. Du nuage de feu. De la colonne de feu. Des globes de feu, etc.	71
— 7.	Des différentes parties du corps qui deviennent lumineuses. Apparitions lumineuses à la mort et après la mort.	87
— 8.	Explication des phénomènes lumineux.	96
— 9.	Des visions de l'âme et particulièrement de l'imagination. Des visions surnaturelles.	107
— 10.	Comment les extatiques se voient réciproquement dans l'extase. De leur commerce avec les anges.	122
— 11.	De la vision intellectuelle.	135
— 12.	Du degré de sûreté qu'offrent les visions. Prudence surnaturelle de l'Église dans ses jugements en cette matière.	153
— 13.	Comment l'esprit s'empare dans l'extase des organes de la voix. Du son et du chant extatiques. Des sons que l'on entend près des saints, à l'autel ou à leur lit de mort.	173
— 14.	De l'extase considérée dans les régions de la vie inférieure et de la transformation qu'elle opère dans les corps. De la stigmatisation dans ses deux premiers degrés, la couronne d'épines et la plaie de côté.	186
— 15.	De la stigmatisation complète.	202
— 16.	Les stigmates déjà formés peuvent disparaître en tout ou en partie. Époque de la vie où se produisent les stigmates. La flagellation.	225
— 17.	Explication des phénomènes de la stigmatisation.	232
— 18.	De la plastique mystique.	244
— 19 et 20.	L'extase considérée dans les organes du mouvement. Des stations mystiques. Leurs rapports avec les stigmates.	258
— 21.	L'extase considérée dans les régions moyennes du système moteur. De la marche extatique. De l'empire sur les éléments. Comment les extatiques s'élèvent en l'air.	318
— 22.	Du vol dans l'extase. Des illuminations et des sons extatiques unis au vol.	339

	Vol. II, page
§ 23. Explication de ces phénomènes.	367
— 24. L'extase considérée dans les régions supérieures du système moteur. Des effets produits à distance. Attrait exercé sur l'eucharistie, le crucifix, etc.	376
— 25. De la faculté de pénétrer les corps, de passer par une porte fermée, etc.	383
— 26. Action à distance. Des trois formes différentes de cette action.	390



MYSTIQUE NATURELLE

TOME III

Livre V. — Du fondement historique, légendaire, physique et psychique de la mystique infernale.

	Vol. III, page
§ 1. De l'origine du mal. Satan et son royaume. Le déluge. Le peuple juif et le paganisme. Puissance de l'Église.	1
— 2. Développement du mauvais principe dans les hérésies anciennes et modernes.	20
— 3. Développement de la mystique diabolique.	48
— 4. De la légende diabolique.	77
— 5. Visions du ciel, du purgatoire et de l'enfer rapportées par la légende.	103
— 6. De la légende magique. Elle passe des objets de la nature et de l'art à la magie noire.	117
— 7. Comment l'univers a été créé. L'homme centre de la création est dans un rapport réciproque avec l'univers entier. Ce rapport, altéré par le péché, existe cependant encore d'une manière exceptionnelle en certains hommes. Possession de l'homme par la nature.	143
— 8. Rapports mystiques de la vie avec le ciel et les astres.	172
— 9. Rapports mystiques avec le monde terrestre élémentaire.	198

	Vol. III, page
§ 10. Action des substances physiques en contact immédiat avec l'organisme.	204
— 11. La rhabdomancie.	209
— 12. Rappports mystiques avec le monde végétal.	236
— 13. Rappports magiques avec le règne animal.	257
— 14. Rappports des hommes entre eux. Rappports magiques des forces de la vie inférieure dans le royaume des morts.	281
— 15. Du bon œil et du mauvais œil.	296
— 16. Le cauchemar. L'incube et le succube des anciens.	305
— 17. Des rappports magnétiques.	310
— 18. Du somnambulisme.	326
— 19. Bases physiques de la mystique diabolique. De la seconde vue et de la vue à distance.	341
— 20, 21, 22. Des esprits frappeurs.	353
— 23. Transition des phénomènes naturels aux opérations des mauvais esprits.	414
— 24. L'action du démon paraît d'une manière positive. Expériences à ce sujet des directeurs de séminaires et des maîtres de novices.	443
— 25, 26, 27. Comment Dieu permet que les démons tentent les saints pour les exercer et les purifier.	456
— 28. Comment les saints réagissent sur les esprits, et prennent quelquefois sur eux les châtimens réservés aux pécheurs.	500

MYSTIQUE DIABOLIQUE

TOMES IV, V

Livre VI. — Ascèse diabolique.

	Vol. IV, page
§ 1. Comment le mal physique et moral se propage. Rapport de la magie et de la possession avec la première chute. Des deux cités. Des degrés de l'ascèse diabolique.	1

§ 2.	L'ascèse diabolique considérée dans le domaine de la vie. Opposition de cette ascèse avec l'ascèse purgative. De la division des moyens physiques propres à exciter l'organisme.	15
— 3.	Les initiations dans le paganisme.	25
— 4.	Les initiations et les mystères dans le mahométisme.	52
— 5.	Les initiations à la magie dans les temps chrétiens. L'onguent magique.	65
— 6.	Des fausses doctrines que la cité du diable oppose à la cité de Dieu. Partant de l'incrédulité, elles mènent à la superstition; puis à la fausse magie naturelle, à la fausse divination et à la magie noire, qui sont les trois exercices ascétiques par lesquels l'homme est initié aux mystères de l'enfer.	94
— 7.	Comment l'homme peut conjurer la nature. Différence de la vraie et de la fausse science. La superstition se rattache à la puissance indéfinie du nombre, du son et de la parole.	101
— 8.	De la divination, de ses diverses formes. De la faculté de voir au loin à l'aide d'un miroir ou de quelque fluide. Des autres formes de divination.	112
— 9.	De l'évocation des esprits, des anciennes formes de la théurgie. La nécromancie en Thessalie. Elle continue dans le christianisme.	132
— 10.	L'ascèse diabolique dans le domaine moral. Du mensonge et de l'imposture dans les choses de la vie intérieure.	149
— 11.	De ceux qui ont feint d'être possédés.	165
— 12.	De ceux qui par orgueil ont feint la sainteté.	178
— 13.	Comment la volupté se cache sous le manteau de la sainteté.	198
— 14.	De l'union avec le démon.	216
— 15.	Du pacte formel avec le démon et de ses différentes formes. Le pacte avec le démon est la contrepartie des promesses du baptême.	226
— 16.	Les pactes avec le démon étaient connus dès les temps les plus anciens.	234
— 17.	L'homme, en se donnant au démon, se sépare de la cité de Dieu et devient citoyen de la cité du diable.	252

Livre VII. — De la possession.

	Vol. IV, page
§ 1. Comment les démons sont en rapport avec l'homme.	261
— 2. De l'obsession comme premier degré de la possession. Des gnomes ou farfadets.	266
— 3. Les tentations considérées comme effets de l'obsession.	270
— 4. Passage de l'obsession à la possession.	279
— 5. De la possession et de sa nature.	295
— 6. Des causes et des dispositions qui peuvent amener la possession.	301
— 7. Comment les affections et les passions modifient et altèrent le tempérament.	305
— 8. Altération du tempérament par les influences vitales, par la faim ou la soif, par les mauvais traitements, par les maladies, par l'épilepsie, par les phases de la lune.	315
— 9. Les influences spirituelles considérées dans leurs rapports avec la possession.	324
— 10. Des causes occasionnelles de la possession du côté des démons.	335
— 11. Dieu punit quelquefois les péchés par la possession; celle-ci peut n'être aussi qu'une épreuve et non un châtiment.	342
— 12. De la durée de la possession.	353
— 13. Du nombre des démons dans la possession.	378
— 14. Des diverses sortes d'esprits qui peuvent posséder les hommes.	386
— 15. Des symptômes de la possession dans les divers degrés de l'organisme.	391
— 16. Symptômes de la possession dans les régions moyennes.	396
— 17. Des altérations produites par la possession dans l'énergie des organes du mouvement.	400
— 18. Des altérations dans la constitution et les qualités du système moteur.	411
— 19. Du vol diabolique. Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés.	430
— 20. Des effets de la possession dans les régions inférieures et dans les organes de la nutrition.	439

Vol. IV, page

§ 21. Des effets de la possession dans le système pulmonaire. Des flammes, de l'odeur de soufre, des cris des animaux chez les possédés.	450
— 22. Des effets de la possession dans le système de la circulation. Sommeil léthargique et insomnie des possédés. Enflure du corps, etc.	454
— 23. Des effets de la possession dans le système nerveux supérieur. L'orgueil cause de la possession. Du mutisme et de l'insensibilité des possédés.	467
— 24. Des effets de la possession sur la parole. Les possédés entendent et parlent les langues étrangères. Ils perdent le souvenir des choses qu'ils ont faites ou dites dans leurs accès.	472
— 25. Des effets de la possession sur les sens. Des formes sur lesquelles le démon apparaît.	490
— 26. Des effets de la possession sur les facultés spirituelles. Les possédés voient à distance.	510
— 27. De la délivrance des possédés. L'Église considérée dans ses rapports avec les possédés. Ceux-ci ont horreur de tout ce qui tient à elle. La vérité arrachée au démon dans les possédés.	517
— 28. Polémique des possédés; ils discernent les choses saintes.	532
— 29. De la puissance qu'a reçue l'Église de délivrer les possédés.	542
— 30. De la puissance des prêtres dans les exorcismes; les sacrements et les sacramentaux.	551
— 31. Précautions à prendre dans l'emploi des exorcismes. Deux excès à éviter.	565
— 32. Du côté naturel de la guérison des possédés.	580
— 33, 34. Crises de la maladie. Leurs diverses formes.	587

Livre VIII. — Magie et sorcellerie.

Vol. V, page

§ 1. Comment l'homme passe de la possession à l'union volontaire avec le démon.	1
1 ^{re} SECTION. — <i>Comment se prépare et se forme cette union.</i>	
— 2. Origine de la magie diabolique. De la doctrine des manichéens.	16

§ 3.	Légende racontée par Césaire. Histoire racontée par Brognoli. Psellus.	19
— 4.	Influence du judaïsme sur la magie. Le Talmud et la Cabale.	41
— 5.	Influence des bohémiens. Leur origine, leurs migrations, leur caractère. La chiromancie.	60
— 6.	Dispositions naturelles à la magie et à la sorcellerie. Les unes viennent du tempérament, les autres des astres.	67
— 7.	Des influences locales de la magie.	79
— 8.	Des dispositions individuelles à la magie et de leur développement interne.	93
— 9.	Des lutins et des farfadets.	112
— 10.	Des exercices préparatoires à la magie.	120
— 11.	L'action de Satan cachée sous le masque de la sainteté.	124

2^e SECTION. — *Modifications produites en l'homme lui-même par son commerce avec le démon.*

§ 12.	État personnel de ceux qui sont engagés dans la magie et la sorcellerie.	135
— 13.	États particuliers de la vie organique dans la magie et la sorcellerie. L'onguent des sorcières.	155
— 14.	Des signes extérieurs qui distinguent les sorciers. Ils sont comme le revers des stigmates.	165
— 15.	Le sabbat considéré comme orgie. Des repas et des voluptés du sabbat.	169
— 16.	De la physionomie et de l'odeur infecte des sorcières.	180
— 17.	États personnels de la partie psychique de l'homme dans la sorcellerie. Voyages mystérieux des sorcières. Leurs voyages au sabbat. Explication de ce phénomène.	183
— 18.	Le sabbat considéré comme la cour du démon. Temps, lieu et fréquences de ces assemblées. Métamorphoses qui s'y opèrent. Les crapauds du sabbat.	196
— 19.	De l'hommage que les sorciers rendent au démon dans le sabbat. Despotisme du démon. Les danses du sabbat. Passion pour le sabbat.	208

Vol. V, page

- § 20. Effets de la magie dans l'intelligence. De quelle manière les initiés sont reçus dans la cité du diable. Parodie du baptême. 217
- 21. Le sabbat considéré comme église des initiés. Les sacrifices. La messe. Le culte du sabbat. 221
- 22. Le sabbat des cleres. Liturgie du sabbat. 227

3^e SECTION. — *Effets produits au dehors de l'homme par son commerce avec le démon.*

- § 23. Rapports spirituels produits par la magie. 237
- 24. L'abus des sacrements considéré comme moyen magique. 244
- 25. De l'obsession spirituelle 253
- 26. Rapports psychiques dans l'obsession. Obsession épidémique en 1374. 268
- 27. De la contagion psychique dans la possession. 286
- 28. Passage de l'obsession à la possession par l'épidémie démoniaque. 303
- 29. Rapports vitaux entre l'homme et le démon. Possession de l'instinct de nutrition. 310
- 30. L'avarice considérée comme établissant des rapports intimes entre l'homme et les métaux. 313
- 31. Des rapports de l'instinct dans l'homme avec le règne animal. 326
- 32. L'appétit sexuel et la cruauté dans leurs rapports avec la possession. Des incubes et des succubes. 338
- 33. Des philtres naturels et diaboliques. 359
- 34. La soif diabolique du sang. 367
- 35. Métamorphose diabolique. Les loups-garous. Formations plastiques sur le corps des possédés. 378
- 36. Comment la vie possédée par le démon devient un principe de contagion ou un antidote. 394
- 37. Du pouvoir que les magiciens exercent sur les puissances de la nature. 404

4^e SECTION. — *Rapports du royaume de Satan à l'égard de l'Église et de l'État.*

- § 38. Des procès de sorcellerie. De leur base historique. 408
- 39. Triple problème pour le médecin, le légiste et le théologien. 414

	Vol. V, page
§ 40. De la manière dont on procédait dans les procès de sorcellerie. Des preuves admises dans ces procès.	429
— 41. Des moyens d'une bonne procédure.	444
— 42. Des erreurs qui se sont glissées dans le cours des procédures.	451
— 43. Des procès de sorcellerie pendant et après la réformation.	466
— 44. Histoire des possédées de Loudun.	486
— 45. Des procès de sorcellerie en Angleterre, en Allemagne, pendant et après la guerre de Trente ans. Le jésuite Spée appelle le premier l'attention sur les horreurs de ces procès.	503
— 46. L'Église dans ses rapports avec les procès de sorcellerie. Instruction de la chambre apostolique à Rome. Conduite du P. Surin.	517
— 47. Épilogue du traducteur.	529

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS CONTENUS DANS LES CINQ VOLUMES



A

	Vol.	Pages
Abraham Pollier.	4	249.
Abundia (la fée).	3	92.
Achard (le moine).	4	494.
Adelaïde d'Adelhausen.	2	348.
Adeline.	3	62.
Agathe de la Croix.	1	242.
Agnès de Bohême (be).	2	329, 349, 363.
Agnès de Jésus.	2	265, 379.
Agnès de Montepulciano (ste)	1	347. — Vol. 2. 381.
Agolini de Milan.	2	231.
Aimar	3	215.
Albert (st).	4	548.
Albert le Grand.	1	456.
Aldegonde (ste).	1	343. — Vol. 2. 385.
Alfer.	1	118.
Alpède de Cadoto	1	413.
Alphonse de Balzana	2	393.
Ambroise Sansedonio.	1	166.
Amsterdam (orphelins d')	5	308.
Anchieta	2	393.
André de Sali.	1	88.
Angèle de Foligno (ste)	1	377.
Angèle de la Paix.	2	200, 228, 246, 403.
Ange du Miroir.	2	381.
Ange de Pas.	2	231.
Anne de la Nativité.	5	254.
Annon (st)	2	384.

	Vol.	Pages
Ansgar (st).	1	86.
Antoine (st).	1	48. — Vol. 3. 457.
Antoine de Padoue (st).	1	416, 452. — Vol. 2. 396.
Antoine Slav.	4	406.
Antoinette de St-Gaudence.	4	497.
Archange Tardera.	2	227.
Arezzo (une possédée d').	4	402.
Ases et Asines.	3	90, 94.
Auxonne (religieuses d').	5	270.

B

Bade (trois frères du duché de).	5	104.
Barcochebas.	5	44.
Baronte (st).	3	113.
Bathélemi de Bonsovanis.	4	312.
Béatrix de Nazareth.	2	11, 49.
Béguines.	1	146.
Benedicta (la sœur).	4	352.
Bennon (st).	2	393.
Benoit de Reggio.	2	230.
Berehata	3	227.
Bergame (jeune homme de).	5	348.
Bernard (st).	1	96, 285. — Vol. 4. 485, 558.
Bernard de Courleon	1	329. — Vol. 2. 351.
Bernardin de Sienne (st).	1	126.
Bernardin (le père).	2	335.
Berne (quatre moines de).	4	152.
Blaise de Valfracuria.	3	228.
Boland de Strasbourg.	2	257.
Bone.	2	105.
Bourget et Verdung.	5	379.
Brigitte de Kildar (be).	1	415.
Brinvillers.	5	367.
Brogno.	4	267, 443, 445, 448, 456, 458, 570. — Vol. 5. 24.
Bruno (st).	1	119.
Burgondofare (st).	1	344.

C

Caire (un magicien au).	4	117.
Çannuz (le démon de).	3	415.
Caraiibes	4	30.
Cardan.	2	110. — Vol. 4. 79.

	Vol.	Pages
Carthage (jeune fille de).	4	324.
Carthagène (capucin et dix-sept béguines à).	4	200.
Casset.	1	404.
Catherine Beutler.	3	202.
Catherine de Bologne (s ^{te}).	1	353, 429.
Catherine de Cordoue.	1	457.
Catherine de Gênes (s ^{te}).	1	295, 333. — Vol. 2. 40.
Catherine Emmerich.	2	394.
Catherine de Raconisio.	2	192, 196.
Catherine de Sienne (s ^{te}).	1	170, 205, 277, 339, 379, 391, 396, 422, 459.
	2	51, 209, 377. — Vol. 4. 550.
Catherine (de la Valteline).	4	189.
S ^{te} -Catherine (couvent de).	4	276.
Catherine Somnoata	4	320, 521.
Cecco Esculano.	4	130.
Cécile de Nobili.	2	199, 252.
Cedmon	1	432.
Célestin V (s ^t).	1	127.
Cell (religieuse de).	4	187.
Césaire.	4	229, 561, 576. — Vol. 5. 20.
Césarée (jeune fille de).	4	340.
Christine l'Admirable.	1	347. — Vol. 2. 184, 340. —Vol. 3. 520.
Christine de Stumbelen.	1	186. — Vol. 2. 13, 197. —Vol. 3. 473, 520.
Claire d'Agolantibus	2	387.
Charles de Saeta.	2	230.
Claire de Montefalco (s ^{te}).	1	453. — Vol 2. 262.
Colette (s ^{te}).	1	220, 271, 350, 404, 410. —Vol. 2. 51, 264, 350.
Colombe de Rieti (b ^e).	1	254, 424.
Colombin (s ^t).	1	332.
Crescence de Kauffbeyern (b ^e).	3	493.
Curé de Bonneval (le).	3	99.
Cyrille (s ^t).	3	501.

D

Dalmace de Gironne.	2	350.
Damien de Vicari.	2	364.
Dante.	1	114. — Vol. 3. 116.
Dauphiné (prophètes du).	5	420.

	Vol.	Pages
Delrio.	4	190. — Vol. 5. 187.
Denis l'Aréopagite (st)	1	77.
Derviches danseurs et hurleurs.	4	53.
Dilson.	1	455.
Dættingen (esprit à).	3	403.
Doderlin.	5	328.
Domenica Lazzari	2	307.
Dominique (st).	1	123, 344, 410, 416, 451. — Vol. 2. 330, 387.
Dominique l'Encuirassé (st). . .	1	231.
Dominique de Paradis.	1	182.
Dominique de Jésus-Marie	2	24, 361. — Vol. 3. 484.
Drepano (esprit de).	3	398.

E

Edda (poème de l').	3	80.
Elfdale (enfants d').	5	288.
Elisabeth Croft.	4	157.
Elisabeth de Jésus.	1	406.
Elisabeth de Falkenstein.	2	362.
Elisabeth de Schonau (ste)	1	414.
Elisabeth de Spalbeck.	2	222.
Elisabeth de Thuringe (ste). . . .	1	424.
Elisabeth Wedering.	3	321.
Etienne (st).	1	118.
Equice (st).	2	130.
Eubedi et Elpide.	3	364.
Eustochie de Padoue (be).	4	354, 412, 426, 432, 463.
Elingsor	2	129.

F

Faust.	3	140. — Vol. 4. 140.
Félix Barbanaria.	1	333.
Félix de Cantalice (be).	1	345.
Ferdinand (le frère).	4	482.
<i>Fortalitium fidei</i>	3	63.
Franç de Grotti.	1	164.
François (st).	1	124, 351, 410, 416. — Vol. 2. 203, 350, 361.
François Borgia (st).	1	405.
François Xavier (st).	1	452. — Vol. 2. 396.
Françoise Romaine (ste).	2	125, 321. — Vol. 3. 491.
François de Paule (st).	1	341., 398, 410.

	Vol.	Pages
François de la Croix.	1	233. — Vol. 4. 194.
François Olympe.	1	345, 411, 417.
François du St-Sacrement.	1	238. — Vol. 3. 506.
Fursée.	2	124. — Vol. 3. 112.

G

Galibes.	4	30.
Geludes.	3	50.
Geilana.	4	345.
Gerardesca de Pise.	2	362.
Gerlach.	1	333.
Gertrude Fischer.	5	323.
Gertrude d'Oosten	2	222.
Gilbert Campbel.	3	447.
Gilles.	2	235.
Gille de Reggio.	1	379.
Gilles Vailladoros.	1	162.
Girard et la Cadière (PP.).	4	206.
Glenary (fermier de).	3	351.
Gottschée (château de).	3	88.
Greatrack.	5	397.
Guido, prieur de Zamberati.	4	275.
Grégoire Lopez.	1	460.
Græben (esprit de).	3	410.
Gualbert (s ^t).	1	118.
Guillaume de Poitiers (s ^t).	1	122.

H

Hansgeisselbrech.	4	349.
Hélène de Hongrie.	2	212, 380.
Héliodore le Magicien.	3	122.
Helmont	4	80.
Hermann Joseph.	1	168, 381, 430. — Vol. 2. 103.
Hermann (l'abbé).	4	492.
Herzogenbusch (couvent de).	4	316.
Hieronyme Carvaglio.	2	212.
Hildegarde (s ^{te}).	1	132, 424, 468.
Hippolyte (s ^t).	1	307.
Hispaniola (Ile d').	4	38.
Holda (la fée).	3	91.
Hugues de Lincoln.	1	487.
Hugues de Saint-Victor.	1	148.
Hugon.	3	93.

	Vol.	Pages
Hudemuhlen (esprit frappeur à).	3	397.
Hoorn (orphelins de).	5	308
Huile mystique.	1	344.
Humiliane.	2	183.
Humiliana de Cerchis.	4	509.
Humphry Davy.	4	81.

I

Ida (b ^e)	1	349, 361, 377, 390 404, 457. — Vol. 2. 123, 225.
Ignace de Loyola (s ^t).	1	417, 455.
Irlande.	1	84. — Vol. 3. 433.
Isabelle Barrilis.	2	252.
Itatina (esprits à).	3	426.

J

Jacoponi de Todi.	1	337, 433.
Jacques de Pérouse.	4	426.
Jacques le Teutonique.	1	427.
Jean Capistran (s ^t).	1	455.
Jean de Castillo.	3	460.
Jean-de-Dieu (s ^t).	1	279.
Jean le Confesseur (b ^x).	1	332.
Jean d'Erfurt.	1	160.
Jean de Fiesole (b ^x).	1	426.
Jean Grenier.	5	381.
Jean Perez.	4	136.
Jean de Matha (s ^t).	1	129.
Jean de Sagonte.	1	409, 417.
Jean Romanis (fille de).	4	284.
Jean de Salerne (s ^t).	4	549.
Jean de Vaultx.	5	444.
Jeanne de Carniole.	2	286.
Jeanne de la Croix.	1	453. — Vol. 2. 124, 180, 223.
Jeanne-Marie de la Croix.	2	199, 252.
Jeanne de Jésus-Marie.	2	218, 269.
Jeanne Haquart.	5	183.
Jeanne Rodriguez.	1	177, 243. — Vol. 2. 361, 379. — Vol. 3. 525.
Jérôme Gratien.	1	384.
Jeanne Fery.	5	136.
Jérôme de Miani (s ^t).	1	332.

	Vol.	Pages
Joseph de Copertino (s ^t).	1	158, 202, 337, 342, 386, 388, 411, 417, 483.
	2	19, 351, 395.
Joseph l'Hymnographe.	1	433.
Jourdain (b ^x).	4	452.
Julienne Falconieri (s ^{te}).	1	408.
Juste de la Romagne.	4	306.

K

Kentorp (religieuses de).	5	304.
Kerner.	3	204, 249.
Koge (en Danemark histoire à).	5	94.

L

Labhart (démon de)	3	417.
Landsberg (le dominicain de).	4	158.
Lancre.	5	157, 166, 175.
Laurent Justinien (s ^t).	1	417, 455.
Liduine (b ^e).	1	201, 217, 340, 350, 397. — Vol. 2. 213, 394.
	3	511.
Liège (histoire d'un gentil- homme de).	4	229.
Louis Goffredy.	5	219, 241.
Louise Capelle.	5	474.
Loudun (possédées de).	5	488.
Louviers (possédées de).	5	249, 279, 484.
Lucie de Narni.	2	262.
Lucie de Schnadelburg.	1	376.
Lucien (s ^t).	1	398.
Ludolf.	1	117.
Lutgarde (s ^{te}).	1	346. — Vol. 2. 192. 228.
Luther (possédée exorcisée par).	4	539.

M

Macaire (s ^t).	1	47. — Vol. 4. 443.
Macdonald.	3	350.
Madeleine Bavent.	5	227, 240.
Madeleine de la Croix.	5	125.
Madeleine Liéder.	4	419, 434, 448, 459, 514, 576.
Madeleine de Palud.	5	166, 474.
Mabertha.	5	352.

	Vol.	Pages
Madeï (berger de).	3	445.
Madeleine de Pazzi (s ^{te}).	1	333, 345. — Vol. 2. 23, 174, 318. — Vol. 3. 466, 503.
Madeleine, en Silésie.	4	319.
Malabar (Indiens du).	3	74.
Malte (esprit à).	3	404.
Marie d'Agréda.	1	301, 348, 375. — Vol. 2. 115, 144, 328, 397.
Marie Bagnesie.	1	212.
Marie Crucifiée.	4	270.
Marie Garcia.	4	379.
Marie Goffe.	3	314.
Marie de Mœrl.	2	287. — Vol. 3. 497. — Vol. 5. 318.
Marie d'Oignie.	1	328, 333, 352, 364, 392, 405, 412. — Vol. 4. 425.
Marie Ranfain.	5	362.
Marie du S ^t -Sacrement.	5	256.
Marie de Sains.	5	166, 234, 374, 479.
Marie Villana.	1	397.
Marguerite Ebnerin.	2	206.
Marguerite du S ^t -Sacrement.	5	246.
Marsitas.	4	400.
Mathilde d'Angian.	4	310.
Menard.	1	344.
Merlin.	3	318.
Meyfart.	5	515.
Mexicains.	4	40.
Michel de Fontarabie.	1	346.
Michel Ludwig.	4	245.
Michel Schramm.	4	241.
Monastère d'Adelhausen.	1	146.
Monastère de Schœnensteinbach.	1	145.
Monastère de Thoss.	1	145.
Monastère de Waldsassen.	1	146.
Monastère d'Unterlinden.	1	138.
Modalbert d'Orléans.	4	407.
Morton.	3	318.
Moxes au Paragay.	4	33.
Muldorf (sorcière à).	5	116.
Mummole (procès de).	3	67.
Munchof (esprit frappeur à).	3	368.

N

	Vol.	Pages
Néo-platoniciens.	1	73.
Nevelo de Favence.	2	104.
Neumagen (religieuses de).	5	357.
Nicolas de Flue (s ^t).	1	203.
Nicolle Aubry.	4	532.
Nicoile de Reims.	4	192.
Nivelle (jeune fille de).	4	271.
Norbert (s ^t).	1	122. — Tom. 4. 451, 546, 584.

O

Œnus.	3	105.
Olivier Manarens.	3	443.
Olivet.	3	217.
Oringa (b ^e).	1	180. — Tom. 2. 51, 363.
Osanna Andreassi.	1	174.
Osanna de Mantouc.	1	457. — Vol. 2. 237, 44, 50, 247. — Vol. 3. 510.

P

Pacôme (s ^t).	1	41, 451.
Pasqualinus de Tondellis.	4	495.
Passau (diacre de)	4	350.
Parthenius.	4	543.
Paul Ermite (s ^t).	1	34.
Patrice (grotte de Saint-).	3	103.
Pedegache.	3	199.
Perpetue (s ^{te}).	1	68.
Perry.	4	167.
Parkes.	4	144.
Petronille.	4	279.
Philippe Beniti (s ^t).	1	127.
Philippe de Neri (s ^t).	1	315, 380, 417.
Philippine (la sœur).	4	387.
Pie V (s ^t).	1	415.
Pierre d'Alcantara (s ^t).	1	285, 334. — Vol. 2. 38, 322, 331, 335, 340, 365.
	3	491.
Pierre de Milan (s ^t).	1	275.
Pierre Nappi.	3	83.
Pierre Monocle.	2	129.
Pierre Nolasque (s ^t).	1	130.

	Vol.	Pages
Pierre Petrone.	2	185. — Tom. 3. 511.
Pierre Régalat (st).	2	392.
Pierre Tolosan.	1	391.
Pirza (esprits à).	3	430.
Prémontré (les démons à).	4	510.
Prevorst (la voyante de).	3	204, 249.
Protère (le sénateur et sa fille).	4	234.
Psellus.	4	475. — Vol. 5. 38.

Q

Quercy (religieuses de).	5	303.
----------------------------------	---	------

R

Rainier de Pise (st).	2	131. — Vol. 4. 450.
Raphaël de Rimini (le frère).	4	436.
Ranfin (M ^{me}).	4	478.
Renée Sainger.	5	292.
Retz (maréchal de).	5	368.
Richard de Saint-Victor.	1	150.
Riga (démon à).	3	417.
Rinlinde de Billingen.	1	367.
Rita de Cassia.	2	391.
Rist.	4	114.
Robert (st).	1	119.
Robert d'Arbrissel (b ^x).	1	121.
Romuald (st).	1	117.
Rose de Lima (s ^{te}).	1	172, 200, 206, 221, 229, 279, 292, 366, 375, 394, 411, 417, 460, 478. — Vol. 2. 53.
Ruffai.	4	57.
Rupert.	1	455.

S

Sabbataï.	5	44.
Saint-Gral (le).	1	109.
Saulnier et Marie Boucaille.	4	201.
Sauveur d'Horta.	1	470. — Vol. 4. 424.
Schmidt.	4	332.
Schupart.	4	267.
Scot-Erigène.	1	90.
Schæffert de Ratisbonne.	3	210.
Schildach (démon à).	3	416.

	Vol.	Pages
Sébastien del Campo.	3	491.
Simon le Magicien.	3	119.
Simon de Trente.	5	53.
Somers (possédées à).	4	170.
Spée (le Jésuite).	5	514
Spengler.	4	116.
Stéphanie Quinzani.	1	423.
Stanislas Kostka (st).	1	333.
Stratford Boow (esprit à).	3	400.
Surin (P.).	5	391, 526.
Suzo (b ^x).	1	228, 385.
Sylvestre d'Osimo (st).	1	127.

T

Tasse (le).	4	143.
Taurin (st).	5	72.
Tedworth (esprit frappeur de).	3	381.
Teimst (possédée de).	4	406.
Théophile d'Adana.	4	237.
Thérèse (ste).	1	406. — Vol. 2. 138, 336.
Thomas d'Aquin (st).	1	113, 410, 463.
Thomas de Villeneuve (st).	2	17.
Torquemada.	3	303, 366.
Trevère.	1	344.
Tundal (légende de).	3	109.

U

Ursmar (st).	4	435, 552.
Ursule d'Aguir.	2	197, 212.
Ursule Benincasa.	1	335, 423.
Ursule de Parme.	1	274.

V

Vallombreuse (exorcismes à).	4	344, 346, 382, 433, 461, 481, 498, 582, 602. — Vol. 5. 2.
Venturini.	1	341. — Vol. 2. 363.
Véronique Binasco (be).	1	367. — Vol. 2. 114.
Véronique Giuliani (ste).	1	407. — Vol. 2. 190, 193, 198, 214, 254, 277.
Véronique Steiner.	4	385.
Vincent Ferrier (st).	1	398, 440. — Vol. 4. 481.

W

	Vol.	Pages
Walsh (esprit de).	3	411.
Wesley (esprit frappeur de).	3	396.
Werte (religieuses de).	5	306.
Woodstock (démon de).	3	419.

Y

York (esprit de).	3	408.
Yves (st).	4	545.
Yves de Danguernano.	4	340.

Z

Zahuris (les).	3	199.
Zénobe (st).	1	357.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS, ETC.